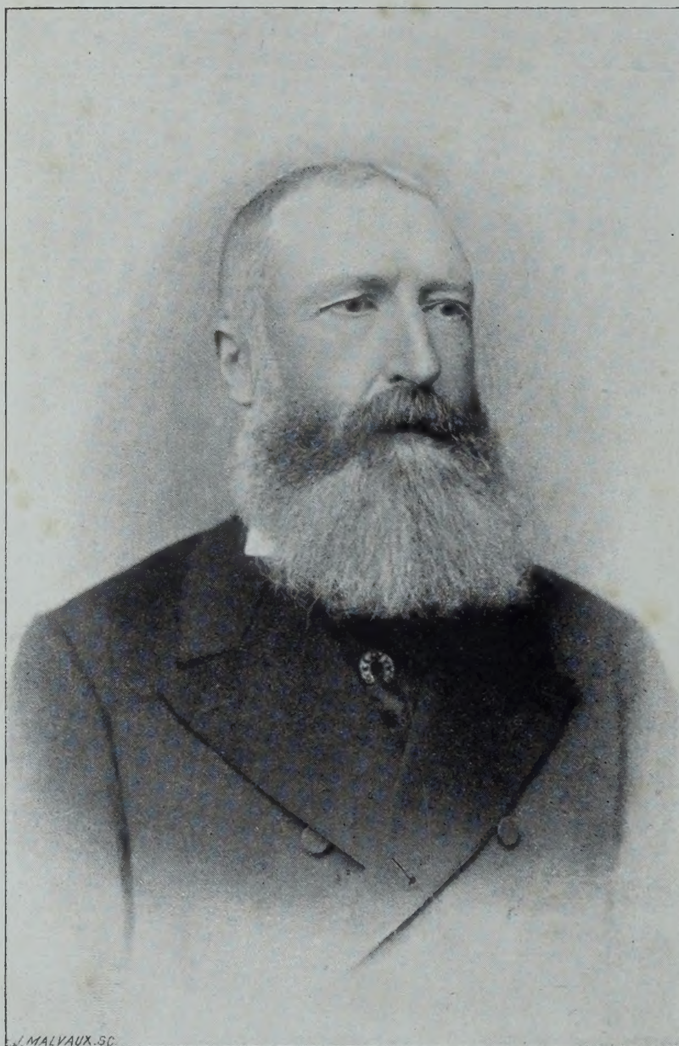
LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45.



Léopold

D'après une photographie
de M. Alex. Bassano, Londres.

Le Congo Illustré.
Frontispice.

LE

CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES

DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



PREMIÈRE ANNÉE

1892

BUREAUX

RÉDACTION & ADMINISTRATION

13, RUE BREDERODE, 13

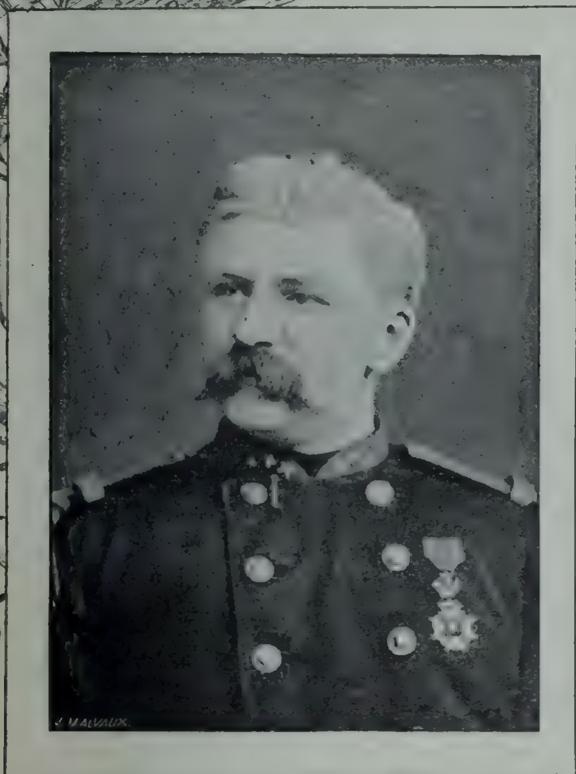
BRUXELLES


LIBRARY
1973
UNIVERSITY OF TORONTO

LE CAPITAINE HANSSENS

Né à Furnes, le 25 juillet 1843. Capitaine au 11e régiment de ligne, adjoint d'état-major, professeur à l'école militaire.

S'embarque le 25 janvier 1882 pour le Congo. Est nommé chef du district des chutes (juillet). Explore le haut Congo et fonde la station de Bolobo (14 novembre). Explore la région au nord de Manyanga; fonde les stations de Philippeville et de Boulongoungou (23 février-20 mai 1883). Inaugure le service des transports entre Matadi et Manyanga, rive sud (juillet 1883). Explore le haut Congo jusqu'aux Falls (21 mars-6 août 1884); fonde les stations de Ngombé (13 avril) et de Bangala (9 mai). Reconnait le confluent de l'Oubangi (21 avril) et le cours inférieur du Roubi. Décédé à Vivi de la fièvre (28 decembre 1884).



Nous ne saurions trouver, pour ouvrir notre galerie de portraits, une plus sympathique figure que celle du capitaine Hanssens.

Il fut de l'heure des grandes difficultés, de celle où à tout instant on croyait l'œuvre entravée, compromise, perdue. Il arriva au Congo au moment où Stanley, fatigué, s'apprêtait à rentrer en Europe pour prendre quelques mois de repos. Il y tomba au milieu des difficultés, des tâtonnements, des hésitations, du désordre. Celui qui avait été désigné pour remplacer le chef absent ne parvint pas à dominer la situation, ni ses complications : il ne fit que paraître un instant au Pool, puis disparut. Hanssens prit sa place à Léopoldville. Il était là à l'avant-garde, presque seul, avec des moyens d'action insignifiants, presque sans ravitaillements, attendant les steamers dont le transport à travers la région des cataractes n'avançait que péniblement. Et sur la rive, en face, on annonçait le prochain retour de M. de Brazza avec des vapeurs.

Encore quelques retards, quelques lenteurs, et la route du haut fleuve, en même temps que celle du Kouilou allait être coupée. C'était la ruine définitive des espérances de l'Association. Il s'agissait donc d'agir sans compter sur les renforts promis, de prendre possession, de pousser en avant avec ses seules forces.

Sans attendre les instructions, Hanssens partit et pendant deux ans il fit preuve d'une initiative vaillante. Avec un extraordinaire entrain, il explora le haut Congo jusqu'à Bolobo, d'abord, le pays au nord de Manyanga jusqu'au Kouilou, ensuite. Puis il poussa jusqu'aux Falls, traitant avec les chefs indigènes des deux rives, remportant en route un brillant succès chez les Bangala, où il installa son lieutenant Coquilhat. Ce furent deux années d'incessantes courses, fécondes en résultats. De l'équateur aux Falls, la bannière étoilée flottait sur les deux rives du haut Congo conquis.

Hanssens alors songea à prendre quelques mois de repos bien gagné. Il descendit à Vivi, où il trouva sir Francis de Winton, installé comme agent supérieur de l'Association. Les difficultés étaient toujours multiples, les compétitions inquiétantes. Plus que jamais, les hommes d'action et d'audace étaient nécessaires. Hanssens décida qu'il retarderait son retour et que la malle d'Europe partirait sans lui. Il avait, hélas! trop présumé de ses forces!... Le bateau revint en Europe apportant la douloureuse nouvelle de sa mort.

Brillant soldat, professeur aimé, observateur sagace et savant, le capitaine Hanssens laisse dans l'histoire des débuts de l'œuvre du Congo un souvenir pour longtemps vivace.

LE SERVICE MARITIME

ENTRE ANVERS ET LE CONGO

Le Congo a maintenant sa ligne de navigation régulière. Depuis le mois d'octobre, en effet, il part d'Anvers, le 6 de chaque mois, un steamer qui se rend au Congo presque directement, ne faisant escale qu'à Las Palmas, à Sierra-Léone ou à quelque autre port de la côte de Guinée.

Aux débuts de l'œuvre africaine, il n'existait aucune ligne de navigation régulière entre l'Europe et le Congo. Les vapeurs anglais allant à Saint-Paul de Loanda se rendaient parfois à Banana, mais sans aucune régularité.

Il fallut de longues négociations pour les amener à s'arrêter à l'embouchure du fleuve toutes les six semaines, au fret de 45 à 50 shillings par tonne. Le voyage durait 50 à 60 jours, les marchandises devaient supporter à Liverpool un transbordement coûteux; le déchargement se faisait à Banana, la navigabilité du Congo par les vapeurs de mer étant absolument contestée.

Que de progrès réalisés en dix années!

Aujourd'hui, les départs ont lieu d'Anvers, le déchargement s'opère à Banana, à Sicia, à Boma ou à Matadi, au choix du chargeur, le fret est tombé à 25 et 30 shillings la tonne, la traversée à l'aller se fait en 24 jours; celle de retour dure 30 jours, les steamers quittant le Congo imparfaitement chargés et devant aller chercher à la côte de Guinée leur supplément de fret.

Malheureusement, jusqu'ici aucun bateau n'est de nationalité belge. Ils appartiennent tous à des lignes de navigation anglaises ou allemandes ayant leur port d'attache à Liverpool ou à Hambourg.

Ils sont tenus, il est vrai, de par les contrats existant entre les armateurs et les chargeurs, de revenir à Anvers et d'y débarquer leurs passagers, mais ils emportent ensuite leur cargaison à Hambourg ou à Liverpool, qui continuent ainsi à être, au détriment d'Anvers, les véritables marchés des produits africains. Il y a là pour l'avenir un véritable danger sur lequel il importe d'appeler l'attention.

Le remède est évidemment dans la création d'une ligne nationale belge. L'œuvre du Congo est belge par la royale initiative qui l'a conçue, elle est belge par les dévouements qui s'y sont montrés comme par les capitaux qui en ont permis le développement. Les résultats doivent en être assurés à la Belgique et il est indispensable pour cela que notre métropole commerciale devienne la tête de ligne d'un service de navigation nationale vers le Congo.

Ce sera, nous l'espérons, le progrès de demain.



Sur les bancs de sable du fleuve.

LES INKIMBAS

(ÉLÈVES FÉTICHEURS).

Le recrutement et l'initiation des féticheurs sont entourés au Congo de pratiques mystérieuses, jusqu'ici peu connues encore.

On sait seulement qu'il existe dans toute la région du bas, y compris celle des cataractes, une corporation dont les membres reçoivent une affiliation secrète et sont désignés sous le nom d'*inkimba*. C'est la société secrète des jeunes gens qui plus spécialement se destinent à la profession de *nganga*, féticheur ou sorcier.

Ces jeunes gens sont choisis vers l'âge de puberté (10 à 12 ans) par le nganga parmi les enfants les plus intelligents du village. Les néophytes de plusieurs villages sont réunis et vont ensemble habiter près de la case du nganga, située d'ordinaire au bout du village et souvent précédée d'un tunnel de feuillage. Ils vivent dans les bois et dans les hautes herbes et dansent la nuit au clair de lune, pendant une période d'environ deux ans, après laquelle ils reçoivent l'initiation.

En quoi consiste-t-elle? On l'ignore. On sait seulement qu'à son entrée dans la confrérie, l'inkimba change de nom; qu'aussi longtemps que dure le noviciat, il doit vivre isolé du reste du monde, n'ayant de rapports qu'avec ses confrères. S'il se promène, il signale sa présence par des cris gutturaux, et tout profane doit aussitôt fuir sa vue sous peine d'être battu. Sa personne est sacrée.

L'initiation est entourée de mystère. Elle a lieu la nuit, en grand cérémonial, avec accompagnement de chants et de danses. L'initié prête le serment de ne rien dévoiler de ce qu'il verra ou entendra, s'il veut que le fétiche ne lui porte pas malheur. Le nganga lui administre alors un narcotique, et s'il n'est pas encore circoncis, la cérémonie est clôturée par cette opération.

Pendant tout le temps de son noviciat, l'inkimba porte un costume spécial; la tête est rasée, la figure et le torse sont enduits d'une argile blanche, les sourcils sont peints en rouge, les reins ceints d'une sorte de crinoline faite d'un cerceau en osier, d'où pend une large frange de nervures de palmier. Ainsi arrangés, les élèves féticheurs ressemblent assez à des clowns.

Le régime du novice est sévère. Il ne peut dormir dans une case; il doit se nourrir exclusivement de végétaux. On lui enseigne une langue de convention, qui ne paraît se composer que de quelques mots.

Au bout d'une année, le nganga fait un triage parmi ses élèves, ne conservant que les meilleurs. Ceux-ci, lorsqu'ils exerceront à leur tour les fonctions de sorcier, lui payeront une rente.

Lors de son retour au village après les deux années d'initiation, l'inkimba feint d'être un étranger. Il ne reconnaît ni ses chefs, ni ses parents, ni ses amis; il a oublié la hutte où il est né. Obligatoirement, il ne doit pas devenir sorcier, mais il n'en conserve pas moins pour ses concitoyens un caractère sacré et mystérieux.



L'école des inkimbas du village de Nekuku.
(D'après un cliché de M. Shanu, photographe à Boma.)



Matadi. — Un coin de la gare en construction en 1891. (D'après une photographie de M. le lieutenant Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Le chemin de fer du Congo reliera Matadi au Stanley-Pool. La distance entre ces deux points est de 280 kilomètres à vol d'oiseau. Elle sera d'environ 375 kilomètres par la ligne ferrée.

Matadi est situé à 140 kilomètres de l'embouchure du Congo. Les plus grands steamers y arrivent aisément.

D'importants travaux de terrassements ont dû être exécutés pour l'édification de la plate-forme de la gare, la rive étant presque à pic. Des précautions spéciales ont été prises pour mettre la gare à l'abri des crues, qui sont considérables : le terre-plein a été dans ce but élevé à la cote 26m40, la cote des plus basses eaux étant de 18m20, celle des plus hautes eaux constatées, de 24 mètres.

Le sol de Matadi est rocheux et aride. Il n'y a guère de population indigène.

La gravure ci-dessus représente un coin de la gare. Elle montre, vers la gauche, les charpentes remontées des ateliers et remises à locomotives. Au-dessus de ces charpentes, on aperçoit les extrémités de deux mâts : ce sont les bras des grues roulantes installées sur le pier qui a été construit pour permettre le déchargement sur wagons des navires venant d'Europe.

Le long de la rive, on voit deux grands magasins en tôles embouties desservis par une voie spéciale.

Le Congo a devant Matadi 1,200 mètres de largeur. Sur la rive opposée se dressent les hauteurs de Vivi, le premier point occupé par Stanley quand il débarqua au Congo, en 1879, et qui a été abandonné depuis. Là, sur la rive droite, dans la brume lointaine, c'est déjà le passé. En face, au premier plan, c'est l'avenir : le railway.



La chute du Roubi (1). (D'après une Photographie de M. F. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

I. — AU STANLEY-POOL

Entrevues avec Nga Liéma. — Projet d'exploration et d'établissement chez les Bayanzi. — Départ pour Bolobo.

Léopoldville, le 5 octobre 1882.

J'ai eu l'occasion de faire en personne la connaissance de notre voisin Nga Liéma. Le chef de Kintamo, qui autrefois venait régulièrement à Léopoldville, n'avait plus reparu dans la station depuis le jour où le docteur Péchuël y était arrivé. Cette absence était d'autant plus inexplicable que, chaque fois qu'un nouveau blanc vient s'installer provisoirement ou définitivement ici, les nègres, poussés par la curiosité, s'empressent d'accourir souvent de très loin pour dévisager le nouveau « moundélé ». Nga Liéma ne manquait jamais, en pareille occasion, d'arriver l'un des premiers. Vint bientôt l'explication de sa conduite, le jour même du départ de M. Peschuël, c'est-à-dire le 20 septembre. Il m'envoya Nzobé, l'un de ses trois fils, qui, eux, avaient continué à nous combler de leurs visites, pour me faire dire qu'une affection des yeux l'avait forcé à rester chez lui et empêché de se rendre à la station pour y faire ma connaissance. Il fit ajouter qu'il désirait vivement me voir et me priait de bien vouloir me rendre à Kintamo quand j'en aurais le temps. Il me faisait en même temps parvenir son bâton comme sauf-conduit.

(1) Rivière Roubi ou Itimbiri, reconnue en 1882 par Stanley, explorée en 1883 par Hanssens et en 1884 par M. Grenfell, qui le premier vit la chute.

J'hésitai un instant à accepter cette invitation. Je craignais que Nga Liéma ne tirât parti de ma visite pour s'enorgueillir auprès des autres chefs de la contrée et vanter sa puissance. Ordinairement, en effet, le blanc ne se rend pas le premier chez les chefs indigènes; il convoque ceux-ci à une palabre dans son camp, et ne rend cette visite que lorsqu'il y a accord parfait entre lui et les rois du pays. Je résolus cependant de ne pas tenir compte de cette question d'étiquette, pour ne pas donner lieu à un incident qui aurait pu compromettre nos relations avec le chef de Kintamo.

Je répondis donc à Nzobé que je regrettais vivement d'apprendre que Nga Liéma était malade et se trouvait ainsi empêché de se rendre le premier à la station, comme c'était son devoir; mais que, tenant compte de cette circonstance et voulant lui donner une preuve de mon désir d'entretenir de bonnes relations avec lui comme avec tous les autres chefs de la contrée, je me rendrais à Kintamo le surlendemain dans la matinée.

Au jour indiqué, Kiloté, le plus jeune des fils de Nga Liéma, vint me prendre à la station pour me conduire chez son père. Je partis escorté d'un interprète et de cinq Zanzibarites sans armes, l'un d'eux portant le drapeau du Comité d'études. Après un petit quart d'heure de marche, je débouchai dans le village et fus introduit, en cérémonie, dans un enclos situé au centre de l'agglomération, par les trois fils de Nga Liéma : Nzobé, Nga Ngilu et Kiloté, et par quelques anciens du village venus à ma rencontre.

Quelques instants après mon arrivée, le chef de Kintamo vint à son tour prendre place sous le hangar.



Nga Liéma paraît avoir une quarantaine d'années. Il est grand, solidement charpenté et fortement musclé; la figure est intelligente, l'œil vif, perçant, mais féroce. L'ensemble de la physionomie respire la ruse, la duplicité et la prédominance des appétits bestiaux. La démarche est dégagée, les allures vives, le geste expressif, la voix forte et impérative. Cet homme se sent maître chez lui et tout, dans sa personne, dénote l'autocrate, le despote. Nga Liéma ne s'était pas mis en frais de toilette pour me recevoir; un simple pagne crasseux était enroulé autour des hanches, et une autre pièce d'étoffe, qui ne le cédait guère en malpropreté à la précédente, recouvrait le buste; au cou, un mince fil de fer supportant un « cauris »; à la cheville, quelques anneaux de cuivre.

Il vint à moi, la figure souriante, la main tendue, et me salua de son « m'boté » le plus amical. Je répondis à son vigoureux « shake-hands », et nous prîmes place sur nos sièges. La conversation s'engagea et dura plus d'une heure. Nga Liéma, me montrant son œil gauche encore assez fortement gonflé, réitéra ses regrets de ne pas avoir pu se rendre à la station. Il aimait les blancs, m'assura-t-il, et tous les bruits que l'on a fait courir sur son compte relativement à la formation d'une ligue destinée à les chasser du pays étaient mensongers. Boula-Matari était son frère et lui avait fait des riches présents; il voulait devenir le mien et être mon ami à la vie, à la mort.

Tout ce discours fut débité d'un ton emphatique et entremêlé de démonstrations d'amitié trop expansives pour être sincères. A chaque instant, mon hôte se levait, venait me serrer la main et semblait être pour moi tout dévouement, toute affection.

Je lui répondis que je n'avais, pour ma part, jamais ajouté foi aux bruits calomnieux auxquels il venait de faire allusion, qu'indépendamment de ses sentiments affectueux, il avait trop d'intérêt à notre présence dans le pays pour ne pas chercher, au contraire, à nous y conserver.

Nga Liéma parut enchanté de ma réponse; il me prodigua de nouvelles démonstrations d'amitié, me fit voir la chèvre du Manyéma que Stanley lui avait donnée lors de son premier voyage dans la contrée, en 1877, et me dit qu'à cette époque il n'était que petit chef et s'appelait Itsi, mais que depuis il était devenu grand chef et avait pris le nom de Nga Liéma. Il me fit présent d'une chèvre, d'un porc et d'une poule; je lui dis que lorsqu'il viendrait me rendre visite, je lui ferais, à mon tour, un beau cadeau. Il m'accompagna ensuite avec ses fils et les principaux de son village jusqu'à la limite de ses domaines, où il prit congé de moi en me promettant sa visite pour le jour suivant.



Un léger accès de fièvre étant venu m'assaillir le lendemain, je fis prier le chef de remettre sa visite au lundi suivant.

Il arriva au jour indiqué, escorté de ses fils et de nombreux esclaves, et accompagné de Makabi, le chef d'Omfé. L'entrevue fut des plus cordiales, jusqu'au moment où mon serviteur apporta les cadeaux que je destinais à notre voisin. Ils consistaient en : une couverture à sujets, quatre foulards de soie, une pièce de soie bleue et une pièce de Saint-Yago, d'une valeur totale de 380 mitakos (baguettes de laiton). Quand je les remis entre les mains de Nga Liéma, celui-ci et son compère Makabi firent une mine consternée. Nga Liéma se recueillit pendant quelques instants et commença ensuite un long discours dans lequel il dit qu'il était un grand chef, un très grand chef; que Boula-Matari l'avait habitué à recevoir de très grands cadeaux et qu'il avait espéré que j'agirais de même. Il énuméra longuement les services qu'il prétendait avoir rendus à Stanley lors de son passage à Kintamo en 1877, et lors de son retour dans le pays, l'année dernière.

Écœuré par cette rapacité qui s'étalait sans vergogne, je répondis à Nga Liéma qu'il pouvait être un chef de toute première catégorie dans son village, mais que je n'avais pas à le considérer à ce point de vue quand il venait à la station. Il n'avait aucun droit de propriété sur le terrain que nous occupions; dès lors, il n'était pour nous qu'un voisin avec lequel nous tenions à vivre en bons termes. S'il avait autrefois rendu des services à Stanley, — ce qui n'était nullement prouvé, — il avait été, de son propre aveu, largement payé pour cela; et il n'y avait aucune raison pour le payer une seconde fois. Il m'avait fait un présent lors de ma visite à Kintamo; je lui en rendais un d'une valeur triple. Je trouvais que c'était suffisant comme cela et je n'avais aucune envie de me laisser exploiter par lui. Au surplus, s'il n'était pas satisfait de ce que je lui donnais, il n'avait qu'à le laisser là; je lui rendrais sa chèvre, son porc et sa poule.

Désarçonné par ce langage auquel il ne s'attendait probablement pas, il ne trouva pas un mot à me répondre. Il déplia les tissus que je lui avais remis, en examina longuement la qualité et finit par les enrouler dans une enveloppe d'étoffe indigène et par les donner à l'un de ses esclaves pour les

emporter. Il reprit ensuite sa mine souriante, me tendit la main et nous nous séparâmes bons amis en apparence. Seulement, il ne fut plus question de l'échange du sang, dont il m'avait parlé à Kintamo; il me jugeait sans doute trop parcimonieux pour devenir son frère.

Nga Liéma, Batéké d'origine, est venu se réfugier en aval du Stanley-Pool, il y a de cela une dizaine d'années. Ayant obtenu du chef supérieur de la contrée l'autorisation de bâtir un village au fond de la baie de Kintamo, il s'est enrichi en trafiquant l'ivoire apporté du haut fleuve par les Bayanzi contre des esclaves, de la poudre et des fusils apportés par les Bacongo des environs de San-Salvador.

Il a en même temps augmenté sa puissance et peut, à l'heure qu'il est, mettre, à lui seul, plus de fusils en ligne que tous les autres chefs de la contrée réunis. Naturellement orgueilleux, cette extension d'autorité l'a rendu insolent; il fait la loi aux autres chefs qui l'exècrent, mais le craignent, et il voudrait bien la faire aux blancs. En affaires, il est arrogant et de mauvaise foi; dans ses relations courantes avec nous, il est pétri de prétentions et a la naïveté de s'imaginer qu'il nous impose. Comme tout être disposant, dans son rayon d'action, d'une autorité indiscutée, il est fantasque, capricieux, acceptant aujourd'hui ce qu'il refusait hier, entrant sans raison dans des fureurs qui, pour nous, ne sont que grotesques et passant, sans plus de nécessité, de la plus violente colère à la gaieté la plus bruyante. Un enfant, mais un enfant terrible!



Dans ma lettre précédente, je vous parlais de mon intention de faire dans le pays des Bayanzi une reconnaissance tendant à déterminer quels seraient les emplacements les plus convenables pour l'établissement de deux nouvelles stations. Avant de partir, j'ai tenu à me procurer le plus de renseignements possible sur la contrée dans laquelle je compte pénétrer et je suis heureux de vous dire que ces renseignements sont on ne peut plus favorables à l'extension de nos opérations.

J'ai fait venir à Léopoldville le chef bayanzi Mangui, qui campe avec une partie de ses hommes sur le territoire de Nga Liéma, et vend à ce dernier une partie de l'ivoire que ses canots lui amènent du haut fleuve.

Mangui me dit que les Bayanzi, en général, aspirent à voir les blancs s'installer chez eux, et ajoute que nous y serons reçus à bras ouverts. Le pays est riche, produit beaucoup de nourriture et est sain. Les villages sont très importants comme étendue et comme population, et nous pourrons facilement, moyennant un faible salaire, nous procurer des ouvriers pour nos travaux de construction. Le chef bayanzi s'est offert à m'accompagner et à me servir d'introducteur dans toutes les parties du pays, même en amont de Tchoumbiri. J'ai naturellement accepté son offre avec empressement.

Ces indications m'engagent à ne pas retarder plus longtemps mon départ pour le haut fleuve.

Je compte donc quitter Léopoldville dans les premiers jours de la semaine prochaine. M. Boulanger m'accompagnera. Je me rendrai d'abord à Msuata par l'allège de l'*En Avant*. Je prendrai dans cette station les onze Zanzibarites que M. Stanley y a laissés. J'arriverai donc chez les Bayanzi avec un effectif d'une bonne vingtaine de Zanzibarites (en y comprenant l'équipage du boat, un interprète et mon domestique), et j'estime que ce chiffre est suffisant pour faire face à toutes les éventualités.

Sitôt que j'aurai déterminé quel est l'emplacement le plus convenable pour l'établissement de la station nouvelle, je ferai avec le propriétaire du terrain un contrat en règle ratifiant la concession qui me sera faite et stipulant tous les droits et privilèges que nous tenons à posséder. Le traité établi, M. Boulanger descendra à Léopoldville avec le boat. M. Orban, auquel j'envoie, par le présent courrier, l'ordre de monter à Léopoldville et d'y attendre mes instructions, viendra me rejoindre avec des marchandises.

Entre temps, je camperai sur l'emplacement de la future station et y ferai exécuter les travaux de terrassement et les coupes de bois nécessaires, de manière à rassembler la plus grande quantité de matériaux possible. Dès son arrivée, M. Orban s'occupera des travaux de construction. J'estime que ces divers travaux m'occuperont jusque vers le milieu de décembre. Je descendrai alors à Léopoldville pour y prendre l'*En Avant*, qui, à cette époque, sera en état de naviguer, je l'espère, et remonterai immédiatement après pour continuer une reconnaissance en amont de la station nouvelle.



Tel est le plan que je compte suivre, pour autant qu'il soit possible de se tracer d'avance une ligne de conduite ici. Avant son départ d'Afrique, M. Stanley n'a laissé aucune indication à cet égard, jugeant qu'il était impossible pour le moment d'étendre le rayon d'action de l'expédition; je suis donc obligé de marcher au hasard et j'adopte la ligne de conduite qui me paraît la plus rationnelle et la plus conforme à nos intérêts.

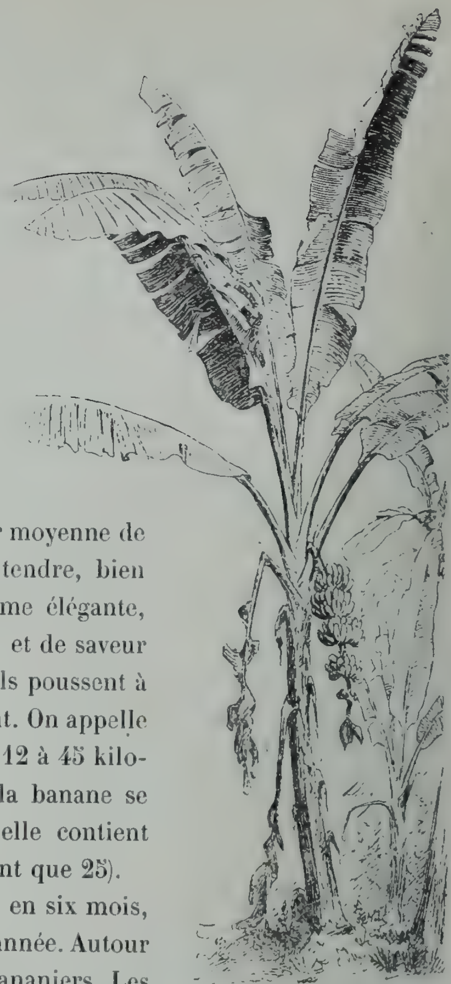
Quant à rester inactif, les bras croisés à Léopoldville, jusqu'au retour de M. Peschuël, en avril ou mai de l'année prochaine, cela ne peut convenir ni à mon caractère ni à la bonne marche de nos opérations. D'ici à quelques mois, les vapeurs de l'expédition françaises navigueront probablement sur le haut Congo et il est de la plus haute importance que nous occupions, avant eux, les endroits favorables aux opérations dans cette partie du fleuve. J'estime que, dans le cas présent, il vaut mieux pécher par trop d'activité que par un excès de temporisation; et quand je ne disposerais que d'une pirogue et de six hommes, je croirais de mon devoir de remonter le plus loin possible.

Capitaine Hanssens.

(*A continuer.*)



LE BANANIER



Le bananier est, avec le palmier élaïs, la plante caractéristique par excellence de l'Afrique centrale. D'après Édouard Dupont, il ne serait pas indigène; il serait originaire des Indes et aurait été introduit en Afrique vers le XIVe siècle. Ses variétés sont nombreuses. D'eux d'entre elles sont surtout cultivées : la banane plantain (*Musa Paradisiaca*) et la petite banane ou banane d'argent.

L'arbre — ou plutôt la plante, car le bananier est une herbacée — atteint une hauteur moyenne de 2^m75; on en a vu monter jusque 4 et 5 mètres. Ses énormes feuilles, d'un vert tendre, bien proportionnées, décrivent une courbe ombreuse. Ses fleurs sont superbes, de forme élégante, de couleur rouge (chou rouge clair). Ses fruits abondants et de saveur exquise sont jaunes, rouges ou violets, suivant les espèces. Ils poussent à la base des feuilles, en groupes, et ont la forme d'un croissant. On appelle leur agglomérat des *régimes*. Le poids d'un régime varie de 12 à 45 kilogrammes. Grâce au suc qu'elle renferme en abondance, la banane se conserve longtemps; quand elle est fraîchement cueillie, elle contient 27 p. c. d'éléments nutritifs (la pomme de terre n'en contient que 25).



Les jeunes pousses prospèrent rapidement sous l'ombre : en six mois, le plant croît à 2^m50 de hauteur et il noue son fruit dans l'année. Autour de chaque village congolais s'étendent des plantations de bananiers. Les indigènes préparent la banane de diverses manières : ils la mangent entière, cuite au bain-marie, ou bien coupée en tranches, grillée ou frite, en potage, en légumes, en gâteaux, en fruit pour le dessert.

L'extrémité de sa tige donne un jus qu'on peut convertir en sucre; fermenté, le jus des fruits fournit du vinaigre, sa pulpe, une bière douce. De ses fibres on fait d'excellent papier; ses feuilles servent à couvrir les cases, à construire des clôtures, à composer la literie. Avec les tiges, on fait des palissades défensives, des boucliers, des chapeaux; les fibres servent de ficelles. Enfin, le cœur de la tige mère est râpé et transformé en éponges que l'on rencontre dans presque tous les lavoirs. En somme, outre la fraîcheur exquise de son ombre, le bananier fournit aux indigènes du pain, du vin, de la bière, des légumes verts, des fruits, un médicament, des matériaux de bâtisse, un lit, du papier, du fil, des cordages, du savon, des éponges, des boucliers, des chapeaux, à peu près tout ce dont il a besoin, à l'exception de la viande et du fer. Il est pour le nègre plus et mieux que ce que le blé est pour l'Européen, que ce que le riz est pour l'Indou.

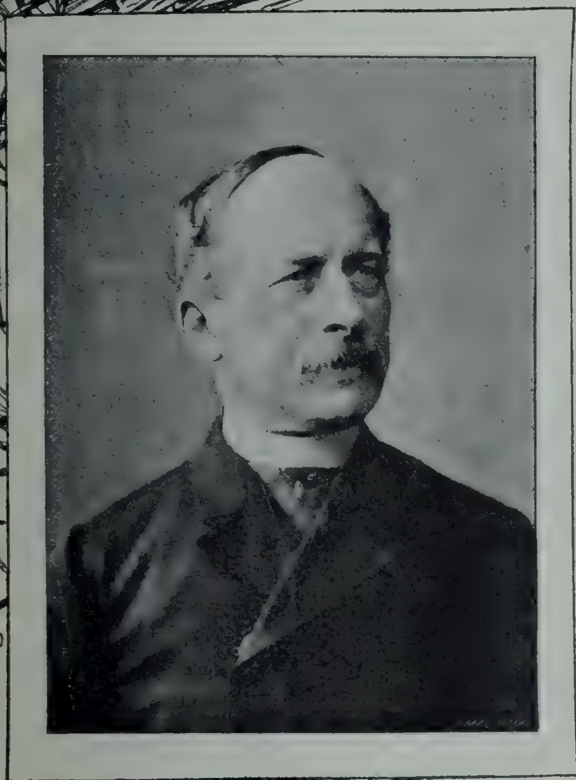


Le docteur Junker a donc pu dire avec raison : « Le don le plus précieux que la nature ait fait à l'Afrique centrale, est le bananier. »



LE BARON LAMBERMONT

Né à Dion-le-Val (Wavre), le 25 mars 1819. Ministre d'État, secrétaire général du département des affaires étrangères.
Membre de la Conférence géographique de Bruxelles (1876-77). Délégué belge auprès de l'Association internationale africaine (1877). Plénipotentiaire belge et rapporteur à la Conférence africaine de Berlin (1884-85). Président de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1890).



Il est une heure du matin. Le Parc est silencieux, la rue de la Loi est déserte, les hôtels ministériels sont plongés dans l'obscurité. Deux fenêtres seulement du rez-de-chaussée de l'hôtel du ministère des affaires étrangères, à gauche de la porte cochère, sont éclairées : leur clarté tranche sur la façade sombre.

Dans un grand bureau aux murailles lambrissées de chêne, chauffé par un feu de bois, à la clarté d'une lampe à lumière discrète, un homme de soixante-dix ans, aux cheveux blancs, travaille debout à un bureau élevé. Une visière verte couvre ses yeux. Autour de lui, le long des murs, sur le sol, sur les sièges, des dossiers aux fardes multicolores sont soigneusement disposés. Ils portent les inscriptions les plus variées : *Consulats, Traités de commerce, Commission du travail, Conférence de Berlin, Conférence de Bruxelles, etc., etc.*

Parfois, le travailleur cesse d'écrire et relève la visière, laissant voir des traits fatigués. Le front est soucieux, les paupières lourdes ; les préoccupations incessantes ont creusé le visage. Le coude appuyé sur le bureau, le front dans la main, l'homme semble s'assoupir, mais la pensée hésitante et chercheuse vient de se fixer, l'œil, ranimé, s'éveille et brille intelligent, les traits se détendent. Avec une vivacité extraordinaire, le travailleur se dirige vers l'un des dossiers, le prend, l'ouvre, trouve l'argument cherché et reprend son mémoire interrompu.

Il se décide enfin, presque à regret, à quitter la besogne jamais achevée. Il se couvre d'une houppelande, éteint lui-même sa lampe, et part. Le concierge, à moitié endormi, lui ouvre la porte, s'incline à son passage, disant d'une voix dolente, mais où l'on sent néanmoins vibrer tout à la fois l'affection, le respect et l'admiration sans limites : « Bonsoir, monsieur le baron ». Le vieillard répond d'une voix bienveillante : « Bonsoir, mon ami, pardon d'être encore resté si tard », et il s'en va pensif, vers sa modeste demeure de la rue Zinner.

Cet homme de bien, ce travailleur infatigable qui n'a qu'une préoccupation, l'accomplissement du devoir, c'est le baron Lambermont.

Depuis un demi-siècle, chaque fois qu'un événement politique ou économique est venu ajouter quelque chose à la grandeur de la patrie, on peut être certain d'y trouver mêlé de près ou de loin le nom du baron Lambermont.

Il ne pouvait donc rester indifférent à l'œuvre africaine du Roi. Peut-être bien que par son ampleur, son originalité, son caractère personnel, elle n'allait pas s'accomplir sans créer certaine situation embarrassante, sans provoquer des difficultés internationales, sans réclamer — c'était certain — un surcroît de labeur et d'effort.

Mais, par contre, quels vastes horizons n'ouvrait-elle pas à la Belgique, à son commerce, à son industrie !... Quels champs vierges n'allait-elle pas fournir à l'activité des Belges et à leurs capitaux !... Quel lustre nouveau ne donnerait-elle pas au pays en fournissant à ses enfants l'occasion de participer, à leur tour, à la découverte et à la rénovation du continent africain !... Après avoir balancé le pour et le contre et pesé la différence entre les risques et les bénéfices, un véritable patriote, un véritable homme d'État pouvait-il hésiter?

Aussi le baron Lambermont fut-il dans l'œuvre du Congo un des rares hommes de la première heure. Il en est resté le sage conseiller. Ce n'est que plus tard que l'on pourra dire exactement la part de collaboration qu'il a prise à l'édification, à la création de l'État indépendant du Congo. Mais en donnant ici son image dès les débuts de notre publication, nous avons voulu marquer que son rôle y a été considérable et toujours bienfaisant.

LE PREMIER CONTACT DE L'EUROPÉEN

AVEC LES POPULATIONS PRIMITIVES DU BASSIN DU CONGO



Le *Journal officiel* de France a annoncé que M. de Brazza avait quitté le Stanley-Pool pour le haut fleuve, à l'effet de continuer la reconnaissance de la région inconnue où les expéditions Crampel et Fourneau ont été arrêtées. Le *Journal officiel* ajoute que le gouverneur général du Congo français n'est accompagné que d'une escorte de vingt soldats.

Si M. de Brazza se rend soit sur la Sangha, soit sur l'Oubangi, dans le seul but de planter le drapeau français dans des provinces où déjà d'autres Européens ont passé avant lui, vingt hommes armés lui suffisent amplement et il pourra, croyons-nous, accomplir sa mission de la façon la plus pacifique. Mais si, au lieu de se borner à aller là où déjà d'autres ont passé, il veut aborder l'inconnu, pénétrer dans les terres nouvelles, prendre contact avec des populations jusqu'ici non révélées, se frayer une route et, chemin faisant, *découvrir*, nous craignons fort qu'une escorte de vingt soldats ne soit insuffisante et que M. de Brazza n'aille, à son tour, à un désastre.

C'est pourquoi nous ne pensons pas, comme certains journaux français l'affirment, qu'il vise le Tchad. Il sait trop, pour l'avoir expérimenté lui-même, que le premier contact de l'Européen avec les populations primitives de l'Afrique centrale est toujours sanglant et qu'il est prudent de se présenter en force dans les régions inconnues.

En effet, le 2 juillet 1878, le voyageur français arrivait le premier parmi les populations inconnues qui habitent le cours supérieur de l'Alima, chez les Apfourous. Il n'était escorté que de quelques soldats. Les Apfourous lui barrèrent la route, et, pour défendre sa vie et celle de ses hommes, il dut fusiller les Apfourous. Après quoi, pour éviter un désastre que la faiblesse de sa troupe et la force numérique des indigènes rendaient inévitable, il dut abandonner l'exploration de la rivière, impitoyablement jeter à l'eau tout ce qu'il ne lui était pas possible d'emporter et s'enfoncer dans la forêt marécageuse pour se mettre vite hors de la portée des sauvages.

Mais, quelques mois après, les Européens revenaient plus nombreux chez ces mêmes sauvages si belliqueux auparavant, traitaient avec eux et, aujourd'hui, les agents français vont et viennent à travers le pays des Apfourous avec autant de sécurité que sur les boulevards parisiens.

Cette première attitude hostile des populations indigènes se comprend et s'explique aisément. Depuis toujours, ces tribus vivent sans soupçonner l'existence d'une race autre que celle qui les entoure immédiatement. Sans cesse attaquées par leurs voisins, elles sont sur une défensive perpétuelle, s'opposant à l'entrée et au passage de tout étranger, car pour elles, avec raison presque toujours, qui dit étranger dit ennemi. Leur premier mouvement est donc de courir aux armes, de barrer la route et, si l'on ne recule pas, d'attaquer. L'alarme est donnée, le tambour de guerre résonne, les flèches et les javelots partent comme d'instinct.

Telle fut la réception qui fut faite à presque tous les premiers explorateurs du bassin du Congo. Faut-il rappeler la vigoureuse résistance qui fut opposée à Stanley lors de sa première descente du Congo?... Les combats de Wissmann lors de la découverte du Kassaï!... Livingstone, le pacifique, l'inoffensif Livingstone lui-même, fut attaqué dans la forêt lors de sa première traversée du Manyéma.

Et plus tard, tous les autres : Grenfell, sur le bas Oubangi; Van Gèle, chez les Yakomas du haut Oubangi; le Dr Buttner, sur le Koango; Kund et Tappenbeck, sur le Loukenyé; Wissmann et de Macar, sur le Loubi; De Marinel, sur le haut Lomani; Reichard, dans le Katanga; Fourneau, sur la Sangha; Stanley, de nouveau, sur l'Arouhouimi, lors de son voyage au secours d'Émin-Pacha; enfin, Crampel, dans sa marche vers le Tchad, chez les Langouassis, — tous ces blancs qui pour la première fois faisaient faire aux noirs la connaissance des visages pâles furent attaqués, eurent à défendre leur vie et à combattre. Le premier contact a eu partout le même résultat : les sauvages africains ont eu à payer de l'existence de quelques-uns d'entre eux les premiers pas de leur évolution hors de la barbarie, leur entrée dans l'activité du monde.

Mais après cette première constatation, il est consolant d'en pouvoir faire une seconde; c'est que parmi toutes ces populations congolaises qui ne se font guerrières et belliqueuses que par crainte, la crainte passée, la paix est vite faite. Au retour des blancs, les natifs se montrent à la fois moins effrayés et moins confiants en leurs forces. On palabre, on échange le sang, les vivres et l'ivoire sont troqués contre des marchandises, et généralement la demande que fait le noir chef du village est celle d'un homme blanc qui s'établirait chez lui à demeure pour y trafiquer.

Car le trafic est la pensée dominante de toutes ces peuplades. Elles ne sont guerrières que pour leur défense, agricoles que pour leurs besoins propres; elles ne sont pas encore pastorales. Elles sont commerçantes toutes, et c'est par le commerce que se fera leur rénovation. Afin de pouvoir commercer librement et en sécurité, elles accueillent et attirent ceux qui leur promettent protection.

Mais pour arriver sûrement à un résultat si désirable, et cela à l'aide de moyens en harmonie avec l'esprit humanitaire de l'époque, il importe de se montrer fort dès le premier contact. C'est de la présomption que de croire que l'on parviendra à se concilier les peuples primitifs, immédiatement; c'est de la légèreté que de s'engager avec des moyens insuffisants dans les régions ignorées qu'ils habitent; c'est faire de mauvaise besogne que de courir pacifiquement à un échec.



LA POLYGAMIE

La polygamie se pratique sur une large échelle chez toutes les peuplades du Congo.

Le nombre de femmes que chaque individu possède n'a d'autres limites que celles de ses ressources pécuniaires. Sitôt qu'un indigène dispose de quelques centaines de baguettes de laiton, de leur équivalent en étoffe, il s'empresse d'acheter une esclave nouvelle qu'il appelle à l'honneur de devenir son épouse. C'est d'ailleurs là un excellent placement : le produit du travail de la nouvelle épouse procurera, en effet, à son maître une source de bénéfices, et son entretien ne lui coûtera rien, puisqu'elle cultivera elle-même le manioc nécessaire à son alimentation. Les enfants issus de ces unions, loin de



Guerrier N'Gombé et ses femmes.

constituer une charge pour le père, lui procurent, au contraire, un accroissement de puissance et de richesse : les garçons augmenteront le nombre des guerriers dont il dispose; les filles, arrivées à l'âge de puberté, seront vendues comme épouses à l'un ou l'autre voisin et feront ainsi affluer de nouveaux capitaux dans le trésor du père.

Notre gravure représente un chef N'Gombé et ses cinq femmes, d'après une photographie prise à Bangala.

N'Gombé est le nom générique donné par les riverains aux tribus de l'intérieur et plus particulièrement à celles qui vivent entre le Congo et l'Oubangi, dans les bassins de la Mongalla et du Roubi. Les N'Gombés sont établis par petits quartiers chez les Bangala et chez les Oupoto. Ils sont tous anthropophages.

Les femmes, cependant, ne mangent pas de chair humaine. Elles vont non vêtues, n'ayant pour ainsi dire d'autre vêtement qu'une mince ceinture faite en fibres de bananier ou en perles, ceinture qui dessine tous leurs mouvements et qu'elles portent d'une façon fort gracieuse.

Elles se trouent les oreilles, jamais les lèvres ni le nez. Elles sont très amateurs de bijoux, de colliers, de bracelets et d'anneaux pour les jambes, mais ces derniers, loin d'être lourds et incommodes pour la marche, sont légers et bien travaillés.

Matadi. — Les travaux d'aménagement de la gare. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Dans notre premier numéro, nous avons dit que d'importants travaux de terrassement et de déblaiement avaient dû être exécutés à Matadi pour l'édification de la plate-forme de la gare, la rive étant, en certains endroits, presque à pic. En d'autres endroits, elle a dû être mise à l'abri des crues périodiques du fleuve. Le chiffre des déblais a été de 6,500 mètres cubes; celui des remblais, de 25,000 mètres cubes.

La plate-forme de la gare se trouvant au pied de la montagne, il a fallu, en outre, entreprendre des travaux de canalisation pour la mettre à l'abri des eaux qui, pendant la saison des pluies, tombent avec une grande abondance. A cet effet, la gare a été limitée de ce côté par un fossé de 3 mètres de largeur et de 2^{m}50 de profondeur. Comme tous les déblais exécutés à Matadi, ce fossé a dû être creusé entièrement dans une roche dure et compacte.

Les eaux qui se réunissent dans ce canal sont déversées dans le Congo par les deux extrémités. Deux longs aqueducs ont dû être construits pour la traversée du terre-plein de la gare par ce fossé.

Outre les constructions établies en dehors de l'enceinte de la gare pour habitation du personnel blanc, bureaux, hôtel, etc., les installations dont la gare est déjà actuellement pourvue sont les suivantes : deux magasins métalliques chacun de 450 mètres carrés de surface couverte (deux autres semblables sont en montage); une construction métallique pour ateliers et remises du matériel roulant, de plus de 2,500 mètres carrés de surface couverte. Cette construction, dont les charpentes en montage se voient dans la gravure de notre premier numéro, est presque entièrement terminée. Pour l'accostage des navires, un pier à tablier métallique sur pieux à vis avance dans le fleuve de 32 mètres. Nous devons citer également un château d'eau établi sur tour métallique; un transbordeur de wagons destiné au service des ateliers; un parc à combustible; un pont tournant pour locomotives, et d'autres installations de moindre importance.





Un village des environs du Stanley-Pool. — Fumu Kecuna et ses femmes.

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

II. — DU STANLEY-POOL A BOLOBO

Départ. — Chez Gobila, chef de M'Suata. — Description du fleuve. — Mauvais accueil des Bayanzi.

Bolobo, le 1er décembre 1882.

J'AI quitté Léopoldville le 12 octobre, avec M. Boulanger et onze Zanzibarites, à bord de l'*Éclaireur*, l'allège de l'*En Avant*.

Le 13, à midi, soit onze heures de navigation après notre départ, nous arrivons à l'extrémité orientale du pool. A proximité de celle-ci, nous voyons distinctement sur la rive nord les falaises d'un blanc sale que M. Stanley a appelées les « Dover Cliffs » et qui rappellent, en effet, la physionomie de la côte sud-est de l'Angleterre.

Un peu avant la sortie du pool, grande affluence d'hippopotames dans l'eau et sur une île à bords sablonneux couverte d'herbes. C'est, paraît-il, la résidente favorite de ces amphibies. Ils ne sont pas sauvages et ne s'effrayent nullement des quelques coups de feu que nous dirigeons contre eux. Il y aurait là de quoi faire une chasse fructueuse.

Le dimanche 15 octobre, vers 10 1/2 heures du matin, après vingt-cinq heures de navigation, nous nous arrêtons au village de Mpiri (rive gauche), chef Mchoni. C'est la seule agglomération que nous ayons rencontrée depuis Kinchassa. On y trouve des petits pains de mil et de maïs, d'un goût très agréable et qui font heureusement diversion à l'éternelle chicuanga.

Le chef vient nous faire une visite à bord, accompagné d'une suite nombreuse dans laquelle je distingue le féticheur coiffé du bonnet à plumes, insigne de la fonction qu'il remplit. Je vois ici, pour la première fois, le double gong en fer que M. Stanley a rencontré dans l'Ourannghi.

Mchoni est aussi rapace que la plupart de ses confrères africains en souveraineté. Il me paraît très peu satisfait de la pièce de mouchoirs que je lui donne en échange de la calebasse de malafou dont il m'avait fait présent.

Le soir du même jour, nous campons dans une île séparée de la rive gauche par un canal d'environ 150 mètres de largeur, à environ dix heures de navigation en aval de M'Suata. A partir de ce point, on rencontre sur la rive gauche et dans les îles du fleuve, une quantité de palmiers d'une espèce particulière. Le tronc en est droit, assez élevé, et présente à la naissance de la couronne un renflement caractéristique. Les fruits, de couleur rouge, ont la forme d'oranges, sont réunis par « régimes » et présentent une odeur de musc très prononcée. Ces arbres abondent dans l'île où nous avons campé; j'ai cru, pour cette raison, pouvoir l'appeler « l'île des Palmiers ».

Ce qu'on trouve aussi énormément dans cette partie du fleuve, ce sont de grands arbres, à couronne touffue, d'une belle nuance vert pâle, chargés de jasmins. Lors de notre passage, ils sont en pleine floraison et répandent aux alentours un parfum qui serait agréable, s'il n'était pas aussi pénétrant.



J'arrive à M'Suata le 17 et j'y reste jusqu'au 23, à 7 heures du matin.

Pendant ce séjour, j'ai eu l'occasion de constater que M. Janssen [1] s'occupe avec la plus grande activité de l'emménagement et de l'amélioration de sa station; il a obtenu d'excellents résultats, eu égard surtout à la pénurie des ressources dont il dispose. Au moment de mon arrivée à M'Suata, il s'occupait du nivellement du terrain et de la confection des briques nécessaires à l'établissement d'une nouvelle maison d'habitation qui sera élevée en arrière de la maison actuelle.

Les relations entre les indigènes et le personnel de la station sont des plus amicales. Non seulement les habitants de M'Suata, mais encore ceux des autres villages batékés des environs, affluent journellement à la station. Les canots chargés d'ivoire venant du pays des Bayanzi s'arrêtent également à M'Suata, y passent généralement plusieurs jours, et leurs équipages ne manquent jamais de faire une visite à notre établissement. Par suite de ces rapports continus, la plupart des habitants établis en amont de M'Suata jusque Tchoumbiri, connaissent l'homme blanc et celui-ci reçoit chez eux l'accueil le plus cordial. M. Janssen déploie d'ailleurs beaucoup de tact dans ses relations avec les indigènes, et il est parvenu à s'attirer la sympathie de tous. Gobila surtout lui porte beaucoup d'affection; il l'appelle son fils et s'est montré fort triste lorsque je lui ai annoncé que le chef de la station allait m'accompagner dans ma reconnaissance. J'ai dû lui faire la promesse formelle que M. Janssen retournerait à M'Suata, dès que je pourrais me passer de ses services.

Le village de M'Suata s'élève au bord du ruisseau qui forme, vers le nord, la limite de notre concession. Il comprend environ 180 maisons et une population totale de 290 habitants. Parmi ces derniers, 8 seulement sont hommes libres, tous les autres sont esclaves. Le village est constitué dans le genre de Kintamo : au centre, un enclos avec cour intérieure et habitations à la lisière. C'est là que réside Gobila avec ses femmes, au nombre de 85, et sa nombreuse progéniture. Les autres habitations sont éparpillées sans ordre, sans plan, et se distinguent par une malpropreté révoltante.

Le chef bayanzi Mangui, qui, avant mon départ de Léopoldville, avait promis de me rejoindre à M'Suata peu de jours après, n'arrive pas. Je me décide donc à partir après six jours d'attente Une circonstance nouvelle m'engage d'ailleurs à ne pas prolonger davantage mon séjour dans cette dernière station. Le bruit court ici que deux blancs, descendus d'une rivière de la rive droite et accompagnés de soixante noirs, remontent le Congo au moyen d'un bateau à rames et de pirogues.

Si cette nouvelle est exacte, elle doit se rapporter à l'expédition française actuellement commandée par M. Mizon, enseigne de vaisseau. Il importe que je sois renseigné au plus tôt sur ce qui se passe.



La largeur du fleuve augmente insensiblement au fur et à mesure qu'on remonte jusque vers Tchoumbiri. De 1,000 mètres qu'elle était devant M'Suata, elle atteint 1,200 mètres au delà de la presqu'île dont il vient d'être question, 1,500 à hauteur du 3e degré de latitude sud, 1,800 un peu plus haut et 2,000 environ devant le village de Tchoumbiri. Je ne donne ces estimations que sous toutes réserves, l'absence totale d'instruments et le manque de temps m'empêchant d'apprécier les dimensions avec quelque chance d'exactitude. D'ailleurs, la largeur se modifie à chaque instant, par suite du grand nombre de criques qui découpent la rive gauche, que j'ai longée pendant toute la durée de mon voyage, et probablement aussi la rive droite, que je n'ai vue que de loin.

En amont de Tchoumbiri, le fleuve s'élargit d'une façon tellement accentuée qu'il est impossible d'en déterminer les dimensions à vue sans s'exposer à commettre des erreurs par trop considérables; cet élargissement forme une espèce de bassin de grande dimension, qui se rétrécit au nord vers la zone où se termine le district de Bolobo.

Le bassin dont je viens de parler est rempli d'îles couvertes d'une végétation touffue et éparpillées sans ordre dans le lit du fleuve, de manière à former un réseau de canaux ayant chacun une largeur de 100 à 200 mètres. A la saison des pluies, les bords de ces îles sont inondés sur une grande largeur, et l'accès de l'intérieur, dont le niveau est plus élevé, est rendu impossible par l'épais rideau de verdure qui existe à la périphérie.

La physionomie des rives se modifie incessamment : la rive gauche, que j'ai longée de près et dont j'ai pu étudier les détails, présente tantôt des rangées de collines élevées prenant naissance au bord même de l'eau; tantôt une zone plate, de largeur variable, limitée vers l'intérieur par une ligne de collines parallèle au fleuve. En certains endroits et notamment en amont de Tchoumbiri, elle est formée par des escarpements dont la hauteur varie de 4 à 20 mètres. Un rideau touffu de végétation couvre les bords et s'avance parfois assez loin dans le fleuve pour empêcher les embarcations d'aborder, sauf à des endroits déterminés où se trouvent généralement des villages.

Au delà de M'Suata, la rive gauche est extrêmement peuplée. Les villages se succèdent à de très faibles intervalles. A partir d'Itimba, les agglomérations se suivent pour ainsi dire sans interruption. Il y a cependant entre Ibounda et

(1) La station de M'Suata avait été fondée par Stanley en 1881; il y avait laissé pour chef le sous-lieutenant Janssen.

Itimba une vaste solution de continuité correspondant à la zone des herbes dont je parlais plus haut. Il est probable qu'il existe des villages aussi bien dans cette partie que dans les autres, mais que l'éloignement de la rive m'aura empêché de les apercevoir.

Entre M'Suata et Tchoumbiri, les populations, habituées à se trouver en contact avec les blancs de Léopoldville, se sont montrées fort sympathiques et nous ont accueillis partout avec beaucoup d'amitié; mais en amont de Tchoumbiri, il n'en a plus été de même; les habitants, effrayés à l'aspect des *moundellé* (1), sur le compte desquels courent des légendes fantastiques auxquelles ils ajoutent foi, nous ont repoussés partout où nous voulions aborder. J'avais beau leur faire dire par mon interprète que je venais en ami; que je tenais tout simplement à faire une visite au chef pour lui offrir un présent et lui demander l'autorisation de camper sur son terrain, jusqu'au lendemain, je ne recevais pour toute réponse que le cri de *Cuende* (allez-vous-en), poussé avec fureur par de nombreux groupes de guerriers affolés qui nous menaçaient de leurs armes : lances, javelots, flèches, couteaux et fusils.



Les habitants de Bolobo se sont montrés aussi très méfiants et très sauvages lors de notre arrivée.

En effet, la veille du jour où il m'a été possible d'aborder à la rive, je me trouvais, vers 5 heures du soir, à hauteur du premier des nombreux villages constituant le district en question. Désirant établir mon camp avant la tombée de la nuit, qui est complète ici à 6 1/4 heures, je voulus descendre à terre, mais ce fut en vain que j'essayai d'arriver; les indigènes, réunis au bord du fleuve en groupes compacts, nous crièrent qu'ils ne voulaient pas recevoir l'homme blanc et que nous n'avions qu'à continuer notre route. Le même accueil nous fut fait dans les villages voisins et j'errai ainsi jusque 7 heures, cherchant vainement un endroit désert où il me fût possible d'aborder.

Voyant qu'il n'y avait plus aucun espoir de camper dans cette zone, je voulus m'établir dans une des îles si nombreuses dans cette partie du fleuve; mais toutes étaient inondées sur une large étendue et une épaisse ligne d'arbres et de lianes m'interdisait l'accès du centre, où j'aurais pu trouver un emplacement pour passer la nuit à pied sec

Je me décidai donc à descendre jusqu'en aval des agglomérations inhospitalières que je venais de longer, et vers 9 heures je trouvai enfin un point accessible de la rive et un tout petit espace découvert que je m'empressai d'occuper.

Mes hommes, qui ramaient depuis 6 heures du matin, étaient exténués, et, pour comble d'ennui, une petite pluie fine, qui tombait depuis plusieurs heures, nous avait trempés jusqu'aux os. Je fis allumer de grands feux, et, après un repas réconfortant, je m'installai sur l'allège en m'abritant sous les voiles tendues au-dessus de mon lit en guise de tente.

Le lendemain, je me remis en route de bonne heure et recommençai le trajet que j'avais parcouru la veille dans de si mauvaises conditions.

Les indigènes étaient encore réunis aux points accessibles de la rive; mais la nuit leur avait probablement porté conseil, car aucun cri hostile ne fut proféré. Ils poussèrent même l'obligeance jusqu'à m'indiquer l'espace découvert que j'occupe depuis lors et où ils m'autorisèrent à descendre. Afin de leur inspirer confiance, je me rendis seul à terre avec un interprète et un homme portant une caisse de bimbeloterie; nous étions tous les trois sans armes. Je m'installai sous un palmier planté à une vingtaine de mètres de la rive, et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, je fus entouré de deux à trois cents indigènes accourus des environs pour dévisager de près l'homme blanc et ses serviteurs. Aucun acte d'hostilité ne fut posé contre moi ni contre mes hommes.

Je profitai de cette espèce de trêve pour faire une distribution de petits miroirs à un sou et d'autres bibelots, boucles de ceinture, broches, épingles, etc.

J'eus soin de ne pas oublier dans cette distribution les dames de l'endroit qui, en dignes filles d'Ève, étaient accourues les premières pour assister à notre débarquement. Je crois même me rappeler que je leur ai fait la part assez large; car en Afrique comme en Europe, elles constituent une puissance qu'il convient d'avoir pour soi.



Voyant les indigènes mieux disposés en notre faveur, je demandai à parler au chef, mais aussitôt la méfiance reprit le dessus; ils me répondirent que le chef était mort. J'avais plusieurs fois déjà reçu cette réponse dans des villages en aval où l'on avait refusé de nous recevoir. C'est un système dans ce pays-ci. Un étranger quelconque parvient fort difficilement à être mis en présence du souverain. Avant de l'admettre à parler, on veut d'abord l'étudier, savoir ce qu'il veut, quel est son but, quelles sont ses ressources, etc. Souvent aussi, quand il s'agit d'une affaire importante, « on bat le fétiche » pour savoir si l'arrivée dudit étranger sera avantageuse ou défavorable. A Tchoumbiri, où je m'étais arrêté pendant quelques heures, j'ai eu toutes les peines du monde à voir le grand chef Moukouala, l'ami de M. Stanley. Ce n'est qu'en déclarant que je venais de la part de « Boula-Matari » que je parvins à lui parler.

En voyant les indigènes de Bolobo recourir au même subterfuge, je m'empressai de leur déclarer que je n'en croyais pas un mot. J'ajoutai que j'étais venu de Kintamo avec mes hommes rien que pour parler au chef du district; que je m'installerais sur le terrain où je me trouvais et que je ne partirais pas avant d'avoir eu une entrevue avec Itaka ou avec son successeur, si réellement il était mort. Je donnai en même temps l'ordre de m'apporter une douzaine de pièces d'étoffe de couleurs voyantes : s'Yago, mouchoirs, rouge damassé et soie, et après les avoir dépliées et étalées sur des nattes, je leur dis que ces étoffes constituaient une partie des présents que j'avais destinés à leur chef, mais, puisque celui-ci était invisible, je les ferais remettre dans mes caisses.

Cette déclaration, jointe à l'intention que j'avais exprimée de ne pas partir avant d'avoir vu le chef, fit réfléchir les indigènes. Ils me déclarèrent qu'Itaka n'était pas mort, mais en voyage pour affaires et qu'il ne reviendrait que dans deux ou trois lunes. Je jugeai que ce devait être là un nouveau mensonge, et les circonstances ultérieures m'ont prouvé que je ne m'étais pas trompé. Je déclarai donc que, puisqu'il en était ainsi, j'attendrais le retour du chef et que j'établirais mon camp sur le terrain où je me trouvais, ajoutant que j'indemniserais Itaka pour cette occupation.

Capitaine Hanssens.

(A continuer.)

(1) Les hommes blancs.

LE TATOUAGE

Le tatouage est une coutume à peu près universelle dans l'Afrique centrale. Les dessins et les couleurs du tatouage varient d'après les tribus. Ils constituent, en réalité, une



Tatouage bangala.

marque nationale. Les couleurs les plus employées sont celles formées par de l'argile blanche, du charbon de bois, du bois rouge réduit en poudre, ou les pétales de certaines fleurs, mélangés avec de l'huile ou de la graisse. Tantôt, comme chez les Bangala, le tatouage est formé par des reliefs ou ampoules, obtenus sur la peau en y pratiquant des incisions profondes où l'on injecte quelque substance irritante; tantôt, comme chez les riverains du haut Ouellé, il est formé au moyen de dessins, pratiqués avec des épines ou une fine aiguille, et décrivant de capricieuses arabesques.

Il faut souvent des années pour que des tatouages réussissent; on les applique petit à petit et par parties, et même quelquefois l'opération échoue, ce qui donne aux malheureux noirs un aspect hideux.

Le tatouage marque, chez certaines peuplades, le passage de l'état d'enfance à celui d'adulte. Il se fait par des moyens primitifs et très douloureux, et les indigènes cherchent à en atténuer les suites en se frottant, après l'opération, avec de la graisse ou de l'huile, afin d'adoucir le mal. Mais, comme les indigènes attachent une très grande importance aux tatouages dont ils sont couverts, ils supportent stoïquement les souffrances qu'ils éprouvent au moment de l'opération.

Le tatouage d'un jeune noir est le prétexte de grandes cérémonies et de réjouissances parmi sa famille et ses proches.

Les Bangala, avons-nous dit, ont un tatouage fort curieux et qui, lorsqu'il réussit, loin de les défigurer, leur donne un aspect d'une singulière énergie. Ils ont, de l'oreille à l'œil, trois lignes d'ampoules dessinées en forme de feuilles. Au milieu du front, à partir de la naissance du nez et allant parfois jusqu'aux cheveux, ils portent, en outre, une ligne verticale de trois ampoules horizontales, imitant assez bien une crête de coq. Sur la poitrine, ils ont une ligne médiane d'incisions.

Ils se teignent également le corps, en entier, ordinairement avec de la poudre de bois rouge, le nkoula, et pratiquent l'épilation des cils et des sourcils. Leurs dents sont limées en pointe et complètement séparées. L'huile de palme est leur pommade; ils y ajoutent parfois un enduit noir d'argile graisseuse, mélangée de charbon de bois formant d'énormes plaques ou des boules de la grosseur d'une noisette.



LE MAJOR CAMBIER

Né à Ath, le 21 juin 1844. Major au 2e régiment de ligne, adjoint d'état-major. Retraité en 1891.

Chef de la 1re expédition de l'Association internationale africaine à la côte orientale; fonde Karéma (1877-80). Agent de l'Association à Zanzibar (1882-84). Chef de l'expédition d'études du chemin de fer du Congo (1887-88). Inspecteur d'État de l'État indépendant du Congo (1889-90). Délégué des Compagnies belges dans le bas Congo (1891). Administrateur de la Compagnie du Chemin de fer et de la Société du Haut-Congo.



Deux faits principaux dominent la carrière africaine si active et si bien remplie du major Cambier : le premier est l'expédition qu'il conduisit au Tanganika et à l'issue de laquelle il fonda Karéma; le second est la campagne d'études qu'il dirigea entre Matadi et le Stanley-Pool, en vue de la construction du chemin de fer du Congo.

Il remplit sa première mission de la manière la plus brillante. Quand, après trois ans, le capitaine Ramaeckers alla le relever, il ne sut pas assez vanter les résultats surprenants qu'avait obtenus son prédécesseur et la situation prospère de l'établissement qu'il avait créé.

Aussi lorsque sept ans plus tard — l'activité des Belges ayant passé de la côte de Zanzibar aux bords du Congo — les promoteurs de l'entreprise du chemin de fer cherchèrent un homme de sang-froid, instruit, expérimenté, clairvoyant, calme devant l'obstacle, mais tenace aussi, ils firent choix du capitaine Cambier et lui confièrent la direction d'une mission d'études, du succès de laquelle allait dépendre, non seulement la réussite de leurs projets à eux, mais aussi celle de l'œuvre politique et économique conçue par le Roi.

Ici également et plus encore, Cambier réussit de la façon la plus complète.

Que lui avait-on demandé? La solution d'un problème des plus compliqués.

Entre Matadi et le Stanley-Pool, au sud de la route suivie d'ordinaire par les caravanes, s'étendait un pays inconnu, dont il n'existait, à ce moment, aucune carte et où jamais blanc n'avait pénétré.

La Compagnie du Congo, qui recherchait la possibilité de relier Matadi au Pool par une voie ferrée, avait mis à la disposition de son agent un groupe de jeunes ingénieurs, une escorte, et elle lui avait dit :

« Il n'y a pas à songer à utiliser pour nos projets le tracé de la route des caravanes. La construction d'un chemin de fer économique n'y est guère possible. Voyez plus au sud, dans les districts non visités encore. Peut-être y a-t-il là des plateaux. Vous rencontrerez certainement des cours d'eau coulant parallèlement vers le fleuve ; tâchez de trouver des cols accessibles pour passer d'un bassin dans un autre. Voyez, cherchez, faites pour le mieux et au plus vite, nous n'avons à vous donner ni cartes, ni renseignements sur la nature du pays; personne ne sait rien. Allez jusqu'au pool et rapportez-nous un projet de tracé provisoire qui nous permette d'établir un avant-projet et un devis. »

Cambier partit. Pendant plusieurs mois, il parut tout d'abord immobilisé devant la gorge de la Mpozo et le massif de Palaballa. Puis, subitement, avec la petite troupe sous ses ordres, tournant les difficultés multiples du point de départ, quitte à y revenir après, il poussa en avant, droit devant lui.

Quelle est donc la bonne fée qui le mena par la main durant cette marche à l'aventure, à travers cette zone ignorée, à la recherche du meilleur et du plus économique tracé pour son chemin de fer? A peine avait-il traversé une rivière, qu'il trouvait le col qui lui permettait de passer sans ascension excessive dans le bassin de la rivière suivante. A peine eut-il à obliquer de temps en temps soit vers le nord, soit vers le sud : une nouvelle vallée était franchie, un nouveau col était découvert.

Il fut dérouté un moment, le jour où, avec sa brigade, il s'en fut donner, au delà du Kouilou, contre le massif de Bangou. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte. Un peu vers la droite, le massif tombant à pic, permit à la colonne de continuer sa marche heureuse et rien ne l'arrêta jusqu'à la rive du pool.

Aujourd'hui, le major Cambier est administrateur de la Compagnie qui a été fondée à la suite de ses reconnaissances. Quand certains esprits à courte vue dénigrent l'œuvre du chemin de fer du Congo, quand d'autres, jaloux ou ignorants, prétendent que le tracé choisi n'est pas le bon et que c'est sur l'autre rive qu'il eût fallu construire, le major caresse sa barbe grisonnante, sourit doucement, discute un peu — pas beaucoup — hausse imperceptiblement les épaules, allume un nouveau cigare et retourne tranquillement à la table de son bureau continuer l'étude des projets pour la future gare du Stanley-Pool.

Erratum. — Contrairement à ce que nous avons dit dans notre précédent numéro, le baron Lambermont n'est pas né à Dion-le-Val, près de Wavre. Sa famille habite la propriété qu'elle possède, de temps immémorial, à Rofessart, hameau de la commune de Lunelette, près d'Ottignies; elle n'a résidé que pendant quelques années à Dion-le-Val. C'est à *Rofessart* que le baron Lambermont est né, le 25 mars 1819.

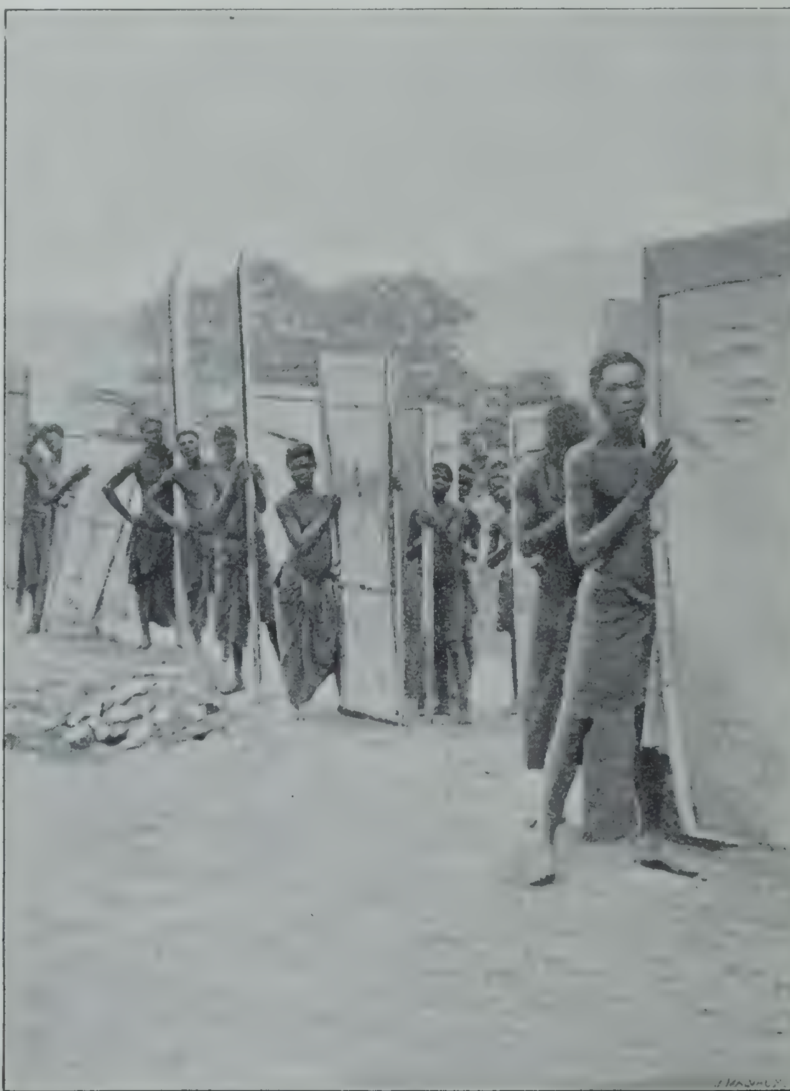
DE L'INITIATION DES NÈGRES AUX TRAVAUX DES EUROPÉENS

I. — LE SERVICE DES TRANSPORTS A DOS D'HOMMES DANS LA RÉGION DES CHUTES

Après avoir constaté sur la carte les facilités d'accès exceptionnelles qu'offrent le Congo et ses affluents pour la conquête pacifique de l'Afrique centrale et après avoir ainsi gagné la conviction que l'autorité de l'État pourra s'établir et se maintenir sans grandes difficultés au milieu des populations africaines, l'homme d'étude qui veut se rendre compte de l'avenir commercial et industriel du Congo se posera cette question : « Le nègre travaillera-t-il ? »

La réponse à cette question est décisive et d'elle dépend la stabilité de l'existence même du Congo. L'œuvre a beau avoir été conçue avec une intelligence, une énergie et une générosité sans exemple peut-être dans l'histoire du monde, elle n'en est pas moins condamnée à être stérile s'il était prouvé que le nègre du Congo ne doit jamais travailler. Sans aucun doute, de grandes difficultés se dressent encore devant le succès définitif de la création royale, difficultés de tous genres, politiques, financières, sociales. Rien ne servirait de le méconnaître et nous nous proposons même d'étudier successivement à cette place ces difficultés, persuadés que nous ferons partager à nos lecteurs notre conviction qu'avec de la patience et de la ténacité on surmontera les obstacles. Mais l'avenir serait irrémédiablement condamné si le nègre du Congo n'était pas perfectible et apte au travail. Un pays ne peut se développer qu'à la condition d'avoir des bras qui le mettent en valeur. L'Amérique a utilisé le nègre. L'Afrique ne peut trouver que chez elle les travailleurs qui doivent cultiver son sol.

Elle les trouvera parmi les populations indigènes. L'histoire des transports à travers la région des cataractes le prouve surabondamment. Résumons-la brièvement.



Transport des plaques de la coque du steamer *Baron Lambermont*.

Stanley eut à lutter, dès son arrivée au Congo en 1879, contre la difficulté des transports. Tandis qu'à la côte orientale, depuis un siècle, une population nombreuse était entraînée à ce dur labeur au service des Arabes et des expéditions européennes, au Congo, à peine de loin en loin une caravane chargée d'ivoire franchissait les obstacles de la région des cataractes pour venir négocier ses produits dans une des factoreries de la côte.

Lorsque Stanley, après avoir établi sa base d'opérations à Vivi, commença à organiser sa marche en avant, son matériel comportait les steamers *l'En Avant* et *le Royal*, deux allèges, 450 charges de marchandises, soit, au total, 1,830 charges.

Pour effectuer le transport, il disposait de 70 Zanzibarites et de 120 Loangos. Ce n'est qu'exceptionnellement que les indigènes consentaient à donner parfois un coup de main au traînage des chariots dans le voisinage même de leurs villages, mais ils refusaient de s'éloigner de plus de 5 ou 6 kilomètres de chez eux.

Durant cette première période, tout le travail fut donc exécuté par des non-indigènes amenés au Congo et embrigadés régulièrement.

En février 1881, arriva un paquet de dépêches très urgentes adressées de Bruxelles à Stanley. Voulant essayer de faire parvenir ces lettres à leur destination, le chef de Vivi réussit, grâce à la promesse d'une forte rémunération, à décider sept Cabindas à accompagner un Européen « pendant six jours de marche dans l'intérieur ». Ils allèrent jusqu'à Isanghila, mais refusèrent de pousser plus loin. Le service des transports venait de naître de cet incident. Les hommes de la garnison de Vivi, voyant rentrer leurs camarades, sentirent disparaître leurs préventions ; les Cabindas consentirent à aller à Isanghila, où une station fut fondée.

Dès ce moment, les progrès furent rapides.

Les indigènes, voyant journellement passer chez eux des Cabindas parlant la même langue qu'eux, se rassurèrent petit à petit; ils les accompagnèrent d'abord, puis marchèrent seuls et finirent même par se substituer complètement à eux pour la section Vivi-Isanghila.

Après la fondation de Léopoldville, et grâce aux nombreux renforts en hommes envoyés par le Comité d'études, on parvint, en 1882, à assurer ainsi un *transport mensuel de 75 à 100 charges de Vivi à Léopoldville.*

Mais tout ceci était bien précaire; les routes, à chaque instant, se fermaient par suite de conflits entre les indigènes et les Zanzibarites, tandis que la création de nouvelles stations dans le haut fleuve augmentait sans cesse les besoins en hommes et en marchandises.

A la fin de l'année 1883, Stanley résolut d'établir un service par la rive sud. Grâce aux puissants moyens d'action dont il disposait, toutes les résistances furent vaincues, pacifiquement d'ailleurs, et bientôt les Bacongo arrivèrent si nombreux que l'on ne tarda guère à pouvoir abandonner l'onéreux transport par eau d'Isanghila à Manyanga. En 1884, la demande pour des porteurs devint de plus en plus considérable. Les missionnaires anglais s'étaient avancés jusque dans le haut Congo, marchant d'étape en étape derrière les pionniers de l'Association internationale.

Quinze cents porteurs furent, en un seul mois, recrutés dans la région s'étendant autour de Lukungu, puis dans les environs de Ngombi. On était déjà loin des trente charges par mois de 1882.

Les progrès deviennent, à partir de cette époque, de plus en plus rapides. L'Etat est fondé à la Conférence de Berlin, la stabilité est conquise, le commerce devine les ressources du haut Congo : la « Nieuwe Afrikaansche Handels Vennootschap », la Compagnie Daumas-Béraud, la « Sanford Exploring Expedition », créent des factoreries dans le haut fleuve et font acheminer des marchandises vers Kinchassa et Brazzaville. Des agents de l'Etat, des maisons de commerce, des missionnaires battent le pays dans tous les sens, stimulant les chefs, les capitas, les porteurs; des caravanes circulent constamment le long de la route, à tel point que le service des porteurs, qui ne permettait, en 1883, que le transport de 1,200 charges annuellement, qui s'était élevé à 12,000 charges en 1885, atteignit, pendant l'année 1887, une capacité de 50,000 charges.

Depuis lors, la progression a continué, mais elle n'est pas encore en rapport avec les nécessités. On s'arrache, on se dispute les porteurs.

De nouvelles routes ont été ouvertes. Par la rive sud, on a créé un service de transports à dos d'hommes par Luvituku; on a repris l'ancienne voie d'Isanghila, on a augmenté dans de grandes proportions la puissance de la voie de Manyanga. Les Français, de leur côté, ont organisé, malgré l'accroissement de distance et par conséquent de prix, une nouvelle ligne de Loango à Brazzaville.

On peut affirmer, sans aucune exagération, que plus de 40,000 hommes prêtent maintenant leurs bons offices pour les transports entre le bas Congo et le haut Congo. Dans cette région où l'on ne pouvait trouver un porteur il y a une dizaine d'années, le voyageur qui descend du Stanley-Pool rencontre souvent en une seule journée de marche plus de mille porteurs indigènes, de sorte que les routes de caravanes sont actuellement plus fréquentées que beaucoup de nos grandes routes européennes. Le service des transports fonctionne d'ailleurs avec une grande sécurité. Pas une charge n'a encore été volée à la Société belge du Haut-Congo qui, depuis sa constitution, a transporté à Kinchassa plus de 50,000 charges!

Peut-on donner un exemple plus remarquable des aptitudes de la race nègre au travail? C'est un labeur pénible que de transporter à travers un pays raviné, où presque rien n'a pu encore être fait pour améliorer les voies de communication, une charge de 30 kilogrammes de marchandises pour un salaire qui varie de 25 à 40 francs.

La photographie ci-dessus permet de s'en rendre compte. Elle représente une caravane transportant les plaques du steamer *Baron Lambermont*. Que de difficultés il faudra vaincre pour amener au Pool ces charges encombrantes, qui s'accrochent à chaque instant aux hautes herbes ou aux buissons qui bordent la route, qui exigent d'ailleurs des précautions particulières pour ne pas être trop déformées au cours de la route. Les bateaux qui naviguent sur le haut fleuve sont actuellement au nombre de plus de 30. Ils ont été décomposés en 45,000 charges au moins. Et toutes sont arrivées au Stanley-Pool! Ajoutons que le transport des pièces lourdes a été fait par des chariots dont quelques-uns, chargés, pesaient plus de quatre tonnes et ont été traînés, dans ce pays sans routes, uniquement par des nègres. Il y a dans l'histoire générale du travail humain peu d'exemples aussi remarquables de la prompte assimilation au travail de peuples barbares.

L'homme qui s'astreint pour un salaire aussi minime à une besogne aussi pénible que celle des transports faits dans de pareilles conditions, ne peut-il être amené à participer à d'autres travaux? Cela paraît d'autant moins douteux que les salaires gagnés lui auront permis la satisfaction d'une partie de ses besoins. Pour dire toute notre pensée, nous estimons cependant qu'on réussira moins facilement à entraîner les nègres à travailler sous le contrôle direct du blanc, qu'à transporter des charges en caravanes libres, et cela se comprend aisément. Mais ce n'est là qu'une question de temps. D'ici à un an peut-être, la première section de la ligne du chemin de fer du Congo sera mise en exploitation. Après quoi la construction marchant alors avec une grande rapidité, il arrivera un moment où les porteurs ne seront plus autant sollicités; puis, ils se présenteront plus nombreux que les charges à transporter, pour voir finalement leur industrie ancienne détruite, le jour où le chemin de fer sera terminé.

Ils devront bien chercher alors un autre champ d'activité. Mais on peut, dès maintenant, affirmer que ces populations de la région des cataractes, qui depuis l'origine du service jusqu'à ce jour ont gagné plus de dix millions de francs à transporter des charges entre le bas fleuve et le Stanley-Pool, sont aujourd'hui converties au travail. Elles fourniront des bras à l'agriculture quand les transports viendront à leur manquer.

(A continuer.)



Photographie d'un relief au 15,000e des environs de Matadi, construit d'après les levers topographiques des ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer.

MATADI

Les deux photographies que nous reproduisons en face l'une de l'autre permettent de se faire une idée assez nette du point de départ du chemin de fer du Congo. Celle de gauche représente le plan en relief de la gare et de ses environs. Ce relief est construit à l'échelle de 2,000e, tant pour les distances horizontales que pour les hauteurs. Il est réduit par la photographie à l'échelle de 15,000e. Les courbes de niveau qui y figurent sont équidistantes de 5 mètres. Le tracé du chemin de fer y est figuré, ainsi que l'emplacement de la gare, le pier et les différentes constructions qui ont été élevées par l'État et par la Compagnie du chemin de fer pour le logement du personnel blanc et noir. Les maisons d'habitation de l'État sont à proximité de la route des caravanes; celles du chemin de fer sont, au contraire, à proximité de la gare, séparées de celles de l'Etat par un ravin assez profond.

La photographie représentée sur la page de droite montre le panorama qui se déroule devant les yeux d'un spectateur placé sur le petit mamelon situé tout contre la route des caravanes, un peu au delà des bâtiments de l'État. L'impression que le Congo produit est considérable : au fond, le fleuve se termine à la vue par le Chaudron-d'Enfer, sorte de baie circulaire formée par le fleuve bordé en cet endroit de rochers à pic et au fond de laquelle le Congo tourbillonne et coule avec une vitesse très grande.

Les deux éperons de montagne que la rive gauche projette dans le fleuve sont d'abord plus vers le fond, celui d'Underhill, sur lequel on voit un ou deux petits points blancs (sur la photographie à 1 1/2 centimètre du bord de l'eau). Ce sont les maisons des missionnaires de la Baptist missionnary Society, dont le révérend Grenfell, l'explorateur du haut Congo bien connu, est le chef. Le second éperon est celui de Kalakàlla, au pied duquel se trouve établie une factorerie anglaise.

La rive droite du fleuve est également découpée. Les deux rives sont d'ailleurs abruptes et rocheuses.

La photographie de droite présente, vers la droite, à la rive un bateau à vapeur : c'est la *Reine des Belges*, bâtiment de 250 tonnes appartenant aux Compagnies commerciales du Congo. Le pier, qui figure au relief, ne se voit pas sur le panorama : il se trouve un peu en amont de l'emplacement de la *Reine des Belges*.

A partir du bateau, en suivant vers la gauche, les bâtiments que l'on rencontre ensuite sont : au premier plan, l'établissement de l'Etat en deux habitations, toutes deux en bois et élevées au-dessus du sol. En arrière se trouvent les maisons du chemin de fer et plus en arrière encore un grand bâtiment à deux étages, l'hôtel appartenant à la Compagnie des magasins généraux du Congo. Toutes ces dernières constructions sont en fer et bois : les murailles sont formées de plaques en tôles embouties, montées sur des piliers en fonte ou en fer. Les toits sont en tôles ondulées, montées sur une carcasse en bois. Ces maisons comprennent seulement un rez-de-chaussée élevé au-dessus du sol entouré d'une véranda de 2 mètres de largeur.

Matadi et le panorama du Congo jusqu'au Chaudron-d'Enfer. (D'après une photographie de M. Shanu, photographe à Boma.)

L'hôtel est beaucoup plus important. Il comprend un rez-de-chaussée servant de magasin, un premier étage servant de restaurant, salle de café, salle de billard et un second étage comptant quinze chambres à coucher. A tous les étages, des vérandas de 2 mètres permettent de circuler à l'entour du bâtiment, qui comprend en plus grande longueur 48 mètres et en largeur $36^{m}50$. Le montage de toutes ces maisons a été long et dispendieux.

A l'heure actuelle, la population de Matadi peut être évaluée à 275 Européens et 700 à 800 noirs, comprenant les fonctionnaires et les hommes de l'Etat, les missionnaires catholiques et protestants, les ingénieurs, les employés et les ouvriers du chemin de fer, les agents et les travailleurs des factoreries belges, hollandaise, anglaise et portugaise.

Le Congo présente devant Matadi l'aspect d'un lac entouré de tous côtés par de hautes et sauvages montagnes. Sa largeur varie, en cette partie de son cours, de 750 à 1,200 mètres. Il roule ses eaux puissantes à des profondeurs par places insondables et avec une vitesse de 4 à 5 nœuds. Sauf devant Matadi même, où le fleuve est plus tranquille, partout la navigation exige la plus grande attention. Néanmoins, jamais on n'a eu à y déplorer aucun accident.

Un jour, cependant, un steamer de l'État, la *Ville d'Anvers*, faillit s'y perdre.

C'était le soir. Le bateau était amarré à la rive de Vivi, n'ayant à bord qu'un blanc, le mécanicien Eckblom, et un matelot noir. Ils avaient lâché la vapeur. Tout à coup, vers 7 heures, les Européens de la station, réunis à table, entendent le faible sifflet d'un steamer. Croyant à l'arrivée d'un bateau du bas, ils se lèvent et descendent au bord de l'eau, où ils constatent avec stupéfaction que la *Ville d'Anvers* venait de rompre ses amarres et s'en allait à la dérive au milieu des tourbillons du fleuve. Impossible de lui porter secours. A chaque instant, les spectateurs anxieux s'attendaient à voir le bateau, qui tournait sur lui-même comme un tonneau vide, sombrer contre les rochers.

Il n'en fut rien heureusement. Aidé de son noir et réunissant ce qu'il restait de combustible à bord, Eckblom parvint à obtenir une faible pression, arriva à donner tant bien que mal une direction à son bateau, franchit les passes difficiles du Chaudron-d'Enfer et alla s'échouer près de Nokki, à 7 kilomètres en aval de Vivi.

Grâce au sang-froid de son mécanicien, la *Ville d'Anvers* fut sauvée. Elle avait, sans équipage et presque sans vapeur, réussi à traverser les passes très redoutées alors, mais qui aujourd'hui sont franchies, à chaque moment, par les steamers de mer qui remontent de Boma, souvent avec un plein chargement.



LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

III. — CHEZ LES BAYANZI (1)

Entrevue avec Itaka. — Les Bayanzi. — Coiffure et barbe. — Tatouages et peintures.



Un indigène m'offrit en vente un petit hangar que je m'empressai d'acheter et de faire installer et aménager ; quelques heures plus tard, j'avais à ma disposition une cabane de 4 mètres de long sur 2 mètres de large et 1m50 de hauteur. Ce n'était pas luxueux ; mais en Afrique, il ne faut pas se montrer trop difficile. J'avais un abri et, pour le moment, je ne demandais pas autre chose. Je fis placer mes marchandises sous une espèce de tente confectionnée avec les voiles de l'embarcation ; mes hommes construisirent à proximité de ma cabane des huttes provisoires et, le soir du même jour, nous étions tous installés.

Cela se passait le 30 octobre. Le lendemain, je reçus la visite d'un indigène nommé Eloungoubila, qui me déclara être l'assistant d'Itaka et me dit que ce dernier se trouvait sur l'autre rive, à une journée de canot en amont. J'avais donc deviné juste. Je lui répétai ce que j'avais dit la veille, à savoir que j'étais venu de très loin pour voir le chef des Bayanzi et que je lui serais reconnaissant s'il pouvait accélérer le retour de ce dernier. Un léger présent d'étoffes lui prouva que cette reconnaissance se traduirait sous une forme matérielle, et il me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour faire revenir son souverain le plus tôt possible.

Malgré cette promesse, je ne reçus la visite de ce dernier que le 10 novembre, et encore fus-je obligé d'envoyer un canot conduit par des indigènes et transportant deux de mes hommes porteurs d'un présent pour Itaka. Le canot revint au camp le 10 courant avec mes hommes.

J'appris par eux que, dès le lendemain de notre arrivée, le chef de Bolobo avait été prévenu de notre présence, mais que, fidèle au système de temporisation que je vous ai signalé dans les lignes qui précèdent, il avait d'abord voulu consulter les fétiches sur l'avantage qui pourrait en résulter pour lui. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette cérémonie n'est, au fond, qu'une comédie. Itaka me paraît trop intelligent pour ne pas avoir compris immédiatement que l'établissement d'une station sur son territoire aurait pour conséquence de l'enrichir et d'apporter le bien-être dans son pays. Mais par condescendance pour l'esprit de méfiance qui caractérise les populations de cette zone, du moment que les fétiches s'étaient prononcés en notre faveur, — et ici, comme partout, « il est avec le ciel des accommodements », — il pouvait décliner toute responsabilité personnelle.

Je reçus sa visite le jour même de son arrivée. Notre entrevue fut des plus cordiales. Il ne trouva pas assez de paroles aimables pour nous exprimer le plaisir qu'il ressentait de notre venue. Il me dit que je n'avais qu'à choisir dans tout son district le terrain qui me conviendrait le mieux et qu'il se ferait un plaisir de me le concéder.

Il parut stupéfait à la vue de nos outils, des rames du bateau, de notre vaisselle, de nos allumettes et des mille petits riens indispensables à un Européen. Je lui donnai une idée de la puissance de nos armes en tirant dans le fleuve — qui possède en ce point une largeur d'environ 3 kilomètres — quelques coups de revolver, de Winchester et de Martiny-Henri. La longue portée de ce dernier lui causa un étonnement qu'il traduisit par des interjections variées et une mimique des plus expressives. Il savait qu'il existait des hommes à la peau blanche, mais il n'en avait jamais vu. M. Stanley, en effet, ne s'est pas arrêté au Bolobo lors de son grand voyage. On lui avait dit que ces hommes blancs sortaient de l'eau et qu'ils avaient quatre bras et quatre jambes. Il fut tout étonné en constatant que nous étions taillés sur le même modèle que ses congénères.



Physiquement, les Bayanzi ont bonne apparence. En général, la taille est au-dessus de la moyenne et chez quelques-uns elle est beaucoup plus élevée. Le corps bien fait, les jambes nerveuses quoique assez grêles, les épaules larges, le buste bien découpé, les bras sont assez faiblement musclés. La figure, légèrement aplatie, leur donne une physionomie caractéristique, l'angle facial est ouvert, le crâne rond, rarement pointu.

La coiffure est extrêmement soignée et arrangée avec beaucoup de goût. Les cheveux, assez longs, sont séparés en deux nattes par une raie longitudinale descendant du front au cou suivant le plan médian de la tête. Chacune de ces deux parties est subdivisée à son tour en plusieurs autres nattes par des raies perpendiculaires à la première. Toutes ces parties sont tressées de manière à former des dessins variés, mais toujours originaux et dénotant un sens artistique assez prononcé. Deux ou trois de ces nattes sont tressées en forme de cornes qui se projettent en avant au-dessus du front et aux deux tempes.

Tel est le type général dont les dessins de l'ouvrage de M. Stanley donnent une idée assez exacte, mais ici comme

(1) Suite de la lettre commencée dans le numéro précédent, p. 13.

partout, la fantaisie conserve ses droits, et assez souvent les coiffures présentent un aspect tout différent de celui dont je viens de donner une idée. C'est ainsi que j'ai vu quelques femmes dont la tête était complètement rasée des deux côtés et n'avait conservé les cheveux que dans la zone médiane. Ces cheveux relevés en bourrelet fixé au moyen d'huile de palme présentent à l'œil l'apparence des cimiers qui surmontaient jadis le casque de nos pompiers.

Chez les Bayanzi, la barbe est rare et clairsemée et les chefs seuls la portent au menton, elle est généralement alors tressée; sauf cette exception en faveur des membres des familles souveraines, tous les Bayanzi, hommes et femmes, s'épilent complètement la face, cils et sourcils compris. Est-ce par coquetterie ou par mesure de propreté?...

Ce qui chez les Bayanzi est aussi caractéristique que la coiffure, ce sont les tatouages. Tandis que les Bateké se découpent longitudinalement les joues par des stries parallèles descendant des tempes vers la bouche, les indigènes dont je m'occupe se tatouent de préférence le front. Ils pratiquent, parallèlement à la ligne des yeux, une ou deux rangées d'incisions en forme de croix, incisions dans lesquelles ils introduisent un liquide corrosif qui a pour effet de boursoufler la peau. Quelquefois, ces incisions se continuent sur les tempes, jusqu'un peu en dessous des yeux. D'autres fois, une troisième rangée perpendiculaire aux deux premières descend de la naissance des cheveux, suivant le plan médian de la tête, et se prolonge jusqu'à l'extrémité du nez. Parfois aussi, chez les femmes surtout, le buste est orné d'une façon analogue. Plusieurs rangées d'incisions de formes variées s'étendent de la naissance de la gorge jusqu'au bas-ventre, et projettent latéralement des branches qui contournent les seins.



Troupeau d'hippopotames dans les papyrus.

Quant aux peintures, elles sont exclusivement réservées aux hommes. Ici, la fantaisie se donne libre carrière. Tantôt des lignes multicolores, bleues, jaunes, rouges, blanches, courent le long des bras à la façon des passe-poils qui ornaient, jadis, les « kourka » de nos lanciers, et viennent se rejoindre sur le dos en formant des arabesques de dessins variés. Tantôt la poitrine est sillonnée par des lignes analogues s'étendant sur toute la hauteur du torse et projetant latéralement des embranchements, qui rappellent les brandebourgs de nos uniformes contemporains. Quelquefois aussi, des cercles concentriques, de couleurs différentes, s'épanouissent au creux de l'estomac ou entre les mamelles et font ressembler leur buste à des cibles pour carabines Flobert.

L'ensemble de ces décorations multicolores, toujours exécutées avec infiniment de goût, ressort fort bien sur le fond bronzé de la peau et donne à tous ces corps à demi nus une physionomie *sui generis*. L'ornementation de la figure est l'objet de soins particuliers. Dans les circonstances ordinaires, ils se bornent à recouvrir les paupières de l'un ou de l'autre de leurs yeux d'une couche de couleur blanche, faisant de loin l'effet d'un monocle à large garniture d'argent. Mais dans certains cas particuliers : mort d'un chef, départ pour la guerre, première visite aux blancs, etc., la face est couverte de dessins multiples, aux couleurs variées, exécutés avec autant de finesse que de sentiment artistique.

Les femmes, comme je le disais plus haut, ne recourent pas à l'emploi des peintures; très souvent cependant, elles s'enduisent le corps tout entier d'une teinte rouge uniforme obtenue par l'infusion de l'écorce de certains arbres.

(*A continuer.*) Cap. Hanssens.

LES FÉTICHES

Les fétiches sont vénérés par toutes les tribus du bas Congo. Par contre, l'on trouve très peu d'idoles dans le haut, où l'on vénère un être suprême non personnifié, mais où les noirs n'ont guère d'idoles proprement dites. Dans le bas, le nombre de celles-ci est considérable.


N'Kodia, le dieu de la Victoire.
D'après un dessin de M. Léon Ledru, de Liége.)

L'être suprême, le grand fétiche, le tout-puissant, c'est le N'Zambi. C'est le créateur, qui préside de loin aux actes des mortels. Il réside au-dessus des nuages, où il est invisible pour les hommes et d'où il crée les autres fétiches, mais il ne s'occupe pas de la vie journalière des créatures. Les noirs, estimant qu'en l'adorant il n'y a rien à gagner, ne s'en préoccupent pas. Il n'y a donc pas de culte spécial pour lui.

Le nombre des sous-fétiches est considérable; il y en a un pour chaque maladie, pour chaque acte important de la vie, pour la paix, pour la guerre. Parmi ceux-ci, le plus puissant est Fankita, dont le nom est vénéré comme celui du dieu de vérité. Les Inkimbas dont nous avons parlé dans notre premier numéro se consacrent spécialement au culte de ce fétiche. Mpodi est la déesse qui préside aux naissances, N'Kodia est le dieu de la victoire, N'Kaundi celui de la médecine. Les sacrifices ne sont pas sanglants : on ne sacrifie pas d'hommes dans le bas Congo.

Le fétiche N'Kisi est le mauvais fétiche, le « diable ». Il fait mourir l'homme, car, dans l'esprit des noirs, l'homme ne meurt jamais de mort naturelle. N'Kisi a un féticheur, auquel on s'adresse pour conjurer le mal que l'on craint. Lors de la naissance d'un enfant, il se promène autour de la case du nouveau-né, afin d'empêcher le mauvais esprit de prendre possession de l'âme de l'enfant.

En cas de crime, de vol ou de mort d'une personne, le féticheur consulte le fétiche pour connaître le coupable. Il se couvre la tête de feuilles, tient dans la main droite toute sorte d'oripeaux et sous la main gauche un sac contenant un bec d'aigle, des griffes de chacal, de la terre, des loques. Il danse autour du fétiche et finit toujours par désigner comme coupable un homme notable, qui le corrompra à force de présents.

Ordinairement, c'est toujours au féticheur qu'il faut s'adresser quand on désire obtenir quelque chose de l'idole : le prêtre s'abreuve alors de vin de palme, s'enivre, danse autour du fétiche en poussant de grands cris, bat l'idole pour la faire parler, puis il prête l'oreille et finit enfin par prononcer l'oracle.

Toujours, du reste, le féticheur est payé par celui qui implore une faveur de la divinité. Plus l'offrande est élevée, plus puissants sont les moyens magiques qu'il emploie pour forcer l'idole à accorder ce qu'il désire : si elle ne s'exécute pas assez vite, il va jusqu'à la menacer de son couteau.

Les idoles sont grossièrement sculptées dans un bloc de bois souvent à peine équarri; ils représentent un homme, une femme ou un animal monstrueux. Depuis l'arrivée des Européens, certaines d'entre elles représentent des blancs; on en a trouvé qui étaient des caricatures fort bien faites de personnes connues.

Les indigènes du bas Congo affublent leurs fétiches de lambeaux d'étoffes, de morceaux de cuivre ou de fer, de morceaux de miroir ou de porcelaine voyante. Quand ils désirent en obtenir quelque chose, ils y enfoncent un clou pour que la sensation lui rappelle la demande et qu'il n'oublie pas la prière qui lui a été adressée. Maintes idoles révèlent un certain sentiment artistique; un grand nombre d'entre elles sont franchement obscènes.

Outre les dieux de la tribu, qui ont leur case spéciale, chaque case indigène a ses dieux lares, protecteurs du foyer, et chaque individu porte sur lui des fétiches ou porte-bonheur. Quand le dieu lare tarde à accorder ce qu'on lui demande, on le bat, ou on l'immerge, ou on le jette dans la brousse, jusqu'à ce qu'il se soit montré plus accommodant : alors on le réintègre dans le foyer domestique.



PAUL NÈVE

Né à la Hulpe, le 19 décembre 1851. Sorti premier de l'École des mines de l'Université de Louvain en 1877. Ingénieur provincial à Termonde.

S'embarque pour le Congo au service du Comité d'études du haut Congo en qualité d'ingénieur-mécanicien, en juillet 1880. Fait le service de mécanicien à bord de l'*En Avant*, entre Isanghila et Manyanga. Meurt à Isanghila, le 17 juin 1881.



Les voyageurs qui, dans un temps prochain, franchiront en un confortable sleeping-car traîné par la locomotive, la terrible région des chutes du Congo, auront à se souvenir de ceux qui, les premiers, avec un courage sans égal, se dévouèrent à ouvrir la route à travers ce pays barbare.

C'était en 1880-81. Stanley les conduisait. La troupe, partie de Vivi, remontait, en la serrant de près, la rive gauche du fleuve. Elle allait lentement, par les marais, par les torrents coulant au fond des vallées, franchissant aux endroits guéables les rivières sans pont, se frayant une route à la mine, à travers le roc, à la hache, à travers la forêt.

Elle traînait à sa suite des chariots sur lesquels étaient chargés trois bateaux à vapeur, des maisons démontées, un mobilier, des ustensiles, des outils, des approvisionnements, des objets d'équipement, des marchandises d'échange.

Effroyable labeur que cette marche sous le soleil d'Afrique, dans l'atmosphère mortelle des moites vallées, ou que cette incessante ascension de pentes abruptes suivie d'incessantes descentes de rampes glissantes.

A chaque moment, les bras manquaient pour traîner les véhicules et aussi les chefs pour leur direction. Stanley lui-même, à un moment, fut comme terrassé. Autour de lui, ses adjoints tombaient les uns après les autres. A Bruxelles, c'était avec anxiété qu'on ouvrait chaque courrier arrivant d'Afrique... Et chaque fois l'on enregistrait de nouvelles pertes. Mais, malgré tout, en dépit de la fièvre, de la mort, des désertions, en Afrique, la colonne héroïque avançait.

Isanghila est fondé en février 1881. Flamini, le mécanicien, se met à l'œuvre. Le steamer *le Royal*, remonté, est lancé et navigue bientôt sur le fleuve, qui en amont est relativement paisible, mais qui en aval se resserre et se rue tout d'une volée par-dessus une barrière de rocs aigus, pour aller tourbillonner, en dix cascades successives, jusqu'au pied de Vivi et de Matadi.

C'est à ce moment que Paul Nève arrive rejoindre Stanley, avec les lieutenants Valcke, Braconnier et Harou. Il appareille aussitôt l'*En Avant* et, avec les deux bateaux, la troupe s'aventure dans les rapides.

On a peine à s'imaginer le frêle garçon, aux cheveux blonds, aux yeux bleus et doux que montre notre gravure, se transformant par pur dévouement en mécanicien de bateau, attentif à la chaudière de sa mince embarcation, perdu au sein des grandes lignes de cette nature géante et dramatique, luttant impassible contre les eaux rugissantes et finalement franchissant victorieux les défilés où le Congo sauvage resserré roule ses flots impétueux.

Manyanga fut fondé le 1er mai suivant. On était à moitié de la route. Au delà, d'autres difficultés s'annonçaient : elles furent vaincues avec la même audace et la même ténacité.

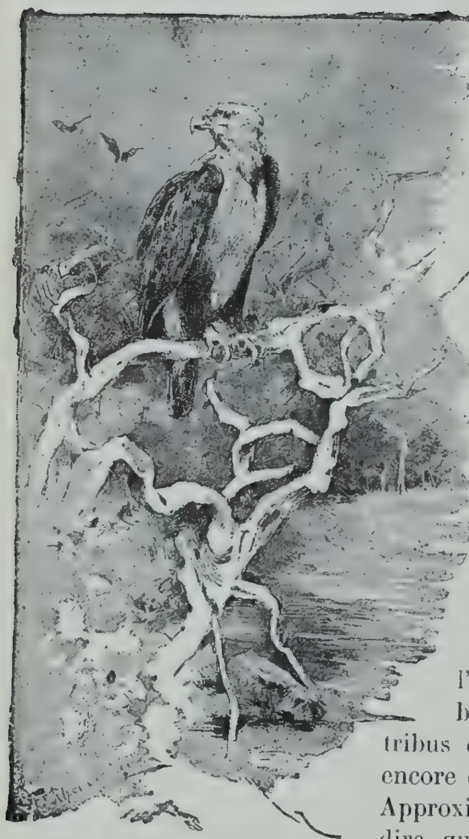
Quels travaux mémorables!... Stanley réussit, mais par quel dévouement ne fut-il pas servi?... C'était l'époque héroïque. La grandeur de la lutte soutenait seule, à ce moment déjà lointain, le courage de ces pionniers modestes. Que savaient-ils de l'avenir réservé à leur travail?... Il ne s'agissait alors ni de lucratives places à occuper, ni de fonctions honorifiques à conquérir. Aucun des adjoints de Stanley ne savait qu'il travaillait à la fondation d'un empire et que, de la réussite de cette entreprise hardie, allait dépendre la conquête de l'Afrique par l'Europe, l'ouverture du continent mystérieux à l'influence de la race blanche.

Mais pour atteindre le but de lui seul connu, Stanley obtint spontanément le dévouement sans bornes de quelques natures d'élite, généreuses et fines. Paul Nève fut de celles-là. Il donna sans compter, avec conviction, tout ce qu'il possédait d'ardeur et de connaissances. Il donna trop, car il tomba, terrassé par la puissance du chaos infernal qu'il n'avait pas hésité à affronter.

Il repose à Isanghila, au bord de la route construite par Stanley, non loin de la rive de ce fleuve sauvage que, l'un des premiers, jeune et grêle, mais instruit et enthousiaste, il a dompté par la vapeur.

LA NATION DES NIAM-NIAM

(A-SANDÉ)



Le capitaine Van Gèle qui vient de rentrer en Belgique après avoir accompli, dans le bassin des rivières Oubangi, Mbomou et Ouellé, toute une série de brillantes explorations, a pris contact avec quelques spécimens de nègres appartenant à la nation désignée par les Soudanais sous le nom de Niam-Niam et dont le nom indigène est A-Sandé.

Jusqu'à ce jour, l'immense région habitée par les différentes tribus de cette nation n'est encore connue qu'en partie. Approximativement, on peut dire que la ligne de faîte, entre le bassin du Nil au nord et du Congo au sud, forme la ligne médiane de leur pays. A l'est, une de leurs tribus, celle des Makkraka ou Idio, habite à peu de distance du Nil; à l'ouest, ils s'étendent jusqu'au cours supérieur du Mbomou, où leur territoire confine avec celui des Sakara. Vers le sud, ils touchent à l'Ouellé.

Les Niam-Niam sont ce peuple étrange dont les premiers voyageurs au Soudan révélèrent l'existence en l'entourant de légendes et de mystères. Ce sont ces fameux *hommes à queue*, dans lesquels certains savants voulurent aussitôt voir le trait d'union, enfin retrouvé, entre l'homme et le singe, et dont les Soudanais et les Nubiens, à la vive imagination, mêlaient le nom à toutes les histoires de sauvagerie et de diablerie qu'ils inventaient. Le nom de Niam-Niam, sous lequel nous les connaissons, est emprunté au vocabulaire des Denka : il signifie *grands mangeurs*, allusion manifeste au cannibalisme des gens qu'il désigne.



« L'aspect des vrais Niam-Niam, dit le docteur Schweinfurth, qui est le premier qui les ait fait connaître d'une manière scientifique, est ce qu'il y a de plus saisissant. Quand on se trouve pour la première fois au milieu de ce peuple sauvage, il faut bien en convenir, tout ce qu'on a vu dans la province du Ghâzal semble terne et dénué d'intérêt.

« L'étranger qui les contemple retrouve dans ces enfants de l'Afrique indomptés tous les attributs de la sauvagerie la plus effrénée qu'ait pu invoquer une imagination ardente. J'ai vu les Bisharmis et d'autres Bédouins des déserts de Nubie; j'ai contemplé avec admiration les Abyssiniens en costume de guerre; je suis resté muet de surprise en face des cavaliers Bagharas; mais nulle part, en Afrique, je n'ai rencontré un peuple dont chaque attitude, chaque mouvement, révélât, au même degré, le caractère belliqueux, l'habitude des hasards de la guerre ou de la chasse; tous les autres manquent de cette aisance, je pourrais dire de cette grâce dramatique qui caractérise tous les mouvements des guerriers de ce pays. »

Cette opinion est aussi celle du capitaine Van Gèle. Lorsque l'explorateur belge visita pour la première fois Bangasso, le grand chef des Sakaras, il fut reçu par lui en grande solennité : environ deux mille guerriers étaient sous les armes sur la place de la résidence.

« Au centre de la place, écrit Van Gèle, et faisant face à la demeure royale, était rangée une ligne de trente soldats armés de fusils, habillés comme des Soudanais et tirant des salves. Ces hommes sont des Sandés, appelés Niam-Niam par les Soudanais. Ils ont une allure fière, des figures intelligentes et m'ont semblé très dévoués à Bangasso. Je crois que ce sont des transfuges. Le chef leur donne une femme et un esclave, mais pas de solde; ils ont une part de la chasse; ils ne font que le service des armes. »



Les Niam-Niam peuvent être considérés à la fois comme un peuple chasseur et comme un peuple agricole. Ce sont, comme presque toujours en Afrique, les femmes qui s'occupent d'agriculture. Celle-ci ne demande, du reste, pas beaucoup de peine, la richesse extraordinaire du sol, dont la fertilité, dans un grand nombre de districts, est sans égale, contribuant à rendre le travail extrêmement facile.

Quant au bétail, il est pour ainsi dire inconnu; on ne connaît les vaches, les chèvres et les moutons, que pour en avoir entendu parler. Comme, d'autre part, le comble des jouissances terrestres pour un Niam-Niam, c'est de manger de la viande, quelle qu'elle soit, tout le monde est chasseur et aussi quelque peu cannibale. *De la viande! de la viande!* tel est leur cri de ralliement dans toutes leurs campagnes.

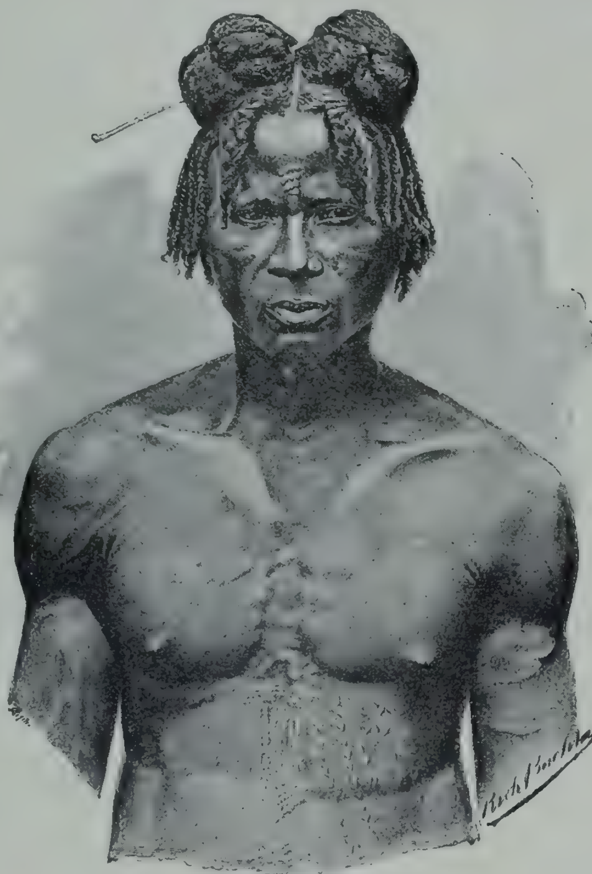
Les Niam-Niam ont une véritable caste noble, descendant d'anciens chefs, qui a certains privilèges et dont les usages exigent l'avis préalable en des circonstances importantes. L'autorité absolue du chef est, de cette façon, tant soit peu tempérée. Les tribus de l'Ouest ont très bien résisté aux mahométans; celles de l'Est n'ont pu opposer de barrière à leur infiltration.

Parmi ces derniers, les plus notables sont les Bombé et les Makkrakas ou mangeurs d'hommes. A la suite de guerres et de dissensions intestines, ces peuplades ont émigré vers les affluents sud-occidentaux du Nil et ceux du Kibali-Ouellé. Les premiers habitent le bassin du Dongu; les seconds, les confins occidentaux de l'ancienne province d'Émin.

Les Bombé sont peut-être les plus beaux des A-Sandé. Ils se proclament eux-mêmes les aristocrates de cette nation. Jadis, ils luttèrent d'une façon incessante contre l'invasion des soldats égyptiens qui finirent par les rejeter dans le « figesch », dans la brousse. D'un tempérament artistique, ces nègres ont de véritables notions esthétiques. Ils raffolent des objets en couleur rouge et se teignent la peau de cette couleur. Leurs boucliers sont superbement tressés et leurs lances fort bien fabriquées et gravées. Ils ont de curieuses armes de jet, qu'ils appellent *pingàh*. Ce sont des couteaux à plusieurs branches découpées en folioles et qu'ils lancent avec une grande adresse.

Ils se fabriquent des étoffes avec l'écorce de l'urostigma et se découpent, dans des fourrures d'animaux, des manteaux bariolés. Leurs huttes sont drapées intérieurement avec des étoffes et des peaux d'animaux et illustrées de dessins.

Les femmes ont des tabliers d'herbes retenues par une ceinture de peaux. Elles sont très amateurs de grosses perles bleues et se mettent autour des bras et des jambes des anneaux de fer. Bien que peu vêtues, elles sont chastes, et se dérobent dès qu'elles rencontrent un étranger.



Nègre niam-niam.
(D'après une photographie du Dr Robert Buchta.)

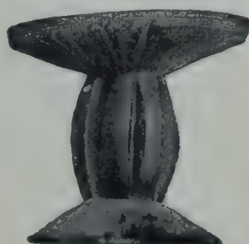
Les Niam-Niam ont été accusés de cannibalisme par tous les gens auxquels le fait de leur existence était connu. Plus personne ne cherche aujourd'hui à les en disculper; cependant il convient d'ajouter que l'horrible coutume n'est pas générale, que les voyageurs ont rencontré des chefs niamniam qui éprouvaient une répulsion indicible à l'idée de manger de la viande humaine. Par contre, d'autres chefs ne se font aucun scrupule de leur odieux penchant. Ils s'avouent anthropophages à tout prix, sans réserve et en toutes circonstances. Ils se parent avec ostentation de colliers faits des dents de leurs victimes, et ils mêlent à leurs trophées de chasse les crânes des malheureux dont ils se sont nourris.

Les Niam-Niam n'ont pas d'unité nationale. Dans la seule partie de leur territoire qu'il a traversée au nord de Tangasi, le docteur Schweinfurth a compté trente-neuf chefs indépendants. Le docteur Junker en a visité un plus grand nombre encore dans ses tournées sur les deux rives de l'Ouellé. Ndorouma et Sémio, chez qui l'explorateur établit des stations pour servir de base à ses opérations, sont deux chefs renommés du bassin libre du Mbomo; Bakangaï et Kanna, qui habitent le bassin du Bomokandi, dans les limites de l'État du Congo, sont les deux plus puissants princes qu'il ait rencontrés dans ses voyages en Afrique.

On ne trouve pas de villes ni de grands villages dans ces pays. Les huttes, groupées en petits hameaux, sont dispersées çà et là dans les districts habités, lesquels sont séparés les uns des autres par des solitudes plus ou moins étendues, couvertes de forêts vierges et de savanes, domaines d'innombrables troupes d'éléphants et d'antilopes. Le pays est pittoresque. Dans les vallées où, sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité, se développe une végétation luxuriante, le coup d'œil est souvent féerique.

Sous le rapport du climat, le pays est meilleur que l'Inde et que Java, dit M. Bohndorf. Lorsque le confort y aura été introduit au même degré que dans les colonies anglaises et hollandaises, la mortalité des blancs, d'après ce voyageur, y sera beaucoup moindre.

Quant à la sécurité, elle y est beaucoup plus grande que dans la plupart des régions situées plus au nord. Avec du tact et de l'habileté, un Européen peut s'y promener en toute sécurité. A l'exception de quelques petites excursions pour lesquelles le docteur Junker obtint une escorte, soit de Gessi-Pacha, soit de trafiquants soudanais, il fit tous ses voyages accompagné seulement de quelques boys et de quelques porteurs. Mais, avant d'entrer dans le territoire d'un chef, il ne manquait jamais de lui envoyer des messagers, afin de le renseigner sur son compte et sur ses intentions pacifiques. Ces messagers gagnaient facilement la faveur du prince à l'aide de quelques présents et obtenaient pour le blanc l'entrée du territoire ainsi que des guides.



Escabeau des Niam-Niam.

Le chemin de fer du Congo. — Le premier pont de la ligne, à la sortie de la gare de Matadi.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LES PONTS DE LA LIGNE



La construction de la voie ferrée de Matadi au Stanley-Pool ne comporte pas de travaux d'art d'une très grande difficulté : pas de tunnel, à peine dans la première partie deux ou trois tranchées profondes.

Quant aux ponts, bien que le tracé de la voie coupe perpendiculairement les vallées des affluents du Congo, les ouvrages d'art à exécuter pour la traversée des cours d'eau ne dépassent pas, à quelques exceptions près, 25 mètres d'ouverture. Les seules rivières d'une importance un peu considérable que l'on rencontre sont :

1° La Mposo, pont de 60 mètres en trois travées;

2° Le ravin de la Chûte, pont de 40 mètres;

3° La Mkibueza, pont de 30 mètres;

4° La Mia, pont de 30 mètres;

5° La Loufou, pont de 30 mètres;

6° Le Quillou, pont de 50 mètres;

7° La Ngongo, pont de 100 mètres en six travées;

Enfin, 8° l'Inkissi, pont de 120 mètres, subdivisé en sept travées et qui se trouve être ainsi l'ouvrage d'art le plus considérable de la ligne.

Tous les ouvrages prévus pour la traversée des rivières et des ravins sont à superstructure métallique. Ils sont construits dans les établissements métallurgiques de Belgique et expédiés au Congo, où des monteurs européens aidés d'artisans et de manœuvres noirs procèdent à leur remontage sur place.

Par économie de temps, de main-d'œuvre et d'argent, on a pris pour principe, dans la construction du chemin de fer, de remplacer les maçonneries par l'emploi du fer et de l'acier chaque fois que les circonstances le permettront. Les aqueducs eux-mêmes sont en tôle d'acier; leur transport à pied d'œuvre et leur pose se font avec la plus grande facilité.

Pour permettre la traversée des rivières et des ravins avant l'établissement des ponts, la Compagnie emploie des passerelles démontables en acier du système Eiffel, dont le montage et le démontage s'exécutent rapidement et qui sont aisément transportables. La gravure de cette page représente un pont provisoire de ce genre, de 10 mètres de portée, qui avait été jeté sur le ravin situé à quelques centaines de mètres de la gare de Matadi; il a été remplacé depuis par le pont definitif.



Village bayanzi. — Indigènes de Bousindi rassemblés à la rive du Congo (1). (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

IV. — LES BAYANZI

Costume. — Armement. — Polygamie. — Funérailles. — Sacrifices humains. — Organisation politique. — Travaux agricoles.

Le costume des Bayanzi est des plus élémentaires. Il se compose, chez les femmes comme chez les hommes, uniquement d'un « pagne » ou pièce d'étoffe indigène enroulée autour des reins et descendant jusqu'aux genoux. Le jour où il fait froid et le soir, les « gens à l'aise » portent en outre une pièce d'étoffe de même espèce, qu'ils drapent autour du buste et qu'ils ont soin de déposer dès que la température s'élève. L'étoffe indigène est quelquefois remplacée, chez les coquets, par une étoffe commune achetée chez les Basombo, teinte en rouge sale au moyen d'une écorce d'arbre et bordée d'une mince bandelette en drap rouge.

Les ornements sont de deux espèces : les bijoux et les peintures. En fait de bijoux, les hommes se bornent à porter aux poignets et à la cheville, un simple anneau de laiton formé par un tronçon de « mitakou » enroulé autour de la naissance du bras ou de la jambe. Quelques-uns — mais ils ne sont pas nombreux — ont autour du cou une baguette de fil de fer dont les extrémités sont réunies et fixées par des soies d'éléphant enroulées de manière à former bourrelet. Cela leur sert à la fois d'ornement et de fétiche. Les chefs principaux, Ibaka, Moukouala, etc., portent en sautoir, d'une épaule à la hanche opposée, un saucisson de drap bleu (blue saved list) auquel ils attachent, au moyen de fibres de palmier, de petites calebasses, des gourdes minuscules et autres fétiches qui doivent les garantir de tous les maux qu'ils redoutent.

Chez les femmes, les bijoux ont plus d'importance. Les simples anneaux portés par leurs seigneurs et maîtres se transforment pour elles en larges bracelets de laiton couverts de ciselures d'un dessin primitif mais assez artistement

(1) Le village de Bousindi est situé sur la rive gauche du Congo, un peu en aval du confluent de l'Oubangi. Les indigènes qui l'habitent, au nombre de 800, appartiennent à la nation des Bayanzi. Ils s'occupent du trafic d'ivoire et possèdent des troupeaux de moutons et de chèvres qu'ils vendent aux steamers qui viennent se ravitailler chez eux.

exécuté et en jambières du même métal montant quelquefois jusqu'à mi-jambe et rappelant, à distance, des fragments des armures défensives de nos anciens chevaliers. Quelques-unes — les plus hupées — portent autour du cou des colliers immenses de cuivre massif, dont le poids atteint parfois jusque 20 ou 25 livres. Ces carcans, qui reposent à la naissance des épaules, semblent ne pas trop les gêner, et elles se montrent très fières d'un ornement dont l'aspect seul effrayerait nos belles dames d'Europe.



L'armement des Bayanzi est exclusivement offensif. Il se compose de fusils à silex, de lances, de javelots et de couteaux. Quelquefois aussi, mais rarement, on rencontre des arcs et des flèches qui sont plus particulièrement employés pour la chasse.

Les fusils ou plutôt les mousquetons proviennent des Basombo et sont remis comme cadeaux lors des achats d'ivoire. Les Bayanzi ornent ces armes de bandelettes de laiton qu'ils se procurent en aplatissant les « mitakous » qu'ils reçoivent en payement et de petits clous à large tête de cuivre disposés de manière à former des dessins variés. Cette ornementation alourdit considérablement le poids de l'arme et c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer la prédilection qu'ils montrent pour les petits fusils.

Les Bayanzi, quoique très pacifiques au fond, affectent des allures de farouches guerriers, et jusqu'à présent j'ai rarement vu un indigène de cette tribu qui ne fût porteur soit d'une lance ou d'un javelot, soit d'un couteau et quelquefois des deux à la fois. Leurs armes semblent faire partie intégrante de leur personne; ils s'en munissent dans les circonstances les plus communes et les plus intimes de l'existence et je les soupçonne fortement de ne pas même s'en séparer la nuit.

Puisque je viens de parler des allures de matamore de mes voisins, qu'il me soit permis de dire un mot de leur caractère. A coup sûr, il peut paraître présomptueux de les apprécier à ce point de vue, après un court séjour de quelques semaines dans leur pays. Je me borne donc à consigner ici, sous toutes réserves, le résultat de mes observations. A mon avis, le Bayanzi est bavard, fanfaron, paresseux et lâche. Dans les échanges, il est rusé et fait preuve d'une mauvaise foi insigne; il est d'une rapacité écœurante, il n'a pas la moindre idée de la dignité personnelle et, tous à l'envi, depuis le souverain jusqu'au dernier esclave, nous importunent journellement pour nous extorquer qui une brasse d'étoffe, qui une couple de « mitakous ».

Cette rapacité s'étale surtout au grand jour dans la façon dont les chefs reçoivent les présents que je leur donne en échange de la chèvre ou des bananes qu'ils m'ont apportées. Jusqu'à présent, je n'en ai trouvé qu'un seul qui se soit montré satisfait de mon cadeau : c'est Ibaka, envers lequel je me suis, il est vrai, montré très généreux en sa qualité de propriétaire du terrain sur lequel j'ai élevé la station. Tous les autres sans exception, après avoir fait déplier complètement les pièces d'étoffe que je leur avais données et après avoir supputé cyniquement combien cela faisait de « achinas » (mesure de 4 brasses), m'ont invariablement répondu que ce n'était pas assez et qu'il leur en fallait davantage. Notez qu'ils ne formulaient pas une demande, mais bien l'expression de leur volonté. L'un d'eux, Moubanga, le chef supérieur des villages en amont de la station, est allé jusqu'à dire qu'il ne remettrait plus les pieds chez moi, attendu qu'il ne recevait pas, à chacune de ses visites, une ou plusieurs pièces d'étoffe. J'ajoute que ce même Moubanga avait reçu, lors de sa première visite, un cadeau d'une valeur de 300 mitakous au moins et que jamais il ne m'a rien apporté. Vous comprendrez ce qu'il faut de patience dans les rapports d'affaires avec des gens de cette espèce.



De même que chez le Batekés, les Bakongo, les Babouendé et autres tribus du bas Congo, la polygamie se pratique sur une large échelle chez les Bayanzi. Chaque fois qu'un Bayanzi est en état de le faire, il s'achète une esclave nouvelle qui devient sa femme. Les fils issus du mariage accroissent un jour le nombre des guerriers du père. Les filles seront vendues comme épouses à quelque riche voisin.

Il va sans dire que dans les familles ainsi constituées, les sentiments affectueux brillent par leur absence. Le père ne s'occupe de ses enfants qu'à partir du moment où ils peuvent lui rapporter quelque chose. Jusque-là, il ne s'y intéresse que fort superficiellement. Ibaka, que j'interrogeais dernièrement sur le chiffre de sa progéniture, me répondit, sans paraître gêné le moins du monde, qu'il ne se rappelait pas exactement s'il possédait 30 ou 40 rejetons !... La mère, elle, soigne son petit par instinct absolument comme chez les animaux et s'en désintéresse complètement aussitôt qu'il parvient à marcher seul. Les soins qu'elle lui donne pendant les premiers mois qui suivent sa naissance ne constituent d'ailleurs pas une bien lourde charge pour elle.

Les enfants ne sont guère douillets ici; leur toilette ne comporte que ce que la nature a eu soin de leur procurer et les mesures de propreté sont totalement inconnues. Quand la mère se transporte d'un endroit à un autre, elle campe son rejeton à califourchon sur le dos ou sur l'une de ses hanches, et le fixe dans cette position au moyen d'une pièce d'étoffe enroulée autour des deux corps et ne laissant dépasser que la tête de l'enfant. Rien de plus drôle que de voir une femme pagayant à bord d'un canot dans cet accoutrement : la tête du petit suit tous les mouvements du corps de la mère, oscillant d'avant en arrière ou de droite à gauche, à la façon d'un balancier de pendule. Une telle situation imposée à nos enfants d'Europe leur ferait pousser des cris aigus et donnerait lieu à une musique des moins harmonieuses. Ici, les jeunes Bayanzi ne paraissent pas s'apercevoir de l'incommodité de leur position et semblent goûter les douceurs d'une béatitude parfaite.



La mort d'un Bayanzi riche ou jouissant d'une certaine autorité donne lieu à une série de cérémonies très intéressantes à observer. Dès que le défunt a rendu le dernier soupir, le corps est lavé complètement — ce qui ne lui était peut-être jamais arrivé de son vivant. La figure est ensuite couverte de peintures fantaisistes, les jambes sont repliées de manière à faire monter les genoux le plus haut possible et fixées dans cette position par des ligatures en écorce d'arbre ou en étoffe indigène. Le corps est alors enroulé dans les plus riches étoffes délaissées par le défunt et présente après cette opération l'aspect d'un vaste manchon multicolore, aussi large que haut, surmonté d'une tête bariolée dont les yeux ternes sont largement ouverts.

Ainsi fagotté, le corps est exposé devant la hutte habitée avant le décès ; et pendant huit ou dix jours, les indigènes du village et ceux des villages voisins viennent exécuter autour du cadavre des danses funèbres accompagnées de chants, de roulements de tambour et de coups de fusil. Ce charivari commence au lever du soleil, dure toute la journée et se prolonge parfois bien avant dans la nuit. Le « *malafou* » circule à pleines jarres et les danseurs ne se retirent que lorsqu'ils sont épuisés par la fatigue ou ivres-morts. Les mêmes scènes recommencent le lendemain et les jours suivants, jusqu'au moment où la décomposition du cadavre est avancée au point d'infecter les environs.

On procède alors à l'enterrement. Un trou est creusé aux abords de la case du défunt et le corps y est déposé avec toutes les étoffes dont il a été entouré dès le jour du décès. Dans l'esprit des indigènes, ces étoffes sont destinées à assurer le bien-être de celui qui n'est plus pendant le grand voyage qu'il vient d'entreprendre. Il en résulte que plus le défunt était riche et puissant, plus son bagage d'outre-tombe est volumineux. Ne doit-il pas soutenir son rang dans l'autre monde?...



Malheureusement, cette même idée donne lieu à la pratique barbare de sacrifices humains. De même qu'on approvisionne le défunt des richesses nécessaires à sa subsistance, de même on croit indispensable de le faire accompagner de quelques-unes de ses femmes et de plusieurs esclaves pour le servir. De son vivant, il ne se déplaçait jamais sans se faire escorter de ses épouses favorites et de serviteurs. Peut-on le condamner à se passer de leurs soins dans tout le pays inconnu où il vient de pénétrer?... Partant de là, on égorge sur sa tombe un nombre de femmes et d'esclaves proportionné à sa richesse et à sa puissance.

Mpoki, le chef du village de Manga (en aval de la station), étant mort dernièrement, Ibaka vint me dire d'un ton de dédain : « Mpoki était un pauvre diable : on n'a tué que deux de ses femmes et deux esclaves ! »

Les cadavres des femmes sont déposés en travers au fond de la fosse et servent d'assise pour le corps du défunt; quant aux esclaves, on les enfouit pêle-mêle, après leur avoir, au préalable, coupé la tête que l'on place — comme ornement (?!) sur le faîte du toit de la case habitée jadis par leur maître.



L'organisation politique des Bayanzi est des plus simples. La réunion d'un nombre quelconque de familles habitant des cases agglomérées constitue un village ayant à sa tête un chef ou *Mfoumou* jouissant d'une autorité absolue. Dans les villages de nouvelle formation, le commandement est confié au plus riche. Il n'est pas rare de voir un ancien esclave investi du pouvoir suprême, témoin Nga Liema de Kintamo. Ce dernier est Batéké, il est vrai ; mais chez les Bayanzi, le système est identique.

Il n'existe pas de règle absolue pour la transmission du pouvoir après la mort du chef : tantôt c'est son fils qui remplace celui-ci, tantôt son neveu (le fils de sa sœur); cela dépend un peu des instructions du défunt et de l'influence qu'il a laissé prendre de son vivant à tel ou tel membre de sa famille. Quand l'héritier désigné est mineur, la régence est exercée par un habitant notable du village, et pour peu que l'agglomération soit importante et le régent ambitieux, il n'est pas rare de voir ce dernier s'attribuer définitivement une partie du village dont il se constitue le chef définitif, ne laissant à son pupille que la fraction la moins importante de l'agglomération. C'est ainsi qu'Ibaka, qui avait été nommé régent par le père de Linguendge et désigné pour exercer le pouvoir jusqu'à la majorité de ce dernier, a scindé en deux parties le village de Mampoulenge et est devenu le souverain de l'une d'elles. Ibaka n'est donc qu'un usurpateur, et il n'est pas le seul dans le pays. Le mineur dépossédé accepte généralement la situation qui lui est faite par la mauvaise foi de son tuteur. Mais plus tard, s'il parvient à s'enrichir et à augmenter le nombre de ses guerriers, il cherche à reprendre par la force la fraction d'autorité qui lui a été enlevée ; et cela donne lieu à des guerres civiles qui se prolongent jusqu'à ce que l'un des deux compétiteurs soit obligé de se soumettre.

Je viens de dire que l'autorité des chefs est absolue ; elle a comme sanction le droit de vie ou de mort dont les roitelets de ce pays font usage à tort et à travers. L'existence d'un esclave — et la plupart des sujets le sont — compte pour peu de chose et, pour le moindre délit, on lui coupe le cou.



J'avoue que, sous le rapport de la religion, je ne suis pas encore parvenu à me procurer des renseignements positifs et détaillés. Tout ce que je sais, c'est que la religion des Bayanzi consiste en un grossier fétichisme qui les amène à donner des vertus surnaturelles aux objets les plus disparates. Le papier surtout paraît avoir à leurs yeux une valeur considérable comme préservatif des maux qu'ils redoutent, et, quand il m'arrive de déchirer un brouillon de lettre ou un vieux journal, je suis certain d'en retrouver les débris, quelques heures après, dans la chevelure de mes voisins, qui, lorsque je leur demande pourquoi ils sont ornés de cette manière, me répondent gravement : *Mkissi* (fétiche).

Je m'empresse d'ajouter qu'avec la mobilité d'esprit qui les caractérise, un fétiche ancien perd bien vite de sa valeur à leurs yeux quand ils ont l'occasion de le renouveler, sans bourse délier, bien entendu. Le *mkissi* d'aujourd'hui sera mis au rancart pour faire place à celui de demain, et telle tête qui, un jour, est ornée de l'article de fond de la *Gazette* ou du premier-Bruxelles de l'*Écho du Parlement*, m'apparaîtra le lendemain couverte de la chronique religieuse du *Journal de Bruxelles*.

(*A continuer.*) Cap. HANSSENS.



Indigènes construisant une hutte.

LES CROCODILES

Les répugnants sauriens pullulent dans tout le fleuve et dans ses affluents. Stanley, Wissmann, Dupont parlent de leur extrême abondance. Il n'est pas rare d'en voir de véritables tribus : trente, quarante, cinquante individus se chauffant au soleil. Lâches et timides à terre, ils deviennent audacieux, méchants et d'une incroyable voracité dans l'eau, où ils sont véritablement redoutables. Stanley raconte que son steamer fut plusieurs fois attaqué sur le haut Congo par des bandes de crocodiles qui cherchaient à arrêter le bateau en se précipitant au-devant de lui.

« Les crocodiles, dit-il, s'élançaient vers nous avec la vélocité et la rectitude d'une torpille Whitehead. Point de doute, ils étaient résolus à ne s'arrêter qu'après avoir percé de part en part la coque d'acier du navire, avec leurs têtes en forme de vrilles; mais arrivés à cinq ou six mètres, ils plongeaient, probablement pour explorer la quille, et revenaient ensuite à la surface, pour se remettre à notre poursuite jusqu'à leur complet essoufflement. Ces pauvres crocodiles se demandaient apparemment quel était ce bizarre animal qui n'offrait même pas de jambes à leurs cruelles morsures. »

Les indigènes mangent la chair du crocodile. Elle ressemble assez à celle du poisson, mais exhale une forte odeur de musc. Les œufs sont également fort recherchés par eux.

Le crocodile fait son nid à une petite distance des rives, trois ou quatre mètres au plus. Les œufs, qu'on y trouve quelquefois au nombre de cinquante à soixante, sont de la même dimension que les œufs d'oie, avec cette différence que les deux bouts sont égaux. Aussitôt après la ponte, la femelle les recouvre d'une couche de dix à douze centimètres de terre, sous laquelle ils restent un mois ou deux avant d'éclore.

Certains indigènes du haut Congo font de l'élève du crocodile un commerce assez actif. Voici comment ils opèrent pour les capturer : Ils s'en vont à la découverte et déterrent les œufs de crocodile, qu'ils vont enfouir sous terre, assez loin du fleuve. Dès que les petits ont brisé leur coquille, ils les saisissent et les renferment dans une mare étroite, où ils les engraissent jusqu'à ce qu'ils aient acquis le poids voulu; alors ils les portent au marché.

Les jeunes crocodiles, du reste, ne sont pas faciles à manier. Livingstone raconte qu'une fois il vit sortir de leur nid de jeunes crocodiles qui pouvaient avoir un jour ou deux, tout au plus. Ils avaient environ vingt-cinq centimètres de longueur; leurs yeux étaient jaunes et leurs pupilles formées, tout simplement, d'une fente perpendiculaire. Ils étaient déjà méchants, et se précipitaient avec férocité sur les lances que les hommes du voyageur leur présentaient, et mordillaient celles-ci avec fureur en jappant de la voix aiguë d'un jeune chien qui commence à aboyer.

Les noirs prétendent que le crocodile ne dévore jamais sa proie immédiatement, qu'il la fait attendre et que, plus elle est faisandée, plus il est satisfait. Il ne mange que par petites bouchées, en levant la tête au-dessus de l'eau et en avalant à la façon des chiens. Pour entamer quelque bon morceau, il va à la recherche de sa femelle et ne commence qu'en sa compagnie.

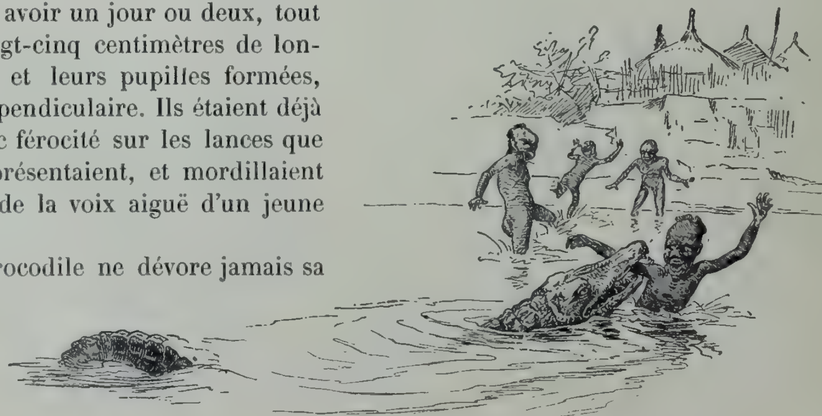
Le crocodile attaque souvent l'homme sur l'eau, et il n'est pas rare d'en voir sauter sur une pirogue occupée par un indigène isolé et entraîner celui-ci au fond de la rivière.

A ce propos, le commandant Coquilhat a jadis conté le drame suivant qui s'est déroulé sous ses yeux, à Bangala.

Une femme et son jeune fils traversaient dans un petit canot le bras du Congo qui coule devant la station, se rendant dans une île du fleuve pour y faire du bois. A mi-chemin, un monstrueux crocodile surgit, s'élance hors de l'eau, tombe sur le frêle esquif, saisit la femme entre ses formidables mâchoires et disparaît avec elle, en fouettant l'eau de sa queue puissante. Ahuri, épouvanté, le pauvre enfant suit des yeux pendant quelques secondes le sillage du reptile qui emporte sa mère vers l'îlot, puis, machinalement, il se met à ramer et suit. L'animal, tenant toujours la femme entre ses crocs, ne tarde pas à apparaître sur la rive de l'île. Là, il dépose sa proie, puis plonge aussitôt à la recherche de sa femelle.

Pendant ce court espace de temps, l'enfant avait rejoint le cadavre de sa mère et l'emportait dans sa pirogue. Mais il n'était pas à mi-chemin de la distance qui le séparait du bord du fleuve, que le monstrueux couple de sauriens était déjà à sa poursuite. Heureusement, plusieurs canots s'élancèrent au secours du vaillant enfant et arrivèrent assez rapidement pour le sauver d'une mort certaine.

Aux places où les sauriens sont nombreux, les femmes ne vont remplir leurs calebasses, au bord du fleuve, qu'avec précaution. Il y en a toujours une qui s'occupe d'écarter les hideux reptiles. Néanmoins, il arrive fréquemment que l'une ou l'autre de ces malheureuses, ou quelque enfant, est happé et entraîné sous l'eau. Quand les enfants vont au bain, il en est souvent qu'un crocodile enlève. Aussi ces animaux inspirent-ils partout une grande terreur aux indigènes. A Karéma, le major Cambier en a vu un qui mesurait huit mètres de longueur.



LE CAPITAINE VAN GÈLE

Né à Bruxelles, le 25 avril 1848. Capitaine commandant au 1er régiment de chasseurs à pied ; adjoint d'état-major.

S'embarque le 1er mai 1882 pour le Cap, où il va chercher un contingent de Zanzibarites avec lequel il débarque au Congo le 3 juillet. Fonde la station de Lutété (15 octobre 1882), puis la station de l'Équateur, dont il est nommé chef (14 juin 1883). Est chargé, en janvier 1885, d'une mission aux Falls, où il rencontre Tippo-Tip, et rentre en Europe (15 mai 1885). Deuxième départ pour le Congo (15 juin 1885). Arrive à Léopoldville le 26 octobre. Revient en Europe malade le 15 mai 1886. Troisième départ pour le Congo le 29 juin 1886 en qualité de commandant du territoire situé entre l'Itimbiri et les Stanley-Falls. Reçoit la mission de reconnaître le cours de l'Oubangi, qu'il explore jusqu'en aval d'Yakoma, faisant prévoir la solution définitive de la question de l'Oubangi. Enfin pendant son quatrième séjour au Congo (janvier 1889-janvier 1892), nommé inspecteur d'État, il achève la découverte de l'Oubangi, vérifie la question de sa connexion avec le Mbomou et l'Ouellé, fonde les postes de Mokoanghai, Banzyville, Yakoma et étend le protectorat de l'État sur le territoire de Bangasso, grand chef des Sakaras.



Enfant, ses compagnons de classe l'appelaient l'*Écureuil;* jeune officier à l'école de guerre, ses camarades de promotion lui donnent le même nom; explorateur, les indigènes de l'Afrique centrale l'ont surnommé *Katchéché*, mot qui, en langage kisuahéli, signifie aussi écureuil.

Petit, de taille bien prise, la physionomie expressive, les cheveux noirs, abondants, le front découvert, le nez droit, les yeux brillants d'une mobilité extrême, la bouche fine; dans l'ensemble, un homme essentiellement vivant, mélange de force, d'élégance et de souplesse; une grande volonté, une énergie que rien n'arrête avec, dans l'œil, des lueurs de câlinerie; homme d'action surtout, mais aussi diplomate, et des plus fins, à ses heures.

Van Gèle venait de sortir de l'école de guerre quand il offrit, il y a dix ans, ses services à l'Association internationale du Congo. Six mois après, le jeune officier, embarqué avec Stanley sur l'*En Avant*, s'arrêtait à l'Equateur, où il fondait un établissement qui devenait en peu de temps une station modèle.

Pendant dix ans, il n'a cessé d'être au premier rang des Belges au Congo. Successivement chef de station, chef de territoire, commissaire de district, explorateur, inspecteur d'État, il ne cesse de montrer, en s'élevant, les plus grandes facultés. C'est surtout comme explorateur qu'il se révèle; non point explorateur qui traverse en courant une contrée, en signale les grands traits et agrandit le domaine géographique, mais explorateur prudent et tenace qui prend possession en même temps qu'il découvre, qui assimile les peuples et les fait entrer dans le mouvement du monde. La découverte de l'Oubangi, la solution de la question de son origine, son occupation, l'ouverture au commerce européen d'une immense région nouvelle sont les titres exceptionnels du capitaine Van Gèle à l'attention et à la reconnaissance du monde civilisé.

« L'armée belge, dit Stanley, n'aura pas souvent l'occasion de se distinguer, comme les Anglais aux Indes et en Afrique; les Français au Tonkin, à Madagascar, en Tunisie; les Américains dans l'Ouest. Et quels que soient les attraits de l'uniforme et du grade, il ne me semble pas qu'une existence entière passée à la caserne puisse offrir les agréments et les émotions rêvés et souhaités par la jeunesse militaire. D'aucuns se complaisent peut-être dans le rôle facile qui consiste à défendre un territoire inattaqué, et à maintenir l'ordre et la paix dans un pays où ils sont rarement troublés. Mais il est certain que tout État civilisé, où les romans d'aventures sont plus ou moins répandus, contient des jeunes gens dont les cœurs battent au récit émouvant des batailles, des luttes, des accidents, des hasards de la vie. »

Ces âmes chevaleresques se sont révélées nombreuses dans l'armée belge. Depuis l'origine, des centaines d'officiers ont spontanément mis leurs services à la disposition de l'État du Congo, et le Roi a trouvé ainsi au sein de l'armée dont il est le chef, l'élite de ceux qui l'ont aidé dans la création et l'organisation de son œuvre africaine. Ceux qui sont tombés là-bas sous le soleil d'Afrique sont considérés par nos soldats comme tombés au champ d'honneur. Les régiments auxquels ils appartiennent inscrivent leurs noms — morts au Congo — dans leurs fastes militaires. L'armée leur conserve un religieux souvenir.

Elle est heureuse de voir aussi qu'aujourd'hui ce sont des officiers belges qui occupent d'une manière brillante, et après avoir franchi pour la plupart les divers échelons de la hiérarchie, le siège du gouvernement et des grandes administrations.

Le capitaine Van Gèle est de ceux-là. L'armée belge peut être fière de lui. Il lui fait honneur.



LA MONNAIE

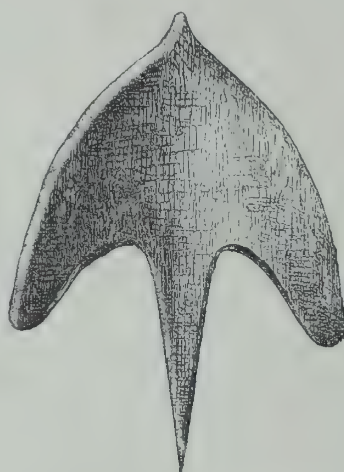
UNITÉS MONÉTAIRES INDIGÈNES. — INTRODUCTION DE LA MONNAIE EUROPÉENNE

Où qu'on le prenne, le nègre est un commerçant né, et c'est là, peut-être, la plus grande chance de succès de l'œuvre du Congo. Lorsque l'Européen a rencontré les races fières de l'Amérique, il n'a pas su établir avec elles de contact : elles ont reculé devant le blanc et, en réalité, on n'a pas asservi la race rouge, on l'a supprimée.

Dans le bassin du Congo, rien de semblable à craindre. Le sens commercial, si développé chez le noir, amène naturellement celui-ci à se rapprocher du blanc, à entrer en relations avec lui, à devenir son auxiliaire. Par le contact, on arrivera, non pas à supprimer la race nègre, mais au contraire à la fortifier, à la civiliser et, plus tard, à l'émanciper.

Une preuve de l'esprit pratique des noirs, sous le rapport commercial, est le développement donné partout à l'institution des marchés.

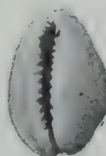
Ceux-ci existent et fonctionnent dans toute l'Afrique équatoriale. Dans la région qui s'étend entre Matadi et le Stanley-Pool, sur la route suivie habituellement par les caravanes, ces marchés où les indigènes viennent échanger les produits de leur sol, de leur chasse, de leur pêche ou de leur industrie, se tiennent tous les quatre jours. Il y en a un dans chaque district habité. La police y est très sévère : le vol y est puni de mort partout où l'influence des établissements européens ne s'est pas encore fait suffisamment sentir.



Houe en fer du Loualaba.

Dans la région du haut Congo, entre Nyangoué et les Falls, Stanley signale également l'existence de marchés se tenant au bord du fleuve à des intervalles d'environ une lieue, sur des espaces ouverts où se réunissent les indigènes des différentes tribus d'alentour et qui, pendant toute la durée du marché, sont déclarés territoires neutres, libres de tout droit et que nul ne peut réclamer pour son usage personnel.





Cauris.

De son côté, Livingstone vante les marchés du Manyéma : « Il y a des marchés toutes les trois ou quatre lieues, marchés où l'on vient de très loin ; c'est ici une institution féminine, non moins entrée dans les mœurs que chez nous de courir les boutiques. C'est dans le pays une grande institution. »

Au Kassaï, l'ardeur des natifs pour le trafic n'est pas moindre. Les steamers qui montent ou qui descendent le fleuve sont suivis presque chaque jour par des indigènes en canot, faisant force de pagaies pour se maintenir à la hauteur du bateau et sollicitant les passagers par des offres de produits de toute espèce.

Sur les rives, même spectacle : au passage des steamers, les places de débarquement des villages se couvrent d'une foule sympathique qui montre des tissus en fibres du pays, du bois de chauffage pour le steamer, des chèvres, des poules, des bananes, du manioc, etc., etc.



Une autre preuve tout à fait extraordinaire des remarquables aptitudes commerciales des nègres se trouve dans ce fait que, dans de nombreuses régions, ils ont créé pour les besoins du trafic de véritables unités monétaires.

Ces monnaies varient d'une contrée à l'autre, suivant la richesse des populations, leur commerce particulier, souvent même les circonstances locales. Ainsi, dans toute la région peu productive s'étendant sur le littoral de la rivière Logé au Congo et à l'intérieur depuis la côte jusqu'à hauteur de Ngombi, la monnaie est la perle en verre bleu hexagonale, venant de Gablenz en Bohême. A cette région, constamment traversée par les caravanes des marchands indigènes d'ivoire, il fallait une monnaie facilement transportable, d'une valeur fort minime et subdivisible à l'infini, car le seul commerce consistait dans la vente de vivres. La perle bleue « matar » répondait parfaitement à ces diverses conditions; la demande, pour cette marchandise, devint considérable à la côte. Mais depuis que le mouvement vers les factoreries de la côte a diminué, que les caravanes d'ivoire se portent surtout vers le Congo où elles peuvent se rendre en une dizaine de jours en se munissant de leurs vivres, l'usage du matar a presque disparu, au grand étonnement des fabricants de perles, qui ne s'expliquent pas comment la demande pour une marchandise si répandue a pu cesser du jour au lendemain.

Aujourd'hui, grâce à l'augmentation du service du portage, la région des cataractes s'est enrichie. Nous nous souvenons du temps où, sur la rive droite peu fréquentée par les caravanes de négoce, sans relation, pour ainsi dire, avec les négociants européens, il existait une unité monétaire d'origine absolument indigène : c'étaient des pièces de tissus en fibres d'ananas ou de palmier.

Des quantités immenses s'en trouvaient sur les marchés des Babouendé, et les Bacongo en fabriquaient pour leurs transactions avec ces peuplades. Cette monnaie a disparu aujourd'hui le long de la route des caravanes et peu à peu le fil de laiton ou *mitako* se généralise comme monnaie dans toute la région.

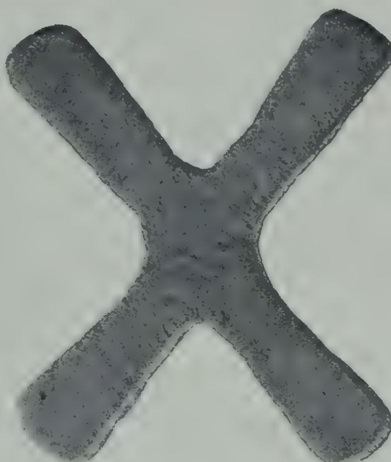
Toutefois, il convient de dire que si les tissus indigènes ont cessé de constituer dans la région des chutes une unité monétaire, d'autres tissus, européens, tels par exemple que les mouchoirs en cotonnette à fond rouge, avec impression noire ou blanche (*handkerchief*), ont pris leur place et sont

fort employés pour le payement des salaires et l'achat des vivres indigènes. La valeur moyenne, en Europe, de ces pièces de 12 mouchoirs est de 4 shillings 6 pence.

Le *mitako* est une baguette de laiton de 2 millimètres et demi de diamètre, de 52 à 55 centimètres de longueur, dont la valeur actuelle en Europe est d'environ 8 centimes. Ce prix explique que cette unité ne peut être employée que dans les régions où tout est relativement cher. Aussi, encore en 1880, le mitako n'était guère connu que sur le haut fleuve pour les transactions d'ivoire; aujourd'hui, il est pour ainsi dire devenu la seule unité monétaire dans une région immense, de Léopoldville à Bangala et sur le Kassaï jusqu'à Mouchié.



Dans le haut fleuve, à côté du mitako, il existe un certain nombre de monnaies divisionnaires variant suivant les régions. Dans le haut Kassaï et ses affluents ainsi que dans la région des sources de l'Ouellé, c'est le cauris, petit coquillage de couleur blanc jaunâtre provenant de la côte orientale d'Afrique (*Cypræa moneta*). Ce coquillage, dont nous donnons deux reproductions grandeur de l'original, se récolte le long du littoral de Zanzibar et de Mozambique. Junker nous dit qu'il est usité chez les Ouanyoro, chez les Ouaganda, où un œuf se paye 5 cauris, dans le Karagoué (côte occidentale du lac Victoria), où le régime de banane se vend 30 cauris. Sa valeur sur le marché européen est actuellement de 513 francs à la tonne.



Lingot de cuivre du Katanga.

Aux Stanley-Falls, sur le Loualaba, au lac Albert et dans le Manyéma, la principale unité monétaire est la houe en fer de fabrication indigène. Fixée à l'extrémité d'un solide bâton, c'est l'instrument aratoire par excellence de toute cette région.

A ce propos, il est intéressant de rappeler qu'en Italie, chez les premiers Romains, l'instrument aratoire constituait également une unité monétaire. Après lui, ce fut le bétail. Vers 450 avant Jésus-Christ, l'énoncé d'une loi (*lex Aternia Tarpeja*) montre clairement que la monnaie n'était pas encore en usage chez les Romains, puisque les amendes que règle cette loi y sont évaluées en bœufs ou en moutons.

Mais, de toutes les monnaies indigènes usitées dans le centre de l'Afrique, la plus célèbre est, certes, le lingot de cuivre provenant du Katanga. Ces lingots se présentent sous la forme de croix de Saint-André. Celui dont nous publions une réduction photographique pèse 1k170; ses bras, d'une extrémité à l'autre, mesurent 26 centimètres. On les rencontre à l'est jusqu'au Tanganika, à l'ouest sur le Kassaï. Partout ils sont fort recherchés.

Cette pesante monnaie fait penser à celle des premiers Spartiates, qui, eux aussi, avaient une monnaie de fer ou de cuivre d'un poids très incommode. Chez les Romains, la première monnaie métallique (l'*æs rude*) fut également en cuivre: c'étaient de grossiers morceaux qui servaient aux échanges. L'*æs grave signatum*, qui lui succéda, était encore une lourde et large pièce du même métal, de forme rectangulaire, mais qui déjà portait une empreinte : un bœuf, un mouton ou un éperon de navire.

Les trafiquants du Congo n'auront pas eu à attendre aussi longtemps que les commerçants d'Athènes ou de Rome pour avoir à leur disposition une monnaie commode et pratique.



Le système monétaire de l'État indépendant du Congo a été organisé en vertu d'un décret du 27 juillet 1887.

La monnaie de payement est composée de pièces d'or de 20 francs et de monnaies divisionnaires en argent de 5 francs, 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Les monnaies d'appoint sont des pièces en cuivre de 10, 5, 2 et 1 centime. Les pièces d'or et d'argent portent à l'avers les mots : « Léopold II, roi des Belges, souverain de l'État indépendant du Congo » entourant l'effigie du Souverain, et au revers l'écu aux armes de l'État indépendant avec la couronne royale. Les pièces de cuivre sont perforées, au centre, d'un trou circulaire. Elles portent au revers l'étoile à cinq rayons avec l'indication de la valeur et du millésime. Les pièces d'argent et de cuivre sont en circulation; celles d'or ne sont pas encore frappées.

Cette monnaie a cours légal dans l'État indépendant du Congo et peut être échangée à la trésorerie générale de l'État, à Bruxelles. Jusqu'à présent, son usage ne s'est pas étendu au delà de Matadi. Dans le bas Congo, les indigènes peuvent l'échanger dans les comptoirs européens contre des marchandises. Tous les payements faits par l'État ou à l'État s'opèrent en cette monnaie. Les petits payements en acompte que la Compagnie du chemin de fer fait à ses ouvriers, ont lieu également en monnaie d'argent ou de cuivre. Il est hors de doute qu'au fur et à mesure des progrès de la construction, l'usage de cette monnaie pénétrera vers l'intérieur.



Pièce d'argent d'un franc (revers).



Pièce de cuivre de 5 centimes (avers).



Pièce d'argent de 5 francs (revers).



Pièce de cuivre de 10 centimes (revers).



Pièce d'argent de 2 francs (avers).

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PIER DE MATADI



Quelques voyageurs qui n'avaient fait du bas Congo qu'une étude rapide et superficielle ont, jadis, émis l'avis que le port de Matadi n'est pas accessible aux navires de mer et que, par conséquent, Matadi était mal choisi comme point de départ du chemin de fer.

Les steamers se sont chargés de démontrer la fausseté de cette information.

C'est le *Lualaba*, capitaine John Murray, des lignes combinées de Liverpool, qui, étant à Boma, réalisa ce progrès, le 29 juin 1889.

Le gouverneur général, Camille Janssen, insistant vivement pour que l'essai fût tenté, le capitaine Murray se rendit à son désir. Il alla reconnaître d'abord le fleuve par lui-même, à bord d'une embarcation à vapeur. N'ayant rencontré aucun obstacle et certain que la montée n'offrait, en effet, aucun danger, il tenta l'aventure.

Sans peine ni appréhension pendant la durée du voyage qui demande cinq heures, il arriva à Matadi, où la vue inattendue d'un bateau de 2,000 tonnes causa la plus vive surprise en même temps que la plus grande allégresse parmi les personnels de l'Etat et de la Compagnie du chemin de fer réunis sur le rivage.

Le lendemain, le *Lualaba* rentrait à Boma où, après avoir jeté l'ancre et pour annoncer à tous le succès de sa navigation et l'heureux événement de l'ouverture du Congo jusqu'à Matadi aux steamers d'Europe, il saluait le drapeau de l'État d'une salve de vingt et un coups de canon.

Aujourd'hui, tous les vapeurs qui quittent Anvers pour le Congo remontent jusqu'à Matadi et débarquent leurs passagers et leur cargaison à l'extrémité du pier construit par la Compagnie du chemin de fer et dont nous reproduisons une photographie.



Le pier de Matadi. (D'après une photographie de M. Wyns.)

Le pier de Matadi est un ouvrage métallique ayant 6 mètres de largeur et s'avançant actuellement de 32 mètres dans le fleuve; une double voie ferrée le relie, d'une part, avec le réseau de la gare, d'autre part, avec les magasins et les dépôts.

Les supports du pier sont formés d'une série de pieux vissés dans le lit sablonneux du fleuve et reliés par des entretoises et des croisillons.

La longueur du pier va être portée à 75 mètres; les pièces métalliques pour cet allongement sont déjà à pied d'œuvre ainsi que celles nécessaires à la construction d'un quai également métallique qui doit être installé à l'extrémité du pier. En place, le pier affectera donc la forme d'un T.

Quand il sera complètement achevé, les navires du plus fort tonnage pourront y accoster en toute saison. Tel qu'il est établi en ce moment, les profondeurs d'eau, à son extrémité, varient de $5^{m}20$ (les plus basses eaux observées) à $11^{m}70$ (crue extraordinaire en décembre 1891).

L'outillage se compose d'une grue roulante de la force de 10 tonnes. Quand l'emploi de cette grue puissante n'est pas indispensable, on amène à l'extrémité du pier des grues roulantes de 6 tonnes montées sur wagonnets.

Le pier, ainsi que son outillage, a été fourni par la Société internationale de construction à Braine-le-Comte.





Vue prise à la station des Bangala, en 1888. (D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

V. — DU STANLEY-POOL A BANGALA

Départ de la nouvelle expédition. — Rencontre de MM. de Brazza et Ballay. — Le Poste de Ngombi. Découverte de l'Oubangi. — Établissement chez les Bangala.

A bord de l'*En Avant*, 10 avril 1884.

J'AI quitté Léopoldville, le 24 mars, avec les trois steamers, *le Royal*, *l'En Avant* et *l'A. I. A.*, un grand et un petit canot. La grande baleinière, sous le commandement de M. Burton, et l'*Éclaireur* étaient partis depuis le 15 du même mois, emportant les ravitaillements destinés aux stations de Msouata, Kwamouth, Bolobo et Lukoléla, ainsi qu'une cinquantaine de charges destinées aux stations du haut, et, en outre, MM. Vannerus et Keys, désignés par M. Stanley pour être adjoints respectivement aux chefs des stations de Bolobo et de Lukoléla.

Le personnel blanc qui m'accompagne à bord des steamers comprend : MM. Amelot, mécanicien de l'*En Avant;* Drees, mécanicien de l'*A. I. A.;* Guérin, mécanicien du *Royal;* Nichols, matelot; Courtois et Wester, désignés pour la station des Stanley-Falls. Le personnel noir est fort de 51 hommes.

A Lukoléla, j'ai pris à la remorque l'*Éclaireur* avec son chargement et son équipage de 9 hommes.

La baleinière de M. Burton me rejoindra à la rame à Irebu, où elle arrivera probablement deux jours après moi, ce qui me permettra de terminer les négociations avant son arrivée.

Après avoir inspecté la station de Msouata, je me suis rendu, conformément aux instructions de M. Stanley, au village de Pima Moubala, dont le chef Ngantchu avait, lors d'une entrevue antérieure, prié M. Stanley de créer chez lui une station. J'y suis arrivé le 29 mars.

Depuis quelque temps déjà, M. le Dr Ballay avait fondé un établissement sur le territoire en question. Ngantchu m'a affirmé qu'il n'y avait eu aucun traité écrit et qu'il s'était borné à accorder à M. Ballay une autorisation verbale de s'installer chez lui. J'ai insisté pour qu'il respectât cette concession.

En quittant Ngantchu, je me suis rendu avec l'*En Avant* à

la station de M. Ballay, pendant que le *Royal* et l'*A. I. A.* se dirigeaient vers Kwamouth.



Le poste français est situé au fond de la baie qui limite en amont la saillie rocheuse que la rive droite du Congo projette dans le fleuve en ce point. En face de cette saillie, le lit du fleuve est obstrué au milieu et vers la gauche par des rapides, et les eaux y sont toujours mauvaises. C'est dans cette zone que les canots portant MM. le lieutenant Janssens et l'abbé Guyot ont chaviré. La navigation y est difficile et il m'a fallu plus d'une heure pour me rendre du village de Ngantchu à la station française. Cette dernière est établie au sommet de l'escarpement qui limite la baie dont j'ai parlé; les abords en sont très difficiles et les installations sont très primitives. Tout me porte à croire qu'aux yeux de M. de Brazza cette station n'a qu'un caractère provisoire (1).

En débarquant à la station, outre M. Ballay, j'y ai trouvé M. de Brazza, qui y était arrivé depuis deux jours avec son frère, Jacques de Brazza, M. de Chavannes, et un jeune Italien, M. Pécile. Dans la baie chauffait un petit canot à vapeur ayant à peu près les dimensions du *Royal* et portant une machine et deux chaudières verticales analogues à celle de l'*A. I. A.* Le sergent Malamine s'y trouvait également, et le personnel noir comprenait 47 hommes, pour la plupart des laptos sénégalais. Je reçus à la station l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier. Ces messieurs m'invitèrent à déjeuner, mais je ne crus pas pouvoir accepter, désireux que j'étais de faire dans l'après-midi l'inspection de la station de Kwamouth, pour pouvoir me remettre en route pour Bolobo le lendemain matin. Je me bornai à accepter un verre de vin, et M. de Brazza, en me l'offrant, porta un toast au succès de l'Association internationale, ajoutant que, selon ses aspirations personnelles et les instructions qu'il avait reçues du gouvernement français, il considérait son expédition et la nôtre comme *cousines germaines*.

Il termina en m'assurant que ce serait toujours un bonheur pour lui de pouvoir rendre service aux membres de l'Association internationale, mais qu'il craignait que son désir ne fût pas souvent réalisé, attendu que nous étions beaucoup plus riches que lui. Il y avait une petite pointe d'ironie dans ses dernières paroles, car j'ai su depuis que lors de la visite faite par M. de Brazza à la station de Bolobo, M. Liebrechts, qui n'avait pas encore reçu ses provisions, avait été fort embarrassé pour offrir à déjeuner à ces messieurs.

Quoi qu'il en soit, le ton et les allures de M. de Brazza et de ses compagnons ont été marqués au coin de la plus parfaite courtoisie, et je me suis efforcé, de mon côté, de les convaincre que le plus vif désir des membres de l'expédition internationale était d'entretenir avec « leurs cousins de France » des rapports empreints de la plus vive cordialité.

D'après les renseignements qui m'ont été fournis tant par des indigènes que par les chefs des stations de Bolobo et de Lukoléla, la situation de l'expédition française serait la suivante :

M. de Brazza est arrivé au Congo au mois de février en suivant une rivière dont le confluent est situé à cinq journées de navigation en canot, en amont du confluent de la Mpaka. Cette rivière est connue par les indigènes sous le nom de *Mukonga Mbomi* et doit être l'*Alima*, appelée *Kounya* par M. Stanley. Elle débouche dans le Congo, en traversant le territoire occupé par la tribu des Bambossi. Un des agents de M. de Brazza, sinon lui-même, a remonté le Congo jusqu'au district de Mbunga, situé sur la rive droite, et quelque peu en aval du point faisant face à notre station de Lukoléla.

(1) La station, en effet, n'a pas tardé à être abandonnée par les Français.

Ngombi, 13 avril 1884.

Je suis heureux de pouvoir vous informer de la réussite complète de mes efforts à Ngombi; le traité qui assure à l'expédition la propriété et le protectorat du territoire de ce district a été signé cette après-midi par tous les chefs de la contrée.

Je suis arrivé ici le 11 courant, dans l'après-midi, et me suis empressé de convoquer tous les chefs à une palabre pour le lendemain; j'avais malheureusement compté sans le dimanche des Bayanzi, qui revient tous les quatre jours, et la réunion n'a pu se faire qu'aujourd'hui. Elle s'est faite au village de Ngondo, chez le chef le plus important. J'ai échangé le sang avec lui et obtenu ensuite toutes les concessions que je désirais.

Un emplacement situé à l'entrée du canal en aval du village inférieur et s'étendant à front du fleuve, sur une longueur indéterminée, et qui peut aller jusque 3 milles, a été mis à ma disposition pour y élever une station.

En attendant que cette dernière soit construite, un poste de trois soldats Haoussas, commandé par un sergent, gardera le drapeau qui est arboré sur la rive.

Station de l'Équateur, 25 avril 1884.

En quittant Ngombi le lendemain, je me suis dirigé sur Irébou, en faisant en passant des visites aux chefs des districts de Butunu et d'Usindi. Irébou est situé à environ 50 milles en aval de la station de l'Equateur, dans le secteur sud du confluent du Congo et de la rivière Mantumba, non renseignée sur les cartes. Ce district est gouverné par deux grands chefs, Mukwala et Mangombo, qui ont en même temps l'autorité supérieure dans tout le territoire compris entre la Mantumba et notre station de Lukoléla. J'ai fait avec eux l'échange du sang et suis parvenu à conclure un traité qui place cette vaste contrée sous le protectorat du Comité. Pour renforcer notre position dans cette région, il me suffira, lors de mon prochain voyage, de conclure des conventions particulières avec chacun des petits chefs des divers districts qui s'y trouvent. La plupart, d'ailleurs, ont déjà accepté le drapeau de l'expédition.

Après avoir touché à la station de l'Équateur et y avoir déposé le chargement qui lui était destiné, j'ai traversé le fleuve pour me rendre à l'Oubangi. Ce voyage a été fécond en résultats. J'ai, en effet, conclu avec le grand chef Mkuku un traité qui nous assure le protectorat, non seulement du territoire d'Iranga, situé, comme vous le savez, sur la rive droite du défilé devant Ngombi, mais du territoire d'Oubangi lui-même. Or, ce point présente pour nous une importance considérable. C'est d'abord un centre commercial qui peut être placé sur le même pied que l'Irébou ou Lulanga. Il commande ensuite la sortie d'un affluent considérable qui n'est renseigné sur les cartes que comme existant *probablement*, mais de l'existence *réelle* duquel j'ai pu m'assurer, puisque j'ai pénétré à plusieurs lieues à l'intérieur. L'affluent porte vers sa jonction avec le Congo le nom de *Mbundju* et a, en cet endroit, une largeur qu'il m'a été impossible d'apprécier, à cause des îles boisées qui en obstruent le cours.

Les nombreux villages qui constituent le district d'Oubangi sont situés à front de la rive gauche de l'affluent et assez loin du point de jonction.

Mes opérations en aval de l'Équateur étant terminées, je quitte cette station demain.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que la santé du personnel blanc sous mes ordres est très convenable et que la mienne, en particulier, est excellente. Plus je vis en Afrique, plus il me semble me trouver dans mon élément; j'espère bien pouvoir prolonger mon séjour ici pendant assez longtemps.

Station des Bangala, 11 mai 1884.

Je suis heureux de vous annoncer que j'ai réussi à créer la station des Bangala. Depuis le 9 courant, M. le lieutenant Coquilhat occupe, avec ses hommes et ses marchandises, un terrain qui a été concédé à l'expédition par le grand chef Matamwikè, et notre drapeau flotte sur la rive droite du Congo, en plein cœur du territoire des Bangala. Les négociations ont été longues, difficiles, la rapacité qui constitue la caractéristique de la race africaine atteint chez nos nouveaux amis son maximum d'intensité. Il m'a fallu déployer des prodiges de patience et de longanimité, et plus d'une fois j'ai été sur le point de devoir abandonner la partie; mais j'ai tenu bon, et bien m'en a pris, car j'ai réussi.

Le temps me fait défaut pour vous donner les détails des négociations; je me borne à en consigner le résultat dans ces quelques lignes écrites à la hâte.

Le terrain sur lequel la nouvelle station est installée est celui que M. Stanley avait cherché à négocier; il est petit, car il ne compte qu'une centaine de mètres de longueur à front du fleuve et une profondeur moyenne de 40 mètres environ; mais il a bien fallu m'en contenter pour l'excellente raison qu'il n'y en avait pas d'autre. Tout ce qui est habitable, sur une étendue de 10 à 12 milles, est occupé. J'avais songé à chercher à m'installer dans une des îles qui coupent le lit du fleuve en face de l'Iboko (nom que porte l'ensemble du territoire occupé par la tribu des Bangala et qui signifie *marché*); mais une reconnaissance faite le lendemain de mon arrivée m'a démontré l'impossibilité de m'y établir. Toutes sont trop basses et inondées à l'époque des hautes eaux. J'ai donc accepté avec empressement le seul terrain qui me fût offert, estimant que l'essentiel pour le moment était de prendre pied dans la contrée. Il appartient au chef de la station de chercher plus tard à s'étendre par des négociations pacifiques, et, si cette extension est possible, certes M. Coquilhat me semble être l'homme qu'il faut pour l'obtenir. J'ai pu constater, en effet, à la station de l'Equateur d'abord, à Bangala ensuite, quel tact et quelle patience M. Coquilhat apporte dans ses relations avec les indigènes; le séjour de quelques mois que les circonstances lui ont imposé à l'Équateur, lui a permis d'apprendre le dialecte de l'Ukuté, qui est sensiblement le même que celui de l'Iboko; il le parle très couramment et peut ainsi avoir des rapports directs avec les indigènes. Les Bangala, d'ailleurs, me paraissent avoir beaucoup de sympathie pour *Mwera* (corruption du mot kisuahéli *Mwéwé*, épervier, nom donné par les Zanzibarites à M. Coquilhat) et tenir beaucoup à l'avoir chez eux. Le poste est donc en bonnes mains, et je crois qu'on peut envisager l'avenir avec confiance.

⁂

Le grand chef Matamwikè semble être très porté en notre faveur et c'est lui qui, à mon avis, doit servir de pivot à notre politique dans l'Iboko. J'avais fait avec lui l'échange du sang le jour même de notre arrivée; le lendemain, une cérémonie complémentaire est venue cimenter le pacte de fraternité conclu la veille et lui donner une plus grande valeur. Cette cérémonie a consisté dans l'abatage d'un palmier fétiche suivant un certain rituel : la direction dans laquelle le palmier est tombé a prouvé aux populations que *Nsassi* (c'est mon nom dans le haut Congo) était dévoué corps et âme à Matamwikè, et dès lors, ce dernier s'est attaché à nous faire agréer.

Le principal obstacle a été l'opposition de Mongimbè, le fils aîné de Matamwikè et son héritier présomptif. Mongimbè est un être sournois et fanatique, faisant toujours bande à part et opposé par instinct à toute innovation. C'est lui qui a fait échouer les négociations de M. Stanley, j'en ai acquis la certitude par les rapports qui m'ont été fournis par mon service de renseignements; c'est lui encore qui a failli faire avorter ma tentative. J'avais heureusement pour moi le grand chef lui-même, comme je viens de le dire, et j'ai cherché à m'attacher ses autres fils. Voici comment. La veille de la palabre finale, c'est-à-dire le 8 courant, j'avais fait annoncer publiquement que si le jour même ou le lendemain matin au lever du soleil, tout n'était pas arrangé, je partirais pour construire mon village plus haut. Matamwiké était parti ce jour-là avec deux de ses fils, Mongimbè et Imbembé, pour faire une palabre à l'autre rive. J'avais fait appeler les autres fils à bord de l'*En Avant* et là, leur montrant mes bateaux bondés de balles d'étoffe et de caisses de toute nature, je leur avais dit : — Vous voyez tous ces *mossolo* (marchandises, articles de commerce), toutes ces belles étoffes, ces mitakos, ces cauris, ces articles de quincaillerie, etc., etc.... J'avais apporté tout cela pour le vendre à mes amis les Bangala, à mon frère Matamwikè et à ses fils. Mais les Bangala ne veulent pas de Nsassi, ils lui refusent un terrain pour construire ses maisons; Nsassi va donc partir demain emportant tous ses mossolo; il ira faire un village plus haut, car on le réclame partout, et les Bangala n'auront rien de ce qui avait été apporté pour eux. »

Cette menace m'a paru les impressionner très vivement, et je n'ai été nullement étonné quand, le lendemain, au lever du soleil, mes bateaux étant sous pression et mes hommes à bord, Matamwikè m'a fait prier de retarder mon départ de quelques heures.

A 7 heures, il m'envoyait un nouveau messager pour me convoquer à une grande palabre générale, et c'est pendant le cours de cette dernière que j'ai emporté la position. A 10 heures, tout était fini, le terrain limité, les maisons et les bananiers qui s'y trouvaient achetés et payés, et nous pouvions nous dire chez nous.

Sans vouloir entrer dans les détails de cette palabre finale, je ne puis cependant passer sous silence un incident qui me paraît avoir de l'importance. A un certain passage de son discours, Matamwikè a tenu le langage suivant :

« Nous devons prendre le blanc chez nous parce que le blanc est bon; partout où il fait ses villages, il est aimé et il a la confiance des populations. Et ce qui le prouve, c'est la présence de ces quatre hommes de l'Ukuté, qui ont quitté leurs femmes et leurs maisons pour suivre *Nsassi* dans ses voyages et qui ne cessent de dire du bien de lui et de ses fils. »

J'avais, en effet, avec moi quatre indigènes des environs de l'Équateur.

(*A continuer.*) Capitaine Hanssens.

L'ÉLAÏS



Le palmier élaïs (*Elaïs Guineensis*) ou palmier à l'huile, est originaire des côtes occidentales de l'Afrique. Avec le bananier, il est un des arbres les plus caractéristiques et les plus utiles de l'Afrique centrale. Son aire d'habitation est aujourd'hui assez nettement déterminée. A la côte, on le trouve depuis le Sénégal, sous 15° de latitude nord, jusqu'à Benguéla, sous 12° de latitude sud. Il est particulièrement abondant dans les régions du bas Niger et du Cameroun. Il croît à profusion dans la plus grande partie du bassin du Congo, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux lacs Albert, Tanganika et Moëro.

Il n'est l'objet d'aucune culture, mais sa force de propagation naturelle est telle, que certaines régions en sont envahies : ainsi, par exemple, la partie occidentale de l'île de Matéba et les îles voisines, où il constitue de véritables forêts et où son exploitation industrielle vient d'être commencée par la Compagnie des Produits du Congo. Une usine, pour la fabrication de l'huile, fonctionne à Siccia.

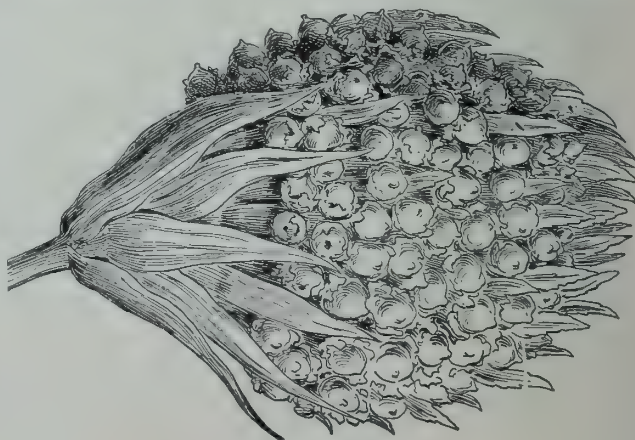
Ce palmier, si utile et si beau, a un port majestueux; il atteint des hauteurs de 8 à 10 mètres. Il est couronné par de longues frondes pennées, retombant en énormes et gracieux chapiteaux. Ses fruits sont suspendus en grappes ou plutôt en agglomérats énormes, qui rappellent les régimes du bananier ou du dattier. Ces régimes atteignent parfois 1 mètre de hauteur et pèsent jusqu'à 50 kilogrammes.

Chaque fruit a le volume d'une petite noix ; ce sont des drupes dont la chair est fibreuse et imprégnée de matière grasse. Dans le bas Congo, ils sont appelés *dindins*. Leur noyau, désigné dans le commerce sous le nom de *coconotte* ou *noix palmistes*, renferme une amande également oléifère, qui sert à la fabrication d'huile comestible.

Pour obtenir l'huile du dindin, la pulpe est écrasée par les indigènes, puis soumise à l'ébullition. Après le refroidissement, elle est recueillie dans des pots de terre, dans lesquels les noirs viennent la vendre aux factoreries. Elle est de couleur jaune-orange, mais se décolore rapidement sous l'action de la lumière. Elle a la consistance du beurre, une odeur de violette ou d'iris, une saveur douce et parfumée. Lorsqu'elle est fraîche, elle est comestible; dans l'industrie, elle sert principalement pour la fabrication des savons et des bougies et pour le graissage des machines.

Les chiffres indiqués de temps en temps dans les rapports des autorités anglaises donnent une idée du développement rapide du commerce de l'huile de palme. Aujourd'hui, l'Angleterre seule en reçoit plus de 100,000 tonnes, ce qui représente, au taux de 500 francs la tonne — cours moyen du jour — une valeur de 50 millions de francs. Pendant l'année 1890, l'État du Congo a exporté 12,000 tonnes d'huile et de noix de palme.

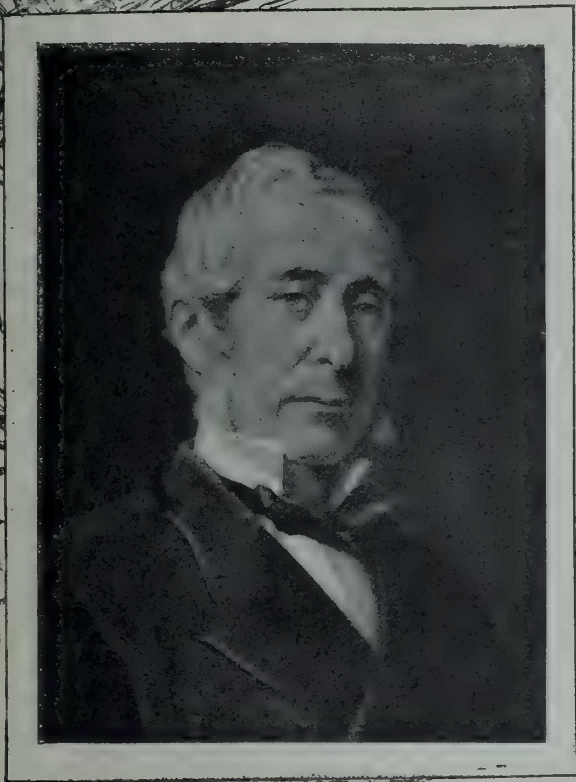
Comme tout le commerce africain, du reste, celui de l'huile de palme n'en est encore qu'à ses débuts; mais ceux-ci sont déjà tellement marqués, qu'ils permettent de se faire une idée du développement que prendra ce trafic lorsque de meilleurs procédés d'exploitation seront appliqués et surtout lorsque des voies de communication faciles et des moyens de transport économiques ouvriront définitivement l'intérieur du continent, où s'étendent d'interminables forêts de palmiers et où se perdent, sans profit pour personne, d'inépuisables cargaisons de régimes.



Régime de l'élaïs.

SIR WILLIAM MACKINNON

Président de la *British India Steam Navigation Company*. — Président de l'*Imperial British East African Association*.
Membre de la conférence géographique de Bruxelles (1876). — Membre fondateur du Comité d'études du haut Congo (1879). — Administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Congo (1889).



L'HISTOIRE enregistrera le nom de sir William Mackinnon au premier rang de ceux qui se sont dévoués à l'introduction de la civilisation et du commerce dans l'Afrique centrale. Aucune entreprise ayant en vue cette région ne s'est, en effet, constituée depuis un quart de siècle sans que sir William Mackinnon y ait pris, directement ou indirectement, une grande part.

C'est la côte orientale d'Afrique qui est l'objet de ses premiers efforts. Principal fondateur et, depuis son origine, président du Conseil d'administration de la « British India Steam Navigation Company », il organise, à l'aide des steamers de cette puissante société, un service de navigation entre Aden et Zanzibar; puis il tente, avec le concours d'un de ses compatriotes, sir Fowell Buxton, la création d'une route à bœufs destinée à relier Dar-es-Salam à la partie septentrionale du lac Nyassa.

Les premiers kilomètres de la route étaient déjà construits quand le roi Léopold réunit à Bruxelles la conférence géographique de 1876. Sir William Mackinnon était tout naturellement désigné pour faire partie de cet aréopage d'hommes d'État, de savants, d'explorateurs et de philanthropes convoqué aux fins de rechercher les meilleurs moyens à employer pour conquérir l'Afrique centrale à la civilisation.

Sir William Mackinnon abandonna ses vues personnelles pour se rallier avec enthousiasme au programme qui fut arrêté par la conférence de Bruxelles et dont l'Association africaine fut chargée de poursuivre la réalisation.

Pendant les années qui suivirent, sir William fut l'un des collaborateurs dévoués du Roi. C'est sur les bateaux de la « British India », à Victoria docks, que furent chargés les bagages et le matériel des expéditions belges; ce sont les agents de sir William Mackinnon qui achetèrent dans l'Inde les éléphants dont le Roi voulut tenter l'emploi pour les transports entre la côte et le Tanganika. Plus tard, quand le Roi fonda le Comité d'études du Haut-Congo, sir William fut encore au nombre des principaux souscripteurs et il ne cessa dès lors de prêter son concours pour la fondation de l'État indépendant du Congo.

Chacun sait qu'il fut au nombre des généreux organisateurs de la dernière expédition Stanley et que le comité de l' « Émin Pacha relief Expedition « le choisit comme son président. Il est également, depuis 1879, président de l'importante Compagnie à charte « Imperial British East African Association », qui étend son influence sur une grande partie de l'Afrique orientale et qui a entrepris la construction d'un chemin de fer de Mombas au lac Victoria.

Tous ceux qui s'occupent en Belgique de la question africaine connaissent sir William Mackinnon : urbanité recherchée, physionomie fine, aristocratique, correction parfaite. C'est un croyant, et c'est en croyant qu'il s'occupe des choses d'Afrique, y voyant uniquement un grand bien à faire en dotant la race nègre des bienfaits de la civilisation et en assurant d'autre part au vieux monde des débouchés qui viendront à point remplacer ceux de l'Amérique et de l'Océanie, qui lui échappent. Aucune préoccupation personnelle : on l'a bien vu il y a quelques années. En novembre 1885, un syndicat anglais ayant à sa tête sir William Mackinnon demanda à l'État du Congo la concession du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. Mais l'œuvre politique n'était pas assez avancée, et les capitaux furent forcés, pour assurer leur sécurité, de réclamer des pouvoirs que l'État ne put accorder, de sorte qu'au dernier moment les négociations échouèrent. Le syndicat anglais fut dissous. Peu de temps après, l'affaire fut reprise, on s'en souvient, par la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». Sans aigreur, sir William se rangea du côté des promoteurs de la nouvelle combinaison, et devint le principal actionnaire de la Compagnie qui poursuivit l'étude du chemin de fer. Plus tard, lorsque fut constituée la « Compagnie du chemin de fer du Congo », alors que les capitaux belges étaient encore timides, sir William Mackinnon réunit, en quelques jours, parmi ses amis de Londres, cinq millions de francs, c'est-à-dire le tiers du capital demandé à l'initiative privée. Il a d'ailleurs participé à toutes les sociétés qui se sont constituées en Belgique en vue de commencer l'exploitation commerciale du Congo.

Sir William Mackinnon suit ainsi, depuis l'origine, avec un intérêt sans cesse croissant, les entreprises belges au Congo, et nous éprouvons quelque fierté à dire que les résultats obtenus, surtout au point de vue commercial, lui causent, en même temps qu'une grande satisfaction, un étonnement bienveillant qu'il déguise à peine. Son approbation est un précieux encouragement pour ses amis de Belgique.

LES NAINS DU CONGO

C'est une chose connue de tous, aujourd'hui, qu'il existe des races naines dans l'Afrique équatoriale et plus spécialement dans le bassin du haut Congo.

Longtemps ce renseignement fut regardé comme une fable, et lorsque, en 1870, le Dr Sweinfurth vit des nains chez Mounza, le roi des Mombouttous, on crut à une rareté, spéciale à cette province, située dans le bassin de l'Ouellé. A son tour, le Dr Ludwig Wolf a vu, à diverses reprises, dans la région centrale de l'Etat du Congo, des villages entiers de nains dont la taille ne dépassait guère, en moyenne, 1m30, c'est-à-dire celle de nos garçonnets d'une dizaine d'années.

Junker les a trouvés dans le bassin de l'Ouellé en 1882, et Stanley dans celui de l'Arouhouimi en 1887. En 1876, ce dernier en avait déjà vu à Ikondu, à l'embouchure de l'Elila, en deçà de Nyangoué. On les y appelait Watwas.

Lors de sa reconnaissance sur le Tchouapa, Grenfell en a rencontré également quelques spécimens. Du Chaillu en a vu dans le bassin de l'Ogooué, où on les appelle *Obongos*. D'après Escayrac de Lauture et Koellé, il y en aurait un grand nombre dans le bassin septentrional de l'Oubangi, et jusqu'aux sources du Chari. D'après Krapf, on en trouverait aussi, sous le nom de *Dokos*, sur les rives du Djouba. Wissmann sur les bords du Loubilasch en 1882, Bateman à Luebo en 1886, von François sur la Tchouapa et la Bussera en 1885, ont aperçu également des nains. Leur habitat, comme on voit, s'étendrait des deux côtés de l'équateur, d'une côte de l'Afrique à l'autre.



Village de nains dans le bassin de l'Ouellé. (D'après un dessin du Dr Junker.)

Celui que montre notre gravure a été observé par M. Alex. Delcommune à Bena-Kamba (Lomami) en 1888. Il mesure 1m25 de hauteur; les jambes ont 0m45 de longueur; les bras, 0m49; la tête et le torse, 0m80.

Il semble probable que toutes ces tribus naines sont les débris épars d'une race autochtone qui va disparaissant.

* * *

Ce n'est pas d'hier, du reste, que l'on signale l'existence de races naines en Afrique. Déjà Hérodote assurait qu'au delà du grand désert, des voyageurs, les Nasamons, avaient rencontré de petits hommes, d'une taille bien en dessous de la moyenne, qui les saisirent et les menèrent dans une ville où tout le monde était de la même stature. Le témoignage d'Aristote n'est pas moins affirmatif. « Dans la région où le Nil a ses sources dans des lacs, dit-il, habitent les Pygmées. »

Ce n'est cependant que depuis vingt ans qu'on a la certitude que les écrivains grecs étaient dans le vrai lorsque, dans des écrits qui datent de plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, ils signalaient l'existence d'un peuple nain habitant le centre de l'Afrique.

C'est le Dr Schweinfurth qui fut le premier à constater le fait scientifiquement. Le premier nain qu'il aperçut chez Mounza passait pour un géant : il avait 1m50 de hauteur.

Un jour, rentrant d'excursion, l'explorateur se vit entouré de plusieurs centaines de petits bonshommes, armés de lances et de flèches minuscules, et qu'il prit pour des gamins d'une rare insolence, le visant de leur arc tendu, avec l'air le plus belliqueux. « Ce sont des nains, lui dirent ses porteurs, et non des enfants, et ces petits hommes se battent comme des lions. » C'étaient des Akkas, une race naine assez nombreuse qui réside dans le sud de l'Ouellé, et qui étaient au service du roi Moumeri, voisin de Mounza.

Le Dr Ludwig Wolf, membre de l'expédition Wissmann, rencontra des nains dans le sud de l'État du Congo, au nord-ouest de la station de Loulouabourg. Ce sont des Batoua (nom que Stanley a retrouvé, identiquement le même, comme étant celui d'une tribu naine de la grande forêt de l'Arouhouimi), tribus nomades s'adonnant exclusivement à la chasse et à la récolte du vin de palme.

Dans la région parcourue par M. le docteur Wolf, on trouve de nombreux villages de nains d'une taille inférieure à 1m40. Les habitations sont bâties au milieu des clairières, dans des forêts qui couvrent presque tout ce pays, ou bien dans le voisinage de la résidence des chefs. Chaque district semble posséder ainsi son village de lilliputiens.

Ceux-ci sont considérés chez les habitants du pays, les Bakouba, comme de petits êtres bienfaisants, ayant pour mission principale de pourvoir les tribus, parmi lesquelles ils séjournent, de gibier et de vin de palme. En échange, ils obtiennent du manioc, du maïs, des bananes, et une protection affectueuse. Le plus souvent, ils vivent à part; parfois, cependant, ils se mélangent, par l'union, avec les races plus grandes. Schweinfurth, Junker, Wolf ont observé des métis provenant de mariages entre Akkas et Mombouttous ou entre Batoua et Bakouba.

Les nains vus par Wolf excellent dans l'art de grimper au sommet des palmiers pour en recueillir le suc, et, plus encore, dans celui d'inventer et de placer des pièges et de surprendre le gibier. Leur agilité surpasse tout ce que l'on peut imaginer. Dans leurs chasses, ils traversent les hautes herbes en bondissant, à la façon des sauterelles, s'approchent avec audace de l'éléphant, du buffle ou de l'antilope, leur envoient leurs flèches avec une rare précision, et, d'un coup de lance, courent bravement éventrer leur victime.

Physiquement, ils sont généralement bien proportionnés, très vaillants, très rusés. Ils ont la peau d'un brun jaunâtre, moins foncée que celle des races plus grandes.

Le regretté Dr Junker a vu les Akkas, que les A-Sandés (Niam-Niams) appellent Tiklitikli, sur les bords du Bomokandi (Ouellé). Ces nains se donnent à eux-mêmes le nom de Wotschua ou de Átschoua, que Junker démontre être le même que celui des Batoua ou Watwa, sous lequel se désignent les nains de Stanley, de Wolf, de Wissmann, de Bateman et de von François. Le voyageur en déduit que les nains de l'Ouellé, ceux de l'Arouhouimi, ceux du Lomami, ceux du Tchouapa et ceux du Kassaï appartiennent à une seule et même race Les lilliputiens de Junker atteignaient, les uns son épaule, les autres, la hauteur de son cœur. Les Wotschua qu'il a vus étaient nomades, et, parmi eux, certains exemplaires approchaient presque de la hauteur moyenne des hommes ordinaires. Leur peau était de couleur café brûlé. Leur corps était bien proportionné, mais leur tête, de forme ovale, était un peu exagérée par rapport à la petitesse de leur corps. Le haut du visage avait des traits nettements marqués et de forme anguleuse. Les cheveux, crépus, au lieu d'être noirs comme chez les autres nègres, étaient de couleur brun rougeâtre foncé. Un certain nombre possédaient une forte barbe et leur poitrine était très velue. (Les nains de Wolf n'étaient pas barbus, mais on avait affirmé au voyageur qu'au nord se trouvaient des nains barbus. On voit que c'était exact.) Les pieds et les mains étaient bien formés, les doigts longs et maigres, armés d'ongles très développés.



UN NAIN
(D'après une photographie prise à Bena-Kamba, sur le Lomami, par M. F. Demeuse.)

Le savant docteur affirme que ces nains sont, véritablement, une race à part, sains de corps, aux membres bien proportionnés et dont les tribus sont encore nombreuses. Ils ne constituent pas, dit-il, comme le prétend le professeur Ratzel, une race « plutôt sociale que naturelle ». C'est une race spéciale, et rien chez eux ne révèle un état maladif ou une origine dégénérescente.

Les Watschuas du Bomokandi voyagent par troupes d'une centaine, d'un district à l'autre, évitant avec soin tels districts déterminés, préférant tels autres. Ils sont craints de toutes les tribus noires, ce qui fait qu'on les supporte, malgré leurs rapines dans les champs de leurs grands frères. Ils servent souvent les chefs indigènes auprès desquels les a menés leur vie errante, mais, en aucun cas, ne se mêlent à leurs sujets : ils tiennent, par-dessus tout, à leur liberté.

Quand les chefs qu'ils servent les emmènent à la guerre, ils se battent avec fougue et font usage avec tant d'habileté des javelots et des flèches (qu'ils se sont fait fabriquer par leurs voisins, car, eux, ils n'exercent pas la moindre industrie) qu'ils remportent presque toujours la victoire, grâce à la soudaineté de leurs attaques. Ils se plaisent beaucoup à la guerre et sont extraordinairement subtils et malicieux.

Comme ils ne cultivent pas la terre, ils s'adonnent à la chasse et, en échange du gibier qu'ils livrent, ils reçoivent de leurs grands frères des produits des champs. Ils restent dans un district tant que le gibier y est abondant ou bien jusqu'au moment où éclate une dispute entre eux et les habitants, ce qui est assez rare, pour les raisons déjà indiquées.

Les femmes naines bâtissent de petites huttes de forme ronde qui se rapproche assez de celle d'un demi-boulet de canon, comme on peut le voir dans la gravure ci-contre; elles cachent ces habitations dans le plus profond de la forêt, et elles y préparent les repas et amassent le combustible, tandis que les hommes s'adonnent à la chasse.

Ceux-ci attaquent corps à corps les éléphants, qu'ils frappent de leurs longues flèches, dont ils se servent, en ce cas, en guise de couteaux.

Ils sont, comme ceux de Wolf, d'une adresse étonnante au tir à l'arc, et s'ils viennent, par hasard, à manquer leur but, ils entrent dans une grande colère et brisent leur arc de rage. Quand ils veulent avoir un régime de banane, ils coupent à coups de flèches la branche qui soutient le régime, et le propriétaire du champ n'ose toucher au fruit du larcin du petit voleur, de peur d'être l'objet de leur vengeance.

(*A continuer.*)



La foule sur le pier de Matadi.
(D'après une photographie prise par M. Sadzot, au moment du départ de l'*Akassa*, le 18 décembre 1891)

LA POPULATION DE MATADI

C'est en 1885 que le point de Matadi situé sur la rive gauche du Congo fut occupé pour la première fois par les agents de l'Association internationale du Congo, qui y fondèrent un poste.

Ce poste avait plus spécialement été créé en vue de servir de base au service des transports à travers la région des chutes par la rive méridionale. Deux agents européens s'y installèrent. Bientôt, autour de ce nouveau centre, vinrent s'installer des établissements commerciaux, un hollandais, un portugais, un français, un belge — celui-ci de la *Sanford Exploring Expedition.*

Au mois de juin 1887, à Matadi, se trouvait réunie l'expédition chargée par la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie » d'étudier la possibilité de construire une voie ferrée à travers la région des chutes.

La fondation de la Compagnie du chemin de fer en 1889 et le choix fait de Matadi comme tête de la ligne vers l'intérieur, donnent définitivement à ce point l'importance qu'il a prise.

Depuis lors, Matadi est devenu très rapidement le centre le plus important et le plus animé du Congo. La Société du Haut-Congo, celle des Magasins généraux sont venues y installer des établissements à côté de ceux des maisons étrangères. La Compagnie y a construit une gare avec de vastes magasins, hangars et ateliers.

La population est des plus cosmopolites. On trouve parmi les blancs, outre les Belges, des Anglais, des Portugais, des Italiens, des Français, des Hollandais, des Allemands, des Danois, des Suédois, des Grecs; parmi les noirs, outre les indigènes de la côte, du bas Congo et de la région des chutes, des Zanzibarites, des Haoussas, des Sierra-Léoniens, des Accras, des Krooboys, des Dahoméens, des Sénégalais, des Popos, des Lagos.

Au 31 décembre 1889, la statistique officielle enregistre la présence, à Matadi, de 19 Européens; en 1890, il y en avait 170. A l'heure actuelle, il doit y en avoir environ 300. La population noire de la station, des factoreries, des missions, des villages et des chantiers voisins ne doit pas être, en ce moment, inférieure à 3,000 âmes.



Le Congo à la rive d'Oupoto. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS DU HAUT CONGO

Lettres inédites du capitaine HANSSENS

VI. — DE BANGALA AUX STANLEY-FALLS

Accueil des indigènes. — Découverte de l'Oubangi. — Exploration de la Mongala et de l'Itimbiri. Établissement à Basoko. — Situation aux Falls.

Léopoldville, le 15 août 1884.

Je suis revenu à Léopoldville le 6 courant, après une absence de 136 jours. La seconde partie de mon voyage a été au moins aussi féconde en résultats que la première, et le Comité d'études se trouve, dès à présent, possesseur de tous les points du haut Congo présentant quelque importance, soit par leur situation, soit par leur population, soit encore par leur commerce.

Mon voyage s'est accompli le plus pacifiquement du monde. Je n'ai pas rencontré la moindre hostilité dans tout le trajet de 17,000 kilomètres qui sépare le Stanley-Pool des Stanley-Falls; partout, chez les cannibales de l'Arouhouimi comme chez les féroces Bangalas, j'ai été reçu avec le plus vif empressement. C'est que les steamers du Comité sont connus dans le haut Congo, depuis le dernier voyage de M. Stanley, et que les indigènes savent parfaitement que leur drapeau bleu est le symbole de la paix et de l'amitié pour le moment, l'espoir d'un plus grand bien-être pour l'avenir. Le grand nombre de traités que je suis parvenu à conclure, et le temps relativement restreint qu'ont pris les négociations en sont les meilleures preuves.

Toutes les tribus aspirent à se mettre sous notre protection, et s'il me fallait donner suite à toutes les demandes que j'ai reçues, je devrais créer presque autant de stations qu'il y a de districts habités.

Seule la zone qui s'étend entre le confluent de l'Arouhouimi et la septième cataracte de Stanley a gardé vis-à-vis de moi une réserve, qui pourtant n'avait rien d'hostile. A l'approche des steamers, toute la population, hommes, femmes et enfants, abandonnait les villages pour se réfugier dans les bois de l'intérieur ou s'éloigner dans les canots. Cette conduite n'avait d'autre mobile que la peur. Vous n'ignorez pas que c'est dans cette région que les Arabes ont exécuté des razzias dans le courant de l'année dernière, volant tout ce qui avait quelque valeur, emmenant les habitants en esclavage, incendiant ensuite les villages et semant la ruine et la désolation sur leur passage. Il n'est pas étonnant que si peu de mois après que ces horreurs ont été accomplies, alors que les agglomérations n'ont pas encore eu le temps de se relever, il n'est pas étonnant, dis-je, que les habitants éprouvent une frayeur instinctive à l'aspect de tout étranger, quel qu'il puisse être; mais je suis convaincu que ce n'est là qu'une situation essentiellement temporaire. Les indigènes qui ont vu passer quatre fois la flottille du Comité, montant et descendant le fleuve sans qu'il en résulte pour eux le moindre dommage, comprendront bientôt qu'elle constitue pour eux une protection et non un danger. Cette idée, d'ailleurs, est déjà enracinée dans l'esprit des natifs qui habitent la partie en amont de la zone dont je parle : ici, l'influence salutaire de notre établisssement des Stanley-Falls a déjà pu se faire sentir. Ces natifs se rendent périodiquement en canot chez les Waginyé des cataractes pour échanger leur manioc et leurs bananes contre le poisson pêché par ces derniers. Ils ont vu le village du blanc, ont constaté *de visu* qu'il bâtit ses maisons, cultive ses plantations sans molester personne, qu'il paye comptant tout ce qu'il achète et qu'il assiste ses voisins chaque fois que cela lui est possible, comme le cas s'est présenté à deux reprises dans des incendies accidentels de villages indigènes éteints par les hommes de la station. En rapprochant cette conduite de la circonstance que, depuis l'arrivée de l'expédition dans le pays, plus une seule pirogue arabe n'a été autorisée à descendre le Congo en aval des chutes, ils rentrent chez eux avec la conviction que la présence du blanc constitue leur meilleure sauvegarde.



J'ai pu constater par moi-même que telle est, en effet, l'idée dominante dans la partie supérieure de la zone en question. Pour ne pas effrayer les populations, j'avais décidé de ne m'arrêter dans aucun village en montant et de tenir constamment mes bateaux à une certaine distance de la rive droite, tout en restant en vue de cette dernière. Pendant les quatre premières journées, je n'eus aucun rapport avec les indigènes, par suite de la frayeur que j'ai signalée plus haut; mais à partir du cinquième jour et jusqu'aux chutes, je reçus à bord la visite de tous les chefs des villages devant lesquels je passais. Tous m'apportaient des présents, se déclaraient mes amis et demandaient un drapeau. En descendant, je m'arrêtai à l'important district d'Isangi, situé rive gauche, à mi-chemin entre les Falls et l'Arouhouimi, au confluent du Lomami, que M. Stanley présume être le Loubilasch. Je n'eus aucune peine à y conclure un traité d'amitié et j'obtins très facilement la concession d'un terrain qui servira plus tard à l'établissement d'une station. Je suis convaincu qu'à mon prochain voyage, je pourrai acquérir toute la contrée sur les deux rives et relier ainsi notre future station de l'Arouhouimi à notre établissement actuel des Stanley-Falls par une double bande continue de possessions.



J'aborde maintenant le récit sommaire de mes découvertes géographiques pendant la seconde partie de mon voyage.

Découverte de la rivière *Mbumdju*. Achat du territoire d'Oubangi, situé dans le secteur oriental du confluent de cette rivière avec le Congo, à quelques milles en amont de ce dernier. Achat du territoire de Liranga, appartenant au chef supérieur d'Oubangi et situé sur la rive droite en face du district de Ngombi.



Découverte de la rivière *Ngala* ou Mongala, affluent de la rive droite, à environ 70 milles anglais en amont de la station précitée. Achat du district de Mobéka, situé sur la rive gauche de l'affluent, à environ 10 milles anglais en amont de sa jonction avec le Congo. Il n'existe pas d'autres villages en aval, de sorte que Mobéka commande le confluent.

Jusque Mobéka, la Mongala a une largeur moyenne de 600 mètres, ses rives sont basses et couvertes de bois. Sa direction générale est nord-est. Quelques indigènes prétendent qu'elle provient d'un lac appelé *Bukumba*, situé à une quinzaine de jours de canot en amont. D'autres nient l'existence de ce lac. Je me propose d'explorer le cours de la Mongala jusqu'au point extrême navigable, lors de mon prochain voyage.

Dans la carte de ses explorations de 1874-1877, M. Stanley indique cette rivière comme probable et il place son confluent à 1° et quelques minutes de latitude nord, s'il faut en croire les observations de M. Comber, chef de la Baptist Mission. Lors de son dernier voyage (août 1883 à janvier 1884), M. Stanley n'a pas vu cette rivière et celle-ci n'est pas indiquée dans le croquis reproduit par le n° 2 du *Mouvement géographique*.



Constaté l'existence d'un nouvel affluent de la rive droite, dont la jonction avec le Congo se fait à environ 15 milles en amont de Yambinga. Cet affluent est appelé indifféremment par les indigènes la *Mbula* et le *Bulumbu*. Je l'ai remonté sur une distance d'environ 40 milles. Sa direction générale est nord-est. Sa largeur varie de 800 à 400 mètres. Dans la partie que j'ai parcourue, la rive gauche spécialement est très peuplée, et j'y ai constaté l'existence de trois districts importants, portant les noms de Busambi, Libuki et Bumbuni. Un quatrième district, plus important encore que les précédents et appelé Itembo, se trouve situé sur la rive gauche, à quelques milles en amont du confluent et avoisinant ce dernier.

Les habitants d'Itembo appartiennent à la tribu des Yankorvés; je m'y suis arrêté pendant une demi-journée et ai fait l'échange du sang avec le chef supérieur appelé Mubangi; je ne suis pas parvenu à conclure un traité avec lui, mais j'espère être plus heureux la prochaine fois, lorsque la vue de nos steamers ne lui inspirera plus la terreur superstitieuse qu'il a éprouvée à ma première visite. J'ai l'intention de remonter cet affluent jusqu'au dernier point navigable, lors de mon prochain voyage.

M. Stanley a pénétré dans cette rivière et l'a remontée jusque tout près du district de Busambi, la première des trois agglomérations situées sur la rive gauche. Le croquis du *Mouvement géographique* renseigne l'affluent et lui donne le nom d'*Itimbiri*. D'après les renseignements que j'ai obtenus, ce nom d'Itimbiri serait donné au Congo lui-même dans la partie de son cours dans laquelle se fait la jonction des deux rivières. Mais c'est là un point à contrôler, car je n'ai qu'une confiance très limitée dans les indications données à cet égard par les natifs.

L'affluent dont je parle présente cette particularité qu'il se réunit au Congo par un delta. La branche orientale a une largeur moyenne de 50 mètres, est très tourmentée et parfaitement navigable; je l'ai suivie pour rejoindre le Congo. Quant à la branche occidentale, elle est obstruée par de grandes herbes à environ 800 mètres en amont de sa jonction avec le Congo.

Installé un poste de trois hommes au confluent de l'Arouhouimi, sur le territoire des Basoko. Les villages basoko sont situés sur la rive droite et commencent à environ deux kilomètres en amont de la jonction avec le Congo. Les Basoko donnent à l'affluent le nom d'*Ubingi*. Quant au nom de l'Arouhouimi, ils le donnent au Congo lui-même dans cette partie de son cours.



Notre situation à la station des Falls est excellente à tous les points de vue. Nous sommes dans les meilleurs termes avec tous les chefs des environs, qui éprouvent pour nous le plus profond respect et nous témoignent la plus vive amitié. Ils attachent un très haut prix à la conservation de notre protection et sentent parfaitement que du jour où nous la leur retirerions, ils redeviendraient la proie des Arabes et de leurs hordes sauvages. Un incident qui s'est produit pendant mon séjour à la station m'en a fourni la preuve. Un conflit s'était élevé entre deux chefs voisins; l'un, nommé Singué-Singué, a son village situé dans l'île de Wana-Rusari, où est établie la station; l'autre, nommé Katukama, habite une île située en face de notre établissement, près de la rive gauche. Le premier accusait le second de lui avoir dérobé des pieux qui servent aux Waginya à attacher les nasses au moyen desquelles ils prennent le poisson dans les cataractes. Le second ne niait pas le larcin, mais se refusait à toute restitution, à moins que Singué-Singué ne consentît à lui payer une indemnité considérable. C'est ainsi que les choses se passent chez ces populations primitives. Singué-Singué, ne se souciant pas d'indemniser son voleur pour rentrer en possession de son bien, résolut de lui faire la guerre; mais avant de commencer les hostilités, il alla consulter M. Bennie, le chef temporaire de notre station, qui parvint à empêcher un conflit immédiat et à persuader à Singué-Singué qu'il vaudrait mieux pour lui d'attendre l'arrivée des steamers pour soumettre la question à l'arbitrage de M. Stanley ou de son successeur. Quand j'arrivai à la station le 3 juillet, le chef indigène vint m'exposer ses griefs. J'instruisis l'affaire, interrogeai les deux parties, et ayant acquis la conviction que Katukama était coupable, je le condamnai à restituer les pieux volés. Singué-Singué avait généreusement renoncé à toute indemnité.

Katukama accepta le jugement; mais, avec la mauvaise foi qui caractérise les nègres en général, il chercha, sous toute sorte de prétextes, à en éluder les conséquences.

Au bout de deux jours, voyant qu'il ne faisait pas mine de restituer les biens de Singué-Singué, j'eus recours à un grand moyen. Je lui signifiai que je lui enverrais le lendemain deux blancs pour recevoir les objets en litige et ajoutai que s'il refusait de les restituer, je lui ferais retirer notre drapeau et ferais proclamer partout qu'il n'était plus sous notre protection. Cette menace produisit tout l'effet que j'en attendais. Katukama, effrayé des conséquences qu'aurait pour lui le retrait de notre protection, s'empressa de s'exécuter. La paix entre les deux chefs fut scellée à la station, en présence de toutes les populations des environs.

Notre ascendant moral avait donc suffi à empêcher l'effusion du sang et à mettre fin à un conflit qui aurait pu allumer une guerre générale dans la contrée. C'est là un résultat dont on a le droit de s'enorgueillir, et rien ne prouve mieux que cet incident combien l'occupation des rives du Congo par les blancs sera salutaire pour les indigènes qui s'y trouvent établis.

Capitaine Hanssens.

FIN.



Ipomœa asarifolia

LES COLÉOPTÈRES

LE GOLIATH ROYAL

Le naturaliste anglais Wallace divise le continent africain en deux grandes régions fauniques : la région éthiopienne, qui comprend toute l'Afrique jusqu'au 24e degré nord, et la région paléarctique, qui s'étend jusqu'à la Méditerranée. La première de ces régions comprend elle-même plusieurs subdivisions : la faune de Madagascar avec ses produits naturels si spéciaux; la faune sud-africaine, remontant depuis le Cap jusqu'au 23e degré sud; la faune de l'Afrique orientale, s'étendant au nord de la zone sud-africaine jusqu'aux limites de la région paléarctique; la faune de l'Afrique occidentale, comprenant le bassin du Congo et du Niger, et s'arrêtant au Sénégal.

Moins avancés dans leurs études de distribution géographique, qui ne s'étend guère que sur 8,000 articulés connus, alors qu'une évaluation approximative conduirait à 40,000 au moins, les autres entomologistes ne reconnaissent provisoirement qu'une région méditerranéenne limitée par le désert, une région intertropicale, la faune du Cap s'étendant jusqu'au fleuve Orange et la faune spéciale de Madagascar.

Il est évident que cette distribution faunique ne peut être que provisoire et qu'une longue période d'étude s'écoulera encore avant qu'on puisse fixer les positions naturelles d'une faune aussi riche, s'étendant sur des espaces semblables.

Nous espérons pouvoir faire connaître de temps en temps quelques-uns des spécimens les plus beaux et les plus intéressants du Congo, et nous ne croyons pouvoir mieux faire qu'en commençant par les coléoptères.



Une des subdivisions de ce grand ordre porte le nom de *Lamellicornes*, caractérisés par les antennes en lamelles qui ornent la tête. Le hanneton commun est le représentant le plus typique de cette famille dans notre pays.

En Afrique, la quantité de ces insectes s'élève à des nombres fantastiques. Nous y voyons des coléoptères de taille énorme, parmi lesquelles le premier rang revient sans contredit au Goliath.

Le genre auquel il appartient a été divisé par les naturalistes en sept ou huit espèces, mais celles-ci ne sont, en réalité, que des formes locales d'une seule et même espèce, toutes originaires de l'Afrique équatoriale.

C'est en 1770 que le premier Goliath fut recueilli, dans les eaux du Gabon, par le Dr Ogilvie. Pendant longtemps, ces insectes constituèrent les joyaux de quelques rares collections privilégiées; les premiers envois notables qui en furent faits sont dus au Dr Savage, qui résidait à Las Palmas.

Le Goliath royal (*Goliathus regius*) que représente la gravure ci-contre est remarquable par les proportions énormes qu'il atteint. On en a capturé qui mesuraient jusque douze centimètres de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Le Dr Junker raconte que, la première fois qu'il vit voler un de ces insectes, il le prit pour un oiseau.



« Ce n'était qu'un coléoptère, dit-il, mais d'une grandeur telle qu'en le voyant je me crus reporté aux âges préhistoriques, lorsque le monde était encore habité par des animaux bizarres, aux formes gigantesques. »

Le Goliath royal est paré des plus belles couleurs : ses élytres, d'un rouge-brun, avec des reflets de velours, sont relevées d'un dessin crème formé par un duvet soyeux et très serré dont les larges lignes convergent vers la tête. Sa face abdominale et ses pattes sont vert-olive foncé.

Une autre espèce, le Goliath géant (*Goliathus giganteus*), est uniformément rouge foncé, avec quelques bandes blanches sur le thorax. Le mâle porte sur la tête une armature de forme gracieuse qui n'existe pas chez la femelle. Ses pattes, très longues, contrastent avec celles de la femelle, qui sont beaucoup plus courtes, surtout les antérieures. La femelle a plus de brillant et point d'ornements céphaliques, mais elle porte trois dents aux jambes antérieures. Certaines espèces, comme le Goliath cacique, sont habillées d'or et d'argent mat. D'autres sont vertes avec bandes et taches blanches. Tous ces insectes se nourrissent exclusivement de la sève de certains arbres.

On connaît peu de chose de leurs premiers états, qui se rapprochent probablement de ceux de tous les cétoines et mélolonthes. Ils volent dans les hautes cimes des palmiers, et le meilleur moyen de les capturer consiste dans l'abatage de l'arbre, le matin, alors que les insectes sont encore engourdis par le froid de la nuit. Ils représentent une valeur marchande réelle pour les naturalistes et les collections publiques, qui les payent jusque 50 francs pièce.

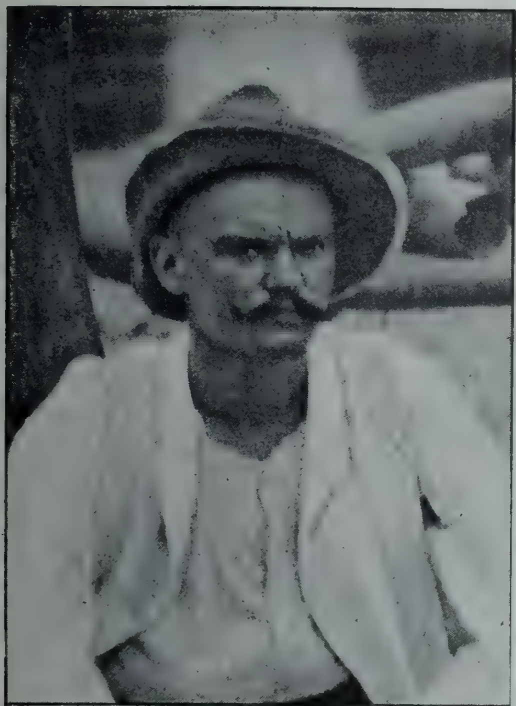
Le Musée royal de Bruxelles possède quelques beaux spécimens du Goliath géant rapportés par le capitaine Thys lors de son voyage au Kassaï et offerts par lui au Musée.



AMÉDÉE LEGAT

Né à Ixelles, le 23 avril 1860. — Sergent et maître d'armes du régiment du génie belge.

S'embarque pour le Congo en qualité d'agent du *Comité d'études* (12 septembre 1882). — Adjoint à l'expédition du Kouilou-Niari (1883). — Chef de la station de Francktown (1884). — Passe au service de la *Sanford Exploring Expedition* (1886). — Chef de la factorerie de Luebo (Kassaï (1888). — Nommé par l'État indépendant lieutenant de la force publique à la station de Loulouabourg (1889). — Adjoint à l'expédition Le Marinel au Katanga (1890). — Chef de la station de la Lufua, chez Msiri (1891).



Il est probable que M. Alex. Delcommune, chef de la première expédition de la Compagnie du Katanga, est, à l'heure actuelle, arrivé dans le district du chef Msiri. Il y aura trouvé, installé depuis près d'un an, un autre Belge, M. Legat, lieutenant de la force publique de l'État indépendant du Congo, qui commande un poste sur les bords de la Lufua.

Les circonstances feront ainsi que dans cette région extrême, située aux limites les plus lointaines de l'État, les deux vétérans des Belges au Congo se trouveront réunis : il y a dix-neuf ans que M. Delcommune partit pour la première fois pour le Congo, rentrant en Belgique tous les trois ou quatre ans; il y a près de dix ans que M. Legat est au Congo, sans être revenu au pays. De tous les Belges qui ont été ou qui sont en Afrique centrale, Legat est celui qui y a fait le plus long terme de service consécutif. Il est un exemple frappant de la possibilité qu'il y a, pour certains tempéraments, de fournir longue carrière au Congo, en dépit de son dur climat.

Legat appartient cependant à la période des débuts. Il partit en 1882. Il participa à bien des entreprises difficiles; il connut toutes les privations et l'absence de tout confort; souvent il demeura seul pendant des mois et des mois, sans communication aucune avec d'autres blancs, parmi les populations les plus sauvages.

C'est ainsi qu'il fit partie de l'expédition qui, sous le commandement de M. Grant Elliot, explora la province, alors inconnue, du Niadi-Kouilou. Il y passa plus d'une année comme chef de poste.

De Francktown, sur le Kouilou, il alla à Luébo, sur le haut Kassaï, à 300 kilomètres du Stanley-Pool. Il y resta près de deux ans, seul, sans adjoint européen, ne recevant que tous les quatre ou six mois la visite d'un steamer lui apportant un maigre ravitaillement de conserves, de vin, de quinine, quelques nouvelles de sa mère et de son pays. A l'heure présente, après une laborieuse exploration à travers les pays inconnus du Katanga, qui prit quatre mois, il est plus loin encore, à deux cents jours de voyage de la côte, au centre même de l'Afrique.

Aucun Belge au Congo n'a fourni une carrière africaine aussi longue sans retour en Europe; néanmoins, le nombre est déjà grand de ceux qui ont deux et trois termes de service, de deux ou trois ans. En ce moment, le personnel de l'État et celui des Compagnies belges comptent 65 agents qui achèvent leur deuxième terme et 12 agents qui achèvent leur troisième. Les missionnaires, la maison hollandaise de Rotterdam, ont également plusieurs agents qui sont dans le bas Congo depuis de longues années : les R. P. Callewaert (Belge) et Krapf (Alsacien) sont respectivement là-bas depuis huit et douze ans. MM. Van Metteren et Vander Maes, agents de la maison hollandaise, y sont depuis treize et quatorze années. Mais pour ces quatre personnes, il s'agit du bas Congo, de Banana et de Boma, c'est-à-dire d'une région voisine de l'Océan, en rapport continu avec l'Europe, jouissant déjà d'un réel confort, dotée d'installations hospitalières et de services médicaux.

Le cas d'Amédée Legat est plus intéressant. C'est en pleine sauvagerie qu'il vit, depuis neuf ans, sans contact avec le monde civilisé, sans aide et sans confort autres que ceux qu'il se crée lui-même.

Fatigues, privations, isolement n'ont pas de prise sur lui. Sa solide constitution résiste à tout. Il est de la race des pionniers, de ceux qui sont bâtis pour ouvrir les routes et camper aux frontières. A peine si, de loin en loin, la malaria s'attaque à lui. Il a dépassé son terme de service de sept années; il ne parle pas encore du retour.

Lorsque le chemin de fer des chutes sera en exploitation et que les régions lointaines de l'Oubangi, du Kassaï, de l'Arouhouimi, du Lomami et du Loualaba seront mises en relations régulières avec le Stanley-Pool, par un service public de bateaux à vapeur, nous verrons surgir là-bas, aux confins, une légion de ces hommes aventureux, hardis et robustes, planteurs et chasseurs, attirés par la vie sauvage et libre des régions vierges. Ils forgeront les anneaux d'une chaîne d'établissements européens, dont l'influence rayonnante fera tache d'huile, initiant au travail, par l'exemple, le nègre primitif, mettant en valeur la fertilité inouïe du sol, révélant ses richesses cachées, servant, enfin, de trait d'union entre la barbarie qui recule et la civilisation qui avance.

Portrait d'après une photographie prise à Luébo, en 1888.

LES NAINS DU CONGO

(*Suite.* — Voir page 42.)



Chose curieuse, les anciens Égyptiens connaissaient les pygmées de l'Afrique centrale précisément sous le nom d'*Akkas*, qui est celui qu'ils portent encore aujourd'hui dans la région comprise entre l'Ouellé et le Nil. Mariette-Pacha a retrouvé, sur un monument de la haute Égypte, la figure d'un pygmée dont une inscription retraçait le nom.

Selon Schweinfurth, les Akkas appartiennent à une série de peuples variés qui offrent tous les caractères d'une race aborigène et qui, sous l'équateur, s'étendent d'un rivage à l'autre. Nous avons déjà vu que telle est l'opinion de Junker. Wissmann est du même avis, et pense que les diverses peuplades naines sont toutes membres d'une seule et même race. Wolf est d'accord avec ces voyageurs sur cette question et croit que les « hommes des bois », *Buschmen*, dont Fritsch parle avec de si intéressants détails, appartiennent à la même famille.

Les *Buschmen* habitent les bois de l'Afrique australe. Ce petit peuple doit son nom à la ressemblance que les Hollandais lui trouvèrent avec le singe. Gustave Fritsch les a décrits avec soin, et ils possèdent tous les caractères essentiels des nains du Congo : forme du crâne, taille, teint et absence de signes de dégénérescence.

Les nains qu'ont vus Wolf, Wissmann et von François ne constituent pas non plus une race dégénérée : leur teint n'est nulle part noir; il varie du brun au jaune café au lait ; ils sont bien formés et bien doués, et possèdent même une intelligence assez développée. Leurs chefs vivent sur un pied de patriarcale égalité avec leurs sujets. Ils ne portent pas de signes distinctifs de leur autorité, et ne sont pas plus vêtus que la généralité de leurs sujets, c'est-à-dire fort peu.

A des jours réglés, sur une sorte de terrain neutre situé dans une clairière entre les territoires des nains et de leurs grands voisins les Bakouba, dans la région située entre le Kassaï et le Sankourou, se tiennent des marchés où les Bakouba apportent les productions de l'industrie agricole et où les nains échangent ces articles contre le produit de leurs chasses. La viande qu'ils vendent est coupée en petits morceaux, enfilée sur de longs bâtons, et séchée au-dessus du feu. Tel est le besoin de viande qui règne chez les Bakouba que, pour rien au monde, ils ne voudraient se brouiller avec leurs petits pourvoyeurs, qu'ils considèrent comme des êtres bienfaisants et utiles au premier chef.

* * *

Stanley a rencontré deux types bien distincts de nains dans la grande forêt de l'Arouhouimi : les Batoua, qui ont la tête allongée, le visage étroit, les yeux petits et qui se tiennent au nord; les Ouamboutti, qui ont la face ronde, de grands beaux yeux, le front découvert, la peau d'une riche coloration jaune ivoire. Ceux-ci s'étendent vers le sud-est, jusque sur les bords du Semliki. Ces derniers ont de 90 à 140 centimètres, et le plus robuste qu'a observé Stanley pesait 40 kilogrammes.

Comme les nains vus par les autres explorateurs, ils sont nomades et voyagent avec le gibier. Ils disséminent leur campement en forêt sur les pourtours des essarts de quelque tribu agricole, celle-ci presque toujours composée d'hommes forts et bien découplés. Avec leurs sagaies, leurs petits arcs et leurs flèchettes enduites d'une épaisse couche de poison, ils tuent l'éléphant, le buffle, l'antilope, ou bien, sans prendre tant de peine, creusent des fosses profondes qu'ils recouvrent artificieusement de roseaux, de feuillage et de terre ; ils construisent aussi des hangars dont le toit, suspendu par une liane des plus fragiles, tombe au moindre choc, emprisonnant les chimpanzés, babouins ou autres simiens attirés par les bananes ou les noix répandues sur le sol.

Sur la piste des civettes, moufettes, ichneumons et rats, ils disposent d'ingénieuses trappes à lacets où, dans ses courses vagabondes, le petit animal se prend et s'étrangle. Outre la viande, les cuirs pour boucliers, les fourrures et l'ivoire, ils se procurent du miel sauvage et des plumes d'oiseaux. Ils excellent dans la confection des poisons, dont ils pourvoient les autres tribus sylvaines ou dont ils enduisent leurs armes. Ce poison produit des effets foudroyants. Stanley croit qu'il provient de fourmis rouges séchées au soleil, pilées et mélangées avec de l'huile de palme.

Pour les agriculteurs aborigènes, les pygmées sont des éclaireurs parfaits; ils les avertissent de l'arrivée des étrangers suspects ou hostiles, et, en cas de guerre, leur servent d'auxiliaires et ne sont pas à dédaigner comme tels. Leurs

---

Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, t. II, ch. XVI. — *Mouvement géographique*, 1887, p. 25. — Junker, *Reisen in Afrika*, t. III, p. 83-88. — Wissmann, *Im Innern Afrikas*, p. 255-262. — *Meine zweite Durchquerung Aequatorial-Africas*, p. 125-151. — Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, ch. XXIII.

proportions minuscules, leur agilité, leur malice, leur pratique des bois dont ils connaissent toutes les sentes, en font de redoutables adversaires, presque toujours victorieux.

*
* *

Leurs huttes sont bâties avec un certain goût. Ce sont des constructions basses, dont la forme rappelle assez bien la moitié d'un œuf, coupé en long. Les portes, hautes de 60 à 90 centimètres seulement, sont situées à chaque extrémité. Ils éparpillent les cases sur une circonférence assez irrégulière, au centre de laquelle ils réservent une place pour celle du chef de la famille. A cent mètres environ et sur chaque chemin qui s'éloigne du village, on voit une sorte de guérite exiguë, juste assez vaste pour contenir deux de ces lilliputiens, et dont la porte ouvre sur la route. Ils sont, eux aussi, d'une adresse incroyable au tir à l'arc. Aux abords de chaque village sont établis des espèces de tir à la cible, pour permettre aux jeunes nains de s'exercer. Ils se servent aussi beaucoup de la hache. Stanley eut à subir plus d'une attaque de leur part, et les plantations du fort Bodo souffrirent beaucoup de leurs incursions. Le grand voyageur les déclare très perfectibles et intelligents.

*
* *

Nous avons déjà dit, à plusieurs reprises, qu'aucune des peuplades naines du centre de l'Afrique ne présente les signes pathologiques de la dégénérescence.



Naine de l'Ouellé.
(D'après une photographie du Dr Buchta.)

Leur tête est un peu grosse, le corps et les bras longs, mais pas d'une façon exagérée, le ventre proéminent, les genoux épais et noueux, les pieds tournés en dedans. L'allure est une sorte de dandinement, accompagné de soubresauts qui se propagent dans tous les membres : ils ne savent porter un plat sans en renverser une partie du contenu. Cela tient, suivant Stanley, à l'habitude qu'ils ont de sauter dans les jungles et pour traverser les fourrés et les herbes. Leurs mains sont d'une délicatesse remarquable.

Sous le rapport de l'acuité des sens, de la dextérité et de la ruse, tous les voyageurs s'accordent à dire que les nains sont supérieurs aux nègres qui les entourent. Selon le Dr Schweinfurth, leur finesse n'est que la manifestation d'un mouvement intérieur qui leur fait trouver du plaisir dans la méchanceté : ils aiment à voir souffrir, à torturer les animaux. Stanley raconte qu'à maintes reprises, dans la forêt de l'Arouhouimi, il fut attaqué sans raison par les pygmées, qui lui donnèrent bien du mal. Un jour, ils lui enlevèrent, au fort Bodo, deux Égyptiens, qu'il ne revit plus jamais.

Schweinfurth nous dit qu'un Akka qu'il avait à son service jouait avec les têtes des A-Banga que les Nubiens avaient décapités. Le docteur fit bouillir ces crânes pour les placer dans sa collection anthropologique. L'Akka, fou de joie en voyant procéder à cette répugnante opération, se mit à danser, à gambader, en chantant à tue-tête.

Junker nous apprend que les petits Akkas ont un talent extraordinaire d'imitation. Le nain qu'il avait pris à son service et qu'il garda plusieurs années était très fidèle et très intelligent; il saisissait les défauts et les ridicules des visiteurs de son maître, dès le premier jour de son arrivée. Il les mimait à ravir, et rien n'était plus drôle que de voir ce bonhomme imiter la démarche, les manières et le langage des Arabes et des Egyptiens qui se présentaient chez le regretté savant. Celui-ci estime que les Akkas sont très « éducables ».

*
* *

En 1873, le voyageur italien Miani envoya en Italie deux jeunes pygmées nommés Tebao et Kair-Allah. Ce sont les deux seuls nains qui soient venus en Europe jusqu'à ce jour. Ils furent recueillis par le comte Miniscalchi Erizzo, de Vérone, sous les auspices de la Société italienne de géographie. Ils mesuraient respectivement 1m30 et 1m40. Le premier mourut en 1883, d'une maladie de poitrine, et l'autre le suivit, peu après, dans la tombe. Tous deux avaient appris avec facilité l'italien et l'arabe, qu'ils lisaient et écrivaient couramment.

Une naine de la région du haut Ouellé est encore en ce moment au Caire, où elle est élevée par les soins d'une princesse, membre de la famille du Khédive.

On a cherché à en amener d'autres en Europe. Aucun n'a survécu. Avant même d'arriver à la côte, ils sont morts de langueur. Il semble que loin des hautes voûtes de la Sylve mystérieuse, ces pauvres petits êtres ne savent vivre. L'horizon étendu leur fait peur et les tue, et loin de leurs forêts aimées ils se flétrissent et meurent comme une plante qu'on enlève à son sol natal.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PERSONNEL OUVRIER



BACONGO,
indigène de la région des chutes.

MATADI et ses environs doivent présenter, en ce moment, sous le rapport du mélange des races, une certaine analogie avec ce que devaient être les chantiers de construction légendaires de la tour de Babel. Des noirs de plus de vingt tribus différentes, dirigés par des Européens appartenant à dix nationalités, sont massés le long des seize premiers kilomètres du chemin de fer en construction.

L'une des plus sérieuses difficultés de la construction de ce chemin de fer et le recrutement du personnel ouvrier inférieur. Il n'y avait pas à songer à trouver ce personnel sur place, non pas que la région des chutes soit déserte, loin de là, mais parce que la majeure partie des travailleurs que l'on pouvait espérer y recruter est enrôlé dans le service des transports.

Or, il n'y avait pas à songer à diminuer l'effectif de ce service. En effet, le nombre des Européens du haut Congo, des établissements de l'État, des missions et des trafiquants qui s'y fondent, des steamers qui y naviguent augmente de mois en mois. La demande de ravitaillement et de matériel grandit sans que l'augmentation des porteurs soit en proportion. Les pièces de steamer démontées, les marchandises, les approvisionnements, les charges de toute nature s'accumulent dans les magasins de Matadi et de Vivi. Aucun porteur ne peut être distrait de cet important service; des 20,000 hommes qui sont enrôlés, allant et venant entre Matadi et le Stanley-Pool, aucun ne peut être sollicité pour les besoins de la construction du chemin de fer.

C'est ailleurs qu'il a fallu s'adresser, et des recrutements plus ou moins importants sont faits depuis deux ans et se continuent à Zanzibar et à la côte de Guinée, depuis le Sénégal jusqu'au Niger, parmi les populations du littoral, qui depuis longtemps sont habituées à louer leurs services aux Européens.

Au début, les plus forts contingents ont été composés de gens de Zanzibar, de Sierra-Leone, de Lagos, d'Accra, de la côte de Krou. D'autres contingents moins importants sont venus du Sénégal, de Monrovia, de Grand et de Petit Popo, de Why, de Wydah, de Cabinda et de Loango. Enfin, il a été possible d'obtenir également un certain nombre d'auxiliaires parmi les tribus Bacongo des environs de Boma, Noki et Vivi. Au dernier courrier, le chiffre total des travailleurs noirs s'élevait à environ 2,500, parmi lesquels plus de 1,500 proviennent des divers ports de la côte de Guinée Ils y sont recrutés par des agents y établis et qui servent d'intermédiaires entre la Compagnie et les nouveaux engagés. Ceux-ci signent devant témoins un contrat de louage, qui est, ensuite, visé par les autorités européennes locales du lieu de recrutement. De ce lieu, ils sont transportés à bord des bateaux des lignes de navigation régulières jusqu'au Congo, où ils se présentent devant les autorités de l'État, qui s'assurent que les hommes sont librement consentant à accepter du service.

En prenant toutes ces précautions, en plaçant ses recrutements sous le contrôle des autorités et de l'opinion publique, la Compagnie a voulu prévenir les abus ou tout au moins être mise à même d'y porter remède s'il venait à s'en produire.

Des instructions sont données à la direction en Afrique pour que les travailleurs soient traités avec humanité, bien nourris et bien logés. Dans chaque camp, des baraquements en planches sont élevés pour leur servir de logement. Ils sont nourris de riz, de poisson séché, de viande fumée, de haricots.

La construction de la voie dans la première partie du tracé est difficile et, conséquemment, le travail est dur; de plus, la réunion dans des espaces restreints comme les environs de Matadi et les rives escarpées de la Mpozo rend la situation difficile; enfin, la contrée étant sauvage et déserte jusqu'à Palaballa, des vivres frais n'ont, jusqu'à présent, pu être distribués.

Néanmoins, et en dépit de tant d'obstacles, on peut assurer qu'en aucune partie de l'Afrique les ouvriers noirs n'ont jamais été aussi bien traités. Il n'est pas douteux que leur situation ne s'améliore sensiblement dès que la construction aura dépassé le col de Palaballa et sera entrée dans la partie facile du tracé, dans la région des plaines, où le travail sera moins pénible, où les installations pourront être plus amples et plus confortables, où les hommes pourront, enfin, tout au moins en partie, se nourrir avec les produits du pays.

Les divers contingents noirs sont encadrés dans un personnel de chefs de chantier et de chefs d'équipes européens, la plupart de nationalité belge ou italienne, mais comptant également des Danois, des Allemands, des Suisses, des Hollandais, des Grecs, des Luxembourgeois, etc.

Tout ce personnel est échelonné sur les travaux entre Matadi et le col de Palaballa. Sur la rive gauche de la Mpozo, il travaille au parachèvement de la voie, pose et balastage; au kilomètre 8, où la ligne franchit la rivière, il termine la maçonnerie destinée à recevoir le tablier métallique d'un pont de 60 mètres de portée, qui est le plus important ouvrage d'art de cette section de la ligne; au delà, des brigades de mineurs et de terrassiers sont occupés aux travaux de déblais et de remblais; enfin, des baraquements d'avant-garde ont édifiés au col de Palaballa (kil. 16), à 280 mètres d'altitude au-dessus du niveau du Congo à Matadi.

La période de mise en train a été longue, les difficultés étant grandes dans cette première section; mais la marche en avant est résolument accentuée et si les contingents continuent à arriver, d'ici à quelques mois on espère ouvrir une vingtaine de kilomètres à l'exploitation provisoire.

Aucun effort n'est négligé pour se procurer le personnel nécessaire pour arriver à ce résultat.

L'année courante sera, espérons-le, décisive. Lorsque la locomotive atteindra Palaballa, les difficultés du chemin de fer du Congo seront vaincues.



Vue générale de **Funchal**, port de l'île de Madère.
(D'après une photographie.)

D'ANVERS AU CONGO

LES ESCALES DE LA ROUTE

I. — VINGT-QUATRE HEURES A MADÈRE [1]

Arrivée à Madère. — Débarquement. – Notre-Dame del Monte.

A bord du *Vlanderen*, le 16 mai 1887.

Le 14 mai — six jours après avoir quitté Anvers — nous étions à table, vers 7 heures du soir, quand tout à coup on annonça la terre.

Nous nous empressons de finir le dîner et de courir sur le pont, la lorgnette à la main. En face de nous, dans le lointain, le massif de l'île de Madère se découpe en masse sombre sur le ciel : on dirait un gros nuage présentant quatre dentelures bien dessinées, aux formes arrondies.

Le soir, vers 10 heures et demie, nous voyons les feux de Porto-Santo, et le lendemain matin, vers 5 heures, le Marseillais qui nous sert de steward nous éveille, frappant aux portes des cabines et criant : *Tout le mondde sur le pont pour la visitte de la sannté.* Je m'étire un peu sur ma maigre couchette, je saute hors de mon lit et j'ouvre mon hublot. Nous sommes à 100 mètres de la terre ferme; je m'habille en hâte et sors de ma cabine.

Quelle vue admirable!...

L'île de Madère s'élève en gradins; dans le bas, sur un développement de quelques centaines de mètres à la rive, se trouve la ville de Funchal, aux maisons blanches, éblouissantes sous la lumière éclatante du soleil; au delà, les mamelons couverts de bois ou de cultures, avec des villas jetées de distance en distance, dont les toits rouges et les murs bleuis se détachent sur le fond vert des arbres. Les sommets de l'île se perdent dans les nuages, à une altitude de 1,200 mètres.

Nous sommes à peine arrivés et déjà nous voici entourés d'une foule de barques conduites par des gens du pays qui viennent nous offrir leurs services pour nous conduire à terre; deux ou trois d'entre elles sont montées par des gamins qui nous expliquent par signes qu'ils sont prêts à plonger si nous voulons leur jeter quelques pièces de monnaie. Quelques-uns d'entre nous se laissent tenter et lancent à la mer des pièces de 50 centimes; les petits diables plongent; on voit leurs corps blancs s'enfoncer dans la mer bleue, ils nagent sous eau avec une rapidité et une aisance extraordinaires et ne tardent pas à reparaître tenant entre leurs dents la pièce de monnaie qu'ils viennent de repêcher.



Cependant nous nous décidons à descendre à terre. Le capitaine doit embarquer ici une centaine de tonnes de charbon, et comme cela doit se faire au moyen d'allèges, il ne compte pas repartir avant le lendemain; nous avons donc une journée tout entière à passer à Madère. Nous descendons dans une des embarcations qui sont venues s'offrir et nous nous dirigeons vers la rive, où nous ne tardons pas à aborder.

On nous débarque d'ailleurs d'une manière très primitive : arrivés près de la rive, les matelots attendent qu'une vague favorable nous jette sur les galets, où leurs camarades saisissent le canot et le maintiennent; la vague retirée, nous sautons à terre et on tire ensuite tout à fait à sec la barque déchargée. Demain, on emploiera les moyens inverses : nous nous installerons avec nos rameurs dans le batelet, les hommes restés à la rive pousseront celui-ci, le feront glisser sur les galets dans la mer, où nous seront portés par une vague descendante.



En face de nous se présente une allée de platanes aux larges feuilles d'un vert tendre; elle est pavée au moyen de petits cailloux apportés des bords de la mer, pointus et glissants, que nous retrouvons dans toutes les rues de Madère et qui forment, certes, le plus détestable pavage que j'aie jamais vu.

Nous rencontrons un parc ou plutôt un square contenant quelques parterres de géraniums, de magnolias, d'héliotropes jetant au vent des parfums enivrants; nous suivons quelques ruelles tortueuses et nous nous trouvons enfin au bas d'une rue à montée rapide, au haut de laquelle se trouve l'hôtel de Santa-Clara, où nous descendons. Hôtel excellent, genre anglais, aussi soigné, aussi élégant, mais non moins cher que les meilleurs de Paris ou de Londres.

Nous décidons de dîner vers 7 heures et de profiter des quelques heures que nous avons devant nous pour jeter un rapide coup d'œil d'ensemble sur l'île.

Il est convenu que nous irons voir le pèlerinage et la fête religieuse de « Notre-Dame del Monte ». Notre-Dame del Monte est une église établie dans la montagne et dont on voit de loin, tout en haut, dans un massif de verdure, les deux tours blanches. Il y a de cela bien longtemps, l'île de Madère dépérissait sous l'influence d'une sécheresse qui persistait depuis des semaines. La végétation perdait sa fraîcheur, les fleurs leurs parfums, les habitants de l'île leur gaieté bruyante, et les femmes leurs sourires. On ne pouvait prévoir la fin de cette situation calamiteuse, lorsqu'enfin, au sommet de la montagne, la sainte Vierge apparut. Les habitants se prosternèrent en suppliant la Madone de leur venir en aide. La mère de Jésus prit pitié de ses enfants de Madère, et versa un torrent de larmes. Et la bonté de Dieu voulut qu'une source d'eau pure jaillît en même temps des flancs de la montagne pour consacrer à jamais cet événement mémorable. Grâce à cette source, jamais tarie, Madère a de l'eau en tout temps.

(1) L'île de Madère (*île des Futaies*) occupe le centre d'un petit archipel composé de cinq ilots. Elle a été colonisée vers 1420 par les Portugais. Sa population comptait environ 130,000 habitants en 1882. Funchal (32° 37' lat. N.), la ville principale et le port de l'île, doit la plus grande part de sa richesse aux étrangers, qu'attire un climat d'une douceur remarquable. Sa rade reçoit annuellement 600 navires, dont 300 steamers venant y faire leurs approvisionnements de houille et de vivres frais. Le mouvement commercial de Funchal est d'environ 14 à 15 millions de francs par an, dont 10 millions pour l'importation.

Le ruisseau coule en capricieux méandres le long des pentes de la montagne et fournit aux habitants l'eau nécessaire à leur boisson et à leurs jardins. Celle-ci court dans une rigole sur le côté de la route pavée qui mène à Notre-Dame del Monte. Lorsqu'un habitant d'une des villas situées le long de la route a besoin d'eau pour irriguer ses jardins, il établit une petite digue dans la rigole, barre ainsi le cours du ruisseau et ouvre en même temps un petit aqueduc qui dirige les eaux de Notre-Dame del Monte vers ses plates-bandes.

Bonne et heureuse madone del Monte!... Aujourd'hui encore, quand les Madéristes parlent d'elle, ils ont, eux aussi, les yeux pleins de larmes de reconnaissance.



Il y a certainement 1,000 mètres de différence de niveau entre Funchal et Notre-Dame del Monte, et la route qui conduit à l'église est la plus raide que j'aie vue.

De quelque côté d'ailleurs que l'on regarde l'île, elle se présente de la même manière : une partie plate de quelques centaines de mètres, puis une montée brusque jusqu'au sommet. Cette configuration du sol, jointe à la chaleur, fait comprendre que les gens pauvres seuls vont à pied; ceux qui peuvent payer se font généralement porter ou traîner. Le mode de pavement des rues et surtout la raideur des pentes ont forcé les habitants à admettre comme moyen de traction le traîneau attelé de bœufs.

C'est dans un de ces traîneaux que C..., D... et moi nous prenons place pour nous rendre à Notre-Dame del Monte. Nous voilà en route, et tout aussitôt l'homme et le gamin qui conduisent l'attelage se mettent à crier pour encourager leurs bêtes. Bientôt nous gravissons la montagne; D... et C... sont sur le siège de devant; j'occupe seul celui de derrière. La pente devient de plus en plus raide; je me plie en deux, la tête en avant, me maintenant à la banquette, de crainte de tomber en arrière; les pauvres bœufs traînent avec courage, soufflent et suent; leurs conducteurs les excitent de la voix et du geste, le petit d'une voix aigre, le grand d'une voix gutturale, et ils répètent comme dans une chanson: *Alla ila ila la Marmara, la Possida* (*la Marmara* et *la Possida* sont les noms des deux bœufs). A chaque instant, le gamin, devançant l'attelage, place sous le traîneau un chiffon imbibé de graisse, afin de lubréfier alternativement chacun des patins et de faciliter le glissement. Je vois avec plaisir qu'ils ne frappent pas leurs pauvres bêtes; d'ailleurs, celles-ci n'en ont pas besoin; elles ont un courage admirable : il y a plus d'une heure qu'elles tirent en se reposant de loin en loin pendant quelques secondes.

Enfin, nous voilà arrivés, et nous sortons de notre traîneau, tout étourdis de cette sensation de vide que nous avons éprouvée sur cette montée trop forte. D'Anvers à Madère, je n'ai pas éprouvé une seule fois un serrement d'estomac pareil à celui que je ressens. C..., qui est habituellement indisposé à bord, souffre plus que moi et, à cette altitude de 1,000 mètres au-dessus de l'Océan, il est pris du mal de mer.

Combien peu cependant nous regrettons d'être montés si haut, car le spectacle que nous avons sous les yeux est d'une beauté inoubliable.

La chapelle de Notre-Dame del Monte est bâtie à flanc de coteau. C'est un grand bâtiment, flanqué à droite et à gauche de deux tours entre lesquelles se trouve une large porte d'entrée; en avant du sanctuaire, il y a une vaste place pavée d'une vingtaine de mètres de largeur, à laquelle on arrive par un escalier monumental d'une vingtaine de marches.

En quittant la route de Funchal, nous nous trouvons en présence d'une foule bariolée qui encombre l'escalier, la place qui précède l'église et cette dernière elle-même. Sur les marches de l'escalier se trouvent des groupes de paysans et de paysannes venus de tous les coins de l'île, qui ont apporté avec eux leur nourriture et qui grignotent une tranche de pain entre deux *Pater Noster*. Quelques jeunes gens de Funchal parcourent les groupes avec curiosité en jetant de tous côtés des regards curieux.

Je réussis à grand'peine à entrer dans la chapelle, j'arrive au moment de l'élévation. Au fond, dans le chœur, le prêtre officiant élève l'hostie sacrée, au milieu de nuages d'encens. La foule compacte qui remplit la nef est prosternée : on ne voit que les mouchoirs blancs, jaunes ou rouges qui recouvrent les têtes des paysannes; par-ci, par-là, on remarque les chapeaux de paille de quelques citadins de Funchal qui sont venus faire leurs dévotions à la Vierge; au jubé, un orchestre composé de trois ou quatre violons et de deux clarinettes, joue un air de galop. Les cloches sonnent à toute volée et le bruit de la foule, qui grouille à l'extérieur, cesse tout à coup pour faire place au recueillement le plus complet.

L'élévation terminée, nous sortons, et quelques minutes de marche nous conduisent à la fontaine de Notre-Dame del Monte; nous buvons un verre de l'eau de la Vierge : elle est délicieuse

De cette hauteur, on voit se dérouler tout le panorama de Funchal et de la rade. Pour peu d'ailleurs que l'on s'écarte de la chapelle, on trouve des points de vue splendides; la montagne présente des plis nombreux, véritables crevasses où des torrents coulent sur un lit de rocs et de cailloux roulés.



Mais il est temps de songer à redescendre, si nous voulons assister au concert que la musique militaire donne à quatre heures, au parc, où nous avons rendez-vous avec nos compagnons.

Nous sommes montés dans un traîneau attelé de bœufs; nous allons redescendre dans un traîneau retenu par des jeunes gens. Nous nous réinstallons à trois dans le traîneau. Deux solides gaillards se placent l'un à droite, l'autre à gauche, et nous laissent glisser sur la pente raide, réglant la descente à l'aide de cordes. Le traîneau, lourdement chargé, descend avec rapidité; nos deux conducteurs suivent en courant et en criant : *Larga, larga!*... Nous allons toujours plus vite... Bientôt, les coureurs ne peuvent plus suivre; ils sautent sur les patins du traîneau, qui file avec une vitesse vertigineuse. En dix minutes, nous descendons la montagne que nous avions mis près d'une heure et demie à gravir.

Je n'ai aucune honte à avouer que je n'étais pas fâché de pouvoir reprendre pied sur le plancher des vaches.

(*A continuer.*)

L'ÉLÉPHANT

L'ÉLÉPHANT D'ASIE EN AFRIQUE

On annonce que le Dr Finch se propose d'organiser une importante expédition qui se rendrait de la côte orientale au Nil, pour y rejoindre Émin-Pacha. Quatre éléphants indiens accompagneront, dit-on, l'expédition. Ce n'est pas la première fois qu'un essai d'utilisation d'éléphants indiens sera fait en Afrique : celui du Dr Finch sera le quatrième.

Le premier date de l'expédition militaire d'Abyssinie, en 1868. Jusqu'à cette époque, les éléphants indiens n'avaient pris part aux manœuvres et aux marches de l'armée anglaise qu'en temps de paix et dans le pays où ils étaient nés. L'expédition d'Abyssinie a été pour eux une épreuve dont ils sont sortis avec honneur.



Éléphant femelle et son petit.

Il n'est pas besoin de rappeler que Magdala, où Théodoros s'était fortifié, est situé au cœur du pays; que celui-ci est formé d'une série de plateaux élevés qu'entrecoupent des vallées profondes ; que dans ce pays, encore peu connu, les routes ne sont que des sentiers tortueux, absolument impraticables à la grosse artillerie. Devant ces difficultés naturelles, on résolut d'utiliser les éléphants apprivoisés de l'armée des Indes.

A cet effet, quarante-quatre de ces animaux furent expédiés de Bombay et débarquèrent à Zula sur la mer Rouge, où leur arrivée excita parmi les habitants le plus vif étonnement. On les employa d'abord à transporter les provisions de Zula vers le front de l'armée et ensuite au transport de la grosse artillerie. Quatre canons Armstrong de 12, des mortiers de 8 et tout leur matériel furent chargés à dos d'éléphants et depuis Antalo, où commence le pays montagneux, jusqu'à Magdala, les vaillants animaux transportèrent ces pièces presque sans interruption, chargés chacun de 1,300 à 1,600 livres.

Les rapports des officiers, qui avaient les éléphants sous leurs ordres directs, sont d'accord pour traiter « *d'admirable* » la manière dont ils s'acquittèrent de leur tâche. Malgré la rude corvée à laquelle ils furent soumis, cinq seulement succombèrent aux fatigues et aux privations.

Le deuxième essai a été fait par Gordon-Pacha, en 1878.

Depuis quelques années, le Khédive possédait cinq éléphants des Indes. Comme ces animaux demeuraient inoccupés au Caire, Gordon obtint la permission de les envoyer à son quartier général de Doufilé, sur le haut Nil. Les cinq éléphants indiens du Khédive, accompagnés d'un jeune éléphant africain des jardins de Gésireh, furent donc expédiés à Khartoum.

Puis, l'expédition longea la rive droite du Nil jusque près de Hellet-Kaka, où les animaux, chargés du personnel et des bagages, traversèrent le fleuve à la nage. De ce point, elle se dirigea vers Faschoda, où elle séjourna vingt-sept jours. Après avoir traversé le pays des Chilouks, les éléphants passèrent une seconde fois le Nil, un peu au sud du confluent du Sobat.

Ici commença la grande marche à travers la contrée qui sépare ce point du pays de Bor. Cette marche demanda trente et un jours et fut des plus pénibles. Néanmoins, les six animaux, en parfait état de santé, arrivèrent au camp de Doufilé. Nous ignorons ce qu'ils y sont devenus.

Enfin, le troisième essai fut ordonné par le roi des Belges et tenté, en 1879, entre Dar-es-Salam et Karéma. Envisageant le parti qu'il y a à tirer des éléphants pour les explorations et le service des transports, le Roi n'hésita pas à provoquer une nouvelle épreuve. Il fit dans ce but l'acquisition, à Bombay, de quatre éléphants qui furent débarqués à Msasani, un peu au sud de Dar-es-Salam. M. Carter, avec 13 cornacs, des soldats et des porteurs, prit la direction de la caravane. A Mpouapoua, celle-ci fut rejointe par l'expédition du capitaine Popelin.

Malheureusement, on commit l'imprudence de charger lourdement chacun des animaux, qui durent faire aussi à chaque moment des marches forcées, restant parfois 36 heures sans boire et plus de 24 heures sans manger.

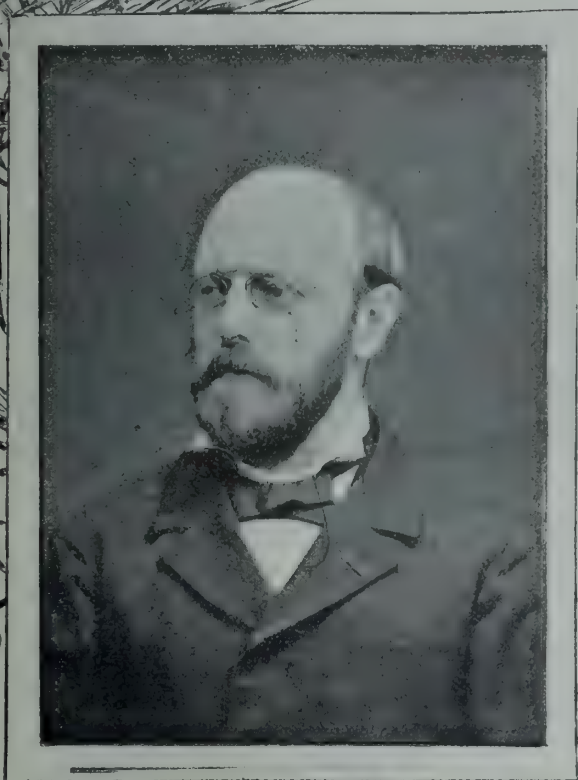
Dans ces conditions, l'essai ne pouvait donner des résultats satisfaisants. Aussi, trois éléphants sur quatre succombèrent au cours du voyage, qui prit cinq mois : un à Mpouapoua, un dans l'Ougogo, un autre au moment d'arriver à Karéma. Le quatrième ne survécut que quelques mois à ses compagnons. Il est plus que probable que si les animaux avaient été soumis dans l'Inde à une aussi rude épreuve, pas plus qu'en Afrique ils n'eussent pu la supporter. Les hommes compétents estiment que leur mort est accidentelle. L'essai, du reste, a démontré un fait important : c'est que l'éléphant domestique brave la mouche tsétsé et que, par conséquent, l'espèce indienne peut sans danger pour elle, moyennant certaines précautions quant au régime, être introduite en Afrique pour y être employée à la capture, au dressage et à l'utilisation de l'espèce indigène.

(*A continuer.*)

HENRI GONDRY

Né à Gand le 9 février 1845. — Ingénieur honoraire des ponts et chaussées. — Directeur d'administration aux chemins de fer de l'Etat belge.

Nommé inspecteur d'État de l'État indépendant du Congo. — S'embarque pour le Congo le 6 janvier 1889. — Décédé à Boma, le 18 mai de la même année.



HUIT personnalités se sont successivement remplacées à la tête des affaires au Congo, soit comme agent supérieur de l'Association du Congo, soit comme gouverneur général ou ff. de gouverneur de l'État indépendant du Congo. La première a été Stanley, à qui a succédé sir Francis de Winton. C'était pendant la période des débuts. Puis sont venus MM. Janssen, qui, seul, jusqu'ici, a porté le titre de gouverneur général; le major Cambier, inspecteur d'État; Ledeganck, vice-gouverneur; Gondry, inspecteur d'État; le capitaine Coquilhat et le major Wahis, vice-gouverneurs généraux.

M. Henri Gondry était un des hauts fonctionnaires les plus distingués du département des chemins de fer belges.

Ses aptitudes remarquables et son instruction étendue, la noblesse de son caractère, ses qualités d'organisateur jointes à sa grande expérience des choses de l'administration, appelèrent sur lui l'attention du Roi, qui le nomma inspecteur d'État et le chargea d'aller à Boma prendre la direction du gouvernement local, en remplacement de M. Ledeganck, vice-gouverneur, dont le terme de service était sur le point d'expirer.

C'est toujours une lourde charge et une mission pleine de difficultés que celle de diriger l'entreprise d'une colonie naissante. Au Congo, ces difficultés sont plus grandes que partout ailleurs. Il faut, en effet, sous un climat tout différent du nôtre, dont les conséquences sur l'organisme humain sont encore imparfaitement connus, et avec l'aide d'un personnel souvent inexpérimenté, créer, organiser, diriger les services multiples qui constituent les différents organes d'une société. Il faut tenir à la fois compte des besoins des populations, qui sont encore dans l'état le plus primitif, et des aspirations libérales du monde civilisé. A chaque pas de la route, des exigences diverses, contradictoires, déroutent le législateur et l'organisateur. Pour satisfaire aux désirs humanitaires de la vieille Europe, il faut une législation et une direction paternelles, tandis que pour répondre au degré de développement intellectuel et social du nègre il est nécessaire, au contraire, de recourir souvent à des procédés moins délicats. Et tout cela, compliqué d'une situation financière difficile : d'une part, le budget à équilibrer, ce qui exige la création d'impôts; d'autre part, l'obligation absolue de soutenir les efforts naissants du commerce et de ne pas enrayer celui-ci en lui imposant des charges trop lourdes. Partout, d'ailleurs, un manque absolu de traditions et, par conséquent, la nécessité d'innover et de créer sans cesse.

La direction du personnel européen est peut-être encore la plus pénible et la plus tracassière des fonctions du chef du gouvernement local. Sous les latitudes équatoriales, les caractères s'aigrissent souvent, les plus débonnaires deviennent ombrageux; au contact de l'absolue liberté des pays vierges, les plus passifs gagnent de l'indépendance et rebiffent à la discipline. Aussi faut-il un tact considérable pour contenter à peu près tout le monde. Gondry y était parvenu. Grand travailleur, caractère ferme, décidé, mais bon et surtout juste, se défendant de toute passion, il jouissait de la parfaite estime du gouvernement de Bruxelles et de la plus grande sympathie de son personnel.

En dehors de MM. Janssen et Ledeganck, qui, en leur qualité de consuls généraux, avaient, avant leur entrée au service de l'État du Congo, passé presque toute leur carrière dans les pays étrangers, Gondry est le seul haut fonctionnaire appartenant à l'administration civile belge qui se soit rendu en Afrique. Nous faisons des vœux pour que son exemple soit suivi.

Dès son arrivée à Boma, il s'était mis à la besogne avec une ardeur passionnée, n'écoutant pas les conseils de ceux qui le suppliaient de prendre du repos. Empoigné par la grandeur de l'œuvre, pénétré des résultats brillants qu'on est en droit de lui prédire, ses premières lettres respiraient le plus grand enthousiasme.

Il est tombé, victime de son ardeur au travail, trop vite pour s'être fait un nom familier au public qui s'occupe des choses d'Afrique : nous avons voulu, en publiant son portrait, que ceux qui écriront plus tard l'histoire du Congo n'oublient pas de rendre hommage à sa mémoire.



Un peloton de Haoussas, de la Force publique à Boma, commandé par le capitaine Avaert.

LA FORCE PUBLIQUE
DE L'ÉTAT DU CONGO

Depuis la création de l'État, le gouvernement n'a cessé de se préoccuper de la question du recrutement et de l'organisation d'une force publique de police. La nécessité d'une armée disciplinée n'est pas discutable, si l'on veut que l'ordre soit maintenu dans d'aussi vastes territoires. C'est là, en effet, la raison et le but de l'armée du Congo; elle est avant tout une force de police intérieure. Son rôle est d'assurer la tranquillité et la sécurité dans les endroits où se trouvent des Européens, de prévenir ou d'enrayer les luttes intestines entre indigènes, de garantir la liberté des voies de communication, d'exécuter les décisions de la justice, de concourir à la répression de la traite et de rendre effectives les occupations de certaines parties du territoire encore en dehors de l'action immédiate de l'Etat.

Le nombre des soldats s'est accru en même temps que l'État prenait davantage pied dans l'intérieur. La force publique a augmenté progressivement; elle atteignait, au 1er janvier 1891, 3,127 hommes. On est loin de la centaine de Zanzibarites et de Haoussas que Stanley eut sous ses ordres de 1879 jusqu'en 1883!

Le chef suprême de l'armée est le gouverneur général. Le chef de l'état-major, qui réside toujours au siège du gouvernement, a le titre de « commandant de la force publique »; c'est actuellement M. le commandant Fourdin. Avant lui se sont succédé à la tête de l'armée de l'État: MM. les capitaines Roget, Avaert, Fievez, Vande Putte et Vander Mensbruggen.

L'armée est constituée en compagnies sous les ordres de 11 capitaines, 10 lieutenants, 39 sous-lieutenants, 60 sergents, soit un total de 121 gradés. La plupart des officiers et sous-officiers sont belges.

Les troupes sont réparties dans les douze districts; tout en y exerçant la police autour des stations et le long des grandes voies fluviales, elles donnent aux commissaires de district l'appui nécessaire pour développer l'exploration des régions situées à l'écart, faire connaître aux populations éloignées le drapeau de l'État et consolider son influence politique. Les effectifs les plus considérables sont cantonnés, comme on verra plus loin, dans les districts de l'Ubangi et Uellé, de l'Aruwimi et Uellé, du Lualaba et Katanga, en vue de constituer une forte ligne de postes défensifs contre les chasseurs d'hommes.

C'est uniquement à l'élément étranger que fut demandé au début le contingent de la force publique. Ce système entraîne de lourdes charges pour le trésor et fait obstacle à ce que les troupes, sans cesse remaniées, reçoivent une éducation militaire complète. Le gouvernement, depuis 1886, cherche à réagir et à créer une armée formée d'éléments du pays. Les premiers essais ont produit d'excellents soldats parmi les Bangala et ont autorisé l'espoir que l'État pourrait, avec le temps, recruter ses troupes sur ses propres territoires, s'affranchir de la dépendance de l'étranger et diminuer ses charges militaires. Il y a là un puissant moyen d'action sur

les indigènes qui, enrégimentés, se forment à une école sévère de discipline et qui, rendus à leurs foyers, deviennent, dans une certaine mesure, les propagateurs de notre civilisation.

Jusqu'à présent, les enrôlements nationaux avaient fourni un millier d'hommes. En vue de régulariser ces recrutements, un décret du 30 juillet dernier décide que dorénavant l'armée sera recrutée dans le territoire de l'État. C'est le gouverneur général qui détermine annuellement les districts où s'opère la levée, les localités qui devront y contribuer, ainsi que la proportion à fournir par chacune.

La levée a lieu par engagement volontaire ou par tirage au sort parmi les hommes âgés de 14 ans au moins et de 30 ans au plus. La durée du service est de cinq ans. A l'expiration de ce terme, les hommes font, pendant deux ans, partie du cadre de réserve. Tout homme incorporé reçoit un livret et est entretenu et équipé aux frais de l'Etat. Il touche une solde journalière de 21 centimes; le tiers de cette somme peut lui être retenu pour lui être bonifié à l'expiration de son temps de service.

Les autorités sont tenues de protéger les hommes qui ont été incorporés contre toute atteinte à leur liberté individuelle. Tout agent de l'Etat qui aura gardé, malgré lui, sous les drapeaux un homme dont le terme de service est expiré, est puni d'une amende de 500 francs et de six mois de servitude pénale au maximum.

Des camps d'instruction sont installés à Léopoldville et à Équateur, où les natifs incorporés se préparent au métier des armes, en même temps qu'ils y reçoivent une instruction élémentaire.

L'incorporation d'indigènes permet, on le voit, d'atteindre un grand résultat philanthropique : c'est l'occasion de consacrer en fait la liberté qu'en principe les lois de l'État reconnaissent à tout homme, notamment en assurant une protection spéciale aux natifs qui servent ou ont servi l'État.

Le nouveau système de recrutements nationaux que nous venons d'esquisser, en même temps qu'il contribue à la régénération morale des indigènes, permet de réduire des trois quarts les engagements à l'étranger, et de diminuer les charges du budget.



La plupart des postes militaires sont commandés par des Européens; toutefois, un certain nombre de postes, placés sous le commandement de sergents noirs, ont été établis autour des stations. Ils ont le plus souvent été installés à la demande des chefs indigènes eux-mêmes, qui y trouvent un appui et une protection. En échange des avantages que leur assure la présence de cette milice permanente, ils s'engagent à nourrir les hommes cantonnés chez eux. Ces postes restent placés sous la surveillance active des chefs de station dont ils relèvent, et qui ont pour instruction de prévenir et de réprimer les exactions.

Voici la liste des postes commandés par des blancs :

Banana, Ponta da Lena, Boma, Tchoa, Zobé, Catala, Zambi (camp), Matadi, Congo da Lemba, Bulu, Lukungu, Tumba-Mani, Luvituku, Kinsuka, Manyanga, Kivunda, Équateurville, Basankussu, Léopoldville, Kinshassa, Bangala, Bumba, Mongwandi, Luluabourg, Luébo, Lusambo, Lufoi, Stanley-Falls, Kassongo, Popocabaca, Kingunshi, Muene-Dinga, Kassongo-Lunda, Basoko, Djabbir, Itembo, Yakoma, Bangasso.

Les principales stations où se trouvent des effectifs de la force publique sont actuellement : Boma, avec 500 hommes; Lukungu, 125; Léopoldville, 150; Equateurville, 100; Bangala, 270; Aruwimi, 170; Stanley-Falls, 30; expédition Van Kerckhoven, 600; expédition Van Gèle, 250; Luluabourg, 125; Lualaba, 600; Kwango oriental, 150.

Le gouvernement a également porté son attention sur l'armement : il se trouve notamment des canons à Léopoldville, à Boma, à Bangala et aux camps de Basoko et de Lusambo.

Trois camps sont particulièrement bien armés et peuplés. Ils ont surtout pour objet de barrer les routes aux esclavagistes. Ce sont : le camp de l'Aruwimi, commandant : M. Schaltin, personnel : 7 blancs, 200 hommes, 4 canons; le camp de Lusambo, commandant : M. Paul Le Marinel, personnel : 17 blancs, 600 hommes, 4 bouches à feu dont 2 canons à tir rapide; le camp du Bomokandi : 20 blancs, 600 hommes, 6 canons, dont 3 à tir rapide.

L'uniforme des soldats de l'armée se compose, pour la grande tenue, d'une vareuse en serge bleu marin rehaussée d'un galon rouge au col et aux poignets et d'un pantalon bouffant de même étoffe qui descend jusqu'aux genoux et est maintenu à la taille au moyen d'une large ceinture de flanelle rouge. Comme coiffure, le tarbouche égyptien rouge. Les soldats noirs n'aiment pas à s'emprisonner les pieds dans des chaussures; cependant quelques-uns, les Zanzibarites par exemple, portent des sandales; mais, pendant les longues marches, ils ont soin de les enlever. Pour la petite tenue, l'uniforme, au lieu d'être en serge, est en toile.

Quant à l'armement, il comprend un fusil (Chassepot ou Winchester), un yatagan et un ceinturon en cuir jaune avec cartouchière.

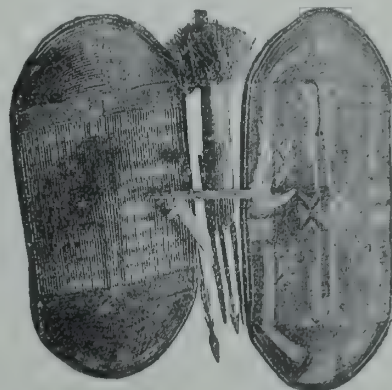


Une compagnie spéciale a été créée pour les travaux du chemin de fer sous le nom de *Compagnie auxiliaire du chemin de fer*.

Elle a été instituée au mois d'août 1890. Ce corps, recruté parmi les travailleurs du railway, est chargé de la protection des travaux et de la garde de la voie ferrée. A sa tête est placé un capitaine au service de l'État, nommé par le Roi. C'est M. Weyns qui exerce actuellement ces fonctions.

Les grades de lieutenant et de sous-lieutenant sont conférés par le gouverneur général à des agents de la Compagnie du chemin de fer, sur la proposition du directeur de la ligne et du capitaine du corps. Quant aux sergents et caporaux, ils sont recrutés parmi les surveillants des travaux.

La tenue de la compagnie auxiliaire est celle des troupes de l'État, sauf que la vareuse et le bonnet portent, comme signe distinctif, les lettres C. F.



Boucliers niam-niam.



Vue générale de la gare de Matadi. (D'après une photographie prise en novembre 1891 par le capitaine Weyns.)

MATADI

MATADI était, il y a quelques années, un endroit aride et nu, où l'œil ne rencontrait que des affleurements de rochers et de maigres broussailles. Quelques constructions en planches, formant les bâtiments de la station de l'État et des maisons de commerce, existaient seules.

La photographie que nous reproduisons montre quelle transformation ce coin désert a subie depuis que la Compagnie du chemin de fer a mis la main à l'œuvre.

Une partie des constructions représentées s'étagent sur le versant fortement abrupte du massif rocheux qui descend vers le fleuve et sont établies sur l'emplacement de la future ville de Matadi, dont elles forment les premiers éléments. Elles occupent chacune une position parfaitement déterminée par un plan de voirie indiquant les artères et les rues à créer au fur et à mesure du développement de l'agglomération actuelle, qui est appelée à un avenir considérable. Ce sont les habitations du personnel de la direction des travaux, les bureaux, l'hôtel-restaurant de la Cie *des Magasins Généraux*, etc. Ces constructions sont entièrement métalliques, du système élégant et confortable dont la Société des Forges d'Aiseau s'est fait une spécialité très renommée.

En contre-bas, au pied de la montagne, sont établies au niveau général d'un terre-plein mis à l'abri des plus fortes crues du fleuve, toutes les installations propres à la gare du chemin de fer.

Toutes les constructions existantes ne figurent pas sur notre dessin ; d'autres très importantes, se trouvant par leur position en dehors du champ de l'appareil photographique, ne sont pas représentées.

Par suite de la position du point de vue, les diverses constructions sont projetées les unes sur les autres, aussi paraît-il utile de faire remarquer que des espaces suffisants, occupés par de nombreuses voies de service desservant l'ensemble des installations, ont été ménagés entre elles.

Santa-Cruz de Tenerife. (D'après une photographie.)

D'ANVERS AU CONGO

LES POINTS D'ESCALE

I. — MADÈRE (*Suite.*)

Le parc de Funchal. — Une soirée à Madère. — Départ.

A quatre heures, nous faisions notre entrée au parc de Funchal, où se trouve un kiosque dans lequel joue la musique du 12ᵉ régiment d'infanterie portugaise. Elle exécute *Faust, Lucie de Lamermoor, Robert le Diable*, tout cela sur un ton faux à faire grincer des dents. Beaucoup d'enfants.

Mais voici qu'un monsieur élégant fait son entrée: pantalon noir à bande d'or, tunique à brandebourgs noirs avec collet d'astrakan; sur la poitrine, un plastron rouge; sur la tête, une casquette fortement galonnée d'or; aux pieds, des éperons d'argent sonnant haut. Nous sommes fort intrigués de savoir quel est ce personnage d'importance, qui se promène à travers les groupes, une cravache à la main. Démarche raide, faisant saillir le mollet sous l'étoffe du pantalon, forçant l'attention par ses allures.

Renseignements pris, c'est un des dignitaires de Madère, Excellentissimo, Illustrissimo! Comme il est bien en place ce haut fonctionnaire de ce pays, où tout est à l'apparat, même la monnaie! Un chapeau que j'ai acheté tantôt, on me l'a fait payer 2,250 reis! L' « Excellentissimo, Illustrissimo » dont je viens de parler a peut-être 10,000 francs de traitement. Le Portugais dit un million huit cent mille reis!... C'est cela qui est un poste! Dix mille francs, allons donc; près de deux millions de reis, à la bonne heure!



A 7 heures, nous allons dîner à l'hôtel de Santa-Clara. Bonne nourriture, mais vins médiocres, à l'exception du madère. Le repas fini et tandis que les jeunes gens vont courir la ville, C... et moi nous prenons le café sur la terrasse de l'hôtel. A nos

pieds s'étend Funchal avec ses mille lumières. Dans la montagne, çà et là, quelques points lumineux : ce sont les villas des environs de la ville. Il est tard déjà, 9 1/2 heures. Tout près de nous, sous la terrasse, se trouvent des jardins remplis de bananiers, de géraniums, d'héliotropes, dont les parfums montent jusqu'à nous. Le gazouillement des oiseaux s'est peu à peu éteint, un grand silence règne sur la ville. La température est délicieuse : c'est celle que nous avons chez nous vers le soir, après la chaleur d'une journée d'été, avec une légère brise qui vient de la mer ; et tout à coup, dans le silence, éclatent les trompettes de la caserne qui sonnent la retraite. Elles semblent se répondre l'une à l'autre comme le font les joueurs de cor de chasse dans nos forêts. Cela dure quelques minutes... Elles se taisent et tout rentre dans le silence.

Le lendemain, à 7 heures, je me réveillais au chant immense des oiseaux, et en ouvrant ma fenêtre, je vis devant moi un parterre de fleurs.

A 10 heures, nous étions à bord. Un quart d'heure après, nous levions l'ancre et nous partions pour Santa-Cruz de Tenerife.

II. — LES CANARIES [1]

Santa-Cruz de Tenerife. — Las Palmas.

Santa-Cruz de Tenerife [2], 12 mai 1887.

Tandis qu'à Funchal tout semble en léthargie, qu'aucun progrès n'y a été réalisé dans ces dernières années, à Santa-Cruz de Tenerife on constate, au contraire, une certaine activité. On travaille à une jetée. Nous descendons à l'hôtel Commacha et nous y logeons. La nourriture y est bonne.

Ce matin, nous avons fait une promenade en voiture, le long de la nouvelle route qui suit les montagnes au bord de la mer. Route originale, fort bien construite, mais dont l'utilité ne se voit pas bien.

Las Palmas [3], 14 mai 1887.

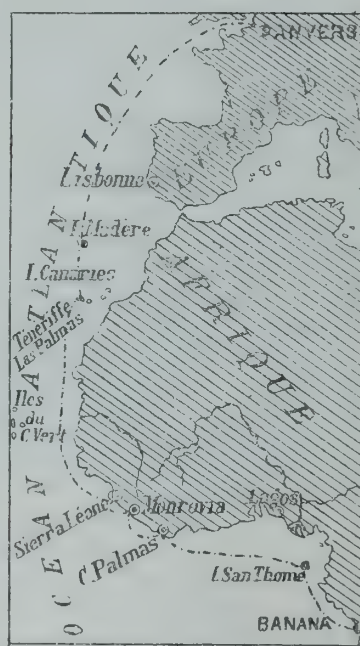
Il était 11 heures, hier, quand nous avons quitté Santa-Cruz de Tenerife. A 5 heures de l'après-midi, nous voyions déjà l'observatoire de l'île de Gran-Canaria, où nous ferons une nouvelle escale. Nous contournons l'île pour atteindre Las Palmas, et à 7 heures nous arrivons en vue du port.

La première impression est grandiose. De nombreux navires sont en rade, une grande activité semble régner partout au port proprement dit, tandis que sur la gauche nous voyons se profiler les habitations de Las Palmas, la capitale.

Gran-Canaria est formée de deux îles, réunies par une mince langue de terre ayant tout au plus, dans sa partie la plus étroite, une trentaine de mètres de largeur ; on comprend difficilement comment les flots de la mer, venant battre des deux côtés cet isthme étroit, ne finissent pas par l'enlever. Il semble, au contraire, qu'elle tende à le fortifier avec des dépôts de sable que les vents alisés y amènent à marée basse.

Las Palmas a bel air dans le lointain, à environ cinq ou six kilomètres du port ; les maisons blanches étagées forment un groupe riant et les deux tours de la cathédrale se dessinent en noir et donnent l'impression que l'on se trouve devant une cité riche.

Il fait délicieusement bon, ni trop chaud ni trop froid. Nous sommes vite prêts. A 8 heures, nous atterrissons. Nous prenons place dans une voiture découverte, attelée de deux petits chevaux élevés dans l'île, et en vingt minutes nous arrivons à l'hôtel Guiney.



Dès nos premiers pas dans la rue, nous sommes entourés d'une demi-douzaine de gamins déguenillés, au teint basané, aux yeux noirs, qui tournent autour de nous, nous offrant leurs services en qualité de cicérone.

La cathédrale est un beau monument, de très grande allure, tout en pierre de taille. Elle est bien décorée et ferait honneur à mainte grande ville européenne. Le musée qui lui fait face n'a rien de remarquable, si ce n'est une collection extrêmement intéressante de crânes réunissant des spécimens des anciennes races aborigènes des îles Canaries. Entre les deux édifices, une place dont les maisons sont élégantes. L'ensemble de la ville de Las Palmas, d'ailleurs, est riant, et les maisons paraissent fort confortables.

La voiture dans laquelle nous sommes venus du port à l'hôtel était un char-à-bancs léger. Celle que nous avons retenue pour la promenade est une calèche à quatre places, attelée de trois petits chevaux des Canaries, quise présentent absolument à l'œil comme des chevaux arabes, dont ils semblent avoir les qualités.

---

(1) L'archipel des Canaries, plus rapproché du continent que les autres îles atlantiques, était connu dès le commencement de l'histoire. Ce sont les îles des Bienheureux dont parlent les poètes grecs. Elles sont au nombre de sept : Lanzarote, Fuerteventura, Gran-Canaria, Tenerife, Gomera, Palma, Hierro. Superficie totale : 7,167 kilomètres. Population en 1887, 291,625 habitants.

Ces îles ont été colonisées au XVe siècle. Jean de Bethencourt débarqua dans l'île de Lanzarote en 1401, mais ce ne fut qu'en 1493 que Palma et Gran-Canaria furent définitivement conquises par le roi de Castille. Aujourd'hui encore, les Canaries constituent une province de l'Espagne.

(2) Tenerife (*Montagne blanche*) est la plus grande île de l'archipel des Canaries. Elle mesure 1,946 kilomètres carrés. La population était, en 1887, d'environ 105,000 habitants. L'île est volcanique. Une chaîne élevée la traverse et atteint son point culminant au pic de Teyde, haut de 3,711 mètres. La capitale de l'île est Santa-Cruz, sur la côte N.-E.; environ 12,000 habitants. Bon port. Exportation de cochenille, de vin, d'amandes, de soie brute, de barilla et d'orseille. La Belgique est représentée à Tenerife par un consul général, M. le Dr Allart, ancien médecin de Boma.

(3) Las Palmas est située sur la côte N.-E. de la Grande-Canarie. C'est une ville fortifiée, d'environ 16,000 habitants. Elle est située sur le fleuve Angostura, au fond d'une belle baie. Un aqueduc fournit l'eau à la ville. Le climat y est très doux et très égal, la température variant de 20 à 22 degrés. Plus de 1,000 vaisseaux entrent chaque année dans le port et la valeur annuelle des exportations, dont la cochenille et les bois de construction forment les articles principaux, est d'environ 9 millions de francs.

Nous sortons de la ville, et nos chevaux toujours au trot ou au petit galop gravissent la montagne à la base et sur les flancs de laquelle Las Palmas est bâtie.

La route est hardiment tracée en lacets sur le flanc de la montagne, et la vue de la ville, que l'on voit en dessous et de la mer qui s'étend au loin, est très belle. En moins d'une heure, nous arrivons à 500 mètres d'altitude.

Dans la ville et surtout sur la route de Las Palmas, le charme de l'exquise température dont on jouit est en grande partie gâté par la poussière qui envahit tout. Lorsque l'on vient du port vers la ville, sur la route poudreuse, on voyage dans un véritable nuage de poussière. C'est que dans le bas, l'île est sableuse, la terre maigre, mais à mesure que l'on s'élève celle-ci gagne en richesse. Aussi les cultures commencent-elles à se montrer. Notre cocher s'arrête à la porte d'une auberge pour laisser souffler les chevaux et nous descendons de voiture pour prendre un verre de vin qui n'est pas mauvais.

A 4 1/2 heures, nous arrivons à San-Mathéo, extrémité de la route. Jolie excursion.

Le 14, au matin, le capitaine du bateau vint nous annoncer que la réparation du vapeur étant loin d'être finie, nous ne pourrions pas repartir avant le lendemain, voire le surlendemain. En conséquence, il fut décidé que l'après-midi serait consacrée à faire une promenade à Arucas. Nous partîmes à 1 1/2 heure. Je ne crois pas avoir, de ma vie, fait une aussi belle excursion, ni vu un plus beau pays. Nous ne montons pas à une altitude aussi élevée qu'hier. Tout au plus nous élevons-nous à une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer ; mais les points de vue se succèdent sans interruption et présentent à l'œil des panoramas féeriques. Nous dépassons Arucas, ville importante, comptant certainement 15,000 âmes, et nous atteignons la mer à Baquo de Terro, ville de bains, élégante et fort pittoresque.

Nous rentrons à 7 heures du soir, après avoir fait 46 kilomètres, aller et retour. Nous passons la soirée au parc.

III. — CAP PALMAS (LIBERIA) (1)

Débarquement. — La barre. — Chez le roi du cap Palmas. — Enrôlement de Krooboys.

Cap Palmas, 26 mai 1887.

Hier, vers deux heures, nous sommes arrivés ici. La mer étant mauvaise et la côte hérissée de récifs, nous jetons l'ancre à plus de trois kilomètres de la côte. Celle-ci se présente au loin sous un aspect moins triste qu'on ne nous l'avait dépeinte : un rideau de palmiers, de manguiers, de palétuviers s'étend tout le long du rivage, lequel dessine plus bas une bande de sable jaune rougeâtre. Vers la droite se profile nettement le cap Palmas, s'élevant à une hauteur d'une cinquantaine de mètres et couvert de verdure d'où émergent l'église de la mission et la petite maisonnette blanche des traitants.

Nous annonçons notre arrivée par un coup de canon, et bientôt nous voyons se diriger vers nous une dizaine de canots indigènes. Ils paraissent et disparaissent à nos yeux suivant le caprice de la vague. La mer est forte par moments ; elle semble vouloir à chaque instant engloutir ces coquilles de noix qui s'avancent cependant rapidement.

Ce sont des demi-troncs d'arbre évidés et taillés d'ailleurs avec assez de soin, d'une longueur de 5 mètres environ sur 70 centimètres de largeur, sans gouvernail. Les nègres manœuvrent l'embarcation au moyen de pagaies, avec une rapidité surprenante. Le canot ne dépasse l'eau que de quelques centimètres ; aussi, souvent une vague l'emplit à moitié. Les Krooboys ne s'en émeuvent pas ; ils cessent un instant de pagayer et vident l'embarcation avec une écuelle en bois.

Lorsque les canots indigènes arrivent près du steamer, nous nous apercevons qu'ils sont bondés de nègres, nus à mi-corps et ayant, enroulé autour des reins, un pagne dont l'extrémité passe entre les jambes. Au fond des barques, nous voyons de petits coffres en fer qui prouvent que les hommes qui montent les embarcations sont venus pour s'embarquer ; mais ce n'est pas notre bateau qu'ils attendent, c'est un vapeur anglais de la ligne régulière qui dessert la côte. Aussitôt qu'ils s'aperçoivent de leur erreur, ils poussent de grands cris et retournent à la côte.

Il est quatre heures. Comme nous sommes venus ici pour recruter des travailleurs, il est décidé que M. J.., le capitaine G.., les deux V... et moi, nous nous rendrons à la côte ; C..., voyant l'état de la mer, préfère rester. « Combien de places y a-t-il dans la barque? demande-t-il au capitaine. — Cinq », répond distraitement messire G..., et là-dessus C... déclare qu'il restera à bord. Nous avons beau lui dire qu'il y a place pour lui, il ne veut rien entendre ; le capitaine a dit cinq, et il n'en faut pas six. La vérité est que le brave garçon a une peur bleue de retrouver à bord de l'embarcation un mal de mer qui l'a à peine abandonné.

Un canot est lancé ; nous y descendons, non sans difficultés, et nous faisons rame vers la terre.

Le cap Palmas appartient à cette partie de l'Afrique que l'on appelle généralement la côte de Kroo ou Croo, s'étendant à peu près depuis Monrovia jusqu'au sud du cap Palmas. Cette côte tire son nom de sa population, les Crooboys ou Kroomen.

Les Kroomen forment une race forte, travailleuse et connue depuis longtemps de tous ceux qui voyagent sur le littoral. Ils s'engagent à bord des bateaux à vapeur qui vont vers le sud, et font toute la besogne du bord sous ces climats chauds où le blanc perd de son énergie. Ce sont eux aussi qui débarquent les marchandises dans les ports où, les moyens de transbordement et de mise à quai faisant absolument défaut, tout doit être fait à bras d'homme. Ils s'engagent aussi dans les établissements européens de la côte pour y faire la besogne des factoreries : chargement et déchargement des embarcations, transport des marchandises dans les magasins, etc.

(*A continuer.*)



(1) Le cap Palmas, qui doit son nom aux jolis bosquets de cocotiers plantés sur le rivage, est situé à l'extrémité sud de l'État de Libéria (4° 22' lat. N.). Sur ce promontoire s'élève la ville de Harper, chef-lieu de l'ancienne colonie de Maryland, rattachée maintenant à la république de Libéria. Harper occupe une des positions les plus salubres de la côte, sur une colline insulaire qu'une flèche de sable relie à la terre ferme. La population est d'environ 3,000 habitants.

LE MALAFOU



Le nom de *Malafou* désigne en langue fiote le vin de palme, et, par extension ou plutôt en conséquence de la quantité d'alcool qu'il renferme, le même nom a été donné, d'une façon générale, à toutes les boissons spiritueuses.

Très rafraîchissant et agréable à boire, ce vin, lorsqu'on vient de l'extraire, a un aspect laiteux; il a un goût sucré d'amandes et ressemble assez à de l'orgeat. Il entre rapidement en fermentation. On le voit alors bouillonner avec une certaine intensité, suivant qu'il a été plus ou moins exposé à la chaleur du soleil. C'est à ce moment qu'il est le plus alcoolique. A mesure qu'il vieillit, il devient plus acide, et un jour, quelques heures même, suffisent pour le faire passer à l'aigreur accentuée.

Laxatif quand il est pris en quantité suffisante, il rafraîchit le corps et purifie le sang, mais quand on en absorbe trop, ses propriétés bienfaisantes disparaissent. Il provoque une ivresse intense, que recherche du reste l'indigène.

Il y a au Congo cinq sortes de palmiers, dont trois, bien distinctes, produisent du vin. Deux espèces sont surtout appréciées et elles sont plus généralement exploitées comme sécrétant des produits de qualité infiniment supérieure et plus abondants. Ce sont le palmier *ma' n'tombé* (raphia) et le palmier *ma' n'samba* (élaïs).

Le premier, croissant toujours dans les marécages, n'a presque pas de tronc; ses feuilles atteignent de 9 à 15 mètres, elles sont vigoureuses et se recourbent en arcs gracieux au-dessus des eaux.

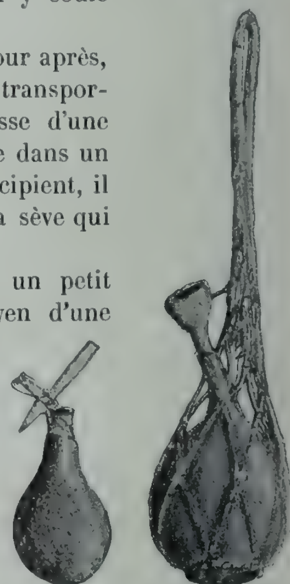
En temps sec, une simple incision transversale dans une tige produit l'écoulement rapide de la liqueur, que l'on spécifie en la nommant *malafou ma' n'tombé*. En temps de pluie, au contraire, l'eau venant à couler le long du puissant feuillage de la plante altère la pureté de son produit; aussi ne fait-on pas de récolte sur ce palmier en temps pluvieux.

Le *ma' n'samba* est plus intéressant; croissant dans les terrains secs et élevés au-dessus des eaux, son tronc s'élance jusqu'à 15 mètres, se couronnant d'une ramure délicate.

Le vin se récolte sur les tiges supérieures. Pour recueillir son précieux liquide, l'indigène doit donc se hisser au haut de l'arbre; il y parvient à l'aide d'un ingénieux instrument, le dispensant de l'emploi d'une échelle, qui serait d'un transport pénible et incommode et dont, du reste, il ne connaît guère l'usage.

Une liane nouée en forme d'un grand O allongé, de 1 1/2 mètre environ de diamètre maximum, le relie à l'arbre. Il s'en entoure la ceinture, puis, montant par soubresauts successifs, il se hausse sur les pieds en les appuyant contre le tronc; il fait ensuite sauter la liane brusquement, par un mouvement de dépression des reins et un effort des poignets, jusqu'à la hauteur nécessaire pour rétablir l'équilibre. Arrivé au haut de l'arbre, après l'avoir d'abord dépouillé des tiges desséchées et des parasites qui cherchent un refuge dans ses rameaux serrés, il fait une incision entre la jointure de deux feuilles.

Dans cette incision profonde de plusieurs centimètres, il introduit une lame de bois finement taillée afin d'entretenir ouvertes les lèvres de la coupure. Il façonne ensuite, en forme d'entonnoir, un fragment de feuille de palmier et laisse couler doucement le liquide dans une calebasse assujettie au-dessous de cet entonnoir. Le vin y coule goutte à goutte.



Quelques heures ou même un jour après, l'indigène revient à ses cultures, transportant avec lui une grande calebasse d'une contenance de 5 à 8 litres, retenue dans un filet de fibres végétales. Avec ce récipient, il s'en va d'arbre en arbre récolter la sève qui s'en est échappée.

Au-dessus du vase se trouve un petit entonnoir fait également au moyen d'une calebasse et contenant une éponge végétale qui sert à filtrer grossièrement le liquide et à le séparer ainsi des mouches, petits insectes et poussières qui y seraient tombés pendant l'opération d'écoulement. Le *malafou ma' n'samba* se trouve alors prêt à être bu.

Matadi, 11 février 1892.

EUG. SLOSSE.

LÉONARD BAUDOIN

Né à Montegnée (Liége) le 29 juin 1861. — Chaudronnier-monteur aux établissements Cockerill, à Seraing.

S'embarque pour le Congo le 8 mai 1887 en qualité de chaudronnier-monteur de la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». Travaille au remontage du steamer *Roi des Belges*. — Deuxième départ le 1er février 1890 en qualité de chef mécanicien-monteur au chantier de Kinshassa, de la Société belge du Haut-Congo.



Nous avons sous les yeux le panorama des installations de la Société belge du Haut-Congo à Kinshassa, qui vient de nous être envoyé du Stanley-Pool. Au-dessus de la rive se profilent, sur un ciel sans nuages, les puissants baobabs qui donnent à cet endroit son caractère pittoresque; à leurs pieds, parmi les massifs de feuillage, les murs blanchis et les toits de chaume des habitations, des magasins, des ateliers; au bord de l'eau, toute une petite flottille de steamers, de baleiniers et de grandes pirogues, parmi lesquels le *Roi des Belges*, sous vapeur, la *Florida*, le *Général Sanford* et l'*Auguste Beernaert*, amarrés. Par delà le large panache de fumée qui s'échappe de la cheminée du *Roi des Belges*, on distingue le chantier de construction, autour duquel l'animation ouvrière est grande. Là est le *sleep*, immense plan incliné établi au bord du fleuve, long d'environ 70 mètres et formé d'énormes madriers. On y remonte les coques des bateaux envoyés d'Europe en pièces démontées et transportées de Matadi au Pool à dos d'homme, et l'on y répare les steamers en service qui sont tirés hors de l'eau à l'aide de câbles et de poulies manœuvrés par un grand nombre d'ouvriers.

Jusqu'à ce moment, vingt-six embarcations à vapeur ont été remontées sur les deux chantiers de Léopoldville et de Kinshassa ; à Léopoldville, pour l'État et les missions; à Kinshassa, pour la Société du Haut-Congo et le syndicat du Katanga.

C'est Léonard Baudoin qui dirige actuellement le travail sur ce second chantier. Il est secondé par dix ouvriers européens, mécaniciens, forgerons, charpentiers, dirigeant des équipes de quinze forgerons noirs de la côte de Guinée, de trente travailleurs indigènes engagés à Bangala et à l'Équateur.

De grands hangars ont été élevés au bord de l'eau, près du sleep. Tandis que sur celui-ci se remonte la coque du bateau, sous l'un des hangars, les forgerons procèdent au remontage des chaudières ; sous l'autre, se tiennent les charpentiers occupés aux cabines. Grâce au zèle des chefs, à l'activité des ouvriers noirs qui les secondent avec intelligence, en trois ou quatre mois, un steamer de trente à quarante tonnes peut être remonté et lancé, prêt à s'aventurer sur le haut fleuve et ses affluents, et à porter jusqu'aux confins de l'État les premiers efforts de la race blanche.

Le transport de tant de bateaux, pièce par pièce, à travers la région des chutes et leur remontage au Stanley-Pool, la constitution rapide de cette petite flottille à l'aide de laquelle ont été accomplies la reconnaissance du vaste réseau fluvial du haut Congo et la fondation de toute une chaîne de centres civilisateurs, forment assurément un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la conquête du Congo. Ceux qui coopèrent à ces importants services de transport et de remontage remplissent une vraie mission civilisatrice. Il en est qui s'y sont distingués d'une manière toute spéciale : tel l'artisan modeste dont nous publions aujourd'hui le portrait.

Léonard Baudoin remplit les fonctions qui lui ont été confiées de la façon la plus honorable, en travailleur zélé, intelligent, consciencieux et probe. Chaque bateau nouveau dont il dirige les essais sur les eaux du pool est pour lui une citation à l'ordre du jour; le départ du steamer pour les régions du centre équivaut à une victoire.

Portrait d'après une photographie faite à Léopoldville, en 1888.





La station de Bazoko en 1891. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LA TRIBU DES BAZOKO

La tribu des Bazoko, établie à 1,800 mètres en amont du confluent de l'Aruwimi et du Congo, fait partie du groupe Yalouléma, qui s'étend vers l'ouest jusqu'au canal de Munongueri, à l'est jusqu'à quelques heures en aval du Lomami, et au nord-est, dans l'Aruwimi, jusqu'à Yambumba.

Les Bazoko forment une peuplade belliqueuse, et Stanley, en 1877, lors de son premier passage, eut de terribles combats à soutenir contre ces hommes réellement redoutables. Depuis, les Européens qui ont dû entretenir des relations avec ces indigènes ont également eu plus d'une difficulté avec eux ; mais, actuellement, il semble que la période des conflits ait pris fin.



Les hommes sont grands, forts, et susceptibles d'éducation. Ils ont un pagne d'écorce battue; leurs armes sont : le bouclier brun fauve, la lance à large fer, dont l'extrémité du côté du manche est faite du même métal, l'épieu durci au feu et un grand couteau courbé. En guerre, ils sont bariolés de rouge, de blanc et de noir, et portent un immense bonnet de plumes. Habituellement, s'ils ne sont pas en pirogues pour aller aux marchés ou pour visiter les pêcheries, ils se promènent en armes ou avec leur immense pagaie, ou bien encore ils raccommodent leurs filets de pêche, confectionnent des flotteurs en bois léger et des hameçons, réparent les nasses, donnent quelques coups d'herminette à la pirogue en construction. Le plus souvent, l'homme libre est étendu sur un tabouret, ou bien couché et appuyé sur le dossier mobile en usage dans ces régions.

Les femmes portent un petit pagne, grand comme la main, en étoffe tressée, suspendu à une ceinture, ou bien un petit tablier. Elles sont bonnes mères et généralement respectées par leurs maris, qui ne les accablent pas outre mesure par des travaux exagérés et les traitent bien. La polygamie existe chez les Bazoko comme chez tous leurs frères.



Ces peuplades, malgré des mœurs barbares, n'ont pas une physionomie repoussante ni des traits féroces. Bien au contraire, ils ont un visage ouvert et doux.

Leur tatouage, très caractéristique, est presque uniquement réservé au visage; il est composé de gros points bordant les lèvres en lignes parallèles et couvrant le menton ainsi que le front. Les cils et les sourcils sont soigneusement épilés.

Le bord extérieur de l'oreille est percé de six, sept, huit trous, dans lesquels passent des cordes grosses comme le doigt et quelquefois un crin d'éléphant chargé de perles, terminés des deux côtés par de gros nœuds. Les tempes et le front sont rasés jusqu'à la ligne verticale passant par les oreilles. Chez certains d'entre eux, le restant des cheveux forme quelques tresses plates allant de l'avant en arrière pour se terminer chacune, dans la nuque, par une mèche de 10 à 15 centimètres de longueur, qui se détache en crochet.

Les gens de la forêt ont, au sommet du front, une tresse

verticale de 15 à 20 centimètres, surmontée d'une aigrette en soie de porc. Ils sont également ornés d'un pompon de ce genre au-dessus de chaque oreille.



Le cannibalisme est très en honneur chez les Bazoko, aussi bien chez les gens de l'intérieur que chez ceux de la rive. Tel est leur goût pour la chair humaine qu'ils mangent même leurs morts. Sauf les chefs, qui sont enterrés dans leur maison, on n'ensevelit pas les défunts : on les fait cuire! Seuls, ceux qui sont morts de maladies infectieuses sont jetés à l'eau.

Ils prisent spécialement les reins et la poitrine humaine, et mangent cette chair fraîche ou boucanée. Pour obtenir cette dernière, ils découpent la chair en morceaux assez petits, enfilent ceux-ci sur un bâton et la sèchent en l'exposant au-dessus du feu.

Ils la font aussi « mariner » dans des pots, ou bien encore fondent la graisse, en font une matière ressemblant à notre saindoux et s'en servent pour le même usage que celui auquel nous appliquons la graisse comestible. Leur habileté pour dépecer un homme est incroyable. Avec un petit couteau, ils découpent aussi « proprement » un corps humain que nos meilleurs bouchers débitent un bœuf.

Ils préfèrent la chair d'une femme à celle d'un homme : elle est, paraît-il, plus tendre et a un goût plus fin!...



Ces mangeurs de « viande » ont une certaine conception d'idées supérieures, croient à la vie future, à une sorte de métempsycose, et rendent un culte aux mânes des défunts, dans le but de se les rendre favorables. Suivant le commandant Roget, ils ont une vague notion de Dieu, qui, cependant, disent-ils, s'occupe peu d'eux, ont foi dans une force supérieure et pratiquent un fétichisme grossier, sans être idolâtres, cependant, car ils n'ont pas de figurines qu'ils révèrent; nulle part ils ne rendent de culte aux images.



Les assemblées de la tribu sur convocation sont fréquentes. C'est dans ces comices, où chacun a voix délibérative, que se décide la guerre et que se vident les différends de la tribu. Elles se tiennent avec beaucoup de méthode et de rigueur. En vérité, les arrêts sont prononcés à la pluralité des voix, quoique ce soit le chef qui les transmette à l'assemblée en les revêtant ainsi d'un caractère légal. Les interruptions et le vacarme que l'on y remarque parfois résultent d'un concert préalable organisé par l'une des parties pour peser sur l'autre. Il est exceptionnel, cependant, que l'assemblée dégénère en un tumulte ingouvernable.

En fait, l'absolutisme des chefs est singulièrement atténué par les palabres qui précèdent toute décision importante de leur part.

Quand on veut lier conversation avec un chef ou une assemblée, on crie trois fois : *Hàpalia!* Celui auquel on s'adresse répond chaque fois : *Hiii...*, puis on ajoute, sur un ton plus doux : *Sénènè*, auquel le chef répond : *Sénènènènè*... Après quoi la conversation s'engage.

Pour témoigner de ses bons sentiments, l'indigène plante sa lance en terre et dépose son bouclier. En vous donnant la main, il vous frotte l'extrémité des doigts, puis fait claquer le pouce contre les doigts

Quand il y a palabre ou entrevue, un héraut annonce à la foule assemblée ce qui est décidé; cela permet au chef de juger de l'effet produit et de prendre une autre décision si le peuple est défavorable. Ainsi il parvient à sauvegarder son autorité.



Les Bazoko ont une industrie rudimentaire; ils façonnent grossièrement les fers de lance, qui sont leur monnaie principale.

Ils se servent du cuivre pour faire des perles, des ornements et pour en garnir leurs armes. Ils fabriquent aussi des boucliers, des paniers, des nattes très résistantes et des filets, dont les indigènes de l'intérieur leur fournissent la matière première en leur vendant des fibres préparées et des cordes. Leurs étoffes sont surtout faites d'écorces d'arbres battues au maillet. Ils préparent leurs aliments dans des poteries. La terre à poterie existe partout chez eux et est mise en œuvre par les femmes, qui sont très adroites dans ce travail. Leur nourriture, outre la « viande », dont nous avons déjà parlé, consiste en manioc, bananes bouillies, légumes verts, poisson, le tout préparé à l'huile de palme et assaisonné de piment et de sel végétal obtenu par l'incinération d'herbes aquatiques; les cendres recueillies sont lavées et on en extrait le sel par évaporation, après les avoir filtrées sur du charbon de bois placé dans des paniers. Ils fabriquent avec la sève du palmier bambou une sorte de vin. Ils le font d'abord chauffer, puis le laissent fermenter; ce breuvage est lourd, indigeste et moins agréable que celui qui provient de l'élaïs.



Les trafiquants de l'Est ont fait un grand nombre d'incursions le long de l'Aruwimi et y ont exercé des ravages considérables. Dans le but d'opposer un obstacle à leurs déprédations et de leur barrer la route, un camp a été établi sur la rive droite de l'Aruwimi, non loin de son confluent dans le Congo. Il a reçu le nom de « camp de Bazoko » ou camp de l'Aruwimi.

C'est le 8 février 1889 que cet établissement fut fondé par le lieutenant Dhanis, secondé par MM. Ponthier et Milz, dans un pays où le sol est exceptionnellement riche.

Il comprend, près de la pointe, un réduit composé de cinq maisons formant un quadrilatère; les façades sont tournées vers l'intérieur et les murs extérieurs, en briques recouvertes de pisé, sont crénelés. Ils ont cinq mètres de hauteur. Au centre de la cour se trouve un magasin à poudre.

Les maisons sont réunies les unes aux autres par une muraille en briques et pisé, avec double palissade, banquette intérieure, pour le tir, et poternes pour le service. A l'extrémité du cap, se trouve une batterie en cavalier, qui permet le tir en amont, en aval et par le travers du fleuve. Un observatoire domine l'ensemble, d'où une vigie surveille le fleuve.

En dehors du réduit, il y a une habitation en briques pour le médecin, avec salle de visite, de pharmacie, etc., et une construction servant de réfectoire, avec cuisines et dépendances. De vastes potagers entourent les habitations.

Toute la station est entourée d'un boulevard, planté d'acacias blancs, à l'extérieur duquel se trouvent les baraquements de la troupe, qui forment un trapèze dont le fleuve forme le grand côté. Toutes les fenêtres et les communications font, ici encore, face à l'intérieur du camp.

L'établissement de Bazoko, créé par MM. Dhanis, Roget et Fiévez, est actuellement commandé par M. Schaltin. Il a pour garnison 200 hommes, avec 4 canons de bronze et 2 canons Krupp.



La gare de Matadi. — Le vice-gouverneur Wahis revenant du haut Congo (D'après une photographie de M. Sadzot.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA GARE DE MATADI

Les installations de la gare de Matadi se développent sur une superficie de six hectares et demi dont cinq sont occupés par les magasins, ateliers et remises. La rive étant très étroite et le fleuve à l'époque des pluies atteignant presque le flanc très raide de la montagne, des travaux considérables ont dû être exécutés pour créer un terre-plein étendu, suffisamment élevé pour être à l'abri du niveau supérieur des plus hautes eaux.

Un faisceau très développé, mesurant environ 2,000 mètres courants de voies, relie entre eux le pier, les ateliers, les magasins et les autres installations de la gare.

La Compagnie du chemin de fer a, en ce moment-ci, sur rails, cinq locomotives de deux types différents. D'abord trois fortes machines de rampes construites par la Société de Saint-Léonard, à Angleur, destinées à l'exploitation et qui, en attendant, font le service des trains de travaux sur les voies complètement établies. Elles ont trois essieux-moteurs accouplés et un essieu-porteur situé à l'arrière. Leur poids à charge est de 31 tonnes. La chaudière a été disposée pour brûler du bois et du charbon de terre de bonne qualité.

Une de ces machines se voit en partie dans la gravure ci-dessus.

Il a été ensuite envoyé deux autres locomotives légères, de 14 tonnes, à deux essieux accouplés, pour circuler sur les voies provisoires de travaux. Celles-ci ont été construites par la Société Cockerill, à Seraing.

La photographie que nous reproduisons aujourd'hui montre un coin de la gare de Matadi, en décembre dernier, au moment de l'arrivée de M. le vice-gouverneur major Wahis, qui rentre d'une tournée d'inspection dans le haut fleuve. Il est reçu à sa descente du train, qui l'a mené de la Mpozo à Matadi, par le commissaire de district, les fonctionnaires de l'État et les ingénieurs directeurs de la Compagnie du chemin de fer.

Au deuxième plan de la gravure, un peloton de la compagnie auxiliaire, composé de soldats bangala, présente les armes.



BAZOKO



Banana. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

D'ANVERS AU CONGO

LES POINTS D'ESCALE

III. — LE CAP PALMAS LIBERIA (*Suite.*)

Débarquement — La barre. — Chez le chef du cap Palmas. — Enrôlement des Krooboys.

Il n'est pas facile d'aborder la côte de Krou, qui est défendue par une barre au-dessus de laquelle les eaux de la mer s'élancent en bouillonnant. Trois vagues consécutives en suivent d'autres de même espèce et renversent souvent les bateaux assez hardis pour s'y aventurer; c'est ce qu'on appelle ici la *caléma*. Selon que ces trois vagues sont plus ou moins fortes, il y a plus ou moins de *caléma*. Lorsque nous arrivons à une cinquantaine de mètres de la plage, nous nous arrêtons et nous faisons des signaux avec nos mouchoirs à la foule des indigènes qui est groupée sur le sable et qui suit nos mouvements avec curiosité. Il nous faut quelques minutes pour faire comprendre que nous demandons un pilote, je veux dire un nègre connaissant bien la côte et sachant comment nous pouvons aborder sans trop de difficultés.

Enfin, un canot se détache, monté par deux noirs. Arrivé à portée de la voix, l'un d'entre eux nous interpelle en anglais et nous lui répondons de même. « Venez par ici », nous dit-il en nous montrant une passe entre les pointes de rocher.

Mais le passage est étroit, dangereux; nous interpellons à notre tour le Krooboy, et nous lui demandons de venir à bord de notre embarcation pour la diriger. « Avec plaisir », crie-t-il, et aussitôt fait que dit : il se jette à l'eau, nage vers nous et grimpe à notre bord. Il prend la direction du gouvernail, et peu de temps après nous atterrissons, au milieu d'une foule de femmes, d'hommes et d'enfants qui se sont réunis dès que notre arrivée a été signalée. Tous ces êtres sont à peu près nus, les hommes ayant un pagne étroit, les femmes un pagne un peu plus large, quelques-unes même de ces dernières se couvrent la poitrine d'un morceau d'étoffe.

Mais voilà qu'un nègre s'avance vers nous, superbement vêtu : pantalon blanc, paletot gris, col, cravate, chapeau de paille.

Il parle constamment l'anglais et nous explique qu'il est le

shipping master de la république de Libéria, sur le territoire de laquelle se trouve le cap Palmas; que c'est par ses soins que les engagements des travailleurs doivent se faire et qu'il est à notre disposition. Nous acceptons naturellement ses offres. Il est entendu qu'il va nous conduire chez le chef du cap Palmas pour que nous puissions demander à celui-ci de nous procurer des hommes. Nous nous renseignons sur les habitants blancs. Il y en a quatre, tous chefs de factoreries établies par des maisons de commerce, dont une allemande, une anglaise, une hollandaise et enfin une belge. Cette dernière est une factorerie de la Société belge libérienne d'Anvers; elle est installée dans la maison bâtie à côté de celle où le shipping master nous a fait entrer.

Nous allons voir aussitôt le gérant de la factorerie belge, qu'on nous a dit s'appeler M. Ingelman. Son habitation est en planches, vieille déjà, élevée de deux mètres au-dessus du sol; on y accède par un escalier vermoulu. Nous entrons dans une espèce de grenier où se trouve, au milieu de caisses ouvertes et à moitié vides, un petit homme maigre à l'aspect maladif, jaune, miné par la fièvre, abruti par l'anémie. Ce gérant de factorerie belge est un Allemand qui parle imparfaitement le français : c'est à peine s'il répond à nos questions. Nous le quittons au bout de quelques minutes, désillusionnés et déçus dans l'espoir que nous avions eu un instant de trouver là un de nos compatriotes auquel notre visite eût certainement fait plaisir.



Nous voici donc en route pour la résidence du chef du cap Palmas. Sa Majesté noire habite à une bonne demi-lieue de là, au bord de la rivière à l'embouchure de laquelle nous avons débarqué. Nous reprenons place dans notre bateau. Glougou — c'est le nom du Krooboy qui est venu à notre rencontre — se remet au gouvernail; les rames frappent l'eau; nous remontons la rivière. La température est exquise et rappelle celle dont on jouit chez nous lorsque le soir vient après une chaude journée d'été. Une brise légère ride l'eau; sur les rives s'étale une végétation luxuriante de palmiers et de palétuviers. Parfois, un manguier élève plus haut que les autres arbres son dôme vert; nous croisons de temps en temps quelques canots indigènes montés par un noir qui revient de la pêche; à certains moments, sur la verdure du fond se détache une silhouette couleur de bronze : c'est un indigène qui vient voir passer le blanc.

Au bout d'une demi-heure de rames, nous arrivons au village; nous voyons de loin une hutte ronde surmontée d'un toit en forme de cône : une large buse sur laquelle serait placé un éteignoir.

La rivière ne présente pas assez d'eau pour nous permettre d'aborder; notre barque a touché fond; il est vite décidé que Glougou nous portera successivement à terre. J... et V... abordent d'abord; mon tour est venu; quand Glougou reçoit sur le dos mes 95 kilogrammes, il pousse un « han » bien senti, mais réussit quand même à me déposer sain et sauf sur le sable. Un petit sentier nous conduit en deux minutes au centre du bourg, qui compte une cinquantaine de cases. J'entre dans l'une des baraques. Au milieu se trouve un foyer brûlant du bois; sur le côté, des lits en herbes ou en feuilles; sur une chaise basse un homme est étendu : « He is ill? — No, no », répond un indigène qui a appris quelques mots d'anglais à bord des malles où il a servi, « he is drunken », il est ivre.

C'est un des fils du chef, un colosse au nez largement écrasé. Il est ivre-mort.



Je sors de la hutte enfumée et empestée, et je rejoins mes compagnons. Le chef arrive : c'est un nègre de grande taille, portant une barbe qui est grisonnante et ressemble assez bien à la laine frisée d'un mouton sale. Il est coiffé d'un casque africain, porte un pagne tombant jusqu'aux genoux, une vieille redingote noire non fermée laissant voir un gilet de coton ouvert du haut. Au cou, une grosse perle blanche passée à un cordon. A ses côtés marche son frère, portant également la barbe. Même costume, sauf le casque, qui est remplacé par un chapeau de haute forme.

Sous un avant-corps de bâtiment en paille de maïs, nous tenons palabre; des sièges ont été apportés, quelques-uns très bas, de fabrication indigène, une chaise cannelée de Madère et une autre de fabrication européenne, avec un siège en paille tressée. Le chef et son frère s'asseoient devant nous. Le shipping master expose le but de notre visite. Le chef écoute avec attention et dit qu'il est très désireux de nous donner des hommes, qu'il fera tout son possible pour nous en procurer un bon nombre demain matin, mais qu'il est déjà tard, et qu'il a bien peu de temps à sa disposition. D'ailleurs, les travailleurs qu'il ne pourra nous fournir il peut nous les envoyer plus tard par un autre bateau, etc., etc.

Le chef du cap Palmas parle anglais suffisamment bien; son frère et plusieurs de ses sujets aussi. Il s'est cependant aperçu que M. J... et moi nous parlions français. Il demande au shipping master si nous sommes Français. Non, lui est-il répondu. « These gentlemen are Belgians? » dit-il alors. Le shipping master montre M. J... et ajoute : « Celui-ci est un fonctionnaire supérieur de l'État du Congo. » « Oh! répond le chef, high official of the Congo State! Very well! » et toutes ses allures prouvent qu'il a compris et qu'il s'est rendu compte de la haute situation de mon compagnon.



Tandis que notre palabre se poursuit sous l'auvent, les habitants du village se sont rapidement réunis autour de nous. Une dizaine de femmes sortent des huttes et viennent voir les blancs. Elles se poussent les coudes, se chuchotent à l'oreille et rient entre elles de leurs plaisanteries; les jeunes seules s'approchent de nous. Elles portent le pagne et se couvrent la poitrine d'une pièce d'étoffe. Les vieilles femmes n'ont pas, elles, le temps de venir nous regarder : elles continuent à garder la maison ou à vaquer aux besoins du ménage.

Qu'importe le blanc, d'ailleurs, à ces pauvres créatures abruties? La femme cependant est bien partout la même. Mon regard s'était arrêté plus longtemps sur l'une de ces rieuses créatures qui nous entouraient : je ne pouvais m'empêcher de trouver non pas précisément de la beauté, mais tout au moins de l'originalité dans cette statue bronzée, toute jeune encore, et dont les formes, sans être celles que nous sommes habitués à aimer chez la femme, ne manquaient pas d'une certaine pureté de lignes. Mon regard exprimait-il ce sentiment? Qui sait? Un large sourire, ouvrant affreusement la bouche et montrant les dents trop blanches sur le fond rouge des muqueuses, vint me récompenser de ma curiosité... et m'enlever toutes mes illusions.

Cependant, notre palabre était terminée : le chef avait promis d'envoyer à bord du *Vlaanderen*, dès le lendemain vers 7 heures, les nègres, ses sujets, qui consentiraient à se rendre au Congo. Il était temps de songer au retour : nous nous dirigeâmes vers notre barque, après avoir pris congé du chef. Les jeunes gens de la tribu nous suivirent, ainsi qu'une foule d'enfants. L'embarquement fut opéré grâce aux Krooboys qui nous prêtèrent généreusement leur dos pour atteindre le canot.

Le soleil se couchait quand nous quittâmes la côte pour rejoindre le *Vlaanderen*. La plage, baignée par les derniers rayons du soleil couchant, se présentait aux yeux comme un décor, tandis qu'un immense arc-en-ciel produit par les vapeurs d'eau de l'air saturé d'humidité irradiait le ciel de ses brillantes couleurs.

Aujourd'hui, dès 6 heures, le capitaine du navire se trouvait de nouveau à terre; il allait réchauffer le zèle du chef de Palmas et de ses sujets. Paroles de nègres sont, en effet, paroles légères, et le capitaine est un homme pratique, qui n'aime pas à perdre du temps. A 10 heures, le chef lui-même, son frère et un « prince du sang » amènent à bord une cinquantaine de Krooboys engagés au service de l'Etat ou du *Vlaanderen*. La journée s'est passée dans l'accomplissement des engagements de ces hommes, et ce n'est que vers 10 heures que nous partirons, mettant définitivement le cap sur Banana.

IV. — BANANA (¹)

Le Congo — L'entrée du fleuve. — L'arrivée

En mer, 1er juin 1887.

Rien de nouveau. Le voyage se poursuit sans incident à noter. Le 29 mai, nous avons passé l'équateur, vers trois heures de l'après-midi. C'était dimanche et, de plus, la Pentecôte; triple raison pour faire un petit festin. Le passage de la ligne donnait jadis lieu, à bord, à des réjouissances; notre époque pratique a supprimé tout cela; on se contente d'imposer à ceux qui n'ont pas encore été baptisés, une amende d'une ou deux bouteilles de champagne. Je me suis exécuté.

Nous venons de voir des poissons volants en masse. Ils s'élèvent hors de l'eau à l'approche du navire, et volent en suivant le fil de la mer, à des distances de 30 à 40 mètres. C'est très original.

Mes compagnons, d'anciens Africains, assurent que l'eau de la mer a changé de couleur, qu'elle est maintenant plus noire et que l'influence du courant du Congo se fait déjà sentir. « Demain, disent-ils, nous verrons les débris flottants. » Je n'ose pas affirmer qu'ils ont tort, bien que j'avoue franchement que la mer me semble avoir toujours la teinte bleu foncé qu'elle a depuis Cap Palmas.

En vue de Banana, le 2 juin 1887.

Il y a déjà près de vingt-quatre heures que l'eau du Congo, au dire des gens habitués aux choses de la mer, a imposé une teinte terreuse aux flots de l'Océan. En mon âme et conscience, je dois avouer que c'est seulement ce matin, en prenant mon bain, que je me suis aperçu de la couleur limoneuse de l'eau. On dirait vraiment qu'on y a délayé de l'argile.

A neuf heures du matin, la voix de la vigie nous signale la terre. Au loin, en effet, on voit comme une ligne de nuages qui s'étend au-dessus de l'horizon. A mesure que nous approchons, la vue se fait plus nette et, vers onze heures, nous distinguons nettement une côte basse, couverte de verdure.

On jette la sonde; le capitaine prend le point et, à l'aide des excellentes cartes de l'amirauté anglaise, il ne tarde pas à déterminer exactement notre position. Nous sommes au Cap Padron, un peu au sud de l'embouchure du Congo.

Nous nous dirigeons vers le nord... nous arrivons à la hauteur de San-Antonio, et bientôt nous voyons se dessiner l'embouchure du fleuve, les hauteurs boisées de Nemlao, au nord, ainsi que la presqu'île de Banana, couverte de verdure, de palmiers, de bananiers, au milieu desquels émergent les maisons blanches des factoreries; au sud, la côte basse appartient au Portugal.

L'impression que produit le Congo n'est pas aussi vive que je m'y attendais. Sans doute, il y a loin de la rive sud, près de laquelle nous nous trouvons, à la rive nord et à la presqu'île de Banana, mais, somme toute, on voit distinctement d'une rive à l'autre, ce qu'il est impossible de faire, par exemple, à l'embouchure de l'Escaut.

Nous ne marchons plus qu'à demi-vitesse, et nous annonçons par un coup de canon notre arrivée. On nous a vus de Banana. Bientôt les établissements sont pavoisés et vingt et un coups de canon, tirés de la rive, saluent l'arrivée du gouverneur général, qui est à bord du *Vlaanderen*.

L'*Afrikaan*, le bâtiment de la maison hollandaise, est dans le port de Banana, ainsi que les autres bâtiments à vapeur des Hollandais, le *Suro* (de 400 tonnes) à la maison portugaise, et l'*Itumba*, le steamer des Anglais.

Mais voilà qu'un canot s'avance à force de rames; il nous amène le pilote de la maison hollandaise, M. Grey. Il monte sur la dunette du *Vlaanderen* et prend la direction du bateau. Nous avançons doucement pour éviter un grand banc de sable qui se trouve à l'entrée de la rivière et sur lequel la *Lys* s'est échouée il y a deux mois.

Un « steam launch » s'avance vers nous. Il porte le pavillon de l'Etat. Il nous amène le capitaine Jungers et les lieutenants Bia et Ponthier, de la brigade topographique. Tous trois sont en excellente santé.

Demain, nous remonterons le Congo pour nous rendre à Boma.

Franz M...

FIN.

(¹) Banana est situé à l'entrée du Congo, sur une langue de terre basse et sablonneuse qui s'avance de la rive droite du fleuve dans l'océan. Cette pointe mesure environ 3 kilomètres de longueur, et sa largeur varie de 40 à 400 mètres. Son extrémité méridionale est située par 6° 1′ 20″ de latitude sud, 12° 21′ 50″ de longitude est de Greenwich. Du côté de la mer, l'abordage est impossible.

Le port se trouve de l'autre côté de la pointe; il est situé au fond d'une crique qui constitue l'un des meilleurs abris de la côte. Pendant les trois derniers mois de 1891, il a été visité par 30 navires au long cours et 87 bâtiments de cabotage.

Banana est le siège d'un commissaire de district qui y représente l'autorité de l'Etat. Au recensement de 1890, la station comptait 73 habitants européens. La Compagnie des *Magasins Généraux* y a un hôtel, et d'autres firmes y ont des établissements de commerce.



LES TIMBRES-POSTE

L'État indépendant du Congo est entré dans l'Union postale universelle le 17 décembre 1885. Le 1er janvier 1886, le département des affaires étrangères fit une première émission, comprenant des timbres de 5 centimes (vert), de 10 centimes (carmin), de 25 centimes (bleu), de 50 centimes (réséda) et de 5 francs (violet). Ils étaient de deux dessins différents et, à part les inscriptions, pareils aux anciens timbres de Belgique de 1869 et 1875, de valeur correspondante.

Une deuxième émission de timbres de 50 centimes (brun) et de 5 francs (violet) eut lieu le 20 octobre 1887. Sur ces deux timbres, d'un dessin nouveau de même que sur ceux qui suivirent, la tête du Roi, vue de profil, était remplacée par le buste du Souverain représenté de trois quarts.



1885, 5 c., vert.

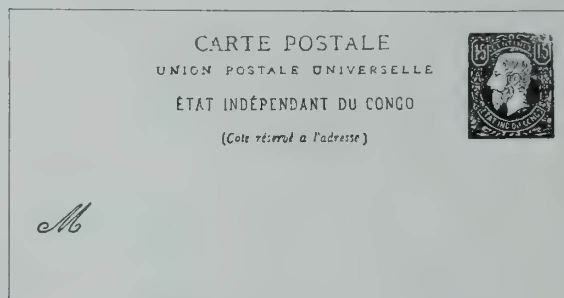


1887, 5 fr., lilas.



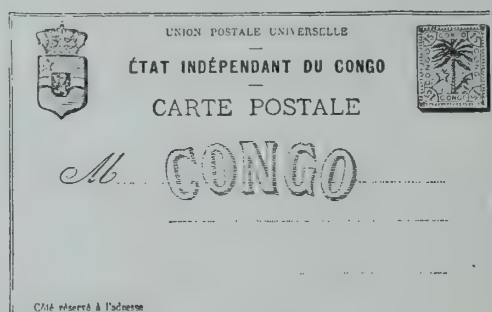
1889, 5 fr., lilas.

Le 1er mars 1889, un timbre de 25 centimes (bleu), du nouveau type adopté, fut émis. Puis, dans le courant de 1891 (décret du 1er janvier) parurent successivement les nouveaux timbres de 5 centimes (vert), de 10 centimes (rouge), et enfin un timbre de 10 francs (jaune). La création de timbres d'une valeur de 10 francs s'explique par les nombreux envois recommandés (plans, rapports, inventaires, pièces comptables, etc.) qui, à chaque courier, sont expédiés en Europe par l'État et les administrations privées.



1885, 15 c. brun.

Outre ces différents timbres pour l'affranchissement de la correspondance, il en existe de spéciaux pour l'affranchissement des petits colis. Ils ont été créés à la suite de la convention du 28 février 1885, intervenue entre l'État du Congo et la Belgique, pour l'établissement d'un service de colis postaux entre ces deux pays. Ce sont : 1° le timbre de 5 francs de la première émission avec la surcharge en noir : *Colis postaux 3 fr. 50 c.*; 2° le timbre de 5 francs actuellement en usage, avec la même surcharge en noir; 3° le timbre de 5 francs actuellement en usage, avec la surcharge en *bleu* renfermée dans un encadrement rectangulaire de même couleur.



1888, 15 c., saumon.



1889, 10 c. noir sur gris.

Les timbres anciens, des émissions de 1885 et 1887, deviennent rares, surtout le timbre de 5 francs pour lettres et celui de même valeur, avec surcharge, pour colis postaux. Il en est de même des deux timbres nouveaux pour colis postaux et de celui de 10 francs.

La collection des cartes postales comprend neuf cartes de quatre types différents, savoir :

Pemière émission, janvier 1886, 15 centimes, carte jaune paille, avec timbre brun, à l'effigie du Roi;

Deuxième émission, juillet 1886, 15 centimes, carte azurée, avec timbre bleu, de même type que le précédent;

Troisième émission, 1888, 15 centimes, carte saumon, avec timbre représentant un palmier et une étoile. A gauche de la carte, les armoiries de l'État du Congo et, au milieu, cintré, le mot *Congo*.

Jusqu'à cette époque, les cartes postales pour l'intérieur de l'État et celles pour l'étranger étaient de même valeur.

Le 1er mars 1889 furent créées des cartes distinctes pour ces deux services, ainsi que des cartes avec réponse payée. Le timbre de cette nouvelle émission fut modifié; au lieu d'un palmier, la vignette en montre deux avec l'étoile au milieu; les armoiries continuent à figurer dans le coin de gauche. En voici la nomenclature : carte simple de 15 centimes, impression rouge sur fond jaune paille, pour le service international; carte simple de 10 centimes, impression noire sur fond gris pâle, pour le service intérieur; carte avec réponse payée de 25 centimes, impression noire sur fond vert pâle, pour le service international; carte avec réponse payée de 15 centimes, impression brune sur fond gris pâle (1).



Les timbres et cartes postales du Congo ne se distinguent malheureusement pas des timbres des autres pays par leur côté artistique. Il est même curieux de constater à ce propos, en parcourant un album de collectionneur, combien le dessin de tous les timbres de ces derniers temps est inférieur à celui des premiers timbres émis. Ainsi, les timbres d'Angleterre (1840), de Belgique (1849), de Prusse (1850), d'Espagne (1851), de Sicile (1858), des Pays-Bas (1864), pour ne citer que quelques exemples, sont d'un dessin artistique, montrant des effigies bien en relief, dans des encadrements simples et pleins de goût. Quelle singulière décadence, en trente ou quarante années, dans la manière de concevoir et de présenter une tête ou un emblème! Il faut actuellement aller dans certains pays d'outre-mer, dans quelques colonies anglaises, telles que le Canada ou Terre-Neuve, pour trouver de jolis timbres. En Europe, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique semblent rivaliser à qui mettra en circulation les timbres les plus laids de composition et de couleur et les plus mal gravés. Sans nous flatter, nous pensons qu'en un tel concours, le prix reviendrait à la Belgique.

---

(1) Les clichés des gravures qui accompagnent cet article nous ont été obligeamment fournis par M. J.-B. Moens, directeur du journal *Le Timbre-poste* (30e année).

LE CAPITAINE

LIÉVIN VAN DE VELDE



Né à Ledeberg lez-Gand le 1er décembre 1850. — Capitaine au 8e régiment de ligne.

S'engage au service du Comité d'études en mai 1881. Premier voyage : S'embarque pour le Congo le 1er octobre 1881. Nommé chef de la division de Vivi (15 septembre 1882). Adjoint à l'expédition de Kwilu (1883). Deuxième voyage : S'embarque le 30 mai 1885. Explore la région entre Vivi et Manyanga en vue des études d'un chemin de fer. Troisième voyage : Est désigné pour le commandement de l'expédition chargée d'aller réoccuper les Stanley-Falls. S'embarque le 23 octobre 1887. Décédé à Léopoldville le 7 février 1888.

C'ÉTAIT un passionné. Sous son enveloppe d'apparence calme battait un cœur ardent et bon. La pensée qui avait présidé à la fondation de l'œuvre belge africaine l'avait de suite impressionné par sa grandeur et sa générosité. C'était, en effet, une noble idée que de chercher à ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'avait pas encore pénétré. C'était une idée patriotique que de chercher à mêler les Belges aux élans des autres peuples en faveur d'une grande cause, d'élargir du même coup leurs horizons, de donner de nouveaux terrains d'action à leur activité industrielle. Van de Velde, par tempérament, était de ceux que ces projets aventureux et hardis devaient séduire. Aussi, de suite, sans marchander ni compter, dès 1881, sollicita-t-il un engagement auprès du Comité d'études, qui l'envoya au Congo rejoindre Stanley.

La mission que celui-ci lui confia dans le bassin du Kwilu, « *comme étant le plus digne des officiers de la région* », il la remplit à son honneur. Par sa clairvoyance, son action rapide, son arrivée opportune, il tira d'une situation critique l'expédition du capitaine anglais Elliot et acheva d'assurer au Comité la région du Kwilu, par d'habiles traités avec les chefs indigènes, la fondation et l'occupation de plusieurs postes. Pour aucun de ses adjoints, Stanley n'a été plus élogieux dans son livre : « *Alors le lieutenant Van de Velde,* dit-il, *relevé de son poste provisoire sur le Kwilu, retourna à Vivi pour y reprendre le commandement. Il venait de déployer une capacité, un zèle, une activité hors ligne. Je me plus dès ce moment à croire que j'avais enfin, après une si longue et pénible attente, mis la main sur le collaborateur, sur l'autre moi que je cherchais. Malheureusement, au bout de quelques mois de séjour à Vivi, la santé de M. Van de Velde s'ébranla et force lui fut de retourner en Europe.* »

Il y passa un an, l'année de la Conférence de Berlin et de la fondation de l'État indépendant du Congo, auxquelles il assista, à Berlin, dans la coulisse, en qualité de secrétaire de M. le colonel Strauch. Mais l'Afrique et sa vie large et libre l'avaient conquis à jamais. Il repartit, chargé de rechercher, entre Vivi et Manyanga, les éléments d'étude en vue de la construction d'un chemin de fer. Les lettres dont nous commençons aujourd'hui la publication se rapportent à ce deuxième voyage. On y verra de quelle façon il fut reçu à son retour par les noirs des environs de la station de Vivi.

Van de Velde aimait les nègres. Dans ses relations avec eux, il s'inspirait toujours de la pitié que lui inspirait l'état d'infériorité dans lequel l'indifférence du monde civilisé avait si longtemps laissé la race noire. Il traitait ces primitifs comme on doit traiter les enfants, sans violence, avec patience, avec douceur, et lorsqu'ils protestaient, en d'habiles palabres il parvenait à les convaincre. Par ses allures pacifiques, sa bravoure simple, sa parole calme et persuasive, sa bonne humeur, il conquérait d'emblée la confiance des chefs et gagnait celle des femmes par quelques caresses aux petits enfants. Jamais il n'a demandé aux indigènes plus qu'ils ne savaient donner ; jamais ni en Afrique, par ses actes, ni en Belgique, dans ses discours, il ne les a méprisés.

De retour de son deuxième voyage, il fut attaché aux bureaux de l'État à Bruxelles, donna en Belgique de nombreuses conférences, publia quelques notes sur ses voyages. Puis, tourmenté par le mal du pays des noirs, par la nostalgie de l'Afrique, il repartit, cette fois en destination des Stanley-Falls. Il succomba en route.

Parmi les ouvriers de la première heure, il demeure une figure originale, intéressante, particulièrement sympathique. Il n'a été ni un organisateur, ni un administrateur, mais ce fut un dévoué, un clairvoyant et surtout un civilisateur dans la pure acception du mot.

LA DOMESTICATION DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

L'HABITAT DE L'ÉLÉPHANT DANS LE NORD DU CONTINENT PENDANT L'ANTIQUITÉ

L'ÉLÉPHANT DE GUERRE CHEZ LES ÉGYPTIENS, LES CARTHAGINOIS, LES NUMIDES ET LES ROMAINS

L'ÉLÉPHANT DANS LES CIRQUES DE ROME





Contrairement à une opinion assez accréditée, l'éléphant d'Afrique est aussi susceptible d'être apprivoisé, peut-être même davantage, que son congénère des Indes.

En effet, la plupart des éléphants que l'on exhibe dans les ménageries et dans les cirques proviennent d'Afrique. D'autre part, l'histoire nous apprend que, pendant plus de cinq cents ans, depuis le règne de Ptolémée Philadelphe (285 avant J.-C) jusqu'à celui de Dioclétien (285 après J.-C.), cet animal fut chassé dans le nord et dans l'est de l'Afrique et dressé pour le service des armées, des cours et des cirques.

C'était bien l'espèce que nous appelons de nos jours *africaine* et qui se distingue facilement de l'espèce asiatique par la convexité particulière de la face, la longueur des défenses et surtout l'énorme dimension des oreilles. Les peintures égyptiennes et aussi les médailles romaines ne laissent aucun doute à cet égard. Les deux médailles que nous reproduisons ci-contre ont été frappées vers l'an 197 après J.-C.: l'une est de Faustina Semor ; l'autre, de Septime Sévère.

L'habitat de l'éléphant en Afrique n'a pas toujours été comme aujourd'hui borné au nord par le Sahara. Les écrivains grecs et romains nous fournissent la preuve incontestable que le grand pachyderme habitait jadis, en troupes nombreuses, non seulement les districts de la haute Égypte, mais aussi les plaines de la Mauritanie et de la Numidie, ainsi que les forêts de l'Atlas. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Appien, Pomponius Mela, Elien, Plutarque, Pline et Solin fournissent à cet égard des renseignements positifs. On place vaguement entre le IIIe et le VIIe siècle de l'ère chrétienne l'époque où l'éléphant disparut de l'Afrique du Nord.



Ce fut au IVe siècle avant l'ère chrétienne, à l'époque d'Alexandre le Grand, que, pour la première fois, les Européens apprirent à connaître et à combattre les éléphants domestiques.

Quinze de ces animaux figuraient à la bataille d'Arbelles (331 avant J.-C.), rangés devant le centre de l'armée persane commandée par Darius : ils tombèrent au pouvoir des Grecs. Plus tard encore, quatre-vingts éléphants restèrent vivants aux mains des Macédoniens à la bataille de l'Hydaspe, où Alexandre vainquit Porus (327 avant J.-C.).

Les successeurs du célèbre conquérant introduisirent les éléphants de guerre et de parade dans le monde occidental. Les Séleucides eurent toujours à leur cour et dans leurs armées d'imposants trains d'éléphants qu'ils faisaient venir des Indes. Les Lagides, qui ne pouvaient, sans passer sur le territoire étranger, faire venir leur remonte de ces contrées lointaines, se virent forcés de s'adresser à l'espèce indigène, et dès le IIIe siècle avant J.-C., sous le règne de Ptolémée Philadelphe, la traite des éléphants fut organisée en Egypte.

Les chasseurs fondèrent diverses colonies, tant le long du Nil jusqu'au confluent de la branche bleue, que sur le littoral de la mer Rouge, où les stations maritimes ne tardèrent pas à former une chaîne qui allait jusqu'au delà du cap Guardafui. A portée de chacune d'elles, il y avait dans l'intérieur des établissements pour la chasse et la garde des éléphants. Le premier établissement fondé pour la chasse des éléphants sur le littoral de la mer Rouge fut *Ptolemaïs Epitheras* (Ptolémaïs des chasses), situé, selon d'Anville, près du Ras-Ahéhaz.

C'est donc sur les éléphants du bassin du Nil que les premiers essais furent tentés en Afrique, et bientôt les Lagides furent en état d'opposer, dans les combats, des éléphants africains aux éléphants indiens des Séleucides. Parmi les batailles que livra Antiochus III, roi de Syrie, pendant la longue durée de son règne, il en est une qui fait époque dans l'histoire des éléphants de guerre : c'est celle de Raphia, où ce roi eut à combattre l'armée égyptienne de Ptolémée Philopator (217 avant J.-C.). Ce fut la première occasion bien constatée où les éléphants de l'Inde se trouvèrent en présence de ceux d'Afrique et où la supériorité de la race asiatique fut bien établie par le résultat : tous les éléphants de l'armée de Ptolémée qui prirent part au combat furent détruits par les éléphants d'Antiochus.

Aucun prince de la race des Lagides ne parvint à réunir autant d'éléphants que Philadelphe, soit pour le service de ses armées, soit pour le luxe de la cour. Saint Jérôme dit, en faisant l'énumération de ses forces, qu'il avait 400 éléphants de guerre.

Tandis que sous les règnes brillants de princes amis des arts, des sciences, des lettres et du commerce, l'Égypte devenait une puissance intellectuelle et commerciale de premier ordre, non loin d'elle s'élevait une rivale redoutable, Carthage, qui, elle aussi, n'allait pas tarder à ambitionner l'empire de la Méditerranée et à tenir en échec la puissance, déjà si formidable, de la jeune république romaine.

En voyant les Ptolémée étendre constamment leur territoire du côté de l'ouest, les Carthaginois songèrent à mettre leurs armées au niveau de celles des Égyptiens et à se pourvoir d'éléphants de guerre.

Des officiers furent envoyés dans les forêts qui bordent les pieds de l'Atlas ; ils y organisèrent des chasses et y recrutèrent

les imposants trains d'éléphants qui jouèrent un rôle si important dans les deux premières guerres puniques. Le document le mieux constaté qui nous soit resté sur ce sujet est un passage d'Appien où on lit que les Carthaginois envoyèrent Asdrubal, fils de Giscon, à la chasse aux éléphants.

A peine les Romains eurent-ils fait connaissance, à la bataille d'Héraclée (280 avant J.-C.), avec les éléphants d'Asie de Pyrrhus, qu'ils se trouvèrent à Agrigente, en Sicile, en présence des éléphants d'Afrique du général carthaginois Hannon.

On connaît le rôle que les éléphants jouèrent pendant la lutte à outrance que se livrèrent les Carthaginois et les Romains. On sait, entre autres détails, qu'Annibal traversa les Pyrénées avec une quarantaine d'éléphants. Il en avait encore 37 lorsqu'il arriva au Rhône, que les animaux passèrent sur de grands radeaux. Dans les Alpes, on eut une peine extrême à traîner ces lourds quadrupèdes à travers les neiges, dans des chemins étroits, escarpés et presque impraticables. Dans une partie de la route, il fallut que l'armée travaillât trois ou quatre jours, rien que pour leur frayer le chemin; et lorsqu'ils furent arrivés en Italie, ils étaient tellement affaiblis qu'ils pouvaient à peine se tenir debout. Ils participèrent à toutes les grandes batailles qui se livrèrent en Italie, en Espagne et en Afrique.

A la bataille de Zama (202 avant J.-C.), où s'écroulèrent la fortune d'Annibal et celle de Carthage, les éléphants carthaginois livrèrent un rude combat à la cavalerie romaine, et dans le traité qui mit fin à la guerre, les Carthaginois s'engagèrent à ne plus, à l'avenir, entretenir d'éléphants.

Les rois d'Afrique suivirent l'exemple que Carthage ellemême avait emprunté à l'Egypte et adoptèrent l'usage des éléphants de guerre. Masinissa, roi des Numides, ce fidèle allié de Rome, en fournit souvent aux armées de la république. Jugurtha opposa vainement les siens aux légions de Métellus. Juba, roi de Mauritanie, ne fut pas plus heureux dans l'essai qu'il fit des siens contre Jules César.

C'est à la bataille de Thapsus (47 avant J.-C.), remportée par celui-ci contre les partisans de Pompée, que pour la dernière fois les éléphants d'Afrique figurèrent sur les champs de bataille. Ceux qui tombèrent vivants aux mains du vainqueur furent transportés en Italie, où ils ornèrent son triomphe. On vit ce jour-là l'imposant spectacle de 40 éléphants, rangés sur deux files, précéder le dictateur dans sa marche au Capitole, en portant des flambeaux dans leur trompe.

Réduits, après la conquête de l'Afrique, à un rôle purement pacifique, les éléphants ne figurèrent plus désormais que dans les jeux et dans les grandes cérémonies de la ville des Césars. Abandonnant les champs de bataille, ils prirent possession des cirques, où on les vit lutter tantôt contre des gladiateurs, tantôt contre des animaux, tels que les taureaux et les tigres.

De guerriers, ils deviennent saltimbanques et exécutent dans les spectacles les tours les plus étonnants. Non seulement on les voit faire des armes, jouer à la boule et danser la pyrrhique, mais ils donnent des représentations burlesques et jouent de véritables pantomimes.

Pline raconte qu'on vit un jour quatre éléphants en porter un cinquième étendu dans une litière, contrefaisant de la façon la plus comique, les airs pleins de langueur d'une nouvelle accouchée. Une autre fois, on les vit parcourir des salles remplies de personnes étendues sur des lits et mesurer leurs pas de manière à ne toucher aucun des dormeurs.

Sous Germanicus, douze éléphants exécutèrent une charade en costume dramatique : les mâles étaient revêtus de la toge et les femelles de la tunique. Après la parade, on leur servit une collation, où nos éléphants se conduisirent en convives bien élevés, se passant les plats avec courtoisie et étonnant les spectateurs par leur sobriété et leur bon ton.

Dans les jeux que Néron institua en l'honneur d'Agrippine, on montra des éléphants dansant sur la corde raide, et sous Galba, fait réellement incroyable s'il n'était attesté par le témoignage contemporain de Suétone, un de ces animaux, chargé d'un chevalier romain, monta sur un câble tendu jusqu'au sommet du cirque et redescendit dans l'arène par le même chemin.

Adrien tira des éléphants un parti plus utile dans une des plus belles opérations qu'ait exécutées la mécanique des anciens : il en employa vingt-quatre pour déplacer le fameux colosse de Néron et pour le transporter près de l'amphithéâtre auquel il devait donner son nom.

Enfin, on attelait aussi les éléphants aux chars de parade destinés à porter les images des dieux et des empereurs dans les grandes cérémonies et dans les apothéoses.

Les grandes fêtes séculaires par lesquelles l'empereur Philippe célébra le millième anniversaire de la fondation de Rome, furent la dernière circonstance où les éléphants parurent en grand nombre dans les spectacles. Ce fut vers ce temps-là (248 après J.-C.) que le gouvernement renonça probablement à entretenir des dépôts d'éléphants : en effet, à partir de cette époque, on ne voit plus ces animaux paraître dans le cirque ni dans l'amphithéâtre.



Éléphants en plaine.

Le Col des Plantations. (D'après une photographie prise en 1890 par M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE LONG DE LA RIVE DU FLEUVE

De Matadi, son point d'origine, jusqu'au quatrième kilomètre de son parcours, le chemin de fer suit d'abord la rive même du Congo, qu'il abandonne ensuite au confluent de la Mpozo pour rencontrer cet affluent le long de la rive gauche.

En quittant la gare de Matadi, on rencontre d'abord, se détachant du massif de la rive gauche du Congo, un éperon qui s'avance en promontoire dans le fleuve et que le chemin de fer gravit pour atteindre le Col des Plantations, point le moins élevé du contrefort. Notre gravure représente la tranchée creusée dans ce col. Par cette ouverture du terrain, de direction oblique par rapport au fleuve, se découvre la nappe d'eau du Congo et la rive droite sous Vivi.

Ayant atteint le Col des Plantations, le chemin de fer descend le revers du contrefort et se trouve dans la vallée du ravin Léopold, qu'il traverse sur un pont de 20 mètres où la voie présente une courbe de 50 mètres de rayon.

Au delà, la ligne reprend et suit sans interruption, jusqu'au confluent de la Mpozo, le flanc raide du massif qui forme la rive gauche du Congo. Dans cette partie, le railway est établi à mi-côte, sur une corniche taillée dans le rocher, que coupent par intervalles les étroites fissures de la rive, sur lesquelles de petits ponts de 10 mètres et moins ont été jetés.

Sur tout ce parcours, la ligne présente, en dehors de quelques rampes peu prononcées n'existant d'ailleurs que sur de petites étendues, une allure générale faiblement accidentée. Le terrain rencontré dans l'exécution de la plate-forme de la voie se compose d'un roc dur et compact, ayant nécessité pour le creusement de toutes les tranchées l'emploi de la dynamite.

La voie qui commence à Matadi, à la cote 26 au-dessus du niveau de la mer, atteint le confluent de la Mpozo (kil. 4) à la cote 62.



Banana. — L'école de la mission de Nemlão. (D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Lievin Van de Velde.

I. — BANANA.

L'arrivée. — La rade. — Les mouleks. — Un dîner à la N. A. H. V. — Nocturne

En mer, à bord de l'*Afrika*, le mardi 23 juin 1885.



Le chef de Nemlâo en costume de cérémonie (1).

Nous avons fait nos malles ce matin en prévision de l'arrivée.

A 9 heures, pas encore de terre en vue, mais avec des jumelles je vois une petite bande ombrée sur l'horizon, à l'est. Ce doit être la pointe Padron, si ce n'est pas un nuage. Ce cap, une falaise d'argile rouge bordée de brisants, est l'endroit où, il y a quatre cents ans (1484), Diego Cam, navigateur portugais, érigea une croix de pierre en commémoration de la découverte de l'embouchure du fleuve appelé *Nzadi* par les indigènes, par corruption *Zaïre* par les Portugais et *Congo* d'après le nom du pays.

A 11 heures, on voit la côte et, en approchant, je reconnais les falaises rouges au nord de Cabeça da Cobra (tête du serpent). Nous avons navigué trop au sud et dépassé le Congo. Je ne dis rien mais je m'amuse de la figure des passagers qui regardent la boussole; nous avons viré au nord. C'était bien Padron que j'avais vu. Nous longeons le cap et nous distinguons un voilier mouillé à Sharks-Point (pointe des requins).

Nous voilà dans les eaux du grand fleuve, eaux sales, couleur café au lait et ayant cette odeur particulière de détritus de végétaux et d'écume grasse des diatomées. Le ciel est de plomb, la mer de thé, la rive noire avec une bordure de ressac blanc... Une, deux, trois, puis toute une rangée de baraques blanchies à la craie se révèle sur une rive basse et quelques mâts de pavillons : c'est Banana, là-bas à l'horizon sur la gauche.

Le vapeur fend péniblement le courant. Voilà un canot blanc, long, ses rames manœuvrant comme les pattes d'un insecte : c'est le pilote. La barque s'approche et l'on voit les rameurs, de beaux nègres krooboys (pour écrire plus exactement, crewboys, garçons d'équipage) nus, n'ayant pour tout vêtement qu'une ceinture passant sous les cuisses. A l'arrière, un homme tout habillé de blanc, la tête couverte d'un feutre également blanc. On stoppe et le pilote monte à bord. C'est une de mes anciennes connaissances, mijnheer Klein, de la N. A. H. V.

— Wel, mijnheer Van de Velde, zijt u terug? Wat gekeid!

Nous nous serrons la main et il monte sur la passerelle prendre le commandement du navire.

Voilà Boulambemba, puis les deux mâts de pavillon en ligne. Nous entrons dans la crique : toutes les factoreries hissent leur drapeau national, hollandais, français, anglais et portugais. Le drapeau de l'Association ou plutôt de l'Etat indépendant du Congo flotte sur la rive, et dans le port on voit pas mal de vapeurs et de voiliers. Sept coups de canon sont tirés du bord ; on répond de la rive et d'un brick danois. La machine s'arrête et l'ancre tombe; puis arrivent une demi-douzaine de canots ramés avec vigueur : nous y voilà.

Les canots s'amarrent aux flancs du vapeur et les blancs montent à bord. Ce sont MM. Van Meteren, Ackerlin, Grey, tous trois de la maison hollandaise, Hodister, un Belge, et Stenfelt, un Suédois. Ils sont anxieux de connaître les nouvelles d'Europe.

* * *

Nous descendons à la N. A. H.V. Nous y logerons et nous y prendrons nos repas.

De là, le long de la plage, nous allons à la maison de l'État. Elle est bâtie sur pilotis élevés de 2m50 et comprend quatre chambres et une salle à manger centrale; les cloisons sont en tiges de feuilles de palmier. Le toit est comme celui de toutes les habitations européennes de la côte, en feutre goudronné blanchi à la chaux. Cette couleur est une note triste dans le ciel chaud des tropiques. A Vivi, je mélangeais un peu de rouge, cela rend plus gai.

Notre maison se trouve placée entre deux marais, au point le plus bas du banc de sable qui forme la presqu'île de Banana, resserrée entre la mer et la crique, sur une largeur de 200 mètres.

A force de patients travaux, les Hollandais, qui ont leurs établissements à la pointe de la presqu'île, sont parvenus à endiguer le banc du côté de la mer et à faire pousser dans le sable des cocotiers dont les panaches verts font un effet charmant au milieu des cases en bois, blanches comme du lait. Toujours et partout la propreté néerlandaise.

A la maison hollandaise, on dîne sous une immense véranda située sur un des côtés du bâtiment où sont les bureaux et le logement du gérant en chef. Elle est grande et protégée contre la pluie et le vent par des nattes, sur lesquelles grimpent des perroquets siffleurs et bavards. Il y a un grand buffet, une table pour les plats, de petites étagères avec de

(1) Le chef de Nemlâo dont nous publions le portrait gouverne un village assez important situé au fond de la crique de Banana. C'est un Moussorongo. Près de Nemlâo, les missionnaires catholiques du Saint-Esprit ont installé il y a quelques années un établissement qui est devenu florissant. Il est entouré de belles cultures et les enfants qui y reçoivent l'instruction y sont nombreux. La mission de Nemlâo a été reprise l'année dernière par les missionnaires belges de Scheut.

l'eau, du genièvre et un amer avec lequel les Hollandais mélangent leur *bittertje*. Au-dessus de la porte des bureaux, il y a l'écu néerlandais surmonté du drapeau tricolore, rouge, blanc, bleu; dans les coins des filtres, deux suspensions avec lampes à pétrole forment l'éclairage. Sur les côtés, des canapés et des fauteuils en osier. On dîne à deux grandes tables séparées, bordées de chaises américaines à bras. « Een tafel voor de heeren, de andere voor de werklui! »

*
* *

La véranda est encore vide. Quelques *mouleks* (servants, ordinairement de jeunes garçons que les parents donnent aux blancs comme pages, afin d'apprendre la langue et les usages), y circulent silencieux, rangeant les plats et les différentes choses que leur maître emploie à table : verres fins, serviette avec anneau, vin spécial, parfois une bouteille de médecine, la pipe, le tabac, les cigares ou la cigarette, les cure-dents, etc.

Ces beaux pages d'ébène, la tête bouclée, avec des anneaux, des bracelets et des colliers d'argent uni, sont tout de blanc habillés, chemise et pagne, et leur consigne est d'être muets, de servir au doigt et à l'œil.

Tout Européen a à son service un ou plusieurs mouleks; il y en a de très jeunes, de neuf ans et moins. Ils brossent les habits, blanchissent les souliers, font la chambre le matin, sont commissionnaires, soignent les animaux apprivoisés, — singes, perroquets, petits oiseaux, chien, chat, — entretiennent les armes, vont à la chasse, suivent partout le maître quand il voyage, le servent à table, et le soir chassent les moustiques qui ont pénétré dans les rideaux de gaze du lit. J'allais oublier le service principal qu'ils rendent : extraire les chiques (*Pulex penetrans*) qui s'introduisent dans la peau des pieds de leur maître.

*
* *

L'heure du repas est arrivée. Les *Heeren* entrent un à un dans la salle, se saluent se versent un *bittertje* et potinent les nouvelles du jour. Tout le long de la côte, depuis le Gabon jusqu'à Ambriz, tout le monde se connaît de vue ou de réputation, et il n'y a pas de petite ville où il se fait plus de cancans et aussi plus d'assauts de toilette. Tous ces messieurs portent des costumes bien coupés, de la plus fine toile avec des boutons de nacre, des cravates à la dernière mode, des bas à jour de couleur et à côtes de soie, des souliers blancs, des chemises empesées, des mouchoirs parfumés, des chaînes, des bagues et des breloques! Tous ces marchands d'arachides et d'huile de palme sont habillés comme de vrais petits maîtres. Cela fait contraste avec le voyageur qui arrive chaussé de fortes bottines de chasse, ayant une culotte de coutil, une chemise de flanelle et une blouse.

Voilà le directeur de la maison qui fait son entrée : le chef! Tout le monde se lève et se tait. Le chef boit son madère, s'approche de la table et désigne la place aux étrangers. Nous nous mettons à table à plus de trente, et trente mouleks découvrent les assiettes de soupe déjà servies. Tous les plats sont à table couverts et on se fait servir à volonté en indiquant le plat préféré au moulek, qui, silencieux et les bras croisés derrière votre chaise, devine vos désirs. Le vin rouge de Portugal est à discrétion; les raffinés boivent du bordeaux ou du rhin. Pour dessert, les fruits de la saison : bananes, ananas papayes, mangues, pastèques, oranges.

Après le dessert, on sert le café; les mouleks apportent cigares, cigarettes... et l'on cause. Quelques-uns restent à table fumant et buvant du vin, d'autres vont à la salle de billard où il y a un piano, et malheur alors au pianiste qui s'avoue : tout son répertoire doit y passer et il accompagne tous ceux qui croient savoir une romance. Plus elle est sentimentale et bête, plus elle est applaudie.

*
* *

On se retire à 11 heures, transpirant, accompagné du moulek porteur d'une lanterne, pour retrouver sa chambre dans le dédale des bâtiments; puis on s'endort sur un matelas de paille couvert d'un seul drap de lit, sous la moustiquaire bien close, au bruit de la caléma qui tonne sur la plage sonore. Si l'on ne dort pas, on écoute, impatienté, le *ritt-ritt-ritt-ritt* des crécelles au cri perçant ou le *ting-tang-ting-tang* du krooman de garde qui fait le tour du bâtiment en tapant sur une vieille boîte de fer-blanc. S'il fait clair de lune, le tam-tam de danse rythme toute la nuit le ballet des cinq cents noirs et négresses de la grande factorerie. On regarde les chauves-souris rentrer et sortir après avoir voleté sans bruit; les lézards faire la chasse aux mouches sur les murs blanchis à la chaux, les escadrons de rats manœuvrer sur le plancher et grimper, leur longue queue pendante, le long des montants de la moustiquaire.

Pour un nouveau débarqué, c'est un supplice, et s'il parvient à s'endormir, il se réveille cuit dans son jus par la chaleur.

*
* *

Mercredi, 24 juin.

Après avoir passé une nuit d'un sommeil délicieux, j'ai été faire visite au médecin de la maison hollandaise, le Dr K..., un Allemand du Nord, avec des lunettes, une figure pouparde et une barbe couleur foin; au demeurant, le meilleur homme du monde, qui est venu ici pour amasser un petit pécule. Il gagne de 25,000 à 30,000 francs par an; chaque visite chez lui coûte 25 francs; hors de chez lui, c'est le double. En outre, il y a à payer les médicaments; et les comptes d'apothicaire sont en proportion. Je l'ai trouvé assis dans un fauteuil où il fume toute la sainte journée une énorme pipe de porcelaine contenant une livre de tabac; il est entouré de bouteilles de *lager bier* et sa chambre est un capharnaum de peaux de bêtes, squelettes, bocaux d'alcool, curiosités africaines qu'il collectionne. Il est ici depuis six mois. Cela a l'air d'un bon docteur. Il a une singulière toquade : il couche avec une carabine Flobert, et la nuit, de son lit, s'amuse à tirer des rats. Toutes les poutrelles de sa chambre sont criblées de petits trous. Comme j'ai une carabine de ce genre pour abattre des oiseaux pour collections, il me demande des cartouches à plomb pour tirer les chauves-souris.

Le Dr Ch .., un Autrichien, est également ici. Il s'occupe de plantations d'arachides pour compte de M. De Roubaix, d'Anvers. Ce « Herr Doctor » avait été primitivement envoyé ici par l'*Institut national de géographie* de Bruxelles, pour faire la carte du bas Congo. Après quatre mois, il rentra en Europe et publia une carte du Congo jusqu'à Boma, un travail de patience que le meilleur topographe ne ferait pas en quatre ans. Tout bien examiné, on reconnut bien vite que la susdite carte avait une ressemblance frappante avec celle de l'Amirauté anglaise.

Cape Liévin Van de Velde.

(*A continuer.*)

L'ARACHIDE

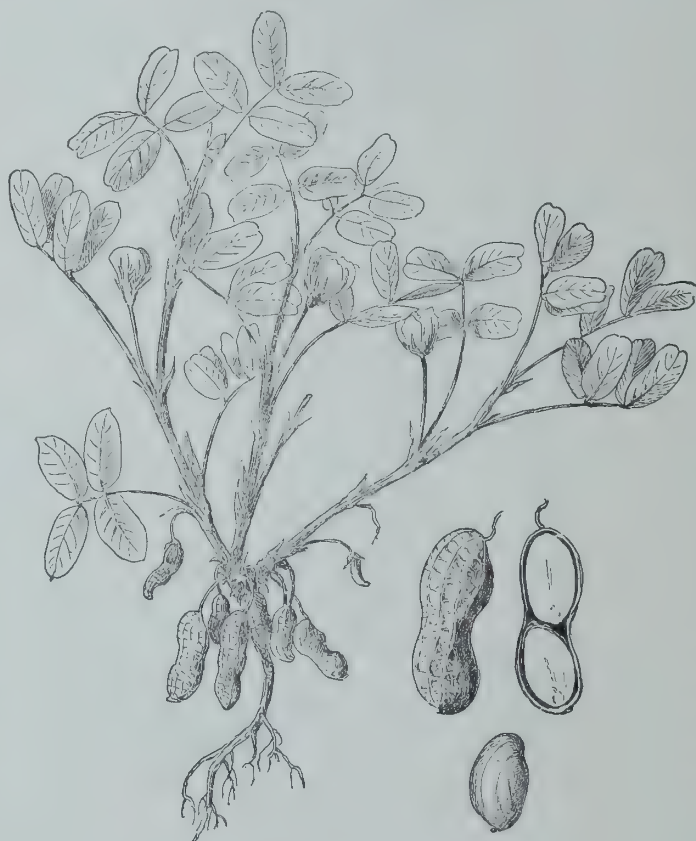
L'arachide (*Arachis hypogæa*) est une plante annuelle, originaire, d'après Édouard Dupont, de l'Amérique tropicale. Elle aurait été importée du Mexique par les négriers, qui en chargeaient leurs bateaux pour nourrir les esclaves pendant la traversée. A San-Salvador, on la nomme *ngoumba* et *mpinda;* chez les Bayanzis (haut Congo), *lonzouko; nyoumou* dans le Rua et *mjougou nyassa* à Zanzibar.

Cette étrange plante ne produit ses fruits que sous terre, qui doit donc être très légère pour que la culture commerciale réussisse.

Sa tige, dont la hauteur varie de 30 à 60 centimètres, est couchée et les fleurs situées près du sol sont seules fertiles. Ces dernières, assez grandes, sont d'une belle couleur jaune.

La façon dont l'arachide mûrit est curieuse. Après la floraison, lorsque la fécondation est opérée, le pédoncule qui supporte l'ovaire s'allonge, et ce dernier se courbe peu à peu vers la terre. Muni d'une petite pointe, il s'enfonce perpendiculairement dans le sol, y pénètre ainsi à une profondeur de 8 à 10 centimètres, gonfle ensuite petit à petit, achève de cette façon son développement et mûrit ses graines.

Les fruits ou « pistaches de terre » ont de 3 à 5 centimètres de longueur. Ils sont ovoïdes, allongés, presque cylindriques, terminés en pointe et souvent étranglés au milieu, comme on le voit dans la gravure qui accompagne cette notice. Leur surface, d'un blanc jaunâtre ou jaune grisâtre, est réticulée. Le péricarpe est coriace, un peu spongieux et se brise facilement. Les gousses renferment une, deux et quelquefois trois semences rougeâtres, du volume d'une petite noisette et à l'intérieur desquelles se trouve une amande blanche, contenant, selon les provenances, de 36 à 45 p. c. de son poids d'huile, fournie surtout par les cotylédons. Cette amande a le goût de nos noisettes.



L'arachide et ses fruits.

L'arachide est cultivée dans une grande partie de l'Afrique d'une côte à l'autre. Dans la partie centrale du continent, outre le bas Congo, les principales régions de culture sont le lac Tanganika, le Katanga, le Zambèze et la côte de l'océan Indien.

Au bas Congo, où il en existe d'importantes plantations exploitées par les indigènes, ceux-ci viennent échanger leurs amandes dans les factoreries. Aucune arachide n'est au reste plus estimée que celle du Congo; c'est elle qui donne le rendement le plus élevé, qui varie, d'après Dupont, entre 80 et 100 hectolitres à l'hectare.

⁂

Les « pistaches de terre » servent dans certains pays aux mêmes usages que le café chez nous, mais elles n'en possèdent pas l'arome. On les emploie aussi comme succédané du chocolat, car elles abondent en amidon. Cette dernière fabrication se fait surtout en Espagne et en Amérique.

Les Arabes de l'est, comme les indigènes du centre et de l'ouest de l'Afrique, emploient son fruit dans la confection de différents mets nutritifs et très délicats. Aux États-Unis, il est également un dessert très apprécié, que l'on trouve sur la table des riches.

Mais la principale valeur de l'arachide réside dans l'huile qu'on en extrait. Cette dernière s'obtient par compression à froid ou à chaud. Le premier système est préférable, l'huile dans ce cas est supérieure en qualité et rancit difficilement.

On la falsifie souvent avec des huiles d'œillette, de sésame et de coton. Elle-même sert à falsifier l'huile d'olive. Obtenue à froid, elle est, du reste, très comestible, d'une saveur douce qui rappelle celle des haricots verts, et n'est en aucune façon nuisible à la santé.

⁂

Le principal emploi de l'huile d'arachide est la fabrication des savons et aussi l'éclairage. Elle est éminemment propre à ce dernier usage. Selon M. Guérin, elle l'emporte sur l'huile d'olive par sa durée et l'éclat de sa lumière. On l'utilise également dans la pharmacie, dans la parfumerie et pour les machines. C'est Marseille qui est le grand port d'importation des arachides; c'est, du reste, la France qui est le marché le plus actif de ce produit, puis viennent l'Angleterre, la Hollande et le Portugal. Au Congo, l'arachide est connue et cultivée par les indigènes presque partout, mais ce n'est guère qu'à la côte qu'ils en trafiquent. Dans le Katanga, M. Le Marinel a constaté qu'ils savent en tirer de l'huile. Les exportations d'arachides de l'État du Congo se sont chiffrées, en 1890, par 240,649 kilogrammes en commerce général, presque uniquement en destination de la Hollande. Voici les chiffres annuels : 1886,16,637; 1887, 54,030; 1888, 157,853; 1889, 472,129 kilogrammes.



LE CAPITAINE
SCHAGERSTRÖM

Né à Wenersborg, le 28 janvier 1863. — Capitaine au long cours de la marine suédoise.

S'embarque pour le Congo le 15 avril 1886 en qualité de capitaine de steamer de l'État. — Commande le *Stanley*. — Deuxième départ pour le Congo le 5 novembre 1889. Actuellement chef du service naval sur le haut Ubangi à bord de l'*En Avant*.



Ce ne sera pas l'un des chapitres les moins intéressants de l'histoire de la conquête du Congo que celui qui relatera la formation rapide de la petite flottille de steamers du haut fleuve.

Le bateau qui, le premier, a promené sa vapeur sur les eaux du Stanley-Pool et ouvert la route est l'*En Avant*. Il fut lancé en 1884. Les autres suivirent sans relâche. Il y en a actuellement trente-six en service. On en remontent en ce moment six ou sept sur les chantiers de Léopoldville, de Kinshassa, de Brazzaville. Plusieurs sont en cours de transport. D'autres sont en construction en Europe.

Tous arrivent au Congo démontés. Au prix de mille peines, de difficultés sans nombre, on les transporte, pièce par pièce, jusqu'au Pool, où l'on rassemble et remonte leurs coques, leurs machines, leurs chaudières.

Les premiers sont partis à la découverte. L'*En Avant*, le *Royal* et l'*A. I. A.* (Association Internationale Africaine) ont poussé jusqu'aux Stanley-Falls. Puis est venu le *Stanley*, et après le *Stanley*, le *Roi des Belges* et la *Ville de Bruxelles*. Après la branche maîtresse du fleuve géant, tous ses grands tributaires ont été reconnus jusqu'au pied des rapides qui barrent leur cours supérieur. Ainsi a été découvert et ouvert aux investigations de l'Europe un merveilleux réseau de voies navigables venant toutes aboutir au Stanley-Pool. En moins de dix ans, près de quinze mille kilomètres ont été parcourus. Sauf l'Amérique du Sud, avec le bassin de l'Amazone, aucun continent ne présente semblable facilité de pénétration mise à la disposition d'un aussi vaste champ d'exploitation. Quinze mille kilomètres ajoutés l'un à l'autre représentent, en ligne droite, la distance qui sépare la Belgique du Japon !

C'est cette grand'route naturelle qui aidera, avant tout, à la fortune rapide du bassin du Congo. Vienne le chemin de fer, et les Stanley-Falls, Bena-Kamba sur le haut Lomami, Zongo sur le haut Ubangi, Luebo sur le haut Kassai seront à six semaines des ports de l'Europe occidentale. Il n'est aucun chemin vers le cœur de l'Afrique qui puisse jamais rivaliser avec celui-là. Ce sera la gloire de Stanley de l'avoir révélé au monde ; ce sera celle du Roi d'en avoir assuré la possession à l'activité commerciale des Belges, par un subit et clairvoyant effort.

Cet effort, il n'en est pas de plus vivant témoignage que l'incessant va-et-vient des vapeurs. Chargés de marchandises d'échange, de provisions, de matériel, ils remontent vers le haut, ravitaillant sur leur chemin les stations de l'État, les factoreries, les établissements des missions. Ils transportent au loin le personnel et les charges des expéditions de découvertes et ramènent aux ports du Stanley-Pool les cargaisons d'ivoire et de caoutchouc.

A quelques exceptions près, ce sont des officiers suédois ou danois qui les commandent. Les marins de profession étant rares en Belgique, il a fallu faire appel aux étrangers pour le recrutement du personnel du service naval, et les hommes du Nord, robustes, vaillants et fidèles, se sont présentés en masse. La liste est déjà longue de ceux qui, dans leurs rangs, ont collaboré avec distinction à la fondation de l'État indépendant.

Le capitaine Karl Schagerström est de ceux-là. Il est au Congo depuis plus de cinq ans. Le cours du Congo depuis le Pool jusqu'aux Falls, celui du Kassai depuis son confluent jusqu'à Luebo, ont été levés par lui et publiés. Observateur consciencieux, capitaine respecté, pilote attentif, avec lui chacun voyage en tout repos : nul ne connaît mieux les capricieux méandres du fleuve. Nul non plus ne fait les honneurs de son bord avec plus d'aimable cordialité.



L'INCENDIE DES HERBES

Les savanes du bas Congo, de la région au nord de l'Uellé et d'une partie de la contrée située au sud de l'État du Congo, sont couvertes d'herbes qui, à certains moments de l'année, croissent jusqu'à une hauteur qui atteint parfois six mètres. D'énormes steppes revêtues ainsi d'herbes dures et tranchantes parsemées d'arbres rabougris, servent d'abri à des myriades d'insectes malfaisants ou incommodes ainsi qu'à des reptiles dangereux. La forêt primitive semble ne pouvoir se reconstituer, malgré les efforts incessants et visibles de la nature. Cet état de choses est dû, d'après Édouard Dupont, aux coutumes destructives des indigènes qui incendient annuellement ces immenses savanes pour des raisons multiples et encore imparfaitement étudiées.



Savane incendiée.

C'est vers le mois de juillet-août, après la saison pluvieuse, en pleine période sèche, qu'ont lieu ces incendies. A cette époque, les graminées sont à l'état de chaume et recouvrent des espaces qui s'étendent à perte de vue d'une teinte unique jaune brunâtre. A peine, çà et là, quelques bouquets, quelques traînées de forêts rompent par leur riche coloration verte cette monotone uniformité.



C'est le moment que choisissent les indigènes pour mettre le feu à cet amas de paille dure, laquelle donne au paysage cet aspect désolé, qui saisit si péniblement le voyageur arrivant au Congo pendant la saison non pluvieuse. Les noirs n'ont pas de peine à incendier les herbes et les roseaux de la steppe desséchée par les rayons ardents du soleil des tropiques; le feu trouve un aliment précieux dans ces chaumes qui s'allument comme de l'étoupe. En un clin d'œil, presque instantanément, des espaces considérables de terrain sont en flammes, formant un océan incandescent qui remplit l'air de vapeurs suffocantes. Les progrès de la marche de l'incendie sont d'une rapidité inouïe, comparable à celle du galop d'un cheval lancé à fond de train. Les crépitements et les roulements étranges produits par les herbes et les arbres en feu, font un bruit semblable à des salves d'artillerie.

Des légions d'insectes s'élèvent et s'échappent à tire-d'aile du brasier qui fait rage. Des milliers d'oiseaux insectivores volètent au-devant de la ligne de feu, décimant les insectes fuyants, tandis qu'au-dessus d'eux planent des milans et d'autres petits oiseaux voraces qui plongent au milieu de la fumée, font leur choix parmi les fugitifs, et, atteints par l'élément destructeur, tombent souvent victimes de leur audace. Par-dessus toute cette masse ailée, les grands rapaces décrivent d'immenses paraboles, distinguent de leur œil perçant une proie devenue facile, s'abattent et se relèvent aussitôt emportant dans l'espace un petit quadrupède ou un serpent.

La nuit, les flammes se reflètent en gerbes immenses dans l'eau des rivières, des nuées d'étincelles montent dans les

airs, comme en un gigantesque bouquet d'artifice, et l'incendie, escaladant les collines, envahissant les plateaux, donne un spectacle d'une étrange grandeur et d'un âpre et impressionnant effet. Le tableau est grandiose, terrifiant, et laisse dans l'esprit de celui qui l'a contemplé un ineffaçable souvenir.



Le voyageur en marche, surpris par les tourbillons fulgurants qui s'approchent, use d'un moyen bien simple pour échapper au danger qui le menace. Il met le feu, de zône en zône, aux herbes qui sont devant ou derrière lui, suivant la direction du vent, et s'enveloppe ainsi d'une ceinture de terrain, lequel, étant déjà carbonisé, se trouve à l'abri du feu.

Chose étrange, la flamme s'arrête net à la lisière des forêts, qu'elle n'entame même pas. Elle épargne même les arbres isolés mais vigoureux qui parsèment la plaine. Cela est dû à la rapidité considérable de l'incendie. Celui-ci, ayant un aliment facile dans les herbes desséchées et réduites à l'état de chaume, avance sans cesse et n'a pas le temps de détruire les arbres verts. Quelquefois même, telle est la précipitation de sa marche, que l'extrémité seule des herbes est atteinte. En général cependant, celles-ci sont détruites jusqu'à ras de terre.



Quelle est la raison pour laquelle les noirs incendient les herbes? Elle est difficile à découvrir. Edouard Dupont a fait de cette question une étude approfondie, et il expose, dans ses *Lettres sur le Congo*, les motifs qui lui ont été donnés par les indigènes sur cette coutume dévastatrice.

Dans le bas Congo, elle ne fait directement de mal à personne, le pays étant peu peuplé, les villages n'ayant besoin que de petites cultures, et le reste de la région restant inutilisé. Les villages sont, au reste, protégés par les arbres qui les entourent et que les nègres ont soin d'entretenir.

Les herbes sont un obstacle considérable pour la marche; elles rendent à chaque instant le pays inabordable; elles envahissent et effacent les sentiers, si étroits, qui sont les seules voies de communication; elles empêchent la vue d'explorer les alentours, dans un pays où la sécurité était si peu assurée, il y a peu de temps encore. Les brûler est donc un avantage immédiat.

L'incendie est également un moyen de chasse. Il refoule le gibier vers des points que les nègres savent prévoir et où ils l'attendent. Puis il assainit le pays et le purge de quantités de reptiles et d'insectes.

Dans la région au nord de l'Ouellé, c'est surtout dans le but de chasser l'éléphant et les grands quadrupèdes que les noirs allument les steppes, et il n'est pas rare, comme le dit le docteur Junker, que des villages soient brûlés et que des nègres périssent asphyxiés ou carbonisés.



Cet incendie annuel des herbages, qui succède à la saison pluvieuse, a, d'après Schweinfurth, sur la végétation du centre de l'Afrique une influence dont les effets sont d'une portée incalculable. Dénudée au moment de la sécheresse, la couche d'humus, que le charbon et les cendres finissent par remplacer, est balayée par le vent, entraînée par les eaux quand revient la pluie, et ne laisse d'autre assiette aux plantes nouvelles qu'une roche, la plupart du temps ferrugineuse et friable.

Dès lors, on comprend la différence que présente la végétation des plateaux avec celle qui borde les rivières, où l'herbe vive, protégée par la futaie, résiste aux progrès du feu et puise, dans le riche terreau formé par la décomposition des feuilles, une nourriture substantielle.

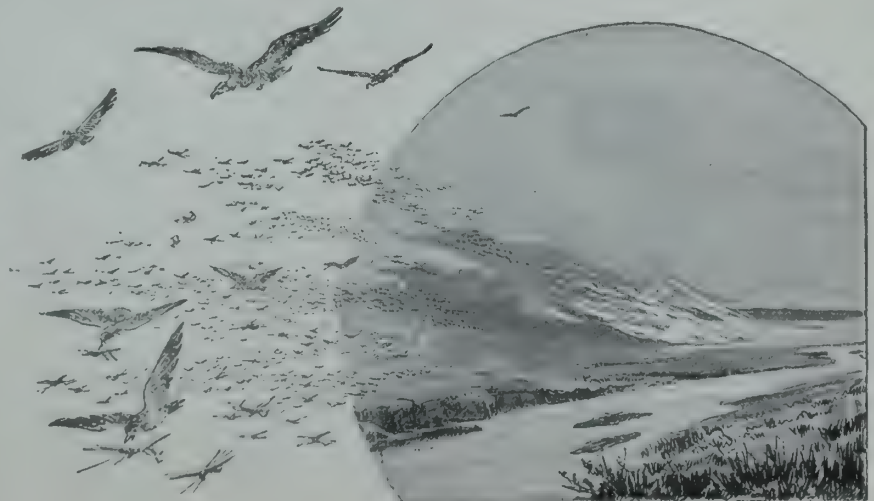
Mais dans la plaine, même à l'endroit où le sol n'est pas emporté, la violence des flammes a, sur la configuration des végétaux, une influence énorme, encore plus grande que celle des terres salines. Saisis par leur bois mort, les vieux arbres périssent complètement, et le jeune scion, qui n'est pas tué, se contourne et se rabougrit; de là cette rareté des belles cimes qui font l'orgueil de nos forêts; de là cette pénurie d'arbres à peu près droits, et ces anomalies qui s'observent à la base des tiges et des rameaux de ceux qui ont pu grossir.

Les effets de l'incendie des herbes sont analogues dans le bas Congo. « Il empêche, dit Dupont, la formation de l'humus et le reboisement du pays. En somme, c'est bien un procédé nègre. Chaque année, ces immenses régions subissent un commencement d'essartage en pure perte, et comme cela se répète depuis des siècles, d'année en année, on peut aisément se figurer les énormes conséquences d'une pareille destruction. »



Lorsque l'incendie a passé, le paysage revêt un aspect désolé. Hier uniformément jaune, la plaine est devenue le lendemain un immense lit de braises et de cendres noires.

Mais telle est la prodigieuse fécondité de la nature dans ces pays des tropiques, qu'en quelques jours de temps cette lugubre teinte s'efface et fait place à un immense tapis verdoyant : c'est l'herbe nouvelle qui commence à poindre. L'aspect du pays devient alors admirable. A perte de vue, on ne voit qu'une végétation opulente et séduisante à l'œil, que viennent seuls attrister quelques arbrisseaux tortueux et rabougris ou quelques troncs dénudés dont l'incendie a eu raison et qui restent là, isolés, comme pour témoigner du passage de l'élément destructeur, dont rien, sans eux, ne révélerait la présence récente.



Le ravin Léopold. — Construction des maçonneries du pont. (D'après une photographie prise en 1890 par M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE RAVIN LÉOPOLD

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit une vue de la tranchée ouverte à travers le col des Plantations, le point le plus bas du contrefort qui limite au nord-est l'étroite vallée de Matadi.

Le revers de ce contrefort constitue le flanc de droite du ravin Léopold. C'est une vallée étroite, encaissée et à forte pente qui coupe la rive gauche du Congo et, se resserrant rapidement, prend son origine sur le plateau qui couronne le massif de Matadi. En saison ordinaire, le fond en est complètement à sec, mais à l'époque des pluies il donne passage à un torrent roulant avec violence les eaux qui descendent de ses flancs rocheux et abrupts.

A la sortie du col des Plantations, le chemin de fer pouvait franchir directement le ravin et atteindre sans détour le versant opposé. Mais cette solution nécessitait la construction d'un pont de 60 mètres qui, par suite de sa hauteur au-dessus du fond du lit, ne pouvait comporter qu'une seule travée; ce qui la fit rejeter.

Le tracé adopté, au contraire, se tient, en débouchant du col, à mi-côte sur le flanc du ravin, remonte celui-ci jusqu'à un endroit convenable où il le franchit en courbe au moyen d'un pont de 20 mètres qui conduit sur le versant gauche. C'est là une solution moins élégante, à coup sûr, mais beaucoup plus pratique et plus économique que la première.

Notre gravure représente le fond du ravin, à l'endroit de la traversée du chemin de fer, au moment de la construction du pont : à gauche, une culée sur le point d'être terminée; à droite, l'emplacement destiné à recevoir la seconde culée.

Le tablier métallique, à l'aide duquel le ravin est franchi par le chemin de fer, présente cette particularité que la voie y est entièrement en courbe de 50 mètres de rayon.



L'avenue des cocotiers devant le pier de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

II. — DE BANANA A BOMA.

Le *Héron*. — En route. — Kissanga. — Ponta da Lenha. — L'habitant du bas Congo. — Paysages riverains. — Le banc de Matéba. La Roche Fétiche et le Monolithe. — Arrivée à Boma. — Le sanatorium du docteur Allart.

29 juin 1885.

Nous nous embarquons à 10 heures sur le *Héron*, steamer de l'État du Congo. On a établi au-dessus de la machine une grande plate-forme protégée par une toile. On y jouit d'une belle vue et il y fait frais. Nous sommes très bien dans nos chaises de Madère. Nous dépassons la pointe de Boulabemba et nous voilà au milieu du fleuve, large de 8 kilomètres, entre un lacis d'îles au delà desquelles on aperçoit la terre ferme : des collines lointaines précédées d'un rideau de gaze bleue. L'eau est jaune; les îles sont boisées du morne palétuvier qui, ne se soutenant pas dans la vase, s'incline et laisse tomber ses branches grises qui s'enterrent et prennent racine.

Rien à voir que l'immensité de la grande nappe couleur thé, bordée de palétuviers aux troncs gris, aux branches cassées, au feuillage sombre. De temps en temps s'arrête au-dessus de nos têtes un grand aigle pêcheur noir et blanc, planant sur le fleuve dont il interroge la surface où flottent de petits îlots d'herbages. Un paysage triste.

Nous traversons le Congo et approchons de Kissanga : un groupe de maisons blanches, deux factoreries, une anglaise et une hollandaise, sur une plage dénudée. Des tonneaux d'huile sont rangés dans la cour, quelques canots sont attachés à un piquet planté dans le sable. Un moulek hisse le pavillon tricolore pour nous saluer.

Nous passons et retraversons le fleuve, gouvernant sur Ponta da Lenha, un autre groupe de factoreries sur la rive nord. Nous avons des lettres à remettre. Le vapeur siffle en appro-

chant et passe à demi-vapeur tout près de la rive. Une pirogue se détache et on jette le paquet aux noirs. Sur un petit pont en pilotis apparaissent deux blancs, mais nous ne nous arrêtons pas.



Ponta da Lenha (*Pointe au bois*) est une île boisée et un ancien établissement de négriers. Il y a quinze ans, des blancs y possédaient des baraccons de noirs esclaves qu'ils expédiaient au Brésil, au nez et à la barbe des croiseurs anglais et portugais. J'ai connu un Portugais, ancien négrier, qui avait pris au piège toute une compagnie de soldats que le gouverneur de l'Angola avait envoyés faire une enquête sur son commerce illicite. Les soldats coloniaux portugais sont des nègres. Il s'en était emparé et les avait vendus comme esclaves au Brésil. Le Congo est une mine de dramatiques histoires du temps de la traite, commerce que certains blancs regrettent. Les vieux négriers sont devenus acheteurs d'ivoire, d'arachides, d'huile de palme et de caoutchouc.

Le courant du Congo ronge continuellement la rive argileuse de Ponta da Lenha. Il y a quelques années, le terrain sur lequel se trouvait la factorerie française se détacha de la rive, et les hommes n'eurent que le temps de sauter sur la terre ferme. Le Congo emporta le tout dans l'océan, bâtiments, arbres, produits et animaux, et un voilier rencontra la ville flottante à 100 lieues de la côte. Le pigeonnier restait encore debout et il y avait des pigeons vivants. Cela m'a été raconté par des témoins oculaires.

Des anciens barracons d'esclaves, il ne reste plus que de belles plantations d'orangers aux fruits délicieux.



Une pirogue nous suit, montée par quelques noirs. Ce sont des Moussorongo qui nous font signe d'arrêter en montrant des papiers. Ils apportent sans doute une lettre urgente pour notre chef. Nous stoppons, et ils abordent.

De Banana à Ponta da Lenha, les îles et les rives du fleuve sont habitées par les Moussorongo; sur la rive droite, de l'océan à Boma, par les Kacongo. La côte est peuplée par les Bavili (coureurs de grèves), les Kabinda, les Loango et les Baloumbou.

Toutes ces tribus se ressemblent plus ou moins par leurs caractères physiques, physiologiques et physionomiques. La traite des nègres et les luttes intestines auxquelles elle a donné lieu ont tellement mélangé, confondu les races et les types de cette région, qu'il est bien difficile d'établir des distinctions. Elles sont minimes, à cause même de leur multiplicité.

En général, l'habitant du bas Congo est d'une stature élancée; ses formes sont bien proportionnées, indiquant plus d'agilité que de force physique. Le crâne et la figure sont ovales.

J'examine les noirs de la pirogue. La face respire l'intelligence et la ruse. Les cheveux sont laineux, crépus, serrés ou semés par touffes. Les yeux sont beaux et doux. Le nez est un peu proéminent, la base des narines large, la bouche grande, les dents superbes. Les mains et les pieds sont très petits, les attaches fines. Les Européens ne sauraient mettre leurs bracelets.

Chez l'homme, les muscles des bras et des jambes sont peu développés, quoiqu'il soit agile à la course et qu'il puisse fournir de longues étapes. Les muscles du cou, de la poitrine et du dos ont, dans la verticale, un développement extraordinaire. La femme est plus grande et plus forte que l'homme; elle pèse bien un tiers de plus. Cela est dû probablement aux travaux pénibles dont elle est seule chargée. La démarche de ces femmes n'en est pas moins gracieuse et très digne. Elles ont véritablement un air biblique quand on les voit marcher en portant de grands vases sur la tête ou sur la paume de la main renversée près de l'épaule. Tout se porte sur la tête dans un équilibre parfait; une simple bouteille sera portée ainsi plutôt que d'être tenue à la main.

Ces Moussorongo sont des pêcheurs qui habitent des villages lacustres dans la région des palétuviers, ces arbres qui poussent dans les marécages, et que l'eau saumâtre recouvre deux fois par jour. C'est sur ces palétuviers, aux branches tordues, que les pêcheurs se construisent des huttes, véritables nids, qui leur servent d'habitations. Quand on parcourt l'intérieur du pays des savanes, on aperçoit au sommet de toutes les montagnes, sur le flanc des collines et dans les vallons, de larges bouquets isolés d'arbres entremêlés de palmiers : ce sont des villages. En s'approchant, on remarque sous le vert sombre des hautes futaies une ceinture de bananiers au large panache de feuilles vert tendre, et alentour des champs de manioc, d'arachides et de haricots.

Quand on traverse ces cultures, on rencontre parfois une palissade ou une haie de cactus ou d'euphorbes Ces enceintes sont souvent fermées par une porte ou une simple barrière.

Chez les Moussorongo qui habitent dans la forêt, le village se trouve au centre d'une grande clairière défendue par des abbates. Une fois la barrière franchie, on se trouve dans le village, dont le terrain d'argile est bien battu et proprement balayé. Au centre, il y a un espace libre sur lequel se trouve un abri, simple toit élevé sur des pilotis. C'est là que se reposent les voyageurs, et que les anciens s'assemblent pour discuter les nouvelles, pour fumer et pour boire le vin de palme. Les cases sont assez irrégulièrement distribuées autour de cette espèce de place publique.



Les indigènes nous quittent et le steamer, qui s'était arrêté un instant pour que notre chef pût prendre connaissance des dépêches expédiées à son adresse, se remet en route et dépasse Ponta da Lenha.

A partir de ce point, la flore change, l'eau saumâtre et les palétuviers disparaissent, les nombreuses îles, formées d'un limon noir et gras, sont couvertes de la végétation tropicale la plus riche. On voit le bombax géant, le baobab, le tamarinier entremêlés de palmiers à huile, de dattiers sauvages. De grosses lianes les enlacent et le sous-bois est formé de palmiers nains, de dracénas gigantesques et de fougères. Sur la rive, sous l'ombre des branches qui surplombent l'eau, croissent des joncs, des papyrus et des herbes.

On ne distingue pas la moindre petite place où l'on pourrait aborder sans être forcé de se tailler un chemin à la hache et à la machette. Des pigeons verts, des perroquets criards et des singes de toute espèce animent ce fouillis de verdure à teintes variables. De temps en temps, un canal étroit, un peu de terrain battu et les grandes feuilles vert tendre du bananier indiquent un village : huttes minuscules de paille séchée, au pied des arbres géants. Une pirogue étroite, creusée dans un tronc d'arbre, montée par un ou plusieurs hommes debout,

pagayant, bondit sur le remous causé par l'hélice, et les noirs nus, à peine couverts d'une loque, cherchent à gagner la rive pour ne pas être submergés.



La matinée se passe ainsi jusqu'à l'heure du déjeuner, qui a lieu vers 1 heure. Le soleil a percé le rideau de nuages, d'où la pluie ne tombe jamais pendant la saison sèche, de mai en octobre; il fait extrêmement chaud. Nous mangeons tant bien que mal nos plats sur nos genoux, faute de place à table, et le steamer traverse le banc de Matéba [1].

De ce point, l'aspect du Congo change de nouveau; il est toujours très large et rempli d'îles, mais ce sont des bancs de sable émergeant à peine au-dessus du niveau de l'eau et où il ne pousse que des herbes, des papyrus et quelques pandanus, palmiers dont les feuilles sont en forme d'éventails.

Vers l'est, on aperçoit les montagnes, et bientôt, sur la rive sud, apparaît la roche Fétiche, pointe rocheuse qui plonge comme une muraille dans l'eau. Ce roc est couvert d'inscriptions bizarres, hiéroglyphes dessinés par les noirs. Sur la rive nord, au fond d'un canal, entre une montagne à pente douce et l'île de Mateba, dont l'extrémité est une double colline en forme de dôme [2], apparaît Boma, rangée de maisons blanches qui se mirent dans l'eau. Sur le sommet de la montagne, on voit Lembo-la-Nzambi, une haute aiguille rocheuse solitaire. Une partie en est peinte en blanc, et ce point remarquable sert de direction aux navigateurs. Tuckey l'a appelée *Fingal schield* et les Anglais l'appellent *Lightening stone*. Je préfère le nom indigène.

La nuit tombe derrière nous; l'horizon est d'or roux, le soleil une boule de vermillon carminé, le fleuve est vert, pailleté de jaune brillant, et sur la rive se profilent les touffes mouvantes des papyrus, le tronc élancé et le plumeau du palmier borassus, en grandes ombres qui fuient dans le sillage du vapeur.

Nous dépassons le « banc de la guerre », où Delcommune et moi avons tué plus d'un hippopotame, et nous entrons dans le canal de Boma. La nuit est venue, noire, avec de rares étoiles; de Boma, on ne voit que quelques fenêtres éclairées et un fanal rouge, sur lequel nous nous dirigeons. C'est la jetée en fer où viennent s'amarrer les vapeurs de l'État.

Le *Héron* s'arrête, on jette les amarres, la machine bat quelques coups en arrière et nous voilà à quai. La première chose que je vois, c'est l'*Espérance*, le joli canot à vapeur, échoué comme une épave, et plus loin la coque de la *Belgique*, en trois morceaux.

On accourt avec une lumière. L'homme qui tient la lanterne rouge parle avec un fort accent liégeois : c'est Riga, le mécanicien. Un petit chemin de fer Decauville relie le quai à la maison de Gillis, occupée maintenant par Delcommune. Je ne reconnais plus l'habitation. Celui-ci en a fait une merveille.

Nous allons au sanatorium qui va nous servir de logement. Il y a des animaux de selle pour nous y conduire : un cheval, deux ânes et un bœuf. J'ai le bœuf pour monture : un bœuf de Mossamédès acheté chez les trek-boers venus du Traansvaal; la bête a des cornes énormes, mais c'est la meilleure des montures, elle est douce comme un mouton et va un train d'enfer. J'arrive avec une avance énorme et je suis émerveillé de voir l'établissement sanitaire créé par le docteur Allart. Le plan que j'avais fait à la demande de l'excellent docteur est réalisé et dépasse tout ce qu'on pouvait espérer. La véranda, où l'on pourrait faire danser cent couples, a très grand air avec son escalier monumental, ses grandes draperies destinées à servir de protection contre le vent. On voit que c'est un homme de goût qui a présidé à la construction et le confort se reconnaît dans les moindres détails.

Cap. L. Van de Velde.

(A continuer.)

---

[1] L'île de Mateba s'étend le long de la rive nord du Congo entre Ponta da Lenha et Boma. M. Ad. De Roubaix, d'Anvers, l'acquit en 1885 et y installa une usine pour la fabrication de l'huile de palme. Il y commença également l'élevage du gros bétail. Depuis février 1890, Mateba est devenue la propriété de la *Compagnie des Produits du Congo*, qui y possède actuellement, outre l'usine de Siccia, une dizaine d'établissements, factoreries et kraals, dirigés par vingt Européens. Les troupeaux de la société comptent un millier de têtes de bétail. Ils alimentent de viande Boma et Matadi.

Le banc de sable qui s'étend devant l'île constitue le seul obstacle un peu sérieux à la navigation dans le cours du bas fleuve, à l'époque des basses eaux.

[2] Aux approches de Boma, les rives du Congo deviennent montagneuses. Sur la rive sud, une chaîne vient mourir en projetant dans le fleuve un bloc de granit porphyroïde que l'on appelle la *Roche Fétiche*. Sur l'autre rive, presque en face, se dresse, à une altitude de 200 mètres, un énorme escarpement rocheux, sans stratification, nommé *Mont Bembandek*, au sommet duquel se détache, en monolithe, une aiguille quadrangulaire de granit rouge à paillettes de mica noir mordoré et mesurant dix mètres de hauteur. Enfin, entre ces deux reliefs, dans l'île de Mateba qui projette ici sa pointe orientale, s'arrondissent, au-dessus des pâturages de cette partie de l'île, deux mamelons rocheux, auxquels on a donné le nom de *Cul-de-Boma*.

Dans le croquis ci-dessous, nous avons réuni, d'après des éléments photographiques communiqués par M. le Dr Étienne, les silhouettes des diverses expressions montagneuses qui forment comme un portail au canal qui conduit à Boma. (*N. d. l. R.*)



La roche Fétiche. Le Cul-de-Boma. Le mont Bembandek et le Monolithe.

LES OISEAUX DES FLEURS
ET DU MIEL

Le Nectarinia, qui appartient à l'ordre des passereaux ténuirostres, est un oiseau fort commun dans l'Afrique australe. On le trouve aussi près du Tanganika, sur les bords de l'Uelle et sur ceux de l'Aruwimi. Le capitaine Storms en a rapporté deux variétés, qui figurent au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, le *Cinnyris amethystinus* et le *Cinnyris cupreus*. Le docteur Junker raconte qu'il en a vu également deux espèces : le *Nectarinia mettallica* et le *Nectarinia Pulchella*, et il déclare que ce petit oiseau est un des plus jolis habitants des forêts de l'Afrique. Son plumage chatoyant, à reflets multicolores et métalliques, est un merveilleux assemblage de couleurs diverses. Il sautille sans cesse de branche en branche et a un vol des plus légers. On croyait d'abord qu'il ne se nourrissait que du suc des fleurs, d'où lui est venu le nom de *Nectarinia*. Et, en effet, lorsqu'il avait passé quelque part, le sol était jonché de corolles déchiquetées.

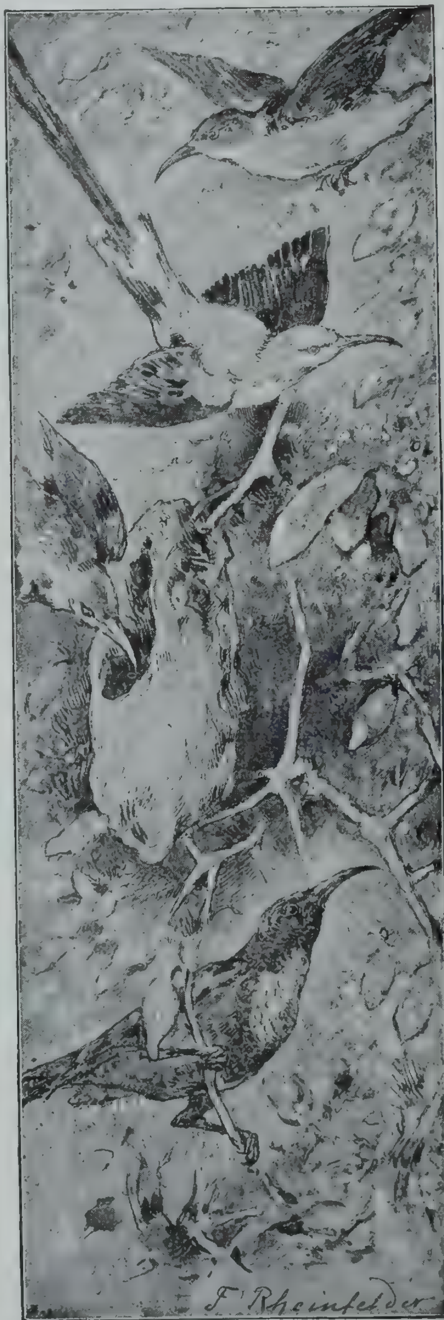
Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que cet oiseau était insectivore et que, s'il s'attaquait aux fleurs, c'était seulement à cause des insectes qu'il savait y trouver.

Dans son ouvrage : *Reisen in Africa*, le Dr Junker a identifié à tort le Nectarinia avec l'oiseau du miel, qui est également très commun dans l'Afrique australe et centrale.

Ce grimpeur, qu'on appelle aussi l'*Indicateur des abeilles*, est un proche parent du coucou. Son cri est une série d'appels vifs et sonores, que Livingstone traduit ainsi : *tchik, tchik, tcheur, tcheur*.

Les indigènes savent fort bien se servir de lui pour découvrir le trésor que les abeilles ont amassé dans le creux des arbres. L'oiseau, du reste, les y aide de tout cœur.

Aussitôt qu'il aperçoit un homme, il jette des cris animés, saute de brindille en brindille, passe d'une branche à l'autre, puis sur l'arbre voisin, en multipliant son appel. Il s'envole dans la direction voulue, s'arrête, perché sur un arbre élevé, regarde en arrière pour voir si on le suit, repart quand il en est sûr, et, d'arbre en arbre, conduit jusqu'au logis des abeilles l'indigène, qui connaît l'oiseau et n'hésite pas à le suivre.



Le Nectarinia.

L'homme ne vient-il pas assez vite à son gré, le gentil petit guide rebrousse chemin; il crie plus fort, crie avec impatience, part comme une flèche, pour montrer avec quelle rapidité il pourrait vous conduire, et ne s'arrête qu'au moment où la ruche est gagnée. Si vous n'acceptez pas son invitation, il renouvelle ses instances, voletant autour de vous et poussant des appels précipités et incessants.

Tandis que l'indigène enfume les abeilles et s'empare de leur trésor, l'indicateur lisse son plumage; puis il pousse des cris de triomphe, comme pour dire au grand bipède que sans lui il n'aurait jamais pu découvrir le miel.

Jamais il ne trompe l'homme : c'est toujours à une ruche qu'il le conduit, bien qu'elle soit parfois assez mal approvisionnée. Il est aimé par les indigènes des bords du Zambèze. Ceux-ci ne manquent pas d'écouter son appel, et le lui expriment par un sifflement spécial qui signifie, d'après eux : « Pars devant, nous te suivons. »

L'oiseau indicateur du miel ne craint pas l'homme. On dirait qu'il se sait indispensable et qu'il se sent aimé. En retour, il procure à son ami le miel dont il fait ses délices.

Comment sait-il cependant que nous aimons le produit de la ruche? Où la singulière habitude que nous venons de décrire prend-elle sa source? Est-ce, comme le dévouement du chien, dans une profonde affection pour l'homme?

En général, c'est l'intérêt qui, chez les bêtes, est la cause des services rendus. Livingstone croit que les actions de l'oiseau n'ont pour motif que son goût accentué pour le suc des abeilles et le profit qu'il tire des reliefs que lui abandonne le preneur du miel.

Dans le haut Congo, l'oiseau du miel a été observé sur les bords de l'Aruwimi.



LE CAPITAINE RAMAECKERS

Né à Namur le 11 décembre 1848. — Capitaine en premier du génie, aide de camp du lieutenant général Brialmont.

En 1879, est chargé par le Roi d'une mission technique dans la Tripolitaine et le Fezzan. — Prend du service à l'Association internationale africaine le 7 juin 1880. — S'embarque pour Zanzibar et se rend au lac Tanganika. — Décédé à Karéma le 25 février 1882.



L'ŒUVRE belge du Congo a débuté par une série de voyages de Zanzibar au lac Tanganika, voyages qui n'ont guère apporté de bien importantes contributions à nos connaissances scientifiques sur l'Afrique et qui n'ont eu pour résultat pratique que la fondation, sur les bords du lac, de deux stations encore aujourd'hui occupées par des Européens : *Karéma*, fondé en 1879, sur la rive orientale, par le lieutenant Cambier, et *Mpala*, fondé en 1883, sur la rive occidentale, par le lieutenant Storms.

Le capitaine Jules Ramaeckers conduisit la troisième de ces expéditions. C'était un officier instruit, qui avait été distingué et signalé au Roi, dès le début des entreprises africaines, par son chef, le général Brialmont.

Une première mission le conduisit dans la Tripolitaine, où pendant quelques mois il étudia la construction d'une voie ferrée de Tripoli à Mourzouk. Puis, à peine de retour en Belgique, il repartit pour Zanzibar et alla remplacer, à Karéma, le capitaine Popelin. La dysenterie, cette fatale maladie des terres sauvages, l'enleva subitement, après quelques mois de séjour au bord du grand lac.

L'institution de l'Association internationale africaine a été comme le signal du grand mouvement africaniste auquel nous assistons depuis quinze ans. Ce signal est parti de Bruxelles et depuis lors la Belgique a continué à garder en cette œuvre hardie une attitude qui n'est pas sans quelque grandeur morale.

Pour elle, depuis les débuts, le terrain d'action s'est déplacé; la côte occidentale s'est substituée à la côte orientale, Boma et Matadi ont remplacé Zanzibar et Bagamoyo. Mais quelque limité qu'ait été, à la côte est, le travail de ses enfants, il n'en demeure pas moins dans l'histoire de l'Afrique comme un fait inoubliable.

Les expéditions Cambier, Popelin, Ramaeckers, Storms ont continué à tenir ouverte la route du Tanganika, découverte par Burton, Stanley et Cameron.

Tandis qu'ils s'établissaient sur les bords du lac, Stanley, à la tête des expéditions du Comité d'études du haut Congo, arrivait par l'ouest et jalonnait de postes les rives du fleuve. Aujourd'hui, la jonction est faite, la grand'route à travers l'Afrique centrale, depuis Banana jusqu'à Zanzibar, est tracée et sans cesse parcourue par les caravanes.

Les efforts du commerce ont suivi de près ceux de la science et de la propagande religieuse. C'est sous l'influence combinée de ces forces civilisatrices que commence la régénération du pays des noirs par le travail.

Le tableau grandiose que déjà l'histoire a partiellement retracé après la conquête de l'Amérique et celle de l'Australie, se renouvelle donc sous nos yeux en Afrique, mais heureusement dans des conditions plus complètes et plus dignes de l'esprit et des aspirations de notre temps.

L'Europe, pendant ces dix dernières années, s'est politiquement partagé l'Afrique; les terrains d'action, les sphères d'influence y ont été nettement définies. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, s'y sont réservé pour l'avenir des colonies plus ou moins vastes. Ce partage, qui est sur le point d'être complètement terminé jusqu'au cœur même du continent, s'achèvera, nous en avons l'espoir, sans être compromis par de sanglantes rivalités. A la sagesse des gouvernants de veiller à ce qu'il ne soit pas davantage défiguré par les criminels excès dont les populations indigènes furent, aux siècles passés, les malheureuses victimes, ni par les erreurs économiques qui ont si souvent frappé de stérilité les dons les plus précieux de la nature.

Ceux qui, comme Ramaeckers, se sont généreusement laissé entraîner par la grandeur de cette conquête, et ont succombé en route, n'ont pas donné leur vie à une œuvre vaine : cent peuples restaient dans l'oubli, inconnus, immobiles, sans concourir à l'accomplissement des destinées de l'humanité... Toute cette race est aujourd'hui sollicitée... Elle va entrer dans le mouvement du monde.

LE BAOBAB



Le baobab est l'arbre caractéristique par excellence de la côte occidentale et de l'Afrique centrale. On le rencontre du Sénégal, au nord, jusqu'au Betchuanaland, au sud. Le long des rives du Congo, il montre à chaque moment sa massive silhouette : on l'observe depuis le littoral jusqu'à Bolobo, au delà du confluent du Kassai. Plus haut, on ne le rencontre plus. Les énormes spécimens qui sont à Boma, dans l'île de la Rocca et à Kinshassa, sont célèbres. Dans cette dernière station, le major Parminter en a mesuré un qui n'avait pas moins de 30 mètres de tour.

Dans la cour d'une factorerie de Landana, il existe, dit M. Jeannest, un vieil arbre dont 17 nègres, se tenant par la main, parviennent à peine à entourer le tronc.

Colosse végétal, le baobab est, relativement aux plantes, ce que l'éléphant est parmi les animaux.

Son tronc conique et disproportionné n'est pas très élevé : 4 à 5 mètres à partir du sol jusqu'aux branches, mais son épaisseur atteint parfois 25 à 30 mètres de circonférence. Il s'appuie sur des racines géantes, découvertes par les eaux et rampant au loin sur le sol comme des serpents monstrueux, couleur de rouille. Les racines sont souvent garnies de verrues monstrueuses.



Baobab à Boma-rive. (D'après une photographie de M. le Dr Étienne.)

Parfois, soit que l'arbre ait été blessé, soit que son écorce ait été enlevée par l'indigène, la sève extravasée recouvre le tronc de loupes ou de cordons granuleux qui affectent les formes les plus extraordinaires. Les atteintes du feu même ne produisent pas d'effet sur sa végétation; on en trouve souvent de profondément creusés. Livingstone en a rencontré dans lesquels vingt ou trente personnes pouvaient se coucher et dormir tout aussi bien que dans une hutte.

De ce cône informe, de couleur cendre et qui, quelquefois, présente l'aspect de cinq ou six arbres réunis, s'étendent, près du sommet, des rameaux gigantesques et noueux, aux allures bizarres. Les ramilles, courbées par le vent, n'ont pas la force de se relever et font ressembler l'arbre à un énorme parasol, protégeant les végétaux qui croissent autour de lui.

Selon Burton, il existe deux variétés de cet arbre colossal; toutes deux ont le même tronc, mais le feuillage et le port différents. Le baobab ordinaire a la feuille longue et présente une masse convexe; l'autre porte une petite feuille, de la couleur de celle de l'indigotier, et sa ramée, dressée vers le ciel, est concave.

A la fin de la saison sèche, lorsque l'arbre est complètement dépouillé de feuilles, son ossature se dessine dans toute son étrangeté et sa force; à l'époque où renaît la végétation, c'est-à-dire en octobre et en novembre, les branches se couvrent d'un épais feuillage formant comme une coupole de verdure.

Le bois du baobab est tellement tendre et spongieux que d'un seul coup on y enfonce la cognée assez profondément pour qu'il soit difficile de l'en retirer. Il n'est pas utilisable, pas même comme combustible.

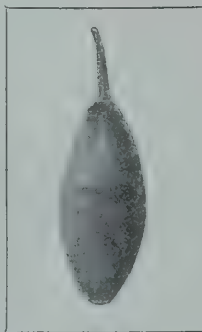
Les feuilles sont charnues, digitées, à folioles pétiolées, rappelant par leur forme celles du marronnier d'Inde. Les fleurs sont très grandes et remarquables par leur calice verdâtre à la face interne, leur corolle blanche et leurs anthères oranges; elles présentent quelque ressemblance avec celles de la rose trémière. Elles s'ouvrent au point du jour, et sont souvent tombées avant le soir.

Les fruits, connus sous le nom de *pain de singe*, sont de grosses capsules ligneuses, ovales, longues de 25 à 35 centimètres, pendant aux branches, accrochées par un filament. De loin, on dirait une nuée de corbeaux suspendus par une patte, ce qui ne manque pas de surprendre ceux qui voient un baobab pour la première fois. Les fruits contiennent une pulpe aigrelette dont quelques indigènes fabriquent une farine d'une saveur aigre-douce. Celle-ci passe pour être fortifiante, surtout chez les enfants, et sert à faire de la bouillie et des gâteaux grossiers. Fendu et séché, les gens de l'Ugogo emploient également ce fruit en guise de cuiller.

L'explorateur allemand Mohr, qui voyagea en observateur attentif dans le sud de l'Afrique et fit un voyage aux chutes Victoria du Zambèse, parle souvent du baobab Voici l'un des passages de sa relation de voyage où il est question des fruits de l'arbre :

« Le 5 et le 6, nous continuons à cheminer dans un pays très accidenté, couvert de fourrés presque inextricables. Nous y rencontrons de plus en plus souvent le baobab ou *Adansonia digitata*, dont les racines colossales, vrais doigts de géant, gênent sensiblement notre marche...

« Le 10, après avoir marché dans cette nouvelle direction de huit heures du matin à une heure de l'après-midi, nous faisons halte à l'ombre du tronc d'un énorme baobab. Je dis : l'ombre du tronc, car, dans cette saison, les baobabs n'ont pas de feuilles. En revanche, il se trouvait encore sur celui-là des fruits que mes Cafres disputèrent avec une adresse et une agilité extrêmes à une bande de babouins, logée dans cet arbre. Ces fruits sont de grosses gousses de forme elliptique, et d'un vert tirant sur le gris. On y trouve des pépins noirâtres qui contiennent une substance blanche, compacte et sucrée, avec goût légèrement acide. »





Le baobab, déjà si curieux par sa structure et sa grosseur, est encore plus étrange par sa longévité Adanson prétend en avoir observé aux îles du cap Vert qui devaient avoir, d'après lui, plus de 6,000 ans ! Par contre, Livingstone, qui a examiné des centaines de ces colosses, croit pouvoir dire, en se basant sur le nombre de leurs anneaux concentriques, que les plus volumineux qu'il ait vus ne devaient pas avoir plus de 1,500 ans.

Quand l'arbre est mort, on distingue facilement les anneaux concentriques dont il est formé; Livingstone a compté ces anneaux à trois places différentes ; il s'en trouvait, terme moyen, 81 1/2 dans 30 centimètres d'épaisseur. Chaque lame est composée de deux à quatre couches de tubes ligneux. En supposant que chacun des anneaux soit le produit de la végétation annuelle, si l'on prend le rayon d'un baobab ayant 31 mètres de circonférence, c'est-à-dire un peu plus de 5 mètres de rayon, on trouve un total de 1,400 anneaux. L'origine de l'arbre ne semble donc pas même remonter aux premières années de l'ère chrétienne. Par conséquent, on peut dire avec Livingstone que, malgré l'étonnante vitalité du baobab, il est difficile de croire, comme le fait Adanson, qu'il en existe d'aussi vieux et de plus vieux même que les pyramides d'Égypte.

Les naturels enlèvent l'écorce du baobab jusqu'à la hauteur qu'ils peuvent atteindre, en séparent les filaments qu'ils utilisent pour tisser des étoffes ou faire des cordes très solides. Cette opération, qui ferait mourir la plupart des arbres, n'a d'autre effet sur le baobab que de le forcer à produire une nouvelle écorce qu'il forme par voie de granulation. Les morceaux d'écorce qui ont été brisés pendant l'opération et qui adhèrent encore au baobab, continuent de végéter et de s'accroître.

Le baobab est employé à quelques usages. L'écorce et les feuilles des jeunes rameaux, qui renferment beaucoup de mucilage, servent à faire des tisanes adoucissantes. Ces mêmes feuilles, séchées à l'ombre, sont ensuite réduites en une poudre que les nègres du Sénégal appellent *lalo*, et qu'ils mêlent à leurs aliments.

« C'est dans l'énorme tronc du baobab, dit M. Clavé, que les indigènes du Sénégal mettent les corps de leurs *guiriots*, sorte de poètes-musiciens qui président aux fêtes que donne le roi du pays, et qui, regardés comme sorciers, se font respecter et craindre pendant leur vie, mais sont maudits après leur mort, et privés de la sépulture commune. On creuse des chambres dans le tronc du baobab ; on y suspend les cadavres de ces malheureux, qui, sans aucune préparation, s'y dessèchent et s'y conservent à l'état de véritables momies. »

Ce n'est que dans ces dernières années que l'industrie européenne a songé à utiliser l'écorce de l'arbre. On fait quelques essais en Angleterre pour son utilisation dans la fabrication du papier. Malheureusement, les fabricants n'ont pas l'occasion de se procurer des écorces de baobab en quantités suffisantes.

Bien que ce géant des forêts africaines grandisse très lentement, M. Moloney, gouverneur du Lagos, estime qu'il y aurait lieu d'en étendre la culture dans les Indes et autres régions tropicales.



Le baobab géant de Kinshassa (D'après une photographie de M Hector Cambier.)

Le ravin Léopold. — La voie le long du flanc gauche et le pont de fer. (D'après une photographie de M. Hector Cambier.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE RAVIN LÉOPOLD

C'est le 21 mars 1891 qu'a été inaugurée, par une cérémonie officielle, la petite section du chemin de fer qui s'étend entre la gare de Matadi et le ravin Léopold.

Le commandant Coquilhat, qui était alors à la tête du gouvernement local, se rendit avec ses principaux fonctionnaires de Boma à Matadi, où il fut reçu par le major Cambier, administrateur de la Compagnie du chemin, M. Charmanne, directeur de la construction, et les ingénieurs chefs de service de la Société.

Un train avait été formé, et pour la première fois la locomotive conduisit les invités jusqu'au ravin Léopold, à l'entrée du pont dont nous avons montré la construction des maçonneries dans un dessin de notre précédent numéro et que l'on peut voir monté dans la gravure ci-dessus.

Ce pont est le travail d'art le plus important que la voie présente avant d'arriver au passage de la Mpozo. Sa construction, tout au début de l'entreprise, a demandé assez de temps. Aujourd'hui, les locomotives de service y vont et viennent, transportant sans cesse, entre Matadi et les chantiers échelonnés de la Mpozo au col de Palaballa, les matériaux de construction et les approvisionnements.

Au delà du pont, qui a une longueur de 20 mètres, la vue se projette, vers le haut du ravin, dans la direction du plateau de Kinkanda, où se trouvent les sources des petits ruisseaux dont les eaux, à l'époque des pluies, descendent en torrents vers le Congo.

Un établissement sanitaire vient d'être installé à Kinkanda par les soins de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Une ferme avec un kraal pour gros bétail s'y développe. A côté, un hôpital pour blancs a été élevé; il est desservi par quatre sœurs de charité. Sous peu, un second sanatorium pour noirs y sera construit.



Boma-plateau. — Le chalet du Gouverneur général, l'église en fer et le tramway à vapeur de la « Compagnie des Magasins Généraux ».
(D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

III. — BOMA (1)

Autour du sanatorium. — Les maladies des noirs. — Leur hygiène. — Leur toilette. — Leur nourriture. — Leur cuisine.

Boma, le 30 juin 1885.

J'ai bien dormi et ai pris ce matin un bain délicieux. Il y a au sanatorium des baignoires perfectionnées avec jets de pluie et douches, et rien ne manque dans les cabines de bain.

Nous sommes en plein dans la saison sèche. Par son éloignement de l'équateur, le bas Congo, situé entre le 4e et le 6e parallèle sud, est soumis à deux saisons bien caractérisées. La saison chaude, ou saison des pluies, dure du 15 septembre au 15 mai avec un intervalle d'une petite période sèche. Les orages sont fréquents dans cette saison, et près de la côte règnent parfois des « tornades » ou trombes de vent très dangereuses. La saison sèche dure du 15 mai au 15 septembre. Il ne pleut pas du tout dans cette saison, appelée *cacimbu*, quoique le ciel soit en grande partie presque toujours couvert de nuages. Le maximum de température est de 36°; le minimum, 13°; la moyenne est de 23° pour les vingt-quatre heures. Cette température est très supportable avec des vêtements blancs de flanelle ou de coton. L'heure la plus chaude est de 1 à 2 heures de l'après-midi; la plus froide est de 3 à 4 heures du matin. Il fait relativement froid pendant la nuit, quoiqu'il n'y ait pas de rayonnement à cause de l'humidité constante de l'air.

Dans la saison sèche règnent des vents froids du S.-O.

(1) Boma est depuis 1885 le siège de l'administration locale de l'État indépendant du Congo, qui avait primitivement été établi à Vivi, et la résidence du gouverneur général. La rade est belle, d'une largeur d'un kilomètre et d'une profondeur variant de 6 à 25 mètres. Pendant l'année 1891, il est entré dans le port de Boma 72 vapeurs jaugeant 82,391 tonnes. L'établissement se développe rapidement.

qui s'engouffrent dans la vallée du bas Congo comme dans une cheminée, et amènent de brusques refroidissements, cause principale des fièvres.

Celles de nos stations qui se trouvent sur le sommet de collines dominant le fleuve encaissé et non abritées des vents, sont dans les plus mauvaises conditions hygiéniques. Depuis qu'on les déplace, la mortalité de la période expérimentale a de beaucoup diminué.

Pendant la saison des pluies, le soleil est si ardent que, courir sans casque ou sans turban protecteur, c'est s'exposer à une mort par insolation, presque certaine.



Plan de Boma en 1890.

Visité les environs du sanatorium. C'est superbe comme site; sommet d'une montagne en pente douce, des arbres énormes comme dans un vieux parc. Des avenues de jeunes palmiers et de bananiers, des plantations étendues et bien soignées; autour de la maison, des corbeilles de fleurs et un petit jardin d'acclimatation. Comme basse-cour, des pigeons de volière, des poules, des pintades, des canards, des dindons, des paons, des chèvres, des moutons, une écurie et une sellerie bien en ordre. On ne saurait assez féliciter le docteur Allart.

Il faudra maintenant aller plus loin dans la voie de l'introduction au Congo du système hospitalier. Le prochain perfectionnement devra être l'organisation d'hôpitaux pour les indigènes. Je ne me suis occupé des maladies de ceux-ci que par ce que j'en ai vu. Comme ils sont sommairement habillés, j'ai pu observer qu'ils n'ont pas de difformités. Ils appliquent du reste la loi spartiate, en noyant les nouveau-nés qui ne sont pas bien conformés. On ne remarque ni bossus, ni bancals; je n'ai rencontré que le roi de Vivi, le vieux Mavongo, atteint de claudication, par suite d'un accident. Je n'ai vu ni idiots, ni crétins, ni aveugles-nés, ni sourds-muets, ni aliénés. J'ai observé quelques albinos.

Les nègres sont d'une vitalité extraordinaire; les blessés supportent sans crier la douleur des plus cruelles opérations et se remettent comme par enchantement.

Les affections spéciales les plus communes sont les maladies de la peau; la puce pénétrante ou chique (*Pulex penetrans*), importée récemment du Brésil, cause de grands ravages chez les enfants, qui en perdent souvent les phalanges des doigts de la main et du pied. Cet insecte pénètre ordinairement sous l'ongle; s'il n'est pas immédiatement retiré, il se forme bientôt une vésicule grosse comme un pois remplie de larves, d'où un abcès et des plaies purulentes.

Un grand nombre d'hydrocèles et de hernies affectent les hommes. La maladie la plus redoutée est la variole, qui fait parfois de grands ravages.

Les affections des poumons sont fréquentes dans la saison sèche, mais les noirs succombent rarement à la phtisie. Ils se guérissent des affections de la poitrine en fumant la *liamba*, chanvre sauvage, qui les fait tousser et dormir ensuite.

Ils savent trouver des simples et des remèdes pour guérir les plaies. Dans chaque village, il y a ordinairement un homme qui possède des secrets de médecine et de chirurgie, c'est le *nganga milombe*. Il connaît aussi différentes espèces de poisons.

Je racontais un jour au docteur Allart, qui venait de débarquer, qu'ils avaient la spécialité de guérir les membres cassés. Il n'en voulut rien croire. Quelque temps après, je lui présentai un homme qui s'était cassé le bras et qui était en pleine voie de guérison. Le docteur fut émerveillé de l'appareil qu'on avait appliqué sur le bras et déclara qu'on ne pouvait faire mieux en Europe.

Les noirs ont, du reste, beaucoup de soins de leur personne.

Le tatouage est presque général : il se fait au moyen d'incisions formant des dessins variés qui ressortent en relief sur les épaules, le dos, la poitrine et le ventre. J'ai vu un Mousso-rongo, près de Manyanga, qui avait le dessin d'un crocodile en relief sur le ventre. Il en paraissait très fier.

Les familles se distinguent entre elles par leurs dents. Les incisives sont cassées et limées en pointes, en coupures carrées ou en demi-cercles réguliers. Les dents sont toujours éblouis-

Déjà les constructions, les maisons en fer et en bois, éparpillées le long du fleuve et au delà, jusqu'au sommet du plateau qui domine la rive, présentent un ensemble très pittoresque.

Les bâtiments des maisons de commerce qui y sont établies s'alignent le long du fleuve, ainsi que diverses constructions de l'État servant de locaux à l'administration du district, au service de la topographie, de la poste, des droits de sortie de la marine. Près du débarcadère, s'élèvent l'hôtel de Boma et les autres constructions de la *Compagnie des Magasins Généraux*. Sur le plateau, relié à la rive par un tramway à vapeur exploité par la Société belge, sont groupés le chalet du gouverneur, ceux des services des finances et des travaux publics, une petite église en fer desservie par les missionnaires de Scheut lez-Bruxelles, le pavillon d'hôpital de la *Croix Rouge du Congo*. Sur les versants du plateau et le long de la rive gauche de la rivière des Crocodiles se trouvent les casernes de la garnison et villages des serviteurs noirs.

La population blanche de Boma qui, il y a quelques années, ne s'élevait guère à plus de 20 ou 25 Européens, était au commencement de l'année 1891 de 159 blancs. (*N. d. l. R.*)

santes de blancheur; les nègres les soignent mieux que les Européens. Le matin en se levant et après chaque repas, ils se rincent la bouche avec de l'eau, se frottent la denture au moyen de l'index ou d'un morceau de bois fibreux qui fait l'office de brosse. Ils les égalisent en écrasant du sable entre les molaires.

Quand ils habitent au bord des rivières ou à proximité de l'eau, ils se baignent plusieurs fois par jour. L'habitant de la forêt, ainsi que celui de la montagne, se couvre la peau d'un enduit rouge foncé brillant qui rend la peau lisse et ne permet pas à la poussière de s'y attacher.

Ils se huilent aussi le corps afin de ne pas avoir la peau gercée par le soleil. C'est une grande erreur de croire que le nègre a une odeur corporelle spéciale. Il suffit d'avoir assisté en Europe à un conseil de revision de milice pour savoir que le nègre exhale beaucoup moins d'odeur que le blanc civilisé.

La toilette de la tête est l'objet de soins constants; l'art du perruquier est poussé très loin en Afrique. Les noirs ont même inventé à ce propos un meuble spécial. C'est un petit tabouret dont la partie supérieure est concave, ils y reposent la tête pour ne pas déranger leur savante coiffure pendant le repos et empêcher le contact de la poussière. Dans le bas Congo, les cheveux sont le plus souvent coupés court ou rasés. Pour se raser, ils savent très bien donner le fil à une lame de fer ou à la tranche d'un coquillage.



Leur nourriture consiste en manioc, maïs, fèves et haricots de différentes espèces, arachides, patates douces, ignames, bananes et fruits, tels que la courge, l'ananas, le papaye, les citrons et les oranges. Ils mangent aussi du poisson, de la volaille et la chair des moutons, des chèvres et des porcs. Ils vont à la chasse des antilopes et des buffles. Les Ba-Bouendés mangent encore les petits rongeurs, les singes et les serpents. Près de Manyanga, un noir m'offrit un jour, comme une délicatesse, des rats rôtis dans leur peau. Ils sont très friands aussi d'une fourmi ailée sortant de sa larve.

Le Congo et toutes les rivières sont très poissonneuses. Les noirs harponnent le poisson entre les roches, construisent des barrages et pêchent au moyen de filets et de nasses. Les chutes sont les endroits favoris. Dans beaucoup de ruisseaux, il y a d'excellentes écrevisses.

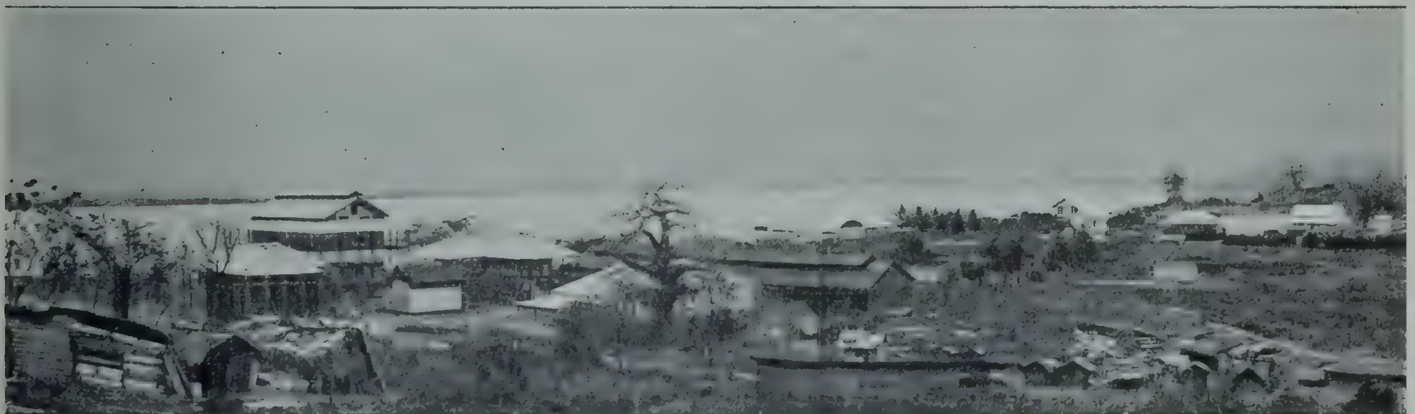
Les noirs savent fumer le poisson et boucaner la viande des grands animaux qu'ils tuent à la chasse. Ils enfilent la chair sur des baguettes et la font sécher au-dessus de la cendrée d'un feu de bois. Les nègres du bas Congo ne sont plus anthropophages.

Ce sont les femmes qui sont chargées de la cuisine. Le fond du *pot-au-feu* est un bouillon d'huile de palme, dans lequel on ajoute de la farine et des tranches de manioc, des bananes et des arachides. On y découpe du poisson ou de la volaille. On épice fortement avec du piment indigène (*Lapsicum baccata*) et du sel. Ce plat s'appelle la *moamba;* j'en mange avec plaisir. Ils font fermenter la racine du manioc dans l'eau, la débarrassent ainsi de ses fibres et la réduisent en une pâte avec laquelle ils confectionnent de petits pains. Cet aliment est appelé *chicouange*, il se conserve et a été pendant longtemps le seul pain des explorateurs. Pour le voyage, ils font un autre pain de conserve, fortement épicé et composé d'arachides moulues.

La cuisine se fait sur un feu de bois, entre trois pierres, en plein air ou sous la véranda des cases des femmes. Les femmes ont d'excellents vases poreux pour conserver l'eau, et fabriquent une poterie élégante pour la cuisson des aliments. On couvre les pots avec un morceau de la large feuille du bananier. Pour manger, on emploie des couteaux et des cuillères de bois; on boit dans des tasses de poterie ou de bois sculpté; on mange dans des écuelles de bois posées sur une petite natte; il n'y a pas de tables : on reste accroupi. La faïence, la verrerie, les cuillères, les couteaux de table, les marmites en fer et les tapis de fabrication européenne sont les premiers objets que tâche de se procurer la négresse. Les factoreries du bas Congo en font un débit considérable.

Cap. L. Van de Velde.

(A continuer.)



Boma-rive. — L'hôtel et les installations de la Compagnie des Magasins Généraux. — A gauche, au deuxième plan, l'ile de Nkété. A l'horizon, la rive portugaise. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LES CROCODILES [1]

II

Les crocodiliens sont représentés, au Congo, par deux genres bien distincts : le crocodile et le gavial.

Les crocodiles proprement dits ont le museau oblong, large et déprimé; les dents inégales, en partie creuses, sont enchâssées dans des alvéoles. Chez certains sujets, celles de la mâchoire inférieure passent par des trous ou échancrures dans la mâchoire supérieure.

A première vue, les crocodiles se distinguent des gavials par leur couleur vert jaunâtre; ils portent le long du dos six rangées de plaques lamées de dimension à peu près égale.

La taille de ces sauriens atteindrait, d'après certains naturalistes, jusque dix mètres.

La femelle pond deux fois par an de 20 à 80 œufs qu'elle enterre dans le sable, où elle les abandonne à la chaleur du soleil, qui les fait éclore au bout de 15 à 25 jours. L'époque de la ponte coïncide avec la saison sèche, époque à laquelle les bancs de sable des lacs et cours d'eau sont à nu. L'œuf du crocodile comme celui du gavial est de la grosseur d'un œuf de cygne; l'écaille en est blanche, mate et rugueuse comme une cassure de calcaire. Frais, l'œuf est bon à manger, quoique possédant une légère saveur de musc qui disparaît si l'on enlève le blanc. Les nègres en sont très friands; ils sont très adroits pour les découvrir.

Les civettes et les mangoustes sont de grandes dévastatrices de nids de crocodiles. M. Demeuse, dans un voyage qu'il fit au Sankourou, en 1888, tua une mangouste-ichneumon occupée à déterrer un nid contenant 84 œufs.

Au sortir de l'œuf, la taille des petits crocodiles atteint vingt centimètres; ceux-ci gagnent de suite la rive, où ils se mettent en quête de nourriture, qui consiste en jeunes poissons, limaces ou vermisseaux. Tant qu'ils sont petits, ils se tiennent dans les endroits peu profonds, le long des ruisseaux, afin de pouvoir s'y cacher pour échapper à la voracité des grands poissons et de leurs aînés.



Le crocodile est sédentaire. Selon sa taille et sa force, il s'attaque à des animaux de différentes grosseurs, voire même aux buffles; il se tient le long des rives giboyeuses, à proximité des endroits où les animaux ont l'habitude de venir se désaltérer.

Quand il est en chasse, il va flottant à la surface, semblable à un tronc d'arbre mort emporté par le courant; son œil vitreux fouille la rive, et lorsqu'un animal sortant des grandes herbes ou du feuillage s'approche de l'eau pour boire, on le voit s'enfoncer doucement dans la rivière. Nageant entre deux eaux, il s'approche sournoisement; puis sortant brusquement son long museau de l'eau, il happe la tête de sa victime. Si celle-ci a la tête levée, il la jette bas d'un terrible coup de queue. En même temps, il ouvre son énorme gueule pour la recevoir, l'entraîne au fond de l'eau pour la noyer, puis s'en va la cacher dans quelque endroit retiré où il viendra se repaître quand la viande en sera suffisamment corrompue.

Pour donner une idée de la force et de la ténacité de ces sauriens, M. Demeuse cite deux faits auxquels il a assisté :

« Un bœuf de forte taille qui se désalterait au fleuve fut saisi au mufle; il eut beau faire tous ses efforts pour résister à son terrible ennemi, celui-ci lui tenait la tête baissée, et par des secousses répétées peu à peu l'attirait dans le fleuve. Il allait infailliblement être entraîné quand j'accourus à son secours. N'ayant pas d'arme sous la main, je parvins à effrayer le saurien par mes cris et les projectiles que je lui lançai, et il lâcha prise. Le malheureux bœuf, que l'on dut abattre, avait les deux mâchoires complètement broyées.

« Le second accident dont je fus témoin se passa à la traversée d'un gué. Un de mes porteurs fut saisi à la jambe par un de ces animaux de taille moyenne; l'homme eut la chance de pouvoir s'accrocher à une grosse branche qu'il entoura d'un de ses bras, puis tirant de sa ceinture son couteau effilé, il larda de coups la tête du monstre, qui ne lâcha prise qu'après avoir essuyé un coup de feu. »

Le crocodile craint l'homme à terre et fuit à son approche, mais dans l'eau il l'attaque et en fait facilement sa proie. Aussi, un grand nombre de ces sauriens habitent-ils à proximité des villages riverains, d'où ils enlèvent assez fréquemment des habitants. Quelques-uns poussent l'audace jusqu'à attaquer les petites pirogues qu'ils culbutent d'un coup de queue; puis ils saisissent une victime parmi les naufragés.

(*A continuer.*)

[1] Voir le *Congo illustré* de cette année, page 32.



A travers la plaine inondée. — Passage d'un gué.

ADOLPHE DE ROUBAIX

Né à Tournai, le 7 mai 1826 — Industriel à Anvers.

Fondateur de l'établissement de Matéba (1886). — L'un des trois fondateurs de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (1887). — Fait un voyage dans le bas Congo (1889). — Vice-Président de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* et de la *Compagnie des Produits du Congo*; administrateur de la *Compagnie du chemin de fer du Congo.*



UNE des figures les plus intéressantes des débuts de l'œuvre du Congo; un de ceux qui, les premiers, en Belgique, eurent foi en son avenir commercial; le premier de ceux qui osèrent y aventurer des capitaux et essayèrent de provoquer un courant d'affaires entre le bas Congo et Anvers.

Lorsqu'au commencement de l'année 1885, l'Association internationale du Congo fut érigée en Etat indépendant, un petit groupe d'industriels et de négociants anversois constitua, sur l'initiative de M. Adolphe De Roubaix, un syndicat dans le but de tenter l'exploitation de quelques îles du bas Congo. L'île de Matéba, située entre Boma et Ponta da Lenha, fut acquise et des cultures furent entreprises en même temps que furent faits des essais d'introduction et d'élevage de gros bétail. Aujourd'hui, une usine pour la fabrication d'huile de palme fonctionne dans l'île et des fermes s'y occupent de la reproduction et de la vente du bétail. L'élevage du cheval y a également été tenté et a réussi.

La Société de Matéba, fondée par M. De Roubaix, s'est fusionnée depuis avec la Compagnie des Produits du Congo. L'entreprise progresse rationnellement et prend de l'extension. Des établissements commerciaux ont été créés qui achètent aux indigènes de la terre ferme et des îles voisines leur huile et leurs amandes de palme. Des envois de ces produits ainsi que de ceux de l'usine de Siccia arrivent régulièrement à Anvers. Le bétail, qui doit se chiffrer actuellement par 1,200 à 1,300 têtes et qui s'accroît sans cesse, est réparti dans six fermes ayant chacune leur territoire de pâture. L'île peut sans difficulté nourrir 3,000 bêtes, à la condition, toutefois, de ne rien brusquer. Le bétail, en effet, fait lui-même ses pâturages et prépare l'habitat pour un plus grand nombre de bêtes. Enfin la Compagnie, poussant plus avant ses opérations, vient d'entreprendre la création d'établissements agricoles le long de la ligne du chemin de fer, dans les plaines fertiles de la vallée de l'Unionzo.

L'entreprise de l'île de Matéba n'est pas la seule affaire congolaise à laquelle s'est employée l'initiative du clairvoyant et entreprenant industriel. Les installations premières de Matéba n'étaient pas terminées que se constituait, à Bruxelles, la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*. Avec MM. Jules Urban et le capitaine Thys, Ad. De Roubaix fut l'un de ses trois fondateurs et lorsque, deux ans plus tard, il fut question de fonder la Société qui allait se charger d'entreprendre la construction du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool, ce fut encore lui qui se chargea de grouper les capitalistes anversois qui participèrent à la formation du capital nécessaire.

Ainsi, chaque fois qu'une idée pratique pour l'extension des affaires belges en Afrique est mise en avant, Ad. De Roubaix ne manque pas de lui apporter le triple concours de son entreprenante activité, de son expérience et de ses nombreuses relations.

L'exemple qu'il a donné a trouvé en Belgique de nombreux imitateurs. Lorsque l'on jette un coup d'œil en arrière, on est frappé du travail accompli et des progrès réalisés par les compagnies commerciales belges au Congo dans le court espace de cinq ans.

L'œuvre politique du Congo a trouvé ainsi, grâce à l'initiative et à la hardiesse de ce groupe de patriotes entreprenants, l'appui le plus sûr et le plus efficace pour traverser les années difficiles et les périodes troublées des débuts.

On peut espérer qu'aujourd'hui, l'heure des tâtonnements est close. Grâce au concours bienveillant des puissances, grâce à l'intervention de l'Etat belge, le système financier de l'Etat indépendant est assis, et ceux qui, dès la première heure, n'ont pas hésité à s'associer aux intentions exprimées à tant de reprises par l'auguste fondateur de l'œuvre du Congo, vont voir se réaliser leurs espérances et se développer sans cesse les relations commerciales entre la Belgique et sa future colonie.

LES MOMBUTTUS

L'expédition que dirige en ce moment le capitaine Vandekerckhove explore les territoires de l'Etat du Congo drainés par l'Uellé et ses affluents.

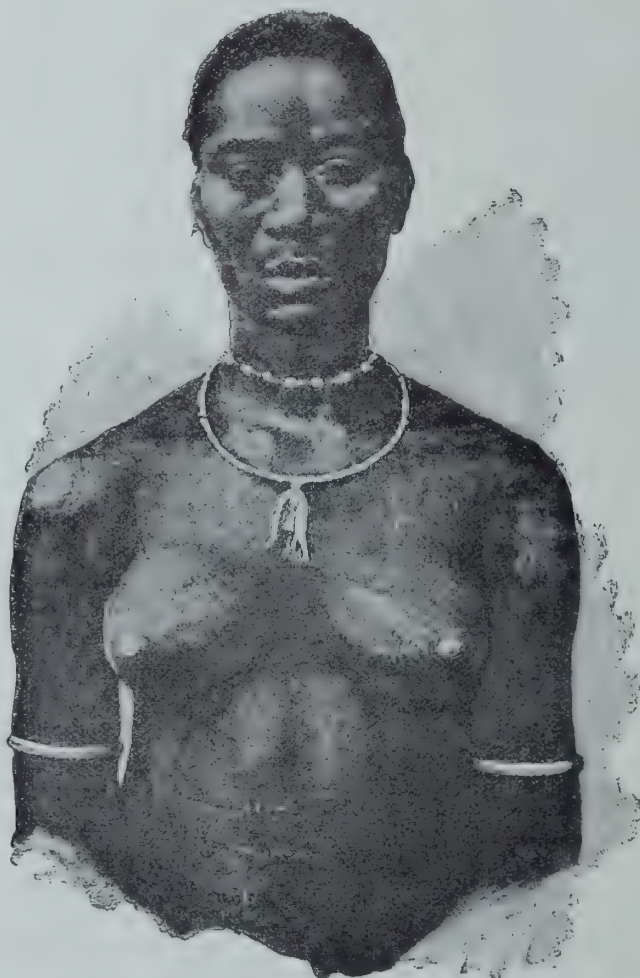
Il aura, sur sa route vers l'est, rencontré les tribus Mombuttus que nous a fait connaître le Dr Schweinfurth

Les Mombuttus, voisins des puissants Niams-Niams ou A-Sande dont nous avons parlé dans notre n° IV, habitent un immense territoire situé entre le 27e et le 28e degré de longitude est de Greenwich et le 2e et le 4e degré 30' de latitude nord.

Schweinfurth, le premier, voyagea chez les Mombuttus, en 1870.

Junker, qui les appelle Mangbattus, pénétra onze ans plus tard dans le pays de ce peuple remarquable, dont il vante fort la mâle vigueur et les belles qualités.

D'après leur découvreur, ce peuple est un de ceux qui doivent être mis au premier rang parmi les populations africaines. Junker va jusqu'à dire que c'est le peuple d'Afrique qui possède le plus haut degré de civilisation. C'est une noble race, bien autrement cultivée que la généralité de leurs sauvages voisins. Les Mombuttus ont un esprit public, un orgueil national; ils sont doués d'une intelligence et d'un jugement que possèdent peu d'Africains. Leur parole est sûre et leur amitié durable. Les Nubiens qui résidaient chez eux à l'époque de la visite de Schweinfurth n'avaient pas assez d'éloges pour vanter la constance de leur affection, leur supériorité militaire, leur adresse et leur courage.



Femme Mombuttu. (D'après une photographie du Dr Buchta.)

Leur industrie est relativement très développée; comme potiers, sculpteurs et constructeurs de bateaux, ils n'ont pas de rivaux dans toute cette région. Mais c'est surtout dans l'art de bâtir que se révèlent leur science et leur habileté. Par les dimensions, l'agencement et la richesse de leur décoration, leurs édifices l'emportent sur tous ceux décrits par les voyageurs dans l'Afrique centrale. La grande salle du palais de Munza, dont nous publions le portrait et qui régnait sur eux à l'époque où Schweinfurth y arriva, avait 30 mètres de long sur 15 de large et 12 de haut. Par sa forme, elle rappelait les nefs de nos gares de chemins de fer; sa voûte reposait sur trois rangées de colonnettes en bois lustré richement décoré et pleins de goût.

Chez les Mombuttus, les souverains jouissent de prérogatives bien autrement étendues que celles des chefs Niam-Niam. Au monopole de l'ivoire, ils joignent le revenu de contributions régulières prélevées sur les produits du sol. Outre leur garde du corps, ils ont un entourage considérable. Munza ne sortait jamais de sa résidence sans être accompagné de plusieurs centaines de gens de sa suite, armés de lances de cuivre pur, étincelant au soleil, et il était toujours précédé d'une longue file de tambours, de trompettes et de coureurs faisant sonner des cloches de fer.

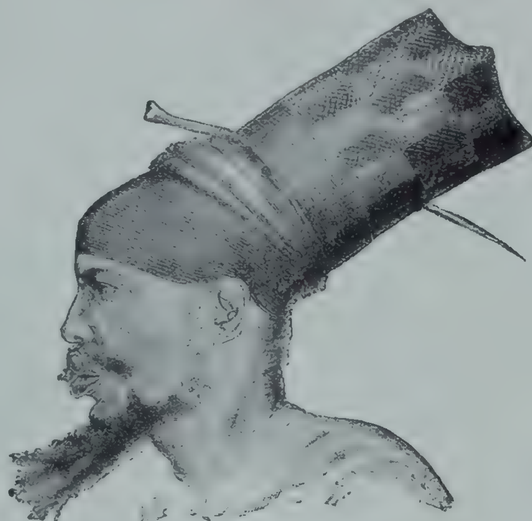
Onze ans après le départ de Schweinfurth, ce puissant prince, attaqué par les Soudanais, fut tué avec une partie de sa famille et son royaume fut démembré. Divers chefs, issus du sang royal, se disputèrent l'autorité. A la faveur de ces luttes excitées par eux, les Soudanais asservirent une partie de la nation, ayant sous leurs ordres des sous-chefs indigènes chargés de les gouverner. Les débris du grand royaume de Munza n'en réussirent pas moins, après une suite incessante de combats soutenus avec un indomptable courage, à sauvegarder leur indépendance malgré les attaques des Soudanais.

Les Mombuttus ont une grande vénération pour leur race royale, et ils en possèdent la généalogie, qui remontent même à plusieurs siècles. Junker a pu la reconstituer et remonter jusqu'au siècle dernier.

Ce peuple, qui semble arrivé à un certain degré de civilisation, et dont les voyageurs vantent l'ordre et l'hospitalité est, par une étrange contradiction, celui de tous les peuples africains chez lequel la pratique de l'anthropophagie est le plus prononcée. Chasseurs habiles, ils chassent l'éléphant, le buffle et l'antilope, prennent au piège la pintade, l'outarde

et le francolin; mais leur gibier de prédilection, c'est l'homme. Ils sont autrement plus adonnés que les A-Sande à cette abominable pratique.

En état permanent de guerre avec leurs voisins du Sud, ils ont chez les peuples inférieurs qui habitent le bassin de l'Aruwimi de vastes terrains de chasse où ils vont se fournir de chair humaine. Les corps de ceux qui tombent dans la lutte sont immédiatement répartis entre les vainqueurs, découpés en longues tranches, boucanés sur le lieu même et emportés comme provisions de bouche. Quant aux prisonniers, ils sont emmenés ainsi que des troupeaux de bétail et mis en réserve pour les besoins futurs. Chaque famille a sa provision de chair humaine; la graisse d'homme est celle que l'on emploie le plus communément. Les enfants, d'après les rapports faits à Schweinfurth, sont considérés comme friandise et réservés pour la cuisine des chefs.



Portrait du roi Munza.
(D'après un dessin du docteur Schweinfurth.)

On sait aujourd'hui, à n'en plus douter, aussi bien par les voyageurs venus du Nord que par les agents de l'Etat du Congo qui ont séjourné dans les stations du haut fleuve, que toutes les tribus habitant l'immense région comprise entre le Congo et l'Uellé pratiquent l'anthropophagie; mais il semble, d'après les récits de Schweinfurth et de Junker, que le cannibalisme des Mombuttus soit sans pareil dans l'Afrique centrale. Le premier de ces explorateurs recueillit facilement chez eux plus de deux cents crânes de victimes.

L'occupation de ces contrées par la civilisation européenne, l'introduction du bétail, l'apaisement des luttes de voisin à voisin, peuvent seuls avoir raison de l'horrible coutume. Ce pays est situé dans une région qui ne peut plus longtemps échapper à l'influence de l'Europe. Au point de vue économique, il promet, du reste, d'avoir un jour la plus grande importance. Sa fertilité, sa population, sa richesse, sa salubrité relative, sa beauté appellent l'attention des voyageurs et des trafiquants.



Coiffure de femme Mombuttu.
(D'après un dessin du docteur Schweinfurth.)

« Ce pays, dit Schweinfurth, produit sur le voyageur l'effet d'un paradis terrestre. D'innombrables bosquets de bananiers y couvrent les ondulations du sol; des élaïs d'une beauté sans pareille et d'autres monarques des forêts déploient leurs cimes au-dessus d'une végétation favorisée et surmontent d'une voûte ombreuse les demeures rustiques des habitants...

« Ainsi que les Niams-Niams, les Mombuttus n'ont pas de véritables villages. Réunies par petits groupements, les habitations forment de grandes lignes interrompues qui suivent les courbes des ruisseaux et des vallées; chapelets qui s'égrènent à mi-côte, séparés du fond par des bosquets de bananiers, et dominés par des champs de patates et de colocases. Chaque famille occupe une section de la grande ligne et l'intervalle d'une section à l'autre est rempli d'élaïs. »

Le docteur Schweinfurth, en 1871, malgré ses efforts pour pousser ses explorations vers le sud, ne parvint pas à aller plus avant que la résidence du roi Munza, située près de la rive gauche de l'Uellé, là où s'élève actuellement le village de Tangazi.

Le capitaine Casati, plus heureux, réussit, dans une course vers le sud-ouest, à dépasser dans cette direction les frontières des Mombuttus, et parvint jusque chez le chef niam-niam Bakangai, qui, craignant qu'on ne le rendit responsable de la mort d'un voyageur européen, ne voulut pas lui permettre de pousser plus à l'occident, dans le pays des féroces Ababua.

Quant au docteur Junker, qui visita Bakangai vers la même époque que Casati, il prit, de là, vers l'est, et dans une pointe hardie poussée de Tangazi vers le sud, il parvint à franchir la ligne de faîte méridionale du bassin de l'Uellé, pénétra par le pays des Mabode dans le bassin de l'Aruwimi, arriva à la résidence d'un de leurs chefs, prince d'origine mombuttu, nommé Sanga, non loin de Teli, sur les bords de la rivière Nepoko, qui fut aussi le point le plus méridional atteint pendant cet ensemble de fécondes explorations.

Forcé de remonter vers le nord, au moment même où il se voyait près d'atteindre le Congo, qu'il ignorait si près de lui, le grand et regretté voyageur répéta ces paroles mélancoliques de Schweinfurth qui servent d'épilogue à cette partie de son livre : « Le cœur gros, je dus rebrousser chemin et prendre de nouveau la direction du nord. Ai-je besoin de dire l'amertume de mon désappointement? J'avais conscience que je laissais derrière moi d'importants problèmes géographiques sans solution, et qu'aux questions qui me seraient posées à ce sujet, je me trouverais impuissant à répondre... »

Depuis lors, Emin-Pacha a poussé, de Wadelaï, une pointe jusqu'à Tangazi. Mais après lui plus personne n'a visité le pays des Mombuttus. Les expéditions des agents de l'État du Congo nous donneront vraisemblablement sous peu de nouveaux détails.



Le pont du ravin Léopold. (D'après une photographie du capitaine A. Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN LÉOPOLD

Nous publions ci-dessus et à la page ci-contre, la photographie de deux ponts : un pont en liane jeté par les indigènes au-dessus d'une rivière rapide de la région du bas Congo et un pont en fer, construit par les ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer dans le ravin Léopold.

Il manque sur le premier quelques porteurs noirs chargés de leur fardeau laborieusement véhiculé pendant dix-huit à vingt jours de Matadi jusqu'au Stanley-Pool. On voit sur le second la locomotive remorquant les wagons sur lesquels, d'ici à quelque temps, les marchandises venant d'Europe seront convoyées en deux jours du bas jusqu'au haut Congo.

Là, le passé; ici, l'avenir.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné la vue d'ensemble de la traversée du ravin Léopold par la voie ferrée pendant l'exécution de la superstructure métallique de l'ouvrage d'art. La gravure du présent numéro représente ce même ouvrage entièrement achevé.

La photographie est prise au moment où, sur le tablier, qui a 20 mètres de longueur, s'engage un train formé du matériel d'exploitation qui, en attendant l'ouverture d'une section de la ligne au trafic commercial, fait sur la voie entièrement finie et parachevée, les transports de service.

La superstructure métallique du pont est formée de deux poutres à âme pleine en acier supportant un tablier composé d'entretoises sur lesquelles est établie la voie suivant la courbe de 50 mètres de rayon que présente le tracé de la ligne en cet endroit.

Comme on le voit, le pont ne possède ni trottoirs ni garde-corps pour le passage des ouvriers de la voie, contrairement à ce qui se fait généralement dans nos pays. La circulation des agents est assurée par une simple passerelle existant entre les 2 files de rails et formée de tôles striées.



Un pont de lianes. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Lievin Van de Velde.

III. — BOMA (*suite*)

Visite au roi de Boma. — Costumes. — Funérailles. — Le commerce.

J'AI été faire visite au roi de Boma. Il est vêtu d'un costume des plus burlesques, débris de la défroque d'un garde civique, d'un pompier, d'un gommeux et d'un valet.

Au contraire de ce qui se passe chez nous, la toilette et le luxe des habillements sont ici l'apanage du sexe fort. Ne vous êtes-vous jamais demandé où vont les vieux chapeaux, les habits, les uniformes, les livrées, les costumes de théâtre hors d'usage? Eh bien, tout cela est envoyé, en grande partie, à la côte occidentale d'Afrique. Les noirs du Congo s'en affublent et rien n'est plus risible que de voir un chef noir comme, par exemple, celui de Boma, porter, avec beaucoup de dignité du reste, un vieux casque de pompier et l'habit d'un sénateur blackboulé.

Les négresses ne donnent pas dans ce travers; pour plaire, elles se bornent à enrouler gracieusement de grandes pièces de cotonnade autour du corps. Cette simplicité ne les rend que plus jolies, mais je reste de l'avis des musiciens, qui disent qu'une blanche vaut deux noires.

A mesure que la civilisation avance, l'industrie des indigènes tend à disparaître. C'est ainsi que sur les rives de l'océan et du fleuve, les naturels se couvrent avec des vêtements et des étoffes importés d'Europe. La manière de se vêtir ne change cependant pas, sauf aux environs des factoreries ou des stations, où les indigènes copient le costume européen. Il n'y a que le pantalon dont ils ne veulent à aucun prix. On rencontre des hommes avec un chapeau haute forme, un

pince-nez et un pagne autour des reins, mais jamais avec une culotte. Ils affectionnent les couleurs vives et les grands dessins qui varient cependant avec la mode. Le rouge, le blanc et le noir ont beaucoup de faveur; le jaune en a moins, le bleu est peu goûté, le vert pas du tout.

Les hommes libres portent un petit bonnet rond et une peau de chat sauvage sur le devant du pagne. Cette peau de chat les distingue des esclaves, qui n'ont qu'un pagne.

Les enfants courent tout nus jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans. Les mamans couvrent les tout petits de colliers et de ceintures de perles et de coquillages. Les jeunes filles ont la poitrine découverte et un pagne autour des reins. Les mollets et les avant-bras sont surchargés jusqu'aux genoux et aux coudes d'anneaux de fil de cuivre ou de fer poli. Les femmes mariées portent, en plus, une pièce d'étoffe couvrant la poitrine et serrée sur le dos. Aux bras et aux jambes, elles ont de gros anneaux de cuivre jaune, pesant parfois plusieurs kilogrammes.

Pour faire la récolte, les femmes vont aux champs avec une hotte qu'elles portent sur le dos et qui est retenue au front par une large courroie. Cela les oblige à marcher courbées en deux. Les jeunes enfants sont attachés à califourchon sur les hanches au moyen d'une pièce d'étoffe nouée autour de la poitrine.

Les deux sexes portent de grands anneaux aux oreilles.

Le soir et la nuit, les indigènes s'enveloppent d'une pièce d'étoffe qui les couvre des pieds à la tête. Aux enfants, ils mettent un masque en treillis de jonc pour leur permettre de respirer sous la couverture dont on les enveloppe, pour n'être pas mordus par les moustiques.



La colline où est bâti le sanatorium ainsi que l'île des Princes servent de nécropole au roi de Boma.

Il n'y a peut-être pas de peuple au monde qui ait un plus grand respect de la mort que les habitants du bassin du bas Congo. Le décès est annoncé à coups de fusil, et toute la poudre appartenant au mort est ainsi brûlée par les parents et les amis. De là l'énorme consommation de cet article de commerce. On peut dire que ces noirs ne se servent guère du fusil que pour faire du bruit; leurs guerres ne sont jamais très meurtrières.

Le corps est enterré dans un trou creusé dans la case et recouvert d'un peu de sable. Sur ce sable, on allume trois feux, qui sont entretenus pendant toute une lune. Pendant ce temps, les femmes font des lamentations jour et nuit. Le mois écoulé, on retire le corps déjà sec et on le fume en le posant sur un châssis. Quand le cadavre est bien « boucané », on l'entortille de cotonnades et d'étoffes, comme une momie. L'enterrement n'a lieu que longtemps après, parce que toute la famille est obligée de fournir de l'étoffe pour envelopper le mort. De là encore, consommation considérable d'un article de commerce européen. Une grande fosse est alors creusée et le ballot est enterré. Pour un grand chef, ce ballot atteint parfois des dimensions colossales et il faut une centaine d'hommes pour le rouler.



Quand le pays sera ouvert, le commerce régulier organisé, les Européens réaliseront ici des fortunes considérables. L'exploitation d'un seul arbre, le palmier, peut faire prospérer toute l'Afrique et il pousse ici sans culture, de même que le coton, la canne à sucre, l'arachide, etc. Mais tout cela n'est pas mis en œuvre. Le nègre ne travaille pas pour produire et il n'a pas besoin de travailler pour vivre. Tout ce qu'il achète aux traitants est pour lui un luxe : du rhum pour s'enivrer, du coton pour se parer, et de la poudre pour faire du bruit. J'espère bien que les expéditions belges seront le point de départ d'expéditions commerciales et que nous ne verrons plus en Afrique des marchandises belges vendues sous des marques étrangères et enrichissant des trafiquants étrangers.

Les nègres sont, du reste, dans ce pays admirablement préparés pour recevoir les bienfaits de la civilisation et du commerce Le génie de cette race, c'est le commerce Tous sont d'adroits et rusés négociants connaissant d'instinct les lois de l'offre et de la demande et sachant admirablement en tirer parti.

Ils sont intelligents et leurs qualités sous ce rapport sont nombreuses ; ils ont de la compréhension, une mémoire prodigieuse et du raisonnement. Leurs qualités morales sont la dignité et une très grande charité. Ils sont très braves, mais, par contre, ils ont peu d'énergie et de persévérance.

IV. — DE BOMA A VIVI

Le Congo en amont de Boma. — Underhill. — Palaballa. — L'hospitalité chez les noirs. — Villages nègres. Les lois indigènes. — Les divinités des noirs. — Les castes. — Arrivée à Vivi.

A bord du *Héron*, le 1er juillet 1885.

Nous embarquons à 9 heures et le *Héron* fend vigoureusement les eaux brunes et rapides du Congo.

Au-dessus de Boma, nouveau changement de décor. Le fleuve se rétrécit entre un amas de montagnes à coteaux rapides couverts de hautes herbes jaunes, parsemés de blocs de quartz argenté. Dans les ravins, des prairies vertes et des palmiers. Nous passons Kaïkamasi, Mossuk et Binda, groupe de factoreries. Voilà les premières îles rocheuses, au milieu du courant, puis Noki et Kongula, notre station, dont un sous-officier d'artillerie est le chef. Les factoreries se sont multipliées sur les deux rives pendant mon absence, il y a beaucoup de constructions nouvelles et la plage a un grand mouvement de caravanes qui apportent les arachides, les noix de palme et le caoutchouc.

La mission baptiste anglaise d'Underhill a changé d'emplacement; elle a grimpé sur la montagne dominant de la rive gauche le « Chaudron d'Enfer », une large expansion du fleuve bordée de roches rouges ferrugineuses, à pic, de 150 à 200 mètres de hauteur; le fleuve y bouillonne et y forme des tourbillons. Des bâtiments de la mission, on doit apercevoir Vivi. Ce n'est plus « Underhill », mais plutôt « Up the hill ».

Plus loin, voilà Matadi, un endroit d'avenir; puis, au delà, le massif de Palaballa.

A Palaballa, le roi Nosso a fait construire à l'usage des blancs une maison meublée à l'européenne. J'y ai logé plusieurs fois. Le bon prince m'y conduisait lui-même, me faisait apporter de la nourriture et du vin de palme, et s'assurait avec une prévoyance touchante que ni ma suite ni moi ne manquions de rien. Partout, du reste, les chefs noirs se font un honneur de recevoir l'homme blanc.

La charité et l'hospitalité sont des vertus dominantes chez les indigènes de ce pays. Dans chaque village, on donne à l'étranger une case, l'eau et le feu gratis et, sans invitation, les noirs prennent part aux repas de leur hôte. Quand un homme blanc campe dans les environs d'un village, le chef lui envoie l'invitation de venir loger dans son village. Il lui donne alors un présent composé ordinairement d'un jeune bouc, de deux ou trois poules, d'un régime de bananes, de vin de palme et d'une calebasse.

La politesse, le respect de soi-même et le savoir-vivre se remarquent à un haut degré chez les noirs. Je n'ai jamais observé chez les nègres du bas Congo un manque de convenances; ils ont des mœurs et ne se permettent jamais une incongruité. Ils sont gentlemen par nature.

Entre égaux, on se salue en inclinant la tête, en se frappant la paume des mains l'une contre l'autre, puis en se serrant les phalanges. Ce dernier mouvement est suivi souvent du claquement du pouce contre le médius. On prononce en même temps le mot « m'boté », qui exprime la satisfaction. Entre grands amis, on se serre les deux mains en les croisant, puis on fait le battement. La femme salue ainsi son seigneur et maître, mais en s'agenouillant. Quand deux chefs se rencontrent, leur suite s'accroupit et exécute le battement des mains.

Dans le bas Congo, je n'ai jamais vu faire l'échange du sang, ni proférer des serments. A la côte, j'ai vu parfois des noirs tracer une croix sur le sol quand ils voulaient affirmer avec force. C'est évidemment un vestige de l'influence que les missionnaires avaient acquise dans le pays au XVIe siècle. L'usage des témoins muets paraît cependant y exister, d'après ce que m'ont raconté des négociants blancs établis à Boma, mais je n'ai jamais eu l'occasion de m'en assurer.



Déjà on voit le paysage, par-ci par-là, sur la rive gauche surtout, s'assombrir, s'attrister; on dirait, à certains moments, que cette région est entièrement infertile. L'étroite vallée du Congo semble être un pays aride, où la roche perce le sol. La population y est misérable et clairsemée.

Tous les voyageurs qui se sont rendus dans le haut Congo n'ont parcouru que la route qui longe les cataractes; il n'est donc pas étonnant de leur entendre dire, de très bonne foi du reste, que le bas Congo est un horrible pays, n'offrant absolument aucune ressource.

La scène change quand on pénètre latéralement dans le pays. A un jour de marche du Congo, on arrive sur un haut plateau abondamment arrosé, où la Luculla, le Chiloango, le Luemme, la Ludima et les affluents de gauche du Kwilu prennent leurs sources. Le sol est couvert de grandes plantations entremêlées de forêts vierges. La population y est très dense, riche et prospère.

Les villages, entourés de plantations de palmiers et de bananiers, ont un aspect riant et gai. Quand le village se trouve sur une pente, les cases sont bâties à la suite les unes des autres de chaque côté d'une large rue qui permet l'écoulement des eaux. J'ai toujours admiré l'intelligence des noirs pour choisir l'emplacement de leurs villages. Le mot « banza » veut dire résidence du chef, et « tombo » ou « sangalla », villages fiefs. Chaque village porte un nom distinct, mais la plupart des voyageurs inscrivent sur leurs cartes le nom du chef au lieu du nom du village. Le chef a parfois ses cases entourées d'une haute palissade.

Les cases sont faites avec soin. A l'extérieur, les murs sont décorés de dessins géométriques variés; la porte est ordinairement peinte et sculptée, ainsi que les colonnes qui soutiennent la véranda. Sur les côtés extérieurs, pendent ordinairement un tambour de danse long de deux à trois mètres, la ceinture de lianes qui sert à grimper aux palmiers, et la hotte avec laquelle la femme va chercher du bois et faire la récolte aux champs.

Dans l'intérieur, on remarque les paniers de provisions, la vaisselle, la poterie, les calebasses, les mouringas ou vases à rafraîchir l'eau, les machettes pour couper le bois, la hachette et la houe. Dans la pièce du fond, se trouve un lit étroit couvert d'une natte et d'un oreiller rempli de coton sauvage. Le plus souvent aussi, on y voit un coffre où l'on enferme les tissus et la vaisselle d'Europe.

Chaque épouse ayant une case spéciale, les familles forment autant de groupes distincts. Dans ces groupes, on remarque des constructions accessoires : une étable pour y enfermer les porcs, les chèvres et les moutons; une petite hutte élevée sur pilotis à deux mètres au-dessus du sol sert de logement aux poules et aux pigeons qui, dans cette demeure aérienne, sont à l'abri des attaques des serpents. Une pierre plate creuse et une pierre ronde servent à écraser les arachides et le maïs. Un énorme mortier, avec un pilon gros comme le bras, est destiné à débarrasser les noix de palme de leur pulpe huileuse. Un mortier de pierre sert à écraser le bois rouge dont on fait la poudre de tacoula, avec laquelle on se couvre la figure et le corps.

C'est l'homme qui forge, construit les maisons, défriche la forêt et tresse la vannerie. La femme, en dehors de son ménage, cultive, fait la récolte et fabrique la poterie.

Cap. L. Van de Velde.

(A continuer.)



LES VOYAGEURS POUR LE TANGANIKA CHANGENT DE VOITURE!

La « ruée » de toutes les nations vers le continent noir, l'application hâtive et quelquefois peu judicieuse à ces peuplades nouvelles de tous les moyens dont dispose notre civilisation raffinée, a excité, comme cela devait arriver, la verve des caricaturistes du vieux monde. Il y avait là une mine féconde de « copie » bouffonne, et les humoristes anglais et allemands, qui crayonnent si bien la satire, n'ont pas manqué d'y puiser des scènes d'un haut comique. Le *Punch*, les *Scraps*, les *Fliegende Blætter*, le *Kladderadatch*, se distinguent particulièrement pour la façon piquante dont ils traitent le genre où Oberländer s'est taillé un si grand renom.

La fondation de la Compagnie du chemin de fer du Congo était à peine annoncée que les dessinateurs d'outre-Manche saisissaient cette occasion pour provoquer le rire de leurs contemporains. La scène, de joyeuse fantaisie, que nous reproduisons aujourd'hui, est tirée des *Scraps*, de Londres, et date d'il y a exactement trois ans (1).

L'artiste y a réussi à donner aux physionomies largement échancrées et abondamment lippues de ses personnages une expression des plus drôlatiques. Il a omis de les munir d' « inexpressibles », ce qui est conforme à ce que nous conte dans ce numéro même feu L. Van de Velde au sujet de l'horreur des Congolais pour cette partie du vêtement jugée si nécessaire en Europe et si pénible à nommer en Angleterre.

La locomotive — le progrès, l'avenir — entre en gare avec majesté, tandis qu'un crocodile — le passé, la barbarie — se dresse en vain pour arrêter le « coursier de feu » sur lequel se trouve un gommeux des bords de l'Inkissi, vêtu, uniquement mais avec chic, d'un pince-nez, d'un paletot dernier « cri » de la mode et coiffé d'un chapeau fin de siècle. A côté de ce gentleman noir et solennel est assis un gavroche de Matadi port de mer, contemplant d'un air goguenard le crocodile que va écraser la locomotive.

A gauche, à l'avant-plan, armé d'un gros cigare en tabac de Léopoldville, un « masher » de l'Aruwimi, ancien amateur de beefsteaks humains, a pris son ticket direct pour l'Europe. Il est dépourvu de chemise, de culotte, de jaquette et de bottines, *impedimenta* dont les nègres civilisés n'ont cure, mais en revanche il porte des manchettes dernière nouveauté, un col à bouts cassés, des gants pattes de canard, un gilet avec montre et chaîne et un monocle. Il tient à la main un « gladstonian bag » et flirte avec une lionne du Katanga accompagnée de son lion apprivoisé.

La station où entre le train est une gare importante, une gare à embranchement du futur transafricain. On y change de voiture pour la direction du Tanganika. Au dehors se tiennent des cabs attelés de chameaux efflanqués, ainsi que des trams-cars conduits par des éléphants très calmes et des cochers très agités Dans ces trams, ô progrès! on ne paye qu'un tarif uniforme à l'intérieur et à l'extérieur : *two pence in or out*.

Un policeman, sérieux et bedonnant, brandissant son truncheon, représente l'autorité ainsi que la loi, et les promène avec conviction le long du débarcadère. Voilà l'avenir dans sa plaisante exagération.

Sous son intention satirique, cette caricature met en œuvre, en effet, une grande vérité : l'incessant et laborieux travail de la civilisation européenne en Afrique pour la création des voies de pénétration et de communication.

(1) Numéro du 25 mai 1889, vol. IX, 301.





LE CAPITAINE ROGET

Léon Roget, né à Bruxelles le 21 juin 1858. — Capitaine au corps d'état-major.

Entre au service de l'État du Congo le 15 avril 1886. — Nommé commandant de la force publique (17 août 1886). — Deuxième départ pour le Congo, le 11 avril 1889, en qualité de commissaire de district de 1[re] classe. — Chargé de l'administration du district de l'Aruwimi-Uelle. — Fonde et commande le camp de Bazoko (juillet 1889 septembre 1890). — Explore le Ruki, l'Uelle, le Mbili et la région située au nord. — Rentre en Belgique (décembre 1890).

Trois faits marquent d'une façon particulièrement frappante dans la carrière africaine si bien remplie du capitaine Roget : l'organisation de la force publique de l'État indépendant du Congo, dont il fut le premier commandant; la fondation de la station de Bazoko, dont il fit un camp retranché modèle; l'exploration de la rivière Itimbiri et de l'Uelle, où il gagna à l'influence de l'État le puissant chef niam-niam Djabbir.

Ce n'était pas une mission facile que celle d'organiser, avec les éléments disparates dont on disposait alors, une force de police disciplinée, de substituer graduellement aux mercenaires étrangers du début, des soldats recrutés sur le territoire même de l'État et de leur donner une éducation militaire complète.

C'est la tâche à laquelle s'appliqua d'abord, à Boma, le commandant Roget. Pendant deux ans, avec une patience, une fermeté et un tact au-dessus de tout éloge, il poursuivit la tâche ingrate d'inculquer la discipline et d'enseigner le maniement des armes aux sauvages Bangala. Les résultats qu'il obtint furent rapides et surprenants et, lorsqu'il laissa le commandement de sa milice noire à son successeur le commandant Avaert, l'État possédait un premier noyau d'indigènes exercés, capables de lui rendre des services multiples, aussi bien pour le maintien de l'ordre dans les stations que pour l'escorte des caravanes de ravitaillements et des expéditions de découvertes.

C'est à la tête de six cents soldats ainsi disciplinés que, lors de son second voyage, le capitaine Roget, nommé commandant de district, créa, fortifia et développa le camp de Bazoko, au confluent de l'Aruwimi.

C'était peu de temps après la réoccupation des Stanley-Falls par le capitaine Van Gèle et le retour de Tippo-Tip, nommé *vali* au service de l'État. Il s'agissait d'édifier, à proximité du centre d'opérations des Arabes sur le haut Congo et sans donner ombrage à ceux-ci, un poste fortifié, capable de faire respecter les décisions de l'État et, au besoin, de s'opposer à un mouvement armé vers l'ouest. Ici encore, le capitaine se montra à la hauteur de sa mission. Tour à tour soldat et diplomate, il sut montrer dans ses rapports avec Tippo-Tip et les autres chefs arabes tant d'intelligence et, à l'occasion, tant de fermeté, que tout conflit put être évité.

En même temps, le camp de Bazoko, remarquablement fortifié, s'entourait de plantations capables d'alimenter son nombreux personnel noir et devenait la base de toute une série de fructueuses expéditions vers le nord.

C'est une de ces expéditions qui, par le Ruki, conduisit le capitaine chez Djabbir, établi sur la rive droite de l'Uelle. Ceux qui, comme Roget, gagnent au service de l'État l'influence de puissants chefs indigènes comme Djabbir, font œuvre vraiment utile, féconde et durable. Ainsi ont fait Coquilhat avec Matabuykè, chef des Bangala; Van Gèle, avec Bangasso, chef des Sakara; P. Le Marinel avec Msiri, chef du Katanga.

Grâce à Roget, Djabbir est aujourd'hui un fidèle vassal de l'État, dont il accepte les avis, dont il écoute les conseils. Une palabre habile a fait plus pour atteindre ce résultat que l'expédition guerrière la plus imposante. Déjà les sujets de Djabbir se sont rendus au camp de Bazoko pour y participer aux travaux des blancs. Que ceux qui, sur les bords de l'Uelle, poursuivent l'œuvre commencée si heureusement par le capitaine Roget, suivent son exemple de conquête pacifique et prudente et bientôt, à côté des soldats et des ouvriers Bangala de Léopoldville et de Boma, on trouvera des travailleurs Niam-Niam des bords de l'Uelle.





Le chantier de la Société du Haut-Congo à Kinshassa : l'atelier des charpentiers. (D'après une photographie de M. H. Cambier.)

DE L'INITIATION DES NÈGRES AUX TRAVAUX DES EUROPÉENS

II. — LES TRAVAILLEURS NOIRS DES STATIONS.

Nous avons insisté, dans notre nº 3, sur le fait que l'indigène du Congo est perfectible et apte aux travaux les plus divers. Nous avons montré avec quelle surprenante promptitude il avait compris, dans la région des chutes, la nécessité pour lui de travailler afin de se procurer les produits de l'industrie européenne dont il commence à sentir le besoin, et l'offre incessante de bras qui s'en est suivie pour l'organisation du service des transports dans cette région.

Dans le service intérieur des stations, dans les mille et une nécessités provoquées par l'organisation du commerce, de l'industrie et de l'administration dans un pays vierge, le nègre congolais a révélé également ses facultés d'assimilation et d'aptitude au travail.

A l'origine, lors de leur premier établissement dans la contrée, les Européens devaient amener avec eux leurs ouvriers comme leurs soldats. C'étaient des Krooboys, des Kabindas et surtout des Zanzibarites, travailleurs excellents. Ce système, fort dispendieux, au reste, entraînait de multiples inconvénients.

Petit à petit, les nègres, voyant leurs congénères du cap Palmas, de Kabinda et de Zanzibar bien traités et recevant des salaires en échange des services rendus, s'enhardirent et finirent par s'enrôler à leur tour comme travailleurs. Dans le bas Congo, tout le service domestique, toute la grosse besogne intérieure des stations et des factoreries est faite actuellement par des indigènes qui s'engagent pour un temps donné, de un à deux ans et même moins. Ils sont serviteurs fidèles et soigneux, valets de ferme, jardiniers, terrassiers, garçons de peine, et on est généralement satisfait de leurs services.

Mais c'est surtout dans le haut Congo que des résultats remarquables ont été obtenus dans le domaine qui nous occupe. Le capitaine Coquilhat, le premier, obtint des cannibales bangala l'essai d'un travail régulier et consenti volontairement par contrat. Cet essai fut concluant, et, dès ce jour, les principaux obstacles furent vaincus : les Bangala avaient démontré qu'ils étaient d'excellents ouvriers.

Aujourd'hui, c'est par centaines qu'ils s'engagent, ordinairement pour un an, et il n'est pas une station, pas une factorerie du haut Congo qui n'en compte quelques-uns parmi son personnel ouvrier. Les Bangala ainsi que les Wangata de l'Équateur, sont principalement les peuples chez lesquels on engage les travailleurs. On en recrute aussi, mais en moins grand nombre, chez les Bazoko et aux Stanley-Falls.

Les Bangala deviennent très promptement d'habiles artisans; ils sont intelligents et vigoureux. On les occupe comme timonniers, canotiers, hommes d'équipe et chauffeurs pour les steamers. Ce sont d'excellents matelots; l'eau est pour eux comme un second élément. Sur les quarante à

cinquante hommes d'équipe qu'emploie chacun des grands steamers qui remontent le haut fleuve, les deux cinquièmes sont des Bangala.

Ces derniers et les Wangata sont utilisés aussi comme chaudronniers, riveurs, menuisiers et charpentiers.

La gravure qui précède cet article représente l'atelier des charpentiers de la *Société belge du Haut-Congo*, à Kinshassa, établi sous un hangar au bord de l'eau. Des noirs y travaillent. Les Bangala sont devenus, en effet, sous la direction d'ouvriers blancs, d'adroits manieurs de la scie et du rabot. Voici comment, pour ce métier comme pour les autres, on les a initiés au travail à l'européenne. A l'origine, à chaque ouvrier blanc on adjoignit, à titre d'aide, un ou deux noirs. Ceux-ci regardaient travailler l'Européen, puis lui servaient d'apprentis, s'exerçaient au maniement des instruments en imitant de leur mieux leur maître, et enfin s'essayaient à travailler. En fort peu de temps, ils devenaient d'habiles artisans, travaillant sous la direction d'ouvriers blancs. Ce n'est guère avant cinq à six générations, cependant, que l'on peut espérer pouvoir former des contremaîtres noirs, n'ayant plus besoin de la surveillance de l'Européen, ce qui est véritablement peu de chose quand on songe aux siècles qu'il a fallu à nos ouvriers pour arriver à leur degré de perfectionnement actuel.



Comme mécaniciens, riveurs, monteurs, chaudronniers, les indigènes du haut Congo rendent de grands services. Telle est devenue leur habileté manuelle que l'une des allèges de la Société belge du Haut-Congo, lancée sur le fleuve récemment, a été entièrement remontée et mise en état par des ouvriers noirs.

La gravure qui se trouve à la fin de cette notice représente les établissements de la Société dont nous venons de parler. On y voit l'atelier de charpenterie, le chantier de remontage et le slip.

Celui-ci, qui a 75 mètres de long, occupe, avec les ateliers qui en dépendent, 12 ouvriers blancs et 200 noirs qui reçoivent 45 mitakos par mois. Ceux-ci, surtout les Bangala, sont devenus des travailleurs de premier ordre et les blancs ne sont plus que des chefs de brigade, dirigés par Léonard Baudouin, l'excellent chef monteur dont nous avons publié le portrait et la biographie dans un précédent numéro.

Le travail ennoblit l'homme. Cet adage, devenu banal dans notre pays, trouve à Kinshassa une nouvelle confirmation. Les artisans noirs se transforment et acquièrent, dans l'exercice de leur métier, une véritable dignité et un grand respect d'eux-mêmes. Ils sont très fiers de leur savoir et plaignent volontiers ceux de leurs frères qui n'exercent pas de métier.

Ils se tiennent à part, et ne veulent, pour rien au monde, être confondus avec les autres noirs, des « paresseux » et des « sauvages ». Ils sont dévoués, respectueux pour leurs chefs, actifs, assidus au travail, fidèles à leurs engagements et ils ont un véritable amour-propre de métier : ce sont des hommes

Les Européens qui voient à l'œuvre ces enfants de la forêt sont émerveillés des résultats considérables obtenus en quelques années.



Quand le terme de son engagement est expiré, l'artisan du haut fleuve retourne pour quelque temps dans son pays revoir ses parents et jouir du produit de son labeur, puis demande à être réengagé.

L'offre de bras à Bangala et à l'Equateur est incessante et devance même la demande.

L'ouvrier, généralement, régénéré par le travail, se considère comme une sorte d'aristocrate dans sa tribu, fait parmi ses amis de la propagande en faveur de l'engagement de travailleurs chez les blancs et devient un excellent instrument d'assimilation pour la civilisation. Le spectacle de son « aisance » produit de l'émulation et provoque, parmi ses compatriotes, alléchés par le désir de faire, eux aussi, partie de l'aristocratie du travail, un mouvement en faveur des offres de service chez l'Européen. Ainsi, progressivement, s'étend l'œuvre pacifique de la civilisation, et se renouvelle sur les bords du Congo le phénomène, ancien déjà dans nos pays d'industrie et de labeur acharné, de la régénération et de l'élévation vers des sphères plus élevées des races déshéritées ou ignorantes des bienfaits et des avantages que procure l'accomplissement de cette destinée de l'humanité, le travail.



Vue générale de l'établissement de la Société du Haut-Congo à Kinshassa, sur le Stanley-Pool. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)



Le ravin Léopold; vue prise du pont du chemin de fer. (D'après une photographie de M. H. Cambier.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE RAVIN LÉOPOLD

La gravure ci-dessus achève de faire connaître au lecteur le premier des obstacles que rencontre, dès la sortie de la gare de Matadi, le chemin de fer du Congo.

Dans les numéros qui précèdent, nous avons montré les états successifs de l'ouvrage d'art qui permet à la voie de franchir le ravin Léopold. Voici maintenant une vue prise du pont et montrant l'ensemble du ravin vers son confluent, dans la direction du nord.

A gauche, sur la hauteur, on remarque la voie portant un train de service venant de Matadi. Celui-ci a passé par le Col des Plantations, devant les quelques baraquements que l'on aperçoit au delà du railway. Le mamelon, au pied duquel s'élèvent ces baraquements, appartient à la Société du Haut-Congo qui, depuis l'époque où fut prise la photographie que reproduit notre dessin, y a élevé les installations de son établissement de Matadi.

Après avoir remonté la rive gauche du ravin, la voie franchit le pont, passe sur la rive droite qu'elle redescend jusqu'au Congo, formant ainsi une boucle d'une longueur d'environ un kilomètre. On distingue sur la droite l'indication de la voie au sommet du flanc droit du ravin.

Au-dessus des massifs de palmiers et d'arbres d'essences diverses qui encombrent le fond du ravin, on aperçoit au loin la nappe étincelante du fleuve, sur la rive droite duquel s'élèvent, presque à pic et dénudés les contreforts du plateau de Vivi, dominé lui-même par le pic Léopold, qui projette sa pointe aiguë à environ 250 mètres d'altitude absolue.

Les blocs de quartzite à inclinaison régulière que présente le premier plan de notre gravure donnent à celle-ci son caractère. Le ravin en est rempli. A l'époque des pluies, les eaux roulent entre les roches avec une étonnante violence, venant des hauteurs de Kinkanda.



Massala, chef de Vivi, et sa famille. (D'après une photographie prise en 1891, par M. F. Demeuse.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

IV. — DE BOMA A VIVI (*Suite*)

Une confédération. — La langue fiote. — Le Kisouhahili. — Vivi.

Le steamer se rapproche de plus en plus de sa destination, et Palaballa devient plus distinct.

De même que le chef de San Salvador s'intitule le soleil, le roi de Palaballa s'intitule la lune, et ses vassaux les étoiles; de plus, chacun des sous-chefs porte le titre de « mère des cents » (*Ngouli Neamma*).

Ce roi est chef d'une confédération. Dans cette région, l'ensemble de toutes les tribus constitue une confédération, c'est-à-dire que chaque groupe, tout en conservant son autonomie, son gouvernement et son indépendance individuelle, est ligué ou lié avec les autres groupes pour les besoins de la défense commune ou les affaires générales.

Le gouvernement est féodal; les terres sont possédées par les chefs, ordinairement membres d'une famille puissante ou descendants des anciens conquérants.

La propriété du sol appartient au chef, chaque famille ne possède que ses propres cultures. Il y a trois castes : les chefs, les hommes libres et les esclaves.

Les pouvoirs des chefs de tribu sont fort limités. La paix, la guerre, toutes les affaires ayant rapport au bien-être général sont discutées dans des assemblées où tout le monde peut prendre la parole. Ce sont les palabres qui caractérisent la vie sociale des indigènes.

Les chefs et les hommes libres parlent une langue secrète

pour les affaires de l'État. Ce qu'il y a de curieux et d'inexplicable dans cette langue, c'est que deux interlocuteurs peuvent s'adresser la parole au milieu d'un cercle d'initiés, sans que ceux-ci puissent les comprendre. Jusqu'ici, personne n'en a trouvé la clef. Elle sonne avec un roulement continu d'*r*, consonne qu'autrement ils prononcent difficilement et remplacent par *l* ou *d*. Cette langue peu répandue s'appelle *inkimba*.



Le *souhahili* ou langue commerciale de la côte de Zanzibar tend à devenir prépondérante en Afrique centrale Elle a pénétré au delà de Nyangwe avec les Arabes venus de l'est, et tout le long du Congo. Elle a été introduite par les Zanzibarites de l'expédition. On la parle dans les environs de toutes les stations, de Vivi aux Stanley-Falls. Elle a, du reste, beaucoup de similitude avec le *fiote*.

Celle-ci, une branche de la langue-mère africaine, le *bantou*, est la langue du pays.

Elle est très riche et très sonnante, et fait l'étonnement des linguistes. Elle est agglutinante, les mots se forment en joignant à une racine des affixes, des suffixes, ou en y intercalant des infixes.

Les missionnaires anglais Comber, Bentley et Grenfell sont parvenus à faire un vocabulaire de plus de 3,000 noms. Ce qui a frappé Comber, c'est la richesse de la langue pour désigner les êtres des règnes animal et végétal. Il a trouvé ainsi plus de 20 noms pour une classe de petits rongeurs des champs, qu'il croyait former une seule et même espèce.

Pour moi, je me tirais très bien d'affaire avec moins de 300 mots.

Les noirs n'ont aucune écriture, mais ils ont des signes géographiques cabalistiques, compris par les initiés seuls. La roche Fétiche à Boma est couverte de ces hiéroglyphes.

Leur système de numération est à base 10; ils se servent de la taille pour leurs calculs et tiennent leurs comptes au moyen de nœuds dans une ficelle.

Ils comptent par jours. L'intervalle entre deux marchés forme une semaine. Ces marchés se tiennent tous les quatre jours. Sept marchés, ou une lune, forment un mois; l'année se compte par cacimbas ou saisons sèches.

A la côte, dans les environs des factoreries, le mot domingo ou dimanche est en usage et sert à compter la durée du temps.



Mais nous voici près de la fin de notre voyage de ce jour. Nous doublons la pointe de Tundua, et là-bas tout au fond dans un cercle de montagnes, à 120 mètres au-dessus du fleuve, sur un plateau arrondi, se trouve Vivi, le nouveau Vivi, car sur la pointe rocheuse, surplombant le fleuve, où j'ai habité pendant plus d'un an, il n'y a plus rien que la terrasse d'argile jaune où se trouvait ma demeure, le pavillon à étage de Stanley. Le nouveau Vivi n'est pas aussi pittoresque que l'ancien, qui avait l'air d'un château fort dominant une petite ville toute blanche. La route qu'on voyait serpenter le long de la colline, s'étaler comme un ruban jaune sur le plateau, grimper et se perdre dans le sommet des montagnes lointaines, a disparu, les herbes y ont poussé. Les fonctionnaires anglais se sont fait de charmants cottages. Sur le roc plus de pigeonnier, plus de grands vols de pigeons : on les préfère aux petits pois.

Nous finissons, avec de nombreuses précautions, par aborder à la station.

V. — VIVI

La station. — Nécessité d'un railway. — Visite à de vieux amis. — M. et Mme Ingham. — La « Livingstone Inland Mission ».

Vivi, le 2 juillet 1885.

La nouvelle station est construite à un kilomètre de l'ancienne, sur un beau et large plateau, descendant en pente douce vers l'ouest. Les maisons sont établies sur deux rangées séparées par une belle avenue.

Il y a cinq maisons en fer et bois venues d'Europe. Ce sont de grands chalets quadrangulaires élevés sur des pilotis, des colonnes de fer de 2 mètres de hauteur. Tout autour, il y a une galerie formant véranda. Ces habitations sont peintes en blanc, fenêtres et portes vertes, toits de zinc ou de feutre goudronné. Elles ont huit chambres chacune, avec salle à manger au milieu; elles sont bien éclairées et bien ventilées. Il y a deux escaliers sur le côté et un double escalier devant la salle à manger, qui communique avec le dessous par une trappe. Une cloison relie les colonnes en fer, formant ainsi sous la maison un vaste magasin. C'est M. Lassinat, de Braine-le-Comte, qui est le constructeur de ces habitations, combinées de façon à n'employer que le bois brut de commerce, ce qui économise le travail de charpenterie. Avec les anciens petits chalets du vieux Vivi, on a construit des cottages particuliers. Si vous ajoutez à cela une dizaine de bâtiments en fer ondulé, une cuisine, un four, une infirmerie pour les noirs, une prison en pierre et un corps-de-garde, plus les villages en torchis des Kabindas, des Zanzibarites, des Haoussas et des Sierra-Léonais, tous noirs au service de la station, vous aurez une idée de l'étendue du poste principal du Congo en 1885.



Dans le ravin qui sépare le vieux Vivi du nouveau Vivi, se trouvent une petite ferme et des jardins, et tout autour de la station, il y a des plantations de haricots, de maïs, de sorgho, de manioc et d'arachides.

Les avenues sont plantées de jeunes orangers, de citronniers, de manguiers, de palmiers et de bananiers. On domine le Congo, sur lequel la vue s'étend à plus de deux lieues, et la nuit, on entend gronder la cataracte d'Yellala; au bord du Congo, au pied de la route, il y a encore une grande maison avec des magasins en fer : c'est l'habitation du magasinier principal qui reçoit toutes les marchandises venant d'Europe.

Vivi communique par deux vapeurs, le *Héron* et la *Ville d'Anvers*, avec le bas du fleuve et le port de Banana; les deux autres vapeurs, la *Belgique* et l'*Espérance*, sont en réparation.

La station possède plus de quatre baleinières qui établissent la communication avec Nua-Mpozo, point de départ de la route qui va à Léopoldville (Stanley-Pool) par la rive sud et passe par les stations de Ruby Town (Banza-Manteka), Lukungu et Lutete. Par la rive nord, une route de 83 kilomètres se

dirige vers Isangila; de là, il y a un service de bateaux jusque Manyanga. Hors de là, tout le voyage se fait à pied et toutes les marchandises sont transportées en ballots de 30 kilogrammes sur la tête des noirs.

Il y a à Vivi une vache, un cheval, trois ânes, des moutons, des chèvres, des poules, des dindons, des canards et des pigeons. Il y a, de plus, un jardinier allemand, de façon qu'avec un peu de travail, on pourrait nourrir facilement tout le personnel blanc et noir. Une fois que le chemin de fer sera en train, il faudra bien des hôtels et des magasins pour les nombreux employés que nécessiteront les travaux. Ce serait le vrai moment d'arriver pour un hôtelier; avec une avance de 150,000 francs de capital, il serait certain de se faire 30 p. c. de bénéfice net d'ici à trois ans.

L'exploitation des Indes africaines, l'immense et riche plateau des grands lacs, est impossible sans voie ferrée de la région des cataractes au Stanley-Pool. Toute civilisation et tout commerce, la suppression de la traite de chair humaine, dépendent de 400 kilomètres de chemin de fer, à travers un pays difficile c'est vrai, mais moins inabordable que beaucoup de contrées d'Europe. On peut le comparer aux Ardennes entre Saint-Hubert et Stavelot.



Je suis allé me promener au village afin de visiter mes anciens vassaux ou, pour mieux dire, mes amis indigènes. Sur la route, j'ai rencontré le jeune fils de Mambouke; le gamin a tellement grandi en deux ans que je ne l'aurais pas reconnu s'il n'avait eu ses dents de devant limées d'une certaine façon et des anneaux d'argent aux oreilles.

Il s'est arrêté court en me voyant.

« Sakala, lui dis-je, comment va ?

— O moyna Boula-Matari ! » s'est-il écrié, en frappant ses mains l'une dans l'autre pour me saluer, puis il est parti comme une flèche. En approchant du village, tout le monde est accouru; les femmes ont quitté leur travail aux champs, et, leurs moutards braillants sur leur dos, sont venues derrière moi, toutes curieuses de me voir. Rien de plus amusant que de les entendre faire des remarques sur ma personne. « Il a coupé sa barbe; il est devenu plus gros; il a dû manger beaucoup de viande; il n'est plus aussi pâle, etc. »

Sous le toit des caravanes, je me suis arrêté et en un rien de temps on a apporté des nattes et des caisses pour m'asseoir, puis ils se sont tous assis accroupis autour de moi.

J'ai dû serrer les mains à tout le monde; j'étais réellement heureux de voir leur contentement. Il m'a fallu raconter tout ce qui se passait en Belgique, et ils étaient tout oreilles. J'ai parlé de Massala et de ses compagnons qui sont à l'exposition d'Anvers, et raconter tous les incidents de leur voyage en Belgique; expliquer tant bien que mal comment ils sont logés, ce qu'ils mangent et ce qu'ils font tous les jours.

Ils m'auraient retenu toute la journée, et en partant on m'a comblé de présents : de grandes gourdes de vin de palme, des poulets et des œufs. Il y en avait deux charges complètes. Cette après-midi, les quatre principaux chefs indigènes sont venus me voir : Mavongo, Ngouri-Mpanda, Kapita et Mambouke.

Mavongo le boiteux a reçu une toque brodée, Mambouke une veste rouge à boutons dorés, Ngouri-Mpanda un miroir, et Kapita un beau couteau dans sa gaine. Ils sont partis tout contents.



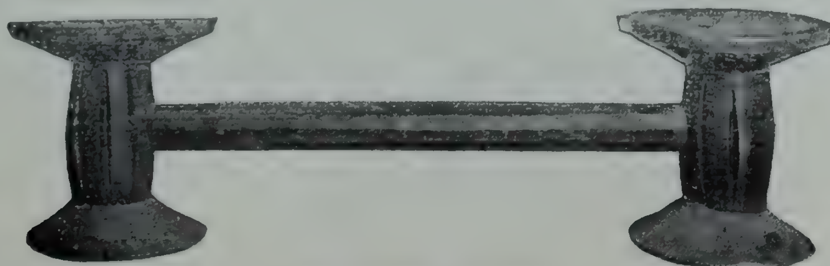
L'esclavage existe partout à l'état domestique, et il n'y a ni disgrâce ni discrédit de devoir la naissance à des parents esclaves. L'homme libre et sa femme sont obligés de nourrir, de vêtir et de loger leurs esclaves; ils doivent les soigner comme leurs propres enfants, et souvent le maître est obligé de subvenir aux frais de leurs fêtes pour les naissances, le mariage et l'enterrement. Les esclaves sont, en fait, considérés comme des membres de la famille. Sakala appelle les esclaves mâles de son père, ses grands frères



Vers 4 heures, il s'est passé un grand événement : l'arrivée d'une femme blanche, la première qui ait fait son apparition à Vivi, — une Anglaise, naturellement. J'étais sous la véranda, devant ma chambre, avec le capitaine de l'*Afrikaan*, quand, dans le sentier qui descend vers le fleuve, nous avons vu un parasol jaune et sous le parasol une jeune femme avec un costume de cotonnade légère et un châle rouge sur le bras. A côté d'elle marchait un Anglais en chapeau de feutre rond, la culotte courte et les bas longs. Nous nous sommes avancés à la rencontre du couple, et le capitaine a reconnu la dame, qui est venue en Afrique à bord de son navire. Elle était alors demoiselle; aujourd'hui, elle est Mme Ingham, la femme d'un honorable ex-missionnaire de la « Livingstone Inland Mission ».

Cette mission est arrivée au Congo en 1878 et s'est établie à Palaballa. Aujourd'hui, elle a un vapeur sur le haut Congo et des postes jusqu'à l'équateur, ayant suivi pas à pas l'expédition. La congrégation en Angleterre envoie de temps en temps des jeunes filles au Congo, qui deviennent les compagnes des missionnaires. Mrs Ingham a connu son mari quand il était caporal dans un régiment d'infanterie. Il est venu au Congo comme missionnaire et elle l'y a rejoint. Actuellement, M. Ingham est entré au service de l'État : il commande la station de Lukungu. M. et Mme Ingham viennent faire visite à Vivi. Sir Francis de Winton les invite à dîner dans son cottage, et M. P. B .. et moi nous recevons également une invitation. C'était un dîner en petit comité. Mrs Ingham n'est pas seulement très jolie, c'est aussi une femme charmante. Son costume est la simplicité même et ses cheveux sont coupés courts comme un garçon. Nous avons passé une soirée fort agréable; le capitaine V... a été enchanté : il a gagné au whist. En sortant de chez sir Francis, il soufflait un vent très froid; 13 degrés centigrades!

(A continuer.) Cap. L. VAN DE VELDE.



Double escabeau des Azande.

LA LIANE A CAOUTCHOUC



Le caoutchouc est une des principales richesses naturelles du bassin du Congo. Presque partout les rives du fleuve et de ses principaux tributaires sont couvertes de forêts où se trouvent en abondance les végétaux dont la sève fournit le caoutchouc.

On rencontre au Congo deux sortes de plantes à caoutchouc : la *Landolphia* et différentes espèces de *Ficus*. Il n'y a guère que la première qui soit exploitée par les habitants.

Elle se présente sous forme de lianes d'une longueur excessive, croissant spontanément dans toute l'étendue de l'État du Congo, de préférence, cependant, dans les vallées.

La tige principale, qui a souvent à sa base de 15 à 20 centimètres de diamètre, se partage, à une hauteur de 5 à 10 centimètres du sol, en plusieurs tiges plus minces, lesquelles, après s'être divisées et subdivisées à leur tour, contournent les grands arbres environnants, s'attachent à leur tronc ou à leurs branches et s'y fixent solidement par des tendons, ou espèces de filaments, d'une extraordinaire ténacité. Ainsi soutenues, ces lianes s'élèvent parfois, dans les forêts vierges, où leur croissance ne rencontre plus d'obstacle, jusqu'à une hauteur de 15 à 25 mètres. Leurs feuilles sont rares, larges, d'un vert foncé et découpées en fer de lance. Les fleurs — de magnifiques bouquets de fleurs blanches — ont un parfum délicieux.

La *Landolphia florida* porte un fruit de la forme et du volume d'une grosse orange, contenant sous une enveloppe dure, presque ligneuse et d'une couleur brun-rougeâtre, des noyaux entourés d'une pulpe ayant une saveur acide semblable à celle du citron et dont les noirs sont très friands.

L'indigène du Congo, cherchant, dans son imprévoyance, à obtenir le plus grand rapport avec le moins de travail possible, coupe la liane, la sacrifie totalement et perd ainsi son capital.

Dans certaines régions, une fois la liane coupée, il recueille le caoutchouc dans une aiguière qu'il place au pied de la plante.

Dans d'autres parties de l'État indépendant du Congo, le procédé de récolte des noirs est encore plus primitif. L'indigène s'en va tout nu dans la forêt à caoutchouc, sans emporter aucun récipient. Il coupe la liane, et au fur et à mesure que la sève coule, il la reçoit dans la main, puis se l'applique sur le corps. Ce suc, qui se trouve ainsi exposé à l'air, devient plus pâteux et acquiert une certaine cohésion. Lorsque l'indigène est arrivé à son village, il enduit sa main de sable et arrache le caoutchouc de son corps, pour en former des boules qui sont naturellement pleines d'impuretés.

Ces boules ont un peu l'aspect de truffes; elles sont blanches ou noires, mais les premières sont de beaucoup les plus estimées.

Certains nègres emploient un procédé non moins rudimentaire. Ils se contentent de pratiquer un trou au tronc de la liane et laissent couler sur le sol la sève qu'ils ramassent ensuite telle quelle, avec les pierres et les autres corps étrangers auxquels elle adhère.

Le caoutchouc doit être malléable, ou, plutôt, souple à la main, c'est-à-dire céder sous la pression des doigts; l'intérieur doit être blanc, plein, légèrement laiteux.

Ceux qui achètent ce produit aux nègres doivent montrer beaucoup de circonspection. Pour éviter les fraudes, il faut couper les boulettes, qui sont dures, car les noirs ne se font pas faute de les remplir de bois.

Le commerce du caoutchouc, qui était encore insignifiant il y a quelques années, n'a cessé de se développer. La production générale, en 1865, n'était encore que de 7,223 tonnes. Elle se chiffrait par 19,550 tonnes en 1882 et a atteint un total dépassant 33,000 tonnes en 1891.

En Afrique, la récolte était de 75 tonnes en 1865; en 1882 et 1890-91, elle s'élevait respectivement à 3,750 et à 5,409 tonnes.

En quatre ans de temps, l'exportation de ce produit récolté dans les territoires de l'État indépendant du Congo a plus que quadruplé; alors qu'elle n'était que de 30,050 kilogrammes en 1887, elle s'est élevée au chiffre de 133,666 kilogrammes en 1890.

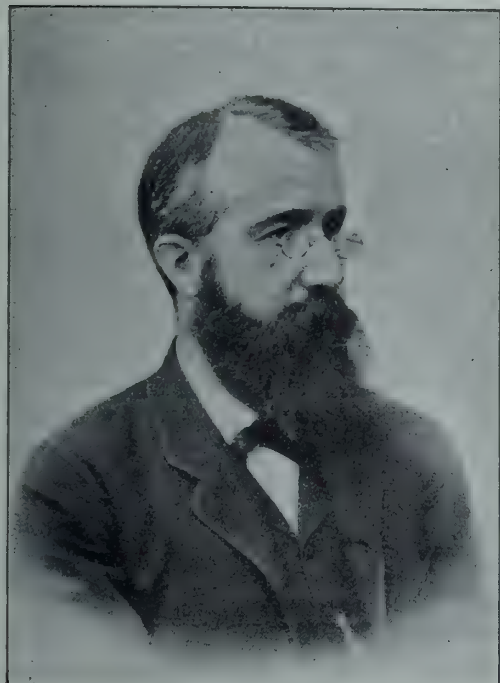
Lorsqu'on songe à l'énorme quantité de végétaux à caoutchouc qui abondent dans le bassin du Congo, on peut affirmer que leur exploitation deviendra une source de grande richesse le jour où le chemin de fer permettra d'établir des relations rapides et économiques entre l'intérieur et la côte.



GEORGE GRENFELL

Né à Sancreed (Angleterre) le 19 août 1849. — Missionnaire de la *Baptist Missionary Society* en Afrique.

Arrive au Congo en 1879. — Fonde et dirige la mission de Léopoldville sur le Stanley-Pool (1882). — Explore les rivières Ubangi, Tshuapa, Lulonga, Mongalla, Ruki, Aruwimi, Lomami (1884-85). — Fonde l'établissement de Bolobo (1890). — Délégué de l'État indépendant du Congo pour la délimitation des frontières dans le Lunda (1891-92).



STANLEY a révélé le cours du Congo depuis Nyangwe jusqu'à Boma, Wissmann a fait la découverte du Kassaï. C'est au révérend George Grenfell, le chef des missions anglaises baptistes du Congo, que l'on doit la reconnaissance première de la plupart des autres grands tributaires du fleuve : il a reconnu le cours inférieur de l'Ubangi, du Tshuapa, de la Lulonga, de la Mongala, du Ruki, de l'Aruwimi et du Lomami. Grâce à ses voyages, il a, en quelques mois, nettement formulé le système hydrographique du Congo moyen, en même temps qu'il achevait de démontrer la merveilleuse puissance du réseau fluvial du haut Congo comme voie de pénétration.

Dès les débuts des opérations belges au Congo, le révérend Grenfell fut envoyé par sa société sur le fleuve le long des rives duquel Stanley fondait des stations. Après avoir pris pour base Underhill, non loin de Matadi sur le bas fleuve, il gagna le haut et s'installa au Stanley-Pool. Il y fit transporter un steamer, le *Peace*, à bord duquel il entreprit les belles explorations qui ont illustré son nom et en l'honneur desquelles la Société royale de géographie de Londres lui a décerné une médaille d'or.

La Société missionnaire, dont M. Grenfell est le directeur au Congo, possède sur les bords du fleuve sept établissements qui sont situés à Underhill, Ngombi, Léopoldville, Bolobo, Lukolela, Munsembi et Upoto. Elle possède deux steamers sur le haut Congo : le *Peace* et le *Goodwill*. Les stations et le matériel naval sont dirigés par vingt-deux missionnaires, parmi lesquels cinq dames européennes.

Grenfell voyage à la façon du bon Dr Livingstone, dont il a la petite taille, le calme bienveillant, la douceur native, l'esprit curieux et ouvert.

A un grand nombre de peuplades riveraines du haut Congo, il a fait connaître le blanc qui, avant lui, n'avait jamais pénétré parmi elles. Il est arrivé chez elles en homme de paix, gagnant la confiance des noirs barbares par sa patience et son habileté, se gardant bien de répondre par la violence à la brutale défiance de ces nations craintives et sauvages. En même temps qu'il ouvrait la route aux agents politiques de l'État et à l'initiative privée du commerce, il éveillait la curiosité des indigènes en faveur des Européens et facilitait l'établissement de ceux-ci. Dans cette mission souvent pleine de danger, mais qu'il a toujours poursuivie avec autant d'humanité que de succès, Grenfell a été secondé par son épouse, une femme de race noire, compagne dévouée, collaboratrice intelligente qui a accompagné son mari dans toutes ses premières explorations et qui par sa présence, en maintes palabres, a souvent facilité ses travaux.

Depuis deux ans, le missionnaire a établi son quartier général à Bolobo, chez les Bayanzi, non loin de l'emplacement jadis occupé par la station que le capitaine Hanssens y avait fondée pour le *Comité d'Études du Haut-Congo*. C'est un établissement modèle réunissant tout le confort et où les Européens de passage sont toujours certains de trouver la plus large et la plus cordiale hospitalité. George Grenfell en est pour le moment absent. L'État indépendant s'est adressé à lui et lui a demandé de se charger de la mission de sauvegarder ses intérêts pour la détermination sur le terrain de la frontière congo-portugaise dans le Lunda. C'est un choix excellent : personne n'aurait pu remplir une aussi délicate mission avec plus de talent, de tact et de dévouement que l'honorable missionnaire qui a une si grande expérience des choses d'Afrique et qui, en toute circonstance, a toujours témoigné tant de sympathie aux efforts que font les Belges au Congo.



LES MARCHÉS PUBLICS



Un coin du marché de Lalo.

Les marchés publics constituent, dans tout le bassin du Congo, une grande institution.

Ils présentent un spectacle des plus intéressants et servent de véritable bourse africaine pour les négociations les plus variées. Outre qu'on y trouve tous les produits échangeables, c'est au marché aussi que se communiquent les nouvelles importantes et que s'enrôlent nombre de travailleurs. Aussi le blanc choisit-il toujours un jour de marché lorsqu'il veut réunir les chefs d'une région.

Les marchés sont policés et ordonnés; les fusils doivent avoir la platine enlevée; deux ou trois gardiens seuls ont le fusil chargé et armé. Ils se désignent par le nom du jour où ils se tiennent, suivi du nom du chef, du village, ou du groupe de villages qui approvisionnent et surveillent.

Ils ont lieu tous les quatre ou tous les huit jours. De plus, sur les sentiers fréquentés, l'on rencontre de petits marchés journaliers, désignés sous le nom de « *n'lalu* », qui veut dire « endroit où l'on couche », et par extension « lit ». En ces endroits, les indigènes trouvent toujours chikwangue, motambes, légumes, fruits et malafou.

Voici quelques notes extraites de mes carnets sur les *kandus* de Lukungu et de Kimpesse :

LE MARCHÉ DE LUKUNGU [1].

Le kandu de Lukungu, se tient tous les quatre jours; un large plateau y domine l'horizon vers lequel dévalent une dizaine de sentiers. Vers l'ouest, la station de l'Etat se profile avec la mission américaine, à 5 ou 6 kilomètres; vers le sud, la trouée de la Lukunga, limitée par la paroi rocheuse à pic du Bangu ; c'est la direction de Kimpesse-Kinsuka-San Salvador. Une foule compacte grouille, clapit, mange sans relâche et boit encore mieux. Le marché est bien ordonné : ici les poteries, très nombreuses, marmites grandes et petites, pots, plats, tasses indigènes (sphères avec une calotte abattue) servant à coiffer le goulot des dames-jeannes; là le sel, dans des nattes maintenues par des *mutêtes* (longs paniers en feuilles de palmier tressées); à l'écart, la poudre, les amorces, les pierres à fusil (défense de fumer). Au point le plus animé, le *malafu* dans des calebasses pansues ; puis, tous les légumes, le poisson fumé, les petits poissons blancs, si frais et si appétissants, les *kala* (crabes comestibles), les *mafundia* (grosses larves noirâtres du goliath des palmiers); à part encore les étoffes, la vannerie, du beau tabac un peu gras et âcre, s'étalant sur des feuilles de bananier.

Au centre du marché, les marchands de cochon au détail; la bête est coupée en larges tranches apportées dans des moutêtes. Le marchand taille sans relâche de tout petits morceaux et tout s'avale à des prix exorbitants. Avec son morceau de cochon, l'acheteur reçoit quelques cuillerées de bouillon gras, et pour peu que la marche ait aiguisé l'appétit, une tranche de jambon avec un bout de *chikwangue* n'est pas à dédaigner, surtout si on l'arrose d'un verre de malafu frétillant; en guise de dessert, une papaye juteuse et dorée.

Les chèvres, les moutons, les cochons, sont tués, sur les marchés, de la façon la plus barbare. Bien maintenue à la tête, la bête reçoit de la croupe à la nuque de formidables coups de gourdin ; successivement l'arrière-train, les reins, l'avant-train, la tête sont brisés par ces bons moricauds, jusqu'à ce que la bête tombe assommée. Par ce procédé, pas une goutte de sang n'est perdue pour ces ex-cannibales.

Nombre de femmes agréables à la vue et dont les ornements et les frais de toilette rappellent l'éternelle coquetterie féminine. Voici une fort jolie frimousse, toute barbouillée du rouge fard africain ; car ici on ne se blondit pas, on se rougit à l'aide du « *n'goula* », poudre extraite du bois rouge du camwood mélangée à l'huile de palme. La voisine a piqué dans ses cheveux une tête d'oiseau enfilée sur une petite baguette: c'est une tête de martin-pêcheur, aux reflets bleus, au long bec rouge ; et certes l'effet est plus agréable que celui produit par les ailes ou les nids dont s'ornent les coiffures des femmes du *M'putu*.

Pendant que nous dévisageons le beau sexe, arrive une caravane ainsi formée : en tête, un vieux féticheur (qui marque bien la transition entre les semnopithèques et la race humaine), puis un servant, quatre femmes richement parées mais la tête cachée par un seul grand voile, puis encore des femmes et des enfants. La caravane fait trois fois le tour du marché, le féticheur tenant dans la main gauche un paquet de poussière dont il se sert pour les usages auquel on applique l'eau bénite chez nous ; avec force simagrées, il jette à tous les vents la poudre sacrée; le servant agite un énorme hochet fait d'une calebasse remplie de pois secs ou de petits cailloux; les femmes aux formes gracieuses cachées sous le vélum se dandinent ferme.

Mampuya m'explique qu'il s'agit des femmes d'un village

(1) Station de l'État dans la région des chutes sur la Lukunga, près de son confluent dans le Congo, centre de la région du recrutement des porteurs.

resté deux ans sans vouloir encore participer au marché et qui, aujourd'hui, font amende honorable avant de reprendre place.

Dans les herbes, par groupes bavards, on boit le malafu. Peu à peu, le marché se vide et vers 4 heures s'en vont les derniers pochards, chantant et titubant à qui mieux mieux.

LE MARCHÉ DE KIMPESSE (1).

Le kandu de Kimpesse se tient tous les huit jours. Plus important que celui de Lukungu, le marché de Kimpesse reçoit des marchands noirs venant de quatre jours de distance et faisant le tour Kinsuka-Kimpesse-Kikandikila.

Réunion très animée, se tenant sur un large emplacement garni de bouquets d'arbres, parmi lesquels l'euphorbe. On reste étonné de tout ce qu'on y vend. Quantité d'étoffes variées et même des vêtements confectionnés par les indigènes. Fusils, poudre, pierres à fusils, couteaux, boucs, cochons, chèvres, poules, canards, pigeons, poissons, rats, mulots, chauves-souris, uzibizi, éperviers fumés, tabac, sel, nattes, poteries d'Europe et poteries indigènes, malafu, bière de maïs, perles, chapeaux, parasols, pipes, vivres, légumes,



Au marché de Luvituku. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

terre à blanchir, tambours, caisses de résonnance, doubles cloches indigènes, *n'dimbas*, etc., etc.

Le poisson arrive par moutètes entières, depuis de minuscules crevettes jusqu'aux poissons gros comme la jambe. De longues brochettes d'anguilles excitent notre envie, mais hélas! le poisson séché à la mode nègre a bien mauvaise odeur. On s'y fait cependant.

Les chefs, leurs *m'lékés* (seconds), tous les personnages importants, sont fort bien habillés. Je remarque le chef de Mbuka, portant une chemisette d'une blancheur irréprochable, très coquettement ornée à l'échancrure d'une bande de soie bleue de trois doigts de large. Un pagne d'épaisse étoffe rouge, sur l'épaule une couverture à franges irisées, un coquet chapeau de feutre gris avec cordelière à glands et un parasol bariolé complètent une élégante toilette nègre.

Lorsque feu Kassemi, le précédent chef de Kimpesse, apparaissait sur son marché, tous se jetaient à terre et les autres chefs, avec leurs cours, venaient s'agenouiller devant le grand « *fumu* » ; ce dernier relevait ses sujets en frappant trois fois dans ses mains.

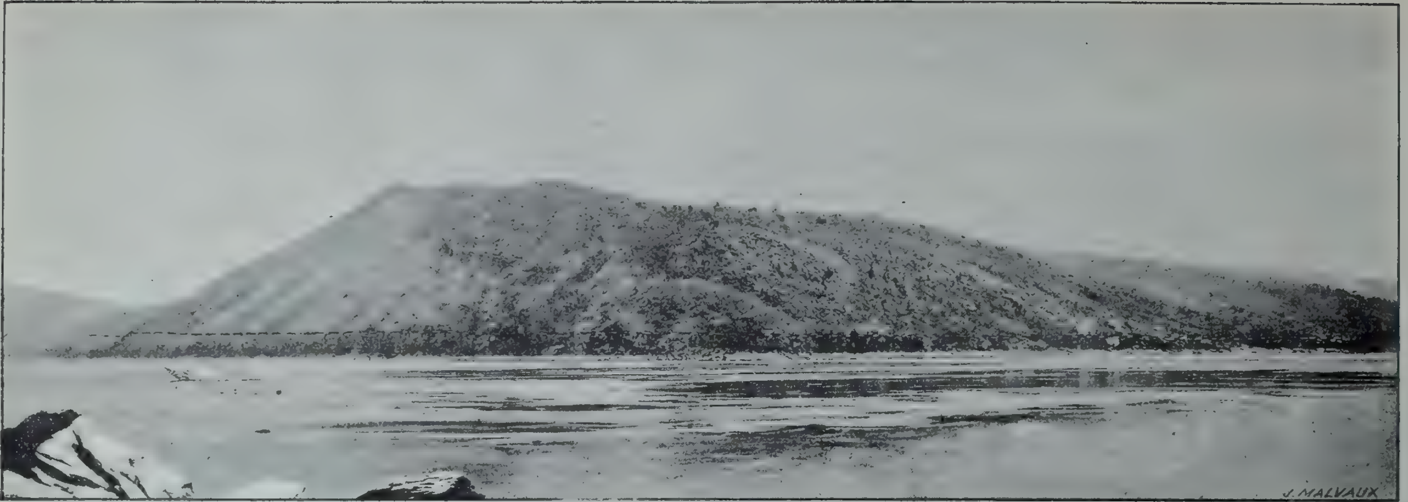
Chaque grand marché offre ainsi ses particularités; Kikandikila réunit 1,500 noirs et le marché est divisé par l'inimitié des chefs de Luvituku et de Kikandikila ; un espace de 20 mètres seulement sépare les deux camps ; parfois les opérations commerciales dégénèrent en bataille réglée.

Le Kenge Mowembe vend quantité de noix de kola. Manyanga-nord est le grand marché d'œufs. Le cercle Kinsuka-Kimpesse-Kinkandikila est fréquenté par les marchands de caoutchouc venant du sud-est, des régions du Kwango. On y trouve aussi un peu d'ivoire.

Lieutenant Ch. Lemaire.

Équateurville, 31 mars 1892.

(1) Poste de l'État dans la région des chutes, sur la Lukunga supérieure. Future station du chemin de fer en construction.



Le massif de Matadi entre le ravin Léopold et le confluent de la Mpozo. Vue d'ensemble prise des hauteurs de Vivi.
(D'après une photographie de M F. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE MASSIF DE MATADI

Ainsi que nous l'avons montré par une série de gravures, aussitôt après avoir quitté la gare de Matadi, la voie ferrée s'engage, par le col des Plantations, dans le ravin Léopold, qu'elle franchit sur un pont de 20 mètres. Elle suit ensuite le ravin, le long de son flanc droit, pour déboucher, au kilomètre 2, à la rive du Congo. Pendant les deux kilomètres suivants, — de la sortie du ravin au confluent de la Mpozo, — elle longe le bord escarpé du fleuve qu'elle surplombe à une hauteur d'environ 30 mètres.

La vue ci-dessus permet au lecteur de se faire une idée d'ensemble du puissant massif que le chemin de fer est obligé de contourner pour gagner la vallée encaissée de la Mpozo, dont on voit l'ouverture à l'extrémité gauche de la gravure.

C'est dans cette section et dans la suivante qui remonte la rive gauche de la Mpozo, du kil. 4 au kil. 8, que résidaient les plus grandes difficultés de la ligne. La roche, du quartzite, est d'une extrême dureté; les travaux de terrassement y ont été longs et pénibles. Tantôt la montagne présentait un flanc extrêmement raide, tombant presque à pic dans le fleuve et le long duquel les travailleurs ne s'aventuraient qu'avec crainte; ailleurs, c'était un hérissement de gros blocs entassés les uns sur les autres et prêts de rouler dans le Congo dont les eaux tumultueuses et rapides coulent au-dessous.

La montagne est ravinée; les contreforts qui séparent les cuves et les ravins dont elle est tourmentée sont aigus; à sa base, comme dans les bas-fonds de ses vallées, la végétation croît par places avec une poussée superbe, qui a maintes fois contrarié les travailleurs.

Le massif de Matadi, dans sa partie bordant le fleuve, a une hauteur maximum de 225 mètres. Il va en s'élevant doucement vers l'intérieur. Son point culminant est une montagne dont on voit nettement se dessiner le profil de Matadi et qui a reçu le nom de *Pic Cambier*, en l'honneur du premier directeur des études de la voie. Son sommet est à 356 mètres d'altitude absolue.

La route des caravanes vers le Stanley-Pool, qui part de Matadi, descend dans la vallée de la Mpozo après avoir franchi le massif par un sentier qui monte jusqu'à la cote maximum 280.

Le pays a un aspect désolé; il est inculte, et presque aucune ombre. La marche y est pénible sous le soleil ardent.

Notre gravure montre le Congo au point terminus de la navigation à vapeur, dans son cours inférieur. Précisément, en cet endroit commencent les tourbillons et les rapides provoqués par les seuils rocheux qui obstruent le lit du fleuve. Les pirogues s'aventurent le long des rives jusqu'au confluent de la Mpozo, mais au delà la navigation devient des plus dangereuses. En amont, à un ou deux kilomètres, le Congo est définitivement barré par la chute d'Yellala.





Un pont naturel dans la région des chutes. (D'après une photographie de M. Hector Cambier.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

VI. — AUTOUR DE VIVI

La Lufu. — Incendie d'herbes. — L'hygiène et l'équipement d'un explorateur. — La vie en plein air. Une installation indigène. — En chasse !

Vivi, le 4 juillet 1885.

Chargés de reconnaître le meilleur tracé de route vers le Stanley-Pool par la rive droite, nous nous sommes mis en route il y a deux jours. Aujourd'hui, nous continuons la reconnaissance de la Lufu, et prévoyant une longue marche, je fais prendre de quoi déjeuner : du thé, du riz et du *corned beef*. Vers midi, nous arrivons au torrent après une glissade sur un banc incliné de roches. La chaleur est intense; je fais chercher de l'eau et allumer du feu à l'ombre des arbres qui dôment la cascade.

Après le déjeuner, je m'étends confortablement sur l'herbe, et fumant ma cigarette, je jouis de la sieste; le site est charmant, sous la voûte des feuilles vertes, des lianes fleuries que traverse le vol des oiseaux. La Lufu bondit en cascades et court rapide et argentée dans les roches moussues. Il fait bon de se reposer dans cette fraîcheur.

Nous sommes loin du camp et nous repartons à 2 heures. Nous grimpons la côte à travers les herbes hautes de 3 à 4 mètres et nous tombons sur des traces toutes fraîches de buffle. Les buffles restent invisibles et, malgré toute mon envie, j'abandonne la chasse. Arrivé au plateau de Chionzo, j'entre dans le village de mon ami Chimpi. Il est absent mais sa femme est là, et elle ordonne aux hommes de nous chercher des rafraîchissements. On apporte du vin de palme, des œufs, des papayes et un panier d'oranges. Nous buvons la sève pétillante et capiteuse de l'élaïs, nous gobons des œufs frais et nous suçons des oranges, dont le jus nous inonde la barbe. Nous voudrions bien rester là, à l'ombre de la véranda

de la hutte de Tchimpi, mais, quoique de la montagne nous distinguions notre tente, nous sommes à plus de trois lieues du camp et nous n'y arriverons pas avant la nuit; il faut se mettre en route.

Nous dégringolons le flanc du plateau par un étroit sentier semé de cailloux roulants. Quand le soleil plonge derrière la montagne, la nuit tombe tout à coup. Je fais faire des torches avec des stipes de palmier qui nous servent de piquets pour les alignements, et les noirs marchent devant et derrière nous. Le vent, qui s'est levé, envoie des étincelles dans les hautes herbes, qui prennent feu, et d'immenses flammes s'étendent comme un mur infernal qui craque et pétarade comme une batterie de mitrailleuses, en envoyant au ciel des tourbillons de fumée où roulent des millions de flammèches. Nous arrivons au camp sentant le roussi et noirs comme des charbonniers. La ligne de flammes grimpe les coteaux et fait rage toute la nuit. Pendant que la soupe cuit, je me lave à grandes eaux — un vrai plaisir des dieux — et frais comme un poisson, sans autres vêtements que mes pantoufles et mon burnous en peluche de coton, je mange avec appétit un excellent dîner.

5 juillet.

Nous avons continué le travail du côté de Belgique-Creek. P. B... veut trouver une autre voie que celle de Stanley, ce qui me paraît difficile à moi qui connais le pays colline par colline entre la Lufu et la Ntombi, de Vivi à Isangila. Il fait une chaleur torride et les roches sont glissantes; mon alpenstok me sert beaucoup. Je vois filer la *Ville d'Anvers* sur la surface brillante du Congo et nous nous rendons à la plage, où se trouvent le débarcadère et le magasin-entrepôt. Le vapeur a apporté nos malles.

Après le déjeuner, je renvoie nos hommes chercher notre campement et nous rentrons à Vivi, où nous déballons nos caisses attendues avec impatience. Je me suis réveillé au milieu de la nuit mourant de soif, et, ayant trouvé Dekuyper, le Hollandais, éveillé, nous nous mettons à goûter de la bière, du pilsener, dont il vient de recevoir une caisse d'Europe. C'est une mauvaise boisson en Afrique; la bière a subi une préparation qui lui donne un goût particulier, et on ne parvient pas à la rendre fraîche. L'eau conservée dans un vase poreux, avec du citron et du sucre, est le liquide le plus agréable. Je déteste ici tous les alcools, mais au soir, avant de se coucher, le thé chaud mélangé avec un peu de vin me réchauffe l'estomac et me fait dormir comme un bébé. En route, je remplace le vin par le malafou, la sève du palmier, et il y en a des quantités dans tous les villages.

6 juillet.

Déballé nos 24 colis venus d'Europe intacts.

Je dresse ma tente et je la garnis avec tout mon attirail de camp. Elle est carrée et a deux mètres de côté, soutenue par un pied central, d'où convergent quatre piquets qui tendent le toit comme les baleines d'un parapluie.

Un double toit est tendu au-dessus, à un pied du faîte, de façon qu'il y a une large circulation d'air entre les parois et que je suis à l'abri de la pluie et de la trop grande chaleur du soleil. Tout au-dessus flotte le drapeau azur à l'étoile d'or. A l'intérieur, elle est garnie de lustrine bleue, et sur deux côtés, il y a des fenêtres à tabatière, des sacs et des crochets. Il y a deux grandes portes se faisant face et qui, ouvertes de bas en haut et soutenues par deux piquets, forment une véranda. Pliée dans son sac imperméable avec la masse, les piquets et mes couvertures, elle ne forme qu'une charge de 30 kilogrammes Un homme la monte aisément. On enfonce les piquets aux quatre angles du carré de base bien tendus, puis par la porte on introduit le piquet central et on ouvre le parapluie. Il suffit alors de piqueter les quatre cordes de sûreté du double toit et du pieu central pour que le vent de tempête ne puisse la renverser. Sur un des côtés intérieurs se trouve le lit de camp, un sac de toile tendu sur deux barres de bois soutenues par des X. J'ai un sac de coton pour draps de lit, un coussin et une courte-pointe en soie bleue. Au-dessus du petit lit, des rideaux de gaze attachés au crochet me préservent de la morsure des moustiques. J'ai une petite chaise pliante et une petite table, deux coffres en fer avec mon linge et mes chaussures, et une caisse en bois contenant des provisions de conserves, thé, café, sucre, vinaigre, sel, beurre, riz et farine. Ma carabine, mon fusil double, ma ceinture à cartouches, mon couteau de chasse et mes jumelles sont pendus au pieu central.

Je ne suis pas encombré et j'ai tout le confort désirable; même un peu de luxe, car je me suis payé un équipement de premier choix; mes armes sont parfaites et les munitions me promettent bonne chasse. Pour la nuit, j'ai une excellente petite lanterne Silver avec glaces à réflexion, brûlant une quantité insignifiante d'huile. Ma petite batterie de cuisine — deux couverts — tient tout entière dans deux marmites en fer étamé s'adaptant l'une sur l'autre comme une boîte. Mes instruments, boussole nivelante, mires, baromètres, thermomètres, livres et fournitures de bureau, blocs à dessiner, forment une autre charge. Avec mes étoffes et objets d'échange et le riz de mes hommes, j'ai en tout neuf porteurs. L'inspection de mon équipement me rend tout joyeux : une expérience de deux ans en Afrique m'a appris à apprécier la valeur du confort. J'allais oublier ma pharmacie, un petit chef-d'œuvre fait par Laurent, de Saint-Gilles, pas plus gros qu'un dictionnaire et contenant une trousse, des bandages et les médicaments nécessaires. J'espère bien ne pas devoir m'en servir. J'ai encore avec moi des filets à insectes et une trousse de naturaliste, quelques livres de science, de voyages en Afrique, l'Iliade d'Homère, le Camoens portugais et les Evangiles. Dans toutes les stations, on trouve à satisfaire le goût de la lecture.

A Vivi, il y a une bibliothèque formée par Stanley, environ 1,000 volumes. J'ai rarement vu un meilleur choix de classiques anciens et modernes, de livres de science, de voyage et de littérature philosophique.

7 juillet.

Le colonel sir Francis de Winton préconise un tracé par le plateau dominant la station du côté de l'est. Le matin, sir Francis, son secrétaire, le jeune Butes, P. B... et moi, nous sommes partis avec la cavalerie pour explorer le passage. Nous avons mis pied à terre et remonté le torrent de Benzani jusqu'à sa source. L'eau en est ferrugineuse et nous l'avons baptisé le Spa de Vivi. Un francolin m'est parti dans les jambes et j'ai fait coup double sur deux grands ramiers. Nous avons été déjeuner de l'autre côté du plateau au bord de la Lua, où sir Francis avait envoyé sa grande tente, sa cantine et son cuisinier.

8 juillet.

Nous avons réglé les intruments, et mis en équilibre les aiguilles de nos boussoles; outre son écart du nord vrai ou

sa déclinaison, l'aiguille aimantée a dans la latitude où nous sommes un mouvement d'inclinaison très prononcé : les deux pointes frottent et nous avons dû changer l'équilibre en collant une bandelette de papier comme contrepoids.

Nous avons mesuré très minutieusement une base de 100, 150 et 200 mètres pour régler les rapports de la Stadia.

Le Dr Leslie m'a rédigé des instructions précises sur l'emploi des médicaments. J'ai passé le reste du temps à écrire des lettres à mes camarades de l'intérieur.

Je suis assez inquiet pour Coquilhat, qui devrait déjà être en route pour l'Europe. On est sans aucune nouvelle de l'Équateur, et son père, le vieux général, attend avec impatience l'arrivée de la malle où son fils aurait dû prendre passage.

Le petit Coq, comme nous l'appelons, est le brave des braves, *a throughout and dashing soldier*, comme le dit si bien l'expression anglaise. A 15 ans, il s'enfuit du pensionnat où il était interne, à Anvers, et alla s'engager comme simple soldat dans l'armée en formation à Lille en 1870. Il fit le coup de feu à Bapaume sous Faidherbe et son père alla le réclamer à Lille, après la retraite de Saint-Quentin. Il avait fait campagne avec des semelles de carton et avait ses pieds blessés en lambeaux. Il entra à l'école militaire, et deux ans après il vint servir dans ma compagnie avec Durutte.

Nous étions un trio de diables à quatre, bien notés en service, mais en dehors faisant les cent coups. Fix, notre major, en a vu de grises avec nous, mais il nous aimait trop pour se montrer sévère. Coq m'a suivi en Afrique et s'est illustré chez les cannibales Bangala avec un autre camarade de régiment, Van Gèle dit le *Spiroux* (l'écureuil). Les indigènes, chose curieuse, ont appliqué à ce dernier le même sobriquet : *Katchétché*. C'est bien un écureuil avec ses yeux noirs brillants et son mouvement perpétuel.

Durutte a quitté le général, dont il était aide de camp, pour aller à la côte orientale. Il espérait rejoindre Coquilhat au centre. L'expédition dont il faisait partie est mort-née et je l'attends par un des prochains vapeurs. Quelle fête quand le trio sera réuni!... J'ai déjà une caisse de Rœderer sec dans le magasin. Je l'ai déguisée avec une couche de peinture et elle porte l'inscription : « *fragile mathematical instruments* » pour la faire respecter par les Anglais, qui ont un nez spécial pour découvrir tout ce qui est bon à boire.

9 juillet.

Nous partons à 6 heures. Mon compagnon a un complet en laine peluche de 35 francs; cela lui durera bien huit jours, s'il sait éviter les épines et les buissons morts qui nous enlèvent la peau des jambes.

Nous établissons le camp sur un flanc de coteau dominant le ravin où coule l'eau de la fontaine de Spa. Le ruisseau tombe dans le Congo par une cataracte à pic de 100 mètres, au sud. A l'ouest se trouve une jolie vallée avec des baobabs, des palmiers, des plantations et le village de Benzane, dont on voit les jolies cases brunes entourées des panaches vert tendre du bananier.

Nos hommes plantent des piquets, et armés de sabres coupe-choux, de haches et de pics, s'occupent, dans les alignements, à nettoyer le terrain des hautes herbes et des buissons qui cachent la visée. C'est un travail rude et fatigant, mais ils chantent et abattent la besogne avec entrain.

10 juillet.

Enfin, nous campons à l'air libre ! Quel plaisir de se lever au premier chant du foliotocole qui siffle gaiement dans l'arbre voisin, de voir monter la buée bleue qui adoucit le profil des montagnes à l'aurore, de se doucher en frémissant dans la cascade du torrent, de sentir le sang chaud venir à la peau après un frottis énergique et de remonter en courant la colline, pour avaler le café brûlant, les œufs et le pain chaud rôti..., et puis en route avec le fusil et la jumelle au dos, les jalons pour tracer l'alignement! La route passera-t-elle par ici ou par là? La pente n'excède-t-elle pas 40 millimètres par mètre et pouvons-nous tourner avec 50 mètres de rayon?

Cherchons... et attention à l'antilope, aux francolins, aux pintades qui *troutt*, *troutt*, *troutt*, vont partir dans les hautes herbes.

Là! qu'est-ce que ce froissement et cette ondulation dans les roseaux? Un buffle? Non, c'est la figure noire et les dents blanches de Benzané qui émergent.

« Mboté mfumu, quel plaisir de vous voir ici? un peu chaud aujourd'hui. »

Benzané s'approche, s'accroupit, salue en tapant les mains l'une contre l'autre, puis tire sa bouffarde, et, l'index sur le foyer, fait le geste bien connu pour demander du tabac. Je lui en donne une pincée, je roule une cigarette et nous allumons. Il me regarde alors d'un petit air mystérieux, et pointant dans la direction de mon compagnon qui est sur le coteau, couvrant une ligne de jalons :

« Me direz-vous bien ce qu'il fabrique ici sur ma terre depuis deux jours? Est-ce un nganga (féticheur), cherche-t-il des médecines, nous veut-il du mal? »

Je ne puis m'empêcher de rire, ce qui rassure Benzané, et sa figure s'épanouit quand je lui dis que mon compagnon et moi nous cherchons à tracer un grand chemin de commerce où passeront de nombreux blancs et beaucoup de balles de tissus.

« C'est très bien, dit-il; faites passer la route par mon village, mes femmes planteront beaucoup d'arachides, du manioc pour vos serviteurs, et j'aurai quantité de poules, de chèvres et de moutons pour nourrir les blancs. Mes cases se rempliront de mouchoirs et Benzané sera un grand chef. »

C'était parler comme un bourgmestre propriétaire à son sénateur qui a promis le petit chemin de fer d'avant l'élection.

Vers le soir, Benzané arrive au camp avec deux poules étiques et un grand pot de vin de palme. Incorruptible, je refuse le pot de vin comme cadeau, mais j'achète les poules et la gourde au prix de Vivi. Benzané et Matso-Mené n'y comprennent rien, et j'explique à P. B... que, quoique non civilisé, le Mfumu cherche à nous séduire comme le font, à coups de vieux bourgogne, les fermiers wallons, propriétaires de terrains, essayant de séduire les ingénieurs chargés du tracé d'une route.

(A continuer.) Cap. L. Van de Velde.



LES ANTILOPES

Du nord au sud de l'Afrique, sur toute la surface du continent noir, on rencontre des antilopes, dont les espèces nombreuses et variées peuvent se ranger en trois catégories principales, suivant qu'elles habitent les hauteurs, les plaines ou les marais.

Dans les immenses territoires de l'État indépendant du Congo, on trouve de nombreux représentants de cette intéressante famille, dont du reste nous nous proposons de parler encore aux lecteurs du *Congo illustré*. Citons particulièrement les gazelles, les pallahs, les springbocks, les éléotragues (reitbocks), les céphalophes, le coudou, les égocères, les oryx, le kobe, l'addax, le canna, le caama, le gnou, le waterbock et les tragélaphes, dont nous donnons un spécimen ci-dessous.

En général, les antilopes, ou, pour parler plus scientifiquement, les *antilopidés* sont des animaux élancés, ayant les formes des cerfs et des chevreuils et des cornes plus ou moins tortueuses, se tournant, se tordant de diverses manières, affectant quelquefois la forme d'une lyre, ou bien encore, ayant tantôt la pointe portée en avant, tantôt en arrière, en dehors ou en dedans. La plupart vivent dans les plaines, d'autres préfèrent les hautes montagnes et montent à la limite des neiges, les unes recherchent les forêts clairsemées, les autres les taillis touffus et sombres, d'autres encore les marais et le voisinage de l'eau.

Les grandes espèces, les princes de la steppe, aiment à se réunir en troupeaux, qui souvent sont innombrables ; les petits vivent comme font les humbles, en sociétés moins grandes ou même deux par deux. Souvent, comme mus par une entente secrète, on voit d'immenses troupeaux d'antilopes changer de pays. Livingstone décrit comme suit l'un de ces exodes :

« Nous vîmes la dernière partie d'une migration d'antilopetsépés ou springbocks. Elles viennent du désert et, lorsqu'on les rencontre immédiatement après qu'elles ont franchi les limites de la colonie, leur nombre, dit-on, est souvent au-dessus de quarante mille. Je ne saurais estimer la quantité de celles que nous avions sous les yeux ; elles couvraient une étendue considérable et ne cessaient de remuer et d'agiter leurs cornes gracieuses. Nous étions à l'époque où l'herbe, qui fait leur principale nourriture, abonde le plus dans la région qu'elles venaient de quitter ; ce n'est donc pas la faim qui les poussait à émigrer ; pas davantage le manque d'eau, car cette espèce d'antilopes est l'une de celles qui boivent le moins : mais elles recherchent par goût les plaines découvertes, où elles sont à l'abri de toute surprise ; les Bakalaharis, profitant de cette disposition naturelle, mettent le feu aux grandes herbes de leur pays, non seulement pour attirer le gibier par la nouvelle pousse qui ne tarde pas à paraître, mais encore pour former de larges espaces dénudés où viennent se réunir les springbocks. »

Les antilopes ont besoin d'air et d'espace. La liberté est pour elles une nécessité vitale. Elles aiment à vivre dans les plaines aux horizons sans fin, où elles dévorent l'espace immense, bondissant de joie dans les hautes herbes caressées par le soleil radieux des tropiques, ou bien dans la grande forêt ombreuse dont les fourrés épais les protègent contre leurs ennemis et où elles broutent les jeunes bourgeons succulents ou les orchidées naissantes. La vue, l'ouïe, l'odorat sont fortement développés chez elles. Elles sont hardies, mais vigilantes et jamais insouciantes : elles savent mettre à profit l'expérience.

Une fois qu'elles ont été poursuivies, elles placent des sentinelles et deviennent excessivement méfiantes. Elles sont gaies, vives et joueuses. Leur nourriture sont les herbes, les jeunes pousses et elles peuvent se passer longtemps de boire lorsqu'elles ont des plantes vertes à manger.

Si les antilopes charment l'homme par leur vue, elles lui procurent également des joies fortes par l'âpre plaisir qu'il éprouve à les chasser, soit avec des faucons dressés ou des lévriers agiles, comme en Nubie, soit à cheval, comme dans l'Afrique de l'ouest et du sud, soit avec des fusils à portée longue. Leur chair est d'ordinaire exquise et on utilise leur peau et leurs cornes. L'antilope est la ressource suprême et providentielle du voyageur africain épuisé par un régime presque exclusivement végétal ou par la famine.

Mais tous les voyageurs sont d'accord pour dire que son agonie est un spectacle poignant. Lorsque le chasseur l'abat, elle lève une dernière fois la tête en poussant un bêlement plaintif, tandis que des larmes coulent de ses belles grandes prunelles, qui semblent reprocher douloureusement au cruel de fermer à jamais les yeux de sa gracieuse et innocente victime à la vue du soleil doré de la savanne aux herbes savoureuses et ses oreilles si finement découpées au concert des oiseaux et à l'harmonie de la nature. (*A continuer.*)



Antilopes Guib (*Tragelaphus scriptus*).

LA

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE POUR LE COMMERCE

DU

HAUT-CONGO





SUIVANT une décision de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, tenue le 16 avril dernier, le capital de la Compagnie a été porté de 3 millions à 5 millions de francs, à la suite de l'extension donnée aux entreprises de la Société par le fait du rachat des établissements et du matériel naval que la Société française Daumas et Cie possédait dans les territoires de l'État indépendant et du Congo français.

A cet effet, une émission sera faite par souscription publique, le 4 juillet prochain, chez MM. Balser et Cie, banquiers à Bruxelles. On en trouvera ci-contre les conditions.

***

La Société du Haut-Congo a été constituée à Bruxelles le 10 décembre 1888. Le capital social, fixé d'abord à 1,600,000 francs, a été porté, le 30 janvier 1890, à 3 millions.

Les promoteurs de la Société, en constituant celle-ci, ont eu pour but la mise en exploitation commerciale immédiate des vastes territoires que drainent le Congo et ses affluents en amont du Stanley-Pool. Comme on sait, les produits de cette région sont nombreux, mais aussi longtemps que le chemin de fer actuellement en construction ne sera pas en exploitation, la plus grande partie d'entre eux ne sera pas commercialement exploitable, le coût du transport dans la région des cataractes restant trop élevé.

Forcément les efforts de la Société ont donc dû être limités jusqu'à présent au trafic des deux seuls produits suffisamment riches pour supporter facilementt les frais onéreux du transport : l'ivoire et le caoutchouc.

L'un et l'autre sont d'une extrême abondance dans le bassin du Haut-Congo; les stocks d'ivoire qui depuis trois ans ont été vendus sur le marché d'Anvers témoignent de l'importance des richesses renfermées dans les districts du centre qui n'ont été visités jusqu'ici que le long des rives des cours d'eau explorés. Les agents de la Société n'ont pas encore pénétré dans la plus grande partie des territoires du bassin du Congo.

Quant au caoutchouc, les explorateurs signalent la présence de la liane qui le secrète dans toutes les forêts.

Pendant les trois premières années d'exploitation, les factoreries créées par la Société du Haut-Congo se sont principalement préoccupées du trafic de l'ivoire; quelques parties de caoutchouc recueillies dans le Kassaï et à l'Equateur, ont néanmoins fait l'objet de transactions avec les indigènes. Une impulsion plus grande va être donnée à ce dernier commerce, la Société venant d'envoyer au Congo un certain nombre d'ouvriers américains au courant de l'exploitation du caoutchouc et capables d'initier les indigènes à la récolte rationnelle de ce précieux produit.

***

Jusqu'à ce jour, trois firmes ont exercé leur activité commerciale dans le bassin du Haut Congo; la Société belge, la Société française Daumas et Cie, et la Société hollandaise de Rotterdam.

Par une convention conclue, le 19 mars dernier, entre la Société belge et la maison Daumas, celle-ci a cédé à la Société du Haut-Congo ses établissements et son matériel naval. Par le fait de la participation de capitaux français à l'augmentation du capital social, et par celui de l'entrée de trois administrateurs français dans le conseil de la Société, on peut dire que c'est une véritable fusion des intérêts commerciaux belges et français qui vient de se produire dans le haut Congo. La nouvelle de cet accord a été bien accueillie dans les cercles coloniaux français et déjà la Société du Haut-Congo a été informée qu'elle peut s'établir et trafiquer librement dans toute l'étendue des vastes territoires du Congo français qui ne vont pas tarder à s'étendre jusqu'au lac Tchad. Le bienveillant appui des autorités locales françaises est en outre acquis aux efforts que la Société va diriger de ce côté.

***

Après trois années d'activité et à la suite de la convention passée avec MM. Daumas et Cie, la Société du Haut-Congo est complètement outillée pour poursuivre avec succès ses opérations commerciales. A l'heure présente, elle possède, tant dans le Congo belge que dans le Congo français, 30 établissements desservis par plus de 100 agents européens, sous la direction de M. Delcommune. A ces 30 établissements il faut ajouter les 6 stations commerciales, qu'en compte à demi avec la société, M. Hodister fonde en ce moment sur le Lomami et le Lualaba.

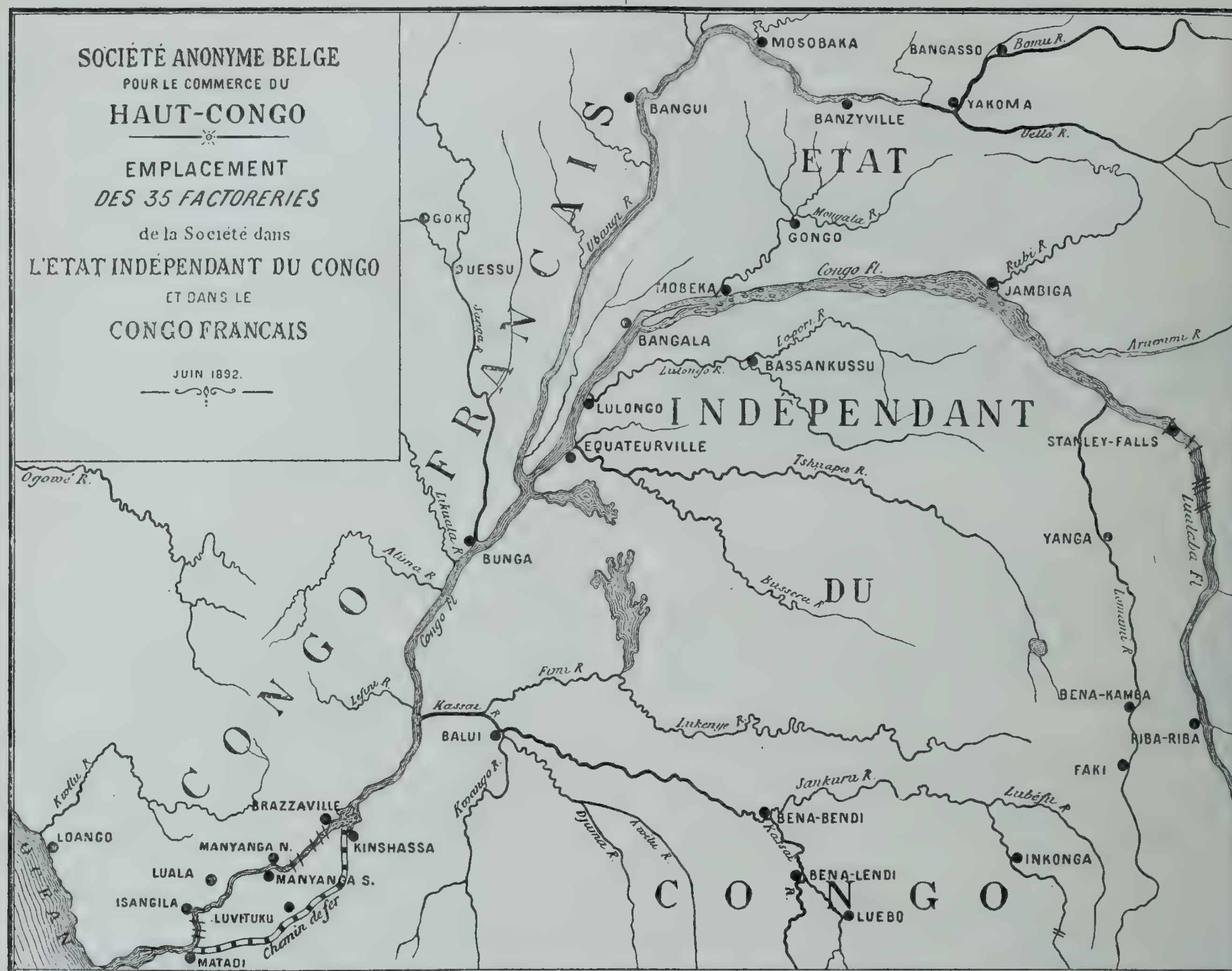
Pour le service des transports des marchandises achetées et pour le ravitaillement de ses factoreries, la Société du Haut-Congo possède 5 steamers : la *Florida*, la

Princesse Clémentine, l'*Archiduchesse Stéphanie*, la *France* et la *Ville de Paris*, plus 7 petites embarcations à vapeur, plus spécialement affectées au service des établissements chefs-lieux de districts commerciaux.

***

Les résultats obtenus pendant les années de début, permettent de bien augurer de l'avenir d'une entreprise ainsi outillée, opérant dans une région immense et riche et s'intéressant surtout, pour le moment, à l'exploitation de deux produits, d'une grande richesse, l'ivoire, qui vaut environ 23 francs le kilog, et le caoutchouc qui en vaut 6 ou 7.

Les résultats de l'exercice social 1889 ont permis la constitution d'un fonds de réserve important, l'amortissement de 41 actions privilégiées et la distribution d'un dividende de 30 francs aux actions privilégiées et de 30 francs aux actions ordinaires. Ceux de l'exercice 1890 ont permis d'augmenter le fonds de réserve, d'amortir 26 nouvelles actions privilégiées, et de distribuer 30 francs aux actions privilégiées et 10 francs aux actions ordinaires. Nous croyons savoir que l'exercice 1891 sera également satisfaisant.



SOCIÉTÉ ANONYME BELGE

POUR LE

COMMERCE DU HAUT-CONGO

Émission de 3,600 actions privilégiées de 500 fr. et de 3,600 actions ordinaires

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 1892, le capital social a été porté à 10,100 actions privilégiées (dont 67 ont été amorties) et à 12,000 actions ordinaires, à la suite de l'acquisition du matériel naval et des établissements que la maison Daumas et C[ie] possédait dans le haut Congo.

L'augmentation de capital sera suffisante pour assurer le service financier plus ample résultant de ce développement des affaires sociales qui s'étendront dorénavant sur les territoires de la Colonie française du Congo aussi bien que dans ceux de l'État indépendant du Congo.

Une souscription publique sera ouverte le LUNDI 4 JUILLET 1892, de 10 à 3 heures

chez **MM BALSER & C[ie]**, banquiers, 7, rue d'Arenberg, Bruxelles

à 3,600 actions privilégiées de 500 francs et 3,600 actions ordinaires

PARTICIPANT AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1892.

Au prix de 600 francs pour une action privilégiée et une action ordinaire réunies

PAYABLES : **100** francs en souscrivant et **500** francs à la répartition

En vertu de l'article 6 des statuts, les porteurs actuels d'actions privilégiées ont un droit de préférence pour la souscription aux actions nouvelles, sur sur production de leurs actions privilégiées.

Bruxelles. — P. Weissenbruch, imp. du Roi, 45, rue du Poinçon.



BATEKE

ALEXANDRE DELCOMMUNE

Né à Namur, le 6 octobre 1855.
S'embarque pour l'Afrique occidentale pour compte d'une maison portugaise (1873). — Passe dans le bas Congo au service de la maison française Daumas, Béraud et Cie. — Dirige pour « l'Association internationale du Congo » la factorerie (1884), puis la station de Boma (1886). — Chef de la reconnaissance commerciale du haut Congo, pour la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». Explore le Kassaï, le Kwango, la Lukenye, le Sankuru, le Chouapa, la Lulonga, le Lomami, le Roubi, etc. (1887-1889). — Chef de l'expédition de la « Compagnie du Katanga », par le Lomami (1890-1892).

D'après des nouvelles parvenues hier à Bruxelles, Alexandre Delcommune, avec l'expédition sous ses ordres, est arrivé, au mois d'octobre dernier, à la résidence de Msiri, chef du Katanga. Après quelques jours de repos à Bunkeia, il a repris sa marche vers le sud pour aller visiter les fameuses mines de cuivre situées aux sources du Congo. Depuis dix-huit mois, on était sans renseignements sur son compte.

Il y a une vingtaine d'années que Delcommune affronte ce que les esprits pusillanimes appellent, en Belgique, le *minotaure congolais.* Bien que jeune encore, il est le vétéran des Belges au Congo. Il était déjà à Boma, il y a quatorze ans, lorsque Stanley, à la tête de l'expédition du *New-York Herald* et du *Daily News*, y arriva tout à coup, après avoir révélé le cours gigantesque du Congo moyen.

Depuis lors, il a participé à toutes les grandes entreprises qui se sont succédé là-bas Tour à tour trafiquant, administrateur, agent politique, explorateur, il a, dans toutes les branches de l'activité africaine, porté ses investigations persévérantes et calmes.

A peine, en 1880, Stanley revint-il au Congo, comme chef de l'expédition de l'Association internationale, que Delcommune, déjà rompu aux affaires du pays noir par plusieurs années de séjour et de pratique dans les factoreries de la côte, s'enrôle sous son drapeau. La fondation de l'État, en 1885, le trouva chef de Boma. Tous les « nouveaux » qu'y amenaient les steamers venant de Belgique étaient alors certains de trouver sous son toit hospitalier, cordiale réception et précieux conseils.

Puis, deux ans plus tard, l'initiative privée entrant en ligne pour soutenir l'œuvre politique par l'action commerciale et industrielle, Delcommune sollicité quitta l'administration de l'Etat pour prendre la direction de la reconnaissance commerciale du haut fleuve, organisée par la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». A bord du *Roi des Belges*, il explora, dix-huit mois durant, le réseau fluvial du haut Congo, depuis le Stanley-Pool jusqu'aux points terminus de la navigation sur le fleuve et ses principaux tributaires.

Actuellement, il est au service de la Compagnie du Katanga. Il cherche à résoudre les derniers problèmes géographiques qui restent encore à démêler dans les régions lointaines et jamais vues où le Lualaba a ses sources.

Le *Congo illustré* commencera un jour prochain la publication de quelques pages inédites de ses journaux de voyages. Il le montrera pénétrant dans les districts du bassin central; abordant avec aisance et confiance les peuplades primitives qui recevaient la première visite de l'homme blanc; luttant contre les obstacles naturels qui s'opposaient, à travers les rivières, à la marche en avant des vapeurs; faisant reculer, à chaque exploration nouvelle, les limites de l'inconnu.

La géographie congolaise lui doit la reconnaissance première du Djuma et du Lukenye, la solution du problème des deux Lomami. Il vient de franchir et continue à explorer la région vierge qui sépare Bena-Kamba du Katanga; grâce à lui, d'ici peu nous saurons à quoi nous en tenir sur le cours du haut Lualaba et sur son chapelet de lacs mystérieux. Il complète une belle et féconde carrière d'aventurier pacifique, que rien ne trouble ni n'étonne et qui apporte, après chaque voyage, ample moisson de renseignements utiles sans jamais en tirer vanité, indifférent à toute réclame.

Et tandis qu'il promène ainsi aux frontières extrêmes de l'État sa caravane confiante, son frère Camille dirige au Stanley-Pool les affaires de la « Société du Haut-Congo » et son frère Émile inspecte dans le bas Congo les établissements de la « Compagnie des Magasins généraux ». Ce n'est pas un spectacle vulgaire que celui de la collaboration de ces trois hommes vaillants au service de l'œuvre du Congo.

LA TRIBU DES BATEKE

(Avec une gravure en supplément)



Le véritable pays d'origine des Bateke est situé sur la rive droite du Congo, du sud de Brazzaville à l'Alima, et, au nord, jusqu'aux sources de l'Oba et de la Lebaï-Guko. Un certain nombre d'entre eux cependant sont établis également sur la rive gauche, du confluent du Kassaï jusqu'au Stanley-Pool. Ceux qui sont groupés autour de Léopoldville sont des immigrés de la rive droite auxquels, il y a une vingtaine d'années, les Wabundu, race aborigène, ont donné l'autorisation d'établir quelques colonies qui ont rapidement grandi, au point de devenir assez puissantes pour tyranniser leurs hôtes devenus pour eux, au moment de l'arrivée des blancs, gent corvéable et taillable à merci.

La population, disséminée sur une vaste étendue de pays, ne présente pas une grande densité, surtout sur la rive droite, et en bien des endroits on peut marcher plus d'une journée sans rencontrer une seule plantation annonçant au voyageur la présence d'un village. Celui-ci est composé de cases rectangulaires, assez vastes et bien construites avec des feuilles de palmier et des lattes tirées de l'écorce du même arbre. Il n'y a dans ces cases d'autres meubles que le lit fait avec des stipes de palmier larges d'environ trois centimètres reliés par des lianes très fines et formant une sorte de natte semblable à certains de nos stores.

Comme tous les peuples du Congo, les Bateke ont toujours, pendant la nuit, un feu allumé dans leurs cases. Ce feu, qui constitue pour eux l'éclairage en même temps que le chauffage, sert aussi à éloigner les moustiques, qui en ces régions constituent une véritable armée de bêtes féroces. Seulement, la case étant dépourvue de cheminée, la fumée est réduite à sortir par les fissures, et elle ne s'y décide qu'après avoir longtemps séjourné à l'intérieur, ce qui fait que les vieilles cases sont tapissées, en guise de tenture, d'un enduit fuligineux d'un noir brillant. Les Européens sont à peu près aveuglés par la fumée des cases, mais les gens du pays, par suite de l'habitude, n'en paraissent pas incommodés.

Robustes, bien taillés, les Bateke se défigurent par des plaques ou des lignes hideuses de couleur blanche, jaune, noire dont ils se griment le visage et se colorent le corps de telle façon « que ces placards, dit Stanley, ressemblent à des éclaboussures d'ordure ». Ils se font limer en pointe les dents de devant. Leur physionomie rendue ainsi féroce à plaisir, indique, au reste, un caractère rusé et méchant. Leurs yeux sont vifs et mobiles, leur voix est aiguë et saccadée; ils parlent avec volubilité. La teinte de leur peau est extrêmement foncée.

Les Bateke, d'après le P. Kraft, sont particulièrement peu perfectibles. « Le seul progrès que je constate parmi eux, — disait ce missionnaire en 1889, — depuis un an et demi, est une augmentation de sécurité et de confiance pour le commerce et de besoins pour les populations. Leur imprévoyance est incroyable. Chaque année, à plusieurs reprises, ils n'ont plus pour nourriture que le manioc sur pied; le maïs, les patates douces, les arachides, les bananes leur manquent. Ils viennent alors à la mission offrir un mitako pour trois ou six bananes, suivant l'urgence. Leur boisson est la bière de cannes, qu'ils achètent dans l'intérieur; ils ne boivent guère du malafu, parce que le palmier Elais, son grand producteur, fait défaut dans la contrée. Ils souffrent fréquemment de maladies pulmonaires, surtout pendant la saison sèche. » Des commerçants européens qui ont eu affaire avec les Bateke jugent cependant que ces indigènes ne sont pas plus mauvais que les autres, et que, traités avec prudence et douceur, ils sont très « maniables ».

Leur vêtement est, pour les deux sexes, un pagne en étoffe du pays, tissée avec du fil de palmier, long d'environ un mètre et demi et large de quatre-vingt centimètres, qu'ils portent en manière de jupon retenu par une ceinture de peau de bête et descendant jusqu'aux genoux. En voyage, ils simplifient souvent ce costume, par crainte d'usure ou de déchirure, et s'accoutrent avec un morceau d'étoffe passant entre les jambes, et qui leur permet, en outre, de marcher à grandes enjambées. Au Pool, autour des factoreries, les Bateke riches se drapent dans de grandes et amples étoffes, symboles de leur aisance.

Ils ont, en général, les cheveux courts et tressés en petites nattes qui forment divers dessins; quelques-uns portent cependant les cheveux assez longs, et, dans ce cas, les tresses retombent sur leur cou comme une sorte de queue; il y en a aussi qui se font quatre chignons, rassemblés au sommet de la tête. Il existe, au reste, la plus grande variété dans les modes qu'ils adoptent pour arranger leur coiffure naturelle. M. Guiral en a constaté une, fort curieuse, qui ornait la tête d'un chef; c'était une espèce de grand bonnet en fil de palmier, garni d'une multitude de tresses pendantes et noirci à la fumée des cases.

Les Bateke ne travaillent guère; ce sont les femmes qui font toute la besogne des champs. Mais elles cultivent surtout du

tabac pour leur seigneur et maître, et il s'ensuit que les produits de l'industrie agricole proprement dite ne sont pas suffisants pour l'entretien des ménages. D'où la nécessité d'acheter une partie des approvisionnements qu'ils consomment. Ils ont cependant une industrie, mais qui absorbe peu d'individus, celle du ciselage. Ils soumettent les barrettes de cuivre à l'action du feu, les fouillent ensuite avec des couteaux de fer et les transforment en colliers, en bracelets et en pipes.



L'occupation essentielle du Bateke, celle qui assure son existence et qui lui donne, avec un bien-être relatif, un développement intellectuel et une influence qui frappent l'Européen, c'est le commerce. Maîtres des deux rives du Stanley-Pool, ils sont presque tous navigateurs et commerçants, et c'est dans leurs mains que se concentre le commerce indigène du haut fleuve; c'est la source de leur richesse.

Stanley, lorsqu'il vint fonder Léopoldville, eut des difficultés sans nombre à soutenir avec Ngalyema, chef des Bateke de Kintamo, qui est encore aujourd'hui un personnage ainsi que l'un des négociants les plus cossus et dont il retrace ainsi le portrait peu flatteur : « D'allure hautaine, il était cupide, rapace, et, comme tous les sauvages, disposé à se montrer cruel, sanguinaire même, chaque fois qu'il pouvait impunément satisfaire ses mauvais instincts Enfin, la superstition avait trouvé en lui un docile esclave et le fétichisme un de ses plus serviles croyants. »

Ce Ngalyema, jadis nommé Itsi, était d'abord venu, pauvre et suppliant, chez le chef de Kinshasa, lui demander une concession de terre. A peine l'autorisation accordée, il appela auprès de lui un certain nombre de compatriotes qui, au bout de quelques années, s'enrichirent par le négoce.

Devenu opulent et puissant, il opprima les Wabundu, ses bienfaiteurs, et l'arrivée de Stanley fut pour ceux-ci une véritable délivrance.

Malgré tout, cependant, les Wabundu, lorsque les exactions des Bateke sont trop exagérées, ont un moyen sûr de les amener à componction : ils les affament. Quand un conflit se produit, ils suspendent les marchés de provisions et comme les Bateke sont des paresseux et qu'en outre leurs champs ne sont pas assez étendus pour suffire à leur subsistance, la population finit toujours par exercer sur ses chefs une pression qui les oblige à écouter les réclamations des Wabundu.



Principalement marchand d'ivoire, le Bateke de la rive gauche du Congo avait, avant l'installation des blancs, et possède encore, de fait, un véritable monopole commercial sur le moyen Congo. Il y achète aux indigènes leur ivoire et lui rend en échange les marchandises qu'il obtient lui-même par l'entremise des trafiquants de la côte ou de ses clients Bakongo. Il n'est, en somme, qu'un intermédiaire. Les véritables marchands d'ivoire du Congo sont les Bayanzi. Ceux-ci se rendent à de grandes distances dans les affluents du Congo, pour y échanger des produits de provenance européenne contre l'ivoire. Ils vendent celui-ci exclusivement aux Bateke qui, à leur tour, en recèdent une partie, aussi petite que possible, aux blancs, sur le Pool même, contre des étoffes et des mitakos. Le reste est remis aux Bakongo qui viennent du bas Congo et de la côte et donnent en échange de la poudre et du sel.

Les Bateke, qui sont des négociants avisés, sont forcés d'agir ainsi, les Européens ne pouvant leur livrer certaines marchandises dont ils ont besoin, à un prix aussi peu élevé que le font les indigènes du bas Congo. Ceux-ci étant leurs propres transporteurs, n'ont pas autant de frais à supporter que les blancs, d'où la concurrence pour certains produits d'échange est rendue impossible pour ces derniers. Les Bateke, au reste, revendent ces produits jusque huit fois leur valeur aux indigènes qui forment en quelque sorte leur clientèle forcée. Ils exploitent littéralement, dit E. Dupont, les caravanes qui viennent faire au Pool leurs emplettes. Au reste, ils n'attendent pas qu'on leur apporte l'ivoire, ils vont le chercher. Ils se rendent chez les indigènes autres que les Bayanzi et cherchent à accaparer leurs pointes d'éléphants, afin de sauvegarder le monopole qu'ils continueront à exercer pratiquement jusqu'à ce que le chemin de fer des chutes amène la transformation de ces trafiquants en agriculteurs.

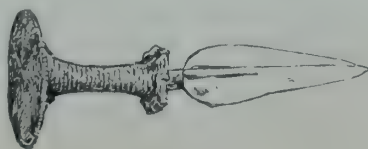
Les Bateke « placent » principalement leurs bénéfices en étoffes, et ils en possèdent des stocks souvent considérables. Certains chefs en ont souvent tout un chimbeke plein jusqu'au toit. Ces étoffes leur servent en partie à faire des achats d'aliments et à « étendre » leurs affaires. La grosse part en est, toutefois, mise de côté pour le jour du décès du propriétaire. Celui-ci est enroulé dans des pièces entières et superposées de telle façon que ce sarcophage original forme souvent un énorme ballot pour le transport et l'ensevellissement duquel il est souvent besoin de vingt et trente porteurs. C'est une coutume générale, du reste, au Congo, que d'enterrer les défunts avec toute leur fortune, et les sacrifices d'esclaves et des femmes sur les tombes des grands chefs n'ont souvent pas d'autre motif que celui-là.



M. Guiral soutient que les Bateke de la rive française sont anthropophages. Sur la rive gauche, il paraît que des sacrifices humains se font, mais seulement dans les endroits éloignés des postes occupés par les blancs. Le même auteur raconte une scène de cannibalisme qui eut lieu, en 1882, chez les Bateke de la Lefini. Mais ces indigènes ne mangent d'ordinaire que la chair des ennemis tués dans un combat; ce n'est que bien rarement qu'ils immolent des prisonniers.

Ils proclament, dit le voyageur français, la chair humaine « extraordinairement savoureuse ». Ils déclarent la guerre pour des futilités; n'abandonnent jamais sur le champ de bataille le corps d'un ennemi, dont le nom est, dans leur langue, synonyme de « gibier ».

Ceux qui partent en guerre se peignent en rouge. Ils portent le plus souvent comme armes offensives une dizaine de zagaies, un petit arc et un carquois en peau de bête rempi de flèches empoisonnées. Leur arme défensive est un grand bouclier qui peut avoir un mètre trente de hauteur. Dans le combat, ils poussent de grands cris en brandissant leurs zagaies, agitent leur bouclier en tous sens pour parer les coups, et, de temps en temps, lui impriment une brusque secousse pour faire tomber les zagaies ennemies qui s'y sont implantées.





La paye des travailleurs noirs à Matadi. (D'après une photographie du capitaine A. Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LES TRAVAILLEURS NOIRS

Dans un précédent numéro (p. 52), nous occupant du personnel ouvrier occupé à la construction de la voie, nous disions : « Lorsque la locomotive atteindra Palaballa (16 kilomètres), les difficultés du chemin de fer du Congo seront vaincues. »

Au moment du dernier rapport d'Afrique (5 mai), nous n'en étions pas encore complètement là, la machine n'était pas encore arrivée au Col de Palaballa ; mais les terrassiers étaient campés au delà, au kilomètre 20, et la plate-forme de la voie était établie jusqu'au kilomètre 17. Les maçonneries des nombreux ponts de la section, entre les kilomètres 8 et 16, étaient terminées et l'on procédait au remontage des tabliers métalliques de plusieurs d'entre eux. La situation sanitaire s'améliorait et de nouveaux contingents de travailleurs noirs arrivaient.

Le grand obstacle reste toujours le recrutement du personnel noir : de continuels efforts sont faits pour en augmenter le chiffre. La difficulté de leur installation disparaît de jour en jour : au delà de Palaballa, le pays commence à s'ouvrir et les baraquements peuvent être établis dans de meilleures conditions.

Pour ce qui est de l'alimentation également, il y a progrès dans la situation. Jusqu'ici, la nourriture des ouvriers noirs se bornait forcément à celle qu'on leur distribuait, c'est-à-dire à une ration hebdomadaire composée de : 3,500 grammes de riz, 750 grammes de poisson sec, 1,000 grammes de bœuf salé, 750 grammes de haricots et 1,000 grammes de biscuit. Maintenant que les travaux abordent un district moins désert que celui de Matadi, entrent dans la zone des plaines cultivées, les travailleurs trouvent plus facilement à échanger une partie de leurs conserves contre des vivres frais : poules, ignames, noix de palme, bananes, chikwangue, oranges, citrons, etc.

Notre gravure représente le personnel de la comptabilité à Matadi, procédant à la paye mensuelle d'un contingent. Chaque homme a son livret, sur lequel sont inscrites les avances qu'il a reçues pendant le mois ; le solde de ce qui lui revient lui est compté en monnaie d'or, d'argent et de cuivre.



Dans la région des chutes. — Le village de Fumu Koko, sur la route des caravanes entre Luvituku et Léopoldville.
(D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

VII. — DE VIVI A ISANGHILA

Sur la Lua. — Un chant de chasseur noir. — Chasse à l'antilope et au buffle. — La Bundi.

12 juillet.

Le camp a été levé à l'aurore et nous nous sommes mis en route, remontant le ruisseau. Nous avons dû revenir sur nos pas à cause des hautes herbes et des buissons impénétrables qui entourent l'ancien village de Benzane, brûlé et déplacé à la suite d'une épidémie de petite vérole. Cette maladie fait des ravages terribles chez les nègres, elle emporte des districts entiers. Les indigènes n'ont contre elle aucun remède et ils sont pris de panique quand elle éclate. Ce sont les caravanes de commerce qui la répandent.

13 juillet.

Nous avons levé le camp à sept heures et nous envoyons les tentes à la Lua. Nous nous rendons à la pointe de l'Eperon, qui se termine par un précipice rocheux, dans les eaux rapides et bouillonnantes du Congo. Le terrain est couvert de hautes herbes, de buissons d'acacias et parsemé de gros blocs de quartz. Il est maillé de sentiers faits par les buffles et les antilopes, qui, le matin, vont boire aux sources. De grands vautours et des aigles noirs décrivent de larges cercles au-dessus de nous, la serre ouverte, les ailes déployées, le cou baissé et leur œil d'or suivant tous nos mouvements. Sur le versant est, il y a un pli large et profond au fond duquel coule un ravin boisé, ramifié comme une tige de roseau feuillie. La pente est douce et s'étage en prairies vertes. Un noir s'est établi là avec sa femme et ses enfants. Quelques arbres gisent, fraîchement décapités, montrant le cercle d'aubier jaune; à travers les branches effeuillées, on voit scintiller le ruisselet du ravin.

Il y a déjà des plantations et, entre deux jeunes bananiers,

deux huttes tressées avec soin. Une troisième maison est en construction; autour du parallélogramme nivelé d'argile bien battue, il y a des rigoles pour l'eau. La femme fend des stipes pour tresser les cloisons de la nouvelle demeure; le toit, en treillis de bois, n'attend plus que sa couverture de chaume dont les enfants coupent des bottes dans un champ de graminées. L'homme creuse un canot dans un tronc d'arbre, et j'entends les coups réguliers de l'herminette. Des poules picorent et grattent autour du feu de cendres de bois sur lequel cuit la moamba, bouillon de beurre de palme et de légumes, mélangé de farine de manioc. La femme a des anneaux de cuivre poli aux poignets et à la cheville des pieds, elle porte un pagne d'étoffe rouge; les enfants ont des colliers de perles, et, à la porte d'une des cabanes, je vois une dame-jeanne de verre et quelques assiettes de faïence. C'est donc un ménage riche. Pour quelle raison est-il venu s'établir dans ce vallon perdu?

On nous a aperçus; les yeux perçants des noirs n'ont pas besoin de jumelles pour découvrir l'homme blanc là-haut sur la roche. Je fais des signes avec mon chapeau et un de mes hommes se met à crier, mais on ne répond pas.

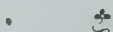
Nous allons à la Lua en passant par les villages de Nguvi-Mpanda et Mambouke.

Chez Mambouke, nous déjeunons avec des œufs, des arachides rôties et du vin de palme. Sakala arrive, à peine couvert d'un morceau de pagne, et deux petits morceaux de bois dans ses oreilles, au lieu de ses boucles d'argent. Sur sa tête, il porte des provisions nouées dans un paquet, et il traîne derrière lui un bouc rétif, présent de sa mère au mundélé.

Son père lui fait quelques recommandations, lui donne un mince sac de médecines décoré de petites cornes d'antilopes, et après les *Mboté! Mboté!* d'usage nous partons. A 5 heures, nous arrivons au camp de la Lua. J'ai tiré deux grosses tourterelles.

Je demande à Sakala quel est l'homme qui s'est établi dans dans le vallon perdu. « C'est Ngo, me dit-il, le *nganga* (médecin) d'un chef du Mayombé ». Quand le vieux chef est mort Ngo, qui lui avait donné des médecines, a dû s'enfuir, car on l'aurait lapidé pour l'enterrer avec sa victime. Au Congo, le rôle du médecin ne présente pas autant de sécurité qu'en Europe, où les docteurs envoient impunément leurs malades *ad patres* et se font payer de gros honoraires par les héritiers. Ici, le féticheur est comblé de présents par la famille du malade, mais si celui-ci meurt, gare aux cailloux.

Les indigènes ne semblent pas croire à la mort naturelle, et je ne leur connais aucun culte, rite ou cérémonie religieuse. Ils ne font ni prières ni invocations. Ils croient à l'existence d'un être suprême qu'ils appellent le grand *Nzambi*. Ils n'ont ni idoles ni fétiches. On trouve chez eux beaucoup de statuettes ressemblant à des idoles et des objets qui semblent être des amulettes. Ils portent des sachets contenant des médecines, des cornes d'antilopes percées dont ils se servent comme ventouses, etc.



Rencontré deux hommes de Gangila dont l'un, Tshamalanda, est mon ancien chasseur. Il me regarde d'abord avec attention et, tout à coup, éclate en cris de joie. Il saisit mon fusil, tape sur la crosse, souffle dans le canon et se met à crier des défis à tout le gibier de la contrée. Il est hors d'haleine; pour me décrire tous les animaux dont il connaît les gîtes, il imite leurs cris et leurs attitudes, et fait des gestes comme un possédé. Il se met deux bâtons dans les gencives et renverse la tête en se mettant un des bâtons sur le nez, pour imiter l'éléphant; il bat des pieds et court tête baissée sur mon compagnon, en beuglant pour faire le buffle, et à la fin s'écrie trois fois, en faisant le tour de l'horizon le bras étendu :
— *Zinzau, zincoco, zinpacassa, ingui, ingui, ingui!* (des éléphants, des antilopes, des buffles, beaucoup, beaucoup, beaucoup).

Tshamalanda ne veut plus me quitter et, comme nous passerons par son village demain, il va nous attendre au camp. Quel bonheur! Que de gibier on va abattre! Voyez tous ces animaux qui courent là-bas, partout! Tant de viande à manger!

Je fais un croquis du terrain et, à 3 heures, nous sommes de retour au camp, où nous faisons un repas avec des biscuits trempés. La chasse m'a emporté bien loin de Gangila. En revenant, nous voyons des antilopes, mais je n'ai plus le courage de les tourner au vent et il faut trop de patience pour les approcher à portée, une fois que la sentinelle du troupeau vous a éventé.

En traversant les herbes, Kinkele épaule son fusil et tire à bout portant, et une antilope goulongou lui passe dans les jambes. Je n'ai jamais vu un homme plus ahuri. L'antilope bondit comme une balle de caoutchouc, fauchant la tête des herbes de la savane, que Kinkele, le nez baissé, cherche encore toujours le sang, mais en vain. Il secoue la tête, souffle dans son canon, puis il va se mettre à l'écart pour charger son arme. Il verse la poudre, bourre avec de la mousse sèche et sème une pincée de poudre fine dans le bassinet. Tout le temps il parle à son flingot et lui fait des reproches. J'observe et j'écoute.

Une par une, il glisse dans le canon ses pierrettes et ses morceaux de pot de fer après les avoir tapotés sur le canon, puis il les invoque. Sakala me traduit ainsi l'invocation :

« Poudre, éclair et tonnerre, caillou, cuivre, fer, vous êtes mes esclaves et vous devez me nourrir, moi et mon maître. Traversez l'air comme le vent et faites couler le sang; percez le cœur et les yeux de l'antilope et du buffle, frappez-les de stupeur, le couteau leur coupera les tendons! »

Il tire alors son couteau et le frappe sur la culasse. C'est une vraie prière de chasseur qui rappelle la balle enchantée de *Robin des bois*, ou l'entaille en croix dont le carliste espagnol marque ses balles en disant un *Ave* et un *Pater*.

Le pays où nous nous trouvons est rempli de gibier. Au village de Kionga que nous traversons, de la viande de buffle boucane, enfilée sur des baguettes, à côté d'un feu de cendres chaudes. Le fils du chef Kitendi a été frappé d'un coup de corne et il me montre le bas des reins labourés affreusement. Sa femme lui a appliqué un emplâtre d'herbes au siège du mal, et ses amis lui ont donné le surnom de « *cornes au .... siège* ». Le remède paraît agir efficacement, mais, pour longtemps encore, il ne pourra s'asseoir.

Vers 4 heures, nous sommes de retour à Gangila; dans les arachides, j'ai tiré une perdrix rouge et une grasse pintade. Le camp est plié et, après avoir gobé deux œufs, nous nous mettons en route et allons camper à Sala-Kibanza. Après deux heures et demie de marche, je suis à moitié fourbu; je fais chauffer de l'eau et me fais masser au savon phéniqué et frotter avec de l'alcool camphré par le vieil Amici Mabrouki,

un Zanzibarite. J'avale un bouillon épicé et me mets au lit, où je m'endors comme un bienheureux.

14 juillet.

Je me suis éveillé à 4 heures, les reins brisés et du plomb dans les mollets, mais une douchée de bassins d'eau fraîche me remet. Je prends l'avance avec les chasseurs, j'ai ma carabine express, mon couteau et vingt cartouches à la ceinture. Derrière moi vient Sakala avec mon fusil double et une bonne charge de munitions.

Nous n'avons pas marché une heure, qu'au bas d'un coteau je vois, dans les hautes herbes, quatre grosses têtes de buffles.

Nous sommes tout à fait à découvert et ils nous ont dans le nez. Avant que je sois à portée, Kinkele les a approchés et j'entends le *boum* de son fusil. Les buffles détalent au galop tête baissée, la queue en l'air, et je les vois bondir et disparaître sur l'autre côte. Je fais rappeler Kinkele, qui revient tout penaud. Il ne tirera plus. Nous continuons la route, mais à peine avons-nous fait un kilomètre, qu'il m'arrête et, montrant du doigt :

« *Coco, kuma, kuma* » (une antilope là-bas).

J'ai beau écarquiller les yeux, je ne vois rien, Sakala ni les autres non plus.

« *Coco, kuma, kuma* », répète Kinkele.

Tshamalanda regarde dans la direction indiquée et, d'un air de mépris :

« *Mti!* dit-il (un buisson).

— *Vé, mti, vé, coco, mbacala* », répond le chasseur.

Je prends mes jumelles, très puissantes, et je distingue sur le coteau, à 500 mètres de nous, quelque chose que je prends pour un arbre fourchu.

« *Mti!* » dis-je. Mais en ce moment, je vois le buisson bouger et se mouvoir lentement. C'est bien une grande antilope mâle, *Ellipsimus primus*, plus haute qu'un mulet. Nous avons le vent favorable et nous partons. Kinkele rit et porte son index sous l'œil en abaissant la paupière : un fameux œil que celui de Kinkele. En approchant, plus de trace d'antilope, et nous allions abandonner la partie, quand Tshamalanda, qui s'est écarté un peu, arrive sur moi en courant; sa voix tremble :

« *Mpapaca, mpa, mpa, mpacassa*, me dit-il en me tirant la manche.

— Où?

— Là, là », dit-il, en étendant le doigt.

Je m'avance, et derrière un petit monticule, j'aperçois à soixante pas, aux aguets, un magnifique buffle.

Il est placé de trois quarts ; à ma vue, il rassemble ses quatre pieds. Pan !... un saut de côté pour éviter la fumée, et je vois le buffle tourner sur lui-même et tomber sur les genoux, essayant de se relever. *Kufana!* (il est mort).... Ce cri arrête mes hommes, qui détalaient dans les herbes. Le petit Sakala, me voyant recharger, accourt avec le gros fusil et j'achève la bête avec une balle ronde dans la tête. « Arrivez ! » crie-t-il aux autres, et mon petit diable tire son petit couteau, saisi une patte et coupe le tendon du jarret, précaution très nécessaire, à laquelle je n'avais jamais songé. Je tire le couteau à mon tour pour égorger la bête, quand Kinkele arrive en gambadant et me le saisit hors de la main ; au lieu de couper le cou, il tranche la queue, la fait tournoyer au-dessus de sa tête et me l'apporte.

En arrivant au camp, au bord de la Bundi, je dépêche des hommes pour aller chercher la viande, mais les Zanzibarites, la figure contrite, ne bougent pas. Ils sont mahométans et ne mangent pas d'une bête qui n'a pas été tuée selon le rite.

Après un léger déjeuner, nous descendons dans le ravin, et les eaux étant basses, nous allons voir le point de passage. Nous sommes à deux kilomètres du confluent.

Les rives presque à pic sont couvertes d'une ceinture de grands arbres avec un sous-bois touffu. Nous sautons de roche en roche et les Zanzibarites nous prennent sur leur dos pour passer l'eau. Sakala nous précède. Dans un tournant, je vois le gamin se baisser, armer mon gros fusil et me faire signe de la main, sans tourner la tête. Il y a quelque chose, mais je ne puis rien voir à cause d'un gros bloc de roche, une vraie muraille, qui s'avance au milieu du courant. Amici me prend sur son dos et me conduit de l'autre côté, mais à peine hors de l'eau il me dépose sur le sable, et leste comme un singe, il grimpe le long d'une liane; je me retourne, et à dix pas devant moi, sur les roches, j'aperçois deux buffles qui me regardent, la tête basse, les cornes en avant, d'un air qui ne dit rien de bon. Lequel d'abord? Le clic du chien, en armant, les étonne et en deux bonds ils ont fait volte-face, sont sur le talus opposé et dans le fourré. Je distingue un dos brunâtre dans les feuilles et le coup part.

J'entends des cris d'épouvante « Ne tirez pas! ne tirez pas!» un buffle dégringole comme une roche dans le ravin, à quinze pas. Je lui envoie une balle qui interrompt sa course et il culbute dans l'eau en se débattant. Je mets le genou à terre pour assurer mon coup, il se redresse sur ses pattes et se ramasse pour me charger ; mais cette fois-ci, ma balle l'arrête net et il tombe sur le flanc, immobile.

« Hij ligt er », dis-je tout haut avec un soupir de soulagement, ce qui me prouve que je pense en flamand et aussi que je viens de passer un moment critique. La bête a un spasme et pousse un long beuglement. Amici s'est laissé glisser de sa branche et je lui passe le couteau. Il s'élance, renverse la tête du buffle, donne trois coups avec le dos de la lame sur la corne et : *Allah! Allah! Bismilah la ilta!* il égorge la bête dans toutes les règles et suivant le Coran.

(*A continuer.*) L. Van de Velde.



Cornes de buffle.

LE TABAC ET LES PIPES

Le tabac est cultivé presque partout en Afrique. Dans maintes parties du bassin du Congo, il croît même sans culture, se propage de lui-même.

Les naturels en possèdent de petites plantations. Ils font sécher le précieux végétal en le suspendant aux portes, ou aux parois extérieures de leurs cases, puis forment avec les feuilles tordues en cordes ou en tresses des rouleaux ou des pyramides d'un transport facile. Ils conservent le tabac frais en le plaçant dans des feuilles de bananiers pliées et formant sachets.



Il existe au Congo deux sortes de tabac : l'un de couleur claire, qui est, particularité curieuse, extrêmement fort; et l'autre, de couleur foncée, moins corsé, et que fument ordinairement les blancs. Les amateurs de tabac prétendent que ce dernier est fort bon, et les ouvriers blancs du chemin de fer n'en veulent pas d'autre; ils le préfèrent à celui d'Europe. Le meilleur tabac pour les blancs est celui appelé : tabac de Lukolela, qui provient des bords de l'Alima. Il est cultivé par les Bateke et les Bayanzi. Dans les stations de l'État, on élève avec succès cette plante originaire d'Amérique qui fut jadis importée en Afrique par les négriers.



A Luzambo, les récoltes du tabac, dans les plantations de la station, donnent d'excellents résultats et « la qualité, écrivait l'an dernier le commandant de ce poste important, en est assez supérieure pour que les agents blancs le fument ».

Cameron déclare que certaines espèces qui croissent dans ces régions ont des feuilles lisses et soyeuses comme celles des meilleurs plants de Cuba. Dans le bas Congo également, on la cultive partout, et à Kinshasa, sur le Pool, le major Parminter, directeur de la Société du Haut-Congo, avait planté dans son jardin des semences de Cuba qui prospéraient admirablement. La partie centrale de la feuille n'avait pas moins de 90 centimètres de largeur.

Les noirs se servent de pipes. Les femmes fument beaucoup plus que les hommes, et ces derniers, en général, bien qu'ils soient tous fumeurs, ne le sont que modérément, un certain nombre préfèrent priser. Ils ne tiennent jamais leur pipe en bouche plus de cinq minutes au maximum. Généralement, après en avoir aspiré une dizaine de bouffées, ils la passent à leur femme qui l'achève, ou à leurs petits enfants, car ceux-ci fument dès leur plus bas âge. Quand les noirs sont en caravane et qu'ils allument leur pipe, après en avoir tiré trois ou quatre bouffées, il la tendent au camarade qui les suit, et souvent celui-ci la repasse à un troisième. Cette singulière coutume est sans doute due à la fois à la force du tabac qu'ils emploient et à la forme de leurs pipes, qui rend laborieuse l'aspiration.



La gravure qui accompagne ces notes représente diverses pipes du bassin de l'Uelle. Certaines d'entre elles ont des formes qui se ressentent des relations des A-Sande avec les Nubiens, mais plusieurs sont évidemment d'origine aborigène. Toutes les tribus de l'Afrique congolaise en fabriquent. Ce n'est pas un objet d'exportation, tout au plus est-ce un objet d'échange entre voisins immédiats. Un grand nombre de peuplades les font simplement d'une calebasse séchée. Ils forent une ouverture à la partie renflée et la remplissent de tabac. Un autre trou, percé à l'extrémité étroite, sert à aspirer la fumée, opération longue et ardue. D'autres font des têtes en terre à poterie et y adaptent un roseau fort court. D'autres encore, notamment les Bateke, cisèlent des pipes munies de longs tuyaux, entièrement en cuivre.

Elles atteignent des dimensions formidables : il y en a dont le tuyau ne dépasse pas quatre-vingts centimètres, mais il en est d'autres qui, d'après Guiral, ont deux et trois mètres de longueur. Celles-ci ne sont ni faciles ni agréables. Pour en aspirer la fumée, ce n'est pas trop de toute la vigueur des poumons. Encore cet effort a-t-il pour effet d'amener dans la bouche une fumée si épaisse, que l'on en est asphyxié aux trois quarts.

Pour les nègres comme pour les blancs, ce n'en est pas moins là un « plaisir » auquel ils renonceraient difficilement.



ARTHUR HODISTER

Né à Bruxelles, le 14 août 1847.

Voyage aux Indes, aux îles Philippines, à la Nouvelle-Calédonie, en Australie, dans la Nouvelle-Irlande et la Nouvelle-Bretagne (1878-1882).

S'engage au service du Comité d'étude du haut Congo (février 1883). — Chef des stations de Massabe et de Rudolphstadt. — Entre au service de la Sanford exploring Expedition (1886), puis à celui de la Société du haut Congo (1889). — Fonde le poste commercial des Bangala. — Explore la rivière Mongala et ses branches supérieures, le Lomami, et va jusque Kassongo sur le Lualaba (1891). — Directeur en Afrique du « Syndicat commercial du Katanga ».



Au moment du départ du dernier courrier du haut Congo, M. Hodister se trouvait à Bena-Kamba, extrémité navigable du Lomami. Une partie de son personnel européen l'accompagnait. Il avait laissé en route deux adjoints à la factorerie de Yanga; d'autres poussaient en amont pour aller s'établir à Faki; enfin, une expédition remontait parallèlement le Lualaba, pour occuper Riba-Riba, Nyangwe et Kassongo.

Ces vingt Européens constituent le personnel du *Syndicat commercial du Katanga*, une entreprise nouvelle qui a pour mission d'aller fonder des établissements de commerce dans la région du Lomami et du Lualaba, où sont établis les Arabes.

Nul mieux que le voyageur dont nous publions ci-contre la grave physionomie, n'était à même de prendre la direction d'une telle affaire, qui exige à la fois de l'expérience et du tact, du calme et des relations d'amitié.

Il y a deux ans, Hodister, préparant les voies à l'affaire intéressante, tant au point de vue du commerce qu'à celui de la civilisation, dont il a la direction en Afrique, fit une exploration qui, de Bena-Kamba, le conduisit jusque Nyangwe et Kassongo. Il y rencontra les principaux trafiquants arabes de la région, et se lia d'amitié avec eux. En même temps, aux Stanley-Falls, il traitait d'importantes affaires avec Tippo-Tip, pour le compte de la Société du Haut-Congo.

L'année dernière, quelques mois avant son départ d'Europe, il annonça aux Arabes du Lualaba sa prochaine arrivée, et M. Ectors, un agent de la Société antiesclavagiste, revenu hier de la province arabe, nous disait que partout Hodister était attendu, que des approvisionnements d'ivoire avaient été préparés en vue d'affaires importantes à conclure avec lui, qu'en bien des endroits des maisons avaient été bâties à son intention, que partout la plus cordiale, la plus hospitalière des réceptions l'attendait.

On peut être certain que rien ne sera négligé par l'explorateur pour rendre son labeur également utile aux intérêts du commerce, à ceux de la civilisation et à ceux de l'État. Un séjour d'un tel homme, sérieux, habile, actif, compétent, et prudent, dans les centres arabes du haut Congo fera plus, nous en sommes certains, pour introduire l'influence bienfaisante de l'Europe dans ces milieux lointains, que toutes les expéditions militaires et que toutes les missions administratives que l'on pourra y envoyer.

Ceux qui redoutent pour la tranquillité publique les effets de l'arrivée d'un tel missionnaire chez les trafiquants arabes de Nyangwe, disent combien ils ont peu la saine notion des choses d'Afrique. C'est par les efforts du commerce que celle-ci sera surtout régénérée, par ceux du commerce privé, protégé, secondé, et aussi contrôlé par les représentants du pouvoir politique.

Les journaux belges et étrangers ont bien souvent, cette semaine, imprimé le nom de l'ami auquel nous consacrons cette page. Les dernières lettres reçues de lui sont datées du Lomami, au commencement du mois d'avril dernier. Le directeur du syndicat commercial du Katanga y exprimait sa foi en l'œuvre qu'il avait entreprise.

Il racontait l'accueil amical que lui avaient fait les Arabes et celui des indigènes, parfois hostiles, du Lomami. Il écrivait que lorsque ceux-ci lui tiraient des coups de flèches il se rendait à terre, seul, sans arme, agitant des brasses d'étoffes en signe de paix et d'amitié. Il réussissait par cet acte de confiance et de bravoure à se concilier la bienveillance de ces féroces enfants des forêts, subjugués par cette preuve de courage simple, calme et héroïque.

Cet acte seul prouve que l'homme auquel nous consacrons cette notice, toute d'actualité, n'est pas un voyageur ordinaire, et dans la galerie des portraits que nous publions ici à chacune de nos éditions, celui d'Hodister devra être placé parmi ceux qui seront à la cimaise.

LES ARABES DU HAUT CONGO



Tippo-Tip,
vali des Falls.

La question arabe étant à l'ordre du jour, il nous a semblé utile d'emprunter à quelqu'un qui la connaît bien, à M. Hodister, directeur du *Syndicat commercial du Katanga*, des renseignements qui exposent à un point de vue impartial les faits qui concernent ce monde de trafiquants, précurseurs en Afrique des commerçants européens. Toutes les idées que nous exprimons appartiennent à M. Hodister.

L'Arabe du Congo ne ressemble pas à celui de l'Yemen; il n'a rien de commun avec le mahométan fanatique de l'Algérie et du Soudan. Il ne se préoccupe pas de propagande religieuse. Il va au centre de l'Afrique pour y chercher de l'ivoire, et aussi des porteurs pour ses transports et des travailleurs pour ses plantations.

Les Arabes venus dans le Manyema il y a environ 25 ans, ont réussi à grouper autour d'eux les indigènes, à les protéger contre leurs ennemis et même à s'en faire aimer. Ils ont rapidement prospéré, et le bruit de leurs succès, arrivant à la côte en même temps que les produits de l'intérieur, engagea une quantité d'autres Arabes à se rendre dans ces régions.

Au commencement, ils furent mal reçus. Étendant sans cesse leur sphère d'action vers l'intérieur, ils rencontrèrent parfois de la résistance, et la conquête du pays s'acheva par les armes quand elle ne put s'établir par la douceur.

Ils établirent des lois, organisèrent le travail et réussirent à donner aux indigènes un bien-être matériel qui fit reconnaître par ceux-ci la supériorité des nouveaux venus. En échange de sa protection, l'Arabe réclama le monopole du commerce, et partout où celui-ci n'était pas reconnu par l'indigène, ce fut la guerre. Celle-ci fut toujours suivie d'une paix définitive, en compensation de laquelle l'Arabe réclamait de l'indigène des prestations diverses. Il y eut des excès, du sang versé. Des bandes de pillards commirent des abus déplorables, mais la masse des vrais Arabes ne s'y associa pas. Ces excès sont inévitables : on n'arrive pas à établir dans un pays un nouvel ordre de choses sans qu'ils se produisent.

L'Arabe est donc un intermédiaire naturel entre l'indigène et les blancs pendant la période de transaction actuelle. Est-ce à dire que le rôle des Arabes est toujours digne d'éloges? Qu'ils ne commettent pas des excès souvent atroces? Certes non, mais ce n'est pas le fait des chefs arabes. Ceux qui se conduisent en brigands ne sont que des subalternes, ce sont des « petits Arabes » et aussi ce qu'on a appelé des « Arabisés », c'est-à-dire des noirs enrôlés par des chefs arabes, envoyés par eux en expédition commerciale, et qui abusent de l'autorité qu'on leur confie en faisant pour leur propre compte le trafic des hommes. La cause de ces abus réside surtout dans la dispersion des petits groupes que commandent des sous-ordres, dans l'éloignement où se trouvent ceux-ci de l'autorité supérieure, qui manque ainsi de contrôle sur eux, dans le naturel féroce du noir qui reprend souvent le dessus et qui le pousse à abuser de la supériorité de ses armes.

L'Arabe est cependant esclavagiste. Mais l'esclavage est, chez lui, patriarcal. L'esclave d'intérieur est un membre de la famille. Celui de l'extérieur peut se marier, posséder en propre; il doit une certaine somme de travail au maître, une « corvée », mais à part cela, il travaille pour lui-même; il a un jardin à lui, une basse-cour; d'aucuns sont riches et possèdent eux-mêmes des serviteurs. En somme, l'Arabe traite d'ordinaire avec douceur son esclave. Il est, certes, de mauvais maîtres, injustes et cruels, mais c'est l'exception.

L'Arabe se sert aussi de travailleurs libres, rétribués en monnaie du pays suivant un tarif réglé par la loi de l'offre et de la demande et discuté en assemblée générale entre les chefs arabes et les chefs indigènes.



Le chef suprême des Arabes, c'est le sultan de Zanzibar; sous lui, il y a des chefs (sultans) de l'intérieur, tels que Tippo-Tip, de Kassongo, et Mohara, de Nyangwe, qui ont sous leurs ordres des gouverneurs de district, lesquels ont, à leur tour, des lieutenants dans les centres secondaires et qui sont représentés par quelques hommes dans chaque village indigène.

Le principal sultan arabe du haut Congo est le cheik Ahmed bin Ahmed bin Jouma le Maridjah (vulgairement appelé *Tippo-Tip*, à cause d'un tic qu'il a à l'œil, ou *Tifoula*), vali du Manyema, de Kasongo, de l'Urua, âgé de 60 ans. Viennent ensuite : Muini Mtagamoyo bin sultani Wakasine (vulgairement nommé *Mohara*), chef de Nyangwe et de tout le pays situé à l'est du Lomami, au nord du lac Landji et au sud de Riba-Riba (70 ans); Buana Sefu; Mohamed bin Hamici bin Galaf (*Mzerera*, à Riba-Riba) (50 ans); Buana Kibonge; Muini Katembo; Muini Kanakandjuvu; Buana Selim Nawema; Buana Rachid bin Mohamed bin Saïd, etc. Leurs principaux centres sont : le district de Chari (Lomami); Stanley-Falls et

Kibonge (Congo) ; Riba-Riba, Nyangwe, Kassongo (Lualaba).

Actuellement, Tippo-Tip — dont nous reproduisons le portrait en tenue de cérémonie, d'après une photographie faite à Zanzibar par M. Becker — est à Zanzibar, d'où il compte se rendre en pèlerinage à la Mecque. Ses fonctions officielles comme vali des Falls pour l'Etat du Congo sont remplies par *intérim* par son neveu Buana Rachid, dont on peut voir le portrait au centre du groupe que nous reproduisons ci-dessous.



Les Arabes sont très hospitaliers et pleins de prévenances pour les blancs qui viennent pacifiquement chez eux, les voyageurs sont tous, sans exception, unanimes à ce sujet.

Quant aux excès incontestables et horribles de certains sous-ordres, ils demandent la répression. Celle-ci doit être prompte et énergique, mais pour l'infliger il faut être le plus fort. Un échec, quelque minime qu'il soit, serait désastreux pour les blancs. C'est ce qu'a compris l'État du Congo, qui a établi sur l'Aruwimi, l'Uelle et le Rubi, et à Luzambo, des camps fortement armés et dont la garnison est en état de réprimer immédiatement tout abus.

Les indigènes n'ont pas tardé, du reste, à ressentir les bons effets du régime introduit par les Arabes. Né avec toutes les qualités du trafiquant, qu'il possède à un degré extrême, le noir a promptement compris combien l'arrivée des Arabes pouvait servir à développer ses instincts commerciaux. Rien dans les coutumes polygames des nouveaux venus ne froissait brusquement les idées des nègres. Aussi ces derniers se sont ils facilement assimilé les coutumes des Arabes. Ils ont imité ces derniers dans leur tenue, leurs manières, ont appris leur langue. Ils ont augmenté leurs plantations, fait du commerce et cherché à s'enrichir eux aussi.

Ce phénomène frappe les voyageurs les plus prévenus contre l'Arabe. Quand celui-ci s'établit à demeure dans un pays, on voit peu à peu une véritable transformation s'opérer dans la façon de vivre des indigènes. Ceux-ci, au lieu de se borner à se nourrir de manioc, de bananes, de chenilles, de sauterelles, apprennent à semer les semences de riz, de haricots, de sorgho, de café que leur a sacrifiées l'envahisseur. Des bœufs, les belles chèvres géantes manyema, les grands moutons d'Ujyi prennent la place de quelques chiens galeux et des poules étiques dont se servait auparavant le noir. Les affreux chimbecks enfumés, bas, sans air ni lumière, réceptacles de vermine, font place à des maisons en pierre avec portes et fenêtres ; le nègre féroce et paresseux devient un travailleur soumis.

Le pays est assaini et pacifié. Le contraste est frappant, lorsque le voyageur venant des districts non régis par des Arabes pénètre dans une région qui suit leurs lois.

Le système arabe présente néanmoins des abus qui disparaîtront par une politique sage et prudente. Il faut s'efforcer d'engager les Arabes et par suite les noirs, qui les imiteront, à porter toute leur activité vers la culture. Il est nécessaire aussi de créer un courant commercial des productions agricoles vers le bas Congo, conséquence certaine d'ailleurs de l'occupation graduelle du pays par les commerçants blancs et les agents de l'État. Tout naturellement, l'Arabe marchand d'ivoire deviendra, lorsque ce produit sera devenu plus rare, agriculteur et marchand de grains, de riz, de café, de bétail, d'épices, etc. Ce sera la solution pratique et pacifique de la question arabe.



Rachid.

Groupe d'Arabes des Stanley-Falls. (D'après une photographie de M. Demeuse.)



Implantation de l'axe au kil. 2.700. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

UN POINT DE LA RIVE DU FLEUVE AVANT LES TRAVAUX AU K. 2.700

Afin de mettre nos lecteurs en mesure de se rendre compte des conditions dans lesquelles se présentait la construction du chemin de fer du Congo sur les huit premiers kilomètres de son parcours, nous allons reproduire une série de vues prises antérieurement aux travaux. Celle reproduite ci-dessus montre un endroit situé à 3 kilomètres environ de Matadi.

La rive du fleuve, suivie sans interruption par la voie ferrée jusqu'à son entrée dans la vallée de la M'poso, de même que le versant de cette dernière sur lequel elle continue à serpenter avant de traverser la rivière, offrent d'une façon générale un aspect sauvage et bouleversé et une constitution du sol dont la gravure donne une idée.

Ce sont des masses rocheuses enchevêtrées, émergeant des rives qui descendent presque à pic dans les eaux du fleuve et de son tributaire. En certains endroits, des roches saillantes, en surplomb sur la masse, forment au-dessus du chemin du railway de véritables encorbeillements.

De distance en distance, de grandes failles coupent normalement la rive dénudée, ne présentant qu'en quelques rares places une végétation maigre et rabougrie qui complète l'aspect sauvage de cette région.

C'est au travers de ces blocs de rochers et de ces crevasses que le chemin de fer a dû être tracé et construit.

En beaucoup d'endroits, le passage devenait impossible aux agents chargés des études préliminaires. Il fallait les descendre de la crête au moyen de cordes et d'échelles pour leur permettre d'installer les instruments topographiques. De la même façon fut exécuté un étroit sentier pour les ingénieurs chargés du tracé définitif et par la suite pour les services d'exécution.

Il paraît inutile d'insister sur la somme de travail, d'énergie, de patience qu'il a fallu dépenser pour parvenir à établir dans ces conditions, sur huit kilomètres d'étendue, la voie sur laquelle les trains roulent actuellement en toute sécurité.



Dans la région des chutes. (D'après une photographie de M. Meulemans.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

VII. — DE VIVI A ISANGHILA (*Suite*).

Les éléphants. — Un festin nocturne. — Dans les hautes herbes. — La route de Stanley.

17 juillet 1885.

Nous repartons, et en approchant du Congo, nous entendons un craquement de branches et un lourd piétinement. Je charge rapidement la carabine et le fusil double que Sakala me présente. Eh! eh ! des éléphants!... Les voilà, il va faire chaud! L'ingénieur reste en arrière, non loin d'un gros tronc aux fortes branches basses.

— *Ouisa, Sakala, anapi, Zingan.* (Venez, Sakala, pas de bruit, les éléphants.) Et baissés, nous avançons sous les buissons. Splash, platche, splash! ils traversent l'eau. Nous arrivons trop tard; plus rien que des craquements lointains, dans la forêt par delà la rivière! C'eût été trop de chance dans une journée! Oui, voilà leurs énormes pieds imprimés dans l'argile boueuse : de grands trous ronds où l'eau s'infiltre avec de petites bulles d'air à la surface, et là, de l'autre côté, sur la berge, l'un d'eux a glissé en grimpant. Quel poids ils doivent avoir pour défoncer ainsi la rive et quelles dents! ils promènent au moins pour 3,000 francs d'ivoire!

Nous aurons un bon dîner, le garde-manger est bien fourni. Tous nos hommes sont en train de dépecer le buffle tué dans le torrent, les couteaux travaillent ferme et ce sont des cris de joie quand j'arrive.

— *Niama, Niama mzuri buana, Chaculia, mingui, mingui !* (de la viande, de la belle viande, maître, nous mangerons beaucoup, beaucoup) et ils s'en vont, pliés sous le poids de la chair fraîche.

Le camp n'est pas moins animé; il y a des monceaux de bois empilés autour de grands feux où brûlent des troncs

d'arbres. Une grande potence est construite, où pendent douze énormes quartiers et les deux têtes attachées par les oreilles.

Je fais couper pour nous les langues, la cervelle, le foie et les filets, plus les plates côtes pour le bouillon, et je procède à une ample distribution parmi les hommes.

Toutes les marmites, tous les pots sont mis en réquisition, même les boîtes en fer-blanc ayant contenu des conserves sont employées à la cuisson. A peine le soleil couché, grande boustifaille.

Pour notre part, nous avons un consommé corsé, du bœuf avec des pommes de terre et des choux de Bruxelles de conserve, des chateaubriands véritables, juteux et fondant dans la bouche, un vol-au-vent de cervelle et œufs brouillés pimenté, des brochettes de foie (alternativement un morceau de foie, un morceau de lard et un morceau de pain enfilés sur un bâtonnet), et une langue étuvée avec des pruneaux, puis une boîte de fruits conservés d'Amérique. Nous avons un appétit de kermesse et nous nous arrosons avec un petit bourgogne dont nous avons reçu à Vivi six bouteilles du Dr Leslie pour « *medical comforts* ». Nous buvons le café à la turque, n'ayant pas de cafetière et nous prenons une bonne lampée de cognac, également « *medical comforts* ». Cette fois, mon compagnon me déclare qu'il est dans la béatitude et que chaque station devrait avoir à son service un chasseur pour pourvoir la table de bonne viande. Il trouve la Bundi un endroit charmant et parle d'y camper quelques jours.

Après le dîner, nous allons voir les hommes; ils sont tous en train de manger comme des loups. Ce qu'ils engloutissent est inouï! Sur le feu, les marmites sont remplies jusqu'au bord et tout autour du foyer il y a, plantées en terre, de grandes broches où la viande se rôtit. C'est une fête de mangeailles pantagruélique qui aurait charmé le joyeux Rabelais.

18 juillet.

A mon réveil, les hommes mangent toujours; ils ont le ventre distendu et luisant de plénitude. Cette goinfrerie ne peut avoir d'autre raison que le manque d'azote dans leur nourriture habituelle : ils ne mangent en général que du riz et des légumes. Quoi qu'il en soit, cela ne m'explique pas comment il leur est possible de se gaver comme ils le font. Leur estomac doit être bien élastique pour ne pas crever !

Nous décidons que nous resterons. J'envoie une demi-bête à Vivi, et des hommes aux villages voisins pour troquer de la viande contre des légumes, des œufs, des fruits et du vin de palme. Aussi longtemps que la viande durera, je supprime les rations de riz.

Mes suivants se taillent tous des courroies et des sandales dans la peau épaisse du buffle.

Au moment où je prépare le déjeuner, on annonce l'arrivée d'un blanc, et vers midi arrive M. H... avec dix porteurs et un âne que j'ai demandé à Vivi. H... est un officier suédois, un brave camarade que nous aimons tous beaucoup, mais mélancolique et sérieux. Tous nos efforts « *To cheer him up* » n'ont aucun succès ; il a des chagrins d'amour et ne possède assez de force de caractère pour vaincre sa passion par un « *dead run* » pour lequel la vie au Congo a de belles occasions : on en revient transformé, le cœur bronzé, ou l'on y laisse sa misérable peau. Le *desperado*, le *frontier man* du Far West ne vient pas au Congo ; ici, on meurt pour une idée généreuse, un but glorieux. On se découvre devant la tombe des camarades avec respect, ils sont tombés avec honneur.

H... est ici depuis deux ans, toujours malade, se soignant comme s'il avait peur de la mort. Jusqu'ici, avec toutes ses qualités, car c'est un homme de capacités réelles, il n'a occupé que des emplois secondaires. Il est le bienvenu, et nous lui offrons un déjeuner comme on en mange rarement.

L'après-midi, les hommes reviennent du village chargés de légumes et de fruits, des patates douces, des arachides, du manioc, des noix de palme, des bananes et des papayes. Ils ont surtout songé à eux-mêmes. Je fais cuire une grande marmite de consommé que je ferai mettre en bouteilles pour la route.



Nous avons une soirée magnifique et nous causons longtemps en admirant le spectacle qu'offre notre camp.

Au nord et à l'ouest, les montagnes se profilent très haut, sur un ciel d'un bleu intense piqué de nombreuses étoiles. Les Pléiades sont plus nombreuses et la Voie lactée paraît plus claire que dans l'hémisphère nord ; Orion et Sirius scintillent comme de gros brillants. Nos tentes sont établies au sommet d'une colline herbue; à son pied la masse sombre du ravin est plaquée du reflet rouge des feux ardents autour desquels nos noirs, pareils à des démons, chantent des airs sauvages, entremêlés de rires sonores. Les uns sont couchés le ventre en l'air, d'autres, debout, gesticulent et se dessinent en de grandes ombres diaboliques sur le ciel. L'un rongeant un os, assis devant le feu, se profile sur le rideau de fumée bleuâtre, avec des proportions colossales; on peut suivre tous ses mouvements, et quand il fait effort de ses deux mains pour tenir l'os dont il arrache la viande avec ses canines, on dirait un géant affamé; c'est un nocturne digne de Salvator Rosa.

Au delà du ravin se trouve la masse sombre de la montagne chauve qui se termine à l'est par un précipice où gronde le Congo, lequel bondit en cataractes dans une gorge rocheuse. Ce n'est pas un bruit monotone, c'est un chant de basse vibrante, on dirait un large archet faisant chanter la montagne sonore; par moments, c'est le bruissement de la brise passant dans les arbres, puis c'est un crescendo furieux, où tonnent des coups sourds qui semblent sortir des entrailles de la terre : c'est une grosse roche qui se déplace et roule dans l'onde rageuse, où elle plonge de chute en chute avec un bruit de tonnerre. On écouterait toute la nuit en soufflant des bouffées de tabac aux étoiles.

P. B... fait chercher la bouteille de cognac et nous verse un bonnet de nuit. C'est samedi aujourd'hui, buvons aux « *Sweet-hearts and wives* ». Si nous n'en avons pas, à celles des autres, dis-je à H..., qui sourit tristement.

Bonsoir, messieurs! et nous rentrons dans nos tentes. Oh! le bon sommeil de brute d'un corps fatigué!



19 juillet.

Le camp est levé à six heures. Au-dessus de sa charge, chaque homme porte un quartier de viande ficelé dans des feuilles. Sakala est tout fier de promener les lourdes cornes et les queues des buffles.

Nous traversons le torrent de la Bundi. Une marche fati-

gante nous attend; pendant cinq heures, on arpente un étroit sentier de boue noirâtre, à travers un tunnel de hautes herbes drues et serrées. On en sort idiot, la figure grimaçante, couvert de sueur chaude. C'est une mer de roseaux durs, garnis de longues feuilles piquantes comme des pointes de lance, tranchantes comme des lames de rasoirs flexibles, et rebondissant comme des tiges d'acier. On a beau marcher les deux mains étendues en avant pour les écarter, elles ne vous en fouettent pas moins sans trêve ni repos le cou et la figure; les roseaux des plus secs vous entrent dans les yeux, le nez et les oreilles. On marche tête baissée, le dos voûté, les yeux mi-clos. On n'entend rien, on ne voit rien, on respire à peine, on se prend le pied dans une touffe, on manque de tomber, c'est un supplice à vous rendre fou. On s'arrête de temps en temps pour respirer et s'éponger, mais il faut se dépêcher pour ne pas avaler les miasmes du sol, formés de détritus végétaux en putréfaction. Et puis les serpents, les horribles serpents fourmillent; à chaque instant on croit en avoir un enroulé autour du mollet. L'incendie n'est qu'un remède temporaire; pendant trois, quatre jours, il y a deux pieds de haut de cendres noires, quelques squelettes de buissons blanchâtres qui fument en répandant une odeur de suie, par-ci par-là quelques pierres enduites d'un vernis brun. A peine les cendres sont-elles refroidies, du tapis de crêpe s'élancent les herbes nouvelles, plus vertes, plus serrées et plus vigoureuses. Au bout d'une semaine, le sentier a disparu, les herbes ont deux mètres de haut et malheur à vous, si vous vous engagez sans guide dans cet océan de verdure. J'ai fait cela dans la saison des pluies, ayant la boue jusqu'aux genoux et de l'eau noire comme de l'encre, jusque la ceinture. Les fontainiers sont plus propres en sortant des égouts. L'horrible Bundi! Neuf fois sur dix, on en sort avec la fièvre sur le dos. Il faudrait y faire une route de fascines comme en Russie.

Vers deux heures, nous arrivons au camp de Pama-Ngulan. C'est une prairie sablonneuse, avec de l'herbe courte et des arbres rabougris. Nous n'en pouvons plus. Je connais une petite baie exempte de crocodiles, entre les roches; j'y cours prendre un bain, mais je ne parviens pas à secouer mon *Kiekevleesch*. J'ai beau frotter, la réaction ne vient pas, et je me sens pris de torpeur. J'avale du thé brûlant en quantité, et me couche pour me faire transpirer. Mes tempes battent le pas de charge..., mais j'ai déjà vu le feu. Sacrée Bundi!

Pendant que mes idées galopent dans les régions fantastiques de la fièvre, mes compagnons ne parviennent pas à se faire servir le dîner; ils mangent comme des misérables au sein de l'abondance et jettent le consommé en bouteilles qu'ils prennent pour de la bière gâtée.

20 juillet.

Je me suis assoupi, mais en voulant me lever, mes genoux tremblent et j'ai la bouche pâteuse. J'ai heureusement un excellent rafraîchissant : de l'apéritic saline. On me propose l'âne, mais je refuse, au grand étonnement de mes compagnons; je lace mes guêtres et en route. La marche est le meilleur remède; la première heure, on vacille comme un ivrogne, mais, peu à peu, les jambes prennent une allure inconsciente et on va un train de diable. Celui qui ne sait pas surmonter la faiblesse et l'abattement et qui se livre au repos, est vaincu dans sa paresse par la maladie. Un peu d'énergie vous sauve.

Nous suivons la route des wagons le long du fleuve, mais il y a un an que Valcke a passé là avec le *Stanley;* l'herbe et des arbres ont poussé, la pluie a raviné les remblais et je ne retrouve la route que grâce à mes souvenirs toujours exacts. Les noirs ont été mes maîtres. Tout ce qui est immuable leur sert de point de repère, les montagnes, les roches, l'espèce et la couleur du terrain, et ils tracent la direction en se retournant souvent et en tenant compte des montées et des descentes.

Je suis bien loin en avant avec Sakala et je le renvoie à la recherche de mes compagnons. A cinquante pas plus loin, je tombe sur une grande antilope; elle n'est pas à 100 mètres de moi, et en épaulant je vendrais bien sa belle peau gris de fer. Pan! Je tire mon *bowie knife.....*, quand je remarque la bête debout qui me regarde comme pour dire : En voilà un qui fait du bruit!

Je recharge et retire... Elle fait quelques pas et fait mine de vouloir continuer son repas de fines herbes. Ai-je la berlue? La troisième fois, j'épaule et je m'aperçois alors que mon guidon décrit des virgules et des points d'interrogation entre ses pieds et ses cornes, son museau et sa queue et même en dehors. Plus je fais des efforts pour immobiliser le guidon dans le cran de mire, plus il danse. C'est fini! je ne tire plus. Salut! bel Ellipsimus, va te promener!

On dirait qu'il me comprend, et c'est d'un air moqueur qu'il remue sa queue et s'éloigne au petit trot. Sakala arrive hors d'haleine.

« Où est-il, maître? »

Il croit que je ne manque jamais. Il a dans ses mains une grosse papaye mûre qu'il a été cueillir pour moi. Oh! le bon, le délicieux fruit! et le brave petit homme!

(*A continuer.*) Cap^ne^ L. Van de Velde.



Chasse à l'antilope.



MM. A. Delcommune et P. Le Marinel à la chasse à l'hippopotame sur le Sankuru.
(D'après une photographie de M. Demeuse.)

L'HIPPOPOTAME

L'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) est, peut-on dire, l'animal le plus hideux de la classe des mammifères. Son corps est lourd et massif, porté par des jambes très courtes, et le ventre touche presque le sol quand l'animal marche; la tête est énorme, quadrangulaire, avec un museau d'une largeur considérable. Le système dentaire est caractéristique, surtout au point de vue des canines inférieures; celles-ci sont recourbées en demi-cercle et peuvent, chez le mâle, atteindre 80 centimètres de long; les canines supérieures sont toujours moins longues, elles sont également recourbées, mais ni les unes, ni les autres ne font saillie hors du museau. Chaque pied est formé de quatre sabots; le corps est à peu près nu, ce qui augmente la répulsion qu'il inspire.

Cet animal, que les Niam-Niam regardent comme un envoyé de l'enfer, habite les fleuves, les rivières, les lacs et les étangs de toute l'Afrique centrale. L'eau est son élément et il ne saurait s'en passer, aussi ne vient-il que peu sur la terre ferme. On le voit rarement seul; il aime la société de ses semblables et se montre le plus souvent par petites troupes de 3 à 10 individus.

Dans certaines rivières de l'État du Congo, par exemple dans le bas Kassaï, il se rencontre par troupes énormes. Wissmann dit en avoir vu plusieurs centaines réunis en un même point.

Chaque troupe se cantonne près de grands pâturages, et quand les vivres viennent à manquer elle s'en va ailleurs. Les hippopotames s'étendent parfois en plein jour sur la rive pour se livrer au sommeil; de temps en temps, l'un d'eux lève la tête, pousse un grognement, regarde autour de lui ou observe les oiseaux qui font la chasse aux sangsues qui adhèrent à sa peau. Vers le soir, ils s'animent davantage, nagent, plongent et s'agitent dans l'eau avec une facilité remarquable, et leurs grognements deviennent alors de vrais hurlements. Leur épaisse couche de graisse allège tellement leur poids qu'il devient à peu près égal à celui de l'eau déplacée, ce qui permet à ces pachydermes de nager à n'importe quelle profondeur; leur masse énorme déplace un poids d'eau de 1,200 à 1,500 kilogrammes.

Les hippopotames sortent rarement des eaux riches en plantes aquatiques, même la nuit; ils y trouvent à toute heure une nourriture abondante composée de lotus, de papyrus, de nénuphars et de cent autres plantes, plus succulentes les unes que les autres. Si l'eau est dégarnie de végétaux, ils se rendent le soir à terre; malheur alors aux champs qu'ils rencontrent, car ils détruisent sous leurs pieds plus qu'ils ne dévorent. Quand ils sont rassasiés, ils se roulent dans le champ à la manière des porcs, et le peu qui a échappé à la destruction est alors écrasé sous leur lourde masse.

L'hippopotame n'est pas seulement dangereux pour les cultures, mais encore pour l'homme et pour le bétail. Dans ses excursions, il se précipite aveuglément sur tous les êtres qui se trouvent sur son passage, et ses dents sont des armes terribles qui lui permettent de broyer un bœuf. Rüppell rapporte qu'un hippopotame tua, sous ses yeux, quatre bœufs de trait tranquillement arrêtés près d'une roue d'irrigation.

La femelle n'a qu'un petit; elle lui témoigne la plus grande tendresse, ne le quitte pas des yeux et veille à tous ses mouvements; quand il court un danger, la femelle attaque les hommes et fait chavirer les barques, qu'elle met en pièces.

Pour chasser ce terrible animal, il faut un bon fusil chargé à balle; les indigènes l'attaquent souvent à l'aide du harpon ou de la lance, non sans courir de sérieux dangers. La chair et le lard de l'hippopotame sont très estimés, les jeunes notamment sont un mets délicieux, même pour les Européens. La langue fumée est excellente et le lard est meilleur, dit-on, que celui du porc.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, à Libéria, existe un petit hippopotame (*Hippopotamus liberiensis*) dont la taille, à l'âge adulte, ne dépasse pas celle du sanglier. Cet animal est fort rare et peu de musées en possèdent un spécimen; le Musée royal de Bruxelles en a acquis un récemment.

A. D.



HECTOR CHARMANNE

Né à Yves Gomezée (province de Namur), le 4 janvier 1855. — Ingénieur sorti des écoles spéciales de l'université de Louvain.

Engagé au service de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie en qualité de chef de brigade pour les études du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. — S'embarque pour le Congo le 8 juin 1887. — Dirige le service des études pendant la seconde campagne (1888). — Deuxième départ pour le Congo en qualité de directeur de la construction (janvier 1890).



Lorsque Stanley, après son magnifique voyage à travers l'Afrique, apprit au monde civilisé qu'une zone montagneuse de 300 kilomètres seulement séparait les vastes plateaux du haut Congo de l'Océan, la question du chemin de fer du Congo fut posée du coup. Depuis lors, elle n'a cessé d'être tellement liée à la question du Congo elle-même, que l'idée de la construction de ce railway se retrouve dans tout ce qui a été tenté au Congo depuis douze ans.

C'est elle notamment qui, en 1886, a provoqué à Bruxelles la formation d'un groupe considérable composé de personnalités connues, qui, ayant reconnu l'absolue vérité du mot de Stanley : « Sans chemin de fer, le Congo ne vaut pas un fiferlin », n'hésitèrent pas à s'organiser en vue de sa construction et à l'effet de faire soutenir en Belgique, par l'initiative privée, l'œuvre du Roi.

C'est alors que fut fondée par MM. Jules Urban, Adolphe De Roubaix et le capitaine Thys, la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ». Elle eut pour premier président M. Gustave Sabatier, député. Son but principal et immédiat était l'étude du chemin de fer qui devait faciliter l'accès du haut bassin du fleuve et son exploitation commerciale et industrielle.

Ce sont ces mêmes hommes, aux idées si larges, si généreuses et si hardies, qu'un haut fonctionnaire du gouvernement congolais n'hésitait pas, l'autre jour, à dépeindre comme des accapareurs n'ayant qu'un but : celui de monopoliser à leur profit exclusif les richesses du Congo. L'accusation est sans portée, car on n'imagine pas des spéculateurs cherchant à se créer un monopole et construisant en même temps un chemin de fer qui doit provoquer et activer la libre concurrence.

La construction du chemin de fer a été étudiée entre Matadi et le Stanley-Pool durant deux campagnes (1887-88) : la première fut dirigée par le major Cambier, la deuxième par l'ingénieur Charmanne.

C'est M. Charmanne encore qui, depuis 1890, se trouve à la tête de l'entreprise de construction. C'est à lui qu'est échue la tâche difficile d'aller installer les premiers campements à Matadi, sous les latitudes équatoriales, dans un endroit aride, désert, difficile; d'édifier les premiers bâtiments, d'organiser les services, de créer de toutes pièces une gare de formation et un port, de former les équipes de travailleurs, d'attaquer les premiers kilomètres, de les accrocher le long des flancs à pic au-dessus du Congo, de franchir la Mpozo au kilomètre 8, et d'atteindre le col de Palaballa au kilomètre 16.

Toutes les difficultés techniques de l'entreprise étaient contenues dans cette première section de la voie. Elles sont aujourd'hui surmontées, mais au prix de quel labeur et de quel dévouement ! Le pont de la Mpozo a été inauguré le 8 juillet dernier; les déblais et les remblais sont complètement achevés et la plate-forme de la voie préparée jusqu'au delà du kilomètre 17; les brigades d'attaque travaillent au kilomètre 22; à la fin de l'année courante, la locomotive atteindra le kilomètre 30. Au delà s'ouvre la région des plaines. L'achèvement de la ligne n'est plus qu'une affaire de temps. Pourra-t-on atteindre le Stanley-Pool en trois ans ?... En faudra-t-il quatre ?... Peu importe, la réussite de l'œuvre ne saurait plus être mise en doute. La question est définitivement résolue.

Ce ne sera pas un mince honneur que celui d'attacher son nom à ce grand travail de science et de civilisation. Depuis plusieurs années, M. Hector Charmanne s'y dévoue corps et âme. Ceux qui reviennent de là-bas après avoir visité les travaux proclament bien haut ce qu'il lui a fallu de talent, de tact, de travail et de peines pour réaliser ce qui a déjà été accompli.



Vue de Lado sur le Nil.

AU NORD DE L'UELLE

Emin-Pacha vient de rentrer d'un voyage d'exploration dans la partie nord-est de l'Etat du Congo. Il a poussé jusqu'aux sources de l'Aruwimi et de l'Uellé, presque jusqu'aux confins de l'ancienne province égyptienne du Bahr-el-Ghazâl. Wadelai et Lado, ses anciens postes sur le Nil, étaient son objectif. Il n'a pu les atteindre et a pris la route du retour vers Bukoba, sur le lac Victoria.

Les peuplades de cette région actuellement au pouvoir des mahdistes présentent des traits intéressants sur lesquels Schweinfurth et Junker principalement ont fait la lumière.



Comme son nom l'indique, la province du Bahr-el-Ghazâl comprend la plus grande partie du bassin hydrographique de cet important tributaire du Nil. C'est avec raison qu'Élisée Reclus l'appelle le « pays des Rivières »; avec ses grands affluents : le Rohl, le Roua, le Diour, le Bahr-el-Arab et sous-affluents innombrables, la rivière des Gazelles forme un vaste labyrinthe triangulaire extraordinairement riche en eaux. Le sol y est d'une rare fécondité; la flore riche en essences précieuses; les récoltes y sont abondantes; dans les forêts vierges vivent des troupes d'éléphants et dans les districts habités, de nombreux troupeaux de bétail. Il est peu de contrées de l'Afrique qui promettent de devenir plus riches quand la civilisation aura remplacé le trafic de l'homme par la culture du sol et l'exploitation de ses produits, et qu'une voie régulière et sûre aura rattaché à l'activité du monde civilisé les trois ou quatre millions d'indigènes qui y vivent.

Les différentes tribus qui habitent cette région sont les Nouërs, les Agar, les Denka, les Diours, les Bongos, les Morou, les Galo et les Chir. Les deux plus importantes d'entre elles sont celles des Bongos et des Denka.



Les Bongos manquent complètement de gros bétail; ils ne possèdent, en fait d'animaux domestiques, que des chèvres, des chiens et des poules. Essentiellement agriculteurs, ils dépensent entièrement les produits du sol pour leur subsistance.

Ils travaillent avec une grande habileté le fer et le bois et, bien que leur outillage soit des plus simples, ils confectionnent divers articles qui soutiendraient la comparaison avec les ouvrages des ouvriers européens.

Au point de vue physique, les Bongos sont de taille moyenne. Hommes et femmes vont nus, ou peu s'en faut. Les hommes n'ont en général qu'un petit tablier de cuir

---

Au moment de paraître, et lorsque la couverture du journal était déjà tirée, un accident étant survenu à l'un des clichés qui accompagnait notre article « *Chutes et Rapides* », nous avons dû remplacer ce dernier par un aperçu de la région située au nord de l'Uellé. L'article sur les *Chutes et Rapides* paraîtra dans un prochain numéro et sera illustré de deux gravures.

ou d'étoffe passée dans la ceinture; les femmes se bornent à employer une branche souple et garnie de feuilles; chez quelques-unes mêmes, un bouquet d'herbes constitue toute leur garde-robe. Les élégantes se chargent la poitrine de colliers. Dans les grandes circonstances — bal ou festin — la tête se décore de plumes; à part cela, toute la personne est découverte.



Au nord du territoire des Bongos, s'étend celui des Diours et plus au nord encore le pays des Denka.

Les Denka sont fort nombreux et leur territoire est si étendu que, selon toute probabilité, ils se perpétueront longuement au milieu des groupes confus qui peuplent cette région. Sous le rapport physique, ils peuvent être classés parmi les nègres les plus forts et les plus grands. Le tatouage n'est usité chez eux que pour les hommes. Ceux-ci ne portent aucun vêtement, un appareil quelconque, si restreint qu'il soit, étant jugé indigne du sexe fort. Par contre, les femmes sont scrupuleusement vêtues d'une couple de tabliers en peau, tombant jusqu'à la cheville.

Les habitations des Denka ne forment pas de villages, dans le véritable sens du mot; ce sont des fermes composées d'un certain nombre de huttes, situées au milieu des cultures. En général, ces huttes sont grandes et solides et il n'est pas rare qu'elles aient de 10 à 12 mètres de diamètre. Partout le bétail est élevé avec des soins particuliers.

En résumé, les Denka ont dans leur race, dans leur manière de vivre et dans leurs usages, tous les éléments d'unité nationale; malheureusement, ils se font la guerre de tribu à tribu, servent parfois l'étranger et le secondent dans ses rapines.



L'ancienne province de l'Équateur s'étendait sur les deux rives du Nil, depuis sa sortie du lac Albert jusqu'au delà de Lado, et comprenait la partie septentrionale de l'Ounyoro, les territoires des Choûli, des Madi, des Bâri, des Latouka, des Makraka et des Morou.

Les voyageurs paraissent d'accord pour dépeindre cette région comme un pays pittoresque, fertile, peuplé, relativement salubre et de grand avenir. Elle produit du caoutchouc, des gommes diverses, de la cire, du beurre végétal, du coton, des peaux, des fruits, des grains et des légumes, sans parler de l'ivoire, qui s'y trouve toujours en abondance. Le Nil la traverse du sud au nord, recevant à droite l'Assoua et, à gauche, le Yeï. Depuis la sortie du lac Albert jusqu'à Doufilé, le fleuve présente un large chenal de cinq à douze mètres de profondeur, dans lequel les plus gros bâtiments pourraient naviguer en toute saison. Mais, à partir de Doufilé, commence, jusqu'à Lado, une suite de rapides qui entravent la navigation. Aux eaux basses, ces rapides sont infranchissables; mais, pendant les crues, les embarcations parviennent souvent à y passer.



A l'ouest du Nil, la chaîne des montagnes Bleues se prolonge vers le nord à une certaine distance des rives limitant le bassin du Congo. Sur son versant occidental sont les sources de l'Uellé et du Bomu. Les tribus indigènes les plus importantes sont celles des Makraka et des Madi, à l'ouest du Nil; des Bâri et des Latouka, à l'est.

Les Makraka appartiennent à la puissante nation des Niam-Niam, dont les vastes territoires s'étendent au sud-ouest jusque dans le bassin du Congo. Ils cultivent admirablement la terre, et leur prospérité matérielle leur a donné le premier rang parmi les tribus de la contrée. Ils sont courageux, et par leur réputation d'anthropophagie, inspirent la terreur aux peuplades voisines.

De même que les Makraka, les Madi, qui sont leurs voisins sur les bords mêmes du Nil, s'occupent surtout des soins de la culture. Ils ont d'excellents tabacs, des légumes et des fruits de différentes espèces, introduits par les Arabes et les Européens, et, autour de leurs nombreux villages, leurs champs de sorgho et de sésame s'étendent à perte de vue. Ils sont hospitaliers : les voyageurs y ont presque toujours été bien accueillis.

Les Latouka sont, d'après Samuel Baker, les plus beaux sauvages qu'il ait jamais vus. Ils ont tous une physionomie agréable; ont un caractère franc, gai et se montrent toujours disposés à rire.

Samuel Baker a visité Tarrangolli, qui est la capitale du pays. C'est une véritable ville qui, à cette époque, comptait environ 3,000 maisons. Non seulement des palissades en bois de fer entouraient la ville, mais chaque maison était défendue par un petit enclos fortifié. C'est le bétail qui forme la richesse du pays.

Les Bâri sont plus belliqueux. Leurs guerriers ont la réputation d'être les plus braves et même les plus féroces des riverains du Nil.

Comme les Denka du Bahr-el-Ghazâl, les Bâri sont un peuple pasteur. Comme eux aussi, ils vont nus, pensant que la dignité masculine ne permet pas de se couvrir. Leurs villages et l'intérieur de leurs cabanes sont des modèles de propreté.

Gondokoro, qui fut la première résidence des gouverneurs de l'ancienne province égyptienne sous Baker-Pacha, et Lado, qu'a bâti Gordon-Pacha, sont situés sur leur territoire.

Lado, avec ses édifices en briques et ses toitures de fer battu, avec ses quais et ses promenades, présentait, avant les derniers événements du Soudan, l'aspect d'une station de premier ordre. La gravure qui accompagne cet article représente la ville à l'époque où elle fut visitée par Junker, c'est-à-dire au commencement de l'année 1885.



Escabeau de Ndoruma (sources du Bomu).



Construction du pont de fer de la Mpozo. (D'après une photographie de M. le capitaine A. Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DE LA MPOZO

La Compagnie du chemin de fer vient de recevoir du capitaine Thys, directeur général, actuellement au Congo, un câblegramme lui annonçant l'achèvement du pont sur la Mpozo, situé à 8 kilomètres de Matadi. L'inauguration en a eu lieu le 9 juillet dernier. Nous nous empressons de faire part de cette bonne nouvelle à nos lecteurs.

Le pont en question — dont la gravure que nous publions reproduit la vue après l'achèvement des maçonneries — est situé à l'extrémité d'une section dont Matadi est l'origine et sur tout le parcours de laquelle le chemin de fer épouse la rive gauche du Congo, puis celle de la Mpozo, le premier affluent important de la région des chutes. Au delà de ce pont, le tracé s'engage en pleines terres, vers le massif de Palaballa.

La partie métallique du pont est formée d'une travée unique de 60 mètres d'ouverture. La poutre de droite supporte, au moyen de consoles, une passerelle de $1^{m}50$ de largeur destinée au passage des caravanes.

Notre gravure montre, outre les deux culées d'extrémité devant servir d'appui à la superstructure métallique, trois piles maçonnées intermédiaires.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, ces trois dernières constructions sont provisoires et n'ont été exécutées qu'en vue de l'établissement d'un pont de service devant assurer la continuité des communications entre les deux rives et permettre le montage du tablier dont les circonstances locales empêchaient le lançage.

Ces piles intermédiaires, battues au moment des crues par un courant d'une violence inouïe, devaient présenter une résistance considérable. C'est pour cette raison qu'elles ont dû être construites en maçonnerie jusqu'au-dessus du niveau des plus hautes eaux et surélevées par des charpentes en bois.

Nous devons ajouter que, soumises chaque saison à l'action destructive des eaux, leur existence ne peut être que limitée, ce qui n'a pas permis d'en faire usage pour l'établissement d'un pont définitif à plusieurs travées.

Notre gravure montre également un chemin de fer aérien dont les véhicules roulent suspendus à un câble d'acier. Il a été établi dès le commencement des travaux pour permettre les transports sur la rive droite.



(D'après une photographie prise par M. Demeuse.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

VII. — DE VIVI A ISANGHILA (*Suite*).

Boula-Matari. — Fièvre d'Afrique. — Isanghila. — Palabres. — La race noire. — L'avenir.

Nous repartons; à cause des eaux basses, nous pouvons maintenant suivre la rive même du Congo. Froutt! un francolin; plus loin, deux magnifiques oies sauvages et des ibis dorés criards..... Je n'y fais même pas attention.

Nous arrivons au camp de Ngoma à 3 heures et, après m'être fait masser à l'eau chaude, je prends de la quinine et je me couche. Je donne les instructions au cuisinier et je m'endors profondément.

Je me réveille seulement au milieu de la nuit et je me lève pour boire. Plus de lumières dans les tentes. P. B... s'est couché tout habillé. H... dort sans couverture, celle-ci a roulé par terre; je le recouvre après avoir mis hors de portée son revolver : un homme impressionnable brusquement réveillé est dangereux. Je ne trouve pas une goutte d'eau et tous les feux sont éteints. Les hommes dorment à côté de leurs ballots, roulés et emmaillotés dans leur pagne comme des cadavres. Ne les réveillons pas, attisons les cendres chaudes et rapprochons les bûches. Là, la flamme brille. Je prends un pot et, un brandon à la main pour effrayer les crocos, je descends chercher de l'eau au fleuve. Je reviens souffler le feu pour la chauffer, je m'époumonne jusqu'à en transpirer et me donner une courbature. Il faut du temps pour avoir du thé, mais quelle boisson quand on l'avale parfumée et qu'elle arrive toute chaude à l'estomac!

Il n'est pas une heure, la nuit est noire! Comme tout est tranquille! Où est perché ce hibou qui clappe du bec et lance son cri monotone et continu? Je suis sûr qu'il est tout près et me regarde de ses grands yeux jaunes... Une heure

et demie!... Le hibou s'est éloigné, ses pian-pian-pian ont des interruptions. Je le vois d'ici jeter la terreur dans l'âme des lézards et des écureuils endormis quand le vent de ses ailes muettes fait tressaillir les feuilles!... Comme le temps paraît long! Il n'est pas deux heures et mon feu n'a plus qu'une petite flamme dans les cendres grises bordées de rouge. Je vais me recoucher; ce thé m'a fait du bien...

21 juillet.

Le soleil est à 45° quand je m'éveille. Nous sommes à quatre lieues d'Isanghila, nous n'arriverons pas pour déjeuner. Je fricotte une énorme omelette au lard; avec du biscuit et du café sucré au lait condensé, cela constitue un repas appétissant. Hélas! mon estomac se refuse à tout, sauf à digérer soixante centigrammes de quinine.

La marche sera rude, et je me rappelle une montagne à grimper où un Suisse manquerait de souffle. Essayons toujours et, si cela ne va pas d'un coup, avec quelques repos et des reprises nous arriverons. La montagne de Matchino est devant nous. Elle est couverte de forêts et son flanc rapide tombe brusquement dans le Congo, dont les eaux furieuses roulent et se précipitent en écumant par-dessus des blocs de roche. Devant cet obstacle, Stanley ne s'est pas laissé décourager pour le transport de ses vapeurs. Dans le flanc de la montagne, il a creusé des trous de mine et la poudre lui a ouvert un chemin. Quand il a entendu les détonations, Dambi-Bongo, le vieux chef du village voisin, est venu l'interpeller :

« Pourquoi l'homme blanc fait-il tant de bruit avec la poudre, veut-il tuer la montagne? »

« Cette montagne me gêne, dit Stanley; je ne veux pas grimper par-dessus comme une fourmi, je veux la percer. »

Et poum! poum! les pétards éclatent et la roche part en mitraille devant un jet de feu. Dambi-Bongo détale comme un cerf, mais on le rattrape et Stanley, pour le rassurer, le conduit à la mine. Avec la mobilité de sensations des noirs, il regarde dédaigneusement la petite excavation produite au flanc du rocher.

« Ce n'est que cela? dit-il à Stanley ahuri, peuh! vous n'êtes qu'un casseur de pierres *(Boula-Matari)* ».

Stanley était baptisé et Boula-Matari est le titre auquel il tient le plus.

C'est une route large de douze mètres que ce chemin taillé à flanc de coteau. Valcke l'a beaucoup amélioré et c'est un vrai macadam dans la forêt, où l'on pourrait conduire et tourner en calèche.



Au pied de la route, près du fleuve, nous voyons beaucoup d'oiseaux aquatiques, des chevaliers (ainsi nommés parce qu'ils ont un éperon à l'aile), des ibis dorés, des oies, des martins-pêcheurs et des vautours au vol pesant. Dans les arbres de la forêt qui surplombent la route, de nombreux singes jouent à l'escarpolette sur les branches, qui, par leurs sauts d'acrobates, plient et rebondissent avec un grand bruit de feuilles froissées. Coquins de singes qui croquent des fruits que je voudrais bien atteindre; de vrais gamins qui se moquent de nous, tirent la grimace et nous tournent le dos en se grattant quelque part avec un air de mépris des plus comiques.

Voilà le ravin profond et, au delà, le grand mont chauve où le sentier grimpe en zigzags comme s'il voulait escalader le ciel. Ouf! préparons-nous. Mes compagnons blancs ne m'attendent pas, et les voilà à quatre pattes sur l'échelle rocailleuse; ils montent, montent, montent! *Chi va piano va sano e lontano.* Il y a des proverbes qui consolent. Bien abattu, le ventre creux, je monte lestement, m'aidant du bâton ferré, le tenant à deux mains comme une faux. Les pierres roulent derrière moi, et je fais, comme à la procession d'Echternach, trois pas en avant, deux en arrière, suant et soufflant, l'eau ruisselant sur la poitrine, quoique j'aie la chemise ouverte, sans cravate.

J'arrive à la fin au sommet, exténué, rendu, mais pas abattu. Ah! le bon air de montagne, le petit vent frais! Je voudrais avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles pour pouvoir en avaler davantage. Mes compagnons sont déjà dans la vallée herbue; ces deux points blancs qui brillent là-bas dans le vert, ce sont leurs casques. Je m'assieds un instant pour ôter un caillou qui, Dieu sait comment, s'est logé dans mon soulier, sous la plante du pied. Mes hommes se rangent autour de moi :

« Si le maître est malade, nous le porterons », dit le vieil Amici. Brave cœur!

« Et mes charges, mes enfants, qu'en ferez-vous? »

— Nous vous porterons, et nous viendrons prendre les colis plus tard.

— Tiens, tiens, voilà le sang qui m'arrive chaud au cœur par ces bonnes paroles. En avant, mes amis, je suis guéri, en avant! » *Allah! kwenda Sangalla* (les noirs ne disent pas Is-san-ghila), et ce cri, répété par tous, se répercute dans la montagne. Je dégringole la montagne, et dans le sentier de la plaine, j'ai un pas élastique et un creux qui me fait passer dans le nez une odeur de bonne soupe.

La Fontaine, je vous salue, et je relirai la fable du lièvre et de la tortue. Mes deux lièvres sont gîtés là, les reins cassés par leur galop... « Eh bien! vous m'attendiez? — Nous nous reposons... — Rien ne sert de courir... — Quel fichu pays! dit l'un de mes compagnons; sommes-nous loin de la station? — Il est midi; encore une heure et nous serons à Isanghila. »

Un coup de sac, comme on dit au conscrit, et en route. Cette fois-ci, je prends la tête de la caravane, et je suis obligé de m'arrêter de temps en temps pour attendre mes compagnons, dont le repos trop prolongé a ankylosé les mollets. Une dernière colline avec un cratère rocheux, voilà la cataracte, une barre écumeuse au bas de laquelle l'eau jaillit en fureur, grondant de rage et emportée en vagues furieuses.

Sangalla! San... ga... â... la... â... â... et de la station là-bas, sur la jolie colline qui domine les chutes, on nous a vus et entendus. Un morceau d'étoffe grimpe le long du mât de pavillon et le drapeau se déploie au vent.

Une large et belle avenue de bananiers nous conduit au petit plateau, défendu par un fossé sec et une enceinte revêtue de pierres blanches. Il y a de belles plantations de chaque côté de l'avenue, dont le sol ferrugineux rouge contraste gaiement avec la verdure. « My name is James Montgommery and this gentleman is Mister Clarkson », me dit le chef de station en présentant son second. — M. P. B..., M. H... et mon nom est Van de Velde. — Soyez les bienvenus; avez-vous déjeuné? Voilà vos chambres; dans une demi-heure vous serez servis. Regrets, mais rien à vous offrir que de l'eau pour vous rafraîchir. »



En un rien de temps, je suis installé, lavé des pieds à la tête, dans des habillements frais. Ça va bien, j'ai de l'appétit. Quel nez! sentir la bonne soupe de si loin! J'y fais

honneur et je prends un verre de vin, dont j'ai déballé une bouteille. Nous mangeons gros et nous buvons comme des trous. Je vais vous présenter de suite nos hôtes. Le chef James est Américain, *exploring railway surveyor*, c'est-à-dire un homme qui, en Amérique, va *westward ho!* pour chercher où faire passer une ligne reliant l'Atlantique au Pacifique. Il fait son métier à cheval, le revolver à la ceinture, se servant le moins possible d'un instrument quelconque. Son œil photographie le terrain, et quand il a fini la reconnaissance, il reprend le chemin parcouru, accompagné d'une armée de pionniers qui posent directement les rails où la locomotive roule dès le premier kilomètre. *Quick, quick*, il s'agit d'aller vite et de ne pas perdre son temps à discuter des plans, un concurrent en profiterait pour couper l'herbe sous le pied.

M. James, qui est parent du général Sanford, ancien ministre des U. S. A. à Bruxelles, a été envoyé spécialement ici pour étudier le chemin de fer. On en a fait un chef de station. On a immobilisé le mobile!

Pour la description d'Isanghila, il faut lire celle qu'en a faite Stanley : *A travers le continent mystérieux*. Rien ne peut mieux peindre l'admirable paysage dont on jouit de la plate-forme où est bâtie la station. Les bâtiments se composent de deux grandes maisons d'habitation faites en matériaux du pays : bois, tiges de papyrus et feuilles de palmier tressées pour le toit et les cloisons. Il y a de plus une cuisine et deux magasins en briques séchées au soleil.



Une palabre heureuse avait procuré à la station une grande extension de territoire et de nouveaux clients.

La palabre se tient à propos de tout et pour toute cause d'intérêt public. Elle se tient entre tribus différentes, comme entre blancs et noirs. On y a recours pour établir des droits, des coutumes, trancher un différend, punir un délit, un crime; bref, c'est une cour de justice, un parlement au petit pied. Cette assemblée prononce un jugement, et si elle se sépare sans se mettre d'accord, l'état de guerre est déclaré et on a recours à la force. Cela est cependant rare; les nègres ne sont pas encore assez civilisés, même à la côte, pour mettre au frontispice de leur code de coutumes la devise européenne : « *La force prime le droit.* » Les nègres font des palabres à chaque instant et d'autant plus volontiers que c'est un moyen pour eux de satisfaire une de leurs passions dominantes, le bavardage, la verbosité, et que cela leur procure toujours le *malabisco* (littéralement : tue-ver), rasade de tafia ou d'eau-de-vie, distribuée par le blanc après toute conclusion d'une affaire.

Le noir du bas Congo est pacifique de sa nature, gai, rieur et bon enfant, mais il est rusé, chicaneur et beau parleur. Il dépasse de beaucoup la réputation qu'on a faite au Normand en France. En Europe, à coup sûr, le nègre du Congo se ferait avocat, et, sous le rapport de l'éloquence, de la facilité d'élocution, de la logique et surtout de la force des poumons, il damerait le pion à la plupart de nos disciples de Cujas.

La palabre se tient toujours avec solennité et beaucoup de cérémonies; on s'y astreint à des règles qui varient selon les endroits, mais qui sont toujours scrupuleusement observées.

La règle fondamentale est de venir sans armes à la réunion. « On est tenté de frapper quand on discute un bâton à la main », disent les noirs. Une autre règle est de laisser la plus entière liberté de langage aux orateurs. « On ne tue pas avec la bouche, on ne doit pas se fâcher pour une parole » est encore une de leurs expressions.

A la côte d'Afrique et sur les rivières où le blanc s'isole dans une petite factorerie pour faire la troque, le commerce d'échange avec les noirs, la première condition est de vivre en paix. N'étant pas toujours soutenu par des canonnières et des soldats bientôt suivis par les douaniers, ses pires ennemis, le négociant se soumet assez volontiers aux lois et coutumes des nègres, plus équitables qu'on ne le pense généralement. Pour s'établir, il a recours aux palabres et il en tire bientôt parti pour agrandir ses propriétés et étendre son commerce. Surgit-il un conflit, c'est par une palabre qu'il réussit à l'apaiser. C'est un procès qu'il entame, et comme la justice n'est pas aussi savamment organisée qu'en Europe, il sait d'avance qu'il ne perdra pas de temps et ne se ruinera pas en frais de procédure.

La palabre se fait toujours le matin et, pour être correct, tout le monde doit être à jeun. « On discute avec plus de sang-froid et les idées sont plus claires quand on n'a rien bu », disent les noirs. La réunion se tient ordinairement en plein air, sous l'ombre d'un baobab ou d'un groupe de palmiers. Un grand cercle est tracé sur le sol et divisé en autant de secteurs qu'il y a de chefs présents. Leur place est indiquée, hiérarchiquement, par une canne plantée dans le sol, sur la circonférence. Derrière chaque chef, assis sur sa peau de léopard, attribut de la souveraineté, s'accroupissent les hommes libres et les esclaves. Les deux partis se font face, laissant libre le cercle intérieur, réservé aux orateurs, qui y parlent debout.

Après qu'on s'est salué de part et d'autre et que les présentations ont été faites en déclinant les noms et les titres de chacun, un grand silence s'établit. On expose les faits et on entame les plaidoiries.

Il y a pour chaque parti un porte-paroles, de vrais avocats, choisis parmi les plus éloquents et les plus retors, et mis au préalable au courant de tous les détails de l'affaire. La « bouche du blanc » ou son interprète est ordinairement un indigène bien au fait de toutes les coutumes du pays.

Dans les factoreries, le linguister est une espèce de factotum qui a l'oreille du maître; du bon choix de ce personnage dépend souvent la fortune de l'établissement commercial.

Les deux avocats plaident *Pro deo;* ils ne sont pas assez civilisés pour connaître les honoraires. Ils n'en plaident ni moins bien, ni moins longuement pour cela, et je n'en ai jamais rencontré de bègues. Ils sont insinuants, adroits, convaincus et ont, en parlant, des intonations et une mimique qui sont des chefs-d'œuvre d'expression. Chacun de ces orateurs tient dans sa main gauche une série de bâtonnets qui représentent tous les points du discours. A mesure qu'il produit un argument, il jette un bâtonnet devant les pieds de son adversaire. Il a plusieurs de ces marques pour les répliques.

Celui qui parle n'achève jamais la fin de sa phrase; le dernier mot doit en être deviné par toute l'assemblée, qui le crie à haute voix, scandant ainsi le discours. Chez nous, nos honorables se contentent tout au plus d'opiner du bonnet.

Au Congo, celui qui ne devine pas ou oublie de répéter le dernier mot est mis honteusement dehors. « Il n'écoute pas, il n'a donc pas le droit de s'occuper de l'affaire »; voilà ce qui me fut répondu la première fois que je demandai la raison d'une expulsion de ce genre.

(*A continuer.*) Cap^ne^ L. Van de Velde.

LES COIFFURES

Les indigènes du Congo apportent au soin de leur chevelure une attention toute particulière. Les coiffures qu'ils échafaudent présentent une extrême variété.

Dans le bas Congo, ils portent les cheveux coupés demi-court. Les femmes comme les hommes les graissent avec de l'huile de palme et les parsèment de poudre rouge de *nkoula* ou camwood. Ils se rasent souvent le devant de la tête avec de petits couteaux, qu'ils affilent sur la paume de leurs mains.

Quand les femmes ont perdu un parent, elles ont une singulière coutume. Elles écrasent en poudre fine du charbon de bois qu'elles mélangent avec de l'huile, et enduisent de cet ingrédient des mèches de cheveux, tout autour du front et des oreilles jusqu'au milieu de la tête. Ainsi « habillée », la coiffure forme un amalgame de bâtonnets noirs et graisseux d'un aspect peu réjouissant.



C'est surtout dans le haut Congo que les indigènes des deux sexes ont pour la toilette de leur tête de véritables raffinements de soin et d'imagination. Les Bangala, au sujet de la coquetterie desquels nous avons parlé dans notre n° II (les tatouages), se rasent les cheveux sur le devant de la tête et derrière les oreilles, mais en laissent toujours subsister des touffes au sommet de l'occiput ou aux côtés. De plus, ils s'arrachent les cils et les sourcils. Ils passent quelquefois des journées entières à leur coiffure.



Chevelure postiche des femmes de l'Ubangi.
(D'après un cliché communiqué par le capitaine Van Gèle.)

Les femmes tordent leurs cheveux en tresses plates et étroites qu'elles ramènent sur les côtés et relèvent par dessous. Elles les entremêlent d'épingles en fer ou en cuivre. La nuit, elles couchent la tête appuyée sur des billots creusés en forme concave, afin de ne pas déranger leur savant édifice capillaire. Parfois, ces oreillers peu commodes sont creux; la partie supérieure s'enlève et sert de couvercle à une boîte contenant les épingles et les objets de toilette.

Dans le moyen Ubangi, les indigènes se rasent. Chez ces cannibales forcenés, la règle est, du reste, presque générale; la tête, sauf une petite mèche de cheveux, est complètement rasée chez les hommes comme chez les femmes. C'est le signe infaillible auquel on reconnaît les anthropophages.



Dans l'Ubangi supérieur et le Bomu, jusque chez Bangasso exclusivement, les jeunes filles non mariées sont totalement nues et leur chevelure atteint leurs épaules; elles l'allongent encore artificiellement en tressant, dans les cheveux de la nuque, de longs fils noirs, faits en fibres teintes entremêlées de cheveux. De loin, cela ressemble à s'y méprendre à des cheveux naturels, et ce postiche traîne souvent jusqu'à terre. Il est très huileux, et, lorsqu'elles travaillent ou sont en marche, elles l'enroulent autour de leur bras. Cela forme, comme on pense, un paquet très volumineux. Elles ont ordinairement la lèvre supérieure trouée et introduisent dans l'ouverture un morceau de quartz, d'ivoire ou de fer. C'est une de ces jeunes filles que reproduit notre gravure.

Les femmes mariées du haut Ubangi portent, comme les hommes, les cheveux longs et tressés en toutes sortes de dessins entremêlés de perles de couleur. Cette coiffure est vraiment superbe et provoque l'émerveillement des voyageurs. Les femmes en sont très fières. La coquetterie est l'apanage de leur sexe sous les tropiques comme en Europe! Elles mettent plusieurs jours à se parer de la sorte. Quand leurs cheveux ne sont pas assez longs, que la toilette de leur tête — qui leur demande plusieurs jours — n'est pas terminée ou quand elles ont peur que la coiffure soit dérangée, elles dissimulent leurs cheveux sous un filet de fibres fines tressées. Les hommes font de même. Des épingles en ivoire finement sculpté retiennent le savant édifice et donnent à l'ensemble un aspect très artistique.

Chez les Sakkaras, les femmes forment leur coiffure au moyen de tresses plates littéralement recouvertes de cauris ou de perles. Ces tresses partent de la nuque, sont ramenées sur le devant et forment une sorte de bonnet tantôt analogue à la coiffe des Zélandaises, tantôt ressemblant à nos mitres épiscopales. Les chefs ont une décoration capillaire du même genre. Le tout est abondamment arrosé d'huile de palme et de poudre rouge.



LE MAJOR

HERMANN VON WISSMANN

Né à Francfort-sur-Oder (Prusse), le 4 septembre 1853. Major à la suite de l'armée prussienne.

Premier voyage : S'embarque avec le docteur Pogge pour l'Afrique, qu'il traverse de Saint Paul de Loanda (côte occidentale) à Zanzibar (janvier 1881-novembre 1882). — *Deuxième voyage :* Entre au service du Roi des Belges, président de l'Association internationale du Congo (1883). Va de Saint-Paul de Loanda à la Lulua. Fonde Luluabourg. Découvre le Kassaï (juillet 1885). — *Troisième voyage :* Fait au service de l'Etat du Congo, une deuxième traversée de l'Afrique de Banana à Quelimane (janvier 1886 juillet 1887). — *Quatrième et cinquième voyages :* S'embarque pour Zanzibar en qualité de commissaire impérial allemand à la côte orientale (1889). Réprime la révolte arabe Explore les diverses provinces de la nouvelle colonie. Dirige en ce moment, par le Nyassa, le transport d'un matériel naval destiné au Tanganika.



PARMI les africanistes allemands, déjà si nombreux, et qui ont tant fait pour la science ainsi que pour le progrès de l'humanité, M. le major von Wissmann doit être placé au premier rang. Caractère énergique et persévérant, doué d'une audace prudente, l'éminent explorateur jouit, à juste titre, d'une réputation universelle. Dur pour lui-même, d'une bienveillante sévérité pour ses adjoints, il est plein de douceur et d'affection pour ses auxiliaires nègres. Ses livres fourmillent de traits de pitié et de sincère attachement pour les noirs et de colère contre leurs oppresseurs; il croit à leur régénération et à leur perfectibilité.

La mystérieuse attraction qu'exerce l'Afrique sur les hommes d'élite qui l'ont visitée une première fois possède, tout entier, l'ancien commissaire impérial pour l'Afrique orientale. Voici qu'il s'enfonce à nouveau, en ce moment même, dans ce pays mystérieux. Il s'en va, par le Zambèze, le Shire et le Nyassa, au nom de la Société anti-esclavagiste allemande, lancer sur le Tanganika un steamer de 250 tonnes. Il emmène avec lui un remorqueur, quatre baleinières en acier et quatre allèges. Son expédition comprend 28 blancs et 230 noirs. Il fallait un homme comme Wissmann pour mener à bien une tâche aussi rude dans les conditions actuelles de l'Afrique centrale.

Le major a dû longuement batailler pour faire adopter par ses compatriotes cette idée si simple et si juste de steamers jetés sur les lacs et sur les hauts cours d'eau de l'Afrique équatoriale. Avec cette largeur d'esprit et cette prévoyance, qui forment un des côtés saillants de son caractère, il a compris que c'était faire œuvre de civilisation dans le sens le plus élevé du mot que de favoriser l'essor du commerce honnête et la fin de l'esclavagisme brutal par la création de moyens de transport perfectionnés sur les grandes voies du centre de l'Afrique. C'est ce qu'ont compris également — ce sera leur honneur — les sociétés commerciales belges. La *Société belge du Haut-Congo*, avec sa petite flottille de bateaux à vapeur sur le Congo et ses affluents, fait plus pour le progrès de la civilisation que des maxims et des chassepots entre les mains de troupes puissantes.

Wissmann est l'un des plus brillants explorateurs du Congo. C'est lui qui descendit, en juillet 1885, le Kassaï et qui, le premier, démontra que la puissante rivière traversée dans la région de ses sources par Livingstone et Cameron était bien la même que celle qui débouchait à Kwamouth. Fondateur de Luluaburg, il parcourut toute cette partie centrale de l'État du Congo jusqu'au lac Tanganika. Il parvint à se tirer avec adresse et bonheur de la situation difficile que créait aux agents du souverain du Congo la révolte des Stanley-Falls, et ne dut pas tirer un seul coup de fusil sur les Arabes qu'il rencontra et qui le convoyèrent jusqu'à Ujiji.

C'est sous le pavillon à étoile d'or que l'officier allemand fit cette seconde traversée de l'Afrique; jamais il n'a oublié qu'il a été l'un des ouvriers de la première heure de l'œuvre du Congo. Par la parole et par la plume (1), il n'a cessé de la défendre et a grandement contribué à conquérir dans son pays de puissantes sympathies pour le nouvel État africain.

Nous souhaitons que dans sa nouvelle entreprise il soit aussi heureux que dans celles qui l'ont précédée. Puissions-nous apprendre bientôt que le *Wissmann* flotte sur le Tanganika et que son propriétaire nous revient pour voir se réaliser cette pensée qui termine son dernier livre :

« Je souhaite que des maisons commerciales se fondent dans cette région de la Lulua, afin d'y introduire le goût du travail auquel ces noirs se prêtent si bien et qui sera le signal de leur émancipation morale. Fasse le Ciel que je puisse encore être témoin de cet immense progrès d'un peuple auprès duquel et avec lequel j'ai travaillé six années de ma vie! Ce sera la meilleure récompense des travaux d'une époque de mon existence, riche de peines, de souffrances, d'efforts et de soucis, mais féconde aussi en résultats. »

(1) BIBLIOGRAPHIE : *Unter deutscher Flagge quer durch Afrika von West nach Ost.* Von 1888-1883 ausgeführt von Paul Pogge und Hermann von Wissmann. Berlin, Walther und Apolant, 1889. — *Im Innern Afrikas. Die Erforschung des Kassaï, während der Jahre* 1883, 1884 und 1885. Von Hermann von Wissmann, Ludwig Wolf, Curt von François, Hans Muller. Leipzig, J.-A. Brockhaus, 1888. *Meine zweite Durchquerung Aequatorial-Afrikas vom Congo bis zum Zambesi, während der Jahre* 1886 *und* 1887. Von Hermann von Wissmann. Frankfurt a/O., Trowisch und Sohn, 1890.

Cataractes du Loumboula

D'après une photographie de M. Demeuse.

CHUTES ET RAPIDES



Si l'on en excepte le fleuve des Amazones, le développement des voies de navigation qui s'ouvrent à l'activité et à l'industrie des hommes dans le haut Congo n'a pas son pareil dans le monde entier.

Au delà des chutes et rapides du cours inférieur, c'est le Stanley-Pool qui forme le bassin d'entrée de ce magnifique réseau de voies navigables. Du Pool se projette, vers l'est, la branche maîtresse du Congo lui-même, sur les rives duquel viennent déboucher les imposants tributaires, alimentés par d'innombrables affluents qui, comparés aux cours d'eau d'Europe, sont déjà eux-mêmes des fleuves puissants.

La rapidité avec laquelle tout ce merveilleux ensemble fluvial a été reconnu est un fait unique dans les annales des découvertes africaines. A l'heure actuelle, plus de 15,000 kilomètres de rivières ont été parcourus par des steamers. Parmi tant d'autres voyageurs, Stanley, Grenfell, Delcommune, Van Gèle, Wissmann, Wolf et Mizon sont ceux qui ont le plus contribué à la découverte.

Celle-ci se poursuit, car, en dépit de tant d'efforts couronnés de succès, l'œuvre de l'exploration fluviale demeure incomplète. Bien des rivières secondaires, dont les bouches seules sont connues ou dont le cours inférieur seul a été vu, restent à parcourir. C'est la tâche actuelle. Mais déjà l'on peut dire que le champ ouvert à l'activité de la navigation est incomparable.

La constatation de ce système fluvial offrant, au centre du continent, de si grandes facilités de communication par eau fut une véritable surprise. Partout ailleurs, en Afrique, celles-ci font défaut. Cet ensemble de lignes de parcours, qu'un petit chemin de fer de 375 kilomètres va

rattacher à l'Océan et à l'Europe, aidera puissamment à la fortune du Congo.



A l'heure présente, on ne peut encore se faire qu'une idée approximative de la valeur de chacune des rivières du bassin comme voie de pénétration et comme chemin commercial. Des reconnaissances superficielles et des observations préliminaires ont seules été faites jusqu'ici. Aucun cours d'eau n'a été remonté jusqu'à sa source ; presque tous, à une distance plus ou moins grande de leur confluent, sont coupés par des seuils rocheux formant des rapides entravant plus ou moins la navigation, ou des chutes l'interrompant complètement.

Dans cet ensemble d'obstacles naturels, aucune cataracte comparable à celles de l'Amérique, du Zambèse ou du haut Nil n'a encore été constatée. Les plus fortes chutes, au Congo, ne dépassent guère 20 mètres, et encore celles de cette hauteur sont-elles fort rares. Citons les chutes de l'Inkissi et du Kwilu dans la région du chemin de fer, celle de la Lufira au Katanga.

Mais dans le fleuve même et dans chacun de ses affluents et sous-affluents, des chutes de quelques mètres de hauteur ont été rencontrées et sont venues arrêter la marche des steamers. Dans le Kassaï, c'est la chute Wissmann, celle de Luebo et celles de la Lulua, lesquelles interrompent la navigation à 700 ou 800 mètres de la bouche de la rivière. Dans l'Ubangi, les premières chutes qui interrompent la navigation des vapeurs sont situées plus en amont : ce sont les chutes Hanssens dans le Bomu, la chute de Mokwangu dans l'Uelle. Elles ont arrêté les steamers de Van Gèle.

Le fleuve principal est coupé, à 1,700 kilomètres du Pool, par les Stanley-Falls. Le Rubi, l'Aruwimi, le Lomami sont également barrés par des seuils rocheux infranchissables.

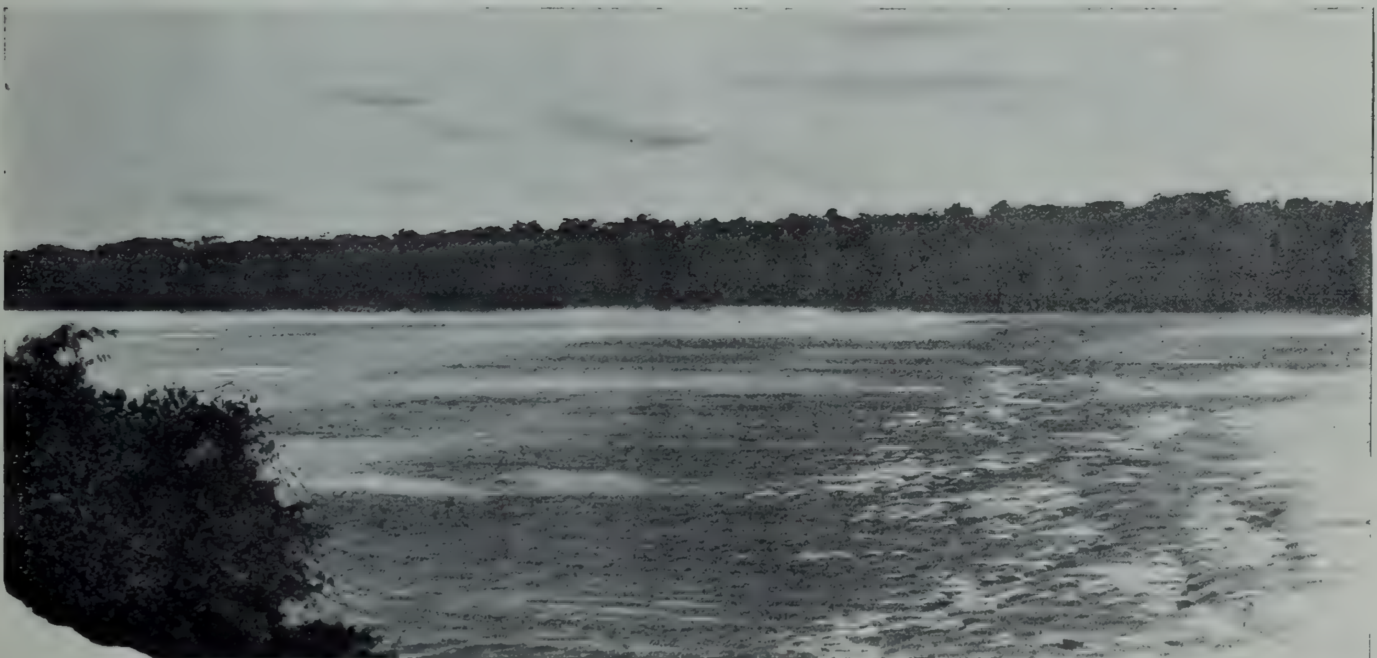
Quant aux rapides, ils sont nombreux dans toutes les rivières et varient en importance. Le plus souvent, ils sont provoqués par des fonds de pierres obstruant le lit du cours d'eau. A la saison sèche, les eaux étant à l'étiage, il arrive que les bateaux sont arrêtés pendant un mois ou deux par l'insuffisance de profondeur des eaux. Toutefois, il n'y aurait, en plus d'une place, que quelques pierres à faire sauter pour rendre le passage toujours libre.

Ailleurs, les rapides sont provoqués par un étranglement du lit rocheux de la rivière. C'est alors la force du courant, aux eaux hautes, qui rend le passage difficile et dangereux.

Le Congo lui-même, à Nganshu ; l'Ubangi à Zongo, à Banzyville, à Cetema ; la Mongala à Gongo ; la Sanga, le Lukenye, le Kwango, révèlent de ces rapides qui, sans être un obstacle absolu à la navigation, la rendent néanmoins, dans l'état actuel des choses, difficile, voire impossible, mais seulement pendant deux ou trois mois.

Le présent numéro renferme trois vues de chutes ou rapides. La première est la cataracte du Lumbula, près de la factorerie de la Société du Haut-Congo, à Luebo ; la seconde montre les premiers rapides de l'Aruwimi devant le camp de l'expédition Stanley, à Yambuya ; la troisième est le rapide qui ferme, en aval, devant la station d'Isanghila, le bief navigable Manyanga-Isanghila.

Ces trois obstacles arrêtent la navigation. Mais, tandis que le premier constitue une véritable cataracte provoquée par l'existence d'un escalier de pierre, les seconds ne présentent que des tourbillons causés par la pente plus ou moins raide du fond rocheux de la rivière.



Le rapide de l'Aruwimi, à Yambuya. (D'après une photographie de M. Demeuse.)



La plate-forme de la voie au kil. 2.700. (D'après une photographie de M. Demeuse, prise en 1890.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA PLATE-FORME DE LA VOIE AU KIL. 2.700

Nous reproduisons aujourd'hui une vue du site qui est le sujet de la gravure de notre avant-dernier numéro. Elle est prise, cette fois, postérieurement à l'exécution des travaux d'établissement de la plate-forme du chemin de fer. C'est, comme nous l'avons dit, un coin de la rive gauche du Congo situé un peu en amont du confluent de la Mpozo.

Sur les huit premiers kilomètres de son parcours, la ligne suit constamment à mi-côte les versants gauches des vallées du Congo et de son affluent la Mpozo. Sur toute cette étendue, l'aspect de la plate-forme est, par suite, sensiblement le même, et tel que le représente notre gravure.

La route se trouve généralement mi-partie en tranchée et mi-partie en remblai, de façon à épouser le terrain aussi complètement que possible. De nombreux ouvrages d'art, d'ouvertures diverses, ont été construits pour franchir les déchirures de terrain que présentent les flancs de ces vallées. En d'assez nombreux points, par suite de l'élévation et de la grande raideur de la paroi rocheuse du massif qui se dresse parfois suivant la verticale, la voie ne pouvait être creusée en tranchée. On a dû avoir recours à des murs de soutènement au moyen desquels le corps de la route est accroché à la rive. A l'avant-plan de notre gravure se montre la crête d'un semblable mur arasé, au niveau de la plate-forme.

Pour parvenir à suivre de très près l'allure naturelle du terrain fortement sinueux, le tracé a dû être composé d'un grand nombre de courbes et contre-courbes raides, séparées par des alignements intermédiaires de peu de longueur. La voie est donc fort tortueuse sur sa direction générale, mais, en revanche, les déclivités de son profil longitudinal sont généralement beaucoup inférieures aux chiffres qu'il était permis d'adopter, de sorte que, dans cette partie de la ligne, les conditions d'exploitation seront relativement favorables.



Les neuf rois de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE BAS CONGO

Lettres inédites du capitaine Liévin Van de Velde.

VII. — DE VIVI A ISANGHILA (*Fin*).

Palabres. — Mariage. — Polygamie. — L'amour de la famille. — Produits naturels. — Le chemin de fer.

Quand la discussion s'échauffe et qu'il se produit des interpellations, on suspend la séance et on engage le parti le plus excité à aller boire de l'eau. Le parti ainsi désigné se retire, va délibérer à l'écart et revient bientôt confus, mais calmé Il arrive aussi que l'un des partis interrompt la discussion et va boire de l'eau, quand il se sent démonté par un argument imprévu de l'adversaire. Il se retire pour chercher une réplique. La discussion reprend alors et dure jusqu'au moment où on conclut au vote. Si l'accord est établi, le jugement est prononcé; le plus souvent, la peine infligée à celui dont on a reconnu les torts est une amende. Cette amende est encore discutée, — on commence toujours par demander le triple de ce qu'on espère obtenir. Une fois fixée, elle est payée séance tenante. Si le condamné est insolvable, il devient l'esclave de son créancier; à son défaut, c'est son frère, sa sœur ou son enfant, car la famille est solidaire de ses membres.

Très souvent, le chef se porte garant pour son sujet, le maître pour l'esclave, et j'ai vu payer religieusement par les héritiers une amende encourue par un chef décédé. Le verdict de la palabre est scrupuleusement observé par les noirs. Le blanc rédige les engagements pris dans les palabres par un contrat écrit; il y glisse souvent une clause banale,surtout quand il s'agit de la location d'un terrain. Il profite de la non-observance de cette clause pour susciter une palabre et se faire

donner de nouveaux terrains comme indemnité. Les noirs ne vendent jamais leurs terres, mais les cèdent contre une rente mensuelle qui ne cesse que par le départ de l'occupant.

Il faut avouer que la justice primitive de ce que nous avons l'habitude d'appeler des sauvages a beaucoup de bon. Aussi, l'ai-je adoptée dans toutes mes relations avec les noirs, et je n'ai eu qu'à me féliciter de respecter leurs mœurs et leurs coutumes.

Comme chef du bas Congo en l'absence de Stanley, j'ai tenu des palabres solennelles à la suite desquelles les grands chefs de Vivi, de Kionzo, de Asanda et de Palaballa ont cédé leurs droits de souveraineté à l'Association, par des traités en règle. Ce sont ces traités qui ont servi de base à la reconnaissance de l'Etat du Congo par les diverses puissances de l'Europe. Dans mon expédition au Kwilu, c'est à la suite de palabres que j'ai pu obtenir des travailleurs et des piroguiers, que j'ai pu remonter le fleuve jusqu'aux chutes, et traverser la forêt vierge pour aller dégager l'expédition en détresse d'Elliott. Ce sont des palabres heureuses qui m'ont permis de créer les stations de Rudolfstadt et de Baudouinville avant l'arrivée des Français à la côte. C'est par des palabres que je me flatte d'avoir évité toute querelle avec les indigènes, d'avoir gagné leur confiance, et d'avoir établi une paix solide et durable avec eux, sans jamais devoir recourir à la violence.



Les noirs d'Isanghila sont intelligents et aptes au travail. Je crois pouvoir affirmer, par les études que j'ai faites sur les lieux, que la race noire n'est pas une race inférieure, destinée à disparaître devant les fléaux de la civilisation, comme les malheureuses populations du nouveau monde et de l'Australie. Les nègres affranchis des Etats-Unis le prouvent surabondamment; ils se multiplient et prospèrent dans la grande république d'une façon qui donne à réfléchir à leurs libérateurs.



A ce propos, je veux dire encore un mot au sujet de l'organisation de la famille chez les noirs du bas Congo, qu'on a bien mal compris sous ce rapport.

Il existe chez eux un grand respect du lien familial, et la femme ou l'homme adultère sont, l'un et l'autre, punis des fautes commises contre la foi conjugale.

Les jeunes filles se marient dès qu'elles arrivent à l'âge de la puberté, ordinairement vers douze ans; les jeunes hommes, dès qu'ils sont assez riches pour s'acheter une compagne. Ordinairement, le mariage se fait par consentement mutuel. Ce sont donc des mariages d'inclination. Les chefs, dans le but d'avantager leurs enfants et de se créer des relations d'amitié avec les tribus voisines, fiancent leurs enfants très jeunes. Les jeunes gens se font la cour. Quand l'amoureux se présente officiellement, la jeune fille s'enfuit à travers champs en criant comme si elle avait vu un loup. Elle ne court pas bien loin quand son loup lui plaît. Le futur achète la jeune fille au père. Il est obligé de fournir la dot, le trousseau de sa femme et de lui procurer une maison avec tous les ustensiles de cuisine et de labour. De plus, il doit pourvoir aux frais de la fête, où sont invités les parents des deux familles. Le jour des noces, il y a un repas dont le porc forme le plat essentiel et qui est accompagné de chants et de danses.

La polygamie existe, mais seulement parmi les chefs et les hommes libres. Dans ce pays, où la femme, même la femme du chef, est une servante se livrant aux plus rudes labeurs, chaque épouse nouvelle est une aide pour les travaux, et son arrivée n'est pas vue d'un mauvais œil par les autres. Un grand nombre de femmes est considéré comme une marque de puissance et de richesse.

C'est la première femme qui gouverne la maison. Toutes les autres sont considérées comme ses servantes. La chasteté des mœurs et le travail des femmes de ce pays sont un grand correctif aux désordres qu'entraîne la polygamie dans les contrées où les femmes sont renfermées et oisives.

Je n'ai jamais vu un mari maltraiter sa femme, et n'ai jamais assisté à des scènes de ménage. Les parents adorent leurs enfants; les mamans ne les abandonnent que vers l'âge où ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Avant cette époque, les enfants ne quittent pas leur mère un seul instant. Les enfants ne sont jamais maltraités ni frappés, pas plus que les animaux domestiques, ce qui prouve bien la douceur des mœurs. Chaque femme possède un chien. Il fait partie de la famille et est chargé de la garde des moutards que la mère dépose à terre quand elle travaille aux champs. Quand le nouveau-né s'oublie, le *mbua-mbua* est appelé et fait la toilette du petit.

Les femmes sont très fières de leurs enfants. Chaque fois que je me promenais dans les environs de la station, les mamans travaillant aux champs accouraient pour me montrer leurs bébés; elles étaient très heureuses quand je faisais risette au négrillon et que je le trouvais joli.

S'il est touchant de voir l'affection et les soins dont les parents entourent les enfants, rien n'est admirable comme de voir le respect que les jeunes gens ont pour la vieillesse. L'âge est chez eux un grand titre à la considération. En passant dans le village de son père, Kinkelé, un de mes petits domestiques qui ne me quittait jamais d'une semelle, s'enfuyait en courant pour aller présenter ses respects et manger un peu de manioc avec taté (père) et mamé (mère), et quand le père venait à la station pour y vendre des poules, il ne manquait jamais de venir voir son moéna (fils) chéri. Les chefs, comprenant les avantages de l'éducation qu'ils reçoivent chez les blancs, viennent nous demander de prendre leurs fils à notre service. C'est ainsi que le chef Mambuco, de Vivi, m'a confié son fils et m'a prié de l'emmener en Europe pour lui faire apprendre la langue des blancs, la lecture et l'écriture. Il reçoit son éducation dans ma famille, a un très grand respect pour mon vieux père et ne manque jamais d'aller le saluer en rentrant et en sortant. C'est pour lui le grand chef à barbe blanche, le *makronte* (le plus sage vieillard). A ses yeux, je ne suis plus qu'un *mfumu* (chef) de second ordre.



Le soir, nous dînions à la table de M. James, et nous causions de l'avenir industriel et commercial de la région équatoriale, qui offre un champ si fertile à l'initiative des Européens.

La région du bas Congo est excessivement riche en produits de toute nature. Les seuls produits actuellement exploités sont : l'huile de palme, les noix de palme, les arachides, le caoutchouc et l'ivoire, que les factoreries hollandaises, anglaises, françaises, allemandes et portugaises, établies sur la côte et le long des rivières dans la région alluviale, échangent contre les productions de l'industrie européenne.

Dans ces articles d'échange, les alcools, la poudre, les fusils et les cotonnades légères tiennent la plus large place.

Il existe, dans cette région, une quantité innombrable de matières naturelles qui ne sont pas encore exploitées par les commerçants; je cite : les fibres textiles qui croissent partout à l'état sauvage, les matières oléagineuses, les matières tinctoriales, les écorces à tannin, produites par quantité d'arbres, les épices et les denrées coloniales, les drogues, qui existent en grandes quantités, les gommes et les résines, qui abondent, les bois de construction et d'ébénisterie.



Aujourd'hui, la superficie de la contrée utilisée n'est pas la soixantième partie de celle beaucoup plus riche qu'il sera possible d'exploiter quand le chemin de fer sera construit. Le commerce actuel emploie déjà une flotte de 45 grands steamers et de 80 voiliers. Il en faudra dix fois autant quand l'intérieur sera ouvert. Quand on songe à créer une marine en Belgique et à développer la carrière nautique par l'établissement d'écoles de mousses, d'une section maritime à l'école militaire et la construction d'avisos, il faut applaudir aux promoteurs de cette œuvre. Ce sont des sages qui prévoient l'avenir et travaillent à la grandeur de notre chère patrie. *Trade follows the flag*, sans marins nous n'aurons jamais de commerce, et le seul remède efficace à la crise terrible que traverse notre industrie nationale est l'ouverture de débouchés nouveaux. Le Congo peut nous les donner.

A partir de Léopoldville, dix mille kilomètres de rivières navigables permettent l'exploitation des immenses richesses du centre de l'Afrique. Sur toute la surface du globe, il n'y a pas un réseau de voies commerciales plus favorables que le Congo et ses affluents. Comme l'a dit Pascal, ce sont des chemins qui marchent. Ce qui a empêché la civilisation et le commerce de pénétrer au cœur de l'Afrique, ce n'est pas l'insalubrité du climat, ce ne sont pas les mœurs de ses habitants, ce sont les cataractes. Jusqu'ici, il n'y a d'autres voies de communication que le fleuve et les rivières maritimes.

Il n'existe au Congo aucun animal de trait ou de bât, de façon que pour contourner les cataractes, tous les produits et toutes les marchandises doivent être transportés au moyen de porteurs. Il en résulte que les factoreries de négoce ne sont établies que sur les bords du fleuve et des rivières dans la région alluviale, là où elles peuvent communiquer directement avec la mer. Un chemin de fer pour relier Vivi à Léopoldville s'impose.

La construction de cette ligne n'offre pas de grandes difficultés. Il ne se passera pas longtemps avant que le premier train fasse son entrée triomphale à Léopoldville. Ce jour-là, l'Europe sera en relation directe avec un pays d'une étendue de 2,500,000 kilomètres carrés, habité par quarante millions d'hommes, avides d'échanger leurs richesses stériles contre les objets manufacturés. Ce pays se trouve à nos portes, à moins de quinze jours de vapeur. Mieux que toute autre nation, la Belgique est en état d'en faire bénéficier son commerce et son industrie.

Capn. Liévin Van de Velde.

FIN



Les rapides d'Isanghila. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE MANIOC

Le manioc, arbrisseau de la famille des Euphorbiacées, est une plante d'origine américaine, introduite en Afrique par les négriers, il y a près de deux siècles. Le *Manihot utilissima* est la variété usitée. Plante essentiellement tropicale, elle est cultivée dans toute l'Afrique centrale sur une aire d'une largeur de trente degrés, distribués également de chaque côté de l'Équateur.

La racine de manioc joue, au Congo, un rôle important, quelquefois fondamental dans l'alimentation des indigènes. Elle est d'un usage à peu près général dans tout l'État indépendant. Il en existe deux variétés, l'une douce et inoffensive, l'autre amère et vénéneuse, au point de produire des accidents dangereux à cause l'acide cyanhydrique contenu dans l'enveloppe de la racine. La nocuité de la deuxième est causée par un suc laiteux, qui est un des plus violents poisons qu'on connaisse. Ce suc est volatil, de sorte qu'il est facile d'en débarrasser la fécule. Les nègres y sont très habiles. On verra plus loin le procédé fort simple qu'ils emploient pour faire de cette racine vénéneuse un produit cinq fois plus nutritif que le froment.



On distingue facilement ces deux variétés par leurs tiges. La variété douce a des tiges vertes, la variété amère en a de rouges. Après avoir mangé de celle-ci, les nègres souffrent de vertiges et d'une sorte d'ivresse. Les Zoulous la recherchent précisément à cause de cette intoxication qu'ils proclament exquise. D'après Schweinfurth, elle est plus commune chez les Niam-Niam que la variété douce. Livingstone signale également sa présence dans le haut Shiré. Stanley, quand il retrouva son arrière-garde à Banalya, pendant les mémorables aventures contées dans les *Ténèbres de l'Afrique*, perdit beaucoup de monde à la suite de l'ingestion répétée du manioc vénéneux non débarrassé de son écorce.



Les indigènes du Congo préparent leur manioc soit sous forme de farine ou cassave, soit sous forme de pains, appelés chiquouanque.

Voici comment ils procèdent pour l'apprêt de cette précieuse et nutritive racine :

Celle-ci est trempée dans l'eau pendant trois jours. Elle devient alors molle, ce qui permet d'enlever sa pelure, qui est vénéneuse, propriété qu'on attribue à l'acide prussique. Les hommes du major Barttelot, à Yambuya, dépérirent et moururent pour avoir négligé cette précaution.

On réduit ensuite la racine en farine ou cassave, au moyen d'un pilon de pierre dans des auges ou dans des récipients en bois; cette farine est alors pétrie, puis on la met en pains qu'on fait bouillir après les avoir entourés de feuilles de bananiers attachées par des lianes. Ce pain, appelé chiquouanque, se conserve trois ou quatre jours.

Ce sont les femmes qui sont chargées de cette besogne, qui est fort pénible, ce qui explique que les indigènes ne préparent en général que la quantité de manioc qui leur est absolument nécessaire pour leur usage personnel.



Pour planter le manioc, on brûle ou l'on défriche des parties de forêt, cette plante stérilisante ayant besoin de terres vierges et noires, riches en humus. Quelquefois on coupe aussi les herbes qu'on laisse se consommer sur place. Les terres à herbes ne sont cependant que des pis-aller pour cette culture. On relève ensuite la terre en petits tertres à peu près de mètre en mètre.



Au commencement de la saison des pluies on fixe, dans chacun d'eux, trois boutures de manioc, soit dix mille plants par hectare.

Au bout d'un an et demi, ces trois morceaux de tiges donnent cinq ou six racines de 20 à 40 centimètres de longueur et de la grosseur du poignet. Si on les laisse deux ans en terre, elles triplent de diamètre et deviennent grosses comme nos plus fortes betteraves à sucre. Elles ont alors jusque 40 centimètres de longueur et un diamètre de 10 à 15 centimètres. Il en est qui pèsent 8 kilogrammes pièce. Selon le père Merlon, un seul plan, sur les rives du Kassaï, donne de 15 à 25 kilogrammes de tubercules. M. Cholet estime qu'un hectare de manioc peut nourrir quarante à cinquante noirs pendant un an.

Cette culture épuise rapidement le sol, si complètement même qu'il devient presque aride. Il faut, en effet, au manioc une terre défrichée, sur laquelle un humus séculaire s'est déposé. Chaque année, de nouvelles parties de forêt sont essartées afin de permettre de nouvelles plantations. Dans l'ancien champ, les herbes poussent et on les incendie annuellement, ce qui empêche la reconstitution de la forêt primitive. C'est à ce déboisement et à cet incendie systématique qu'est dû, selon Edouard Dupont, le déboisement continu du bas Congo et l'aridité du sol où les jeunes pousses ne parviennent jamais, à cause du feu, à croître et à former une nouvelle forêt.

C'est avec le manioc qu'on fabrique le tapioca, d'un usage si fréquent et si général chez nous. On l'obtient en écrasant la racine et en noyant la fécule ainsi obtenue. On la sèche ensuite en la faisant passer sur des plaques chaudes. Elle se granule alors et se transforme en grumeaux irréguliers de couleur blanche ou tirant sur le roux.

Au Brésil, l'exportation de la farine de manioc et du tapioca forme une des branches les plus importantes du commerce. On peut donc prédire que, lorsque le chemin de fer des cataractes sera construit, cette culture sera excessivement rémunératrice au Congo.

JULES VANDEN BOGAERDE

Né à Liége, le 12 avril 1857. Ingénieur aux chemins de fer de l'Etat belge.

S'embarque pour le Congo, au service de l'Etat indépendant, en novembre 1888. — Nommé commissaire de district du Stanley-Pool. — Décédé à Léopoldville, le 11 novembre 1890.



Encore un qui a payé de sa vie son dévouement à une grande et féconde idée. Jules vanden Bogaerde s'était, comme tant d'autres, senti attiré, dès le début, vers cette œuvre du Congo dans laquelle il entrevoyait pour la patrie belge un avenir prospère. Dès que l'occasion lui en eut été offerte, il s'engagea au service de l'État indépendant, et il fit preuve, dans les fonctions qui lui furent confiées, d'un esprit large, entreprenant et travailleur. Il appartenait à cette carrière du génie civil qui, après celle de l'armée, a donné le plus d'auxiliaires à l'entreprise du Congo et a produit des hommes comme Gondry, Charmanne, Gilmont, Nève, Glaesener, Vauthier, Bergier, Goffin, Paulissen, brillante phalange d'hommes de science et de cœur, qui s'en sont allés là-bas, sur les rives du grand fleuve, préparer à notre pays un avenir magnifique.

Commissaire de l'important district du Stanley-Pool, dont le chef-lieu est Léopoldville, Jules vanden Bogaerde rendit d'importants services dans ce poste de confiance. Il s'occupa du montage de deux nouveaux steamers, de la construction de quais de débarquement, de l'organisation administrative des territoires confiés à sa vigilance.

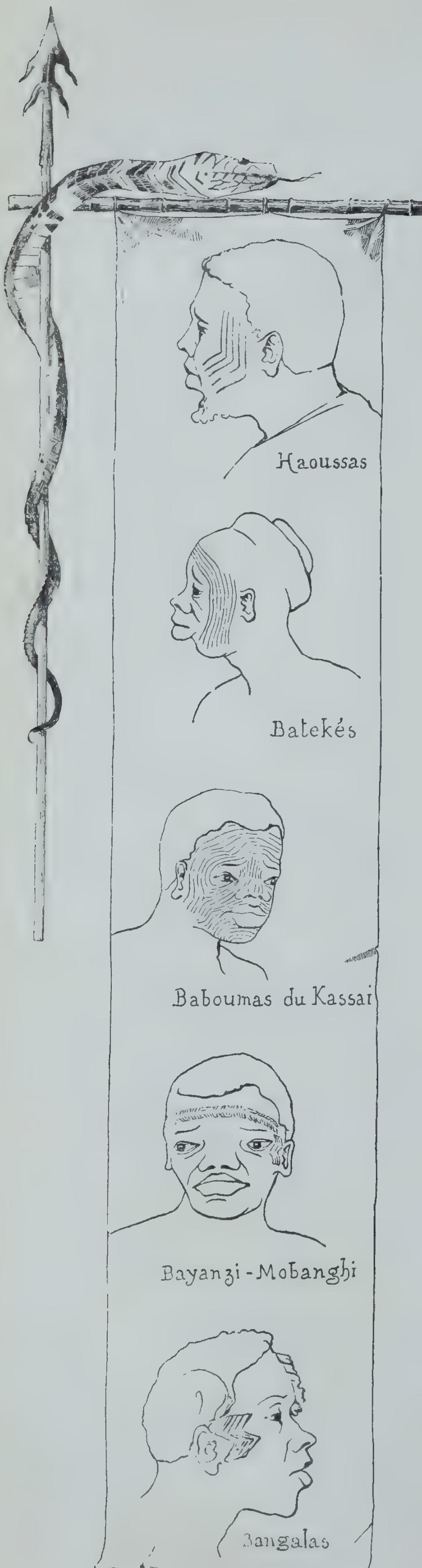
D'une activité dévorante, il mettait lui-même « la main à la pâte », donnait l'exemple du travail et était aimé de tous, Européens et indigènes. C'est ce labeur incessant qui l'a tué.

Par ses soins, Léopoldville, une des plus belles stations de l'Afrique centrale, fut encore améliorée. Les plantations commencées par le lieutenant Liebrechts, qui a tant fait pour la prospérité de cette intéressante localité, furent, grâce à lui, encore étendues. Les plantations et les constructions de Léopoldville sont, avec celles de Bangala, les modèles sur lesquels, partout ailleurs dans le centre africain, on s'efforce de se conformer pour la création de nouveaux centres d'activité politique et commerciale. Bâtie sur une terrasse coupée dans les flancs du mont Léopold, la station est entourée de cultures considérables où l'on élève avec succès, outre les légumes d'Europe, l'ananas, le caféier, le riz, le tabac. Actuellement, on compte à certains moments au delà de cent blancs réunis en même temps dans la localité.

Cette ville naissante est, du reste, placée dans une situation tout à fait privilégiée. Assise sur la rive gauche du Stanley-Pool, elle est, avec Kinshassa, le point d'attache des steamers, qui, de là, s'élancent sur un magnifique réseau de 15,000 kilomètres de voies navigables. Lorsque le chemin de fer aura été construit, l'importance de ce point, à la fois tête de ligne ferrée et port de commerce initial, augmentera dans des proportions considérables, et on peut dès maintenant prédire que Léopoldville, qui s'étendra sous peu vraisemblablement vers l'est, deviendra à bref délai une cité active et commerçante.

Ce sera alors un devoir que de rappeler et d'honorer le souvenir de ces hommes, de ces compatriotes, qui, travailleurs de la première heure, ont présidé à la naissance et à l'organisation de la future métropole commerciale du Congo. Les noms de Braconnier, Valcke, G. Le Marinel, Liebrecht et vanden Boogaerde seront inscrits en tête du livre d'or de la cité nouvelle.

Vanden Bogaerde, trop tôt ravi à l'affection de tous, méritait d'être cité parmi les héros modestes mais vaillants qui ont fécondé de leur labeur et de leur sang ce coin du continent noir dont ils rêvaient de faire une seconde Belgique.



LES TATOUAGES

La pratique du tatouage est très répandue au Congo et varie à l'infini. Tel individu se contente d'un signe ou d'un emblème dessiné seulement sur le front ou sur la poitrine; d'autres ont tout le corps tailladé et leurs tatouages s'étendent même parfois sous la plante des pieds. Entre ces deux extrêmes se place toute la gamme intermédiaire. Aussi, de prime abord, est-il malaisé de faire une classification; il faut un séjour relativement long au milieu des noirs pour lire sur leur face leur lieu d'origine, par qui ils ont été achetés, revendus, rachetés...

La pratique du tatouage a dû naître de deux facteurs principaux : 1° le désir de se créer une identité permettant aux hommes d'une même tribu de se reconnaître durant les attaques, les guerres, les expéditions; 2° le désir de plaire, d'être remarqué, la coquetterie.

D'où deux classes bien nettes : les tatouages de race, les plus simples; les tatouages décoratifs, variant indéfiniment.

Les tatouages de race se font généralement sur la figure, plus rarement sur la poitrine, parfois sur la figure et sur la poitrine. Ils consistent en lignes, en pois, en loupes, en excroissances diverses, présentant des dispositions traditionnelles. Les féticheurs sont généralement chargés de leur exécution; on tatoue les enfants vers l'âge de cinq à six ans et l'on entretient le tatouage jusqu'à l'âge mûr.

L'usage de jus végétaux pour l'accentuation des traits du dessin est restreint.

Voici les types les plus nets et les mieux connus actuellement dans l'État indépendant :

Haoussa : Trois à six lignes parallèles et équidistantes descendant des tempes et suivant la courbe des joues.

Bas et moyen Congo : Pas de tatouage de race.

Batékè : Chez les Batékè commence l'usage des tatouages accentués et nombreux. Leur figure est striée symétriquement des deux côtés de la face par des coupures longitudinales de haut en bas, très rapprochées.

Babuma du Kassaï : Se couvrent la figure d'une multitude de lignes minces très rapprochées, analogues à des rides; ce tatouage enlève tout caractère à la figure; toutes les faces sont vieillottes.

Bayanzi-Mobangi : Larges feuilles de palmier aux tempes; horizontalement en travers du front, une ligne double des mêmes feuilles. Ce tatouage vient de l'Ubangi, d'où sont descendus les commerçants qui occupent actuellement, sous le nom de Bayanzi, les centres d'Irébu, de Ngombe, de Lukoléla, de Yumbi, de Bolobo et de Tchumbiri.

Wachanzi : Nom impropre, corruption de Bayanzi, appliqué aux tribus de l'Équateur et des rives du Ruki, de l'Ikélemba et de la Lulongo. Les Wachanzi ont aux tempes la même feuille de palmier que les Bayanzi; verticalement sur le front, une ligne d'entailles parallèles partant du sommet du nez; c'est, en tout petit, le tatouage bangala.

Bangala : Un des types les plus purs et les mieux connus. Feuilles de palmier aux tempes, et, sur le front, une ligne verticale d'incisions entretenues depuis la plus tendre jeunesse, et dont les lèvres, constamment développées, se recouvrent en une série de crêtes ou d'écailles charnues. Les friands de coquetterie glissent entre ces crêtes des plumes coloriées. Le tatouage bangala, hideux au premier moment, cesse bientôt d'être choquant. Dès que l'œil s'y est fait, ce tatouage acquiert beaucoup de cachet, car il laisse toute son expression à la physionomie, n'enlève rien à la fraîcheur de la jeunesse, et accentue au contraire l'air martial des guerriers.

Mongos et Lolos : Populations extrêmement denses se rencontrant dans les bassins du Ruki, de l'Ikélemba, de la Maringa et du Lopori. Au milieu du front, une ampoule elliptique; sur le sommet du nez, entre les yeux, une excroissance charnue simple ou double; aux tempes, une série d'ellipses concentriques forma nt

ampoule. Souvent, surtout chez les hommes libres, le tatouage s'étend le long du nez en une série de petites crêtes. Ce tatouage est d'une hideur absolue.

Les femmes Mongos ont le menton hideusement écrasé et déformé, présentant des excroissances répugnantes.

Les femmes Lolos, très recherchées des Wachanzi, ont l'ampoule aux oreilles, le front intact, mais le menton découpé par une série d'arcs de cercle parallèles, auxquels l'œil se fait rapidement.

Bussira : Tatouages de la figure très compliqués; sur le haut du nez, trois lignes parallèles de trois petites excroissances, comme on en forme en ponçant de la pâte de tarte; d'une tempe à l'autre, une double ligne d'incisions étroites traversant les joues et le nez.

Sur le nez et le front des femmes s'épanouit un véritable éventail.

Ngombés : Deux sortes de tatouages de race :

1° Sur le front, une ligne verticale d'incisions en gros pois bien détachés l'un de l'autre; en arcs de cercle au-dessus des sourcils, les mêmes pois qui se reproduisent encore en lignes partant des tempes et descendant à travers les joues et le menton. Tatouage très caractéristique d'une population forte, intelligente, entreprenante et aimant le blanc;

2° La figure couverte de lignes nombreuses de points très rapprochés; tatouage d'une population dense et guerrière vivant dans les forêts du nord du Congo et ayant émigré vers les bassins du Lopori, de la Maringa et de l'Ikelemba, qu'elle occupe avec les Mongos, les Lolos et les Lofembé.

Uelle : Dessins divers formés par des lignes d'excroissances très petites, mais très nettement détachées; tatouages analogues à celui des Ngombés de la forêt.

Il est très fréquent de rencontrer les tatouages de race se superposant jusqu'au nombre de trois; le plus ancien indique la naissance; le moins ancien, la tribu actuelle; l'intermédiaire indique la tribu qui acheta et revendit l'individu. Ce fait se présente constamment à l'Equateur, par exemple, où les Wachanzi achètent des Mongos déjà tatoués, les adoptent en leur donnant le tatouage wachanzi, et les échangent plus tard chez les Mobanghi, où ils reçoivent la ligne horizontale du front. Un coup d'œil suffit pour refaire l'histoire de ces tatoués.

Tatouages décoratifs. — Le noir, comme le blanc, comme le jaune et comme le rouge, aime à se faire remarquer des femmes et aussi de ses compagnons de combat.

Ceux qui n'ont guère le sens artistique développé se contentent de cicatrices, parfois très profondes, couturant le dos, la poitrine, les bras, les épaules. Ces cicatrices sont informes, presque toujours répugnantes; elles forment des bourrelets de chair ou des tuméfactions rappelant de larges brûlures; aucune recherche de dessin; parfois seulement une croix irrégulière. Ces cicatrices se rencontrent partout, mais surtout dans le bas et le moyen Congo, où l'on trouve également sur le flanc des hommes un ou deux lézards pointillés fort bien faits.

Plus haut, le tatouage devient réellement décoratif, surtout pour les femmes dont le ventre, la croupe et les cuisses disparaissent entièrement sous les dessins faits de lignes de pois alternant avec des lignes de feuilles de palmier.

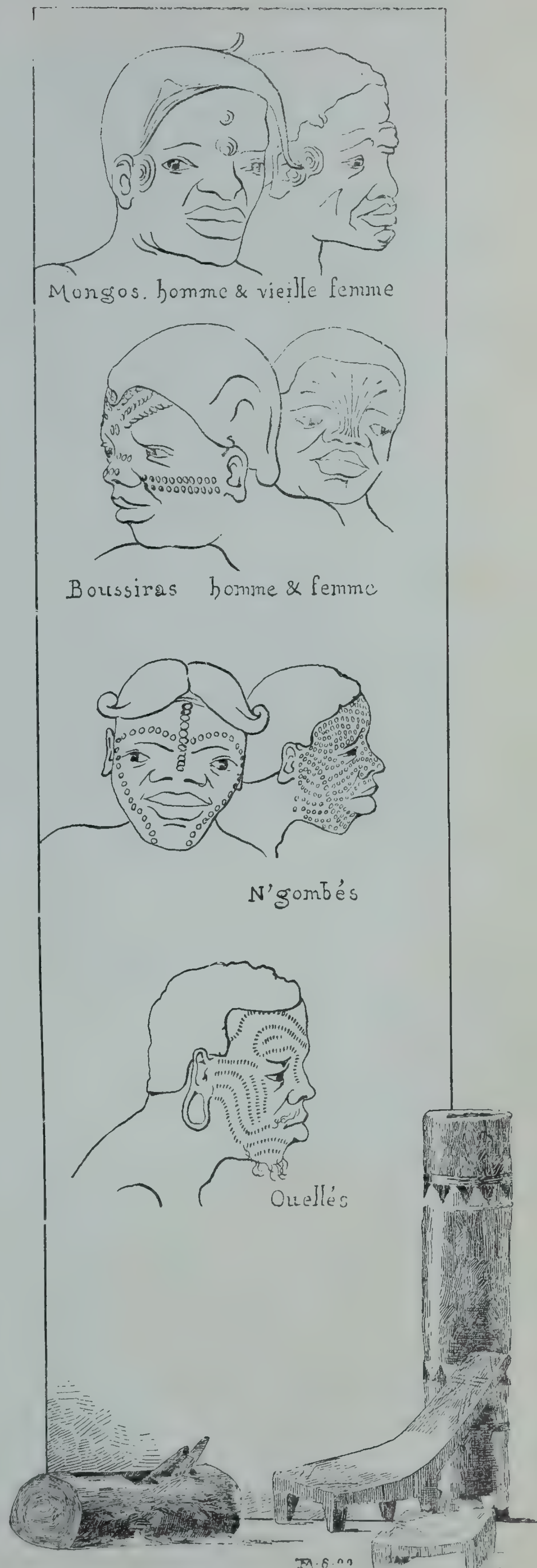
Ces lignes répondent parfois à des époques mémorables : nubilité, mariage, premier enfant, fin de l'allaitement, etc. Ce sont les femmes qui procèdent elles-mêmes à ces inscriptions cutanées de leur biographie.

Les hommes se dessinent sur les épaules, en travers des bras ou sur la poitrine, quelques lignes de feuilles de palmier. On peut considérer comme tatouage de race les deux lignes que les Wachanzi se tracent le long du sternum et du creux de l'estomac.

La race mongo est caractéristique : les femmes ont le corps tout entier couvert d'ampoules de 1 à 2 centimètres de diamètre disposées en lignes parallèles; les hommes affectionnent les rosaces, les roues, les losanges, etc.

Les Bussira ne laissent aucune partie de leur corps indemne d'incisions.

Lieut. Ch. Lemaire.



D'après des dessins de M. le lieutenant Masui.



La voie le long de la rive gauche de la Mpozo. (D'après une photographie du capitaine A. Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA MPOZO

C'est au kilomètre 4 que la voie atteint le confluent de la Mpozo. Elle remonte ensuite la rive gauche de cette rivière pendant quatre nouveaux kilomètres pour la franchir sur un pont de 60 mètres de longueur, au kilomètre 8.

Notre gravure reproduit une photographie prise au kilomètre 6.50 et montre un des tournants brusques de la voie, très mouvementée en cette section. A droite, au dernier plan du dessin, s'élèvent les flancs de la rive droite de la rivière.

Les rives de la Mpozo, mamelonnées et herbeuses à son confluent dans le Congo, ne tardent pas à se dresser à pic et à présenter en amont l'aspect le plus sauvage et le plus pittoresque. Les escarpements sont revêtus d'un inextricable fouillis d'une végétation luxuriante composée surtout de lianes, de bambous, d'herbacées géantes que dominent, de place en place, quelques faux cotonniers, des palmiers et d'autres essences.

Les travaux préliminaires pour les études et l'implantation de l'axe de la voie, ceux de la construction de la plate-forme ont été d'une difficulté sans égale. A maintes reprises on a dû descendre les mineurs à l'aide de câbles pour leur permettre d'atteindre la cote de la plate-forme, et c'est ainsi suspendus au-dessus du gouffre, au fond duquel, à une profondeur de 40 mètres, roulaient les eaux impétueuses de la rivière, qu'ils battaient les premiers trous de mine des déblais à exécuter.

La voie franchit dans cette section, entre les kilomètres 5 1/2 et 7 1/2, trois ponts : un de 20 mètres au-dessus du ravin des Eaux-Bonnes, où est tombé, le 30 mai dernier, l'ingénieur Glaesener, le regretté chef de service de ces merveilleux travaux; un de 15 mètres au-dessus du ravin de la Fièvre; un de 10 mètres au-dessus du ravin de la Désespérance.

Véritable œuvre de géant, qui couvre d'honneur ceux qui y ont collaboré, et remplit d'étonnement, de crainte et d'admiration ceux à qui il est déjà donné de la contempler. Aujourd'hui, la locomotive circule à l'aise à travers ce chaos de roches et de végétation que certains s'étaient trop hâtés de déclarer impénétrable.



Vue de l'île Tota, près de Maada sur l'Uelle.

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES

DU DOCTEUR W. JUNKER

DANS LES BASSINS DE L'UELLE ET DU BOMU

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'éditeur (1).

INTRODUCTION

Il nous a semblé intéressant, au moment où l'on s'occupe beaucoup de l'Uelle, de publier la traduction inédite de divers passages du livre de Junker, l'illustre voyageur qui a exploré avec tant de science et en montrant tant d'esprit d'observation la région arrosée par le Bomu, l'Uelle et leurs affluents. Le résultat de ses explorations est consigné dans trois volumes, contenant près de 2,000 pages, véritable monument élevé à la science par le regretté savant. C'est grâce à l'obligeance de l'éditeur de ce beau livre, M. Eduard Hölzel, de Vienne, qu'il nous est permis de mettre sous les yeux de nos lecteurs la première traduction française faite jusqu'ici de certaines parties de cette œuvre magistrale.

De 1874 à 1878, Junker visita successivement la Tunisie, la haute et basse Egypte, la Nubie, le Sobat, le Bahr-el-Ghazal et l'Yeï. Après un court séjour en Europe, il repartait en 1878 pour Suez, Suakim, Berber et Khartum, où il arrivait au commencement de janvier 1880.

Accompagné d'un préparateur naturaliste, M. Frédéric Bohndorff, il s'engagea alors dans le centre du continent, passant par les zéribas de Mechra-er-Rek, Diur-Gattas, Uaru, Dem Suleiman, Dem Bekir, et alla établir la base de ses opérations à la résidence de Ndoruma, puissant chef A-Sande (Niam-Niam) au nord de l'Uelle. Plus tard, il établit un autre centre d'explorations chez Semio, autre grand prince A-Sande. De ces deux points, il rayonna dans l'immense bassin du Bomu et de l'Uelle. Il se rendit chez Bakangaï et chez Kanna, les plus importants potentats nègres de cette région; chez les Bandjia, les Bassange, les Mombuttus; il explora les sources du Bomu, les rives de l'Uelle, du Bomokandi et poussa, au sud, jusqu'au Népoko.

Le 23 janvier 1884, il était à Lado, chez Emin-Pacha, bloqué au nord par les mahdistes. Il dut séjourner deux ans

(1) Traduit de l'allemand par M. Alph. de Haulleville.

chez le gouverneur de l'Équatoria. Le 2 janvier 1886, il quitta celui-ci pour arriver à Zanzibar dans les premiers jours du mois de décembre de la même année. Il venait de passer sept années consécutives au cœur de l'Afrique et adressa de Msalala à l'Europe un éloquent appel pour la délivrance d'Emin, appel qui fut entendu par Stanley.

Il est mort le 13 février de cette année à Saint-Pétersbourg, à l'âge de 42 ans, après avoir, heureusement pour la science, pu achever son grand ouvrage, dont nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs les principaux chapitres concernant l'Etat indépendant du Congo.

A.-J. W.

I. — CHEZ NDORUMA

Chez Kommunda. — Curieux enchevêtrement des affluents du Nil et du Congo. — La station de Lacrima.

Le 22 mai 1880, après avoir traversé la crête de partage des eaux du Congo et du Nil, nous franchîmes la limite des Etats de Ndoruma en entrant dans une province à la tête de laquelle était placé Kommunda, un des principaux vassaux de ce prince. Nous avions, auparavant, rencontré, dans la région de Jissa, un grand nombre de misérables huttes dont les habitants appartiennent à la tribu fort dispersée des A-Barmbo. Au sud de l'Uelle, nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance avec le gros de cette tribu.

Les petits cours d'eau que nous traversâmes au sud du mont Ghasa jusqu'à Kommunda se réunissent à l'ouest de notre route et se jettent dans la rivière Boku. Dans cette région, on rencontre à chaque instant de magnifiques bois en galerie, à la végétation luxuriante, sillonnés par des ruisselets aux eaux murmurantes, profondément encaissés et dans lesquels on entre par une pente très rapide pour remonter de l'autre côté par un sentier non moins escarpé. Nous avions à peine atteint les deux premières huttes dans le pays de Kommunda, que les porteurs qui nous avaient été procurés par Jissa déposèrent leur charge et s'en allèrent aussitôt.



Bien que la résidence de Kommunda fût encore très éloignée, ce chef, ayant appris notre arrivée, vint nous trouver dès l'après-midi et nous promit de nous envoyer immédiatement des hommes qui porteraient nos charges à son village, dans le voisinage duquel il avait fait construire des huttes pour nous abriter. Il nous apprit que Ndoruma se proposait de venir en personne nous chercher à ce dernier endroit pour nous conduire dans sa capitale. Depuis que j'avais quitté le sud du pays d'Abd-es-Sit pour pénétrer chez les vrais A-Sande, ma position vis-à-vis des indigènes et des porteurs était complètement changée. Dans les régions soumises à l'influence de l'Egypte, les fonctionnaires ainsi que les indigènes s'étaient toujours montrés bienveillants à mon égard par crainte de représailles de la part du gouvernement du Bahr-el-Ghasal. L'influence de celui-ci sur les pays méridionaux n'était, au contraire, que fort limitée et elle était purement nominale chez les A-Sande. Je pus bientôt me convaincre qu'à l'avenir, dans les pays que je parcourrais, je serais isolé et que le succès de mon voyage dépendrait uniquement des détenteurs indigènes du pouvoir.

Tous mes efforts devaient donc tendre à rester en bons termes avec ceux-ci, car c'était le seul moyen de m'assurer leur concours pour la réalisation de mes plans.

Je comptais beaucoup sur l'ascendant personnel de l'Européen, qui agit conformément à la justice et à la loi, et dans ces pays, qui jusqu'ici avaient été témoins du despotisme et du gouvernement arbitraire des Arabes, je dus m'efforcer de gagner la sympathie des indigènes en leur montrant la grande différence qu'il y avait entre ma manière de faire et la rapacité des Arabes. Au début comme dans la suite, j'eus fréquemment à lutter contre des préjugés qui existaient à notre égard chez les indigènes et je dus agir avec beaucoup de tact et de prudence pour pouvoir continuer ma marche et pour être à même de m'acquitter du devoir que j'avais de veiller aux intérêts du gouvernement égyptien chez cette population très peu endurante et fière de son indépendance.



Après avoir perdu de nouveau deux jours près du village de la frontière, je pus enfin me mettre en route pour chez Kommunda avec le restant de mes marchandises, portées par les hommes de ce chef. Un grand nombre de chefs vassaux et de simples indigènes étaient venus chez moi avec le grand chef, cédant à l'envie de me voir, mais aussi pour s'assurer s'il était vrai que je ne venais pas dans leur pays avec des intentions hostiles. Quant à moi, je fis constamment de mon mieux pour donner à ces gens l'assurance de mes intentions paisibles et pour tranquilliser tout le monde au sujet de ma présence dans la contrée.

Un effet particulièrement favorable fut produit par mon refus énergique de me laisser accompagner plus loin par les soldats arabes de Dem Bekir.

Après notre arrivée aux huttes de la frontière, des plaintes furent faites contre les actes arbitraires des Basinger, je renvoyai ceux-ci jusqu'au dernier homme avec les gens de Jissa. J'avais longuement expliqué à Kommunda et à son entourage que je ne voulais pas incommoder les habitants en menant avec moi une nombreuse suite, qu'il ne fallait pas que les soldats du gouvernement mangeassent le pain des A-Sande, que, confiant en eux, je venais dans leur pays sans escorte militaire et que je considérais la protection des A-Sandé comme suffisante et comme ayant plus de valeur qu'un grand nombre de soldats. J'avais la parole de Ndoruma et j'avais la conviction que les hospitaliers A-Sande ne mettraient pas d'entraves à l'exécution de mes projets et que les porteurs transporteraient mes charges avec bienveillance et sans crainte.

Par de longs et fatigants discours, que le nègre aime tant d'entendre dans les palabres, par des exhortations et des explications amicales, je m'efforçais, en ne m'épargnant aucune peine, de gagner la sympathie et le concours des indigènes. La plupart du temps mes paroles produisaient une impression salutaire et avaient une suite heureuse, mais il arriva plus d'une fois aussi qu'elles ne firent aucun effet

durable. Les événements qui suivirent ne vinrent que trop tôt renforcer ma conviction que ces nègres ne sont jamais bienveillants et qu'on ne peut les utiliser qu'après s'être fait craindre d'eux. Afin d'atteindre le but de mon voyage, je dus plus tard renoncer à la patience et à la persuasion et procéder avec sévérité et énergie pour avoir raison de la mauvaise volonté des noirs.

A quelque distance de la demeure de Kommunda, nous vîmes sur une large place dégarnie d'herbe plusieurs huttes nouvellement construites qui nous étaient probablement destinées. Je m'y installai avec mes marchandises aussi confortablement que possible et, selon toutes probabilités, pour plusieurs jours.

Pendant que je m'ennuyais de ne pouvoir immédiatement poursuivre ma marche en avant, les curieux sujets de Kommunda et de Ndoruma entouraient mon camp et trouvaient un visible plaisir à examiner ma personne et les choses étranges que j'avais avec moi. Pour la première fois, j'acquis la certitude, maintes fois confirmée plus tard, que l'autorité dont disposent vis-à-vis de leurs sujets les chefs actuels des A-Sande est restreinte.

Bien qu'ils agissent à la façon des despotes, ces chefs voient souvent leurs inférieurs se soustraire à leurs ordres.

Ndoruma, qui arriva sur ces entrefaites, parut furieux de voir que les porteurs qui avaient été commandés n'arrivaient pas. Je le décidai enfin à se charger en personne du recrutement des hommes, il s'engagea à être de retour chez moi le lendemain. Une partie des charges au moins avait pu être envoyée en avant sous la conduite de Farag Allah, mon domestique. Une seconde colonne de porteurs m'étant arrivée peu après le départ de Ndoruma, je me mis en marche sans plus tarder et sans attendre le retour de ce dernier, laissant Bohndorff en arrière avec le restant de la caravane. Ndoruma ayant été informé de mon départ, se mit aussitôt en route pour sa résidence principale.



Les routes sont rares entre les grands et nombreux villages qui se trouvent dans ce pays.

Ce manque de voies de communication entre les principaux villages ne peut pas être considéré comme l'indice de la rareté de la population dans un pays nègre. Les indigènes, profitant des leçons de l'expérience, s'établissent de préférence à une certaine distance des chemins les plus fréquentés, et ce dans le but de se soustraire aux réquisitions et aux vols des produits de la récolte opérés par les passants.

Au sud du village de Kommunda, le paysage est légèrement ondulé, le terrain s'élève insensiblement à partir de la petite rivière Bada et de là le regard plonge au loin dans une vaste dépression; c'est dans cette dernière que prend naissance le Bomu, qui coule vers le nord-ouest et ne tarde pas à tourner brusquement et franchement vers l'ouest; il reçoit en route de nombreux affluents. Le Bomu est le tributaire le plus important de l'Uelle-Makua.

Le chemin qui mène chez Ndoruma traverse un système hydrographique remarquable. Tandis que tous les cours d'eau que l'on franchit à partir de la crête de partage des eaux du Nil et du Congo, dont j'ai déjà parlé, se jettent vers l'ouest dans le Bomu, et que toutes les rivières du sud de chez Ndoruma affluent dans un tributaire de l'Uelle-Makua, on rencontre sur la route une étroite langue de terre s'enfonçant entre tous ces tributaires et qui appartient au bassin du Nil. C'est là que coule la rivière Bikki, un affluent du Sueh (Djur), qui est lui-même un tributaire du Bahr-el-Ghasal, et se trouve au nord de la capitale de Ndoruma.

Plus loin, à une distance de plusieurs journées, se trouve la petite rivière Jubbo, la première qui, au lieu de couler vers l'ouest, se dirige vers l'est. Le cours supérieur de l'Uerre, lequel passe par la capitale de Ndoruma, par contre, appartient au bassin de l'Uelle-Makua.

Le dernier jour de notre marche, nous rencontrâmes un plus grand nombre de huttes et de champs cultivés que plus au nord. Au delà de la Bikki, nous passâmes devant une grande agglomération appartenant au chef Lindia. La route traverse ensuite un pays légèrement ondulé, qui s'élève sensiblement et présente un plateau se dirigeant vers le sud. Celui-ci sépare le dernier affluent de la Bikki de quelques petits ruisseaux qui se déversent dans l'Uerre. L'après-midi, nous descendîmes enfin vers cette dernière rivière, après avoir traversé une grande forêt ténébreuse, peuplée d'arbres gigantesques entourés d'innombrables végétaux tropicaux. C'étaient encore une fois des bois en galerie. Dans la savane, sur l'autre rive, nous aperçûmes la capitale de Ndoruma et, sur la rive, se trouvaient un certain nombre de huttes nouvellement bâties, qui devaient nous servir de premier abri.

Mon serviteur Farag Allah y était déjà arrivé quelques jours auparavant avec les premiers porteurs. Je cédai la seconde hutte aux femmes et je pris possession de la troisième. On se mit immédiatement à l'œuvre pour construire un large dahr-el-tor, de sorte que Bohndorff, à son arrivée, le lendemain, eût de quoi s'abriter avec le reste des charges. Ndoruma avait été prévenu de notre approche, il me reçut avec une nombreuse escorte de chefs vassaux et de menu peuple dans le voisinage des huttes qu'il avait fait construire pour nous.

Nous étions enfin chez Ndoruma, où je retrouvai Farag Allah. Bohndorff nous y rejoignit bientôt.



J'avais conçu l'idée de construire une solide station, — la station de Lacrima, — dans laquelle on logerait ma suite et qui servirait en même temps de hangar pour les marchandises pendant la saison des pluies. Pendant mon voyage vers la résidence de Ndoruma, j'avais pu me convaincre de la difficulté de voyager avec de nombreuses charges dans ces pays où les nègres ne sont encore nullement habitués à faire, moyennant rétribution, un service régulier de transport à dos d'homme. C'est pourquoi je pris la résolution de parcourir et d'explorer cette région avec le moins de charges possible pendant les années qui suivraient.

De même que je fis maintenant chez Ndoruma, je me proposai de construire plus tard des stations dans différents endroits, afin d'être à même de loger mes hommes, d'abriter mes nombreuses charges et d'avoir des bases d'opérations. Tandis que j'explorerais le pays avec une petite escorte, Bohndorff pourrait s'occuper de réunir des collections zoologiques.

(*A continuer.*) Dr W. Junker.

LES SINGES CYNOCÉPHALES

Ce genre n'est représenté qu'en Afrique, et comprend des singes dont la tête, à museau allongé, a quelque analogie avec celle du chien. Ce sont les plus grands quadrumanes après les orangs-outangs, et ils comptent parmi les plus dangereux à cause de leur grande force musculaire et du développement extraordinaire de leurs canines, qui sont des armes redoutables.

Les cynocéphales sont tous rusés, perfides, colères, impudents, astucieux et lascifs; leur lubricité dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Par contre, ils se témoignent mutuellement une affection extraordinaire et leur amour pour leurs jeunes les poussent au plus grand dévouement.

Ces animaux sont surtout terrestres, vivent en grandes troupes sur les rochers et la plupart ne grimpent que peu sur les arbres; dans une bande de cent cinquante individus, il n'y a ordinairement que douze à quinze mâles adultes, une trentaine de femelles en état de reproduire, et le reste se compose de jeunes d'âges différents. Leur nourriture consiste en racines tuberculeuses, végétaux succulents divers, fruits, insectes, mollusques, œufs, oiseaux et petits mammifères; ils soulèvent souvent de grosses pierres pour prendre les larves et les insectes qui se tiennent dessous, et si la tâche est trop lourde, plusieurs singes réunissent leurs forces pour la retourner. D'après le docteur Fischer, ils guettent aussi les antilopes naines et s'élancent même sur de plus grandes, comme les *Tragulus sylvaticus*, par exemple. Les cynocéphales exercent de grands ravages dans les champs de maïs, de sorgho, de manioc et autres.

L'espèce qu'on rencontre au Congo est le babouin (*Cynocephalus babuin*). Les voyageurs qui ont exploré la partie occidentale du bassin du Congo ne signalent pas sa présence dans cette région. Ceux de nos compatriotes qui ont exploré la partie orientale du bassin, entre le lac Tanganika et Tabora, l'ont rencontré en troupes nombreuses. Son pelage est d'un jaune olivâtre, sa queue longue et assez touffue, sa face brun verdâtre et ses paupières couleur chair pâle. Ces singes vivent dans les bois en troupes nombreuses et se rendent de là dans les champs, d'où il est difficile de les chasser. Les femmes ne leur inspirent aucune crainte, ils les attaquent même et leur enlèvent les provisions qu'elles portent. Ils évitent les chasseurs armés de fusils dont ils connaissent les effets. Une femelle est-elle tuée, le jeune ne quitte pas le corps inerte de sa mère, à moins que d'autres ne viennent l'enlever de force; les vieux aident également les blessés à se sauver.

A l'approche d'un ennemi, les cynocéphales font entendre des cris, des hurlements et des grognements terribles, ils grincent des dents, jettent des regards étincelants de rage sur les assaillants, et s'apprêtent à fondre sur eux tous ensemble; les chiens et même la panthère ne sortent pas toujours vainqueurs d'un combat avec de pareils singes; ces derniers lancent souvent de grosses pierres à la tête de leurs ennemis, ce qui les rend très dangereux pour l'homme.

Dans une chasse en Abyssinie, des chiens vigoureux et bien dressés furent lancés contre une troupe de cynocéphales; ceux-ci se sauvèrent en partie, mais les mâles adultes restèrent en arrière, poussèrent des cris horribles en grinçant des dents et en frappant le sol de leurs mains. Ils regardèrent leurs adversaires avec des yeux tellement étincelants de fureur, que les pauvres chiens, d'ordinaire si courageux, reculèrent avec effroi; excités par leur maître, ils reprirent bientôt l'offensive, mais les singes avaient eu le temps d'escalader un rocher infranchissable pour des chiens. Quand ceux-ci revinrent à la charge, il n'y avait plus que quelques retardataires au fond de la vallée, parmi lesquels un jeune qui sauta rapidement sur un pan de rocher où les chiens le tinrent en arrêt. Ses cris lamentables attirèrent l'attention d'un vieux mâle de la bande : il s'avança vers les chiens sans se presser, leur jeta des regards qui suffirent pour les tenir en respect, monta lentement sur le bloc de rocher, caressa le petit singe et s'éloigna avec son jeune protégé sans que les chiens ahuris osèrent l'attaquer.

Pris jeune, le babouin s'apprivoise facilement, s'habitue à l'homme et devient très familier; mais la femelle est toujours plus douce que le mâle et doit être élevée de préférence.

A. D.



Un groupe de babouins.

JEAN-BAPTISTE GLAESENER

Né à Châtillon (province de Luxembourg), le 1[er] septembre 1859. — Ingénieur honoraire des ponts et chaussées.

S'embarque pour le Congo le 7 juin 1890, en qualité d'ingénieur chef de service de la Compagnie du chemin de fer. — Dirige les travaux de construction de la première section de la ligne et le montage du pont de la Mpozo. — Décédé au camp des Eaux-Bonnes, le 30 mai 1892.



Le 30 mai dernier, un lugubre cortège quittait le Camp des Eaux-Bonnes, installé le long du versant abrupte de la rive gauche de la Mpozo, et par la voie ferrée se dirigeait lentement vers Matadi. Des mineurs et des terrassiers italiens portaient une bière que suivaient d'autres Européens, ainsi que des ouvriers noirs.

Au petit cimetière de Matadi, le personnel complet de la Compagnie du chemin de fer du Congo, les fonctionnaires de l'État et les agents des Compagnies commerciales étant réunis, devant la tombe ouverte, M. l'ingénieur Charmanne prononça les paroles suivantes :

« Au nom de la Compagnie et de la Direction du chemin de fer du Congo, je viens exprimer ici la profonde douleur et les grands regrets que nous cause la mort de M. l'ingénieur Glaesener.

« Vous connaissez tous la haute intelligence et la trop grande activité de notre cher ami ; sa bonté, sa bienveillance, sa modestie resteront proverbiales. Je serais en dessous de ma tâche si je voulais en quelques mots rendre hommage à tous ses mérites.

« Glaesener était l'homme des grands obstacles : il est mort sur la brèche, au moment où il mettait la dernière main à nos seuls grands travaux, en nous faisant ainsi surmonter nos dernières difficultés. S'il y a quelque gloire à mener à bien des travaux comme les nôtres, il en emporte la grosse part avec lui.

« Adieu, Glaesener ! Adieu, cher ami. Nous vous conserverons et nos regrets et une profonde reconnaissance. »

La mort du vaillant ingénieur fut pour tous en Afrique, pour ses collègues comme pour les ouvriers sous ses ordres, dont il était adoré, un véritable coup de foudre. Ce fut pendant plusieurs jours un abattement général et un grand découragement.

Le vendredi 27 mai, au matin, Glaesener s'était rendu au ravin de la chute avec le directeur Charmanne pour visiter les travaux. Il était rentré à midi, un peu fatigué, au chantier du pont de la Mpozo, où il avait déjeuné avec le D[r] Carré. Après le repas, il avait regagné le Camp des Eaux-Bonnes, où il était installé depuis plusieurs mois.

Le lendemain matin, dans sa visite, le docteur constata que Glaesener était atteint de la fièvre bilieuse hématurique. Il s'installa aussitôt à son chevet, ne le quitta plus, le soigna comme un frère. Rien n'y fit, ni soins, ni dévouement : dans la nuit du lundi, à 3 heures du matin, Glaesener expirait.

« Tout le monde est d'accord — nous écrivait, en nous annonçant la fatale nouvelle, M. l'ingénieur Charmanne — qu'il n'est personne, ici ni ailleurs au Congo, réunissant plus d'estime et de sympathies que Glaesener. Les travaux l'ont tué. Il y a six semaines, un petit accident, sans importance, est arrivé à l'une des culées du pont des Eaux-Bonnes. Depuis cet accident, qui l'affecta outre mesure, car il avait la direction de cet ouvrage d'art dans son service, il était malheureux. Il rêvait la nuit de cette affaire, s'exagérait son importance. C'est une véritable victime du devoir. »

Au moment de sa mort, il activait l'achèvement du pont de la Mpozo. Bien que son terme d'engagement fût échu, il se refusait à abandonner son œuvre pour venir prendre quelques mois de repos au pays natal, parmi les siens qui l'attendaient. Hélas ! un mois plus tard, l'ouvrage d'art était franchi par la locomotive, tandis que le pauvre Glaesener reposait pour toujours à Matadi. Son nom restera attaché à ce magnifique travail.



Le premier bureau de poste, à Boma, en 1885 (D'après une photographie de M. Weber.)

LE SERVICE DES POSTES

La proclamation de la constitution de l'État du Congo eut lieu à Banana le 1er juillet 1885. Les premières bases administratives du nouvel Etat furent établies avec une étonnante rapidité. Tandis que l'on s'occupait, en Afrique, d'approprier des locaux pour l'installation des divers services, l'on procédait, à Bruxelles, au recrutement du personnel nécessaire et, sans retard, par chaque bateau, de nouveaux agents étaient acheminés vers la colonie naissante.

L'une des branches de l'administration qui, par son incontestable utilité, s'imposait dès la première heure, était le service des postes. Jusqu'alors, les courriers au départ du Congo étaient confiés directement aux navires qui venaient faire escale à Banana, et les courriers à l'arrivée étaient remis au premier habitant du port qui accostait le vapeur. Aussi, était-il intéressant d'assister au petit sport qui s'organisait dans la crique de Banana chaque fois qu'un steamer se montrait à l'estuaire.

Son apparition était signalée par des noirs, placés en sentinelles dans les factoreries; dès qu'un peu de fumée noircissait l'horizon, la vigie annonçait la nouvelle à tous les habitants de la presqu'île. Quiconque disposait d'une embarcation s'empressait de la mettre à l'eau, on procédait rapidement à la toilette des canots et les rameurs allaient revêtir leurs plus beaux atours. Car, à côté du désir d'arriver « beau premier », il y avait aussi chez les commerçants cette petite vanité de posséder l'embarcation la mieux équipée.

Souvent le navire était encore dans la haute mer que déjà on se portait à sa rencontre. On voyait alors le blanc encourager ses rameurs de la voix et du geste, et stimuler leur ardeur par la promesse d'un séduisant « *matabiche* ».

Le premier arrivé recevait du « *purser* » ou commissaire le sac postal; celui-ci était prestement vidé sur le pont du navire et l'on commençait aussitôt la distribution du courrier. Au fur et à mesure de leur arrivée, les autres blancs prenaient place autour du distributeur improvisé et attendaient avec une « fiévreuse » impatience les nouvelles tant espérées d'Europe.

Quelle désillusion lorsqu'on n'avait quitté sa factorerie que pour recevoir un simple journal ou une communication sans importance! Et quelle piteuse mine faisait le premier arrivé lorsqu'il s'apercevait que tout le mal qu'il s'était donné pour devancer les autres ne lui avait valu que l'avantage d'opérer la distribution!



Le gouvernement central comprit l'urgence qu'il y avait de procéder à l'organisation d'un service postal moins primitif, et dès le mois de mai 1885, il obtint du gouvernement

belge, pour deux de ses agents, l'autorisation de s'initier à tous les détails du métier dans les bureaux des postes belges.

Le 16 septembre 1885, une administration des postes sur le territoire de l'État indépendant du Congo fut décrétée, et le lendemain 17, le gouvernement central du même État notifiait son adhésion à la convention postale universelle.

Le 18, un arrêté de l'administrateur général du département des affaires étrangères créait un bureau des postes dans chacune des localités de Banana, de Boma et de Vivi, et fixait la date du 1er janvier 1886 pour l'ouverture de ces bureaux. De plus, par un arrêté de la même date, l'administrateur général du département des affaires étrangères réglementait le fonctionnement du service des postes, et M. Janssen, alors vice-administrateur général au Congo, et depuis gouverneur général, arrêtait toutes les mesures d'exécution utiles et nécessaires.

A partir de ce moment, les vapeurs de l'État firent de fréquents voyages sur le fleuve pour la remise des correspondances aux factoreries et aux stations. De même, les bateaux des particuliers naviguant sur le fleuve dans le bas Congo furent dorénavant tenus de se prêter gratuitement au transport des paquets postaux.

Les steamers de l'État transportant les courriers portaient au haut du mât un drapeau blanc avec l'inscription « Postes », et leurs capitaines avaient l'obligation d'accepter les correspondances affranchies qui leur étaient remises en cours de route.

Le vice-administrateur général au Congo prit également des dispositions pour assurer le service postal entre le bas et le haut Congo, bien que le service régulier de la poste s'arrêtât, à cette époque, à Vivi.

Les cabanes en bambou qui furent affectées dans le début au service des postes n'étaient que provisoires. A la place de ces cabanes d'antan, l'on peut voir aujourd'hui des constructions parfaitement aménagées et très confortables.

La gravure que nous donnons en tête de cet article représente l'habitation où fut établi le premier bureau des postes de Boma, et qui servit en même temps de logement au percepteur. En 1887, le bureau fut installé dans des locaux plus spacieux et, depuis le mois de juin 1889, il a été transféré dans un bâtiment nouveau, en bois, facilement démontable, fourni par la maison Lassinat, de Braine-le-Comte.



Ce furent trois de nos compatriotes, MM. De Keyzer, Massart et Weber, qui eurent à s'acquitter de la délicate tâche d'organiser le service postal au Congo et d'en assurer le fonctionnement.

Le personnel de l'administration postale au Congo se composait d'un contrôleur, des percepteurs des postes et des percepteurs suppléants. Actuellement, ce personnel est composé d'un contrôleur, d'un contrôleur suppléant, de cinq percepteurs et d'autant de percepteurs suppléants.

Le 18 mai 1886, la perception de Vivi fut supprimée, par suite du transfert du siège de l'administration locale à Boma.

C'est le 22 mars 1887 que l'on créa le service de transport des colis postaux du Congo vers la Belgique et vice versa. Depuis cette époque, d'après une convention passée avec l'administration des chemins de fer de l'État belge, des colis postaux peuvent être échangés, en transit par la Belgique, entre l'État indépendant du Congo et les divers États européens. Le transport des colis postaux destinés aux localités du haut Congo situées au delà de Matadi et Vivi fut réglé par des dispositions datées du 5 juillet 1887.

Le développement des affaires commerciales dans le haut Congo et l'importance acquise par les diverses stations de l'État dans cette région nécessitèrent bientôt la création d'une sous-perception des postes au Stanley-Pool ; celle-ci fut ouverte le 1er mai 1889.

L'organisation postale se perfectionnant de plus en plus, une autre sous-perception des postes fut encore ouverte à Nzobe, le 1er août 1889, dans la région du Tshiloango; la construction qui y fut élevée est identique à celle affectée présentement au service des postes à Boma. Enfin, le 1er mars 1890, une perception des postes fut créée à Matadi, qui, depuis que des travaux y ont été commencés pour l'établissement de la voie ferrée, est devenu la plus importante localité du Congo belge.

Jusqu'au 1er mai 1891, le bureau des postes de Banana avait seul servi d'office d'échange pour les correspondances originaires ou à destination de l'étranger, c'est-à-dire pour le service international; mais les navires de mer ayant peu à peu négligé ce port pour remonter le fleuve jusque Boma et Matadi, la perception de Boma fut également érigée en office d'échange à partir de la date précitée.



La transmission des correspondances au Congo s'opère aujourd'hui dans des conditions de sécurité et de rapidité des plus satisfaisantes. Dans le bas Congo, il existe quatre bureaux, et des services spéciaux sont organisés sur la route des caravanes, dans la région des chutes. Dans le haut Congo, des envois postaux sont remis à bord de chaque bateau en partance du Stanley-Pool. Les distributions se font ainsi sur toutes les voies navigables.

Depuis un an, comme on sait, un service direct de navigation est organisé à des dates déterminées entre Anvers et le Congo ; les courriers postaux entre le Congo et la Belgique et vice versa se font donc maintenant avec toute la régularité désirable.

Pour donner une idée de l'extension progressive acquise par le service des postes au Congo, nous indiquons ci-dessous le total, par année, des objets postaux reçus et expédiés en service international :

1886	33,140
1887	50,814
1888	51,264
1889	53,428
1890	74,988

Le fonctionnement du service postal au Congo, complété par la création du service des mandats postaux, n'aura pour ainsi dire plus rien à envier aux administrations postales européennes, et nous pouvons annoncer que ce nouveau service fonctionnera très prochainement. Cette innovation mettra fin aux difficultés qu'éprouvent les commerçants et agents d'administration désireux de faire des envois de valeurs en Europe. Aussi cette création, qui constitue un nouveau progrès réalisé par l'Etat du Congo, sera-t-elle accueillie avec grande satisfaction.



Le pont de fer de la Mpozo. (D'après une photographie de M. le capitaine A. Weyns.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE PONT DE FER DE 60 MÈTRES SUR LA MPOZO

Nous avons donné, à la réception de la dépêche de Matadi annonçant l'achèvement et l'inauguration du pont sur la Mpozo, une vue de cet important ouvrage d'art prise au moment où les maçonneries étaient terminées et prêtes à recevoir le tablier métallique. Nous complétons aujourd'hui cette première description d'ensemble en mettant sous les yeux de nos lecteurs une gravure qui représente le pont terminé. Sur la rive gauche de la Mpozo figure un train qui vient de traverser le torrent pour s'engager dans le massif montagneux de Palaballa.

La superstructure métallique du pont est formée, comme nous l'avons dit, d'un tablier en acier d'une seule portée de 60 mètres, construit par les usines de la société « La Métallurgique », à La Sambre (Charleroi).

La photographie ne permet pas de se faire une idée exacte de l'importance réelle de l'ouvrage, qui est vu en raccourci par suite d'un effet de perspective résultant de la position choisie par l'opérateur. Toutefois, il est aisé de se rendre compte de la hauteur des poutres, et par suite de juger de leur longueur, en prenant pour terme de comparaison soit la taille des hommes ou les dimensions d'objets connus qui sont représentés sur la gravure.

Nous ne reviendrons pas sur les renseignements qui ont été donnés dans de précédents numéros au sujet des dispositions adoptées pour le montage du tablier métallique. On peut voir encore sur notre gravure le pont de service tel qu'il a été établi entre les rives de la Mpozo sur trois piles provisoires; ses maçonneries n'avaient d'autre but que de résister au choc des eaux dans le cas où des crues se seraient produites pendant les travaux. Toute cette charpente en bois qui, sur le dessin, enlève au pont l'aspect de légèreté qu'il présente en réalité, est enlevée à l'heure qu'il est. Quant aux piles, elles ne tarderont pas à disparaître sous l'action des eaux, à l'époque des grandes pluies.



Sur l Uelle. — Flottille mangballe équipée en guerre. (Voir p. 167.)

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES
DU DOCTEUR W. JUNKER
DANS LES BASSINS DE L'UELLE ET DU BOMU

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'éditeur.

II. — SUR LE HAUT UELLE

Les léopards. — L'esclavage domestique. — Un pont portatif sur l'Uelle. — Flottille de guerre. — Guerre d'un jour.

Avant de commencer mon exploration de la région de l'Uelle, il importait que je misse mes marchandises et le gros de ma troupe à l'abri de la pluie pendant la saison humide qui était proche. Je devais aussi me préoccuper d'installer au plus tôt la station centrale que j'avais décidé d'établir à Lacrima.

Je construisis tout d'abord une solide palissade, précaution indispensable à cause des léopards qui, dans ce pays, sont extrêmement audacieux, attaquent continuellement l'homme et n'hésitent pas à entrer dans les huttes, pour y enlever des femmes, des enfants et même des nègres adultes. Il était urgent de nous mettre à l'abri de ces terribles mangeurs d'hommes, et je commençai immédiatement l'édification d'un mur protecteur, ce qui me prit plusieurs jours.

Chose étonnante, dans ce pays où les léopards montrent tant d'audace, la population est d'une indolence telle qu'elle ne prend aucune précaution pour se protéger contre les fauves. Elle ignore absolument l'art de palissader ses habitations. Seules, les peuplades nègres qui élèvent du bétail savent édifier des emmuraillements convenables. Les Niam-Niams, eux, se contentent d'assujettir leurs portes au moyen de perches arcboutées à l'intérieur et, lorsqu'ils cherchent à capturer les bêtes féroces, ils se préoccupent avant tout de s'en rendre maîtres sans en abîmer la fourrure. Le léopard a l'habitude de toujours revenir à l'endroit où il a réussi une première fois à faire une proie. Sachant cela, les Niam-Niams construisent une petite hutte dont le toit est formé par un gros tronc d'arbre; à l'intérieur, en guise d'appât, on place soit le bras, soit la jambe du malheureux qui a été, la veille, victime du fauve; quand la bête s'approche, pénètre dans la paillotte et s'élance sur l'appât, le tronc s'abat brusquement et écrase le voleur. On ne rencontre presque jamais chez les

A-Sande une peau de léopard abîmée par une blessure faite à la lance; elle serait considérée comme n'ayant pas de valeur. On capture presque toujours les carnassiers au moyen de pièges comme celui dont je viens de donner la description.

Je consacrai plusieurs semaines à la construction de ma station et j'usai pour cela des nombreux bras mis à ma disposition par Ndoruma. J'avais renoncé à bâtir suivant la méthode indigène, ne pouvant me contenter de ce genre d'habitation.

En général, les gens de cette région bâtissent de petites huttes légères; chez les Niam-Niams, elles sont très propres et artistement ornées.



Mon séjour chez Ndoruma me fut de la plus grande utilité; elle me fournit l'occasion d'étudier à fond le caractère du nègre et son degré d'aptitude au travail libre. Ndoruma, même en employant la contrainte, ne parvenait pas à en obtenir aucun service. Déjà j'en revenais de mes idées de jadis sur l'émancipation des esclaves, sur la liberté dorée de la race nègre, sur l'obligation de traiter les noirs avec douceur, bonté et ménagement, toutes choses avec lesquelles on ne réussit que chez des gens qui ont le sentiment de l'honneur.

J'étais à une dure école, mais elle me fut utile, car j'acquis une expérience que j'appréciai hautement dans la suite. Je me rendis de plus en plus maître de cette impatience qui devient le propre de tous les voyageurs en Afrique et qui compromet si souvent les suites d'une expédition. Il faut conduire les noirs avec une patiente ténacité et leur faire voir que le blanc est leur maître. L'opinion philanthropique que nourrit l'Européen au sujet du noir est motivée par sa bonté de cœur, son esprit de solidarité et d'affection pour son frère d'Afrique; elle est fortifiée d'ailleurs par la conduite inhumaine qu'à l'origine les mahométans ont tenue envers les nègres. Mais cette opinion doit être modifiée à la suite d'un examen sérieux et raisonné du véritable caractère des indigènes.

Loin de moi de chercher à excuser la brutalité des conquérants qui oppriment le noir uniquement pour satisfaire leurs instincts égoïstes et leur besoin de pillage et de vol; loin de moi de préconiser le règne de la force.

Les Nubiens commettent beaucoup d'iniquités à l'égard du nègre. Celui-ci, cependant, possède parfaitement la notion de la justice, notamment en ce qui concerne l'idée du tien et du mien. Mais ses sentiments d'équité ne vont pas jusqu'à repousser l'esclavage domestique. Il s'accommode parfaitement de ce dernier, car chacun est habitué à se trouver dans un état de dépendance analogue vis-à-vis de son chef. Aussi je suis d'avis que seuls la corvée et le travail obligatoire réglés et surveillés par le gouvernement permettront pendant la génération qui nous suivra, d'amener les natifs à un état de civilisation plus élevé.



La région située autour de la résidence de Ndoruma, limitée par le 4e et le 5e degré de latitude nord, et le 27e et le 28e degré de Greenwich, s'élève à environ 740 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle constitue une des plus importantes crêtes de partage du système hydrographique de cette partie de l'Afrique. C'est sur ce plateau qu'ont leur source la plupart des affluents septentrionaux de l'Uelle ainsi que les rivières qui se dirigent vers le nord pour se déverser dans le Sueh, qui appartient, lui, au bassin du Nil.

Je me mis en route deux mois après mon arrivée chez Ndoruma, me dirigeant vers l'Uelle. A une demi-heure de la station, un marais large et boueux nous barrait la route. Pour traverser ces mares, à la surface desquelles on voit de distance en distance des amas de racines entrelacées, je me munissais d'une planche longue de 4 mètres. En plaçant celle-ci entre deux îlots, je formais une passerelle rudimentaire mais pratique, qui me fut des plus utiles.



Des marais je passais dans un pays herbeux. La marche y était d'autant plus facile que les A-Sande ont l'habitude de renverser les herbes le long des sentiers les plus fréquentés ou conduisant au mbanga d'un chef. Ils procèdent à cet effet de deux façons : tantôt ils se contentent de rabattre l'herbe au moyen de gros bâtons, tantôt ils s'y prennent d'une manière tout autre : ils se munissent d'une partie de tronc d'arbre à laquelle ils attachent, à une certaine distance l'une de l'autre, les deux extrémités d'une corde. En tenant celle-ci des deux mains, ils avancent en soulevant légèrement le tronc et en le poussant du pied; ensuite ils s'appuient dessus de tout le poids de leur corps et couchent ainsi les herbes les plus résistantes. Sur les chemins où un pareil travail n'a pas été fait, le voyageur est obligé d'étendre constamment les bras pour écarter devant lui cette végétation gênante et qui atteint parfois de 2 à 3 mètres. De plus, ces herbes, tout comme le blé chez nous, dégouttent, le matin, d'une rosée abondante, et on ne parvient pas à les traverser sans être bientôt mouillé jusqu'aux os. Les nègres ont une peur bleue de cette humidité, et bien que les premières heures de la journée conviennent le mieux à la marche, on a la plus grande peine à décider les porteurs à se mettre en route avant 8 ou 9 heures du matin.



Le 20 août, je me dirigeai vers le pays du grand chef Semio afin de me mettre en route avec lui. Au sud de la résidence du chef Bani, on traverse un plateau très étendu, d'où la vue peut, chose rare dans ces régions, embrasser une immense étendue. La marche y était relativement facile, l'herbe ne trouvant pas, dans le sol schisteux et ferrugineux, la force nécessaire pour s'élever à une grande hauteur.

Chaque jour, nous passions à gué nombre de rivières et de ruisseaux fortement encaissés. Ces traversées, même celles des plus minimes cours d'eau, étaient toujours difficiles et de longue durée à cause de la nature des rives, qui étaient extrêmement marécageuses. Le pays qu'arrose le Crupi, lequel sépare le pays de Ndoruma du district de Palembata, est inhabité et très sauvage. Les huttes qu'on rencontrait étaient délaissées.

Le Hako, que nous passâmes ensuite, est la troisième rivière importante qui se déverse directement dans l'Uerre.

Le Bruole, dernier grand affluent que je rencontrai avant d'atteindre enfin, pour la première fois, le mystérieux Uelle, était gonflé à tel point, par les grandes pluies, qu'il était bien près de déborder. Il a un fort courant et la largeur de son lit est d'environ 75 pas. Au sud de cette rivière, dont je vis le cours supérieur deux mois plus tard en retournant chez Ndoruma, vivent les Mangballe.

Notre marche au sud du Bruole, jusqu'au jour où nous atteignîmes la rive droite de l'Uelle, devint de plus en plus pénible. Outre les difficultés que nous avions à nous frayer un passage au travers d'épais taillis et par-dessus deux rivières,

nous devions encore franchir d'immenses plaines herbeuses couvertes de 1 à 2 pieds d'eau, mais qui, heureusement, n'étaient pas marécageuses. Nous établîmes notre camp le plus près possible de l'Uelle, non loin de l'embouchure du Bruole, dans l'angle formé par les deux rivières.



Transporté de joie d'avoir enfin atteint le but tant désiré, et impatient de contempler pour la première fois la rivière dont le cours et l'embouchure constituaient une énigme qui préoccupait depuis si longtemps les géographes, je courus en toute hâte vers la rive Le majestueux cours d'eau, large d'environ 300 pas, coule vers l'ouest. Il est bordé d'une rangée d'arbres aux cîmes élevées, alternant sur les rives à pic avec des pelouses aux herbes sèches.

Hélas! je dus bientôt renoncer à la satisfaction que j'éprouvais à admirer dans la solitude ce magnifique fleuve, car à peine les A-Barmbo, qui habitent l'autre rive, eurent-ils aperçu les gens de Semio qui m'accompagnaient, qu'ils poussèrent leurs cris de guerre.

A ceux-ci répondit le hurlement des Mangballe qui, à notre insu, nous avaient suivis et qui, maintenant, accouraient de toutes parts en rangs serrés, prêts au combat. Ce n'est pas tout : tandis que je me trouvais encore à la rive, j'entendis tout à coup d'autres cris de guerre qui semblaient venir du fleuve vers l'ouest. Les piroguiers mangballe s'étaient, eux aussi, préparés. Ils avaient descendu le Bruole jusqu'à l'Uelle, et maintenant on entendait le bruit de leurs rames battant les flots de l'Uelle. Je ne tardai pas à voir leur flottille.

Le coup d'œil était vraiment imposant. Tout contre notre rive passaient, rapides comme des flèches, leurs 15 canots de guerre. Ceux-ci, suivant la grandeur, avaient de 20 à 40 pagayeurs qui, avec leurs rames en forme de pelle, battaient l'eau avec une rapidité vraiment étonnante. Sans cesser un seul instant de pousser des vociférations et des cris assourdissants, ces habiles navigateurs firent virer, en un clin d'œil, leurs barques et redescendirent le fleuve avec une vitesse extrême, donnant ainsi une preuve incontestable de leur force et de leur adresse. Ils se bornèrent heureusement à cette brillante et belliqueuse démonstration, mais les hommes de Semio tiraillèrent contre les A-Barmbo, qui répondirent à leur feu. Ce jour-là, l'attaque ne fut pas sérieuse.

Quatre jours après, nous étions toujours sur la rive droite de l'Uelle et Semio hésitait encore à ordonner un combat contre ses ennemis toujours en armes de l'autre côté de l'eau. Jusqu'ici, les deux partis s'étaient bornés à se lancer, le jour durant, une avalanche de ces injures qui sortent si facilement de la bouche du nègre. La nuit, lorsque la tranquillité n'est pas troublée par les cris de guerre et le bruit sourd du tambour, il est amusant d'écouter l'échange copieux de provocations et de railleries qui se fait entre des camps ennemis. Parfois, au milieu du silence, l'insulteur reste un moment sans réponse de la partie adverse, et il peut ainsi, sans être troublé, et sans qu'un mot ne se perde pour l'adversaire, épuiser tout son vocabulaire d'insultes et de moqueries. C'est en se lançant les uns aux autres des traits sonores et inoffensifs qui ne sont pas toujours dépourvus de sel, que les nègres aiment à passer la soirée et même une partie de la nuit autour des feux du camp. Ces cris moqueurs s'échangent de groupe à groupe et sont toujours salués de vacarme et de bruyants éclats de joie. C'est pour ainsi dire en ces circonstances seulement que j'ai entendu les nègres rire de tout cœur.

Semio finit par se décider à tenter une attaque. Un certain nombre de ses Basinger, embarqués sur des canots des Mangballe et protégés par les boucliers dressés des rameurs, s'avancèrent vers la rive occupée par leurs adversaires pour essayer sur eux l'effet des coups de fusil. Comme il fallait s'y attendre, une grêle de flèches leur fut décochée et, en revanche, un grand nombre d'A-Barmbo furent, cette fois encore, tués. Ce fait d'armes mit fin à l'attaque, pour le plus grand bien des gens de Semio.

Le 19 septembre, nous reprîmes la route que nous avions suivie pour venir à l'Uelle. De nouveau, les vallées et les fourrés submergés furent passés à gué; l'ancienne route fut ensuite abandonnée et nous atteignîmes une seconde fois l'Uelle, après une demi-heure de marche dans une direction sud-ouest. Semio donna l'ordre d'y établir le camp.

L'Akka, ruisseau qui coule sur la rive gauche de l'Uelle, constitue la limite entre le pays de Mambanga et celui des A-Barmbo. Dans la contrée où nous campions, il y avait cependant aussi des Mangballe, bien que leur pays soit soumis à Mambanga. Ce chef, informé de notre déplacement, avait quitté sa résidence située plus loin dans l'intérieur, sur la rive gauche de l'Uelle; il était venu s'établir en personne au lieu de passage du fleuve. En signe d'amitié, il envoya à Semio une défense d'éléphant et me fit dire qu'il passerait la nuit sur la rive dans l'espoir de me recevoir dans son pays le lendemain.

(A continuer.) Dr W. Junker.



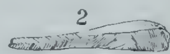
Traversée d'un marais. (Voir p. 166.)

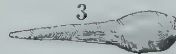
UNE FORGE A L'ÉQUATEUR

DESSINS DE M. LE LIEUTENANT MASUI



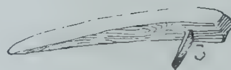
Il est intéressant de décrire les établissements métallurgiques rudimentaires établis chez les noirs du Congo. Nous prendrons comme type une forge à la station de l'Equateur.







Voici d'abord un hangar de 5 mètres sur 2m50. Autour du foyer sont groupés quelques ouvriers et beaucoup de curieux, bavards et fâcheux.



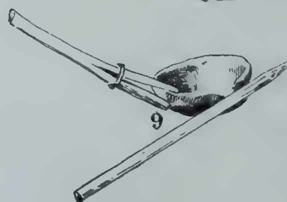
Un trou en terre avec un feu de charbon de bois, activé par le jeu d'un soufflet dont le vent est amené sous le combustible au moyen d'une tuyauterie en terre réfractaire de 12 centimètres de diamètre extérieur, dont le canal a 4 centimètres de large (8). Le tuyau présente un large collet dans lequel s'engage l'extrémité d'un soufflet en bois, comparable à un violoncelle dont la caisse serait occupée par quatre marmites en bois, tendues de peaux de chèvre et de feuilles souples Au milieu de chaque marmite, un bâton de 1m50 servant à soulever et à abaisser la peau de chèvre. Deux gamins servent de souffleurs.



L'enclume est en fer (1); des masses en fer tiennent lieu de marteaux (2 et 3). Un marteau spécial, en forme d'herminette (5), sert au travail du cuivre. Les noirs se fabriquent également un ciseau à froid (6) et une puisette à eau qu'ils creusent dans un gros noyau évidé (4). Les creusets sont en terre réfractaire et affectent la forme de grosses soucoupes profondes, à deux oreilles (9). On les retire du feu au moyen d'une pince faite d'un bout de bambou fendu, le long duquel glisse un anneau de liane.







Des formes en bois cannelé servent à imprimer dans un lit de sable étalé sur un fond de pirogue, des moules dans lesquels on coule des colliers et des anneaux de poignet et de cheville (7).

En terre, les noirs installent une ou deux marmites contenant de l'eau. Au-dessus du tout, de nombreux « *monganga* », fétiches indispensables à tout bon nègre, pendent niaisement afin de favoriser la perfection du travail.

Les matières à fondre sont le cuivre des *mitakos* venant d'Europe, du fer trouvé chez le blanc (bandes de caisses et de ballots, vieilles machettes, vieux canons de fusil, etc.) et aussi du minerai venant de l'intérieur, du lac Matumba, d'Upoto, etc. Les Ngombés sont les principaux fournisseurs de fer natif.

Avec le métal fondu, on fait des bracelets, des colliers, des jambières, des couteaux, des lances, des clous, des houes, toutes choses indispensables aux indigènes.

Lieut[t] Ch. L.

Equateur, le 6 juin 1892.



LE CAPITAINE
GEORGES LE MARINEL

Né à Davenpoort (États-Unis), le 29 juin 1860. — Capitaine au régiment du génie.

Premier départ pour le Congo, au service de l'Association internationale, le 7 août 1884. — Attaché à l'expédition du transport du steamer *le Stanley*. — Membre de la commission de délimitation de la frontière congo-française dans le bassin du Kwilu. — Chef de la station de Léopoldville. — Rentré en Belgique en juillet 1887.

Deuxième départ en janvier 1889, en qualité de second de l'expédition Van Gèle chargée de poursuivre l'exploration de l'Ubangi supérieur. — Chef des expéditions de l'Ubangi en 1891.



Un nom qui marquera doublement dans l'histoire de la fondation du Congo belge et qui est porté par deux frères d'égal mérite, appartenant tous deux à l'armée belge : le capitaine Paul Le Marinel, du régiment des carabiniers, ancien chef de la station de Luluabourg et du camp de Lusambo, explorateur du Katanga, et le capitaine Georges Le Marinel, du régiment du génie, ancien chef de la station de Léopoldville, explorateur de l'Ubangi et qui vient de quitter cette rivière pour rentrer en Europe.

Il y arrive au moment même où la publication de deux circulaires administratives portant sa signature provoque, en Belgique et en Hollande, de la part du commerce privé, la plus énergique des protestations contre la nouvelle politique économique de l'Etat indépendant du Congo.

L'une de ces circulaires, qui traite de *recéleurs* les commerçants européens qui, sur la foi des garanties proclamées par les Puissances, à Berlin, et sur celles des promesses faites par l'État du Congo, à Bruxelles, se sont aventurés au cœur de l'Afrique pour y trafiquer avec les indigènes, constitue un véritable défi.

Lorsque d'ici à quelques années, et le calme s'étant fait dans les esprits, l'écrivain impartial écrira l'histoire de la conquête du Congo par les Belges, il saura établir exactement les responsabilités, et ceux qui auront mis un fonctionnaire d'élite dans la dure nécessité de choisir entre l'impossible abandon de son poste et l'obéissance passive à des ordres supérieurs contraires à la sagesse et à l'équité, recevront le jugement qu'ils méritent. Une telle politique ne saurait se prolonger sans provoquer les plus graves désordres : elle conduit fatalement à la révolte ou à la démoralisation.

Nous tenons à tirer immédiatement hors du débat la personnalité sympathique de l'officier explorateur dont nous publions aujourd'hui la physionomie réfléchie. Il nous importe peu que ce soit son nom ou celui d'un autre qui se trouve au-dessous des fameuses circulaires d'Yakoma, qui frappent le commerce privé dans l'Ubangi. Nous savons, en effet, qu'un décret secret, daté de Bruxelles le 29 septembre 1891, a ordonné au chef des expéditions du haut Ubangi de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour « conserver à la disposition de l'État les fruits domaniaux ». Mais nous savons, d'autre part, que le capitaine Georges Le Marinel est l'un de ceux qui, en Afrique, honore le plus le nom belge par sa droiture, son courage et son humanité.

Pendant son premier séjour au Congo, il a été le principal adjoint du capitaine Valcke dans la lourde entreprise du transport du premier des grands steamers qui naviguent actuellement sur les eaux du haut fleuve. Pendant son deuxième voyage — qui est sur le point de prendre fin — il a été le second du capitaine Van Gèle, avec lequel il a exploré l'Ubangi et ses branches supérieures. C'est à lui que nous devons la carte définitive de cette région, dressée d'après une série de points dont il a déterminé les coordonnées géographiques. Carte et observations ont été publiées par le *Mouvement géographique* dans son numéro du 8 mars 1891.

L'inspecteur d'État Van Gèle parti pour l'Europe, c'est Georges Le Marinel qui le remplaça dans la direction des opérations sur l'Ubangi. De même que Van Gèle, il continua à favoriser, autant qu'il était en son pouvoir, l'installation des agents de la Société du Haut-Congo à Yakoma et à Bangasso. Lorsqu'en septembre 1891 il signa, en qualité de témoin, à l'achat d'un terrain destiné à l'établissement du commerce libre sur la rivière Bomu, il ne pouvait se douter que cinq mois plus tard la discipline allait le forcer à prendre, en violation de l'Acte général de Berlin, des mesures d'excessive rigueur contre ces mêmes commerçants, ses amis et ses compatriotes. Il trouva l'ordre à son passage à Bangala : il obéit.

LA NATION DES BANGALA

Les Bangala sont un des peuples les plus intéressants de l'Etat indépendant du Congo.

Lors de sa première descente du fleuve, le 14 septembre 1877, Stanley eut à soutenir un combat acharné avec leurs flottilles, et c'est avec admiration qu'il parle de « Bangala le Terrible », dont les habitants lui donnèrent tant de fil à retordre et le combattirent avec tant de bravoure et de mépris du danger.

Revenu plus tard dans leurs parages, au nom du Comité d'études du Haut-Congo, Stanley essaya, en janvier 1884, mais en vain, de nouer avec eux des relations amicales. C'est au capitaine Hanssens que revint cet honneur. Le 9 mai 1884, il réussit à s'entendre avec Mata-Buike, grand chef des Bangala d'Iboko, et fonda chez lui la station de Bangala que le capitaine Coquilhat fut chargé d'aménager et d'organiser. Malgré des difficultés inouïes, secondé seulement par 25 soldats noirs au milieu d'une population de 30,000 Bangala, Coquilhat parvint à se tirer à son honneur de la difficile tâche qui lui était confiée.

Le premier, il réussit à enrôler des Bangala pour une station de l'Etat, les *Stanley Falls*.

Son successeur, le lieutenant Vankerckhoven, réussit, en décembre 1885, à engager 25 jeunes gens en qualité de soldats et de travailleurs pour le bas Congo. Depuis ce moment, les bras se sont offerts en masse aux Européens, et ces noirs d'élite ont servi d'excellents auxiliaires aux blancs. On les rencontre partout maintenant, dans l'État indépendant, comme ouvriers, comme soldats ou comme marins à bord des steamers. Ils se trouvent aux Stanley-Falls, sur l'Uelle, à Luzambo, dans le bas Congo, et partout ils rendent de grands services.



Une famille bangala. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

Grands, beaux, forts, bien faits, les Bangala ont une superbe carrure. Ils se défigurent, malheureusement, en s'arrachant les cils et les sourcils, en se limant les dents et en se tatouant le front et les tempes.

Ils sont anthropophages et, comme presque tous les peuples mangeurs d'hommes de l'Afrique centrale, ils possèdent un certain développement intellectuel. Junker et Schweinfurth ont fait la même remarque pour les cannibales du haut Uelle.



L'anthropophagie chez les Bangala, bien que fréquente, n'est cependant pas une habitude quotidienne, elle ne s'exerce que dans certaines circonstances solennelles. On mange peu de la femme : elle a une valeur commerciale trop grande, mais les prisonniers et les esclaves sont mangés les jours de fête : une vingtaine de fois par an.

Voici la description d'une scène d'anthropophagie, racontée par Coquilhat. Elle donnera une idée de la façon de « préparer » la viande humaine chez les Bangala. Monojongo, chef de Monguele, avait acheté à Bolombo un natif de l'Irebu, lequel avait été surpris en flagrant délit de conversation, non autorisée par le mari, avec une femme de l'endroit. Il lui fit d'abord casser les bras et les jambes à coups de masse. C'était le prélude, l'homme ne devant être mangé que le lendemain. Il fit ensuite tremper toute la nuit sa victime, encore vivante, dans le fleuve, la tête seule émergeant de l'eau. Le but était de rendre l'épiderme noir plus facile à enlever. Au point du jour, on décapita le malheureux, puis on l'écorcha. La tête fut bouillie dans un pot séparé. Quant au corps, on le dépeça et on le mit dans la marmite avec des quartiers de chèvre, de l'huile de palme et du sel, puis on se réunit en un grand banquet où fut servie cette horrible cuisine, arrosée de grandes jarres de bière.

La chair humaine, pour les Bangala, c'est un aliment noble, par opposition aux animaux qui ne fournissent qu'une nourriture vile. L'homme est une viande (*nyama*) qui parle. « C'est exquis, avec du sel; cela a un goût particulier », disaient les Bangala à Coquilhat... Au fur et à mesure que l'expansion européenne augmente, cet épouvantable pratique

diminue, et elle disparaît tout à fait dans les environs des stations, où maintenant les cannibales « enfants du fleuve », viennent en foule offrir leurs bras. Un Bangala qui a servi dans l'armée ou dans une factorerie se considère comme un « anobli »; il ne retombe pas dans les « errements » de sa jeunesse et de ses frères de race qu'il considère comme des « sauvages ».



Nous avons dit que les Bangala possèdent une certaine culture intellectuelle. Ils sont très intelligents, et tout comme les « civilisés » se laissent très souvent emporter par leurs passions jusqu'à l'enthousiasme ou jusqu'au désespoir. Les cas de suicide ne sont pas rares parmi eux. MM. Grenfell et Cambier ont vu des femmes et des enfants de cette nation jouer, à l'enterrement d'un chef, de véritables drames de danse et de chant, représentant la mort et la résurrection.

Leurs danses sont curieuses. Les jours où l'orgie chôme, si la soirée est belle et si la lune est dans son plein, la jeunesse se rassemble. Les danses ont lieu au tambour, avec accompagnement de chansons. Les jeunes gens des deux sexes forment un vaste cercle et se trémoussent sur place en battant des mains et en chantant; en même temps, des deux extrémités du cercle se détachent un homme et une femme qui, exécutant un « cavalier seul en avant », viennent rapidement se placer l'un en face de l'autre en prenant des attitudes souvent peu modestes et se retirent ensuite aussitôt dans le rang. Chacun des partenaires recommence ce manège à son tour.

Les chansons des Bangala sont toujours des improvisations; les événements du moment et les particularités de la vie des blancs leur fournissent d'amples thèmes à développement

Ces peuples ont une mémoire merveilleuse, l'instinct d'observation, la compréhension rapide des choses et l'assimilation aisée des langues étrangères. Ils possèdent une médecine élémentaire, et montrent une habileté très grande dans le pansement des blessures. Ils ont tout un assortiment de produits végétaux dont plusieurs sont vénéneux et d'autres servent de contre-poison, et ils gardent soigneusement le secret de la composition de leurs médicaments formés de simples.

L'idée de la mort se confond chez eux avec la crainte qu'elle inspire. Quand l'un d'eux meurt de maladie, le décès est attribué à l'*Ikundu*, au mauvais sort jeté; seule, la mort à la guerre est considérée comme naturelle.

Ils sont capables de grand attachement et sont très dévoués pour les blancs qui les traitent bien, et Coquilhat a vu de véritables idylles, des couples amoureux et des femmes aimant secrètement des hommes pauvres.

L'enfant a pour son père la crainte et le respect qu'inspire l'autorité; mais il aime réellement sa mère; celle-ci s'intéresse à lui, même quand il est parvenu à l'âge adulte.

Les Bangala épousent, c'est-à-dire achètent surtout des femmes, filles d'hommes libres. Ils les traitent et les nourrissent bien. La dot à payer au père est de quatre à six esclaves.

Les femmes font, chez les Bangala comme chez presque toutes les peuplades nègres, les travaux les plus rudes; les hommes sont forgerons, constructeurs de pirogues, mariniers. Mais rarement les premières sont maltraitées ou malmenées.

Tous les auteurs semblent d'accord pour dire que la nation des Bangala est, de tous les riverains du Congo, celle qui donne les plus réelles espérances. Doués d'un merveilleux esprit d'assimilation, ils se plient à toutes les besognes, et sont, dès à présent, les meilleurs auxiliaires des européens dans leur travail d'expansion dans les immenses territoires de l'Etat.



Il est intéressant de lire ce qu'écrivait Coquilhat le 14 juillet 1885, à propos du premier engagement de Bangala. C'était un premier pas; il fut suivi de beaucoup d'autres, si bien qu'actuellement les Bangala sont les adjuvants nécessaires des Européens dans tout l'Etat du Congo :

« Je viens de réussir dans un projet préparé de longue mains : celui d'enrôler des Bangala pour le service des autres nations. Les étapes nécessaires parcourues pour y parvenir ont été notées dans mon journal : première coopération éphémère des natifs à la confection de mon toit, ensuite engagement à la semaine, puis au mois, escortes dans mes petits voyages, formation de la jeune garde.

« La difficulté résidait dans le caractère exclusif et tout personnel que les jeunes gens ont en moi. Il a fallu me porter garant pour M. Deane (le blanc au service duquel devaient être les nouveaux enrôlés), affirmer son aménité et sa fermeté. Le succès est acquis. Neuf des jeunes gardes sont embarqués pour les Falls au terme de deux mois. Leur traitement sera de quarante-cinq *mitakos* (11 fr. 50 c.) par mois, plus la ration et l'habillement. Afin de stimuler le goût de la population, les volontaires ont été immédiatement vêtus et armés et, pendant deux jours, fiers comme Artaban, ils se sont promenés à travers les groupes de leurs concitoyens en admiration.

« Les Bangala ont ce grand avantage d'avoir beaucoup d'amour-propre. En ménageant et en excitant ce sentiment dans une voie utile, nous pourrons en tirer de grands résultats.

« Neuf engagés, c'est peu comme chiffre actuel, mais c'est tout pour l'avenir. Une fois que les Bangala sauront leurs fils satisfaits dans notre service lointain, ils nous fourniront des centaines de volontaires.

« Et, petit à petit, l'État du Congo pourra s'affranchir des puissances étrangères dont le bon vouloir est indispensable pour le recrutement des Zanzibarites et des Haoussa. Il aura sa force propre et qui lui coûtera beaucoup moins cher... J'ose appeler ce résultat le couronnement de mon œuvre de patience dans l'assimilation des anthropophages. »

Coquilhat a été bon prophète. Depuis cette année, l'Etat du Congo a décidé de ne plus recruter guère sa force armée que dans son territoire. Les Bangala forment la base de ce recrutement nouveau.



LE CHEMIN DE FER

DU

CONGO

UN PASSAGE DIFFICILE



La locomotive au kilom. 2.700. (D'après une photogarphie du capitaine A. Weyns.)

Dans de précédents numéros, nous avons essayé, par des gravures accompagnées de descriptions succinctes, de donner une idée de la région au travers de laquelle le chemin de fer a été construit sur huit premiers kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à la traversée de la Mpozo.

Mais toute échelle de mesures faisant défaut, l'impression produite par la vue de ces flancs rocheux dévalant rapidement soit vers le lit du Congo, soit vers celui de la Mpozo, a dû forcément être bien inférieure à la réalité. Aussi croyons-nous intéressant de fournir aujourd'hui à nos lecteurs une base d'appréciation qui leur permettra de mettre les choses au point.

Nous reproduisons donc la même vue que nous avons déjà donnée dans notre numéro du 28 août (page 148), mais cette fois la voie est installée définitivement; et, grâce à la présence d'un train qui peut servir de terme de comparaison, on se fera une idée assez conforme à la réalité des importants travaux de terrassement qu'il a fallu exécuter.

La roche a dû être coupée en deux à une très grande hauteur sur le flanc de la montagne, tandis qu'une banquette, ménagée dans le terrain, présente une barrière qui assure à la circulation des trains une grande sécurité sur cette corniche, entièrement suspendue au-dessus du fleuve.

A l'endroit qui nous occupe, le tracé, très sinueux dans toute la région, est particulièrement dangereux. Il présente, en effet, un tournant brusque au moment d'abandonner la vallée du Congo pour pénétrer dans celle de la Mpozo.

La gigantesque mosaïque que forment les blocs superposés de la paroi de gauche de la tranchée fait saisir mieux que toute description, la nature du terrain dans lequel les fouilles ont dû être faites. C'est seulement en présence d'un semblable travail que l'on comprend toutes les difficultés qu'on a dû vaincre et le temps qu'il a fallu pour exécuter cette première partie du chemin de fer, avec des ouvriers non initiés à ce genre de travaux et à qui cette œuvre difficile et périlleuse devait servir de débuts.

Heureusement, les travaux sont, à l'heure qu'il est, complètement achevés dans cette région extraordinairement tourmentée et il n'y a à redouter pour l'avenir ni éboulements ni glissements de terrain, ni aucun autre accident de cette nature.



BANGALA

Supplément au « Congo illustré » du 9 octobre 1892.



Vue prise sur la rive septentrionale du Bomokandi, affluent de l'Uelle. (Voir page 174.)

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES
DU DOCTEUR W. JUNKER
DANS LES BASSINS DE L'UELLE ET DU BOMU

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'éditeur.

III. — CHEZ BAKANGAÏ

La Mbanga. — L'intelligence des nègres. — Le haut Bomokandi. — Bakangaï. — Un grand prince.

Quelques observations sur la race nègre seront utiles encore pour apprécier la méthode d'exploration que j'avais adoptée. Les Niam-Niams tiennent des sortes de parlement. Ainsi, chez Ndoruma, tous les jours, un certain nombre de ses sujets accouraient à la Mbanga — on appelle ainsi l'endroit où le chef rassemble ses subordonnés. A la Mbanga, on discutait la solution des questions brûlantes touchant au droit public des Niam-Niams, on prenait les grandes résolutions concernant la politique nègre. Les plaintes importantes de ses sujets y étaient soumises au jugement du chef suprême. Tantôt il s'agissait d'une femme fugitive ou enlevée, tantôt d'une récolte de maïs volée, ou d'autres questions aussi palpitantes de droit public ou privé. Quand Ndoruma me faisait une visite, tous les membres de l'assemblée publique l'accompagnaient, mais jamais il n'y avait de femmes parmi eux. Celles-ci, chez les Niam-Niams, même celles des gens notables, n'ont pas, comme chez les Mangbattu [1], une situation d'un certain relief en regard de celle des hommes. Quand, plus tard, des femmes un peu plus hardies venaient me voir, isolément ou en groupes, elles n'étaient jamais accompagnées par des hommes, et elles observaient toujours une attitude timide, compassée et craintive.

J'avais envoyé à Ndoruma, dès mon arrivée, de petites parures et des perles, dont toutes les femmes noires se montrent si friandes. J'exhibai ensuite des jouets, non pour réjouir la nombreuse progéniture des hommes de Ndoruma, mais pour procurer des joies enfantines aux papas. Le nègre adulte, eût-il même derrière lui de nombreux printemps, se

[1] Le Dr Junker appelle du nom de Mangbattu les populations si intéressantes appelées Mombuttu par le Dr Schweinfurth. Cette orthographe se rapproche le plus, selon lui, de la prononciation euphonique du nom de cette nation par les indigènes.

trouve intellectuellement et matériellement dans une période d'enfance.

Comme de juste, ses impressions sont bornées, et il ne comprend pas une foule de choses qui sont familières à nos enfants. Chez les enfants nègres, cet état d'esprit défectueux est encore accentué. Jamais je n'ai vu ceux-ci rendus joyeux par le don d'un joujou européen. Les jouets que je possédais en grand nombre me servaient surtout à improviser, à l'intention des adultes, une démonstration pratique de la civilisation des pays d'Occident. Tout ce que je montrais, tout ce que je distribuais, j'en expliquais l'origine et l'utilité. C'était une occasion pour d'interminables étonnements et des cris incessants d'*Akooh*, qui est le terme par lequel les A-Sande [1] expriment leur surprise. Cela prouvait tout au moins que si leur intelligence ne saisissait pas toujours mes explications, elle percevait cependant une sensation d'émerveillement.

L'éducation et l'écolage, qui produisent dans nos pays tant de diversité, au point de vue intellectuel, parmi les différentes classes, font défaut chez les nègres, mais, chose remarquable, les gens qui, chez eux, occupent un rang ou une position officielle, sont aussi les plus intelligents. Cela provient de ce que les princes et les chefs, obligés de commander, de faire la loi, de résoudre les différends, doivent réfléchir et exercer leur intelligence, ce qui provoque chez eux un plus grand développement de celle-ci que chez le commun des hommes du peuple. La cause en est aussi dans l'habitude de se réunir à la Mbanga, où les orateurs parlent longuement, procédant par images et comparaisons saisissantes, de façon à se faire facilement comprendre des auditeurs

Les esclaves assistent aussi à ces réunions, mais ils ne peuvent y délibérer. Ils ne prennent la parole qu'en qualité de plaignants ou de défendeurs.



Tout différend est réglé aux assemblées qui se tiennent dans le lieu spécial des réunions, situé dans le voisinage immédiat de la maison du prince ou dans la Mbanga d'un des chefs vassaux Jamais les administrés ne se réunissent en des assemblées isolées où ils agitent eux-mêmes leurs affaires. La Mbanga sert également aux réunions amicales qui précèdent ou suivent les assemblées, et où les notables, les hommes de race, qui ne sont astreints à aucun travail et n'ont pas de corvées à fournir ont, encore une fois, une situation privilégiée : n'ayant rien à faire, ils peuvent prendre part à toutes ces réunions qui durent souvent des journées entières. Ainsi ils ont une nouvelle occasion de perfectionner leur intelligence grâce aux incessants échanges d'idées auxquels on se livre dans ces meetings, tandis que les hommes de la classe moins élevée sont absorbés le jour entier par la dure lutte pour l'existence.

Les femmes, dans les pays où on leur accorde une certaine liberté, se ressentent, elles aussi, de l'influence qu'exercent ces réunions sur le perfectionnement intellectuel de ceux qui y prennent part. Les Mangbattu en sont un exemple. J'ai trouvé que parmi leurs femmes la faculté de penser et d'émettre des jugements était plus prompte, plus affinée. Bien plus, l'expression de la pensée revêtait chez elles une forme plus spirituelle que chez les autres dames noires. La femme Niam-Niam, au contraire, tenue dans une situation plus rabaissée, moins libre, dans une crainte perpétuelle, est par là même empêchée de sortir de son état permanent de timidité et de stupidité. On ne peut nier cependant que la race noire, en général, a des capacités intellectuelles qui la rendent apte à se perfectionner par l'exemple et l'éducation qui lui sont donnés par des hommes civilisés.

La question, tant de fois répétée : « Le noir est-il perfectible, est-il accessible à des idées civilisées? », ne mérite aucune réponse. Autre chose est des moyens à employer pour, dans l'intérêt de son bien-être, l'amener à adopter la civilisation.

En ce qui me concerne, il serait peut-être prématuré d'approfondir en ce moment cette question. Plus le lecteur, au cours de cet ouvrage, se familiarisera avec les habitudes et le caractère du peuple nègre, plus il sera à même de se former une opinion personnelle à ce sujet, et plus aussi tous les points obscurs lui paraîtront simples et clairs.



Bakangaï, dont le territoire est compris entre le Bomokandi et son affluent la Mokongo, ne cessait de m'envoyer messager sur messager, qui, chaque fois qu'ils m'avaient vu, retournaient sur leurs pas informer le chef de mon approche.

Le 27 décembre 1881, j'atteignis enfin le Bomokandi. Sur la rive, on ne voyait aucun canot, et ne pouvant opérer le passage, nous dûmes camper la nuit sur la rive septentrionale, en partie submergée, alors que la rive sud émergeait de plus de deux mètres au-dessus de la laisse des hautes eaux.

La rivière avait une largeur de 67 mètres et coulait entre deux forêts épaisses, ce qui est intéressant à noter quand on considère que l'Uelle-Makwa n'a que des rives peu boisées. Majestueuse et calme, elle présentait, au milieu du splendide paysage au travers duquel elle coulait, un spectacle imposant. Le Bomokandi prend, non loin de mon point de passage, une direction nord-ouest et se jette dans l'Uelle aux environs de Kamsa. La route que nous suivions, qui aboutissait à la rivière, était large et bien tenue.

Bien que le mois de décembre n'appartienne pas à la saison pluvieuse, l'expérience des derniers jours m'a appris que sous cette latitude, même au mois de décembre, il se manifeste souvent des pluies prolongées. C'est ce que j'eus encore l'occasion de constater les 9, 13, 26 et 27 décembre de cette même année 1881.



C'est au moment de fêter le nouvel an de 1882 que j'arrivais chez Bakangaï.

Ce prince était une des figures les plus intéressantes que j'aie rencontrées au cœur de l'Afrique. C'était un homme de petite stature, corpulent, ayant un double menton, un cou épais. Il paraissait avoir environ quarante ans. L'expression de sa figure était bienveillante, mais ses yeux, très vifs, très inquisiteurs, étaient singulièrement impérieux. Une petite barbe noire et laineuse encadrait sa figure ovale. Il avait une coiffure à la mode mangbattu : cheveux relevés très haut, ramenés et liés en arrière. En signe de son origine royale, il portait un couvre-chef découpé dans la fourrure d'un léopard et qui ressemblait assez bien, comme forme, à la mitre d'un évêque. Son front était ceint d'un chiffon d'étoffe bleue. Dépourvu de tout autre ornement, le puissant chef avait les reins simplement entourés d'une peau d'antilope; le torse était nu.

Sa manière d'être et son intelligence supérieure me prédis-

---

[1] Autre dénomination des Niam-Niams. Voir, dans notre fascicule IV, une notice sur cette nation.

posèrent aussitôt en sa faveur : il avait un esprit vif, saisissait vite et bien les explications qu'on lui donnait et prenait intérêt à tout. Afin de contenter son avidité à tout savoir, j'exhibais un à un tous les objets d'un usage journalier, et, pour finir, mon nouvel ami noir eut la faveur d'une audition de l'harmonica à manivelle. Le soir, il m'envoya des poules, des grains, un chimpanzé, et le lendemain une charge de sésame, trois paniers de maïs, de la farine et de la bouillie pour mes gens. Je lui faisais aussi de nombreux présents, des choses communes, que je ne lui remettais qu'une à une, ainsi que j'en avais pris l'habitude avec les nègres.

Les plus menus cadeaux le transportaient de joie et la moindre chose qu'il voyait chez moi provoquait chez lui des étonnements enfantins. Les objets en clinquant, la quincaillerie, les couteaux brillants, dans lesquels il pouvait se mirer, le frappaient d'émerveillement, comme aussi les photographies et les images, qu'il demandait souvent à revoir. Il se rappelait fort bien la signification de celles-ci et était tout heureux d'en donner tout seul l'explication à son entourage.

Il observait, en quoi il différait du commun de ses congénères, une véritable retenue, et ne se risquait jamais à présenter des demandes impudentes. Aussi je n'hésitais pas à ouvrir aussi souvent qu'il le voulait toutes mes caisses, afin de lui en laisser admirer le contenu. Un jour qu'il exprimait le désir de posséder un gobelet, je lui offris une boîte de conserves vide, encore recouverte de la firme et des médailles du fabricant. C'était un cadeau que je faisais communément aux noirs. Il m'en exprima en termes chaleureux sa haute satisfaction.

Le mécanisme du fusil et du revolver furent expliqués au chef, qui démonta et remonta lui-même un revolver. Il aurait voulu posséder un fusil, mais, comme je lui déclarais que c'était impossible, il n'insista pas. Je contentai son désir d'avoir quelques images qu'il choisit lui-même, telles qu'un coq, une pintade, etc. Je les découpai avec des ciseaux hors de la page du livre et lui fis cadeau des ciseaux.

A peine fut-il en possession de cet objet séduisant, qu'il sentit s'éveiller en lui l'instinct de la destruction et il se mit, avec une joie d'enfant, à tailler des traces dans les *rokkos* (les peaux ceignant les reins) des jeunes gens placés à ses côtés. Bien plus, il se mit à tailler les cheveux des enfants et cela si bien que bientôt la plupart de ceux placés dans l'entourage du chef eurent une tête chauve, ce qui le mit en une folle gaieté. La caisse aux ustensiles de cuisine fut également consciencieusement explorée et je lui expliquai l'usage de chacun des objets qu'il voyait. A son tour, il répétait tout joyeux mes explications à ses sujets. Mais les victuailles que je lui offrais il se refusait à les avaler, de peur d'être empoisonné. Sa suite dut se sacrifier et ingurgiter, avec des grimaces comiques, des choses aussi épouvantables que des sardines, du café extra-fort, etc.

Sur ces entrefaites, nous étions entrés dans l'année 1882.

Je visitai en détail le village de Bakangaï, qui fut pour moi un véritable sujet d'étonnement. Je ne m'attendais pas à trouver des bâtiments aussi considérables et aussi bien proportionnés. Tout disait la puissance et la richesse du chef, et ce que j'observais dépassait tout ce que j'avais vu jusqu'alors chez les autres potentats nègres. Manifestement, on reconnaissait là l'empreinte non altérée de l'influence de la puissante et antique dynastie A-Sande qui, plus au nord, était tombée en décadence.

Les bâtiments occupés par le prince étaient bâtis sur une vaste place d'une étendue de 1,000 pas de l'est à l'ouest, et d'une largeur de 5,000 pas, bien qu'un peu étranglée vers l'ouest.

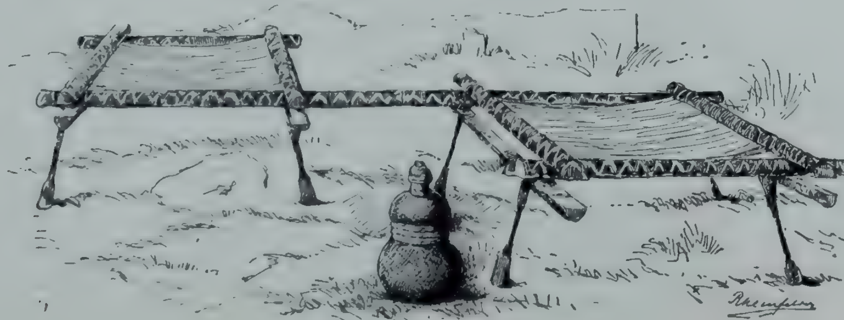
Autour de la place étaient placées sur deux rangs 200 huttes, servant de logement aux femmes esclaves. La partie orientale en était gazonnée. C'est là que Bakangaï se tenait d'ordinaire, sous un arbre; devant lui, à une distance respectueuse variant de 60 à 75 pas, se trouvaient des troncs d'arbres renversés destinés à servir de siège aux vassaux du grand chef. — Quelques seigneurs d'importance apportent quelquefois eux-mêmes le curieux escabeau double des Mangbattu, ce qui les distingue du « commun ».

A côté de ce terre-plein, on voyait un hangar couvert, destiné à protéger contre la pluie et le soleil l'assemblée de la tribu. Il était très artistement orné, soutenu par de nombreux piliers rangés symétriquement. Dans l'un des coins, on avait ménagé un réduit où le chef se retirait quand cela lui plaisait. Le tout était entouré d'un mur en pierre d'un mètre et demi de hauteur.

L'art avait concouru à l'ornementation de cet imposant bâtiment. Un artiste A-Sande, doué d'imagination, avait peint sur les murs toutes sortes de sujets, copiés d'après nature, assez grossièrement dessinés, mais facilement reconnaissables. Le meilleur dessin était un *pinga*, couteau de jet des A-Sande; on distinguait aussi des représentations naïves de tortues, d'oiseaux et de serpents. Le bâtiment était surtout remarquable pour sa grandeur, mais il ne soutenait, au point de vue de la construction, aucune comparaison avec les artistiques monuments vus chez d'autres Mangbattu.

La source de la Mbelima ou Nandu, rivière de 30 à 40 pas de large, doit être vers le sud-est du territoire de Bakangaï. Elle coule vers le nord-ouest, au travers du pays des A-Babua, et, dans la suite de mes explorations, je découvris son confluent dans l'Uelle-Makwa. Le Bomokandi décrit, au nord du territoire du chef Akangaï, voisin de Bakangaï, une courbe vers le sud, se rapprochant ainsi du mont Mandjenia. Il a pour affluents puissants dans cette région la Mokongo et le Pokko.

(*A continuer.*) Dr W. Junker.



Double escabeau des Mangbattu.

LE BORASSUS

Le rondier (*Borassus flabelliformis*), dont notre gravure représente un sujet non adulte, est un beau palmier aux feuilles en éventail, aux fruits énormes et dont la caractéristique est le renflement que présente le tronc à sa partie élevée. Ce palmier est le plus répandu des membres de cette grande famille; on le rencontre en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie. Son habitat en Afrique est immense et s'étend du 15e degré de latitude nord au 20e degré de latitude sud. Chose curieuse, au Congo et dans l'Angola, il s'arrête à 500 kilomètres de l'Océan.

Cet arbre semble aimer les eaux stagnantes ou n'ayant que peu d'écoulement. Sur les terrains plats et au bord de l'eau, il forme des massifs, et même des bois, mais il se plaît surtout dans les vallées. Au Congo, bien qu'on le rencontre partout, il est surtout commun entre Kinshassa et le Kassai, sur le Kwango chez les Bachilanges et dans le Manyema. Sauf sur le Pool dans le Lunda et autour de Nyangwe, il semble que ce végétal ne soit pas apprécié par les indigènes comme il le mérite.

Au Stanley-Pool, l'île Bamu, située au milieu du fleuve, était jadis couverte de milliers de rondiers. Les indigènes friands de *malafu* (vin de palme) firent à ces majestueux arbres des entailles nombreuses pour en recueillir la sève, si bien que ces derniers, épuisés, perdirent leur frondaison. L'île présente maintenant un aspect étrange, presque fantastique, avec ces longs troncs à intumescence de palmiers morts.





Si les naturels du Congo semblent peu priser l'utilité du *Borassus*, il n'en est pas de même dans d'autres parties du monde où l'on en fait le plus grand cas, et où il est fort recherché et rend les plus grands services. On y transforme les larges feuilles de cet arbre en paniers, en chapeaux, en éventails, en seaux. On en fait aussi des matelas, des toitures, et même des clôtures. Avec la fibre, on confectionne des cordages et même des étoffes grossières.

En Asie, on utilise ses feuilles en guise de papier à écrire; on se sert pour cela d'un stylet ou d'une aiguille. La feuille du *Borassus* est séparée en lamelles, auxquelles, dans l'Inde, on donne le nom d'*Olles*. Celles-ci sont allongées, battues et séparées en fragments de 20 centimètres de longueur. On écrit sur ce papier végétal en y traçant des caractères à l'aide du stylet. Pour rendre ceux-ci plus lisibles, on passe souvent sur la feuille écrite, une couleur noire composée d'huile et de suie ou de poussière de braise; parfois même le suc d'une feuille de bananiers est utilisé dans le même but.



Le vin de *Borassus*, que les Bachilanges appellent *malafu a Makadi*, est doux et agréable. Le liquide est d'abord très pâle, semblable à de l'eau d'orge troublée, le goût est presque fade, tant il est doux et sucré. Quelques heures après qu'il a été tiré de l'arbre, la fermentation s'opère, le breuvage pétille, une mousse légère vient se former contre les parois du verre, et, dans cet état, le vin de palme égaye sans enivrer. Suivant les auteurs compétents, il peut rivaliser avec le meilleur vin de Champagne.

Quelques heures après, ce vin de Champagne devient une bière blanche, épaisse comme du lait, au goût légèrement acidulé, qui grise comme de l'eau-de-vie. Quand les indigènes le boivent à ce moment, ils gagnent une ivresse agitée qui les pousse souvent aux derniers excès. De nombreuses guerres, d'horribles massacres ont souvent débuté par une orgie de *malafu*.

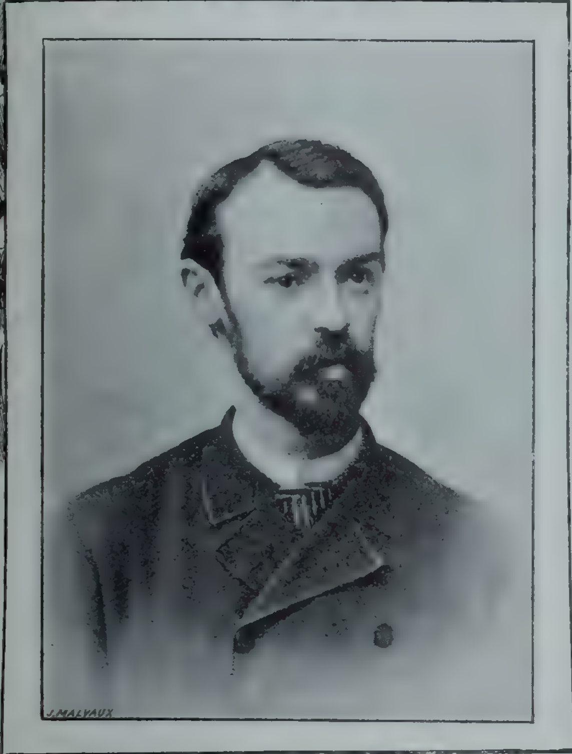


La sève, outre le vin qu'on en tire, est fort recherchée aussi pour en extraire du sucre et, singulier contraste, aussi du vinaigre. A Ceylan, l'industrie du sucre de *Borassus* est très prospère et donne de l'occupation à de nombreux ouvriers; le *toddy*, cette eau-de-vie des Indiens, est extrait de ce palmier.

Dans les Indes anglaises, le bois de cet utile végétal est très estimé, surtout pour la construction. Un arbre adulte a une hauteur d'environ 26 mètres et une largeur de tronc à sa base de 1m50 de circonférence. Il est bon alors pour être débité. Il est nécessaire, cependant, qu'il ait au moins cent ans pour pouvoir être utile au commerce. Le bois en est alors dur, noir et lourd, et exceptionnellement solide pour la bâtisse. On l'utilise beaucoup pour les constructions de quais, de pilotis, son bois, extraordinairement résistant, étant difficilement entamé par les tarets.

Cet intéressant palmier, répandu à profusion dans l'État du Congo, est appelé, lorsqu'on pourra étendre l'exploitation des ressources de cette région, à rendre de grands services. On peut prédire qu'il sera l'objet d'applications très utiles.

LE DOCTEUR
ALEXANDRE BOURGUIGNON



Né à Ixelles (Bruxelles), le 21 juin 1862. — Docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Engagé au service de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie en qualité de médecin adjoint à l'expédition d'études du chemin de fer. — S'embarque pour le Congo le 6 mai 1888.

Deuxième départ en qualité de médecin en chef de la Compagnie du chemin de fer le 11 octobre 1889. — Rentré en congé le 4 février 1892.

Troisième départ le 5 juin 1892.

Lorsque la construction du chemin de fer eut été décidée et que les administrateurs de cette entreprise considérable eurent à organiser cette œuvre, l'un des points qui, à bon droit, tint le premier rang dans leurs préoccupations fut la création d'un service de santé. Réunir un nombre considérable d'hommes sur un même point, veiller à leur sécurité, à leur hygiène, au maintien de l'ordre et de la discipline parmi eux, n'est pas déjà chose si facile en nos pays d'Europe. Au Congo, cette situation se compliquait encore de mille autres obstacles.

Matadi manquait d'espace, on le savait. On n'ignorait pas que la montagne y plongeait à pic dans le fleuve géant d'Afrique et qu'à peine, sur un très court trajet, on y disposait d'une plage profonde seulement de cent mètres. Le sol, semé de ravins et de montées abruptes, était formé de roches compactes. Quelques arbustes rabougris poussaient de ci de là dans ce terrain ingrat et sauvage. On n'y disposait pas de ces ombrages si nécessaires sous un soleil de feu. Il fallait tout créer, tout prévoir. L'eau même dont les travailleurs auraient besoin y était parcimonieusement distribuée. Les torrents et les ravins descendant des montagnes sont à sec une moitié de l'année, et l'eau du Congo n'est pas potable en cet endroit : elle engendre la dysenterie, ce fléau des tropiques qui, là plus que partout ailleurs, était tout particulièrement à craindre. L'exemple du Panama prouvait qu'une épidémie venant à éclater dans une agglomération d'hommes, forcément peu confortablement logés au début, donnerait lieu à une mortalité désastreuse. La petite vérole, qui décime, en Afrique, des populations entières, était plus redoutable encore que tous les autres fléaux.

Dans l'impossibilité de faire travailler des blancs sous un climat aussi différent du leur, il fallait recruter un peu partout, dans les colonies étrangères, des travailleurs plus aguerris. On allait donc voir réunis là des ouvriers de toute nationalité, des noirs anglais, français, portugais, allemands, des Italiens, des Grecs, des Turcs, des Égyptiens, des Chinois, une vraie tour de Babel de travailleurs. Ajoutons à tout cela les effets déprimants du climat, augmentés encore par le manque de confort et un travail fatigant et énorme, et nous aurons donné une idée de l'importance primordiale de la question de l'organisation du service de santé.

Ce problème si grave, si complexe, fut cependant résolu. Des habitations commodes et saines furent érigées, le ravitaillement et l'alimentation de tous ces ouvriers furent assurés, les camps de travailleurs furent établis dans de bonnes conditions de salubrité et d'hygiène. Les épidémies furent évitées. Si quelques victimes ont succombé, l'hydre naissante fut promptement étouffée et, actuellement, l'œuvre de la construction marche dans des conditions de santé presque inespérées.

Ce résultat est dû à l'excellente organisation du service médical. Le docteur Bourguignon, qui fit déjà partie de l'expédition des études du chemin de fer, est l'un des auteurs, et non le moins digne d'éloges, de cette situation favorable. Il est, du reste, efficacement secondé par ses cinq adjoints, dont quatre sont en ce moment là-bas, à côté des travailleurs, qu'ils préservent, dans la mesure du possible, de tout accident. Ce sont MM. les docteurs Carré, de Greny, Villa et Alexandre. Le dévouement de ces praticiens est de tous les instants. Ils sont toujours sur la brèche, donnant sans distinction leurs soins les plus attentifs aussi bien aux ingénieurs qu'aux ouvriers, aux blancs comme aux noirs, organisant des hôpitaux, luttant sans répit contre les maladies et les dangers de toute sorte qui assiègent l'homme dans cette région.

Remplir son devoir dans les grandes occasions, dans celles où il y a de la réputation à gagner ou des lauriers à cueillir, est chose assez facile, en tout cas agréable. Mais faire son devoir avec dévouement, avec abnégation, sans tapage, simplement, avec l'unique préoccupation du devoir à accomplir et du soulagement à apporter aux maux de ses semblables, c'est faire œuvre d'humanité grande et forte. C'est ce que M. le docteur Bourguignon et ses adjoints font chaque jour.

Lorsque le succès final aura couronné l'entreprise du chemin de fer des cataractes, ces hommes savants et courageux pourront dire avec fierté que leur part dans le triomphe, pour être relativement modeste, aura été considérable.



Une caravane de transport sur la route de Matadi. (D'après une photographie de M. A. Van Mons.)

DE L'INITIATION DES NÈGRES AUX TRAVAUX DES EUROPÉENS

II. — L'ENROLEMENT DES PORTEURS

Dans notre fascicule III, nous avons raconté la rapide initiation des populations de la région des chutes au service des transports. Nous voulons aujourd'hui expliquer comment s'opèrent les enrôlements pour cet important travail. Il y a dans la région des cataractes tout un personnel blanc chargé du recrutement des porteurs. L'État, les compagnies commerciales, les missions ont chacun leurs représentants, directeurs, recruteurs, agents de réception. Tout ce monde, chargé d'assurer le ravitaillement des stations du haut Congo, est sans cesse en mouvement; malgré tous ces efforts, il y a toujours à Matadi un stock de charges en souffrance, lequel atteint souvent le chiffre de plus de cent tonnes de marchandises. Les bras manquent pour leur transport, et celui-ci est un des plus grands soucis des entreprises congolaises.

En effet, sans un bon service de transport dans la région des chutes, il n'est pas de trafic, pas de commerce, pas de vie même, possibles pour l'Européen dans le haut Congo. Avoir des porteurs en nombre suffisant est le problème le plus difficile que les agents politiques et commerciaux aient à résoudre au Congo. Aussi chacun a-t-il des correspondants qui parcourent sans cesse la région des cataractes, palabrant avec les indigènes, discutant avec les chefs les conditions de contrats pour l'enrôlement de transporteurs.

C'est Lukungu qui est le grand centre de recrutement sur la rive sud du Congo. Là, on engage les capitas ou chefs de caravane, auxquels on distribue les rations de leurs hommes et une paire de mouchoirs par tête. Quelques jours, parfois quelques semaines après, le capita revient retirer sa *mukande*, c'est-à-dire une pièce d'identité pour l'agent des transports de Matadi. Muni de cette pièce, il se rend dans cette dernière localité pour prendre livraison des charges. Jamais, jusqu'ici, la moindre charge n'a disparu. Les indigènes conduits par leurs capitas délivrent fidèlement soit à Matadi, soit à Léopoldville, les colis qui leur ont été confiés. Ce n'est pas là un mince éloge de l'honnêteté de ces noirs tant calomniés.

La *mukande* indique le nom du capita, celui de son village et le nombre de porteurs qu'il s'est engagé à livrer. Il arrive le plus souvent que le chiffre des hommes fournis est inférieur à celui renseigné par la *mukande*. Elle peut, par

exemple, porter 60 hommes, tandis que le capita n'en présente que 20; c'est par conséquent de 40 payements de ration qu'il reste débiteur envers l'agent recruteur. Le capita, cependant, remplit scrupuleusement les conditions de son contrat. Les hommes qu'il n'a pas fournis le jour où il se présente, il les amène plus tard.

Chaque chef de caravane a donc, forcément, un compte courant chez l'agent recruteur. Celui-ci a souvent ainsi de 4,000 à 5,000 pièces en circulation, et il n'est pas encore arrivé qu'un capita n'ait pas été, de sa faute, fidèle à sa parole.



De Matadi, le capita transporte ses charges à l'endroit convenu. Là, on lui donne un reçu, et il revient se faire payer à Lukungu.

Les charges en destination du Pool sont transportées à Manyanga-sud, centre de ralliement des porteurs destinés au haut Congo. Sur la route, on ne rencontre guère de villages. Ceux-ci ont été déplacés par suite des vols que commettaient les gens des caravanes. Par contre, on y trouve des marchés extrêmement importants. La semaine fiote se compose de quatre marchés : Kanda, Kuso, Khenghe, Sunda; à ce nom, on ajoute celui du chef ou du village important qu'on trouve à proximité de l'endroit où se tient le marché.

Les marchés sont échelonnés sur la route, de telle façon qu'une caravane en rencontre toujours deux ou trois au moins, quelquefois même plus, cela dépend de la vitesse ou de la lenteur de sa marche.

A une heure de la station de Lukungu se trouve un des marchés les plus importants. Il est abondamment fourni, aux jours dits, de chèvres, de poules, de viande, etc.

Il arrive souvent que les charges sont très lourdes. Les porteurs alors protestent : tout comme des Européens, ils connaissent la loi de l'offre et de la demande. En effet, il y a toujours plus de charges que d'hommes, mais ceux-ci ne sont pas exigeants. Ils ne sont pas encore suffisamment civilisés pour savoir user avec fruit de l'arme terrible de la grève. Un *matabitch* (pourboire) a toujours raison de ce moment d'hésitation. Mais ce *drinkgeld* ne se donne qu'après de longues palabres où l'Européen doit faire preuve du plus grand stoïcisme, ces palabres durant souvent un jour entier. On finit toujours par s'entendre. Trois ou six mouchoirs de supplément, une ou deux cups de riz, arrosés d'une bouteille de rhum, ont vite fait de tout arranger.

Tout compte fait, le transport revient à 1 franc le kilogramme. On comprend combien ces frais énormes grèvent le commerce et tous les Européens attendent le prochain achèvement du chemin de fer qui viendra réduire considérablement la dépense et permettra de donner un essor énorme au développement du commerce.



Les noirs savent qu'ils seront bien payés et qu'ils peuvent sans crainte s'engager au service du blanc, aussi consentent-ils tous à être engagés. Mais malheureusement, le nombre des indigènes ne répond pas à la quantité de bras nécessaire.

L'enrôlement des porteurs se fait sans autre difficulté qu'une palabre fastidieuse. Lorsqu'il s'agit de transporter des colis lourds et encombrants, des chaudières de steamer, par exemple, on se sert, avons-nous dit, de chariots.

Une fois attelés à ces lourds véhicules, les nègres n'épargnent ni peines ni fatigues pour réussir dans leur difficile entreprise.

Voici ce qu'en dit un voyageur belge qui les a accompagnés au cours d'un de ces voyages : « Les hommes que nous employons au transport par chariots sont recrutés dans les villages de la région des cataractes. Ce sont des gens courageux, ardents à l'ouvrage, un peu craintifs peut-être, mais qui gagnent vite confiance dans le blanc. Ils demandent à être conduits à la fois avec fermeté et bonté. Ce sont des hommes qu'il faut conduire comme partout il faut conduire des hommes. Il y a, je crois, peu de races dont on peut attendre autant de services, au point de vue du travail manuel, que de la race noire. Le nègre, comme tous les peuples enfants, est certes imprévoyant mais il est éminemment perfectible. Mais nous-mêmes, n'avons-nous pas été comme eux? Du temps de César, nos belles Flandres n'étaient-elles pas en friche?

Les noirs transporteurs traînant les chariots, sans un instant de répit, avec des rires et des chants, me confirment dans mon opinion sur le bel avenir qui leur est réservé. C'est un spectacle émouvant que la traction de ces énormes véhicules au travers d'une des régions les plus tourmentées qui soient au monde. Les chars escaladent les flancs abruptes des montagnes, descendent dans les fondrières, traversent des cours d'eau et les noirs qui les halent ne cessent de se montrer gais et soumis.

Sur les pentes difficiles, on emploie pour la traction jusque deux cents hommes tirant sur quatre solides câbles attachés au chariot Cinquante noirs tirent à chacun de ces cordages, s'excitant les uns les autres, et accomplissent véritablement des tours de force qu'on croirait impossibles. Sur les terrains plats, ils marchent au pas, en chantant des chœurs naïfs sur un ton monotone. Dès qu'ils arrivent à la montagne, quand le chariot n'avance plus que de quelques centimètres à la fois, les hommes le halent en poussant des hans! analogues à ceux de nos ouvriers manœuvrant des marteaux-pilons.

La difficulté la plus sérieuse se rencontre dans les descentes, Là, il arrive que les ouvriers sont pris assez facilement de panique. S'ils sont devant le char, ils ont peur d'être écrasés; s'ils sont derrière, ils craignent d'avoir les mains déchirées. Mais avec de la prudence on évite le danger.

Pour conduire ses hommes, l'Européen se sert de mots brefs appuyés de gestes rapides qui excitent les travailleurs; quelque chose comme « allons! hop! ». Quand les noirs ralentissent leur effort, le chef court le long de la colonne, et par quelques interjections, telles que « allo! allo! » « *simbo* » (tirez)! relève les courages un moment affaissés. Le but une fois atteint, ce sont des hourras, des cris d'enthousiasme. »

Ce témoignage d'un homme compétent démontre à nouveau cette vérité que nous avons plus d'une fois fait ressortir : le noir n'est pas un être indolent, invinciblement ennemi du labeur manuel.

Lorsque le chemin de fer sera construit, lorsque les indigènes de la région des chutes employés au transport seront devenus inutiles pour le portage, ils se seront créés, par l'habitude, des besoins de bien-être tels, qu'ils s'engageront alors au service des planteurs qui, déjà maintenant, commencent à s'établir dans le pays. Ce sera alors l'évolution finale et définitive de cette intéressante population : le noir deviendra agriculteur.

Ainsi, progressivement régénéré par le travail et l'exemple, il deviendra digne de l'avenir qui lui est réservé.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

MATADI HIER ET AUJOURD'HUI

Le 12 juin 1887, un membre de l'expédition d'études du chemin de fer nous écrivait :

« A onze heures, nous arrivons à Matadi, dans notre steamer à faible tirant d'eau. Pour aborder, nous nous approchons le plus près possible de la terre. On jette des planches entre le bateau et la rive, et, par cette passerelle primitive, nous débarquons, nous et nos marchandises. Matadi n'est pas riche en habitations. Si c'est ici la tête de ligne du chemin de fer, il y aura beaucoup de travaux à faire, et pas faciles. La rive sur notre gauche est un rocher à pic; à notre droite, une petite plage de 100 mètres de profondeur. Devant nous se dresse la montagne couverte de rochers de quartz et portant seulement quelques arbustes rabougris et une herbe dure et rare. De tous côtés, des torrents et des ravins déversent leurs eaux dans le Congo. Un seul bâtiment en fer : le poste de l'État, situé à 300 mètres du fleuve et habité par 3 blancs. Sur un espace d'un kilomètre et demi, il y a diverses factoreries en bois : la *Sanford*, les maisons française, hollandaise, portugaise et anglaise. Peu de confort, comme on pense : nous sommes au seuil de la sauvage région des cataractes. »

Voilà ce qu'on nous écrivait il y a cinq ans. Aujourd'hui, qu'on examine notre gravure, et l'on verra combien est transformé ce poste sauvage et presque abandonné, qui deviendra le port le plus important du Congo.

Les rochers, on les a fait sauter; les montagnes ont été éventrées, les torrents et les ravins sont domptés. Les grands paquebots abordent, en eau profonde, à un pier en fer, sur lequel roule la locomotive qui vient se ranger à côté du steamer pour, de là, aller, dans la montagne ou dans la « ville », décharger les marchandises arrivées d'Europe.

Sur la rive, nivelée, s'étagent de nombreux bâtiments, un hôtel à deux étages, des maisons, des hangars en fer, une station, un hôpital. 300 blancs remplacent les rares Européens de jadis. Partout l'activité, le travail; la barbarie a fait place à la civilisation. Le voyageur qui s'est embarqué il y a quatre ans pour le haut Congo et qui redescend maintenant ne peut en croire ses yeux.

Tels sont les prodiges qu'ont accomplis l'énergie et la persévérance de quelques hommes, à l'initiative hardie et prévoyante desquels la postérité saura rendre justice.



Panorama de l'Uelle-Makua, près de Bagbine.

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES

DU DOCTEUR W. JUNKER

DANS LES BASSINS DE L'UELLE ET DU BOMU

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'éditeur.

IV. — LE BOMOKANDI ET LE NEPOKO

Sur le Bomokandi. — Les gnomes de la grande sylve mystérieuse. — Une rivière sous les herbes. — Chez Sanga. — Le Nepoko. Une exploration entravée. — Tristes pensées.

C'est le 15 janvier 1882 que je quittais le territoire du chef Bakangaï.

La grande sylve, la forêt infinie, qui donna à Stanley et à ses compagnons tant de mal, s'étend jusqu'au Bomokandi. Le sous-bois, si rare à cause du manque de la lumière interceptée par les arbres, devient plus touffu après 2° 40' de latitude nord, grâce à de nombreuses éclaircies qui se manifestent dans la forêt. Au nord de Liwanga, le terrain s'abaisse en se rapprochant du Bomokandi. L'immense forêt mystérieuse est derrière nous, et l'œil aperçoit enfin l'agréable spectacle d'un terrain herbu, dont nous étions privés depuis plus d'un mois. L'élaïs reparaît et la latérite qui formait auparavant l'élément constitutif du sol fait place à une argile grise et sablonneuse.

Dans le pays de Gammu, où je me trouvais en février 1882, le Bomokandi a 4 mètres de profondeur et environ 100 mètres de large. Ses rives sont alternativement boisées et herbues. De nombreuses roches émergeaient des eaux basses et on percevait le bruit de rapides situés un peu plus haut, derrière un coude de la rivière.

La route se dirigeant vers le nord-ouest traversait un pays magnifique. Elle franchissait des collines et des vallées et se rapprochait souvent de la rivière, passant par-dessus les fondrières et escaladant des rochers à pic, dominant le cours d'eau encaissé qui coulait à plus de 35 mètres en dessous de nous et qui, se montrant par-ci par-là, donnait de la vie à ce paysage admirable.

Poursuivant notre marche, nous entrâmes dans la région arrosée par la Gadda, affluent de l'Uelle-Makua, dont le cours supérieur s'appelle Kibali. Chose caractéristique, les palmiers raphia ne naissent sur ses bords qu'à l'état broussailleux, mais en amas considérables. La source de la rivière se trouve

au sud de la station de Kubbi. Au nord-est de celle-ci, on remonte l'importante rivière de Jubbo, tributaire du Kibali. Elle vient du sud et se dirige vers le nord, après avoir ramassé en route les eaux qui, à partir de Mbanga, coulent vers l'est. Toute cette région est extrêmement riche en rivières et est admirablement arrosée. Les cours d'eau se développent et s'enchevêtrent comme les mailles d'un filet gigantesque, ombragés par la végétation luxuriante des forêts riveraines. Le pays est très mamelonné et les cours d'eau très encaissés.

La crête de partage entre la Gadda et le Bomokandi est formée par un large plateau semé de collines, où j'arrivai au mois d'avril, en entrant dans le pays du chef Gambari. Cette contrée est plutôt herbue que boisée. Là, le Bomokandi, d'une profondeur de cinq mètres sur la rive nord, est, au contraire, sur la rive sud, parsemé de bancs de sable.

Le 25 avril, la marche fut particulièrement pénible et fatigante. Nous dûmes traverser un pays sauvage, au travers d'herbes énormes et de broussailles épineuses, de marais, de fondrières, de bois impénétrables, et tout cela dans un état de santé très précaire. Mes bras et mes jambes étaient couverts de plaies. Les bandages dont je les avais entourés, tour à tour mouillés et séchés, au lieu de protéger les plaies, produisaient des arrachements qui provoquaient de lancinantes souffrances. Tous les cours d'eau traversés étaient des affluents de la Nala, grand tributaire du Bomokandi.



Finalement, nous arrivâmes chez Malingde. J'appris qu'une colonie nomade des nains Akka, appelés Tikki-Tikki par les Arabes, se trouvait dans le voisinage. Je décidai, à force de présents, les indigènes Momfu à me conduire à leur campement. En une heure de temps, j'arrivai à une cinquantaine de petites huttes, bâties l'une à côté de l'autre, dans la forêt, par les Akka (1).

Elles étaient sans habitants, mais mon guide avait réussi à rallier deux des gnomes et, dès que je les vis, je tirai aussitôt de mes ballots quelques menus cadeaux, leur en promettant d'autres s'ils décidaient leurs frères, leurs femmes et leurs enfants à venir nous rejoindre plus loin. Cette fois, je réussis à atteindre mon but. Un quart d'heure plus tard, je me trouvai au centre d'un cercle formé par 40 à 50 de ces petits êtres accompagnés de leurs femmes, et, dans la pénombre de la forêt, on en distinguait au moins encore autant. Je procédai aussitôt à une ample distribution de perles de couleur et d'autres petites quincailleries, ce qui fit, en partie, s'évanouir leur timidité. Le son de mes divers instruments de musique, et les images représentant des animaux de la forêt, achevèrent de les mettre en belle humeur. J'eus ainsi l'occasion d'examiner ces nabots, mais, malheureusement, le temps me manquait, car notre route était longue encore et mes gens me pressaient de partir. Je perdis donc de vue les petiots, presque aussi vite que je les avais aperçus, et quand nous continuâmes notre route, les gnomes sylvains avaient de nouveau disparu dans la sombre frondaison environnante (2).



J'envoyai des courriers au chef Ssonga, riverain du Nepoko, afin de le prévenir de mon arrivée et d'obtenir l'autorisation de traverser son territoire. Le malheur voulait que mes provisions les plus nécessaires fussent à leur fin. Je manquais de café, de thé, de quinine, d'opium, et de presque tout médicament. Désireux cependant d'atteindre le Nepoko, je ne m'en mis pas moins en route le 23 avril 1882. Nous traversâmes le grand Oba, un puissant affluent du Nepoko, large de 250 mètres. Encombré par des herbes, la plus grande partie du lit ressemblait à une dépression gazonnée. Mais lorsqu'on s'y aventurait, on s'apercevait qu'on franchissait une sorte de plancher élastique, cédant au pied et reprenant son niveau après le passage. Je ne saurais mieux comparer l'exercice auquel nous dûmes nous livrer qu'à celle de la promenade que fait un acrobate sur son filet de sûreté Les noirs font cette traversée les bras étendus en guise de balancier, afin de conserver leur équilibre. Il arrive souvent que le pied traverse la croûte gazonnée et qu'on enfonce dans l'eau. Mais les nègres prévoient ce cas. Dès qu'ils sentent que le pied traverse, ils le ramènent aussitôt en pliant du genou, ce qui les empêche de s'enfoncer et de s'enliser.

Mais, moyennant les précautions que prennent les natifs, ces passages ne sont pas, à vrai dire, dangereux, à condition qu'on ne s'arrête pas et qu'on ne séjourne pas trop longtemps à la même place. L'endroit le plus scabreux était cependant celui qu'occupaient mes porte-brancards. En effet, nous n'étions pas moins d'une douzaine à la fois au même point. Mais les adroits porteurs montraient une souplesse extraordinaire. Par moments, l'un ou l'autre d'entre eux enfonçait d'un pied sous l'eau. Dès que ses compagnons s'en apercevaient, ils sautaient de côté avec agilité, et, la place devenant nette, leur camarade parvenait à s'en tirer.

Les grands animaux, tels que les éléphants, les buffles, les antilopes ne parviennent pas, eux, à traverser ces éponges, les uns à cause de leur poids, les autres à cause de la finesse de leurs pattes, qui n'offrent pas à la croûte gazonnée un champ de résistance suffisant. Ils se trompent souvent et cherchent à traverser le lit de la rivière; ils se perdent alors inévitablement et deviennent une proie facile pour les chasseurs indigènes qui les guettent aux alentours et cherchent toujours à les pousser vers le cours d'eau fatal. Les Oba, car il y a plusieurs de ces rivières communiquant entre elles, sont toutes couvertes de cette végétation herbeuse, très serrée, de véritables bancs gazonnés, sous lesquels filtrent doucement les eaux. On ne saurait mieux les comparer qu'aux fameuses barres herbues du Nil. Mais celles-ci sont formées par des apports du grand fleuve égyptien qui charrie des végétaux, lesquels, s'ajoutant les uns aux autres, finissent par former de grandes agglomérations qui entravent périodiquement toute navigation. Les eaux, opérant sur ces masses une forte pression, en font une barrière très solide.

Dans les Oba, au contraire, les eaux n'exercent aucune pression sur les herbes. Elles glissent par-dessous, ce qui fait que la croûte d'herbe reste en place. Chaque brindille soutient sa voisine, de nouvelles herbes croissent sur cette base et il se forme ainsi une sorte de couverture permanente. De plus, le papyrus est rare dans les affluents du Nepoko, il est commun dans ceux du Nil.



Je finis cependant par arriver chez Ssanga, un frère de feu Munsa, le grand roi des Mangbattus (Mombuttus). Jadis il était établi au nord du Bomokandi, mais après la mort de

(1) Voir la gravure du fascicule IV, page 42.

(2) Relire, au sujet des nains africains, nos fascicules VI et VII, où sont décrits les nains que Junker a rencontrés sur le Bomokandi.

Munsa et les désordres qui suivirent, il se retira plus vers le sud et vint s'établir au nord du Nepoko, à l'endroit où je le trouvai. Il me reçut, en apparence, avec cordialité, mais me montra beaucoup de mauvaise volonté.

Les noirs m'avaient dit que le Nepoko était si proche de la résidence du chef que celui-ci « en buvait l'eau », façon ordinaire de dire des nègres quand ils veulent indiquer le voisinage immédiat d'une rivière. Ici, encore une fois, je pus m'apercevoir que l'emphase si naturelle aux noirs les avait portés à une exagération manifeste. En effet, la rivière était à plusieurs heures plus au sud. Je pressai Ssanga de m'autoriser à m'y rendre, et je lui fis cadeau d'une partie du maigre stock d'objets qui me restaient encore. Mais le chef me remettait de jour en jour, cherchant chaque matin un nouveau faux-fuyant. Finalement, le 5 mai 1882, je réussis à triompher de ses hésitations et je me mis en route. Entre temps, on avait envoyé l'ordre d'éloigner toutes les pirogues afin de m'empêcher de passer sur la rive gauche où résident les Mabedo, ennemis de Ssanga.



Prostré par la douleur, les bras en bandouillère et exténué de fatigue, je me fis porter sur une chaise à porteurs, improvisée à cet usage.

Nous passâmes plusieurs ruisseaux dont les rives sont couvertes de magnifiques forêts vierges et, après deux heures de marche, nous arrivâmes chez Teli. J'eusse voulu poursuivre immédiatement la marche jusqu'au Nepoko, mais le chef me retint, sous prétexte que cette rivière se trouvait encore à une très grande distance. Je dus donc passer la nuit chez lui Le lendemain, après une demi-heure de marche, j'atteignis le Nepoko tant désiré. Là, j'appris enfin les raisons qui avaient décidé le chef Ssanga à me retenir si longtemps. Je lui avais dit, au cours d'un entretien, que je me proposais de me baigner dans le Nepoko ; cela suffit pour lui donner de vives inquiétudes, car il craignait que je ne devinsse la proie d'un crocodile ou qu'il ne m'arrivât un malheur quelconque, pour lequel il aurait été rendu responsable.

La préoccupation de Ssanga avait sa raison d'être, car la rivière fourmillait littéralement de crocodiles. Aussi eus-je bientôt renoncé à mon intention de prendre un bain dans une eau aussi peu engageante.

Le 6 mai, j'éprouvais la satisfaction d'avoir enfin atteint le but qui me préoccupait depuis des mois et que, malgré mon vif désir, je n'avais jamais osé espérer atteindre un jour. Cette rivière était celle dont le nom m'était présent à l'esprit depuis que je voyagais dans la région du sud. J'avais toujours eu la conviction qu'elle ne devait pas être un affluent de l'Uelle-Makua, mais bien du Congo, et je l'avais nécessairement identifiée avec l'Aruwimi, affluent du grand fleuve de l'occident africain.

A l'endroit où je l'atteignis, malgré la saison des eaux basses, le Nepoko avait une largeur de 75 mètres environ. Les eaux étant basses, il y avait, sur chaque rive, en partie formée de rochers, un espace d'une dizaine de mètres qui, en temps de crue, est recouvert par les eaux. Les pentes, de chaque côté, étaient très raides et la rive dominait le cours d'eau d'une hauteur de 10 mètres. A droite et à gauche, de grands arbres, géants végétaux, émergeaient de la savane et de la futaie; mais dans le voisinage immédiat de la rivière, c'était l'herbe, une belle herbe verte qui dominait. Des lianes, courant d'un arbre à l'autre, enserraient les arbrisseaux et créaient un tel fouillis végétal qu'il s'était formé des bosquets absolument impénétrables. La rivière, allant vers l'ouest, tournait rapidement vers le sud.

Un peu au-dessus de notre point de rencontre, le courant en était extrêmement rapide, ce qui pouvait se voir par la course des herbes qui y flottaient. J'en goûtai l'eau, très claire et très propre, ce qui, en temps de crue, pourrait ne plus être le cas. Elle est très poissonneuse et contient des poissons aussi grands qu'un homme.

Depuis cette époque, dans son voyage à la recherche d'Émin-Pacha, Stanley a reconnu l'embouchure du Nepoko et découvert qu'il n'est qu'un affluent de l'Aruwimi. Sa source, comme celle du Bomokandi, descend, fort loin à l'est, des hauteurs du plateau qui part du lac Albert pour s'étendre vers l'ouest. Son embouchure dans l'Aruwimi — ou, d'après Stanley, Ituri — se trouve à 100 kilomètres de l'endroit où je l'aperçus, qui est le point le plus méridional de mon exploration au sud de l'Uelle-Makua.

Je passai quelques heures sur les rives de la splendide rivière afin de mettre mon journal en ordre. Je copie dans ce dernier le passage suivant, qui explique l'état d'âme dans lequel je me trouvais : « Le cœur gros, j'ai vu hier sur le Nepoko une barrière opposée à la suite de mon voyage. Ce serait de l'aberration, bien plus, ce serait une impossibilité que de nourrir l'espoir de poursuivre plus loin mon exploration. Même pour un voyageur africain, je me trouve à l'extrême limite du dénuement le plus pitoyable. Grâce à l'économie la plus stricte, et à la prudence que j'ai déployée cette année, je possède encore quelques-uns des objets les plus strictement nécessaires. Je dispose encore d'une chemise de rechange, mais il me manque d'une façon absolue les objets dont on peut le moins se passer et dont la privation constitue une véritable souffrance. Je suis dépourvu, par exemple, de thé, dont je n'ai pu user que de temps en temps, cette année; ma nourriture, depuis un an, consiste uniquement dans les produits du pays; les aliments sont toujours les mêmes, et bien souvent ils ne sont pas préparés d'une façon passable. Ces aliments, quoique mon estomac les supporte bien, ont imparfaitement suffi à soutenir mon corps. Celui-ci, affaibli par la maladie, a beaucoup perdu de son ancienne force de résistance. Ce fait seul exige impérieusement mon retour. Combien loin cependant je suis encore de ma station centrale chez Semio ! Ce long voyage de retour me fait peur et mon état de santé me fait perdre toute assurance; même la pensée de ma patrie absente, qui, jadis, me faisait supporter toutes les épreuves, je ne peux plus l'appeler à mon aide pour me soutenir. »

C'est avec ces pensées, et d'autres plus amères encore, que je retournai dans ma petite hutte chez Teli pour y affronter de nouvelles difficultés et me donner des soins de malade, car mes plaies exigeaient un pansement immédiat.

(*A continuer.*)

Dr W. Junker.



UNE CHASSE AU CHIMPANZÉ

Le chimpanzé habite la partie méridionale et occidentale du pays des A-Sande, dans la région comprise entre le 25e et le 26e degré de longitude est de Greenwich et s'étendant du 5e au 6e degré de latitude nord. Bien qu'il y soit assez commun, on ne le trouve que très difficilement, par suite de ses déplacements fréquents.

La chasse à ce singe est excessivement difficile dans les fourrés inextricables et sur les rives marécageuses des fleuves, où il se plaît surtout. C'est là, dans l'ombre épaisse des arbres géants, qu'il se tient presque exclusivement Les rives des nombreux cours d'eau qui sillonnent cette région dans tous les sens, ne pouvant être explorées que sur une étendue relativement restreinte, constituent pour ce quadrumane un refuge des plus sûrs. Aussi, le succès d'une chasse au chimpanzé dépend-elle uniquement du hasard.

« Des indigènes vinrent un jour m'annoncer, raconte le docteur Junker, que des chimpanzés se trouvaient dans le voisinage. Quelques-uns de mes guides, courus en avant pour épier les mouvements des singes signalés, m'appelèrent bientôt du cri répété : « *Ja, ho ! Mansurama !* » (Voilà, voilà ! le chimpanzé !) L'arbre qu'ils désignaient était si élevé que ce ne fut qu'après quelques instants d'une inspection attentive que je parvins à découvrir l'animal se mouvant dans l'épaisse couronne feuillue du titan de la forêt. Mon premier coup de fusil fut suivi de cris effroyables, en même temps qu'une grêle de branches relativement grosses, cassées et lancées par les chimpanzés, s'abattait sur nos têtes. Un de ces animaux quitta sa retraite et je pus voir distinctement un jeune qui se cramponnait à sa poitrine. Sans tarder, il chercha un nouveau refuge, et tout en faisant à son petit un rempart de son corps il s'arcbouta dans la fourche de deux grosses branches. Ce ne fut qu'au cinquième coup qu'il dégringola, et quand il fut à terre je dus, pour l'achever, lui envoyer plusieurs balles.

La mère, avant de tomber, s'était instinctivement débarrassée de son jeune et l'avait mis en sûreté, de sorte que celui-ci resta sain et sauf au haut de l'arbre. J'avais espéré l'attraper vivant. Quelques hommes grimpèrent sur l'arbre, mais ils étaient à peine à mi-chemin qu'ils redescendirent en toute hâte en criant que le mâle était caché dans le feuillage. Je le cherchai longtemps, mais en vain.

Je finis par envoyer, au petit bonheur, une charge de gros plombs dans une épaisse touffe de feuilles. J'avais choisi la bonne place, car l'animal quitta sa cachette en poussant des cris. Quelques balles arrivées à son adresse le descendirent.

Ce n'était pas le mâle, mais une autre femelle, un peu plus petite que la première. Je fus surpris de l'énorme développement des diverses parties de son corps. Elle mesurait à peine quatre pieds et demi de hauteur, mais les muscles de ses bras et de ses jambes étaient vraiment difformes par leur grosseur.

La force musculaire des chimpanzés, même des jeunes, est réellement étonnante. Ce n'est qu'au prix de beaucoup d'efforts que je parvins un jour à arracher un bâton des mains d'un de ces animaux arrivé à peine à la moitié de sa croissance. Même un nourrisson vous serre le doigt de ses petites menottes avec une vigueur telle qu'il faut déployer une certaine énergie pour se débarrasser de son étreinte. La peau de la face, de la paume de la main et de la plante des pieds du chimpanzé revêt une teinte de plus en plus sombre à mesure que l'animal avance en âge. Les vieux ont la face d'un brun sombre, tirant sur le noir et souvent tachetée ; chez les jeunes, les parties nues sont d'une couleur claire. »



A la recherche d'un chimpanzé

LE LIEUTENANT

JULES CARTON

Né à Ostende, le 6 mars 1861. Lieutenant au régiment du génie.

S'embarque pour le Congo le 15 février 1888. Dirige la construction de ponts sur les rivières Lufu et Lukunga, dans la région des cataractes. Commissaire de district adjoint du Stanley-Pool. — Commissaire *ad interim* du district du Stanley-Pool. — Rentre en Belgique le 15 juillet 1891.



De Matadi à Léopoldville, une véritable barrière de montagnes, semées d'affleurements rocheux, semble défendre contre les envahisseurs le riche bassin du haut Congo, qui commence au Stanley-Pool. A peine débarque-t-on à Matadi qu'on est arrêté par une montagne de rochers plongeant à pic dans le fleuve. Un petit espace plane de 200 mètres de profondeur, une plage, existe à droite du débarcadère, et c'est tout. A partir de ce moment, la route des caravanes gravit des montées escarpées, semées de quartz, aux arêtes tranchantes, puis descend brusquement dans des ravins abrupts, escalade des montagnes arides, franchit des rivières, tantôt à gué, tantôt en bac. On ne fait pas cinquante mètres sans rencontrer des obstacles. Ce sont des fondrières, des rivières encaissées de 25 à 60 mètres, des torrents. Partout la roche quartzeuse affleure, la couche de terre végétale est très mince. Le terrain est comme contracté, bouleversé par quelque soulèvement infernal et gigantesque. Des gorges profondes succèdent à des montées raides et hachées, sans cesse on monte et on descend, pour recommencer plus loin. De Matadi à la Mpozo, les roches, lavées par la pluie, ne retiennent que peu de terre et présentent une surface nue et dure, à peine dissimulée par une végétation rabougrie; les montagnes succèdent aux montagnes, l'on passe des unes aux autres par des descentes presque à pic, et ce pénible voyage semble sans fin, recommençant toujours, pareil à un nouveau supplice renouvelé de Sisyphe. Puis, lorsqu'on est entré dans une région fertile, de nouveaux obstacles se présentent. Ce sont des rivières profondes, larges de 30, de 40, de 60, de 100 mètres, coulant dans un lit profond, entre des rives à pic, fortement boisées. C'est au travers de ce pays ainsi tourmenté que se dirigeaient, de temps immémorial, les trafiquants nègres allant porter à la côte ou aux petits ports du bas Congo les produits arrivés par le Stanley-Pool. Les sentiers qu'ils avaient frayés, suffisant pour des marcheurs noirs portant des charges légères, devenaient insuffisants pour des blancs cherchant à ouvrir le pays. Les lourdes pièces de steamers, les mille et un produits de l'industrie européenne, indispensables pour le succès de l'entreprise congolaise, nécessitaient pour leur transport des routes sûres, solides et praticables. C'est à frayer ces routes dans un pays où les forces de la nature semblent s'être livré un combat titanesque, que se sont employés les officiers belges à leur arrivée dans le pays. Le lieutenant Carton fut l'un des plus zélés parmi ces modestes héros, qui, par leur travail incessant, sont parvenus, en déployant des qualités exceptionnelles, à ouvrir au commerce, à l'industrie et à l'expansion vers l'intérieur, des chemins plus ou moins faciles.

Petit, nerveux, non moins modeste qu'énergique, le lieutenant Jules Carton, un homme de la race des Van Gèle et des Van de Velde, s'est acquitté de sa mission avec intelligence et habileté. En 1888, il construisit les ponts de bois au-dessus de la Lufu et de la Lukunga, deux rivières qui se jettent dans les cataractes du Congo. Et ce n'était vraiment pas chose facile. La première de ces rivières a 50 mètres de largeur et la seconde en a 30. A l'époque des hautes eaux, elles sont torrentueuses, impraticables, et deviennent un sérieux obstacle pour les caravanes. Le lieutenant Carton réussit à les dompter, rendant ainsi un service signalé à la cause du commerce et de la civilisation.

Il est déjà considérable le nombre de ceux qui, au Congo, ont ainsi, dans des postes relativement effacés, accompli de grandes choses. C'est l'union de toutes ces énergies, travaillant chacune dans sa sphère, qui a procuré le rapide progrès de l'œuvre qui s'épanouit sous nos yeux. A ce titre, M. le lieutenant Carton mérite une place dans notre galerie.

LE CAMP D'INSTRUCTION DE L'ÉQUATEUR



Nous avons, dans notre nº VIII (p. 58 et 59), publié des détails sur la force publique de l'Etat du Congo. Nous y avons incidemment parlé des camps d'instruction de Léopoldville et de l'Equateur, où les natifs incorporés se préparent au métier des armes, en même temps qu'ils reçoivent une instruction élémentaire.

Les ordres donnés aux chefs de ces camps prescrivent de traiter les indigènes avec humanité. Toute infraction à ces ordres est sévèrement punie.

La nourriture qui est donnée aux hommes répond aux exigences du climat. Le personnel en est recruté par engagement volontaire ou par voie de tirage au sort. Les esclaves délivrés par les forces de l'Etat peuvent également y être incorporés pour un certain temps, en compensation des dépenses faites par l'Etat pour leur délivrance. Les indigènes sont encadrés par des sous-officiers belges et des caporaux de la côte, lesquels sont, petit à petit, supprimés et remplacés par des noirs du Congo.

La nouvelle organisation militaire de l'État lui permettra de réduire de moitié les dépenses qu'il a faites jusqu'ici pour l'enrôlement de soldats étrangers. Elle lui donnera aussi de meilleures troupes. En effet, les anciens soldats, recrutés à grands frais sur la côte occidentale ou à Zanzibar, ne s'engageaient que pour un ou deux ans, trois au plus. A peine connaissaient-ils leur métier qu'ils s'en allaient. Il fallait les commander, la plupart du temps, en anglais, et ils se pliaient difficilement à la discipline.

Les troupes « nationales » formées dans les camps d'instruction, en même temps qu'elles se plient à la discipline européenne, s'initient à la langue française, apprennent à se servir des produits de l'industrie européenne, se créent de nouveaux besoins. Quand les hommes rentrent dans leurs foyers, ils apportent dans leurs villages des habitudes d'ordre, des besoins de « luxe ». Ils familiarisent leurs compatriotes avec les idées européennes.

Ainsi il se crée entre le noir et le blanc des relations cordiales, et la demande de produits du *Mputu* (Europe) augmente d'année en année. L'institution des camps d'instruction fera faire un grand pas aux idées d'ordre et de civilisation dans le Congo. C'est un anneau nouveau à cet enchaînement logique et progressif des diverses mesures prises pour l'évolution graduelle de la race noire vers un niveau intellectuel et moral plus élevé que le régime du fétichisme et de la barbarie.

Le lieutenant Ch. Lemaire, qui n'est plus un inconnu pour nos lecteurs, nous envoie aujourd'hui une description du camp d'instruction de l'Equateur, où l'on forme les recrues de l'armée congolaise. On lira avec plaisir ce récit plein d'humour, fait en un style simple et attachant.

Station de l'Équateur, 10 août 1892.

« Situés à l'emplacement de l'ancienne station Van Gèle, en aval des villages Wangatas, les logements des noirs occupent un terrain élevé, régulier et très sain, obtenu par une emprise sur la forêt. Ils comportent actuellement vingt chimbèques de 20 mètres de long sur 5 de large, chacun abritant vingt hommes, et un hôpital formé de trois chimbèques, pour cinquante hommes ; ce dernier, entouré d'un enclos, est écarté des habitations du camp. Celles-ci sont disposées en lignes parallèles séparées par des avenues de papayers et de bananiers ; elles forment deux groupes laissant entre eux une large place centrale.

Les grands arbres de la forêt ont été conservés et donnent au camp leur ombrage bienfaisant.

Les bâtiments des blancs se développent le long de la rive, à trois cents mètres en aval du camp ; les magasins sont en arrière, séparés par de larges avenues de caféiers.

Entre le quartier des noirs et le quartier des blancs, s'étend l'esplanade où, chaque jour, manœuvre le personnel du camp.

Derrière l'emplacement des blancs, se trouve le champ de tir, formé par une percée de 20 mètres de large et de 300 mètres de long, taillée dans la forêt.

Deux grands jardins fournissent à la table des blancs des légumes nombreux et variés : choux, haricots d'Europe, haricots indigènes, petits pois du bas Congo, radis, ramelaces, betteraves rouges, navets, raves, laitues, endives, oignons, carottes, choux, pourpier doré, cresson, thym, tomates, aubergines, feuilles de moutarde, concombres, cornichons, pommes de terre douces, haricots, arachides, hibiscus, ignames, maïs, sorgho, riz, sésame, canne à sucre, citrouilles, tabac, etc., etc.

Des bouquets de citronniers, de goyaviers et d'ananas donnent des fruits toute l'année ; le sapho existe depuis longtemps.

En outre, les arbres suivants ont été plantés il y a un an : cerisiers de Madère, orangers, citrons de Madère, manguiers, barbadines, cacaoyers, caféiers, cœurs-de-bœuf, pommiers d'avocat, noix de kola, acacias ordinaires, acacias flamboyants. Prochainement, le camp pourra recevoir du chef-lieu du district : des mandariniers, noyers d'Amérique, noyers d'acajou, corosolliers, goyaviers-fraises. Les barbadines (maracoujas) ont atteint l'état de maturité.

Deux mille cinq cents plants de bananiers occupent les premiers défrichements destinés aux noirs ; dans quelque temps commenceront les champs de manioc.

Le personnel noir se composait, à la date du 1er juin 1892,

de trois cent cinquante hommes et adolescents, et de soixante-douze femmes appartenant à des soldats. Cent cinquante nouveaux libérés sont attendus sous peu.

L'instruction militaire donne d'excellents résultats; deux cent cinquante hommes s'exercent à l'école de compagnie et tous exécutent chaque semaine le tir aux capsules et le tir à balles.

Des clairons sont également dressés.

Les exercices et théories militaires durent de 6 1/2 à 9 1/2 heures du matin; puis le personnel est mené au bain et aux travaux de construction et de culture.

⁂

Le commandement du camp de l'Équateur a été confié à M. De Bock, un tout jeune sous-lieutenant qui, s'il a peu de barbe encore au menton, a beaucoup de poil aux dents. Il est assisté dans son importante mission par quatre sous-officiers blancs : MM. Misson, Berckmans, Durieux et Lamers, et par trois instructeurs de la côte, lesquels seront prochainement remplacés par des instructeurs pris parmi les libérés mêmes.

Les résultats à obtenir par les camps d'instruction sont des plus importants tant au point de vue des finances de l'État qu'au point de vue du développement des noirs. Les camps fourniront prochainement les éléments d'une force armée nationale, grâce à laquelle les recrutements d'étrangers seront considérablement réduits, et par suite le budget de la force publique.

D'autre part, il est hors de doute, et c'est un fait expérimental, qu'ici, comme partout et toujours, l'éducation et l'instruction militaires sont d'excellents moyens pour activer la transformation des noirs. Soustraits à l'esclavage, au marchandage de l'homme par l'homme, les libérés arrivent le plus souvent dans les camps dans un état pitoyable, inconscients de leur qualité d'hommes, impropres à tout travail, habitués à la rapine, désintéressés de tout ce qui n'est pas sommeil et nourriture. Leur arrivée au camp constitue pour eux une véritable révélation : des habitations confortables au lieu de l'ancien abri de feuilles mortes; la subsistance abondante au lieu des jours de famine; des vêtements et chaque mois la solde de poche; bref, une existence toute nouvelle, le bien-être et la sécurité remplaçant la perspective de la marmite et du couteau d'exécution. Aussi, comme tous ces misérables se relèvent vite! Que d'entrain à l'instruction militaire, qui est pour eux une réelle récréation, au point que les danses du soir sont remplacées par des exercices commandés par les plus délurés, les femmes elles-mêmes prenant place dans les rangs. La démarche affaissée a disparu; ils ont pris des allures cavalières, et lorsque, le dimanche, ils vont se promener dans les villages voisins, ils sont pimpants dans leur tenue bleue et rouge qui tire l'œil des beautés d'ébène et fait l'envie des jeunes hommes. Ils ont à cœur de ne plus mériter l'appellation de « bushman », qu'ils ne se font pas faute cependant d'appliquer à ceux d'entre eux qui montrent quelque maladresse. Ils ont acquis lestement des habitudes de régularité; debout au premier appel du clairon, ils se pressent vers la place de rassemblement.

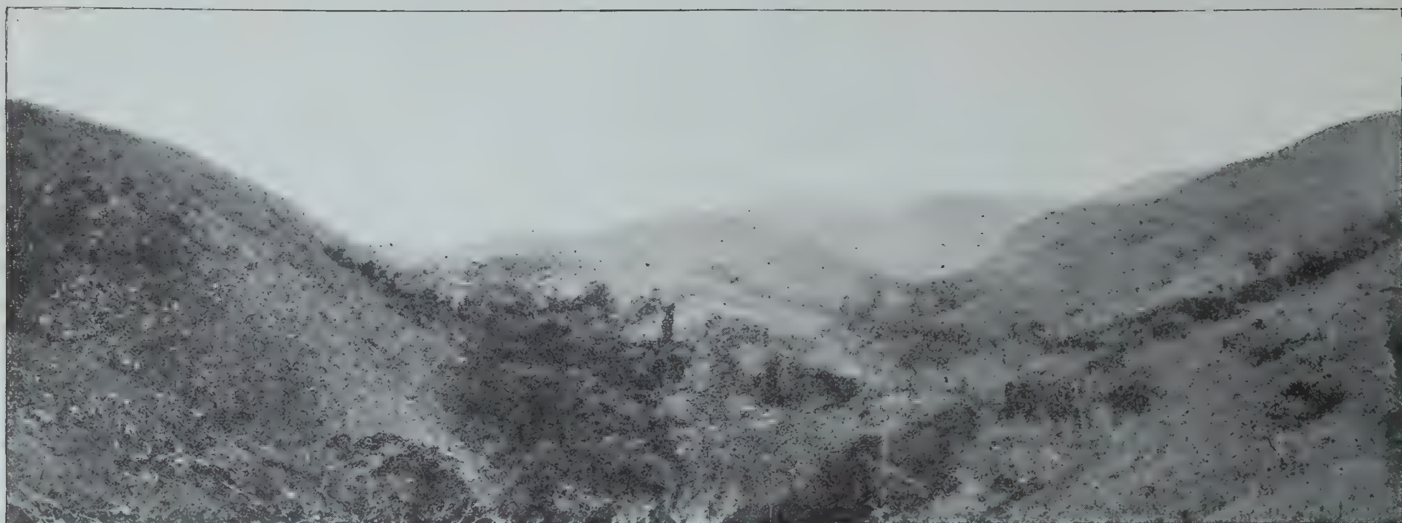
En attendant que les cultures du camp se développent, tout ce monde reçoit chaque dimanche six mitakos destinés à la nourriture de la semaine. Trois mille mitakos sont ainsi distribués tous les sept jours, au grand profit des populations agricoles du district.

Il faudrait voir l'arrivée des convois de vivres débouchant le dimanche matin de la forêt ou transportés en pirogue, et arrivant par le fleuve! Les villages établis à deux et trois jours de la station n'osaient, avant l'installation du camp, s'éloigner de leurs limites; ils viennent aujourd'hui en toute sécurité, sous le drapeau d'azur qu'illumine l'étoile étincelante, écouler les produits de leur travail; les cultures indigènes s'augmentent considérablement par de larges emprises sur la forêt. De là, deux avantages fort appréciables : un grand mouvement commercial et des déboisements qui assainissent le pays et préparent des terrains pour les plantations de l'avenir. Disons encore que les meilleures relations se sont nouées entre les enfants de Boula-Matari et les indigènes de l'Équateur, et nous aurons donné une idée sommaire du rôle que joue Équateur-camp. »

Lieut. Ch. Lemaire.



Le camp d'instruction de l'Équateur. (D'après un dessin du lieutenant Masui.)



Dans le massif de Palaballa. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE MASSIF DE PALABALLA

C'est à la cote 61 et au kilomètre 8 que la voie franchit la rivière Mpozo. Elle longe ensuite, pendant un peu plus d'un kilomètre, la rive droite de ce cours d'eau; puis, après avoir franchi le ravin de la Mission sur un pont de fer de 25 mètres, elle s'engage dans le col des Pintades et, tournant assez brusquement vers l'est, commence à la côte 63 l'ascension des pentes du massif de Palaballa.

Ainsi que nous avons eu l'occasion de l'exposer, la Mpozo est une rivière torrentueuse, impraticable aux embarcations dans la plus grande partie de son cours inférieur, roulant ses eaux rapides entre deux massifs : à gauche celui de Matadi, à droite celui de Palaballa, beaucoup plus puissant que le premier et qui constitue l'obstacle le plus sérieux que le chemin de fer du Congo trouve sur sa route.

Son point culminant est le plateau dit de Palaballa au centre d'une petite agglomération de villages et où les missions anglaises baptistes ont un établissement. Ce plateau est à 525 mètres d'altitude On y jouit d'une admirable vue sur tout le pays d'alentour.

« A un moment donné, dit Stanley, nous escaladons la montagne et alors s'étale sous nos yeux un chaos de hautes terres déchirées, lacérées, crevassées par les accidents de la nature, et de cône en cône, de sommet en sommet, nous arrivons en vue de Palaballa, de Nokki et de Vivi situés, toutefois, à de si grandes distances qu'on n'en aperçoit encore que les maigres silhouettes blanches....

« Après quelques kilomètres de marche, nous arrivons à Congo-la-Lemba, et de cet agréable village nous descendons dans la vallée du fleuve Louizi, ayant le mont Palaballa devant nous, le mont Yella à notre droite. Quand on a escaladé le Palaballa jusqu'à une hauteur de 300 mètres, on se trouve à 525 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 8 kilomètres de Vivi. Sur cette sorte de plateau-forteresse, une communauté d'indigènes grandit et prospère à côté d'une autre mission religieuse anglaise. La brise y est fraîche et caressante, l'air tiède et pur, et le sol se compose d'une sorte de riche terre glaise rougeâtre; des bouquets de grands arbres offrent leur délicieux ombrage aux habitants, et des plantations de bananiers, des groupes de palmiers prêtent le charme de leurs couleurs et la grâce de leurs formes au paysage; enfin, on y trouve de l'eau potable; le caractère des naturels est des plus aimables; la mission a des élèves et le vieux chef Nozo a bâti pour les étrangers une sorte de petit hôtel, un caravansérail en miniature, dont il a orné les murs d'anciennes gravures pour le divertissement de ses hôtes. »

C'est à travers cette région mouvementée que la voie ferrée monte en faisant d'incessantes boucles sur une distance de 7 kilomètres. Partie du kilomètre 9 1/2 à la cote 95, la voie monte sans palier jusqu'au kilomètre 16 à la cote 278. Là, par une tranchée de 13 mètres de profondeur, elle franchit le col de Palaballa, le point le plus élevé de la ligne dans cette section.

Ces 7 kilomètres sont extrêmement mouvementés. Ce ne sont que lacets, tranchées, remblais, ponts et ponceaux. Autour du kilomètre 14, toutes les difficultés sont accumulées. Le ravin du Sommeil est franchi sur un pont de 25 mètres, celui de la Chute par un pont de 40 mètres.

Au delà du kilomètre 16, aux pieds du massif même, le pays s'améliore un peu, tout en restant difficile jusque vers le kilomètre 26. Puis, on arrive dans le pays des plaines.

A l'heure actuelle, toutes ces difficultés sont vaincues.

Le panorama que nous reproduisons à cette page donne une idée de la région.



Les îles de l'Uelle près d'Abdallah.

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES
DU DOCTEUR W. JUNKER
DANS LES BASSINS DE L'UELLE ET DU BOMU

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'éditeur.

V. — DE CHEZ ALI-KOBBO AU BOMU

Ali-kobbo. — La petite zériba d'Abdallah. — Le régime de l'Uelle. — Djabbir. — Singio. — Le Bomu.

Je n'étais pas un inconnu pour Ali-Kobbo. Il avait entendu parler de mon séjour chez Ndoruma. De mon côté, je savais qu'il avait autrefois été au service de Gnaui-Bey, qu'il avait été le représentant de ce dernier et qu'il avait servi contre Soliman-Bey sous les ordres de Gessi-Pacha. D'une intelligence relativement développée, il était, dans cette région fort éloignée du gouvernement central, le maître absolu de milliers d'indigènes. Tout ce que des hommes de sa situation peuvent désirer était à sa disposition ; il possédait même des marchandises de Kartoum pour son usage personnel et pour celui de ses proches. Personne n'aurait osé se permettre de s'opposer au moindre de ses désirs. Aucun chef n'aurait eu l'audace de lui refuser la femme, l'esclave qu'il désirait. Son unique préoccupation était celle de réunir, par des expéditions lointaines, le plus d'ivoire possible pour le gouvernement. Il va sans dire qu'il se réservait toujours une partie du butin. Le pays de l'autre côté de l'Uelle est, d'après lui, excessivement riche en ivoire; mais comme la population y est extraordinairement dense, les razzias y étaient impossibles, à moins de disposer d'une force armée considérable.

Aussi comprend-on qu'Ali-Kobbo, par toutes sortes de mensonges et d'intrigues, cherchât à me faire renoncer à l'idée de continuer mon voyage vers l'Uelle. Je finis par vaincre cette résistance et, m'étant procuré des porteurs, je me mis en marche accompagné d'un Arabe et de quelques Basinger.

La route vers la zériba Deleb, le véritable siège de l'autorité en l'absence d'Ali-Kobbo, prenait la direction de l'ouest. Le paysage y présentait un aspect tout différend de celui de la région parcourue dans les derniers jours. Nous traversions une épaisse forêt, qui fit bientôt place vers l'ouest à la fraîche verdure d'un pays herbeux, où l'on apercevait des quantités considérables de palmiers borassus. Nous passions fréquemment des rivelets et des ruisseaux, sous une végétation forestière luxuriante qui nous coupait la vue de tous côtés.

Non loin de la zériba, se trouve la rivière Mamloja, très large à cet endroit et se dirigeant, comme les autres cours d'eau de cette région, vers le sud dans la Makua.

Arrivé ainsi aux deux tiers de ma route, je pus, du haut d'un petit monticule, promener mes regards vers le sud et contempler la masse sans fin de la grande forêt des rives de l'Uelle.

La zériba Deleb fut choisie comme notre quartier général. La plaine y est dominée par le Timba, pic montagneux qui s'élève brusquement dans la vallée. Mangafa, le drogman de la zériba, me conduisit le lendemain à une troisième résidence d'Ali-Kobbo. Le chemin qui nous y mena se dirigeait en ligne directe vers le sud, tandis qu'une autre route allant vers l'ouest aboutissait à la rivière, à un endroit fort bien choisi pour le passage des expéditions.

Le tout-puissant Ali-Kobbo avait fait percer une route à travers la forêt s'étendant dans le bassin du Gango et du Mbili et avait ainsi facilité considérablement les voyages dans cette région. Malheureusement, les autocrates, dans ces sortes de travaux pensent tout d'abord à eux-mêmes, c'est ainsi que je dus bientôt constater que le chemin à proximité de la rivière n'avait été aménagé que pour faciliter les expéditions : le sentier conduisant aux petites zéribas filiales du voisinage, après avoir traversé une haie de palmiers, finissait brusquement à une forêt vierge dont la traversée offrait de rudes obstacles.



Nous arrivâmes enfin, le 25 février 1883, à la petite zériba d'Abdallah, sur l'Uelle, qui est le point le plus occidental que j'ai atteint dans le bassin de cette puissante rivière.

Au nord de celle-ci se présente une élévation du sol relativement importante; de l'autre côté de cette montée, le terrain couvert de brousse ou parsemé de futaies, s'abaisse en pente douce vers l'Uelle. La résidence était située très près de la rive. Les eaux étaient basses. A l'époque de la crue, elles inondent une très grande étendue de la rive nord. On déplace alors les huttes et on les reconstruit plus en arrière; quelques-unes, cependant, sont bâties sur pilotis dans l'eau même et servent à la garde des canots.

Le personnel de la zériba d'Abdallah — nom porté aussi par le chef actuel de cette localité — se composait de 20 Basinger et de quelques Arabes nubiens.

Le plus grand désordre et une répugnante malpropreté régnaient autour des habitations. Sachant que les eaux emporteraient tout dans quelques mois, ces gens ne prenaient soin de rien et employaient même comme bois de chauffage des pieux arrachés à la solide palissade entourant la zériba.

Les Arabes Nubiens d'Ali-Kobbo donnent indifféremment à la rivière les noms d'Uelle et de Makua.

A l'endroit où je l'atteignis, elle forme un archipel dont l'île la plus grande est celle de Mutemu, située en face de la zériba et s'étendant vers l'ouest sur une distance de plusieurs lieues. Les habitants de ces îles sont des A-Bassango; les chefs de Mutemu payent tribut à Abd-Allah; alliés aux Basinger, ils se livrent fréquemment à des razzias chez les habitants des autres îles restées indépendantes. La Makua, d'après ce qu'on m'assura, suit encore sur une distance de plusieurs journées, en faisant une courbe vers le nord, la direction de l'ouest. Quant au confluent du Bomu et de l'Uelle, les renseignements étaient fort divergents. Mon avis était qu'il se trouvait à cinq ou six journées de marche des A-Bassango, distance que le capitaine Van Gèle estime maintenant ne pas dépasser trois journées. A l'ouest des A-Bassango, sur les îles Mangondi, Makupa, Kili, etc., vivent les Mugembela; viennent ensuite, toujours sur des îles, les Mumboro et les Arangba.

Pendant les deux jours que je suis resté sur l'Uelle, je n'ai eu de rapports qu'avec les A-Bassango. Je pus cependant me procurer des produits industriels. Des A-Mubinge et des Marau. Ces objets dénotent chez ces tribus une habileté de main vraiment remarquable. Je fus surtout émerveillé par la finesse et la diversité de leurs sculptures sur bois et par le grand nombre et la perfection de leurs ustensiles en fer. Un détail digne de remarque, c'est qu'ils connaissaient le cuivre longtemps avant la première visite d'Ali-Kobbo. J'y trouve la preuve que la région où ces tribus cherchent leur cuivre ne peut être celle où s'en procurent les commerçants arabes du nord. Il est probable qu'elles le cherchent dans le pays des Sakarras. Enfin, les A-Mubinge et les Marau sont fort avancés dans l'industrie textile et se livrent tous à l'élevage des chèvres.



Le 25 février, j'entrepris une excursion en pirogue. J'abordai à l'île Muka, une des plus grandes de l'Archipel. Je me mis en observation à la pointe extrême dans l'intention de faire une esquisse topographique de l'archipel. Mais mes souvenirs me ramenèrent aussi vers le Kibbi, cette source de l'énorme rivière ainsi que vers les endroits où j'avais vu ou traversé déjà l'Uelle-Makua.

J'estime à 1,000 kilomètres sa longueur entre ses différentes branches initiales et le pays d'Ali-Kobbo. Quant à l'altitude, voici des chiffres approximatifs : Confluent du Sir et du Kibbi, 1,200 mètres; Ali-Kobbo, 440 mètres. La différence de niveau de ces deux points se trouvant à une distance d'environ 1,000 kilomètres est donc de 760 mètres. La plus forte pente se trouve entre le Kibali et la Gadda, elle y est de 520 mètres sur une distance de 350 kilomètres. L'Uelle-Makua, dans son cours supérieur, présente donc tous les caractères d'une rivière de montagne; sa partie inférieure, longue de 650 kilomètres, est beaucoup moins accidentée et n'a qu'une pente de 240 mètres.

L'Ubangi-Makua, depuis le voyage que je raconte ici, a été reconnu sur toute sa longueur. Des nouvelles récentes nous ont appris que le capitaine Van Gèle avait remonté tout le cours de l'Ubangi et qu'il avait atteint la station fluviale d'Abd-Allah.

Il a exploré le Bomu jusqu'à Bangasso (le Bangusso des Sakarras, sur mes cartes) et il a remonté le Mbili. De son côté, le capitaine Roget a atteint la Makua en partant de la Loïka (Itimbiri).



Le récit remarquable de ces voyages, publié par le *Mouvement géographique*, annonce que ces officiers ont été reçus très cordialement par une personnalité déjà connue de mes lecteurs; je veux parler de Djabbir, le chef Bandjia, ancien drogman d'Ali-Kobbo. Ces nouvelles — qui sont les premières qui nous arrivent de ce pays depuis mon départ, soit depuis cinq ans — démontrent que les Arabes depuis la fuite d'Ali-Kobbo et l'invasion des madhistes dans le Bahr-el-Ghazal ont abandonné le pays.

Djabbir a réussi à s'emparer du pouvoir sur les rives de l'Uelle-Makua, dans l'ancien territoire d'Ali-Kobbo, et y a

fondé un « sultanat » centralisé. Le capitaine Roget a pu fonder chez lui une station pour compte de l'État du Congo. De cette façon, chose heureuse, il a pu ouvrir ce pays, si riche en ivoire, au commerce du Congo.

Je ne peux qu'exprimer l'espoir que les Arabes nubiens puissent à jamais rester éloignés de ces régions, bien que je craigne fort que cet espoir ne soit déçu et qu'un jour ou l'autre un nouvel afflux d'Arabes, venus du Nord, ne se mesure avec les soldats de l'État du Congo. En prévision de cette éventualité, il y a lieu d'espérer que les autorités de l'État édifieront un solide rempart contre les incursions venues du Nord et réussiront à entretenir avec les Bandjias et les A-Sande de l'Est de cordiales relations de façon à en faire de bons sujets et de solides alliés.

Djabbir semble appelé à jouer dans ce pays un rôle prépondérant et remarquable. C'est pourquoi il serait peut-être bon de donner quelques détails au sujet de ses origines et de ses alliés. Il avait succédé, avec ses frères, parmi lesquels je citerai Sio, Kengo, N'Gandjia et Gasia, à son père, Duaro, qui régnait non loin de la station de ce nom occupée par les Arabes nubiens.

Duaro avait pour frère Bremangi, un chef puissant; leur père était Hiro, fils de Bangoja et petit-fils de Luzia.

Djabbir avait été réduit en esclavage par les Nubiens, qui en avaient fait un soldat de leurs armées; après leur départ, il put s'enfuir, rentrer dans le pays de ses pères et étendre encore leur empire.



Notre retour à la station d'Abd-Allah ne fut pas facile, entre toutes ces îles, dans la rivière parsemée de roches et de rapides. La pirogue exige, dans ces eaux dangereuses, la direction d'une main exercée, et, malgré cela, on risque à chaque instant de chavirer ou de couler à pic.

L'embarcation file avec la rapidité de la flèche au travers des flots écumeux; malgré toute l'habileté des pagayeurs, elle touche à chaque instant des roches pointues, et, lancée par le courant, saute littéralement par-dessus des blocs rocheux à fleur d'eau.

Dans les endroits calmes, les rameurs maniaient en cadence leurs petites pagaies en forme de spatule, et nous coulions doucement entre les îlots et la rive boisée, au travers d'un paysage idyllique. A chaque instant, des sentes d'animaux venaient se perdre dans la rivière. Les traces reconnues n'étaient pas seulement celles d'hippopotames, mais aussi celles d'éléphants; ce qui prouve que ces derniers viennent visiter les îles. Les insulaires leur tendent des pièges et ce sont eux qui récoltent le plus d'ivoire. Ils cultivent aussi le manioc, les patates, la banane et même le maïs et le sésame. Mais leur principale nourriture, c'est le poisson qu'ils sèchent et fument, ce qui leur permet d'en faire des provisions qui durent longtemps. Ils accrochent très adroitement les petits poissons à des mailles faites en lianes et suspendent ce filet au-dessus du feu.

Je me décidai enfin à quitter la station d'Abd-Allah. Le 4 mars, traversant le Mbili, je quittai le pays, me dirigeant vers le pays de Singio.



Singio est le prince le plus puissant de la région comprise entre le Bomu et le Mbili. Il était en relation non seulement avec les Bandjia à l'ouest mais aussi avec Bangusso, le chef très puissant des Sakkaras, habitant au nord du Bomu, chez lequel, comme on l'a appris récemment, le capitaine Van Gèle s'est rendu en venant de l'ouest. La résidence de Bangusso, d'après mes renseignements, doit être située à quatre bonnes journées de chez Singio, vers l'ouest, de l'autre côté du Bomu. Bien que la langue des Sakkaras soit différente de celle des Bandjia-a-Sande, elle est cependant comprise de la plupart de ceux-ci. Leur arme de jet, la *pinga*, est analogue à celle de leurs voisins. Leur coiffure, qui chez beaucoup de peuplades nègres est la caractéristique de la nationalité, était toute nouvelle pour moi. Les uns portaient les cheveux rejetés en arrière et formant éventail, les autres avaient des sortes de chignons faits avec des cheveux. Ils fabriquent d'élégants bracelets, bien ciselés, en ivoire, qui sont très recherchés et qu'on transporte jusque dans le Darfur et le Kordofan. On trouve également du cuivre dans les montagnes.

La limite orientale des Sakkaras est le Shinko, le plus grand affluent septentrional du Bomu. Ils sont alliés avec les Alangba à l'ouest et avec les Adiggi, dans le voisinage du Makua-Bomu.

Ayant pu causer avec des gens de Bangusso, envoyés à Singio par ce grand chef, j'en profitai pour lui transmettre des cadeaux, entre autres un harmonika. A tout hasard, je nouai avec ce chef des relations qui pouvaient m'être utiles plus tard.

Je me dirigeai vers la zériba de Rafaï-Bomu, au nord de cette majestueuse rivière. Au point où je la traversai, à Mbaua, elle avait 225 mètres de large. Elle était calme et, par-ci par-là seulement, émergeait une pointe rocheuse. Un peu plus en amont, un affluent important de la rivière se joint à celle-ci. C'est l'Uarra, autrement dit le Fua ou Fonj, qui a de 75 à 95 mètres de large. Le panorama était superbe : les deux rivières s'unissaient en un grand cours d'eau, des masses rocheuses surplombaient les eaux qui couraient, sinueuses, parmi la forêt touffue au milieu des riches cultures des gens de Mbaua. Depuis sa source chez Ndoruma jusqu'à l'Uarra, le Bomu traverse trois degrés de pays, environ 330 kilomètres. Sur ce parcours, il fait une chute de 210 mètres, dont les deux tiers sont accomplis par le cours supérieur (150 kilomètres) et un tiers par le cours moyen (180 kilomètres). Son importance est due principalement aux grands affluents qui lui viennent du nord, où ils drainent un territoire considérable.

Le Shinko a presque un aussi long parcours que le Bomu, dont il est l'affluent, mais son lit arrose une région où les pluies sont plus rares que dans les contrées avoisinant l'Équateur. L'Uarra et un grand nombre d'autres tributaires sont non moins importants.

Sur les rives du Bomu, la température atteignait 36° le jour, et dépassait toujours 20 la nuit. Elle est surtout influencée par le fait que les forêts étendues manquent et que les plateaux, très dénudés, sont formés de pierres, qui, le jour, emmagasinent la chaleur, qu'ils restituent, la nuit, à l'atmosphère.

Le 30 mars 1883, j'arrivai à la zériba de Rafaï-Bomu.

Dr W. JUNKER.

FIN

LES ANTILOPES

II. — LE COUDOU (*Strepsiceros kudu*)

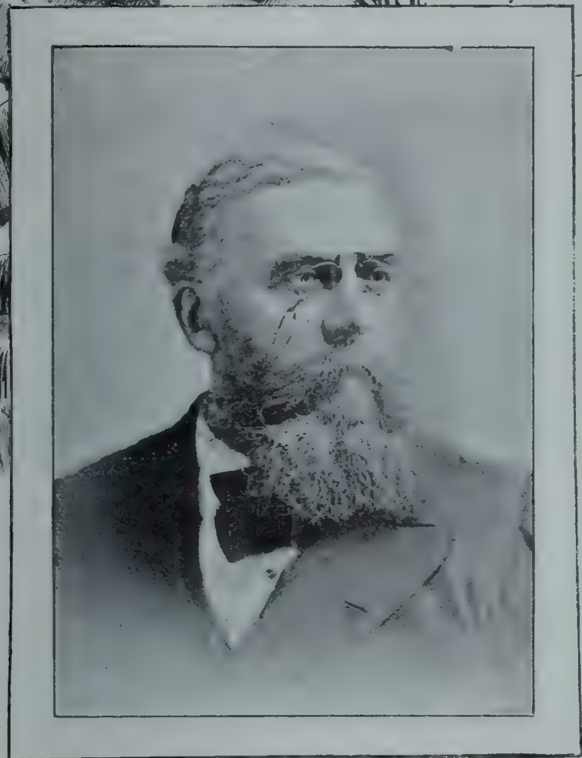
Le coudou est un superbe animal, de la taille d'un cheval, mais dont les formes rappellent celles du cerf. Il dépasse en hauteur toutes les autres antilopes. Les cornes du mâle adulte mesurent un mètre à un mètre trente de hauteur, et forment une spirale fort élégante, dont chaque tour comprend le tiers de la corne; elles sont inclinées en arrière et plus ou moins en dehors. Le pelage est court, lisse et un peu grossier; chez le mâle, les poils de la nuque et ceux de la gorge sont longs et forment une crinière noirâtre. Le corps est d'un brun fauve, sur lequel se détachent sept à neuf bandes blanches transversales; la partie postérieure du ventre et la face interne des jambes sont d'un blanc grisâtre; la queue se termine par une touffe de poils noirs. L'antilope coudou habite la majeure partie de l'Afrique : on la rencontre au cap de Bonne-Espérance et plus ou moins depuis le fleuve Orange jusqu'au nord de l'Abyssinie, dans le Soudan et en Guinée. Au Congo, elle paraît habiter particulièrement la partie occidentale et centrale, mais on ne l'observe pas près du Tanganika; M. Johnston a constaté sa présence près de Vivi, le Dr Junker dans le bassin de l'Uelle. Ce bel animal vit dans les vastes forêts de l'Afrique et surtout dans leurs clairières, mais en Abyssinie il paraît préférer les montagnes à la plaine; Brehm ne le rencontra dans le pays des Bogos qu'à une altitude de 660 à 2,300 mètres au-dessus du niveau de la mer, et toujours sur les flancs des montagnes, où il marchait majestueusement au milieu des mimosas. Les mâles adultes vivent solitaires, mais les femelles et les jeunes mâles se réunissent en petites troupes de quatre à six têtes. Tous les mouvements du coudou sont gracieux, élégants et nobles; il marche lentement, trotte avec aisance et galope bien, mais sans avoir la vitesse du cerf. Quand il parcourt les forêts, il est obligé de rabattre ses cornes sur le dos afin de ne pas s'accrocher aux branches. C'est un animal vigilant et bien doué sous le rapport de l'ouïe, de la vue et de l'odorat, aussi se laisse-t-il difficilement approcher. Il fuit l'homme de loin, mais quand la retraite lui est coupée, le mâle fait face à l'ennemi, fond sur son adversaire ses terribles cornes en avant, et malheur à celui qui n'est pas assez leste pour les éviter. Les mœurs de cette antilope ressemblent beaucoup à celles du cerf, et, comme ce dernier, elle parcourt un grand espace et change souvent de demeure. Sa nourriture consiste en feuilles, bourgeons, écorces tendres et herbages; l'animal boit une grande quantité d'eau à la fois, mais seulement une ou deux fois par jour, surtout dans l'après-midi et au soir.



Le coudou entre à la fin de janvier dans la saison des amours; au coucher du soleil, les mâles poussent, à cette époque, de grands cris pour provoquer leurs rivaux, et ils se livrent alors entre eux de terribles combats. La durée de la gestation est d'environ huit mois. A la fin de cette période, la femelle cherche du repos et de la solitude dans les fourrés; le nouveau-né est faible dans les premiers jours de sa vie, et sa mère ne le quitte presque pas, l'élève seule et le défend, car le mâle a déjà repris ses habitudes solitaires. Les jeunes coudous s'apprivoisent facilement et on pourrait les domestiquer sans trop de peine.

Leur chair est excellente et leur peau est très estimée; on en fait des courroies, des couvertures de selles, des chaussures, etc.

On chasse le coudou à l'affût; on peut aussi l'attendre, bien caché dans un buisson à deux cents pas environ de l'eau où il a l'habitude d'aller se désaltérer. **A. D.**



LE GÉNÉRAL SANFORD

Né le 15 juin 1823 dans le Connecticut (Etats-Unis d'Amérique). Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Bruxelles.

Membre du Comité exécutif de l'Association internationale africaine (1877). — Plénipotentiaire des États-Unis à la Conférence de Berlin (1884-85). — Un des fondateurs de la *Sanford Exploring Expedition* (26 août 1887). — Administrateur de la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo (1888). — Plénipotentiaire des États-Unis à la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1890-91). — Décédé à Healing Springs (Etat de Virginie) le 21 mai 1891.

Les débats sur la question du Congo, ouverts en 1887, au palais de la Bourse à Bruxelles, sous le patronage de la Société belge des ingénieurs et industriels, provoquèrent un triple mouvement de participation des capitaux belges à l'œuvre africaine. L'année ne s'était pas écoulée que, grâce à l'initiative de trois groupes distincts, trois sociétés belges se constituaient, en vue d'entreprendre des opérations commerciales avec le Congo. C'étaient : le *Syndicat de Mateba*, fondé à Anvers, le 30 janvier; la *Sanford Exploring Expedition*, fondée à Bruxelles, le 26 août, et la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*, fondée à Bruxelles, le 27 décembre.

Le général Sanford fut l'un des promoteurs de la deuxième de ces sociétés. Déjà antérieurement et dès les débuts de l'œuvre africaine, le Roi avait trouvé un zélé collaborateur dans la personne du diplomate américain, alors ministre des Etats-Unis à Bruxelles. M. Sanford avait été appelé, dès 1877, à faire partie du Comité de l'Association internationale africaine et il avait représenté les États-Unis à la Conférence de Berlin, en 1885.

Les débuts de la *Sanford Exploring Expedition* furent modestes. Son capital social, fourni en majeure partie par quelques personnes qui, à l'heure actuelle, sont encore intéressées aux affaires congolaises : MM. Brugmann, baron Weber, Balser, Montefiore-Levi, de Calonne, de Haas, Levita, ne fut que de 300,000 francs; le but de la Société était le commerce de l'ivoire et du caoutchouc dans le haut Congo. Le premier directeur en Afrique fut le lieutenant Taunt, bientôt remplacé par le major Parminter.

La Société obtint de l'État du Congo la promesse de toute l'aide désirable et des plus grandes facilités pour commercer librement dans les régions du haut fleuve. Néanmoins, ses efforts semblaient devoir être si peu rétribués que les fondateurs, voyant approcher le terme fixé par leur acte constitutif pour la liquidation, hésitèrent avant de s'engager dans une augmentation de capital. En dépit des précieuses garanties assurées par l'accord des puissances à Berlin, par des rapports favorables envoyés par les agents de la Société et par les promesses de l'État indépendant, les capitaux belges hésitaient. C'est à ce moment que MM. Brugmann et Sanford songèrent à s'adresser à la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, et la *Société belge du Haut-Congo*, reprenant la suite des affaires de la *Sanford*, fut constituée, au capital de 1,200,000 francs, le 10 décembre 1888.

Dans toute cette période des débuts de l'œuvre belge au Congo, le général Sanford déploya une ardeur et une activité sans égales. Il avait en elle une foi sans limite. Il s'employa d'abord à assurer son avenir politique. C'est lui qui s'en fut en 1878, à Marseille, attendre Stanley revenant de sa traversée de l'Afrique et lui demander, au nom du roi des Belges, de retourner au Congo pour le compte du *Comité d'études*. Plus tard, ce fut lui encore qui s'employa à obtenir de la république des États-Unis d'Amérique la reconnaissance de l'Association du Congo comme puissance souveraine.

La même initiative et la même ardeur furent apportées par lui au côté économique de l'œuvre. La liberté commerciale qu'il aida à proclamer à Berlin, il ne tarda pas à vouloir la mettre en pratique en Afrique et fonda la *Sanford Exploring Expedition*.

Collaborateur de la première heure, signataire de l'Acte de Berlin, promoteur de la première entreprise commerciale qui ait eu le bassin du haut Congo pour théâtre, dépositaire des promesses de l'Etat du Congo en faveur du commerce privé, le général Sanford encore vivant n'eût certes pas manqué de jouer un grand rôle dans la lutte qui vient d'être soutenue en faveur de la liberté commerciale dans l'Afrique centrale.





Caravane transportant les pièces démontées d'une baleinière. (D'après une photographie de M. Van Mons.)

LES TRANSPORTS DANS LA RÉGION DES CHUTES (1)

Nous avons déjà exposé le mécanisme du transport des marchandises et de l'enrôlement des porteurs dans la région des cataractes. Nous complétons aujourd'hui cette étude par un extrait très intéressant du journal d'un de nos amis qui a présidé à la mise en train des entreprises belges dans le bas Congo.

Vivi, 11 août 1887.

Le 8, je me suis embarqué sur la *Belgique* en destination de Vivi, où je vais diriger le transport des chaudières de mon bateau de Vivi à Isanghila. Nous avons à faire tirer cinq wagons, pesant l'un 1,500 et chacun des quatre autres 3,500 kilogrammes. Tout cela doit être traîné par des noirs de Vivi à Isanghila.

Les deux jours suivants ont été consacrés à faire convoyer les chariots à Benzani-Congo, et à recruter des noirs pour les tirer. La journée d'aujourd'hui a été dure. Je dirigeais le transport d'un des chariots avec soixante indigènes et une quinzaine de Cafres. Mon compagnon avait soixante Haoussas et quarante Cafres pour le sien.

Quels braves gens, quels travailleurs admirables que ces nègres! Que l'on se figure des pentes de 10° au moins, sur lesquelles il faut faire monter des chariots de trois tonnes et demie! Haoussas, Cafres et indigènes sont alors réunis, au nombre de cent et cinquante environ, attelés à des cordages et tirant en chantant. Dans les passages difficiles, on n'avance que de quelques centimètres à chaque effort. Tous les hommes crient ensemble, et l'Européen doit les encourager en même temps de la voix et du geste; pour ma part, j'en ai gagné presque une extinction de voix. Lorsque les pentes deviennent moins fortes, nous pouvons, en divisant le personnel, traîner deux chariots à la fois. C'est ce que nous avons fait tantôt entre Vivi et la Lua.

Ma tâche a été grandement facilitée par un petit truc que j'ai employé et qu'il faut que je raconte, ne fût-ce que pour prouver que les nègres sont, somme toute, susceptibles, comme tous les hommes, de certains sentiments nobles.

J'avais remarqué parmi nos indigènes un jeune chef d'une vingtaine d'années, beau, intelligent, courageux, et qui m'avait séduit, non seulement par sa bonne mine, mais encore par l'affection qu'il montrait pour un joli petit garçon, courant déjà les grands chemins avec son père, qui l'a d'ailleurs habillé d'un petit costume marin en coton bleu. Le matin, ayant remarqué que le jeune chef tirait avec une grande énergie, et voulant l'encourager, je lui avais donné pour son enfant un sifflet en métal, qu'il avait reçu avec grande joie et respectueusement. L'après-midi, il avait été entendu avec mon

(1) Voir pages 18 et 178.

compagnon que je transporterais un des chariots avec les natifs, tandis qu'il ferait tirer l'autre par les Haoussas. Je remarquai que le jeune chef avait son petit garçon sur son dos ; je lui fis comprendre par signes qu'il me ferait plaisir de mettre son petit enfant par terre pendant qu'il tirait et que je le conduirais moi-même par la main. Il me le confia donc, et, à partir de ce moment, je marchai à côté de mes nègres, tenant par la main le petit *Ngile* — c'est le nom du petit homme, — qui trottait crânement à côté de moi, sans manifester la moindre crainte. Dans les passages très difficiles, je le portais moi-même très bravement, comme j'eus fait d'un petit Européen.

Je ne saurais dépeindre les bons regards que jetèrent sur moi tous ces pauvres nègres lorsqu'ils me virent agir ainsi avec le négrillon. Leur courage en fut décuplé ; je n'avais pas d'ailleurs à les exciter. Le jeune chef faisait toute ma besogne, courant de l'un à l'autre, bousculant celui-ci, poussant celui-là, entraînant tout le monde par sa bonne humeur et ses chants. Ce fut lui qui, en réalité, dirigea véritablement la conduite du chariot. Pour ma part, je n'avais qu'à suivre tout à mon aise, très content de promener le petit bonhomme qui me souriait et dont la douce figure me faisait souvenir des chers enfants que j'avais laissés en Europe.

Usala-Kidango, 14 août.

Aujourd'hui c'est dimanche, jour de repos. Nous allons nous promener avec nos fusils, mais sans rencontrer de gibier. L'après-midi, les chefs de Vivi étant arrivés, nous faisons un grand palabre pour obtenir d'eux quelques hommes qui nous accompagnent en permanence jusqu'à Isangila. Cette réunion dure deux heures, après quoi ils nous promettent chacun quelques hommes.

15 août.

La journée a été mouvementée. Dès le matin, les chefs de Usala-Kidango, de Yelda et des environs sont venus avec leurs hommes, une soixantaine environ, qui ont été engagés comme travailleurs pour un prix fort raisonnable : 85 centimes en marchandises. Avec nos 80 Haoussas et Cafres, nous disposons ce matin de 140 travailleurs, nombre suffisant pour tirer très facilement deux chariots. Avant de mettre 70 hommes à chaque chariot, nous envoyons en avant une cinquantaine d'indigènes avec le petit chariot qui porte seulement les coussinets et l'arbre de couche du *Roi des Belges*. Cette opération réussit parfaitement.

L'après midi à 2 1/2 heures les chefs de Nsanda sont venus « palabrer ». Ce sont des personnages importants : ils sont arrivés dans des hamacs portés par quatre noirs. Aussitôt descendus on leur présente des chaises sur lesquelles ils s'asseyent avec une gravité extraordinaire et une conviction absolue de leur importance. Le plus âgé porte en main une peau de buffle sur laquelle il s'assied, tous ont des parasols pour se préserver du soleil qui, d'ailleurs, ne luit pas. A 5 heures nous avions obtenu de ces autorités l'engagement de nous donner une centaine d'hommes.

Il a été convenu que les chefs auraient droit, en plus de la part qui leur revient dans la paie des porteurs, à une certaine quantité de pièces d'étoffe, mais à la condition expresse que le nombre d'hommes promis par eux serait toujours maintenu au complet. Je crois que de cette façon nous pouvons être tranquille, il ne se produira pas de désertion.

Sadika-Bansi, 16 août.

Nous sommes partis de Nsala-Kidango ce matin à 10 heures. A midi nous passons à Sanghila ; à une heure et demie nous étions ici.

La route, à partir de Nsala-Kidango, suit d'abord un plateau de 5 kilomètres environ, puis traverse un ravin profond d'une centaine de mètres par des pentes très fortes. Elle arrive ainsi sur le plateau de Sanghila qu'elle suit pendant 5 kilomètres, pour redescendre ensuite par une pente assez douce jusque la Mpacassa. Elle remonte ensuite, par une rampe très forte, figurée dans le livre de Stanley, sur le plateau de Sadika-Bansi qui a environ 8 kilomètres de largeur et sur lequel sont établis plusieurs villages, dans l'un desquels nous dressons nos tentes.

Embouchure de la Bundi, 19 août.

Partis ce matin à 9 heures nous sommes arrivés ici à 1 1/2 heure. En descendant les hauteurs dominantes de la rive droite de la Moaji, nous avons eu une émotion. Un chariot descendait, traîné par soixante hommes. Ceux-ci ont été distraits ? Ont-ils été pris de panique ? Étaient-ils trop peu nombreux ? Je n'en sais rien ; mais tout à coup nous vîmes le chariot accélérer sa marche, et, finalement, les hommes l'ayant lâché, se précipiter en avant pour aller culbuter sur la droite de la route. Le voyant arriver vers nous, nous nous étions prudemment mis à l'abri dans les herbes croissant vers la gauche.

Inspection faite, le chariot n'était pas brisé. L'après-midi il était déjà remis sur pied, mais en même temps, voilà qu'un autre faisait la culbute à un kilomètre plus loin, ainsi que nous l'avons appris le soir au camp de la Bundi.

Ces accidents ne sont pas étonnants. Ce pays, depuis Sadika-Bunji jusqu'à la Bundi est épouvantable.

La route suit des hauteurs et des descentes continuelles et très fortes, quelques-unes atteignent jusque 20°. Descendre des pentes pareilles avec des chariots chargés de 3 tonnes n'est pas chose facile, et il faut une attention de chaque seconde pour ne pas éprouver de catastrophe. Ce sera une chose très dure d'amener les chariots jusqu'ici. Il n'existe pas de routes à partir de la Moaji. Les Haoussas travaillent à arranger les parties les plus difficiles, mais partout où les chariots peuvent passer, fût-ce au prix des plus grandes difficultés, on ne fait rien, on n'aménage de terrain que là où il y a impossibilité matérielle d'avancer.

Rivière Bundi, 22 août.

Hier il y a eu repos pour les hommes, et aujourd'hui le traînage est repris. Les chariots ont été amenés jusqu'à environ 2 kilomètres de ce côté de la Mvuegi ; ils sont donc à 3 1/2 kilomètres d'ici. Ces trois quarts de lieue traversent le pays le plus difficile que l'on puisse voir. En réalité, il n'y a plus aucune route tracée, de sorte que l'on est toujours forcé de suivre avec les chariots les lignes de plus grande pente. C'est donc un travail excessivement dur d'amener les chariots jusqu'ici ; je vous laisse à penser si je serai heureux lorsqu'ils y seront.

Les indigènes, jusqu'ici, ont bien répondu à notre attente. A Vivi, nous en avons eu en moyenne soixante-dix par jour, à Nsala-Kindango, nous en avons eu cent-vingt, maintenant nous en avons environ deux cents qui sont fournis par les villages de Vivi, de Nsanda, de Sadika-Buzi, de Sanghila, etc. Leur gain est de trois mouchoirs. Somme toute, ceux qui sont employés au transport, sont des gens courageux, ardents et un peu craintifs. On peut tout obtenir d'eux en employant à la fois la douceur et l'énergie. Pas plus qu'un ouvrier de chez nous, ils n'aiment à être brutalisés, et ils sont susceptibles d'un grand dévouement.



Le pont du ravin de la Mission, au kilomètre 9.3. (D'après une photographie du capitaine A. Weyns.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN DE LA MISSION

Le ravin de la Mission est le premier obstacle que l'on rencontre sur la rive droite de la Mpozo après que le chemin de fer a franchi cette rivière sur le pont de 60 mètres dont nous avons donné la vue.

Le pont du ravin de la Mission est situé à la bouche de ce torrent, à environ 250 mètres du passage d'eau de l'Etat où la route des caravanes traverse la Mpozo. Il est en acier et a une ouverture entre culées de 25 mètres. La voie a, sur le pont, une inclinaison de 12 millimètres par mètre.

L'agencement des longerons sous voie, ainsi que leur assemblage avec les entretoises, ont nécessité des dispositions spéciales pour permettre de réaliser cette inclinaison, tout en évitant de faire des poutres en garde-corps, ce qui eût amené une augmentation très sensible du poids du pont.

La gravure ci-dessus reproduit une photographie faite il y a trois mois, au moment où le montage du pont métallique venait d'être terminé. On y voit encore les pièces de charpente formant le pont de service qui a servi au remontage et les estacades en bois qui ont été élevées pour remplacer les remblais d'accès. La photographie a été prise au moment du passage de la locomotive traînant un wagon plat sur lequel ont pris place le directeur général de la Compagnie, M. le major Thys, le directeur de la Compagnie en Afrique, M. Espanet, sa femme et sa petite-fille, M. Burgi, chef de service de la pose de la voie, M. Goffin, secrétaire général de la Compagnie en Afrique, et M. Adrien, substitut du procureur de l'Etat du Congo, à Matadi.



Vue prise dans la rivière Ruki, près de son confluent. (D'après une photographie de M. Demeuse.

EXPLORATION DU RUKI

ET DU LAC MATUMBA

LETTRES INÉDITES DE M. ALEXANDRE DELCOMMUNE

Lorsque la « Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie » organisa, en 1887, une expédition dans le but d'étudier la construction d'un chemin de fer destiné à relier le bas au haut Congo, elle décida en même temps l'envoi dans les régions du centre d'une expédition chargée de faire la reconnaissance du haut fleuve et de ses principaux tributaires, au point de vue commercial.

Dans ce but, un steamer, le *Roi des Belges*, fut transporté et remonté au Stanley-Pool, qu'il quitta au commencement de l'année 1888, sous le commandement du capitaine Martini et ayant à bord l'expédition de la Compagnie, placée sous la direction de M. Alexandre Delcommune.

Successivement, celui-ci visita le Kassaï, le lac Léopold II, le Lukényé, la Lulua, le Sankuru, le Kwango, le Lomami, l'Aruwimi, l'Itimbiri, le Lulongo, le Ruki, et après neuf mois de navigation, qui l'avait conduit jusqu'aux extrémités de l'immense réseau navigable du haut fleuve, rentra à Léopoldville, le 15 mars 1889.

Nous commençons aujourd'hui la relation de son voyage dans le Ruki et le lac Matumba.

Le Ruki est ce puissant tributaire que le Congo reçoit sur sa rive gauche, un peu en amont de la station de l'Equateur. La première exploration de cette rivière est due au missionnaire Georges Grenfell, qui, à bord du *Peace* et en compagnie du lieutenant allemand von François, la remonta en 1885. Le nom de *Ruki* n'est donné qu'au cours inférieur du fleuve, qui bientôt se divise en deux bras également important : la *Chuapa* au nord et la *Bussera* au sud.

Le cours de ces deux branches supérieures n'a plus guère été visité depuis les voyages de MM. Grenfell et Delcommune, et la région de leurs sources reste complètement inconnue.

A.-J. W.

I — EXPLORATION DU RUKI

Le confluent du Ruki. — Des périssoires. — Le steamer. — Sphynx. — Kussu. — Présents merveilleux.

A bord du steamer *Roi des Belges*, 14 février 1889.

Après avoir descendu le Congo en suivant la rive gauche, nous voici arrivés au confluent du Ruki.

Celui-ci se jette dans le fleuve par trois branches séparées par des îles herbeuses. Le bras du milieu est le plus large, le plus profond et le plus propre à la navigation. Les eaux de la rivière sont noires, comme celles du lac Léopold et de la Lulonga.

Partout le palmier élaïs abonde. Sur la gauche du chenal dont je viens de parler, on remarque un village, bâti dans un site romantique à l'abri d'une végétation luxuriante, d'où, par-ci, par-là, émergent des huttes qui semblent dormir dans un océan de verdure. Sur la rive affleurent de temps en temps des blocs de roches rougeâtres veinées de minerai de fer. On distingue de petites baies séduisantes, au fond desquelles sont blotties des agglomérations de paillottes qui vont s'égrenant sur les berges. Celles-ci sont masquées par des rideaux d'arbres derrière lesquels s'étale une savane immense bordée, tout là-bas, à l'horizon, par une forêt touffue qui semble, à distance, un grand mur noir se détachant sur l'azur du ciel. Le lit de la rivière va s'amplifiant à mesure qu'on avance, et, parsemé d'îles, possède à certains moments une largeur totale d'un kilomètre. Partout on distingue des villages; la navigation est facile, les eaux sont profondes, les îles, très boisées, sont peuplées de pêcheurs dont les engins de pêche sèchent au soleil; entre elles, les chenaux que dessinent les eaux n'ont souvent que 60 mètres.

Les îlots dépassées, la rivière se présente à nos yeux sans obstacles, et déroule dans la plaine un ruban capricieux décrivant mille méandres. Mais tout à coup le ciel s'obscurcit, une tourmente s'annonce. Vite nous abordons non loin d'un camp de pêcheurs, qui viennent bientôt en foule nous vendre des poissons et des poules.

15 février.

Après une nuit où la pluie n'a cessé de tomber par torrents, nous repartons à 6 heures du matin et nous continuons notre ascension de la rivière. Elle est toujours semée d'îles; entre plusieurs d'elles, le chenal mesure maintenant jusqu'à 800 mètres de largeur. Vers 8 1/2 heures, nous apercevons, sur la rive gauche, un grand village. Nous stoppons. Les naturels accourent et nous saluent de leurs vivats. Ils sont vêtus, pour la plupart, d'étoffes européennes et nous font le meilleur accueil. Le village porte le nom de Bakele et il s'étend sur 1,500 mètres de rive. Le plateau sur lequel il est construit est élevé de 4 à 6 mètres au-dessus de la rivière.

Après ce plateau, la rive gauche s'abaisse et est couverte de jeunes futaies et de buissons, puis brusquement elle se relève, présentant, cette fois, à l'œil un amas d'élaïs superbes et de bananiers vigoureux et énormes : c'est l'emplacement d'un nouveau village. Des pirogues se détachent, et les habitants viennent en foule nous offrir des vivres. Ils ont de grandes quantités d'huile de palme. Nous continuons à marcher en avant, passant devant de nombreuses agglomérations de huttes.

Vers midi, nous défilons devant un nouveau plateau, richement boisé et admirablement situé. Accroupis et armés d'arcs, de flèches, de lances, les habitants regardent en silence en lançant des bouffées de fumée noire. Ils nous prennent évidemment pour des monstres d'une espèce nouvelle.

Nous passons sur la rive droite, où nous apercevons le premier village de ce côté de la rivière Beaucoup d'engins de pêche sont déposés sur la berge, ils sont faits de fin treillis de bambous.



Vers 2 heures, nous abordons sur la gauche pour faire du bois. Des cris, venant à la fois de la forêt et de l'eau, nous avertissent de l'approche d'indigènes. Une pirogue se montre en aval, puis deux, puis dix, puis vingt; toutes se dirigent vers nous. Ils se montrent d'abord craintifs et défiants, s'arrêtant à une certaine distance, puis ils s'enhardissent jusqu'à approcher du bateau Au bout de quelques instants, 50 pirogues légères nous entourent et nous commençons nos achats de vivres. Les embarcations de ces indigènes sont fort étroites, ce sont de vraies coquilles de noix. Certaines d'entre elles n'ont pas vingt centimètres de largeur. Il faut déployer des prodiges d'équilibre pour se tenir debout sur ces frêles esquifs, moins larges que nos périssoires et surtout moins bien équilibrés. Les naturels paraissent appartenir à une tribu différente de celle des Balolo. Leurs tatouages et leur costume sont différents de ceux de ces derniers. Les premiers consistent en cinq ou six lignes formées d'excroissances de chair se croisant en croix de Saint-André. Les lignes horizontales sont parallèles et vont de chaque oreille au coin de l'œil et descendent depuis la tempe au milieu de la joue. D'autres lignes, mais, celles-là, verticales et plus nombreuses, partent du cou et descendent sur la poitrine et jusqu'au bas-ventre. Les femmes, en général, ont les mêmes tatouages. Les hommes portent le pagne en tissu d'herbes; les femmes également, mais, chez elles, il est excessivement étroit. Elles ont, de plus, une espèce de « tournure », une grosse floche de brins d'herbe attachée au bas des reins, qui fait un singulier effet. *Nil novi sub sole!* C'est la première fois que nous voyons pareil vêtement, qui paraît être plutôt un chasse-mouches.

17 février.

Au fur et à mesure que nous avançons maintenant, le Ruki, que les indigènes appellent l'*Ecomba*, se rétrécit : il a encore, cependant, 400 mètres. Tantôt son cours est coupé par des îlots bas et couverts d'arbres, tantôt il se développe librement à nos yeux, moucheté seulement, de-ci de-là, d'un banc de sable blanc, scintillant au soleil, sur lequel de nombreux échassiers prennent leurs ébats. A 7 heures, nous passons devant un camp de pêcheurs; la plupart des habitants ont fui dans les bois; quelques-uns seulement sont accroupis près des huttes, leurs arcs et leurs flèches déposés devant eux, à portée de la main. Ils nous regardent passer bouche bée, muets d'étonnement à la vue de cette grande roue qui fait jaillir l'eau en cascades, laissant derrière elle un sillon

écumeux et ondulé. Les rives sont bordées d'une population très dense.



Partout, sur notre passage, les noirs, armés jusqu'aux dents, se pressent pour nous regarder, mais sans nous menacer. On les dirait frappés d'immobilité par un étonnement sans bornes. Nous voyons distinctement leurs grands yeux, ouverts démesurément, remplis d'une véritable stupéfaction. A peine avons-nous dépassé l'endroit où ils sont affalés qu'ils se lèvent tous; les uns tapotent de leurs doigts leur bouche entr'ouverte, les autres, laissant tomber leurs arcs et leurs flèches, frappent de leurs mains leurs cuisses nerveuses, avec des balancements du torse, comme s'ils étaient secoués par un fou rire. Cet abassourdissement des naturels est une preuve que depuis le voyage de M. Grenfell, à bord du *Peace*, aucun steamer n'a plus visité ces parages.

A 1 heure, nous dépassons cependant un village dont les habitants, loin de s'enfuir, nous appellent et nous offrent des vivres.

Nous naviguons dans une sorte de pool qui a 4 kilomètres de large.

18 février.

En continuant notre remonte, nous apercevons en aval une pirogue montée par une dizaine d'hommes suivant la rive droite. Cette embarcation conserve toujours sa distance. Quand nous stoppons pour la laisser s'approcher, elle s'arrête pour reprendre sa course quand nous repartons. A 7 heures, nous stationnons devant un village de pêcheurs. Les indigènes, massés derrière leurs huttes, sont tous armés; les femmes et les enfants sont cachés. Mauvais signe. Nous hélons les naturels et, après beaucoup d'hésitation, ils nous répondent. Nous cherchons à leur démontrer, par gestes, que nous ne leur voulons aucun mal. Le chef arrive, un grand gaillard, d'âge plus que mûr, coiffé d'une peau de singe. Il donne quelques ordres à ses hommes et bientôt voici qu'on amène deux magnifiques chèvres.

Nous abordons; je descends seul à terre, pour ne pas les effaroucher. Sitôt qu'ils me voient débarquer, il se fait un mouvement général de retraite. Seul, le chef reste; je m'approche de lui et lui tends la main. Il hésite quelques secondes, puis finit par la prendre en la secouant rudement, à l'anglaise. Il m'adresse quelques paroles que je ne comprends pas. Je hèle mon interprète et la conversation s'engage.

Naturellement, les indigènes, voyant ces manœuvres pacifiques, se rapprochent et bientôt nous entourent de toutes parts; la glace (sous les tropiques!) est rompue.

Jamais phénomène n'a été l'objet d'une attention aussi soutenue. La bouche ouverte et les yeux en boules de loto, ils me regardent, m'examinant sans se lasser de la pointe de mes bottes au bout de mon chapeau. C'est un véritable conseil de revision. Quand je fixe mon regard sur l'un des curieux, il détourne brusquement la tête, faisant quelques pas en arrière, prêt à s'esquiver : la confiance que j'inspire n'est, évidemment, encore que relative. On insiste cependant pour me retenir et je promets de m'arrêter à mon retour. Le chef me fait cadeau de deux chèvres et de poules; en retour, j'offre deux pièces de mouchoirs, vingt mitakos, une cuiller, un couteau, une fourchette, quelques bouteilles et boîtes vides et deux cents grammes de fines perles blanches.

Rien de plus comique que de voir toutes ces têtes crépues, avidement penchées sur ces objets, dévorant du regard ces incalculables richesses. Quant au chef, grave et impassible, il semble pétrifié par la stupeur. Un seul signe indique la joie profonde qui le remplit. Au fur et à mesure que les pièces de mouchoirs, dépliées dans toute leur longueur, déroulent à ses pieds leurs couleurs voyantes et que les brimborions précités viennent un à un augmenter ce tas de richesses, son sourire devient de plus en plus large. Il est grand temps de mettre un terme à ma générosité; je prends congé des naturels en promettant de nouveau de revenir.

Ces indigènes forment une belle race, forte et robuste. Les hommes ont, en général, une taille au-dessus de la moyenne; ils sont bien découplés et vigoureux. Leurs tatouages varient à l'infini; ils en sont littéralement couverts. Leurs pagnes sont en tissus indigènes; le chef est coiffé de peaux d'animaux. Leurs armes sont des azagaies et des boucliers ou bien de grands arcs armés de longues flèches.

Le steamer reprend sa marche après un arrêt d'une heure.

Après quatre heures de navigation, la rivière s'épanouit de nouveau en un large pool, divisé en quatre bras séparés par trois grandes îles boisées; le bras méridional est le plus large et le plus profond : il a environ 100 à 150 mètres de largeur; les rives sont basses, couvertes de bois et marécageuses, à tel point que nous ne trouvons pas d'endroit où faire du bois. Quatre heures plus loin, le terrain s'étant relevé, nous cherchons à aborder près d'un village de pêcheurs, dont les habitants, tous armés, refusent de nous laisser débarquer. « Allez plus loin, nous crient-ils, vous trouverez du bois et des vivres. » Mais il nous fallait, coûte que coûte, du combustible, et nous avions remarqué quelques arbres morts, sur un monticule à l'arrière du village. Tout en continuant à parlementer, je donne l'ordre de descendre. Nous voyant toucher terre, les indigènes reculent, bandent leurs arcs et nous intiment de nouveau leur défense.

Malgré tout, je m'avance, montrant d'une main des mitakos, de l'autre des bûches de bois que j'entrevois devant les huttes. La vue de cette « monnaie » adoucit les enfants des bois, et bientôt les bûches s'amoncellent à nos pieds. Tandis que je procédais à mes achats, mes hommes débitaient les arbres morts.

Le soir, les indigènes vinrent me demander de ne pas rester la nuit chez eux et de faire mouiller le steamer sur l'autre rive. Comme de juste, je refusai; mais je leur fis comprendre qu'ils ne devaient avoir aucune crainte, qu'on ne leur ferait aucun mal et que si, par hasard, quelques-uns de mes hommes volaient ou suscitaient des querelles, ils devaient venir aussitôt se plaindre. J'étais, du reste, sûr de mes hommes et l'événement justifia ma confiance. Ces explications tranquillisèrent les naturels, qui nous racontèrent des détails bien intéressants. Tous les pêcheurs, dont les huttes nombreuses bordent la rivière, habitent assez loin à l'intérieur. Au commencement de l'époque des basses eaux, en ce moment par conséquent, ils quittent en grand nombre leurs villages et viennent s'installer sur les bords de la rivière pour pêcher. Ils s'en retournent quand les eaux commencent à recouvrir les rives, laissant debout leurs huttes pour y revenir la saison prochaine.

Le village où nous sommes s'appelle Kussu et les indigènes appellent la rivière *Zalonga*.

(A continuer.) Alex. Delcommune.

LE CAFÉIER



Le caféier croît à l'état sauvage au Congo. Il existe ainsi aux environs de Vivi et en différents endroits du bas Congo. M. Glaive en a découvert, non loin de Lukolela, des champs immenses. Les explorateurs belges du haut Ubangi, du Bomu et de l'Uelle ont observé, surtout au nord de ces rivières, de vastes espaces couverts de café sauvage. M. Dybowski en a trouvé énormément dans son exploration de la Kemo. Stanley en signale la présence en divers endroits et n'en compte pas moins de cinq espèces différentes.

Les nègres du Congo, ignorant quelle source de fortune leur offre la culture de cet arbrisseau précieux, n'avaient jamais songé à s'en préoccuper, mais l'exemple de l'Européen les amènera, petit à petit, à s'adonner à cette exploitation, comme ils l'ont fait pour l'arachide et le caoutchouc.

Dans son *Dernier Journal*, Livingstone signale la culture du café chez les Baku des rives du Lomani. « Le café ordinaire est commun chez eux, dit-il, ils en font usage et le parfument largement avec de la vanille, qui doit être fertilisée par des insectes. A la fin du repas, ils font circuler des coupes remplies de cette infusion. »

Le caféier est un arbuste d'environ deux mètres de haut. Dans une terre bien appropriée, un pied peut produire jusqu'à douze livres de fèves par an. Il faut moins d'un hectare de terrain pour en planter mille, qui seront d'un produit annuel d'au moins 2,500 francs. C'est assez dire que la culture du café est une des plus productives qui soit et, qu'en la favorisant, on rend à l'État du Congo et aux travailleurs noirs un service inappréciable.

Cette culture, au reste, est des plus faciles. Des femmes, des vieillards, des enfants peuvent s'y adonner. Le plant résiste très longtemps au climat et à la qualité de la terre; on connaît certaines plantations qui ont donné des produits pendant quatre-vingts ans.

Les contrées couvertes de forêts vierges sont les meilleures pour la plantation du caféier. La terre y est meuble et légère et contient ce qu'il faut d'humidité pour que la végétation s'accomplisse dans de bonnes conditions. Le Congo est donc un excellent terrain pour l'élève de cet arbrisseau.

Les graines se fichent en terre à une distance de $2^{m}60$ l'une de l'autre, en lignes droites, du levant au couchant. Comme les jeunes plants réclament de l'ombre, on sème entre eux du ricin, dont la plantureuse végétation est une protection en même temps que les grains sont un excellent rapport. A la fin de la troisième année, le caféier peut se passer de cette tutelle; il est alors assez robuste pour résister à la chaleur. Il a atteint $1^{m}50$ à $1^{m}75$ de hauteur et il entre en pleine croissance. Il donne ses premiers fruits, et dès la quatrième année il en est chargé. Un ouvrier peut facilement soigner mille pieds de caféier et un bon travailleur en peut cultiver jusqu'à deux mille.

A Léopoldville, l'État du Congo a fait établir des champs d'expérience qui ont admirablement réussi. Actuellement, on cultive du café sur une petite échelle dans un certain nombre de stations. Dans le bas Congo même, on établit, dès maintenant, de grandes plantations.

Le café de Léopoldville a déjà été importé en minime quantité en Belgique. Des échantillons ont été soumis aux membres de la section du café de la chambre de commerce d'Anvers en 1890. Voici le jugement que ces connaisseurs éminents ont formulé sur ce produit; il servira de digne épilogue à cette courte notice :

« Les plus fins connaisseurs de la place d'Anvers ont goûté ce café; tous ont été unanimes à reconnaître qu'il est excellent de goût et d'arome et supérieur sous ce rapport au café de Santos, sans toutefois être aussi fin et aussi fort que le café de Java et de Haïti, mais il l'emporte par sa préparation sur ce dernier, qui contient généralement des pierres, des fèves noires et des brisures.

« La valeur du café de Léopoldville peut être un peu inférieure à celle du Java Malang bon ordinaire, celui-ci valant en ce moment environ 54 florins, soit 114 francs en entrepôt, conditions d'Anvers, c'est-à-dire par 50 kilogrammes, tare 2 p. c., escompte 2 p. c., payable à trente jours.

« Les diverses qualités que présente ce café de Léopoldville, son goût agréable, la grosseur de la fève, sa bonne préparation le rendent particulièrement propre au marché d'Anvers; il entrera facilement dans la consommation du pays, parce qu'il pourra concourir avec les principales sortes consommées en Belgique, telles que le Java, Haïti et Santos.

« Nous pouvons donc hardiment conseiller à l'État indépendant du Congo de développer et de favoriser la culture de ce produit, qui trouvera un débouché facile en Belgique. »

On voit que le caféier est destiné, peut-être dans un avenir rapproché, à contribuer à la prospérité de l'État du Congo, comme, au Brésil, la délicieuse graine a fait la fortune de la nation et des habitants.



GEORGES PAGET WALFORD

Né à Londres en 1847. — Armateur à Anvers.
Fonde la *Compagnie gantoise de navigation* (1886). — Représentant à Anvers de la *Woermann Linie*. — L'un des agents du service mensuel régulier entre Anvers et le Congo.



Au moment de la constitution du « Comité d'études du haut Congo », en 1879, la partie méridionale de la côte occidentale d'Afrique n'était desservie que par deux lignes anglaises : la *British South African steam navigation C°* et l'*African steamship C°*, qui avaient leur port d'attache à Liverpool. Elles venaient de s'associer, de façon à ne plus former, en réalité, qu'une seule ligne. Les départs avaient lieu toutes les six semaines de Liverpool, mais les bateaux touchaient assez irrégulièrement au Congo. Pour l'organisation de ses transports, le « Comité d'études du haut Congo » frétait des steamers spéciaux ou bien s'adressait à ces compagnies. Souvent le voyage durait plus de deux mois. Les marchandises étaient expédiées d'Anvers à Liverpool, où elles étaient transbordées à bord des vapeurs africains. Le fret total s'élevait à 55 shillings. Arrivées à Banana, les marchandises étaient débarquées, et les petits steamers du Comité d'études les transportaient à Vivi.

Dès 1883, cependant, les bateaux de la ligne portugaise *Empreza nacionale* commencèrent à toucher à Banana. Vers la même époque fut créée la *Woermann Linie*, qui envoya également ses vapeurs au Congo; mais tout cela était encore bien précaire. En 1886, l'Etat du Congo conclut avec l'*Empreza nacionale* un arrangement provisoire en vertu duquel les bateaux de cette ligne touchaient chaque mois à Anvers. Malheureusement, après leur départ d'Anvers, ils faisaient à Lisbonne une escale de 15 jours, ce qui élevait à 45 jours la durée du voyage.

Trois mois plus tard, la *Compagnie gantoise de navigation* proposa à l'État d'établir une ligne régulière de transports d'Anvers à Boma. Mais si le fret était suffisant au départ d'Anvers, il ne l'était plus au retour, et la ligne dut bientôt cesser son service. En 1888, l'Etat du Congo traita donc de nouveau avec les anciennes compagnies anglaises : il leur garantit tout son fret au prix de 30 francs la tonne; le trajet devait prendre 30 jours. Toutefois, les départs d'Anvers n'étaient pas encore réguliers, car ils n'avaient lieu que lorsque les marchandises à charger dépassaient un minimum de 500 tonnes.

Heureusement, à cette époque se fondèrent les compagnies commerciales belges, ce qui vint augmenter la quantité des matières à transporter. Aussi, dès le commencement de 1890, les départs d'Anvers deviennent-ils réguliers et mensuels. Deux autres lignes, les *Chargeurs réunis* et la *Prince Line*, attirées par la certitude du fret à emporter, se décident à toucher à Anvers, devenu un excellent port de chargement pour l'Afrique, tandis que la *Woermann Linie* venait prendre des passagers à Flessingue d'abord, à Ostende ensuite.

Cette concurrence eut des résultats excessivement favorables. La durée du voyage fut réduite à 25 jours et le taux du fret à 25 et 30 francs, suivant catégorie. Ce progrès, déjà considérable, devait bientôt être dépassé. Au mois d'août 1891, une convention passée entre les diverses compagnies commerciales belges, d'une part, la *British and African C°*, l'*African steamship C°* et la *Woermann Linie*, d'autre part, a organisé définitivement le régime actuel des transports d'Anvers au Congo. Ces armateurs, mettant fin à leur concurrence réciproque par une entente féconde pour tous, se sont engagés à expédier à date fixe, — le 6 de chaque mois, — un steamer direct d'Anvers à Matadi. Le voyage d'aller ne peut dépasser 25 jours, et le retour doit s'effectuer en 30 jours. Depuis lors, ce service a marché d'une façon régulière et permet d'attendre le jour où se fondera, enfin, la ligne nationale belge vers le Congo.

Dès les débuts des entreprises belges en Afrique, Walford s'y intéressa. Le premier vapeur qui alla montrer le drapeau belge dans le port de Boma, c'est lui qui l'y envoya. On peut dire qu'il a été mêlé à chacun des progrès — et, comme on vient de le voir, ils sont nombreux et rapides — qui se sont réalisés dans le service de la navigation entre la Belgique et sa future colonie africaine.

Collaborateur actif et dévoué de la première heure, Walford avait droit à sa page dans notre galerie.

QUELQUES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

Gravures d'après des croquis dessinés par le lieutenant Masui.

I



Boïéra, grand chef des Bandaka, est bien vieux, si vieux qu'au gouverneur général lui demandant son âge, il répondait : « Deux mille lunes ». Boïéra est toujours vert, si vert qu'il exécute encore, pour l'édification des « décadents » de son village, la terrible danse de guerre des temps passés : il se porte en avant, saute de côté, bat en retraite d'un seul bond, s'arrête et se campe, la lance haute, le bouclier en défense, pendant que tout son corps frémit avec des mouvements brusques de contraction et de détente; sa bouche édentée, ses joues si creuses qu'elles doivent se toucher, toute sa face, grimacent affreusement.

Boïéra, si vieux et pourtant si vert, est content. Il a devant lui une jarre de massanga; la jarre, pansue et rebondie, déborde du breuvage tant aimé, que le vieux chef absorbe encore en beau buveur; si beau, qu'il est resté le modèle envié à cinquante lieues à la ronde. Il n'a pas de coupe comme le roi de Thulé; il se sert d'un pot dédoré de Maestricht qu'il affectionne beaucoup, car il lui permet de vider un litre d'un coup.

Un cercle s'est fait autour du vieux chef; on aime à le voir boire; on avale presque avec lui la liqueur aimée, tant le breuvage lui semble savoureux lorsque, la tête renversée, le cou tendu, il le verse d'un peu haut, laissant les gouttes pressées couler le long de son menton et de sa barbe.

Il a détaché d'une feuille de bananier une petite bande qu'il lisse entre ses doigts et qu'il présente aux lèvres d'un bambin haut comme une demi-botte.

C'est ce bambin qui va conjurer les esprits pendant que le chef boira : deux fois il frotte sa menotte contre la main ridée du superstitieux buveur, et tous deux, à deux reprises, élèvent la main avec un claquement de doigts.

Après quoi, saisissant la lance du chef, le gamin se campe devant lui, l'arme sur l'épaule, la feuille de bananier entre ses lèvres bien closes. Il attend et ne peut parler. Boïéra a rempli son pot à pleins bords; il agite sa clochette magique, et le gamin de brandir sa lance pour tenir à distance les esprits qui pourraient s'introduire dans le corps du vieux chef par la même route que le massanga.

Ayant humé son premier pot, le buveur agite sa clochette et le gamin remet sa lance sur l'épaule. A chaque pot nouveau, nouveau coup de sonnette, nouvel arrêt des esprits devant la lance menaçante. En moins d'une demi-heure, dix pots, dix litres, ont été ingurgités. Le chef prend un peu de repos.

Enfin, la jarre est vide et le chef est rond; le bambin dépose sa lance; il vient auprès du buveur satisfait; deux fois leurs mains se frottent avec les mêmes claquements de doigts; puis, le vieux Boïéra reprend la feuille de bananier, la déchire et la jette au vent. Alors seulement se relèvent tous ceux qui, s'étant présentés pendant que leur chef buvait, ont dû se jeter à terre et y rester étendus tout de leur long.

Ces scènes de fétichisme sont l'accompagnement obligé de toute beuverie. Il n'est pour ainsi dire pas un noir qui oserait avaler un liquide avant d'avoir conjuré les esprits. Celui-ci fait agiter une sonnette pendant tout le temps qu'il boit; celui-là s'accroupit et pose sa main gauche à terre; un autre se voile la tête; un autre encore se met dans les cheveux un brin d'herbe ou une feuille, ou bien s'assied sur une liane tordue, ou bien se fait sur le front une ligne de terre, ou bien encore..., bref cela n'en finirait pas s'il fallait énumérer les mille et mille formes de ce fétichisme. Demandez-leur pourquoi? — *Monganga mingi*, répondront-ils, c'est-à-dire : « conjuration efficace des esprits ».

Quels esprits? Ils n'en savent rien, souvent même ils sont les premiers à rire de leur *monganga mingi*, tout en exécutant consciencieusement leurs manœuvres d'exorcisme préventif.

II

Notre souper tirait à sa fin, lorsque, plusieurs coups de feu éclatant brusquement à l'entrée des villages Wangata, nous fîmes voir ce qui se passait. Le boy vint nous dire qu'une des femmes de Djulama (homme libre et crétin), morte depuis quelque temps, était venue pour manger un de ses esclaves. Celui-ci, l'ayant aperçue grimaçante dans la brousse, était tombé dans une attaque d'épilepsie, ce qui prouvait bien la réalité de l'apparition. Le rusé Djulama n'avait rien trouvé de mieux que de mitrailler les grandes herbes où se cachait la revenante, sans souci d'atteindre quelque moricaud en maraude. Au surplus, il venait nous chercher :

« L'esprit est là, je l'ai vu.

— Tu mens, fit une voix.

— Je mens! Par tous les *monganga* de l'Afrique, qui ose dire que je mens?... Venez voir. »

Nous le suivîmes. Effectivement, l'homme convoité par la

morte gisait à terre, maintenu par quatre solides gaillards; il écumait, le corps secoué de brusques soubresauts, au milieu d'un grand concours de peuple qui paraissait s'amuser à merveille.

Nous ne pouvions deviner si c'était comédie ou non, lorsque l'un de nous eut une heureuse inspiration.

« Donne-moi ta chicote, dit-il à Djulama, qui, son fusil en main, guettait le noir des hautes herbes, j'en vais fustiger d'importance l'esprit démoniaque. »

Et, saisissant la souple lanière d'hippopotame, le féticheur improvisé en cingla d'un premier coup les fesses du possédé, dont les soubresauts cessèrent instantanément; au second coup, l'homme était sur pied; au troisième, il avait repris l'usage parfait de ses sens, avait compris de quoi il retournait, et, sans attendre la suite de ce *monganga* d'un nouveau genre, il avait pris ses jambes à son cou et déguerpissait, poursuivi par les rires et les huées de l'assistance.

Il nous parut que le compère désirait tout bonnement, par sa mise en scène, exploiter la crédulité de son chef pour être exempté de besogne le lendemain et se faire dorloter au lieu d'aller au travail. Nous fûmes confirmés dans cette opinion par ce fait qu'un cochon sauvage était à la broche pour les ripailles du lendemain. Sans doute notre homme s'était dit : « Il ne s'agit pas d'être envoyé demain à la pêche ou aux champs. Faisons le possédé Nous resterons ici et aurons notre part de ce beau marcassin. »

Nous eûmes beau questionner et requestionner pour tirer la chose au clair; les moricauds n'avaient qu'une explication : *monganga* et *ingundu* (fétiche et esprit). Il est presque certain qu'ils n'en savaient pas plus; ils ne s'en inquiétaient, du reste, nullement.

Lieutenant Ch. Lemaire.

Equateur, le 10 août 1892.

III

L'intéressant récit qu'on vient de lire nous remet en mémoire une scène de superstition dont fut témoin Grenfell, à l'Équateur, et qui révèle chez les Wangata l'existence d'un certain art dramatique.

« Le spectacle commença, écrit l'explorateur, par des danses agiles, auxquelles succéda un acte évoquant le style grec, et le « chœur » était gracieusement représenté par des petites filles de huit à douze ans. Un brancard d'étrange aspect, fait de bambous, était promené sur les épaules de quatre hommes. Il supportait, caché sous une couverture en flanelle rouge, un corps sur un objet invisible. Assise à l'une des extrémités, une gentille fillette regardait, grave et triste. Le brancard fut déposé à terre et entouré par le chœur; un air plaintif fut chanté par une femme qui se plaça sur le côté de la civière. Nous ne pûmes comprendre grand'chose à ses paroles, mais nous saisîmes ce refrain fréquent : *Kawa-Ke* (il n'est pas mort). Au bout d'un certain temps, les charmes de l'incantation furent considérés comme ayant opéré, et le drap rouge se mit à onduler. On le releva et l'on mit à jour une jeune fille toute tremblante, comme si elle se trouvait dans un état aigu d'épilepsie. Deux personnes s'approchèrent et, la prenant par le bras, ils la remirent sur pieds. »

Dans une circonstance semblable, on exorcisa une jeune fille, qu'on astreignit à des danses fantastiques. Quand elle tomba, épuisée, elle fut déclarée débarrassée.

« De quoi ? demanda Coquilhat, qui assistait à la scène.

— D'un cochon sauvage qu'elle avait dans le corps », lui répondit-on.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DE SERVICE DU RAVIN DE LA CHUTE

Le chemin de fer du Congo, après avoir traversé le ravin de la Mission près de son confluent avec le Congo, au kilomètre 12, pénètre dans le ravin du Diable et suit le versant septentrional de ce ravin jusqu'auprès du col de Palaballa, au kilomètre 15.

La ligne franchit ainsi diverses crevasses secondaires qui débouchent dans le ravin du Diable. Les plus importantes de celles-ci sont : le ravin du Sommeil et le ravin de la Chute, situés, le premier à la cumulée 12.850 et le second à la cumulée 14.150.

Deux solutions ont été proposées pour franchir le ravin de la Chute : 1° un pont de 100 mètres avec voie en palier et alignement; 2° un pont de 40 mètres avec voie en rampe de 28 millimètres par mètre et courbes de 50 mètres de rayon aux deux extrémités.

La seconde solution était la plus économique; elle a été adoptée. Mais l'établissement d'un semblable ouvrage d'art présente de grandes difficultés techniques.

Ce pont de 40 mètres a été construit en acier. Il pèse 70 tonnes. Les dispositions qui ont été prises pour réduire le plus possible son poids sont très originales; nous y reviendrons lorsque nous montrerons le pont lui-même.



Le pont de service du ravin de la Chute.
(D'après une photographie du capitaine A. Weyns.)

La gravure représente le pont de service établi pour aider au montage du pont définitif. Il est lui-même un ouvrage considérable qui n'a pas nécessité moins de 60 mètres cubes de bois.

Les différentes pièces du pont de ce ravin ont été amenées à pied d'œuvre par une petite voie Decauville posée en avant de la voie définitive. Le tablier métallique du pont sera construit à plus de 35 mètres au-dessus du ravin, ce qui a forcé d'élever le pont de service par étages successifs, ainsi que le montre la photographie. Ce pont de service est établi dans des conditions de solidité telles qu'il permet le passage de la locomotive. Il est achevé depuis le 27 septembre dernier.

Le montage du pont définitif doit être commencé aujourd'hui; il sera terminé dans un mois.



BAPOTO



La station de l'Équateur : bâtiment de la mission anglaise. (D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

EXPLORATION DU RUKI
ET DU LAC MATUMBA
LETTRES INÉDITES DE M. ALEXANDRE DELCOMMUNE

I. — EXPLORATION DU RUKI *(Suite)*

Un lieu de supplice. — La Bussera. — Une attaque à Kussu. — Un mauvais quart d'heure.

Près de l'endroit où le steamer est amarré se trouve une place spécialement érigée pour les supplices. De solides pieux, hauts de 4 mètres, plantés en terre sur une longueur de 3 mètres, forment un rectangle. Sur leurs sommets, ils supportent une plate-forme qui descend ensuite en pente douce vers le sol, soutenue dans toute sa longueur par des piliers de plus en plus petits. On obtient ainsi un plan incliné, construit avec des branches et des perches reliées entre elles et serrées les unes contre les autres.

Au point culminant de la plate-forme, sur l'un des pieux qui dépasse légèrement, on aperçoit un crâne encore en partie recouvert d'une peau raccornie. Ce crâne appartenait à un homme accusé d'avoir jeté un sort à un habitant du village, lequel en était mort... Le « coupable » fut décapité à cette place, sa tête resta fichée à l'un des pieux, tandis que le corps tombait lourdement à terre. Le geste expressif qui accompagnait ce récit ne me laisse aucun doute sur le sort du cadavre de ce malheureux... On l'avait mangé !

19 février 1889.

Ce matin, on vint m'avertir que le chef, qu'on était allé chercher hier dans l'intérieur, était arrivé. Je me rendis aussitôt auprès de lui, toujours entouré de la foule des indigènes armés. On eût dit qu'ils avaient reçu l'ordre de crier plus fort les uns que les autres, car ils y mettaient un tel entrain que le vacarme était absolument assourdissant. Bon gré, malgré, il fallut que le chef et moi nous attendissions dix bonnes minutes avant de pouvoir commencer la conversation.

Ce chef, appelé Evora, est un vieux bonhomme, petit, aveugle et tenant à peine debout. Après un entretien très anodin, je pris congé de lui, et nous repartîmes.

En route, nous remarquons de nombreux camps de pêcheurs. Les berges sont très boisées et laissent voir des lianes à caoutchouc, du bois de santal et des lianes excessivement fibreuses. Par-ci par-là, des bouquets de pandanus et de nombreux élaïs.

De temps à autre, une pirogue apparaît, puis s'évanouit aussitôt, ses pagayeurs semblent comme pris de panique; sur la terre, les indigènes fuient; puis, quand le steamer a passé, ils reviennent en brandissant leurs armes.

22 février.

Plus nous avançons dans le bras du Ruki que nous avons choisi, plus la terre devient rare, la solitude plus complète. Depuis 225 kilomètres nous naviguons dans ce bras, et notre conviction est maintenant que nous sommes dans un affluent du Ruki, affluent inconnu jusqu'ici, dont la direction est sensiblement la même que celle de la Bussera, indiquée sur les cartes, bien que sa jonction avec le Ruki soit plus à l'est. En effet, du Congo au confluent de cette rivière, nous avons remonté le Ruki sur une distance de 256 kilomètres.

Je décide de rebrousser chemin; à notre descente, nous remonterons les autres branches laissées à gauche.

23 février.

Repassant par le village de Kussu, où j'ai été si cordialement accueilli l'autre jour, nous nous arrêtons dans l'intention de prendre la photographie de la localité. Chose inexplicable, les habitants nous reçoivent en bandant leurs arcs. Croyant à un malentendu, je fais aborder.

Pftt! Nous n'avions pas encore débarqué qu'une nuée de flèches sifflent autour de nous. En présence d'une attaque aussi déloyale, nous tirons quelques coups de fusil qui mettent l'ennemi en fuite et nous repartons.

A la fin de la journée, nous rentrons dans les eaux du Ruki et revenons au pool dont j'ai parlé précédemment. C'est lui qui, se présentant à nous en trois bras, nous a fait prendre un affluent de la rivière comme quatrième branche. Cette dernière étant la plus large, nous l'avons préférée.

La rivière, que nous avons remontée sur 225 kilomètres de son cours, est donc réellement un tributaire du Ruki; ce doit être la Bussera, que nous n'avons pas encore rencontrée. Dans ce cas, l'emplacement du confluent de cette rivière doit être remonté beaucoup plus à l'est, à 260 kilomètres du Congo. Au delà du pool, le Ruki mesure encore 300 mètres de largeur et 2 kilomètres et demi de courant, avec une moyenne de 3 brasses et demie de profondeur.

Tandis que nous nous laissons aller au fil de l'eau, nous sommes suivis d'un grand nombre de pirogues, plusieurs d'entre elles fort grandes et contenant plus de 30 hommes chacune. L'attitude des naturels est très pacifique. J'avais craint un instant que, connaissant déjà l'agression si brusque dont nous avions été l'objet au village de Kussu, ils ne fussent animés d'intentions hostiles. Heureusement, il n'en est rien.

Ils nous demandent de nous arrêter pour leur acheter des vivres, mais nous leur crions que nous allons camper au village de Bobuando, qui est peu éloigné. Vers 6 heures, nous atteignons cette localité, dont le chef nous fait un excellent accueil.

En un instant, plus de 200 personnes nous entourent. On remarque beaucoup de femmes, ce qui indique une grande confiance. A ma grande surprise, le chef, Issasanga, m'apprend que le tam-tam lui a fait savoir les coups de feu que nous avions été forcés de tirer sur les habitants si peu hospitaliers de Kussu. Il me dit qu'il ne croit rien de cette nouvelle, et il ajoute naïvement qu'un homme qui fait les beaux cadeaux qu'il a reçus lors de mon voyage de montée, ne peut pas être si méchant. Je me vois donc forcé de lui expliquer tout ce qui s'est passé. Au fur et à mesure que mes interprètes lui traduisent mes paroles, je remarque que sa figure se rembrunit. Petit à petit, il donne des signes de surprise, puis de colère, et, enfin, d'une défiance caractérisée. Tandis que je m'explique, je m'aperçois qu'il a donné quelques ordres à voix basse à l'un de ses voisins qui s'esquive. Doucement, l'une après l'autre, toutes les femmes disparaissent avec les enfants. Cette retraite s'opère silencieusement et très rapidement.

Les hommes seuls restent et ils sont tous armés. Puis débarquent les gens des grandes pirogues que nous avons rencontrés en amont. Eux aussi viennent grossir le nombre de ceux qui nous entourent. Tous ces indices sont graves. Décidément, ça se gâte et nous allons peut-être passer un vilain quart d'heure. Sans me troubler, je continue avec calme mon récit, montrant la mauvaise foi de ceux qui nous ont attaqués et la perfidie du guet-apens de Kussu. J'appuie vivement sur les bonnes intentions dont nous sommes animés envers tous les noirs, mais je laisse entrevoir à mon interlocuteur que je suis décidé à user de rigueur envers les gens déloyaux et que je suis armé de façon à me défendre victorieusement contre toute attaque injuste.

Mon récit terminé, je lui demande à brûle-pourpoint de faire avec lui l'échange du sang. Un silence subit se fait à cette demande. Le moment psychologique est arrivé. Que va-t-il se passer?... Je regarde fixement le chef, examinant ses gestes et notant les impressions diverses qui se manifestent sur sa figure.

A mon grand soulagement, ce visage si expressif montre d'abord un étonnement profond, puis une joie folle. Issasanga se lève brusquement; le silence se fait plus profond encore; on entend distinctement le bruit du vol des oiseaux qui passent près de nous et celui des respirations de cette foule attentive. Il s'avance et harangue la multitude; son discours est fréquemment interrompu par la bruyante approbation de la foule. L'échange du sang a lieu, la confiance renaît, et les femmes ainsi que les enfants reviennent en grand nombre, offrant à mes hommes des vivres de toute nature.

II. — LE LAC MATUMBA

L'Irebu. — Paysage lacustre. — Une petite ville indigène. — Tabac géant. — Le village d'Ikobo.

27 février.

Le 25, revenus dans les eaux du Congo, nous nous sommes rendus à la station de l'Équateur, où nous avons séjourné pendant deux jours. Partis ce matin à 6 heures, nous sommes arrivés à 1 heure au confluent de l'Irebu.

Nous entrons dans cette rivière, large de 100 mètres et dépourvue de courant. Sur notre droite, on aperçoit le joli village d'Irebu, aux huttes proprettes et gaies, et qui a un développement d'un kilomètre. Le terrain est bas, coupé de vastes savanes à l'herbe jaunie et que de grands incendies

allument déjà. Ces prairies immenses sont parsemées de bouquets d'arbres et entourées, dans le lointain, d'une ceinture de forêts. Par-ci, par-là, cependant, une lignée d'arbres touffus, mais peu élevés, borde la rivière.

Au fur et à mesure que nous avançons, cette dernière s'élargit et elle ne tarde pas à atteindre 1,000 à 1,500 mètres d'ampleur. Peut-être est-ce déjà le lac qui commence? La forêt se rapproche des berges, les bosquets deviennent de plus en plus nombreux et plus grands, mais la savane domine encore.

Des îlots herbeux jettent des taches d'un vert éclatant sur les eaux tranquilles du lac, qui sont moins noires que celles du lac Léopold et du Ruki. La lagune atteint bientôt 3 kilomètres de largeur. L'horizon est toujours bordé par la masse sombre de la sylve lointaine.

Bientôt l'expansion de la rivière se rétrécit et elle revient à son ancienne largeur de 400 mètres. La forêt s'est maintenant tout à fait rapprochée et elle n'est plus séparée des eaux que par une ligne plus ou moins large d'herbes aquatiques. Des pirogues s'approchent. Les naturels qui les montent viennent nous demander de nous arrêter chez eux. Malheureusement, ce village ne possède pas de bois sec; nous passons outre.

Les grands arbres de la berge sud jettent sur les bords une ombre fraîche. Ah! qu'il ferait bon s'étendre sous ce feuillage bienfaisant! Mais on ne peut s'arrêter. En avant!

Les collines boisées deviennent de plus en plus nombreuses. Tout à coup, une plaine ondulée se présente, couverte d'une herbe courte et verte On dirait d'une prairie de chez nous. Des bouquets de borassus et de jolis bosquets placés de distance en distance augmentent encore la sauvage beauté de ce paysage romantique. La rivière s'élargit de nouveau et offre l'aspect d'une vaste lagune avec de nombreux îlots herbeux. A la naissance de cette expansion, un petit village dresse ses huttes, au milieu des palmiers élaïs de la rive droite.

Peu après, nous abordons à un grand village bâti sur une haute berge, qui descend en pente douce vers l'eau et qui est délicieusement abrité par de grands arbres au feuillage épais. Nous n'y trouvons pas de bois sec. — Partons, capitaine! — *Go ahead!*

Nous doublons une pointe rocheuse; le lit de la rivière s'étend encore. Quelques foulées et nous apercevons enfin à notre droite les eaux paisibles du lac Matumba qui s'étalent de tous côtés et qui s'en vont dans le lointain se confondre avec le ciel. Ce spectacle est prestigieux.

Il y a un village sur notre droite; nous débarquons. C'est Ituta, commandé par le chef Matinga, un vieillard qui nous reçoit avec hospitalité. Autour de son village, l'arbre à kola abonde et le tabac croît en larges et belles feuilles.

28 février.

La côte sud du lac est coupée de petites baies, au fond desquelles dorment des villages pittoresques; parfois, la rive se dentelle en une grande échancrure formant un golfe large et profond. La végétation est courte, les bois peu épais, les arbres petits. Le sol est une argile rouge excessivement ferrugineuse

Un promontoire est couvert de nombreux élaïs : c'est l'emplacement d'un village. Des amas d'herbes, entassés sur la berge et auxquels les naturels ont mis le feu, dégagent d'épaisses fumées qui nous entourent et dont les âcres vapeurs pénètrent dans la gorge. Les cendres recueillies serviront plus tard à la fabrication du sel.

Une petite proéminence en pente douce, s'affaissant vers la rive, sans herbe, mais ombragée de grands arbres, offre un bon abordage. Des noirs y sont groupés en grand nombre, nous faisant signe d'accoster.

La côte nord du lac se distingue très bien d'ici. Elle est très boisée et d'immenses colonnes de fumée nous indiquent qu'elle est aussi habitée que celle où nous nous trouvons. Devant nous, la vaste nappe d'eau s'étend à perte de vue, et la brume matinale roule des flocons de vapeurs blanches sur la nature qui s'éveille. Il est 6 heures du matin.

A mesure que nous avançons, le lac se montre dans toute son étendue et nous perdons bientôt de vue l'autre bord. Un peu partout, on distingue des piquets de pêcheurs.

Dans l'intérieur, vers la côte sud que nous longeons, le terrain s'élève, laissant voir au loin des collines boisées, mouchetées de-ci, de-là, de petites clairières à l'herbe jaunie. La berge est tantôt élevée en éminences boisées, tantôt elle est basse, également couverte d'arbres, mais pas marécageuse. Son sol est parsemé de blocs de rochers grêlés de minerais de fer. Des îles rocheuses, aux arbres rabougris formant des bois clairsemés, nous séparent quelquefois de la côte, qui continue à être hachée en échancrures plus ou moins profondes, où l'on distingue quelquefois les huttes d'un village enfoncé au milieu de nombreux élaïs.

A 9 1/2 heures, nous pénétrons dans un golfe énorme où des centaines de navires s'abriteraient aisément; plus nous avançons, plus les eaux deviennent d'un noir foncé, pareilles à celles du lac Léopold.

A midi, nous atteignons le fond de ce golfe, où se trouve un grand village occupant tout un promontoire. Cette agglomération de huttes porte le nom d'Ikoko. On y compte 400 huttes et plus de 2,000 habitants. Le village est très bien situé, sur une langue de terre de 4 à 5 mètres de hauteur, descendant doucement vers le lac et ombragée par de nombreux élaïs et des arbres à noix de kola.

A côté de presque toutes les huttes, on remarque de petits carrés plantés de tabac. C'est ici que j'ai vu les plus beaux spécimens de cette plante, qui atteignait près de 3 mètres de hauteur. Chaque végétal porte une multitude de feuilles énormes, mesurant de 30 à 50 centimètres de large.

Une grande rue coupe le village en deux et le divise en autant de tronçons. Cette voie, large de 18 à 20 mètres, est elle-même coupée par des rues transversales plus petites, se dirigeant toutes vers la berge. Au centre, une grande place, ombragée par le feuillage épais d'un énorme figuier sauvage, sert de lieu de réunion aux habitants. Là se tiennent les palabres, là se donnent les fêtes et réjouissances. Tous les habitants sont vêtus d'étoffes européennes, et s'occupent du commerce de l'ivoire, de la pêche et de l'industrie du fer et du cuivre.

Le chef arrive bientôt. Son nom est Maringa et il nous fait cadeau de deux chèvres. Je lui expose mon intention d'acheter aux habitants leur tabac, leur ivoire, leurs noix de kola et leur teinture rouge. Une longue harangue qu'il adresse à son peuple fait part à celui-ci de cette excellente nouvelle. Aussitôt chacun de courir chercher, qui des feuilles de tabac, qui de la teinture rouge, qui des noix de kola.

Nous achetons jusqu'au soir.

(A continuer.) — Alex. Delcommune.



Dans l'île de Mateba. (D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

LE HARAS DE MATEBA

Les premiers chevaux du haras de la *Compagnie des Produits du Congo*, à Mateba, proviennent de l'île de Teneriffe, l'une des Canaries. On y acheta deux étalons et huit juments espagnols. Quelques-unes de ces dernières étaient de provenance américaine et l'un des entiers était un demi-sang arabe. Tous ces chevaux étaient des bêtes de selle.

Dans le but de créer une race mixte, on importa un étalon ardennais et deux juments de même sang. Ces excellents représentants de l'une de nos races nationales supportèrent très bien le voyage et depuis leur débarquement ne semblent en rien se ressentir de la différence de milieu.

Le cheval espagnol rappelle le type arabe, dont il a d'ailleurs beaucoup de sang. Il a une certaine élégance de port sans avoir grande distinction dans les formes. L'encolure est longue, attachée haut et légèrement rouée, ce qui fait le beau port de tête de ce cheval. Son allure est très relevée, le garot est trop peu développé, la croupe pourrait être plus droite et plus allongée, les membres devraient être mieux développés.

Le croisement avec l'ardennais va donner un moteur beaucoup plus robuste et plus régulier dans toutes ses formes. On obtiendra un cheval à deux mains servant aussi bien pour la monte que pour le trait léger.

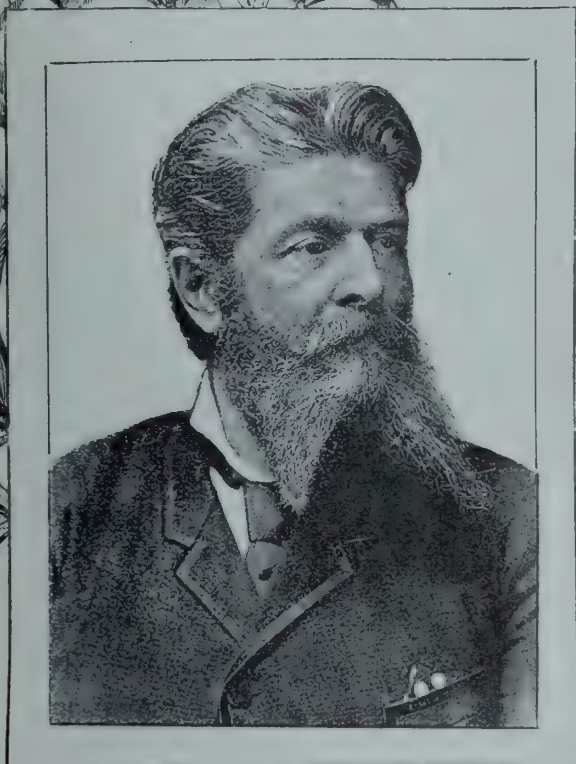
C'est un Luxembourgeois, M. Marot, qui a la surveillance spéciale du haras, sous la direction de MM. Ulff, directeur, et Hallet, sous-directeur de la Compagnie. Les chevaux importés se contentent parfaitement de la nourriture que produisent les pâturages de l'île, mais il faut y ajouter un supplément de maïs. Les poulains seront élevés de façon à ne plus même avoir besoin de cette ration supplémentaire. L'herbe qui pousse dans le bas Congo est suffisante, en effet, pour sustenter des chevaux. Mais la tige en étant très coriace, les animaux doivent se contenter d'en brouter les folioles tendres.

Tous les matins, vers 9 heures, lorsque la rosée s'est évaporée, on ouvre les écuries et on laisse les chevaux s'ébattre en liberté sur un espace de 20 kilomètres carrés. Ils sont gardés par des boys noirs, qui veillent surtout à ce qu'ils n'aillent pas boire au fleuve, où les crocodiles les guettent. En effet, dès qu'un de ces sauriens voit s'approcher un imprudent buveur, il nage vers lui, entre deux eaux, l'abat d'un coup de queue et l'entraîne sous les eaux; les animaux ne peuvent aller se désaltérer sans danger que dans les marigots, fort nombreux, au reste. Vers midi, les boys rabattent les chevaux vers l'écurie : c'est l'heure de la ration de maïs pour les grands, et, de plus, les rayons du soleil sont trop ardents pour qu'on puisse risquer de laisser les animaux au dehors. Vers deux heures, on les laisse sortir à nouveau et on les fait rentrer le soir. Seul, l'étalon ardennais peut sortir avec les juments. Les étalons hispano-américains sont tenus à l'écurie, car ils sont très batailleurs, et, dès qu'ils sont laissés à eux-mêmes, s'attaquent l'un l'autre et se mordent avec acharnement.

Les indigènes considèrent les chevaux comme des fétiches de grande puissance et ils ne s'en approchent jamais qu'avec une extrême prudence. Les mouvements capricieux des chevaux leur causent un effroi bien compréhensible.

D'ici à peu de temps, le haras de Mateba fournira tous les chevaux nécessaires au Congo pour les besoins de l'administration et de l'exploration.

LE DOCTEUR JUNKER



Né à Moscou le 6 avril 1840. — Docteur en médecine.
Explore la Tunisie, l'Égypte, le Bahr-el-Ghazal, le Soudan oriental (1874-1877). — Explore le cours de l'Uelle jusqu'à Ali-Kobo, le Bomu, le Bomokandi et leurs affluents (1879-1883). — Arrive à Wadelaï, où il trouve Émin et Casati (23 janvier 1884). — Vient de Wadelaï à Zanzibar et fait appel à l'Europe en faveur des derniers défenseurs du Soudan d'Égypte (1886). — Décédé à Saint-Pétersbourg, le 13 février 1892.

Après avoir étudié à Sottingen, à Saint-Pétersbourg, à Berlin et à Pragues, Wilhelm Junker commença ses voyages par une excursion en Islande. Puis, en 1874, il parcourut la Tunisie et la basse Égypte; il visita successivement les lacs Mariout et Natron, le Fayoum, passa de là dans la mer Rouge, à Suakim, Kassala, Khartoum et explora le Sobat. En 1877, il se trouvait dans le Bahr-el-Ghazal.

Après quatre années de courses fécondes en résultats de tout genre, il rentra en Europe. Mais l'attrait puissant de la nature et de la vie africaines ne devait pas tarder à le ramener sur le théâtre de ses premiers travaux. Déjà, en 1878, il repartait pour le Soudan d'Égypte. En 1880, il arrivait à Khartoum. Son but était nettement défini : il se disposait à explorer les contrées quasi inconnues arrosées par l'Uelle, dont son ami Schweinfurth avait révélé la section supérieure, et à suivre son cours aussi loin que possible vers l'ouest, de manière à résoudre le problème de son issue. Avec des moyens modestes, sans tirer une seule fois un coup de fusil, sans molester les indigènes, escorté de quelques porteurs seulement, il parcourut, infatigable, pendant trois ans l'immense et riche « pays des rivières ». Jamais il ne pénétrait dans un district sans s'être au préalable assuré de l'autorisation des chefs de la contrée. Il poussa vers l'ouest jusque près du confluent de l'Uelle et du Bomu. Partout il fut reçu avec bienveillance par les tribus indigènes. Seule la révolte du Mahdi vint l'arrêter dans ses hardies investigations. Il rejoignit alors Émin et résida une année chez lui à Wadelaï, d'où il repartit pour arriver, à la fin de 1886, à Zanzibar.

C'est en route, des bords du lac Victoria, qu'il lança à l'Europe politique et philanthropique un généreux appel en faveur des derniers défenseurs du Soudan égyptien, appel dont l'écho fut entendu en Angleterre et qui provoqua la mémorable expédition de Stanley au secours d'Émin-Pacha.

Junker condensa dans un ouvrage considérable : *Dr W. Junker's Reisen in Afrika*, les résultats énormes de ses explorations. Ce livre est un monument scientifique, où l'auteur allie à des remarques pleines d'érudition et de sagacité la dramatique narration de ses aventures et de ses découvertes. Il procédait dans ses explorations avec une méthode rationnelle et scientifique, rayonnant en tous sens dans le pays où il arrivait, rattachant les uns aux autres les derniers itinéraires par des chemins différents à l'aller et au retour, s'arrêtant à chaque pas pour analyser les conditions climatériques et météorologiques, les productions naturelles de la région où il se trouvait. Il a déterminé avec précision le régime hydrographique du « pays des rivières », indiqué avec clairvoyance la zone de partage entre le bassin du Nil et celui du Congo, si différents l'un de l'autre par la race qui les habite, le climat qui y règne, la faune et la flore qui y dominent, et s'enchevêtrant cependant l'un dans l'autre, si bien que telle rivière coulant vers le Nil est parallèle à une autre, très voisine et tributaire du Congo. La somme de connaissances qu'il a réunie dans son livre est véritablement prodigieuse. Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs la primeur de la traduction française de quelques chapitres concernant le bassin du haut Ubangi.

Junker est à nos yeux, avec Schweinfurth, le type le plus accompli de l'explorateur moderne. Esprit curieux, l'inconnu de l'Afrique le passionnait, mais tempérament essentiellement pacifique et humain, il n'a jamais voulu recourir aux armes pour satisfaire sa curiosité et ses projets; nature cultivée, il a voyagé en observateur désireux de tirer profit de ses voyages et d'en faire profiter chacun par la publication savante et réfléchie de ses notes, de ses remarques et de ses découvertes. Il a bien mérité à la fois de l'humanité et de la science.

Bibliographie : Dr W. *Junker's Reisen in Afrika*. Trois volumes, Vienne, 1888-91, E. Holzel, éditeur. L'ouvrage est traduit en anglais.



Femmes bapoto en costume de cérémonie. (D'après une photographie de M. W. L. Forfeitt.)

LES BAPOTO

Comme chez les Bangala et chez les Bazoko [1], il faut faire une distinction, chez les habitants d'Upoto, entre les populations riveraines et celles de l'intérieur. Il existe à Upoto, chez les derniers, une troisième catégorie d'habitants formant, eux aussi, une sorte de caste, les esclaves, qui, en général, sont originaires du district de Buila et de Yambinga.

Les Bapoto (riverains du district d'Upoto) sont de taille très élevée, de forte carrure et d'allure dégagée. Suivant le lieutenant Dhanis, c'est sans contredit la plus belle race du haut Congo, à l'exception des Wagenia des Stanley-Falls. Les femmes se font remarquer tout autant que les hommes par leur conformation physique.

Les populations de l'intérieur qui, chez les Bangala, s'appellent des Ngombe (hommes du pays d'intérieur), se nomment, chez les Bapoto, des Elombos, ce qui est le synonyme de guerrier.

On distingue deux catégories d'Elombos. La première est composée de ceux qui s'établissent à proximité d'un village riverain, qui font des alliances par mariage, par traité; deviennent les protecteurs ou au moins les alliés sincères des riverains. Ils leur fournissent le manioc nécessaire à l'alimentation, servent d'intermédiaires avec les grands cultivateurs ou chasseurs de l'intérieur; de plus, ils surveillent les biens de leurs amis quand ceux-ci vont en expédition commerciale.

Les autres, les Elombos de l'intérieur, sont plus farouches; ils ne se risquent jamais sur l'eau et se rendent rarement au bord du fleuve; ils n'aiment pas à traiter directement avec le blanc, probablement à cause des racontars que leur font les

[1] Voir les fascicules IX et XXII.

riverains dans le but de conserver le monopole de ces relations.

La troisième « caste » des habitants du district d'Upoto est, avons-nous dit, celle des esclaves. Originaires des pays d'amont et de l'intérieur, le plus grand nombre de ceux-ci habitent certaines îles. Ils sont quasi affranchis, mais conservent ainsi que leurs enfants la qualité d'esclaves.

Les Bapoto se tatouent affreusement. Trois lignes de véritables ampoules, ayant la grosseur de petits pois, descendent de la racine des cheveux jusqu'au bout du nez. D'autres tatouages forment des lignes de petits pois juxtaposés, également espacées et contournent les yeux, parcourent les joues, décrivant des courbes au-dessus des sourcils et se prolongeant jusque derrière le cou. Ces lignes dessinent des cercles concentriques autour des seins et descendent jusqu'au bas ventre. Certains n'exemptent pas même les lèvres de ce hideux ornement.

La coiffure est une des grandes préoccupations des Bapoto. Ils consacrent jusque deux heures par jour à cette partie de leur toilette. Leurs cheveux crépus sont généralement très longs et séparés par une raie centrale. Ils sont tordus en deux énormes tresses retombant sur le côté de la tête. Un certain nombre d'entre ces indigènes échafaudent des chignons ayant souvent 20 centimètres de hauteur et terminés par une ou deux pointes. Ils sont tout couverts d'huile et ne portent pas, en général, la barbe; ils ne laissent subsister qu'une longue tresse au menton.

Comme couvre-chef, les hommes portent soit une sorte de grand bonnet à poil en peau de singe ou de léopard, soit des petits bonnets en laine rouge. Notre gravure hors texte donne deux spécimens de ces coiffures. L'un des indigènes représentés, coiffé d'un bonnet en peau de singe, est Mongwenge, grand chef d'Isala et d'Upoto. Le second est Makongo, chef des Elombos d'Isala. Il porte un chapeau affectant la forme d'un colback et fait en plumes rouges provenant de la queue du perroquet. Certains de ces chapeaux sont parfois formés de plus de mille plumes.

Ce sont deux chefs de deux branches d'une même tribu, vivant côte à côte au même village, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut.



Les femmes des indigènes du pays d'Upoto ne portent pas de couvre-chef et n'ont même, pour la plupart, d'autre vêtement qu'une petite ceinture de perles ou une simple cordelette de fibres de palmier tressée et enroulée autour de la taille; un autre bout de ficelle, fixé sur le devant de cette ceinture, soutient une ou deux perles, qui sont quelquefois remplacées par quelques feuilles vertes. Elles se teignent le corps en rouge avec de la poudre de tacula.

Notre gravure représente un groupe de jeunes élégantes d'Upoto en « costume » de fête. Ce vêtement n'est pas très compliqué; il consiste en colliers et en bracelets de perles blanches Les femmes d'Upoto recherchent ces perles qu'elles payent très cher. Elles en font, comme on peut le voir, des sortes de capuchons, des ceintures et des jambières. Des milliers de perles blanches, assez grosses, appelées *bagaka*, sont ainsi enfilées sur de fines lianes, et quelquefois (autour du cou seulement) sur des crins d'éléphants. Les ornements de la tête sont parfois formés de cauris. Les femmes sont excessivement fières de ces parures, qui représentent pour elles une grande richesse et qu'elles ne revêtent que les jours de cérémonies. La quantité de perles qu'elles consomment ainsi est prodigieuse.

Au travers du cartilage du nez, elles se passent, ainsi que certaines des « pschutteuses » de notre gravure, de fins bâtonnets sur lesquels sont assujetties des perles, de façon à figurer une espèce de moustache, fort gênante pour celles qui les portent. Mais ce n'est pas en Afrique seulement qu'on voit des êtres humains s'imposer de cruelles souffrances pour obéir à la mode et au désir « d'embellir » la nature.



La polygamie est très répandue. On distingue pourtant toujours la première femme, qui, d'habitude, exerce l'autorité suprême sur les autres. Le mariage n'est pas entouré de beaucoup de cérémonies; il se fait par achat.

Le cannibalisme est extrêmement commun. Les riverains ne mangent ordinairement que leurs ennemis tués en guerre, mais les Elombos sont bien plus anthropophages encore. M. Van Mons, en course dans l'intérieur, remarqua un jour sur un marché un indigène se promenant paisiblement de long en large. Il avait le corps partagé par des stries rouges et blanches. L'agent de la Société du Haut-Congo s'informa, et voici ce qu'il apprit.

Cet homme était un prisonnier destiné à être mangé. Il était exposé en vente, et les stries qui intriguaient si fort notre compatriote indiquaient les morceaux déjà vendus : les blanches étaient la marque des acheteurs riverains, les rouges, celles des amateurs elombos !... Le bétail humain semblait parfaitement résigné à son sort et ne cherchait nullement à s'échapper. Il déambulait tranquillement, s'arrêtant au gré des « chalands », pour se laisser tâter et retourner, tandis que sous ses yeux on marchandait le prix de sa « viande » et on discutait les mérites de sa graisse.

Une autre fois, un Européen, avisant un homme racheté aux indigènes, lui dit pour l'éprouver, en levant son couteau : « Je vais te tuer pour te faire cuire et te manger ; mets-toi là. » Le noir se mit tout de son long à terre et tendit le cou afin que « l'opération » pût se faire sûrement. Le blanc appliqua son couteau sur le cou de l'infortuné. Pas un muscle du visage de ce dernier ne bougea. Il semblait absolument résigné et attendait avec calme le coup fatal. Notre compatriote releva la pauvre brute et lui expliqua combien de pareils usages étaient révoltants. Le nègre ouvrait de grands yeux étonnés : il ne comprenait pas ; il était tout surpris qu'on ne lui fît pas ce qu'il eût fait à un autre s'il eût été le maître à son tour. Tel est l'effet de cette épouvantable pratique, séculaire et absolument « dans les mœurs ». Hâtons-nous de dire que ces coutumes barbares disparaissent peu à peu, partout où l'influence du blanc se fait sentir ; mais il faudra encore plusieurs générations pour les extirper complètement.



LE MASSIF DE MATADI



VUE GÉNÉRALE DU MASSIF DEPUIS LE RAVIN LÉOPOLD JUSQU'AU CONFLUENT DE LA MPOZO.

(D'après un panorama en trois clichés photographiques pris de Vivi, au mois d'août 1892, par M. le docteur Étienne, agrandis par M. Alexandre et clichés par M. Malvaux.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE MASSIF DE MATADI

La seule grosse difficulté à vaincre dans la construction du chemin de fer du Congo était de gagner le col de Palaballa, qui, distant seulement de Matadi à vol d'oiseau d'une dizaine de kilomètres, se trouve à une cote de 250 mètres supérieure à celle du point d'origine de la ligne. Cette difficulté, aujourd'hui vaincue, était d'autant plus grande que les montagnes de Matadi se trouvent détachées du massif de Palaballa par la profonde crevasse de la rivière Mpozo, qui se jette dans le Congo à 4 kilomètres en amont de Matadi. Il fallait donc que la rivière fût franchie pour qu'utilement la voie gagnât les hauteurs; c'est pour cela que, dans les premiers kilomètres, la plate-forme reste sensiblement au même niveau, malgré l'altitude élevée à atteindre rapidement.

La gravure ci-contre représente la première section de la ligne, celle qui longe le Congo depuis Matadi (caché par le mamelon de l'extrême droite du panorama) jusqu'à la Mpozo, dont on aperçoit distinctement le confluent et la vallée à l'extrême droite. Les belles photographies du Dr Étienne, d'après lesquelles a été faite cette gravure, ayant été prises de Vivi sur la rive droite du fleuve — qui a là environ un kilomètre de largeur — n'ont pu donner nettement tous les détails du versant auquel est accrochée la voie. On distingue cependant très nettement le tracé de la ligne, à flanc de coteau.

Peu de montagnes présentent des versants aussi tourmentés, aussi abrupts, que ces rives du Congo, fortement ravinées et très raides dans la région des cataractes. Ce n'est qu'au moyen de cordes et d'échelles qu'en plusieurs points de ces quatre premiers kilomètres de la ligne, les études ont pu être conduites à bien. Des murs, que la gravure laisse deviner, soutiennent la voie dans ces passages particulièrement tourmentés.

Nous avons donné dans nos numéros antérieurs les photographies des ponts principaux qui ont été jetés sur les torrents que les eaux ont creusés dans les roches les plus dures. Tous les contreforts qui séparent ces torrents ont dû être attaqués par la dynamite pour asseoir la voie. La pioche n'a guère été utilisée que vers la Mpozo, où se rencontre une argile verdâtre fortement chargée de sels de cuivre.

Les rives de la Mpozo sont plus pittoresques que celles du Congo. En certains endroits, un peu de terre recouvre les grès et les quartzites; des bouquets d'arbres et de verdure y coupent d'une note gaie les tons sombres et sauvages des roches.

Certains de nos lecteurs se sont certainement demandé pourquoi, étant donné que le massif de Palaballa présente de grandes difficultés dans l'exécution des travaux, on n'a pas continué à remonter le Congo au delà du confluent de la Mpozo, pour gagner les plaines, en tenant, comme dans les premiers kilomètres, la voie dans la crevasse du fleuve accolée au flanc du massif. Cette idée a été examinée, mais, ce qui n'est que difficile entre Matadi et la Mpozo, devient presque impossible en amont de cette rivière, tant la rive même du fleuve est raide et déchiquetée. Ce n'est que par une succession de tunnels, de murs de soutènement et de ponts, qu'une route pourrait être taillée dans un semblable terrain.

Il a fallu déjà une grande hardiesse pour concevoir et construire la voie entre Matadi et la Mpozo. En bien des endroits, le voyageur un peu craintif, qui voit à droite des rochers surplombants et qui n'ose guère regarder à gauche — vers le vide, le fleuve et les crocodiles — se sent pris d'un léger frisson. Plus tard, lorsque les communications entre l'Europe et le Congo seront plus faciles, et que le pays sera visité, il est certain que les carnets de voyage s'ouvriront souvent entre Matadi et Palaballa, pour recevoir le croquis d'un point de vue pittoresque ou pour noter les émotions du voyage entre le ravin Léopold et le pont de la Mpozo.

La gravure ne montre rien des constructions de Matadi. Il faut, du reste, de quelque côté que l'on vienne, se trouver à proximité de l'agglomération pour l'apercevoir. Le point vers la droite du panorama, où l'on commence à apercevoir la ligne, est la sortie du ravin Léopold.

Matadi a pris un grand développement et a dépassé en importance les autres localités du Congo, depuis que sont commencés les travaux du chemin de fer, et qu'arrivent jusque-là les steamers d'Anvers et de Liverpool. Tous les jours, plusieurs centaines de porteurs viennent déposer ou prendre des charges à l'État ou à la Société du Haut-Congo. Ces porteurs, venus de l'intérieur, passent généralement, avant de se remettre en route, quelques journées à Matadi, trouvant à chaque voyage du nouveau, et s'intéressant à ce qu'ils voient. De temps en temps, une longue clameur s'élève parmi ce monde indigène, qui témoigne ainsi de son admiration : c'est un train qui part ou un vapeur qui arrive.

Le Congolais est paresseux, dit-on. Cela n'est pas; le Congolais est supérieur à presque tous les autres nègres. Un homme qui porte 30 et même 40 et 50 kilogrammes et fait presque journellement avec cette charge 20 kilomètres dans des sentiers rocailleux, n'est pas un paresseux.

Jusqu'à présent, on n'associe pas facilement le Congolais aux ouvrages de terrassement et autres, parce qu'il ne connaît rien de ces travaux et qu'il trouve, du reste, à s'occuper dans le métier de porteur, qu'il préfère. Mais que le chemin de fer soit terminé et que le portage lui échappe, aussitôt l'indigène deviendra l'ouvrier que l'on voudra : terrassier, agriculteur et même très rapidement artisan : maçon, charpentier, forgeron, car il ne manque pas d'intelligence. A ce point de vue aussi, le chemin de fer est appelé à changer bien des choses au Congo.

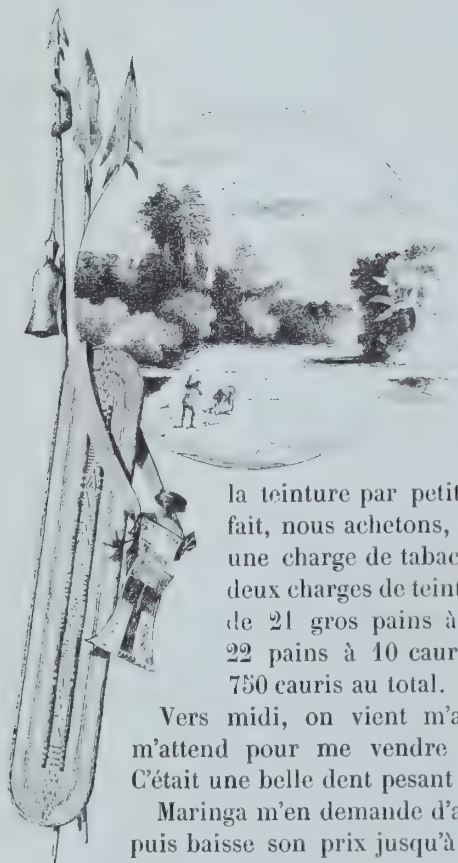
EXPLORATION DU RUKI

ET DU LAC MATUMBA

LETTRES INÉDITES DE M. ALEXANDRE DELCOMMUNE

II. — LE LAC MATUMBA *(Suite)*

Le village d'Ikoko. — Échanges. Le village d'Ilambu — La tornade.



1er mars 1889.

Toute cette journée, nous sommes restés à Ikoko.

Dès le matin, nos achats ont recommencé. Ils ont duré longtemps, car les naturels ne vendaient le tabac que feuille par feuille, pour ainsi dire, et la teinture par petits pains. Tout compte fait, nous achetons, à titre d'échantillon, une charge de tabac pour 1,200 cauris et deux charges de teinture rouge, composées de 21 gros pains à 25 cauris pièce, et 22 pains à 10 cauris chacun, soit pour 750 cauris au total.

Vers midi, on vient m'annoncer que le chef m'attend pour me vendre une pointe d'ivoire. C'était une belle dent pesant 32 kilogrammes.

Maringa m'en demande d'abord 10,000 mitakos, puis baisse son prix jusqu'à 3,000 mitakos. A ce chiffre, il s'arrête, malgré tous mes efforts pour lui faire baisser son prix. J'aurais pu acheter la pointe à ce prix, car il me demandait la moitié de ce payement en cauris, mais comme le chef exigea deux fusils et deux barils de poudre, chose défendue par un récent décret, je ne pouvais, sans autorisation préalable, faire un tel achat.

Vers le soir, le chef Vinga d'Ikoko vint à son tour me rendre visite. Il est chef de la partie nord de ce village, tandis que Maringo est chef de la partie sud, la grande rue dont j'ai parlé hier divisant les deux parties. Je reçus de lui en cadeau deux chèvres et deux régimes de bananes. A mon tour, je leur fis des présents : cauris, mouchoirs, guinées, perles, cuillers et fourchettes.

Les deux chefs m'apprennent qu'ils connaissent le chef Tota, du village d'Ilambu, sur le lac Léopold. Pour se rendre à ce village, on doit prendre, affirment-ils, le chemin de terre, les deux lacs n'ayant aucune communication. Ils retirent très peu d'ivoire de ce point et vont acheter ce produit surtout à l'Equateur, sur la Lulonga et dans l'Ubangi ; ils vont ensuite le revendre aux gens de Lukolela et de Bolobo.

2 mars.

Nous sommes arrivés à l'extrémité du lac et nous suivons maintenant le côté opposé à celui que nous avons longé en montant. Nous aurons ainsi accompli toute la circumnavigation du Matumba. La rive nord est aussi dentelée que la rive sud.

Vers 10 heures, nous arrivons près du grand et beau village d'Ugandji, plus important encore que celui d'Ikoko, entouré de grandes et superbes plantations.

La berge, traçant une ligne rougeâtre sur un fond de sombre végétation, est couverte de groupes d'indigènes gesticulant, criant, désireux que nous nous arrêtions chez eux. Nous passons, mais une ligne de récifs, des nasses de pêcheurs installées au milieu du lac nous obligent à ralentir la marche du vapeur.

Jusqu'à 1 heure 1/2, nous continuons à marcher très lentement, la sonde accusant de moins en moins d'eau. Tout à coup, nous échouons. Le boat va à la recherche d'une passe. Ses recherches sont vaines, toujours de moins en moins d'eau. A 3 heures, nous parvenons à nous remettre à flot et nous faisons machine arrière.

Une tornade s'annonce de l'est. Vite, à toute vapeur vers ce cap que nous voyons au sud, avant que nous soyons surpris par l'ouragan ! La sonde ne renseigne que quatre pieds de profondeur et il serait dangereux d'attendre l'orage sur aussi peu d'eau. Les lames, se soulevant, le ferait infailliblement retomber sur ce fond rocheux et finiraient par le briser. Mais à trois kilomètres de la terre la tourmente se déchaîne.

Les flots se déchaînent en vagues énormes. Mais, heureusement, nous avons maintenant deux brasses de fond. Tout l'équipage est occupé à vider l'eau, qui jaillit en lames pressées, atteignant souvent le toit du bateau. La situation est critique. Nous parvenons cependant à nous échapper et nous entrons à toute vapeur dans une baie, où, cachés derrière un promontoire, nous attendons la fin de la tornade.

Je n'ai jamais, depuis mon arrivée au Congo, assisté à un ouragan aussi violent. Le lac était blanc d'écume; le ciel,

---

Paysage et panoplie d'armes de l'Équateur, d'après un dessin du lieutenant Masui.

noir comme de l'encre, était sillonné d'éclairs d'une façon pour ainsi dire ininterrompue. Le bruit du tonnerre se mêlait aux fracas des vagues. Les arbres gémissaient littéralement sous l'effort du vent. Tout se taisait; la nature entière, comme frappée d'épouvante, semblait muette d'horreur. Cette trombe a duré 45 minutes.

III — L'ALIMA

Retour au Congo. — La rive française. — Dans l'Alima. — A la recherche de tabac. — Arrivée à Kwamuth.

3 mars.

Nous retournons vers le Congo et nous atteignons le grand fleuve vers 11 heures. Il est tout autre qu'en novembre. Ses eaux, en baissant, ont laissé à découvert de nombreux bancs de sable. Les îles et les rives ne sont plus inondées, et ce paysage présente un aspect plus gai que la sombre uniformité qu'il revêt à l'époque des crues.

6 mars.

Arrivés en face du village de Ngombi et sur le point de nous engager entre les îles longeant la rive nord pour nous rendre au confluent de l'Alima. La rive française est inondée. Parfois de grands marais, couverts de papyrus et d'herbes élevés apparaissent, refuges préférés des hippopotames. A d'autres moments, la berge se continue au loin, à l'horizon, en une immense plaine bordée de forêts. Par-ci, par-là, de grands villages. J'accoste près de l'un de ceux-ci. Le chef, près duquel je me rends, daigne à peine se déranger. Je lui demande s'il a du tabac à me vendre. Il me fait répondre qu'il y aura marché demain près de son village, et que là, sans doute, je pourrais en acheter. Quant à lui, prétend-il, il ne possède qu'une petite provision qu'il ne peut vendre. Je parcours le village et partout je trouve une réponse analogue. Je vois beaucoup de petits rouleaux, longs comme un doigt, très chers, mais pas un seul morceau de poids.

7 mars.

Toute la journée, je reste dans ce village, qui porte le nom d'Ikudu. Il est traversé par un petit bras de l'Alima.

Nous allons au marché. Là aussi, pas plus de tabac qu'au village. De nouveau, je m'en vais trouver le chef, un Bayanzi, qui me dit que je trouverai du tabac en remontant la rivière et en m'adressant à un grand village situé en amont. Je prends donc la résolution de remonter l'Alima jusqu'à ce village, le bras nord de cette rivière n'étant navigable que pour de légères pirogues.

8 mars.

Nous ne tardons pas à entrer dans un second bras de l'Alima, que nous sommes bientôt forcés d'abandonner à cause de son peu de largeur.

Nous cherchons une autre issue, et nous pénétrons dans la plus grande branche de ce cours d'eau, la plus méridionale; deux rangées d'arbres bordent la rivière, cachant d'immenses plaines qui doivent être inondées dans la saison des crues.

Au premier coude de la rivière, nous sommes arrêtés. Un grand banc de sable nous barre le passage du côté droit, tandis qu'à gauche, plusieurs arbres morts, plantés dans le lit de la rivière, s'abaissent et se relèvent sous l'action du courant. Cette passe peut avoir douze mètres de largeur. Elle serait suffisante si elle se présentait en ligne droite, mais, dans un coude aussi prononcé, elle est impraticable. A la rigueur, nous pourrions passer à la montée, mais, en descendant, nous serions infailliblement jetés, soit sur les arbres morts, soit sur le banc de sable La rivière a ici 60 mètres de largeur, 2 1/2 brasses de profondeur, 4 1/2 kilomètres de courant; sa direction est Nord.

Nous retournons donc sur nos pas, et nous revenons camper un peu en aval de notre campement d'hier.

12 mars.

Deux jours durant, j'ai séjourné à Ikudu. Pendant ce temps, M. De Meuse est allé avec une pirogue et des marchandises, explorer le petit bras de l'Alima, dont j'ai déjà parlé. Il a charge de se rendre au grand village de Likuba.

Pendant cette absence, je parviens à obtenir quelques petits rouleaux de tabac, mais les habitants m'affirment que ce n'est pas le moment d'acheter ce produit, la saison n'étant pas venue. On est en pleine récolte dans l'Alima supérieur, à Dieli et à Liketi, d'où vient ce tabac, et les vendeurs ne descendront qu'après avoir vendu et enfermé leurs feuilles, et les avoir roulées, c'est-à-dire dans quelques mois.

13 mars.

Nous continuont la descente du Congo et rencontrons deux steamers, l'*Henry Red* et l'*Alima*. M. Dolizie, qui monte ce dernier, se rend dans l'Ubangi; il nous remet quelques lettres pour Léopoldville et Brazzaville. A 3 heures, nous accostons à Kwamuth, au confluent du Kassaï, où nous nous mettons à la disposition des missionnaires belges.

Alex. Delcommune.

FIN



Le steamer *Général Sanford* à la rive de l'Équateur.
(D'après une photographie de M. Forfeitt.)

MUSIQUE NÈGRE

CHANT DES RIAMBA. **Kassaï.**

Noté par Wissmann.

Chant.

Piano.

Mo - i - je - - ma - ma - ja -

me. Mo - i - jé ; tam - bu, ke - nu mo - ie.

CHANT DE PAGAYEURS. **Côte de Swahili.**

Noté par Reichard.

Chant.

Piano.

Kar - tas - si na wi - no na wi - no e - eh, ma-

taj - i - ri a ki - a - mu Kar - tas - si na wi - no.

CHANT DES MITTOUS. **Bahr-el-Ghazal.**

Noté par Schweinfurth.

Chant.

Piano.

ERRATA & ADDITIONS



Page 5, sous la gravure, au lieu de : *Chute du Rouki,* lire : *Chute de l'Inkissi.*

— 9, notice biographique, au lieu de : *né à Dion-le-Val,* lire : *né à Rofessart.*

— 20, à ajouter après le titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. Van Mons.)*

— 28, première colonne, ligne 11, au lieu de : *La Mpozo, pont de 60 mètres en trois travées,* lire : *d'une travée.*

— 41, notice biographique, à ajouter : *Né à Campbelltown, Argyleshire (Écosse), le 31 mars 1823.*

— 58, à ajouter après le titre de la gravure : *(D'après une photographie du Dr Étienne)*

— 129, notice biographique, au lieu de : *Né à Bruxelles,* lire : *Né à Schaerbeek lez-Bruxelles.*

— 163, 2e colonne, après la ligne 46, à ajouter : 1891. . . . . 92,756.

— 180, sous la gravure, à ajouter : *La locomotive sur le pier de Matadi. (D'après une photographie de M. Sadzot)*



TABLE

COLLABORATEURS

TEXTE de MM. A. DUBOIS — ALEX. DELCOMMUNE — Capitaine HANSSENS
Lieutenant LEMAIRE — SLOSSE — Capitaine L. VANDE VELDE
A.-J. WAUTERS.

DESSINS de MM. DUYCK — LEDRU — AM. LYNEN — Lieutenant MASUI — SLOSSE

PHOTOGRAPHIES de MM. Dr BUCHTA — H. CAMBIER — DE MEUSE
Dr ÉTIENNE — W. L. FORFEITT
MEULEMANS — SADZOT — SHANU — VAN MONS — WEBER
Capitaine WEYNS.

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

RELATIONS DE VOYAGES

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PAYS ET SES HABITANTS

FLORE

FAUNE

ADMINISTRATION ET ORGANISATION

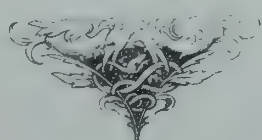
CARTE ET PLANS



Martins-pêcheurs. (Haut Uelle.)

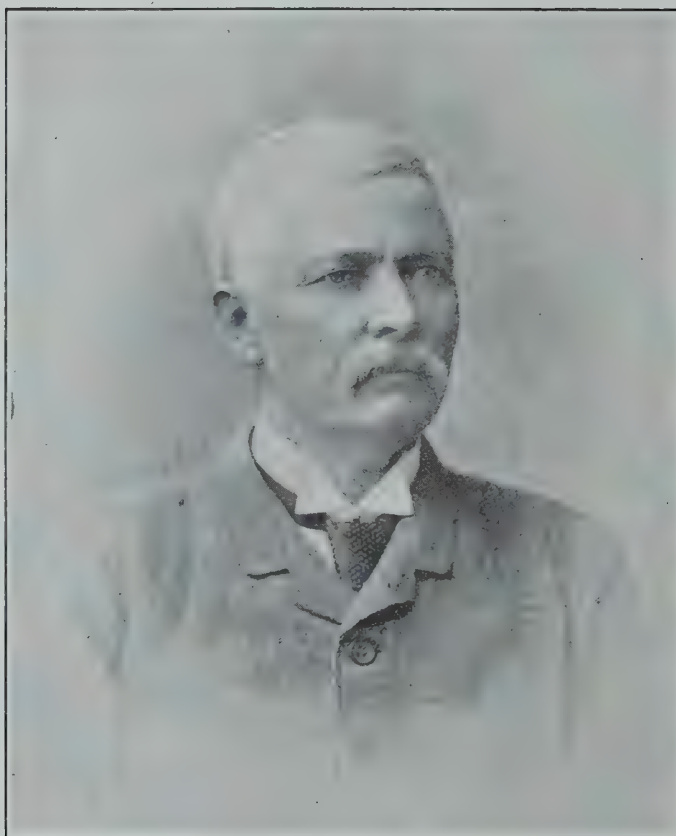
INDEX





LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45



H. M. STANLEY

LE CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES

DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



DEUXIÈME ANNÉE

1893

— x —

BUREAUX

ADMINISTRATION & RÉDACTION

13, RUE BRÉDERODE, 13

BRUXELLES

CAMILLE JANSSEN



Né à Liége, le 5 décembre 1837. — Docteur en droit et en sciences politiques de l'Université de Liége. — Substitut du procureur du Roi à Hasselt (1865). — Président du tribunal international d'Alexandrie d'Égypte (1875). — Consul général en Bulgarie (1879). — Consul général au Canada (1882).

Premier voyage au Congo. — Départ le 29 août 1885, en qualité d'administrateur général. — Rentre en Belgique le 9 janvier 1887.

Deuxième voyage au Congo. — Départ le 8 mai 1887, avec le titre de gouverneur général — Explore le Chiloango et la Lukula. — Rentre en Belgique le 16 juillet 1888. — Du 2 octobre 1888 au 15 mai 1889, fait à Bruxelles l'intérim d'administrateur général du département de l'intérieur.

Troisième voyage au Congo. — Départ le 18 mai 1889, comme gouverneur général. — Inspecte le haut Congo jusqu'aux Falls, le Lomami et le Kassaï jusqu'à Luluaburg. — Rentre en Belgique le 5 juin 1890.

Secrétaire d'État du département des finances de l'État indépendant du Congo.

La constitution de l'État indépendant du Congo a été proclamée à Banana, le 19 juillet 1885, par sir Francis de Winton. Huit mois après, l'agent supérieur de l'Association du Congo rentrait en Europe, son terme de service étant achevé, et M. Camille Janssen, nommé administrateur général du nouvel État, prenait la direction du gouvernement local.

Le haut fonctionnaire qui, à la demande du souverain, venait d'abandonner les fonctions de consul général de Belgique au Canada pour accepter la plus difficile et la plus délicate des missions et assumer les plus lourdes responsabilités, arrivait au Congo pour y organiser l'administration et le fonctionnement régulier de l'Etat.

Tout y était à créer. Depuis l'époque de la découverte, à la fin du XVe siècle, jusqu'à ce moment, le Congo n'avait connu la loi d'aucun pouvoir civilisé. Depuis quelques années seulement, les croiseurs anglais avaient chassé les négriers des criques du bas fleuve. Dans l'intérieur du pays, à quelques lieues des rives de celui-ci, c'est à peine si les populations indigènes connaissaient l'Européen. La propriété n'était ni garantie, ni protégée. La justice n'existait pas. Tout était à créer!

Les résistances à vaincre étaient considérables, les obstacles à tourner énormes. Les moyens d'action étaient d'une insuffisance absolue.

Nous ne parlons pas du côté politique de la question : Les rapports avec les Portugais, au sud, et les Français, au nord, exigeaient le plus grand tact et une extrême circonspection. Les trafiquants établis au Congo depuis vingt à trente ans ne voyaient pas, eux non plus, d'un bon œil succéder le nouvel ordre de choses à l'ancien système, qui était la liberté sans contrôle et sans réglementation. Cependant, pour réformer et pour établir, le chef du gouvernement local n'avait à sa disposition qu'un budget insuffisant, un personnel jeune et restreint. On n'imagine pas tâche plus ardue, plus hérissée de difficultés!

M. Camille Janssen se mit à l'œuvre et Édouard Dupont, de passage à Boma en 1887, le voyant à la besogne, écrivait :

« Le côté important est la présence ici de l'homme remarquable, peu connu en Belgique, appelé par le Roi à diriger et à organiser cet ensemble. En choisissant M. Janssen pour cette grande tâche, le Roi a assuré le succès, à coup sûr. On sent que l'ordre règne ici, qu'il y a hautes vues, fermeté, clairvoyance, autorité. »

Successivement furent organisés les importants services de la justice, de l'état civil, des postes, des transports, de la propriété.

Il faut relire le rapport adressé au Roi, le 16 juillet 1891, par les administrateurs généraux de l'État, pour se faire une idée du travail accompli tant à Bruxelles qu'au Congo et du développement qu'avait pris l'œuvre en dix ans.

M. Janssen est pour une large part dans cet extraordinaire développement. Tour à tour administrateur et explorateur, chef du gouvernement local, secrétaire d'Etat de deux départements à Bruxelles, il a créé ou dirigé les différents services de l'État. Il est au premier rang des fondateurs de celui-ci.

Dans les hautes et difficiles fonctions qu'il a occupées et qu'il occupe, il a constamment honoré le nom belge par ses vastes connaissances, son infatigable activité, sa philanthropie éclairée et son loyal caractère.

L'ARCHITECTURE NÈGRE

Les habitations indigènes du bassin du Congo diffèrent d'après la tribu à laquelle appartiennent leurs propriétaires ; c'est assez dire que l'architecture nègre, bien que peu compliquée, est très variée. Il y a cependant des types généraux qui sont usités sur un rayon considérable de pays.

Huttes en cône, en rond, carrées, pointues, grandes, hautes, petites, basses, on en rencontre pour tous les goûts et de toutes les sortes. Mais les habitations du Congo les plus intéressantes sont, sans contredit, après celles des Niam-Niam, qui doivent être mises hors pair, celles du Sankuru et de l'Aruwimi.



La première de nos gravures, où l'on voit des « chimbecks » rabaissés, représente une vue prise dans le village de Mani (Stanley-Pool). Au milieu de la place principale du village est le « mât fétiche », généralement celui qui supporte le drapeau de l'Etat.

Les cases des nègres du bas et du moyen Congo sont loin d'être aussi pittoresques que celles du haut Congo. Elles sont faites cependant avec soin. Généralement, une voie assez large coupe le village en deux parties. Vers chaque extrémité de cette rue se trouvent des auvents où du feu est conservé toute la nuit; ce sont de vrais corps-de-garde, ils servent aussi de lieu de palabre.



Un coin du village de Mani, Stanley-Pool. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

Le toit de chaque « chimbeck » dépasse les parois dans tous les sens d'environ 80 centimètres. Pour y pénétrer, on doit se livrer à une véritable gymnastique. Comme les noirs n'ont pas le moyen de faire des portes à charnières, ils ne pratiquent que de petites ouvertures en sciant deux ou trois palis, de sorte que l'on doit faire une forte enjambée pour entrer et pour sortir. Des pieux sont enfoncés dans le sol de chaque côté de l'ouverture et des bois tout préparés, qui se placent horizontalement, permettent de boucher en une minute les ouvertures, en cas de péril.

Les colonnes qui soutiennent la véranda sont souvent peintes et ornées de dessins géométriques.

A l'extérieur, les murs sont également décorés; de rares cases possèdent cependant une porte qui est ordinairement peinte et sculptée. Sur les côtés extérieurs pendent ordinairement un tambour de danse long de deux à trois mètres, la ceinture de lianes qui sert à grimper aux palmiers, et la hotte avec laquelle la femme va chercher du bois et faire la récolte aux champs.

Dans l'intérieur, on remarque les paniers de provisions, la vaisselle, la poterie, les calebasses, les *muringas* ou vases à rafraîchir l'eau, les machettes pour couper le bois, la hachette et la houe. Dans la pièce du fond, se trouve un lit étroit couvert d'une natte et d'un oreiller rempli de coton sauvage. Le plus souvent aussi, on y voit un coffre où l'on enferme les tissus et la vaisselle d'Europe.



Des habitations qui ont un aspect gai, protégées par de grands bananiers et des palmiers donnant l'ombre et la fraîcheur aux occupants des maisons en « herbe », ce sont les huttes pointues des villages populeux des bords de la rivière Sankuru.

Ces constructions ne se rencontrent que dans le haut Sankuru ; elles ont une hauteur de 5 mètres, et 3 mètres de largeur sur 4 de longueur ; les parois sont faites de grosses perches de 4 mètres de longueur, plantées verticalement dans le sol à une distance de 10 à 15 centimètres les unes des autres. La charpente du dôme du toit est construite au moyen de longues baguettes flexibles qui, partant du sommet des poteaux, vont se rejoindre au centre en décrivant un arc de cercle. Le tout est recouvert d'une forte épaisseur d'herbes sèches. Dans la partie supérieure de la paillotte, une grande claie est suspendue : elle sert de grenier pour y conserver les différentes provisions qui, se trouvant continuellement enfumées par le feu permanent entretenu dans la hutte, sont ainsi à l'abri des insectes.

C'est de cette région que sont parties les expéditions de Le Marinel, de Bia et de Dhanis pour le Katanga. Luzambo est une des principales bases d'opérations de l'État du Congo contre les esclavagistes et le centre du gouvernement d'un important district, celui du Lualaba occidental.

Les populations riveraines du Sankuru comptent parmi les plus intelligentes et les plus perfectibles de l'Afrique centrale.

Cette rivière est navigable sur un très long parcours; ses berges sont élevées de 2 à 3 mètres au-dessus du niveau de l'eau, et elles sont couvertes de magnifiques forêts d'une végétation exubérante, coupées, çà et là, de belles prairies verdoyantes. Les populations travaillent bien le fer et le cuivre; elles sont désireuses de s'instruire et ne sont pas dépourvues de sentiments artistiques, les gracieuses portes de leurs

habitations et leur ordonnance intérieure en sont une preuve.



Notre seconde gravure représente un coin du village de Yambuya, situé sur la rive droite de la rivière Aruwimi, rive élevée de 10 mètres au-dessus du niveau des eaux. C'est à 300 mètres en aval de ce village, très populeux, que Stanley établit son camp retranché. Les indigènes se livrent à la pêche et à la culture.

Dans ce pays, les constructions sont tout autres que dans le reste de l'Etat. Les architectes nègres y font preuve d'imagination, de goût et de notions de l'art de l'ingénieur. Les toits des curieuses « maisonnettes » qu'ils élèvent sont en forme de cônes; ils ont une hauteur de 5 à 6 mètres et sont faits des larges feuilles hérissées du maranta superposées. Ces demeures primitives ont un singulier aspect : de loin, on croirait voir une série d'éteignoirs placés les uns à côté des autres.

Les chaumines dont nous donnons la gravure ci-contre font partie de ce que Stanley appelle la ville métropolitaine de l'Aruwimi. C'est à partir de Bondeh qu'on les voit pour la première fois.

Voici ce qu'en dit le célèbre voyageur : « C'est ici, à Bondeh, que nous notons pour la première fois un changement sensible dans l'architecture indigène. On aperçoit de tous côtés des huttes coniques affectant la forme d'un éteignoir ou d'un pain de sucre et s'élevant à une grande hauteur par rapport aux toitures basses des habitations que nous avons constamment rencontrées depuis l'océan Atlantique jusqu'ici. Chose curieuse, ces huttes circulaires n'ont guère qu'un mètre cinquante de diamètre; aussi nous avons d'abord eu peine à croire qu'elles puissent servir à des êtres humains. »



Toitures côniques des villages des bords de l'Aruwimi.
Vue prise à Yambuya.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

Rien n'est curieux comme ces cônes dont le chaume affecte des teintes grisâtres à côté du feuillage vert vif des figuiers, des palmiers, des bananiers, des bombacées gigantesques, qui donnent aux allées proprettes et aux habitations l'ombre et la fraîcheur.



Le confluent du Nepoko et de l'Aruwimi marque la limite entre deux sortes d'architectures. En aval, les habitations sont coniques; en amont, elles sont carrées, entourées de gros troncs de rubiacés qui forment des cours séparées et servent de fortifications; défendu par des gens armés de carabines, un de ces villages ne pourrait être enlevé que par une troupe très forte.

Plus haut encore, chez Mazamboni, le puissant chef du haut Aruwimi, l'architecture change de nouveau. Là se trouvent des villages extraordinairement peuplés et populeux. La plupart du temps, ils consistent en une seule rue, large de 10 à 20 mètres, bordée de huttes de même forme et de même hauteur et attenant les unes aux autres. On dirait souvent une seule construction de 200 à 300 et même de 400 mètres de longueur. Autour des villages, des champs cultivés et des pâturages. Ces étranges édifices sont bas, longs et pourvus de toits en pente, l'inclinaison allant dans le sens de l'arrière. La demeure du chef se reconnaît à une énorme pièce de bois, large de 1m25, haute de 1m80, épaisse de 5 centimètres, dans laquelle on coupe la porte, taillée à facettes. Les larges avant-toits s'élèvent à 3 mètres au-dessus du sol, et les cases ont 10 pieds de largeur. Le faîtage avance de 76 centimètres sur le devant et dépasse de 60 centimètres la muraille de derrière.

Souvent, comme à Uyugu, sur un affluent de l'Ituri, chaque suite de maisonnettes est bâtie en demi-cercle, de façon que les deux extrémités se rejoignent à peu près. Deux portes ferment cette singulière agglomération, qui forme alors un cercle parfait; au milieu se trouve une large place. Cette conformation est adoptée pour les facilités de la défense.

Dans notre fascicule VI de 1892, pages 42 et 43, nos lecteurs ont lu la description d'un village de nains et en ont vu la gravure, ce qui nous dispense de revenir sur ce sujet. Dans la grande forêt de l'Aruwimi, les nabots perchent quelquefois, mais plus rarement, au milieu des feuilles touffues des arbres, dans lesquels ils taillent des espèces d'échelons pour la facilité de l'ascension.



Chez les Bangala et les Bayanzi, les cases sont rectangulaires avec des pignons en chaume. Elles sont faites avec goût.

A l'Équateur, les villages consistent généralement en une rue à peu près droite et parallèle au fleuve, nette, bien battue et large de 6 mètres. Des deux côtés, les paillottes se succèdent, groupées par propriétaires, avec des intervalles de 10 à 50 mètres entre les groupes. Les espaces intermédiaires sont envahis par les herbes, qui ne laissent place qu'à un étroit sentier.

Une case a une longueur de 8 mètres, une largeur de 2m50, la hauteur d'un homme au sommet et de 1 mètre aux murs des longs côtés. Le toit est à deux versants. Comme les parois verticales, il est couvert de feuilles de palmiers. Une charpente simple maintient les six pans qui forment la maisonnette et qui sont reliés par des liens en jonc. Une ouverture, unique et étroite, placée sur la façade, y donne accès. Il n'y a ni fenêtre ni regard quelconque.

L'intérieur, entièrement luisant et noirci par la fumée du foyer nocturne, n'est meublé que de quelques tabourets taillés d'une pièce dans un tronc d'arbre, de nattes, de paniers, de poteries, d'armes, enfin d'un châssis bas servant de lit.

Ces cases se démontent, s'emportent et se remontent très facilement. Un homme riche, d'après Coquilhat, en possède de cinq à vingt. Il y loge ses femmes et ses esclaves.

(*A continuer.*)



La tranchée du col de Palaballa.

(D'après une photographie de M. Émile Delcommune.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

AU COL DE PALABALLA

En quittant la rive droite de la Mpozo, la voie s'engage dans un ravin excessivement profond et escarpé, auquel on a donné le nom de *Ravin du Diable*. Elle en remonte le versant septentrional, franchissant des ravins secondaires, tels que le ravin du Sommeil et celui de la Chute, pour aboutir, après environ six kilomètres de parcours, au col de Palaballa, le moins élevé de ceux que l'on rencontre dans le massif séparant le bassin du Congo de celui de son tributaire la Mpozo. L'altitude de ce col est de 288 mètres, la cote de la voie au point où elle quitte la rivière étant de 95 mètres.

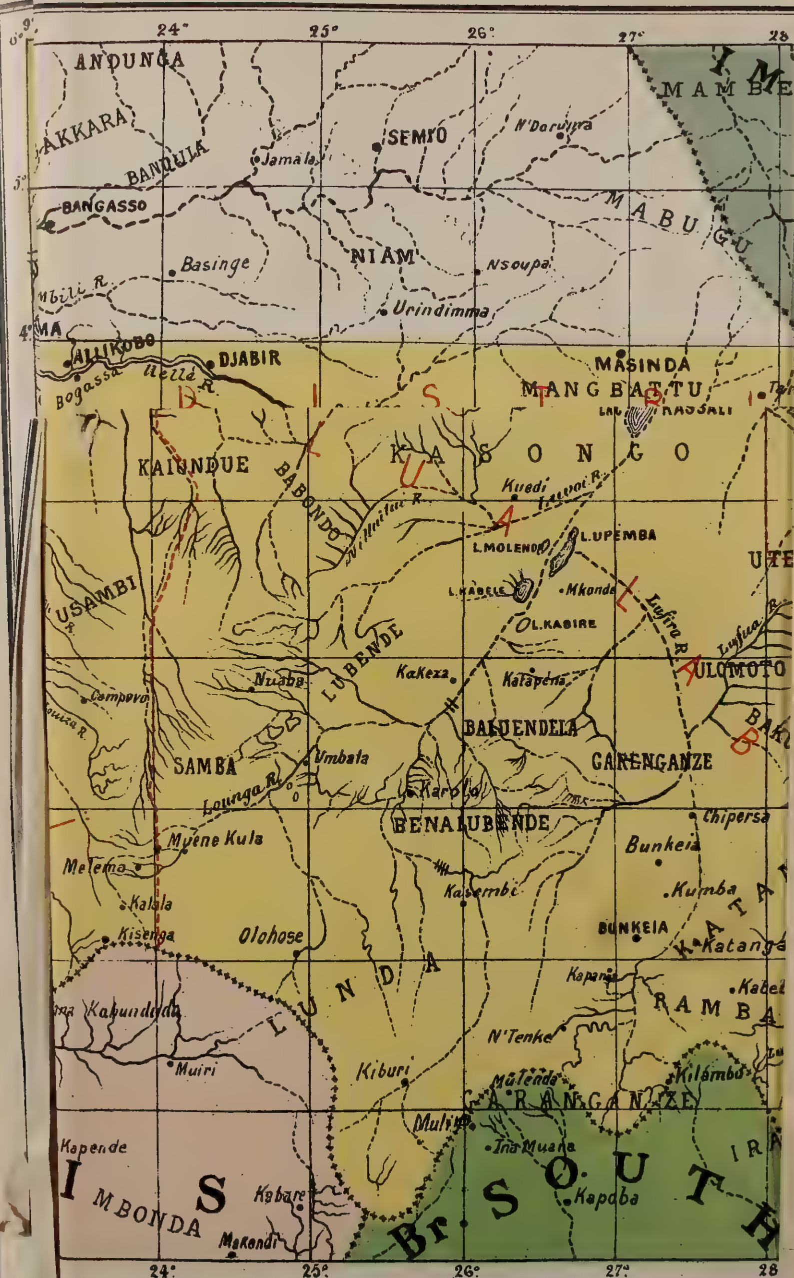
La tranchée du col de Palaballa est de beaucoup la plus importante de toute la ligne. Elle atteint un maximum de 9 mètres de profondeur et se prolonge sur une longueur de 110 mètres. Le cube des déblais est d'environ 4,500 mètres. Comme l'indique notre dessin, la partie supérieure a été creusée en terrain meuble, la partie inférieure dans une roche sableuse facilement attaquable à la mine, même à la pioche.

En Europe, des transports de déblais aussi importants se seraient faits à l'aide de gros matériel, wagons et locomotives. Au Congo, les moyens puissants doivent être rejetés à cause de la difficulté des transports et de l'impossibilité dans laquelle on se trouve de faire avancer le gros matériel avant le complet achèvement de la voie à l'arrière. Le petit chemin de fer Decauville se transporte à dos d'homme : aussi est-il le seul employé à l'avancement.

La ligne traverse le col de Palaballa à la cumulée 15k887. La locomotive a franchi ce point il y a près de deux mois. Les travaux sont presque terminés à la descente du col et sont activement attaqués dans les plaines qui s'ouvrent aux pieds du massif, vers Nkenge da Lemba.

NT DU CONGO

et du CONGO ILLUSTRÉ





Un coin de la ville de Zanzibar

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891) [1]

INTRODUCTION

En confiant au capitaine Stairs, de l'armée anglaise, le commandement d'une expédition de découvertes et d'études dans la région où le Congo a ses sources, la Compagnie du Katanga lui remit, parmi ses instructions écrites, celle de consigner, jour par jour, ses observations sur la nature des pays que l'expédition placée sous ses ordres traverserait, sur leurs habitants, leurs ressources et leur avenir.

Le voyageur s'est consciencieusement conformé à ces instructions, et parmi les papiers que son adjoint, le marquis de Bonchamps, a rapporté d'Afrique à Bruxelles et remis au Conseil d'administration de la Compagnie du Katanga, se trouve un journal relatant jour par jour la marche de la caravane, le récit des principaux événements auxquels elle a assisté, la description des pays traversés et des peuples visités.

Ces pages, écrites par un voyageur expérimenté comme l'était Stairs, doublé d'un esprit entreprenant et hardi, et d'un observateur curieux et attentif, sont d'un haut intérêt géographique. L'écrivain a saupoudré son récit, écrit au jour le jour, de remarques topiques marquées au coin de cet *humour* britannique qui forme un attrait de plus pour le récit du voyageur. Bien que le journal ait été exclusivement écrit pour les besoins d'une entreprise privée, la direction de celle-ci a pensé qu'il ne fallait pas tenir secrets les fruits d'un tel effort et d'un tel labeur. En effet, à côté de renseignements qui sont du domaine exclusif des affaires, il s'en trouve d'autres qui s'adressent à la science et qui sont, en outre, de nature à être utiles à ceux qui s'aventureront un jour dans ces régions lointaines

Le Conseil de la Compagnie a donc été unanime à ordonner la publication presque intégrale du journal du capitaine Stairs. En même temps qu'une œuvre utile, cette publication est un hommage à la mémoire du vaillant officier qui avait accepté avec enthousiasme la mission que la Société belge lui avait offerte, et qui l'a remplie avec la plus grande loyauté jusqu'au jour où la maladie l'a arrêté dans sa marche et l'a finalement frappé de mort au moment même où il s'apprêtait à prendre le bateau pour rentrer en Europe.

En même temps que le texte du journal du voyageur, nous publierons les quelques croquis dont il l'a illustré et les cartes de son itinéraire.

A.-J. W.

(1) Traduit de l'anglais par M. Alph. de Haulleville.

LE JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS

« Voici qu'il faut prêter l'oreille et sortir du sommeil à l'appel de sa voix qui se répercute au loin à travers les campagnes, annonçant que la dernière heure de la nuit s'en va Il retentit net comme le son du clairon! Écoutez comme il sonne dans l'air frissonnant du matin, avertissant le soldat qu'il doit se lever et s'armer avant l'aurore! Hauts les bras et les cœurs; le temps des doux rêves est passé. Maudit soit le couard qui dort encore lorsqu'ont fui les ténèbres qui l'enserraient! Que fermes soient votre courage et vos pas, lorsque le soleil versera sur vos têtes ses brûlants rayons, lorsque les fusils seront rangés en ligne, et que la fanfare éclatante de la bataille aura retenti. »

I. — DE LONDRES A ZANZIBAR

Départ de Londres. — Naples, Port-Saïd, Aden et Mombas. — Arrivée à Zanzibar. — A la recherche de porteurs. Organisation de la caravane.

18 mai 1891.

Quitté Londres par le train de 10 heures du matin, partant de Charing-Cross vers Folkestone et Naples, pour de là, par le steamer *Madura*, me rendre à Zanzibar.

Je viens de passer exactement quinze mois en Angleterre et pendant ce temps j'y ai beaucoup appris et je me suis bien amusé.

Au revoir, *Old England!* J'espère être de retour dans deux ans et demi, sain, sauf et ayant réussi. Je voudrais rester ignoré jusqu'au jour du retour, et alors regagner bien vite l'Europe.

20 mai.

Quitté Paris en wagon-lit pour Rome, où je suis arrivé le 20. L'après-midi, je débarque à Naples. J'y trouve des lettres, parmi lesquelles un pli pour Alex. Delcommune, qui se trouve actuellement dans l'Afrique centrale, quelque part du côté des sources du Congo.

21 mai.

Parti de Naples pour Port-Saïd. A bord se trouve Saleh, le boy de Stanley, qui a accompagné celui-ci dans l'expédition d'Emin. Il s'est ramassé un assez joli pécule au cours de ses voyages en Europe et en Amérique. Voici maintenant qu'il retourne au pays natal, mais je doute fort qu'il y atteigne jamais une situation élevée, en dépit de sa réelle intelligence. Il retombera dans les habitudes d'insouciance et de paresse des Zanzibarites et, petit à petit, il oubliera tout ce qu'il a vu. Parmi les passagers, je remarque encore le révérend Ashe, jadis missionnaire avec M. Mackay, dans l'Uganda. Il semble très au courant de tout ce qui concerne l'Afrique orientale et est, jusqu'à un certain point, un admirateur de Stanley. M. Ashe a écrit un petit livre très érudit et très utile, intitulé: *Two Kings of Uganda.*

Je déteste les voyages de mer qui dépassent deux heures; je suis de l'avis des Hindous : « Ça est poison ! » Votre énergie semble toujours être restée quelque part sur la rive, et ce n'est qu'après de grands efforts que l'on parvient à achever une besogne quelconque.

Les noms des membres de l'expédition sont : 1. W. G. Stairs (Anglais); 2. Capitaine Bodson (Belge); 3. Marquis de Bonchamps (Français); 4. D J.-A. Moloney (Anglais); 5. Thomas Robinson (Anglais).

25 mai.

Arrivé à Port-Saïd. Descendu à terre, acheté des cigarettes, et dîné. Cela semble étrange de revoir ces jaunes Égyptiens; tout un monde de souvenirs vous revient à l'esprit et vous retrace les dures journées vécues en ramenant à la côte les commis d'Emin.

Pendant l'année que j'ai passée en Angleterre — 1890-91 — j'ai bien fait, à Londres seul, la connaissance d'au moins 300 personnes. Mais combien peu d'amis! Qu'ils sont rares ceux qu'on peut appeler de ce nom ! C'est vraiment incroyable! A Londres, il y a tout au plus dix personnes à qui je pourrais emprunter une banknote de dix livres, si j'en avais sérieusement besoin, et je ne connais que trois familles chez lesquelles j'oserais me présenter à l'heure du dîner, en costume de ville et sans être invité.

Les idées des Anglais sur l'Afrique sont étranges et de nature, quelquefois, à provoquer de l'irritation. Mais il faut avouer que pour l'ignorance absolue des questions africaines, les nations continentales battent l'Angleterre à plate couture.

Reverrais-je jamais toutes les personnes avec qui j'ai soupé l'an dernier et les centaines de demoiselles avec lesquelles j'ai valsé à Londres et que j'ai, ensuite, à peu près oubliées? En général, je n'admire pas beaucoup les jeunes filles de Londres. Ce sont des êtres absolument vides et elles se suivent l'une l'autre dans leurs idées et dans leur toilette comme un troupeau de moutons. La jeune campagnarde, qui ne vient en ville que de temps à autre et qui fait de la campagne son *home*, est autrement plus intéressante et aussi plus instruite.

30 mai.

J'ai eu de longues causeries avec le révérend Ashe, le missionnaire de l'Uganda; il me paraît avoir des idées justes sur les questions africaines. Plus je lis les rapports des travaux des missionnaires et plus je cause avec eux, plus aussi je me convaincs de cette vérité qu'avant de pouvoir produire un effet réel et durable sur l'esprit des races africaines au moyen de la prédication, il est nécessaire que les laïques constituent au besoin par la force un gouvernement stable et juste.

Avons-nous le droit de nous emparer de cette vaste contrée, de l'enlever à ses chefs locaux et de la faire servir à réaliser nos vues propres?... A cette question, je répondrai positivement : oui.

Quelle valeur aurait-elle entre les mains des noirs, qui,

dans leur état naturel, sont autrement plus cruels les uns pour les autres que les pires Arabes ou les plus mauvais blancs? Peut-on, d'un autre côté, supposer un seul instant que l'Arabe laisserait à jamais la contrée en friche?

Certes non. Il s'emparera du gouvernement de tous ces Africains du centre et introduira chez eux toutes ses institutions semi-barbares, à moins que les hommes blancs n'interviennent. Et qui oserait comparer, par exemple, les règles du gouvernement anglais avec celles des Arabes?

Je le répète, avant l'arrivée du missionnaire, il faut établir un gouvernement stable. Nous avons fait fausse route sous ce rapport et nous avons commencé la besogne par le mauvais bout, en envoyant d'abord en avant quelques missionnaires sans l'appui d'une force armée, montrant ainsi aux noirs notre faiblesse, et ensuite des commerçants sans foi ni loi, leur donnant ainsi un exemple de notre perfidie et de notre manque de justice.

L'expérience que tente la Grande-Bretagne dans l'Afrique centrale doit être suivie de près par tous les vrais amis des indigènes. Puisse un succès véritable couronner les efforts de l'Angleterre!

Quel lien solide que celui qui existera toujours entre Parke, Jephson, Nelson et moi! Je n'ai jamais lu nulle part le fait de quatre Anglais qui aient supporté ensemble tant d'adversités et qui soient restés de si fermes amis. Je considère Parke, entre autres, comme le caractère le plus brave et le plus noble que j'aie jamais rencontré.

J'ai appelé l'un de mes bateaux *la Dorothy*, en l'honneur de Mme Stanley, qui en a été la marraine. L'autre a reçu le nom de *Bluenose* (le nez bleu), d'après le sobriquet que m'ont donné mes compatriotes.

1er juin.

Arrivé à Aden. Il faisait jour. J'y ai passé deux très agréables et bonnes journées, en attendant l'*Arcadia* de la *P. and O.* avec le courrier anglais. Dîné au mess. Comme toujours, il faisait à Aden une chaleur suffocante.

3 juin.

Parti pour Zanzibar dans la soirée. Reçu des lettres de sir John Kirk, m'annonçant que le Sultan a renoncé à son opposition quant au recrutement.

J'apprends que les missionnaires du cardinal Lavigerie cherchent à enrôler 400 porteurs à Zanzibar. Selon toutes les probabilités, une terrible famine sévira sur la route. Ce sera une difficulté de plus à ajouter à toutes celles que nous aurons à affronter.

11 juin.

Arrivé à Mombassa. Je me suis établi à Kilindini, chez M. Pigott, qui remplit les fonctions d'administrateur. J'ai constaté là de notables progrès. Le service des transports, sous les ordres d'Ainsworth, est réellement bien organisé.

12 juin.

Visité la tombe de mon vieil ami le capitaine H. B. Mackay, R. E., dans le cimetière de Free Town. Pauvre camarade! La nouvelle de sa mort est pour moi un terrible coup. Être jeune, solide et actif, et être ainsi coupé net dans sa fleur, c'est vraiment effrayant!

Je reçois un télégramme de Nicol m'informant qu'à ce jour il n'avait pu réussir qu'à enrôler environ 60 hommes, parce qu'il n'a pu commencer ses opérations d'embauchage que lundi dernier. C'est une déception, car à Aden, on m'avait télégraphié que tout marchait bien et que, pour le jour de mon arrivée à Zanzibar, je trouverais prêts et mes hommes, et mes étoffes. Avec l'aide de M. Pigott, j'ai pu me procurer à Mombassa environ 56 porteurs, et j'espère en obtenir 50 de plus la semaine prochaine. Il est arrivé récemment ici un grand nombre de gens engagés dans le Belutchistan. Pour autant que j'ai pu les juger, ils forment une jolie collection d'êtres absolument inutiles.

J'ai enrôlé un chef, 56 porteurs, 1 cuisinier, 4 Askaris, en tout 62 hommes, dont un a manqué le jour de l'embarquement.

13 juin.

Embarqué mes hommes et fait signer tous les contrats pour deux ans, au prix de 183 liv. st. 7 sh. On annonce de Zanzibar une grande disette d'hommes par suite du grand nombre de caravanes qui se dirigent vers l'intérieur.

Quitté Mombassa à 1 h. 30 m. Appris que miss Sheldon, la voyageuse américaine, a atteint la côte près de Pangani, sur le territoire allemand.

14 juin, dimanche.

Arrivé à Zanzibar. Me suis mis en rapport avec Nicol, de Smith, Mackenzie et Cie. J'ai réussi à louer un dhow qui mènera mes hommes engagés à Mombassa jusqu'à Dar-es-Salaam, car je crains qu'ils ne désertent si je les laisse descendre ici. J'ai télégraphié au baron de Soden, le gouverneur allemand, pour obtenir la permission de débarquer des hommes et des armes sur le territoire allemand.

15 juin.

Envoyé un dhow à Dar-es-Salaam avec le capitaine Bodson, porteur de lettres au baron de Soden et à un marchand indou. Débarqué la plupart des marchandises de l'expédition et mis les marchandises en entrepôt jusqu'à mon départ.

Vu à midi C. S. Smith, le consul anglais. J'ai causé une heure avec lui. Il ne m'est en aucune façon hostile, mais tous mes hommes doivent être des hommes libres; les contrats doivent lui en être soumis et passés devant lui. Je me suis procuré le contrat de Johnston et l'ai pris pour modèle.

Vu les consuls belge et français, le belge pour obtenir des lettres pour le gouverneur de Tabora; les prêtres français semblent disposés à faire parvenir mes lettres par la voie de Mpala. Nicol fait tout son possible pour avancer les affaires, mais je m'attends à être retenu ici jusqu'au 30 juin.

Le consul de Belgique, de son côté, a introduit une requête à l'effet d'obtenir pour le capitaine Jacques la permission d'enrôler ses hommes ici. Celui-ci, qui se rend également à Karema, pour le compte de la Société antiesclavagiste belge, a besoin de 500 hommes. Mes courriers pour Karema, qui auraient dû être envoyés par la mission française de Zanzibar et que je croyais déjà en route, ne sont pas partis, et les pères français ne savent rien à leur sujet.

Stokes arrive à la côte demain. Il paraît que la disette sévit jusqu'à Tabora. La route est cependant tranquille, m'affirme-t-on.

(A continuer.)

DE LA TOILETTE



Coiffure basoko.

Déformations artificielles. — Les tatouages se complètent par des déformations artificielles dont la plus usitée est l'extraction et le bris des dents, qui sont réservés souvent aux hommes libres; en amont du Stanley-Pool, les dents sont taillées en pointe, ou découpées verticalement à mi-épaisseur, de manière à pouvoir introduire un brin d'herbe dans le canal dentaire.

L'allongement du lobe de l'oreille est fréquent. Il est percé et reçoit comme ornement un morceau de bois, une vieille douille de cartouche, des dents de fauve. Dans le haut Congo, on trouve la lèvre supérieure percée d'un trou destiné à recevoir un bâtonnet ou un morceau de corde. Morceaux de corde aussi dans les cartilages de l'oreille ou du nez comme dans la gravure ci-contre.

Les peuplades du haut des rivières Lopori et Bussira (Béngudji) compriment le crâne des nouveau-nés de manière à l'allonger en pointe; les adultes, au lieu de passer la courroie de leurs fardeaux sur leur front, la passent sur leur pointe.

A Biniukantoto (haute Bussira), il paraîtrait que les indigènes ont un tablier naturel obtenu par l'étirement continu de la peau de l'abdomen.

L'arrachement des cils et des sourcils, ainsi que l'épilation, sont des pratiques générales.



Coiffures. — Les Bacongo se rasent généralement, laissant subsister parfois de minces bandes de cheveux formant des dessins symétriques. Leurs femmes disposent leurs cheveux en tresses minces huilées, ou bien, au moyen d'un mélange de charbon de bois pilé, de kula et d'huile, elles se couvrent la tête de boules rouges et noires, grosses parfois comme des noix. Quelques hommes adoptent cette coiffure peu légère.

Les plus belles coiffures sont celles des Bateke, simulant à la perfection des toques, des cimiers de casque, etc.; les cheveux des tempes sont portés courts et rasés de manière à dessiner des pointes vers les yeux.

Les Mongos et les Ngombe mêlent des perles et des cauries à leurs cheveux et à leur barbe. Certaines coiffures de perles demandent plusieurs semaines d'un travail patient.



Peintures. — Le fard africain par excellence est le *kula*, poudre rouge du camwood, obtenue par le frottement de deux morceaux de bois enduits d'huile de palme. A cette teinture rouge on joint des lignes et des points d'argile jaune, rouge et blanche. Certaines de ces lignes ont une signification et se tracent seulement dans des circonstances spéciales; l'amoureux qui va voir sa belle se dessine le long des bras une suite de points jaunes; tel qui va demander audience à son chef se fait sur le pied une ligne blanche partant du gros orteil. Un cercle blanc autour des yeux est de la plus haute coquetterie.

Pour la guerre, la face est couverte d'un enduit noir gluant, fait de terre, de cendres et d'huile; tout le corps est blanchi à l'argile et le pagne ordinaire est remplacé par des feuilles de bananier. Sur la tête, un bonnet fait d'une peau de singe, ou bien une résille garnie de plumes de perroquet, de pintade, d'épervier.



Ornements. — Complétons cet exposé de la toilette par l'énumération rapide des ornements nègres.

Les colliers des femmes atteignent parfois le poids de 12 à 15 kilogrammes; les Bateke ont des colliers plats assez coquettement ouvragés; ceux-ci sont généralement à section circulaire; ils sont en cuivre d'Europe, fondu par les indigènes. Aux poignets et aux chevilles, des anneaux plus ou moins lourds, généralement en cuivre, parfois en fer.

Les guerriers ont souvent au cou ou au poignet un mince anneau de fer garni d'un morceau de peau de serpent bourré de caoutchouc; c'est fétiche. Les femmes portent des jambières faites d'une baguette de laiton, grosse comme le doigt, enroulée en spirale vasée; le poids d'un tel ornement est incroyable. Le Bacongo se couvre de grelots et de sonnettes. On trouve quantité d'épingles à cheveux, souvent fort bien faites. Des clous dorés dans les cheveux font bon effet. Le tout se complète par une série de fétiches dont il serait difficile de donner une énumération : dents d'animaux, griffes de fauve, cornes de buffle remplies de « *monganga* » et garnies de cuivre, etc.

Pour les danses et les enterrements, on a recours aux parures de feuillage. Aux pagnes indigènes, faits de fibres d'ananas et de bambous ou simplement d'écorces battues (ngombe), l'Européen a ajouté toutes ses étoffes de traite, ses sonnettes, ses grelots, ses chapeaux, ses perles, ses parasols, tous produits recherchés avidement et donnant lieu souvent à des accoutrements d'un genre carnavalesque des plus réjouissants.

Lieut. Ch. Lemaire.



LE DOCTEUR

HENRI DUPONT

Né à Bruxelles, le 27 septembre 1861. — Docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Premier départ pour le Congo, au service de l'État indépendant, le 17 septembre 1888. — Envoyé aux Stanley-Falls le 14 décembre 1888. — Désigné pour le district de l'Aruwimi le 8 octobre 1889. — Rentré en Belgique le 16 février 1892.

Deuxième départ en qualité de médecin de 1re classe, le 10 mai 1892. — Chargé d'une mission de recrutement à la côte occidentale. — Arrivé à Boma en septembre 1892. — Désigné pour le district de l'Ubangi-Uellé le 13 octobre 1892.

Dans ces derniers temps, le service sanitaire a pris au Congo un grand développement.

Depuis la fin de 1879 jusqu'à la fin de 1882, les expéditions du « Comité d'études » ont fonctionné sans médecin. Le docteur Allart, le premier médecin qui fut envoyé au Congo, y arriva au mois d'octobre 1882. Il s'installa à Boma. Le mois suivant, un second médecin, le docteur Van den Heuvel, quitta la Belgique, à son tour, et alla s'installer à Léopoldville. En 1885, au moment de la fondation de l'État du Congo, celui-ci n'avait encore à son service que deux médecins.

Il s'en trouve actuellement dix, résidant à Banana, Boma, Léopoldville, Equateurville, Ibembo, sur l'Aruwimi, le haut Ubangi, le Lualaba, à la suite des expéditions du haut Uelle et de l'Uelle Bomu ; plus six à Matadi, au service de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Le docteur Dupont, dont nous publions aujourd'hui le portrait, en est à son deuxième séjour au Congo. Pendant le premier, il a passé un an aux Stanley-Falls et deux ans au camp de Basoko, sur l'Aruwimi. Reparti pour l'Afrique il y a huit mois, il a été désigné pour être attaché à l'expédition de l'Ubangi-Uelle, où il doit se trouver en ce moment. Physionomie intéressante et éveillée, caractère ardent, généreux, esprit cultivé et observateur, le docteur Dupont ne peut manquer de tirer profit du long séjour qu'il achève au Congo, et il nous est permis d'espérer qu'après avoir été là-bas dévoué à l'humanité, à son retour en Belgique il ne sera pas indifférent aux progrès de la science.

Le service sanitaire s'organise peu à peu. Les soins médicaux sont donnés gratuitement aux blancs et aux noirs en service dans les stations et aux indigènes des environs. Les médecins de l'État sont autorisés à traiter les particuliers. Il est fait le possible pour généraliser l'usage du vaccin. Au point de vue plus général de la salubrité du pays, les mesures de précautions nécessaires sont ordonnées pour empêcher l'introduction ou la propagation des maladies contagieuses épidémiques, pour isoler les individus contaminés et désinfecter les embarcations.

Les conditions d'existence pour les Européens dans les stations et les factoreries se sont, du reste, améliorées par suite des progrès réalisés dans la construction et l'installation des habitations. Celles ci sont mieux bâties, mieux appropriées aux exigences du climat, plus nombreuses et plus confortables. Ce progrès est dû en partie à cette circonstance que l'on construit maintenant, dans la plupart des stations, des bâtiments d'habitation en moellons ou en briques. D'autre part, le traitement des maladies africaines commence à être mieux connu.

S'il nous était permis d'émettre ici un vœu, à propos du service sanitaire, nous demanderions aux agents de ce service de multiplier leurs observations et à l'État indépendant du Congo de donner à celles-ci une plus large publicité. L'influence du climat africain est fatale aux Européens. La malaria, l'hématurie et la dysenterie sont de terribles ennemis. Il est probable qu'ils sont dus à des microbes qui ont leur habitat dans le sol du pays et qui, en s'ingérant dans l'économie, y causent des désordres mortels. La multiplicité des observations, leur publication et leur étude comparée s'imposent. Elles doivent permettre un jour à l'homme de trouver le moyen de maîtriser plus ou moins, par les forces de la science, le dur climat équatorial.



L'ARCHITECTURE NÈGRE[1]

II

Dans notre dernier article, nous avons parlé assez longuement des remarquables habitations qu'élèvent les populations du Sankuru. Nous donnons aujourd'hui la gravure d'un village riverain de cette majestueuse rivière. Il s'agit de Lusambo, près duquel l'Etat a élevé un camp fortifié. La description que nous avons faite de ces constructions nous dispense de revenir sur ce sujet, et nos lecteurs pourront juger eux-mêmes du gracieux effet que produisent ces élégantes chaumines.



Chez les Bangala, les huttes ont la même forme qu'à l'Équateur, mais elles sont plus soignées. Le toit, prolongé sur la façade, forme une véranda soutenue par de gros piliers en bois.

Les branches de palmier qui les recouvrent sont très serrées et artistement tressées de manière à rendre les cloisons absolument étanches. Outre les squares de bananiers et les carrés de légumes qui précèdent la place, certains indigènes établissent une double ligne à peu près droite de palmiers dont on arrête la croissance pour développer le tronc et le feuillage, ce qui donne à la rue ou à la place du village un aspect charmant. Sur le derrière et sur le côté croissent des massifs de hautes herbes parsemés de palmiers, de figuiers et de bombax. La place est recouverte d'argile blanchâtre battue. Comme fond à l'allée, on plante de magnifiques bananiers.



Hutte du village de Lusambo.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)



Les Niam-Niam n'ont pas de véritables villages. Réunies par petits groupements, les habitations forment de grandes lignes qui suivent les courbes des ruisseaux et des vallées, chapelets qui s'égrènent à mi-côte, séparés du fond par des bouquets de bananiers. Chaque famille occupe une section de la grande ligne, et l'intervalle d'une section à l'autre est rempli d'élaïs. Les Niam-Niam décorent leurs maisonnettes avec goût, dessinent sur les portes et sur les murs des images d'animaux, d'hommes, et s'exercent même quelquefois à ébaucher grossièrement des scènes, soit avec de l'argile jaune, soit avec du charbon de bois.

L'architecture de cette si intéressante population, et surtout celle de ses voisins les Mombuttus, est si curieuse qu'elle mérite qu'on s'y arrête. Les toitures sont hautes, élancées, et débordent de la muraille par une large projection qui offre un excellent abri contre la pluie. La partie qui surplombe s'appuie sur des poteaux et forme ainsi une véranda continue. On fait la cuisine dans une hutte spéciale qui a un toit plus aigu encore que celles qui servent au sommeil.

De petites cases, appelées *bamoghis*, sont couvertes d'un chaume qui ressemble à une cloche. Construites en forme de gobelet, elles reposent sur un soubassement en pisé qui met leur petite porte à une certaine hauteur et, par cela même, hors de l'atteinte des bêtes féroces. L'encadrement de l'entrée est adorné de dessins (losanges, angles, carrés, etc.), qui se répètent sur une sorte de frise, laquelle court à mi-hauteur et fait le tour du petit bâtiment.

Ces paillotes sont réservées aux jeunes garçons que l'on y envoie dormir dès qu'ils sont d'âge à être séparés des adultes.



Chez les Mombuttus, l'architecture est poussée à un certain degré de perfectionnement qui n'est égalé nulle part ailleurs dans l'Afrique centrale. C'est surtout dans l'art de construire que se révèlent tout entières la science et l'habileté des Mombuttus. On y élève de véritables palais pour le prince, à côté d'immenses halles servant pour les réceptions et les assemblées publiques. Celles-ci ont jusqu'à 50 mètres de long, 20 mètres de large et 16 mètres de haut. Ces superbes bâtisses joignent de la façon la plus complète la sveltesse et la force, et provoquèrent l'admiration de Schweinfurth. Les matériaux employés dans ces constructions, à la fois solides et légères, sont les pétioles du raphia, dont le poli naturel, le brillant et la jolie teinte brune donnent à l'édifice un fini et une élégance dont on est frappé. Les bâtiments des Mombuttus possèdent un pignon, comme ceux de nos contrées.

(1) Voir le fascicule I, 1893.

Ces populations ont également des maisons carrées à toiture en forme de selle. On remarque aussi chez elles de petites huttes et parfois de grandes cases de forme ronde et à toit pyramidal : ce sont les cuisines et les greniers, auxquels on donne ce genre de couverture parce qu'il rend plus faciles la sortie de la fumée et l'écoulement des eaux pluviales.

Il est rare que les maisons particulières aient plus de dix mètres de long sur une huitaine de large. Ici encore, le toit dépasse de beaucoup le mur; il s'arrondit légèrement, en raison de la courbure des palmes dont il est revêtu et des pétioles qui composent la charpente. Une doublure de feuilles de bananiers, souvent recouvertes d'herbe, de paille et d'écorce, le rend complètement imperméable. Les parois, qui ont de cinq à six pieds de hauteur, reçoivent la même garniture et sont reliées dans toutes leurs parties avec des lanières de rotin.

Cette méthode de bâtir permet d'offrir une résistance extraordinaire à la furie des éléments. Déchaînés à travers les salles ouvertes, l'orage et la tempête ne causent même pas une avarie. Telle est la solidité des constructions, qu'à l'intérieur un léger frémissement de la muraille montre seul que la maison est exposée à la violence d'un ouragan.

C'est par la porte, dont l'ouverture est grande, que l'air et la lumière pénètrent dans la demeure; celle-ci se compose de deux pièces : la chambre où l'on habite et une décharge où l'on serre les provisions.

Comme les Niam-Niam, les Mombuttus, sauf dans la résidence des princes, n'ont pas de villages. Leurs habitations, groupées en petits hameaux, sont dispersées çà et là dans les districts cultivés, le long des rivières surtout. Les groupes sont séparés les uns des autres par de vastes étendues plantées de palmiers et de bananiers.



La gravure de cette page donne des types de huttes des environs de la rivière Mfini et du lac Léopold.

Ces huttes, à part leurs charpentes, sont complètement construites en feuilles de palmiers élaïs. La petite porte qui ferme l'entrée de la hutte est fabriquée au moyen de bambous. Comme on le voit, elles sont élevées sur une couche d'argile battue de la hauteur d'un pied, afin que les eaux des pluies ne pénètrent pas à l'intérieur.

Ordinairement, le mobilier d'une hutte se compose de : deux ou trois couchettes fabriquées chacune de quelques morceaux de bois mis par terre et recouverts d'une natte, de quelques poteries à l'usage de la cuisine, de paniers ou hottes pour aller aux champs ou au marché, d'un pilon, d'un mortier, de quelques plats en bois et d'un ou deux couteaux rudimentaires. Dans l'un ou l'autre coin, il y a toujours une provision de bois sec servant à alimenter le feu, car l'indigène entretient continuellement du feu dans sa hutte. Aux parois se trouvent accrochés une quantité de menus objets, tels que cornes d'antilope, coquillages, plumes d'oiseaux, bouquets de feuilles et d'herbes séchées, etc., constituant autant d'amulettes auxquelles l'indigène attribue certaines propriétés de guérison ou de préservation.

L'industrie de la contrée est la fabrication du sel et de la poudre de bois rouge, teinture utilisée dans tout le Congo pour différentes cérémonies et tatouages.



Huttes indigènes du Mfini et du lac Léopold II.

(D'après une photographie de M. De Meuse.)



Construction du chemin de fer.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LES AQUEDUCS

Ainsi que nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par les gravures que nous avons déjà publiées, depuis Matadi, son point de départ, jusqu'au kilomètre 28, le chemin de fer du Congo traverse de nombreux ravins en pente très forte.

Cette multitude de crevasses, à sec pendant la bonne saison, se transforment, à l'époque des pluies, en autant de cours d'eau dont il faut assurer l'écoulement au moyen d'aqueducs.

On avait d'abord songé à construire ceux-ci en maçonnerie, comme cela se pratique en Europe. Mais le prix, déjà très élevé au Congo, des ouvrages maçonnés devenait exorbitant quand il s'agissait d'ouvrages voûtés, les maçons noirs étant peu habiles dans ce genre de travail.

On fit ensuite un essai d'aqueducs en béton comprimé, lesquels sont composés de tronçons confectionnés en Belgique et qu'il suffit d'assembler sur place. Malheureusement, ces tronçons, pour des ouvertures moyennes, étaient déjà très lourds et leur transport dans la région des chutes fut excessivement dispendieux; de plus, le chargement et le déchargement occasionnèrent des bris qui amenèrent un déchet considérable et il fallut encore une fois renoncer à ce système.

On songea alors à faire construire des aqueducs coniques en tôle d'acier, formés de tronçons de 90 centimètres de longueur frettés aux extrémités. Ce système est plus économique que les précédents.

Les tronçons dont il se compose sont de trois diamètres peu différents et leur conicité permet de les emboîter par trois les uns dans les autres pour le transport d'Europe en Afrique. Leurs dimensions sont calculées de telle façon que le prix du fret au poids soit le même qu'au cube. Comme le fret se paye, au choix de l'armateur, soit au cube, soit au poids, il y a de ce fait une économie très notable. Leur transport à pied d'œuvre se fait aussi très aisément et la pose en est extrêmement rapide. Les joints des tronçons se font au ciment ou même à l'argile.

Les aqueducs ou buses étant posés, on construit des têtes en maçonnerie, ouvrages très simples qui n'ont pour but que de soutenir les terres environnantes et d'empêcher l'érosion du talus à l'entrée de l'ouvrage.

La gravure ci-contre représente trois systèmes de buses accolés et pénétrant dans un mur de soutènement qui leur sert de tête d'aval.



CHEF BATEKE



Le port de Zanzibar

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

II. — ZANZIBAR

Difficultés pour l'organisation de la caravane. — Une audience du sultan. — Le départ pour Bagamoyo. — En route!

16 juin 1891.

Vu Bonstead et convenu avec lui que soixante charges de riz et deux de biscuits seront envoyées par lui à la station des missionnaires de Mamboia, sur la route de Bagamoyo ; je prends, de plus, en ce moment, des arrangements avec lui pour l'envoi de trois courriers postaux par mois jusqu'à Karema, si cela est possible.

J'ai pu enrôler environ douze porteurs aujourd'hui. Ai rencontré un grand nombre d'anciens membres de notre personnel de l'*Emin Relief Expedition*. Malheureusement, ils ont déjà signé un contrat pour se rendre avec Johnston au Nyassaland.

17 juin.

Envoyé des lettres d'introduction au sultan, à Toffa, Tharia-Thopan, Salim Bin-Azam et à d'autres encore. Le sultan m'a promis une audience personnelle pour samedi. Engagé environ douze porteurs.

Dîné à la Shamba avec Henderson, capitaine de la *Conquest*, vaisseau de Sa Majesté, le consul C.-S Smith, Sclates R.-E., et Charlesworth, le docteur anglais d'ici. A-Bedi, mon ancien boy, partira avec moi.

18 juin.

Reçu télégramme de Bodson : à Dar-es-Salaam, tout va bien et il a été bien reçu par le gouverneur von Soden. Télégraphié à Bodson de tâcher d'embaucher chez les Allemands trente porteurs zanzibarites.

J'apprends que la caravane d'Ashe s'est dispersée, et j'espère pouvoir me procurer quelques-uns de ses porteurs. Eu une entrevue avec Jaffa Bhoy Topan, qui m'a promis des lettres pour un Arabe à Tabora. Je deviens inquiet quant au moyen

d'avoir des porteurs. Je n'ai qu'un espoir, c'est que le sultan tournera en ma faveur après l'entrevue. Quelqu'un l'a évidemment prévenu ici contre moi.

Mme Sheldon est arrivée aujourd'hui du continent. Elle était très malade; on la transportait sur le paquebot au moment même où j'apprenais l'histoire de ses voyages. Je cherche à enrôler quelques-uns de ses porteurs, avec l'aide de Bonstead, son agent.

Comme le révérend M. Ashe, missionnaire anglais de l'Uganda, n'a pu s'entendre avec ses porteurs pour le payement d'une avance dépassant deux mois — ils en demandaient une de trois mois — ceux-ci ont déchiré leurs contrats d'enrôlement et sont, de nouveau, sur le marché. Si je me mettais à les engager, il y aurait un terrible grabuge, car tout est permis aux missionnaires. Comme cela se comprend, les hommes brûlent d'envie de venir avec moi : ils seraient mieux payés.

J'ai été présenté à Sa Hautesse Segyid Ali, ou Seyd Ali bin Said-Segyid, sultan de Zanzibar, par C.-S. Smith, le consul, en même temps que Bonchamps et Moloney.

20 juin.

L'enrôlement marche bien; mais les hommes inscrits sont surtout ceux que Ashe a refusé d'accepter et qui pourraient finir par s'entendre avec lui. De cette façon, rien d'étonnant à ce que je vienne à les perdre quand même.

Les hommes de Johnston sont enrôlés à titre d'agents de la police pour un terme de deux ans. Leur salaire monte à une moyenne de 15 roupies par mois, plus la nourriture. Le nom du chef de sa caravane est Kingwe. Il a déjà voyagé avec lui. Johnston a emmené huit chevaux, deux canons de 9, un canon de montagne, six cents sniders, cent charges d'étoffes, 100 livres sterling d'argent monnayé.

Il y a, de plus, le matériel postal, des coffres-forts, des semences, un naturaliste, un officier des douanes, et un officier du génie. La *Juba* les transporte, aux frais du gouvernement anglais, jusque Quelimane; là, toutes les marchandises seront transbordées sur les deux canonnières à roue d'arrière qui naviguent sur le Zambèze et seront ainsi amenées jusque dans le Chire. Les canonnières feront deux voyages. Il en résulte que les charges de Johnston seront vers le 27 juillet au nord du lac Nyassa.

A 4 heures de l'après-midi, je me suis rendu avec Nicol chez le sultan, pour une audience particulière. J'ai expliqué à Sa Hautesse le but de mon voyage. Je lui ai ensuite demandé de me prêter son aide pour le recrutement des hommes, de me donner des lettres enjoignant aux gens de Karema, du Rua, de l'Itawa et du Katanga de m'assister. Je l'ai prié également d'écrire au consul de m'assister pour l'enrôlement de ma caravane.

Le sultan m'a promis les lettres que je lui demandais.

22 juin.

Quelques-uns des hommes de Ashe ne se sont pas présentés ce matin. Total des inscrits à ce jour : environ 220, dont 150 peut-être me suivront.

23 juin.

Reçu cinq lettres autographes du Sultan pour les Arabes de Tabora, Karema, Mpala, du Rua, de l'Itawa et du Katanga.

J'ai inscrit aujourd'hui les noms de 16 ou 18 des anciens compagnons qui ont traversé le continent avec l'expédition à la recherche d'Émin-Pacha.

24 juin.

J'espère expédier 150 hommes samedi. J'ai obtenu du consul l'autorisation d'embarquer les hommes au débarcadère de Smith Mackenzie and Co. J'en ai maintenant 300 inscrits sur mes livres, et j'estime que 200 d'entre eux ont réellement l'intention de travailler.

J'apprends que Bonstead Ridley and Co éprouvent des difficultés pour l'envoi de mon riz à Mpwampwa. Comme toujours, c'est la question des porteurs.

26 juin.

Chargé toutes mes marchandises sur deux dhows et pris toutes mes mesures pour l'embarquement de mes hommes à la première heure demain.

27 juin.

A 7 h. 15 m., je procède à l'inscription des hommes. A 11 heures du matin, j'en avais réuni environ 175 au palais par-devant les gens du sultan. Je les ai ensuite fait ranger dans la cour de Smith Mackenzie, et là je leur ai payé leurs quatre mois d'avances, puis je les ai fait monter sur les dhows. Le docteur Moloney a pris le commandement d'un des bateaux, Bonchamps celui de l'autre. Bedoe, mon chef de caravane, en dirige un troisième.

A 2 1/2 heures du soir, la flottille met à la voile pour Bagamoyo.

Tandis que je procédais au payement des avances, quel ne fut pas mon désappointement d'apprendre que le steamer *Henry Wright* avait fait faux bond ! J'avais compté qu'il irait directement de Mombassa à Dar-es-Salaam pour y ramasser Bodson et ses hommes et les amener à Bagamoyo. Désormais, Bodson ne saurait plus être à Bagamoyo, au plus tôt, avant dimanche à 2 h. 30 m. du soir.

Les intrigues, la saleté, la puanteur et la confusion qui sévissent, tandis qu'on procède, à Zanzibar, à l'immatriculation des hommes, sont inouïes. Pour arriver au bout de cette terrible tâche, il faut beaucoup de pipes et de patience.

Télégraphié à Bodson et au commandant de Bagamoyo. Je m'attends à des difficultés à la douane de cette dernière ville.

Hommes recrutés à Zanzibar jusqu'au 27 juin, 205; id. recrutés à Mombassa : premier détachement, 56; deuxième détachement, 61. Total général à ce jour, 322 hommes.

29 juin.

Je me suis mis à inscrire quelques hommes de plus, car j'en désire encore cinquante.

Le consul Smith m'a fait prier de venir le voir. J'y suis allé, et il m'a communiqué un télégramme du *Foreign Office*, lui demandant si le refus du sultan de me laisser enrôler des esclaves était un obstacle à mon départ. Je lui ai dit de répondre que *maintenant* ce n'était plus un obstacle, mais que cette interdiction avait été la cause de grands ennuis et de beaucoup de perte de temps. Elle a provoqué une dépense de 300 liv. st. et a retardé mon départ de douze jours pleins. J'espère partir d'ici le mercredi 1er juillet.

J'ai déballé le bateau d'acier, le *Blue Nose*, et je l'ai préparé à être embarqué demain à bord d'un dhow. Le consul allemand me fait savoir que le gouverneur baron von Soden a donné l'ordre de recevoir nos marchandises à Bagamoyo.

Que d'améliorations encore nécessaires à Zanzibar! La douane, la police et l'armée doivent être réformées, les

bateaux côtiers doivent être pourvus de licences et l'ordre maintenu partout. Portal, quand il sera arrivé, réalisera peut-être ces progrès.

Le *Blue Nose* forme 13 charges, la *Dorothy*, 12. C'est donc un total de 25 charges que représentent ces deux bateaux.

30 juin.

J'ai pu encore me procurer quelques hommes. Quelle écœurante besogne que celle de l'enrôlement !

1er juillet.

C'est aujourd'hui le 28e anniversaire de ma naissance. Voici maintenant que je me fais vieux. J'espère, pendant les deux années à venir, pouvoir faire bonne besogne pour moi-même et pour d'autres.

J'ai quitté Zanzibar vers 2 heures de l'après-midi, après pas mal de tintouin. J'ai séjourné dans cette ville exactement seize jours. Reçu lettres du *Foreign Office* avec, joints, un ordre pour Smith et un pour Johnston, leur prescrivant d'avoir à me prêter leur assistance. Il est un peu tard, aujourd'hui, pour que cela me serve à quelque chose !

Arrivé à Bagamoyo à 9 heures du soir. Je suis descendu, avec mes adjoints, chez Kajie Haussa, l'Indien qui me sert d'agent dans cette localité.

2 juillet.

C'est par douzaines que partent en ce moment les caravanes pour l'intérieur. Des colonnes nombreuses et denses de Wanyamwezi arrivent presque chaque jour.

Les Allemands me communiquent de mauvaises nouvelles de Karema. Les Arabes en auraient chassé les pères français. Si cela est exact, quel rude coup pour moi ! Les étoffes que j'ai envoyées à Karema et que je dois y retrouver viendraient à me manquer !

3 juillet.

Terminé la confection des charges de notre caravane. Je compte commencer demain la marche en avant.

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA

Le départ. — La végétation côtière. — Dans la plaine. — Le personnel de la caravane. — Les désertions. — Changement de vie.

4 juillet 1891.

J'ai mis la colonne en route à 9 heures, et suis parti moi-même à midi 15 minutes.

Tippo-Tipp est arrivé ce matin. Je lui ai remis les lettres que j'avais pour lui de la part de Tharia, de Lamvadin et de sir John Kirk. De son côté, il m'a remis des lettres pour Tabora et pour Ujiji

Vu Schmidt et obtenu deux lettres du baron de Soden pour les stations de l'intérieur. Egalement eu hier soir un entretien avec Sewa Hadji et Stokes.

Mon personnel compte environ 304 porteurs, 30 askaris, 16 boys et 9 chefs. Comme toujours, lorsqu'un saffari se met en route, il règne au début une certaine confusion.

D'ici quelques jours, Bodson et Bonchamps seront, je l'espère, au courant de leur besogne. Actuellement, ils sont encore un peu neufs, mais ils sont pleins de bonne volonté, et c'est là le principal.

J'ai télégraphié à Nicol de dire que j'avais quitté la côte.

Un grand nombre de Wanyamwezi vont et viennent chaque jour sur la route, qui est, paraît-il, tranquille. Malheureusement, tous s'accordent à dire que la nourriture est rare. Le bateau à vapeur allemand destiné au Victoria-Nyanza doit être mis en route d'ici quelques jours. J'apprends qu'un officier partira en avant afin de préparer le ravitaillement des porteurs. Certaines des charges pèsent, me dit-on, jusque 500 livres. Ashe partira bientôt de Pangani.

5 juillet.

Il ne m'a pas fallu moins de deux heures et quart, ce matin, pour avoir toute ma caravane en ordre de marche. Il faut faire ample provision de patience pour ne perdre ni sa tête, ni son calme. Chacun est encore neuf et peu au fait de sa besogne : ma grande crainte, ce sont les désertions. D'ici à Mpwapwa, je m'attends à la fuite d'au moins 50 hommes. Ces gens se fatiguent vite au début et gagnent des ampoules aux pieds. De plus, rien n'est plus facile que de filer et de s'en retourner à Bagamoyo, en plantant là sa besogne. Un grand nombre de porteurs n'ont pas d'autre métier que de s'enrôler afin de toucher leur prime d'avance, puis de se tirer des pieds et de s'en aller se cacher dans les nombreux bouges dont fourmille Bagamoyo Je m'applique patiemment à mettre les nouveaux au courant et à nourrir le mieux possible tout mon monde.

La vraie route du Katanga n'est pas celle-ci, mais, comme je l'ai toujours dit, celle du Zambèze ou du Congo.

Nous avons traversé en bac la Lufu. Le passage nous a pris deux heures quarante minutes. Nous avons ensuite établi notre camp à environ un kilomètre (1) à l'ouest, ayant laissé derrière nous tout vestige de cocotiers et de culture du littoral. S'il ne fallait faire attention qu'à l'aspect du pays, nous pourrions aujourd'hui nous croire aussi bien au centre de l'Afrique, car le rideau de végétation côtière ne pénètre que de quelques kilomètres à l'intérieur.

J'ai été rattrapé aujourd'hui par une lettre de H.-H. Johnston m'expliquant longuement pourquoi il ne pourrait me recommander la voie du Nyassa. La disette y règne et il ne pourrait disposer en notre faveur de moyens de transport suffisants.

Voici la liste de mes anciens compagnons dans la traversée de l'Afrique, qui se trouvent encore cette fois avec moi : Massudi ; Sudi M'Khamis ; Songoro M'Kassim ; Khamis Baruti ; Mirabo Mgumba ; Kibaia ; Khamis bin Chaudi ; Almas Mshamgama ; Khamis M'Kheri ; Idi M'Sulimini.

(A continuer.) Cap. Stairs.

(1) Toutes les mesures et les poids que cite l'auteur ont été, pour la facilité de nos lecteurs, réduits aux mesures et aux poids usités en Belgique.

LES SANGLIERS DU CONGO

On rencontre au Congo trois espèces différentes de sangliers ou cochons sauvages :

1. Le phacochère d'Elien (*Phacochœrus africanus*) habite la majeure partie de l'Afrique, mais il est remplacé dans le sud par une espèce très voisine (*Phacochœrus æthiopicus*). Leur tête est très large, leurs défenses arrondies, dirigées de côté et en haut et d'une grandeur effrayante ; sur chacune de leurs joues pend un gros lobe charnu qui achève de rendre leur face hideuse.

Le phacochère d'Elien est un animal fort laid, de la taille de notre sanglier d'Europe. Son corps est presque nu, d'un brun cendré, à peau épaisse et rugueuse, parsemée de soies rares; une forte crinière brune prend naissance entre les oreilles et recouvre les deux tiers antérieurs du dos; les joues sont garnies de longues soies blanches recourbées en avant et formant d'épais favoris; les yeux sont petits ; le bord des oreilles est garni de soies blanches; la queue est nue et terminée par un bouquet de soies brunes.



Le Phacochère africain.

Cet animal est assez répandu dans les forêts du Congo et dans les grandes plaines sèches couvertes de hautes herbes et parsemées d'arbres. Il se loge dans des trous ou sous des racines d'arbres, mais évite les villages et les campements, et ne s'approche que rarement des champs cultivés. D'après Rüppell, il se nourrit uniquement de racines. Pour chercher sa nourriture, il se glisse sur les articulations du carpe, pousse son corps en avant avec ses pieds de derrière, et déracine les arbustes à l'aide de ses puissantes défenses De là proviennent les callosités qu'il porte sur la face antérieure du carpe.

C'est une espèce assez sociable; on la rencontre par couples ou par troupes de quatre à dix sujets, trottant les uns derrière les autres. Les phacochères entendent et flairent très bien, mais ils voient mal; aussi peut-on les approcher de très près quand on n'est pas sous le vent.

La laie paraît très attachée au mâle, et ne s'en sépare que difficilement quand il est blessé ou en danger.

Certains voyageurs, Junker par exemple, disent que, malgré leurs terribles défenses, les phacochères ne se jettent que rarement sur le chasseur, et qu'une blessure un peu grave les met immédiatement hors de combat. Smith rapporte, au contraire, qu'ils sont téméraires et méchants, qu'ils prennent rarement la fuite et que les chasseurs les plus adroits seuls osent les attaquer; ces animaux, dit-il, s'élancent brusquement, frappant à droite et à gauche, et leur mort seule met fin à la lutte; cette chasse serait donc très périlleuse.

La chair de cet animal est fort bonne quand la bête n'est pas dans la saison des amours.

2. Le potamochère des buissons (*Potamochœrus africanus*), est un peu moins grand que le précédent. Il a le corps entièrement recouvert de soies d'un brun roussâtre; le dos est orné d'une crinière blanchâtre, les joues portent une barbe bien fournie et également blanche; les oreilles et les pattes sont d'un brun foncé.

Cet animal habite le nord et le sud-est de l'Afrique jusqu'au Congo, on l'observe parfois à l'est du lac Tanganika. Stairs en a vu entre le Katanga et Mpala. Il vit en troupes et après le coucher du soleil il se jette dans les champs cultivés, où il occasionne de grands ravages. Lorsque ces bandes sont nombreuses, elles anéantissent parfois en une seule nuit toutes les plantations d'un vaste rayon, foulant aux pieds ou écrasant ce qui n'a pas été dévoré. Les dévastations de ces animaux obligent souvent les indigènes à abandonner la localité. Leurs mœurs ainsi que celles de l'espèce suivante ont de grands rapports avec les mœurs du sanglier d'Europe.

3. Le potamochère a oreilles en pinceau (*Potamochœrus penicillatus*) est un assez bel animal, de la taille d'un cochon domestique. Il est d'un roux ardent, sans crinière, avec une raie blanche longeant l'épine dorsale; la tête est brune, variée de roux sur les côtés; la barbe des joues est en partie blanche; les oreilles sont prolongées en pointe et terminées par un pinceau de soies blanches; pattes brunes; queue terminée par une touffe de soies brunes.

Ce potamochère habite surtout l'Afrique occidentale; on le rencontre partout au Congo et même à l'est du lac Tanganika. Ainsi que son nom l'indique, il fréquente les endroits marécageux. Dans quelques localités, on le rencontre à l'état domestique. Ses mœurs sont jusqu'ici peu connues.

A. D.

LE CAPITAINE CRESPEL

Né à Tournai, le 4 décembre 1838. — Capitaine au 1er régiment de ligne.
Parti d'Ostende pour la côte orientale d'Afrique, en qualité de chef de la première expédition de l'Association internationale africaine, le 15 décembre 1877. — Mort à Zanzibar, le 14 janvier 1878.



L'ÉMOTION fut grande à Bruxelles lorsque, le 17 février 1878, on apprit par un télégramme d'Aden que deux des voyageurs belges de l'*Association internationale africaine*, à peine débarqués à Zanzibar, venaient de succomber presque subitement sous les atteintes du climat africain. La masse du public, peu au courant des difficultés et des dangers considérables de l'entreprise, se laissa aller à un mouvement très vif de découragement et crut la partie perdue. Elle oubliait qu'il est peu d'expéditions africaines qui n'aient eu leurs martyrs et que les routes du noir continent sont jalonnées de tombes.

Le capitaine Crespel était chef de la première expédition de l'*Association internationale africaine*, et, en cette qualité, son nom mérite une place dans notre galerie, car sa mort marque le point de départ de l'ère, déjà glorieuse, de l'intervention des Belges dans l'œuvre, de la civilisation de l'Afrique centrale.

L'*Association internationale africaine* fut fondée par le roi des Belges à la suite du congrès de géographie qui s'ouvrit au palais de Bruxelles le 12 septembre 1876. Un coup d'œil en arrière sur cette époque qui semble déjà si lointaine sera utile, pensons-nous, pour se rendre compte de l'immensité du travail accompli en si peu de temps par nos compatriotes.

Les voyages de Burton, Speke, Livingstone, Stanley, Cameron avaient excité la curiosité d'une élite de gens instruits, mais l'opinion générale du monde se préoccupait à peine de cette œuvre gigantesque de l'exploration africaine. En dehors des rares sociétés de géographie, les questions africaines ne soulevaient pas d'écho. La presse les ignorait, les gouvernements n'y apportaient qu'un intérêt passager.

C'est l'initiative remarquable du Roi des Belges qui les mit à l'ordre du jour de l'Europe. C'est lui qui réunit en 1876, en son palais, une conférence géographique à laquelle étaient représentées les six grandes puissances européennes et la Belgique. Des voyageurs célèbres s'y rencontrèrent avec des savants géographes et des hommes politiques. Cette assise solennelle frappa les esprits et leur apprit à connaître ce qui avait été fait en Afrique et ce qui restait à y faire. L'objet de cette réunion était d'ouvrir à la civilisation la seule partie du monde où elle n'eût pas encore pénétré, et, dans ce but, de régler la marche à suivre, de combiner les efforts, d'éviter les doubles emplois et de faire de la Belgique le centre de ce mouvement humanitaire.

La conférence limita aux frontières du Soudan au nord, et au bassin du Zambèze au sud, la partie de l'Afrique à laquelle il convenait de borner son activité. Cette vaste région est celle que, depuis lors, on désigne plus particulièrement sous le nom « d'Afrique centrale ». Il fut convenu qu'à travers cet immense territoire on chercherait à tracer des voies devant aider à la pénétration dans l'intérieur et que le long de ces routes seraient établies des stations scientifiques et hospitalières.

Telle fut l'origine de l'*Association internationale africaine*, dont le siège était à Bruxelles.

Dans une seconde réunion qui eut lieu à Bruxelles le 20 juin 1877, il fut décidé que la route commerciale qui conduit de la côte en face de Zanzibar au lac Tanganika, serait choisie comme base des premières expéditions et qu'une station serait tout d'abord établie dans les environs du lac.

Quatre mois plus tard, une expédition belge composée de MM. le capitaine Crespel, commandant; le lieutenant Cambier ; Maes, docteur en sciences naturelles, et Marno, voyageur autrichien, quitta Bruxelles pour Zanzibar. De cruels revers l'attendaient à ses débuts. Son chef succomba presque en arrivant à Zanzibar et le docteur Maes mourut d'une insolation.

La mort de Crespel ne fut pas inutile pour l'œuvre africaine. Elle ne fit que stimuler l'ardeur de tous ceux qui avaient à cœur la réussite de l'entreprise et excita l'émulation des hommes intrépides qui briguaient l'honneur de s'enrôler sous le drapeau de l'Association. Pour deux soldats tombés au champ d'honneur, vingt s'offrirent pour les remplacer et s'inspirèrent surtout de l'exemple de leurs devanciers, puisant un nouveau courage dans les perspectives des périls et des malheurs déjà affrontés par leurs prédécesseurs.



Brigade débitant du bois pour le chauffage des steamers.
(Photographie prise au bord du Congo, près de Kwamouth, par M. F. De Meuse.)

LA COUPE DU BOIS

POUR LE

CHAUFFAGE DES STEAMERS

L'immense territoire du Congo est encore peu connu à une certaine distance des voies navigables et des routes de terre. L'activité dévorante manifestée depuis quinze ans par les explorateurs de cette contrée, les progrès énormes accomplis méritent l'admiration sans réserve de tous; mais à l'impossible nul n'est tenu, et on n'a pas encore pu se rendre compte de toutes les ressources que tient en réserve l'opulent pays tropical. On sait cependant que la nature y a répandu avec abondance les richesses souterraines : le cuivre, le fer, le mercure, le plomb, l'argent et, dit-on, l'or. S'y trouve-t-il également du charbon? Stanley parle d'un gisement houiller près de Nyangwe et Cameron croit en avoir aperçu sur la rive occidentale du Tanganika. Quoi qu'il en soit, en l'absence, provisoire, espérons-le, du précieux combustible, les steamers doivent être chauffés au moyen de bûches. Il existe dans le haut Congo des provisions presque inépuisables de bois, capables de fournir pendant des centaines d'années tout ce qui sera nécessaire pour l'alimentation d'innombrables steamers et usines. Une forêt presque continue borde le haut fleuve et ses tributaires. Pour donner une idée des réserves immenses

qu'elles offrent à l'industrie et au commerce, il suffira de citer la forêt de Lukolela, par exemple, dont parle Stanley. Après l'avoir explorée, le grand voyageur évalue à 460,000 le nombre d'arbres qu'elle contient. Or, en ne supputant que douze mètres cubes par arbre, on obtient un total de 5,520,000 mètres cubes, représentant la quantité de bois de chauffage que peut contenir la forêt : « Avec les platanes, excessivement « nombreux, dit Stanley, on pourrait construire des bateaux « plats, des radeaux, des tables, des portes, des parquets, « des châssis de fenêtres, tandis que le bois de teck, l'aca- « jou et le guaiacum fourniraient un magnifique matériel « d'ameublement. En s'aidant d'une scierie à vapeur, on « pourrait approvisionner de bois d'innombrables maisons « de commerce et cela pendant de longues années, rien « qu'avec les produits de cette forêt. »



Ces stocks presque sans limites d'essences précieuses, qui donneront lieu à un grand mouvement commercial quand le chemin de fer sera terminé, ne servent encore qu'à la construction des stations et au chauffage des chaudières des steamers. Ceux-ci sont mus grâce à l'action d'un combustible formé de bois qui, en Europe, se payent à de hauts prix. L'acajou, l'ébène et le bois de rose s'en vont en fumée et contribuent à assurer l'introduction triomphante du progrès et de la civilisation dans ces pays où, jusqu'ici, le calme des forêts séculaires n'avait jamais été troublé.

Les bateaux à vapeur lancés sur le haut Congo sont généralement à fond plat, et ne peuvent dépasser un certain tonnage à cause des conditions de la navigation. Il en résulte qu'ils ne peuvent emporter que la provision de bois nécessaire à l'alimentation de la machine pendant une journée. Chaque soir, au moment de l'atterrissement, tandis qu'une partie de l'équipage dresse les tentes et fait la cuisine, une escouade de bûcherons se rend dans la forêt et y recherche le bois mort.

L'arbre choisi est parfois encore sur pied. Il faut donc l'abattre, le scier en tronçons transportables et ensuite le débiter en bûches pouvant être introduites dans le foyer de la machine.

Ces travaux occupent les hommes toute la nuit; le matin, à la première heure, on emmagasine dans les soutes du bateau la provision de la journée. Dans certains bateaux, cette provision, pour dix heures de navigation, s'élève à plus de quinze mètres cubes. Dans quelques localités, les indigènes ont commencé à rassembler le bois mort et à le vendre aux steamers à leur passage. C'est là pour eux une grande source de bénéfice et pour l'équipage du bateau une corvée, souvent pénible, d'évitée.

Parfois il faut de longues palabres avec les indigènes afin d'obtenir l'autorisation de faire les coupes. Généralement ces palabres n'ont pour but que le désir de se faire allouer quelque verroterie ou quelque étoffe; mais les indigènes refusent fort rarement la permission demandée, car ils savent qu'alors le steamer irait plus loin, chez des natifs plus hospitaliers, et qu'ainsi ils perdraient les avantages qu'entraîne toujours la présence, même momentanée, du blanc et de sa suite : achats de vivres, échanges d'étoffes, etc.

Ce qui donnera une idée de l'importance qu'a prise la navigation sur le haut Congo, c'est le fait que la coupe du bois pour les steamers, qui est soumise à une taxe spéciale, rapporte annuellement 10,750 francs au budget de l'État du Congo.

M. Werner, dans son intéressant livre : *River life on the Congo*, raconte comment les Bangala font, pendant la nuit, leur récolte de bûches, avec l'assistance de ce qu'ils appellent avec humour des « flambeaux naturels ».

« Nous bivouaquions pour la nuit sur les limites d'une forêt composée surtout de bois de rose avec, par-ci, par-là, un rideau de palmiers. Les hommes ayant découvert un arbre de bois de rose desséché d'à peu près 75 centimètres de diamètre, se mirent aussitôt à l'attaquer à coups de hache. Pour obtenir de la lumière afin d'éclairer leur besogne nocturne, ils mirent le feu aux tiges mortes et aux feuilles qui entourent toujours le tronc de certains palmiers. C'est là un spectacle qui égale, s'il ne le dépasse pas, le plus beau des feux d'artifice tirés à Crystal-Palace. Le feu se joue d'abord parmi les tigettes sèches qui sont à la base du tronc, puis, augmentant peu à peu de puissance, la flamme s'allonge finalement jusqu'à la cime de l'arbre, présentant l'image d'une colonne ardente, jetant de fulgurants éclats et dévorant toutes les parties mortes du palmier, tandis que les feuilles de celui-ci ressortent noires sur un fond de feu, au milieu de la forêt sombre et silencieuse. Le spectacle devient prestigieux quand la flamme meurt, ne laissant éclairé que l'amas des noix palmistes qui continuent à brûler, donnant ainsi, dans l'obscurité ambiante, une couronne incandescente à l'arbre tropical qui lance des bouffées de fumée aux étoiles et jette sur le miroir de l'eau d'étranges réverbérations rubescentes. Quelquefois, deux ou trois palmiers voisins s'enflamment de cette façon. Les Bangala s'arrangent toujours, quand ils doivent travailler de nuit, à se pourvoir ainsi de torches gigantesques. Le feu ne tue pas l'arbre, car il se contente de consumer les tiges mortes et les feuilles, puis il s'éteint. »

Le même auteur, mécanicien à bord d'un steamer de l'État du Congo, conte comment un jour, à court de combustible et ayant encore un kilomètre et demi à parcourir, il réveilla la chaleur mourante du foyer de sa chaudière en y lançant, à l'instar des capitaines américains du Mississipi, un jambon gras qui se trouvait à bord.

Un autre jour, n'ayant plus d'aliment pour chauffer le steamer, tandis qu'avec M. Dhanis il redescendait à toute vapeur le Congo, pendant la nuit, afin de rallier de grand matin la station de Bangala, M. Werner eut recours à un moyen non moins héroïque. Il précipita dans la fournaise toutes les enveloppes de toile des ballots qui se trouvaient à bord et toutes les caisses en bois qu'on vida de leur contenu. Il put ainsi sustenter la machine pendant cinq heures, et arriver à temps à destination.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN DES EAUX-BONNES

Dans notre premier volume, nous avons conduit nos lecteurs le long du chemin de fer depuis Matadi, son point de départ, jusqu'au ravin de la Chute, dont nous avons publié une vue intéressante dans l'un de nos numéros, page 204.

Nous avons reçu depuis un grand nombre de photographies nouvelles, et parmi celles-ci une vue du ravin des Eaux-Bonnes que nous tenons à reproduire ici, bien qu'elle nous oblige à faire un pas en arrière, parce qu'elle donne une idée très exacte de la région extraordinairement tourmentée que traverse la ligne entre Matadi et le massif de Palaballa.

Après le ravin Léopold, celui des Eaux-Bonnes est le premier obstacle un peu important que rencontre le chemin de fer. Il a été ainsi dénommé par les ingénieurs de la brigade d'études parce que ceux-ci y trouvèrent, au moment de leur passage, en 1889, une eau claire et potable dont ils étaient privés depuis longtemps.

Le ravin des Eaux-Bonnes est un affluent de la Mpozo. Il est franchi par le chemin de fer à cent mètres environ de cette rivière, au moyen d'un pont en acier de vingt mètres d'ouverture, d'une seule travée, et dont le tablier métallique est construit à environ douze mètres au-dessus du ravin.

Notre gravure représente ce pont entièrement placé, mais reposant encore sur la passerelle de service ayant servi au montage.



Le pont du ravin des Eaux-Bonnes, au kilomètre 5, 4.
(D'après une photographie du Dr Etienne.)

Le 13 avril dernier, il s'est produit, à cet endroit, un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, mais qui, heureusement, s'est réduit à quelques dégâts matériels sans importance.

Les maçonneries étaient achevées, les remblais derrière les culées venaient d'être terminés, les différentes pièces du pont étaient à pied d'œuvre, préparées pour le montage, et l'on allait entamer la pose des longerons du tablier métallique, lorsque le mur d'une des culées s'abattit tout à coup. Cet accident, qui aurait entraîné la mort de nombreux ouvriers s'il s'était produit quelques jours plus tard, au moment du montage, a été attribué aux pluies extraordinairement fortes de la nuit précédente. Le remblai, complètement détrempé s'était tassé subitement, et les maçonneries encore fraîches n'avaient pu résister à la poussée violente des terres.

On se remit immédiatement à l'œuvre. Pour gagner du temps et pour éviter l'enlèvement du remblai éboulé, on modifia légèrement l'axe de la voie et l'on construisit la nouvelle culée à côté de l'ancienne. Grâce à cette combinaison et à l'impulsion énergique donnée aux travaux, le mal fut bientôt réparé et, trois semaines après l'accident, la locomotive franchissait l'obstacle.




Types de Zanzibar, d'après des photographies.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA (*Suite*)

Les déserteurs. — Caractère du Zanzibarite. — La fièvre africaine. — L'hygiène d'une caravane. — Le *posho*. Le personnel de la colonne. — La routine des indigènes. — Les maraudeurs.

6 juillet 1891.

PARTIS à 7 h. 10, marché pendant deux heures et campé près des marais où Stanley a bivouaqué pour la dernière fois avant d'entrer à Bagamoyo.

Pris un homme en flagrant délit de désertion. Il a été mis à la chaîne. Cette menace de désertion est, jour et nuit, suspendue sur ma tête. On est presque impuissant à empêcher ce malheur. Que va-t-il se passer, sous ce rapport, d'ici Mpwampwa?

A chaque instant éclatent des querelles parmi les hommes. Ils manquent d'ordre et il faudra encore un certain temps avant que tout soit mis au point. Les Zanzibarites sont excessivement querelleurs et tous crient et parlent à la fois. Jugez de la cacophonie. Quand ils ont été astreints un certain temps à la discipline du blanc, ils changent du tout au tout, mais les premiers jours qui suivent le départ de la côte, ils sont on ne peut plus indisciplinés. Ajoutez à cela que notre caravane comprend, outre les Zanzibarites, des gens de Dar-es-Salaam, Bagamoyo et Mombassa, et que tous ces gaillards s'entendent comme chien et chat.

7 juillet.

Quitté le camp à 4 h. 50. Je commande l'avant-garde. Après deux heures quarante de marche, nous dressons le camp. A 10 h. 30 arrive le Dr Moleney, qui m'annonce que huit charges sont restées au camp, avec Bonchamps, qui commande l'arrière-garde. C'est la vieille histoire des hommes qui sont mal groupés et des Européens qui les surchargent de leurs bagages personnels.

Pendant la nuit, un homme de Dar-es-Salaam a de nouveau déserté. Je m'attends à les perdre tous, les uns après les autres!

C'est un spectacle curieux que d'observer combien, en

général, le Zanzibarite est agressif envers un indigène inoffensif et pacifique. Il joue au matamore et n'est souvent qu'un grand couard.

Pourvu que l'expédition Jacques ne nous rattrape pas et ne nous dépasse!

De Bagamoyo jusqu'ici, la contrée est absolument vide d'habitants. Ceux-ci, par crainte d'être maltraités, ont abandonné les abords de la route, et il est devenu impossible de se ravitailler. La politique des Allemands devrait consister à encourager les indigènes à ériger des villages le long des routes et à leur garantir leur puissante protection. De la sorte, les vivres viendraient à abonder en fort peu de temps.

Bedoe, mon chef de caravane, est un ancien compagnon de Joseph Thomson, qu'il a suivi dans plusieurs de ses expéditions au Tanganika, au Kavirondo et ailleurs encore. Il dirigeait la caravane de l'évêque Hammington, quand celui-ci fut tué, et m'a raconté que le pauvre évêque était entêté presque jusqu'à la folie. Il établissait invariablement sa tente à l'écart de ses hommes, afin de fuir les bruits du camp.

Un autre de mes chefs d'escouade est Khamis Ngoze, qui accompagnait Stanley dans son voyage à travers le continent mystérieux. C'est un homme très actif et il me sera très utile, je pense. Masudi, un de ses collègues dans la compagnie n° 1, était porteur dans notre dernière expédition. Je le crois fidèle et il tient bien ses hommes en main

Dieu soit loué de ce que je ne possède dans ma colonne que 21 hommes de Dar-es-Salaam! Ils ne valent absolument rien.

Me voici donc de nouveau au milieu d'une caravane, campant au milieu des herbes et des arbres, loin du monde et de ses bruits Que cela me semble bon! Malgré tous les ennuis, les difficultés, la mauvaise nourriture et la certitude de contracter des fièvres, je trouve cette vie, pour diverses raisons, immensément supérieure à celle que l'on mène entre les quatre murs d'une caserne!

Il y a trois mois, j'étais à Aldershot, en compagnie des meilleurs camarades du monde, ayant une société agréable, une chère exquise et la ville dans le voisinage. Mais je n'étais pas heureux, au vrai sens du mot Je sentais que ma vie s'enfuyait sans que je fisse rien de bon. Maintenant, je parcours librement la plaine du littoral, avec plus de 300 hommes sous mes ordres. Mes moindres paroles font loi, et je suis vraiment le maître.

Deux années de séjour dans ce pays, avec l'esprit continuellement en éveil et d'interminables et pénibles marches à fournir, sont suffisantes, car l'organisme humain ne saurait supporter impunément une plus longue tension physique et intellectuelle. Je ne pense pas qu'il soit possible d'éviter la fièvre dans ces régions. Tous ceux qui travaillent comme nous, chaque jour en plein soleil, sont à peu près certains de subir tôt ou tard les atteintes de ce mal.

8 juillet.

Après une étape de deux heures, nous avons dressé le camp à Mbuyuni. A 10 h. 50, tout le personnel avait rallié le camp. C'est un grand progrès.

Nous avons environ douze malades et impotents. C'est une moyenne de 5 p. c. qui, dans quelques jours, atteindra 8 ou 9 p. c. Il en est toujours ainsi avec des hommes fraîchement arrivés de Zanzibar, non encore habitués à la marche et peu rompus au portage. Les cas de maladie sont ordinairement occasionnés chez les caravaniers par l'affaiblissement de leur constitution, suite d'abus de tout genre, et de leur manie de fumer le chanvre. Ce n'est qu'après un mois de travail assidu et de nourriture substantielle que ce poison est expulsé de leur organisme. De plus, la moindre érosion de la peau provoque la réapparition d'ulcères anciens et imparfaitement guéris.

Des quantités considérables de défenses d'ivoire, fort belles, sont acheminées en ce moment vers la côte, venant de l'Unyamwezi, à soixante-quatre journées d'ici. Pas plus tard que ce matin, nous avons vû défiler près de 1,500 pointes, ce qui produira pour les Allemands une recette de 71,000 francs, grâce aux taxes de sortie.

J'ai remis à mes hommes le *posho* (1) : un *upandi* (2) pour cinq jours par homme. Comme toujours, en pareil cas, un nombre considérable de réclamations m'ont assailli. Dût-on donner un *jora* (3) à chaque homme, il n'y en aurait pas moins une véritable avalanche de plaintes quant à la maigreur de la distribution.

J'ai été forcé de renvoyer à Bagamoyo des hommes chargés de me rapporter vingt ballots d'étoffes en plus. J'ai dû, en cinq jours, en dépenser quatre et demi pour l'achat des vivres de l'expédition.

9 juillet.

Départ à 6 h 25 du matin. Nous bivouaquons à 40 minutes à l'est de Grand Sagati, après avoir passé le Petit Sagati.

Le pays est plat et couvert d'acacias; par-ci par-là, quelques sycomores; partout une herbe fort longue.

L'arrière-garde arrive au camp environ deux heures après la tête de la colonne. Ce retard est dû à la lenteur avec laquelle ont été délivrées les charges des compagnies nos 2 et 3. Cela se comprend; les commandants de ces compagnies ont des difficultés avec leurs hommes, dont ils ignorent encore la langue et les habitudes. De plus, je dois parler le français avec mes officiers, et je ne connais pas cette langue. J'espère la savoir suffisamment d'ici trois mois.

10 juillet.

Nous avons marché aujourd'hui pendant deux heures vingt minutes à peine et nous campons à deux heures et quart de Msua.

Bedoe m'a réveillé ce matin avec la réjouissante nouvelle de la désertion, pendant la nuit, de sept de mes engagés de Dar-es-Salaam. Cela me fait déjà une perte de onze de ces derniers sur un total de vingt et un. J'ai en tout seize désertions.

Le moment le plus dangereux pour une caravane est celui-ci. Peu habitués encore à leurs charges, les hommes deviennent raides, leur moral est atteint et ils désertent. Il faut non moins de quatorze jours de marche pour que les muscles des porteurs acquièrent de la souplesse, tout en restant fermes. Mais il faut un travail bien ingrat pour obtenir d'eux cette agilité. J'épuise tous les moyens en mon pouvoir pour faire aller les choses en douceur. J'ai strictement défendu de battre les hommes, il est interdit d'employer à leur égard des paroles dures, nos étapes sont courtes et je me montre généreux dans la distribution des étoffes. J'espère

(1) Le *posho* est la provision d'étoffe remise aux caravaniers pour servir à l'achat des vivres dont ils ont besoin. Les Zanzibarites préfèrent ce système à celui de l'intervention directe du blanc pour leur procurer leur ravitaillement. Ils débattent ainsi de gré à gré avec les indigènes les conditions de l'achat de leurs vivres. (N. D. L. R.)

(2) L'*upandi* varie, selon les localités, de 1m82 à 1m36. (Id.)

(3) Pièce d'étoffe. (Id.)

ainsi avancer avec lenteur pendant dix étapes encore. Nous pourrons ensuite accomplir des journées moyennes de 13 kilomètres et établir notre camp avant midi. Malheureusement, il y a encore quelque hésitation et beaucoup de criailleries chaque matin dans les compagnies 2 et 3.

Ma caravane est organisée dans l'ordre suivant :

Compagnie nº 1. — Le capitaine Stairs, commandant de l'expédition; 4 chefs; 7 askaris (1); 10 boys; 100 porteurs. Total, 121.

Compagnie nº 2. — Le capitaine Bodson; 4 chefs; 6 askaris; 14 boys; 95 porteurs Total, 119.

Compagnie nº 3. — Le marquis de Bonchamps; 4 chefs; 6 askaris; 4 boys; 2 cuisiniers; 98 porteurs. Total, 114.

Le docteur Moleney; Thomas Robinson. Total général, 356 hommes.

11 juillet.

En route depuis 6 h. 30 du matin, nous avons campé, vers 9 heures à l'extrémité du village de Msua, vers l'ouest. C'est là que, il y a dix-huit mois, nous avons fait notre premier bon repas au retour de la province d'Emin et que nous avons rencontré les premiers signes de civilisation. Nous étions vingt-quatre au dîner. Il est probable que jamais auparavant un pareil nombre de blancs ne s'est trouvé réuni en même temps à une telle distance de la côte.

Dès notre arrivée au camp, j'envoie en avant Khamis-Ngoze, un de mes chefs Il est chargé de se rendre à Ngerengere, à deux journées d'ici, afin d'essayer d'enrôler quinze à vingt indigènes et de me les amener à Kisemo. Hier, sept charges n'ont pas eu de porteurs dans la compagnie de Bodson. Ce n'est qu'au prix des plus grandes peines que nous avons pu mettre tout notre monde en route. Aujourd'hui, cela va mieux. Les ânes ont bien tenu jusqu'ici.

Voici l'état de nos malades : Compagnie nº 1, 6 malades; compagnie nº 2, 8; compagnie nº 3, 7. Total, 21.

12 juillet.

Trois heures de marche. Nous avons installé notre camp à Kisemo. J'ai obtenu neuf indigènes de Msua pour porter nos charges pendant deux jours. La moyenne des malades augmente en fortes proportions. Vivres en abondance. Copieuses averses toute la matinée.

J'ai eu tantôt une longue conversation avec un des chefs de Kisemo. Cela fut bien instructif. Comme je lui demandais pourquoi il n'avait pas semé des oignons, des orangers ou des cocotiers, au lieu de se borner à cultiver du *mtama* (2) et du maïs, il me répondit :

« Dieu me défend de planter ici autre chose que du *mtama* et du corii. Si j'essayais une autre culture, nous mourrions tous. »

N'est-ce pas absolument stupéfiant? Voici deux cents ans que cet endroit est un point de passage très fréquenté, et cependant, à partir d'une distance de six heures de la côte, on ne cultive que les graines les plus coriaces, celles que, même à Zanzibar, on ne donne qu'aux ânes.

Depuis la Luvu jusqu'à Kisemo, on ne rencontre ni cocotier, ni oranger, ni citronnier. Les Allemands n'ont encore réussi à faire autre chose qu'à planter des drapeaux dans les arbres le long de la route. Certes, il y a ici de la nourriture, mais c'est la même qu'on y trouvait il y a cent ans. Aucun progrès n'a été réalisé ni sous le rapport de la qualité ni sous celui de la quantité.

Voulez-vous un petit aperçu du caractère des indigènes? Mungo, un natif, fait accord avec moi, à Msua, de porter un ballot jusqu'à Kisemo, moyennant un salaire d'*une* roupie Le contrat est fait très loyalement et il apporte sa charge au camp, où je lui offre sa roupie. Après un moment d'hésitation, il accepte, mais réclame, en outre, un supplément de quatre aunes d'étoffe. Je refuse et me donne la peine de lui expliquer ce que c'est qu'un contrat. Il m'écoute, puis... me réclame un peu de tabac!

Ces indigènes ne peuvent comprendre que les objets ont une certaine valeur déterminée, sans plus. Il leur faudra des siècles avant qu'ils vendent ou achètent un chapeau de 60 centimes pour 12 sous.

Reçu un grand nombre de visites de la part de chefs. Ils s'asseoient des heures devant ma tente, dans l'attente d'un présent minime. Pour eux, le temps ne compte pas : ils peuvent tout aussi bien s'accroupir ici que dans leurs villages, mais cela ne procure pas beaucoup d'agrément à l'homme blanc.

Les cadeaux reçus aujourd'hui se chiffrent par dix poules, une pintade, deux sacs de farine de mtama, un pot de miel, une chèvre et quelques œufs.

Les Zanzibarites sont passés maîtres dans l'art de voler les poules. Je ne pense pas que n'importe quel indigène les vaille pour la dextérité à découvrir et à rafler les volailles qui errent par la campagne. Ces agissements nécessitent un arbitrage incessant qui absorbe la majeure partie du temps passé au campement.

13 juillet.

Nous nous sommes arrêtés aujourd'hui à Kisemo. J'ai envoyé en avant 20 habitants du village avec autant de ballots d'étoffe, sous les ordres de Khamis-Ngoze, accompagné de 3 askaris. Je les ai engagés pour 20 étapes, au prix de 7 roupies et demie (16 francs environ) par tête. Ils s'arrêteront à Rudiwa, où ils nous attendront. J'espère pouvoir ainsi soulager mes malades et leur donner une occasion de se remettre. Trois ou quatre d'entre eux sont atteints d'affections graves et ne se remettront probablement pas. Je songe à les renvoyer à la côte, ce qui me peine, car ils ont, chacun, reçu 20 dollars (100 francs) d'avance.

J'ai remis aujourd'hui un posho d'un demi *doti* ( ) pour six jours. Cela nous mènera jusqu'au delà de Simbamweni.

Lorsque nous quitterons ce point, nous commencerons à fournir des étapes moyennes, car j'espère qu'à ce moment les hommes auront acquis la souplesse nécessaire pour fournir désormais les marches régulières d'une caravane.

Jusqu'à ce moment, les désertions ne sont pas aussi nombreuses que je m'y attendais. Cet heureux résultat est dû à la vigilance incessante que nous ne cessons de déployer.

L'altitude de Kisemo est de 99 mètres.

(A continuer.)

Cap. STAIRS.

(1) Soldats astreints au régime de la demi-charge.

(2) Sorgho (*Sorghum vulgaris*, *S. holcus*), graminée fort répandue dans l'Afrique centrale et qui forme la base de l'alimentation des indigènes. Elle est très cultivée également dans la partie orientale de l'État du Congo. C'est la plus forte graminée connue. Elle atteint parfois 7 mètres de haut. Sa hauteur moyenne est de 5 mètres. Schweinfurth a vu des épis de sorgho pesant 3 kilogrammes. (N. D. L. R.)

(1) 1m82. Le *doti* vaut à Zanzibar et sur la côte, jusqu'à Mpwampwa, 3m64 (4 yards), à Tabora 3m18 (3 1/2 yards), et à Rjiji 2m73 (3 yards).

(N. D. L. R.)

CROIX ET MÉDAILLES CONGOLAISES

PENDANT trois années, l'État indépendant du Congo a offert le rare spectacle d'un pays n'ayant aucun ordre à conférer. Mais cette lacune a été vite comblée. Mieux loti même que la Belgique, laquelle ne dispose que d'un seul ordre, le jeune État en a trois : l'*Ordre de l'Étoile africaine*, l'*Ordre royal du Lion*, l'*Étoile de service*, plus une médaille destinée aux chefs indigènes.

L'*Ordre de l'Étoile africaine* est le premier en date. Il a été créé le 30 décembre 1888.

Il se compose de six classes dénommées comme suit : Grands-croix, grands officiers, commandeurs, officiers, chevaliers, médaillés.

La décoration consiste en une étoile en or à cinq raies en émail blanc bordé de bleu, entouré d'une guirlande de feuilles de palmier. Le centre contient, d'un côté, une étoile d'or à cinq rais sur fond bleu émaillé, entourée d'un cercle en or portant la devise : *Travail et progrès ;* de l'autre côté, dans un cercle d'or, un écusson en émail rouge portant deux LL et une S entrelacées, sommées de la couronne royale. Le bijou est surmonté de la couronne royale. Le ruban est azur moiré, avec, au milieu, une raie jaune pâle.

Si nous suivons l'ordre chronologique de la création, vient ensuite l'*Étoile de service* Cette décoration a été créée par un décret en date du 16 janvier 1889. Elle est conférée exclusivement à ceux qui ont servi au Congo et atteste publiquement qu'ils ont accompli fidèlement et honorablement leur terme de service.

L'insigne se compose d'une étoile en argent, d'un diamètre de 30 millimètres, portant d'un côté une étoile d'or, de l'autre la devise de l'État. Le ruban est bleu, et a, dans le sens transversal, autant de raies en argent que le porteur de la décoration a accompli de termes de service.

Puisque l'État créait une décoration pour reconnaître les services rendus par les blancs, il ne pouvait, en bonne justice, méconnaître les services rendus par les indigènes. C'est cette pensée qui a déterminé le Roi-Souverain à créer, le 30 avril 1889, une médaille destinée aux chefs indigènes qui ont fait preuve de dévouement envers l'État. La médaille qui leur est décernée est en vermeil, en argent ou en bronze. Elle a 50 millimètres de diamètre et porte d'un côté l'effigie du Roi-Souverain, et de l'autre les armes de l'État du Congo, surmontées des mots : *Loyauté et dévouement.*

Une seconde de plus petit module est conférée aux soldats de la force publique.

L'« Ordre royal du Lion » a été institué le 9 avril 1891, et est destiné, dit le décret du Roi-Souverain, « à reconnaître le mérite et à récompenser les services qui Nous sont rendus ». Tout comme l'Ordre de l'Étoile africaine, il se compose de six grades.

La décoration consiste en une croix pattée en or, à croisillons émaillés de blanc, brodés d'or et d'émail bleu, et séparés par deux CC d'or entrelacés. Le centre contient, d'un côté, un lion or couronné sur fond bleu, entouré d'un cercle or, portant la devise : *Travail et progrès*, et émergeant d'un second cercle ondulé en or bordé d'émail bleu ; de l'autre côté, un écusson en émail rouge portant deux LL et une S entrelacées, sommées de la couronne royale. Le ruban est rouge amarante moiré avec liserés azur coupés au milieu d'une raie jaune pâle.

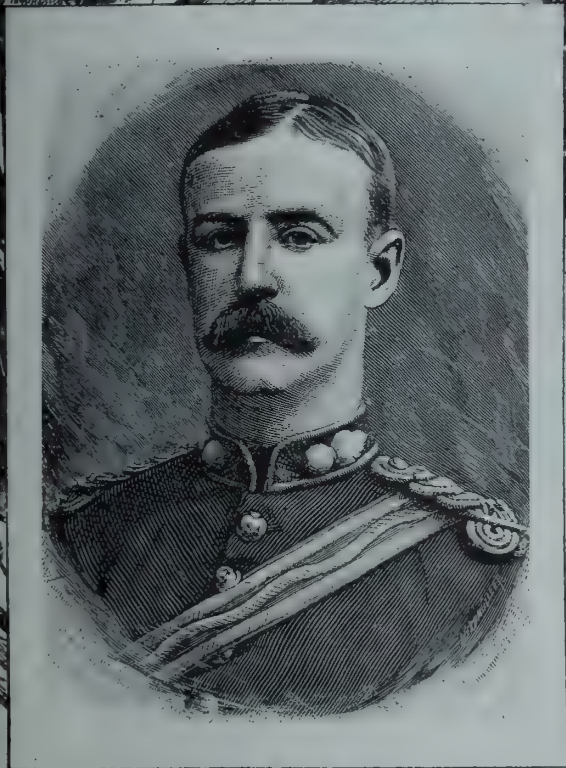
Les croix et les médailles congolaises sont fort désirées, aussi bien au Congo qu'en Europe ; tout comme les blancs, les noirs sont friands de bijoux et de rubans.



Étoile de service. — Ordre royal du Lion. — Médaille pour les chefs indigènes. — Ordre de l'Étoile africaine. — Médaille pour la force publique.

LE CAPITAINE STAIRS

Né à Halifax (Nouvelle-Écosse) le 1er juillet 1863. — Officier au *Royal Engineers*. — Nommé capitaine à 27 ans (1891). — Premier officier de Stanley dans l'*Emin Relief Expedition* (1886-1889). — Commandant de l'expédition du Katanga par la côte orientale (1891-1892). — Mort à Chinde (embouchure du Zambèse), le 5 juin 1892.



DANS un passage de son *Journal*, si émouvant dans sa simplicité, et dont les lecteurs du *Congo illustré* ont en ce moment la primeur, Stairs s'écrie : « Quelle vie étrange que la mienne, toute faite de contrastes, d'agitations suivies de repos auxquels succèdent de nouvelles et dures années de travail et de labeur ! » Oui ! étrange vie, et nous ajouterons belle vie, exemple remarquable à offrir à la jeunesse de notre époque. Ce jeune capitaine, mort à 28 ans, a rendu à son pays, à la science et à l'humanité plus de services que maint vieillard à barbe grise.

A 12 ans, il quitta le pays natal pour s'en aller, sur la terre étrangère, gagner son pain et apprendre à vivre. A 20 ans, nous le trouvons en Nouvelle-Zélande, ingénieur, chargé d'importants travaux d'exploration *in the bush*, sous les forêts vierges, dans la brousse impénétrable et immense. Pendant près de trois années, il y vécut d'une existence laborieuse et apprit à s'endurcir le corps et l'esprit contre les misères d'ici-bas. « J'y menais, écrit-il, la sauvage vie du plein air, dormant sur la terre nue, pendant ces longues nuits pluvieuses de l'hiver, mangeant des aliments grossiers et peinant durement. »

Ses chefs remarquèrent bientôt les brillantes qualités de ce jeune homme si courageux, si intelligent et si travailleur. Il fut rappelé en Angleterre, où il servit, avec distinction, dans le corps du génie.

Quand Stanley organisa son expédition pour la délivrance d'Émin-Pacha, sur la fin de l'année 1886, le lieutenant Stairs lui fit ses offres de services. « Le style court, allant droit au but, de la lettre par laquelle il s'offrait le recommandait fortement à notre attention, écrit le célèbre explorateur. Après une courte entrevue, je l'inscrivis en tête de ma liste. » Et le commandant de l'*Emin Relief Expedition* n'eut pas lieu de le regretter. Il fait un grand éloge du brillant officier, qui fut son bras droit dans les pénibles luttes qu'il eut à soutenir contre les hommes et les choses. « Pendant ces trois années, je jeûnai sans interruption, je travaillai sans trêve onze heures par jour, je dormis sur la terre nue, qu'elle fût sèche ou humide, et je finis par arriver à la côte orientale, avec le sentiment que j'avais accompli des actions dont j'avais le droit d'être fier », écrit, dans son *Journal*, le vaillant officier anglais.

Tout ceux qui ont lu *Dans les ténèbres de l'Afrique*, conviendront que ce témoignage autobiographique est des plus mérités.

Dix-huit mois après son retour, il fut choisi par la Compagnie belge du Katanga comme chef de l'expédition de la côte orientale. Grâce à son énergie, il put surmonter, on a pu le voir, des obstacles qui eussent découragé des caractères moins bien trempés. Le 4 juillet 1891 il se mit en route, et le 14 décembre il arrivait au Katanga, après avoir accompli cette immense route avec une remarquable rapidité. Prudent, prévoyant, énergique et bon, il n'eut pas une seule fois à faire usage de ses armes et sut se tirer avec bonheur de situations souvent inextricables. On sait comment il réussit dans sa mission, comment, tombé malade, il dut quitter un pays désolé par la famine, et comment, après avoir guidé sans encombre sa caravane jusqu'à Chinde, à l'embouchure du Zambèse, il fut tout à coup, au moment même où il allait s'embarquer pour l'Europe, terrassé par un accès de fièvre maligne qui eut facilement raison de ce corps affaibli par les fatigues physiques et morales.

Type de loyauté et d'honneur, caractère jovial et juste, Stairs eût fourni, certes, une magnifique carrière. Quel exemple réconfortant que la simple histoire de la courte mais belle vie de ce jeune homme qui, en huit années, put, par son seul mérite, par son honnêteté et par son travail, s'élever si haut, et laisser après lui le souvenir d'œuvres utiles à ses semblables ! Mais aussi, que de regrets cette perte si soudaine n'inspire-t-elle pas à ceux qui ont à cœur le progrès de l'humanité et de la science !



Le Congo devant Upoto. (D'après une photographie de L. Forfeitt.)

LA PÊCHE AU CONGO

L'industrie de la pêche est florissante sur les rives du haut Congo.

Parmi les nombreuses peuplades qui en vivent, il faut citer en première ligne les Bapoto riverains du grand fleuve, lesquels s'adonnent presque exclusivement à cette occupation. Elle est pour eux, en même temps qu'un agrément, une source de revenus et presque la base unique de leur alimentation. En effet, ces naturels sont ichthyophages et mangent rarement de la viande.

Leurs engins de pêche se divisent en deux grandes catégories : les uns sont façonnés en bambou et d'autres sont fabriqués avec des cordes du pays.

Parmi les premiers, il en est qui méritent une mention spéciale. Ainsi, pour prendre les petits poissons (*bola*) dont la taille varie de celle d'une petite sardine à celle d'une épinoche, deux hommes montent dans un petit canot, muni de deux forts crochets en bois assujettis au fond de la pirogue, à l'avant et à l'arrière. A ces deux crochets, et du côté droit, est retenu un instrument carré en bambou, d'environ deux mètres de côté, qui ressemble à un tamis dont les trous n'auraient pas plus d'un à deux millimètres de diamètre. Deux grandes perches permettent aux pagayeurs d'élever ou d'abaisser à volonté cet appareil. Leur canot ainsi préparé, les deux natifs laissent leur embarcation voguer au gré du courant. Tout en descendant le fleuve, ils abaissent leur engin à fleur d'eau, et, chaque fois qu'ils le relèvent, une multitude de *bolas* retombent dans le fond de la pirogue.



Pour s'emparer des poissons d'une grandeur moyenne, ces indigènes emploient une grande nasse d'environ dix à douze mètres de long sur un de large, qu'ils appellent *locando*. Très flexible, celle-ci peut être roulée pour la facilité du transport. Sept Bapoto s'embarquent en canot de grandeur moyenne (six à sept mètres de long sur quatre-vingts centimètres de large) et font reposer sur ses bords le *locando* déroulé, quatre hommes restant à l'arrière et trois à l'avant; puis ils descendent lentement le cours d'eau, en passant de préférence près des rives et des endroits peu profonds, au-dessus de bancs de sable, par exemple. Quand ils aperçoivent des poissons à leur convenance (les naturels sont très habiles à distinguer les poissons qui nagent entre deux eaux), ils se précipitent tous

ensemble dans l'eau en faisant tomber leur nasse perpendiculairement et en se hâtant de lui faire décrire un cercle. Ils rétrécissent ensuite de plus en plus le *locando* en l'enroulant sur un de ses côtés, tout en ayant soin de tenir hermétiquement fermé le cercle, véritable réservoir où se trouve emprisonné le poisson. A mesure qu'on enroule le *locando*, ce cercle se rétrécit, et bientôt le fretin se trouve enserré au point que tout mouvement lui devient impossible.

Les Bapoto le prennent alors soit à la main, soit au moyen d'une lance en forme de harpon. Ils n'emploient toutefois ce procédé qu'aux eaux basses et moyennes.

Peu de temps avant la crue annuelle, ils construisent des pièges destinés à capturer les poissons qui s'égareront sous les bois riverains inondés. Voici comment ils opèrent :

L'indigène choisit un endroit à sa convenance où il se rend peu de temps avant la crue. Il y fiche fortement en terre des perches distantes l'une de l'autre d'un mètre environ et construit un barrage d'au moins deux mètres de haut dans lequel il réserve un passage.

Au moment même de la crue, il visite l'ouvrage ainsi formé, et adapte au passage laissé libre un grand engin en bambou de forme conique ayant environ deux mètres cinquante de la base au sommet et un mètre de diamètre à la base. A l'intérieur se trouve un deuxième cône en bambou, plus petit, mais placé en sens inverse, de sorte qu'une fois entré dans ce système, le poisson se trouve dans l'impossibilité d'en sortir.

Lorsque survient la baisse des eaux, ce dernier, égaré sur les rives inondées, se retire et rencontre le barrage; forcé de se frayer un chemin, il se précipite dans le piège où il reste captif jusqu'au moment où l'indigène vient s'en emparer.



La pêche la plus productive est néanmoins la suivante :

Figurez-vous un cône en bambous très fins et assez serrés; ayant 2m50 de hauteur et 1 mètre à 1m50 de diamètre à la base. A l'intérieur se trouvent deux petits cônes façonnés en tiges de feuilles de bambou, fort flexibles et fixés dans une direction contraire au premier. Par leur disposition, ils permettent aux poissons d'entrer mais non de sortir. Une liane, longue de quatre à cinq mètres, sert à attacher le tout à un arbre de la rive. L'appareil descend par son propre poids au fond de l'eau. Souvent six ou huit poissons de grandeur moyenne sont ainsi faits prisonniers. Généralement, le Mpoto vérifie et relève ces engins vers cinq heures du matin. Sa pêche faite, il les immerge à nouveau, et ils restent ainsi dans l'eau jusqu'à ce qu'ils soient hors de service.

Les femmes et les enfants se livrent, eux aussi, à la pêche. Ils se munissent de petits paniers de bambou à jours, de forme ovoïde, pointue ou cylindrique, et entrent dans le fleuve jusqu'à la ceinture, promenant doucement les corbeilles dans l'eau à l'effet de capturer les petits poissons qui s'y trouvent. Cette méthode est peu productive.



Les filets en cordes sont non moins intéressants à observer. Pour fabriquer la corde, on se sert de la deuxième écorce d'un arbrisseau, on la fait sécher, puis on la tresse. Un homme seul et travaillant bien, en fait environ vingt mètres par jour.

Les natifs d'Upoto façonnent avec ces cordages des filets dont la base est maintenue au fond de l'eau par de petits tubes en terre cuite formant lest, dont la partie supérieure est soutenue par des tubes semblables faits en bois. Ils les immergent près des bancs de sable et les tirent ensuite à terre, ramenant ainsi un grand nombre de captifs.

Pour pêcher les grands poissons, ils placent des lignes de fond au milieu du fleuve, aux endroits les plus profonds, taillent un morceau de bois léger en forme de canot et y attachent un hameçon en fer assez grand. Ce dernier est retenu par une corde suffisamment longue pour que l'hameçon touche à peu près le fond de la rivière. Un second lien est attaché au flotteur et tient à une pierre qui fait office d'ancre et maintient le tout au milieu de la rivière.

Comme appât, on accroche à l'hameçon un petit poisson. Lorsque la bête a mordu, on voit le flotteur s'agiter, et tout aussitôt le pêcheur vient avec sa pirogue retirer sa prise. On réussit ainsi à s'emparer d'énormes spécimens des produits vivant dans le grand fleuve.

Reste enfin un moyen fort commun partout : la pêche à la ligne. Comme appâts, l'indigène emploie soit de la chikwangue, soit un ver de terre. Il est très habile dans la façon de « taquiner le poisson ».



Les Bapoto n'hésitent pas non plus à harponner l'hippopotame. A cet effet, ils font usage d'un harpon de fer d'environ 25 centimètres de long, emmanché sur un bois de lance et retenu à ce dernier par des liens très solides. A l'autre extrémité du bois de lance se trouve un flotteur en bois léger autour duquel s'enroule une corde d'une trentaine de mètres, laquelle est attachée au canot.

Un amphibie est-il signalé, tous les pêcheurs montent deux par deux dans leur petite pirogue; l'un se tient debout à l'avant, le harpon en main, prêt à le lancer; le deuxième, à l'arrière, dirige l'embarcation. Généralement, une vingtaine de canots ainsi montés suffisent pour s'emparer d'un hippopotame.

Ils se portent tous ensemble à l'endroit où l'on sait que se trouve l'animal; aussitôt que celui-ci apparaît pour respirer, on lui jette un harpon; celui-ci atteint-il le quadrupède, la corde qui retient la lance se déroule et indique l'endroit où se trouve l'hippopotame. Quand ce dernier apparaît de nouveau, on lui jette un deuxième trait et ainsi de suite, jusqu'à ce que la bête ne puisse plus plonger; on l'achève alors, puis on la tire sur un banc de sable pour la dépecer.

Une chasse ou une pêche de ce genre dure ordinairement de douze à vingt-quatre heures.

A. Van Mons.



Le ravin du Sommeil. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE RAVIN DU SOMMEIL

Le chemin de fer du Congo, après avoir traversé le ravin de la Mission, dont nous avons publié une vue dans notre numéro du 20 novembre 1892, s'engage dans une large crevasse appelée ravin du Diable, lequel a pour affluent le ravin du Sommeil.

Les ingénieurs de la brigade d'études se souviennent de ce passage comme d'un des plus pénibles qu'ils eurent à franchir. Sur ces collines escarpées, recouvertes de quartzites qui se dérobaient constamment sous leurs pieds, la marche était presque impossible, et ce n'est qu'à l'aide de longs bâtons, à pointe bien acérée, que les premiers ingénieurs réussirent à s'y frayer un passage. Au fur et à mesure qu'ils avançaient, ils étaient obligés de tailler dans le roc un sentier qui avait le double avantage d'assurer la circulation et de conserver un tracé durable, chose précieuse dans un pays où les piquets en bois n'auraient pas tardé à disparaître sous l'action des termites.

Dans le fond du ravin, surgit une végétation touffue d'entre les roches entassées, constituant d'épais fourrés qui ont rendu des plus difficiles et des plus laborieux le travail des études.

Notre gravure représente l'endroit où la ligne traverse le ravin du Sommeil. Le déboisement est entamé, et l'on va commencer l'implantation de l'axe de la voie. Le Zanzibarite placé au premier plan, qui appartient à l'équipe de sapeurs chargée du déboisement, peut servir d'échelle ; il donne une idée de la végétation dans ce ravin que la locomotive traverse à l'heure actuelle.

L'ouvrage qu'on a construit dans ce passage est un pont métallique de 25 mètres d'ouverture, élevé de 10 mètres au-dessus du torrent et reposant sur deux culées en maçonnerie.



Vue du port de Dar-es-Salam. (D'après une photographie.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA (*Suite*)

Ngerengere. — Les soldats soudanais. — Une route africaine. — Étapes rationnelles d'une caravane. — Hygiène du blanc. Mrogoro. — Les missions en Afrique. — Manière de préparer le lait.

14 juillet.

Nos caravaniers font de grands progrès. Ils partent plus tôt et traînent moins en route.

Nous avons marché aujourd'hui de 6 h. 20 jusqu'à 10 h. 20, et nous avons campé à Ngerengere, sur les bords de la rivière de ce nom. En route, nous avons fait une halte de 20 minutes. La distance parcourue est de 12 kilomètres et demi.

A mi-chemin, nous avons aperçu les montagnes qui bordent les plaines du littoral. Dans deux jours, nous commencerons l'ascension de ces hauteurs et nous nous dirigerons vers le plateau supérieur du continent, qui a une altitude d'environ 360 mètres au-dessus de la mer.

La Ngerengere se jette dans la Luvu à environ trois journées d'ici, dans la direction du sud-est.

Dans le voisinage de notre camp se trouvent de superbes plaines d'alluvions, où l'on pourrait faire croître à peu près tout ce qu'on voudrait. Je suis certain que manguiers et cocotiers y pousseraient à merveille. Il y a même un manguier tout près de ma tente, dans le voisinage de ce qui fut jadis l'emplacement d'un village. Actuellement, il n'existe plus à Ngerengere que trois petits villages. On me dit que jadis il y en avait au moins dix ou douze. C'est le résultat de la guerre d'il y a deux ans, entre les Allemands et les Arabes de Bushiri.

15 juillet.

Marché trois heures et quarante minutes et campé à Mkoa, dans les hautes herbes.

Mkoa était autrefois un populeux village, mais les habitants, effrayés par les pilleries continuelles des caravanes de passage, ont déserté la localité et s'en sont allés bâtir un village à 3 kilomètres plus au nord. Ils ont une peur folle des soldats soudanais au service des Allemands, et leurs traits expriment une terreur indicible quand ils racontent les exactions et les razzias opérées par ces aimables créatures. Cela ne m'étonne pas, car je doute que l'on trouve dans n'importe quelle partie du monde des brutes semblables à ces Soudanais.

La montée a été rapide ce matin. En faisant bouillir mon thermomètre, j'ai constaté que l'altitude variait entre 285 et 300 mètres, tandis qu'à l'emplacement que nous avons occupé hier elle était de 156 mètres! De hautes montagnes nous

entourent de toutes parts. Elles sont couvertes de broussailles rares. Par endroits, l'herbe atteint une hauteur énorme, mais les arbres ne valent rien, car ils sont fort malmenés par les incendies annuels.

Ce matin, nous avons pu partir à 6 h. 15, au moment du lever du soleil. J'espère que dorénavant nous pourrons nous mettre en route à 6 heures. Quant à moi, toujours debout vers 5 heures, je perds une bonne demi-heure à mettre en train hommes et choses.

16 juillet.

Étape de trois heures trente minutes. Bivouac à l'ouest de Makessi.

A cause de la stupidité des guides, nous avons dépassé les puits et dressé le camp à une bonne demi-heure de l'eau. Toute la matinée, nous avons escaladé des pentes raides et passé devant un grand nombre de champs de *mtama*, qui atteint 3m30 à 3m60 de haut.

La marche a été très fatigante.

17 juillet.

En deux heures et cinquante minutes, nous avons atteint un village situé à l'ouest de Simbamweni et nous avons gravi une altitude de près de 92 mètres. Hauteur de camp, 468.76 mètres. La route était bien meilleure que celle de ces derniers jours. Aussi, avons-nous atteint la fin de l'étape plus tôt et l'arrière-garde a-t-elle rallié l'avant-garde en vingt minutes.

Combien peu l'on comprend en Europe ce que c'est qu'une exploration en Afrique. Nous parlons de route, alors qu'en réalité il n'en existe pas la moindre trace dans le pays. Ce qui, en d'autres contrées, serait une route n'est ici qu'un simple sentier qui conduit d'un lieu à un autre par des voies tortueuses et loin d'être les plus courtes. Sur ces sentiers, il n'est possible de marcher qu'à la file indienne, de sorte que souvent notre personnel de 350 hommes s'étend sur un espace d'au delà 3 kilomètres. Il n'y a pas moyen pour le blanc qui est en tête ou à l'arrière de s'assurer comment se comportent ceux du centre, s'ils s'asseoient, s'éparpillent ou vont de l'avant, car les longues herbes et les arbres empêchent ordinairement la vue de s'étendre à plus de 75 ou de 92 mètres de distance.

Tous les matins, je me lève à 5 h. 10 et je déjeune de mon mieux avec les reliefs du dernier repas de la veille, en y ajoutant une tasse de thé. Je ne suis pas un fervent du « café noir », c'est-à-dire du café accompagné d'un biscuit. Selon moi, il importe le matin de se remplir l'estomac plus qu'à un autre moment de la journée. On s'expose pendant des heures en plein soleil, il est donc rationnel que l'estomac soit suffisamment rempli. Qui donc pourrait travailler longtemps, sous les rayons ardents du soleil, sans être bien lesté? En tout cas, cela me serait impossible, à moi.

Sur cette question de la marche d'une caravane africaine, on a écrit de purs radotages dans de savants livres que je pourrais citer. Il faut, comme de juste, tenir compte d'abord de la condition des hommes auxquels on commande. Si l'étape est longue, fournissez-la d'une traite en ne faisant pas de halte dépassant 45 minutes. Ce doit être là une règle générale. Prenons l'exemple d'une étape de 32 kilomètres. A en croire les auteurs orthodoxes, il faudrait d'abord accomplir 19 kilomètres, puis se reposer pendant la forte chaleur, et finir le restant du chemin pendant la fraîcheur de l'après-midi et de la soirée. C'est tomber dans une erreur capitale. En effet, si l'on agit ainsi, il faut arrêter tout, et se mettre sans retard en quête d'un endroit ombragé. Résultat de ce beau système : pendant ces deux ou trois heures de repos, toute la caravane, depuis les hommes jusqu'aux boys, deviendront aussi raides qu'un bâton. Et qu'adviendra-t-il si on ne trouve pas à se mettre à l'ombre ! L'homme blanc, lui, peut faire dresser sa tente et s'y mettre bien à son aise, mais ses noirs devront, les pauvres, rester exposés aux ardeurs du soleil jusqu'à ce qu'il plaise à celui-ci de refréner ses ardeurs.

Toutes choses étant en l'état, la meilleure méthode à suivre est celle-ci : se mettre en route à 6 heures du matin ; accomplir les dix-neuf premiers kilomètres avec une halte de 20 minutes au dixième. Au dix-neuvième, on s'arrête, le temps de permettre aux blancs de manger, puis on recommence huit ou dix kilomètres avec une nouvelle halte de 20 minutes. On achève ensuite le reste de l'étape pour ne se reposer qu'au lieu de campement. L'expérience m'a démontré que 25 kilomètres par jour pour une caravane marchant six jours par semaine en longue colonne est la plus grande traite qu'elle puisse fournir. Après cet exercice, un repos quotidien d'une demi-journée est nécessaire.

En Afrique, l'absorption d'aliments mauvais et mal cuits cause plus de maladies qu'en Europe l'abus des boissons ou de la table. Certains blancs, chose ridicule, n'emportent qu'en minimes quantités des objets qui, chez eux, leur sont d'une nécessité absolue. Selon moi, tous les Européens devraient se pourvoir, tout au moins, de sel, de thé, de café et de certains biscuits durs. Ils devraient, en outre, faire provision de quelques douceurs pour les cas de fièvre et de dysenterie. J'emmène, moi, 51 caisses de provisions européennes, ce qui est bien supérieur à ce que possédait Stanley pour ses dix compagnons blancs. J'espère, de plus, être à même de renouveler à Unyaniembe[1] notre assortiment de thé et de sel, et de pouvoir acheter du café dans le Katanga. Chacun des blancs de ma caravane possède sa propre tente, son cuisinier particulier, — qui reçoit 7 dollars par mois, soit deux de plus qu'un porteur —, son propre âne et trois garçons pour le service de sa tente et de son baudet. Nous sommes bien pourvus de remèdes pharmaceutiques, choisis parmi les meilleurs, et emballés avec un soin tout spécial. De plus, chacun de mes adjoints possède au moins six porteurs personnels et ne peut en avoir moins de cinq, sauf autorisation de ma part. Je doute que jamais officiers d'une caravane pénétrant dans l'Afrique intérieure aient voyagé dans de meilleures conditions que les miens.

18 juillet 1891.

3 heures de chemin. Campé à Mrogoro, ou village de Kingo.

Notre route a été bien intéressante. A notre gauche se dressaient des montagnes, dont la cime disparaissait dans les nuages et qui s'élevaient à une hauteur d'environ 912 mètres. Au-dessous de nous, à notre droite, s'étendaient les plaines couvertes, par-ci par-là, de touffes broussailleuses et parsemées de villages. La mission française de Mrogoro est située au sud-sud-est du village, à une distance de 3 1/2 kilo-

---

[1] Tabora. Le capitaine Stairs fait erreur en pensant qu'Unyaniembe est le nom indigène de cette localité, c'est le nom de la province dont Tabora est le chef-lieu. Le chef ndigène de l'Unyaniembe, le sultan Sikki, que les Allemands viennent de battre avec le concours du lieutenant Long, habite à côté de Tabora. Dans la ville réside le vali arabe, qui a autorité sur les Arabes de la région.

mètres sur un éperon de la colline qui domine la vallée de 121m60. Jephson et moi nous l'avons visitée lorsque nous avons passé par ici avec Emin et Stanley, et, tous deux, nous avons été charmés par les agréables ombrées et les frais ruisseaux à l'onde pure que nous y avons rencontrés.

Soyons justes : tous les missionnaires français que j'ai rencontrés ont invariablement choisi des endroits éminemment favorables pour y bâtir leurs stations, tandis qu'il n'en est pas de même des postes établis par nos missionnaires anglais. Les prêtres français, telle est mon opinion, font plus de bien aux indigènes que les nôtres. Ils apprennent, en effet, aux noirs les métiers de charpentier, de maçon, d'agriculteur, de cuisinier, alors que, très souvent, les missionnaires protestants se bornent à apprendre aux païens à chanter affreusement des hymnes.

L'altitude de notre bivouac de ce jour est de 456 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui prouve que nous avons descendu légèrement depuis hier. La campagne est superbe ici. Elle est bien arrosée, fertile : on pourrait y planter n'importe quoi ; le froment y viendrait certainement à merveille.

Bonchamps me semble un peu las depuis quelques jours. Ah ! que je voudrais pouvoir parler convenablement le français ! C'est surtout en voulant parler des choses techniques que j'échoue misérablement.

Mon âne est toujours solide. Je ne l'ai pas encore monté pendant une étape complète.

19 juillet.

Halte à Mrogoro.

J'ai distribué une ration d'étoffe pour 5 jours : 4 coudées [1] par homme.

Vu la lenteur de notre marche, je commence à craindre que nous n'ayons pas suffisamment d'étoffes pour nous conduire jusqu'à Mamboia. Nos étapes, jusqu'ici, ne sont encore que de trois heures seulement. On ne rencontre de l'eau qu'à ces distances, et mes hommes ne sont pas encore assez rompus à la marche pour que j'ose me permettre de leur faire faire six heures de chemin. En effet, dans ce dernier cas, beaucoup d'entre eux ne rentreraient au camp que la nuit, exténués, et finiraient par déserter.

Est-ce assez agaçant que de devoir stationner ainsi que je le fais ici, afin de permettre aux hommes de s'acheter des vivres, puis de ne pouvoir avancer qu'à raison de trois heures par jour !

Bonchamps continue à se porter mal. Il présente tous les symptômes de la dysenterie.

J'ai reçu hier, à titre de cadeau, de Kingo, chef de ce village, un mouton, des *boyzas* (épinards), six œufs et un bol de lait caillé.

Il est regrettable que, dans toute l'Afrique centrale, les indigènes laissent leur lait se cailler avant de le boire. Dans cet état il se digère, il est vrai, beaucoup plus facilement qu'à l'état frais. Je suppose que c'est par amour de la saleté et par paresse que, la plupart du temps, ils s'abstiennent de laver leur pot à lait. Il en résulte qu'à peine ce liquide s'y trouve-t-il versé qu'il aigrit presque aussitôt.

Les Pères français m'ont envoyé des choux, des oignons et des légumes. Le Père Horne est supérieur de la mission de Mrogoro. Son adjoint est malade. Ces missionnaires catholiques sont, en général, des hommes intelligents, au jugement sain et sûr.

Le capitaine Jacques, je le crains, va me rattraper. A tout prix il faut que, sur cette partie de la route, ce soit moi qui le dépasse, sinon ses 500 hommes mangeraient tout ce qui se trouve encore dans les villages.

(A continuer.) Cap. STAIRS.

[1] La coudée se mesure du coude au bout du doigt. Elle est en moyenne de 45 centimètres. A la côte, 8 coudées valent 1 *doti*, et l'*upande* vaut 4 coudées, soit un demi *doti* ou encore 8 mains.

A Tabora, le *doti* équivaut à 7 coudées, et à Ujiji il en mesure 6.

Le *mikono* ou coudée, quand on le mesure pour le posho, donne lieu à des scènes fort amusantes. Les caravaniers choisissent celui d'entre eux qui a le bras le plus long, et, quand on mesure l'étoffe, rien n'est risible comme de voir cet étalon-métrique d'un nouveau genre allonger les doigts pour gagner quelques millimètres.

Le major Cambier, lors de son expédition pour compte de l'*Association internationale africaine* distribuait à ses hommes, en guise de posho, 1 *upande* (4 coudées = 8 mains) pour 6 jours de la côte à Tabora. A partir de ce point, il accordait un *upande* pour 4 jours. A Karema, il en donnait un pour 10 jours. Comme on voit, au fur et à mesure qu'on s'enfonce à l'intérieur, on obtient plus d'objets pour une même somme en étoffe. Celle-ci a donc plus de valeur. C'est l'effet du mei leur marché des vivres et aussi du coût de transport des ballots d'étoffe unité monétaire.



L'hôtel du gouverneur allemand à Dar-es-Salam.

LES CROCODILES[1]

III

Le crocodile et le gavial se rencontrent dans tous les affluents du Congo et dans ses lacs. On en a vu dans de petits étangs ou lagunes n'ayant absolument aucune communication avec des rivières et situés à plusieurs lieues de celles-ci. Par contre, une des particularités du lac Albert-Edouard, c'est qu'il ne s'y trouve pas le moindre crocodilien.

Un jour, le hasard fit assister M. De Meuse à un combat furieux entre deux de ces reptiles dont la taille dépassait cinq mètres.

« Je descendais, écrit-il, le Stanley-Pool en canot. Nous naviguions entre les îles et les bancs de sable que forme cette immense étendue d'eau.

« Couché sous ma légère tente, assoupi par l'atmosphère chaude et humide, propre aux régions tropicales, j'allais m'endormir bercé par le balancement de ma pirogue, quand mes pagayeurs cessèrent de ramer. L'un d'eux, m'interpellant et m'indiquant de la main un énorme banc de sable dont nous nous approchions, me dit à voix basse : « *N'Ganndo mibalé tumba* » (des crocodiles qui se battent). En effet, à environ cinquante mètres de nous, je vis deux de ces énormes bêtes aux prises sur un banc dont leurs énormes queues balayaient furieusement le sable, qui voltigeait en tous sens.



Enfants se baignant sur la plage de Matadi. (D'après une photographie de M Shanu.

« Portés par le courant, nous pûmes en approcher sans bruit, et tout à mon aise je pus contempler le spectacle. L'un des monstres, déjà couvert de blessures, parvint à un moment donné à saisir son adversaire par une cuisse qu'il broya sous ses terribles dents, puis en deux ou trois secousses formidables il la détacha du tronc.

« J'abordais à une quinzaine de mètres des dégoûtants reptiles sans qu'ils s'aperçussent de ma présence, tant était grand leur acharnement. Celui qui venait d'avoir la cuisse amputée sembla vouloir cesser le combat et se tenait sur la défensive, présentant toujours son énorme gueule aux morsures que son antagoniste cherchait à lui infliger. Mais gêné dans ses mouvements par sa blessure, il fut retourné d'un violent coup de queue que lui donna dans le flanc son ennemi, qui, profitant de la position de sa victime, la happa en plein corps, l'empêchant ainsi de se relever et lui broyant les côtes. Vainement le malheureux vaincu cherchait à se débarrasser de cette mortelle étreinte : ainsi paralysé, il ne possédait plus aucun moyen de défense.

« M'étant approché du groupe, d'une balle bien placée je cassai la tête du vainqueur, qui lâcha prise, fit quelques soubresauts et expira. Au bruit de la détonation de mon arme, le vaincu rassembla ses forces et se précipita dans l'eau, où il disparut. En moins de vingt minutes, mes pagayeurs wangata, très friands de cette chair, eurent dépecé l'animal tué, lequel mesurait 5m65 de long. Dans l'estomac, nous trouvâmes trois bracelets en cuivre et des perles de verre provenant de victimes humaines. »

Ce dernier détail donne raison à ce que nous avons déjà dit précédemment de l'insouciance que montrent les femmes et les enfants noirs ordinairement victimes des crocodiles et qui, cependant, n'hésitent pas à se baigner dans le fleuve, oublieux du danger qui les menace.

Le gavial est également très répandu dans tous les cours d'eau du Congo; il se distingue de son congénère par sa couleur d'un vert noirâtre. Il est facilement reconnaissable à son museau étroit et très allongé et dont l'extrémité s'élargit en forme de spatule. Sa taille dépasse rarement cinq mètres; ses dents sont à peu près égales, les quatrièmes de la mâchoire inférieure s'encastrant dans la mâchoire supérieure par des échancrures. Il possède à peu près les mêmes mœurs que le crocodile, mais, d'après les naturels, il n'attaquerait jamais l'homme et se nourrirait exclusivement de poissons.

---

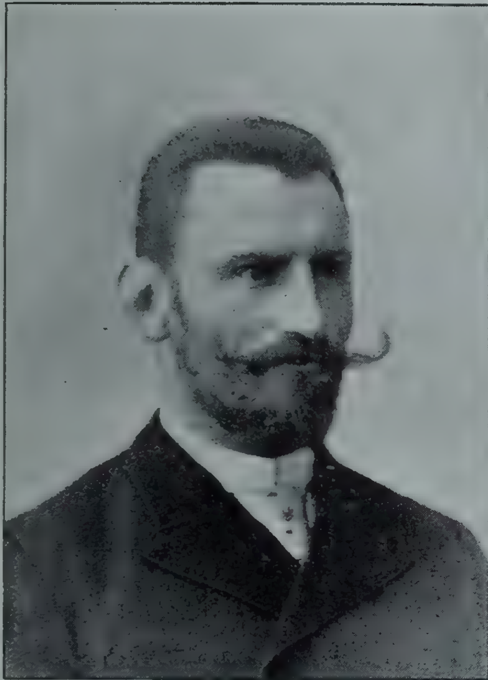
(1) Voir le *Congo illustré* de 1892, p. 32 et 96.

Camille DELCOMMUNE

Né à Réthel (France) de parents belges, le 30 juin 1859, directeur en Afrique de la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo.*

Premier départ pour le Congo, au service de la maison Daumas et Cie, le 6 décembre 1883. Rentré en Belgique en 1889.

Deuxième départ en qualité de directeur adjoint de la *Société belge du Haut-Congo*, 1er mars 1890. — Franchit les rapides de Zongo, le 17 août 1891. — Directeur de la *Société du Haut-Congo* en 1892. — Mort à Kinshassa, le 26 décembre 1892.



Peu d'hommes ont fourni une plus rapide et plus brillante carrière, plus brusquement terminée.

Camille Delcommune vient de mourir à 33 ans dans des conditions particulièrement attristantes pour ceux qui l'ont connu. Il assistait, avec sa bienveillance habituelle, à l'enterrement d'un de ses subordonnés, M. Ernest Beckers. Pour prononcer quelques paroles sur sa tombe, il s'était découvert; une insolation l'a frappé. La fièvre hématurique qui s'est ensuite déclarée l'a enlevé en quelques jours. Par une étrange ironie du sort, c'est donc des suites d'une imprudence amenée par l'oubli de lui-même que cet homme, si mesuré d'ordinaire, est ainsi tombé victime.

Il y a dix ans déjà, le 6 décembre 1883, il s'était embarqué pour le Congo une première fois, et y avait fait d'une traite un séjour de six ans, dont on peut dire que presque pas un jour ne fut perdu.

Il était parti au service de la maison française Daumas et Cie, comme adjoint à la factorerie de Kinsembo; mais à peine était-il en Afrique, que ses étonnantes qualités d'audace et d'énergie se firent remarquer, en même temps qu'il montrait, quoique si jeune, des aptitudes commerciales inattendues, rares, et révélait un art de se concilier les sympathies des indigènes, singulièrement précieux dans ces contrées nouvelles.

Aussi la maison Daumas ne le laissa guère longtemps dans une situation inférieure. Bientôt il fut nommé gérant de la factorerie de Boma, puis, en 1885, chargé de fonder un certain nombre d'établissements sur la rive française du haut Congo.

Il fut le premier Européen qui acheta de l'ivoire dans le haut Congo. C'est avec une sorte de maëstria qu'il faisait le commerce : d'une activité sans bornes, d'un entrain et d'une gaieté inaltérables, explorant hardiment les régions inconnues, bien venu chez les noirs, usant de toutes les ressources et de tous les moyens qu'offraient les circonstances, lançant des steamers sur le haut fleuve, comme il le fit pour l'*Alima* en 1886 et pour la *France* en 1888, ou bien poussant avec ses porteurs par monts et par vaux lorsque le transport par fleuves lui était impossible. Du 26 décembre 1885 jusqu'au 18 février 1886, Delcommune avait fait plus de trois cents lieues par les sentiers étroits et tortueux d'Afrique, et pendant des années ce fut ainsi, sans que rien vînt ralentir son entrain et son zèle.

Le secret de cette merveilleuse activité? C'est qu'il aimait l'Afrique et qu'il avait le pressentiment et la prévision des magnifiques destinées qui y attendent les Européens. Sa correspondance est pleine d'effusions optimistes. « Les affaires que l'on peut faire dans le haut Congo sont incalculables », écrivait-il un jour. Un autre jour, il disait : « Qu'elle est belle cette vie d'Afrique comparée à notre vie d'Europe! Quelle liberté! Comme on peut produire quand on a le caractère entreprenant et la ferme volonté d'arriver au but! »

En 1889, il rentrait en Europe avec son frère Alexandre, qui venait d'effectuer, pour la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*, un voyage d'exploration sur le haut fleuve, et, après quelques mois à peine de repos en Europe, le 1er mars 1890, il repartait, mais cette fois au service de la *Société belge du Haut-Congo*, qui, jugeant son mérite, lui confia le poste de directeur adjoint. Il remplit ses fonctions de telle façon qu'il y a un an, il était nommé directeur. Malgré des circonstances devenues difficiles, il occupa ce poste élevé avec une intelligence, une fermeté et une autorité qu'on pouvait à peine attendre d'un homme aussi jeune. Mais l'expérience et le caractère suppléaient à l'âge. On le vit bien, lorsque pour établir de nouveaux postes commerciaux, le 17 août 1891, il franchit le premier, avec un steamer, les rapides de Zongo.

Il est tombé en plein épanouissement de ses jours, après une carrière déjà féconde et au seuil de destinées plus vastes. Sa perte est grande pour les intérêts belges au Congo. Elle est pénible aussi pour l'État du Congo, auquel il était profondément dévoué et dont les gouvernants, sans exception, l'aimaient beaucoup, ce qui s'explique d'ailleurs par le tact qu'il avait su montrer.



Le port de Léopoldville. (D'après une photographie du lieutenant Carton)

LA FLOTTILLE DU HAUT CONGO

Il y a seize ans à peine, Stanley descendait le Congo, jusqu'alors inconnu, avec la *Lady Alice*, une baleinière, escortée d'une flottille de canots indigènes.

Sur les deux rives de l'énorme fleuve, de toutes parts les populations riveraines détachaient leurs énormes canots de guerre pour se lancer à la poursuite de ces étranges visiteurs qui n'eurent pas moins de 32 combats à soutenir. Quatre ans après, en 1881, le même Stanley reprenait l'exploration du haut fleuve avec un petit vapeur de minime importance, l'*En Avant*.

Déjà, à cette époque, ce fait semblait presque prodigieux, et on estimait que le transport de ce petit bateau à vapeur, à travers la région des cataractes, était un vrai tour de force. A l'heure qu'il est, ce « tour de force » a été renouvelé maintes et maintes fois, et avec des bateaux autrement importants et considérables. Chaque année voit sur le haut Congo quelque nouveau vapeur s'ajouter à la flottille, qui s'en va maintenant dans les parties les plus reculées de l'État du Congo, annoncer le progrès et la civilisation.

Onze années à peine se sont écoulées depuis la tentative audacieuse de Stanley, et près de 40 steamers, plus un nombre au moins égal d'allèges d'acier et de baleinières, naviguent sur le grand fleuve africain.

Quatre-vingts bateaux, tel est donc le chiffre actuel de la flottille du haut Congo!

Et tandis que ces progrès considérables étaient accomplis, tandis que croissaient dans ces proportions inouïes le trafic et la navigation sur le grand et majestueux cours d'eau de l'Afrique centrale, la situation restait pour ainsi dire stationnaire sur le Niger, le Zambèze, le Nyassa, le Tanganika, le lac Victoria.

Et cependant, que de fatigues ont dû être prodiguées, que

Erratum. C'est par erreur que dans notre dernier numéro, nous avons attribué l'article sur la *Pêche au Congo* à M. Van Mons. Cet article émane d'un correspondant qui désire garder l'anonyme.

de patiente et tenace persévérance il a fallu déployer pour en arriver à un pareil résultat! Chacun de ces bateaux qui flottent si fièrement sur les vastes eaux du Pool a dû être transporté pièce par pièce, à dos d'homme, au travers du pays le plus tourmenté qui soit. Il a fallu escalader des montagnes, franchir des fondrières, passer par-dessus les rivières torrentueuses, aux berges escarpées, se hisser le long de rocs presque infranchissables. Certaines pièces, pour l'ascension des pentes, ont exigé des attelages de plusieurs centaines de nègres.

Ce qu'il a été dépensé d'énergie et de labeur à ce travail gigantesque est incalculable. On peut le dire avec un légitime orgueil, car l'honneur en revient à nos compatriotes, ceux qui y ont consacré leur activité ont bien mérité de la civilisation. Chaque fois que les eaux du Pool reçoivent un nouveau steamer, un pas de plus est fait vers l'accomplissement de la grande œuvre entreprise par les Belges dans l'Afrique centrale.

Déjà maintenant, le Congo jusqu'aux Falls, le Kassaï jusqu'à Luebo, le Sankuru jusqu'à Luzambo, le Lomami jusqu'à Bena-Kamba, l'Ubangi jusqu'à Yakoma, la Sanga, la Tchuapa, la Lulonga, la Mongala, l'Itimbiri, l'Aruwimi, sont sans cesse parcourus par les vapeurs avant-coureurs du progrès triomphant.

Que, dans quelques années, le chemin de fer soit ouvert à l'exploitation et plus de deux cents steamers, sans compter les bateaux à voiles, provoqueront bientôt dans le bassin central du Congo un mouvement de va-et-vient incessant et considérable.

Et tandis que les steamers de l'État, des Compagnies et des missions sillonnent ainsi le fleuve, inconnu il y a quinze ans, et certains de ses affluents découverts d'hier seulement, tandis que les intérêts commerciaux suivent sans hésitation et parfois devancent les pas des explorateurs pour l'exploitation de cette riche terre vierge révélée au monde par Stanley, dans le bas Congo abordent les grands transatlantiques et circulent une foule de petits vapeurs reliant entre eux les divers établissements religieux, commerciaux et administratifs.

Tel est le résultat réalisé en onze années.

En présence d'un pareil mouvement, devant ce «*rush*» du commerce et de la civilisation, en assistant à cette escalade incroyable, par des steamers, des rochers et des montagnes de la région des chutes, en voyant cette course fiévreuse pour la prise de possession des meilleurs emplacements destinés à l'exploitation future, qui donc oserait encore nier l'avenir des hauts plateaux africains? A aucune époque de l'histoire coloniale on ne constate pareil élan. Toutes les stations et factoreries un peu importantes du haut fleuve ont aujourd'hui un steamer à l'attache, qui dessert le commerce, ravitaille le poste et sert de véhicule, à la fois aux marchandises et aux idées qui s'en vont transformant, avec une prodigieuse rapidité, des peuplades et des territoires dont, il y a dix années à peine, on ignorait même le nom.



Les steamers du haut Congo jaugent de 10 à 45 tonnes. Depuis quelques années, on tend à leur donner un cubage moyen de 30 tonnes et à substituer la coque d'acier à la coque de bois. Le type le plus adopté est celui appelé *stern wheel steamer*, à fond plat et à roue d'arrière. Tels sont les superbes steamers de 45 tonnes, lancés en 1891 par la Société belge du Haut-Congo : l'*Archiduchesse Stéphanie* et la *Princesse Clémentine*.

Notre gravure représente un des steamers qui, il y a trois ans, pouvait être considéré comme le type le plus parfait existant sur le haut fleuve. On a fait depuis de grands progrès, non seulement au point de vue du tonnage, qui s'est élevé de 25 à 45 tonnes, mais encore au point de vue des installations.

Pour faire bien comprendre les conditions multiples que doivent réunir les bâtiments destinés à la navigation fluviale congolaise, nous pensons qu'une courte description des steamers *Princesse Clémentine* et *Archiduchesse Stéphanie* — deux bateaux sœurs — pourra être utile. Ces steamers ont 24^{m}40 de long, 5^{m}59 de large et 1^{m}27 de creux; un étage, un pont supérieur, avec des cabines pour les blancs, se trouve bâti au-dessus du pont inférieur, où se tiennent les noirs et où l'on empile les charges. Le toit qui surmonte le « quartier des blancs » reçoit les cages à poules et les menus ballots. Les cabines aménagées sur le pont supérieur sont construites en bois de sapin jaune et contiennent des lits et des banquettes. A l'avant, il s'en trouve une pourvue de deux canapés-lits et contenant la machine du gouvernail. A l'arrière est construit un rouffle contenant la cabine du commandant, une table, chaise, lit, banquette, lavabo, etc. Puis vient un salon-chambre à coucher, suivi d'une autre chambrette. Au lieu de vitres, les portes et les fenêtres sont pourvues de moustiquaires en fil de cuivre.

On voit que le confort a fait certains progrès, et que nous sommes loin de l'époque de l'*En Avant* et de l'*A. I. A.*, ces vaillants petits bateaux, qui ont servi à Stanley et à ses successeurs à s'ouvrir un chemin à travers le grand inconnu, et où l'on était exposé aux mille inconvénients si pittoresquement décrits dans *Cinq années au Congo*.

Vienne l'achèvement du rail Matadi-Pool, ce confort relatif s'améliorera encore, et aucun obstacle n'arrêtera plus le jeune étendard bleu à étoile d'or uni au vieux drapeau tricolore brabançon.



Voici la liste des steamers qui composent actuellement la flottille du haut Congo :

État indépendant du Congo : *Ville de Bruxelles, Ville d'Anvers, Ville de Bruges, Stanley, Ville de Gand, Ville d'Ostende, En Avant, A. I. A., Ville de Verviers, Ville de Charleroi, la Délivrance.*

État français : *Ubangi, Djue, Alima, Courbet.*

Maison hollandaise : *Holland, Frederick, Antoinette.*

Mission de Scheut : *Notre-Dame du Perpétuel Secours.*

Mission du St-Esprit : *Léon XIII.*

Baptist Missionary Society : *Peace.* Plus un steamer en cours de route.

American Baptist Missionary Union : *Henry Reed.*

Congo Balolo Mission : *Pioneer.*

Société anonyme belge du Haut-Congo : *Princesse Clémentine, Archiduchesse Stéphanie, Roi des Belges, Florida, Général Sanford, Baron Weber, Baron Lambermont, le Daumas, Auguste Beernaert, France, Ville de Paris, l'Alexandre, le Camille, la Julie.*



Le « Menhir ». (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE « MENHIR »

A l'époque des études du chemin de fer, les ingénieurs qui opéraient dans les environs de Matadi trouvèrent, non loin du kilomètre 2.5, un amas de roches dont la structure bizarre rappelait assez exactement les anciens monuments contemporains chez nous de l'époque druidique.

Un camp ayant été établi en cet endroit, on le nomma « le camp du Menhir ». Camp du Dolmen aurait été plus juste, car le curieux point de vue que représente notre gravure rappelle la pierre qui recouvrait les corps des guerriers et sur laquelle les druides consommaient leurs sacrifices plutôt que les hauts blocs pierreux de l'antique Armorique.

Cette pierre a été enlevée, depuis, pour les besoins de la construction du chemin de fer. Elle ne constituait cependant pas un dolmen; c'était un *ludus naturæ*, un jeu de la nature, un « témoin » de roches jadis ambiantes et enlevées par les érosions ou les pluies. Telle est l'opinion de l'éminent géologue M. E. Dupont, que nous avons consulté. Rien ne justifie, d'après lui, l'existence, parmi les peuplades du bas Congo, d'un état de civilisation suffisant pour que ces indigènes ou leurs ancêtres aient jamais pu songer à élever même un monument primitif comme le serait un dolmen.

On connaît dans la région de l'Afrique occidentale plusieurs exemples de roches branlantes du genre de celle qui figure ci-dessus. Elles sont toutes d'origine naturelle. On remarque, au reste, sur celle qui nous occupe des traces visibles d'érosions.

D'après E. Dupont, la série géologique à laquelle appartient la région où se trouve le prétendu dolmen, présente les caractères d'un groupe de micaschistes et surtout de gneiss amphibolique. Il s'y trouve de nombreux et larges filons de quartz blanc, les feuillets schisteux sont uniformément inclinés vers l'ouest, c'est-à-dire vers la côte, sous un angle souvent faible. Le Menhir est un bloc de schiste micacé.



Arrivée d'une caravane aux abords de Mpwampwa. (D'après une photographie appartenan à la *Deutsche Kolonialgeselsschaft.*)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA (*Suite*)

Une vie active. — Mes souhaits. — La Mkata. — L'indolence des Africains. — Encore des désertions.

19 juillet.

Une grande caravane surchargée d'ivoire a passé au travers de notre camp, à midi. D'ici à Bagamoyo, un bon courrier ne met que trois jours et demi.

Voici à peine deux mois que j'ai quitté l'Angleterre, et il me semble qu'il y en a déjà six. Quel travail considérable j'ai accompli durant ce court laps de temps! Au service, on n'en ferait pas autant en une année. Vrai, deux ans de travail, c'est plus qu'assez dans ce pays, où les fatigues physiques et morales exercent sur l'individu une action si délétère.

Ma tente est suffisamment confortable. Il s'y trouve un lit, une table, une chaise, des bougies et des livres pour lire la nuit. Quelle différence d'avec mon précédent voyage avec Stanley! Nous n'avions alors aucun de ces objets de luxe et, pendant ces trois années, j'ai constamment dormi par terre; je mangeais, à cette époque, assis sur une caisse, me servant d'une autre caisse en guise de table.

Quelle étrange existence que la mienne quand je la compare avec celle de mes camarades de l'armée!

Je quitte mon pays, étant encore un gamin de 12 ans, afin d'aller à l'école dans un pays étranger. Je passe ensuite quatre années à Kingston. Puis je me retrouve dans les forêts vierges de la Nouvelle-Zélande où, pendant deux ans et neuf mois, je mène la sauvage vie du plein air, travaillant dur par les pluvieuses journées de l'hiver néo-zélandais et mangeant des aliments grossiers et coriaces.

Et voici que tout à coup je me trouve transporté à Chatam et à Londres, menant une vie diamétralement opposée, mangeant tout mon saoûl, dormant à mon aise, sans précautions spéciales à observer pour assurer ma sécurité, n'ayant pas énormément à travailler et à penser. Ensuite, changement à vue : cette vie calme et monotone, je l'échange soudain contre une plus ardue. Je passe en Afrique avec Stanley,

jeûnant pendant trois années, couchant sur la terre, qu'elle soit sèche ou humide, menant un dur labeur journalier de onze heures par jour en moyenne, et aboutissant finalement à la côte orientale avec le sentiment que j'ai accompli des actions dont j'ai le droit d'être fier.

Après cela, me voilà encore une fois de retour à Londres et à Aldershot (1), avec tout plein de temps et d'argent, dînant, dansant et faisant dans les châteaux des séjours prolongés jusqu'à ce que mon cœur en eût assez. Puis, tout change de nouveau, et je me trouve, aujourd'hui même, en route pour le Centre noir.

Avouons qu'en tout cas je n'ai pas laissé l'herbe pousser sous mes pieds : à l'âge de vingt-huit ans, je me trouve commandant d'une assez grande expédition, chargé d'une mission de haute confiance avec, en perspective, toutes sortes de difficultés à vaincre.

Il est trois points spéciaux de ma mission que je voudrais voir parachevés :

1° Avant tout obtenir un succès complet auprès de Msiri et un résultat satisfaisant de mon travail au Katanga;

2° La découverte de mines au Katanga avec l'assurance qu'elles permettront une exploitation lucrative;

3° Des découvertes géographiques utiles pendant ma traversée des pays situés à l'ouest du Tanganika.

En résumé, je me souhaite succès sur toute la ligne, et un rapide voyage de retour afin de revenir en bonne santé au pays.

Smith Mackenzie and C° auraient dû déjà me faire parvenir le courrier d'Angleterre, qui devait arriver à Zanzibar le 13 juillet. J'aime à apprendre les nouvelles du monde extérieur aussi longtemps que cela se peut; quand je sais qu'il y a impossibilité absolue, alors la chose m'importe peu.

Mes observations d'altitude, de longitude et de latitude sont faites avec un soin scrupuleux.

J'ai été forcé de laisser à la mission française trois de mes hommes, incapables de continuer à marcher. Perte sèche : 75 dollars, car ils ont chacun reçu 25 dollars d'avance. Ce système n'est-il pas inique?

20 juillet.

Quitté Kingo à 6 heures du matin. Marché pendant trois heures, puis halte de vingt minutes. Nous sommes repartis et, après une nouvelle traite de deux heures, nous avons atteint Kilimanbiri. Total de l'espace franchi : 17 kilomètres. Ce n'est pas mal pour des gens encore neufs comme nos caravaniers.

Je bous d'impatience, tant je voudrais marcher plus vivement et avoir traversé l'Ugogo avant que survienne l'époque la plus torride de la saison sèche. Je me sens capable de fournir 32 kilomètres par jour; mais, hélas! nous devons avancer petitement, retenus que nous sommes par l'état de mollesse relative de notre personnel.

Quelques-uns des hommes de la première compagnie sont bons pour 16 kilomètres par jour sans repos hebdomadaire. Mais, en revanche, certains pauvres porteurs de Mombasa sont incapables de fournir une étape de plus de 11 kilomètres sans arrêt.

On remarque maintenant un peu plus d'ordre au bivac, et l'arrière-garde rallie l'avant mieux que précédemment. Toutefois, les compagnies n°s 1 et 2 passent encore toujours un temps infini pour se mettre en route le matin.

21 juillet.

Départ à 6 h. 10 matin. Marche : quatre heures. Distance : 13 kilomètres. Avons atteint la rivière à Mkata vers 10 h. 20. Ce cours d'eau a été traversé par les hommes sur un pont indigène brisé, fait d'un arbre abattu. Nous avons fait passer de l'autre côté les sections de nos bateaux en les lançant le long d'un câble tendu d'une berge à l'autre.

A midi et demi, tout le monde était de l'autre côté sans que nous ayons perdu une seule charge A l'endroit où nous l'avons traversée, la rivière est abondante et gonflée : elle a 13^{m}65 de largeur et 1^{m}50 de profondeur. Le courant est très rapide. La Makata prend sa source parmi les montagnes du sud-ouest, se dirige vers l'est et le nord, pour se jeter dans le Wami, et de là dans la mer, à Saadani.

A partir de la prochaine étape, notre route court vers le nord jusqu'à Mamboia.

Les indigènes de la région sont peu riches en vivres. La plus grande partie de leur *mtama* est convertie en bière, et, pendant cinq mois de l'année, ils vivent au jour le jour. C'est chose commune en ce pays. Les Zanzibarites appellent cela *Maskini Boule*, c'est-à-dire : « être pauvre sans nécessité ».

A l'ouest de notre camp se trouve un territoire qui, pendant la saison des pluies, devient le grand marais de la Makata. Heureusement pour nous, ce dernier est à sec et nous passons sans encombre. Bien mieux, il y a disette d'eau jusque trois heures de marche vers l'ouest. Pendant un de ses voyages, Stanley éprouva des difficultés considérables au passage de ce point, et, l'an dernier, Emin fut arrêté au beau milieu de ce marais ou plutôt de cette échappée du Wami.

A l'est de la Makata, le pays présente toutes les commodités que l'on puisse souhaiter, de l'eau, du bois et un sol fertile, les trois choses essentielles, somme toute, pour rendre un pays habitable.

Bodson a travaillé ferme ce matin, lors de la traversée de la rivière. C'est un homme d'initiative, qui nous rendra d'immenses services quand il connaîtra mieux le Kiswahili.

Chaque caravanier qui a bien travaillé ce matin au passage d'eau a reçu 2 dollars à titre d'encouragement.

Le chef de Mkata m'a offert une chèvre et de la farine de *mtama* faite avec l'espèce rouge. Il prétend être très pauvre.

22 juillet.

Nous avons fourni une longue traite au travers des plaines de la Makata jusqu'à Ngomberenga, un petit village où l'eau est exécrable. Notre marche (environ 15 kilomètres) nous a pris près de cinq heures.

Depuis Kingo, nous avons, en trois journées de marche, parcouru 45 kilomètres et demi. Je compte arriver demain à Rudiwa, où mes hommes pourront se procurer une nourriture abondante et de la bonne eau.

Nous sommes dans l'Usagara, habité par les Wasagara. Ceux-ci sont de piètres voyageurs. Ils parlent d'une excursion de trois jours dans l'intérieur comme d'un événement mémorable, comptant dans la vie d'un homme.

J'ai lu cette nuit une partie du livre de Cameron : *A travers l'Afrique*. Il l'a eu dur en traversant précisément les mêmes plaines que nous avons franchies en cinq heures. C'était en temps de crue : il eut de l'eau et de la vase jusqu'à hauteur des genoux, et il lui fallut deux jours pour s'en tirer.

(1) Le Beverloo de l'Angleterre.

Ngomberenga est un bien vilain et bien misérable endroit pour l'emplacement d'un village. Je ne puis comprendre comment on peut avoir eu l'idée de s'établir en un pareil lieu, alors qu'il y a tant de sites superbes à portée de la main. Rarement les indigènes songent à améliorer leur sort : c'est là le grand défaut des Africains. Les us de leurs pères sont les leurs, et leurs propres coutumes seront celles de leurs fils et petits-fils.

Ce village a eu l'infortune de voir son nom terriblement massacré par les voyageurs blancs. Les uns l'appellent Mgombenga, d'autres Ngarombenga, d'autres encore Nbenga. Pour autant que je puisse l'assurer, l'orthographe correcte est Ngomberenga.

Notre étape d'aujourd'hui est la dix-septième depuis Bagamoyo, et voici dix-neuf jours que nous avons quitté la côte. Si tout va bien, nous serons à Mpwampwa le 4 août.

Le chef m'a offert une poule, de la farine et deux jarres d'eau qui ont été les bienvenues.

23 juillet.

En deux heures, nous arrivons à Rudiwa, riche et populeux village pourvu d'une eau excellente.

Nous avons laissé sur notre gauche la route principale des caravanes et nous sommes maintenant sur celle de Mamboia. Pour bien faire, nous devrions être rendus à ce dernier point en cinq jours.

Le chef de Rudiwa est un vieillard débile du nom de Waziri. Il m'a envoyé, par son fils, une chèvre et de la farine.

J'ai débité à son peuple une longue conférence sur ses habitudes de paresse. Le seul travail qu'accomplissent ces gaillards pendant toute une année est celui des semailles et de la moisson. Et ce n'est pas bien pénible; jugez-en : il suffit de sarcler le champ où est semé le grain pendant les quatre premières semaines de la croissance de celui-ci, lequel gagne alors en force et en hauteur et étouffe toute mauvaise herbe. Un des grands obstacles à l'aisance de ces gens, c'est le labeur considérable qu'ils gaspillent pour brasser leur bière.

Presque toutes les tribus africaines cultivant le grain que je connais, sont composées des pires ivrognes, paresseux invétérés. Toutes les peuplades par ici sont aussi pauvres qu'une souris d'église, alors qu'il leur serait si facile de vivre dans le bien-être. Une chose qui impressionne vivement l'homme blanc fraîchement débarqué d'Europe, c'est la difficulté énorme qu'on éprouve et qu'on éprouvera longtemps à tirer quelque chose de bon de ces indigènes de l'Est, à cause de leur incurable paresse et de leur horreur pour tout travail quelconque. Un bon Zanzibarite vaut, à lui tout seul, quinze de ces villageois indolents.

Par moments, j'acquiers la conviction qu'une bonne et consciencieuse fouettée est la meilleure des médecines à administrer à ces indigènes, à condition que cette correction soit suivie de l'établissement d'une administration non moins consciencieuse du pays et de ses habitants. La fouettée leur serait salutaire, car elle leur montrerait combien était erronée l'opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes lorsqu'ils se considéraient comme étant le seul et le plus grand peuple au monde.

24 juillet.

Accompli sans prendre haleine une étape de quatre heures et établi notre camp à Mumi. Le soleil versait sur nous des rayons cuisants, et la route était obstruée par de hautes herbes.

Bodson est atteint d'une attaque de fièvre bilieuse, et moi-même je ne me sens pas dans mon assiette.

Les indigènes de Mumi se sont enfuis à notre approche. Pourquoi? Je m'évertue à le deviner. Chaque fois qu'un fait de ce genre se passe, cela me met hors de moi. Il n'y a pas, en effet, la moindre apparence de motif pour une pareille conduite. Depuis hier, ces gens étaient, au reste, prévenus que nous sommes une caravane absolument pacifique.

J'ai distribué des rations d'étoffe à raison de quatre coudées pour cinq jours par porteur, de six coudées par askari et de un *doti* par chef de brigade. Cette méthode de ravitaillement des hommes est encombrante et surannée. Les Allemands devraient forcer les indigènes à accepter des payements en monnaie.

Les indigènes se sont montrés de prime abord on ne peut plus arrogants. Se ravisant, ils sont venus ensuite pour raccommoder les choses. Je me suis opposé d'une façon absolue à me prêter à un arrangement, et je leur ai inspiré une profonde et salutaire crainte. Ils comptent parmi les gens les plus indolents qui se soient jamais trouvés sur mon chemin.

25 juillet.

Camp à Msomero (appelé Msamero par quelques-uns) après deux heures trente-cinq minutes de chemin.

Robinson se trouve dans un état de prostration. Je crains qu'il ne soit pas du tout un homme solide. La plus légère fièvre l'abat et le rend incapable de tout mouvement.

Msomero est situé aux pieds des montagnes, à proximité d'un ruisseau à l'eau claire et fraîche. Le sol est fertile et les moissons opulentes.

Sudi, l'un des hommes de la compagnie n° 1, a déserté à Rudiwa. J'ai lancé des escouades à 48 kilomètres à la ronde, le long de la route principale, et j'ai offert 50 dollars plus cinq ballots d'étoffe pour sa capture. Il m'a dérobé un fusil. Si je le rattrape, ce sera d'un salutaire exemple et cela enlèvera à d'autres la velléité de filer à leur tour. Mes gens sont bien nourris, les étapes sont courtes et justice rigoureuse est faite aux réclamations de chacun. Je professe l'opinion arrêtée qu'en pareil cas, l'homme blanc devrait avoir moralement le droit de raccourcir de pareils déserteurs au cas où ils seraient repris. Comme de juste, je pourrais en agir de la sorte; mais, dans un pays supposé, comme celui-ci, pourvu d'une bonne administration, il pourrait se faire que je n'ai pas le droit de vie et de mort.

On ne gagne rien, et on perd beaucoup en livrant aux autorités un homme qui a commis un acte répréhensible. En effet, ses camarades n'assistent pas à sa punition; on perd un porteur et, avec lui, les arrhes de quatre mois payés à l'avance.

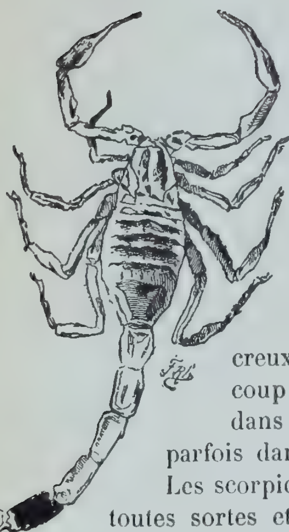
Le chef de Msomero, un vieillard, est venu me voir. Il m'a beaucoup amusé par ses bavardages et m'a fait hommage d'une chèvre.

On ne remarque pas, parmi les indigènes, la diversité qui existe parmi les Européens. Tous ces noirs mènent le même genre de vie, absorbent des aliments identiques et exercent leurs pensées sur les mêmes et rares sujets. Il en résulte que petit à petit, ils n'ont plus qu'une seule et même cervelle.

Nous autres blancs, au contraire, nous apprenons à connaître tant de pays divers habités par des peuplades différentes, à examiner tant de choses variées que nos idées se différencient ainsi que nos caractères.

(A continuer.) Cap. STAIRS.

LES SCORPIONS



Les scorpions forment un ordre de la grande classe des arachnides. Ces insectes sont surtout répandus dans les pays tropicaux ou dans les régions chaudes des contrées tempérées; ils ne s'étendent pas au delà du quarante-cinquième degré de latitude nord, et vivent en général dans les endroits sombres, se tenant sous les pierres, dans le bois pourri ou dans les creux des murs. Comme ils recherchent beaucoup la chaleur, ils pénètrent souvent aussi dans les habitations, où ils s'introduisent parfois dans les lits et jusque dans les vêtements.

Les scorpions vivent essentiellement des insectes de toutes sortes et des araignées qu'ils rencontrent dans leurs expéditions nocturnes; ils courent alors avec rapidité et s'en rendent maîtres au moyen de leurs palpes et de leur aiguillon; ils le saisissent comme ils peuvent entre leurs pinces, soulèvent ainsi leur proie, l'examinent à l'aide de leurs yeux qui regardent en haut, et la mettent à merci en lui portant à la poitrine un coup certain dirigé d'arrière en avant. Après quelques convulsions, la victime succombe, le scorpion l'attire vers sa bouche et la suce; dans certains cas, il la met en pièces et la dévore entièrement.

La femelle est plus grosse que le mâle. C'est un modèle d'amour maternel. Elle porte pendant plusieurs semaines ses petits sur le dos et meurt dans une maigreur extrême, peu de temps après que les petits, devenus plus indépendants, se dispersent. Le nombre de ces derniers peut s'élever à soixante, mais il est d'habitude de vingt à trente.

Les hommes n'ont cessé de le redouter et de témoigner au sujet du scorpion une terreur dont les expériences et les observations répétées ont démontré l'exagération. Cette crainte provient de l'arme que possède cet arthropode sous forme d'un dard, dont la piqûre donne infailliblement la mort aux petits êtres et entraîne, chez les animaux plus grands, et chez l'homme dans certains cas, des suites dangereuses, et quelquefois même mortelles. Ce dard présente à son extrémité une paire d'orifices, d'où sort le venin, qui est sécrété par une glande placée dans le dernier anneau de l'abdomen.

L'action du venin du scorpion a donné lieu à bien des controverses. Les anciens y voyaient un poison très actif, entraînant toujours la mort de tous les êtres et même de l'homme.



L'homme redoute, avec raison, la piqûre des scorpions, car elle est extrêmement douloureuse, brûlante, suivie d'inflammation locale, de paralysie, de fièvre, de défaillance et de nausées. Ces symptômes dépendent de la taille du scorpion et de la quantité du poison, ainsi que de la susceptibilité du blessé et des conditions climatologiques; on sait, en effet, que toutes les inflammations prennent un caractère plus grave dans les pays chauds que dans les contrées tempérées. Mais l'organisme humain s'accoutume assez rapidement au venin du scorpion, de sorte qu'une deuxième atteinte est moins violente et une troisième plus faible encore. La force du poison diminue après chaque piqûre lorsque celles-ci sont répétées, au point d'être nulles au bout de la cinquième ou sixième.

Dans les conditions ordinaires, la piqûre du scorpion est facile à traiter : on diminue la douleur et l'enflure à l'aide d'un alcali, tel que l'ammoniaque ou la cendre de tabac appliquée sur le point atteint; des lotions avec de l'eau ammoniacale et quelques bains simples suffisent, dans la majorité des cas, pour faire disparaître tous les accidents. Une dose faible d'ipécacuanha convient dans les cas de nausée.

L'Afrique est, avec l'Inde, la partie du monde où ces insectes se plaisent le plus. Le plus redoutable est le scorpion tunisien (*Sc. tunetanus*, de Rédi), qui atteint une taille de 12 centimètres. Il est assez répandu dans le Sahara algérien, et on le trouve dans presque toutes les contrées du nord de l'Afrique. Les scorpions *afer* et *imperator* dépassent en grosseur le scorpion *tunetanus* et atteignent jusqu'à 20 centimètres, mais leurs piqûres ne semblent pas être aussi funestes.



Le Congo paraît être assez riche en espèces diverses, mais elles sont peu connues encore, car les envois d'objets d'histoire naturelle en contiennent rarement, ce que l'on doit attribuer surtout à la crainte de prendre ces animaux. Leur capture ne doit pas être cependant plus difficile à effectuer que pour les espèces des Indes orientales. On les saisit au moyen de deux baguettes et on les jette dans un bocal rempli d'alcool. Par surcroît de précautions, il suffirait de présenter à plusieurs reprises un bâton à l'animal irascible, qui lancera ainsi la plus grande partie de son venin.

Il serait intéressant, à ce propos, de vérifier les assertions d'Amoreux, qui dit que les scorpions meurent assez rapidement, par le simple contact immédiat de l'eau, sans être pourtant noyés. Ces expériences ne paraissent pas avoir été infirmées jusque maintenant, ce qui donnerait aux naturalistes et à toute personne une grande facilité pour la capture de ces intéressants articulés.

Il faut noter, cependant, qu'ils ne peuvent pas rester longtemps sans être entourés d'alcool, sinon la décomposition gâterait rapidement les organes, importants à étudier, et les belles couleurs qu'ils portent parfois.

Il serait vivement à souhaiter que tous ceux de nos compatriotes qui vont passer quelques années au milieu des richesses naturelles incomparables que renferme l'État indépendant, attachent quelque valeur à la recherche des articulés et contribuent ainsi à augmenter les documents, trop rares encore, hélas! que possèdent la science, et les collections nationales, sur cette *terra incognita* de l'histoire naturelle.

G. S.



LE GÉNÉRAL STRAUCH

Né le 4 octobre 1829; directeur de l'administration au ministère de la guerre. — Secrétaire général de l'*Association internationale africaine* (novembre 1878). — Président du *Comité d'études du haut Congo* (1878). — Président de l'*Association internationale du Congo* (1881). — Administrateur général du département de l'intérieur de l'État indépendant du Congo (31 octobre 1885-15 novembre 1888).

Quand le Roi conçut cette œuvre du Congo, dont la création et le magnifique et considérable épanouissement forment un des événements remarquables de l'époque contemporaine, il dut songer à s'entourer d'hommes à l'esprit souple et au caractère énergique, confidents de ses pensées, de ses espérances, capables d'assumer la tâche délicate de représenter le nouvel organisme en face de l'étranger et de le défendre contre les convoitises et l'envie.

C'est une histoire à faire encore que celle de l'origine de cet État sorti, organisé de toutes pièces, des conceptions des hommes de gouvernement et des savants, n'ayant pas eu à subir les fluctuations de l'histoire, libre de passé et devant se créer un avenir. Hier encore inexistant, il se trouve aujourd'hui établi et viable, possédant une administration, une magistrature, une flottille, une armée, des douanes, reconnu par toutes les nations du monde comme faisant partie de la grande famille des États.

Les commencements et les étapes de cet État sont, pour un esprit observateur et sage, une des choses les plus attachantes à étudier. Le Congrès de géographie de 1876, le programme qui sortit de ses délibérations, l'*Association internationale africaine*, avec ses stations hospitalières et scientifiques, le *Comité d'études du haut Congo*, le travail patient et formidable accompli en cinq années par Stanley sur les rives du grand fleuve africain, l'*Association internationale du Congo*, le Congrès de Berlin et la création de l'État indépendant, sont autant de chapitres de ce que l'on croirait être une légende et qui, cependant, fait actuellement partie de l'histoire.

La pensée humanitaire, civilisatrice et patriotique qui a présidé à la conception et à la direction de l'œuvre du Congo, la persévérance infatigable, la volonté ferme et l'énergie tenace avec laquelle l'entreprise a été conduite, révèlent l'esprit supérieur et le caractère élevé du Roi, et devaient, semble-t-il, provoquer une unanime approbation. Il n'en fut cependant pas ainsi. L'œuvre fut, au contraire, presque dès ses débuts, passionnément attaquée. Elle fut aussi passionnément défendue et provoqua de toutes parts de généreux dévouements. C'est, d'ailleurs, un des grands mérites du roi Léopold II d'avoir su choisir des auxiliaires intelligents et habiles, capables, sous sa direction, de mener à bien sa colossale entreprise.

Le général Strauch, alors colonel du corps de l'intendance, fut le plus précieux de ces adjudants. Esprit souple et habile, causeur disert, écrivain élégant, soldat discipliné et énergique, doué d'une imagination enthousiaste, travailleur laborieux et infatigable, exigeant beaucoup de ses subordonnés, mais plus encore de lui-même, délicat jusqu'au scrupule, dévoué jusqu'à la passion, il sut rendre à l'œuvre naissante, dont il a été l'un des parrains, de signalés services. Ils semblent loin ces temps, si proches encore, où le *Comité d'études*, attaqué à l'étranger, dénigré chez nous, jalousé par de puissants concurrents, ayant à lutter, en Afrique même, contre le climat, contre les hommes et contre les embûches de rivaux intéressés, semblait frappé d'impuissance. Il fallait faire face partout en même temps, répondre à tous, sans s'écarter des limites d'une prudente diplomatie et d'une sage et énergique fermeté. Il fallait former les cadres de l'administration nouvelle, en inventer les rouages, en déterminer la sphère d'activité. Le général Strauch sut mener à bonne fin cette tâche ardue. Toujours à la besogne, ne quittant sa table de travail que pour prendre le repos nécessaire à de nouveaux labeurs, il abattit, pendant ses dix années d'administration, un travail considérable. D'autres dévouements ont pu succéder au sien : il n'y en a jamais eu de plus purs.

Son nom sera gravé en lettres d'or parmi ceux des coopérateurs de l'œuvre africaine, des travailleurs de la première heure, qui luttèrent sans trêve ni relâche avec une incroyable activité et une irrésistible énergie. Et lorsqu'au jour prochain la Belgique aura enfin adopté l'État du Congo et en aura fait une colonie prospère, le général Strauch aura reçu la seule récompense qu'il ait jamais ambitionnée. Le dévouement à la patrie est, en effet, la passion dominante de cette âme de soldat.

L'IVOIRE



« On peut évaluer à plus de 200,000 le nombre d'éléphants qui existent au Congo. Ils forment environ 15,000 troupeaux où chaque individu porte en moyenne 25 kilogrammes d'ivoire. En Europe, tout cet ivoire représenterait une valeur de 125 millions de francs. Pareille évaluation, qui pourrait paraître exagérée, est bien en dessous de certaines constatations faites.

« Le bassin du Congo ayant une vaste superficie, et des quantités énormes ayant été recueillies annuellement dans la région orientale de l'Afrique, il se peut que j'aie évalué trop modestement le nombre d'éléphants existant encore dans la partie vierge, inexplorée, du continent. »

Ainsi s'exprime Stanley, qui, ailleurs, dit encore : « Pour moi, plusieurs générations passeront avant que l'ivoire ait disparu. »

D'après ces textes mêmes, on peut se rendre compte que le stock d'ivoire du Congo, tout abondant et riche qu'il soit encore, n'est pas destiné à être inépuisable. Aussi le commerce, qui a établi des factoreries dans le haut Congo, ne s'est-il pas imposé pour but unique le trafic de ce produit riche. Il attend l'achèvement du chemin de fer des cataractes pour s'adonner à l'exploitation des innombrables productions tropicales que la nature a prodiguées avec tant de générosité dans le bassin du grand fleuve africain.

Le prix du transport dans la région des chutes coûte actuellement 1,000 francs par tonne, taux énorme que seuls, pour ainsi dire, l'ivoire et le caoutchouc peuvent supporter.

Comme on le voit dans notre gravure, certaines défenses d'éléphants du Congo atteignent souvent de fortes dimensions, 1m50 et 2 mètres, et pèsent plus de 80 kilogrammes. Il faut alors deux et même trois porteurs pour une seule dent. Le nom commercial de celle-ci est « pointe ». Les pointes du Congo comptent parmi les plus estimées.

L'ivoire d'Afrique est plus dur que celui d'Asie, d'un grain plus serré, et les défenses sont, en général, plus grosses. Il est opaque, doux, moelleux à travailler et franc de fissures et de défauts. Les traitants recherchent dans ce produit six qualités principales : ils veulent que la dent soit blanche, pesante, polie, épaisse vers la pointe, légèrement incurvée, enfin qu'elle soit marquée de lignes foncées, se dirigeant vers le petit bout. A l'état naturel, elle est d'aspect jaunâtre ou très noire. Mais cela n'a pas d'importance, l'intérieur étant toujours parfaitement blanc.

L'ivoire de la côte occidentale d'Afrique s'appelle dans le commerce *ivoire gris d'argent*. Exposé à l'air, il conserve sa blancheur et ne jaunit pas avec le temps comme celui d'Asie et de la côte orientale.

Il en existe deux sortes : l'*ivoire mort* et l'*ivoire vivant*. Celui-ci, qui a le plus de valeur, provient des animaux tués récemment; il est relativement rare, surtout depuis que l'État a pris des mesures de conservation de l'éléphant, dont la chasse est soumise à une réglementation sévère. Le premier revêt une couleur gris sale et est fourni par les défenses trouvées dans les forêts, où depuis des siècles peut-être elles dormaient sous l'ombre des grands arbres. Les animaux auxquels elles appartenaient sont décédés de mort naturelle.

Les noirs ramassent ces dents et les emmagasinent dans une case, enfouie au fond des bois. Souvent ils les enterrent, ce qui est préjudiciable à la bonne qualité du précieux produit. Celui-ci est généralement, dans ce cas, craquelé, moins résistant ; les détritus organiques l'ont entamé, ou bien encore le feu qu'entretiennent les noirs dans leurs cases l'ont racorni et gâté.

L'ivoire brut est désigné sous le nom de *morfil*. En coupant dans le sens de leur longueur des défenses fraîchement enlevées à l'éléphant, on trouve quelquefois, dans l'intérieur, des parties de couleur olivâtre auxquelles on donne le nom d'ivoire *vert*. Cette variété est très recherchée pour les ouvrages de luxe, parce qu'elle est plus tendre, plus facile à travailler, qu'elle se durcit en vieillissant et qu'elle devient très blanche à l'air. Quand l'ivoire prend une teinte jaune, on lui rend sa blancheur primitive en l'exposant quelques jours au soleil dans un bain d'essence de térébenthine. La calcination et le broiement des rognures donne une poudre colorante connue sous le nom de *noir d'ivoire*.

Les petites pointes, les débris, les morceaux façonnés par les noirs s'appellent des *scriveloes*.



Les indigènes sont loin d'ignorer le côté utilisable des pointes d'éléphant, des *mpungi*, des *mionzo*, comme ils les appellent. Ils s'en font des pilons, des trompes, souvent fort gracieusement ornées; des cuillères, des massues, des boules, des maillets à battre les écorces pour en faire de l'étoffe. Cette matière entre pour beaucoup dans leurs objets de parure, spécialement dans la fabrication des bracelets, des jambières et des épingles à cheveux. Ils placent aussi, pour honorer leurs défunts, des défenses sur les tombes des grands chefs. Le père Merlon, à qui nous empruntons plusieurs des détails de cet article, a vu, sur les rives du Kassai, des tombes ainsi ornées. Dans le cimetière de Muchie, les nègres ont rassemblé des pointes magnifiques en guise de monuments funèbres, mais détériorées avec intention, afin qu'elles n'excitent point la cupidité des passants.

Dans l'Aruwimi, Stanley vit un petit temple d'idoles entièrement construit de cette manière. « Le *meskiti* (petit temple) était un simple toit circulaire, supporté par trente-trois

dents d'éléphant, et servant d'abri à une idole de bois de quatre pieds de hauteur, peinte en rouge vif, avec des yeux noirs, une barbe et des cheveux. L'image était grossière, mais représentait la figure humaine sans qu'on pût s'y méprendre. »

Les noirs chassent parfois le pachyderme, mais ils se le procurent encore autrement. Les éléphants, en effet, ont, dit-on, des cimetières communs, cachés dans les clairières, au plus profond des forêts, où chacun, s'il le peut, va mourir à son heure. C'est là surtout, dans ces mystérieux ossuaires connus d'eux seuls, que les noirs se fourniraient d'ivoire, qu'ils n'ont qu'à ramasser.



En Europe, c'est Londres qui est le marché principal de l'ivoire, puis viennent Anvers et Liverpool. C'est principalement à l'initiative des compagnies belges qu'est due la création du marché d'Anvers, qui a pris si rapidement de l'importance.



Une caravane d'ivoire s'apprêtant à quitter le Stanley-Pool pour Matadi.

La marche de ce commerce dans le Congo a suivi en sept années une progression ascendante énorme. Le Congo belge exportait 98,000 kilogrammes en 1885. Voici comment s'est accru ce chiffre depuis la création de l'État : 1886, 106,000 kilogrammes ; 1887, 88,000 ; 1888, 120,000 ; 1889, 134,000 ; 1890, 184,000 ; 1891, 172,000 ; 1892, 204,000. En sept années donc, ce commerce a plus que doublé dans le jeune État. Il n'est pas d'exemple d'une pareille progression pour le produit qui nous occupe.

Les chiffres des ventes aux trois marchés principaux de l'Europe pour 1892 ont été non moins intéressants. On a offert, à Londres, 390,000 kilogrammes ; à Anvers, 119,000 et à Liverpool, 60,000 ; soit un total de 575,000 kilogrammes, contre 546,000 l'année précédente et 508,000 en 1890.

Le marché d'Anvers vendait, en 1888, année de sa fondation, 679 dents, soit 6,400 kilogrammes.

Ces chiffres ont augmenté les années suivantes comme suit :

1889	3,700 dents	=	46,600 kilogrammes.
1890	7,085 —	=	77,500 —
1891	6,421 —	=	60,000 —
1892	14,210 —	=	119,000 —

soit, pour les cinq années, 32,095 dents pesant 309,500 kilogrammes.

Comme on le voit, l'ouverture à l'initiative de nos concitoyens des immenses territoires de l'Afrique centrale produit ses fruits et réserve dans l'avenir à notre pays de grands avantages s'il sait et veut en profiter.





Le port de Matadi. (D'après une photographie de M. Sadzot.)

LE PORT DE MATADI

Lorsque les études du chemin de fer furent entreprises, et que l'on procéda à l'examen des conditions de son établissement, la question primordiale était celle de savoir quel serait le tracé le plus court et le moins coûteux pour atteindre, du Stanley-Pool, un point navigable du bas Congo. L'État du Congo ne possédait la rive droite que jusqu'à Manyanga et la rive gauche à partir de Nokki. Si l'on voulait faire rouler le chemin de fer sur territoire congolais, il fallait choisir deux alternatives : un point près de Vivi, sur la rive droite, puis une ligne jusqu'au bief de Manyanga, remonter celui-ci en vapeur, ensuite, à l'extrémité de cette section libre, amorcer, sur la rive gauche, une ligne ferrée allant au Pool ; c'était l'idée de Stanley. L'autre projet était celui de choisir un point en amont de Nokki, d'examiner son accessibilité aux navires de mer, puis d'établir le rail jusqu'à Léopoldville-Kinshassa, c'est-à-dire entièrement sur le territoire de la rive gauche.

Les promoteurs de la Compagnie du chemin de fer et leurs ingénieurs étudièrent longuement cette question. Un moment, on crut même qu'il serait presque impossible de la résoudre, mais on acquit bientôt la conviction théorique que Matadi, situé en territoire de l'État indépendant, pourrait être accosté par des transatlantiques.



C'est ce que faisait ressortir le rapport présenté au commencement de 1889 par le conseil d'administration de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*, qui avait entrepris l'étude du chemin de fer. Il s'exprimait ainsi : « Dans cette section du fleuve (entre Boma et Matadi), la vitesse du courant est plus accélérée, mais partout les profondeurs sont grandes. Le capitaine Boyé, chef du pilotage de l'État, a fait les sondages dans toute cette section du fleuve, à l'époque des basses eaux. En aucun point, il n'a trouvé une profondeur inférieure à 60 pieds. Les sondages prouvent que tous les vapeurs de mer marchant avec une vitesse supérieure à 9 nœuds pourront, sans difficulté, remonter le Congo jusque Matadi. C'est, d'ailleurs, l'avis de tous les capitaines qui font les fonctions de pilote dans le bas Congo. »

Dans une interview avec un rédacteur du *New-York Herald*, M. de Brazza avait déclaré que Matadi « est un port tellement petit que seulement les bateaux de 200 tonnes y peuvent entrer ». Cette affirmation avait provoqué un certain émoi, et les polémiques sur cette question étaient ardentes.

Les choses en étaient là, lorsqu'un événement qui marque dans l'histoire du Congo vint donner raison aux études si consciencieuses et si exactes des promoteurs du chemin de fer. Un télégramme du gouverneur général, arrivé en Europe au mois de juillet 1889, annonça que le steamer *Lualaba*, de l'« African Steamship Company », capitaine Murray, pouvant charger 2,500 tonnes, avait remonté le fleuve le 28 juin et jeté l'ancre devant Matadi par six brasses d'eau.

Le problème de la navigabilité du bas Congo, de Banana à Matadi, était irrévocablement résolu : les bateaux de haute mer pouvaient, sans rompre charge, déposer à la station tête de ligne du chemin de fer les marchandises expédiées d'Europe.



La Compagnie du chemin de fer a fait d'importants travaux pour aménager le port de Matadi. Une petite plage de 50 mètres de profondeur et d'à peine autant de largeur existait seulement au début de ses travaux. Le reste de la berge était une roche à pic baignant dans le fleuve. On a établi depuis une terrasse spacieuse, sur laquelle sont construits les magasins, la voie, la station et toutes les dépendances d'une grande gare. Un *pier*, de 75 mètres de longueur, permet aux steamers d'accoster en toute saison et de débarquer directement leurs marchandises. Bien que le régime du fleuve soit encore imparfaitement connu, on l'a repéré au moyen de bouées, et l'on a constaté jusque 14 mètres de profondeur moyenne aux hautes eaux.

Notre gravure démontre, plus éloquemment que nous ne pourrions l'écrire, l'exactitude de la navigabilité du port de Matadi contestée encore si énergiquement il y a trois ans et demi à peine. On y voit un grand steamer en fer, jaugeant 4,000 tonnes, le *Oil Rivers*, de Liverpool, débarquant sa cargaison à quai. A côté de lui, le steamer du service direct Anvers-Matadi attend son tour de déchargement.

Dans trois ans, le chemin de fer étant achevé, Matadi constituera l'entrepôt le plus important du Congo. Situé à 140 kilomètres à l'intérieur, il sera le principal port de pénétration de toute la côte occidentale d'Afrique et son trafic sera illimité, car ce sera celui de toute l'Afrique centrale, depuis le cours supérieur du Nil aux sources du Zambèze. Le système commercial du Congo est, du reste, dès à présent admirablement organisé pour le jour, certain dès à présent, où cet événement vital pour l'État du Congo sera un fait accompli. A l'embouchure, vaste rade, la plus belle de l'Afrique, à Banana, puis Boma, port intérieur de premier rang, et enfin Matadi, entrepôt général du commerce et de l'industrie de l'Afrique équatoriale.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA (*Suite*)

Le bicycle en Afrique. — Le boy zanzibarite. — Mamboia. — Encore des désertions. — La mission anglaise de Mamboia. Paysage africain.

25 juillet.

Est-elle assez risible, l'opinion que professent certains voyageurs à l'endroit de ces Africains de la côte orientale! Ce sont tout bonnement des paquets de chair inerte, sans ressort. Leur pensée ne dépasse pas la limite de leurs besoins journaliers. Il s'ensuit qu'ils sont incapables de s'administrer de façon à favoriser leur lente évolution vers un état de choses plus élevé. Laissés à eux-mêmes, on les retrouverait en l'an 3000 ce qu'ils sont encore aujourd'hui, sauf peut-être que deux ou trois de leurs villages auraient été détruits. Leur manière de combattre, qui se termine toujours par une fuite éperdue, les ravale au niveau d'animaux sauvages et craintifs.

26 juillet.

Arrivés à Kideti, après quatre heures de marche sur la route directe de Saadani vers Mpwampwa et au delà.

Rencontré la caravane du révérend Ashe se dirigeant vers l'Uganda. Il y a vingt et un jours qu'elle est en route. M. Ashe m'apprend que M. Greaves, un de ses missionnaires, est tombé malade de la fièvre et de la dysenterie, à deux jours de la mer, et a dû être transporté mourant à la côte. Un grand nombre des serviteurs de M. Ashe ont déserté, et il a dû laisser en arrière vingt charges, après avoir envoyé vers le littoral un de ses chefs d'escouade pour opérer de nouveaux enrôlements. Trois autres missionnaires l'accompagnent, tous se dirigeant vers l'Usukuma et l'Uganda. Quant à M. Ashe, chose à noter, il n'a cessé, jusque maintenant, de faire le trajet juché sur son bicycle. Lorsque la route devient mauvaise, il descend de sa machine et la confie à un noir qui doit toujours être derrière lui; il remonte sur son vélocipède dès que la route redevient praticable. Son noir le suit en courant. De cette façon, il peut arriver au lieu de campement deux heures plus tôt que sa caravane.

J'écris ces lignes le 27, car le 26 j'ai eu un accès de fièvre qui m'a tenu couché tout le long de la journée. C'est mon premier accès. Les prodrômes du mal me remémorent le passé. Ils sont identiques aux symptômes éprouvés jadis : la perte du goût et les angoisses que je connais si bien pour les avoir si souvent ressenties.

Robinson est réduit à l'état d'ombre. Je crains bien qu'il ne supporte pas le climat.

27 juillet.

7 kilomètres jusque Kifi, dans une direction nord-ouest.

Altitude en camp, 359.36 mètres. Nous bivouaquons dans une gorge profonde, entourée de montagnes dont l'une a 1,060 pieds de haut.

Nous sommes à deux journées de Mamboia. Grâce à Dieu, ma fièvre a diminué.

Sur la route, quelques cadavres de porteurs abandonnés.

28 juillet.

Atteint Nyangara en passant le Kifi. 8 kilomètres. Dressé notre campement sur la berge d'un charmant ruisseau qui coule vers l'ouest, non loin des huttes du chef Nzige.

Ashe, qui nous avait dépassés hier, se mettait en route précisément au moment où nous le rattrapions tantôt. Il nous a précédés et s'est établi dans une vallée au-dessous de nous.

Si l'on devait débarquer tout à coup ici d'un ballon, le paysage semblerait, certes, splendide. Malheureusement, un soleil de plomb et la pénible marche le long de flancs abruptes de raides montagnes, vous extirpent de l'âme tout sentiment romantique, et n'y laissent de place que pour des sensations matérielles.

Altitude du bivouac, 612.56 mètres. C'est haut déjà, et les nuits sont très froides. Les porteurs, qui dorment vêtus seulement de leurs légers vêtements de coton, prennent froid, d'où fièvre et mille et une complications désagréables. Quant à nous, enfermés dans notre tente, portes et fenêtres bien closes, nous ne ressentons pas aussi vivement qu'eux l'impression du froid. Nous n'en avons pas moins besoin de deux couvertures pour avoir chaud.

Nous nous levons tous maintenant à 5 heures et, à 5 h. 40, nous sommes en route. Le moral et l'entrain du personnel sont améliorés sous tous les rapports. Pendant les rudes montées, auxquelles nous oblige le chemin suivi, on entend rire, chanter et plaisanter. C'est un bon signe. Cela prouve que les hommes sont contents de leur sort.

Le *boy* (1) zanzibarite est un serviteur pitoyable. Au moment du départ, il ignore l'*a b c* de son métier : boucles à serrer, courroies à assujettir, vis à tourner, bottines à lacer, etc., toutes choses importantes pour gens de son métier. Comme intelligence et aptitudes, il est aussi inférieur aux serviteurs indous et aux Cingalais que ceux-ci le sont aux blancs. Le *boy* zanzibarite, serveur de table, est fidèle, très souvent foncièrement honnête et ordinairement très obéissant, mais il manque de notions sur les habitudes de l'Européen; il est lourd, guindé, et son esprit de compréhension ne dépasse presque jamais la limite des notions usuelles du service du blanc.

Le premier *boy* est très souvent d'une immense utilité pour le commandant de la caravane : il découvre les complots et les

---

(1) On appelle du mot anglais *boy* (garçon) les jeunes gens qui, dans les caravanes, servent les blancs comme domestiques particuliers : porte-fusil, valet de tente, ânier, serveur, etc.

intrigues qu'ourdissent entre eux les noirs de la caravane et il en rend compte au maître. Mais ils sont bien rares les *boys* qui soient capables d'extraire de leur cervelle quelque chose de personnel et de deviner tout seuls ce qui peut être utile au chef blanc. Un *boy* zanzibarite, valet de tente ou serveur, comparé à un Indou ou à un Cingalais, est un être absolument inférieur pour l'intelligence, la promptitude et l'initiative.

29 juillet.

Trois heures vingt minutes pour arriver à Mamboia et campement à l'est de la station des missionnaires.

A peine installé, j'ai envoyé dans le village un héraut proclamer que j'avais besoin de 25 porteurs pour 15 journées de marche vers l'intérieur. Les 20 hommes engagés à Kisemo pour 13 jours me quittent ici. Ils ont accompli leur besogne avec ponctualité et sans murmures.

Le chef de Mamboia, qui se nomme Zaidi, demeure au sommet d'une colline voisine de la mission. Il n'a pas l'air d'avoir une bien grande autorité. On m'annonce que le riz envoyé à l'avance est arrivé à bon port et se trouve emmagasiné à la mission. J'ignore cependant si les étoffes commandées à Sewa Hadji (1) sont également parvenues à destination.

Hier, à Nyangara, les habitants du village se sont tous enfuis à notre approche. Ce que voyant, mes gens se sont mis à piller leurs huttes, volant par douzaines chèvres, poules, arcs et flèches. J'ai renvoyé ce matin aux légitimes propriétaires tout ce que j'ai pu découvrir, et, quant au reste, j'ai payé une indemnité dont le total sera prélevé sur le salaire des Zanzibarites. Nous verrons si cette leçon sera salutaire et mettra fin à ces déplorables habitudes de maraude.

Un safari (2) d'environ 75 Wanyamwezi (3) nous suit étape par étape. Ils agissent ainsi par motif de sécurité, afin de profiter de l'importance des forces que compte ma colonne. Ils comptent nous suivre jusque Tabora.

Si la température de ce jour était une moyenne, Mamboia doit être un endroit où il fait très froid. Pour les blancs, cela est supportable, mais pour les pauvres noirs, c'est dur et pénible.

Deux nouvelles désertions la nuit dernière. J'ai pris toutes les mesures imaginables pour mettre un terme à cette pratique, mais c'est presque une impossibilité de rattraper les délinquants dans un pays sillonné de sentiers comme celui-ci.

Il en résulte qu'il est difficile d'imprimer convenablement dans l'esprit de ceux qui restent, combien sévère serait le châtiment de ceux qui seraient pincés.

30 juillet.

Journée bien remplie. Je viens seulement de terminer ma besogne à 5 heures du soir. Pour commencer, de grand matin, nous avons fait rassembler toutes les compagnies. Nous avons fait l'appel, compté les fusils, les serpes, les haches, les houes, et procédé à un astiquage général. J'ai constaté qu'un grand nombre de houes ont été vendues. C'est le cas ordinaire chez les Zanzibarites.

De plus, deux fusils manquent également. L'un, je le sais, a été enlevé par Sadi, qui a déserté à Rudiwa.

(1) Riche Indou qui, depuis quelques années, a en quelque sorte accaparé le monopole de l'entreprise de l'organisation et du ravitaillement des caravanes européennes qui prennent Bagamoyo pour point de départ.

(2) Caravane.

(3) Habitants de l'Unyamwezi, district très étendu qui va de la pointe sud-est du lac Victoria jusqu'à un demi-degré au sud de Tabora.

Un état sanitaire renseigne que sept de mes hommes sont malades et incapables de porter leur charge. La revue terminée, j'ai mis en route tous mes chefs, avec la mission de racoler des porteurs pour mes charges en trop. Les 20 hommes congédiés hier m'ont laissé 20 charges de marchandises sans porteurs. De plus, les 20 ballots de Bombay (1), consignés ici par Sewa Hadji, exigent 20 autres porteurs.

Malgré tous mes efforts, ce soir je n'avais encore, à la brume, que 22 porteurs. Je suis monté à la mission anglaise (altitude 1,140 mètres). J'y ai rendu visite à M. et Mme Wood, et j'ai pas mal excursionné avec eux dans la montagne. La maison et ses jardins sont délicieusement enfouis dans un creux de la montagne. M. Wood est un jardinier habile. Grâce à ses soins, toutes sortes de légumes d'Europe croissent dans son potager. C'est un homme aimable, à l'esprit brillant, qui s'est montré fort bienveillant pour moi. Il m'a procuré 4 porteurs Je me suis entendu avec lui pour payer 2 jora d'étoffe en compensation des poules volées hier à Nyangara par mes gens. Ashe a, paraît-il, également dû payer pour des dégâts causés par son personnel. J'ai pu acheter du café, du cacao, etc., choisis parmi les provisions qu'a laissées ici M. Roscoe pour être mises en vente. A mon retour au camp, j'ai dû consacrer deux heures à une fastidieuse parlotte pour me procurer 9 porteurs en plus.

La population me semble extrêmement douce pour une localité située sur une grande route de caravanes et qui sert journellement d'endroit de passage pour de nombreuses troupes. J'ai dû passer des heures à expliquer à ces indigènes la différence de valeur des étoffes, suivant qu'on les achète ici ou à la côte.

Les dotis envoyés par Sewa Hadji valent 814 dollars. Cela suffira pendant 38 jours, au bout desquels je compte être dans l'Unyaniembe.

Écris dernières lettres que j'ai confiées à M. Gordon, missionnaire anglais de l'Uganda, arrivé ce matin, et qui se rend en Angleterre. Voilà neuf ans qu'il réside en Afrique, et il a bien gagné le repos qui l'attend. Pas de nouvelles ni de lettres de la côte. Ashe part d'ici lundi. Une température délicieusement fraîche a régné toute la journée.

Cela nous donne du courage pour le travail qui nous attend.

(*A continuer.*) Cap. STAIRS.

(1) Étoffe gros bleu, analogue à la guinée fabriquée à Manchester.



LA MUSIQUE CHEZ LES NÈGRES



Certaines peuplades de l'État du Congo, nous l'avons déjà fait observer à propos des Niams-Niams et des Mombuttus, sont parvenues à un certain degré de culture intellectuelle. Elles ont des artistes qui ébauchent des dessins primitifs mais dénotant un vrai sens artistique, des chants nationaux, des ménestrels qui s'en vont, comme chez les Bachilangue et les Mombuttus, de village en village réciter des mélopées traînantes et criardes ou des chants improvisés sur des faits du jour. Il en est qui possèdent des notions de musique et, dans notre fascicule XXVII de l'année dernière (p. 216), nous avons publié certains chants nègres notés par des voyageurs.

Ici encore, comme dans tous les autres domaines, les noirs du bas Congo sont très inférieurs à ceux du haut. La cause en est dans le régime déprimant de la traite qui a si lourdement pesé sur ces peuplades pendant tant de siècles.

Elles n'ont que des instruments de musique fort primitifs pour les aider à passer agréablement leurs nombreux moments de *dolce far niente*. C'est d'abord un brin d'herbe tendu sur un arc; on joue de cette crécelle en la faisant vibrer, à son extrémité inférieure, au moyen d'un petit morceau de bois. Elle produit alors quelques modulations.

Un autre instrument est celui que reproduit notre gravure. C'est une petite boîte en bois dont la forme rappelle assez bien les boîtes à sel usitées dans les cuisines de notre pays. Elle fait office de table d'harmonie et porte sur son côté supérieur quelques lames en fer, tendues sur une tringle et maintenues au moyen de tigettes de fer tordues. En faisant glisser les doigts sur ces touches vibrantes, on produit des sons échelonnés qui constituent une espèce de gamme.

Les indigènes se servent surtout de cet engin, qui s'appelle une *marimba*, en se promenant. Ils le tiennent debout, des deux mains, tandis qu'ils le font sonner avec les pouces.

On retrouve la *marimba* partout dans l'État du Congo, avec quelques modifications dues au génie spécial de la peuplade qui l'emploie ou à la fantaisie du fabricant. On en fabrique spécialement au moyen de deux gourdes tenant lieu de table d'harmonie.



Chez les Bateke du Stanley-Pool, il existe des mandolines de divers modèles; le corps en est fait de bois creusé, muni dans le bas d'une ouverture pour assurer la netteté du son. Cinq tiges faites avec des branches recourbées sont assujetties à l'arrière de la boîte ou poire de la mandoline au moyen de fibres ligneuses. Les cinq cordes sont en boyaux ou en fines lianes très flexibles et très solides. Les Bateke en tirent des accents souvent harmonieux, mais qu'ils ne combinent pas de façon à former autre chose que des airs lents et assez monotones.

Les Mombuttus ont un assortiment nombreux d'instruments de musique : tambours, timbales, cors, trompes, sifflets, cloches, sonnettes. Quand un étranger de distinction se présente, on lui donne une aubade, un concert cacophonique, au moyen d'une mêlée indescriptible de tous ces engins.

Mais les Mittus, qui habitent au nord de l'État indépendant, dépassent infiniment leurs voisins sous le rapport musical. Au lieu de ces tubes grossiers que d'autres peuplades font mugir et qui leur tiennent lieu de trombones, ils ont des gourdes allongées, savamment percées de trous; de petits cornets à trois ouvertures et de fines trompettes; puis un instrument qui tient de la lyre et de la mandoline : cinq cordes tendues sur une barre transversale et passant au-dessus d'une coquille d'anondonte qui forme chevalet; la caisse sonore est à fond convexe et recouverte de peau; la table est quadrangulaire et percée de trous aux quatre coins.

Ils ont également des flûtes, dont les Madis particulièrement se servent avec beaucoup d'art, et sur lesquelles ils jouent des morceaux d'une exécution très soignée. Les petits cornets sont d'un usage général dans tout le nord de l'État, mais le tube sonore appelé *dongorah* est particulier aux Madis; il a dix-huit pouces de longueur; c'est l'analogue du *mburah* des Bongos.



« Toutes les peuplades de cette région, dit Schweinfurth, aiment passionnément la musique; néanmoins, leurs chants ne sont que des récitatifs, on ne rencontre de mélodie véritable que chez les Mittus. Il m'est arrivé d'entendre un chœur chanté par une centaine de ces derniers, hommes et femmes de tout âge; l'ensemble était parfait à tous égards, et les cent voix, par des nuances bien graduées, variaient agréablement les huit mesures de ce thème plein de franchise. »

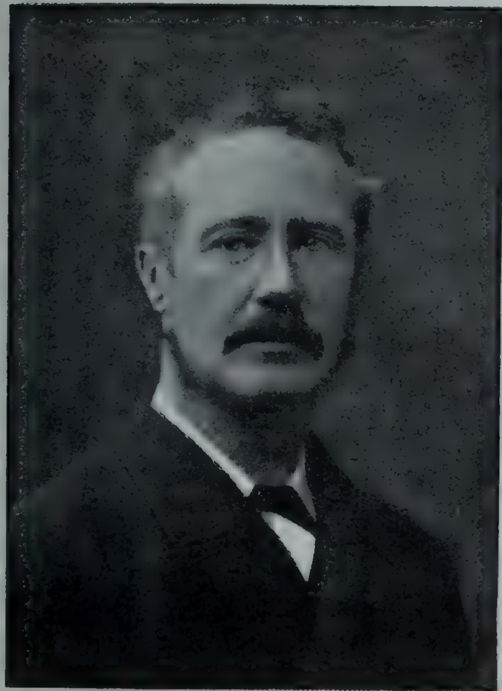
Le chef des Mombuttus, à l'époque du voyage de l'illustre savant, avait sa musique de chambre composée d'artistes, dont l'exécution démontrait les patientes études, des troubadours, des danseurs.

Ils formaient des chœurs que le roi dirigeait en personne, battant la mesure avec une baguette surmontée d'une petite sphère en vannerie, pleine de cailloux et de coquilles et assez semblable au hochet des petits enfants.

(*A continuer.*)

GORDON-PACHA

Né en 1833. — Brise l'insurrection des Taï-Pings (1860-1864). — Gouverneur du Haut-Nil et du Soudan (1873-1876-1880-1884). — Tué à Khartoum le 26 janvier 1885.



Au moment même où Stanley venait d'achever son voyage d'exploration du haut Congo, et où les vues du Roi sur les immenses contrées nouvellement découvertes pouvaient prendre corps, le roi Léopold, jugeant quel était l'homme qui pourrait porter l'autorité et l'organisation, là où Stanley venait à peine de porter la lumière, choisit Gordon. Et il dépendit de quelques heures et d'une résolution inopinée de lord Granville envoyant Gordon dans le Soudan, que l'œuvre du Congo aurait eu pour initiateur en Afrique le héros que toute l'Europe connaissait déjà comme une des plus grandes âmes et des plus chevaleresques que notre siècle ait connues. Cela dit à quelle hauteur le Roi mettait du premier jour l'œuvre qu'il allait entreprendre, et dans quel esprit de sacrifice et de large humanité il assumait la mission d'introduire la civilisation dans les parties les plus douloureusement éprouvées de l'Afrique. Car à charger Gordon d'une œuvre médiocre, ou même d'une conquête exclusivement politique ou mercantile, il n'y fallait pas songer. Gordon s'était révélé déjà pleinement en 1884, comme ne poursuivant dans la vie qu'un seul but : le redressement de l'injustice dont souffrent les classes inférieures, la lutte contre l'oppression et contre l'exploitation des faibles et des malheureux, et surtout contre la plus épouvantable de toutes, la traite des noirs et leur réduction à l'esclavage. Il avait déjà donné de telles preuves de la plus puissante énergie et d'un véritable génie d'organisation mis au service des plus hautes vertus humaines, que le Roi ne pouvait pas faire appel à un pareil homme pour fonder son empire congolais, ni lui-même accepter une pareille mission, si tous les deux ne s'étaient pas sentis unis en même temps dans la même haute pensée pacificatrice et justicière.

Nous ne pouvons que rappeler les exploits de cet homme admirable en Chine où, une badine à la main, il menait au combat une petite armée qu'il avait formée lui-même et réduisait la formidable insurrection des Taï-Pings, refusant toute récompense pour les services rendus.

En 1874, il fut nommé gouverneur des tribus du Haut-Nil. Jamais, peut-être, dans les annales de la barbarie, on ne connut d'état semblable à celui qui existait au Soudan quand Gordon y arriva. Les sept huitièmes de la population étaient en esclavage; les chasseurs d'esclaves et les traitants y régnaient en maîtres avec la complicité de gouverneurs cupides. Trois ans, Gordon lutta sans relâche, sans cesse entravé par les gouverneurs égyptiens eux-mêmes, qui voyaient en lui un ennemi et un rival qui les privait des ressources de la traditionnelle oppression. Mais, en 1876, il remportait une victoire morale énorme : il était nommé gouverneur général du Soudan, avec une autorité presque sans bornes, et il allait pouvoir se dépenser tout entier pour les opprimés dans la vaste région confiée à ses soins. Avec sa vigueur et son énergie, il se mettait à l'œuvre, il faisait la guerre aux traitants et dispersait leurs hordes; il rassurait les populations, il réalisait des prodiges, grâce à sa principale arme, la loyauté et la générosité qui, chez ces populations malheureuses, lui donnaient un prestige inouï, quand la chute du khédive Ismaïl et la suppression du contrôle au Caire vinrent brusquement renverser tous ses plans.

Gordon partit. La traite fut rétablie, et l'insurrection du Mahdi fut la réponse du Soudan à la rentrée en fonction des autorités égyptiennes, car ce fut bien moins le fanatisme religieux que la vénalité et la tyrannie des fonctionnaires égyptiens qui firent éclater la révolte.

Gordon, rentré en Angleterre en 1880, depuis lors avait été successivement dans l'Inde, au Japon, au Cap, en Palestine, à Constantinople, lorsqu'en 1884 le roi Léopold l'appela à Bruxelles pour aller au Congo reprendre, au profit des populations nègres, la mission d'humanité et de justice qu'au Soudan les événements et la violence des hommes l'avaient forcé d'interrompre. C'était chose dite : cette grande existence allait se dévouer à cette grande œuvre du Congo; la continuer avec Stanley ou la reprendre des mains de Stanley.

Ce généreux plan n'a pu se réaliser. Le cabinet Gladstone l'envoyait à Khartoum, cerné par les mahdistes, pour sauver au moins les garnisons égyptiennes, sinon pour rétablir l'ordre. Le 18 février, il arrivait à Khartoum en triomphateur. La foule enthousiaste l'accueillait comme un sauveur. Mais seul, dépourvu de tout secours, que pouvait-il faire? Comment pouvait-il résister? Bientôt il devait s'enfermer dans Khartoum, d'une main étouffant les trahisons, de l'autre combattant l'ennemi, et, après avoir soutenu un siège qui n'était qu'une suite d'actes héroïques et qui fit l'admiration de l'Europe, il tombait assassiné, deux jours avant l'arrivée devant Khartoum des troupes anglaises qui venaient le délivrer.



Indigènes Balolo au retour d'une razzia. D'après une photographie de M. F. De Meuse.

LE CANNIBALISME

Dans une grande partie du Haut-Congo, mais principalement dans la partie septentrionale et orientale, l'anthropophagie règne avec intensité. Fait à noter, c'est précisément chez les peuplades les plus relativement policées que sévit surtout cette révoltante pratique. C'est dans le bassin de l'Ubangi-Uelle que l'on trouve les cannibales les plus invétérés. On y remarque des nations comme celles des Mombuttus et des Niams-Niams ou A-Sande, qui possèdent une véritable culture intellectuelle et une organisation politique rudimentaire mais bien ordonnée, et qui sont en même temps composées d'anthropophages féroces. Les peuplades les plus attachées à cette affreuse pratique dans les territoires de l'État du Congo sont les Bateke, les Bangala, les Bazoko, les Bapoto, les Bakumu, les Manyema, tous les riverains de l'Ubangi, les Bongos, les A-Sande et les Mombuttus.

Le nom que les indigènes donnent à l'homme « comestible » est celui de *nyama*, viande. De là le surnom de Niams-Niams, mangeurs de viande, donné aux A-Sande, si grands amateurs de chair humaine.

Certaines peuplades n'ont d'autre occupation que la chasse à l'homme, pour se procurer du bétail humain qu'ils s'en vont vendre comme viande de boucherie aux gens de l'Ubangi. La puissante tribu des Balolo, qui est riveraine du Ruki, du Lopori, de la Tchuapa, de la Bussera et de la partie sud du Congo, depuis le lac Matumba jusqu'à la Lulongo, s'adonne surtout à ce négoce odieux. Les esclaves destinés au couteau, ils se les procurent au moyen de razzias faites dans les territoires des tribus voisines, qui sont moins fortes et moins bien armées qu'eux, ou bien par des achats, des échanges.

La plus grande partie de ces malheureux est expédiée vers l'Ubangi, où on les troque contre de l'ivoire ou d'autres produits. A certains jours, il se tient sur les bords de la rivière de véritables marchés où l'on expose en vente des

quantités d'indigènes destinés à être mangés. Des mesures très sévères ont été prises par l'État du Congo pour mettre obstacle à cet odieux commerce et, maintes fois, c'est par la force que ses agents ont dispersé ces marchands de *nyama*.

Notre gravure représente des indigènes Balolo, appartenant au village de Baringa, s'en allant à l'Ubangi vendre un troupeau humain. Baringa est situé à environ 180 kilomètres de l'embouchure de la Lulongo. On y paye un jeune esclave de trois à quatre cents colliers de petites perles blanches, soit environ 3 francs.



Les cannibales africains ne mangent, en général, que des hommes adultes. Les jeunes enfants et les femmes sont rarement immolés. La femme, qui sert de bête de somme, est un objet trop précieux pour qu'on le sacrifie.

C'est elle, en effet, qui soigne les champs, travaille les ustensiles de ménage, puise l'eau, etc. On ne la mange que lorsqu'elle meurt de maladie ou par accident. Les Bazoko, cependant, préfèrent sa chair à celle d'un homme : elle est, paraît-il, plus tendre et d'un goût plus fin... Mais, à cause du prix qu'on la paie, c'est là un régal peu commun, qu'on ne se permet qu'aux grandes fêtes ou pour célébrer un événement exceptionnel.

Tel est le goût, du reste, des Bazoko pour la chair humaine, qu'ils mangent même leurs morts. Ils prisent spécialement les reins et la poitrine et les dévorent avidement. Ils les découpent en menus morceaux qu'ils enfilent sur un bâton et qu'ils sèchent en les exposant au-dessus du feu. Ils font également mariner la « viande » dans des pots, ou bien ils la fondent en une graisse semblable à notre saindoux et servant au même usage.

Les Bapoto sont, eux aussi, grands mangeurs d'homme. Ils dépècent et débitent les corps de leurs victimes avec l'adresse d'un parfait boucher. Souvent il arrive que le malheureux destiné au couteau est exposé en vente au marché. Il se promène de long en large et les amateurs viennent l'examiner. Ils désignent les parties qu'ils préfèrent, qui un bras, qui une cuisse, la poitrine, la tête. On circonscrit au moyen de lignes de terre colorée les sections achetées. Quand le corps entier est vendu, on abat le malheureux, qui se laisse faire avec stoïcisme.

Voici comment on procède d'ordinaire : On lie la victime à un poteau et on recourbe un jeune arbre flexible au moyen d'une corde, liée par un bout au sommet de l'arbrisseau plié en arc de cercle et par l'autre au cou du sacrifié. Tandis que l'opération se fait, la foule entoure celui-ci, le plaisante, lui lance des lazzis, auquel souvent le condamné répond avec bonhomie. Il sait le sort qui l'attend et est résigné, car s'il était le plus fort, ce seraient ses bourreaux qui occuperaient sa place. Le droit de la force est, en effet, un principe reconnu et admis par tous les sauvages africains. L'homme étant convenablement « disposé », le sacrificateur s'approche, applique sur le cou de l'infortuné son couteau pour bien marquer l'endroit où il doit frapper, trace sur la gorge ou sur la nuque une raie avec la pointe de son arme, afin de ne pas manquer l'opération, puis, d'un coup sec, tranche, en une fois, la tête de l'homme. L'arbrisseau se redresse et lance au loin la tête, par dessus la foule, qui se précipite en criant et en se bousculant à la recherche de ce triste débris. Puis chacun s'empresse pour obtenir « son morceau » du corps pantelant.

Une « coutume » analogue existe chez les Bangalas. Chez ces derniers, la chair humaine est un aliment noble, par opposition aux animaux, qui ne fournissent qu'une nourriture vile. L'homme est une « viande » qui parle. Plus l'ennemi a montré de valeur et de courage, plus il est bon de se procurer son corps et de s'en repaître, car ainsi on s'assimile les qualités et la bravoure du défunt. Le cœur d'un brave est un aliment sacro-saint, qui communique à celui qui le mange toute sorte d'attributs supérieurs. Aussi est-il réservé aux grands chefs, à ceux qui sont chargés de conduire la nation aux combats.

Chez les Mombuttus, les cadavres des ennemis tombés sur le champ de bataille sont immédiatement répartis entre les vainqueurs et découpés en longues tranches qu'on fait bouillir et qu'on emporte en guise de provisions de bouche. Les prisonniers sont amenés au village, parqués comme de vrais troupeaux et réservés pour les besoins futurs. D'après Schweinfurt, les enfants sont considérés comme une friandise et réservés pour la cuisine des chefs.



Les Niams-Niams se font gloire de cette coutume révoltante et s'ornent le cou de colliers formés de dents enlevées à la mâchoire de ceux qu'ils ont mangés. Leurs ménestrels chantent, en même temps que les hauts faits des guerriers, les festins faits avec la chair de leurs victimes, qu'ils proclament « extraordinairement savoureuse », surtout quand elle a trempé une nuit dans l'eau. La graisse humaine sert au pays des A-Sande à une foule d'usages. Les indigènes soutiennent unanimement qu'elle enivre ceux qui en mangent trop, mais, malgré tous ses efforts, Schweinfurt n'a jamais pu découvrir ce qui avait donné lieu à cette étrange assertion.

En temps de guerre, ils dévorent des victimes de tout âge, surtout des vieillards, qui sont, en raison de leur faiblesse, une proie plus facile. Jamais un corps humain n'est rejeté comme impropre à la consommation, à moins qu'il ne soit mort d'une hideuse maladie de peau.

Les Manyéma sont d'une anthropophagie encore plus révoltante. Ils n'aiment que les corps « faisandés ». Ils les font macérer dans l'eau vive jusqu'à ce que les chairs soient presque putréfiées, et dévorent sans plus de préparation cette écœurante charogne. Ils ne prennent même pas la précaution de la faire cuire. Aussi en contractent-ils une odeur répugnante.

Ils affirment que la chair de la femme est mauvaise et qu'il ne faut y avoir recours que lorsque les vivres sont rares, et que l'homme fait défaut. Mais ce n'est, chez eux, « qu'un pis aller ».

La chasse à l'ébène par les noirs et le cannibalisme se touchent de très près en Afrique centrale, car la première a pour but de fournir au second de riches et nombreux troupeaux humains.

Au fur et à mesure qu'avance l'occupation européenne, l'horrible et séculaire pratique tend à disparaître peu à peu. Autour des stations, les anthropophages s'abstiennent de ces épouvantables festins ou s'en vont au fond de la forêt, dans un recoin ignoré, se livrer à leur infernale cuisine. L'occupation territoriale est le grand remède à cette coutume antique, qui fait partie des institutions même de certaines peuplades. Le commerce et l'humanité marchent donc de pair pour l'affranchissement de l'Afrique et le relèvement de la race négroïde.

J. MALVAUX. SC.

Vue de la Mpozo près de son confluent avec le Congo. (D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE CONFLUENT DE LA MPOZO ET DU CONGO

La Mpozo, qui se jette dans le Congo à quatre kilomètres en amont de Matadi, est la première rivière notable qui franchit le chemin de fer après son point de départ.

A la saison des pluies, c'est un cours d'eau important qui mesure, près de son confluent, environ 110 mètres de largeur. Il serpente à travers un chaos de montagnes, les unes aux flancs escarpés, les autres descendant en pentes douces, coupées d'une succession de petits plateaux.

Les rives de la Mpozo sont plus pittoresques que celles du Congo. En maints endroits, des bouquets d'arbres et de verdure coupent d'une note gaie l'aspect monotone de la région

La rivière roule ses eaux sur un fond de grès rouge et de roches vertes. Vers l'ouest, elle est serrée de près par la ligne de faîte qui limite son versant occidental. Cette ligne de faîte présente une altitude moyenne de 220 mètres et atteint sur le versant est, au plateau de Palaballa, une hauteur de 550 mètres. Depuis son confluent avec le Congo jusqu'à environ 2 kilomètres en amont, la Mpozo coule dans une gorge de 225 à 250 mètres de profondeur, entrecoupée de chutes et de rapides.

Pendant la saison sèche, époque à laquelle a été prise la vue que nous reproduisons aujourd'hui, la végétation ne résiste que dans le lit même de la rivière où circule encore un mince filet d'eau. Sur les côtes et sur les plateaux élevés, on trouve à peine quelques arbres rabougris ou de hautes herbes brûlées par le soleil.

C'est sur la rive orientale de la Mpozo que fut fondé, en 1881, par l'*Association internationale du Congo*, le premier poste de la rive sud pour l'organisation des caravanes vers l'intérieur. Sur notre gravure, on aperçoit, à l'arrière-plan, les montagnes qui forment la vallée de la capricieuse rivière. A droite se profile, à flanc de côteau, la plate-forme du chemin de fer. Celui-ci, après avoir longé, sur une distance d'environ 4 kilomètres, la rive gauche de la Mpozo, franchit le cours d'eau au moyen d'un pont de 60 mètres que nous avons déjà reproduit dans notre numéro du 25 septembre 1892.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

III. — DE BAGAMOYO A MPWAMPWA

Pénurie de porteurs. — Les caravanes de Wanyamwezi. — Gibier de plumes. — Réminiscences de la caserne. — *At home.* Rêves d'avenir — Pénibles montées

30 juillet.

Nous sommes campés par environ 912 mètres d'altitude; le temps est clair et doux. La vue dont on jouit de la mission est une des plus belles que j'aie pu contempler. Quel bien on ressent à l'âme en jetant ses regards par-dessus monts et vallées, bien loin, sous l'horizon sans fin suspendu au-dessus des frêles créatures humaines! Toute poésie disparaît pourtant lorsque l'on doit escalader ces mêmes hauteurs — si séduisantes de loin, aujourd'hui, — avec, derrière soi, 350 porteurs, suant, soufflant, hissant leurs charges le long des flancs escarpés.

Les blancs de l'expédition semblent, en général, faire bonne contenance devant les menaces du climat.

31 juillet.

Le Saffari s'est mis en route à 6 h. 15. Malheureusement, j'ai dû rester en arrière, par suite de l'absence des porteurs indigènes.



A travers la savane. (D'après Hans-Meyer.)

Je n'ai pu partir qu'à neuf heures, en laissant en arrière deux charges d'étoffes de valeur. Mwana Manuka, le chef Wanyamwezi, reste à Mamboia. Je lui ai remis un billet pour M. Wood avec prière de me procurer deux porteurs qui convoiraient ces charges avec Mwana Manu' a jusque Mpwampwa.

Les quatre porteurs promis par Zaïdi, le chef de la montagne, et que j'avais engagés hier pour cinq jours, ne sont pas venus. Les brigands! Je leur avais déjà payé leur posho pour cinq jours! Ces Wasagara sont carottiers dans l'âme; jamais un Wanyamwezi n'agirait de la sorte.

Bodson, qui commandait la caravane, a dressé son camp à 10 h. 30. L'arrière-garde a rallié à 12 h. 30. Distance : 16 kilomètres. L'agglomération de villages au milieu de laquelle nous sommes s'appelle Kitangi.

Rencontré M. Gordon, le missionnaire de l'Uganda, auquel j'ai remis des lettres pour la côte. Il marche de son mieux, de façon à arriver à temps pour s'embarquer sur le paquebot anglais qui part à la mi-août. Nous sommes 400 actuellement et nous sommes suivis pas à pas par deux caravanes de Wanyamwezi, de 100 hommes chacune, qui ont reçu autorisation de ma part d'agir ainsi.

Au moment où nous dressions le camp, nous avons été rejoints par une autre caravane de 300 personnes, dont les chefs m'ont demandé de pouvoir se mettre sous ma protection, ce qui por-

tera notre nombre total à 900. J'ai répondu favorablement à cette demande, à condition qu'on obéisse à mes ordres et qu'on ne maraude pas les poules et les grains des villageois.

Smith, Williams et Lugard ont livré bataille, dans l'Uganda, aux Wanyoro, mais ils ont, m'a raconté M. Gordon, dû se retirer à cause des inondations qui couvraient tout le pays d'une couche d'eau sans fin.

Trois hommes ont déserté la nuit dernière. Trois! L'un d'entre eux était un nommé Assari, un déserteur de profession, connu comme tel. Je le surveillais de près, depuis notre départ de la côte; si je l'avais tenu ce matin au moment où j'apprenais qu'il m'avait glissé entre les doigts, il me semble que je lui aurais cassé la tête.

1er août.

Trois heures de marche. Camp au milieu des monts Rubehu, à 1,233 mètres d'altitude. Les différents chefs des environs sont venus me voir et m'offrir les cadeaux d'usage. Les porteurs des deux bateaux, qui jusqu'ici ont accompli leur besogne à la perfection, ont reçu une ration spéciale de farine et une chèvre.

Une autre désertion, la nuit dernière, dans la compagnie de Saef-ben-Ali, de la compagnie n° 1, et cela malgré les sentinelles échelonnées le long des routes. C'est à vous faire perdre la tête.

Les trois caravanes Wanyamwezi qui nous suivent sont arrivées une heure après ma colonne. Elles dévalaient le long des montagnes en un long rouleau ondoyant et présentaient un spectacle des plus curieux.

Ces gens voyagent très tranquillement et très confortablement. Tous les notables ont leur tente, leurs femmes et leur cuisinier. La raison pour laquelle les Wanyamwezi voyagent si bien réside dans le fait que leurs femmes et leurs filles les suivent, portant leurs vivres, leur tente et leur vaisselle. Quand ils ont atteint le lieu de campement, le porteur, fatigué, étire ses membres ankylosés, allume sa pipe et taille des bavettes, tandis que les femmes font la popotte, fendent du bois et les aident de toutes les manières. Certaines de ces caravanes, comptant plusieurs centaines d'individus, n'ont pas seulement dix fusils pour leur protection.

Nous avons escaladé aujourd'hui non moins de 364 mètres de montagne et j'avais sérieusement pitié de mes pauvres porteurs en les voyant grimper, courbés sous leur lourde charge.

Un grand nombre d'habitants du pays sont des Wahumba ou des Wandorobo et parlent couramment le masaï. Ils tordent leurs cheveux en longues tresses graisseuses, et ne paraissent pas des êtres fort brillants, comparés à d'autres noirs que j'ai rencontrés en mes voyages.

Le bétail d'ici et de tout le pays jusqu'au delà de Tabora a péri par suite d'une épizootie pulmonaire. Les malheureuses populations se plaignent amèrement du manque de lait. En Afrique centrale, nulle part, sauf chez les Masaï, les indigènes ne se nourrissent de leur bétail. Quand une vache meurt de maladie, il arrive qu'on la mange, mais c'est surtout le lait qu'on recherche.

J'ai fait donner sept coups de fouet à chacun des cinq hommes pris tantôt en flagrant délit de vol de poules et d'œufs chez des natifs. Ces gaillards se sont montrés de fieffés menteurs. Je n'en ai jamais rencontré, pas même chez les Zanzibarites, de plus audacieux.

Chaque caravane wanyamwezi arbore le drapeau allemand et la tente de chaque chef est surmontée de l'étendard noir, blanc et rouge, ce qui ajoute au pittoresque du spectacle de la grouillante fourmilière humaine.

La nuit, le froid est intense dans ces montagnes. Aujourd'hui même, à midi, le thermomètre marquait 68° (1). La nuit, il descend jusque 46° et 50°. Les hommes souffrent beaucoup du froid. Nous montons nos ânes maintenant.

Demain, ce sera une rude étape : nous descendrons jusqu'à Ulabala, à 16 kilomètres d'ici.

Grand progrès : les hommes vont bien et ne braillent plus. Il m'a fallu, pour en arriver là, déployer une patience infinie, et me donner la peine de procéder moi-même au règlement de toutes les querelles.

Les pintades abondent. J'en ai abattu plusieurs. C'est, de loin, le meilleur gibier à plumes que j'aie mangé en Afrique.

2 août.

De Rubehu à Mlali, où nous bivouaquons, 16 kilomètres, franchis en 4 heures et demie. Route excellente presque tout le temps. Rencontré quelques soldats allemands rentrant à la côte. Ils ont quitté Mpwampwa hier.

Vu quelques antilopes. Elles étaient hors de la portée du fusil. Délicieux ombrages aux alentours de notre camp. La fraîcheur y est exquise. Il ne fera pas, je l'espère, aussi froid ce soir que les deux nuits précédentes. Nous pouvons apercevoir d'ici l'emplacement de notre camp d'hier, de l'autre côté de la plaine. Avec une longue vue, je distingue le drapeau allemand qui flotte sur la hutte de Rubehu, à 18 kilomètres d'ici.

Quelques indigènes m'ont apporté des paniers de mtama réduit en farine. Ils me paraissent bien pauvres.

Il y a ici des Wagogo, des Wasagara et des Waseguha. Ces indigènes ont les oreilles fendues et ils suspendent à leur appareil auditif de petites chaînes de fer. Ils ont l'air d'aimer beaucoup les anneaux de jambes et de bras, qu'ils fabriquent avec du fil de cuivre très fin. Leur peau est généralement plus noire que celle des gens de la côte et leurs yeux ne sont pas aussi clairs. Il est souvent peu aisé de discerner la vraie couleur de l'épiderme des Wagogo. Ils s'enduisent d'argile jaune, si bien qu'on distingue difficilement la couleur de leur peau.

L'altitude de notre campement est de 1,246m40. C'est, probablement, la plus grande hauteur que nous atteindrons avant de franchir la crête de partage des eaux du Nil et du Congo.

J'ai été tantôt à la chasse aux oiseaux. Quelques pigeons et un grand volatile du genre des perdreaux s'en sont allés rejoindre ma carnassière. Il pullule ici de perdrix rouges, mais l'herbe est si haute qu'on ne peut les apercevoir; elles courent et refusent de s'enlever.

Khamis Ngoze, le second chef de la compagnie n° 1, à qui j'ai confié le commandement des 42 indigènes enrôlés à Mamboia, s'acquitte à merveille de sa charge et dirige ses hommes à la perfection. Il est un tant soit peu « Uledi » et est, selon moi, un des meilleurs chefs que je possède.

Les nuits froides ont causé deux ou trois cas de pneumonie, dont l'un sera mortel.

En Angleterre, on doit se préparer en ce moment pour le massacre du 12 août, et l'officier subalterne d'Aldershot entrevoit enfin des chances de pouvoir se livrer au sport, loin des éclats du clairon et des griffes du général de la division. Je ne pense pas que je puisse jamais m'astreindre de nouveau à la vie ordinaire du soldat, placé entre les quatre murs de la caserne. Ce serait pour moi une mort lente, par centimètres à la fois. Le travail ne m'effraye pas, au contraire, il me plaît; mais

(1) Thermomètre Fahrenheit.

c'est la vie au mess qui m'horripile. Toujours devant soi les mêmes figures et sans cesse les mêmes lourdes plaisanteries stéréotypées! Je déteste l'épithète de « chasseur de médailles » appliquée par les soldats d'antichambre aux militaires qui n'aiment pas la vie oisive. Selon moi, il est cinquante fois plus honorable de « chasser les médailles » que de se chauffer les pieds sur les chenets d'une antichambre, où l'on passe cinq années sur six, attendant la promotion avec, par occasion, des escapades en ville, des bals et des réunions de courses. Horreur! Une existence pareille constitue un hideux gaspillage. Il n'est pas un homme d'action qui voudrait même se l'imaginer.

Mon idéal, c'est la vie de campagne anglaise; une habitation vaste, située loin du bruit des grandes villes, avec une belle pelouse gazonnée, à l'herbe douce comme du velours, sur laquelle je puisse jouer au *lawn-tennis*, sous l'ombre de grands arbres verts à l'épaisse frondaison, en fumant une cigarette, et en ayant, pour partenaire, quelqu'un d'aimable avec qui je puisse faire la causette. On se met ensuite à table, puis on fait de la musique ou l'on improvise une sauterie. Voilà la vie que je voudrais mener pendant le temps de repos qui suivra mon labeur d'Afrique. Cette vacance passée, je retournerais parmi les foules, dans ce Londres si bruyant, si occupé, où je vivrais d'une activité propre.

Voyez mon existence actuelle! J'ai sous mes ordres 400 hommes et j'ai plus de pouvoir, plus de liberté d'action que n'importe quel général anglais commandant un corps d'armée. En revanche, j'ai de grands ennuis, d'éreintantes fatigues, souvent d'intenses angoisses morales, mais aussi que d'occasions de me distinguer me sont offertes! J'ai le sentiment de ma responsabilité, mais je me sens respirer, et, avec l'existence que je mène ici, on trouve vraiment qu'il vaut la peine de vivre.

Les risques d'échec sont grands, et le moindre événement, minime en lui-même, pourrait mettre ma colonne en déconfiture. Mais, si je réussis, quelle compensation pour tous ces soucis, et aussi quelle récompense pour mes efforts!

Combien ai-je d'amis, de vrais? Je puis les compter sur les doigts d'une seule de mes mains. Quelle déception et quel chagrin : avoir, pendant nombre d'années, fait tant de courses par toute la terre et trouver si minime le nombre de ceux que l'on peut appeler de ce beau nom d'amis!

3 août.

Pénible étape de quatre heures et demie. 10 milles. Arrivés à Tubugwe. La caravane a mal marché, l'eau est fort loin du camp, et, dans son ensemble, la journée doit être marquée en noir, parmi celles que l'on maudit.

La terre est desséchée comme une branche morte, et les moissons de mtama, que le soleil faisait dépérir, ont été coupées avant leur maturité. Ces montagnes sans fin que nous avons à gravir à chaque instant nous affolent littéralement. Les caravaniers en sont rendus; ils les haïssent comme on hait le mal, et, pendant des heures, autour de la flamme du campement, c'est l'unique sujet de leurs conversations. A les entendre, elles auraient 3,000 mètres de haut.

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA

Arrivée à Mpwampwa. — La mission anglaise.

4 août.

Arrivés à Mpwampwa après quatre heures et demie de marche et transmis aussitôt ma lettre d'introduction au lieutenant von Elpon. J'ai prévenu M. Price, missionnaire de la C. M. S., que j'étais arrivé. J'ai distribué des rations de quatre mains d'étoffe aux hommes. Cela doit leur durer six jours.

Je crains beaucoup que la famine ne sévisse dans le pays devant nous; dans la localité, il n'y a rien à manger pour mon personnel. L'endroit du campement est le même que celui où nous avons séjourné jadis. Il est sale et nauséabond. Il a fait une température torride et nous avons été couverts de poussière. Chacun semblait content et heureux de pouvoir se baigner les pieds dans le ruisseau voisin.

Nous avons mis un mois pour venir de Bagamoyo jusqu'ici, soit vingt-sept étapes en tout. Avec de la chance, nous atteindrons l'Unyanyembe en autant de temps, car nos hommes sont en meilleur état maintenant que le jour où ils ont quitté Bagamoyo.

La latitude est d'environ 6° 19'. Je m'occupe de prendre soigneusement une série d'observations aux environs quant à l'altitude, la latitude et la longitude.

Comme je me dirigeais vers le fort, je fis la rencontre du lieutenant von Elpon et je l'emmenai à ma tente. Nous avons eu un long entretien au sujet des affaires d'Afrique. Il est ici depuis près de deux ans et n'a presque pas souffert de la fièvre.

J'ai envoyé des lettres en Europe et me suis arrangé pour profiter de la poste directe allemande du lac Victoria-Nyanza, qui met quarante-trois jours à faire le trajet via Tabora et l'Usui.

Les courriers disent que l'eau est rare dans l'Ugogo et, d'après ce que j'apprends, ce fait nous causera bien des ennuis. Un grand nombre de têtes de bétail (4,500) sont mortes autour de Mpwampwa par suite d'une épizootie pulmonaire, et les malheureux indigènes sont impuissants à porter remède à la situation. Les animaux tombent par bandes, tout à coup, et il n'y a presque plus un seul troupeau dans l'Ugogo.

Les vivres sont extrêmement rares ici. Quatre coudées d'étoffes ne peuvent procurer des grains pour plus de trois jours. La famine et la soif sont les deux cris que nous apportent les échos de l'Ugogo occidental.

La garnison du fort se compose de 54 soldats, tout ce qu'il faut pour défendre le fort de Mpwampwa contre toute attaque.

Jusqu'ici, pas de nouvelles de l'arrivée prochaine du capitaine Jacques. M. Price, le missionnaire, m'a prié de venir le voir demain.

J'ai besoin d'une chaise et je voudrais aussi avoir de l'huile ou un supplément de bougies, car mes calculs et mes travaux astronomiques, pendant la nuit, nécessitent une grande consommation de bougies.

5 août.

Nous avons fait une halte aujourd'hui à Mpwampwa et j'ai permis aux hommes de se procurer un peu de vivres.

J'ai rendu visite à M. Price, à sa station, à trois quarts de mille à l'est du fort. Il m'a affirmé que, d'ici trois semaines, la famine va sévir dans son district. Les moissons n'ont pas réussi, par suite du manque d'eau. Elles ont été coupées et rentrées vers la fin de mai et sont maintenant absolument consommées.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.

LES POISSONS

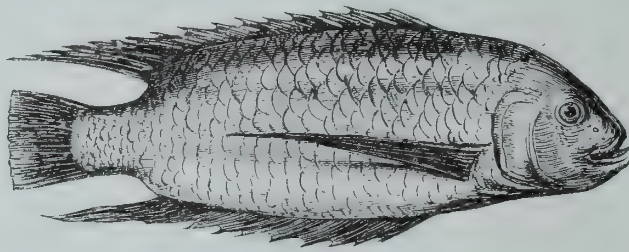
Les poissons du Congo sont nombreux et de formes, de longueur fort variées. Il y en a qui atteignent une taille de 3 mètres de longueur. Ils sont généralement bons à manger, et M. Ed. Dupont proclame leur chair exquise.

Partout, les bords du grand fleuve sont garnis de nattes et d'engins de pêche. Le moindre chenal du fleuve est utilisé pour cet objet. Des tribus entières n'ont pas d'autre occupation que la pêche. Ils sèchent les produits de leur industrie et s'en vont les vendre à des distances considérables. Les indigènes de l'intérieur sont, au reste, fort avides de cet aliment pour lequel ils payent un haut prix en farine de manioc, gibier, ivoire ou même esclaves.

Au bord du Stanley-Pool, on pêche beaucoup de nuit, à la torche. Les noirs y attrapent le poisson à la lance, qu'ils jettent comme un harpon, avec une adresse admirable dès qu'un de ces animaux se montre. Les naturels du Pool capturent aussi ceux-ci à l'arc, au moyen de fléchettes de bambou dont les pointes sont travaillées.

L'un de ces habitants du fleuve géant a un aspect étrange; il est assez grand, avec la tête pourvue de six longues barbes formant moustache et ressemble au silure figuré dans notre seconde gravure. Les Anglais l'ont appelé *cat-fish* — poisson-chat. Il est fort recherché des indigènes, qui savent le fumer et en font un commerce très actif.

Le Tanganika, aux vastes eaux fraîches et pures, regorge littéralement de poissons d'une grande variété. C'est d'abord un silure, que représente notre seconde gravure. Il a la peau nue, d'un brun foncé sur le dos, allant jusqu'à blanchir sur le ventre, et qui est à la fois très gros et de belle taille. D'après les Vuajiji, qui l'appellent *Singa*, il atteint jusqu'à 2 mètres de long et pèse parfois jusque 40 kilogrammes. Ce silure se retrouve dans le Congo et dans tous ses affluents. Coupé par morceaux et séché, il est porté dans l'intérieur. Les Arabes eux-mêmes en sont friands.



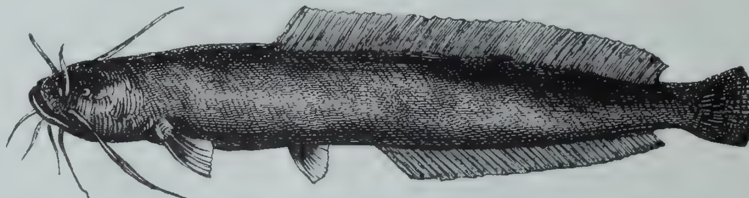
Le *Mvuro*, du Tanganika.

Le *Mvuro*, qui est figuré en premier lieu, a un corps épais, charnu et couvert d'écailles. Il atteint également une grande longueur (1 mètre) et pèse jusqu'à 15 kilogrammes.

Citons encore une anguille assez grosse mais peu longue, des truites d'une forme spéciale au Congo, des perches, toutes d'une chair délicieuse.

Il importe d'ajouter à ces différents genres un poisson qui, bien que fort petit, contribue plus que tout autre à l'alimentation des indigènes. C'est une espèce de blanquette, qui se prend dans de grands filets où elle se jette par milliers d'individus. Son abondance permet d'en faire un sujet d'exportation. Il s'appelle *Dogara* ou *Dogala*. On le met sécher au soleil ou on le sale, et on l'envoie au loin.

Il émet, dit-on, ses œufs par la gueule; l'éclosion est immédiate et les jeunes pourvoient à leurs besoins dès leur naissance. Des gens disent avoir vu les œufs rester dans la gueule jusqu'au moment où ils vont éclore. Jamais les *Dogalas* n'atteignent plus de 5 à 7 centimètres. Ils ont un goût piquant et amer, pas trop désagréable et qui tient à leur genre de nourriture et à la bile, très abondante chez eux. Dans toutes les eaux courantes, ces petits poissons, genre clupe, pullulent à la façon des sardines sur les côtes de France.



Silure du Tanganika et du Congo.

Sur les marchés du Tanganika et du Congo, on rencontre aussi des huîtres, des moules et des crevettes.

Il n'est pas de ruisselet, pas de chenal, pas de marigot attenant au Congo, qui ne fourmille de vie. Un seul coup de filet donne lieu à de véritables pêches miraculeuses. Aussi les poissons forment-ils la base de l'alimentation, non seulement des populations riveraines, mais encore de celles qui habitent souvent fort loin dans les terres. Les blancs peuvent, grâce à cette nourriture fraîche, varier leurs menus un peu monotones, et plus d'un voyageur proclame que sa santé ébranlée s'est ressentie heureusement de l'absorption des poissons du Congo.



SŒUR MARIE-CHRISTINE

M[lle] Léonie Maeyaert, née à Wjingene (Flandre occidentale), le 23 mai 1866. Partie pour le Congo le 29 novembre 1891. Morte à Nemlao (Banana) le 10 février 1893.

Belle existence, toute de paix, de douceur et d'amour du prochain, que celle de cette jeune fille, morte à vingt ans, sur les bords lointains de l'océan Atlantique.

Son histoire est courte et modeste comme sa vie.

M[lle] Léonie Maeyaert vivait des jours calmes et tranquilles dans le bourg où elle était née, un gros et vivant village du Franc de Bruges, le pays des *Kerrels*, lorsque, en 1888, elle apprit que la Congrégation des Sœurs de la Charité de Gand allait fonder un noviciat spécial pour des sœurs missionnaires à envoyer au Congo. Elle prit le voile et, deux ans après, partait pour le continent noir, avec la première caravane de religieuses : dix femmes dignes d'admiration, qui s'en allaient par pur amour de l'humanité, domptant la timidité de leur sexe, consacrer le restant de leur vie à une œuvre ingrate et méritoire.

Après un séjour de quelques semaines à Moanda, elle fut envoyée avec quatre de ses consœurs à Kinkanda (Matadi), pour y ouvrir l'hôpital que la Compagnie du chemin de fer venait de fonder pour ses ouvriers malades.

Elle déploya dans ce pénible service un si grand dévouement que bientôt sa robuste constitution en fut ébranlée. Épuisée par les fatigues, elle dut, sur l'ordre du médecin, quitter Matadi pour aller refaire sa santé dans le sanatorium des missionnaires à Moanda. Quelques semaines de repos suffirent pour lui rendre ses forces. A peine rétablie, elle supplia sa supérieure de pouvoir retourner à Matadi, afin de continuer à s'y consacrer au soulagement des souffrances humaines. Le 29 décembre dernier, elle regagnait son poste à Matadi. Avec un nouveau zèle, elle reprit ses fonctions de sœur infirmière; mais bientôt la maladie trahit ses forces, et le 27 janvier elle fut de nouveau obligée de retourner à la côte pour y rétablir sa santé dans le couvent de Nemlao, où elle mourut le 10 février 1893.

Tandis que l'aumônier de la mission, nous écrit un témoin de sa mort, récitait les prières des agonisants, elle se redressa tout à coup, ouvrit une dernière fois les yeux et dit en souriant : « Oh! que je suis heureuse de pouvoir offrir ma vie pour la civilisation du Congo! »; puis, sa tête retomba doucement sur sa poitrine et elle rendit le dernier soupir.

Simple vie, simple mort! et dont le récit exhale comme un vivifiant et réconfortant parfum de fleurs des champs, de ces champs du pays natal, dont les larges plaines aux horizons lointains prédisposent l'âme aux sentiments élevés et aux résolutions fortes. Mais combien belle cette existence sans tache, sans bruit, consacrée tout entière à l'austère devoir! Sœur Marie-Christine était mue par une idée; c'est pour cette idée qu'elle est morte, cette jeune fille, sans se plaindre, comme un soldat.

L'amour, la charité, la compassion, ces sentiments innés dans la femme, elle les avait purifiés, transfigurés dans l'accomplissement de son humble tâche. Elle aimait l'humanité, elle compatissait à ses douleurs. Ouvriers blancs, épuisés par un climat déprimant, ouvriers noirs, rongés par des maladies repoussantes, tous avaient droit aux soins de mère de cette jeune campagnarde de nos Flandres.

Le devoir, sérieusement, loyalement, simplement accompli, élève les plus humbles, grandit les plus petits. La sœur de charité de Kinkanda était une héroïne dans sa sphère comme Gordon, dont nous parlions hier, dans la sienne. Le dévouement, l'abnégation de soi-même, la charité, quel que soit le costume sous lequel ils s'abritent, ont droit au respect de tous.

Qu'elles portent la cornette de la religieuse, la vareuse de l'ouvrier ou le casque de l'explorateur, nous saluons avec émotion les personnes d'élite qui pratiquent et professent ces nobles sentiments. Sœur Marie-Christine, la première religieuse belge morte au Congo et pour le Congo, avait droit, à ce titre, à une place dans la galerie du *Congo illustré*.



Un coin de la station de Bangala après le passage d'un cyclone. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LES OURAGANS

Pendant la nuit du 22 au 23 janvier 1889, un ouragan tel que les indigènes n'en avaient jamais vu, s'abattit sur Bangala. Des villages entiers furent dévastés. Les bananiers semblaient avoir été fauchés et des palmiers superbes furent coupés jusqu'à ras du sol. La station ne fut pas épargnée; les toitures des principaux bâtiments, soulevées d'une seule pièce, furent emportées par l'ouragan. Une maison en construction s'écroula; les autres bâtiments de la station, grâce à leur solidité, résistèrent et restèrent debout.

C'est cette scène que reproduit aujourd'hui notre gravure.

Les ouragans sont fréquents au Congo, surtout ceux qu'on appelle tornades. Ils durent une heure et s'annoncent à l'avance par des signes qui ne sauraient tromper les gens un peu expérimentés : l'air s'alourdit, des nuages sombres s'avancent à l'horizon, le soleil se voile, le ciel prend une teinte d'un rouge de sang, et soudain éclate l'orage.

Après le calme absolu d'une matinée, l'arrivée du vent est annoncée plus d'une demi-heure à l'avance par la présence d'une ligne sombre, qui se dessine à l'horizon. Cette ligne se rapproche insensiblement et ne tarde pas à venir troubler la transparence des eaux. Puis, tout à coup l'ouragan se déchaîne et la violence du vent semble devoir tout briser.

Voici la description que fait d'un cyclone un voyageur qui se trouvait à Bangala en 1888 :

« Le vent sévissait avec furie, les palmiers gigantesques étaient courbés comme une simple canne à pêche au bout de laquelle se serait fait hameçonner un saumon de vingt livres. Je m'attendais à voir la station tout entière s'envoler dans les airs d'une pièce, comme une feuille légère. Les éclairs et le tonnerre produisaient un effet grandiose. Nous étions en présence d'un cyclone, c'est-à-dire de quelque chose de bien supérieur à un ouragan ou à une tornade. Le vent s'éleva du nord-est, augmentant en force jusqu'à ce qu'il devînt tellement violent qu'il nous lançait à la figure les gouttes de pluie comme autant de plombs de chasse. Les bananiers étaient déracinés et les enclos abattus. Tous les êtres vivants avaient disparu et la nature se taisait pour laisser la parole aux hurlements des vents coalisés. L'ancienne station du capitaine Coquilhat fut enlevée et son toit, sautant par-dessus la rive, alla s'abîmer dans les flots du Congo. Tout à coup, la direction du vent changea, il sauta du nord-est au sud-ouest. Ce brusque virement fit plus de mal encore. Des murs épais

furent abattus en un clin d'œil. Le vent tournait à tous les coins de l'horizon, avec, par-ci, par-là, une accalmie selon que nous étions dans le centre du phénomène ou dans la circonférence. »

Livingstone dit fort justement à propos d'un orage que, sur le continent noir, le tonnerre « a de ces roulements effroyables qu'il ne fait entendre que dans la zone torride, et qui, d'après le témoignage de certains voyageurs, sont plus forts dans la région africaine que dans toute autre partie du monde ».



Nul voyageur n'a cependant aussi bien décrit que Stanley la majestueuse horreur d'un ouragan sévissant dans une forêt tropicale. Dans la grande forêt mystérieuse, l'explorateur fut plus d'une fois spectateur de ces phénomènes qu'il nous présente avec les couleurs magiques de sa prestigieuse palette :

« Mais quelles pensées s'agitaient en moi quand, debout sur l'un des bords de la grande trouée que s'est faite l'Aruwimi à travers la grande forêt, mes yeux s'arrêtaient sur l'autre berge de la puissante rivière, assombrie maintenant sous les menaces de la tempête! Je voyais les rangs pressés de cette armée de colosses, variée de stature comme d'espèces, attendre la tourmente de pied ferme. L'orage a concentré ses forces; l'éclair darde ses lames de flammes blanches à travers les multiples bataillons de nuages que la foudre déchire. Les vents accourent à l'assaut. Les arbres encore immobiles et comme peints sur un gigantesque décor, attendent le choc avec une sécurité tranquille. Soudain, comme saisis de panique, ils baissent la tête tous à la fois, ils se balancent, se tordent, s'infléchissent, se contournent. Mais le tronc solide et les arcs-boutants des racines les maintiennent en place; échevelés, tremblants, la rafale les courbe violemment en arrière,... hors d'haleine, elle s'arrête. Les cimes se relevant furieuses ramènent leurs masses en avant, et, sur tous les points, la bataille est engagée. Légion après légion de nuées chevauchent au-dessus des branches qui crient et cassent. On entend hurler et mugir, gémir et soupirer; des clameurs aiguës, des bourrasques se mêlent à la plainte des bois. Les monarques sylvains brandissent leurs bras puissants; leurs sujets inclinent le front jusqu'à terre et la feuillée s'agite comme pour célébrer la valeur des ancêtres. Une pâle lumière verdâtre se joue sur les jeunes troupes, entraînées au combat par l'exemple des aînés. Votre âme se passionne à ce spectacle; la frénésie du Berseker était contagieuse. De tout notre être nous applaudissons à la sauvage ruée de la rafale, à la force de l'ouragan, courbant ses adversaires sous le même niveau; volontiers nous acclamons son triomphe, mais la superbe résistance des champions à flottante chevelure, l'énergie de la vaillante armée qui se relève en même temps que les chefs; et, au-dessous, le frémissement enthousiaste des petits, nous disent que souvent la victoire reste à la persévérance. L'éclair jette çà et là ses lueurs splendides et ses flammes dévorantes; le fracas du tonnerre se répercute dans les bois lointains. Les nuages noirs se précipitent, entremêlent leurs tourbillons, enroulent leurs volutes et assombrissent encore la scène. Les oreilles assourdies par la furie de l'ouragan et la terrible rage de la forêt, nous regardons la scène sous la lumière pâle et fuyante. Mais tout d'un coup s'ouvrent les cataractes du ciel; une pluie torrentielle éteint le courroux de la tempête; elle apaise et endort la noble colère des géants. »



Mais les ouragans congolais ne sont pas toujours si violents, Junker dit que la vitesse d'une tornade est modérée et qu'un cheval lancé au galop pourrait facilement l'égaler.

C'est aux mois d'août, de septembre et d'octobre que les tornades sont le plus fréquentes.

Ed. Dupont, en octobre 1887, dépeint l'une de celles-ci : « J'achevais de dîner, satisfaisant à l'incroyable appétit que la nature, dans sa sollicitude, m'a rendu depuis deux jours pour la réfection de mon être, quand la pluie commence à tomber. Je suis dans ma tente, abrité par le double toit de toile au-dessus et par le fossé de prévoyance au-dessous. Comme nous avons été, faute de village, obligés de camper en plein champ, mes pauvres noirs sont en peine, car le nègre déteste la pluie. Neuf d'entre eux, parmi lesquels les six Haussas, se blottissent sous l'avancement du second toit; les Zulus, en gens non moins avisés et plus industrieux, se sont construit des cabanes avec les larges pétioles des frondes de palmiers pour supports, et, comme toiture, des feuilles de bananiers, les plus grandes ou peu s'en faut qui existent au monde; leurs nattes et couvertures aidant, ils pourront laisser passer la tourmente sains et saufs.

« Ce que la voûte céleste a consommé de fluide et envoyé d'ondes tonitruantes au milieu de rafales furieuses, ce qu'elle a versé de flots d'eau depuis une heure tient réellement du prodige. C'est un éclairage continu, des salves à dominer toutes les artilleries de terre et de mer, une tempête à ne rien laisser debout, de l'eau à créer de puissants fleuves. Et au milieu de ces déchirements, des légions de modestes grillons mêlent sans relâche leur raclage sonore et monotone aux éclats des éléments en fureur, comme pour leur servir d'accompagnement. A dix heures du soir, la tornade s'est éloignée, mais il pleut encore. »



Dans la région des lacs, les ouragans sont fréquents. Au lac Tanganika, chaque matin, s'élèvent de grands vents qui durent une heure ou deux et qui, souvent, tournent à l'orage. Au lac Victoria, à certaines saisons, des cyclones très puissants surviennent tout à coup. Au mois d'août, ils se manifestent presque toujours le soir, à la brume. Ils viennent du sud-ouest et sont accompagnés de beaucoup de tonnerre et d'éclairs. Pendant un certain temps, ils suivent la ligne de la rive, puis, tout à coup, ils abandonnent celle-ci et traversent le lac dans une direction nord-est, soulevant d'énormes vagues.

Pendant le même mois, à 3 heures du matin, le vent invariablement souffle de la côte vers la mer, dans une direction nord-est ou nord-ouest, et cela jusqu'à 11 heures du matin, moment où il tombe. Le calme dure jusqu'à 2 heures de l'après-midi, puis un fort vent s'élève de nouveau, augmentant sans cesse d'intensité et marchant dans une direction sud-est ou sud-ouest. A 8 heures du soir, le calme renaît. Au mois de novembre, le vent dominant est celui du nord-est.



Pont de service sur le ravin de Pondene, au kilomètre 17.5.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE RAVIN DE PONDENE

Ainsi que nous l'avons déjà dit dans des articles précédents, le chemin de fer, à sa sortie de Matadi, pénètre dans un pays extraordinairement tourmenté qui s'étend jusqu'au massif de Palaballa.

Au delà de ce point, il entre dans la région des plaines, où l'établissement de la voie devient relativement facile. Mais, pendant les 25 premiers kilomètres, qui sont aujourd'hui achevés, les ouvrages d'art étaient si nombreux que l'on ne pouvait parcourir cent mètres sans être arrêté par la construction d'un pont ou d'un aqueduc.

C'est ainsi que, depuis Matadi jusqu'au ravin de Pondene, on ne compte pas moins de 38 ponts en fer ou en acier, dont un de 60 mètres, un de 40 mètres, six de 20 à 30 mètres et trente de 5 à 15 mètres; plus deux cents ponts et aqueducs de moins de 5 mètres.

Le ravin de Pondene est le troisième affluent de droite de la Mpozo.

A la saison sèche, il ne livre passage qu'à un mince filet d'eau coupé, en différentes places, de poches, sortes de réservoirs naturels qui peuvent être employés utilement pour l'alimentation des locomotives.

A l'époque des hautes eaux, c'est une rivière de plus de 2 mètres de profondeur. Bien que mesurant à peine cinq kilomètres de longueur, elle présente une différence de niveau d'environ 200 mètres entre l'endroit où elle prend naissance et celui où elle se jette dans la Mpozo. C'est-à-dire que la pente totale du cours d'eau est à peu près cent fois plus forte que celle de nos rivières.

Au point où le chemin de fer franchit le Pondene, soit à un kilomètre de sa source, ce torrent a déjà un débit d'environ 200 mètres cubes à la seconde.

La passerelle qui livre passage au chemin de fer, et sur laquelle on aperçoit un train en marche, mesure, avec les estacades d'accès, 54 mètres. Elle n'est que provisoire et sera remplacée prochainement par un pont métallique de 20 mètres d'ouverture.



Campement arabe dans l'Ugogo. (D'après L.-H. Fischer.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Épizootie. — Encore des désertions. — Pénurie de vivres. — Les « eaux amères ». — Les Wanyamwezi. La traite et les Arabes.

5 août 1891.

Les gens de Mpwampwa (des Wagogo en grande partie) vont acheter leurs vivres à une certaine distance, de l'autre côté des montagnes. Tout leur bétail est mort de l'épizootie. M. Price a examiné quelques-uns des cadavres d'animaux. Les poumons étaient sains, mais le foie et les reins étaient atteints chez tous. Selon lui, l'épizootie affecte non, comme on l'a cru, les poumons, mais les reins. M. Price m'informe que les étangs ou petits lacs situés au sud-ouest de Mpwampwa se dessèchent rapidement. Il y a sept ans, il achetait aux indigènes du poisson en grande quantité. Aujourd'hui, c'est là un aliment devenu presque introuvable par ici. Il ajoute que la terre de l'Ugogo devient de plus en plus nue. Dans certains endroits où il y avait, il y a trois ans, de l'eau en abondance, elle a disparu maintenant, ce qui a provoqué l'exode des indigènes. Dans cette vallée, j'ai compté non moins de 50 tembés, montrant les vestiges d'une population jadis assez dense.

Les Wagogo, ici, sont une peuplade d'apparence laide et inintelligente. Il est à remarquer que les populations de l'intérieur sont des races vigoureuses et belles, tandis que près du littoral les indigènes sont inférieurs aux premiers tant au physique qu'au moral. Qui oserait comparer les Wasagara ou les Wagogo avec les Baganda, les Wahuma ou les Wanyankori? Sous le rapport du commerce, du travail et de l'intelligence, les Wanyamwezi sont immensément supérieurs aux natures indolentes telles que les Wagogo. Je considère ces derniers comme étant les *non-employed* de l'Afrique orientale. Les Wanyamwezi sont capables de préparer un grand avenir à cette partie de l'Afrique, à condition qu'on y établisse une administration juste mais ferme.

Altitude de Mpwampwa (campement) : 925 mètres. Je suis sans nouvelles de deux askaris que j'avais envoyés il y près de huit jours de chez Mumi à la poursuite d'un déserteur. Eux aussi auraient-ils déserté, emportant leurs fusils? Je comptais les voir revenir, au plus tard, il y a trois jours et, à l'heure qu'il est, ils ne donnent pas encore signe de vie.

Les hommes que j'avais envoyés à la recherche de vivres rentrent en criant qu'il n'y a pas eu moyen de s'en procurer et que le pays qui s'étend devant nous, à une distance de quinze journées, n'en possède que fort peu. Je m'attends à de nouvelles désertions, car les caravaniers craignent plus la faim et la soif que les montagnes.

J'ai rendu visite à Herr von Elpons, l'officier allemand qui commande le fort. C'est un homme très agréable. Il m'a aimablement offert un mouton bien gras et dodu qui sera le bienvenu chez nous.

J'éprouve beaucoup de difficultés à me procurer six porteurs pour m'accompagner d'ici à Mabalala. Une fois arrivé à cette localité, j'espère pouvoir en recruter pour aller jusque dans l'Unyanyembe. J'ai horreur de stopper, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures, et même pour cause de nécessité absolue, dans un endroit comme celui-ci. Un seul jour d'oisiveté prédispose les hommes au relâchement et à l'inattention et leur donne, hélas! trop de temps pour combiner des désertions. J'espère que d'ici dix jours il ne sera plus nécessaire de faire des haltes.

6 août.

Après une courte marche de 2 h. 45 m., nous atteignons Kisokwe, où nous campons. Je ne tenais pas à aller plus loin, car à Kambi, situé à 10 kilomètres plus loin, se trouve l'eau la plus rapprochée après Kisokwe. Ce village est à 19 kilomètres de la Gunda Kali, où nous aurons à faire une marche forcée de 25 kilomètres.

Demain, nous pénétrerons dans ce désert et il ne nous faudra pas moins de douze bonnes heures pour le traverser. C'est un des pires obstacles de cette route si difficile vers le centre de l'Afrique. A cette époque de l'année, il existe dans cette région un espace de 30 kilomètres où il est impossible de se procurer la moindre goutte d'eau.

Kisokwe est une station de la *Church Missionary Society*, mais comme la mission est située à 3 kilomètres de la route, je crains de m'aventurer sous le soleil brûlant pour aller rendre visite à M. Beverley, le missionnaire, lequel, à ce qu'on m'apprend, a été fort malade récemment. J'enrôle deux hommes, un certain Almas, de la mission de Mpwampwa, et un autre, natif de Dar-es-Salaam, nommé Abdallah. Ils sont engagés pour deux ans.

Le passage est d'une monotonie désespérante : montagnes, vallées et plaines sont toutes revêtues d'une seule teinte uniforme d'un gris noirâtre. L'œil se fatigue de cette vue attristante et l'on soupire après les herbes vertes et les arbres. De grandes masses de roches parsèment les montagnes et prennent la même coloration que le reste. C'est pour moi une énigme impossible à deviner que la question de savoir comment les perdrix et les pintades peuvent vivre dans ces parages où elles se trouvent à des lieues d'une eau quelconque. Tout en marchant, j'ai tiré ce matin trois pintades en deux coups de fusil. Elles constituent, selon moi, un des meilleurs gibiers à plumes de toute l'Afrique. Avec un seul oiseau, un homme a plus qu'assez pour faire deux repas.

J'ai tué près du camp un fourmillier, et j'ai touché un bushbock, mais celui-ci s'est relevé et a pris la fuite. Pour abattre à coup sûr un pareil gibier, il faut un rifle double 10 ou double 12. Mais cela coûterait 10 dollars de dépenses par mois, car deux hommes sont nécessaires pour porter le fusil et ses munitions.

7 août.

Quitté Kisokwe à 6 heures du matin et marché jusque 7 h. 30, pour atteindre Kombi. Nous y avons fait une halte jusque midi. Chaque homme a reçu l'ordre de remplir sa gourde et d'apprêter sa nourriture, puis, à midi, nous avons repris la marche pour traverser la plaine sans eau connue sous le nom de Pori de Shunio ou bruyère de Shunio. Nous avons marché jusque 5 heures, et sommes arrivés à Buguni, endroit où les caravanes se reposent très souvent la nuit. A 8 heures du soir, il n'y avait d'autre eau dans le campement que celle que possédaient les Européens. Tout le monde s'est endormi la gorge sèche et la gaieté des Zanzibarites s'est évanouie complètement.

8 août.

Partis à 5 h. 30, et après une des marches les plus éreintantes que j'aie faites en Afrique, nous sommes arrivés, à 10 heures, à Unyangaru, où nous avons dressé le camp. La chaleur était torride, et, quand nous atteignîmes l'eau, elle avait, tout d'abord, un goût salé. Un grand nombre d'hommes engouffrent des tonneaux entiers de cette eau et en deviennent malades.

Au campement, il y avait de l'eau fraîche. Mes gens étaient rendus par les deux jours de marche qu'ils ont dû passer sans boire. Certains d'entre eux se conduisent comme des chiens couards, et j'ai été obligé d'envoyer en arrière de solides gaillards pour amener au camp les charges des peureux. J'ai beaucoup de sympathie pour mes hommes, mais j'en ai une trentaine qui peuvent compter parmi les plus paresseux et les plus inutiles des êtres humains.

9 août.

Accompli une contre-marche de 5 milles jusque Sanga, où, grâce à Dieu, nous trouvons de l'eau douce non loin du camp.

En route, nous avons rencontré une grande caravane arabe de 800 personnes transportant un assortiment varié de perroquets, d'ivoire, de calebasses, etc. Elles sont sous la conduite de quatre ou cinq Arabes de l'Unyanyembe et se rendent à Bagamoyo, partis depuis trente-huit jours de Tabora. Quelques-uns de nos hommes, qui s'étaient gorgés hier d'eau salée aux marais que nous avons passés, souffrent aujourd'hui de maux d'estomac.

Avant-hier, j'ai appris dans le Pori de Shunio que le capitaine Jacques était arrivé à Mpwampwa avec son expédition antiesclavagiste.

10 août.

Partis à 6 h. 20 et arrivés à Ipala, dans la Marenga Kali, à 10 heures. Distance : 12 kilomètres. Je suis sorti la nuit dernière, à 9 heures du soir, avec deux Askaris, et m'établissant dans un abri à environ 1 kilomètre en arrière du camp, j'y ai veillé, guettant jusque 5 h. 50 ce matin, soit huit heures de surveillance continue, dans l'espoir de pouvoir pincer un déserteur. Le résultat de ma veillée a été que, pendant la marche ce matin, j'ai dû faire de grands efforts pour ne pas tomber dans le sommeil, même en marchant.

Cette Marenga Kali est un endroit maudit, dont le souvenir est bien imprégné dans la mémoire de tous les Européens qui ont voyagé par cette route. J'ai dû enterrer un homme,

mort de fatigue et de soif en la traversant, mais je me considère comme ayant eu de la chance, car bien des caravanes ont été absolument détruites en passant par ce désert, et ont perdu des hommes et des charges par vingtaines à la fois. Je doute que l'on puisse trouver un endroit plus lugubre et plus désolé que la Marenga Kali ou « eaux amères » pendant ce mois-ci, alors que, depuis quarante-deux jours, il n'est plus tombé de pluie, et que la rosée même, chose curieuse, ne se dépose pas la nuit.

Ces Wanyamwezi sont réellement des gens merveilleux. Il y en a plus de 800, groupés autour de ma caravane, obéissant à mes ordres et soumis à la discipline que je leur impose. En échange, je leur garantis ma protection contre les voleurs. Je traverse continuellement leur camp et j'y observe leur façon de vivre en caravane. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus digne d'admiration que l'adresse avec laquelle ils viennent à bout de toutes les difficultés. Un des secrets essentiels de leur succès, c'est qu'ils emmènent avec eux tant de femmes que celles-ci suffisent pour le transport de la poterie, de la vaisselle, des literies et des tentes. Les hommes n'ont donc à porter que les charges d'étoffes, de fils métalliques et de perles qui sont la monnaie du pays.

Dès qu'une caravane de Wanyamwezi arrive au camp, les uns s'en vont à la recherche de vivres, d'autres vont puiser de l'eau, tandis que les plus malins de tous rassemblent de fortes provisions de bois à brûler et s'en viennent les vendre dans mon camp contre des aliments et de l'étoffe. Ces gaillards-là sont étonnants d'entrain pour le travail et ils accomplissent leurs six heures de marche sans broncher, portant sur la tête un ballot du poids de 32 kilogrammes, et ce sans bouder à la besogne, virilement. Leur pas n'est pas aussi rapide que le nôtre, mais quand nous arrivons au campement, ils ne sont jamais loin derrière nous et on les voit arriver en une longue file ininterrompue. Je les aime beaucoup; ils sont si gais et si bons travailleurs! Quelle différence avec les Soudanais au nez écrasé, au caractère si parfaitement imbécile; et quelle supériorité ces hommes ont sur les Manyema, cannibales et gourmands au verbe haut et à la langue menteuse !

Il y a ici, entre diverses tribus, des différences aussi caractéristiques que celles qui séparent les nationalités de l'Europe. Le berger Mhuma, au profil si net, comparé au Dongala rappellerait la comparaison d'un Grec antique à un Picte. Le malheur est que si l'on couchait un pareil jugement par écrit, on serait considéré comme un détracteur de ces bons Africains. J'aime les Wahuma, les Wanyamwezi et leur race, mais à quoi sont bons les Wagogo, quelle est leur utilité, pour quel but ont-ils été conçus?

Les caravanes arabes qui ont passé hier comptaient 1,100 hommes et 200 femmes et filles. C'étaient, pour la plupart, des esclaves non destinés à être vendus, car ils retourneront à Tabora.

Les Arabes ont une peur salutaire des Allemands, maintenant. Ils n'oseraient pas vendre un esclave à Bagamoyo; il y a trop de risques à courir pour eux à ce jeu dangereux. A certains moments, je me rends bien compte qu'après tout un grand nombre de ces esclaves sont sous la garde d'un Arabe qui les nourrit et qui les soigne, et qu'ils sont ainsi dans un bien meilleur état que lorsqu'ils étaient dans leur pays, adonnés au fétichisme et se combattant sans cesse les uns les autres. Que les esclaves soient bien nourris et bien traités, cela est vrai pour les 90 pour cent des 2,000 esclaves que j'ai rencontrés depuis que j'ai quitté la côte. Ils étaient gros et luisants et ils possédaient une petite tente pour y dormir la nuit et s'y réfugier contre le soleil pendant la journée.

C'est la chasse aux esclaves qui est une œuvre démoniaque. Une fois qu'ils ont été pris, leur sort est bien plus enviable que celui de milliers d'esclaves vivant dans la chrétienne Angleterre. Je n'ai jamais vu en Afrique, par exemple, d'aussi déplorables infortunes et des spectacles aussi hideux que ceux qui m'ont frappé à Whitechapel ou à Liverpool. Il est vrai qu'on assiste ici à des actes plus cruels et à des châtiments par la fustigation qu'on ne rencontre pas souvent *at home*.

J'ai un seul reproche à faire aux porteurs Wanyamwezi : ils ont des habitudes bien malpropres. Oyez plutôt.

Dans l'Ugogo, on obtient de l'eau de puits en creusant dans le sable des trous de 4 à 5 mètres de profondeur. A ce moment de l'année, un grand nombre de ces citernes sont à sec. Comme de juste, les lieux de campement sont situés dans le voisinage de ces trous à eau. Or, les Wanyamwezi se servent invariablement de ces citernes, momentanément à sec, pour des nécessités d'une nature ordurière. Viennent à tomber des pluies, ces puits se remplissent d'eau dont on se sert à nouveau, sans avoir, au préalable, curé les fosses!...

Dans la soirée, surviennent les deux Askaris que j'avais envoyés, le 23 juillet dernier, à Rudiwa, à la recherche de Sadi, le déserteur de la compagnie n° 1. Ils avaient parcouru la grand'route de Bagamoyo, puis s'étaient dirigés par l'ouest de Farahani, étaient remontés vers l'est jusqu'à Rogoro, à 144 kilomètres seulement de la mer, et toutes leurs courses étaient restées sans résultat. A Rogoro, ils avaient rencontré un courrier envoyé par Smith Mackenzie et Cie. Il était malade et leur avait remis ses lettres qu'ils me remettent.

On s'imagine généralement qu'en Afrique on trouve des choses exquises, telles que des citrons, des oranges, des ananas. Si cela pouvait être vrai! Mais, hélas! dans toute l'Afrique orientale, à partir de vingt milles de la côte, il n'y a, en fait de nourriture, que ce qui s'y trouvait il y a cinq cents ans, c'est-à-dire des graines coriaces et des patates. Les blancs ont introduit, par-ci, par-là, dans les missions, des fruits de diverses sortes, mais pas sur une grande échelle.

11 août.

Arrivé à Jassa, dont le chef est Mgulambua, en 2 1/2 heures. Son investiture est signée par Emin-Pacha, chef de l'expédition impériale allemande. Nous passons à côté de monceaux de cadavres de bœufs et de vaches tués par l'épizootie. L'eau a une odeur peu agréable, mais elle est douce au goût.

12 août.

Cinq heures de marche pour arriver à Matangiri, dont le chef est Ulenca.

Il n'y a pas grand'chose ici en fait de vivres, mais on y trouve beaucoup d'eau et c'est là la chose capitale. Cette localité est un peu en dehors de la route directe.

J'ai dû adresser un discours à mes hommes ce matin, afin de les amener à marcher carrément, car, pendant les deux premières heures, on a lambiné d'une façon déplorable. Le résultat de mon speech a été que pendant les deux heures suivantes on a steppé d'une façon magistrale. L'eau et les montagnes sont deux questions qui dominent la pensée des Zanzibarites. La longueur et la mesure de la marche sont pour eux en raison directe de l'abondance ou de la disette d'eau. Lorsque nous avons des montagnes en face de nous, et qu'il faut les escalader, ils en parlent des heures durant, si bien qu'on s'imaginerait que ce sont des Himalaya à franchir.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.

L'EUPHORBE



La famille des euphorbiacées est fort nombreuse. Ce sont des plantes à suc généralement laiteux. La plupart d'entre elles renferment des principes âcres, extrêmement dangereux. En Afrique, les indigènes empoisonnent les pointes de leurs flèches et de leurs lances avec le jus de certains de ces végétaux.

Cette famille est, cependant, une de celles qui fournissent le plus grand nombre de plantes utiles : ricin, manioc, crotone, plantes à caoutchouc, etc. Sous nos climats, nous en possédons plus d'un spécimen, tel que le buis, par exemple. Mais c'est en Afrique surtout qu'on en trouve des variétés riches et nombreuses.

L'euphorbe proprement dite se rencontre un peu partout dans l'Afrique centrale, où elle est représentée par des variétés multiples. L'euphorbe candélabre (*Euphorbia candelabrum*) et diverses espèces d'euphorbes herbois sont surtout à noter.

L'euphorbe candélabre ou euphorbe-en-arbre, dont les branches s'enchevêtrent d'étrange façon, est partout dans la région de l'Uelle. D'aspect bizarre, ce curieux végétal ressemble aux cactacées du nouveau monde, dont il semble tenir la place en Afrique. Comme les cactus, il a la faculté de se reproduire par un fragment de ses branches mis en terre, et, de même que le cierge au Mexique, on s'en sert, chez les Mombuttus, pour enclore les domaines, délimiter les champs ou fortifier les villages.

On trouve d'ordinaire ces pittoresques spécimens du règne végétal en groupes, aux tiges entrelacées, formant souvent des murs quasi impénétrables et offrant une dégradation de couleurs des nuances les plus diverses. Junker et Schweinfurt les ont sommairement décrits au cours du récit de leurs voyages.



Sur les rochers presque dépourvus de végétation qui bordent certains affluents du haut Uelle, le docteur Junker a vu certaines euphorbes-arbres inconnues jusqu'alors. Elles ont une frondaison très forte et diffèrent assez bien des euphorbes candélabres. Leur tige a de 15 à 24 centimètres et est fort dure. C'est un individu de cette espèce que représente notre gravure.

Les indigènes de la région parcourue par Junker enduisent leurs flèches du suc laiteux extrait des feuilles écrasées de cette euphorbe et le poison en est foudroyant.

La brousse des plaines africaines fourmille en euphorbes herbacées dont l'abondance caractérise la flore du bush.

Certaines de ces herbacées servent aux indigènes de la côte occidentale à fabriquer des remèdes contre l'asthme et la dysenterie. Ils font bouillir une poignée de feuilles jusqu'à décoction complète : celle-ci a un goût âcre et astringent et est légèrement narcotique. Ce remède est, paraît-il, très efficace.

Les noirs de la Guinée composent un puissant purgatif appelé *Agoomoo*, au moyen de la sève desséchée de la plante.

Il y a quelques années, les prisonniers de Free-Town (Sierra-Leone) se mourraient presque tous, et leur état de santé nécessita leur transfert en un autre endroit. On se perdait en conjectures sur la cause de ce dépérissement et de la recrudescence inusitée de la mortalité parmi ces malheureux, mais on finit par découvrir que, connaissant les effets de certaines euphorbes herbacées, ils absorbaient de jeunes pousses de ces plantes. Il en résultait un état profondément maladif. Elles agissaient comme un poison irritant et cumulatif dans ses effets : petit à petit, l'homme s'affaiblissait, devenait insensible et la mort survenait au bout d'un temps plus ou moins long, d'après la force de résistance de la constitution de chaque individu.



Dans toute l'Afrique centrale de l'Est, les indigènes plantent autour de leurs villages des branches d'euphorbe qui prennent racine, se développent rapidement en arbres de cinq à six mètres de haut, et forment des haies absolument impénétrables, ayant de 4 à 6 mètres d'épaisseur. Dans ces enclos invulnérables, ils ménagent des ouvertures étroites qu'ils bouchent la nuit au moyen de grosses planches ou de troncs.

Dans la vaste plaine qui s'étend entre Rusese et le lac Katue, sur la rive orientale du lac Albert-Édouard, Stanley a vu d'énormes euphorbes plantées par des générations successives de Wassongora, pour en former des zeribes ou enceintes qui protègent leurs troupeaux contre les bêtes sauvages, les flèches et les lances des tribus pillardes. « Parmi ces euphorbes, écrit le grand explorateur, dont les lignes sombres entourent les groupes de huttes, plus d'une compte deux siècles au moins. »

Lors du siège récent du village du chef Sikki, près de Tabora, que les Allemands ont eu tant de peine à réduire, les troupes du corps expéditionnaire ne purent entamer les haies d'euphorbes. Le canon même semblait ne rien pouvoir contre ces murs de végétaux qui livraient passage au boulet, mais empêchaient les soldats d'avancer. Ce ne fut qu'après qu'elles eurent enfoncé les portes donnant accès dans le village qu'elles purent y pénétrer et, après trois mois de luttes, parvenir à mettre en déroute un ennemi si bien fortifié.



LE LIEUTENANT FRANCQUI

Lucien Francqui, né à Bruxelles, le 25 juin 1863. Lieutenant au 2e régiment de ligne.

Engagé au service de l'Etat indépendant du Congo, le 29 août 1885. — Attaché à la brigade topographique à Boma. — Chef de la station de Lukunga. — Rentré en Belgique le 26 février 1888.

Rempli, en 1888, pour l'État du Congo une mission à Zanzibar et à Boma.

Attache comme second à l'expédition du Katanga, sous le commandement du capitaine Bia. Quitte l'Europe, en juin 1890, chargé du recrutement de l'escorte à Lagos. — Prend le commandement de l'expédition le 30 août 1892. Rentré à Bruxelles le 17 avril 1893.



C'ÉTAIT au mois de juillet 1888. Le capitaine Thys faisait l'intérim du département de l'intérieur de l'État du Congo. Il cherchait un officier qui pût partir de suite pour Zanzibar, où une dépêche venait de réclamer la présence immédiate d'un agent de l'État. Il songea à Francqui, qui, rentré depuis quatre mois du Congo, où il avait rendu de grands services dans l'organisation des transports à Lukunga, s'était mis à la disposition de l'Etat pour un nouvel engagement. Il le fit appeler et le jeune lieutenant se présenta à son bureau à 10 1/2 heures du matin.

— Francqui, dit le capitaine Thys, vous désirez repartir pour l'Afrique ? — Oui, mon commandant. — Quand ? — Quand vous voulez. — Vous êtes prêt? — Oui, mon commandant. — J'ai une mission pour vous à Zanzibar.

Et le capitaine Thys expose à Francqui ce qu'il attend de lui. — Seulement, c'est urgent; il faut aller à Lisbonne prendre le bateau du Cap; il s'agit de partir de suite. — Quand? — Aujourd'hui. — Aujourd'hui!... mais il est 11 heures... et mes malles sont à la campagne, à Berchem-Sainte-Agathe... — Eh bien, vous avez deux heures et demie; le train pour Paris ne part qu'à 1 heure 30; dépêchez-vous.

Francqui prit un fiacre, courut à Berchem boucler ses valises, embrasser sa famille, et, à 1 heure 30, il partait pour Zanzibar, via Lisbonne et le cap de Bonne-Espérance.

Tel est l'homme que, deux ans plus tard, le capitaine Thys donna comme second au capitaine Bia, commandant de l'expédition du Katanga par la voie du Sankuru. Le *Mouvement géographique* a raconté, dans ses numéros des 16 et 19 avril dernier, la part considérable qu'il a prise à cette belle exploration — une des plus importantes qui aient été accomplies dans le bassin du Congo — et la façon exceptionnellement brillante dont il a accompli sa mission après qu'il eut pris le commandement de l'expédition à la mort du regretté capitaine Bia.

De Bunkeia, où la colonne arriva le 30 janvier 1892 et où elle rencontra l'expédition Stairs, le lieutenant Francqui alla vers l'est avec son chef, explorer le lac Moéro, le Luapula et le lac Bangwelo. Puis, revenant vers l'ouest, il explora les districts frontières de l'État, jusqu'à Ntenke, au sud de Bunkeia.

A partir de ce point, où mourut Bia, Francqui prit le commandement. Il semblait qu'après les terribles épreuves que ses hommes avaient eu à supporter, le jeune commandant pouvait se croire en droit de regagner Luzambo par le chemin le plus direct. Ils avaient subi la famine dans le Katanga, pataugé des jours durant dans d'horribles marécages sur les bords du Luapula, été décimés par la petite vérole dans l'Iramba, perdu leur chef et leur nombre était réduit des trois quarts.

Mais ce courageux soldat ne se laissa pas abattre par tant de malheurs. L'inconnu de l'ouest l'attirait: il y avait là toute une vaste région à reconnaître, à rattacher aux itinéraires de Cameron, de Capello et Ivens, de Le Marinel, de Delcommune..., et trois mois durant le vaillant officier, admirablement secondé par ses compagnons de route, promène son ardeur d'investigation de la source du Lualaba, qu'il découvre, jusqu'à Gongo Lutete, sur le Lomami, reconnaissant sur sa route le cours du haut Lualaba jusqu'aux rapides de Kalenge, le cours inconnu du Lubudi, les sources du Sankuru et du Lueme, le cours complet de cette dernière rivière et celui du Lubishi.

Plus de 6,000 kilomètres ont été parcourus pédestrement, à travers une région hier encore ignorée. Quatre-vingt-quatre positions géographiques et plus de mille altitudes ont été déterminées en cours de route. Un journal traitant de toutes les questions a été tenu jour par jour, et une esquisse géologique du pays compris entre Léopoldville et Ntenke sera dressée par le Dr Cornet, qui rapporte de nombreuses caisses de documents géologiques.

Aucune expédition belge au Congo n'a, jusqu'ici, réussi à rapporter à la science une aussi importante contribution.

LA MUSIQUE CHEZ LES NÈGRES

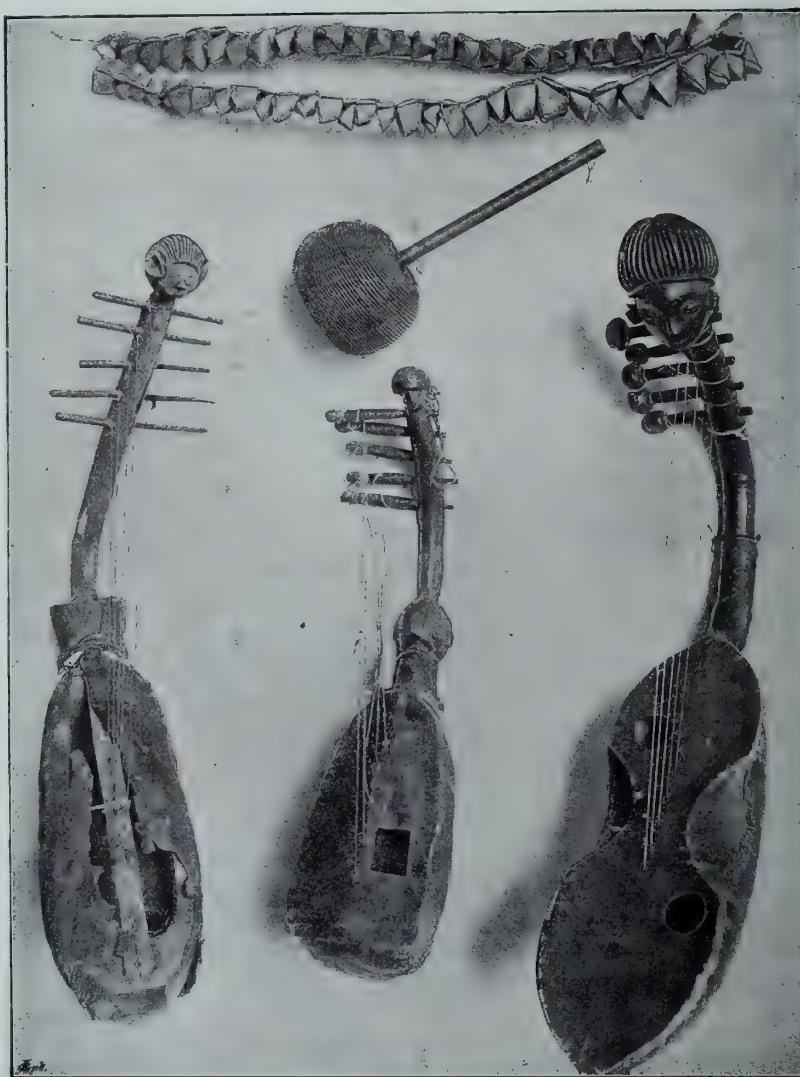
II

La *marimba*, avons-nous dit, se trouve répandue partout en Afrique et repose sur le principe de ces instruments dont jouent les enfants chez nous : tablettes de verre que l'on fait résonner au moyen de baguettes terminées par des boulettes de caoutchouc ou d'autre matière. En général, les nègres de l'Uelle font reposer l'instrument sur des calebasses qui font office de tables d'harmonie. D'autres peuplades remplacent les calebasses par des morceaux de bois creux.

Le joueur tient à chaque main deux baguettes qu'il sépare l'une de l'autre au moyen des doigts. Il peut donc faire entendre quatre sons à la fois.

Les Niams-Niams sont d'excellents musiciens. Junker a assisté à des concerts donnés par plusieurs instrumentistes, jouant bien d'accord, avec des nuances dans leur jeu, des gradations savamment comprises.

Le jeu de la *marimba* est mélodieux et les tons sont bien espacés et groupés. D'ordinaire, au commencement, le jeu de l'artiste nègre est lent et traînant, puis il se précipite pour recommencer de nouveau. « Il ressemble, dit Junker, à une conversation qui n'a jamais de fin. » Il y a un ton fondamental qui domine tout le jeu et autour duquel se groupent des tons secondaires. Jamais il ne se produit de dissonnances, de fausses notes.



Guitares et crécelles des Niams-Niams.

Mais si les Niams-Niams sont des musiciens distingués, on ne peut dire que tous leurs congénères méritent le même compliment. Pour eux, la musique consiste en une horrible cacophonie. Plus il y a de tapage, plus c'est beau, et ils ont inventé des instruments divers pour parvenir à leur but. Tantôt ce sont de longs tambours creusés dans un bois friable et qui résonnent avec force; tantôt un tronc creusé et recouvert de peau à ses deux extrémités; tantôt, des trompes faites d'une défense d'éléphant; puis des marmites, des sonnettes, des sifflets et des chalumeaux.

⁂

En général, cependant, les indigènes sont bien doués à l'égard du rythme, bien qu'ils soient dépourvus de toute sensibilité d'oreille. Ils se plaisent, dans leurs chants, à des sons monotones qu'ils ne cherchent ni à varier ni à combiner entre eux. Ils manquent du souffle créateur, de cet esprit d'initiative dont l'absence est signalée par Stairs, dans son *Journal*, et qui arrête chez eux tout progrès. Chose curieuse, la musique, même rudimentaire ainsi qu'ils la pratiquent, leur procure une grande joie. Le canotier accompagne d'une chanson les mouvements de sa pagaie, le porteur chante en marchant, la ménagère en écrasant son grain, et le soir, les villageois, réunis autour du feu, répètent pendant des heures, avec un plaisir toujours nouveau, les mêmes notes et le même vers dont les paroles n'ont aucun sens.

Leur chant est un récitatif interrompu par le chœur et accompagné, dans la région du Congo moyen, de battements de mains cadencés.

Les A-Sande ou Niams-Niams possèdent, eux, des bardes, des troubadours qui se servent pour s'accompagner de guitares qu'ils appellent *kundi* et qui sont figurées sur notre gravure. Ces troubadours s'en vont de village en village célébrer devant les habitations des chefs et des notables les gloires de la race A-Sande, sa puissance et ses hauts faits, absolument comme chez nous au moyen âge, aux portes des castels et des monastères, s'en allaient chanter les ménestrels.

Les chefs eux-mêmes ne dédaignent pas de prendre la lyre. Junker, arrivant chez Bangoja, fut reçu par le chef, qui le fit assister à un concert d'instruments divers accompagnés en sourdine de chants étouffés et fort harmonieux.

Puis Bangoja saisit sa *kundi* et s'accompagnant de son instrument entonna un air étrange. Tantôt il dansait, tantôt il chantait. Il contait les guerres de ses pères, leurs lointains voyages, puis leur mort. Lorsqu'il abordait ce dernier chapitre, sa voix baissait, elle devenait lente et grave, puis elle reprenait un ton de fanfare, de joie : il parlait de la gloire des descendants.

Il chanta ensuite le temps présent, donnant son opinion sur les hommes et les choses, exprimant des pensées philosophiques sur la fragilité de la gloire et les malheurs qui suivent souvent les faits heureux.

Quand il eut fini, le peuple fit entendre le bruit cadencé de racloirs, de sonnettes de bois et de crécelles, dont, sur notre gravure, on aperçoit des spécimens.

Livingstone cite aussi l'un de ces bardes qu'il rencontra au cours de son voyage dans le haut Zambèze. « C'était, dit le célèbre voyageur, un véritable poète qui nous a suivi pendant plusieurs jours. Dans tous les endroits où nous avons fait halte, il a chanté nos louanges en des strophes faciles et harmonieuses, formées de vers blancs composés de cinq syllabes. Tout d'abord, le chant n'avait que quelques lignes; mais chaque jour, l'auteur, recueillant de nouveaux détails sur nous, allongeait son poème; et notre éloge a fini par devenir une ode d'une assez belle longueur. Quand la distance où il était de chez lui l'obligea de nous quitter, il nous en exprima tous ses regrets; et il retourna dans ses foyers, après avoir touché, bien entendu, le prix de ses louanges, non moins utiles qu'agréables.

« Un autre enfant d'Apollon fait partie de notre escorte. A la veillée, pendant que les autres jasent, font la cuisine ou dorment, il redit ses poèmes, ou il raconte tout ce qu'il a vu chez les blancs, et ce qu'il a remarqué sur la route. Il en résulte que tous les soirs quelque chant nouveau s'ajoute à son odyssée.

« L'improvisation, d'ailleurs, lui est facile : jamais il ne reste à court; si le mot lui échappe, il ne s'arrête pas pour cela, il remplit la mesure d'un son particulier qui n'a pas de sens, mais qui conserve le rythme. En récitant ses poèmes, il s'accompagne sur la *sansa*, instrument pourvu de neuf touches en fer, que l'on frappe avec le pouce, tandis que les doigts en maintiennent la boîte. La partie creuse et décorée fait face à l'artiste. Les gens qui ont le goût de la musique et ne sont pas assez riches pour acheter cet instrument, le remplacent, ou plutôt s'en fabriquent un avec de grosses tiges de sorgho dont ils forment la caisse; ils fabriquent les touches avec des éclats de bambou. Le son est faible, mais n'en paraît pas moins ravir l'exécutant. »



Nombreux et variés sont les instruments de musique dont se servent les nègres.

Voici d'abord le *zeze*, une guitare monocorde dont la caisse est faite d'une gourde ouverte par le bas. A la partie supérieure de celle-ci est attaché, au moyen de cordons, un fragment de gourde triangulaire fendu dans sa longueur pour recevoir le manche qui se projette à angle droit. Ce manche, en bois léger, a de cinquante à soixante centimètres de long; il présente trois touches formées chacune par deux entailles, laissant un intervalle entre elles, ce qui porte l'étendue de l'instrument à six notes.

Une seule corde, en fibre de raphia, est nouée au bout du manche qui se trouve auprès de la gourde, passe sur un chevalet fait avec une plume courbée, que l'on élève ou qu'on affaisse pour accorder le *zeze*, et va se fixer à une autre saillie placée au delà des touches. Quelquefois, une seconde corde est attachée le long du manche et accompagne en bourdon la première qui est au-dessous.

La collection de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* possède deux fort belles mandolines, venues de Djabir et qui se rapprochent de la *kinanda* de la côte orientale.

La *kinanda* est le prototype de la harpe, du psaltérion, du luth et de la lyre. C'est une sorte de mandoline composée d'une gourde ouverte, d'un manche et d'un arc dont l'extrémité est curieusement ciselée. L'instrument se tient de la main gauche, et ses cordes sont frappées au moyen d'un roseau. La gourde est décorée d'arabesques peintes en noir.

Une autre *kinanda* est formée d'une boîte creusée dans une grosse planche et, par conséquent, d'une seule pièce. Elle est pourvue d'une dizaine de cordes en boyaux ou en fibre végétale, montées au-dessus de la partie creuse. Ces cordes sont tendues au moyen de roseaux fichés à l'extrémité de l'arc et qu'on manœuvre à la façon des clefs de nos violons.



Les instruments à vent sont également en usage chez les indigènes, qui les préfèrent souvent parce qu'ils sont plus sonores. Ils fabriquent des pipeaux faits de tiges de sorgho percées de trous à l'extrémité. Le son qui s'en échappe est faible et l'instrument a tout à fait l'aspect du chalumeau bucolique.

Ils ont, en outre, de primitives ocarinas faites d'une petite gourde percée de trous nombreux. On souffle par une des ouvertures, en appliquant ses doigts sur les autres, et on obtient différents sons aigus et vibrants, qui déchirent l'oreille d'un blanc.

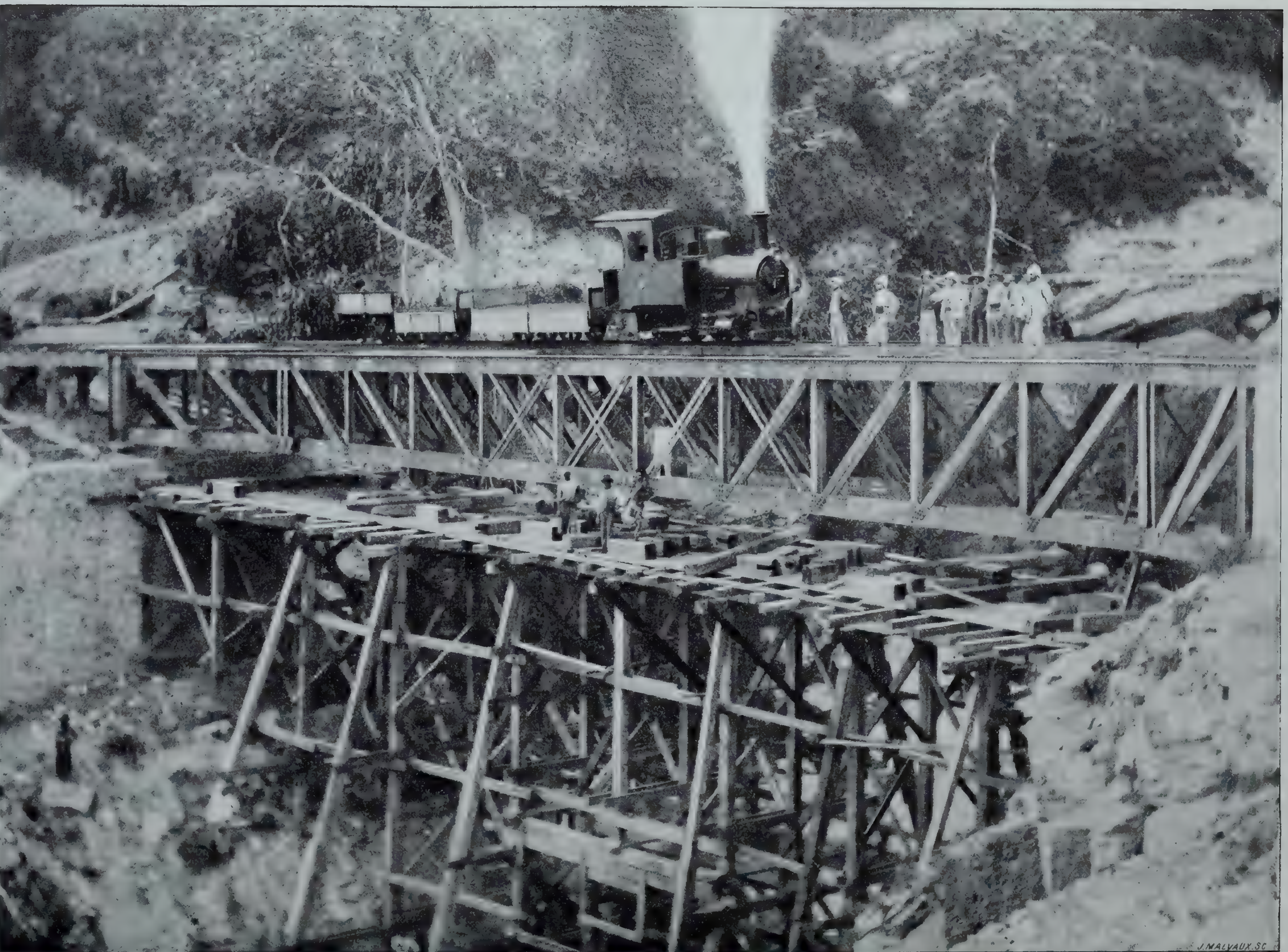
Les nègres du Tanganika ont des sifflets faits dans un tube de fer ou dans une petite corne d'antilope.

Burton parle du *barghumi*, corne d'orix, de chèvre ou de kudu, percée d'une ouverture de la largeur de l'ongle, faite à six ou huit centimètres de la pointe; cette dernière est souvent coiffée d'un tuyau de canne, où s'emmanche une queue de zèbre ou de girafe. Il se joue des lèvres et donne cinq ou six notes différentes. Bien joué, il ressemble au bugle militaire.

L'instrument favori de tous les noirs est néanmoins le tambour. Il invite au plaisir, accueille l'étranger, honore la puissance, chasse les esprits, guérit les malades, sert de télégraphe, donne le signal de la guerre. Sans le tambour, l'existence de l'Africain serait vide. Il en est de 2 mètres de long et de 80 centimètres de diamètre, d'autres ont 30 centimètres seulement.

Les timballes s'imitent au moyen de grosses gourdes, ou bien de vases d'airain à fond plat qu'on renverse et qu'on frappe avec un morceau de bois.

Dans certains districts, ils ont le sanji, gourde remplie de cailloux faisant office de grelots et qui ressemble au hochet des enfants européens.



Le pont en acier du ravin de la Chute, au kilomètre 14.300. (D'après une photographie du Dr Etienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN DE LA CHUTE

Dans notre dernier numéro, parlant du ravin de Pondene, nous disions que cette crevasse, presque complètement dépourvue d'eau à la saison sèche, devenait, à l'époque des grandes pluies, une rivière tumultueuse et d'un débit considérable.

Il en est de même pour la plupart des cours d'eau que traverse le chemin de fer entre Matadi et le massif de Palaballa. Dans toute cette région, où les montagnes se succèdent presque sans interruption, il suffit souvent d'un de ces violents orages, accompagnés de pluies diluviennes, comme on n'en voit que sous les tropiques, pour changer subitement le moindre ruisseau en un torrent impétueux qui renverse et balaye tout sur son passage.

Ces crues énormes sont parfois tellement soudaines, que l'on a déjà vu, en dehors des dégâts matériels qu'elles provoquent, de graves accidents se produire.

Un jour, six ouvriers sénégalais qui travaillaient dans le ravin de la Chute furent surpris par un orage. Ayant négligé de se garer à temps, ils entendirent tout à coup le terrible mugissement des eaux qui dévalaient de la montagne, et, avant d'avoir pu quitter le lit de la rivière, ils furent engloutis par la trombe et entraînés au loin. Trois d'entre eux réussirent à se sauver; mais les autres périrent et leurs corps ne furent jamais retrouvés.



Le ravin de la Chute a été, pour les ingénieurs du chemin de fer, le plus difficile à franchir, tant au point de vue purement technique qu'au point de vue de la construction proprement dite.

La solution la plus économique qui se présentait consistait en un pont d'une travée, de 40 mètres d'ouverture, avec voie en rampe de 28 millimètres par mètre et courbes de 50 mètres aux deux extrémités.

Le projet de cet ouvrage d'art étant assez original, nous avons pensé que plusieurs de nos lecteurs nous sauraient gré de leur fournir quelques détails techniques qui sortent peut-être un peu du cadre habituel de notre publication, mais qui montreront combien, dans des entreprises lointaines du genre de celle du chemin de fer du Congo, il faut étudier avec soin toutes les questions jusque dans leurs moindres détails.

Pour des ouvrages d'art relativement considérables, comme celui qui nous occupe, la question du poids est essentielle. Elle est d'autant plus importante que les frais de transport maritime, de transport à pied d'œuvre et de montage, sont extrêmement onéreux.

Il s'agissait donc de diminuer le plus possible le poids de l'ouvrage sans compromettre en rien sa stabilité. Voici comment on y parvint :

Afin de réaliser la pente de 28 millimètres par mètre, la partie supérieure des entretoises, ou pièces transversales, fut placée à la hauteur de la semelle supérieure des poutres principales, cette semelle ayant elle-même la pente de 28 millimètres. Quant à la semelle inférieure, on la maintint horizontale comme cela se fait d'ordinaire.

Étant donné que le pont présentait, à l'entrée et à la sortie, une courbe de 50 mètres, si l'on avait adopté, pour l'élaboration du projet, les procédés habituels, la largeur du tablier eût été de 6 mètres sur toute son étendue.

Au lieu de cela on a réussi à réduire cette largeur à 3 mètres dans la partie centrale sur un espace de 30 mètres. D'où une économie considérable dans le poids total de l'ouvrage.

Aux deux extrémités la poutre intérieure a été dédoublée pour permettre le passage de la voie courbe qui est indiquée en pointillés sur le croquis ci-dessous.

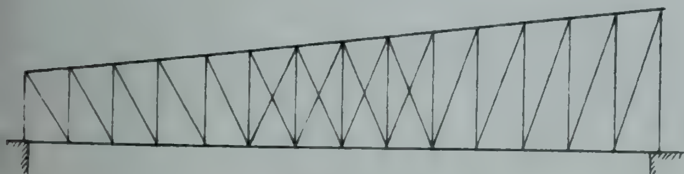
En outre, par suite de la disposition adoptée, la largeur d'appui sur les maçonneries, d'où dépend l'équilibre du pont, n'a pas été modifiée, car les appareils de support, placés aux extrémités des poutres transversales auxquelles viennent s'assembler les longerons principaux, sont restés écartés de 6 mètres.

Quant à la résistance des différents éléments de l'ouvrage, elle est parfaite. Les calculs le montrent et, d'ailleurs, le pont livre actuellement passage à de nombreux trains de service.

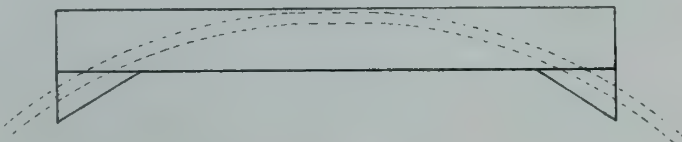
La photographie que nous reproduisons ci-contre a été prise par le Dr Étienne, au moment où le premier train franchissait le ravin de la Chute. Sur le pont, une locomotive et deux wagons qui viennent d'amener le haut personnel de la Compagnie du chemin de fer.

Entre les piles de maçonneries, on aperçoit encore le pont de service au moyen duquel on a procédé au montage du tablier métallique.

Ce colossal échafaudage, qui mesure près de 35 mètres de hauteur, représente, à lui seul, un travail considérable. A l'heure actuelle, il doit avoir disparu et nous espérons être prochainement en mesure de montrer à nos lecteurs une vue du pont, entièrement dégagé des ouvrages provisoires qui ont servi à sa construction.



Élévation du pont.



Plan du pont.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Les Wagogo. — Une caravane de Wanyamwezi. — Une cause de maladies. — Les vampires de la côte. Le mtama. — Nos boys.

12 août 1891.

Nous sommes au cœur de l'Ugogo. Quelques détails au sujet de ce peuple ne seraient peut-être pas inutiles. Ainsi qu'on le sait, les Wagogo ont une mauvaise réputation comme voleurs de caravane. Ils n'agissent pas à la façon des Wahehe, qui se mettent en embuscade, poignardent les porteurs retardataires, puis filent avec leurs charges; mais, pendant la nuit, ils rôdent à deux ou trois, guettant une bonne occasion, se glissent alors dans le campement, mettent la main sur ce qu'ils peuvent prendre, de préférence les fusils, puis s'esquivent. Deux chefs seulement de l'Ugogo demandent encore un *hongo*; les autres n'osent pas les imiter, n'étant pas assez forts. Actuellement, les européens, s'ils ont quelques cinquante fusils avec eux, ne payent plus que rarement un *hongo;* il y a quelques années à peine, il fallait en acquitter un dans presque chaque village de la route. Beaucoup de leurs dispositions pour le vol ont été guéries par les blancs, qui leur ont donné du plomb quand ils réclamaient du *hongo*, et ce fait, combiné avec la perte de tout leur bétail, amènera peut-être les Wagogo à abandonner leurs habitudes de paresse.

Ce ne sont pas d'habiles commerçants comme les Wanyamwezi, et ils ne veulent, sous aucun prétexte, porter des charges : ils considèrent cette besogne comme au-dessous d'eux. On les voit des jours entiers affalés devant leurs tembes, ne faisant absolument rien.

Pour se procurer du gibier, ils ne sont pas moins malhabiles et lourds; et ils sont totalement ignorants des moyens variés et adroits qu'emploient plus haut les habitants pour prendre le gibier au piège. Selon moi, ils n'excellent qu'en une seule chose : dans la fabrication de fines chaînettes de fer destinées à orner leur cou et leurs oreilles. Ils fabriquent également de solides et jolis bracelets en cuivre jaune ou rouge, mais leurs lances n'ont aucune finesse.

Le sel doit être commun dans l'Ugogo, car les indigènes en sont abondamment pourvus. Ils l'obtiennent peut-être aux étangs salés, qui sont nombreux dans le sud du district.

L'altitude de notre campement est de 1,076 mètres, de façon que, depuis Mpwampwa, nous n'avons cessé de monter graduellement. Cela continuera sans doute jusqu'à ce que nous ayons atteint 1,276 pieds, ce qui est l'altitude voisine de la longitude de Dabuwa. A partir de ce dernier point, les eaux coulent vers le Nil ou vers le Congo et on commence à descendre.

La moyenne de nos malades se maintient à vingt hommes incapables de porter des charges. J'ai 34 porteurs Wanyamwezi supplémentaires. A Mualala, il faudra que je cherche à m'en procurer encore.

La latitude est de 6° 3' sud. Hier, elle était de 6° et demain nous inclinerons de nouveau légèrement vers le nord.

13 août.

Après quatre heures et demie, nous sommes arrivés à Irindi avec notre caravane, très fatiguée. Pendant toute la route, nous avons dû passer à travers de vilaines broussailles, et rien n'épuise les hommes comme de devoir continuellement se courber. Le pays est un des plus déplaisants qui soit; on ne voit que des arbres décharnés, et des herbes jaunies et tordues. De plus, l'eau est rare et mauvaise.

Tout le monde a souffert du soleil, et on a beau faire, les campements sont toujours, plus ou moins, exposés à ses rayons.

Nous avons perdu un homme hier. Il s'était écarté de la caravane avec sa charge et son fusil, et il est probable qu'il aura été tué par les Wagogo.

Le chef d'Irindi m'a envoyé six chèvres, ainsi que celui d'Ugomvia. J'ai rempli d'allégresse l'âme de ce dernier en lui remettant une lettre priant les blancs qui viendraient à passer de le traiter convenablement et de ne pas lui voler sa volaille et ses chèvres. Je lui ai fait cadeau de deux gilets élégants et d'un peu de cotonnette américaine. Je crois que l'Ugogo est la partie la moins productrice des possessions allemandes, et sa population est la plus inutile qui soit.

Le nombre des malades augmente, et je grille chaque jour d'impatience d'être loin de ce maudit pays, dans une région saine où je pourrais, comme jadis sur le Congo, m'amuser à tirer sur les hippo et à les voir harponner par les indigènes, comme je le vis faire près de l'Aruwimi.

14 août.

Encore une fois quatre heures et demie de marche au travers de buissons épais et terriblement éreintants pour les Zanzibarites qui portent leurs charges sur la tête. A chaque pas, ils doivent se baisser pour éviter les branches inférieures. Sous ce rapport, la méthode de portage des Wanyamwezi est, de loin, préférable, car ils mettent leurs ballots sur l'épaule et non sur la tête.

En arrivant au camp, les Wanyamwezi se sont mis à piller le village. Ils n'ont cessé que lorsque je suis survenu avec mes gens, qui les ont chassés à coups de bâton. J'ai menacé leurs chefs de leur refuser l'autorisation de continuer à voyager sous ma sauvegarde. Je les ai prévenus que je prierais Makenge, le chef du village, situé à deux journées plus haut, de prélever le tribut sur eux. Quelque temps après, ils sont venus me trouver en corps et ont sollicité mon pardon, que j'ai accordé après une heure d'instances. Il y a plus de 900 Wanyamwezi qui voyagent avec ma caravane. J'ai donc

sous mes ordres 1,350 hommes, toute une petite armée et le plus grand nombre d'hommes que j'aie jamais eu à commander.

L'altitude du camp est de 881 mètres, soit une descente de 182 mètres depuis Sanga. La latitude est de 5° 56'.

15 août.

Après 2 heures et 20 minutes, nous stoppons à Bubu ou Rububu, et nous dressons notre camp près de la rivière de ce nom, au centre de la plaine. Le lit de la rivière est aussi sec qu'un vieil os, mais, par-ci par-là, existent des flaques boueuses d'où les caravanes tirent leur eau. J'ai tiré un superbe canard à écailles au moment de notre arrivée.

Nous avons eu près de cinquante malades ce matin, dont vingt incapables de porter. Nous n'avons pu réussir à enlever nos charges qu'en faisant porter par quelques askaris des boîtes de munitions. La cause principale des maladies, c'est l'absorption de grandes quantités d'eau alcaline et de graines de millet ou maweli, qui irritent les estomacs qui n'y sont pas habitués et causent de la diarrhée, d'où faiblesse du corps. Ce grand nombre de malades me cause bien des inquiétudes. Si nous avions au moins du mtama au lieu de ce maudit maweli, tout irait bien et la santé des hommes serait bientôt rétablie.

Parmi nos gens, il y a de parfaits sauvages. Ils viennent surtout de Mombasa et l'on dirait vraiment qu'ils n'ont jamais vu de blancs auparavant. Au début, leurs chefs, Mza et Sadick étaient absolument sans utilité. Le premier a fait des progrès considérables; mais j'ai dû réduire le second à la condition de porteur, bien qu'il ne puisse porter plus de vingt livres, car c'est un petit homme jaune, d'apparence frêle. C'est une chose monstrueuse, combien l'on vole et l'on trompe l'homme blanc qui organise dans ce pays une caravane. Tous ces Arabes de Zanzibar s'attachent à quelqu'un comme des vampires, lui soutirant tout ce qu'ils peuvent et même, quand la caravane est partie, persuadent souvent aux hommes de déserter.

16 août.

Arrivés en trois heures trois quarts au village de Mockengi, où je m'attends à voir les indigènes me réclamer le *hongo*, car ils en ont l'habitude.

La majeure partie de mes hommes est épuisée par une marche continue de onze étapes depuis Mpwampwa, au travers d'un désert desséché et nu, avec de la mauvaise eau et une nourriture insuffisante. De Mpwampwa jusqu'ici, il y a 136 kilomètres. Nous avons donc bien marché, car il faut considérer que nous sommes mal nourris, mal abreuvés et encombrés de malades. Ici les natifs cultivent le mtama. Le ciel en soit loué, car on peut, sans inconvénient, en manger de grandes quantités et il ne gonfle pas après ingestion dans l'estomac, comme le maweli ou millet, qui cause aux hommes de terribles maux de ventre.

Altitude du camp, 780 mètres.

17 août.

Nous avons pris ici un repos mérité d'un jour. Au moment du coucher, hier soir, ni les chefs, ni les habitants du village n'étaient encore venus me voir. Je leur fis dire que j'étais très mécontent de ce manque d'égards et que cela me donnait à penser qu'ils complotaient quelque mauvais tour. Un des chefs me fit répondre qu'ils craignaient que l'homme blanc ne fût venu pour venger le massacre de 300 Wamyamwezi tués l'an dernier, et que c'était la cause de leur abstention. Ils promettaient de venir dans la soirée. Comme de juste, je n'ajoutai aucune foi à leurs dires.

La caravane du Belutchi, que nous avons laissée près de Sanga, à 80 kilomètres en arrière, vient d'arriver ce matin, après avoir quitté ce village le même jour que moi.

La marche en plein soleil hier, par une journée torride, m'a donné un affreux mal de tête J'ai la fièvre (102°) aujourd'hui et de violentes douleurs entre les épaules. Il y a encore quinze étapes d'ici à Tabora.

Les boys de l'expédition sont une source constante de déboires pour moi. J'en avais enrôlé deux en qualité de *steward*, ou *stewedi*, comme on dit à Zanzibar. Ils devaient être les chefs des boys et recevoir 7 dollars par mois. Or, un *stewedi* est censé connaître les besoins du service d'un blanc. Cela n'empêche pas les miens d'ignorer même l'usage de la boucle d'une courroie. A l'heure qu'il est encore, quand ils servent, ils tiennent l'assiette dans une position inclinée de façon que tout ce qu'il y a dessus glisse à terre. Je les ai réduits à 5 dollars, salaire de mes autres boys. Heureusement, j'ai un bon cuisinier.

18 août.

Arrivés à Tiwi, en trois heures et demie, et campés près de la rivière de ce nom, laquelle, maintenant, présente l'aspect d'une succession de flaques dont l'eau, heureusement, est bonne; c'est la meilleure que nous ayons bue depuis Mpwampwa. Apercevant du poisson dans les flaques, je confiai mon filet à mes hommes, qui avaient pêché, avant midi, 35 livres de poisson. On dit que le gibier d'eau est abondant plus bas.

Aucun des chefs de Makengi n'est venu me voir hier. Ils doivent avoir été dans une terreur folle, en voyant arriver un blanc. Ils avaient, en effet, volé 4 balles au Belutchi qui, maintenant, s'est mis sous ma protection, et ils pouvaient croire que je venais les châtier pour ce fait.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.



LE PORC-ÉPIC

Cet animal *(Hystrix cristatus)* a une aire de dispersion fort étendue : il habite le midi de l'Europe et de l'Asie, particulièrement l'Inde et Ceylan, et tout le nord et le centre de l'Afrique jusqu'au delà de l'équateur; il est commun dans diverses parties du Congo, où les indigènes le désignent sous les noms de *nkake* et de *thunder*.

Junker et Schweinfurt l'ont fréquemment rencontré dans la région du haut Uelle, où certains noirs en ont une terreur superstitieuse.

Le porc-épic a pour caractère : museau court et obtus, couvert seulement de quelques poils; lèvre supérieure épaisse et garnie de fortes moustaches noires; cou orné d'une longue crinière; dos couvert de piquants serrés, longs, lisses, pointus et entremêlés de poils soyeux; ces piquants sont d'un brun-noir et blanc, ces deux teintes alternent mais la base et la pointe sont blanches; le bout de la queue est garni de piquants plus courts; le ventre est couvert de poils bruns à extrémité rousse.

L'animal peut à volonté dresser ou coucher ses piquants, et il en est de même de la crinière. Il mesure 66 centimètres de long, sa queue en a 16 et la hauteur, au garrot, est de 25 centimètres.

C'est un animal timide et fort inoffensif, qui mène une vie solitaire sans faire de mal à aucun être. Pendant le jour, il repose dans le terrier qu'il s'est creusé et n'en sort qu'après le coucher du soleil pour rôder aux environs à la recherche de sa nourriture; celle-ci se compose de racines, de fruits, d'écorces d'arbres et de substances végétales succulentes.

Sa marche est lente et il court avec peu de rapidité. Quand le porc-épic est surpris hors de son terrier, il prend un air menaçant, redresse la tête, hérisse ses piquants qui produisent un bruit particulier en se frottant les uns contre les autres, trépigne des pieds et fait entendre un grognement sourd. Mais tout cela ne le rend guère redoutable, car ses piquants ne sont qu'une arme défensive et ne peuvent blesser qu'un maladroit; il suffit de saisir adroitement l'animal par sa crinière pour l'enlever sans se blesser et le mettre hors d'état de défense. D'autres fois, il se roule en boule comme le hérisson, et les piquants qui l'entourent alors de toutes parts rendent sa capture difficile.

L'époque de la reproduction varie suivant le pays : En Italie, elle a lieu en avril; en Afrique, en janvier. Le mâle cherche alors une femelle et tous deux vivent ensemble pendant quelque temps. Au bout de soixante à soixante-dix jours, la femelle dépose dans son terrier deux à quatre petits sur une chaude litière de feuilles mortes et d'herbes sèches. Les jeunes naissent les yeux ouverts et le corps couvert de piquants, mais ceux-ci sont mous, courts, collés au corps et ne durcissent qu'au bout de quelques jours. Les jeunes quittent leur mère dès qu'ils savent se suffire à eux-mêmes.



La chair du porc-épic est mangée par diverses tribus indigènes qui aiment à se parer de leurs piquants. Les femmes s'en servent pour retenir le savant édifice de leur chevelure et pour les faire passer dans leur nez ou leurs oreilles. Chez certains noirs de la région du haut Uelle, les chefs seuls peuvent user des piquants de l'*Hystrix*.

Chez d'autres, les sorciers s'en font de bizarres ornements destinés à les rendre plus redoutables, à impressionner plus fortement leurs crédules sectateurs. Ils s'en fabriquent des crinières fantastiques, en parsèment leurs habillements ou encore les vendent fort cher en guise d'amulettes, de fétiches que les noirs transportent avec une sainte terreur dans leur case ou serrent précieusement dans leur pagne.

Ils portent toujours sur eux certaines de ces amulettes réputées un sûr préservatif contre les dangers, contre les blessures, et il n'arrive que trop souvent qu'ils en expérimentent l'inanité.



HUBERT VAN NEUSS

Né à Hasselt, le 10 décembre 1839. — Secrétaire général au ministère des finances de Belgique.
Administrateur général du département des finances de l'État indépendant du Congo (mai 1885-juin 1890).



Un des ouvriers de la première heure, un de ceux qui, après avoir rendu à l'État naissant de grands et de durables services, se sont effacés trop tôt, une fois leur tâche accomplie.

Parmi les hauts fonctionnaires de l'Administration belge, M. Van Neuss, à cause de sa compétence spéciale en matière financière, était tout naturellement désigné pour être chargé de l'organisation financière du jeune Etat. De la bonne ou de la mauvaise direction de celle-ci dépendait, en effet, la prospérité ou le dépérissement lent et fatal de l'entreprise congolaise. « Faites-moi de bonnes finances et je vous ferai de bonne politique. » M. Van Neuss, en dépit des difficultés multiples qu'il avait à vaincre, parvint, tout en s'occupant activement des nombreux et délicats rouages de son administration, à établir avec autant de sagesse que de tact le point de départ du système financier de l'État.

Possédant des connaissances très variées, doué d'une remarquable faculté d'assimilation, plein de ce bon sens qui fait la renommée de notre peuple, Hubert Van Neuss est un homme au jugement sûr et droit. Il ne se paye pas de mots, ce qui, pour un ministre des finances, est certes une qualité primordiale; ses idées sont, avant tout, pratiques. Il écrit d'un style clair, net, presque mathématique. Ses instructions sont toujours précises et faciles à comprendre, ce qui est une qualité inappréciable pour un fonctionnaire appelé à préparer des contrats où les intérêts quelquefois vitaux de l'État sont souvent engagés. Son caractère est ferme, ses convictions raisonnées, et sa bienveillance, ainsi que sa bonté, sont proverbiales au ministère des finances de Belgique, où il occupe une haute fonction après avoir gravi tous les degrés de l'échelle hiérarchique sans jamais rien demander ni à la faveur ni à la brigue.

A peine installé comme administrateur général du département des finances du Congo, M. Van Neuss s'est occupé de l'établissement du régime foncier. Il s'est inspiré, à cet effet, de l'acte Torrens, en vigueur dans certaines colonies australiennes, qui permet une si facile transmission de la propriété et qui donne à celle-ci à la fois tous les avantages attachés aux valeurs mobilières et aux valeurs immobilières. On sait que ce régime a pour partisans convaincus presque tous les économistes de notre époque et que des hommes d'État de premier ordre étudient les moyens de l'introduire dans les pays d'Europe. C'est à juste titre que M. Van Neuss peut être fier d'avoir doté notre future colonie belge d'une législation foncière qui répond aux besoins de notre époque.

Il a également organisé l'administration douanière et le régime monétaire de l'État et il a pris une part notable à l'élaboration de la convention qui accorde à une société belge la construction du chemin de fer du Congo. Le décret sur les mines et les mesures restrictives de la vente des boissons alcooliques portent sa signature.

Ce sera un des étonnements des années qui viennent que l'histoire du développement de l'État du Congo, de la promptitude vraiment prodigieuse avec laquelle les Belges ont pu se mettre à la hauteur de leur mission nouvelle, de la rapidité avec laquelle ont été organisés tous les rouages d'une administration créée sur des bases toutes nouvelles, d'après les idées les plus progressives et les plus larges. Dans cette histoire, M. Van Neuss ne peut manquer d'avoir une belle page.



LE BÉTAIL

Dans une grande partie de ce vaste Congo, où la nature féconde produit sans relâche et semble, dans son inépuisable fertilité, vouloir combler ses créatures jusqu'à la satiété de ses dons les plus opulents, il ne se trouvait pas de bétail avant l'arrivée des blancs. Aujourd'hui, que l'on s'arrête dans le bas Congo, dans la région des chutes, au Stanley-Pool, que l'on pénètre jusqu'au Kassaï, aux Falls ou dans les provinces extrêmes du nord-est, partout on trouve la preuve de l'existence de races bovines et d'excellents pâturages pour leur subsistance.

En 1886, il existait dans le bas Congo un troupeau de quatre-vingts individus à Banana, dans la factorerie de la maison hollandaise, et un autre de deux cents à Boma, appartenant à la maison portugaise Valle et Azevedo. L'État du Congo possédait une cinquantaine de vaches et de taureaux.

Actuellement, une considérable industrie d'élevage, due aux efforts intelligents de la *Compagnie des Produits du Congo*, prospère dans le bas Congo. Les commencements de cette entreprise furent modestes et ardus. En 1886, M. De Roubaix, d'Anvers, commença l'introduction du bétail dans l'île de Mateba. Trois bœufs de trait furent achetés à Mossamédès. L'expérience démontra que les pâturages de l'île étaient bons et pouvaient être améliorés. Un taureau et trois vaches furent alors introduits de Madère. Le lait, le beurre et le fromage étant d'excellente qualité, et la reproduction continuant à se faire dans de bonnes conditions, un nouvel achat de cinquante vaches et taureaux fut fait, et bientôt après le troupeau fut porté à sept taureaux et cent et quinze vaches. En une année, il s'augmenta de cent et dix veaux.

La *Compagnie des Produits du Congo* reprit l'œuvre de M. De Roubaix en 1890. Actuellement, après moins de trois ans d'exploitation, elle possède plus de 2,000 bêtes, presque toutes nées dans l'île, et elle alimente de viande fraîche tous les établissements du bas Congo.

La direction de la Compagnie a réparti le bétail dans plusieurs fermes, ayant chacune leur territoire de pâture. Il y en a aujourd'hui sept dans l'île de Mateba, reliées entre elles par une route qui traverse l'île dans sa plus grande longueur, et deux sur la terre ferme à Loango (Congo) et à Kumbu.

Au Stanley-Pool, le bétail est introduit depuis 1885. Les premières bêtes sont venues de San-Salvador, d'autres ont été envoyées du bas Congo. Elles prospèrent rapidement et plus d'une fois elles ont sauvé de la famine les nombreux habitants de la station.

Dans le bassin du Kassaï, où le taureau et la vache étaient des animaux inconnus des indigènes, on en trouve maintenant dans toutes les stations européennes. Ils ont été introduits par des trafiquants portugais et par les membres de l'expédition Wissmann. Ce dernier amena à sa suite à Luluaburg environ soixante têtes de gros bétail, qui ont trouvé sur les bords de la Lulua de magnifiques pâturages toujours verts, où l'acclimatement et la reproduction se poursuivent avec succès. Stimulés par l'exemple, les chefs indigènes se sont mis en tête de se créer, eux aussi, des troupeaux, et ils saisissent toutes les occasions pour se procurer quelques individus destinés à l'élevage.

Aux Stanley-Falls, les Arabes ont introduit la race bovine de l'est dans leurs établissements du Lualaba, depuis Kassongo et Nyangwe jusqu'aux Stanley-Falls.

Dans la région du haut Uelle et de ses affluents du nord-est, il existe une race superbe, dont le docteur Schweinfurt parle avec éloges. Junker a vu d'immenses troupeaux de huit à neuf cents bêtes sur les plaines fertiles qui s'étendent dans cette riche contrée.

Stanley, lui aussi, signale la présence de nombreuses têtes de bétail dans les plaines qui sont à l'ouest du lac Albert et aux sources de l'Aruwimi.

Comme on voit, la question de la possibilité de l'élevage du bétail au Congo, est résolue d'une façon triomphante.



Revenons à la *Compagnie des Produits du Congo*, dont la tentative heureuse et si intelligemment menée, mérite qu'on s'y arrête un instant.

En fonction seulement depuis le 1er février 1890, la Compagnie vend actuellement 1,000 têtes de bétail par an pour la boucherie. Ses principaux clients sont l'État du Congo, les compagnies commerciales belges et étrangères, les missions, les steamers qui viennent aborder à Banana, à Boma ou à Matadi. Elle a installé des boucheries volantes, qui suivent les ouvriers du chemin de fer au fur et à mesure de leur avancement, et qui sont très achalandées. Malgré le débit, considérable pour une compagnie qui n'a pas trois ans de date, de 1,000 têtes de bétail par an, les troupeaux comptaient il y a un mois 2,150 têtes. Il naît en moyenne trois veaux par jour à Mateba.

Une chose remarquable, c'est la manière extraordinairement rapide dont le bétail a lui-même amélioré ses pâturages. Lorsque l'on mit sur l'île les premières bêtes, elles y trouvèrent une herbe, appelée l'herbe de Guinée, dont les jeunes pousses sont bonnes, mais qui atteignait souvent 2 mètres de hauteur et dont les tiges étaient alors dures et coriaces. En moins de trois ans, ces pacages sont radicalement changés, et aujourd'hui, nous dit M. Ulff, le distingué directeur de la Compagnie en Afrique, les prairies de Mateba sont comparables aux plus belles *weiden* de nos Flandres.

Tous les soirs, des jeunes bouviers noirs ramènent le bétail, qui se laisse facilement mener et rentre dans d'immenses hangars à claire-voie, dont on peut voir ci-dessous un spécimen, où il passe la nuit. On ne le laisse sortir qu'après 9 heures du matin, quand la rosée s'est évaporée. S'il broutait la rosée, il avalerait de nombreux vers qui provoqueraient de violents malaises. La rosée, en descendant, chasse dans la terre ces parasites.

Les Kraals (ainsi appelées du nom des fermes zouloues, sur le modèle desquelles sont établies les installations de la Compagnie) renferment actuellement des bœufs de trois ans, et pour améliorer encore ses troupeaux, elle songe à importer de Belgique quelques vaches du pays.



Mais ce ne sont pas seulement les races bovines que la *Compagnie des Produits du Congo* a acclimatées et élevées au Congo. Avant son arrivée, les indigènes et les blancs, en dehors des animaux tués à la chasse, n'avaient d'autre viande que celle de leurs chèvres, petites de taille mais vigoureuses, et de leurs chiens. Les chiens du Congo, race abâtardie, laide, déformée, sont, dans certaines régions, spécialement élevés pour la cuisine. Comme on peut le voir dans notre gravure, la *Compagnie des Produits* possède également des moutons. Ils viennent très bien dans les endroits secs et leur chair est recherchée par les Européens.

En effet, outre son bon goût, le mouton a l'avantage d'être petit de taille. La viande de bœuf abattu doit être, en l'absence d'établissements frigorifiques, consommée immédiatement, car elle se gâte rapidement à cause de la chaleur et un mouton se débite plus facilement qu'un grand bœuf.

Quand le chemin de fer sera achevé, on pourra commencer l'élevage en grand dans le haut Congo. Ce sera un moyen efficace pour vaincre l'anthropophagie. Les cannibales ne mangent de l'homme que par besoin de viande, et ils s'en procurent difficilement du chasseur. Quand ils en auront à leur disposition, peut-être alors abandonneront-ils leurs pratiques séculaires ; mais ce résultat, il ne faut pas se le dissimuler, ne sera acquis que lentement. On ne déracine pas en un jour des habitudes qui font partie des institutions mêmes de certaines régions congolaises.





Campement du personnel blanc à Kenge-Lemba.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

D'ici à quelques mois, l'exploitation du chemin de fer du Congo sera inaugurée sur la première section de la ligne, s'étendant sur une longueur de 40 kilomètres, entre Matadi et Kenge-Lemba. Ce dernier point deviendra alors la tête de ligne des transports à dos d'homme vers le Pool, jusqu'au moment où une nouvelle section, celle de Kenge-Lemba à Kimpessé (kil. 160), pourra, à son tour, être exploitée.



Nous avons exposé, à diverses reprises, que le chemin de fer, en partant de Matadi, après avoir longé le Congo et son affluent la Mpozo, et après avoir traversé celle-ci, se butte contre le massif de Palaballa, où étaient accumulées les grandes difficultés, maintenant vaincues. Après avoir atteint le point culminant au col de Palaballa, la ligne redescend le massif jusque dans la vallée de la rivière Mia, pour remonter ensuite jusqu'au village de Pinda.

A partir de ce point, le tracé devient régulier jusqu'au kilomètre 38, où la ligne remonte pendant 1 kilomètre, pour atteindre le col de Kenge-Lemba, par où elle franchit la ligne de faîte qui sépare le bassin de la Mpozo de celui des rivières qui, plus à l'est, se rendent directement dans le Congo.

Sur la distance qui sépare les cols de Palaballa et de Kenge-Lemba, on rencontre plusieurs rivières et ravins assez importants; ce sont le ravin de Pondene, dont nous avons donné une vue du pont provisoire, les rivières Mia, Kignianga, Kibuega, Banzi-Kimeza, etc.

Kenge est, après le massif de Palaballa, le dixième col que franchit le chemin de fer. C'est un de ces obstacles de minime importance, comme on en rencontre encore, de loin en loin, dans la région, relativement facile, où se poursuit actuellement la construction de la ligne.

Kenge n'est pas, comme on serait tenté de le croire, le nom d'un village. C'est, dans la langue des indigènes, la désignation d'un emplacement de marché qui, hebdomadaire dans le principe, est devenu quotidien à cause du trafic toujours croissant qui se fait dans cette région et du personnel nombreux employé à la construction du chemin de fer.

Ce sont principalement les gens de Kimeza, village important situé à 3 kilomètres de distance, qui apportent à Kenge les vivres de toute espèce qui y sont exposés en vente.

L'importance de Kenge comme centre commercial s'explique facilement par la position qu'il occupe dans la région des cataractes.

Située à l'intersection des trois grandes routes que suivent, pour se rendre à Matadi, les caravanes venant du Stanley-Pool ou des grands marchés de Lukungu, Kimpesse et Kinsuka, cette station se développe en raison directe du trafic qui s'opère entre le haut et le bas Congo.

Or, ce trafic a acquis, pendant ces dernières années, une importance inespérée, ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

En 1889, la Compagnie du chemin de fer, cherchant à se rendre compte des recettes probables du railway pendant la première année de son exploitation, avait évalué le nombre de charges transportées annuellement dans la région des cataractes à 60,000, soit 1,800 tonnes, ajoutant que sans exagération, on pouvait estimer que, lors de la mise en exploitation, ce nombre serait porté à 2,250 tonnes.

Or, un an plus tard, ce dernier chiffre était déjà dépassé, et de beaucoup. Pendant l'année 1890, il y eut, en effet, plus de

100,000 charges, soit 3,000 tonnes à transporter entre le bas et le haut Congo.

Aujourd'hui, le trafic, dans la même région, a atteint le double de ce qu'il était il y a trois ans.

Que sera-ce le jour où, le chemin de fer étant construit, il sera possible d'exploiter tous les produits du haut Congo qui, actuellement, ne peuvent être négociés à cause des frais énormes qu'entraîne le portage à dos d'homme depuis Léopoldville jusqu'à Matadi?



A Kenge-Lemba, la ligne rejoint la route des caravanes, qu'elle ne tarde pas à quitter de nouveau pour se diriger vers Kimpesse. Entre ces deux points, le terrain est d'aspect tout autre que celui traversé depuis Matadi. Sur les 120 kilomètres qui séparent Kenge-Lemba de Kimpesse, 90 au moins sont en plaine et n'exigeront que peu de travaux de terrassement et presque pas d'ouvrages d'art.

Les deux seules rivières un peu importantes que franchit l'itinéraire sont la *Lufu* et le *Kuilu*. Toutes deux ont à leur point de passage de 25 à 30 mètres de largeur.

Le pont sur la Lufu aura 30 mètres d'ouverture.

Le Quilu était traversé par le tracé d'avant-projet au moyen d'un pont de 50 mètres d'ouverture, d'une seule travée. Le nouveau point de passage de cette rivière, qui fait partie de la grande variante étudiée actuellement, n'est pas encore déterminé. L'importance de l'ouvrage qui devra y être établi n'est, par conséquent, pas connue encore.

Toute la contrée est belle. C'est un pays de savanes entrecoupées de bosquets d'arbres. De temps en temps, un bois. Au delà du *Monolithe*, la route traverse une forêt de haute futaie. Sur la ligne de faîte entre l'Unionzo et le Kuilu, près de l'agglomération de villages de Nkengé-Mvété, émerge de la plaine une petite chaîne de collines rocheuses, de forme conique et dans les flancs de laquelle se trouvent des affleurements de calcaire. Par-ci, par-là, quelques étangs.

La population est inégalement répartie le long de la route suivie par l'expédition. Dans le bassin de la Lufu, les villages sont très clairsemés, mais dans celui du Kuilu, ils deviennent nombreux et populeux, formant à certaines places des centres très importants, notamment à Nkengé-Mvété, près du Sansiqua, à Ntumba et à Mawette, près du confluent du Ngongo, et surtout à Kinsuka.

Kinsuka est une agglomération de six ou sept villages pouvant compter ensemble environ 2,000 habitants. Ces villages sont groupés à peu de distance de la rive gauche du Kuilu, au sud-est et à 15 kilomètres de Kimpessé. Toute cette population est composée en majeure partie de trafiquants.

Kinsuka est un important marché, situé au croisement de plusieurs routes très suivies par les caravanes et se dirigeant vers Matadi à l'est, Kimpessé au nord-ouest, Mawette au nord-est, et San-Salvador au sud-ouest.

Le sentier des caravanes, qui relie presque en ligne droite, dans la direction générale est-ouest, Kinsuka à Matadi, est constamment parcouru par des caravanes de porteurs amenant aux factoreries de Matadi et des environs les produits indigènes et rapportant des articles d'échange européens. L'importance de ces caravanes varie entre 20 et 40 hommes.

L'État a installé des postes dans cette région. Il y en a un à Kinsuka, un autre à Kimpessé, un troisième à Miongo, village situé près de la source de l'Unionzo. Des missionnaires anglais sont établis à Kimpessé.

C'est à Kinsuka ou dans les environs que la Compagnie du chemin de fer établira, vraisemblablement, sa principale station entre Matadi et le Pool.



Depuis la fin de l'année dernière, les ouvriers terrassiers sont campés à Kenge-Lemba, ainsi que le personnel européen du service de l'infrastructure, sous la direction de M. l'ingénieur Paulissen. Un courrier, récemment arrivé à Bruxelles, nous a apporté quelques photographies prises dans les environs. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après elles, le campement du personnel de la direction et un coin de l'installation du personnel ouvrier.



Un coin du campement du personnel ouvrier à Kenge-Lemba.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Les voleurs wagogo. — Supériorité des Wanyamwezi. — Isolement du blanc dans une caravane. — La Gunda-Kali. Un discours de circonstance. — Le caractère et la routine des nègres de l'Afrique centrale.

18 août 1891.

J'ai compté ce matin le chiffre des personnes arrivant au campement et défilant devant moi. Il y en avait 1,950, qui toutes sont sous ma protection et dépendent de ma volonté. A Mualala, 850 d'entre elles me quitteront et se dirigeront au nord, vers le Victoria-Nyanza. Le reste se rend dans l'Unyanyembe, l'Ujiji et le Manyema. La caravane du Belutshi compte environ 850 membres qui se rendent pour la plupart à Nyangwe et à la station de Tippo-Tip, dans le Manyema.

La chaleur intense fait souffrir depuis quelque temps aussi bien les noirs que les blancs. Le jour, le corps est surchauffé; le froid de la nuit fait grelotter et la fièvre s'ensuit. Un malade, du nom de Khámis Balizi, s'est écarté ce matin du gros de la colonne et s'est perdu. Il sera sûrement tué par les misérables Wagogo.

19 août.

Marché jusque Kilimantindi en 3 1/4 heures et escaladé une colline de 197 mètres. Altitude, 950 mètres. Les rivières coulent vers l'ouest, puis tournent au sud, pour revenir enfin vers l'est, où elles vont se perdre dans la Rufigi.

Kilimantindi a actuellement une apparence triste et délabrée. On dirait que ses beaux jours sont finis. Ce n'est pas un endroit où l'on voudrait terminer ses jours à côté des indigènes. Le sable et la chaleur, tels sont les caractères saillants de tous ou presque tous les villages de l'Ugogo.

Nos malades augmentent et je crois que deux d'entre eux vont mourir.

20 août.

Arrivés en 3 heures à Mualala et campé à l'ouest de la hutte du chef. Une caravane commandée par quelques Belutshi a quitté cette localité pour Tabora il y a environ trois jours. Elle a été retenue ici pendant quelque temps pour débattre le chiffre du *hongo* à payer aux indigènes.

Plusieurs de mes hommes, surtout les malades et ceux qui n'ont pas de fusils, ont été battus par des villageois wagogo. Je ne me considère pas comme justifié à répondre par des représailles à ces procédés, car, d'abord, il n'est pas douteux que mes gens avaient dévalisé les huttes des poules et de la farine qu'elles contenaient, et ensuite je ne tiens pas à dépenser de précieuses munitions pour de la racaille comme les Wagogo. Les Allemands devraient assumer cette tâche et cela avec promptitude. De la sorte, le pays serait délivré de cette peste, de ces voleurs éhontés.

On dit souvent que 2,500 Wanyamwezi, pesamment chargés, ne pourraient se mettre en route de Bagamoyo pour l'intérieur qu'avec de graves dangers de périr d'inanition en route. C'était ma conviction également, mais j'ai changé d'opinion, maintenant que je suis au courant des habitudes de ce peuple. Si, par exemple, 2,500 Wanyamwezi quittaient la côte pour l'Uzambiro, ils auraient une suite d'au moins 250 femmes et de 150 garçons. A la côte, chaque homme se procurerait du grain pour trente jours et s'en chargerait en outre de sa charge. Les femmes et les enfants porteraient également d'immenses provisions. Le premier mois écoulé, si l'on donnait de l'étoffe à seulement 500 hommes par jour, tout marcherait bien et il n'y aurait pas de famine à craindre.

La plupart des porteurs sont d'étonnants farfouilleurs d'immondices et peuvent vivre de fort peu. En leur donnant de l'étoffe chacun à son tour et pas à tous en même temps et en haltant seulement un jour sur neuf, j'entreprendrais bien de conduire moi-même vers l'intérieur 2,500 à 3,000 Wanyamwezi. Notre caravane compte actuellement 2,000 âmes à peu près et je me suis bien familiarisé avec les us et coutumes de ces gens.

Altitude : près de 1,050 mètres.

C'est ici qu'il y a dix-neuf mois on nous vola trois remingtons pendant la nuit. Et d'après ce que je vois, les Wagogo sont toujours aussi disposés au vol qu'à cette époque.

Il me manque quelqu'un avec qui je puisse tailler des bavettes. Je ressens cruellement cette privation. Je ne saurais, par défaut de connaissance de leur langue, entamer de conversation soutenue avec Bodson ou Bonchamps; d'ailleurs, nous différons totalement, sous certains rapports, d'idées sur des choses que j'ai toujours envisagées d'une façon arrêtée. Quant au docteur Moloney, c'est un brave garçon, malheureusement peu causeur et c'est toute une affaire, quand nous conversons, de faire durer l'échange de vues pendant une soirée. Il en résulte que, en dehors des heures de travail, je vis seul, livré presque entièrement à moi-même.

Il y a des moments où je sens presque ma cervelle se détraquer par suite du manque d'un interlocuteur ayant des idées à discuter et à qui je pourrais servir la contre-partie. Mes compagnons ordinaires sont les chefs zanzibarites et belutshi. Ils me mettent au courant des nouvelles de la contrée, mais ils ne disent rien d'original ou d'amusant. Je ne peux me délasser par la lecture que pendant la nuit. Je ne saurais m'asseoir pendant le jour, et prendre un livre. J'ai en effet, dans la journée, tant de choses en tête, tant de sujets de réflexion, qu'à chaque instant mon esprit est ailleurs et loin du livre que j'ai devant moi. Je passe ma journée dans l'isolement. Cette manière de vivre, je le sais, nous rend par elle-même égoïstes et étroits, mais c'est aussi une nécessité imposée par le souci d'une conduite habile et raisonnable. Si, par exemple, je prenais mes repas avec les autres Européens, des querelles éclateraient sûrement pour des queues de cerises et notre dignité à tous en souffrirait.

21 août.

Nous séjournons à Mualala afin de donner du repos à nos

malades et de nous procurer environ 25 Wanyamwezi pour leur venir en aide au passage de la Gunda-Kali, une plaine déserte couverte d'une brousse épaisse. Celle-ci commence juste à l'ouest de ce village et va jusqu'à Kwamba. La Gunda-Kali n'est plus, et de loin, une région aussi effrayante qu'il y a dix ans. En effet, toutes les tribus chassées du Dabura par Muini-Twana se sont enfuies vers le nord et ont bâti leurs tembes dans le désert. Il en résulte que l'on y peut maintenant faire des étapes de village à village. La traversée en est, du reste, encore suffisamment mauvaise, car certains villages sont séparés par six heures de marche, l'eau est mauvaise et les vivres sont rares. Il y a une étape de sept heures que je crains beaucoup. Je prends à cet effet toutes les précautions en mon pouvoir et je donne vingt charges de l'expédition à porter à des Wanyamwezi, ce qui soulagera nos malades.

Vers la fin de l'après-midi, le chef Mgogo arrive, après que, par deux fois, je l'ai fait chercher. Je lui ai parlé très durement et je me suis adressé de même à ses sujets. Je lui ai dit qu'il était un voleur et un lâche quand il s'en va dévaliser de faibles caravanes arabes ou wanyamwezi, et qu'il leur extorque 200 ou 300 dotis à titre de *hongo*. Je lui ai démontré que lui et Makengi tueront la route qui passe chez eux, les caravanes, pour échapper à leurs rapines, devant finir par emprunter une route plus méridionale. J'ai ajouté que dans peu de temps les Allemands enverraient une centaine de soldats qui « mangeraient le pays de Makengi et le tueraient en même temps que tous les voleurs de sa sorte ». Quand un de mes hommes, lui ai-je dit, vole *une seule* poule, vos femmes poussent des cris et vos hommes gesticulent pendant tout un demi-jour. Puis le lendemain, quand la poule vous est rendue avec, en plus, de l'étoffe, vous vous en allez détrousser une pauvre caravane wanyamwezi. Vous n'êtes pas des hommes, vous Wagogo, vous êtes des paquets de viande. Essayez donc de me voler mes ballots, et je vous tirerai dessus comme sur des rats.

Cette admonestation semble lui faire grande impression. Mais je ne me fais pas d'illusions : dans quelques jours il retombera dans ses errements. Avec des gens de cette sorte, il n'y a d'autre remède qu'une raclée complète, et l'enlèvement de toutes leurs chèvres et de toutes leurs poules. Cela semblera dur, mais c'est nécessaire. Ils vivent de rapines, mais ne comprennent pas qu'il pourrait se faire qu'à leur tour d'autres vinssent les piller.

L'Afrique est un continent immense, habité par un nombre énorme de tribus qui diffèrent les unes des autres par les mœurs, les coutumes, l'extérieur, les idées et le langage. Quelques-uns de ces peuples ont des notions grossières de la justice, du tien et du mien. D'autres sont féroces, sauvages, sans culture d'aucune sorte, vivant presque à l'égal des animaux, incapables de concevoir autre chose que des idées élémentaires et agissant invariablement d'après le principe que la force prime le droit. Quand ils sont vaincus, ils se soumettent au vainqueur tout naturellement et, à partir de ce moment, deviennent les opprimés.

Les premiers, avec le temps, grâce à un gouvernement fort, dirigé par des blancs, se tranformeront en utiles cultivateurs du sol et en initiateurs de la contrée. Au contraire, les tribus paresseuses, vicieuses, tout à fait sauvages, — eussent-elles été pendant des années en contact avec une demi-civilisation, — resteront, au siècle prochain, dans à peu près la même situation que celle où elles se trouvent depuis cinq cents ans. Jamais elles ne s'élèveront plus haut et elles garderont toujours leur ignorante et sauvage nature. Elles finiront par disparaître et par faire place aux races plus policées, plus actives et réellement plus fortes qui résoudront la question du problème africain, de l'avenir du continent noir. Je ne pense pas que les Wagogo deviennent jamais rien de mieux que ce qu'ils sont aujourd'hui, tandis que leurs voisins, les Wanyamwezi et les Wasukuma, ont devant eux un avenir plein de promesses. Ce sont des travailleurs gais, peinant dur, et ils ont l'esprit très large pour des nègres, ce qui est, évidemment, le résultat des voyages qu'ils font hors de chez eux, qui leur montrent qu'en dehors d'eux il y a encore d'autres tribus que la leur.

Il est excessivement difficile de mettre dans la tête des nègres de l'intérieur, entourés d'autres tribus qui sont souvent leurs ennemies, de faire comprendre, dis-je, le fait qu'il existe dans le monde d'autres hommes qu'eux et plus intelligents.

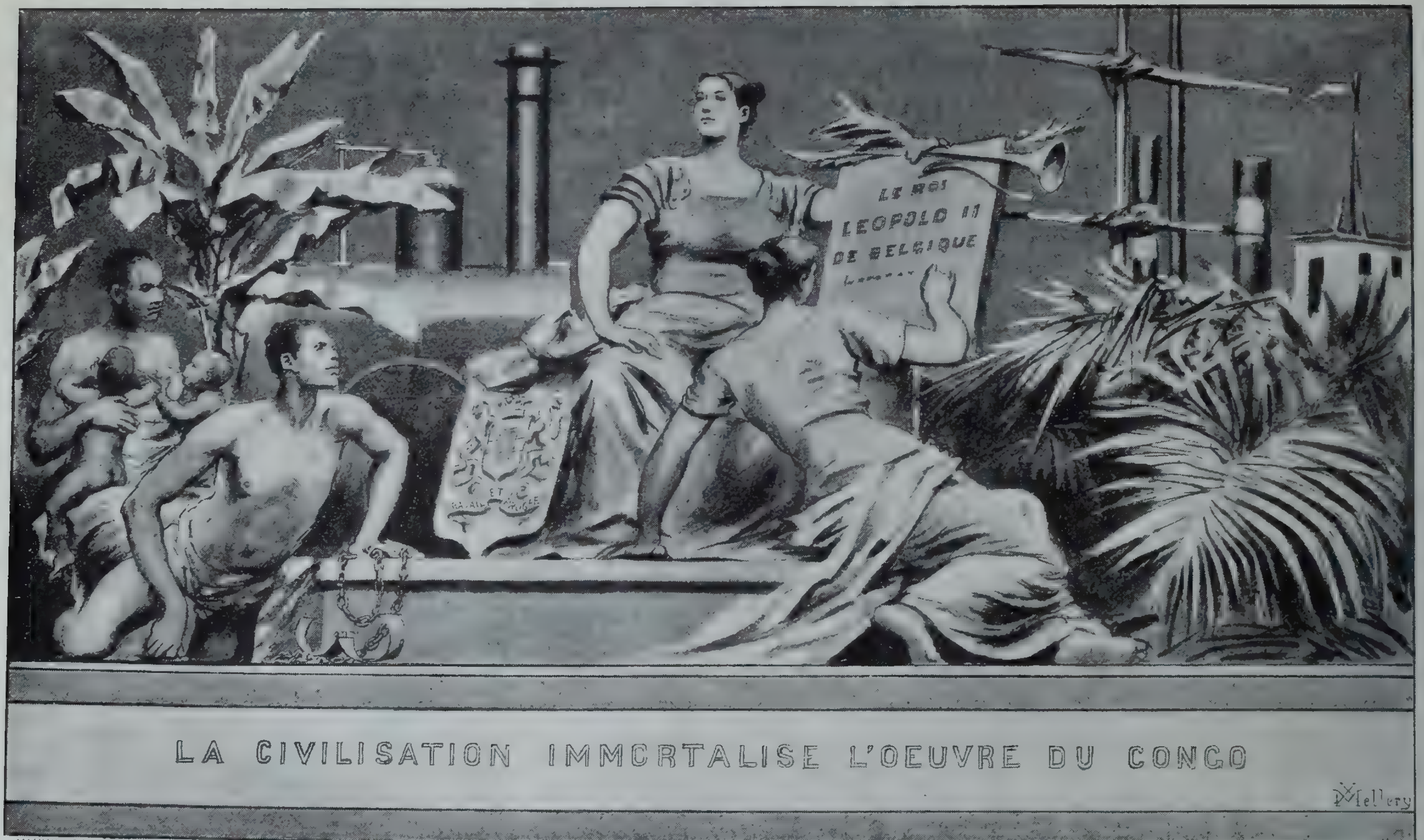
La vie d'un indigène est bornée à sa tribu, il ne parle souvent pas d'autre langage que le sien propre, et ne se rend que rarement, si jamais, dans un autre pays que le sien. — J'en excepte, naturellement, les nègres voyageurs, tels que les Wanyamwezi, les Wasukuma, les Manyema et les Wangoni. — Il en résulte que ses idées lui sont inculquées par ce qu'il voit et entend de la part de ceux qui ont vécu à ses côtés dans le pays que ses pères ont toujours habité. Les pensées de l'un sont les pensées de l'autre, les idées d'un chef sont plus ou moins celles d'un autre, et, pour canaliser et maintenir les choses dans cette voie, il n'est rien de pire que leur alimentation et que leurs mœurs. Les aliments dont ils se nourrissent sont les mêmes depuis des siècles ; les mœurs qu'ils observent remontent à la plus haute antiquité et n'ont jamais changé, les maintenant toujours dans une même et immuable routine.

Une nation qui, par exemple, n'a qu'un seul et unique type de nourriture résistante, dont toutes les huttes sont du même modèle, dont les armes semblent toutes être sorties du même moule, dont les hommes se marient au même âge et payent leurs femmes du même prix, cette nation-là, fort probablement, ne produira pas beaucoup de penseurs originaux et indépendants ; tout progrès réel y est annihilé, car toutes choses y marchent ainsi qu'elles marchaient au temps des ancêtres. Les visages des membres d'une tribu peuvent différer entre eux tout comme ceux des Anglais, mais les cervelles qui sont derrière ces visages sont pratiquement comme si elles n'étaient qu'une. Elles semblent avoir été fabriquées dans un moulin qui ne produit qu'une « marque » et dont l'ordonnance doit être changée pour que des « marques » nouvelles et spéciales puissent être manufacturées.

Prenez même un porteur wanyamwezi, qui a voyagé et qui est, pour un Africain central, un homme éclairé. Qu'un événement se passe au camp, qui provoque une réaction de sa pensée, vous pouvez être certain que cet homme pense absolument dans la même direction que ses 300 ou 400 camarades en portage. Les 9/10 des caravaniers qui ont vu un incident pousseront la même interjection (manifestation de la même pensée).

Nous parlons des indigènes africains d'une façon trop prompte, trop superficielle et trop générale. Il importe de bien étudier une race ou une tribu avant de la juger, et il faut les analyser d'une façon approfondie avant d'obtenir une base exacte pour ce qu'on avance au sujet des noirs.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.



Frontispice d'après un dessin original de M. Xavier Mellery.
Exécuté à l'occasion des fêtes offertes aux explorateurs du Katanga.)

LES FÊTES DU KATANGA

Le retour simultané des expéditions Delcommune et Francqui, l'annonce des résultats considérables obtenus par chacune d'elles en même temps que le récit des difficultés sans nombre que les explorateurs ont rencontrées et dont ils ont victorieusement triomphé, ont provoqué en Belgique un vif sentiment d'admiration, et il a été décidé qu'à leur arrivée à Bruxelles, une manifestation nationale leur serait faite.

Un comité a immédiatement été constitué.

Il a été décidé que non seulement on fêterait les sept Belges qui rentrent, mais que la mémoire de ceux qui sont tombés serait honorée en même temps; qu'à juste titre, on rendrait hommage à la première des expéditions belges qui a pénétré dans le Katanga, celle de M. Paul Le Marinel, qui est actuellement au Congo pour la troisième fois.

Dans ses trois derniers numéros, le *Mouvement géographique* a publié un compte rendu complet, non seulement des fêtes offertes aux voyageurs, mais également toute une série de lettres et de rapports respectivement signés par chacun des sept membres des expéditions Delcommune et Bia. Chacune d'elles, de même que l'expédition Le Marinel, a largement contribué à nous faire connaître cette région lointaine du bassin du Congo, si longtemps fermée aux investigations de l'Europe, désormais reconnue, tout au moins dans ses grandes lignes.

La ville de Bruxelles et les huit autres chefs-lieux de province se sont inscrits pour prendre part à cette manifestation. Les autorités communales de Bruxelles ont reçu à l'hôtel de ville les Belges du Katanga et leur ont offert une représentation au théâtre de la Monnaie.

De son côté la commission organisatrice de la manifestation nationale a organisé des solennités. Il y a eu réception dans la grande salle du Palais des Académies, où le Roi a daigné remettre personnellement aux voyageurs des médailles commémoratives.

Enfin, la manifestation s'est terminée par un banquet qui a réuni 250 convives.

Nous ajouterons ici qu'avant de rentrer au pays natal, les membres des deux expéditions avaient déjà été l'objet, à Lisbonne, de démonstrations extrêmement flatteuses de la part du Roi de Portugal et de la Société de géographie de Lisbonne.

La réception par le Portugal n'est pas seulement un acte de de courtoisie international, un témoignage très naturel de sympathie à l'égard de voyageurs qui viennent d'accomplir une des plus grandes expéditions dont le centre de l'Afrique ait été le témoin; on peut dire aussi que c'est en quelque sorte un acte politique, de politique coloniale du moins. Quel que soit le désir qu'ait pu éprouver le roi de Portugal d'honorer les voyageurs belges qui viennent d'explorer et d'occuper le vaste territoire du Katanga, désormais une province de l'État indépendant du Congo, il est permis de se dire que son gouvernement a pu y voir aussi un acte constatant un rapprochement entre deux des États coloniaux installés dans cette partie du continent noir.

LE LIEUTENANT DUBOIS



Jules Dubois, né à Pesseux (province de Namur), le 23 décembre 1856. Lieutenant au 2e régiment de lanciers.

S'embarque le 19 octobre 1884 pour Zanzibar, en qualité d'adjoint à la cinquième expédition de l'*Association internationale africaine*. Rentre en Belgique le 24 mai 1885. — Engagé au service de l'État du Congo; s'embarque à Liverpool le 17 mars 1886. — Est adjoint au chef de la station des Stanley-Falls, le 15 juin suivant. — Noyé accidentellement dans la nuit du 28 août 1886, pendant la retraite qui suivit le siège de cette station par les Arabes.

Le 23 août 1885, sans avertissement préalable, dans le but de surprendre plus aisément les blancs, cinq cents Arabes attaquèrent au point du jour la station des Stanley-Falls, où se trouvaient M. Deane, chef de la station, et le lieutenant Dubois, avec une poignée d'hommes. Durant six jours et six nuits, les assiégés luttèrent sans trêve ni merci. Mais finalement, les hommes, découragés par la mauvaise qualité de leurs munitions, dont la moitié râtait, s'enfuirent le 28 août. Avec quatre soldats restés fidèles, les deux Européens se retirèrent pendant la nuit après avoir détruit la station. Tandis qu'ils longeaient le fleuve, le lieutenant Dubois tomba à l'eau. Quoique excellent nageur, il se noya, embarrassé qu'il était par les armes et les vêtements qu'il portait.

Trente jours après, Coquilhat retrouvait Deane, mourant de privation et de misère dans une cabane où les indigènes le cachaient soigneusement aux Arabes.

Parlant à Coquilhat de son adjoint, M. Deane fit l'éloge de la bravoure extraordinaire déployée par le jeune officier belge, de son sang-froid imperturbable, de son étonnante activité : « Au plus fort de la lutte, disait-il, il m'envoyait de petits billets écrits sur le genou pour demander des munitions nouvelles ou quelque autre chose. Ces notes étaient comme calligraphiées et ne trahissaient pas la moindre émotion. Vous pouvez être fier de compter de tels hommes dans votre armée, aucune autre n'en a de meilleurs. »

Les Arabes des Stanley-Falls venaient de Nyangwe, établissement fondé par eux en 1868 et que vient d'emporter d'assaut le lieutenant Dhanis qui, en 1885, était l'adjoint de Coquilhat. Ils avaient suivi la voie tracée, en 1876, par Stanley, et quand ce dernier revint, en 1883, aux Stanley-Falls, il trouva la région ravagée par les chasseurs d'hommes. Il y fonda une station dont le commandement fut donné à M. Binnie, auquel succéda plus tard le lieutenant Wester, qui conclut, en octobre 1884, avec les Arabes, un traité par lequel ceux-ci s'engageaient à ne pas dépasser les cataractes, même pour faire du commerce. A force de prudence, Wester parvint à éviter tout conflit. En janvier 1885, Van Gèle arriva aux Stanley-Falls et eut avec Tippo-Tip un entretien à la suite duquel ce chef s'engagea à rappeler ses soldats postés sur l'Aruwimi et le Lomami. Cette promesse fut tenue.

Un an après, le 14 février 1886, M. Deane prenait le commandement de la station. Désireux de protéger les indigènes contre les brigandages des Arabes, il fit des remontrances à Tippo-Tip. La situation se tendit et les rapports devinrent plus froids, sans cependant, dit M. Baumann, donner lieu tout d'abord à des appréhensions.

Tippo-Tip étant parti en avril, laissa le commandement de ses établissements à Bwana-Zige. Celui-ci aussitôt changea de ligne de conduite, et, à partir du mois de juillet, l'attitude des Arabes devint agressive. Le 14 août, ils attaquèrent la station, réclamant la mise en liberté d'une femme esclave; ils furent repoussés avec perte.

Le steamer *Stanley* était arrivé le 20 août avec le lieutenant Dubois, destiné à servir d'adjoint à Deane. Le bateau repartit le 22 en laissant aux deux Européens quelques maigres ravitaillements. Le 21, les Arabes étaient venus faire la paix avec les blancs et protester de leurs bonnes intentions. Le lendemain du départ du vapeur, ils n'en recommencèrent pas moins les hostilités. On sait le reste.

Dubois s'annonçait comme devant fournir, en Afrique, une belle carrière. C'était un homme de sang-froid et de grande bravoure. C'était, en plus, un cœur excellent, un camarade dévoué. Sa mort fut une perte sensible pour l'État, qui n'avait en ce moment sur le haut Congo qu'une poignée d'officiers pour représenter son autorité.



Vue prise sur le haut Congo. (D'après une photographie de M. William Forfeith.)

QUELQUES LÉGENDES BANGALA

Il est intéressant de recueillir les légendes et les proverbes, qui forment, pour ainsi dire, une histoire orale des peuples primitifs. On réunit ainsi, avant que les progrès grandissants de la civilisation européenne fassent disparaître à jamais ces restes d'une littérature parlée, une sorte de Folklore des nations nègres du Congo.

Nous publions aujourd'hui quelques légendes bangala recueillies de la bouche des indigènes par M. Ernest Deligne, agent de la Société du Haut-Congo. Elles décèlent, dans leur tournure naïve, une certaine finesse de pensée et reposent sur de malicieuses observations.

C'est une initiative heureuse qu'a prise M. Deligne. Nous voudrions voir nos amis du Congo nous envoyer chacun leur contribution à ces récits africains, qui renferment comme une vague et lointaine analogie avec les histoires légendaires dont fut bercée notre enfance.

L'humanité est la même sous toutes les latitudes; partout elle est éprise de l'inconnu, partout elle explique par le merveilleux les phénomènes ou les faits qui dépassent sa compréhension actuelle; partout elle commence de même son histoire : par la fable, par la légende.

A ce point de vue encore, ces dits naïfs, venus des lointaines forêts du continent noir, ont un mérite de plus qui séduira nos lecteurs. Voici quelques-uns des récits que nous transmet notre ami de la Mongala :

Le poa.

Il existe ici un oiseau bien désagréable pour le voyageur, dont il trouble le repos : c'est le poa. Le cri qu'il pousse et qui retentit sans interruption toute la nuit est : *Poa, poa*, ce qui, en langage indigène, veut dire chien.

Les indigènes content qu'au temps jadis cet oiseau, qui voyage beaucoup et au loin, avait remarqué un petit animal très docile et très obéissant dont il résolut de se rendre maître Il le guetta et un jour fondit sur lui et le rapporta dans son logis. Il remarqua que c'était une femelle et qu'elle allait avoir des petits. Il veilla sur la mère, éleva ses jeunes, qui, devenus grands, devinrent ses esclaves.

Le poa vendit plus tard à tous les oiseaux de son espèce des rejetons de cette nichée Il vivait heureux, bien servi, bien nourri, bien traité par ses esclaves. Malheureusement, sa prospérité devait avoir une fin. Un jour qu'il faisait très froid, il dit à son chien : Va-t'en là-bas chez les hommes me quérir du feu.

Le chien obéit; mais parmi les hommes il se trouva si bien qu'il ne voulut plus revenir, et oublia le chemin de la

maison du poa. Il fit mieux, il battit le rappel de tous ses semblables, qui accoururent en foule. Depuis ce jour, le poa, durant toute la nuit, redemande à cor et à cri son *boa, boa!...* qui ne revient pas.

L'hippopotame et le crocodile.

L'hippopotame et le crocodile sont bons compagnons. Jamais ils ne se battent; ce sont deux amis modèles.

Le crocodile dit un jour à l'hippo : « Si tu veux manger l'herbe tendre de mes domaines, je t'en accorde la permission, mais à une condition. Certes, tu es fort dans l'eau courante, mais reconnais que je suis, moi, maître des marais et des herbages qui bordent la rivière. Eh bien, entendons-nous. Toi, tu t'en iras à la recherche de toutes les pagaies dans lesquelles il y a beaucoup de monde, et tu les feras chavirer; moi, j'en profiterai pour manger, à satiété, cette bonne et tendre chair humaine; en échange, tu mangeras tant que tu voudras et tu dormiras dans mon royaume. »

Ainsi dit, ainsi fait.

Et voilà comment, depuis le jour où fut conclue cette alliance funeste, le pauvre noir, surpris par le monstrueux pachyderme, est livré par celui-ci à son ami le croco.

Fils des forêts, qui piroguez sur l'onde, prenez garde aux alliés de dessous les eaux!

Le chimpanzé

Le chimpanzé était tous les jours poursuivi par les enfants des villages. On lui jetait force flèches et des projectiles de tout genre. Un jour, pourtant, il ne s'enfuit plus; à l'étonnement général des noirs, on le vit venir armé d'une lance, et il tua même un indigène. C'est alors qu'un des chefs noirs dit au grand singe :

« Qui donc t'a donné cette lance? »

Le singe répondit : « A mon tour, je te demande qui m'a volé mes lances?... N'est-ce pas toi, homme, ne suis-je pas ton père? »

Les étoiles, le soleil et la lune.

Les étoiles sont les esclaves de la lune.

Le soleil est épris de la lune. Amoureux et transi, il poursuit sans cesse sa bien-aimée, mais n'obtient que rarement que sa flamme incandescente soit calmée par les attentions de sa belle.

Quand la lune reçoit le soleil et que les deux amants s'oublient dans leur duo, le ciel devient sombre et l'obscurité cache leurs amours. (Il s'agit évidemment ici d'une éclipse.)

Comment sont venus les Gombes (gens de l'intérieur.)
(Légende dite par les gens de l'eau.)

Le mari et la femme s'en allèrent un jour à la pêche. Avant de quitter la case conjugale, ils confièrent leur foyer à leur chien :

« Garde bien la maison, lui dirent-ils, garde bien les poissons qui s'y trouvent, car nous allons en chercher encore, et tu seras récompensé. »

Ses maîtres partis, le chien, pas bête, se dit : « Pourquoi, tous les jours, me force-t-on à garder de bonnes et belles choses, et pourquoi ne me donne-t-on jamais rien? Il faut changer cela. »

Et l'infidèle surveillant se met à manger les provisions de ses maîtres.

O merveille, son repas fini, il se sent tout transformé. Le maigre et pauvre hère de jadis est devenu gros et gras. Ses forces ont décuplé! Et voici qu'il se couvre des étoffes de son maître. Tout fier, il s'en va se mirer dans l'eau et se juge aussi beau que ses patrons. Comme il s'en revenait tranquillement vers la maison, il voit tout à coup s'approcher ces derniers; pris de peur, il se sauve dans le bois.

Longtemps après, alors que, métamorphosé, il avait fait souche d'homme, il se sentit pris de nostalgie et revint visiter les lieux où se passa son enfance. Il s'y fixa de nouveau. Ses descendants sont les Gombes.

Et voilà pourquoi le Gombe hurle comme un chien quand il vous parle.

Le midjiji

Midjiji (le revenant) fut le premier nom que les Bangala donnaient au blanc (Stanley). Ils hésitaient à entrer en relations avec lui et à accepter ses cadeaux, de peur que le *Likundu* (le mauvais esprit) ne s'introduisît chez eux en même temps que ces présents tentateurs.

Les premiers steamers que virent les Bangala leur firent supposer que les blancs n'étaient autres que les rois de l'eau, faisant, Lohengrins de l'équateur, traîner leurs bateaux par de grands poissons, ou par des hippos. Les naïfs enfants d'Iboko prenaient la chaudière des steamers pour une grande casserole où le blanc faisait cuir la nourriture qu'il donnait aux aquatiques attelages de ses bateaux. Les steamers, eux, furent baptisés du nom de *cumba* par les sujets de Mata Buike.

Comme ceux-ci voyaient le blanc descendre fréquemment au fond de son bateau pour y chercher des perles, des mitakos et d'autres marchandises, ils soutenaient avec conviction que les hommes du *Mputu* (de l'Occident) s'en allaient ouvrir, à fond de cale, une porte pour quérir leurs trésors au fond de l'eau.

Le blanc s'en va et revient. C'est bien un *midjiji!*

Quelques présages.

De petits poissons qui sautent hors de l'eau, la rencontre d'un serpent qui nage vers la barquette, un hippo qui précède la pirogue, sont considérés par les Bangala comme des présages de victoire.

Au contraire, un hippo qui vient à la rencontre d'une pirogue, et une très forte pluie, constituent de mauvais présages.

Ernest Deligne.





Vue générale du pont de la Mpozo. (D'après une gravure du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DE LA MPOZO

Le dernier courrier du Congo nous a apporté, entre autres photographies prises à notre intention par notre ami et collaborateur M. le Dr Étienne, un nouveau et très joli cliché représentant le pont de la Mpozo.

Bien que nous ayons déjà reproduit une vue de ce pont dans notre numéro du 25 septembre 1892, nous croyons intéressant de montrer aujourd'hui à nos lecteurs cet ouvrage d'art — le plus considérable de ceux que franchit le chemin de fer dans la première partie de son parcours — entièrement dégagé du pont de service qui avait été employé au montage de la partie métallique et qui empêchait de se rendre un compte exact de l'importance du travail.

Ainsi débarrassé de l'amoncellement de poutres qui arrêtait la perspective, le pont de la Mpozo apparaît dans toute la légèreté que les auteurs du projet se sont plu à lui donner en même temps qu'ils lui conservaient toutes les garanties de solidité nécessaires.

Notre gravure représente le pont vu d'amont. On aperçoit, accolée au tablier métallique, une passerelle réservée aux piétons et sur laquelle se trouvent deux Européens accompagnés de plusieurs nègres.

Cette passerelle a été construite par la Compagnie du chemin de fer à la suite d'une entente avec l'État du Congo, afin de faciliter le passage de la rivière aux nombreux porteurs qui circulent continuellement dans cette région.

Jadis, la traversée de la Mpozo par les caravanes se faisait à environ 800 mètres en amont, au moyen d'un bac. Mais, indépendamment de la perte de temps que présentait ce système, il y avait également des interruptions à redouter dans le service à la saison des pluies, lorsque, par suite de crues subites, la rivière devient torrentueuse et parfois inaccessible.

Actuellement, de pareils inconvénients ne sont plus à craindre, le pont du chemin de fer ayant été établi à un niveau supérieur de deux mètres à celui des plus hautes eaux constaté le 15 décembre 1891.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Fourbes noirs. — Sans-gène des indigènes qui s'engagent. — Du danger d'être trop optimiste. — Les Wasanga. Inertie des indigènes. — Girafes dans la savane.



22 août 1891.

Marché pendant quatre heures un quart à petits pas, jusqu'à l'emplacement d'un village abandonné dans la Gunda-Kali, et campé près de citernes creusées dans le lit d'une rivière. Nous avons avancé avec facilité, grâce à la précaution que j'avais prise de me pourvoir de porteurs supplémentaires, ce qui a permis aux malades et aux affaiblis de périgriner sans charge.

Je commande maintenant une troupe de 2,250 personnes. Notre campcouvre 160 ares de terrain. Je commence à me trouver un air de général. Il ne m'arrivera peut-être plus jamais de la vie d'avoir encore une fois tant de monde sous mes ordres. Je le voudrais, cependant, car il n'y a pas de plaisir sur la terre qui vaille celui de commander ses co-mortels pour une bonne cause.

Altitude du camp : 3,700 pieds.

J'ai dû laisser deux malades à Mualala. Les emmener avec moi eût été le signal de leur mort

Je voudrais montrer, par un exemple, comme l'homme blanc est mis dedans par le noir. La scène a commencé hier et finira à Kwawamba, à quatre journées en avant d'ici. Hier, à Mualala, en présence de quatre de mes chefs, de trois chefs wanyamwezi et d'autres, j'engage dix-neuf porteurs pour aller de Mualala à Kwawamba en cinq étapes Le prix convenu était de 4 dotis par homme, *nourriture à sa charge*. Cette dernière condition fut stipulée expressément à leur demande. Nous venions d'arriver au camp. Je procédais à la distribution des rations d'étoffe à des porteurs qui nous accompagnent jusque dans l'Unyanyembe (15 étapes). Aussitôt les dix-neuf porteurs de Mualala s'avancent et nous disent : « Nous n'avons pas de vivres et nous désirons notre *upandi* (1/2 doti) par homme. » Je réponds : « Oui, mais hier vous avez fait accord avec moi que vous vous chargiez vous-mêmes de votre nourriture. — Parfaitement, mais nous désirons notre 1/2 doti et 4 dotis en plus pour notre salaire. »

Ils savent très bien qu'ils me tiennent, et que s'ils s'en allaient je resterais en plan avec mes dix-neuf charges. Je suis donc forcé de répondre : « Très bien, je vais vous payer votre 1/2 doti. » Je pensais à part moi : A Kwawamba, je vous tiendrai à mon tour, et je rattraperai mon 1/2 doti en ne vous payant que 3 1/2 dotis de salaire.

Je me félicitais du bon tour que j'allais jouer à ces maîtres chanteurs noirs, quand, après réflexion, je me suis aperçu que, si j'agissais ainsi, je ferais une insigne et folle maladresse. En effet, à Kwawamba, ils auront de nouveau barre sur moi, car si je mettais mon plan à exécution, ils s'en iraient déambuler de par les villages, racontant que je suis un mauvais blanc, si bien que je serais encore une fois avec mes dix-neuf charges sur les bras, et que je n'obtiendrais personne pour les porter, car pas un seul villageois ne voudrait risquer de se mettre à mon service après que, malgré la justice de ma cause, j'aurais acquis une aussi mauvaise réputation. Et voilà comment le nègre sauvage et grossier joue le civilisé et le fait danser comme il chante. N'est-ce pas purement et simplement un vol? Ah! si je n'avais pas besoin d'autres porteurs à Kwawamba, comme je me ferais justice à moi-même en ne leur payant que 3 1/2 dotis à chacun! Je ne raconte pas ceci dans un accès d'humeur sombre, ou pour dénigrer le nègre, mais uniquement pour citer un exemple entre mille de la façon dont la loyauté la plus élémentaire est violée contre le blanc, lequel doit, lui, faire stricte justice au noir, tandis que celui-ci en retour le trahit de toutes façons.

J'ai toujours été d'opinion qu'un nègre non éduqué ou non civilisé ne comprend pas la nature d'un contrat Il en est de même des Arabes. Un contrat conçu en bonne et due forme, dressé devant des bandes de témoins et compris dans toutes ses clauses par blancs et noirs, est fait et accepté. Si, dans la

suite, ce qui est possible, le contrat ne convient plus au moricaud, il n'aura pas l'ombre d'un remords à tout violer et à laisser aller les choses comme elles voudront Si, au contraire, il trouve que tout va bien et qu'il y gagne, il se refuse à comprendre pourquoi, à son tour, le blanc voudrait annuler le contrat. En réalité, un grand nombre de noirs pensent que tout doit se résumer en « prendre », jamais en « rendre ».

On a beaucoup trop écrit sur la bonne nature du noir. Il a, certes, une immense quantité de bonnes qualités; il est gai, en général peu vindicatif, et il a beaucoup de côtés amusants dans le caractère. Mais, en généralisant, on peut dire qu'il n'est pas le parangon de vertu décrit par certains voyageurs. Il ne vaut certes pas, pour la plupart des cas, mieux que le blanc, quoi qu'on en dise.

Les Européens qui, revenant de cette contrée, rentrent chez eux et le jugent avec pessimisme, ne font pas de mal, s'ils ne font pas de bien, car tous les immigrants et les capitalistes sont avertis qu'il n'y a, dans le pays, que peu de choses qui puissent leur être utiles.

Mais les optimistes qui décrivent, avec une encre dorée, bien des choses qu'ils n'ont pas vues, qui multiplient cent têtes de bétail jusqu'à ce qu'elles deviennent des milliers, qui dépeignent la contrée comme un pays où tout le monde peut vivre et prospérer, ceux-là méritent les malédictions de tous les hommes amoureux de la vérité. A mesure que les générations se développent et que leurs exagérations viennent à être découvertes, ils seront maudits plus longuement et plus haut encore que leurs panégyriques par ceux qui, sur la foi de leurs dires, ont exposé leur argent et ont vu sombrer jusque leur dernier sou.

L'Afrique est comme tout autre pays; il y a des endroits bons et d'autres mauvais, des contrées riches et d'autres désertes. Dans telle localité, le blanc, en étant sage et prudent, prospérera; dans telle autre, il sera enlevé par la fièvre et ne saurait pendant des siècles créer des établissements viables. Avec une bonne administration à la hauteur de sa tâche, des chemins de fer et des routes vers la côte, d'énormes régions pourraient être exploitées et produire des richesses tout en s'enrichissant encore elles-mêmes. D'autres contrées ne rapporteraient pas même de quoi y ériger une simple station. importe donc que nous soyons prudents dans nos descriptions, car il pourrait se faire que, se basant sur nos affirmations, certains pourraient y risquer leurs capitaux et leur vie.

23 août.

Arrivés à Wali après une marche de cinq heures cinquante minutes et après avoir fait un trajet de 21.5 kilomètres. Il n'y a qu'une seule tembe ici, mais l'eau est bonne. C'est un lieu de repos au milieu de la Gunda-Kali. Nous rencontrons une caravane de Wanyamwezi, en route pour Bagamoyo. Mes hommes ont parfaitement accompli l'étape.

24 août.

Levé le camp à 10 h. 45 m. du matin, marché jusqu'à 4 h. 30 m., puis campé à Salalo. Tous les renseignements que j'avais obtenus disaient qu'il n'y avait pas d'eau à cette place. Je résolus donc de *tireka*, c'est-à-dire de rester au camp jusque, par exemple, 11 heures, de marcher ensuite jusque 5 h. 30 m. du soir, puis de bivouaquer sans boire et de repartir le lendemain, de façon à atteindre l'eau à 10 heures du matin.

J'ai horreur de ces *tirekas* parce que, au cours de ces marches, on perd toujours du monde. Aussi, jugez de ma joie, en arrivant ici, d'y trouver suffisamment d'eau pour 800 personnes. Un certain nombre d'hommes avaient, ce matin, emporté des gourdes bien remplies, de sorte qu'on pourra s'arranger.

25 août.

Après trois heures quarante minutes, nous arrivons à Itawa, une dépendance de Kwamba. Nous sommes maintenant dans un nouveau district, celui des Wasanga. Ce sont les restes d'une peuplade qui jadis occupait la contrée au sud de celle-ci. Ils étaient, en leur temps, de fameux Ruga-Ruga ou voleurs de grand chemin, mais ils ont vendu maintenant, en échange d'étoffe, aux Arabes de passage, leur poudre et leur fusil, et ils ont dû, par suite, forcément s'adonner à l'occupation plus pacifique de la culture de la terre et du portage. Voilà donc prise sur le vif l'histoire d'une petite tribu africaine.

En 1877, les mêmes hommes qui m'ont apporté aujourd'hui des vivres étaient la terreur des caravanes traversant la Gunda-Kali. A l'heure présente encore, plus d'un Arabe passant par ces lieux sent se réveiller de cuisants souvenirs en se remémorant plus d'un beau ballot d'étoffes perdu. Actuellement, la moitié au moins des adultes du district ont été à Bagamoyo et en ont rapporté des charges pour eux-mêmes ou pour le compte de Wanyamwezi. Il n'existe pas une livre de poudre, aujourd'hui, dans le village.

Le chef d'Itawa se nomme Charula. C'est vraiment un homme à l'esprit large. Il préconise la construction de quelques villages en plus dans la Gunda-Kali, afin d'interrompre les trop longues étendues de territoire aux éreintantes broussailles et de venir en aide aux caravanes en faisant des provisions d'eau et de vivres. Mais Charula, avant d'entreprendre ce travail, désire que les Allemands lui garantissent que les villages ne seraient pas attaqués par les hommes de Muini Mtwana. Avec trois villages en plus, l'un à Lali, l'autre à 7 milles à l'ouest et un troisième à l'est de Salalo, tous les dangers d'une traversée de la Gunda-Kali pendant la saison sèche viendraient à disparaître Charuba vit très légitimement dans la crainte de Muini Mtwana, qui réside au sud, et, afin d'éviter une surprise, il a fait alliance avec Kwamba et les gens de Mualala (Wagogo)

Hier, en arrivant au camp, je me suis assis, par curiosité, à côté des citernes, tandis que 1,100 individus y venaient puiser de l'eau. Quelle intéressante étude de mœurs africaine j'ai pu faire là ! La brume commençait lorsqu'arrivèrent environ 300 Wanyamwezi, qui se jetèrent dans les flaques d'eau destinées à nous abreuver. Le résultat de ce bel exploit fut de troubler l'onde, de faire venir la vase à la surface et de convertir les trous à eau en un amas boueux. Trente ou quarante personnes à peine purent encore se procurer de quoi se désaltérer. Je reconnais bien là l'Africain. Il y a, par exemple, suffisamment d'eau pour 500 hommes dans un puits. Les premiers dix hommes qui arrivent rempliront leurs gourdes, puis barboteront dans l'eau, mêlant la vase au liquide si bien que celui-ci n'est plus buvable et que, à cause de leur imprévoyance, leurs camarades assoiffés, venant avec l'arrière-garde, ne trouveront plus rien à boire, à moins de manger de la boue.

J'ai souvent remarqué que si les noirs peinent parfois très durement pour subvenir à leurs besoins individuels, ce n'est que très rarement qu'ils travailleront de même pour autrui, à moins qu'ils n'y trouvent un profit personnel Il n'existe pas chez eux, en effet, de pouvoir central qui oblige à accomplir certains travaux pour le bien général de la communauté. Tous

mettront la main à la besogne s'il s'agit, par exemple, de bâtir un boma pour la défense commune ou pour planter la moisson; mais s'il y a lieu de curer une citerne, qui donc s'en inquiète?... On en creuse une nouvelle

Un arbre croît en travers du sentier, à l'entrée du village, qui l'abattra? Personne; on passera des deux côtés, jusqu'à ce que l'arbre se dessèche. Alors, les femmes en convertiront une partie en bois à brûler et les fourmis blanches, aidées des scarabées, feront leur affaire du reste. Supposons une grosse branche qui émerge d'un arbre au-dessus du sentier et qui force les porteurs à se baisser et à franchir en cette position, au prix d'une grand effort, ce pas dangereux. Une caravane de 3,000 Wanyamwezi se glissera sous la branche, chaque porteur baissant la tête et traînant sa charge, alors qu'il eût été si facile à l'homme de tête de se débarrasser de l'obstacle en trois ou quatre coups de hache. Mais pour que ces quelques coups soient donnés, l'homme blanc ou l'Arabe doit être là, — jamais le nègre n'y pensera.

26 août.

Arrivés chez Kwawamba, après une heure trois quarts de marche. Au loin, sur une petite colline, j'aperçois, au milieu de quelques palmiers rondiers croissant dans la savane, des girafes dressant leur long cou pour nous regarder passer, à près d'un kilomètre de leur gîte.

A midi, le chef, qui a réclamé le hongo à tous les Arabes qui ont passé, est venu me voir, et il a été très doux. Il m'a offert une chèvre, disant qu'il est très pauvre, ce qui est faux, car sa tembe est remplie d'excellentes étoffes volées aux Arabes et aux Belutshi. Pendant une heure, je lui ai parlé et je l'ai effrayé en le menaçant de l'arrivée prochaine des soldats allemands. Ce détroussement de caravanes inoffensives est quelque chose de monstrueux, surtout quand l'eau sort de sources, et peut être obtenue sans difficulté, sans devoir creuser des puits. Je lui ai dit que son pays mourrait, que le blanc lui prendrait ses chèvres et ses grains, et qu'alors il serait vraiment pauvre. Pourquoi laisserait-on cet homme voler de pauvres marchands de 300 mesures d'étoffes en une fois? L'eau, le bois à brûler et les grains ne devraient pas être imposés quand c'est la nature qui les fournit sans peine pour l'homme; mais si l'indigène a creusé des puits, alors il n'est que juste d'en payer l'usage. On n'exige pas de hongo de moi, cela se comprend, car des gens comme Kwawamba ont peur de moi. Je refuserais de payer, dussé-je me battre, car cette taxe est un pur vol de la part d'un chef, du reste très faible.

27 août.

Halte chez Kwawamba, pour donner du repos aux malades. J'enrôle 25 porteurs, car ceux recrutés à Mualala ne veulent pas aller plus loin. J'ai un autre entretien avec le chef Wamba, et j'ai passé une heure intéressante à lui parler de l'Europe et de son pays. Il est à la merci de deux ou trois de ses chefs supérieurs, il obéit à leur « chaouri » et en souffre. J'ai acheté du bétail pour en faire cadeau à mes hommes, mais le prix en est presque prohibitif : 6 dollars pour une vache en pauvre condition, c'est exorbitant; mais maintenant que presque tout le bétail a péri, 5 dollars seraient un prix plus que suffisant. Nos nuits sont rendues insupportables par le braiment d'innombrables baudets, ceux de ma troupe et ceux des caravanes adjointes. Mon âne, un beau et fort gaillard, est, de loin, le plus bruyant. C'est lui qui, généralement, donne le signal, et aussitôt tous les baudets des caravanes lui répondent. Toutes les demi-heures, le concert recommence, d'autant plus agaçant que les ânes, attachés tout contre la tente par peur des lions, nous braient pour ainsi dire dans les oreilles.

J'ai de longues conversations avec le belutshi Sadoria. C'est un mahométan, très attaché aux Arabes, mais il déclare que son amitié pour les Anglais dépasse tout autre sentiment chez lui. C'est un commerçant habile, qui sait garder son calme et son sang-froid dans les moments difficiles, et qui est très au courant des nécessités de l'Afrique orientale. Je compte qu'il m'aidera à Tabora, et, peut-être plus loin, chez les Manyema, et qu'il donnera à ses gens de bons renseignements sur moi, car j'ai été bon et courtois pour lui.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.



Palmiers rondiers (*Borassus flabelliformis*) et girafes.

LE PANGOLIN

Le pangolin est un édenté complètement privé de dents, qui a les caractères généraux des fourmiliers, sauf que le dessus du corps, y compris la queue, est couvert d'écailles cornées disposées comme celles d'un cône de pin. Ces écailles distinguent le pangolin de tous les autres animaux. Il se caractérise, en outre, par un corps et une queue allongés, des jambes courtes, terminées par cinq doigts armés d'ongles fouisseurs très robustes, une petite tête terminée par un museau conique et pointu; la face inférieure du corps est nue avec quelques poils soyeux clairsemés.

Quand l'animal se roule en boule, les écailles se soulèvent, leurs bords tranchants forment des saillies et constituent un puissant moyen de défense. Ces caractères se rapportent aussi bien aux espèces de l'Asie et de l'archipel Indien qu'à celles de l'Afrique, mais le pangolin tricuspide est la seule espèce du genre qu'on rencontre au Congo et ne peut, par conséquent, être confondue avec aucune autre.



Le singulier animal représenté sur notre gravure est le pangolin des steppes (*Manis Temminckii*), rencontré par Junker chez Semio, un grand chef niam-niam qui habite un territoire considérable au nord du Bomu, où les agents de l'État du Congo ont noué des relations avec lui.

Le pangolin habite l'Afrique occidentale, depuis la république de Libéria jusqu'au Congo, où il paraît être rare. Il se trouve aussi dans les steppes du Soudan et dans le bassin de l'Uelle et du Bomu.

Les Arabes le désignent sous le nom de *Abu-Khirfa*, ou père des écorces. On le rencontre dans les steppes, dans les savanes désertes où il trouve la solitude qu'il recherche et les termites dont il se nourrit.

H.-H. Jonston, dans son livre *River-Congo*, dit qu'il en a rencontré à Banana et que le pangolin fait partie de la faune du Congo. Capello et Ivens l'ont vu sur les bords du Cunene et du Cubango.

C'est un animal bienfaisant, car il fait une guerre incessante et sans merci aux fourmis qui, souvent, par leur nombre, leur audace et leur voracité, sont un véritable fléau dans les villages et pour les caravanes en marche.

Il vit seul dans un terrier et y reste caché pendant le jour pour n'en sortir que la nuit, ce qui fait qu'il est rare de le rencontrer. Tous ses mouvements sont lents; il marche avec paresse sur ses pattes de derrière, son corps étant presque horizontal, ses pattes de devant pendent de façon que les ongles touchent à peine le sol; sa queue lui sert de point d'appui.



On ne sait rien de certain sur sa reproduction; il paraît que la femelle n'a qu'un petit, qui naît couvert d'écailles molles.

La chair de cet animal est fort recherchée par les indigènes. Mais comme il est fort difficile à trouver, à cause de ses habitudes craintives, il est réservé à la cuisine des chefs. Capello et Ivens racontent que les noirs du Cubango considèrent cet édenté comme un signe de bonheur. Lorsqu'ils ont découvert un terrier dans lequel gîte un pangolin, ils s'en emparent et amènent un bœuf qu'ils abattent au-dessus du terrier. La chair du bœuf est ensuite cuite avec celle du pangolin et distribuée entre les chasseurs. Les écailles du mangeur de fourmis sont ensuite soigneusement ramassées et partagées entre les assistants, qui les conservent précieusement à titre d'amulettes.



Dr OSCAR BAUMANN

Né à Vienne le 25 juin 1864. Docteur en philosophie
Adjoint à l'expédition du Dr Lenz. Remonte le Congo jusqu'au Stanley-Falls 1885-86). — Adjoint à l'expédition du Dr Meyer au Kilimandjaro (1888). — Explore l'Usambara et les régions voisines pour la *Société allemande de l'Afrique orientale* (1890). — Chef de l'expédition pour l'exploration du pays des Massaï, pour le compte de la *Société allemande* et du *Comité antiesclavagiste*. Découvre les sources les plus méridionales du Nil (1891-93).



Un des aspects les plus intéressants de l'histoire coloniale africaine de ce temps-ci, c'est l'extraordinaire aptitude déployée par des nations qui semblaient jadis, pour des esprits peu clairvoyants, indifférentes aux entreprises colonisatrices. Les Belges et les Allemands sont au premier rang parmi ces nations.

Avant les temps récents, les Allemands n'avaient guère produit d'œuvre coloniale que par les timides essais des électeurs de Brandebourg sur la côte occidentale de l'Afrique. D'emblée ils se sont révélés comme des explorateurs et des colonisateurs remarquables. Leurs progrès dans le Zanguebar, le Kamerun et le Togoland sont dignes de l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'outre-mer. Ils comptent parmi les principaux explorateurs de ces dernières années. Pour ne pas remonter au delà d'une quinzaine d'années, citons, au courant de la plume, Junker, Wissmann, Émin, Stuhlmann, Wolf, Pogge, Buchner, von François, Baumann, Peters, Reichard, Zintgraff, Morgen, Flégel, etc.

L'expansion de la race germanique est un des phénomènes les plus remarquables de ce siècle. Du jour où leur unité politique eut été consommée, les Allemands se montrèrent, industriellement, commercialement et scientifiquement, des maîtres colonisateurs. Leur race se prête bien d'ailleurs à ce rôle nouveau. Nourris de science et imbus d'une forte et saine discipline, ils marchent vers leur but avec méthode, persévérance et foi, sans se laisser rebuter par les obstacles, sans se laisser décourager par les insuccès. Ils sont partout aujourd'hui en Afrique. Au Cap, ils ont formé de fortes et florissantes communautés; au Maroc, ils ont conquis le deuxième rang au point de vue commercial; on les retrouve même en Algérie, en Tunisie et en Égypte, où partout ils se font priser pour leur travail, leur sobriété, leurs habitudes d'économie et d'ordre.

Dans l'Afrique centrale, ils ont joué un rôle tout à fait remarquable. Ils ont été, au Congo, parmi les explorateurs de la première heure, et non des moins distingués, et ils ont, dans la partie orientale, outillé et approprié une des plus belles colonies du continent mystérieux. La science leur est redevable de ses plus belles conquêtes dans le pays noir; ils lui ont élevé de véritables monuments, et les musées, les bibliothèques d'Allemagne se sont accrus, grâce à leur étonnant labeur scientifique, de richesses sans nombre.

Le Dr Oscar Baumann, un des plus vaillants pionniers de l'Afrique allemande, est actuellement à Bruxelles.

De 1885 à 1886, il explora les rives du Congo en compagnie de Lenz et y fit des levés et des observations d'une exactitude telle qu'aujourd'hui encore ils font loi dans le monde géographique. Rentré du Congo dans son pays, il repartit bientôt pour l'Afrique. Revenu après une exploration tentée pendant la révolte de Buschiri, qui le fit prisonnier, et après avoir bravé les plus grands dangers, il sollicita bientôt une nouvelle mission. Chargé d'une importante expédition par la Société antiesclavagiste de Coblenz, il vient de revenir après avoir accompli une des plus belles expéditions de l'Afrique orientale. Il a découvert les lacs Eiasi et Manyara, absolument inconnus, et rempli des blancs importants dans le pays des Massaï et dans l'Urundi. Il a pénétré le premier dans le Ruanda et a résolu définitivement, semble-t-il, le problème des sources du Nil en visitant les vrais Monts de la Lune à l'endroit même où Speke les avait pressentis. Oscar Baumann a réuni une somme de renseignements et de découvertes qui ferait la réputation de plusieurs voyageurs, et il unit à la science et à l'érudition l'amabilité et la bienveillance qui en font un homme tout à fait distingué.

LES PEUPLADES DU KASSAÏ

I

Le Kassaï est un des plus grands affluents du Congo, le plus grand, peut-être. Il draine un territoire énorme, grand comme dix fois la Belgique au moins, et arrose des districts peuplés par les nations les plus diverses, dont certaines comptent parmi les plus intelligentes races de l'Afrique et se prêtent fort bien aux efforts civilisateurs des Européens. Les affluents du Kassaï sont eux-mêmes des cours d'eau qui dépassent de loin l'Escaut devant Anvers : le Kwango, le Sankuru, la Fini, la Lukenyé, la Lulua.

Au confluent de cette dernière rivière, à 700 kilomètres de son embouchure, le Kassaï présente déjà une largeur de 400 à 500 mètres. Ses affluents orientaux plongent leurs tentacules jusque dans le Katanga, au centre du continent, tandis que vers l'Occident ils s'en vont s'étendre jusqu'au milieu de la province portugaise de l'Angola. C'est assez dire quelle est la diversité des pays qu'arrose la majestueuse rivière et combien se différentie la population dont elle arrose les territoires.

Toutes les régions que traverse le Kassaï sont riches en forêts, en pâturages, en cultures. Dans la partie inférieure de la rivière, les huttes ont une forme conique; dans la moyenne du Kassaï, elles prennent la forme rectangulaire, et dans son cours supérieur elles sont rondes, semblables à une meule. Quelques villages ont des habitations très coquettement construites au moyen de bambous.

Les principales tribus qui habitent la région du Kassaï sont les Baluba, les Basongo, les Bachilange, les Bakuba, les Bakongo, les Basanga, les Zappo-Zapp, les Basanga, les Bangodi, les Babuma.

Ce sont les Babuma qui habitent le village de Muchie représenté dans notre gravure. Le chef de la contrée est une vieille femme du nom de Gankabi, qui porte un collier de cuivre de vingt kilogrammes rivé à son cou.



Le territoire des Bangodi s'étend le long de la rive gauche du Kassaï, un peu en aval du confluent du Sankuru. Les villages de cette tribu sont situés dans les terres, à une distance de 2 à 3 kilomètres des rives. A l'époque de l'étiage, une partie de la population vient camper dans les îles et sur les bancs de sable de la rivière, pour s'y livrer à la pêche. Les armes de cette peuplade sont la lance, le couteau, l'arc et la flèche empoisonnée à l'aide d'un poison fabriqué avec le suc d'une euphorbiacée, mélangé à des fourmis écrasées.

Les Bavumbo habitent les rives du cours supérieur de la Lukenye. Leur costume se compose d'un morceau d'étoffe de fibres de palmier battues, fabriquée avec art et habileté, retenue autour de la taille par une lanière de peau de buffle. Comme tous les indigènes du Kassaï, ils sont adroits à la chasse et ne se livrent pas à la pêche.

On ne rencontre aucun de leurs villages sur les bords de la rivière : ils sont tous à plusieurs milles dans l'intérieur des terres. Les Bavumbo mettent beaucoup de coquetterie dans l'aménagement de leurs habitations. Elles sont construites en bambous et recouvertes d'un toit en feuilles de palmier. Ils possèdent de grandes plantations, et, chose remarquable, cultivent le coton (*Gossypium anomalum*) qu'ils filent, et dont ils font de jolies coiffures au crochet. Ces bonnets feraient l'admiration, comme travail, des gens du métier. Ils mettent beaucoup d'art dans la fabrication de tous leurs objets; les étoffes sont très fines, à beaux dessins de différentes couleurs, imitant le velours frappé. Leurs vases en terre et en bois, leurs manches de couteaux, les bois de leurs flèches et de leurs lances, leurs instruments de musique, leurs pipes, etc., sont ornés de sculptures fines se rapprochant des dessins égyptiens, ce qui dénote, chez ce peuple sauvage, n'ayant jamais été en contact avec les blancs, un rare esprit inventif et une intelligence qui ne demande qu'à être développée.



Les Basongo constituent une tribu très puissante et très nombreuse, habitant la région comprise entre la rive droite du Kassaï, le Sankuru, et le Lubefu. Ce sont des peuplades intelligentes, possédant de grandes plantations et se construisant de curieuses huttes, qu'on ne rencontre que chez eux. Nous avons décrit ces habitations dans notre page 2 de cette année.

La nation des Basongo est composée d'hommes superbes, bien musclés, qui travaillent avec art le fer, le cuivre, l'argile et le bois. Par un remarquable contraste avec la plupart des autres peuples africains, les hommes se réservent le travail des champs et laissent aux soins des femmes les métiers industriels et les soins du ménage. Malheureusement, leurs rites religieux sont parfois accompagnés de cannibalisme. Wissmann vante leur fière beauté, leur intelligence naturelle et leur bonté native. Leurs villages sont nombreux et la population en est d'une densité extraordinaire. Le grand voyageur mit parfois cinq heures à traverser certains de leurs bourgs, et Wolff estime à 15,000 le chiffre des habitants des plus grands villages.

Chacune de ces rangées d'habitations forme une petite république autonome dont les citoyens reconnaissent cependant la suzeraineté virtuelle d'un roi qui réside sur la rive gauche du Sankuru. Parmi eux vivent quelques peuplades Batua, des nains, frères de ceux de l'Aruwimi, lesquels élèvent une espèce particulière de chien de chasse qui ressemble au lévrier.

Beaucoup moins industrieux que les Basongo, les Balunda sont encore plus nombreux qu'eux et forment la principale nation du royaume gouverné par le Muata Yamvo. Ils occupent toute la région des sources du Kassaï et de la Lulua. Ce sont des nègres de forte taille, au teint d'un noir clair, aux lèvres peu épaisses. Les grands personnages ont l'habitude de comprimer les têtes de leurs enfants de manière à donner une forme monstrueuse à la partie supérieure du crâne. Les femmes se tatouent la poitrine, le ventre et les bras, affilent en pointe les deux incisives supérieures et arrachent celles d'en bas; à l'inverse de ce qui se passe chez nous elles se rasent la tête tandis que les hommes portent toute leur chevelure et mettent tous leurs soins à l'arranger avec art. Leurs cases sont

pauvres d'aspect, et fort négligées. Ils sont très sociables, bienveillants et pacifiques dans les régions que n'ont pas visitées les marchands arabes ou du Bihé.

L'empire du Muata Yamvo est féodal. Le souverain est élu par quatre grands électeurs parmi les fils de l'une des principales épouses du roi défunt. Leur choix doit être ratifié par Lukokecha, la « mère du peuple et des rois ». Celle-ci est élue parmi les filles des deux épouses principales par les quatre grands dignitaires : le premier et le deuxième « fils de l'État », le « fils des armes » et le « cuisinier de l'État ». Le Muata Yamvo a un ordre de chevalerie, le *Lukano*, et est maître absolu de la liberté et de la vie de ses sujets. Il a toute une cour de ministres et de courtisans, et se considère de la même race que les Européens.



Indigènes du village de Muchie accostant le steamer *Roi des Belges*. (D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

Les Kioko habitent surtout la partie portugaise du Kassaï. C'est une nation entreprenante et qui, petit à petit, devient prépondérante dans la région. Ses membres sont des chasseurs passionnés, mais ils ont des mœurs pacifiques; c'est au travail et non à la guerre qu'ils demandent leurs moyens d'existence. Comme armuriers et comme forgerons, ils n'ont pas leurs pareils. Petits de taille, maigres et nerveux, ils sont d'une extraordinaire énergie et semblent destinés à un grand avenir.

⁂

Les Mchilange, eux aussi, sont du nombre des populations noires les plus intelligentes, les plus puissantes et les plus perfectibles de l'Afrique. Leurs villages sont groupés et traversés par de belles allées bordées de bananiers et de palmiers.

Les habitants sont propres et de haute et belle stature. Ils sont dévoués aux blancs, désireux d'apprendre, avides des produits d'Europe; mais, malheureusement, s'adonnent à l'affreuse habitude de fumer le chanvre, ce qui les abrutit et les rend inaccessibles au progrès.

Une sorte de culte très caractéristique leur fait pour ainsi dire une obligation de ce vice funeste. Cette passion produit chez les individus l'ahurissement, l'ébêtement, la folie, et la race tout entière dégénère et s'abâtardit. Le Mchilange est d'une taille ordinaire, très en dessous de celle de son voisin le Mluba. La figure et le corps sont d'autant plus tatoués que le sujet est plus âgé. Les Mchilange se revêtent d'étoffes européennes, dont ils sont très friands. Leurs cultures sont variées et étendues. Ils exploitent le caoutchouc de leurs forêts, qu'ils viennent vendre aux Européens. Le riz, importé chez eux par le docteur Pogge, pousse dans tous les terrains humides, sans irrigation spéciale. (*A continuer.*)



Départ d'un train à Palaballa. (D'après une photographie de M. le docteur Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Lorsque, en novembre 1888, la brigade d'études du chemin de fer, sous la conduite de M. l'ingénieur Charmanne, atteignit le Stanley-Pool, son premier soin fut de rechercher, sur les bords du lac, le meilleur emplacement pour la construction d'une gare d'arrivée.

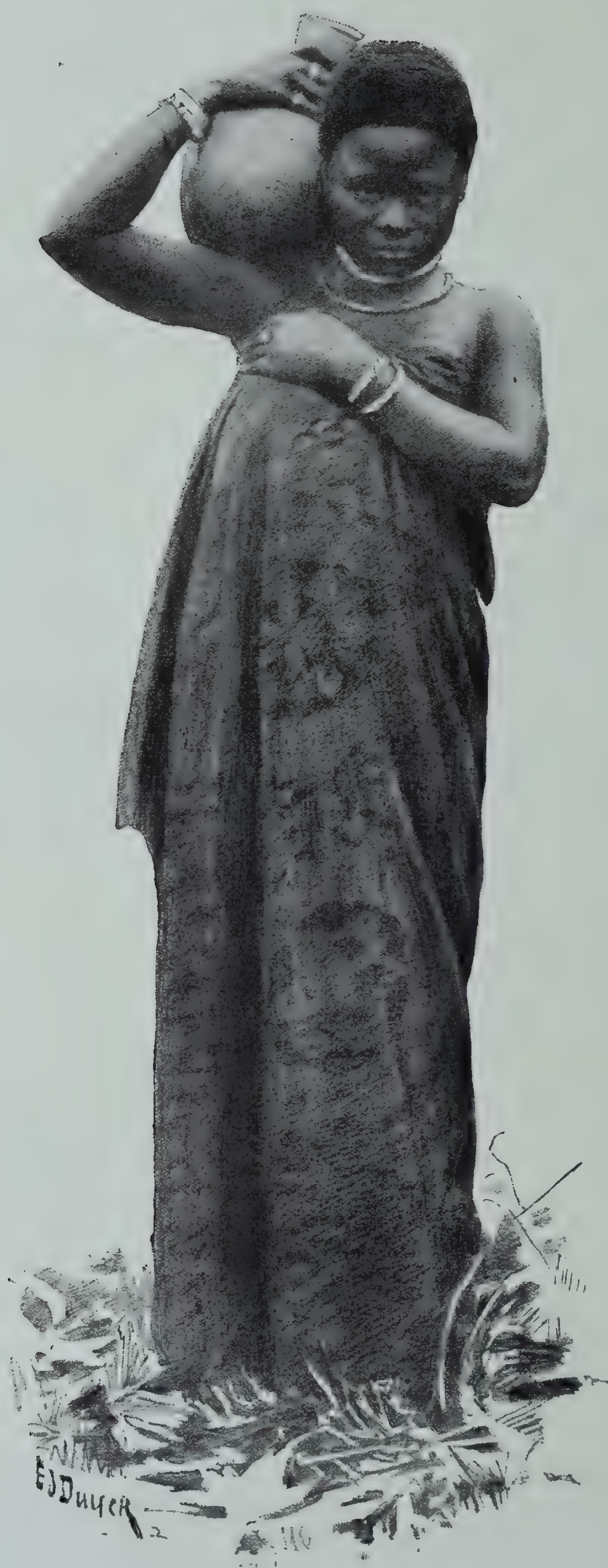
La ligne projetée ayant pour but de relier Matadi, la dernière station du bas fleuve abordable par les grands steamers, à l'immense réseau navigable du haut Congo, les ingénieurs s'appliquèrent tout d'abord à trouver, dans les environs de Léopoldville, un endroit où l'on pût créer d'importantes installations maritimes.

Des renseignements qu'ils obtinrent au Pool, ils acquirent bientôt la conviction que l'emplacement le plus favorable à la construction d'un port était Ndolo, village situé un peu en amont de Kinshassa.

Ce point parut dès l'abord devoir être adopté comme tête de ligne du railway. Mais la Compagnie du chemin de fer, afin de pouvoir appuyer son choix sur des données plus certaines, chargea, dans le courant de l'année dernière, un ingénieur spécialiste, M. Eymar, d'aller poursuivre sur place les premières études.

Nous extrayons d'un rapport de cet ingénieur les renseignements suivants :

« De Léopoldville à Ndolo, la rive varie fréquemment d'aspect; elle ne présente nulle part un emplacement favorable et suffisamment étendu pour la construction d'un port. Les pointes qui s'avancent dans le fleuve sont couvertes de rochers élevés ou de grès délités. Presque partout des courants d'une certaine violence rendent difficile le passage des pirogues. Des bancs de sable mobiles, des remous, la présence de pointes rocheuses au large constituent également quelque danger pour les vapeurs qui voudraient longer la rive.



FEMME DU KASSAÏ

Deux endroits peuvent être considérés comme faisant exception : celui où est établi le camp de Kinshassa et la partie occupée actuellement par la factorerie de la Société anonyme belge du Haut-Congo. Pourtant, en examinant les lieux de plus près, on remarque qu'aucun de ces deux points ne conviendrait pour l'installation d'un port important, attendu que les navires venant du haut fleuve sont obligés de faire de nombreux détours pour accoster à la rive.

Ceci posé, l'emplacement d'un port ne pouvait être recherché qu'au confluent de la rivière Djili ou à Ndolo. De ces deux points, le second est de beaucoup le plus avantageux.

Le port naturel de Ndolo a son entrée dans la direction N.-E.-S.-O., c'est-à-dire qu'il permet aux vapeurs de quitter le thalweg du Pool directement pour entrer dans la crique sans avoir à éviter ni bancs de sable, ni rochers. Un banc de rocs, complètement à découvert aux eaux basses, borde à droite l'entrée du port. Il est tout indiqué pour supporter une chaussée à l'extrémité de laquelle on construirait un phare.

La rive, du côté de la terre ferme, suit sensiblement la direction N.-S. Elle s'étend ainsi à environ 4 kilomètres, jusque vers le village de Makilo ; là, elle s'affaisse subitement et fait un retour d'équerre complet, prenant la direction E.-O. De Ndolo à Makilo, la berge est haute de 4 à 5 mètres, partie pierreuse, partie argileuse.

Le port de Ndolo est garanti des courants par un groupe d'îles basses formées d'alluvions de sable et d'argile et couvertes de hautes herbes très serrées où se donnent rendez-vous les nombreux hippopotames du Pool.

Ces îles sont d'une étendue suffisante pour qu'on n'ait pas à redouter de les voir disparaître à la suite d'une crue extraordinaire du fleuve et les courants, qui suivent la direction du thalweg du Pool, en sont trop éloignés pour avoir sur elles une influence quelconque.



VUES PRISES AU STANLEY-POOL.

1. La pointe Kalina. 2. Les rives du Pool. 3. Un village à la rive. 4. Lever de soleil. 5. Les dernières montagnes.

(D'après des dessins du lieutenant Masui.)

Dès à présent, le port de Ndolo peut être utilisé tel qu'il est. Il est d'un accès facile. A l'intérieur, il mesure 5 mètres de profondeur à l'époque des plus basses eaux ; les rives sont douces et l'on peut y faire échouer un vapeur avarié sans crainte pour sa fonçure. Si un jour le besoin s'en faisait sentir, on pourrait augmenter facilement et à peu de frais l'étendue des quais. Aucune rivière ne se jetant dans le Pool aux environs de Ndolo, il n'y a pas d'ensablement à redouter. Il résulte d'ailleurs de sondages exécutés en 1890, 1891 et 1892, que le fond de la passe et du port sont d'une fixité absolue.

A l'époque des basses eaux, on est frappé de la sécurité que trouverait dans ce havre une flotte réfugiée. Bien qu'aux eaux hautes cette sécurité apparaisse d'une façon moins évidente, elle n'en est pas moins réelle, le port n'ayant pas de courant et se trouvant abrité contre les vents d'ouest, qui sont les vents d'orage, par une berge haute.

Quelques dragages peu coûteux permettraient d'étendre rapidement la surface du port sans nuire à sa sécurité, et l'on trouverait, à l'ouest de Ndolo, les terrains nécessaires pour les constructions que l'on serait amené à élever à cet endroit.

D'ores et déjà on peut compter obtenir sur place des briques de choix et des bois de toutes qualités. La pierre, que l'on trouve en abondance à une distance de 20 à 25 kilomètres, serait transportée à pied d'œuvre par le chemin de fer et l'on pourrait se procurer, au-dessus du Pool, la chaux nécessaire. »

La mission de M. Eymar étant terminée, celui-ci redescendit jusqu'à Palaballa par la route ordinaire des caravanes. La photographie que nous reproduisons en tête de cet article représente le voyageur au moment où, entouré de son escorte, il prend à Palaballa le train pour Matadi.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Les Arabes. — Toujours la disette d'eau. — Morts de soif. — Un tributaire du Congo.



27 août 1891.

Je suis un grand admirateur de certains de ces Arabes et de ces Belutshi de l'intérieur, mais je pense qu'eux, au contraire, haïssent le blanc, bien qu'ils respectent sa puissance et son intelligence.

Nos religions sont à peu près diamétralement opposées l'une à l'autre et, bien que chez nous cela ne tire pas à conséquence, il en est autrement chez l'Arabe, qui ne parvient jamais à se mettre hors de la tête que nous sommes des « chiens d'infidèles ». En outre, ils sont bien rares les Arabes qui, lorsqu'ils le peuvent et lorsqu'ils sont plus forts que le blanc, résistent à la tentation de le dépouiller de la moindre richesse qu'il puisse posséder. Bien qu'il ne le laisse souvent pas voir, l'Arabe se sent des chatouillements au bout des doigts à la vue des *bitha* (marchandises) du blanc, et il se laisse souvent entraîner par ses inférieurs dans un système de basse extorsion dont un homme, ayant le moindre sentiment d'honneur, réprouverait l'idée avec indignation.

Ils ont pour les indigènes autrement plus de mépris que pour nous et donnent à tous les sauvages un nom commun, celui *d'abeed* (esclave), expression qui a un grand nombre de significations. Certains blancs, eux aussi, ne donnent-ils pas aux noirs le nom générique de « nigger » en y attachant une signification méprisante et offensante? Par bonheur, ceux-là sont, ou bien des gens qui ne comprennent rien à la question, ou bien des personnes qui ont perdu toute illusion au sujet des noirs.

J'ai essayé, pendant mes heures perdues, d'écrire des vers. Certes, je ne m'attends pas à faire quelque chose de remarquable, mais si je parviens à saisir et à analyser fidèlement les lumières et les ombres de la vie quotidienne dans une expédition africaine, j'aurai accompli un désir rêvé depuis longtemps. Comment se fait-il qu'on n'a jamais raconté dans un poème la vie africaine? Ce n'est cependant pas, et de loin, un sujet monotone et ennuyeux.

28 août.

En quatre heures et demie, nous avons atteint Chua, un petit village à la limite du pori de Chaia. Nous y avons établi le camp.

L'eau est excessivement rare. On doit creuser des puits et attendre que la boue liquide apparaisse.

Demain, nous devons « Tireka », dormir dans la brousse sans avoir bu de l'eau, et atteindre le lendemain Itura. Il y a donc onze heures de marche, soit près de trente kilomètres d'ici à la prochaine eau. Ce campement sans eau m'effraye fort, car le lendemain d'un tel jour les hommes ne sont plus bons à rien. Un des réjouissants chefs des gens de Mombassa a déserté cette nuit. Pensez donc, il n'avait jamais fait partie d'une saffari auparavant et avait été choisi en qualité de chef par Ainsworth, l'agent de recrutement de l'*Imperial British East Africa Company*, à Mombassa. Il ne connaissait absolument rien à la conduite d'une caravane, et je le fis d'abord rétrograder au grade d'askari. Mais je le surpris, un jour, dormant pendant qu'il était de garde, et, une autre fois, étant mis en sentinelle, il quitta son poste pour aller acheter de la viande. Je le réduisis alors à la qualité de porteur, sur quoi il déserta la nuit dernière. J'ai fait mon possible pour le rattraper, mais j'ai échoué.

Le chef de Chua s'appelle Komango. C'est un individu très pauvre et inoffensif. Comme je m'informais de ses hommes, il me répondit par l'inévitable excuse : « Oh! ils sont dans un autre village où ils sont allés couper des perches. » Pour l'attraper, j'ai envoyé un askari à son village, et, ma foi, tous les habitants y étaient flânant dans leurs tembes. Le mensonge est une habitude pour les Wanyamwezi ; ils tiennent ce vice de naissance et ne pourraient s'en débarrasser.

29 août.

Nous avons accompli un nouveau « Mtireka ». Partis du camp à 9 h. 45 m., nous avons marché jusqu'à 1 h. 30 m. de l'après-midi. Après une halte d'une heure, nous nous sommes remis en route à 2 h. 30 m. pour arriver à destination à 4 h. 35 m. du soir. Nous campons, sans eau, dans le pori.

Nous avons fait vingt kilomètres en cinq heures cinquante minutes. Nous avons dépassé l'endroit où le pauvre Carter

fut massacré, il y a quelques années, par les hommes de Mirambo, et nous avons passé aussi devant la tombe d'un Arabe. Notre camp a été établi près du lac Cheia, en ce moment une plaine desséchée et dure, sans une goutte d'eau.

J'ai envoyé un indigène et l'un de mes chefs très tôt ce matin afin de rechercher s'il y avait de l'eau à un endroit où l'on en trouve quelquefois à cette époque. Ils revinrent et nous pûmes envoyer trente hommes qui se désaltérèrent à bouche que veux-tu et rapportèrent leurs gourdes bien remplies. Ils nous racontèrent que, près des citernes desséchées, gisaient des quantités de buffles, de girafes, d'antilopes en décomposition, mortes de soif. Chose extraordinaire pour la région, le cadavre d'un éléphant s'y trouvait aussi. Des nègres, acharnés, dépeçaient cette chair putride.

Mes hommes avaient pu se procurer de l'eau en creusant la terre, ce que ne pouvaient faire, évidemment, ces animaux. Les buffles ont-ils été frappés de la même épizootie que le bétail? Les chefs Wayanzi penchent pour l'affirmative, mais les gens de l'Ugogo m'ont dit que leurs chasseurs abattaient souvent des buffles et que jamais ils n'avaient remarqué en eux des symptômes de la maladie.

La caravane des Belutchi a fort mal marché ce matin. Un Arabe du nom de Hamadan en fait partie. C'est la première fois qu'il pénètre dans l'intérieur et il va se fixer dans l'Unyaniembe. Il ne cesse de se plaindre des indigènes. C'est horripilant! C'est un piètre marcheur, qui ingurgite des tonnes d'eau, et qui vient ensuite, chaque soir, à ma tente se plaindre d'avoir mal au ventre. Ce qui ajoute à son chagrin, c'est que les Wagogo lui ont volé 4 ballots d'étoffe.

30 août.

En route à 5 h. 15 m. et arrivés à 10 h. 15 m. à Itura avec ma caravane mourant de fatigue et de soif. Il n'y avait, hélas! qu'un filet d'eau dans les citernes! Ce que je soupire après une rivière à l'eau claire et fraîche!

Un Arabe dont la caravane nous précède s'en est allé raconter partout que mes gens volent les indigènes. Le résultat en est que partout à mon approche les natifs s'enfuient et que j'éprouve de grandes difficultés à acheter des vivres. Et dire que j'ai été si bon et si courtois pour ces Arabes! Ce gentleman ne s'est pas gêné pour voler leur riz aux Wanyamwezi qui attendaient à Itura l'occasion de porter des charges jusque Tabora.

31 août.

Partis à 9 h. 50 m., nous avons marché jusque Pero, puis nous avons fait halte une demi-heure jusque midi. Nous nous sommes ensuite remis en route jusque 3 heures de l'après-midi. Après quarante minutes de repos, nous sommes repartis pour nous arrêter seulement à 5 h. 15 m. Total : six heures et demie de marche pour accomplir 25 kilomètres.

Nous avons campé dans la brousse, fatigués au delà de toute expression et privés d'eau. Cette disette d'eau cause beaucoup de tort à mes gens. Demain, il ne nous faudra que deux heures et demie pour arriver à l'eau, mais le jour suivant il y a un pori de 22 kilomètres jusque Rubuga.

J'ai envoyé, ce matin, en avant mes lettres pour le chef allemand de Tabora, pour le gouverneur (*Luali*) et pour huit ou neuf des principaux Arabes de l'endroit. Je les ai confiées à un nyampara et à deux askaris. Je prie l'officier allemand de me procurer un tembe spécial pour y cantonner mes hommes. Au fur et à mesure que nous approchons de Tabora, ma crainte de voir déserter beaucoup de mes gens me tourmente de plus en plus. Ces longues marches sans eau les effrayent et je sens qu'ils s'en iront plutôt que de continuer à avancer dans de telles conditions. L'Unyaniembe est si grand qu'il n'y aura presque pas moyen de capturer les déserteurs. Les angoisses et les fatigues que m'infligent mes continuels soucis au sujet de la terrible soif qui fait souffrir ma caravane sont telles que j'en suis devenu maigre comme la lame d'un canif. Les os de mes joues ressortent, pareils à deux morceaux de pierre.

1er septembre.

En une heure nous arrivons à la Luali, où nous campons. La rivière est devenue, par suite de la sécheresse, un vrai chapelet, dans les grains duquel, grâces en soient rendues au ciel, nous trouvons plus d'eau qu'il ne nous en faudra pour boire à notre soif, cuire nos aliments, et, enfin, laver nos corps et nos vêtements. C'est pour la première fois que nous buvons, depuis notre départ de Bagamoyo, d'une eau qui s'en va se jeter dans le Congo et coule, de là, dans l'océan Atlantique! Dans la saison des pluies, la rivière se dirige vers le nord, puis tourne brusquement vers l'ouest, se jette dans le Mlagarazi et pénètre dans le Tanganika un peu en dessous d'Ujiji.

Voici 65 jours qu'il n'est plus tombé de pluie, et l'eau est rare à Tabora, nous dit-on. Nous avons quitté Bagamoyo il y a 59 jours et nous avons marché pendant 52 jours en faisant des étapes moyennes effectuées de 15 kilomètres. C'est une moyenne excellente. Les Arabes qui nous accompagnent maintenant sont en route depuis 85 jours.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.



Dépeçage d'un éléphant par des indigènes.

LE FUSIL EN AFRIQUE



Les Arabes, en une phrase énergique et juste, expriment bien l'état des choses dans le continent noir où la force prime le droit : *Bunduki Sultani ya Bara Bara*, « Le fusil est le sultan de l'Afrique. »

Cette parole est vraie et le nègre le sait bien. Aussi se prive-t-il de tout, livre-t-il toutes ses richesses pour obtenir un de ces précieux instruments de domination.

Le noir qui possède un fusil en fait le plus grand cas, et veille avec un soin jaloux à ce que son arme ne lui soit pas enlevée. Il sait que celle-ci lui donne la supériorité sur ses égaux, qui n'ont, pour attaquer ou se défendre, que les armes primitives de leurs ancêtres. Dans un combat, cinq fusils valent plus qu'une troupe d'archers ou de lanciers nègres, et il suffit souvent que dans un village hostile on sache que la caravane qui passe possède les riffles redoutés pour qu'aussitôt la sédition naissante s'apaise et que la révolution se transforme soudain en bienvenue.

Se trouvant un soir campé dans un village riverain du Ruki, M. Glave entendit le bruit discret de pagaies battant l'eau. Prêtant l'oreille, il acquit la conviction que les indigènes de la rive opposée mobilisaient silencieusement leurs forces pour le surprendre. Il fit venir son interprète, dont la voix s'enflait en de vibrantes et étranges tonalités au milieu du calme de la nuit. L'interprète cria que le premier indigène qui serait aperçu rôdant autour du camp serait fusillé. Une rumeur étouffée, semblable à celle de gens discutant à voix basse, se fit entendre, et une voix cria, venant de l'autre côté : « Nous ne vous voulons aucun mal. Mais vous n'avez pas de fusil; si vous en avez, prouvez-le! » Glave tira deux coups en l'air, et un formidable murmure d'étonnement se fit entendre. « Homme blanc, dit la voix, tu as des fusils, nous te verrons demain. »

Le lendemain, les natifs vinrent en foule saluer et fêter l'homme dont, quelques heures auparavant, ils complotaient la mort.

Le noir est un grand enfant. Il en a les qualités et il en possède les défauts. Il est gai, rieur, insolent quand il est le plus fort, humble quand il ne l'est pas, vantard, et amoureux du clinquant et du bruit.

Crier, organiser un « boucan » le plus tonitruant possible, à propos de tout et à propos de rien, c'est le comble de la joie pour les imprévoyants et naïfs enfants de l'Afrique. Et quel plus beau moyen de faire du tapage pourraient-ils avoir à leur disposition que leurs fusils?

Un mariage, un enterrement, une joie, une tristesse, le retour de la pêche ou de la chasse, tout prétexte est bon pour exécuter des salves fantastiques, comme dans notre pays wallon on tire des « campes » à chaque solennité. On brûle alors des quantités invraisemblables de poudre. Certains enterrements de chefs coûtent parfois jusqu'à 10 et 15 barils de poudre, soit près de 300 kilogrammes.

Le fusil de l'Africain ne lui sert pas seulement pour tuer des hommes et des bêtes et pour brûler sa poudre aux perroquets. Parfois il démonte son arme et en utilise le canon comme d'un tuyau pour soufflet de forge. On bien encore il le martelle et le convertit en sabre, en couteau.

Il en fait même une pipe!

Glave explorait les rives du Congo pour compte de la *Sanford exploring Company*. Un jour qu'il était en excursion de chasse aux environs de Lukolela, le pays du tabac, il avait fait halte pour déjeuner. Ses hommes s'aperçurent alors qu'ils avaient laissé leurs pipes à la maison. Ils avaient des allumettes et du tabac, mais pas de bouffarde. L'un d'eux, un gai luron à l'esprit fertile, eut une idée qui fut aussitôt imitée et appliquée par les camarades. Il plaça le tabac dans la culasse, ouvrit une large bouche... et y introduisit l'autre bout du canon. Il aspira la fumée, et un nouveau genre de pipe avait vu le jour : le fusil-pipe.



Bunduki Sultani ya Bara Bara.

ÉMILE DEKEYZER

Né à Schoorisse (Flandre orientale), le 30 mars 1856.

Premier départ, le 13 octobre 1885. — Contrôleur des postes (1885). — Contrôleur des droits de sortie; notaire; juge suppleant près le tribunal de première instance du bas Congo (1886). — Remplit les fonctions de commissaire de district à Banana (1887). — Directeur des finances *ad intérim* (1888). — Rentre en Belgique en novembre 1888.

Deuxième départ, le 20 avril 1889, avec le titre de directeur des finances. — Fait fonction de secrétaire général du gouvernement central (1891). — Rentre en Belgique en mai 1891.

Troisième départ, le 6 avril 1893, en qualité de directeur général du département des finances à Boma.



La constitution de l'État indépendant du Congo et l'avènement du roi Léopold à la souveraineté furent proclamés à Bruxelles le 29 mai 1885. Deux mois après, le 19 juillet, la proclamation du nouvel état de choses eut lieu à Banana dans une cérémonie présidée par l'administrateur général, sir Francis de Winton, et à laquelle assistaient les représentants de toutes les maisons de commerce établies sur la rive droite du fleuve, ainsi que les chefs indigènes résidant sur le territoire de l'État entre la côte et Boma.

L'Association internationale du Congo s'était surtout appliquée à occuper graduellement son territoire et à compléter, par de nouvelles explorations, les découvertes de Stanley le long de la branche maîtresse du Congo.

Après la Conférence de Berlin, sans négliger en rien les questions scientifiques qui l'intéressaient toujours au plus haut point, le gouvernement de l'État se préoccupa principalement d'organiser dans ses provinces les divers services publics, de former les cadres de l'administration nouvelle, d'en créer les principaux rouages, d'en déterminer la sphère d'activité.

La tâche était lourde, et les efforts qui furent faits alors méritent d'être rappelés.

Au lendemain du vote par lequel les Chambres belges autorisaient le Roi à assumer la souveraineté de l'État du Congo, un gouvernement central fut constitué à Bruxelles. Il se composait de trois départements ayant respectivement dans leurs attributions les affaires étrangères et la justice, les finances, l'intérieur.

En Afrique, l'administration générale reçut également son organisation qui comprenait, comme aujourd'hui, un gouverneur général, représentant du gouvernement, un vice-gouverneur général, des inspecteurs d'État et trois directeurs de service.

Le gouvernement, ainsi constitué, se préoccupa tout d'abord d'organiser l'administration de la justice et de substituer le règne de la loi à l'anarchie qui, dans cette partie de l'Afrique, avait longtemps assuré l'impunité à toutes sortes d'abus.

Dès le commencement de 1886, un tribunal de première instance siégeait dans le bas Congo, et, dans le courant de la même année, l'État promulguait un code pénal qui a été complété en 1888 et auquel sont venues s'ajouter depuis des dispositions nouvelles dont l'expérience avait démontré l'utilité. Dès 1885, le régime foncier, le service postal et le service sanitaire fonctionnaient au Congo. Mais c'est surtout en 1886, lorsque l'État fut définitivement constitué, que les différents rouages de l'administration reçurent le développement qu'ils comportaient.

Tous les services publics furent organisés à cette époque. On pourrait difficilement se représenter aujourd'hui combien, dans cette période de début où tout était à créer, où l'on devait constamment courir au plus pressé, il fallut d'énergie et de persévérance pour arriver aux résultats obtenus.

Heureusement, il y avait alors au Congo un certain nombre de travailleurs et d'hommes d'initiative qui, avec un désintéressement absolu, surent se plier aux exigences du moment. Dekeyzer doit être rangé parmi ces fonctionnaires particulièrement méritants. Ouvrier de la première heure, il est de ceux qui n'ont pas marchandé leurs efforts et leur dévouement dans chacun des emplois qui leur étaient confiés, et nul mieux que lui ne personnifie l'activité administrative de cette intéressante période d'organisation.

Population bakuba accourue à la rive du Sankuru à l'arrivée d'un steamer. (D'après une photographie de M. De Meuse.)

LES PEUPLADES DU KASSAÏ

II

Les Bachilange excellent à fabriquer la *massanga*, boisson faite au moyen de cannes à sucre que l'on concasse dans un grand mortier fait d'un tronc d'arbre creusé. Les cannes ainsi broyées par le pilon sont ensuite placées dans un petit filet fait de fortes fibres de palmier qui sert de passoir et d'où le jus s'écoule à la suite de la torsion. Ce jus, après fermentation et coupé d'une certaine quantité d'eau, est renfermé dans des urnes en terre et livré à la consommation. Les voyageurs qui en ont goûté déclarent ce vin excellent.

Une partie des Baluba, race voisine des Bachilange, ont contracté le triste vice de ces derniers; certains d'entre eux se sont constitués en une sorte de secte et se donnent le nom de *Bena-Riamba* ou « fils du chanvre ».

Les « fils du chanvre » forment une sortent de maçonnerie; ils se disent amis et s'interdisent même l'usage des armes dans leurs villages. Ils se doivent l'hospitalité les uns aux autres. Cette religion nouvelle, qui date de 1870, a fait de nombreux prosélytes. D'immenses étendues de terres sont cultivées autour des villages des *Bena-Riamba* et suffisent à peine à leur consommation. Il est déplorable que ces Baluba se trouvent soumis à cette terrible cause de dépérissement, car ils se distinguent par leur curiosité intelligente et la tournure réfléchie de leur esprit.

Heureusement, la majeure partie de la tribu est encore indemne. Wissmann appelle les Baluba « un peuple de penseurs ». Ils dédaignent la routine et dans leurs fêtes inventent toujours quelque chose d'original et d'imprévu. Ils se distinguent par un esprit de cordialité et de générosité bien rare chez les nègres. Ils sont presque exclusivement agriculteurs, mais ils savent se tailler des pantalons et des jaquettes à l'exemple des Européens et fabriquent des chaises longues et des pliants. Doués d'un esprit d'imitation très vif, ils ont vite copié les habitudes des Européens, et forment maintenant d'excellents maçons qui bâtissent de bonnes et solides maisons.



Les Bakuba ont un territoire considérable qui s'étend entre le Kassaï, le Sankuru et la Lulua.

Ils constituent un peuple très puissant et très industrieux,

faisant surtout le commerce de l'ivoire. Grands et forts, ils se nourrissent principalement de gibier et de poisson. Par religion, ils s'abstiennent de manger de la chèvre et du mouton et ne prennent pas pour femmes leurs esclaves. Ils fondent le fer et le travaillent, tissent les étoffes dans la perfection, les brodent et les teignent. Ils tressent également de grandes nattes avec encadrement et dessins et sculptent le bois. Ces peuplades sont excessivement commerçantes et diffèrent absolument des Baluba par la langue et les mœurs.

Jadis on condamnait à mort tout étranger qui pénétrait sur le territoire mkuba. C'est Wolf qui, le premier, en 1885, put entrer dans le pays. Parmi les Bakuba vivent, en très bonne intelligence avec eux, de nombreux aborigènes de la race naine des Batua. Ceux-ci habitent des villages épars dans la forêt. Leur taille, mesurée par Wolf, varie de 130 à 144 centimètres. Quoique petits, ils sont tous de proportions régulières; leur peau est d'un brun jaunâtre, beaucoup plus claire que celle de leurs voisins Bakuba, et ils sont d'une merveilleuse agilité. Ils ne font pas d'agriculture et vivent de chasse; l'échange d'une partie de leur gibier leur procure du manioc et quelques armes, flèches, sabres et couteaux dont ils ont besoin.

Les Bazenge, situés entre le Kassaï et la Lukenye, ont été visités par Kund et Tappenbeck. Ils habitent de très grands villages, consistant en rues qui s'étendent sur plusieurs kilomètres de longueur et que bordent des cases à pignon, fort bien construites, avec lits et foyers de cuisine. Quelques-uns de ces villages, bâtis dans les défrichements des forêts, ont plusieurs milliers d'habitants. Ceux-ci ont un type particulier, et que l'on n'a point encore rencontré chez d'autres peuples noirs. Ils sont grands; leur torse, relativement très court, repose sur de longues jambes; ils ont la chevelure partagée en nattes qui s'enroulent au-dessous du menton. Ils se font trois incisions à la naissance du nez, mais n'ont pas d'autres tatouages et dédaignent les ornements. Un pagne étroit est leur seul costume. Nombre d'entre eux ont des figures tout à fait européennes, et précisément celles d'Européens qui se livrent aux travaux intellectuels; nulle part de visages bêtes, mais fréquemment une physionomie sarcastique. Les morts sont respectés. On les enterre le long des chemins, au sortir des villages.



Dans la région des sources du Kwango, qui appartient au Portugal, la race dominante est, comme aux sources du Kassaï, celle des Kioko. Plus au nord sont les Minungo. Divisés en plusieurs petites tribus, sans cohésion politique, ceux-ci sont avides, pillards, appauvris par leurs guerres, et peu industrieux, d'une figure sans caractère et comme hébétée, grands et forts, mais sans adresse; la plupart se passent un bâtonnet ou un dard de porc-épic à travers la cloison du nez, ce qui écarte et aplatit les narines. Ils oignent leur chevelure d'une si grande quantité d'huile, mêlée à de l'argile rouge, qu'on ne peut approcher d'eux sans risquer de se salir. En revanche, leurs cases rondes sont bâties avec soin, bien balayées et tenues avec une méticuleuse propreté.

Sous la lointaine influence des Portugais catholiques, ils n'ont pas pour uniques fétiches des figures d'aigles ou de taureaux grossièrement taillées, ou de vieux pots contenant quelques mystérieux ingrédients; ils vénèrent aussi des croix de bois ou de cuivre, même des crucifix achetés aux traitants mulâtres de la côte occidentale, et s'en servent pour bénir leur boisson. Ne serait-ce pas là le souvenir des anciennes missions des jésuites, qui, on le sait, sont en train d'organiser une mission sur le Kwango belge?

Les Minungo n'enterrent pas les cadavres de leurs rois, mais les laissent sous la garde de trois esclaves; tandis qu'ils s'en vont fonder un autre village sous la conduite d'un nouveau chef. Les veilleurs restent à côté des morts, avec mission de recueillir avec soin tous les vers qui tombent de la chair grouillante et de les déposer dans un vase; après des années, quand il ne reste plus que le squelette, on jette le tout dans la brousse.



En aval des cataractes, les deux bords du majestueux Kwango sont habités par les Bayaka, appelés d'ordinaire Muntu-Kiamvoe ou « gens de Kiamvo », personnage qui réside sur un petit affluent oriental de la rivière et descend d'un frère du Muata-Yamvo. Ce chef est aussi connu sous le titre de Muene-Puto-Kasongo, nom que porte aussi sa capitale, où est installé un poste de l'État du Congo. C'est une agglomération d'un millier de cabanes, bordant des rues régulières et entourées d'une haute palissade commune. Les nègres de ce pays sont des hommes industrieux, intelligents, adroits, mais, eux aussi, hélas! sont de grands fumeurs de chanvre.

Le Kiamvo, qui est très puissant, juge sans appel tous les différends entre des chefs, inflige des amendes dont il perçoit la moitié. La moitié de toutes les prises de guerre lui revient. Tout grand animal tué appartient au Kiamvo. Celui-ci s'appelle, de son ancien nom, avant sa promotion au rang de Muene-Puto-Kasongo, Simba-Cambi.

Une femme, placée dans un enclos spécial, prépare la nourriture du Kiamvo. Pendant que le grand chef mange, elle a de l'herbe dans la bouche, dans les narines, sous les bras, partout où elle peut en mettre. Au fur et à mesure que le repas s'achève, elle brise des brindilles d'herbe et claque des doigts pour écarter les mauvais esprits. Le malheureux qui passe à proximité du Kiamvo tandis qu'il mange est mis à mort. Quand le grand chef éternue, on entend des cris épouvantables; tout le village hurle, cent, deux cents coups de fusil retentissent, les guerriers crient : « Conduis-nous à la guerre, conduis-nous faire de nombreux prisonniers ». C'est leur façon à eux de dire « Dieu vous bénisse! ».

En temps ordinaire, la garnison du chef-lieu est de 500 à 600 guerriers, mais il suffit de sonner l'appel avec le grand tambour pour réunir 2,000 hommes.

Quand le Kiamvo voyage, il est porté sur une espèce de civière recouverte de peaux de panthère. Il est précédé de coureurs chargés de dégager la route.

A la jonction du Kwango et du Kassaï résident les Bateke, auxquels nous avons déjà consacré un article spécial [1]. Les Babuma, commerçants et bateliers, y ont aussi de nombreux villages. Ils descendent le Kassaï et s'en vont à Kinshassa commercer avec les blancs. Ils sont intelligents, toujours gais, très serviables. Leurs villages fourmillent d'enfants. Leur chef suprême est une femme, ainsi que nous l'avons déjà dit dans notre précédent article. Les Babuma sont une des populations de l'État du Congo qui se sont le plus rapidement assimilées aux blancs.

---

[1] Voir année 1892, p. 122 et 123.

LES CHINOIS AU CONGO



Ouvriers chinois à Kenge-Lemba. (D'après une photographie du Dr Étienne.)

Dès le début de ses travaux, une des principales préoccupations de la Compagnie du chemin de fer fut le recrutement des hommes de couleur nécessaires à ses chantiers.

Dans ce but, elle a commencé par acheter deux steamers : *la Reine des Belges* et *le Souverain*, qui sont allés engager et embarquer du monde à Sierra-Leone, à Lagos, à Accra, etc.

En outre, elle a accepté les offres d'agents recruteurs qui lui ont envoyé successivement des Krooboys, des Popo, des Sénégalais, des Batthurst, des Elmina, des Wydah, des Monroviens, des Haussas. Non contente de s'adresser à la côte occidentale, elle a porté ses efforts à la côte orientale, où elle a obtenu quelques contingents de Zanzibarites. Tous ces enrôlements étant insuffisants, elle s'est adressée aux Antilles, où des Barbades ont été recrutés, et finalement à la Chine. C'est en vain qu'au Congo même on a tenté des recrutements d'indigènes : tous les travailleurs qui, dans la région des Chutes, auraient été à même de rendre des services étaient enrôlés pour faire le service de porteurs entre Matadi et Léopoldville.

Les causes auxquelles il faut attribuer le peu de réussite des recrutements sont multiples. La plus importante réside dans les mesures qui ont été prises par les administrations coloniales, ayant elles-mêmes besoin de bras, en vue d'empêcher le départ de travailleurs indigènes pour le Congo. Les recrutements ont été ainsi interdits, en tout ou en partie, à Zanzibar d'abord, au Sénégal et ensuite dans certaines colonies anglaises de la côte d'Or et de la côte d'Ivoire.



Depuis le début des travaux, on songea aux Chinois, qui, on le sait, ont accompli des prodiges comme ouvriers terrassiers et poseurs de voie en Amérique et aux Indes néerlandaises et qui sont réputés comme des ouvriers sobres et intelligents.

Des négociations furent entamées. Elles exigèrent beaucoup de temps et finalement, le 8 novembre de l'année dernière, un contingent de 529 coolies recrutés à Makao fut débarqué à Matadi.

Ces travailleurs furent immédiatement mis à la besogne et répartis sur les chantiers entre Matadi et Kenge-Lemba.

Notre gravure représente un groupe de Chinois occupés aux travaux de terrassement près de cette dernière station

Les premiers rapports envoyés de Matadi étaient favorables à l'expérience que la Compagnie venait de tenter. En effet, les nouveaux arrivés s'étaient mis avec beaucoup de discipline à la besogne qu'ils accomplissaient non sans intelligence et, en général, ils se déclaraient satisfaits de la façon dont ils étaient traités.

Malheureusement, il faut croire que, chez ces hommes d'aspect chétif, de petite taille, la force, la réserve de santé n'étaient pas suffisantes pour résister aux rudes labeurs à exécuter dans la région difficile de Palaballa, puisque, d'après les dernières nouvelles, de nombreux décès ont malheureusement dû être enregistrés parmi le contingent chinois. On ne tardera pas à savoir, d'une façon définitive, s'il faut considérer comme impossible l'utilisation des Chinois sur les travaux du chemin de fer.

Il ne faudrait pas conclure, cependant, que l'acclimatement des Chinois fût impossible en Afrique. Dans l'Uzambara allemand, une expérience se fait en ce moment même avec 500 coolies, et il paraît que ces travailleurs, employés surtout dans des plantations de café, ont parfaitement résisté au climat.



Un pont indigène sur une rivière africaine. (D'après L.-H. Fischer)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

IV. — DE MPWAMPWA A TABORA *(Suite)*.

Service de détectives. — Un repaire de voleurs. — Émin-Pacha. — Les Arabes d'Afrique.

2 septembre.

Fourni une marche de sept heures. Nous sommes campés près d'une eau douce et fraîche. L'Arabe Selim est arrivé une heure après nous. Je l'ai forcé à stationner un peu à Mtoni afin de l'empêcher de me dépasser et d'amener les naturels à s'enfuir par suite des calomnies qu'il débite sur mon compte. Le résultat de cette mesure a été lumineux. A peine avions-nous dressé notre camp, que les indigènes sont venus en foule nous offrir des vivres, ce qui a permis à mes gens de faire cuire leurs aliments sans désemparer, tandis que les autres jours ils devaient courir des lieues entières pour se procurer une maigre nourriture.

J'ai pu pincer un homme qui avait déserté avec une caisse à outils. Dieu, étais-je content! Cette caisse contenait les clefs à boulons pour mes bateaux, un certain nombre de boulons et tous mes outils. Je n'en avais pas dormi, talonné par l'idée que mes bateaux allaient peut-être devenir inutiles. Instruit par cette expérience, j'ai distribué tantôt mes œufs entre divers paniers. J'ai dans l'idée que, lorsque nous serons à deux ou trois jours de Tabora, un certain nombre de mes porteurs déserteront et iront vendre mes ballots à Tabora. En tout état de cause, je surveille tout et tous comme un oiseau de proie et j'ai organisé un service régulier de détectives qui sont continuellement à la besogne.

Unyaniembe et Tabora sont synonymes. Tous les indigènes désignent cette ville sous le nom d'Unyaniembe, mais les Arabes l'ont baptisé, il y a vingt-cinq ans, du vocable de Tabora.

De Rubuga, il y a une route qui va vers Tuingynia et de là au Victoria-Nyanza. Tout le monde dit qu'elle vaut mieux que la route par Tabora.

3 septembre.

Halte à Rubuga. Je reçois une lettre du capitaine Jacques qui me dit avoir eu beaucoup d'ennuis en route et qu'il a dû livrer plusieurs combats.

Il y a ici une foule de porteurs de Tabora, guettant un bon coup à faire. Un grand nombre d'entre eux sont déserteurs par profession. Ils cherchent à s'engager, puis, quand on les a acceptés, ils filent dans le pori avec leur charge, ouvrent le ballot et se trouvent ainsi riches sans travailler. Leurs larcins leur permettent de vivre tout un mois comme des coqs en pâte, puis ils recommencent ce « joli » tour.

Je compte rester dix jours à Tabora pour y donner du repos à mes hommes et combler les vides que vont faire dans nos rangs les désertions que je prévois. J'ai mis à la chaîne deux déserteurs pris en flagrant délit. Je m'efforce d'avoir l'œil sur les « suspects ». S'ils bougent, ils auront le même sort.

Rubuga est un repaire de voleurs et de « vilaines casquettes ». Les Allemands devraient donner un bon coup de balai par ici.

4 septembre.

Arrivés à Kigwa en quatre heures et demie. Nous avons traversé un curieux pont indigène fait d'un arbre renversé avec une liane tendue au travers de la rivière en guise de garde-fou. Rencontré une petite caravane se rendant à la côte.. Elle a quitté Tabora il y a deux jours.

De Kigwa à Kami, il y a un pori de six heures de traversée, avant d'atteindre les abords de Tabora. Ce pori ou cette jungle est, paraît-il, infesté de détrousseurs guettant le passage des caravanes. Il semble impossible de chasser cette canaille de ses nids, car elle exerce ses méfaits sur un trop grand espace et les couverts qui lui servent de retraite sont trop denses.

J'ai rencontré ce matin Morjan Marjaliwa qui se rend à la côte. Il est très intelligent et cause agréablement, c'est un des meilleurs spécimens de Zanzibarites que j'aie jamais rencontrés. Pendant dix mois il vécut côte à côte avec moi sur l'Aruwimi et à Fort Bodo, et il me rendit d'immenses services. Il me dit qu'Émin-Pacha est maintenant dans le Ruanda, au sud du lac Albert-Nyanza. Il a traversé le Pororo, visité le district du Mfumbiro et le lac Alexandra. Marjaliwa s'est rendu dans le Karagwe pour y acheter de l'ivoire, et il s'en va le vendre à Bagamoyo. Les découvertes géographiques d'Émin doivent être d'un intense intérêt, car il n'y a pas en Afrique de régions qui ont autant de merveilles cachées et inconnues que celles qui sont situées entre les lacs Tanganika, Victoria et Albert.

On me dit de nouveau que l'épizootie du bétail est cause de la mort de centaines de buffles, de girafes, de zèbres, et que tous les cadavres de ces animaux présentent des caractères analogues à ceux des bestiaux qui ont succombé. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on rencontre à chaque pas dans le pori des cadavres de buffles.

5 septembre.

En trois heures et demie, nous avons parcouru 11 kilomètres jusqu'à Toni (près de la rivière), au S.-S.-E. de Kami. Je désirais aller jusqu'à Kami, mais les gens de Sadoria étaient fatigués et il avait peur des Ruga-Ruga qui se trouvaient dans le pori. J'ai donc dû attendre, et il est arrivé à 10 h. 50 m. J'espère que le bien que je lui fais ainsi qu'à l'Arabe Selim aura sa récompense à Tabora et qu'ils me seront utiles dans cette ville. Ils passent une heure dans ma tente, tous les soirs, et nous causons de choses et autres, surtout des événements de la journée.

Selim ne connaît rien de ce pays où il vient pour la première fois. Quand les Arabes n'ont pas visité par eux-mêmes une localité, ils n'en connaissent rien. Sadoria, le Belutshi, lui, connaît toute la route depuis la côte jusqu'à Nyangwe et est un causeur agréable, bourré d'informations. Il manque d'initiative, cependant, et n'a pas d'autorité sur ses gens. La différence, au point de vue de la discipline, entre la caravane d'un blanc et celle d'un Arabe est bien marquée.

Les Arabes d'Afrique ne sont pas ces athlètes grands, bien bâtis, fins et francs dont on a lu dans les livres et que l'on rencontre en Afrique. Cinq pour cent d'entre eux à peine ont jamais enfourché un cheval et ce sont de déplorables tireurs. Ils sont incapables de marcher longtemps et vivement et sous ce rapport ils sont notablement inférieurs aux blancs.

6 septembre.

En quatre heures, nous parvenons à la clairière de l'Unyaniembe et nous campons à 8 kilomètres de Tabora.

Mes courriers me reviennent avec une lettre de l'officier allemand commandant la station, lequel m'informe qu'il a loué un tembe et que tout sera prêt pour le jour de mon arrivée.

Je pense avoir réussi à donner aux Arabes une bonne opinion de moi. Cela servira-t-il à quelque chose?

V. — DE TABORA A KAREMA.

Tabora. — Les Arabes. — La route du Zambèze. — Le marché. — Aperçu de quelques prix. — En route pour Karéma.

7 septembre.

Nous sommes arrivés à Tabora à 9 h. 50, et nous nous sommes installés dans le tembe situé près de celui du Luali. Peu après, ce dernier, nommé Saef-Bin-Said, un homme au regard fin et intelligent, est venu me rendre visite, ainsi que d'autres. J'ai été voir le baron von Sigl, l'officier allemand qui commande la place. Il est seul ici, et l'a eu dur avec les Arabes.

Le capitaine Jacques m'a rattrapé hier. C'est un homme superbe, qui me semble fort et bien portant.

Du 8 au 10 septembre.

Le 8, au matin, j'ai reçu la visite de plusieurs Arabes notables, et j'ai eu de longues et agréables conversations sous mon barza. C'est une chose bien intéressante que d'assister à ces causeries entre Arabes sur les voyageurs de passage. Un grand nombre des Arabes de Tabora sont de race pure, venant de Mascate ou d'autres localités arabes. Tous savent lire et écrire et causent avec intelligence. Ils connaissent le commerce de l'ivoire à la perfection.

J'ai dessiné le 9 septembre sur les murs de mon barza une grande carte d'Afrique, et j'ai expliqué les différentes voies vers l'intérieur par le Congo, le Nil, le Zambèze et les routes de terre. Du coup ils ont saisi la supériorité de la route du Zambèze pour amener des marchandises à Ujiji. Elle vaut mieux que celle de l'Unyaniembe et de l'Ugogo, contrées semées de déserts, laquelle demande trois mois. J'ai montré ensuite comment une charge dont le transport de

Zanzibar à Ujiji coûte 15 dollars (75 francs) à dos d'homme, pourrait être convoyée de Zanzibar à Quelimane, puis, par la route du Chire au Tanganika, pour environ 5.50 à 7.50 dollars.

Sous peu, Tabora doit péricliter, lorsque les stocks d'ivoire du Tanganika occidental auront pris la route du Congo, ceux de l'Unyoro et de l'Uganda le chemin de Mombasa, et que ceux du Karagwe, du Mpororo et du Ruanda seront épuisés — dans trois ans.

Ainsi, voyez la différence : Bagamoyo à Tabora, 25 jours; Tabora à Ujiji, 14 jours, soit, en y comprenant trois haltes, 42 jours. Quelimane à Abercorn, 30 jours; Abercorn à Ujiji, 4 jours; total, 34 jours.

Tous les Arabes comprirent la vérité de mes remarques et tombèrent d'accord avec moi que la route de Tabora périra un jour, et qu'alors ils émigreront vers la côte ou vers Nyangwe.

Le froment de Tabora est petit et parfois mélangé de sable, mais la farine en est exquise, et mon cuisinier en a fait un pain délicieux, grâce à du levain en poudre que je possède. Les chefs indigènes ne plantent pas de froment, mais persistent à vivoter de mtama et de patates douces. Les raisons de ce fait sont multiples. D'abord, la transformation du froment en farine demanderait un certain travail; ensuite, cette farine ne peut se réduire en *ugarri* ou soupe et, si elle est avalée sous cette forme, elle adhère aux intestins et obstrue l'organisme intérieur. Il en résulte que les Arabes ont, dans ce pays-ci, à peu près le monopole de la culture du froment.

Une visite faite le 10 septembre sur le marché de Tabora m'a renseigné les prix suivants pour les objets exposés en vente. Un *keti* de petites perles bleues, rouges, noires, jaunes ou vertes est l'étalon monétaire; on l'appelle *pesa mosa* (une pièce). Tous les articles sont réduits à des dimensions telles qu'ils ne valent qu'un *pesa* et j'estime qu'un *keti* vaut deux *pice* (monnaie indienne). Nous nous trouvons à une mauvaise époque de l'année, et les prix sont élevés en ce moment. Il y avait peut-être 300 acheteurs et vendeurs sur le marché quand je m'y suis rendu. Voici un aperçu des notes que j'ai prises :

Article.	Quantité.	Prix.
Bois à brûler.	5 petits morceaux.	1 keti de perles.
Manioc sec.	7 morceaux.	1 — —
Manioc vert.	10 morceaux.	1 —
Bhang (chanvre).	environ une once.	1 — —
Patates douces.	3 grandes.	1 — —
Arachides.	le contenu d'une petite tasse.	1 — —
Canne à sucre.	1 tige.	4 — —
Sel indigène.	2 cuillerées.	1 — —
Houes indigènes.	1 houe.	1 upandi d'étoffe.
Beurre (rare).	1 dé à coudre.	1 keti.
Fèves.	1 tasse.	1 —
Farine de mtama.	50 livres.	1 doti d'étoffe.
Oignons.	1 oignon.	1 keti.
Oeufs.	une douzaine.	1 upandi.
Tabac.	2 gâteaux d'un pouce carré.	1 keti.
Huile d'arachide.	1 cuillerée.	1 —
Savon indigène.	1 petite boule.	1 —
Riz.	1 pishi.	1 upandi.

Quand un vendeur a réuni un certain nombre de ketis de perles, il les échange contre des étoffes. Le bruit qui règne sur le marché est assourdissant, mais la police du Luali maintient convenablement l'ordre. Le spectacle est des plus intéressants; il y a des indigènes de toutes les tribus et de toutes les provenances qui achètent ou qui vendent.

11 septembre.

Je suis prêt à partir. Je remarque que mes hommes commencent à se démoraliser en buvant du pombe. Plusieurs de mes porteurs de bateau n'ont pas encore pris d'aliments solides depuis qu'ils sont ici. Ils n'ont fait qu'absorber du pombe, qui est à la fois une boisson et un aliment solide.

Sigl et le Luali s'entendent bien, mais ce sont des hommes d'un grand tact et très patients, faisant tous leurs efforts pour empêcher la situation de se tendre. Sigl a ici une mission très difficile à remplir; mais il est à la hauteur de la situation. C'est un homme d'un commerce très agréable et parfaitement au courant de la vie africaine.

Nyasso, la femme chef d'Itura, village situé au sud de Tabora, est la mère de Tippo-Tip, ou plutôt la femme de son père, qu'elle épousa sans lui donner d'enfant.

Un Arabe d'ici, Suleiman-bin-Zeber, a été condamné à l'amende par le consul anglais de Zanzibar, pour avoir fait la chasse aux esclaves. Tous les Arabes cherchent à découvrir le but de mon voyage et je pense qu'une grande caravane va être organisée pour me suivre de près et aller piller le pays à l'ouest du Tanganika. Ils savent, en effet, que je leur frayerai la route et préparerai involontairement les indigènes en les traitant bien et en les tranquillisant ainsi sur les intentions de ceux qui me suivront.

Un frasilah d'ivoire coûte ici, en ce moment, 145 dollars et n'est payé que 115 à la côte. Cela montre bien l'état actuel du commerce. Les nouvelles voyagent si lentement que rarement on est informé à temps des fluctuations des prix sur la côte.

Pendant la guerre avec Bushiri, la poudre se vendait 100 dollars le baril de 10 livres. Elle est descendue maintenant au prix de 23 dollars et baissera encore fortement.

Sigl a réussi à maintenir ici un ordre admirable. De quarante assassinats par mois, moyenne avant son arrivée, on n'en commet plus que deux ou trois. S'il devait partir, tout retomberait dans le désordre.

Un bon âne de l'Usukuma coûte de 25 à 35 dollars. Un baudet de Mascate revient à plus de 200 dollars.

Demain, nous nous mettons en route.

(*A continuer.*) Cap. Stairs.



LE PAPAYER

Le papayer (*Carica papaya*) est un arbre de dix à quinze mètres, qui ne se plaît que dans les contrées les plus chaudes du globe. Il est originaire d'Amérique, mais on le rencontre maintenant sur toute la côte occidentale d'Afrique, dans la zone tropicale.

Barth le dit très commun dans le Haussa et l'on sait qu'il croît aussi au Soudan. On le trouve dans tout le bas Congo. Emin-Pacha l'avait introduit dans la province équatoriale.

Dans le haut Congo, on le voit dans les stations des blancs et dans quelques établissements arabes.

A Zanzibar, il est fort commun et, de là, il s'est répandu dans toute l'Afrique centrale orientale, où les indigènes eux-mêmes le cultivent en certains endroits.

L'aspect du papayer rappelle assez bien celui du palmier; son tronc, d'un bois mou, est cylindrique et présente des cicatrices régulièrement disposées résultant de la chute des pétioles. Il se termine au sommet par un bouquet de feuilles digitées, longuement pétiolées, entre lesquelles sont les fleurs blanches, jaunâtres ou verdâtres, dont l'odeur est des plus suaves. Ces fleurs croissent en grappes de cymes, sur le bois.



Junker proclame que le papayer est une « des gloires de la végétation ». Des mois durant, il s'est réjouit en mangeant de ses fruits mûrs, qui ressemblent au melon, et qui ont la grosseur de deux poings réunis. Ils sont beaucoup plus sucrés que nos melons et renferment une chair d'un beau jaune et qui est vraiment succulente. Leurs graines, excessivement nombreuses, ressemblent à de très petits pois noirâtres et se reproduisent facilement.

Au bout d'un an déjà, l'arbre commence à donner des fruits, mais il meurt vite. Après quelques années, le sommet de la tige pourrit et communique son dépérissement au reste de la plante. On prépare la papaye de diverses façons : quand elle est verte, on la coupe en tranches, on la fait macérer dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit débarrassée de son suc laiteux, et on la fait cuire ensuite dans l'eau bouillante ou au four comme un légume. Parvenue à sa parfaite maturité, nous l'avons dit, elle se mange à la façon des melons. On en fait aussi des conserves exquises.

Les organes du papayer sont riches en un suc laiteux qu'on emploie en médecine à cause de ses propriétés digestives, dues à la pepsine qu'il renferme. C'est un médicament précieux en thérapeutique.



Ce suc possède des propriétés très énergiques. Plus amer que réellement âcre, il renferme une matière azotée identique à l'albumine ou à la fibrine animale et tellement abondante que Vauquelin a pu la comparer à du sang privé de matière colorante. Il répand une odeur ammoniacale lorsqu'on le jette sur des charbons ardents.



Le papayer (*Carica papaya*).

Outre les qualités médicinales dont nous avons déjà parlé, on l'emploie encore comme cosmétique et l'on assure qu'il suffit de quelques gouttes appliquées sur la peau pour enlever les taches de rousseur ou bien celles qui sont occasionnées par le soleil.

On mélange encore ce suc avec de l'eau, et il possède alors la singulière propriété de ramollir et d'attendrir la viande des animaux récemment tués ou celle que l'âge des sujets a rendue dure ou coriace. Il suffit de quelques minutes d'immersion pour obtenir ce résultat, qui est d'usage courant en Amérique dans les pays où croît ce végétal. Souvent même on se contente d'envelopper la chair à ramollir dans des feuilles de papayer ou même de la suspendre dans la cime de l'arbre.

Il faut se garder cependant de laisser la viande tremper trop longtemps dans le mélange, car elle serait, en ce cas, promptement corrompue.

Avec l'écorce de cet intéressant végétal, on fait des cordages. Les tiges, dont la moelle se détruit facilement, s'emploient pour faire des tuyaux de pipe, et, dans certains pays, on se sert des feuilles comme de savon pour laver le linge.

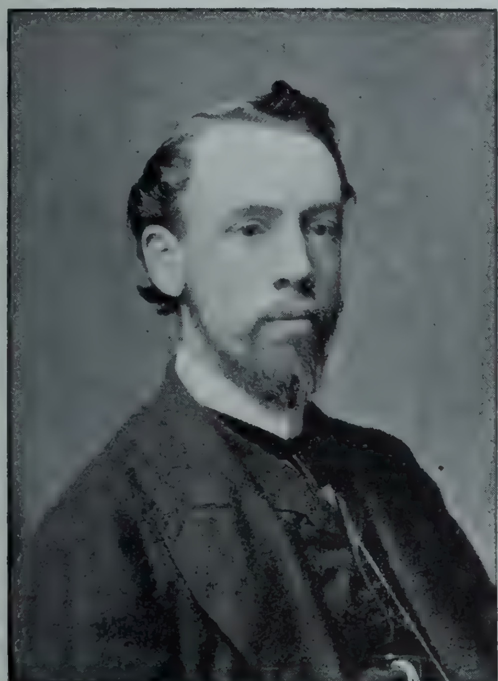
Sur les bords de l'Amazone croît le *Papayer digité* ou *Chamburwu*, qui a vingt-cinq mètres de haut, et dont les émanations sont, dit-on, mortelles comme celles du mancenillier.

W. HOLMAN BENTLEY

Né à Sudbury (Suffolk-Angleterre), le 30 octobre 1855, missionnaire de la *Baptist missionary Society*.

Premier départ, en juin 1879. — Fut le premier blanc qui atteignit le Stanley-Pool, par le bas Congo (février 1881). — Établit une ligne de stations dans la région des chutes (1881-1882). — Rentre en Angleterre en 1884.

Deuxième départ, en 1886. — Dirige la mission de Lutete: y installe la première imprimerie avec typographes indigènes (1888). — Publie la revue congolaise *Se Kukianga* (*l'Aurore*). — Rentre en Angleterre en 1892.



Dès le début des entreprises belges en Afrique, peu de mois avant que Stanley arrivât au Congo pour y fonder les premiers postes de l'Association internationale, une société de missionnaires anglais, la *Baptist missionary Society*, de Londres, résolut de tenter sur les bords du bas fleuve la création de quelques établissements.

Cette expérience ayant été couronnée de succès, l'exemple des baptistes anglais ne tarda pas à être suivi par d'autres associations religieuses et, en moins de quelques années, on vit toute une série de missions nouvelles, protestantes et catholiques, diriger leurs efforts vers le Congo.

A l'heure actuelle, douze missions différentes se partagent dans l'État indépendant l'œuvre de l'évangélisation des noirs ; ce sont :

Pour les missions protestantes : la *Baptist missionary Society*, de Londres; la *Congo Balolo Mission*, de Londres ; l'*American Baptist missionary Union*, de Boston ; l'*Evangelical missionary Alliance*, de New-York ; la *Mission américaine de l'évêque Taylor;* la *Mission suédoise*, de Stockholm ; l'*American Presbyterian Mission;* la *Scotch Presbyterian Mission ;* la *London missionary Society*.

Pour les missions catholiques : la *Congrégation de Scheut*, les *Pères Blancs du haut Congo* (*Tanganika*), la *Compagnie de Jésus*.

Toutes ces dénominations ont semé le parcours du grand fleuve et celui de quelques-uns de ses affluents de postes religieux où leurs membres s'efforcent d'appeler à un genre de vie plus relevé les noirs qu'ils évangélisent et auxquels ils inculquent des notions d'intellectualité et de civilisation.

Parmi les pionniers de la première heure qui s'offrirent d'enthousiasme pour porter au sein du continent noir l'influence chrétienne, quelques-uns se sont particulièrement distingués par l'ardeur et le dévouement qu'ils apportèrent dans l'accomplissement de leur tâche. Déjà, dans notre numéro du 3 juillet 1892, parlant de M. George Grenfell, nous avons dit quelle puissante contribution ce voyageur avait apportée à la science géographique et nous avons rendu hommage à ses belles qualités de missionnaire.

Nous consacrons aujourd'hui notre première page à l'un des collaborateurs les plus dévoués de l'explorateur de l'Ubangi, à M. Bentley, qui fut aussi l'un des membres les plus actifs de la *Baptist missionary Society*.

Ce missionnaire se rendit pour la première fois en Afrique en 1879. C'est, on le voit, un vétéran du Congo. Très au courant, non seulement du langage des indigènes, mais encore de leurs us et coutumes, il a toujours été très estimé des noirs, grâce à ses qualités personnelles. Sa carrière congolaise est riche et féconde et son expérience a été plus d'une fois hautement utile aux agents de l'État naissant. Il a formé en Afrique de nombreux élèves noirs dont l'un, qui est devenu son adjoint, a publié plusieurs livres en langue congolaise. Il épousa, en 1885, Mlle Hendrina Margo Klockers, fille d'un missionnaire baptiste néerlandais habitant la Chine, femme très distinguée et d'une remarquable érudition. Ensemble, ils se consacrèrent généreusement à l'éducation des nègres, et, marque d'un esprit pratique et d'un tact rares, c'est la langue française que ces deux étrangers, hôtes de l'État du Congo, crurent devoir enseigner, en même temps que la langue fiote, à leurs jeunes élèves.

En 1889, Mme Bentley, qui se trouvait avec son mari à Lutete (N'Gombe), avait fondé dans cette station une école où elle avait réuni une vingtaine d'élèves. Pendant quelques mois de vacances qu'elle vint passer en Europe, elle y étudia la télégraphie et, dès son retour au Congo, elle fit installer une ligne télégraphique minuscule entre les divers bâtiments de la station, afin d'enseigner aux noirs le maniement des appareils. Si l'expérience a réussi, la Compagnie du chemin de fer peut s'attendre à trouver un jour au Congo des télégraphistes indigènes tout prêts à entrer à son service.

Bibliographie. — Ouvrages du révérend W.-H. Bentley : *Dictionnaire et grammaire de la langue congolaise* (en anglais); *Supplément au dictionnaire congolais* (id.). — Ouvrages de Mme W.-.H Bentley : *Histoire de la Bible* (en congolais); *Traité d'arithmétique* (id.) ; *Précis de géographie de l'Afrique* (id.); *Chansons* (id.).

HISTOIRE DE MSIDI

Msiri, ou, pour mieux dire, Msidi naquit dans le Garenganze, district du Mnyamwezi. Il était fils de Kalasa, grand négociant de cette tribu qui s'en allait au loin faire le commerce d'ivoire et d'esclaves. Les expéditions de Kalasa étaient souvent dirigées vers le pays des Basanga. Quand Msidi fut à même de suivre son père, celui-ci le prit avec lui et lui apprit les us et coutumes du commerce africain.

A la mort de son père, Msidi reprit les affaires de ce dernier et, comme lui, vint faire chez les Basanga de fréquentes apparitions. Un jour qu'il était de passage chez ces derniers, il fut retenu dans le pays par Sanga, chef de leur tribu, qui habitait Mulumbu (rive droite de la Dikulwe). Sanga lui fit des avantages de tout genre pour le fixer chez lui et Msidi acquit bientôt une grande influence sur les Basanga, qui avaient pour lui une considération d'autant plus grande qu'il possédait quatre fusils à silex, arme alors inconnue dans le pays.

Il sut profiter de sa situation exceptionnelle et se fit bientôt désigner comme le successeur de Sanga. Dans le but de fortifier sa position et de faire valoir, le cas échéant, ses prétentions, il fit venir ses frères Dikuku et Chikako, ses parents Kifuntwe, Kefudu, Nepamba, Inakulangalu, Kasongo-Mona et Zumungoï, ainsi qu'une grande quantité d'esclaves wanyamwezi, tous gens à sa dévotion.

Se sentant mourir, Sanga remit entre les mains de Msidi le sceptre et le couteau d'exécution, signes du commandement. Il lui recommanda de suivre son exemple, d'être toujours bon avec ses sujets et de les traiter humainement. Aussitôt après la mort de son protecteur, Msidi s'installa à Mulumbu, où il s'entoura de tous les aventuriers qu'il avait fait venir dans le pays.



A l'époque où il fut nommé chef de Mulundu, le pays était habité, à l'ouest, par les Balunda et les Baluba, qui occupaient la rive gauche du Lualaba; au sud par les Ilamba, qui tenaient le pays qui s'étendait sur la rive droite du Lualaba depuis les sources de ce fleuve jusqu'au Luapula, et les Ilala, qui possédaient le sud du Bemba. Au sud-est, entre le Luapula et le Bangwelo, se trouvaient les Bahusi.

A l'est résidaient les Balomoto, race de montagnards qui habitaient la chaîne des monts Kwandelungu; les Bachila bordaient les rives du Moero; les Bikanda peuplaient la rive gauche du Luapula supérieur; enfin, les Balunda étaient installés sur la rive droite de la même partie de ce fleuve. Le grand chef de cette dernière tribu, Kazembe, était, à cette époque, celui qui jouissait de la plus grande puissance dans toute la contrée. Il dictait ses lois dans le pays. Sans être reconnu comme suzerain, il était écouté par les Basanga, les Balunda et les Bachila, mais ne recevait d'eux que des présents sans jamais en exiger de tribut.

Tous les petits chefs de chacune de ces familles remettaient à titre de tribut la totalité de tout leur ivoire au chef de la peuplade.

Après s'être solidement installé à Mulundu, Msidi songea à remplacer par ses parents les chefs basanga qui occupaient, avec tous leurs sujets, le pays aux riches mines de cuivre. Pour atteindre son but, il procéda progressivement. Diverses expéditions furent organisées, et Msidi, toujours vainqueur, plaça à la tête de tous les villages et comme gardiens de toutes les mines du pays des Basanga, des gens qui lui étaient dévoués. Kazembe voulut intervenir, mais Msidi, organisant une nouvelle expédition, se dirigea vers l'est. Il refoula d'abord les Balomoto, battit les Bachila, puis, passant le Luapula, il pénétra dans la capitale du Kazembe, de la personne duquel il s'empara. Il fit mourir celui-ci et mit à sa place le fils de sa victime, portant le même nom que son père et qui reconnut Msidi comme suzerain.

Cette expédition valut à ce dernier le pouvoir sur les Balunda de l'est et les Bachila. Seuls les Balomoto, peuple sauvage et indomptable, ne voulurent pas se soumettre. Ils se réfugièrent dans les cavernes des montagnes d'où personne ne pouvait approcher, défendues qu'elles étaient par d'immenses rocs que lançaient les habitants sur tous ceux qui voulaient arriver jusqu'à eux.



Toutes ces expéditions n'avaient pas fait négliger à Msidi, bon négociant, la partie commerciale. Tandis qu'il s'occupait à dompter les Basanga, il avait envoyé vers le Bihe son propre frère Chikako avec de l'ivoire, et lui avait recommandé d'attirer dans le pays les négociants de Benguela.

Chikako réussit complètement dans sa mission, et bientôt la poudre, les étoffes, les fusils et les perles affluèrent dans le pays. Dès lors, grâce aux armes à feu, la chasse à l'éléphant fut rendue plus facile, et les grands négociants du Nyassa ne tardèrent pas à venir traiter dans un pays où l'ivoire se rencontrait en si grande abondance.

Après la soumission des indigènes riverains du Luapula, Msidi devint le maître d'un territoire ayant comme limite, à l'ouest, le Lualaba; au nord, à peu près le 9e degré de latitude; à l'est, le Luapula, et au sud, les frontières actuelles de l'Etat. Ce vaste pays avait une étendue de près de 100,000 kilomètres carrés. Les relations commerciales du puissant potentat nègre avaient fait connaître sa puissance bien au loin. Livingstone et Cameron le révélèrent à l'Europe. En 1878, M. Thomson cherche à se rendre à Bunkeia, dont Msidi avait fait sa résidence, mais il se voit forcé de rebrousser chemin à peu près au confluent du Luapula et du Lualaba. L'explorateur allemand Reichard atteint le premier, en 1883, la capitale de Msidi.

A cette époque, Msidi avait organisé une vaste expédition qui devait soumettre les peuplades du nord et les Baluba, en commençant par ceux des rives du lac Kikondia. Cette campagne, qui dura plusieurs mois, permit au grand chef d'installer ses parents Kifuntwe, Kefundu, Nepamba, Inakulangalu, Kasongo-Mona et Lumungoi à la tête de différents districts, situés entre la basse Lufila et le Luapula inférieur. Kikondia et d'autres chefs baluba du sud, riverains du Lualaba, le reconnurent comme suzerain. Les Balunda, de crainte de voir envahir leur pays, se soumirent, et les chefs bahusi et ilamba finirent par se rendre eux-mêmes à Bunkeia pour reconnaître l'autorité du tyran.

En 1885, Capello et Ivens traversèrent le sud des possessions de Msidi. Vers la même époque, M. Arnott atteignit

Bunkeia, où il fut si bien reçu qu'il se décida à y installer une mission.

La puissance de Msidi était arrivée à son apogée en 1890. Son ambition ne connaissait plus de bornes; tout le monde s'inclinait devant lui. Les missionnaires écossais eux-mêmes, qui s'étaient installés à Bunkeia, se pliaient à tous ses caprices; l'un d'eux lui servait de secrétaire, d'autres lui remettaient de riches présents au nom des habitants de Glasgow : ils étaient à sa merci.

Msidi était alors devenu trop vieux pour conduire encore lui-même ses expéditions contre certains de ses sujets récalcitrants. Aussi en avait-il laissé le commandement à son fils Mukandabantu.

Ne pouvant plus jouir du spectacle des sacrifices que ses soldats faisaient subir aux vaincus à l'endroit même où ils les faisaient prisonniers, et ayant soif de sang, il se mit à martyriser ceux qui l'entouraient. Tous les jours, il augmentait dans des proportions considérables le nombre de ses victimes et inventait de nouvelles cruautés.

Tantôt ce sont des femmes qu'on enferme vivantes dans des cases avec des chiens qu'on laisse sans nourriture. Au bout de quelques jours, ces derniers, affamés, dévoraient celles qui n'avaient plus la force de se défendre. Tantôt ce sont des malheureux attachés à des arbres, et quand ils se plaignent trop de la faim, on leur coupe une oreille ou le nez pour leur préparer un repas!

Journellement, pour les motifs les plus futiles, des patients étaient étendus sur le dos, puis on leur ouvrait la poitrine en y enfonçant un coin, afin de leur arracher le cœur. D'autres victimes encore étaient enterrées vivantes jusqu'au cou, bien loin des villages, et devenaient alors la proie des fauves.

Les Bahusi et les Ilamba se séparèrent les premiers de Msidi, puis suivirent les Baluba, et enfin, chose plus fatale, les gens de l'entourage même du chef commencèrent à déserter, craignant de subir les cruautés dont ils étaient les témoins tous les jours. Les tributs n'arrivaient plus aussi nombreux, et n'ayant plus alors de quoi négocier avec tous les traitants du Bihe, qui continuaient à venir chez lui, le cruel despote vola leurs marchandises à ces commerçants auxquels il n'avait plus d'ivoire à céder. Pour se venger, ils poussèrent les Basanga à ne plus payer du tout le tribut à Msidi et à leur vendre à eux directement, contre leur poudre et leurs fusils, les produits de leur chasse. Ces indigènes suivirent le conseil des Bihenos; ils se virent bientôt en possession d'un grand nombre d'armes à feu et se révoltèrent.

Trois chefs, Mutwila, installé près de la Lufila, Kalakumbia et Mulumumaniama, près de la Dikulwe, se mirent à la tête du mouvement et pénétrèrent à trois reprises dans Bunkeia, pendant la nuit. Des villages furent incendiés et beaucoup d'hommes tués. Msidi, qui ne possédait plus beaucoup de poudre, défendit mal les siens. Aussi, les désertions augmentèrent-elles dans des proportions considérables. La famine vint encore accélérer l'abandon, qui devint général : elle était occasionnée par l'incurie des habitants et par les ravages des Basanga à chacune de leurs attaques.

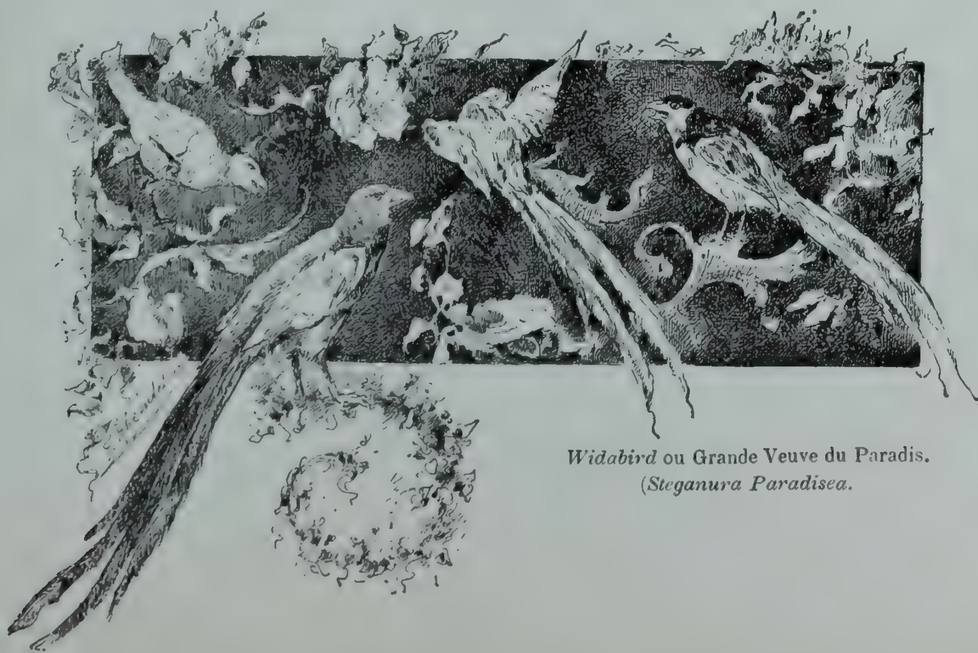
Msidi, se voyant abandonné, songeait lui-même à quitter Bunkeia, lorsque survint l'expédition du capitaine Stairs.

Le féroce souverain nègre reçut d'abord le commandant de l'expédition du Katanga avec joie, il s'imaginait que l'énergique officier allait l'aider à soumettre ses sujets révoltés. Mais il se trompait étrangement, et quand il s'aperçut de son erreur, il se mit à conspirer contre la vie des Européens. Le 20 décembre 1891, le capitaine Bodson, envoyé par son commandant auprès de Msidi, afin de l'amener à tenir sa promesse, pénétra courageusement avec dix hommes seulement dans le tembe même du monstre.

Il parlementa dix minutes avec le chef, lorsque tout à coup ce dernier se leva, brandissant un sabre dont Stairs lui avait fait cadeau la veille : c'était un signal, convenu à l'avance, et aussitôt les suivants de Msidi couchèrent en joue notre compatriote et ses compagnons. Voyant le danger, Bodson mit le revolver à la main et brûla la cervelle à son antagoniste. Un des hommes du roi nègre déchargea alors son fusil sur le capitaine belge, qui tomba mortellement frappé.

Telle fut la fin « du plus grand tyran de l'Afrique », comme l'appelait Stairs. Le soir même, Bodson s'éteignit. « Sa fin fut d'un héroïsme superbe, dit le missionnaire Arnott, et, au moment où il allait rendre son dernier soupir, il poussa le cri de Vive le Roi! Ce fut sa dernière parole; quelques moments après, il n'était plus. »

Actuellement, le royaume de Msidi a cessé d'exister; il a été morcelé par Stairs et par ceux qui l'ont suivi, et partagé entre différents chefs qui se sont soumis à l'autorité de l'État du Congo.



Widabird ou Grande Veuve du Paradis.
(*Steganura Paradisea.*



La paye sur la ligne. (D'après une photographie de M. le Dr Étienne)

LES CANTINES DU CHEMIN DE FER

Lorsque, à la fin de l'année 1889, la Compagnie du chemin de fer envoya en Afrique la première brigade d'ingénieurs chargée de commencer les travaux à Matadi, elle lui confia aussi la mission de tout préparer au Congo pour l'installation et le ravitaillement des différents contingents de travailleurs qui ne tarderaient pas à arriver sur les chantiers.

Cette question des ravitaillements, et particulièrement celle de la nourriture du personnel blanc, fut, dès les débuts de l'entreprise, l'une des plus difficiles à résoudre, et jusque dans ces derniers temps elle constitua en Afrique, pour l'administration du chemin de fer, un service auxiliaire particulièrement encombrant.

Aussi, la Compagnie, dès qu'il lui parut possible de modifier l'ancien régime, prit-elle la résolution de décharger la direction de Matadi de tout ce qui ne concernait pas, à proprement parler, la construction de la ligne.

A cette fin, elle décida qu'à partir du 1er octobre 1892 les agents blancs employés à son service, au lieu d'être nourris par les soins de la Compagnie, payeraient eux-mêmes leurs repas moyennant une indemnité qui leur serait allouée.

A Matadi, où le nouveau régime était parfaitement applicable, il entra immédiatement en vigueur. Sur la ligne, où les agents auraient rencontré quelque difficulté à se procurer des aliments frais en quantité suffisante, et principalement de la viande de boucherie, on ne put adopter sur-le-champ la même mesure. Mais, une entente étant intervenue entre la Compagnie du chemin de fer, d'une part, la Compagnie des Produits et celle des Magasins Généraux, d'autre part, il fut bientôt possible d'installer le long de la ligne une série de cantines où les agents s'approvisionnent actuellement de ce qui leur est nécessaire.

Ce nouveau service fonctionne au Congo, sur tous les chantiers, depuis le 25 avril 1893.

A la fin de chaque mois, les agents reçoivent, en même temps que leur traitement, le montant de leur indemnité alimentaire.

La gravure que nous reproduisons en tête de notre article représente la paye sur la ligne. Au premier plan, on aperçoit un groupe intéressant de travailleurs attendant l'appel. Au fond, à la porte des bureaux, trois soldats de la Compagnie veillent à ce que l'ordre ne soit pas troublé.



Une caravane en marche vers Karema.
(D'après une photographie du capitaine Jacques.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1890-1891)

V. — DE TABORA A KAREMA *(Suite)*.

En route. — La baisse des prix. — Igonda. — La guerre en Afrique. — La fièvre. — Malpropreté des villages.

13 septembre.

C'est ce matin, à 6 heures 43 minutes, que j'ai mis en route ma colonne. Je suis resté en arrière à Tabora jusqu'à 10 heures du matin, afin d'essayer de ramasser quatre déserteurs. Nous sommes arrivés à Uruma, le village de Fundi Mabruki, où nous avons campé. L'un des adjoints de Jacques étant malade, j'ai donné l'ordre au docteur de rester près de lui et de venir me rejoindre demain avec 12 fusils.

Un fait curieux, conséquence de la récente épizootie : toutes les hyènes ont péri pour avoir mangé de cette viande putride, et la nuit on n'entend plus les hurlements de cette bête hideuse. Partout on rencontre des cadavres de hyènes, et cette terrible épidémie a eu au moins cela de bon qu'elle a délivré les villages de cette peste. Elles ne sont pas nécessaires ici pour manger les cadavres humains qu'on jette dans la brousse Les fourmis et les insectes suffisent à cette besogne. Les hyènes volent les chèvres et les moutons et effrayent les indigènes.

14 septembre.

Marché 2 heures 45 minutes et campé à Toni (rivière desséchée en ce moment) afin d'attendre l'arrivée du docteur Moloney et de ses hommes, venant de Tabora. Notre campement est exquis, sous les grands arbres parsemant une plaine gazonnée. Que l'on se sent heureux d'être ici bien à l'ombre, loin de Tabora et de sa fournaise, loin des esclaves paresseux qui remplissent cette ville !

Je constate avec plaisir des signes avant-coureurs de l'abaissement du prix des vivres. On peut acheter quatre bonnes poules pour un *shuka* d'étoffe (1m80). Un grand panier de belles arachides coûte une main d'étoffe. Deux grandes portions de patates ou de *mahogo* reviennent au même prix. Le *posho* d'un homme lui procurerait huit bonnes portions de pommes de terre ou bien six belles portions des mêmes avec deux poules.

Les indigènes sont très friands d'étoffe, car, en réalité, cette route n'a plus été ouverte aux caravanes ordinaires depuis plus de quinze mois. Les affaires sont dans le marasme. Une caravane arabe répand peu d'étoffe dans un pays parce que d'ordinaire elle transporte du grain qui est distribué comme ration. Il s'ensuit qu'il se produit sur son passage peu de mouvement commercial. Notre camp, au contraire, est aujourd'hui un véritable marché, où tout est bruit et animation, tandis que se discutent l'offre et la demande.

Les Arabes, d'après ce que j'ai observé, étant plus pauvres que l'homme blanc, se montrent plus regardants, débattent plus les prix avec les indigènes, payent moins cher et se tiennent plus à l'écart des natifs. Il en résulte que ces derniers, à l'intérieur, préfèrent les blancs aux Arabes. Les noirs de la côte et

les nègres islamisés, au contraire, aiment mieux les Arabes, bien qu'ils sachent que l'homme blanc a de meilleurs dotis, de meilleurs fusils, tentes, etc. En général, les Arabes, surtout ceux de l'intérieur, nous considèrent comme de simples fous. Je crois que d'ici vingt-cinq ans, ils auront changé d'opinion. Les gens les plus respectés dans toute l'Afrique orientale ce sont les Allemands; cela provient de ce qu'ils ont démontré aux Arabes et aux nègres de la côte qu'ils leur étaient supérieurs dans le métier des armes et qu'ils ont su leur inspirer la crainte qui est le commencement de la sagesse. Vu un groupe d'élégants oiseaux, des *Widabirds* (¹), je pense.

15 septembre.

Marché 2 heures 30 minutes et campé à Pangalli pour permettre au docteur de rallier. Kapalata est le chef de ce district, mais en réalité, c'est Siké qui commande. Chaque tembe porte un nom propre dans ce pays, et si on demande à un natif le nom d'un village, il répondra par le nom du chef de ce village précédé du préfixe *Bwana* (fils de). Les indigènes sont très excités, et, quoi qu'ils nous apportent des vivres, je sens bien que, sans la présence des Allemands à Tabora, nous aurions, depuis longtemps, été attaqués. J'ai rarement vu des figures plus nerveuses, plus mobiles que celles des noirs que j'aperçois chaque jour devant ma tente. Ce sont des couards, mais, pour un ou deux ballots d'étoffe, ils risqueraient bien un coup. Nous allons devoir traverser un mauvais pori, une brousse, et je m'attends à y être attaqué par quelques-uns des plus féroces de ces gens, désireux de se procurer de l'étoffe. Moloney est arrivé à 11 heures 20 minutes.

16 septembre.

Arrivés à Guha en 1 heure 40 minutes. Mayoli, un des camps de Cameron, est à une petite distance à l'ouest-nord-ouest de ce village. Guha n'a pas de chef, mais il y a des chaouris quotidiens chez Siké pour savoir qui décrochera la timbale.

17 septembre.

Nous avons accompli une bonne marche ce matin, de 4 heures et demie, jusque chez Matamuna. J'ai choisi la meilleure place pour notre camp. Elle n'en est pas moins abominable, et nous avons, sous nos tentes, deux doigts de poussière et 93° Fahrenheit de chaleur. Matamuna, le chef, est un parent de Siké ; il a quitté son village et est allé s'établir à Karema, auprès des Pères français. On doit considérer le fait d'avoir ainsi persuadé à un chef de quitter son foyer et son peuple comme étant un fait considérable de la part des Pères français. Peut-être aussi l'influence de Siké n'a-t-elle pas été étrangère à cet événement.

Devant nous sont les Waganda, une petite tribu occupant un territoire de cinq à six journées d'étendue en marchant de l'est à l'ouest, et aussi, je pense, du nord au sud.

18 septembre.

Arrivés à Igonda en 1 heure et 40 minutes. Le chef est une femme du nom de Disa. Elle possède un des plus beaux tembes que j'aie jamais vus. Il est très grand, et, dans la cour, se trouvent des puits d'eau excellente.

L'Ugunda va d'ici jusqu'à Kisindi, à l'ouest, où commence un autre district. Celui-ci est très long et large d'environ trois journées de marche. Les habitants sont maintenant, comme mœurs et coutumes, analogues aux Wanyamwezi; mais jadis ils formaient une race séparée, ayant une langue à elle.

Il y a quelques années, Igonda a été le théâtre de combats entre Mirambo et les Arabes. Les indigènes se rappellent très bien Stanley, et aussi Kaïser, qui ont tous deux passé par ici. Ce dernier fixe l'altitude de la localité à 1,133 mètres. J'ai trouvé 1,121 mètres.

Les indigènes s'engagent volontiers dans les caravanes. Ils vont se faire enrôler à Tabora, et un grand nombre d'entre eux ont vu l'eau salée.

Le major Cambier place la latitude d'Igonda par 5° 33'. Ma longitude est de 32° 41' 10", ce qui concorde avec les observations de la plupart des autres voyageurs. J'ai fait les observations en prenant pour base les satellites de Jupiter, et en me servant d'un puissant télescope. Quand les vents sont forts, il est difficile d'obtenir les immersions et les émersions des satellites, et les résultats diffèrent quelquefois de 30 kilomètres. Mais pendant les nuits calmes, 8 kilomètres est ma plus grande erreur, ce qui est peu de chose, à condition que l'on contrôle l'observation par une autre, faite une cinquantaine de kilomètres plus loin.

En Afrique, la guerre a souvent pour unique cause la peur. Si je n'avais pas pris la précaution d'envoyer des messagers aux indigènes leur annonçant que je ne comptais pas les attaquer, ils se seraient tous enfuis dans la brousse, à mon approche, puis, quelque temps après, ils auraient rôdé autour du camp, et, voyant mes hommes rentrer chargés de vivres, l'un ou l'autre aurait tiré sur eux, en aurait tué deux ou trois peut-être. Comme de juste, mes gens auraient riposté et la guerre eût commencé. Si les indigènes restent chez eux, il n'y a pas de danger que mes hommes leur volent quelque chose. Je les ai dressés et ils ont peur d'être punis s'ils agissent autrement. Il est deux catégories de délinquants pour lesquels je suis impitoyable : les déserteurs repris et les gens qui volent les indigènes en temps de paix.

Certains Zanzibarites sont d'affreux couards et ne se risquent à marauder chez les indigènes que lorsqu'ils constatent que ceux-ci ont peur et qu'ils n'osent les inquiéter. Ils n'oseraient voler les Masaï, mais chez les Wanyamwezi ils prennent les chèvres en présence des indigènes en disant que le Muzungu, le maître, en a besoin.

On nous donne des détails encourageants sur l'abondanc du gibier sur les bords de l'Ugalla.

19 septembre.

Parti à 5 heures 40 minutes dans l'intention d'aller jusqu'à Zimbili, à une distance de 12 milles, je suis arrivé à 10 heures du matin à Wana-Miaga, où j'ai dû camper, mon arrière-garde marchant très mal. Certains de mes chefs sont les pires vieilles femmes que j'aie jamais vues; je compte en faire rétrograder quelques-uns, et mettre à leur place des hommes vraiment vivants et virils.

Robinson, mon domestique, a la fièvre, 17 de mes hommes l'ont également, et moi, pendant que j'écris ces lignes, je sens mes genoux me faire mal. C'est un avertissement, je vais être pris aussi. Les hommes savent maintenant que nous allons chez Msiri. Je m'attends à des désertions à Mpala.

21 septembre.

Arrivés à Kakoma en deux heures de marche. Fièvre. — Un grand nombre d'hommes abattus par la fièvre. Cause : l'affreuse ardeur du soleil. Nous avons en conséquence campé

(¹) Voir notre gravure de la page 107.

dans un tembe, afin que chacun eût de l'ombre. De 8 heures du matin à 5 heures 30 minutes du soir, le soleil fait rage. La température en est rendue absolument intolérable, et les rayons traversent les parois de la tente comme si elles étaient en calicot.

22 septembre.

La fièvre va mieux. 37 cas sont en traitement. De 7 heures 30 minutes à 5 heures 50 minutes du soir, le soleil est aveuglant et la nuit la réverbération produit des résultats étouffants. Les pauvres caravaniers, à moins d'être protégés par un tembe, ne peuvent se reposer; ils gisent par terre et aspirent l'air comme un poisson tiré de l'eau. Ils consomment d'énormes quantités d'eau, et, celle-ci étant mauvaise, ils contractent des fièvres violentes. Ils ont pour la plupart bien mauvaise mine : le foie est attaqué, le corps atteint une température de 104°, et en deux jours de temps l'homme est réduit à l'état de ruine. Heureusement que la durée moyenne de l'accès n'est que de quarante-huit heures.

Arrivés à Kisindi : 10 kilomètres de marche. Campé dans le tembe du chef, de sorte que tout le monde est à l'ombre.

23 septembre.

Fièvre disparue. Diminution des accès chez les caravaniers.

Il n'y a plus ici une seule tête de bétail. L'épizootie a tué jusqu'à la dernière bête. Le pori regorge de gros gibier.

26 septembre.

Arrivés à Wana-Ruika en 2 heures 40 minutes. J'ai précédé la caravane en hamac.

Notre camp est pittoresquement établi dans le village, et mes hommes, quoi que répandus un peu partout, sont bien abrités. Le soleil est toujours épouvantable.

Wana-Ruika habite un village, maintenant, un peu éloigné de celui-ci. Il a cédé le pouvoir sur celui-ci à son fils. Le village est excessivement bien fortifié, entouré d'une palissade enduite d'argile. Autour du boma court le buisson ordinaire d'euphorbes. A l'intérieur, les tembes et les huttes sont disposés en carrés, chaque carré étant séparé de son voisin par une palissade en bois très solide. Tout cela, je suppose, a été fait jadis par peur des hommes de Mirambo.

Les naturels possèdent très peu d'étoffe, et ils désirent vivement en obtenir. Mais que peuvent-ils donner en échange, si ce n'est du travail? Rien, absolument rien. Ils ne possèdent pas le moindre objet qu'ils puissent aller vendre à Tabora pour un bénéfice appréciable. Il n'y a pour eux qu'un moyen d'avoir des étoffes : aller à la côte, s'y engager comme porteurs, et se faire payer le salaire en étoffe. Il n'y a pas d'ivoire. Les Wanyamwezi commencent à apprendre à voyager, peu à peu, le long de la côte orientale du lac Tanganika, de Gongwe puis jusque dans l'Ufipa. Ce serait une bonne chose si on pouvait les décider à aller plus loin encore vers le sud, jusque dans le Nyassaland, où ils pourraient servir de porteurs au gouvernement de l'Afrique centrale anglaise. Je doute qu'il y ait dans toute l'Afrique de meilleurs porteurs que ceux de l'Unyamwezi, quand on les considère dans leur ensemble.

27 septembre.

Atteint Ukalala en cinq heures et dressé nos tentes à un kilomètre et demi à l'ouest du village, près des étangs. Je n'ai voyagé en hamac que pendant un kilomètre et demi, puis, me sentant plus fort, je suis monté sur mon âne et n'ai quitté celui-ci qu'au camp. Dieu soit loué! me voici quitte de la fièvre, au moins pour vingt-quatre heures.

Ukalala est, en ce moment, rempli d'étrangers qui semblent gagner leur vie en tuant du gibier et en en vendant la viande aux villageois. C'est le village le plus malpropre que nous ayons traversé depuis quelque temps. Malgré mon désir de procurer à mon personnel un abri contre le soleil, je me suis vu obligé de refuser de séjourner dans un endroit aussi pestilentiel, et j'ai dû venir m'installer ici. Il est vraiment merveilleux d'observer combien certains villages diffèrent entre eux quant à la propreté. Dans l'un, tout est en ordre : le grain est régulièrement tassé, de petits poulaillers y sont établis, les sentiers sont bien brossés et toute ordure est rejetée au loin, à distance. Dans un autre village, l'espace entre les huttes est littéralement envahi par les pelures de pommes de terre, de bananes, par les déchets de grain, de mtama. On n'y rencontre jamais de balai. L'odeur est intolérable, et cependant les habitants vivent et sont heureux dans leur nid pourri! Je crains toujours que mes hommes ne contractent la petite vérole dans un village. Cela ne serait absolument pas impossible ici.

Une petite rivière coule vers l'O.-N.-O. à Ukalala, et c'est près d'une des flaques formées par ce cours d'eau que nous campons. A 4 h. 30 m., des tarishi arrivent venant de Karema. Ce sont les hommes que j'avais envoyés de Tabora le 9 septembre vers le lac. Ils me remettent une lettre du père Camille Randabel, datée du 22 septembre (il y a cinq jours), me disant qu'il a reçu mes lettres le 19 septembre, et qu'il fera tout ce qu'il peut pour moi. Il me promet trois bateaux, me conseille d'aller chez Joubert, au sud de Mpala, dit que Rumaliza a dévasté toute la partie nord-ouest du lac Tanganika et se dispose maintenant à en faire autant au sud. Il allait attaquer le capitaine Joubert quand il a entendu parler de notre approche et de celle du capitaine Jacques, ce qui l'a fait rester dans le nord. Le Père dit que nous sommes arrivés au moment psychologique.

J'ai expédié un courrier au capitaine Jacques, avec des lettres pour cet officier.

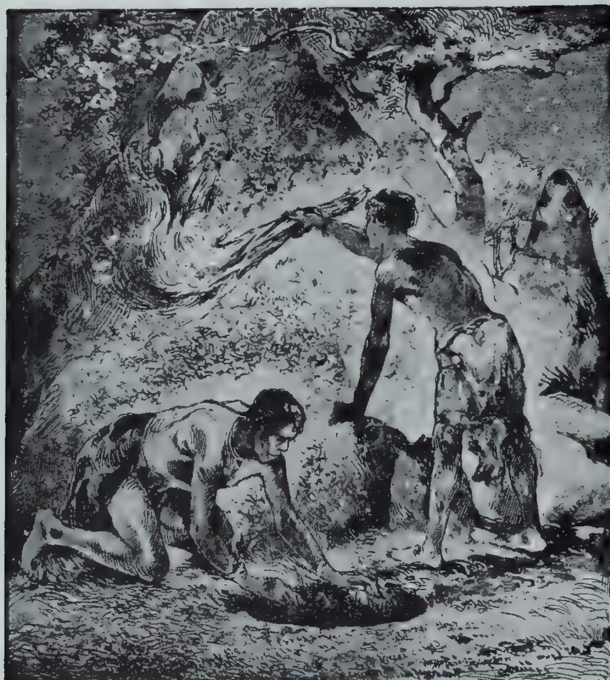
28 septembre.

Après 5 heures de marche, nous bivouaquons à Kilimani, au bord d'un ruisseau coulant à un kilomètre de la crête de la montagne. Kilimani, situé sur la montagne, est à 76 mètres au-dessus du niveau de la plaine. La crête de la montagne court au loin vers le nord-nord-ouest et le sud-sud-est. En regardant derrière soi on peut apercevoir 80 kilomètres de forêts sans la moindre clairière. De Tabora au lac, du reste, la futaie est continue. Nous campons auprès de sources qui forment un ruisseau à 3 kilomètres d'ici. On me dit qu'on y trouve de l'eau en toute saison.

(A continuer.) Cap. Stairs.



LES TERMITES





La récolte des termites.

Les termites sont fort répandus en Afrique, où on les désigne vulgairement sous le nom de *fourmis blanches*. Ce névroptère compte une trentaine d'espèces dont la plus connue est le termite belliqueux, remarquable par ses nids de terre consolidée, qui ont 3, 4 et même 5 mètres de hauteur. Ces demeures, de forme conique, présentent sur les côtés de nombreuses tourelles, également coniques; elles sont construites au moyen d'argile pétrie avec des brindilles et des herbes et ayant la solidité de la pierre.

C'est sur un monticule de termites que Van Gèle et Coquilhat avaient construit, à l'Équateur, leur pavillon-observatoire, qui faisait l'émerveillement de Stanley et subsiste encore à l'heure qu'il est. Les Européens, du reste, se servent souvent au Congo de nids de termites pour toute sorte d'usages, entre autres pour la cuisson de leur pain.

Ces insectes ont, au moins à l'état parfait, le corps oblong et assez déprimé; les yeux sont situés sur la partie latérale de la tête et assez globuleux; les antennes sont courtes. La couleur blanche des termites et leurs réunions nombreuses leur ont valu le nom de fourmis blanches, ainsi que nous venons de le dire. Ils n'ont pas moins de cinq états différents.

Les neutres ou soldats diffèrent beaucoup des mâles et des femelles; leur tête est énorme, armée de deux grandes mandibules se croisant l'une sur l'autre. C'est à eux qu'est confiée la défense de la demeure commune. Ils veillent en sentinelles, repoussant les agressions des animaux étrangers, ce qui leur est facile grâce à leurs énormes mandibules, armes dangereuses; en outre, ils excitent les ouvrières au travail.

Ces dernières sont les laborieuses. Elles construisent les termitières, vont à la recherche de la nourriture, prennent soin des œufs et des jeunes. Elles constituent la partie la plus nombreuse de la république.

Jamais les termites ne travaillent à découvert. Ils construisent des galeries pour se rendre d'un point à un autre et par ce moyen ne se montrent jamais au dehors. Certaines espèces de termites sont redoutables surtout dans les lieux habités. Ils ménagent toujours la superficie des poutres qu'ils rongent; c'est seulement lorsque tout l'intérieur est consommé ou sillonné de galeries, que le bois se rompt. Ils dévorent les bouchons des bouteilles, le papier, le linge, tout ce qui est à leur portée, et il est imprudent de laisser à découvert des provisions, de ne pas isoler ou suspendre les bouteilles et les objets de toilette. Plus d'une fois, une maison envahie par les termites a dû être évacuée par son propriétaire, les terribles névroptères ne faisant grâce à aucune matière organique qui se trouve sur leur route.

Chez les Niams-Niams et les Mombuttus, les indigènes en font une grande consommation, et au commencement de la saison des pluies, alors que les moissons ne sont pas encore mûres, ils ne mangent pas autre chose.

Notre gravure représente des indigènes faisant une récolte de termites. A cet effet, ils choisissent, plusieurs semaines à l'avance, la termitière où ils ont l'intention d'opérer leur « moisson ». Ils creusent à la base du cône un trou large d'un pied et de plusieurs pieds de profondeur. Ils fabriquent ensuite toute une pile de torches faites d'herbes et de branches sèches. L'humidité et la pluie sont peu favorables pour l'éclosion des insectes. Les noirs le savent et ne se dérangent pas en un tel moment; mais après une journée ensoleillée, lorsque la soirée est bien sèche, ils accourent. Ils savent que l'envolée des termites va se faire. Chacun, alors, armé de sa torche, s'en va au milieu de l'épaisse obscurité vers la termitière qu'il s'est choisie.

Tandis qu'une partie des insectes s'enlève et s'éloigne, l'autre accourt vers la lumière. Tous ceux qui sont dans le voisinage du trou y sont balayés au moyen de gerbes de feuilles et d'herbes. Les termites perdent leurs ailes par le froissement des balais, d'autres se les enlèvent naturellement par le mouvement de leurs pattes. Ils ne tardent pas à être, en grande partie, étourdis par le bruit et la lumière, et en cet état sont amassés dans des paniers, des tonneaux, des sacs.

Les femelles de termites ont d'un à un centimètre et demi, et sont très grosses. Celles-là, on les écrase, on les mélange avec de l'eau et on en fait une sauce épaisse que l'on fait cuire. Afin d'éviter que les insectes capturés ne s'échappent, on les rôtit, aussitôt pris, au-dessus d'un feu vif et, de cette façon, ceux qui avaient encore leurs longues ailes les perdent. On les consomme rôtis, sans autre préparation.



LE CAPITAINE CHALTIN

Louis Chaltin, né à Ixelles (Bruxelles), le 27 avril 1857. Capitaine au 3e régiment de ligne.

S'embarque pour le Congo le 18 janvier 1891, en qualité de lieutenant de la force publique. — Commissaire de district de Bazoko, le 1er février 1892. — Capitaine commandant de la force publique, le 1er mars 1893.

A la suite de la perte des Stanley-Falls, en 1886, des bandes d'Arabes étaient descendues jusqu'à Bazoko; de là, elles pénétraient sur le territoire que l'État du Congo leur avait interdit, débordaient par la droite, et empruntaient au retour la Lulu et l'Aruwimi pour regagner le Congo et les Stanley-Falls.

Aussi le gouvernement décida-t-il de créer de fortes installations militaires au confluent de l'Aruwimi et du Congo. Il avait prescrit d'installer un grand camp retranché à Bazoko, qui se trouve au point précis de ce confluent. Ce camp, dont l'effectif devait s'élever à 600 hommes, avait, dit le lieutenant Dhanis, le vainqueur de Nyangwe et le fondateur du camp, un triple but : 1° de servir de barrière contre les Arabes; 2° de pacifier la région et de donner confiance aux indigènes; 3° de servir de base d'opérations aux expéditions d'exploration.

Le 8 février 1889, le lieutenant Dhanis, accompagné des lieutenants Ponthier, Milz et Jacques, arriva à Bazoko. Le lieutenant Dhanis fut chargé de la création du camp avec MM. Ponthier et Milz; l'énergique officier mena à bien, en six mois, la tâche considérable qui lui avait été confiée. M. Ponthier termina les travaux après le départ de Dhanis.

Le camp de Bazoko est établi sur un terrain entièrement conquis sur la forêt. Il est entouré de cultures et on y a construit de commodes maisons en briques. Des approvisionnements sont accumulés dans la station. Il s'y trouve toujours des vivres pour un mois de siège, et plusieurs centaines de mille cartouches. Les murs du fort, construits en briques et recouverts de pisé, sont crénelés. Ils ont cinq mètres de hauteur. L'armement se compose de deux canons Krupp, d'une mitrailleuse Maxim, de quatre canons de bronze. Toute la station est entourée d'un boulevard planté d'acacias blancs, à l'extérieur duquel se trouvent les baraquements de la troupe, qui forment un trapèze dont le fleuve constitue le grand côté.

Dans notre fascicule IX, de 1892, nous avons publié une vue de la station de Bazoko, qui a eu successivement pour commandants : le lieutenant Dhanis, le capitaine Roget, le lieutenant Fievez et enfin le capitaine Chaltin.

Par les soins de ce dernier, le camp de Bazoko fut mis dans un état de défense parfait, et toutes les mesures furent prises pour repousser une incursion éventuelle des bandes arabes. Un steamer fut préparé afin de pouvoir, dès qu'il y aurait danger aux Stanley-Falls, transporter en un jour de vapeur des troupes pour secourir le résident de cette station. Lorsque la campagne actuelle fut entamée contre les Arabes, le capitaine Chaltin fut chargé de marcher sur Riba-Riba. Il remonta le Lomami jusqu'à Lomo, prit plusieurs postes arabes, notamment le camp de Chari, et occupa Riba-Riba. Une dépêche récente annonce qu'il a secouru à Stanley-Falls le lieutenant Tobback, menacé par les Arabes.

Le capitaine Chaltin est un *self made man*. Il s'est engagé comme soldat le 5 septembre 1873 et a gravi tous les degrés de la hiérarchie militaire; c'est un caractère énergique, un militaire avisé, plein de décision et de prévoyance.





L'école de garçons de Nemlao.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

LES SŒURS DE CHARITÉ

Depuis le commencement de l'année 1892, l'État du Congo possède quelques établissements dirigés par des sœurs de charité.

Avant leur arrivée, les Européennes étaient rares en cette partie de l'Afrique et l'apparition d'une femme blanche, allant rejoindre un époux, fonctionnaire de l'État, des Compagnies commerciales ou missionnaire des Sociétés protestantes, était un événement.

Les religieuses belges, en partant pour l'Afrique dès le début de l'entreprise et sans attendre que le confort indispensable à leur sexe leur soit assuré, posent un véritable acte de courage. En se vouant à l'éducation de l'enfance, elles font de la philanthropie dans la plus haute acception du mot. En se dévouant à soigner les malades, noirs et blancs, en accomplissant sous le terrible soleil équatorial une tâche aussi pénible et qui doit être parfois rebutante, elles font une œuvre des plus méritoires, que l'on ne saurait assez louer et admirer.

Dans l'œuvre entreprise là-bas, elles vont, sans doute, jouer un rôle obscur et modeste. Mais quel bien elles feront par leurs soins affectueux et tranquilles! Nous savons par les récits de ceux qui ont habité les dures régions intertropicales, combien sont pénibles les moments où, abattu par la fièvre ou la dysenterie, on est réduit aux secours vulgaires de son domestique noir. Beaucoup de décès ne seraient sans doute pas survenus, si des soins plus rapides, plus attentifs, plus complets avaient pu être donnés. L'arrivée de la femme garde-malade est donc un progrès et il est à désirer que bientôt chaque centre un peu important puisse être doté d'un sanitorium, confortablement installé, dirigé par un médecin et

desservi par les douces et dévouées sœurs blanches, en attendant que les sœurs noires qu'elles élèvent puissent les remplacer dans leur œuvre de fraternelle humanité.



Les religieuses du Congo appartiennent au couvent des sœurs de la charité de Gand, où l'on forme spécialement des missionnaires femmes et des gardes-malades pour l'Afrique. On cherche en ce moment à élever en notre pays des petites filles noires pour en faire des sœurs qui supporteront mieux le climat africain et pourront peut-être se faire plus facilement écouter des indigènes pour les travaux de l'apostolat.



L'école de fillettes de Moanda. (D'après un cliché du Dr Étienne.)

Les religieuses du Congo sont sous l'obédience d'une supérieure qui porte le nom de « mère vicaire ». Elles soignent les malades dans les hôpitaux, où elles rendent d'inappréciables services, et font la classe aux petites filles et aux garçonnets. Elles ont un couvent, la maison mère, à Moanda, sur les bords de l'Océan, à deux lieues de Banana, un autre à Boma, et un autre à Kinkanda, où la Compagnie du chemin de fer a fait construire des installations à leur intention. D'ici quelques mois, les religieuses iront créer un autre établissement soit à Berghe-Sainte-Marie, soit à Luluaburg, au centre du continent.

Les noirs comme les blancs entourent d'un affectueux respect « les sorcières blanches » et ont appris, dès qu'ils souffrent, à venir se faire soigner chez les religieuses. Les pères de Scheut ont repris, à Nemlao, près Banana, l'école tenue jadis par les pères français du Saint-Esprit. Cette mission a été remise en ordre par les sœurs qui, comme on le voit sur notre gravure, ont géré quelque temps l'école des garçons de cette localité.

A Moanda se trouve, dès maintenant, un important établissement pour filles. L'État du Congo y a envoyé du haut Congo de nombreuses petites noires rachetées ou reçues des indigènes. Une quarantaine de petites filles ont été réparties dans divers couvents de Belgique, où on les élève de la même façon que les petites Belges. Cette expérience, peut-être un peu prématurée, sera intéressante à suivre.

Le but des sœurs et des missionnaires est, lorsque leurs élèves, éduqués dans des établissements séparés, sont parvenus à l'âge de puberté, de les marier et de créer ainsi des villages exclusivement chrétiens.

Les religieuses ont adopté pour le Congo un costume spécial, leurs vêtements d'Europe étant trop chauds. Elles portent jupon et jaquette blanche, col romain et un voile, remplacé, quand elles sortent, par un casque en liège et en alfa ; elles ont aussi parfois un jupon de cotonnette de couleur sombre. Elles sont, si nos souvenirs nous servent bien, en ce moment au nombre de dix-sept.





La locomotive sur le pont du ravin du Sommeil. (D'après une photographie du capitaine Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DU RAVIN DU SOMMEIL

Ce que cette suite de vues prises sur les travaux du chemin de fer aura de particulièrement intéressant pour l'avenir, c'est le souvenir de la transformation successive des sites traversés par la ligne au fur et à mesure de l'achèvement de la construction. Ces documents photographiques disent aussi, mieux que les mots, les difficultés rencontrées et la grandeur du travail accompli.

Nous invitons nos lecteurs à se reporter à la gravure publiée dans le volume de cette année, page 28, et à la comparer avec celle que nous publions aujourd'hui. Toutes deux reproduisent des photographies prises au même endroit, la première par M. Demeuse, à l'époque des débuts des études en 1888, la seconde par M. le capitaine Weyns, il y a six mois.

Nous sommes dans le ravin du Sommeil, dont le fond est encombré d'un amoncellement de blocs de rochers entre lesquels surgit une végétation de fourrés épais. A 10 mètres au-dessus de ce fond, un pont de 25 mètres d'ouverture est jeté. La voie franchit cet ouvrage d'art en rampe de 28 millimètres par mètre et en courbe de 50 mètres. L'ouvrage est en tout point analogue au pont du ravin de la Chute, dont nous avons exposé la construction page 69.

Au premier plan, la gravure montre deux nègres à côté d'une forge portative servant à chauffer les rivets d'assemblage des ponts. Au début de l'entreprise, ce travail devait être fait par des ouvriers européens. Aujourd'hui, l'on est parvenu à former des équipes de travailleurs noirs pour faire cette besogne et le prix de revient du rivetage, très élevé au commencement, a sensiblement diminué en même temps que la construction s'achève plus rapidement.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

V. — DE TABORA A KAREMA *(Suite)*.

Abondance de vivres. — Gongwe. — Tremblement de terre. — Arrivée à Karema.

29 septembre.

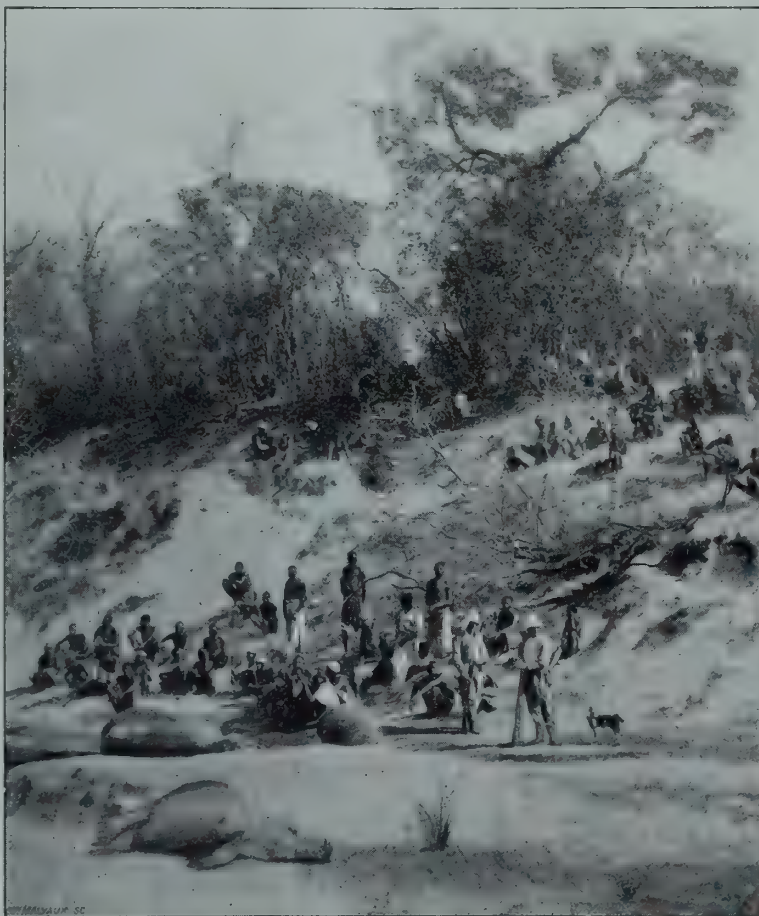
Campé près du village de Kalambega après une marche de trois heures. Le chef est venu me voir, en compagnie d'une demi-douzaine de ses sujets. Ce sont des Wagalla. On ne voit que peu de Wanyamwezi dans les villages. Les tatouages du chef étaient vraiment artistiques. Tous les habitants étaient ornés de même sur la poitrine, le cou, le ventre et les épaules. Les deux dents supérieures de devant ne sont pas limées comme chez les Wanyamwezi. Le pays des Wagalla s'étend de la rivière Ugalla à l'est, jusqu'à Umkaiala à l'ouest, une localité située à une journée d'ici. Le chef de la tribu demeure à Umkaiala, où nous camperons demain.

Une demi-disette sévit ici ; les vivres y sont horriblement chers, tandis qu'à une journée d'ici, ils sont extrêmement bon marché. Notre camp est bien situé et nous avons tous de l'ombre.

Je possède en tout six chefs ou Nyamparas qui rendent des services ; le reste ne vaut pas grand'chose. Dès que l'œil du blanc n'est pas sur eux, ils flânent ou se cachent parmi leurs hommes. Cela ne va pas comme aux Indes, dans ce pays. Là, il y a une foule d'officiers non commissionnés (indigènes) qui font le plus dur de la besogne, tandis que l'Européen dort dans sa tente ou dans son bungalow. Ici, le blanc doit faire la besogne lui-même et en surveiller l'exécution s'il veut que tout marche bien et rapidement.

30 septembre.

Arrivés à Umkaiala en 4 h. 35 m. Nous y avons trouvé des vivres et de l'eau en abondance. C'est d'autant plus heureux qu'on me dit que, plus loin, les vivres sont rares et que nous aurons deux jours à dormir dans la jungle, à l'écart de tout village.



Chasse à l'hippopotame. (D'après une photographie de M. le capitaine Jacques.)

Un grand nombre de mes hommes se sont enivrés cette après-midi avec de la bière achetée aux naturels. Ils deviennent ivres avec une quantité ridiculement minime de breuvage. Je boirais de ce pombé à en éclater, et je ne sentirais encore rien de ses effets. La bière de banane n'en est pas moins une boisson très rafraîchissante ; quand elle est froide, elle est délicieuse par une journée chaude. Le pombé de mtama est affreusement mauvais.

1er octobre.

Après 4 h. 50 m., nous arrivons à Simbo (Toni). Il y avait suffisamment d'eau pour tous nos besoins, bien qu'elle fût mauvaise. Nous avons bivouaqué dans la brousse, car il n'y a pas de village.

Nous atteindrons Gongwe demain matin, vers 9 heures ; mais la guerre et le pillage n'ont rien laissé de ce village, jadis si florissant. Les deux Arabes sont partis pour Karema. Quelques-uns des indigènes de Gongwe sont venus me voir à Simbo. Je suppose qu'ils ont peur que je ne vienne les punir pour avoir chassé les Arabes.

Les guerres des natifs rappellent des taquineries d'enfants. Elles finissent vite, et aucun dommage réel n'est causé, sauf, peut-être, une famine qui dure une saison.

2 octobre.

Nous avons atteint Gongwe en 3 h. 50 m. Comme toujours, nous avons traversé le pori. Au moment d'atteindre à la localité, on fait une descente de 60 mètres. Nous avons dressé nos tentes dans le village, jadis populeux et actif, mais maintenant pauvre et dépeuplé, à cause des suites de la guerre contre Kasogera de Fimbwi. Il y a environ trente-cinq jours, Kasogera, chef de Fimbwi, qui réside à une journée de Gongwe, envoya des hérauts sommer Sirundi, chef de Gongwe, d'avoir à venir lui payer tribut en ivoire, et recon-

naître Kasogera comme chef. Sirimbi répondit par le refus d'aller à Fumbwi, en ajoutant qu'il était frère de sang avec les blancs de Karema, qui viendraient le protéger en cas de danger.

Sur ces entrefaites, Kasogera déclara la guerre et surprit trois fois le village, pendant la nuit, fit brèche dans la palissade défensive, tua plus de 100 hommes, enleva 100 femmes et 70 têtes de bétail. Gongwe, maintenant, est désarmé, et ses sujets craignent sans cesse une nouvelle attaque. Kasogera désire fermer cette route et en ouvrir une au travers de son village, de façon à pouvoir exiger le *hongo*. Si Gongwe était anéanti tout à fait, ce serait bien regrettable, car on aurait alors cinq journées d'étape au travers du pori sans pouvoir obtenir des vivres, et les caravanes en souffriraient terriblement. J'ai donc écrit une lettre aux Allemands de Tabora, expliquant les affaires et demandant à l'officier allemand s'il ne pourrait venir en aide au chef en lui remettant un drapeau ou autrement.

Kasogera a mené la plupart des femmes capturées jusqu'à Umkaila pour les y vendre. De là, elles doivent avoir été dirigées sur Tabora pour être vendues aux Arabes. Telle est la véritable raison de la guerre. Kasogera a besoin d'esclaves et pourra ainsi enfin se procurer des étoffes.

Gongwe est dans un pitoyable état. Les huttes à faîte de chaume ont été incendiées, et le chef campe en réalité dans son propre village.

3 octobre.

Marche de deux heures jusqu'à la rivière Katuma et campement à 500 mètres à l'ouest du petit village de Kakatabi, caché dans une futaie de mimosas. La Katuma se jette, dans la saison des pluies, dans la petite rivière qui tombe dans le lac au nord de Karema. Elle ne présente maintenant qu'une série d'étangs détachés, très poissonneux et où se trouvent aussi quelques crocodiles.

Le gibier est très commun par ici. Nous avons descendu 15 mètres aujourd'hui et nous approchons rapidement du niveau du lac, qui est à 80 kilomètres d'ici.

4 octobre.

Trois heures et demie de marche, puis campement dans la brousse. L'eau est très rare et très mauvaise. En creusant des trous à 10 heures du matin, nous avons obtenu, à 1 h. 30 m., assez d'eau pour donner à boire à chacun. Pour faire bouillir les aliments de la moitié d'entre nous et pour désaltérer complètement toute la troupe, il a fallu attendre jusqu'au soir.

Ce pori (brousse) a 35 kilomètres de long, c'est-à-dire que pendant tout cet espace on ne rencontre pas de village, et seulement deux endroits où il y a de l'eau. Demain, nous devrons marcher 19 kilomètres pour nous désaltérer. Le lendemain, nous arriverons à Soroma, où nous trouverons des vivres et de la bonne eau.

Il y a cinq étapes d'ici au lac; la route fait une grande courbe vers le sud, ce qui porte à 72 kilomètres la distance à parcourir.

5 octobre.

Nous avons franchi 24 kilomètres jusque Uhere, le village de Saroma sur la limite du pays de Gongwe. Six heures trente-cinq minutes de marche.

Je voulais camper auprès d'un étang situé à 4 kilomètres à l'est de ce point-ci; mais, quand nous sommes arrivés, nous n'avons trouvé que de la boue infecte et des poissons morts. Nous avons, en conséquence, poussé jusqu'ici. Saroma est chef depuis de nombreuses années et est respecté par ses sujets. Il est le père du chef de Gongwe, bien qu'inférieur à celui-ci sous le rapport intellectuel. Il a refusé son aide par peur des représailles de celui-ci. Si Gongwe et Saroma s'alliaient, ils pourraient aisément balayer Kasogera et rétablir la tranquillité dans le pays, mais les agissements de ces chefs indigènes sont souvent bien étranges !

Uhere est un village solidement fortifié. A 1 1/2 kilomètre d'ici est la frontière septentrionale du Fipa, qui, au sud, s'étend jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Tanganika.

L'ivoire coûte ici 87 fr. 50 c. le frasilah et ne rapporte que 143 fr. 75 c. à la côte en ce moment.

A 10 heures du matin, le 3 octobre, j'ai remarqué un choc assez violent de tremblement de terre, qui a duré au moins vingt secondes. Les Arabes d'ici l'ont aussi remarqué; ils m'en ont parlé ce soir.

6 octobre.

Halte au village de Kwasaroma. C'est la seconde halte depuis notre départ de Karema. L'expérience m'a appris que ce n'est pas une chose à conseiller que de marcher neuf jours de suite sans un repos d'un jour. S'il y a rareté de vivres et d'eau, huit jours pour une halte sont plus que suffisants.

Par la route que j'ai adoptée, la distance de Tabora à Karema est de 363 kilomètres. Nous les aurons probablement franchis en 25 camps, soit une moyenne de 14 1/2 kilomètres par jour de marche ou de 13 kilomètres 2 hectomètres par jour, y compris les jours de halte.

7 octobre.

Marché 3 h. 15 m. jusqu'à la rivière de la petite Kifume, où nous campons. Nous avons traversé cette rivière quatre ou cinq fois pendant le chemin. Nous avons découvert à la fin que, dans la saison des pluies, elle se jette dans un grand marais au nord, et de là dans la Kifume proprement dite. La Kifume se jette dans le Tanganika au nord de Karema.

8 octobre.

Marche de 5 h. 30 m. Nous campons à environ trois quarts de kilomètre à l'ouest du petit village de Kifume, sur les berges de la rivière, qui est à sec, sauf, par-ci par-là, des flaques se trouvant dans le lit de la rivière.

Cette marche a été une des plus dures depuis Bagamoyo. La route était tracée dans du sable où l'on enfonçait en marchant, et de pierres aiguës tirées du lit de la rivière. Le vent était absent, nous n'avions donc pas de fraîcheur.

De ma tente, je distingue les montagnes bleues qui bordent le Tanganika à 56 kilomètres d'ici. Je suis curieux de voir quelle longitude je donnerai à Karema, point qui a été le sujet de tant de discussions entre géographes.

Au fur et à mesure qu'on approche du lac, le paysage change. Actuellement, au lieu du pori à l'herbe courte et aux grands arbres, nous traversons des montagnes parsemées de petits arbres et de vallées, aux grands mimosas, aux acacias géants et à l'herbe longue et sèche. Le pays est coupé de ruisseaux courant de tous côtés et de ravins rocheux qui sont, dans la saison des pluies, transformés en torrents qui vont se jeter dans la Lifume et, par elle, dans le lac. Les natifs sont peu nombreux et pauvres. Ils paraissent plus paresseux que ceux de Gongwe et d'Igonda.

Le gibier est plus rare qu'il y a trois ou quatre jours, et l'eau est tant soit peu saumâtre. Le soleil a versé aujourd'hui sur

nos pauvres têtes des torrents de rayons incandescents dont la brûlante chaleur était augmentée par la réverbération solaire, car nous marchions dans le sable du lit de la Lifume, qui nous renvoyait des bouffées étouffantes, qu'aucune brise ne venait chasser.

Depuis Mwampwa, nous n'avons plus rencontré d'eau courante. Ce sera une heureuse chose que de voir, enfin, de nouveau des rivières à l'onde claire et ruisselante et de ne plus devoir creuser des trous pour obtenir un liquide boueux et nauséabond.

VI. — SUR LE TANGANIKA.

Le Tanganika. — Mesures pour la traversée — Bienveillance des Pères. — Les barques de transport.

9 octobre.

Nous quittons le camp à 5 h. 45 m. et nous apercevons le Tanganika vers 9 h. du matin. Dix minutes plus tard, je pénètre dans la station des missionnaires de Karema, où je suis accueilli avec bienveillance par les Pères.

Après une courte entrevue, je fis descendre les hommes sur les bords du lac, où je fis dresser le camp.

Je bus aussitôt une longue gorgée de l'eau du lac, qui semblait du nectar après l'ordure boueuse à laquelle nous étions astreints depuis si longtemps.

La vue de cette vaste nappe d'eau bleue était réjouissante, et la vue se prolongeait vers le sud-ouest, jusqu'au camp de Fimbwi. Je pris immédiatement mes dispositions pour la traversée du lac, et, à 10 minutes avant 11 heures, pendant la nuit, je fis partir 110 hommes et 60 charges, répartis en trois canots et destinés au mont Rumbi, la station du capitaine Joubert, située de l'autre côté, un peu au nord, à une distance de 38 à 48 kilomètres. A 3 heures du matin, une des barques revint, ayant une vilaine voie d'eau, et elle ne put repartir qu'à 8 heures du matin, le 10 octobre.

L'une des barques a embarqué 69 charges, 33 hommes et 14 marins, ce qui montre qu'elles ont une grande capacité. Si j'ai pu avoir les bateaux des prêtres, c'est que j'avais envoyé à l'avance des courriers de Tabora, ce qui fait que j'ai pu ainsi expédier la caravane en avant sans perdre une minute. Le capitaine Joubert possède deux bateaux sur la côte occidentale. L'un des prêtres s'est rendu au mont Rumbi pour les obtenir et les ramener. Cela portera à cinq le nombre des canots destinés à transporter mes hommes et ceux de Jacques. Je m'attends à l'arrivée de celui-ci dans trois jours.

A cette époque de l'année, le voyage, aller et retour, prend cinq jours. Le meilleur moment pour quitter cette côte-ci est minuit. On rame jusqu'au jour, et, le jour venu, un vent du sud-sud-ouest vous pousse jusqu'à Rumbi ou Mpala, où l'on arrive à la nuit tombante. Généralement, les hommes qui mènent le bateau passent sur terre une nuit et un jour, et ils sont de retour ici pendant la nuit du cinquième jour. Mpala est à 72 kilomètres d'ici et non à 32 kilomètres, comme le renseignent les cartes, et la largeur du lac en face de Karema est de 37 kilomètres.

Les missionnaires nous ont adressé une invitation permanente pour prendre nos repas chez eux tous les jours. Combien nous avons été heureux de goûter des légumes et du pain d'Europe! Notre camp est avantageusement situé, sur une plage sablonneuse et gazonnée. A 8 hectomètres d'ici se trouve du bois à brûler. J'ai payé aux hommes d'équipage un doti par tête pour prix du passage.

10 octobre.

A 8 heures, ce matin, j'ai pu expédier la barque qui avait fait eau. 30 hommes et 12 matelots à bord. Comme le vent était bon, ils étaient hors de vue en trois heures.

J'ai reçu de Sudi, l'agent de Dosa-bin-Suleiman, 500 joras de satiné, 80 joras de Bombay, 90 d'Amerikani et 300 de Lesso. Je les ai toutes apprêtées pour être emballées. Les arbres qui entrent dans la confection des barques viennent de la côte occidentale. Ce sont des canots ordinaires creusés dans un arbre, dont les parois ont été exhaussées au moyen de planches grossières clouées ensemble. Elles ont un semblant de poupe. Les rames dont se servent les matelots sont de pauvres engins. Elles consistent simplement en une perche avec, au bout, une planchette ronde, de la forme d'une bêche, liée et clouée au bout du bâton.

J'ai envoyé une charge de mes propres avirons avec le marquis de Bonchamps et sa compagnie, afin qu'il examine s'ils ne seraient pas plus utiles aux hommes que ces misérables cuillères. Le mât est une sorte de ruine et la voilure est gréée comme pour un dhow. Un de ces grands canots peut contenir 75 hommes et environ 10 charges et marcher tant bien que mal.

Je ne pense pas que l'on trouve sur cette côte-ci de quoi construire des canots; tous les grands arbres viennent de la côte occidentale.

Le capitaine Joubert est le seul blanc demeurant à Mont Rumbi, mais il y a quatre pères à Mpala et autant à Kibanga, situé à 7 journées au nord de Mpala, sur la côte occidentale, au nord de la route qui va d'Ujiji à Nyangwe. Il y a 32 kilomètres de Rumbi à Mpala, et, en me rendant directement à la première de ces stations, j'épargne une longue étape et je pourrai faire bien plus facilement l'ascension du plateau qu'en partant de Mpala, où de hautes montagnes présentent de grands obstacles.

Au sud-sud-est, à environ 45 kilomètres d'ici, est situé le Ras Pimbwi et, plus au sud encore, un autre cap.

La hauteur de la station de la mission est de 13 1 2 mètres au-dessus du lac, en ce moment. Les eaux se retirent lentement, d'après les vieux habitants du pays, et remontent tous les douze ou quatorze ans, selon que la Rufuga est libre ou barrée.

Ma lettre pour Swan, qui se trouve à l'extrémité méridionale du lac, doit lui être parvenue il y a trois jours. Je lui demandais l'usage de son steamer. Avec celui-ci, je passerais mes hommes en six jours, tandis que maintenant je vais devoir séjourner ici douze jours pleins. Je ne crois pas qu'il serait sage de lancer mes deux bateaux sur le lac, car celui-ci me semble avoir des vagues très fortes et l'acier dont ils sont faits est très mince. Ils ont été construits uniquement pour passer les rivières ou pour parcourir des cours d'eau ou de petits lacs, mais ils ne sauraient supporter une mer comme le Tanganika.

L'eau du Tanganika est fraîche, claire, douce, meilleure, d'après moi, que celle du lac Victoria, et immensément supérieure aux eaux saumâtres des lacs Albert et Albert-Édouard.

(*A continuer.*) Cap. Stairs

LES SINGES ANTHROPOMORPHES DU CONGO

I

On entend par singes anthropomorphes ceux qui, par leurs formes générales, se rapprochent de l'homme. Ils sont privés de queue, mais cet organe est remplacé par une proéminence du coccyx, proéminence qui existe d'ailleurs à l'état héréditaire chez certains peuples, tels que les Niams-Niams de la région de l'Uelle. Ceux qui se rapprochent le plus de l'espèce humaine habitent l'Afrique tropicale et comprennent les gorilles et les chimpanzés.



Gorille mâle adulte.

Ces quadrumanes sont représentés dans l'Asie tropicale et dans quelques grandes îles de l'archipel Indien par plusieurs formes parfaitement distinctes, dont la plus intéressante est l'orang-outang (*Simia satyrus*), qui habite les îles de Bornéo et de Sumatra. Viennent ensuite les gibbons ou singes à longs bras (*Siamanga* et *Hylobates*), dont on connaît une dizaine d'espèces, la plus grande ne dépassant pas un mètre. Les gibbons sont répartis dans le sud-est de l'Asie et dans les îles de Bornéo, Sumatra, Java et Solo. Les singes anthropomorphes ou anthropoïdes ne comprennent donc que treize espèces différentes, auxquelles on en ajoutera probablement quelques-unes qui, jusqu'ici, paraissent encore douteuses.

Nous ne parlerons pas des analogies de structure qui existent entre ces quadrumanes et l'homme, question qui a été traitée magistralement par le professeur Hartmann. Rappelons seulement que Huxley a dit avec raison : qu'il y a plus de différence entre les singes les plus inférieurs et les singes les plus élevés, qu'il n'y en a entre ceux-ci et l'homme. Il est évident qu'il ne peut entrer dans l'esprit d'aucun naturaliste sérieux de faire descendre l'homme directement du gorille ou du chimpanzé; il y a évidemment un intermédiaire disparu. Quelques naturalistes pensent avoir trouvé celui-ci dans un sujet fossile découvert en France dans le miocène, et qui a été désigné par Lartet sous le nom de *Dryopithecus Fontani*. Ce prétendu tailleur de silex est malheureusement encore fort peu connu et décrit seulement d'après quelques fragments d'os; grâce à son anthropomorphisme, qu'on dit très prononcé, il est devenu l'objet d'une hypothèse intéressante; mais en attendant, comme dit Hartmann, ce n'est qu'une hypothèse. A notre avis, c'est en Afrique qu'on trouvera l'intermédiaire cherché, car c'est évidemment le nègre qui se rapproche le plus du singe; attendons donc les découvertes paléontologiques qui seront un jour faites dans le continent noir. Mais revenons aux espèces africaines d'anthropoïdes qui, toutes deux, habitent les forêts vierges du Congo.

1° *Le gorille* (*Gorilla gina*).

Un vieux mâle ayant toute sa croissance, en station droite, atteint au maximum 2 mètres de hauteur; ses canines sont fortes et mesurent parfois 38 à 40 millimètres. La femelle ne dépasse guère 1m50. Le revêtement pileux est formé de longs poils grossiers et de poils laineux plus courts, plus fins et frisés. La coloration du poil diffère non seulement sur les diverses parties du corps, mais encore suivant les individus; en général, elle est d'un gris plus ou moins foncé, passant au brun et au noirâtre; mais la base du poil est toujours plus claire que l'extrémité. La face et les autres parties nues du corps sont, chez l'adulte, noires, un peu luisantes et couvertes d'un grand nombre de rides entrecroisées. Le jeune diffère considérablement de l'adulte, à tel point qu'on est tenté de croire qu'on a affaire à une autre espèce. Tandis que le jeune présente dans son ensemble des traits qui le rapprochent de l'homme, l'adulte s'en éloigne considérablement, surtout par la structure de son crâne, devenu plus prognathe et surmonté de puissantes crêtes osseuses.

Le gorille habite les régions boisées de l'Afrique occidentale, à peu près entre le 2° lat. nord et le 5° lat. sud, et entre le 6° et le 16° long. est de Greenwich, c'est-à-dire depuis le Gabon, où il a été trouvé par le Dr Savage en 1847, jusqu'aux rives du Kwilu, où plusieurs individus furent tués par le Dr Lucan et M. Petit près du village du chef Mayema; ce sont ces gorilles qui ont été décrits comme espèce distincte sous le nom de *Gorilla mayema*, mais qui, en vérité, ne représentent que des variations individuelles de l'espèce ordinaire.

(*A continuer.*) Dr Alphonse Dubois.

LE Dr ÉTIENNE

Né à Ligny (Namur), le 23 mars 1855. — Docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Premier départ pour le Congo, au service de l'État indépendant, le 16 février 1888. Médecin à Banana, le 17 mars 1888. — Chargé de rapatrier un contingent de Zanzibarites, mai 1891. — Rentre en Belgique, le 19 septembre 1891.

Deuxième départ en qualité de médecin de 1re classe, le 10 mai 1892. — Détaché à la Compagnie du chemin de fer du 21 octobre 1892 au 23 mars 1893. Médecin de l'Etat à Banana.



Un savant, un travailleur doublé d'un artiste et d'un ami des lettres, tel est en raccourci le portrait, le « crayon » du Dr Étienne. Sa carrière africaine, déjà longue, a été féconde en résultats sérieux. Il n'a pas fait tapage, on n'a parlé de lui que dans le cercle restreint des hommes de science et des spécialistes, mais son œuvre n'en a pas moins été utile et peut-être même en a-t-elle été plus féconde.

Le Dr Étienne est un Namurois; il a de l'initiative, de l'esprit de suite et cette gaieté d'humeur qui semble être le propre de nos populations wallonnes. Il écrit bien, clairement, avec méthode, et pense raisonnablement. Son livre, *le Climat de Banana*, est plein d'aperçus originaux et intéressants. Il y a consigné jour par jour, pendant dix-sept mois, ses observations scientifiques, météorologiques et climatologiques. Les travaux du Dr Étienne sont venus ajouter de précieux matériaux à ceux accumulés par von Dankelmann, Wolff, E. Dupont, Hodister, Cornet. Il a démontré une fois de plus que le climat du bas Congo est moins malsain que celui de Java, de Sierra-Leone et de certaines parties du Brésil. Le maximum de la température moyenne annuelle à Banana a été en 1890 de 28°87, le minimum a été de 21°04, la moyenne générale a été de 25°45.

De l'ensemble des observations faites par M. Étienne, il ressort que les mois les plus chauds sont janvier, février, mars et avril. Les mois les plus froids sont juin, juillet, août, septembre et octobre. Avril est le plus chaud et juillet le plus froid.

Le Dr Étienne jouit dans tout le bas Congo d'une grande réputation, grâce à son habileté professionnelle. Des chefs noirs viennent de fort loin se faire saigner par le « sorcier » blanc. A certains jours, il y a à sa porte de longues théories de malades, d'éclopés et de blessés noirs, venant demander au sympathique docteur des remèdes et des « talismans ».

Le *Congo illustré* doit une obligation toute spéciale au savant praticien. Le nombre des clichés photographiques que notre collaborateur nous a communiqué est déjà fort notable. Ils forment comme la vivante démonstration des progrès continus de l'œuvre congolaise. Tel travail photographié ce mois-ci et qui nous est représenté ébauché seulement, nous parvient deux mois après complètement achevé. Un site sauvage, agreste, que figure un cliché a, quelques semaines plus tard, disparu pour faire place à une factorerie, une maison, une voie ferrée, un pont. Rien n'est plus éloquent que la propagande par le fait, par les yeux, et les amis de l'entreprise africaine ne peuvent qu'être très heureux des efforts, en ce sens, d'hommes d'initiative comme le Dr Étienne.

A notre Chambre des représentants, M. Janson a proposé d'accorder un million pour l'organisation d'explorations scientifiques au Congo. Cette idée est heureuse et il importe qu'elle soit réalisée. L'exemple du Dr Étienne prouve ce que peut l'initiative privée. Mais ses moyens sont restreints, et seule l'intervention des pouvoirs publics peut faire œuvre durable et grande.

Le Dr Étienne, qui est un travailleur de la première heure, aura le mérite d'être un de ceux qui montrent la voie à suivre sous ce rapport. Ses travaux seront un appoint sérieux pour permettre à ceux que la chose concerne d'établir, sur des bases certaines, un plan d'ensemble pour la réalisation de la proposition du représentant pour Bruxelles.



COUTUMES NÈGRES



Les nègres, dans leur état de vie sauvage, sont régis par des lois et des coutumes bien déterminées, inscrites dans le code mnémonique de la tribu et appliquées par le chef, assisté du conseil des anciens.

Elles sont fort rares les tribus congolaises où n'existe pas cet embryon de réglementation de la société. Il y règne une hiérarchie très nettement établie et l'esprit de caste sévit presque partout avec intensité. Le chef, en apparence maître absolu et incontesté de la vie de ses sujets, n'exerce, en réalité, ce pouvoir autocratique qu'avec le contrôle des notables et il ne prend aucune décision importante sans les consulter.

Les tribus se diversifient par la toilette, le tatouage, les mœurs, plus que par la langue et les règles de vie. De là, le soin particulier qu'ont les indigènes pour leur toilette : c'est le signe de leur nationalité, de leur personnalité, comme le drapeau est, chez nous, la personnification de la patrie. Consigner, quand il en est temps encore, les données existantes sur les mœurs et coutumes nègres, c'est préparer les documents qui serviront aux historiens de l'avenir à écrire l'histoire de l'origine et des rétroactes de la civilisation naissante de l'Afrique centrale.

C'est ce qui nous amène à répéter ce que nous disions dans notre fascicule XI de cette année à propos de légendes bangala, et à engager nos amis d'Afrique à recueillir autour d'eux les renseignements intéressants sur les mœurs et coutumes des indigènes. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui quelques notes à nous envoyées par M. Deligne, un commerçant qui ne dédaigne pas de s'occuper de littérature et qui sait mener de front le labeur du négociant avec le travail du chercheur intellectuel. C'est avec plaisir qu'on lira les récits de notre ami du haut Congo :

La denture.

Autres nations, autres mœurs; c'est affaire de latitude, de climat, de race, de préjugés, d'éducation. Chez nous, les femmes adornent leur toilette de falbalas sans fin; elles noircissent leurs sourcils, rougissent leurs lèvres, colorent leurs joues, blanchissent l'émail de leurs dents.

Les belles de l'Afrique centrale sont non moins raffinées. Dans l'Ébanza, par exemple, les femmes soigneuses de leur petite personne se peignent les dents en rouge ou en bleu; quelquefois, elles les trouent pour y introduire une perle d'une autre couleur. A l'encontre des belles d'Europe, elles considèrent comme une honte d'avoir des dents blanches. C'est bon pour les chiens et pour les blancs; mais une femme noire doit avoir des quenottes foncées.

Les petites Bangala, devenues grandelettes, n'ont rien de plus pressé que de se faire limer les dents de devant, afin que celles-ci soient pointues et séparées d'au moins 5 millimètres l'une de l'autre.

Cette singulière manie n'est pas pratiquée par les hommes. Pour eux, qui sont des mangeurs de chair humaine, les dents pointues, ressemblant à celles des carnassiers, auraient cependant plus de raison d'être que chez les femmes.

Le Bacongo, lui, n'est homme que lorsqu'il a les deux dents de devant de la mâchoire inférieure enlevées.

Les Mabala nous trouveraient charmants si nous nous laissions arracher toutes les dents, sauf les quatre supérieures, et si nous nous faisions trouer la lèvre pour y pendre un cristal à longue pointe ou une vertèbre de poisson.

Comment s'acquiert la renommée.

Celui qui reste dans son pays n'est pas un « homme »; c'est en voyageant qu'il mérite l'estime de ses compatriotes.

L'Iboko tient le brigandage en grand honneur. Chez lui, le plus méritant est celui qui a le plus massacré, volé, violé et pillé; celui qui a tué le plus d'hommes dont il possède encore les têtes; enfin, celui qui peut le plus souvent manger de la chair humaine.

Un jeune Gombe n'obtient la considération générale que le jour où il a tué quelqu'un.

Chez les Bakombe, on ne peut porter le bonnet à plumes rouges de perroquet qu'après avoir commis un bon petit assassinat rapportant à la tribu au moins trois ou quatre femmes.

Le mariage.

Voici comment se pratique le mariage chez les Mongwandis. Le futur croit reconnaître une fillette qui, plus tard, pourrait lui plaire; il l'achète (le prix est généralement fixé à 10 chèvres laitières, 10 lances, 10 couteaux, 10 chiens). A chaque visite du futur chez les beaux-parents, celui-ci doit apporter une lance ou un couteau. C'est en quelque sorte une rente.

A l'époque où la fiancée a atteint l'âge et le développement voulus, le futur vient la prendre, l'emmène chez lui et se fixe définitivement avec elle.

Toutefois, si, après un temps donné, la femme reste sans enfants, les parents sont obligés de reprendre leur fille et de rendre une partie du prix qui leur a été payé. La jeune femme devient alors une machine à fabriquer la chikwangue, les nattes, etc.

Les Mongwandis achètent de préférence une femme à l'âge de 6 ou 7 ans, pour la raison qu'elle coûte moins cher que lorsqu'elle est grande. En agissant ainsi, ils risquent, il est vrai, de perdre la moitié de la somme payée, si leur épouse demeure sans postérité.

Quand la femme est adulte, et qu'elle est devenue mère, elle se paye six ou sept fois plus cher. Par contre, elle rapporte en conséquence. Le mari, quand il a trois ou quatre enfants, trouve sa famille assez nombreuse; il cède alors sa femme pour dix mois, moyennant une somme déterminée. Si pendant le temps de « la location » elle devient mère, son petit est de droit la propriété du locataire. Si au contraire l'enfant naît après l'expiration du délai convenu, il est la propriété du mari légitime. Quelquefois on accorde, moyennant finance, des prolongations de contrat; il y a aussi des contrats de 20 ou 30 mois, cela dépend des conventions.

L'adultère.

Si une femme vient à se laisser enlever par un habitant d'un village voisin, et cela sans l'autorisation du mari, le village de ce dernier déclare la guerre à l'autre, à moins qu'on

ne rende la femme. Il se passe parfois trois ou quatre mois avant qu'on en vienne aux mains; cela donne le temps de réfléchir au village du ravisseur.

Généralement, quand la femme n'a pas été rendue, il y a guerre. Celle-ci se borne en réalité à une sortie de boucliers et de lances, à une avalanche d'injures et de défis. Les nègres se battent à distance, comme s'ils possédaient des Mauser perfectionnés. Ces combats ne durent généralement pas plus de deux jours. Aussitôt qu'il y a un blessé, la guerre cesse et la palabre commence. Le village victorieux exige de l'autre un certain nombre de lances et fait remettre la femme au chef du village dont le mari est originaire.

Le chef du village convoque alors une assemblée générale en face de la demeure de l'époux. Les femmes, porteuses de paniers remplis de terre et de sable, se rendent au lieu indiqué. Quand la foule y est massée et tranquille, le chef s'avance tenant la femme coupable par une cordelette qui lui ceint les reins. Sur le passage de la coupable accourent tous les enfants du village armés de fines gaules et ils frappent sans cesse la malheureuse.

Arrivée à l'assemblée, l'épouse infidèle doit se mettre à quatre pattes et regagner ainsi la demeure de son époux, pendant que les femmes du village ne cessent de lui jeter de la terre et du sable.

Voilà comment on punit l'adultère quand il n'a pas été commis avec l'autorisation du seigneur et maître.

Comment on se marie.

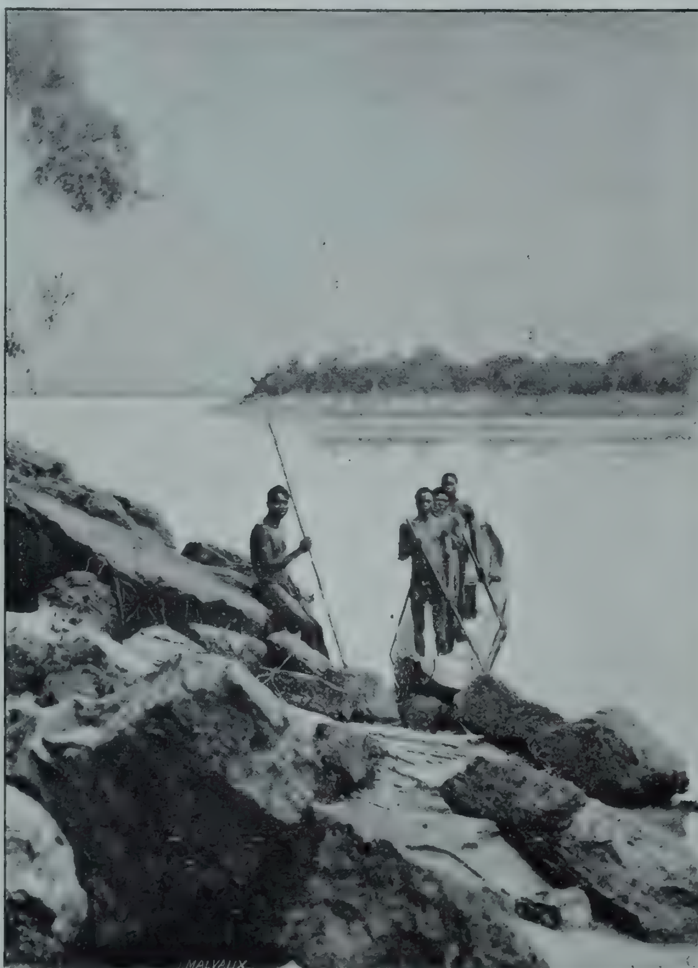
Les Bussutanda, eux, enlèvent une femme de force, se réfugient avec elle dans la forêt, y vivent de la chasse et ne reviennent au village que lorsque la femme a un enfant et que celui-ci est sevré. Rentré chez eux, ils plantent là leur femme et lui donnent la moitié du produit de leur chasse en échange de l'enfant.

Chez les Alikobbos de la classe aisée (cette peuplade habite la région comprise entre la Mongalla et l'Uelle), les femmes mariées ont des habitudes fort libres et ont le droit d'en user comme elles veulent à certains jours de la semaine.

Chez les Mossombanza, un chef marié a des droits de maître sur la ou les sœurs de sa femme, sur la femme de ses frères et sur la femme des frères de sa femme. En s'achetant une femme, il se procure ainsi un harem complet.

Les Bangala, les Mobeka, les Bapoto, les Balulonga croiraient manquer au plus élémentaire des devoirs de l'hospitalité en n'offrant pas à l'étranger de passage chez eux une complète liberté d'en user à sa guise.

Les Bangala ont des coutumes extra-conjugales qui, chez eux, sont toutes naturelles, alors que, chez nous, elles mettraient un homme au ban de la société.


Pagayeurs bangala.
(D'après une photographie de M. Demeuse.)

Les sorciers.

La croyance aux sorciers est générale au Congo; les indigènes ont pour eux une crainte respectueuse. Il leur arrive d'ailleurs d'opérer parfois des cures étonnantes.

A ce propos, le lieutenant Dhanis, qui, en 1889, commanda pendant quelques mois le camp de l'Aruwimi, raconte le fait suivant qu'il a été à même de constater et qui semble relever du traitement par suggestion :

« Pendant mon séjour à Upoto, on me signala une femme qui ne mangeait plus et qui perdait toute énergie.

« Je n'avais pas trouvé de remède pour ce curieux cas d'affaissement que l'on m'avait déjà signalé plusieurs fois. Aussi, un jour, sur la demande de la femme malade, je consentis à ce qu'une sorcière fût mandée, mais j'exigeai qu'elle opérât en notre présence.

« Voici comment elle procéda : Ayant tâté le corps de la patiente, elle déclara que cette dernière était ensorcelée par quelqu'un qui lui voulait du mal et qui lui avait fait passer des objets nuisibles dans l'estomac. Elle opéra une légère incision à la poitrine de sa cliente, de manière à faire couler le sang, puis tout en murmurant des paroles inintelligibles pour nous, elle commença à masser la patiente, afin, disait-elle, d'amener près de l'incision les objets qui causaient la maladie.

« Après ces préliminaires, appliquant ses lèvres sur la plaie, elle opéra une succion violente qui arracha un cri de douleur à la malade, puis, se levant, elle cracha par terre une cartouche Winchester. Renouvelant la manœuvre, elle nous montra successivement une petite corne de chèvre, un bout de chaîne et un caillou!

« Chose extraordinaire, la malade fut soulagée et se remit promptement.

« Dans un autre cas, une sorcière guérit complètement, en quelques jours, un homme empoisonné et un autre qui était déjà réduit à l'état de squelette par suite de douleurs rhumatismales. »

Ernest Deligne.



Le ravin du Diable. Vue du col de Pallabala. (D'après une photographie du capitaine Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE RAVIN DU DIABLE

La vue est prise du col de Palaballa, d'où, en se tournant vers l'ouest, le regard suit, dans presque toute sa longueur, la vallée fortement encaissée, désignée sous le nom de « Ravin du Diable ». A droite débouchent différents autres ravins appelés ravin de la Cuve, de la Chute, du Sommeil, etc. Le puissant relief, en forme de cône, que l'on aperçoit dans le fond, marque l'angle que constituent le ravin de la Mission et le cours de la Mpozo. La ligne d'horizon silhouette les rochers de la rive gauche de la Mpozo, près de l'endroit où la voie franchit cette rivière sur le pont de 60 mètres.

La gravure permet de se faire une idée des difficultés qu'il a fallu surmonter pour traverser un pays aussi raviné. Depuis son passage de la Mpozo à la cumulée 8,000, jusqu'au col de Kenge-Lemba, à la cumulée 38,900, la ligne franchit, un peu en amont de leur confluent dans la Mpozo, les nombreux petits affluents que ce cours d'eau reçoit sur sa rive droite. C'est une incessante escalade à partir du kilomètre 9, où l'on se trouve à la cote 63. Dans cette région, l'altitude la plus élevée est atteinte au col de Pallabala, que l'on passe à la cote 280, pour redescendre à la cote 170, à la traversée de la Mia, et remonter ensuite au col de Kenge-Lemba à la cote 260.

Ce dernier point est situé sur la ligne de partage des eaux qui se rendent, d'une part dans le Congo, d'autre part dans la Mpozo.

Pour passer du bassin d'un affluent à l'autre, par les cols de Pallabala, de l'Horizon, de Tombangalia, etc., d'importantes tranchées ont dû être exécutées et la traversée des ravins a nécessité la construction de toute une série d'ouvrages d'art.

Depuis le kilomètre 8 jusqu'au kilomètre 39, où les travaux sont arrivés à l'heure actuelle et où une station va être élevée, environ 200 aqueducs, ponceaux et buses, plus 26 ponts ont dû être prévus.

Voici la liste des ponts :

Kilom. 8.000, pont de 60 mètres sur la Mpozo;
Id. 8.300, pont de 6 mètres sur le ravin de la Passerelle;
Id. 8.800, pont de 6 mètres;
Id. 9.300, pont de 25 mètres sur le ravin de la Mission;
Id. 13.100, pont de 6 mètres;
Id. 13.700, pont de 25 mètres sur le ravin du Sommeil;
Id. 14.300, pont de 40 mètres sur le ravin de la Chute;
Id. 14.600, pont de 10 mètres;
Id. 14.900, pont de 6 mètres;
Id. 15.000, pont de 5 mètres;
Id. 15.400, pont de 10 mètres;
Id. 15.600, pont de 6 mètres;
Id. 16.800, pont de 10 mètres;
Id. 17.500, pont de 20 mètres sur le ravin de Pondené;
Id. 20 700, pont de 10 mètres;
Id. 22.000, pont de 8 mètres;
Id. 22.600, pont de 30 mètres sur la rivière Mia;
Id. 23.100, pont de 10 mètres;
Id. 23.500, pont de 8 mètres;
Id. 24.300, pont de 8 mètres;
Id. 26.700, pont de 12 mètres;
Id. 27.400, pont de 15 mètres sur la rivière Kinianga;
Id. 28.200, pont de 12 mètres;
Id. 33.300, pont de 70 mètres sur la rivière Kibueza;
Id. 35.600, pont de 60 mètres sur la rivière Banzi-Kimeza;
Id. 38.500, pont de 15 mètres.

Sur notre gravure, on aperçoit la voie, zigzaguant à flanc de côteau dans le ravin du Diable; le ravin de la Chute débouche à droite. Au fond, dans la vallée, les baraquements du camp d'Yololo.



Le fort de Karema, fondé en 1879 par le capitaine Cambier.
(Dessin d'Amédée Lynen, d'après une aquarelle de Paul Reichardt.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VI. — SUR LE TANGANIKA.

Aimable accueil des Pères. — Le régime du lac et de la Lukuga — La faune du Tanganika — Les moyens de passage.

10 octobre.

J'ai engagé aujourd'hui un guide pour me conduire chez Msiri. Il me dit qu'il connaît la route, les indigènes et le pays. Je vais le prendre à l'essai pour quelques semaines. J'évalue la distance du lac à Bunkeia à environ 35 étapes.

Dimanche, 11 octobre.

Bodson et le docteur sont allés à l'église. Je suis resté au camp et j'ai couvert 25 ballots d'étoffe au moyen d'une vieille toile de tente que les Pères m'ont donnée hier. Rien ne pourrait dépasser la généreuse bonté de ces hommes envers nous. Ils s'ingénient à nous servir. Ils nous ont invités d'une façon permanente à tous leurs repas. Je me rends d'ordinaire à la station, qui est située à environ trois quarts de kilomètre d'ici, tous les jours à midi. J'y déjeune et j'y reste généralement jusque 3 heures, moment de la journée où la température se rafraîchit. J'éprouve néanmoins une anxiété désespérée à me voir parti pour l'autre côté du lac, car les hommes se démoralisent invraisemblablement dès qu'ils restent au camp sans rien faire. Mais, d'un autre côté, c'est une chose si agréable que de pouvoir causer avec des étrangers et de connaître par eux tout ce qui concerne le lac et ses habitants!

Le Père Randabel m'a remis aujourd'hui un curieux spécimen d'une fibre qui ressemble à du lin, qu'on ne trouve qu'à l'extrémité nord-ouest du lac et qui pourrait, sans le moindre doute, servir à faire de l'étoffe excellente. Il a semé une certaine quantité de semences et espère, avec la récolte, fabriquer de l'étoffe. Il m'a fait cadeau de semences que j'apporterai en Europe. Le nom indigène de cette plante ou arbuste est *boluba*. L'endroit où on le trouve surtout est

Kibanga, la station des missionnaires au nord-ouest du lac. Les indigènes ne s'en servent que pour fabriquer de la ficelle devant servir à attraper le poisson et à d'autres usages.

Les Wa-Marungu appellent le lac Bwembwa ou Bwemba, mais ils connaissent tous le nom de Tanganika.

Le Père Randabel, en faisant creuser des citernes plus bas que la station, a trouvé, à une profondeur de 2 mètres, une quantité de débris de pots d'argile, semblables à ceux qu'emploient les indigènes. Cela démontre péremptoirement, selon moi, que jadis le lac était au moins plus bas de 14 mètres que maintenant et que ce qui est actuellement la terre ferme avait alors un niveau moins élevé. Des villages étaient bâtis sur cet emplacement. Puis le lac éleva son niveau et amena le sable et le limon qui, maintenant, couvre la plaine que domine la station. Les villageois durent se retirer sur les hauteurs. Après un certain temps, les eaux baissèrent de nouveau et laissèrent à sec cette plaine. D'après ce que j'apprends chez les Pères, il n'est pas douteux que le lac remonte et baisse tous les quinze ans. En ce moment, il est à peu près à son niveau moyen et pendant les dix années qui vont suivre il s'élèvera de nouveau jusqu'à ce qu'il ait atteint les anciennes marques que l'on distingue sous la mission. Celle-ci est maintenant à 700 mètres de la rive.

La Lukuga est rapidement en train d'être barrée en ce moment par des papyrus, des débris végétaux et du sable qui forment une digue solide contre l'écoulement des eaux du lac. Celui-ci, naturellement, grâce à ses tributaires qui lui amènent sans cesse du renfort, voit relever son niveau et, à mon idée, il monte jusqu'à ce que son volume d'eau soit suffisant pour se frayer un passage de force au travers de la digue de la Lukuga. Il se trace ainsi un chenal d'écoulement qui est efficace jusqu'à ce que sa surface soit suffisamment basse pour qu'une petite quantité d'eau passe seulement. Alors la digue se referme.

Actuellement, il paraît que les naturels traversent facilement la Lukuga d'une rive à l'autre, les eaux n'atteignant que leur ceinture.

Voici les noms que les habitants de Karema donnent aux poissons qu'on trouve dans le lac :

1. Singa. — 2. Masembi. — 3. Kakehe. — 4. Mkue. — 5. Merikalungu. — 6. Furu. — 7. Mangwa. — 8. Mpata. — 9. Kambari.

Le numéro 9 est le *cat-fish* ou barbeau. Les Waswahili l'appellent kambari. Il y a deux sortes de poissons ressemblant à l'esturgeon : le *pamba* et le *kahehe*. Plusieurs d'entre ces derniers pèsent plus de 50 kilogrammes et mesurent $1^{m}80$. Ils sont coriaces et portent des écailles.

Comme notre camp est dressé près d'une plage sablonneuse, il n'y a pas de canards ni d'oies, mais il y en a des quantités à une heure d'ici, dans des lagunes où ces oiseaux trouvent largement de quoi se nourrir.

Je n'ai pas encore pu quitter le camp pour faire une petite promenade dans un de mes bateaux le long de la côte, mais j'espère le faire bientôt et pouvoir contempler la côte de dessus l'eau.

Le mot Tanganika vient de *Tanga*, le mot kifipi qui signifie lac, et de *Nyika* qui, en kifipi, kinyamwezi et kiswahili signifie désert ou solitude. Ce mot ne dérive pas, comme le prétend Cameron, de Kuchanganya ou Kutanganya.

Les hommes ont eu un grand bal, ils ont sauté de 7 à 10 heures. J'aime à les voir danser, et je les encourage à le faire chaque fois que je le puis, car cela les empêche de songer à autre chose. La paresse, surtout dans un campement stationnaire, est le démon inspirateur de la destruction de toute bonne chose. Des cabales se forment parmi les hommes qui parlent, et peut-être tâchent de travailler, contre l'influence du blanc.

Ceux qui sont malades ne paraissent pas s'améliorer au bout de cinq à six jours de repos, tandis que ceux qui ne le sont pas s'imaginent le devenir à cause de leur indolence et de leur paresse.

12 octobre.

J'ai fait rassembler le bateau *la Dorothée* ce matin et je me suis aventuré sur le lac pour l'essayer.

Nous avons fait encore confectionner 19 ballots de satini, que nous avons fait couvrir d'une vieille toile fournie par la mission.

A minuit, pas de nouvelles du retour des bateaux de Rumbi.

Un immense incendie de forêt a éclaté de l'autre côté du lac, à l'ouest, juste en face de Karema. Ce doit être un feu énorme, car, à 38 kilomètres de distance, nous pouvons voir les flammes s'élever et s'abaisser.

13 octobre.

A 9 heures du matin, on me remet une lettre de M. A.-J. Swann en réponse à celle que je lui ai écrite de Tabora. Elle est datée de Kinyamkolo, station de la mission, extrémité méridionale du lac Tanganika, 4 octobre 1891.

Les courriers étaient partis depuis vingt jours. Ils ont mis neuf jours à aller, neuf à revenir et ils ont passé deux jours à la mission. Répondant à ma demande de me prêter son steamer pour transporter mes hommes au travers du lac, M. Swann me dit qu'il regrette de ne pouvoir me l'amener, attendu qu'il n'y a personne pour garder sa station en son absence. Si je voulais envoyer un blanc pour garder celle-ci, il me promet de venir avec son steamer et de faire passer le lac à mes hommes, à condition que je ne me mêlerai pas aux disputes du capitaine Joubert avec Rumaliza, l'homme de Tippo-Tip, qui fait des razzias sur la côte occidentale du lac.

M. Swann, évidemment, a une autre opinion de Rumaliza que les missionnaires français d'ici. Il me conseille d'aller à la rencontre du chef arabe et de lui dire franchement mes intentions. Il pense qu'il serait plus sûr et préférable pour moi de ne pas passer par chez le capitaine Joubert, car les Arabes et Msiri confondront mon expédition avec les expéditions anti-esclavagistes de Jacques et de Joubert. Il y a longtemps que j'ai cherché le moyen de ne pas passer par la station de Joubert, mais il ne me restait alors ouverte que la route du sud, et je n'ai pas voulu de celle-ci, à cause des nombreuses complications qui s'en seraient suivies.

Les uns disent que Rumaliza est à Ujiji, d'autres qu'il est à Kirando. Quoi qu'il en soit, n'importe où il est, il observe mon expédition et la confond avec celle de Joubert. S'il est à Ujiji, tout va bien; mais s'il est à Kirando, ma position est dangereuse, car il pourrait nous attaquer quand il le voudrait.

Swann a pour adjoint un autre blanc, le secrétaire laïque de la *London Missionary Society*, qui réside à 50 kilomètres de chez lui.

13 octobre.

J'ai éprouvé une joie reconnaissante de voir arriver à 2 heures du soir l'un des canots, retour de Rumbi. Je reçois une lettre de Bonchamps, disant que tout marche bien,

mais que les barques, trop pesamment chargées, avaient pris beaucoup d'eau. A 10 heures du soir, les nouveaux matelots se trouvaient prêts; j'embarquai 50 charges et 30 hommes de la compagnie nº 2, et je mis à la remorque de la barque le bateau d'acier, la *Dorothée*, avec l'ordre de le mener à la rame en temps calme, mais de le touer s'il ventait. Le départ a eu lieu dans d'excellentes conditions : sans vent, les hommes ramant et chantant joyeusement. La *Dorothée* a comme équipage 4 rameurs et 1 timonier. Je compte envoyer de la même façon, demain, le *Bluenose*, et, dans ce but, j'en ai rassemblé les sections aujourd'hui. Les ânes nous donneront, je le crains, beaucoup d'ennuis, car nous ne pouvons qu'en embarquer, au maximum, un ou deux dans chaque barque. A ce jour, nous avons déjà fait passer 140 hommes et 120 charges. J'espère que les deux bateaux de Mpala arriveront demain, avant l'entrée à Karema de Jacques et de son expédition. Ce sont les Pères d'ici qui choisissent les équipages des barques : 14 matelots par bateau. Tantôt marchant à la voile, tantôt ramant, il leur faut d'ordinaire quinze bonnes heures pour aller jusqu'au mont Rumbi.

14 octobre.

Dieu soit loué! Une barque est arrivée à 8 h. 1/2. Le vent du nord, qui soufflait hier, l'avait poussée à 30 kilomètres de trop vers le sud. Son équipage affirme que l'autre canot a dû être poussé jusqu'au cap Pimbwi, à 50 kilomètres au sud. Si cela est vrai, cette dernière barque ne sera pas ici avant deux jours. Ces gens, qui sont censés ramer, laissent, je pense, le vent les conduire et s'en vont à son gré dans toutes les directions possibles.

Si un blanc se trouvait dans le canot, il est possible qu'ils marcheraient bien; mais si on les abandonne à eux-mêmes, ils flânent.

Le nom du supérieur de Karema est Père Randabel. C'est un homme excessivement aimable, très doux et hospitalier, connaissant à fond toutes les questions qui concernent l'Afrique centrale.

Il fait très chaud ici, pendant le jour, à partir de 9 heures du matin jusque 4 h. 30 de l'après-midi. Sous la tente, malgré la brise, on est très incommodé par la chaleur, bien qu'on soit en manches de chemise; mais il y a quand même une énorme différence entre la plage du lac et les camps établis dans les poris auxquels nous avons été habitués depuis neuf semaines. On est très heureux de laisser errer les yeux sur les bonnes eaux du lac. La côte opposée disparaît, pendant huit heures de la journée, derrière un hâle enfumé. Pimbwi n'est ordinairement visible que le matin jusqu'à midi et le soir.

Il y a peu ou pas de vie animale aux environs immédiats de notre camp, la plage est trop sablonneuse et stérile; mais au nord et au sud, les hippos, les crocodiles, les antilopes, les oies, les canards, les pluviers, les courlis et les sangliers abondent; il y a également quelques types magnifiques de martins-pêcheurs avec de longs becs rouges et des ailes bleu de ciel frangées de plumes blanches et noires. J'ai noté deux sortes de courlis et trois de canards, mais on a peu de temps de s'occuper de ces choses.

Notre guide et moi, nous avons supputé les étapes de chez Joubert jusqu'à la capitale de Msiri. Il les évalue à 25 journées, soit un mois, et voudrait passer par la pointe septentrionale du lac Moero. Moi, au contraire, je voudrais me tenir au nord, plus éloigné de l'influence des Arabes, jusqu'à ce que le Moero, au moins, soit passé.

J'ai déjà dit que les Wamarungu donnent le nom de Mureinba ou Liemba au lac. C'est ce qui amena Livingstone à appeler la partie méridionale du lac le « lac Liemba ». Il a passé la Lukuga sans la remarquer, mais il a noté, au contraire, la Lufuko

Après des peines infinies, j'ai pu faire partir à 7 heures et demie du soir le bateau qui est arrivé ce matin. 35 hommes et un âne étaient à bord. Il n'y a que deux *dhows* sur le lac; tous deux sont à Ujiji et sont fort occupés à faire passer du monde à cet endroit. On y demande 1 *jora* par tête comme prix du passage.

A minuit et demi, le troisième bateau est arrivé, et, en 40 minutes, j'ai pu le renvoyer avec 35 autres porteurs. J'ai tout simplement pris en mains moi-même la direction de l'affaire et épargné ainsi au moins deux heures. Chaque bateau qui arrive exige un nouvel équipage, car les matelots qui le montent sont fatigués. Il faut, pour le diriger, en moyenne 13 matelots, qui me coûtent 1 doti de 6 mains par tête.

Nous avons fait passer à ce jour, de l'autre côté du lac, 200 hommes et près de 120 charges, plus un âne et un bateau d'acier. Pas de signe de l'arrivée des bateaux de Mpala. Ils auront été poussés par le vent au delà du cap Pimbwi.

15 octobre.

Voici cinq jours entiers que je suis arrivé, et je m'attends à devoir encore séjourner pendant cinq ou six jours, avant que tout mon monde soit passé.

Le vent du nord souffle à 11 heures du matin et empêche absolument les barques d'appareiller pendant le jour. Si les bateaux partaient le matin, le vent du nord les surprendrait et les pousserait au loin vers le sud. Le meilleur moment pour mettre à la voile est à la tombée du jour. On rame alors avec l'appui d'une brise de l'est. Quand survient le vent du nord, le canot est à l'abri sur l'autre rive.

16 octobre.

J'ai fait un tour d'une demi-lieue avec le *Bluenose*, à titre d'essai. Il se comporte superbement au milieu des vagues.

Jacques, ses adjoints blancs et quelques Askaris sont arrivés ves 1 h. 15 du soir. Jacques, depuis son départ de Tabora, a tout laissé entre les mains de Dosa-bin-Suliman, au point de vue de la direction de la caravane. Il n'était donc qu'un simple passager. Deux maîtres dans une caravane s'entendent rarement, et dans ce cas-ci, Dosa et Jacques n'ont absolument pas fait exception.

Pas de bateau de la côte ouest.

17 octobre.

La caravane de Jacques est arrivée ce matin. Il ne prend que quelques Askaris avec lui de l'autre côté du lac. Le reste de tous les porteurs est payé ici. Une partie des Askaris est payée par Sewa à la côte.

Les jours se passent, et je ne parviens pas à hâter le départ du reste de mon expédition. On se sent réellement impuissant. Voici 48 heures qu'il souffle un vent du sud, ce qui empêche tout bateau de traverser le lac de l'ouest à l'est. Avec un bateau pourvu d'une quille, on pourrait arriver en une bordée d'en face à Karema; mais avec ces misérables baquets antédiluviens, il est inutile de tenter d'autre mouvement que de se laisser aller avec le vent.

(*A continuer.*)

Cap. STAIRS.

LES BAMBOUS

Le bambou ([1]) n'a été observé ni sur les rives du Congo, ni sur celles du Kassaï, ni sur celles du Sankuru. Mais il abonde au Katanga, où son extension paraît être limitée vers le nord par le 8e parallèle, vers l'ouest par le 25e degré de longitude.

Les explorateurs belges l'ont rencontré pour la première fois sur leur itinéraire de Luzambo à Bunkeia, dans la région accidentée qui sépare le Kilubilui du Lufoï, où ils ont également trouvé plusieurs espèces de *Begonia*. Dans cette contrée, on trouve le bambou en grosses touffes au fond des ravins humides qui séparent les collines. Les tiges atteignent le diamètre du bras et une hauteur dépassant 15 mètres.

On le trouve généralement au Katanga dans des conditions analogues, c'est-à-dire le long des ruisseaux encaissés ou même dans toutes les petites vallées quelque peu humides. Il est particulièrement abondant dans les vallées du Kundelungu, sur les bords de la Lufila supérieure et de ses affluents, sur les bords du haut Lualaba et des affluents des deux rives.

Il se présente presque toujours en grosses touffes assez denses, des fourrés, séparés par quelques mètres d'espaces privés d'herbes. On rencontre fréquemment ce genre de forêts de bambous au sol dénudé, et souvent l'enchevêtrement des tiges y rend la marche difficile.

Le bambou du Katanga, subissant le sort commun à un grand nombre d'espèces ligneuses, perd son feuillage à la saison sèche et se couvre, lors du retour des pluies, d'une épaisse frondaison de petites feuilles lancéolées.

Les habitants du Katanga n'en font pas grand usage. A peine l'emploie-t-on dans certaines localités pour la confection de la toiture des cases ou pour quelques autres usages analogues. En tout cas, cette plante n'est pas, comme en Asie, employée à des usages variés qui la rendent absolument indispensable.

Quoique si abondante dans le sud-est, elle n'est pas, d'une façon générale, extrêmement répandue dans le bassin du Congo.

Dans sa récente expédition à la recherche de Crampel, M. J. Dybowski a traversé une région couverte de bambous, sur la ligne de faîtes entre le bassin de l'Ubangi et celui du Chari, vers 7° latitude nord et 17° 50' longitude est. Les bambous y étaient accompagnés de cycadées (*Ancephalartos*) et d'une euphorbe en forme de cactus.



Fourré de bambous.

Dans la région de l'Uelle et de ses affluents, Junker et Schweinfurth ont rencontré le bambou en forêts énormes où ces végétaux atteignaient une hauteur considérable et s'enchevêtraient si bien que, par une pluie battante, on pouvait traverser la forêt sans être mouillé.

Toute la ligne de faîtes entre le bassin de l'Uelle et du Nil, sur une étendue de plusieurs dizaines de kilomètres carrés, est couverte de fourrés de bambous. L'espèce de ces derniers, si largement répandue dans cette partie centrale du continent, est la même que celle qui joue un si grand rôle sur les degrés inférieurs des hautes terres d'Abyssinie. Par ses jeunes scions, elle rappelle dans ses massifs les carrés d'asperges de nos jardins à la fin de l'été : des centaines de rejets s'élèvent d'une même souche et saluent gracieusement le sol vers lequel elles s'inclinent par des courbes charmantes. Ce bambou paraît avoir les mêmes habitudes que le bambou indien, introduit dans les jardins du Caire, où il est cultivé avec succès. La hauteur est la même, de 40 à 50 pieds, mais les tiges ne sont pas toujours aussi fortes dans l'espèce abyssinienne que dans celle de l'Inde.

([1]) Il ne faut pas confondre le vrai bambou (*Bambusa*, famille des graminées) avec ce que les Européens de la côte d'Afrique désignent sous ce nom, c'est-à-dire le *bourdon* ou *bordão* des Portugais, le *bamboo* des Anglais. Il ne s'agit là que du rachis, très fort et très long, de plusieurs espèces de palmiers, notamment d'un *Raphia* et d'un *Phoenix*. Ce bambou ou bourdon des factoriens est employé à divers usages, entre autres comme support de hamacs, à la confection de chaises, de lits, etc.

LE CAPITAINE POPELIN

Né à Schaerbeek (Bruxelles) le 7 décembre 1847. — Capitaine au corps d'état-major.

S'embarque pour Zanzibar en mars 1879. — Quitte la côte le 8 juillet 1879. — Arrivé à Karema le 9 décembre 1879. — Part pour le Manyema le 6 avril 1881. — Mort à Mtoa (lac Tanganika) le 24 mai 1881.



C'était à l'aurore de l'entreprise africaine. Tandis que l'expédition du capitaine Cambier s'acheminait vers le Tanganika et y fondait la station de Karema, le comité belge de l'*Association internationale africaine* organisait une seconde expédition sous le commandement du capitaine d'état-major Popelin. Celui-ci devait se rendre d'abord à Karema, afin de ravitailler les stations, puis passer sur la rive occidentale du lac Tanganika. Il mena à bien la difficile mission qui lui avait été confiée, surmonta tous les obstacles et arriva à Karema le 9 décembre 1879, cinq mois après avoir quitté Zanzibar. Il avait trente-deux ans. De haute stature, taillé en plein bois, ayant une large carrure, doué d'une figure sympathique encadrée d'une barbe blonde, il semblait destiné à vivre un siècle. Gai, jovial, ayant toujours le mot pour rire, il savait être pour ses compagnons, dans les moments difficiles — si nombreux dans toute campagne africaine — un ami qui les distrayait et les consolait. Brave comme son épée, il sauva l'expédition Roger menacée par Mirambo, et, en toute circonstance, il n'hésitait pas à affronter de face et sans peur le danger.

L'Association internationale africaine avait résolu d'échelonner au centre de l'Afrique une suite de stations hospitalières destinées à devenir des points de ralliement et de ravitaillement pour les explorateurs et les missionnaires. Popelin devait fonder un poste à Nyangwe, sur le Congo. Diverses circonstances l'empêchèrent de remplir sa mission tout d'abord. Le 6 avril 1881, il se mit enfin en route de Karema pour Ujiji. Il avait résolu de se porter en dow de cette ville arabe sur la côte occidentale du lac Tanganika, de fonder à Mtoa, alors occupé par les missionnaires de la *London Missionary Society*, une station dont le commandement serait remis à son adjoint Roger, puis de se diriger seul vers Nyangwe.

Ce plan audacieux montre bien la trempe du caractère de l'énergique officier. Dès le commencement de son exécution, il se buta à de grands obstacles qu'il parvint néanmoins à surmonter. C'est à Mtoa, où il se préparait à fonder la station projetée, qu'il mourut des suites d'un violent accès de fièvre hépathique. Pendant huit jours, il supporta stoïquement d'effroyables souffrances, puis s'éteignit doucement. Il fut enterré par les missionnaires anglais sur la pointe du cap Kimono. « C'est au sommet des falaises à pic, dominant les flots du Tanganika, écrit son ami O. Roger, qui l'assista à ses derniers moments, que repose le vaillant lutteur, mort à la peine et endormi dans sa jeune gloire. Sa tombe solitaire sera respectée par les indigènes et deviendra, j'en suis persuadé, un lieu de pèlerinage pour les voyageurs qui, après lui, se dirigeront vers le Manyema. »

La mort de Popelin causa une grande et pénible émotion en Belgique. C'était l'époque en quelque sorte héroïque de l'œuvre africaine qui se butait à des difficultés et à des obstacles innombrables. Mais il importe de faire remarquer que, loin d'affaiblir l'enthousiasme des amis de l'œuvre, cette perte ne fit qu'accentuer le mouvement qui s'affirmait. Ils furent nombreux ceux qui sollicitèrent l'honneur d'aller remplacer sur les bords du grand lac le champion qui venait de mourir à la tâche. Les grandes idées exigèrent toujours de grands dévouements.

Crespel, Popelin, Ramaekers ont étayé de leur vie et cimenté de leur sang l'édifice naissant. Il n'est pas de grande entreprise, pas d'œuvre durable, qui n'exige ainsi de douloureux et pénibles sacrifices. Et c'est toujours l'élite, celle de ceux qui ne marchandent ni leurs peines ni leurs travaux, qui est ainsi éprouvée.

Une vue du village de Bena-Uadiembenga (haut Sankuru). (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

LES BALUBA

Les Baluba, cette race de penseurs, comme les appelle Wissmann, ont une civilisation relativement avancée et tendent à se rapprocher des blancs. Déjà dans le fascicule 13 de cette année, nous avons exposé à nos lecteurs du *Congo illustré* les sérieuses qualités de cette nation africaine. Lorsque Pogge et Wissmann les visitèrent en 1881, ils n'avaient jamais vu de blancs, et étant données leurs idées sur la métempsycose, ils accueillirent avec honneur les voyageurs. Ils les prirent pour des capitaines et des parents du roi qui, après leur mort, avaient fait une nouvelle apparition par delà la grande eau et revenaient dans leur patrie, blanchis par leur séjour dans les pays lointains. On leur rendit les noms qu'ils étaient censés avoir portés jadis; les parents, les femmes vinrent leur témoigner la joie du retour; on les rétablit même dans la possession des biens qu'ils avaient possédés. De même plusieurs marchands nègres de tribus éloignées sont tenus pour des revenants et comme tels accueillis en compatriotes. On ne tue pas les singes, dans l'idée que des parents se cachent sous ce déguisement d'animal. Tuer un singe est chez eux commettre un assassinat. Darwin eût trouvé chez cette nation, s'il l'avait connue, matière à des arguments intéressants pour sa célèbre doctrine. De nombreuses familles baluba s'interdisent aussi la chair du chien, craignant de manger leur semblable. Jadis, cependant, ils étaient anthropophages.



L'état social actuel des Baluba situés à l'ouest du Lubilache est réellement curieux à observer et revêt une nature toute pacifique. Ces Baluba appellent une partie de leur territoire le pays de *Libuku*, c'est-à-dire de l'Amitié. Ce nouvel état de choses date chez eux de 1870. A cette époque, les habitants de la contrée se refusaient à entrer en relations avec les étrangers, aucun marchand ne pouvait pénétrer sur leur territoire. Une révolution eut lieu à ce propos. Deux partis se formèrent : celui des vieux, des « conservateurs », partisans de l'ancien état de choses, et celui des jeunes, des « amis du progrès », désireux de faire abaisser toutes les barrières commerciales. Le roi et sa sœur se mirent du côté des « révolutionnaires ». La guerre civile fut terrible. Comme toujours dans des moments ainsi troublés, il y eut des excès; de nombreux partisans du *statu quo*, hommes et femmes, furent massacrés; le reste dut s'expatrier et alla établir des villages sur la rive droite de la Lulua.

La révolution politique fut en même temps religieuse et sociale : on introduisit dans le pays une religion nouvelle, celle des « fils du chanvre », des Bena-Niamba, fumeurs de chanvre qui occupent la rive gauche du Lubilache. Les Niamba s'interdisent l'usage des armes dans leurs villages ; ils se donnent mutuellement l'hospitalité; chacun s'habille comme il lui convient; on ne fait plus de procès pour cause de sorcellerie et les jeunes filles ne sont plus vendues par leurs parents. Les cérémonies religieuses consistent simplement à se rassembler la nuit pour fumer le chanvre en commun. Malheureusement, le funeste narcotique opère dans la partie de la nation baluba qui l'a adopté de terribles ravages. La folie et les maladies de poitrine y sont devenues communes.



Suivant Pogge et Wissmann, les Baluba sont forts, courageux et d'une adresse étonnante comme chercheurs de pistes. Ils dédaignent la routine et, dans leurs fêtes, inventent toujours quelque chose d'original et d'imprévu. Leurs principales cérémonies sont celles de la réception des caravanes. Ils les accueillent par des danses et des cris, le roulement des tambours et le crépitement de la fusillade, et se revêtent de leurs plus beaux atours.

Quand une caravane de tributaires se présente, des farces cruelles se mêlent à l'accueil qu'on leur fait. Avant d'entrer dans le village, hommes et femmes sont tenus de prendre un bain en commun dans un ruisseau voisin, puis campent pendant une nuit en plein air. Le lendemain, ils se purifient dans un autre courant; puis, désormais dignes de se présenter devant le chef, ils vont, en état de nudité, s'incliner devant lui. On les badigeonne ensuite d'argile sur le front et sur la poitrine, ce qui est un signe de pardon. Puis la foule s'empare d'eux, on leur verse dans les yeux quelques gouttes de la liqueur du piment rouge et, en même temps, on leur fait subir une confession ou plaisante ou sérieuse. Enfin, ils sont libérés et on s'efforce, par des présents et des festins, de leur faire oublier les désagréments de la réception.



Une forme curieuse de communisme existe parmi les Baluba. Au lieu de faire leurs plantations à part et de travailler seuls dans un isolement farouche, les cultivateurs travaillent en communauté et bêchent en commun l'ensemble des champs, qui se composent cependant de parcelles distinctes : telle étendue de manioc, où tous les habitants d'un village reconnaissent leur part, se présente en un tenant de plus de dix hectares, sans fossés ni limites. Les « fils du chanvre » sont presque exclusivement agriculteurs : on ne chasse plus l'éléphant dans leur pays; depuis l'introduction des armes à feu, cet animal est exterminé. Le caoutchouc, de bonne qualité, est un de leurs principaux articles de commerce. Pogge a introduit chez eux la culture du riz, qui se développe rapidement. Les industries étaient rares naguère chez les Baluba ; ils se bornaient à tisser les étoffes en fibres de palmier et à fabriquer du sel extrait des cendres d'une plante qui croît dans les eaux saumâtres, sur les rives de la Lulua. Presque tous les objets manufacturés dont ils avaient besoin, tissus, meubles et armes, leur venaient du pays des Kioko et du Bihe. Ce sont d'ailleurs, principalement les Bihenos qui sont leurs initiateurs en civilisation. Maintenant, imitant les Européens, ils se taillent des pantalons et des jaquettes, fabriquent des chaises longues et des pliants; ils ont même appris à tricoter. Chaque travail est placé par les Baluba sous la protection d'un ancêtre, car, comme nous l'avons déjà dit, la vie, d'après eux, se continue au delà du tombeau et les esprits interviennent dans le gouvernement du monde. Reclus, auquel nous empruntons de nombreux détails de cette notice, considère les Baluba comme comptant parmi les races les plus perfectibles de l'Afrique.

Les Baluba, qui ne tissent pas le chanvre, sont loin d'avoir atteint le degré de perfectionnement de leurs frères les Niamba. Ils sont presque nus, portent quelques tatouages discrets et se couvrent de peintures éclatantes. Leur tête est rasée ou coiffée de petites tresses. Dans chaque village, des fétiches à figure humaine et peints en rouge s'élèvent à l'ombre des grands arbres.

Luluaburg, la station fondée par Wissmann, est une des plus prospères de l'État du Congo. Elle doit en partie sa prospérité aux ressources en tout genre qu'elle a trouvées chez les Baluba qui l'entourent.

Ceux-ci ont cherché à imiter les constructions des Européens et se sont bâti des maisons confortables. Leurs maçons sont devenus très habiles et il s'est créé parmi eux diverses industries. A 30 kilomètres au sud de Luluaburg se trouve la ville indigène de Mukenge, où réside le grand chef des Bena-Niamba. Celui-ci est le propriétaire universel du sol, mais ses produits appartiennent à celui qui les a obtenus par son travail. Un quart du gibier tué dans son empire lui revient de droit, et il prélève une part sur les marchandises amenées par les caravanes. Après lui, le plus grand personnage de l'État est une de ses sœurs, prêtresse de la religion du chanvre. La tradition veut qu'elle se dépouille de tous ses vêtements quand elle s'adresse à la foule.



La gravure qui accompagne en supplément hors texte ce fascicule, représente les fils du grand chef Kasaïré-Bambo, des Baluba. Ce sont les jeunes gens qui ont accompagné l'expédition Wissmann et de Macar, comme sauvegarde, à son retour à la station de Luluaburg, afin de faciliter le voyage à travers les populations.

En tête de cet article, nos lecteurs peuvent voir une vue bien intéressante. Elle représente une rue du village de Bena-Uadiembenga. Celui-ci forme une agglomération d'environ 4,000 âmes, située sur la rive gauche du haut Sankuru, et a pour chef Belingu, de la famille des Bena-Bakuba. De belles grandes allées, plantées de bananiers et de palmiers, parfaitement alignés, sillonnent le village. Les huttes sont de forme rectangulaire, assez élevées et munies d'une porte glissant latéralement sur une tringle. Les parois sont faites au moyen d'écorces d'arbres assujetties par des bambous; le toit est construit en feuilles de palmier. De grandes plantations de manioc, cannes à sucre, maïs, entourent le village. On a souvent confondu les Bakuba avec les Baluba. Il importe cependant de rappeler que les Bakuba, voisins des Baluba, en diffèrent absolument comme mœurs et comme langage.





Construction des culées du pont de la Mia. (D'après une photographie du capitaine Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DE LA MIA

Dans notre précédent numéro, passant en revue les principaux ouvrages d'art que rencontre le chemin de fer depuis le kilomètre 8 jusqu'au kilomètre 40, où les travailleurs sont arrivés à l'heure actuelle, nous indiquions la présence, à la cumulée 22.600, d'un pont de 30 mètres sur la Mia.

Cette rivière, qui est l'un des plus importants affluents de droite de la Mpozo, est franchie par la ligne à peu près au milieu de son cours. Pendant la saison sèche, époque à laquelle a été prise la vue que nous reproduisons aujourd'hui, la Mia est presque complètement à sec. C'est à peine si un mince filet d'eau, qui alimente quelques arbustes et de hautes herbes, coule dans le large lit de la rivière. Mais pendant les pluies, le ruisseau devient une rivière au cours rapide, torrentueux, et son lit semble trop étroit pour recueillir les masses d'eau que lui envoient les montagnes.

Aussi la direction en Afrique a-t-elle choisi cette partie de l'année, particulièrement favorable aux travaux, pour construire rapidement les deux grandes culées dont on aperçoit la base sur notre gravure et qui sont destinées à supporter le pont définitif du chemin de fer.

Ces maçonneries, faites au moyen des meilleures roches provenant des déblais, sont terminées, et un pont de service en bois, qui sera employé également au montage du pont définitif, permet à la locomotive de traverser la rivière.

La photographie que nous reproduisons en tête de notre article a été prise de la rive droite de la Mia, l'appareil étant tourné du côté de Léopoldville. Au premier plan, on aperçoit la petite voie Decauville servant à amener les matériaux à pied d'œuvre. A droite, un groupe de soldats de la compagnie auxiliaire.



BALUBA



Huttes du village de Mpala. (D'après une photographie du capitaine Jacques.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VI. — SUR LE TANGANIKA. (*Suite.*)

Une pêche opulente. — Les poissons du Tanganika. — En chasse au gibier d'eau. — La mission de Karema.

J'ai fait une nouvelle promenade avec le *Bluenose*, muni cette fois d'hameçons. J'ai agrafé pour le moins 40 grands poissons; je les amusais, puis, quand ils se sentaient pris, ils faisaient un grand bond hors de l'eau, et arrachaient ainsi le triple hameçon qui se trouvait encastré dans leur mâchoire. J'ai eu ainsi 6 hameçons de brisés dans l'eau claire, et beaucoup d'autres qui me furent arrachés des mains. Quelques-uns des poissons étaient énormes et tiraient à la ligne avec la force d'un homme. A midi, de hautes vagues se sont soulevées sur le lac. Je plains les barques surprises par elles loin de la terre.

Les deux canots prêtés par les Pères de Mpala sont arrivés dans le courant de l'après-midi. Bonchamps m'écrit que les vivres sont rares à Rumbi. Il paraît que trois blancs ont livré combat aux Arabes dans le haut Congo. Delcommune?

Une chose curieuse, c'est que lorsque Stanley circumnaviga le lac, et quand Livingstone et Cameron en longèrent les rivages, ils ont tous constaté la présence d'îlots flottants que, depuis sept ans, pas un seul des Pères français, dans leurs nombreux voyages, n'a aperçus. Cela prouve, selon moi, qu'à l'époque de Stanley, de Livingstone et de Cameron, le lac montait et, dans ce mouvement ascensionnel, arrachait des lambeaux de terrain marécageux qui flottaient ensuite sur ses eaux. Maintenant que le niveau du lac s'abaisse, cela est devenu impossible. De là la disparition de ces îlots flottants.

La signification du mot « karema » ou « kalema » est prendre, saisir.

Dimanche, 18 octobre.

Reçu une longue visite, dans ma tente, de tout le personnel blanc de Jacques et de deux missionnaires. Le supérieur, le Père Randabel, est un charmant causeur; je comprends parfaitement son français. Il porte un grand intérêt aux indigènes, mais il hait les Arabes et voudrait les battre et les chasser du pays. Ils font un tort énorme au succès de la prédication des missionnaires, à cause des exemples d'immoralité qu'ils donnent aux noirs.

A 8 heures du soir, je pus faire partir les deux barques de Mpala, emportant 106 charges, 40 hommes et 2 ânes, le tout aux soins de Moloney et de Robinson. Il me faudra encore 4 chargements de barque pour finir la besogne et pour que je puisse passer de l'autre côté. 8 barques ont déjà été envoyées. Je puis espérer pouvoir partir mercredi, car, si je laissais des hommes derrière moi, ils pourraient me

rattraper, pensant que, de l'autre côté, je réorganise ma caravane.

Je crois que la fibre que le Père Randabel m'a donnée est du chanvre. Si cela était exact, ce serait une chose bien importante pour l'État indépendant.

19 octobre.

Les trois bateaux de Karema sont rentrés. Deux d'entre eux exigent des réparations qui demanderont toute la journée de demain au moins. J'ai pu expédier le troisième à 9 h. 30 du soir avec 30 hommes, 14 charges et 1 âne.

J'ai capturé trois très grands poissons ce matin. Deux étaient de l'espèce appelée pamlia et pesaient à peu près 40 livres chacun. Le troisième, plus petit, pesait de 9 à 10 livres, et est nommé *wangwa* par les habitants. Ce dernier est des plus curieux. Il est tacheté de jaune et de vert, a une tête en forme de balle de fusil et possède des dents qui sont toujours visibles et ressortent extérieurement, couvrant les gencives. Il est très amusant à pêcher; il court et saute comme le saumon. Sa chair est agréable. Les indigènes en sont très friands, mais n'ont pas de moyen pour le prendre.

La plage est littéralement couverte, par places, de coquillages rejetés par le flot, et qui ressemblent à nos bucardes ou *whilks* ordinaires.

20 octobre.

Ce soir, après beaucoup de rafistolages et de flâneries, je suis parvenu à expédier les deux bateaux de Mpala avec 70 hommes, 55 charges et 1 âne acheté à la mission. J'ai fait don aux Pères, pour les remercier de toutes leurs bontés à mon égard, de la somme de 20 dollars M.

Le *Bluenose* nage sur les flots avec l'aisance d'un canard, et je voudrais pour beaucoup l'emmener avec moi à mon retour en Angleterre. Un des officiers du capitaine Jacques s'est embarqué sur ce petit canot. Le capitaine Jacques est un homme très intelligent et, je crois, très clairvoyant. Malheureusement, il est imbu de la même idée que les missionnaires français, c'est-à-dire que tous les Arabes devraient être massacrés, ce qui, à leur avis, amènerait la pacification du pays. Absurdité ! « *Nonsense.* »

La contrée ne serait pas pacifiée par le massacre de tous les Arabes; il faudrait d'abord soumettre les indigènes. Plus d'une tribu saluerait le blanc comme son sauveur contre les Arabes, mais, plus tard, se mettrait à le haïr et chercherait à s'en débarrasser. Le blanc devrait alors être assez fort pour contrecarrer ces desseins et rester le gouverneur des noirs au lieu d'être son esclave. Rien, en effet, n'abaisse plus l'Européen que d'être soumis au noir à l'état sauvage.

21 octobre 1891.

Je me suis procuré de nouveau un canot et je suis parti ce matin pour la pêche, ayant quelques moments de loisir J'ai réussi à prendre un poisson d'au moins 20 livres. J'ai ensuite préparé notre courrier de la côte, comprenant trente et une lettres, cousues dans une enveloppe de toile imperméable très épaisse.

Les naturels du Fipa fabriquent des étoffes grossières, mais très durables, avec du coton qui croît en quantité chez eux. J'en ai vu des spécimens à la mission, où on s'en servait pour recouvrir de longs fauteuils. Ces tissus conviennent parfaitement pour cet usage ainsi que pour confectionner des vêtements.

C'est chose intéressante que de calculer ce que coûte l'expédition de mes lettres pour l'Angleterre ou ailleurs. J'arrive, pour chaque pli, à la somme de 4.35 dollars M., soit environ 14 shillings.

22 octobre.

Dosa me donne les renseignements suivants : Mohamed-ben-Salim, l'Arabe qui se trouve à Kirando, est appelé Kipipiri par les indigènes. Son frère est Mohamed-ben-Salim-ben-Rachid et réside dans l'Urua. Tous deux travaillent pour le compte de Suleiman-Massiend, de Tabora. Hamis-ben-Salim, le Belutchi, est appelé Uturutu par les indigènes. Le chef des Arabes de l'Itawa est Abdallah-ben-Suleiman. Après lui vient Ramatha.

J'ai quitté le camp la nuit dernière à minuit, dans un canot appartenant à la mission. Je me rendais à l'embouchure de la Lifume, à 5 kilomètres au nord, pour me livrer à la chasse aux canards. Nous avions huit pagayeurs, commandés par Kifimbo. Favorisés par un beau clair de lune, nous avons accompli le trajet en une heure, et nous avons dormi le restant de la nuit sur les bancs de sable. Depuis le point du jour jusqu'à 8 heures, j'ai arpenté la plage, à la recherche de canards et d'oies. J'en ai tiré huit superbes. Les canards sont nombreux, mais très sauvages. A partir de 8 heures, il était inutile de chercher à les rejoindre. Je me suis alors enfoncé dans les terres, pendant une heure, sans rien rencontrer. Je retournai donc vers le canot et j'étais à mi-chemin quand j'aperçus trois antilopes. J'en abattis une : c'était une femelle. La balle de mon Winchester lui avait traversé d'outre en outre les deux épaules.

J'ai rencontré quatre ou cinq espèces de canards, deux espèces d'oies, dont l'oie commune égyptienne, aux yeux cerclés; trois sortes de pluviers, de grands courlis, des échassiers à pattes rouges, des cigognes, des grues, des hérons, des guignards. J'ai aperçu quelques bécassines; je me suis dirigé de leur côté, mais sans parvenir à les atteindre. J'ai particulièrement admiré le superbe plumage des grands courlis. A 10 heures du matin, nous étions de retour au camp.

La station de la mission était autrefois une station internationale belge érigée par le Roi. Le capitaine Cambier en a été le fondateur. Storms lui a succédé, puis sont venus les missionnaires. Pendant qu'il était à la tête de la station, le capitaine Storms eut une querelle avec le chef Kasagara, mais il obligea celui-ci au calme. C'est une erreur que d'avoir à Karema un autre poste qu'une mission, car cet endroit n'est pas situé sur une route fréquentée et les nouvelles y parviennent toujours tard. Pour une mission, c'est un lieu très propice, car on n'y est pas sous l'influence musulmane, qui contrarie la prédication dans ce pays. J'ai remarqué que les Arabes se sont emparés de tous les principaux centres dans cette partie de l'Afrique et qu'ils ont mis la main sur les meilleures routes A preuve Kirando, où le lac est étroit; ce serait là un excellent poste pour les Allemands. Il empêcherait en grande partie l'abominable pillage qui se pratique dans l'État indépendant.

Je me demande avec anxiété comment je traverserai le lac. Aucun bateau n'est arrivé depuis lundi, et cependant deux devraient être ici depuis une couple de jours.

23 octobre.

J'ai passé une journée à ne rien faire, en attendant les bateaux qui ne sont pas encore rentrés.

La station de Karema est dans une bonne situation, elle est établie sur une pente douce, au pied de quelques montagnes, qui ont une altitude de 150 à 250 pieds au-dessus du lac. Les bâtiments sont à 155 pieds au-dessus de ce dernier, bien que jadis le pied même de la rampe où ils se trouvent ait été battu par les eaux. Celles-ci se sont retirées de 820 mètres, si bien qu'il est devenu difficile de s'en procurer. Voici quel est l'aspect général de la station : Un grand tembe, construit à la manière des Wanyamwzi, entoure un bâtiment central, élevé et spacieux, qui forme l'habitation des blancs. Les enfants et les serviteurs de la mission vivent dans le tembe, lequel est de forme hexagonale. Au dehors, dans des huttes d'herbe et d'argile, se tiennent les hommes et les femmes auxquels s'intéressent les prêtres et qui font la grosse besogne de la mission. L'église est en dehors du tembe. C'est, sans aucun doute, le bâtiment le mieux construit et le mieux achevé que j'aie vu jusqu'ici dans l'intérieur de l'Afrique. Il a 60 mètres de long; sa largeur et sa hauteur sont en proportion. Le toit est supporté par des arches faites de pierre et d'argile, innovation qui souleva l'admiration des indigènes. Il est formé de tuiles en argile cuite, absolument supérieures et qui sont solides et durables.

A une distance d'environ 92 mètres au sud, il existe un autre tembe servant d'habitation aux indigènes convertis à la religion des missionnaires. En dessous de la montée où s'élève la station, au sud-ouest et au nord-ouest, s'étend la plaine, autrefois couverte par les eaux du lac et maintenant transformée en champs et en jardins dont les produits servent à l'alimentation de la mission. Le mtama, le manioc et le maïs sont les principales productions constituant le ravitaillement des noirs. Les Pères ont à leur disposition des cultures de riz et de froment d'excellente qualité pour leur alimentation personnelle. Ils disposent en outre d'un jardin potager de premier ordre. Malgré la saison sèche, on nous a servi des haricots, des oignons, des choux et d'autres légumes pendant tout notre séjour. Les Pères ont planté des papayers, des bananiers, etc., qui sont surchargés de fruits.

J'ai remarqué que partout où est établie une mission française, on trouve de l'huile, du pain et des légumes, tandis que peu de stations anglaises possèdent ces trois utiles condiments de la diète africaine. Entre autres choses, les Pères fabriquent d'excellent tapioca avec du manioc, et du vinaigre au moyen des bananes. Ils ont trente têtes de bétail, qui sont ici depuis des années, n'augmentant ni ne diminuant en nombre, car la terrible « sotoka » ou épizootie n'y a pas encore fait son apparition.

En dessous et à l'avant du bâtiment principal, se trouve le cimetière, où reposent, dans des tombes simples mais d'un aspect convenable, trois Pères qui ont donné leur vie pour tâcher d'arracher le pauvre Africain à la barbarie. Il est une des inscriptions du cimetière touchante en sa simplicité: c'est celle du père Josset, le supérieur, qui mourut le jour même où nous quittâmes Bagamoyo, et dont les gens de la côte doivent seulement apprendre la mort en ce moment. Une simple croix de bois porte ces seuls mots :

ICI REPOSE
le R. P. JOSSET, décédé le 4 juillet 1891.
R. I. P.

La mission est en relations constantes, au moyen de bateaux, avec Rumbi, Mpala et Kibanga. Les Pères se rendent fréquemment d'un endroit à un autre. Ces trois points sont maintenant délivrés de l'influence déprimante des Waswahili, qui imitent les musulmans, et les Pères peuvent diriger leur mission avec la certitude d'avoir une certaine influence sur les indigènes. Ils n'apprennent à ceux-ci ni à lire, ni à écrire, et ils ne s'attachent pas à leur faire accomplir des choses qui ne peuvent leur être d'aucune utilité dans l'avenir, mais ils en font des « fundis », c'est-à-dire des artisans, charpentiers, forgerons, etc. Ils les prennent jeunes et les initient ainsi facilement à la pratique de ces métiers.

J'ai éprouvé une profonde impression chez ces Pères, en voyant le calme, la tranquille ardeur avec laquelle ils poursuivent leur tâche et l'achèvent. C'est une chose toute nouvelle et à laquelle on n'est pas habitué en Afrique, surtout dans les caravanes, où règnent trop souvent, hélas ! le bruit et une hâte fiévreuse.

Je ne suis plus autant d'accord avec les Pères en ce qui concerne le jeu politique auquel ils se livrent dans les districts du lac. Leur but et le mobile de leurs actes me paraît, à moi étranger, la disparition complète de toute influence arabe ou mahométane des contrées où ils espèrent répandre leurs prédications. Cela est parfait à leur point de vue, car le mahométan exerce un grand pouvoir sur les indigènes et il est directement hostile à la doctrine chrétienne. Mais il faut encore considérer autre chose : ces Arabes sont puissants, ils connaissent le pays mieux que nous, blancs ; ils savent marcher d'accord quand le danger les menace ; ils possèdent des armes et ont beaucoup d'hommes pour s'en servir. Ils haïssent du plus profond de leur âme ces « usurpateurs », ces intrus, ces chiens de Nazaréens.

Si, dans ces circonstances, on amenait les Arabes à se battre, personne ne pourrait prédire quelle serait la fin de tout cela.

Des missions isolées, situées au loin, dans le cœur du pays, seraient surprises et leurs habitants massacrés. La vie et la propriété courraient toute sorte de risques. Des prêtres, quels qu'ils soient, ont-ils le droit, par suite de *leur* sincérité mal entendue et de leur zèle inconsidéré pour leur branche religieuse, de rendre possibles de pareils dangers? Non, certainement. Il appartient aux gouvernements, qui disposent de la force et qui peuvent faire respecter par la force leurs principes d'administration, il appartient, dis-je, aux gouvernements de lutter ouvertement avec ces Arabes, et de les amener, si c'est nécessaire, par la coercition, à rester dans l'ordre, non parce que ce sont des *musulmans*, mais parce que ce sont des chasseurs d'esclaves.

Et cela m'amène à insister de nouveau sur ce que j'ai dit précédemment, à savoir que, pour obtenir un vrai succès, les missionnaires doivent suivre l'établissement d'un gouvernement stable, et non le précéder. Ils auront ainsi la sécurité et l'indigène *les respectera*, premier degré efficace pour obtenir sa croyance dans l'enseignement qu'ils cherchent à lui inculquer.

(*A continuer.*)

Cap. STAIRS.



LES SINGES ANTHROPOMORPHES DU CONGO

II

Le gorille se tient dans les forêts des montagnes ou dans les régions qui précèdent immédiatement celles-ci; il recherche de préférence les parties qui offrent une alternance agréable de collines et de vallées, dont les hauteurs sont couvertes de bois et les vallées d'herbes et de broussailles Il va sans dire que ces singes résident toujours dans des lieux où ils trouvent en abondance les fruits qu'ils préfèrent, et ceux-ci appartiennent, d'après Hartmann, aux végétaux suivants: 1° au palmier à huile (*Elœis guineensis*), auquel il enlève aussi les feuilles non encore développées, formant le chou dit palmiste; 2° à une sorte de prunier qui porte une drupe farineuse, insipide (*Parinarium excelsum*); 3° au papayer (*Carica papaya*); 4° à des bananiers (*Musa paradisiaca* et *sapientum*); 5° à deux scitaminées (*Amomum granum paradisi* et *malaguetta*) dont la dernière fournit, d'après Lindley, le poivre dit maniguette; 6° à l'*Amomum grandiflorum*; 7° à un arbre qui produit une espèce de noix, dont le gorille brise la coque à l'aide d'une pierre; 8° à un arbre indéterminé dont les fruits ressemblent aux cerises Du Chaillu dit que l'animal est aussi très friand de cannes à sucre et d'ananas sauvages. Il est certain, d'après Koppenfels, que pendant la nuit le gorille s'approche des plantations pour dévaliser les champs de cannes à sucre et les rizières. Savage nous apprend que ce singe dévore également des animaux auxquels il fait la chasse, ainsi que des cadavres humains. Cela n'a rien d'étonnant, car les sujets tenus en captivité se comportent comme de parfaits omnivores et montrent même une prédilection pour les œufs et la viande.



Crâne de chimpanzé adulte (mâle).



Crâne de gorille vieux.

Le gorille vit en famille, composée du mâle, de la femelle et de petits d'âge différent, dans les parties touffues des forêts. On sait que la croissance des grands singes n'est pas beaucoup plus rapide que chez l'homme des pays chauds; il est donc probable qu'ils ne se reproduisent pas avant l'âge de 10 à 12 ans.



Cet animal mène une vie nomade, se déplace à mesure que la nourriture vient à manquer et passe la nuit à l'endroit où il se trouve au coucher du soleil. Suivant von Koppenfels, il construit un nid sur les arbres et choisit pour cela un tronc droit de la grosseur de 30 centimètres environ, casse et courbe les branches les unes vers les autres à une hauteur de 5 à 6 mètres, et les recouvre de feuilles et de mousse. Ce nid ne sert cependant qu'aux jeunes, ainsi qu'à la mère si sa présence leur est encore indispensable; quant au père, il s'accroupit au pied de l'arbre, le dos appuyé contre le tronc, veille sur sa famille et la protège contre les attaques nocturnes des panthères. Ce détail confirme les observations de du Chaillu. Le jour, ces animaux explorent les alentours de leur campement, où ils séjournent tant qu'ils y trouvent de la nourriture.

Ce singe marche habituellement en s'appuyant sur les quatre mains, les doigts des antérieures fléchis et le dos de la main tourné vers le sol, ce qui occasionne des épaississements épidermiques sur les phalanges; sa démarche est chancelante. Malgré sa forme trapue et lourde en apparence, le gorille grimpe avec beaucoup d'adresse et s'aventure jusqu'au sommet des arbres. Lorsqu'il circule sur les arbres, dit von Koppenfels, il essaye d'abord la solidité des branches, et quand une seule ne suffit pas, il en saisit trois ou quatre à la fois; il parcourt également des branches plus fortes, en avançant avec précaution.

Le même voyageur a vu des individus sauter, à son approche, d'une hauteur de 10 à 15 mètres et s'élancer avec une extrême impétuosité à travers les taillis. Aussi, l'opinion de von Koppenfels est que le gorille n'attaque jamais l'homme et qu'il l'évite même; mais que, s'il est acculé, il se met résolument sur la défensive, et sa force et son adresse en font alors un adversaire redoutable. Quand ce singe se voit en présence de l'homme, il commence par se dresser entièrement sur ses jambes, fait retentir l'air d'un rugissement formidable, montre les dents, hérisse les poils de la tête et de la nuque, et avance d'un pas lourd vers son ennemi. Ses yeux lancent des éclairs sauvages et féroces, et ses poings gigantesques tambourinent sa large poitrine. Si alors on se retire lentement avant que la fureur du singe ait atteint son maximum, il cesse de prendre l'offensive. Si, au contraire, on l'attend de pied ferme, on doit choisir le bon moment pour tirer et le viser au cœur. « Il est de principe, dit du Chaillu, qu'il faut réserver son feu jusqu'au dernier moment. Si le chasseur tire et manque son coup, le gorille s'élance sur lui, et personne ne peut résister à ce terrible assaut. Un seul coup de son énorme main éventre un homme, lui brise la poitrine ou lui écrase la tête. On a vu des nègres, en pareille situation, faire face au gorille et le frapper avec leur fusil déchargé; mais ils n'avaient pas même le temps de porter un coup inoffensif; le bras de leur ennemi tombait sur eux de tout son poids, brisant à la fois le fusil et le corps des malheureux. »

Les nègres, qui désignent le gorille sous les noms de *ndjina*, *njeina*, *indjina*, *naguyala* et *n'pungu*, suivant la localité, racontent sur cet animal les histoires les plus fantastiques, qui ont souvent été reproduites par des voyageurs. Ainsi, il est bien prouvé que ce singe n'attaque pas l'éléphant, qu'il ne se défend pas à coups de bâton, qu'il n'enlève pas les négresses, qu'il ne se construit pas de cabane, etc.

(*A continuer.*) Dr Alphonse Dubois.

LE CAPITAINE WEYNS

Né à Lodelinsart, le 29 juin 1851. Capitaine au régiment des carabiniers.

Premier départ le 15 février 1888. — Officier du ministère public et chef de la comptabilité de l'État à Boma. — Rentré en juin 1889. — Deuxième départ le 2 septembre 1890. — Capitaine de la Force Publique. — Commandant de la Compagnie auxiliaire du chemin de fer. — Substitut du procureur d'Etat et officier de l'état civil à Matadi. — Rentré le 21 août 1893.



Un militaire et un chercheur. Fort épris d'histoire naturelle. Caractère affable. Grand chasseur devant l'Éternel. A déployé les plus précieuses qualités dans l'organisation et le commandement de la Compagnie auxiliaire du chemin de fer.

Lorsque les ouvriers arrivèrent de tous les points de l'Afrique vers les chantiers de la Compagnie du chemin de fer du Congo, il fallut songer à instituer un corps de police, chargé de maintenir l'ordre dans ces masses d'hommes d'origine et de tempérament divers. Le 9 août 1890, un décret créa, sous le nom de « Compagnie auxiliaire du chemin de fer », une troupe spécialement destinée à la protection des travaux et à la garde de la voie ferrée. Ce corps est recruté parmi les travailleurs du chemin de fer par les soins du directeur de la ligne. Il compte actuellement 75 hommes; au début, c'étaient des Zanzibarites; aujourd'hui, ce sont presque tous des natifs d'Elmina (côte occidentale d'Afrique), qui ont demandé eux-mêmes à être soldats.

Cet effectif peut être augmenté au fur et à mesure de la progression des travaux, sur l'avis du directeur du chemin de fer et par la décision du gouverneur général.

Ses cadres se composent d'un capitaine au service de l'État du Congo. Les fonctions de lieutenant et de sous-lieutenant sont exercées par des fonctionnaires de la Compagnie. Les surveillants de travaux font office de sous-officiers. La solde, la nourriture, le logement et tous les frais d'entretien des cadres et de la troupe sont à la charge de la Compagnie. En revanche, c'est l'État qui fournit les armes, les munitions et la tenue de la troupe. Celle-ci, nous l'avons dit, est une force de police et possède les pouvoirs nécessaires à l'effet de rechercher les infractions aux lois et règlements, commises sur la voie ferrée ou dans son voisinage immédiat. Elle a encore, dans son règlement de service, la protection des indigènes des villages voisins du tracé du chemin de fer et des nombreuses caravanes qui passent près des travaux.

Le corps spécial dont nous venons de décrire succinctement le fonctionnement, a été organisé en 1890 par le capitaine Weyns, qui a été son premier commandant. Il a rendu de signalés services et plus d'une fois a aidé efficacement au maintien de l'ordre et de la tranquillité sur les chantiers des travaux, où peinent des troupes de noirs de race différente et quelquefois ennemie. Grâce au tact de son chef, à son habileté et à son esprit d'à propos, la « Compagnie auxiliaire du chemin de fer » n'a jamais, jusqu'ici, dû faire usage de ses armes.

Chose curieuse, ces noirs, dès qu'ils sont revêtus d'un galon et qu'ils sont chargés d'une mission, se sentent grandir, entrent très bien dans leur rôle nouveau et accomplissent leur devoir avec une ponctualité et une exactitude toute militaire. C'est l'éternelle histoire du genre humain. Le paysan, l'ouvrier de nos contrées, qui deviennent soldats, changent en peu de temps, eux aussi, se plient à la discipline et la font observer par tous ceux qui sont confiés à leur surveillance lorsqu'ils remplissent une « fonction ».

Le capitaine Weyns est bien connu de nos lecteurs. Il a rempli le carnet du *Congo illustré* de nombreuses photographies; nos lecteurs ont pu déjà en admirer un certain nombre. C'est un causeur agréable et disert, un homme actif et juste, qui a rendu plus d'un service, dans sa sphère spéciale, à l'œuvre capitale du chemin de fer du Congo. Une entreprise aussi considérable, aussi compliquée, aussi ardue, ne saurait être menée à bonne fin si l'ordre et la régularité n'étaient pas observés par son personnel de travailleurs. Le capitaine Weyns a contribué à faire fonctionner l'un de ses rouages les plus délicats.

LES ARABES DU HAUT CONGO



SANS peindre la situation comme étant tout à fait désespérée, les lettres envoyées par le commandant des forces antiesclavagistes du lac Tanganika semblaient, il y a quelques mois, indiquer comme fort critique la position des blancs sur le grand lac africain.

Des nouvelles du Tanganika et du Manyema, arrivées depuis par la voie du Congo à la Société antiesclavagiste, font prévoir la prochaine arrivée de l'expédition du capitaine Dhanis à Albertville et la jonction des forces de l'Etat avec celles commandées par le capitaine Jacques. C'est la fin de l'occupation par les Arabes de la contrée située à l'ouest du lac. Reste, à la rive opposée, le puissant Rumaliza, le chef arabe d'Ujiji; le gouvernement allemand, de son côté, s'en préoccupe et vient de donner des instructions pour l'occupation de cette résidence et la création d'un poste militaire dans ces parages.

Ainsi aura été vidée en un laps de temps, en réalité fort court, cette question arabe du haut Congo, que certains envisageaient comme un péril qui allait exiger de longues années, de nombreuses vies d'hommes et une grande habileté pour être conjurée. Isangi, les Stanley-Falls, Riba-Riba, Nyangwe, fort probablement Kassongo et le Manyema, sont occupés par les soldats de l'État sous le commandement de Dhanis et Chaltin, que doit avoir actuellement rejoint le capitaine Ponthier. Munye Mohara a été tué; Rachid et Sefu sont en fuite; Tippo-Tip, campé non loin de la côte orientale, reste silencieux devant l'écroulement de sa puissance passée; il ne touche plus son traitement et il ne songe plus à venir faire visite à Bruxelles.

Nous publions, comme un dernier écho de la situation qui existait jadis, une photographie prise aux Stanley-Falls il y a environ un an et qui, par les personnages qu'elle nous montre, est toute d'actualité.

Le personnage principal, celui qui occupe le centre du groupe, est Sefu, le fils de Tippo-Tip, sultan de Kassongo. Il y a quelques mois, venant de sa résidence à Gongo-Lutete, à la tête d'une bande armée, avec des intentions hostiles à l'Etat, disent les uns, seulement dans le but de réduire à l'obéissance son vassal Lutete, affirment les autres, il rencontrait tout à coup, sur les bords des Lomami, les soldats de l'État qui, sous les ordres du lieutenant Michaux, de Wauters et quelques autres, accentuaient leur mouvement en avant vers Nyangwe. Sefu fut battu, faillit être fait prisonnier et s'enfuit. On ignore ce qu'il est devenu.

⁂

A la droite de Sefu, en costume militaire, est assis le lieutenant Tobback, le résident de l'Etat près du Vali des Stanley-Falls. Attaqué au mois de mai dernier par Rachid, il est parvenu à résister aux attaques des Arabes pendant trois jours jusqu'au moment de l'arrivée d'une troupe de secours accourue de Basoko, sous le commandement du lieutenant Chaltin. Il doit être en ce moment en route pour l'Europe, son terme de service étant expiré.

A la gauche de Sefu est Camille Delcommune, le regretté directeur de la Société du Haut-Congo, décédé à Kinshassa peu après l'époque où fut prise cette photographie et dont la dépouille mortelle vient d'arriver à Anvers à bord du *Lulu Bohlen* pour être enterrée dans le cimetière de famille à Evere. Derrière lui, debout, l'un de ses principaux collaborateurs, M. Langheld, l'agent commercial des Falls, qui y dirigeait les affaires de la Société au moment de l'attaque de Rachid.

La photographie a dû être prise peu de temps avant l'arrivée d'Hodister aux Falls. Ce n'était plus tout à fait la période de paix, mais ce n'était pas encore la guerre Les Arabes se plaignaient des agissements de l'expédition Vankerckhoven ; Sefu et Rachid se bornaient à protester ; Munye Mohara, de Nyangwe, se déclarait ouvertement hostile.

Les événements de Riba-Riba qui eurent pour première conséquence la mort du sous-lieutenant Michiels, de l'Etat, et du jeune Noblesse, de la Société du Haut-Congo, mirent le feu aux poudres, et la révolte éclata. Elle coûta la vie à notre pauvre ami Hodister et à quatre de ses compagnons, ainsi qu'au résident de l'État à Kassongo, le lieutenant Lippens, et à son adjoint Debruyn.

Il serait curieux de savoir ce qu'il reste maintenant de tous les établissements que les vaincus avaient laborieusement édifiés depuis la rive occidentale du Tanganika jusqu'aux Stanley-Falls. Car, de l'avis de tous ceux qui ont visité les territoires qu'ils occupaient, ils avaient fait là de réels prodiges d'installation et d'organisation. Gleerup, Le Clément de Saint-Marcq, Hodister, Trivier, Doré, c'est-à-dire les derniers Européens qui ont vu le pays avant que les Arabes en fussent chassés, sont unanimes à dire qu'un grand progrès avait été réalisé.

⁂

En effet, les voyageurs qui ont parcouru avant les événements récents la région occupée par les Arabes, ont tous constaté un état de choses bien différent de la barbarie primitive. Les tribus indigènes, une fois soumises par les Arabes, ceux-ci leur ont défendu de guerroyer entre elles. Elles ont pu se consacrer, en toute confiance, guidées par les Arabes, au travail des champs. De là ces plantations énormes et superbes que signalent les explorateurs dans les pays soumis à l'influence des Arabes. A perte de vue, des champs de maïs, de sorgho ondulent sous la brise. Des rizières considérables s'étendent au loin, et des produits jadis inconnus viennent enrichir la contrée : les haricots, le café, les épices, les légumes, les arbres fruitiers. Le bétail est introduit par eux à grand'peine et à grands frais et répandu parmi les chefs indigènes.

Autour de leurs centres d'action se sont groupées des agglomérations nombreuses, composées non pas seulement d'esclaves et de serviteurs, mais d'hommes libres, d'indigènes

attirés par le désir de se procurer du bien-être par le commerce et les relations pacifiques avec les hommes de l'État. Le noir est un trafiquant-né, et c'est tout naturellement qu'il vient s'établir à portée de l'Arabe qui, en échange de ses produits, lui donne les étoffes, les perles, les instruments de labour, et lui enseigne à mieux vivre et à se construire des habitations plus confortables.

Les indigènes, sous la pression des Arabes, ont organisé un système rapide de transport et de communication, que Hodister décrit en ces termes :

« Le long du haut fleuve, les Arabes ont établi un système de relais de pagayeurs pour leurs embarcations. L'Arabe part avec sa pirogue conduite par les jeunes gens de son village; arrivé en vue du relais, il est signalé au résident arabe, chaque village possédant au moins un représentant arabe, espèce de bourgmestre. Celui-ci prévient le chef indigène, — les Arabes passent toujours par l'intermédiaire du chef indigène, — aussitôt le tambour ou la trompe rassemble les hommes. En moins de temps qu'il n'en faut à l'embarcation pour accoster, ceux-ci sont sur la rive avec des vivres et leur pagaie, et sous la conduite d'un chef d'équipe.

Aussitôt que la pirogue touche le sable, l'ancien équipage



Européens et Arabes aux Stanley-Falls.

débarque, le nouveau le remplace et repart immédiatement en chantant. Les pagayeurs sont rétribués d'après un taux fixe; ils profitent également de ces déplacements pour faire leurs petites affaires, vendre une poule ou un poisson, — voire un membre de leur famille. »

Les Arabes ont donné au noir des semences pour créer des plantations, en lui montrant comment s'y prendre pour réussir. En place des maigres poules et des chiens galeux qu'il a massacrés pendant la guerre, il a emporté, une fois la paix faite, des bœufs, les grandes chèvres du Manyema, les grands moutons d'Ujiji. D'un nègre servile et paresseux, il a fait un travailleur soumis et zélé.

Telles sont les constatations sur lesquelles tous les voyageurs sont d'accord. Ils décrivent avec complaisance les installations parfaites des Arabes, l'ordre qui règne dans leurs belles maisons en pisé, le luxe qui y préside à toutes les actions de la vie, la large et fastueuse hospitalité qu'on y offre au voyageur fatigué.



Il ne sera pas inutile, pensons-nous, de retracer la situation dans la région occupée par les Arabes avant les récents événements.

Les Arabes étaient, en quelque sorte, les maîtres de toute la partie orientale du bassin du Congo, limitée à l'ouest par le Lomami, au nord par l'Aruwimi et au sud par le Katanga.

Tous les chefs ne reconnaissaient pas l'autorité de Tippo-Tip. Le vali avait avec lui Sefu, son fils, Rachid, son neveu, Saïd, un de ses gendres, et Selim-ben-Nassaudi, son beau-frère.

Il avait pour principal lieutenant le fameux Rumaliza (de son vrai nom Mohamed-ben-Rhelfan). Cet Arabe, à qui les indigènes ont donné un surnom signifiant « qui ravage tout », opère aujourd'hui, nous l'avons fait ressortir plus haut, à peu près pour son propre compte.

Entre les territoires de Tippo-Tip et ceux de Rumaliza s'étendaient, sur la rive droite du Congo, les domaines de Kibonge, qui résidait à Kibongo, et surtout ceux de Munye Moharra, chef de Nyangwe, de qui relevait Mohammed-ben-Hamidii, dit Nserera, chef de Riba-Riba. Toute la région du Tanganika était parcourue par de nombreuses troupes armées appartenant à des Arabes d'Ujiji, tels que Munye-Hassan, Makatubu, Radzabu, Slimani, etc. Bref, on évaluait à 12,000 ou 15,000 fusils l'effectif des bandes appartenant à tous ces traitants arabes, qui écoulaient leurs marchandises et leur butin par la côte orientale.



Matadi en février 1890. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

MATADI

Le 10 novembre 1889, les études préliminaires du chemin de fer étant terminées, une première expédition composée d'ingénieurs et d'ouvriers arriva à Matadi pour commencer les travaux de la construction. Placée sous les ordres de l'ingénieur Vauthier, elle comprenait 74 travailleurs ordinaires, 12 maçons et 12 charpentiers. Au total, 98 artisans, tous originaires de Sierra Leone.

La saison des pluies, dans laquelle on venait d'entrer, ne permettant pas de demeurer longtemps sous la tente, les ingénieurs se préoccupèrent tout d'abord d'assurer un logement confortable au personnel ouvrier. Ils se mirent à l'œuvre dès le lendemain de leur arrivée à Matadi et établirent, pour les travailleurs, un certain nombre de baraquements provisoires construits au moyen de bambous et de bois en grume ou « forquille » que l'on pouvait se procurer aisément sur place.

Tandis que les charpentiers élevaient ces premiers abris pour le personnel noir, les maçons se mettaient également à la besogne et, à l'aide de moellons et d'argile, construisaient rapidement les soubassements de deux habitations pour Européens.

La roche employée pour ces travaux, et que l'on trouvait en abondance à Matadi, était peu résistante. Tout d'abord, on ne put la débiter qu'en moellons irréguliers et de petites dimensions; mais, au bout de quelques jours, la pratique aidant, on parvint à la tailler d'une façon convenable et l'on réussit même, malgré le personnel peu expérimenté et les outils insuffisants dont on disposait, à obtenir sur place des seuils et des linteaux d'un aspect présentable.

La pierre, à cette époque, n'entrait d'ailleurs que pour une part assez restreinte dans les constructions. Seuls, les soubassements et parfois le rez-de-chaussée étaient en maçonnerie; le restant du bâtiment se faisait en bois du pays. Ces bois, généralement denses et difficiles à débiter, présentaient néanmoins (comme ceux de Cabinda, par exemple) un avantage assez appréciable; ils résistaient bien à l'action destructive des termites ou fourmis blanches.

On sait, par la description que nous avons donnée de ces insectes dans un précédent numéro du *Congo illustré*, les terribles ravages qu'ils exercent dans les habitations et principalement dans les magasins où ils parviennent à s'introduire. Aussi a-t-on cherché pendant longtemps un moyen pratique pour se mettre à l'abri de leurs atteintes.

Jusqu'à présent, le meilleur système que l'on ait imaginé consiste à isoler presque entièrement le bâtiment du sol. Au lieu d'être en contact direct avec la terre, le gîtage infé-



Matadi en avril 1893. (D'après une photographie de M. le capitaine Weyns.)

rieur est supporté par un certain nombre de piliers, et chacun de ces piliers est lui-même plongé dans un récipient, sorte de godet formé au moyen de ciment, de pierres concassées et de fils de fer. Dans les godets, on verse un liquide gluant, du goudron, par exemple, de telle sorte que lorsque les insectes approchent des pilotis pour gagner le gîtage, ils doivent inévitablement tomber dans le piège.

Ce procédé, en même temps simple et pratique, a donné d'excellents résultats dans la période des débuts, alors que le bois seul était employé dans la construction des logements et des magasins. Depuis sont venues les constructions en fer, et aujourd'hui l'on est loin de l'époque où l'on vivait sous la tente et dans des baraquements primitifs.

La première de nos gravures représente le camp des ingénieurs tel qu'il existait à Matadi en février 1890. La photographie a été prise d'un point situé en amont de la station, dans la plaine défrichée. Derrière les tentes des chefs de service, on aperçoit dans le coin, à gauche, la maison du docteur Bourguignon et, devant elle, un autre chalet plus spacieux, qui servait aux ingénieurs de chambre de travail.

Indépendamment de ces baraquements et des quelques bâtiments de l'État, il n'existait à Matadi qu'une factorerie hollandaise, une factorerie anglaise, une factorerie portugaise, une factorerie française et l'établissement de la *Sanford exploring Expedition*, qui fut repris plus tard par la Société belge du Haut-Congo. Un pier en maçonnerie, de petite dimension, et qui a d'ailleurs été démoli depuis, s'avançait de quelques mètres dans le fleuve. Il avait été construit par l'État et servait au chargement et au déchargement des petits canots à vapeur qui faisaient alors le service entre ce point et Boma.

Jusqu'en juin 1889, aucun grand navire n'avait encore remonté le fleuve jusqu'à Matadi. C'est le 20 de ce mois que le *Lualaba*, steamer de 2,500 tonnes, jeta l'ancre pour la première fois dans le port de Matadi, qu'on avait représenté longtemps comme inaccessible aux grands navires de mer.

Notre seconde gravure montre, une fois de plus, ce qu'il y avait de fondé dans ces assertions. Trois grands steamers : le *Professor Woermann*, qui disparaît en partie derrière le cadre ; le *Benguela*, au milieu du fleuve, et le *Lulu Bohlen*, en train de décharger sa cargaison, ont remonté jusqu'à Matadi et sont ancrés fort à l'aise, dans le Congo, dont on aperçoit, au fond, la rive droite avec Vivi.

L'opposition est frappante lorsque l'on compare ce tableau au précédent. Au lieu de l'ancien pier en maçonnerie, qui ne tenait plus, une jetée en fer de 75 mètres de longueur, et sur laquelle circulent deux grandes grues à vapeur, s'avance dans le fleuve et permet aux navires de fort tonnage d'accoster en toute saison et de débarquer leurs marchandises en quelques heures.

Là où, trois ans plus tôt, il n'y avait que quelques tentes et des abris sommaires, s'élève aujourd'hui l'un des plus importants établissements du Congo.

La gare, avec ses bureaux, ses ateliers, ses remises pour locomotives, ses magasins et les nombreuses habitations réservées au personnel du chemin de fer, l'hôtel à deux étages et l'église, presque autant de bâtiments en fer, ont métamorphosé d'une façon saisissante ce pays désolé où l'on n'apercevait, hier encore, que quelques rares baraquements perdus au milieu des rochers arides.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VI. — SUR LE TANGANIKA. (*Suite.*)

Une lettre du P. Randabel. — Les boys zanzibarites. — Le départ définitif pour l'Ouest.

24 octobre.

Il est inutile de dire que les missionnaires ne devraient pas se mêler de politique dans le pays où ils se trouvent. Ils le font, cependant, à peu près invariablement. Ils y sont forcés par le chef de la contrée, sous la protection duquel ils se trouvent en réalité. Celui-ci commence par solliciter des conseils, puis il vient raconter au missionnaire les difficultés dans lesquelles il se trouve, et il finit par demander comment il doit agir à l'égard d'un autre chef avec lequel il a été en guerre. Les missionnaires, afin de sauvegarder leurs intérêts et leur propriété, sont obligés de prendre le parti d'un chef contre un autre. Cela est en quelque sorte fatal; et pourtant c'est là le rôle d'un gouvernement, non d'un missionnaire.

Trois Pères sont morts à Karema depuis la fondation de la mission; deux sont décédés à Mpala et quatre à Kibanga. De plus, Carter a été tué par les gens de Mirambo à Kasagera. Je dois ajouter que le capitaine Cambier a bâti l'enceinte de Karema, et le capitaine Storms les constructions intérieures.

Voici une copie de la lettre que m'a écrite le Père Randabel.

Karema, le 22 septembre 1891.

Monsieur le capitaine,

Vos hommes sont arrivés à Karema le 17 septembre. Nous avons été agréablement surpris en apprenant votre arrivée à Karema. Vous venez bien à propos. Rumaliza, le fameux compagnon de Tippo-Tip, après s'être emparé de tout le nord du lac, veut se rendre maître de tout le sud. A l'heure qu'il est, un de ses hommes est chez nos voisins occupé à enrôler (?) des Ruga-Rugas, pour aller de l'autre côté battre le capitaine Joubert. La nouvelle de votre arrivée et de celle de M. Jacques a été pour les chefs de nos pays environnants comme un coup de foudre. Ils ont déjà fait dire qu'ils n'enverraient pas leurs hommes au Marungu.

Grâce à vous, l'expédition de Rumaliza est, je pense, manquée. Puissiez-vous arriver bientôt, et en bonne santé. Nous ferons tout notre possible pour vous aider à passer le lac. Nous pourrions mettre à votre disposition trois barques. De plus, j'envoie aujourd'hui un courrier à Mpala pour avertir les missionnaires de cette station et le capitaine Joubert, de tenir les leurs prêtes. Ils en ont, je pense, d'assez grandes. Vous ignorez, peut-être, que le capitaine Joubert a bâti une station à une bonne journée de Mpala, plus au sud, tout près du Rumbi, point qui se trouve marqué sur les cartes. Je crois qu'il est plus avantageux pour vous de préparer votre expédition chez le capitaine Joubert, car, de chez lui, vous êtes bien plus près du but de votre voyage. Du reste, vous le verrez vous-même.

En attendant le jour où nous pourrons vous voir, nous vous envoyons, mes confrères et moi, nos sincères salutations, à vous, monsieur Stairs, au capitaine Bodson, au marquis de Bonchamps et à M. le docteur.

Daignez agréer, etc.

(*Signé*) Camille Randabel.

Cette lettre montre combien les Pères étaient désireux de nous aider.

25 octobre.

J'ai fait faire l'exercice à mes Askaris et leur ai remis à chacun, homme ou boy, un doti d'étoffe pour s'en faire des chemises pour la saison des pluies. Le Zanzibarite a l'habitude de vendre toute l'étoffe qu'on lui donne, pour se procurer des vivres. Cette fois, j'ai distribué ce doti comme appartenant à l'expédition, au même titre que les fusils et les munitions. Je marquerai chaque doti sous la matricule des hommes. Demain, c'est dimanche, et tous les hommes de la mission doivent assister à la messe du matin; si donc les bateaux rentraient aujourd'hui, je ne pourrais partir avant demain soir.

Les boys chargés du service de ma tente sont de piètres gaillards, en ce qui concerne l'intellect. Ils ne valent pas la moitié de ceux que j'avais pendant l'expédition Stanley, bien que l'un de ceux-ci fût un Manyema. Quand un garçon a l'âge de 16 ans, il devient bien plus difficile de lui apprendre quelque chose que lorsqu'il est plus jeune. Il rôde de tous côtés, se mêle aux hommes et alors se gonfle d'importance. Ah! si des domestiques indous pouvaient suivre et marcher dans ce pays, quelle bénédiction ce serait pour le blanc! Un boy zanzibarite ne connaît pas l'usage d'une courroie ou d'une boucle, et il enfonce une vis à coups de marteau comme si c'était un clou. Il comprend, en général, difficilement les explications qu'on lui donne, et il faut lui répéter, à trois ou quatre reprises, la moindre des explications que l'on doit chaque jour lui donner à nouveau.

26 octobre.

Deux bateaux sont rentrés dans le courant de l'après-midi, et je pars à la tombée de la nuit. Enfin! Les Pères nous ont comblés de bontés, et seule leur bienveillance a pu nous faire supporter les affres de l'attente.

27 octobre.

Partis hier à 4 heures avec une légère brise arrière, nous sommes arrivés, poussés par elle vers l'ouest, à près de 16 kilomètres de la côte occidentale, puis le vent tomba. Pendant deux heures, les matelots se mirent à ramer, puis la

brise reprit et nous poussa à la côte, à l'embouchure du F'ungwe, à 32 kilomètres au sud de Rumbi.

Là, nous avons campé pour la nuit. A 5 heures du matin, nous sommes repartis et nous avons ramé ferme, puis le vent se leva de nouveau pour cesser subitement. Toute la journée, mes pagayeurs ont travaillé, et ces étonnants nautoniers ont eu besoin de 20 heures pour accomplir les 16 kilomètres qui restaient à franchir.

Nous sommes arrivés à Rumbi à 1 heure du matin. Toute la population, blancs et noirs, se trouvait sur la berge pour nous souhaiter la bienvenue.

Je crois qu'il serait difficile d'imaginer des êtres plus indolents que ces pagayeurs du Tanganika! Les rames dont ils se servent sont des bâtonnets de deux mètres de long avec, au bout, de petites planchettes rondes qui n'ont pas même la largeur ordinaire de la pelle d'un aviron.

Ils plongent ces baguettes dans l'eau en donnant un coup de bras en arrière. C'est là tout ce qu'ils donnent en fait de foulée. Ils ne se servent pour ainsi dire pas des muscles du dos, et tout l'effet du travail de dix huit beaux et solides gars a consisté à faire avancer leur batelet de 1 1/2 kilomètre à l'heure par un temps calme!

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA.

Le capitaine Joubert. — Les Wamarungu.

30 octobre.

Nous voici maintenant dans l'État du Congo! Le capitaine Joubert m'a dit que tous les chefs importants du Marungu sont venus lui apporter des présents, lui demander des soldats, des fusils et sa protection contre Rumaliza, Makatubu et autres Wangwana.

Rumaliza, en course pour chasser l'esclave, est venu ravager des villages jusqu'à trois lieues seulement de Rumbi. Il considère tout le pays longeant l'ouest du lac comme faisant partie de son domaine. Pour lui, les blancs sont des intrus qu'il ne saurait tolérer chez lui et qui doivent être chassés par la force.

Le capitaine Joubert est un petit homme frêle et nerveux, d'un teint très foncé, et en apparence d'une santé chétive. Voici bientôt douze ans qu'il habite dans le voisinage du lac, et il a renoncé à retourner en Europe. C'est un type à part, un vrai « prêtre-squatter ». Sa manière de vivre est rude et son aspect énergique; il ressemble aux fermiers qui défrichent la brousse en Nouvelle-Zélande. Il s'est plié à la manière de se nourrir des indigènes et se contente de ce que ceux-ci mangent. Ancien zouave pontifical, il a été envoyé ici pour mettre obstacle à la traite. Il a édifié une chapelle et est dévoué corps et âme à la cause de la rédemption des nègres autant que n'importe quel père missionnaire. Sa station est fort bien construite. Elle est placée sur l'une des collines qui sont au pied des montagnes qui bordent le lac, à une distance de deux kilomètres du Tanganika et à une altitude de 35 mètres au-dessus de son niveau.

C'est un vrai héros. Longtemps, très longtemps il fut tout seul ici, fidèle à son poste, peinant dur et en butte à des ennuis sans nombre.

Cet homme si intéressant à observer est un jardinier de premier ordre. Ses plantations sont superbes. Il est adoré, mais pas beaucoup craint par les indigènes qui l'entourent. Calme, patient, attachant une mince attention à tout ce qui concerne la toilette, sans cesse au travail, tout entier à son dur labeur quotidien, tel est le capitaine Joubert.

Les Wamarungu sont petits, maigres, et ne paraissent pas très capables de servir de porteurs. Ils ont plus d'un point de ressemblance avec les Wanyika de Mombassa. On saisit de suite, en leur parlant, la profonde différence qui existe entre les gens de l'est et ceux de l'ouest du lac. Les cheveux des habitants d'ici sont crépus et bouclés comme ceux des indigènes des forêts du Congo. Leur voix s'élève et s'abaisse, quand ils causent, comme chez les naturels de l'Aruwimi, mais pas d'une façon aussi marquée. Les dents sont limées, les fronts étroits et l'aspect général est celui d'une race un peu inférieure à celle qui peuple le pays entre les lacs et Mpwampwa. Placés à côté d'un porteur unyamwezi, ces hommes apparaissent comme de simples bâtons.

On rencontre ici de temps à autre des cauris converties en coiffure ou en ornement de toilette.

Le Tanganika est un lac admirable, avec ses belles eaux claires et bleues, dormant au milieu des montagnes aux cimes altières. Quel bel endroit de villégiature; que de délicieuses stations balnéaires on pourra édifier par ici quand sera établie la ligne directe par le Nyassa et le Chiré!

31 octobre.

Nous voici, enfin, de nouveau en route, après une halte de vingt-deux jours sur les rives du lac. Nous avons campé à Monda, petit village situé à deux heures de distance ouest-sud-ouest de Rumbi. La petite vérole sévit dans le pays. Si nous en étions infectés, ce serait un désastre pour l'expédition, car la nouvelle s'en répandrait et l'accès du pays de Msiri nous serait interdit à la sortie de Rumbi. Nous avons escaladé un plateau ondulé qui est à 500 mètres au-dessus du lac. Il est sillonné de rivières à l'eau courante; nous les avons saluées comme de vieilles amies que nous n'avions pas vues depuis près de trois mois. Les arbres sont d'un beau vert, vigoureux, et le sol est une argile rouge, plus foncée que celle du côté de Karema.

On ne rencontre plus autant de sables arides et l'humus est plus profond que du côté oriental du lac. Le mahogo est planté ici, non plus par rangées, mais dans de petits monticules élevés d'un pied au-dessus du sol. Le maïs est le principal aliment des indigènes, mais on ne l'a pas encore planté, car les pluies ne commencent vraiment qu'à partir du 15 novembre.

Un grand nombre de Wamarungu portent les cheveux longs et tordus, à la manière des Wagogo. Ils allongent leur coiffure en attachant à chaque cheveu un long fil très ténu. Cela ne les embellit pas fort à notre point de vue, mais eux ils se considèrent comme de très beaux garçons, ainsi attifés. On parle parmi eux cinq ou six dialectes, mais, près du lac, un grand nombre d'individus parlent un mélange de kiswahili et de bantou. On rencontre ici également des gens originaires de l'Itawa et de l'Unyamwezi.

(A continuer.) Cap. STAIRS.

LES FOUGÈRES

Les espèces de l'intéressante famille des fougères sont répandues des régions polaires à l'équateur, mais c'est sous les tropiques qu'elle est représentée par le plus grand nombre de formes offrant les types les plus variés.

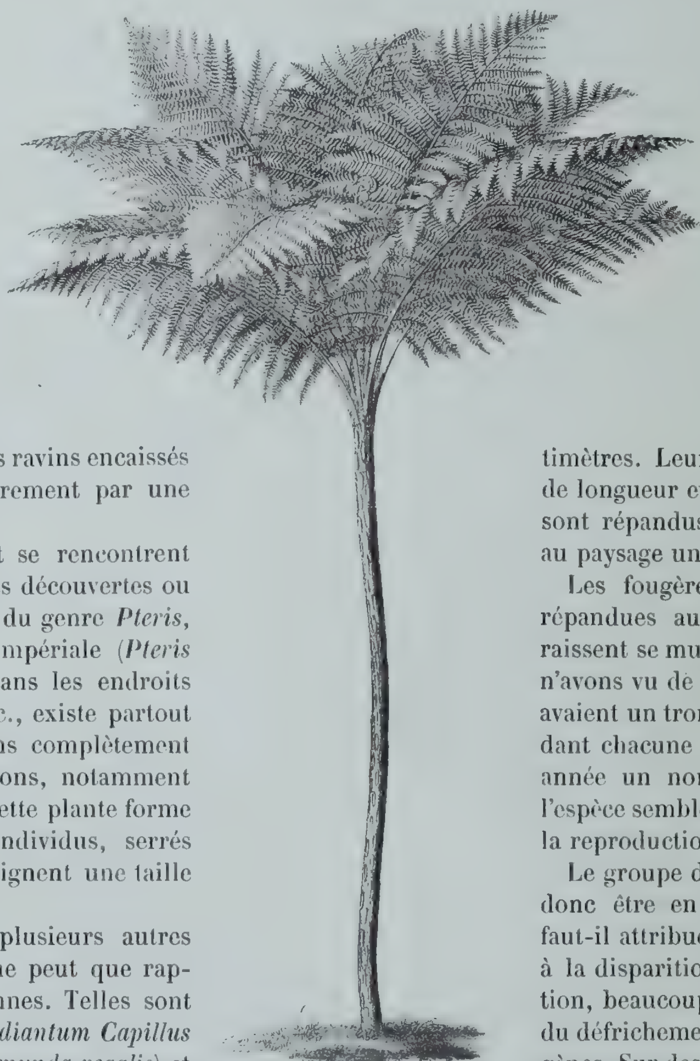
Beaucoup de genres, et même quelques tribus, sont limités aux pays équatoriaux; toutes les fougères arborescentes, entre autres, ne se rencontrent que dans les régions les plus chaudes du globe.

Sous tous les climats, les fougères croissent de préférence dans les lieux humides et ombragés, sur des terres légères et riches en humus; un certain nombre d'espèces sont épiphytes. C'est surtout dans les régions tropicales qu'elles semblent fuir les ardeurs du soleil et se réfugier le long des rivières, à l'ombre du rideau de végétation qui les borde, ou dans les ravins encaissés et humides, occupés ordinairement par une épaisse galerie forestière.

Quelques espèces cependant se rencontrent en abondance dans les savanes découvertes ou peu boisées; telles sont celles du genre *Pteris*, dont l'une, la fougère aigle impériale (*Pteris aquilina*), qui vit chez nous dans les endroits sablonneux, les sapinières, etc., existe partout au Congo dans des conditions complètement analogues. En certaines régions, notamment vers les sources du Luembe, cette plante forme de véritables forêts où les individus, serrés les uns contre les autres, atteignent une taille de 3 mètres.

On rencontre au Congo plusieurs autres espèces de fougères que l'on ne peut que rapporter à des formes européennes. Telles sont la capillaire de Montpellier (*Adiantum Capillus Veneris*), l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) et l'ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*), appartenant à une famille voisine des fougères. L'osmonde royale est incontestablement la plus jolie fougère de nos régions; elle est rare en Belgique; on la rencontre dans les bois des environs de Mons. Au Congo, nous l'avons retrouvée le long du Kassaï et du Sankuru, et même jusque sur le haut Lualaba, aux environs de Mussima.

Les autres fougères que nous avons pu observer au Congo appartiennent aux genres *Blechnum*, *Asplenium*, *Polypodium*, *Notochlœna* représentés aussi en Europe, et aux genres plus méridionaux *Davallia*, *Nephrodium*, *Acrostichum*, etc.



Cyathea incana.

Les fougères arborescentes, c'est-à-dire présentant un *tronc* comparable à celui du palmier, sont rares en Afrique; peu de voyageurs en mentionnent dans leurs récits; on en a signalé dans le bas Congo. Nous avons eu l'occasion d'en rencontrer quelques exemplaires dans des ravins encaissés et boisés, entre le Sankuru et le Lomami, vers la latitude des chutes de Wolff. Nous en avons vu en bien plus grand nombre dans la région des sources du Luembe, sur le plateau des Sambas; elles croissent, en cet endroit, sur un humus noir étonnamment fertile, dans les vallées encaissées et remplies d'une végétation vigoureuse des affluents du Luembe, du Lubichi, etc.

Ces splendides fougères possèdent un tronc de 2 à 3 mètres de hauteur et un diamètre atteignant 30 centimètres. Leurs frondes ont jusqu'à 2 mètres de longueur et sont très divisées. Les individus sont répandus par petits groupes qui donnent au paysage un aspect tropical caractéristique.

Les fougères arborescentes ne sont guère répandues au Congo, et, de plus, elles paraissent se multiplier très peu. Nulle part nous n'avons vu de jeunes individus : les plus petits avaient un tronc d'un mètre de hauteur. Cependant chacune de ces plantes produit chaque année un nombre prodigieux de spores, et l'espèce semble par conséquent bien douée pour la reproduction.

Le groupe des fougères arborescentes semble donc être en décadence en Afrique. A quoi faut-il attribuer cet état de choses? Sans doute à la disparition des forêts tropicales sous l'action, beaucoup moins lente qu'on ne le croit, du défrichement opéré partout par les indigènes. Sur des espaces immenses, la forêt primitive a disparu pour faire place à la savane herbue, déboisée ou n'offrant plus que quelques arbres rabougris ayant chaque année à subir la rude épreuve de l'incendie des grandes herbes. Les indigènes ne respectent que la végétation occupant dans les vallées des cours d'eau des pentes trop raides pour être mises en culture. C'est là que se sont réfugiées les quelques fougères arborescentes qui subsistent encore aujourd'hui [1].

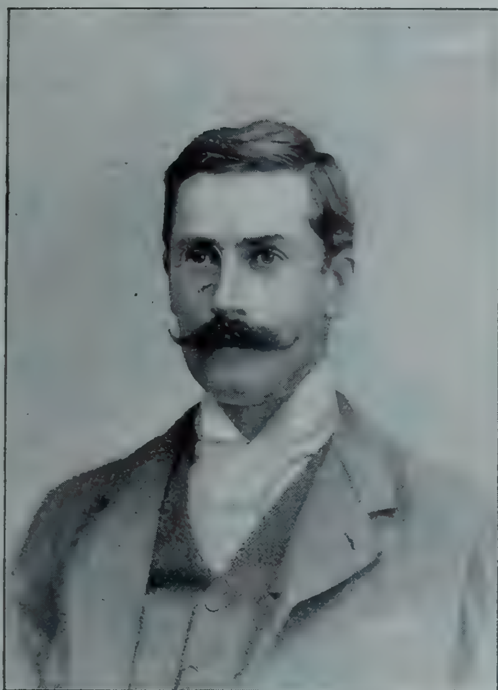
J. C.

(1) La gravure que nous reproduisons pour illustrer cet article est extraite du grand ouvrage de Karsten, que nous a obligeamment communiqué M. J. Bommer, le savant conservateur du Jardin botanique de Bruxelles, qui prépare un travail érudit sur les fougères.

REGINALD HEYN

Né à Sanderson Park (Lancashire), le 11 octobre 1860.

Premier départ le 2 février 1884, en qualité d'adjoint de la Société du Haut Congo. - Rentré le 19 mars 1891. — Deuxième départ le 19 août 1891; directeur des transports de la Société belge du Haut-Congo, faisant fonction de directeur adjoint. — Mort à Saint-Paul de Loanda, le 2 juin 1892.



L'un des agents les plus méritants et les plus estimés de la Société belge du Haut-Congo. Il s'était distingué par son travail intelligent, son esprit curieux, ses aptitudes toutes spéciales à apprendre la langue des indigènes, et surtout par l'habileté pleine de prudence et d'humanité avec laquelle il avait su, en prenant la direction des transports, entamer et poursuivre les difficiles négociations avec les natifs chargés de transporter les charges dans la région des chutes.

Plus d'une fois déjà, nous avons exposé à nos lecteurs l'importance du service des transports dans cette région. 80,000 hommes vont ainsi chaque année vers Léopoldville ou vers Matadi, transportant des charges moyennes de 30 kilogrammes. Cela fait un mouvement général, à l'aller et au retour, de 2,400 tonnes de marchandises au minimum. Malgré cela, la demande de bras est parfois plus forte que l'offre et il arrive que de nombreux colis restent près de deux mois en souffrance, attendant une occasion pour remonter ou redescendre la région des cataractes. Même quand des bras sont disponibles, ce n'est pas une besogne facile que de les obtenir. Le noir est chicaneur, défiant, âpre au gain. C'est tout une affaire que d'obtenir son concours, et une caravane de transport de 100 hommes, par exemple, exige de longues et patientes négociations, des palabres sans fin. Pour les mener à bien, il faut tout d'abord être aimé des indigènes, avoir ce que les Anglais appellent *a good name*, un bon renom, connaître les us et coutumes des nègres, leur langue, leurs sympathies, leurs défauts, leurs qualités. Tel voyageur, qui négociait l'engagement de porteurs et qui se croyait sur le point de réussir, a vu disparaître tout à coup porteurs et capitas, pour avoir, soit négligé certaines formalités, soit outrepassé, parfois sans le savoir et sans le vouloir, des coutumes ou des règlements indigènes.

Réginald Heyn, qui était adoré des noirs, et qui le méritait par son humanité, sa patience, sa bonté native et son caractère bienveillant, savait obtenir ce qu'il voulait des chefs et des hommes auxquels il s'adressait. Aussi, son concours était-il des plus précieux pour les compagnies belges, dont la marche est intimement liée à un bon fonctionnement du service des transports.

Le directeur chargé de cette importante besogne doit être un homme d'élite, car de son zèle dépend le ravitaillement, donc l'existence de tous les postes du haut Congo. Qu'on se figure un instant ce fonctionnaire provoquant par maladresse ou négligence un ralentissement ou des difficultés dans son service. Les stations du haut Congo verraient s'épuiser leurs stocks de marchandises et les transactions commerciales seraient arrêtées. De plus, les agents seraient privés des conforts européens si nécessaires à une bonne hygiène sous le climat déprimant de l'Afrique et réduits exclusivement aux productions du pays. Aussi, le service des transports est-il l'objet des soins constants de la société, et elle y a préposé un personnel de choix.

Le chemin de fer une fois construit, ces intelligences pourront rendre de plus grands services encore en s'appliquant plus directement au développement commercial du haut Congo. Les indigènes transporteurs, de leur côté, qui auront appris à ne plus se passer des produits de notre industrie, qui se seront créé des besoins, devront aussi se créer des ressources; ils offriront alors leurs bras aux industries locales qui viendraient à se former ou, plus spécialement, aux travaux de l'agriculture, qui transformeront en paysans, en ouvriers, les villageois plus ou moins nomades et chasseurs qui peuplent la région des chutes.

Déjà cette évolution commence. L'achèvement des quarante premiers kilomètres du chemin de fer va rendre inutile le portage sur cette section de la route vers Léopoldville. On peut lire dans l'article que nous consacrons plus loin au chemin de fer que des indigènes viennent, dès maintenant, offrir leurs bras pour les travaux de construction. Ainsi s'accomplit, avec une rapidité que les plus optimistes ne pouvaient prévoir, l'évolution progressive des noirs du Congo vers un état de vie plus relevé. C'est par le travail que la race nègre peut réellement se régénérer et aspirer vers des destinées nouvelles. Heyn n'était pas seulement un agent d'élite, c'était un ami sûr et bon. Il est mort dans toute la vigueur de l'âge, chéri de tous, et au moment où l'avenir se présentait pour lui riant et prospère. Il n'a laissé derrière lui que des regrets.

LES PALABRES

Les nègres du Congo ont un tempérament essentiellement « parlementaire ». Le moindre incident est pour eux l'occasion de palabres sans fin. La palabre se tient entre tribus différentes, comme entre blancs et noirs. On y a recours pour établir des droits, des coutumes, trancher un différend, punir un délit ou un crime, engager la tribu, légiférer, céder un territoire, fournir des porteurs, vendre des vivres.

C'est une cour de justice, un parlement ou un conseil d'État. Le noir est un procédurier incorrigible, qui en remontrerait à M. Chicaneau en personne, et de plus c'est un bavard sempiternel. Il a une éloquence verbeuse mais facile, et un esprit de déduction logique qui est vraiment remarquable. La moindre chose demandée à un chef de tribu par le blanc donne lieu à palabre. Le nègre satisfait ainsi ses deux goûts dominants : le bavardage et le *matabish* (littéralement tue-ver), rasade de tafia ou cadeau d'étoffe distribués par le blanc après toute conclusion d'une affaire.

La palabre se tient toujours avec solennité et est entourée de beaucoup de cérémonies. On s'y astreint à des règles qui varient selon les localités, mais qui sont scrupuleusement observées.

La règle fondamentale est de venir sans armes à la réunion et de laisser aux orateurs la liberté de langage la plus absolue. Et qu'on ne s'imagine pas que le noir dédaigne les artifices du langage. C'est un avocat loquace et finaud. Il n'a pas son pareil pour « enjôler » ses auditeurs et le blanc doit être sur ses gardes pour ne pas être « mis dedans » par lui.

Les palabres sont générales ou locales. Dans le premier cas, le grand chef fait avertir ses sujets par des messagers envoyés aux sous-chefs ou par le moyen de la télégraphie du tambour. Dans le second cas, le chef du village convoque les habitants au son d'un tambour spécial ou par une proclamation faite par un délégué spécial.



Une palabre à Léopoldville.

Lorsque les hérauts ont averti les sous-chefs du jour et du lieu de la grande palabre, ces subordonnés réunissent, au préalable, leurs hommes libres et, dans une parlotte animée, on se met d'accord sur l'attitude qu'on observera le jour de l'assemblée.

Au jour fixé pour la palabre, les hommes libres des villages, précédés de leur chef, entourent le roi à une distance respectueuse; tantôt, comme au bas Congo, ils s'accroupissent sur des nattes, tantôt, comme dans la région de l'Uelle, ils s'asseoient sur des troncs d'arbres ou encore sur des sièges. Le chef expose l'objet de la réunion, ou la fait expliquer par un fondé de pouvoirs qui préconise la solution que ce dernier voudrait voir intervenir. Nul ne peut interrompre le discours du roi et les applaudissements sont obligatoires. Le discours fini, une discussion toujours très longue s'ensuit. Chaque orateur, en un langage imagé et avec force gestes et force explications, développe sa façon de voir. Souvent chaque chef de village s'en va à l'écart et confère avec les hommes de son clan sur les objections qu'il convient de présenter aux propositions du grand chef. L'assemblée se reconstitue, puis les chefs secondaires prennent la parole. En de longs dithyrambes, ils défendent leur opinion à tour de rôle et la thèse la plus appuyée finit par triompher au milieu d'un tapage infernal.

La réunion se continue par une « noce » générale. Le pombé, le malafu ou le tafia circule à la ronde, et souvent tout ce festoiement se termine par des rixes et des batailles.

Dans les centres habités par des Européens, les noirs viennent parfois prier le blanc le plus élevé en grade de présider leurs palabres. Dans le bas Congo, ils ont même appris à apprécier les services des représentants de la justice de l'État.

Chaque jour, les fonctionnaires sont pour ainsi dire sollicités de venir, au nom de Bula-Matari, présider un règlement de certaines difficultés entre indigènes, de diriger leurs palabres. Les agents de l'État tirent parti de ces dispositions pour saper insensiblement celles des coutumes locales dont la pratique ne peut être tolérée, et pour empêcher des disputes violentes et de graves injustices. Nombreuses sont les occasions où ils ont pu restituer la libre disposition de leur personne à des individus noirs, débiteurs insolvables qui, d'après la coutume fiote, étaient tombés dans une sorte de servitude personnelle vis-à-vis de leurs créanciers indigènes et risquaient d'y rester jusqu'à payement entier de leurs dettes.



Comme pouvoir législatif, l'assemblée des chefs de village et des hommes libres, présidée par le grand chef de la tribu, tranche toute difficulté. Le chef convoque la palabre et la préside. Celle-ci définit la coutume dans chaque cas particulier et le roi ou chef, pouvoir exécutif, applique les décisions de l'assemblée. Le pouvoir du roi, absolu en apparence, est en réalité limité par l'assemblée. Celle ci, chez les Niams-Niams, par exemple, qui comptent parmi les noirs du Congo les plus avancés, joue un rôle analogue à l'ancienne assemblée romaine sur le *Forum* ou des Grecs à l'*Agora*. Le forum des Niams-Niams s'appelle la Mbanga. C'est une grande place, soigneusement balayée, bordée par des plantations, avec, en un point, un grand arbre sous l'ombre duquel se place le roi, président de la palabre, à l'instar de saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes. Les jours de pluie, les Niams-Niams tiennent leur assemblée sous un immense hangar couvert, très artistement orné, soutenu par des piliers rangés symétriquement. Dans l'un des coins se trouve ménagé un réduit où se retire le roi quand cela lui plaît et où il va se recueillir pour chercher des idées quand les choses ne tournent pas comme il le voudrait.

En général, c'est le chef qui dispose du pouvoir judiciaire, mais il ne l'exerce par lui-même que dans les causes importantes, telles que les affaires criminelles, ou encore lorsqu'il sagit d'atteintes portées à des institutions consacrées par la coutume. Mais le droit de paix ou de guerre est subordonné à l'avis préalable des membres de la palabre.



Chez les Bangala, les assemblées publiques présentent un spectacle des plus intéressants et que Coquilhat a décrit. La palabre, quand il s'agit d'un intérêt général de la tribu, est provoquée soit par l'initiative du grand chef, soit à la demande de plusieurs chefs de village. La veille ou même plusieurs jours à l'avance, des messagers sont envoyés dans les districts pour convoquer les intéressés, qui agissent ainsi qu'il a été expliqué plus haut.

Au jour dit, à l'heure indiquée (désignée par la hauteur du soleil), les sons métalliques de la *gonga* retentissent pour donner le signal de l'ouverture des débats.

Le grand chef s'assied sous un arbre solitaire, les plus jeunes de ses femmes apportent son siège et étalent sous les pieds du maître des nattes tressées par elles. Autour de lui, à distance, se rangent les assistants. Les lances sont plantées en terre, la pointe en bas, les couteaux sont déposés. Quand tout le monde est en place, le chef fait un signe et le silence s'établit. Aussitôt le délégué du roi, chargé de prendre la parole en son nom, se lève, tousse, puis bat trois fois des mains. *Bakoye!* dit-il, pour commencer, ce qui est une formule polie analogue à notre « messieurs ». L'orateur débute par un historique de l'objet à l'ordre du jour, et l'argumentation suit, se déroule, méthodique, raisonnée et spéculant sur les intérêts et les passions des divers partis. Au fur et à mesure qu'il parle, le « secrétaire d'État » s'anime, interroge du regard et de la voix, joue des mains et des bras, secoue la tête, termine des périodes enflammées par des éclats calculés, et se sert de tous les moyens employés par nos orateurs d'Europe pour convaincre et influencer ses auditeurs. La péroraison est toujours débitée d'un ton modéré, patelin, plein de persuasion et d'une allure conciliatrice. Mais il a soin de ne pas, dans ce premier discours, faire connaître les projets du... gouvernement. Sa harangue a pour but d'amener les partis à se découvrir. Tandis qu'il parle, des réflexions à voix basse s'échangent dans le public. Quand il a fini, au milieu du brouhaha des colloques, un chef demande la parole. « Voici mon opinion », s'écrie-t-il, mais il ne s'aventure guère plus que le premier ministre. La discussion marche ainsi à travers une série de savants détours, puis l'énervement et l'échauffement des esprits aidant, un mot vif ou caractéristique est jeté au milieu de ce jeu compliqué d'arguments, la situation s'éclaire, les avis se dessinent. Les interruptions se croisent ou s'entrecroisent, sarcastiques ou violentes, presque tout le monde se lève. Le vacarme est effrayant. Le moment décisif est arrivé. Le chef se lève, et appuyé sur une énorme canne, signe de son autorité, il domine le tumulte, interpelle, l'un après l'autre, les villages représentés, les apostrophe, en les engageant au silence : « Êtes-vous, leur dit-il, des gens bien élevés ou des sauvages des forêts? »

Le tumulte s'apaise aussitôt et chacun se rassied. Il n'y a, au reste, nul danger dans ces orages : « On ne tue pas avec la bouche », disent les nègres.

Alors le roi prend la parole. Il examine un à un tous les arguments échangés, rétorque les objections, marquant chaque point ou chaque raison d'un brin d'herbe ou d'un bâtonnet qu'il remet au chef le plus obstiné de l'opposition.

Au cours de son discours il énumère un certain nombre de principes et réclame l'assentiment de l'assistance par une vigoureuse interjection *hon!* à laquelle le public entraîné répond par un *hon* approbateur, quelque chose d'analogue aux « très bien » que les comptes rendus de notre parlement indiquent sous l'épithète de « approbation ».

Lorsque la résistance est longue, alors le roi use du grand moyen, il pose la question de confiance : « Soit, dit-il, d'un air profondément découragé, vous ne voulez pas votre bien, vous n'écoutez pas l'avis de votre père, je n'ai plus rien à faire ici, et je vais me retirer dans un pays éloigné! » L'effet est rarement manqué. Dans d'autres cas, par d'habiles manœuvres, il fait ajourner le débat, en vue d'étudier, d'examiner; c'est ce que nous appelons l'encommissionnement.

L'assemblée qui aboutit à une décision importante se termine, en guise de vote, par un serment conventionnel, *mobeko*. Le pacte est scellé par l'abatage d'un palmier adulte, accompagné d'une série de formules consacrées, répétées par l'assistance et répondant aux diverses clauses de l'accord que se charge d'énumérer un des chefs.

La palabre est finie, la décision est promulguée; le banquet commence.

LES TRAVAILLEURS INDIGÈNES DU CHEMIN DE FER

Le courrier du Congo, arrivé à Bruxelles dans le courant du mois de juin dernier, contenait une nouvelle particulièrement intéressante au point de vue de la construction du chemin de fer.

D'après un rapport émanant de la direction en Afrique et daté de Matadi, le 21 mai, le personnel ouvrier venait d'être heureusement renforcé par un certain nombre de travailleurs indigènes qui semblaient appelés à rendre, dans un avenir prochain, des services très appréciables sur les chantiers. Non seulement on les employait déjà à charger et à conduire les wagonnets Decauville attelés d'ânes, mais on était également parvenu à leur enseigner rapidement la pose de la voie. Et, lors de son voyage d'inspection au Congo, le major Thys fut frappé de voir combien ces ouvriers indigènes, qui provenaient tous de la région traversée par le chemin de fer, commençaient à s'intéresser aux travaux de la construction. Chaque jour ils se présentaient sur les chantiers par petits groupes et, spontanément, ils venaient offrir aux ingénieurs le service de leurs bras.



Ouvriers indigènes posant la voie.
(D'après une photographie de M. le capitaine Weyns)

Chose étrange! c'est surtout la pose de la voie qui les attirait. Les travaux de terrassement, au contraire, semblaient plutôt les rebuter. L'explication de cette prétendue anomalie réside dans ce fait que les nègres de l'intérieur sont presque tous végétariens. Ils mangent rarement de la viande et ce n'est qu'à de longs intervalles qu'ils parviennent à se procurer un peu de poisson. Aussi manquent-ils généralement de muscles et sont-ils, pour la plupart, inapts aux gros travaux.

Mais, s'ils n'ont pas la force en partage, ils jouissent, par contre, d'une facilité peu commune pour s'initier à toutes les besognes qui exigent de l'adresse et de la précision. C'est ainsi qu'ils prennent un réel plaisir à ajuster les rails et à serrer les boulons.

Sur notre gravure, on aperçoit une brigade de Congomen en train de poser la voie. Ils sont placés sous les ordres d'un contremaître européen qui, après les avoir mis au courant de la besogne, n'a plus qu'à surveiller leurs travaux et à initier au même métier les nouveaux venus qui se présentent.

Si les tentatives que l'on fait en ce moment continuent à donner de bons résultats, la Compagnie du chemin de fer aura résolu une des questions les plus importantes au point de vue de la marche rapide de l'entreprise. Comme la voie approche maintenant des districts peuplés, il est probable que d'ici à peu de temps les ouvriers régionaux constitueront la plus forte partie du personnel noir et qu'on ne sera plus forcé de recruter à grands frais les nègres de la côte de Guinée pour les besoins de la construction.



Le mont Rumbi (rive occidentale du Tanganika). (Dessin d'Am. Lynen, d'après un croquis du capitaine Stairs.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

Hydrographie. — Les boys et les ânes. — Makatubu. — Les méfaits des Arabes. — Comment on doit y remédier.

1er novembre.

Marche jusque Gawe (est), qui nous a pris 4 3/4 heures. Nous avons été arrêtés 1 1/2 heure devant la rivière Mlagizi. Il nous a fallu ce temps pour passer les hommes. C'est un cours d'eau rapide et semé de rocs à l'endroit où nous l'avons passé. A droite et à gauche du point où nous l'avons vu, il y a des espaces d'eau calme et profonde.

Nous campons sur les bords de la Kala, qui donne son nom au petit district de Kala, dont le chef, qui se nomme Chula, habite à Gawe (ouest). Le chef Gawe, subordonné à Chula, est, comme celui-ci, un Mnyamwezi.

Chula vivait auparavant dans le pays de Msiri, ainsi que Kassongomono, chef de Kassanza. Avec d'autres encore, ils furent chassés du pays et bâtirent à Kassanza un village. Plus tard, Kassongomono mit Chula à la tête du district de Kala.

En quittant ce dernier, on arrive au Kalolo, dont le chef est Kabongo, un Marungu. Après Kabongo, on arrive au pays de Makatubu, esclave de Mohammed-ben-Suleiman-ben-Shaash, de Zanzibar. Après avoir passé la rivière Rudifwa, qui se jette dans le Rufunzo, puis dans le Luapula, on pénètre dans le pays de Kakwale, commandé par Katumba. Ce pays est célèbre pour le sel qu'on y trouve et qui se vend bon marché.

La Lufuko est la frontière du Marungu. Au nord-ouest de cette rivière est l'Urua, au sud-ouest la Rufira ou Lufira. L'Arabe Kafindo a bâti son Mussumba sur le Luapula, au confluent de la Lukenni, à environ trois journées de marche au sud de Mpueto-Uturutu; le Belutchi, dont le vrai nom est Khamis-ben-Salem, habite maintenant l'Urua. Il a été battu par Msiri et tient à conserver, je pense, entre lui et ce dernier, une distance prudente. Kafindo, pour autant que je puisse le savoir, est un ami de Msiri.

Des six superbes ânes que nous possédions, il ne nous en reste plus que deux. Nos nuits ne sont plus troublées par leurs cris perçants, car les quatre plus solides et les plus courageux ont mordu la poussière. Mon beau petit baudet a été atteint de paralysie, à Karema. J'ai dû le laisser derrière moi et acheter à la mission un bourriquet venant de l'Unyamwezi. Les ânes furent placés dans le bateau, un à la fois, sous la garde des âniers. Des dix ânes qui furent embarqués, quatre moururent à Rumbi, à la suite de ce voyage et de la barbare cruauté des âniers qui, pour les faire rester tranquilles dans le bateau, leur lièrent les jambes si étroitement que la peau et les muscles furent détruits. Mon animal fut lié si fortement que trois des sabots de la pauvre bête tombèrent. Celui de de Bonchamps n'avait pas eu à boire depuis trois jours, quoiqu'ayant navigué pendant tout ce temps sur les eaux fraîches du Tanganika. Un autre âne avait les intestins lui sortant du corps!

Le boy zanzibarite est brutal et cruel envers les bêtes, et ce par pure stupidité. Il ne bat pas l'animal à l'excès, il ne le charge pas outre mesure, il ne le fait pas courir trop fort, mais il est désespérément négligent pour ce qui concerne les soins à lui donner.

Le blanc doit veiller personnellement, jour par jour, à ce que son âne reçoive sa pitance. Si on abandonne cette besogne au boy, la pauvre bête s'étiolera et mourra. Est-il possible d'imaginer une cruauté plus raffinée que celle de laisser un âne, les quatre pieds liés, exposé à un soleil de feu, pendant trois jours, et privé d'eau? Aussi, dès mon arrivée, j'administrai au boy chargé du soin des baudets une maîtresse semonce; je lui infligeai en outre une amende de 48 dollars. Malgré cela, il est persuadé qu'il n'a rien fait de mal. Ah! si je pouvais faire entrer dans la cervelle de ces boys qu'ils ont à s'intéresser à leur besogne! (Je parle des boys au-dessous de 16 ans.) L'inerte et stupide indifférence des jeunes noirs pour leur travail est un des pires casse-tête du blanc en Afrique.

J'ai oublié de dire que mes deux bateaux, la *Dorothy* et le *Bluenose*, ont traversé le Tanganika dans de très bonnes conditions, remorqués par les barques ou les précédant. La *Dorothy* est arrivée 4 heures en avance sur l'autre.

Altitude : 1,200 mètres.

2 novembre.

Marché pendant une heure jusque Gawe (ouest), où nous avons campé afin de permettre aux hommes de se procurer des vivres pour les trois jours pendant lesquels nous allons devoir traverser un pays inhabité. Ce pays a été ravagé et dépeuplé par Makatubu. Il ne reste plus un village le long d'une route de 35 milles.

Altitude du camp : 1,270 mètres.

3 novembre.

Arrivés à Kaomba, une agglomération de huttes, en 4 h. 50 m., parcourant une distance de 17 kilomètres.

Nous avons essuyé ce matin notre première averse sérieuse. Pendant une heure, nous avons été arrosés d'importance et les hommes en ont été fort incommodés. Au camp, on put enfin allumer du feu. Le chef de cette agglomération de huttes est Nanza, le pays s'appelle Kalalo, le village ou plutôt les huttes portent le nom de Kaomba, et la chaîne de montagnes située à 4 1/2 kilomètres au sud se nomme Kalalo. Nanza est absent au moment de notre arrivée; il est allé guerroyer avec ses gens contre Kaiavalla, un ennemi de Joubert, qui habite à deux journées d'ici.

Le long de la route, on rencontre beaucoup de villages et de plantations désertés, ce qui prouve que Makatubu a eu un succès complet dans sa tentative de mettre le pays à sac.

A notre appproche, les indigènes se sont enfuis, mais je leur ai envoyé des hommes pour leur dire que je ne leur voulais aucun mal, que je les engageais à revenir, et, le soir même, un grand nombre étaient rentrés.

L'altitude de ce camp est de 1,733 mètres, la plus grande hauteur à laquelle l'expédition soit arrivée jusqu'ici. Le pays est montagneux et couvert de taillis; les arbres sont séparés, c'est-à-dire ne croissent pas en groupes, mais isolément; ils sont tordus, les troncs peu droits. Des herbes longues se montrent par-ci par-là entre les arbres; mais, en règle générale, l'herbe est courte et croît par petites pousses vertes. De tous côtés, des ruisseaux coulent vers le Lufuko, ce qui est un grand changement après le passage au travers de pays desséchés comme ceux situés à l'est du Tanganika. L'air de la montagne est frais et agréable, et toute la nuit le thermomètre marque 65° F.

Je n'ai pas encore rencontré de bois à proprement parler, mais, à l'ouest du Lufuko, il existe, paraît-il, des arbres de 1m80 de diamètre. Les natifs en construisent des canots.

4 novembre.

Marche de 5 h. 10 m., jusque tout près de l'ancien camp de Makatubu, actuellement abandonné. Nous avons rencontré quelques hommes et quelques femmes qui reviennent de chez Mpueto, près du lac Moero, à la sortie du Luapula. Ils ont été forcés de s'enfuir devant les hommes de Kafindo le Belutchi, qui habite à trois journées plus bas que leur village.

On ne voit que guerre ici, on n'entend parler que batailles et combats. Sur le Luapula, les Wangwana ont pillé et brûlé tout et réduit en esclavage des masses de femmes et d'enfants. Les promoteurs de ces destructions démoniaques sont Kafindo et Uturutu, deux Belutchi qui habitent sur le fleuve, et Makatubu, un homme de la côte, qui est en ce moment à Zanzibar. Le pays est absolument réduit à l'état de ruines par ces individus; les infortunés natifs sont obligés de s'enfuir dans la montagne pour sauver leur vie et ils y meurent faute de grain pour se nourrir. Il y a dans ce Marungu beaucoup de besogne pour Joubert. S'il donnait des drapeaux aux chefs les plus forts et les amenait à constituer une confédération contre ces brigands, il pourrait s'asseoir tranquillement chez lui avec la certitude qu'avant peu les Arabes se retireraient à l'ouest du Luapula et que tout au moins son district serait délivré d'une tourbe de métis mahométans, bourreaux de malheureux indigènes, actuellement trop faibles et trop lâches pour résister à des troupes armées de fusils. Si j'ai de la chance chez Msiri et si je puis pacifier ne fût-ce qu'un peu son royaume, combien je serais heureux de fondre sur ces infâmes! Mais cela ne m'empêche pas de blâmer les natifs. En effet, même quand ils ont à leur disposition de la poudre et des fusils, ils s'enfuient, abandonnant leurs femmes. Jamais ils ne se font garder la nuit ni à la première heure du matin par des veilleurs. Et cependant, c'est invariablement à ces moments-là que les razzieurs se jettent sur les villages.

Ces razzieurs, au service des Arabes et des métis de la côte, se donnent de grands airs, se qualifiant de Wangwana, hommes libres, alors qu'il serait bien difficile de trouver parmi eux un seul homme de la côte qui ne soit un esclave et même l'esclave d'un esclave. Joignez à ces individus, qui sont des Waswahili, des Wamerima, des Wanyamwezi, joignez-y des Rugas-Rugas, c'est-à-dire des voleurs de toutes races et de toutes tribus, venant de l'est du lac Tanganika, d'Ujiji, de Tabora, de Karema, de Gongwe, d'Igonda et d'autres endroits, qui se sont enrôlés pour l'unique plaisir de détruire et de piller, et mus par l'espoir d'amasser des richesses au moyen de la vente des esclaves. Bien souvent aussi, ils s'adonnent à cet affreux métier pour pouvoir porter un fusil et s'appeler Wangwana. Il y a dans le nombre beaucoup de Manyema appartenant à Tippo-Tip et à d'autres Arabes et qui sont, par conséquent, des esclaves.

Il est tombé quelques fortes averses cette après-midi et je pense que la saison des pluies a définitivement commencé.

La Lufuko est à un mille du camp, à l'ouest-sud-ouest.

5 novembre.

Nous avons marché pendant 4 h. 10 m. et nous avons campé à trois quarts de mille à l'ouest de la Lufuko. Nous avons traversé la Ruvugwa et le Lufuko en une seule étape. Le Rufuko ou Lufuko est, en cet endroit, un cours d'eau de 7 à 9 mètres de large, très rapide et aux flots purs et frais Au fort de la saison des pluies, il inonde un grand espace de terrain et débite un volume d'eau considérable. L'altitude du point où nous l'avons traversé est de 110 mètres ou près de 450 mètres au-dessus du lac. Pour faire une pareille descente, elle doit être très rapide et précipitée; en effet, elle se dirige d'ici à Mpala, où elle rejoint le lac.

Nous avons dépassé l'ancien village de Makatubu, jadis un endroit fortifié et bien bâti, mais actuellement en ruines. J'évalue à 800 le nombre des gens qui ont dû vivre dans le boma. Le pays que nous avons traversé avait l'air délicieusement frais et verdoyant. Ah! si je pouvais posséder 50,000 acres d'une terre semblable sous un climat tempéré, dans la Nouvelle-Zélande, par exemple! Je serais alors absolument indépendant. On pourrait y élever au moins trois moutons par acre, pendant toute l'année. La vente des arbres couvrirait les frais de construction d'une habitation et d'un magasin pour les laines et suffirait, en outre, pour clôturer entièrement la propriété. Le sol conviendrait à tout genre de cultures.

Makatubu doit être un homme rusé et aussi capable de se servir de sa cervelle que de son fusil. Il se présenta d'abord dans la vallée du Lufuko comme un simple traitant d'ivoire, et il dut demander aux peu clairvoyants chefs de la contrée la permission de bâtir sa station. Cette permission lui fut accordée, et, petit à petit, il attira de plus en plus de soldats autour de lui et fortifia son boma. Un beau jour, il jeta le masque et défia tous les chefs de la contrée. Il était trop tard pour protester contre une pareille iniquité. Prompts comme l'éclair, les esclaves de Makatubu tombèrent sur les villages, fusillant, poignardant et capturant absolument tout ce qui était homme, femme ou enfant. Les indigènes, imbéciles et bavards, en furent réduits à camper dans la montagne et à coucher à la belle étoile. Trois, ou plutôt deux années de pillage suffirent à Makatubu pour dépeupler entièrement cette vallée. Il repassa alors le Tanganika à Kirando, pour vendre tout son butin humain et son ivoire mal acquis. Aujourd'hui, il est à Zanzibar, riche et cependant toujours humble esclave d'Abdallah Shaash, l'Arabe que vous rencontrez dans les rues de cette ville et qui vous dit « Yambo ».

Je poserai ici une question qui doit venir à l'esprit de tous ceux qui ont traversé cette vallée et qui ont constaté les ravages exercés par cet homme : Ne serait-il pas un millier de fois moins dispendieux pour les sociétés antiesclavagistes de saisir et d'enchaîner pour la vie des hommes tels que Makatubu, alors qu'ils sont à la côte, au lieu d'envoyer ici des expéditions chargées d'arrêter la traite et qui ne font absolument aucun bien et coûtent beaucoup d'argent? Si Makatubu et Abdallah Shaash étaient mis en prison à Zanzibar, bien d'autres pays, peuplés et riches, seraient sauvés et on leur épargnerait le sort des malheureuses contrées que nous traversons en ce moment. Cela ne coûterait certes pas cher aux sociétés antiesclavagistes. Dans l'état actuel des choses, Abdallah Shaash est un homme qui, à Zanzibar, vaut tout Européen, et qui se dit, à part lui, que les blancs sont des fous achevés. J'ai appris que Makatubu organise une grande caravane de poudre, d'étoffes, etc. Cela se fait en ce moment ouvertement à Zanzibar, où l'on sait qu'il se prépare à venir opérer de nouvelles razzias dans l'État indépendant, en prenant Kirando pour base d'opérations !

Examinez également l'autre partie de la question. Tous ceux qui ont visité l'Afrique savent que le noir est égoïste, vantard et grand amateur de bavardages et de pombé. Il se considère comme l'élu, le choisi, au-dessus duquel il n'y a rien. Cette bonne opinion de lui-même subsiste jusqu'à ce qu'il ait reçu une bonne raclée de quelqu'un, qu'il reconnaît alors comme son supérieur.

Pleins de jactance et bavards à l'excès, les chefs autorisent, sans la moindre méfiance, un Arabe à pénétrer dans leur pays avec un nombre de fusils déterminé, afin de « *faire le commerce* », c'est-à-dire d'échanger de l'ivoire contre de la poudre, de l'étoffe, des houes, etc. L'Arabe arrive avec ses soldats, se choisit un endroit salubre, qu'il examine d'abord au point de vue de la facilité de ses futures attaques et, en peu de temps, il est confortablement installé. Il est passé maître en fait d'intrigues, possède une grande présence d'esprit, beaucoup de sang-froid et est doué d'une lucidité étonnante en comparaison des pauvres cervelles pleines de pombé des chefs indigènes.

Voici sa façon de procéder : Il commence par exciter un chef A contre un autre chef B. Il s'allie alors avec A pour combattre B et, quand celui-ci est réduit à l'impuissance, il se retourne contre A et le met en déroute à son tour. Alors commence le pillage et la mise à sac du pays. A droite, à gauche, partout, l'Arabe attaque les indigènes, trop bornés et trop attachés à leurs villages pour songer à s'allier avec des voisins pour organiser la défense commune.

Quand la région est saturée de sang, quand la population a complètement disparu, l'Arabe se retire. Voilà l'histoire des pauvres tribus africaines. Bien qu'on soit ému de pitié pour les indigènes, on ne peut cependant s'empêcher de les mépriser, à cause de leur esprit d'étroit égoïsme qui les aveugle au point de leur enlever tout sentiment du danger.

(A continuer.)

Cap. Stairs.

LES TAMBOURS

Le tambour, chez les nègres, constitue l'instrument de « musique » par excellence. Il n'est pas de concert, pas de cérémonie, pas d'acte quelconque de la vie qui ne soit, au Congo, accompagné du tambour. C'est lui qui joue le plus grand rôle en cas de guerre ou de paix, de mort ou de naissance, de joie ou de deuil, de danse ou d'enterrement.

Joué de certaine façon, il sert même... d'appareil télégraphique. En un temps prodigieusement restreint, il permet de transmettre au loin des nouvelles importantes.

Cet instrument revêt les formes les plus diverses. Il y en a de tout petits et d'énormes, plus haut qu'un homme. La caisse en est faite de planches juxtaposées ou d'un tronc évasé ; une peau d'animal sauvage, même une mince planchette fait office de table résonnante. Certains tambours affectent des formes vraiment esthétiques. Celui qui est figuré sur notre gravure provient du bassin du Kassaï. Il a la forme d'une énorme bouteille et la peau en est fixée sur un tronc vidé par le feu, au moyen de lanières de peau finement découpées.

Cet instrument acquiert souvent une sonorité prodigieuse. M. Woerner, en 1886, a entendu le son des tambours de guerre de l'Aruwimi a une distance de plus de 3 kilomètres.

« Jour et nuit, écrivait-il, le son du tambour se faisait entendre, ce qui était la preuve d'un état de guerre. »

Lorsque, pendant la nuit, le voyageur africain entend résonner le tambour, il peut toujours prévoir si c'est la guerre à laquelle il doit s'attendre pour le lendemain. Lorsque l'instrument est battu sur un ton de mélopée plaintive et avec des « fioritures », il n'y a pas de crainte à avoir : les indigènes sont en liesse et battent la danse. Mais si le son du tambour est grave, sonore, cadencé, c'est signe que l'on prépare la guerre pour le lendemain. Stanley, quand il descendit le Congo pour la première fois, parle souvent de « l'horrible tambour », dont le son l'accompagna des semaines durant le long des rives du grand fleuve que la *Lady Alice* descendait. Le tambour de guerre, chez les tribus des Stanley-Falls et de l'Aruwimi, est déposé près de la hutte du chef et n'est battu que sur l'ordre de celui-ci. Il sert également de moyen de communication. On le bat en différents endroits, selon la nature de la nouvelle ou du signal que l'on veut donner, et ainsi, dit le célèbre voyageur, le tambour parle aux initiés un langage aussi intelligible que la voie humaine. Toutes les îles apprennent de cette façon, heure par heure, ce qui se passe sur l'une ou l'autre d'entre elles.

Le tambour est également un des moyens les plus usuels dont se servent les sorciers pour en imposer à leurs crédules sectateurs. Un jour, à Bangala, Coquilhat fut attiré par un vacarme subit. Il accourut près de la cabane d'un jeune homme à toute extrémité, que l'on travaillait à sauver par des danses chantées et par des batteries de tambour assourdissantes.

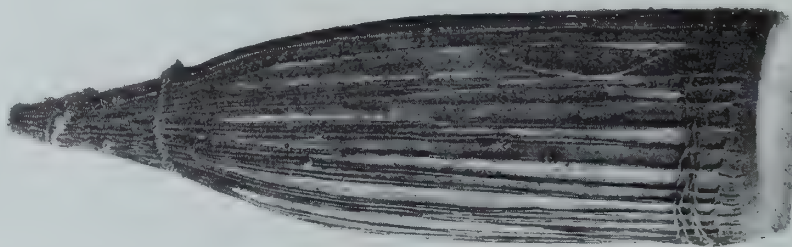
En Belgique, on étend de la paille dans les rues pour assourdir le bruit ; en Afrique, on fait le contraire... Le plus drôle, c'est que le jeune homme guérit !

Le tambour intervient également dans les exorcismes, et joue un rôle important pour obtenir des esprits le succès à la guerre. Le féticheur le plus expert du district est convoqué et, au son redoublé du tambour, il esquisse des danses d'une chorégraphie échevelée. C'est principalement par ces entrechats qu'il combine ses talismans et ses maléfices. Chez les Bangala, on lui concède le pouvoir de « cuire » à distance les armes de l'ennemi, de manière à les rendre impuissantes.

Les soirs où la lune est éclatante et où il fait beau, la jeunesse indigène organise des danses. Elles ont lieu au tambour, battu avec une cadence calculée, tantôt lente, tantôt rapide, pressée, puis retombant pour reprendre soudain.

Les assistants accompagnent au moyen de chansons. Quelques noirs portent l'instrument retenu par des bandes ou des lanières, à la façon de nos grosses caisses. Sur l'un des côtés de la caisse, ils frappent avec un bâtonnet ; sur l'autre, ils tapent de la paume de la main.

Dans un pareil cas, chez les Bangala, les jeunes gens des deux sexes forment un vaste cercle et se trémoussent sur place en battant des mains et en chantant ; en même temps, des extrémités d'un même diamètre se détachent un homme et une femme qui, exécutant un « cavalier seul en avant », viennent se placer l'un en face de l'autre dans une attitude lascive et se retirent aussitôt dans le rang. Chacun vient à son tour exécuter ce mouvement, qui se termine par une bacchanale générale. Pendant ce temps, les tambours sont battus avec frénésie, par saccades de plus en plus précipitées, et, au galop final, il règne une épouvantable cacophonie de cris, de clochettes, de chants, de hurlements, tandis que toujours accompagnent les tambours.



Tambour de chef (hauteur 1m60). (Collection de la *Compagnie belge du Congo pour le Commerce et de l'Industrie.*)

LE DR JULES CORNET

Né à la Louvière en 1865. — Docteur en sciences naturelles et candidat en médecine de l'Université de Gand, préparateur du cours d'anatomie comparée de M. Plateau; puis du cours de géologie et minéralogie de M. l'abbé Renard. — Part pour le Congo, le 18 mai 1891, adjoint au commandant Bia, chef de la troisième expédition belge du Katanga, puis au lieutenant Francqui. — Rentré en avril 1893.



Le docteur Cornet a fait partie de la troisième expédition du Katanga, placée sous le commandement du regretté capitaine Bia et plus tard du lieutenant Francqui. Il était chargé de la partie scientifique, et devait surtout s'attacher à l'étude géologique et minéralogique des pays traversés par l'expédition. Comme géologue et minéralogiste, Cornet avait de qui tenir : il est le fils de F.-L. Cornet, membre de l'Académie, qui fut pendant sa vie, avec son collaborateur M. A. Briart, — le père d'un autre membre des expéditions du Katanga, — l'un des savants les plus reconnus et les plus vantés de Belgique.

Les immenses contrées que le jeune savant avait à explorer au point de vue scientifique étaient encore presque complètement inconnues; on n'avait guère sur leur géographie que de rares données résultant des voyages de Livingstone, de Cameron, de Paul Reichardt, de Capello et Ivens. Quant aux observations géologiques, elles étaient pour ainsi dire nulles, et une obscurité presque complète enveloppait tout ce vaste territoire. Les voyageurs que nous venons de citer avaient bien, à certains points de leurs relations, donné quelques renseignements spéciaux sur les formations géologiques, mais ces renseignements, trop espacés, trop inégaux, ne pouvaient être, à la science, d'une véritable utilité.

En réalité, tout restait à faire, et les géologues qui furent envoyés dans ces contrées se trouvaient avoir devant eux le pays rêvé par tout savant, une terre vierge, un vaste champ d'exploration où nul autre n'avait encore travaillé.

C'est sur cet immense domaine scientifique, encore inexploré, que J. Cornet a pu exercer ses profondes connaissances, sa sagacité de chercheur, et cette largeur de vue qui lui fait négliger les petits côtés d'un problème naturel, pour en saisir et mettre en relief les grandes lignes. Il a rapporté de ces contrées des documents très nombreux, recueillis jour par jour, au prix de mille fatigues, pendant un voyage d'exploration qui dura un an et demi, et pendant lequel la caravane dont il faisait partie fit plus de 6,000 kilomètres à pied.

Les rapports qu'il a fait paraître dans le *Mouvement géographique* sont le résultat partiel de cette étude si consciencieuse, et les hommes de science sont unanimes à reconnaître à leur auteur une grande sûreté de raisonnement, beaucoup de logique dans ses déductions, et une clarté extrême dans la façon de présenter ses idées. Les coupes de terrains qu'il a déjà publiées, les études géologiques qui y sont annexées apportent à la science un appoint considérable, et dont on pourra tirer parti pour la confection d'une œuvre qui s'impose dès maintenant : la carte géologique de l'État indépendant. Il est inutile d'insister sur l'importance primordiale de cette carte; la connaissance du sol de l'Etat indépendant nous mettra à même de juger de ses richesses minérales et de sa grande puissance de fertilité et rendra, par là même, les plus grands services à la cause de la colonisation, de la civilisation et du progrès.

Peu de travaux scientifiques ont vu le jour, ayant pour but l'étude physique du sol congolais; encore ne s'attachent-ils qu'à certains points de la région côtière. Von Dankelmann, von Schwerin, Peschuel-Lœsche ont fait paraître les résultats de leurs études sur le cours inférieur du grand fleuve et les territoires voisins. Un peu plus tard, M. E. Dupont, le savant directeur de notre Musée d'histoire naturelle, a publié son importante et magistrale étude sur la série des terrains qui s'étendent de l'océan aux bouches du Kassaï. C'est le premier ouvrage important que nous possédions encore pour la cartographie géologique du royaume indépendant. A celui-là devront se rattacher toutes les observations que l'on a faites, celles que l'on fera encore, afin d'arriver rapidement à la connaissance de ce vaste territoire, source future de tant de richesses pour les Belges qui oseront être entreprenants. L'œuvre de Cornet, continuant celle de Dupont, sera le premier travail géologique bien complet qui aura paru sur ces régions jadis si ignorées. Elle fera connaître l'un des points les plus intéressants de cette redoutée *Terra ignota* des géographes du commencement de ce siècle.

Espérons que le jeune géologue ne s'en tiendra pas à cet essai déjà si fructueux, et que nous le reverrons encore dans les vastes contrées africaines, exerçant ses grandes connaissances, et recueillant pour la science de nouveaux matériaux et de nouvelles observations.

LE SEL

Parmi les produits les plus recherchés chez les indigènes du Congo, le sel occupe la place la plus importante. Il fait complètement défaut dans certains pays du centre africain, et on peut se figurer aisément combien serait pénible la privation absolue de ce précieux condiment. Aussi, celui-ci est-il, dans une partie de l'Afrique tropicale, un étalon monétaire fort prisé. Il sert d'instrument d'échange et comporte une haute valeur. On s'imagine aisément quelle richesse constituent pour certaines tribus africaines les gisements de sel naturel, les lacs ou les marais salants. Quand une peuplade détient un tel trésor, elle veille avec un soin jaloux à la conservation exclusive de cette mine féconde de bien-être, qui lui procure, avec peu de travail, une grande variété de ressources et de confort. Des mesures draconiennes sont prises pour éloigner du gisement salin les intrus et les étrangers; un monopole absolu est réservé aux membres de la tribu qui s'en vont échanger leur produit à des distances considérables, quelquefois à quinze jours et à un mois de marche de chez eux. A des jours fixés et dans des endroits connus, toujours les mêmes, se tient le marché au sel. Les peuplades privées de ce condiment y portent leurs marchandises : viande, produits agricoles et industriels, étoffes, etc., qu'ils troquent contre du sel. Les acheteurs accourent de loin et s'imposent des semaines de marches dures et dangereuses pour amener au centre d'échange les produits de leur labeur.



La fabrication du sel sur les bords de la Fini. (D'après une photographie de M. F. Demeuse.)

Il en résulte que les peuplades possédant des exploitations salines ne s'occupent que de celles-ci. Avec leur sel, ils achètent toutes les nécessités de la vie, et sauf l'agriculture, dévolue aux femmes, la plupart de leurs membres n'ont pas d'autre occupation que la récolte de ce produit. Chez certaines tribus de la Fini, hommes et femmes ne font même pas autre chose et l'agriculture y est complètement négligée.

Des guerres sanglantes se livrent pour la possession de dépôts de sel et des tribus entières se sont ainsi décimées réciproquement pour posséder ou conserver un gisement ou un marais.

Dans certains pays, comme l'Urua, par exemple, les gisements sont la propriété du chef qui les fait exploiter à son profit par ses esclaves, ou les loue à bail à des subordonnés qui, en échange, lui servent une redevance. Parfois encore des tribus étrangères sont admises à venir s'approvisionner moyennant payement d'une taxe, d'un droit fixe, qui peut s'élever ou diminuer, selon l'abondance ou la rareté de la demande.

Dans la région des grands lacs où existent de petits étangs salés, on se procure le sel, soit en recueillant les couches blanches, délaissées sur les bords par suite de l'évaporation des eaux, soit en faisant bouillir de l'eau puisée dans l'étang ou par un des procédés que nous allons essayer de décrire plus loin.

Rendus ingénieux par la nécessité, les indigènes, dans les contrées dépourvues de dépôts salins mais où croissent certaines plantes aquatiques, se procurent le condiment nécessaire à leur cuisine par divers moyens, qui ont tous pour base l'incinération de plantes aquatiques.

Chez les Niams-Niams, où le sel de cuisine est absolument inconnu, il n'y en a pas d'autre que celui qu'on obtient, par lixiviation, des cendres du *Grewia mollis;* il en résulte que les soupes à la graisse, assaisonnées avec cet alcali, se saponifient en bouillant; et il est plus facile de se figurer leur saveur que de la décrire. Aussi, pour relever les sauces et donner aux légumes qu'elles renferment une qualité supérieure, on y ajoute de la viande d'éléphant et de buffle séchée qu'on a réduite en poudre.

Le sel est fabriqué également par lixiviation dans le bassin

du Kassaï. La façon de procéder est généralement la même partout dans cette région et mérite d'être expliquée.

A la saison sèche, on coupe dans les marais certaines grandes herbes et des nénuphars dont on enlève les feuilles, que l'on place en tas et que l'on brûle. Après combustion complète, on en ramasse les cendres, qui sont ensuite placées dans les paniers que l'on voit au premier plan de la photographie. Ces paniers sont garnis de grandes feuilles à l'intérieur, de façon à former entonnoir. Sur les cendres dont ils sont remplis, on verse de l'eau qui, en filtrant au travers de la couche, en dissout les sels solubles et les entraîne dans le récipient qui se trouve à la base de l'appareil. Cette eau est ensuite évaporée par l'ébullition.

Après évaporation complète de l'eau ainsi chargée de matière saline, le fond de la poterie est recouvert d'une couche d'un sel brun assez impur. Celui-ci est ensuite empaqueté dans des feuilles, emballage qui le met à l'abri de l'humidité.

Dans le Marungu, le sel est l'objet d'un commerce tout spécial et c'est une véritable fortune pour le pays. Pour l'obtenir, les indigènes des environs de Mpala ont détourné deux petits ruisseaux fortement salés et ont établi sur leurs bords, dans des prairies, des espèces de marais salants, où l'eau coule et s'évapore sous l'action du soleil en laissant le sel sur la terre. Cette terre devenue blanche est soigneusement ramassée et ensuite lessivée dans un panier bien garni d'herbes servant de filtre. L'eau emportant le sel est recueillie dans un pot où elle doit bouillir jusqu'à complète évaporation, ils obtiennent ainsi un sel passable et quelquefois très blanc, surtout très recherché par certaines tribus au milieu desquelles ce condiment fait défaut. Il est d'un usage quotidien chez les missionnaires de la rive belge du Tanganika, qui déclarent qu'il est potable et qu'ils peuvent, sans trop de préparation, s'en accommoder fort bien.

Au sud de Nyangwe, comme au Tanganika, le mode de fabrication est fort simple. Un châssis en forme d'entonnoir est composé au moyen de baguettes reliées entre elles par des cerceaux garnis intérieurement avec de grandes feuilles. Au fond est un coussin d'herbe qui sert de filtre. On emplit cet entonnoir de terre saline, sur laquelle on verse de l'eau bouillante; le sel est dissous et tombe avec l'eau dans un vase de terre ou dans une gourde. L'eau est ensuite évaporée; et le résidu, un sel impur et boueux contenant beaucoup de salpêtre, est mis en pains coniques d'environ trois livres. Ce produit est avidement recherché par des tribus qui n'ont pas de sel dans leur pays, et on l'exporte à de très longues distances.

Il n'est pas sans intérêt à ce propos d'examiner la composition du « sel végétal ». Nous devons à l'obligeance de notre ami, M. F. De Meuse, des analyses sur deux exemplaires, l'un provenant de marais salins et l'autre de l'incinération de plantes.

Le premier échantillon examiné était produit par les marais situés au sud de Nyangwe. Il contenait :

Chlorure de sodium	88 p. c.
— potassium	0.
Phosphate	1 p. c.
Silice	10 p. c.
Sulfates	1 p. c.

Le deuxième échantillon provenait du traitement des cendres de plantes aquatiques de la Fini (Kassaï). On y remarquait :

Chlorure de sodium	80 p. c.
— potassium	10 —
Sulfates, Phosphate, Silice, etc.	10 —

Les indigènes, par suite même de la cherté du produit, salent modérément leurs aliments et les pimentent beaucoup, en revanche. Il s'ensuit qu'ils sont peu sensibles à la saveur fadasse de leur sel « végétal », où domine le goût sapide de la potasse. Le piment, du reste, contribue, lui aussi, à atténuer ce goût détestable.

Les Européens s'accommodent difficilement du sel indigène. Ils ne peuvent, comme les noirs, se brûler la bouche et l'estomac au moyen de piment. Aussi M. De Meuse employait-il, pour épurer ce produit important, le procédé suivant : Afin de détruire les éléments organiques et sapides, qui gâtent le sel provenant de l'incinération, il enfermait dans un vase indigène fait en argile une certaine quantité du produit et en fermait hermétiquement l'orifice au moyen d'argile. Le récipient ainsi préparé était placé au milieu d'un feu ardent. On l'y laissait deux ou trois heures, jusqu'à ce que le pot fût chauffé à blanc.

L'opération terminée, on brisait le vase et on en tirait un bloc massif de sel grisâtre, au lieu des grains grossiers, brunâtres et sales qui constituent le produit indigène. Ainsi préparé, le sel était acceptable pour des palais européens.

Nous avons dit plus haut que le sel tient lieu, en Afrique centrale, d'instrument d'échange, qu'il est le type monétaire sur lequel se règle le prix des choses. Les indigènes le transportent en tablettes de cristaux amalgamés, en carottes ou dans le récipient même où l'ébullition a eu lieu.

Chacun de ces objets a un prix coté et connu, et le prix des choses est fixé d'après cette valeur connue. Un produit vaut autant de tablettes, ou autant de carottes, ou autant de pots; ou bien encore, pour les fractions, il faut telle somme de marchandises pour valoir une tablette, etc. Rien n'est intéressant comme une foire au sel, où l'on voit accumuler des monceaux de produits amenés par les acheteurs de ce condiment.

On trouve aussi au Congo du sel européen, venu par la côte occidentale. M. De Meuse en a rencontré jusqu'à 500 kilomètres à l'intérieur des terres. Il y parvient par des caravanes indigènes et par voie d'échange. A la côte, on le vend aux noirs, qui se le passent de main en main par la voie du commerce. Ce sel, lequel n'est autre que notre gros sel de cuisine, est fort recherché par les naturels, qui le payent fort cher. Il est très apprécié à cause de son pouvoir salant plus fort que celui du fabricat indigène et de sa pureté, et quand les noirs en ont acheté, ils veillent à sa conservation comme s'ils avaient la garde d'un opulent et précieux trésor.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

DANS LE MASSIF DE PALABALLA



Un ravin dans le massif de Palaballa.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

Après avoir franchi le massif de Matadi, dont nous avons déjà publié une vue d'ensemble dans notre numéro du 10 décembre 1892, la plus grosse difficulté que le chemin de fer ait eu à vaincre est la montée de Palaballa.

Ce second massif, beaucoup plus puissant que le premier, est situé sur la rive droite de la Mpozo. Il est couronné par un vaste plateau qui se trouve à 525 mètres d'altitude et d'où l'on jouit d'une admirable vue sur tout le pays d'alentour.

Peu de reliefs, dans la région des cataractes, présentent des versants aussi abrupts, aussi fortement ravinés que le massif de Palaballa. Depuis le kilomètre 9, où le chemin de fer s'engage dans cette région extraordinairement tourmentée, jusqu'au col de Palaballa (kilomètre 16), où la ligne atteint le sommet de la montagne, on ne compte pas moins de 60 ouvrages d'art, parmi lesquels un pont de 25 mètres sur le ravin de la Mission, un pont de 25 mètres sur le ravin du Sommeil, un pont de 40 mètres sur le ravin de la Chute, plus deux ponts de 10 mètres et quatre ponts de 6 mètres. Sur toute l'étendue du massif, la ligne est construite à flanc de coteau sur une plate-forme taillée en terrain dur et qui longe, à mi-côte, le flanc escarpé de la montagne.

Cette dernière est coupée, de distance en distance, par de nombreux ravins à travers lesquels se précipitent les eaux à la saison des pluies. Grâce à l'humidité qui règne au fond de ces crevasses, une végétation intense s'y développe, tandis que sur la montagne, on n'aperçoit qu'un sol aride et nu.

C'est un de ces ravins que représente notre gravure. Il est situé au kilomètre 14 de la ligne. Le chemin de fer le franchit au moyen d'un pont en acier de 10 mètres d'ouverture.

Par la vue que nous reproduisons ci-dessus, on peut se rendre compte des difficultés considérables qu'a rencontrées la construction de la voie ferrée dans cette première partie du tracé.

A partir du kilomètre 40, où la locomotive a fait son apparition, l'aspect du terrain se modifie complètement. On entre dans la région des plaines. Les ouvrages d'art deviennent rares et les terrassements beaucoup moins importants. Aussi peut-on dire qu'à dater de ce jour, une impulsion plus rapide va être donnée à la marche des travaux.



Le Congo en aval de Gwena. (Dessin d'Am. Lynen, d'après un croquis du capitaine Stairs.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

La routine des chefs nègres — Richesse du Marungu. — Les Belutchis Uturutu et Kafindo. — Kassongomona

5 novembre.

Je ne cesse de répéter aux chefs de districts que leur propre ivrognerie et leur manie du bavardage sont les plus sûrs alliés des Arabes et des métis de la côte. Au cours même d'une guerre, les villageois négligent de se garder par des sentinelles, alors qu'ils savent cependant fort bien que c'est toujours à la tombée de la nuit que les chasseurs de chair humaine font irruption chez eux. Les palissades qui clôturent les villages sont construites d'après une demi-douzaine de plans différents, et l'ennemi est au centre de la place avant même que les occupants aient eu le temps de se rendre compte de la situation et de saisir leurs fusils. Les chefs ont une si bonne opinion d'eux-mêmes qu'ils se considèrent comme supérieurs à leurs collègues de par delà la montagne, et nul ne voudrait s'abaisser à s'unir à un autre pour, dans un commun effort, combattre l'ennemi. Et cependant, en général, ces chefs minuscules gouvernent (et fort mal) un territoire de l'étendue d'une bonne ferme canadienne. Cela me met hors de moi de penser que l'orgueil de ces peuplades en fait une proie si facile pour les Arabes et les Belutchis qui viennent ici uniquement pour ruiner et dépeupler le pays, et non pour y édifier des établissements florissants comme fait le blanc honnête et bien pensant. Nous, Européens, nous avons aussi nos marchands d'alcool et nos voleurs d'hommes, mais, à coup sûr, notre administration peut être vérifiée, contrôlée, et on peut en faire l'instrument d'un gouvernement sérieux pour ces infortunés noirs qui, très souvent, sont incapables de s'administrer eux-mêmes. L'autorité sur les nègres doit-elle être exercée par les Arabes, par les métis ou par les blancs? Voilà la question. La réponse n'est pas douteuse pour moi. L'autorité doit être exercée par les blancs à l'exclusion de tous autres, et le plus tôt sera le mieux.

Le pays que nous avons traversé hier était le Kavugwa. Msaka en est le chef; il s'est réfugié dans la montagne. Aujourd'hui, après avoir traversé le Lufuko, nous nous trouvons dans le Ruanda, un district de l'Urua dont Mambwe est le chef. Le Marungu et l'Urua sont divisés en petites chefferies qui ne dépendent pas d'un chef central. De là la faiblesse de

ces deux grandes régions. On pourrait avec avantage y cultiver la canne à sucre et le riz et y mettre en pâture des milliers de têtes de bétail. Mais, hélas ! le pays est dépeuplé, ravagé, à tel point que nous, étrangers, nous marchons pendant quatre jours sans pouvoir acheter même une livre de n'importe quel aliment.

On fabriquait jadis des étoffes de coton dans ces contrées et on en fait encore dans certaines parties du Marungu, de l'Urua et du Fipa. C'est un tissu solide et durable, à en juger par les spécimens que j'ai pu voir à Karema et ailleurs. Le principal élément du vêtement des Wamarungu est, néanmoins, une sorte de gilet-camisole fait au moyen de l'écorce d'un arbre appelé Mirumba, qui croît presque partout. On en fait aussi des cordes, on utilise encore certains autres arbres fibreux et on remarque aussi dans divers villages l'arbre, un genre de ficus, dont on fait des étoffes dans le Karagwe et l'Uganda.

6 novembre.

Marche de 6 h. 10 m., du Lufuko à la Ludifwa. Cette dernière est une petite rivière très rapide qui, d'ici, se dirige vers le nord-ouest. Dix kilomètres plus loin, elle infléchit brusquement vers le sud-ouest et va se jeter dans le Lufunzo, affluent du Luapula.

Le pays que nous avons traversé peut être considéré comme un des meilleurs de l'Afrique pour la culture et l'élevage du bétail et des chèvres. Il ressemble, à mon avis, à Mambwe, dans le Nyassaland. Nous avons fait 23 kilomètres ce matin, ce qui est très bien, étant donné le grand nombre de criques vaseuses que nous avons dû traverser. Hier soir, à 5 heures, le docteur Moloney est venu me prévenir qu'il avait constaté un nouveau cas de petite vérole. Quelle catastrophe si cette maladie se propage dans ma caravane!

Voici deux ans que le fléau sévit dans le Marungu. Il a passé maintenant dans l'Urua et s'est répandu, au sud et à l'ouest, jusque chez Msiri. Il semble cependant que peu d'indigènes en meurent. La pluie produit ses effets ordinaires sur mes gens : nous avons un grand nombre de maux de ventre. J'oblige tout le monde à construire des huttes bien sèches, mais les hommes ont des vêtements si légers qu'ils sont fort sujets à des frissons fiévreux.

7 novembre.

Nous avons marché 4 h. 40 m. dans le même pays ondulé qu'hier. Puis nous avons dressé nos tentes juste au moment où tombait une averse torrentielle qui a fortement trempé les hommes non encore pourvus de leurs abris, mais qui n'a nullement endommagé les ballots, déjà recouverts de toile cirée.

Le chef et les hommes de Kassongomona m'ont quitté hier pour aller annoncer mon arrivée à leur maître. La nuit dernière, ils ont campé près des huttes habitées par des Wamarungu. Ils avaient d'abord pillé celles-ci. Pendant la nuit, les Marungu sont revenus et ils ont percé de flèches empoisonnées trois hommes de Kassongomona qui en sont morts. C'est là un épisode ordinaire de la vie en Afrique centrale et on ne s'en inquiète pas autrement. Je me suis procuré l'un des projectiles retirés du biceps d'un des morts. C'est une flèche de fer, bien travaillée, barbelée et couverte d'un poison végétal ressemblant à de la graisse salée de mouton. Bien que le biceps seul fût atteint, l'homme mourut en six heures de temps. Tous les poisons africains dont sont enduites les lances et les flèches et que j'ai pu examiner, étaient de nature végétale. Les indigènes ne connaissent pas de poisons minéraux. Certains poisons cependant proviennent d'animaux morts.

On se fait, en Europe, une fausse idée du physique de l'habitant de l'Afrique centrale. Il y a ici différents types, mais aucun ne ressemble au nègre de la côte occidentale, à nez plat et à grosses lèvres. La côte occidentale avec ses marais, ses fièvres et son climat malsain et étouffant, n'est pas l'endroit où il faut aller rechercher un type parfait de la race noire. C'est dans les montagnes où l'air est frais et l'eau pure que l'on trouve les plus beaux spécimens d'hommes, aussi bien sous le rapport de l'intelligence que du physique. C'est là qu'il faut chercher le type nègre qui résistera le plus longtemps à l'influence des races venant d'autres continents.

Nous avons aperçu des bambous, des plantes de cardamome et d'autres végétaux aimant l'air humide. Les cardamomes m'ont ramené le souvenir de bien des journées pénibles de jadis, dans la forêts de l'Aruwimi, quand nous étions avec Stanley et quand ces plantes formaient à peu près la seule nourriture des hommes.

8 novembre.

Nous avons marché 5 h. 15 m. et repassé la Ludifwa, qui a maintenant 14 mètres et demi de large et est très profonde.

Voici quatre grandes journées que nous passons sans que les hommes aient pu se procurer des vivres. Ils ont faim et les longues marches les affaiblissent. En six étapes, nous avons parcouru 96 kilomètres, en escaladant et en descendant des montagnes, et nous n'avons trouvé que peu de nourriture. Ah ! que je serais content si mes hommes étaient rassasiés! Ces famines, causées par la dévastation, me mettent dans une furieuse colère contre les Arabes.

Le village où nous sommes a pour chef Mlamira, un Msumbwa. C'est ce qui l'a préservé des razzias de Makatubu, car les Arabes et les Wanyamwezi ne se disputent pas entre eux.

J'entends parler d'une caravane du Nyassa qui est arrivée à Mpueto, au nord du lac Moero. Les Wasumba disent que ce sont des Anglais. Si cela est exact, ce serait l'expédition de Crawshay qui va fonder une station sur le lac Moero. On me parle également d'une autre caravane se dirigeant vers le sud à travers l'Urua. Serait-ce Thomson ou bien Delcommune ? On n'obtient pas de renseignements dignes de foi, et je ne tiens pas à envoyer encore maintenant des hommes pour aller aux informations. La vérité est que ma caravane est si lourdement chargée qu'il est difficile de faire autre chose que la traîner d'étape en étape. Le chef Mlamira est venu m'apporter des présents. C'est un pur Kinyamwezi, et il a bondi de plaisir quand je lui ai proposé de venir avec moi voir Kassongomona pour arranger les affaires. Voici quelle est la situation : Il existe par ici une foule de villages qui sont sous la dépendance de trois chefs : Kassongomona, Mpueto et Gwena. Deux d'entre ceux-ci sont des Wanyamwezi. Jusqu'à présent, les deux Belutchis qui sont sur le Luapula, Uturutu et Kafindo, sont restés en paix avec eux. Les Belutchis, forts de leurs Rugas-Rugas et de leurs Wangwana, veulent que tout l'ivoire provenant des éléphants tués dans leur pays soit leur propriété. Les trois chefs s'y opposent, car ils sont grands chasseurs d'éléphants. Ce différend a été cause d'un conflit entre les Belutchis et les Wa-

nyamwezi, qui s'aggrave de jour en jour. Ces derniers m'ont demandé d'arranger les affaires, en leur confiant le drapeau et en obligeant les Wangwana à rester à l'ouest du Luapula.

Ce serait là une chose des plus simples, si, de mon côté, je ne désirais pas m'attirer la bonne volonté de ces mêmes Arabes et Belutchis, qui sont puissants sur ce territoire. Si je ne m'entends pas avec eux, je rencontrerai de grandes difficultés sur mon chemin. Et, cependant, je voudrais obliger les Wanyamwezi, et en prendre quelques-uns avec moi pour me rendre chez Msiri, car celui-ci est de la même race qu'eux, et cela serait un pas immense de fait dans la voie des négociations avec ce puissant prince. J'ai des lettres pour Kafindo et Uturutu, et j'en écrirai moi-même que j'enverrai du Luapula. Le premier est en guerre avec Msiri, ce qui aggrave encore mes difficultés au Katanga, car si j'étais l'ami de Kafindo, cela déplairait à Msiri.

Les Arabes de l'Itawa ont défendu à Mpueto, le chef de la partie septentrionale du lac Moëro, de bâtir un boma autour de son village. A quoi ce chef a répondu qu'il n'est l'esclave d'aucun Arabe, et il a été jusque chez Joubert, sur le Tanganika, pour lui demander son appui et un drapeau.

Kassongomona est arrivé au Katanga avant Msiri, mais il a dû bientôt se retirer devant la puissance de celui-ci. Il existe dans cette partie de l'Afrique un mélange inouï d'Arabes, de Belutchis, de blancs, de Wasumbwa et d'indigènes, s'entrecroisant, les uns pour se procurer de l'ivoire, les autres pour s'emparer de morceaux du pays. C'est un spectacle vraiment désolant que de voir ces splendides vallées, formées d'un sol d'alluvion, riche en humus, et qui cependant restent en friche, sauf ici, où l'on cultive le maïs. On pourrait y faire pousser en abondance du tabac, du riz, des légumes de toute sorte, des cannes à sucre, et l'on n'y rencontre que du maïs et du millet! Les noirs de l'intérieur, très friands de mangues, de goyaves et de papayes, n'ont jamais songé à cette chose, si simple cependant, de planter ces fruits. Je l'ai constaté à Tabora et à Karema, où pas un seul arbre fruitier n'a été planté par les indigènes. Cela est bien regrettable et dénote un homme de race inférieure, négligeant de s'entourer du confort le plus élémentaire, ce qui ne lui coûterait ni peine ni soins.

Quand on demande à un indigène pourquoi il ne cultive pas ces végétaux, alors qu'il lui est facile de s'en procurer des semences, il répond invariablement : *Mungu Makatara* (Dieu le défend). Quelle est l'origine de ce mot fataliste? Mystère! Jamais les naturels n'ont même essayé de planter du riz ou des grains spéciaux! En tout cas, l'indigène a toujours soin de cultiver les produits demandant le moins de soins, tout en étant de grand rapport. Il est rare de constater, d'une époque à une autre, une amélioration quelconque dans leur façon de vivre. Il y a des explorateurs qui, de retour en Europe, ont tellement fait l'éloge de l'Africain, qu'ils ont fini par considérer leur opinion comme la vérité. Pourquoi agir de la sorte? Quant à moi, je préfère le dépeindre tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités, laissant à ceux qui ne l'ont pas vu chez lui, le soin de se former un jugement par eux-mêmes. Les optimistes qui trouvent que tout est parfait, font en réalité plus de mal à l'Afrique et aux Africains que les pessimistes les plus passionnés.

J'ai le pressentiment d'un malheur, mais je ne soupçonne pas où il se produira.

9 novembre.

Nous sommes arrivés à Kassongomona en 4 h. et 15 m., après une marche de sept jours, sous la pluie, parcourant une distance de 125 kilomètres. Les hommes se sont assez bien comportés; aucun n'a été atteint d'ulcères.

Mlamira m'a accompagné depuis hier, au moment où nous avons quitté le campement, et demain nous aurons un grand *chaouri* avec tous les chefs wasumbwa des environs, au sujet des agissements des Arabes et des Belutchis. Les Wasumbwa prétendent qu'ils ont droit à l'ivoire provenant de leurs chasses, les Belutchis disent le contraire : la guerre est donc imminente. Il est pour moi d'une nécessité absolue de rester en bons termes avec les deux, car je désire amener les chefs Wanyamwezi jusque chez Msiri. Je dois donc prendre leur parti et cela constituerait une offense pour les Arabes et les Wangwana. La Lufira passe à un kilomètre d'ici. Les baromètres oscillent sans cesse et accusent chaque jour de fortes hausses et de fortes baisses.

L'endroit où nous sommes est le Kwikuru de Kassongomona, c'est-à-dire le quartier général ou le village principal du chef qui gouverne en ces lieux. C'est une erreur aussi grossière d'appeler ce village « Kwikuru » et de l'indiquer ainsi sur la carte, que de désigner Londres sous le nom de « Capitale ».

Entre deux averses, nous sommes exposés aux rayons d'un soleil torride, et l'état d'humidité chaude dans lequel nous nous trouvons continuellement fait que nous sommes comme dans une étuve. Nous rencontrons chaque jour des fleurs superbes, dont beaucoup nous sont totalement inconnues. Je remarque, notamment, un petit arbrisseau portant une fleur rouge à centre blanc, et qui répand une odeur d'amande. Cette plante est très commune ici.

Les principaux éléments de la nourriture de ces peuplades (des Wanyamwezi) sont le maïs et le mahogo.

Kassongomona a cinq villages sous sa dépendance. Il vient de venir me voir. C'est un jeune homme qui peut avoir de vingt-deux à vingt-trois ans, assez petit de taille, mais solidement constitué; son regard n'exprime aucune intelligence; ses yeux sont vagues, ce qui semble révéler la débauche et l'abus du pombé. Il a succédé au vieux Kassongomona, mort il y a quelque temps, délivrant ainsi Msiri d'un rival puissant pour la possession du Katanga. Il m'a entretenu pendant plus d'une heure et demie des affaires du pays, qu'il connaît à fond du reste; mais, en ce qui concerne son autorité, il ne retire aucun profit de cette connaissance, car il se trouve sous l'entière dépendance de deux ou trois conseillers intelligents qui lui dictent sa conduite.

Il voudrait attaquer Msiri, le vieil ennemi de son père, et serait tout disposé à me suivre pour lui faire la guerre. Je me suis attaché à lui faire comprendre qu'étant, en fait, un ennemi de Kafindo, s'il s'en allait avec ses hommes guerroyer contre Msiri, laissant son village à la garde des femmes, ce serait abandonner celles-ci et leurs enfants en proie à cet Arabe-Belutchi. Il n'avait jamais songé à cela et mes réflexions lui ont complètement fait changer d'avis *pour le moment*.

La guerre, telle qu'elle se fait ici, n'entraîne pas seulement la lutte de deux partis. mais elle englobe encore des tribus étrangères à la querelle. Chacune saisit avec empressement l'occasion qui se présente pour venger des injures personnelles. Si Kassongomona faisait la guerre à Msiri, il aiderait ainsi son ennemi mortel Kafindo qui, lui aussi, a des démêlés avec le chef du Katanga.

(A continuer.) Cap. STAIRS.

LES COQUILLAGES-MONNAIE

Le cône (*Conus papilionaceus*), l'olive (*Oliva nana* ou *Zimbis*) et le cauris ([1]) (*Cyproca moneta*), sont les trois espèces de coquillages qui, de tout temps, ont été employés à la côte occidentale d'Afrique comme articles d'échange, à titre de monnaie ou d'ornement, et cela depuis Sierra-Leone jusqu'à Mossamédès, à la côte, et depuis le lac Tchad jusqu'au Zambèze à l'intérieur, en y comprenant la région des lacs.


Conus papilionaceus.

La valeur de ce genre de monnaie à la côte est maintenant complètement tombée et elle n'a conservé une certaine importance que dans quelques parties de l'intérieur. Les communications nombreuses de tous les points de la côte avec l'Europe facilitent l'échange d'articles plus importants et d'un attrait plus grand pour les peuplades indigènes de ces régions. Dans les contrées de l'intérieur, au contraire, où le transport des articles européens est difficile, on continue à se servir en partie de coquillages, et la valeur qu'on leur attribue est en rapport avec leur rareté. Des trois espèces citées plus haut, une seule est encore usitée comme monnaie au Congo, dans la plus grande partie du bassin supérieur du Kassaï. Par-ci par-là, on rencontre encore des cônes et des olives, mais ce doivent être des restes de l'importation ancienne et, comme ils sont devenus fort rares, on en fait des joyaux très recherchés par les noirs.

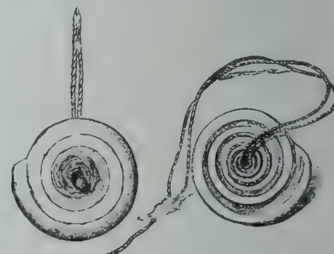
Il sera intéressant de faire connaître les lieux de provenance de ces moyens d'échange, dont le cauris est le plus important pour l'État du Congo.

Les *Conus* ou cônes se rencontrent sur des côtes rocheuses, à plusieurs brasses de profondeur, dans les fissures et les anfractuosités des rochers et dans les labyrinthes des récifs rocailliens. On les trouve en général dans l'océan Indien, principalement aux îles Moluques. Certaines espèces aussi se récoltent aux îles Philippines et à Madagascar. Ceux qui ont été importés au Congo viennent surtout des Moluques; une espèce a pu se trouver à l'île San-Thomé; le *Conus papilionaceus* dont il est question ici est dans ce cas. Un autre spécimen plus grand, plus épais et de spirale différente, que l'on rencontre dans l'Hinterland de Mossamédès, vient des îles Moluques; c'est le *Conus imperialis* et, d'après une gravure de Livingstone, reproduite ci-contre, c'est cette espèce qui était connue des Balunda lors du passage de l'explorateur dans le pays de ces indigènes. Ce dernier coquillage est le plus précieux de tous; il est porté comme ornement, mais seulement par les rois et leurs femmes; c'est un signe de haute distinction. Le lieutenant Francqui l'a vu, dans son voyage de Luzambo au Katanga, porté exclusivement par les grands chefs et les personnages importants. Il était introuvable, ce qui confirme notre opinion sur l'antiquité de son importation; de là sa grande valeur. On découpe chez les Baluba et dans le pays du Matiamvo la base de ce coquillage et on en fait des colliers ou des ornements extrêmement précieux. A la côte, au sud du Congo, il sert au même usage. Le Dr Allard a acheté à la reine des Mondombès (près Mossamédès) un collier dont nous donnons aujourd'hui une reproduction. Ainsi qu'on peut le voir, ce bijou est fait de la partie basale du coquillage.


Le collier de la reine des Mondombès.

(Collection de M. le Dr Allard)

Les *Cyprées* ou cauris (*Cyproca moneta*) se trouvent à la surface des côtes rocheuses; elles se cachent pendant le jour sous les pierres, d'où elles ne sortent que pendant la nuit pour chercher leur nourriture. La *Cyproca moneta*, qui a servi de monnaie sur toute la côte d'Afrique depuis les temps les plus anciens et qui reste aujourd'hui le seul coquillage utilisé comme tel dans le haut Congo (région du haut Kassaï), provient des îles Maldives. Une autre espèce se pêche également à Zanzibar, mais elle est moins estimée.


Joyau balunda.

Les *Olives* (*Oliva*) se rencontrent sur les plages sablonneuses, où elles se pêchent facilement à une faible profondeur. A marée basse, elles s'enfoncent dans le sable. Ce genre comprend un grand nombre d'espèces qui se trouvent dans la mer des Indes, dans l'Atlantique et aussi dans la Méditerranée.

L'*Oliva nana* se pêchait jadis à l'île de Loanda et un peu sur toute la côte de l'Angola. Elle constituait dans les siècles derniers la grande richesse du roi du Congo (de San-Salvador). Les raisons pour lesquelles ce coquillage est tombé en désuétude proviennent d'abord de la disparition en grande partie de l'île de Loanda, qui au XVe et au XVIe siècle avait 20 milles de longueur sur 1 mille de largeur, et ensuite de ce fait que les Portugais, dès le XVIe siècle, lui avaient substitué comme article d'échange la verroterie de Venise. L'*Oliva nana* se trouvait aussi au Gabon et à Madagascar, mais moins belle et en moins grande quantité qu'à l'île de Loanda. D'autres espèces, moins estimées, se trouvaient au Brésil (Bahia) et au Sénégal. Il serait possible que l'*Oliva nana* se rencontrât également sur la plage de l'État indépendant du Congo, de Banane à Vista. Toutefois, ce ne serait qu'en petite quantité.

([1]) Voir *Congo illustré* de 1892, p. 34.

LE CAPITAINE MURRAY



Officier de la *British and African steam navigation Company.* — Conduit le *Lualaba* jusqu'à Matadi (20 juin 1889).

Jusqu'à l'époque où Stanley débarqua au Congo en 1879, pour compte de l'Association internationale du Congo, les steamers ne dépassaient pas Ponta-da-Lenha.

En 1882, le grand explorateur remonta le fleuve jusqu'à ce point avec le *Harkaway*, cubant 4m50. Peu après, les essais tentés avec des navires de fort tonnage, pour atteindre Boma, furent couronnés d'un plein succès et le *Brabo*, du port de Gand, battant pavillon belge, fut un des premiers, en septembre 1886, à toucher cette station, qui alors était encore sans grande importance.

C'est en juin 1889 que le steamer *Lualaba*, capitaine Murray, attachait son nom à l'un des événements les plus importants des débuts de l'œuvre congolaise.

Jusqu'à ce moment, on avait mis en doute la navigabilité du bas fleuve en amont de Boma; on affirmait que seuls des bateaux de quelques tonnes pourraient aborder à Matadi. Si cette assertion se confirmait, c'était la mort de l'œuvre à peine née de la construction du chemin de fer. C'est à l'initiative personnelle du capitaine Murray que fut due la tentative couronnée de succès, laquelle démontra l'inanité des arguments produits par les détracteurs de l'œuvre congolaise.

Excellent marin, doublé d'un homme aimable et sympathique, le capitaine John Murray, sur la prière du gouverneur général du Congo de l'époque, l'honorable M. Janssen, alla lui-même d'abord, sur un petit bateau, examiner la route fluviale entre Boma et Matadi. Il ne put découvrir aucun obstacle important, et, persuadé que la montée ne présentait aucune difficulté sérieuse, il revint de son excursion absolument décidé à tenter l'aventure.

Son initiative intelligente et hardie fut couronnée d'un plein succès. Il fut prouvé que Matadi était aussi accessible aux grands steamers que la plupart des ports intérieurs européens. Quant à la rade elle-même, on put s'assurer — et l'expérience a démontré qu'on ne se trompait pas — que l'ancrage y est excellent, que, moyennant quelques dragages peu dispendieux et l'établissement d'un pier, les navires de mer peuvent y aborder en toute saison, et que le lit du fleuve n'a pas, à cet endroit, de rocs ni de pierres. La sortie des bateaux s'opère aisément : il suffit de présenter le bâtiment en travers du courant; celui-ci le fait tourner et, dès ce moment, rien ne s'oppose à la marche. D'après M. Murray, la partie du fleuve entre Boma et Matadi est la plus facile du bas Congo.

C'est le 30 juin 1889 que le *Lualaba* rentra à Boma. L'énergique officier anglais fut chaudement félicité et le résultat de sa tentative eut un grand retentissement. Du coup tombaient bien des préventions, bien des craintes, et tous les partisans de l'œuvre naissante virent dans ce fait un heureux présage pour l'avenir. Matadi étant accessible aux navires de mer, c'était le succès assuré pour l'entreprise du chemin de fer, cette condition vitale de l'existence même de l'État, c'était l'afflux, la ruée certaine des immenses richesses du haut Congo vers le débouché belge de la région des cataractes, c'était la prospérité.

Aussi, lorsque le capitaine John Murray, un mois après, arriva en Belgique, fut-il fêté comme il le méritait. A la suite d'un lunch offert par les autorités de la compagnie de navigation anglaise à laquelle appartient le *Lualaba*, les représentants de l'Etat et des compagnies commerciales belges offrirent au capitaine un chronomètre en or, portant l'inscription suivante : « Offert par l'Etat indépendant du Congo, les sociétés commerciales belges au Congo et la Compagnie du chemin de fer du Congo, à M. le capitaine John Murray, comme témoignage particulier d'estime et en souvenir du voyage du steamer *Lualaba* à Matadi. Juin 1889. »


Collier de fruits.


Collier en vannerie (Lukenye).


Collier de dents de phacochère.

LES COLLIERS

La coquetterie, l'amour de la parure sont innés dans l'homme, et, sous toutes les latitudes, dans toutes les conditions de la vie, la race humaine attache toujours grand prix à s'orner et à s'embellir. C'est un des signes caractéristiques des civilisations primitives que les deux sexes ont un goût égal pour certains ornements qui, dans un état social plus élevé, sont l'apanage exclusif de la femme. Ainsi en est-il des colliers, des bracelets, des anneaux de jambes, etc.


Collier en cuivre massif (haut Fini).

Au Congo, tous les indigènes, hommes et femmes, se parent de colliers. Le nombre des objets servant à cet adornement est des plus variés. On rencontre des colliers de perles, de bois, de dents humaines, de dents de carnassiers ou d'herbivores, de plumes, de graines, de cuivre massif, de fer, d'herbes, de brindilles, de coquillages, etc., etc. Nous publions, en gravures, plusieurs spécimens de ces divers colliers, qui appartiennent à la riche collection ethnographique de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.

Les colliers de dents humaines se rencontrent exclusivement chez les populations cannibales, si nombreuses au Congo. Les Akula, les Ababua, les Bazoko, les Bakussu, les Bagombe prisent fort cette horrible parure. Chez eux, seuls les guerriers peuvent porter cet atroce tour de cou. Les femmes ne peuvent prétendre à ce révoltant privilège. Ces dents proviennent des victimes du guerrier anthropophage, soit qu'il se les soit procurées en tuant un homme dans un combat, soit qu'il les ait arrachées à un esclave-viande de boucherie acheté à une des tribus qui font métier de vendre du bétail humain.

Plus un guerrier a de dents d'homme pendant à son cou, plus il est fier et plus il est admiré, car le nombre de ces dents est un indice du chiffre de ses victimes.

Les femmes anthropophages portent comme parure de cou des fruits, des graines de légumineuses, enfilées autour de fibres végétales. Elles se font aussi des colliers rustiques, les plus primitifs qu'il soit possible de trouver. Elles coupent en petites sections des branchettes menues dont elles expulsent la moelle avec une tige solide, de façon à ne laisser subsister que la partie extérieure. Les tubes ainsi fabriqués sont enfilés sur des fibrilles de plantes et forment des colliers primitifs.

Elles ont également des parures de perles de cuivre ou de fer grossièrement travaillées.

Leurs enfants se garnissent le cou de colliers amulettes, qui sont des morceaux de bois façonnés sans art ou d'autres emblèmes. Ces gris-gris ont pour but d'éloigner les maladies et les maléfices.



Une de nos gravures représente un grand collier de cuivre ayant appartenu au grand chef Makoko, roi des Bateke. Ce collier, en laiton, est finement ciselé et présente un travail d'un vif intérêt, quand on songe qu'il est le produit de l'art d'une population primitive. La gravure, en creux, des dessins en est faite par les Bateke au moyen d'un burin, pointe de fer très acérée. Ils ont trouvé le moyen de rendre cette pointe très résistante. Ils la chauffent à blanc, puis la trempent dans l'huile. On voit que le procédé d'application si moderne chez nous de la trempe à l'huile est connu des Africains. *Nil novi sub sole!*

Les vassaux et les sous-chefs bateke portent des anneaux de cou analogues à celui que nous venons de décrire. C'est l'emblème du *Mfumu* (chef), de la dignité, de la puissance.

La reine Gankabi, morte il y a trois ans, régnait à Mutchie, au confluent de la Fini et du Kassaï. Elle portait un collier de cuivre massif, rivé, énorme. Il pesait 25 kilogrammes!...

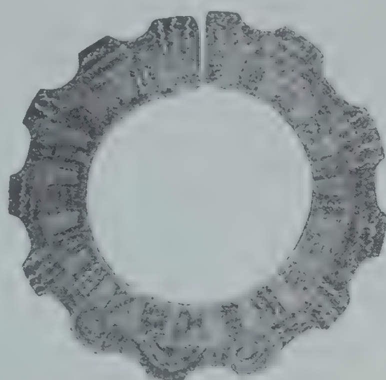
Du reste, les colliers massifs sont communs sur les bords de la Fini. On les rencontre partout où le laiton d'importation a pénétré sous forme de *mitako* (monnaie consistant en une barrette de laiton pesant environ 20 grammes). Les Babuma et

les Wabuma, populations habitant les rives de la Fini, s'enserrent le cou dans une série de colliers de cuivre massif, analogues à celui qui se trouve en tête de cet article, et dont la largeur varie d'après la hauteur du cou... du patient. Celui-ci est forcé de tenir toujours la tête raide et droite, le menton élevé, comme s'il était atteint d'un torticolis, et comme ces anneaux sont rivés, le malheureux se condamne, par coquetterie, à ce supplice pour sa vie durant.

Quelquefois, des revers de fortune forcent ces noirs à faire argent de leurs « bijoux »; ils se débarrassent alors de ces carcans.

Sur la Lukenye, ces sortes de colliers servent d'étalons monétaires pour l'achat de l'ivoire et des esclaves.

Les Collos et les Kolassos se fabriquent des colliers bien curieux et d'un effet séduisant. Ces peuplades, qui habitent la haute Lukenye, détachent de la façon la plus ingénieuse en très fines lamelles la partie extérieure d'une dent d'hippopotame. Ces lamelles affectent la forme d'un croissant; on en relie quatre ensemble, de façon à représenter un cercle, qui est suspendu à une cordelette en cuir ou en fibre. Ce collier a un bel aspect et tranche par son extrême blancheur sur la peau noire des nègres.



Collier du roi Makoko.



Collier en vertèbres de serpents avec amulettes (Akula).

Les colliers de dents d'animaux se rencontrent partout. Les uns, les plus prisés, se font exclusivement avec des dents de panthère et de léopard. A aucun prix, les heureux possesseurs de ces inestimables joyaux ne veulent les céder. C'est, pour eux, un signe de force, d'adresse, de puissance, et, comme telles, ces parures flattent fort la vanité de leurs propriétaires. Elles sont très rares, car les indigènes parviennent difficilement à vaincre l'un de ces félins; de là leur grande valeur. On voit encore au Congo des colliers de dents de phacochère, de chien et d'autres carnassiers.

Les griffes de ces derniers et les ergots de coq sont aussi employés à la confection de tours de cou pour les hommes. En général, tout ce qui éveille l'idée de force, de puissance, de courage, de férocité sert aux sauvages pour alimenter leurs parures.

A défaut de supériorité morale ou traditionnelle, les enfants des forêts africaines ne connaissent qu'une seule vraie qualité : la force. Celui qui sait leur faire sentir sa puissance est leur maître, et ils lui obéissent avec fidélité.

Les Tomba, riverains du lac Léopold II, exploré récemment par notre ami F. Demeuse, qui nous communique la plupart de ces détails, fabriquent des ornements en écorce de santal. Le parfum que dégage ce bois présente une grande analogie avec les écorces odorantes qu'on achète dans les bazars d'Orient. Le parfum en est fort pénétrant.

L'amour de la parure est porté si loin chez les noirs que les esclaves, qui manquent de moyens pour se procurer de quoi s'embellir à leur gré, se couvrent d'ornements rustiques, tels que brindilles, tresses d'herbes, morceaux de bois, fibres, etc.

Dans le bas Congo, où les éléphants ont disparu, les populations attachent une grande valeur aux crins de queue de ce pachyderme. Ils payent ce précieux élément de toilette jusqu'à six pence le crin. Ils en font des colliers ou bien s'en servent pour enfiler leurs grains de corail. Ce dernier produit est le plus riche ornement dont on puisse se fournir chez les indigènes du bas fleuve, qui se le procurent par les caravanes venant de l'intérieur.

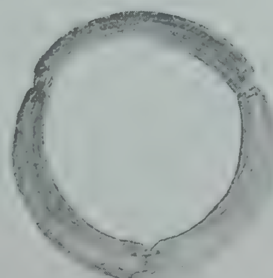
Actuellement, partout où le commerce pénètre, les perles d'Europe font disparaître l'habitude de se servir de ces colliers primitifs. Il est donc d'une grande importance de se procurer actuellement ces curieux spécimens d'une industrie artistique embryonnaire. De jour en jour, ils deviennent de plus en plus rares et on ne les rencontre guère plus que chez les peuplades qui ne connaissent pas encore les produits européens. Dans toute l'Afrique centrale, les trois quarts des transactions commerciales s'opèrent au moyen de perles que les indigènes échangent afin de pouvoir s'en parer. Chez les noirs comme chez les blancs, les modes changent, et l'habileté de l'Européen consiste à savoir se tenir au courant du goût du jour et même à le provoquer. Telle rassade qui fait fureur aujourd'hui est repoussée demain et encombre les magasins de factorerie, où elle représente une valeur totalement nulle.



Collier
en graines de *Trachilobium*.



Collier
d'incisives humaines.



Collier
en lamelles de dents d'hippopotame.



VUE GÉNÉRALE DU CAMP DE SALAMPU (Kilom. 21)
(D'après une photographie de M. le Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LES TRAVAUX

Au commencement du mois de juillet 1893, la ligne était terminée et les trains circulaient jusqu'au kilomètre 33 1/2. De ce point au col de Kenge, les travaux pouvaient être considérés comme achevés. A l'heure actuelle, la locomotive arrive jusqu'au marché de Kenge.

La grosse construction étant achevée en deçà de cette station, l'effort des travailleurs a été porté au delà et un camp a été établi au kilomètre 46 1/2. Tous les ponts nécessaires jusqu'au 65e kilomètre se trouvant en Afrique, la Compagnie n'a plus à redouter de longs arrêts dans l'avancement des travaux.

Le 25 mai dernier, la Société évaluait à 1,250 hommes et 35 femmes le chiffre approximatif de ses contingents. Ce chiffre avait été déterminé en prenant pour bases les données fournies par le relevé du personnel noir, établi au 10 avril 1893.

La situation générale du personnel noir au 10 juillet dernier (la dernière que la Compagnie ait reçue), fixe à 1,906 hommes et 49 femmes le nombre total des travailleurs employés sur les chantiers. Cette augmentation considérable des effectifs est due principalement à certains recrutements de travailleurs étrangers, ainsi qu'aux contingents, sans cesse croissants, d'ouvriers indigènes. Sur le steamer *Professor Woermann* a été embarqué, au mois de juillet, un contingent de 160 hommes de la côte. Sur le steamer *Gretchen Bohlen*, 50 ouvriers et manœuvres maçons ont également pris passage pour le Congo.

Enfin, le nombre des travailleurs *indigènes* s'est accru dans des proportions inespérées. Tandis que, le 10 avril, 20 Congomen seulement étaient employés aux travaux, le 10 juillet suivant, c'est-à-dire trois mois plus tard, le nombre total des travailleurs indigènes était de 293 hommes. Ces artisans, qui viennent chaque jour offrir spontanément leurs bras, semblent appelés à rendre, dans un avenir très rapproché, des services signalés sur les chantiers du chemin de fer. Ils montrent assez d'aptitudes à toutes les besognes qui exigent de l'adresse et de la précision; une soixantaine d'entre eux sont déjà employés avec succès à la pose des voies et au montage des ponts, et les nouveaux venus sont très rapidement initiés à ces sortes de travaux.

Ce fait, ainsi que nous le disions dans notre numéro du 10 septembre 1893, est de la plus haute importance au point de vue de l'avenir du chemin de fer. Si les tentatives entreprises actuellement continuent à donner des résultats satisfaisants, nous avons tout lieu de croire que, dans un avenir peu éloigné, la voie approchant de districts de plus en plus peuplés, les travailleurs indigènes constitueront une bonne partie du personnel noir de la Compagnie.

L'augmentation constante du nombre des Congomen permettra bientôt de combler les vides produits par les décès ainsi que les rapatriements, et alors sera définitivement résolue la question des travailleurs qui a causé jusqu'ici tant de préoccupations à la Compagnie. Dès maintenant, cette question n'est plus que secondaire, puisqu'il suffit, pour entretenir les effectifs, de contingents peu importants.

Depuis le mois d'avril, l'état sanitaire du personnel blanc s'est sensiblement amélioré. Il y a eu, toutefois, des exemptions de travail assez nombreuses parmi les ouvriers nouvellement arrivés, et ce, par suite des premières fièvres inhérentes au séjour dans les climats chauds. Quant à l'état sanitaire du personnel noir, il est, depuis plusieurs mois, excellent. Il n'y a presque plus de mortalité et il n'y a, en tout, dans les hôpitaux et infirmeries, que 50 à 60 personnes, ce qui, sur un personnel de plus de 2,000 hommes, n'a rien d'exagéré.

En résumé, l'entreprise poursuit sa marche régulièrement. L'avancement des travaux n'est pas rapide, toutes les prévisions de temps et d'argent en sont renversées, mais il n'y avait pas moyen de faire mieux. Le travail accompli était pénible et a dû être mené à bonne fin au milieu de péripéties inquiétantes. L'année dernière encore, il a été payé à l'imprévu un lourd et pénible tribut.

Depuis quelques mois, la situation est transformée et les progrès de la construction s'en ressentent naturellement beaucoup. Non seulement le personnel noir est actuellement au complet et en bonne santé, mais les effectifs peuvent être facilement maintenus : les recrutements d'entretien sont assurés. On est enfin entré dans la période normale.

La gravure que nous publions, d'après un cliché photographique de M. le Dr Étienne, donne une vue générale du camp de Salampu. Elle a été prise vers le mois de mars dernier. On voit, au centre, les habitations des Européens entourées de tentes; à gauche, les baraquements pour les soldats de la Compagnie auxiliaire; à droite, les huttes des travailleurs noirs.

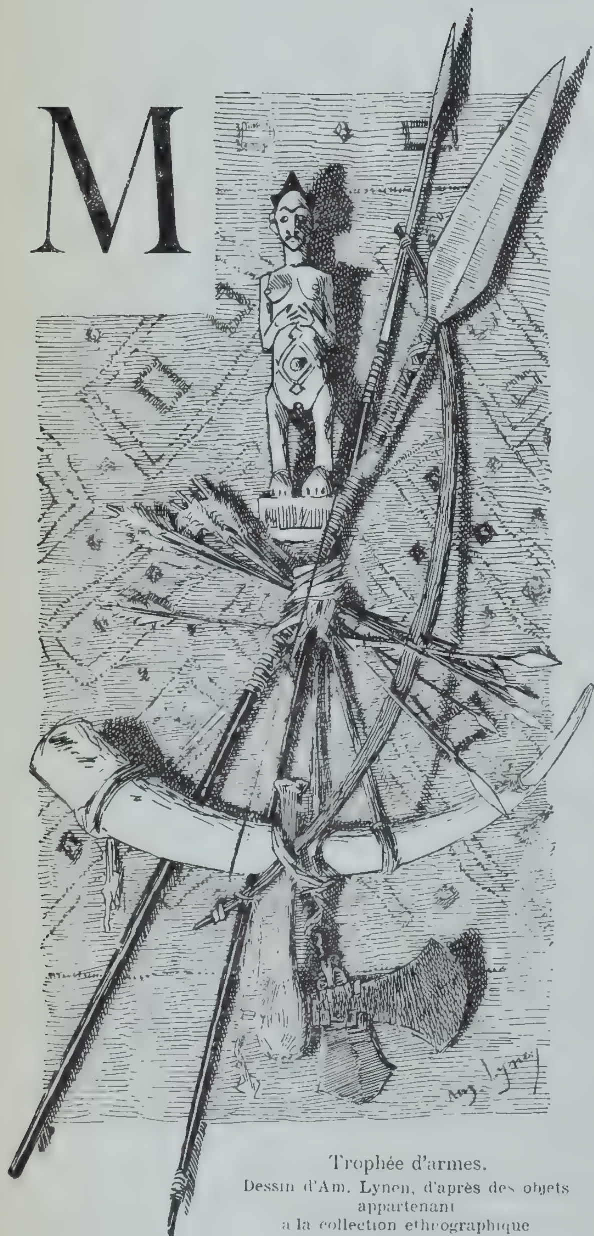
Le camp de Salampu est situé au kilomètre 21.2.50. Il est dominé au nord par le massif de Palaballa.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

Gwena. — L'état politique de la région. — Passage du Luapula.



Trophée d'armes.
Dessin d'Am. Lynen, d'après des objets appartenant à la collection ethnographique de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.*

9 novembre.

Mes observations personnelles m'ont permis de constater qu'il existe ici peu de chefs africains ayant une originalité propre, sauf peut-être une méthode spéciale de brasser le pombe. Chacun obéit aux inspirations des notables et ne prend que rarement une décision spontanée. Ils se distinguent tous, d'ailleurs, par leur sempiternel bavardage, vantant leur propre force et se moquant de celle des autres. Préparer une guerre de longue main et peser les chances de succès, ce sont là des choses auxquelles nul ne songe. Quand même les hostilités sont ouvertes, on ne prend aucune mesure de défense, et l'ennemi a déjà envahi le village que le chef est encore à boire du pombe avec ses femmes.

L'histoire d'Uleki, le chef qui me suit avec vingt hommes, est bien étrange. Il eut une discussion au Katanga, à cause d'une des femmes favorites de Msiri. Cette femme devint enceinte ; Msiri s'en aperçut et ne tarda pas à découvrir qu'Uleki s'était mêlé de ses affaires. Il envoya des guerriers pour le saisir, mais il parvint à gagner le Lualaba. Chassé de là, il se réfugia au Tanganika. La pauvre femme et son enfant moururent Tout enfant d'une femme de Msiri porte le nom de *Mwanangwa*, c'est-à-dire fils du chef. Il existe, paraît-il, quelques centaines de ces enfants.

10 novembre.

Lombi, un autre chef, est venu me voir et m'apporter des présents en vivres. Kassongomona, bien que je lui eusse donné trois vitambi, ne m'a rien offert. Après force paroles, Lombi a promis de me suivre.

A 10 heures du matin, les notabilités du village sont arrivées. Nous avons eu un chaouri de deux heures. Ils ont promis de se tenir tranquilles et de s'entremettre en pacificateurs entre leurs hommes et les Arabes ou Wangwana. J'ai remis le drapeau de l'Etat à Kassongomona. Le père de celui-ci s'appelait encore Bundala. Son père, grand-père du chef actuel, portait le nom de Kafassia et était contemporain de Kalassa, le père de Msiri, un des premiers Wanyamwezi qui aient visité le Katanga.

De violents orages ont éclaté hier soir. J'ai fait, à ce sujet, d'intéressantes observations : Avant un orage, il se produit un violent courant d'air froid dans les couches inférieures, se dirigeant vers le point où va avoir lieu le phénomène. Celui-ci finissant, le vent change et souffle dans le sens de l'orage, c'est-à-dire que l'orage vient dans un sens contraire à ce courant, qui prend une autre direction dès que les manifestations électriques ont cessé.

Quand on est parvenu à faire comprendre aux hommes qu'il est plus agréable de camper sous bois, loin d'un village, on est bien plus tranquille et sans ennui. A proximité d'un village, on a le désagrément d'avoir, à la porte de sa tente, une foule de curieux parlant haut et riant aux éclats. D'ordinaire, je les chasse, mais aujourd'hui je ne puis le faire, car je dois m'attirer l'amitié de ces gens.

J'ai recueilli, près de Kalolo, un minerai de fer qui est ou bien de l'oligiste spéculaire ou bien du fer magnétique. Il est d'un « gris de fer » foncé, rayé de stries noires, et j'en ai conclu que ce doit être du fer magnétique. L'oligisme spéculaire a des stries de couleur cerise foncée. Si le même minerai est spéculaire (hématite rouge), il est d'une grande valeur, et il en existe d'immenses dépôts au mont Senga.

12 novembre.

Marché pendant 4 heures 30 minutes jusque Gwena, sur le Luapula. A 10 heures, nous sommes arrivés au Lufunzo. Il nous a fallu 2 heures et quart pour passer la colonne sur l'autre rive. La rivière a 46 mètres de large et possède, en ce moment, une profondeur d'un demi-corps d'homme.

Elle se jette dans le Lualaba à environ 8 kilomètres sous Gwena.

Quel spectacle imposant que de voir, à une pareille distance de la mer, ce Luapula si grand, si imposant, si puissant. Il me rappelle ici l'Aruwimi. Devant nous s'élève une haute montagne abrupte, qui plonge ses pieds dans la rivière.

Je m'attends à devoir séjourner cinq jours ici, mais, dès demain, je commencerai le passage de mes hommes. J'attends ici Kafindo et aussi Mpueto, le chef du grand village situé sur le Moëro, et qui désire arborer le drapeau de l'État. Il est allé jusque chez Joubert pour le demander. Tippo-Tip est puissant ici, et son autorité se fait sentir jusque dans l'Itawa. Rumaliza, son lieutenant, est un homme actif et prévoyant.

Le chef Gwena est un Msumba et dépend de Kassongo-mona. Il habite une île au milieu du fleuve, mais il possède des plantations sur cette rive-ci. Je le crois favorable aux blancs, mais, jusqu'ici, il est malaisé de deviner ce que veulent au juste ces Wasumbwa. Je crois, moi, qu'ils voudraient chasser les Arabes avec l'aide des blancs, puis chasser à leur tour ces derniers et garder ainsi pour eux seuls le pays et l'ivoire. Bunkeia est à quinze bonnes étapes d'ici.

13 novembre.

J'ai eu une journée très occupée par mes pourparlers avec Gwena et les autres chefs. J'ai envoyé une députation chez Mpueto, le prier de m'envoyer quelques-uns de ses notables pour écouter ce que j'ai à leur dire. J'ai choisi un bon point de passage du fleuve, en aval de l'île où se trouve bâtie Gwena. Nous transporterons nos hommes jusqu'à une île qui se trouve à cet endroit et, de là, ils le traverseront à gué. De cette île à une autre, il y a deux pieds d'eau et, ensuite, on atterrit sur la terre ferme de la rive gauche. Le lit du fleuve est rocailleux, mais le courant n'est pas fort. Même pour un petit bateau, il faut procéder avec d'extrêmes précautions, de peur de voir des roches aiguës défoncer la coque. Il n'y aurait pas moyen de lancer un steamer sur ce bief. Il est possible qu'en janvier cependant, à l'époque des crues, le régime du fleuve change à cet endroit.

Les crocodiles abondent et les poissons aussi, bien que les naturels ne paraissent pas en attraper beaucoup. A moins de famine, les Wasumbwa, comme beaucoup d'autres membres de la tribu des Wanyamwezi, ne touchent jamais un poisson. Ils le considèrent comme un aliment impropre à la consommation.

Ils ont peur de l'eau, et hier, au passage de la Lufunzo, les porteurs wanyamwezi sont les seuls qui aient laissé tomber leurs charges. En plaine, ce sont d'excellents porteurs, mais sous bois, en montagne, aux passages d'eau, ils n'ont pas la moitié de l'assurance et de l'adresse des Zanzibarites.

Je dois absolument attendre ici des nouvelles des Arabes Kafindo et Uturutu ainsi que de Mpueto.

L'ancien chef de Kiwele, où habite en ce moment Kafindo, s'appelle Lunangwa; il réside en ce moment chez Gwena. C'est un Msanga, ou indigène natif du Garenganze, le pays natal de Msiri. Pendant huit années, il a combattu sous les ordres de Msiri. Ils eurent une dispute, un beau jour, et alors Lunangwa s'enfuit et vint bâtir un village à Kiwele, sur le Lualaba. C'est Kafassia qui fut le premier Msambwa qui pénétra au Katanga. Kalassa le suivit et fit la guerre avec lui. Kalassa était le père de Msiri. Ce dernier, après la mort de son père, chassa Kafassia du pays et devint ainsi le chef unique de toute la région. On voit que Msiri n'a pas honte à faire la guerre même à ses compatriotes venus avec lui de l'Ushirambo dans l'Unyamwezi.

Mpueto et Gwena sont en mauvais termes. Le premier est un Mwembwa et déteste les Wasumbwa. Il y a quelque temps, il envoya, pendant la nuit, deux canots attaquer Gwena. Les villageois s'en aperçurent par le bruit que faisaient les pagaies en frappant l'eau. Ils tirèrent deux coups de fusil dans l'obscurité, et les canotiers en furent tellement émus, qu'ils firent chavirer leurs embarcations et que dix-huit d'entre eux périrent. Mpueto est plus fort que Gwena et a fait alliance avec Kafindo le Belutchi.

Les vivres sont chers et rares. Devant nous, il y a un pori de cinq jours, c'est-à-dire cinq jours de forêts sans ravitaillement!

Ah! si je pouvais savoir où est Delcommune!

14 novembre.

Village de Gwena, rivière Lualaba, latitude 8° 09' 10" sud, longitude 29° 09' est.

Voici six mois que j'ai quitté l'Angleterre, et je me trouve aux abords du royaume de Msiri. Nous avons fait de dur et bon ouvrage pendant ce temps, et il est à espérer que celui-ci sera fécond en heureux et durables résultats. J'attends ici le retour de nos courriers de chez Kafindo et de chez Mpueto.

J'ai envoyé ce matin mes *tarishi* ou courriers à Msiri. Leur escorte est sous les ordres de Massundi, un de mes chefs les plus intelligents, et se compose de cinq Zanzibarites, d'un chef (Mlezi), de trois hommes de chez Gwena et d'une foule de femmes et d'enfants qui vont rejoindre leurs foyers, près de Bunkeia. J'envoie à Msiri 1 jora d'étoffe Buftah, 1 jora de vitambi rouge et 1 de vitambi jaune, 8 yards de soie bleue et or, un châle tissé d'or et d'argent d'une valeur de 10 livres sterling. En tout, il y a là pour une valeur de 140 livres sterling.

Je suis extrêmement impatient de connaître la réponse de Msiri. S'il y a des blancs en ce moment au Katanga, il est impossible de dire si elle sera favorable ou non à notre expédition.

Prenant avec moi une douzaine d'hommes, j'ai passé le fleuve et j'ai préparé un emplacement pour notre prochain campement. J'ai fait enlever toutes les broussailles aux points de passage. Nous avons eu une journée bien remplie, consacrée à la réfection de nos charges, etc.

Je ne parviens pas à obtenir une réponse satisfaisante de Gwena, au sujet des porteurs; il m'en faut au moins vingt.

Deux hommes de chez Kipiriperi, le Mgwana de Kirando, sont arrivés aujourd'hui, venant de chez Mpueto. Ils disent qu'il y a deux caravanes de blancs dans le voisinage de Mpueto. La première bâtit une station à Maputa, à une journée au sud du Moëro; la seconde vient bâtir sur le Moëro. Je crois que le but réel de cette dernière est de se rendre chez Msiri.

L'altitude du Lualaba est ici de 898 mètres. Le cours d'eau qui coule vis-à-vis du camp, c'est-à-dire la branche principale, est large de 145 à 163 mètres. La largeur totale, comprenant toutes les branches, est de 345 mètres. La moyenne de la vitesse du courant est de 2 kilomètres et demi à 2 kilomètres à l'heure. Le Lufunzo se jette dans le fleuve à 546 ou 728 mètres en amont du camp.

C'est, au moment de son entrée, un cours d'eau profond et tranquille. Les indigènes, à cette époque de l'année, peuvent traverser le fleuve à 800 mètres plus bas que l'endroit où nous sommes. Pendant les crues, le niveau de la rivière monte de 1 mètre à 1 mètre et demi.

(A continuer.) Cap. Stairs.

LES SINGES ANTHROPOMORPHES DU CONGO

III

Le gorille s'apprivoise d'autant plus facilement qu'il a été pris très jeune, mais la chose n'est plus possible avec un adolescent. La grande difficulté est de l'habituer à un nouveau régime, ce qui ne peut se faire que graduellement; après l'avoir nourri avec des fruits de la forêt, on l'habitue aux fruits cultivés et bientôt il se met à manger tout ce qu'il voit manger par son maître. Falkenstein, se basant sur l'expérience acquise par l'observation des singes en liberté, recommande, en outre, de donner de la viande sous une forme quelconque.

Il résulte de ce qui précède, qu'on ne doit guère songer à embarquer un jeune gorille avant qu'il soit bien habitué à un régime omnivore. J'ai vu à Londres, en 1877, un jeune gorille de trois ou quatre ans qu'on exhibait dans l'établissement des aquariums. Cet animal était fort doux, pas farouche et courait en toute liberté au milieu des visiteurs.

2° *Le chimpanzé (Anthropopithecus troglodytes).*

Cet animal est plus petit que le gorille : un vieux mâle mesure 1m50 et la femelle 1 mètre à 1m10. Le pelage est de couleur noire, et les parties nues d'une teinte carnée claire, mais tirant fortement sur le brunâtre.

Le chimpanzé habite également l'Afrique occidentale, mais son aire de dispersion est plus étendue que celle du précédent. Il habite, d'après Hartmann, depuis la latitude des possessions portugaises, à Cachêu, au nord, jusque vers celles de Coanza, au sud; on présume qu'il vit aussi dans l'est, au sud de l'Abyssinie, dans le pays de Djuba; Schweinfurth l'observa dans le pays des Mombuttus, et P. Reichardt et le Dr Böhm en rencontrèrent à l'ouest du Tanganika.

Ces animaux vivent dans les forêts et dans les montagnes et se nourrissent de fruits; mais ils mettent aussi au pillage les plantations des indigènes, et ne paraissent pas non plus dédaigner une nourriture animale. Ils sont plus arboricoles et plus sociables que les gorilles, vivent en famille ou par petites troupes composées de plusieurs familles. Il arrive aussi que des sujets se joignent à des gorilles, comme von Koppenfels l'a constaté, et celui-ci croit même avoir tiré des hybrides résultant du croisement du chimpanzé et du gorille.

Les chimpanzés marchent sur les quatre mains, de la même manière que les gorilles; leur démarche est chancelante, vacillante, et ils sont encore moins capables que ces derniers de se tenir longtemps debout.

Ces quadrumanes mènent également une vie errante. Leurs bandes sont toujours dirigées par le mâle le plus fort, et la force musculaire de celui-ci dépasse celle de l'homme le plus robuste. En cas de danger, le chef de la bande jette un cri d'avertissement, et tous grimpent aussitôt à grands cris au sommet des arbres; acculés ou blessés, ils se défendent courageusement avec les mains et les dents; Brehm dit que dans le cas où le chasseur a tué un membre de la troupe, tous les mâles se précipitent sur lui, et malheur au chasseur s'ils sont nombreux. Ces singes construisent également des nids, mais ils les placent sur des arbres plus forts et à une plus grande hauteur que le gorille; le mâle, d'après von Koppenfels, passe la nuit sur le même arbre, mais au-dessous et très près du nid de sa famille, reposant sur de fortes branches. Le plus grand attachement existe entre les différents membres d'une troupe, et les plus forts défendent toujours les plus faibles. Le mâle aime sa femelle, et celle-ci est pleine de dévouement pour ses petits.



Chimpanzé adulte.

Quelques auteurs admettent plusieurs espèces de chimpanzés, d'autres n'en reconnaissent qu'une seule. L'animal que du Chaillu découvrit dans les forêts au sud de l'équateur (*Anthropopithecus calvus*), est cependant une bonne espèce, qui se caractérise surtout par sa tête complètement chauve et noire. Un sujet de cette espèce a vécu plusieurs années au jardin zoologique de Londres, où je l'ai examiné en 1889; à mon avis, il est bien distinct du chimpanzé ordinaire.

On amène souvent en Europe de jeunes chimpanzés vivants; ce sont de tous les singes ceux qui donnent le plus de satisfaction, car ils n'ont pas les vilains défauts des autres. Ils sont fort intelligents et aimables, comprennent bientôt ce qu'on exige d'eux, et leur douceur les fait aimer de tous ceux qui les approchent. Malheureusement, notre climat ne leur convient pas, et au bout de deux ou trois ans ils meurent généralement de la phtisie. Dans leur patrie, au contraire, ils vivent souvent en domesticité pendant plus de vingt ans.

Dr Alphonse Dubois.



LE LIEUTENANT

LE CLÉMENT DE SAINT-MARCQ

Né à Kain-lez-Tournai, le 4 juin 1860. Lieutenant au 1er régiment des chasseurs à cheval.

Premier départ pour le Congo, le 15 juillet 1886. Adjoint à la station de Lukungu. — Commissaire du district des cataractes. — Rentré en Belgique en février 1889. — Deuxième départ le 10 avril 1889. Résident de l'État à Kassongo. — Rentré en septembre 1890.

Au commencement de l'année 1887, après la prise des Falls par les Arabes, le gouvernement de l'Etat du Congo, informé de la présence de Tippo-Tip à Zanzibar, profita du passage de Stanley dans cette ville pour faire demander au vassal de Saïd-Bargash des explications sur l'attaque de la station.

Stanley, dès son arrivée à la côte orientale, vit Tippo-Tip et reçut de lui l'assurance de sa soumission à l'Etat du Congo, ainsi que l'expression de ses regrets pour les événements qui s'étaient passés aux Falls en son absence et contrairement à ses instructions.

L'État du Congo, qui à cette époque ne se croyait pas encore en mesure de résister par la force des armes aux agissements arabes dans des régions aussi lointaines, crut qu'il serait de bonne politique d'employer Tippo-Tip à arrêter, par sa propre autorité, les vexations et les razzias de ses coreligionnaires. Il lui offrit donc d'entrer à son service, et le 23 février 1887 fut passée entre Stanley et Hamed-Ben-Mahomed une convention nommant ce dernier commissaire du district des Falls. Par ce contrat, Tippo-Tip s'engageait à faire respecter l'autorité de l'État sur le haut fleuve et sur ses affluents, tant à la station même qu'en amont et qu'en aval jusqu'au confluent de l'Aruwimi.

Ayant ainsi assuré provisoirement la tranquillité de sa province la plus reculée, l'Etat qui, déjà à cette époque, prévoyait le moment où il devrait renoncer aux services de son vali, s'appliqua à organiser lui-même la défense de son territoire. Deux vastes camps retranchés furent fondés au Congo : le premier, en 1889, à la station de Bazoko, un peu en aval des Stanley-Falls ; le second, en 1890, à Luzambo, sur le haut Sankuru. L'emplacement de ces stations, solidement fortifiées et occupées par une garnison nombreuse, fut choisi de telle façon qu'en cas de révolte dans le bassin du haut fleuve on pût envoyer rapidement des secours vers les points menacés en empruntant, d'une part, la voie du Congo et du Lomami, d'autre part, celle du Kassaï et du Sankuru.

Pendant la dernière campagne contre les Arabes, on a pu se rendre compte des avantages énormes que présente, à ce point de vue, l'immense réseau navigable du haut Congo. On se souvient, en effet, qu'au mois de mai dernier, le lieutenant Chaltin, après avoir remonté le Lomami jusqu'à Bena-Kamba et s'être emparé de Riba-Riba, a réussi à redescendre le cours de la rivière assez rapidement pour se joindre au capitaine Tobback et prendre part avec lui à l'engagement des Stanley-Falls. C'est grâce encore à cet incomparable réseau fluvial, qui sillonne l'État indépendant dans tous les sens, et aux nombreux steamers qui, depuis le Stanley-Pool, pénètrent jusqu'aux confins les plus reculés du territoire, qu'au cours des dernières opérations militaires les instructions ont pu être transmises avec rapidité.

Dhanis, ainsi que nous l'a annoncé un télégramme, est arrivé le 22 avril à Kassongo. Bien que les détails sur cet événement nous fassent encore défaut, il est permis de supposer que le lieutenant n'aura pas rencontré une résistance sérieuse. Kassongo est une ville ouverte dont la prise ne faisait plus de doute après les succès remportés précédemment par notre vaillant compatriote. Déjà, en 1890, l'Etat du Congo y avait un représentant, M. Le Clément de Saint-Marcq. Cet officier avait déjà rempli pendant trois ans, de 1886 à 1889, les fonctions d'adjoint à Lukungu et de commissaire de district dans la région des cataractes. Lorsque, après un congé de deux mois, il retourna en Afrique, il fut désigné pour aller occuper la capitale du Manyema. Il fut le premier résident de l'État à Kassongo. Dans cette mission difficile et toute de confiance, le lieutenant de Saint-Marcq fit preuve d'un tact rare et d'une grande habileté. Parlant avec facilité le kiswahili, il s'attira la sympathie des principaux chefs de la région et devint l'ami de ces mêmes Arabes qui, trois ans plus tard, devaient mettre à mort ses deux malheureux successeurs, MM. Lippens et De Bruyn. Le lieutenant de Saint-Marcq se préparait à explorer le Manyema. Il se dirigeait avec une caravane arabe vers le lac Landji, quand il tomba subitement malade. Forcé de regagner les Falls, il passa quelque temps dans cette station, espérant toujours pouvoir reprendre son poste à Kassongo; mais, affaibli par la fièvre, il dut revenir à Léopoldville et s'embarqua pour l'Europe en août 1890.

LES POISSONS ET LA PÊCHE

Au Congo, les nombreuses tribus indigènes qui habitent le long du fleuve et de ses affluents vivent, en grande partie, des produits de la pêche. Bien que la plupart des poissons qui peuplent les rivières de l'Afrique centrale soient encore inconnus, on sait cependant qu'on y rencontre plusieurs variétés aux formes bizarres et aux dimensions énormes.

Beaucoup d'espèces sont armées de dents effilées et se rapprochent de nos brochets, mais la majorité des poissons capturés dans les eaux du Congo, surtout ceux atteignant les plus grandes tailles, appartiennent au genre silure.

Ces silures, qui pèsent parfois jusque 40 kilogrammes, n'ont pas d'écailles apparentes sur le corps; leur peau semble lisse, mais, en réalité, elle est couverte d'écailles imperceptibles. Quelques-uns d'entre eux ont la tête garnie de larges plaques osseuses qui forment carapace, et rappelent les espèces disparues des temps préhistoriques. Presque toujours, les silures du Congo ont pour premier rayon de la nageoire dorsale et des nageoires pectorales, une longue épine dentelée et mobile qui constitue pour eux une arme défensive des plus redoutables. De grands barbillons, au nombre de quatre ou de six, garnissent leurs lèvres. Ces sortes de tentacules leur servent au toucher et à la capture de leurs proies, qu'ils attirent à eux doucement, à la façon des vermisseaux. Lorsque la victime est à portée de leur gueule, celle-ci s'ouvre démesurément et happe la proie. Le système dentaire des silures est peu développé; ces animaux avalent sans mâcher.



Pêcheries indigènes des Stanley-Falls. (D'après un cliché de M. De Meuse.)

Un poisson qui mérite une mention spéciale parmi tous ceux qui peuplent le bassin du Congo est le malapterme, de la famille des silures. On l'appelle vulgairement poisson électrique. Il se distingue des autres variétés de sa famille par l'absence complète d'épines aux nageoires. Son corps est cylindrique et mou; l'animal tout entier est recouvert d'une peau lisse de couleur grisâtre et mouchetée de petits points noirs. L'organe, ou plutôt la batterie électrique dont ce poisson est pourvu et qui lui sert à la fois à étourdir sa proie ou à se défendre contre ses ennemis, est placée entre la peau et les muscles; elle présente l'apparence d'un tissu cellulaire graisseux, abondamment pourvu de nerfs. Le malapterme, dont la

taille ne dépasse pas 80 centimètres, produit, lorsqu'on l'excite, des décharges électriques très fortes.

M. Fernand De Meuse, se trouvant sur les rives du lac Léopold II, eut un jour l'occasion de capturer dans un filet un malapterme de belle taille. Afin de jouer un mauvais tour au cuisinier, ses hommes apportèrent à ce dernier le poisson pour le faire dépecer. Le maître-coq congolais se mit en devoir d'écorcher l'animal, mais à peine son couteau avait-il entamé la peau du silure que celui-ci, développant subitement toute la puissance de sa batterie électrique, envoya à son bourreau une commotion terrible. L'homme, poussant un hurlement de douleur, tomba à la renverse et resta quelque temps étendu par terre, tout ébahi, ne pouvant deviner la cause de la bizarre impression qu'il venait de ressentir.

La chair du malapterme est de qualité inférieure; on en consomme peu et, dans différentes tribus, on l'accuse même de provoquer des éruptions de la peau.

Les anguilliformes sont représentés par quelques gymnotes et surtout par le Lépidosirène intermédiaire, qui est un amphibie à écailles, moitié batracien, moitié poisson. On rencontre également dans les eaux du Congo plusieurs variétés de *perches* et une espèce de *brême*.

Un poisson très curieux est le poisson éléphant, ainsi désigné à cause d'une trompe de 10 à 20 centimètres qui termine sa tête.

Différents procédés de pêche sont employés par les indigènes. Partout où il y a des chutes ou des rapides, les nègres en profitent pour y établir des pièges dans lesquels la force du courant précipite le poisson.

Aux Stanley-Falls, les indigènes ont réussi à garnir la ligne de rocs qui composent la septième cataracte, d'une forêt de pieux, perches, madriers qui, encastrés dans les interstices des rochers et enchevêtrés les uns dans les autres, constituent un véritable échafaudage auquel ils suspendent leurs engins de pêche. De grandes nasses, en forme d'entonnoir, de 3 à 4 mètres de longueur, sont immergées au pied même de la cataracte et sont retenues à l'échafaudage au moyen d'un fort câble en liane. Le poisson vient s'y engouffrer.

Matin et soir, les indigènes, montés dans leurs immenses canots, vont, jusqu'au pied des chutes, vérifier la solidité de leurs engins et, aidés des leurs, juchés au sommet des poteaux, ils retirent à force de bras les nasses et récoltent le poisson ainsi capturé. Les canots employés pour cette opération sont généralement creusés dans le tronc du cotonnier-bombax et atteignent jusqu'à 15 mètres de largeur. Ils sont relevés à l'avant et possèdent à l'arrière une plate-forme où quatre hommes peuvent trouver place. A cause de leur fond plat, ils sont très stables sur l'eau et les indigènes s'en servent avec beaucoup d'habileté.

Ces grands canots sont manœuvrés par trente, quarante et quelquefois soixante pagayeurs qui, debout à bâbord et à tribord, manœuvrent leur embarcation avec le plus grand sang-froid au milieu des rapides et des tourbillons.

Certaines peuplades de pêcheurs sont absolument lacustres : jour et nuit, elles habitent dans d'énormes pirogues longues quelquefois de plus de 25 mètres. Ces embarcations, recouvertes en partie d'une toiture formée au moyen d'herbages, sont leur unique demeure; les indigènes ne descendent à terre que pour sécher leurs filets ou faire l'échange d'une partie de leur pêche contre d'autres produits que leur fournissent les populations de l'intérieur.

Les Wagénia emploient d'énormes filets mesurant de 30 à 40 mètres de longueur sur 2 ou 3 mètres de largeur. Ces filets sont jetés en travers de la rivière. A chacune de leurs extrémités, des pirogues montées d'indigènes les tiennent tendus, et doucement descendent le fil de l'eau. Traînés dans le sens de la hauteur, les filets de l'espèce sont maintenus à la surface par de gros bouchons de bois et la partie inférieure est tendue au moyen de petits tubes en terre cuite qui remplacent le plomb en usage chez nous. Cette pêche s'exécute la nuit ou de grand matin. Le poisson en mouvement, soit qu'il remonte ou descende le fleuve, vient se jeter contre le filet qu'il veut traverser. Sa tête s'engage dans les mailles et, plus il se démène, plus il s'embarrasse dans l'inextricable réseau.

Les indigènes habitant les rives du haut fleuve entre l'Itimbiri et les Falls emploient l'hameçon. Ils pêchent aussi à la trimeuse, qui est une ligne de fond pourvue d'un flotteur en bois ayant la forme d'un patin hollandais. Quand un poisson a mordu à l'appât et que, se sentant pris, il tire sur la ligne, le flotteur se renverse et la partie relevée du flotteur qui émergeait de l'eau y est alors plongée, ce qui avertit le pêcheur d'une capture.

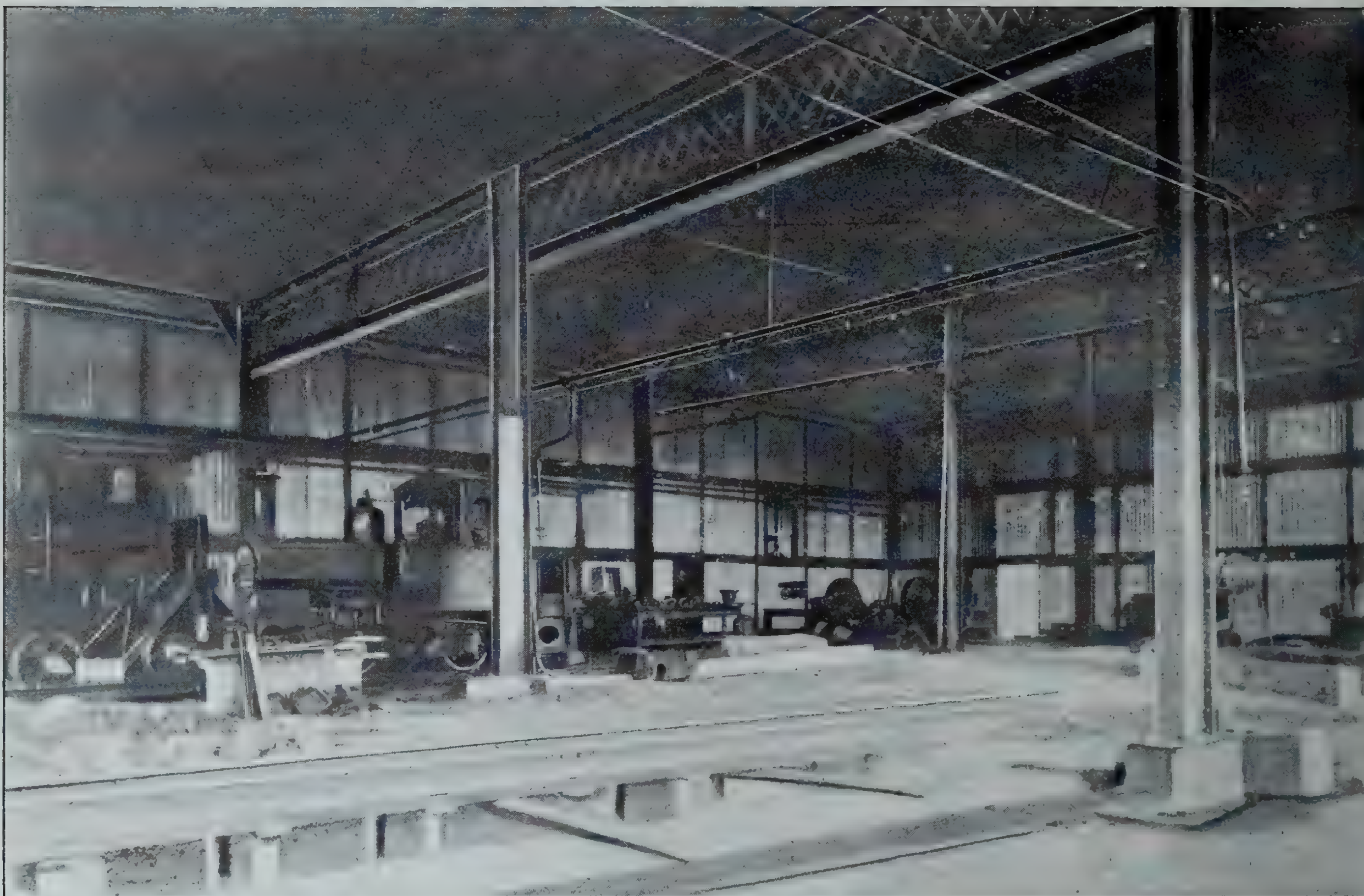
Les populations Bashikinga des rives du Sankuru pêchent avec de grandes seines de plus de 100 mètres de longueur; ces engins nécessitent de 15 à 20 hommes pour les manœuvrer.

Les nasses de fond ou verveux sont généralement employées par toutes les tribus.

Les Ioumba habitant les rives du lac Léopold II se servent de paniers de forme conique qui se ferment au moyen d'une porte tirée par un ressort. Celui-ci est formé d'une baguette recourbée qui se détend lorsque le poisson touche à l'appât. Les mêmes paniers, mais plus petits, sont en usage chez les Zozo, tribu habitant près du haut Kwango; à l'extrémité du panier et à l'entrée de celui-ci est placé un lacet : lorsque le poisson introduit sa tête dans l'ouverture pour prendre l'appât, il est pris par le lacet derrière les ouïes.

Dans plusieurs tribus, on pratique la pêche au poison. Le toxique généralement employé est une légumineuse du genre acacia, la ptéphrosie de Vogel. Les feuilles de cet arbuste sont écrasées, puis mises dans un récipient. Après plusieurs jours de macération dans de l'eau, cette décoction est jetée par les indigènes dans les petits ruisseaux ou dans les mares. Aussitôt que le poisson a absorbé cette substance, il devient malade et flotte à la surface.

En général, la chair de tous les poissons du Congo est excellente et constitue un précieux appoint pour l'alimentation des voyageurs.



L'atelier de réparation de Matadi. (D'après une photographie de M. l'ingénieur Limmelyn.)

LES ATELIERS DE MATADI

Dans notre numéro du 27 mars 1892, nous avons publié à cette place une vue générale de Matadi, photographiée l'année précédente par M. le capitaine Weyns, et qui montrait, dans son ensemble, la plupart des installations que la Compagnie du chemin de fer possède en cet endroit. Toutes les constructions qui existent à l'heure actuelle ne figuraient pas encore sur cette gravure; d'autres, en assez grand nombre, se trouvant par leur situation en dehors du champ de l'appareil photographique, n'étaient pas représentées. Mais déjà on y voyait l'aspect d'une ville naissante et l'on pouvait se rendre compte de l'effort prodigieux qu'il avait fallu accomplir pour métamorphoser de la sorte une colline aride et nue où, deux années auparavant, l'œil ne rencontrait encore que des affleurements de rochers et quelques maigres broussailles.

Depuis cette époque, bien des progrès ont été réalisés à Matadi. Toutes les installations de la gare sont achevées. Les ateliers du chemin de fer, dont on apercevait déjà les bâtiments sur notre gravure de l'année dernière (p. 60), ont reçu l'outillage qu'ils attendaient et sont, à l'heure actuelle, en pleine activité. Nous en reproduisons aujourd'hui une vue intérieure d'après un cliché que nous devons à l'obligeance de M. l'ingénieur Limmelyn. Cette construction métallique, dont le poids atteint 300,000 kilogrammes et qui couvre une superficie d'environ 2,600 mètres carrés, a été fournie par la société *l'Industrie*, de Louvain.

Elle contient un générateur, une machine à vapeur, un atelier de menuiserie, un atelier d'ajustage et de forge ainsi que plusieurs machines-outils, telles que tour à roues, tour à fileter et à cylindrer, forerie radiale, limeuse, raboteuse, etc. On y a ménagé deux fosses de visite et deux fosses à piquer. Ce vaste hall, qui sert également de remise pour le matériel roulant, renferme 14 voies différentes, d'une longueur totale de 500 mètres et qui sont reliées à celles de la gare par un chariot transbordeur. Grâce à une ventilation bien comprise, et malgré la chaleur intense qui règne le plus souvent à Matadi, le personnel blanc peut y travailler à l'aise.

La plupart des réparations au matériel roulant s'effectuent dans ces ateliers. Au lieu de devoir, à grands frais, expédier en Europe les pièces avariées, on procède, sur place, à leur réfection et on réalise, de la sorte, une sérieuse économie de temps et d'argent.

Indépendamment des services qu'ils rendent à la Compagnie du chemin de fer, les ateliers de Matadi constituent, pour tout le monde au Congo, une installation de première utilité. Déjà, à maintes reprises, on les a vus effectuer, pour certains steamers avariés, des réparations urgentes faute desquelles la marche de ces bateaux eût peut-être été compromise et dans tous les cas considérablement ralentie.


Les rives du Congo près du confluent de la Luvule. (Dessin d'Am. Lynen, d'après un croquis du capitaine Stairs.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

Le passage du Luapula — Les routes vers la côte orientale par Tabora et par le Nyassa. — Chaouri avec les chefs Mpueto et Ngwena. Entrevue avec Kafindo. — La Luvule.

Il y a beaucoup de Wama et de Wamarungu, et aussi quelques Mafipa et Batawa en cet endroit. Le vrai naturel du pays lime ses dents et, en parlant, sa voix monte et descend avec cette intonation particulière aux hommes des forêts du Congo. Le langage de ces *bushmen* causant entre eux ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien qu'à toute autre chose, surtout lorsqu'ils s'interpellent d'une rive à l'autre du fleuve, par exemple. Je n'en ai vu que deux chez Ngwena. J'en ai rencontré également deux, d'allures suspectes, qui m'ont semblé pouvoir bien être des cannibales venant de plus bas. Le chef Ngwena a bâti son village sur une île longue et étroite, située à environ 20 mètres de la berge où nous sommes campés. Plus loin et un peu plus haut, est un autre petit village. Sur les deux rives et sur les îles, existent des plantations de mtama blanc, de maïs et de manioc. On voit aussi quelques bananiers, mais ceux-ci n'ont rien de remarquable et sont loin de ressembler aux bananiers du Congo et de l'Aruwimi. Sur la rive occidentale de la rivière, à environ trois quarts de kilomètre derrière Ngwena, s'élèvent des montagnes atteignant jusque 500 mètres au-dessus des eaux, et qui, avec la rivière et la forêt au premier plan, forment un paysage des plus grandioses. Ces montagnes ont des sommets rocheux et constituent toutes, à partir de la base des rochers, une chute de 30 degrés. M. de Bonchamps a fait une esquisse très intéressante de ce paysage.

16 novembre 1891.

Il y a eu une éclipse de lune la nuit dernière; j'ai pu ainsi obtenir une observation exacte de la longitude et j'ai pu déterminer notre position comme étant 29° 6' 45" est de Greenwich. L'altitude de la rivière est ici de 918 mètres. A Nyangwe, le Congo a 434 mètres. Il y a donc une chûte de plus de 484 mètres entre ce point et Nyangwe pour une distance qui ne dépasse pas 480 kilomètres. Cela fait une chute de 1 mètre par kilomètre. Cette constatation suffira, je pense, pour démontrer que la plus grande partie de ce Lualaba ou Luvua n'est pas navigable Lualaba est le nom donné à la rivière par les Arabes, qui la confondaient, au début, avec le véritable cours d'eau de ce nom, lequel est situé à près de 300 kilomètres à l'ouest de celle-ci. Les indigènes lui donnent différents noms, mais celui de Luvua est le plus communément employé. Les mots Luvua, Loa, Lua, signifient tous trois rivière ou eau contenue dans des étangs. Presque toutes les rivières de cette partie de l'Afrique portent le préfixe *Lu.* Ainsi, Lualaba, Lumami, Luwile, Lufuko, Lufunzo, Lufira, Luvua, Ludifua. La lettre *r* n'est presque jamais employée par les indigènes de l'ouest du Tanganika; la lettre *l* la remplace.

Quand le caoutchouc deviendra plus rare sur la côte, ce sera ici un endroit privilégié pour s'en procurer et en envoyer par la voie du Nyassa.

J'ai lu pour la troisième fois le *Accross Africa* de Cameron, et j'y ai glané bien des renseignements intéressants.

Le Kamalonda est une rivière dans laquelle se jettent le Lualaba et la Lufira. Le confluent est dans l'Urua, à quinze jours de marche d'ici.

Le papyrus croît en abondance le long des rives, et l'on remarque dans les forêts et sur les berges beaucoup d'arbres qui se trouvent sur les rives du Congo et de l'Aruwimi. Il y a là, poussant côte à côte, des cardamores, des bambous, etc.

Ngwena est un homme bien bâti, mais il est laid, et il porte les longs anneaux d'oreilles des Wassumbwa, ce qui l'enlaidit encore. Il est fort triste des maux d'yeux dont est atteint son

fils, et il m'a demandé de guérir ce dernier pendant mon séjour chez lui. Les deux hommes de Kipirpiri déclarent qu'ils sont absolument certains que la caravane qui traverse en ce moment l'Itama a l'intention de se fixer à Mpueto et d'y construire un poste.

Abdallah-Ben-Suleiman, l'Arabe, a édifié un poste dans l'Itawa et paraît être animé d'intentions amicales envers les Européens. Kapalanga est le chef de Tippula, au nord du Moëro.

15 novembre.

J'ai fait faire à tous les hommes une heure d'exercice au fusil ce matin. Je suis ensuite descendu le Lualaba à bord du *Bluenose* jusqu'au Lufunzo, puis j'ai remonté ce dernier cours d'eau jusqu'aux rapides, parcourant la distance d'un mille. Il a, en moyenne, 50 mètres de large et a une vitesse, à son embouchure, de 3 kilomètres à l'heure; sa profondeur, en son milieu, est de 2 mètres à $2^{m}50$; on n'y constate ni rochers, ni troncs d'arbres morts (snags). J'ai capturé un poisson argenté, ayant une queue semblable à celle du saumon. Le long des berges du Lufunzo, il croît beaucoup de caoutchouc, aussi bien en arbres qu'en lianes. Le fruit de l'arbre à caoutchouc est exquis, quand il est bien mûr, et c'est certes le meilleur des fruits que j'aie goûté dans l'intérieur de l'Afrique.

Ce soir, à 5 heures, Kiboia, un des hommes que j'avais envoyés chez Kafindo, plus bas, sur la rivière, est arrivé au camp. Il avait laissé les autres chez Kafindo, pour attendre la réponse d'Uturutu, qui demeure plus en aval encore, à une distance de deux jours de marche environ. Kafindo m'apprend qu'il va venir me voir après-demain; Uturutu l'accompagnera peut-être. Je les attendrai ici. Kafindo est à trois jours de marche de cet endroit, le long de la rivière, et Uturutu à cinq jours de marche. Kibaia m'apprend que la rivière suit à peu près la direction du nord, jusque tout près de chez Kafindo. Elle est parsemée de rapides et de tourbillons, et n'est pas même navigable pour les canots. Kafindo avait entendu parler de mon arrivée. Il désire aller chez Msiri, soit pour faire du commerce, soit pour se battre.

Vers 7 heures du soir, Msena Feruzi, l'un de ceux que j'avais envoyés au lac Moëro pour arranger les affaires avec le chef Mpueto, est rentré au camp. Mpueto et les chefs sous ses ordres arriveront demain matin. Msena me déclare avoir rencontré les hommes de M. Crawshay, du gouvernement de l'Afrique centrale anglaise, lequel est en train de construire un poste à Rhodesia, chez Kapunto. Il m'apporte une lettre de ce gentleman. Je lui ai répondu ce soir même, et je lui ai transmis des lettres pour l'Europe, en lui recommandant de remettre à nos courriers une lettre me faisant savoir les prix, les conditions, etc., pour les missives que je viendrais à lui transmettre à destination de l'Europe. Je ne pourrai partir avant le 16 ou le 20, au plus tôt.

17 novembre.

Matinée froide et pluvieuse.

J'ai eu tort en disant que la rivière s'élève, pendant la saison des pluies, de 1.2 mètre. Cela est inexact, elle ne s'élève que de 0.6 mètre au-dessus de son niveau de la saison sèche. Les indigènes la traversent en tout temps, pour aller chez Ngwena. Même à l'éqoque des pluies, ils n'ont de l'eau que jusqu'à l'aisselle. Si Kafindo vient ici, j'insisterai pour obtenir une route tranquille et courte au travers du pays jusqu'au Tanganika. Il peut garantir ou non cet état de choses, comme il lui plaît C'est toujours une seconde corde à mon arc que de rester en communication avec Joubert. Si j'avais su que Khamis Ngoze resterait si longtemps, j'aurais envoyé Bodson à Mpueto avec le drapeau.

Vers 3 heures de l'après-midi, le chef Mpueto a fait son entrée dans mon camp, suivi de 80 hommes armés de fusils, d'arcs, de flèches et de lances. Ils avaient un aspect imposant.

Je les ai invités à s'asseoir devant ma tente et j'ai commencé le chaouri en souhaitant bonne vie et bonne santé à Mpueto. Après une conversation sur des choses usuelles, j'ai entamé notre affaire. Je lui ai dit : Je vous ai fait venir pour que je puisse apaiser la querelle qui existe depuis si longtemps entre votre peuple et Ngwena; afin que la contrée puisse être pacifiée, que les habitants puissent planter leurs champs et couper leurs moissons en paix, et afin que la sécurité de tous soit plus assurée qu'elle ne l'est maintenant. Je sais qu'il y a des motifs pour vous d'en vouloir à Ngwena, mais lui aussi produira tantôt ses griefs contre vous et vos gens. Si vous n'y prenez garde, les Arabes s'empareront de votre pays et le ravageront. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de rester tranquille et de cultiver vos terres en paix. Mpueto répondit par un long discours, où il retraça ses griefs contre Ngwena, mais il finit par dire que la paix valait encore mieux. Je lui promis de lui remettre le drapeau de l'Etat indépendant du Congo.

Je fis alors venir Ngwena, et mis les deux ennemis en présence. J'adressai, pendant une demi-heure, une allocution à Ngwena, et je lui parlai dans le même sens qu'à Mpueto. Cela fait, je m'adressai publiquement aux deux chefs devant leurs vassaux et leurs principaux sujets. On se réconcilia, extérieurement au moins. Demain matin, les deux chefs recevront le drapeau de l'État. Ceci a été, de loin, le plus intéressant chaouri que j'aie vu depuis longtemps. Les deux chefs sont des hommes intelligents et très jaloux de leurs intérêts. Ils ont assez bien voyagé et sont fort au courant de l'étiquette d'un chaouri.

Mpueto est un homme bien bâti, de $1^{m}76$, ayant la poitrine développée, les bras et le cou bien formés, la tête ronde et ferme, la figure un peu large et un menton volontaire. L'ensemble est agréable Quand il sourit, ce qui est son habitude, on voit que les dents de la mâchoire supérieure ont été limées, mais que la pointe en est émoussée maintenant. Il peut mettre en ligne beaucoup plus d'hommes que Ngwena, mais celui-ci, en cas de guerre, serait aidé par ses frères Wasumbwa.

Dans tous les chaouri, il y a toujours quelqu'un qui trouble l'ordre en interrompant ou en parlant en même temps que l'un ou l'autre personnage important. Aujourd'hui, un vieillard de l'Urua, gris et édenté, plaçait son mot à tout bout de champ, en dépit des « silence » de la jeunesse. Nous dûmes finir par lui enlever son arc et ses flèches par peur d'un malheur.

La plupart des gens de Mpueto sont des Wawembwa comme lui même, mais un grand nombre de Warua vivent parmi eux, et, par leurs intrigues, jettent souvent la zizanie dans le pays.

Les arcs que j'ai aperçus étaient bons, terminés par des pointes de fer bien travaillées, et attachées avec des boyaux de gros animaux. Les lances sont grossières. Les fusils représentent l'ordinaire collection hétérogène d'armes de toute sorte.

J'ai envoyé des lettres à Jacques et à Joubert sur le Tanganika.

Les vivres sont rares. Je voudrais bien traverser la rivière et m'enfoncer dans le Sud-Ouest, mais je dois attendre Kafindo et les autres Arabes.

18 novembre.

Mpueto a signé ce matin l'acte de soumission à l'État indépendant. Je lui ai donné le drapeau; quelques askaris vont le hisser sur son village. J'ai également arboré le drapeau chez Ngwena.

Kansalo est parti pour le Tanganika ce matin, avec mes lettres pour Jacques et Joubert. Il y a 5 jours de tarishi depuis Mpueto jusqu'au sud du Tanganika, et 8 jours pour des marchandises. Il y a 20 jours de portage de Mpueto chez Msiri, ce qui fait que je pourrais faire chercher de l'étoffe à Abercorn de chez Msiri et l'obtenir en deux mois. Des tarishi directs iraient à Kasongo, au nord du lac Nyassa, en 12 jours (de Bunkeia à Mpueto) + 7 jours (de Mpueto au Tanganika) + 11 jours (du Tanganika à Kasongo) = 30 jours. De Kasongo jusqu'à la côte, il faut 16 jours, ce qui fait de Bunkeia à la côte par le Nyassa 46 jours. De Bunkeia via Ngwena et Rumbi à la côte, il y a 12 + 7 + 3 + 11 + 28 = 61 jours. Par la route du Nyassa, les lettres sont à Zanzibar en 46 + 5 = 51 jours. Via Tabora en 61 + 2 = 63 jours. Différence en faveur de la route du Nyassa, 12 jours. Le coût par le Nyassa est le quart du coût par Tabora.

19 novembre.

Nous sommes partis de très bonne heure, de sorte que, à 8 h. 30 m. du matin, hommes, boys et charges, tout était passé de l'autre côté du Lualaba. Les bateaux ont splendidement fonctionné. Le *Bluenose* prenait 22 charges de toute sorte, et la *Dorothy* à peu près 16; mais, en serrant un peu, la première embarcation en contiendrait aisément 30 et la seconde 20. Les hommes ont tous passé très rapidement sur dix canots prêtés par Ngwena. J'éprouve de grandes difficultés à me procurer 20 porteurs supplémentaires; mais, d'une façon ou de l'autre, il faut absolument que je parte demain.

Je suis fatigué d'attendre ces paresseux Belutchis, qui s'imaginent qu'un blanc marche aussi doucement qu'eux. J'ai constaté le vol de deux boîtes de biscuits de 4 livres chacune, notre réserve pour les moments difficiles. Ce n'est que ce matin que j'ai découvert le larcin, mais je soupçonne l'un de mes hommes, qui a déjà été puni pour d'autres méfaits. Si, dans une expédition comme celle-ci, on n'agit pas immédiatement pour mettre fin au vol, on se trouve bientôt dans une situation très dangereuse. Si on néglige de sévir avec énergie à l'égard des coupables, la discipline s'en va en même temps que les marchandises. Nous établissons ici notre premier camp dans le pays de Msiri. Celui-ci prétend que ses droits s'étendent jusqu'au Lualaba.

A 2 heures de l'après-midi, on me signale l'arrivée de Kafindo avec une suite de 50 personnes. Je l'installe sous une tente et je lui fais donner du café et des vivres. Je lui ai envoyé une chèvre grasse, quatre porcs, six couteaux de boucher, quatre paires de ciseaux, un jora de vitambi rouge, un de kangu brun, deux boîtes de tabac à priser d'Ecosse, environ trois cents épingles et une montre de 30 shillings. J'ai reçu en échange une chèvre, une charge de riz et un régime de banane et, en outre, six poules.

Kafindo me rapporte qu'il y a quelques mois trois blancs ont quitté un endroit situé à l'ouest de l'Urua, pour se rendre chez Msiri. Ils venaient de Nyangwe et doivent, maintenant, être arrivés à destination. C'est là, à n'en pas douter, Delcommune et son expédition. Je voudrais être chez Msiri avant Bia, qui commande une autre expédition venant du nord. Ce serait vraiment dommage d'arriver le dernier. Si je parviens à fixer mon itinéraire, je marcherai le plus rapidement possible jusqu'à la capitale de Msiri. Kafindo est un Belutchi cousin de Shadoli, qui a voyagé avec moi jusque Tabora. Il s'exprime avec franchise, mais on ne peut trop se fier aux dires de ces gens.

Il voudrait me suivre chez Msiri, mais je m'attache à lui faire comprendre qu'il doit attendre encore six ou huit mois. Je tiens beaucoup à ce que la route reste libre sur mes derrières, tout au moins celle de Mpueto.

La récolte de riz de Kafindo n'a pas réussi l'année dernière, et il ne lui reste plus de quoi faire de nouvelles semailles. Je lui ai donné des graines d'oignons. Voici quatre ans que ce chef n'est plus sorti du pays. Il me dit que ses tarishi ne mettent guère plus de 40 jours pour franchir la distance aller et retour d'ici à Tabora. C'est là une allure bien rapide.

20 novembre.

La colonne s'ébranle à 6 heures. Je reste en arrière pour recruter des porteurs indigènes et pour aller saluer Kafindo. Nous effectuons une marche de 3 1/2 heures et nous campons dans la forêt. De Bonchamps a tué un buffle. Gwena m'a prêté 17 porteurs.

21 novembre.

Marché 6 h. 20 m. d'une seule traite et arrivé à midi à la Luvule. Les hommes sont en bonne santé, sauf quelques-uns qui boitent. La Luvule est très à sec en ce moment. C'est une rivière de 10 mètres de large et de 45 centimètres de profondeur. Pendant les pluies, elle débite un grand volume d'eau. Elle prend sa source à l'ouest du Moëro, coule vers le nord et se jette dans le Lualaba entre Mpueto et Ngwena. Pendant son cours, elle passe à environ 9 kilomètres du Moëro. Ici, nous ne sommes qu'à 12 kilomètres et demi du lac. Malgré les pluies de ces derniers temps, les lits des petits cours d'eau sont à sec. Le pays est ondulé, recouvert d'arbres au feuillage vert clair et d'une belle herbe qui n'a encore atteint que 30 centimètres de haut. Je remarque beaucoup de fleurs sauvages qui me sont inconnues. Sous tous les rapports, ce pays diffère du Marunga, mais cette dernière contrée se distingue de l'autre par la richesse de son sol. Les cours d'eau ont un lit argileux et, par-ci par-là, il y a des affleurements d'une pierre agglomérée. En fait de gibier, nous n'avons vu que des buffles, et encore en petit nombre.

Le poison que les Warna mettent sur leurs flèches provient du corps de la vipère. On le mélange avec une sorte de gomme extraite de la graine d'un certain végétal ressemblant à la liane à caoutchouc. Le poison ainsi obtenu est, dit-on, mortel.

Mais un certain nombre d'hommes me disent qu'aucun poison ne peut les tuer, car ils ont fait *dowa*, c'est-à-dire qu'ils ont eu recours à des sorciers qui les protègent contre tout poison. Le poison des flèches a des relations avec la religion ou le fétichisme des Warna, mais la composition en est connue par tous et n'est pas tenue secrète.

Il y a beaucoup de poisson dans la rivière. Les habitants de Mpueto viennent ici pendant la saison des pluies. Ils récoltent de grandes quantités de poissons qu'ils sèchent au-dessus du feu, après les avoir découpés en tranches. Ils les portent ensuite dans les villages des montagnes. Karumba est seulement à une heure d'ici.

(A continuer.) Cap. Stairs.

LA CANNE A SUCRE



La canne à sucre, d'après certains auteurs, est originaire de l'Inde. On a pu suivre son itinéraire de dispersion vers l'Europe méridionale. Les Arabes l'ont introduite au moyen âge sur les côtes de la Méditerranée. A l'époque de Henri le Navigateur, elle fut transportée à Madère, d'où elle arriva, en 1503, aux Canaries, puis, successivement, aux Antilles et au Brésil, et sans doute aussi sur la côte d'Afrique, si elle ne s'y trouvait pas encore. En 1578, d'après Lopez, les Portugais produisaient déjà beaucoup de sucre à l'île San-Thome, alors, dit-il, que la plante n'y existait pas avant leur arrivée; ce sont eux qui l'y ont introduite. La canne à sucre porte à San-Salvador le nom de *mounu;* chez les Bayanzis, les noms de *monkobo*, *ngombou*, *mosongo;* dans le Roua, le nom de *mionnghé;* au Tanganika, celui de *miwa;* à Zanzibar, *moua*, pluriel *miwa*.

La canne à sucre (*Calamus indicus*) est une plante vivace, croissant par touffes épaisses, dont la tige, atteignant parfois la grosseur du bras et garnie de nœuds, est remplie d'une sève sucrée qui fournit le sucre. Elle a des feuilles longues de 2 à 3 mètres et larges de 3 centimètres, striées avec une nervure moyenne longitudinale.

En Afrique, on la rencontre surtout à l'état cultivé; elle se trouve le plus souvent dans le voisinage des lacs et des rivières du haut fleuve.



Parmi les différentes variétés qui existent au Congo, les plus communes sont la canne violette de Java et la canne jaune de Bourbon.

La plante se développe à merveille dans les défrichements où elle est copieusement arrosée par des canaux d'irrigation.

Elle est cultivée par mainte tribu pour la sève sucrée qu'elle contient et l'on a constaté sa présence sur la plupart des marchés du haut Congo.

En général, c'est pour la mâcher que les indigènes en font des plantations. De même que les habitants de l'Afrique orientale, les Mombuttus et la plupart des habitants des rives du Congo ignoraient, avant l'arrivée des blancs, que l'on pût extraire le sucre de la canne et que celui-ci devînt solide après avoir bouilli. Schweinfurth raconte qu'ayant invité à souper avec lui un chef mombuttu, il lui servit un plat farineux que ce dernier trouva excellent; mais, de tous les produits de la civilisation, celui qui étonna le plus son noble convive, ce fut un morceau de sucre. Il ne comprenait pas comment cette pierre pouvait fondre et avoir la même saveur que le jus d'une plante qu'on cultivait dans son pays. Le sucre, pourtant, attire les indigènes comme des mouches; les nègres le trouvent exquis, battent des mains avec transport quand ils en aperçoivent, l'achètent son pesant d'ivoire, et, s'il en tombe une pincée devant eux, ils avalent une once de terre plutôt que de laisser perdre un atome du délicieux produit.



Chez les tribus du Kassaï, où la culture de la canne à sucre a pris déjà une grande extension, le jus de la plante sert à fabriquer un vin qui est fort apprécié par les indigènes. Cette liqueur se prépare à peu près comme le jus de banane: les cannes sont coupées en morceaux auxquels on enlève l'écorce fibreuse qui les recouvre. Ainsi débarrassées de leur enveloppe extérieure, elles sont écrasées au moyen d'énormes pilons en bois dans d'immenses récipients, où la sève fermente mêlée à une certaine quantité d'eau; puis on transvase le liquide dans des jarres en terre cuite. Le R. P. Merlon raconte qu'il a vu transporter en pirogue jusque quatorze de ces énormes cruches, ce qui représentait plus de dix-huit cents litres de liquide. Cette boisson est, paraît-il, fort bonne à boire : elle a l'apparence de l'eau d'orge et donne au palais qui n'y est pas accoutumé une impression particulière, difficile à rendre, mais à laquelle on se fait rapidement. Continuellement, des flottilles de pirogues descendent le Kassaï, conduites par les Wabumas, qui vont porter le précieux liquide sur les rives du Congo, en amont jusqu'à Bolobo et en aval jusqu'au Stanley-Pool.

La culture de la canne à sucre a été essayée par les blancs dans plusieurs stations; elle a donné les résultats attendus et ce précieux produit ne peut manquer de devenir, un jour, une source de richesses pour l'État du Congo.



LE VICE-GOUVERNEUR LEDEGANCK

Herman Ledeganck, né le 2 février 1841 à Somerghem (Flandre orientale).
Consul général de Belgique à Batavia et à Cologne. — Nommé vice-gouverneur général de l'État du Congo le 31 janvier 1888. — S'embarque pour Boma le 6 février. — Rentre le 19 mai 1889.
Actuellement consul général chargé d'affaires au Venezuela.



Lorsque l'œuvre de l'*Association internationale du Congo* fit place au nouvel État indépendant du Congo, admis par les puissances du monde civilisé au nombre des pouvoirs souverains, le principal souci du gouvernement fut de choisir des instruments capables de seconder ses vues et d'appliquer ses principes en Afrique. Certes, ce n'était pas là chose facile; il fallait des hommes doués de qualités supérieures, sachant être à la fois prudents et audacieux, énergiques et habiles, et connaissant à fond l'administration. Rien n'existait, pour ainsi dire, tout était à faire et le peu qui avait été accompli était souvent à recommencer. Il fallait que le choix du souverain se portât sur des personnes ayant une expérience consommée.

On songea tout naturellement aux membres de notre corps consulaire. Les consuls de carrière, passant de pays en pays, étudiant les contrées où ils résident, sachant par là même les législations qui les régissent et les diverses méthodes administratives, comptent dans leurs rangs des légistes et des administrateurs distingués. Le premier au dévouement duquel on fit appel fut M. Camille Janssen, consul général de Belgique au Canada.

Nous avons dit ici même (1) les mérites remarquables de l'ex-gouverneur général du Congo, dont l'activité et l'intelligence furent si utiles au bon fonctionnement de l'œuvre naissante.

Lorsqu'il rentra au pays, après son deuxième séjour en Afrique, M. Ledeganck, alors consul général à Cologne, et qui avait eu de brillants états de service comme consul général aux Indes néerlandaises, fut choisi comme chef du gouvernement local au Congo.

En février 1888, le nouveau vice-gouverneur général du Congo se rendit à son poste. Nature loyale, administrateur entendu, le haut fonctionnaire était le *right man in the right place.*

Fils de Ledeganck, le grand poète flamand, le chantre des *Drie Zustersteden*, Herman Ledeganck, nourri aux fécondes et rudes sources de vie de la vieille terre de Flandre, porte en lui les qualités solides de sa race. Esprit droit, profondément juste, il s'attache aux grands côtés des choses, voyant tout, et regardant toujours au delà, comme dans les grandes plaines natales aux horizons sans fin. Il met en tout quelque chose de cette poésie âpre, vigoureuse, si fière et si séduisante, qui a fait la gloire de son nom et qui est comme innée dans son sang. Son séjour au Congo ne fut pas inutile : il y continua les excellentes traditions créées par son prédécesseur.

Serviteur de son pays, travaillant sans cesse à accroître la prospérité et le bonheur de sa patrie, il se souvient des mâles strophes du barde dont il porte le nom, chantant l'industrie nationale :

. . . . . De noeste vlijt
Is nog altijd
Het kenmerk van uw kroost. Aan vriemelende drommen
Verschaft gij 's levens onderhoud,
Het heilig werk, die mijn van goud,
Die in uw luchtkring smookt uit duizend vuurkolommen !
Streefde Albion u voor, Europa's vasteland
Erkent, dat gij de kroon der nijverheid nog spant !.

« L'activité industrieuse est restée le signe distinctif de ta race. A des foules innombrables tu assures toujours l'existence et la vie par le travail saint, cette mine d'or qui se manifeste partout sur tes horizons, en mille colonnes de feu. Si Albion peut-être combat au premier rang, l'Europe continentale reconnaît que c'est toi qui détiens encore le sceptre de l'industrie. »

(1) *Congo illustré*, n° 1, année 1893.



Sous la tente, dans la région des cataractes.

L'HABITATION EUROPÉENNE



Maison de la mission américaine
à Léopoldville
d'après une photographie de M. De Meuse).

Quand l'Européen arrive dans un endroit inexploré du Congo, il transporte avec lui sa maison. Certes, elle n'est pas bien compliquée, mais elle est cependant assez confortable... pour une «maison de transport». Quatre nègres suffisent pour convoyer la tente sous laquelle l'explorateur passe de longues nuits et les journées chaudes ou pluvieuses. Elle est pourvue d'un double toit en toile imperméable. Le type le plus généralement adopté est celui d'une tente quadrangulaire, soutenue par un pilier central et que maintiennent solidement des cordes, accrochées aux angles et tendues avec force. A l'intérieur se placent un lit de sangles, une table et une chaise de campagne. Souvent, le coffre du voyageur sert à la fois de table et de siège, et pour lit, il n'a qu'un amas de feuilles et d'herbes sèches, surmonté d'une toile imperméable. C'est le prodrôme de la civilisation qui s'avance.



Quand l'Européen a décidé de s'établir à demeure, il se bâtit une habitation plus ou moins confortable, suivant le plus ou moins d'ingéniosité et de ressources du constructeur. Celui-ci doit être à la fois architecte, charpentier, menuisier, forgeron, bûcheron; par ses efforts incessants, on voit petit à petit s'édifier la maison en torchis. Il commence par faire déblayer et égaliser le terrain qu'il destine au bâtiment projeté. Il mène ensuite ses noirs à la forêt voisine, où il choisit des arbres droits et forts; on les abat et on les équarrit grossièrement. Cette besogne faite, on fiche en terre les maîtresses colonnes du nouvel édifice. On croise entre ces poteaux des perches plus petites qu'on entrelace de branchages flexibles, puis on plaque dans les interstices de l'argile délayée et mélangée d'herbes. Le toit est formé au moyen de feuilles de palmiers. Quand, par chance, l'industrieux blanc a découvert dans les environs une pierre calcaire quelconque, il la fait broyer et cuire, et peut ainsi enduire son « hôtel » d'une peinture à la chaux d'un blanc plus ou moins éclatant qui le défend assez bien contre la chaleur.

Quand on ne possède pas de clous, on les remplace par des liens en écorce d'arbre et en fibres de palmier. Aux charnières et aux verrous, on supplée par un système primitif de gonds et de loquets en bois

Les natifs viennent de partout, de fort loin souvent, admirer ce palais grandiose qui leur arrache de naïves exclamations de surprise. Plus tard, aidés des conseils du blanc, ils imitent sa manière et déjà on voit, autour des stations européennes, des maisonnettes en torchis se bâtir nombreuses, remplaçant l'odieux et puant chimbeck des natifs.

Mais ce qui nécessite encore plus d'ingéniosité de la part du colon, c'est l'aménagement intérieur de sa résidence. Pour plancher, de l'argile battue recouverte parfois de nattes indigènes en fibres végétales. Les cloisons sont faites des parois de caisses désarticulées et les murs sont tendus de cotonnettes multicolores, empruntées à la pacotille de la station nouvelle. Puis on se fabrique des lits, des tables, des chaises. Un petit bâtiment spécial sert de cuisine; on le construit un peu à l'écart, utile précaution contre l'incendie et le graillon; et voilà l'installation de l'Européen achevée.

Il y a deux façons de construire les habitations des Européens à base de clayonnage : le torchis et le « pisé ».

Le torchis est un mélange de terre glaise et de paille gâchés; un mur en pisé est fait avec des gazons découpés en forme de briques et superposés, ou bien encore un mur en argile sèche et damée.

Notre troisième gravure représente la mission protestante américaine de la *Baptist Missionari Union*, à Lukolela (haut Congo), bâtie en torchis.

Coquilhat nous raconte comment était aménagée la maison en fer bâtie par Van Gèle et lui à l'Équateur : « Notre petit palais mesure 21 mètres; les murs latéraux ont 2m40 de hauteur; le faîtage les dépasse de 2m50. Une terrasse, élevée d'un pied au-dessus du sol et revêtue d'argile battue, sert de plancher. Des nattes remplacent les tapis. La maison contient un magasin, une énorme salle à manger et de réception, et cinq chambres, dont trois à la disposition des hôtes qui pourraient nous visiter.

« Les boîtes en fer-blanc ayant renfermé jadis des conserves, sont transformées en lampes à l'huile de palme; les mèches sont formées de chiffons légers. »

Stanley admirait fort « le vaste hôtel » de Van Gèle, « vivant exemple de ce que peut l'activité humaine quand elle est secondée par la bonne volonté. »

Généralement, afin d'éviter l'invasion des insectes et des reptiles, les maisons des Européens, au Congo, sont un peu élevées au-dessus du sol. On évite ainsi l'humidité, et les piliers d'assise sont entourés de goudron, de pétrole ou d'eau, suivant les ressources de la station, dans le but d'empêcher les parasites non ailés de s'introduire chez le blanc.

Dans le bas Congo, de véritables villes se sont déjà édifiées. Matadi et Boma possèdent des édifices définitifs, églises, hôtels, maisons, factoreries, et lorsque le chemin de fer sera construit, on peut prévoir, dès maintenant, que Léopoldville, Bangala, les Falls, Luluaburg, déjà si prospères, prendront un essor considérable pareil à celui, qui nous semble si merveilleux, de ces villes américaines hier inconnues et aujourd'hui populeuses et fécondes.



Mais plus on a et plus on veut avoir, c'est l'humaine nature et la loi du progrès. Le Belge en cherchant l'argile destinée à consolider les murs de son habitation s'est souvenu de l'industrie du pays natal, et l'ambition d'avoir une maison, une vraie maison en argile durcie ou cuite, lui est venue. Le voilà aussitôt qui se met à l'œuvre.



Bâtiments de la mission protestante de Lukolela. (D'après un cliché de M. De Meuse.)

Actuellement, aux Falls, à Bazoko, à l'Équateur, à Bangala, à Léopoldville, à Luluaburg, etc., on a construit des maisons en briques.

Les commencements ne furent pas faciles, il fallut se livrer à de nombreux essais. L'officier, élevé dans la contemplation de l'art de la stratégie, de la balistique et de la fortification, était un piètre briquetier. Mais, en Afrique, avec du courage, de l'énergie et de la « débrouillardise », on réussit à faire tous les métiers.

Il fallut, au début, pas mal tâtonner. L'argile pure ne convenait pas. On réussit à la mélanger dans une certaine proportion avec de la terre végétale et du sable, et le pétrissage de ce mélange a fourni les premières briques, qui, séchées au soleil, ont servi à la construction d'un four, où, dès lors, s'est opérée la cuisson de toutes les briques nécessaires aux constructions. La station des Bangala se distingue particulièrement de toutes les autres par le cachet européen donné aux bâtiments. L'air et le soleil y pénètrent largement et les habitations réunissent à la fois toutes les conditions de salubrité, de solidité et d'élégance. Elles ont servi de types aux maisons en briques du haut Congo. On a fait mieux encore : on y a construit des maisons en pierres. C'est ce qui est arrivé aux Falls.

Le fleuve, à l'époque de l'étiage, laisse à nu d'immenses blocs de grès rouge, qui, cassés à la masse, ont donné des morceaux de forme plus ou moins régulière, lesquels ont été utilisés pour édifier les principaux bâtiments de la station. Le pétrissage d'un mélange composé d'argile et de terre végétale a formé un mortier très compact et résistant aux pluies presque quotidiennes qui inondent la contrée.

Les moyens de transport venant à se perfectionner, on a fait mieux encore : On a expédié d'Europe des maisons toutes faites en bois, réduites en pièces démontables numérotées, de façon à pouvoir être remontées facilement au Congo. Dans le bas fleuve, il existe de nombreuses maisons de ce genre.

Notre deuxième gravure représente une maison en bois, construite à Léopoldville avec des matériaux du pays par les missionnaires protestants de l'*American Baptist Union*.



Construction du pont de Pondene, kilomètre 17.5. (D'après une photographie de M. l'ingénieur Limmelyn.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PONT DE PONDENE

Un télégramme arrivé du Congo la semaine dernière nous a annoncé que les terrassements du chemin de fer, très avancés jusqu'au kilomètre 46.5, ont atteint le kilomètre 52, près de la rivière Duisi. La voie avait, le 10 octobre, dépassé Kenge-Lemba et approchait du kilomètre 40.

A l'heure actuelle, toutes les maçonneries du grand pont de la Kimeza — cumulée 35,600 — sont terminées et le montage de la travée centrale du pont de la Kibueza — cumulée 33,250 — est très avancé. Néanmoins, ces deux ouvrages d'art ne pourront être achevés que dans quelque temps; en attendant qu'ils soient prêts, la ligne passe en déviation et franchit ces obstacles au moyen de ponts provisoires.

Au kilomètre 17.5, la passerelle de Pondene, dont nous avons donné une vue dans notre numéro du 9 avril 1893, a été remplacée par un pont définitif en acier mesurant 20 mètres d'ouverture et pesant 22,000 kilogrammes. Au lieu des estacades d'accès, qui mesuraient ensemble une longueur de 34 mètres et que l'on apercevait sur notre gravure précédente (p. 60), deux remblais ont été construits se terminant chacun par une solide culée en maçonnerie, sur laquelle vient s'appuyer le tablier métallique du pont.

La photographie que nous reproduisons en tête de cet article et qui a été prise au mois de juillet dernier montre cet ouvrage d'art encore inachevé. Pour l'assemblage des diverses pièces qui le composent, la Compagnie du chemin de fer a eu recours à un autre système que celui employé précédemment.

Au début de l'entreprise, l'opération du rivetage représentait, pour le montage des ponts, l'une des besognes les plus lentes et les plus onéreuses. On avait bien réussi à former, au Congo, un certain nombre de riveurs indigènes et à diminuer ainsi le prix de la main-d'œuvre; mais il restait toujours la question de temps, que l'on parvenait difficilement à résoudre. C'est alors que la Compagnie du chemin de fer mit à l'essai un système spécial d'assemblage qui consiste à employer, au lieu de rivets, des boulons tournés. Ceux-ci sont chassés à froid dans des trous ayant exactement le même diamètre que le leur. Ils entrent à frottement dur et ne laissent aucun jeu, de telle sorte que l'assemblage est aussi rigide que par le système précédent. Pour éviter le desserrage, on mate les écrous des boulons. Cette méthode a donné, au Congo, les meilleurs résultats. Les ouvriers noirs se sont mis rapidement au courant du nouveau procédé et, actuellement, le montage des principaux ouvrages d'art s'effectue non seulement beaucoup plus vite que par le passé, mais encore dans des conditions d'économie plus grandes.



Indigènes à la rive. (D'après une photographie de M. le capitaine baron de Macar.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

Rouerie d'Uturutu. — Entrevue avec lui et avec Madjid. — Fertilité des vallées de la Luwule et de la Lufira. — Les Warua. Premières nouvelles de Msiri. — Lettre de ce chef.

22 novembre.

Après une courte marche de 2 h. 1/4, nous nous sommes arrêtés près de la Luwule, à l'endroit où cette rivière tourne vers le sud. A 3 heures de l'après-midi, 4 ou 5 hommes d'Uturutu sont arrivés à mon camp, avec l'un de mes hommes, chargés de marchandises. Il me faisait dire qu'il ne serait tranquille que lorsqu'il m'aurait vu, et qu'il faisait force marches pour me rejoindre avant que je sois arrivé chez Msiri. Le fou ! pense-t-il vraiment que je suppose que c'est son désir de me rendre visite qui les amène ici, lui et Kafindo? Ce qu'il cherche, c'est l'autorisation de me suivre chez Msiri, et cela, je prendrai grand soin qu'il ne fasse pas. En effet, Msiri croirait de suite que nous venons pour le combattre. Kafindo a fait son possible pour essayer d'insinuer dans le trou la pointe du clou. Mais je m'y suis opposé avec décision, j'ai été inébranlable Uturutu est une oie s'il s'imagine que je ne vois pas clair dans son petit jeu. Aucun Arabe ne ferait 9 journées de marche pour le seul plaisir de venir voir un blanc étranger, et de lui dire : « Comment vous portez-vous? »

S'il le fait quelquefois, c'est pour gagner de l'argent. Dans le cas présent, les Arabes espèrent, grâce au blanc, pouvoir entrer chez Msiri et se procurer son ivoire et ses esclaves.

24 novembre.

A 2 heures, Uturutu est arrivé. Le gibier abonde ; nous avons tiré non moins de 22 antilopes et un buffle ce matin. Les plaines ici sont grandes et fertiles ; malheureusement, elles ne sont pas cultivées. Les antilopes rouges y pullulent. La Luwule coule au milieu de la plaine ; le fond en est vaseux, ce qui rendrait la traversée difficile à l'époque des pluies. Entre la Lufira et le Luapula, il y a, d'après les Arabes, une haute montagne dont la base est couverte de forêts épaisses, mais le sommet en est dénudé et rocailleux. Elle est isolée et, d'après la même source, doit avoir environ 3,000 mètres de hauteur. Elle s'appelle Kilimani, mot qui signifie tout bonnement « emplacement de la montagne » (*Kilima* veut dire *montagne*).

A une heure avancée, Madjid, l'Arabe de Kassenga, est venu à son tour au camp et, jusqu'au milieu de la nuit, lui et Uturutu sont restés avec moi à jaser au-devant de ma tente. Je me suis efforcé de leur démontrer combien il importe qu'ils laissent libre derrière moi la route que je suis J'ai ajouté que si les Arabes veulent rester les amis des blancs, ils doivent laisser les indigènes en paix, afin que ceux-ci puissent en paix faire leurs semailles ; que, nous autres Européens, nous étions fatigués de ces razzias, de ces pilleries, de ces destructions de villages et que, tôt ou tard, nous y mettrions bon ordre. Je leur ai dit que s'ils veulent de l'ivoire, qu'ils le payent comme des honnêtes gens et qu'ils ne le volent pas à de faibles et inoffensifs indigènes, qu'ils obligent ensuite à le transporter jusqu'à Tabora. Ils m'ont répondu qu'ils étaient prêts à m'obéir en tout et à assister les blancs, et Uturutu m'a demandé de lui donner le drapeau de l'Etat. En toute équité, je ne le pouvais

pas, mais comme je désirais rester bien avec lui, je lui ai dit que Jacques le lui remettrait sans doute et je lui ai donné une lettre pour cet officier.

Madjid n'est qu'un instrument de Kafindo, placé ici comme un coin devant permettre à ce dernier de pénétrer, le cas échéant, dans le royaume de Msiri. Au point de vue stratégique, le poste de Madjid est admirablement situé pour cet objet. Selon moi, Uturutu est loin d'avoir l'entregent, la finesse et l'activité de Kafindo, mais de ces deux hommes c'est, évidemment, Uturutu qui mérite le plus de confiance, bien que tous deux soient des êtres inconstants et insaisissables. Quant à Madjid, je ne me confierais à lui qu'en cas d'inéluctable nécessité.

Kafindo n'a pas demandé le drapeau, mais s'il apprend qu'Uturutu l'a obtenu, en parfait Arabe qu'il est, il le réclamera à son tour. Ces deux hommes sont, du reste, en état de guerre, l'un contre l'autre, en ce moment. J'ai écrit à Jacques de cultiver l'amitié d'Uturutu, pour s'en servir, le cas échéant, contre Kafindo, ce qui rendrait très forte la position du vaillant officier belge.

Nos hommes se sont formidablement empiffrés de viande d'antilope. Il y en avait au delà de 40,000 livres dans le camp.

25 novembre.

Nous avons atteint Kassenga, le poste de Madjid, qui m'a accompagné jusqu'ici. Cette situation est admirablement choisie. En ce moment, tout le monde est en train de semer riz et maïs.

La terre est étonnamment fertile et le gros gibier abonde merveilleusement. Au nord de cette localité, il y a un marais impénétrable et infranchissable qui a cinq journées de long sur deux de large. Il est formé par la Luwule. La terre glaise, propre au clayonnage, abonde.

Le chef indigène de Kassenga et de Iera, qui fait partie de l'Urua et s'étend depuis le Luapula jusqu'à deux journées au sud-ouest de Kimwambula, est un Mrua du nom de Mwepo. Chona, qui demeure à une journée au nord-nord-est, est subordonné à Mwepo, et ce dernier est un sujet de Kafindo, l'Arabe qui émet des prétentions sur tout le Luapula jusqu'au Kamolondo, où commence le territoire d'Uturutu.

Les Warua ne se liment pas, en règle générale, les dents. Ce sont des hommes petits et sales, mais très actifs. La plupart sont extraordinairement habiles à manier l'arc et la lance, et Madjid m'affirme que c'est un fait commun parmi eux que d'abattre à la course, par le jet de la lance, un buffle à une belle distance. Ce Madjid est en train, à force de prolonger son séjour dans le pays, de se convertir en un vrai sauvage. Voici cinq ans qu'il habite le pori. Il fait partie de la caste arabe qui ne se rase ni cheveux ni barbe, et son apparence sauvage me rappelle absolument les illustrations des voyages du capitaine Cook dans les mers du Sud.

Uturutu, Kafindo et Madjid sont fortement endettés envers les Arabes de Tabora. Ces marchands arabes de l'Afrique n'ont rien de la noblesse qu'on attribue aux Arabes de l'Arabie déserte. Ce sont tout bonnement des juifs, et des juifs très pauvres, très obérés, très besogneux. Ils sont loin d'avoir la finesse et le savoir-faire de l'Hindi. Mais, ayant une meilleure constitution physique que celui-ci, ils peuvent vivre à l'intérieur et y accomplir leur néfaste trafic, alors que l'Hindi crèverait à cette tâche comme un rat. Tout ce qu'ils voient, ils ont envie de l'avoir : leurs doigts leur en démangent, l'objet n'eût-il pas la moindre utilité pour eux. Ainsi, Uturutu me voyant écrire, ne se met-il pas à insister pour obtenir de moi des plumes métalliques, objets qui, pour lui, n'ont pas l'ombre d'une utilité, car les Arabes ne se servent pas de ces plumes pour écrire. S'il me les demande, c'est uniquement parce qu'il voit que j'en possède!

Les Arabes sont, du reste, de parfaits mendiants et ne rougissent pas de demander toute sorte de choses. Ils paraissent croire que les blancs sont faits pour les combler de présents et ne leur doivent, en retour, que de maigres cadeaux de rien. J'ai dit à Uturutu que nous étions fatigués, nous autres blancs, de ces « salaoums » arabes, donné avec un « cœur pourri » en échange de cadeaux de valeur, sollicités avec instance.

Je lui ai montré que je voyais clair dans son jeu, et que je savais ce que vaut la parole de l'Arabe qui vous dit : « Le pays est à vous, maître, et non plus à moi maintenant », et qui, en tapinois, vous joue des tours pendables.

Il me répondit : « Il y a Arabe et Arabe; il y en a de bons et il y en a de mauvais; je compte parmi les premiers. »

Je sais à quoi m'en tenir sur ce chapitre!

Les Warua appellent Msiri du nom de Mshidi. C'est une corruption du mot et la façon naturelle de prononcer chez les Waruu, qui sont incapables d'articuler tout mot où entre une *s* ou *r*. Les Wasumbwu, compatriotes du grand chef, prononcent Msiri.

27 novembre.

Arrivés à Chaowela, l'établissement de Kimwambula le Msumbwa, qui consiste en quatre ou cinq agglomérations émergeant parmi les papyrus des tertres élevés. Pays riche, mais déplorablement pauvre en vivres. Oh! cette paresse du nègre à semer même ce qui lui est nécessaire pour subsister !

Le chef est venu me voir accompagné de ses femmes, ornées de leurs plus beaux atours. Elles ont des colliers de perles artistement arrangées et quelques-unes sont vraiment jolies. De prime abord, les femmes noires sont timides et n'osent aborder le blanc. Mais peu à peu, elles s'enhardissent et finissent par se familiariser avec lui. Les maris aiment leurs femmes, mais pas d'un amour au vrai sens du mot, car très souvent ces dernières sont traitées à l'égal de bêtes de somme, comme une « chose » que tout homme doit posséder, à l'égal d'une lance ou d'un fusil. Mais, j'ai pu m'en assurer, la luxure, le vice sont inconnus parmi ces peuples Warua.

Les femmes mariées respectent le lien conjugal, et il est extrêmement rare qu'une jeune fille soit séduite par un gars.

Nous avons fait chasse abondante. Le meilleur gibier d'Afrique est, selon moi, la pintade, puis la caille. La viande de girafe ou de buffle est excellente, mais les antilopes ont une chair sèche, rarement grasse comme celle du zèbre ou de la girafe.

28 novembre.

Nous avons quitté Chaowela ce matin et nous campons sur la Luwule (75 centimètres de profondeur). Kimwambula est venu me harasser de demandes de cadeaux, de talismans « pour tuer l'éléphant ». Je lui ai donné quelques brimborions. Ils sont rarissimes les chefs nègres capables d'offrir quelque chose au blanc sans solliciter un présent en retour, bien plus considérable en valeur! Ce chef ressemble à tous ses confrères; il nous considère comme un entrepôt ambulant, une inépuisable mine d'or; il est impossible de leur enfoncer

dans la tête que toute notre pacotille doit durer plusieurs années, et qu'il est des chefs plus puissants qu'eux qui ont droit à des présents.

Les Warua sont fort braves; ils attaquent de front le lion, le buffle, l'hippopotame à coups de flèches empoisonnées. Ce poison est fort subtil, mais ils connaissent un antidote végétal, qui agit en cas de blessure externe.

J'imagine qu'en cas de blessure interne cet antidote agit par injection.

30 novembre.

Voici deux jours que nous traversons un territoire absolument dévasté et dont les Arabes ont fait disparaître tous les habitants. Pas de vivres; et cependant combien féconde est la terre par ici. Quelle meilleure et plus éloquente preuve de la nécessité de la présence du blanc.

Les noms kiniamwezi des serpents auxquels les indigènes de la région prennent du venin pour empoisonner leurs flèches sont : *Putira* (un serpent d'eau); *Ngossia* (un long serpent); *Fwira* (la vipère).

Il pleut toujours des hallebardes!

1er décembre.

Arrivés à Gera après une splendide marche de 34 kilomètres! En deux jours nous avons accompli 68 kilomètres de marche! C'est superbe!

Gera est un Mrua qui dépend de Niloa, fils de Kafuntwe le Msumbwa.

Dans presque tous les villages, le long de cette route, les chefs sont de Msumbwa (Wanyamwezi) et partout ils comptent parmi les notables et ils sont en guerre contre les Wasanga avec lesquels Msiri est également en lutte.

5 décembre.

Nous avons campé aujourd'hui près de la Ruizi, qui se jette dans la Lufua, puis dans la Lufira. Le sol est d'une richesse merveilleuse, mais les populations sont pauvres et vivent en ce moment des produits des bois en attendant que les moissons mûrissent.

On rencontre de l'huile de palme dans les villages. Elle y est apportée de la vallée de la Lufira en échange de viande et de perles. Selon Livingstone, le palmier à huile ne croît pas en Afrique au-dessus de 900 mètres d'altitude.

On rencontre beaucoup de cuivre travaillé en hampes de lances, haches, etc. Mais nulle part je ne remarque de serpe Les haches sont petites et bien faites.

J'ai été rejoint par des gens de Msiri Au moment où ils ont quitté le chef, il ne savait rien encore de mon arrivée. Il doit en être autrement maintenant.

Une explosion de poudre, survenue dans la caravane de Le Marinel, a tué me dit-on un blanc et quarante noirs et détruit un nombre considérable de marchandises, étoffes, etc. Il va sans dire que je n'ajoute pas une foi entière à l'exactitude de ces chiffres.

Nous descendons rapidement dans la vallée de la Lufira, et la chaîne de montagnes que nous avions jusqu'ici à notre gauche, soit au sud-est, s'en va maintenant vers le sud, formant les montagnes qui sont à l'est de Bunkeia.

Les Wasanga sont partout soulevés. Ce sont de proches parents des Warua et parlent une langue qui se rapproche de celle de ces derniers. Leurs mœurs se ressemblent également.

6 décembre.

Nous sommes arrivés chez Kafuntwe, au village de Muitomba. J'ai fait cadeau au chef, l'un des plus importants des subordonnés de Msiri, de présents de valeur. A environ 8 kilomètres à l'est-sud-est de Kifuntwe, une branche de la Ruizi se précipite par-dessus un mur rocheux de plus de 50 mètres d'élévation, et on aperçoit de plusieurs kilomètres de distance les reflets soyeux de cette chute majestueuse.

La disette sévit ici, bien que d'immenses étendues de terrains soient mises en semences; mais rien n'est mûr. Heureusement que Bodson a pu abattre quinze antilopes, ce qui nous a donné un surcroît de bien-être.

8 décembre 1891.

Nous avons commencé l'étape en traversant la Lufira à 5 h. 50 m du matin A 7 h. 10 m., tout le monde avait passé le pont que j'avais fait construire hier. Après une marche de deux heures, nous avons campé dans les plaines avoisinant la rivière, qui se trouve ici à une altitude de 900 mètres.

A 3 heures de l'après-midi, mes courriers, de retour de chez Msiri, sont arrivés au campement. Ils avaient traversé la Lufira par la route de l'est et avaient poussé jusqu'à Kifuntwe, où on leur avait annoncé que j'avais pris la voie de l'ouest. Ils m'apportent une lettre de Msiri, écrite en anglais par M. D. Crawford, missionnaire et collègue de M. Arnot; une autre, en swahili, émanant de Msiri lui-même, et un message personnel de M. Crawford.

Voici à peu près les nouvelles que contiennent ces missives :

Jusqu'au moment où sont arrivés mes tarishi, personne ne se doutait de ma présence dans le pays. Msiri proteste de ses bonnes intentions à mon égard et me prie d'arriver le plus vite possible. Il exprime l'espoir que nous serons amis et me demande deux têtes de bétail.

M. Crawford m'annonce que la famine sévit dans le pays. Depuis neuf mois une lutte de guérilla se poursuit entre Msiri et les Wasanga. Un grand nombre de gens quittent la capitale pendant la nuit et vont se joindre à l'ennemi. La route de Bihé est fermée par les Wasanga et le fils de Msiri s'est rendu au Lualaba pour aider M. Arnot à rentrer à Bunkeia. Le collègue de M. Crawford est M. F. L. Lane. Les missionnaires n'ont aucune provision et vivent d'un façon très frugale. M. Le Marinel est arrivé dans le pays il y a six mois et a obtenu avec beaucoup de difficultés l'autorisation d'y bâtir une station. Il a laissé dans la région deux blancs qui ont élevé un poste à l'est de la Lufira, endroit où les missionnaires ont également leur établissement. Une autre expédition est arrivée du Nord, il y a environ trois semaines et, après un court séjour, s'est rendue dans le sud, à cinq journées de la capitale de Msiri. L'un des membres de cette expédition, Carl Hakansson a été tué au lac Likonia, par les indigènes tandis qu'il dirigeait l'arrière-garde marchant vers le sud.

Msiri songe à quitter le pays et à se rendre à Kazembe sur le lac Moëro. Ce qui le pousse à prendre cette détermination, c'est la famine qui sévit aux alentours, la disette d'eau et les guerres continuelles qu'il a à soutenir contre les Wasanga.

Msiri souhaite ardemment mon arrivée par crainte, je pense, de ses ennemis.

(A continuer.) Cap. Stairs.



LES ANTILOPES

III. — LE WATERBOK (Egoceros ellipsiprymnus)

La famille des antilopes est, nous l'avons déjà dit, fort nombreuse. Un des membres les plus remarquables de cette intéressante famille est le waterbok (*Egoceros ellipsiprymnus*), qu'on rencontre à la frontière sud, à l'est et au nord de l'État du Congo.

Le waterbok est ainsi nommé parce qu'il ne s'éloigne guère des cours d'eau et se jette volontiers à la nage quand il est poursuivi.

La pointe de ses cornes est recourbée en avant. La couleur de son poil est gris-roux ; le front est d'un brun sombre. Au-dessus de chaque œil, on distingue une marque blanche. Sur la croupe, s'étendant le long des cuisses, s'allonge en forme d'ellipse une raie blanche, d'où lui vient son nom scientifique.



Le waterbok ou antilope d'eau.

Les antilopes d'eau vivent en grands troupeaux dans les plaines herbeuses. Quand un pâturage est épuisé, elles se réunissent par troupes nombreuses et émigrent vers d'autres prairies. Elles traversent alors des fleuves ayant souvent 2 kilomètres de largeur, nageant avec beaucoup d'aisance.

La vie chez les waterboks, constituée pour une existence en partie amphibie, est, comme chez tous les animaux aquatiques, beaucoup plus tenace que chez les antilopes qui sont purement terrestres. Livingstone en cite de curieux exemples.

Il compare la dureté de leur vie à celle du chat. Une balle dans le cou leur est généralement fatale, mais le voyageur affirme en avoir vu fréquemment s'éloigner, comme s'ils n'avaient pas eu la moindre blessure, avec deux ou trois balles coniques dans la poitrine ou dans les autres parties du corps. Leurs poumons semblent renfermer un grand nombre de cloisons fibreuses distribuées dans leur substance, de manière à former un agrégat de petits lobes, dont l'un peut être déchiré sans grand préjudice pour les autres. Ceci expliquerait pourquoi une blessure dans les poumons ne tue pas le waterbok. Un beau mâle, dont une portion du cœur avait été détachée par une balle explosive, a encore franchi à toute vitesse 180 mètres.

Près de la mer, la venaison du waterbok est toujours savoureuse et d'un goût agréable, qui rappelle celui du bœuf; mais dans l'intérieur elle est sèche et coriace au point que les noirs, qui sont loin d'être difficiles pourtant, refusent quelquefois d'en manger.

Livingstone a remarqué que les waterboks qui vivent près des marais salants ou sur des prairies à efflorescence saline, ont une chair exquise. Celle-ci serait donc due à l'eau salée.

Dès qu'il est poursuivi, le waterbok fuit en bondissant et a bien vite gagné l'eau ou les marécages dans lesquels il cherche asile. Ayant les pieds conformés d'une façon particulière, en forme de raquettes, il court facilement sur la vase. Il ne se plaît d'ailleurs que dans les lieux humides, parmi les roseaux et les grandes herbes des marais, et pâture de préférence dans les prairies qui bordent l'eau.

Mrs. W. H. Bentley



Hendrina-Margo Kloekers, née à Shanghaï le 8 mai 1855, d'un père hollandais, de la province de Groningue (Pays-Bas). Épouse, en 1885, le Rév. W. Holman Bentley, missionnaire baptiste au Congo.

Premier séjour au Congo : Septembre 1886-1889. — Deuxième séjour 1889-mai 1892.

Repartira pour un troisième séjour le 6 décembre 1893.

Un grand nombre de missionnaires protestants se rendent au Congo avec leurs femmes; quelques-uns se marient en Afrique même avec des jeunes dames missionnaires envoyées par les différentes « dénominations » d'Angleterre et d'Amérique. Ces courageuses femmes secondent leurs maris dans leurs efforts pour l'évangélisation et obtiennent des résultats notables. Mrs. Bentley compte au premier rang de cette phalange d'élite.

A peine mariée en Angleterre, elle dut servir de secrétaire à son mari, devenu momentanément aveugle et qui se consacrait, à ce moment, à la mise en œuvre d'un dictionnaire et d'une grammaire congolais. Ce fut sa première initiation au labeur de l'évangélisation africaine.

Débarquée au Congo en septembre 1886, elle accompagna presque dès son arrivée le Rév. M. Grenfell et son mari dans l'exploration du Kwango, jusqu'aux chutes de Kingunzi. En février 1887, elle eut un fils à Kinshassa, le premier enfant blanc né sur le haut Congo. Un peu plus tard, elle fit la circumnavigation du lac Mantumba. Ce fut la première voyageuse blanche sur le haut fleuve.

En 1888, elle est à Wathen (Lutete), dans la région des cataractes, où, avec son mari, elle organise un établissement modèle. Pendant un court séjour en Europe, elle avait appris la télégraphie, et en rentrant à la mission elle établit un circuit. L'établissement de Wathen a pour objet de former des employés pour les établissements européens. On y apprend aux enfants à lire, à écrire et à compter en anglais et en français, on leur donne également quelques notions intellectuelles primaires. Mais à part l'école de typographie, on ne leur enseigne pas de travaux manuels. Les typographes de la mission composent et impriment un journal en langue congolaise, et ils forment déjà, paraît-il, des « typos » passables. Aux petites filles, on enseigne les travaux de couture, la lecture et l'écriture.

Le nom de la mission de Wathen est dû à un généreux philanthrope anglais de ce nom, à la munificence duquel les baptistes doivent la construction de leur station. Celle-ci est bâtie en matériaux envoyés d'Angleterre et mis en œuvre par les noirs, sous la direction des missionnaires. Les débuts de l'œuvre furent pénibles et la mortalité relativement élevée, mais depuis, grâce aux installations hygiéniques et au confort qu'on a réussi à faire régner à Wathen, la station est devenue une des plus saines de la région. Elle sert en quelque sorte de sanatorium pour les baptistes du Congo. On y envoie les missionnaires épuisés par les fatigues et le travail dans le haut Congo.

Mrs. Bentley, fille d'un pasteur hollandais, est une femme infatigable et dévouée, dont l'esprit est orné des connaissances les plus variées; elle a habité de longues années les Pays-Bas et a gardé quelque chose de la ténacité, de la persévérance et de la force de caractère de ses compatriotes néerlandais. Elle a la passion de l'Afrique. Elle a traduit en congolais une histoire de la Bible et divers ouvrages pieux. Afin de pouvoir enseigner plus facilement ses élèves, elle a traduit du néerlandais en langue congolaise un traité d'arithmétique fort complet, où se trouvent expliqués non moins de 1,550 problèmes mis à la portée de ses élèves noirs. C'est une femme de grand mérite.



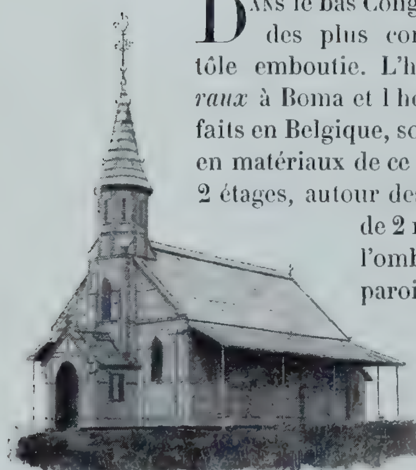


Le presbytère et le pavillon du gouverneur général à Boma. (D'après un cliché de M. De Meuse.)

L'HABITATION EUROPÉENNE

II

Dans le bas Congo, on a édifié des maisons des plus confortables, en fer et en tôle emboutie. L'hôtel des *Magasins généraux* à Boma et l hôtel-restaurant de Matadi, faits en Belgique, sont entièrement construits en matériaux de ce genre. Le second possède 2 étages, autour desquels court une véranda de 2 mètres de large qui donne l'ombre et la fraîcheur. Les parois de l'hôtel sont doubles, avec un espace libre entre elles, afin de garantir les habitants contre la chaleur et les rayons solaires. Ce bâtiment, qui contient 15 chambres à coucher, est fort fréquenté et des voyageurs affirment qu'on y est aussi bien que dans un hôtel d'Europe.



L'église en fer de Boma.
(D'après un cliché de M. De Meuse.)

L'hôtel de Boma est également établi suivant le système spécial de la Société des Forges d'Aiseau (Belgique). Il est démontable, les murs sont en tôle d'acier à double paroi, embouties et galvanisées, les toitures en tôles ondulées et galvanisées. Il a un rez-de-chaussée surmonté de deux étages, sa profondeur est de 43 mètres sur 52 de largeur et 12 mètres de hauteur. L'hôtel-restaurant de Matadi est sensiblement semblable à ce dernier.



Les maisons et magasins en fer n'existent jusqu'ici que dans le bas Congo, à cause des difficultés de transport. Une erreur de composition nous a fait dire à ce propos, dans notre dernier article, que la maison, en bois du pays, construite par Van Gèle à l'Équateur était en fer. On a toutefois réussi à transporter dans le haut des toits démontables en tôle ondulée pour le couvert des bâtiments de la factorerie centrale de Kinshassa, appartenant à la Société du Haut-Congo.

Le pavillon du gouverneur général à Boma mérite également une description. On peut l'apercevoir à gauche sur notre première gravure.

Les semelles d'assise sur le sol, ainsi que les poutres devant supporter les gîtages des planchers et des étages, sont en fer, avec pièces d'assemblage en fonte aux intersections. Les gîtages des planchers des étages sont en fer. Les planchers des étages et des galeries, en bois de sapin rabotés et languettés. Le pavement du sous-sol est en céramique. Toutes les cloisons tant intérieures qu'extérieures sont en tôles embouties galvanisées de 1 millimètre d'épaisseur à double parois entretoisées par de larges plats également galvanisés.

Les couvertures des toitures, tant du bâtiment principal que des galeries, sont également en tôles embouties galvanisées; elles sont posées sur volige en bois laissant entre elles un coussin d'air. Toutes les portes et les châssis de fenêtres sont en bois de chêne. Cette belle habitation domine le fleuve et permet d'apercevoir les steamers longtemps avant leur arrivée à Boma.

On voit encore à Boma une église, fort élégante de construction, bâtie sur un point culminant, non loin du pavillon du gouverneur. Elle est également construite en fer et en tôle emboutie. Notre seconde gravure montre cette gracieuse construction.



On voit aussi, dans le bas Congo, des chalets en bois qui présentent ce grand avantage de pouvoir facilement se démonter et se transporter à grande distance. Une double toiture

recouvre la construction et une couche d'air frais circule constamment au-dessus du plafond afin d'éviter l'action directe du soleil sur les locaux habités.

Des appareils faciles à manœuvrer permettent aux occupants d'ouvrir et de fermer à volonté les ouvertures ménagées sous le plafond. On peut ainsi renouveler facilement l'atmosphère de l'appartement à toute heure du jour ou de la nuit. Toutes les ouvertures sont garnies de moustiquaires. Notre première gravure représente une maison en bois de ce genre : c'est le presbytère de Boma, qu'on voit à droite et qui a été construit en Belgique. A Braine-le-Comte, il s'est créé tout une industrie de constructions de ce genre, grâce aux efforts de M. Lassinat, qui a fourni de nombreux édifices au Congo.



La Compagnie du chemin de fer a fait installer le long de la ligne en construction des maisons spéciales, que l'on « fabrique » au Danemark et qui sont aussi ingénieuses que pratiques. Elles se transportent avec facilité. Sur des blocs de bois entaillés, placés à niveau du sol, de distance en distance, on étend des poutres portant, entaillés, les emplacements pour les montants, et supportant des traverses sur lesquelles on place un plancher. Entre les montants, on juxtapose des cadres faits de toile raide imperméabilisée. Le toit est formé également de cadres de toile imperméabilisée. Au centre du petit édifice, il y a un pilier qui ressort par le milieu du toit. A ce pilier, on attache une toile de tente ordinaire retenue au sol par des câbles. Toute la petite maison est ainsi placée sous un abri en toile, ce qui permet d'éviter les graves inconvénients d'une trop directe exposition au soleil. Quelques perfectionnements apportés par les ingénieurs de la Compagnie à ces utiles bâtiments ont mis ces derniers à même de rendre de grands services au personnel de la construction.

Faut-il encore citer et décrire les autres bâtiments construits au Congo : les hôpitaux, les couvents, les magasins, les casernes, une prison de fer à Boma, les entrepôts, la gare et les hangars de Matadi, les maisons de la douane, de la poste, les usines de Mateba, les fermes de la *Compagnie des Produits*, etc. ? L'énumération que nous en faisons prouve les progrès gigantesques de l'occupation européenne dans cette terre, vierge encore il n'y a pas quinze ans.



Dans notre premier article, nous avons décrit la méthode suivie par les Européens dans le haut Congo pour la fabrication des briques. D'abord, on a pétri des adobes ou briques séchées au soleil ; puis, avec ces matériaux primitifs, on a construit des fours à cuire les briques. La ville de Babylone, ce monstre bâti des civilisations disparues, était construite en briques séchées au soleil, et les fastes primitifs de la Mésopotamie étaient gravés dans la glaise ainsi pétrie. C'est assez dire que ce vieux cliché, *nil novi sub sole*, est toujours jeune, mais a été singulièrement perfectionné par nous au Congo, car les adobes finissent par fondre sous la pluie et les intempéries, tandis que les briques cuites résistent plus longuement.

A Bangala, ainsi que le montre notre dernière gravure, nos compatriotes se sont inspirés de la terre natale jusque dans leur méthode de construction. Ils ont réussi à fabriquer des briques de couleurs différentes, avec lesquelles ils ont donné à leurs constructions une archaïque et pittoresque apparence. Telle bâtisse de Bangala est en arceaux et en ogive, telle autre donne une vague idée d'une maisonnette Renaissance de Gand ou de Bruges. Avec les seules ressources du pays, les Belges ont taillé poutres et madriers, fabriqué du mortier, des planches, des meubles, des tuiles, des dalles et des briquettes. On peut constater, d'après la vue que nous publions, qu'ils ont même réussi à bâtir des maisons à étage, sans autre secours pour les guider que leur persévérante énergie et cette ingénieuse débrouillardise qui forment un des côtés les plus intéressants du caractère de notre population germano-romane. Nous ne pensons pas qu'il existe nulle part en Afrique, à une telle distance des côtes et sans communication facile avec elles, des édifices aussi parfaits, aussi considérables, relativement, et aussi coquets que les maisons en briques ou en fer de Bangala, de Bazoko, des Falls ou de Luluaburg.



La première maison en briques à étage construite à Bangala.
(D'après un cliché de M. De Meuse.)



Construction du pont de la Kibueza (kilom. 33.250). (D'après un cliché de M. l'ingénieur Limmelyn.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA KIBUEZA

Après le pont de la Mia, dont nous avons parlé dans notre numéro du 13 août 1893, le premier ouvrage d'art important que rencontre le chemin de fer est le pont de la Kibueza.

La Kibueza n'est pas, à proprement parler, une rivière; pendant cinq mois de l'année, elle est à peu près dépourvue d'eau et ne représente qu'un fond de vallée où viennent déboucher un certain nombre de ravins. A l'époque des études, les ingénieurs l'avaient appelée « Mare aux buffles », à cause de quelques flaques d'eau où ces animaux venaient s'abreuver en grand nombre.

Pour franchir cet obstacle, la Compagnie du chemin de fer avait prévu d'abord un pont en acier de 30 mètres de longueur. Seulement, la dernière saison humide, pendant laquelle les pluies furent particulièrement abondantes, démontra que cette ouverture était insuffisante et l'on décida d'ajouter, à chaque extrémité du pont, une travée supplémentaire de 20 mètres, ce qui porta la longueur totale de l'ouvrage à 70 mètres au lieu de 30. Ce changement apporté au projet primitif n'a rien d'étonnant, si l'on songe aux difficultés que l'on éprouve dans les pays neufs à déterminer exactement le débouché des ouvrages d'art.

Toutes les lignes de chemin de fer qui existent actuellement dans le Sud de l'Afrique ont connu de ces modifications.

La partie méridionale du continent noir a été, en effet, dénudée par des incendies périodiques de la brousse et des coupes de bois faites sans méthode, lesquelles ont transformé le terrain en une surface dure et imperméable ne permettant pas l'infiltration des eaux.

Au Congo, la nature du terrain dans la région des cataractes a produit les mêmes effets. Les pluies torrentielles qui tombent pendant toute la saison chaude, ne pouvant être absorbées par le sol, se précipitent le long des montagnes en grandes avalanches, et forment au fond des vallées des rivières au cours impétueux dont l'importance varie souvent d'année en année.

Il en résulte que l'on peut difficilement déterminer d'avance et d'une façon précise l'ouverture qu'il convient de donner aux ouvrages d'art exigés pour l'écoulement des eaux. Le pont de la Kibueza nous en fournit la preuve.

Il est à remarquer cependant que les modifications apportées au projet primitif n'occasionneront aucun retard dans l'avancement des travaux. Pour permettre aux trains le passage de la rivière, on a construit, un peu en amont, une passerelle de service en attendant que le pont définitif soit achevé.

Notre gravure représente les maçonneries destinées à recevoir le tablier métallique du pont de la Kibueza. Au premier plan, on aperçoit la voie Decauville servant à amener les matériaux à pied d'œuvre, et dans le fond se profile un château d'eau.



Panorama de la chaîne des Kwandelungu et la rivière Lufoi, vue prise du confluent du Lufoi dans la Lufira.
(Dessin d'Am. Lynen, d'après un croquis.)

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VII. — DU TANGANIKA A BUNKEIA. (*Suite.*)

La lettre de Msiri. — Les crocodiles. — Visite de M. Legat.

8 décembre.

Voici le texte officiel de la lettre que m'adresse M. Crawford, au nom du grand chef du Katanga :

« De Msidi, chef du Garenganze et du Katanga,

« A l'Anglais, le capitaine Stairs.

« Bunkeia, 24 novembre 1891.

« Vos cinq hommes sont arrivés hier, apportant vos lettres et vos présents.

« Voici les étoffes que j'ai reçues : 1 pièce de toile blanche, 1 pièce de cotonnette blanche ordinaire, et une pièce de même tissu rayé, 1 pièce d'étoffe fine et du ruban de soie rayé. Je serai heureux de vous recevoir dans mon pays et vous ne devez pas mettre de retard à venir droit à ma capitale. Je remarque que vous êtes un Anglais. Cela est bon, car je sais que les Anglais sont des gens sincères. Vous dites que les Wasumbwa et les autres Wanyamwezi sont vos amis. Cela également est bon; ils sont parents avec moi. Moi aussi, je suis un Wanyamwezi. J'ai le désir de transporter ma capitale à Kazembe, sur le Luapula. Je voudrais que vous m'apportiez de Kavunda un bœuf et une vache. Je désire être en bons termes avec vous et je suis heureux d'apprendre que c'est également votre intention.

« Votre ami,

« (S.) Msidi. »

9 décembre.

Ce matin, vers 11 heures, nous avons traversé la Lufira à son confluent avec la Lufua. Le passage s'est effectué en quatre heures, y compris le démontage et le remontage de mes deux bateaux d'acier. Quatre cent quatre-vingts personnes ont été ainsi transportées. Nous avons ensuite bivouaqué dans les plaines de la rive occidentale de la Lufira. Celle-ci possède à ce point de passage 70 mètres de large et 13 mètres de profondeur; ses eaux sont douces, calmes et tranquilles. La Lufua a environ 15 mètres de large et 6m50 de profondeur. Son courant a une vitesse de 1,600 mètres à l'heure. L'altitude de ces cours d'eau varie entre 983 et 990 mètres à l'endroit où nous avons campé. Les plaines présentent un aspect superbe. Elles s'étendent à perte de vue vers le sud-sud-ouest et n'ont de limites qu'à 24 kilomètres au nord-ouest. Les antilopes rouges y forment légion. On y rencontre aussi des buffles, et, incidemment, des éléphants. Les pâturages sont excellents. La Lufira traverse les plaines du nord au sud-ouest, se frayant un lit profond dans un sol riche et rougeâtre. Les poissons y sont nombreux, les crocodiles fréquents, et, sur les bords, des bandes innombrables d'oiseaux aquatiques barbotent et se promènent.

A 12 kilomètres en aval du point où nous campons, la

Lukuruwe se jette dans la Lufira. Plus loin encore, cette dernière fait une chute considérable. A cette époque-ci de l'année, elle roule une grande masse d'eau et présente l'aspect d'un chenal profond de 7 mètres à une distance de 2 mètres de chaque bord.

Nous sommes à 67 kilomètres de chez Msiri, à qui j'envoie en ambassade le chef Mlagarazi. Le pays est peuplé de Wasanga, toujours prêts à combattre Msiri ou ses amis.

10 décembre.

Après cinq heures et demie de marche, nous campons sur la Lukuruwe ou Likulwe, à environ 8 kilomètres en amont de son confluent avec la Lufira. C'est un beau cours d'eau, qui a non moins de 39 à 49 mètres de large, 6 mètres de profondeur, et qui roule des flots, troublés en ce moment par les pluies, à raison de 1,600 mètres à l'heure. Les berges ont 10 mètres de hauteur.

Deux de nos hommes qui maraudaient la nuit ont été saisis par des crocodiles tandis qu'ils traversaient l'eau à la nage.

Les crocodiles sont autrement plus redoutables la nuit que le jour. Pendant la journée, ils s'étendent dans les hautes herbes qui bordent les rivières et les lacs, à l'abri des rayons du soleil, et ne sortent que la nuit. Ils se précipitent alors sur tout ce qui est chair. Quand il fait tranquille, ils aiment à se chauffer au soleil, mais quand il y a du monde, ils se tapissent dans l'herbe. Je crois qu'un crocodile peut nager avec une vitesse de 5 à 6 mètres à la seconde; jamais je n'ai vu fendre l'eau avec une pareille rapidité. Il doit leur être facile d'attraper des poissons à la course.

En temps sec, ces plaines doivent être complètement dénudées. Au-dessus de la chute de la Lufira, nous avons aperçu un nuage de vapeur de plus de 30 mètres de hauteur qui s'élève d'une façon continue au-dessus de la chute. D'après cela, je suppose que cette dernière doit présenter un aspect imposant.

Sans les antilopes que nous abattons par fournées, nous mourrions de faim.

11 décembre.

Arrivés en quatre heures de route au village de Mlagarazi, sur la Lukuruwe. Ce point est marqué Kwamirando sur les cartes, du nom d'un chef habitant dans le voisinage.

A certains endroits, les berges de la Lukuruwe ont 13 mètres de haut, et la rivière glisse tout d'une pièce, comme un flot d'huile, avec, à peine, par-ci par-là une ride à la surface. Elle a 2 mètres de plus qu'en temps sec, et, presque partout, un steamer d'un mètre de tirant d'eau passerait facilement.

Les plantations de Mlagarazi qui sont immenses, seront en mars prochain, quand elles seront mûres, un excellent grenier de ravitaillement.

De nouveaux ambassadeurs ont été envoyés par moi, hier, à Msiri, et aux officiers belges résidant dans le pays. Quels sont-ils?

13 décembre.

Campé dans la plaine après une marche de cinq heures. Nous sommes à 10 kilomètres de Bunkeia.

Un Belge, M. Legat, qui avait reçu une lettre la nuit dernière, est venu me voir. Les nouvelles qu'il m'apporte ne sont guère rassurantes. Les Wasanga se sont insurgés partout contre Msiri, et le vieux potentat est talonné par la crainte de voir les blancs s'unir à eux pour le chasser.

Il se montre ombrageux, exigeant et égoïste dans ses relations avec les blancs. Il cherche à leur soutirer le plus possible, sans rien leur donner en échange. M. Arnot est resté au Bihé et M. Thompson, un autre missionnaire, vient d'arriver. Delcommune, après un séjour de sept jours, a quitté Bunkeia se dirigeant vers Tenke, au sud. On est, depuis lors, sans nouvelles positives de lui. De l'expédition Bia on n'a pas encore de nouvelles quelconques. Les deux Belges qui ont un poste sur la Lufira appartiennent à l'expédition Paul Le Marinel; ils sont ici depuis six mois et ont bâti une station sur la Lufoi, un petit affluent de la Lufira et qui vient de l'est. Leur poste est à environ trois journées de la capitale. Le Marinel, ses adjoints et M. Swan, un missionnaire écossais qui les a suivis, sont repartis pour Luzambo sur le Sankuru.

Il y a en ce moment trois missionnaires chez Msiri. Delcommune a, me paraît-il, l'intention de se diriger vers l'ouest, vers le Lualaba, puis de suivre le cours de cette rivière. Il ignore qu'il n'est plus au service de la *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie* et qu'il est passé à celui de la Compagnie du Katanga. Les Wasanga déclarent qu'ils ne veulent pas la guerre, mais que leur unique but est d'obtenir la déposition de Msiri, qui se conduit à leur égard comme une brute féroce. M. Legat est au Congo depuis dix ans. Il a servi sous Stanley et possède 40 soldats.

Les missionnaires sont, me semble-t-il, dans une position difficile Msiri les traite fort mal. La famine sévit dans le pays par suite des guerres contre les Wasanga, qui sont les véritables propriétaires du pays.

VIII. — AU KATANGA.

Arrivée à Bunkeia — Mauvaise impression. — Cruauté de Msiri. — La famille du tyran. — Sa capitale. Conduite des missionnaires anglais

14 décembre.

Par pur esprit de destruction et par avarice, le cruel Msiri a ruiné pour tout un temps une contrée magnifique.

Nous sommes arrivés ce matin à 9 h 40 m. à Bunkeia et nous avons campé à proximité de la capitale. M. Crawford, l'un des missionnaires anglais, est venu à ma rencontre.

Ma première impression au sujet de la ville est mauvaise, mais je m'abstiens en ce moment de porter un jugement trop prompt. Je me borne à une simple remarque : nous avons, de prime abord, reconnu le quartier général de Msiri par les squelettes blanchis fichés au bout de pieux tout autour d'une section de la ville et par une hideuse pyramide de têtes humaines et de mains coupées placée sur une sorte de guéridon rustique à la porte de l'habitation de ce chef.

J'ai longuement causé avec Legat et Crawford tantôt Msiri a été furieux quand il a appris que le premier était venu me voir sans son autorisation, et il s'est mis en tête que cet officier intrigue pour me tourner contre lui. La famine est telle que, offrît-on un trésor, on ne pourrait acheter des vivres : il n'y en a plus. Le bois de chauffage est absent et l'eau est exécrable.

Les missionnaires sont traités par le chef à l'égal d'esclaves noirs : ils ont une peur terrible de lui. Si le roi était déposé, le pays rentrerait aussitôt dans l'ordre, les Wasanga seraient nos amis et l'on pourrait accomplir d'excellentes choses.

Avec l'aide de 150 Boers, les Portugais ont défait et capturé le chef noir du Bihe, qui avait juré de tuer tous les blancs qui lui tomberaient sous la main et qui prélevait de lourds hongos sur les voyageurs. Apprenant ce fait par le marchand portugais Coïmbra, Msiri s'est écrié que jamais un blanc n'oserait se permettre de le ligotter.

Je vois bien que notre premier soin devra être de rechercher une position solide, d'y construire une station et de vivre de viande jusqu'à la moisson prochaine.

Venu le 15 mai, Le Marinel est reparti au commencement de juillet. Delcommune, arrivé le 6 septembre, a parlé haut et ferme à Msiri, puis est reparti le 5 octobre pour le sud après un long séjour dans la station du Lufoi, le poste de Legat. Il est resté une huitaine de jours chez Lukuku, puis est allé vers Tenke via Katanga. Nos courriers sont arrivés ici le 23 novembre. Les fils de Msiri sont Mutanda-Vantu (l'homme qui combat); Chifamina-Chamundu (les deux balles dans le fusil); Chidanika (le vrai fils), lequel a 10 ans; Mafingi, fils de la femme Mahanga, qui s'appelait jadis Chitambo et qui vit au Mkurru.

Mutombo est une femme qui occupe un grand village à l'ouest de Bunkeia ; à l'extrême orient de Bunkeia se trouve Muemena, le vieux village. Au nord est Maria, puis plus au nord Chifamina, et à côté de ce dernier Mutanda-Vantu. Le grand village situé au nord-est est Kui-Moloni. A l'entrée de la vallée de la rivière Unkeia, on voit deux villages, dont l'un appartient à Mumoneka, conseiller de Msiri, et l'autre à Muluwavira. Le chef wasanga le plus rapproché parmi ceux en rébellion contre Msiri est Mulawanyama, lequel a été essorillé. Il est établi à deux journées à l'ouest, sur la route du Bihe, sur la route occupée par le chef Basanga qui a saisi le convoi de poudre destiné à Msiri. Le principal conseiller de Msiri est Kasoloka, un Mrima. Les *Mutoni* ou conseillers sont au nombre de cinq : *Mutoni Mumoneka, Mutoni Mulawavira, Mutoni Kavala* et deux autres.

Les trois missionnaires anglais, en ce moment dans le pays, sont : MM. Crawford, H.-B. Thompson, J.-F. Lane. Le premier est ici depuis un an; le second, depuis quelques mois ; le troisième, depuis deux ans. M. Arnot est au Bihe avec M. Faulkner et d'autres. M. Swan est retourné en Europe. Les missionnaires ont construit un poste sur le Lufoi, près de la station de l'État indépendant.

15 decembre.

Hier soir, j'ai obtenu, par mes instances auprès de Crawford, qu'il détermine le senhor Coïmbra, le Portugais, à envoyer à la recherche de Delcommune deux Bihénos, qui informeront l'explorateur de ce qui se passe et le détermineront à revenir en arrière.

La famine est affreuse, nous ne vivons que de viande et de haricots.

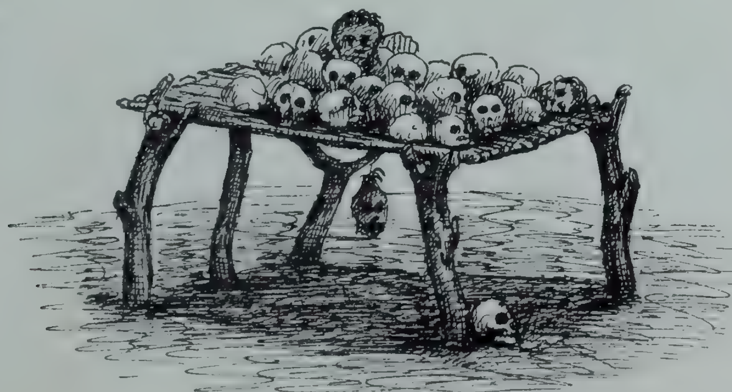
J'ai préparé les cadeaux à faire à Msiri pendant notre entrevue de demain Les voici : Deux ballots de draps, un ballot de belles quatités assorties et un ballot de kanikis et joras mélangés; cinq rouleaux de fils de cuivre; des boutons de cuivre ; de grandes quantités d'aiguilles et de fils ; six paires de ciseaux; six rasoirs; un assortiment de bijoux valant chacun entre 200 et 250 francs; six sabres-baïonnettes, du modèle usité dans la marine; mon propre sabre ; une boîte de perles; du tabac à priser; divers bibelots, le tout valant 6,000 francs. Mais je ne me dissimule pas que le chef ne sera pas satisfait : ce qu'il veut, c'est de la poudre. Plus souvent !... Les trois missionnaires sont venus me voir ce matin. Comme nous étions en train de causer, voici qu'un messager vint, de la part de Msiri, déclarer à M. Thompson que les missionnaires ne pourront se rendre demain à leur poste du Lufoi, comme ils en ont l'intention, à moins de payer au chef une pièce de drap.

J'ai incontinent conseillé aux missionnaires d'aller se mettre à l'abri derrière le Lufoi avant que le danger sérieux commence. En conséquence, ils se proposent de partir quand même demain matin. Les missionnaires anglais sont responsables du mépris que montre Msiri à l'égard des blancs. Ils ont montré bien trop de faiblesse et de longanimité; Msiri s'en est avantagé et s'imagine maintenant que tous les blancs sont les mêmes.

Dès maintenant je puis déjà m'apercevoir que les missionnaires vont mettre des bâtons dans nos roues. Cela ne m'empêchera pas de faire tout ce qui m'est humainement possible pour leur venir en aide. Un autre élément de la question, c'est la présence à Bunkeia de deux ou trois conseillers de Msiri, musulmans et gens de la côte. La seule mesure propre à rétablir la paix et la prospérité et de pacifier les Basanga, c'est de déposer Msiri, qui traite ces derniers comme des rien-du-tout.

Ah ! si le ciel voulait que je pusse communiquer avec Delcommune et combiner avec lui une action commune !

(A continuer.) Cap. STAIRS.



Trophée de crânes humains à Bunkeia.

LA VIGNE

C'est le R. P. Merlon qui, le premier, signala en 1886 l'existence de la vigne sur les rives du Kassaï. Depuis lors, cette plante (*Vitis congolensis*) a été retrouvée en différents autres endroits du Congo. Celle du Kassaï a des grains d'une couleur violacée sombre, se pressant en grappes très épaisses, du poids de deux à trois livres. Une grappe, cueillie par le missionnaire, pesait non moins de cinq kilogrammes et demi. Le grain est rond et petit, la chair peu forte : il renferme deux pépins assez gros; le jus ne tache pas. Le goût est celui de notre petit raisin noir, mais acidulé, à cause du manque de culture. La tige est une puissante liane, qui du sol où elle se traîne d'abord, dénudée, grimpe parmi les grands arbres dont le feuillage se confond avec le sien.

Cette vigne croît toujours à l'ombre des forêts, et il n'est pas douteux que par une culture intelligente ce produit indigène s'améliorerait notablement, et, par la greffe avec d'autres vignes, cette plante acquerrait des qualités vinicoles.



Dans le haut Ubangi, les officiers belges et M. Dybowski ont également trouvé la vigne. Il en croît, dans ces parages, de trois espèces. L'une d'entre elles a des feuilles assez petites, cordiformes et rappelant la feuille du reparia : le bois est grêle, les sarments très longs, la grappe, arrondie, ne dépasse pas la grosseur du poing.

La seconde est une plante superbe, extrêmement vigoureuse; ses sarments ont un pouce de grosseur et les feuilles ont jusqu'à 30 centimètres de diamètre à cinq lobes très profonds, vert foncé sur les deux faces, glabres, avec, inférieurement, les nervures hispides. La pulpe des grains est un peu visqueuse; le fruit a un goût agréable, la plante est extrêmement productive et la fructification est successive. Sur un même sarment, on trouve des grappes absolument mûres et d'autres encore vertes. Les sarments sont en bois mou semi-ligneux, l'écorce est vert foncé flagellée de taches d'un brun noir.



La vigne du Kassaï. (D'après un cliché de M. De Meuse.)

Cette dernière espèce, qui a été décrite par M. J. Dybowski, a des grappes de 30 centimètres de long, de forme conique, à grains semblables à ceux du chasselas rose. Elle croît dans un sol où l'argile se trouve mélangée à un sable siliceux, grossier, ferrugineux. « Il n'est pas douteux pour moi, écrit le voyageur français, que cette vigne donnerait de très beaux rendements. Ce serait là une culture à faire dans la colonie. »

Certaines des vignes du Congo sont absolument ligneuses, d'autres semi-herbacées. Ni au Kassaï ni sur l'Ubangi, les indigènes n'en connaissent la valeur. Sur l'Ubangi, cependant, ils recherchent le fruit, mais n'en font ni boisson ni vin. Des essais de domestication de la vigne du Kassaï se poursuivent dans diverses stations du haut fleuve. On cherche aussi à acclimater des types exotiques, et il ne semble pas douteux que l'on parvienne un jour à fabriquer du vin du Kassaï.



M. LE CAPITAINE DELPORTE

Né à Tournai le 15 décembre 1844.
Capitaine commandant au 13e de ligne, adjoint d'état-major. — Professeur à l'École de guerre. — S'embarque pour le Congo, le 6 juin 1890, pour diriger l'expédition scientifique belge. — Mort près de Matadi, le 25 mai 1891.



Le gouvernement belge a pris, il y a trois ans, une initiative heureuse et profitable. Il fit voter par les Chambres un crédit pour l'organisation d'une expédition géodésique au Congo.

Il y eut à ce propos un débat bien intéressant. MM. Janson et Houzeau se levèrent pour demander l'organisation d'une exploration scientifique, non pas partielle, mais raisonnée, méthodique, complète, et ils proposèrent des crédits élevés pour la réalisation de leur projet.

Sur la demande du gouvernement, ces crédits furent écartés, non par suite d'un refus, mais pour cause d'inopportunité, le gouvernement désirant proposer plus tard une exploration scientifique générale du Congo. L'idée de MM. Janson, Houzeau et Sabatier est dans l'air et, tôt ou tard — souhaitons que ce soit tôt — elle se réalisera.

Le gouvernement belge confia la direction de l'expédition décrétée par les Chambres à M. le capitaine commandant Delporte, professeur de géodésie et d'astronomie à l'École de guerre.

Ce choix était judicieux. M. Delporte méditait, depuis 1885, une exploration scientifique au Congo, et il s'était distingué par des études astronomiques et géodésiques remarquables; ses observations de latitude et d'azimut, à Lommel et à Nieuport, l'avaient signalé à l'attention du monde savant.

Son plan était grandiose. Il s'agissait d'aller étudier au Congo la déclinaison de l'aiguille aimantée, son inclinaison et l'intensité du magnétisme terrestre. Ces observations étaient conduites par cheminement sur le périmètre d'une sorte de vaste polygone permettant de tracer sur la carte les lignes d'égale inclinaison, d'égale déclinaison et d'égale intensité magnétique. On pourrait ainsi déduire le tracé de l'équateur d'inclinaison, de l'équateur de déclinaison et de l'équateur d'intensité, trois lignes dont les directions en Afrique étaient restées, jusqu'alors, hypothétiques. En tous les points où seraient faites des observations magnétiques, M. Delporte se proposait de déterminer, par des procédés astronomiques, la latitude et la longitude, afin de fixer la position de ces points sur le globe terrestre. Le polygone que comptait tracer le savant officier partait de Banana, suivait le fleuve jusqu'à Matadi, puis la route des caravanes, empruntait le Congo jusqu'aux Falls, remontait jusqu'à Nyangwe, d'où il allait rejoindre Luzambo, descendait le Sankuru, puis le Kassai, et, repassant par Léopoldville, suivait le tracé du chemin de fer jusque Matadi-Boma.

Delporte put achever une partie de son programme. Il se rendit jusqu'aux Falls. Mais dans cette dernière station il tomba malade, dut reprendre le chemin de l'Europe, et succomba tandis qu'il redescendait la route des caravanes. Le lieutenant Gillis, adjoint de l'expédition, continua l'œuvre de son chef.

Lorsqu'il parlait de son projet d'exploration, le savant officier qui est l'objet de cette notice montrait un enthousiasme de vingt ans. C'était un amoureux de la science; il poursuivait un idéal et il a donné sa vie pour l'atteindre. Il espérait contribuer à l'édification d'un monument scientifique dont sa patrie pourrait être fière à juste titre. Son exemple n'aura pas été inutile. On remarque dans les sphères de la science belge un véritable mouvement qui se dessine pour l'appropriation scientifique de la colonie africaine. Tôt ou tard, les Chambres auront à prendre sous ce rapport une décision, et les travaux de Delporte seront précieux pour l'élaboration du plan général de ce grand œuvre.

LA CHASSE



Cornes de l'élan (*Busclaphus Oreas*).

Toutes les peuplades du Congo s'adonnent à la chasse et s'y montrent fort habiles. Les unes sont plus courageuses que les autres. Tandis que tel indigène, de race forte, affronte de face l'ennemi, et de sa flèche, de sa lance ou même (mais plus rarement) de son fusil, l'attaque et le combat, tel autre se sert de pièges ou de moyens détournés pour se rendre maître de cette « viande », *nyama*, pour laquelle ils ont tous une égale passion.

Ces pièges sont ingénieux et bien dressés. L'antilope, le buffle ou l'éléphant se prennent au trébuchet, par exemple. Sur le chemin que fréquente d'ordinaire le gibier, une excavation est creusée, assez profonde, au fond de laquelle est fiché un pieu à l'extrémité bien acérée. L'orifice du trou est recouvert de branches et de feuilles, et, lorsque l'animal passe au-dessus, il tombe et s'empale.

Parfois, la fosse est creusée en forme de V; quand le gros gibier y tombe, la tête la première ou le corps en avant, il se débat; plus il fait d'efforts pour se sauver, plus il s'enfonce, et plus aussi les parois se resserrent, le rivant comme dans un étau : il finit par être étouffé.

D'autres fois encore, les indigènes chasseurs s'enquièrent avec soin du chemin fréquenté par l'éléphant qui se rend, par exemple, à la rivière pour se désaltérer. Ils choisissent, de chaque côté du sentier, deux forts arbres entre lesquels ils placent un chevalet. Au milieu de celui-ci, ils suspendent un gros bloc de bois, de 100 à 150 kilogrammes, muni d'un solide fer de lance. Ce bloc est retenu au chevalet par une liane qui s'en va rejoindre un autre arbre en passant sous le chemin. Lorsque l'éléphant s'avance de son pas pesant, il rompt la liane d'un coup de patte et le bloc, rendu libre, lui retombe sur la tête ou sur le dos, lui brisant l'épine dorsale ou lui infligeant une affreuse blessure.

Pour la garde des trappes, le chef de village place en permanence, à proximité, un esclave. Comme divers chefs s'entendent pour dresser différents pièges, il y a dans la forêt plusieurs esclaves. Lorsqu'un animal est pris ou blessé, ces hommes se réunissent et suivent à la piste la bête jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée. Alors ils s'en rendent maîtres; les défenses appartiennent au propriétaire du piège, et la viande est partagée entre les divers maîtres.



Chez les Bassongo-Minos, les indigènes établissent à la lisière de la forêt des treillis-haies, faits avec des branches solides ou des piquets et s'étendant parfois sur plusieurs kilomètres. De 50 mètres en 50 mètres, une ouverture est pratiquée, au-devant de laquelle est creusée une fosse analogue à celles que nous avons décrites plus haut. Quand l'animal veut aller en plaine, il vient se butter contre l'enclos. Il longe celui-ci jusqu'à ce qu'il arrive devant une ouverture; il sort alors et tombe dans la fosse. Tous les deux ou trois jours, quelques indigènes font le tour de la haie et procèdent à la « récolte » du gibier prisonnier.

Dans la Mongalla, les chefs de village installent dans la forêt quelques esclaves, qui établissent une plate-forme sur un arbre élevé d'où ils guettent le gibier au passage. Quand passent sous cet abri aérien l'antilope, le buffle, l'éléphant, le noir lui jette une lance acérée et pesante, et le tue ainsi ou le blesse mortellement. S'il n'est que blessé, l'indigène suit la trace du sang et parvient toujours à s'emparer ainsi de la pauvre bête.

Parfois encore le naturel se sert d'un harpon. Une pointe de fer, munie d'une solide corde en lianes, est fixée librement au bout d'un bâton sur lequel s'enroule l'autre extrémité de la corde. Le chasseur guette le gibier au passage, et lorsqu'il est à portée, lui lance le harpon. La pointe de fer reste piquée dans la plaie, le manche se détache et s'embarrasse dans les lianes, dans les branches, dans les longues herbes. L'animal s'épuise par suite de ses efforts pour s'échapper ainsi que de la perte de son sang, et finit par tomber entre les mains de son ennemi. D'autres indigènes, plus adroits encore, chassent l'antilope au javelot, à la lance ou au couteau de jet.



Lorsqu'arrive la saison de la chasse, des villages presque tout entiers s'en vont dans les forêts, souvent à cinq ou six jours de marche du village. Il est nécessaire de se rendre ainsi à de grandes distances des lieux habités, le gibier ne fréquentant pas une certaine zone alentour de ceux-ci. De plus, les indigènes s'en vont en groupes de 100 à 150 hommes, de peur d'une surprise de tribus rivales. Quelques femmes les accompagnent pour faire la cuisine et garder le « pied-à-terre de chasse ». Chaque homme transporte un filet en liane, d'une longueur de 20 mètres environ, sur 1 mètre de hauteur. Ces filets sont placés à même sur des broussailles bordant un carrefour de la forêt, ce qui forme souvent une ligne d'un ou deux kilomètres de filets mobiles.

En dehors de ceux-ci, l'indigène se cache, armé d'un solide épieu. Ses confrères s'en vont au loin faire office de rabatteurs. Certaines tribus emploient même des chiens pour cet objet. On leur place entre les jambes, suspendu par une liane nouée sur le dos, un grelot formé d'un caillou enfermé dans une petite calebasse ou dans un morceau de bois creusé. Ce grelot est destiné à déceler la présence du chien, afin que l'indigène accroupi ne le frappe pas par erreur. On ne le suspend pas au cou du chien, afin d'éviter que celui-ci ne soit pris par le cou dans les broussailles, d'où il ne pourrait se dépêtrer. Ce

procédé de chasse à la traque s'emploie surtout pour l'antilope des bois. Chassée par les rabatteurs ou par les chiens, celle-ci sort du bois lancée comme un trait et s'empêtre les cornes et les pattes dans le filet. Le chasseur accourt et transperce de sa lance, de son épieu, de son couteau la bête ainsi gênée dans ses mouvements. Une partie des indigènes est pourvue de carniers, au moyen desquels on transporte les pièces au campement. Là, les bêtes sont dépecées, et la venaison est boucannée ou salée.

***

D'autres fois, quand, dans la plaine, l'éléphant ou des antilopes sont signalés, les indigènes mettent le feu tout autour. Les pauvres bêtes se réunissent au centre, puis, forcées par le feu dans cette retraite suprême, elles foncent dans la fournaise, tentant un dernier effort pour sauver leur vie. Elles se brûlent ainsi les paupières, et, rendues aveugles, errent à l'aventure. On les tue alors facilement.

Pour la chasse à l'oiseau ou au singe, le chasseur noir se pourvoit d'un petit arc léger et de flèches ténues, légères, à pointe empoisonnée. Il se glisse dans le bois et se cache au pied de l'arbre sur lequel piaillent les oiseaux ou bavardent les singes. Silencieusement, il tire ses projectiles que ne décèle aucun bruit précurseur. S'il manque son but, le gibier ne s'effraye pas, car il ne s'est aperçu de rien. Il suffit qu'il touche, même légèrement, le singe ou l'oiseau pour qu'ils tombent foudroyés.

Les territoires de chasse et de pêche sont soigneusement délimités. Chaque tribu sait qu'un territoire borné de telle et telle façon lui est exclusivement réservé, et jamais elle n'empiète sur le territoire de sa voisine. Le contraire est l'occasion d'une guerre, ou tout au moins donne lieu à dommages-intérêts sérieux : livraison des coupables ou payement d'une amende.

Nous avons parlé plus haut de la chasse à l'éléphant. Il est peu de tribus qui osent affronter le géant de la forêt, et, chaque fois qu'il est attaqué, il n'est pas rare que quatre ou cinq indigènes y perdent la vie.

L'éléphant n'attaque pas l'homme pourtant, et fuit plutôt à son approche. Il ne fonce sur lui que s'il est blessé ou poursuivi de trop près.

M. F. De Meuse, à qui nous devons la plupart des détails de cet article, a cependant eu, à plusieurs reprises, l'occasion de voir l'un ou l'autre de ces pachydermes charger ses rabatteurs : il est à remarquer que chaque fois c'étaient des femelles accompagnées de leurs petits. Parfois aussi des mâles se dévouaient pour permettre aux femelles de s'échapper avec leur progéniture.

Ayant conscience de sa force, l'éléphant ne s'effraye pas facilement, ce qui permet au chasseur de l'approcher de très près, une dizaine de mètres, et de viser avec soin.

Il a la vie très dure et il est assez rare que le chasseur le tue de sa première balle. S'il n'est que légèrement blessé, il prend sa course, brisant tout sur son passage, et fait ainsi plusieurs kilomètres. Mortellement atteint, il ne part pas, va, vient, semblant chercher son ennemi, chargeant dans la direction où il entend du bruit. Gare alors au chasseur novice qui ne connaît pas les habitudes du porteur d'ivoire ! Il ne faut pas suivre la piste trop précipitamment et sans prudence, car souvent l'animal attend caché dans l'épaisseur du feuillage et fond soudainement sur le chasseur. Ce dernier n'a en pareil cas qu'une seule chance de salut, c'est de tirer son coup de feu à bout portant sur la bête, et profitant de la fumée de la poudre, de se jeter à droite ou à gauche et de se laisser choir. Il se peut alors que, par chance, l'animal blessé passe à côté de lui en chargeant sur la fumée.

Si le chasseur veut fuir, il est perdu, car il n'aura pas fait 10 mètres que d'un coup de trompe l'animal l'aura renversé pour le fouler et le transpercer de ses défenses.

Les divers procédés de chasse que nous venons de décrire sont surtout usités dans le haut Congo. Jusqu'ici, ce n'est que dans le bas fleuve que l'indigène se sert d'une façon continue d'armes à feu. Il chasse à l'affût et tire toujours à bout portant avec son flingot armé de morceaux de métal, de pierres ou de gros morceaux de bois pointu.

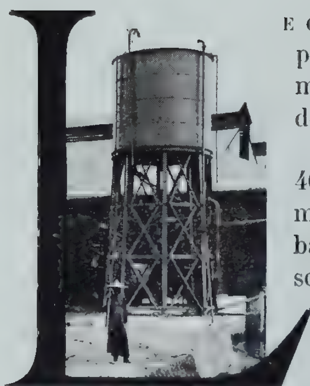


Chasse à l'antilope Hartebeest (*Bubalis Caama*).



Vue intérieure de la gare de Matadi. (D'après une photographie de M. le capitaine Weyns.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Le château d'eau.
(D'après une photographie de M. le capitaine Weyns,)

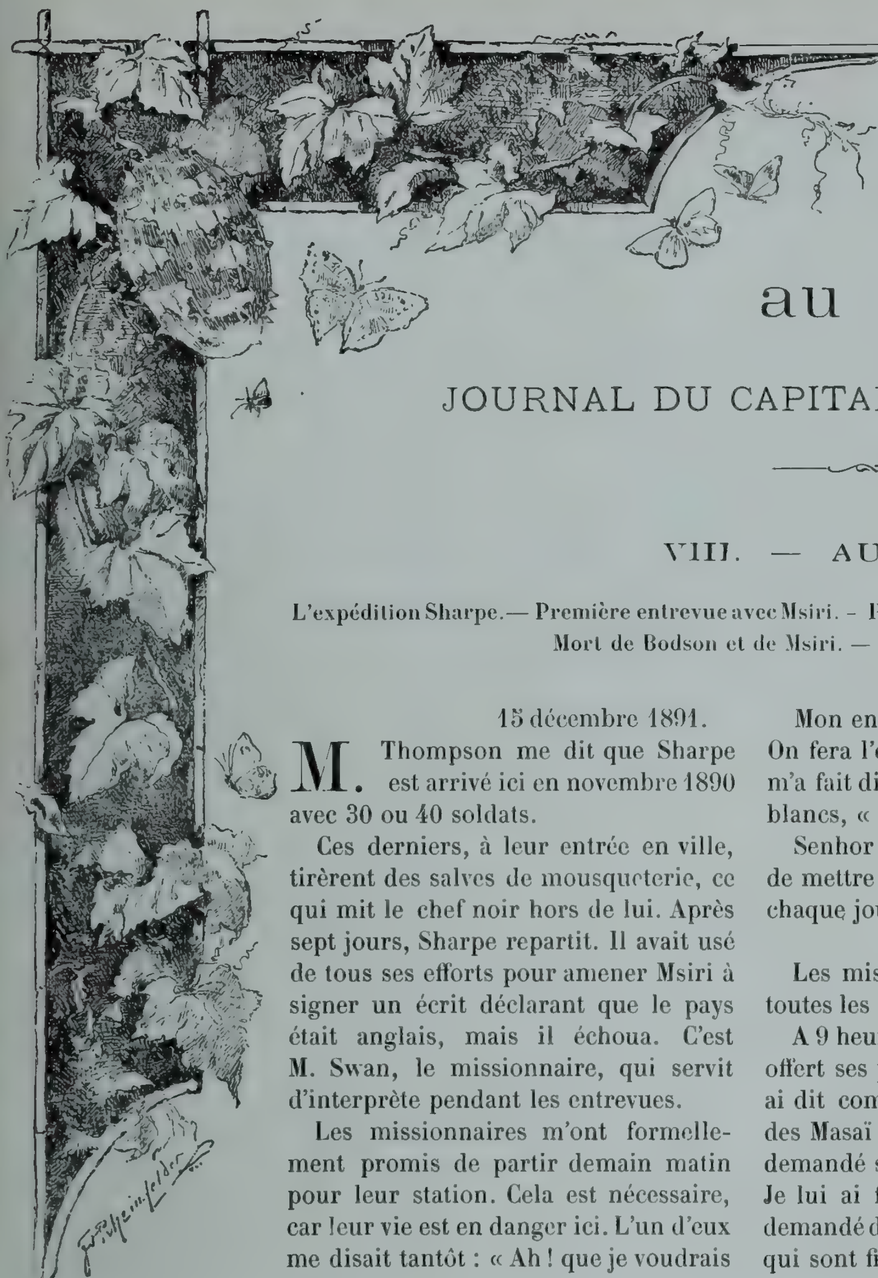
Le dernier courrier du Congo a apporté à Bruxelles les renseignements suivants sur l'avancement des travaux :

« L'exploitation provisoire des 40 premiers kilomètres a commencé. Afin de ne pas retarder le ballastage de la voie, travail auquel sont employées chaque jour quatre locomotives qui sont constamment en route, il a été décidé de faire tous les transports pour les particuliers le jeudi et le dimanche. Ces jours-là, les trains de ballastage sont garés. Tout le personnel du service de la superstructure s'occupe de mettre la ligne en état, de monter les ponts de la Kibueza et de la Kimeza et de préparer les bâtiments de la gare de Kenge. On espère que, vers le 15 novembre, la plate-forme de la voie sera achevée jusqu'au kilomètre 52. »

A l'heure où nous paraissons, la première section, s'étendant jusqu'à Kenge, doit être prête à entrer définitivement en exploitation. Pour donner à nos lecteurs une idée de l'avenir qui est réservé au chemin de fer, nous dirons que, dès à présent, l'une des missions établies au Congo estime qu'il faudra, rien que pour son service, 10 wagons de 10 tonnes par mois, soit 1,200 tonnes par an, ce qui représente, d'après le tarif provisoire, une recette annuelle de 84,000 francs pour ce seul client.

A Matadi, les travaux de la voirie se poursuivent avec activité, et déjà la rue principale commence à se dessiner. Le déchargement des steamers qui, au début de l'entreprise, offrait de sérieuses difficultés, se fait, aujourd'hui, dans de bonnes conditions, grâce à la grue à vapeur, qui fonctionne bien, et aux deux grands chalands qui viennent d'être mis en service.

Nous reproduisons, en tête de cet article, une vue intérieure de la gare de Matadi. Elle est prise d'une éminence, en amont par rapport au fleuve. Au premier plan, à gauche, on distingue des traverses mises en tas et prêtes à être expédiées. Un peu plus loin, on aperçoit les magasins à chaux, à la porte desquels un groupe de travailleurs attend l'heure de la paye. Au fond se profilent le château d'eau et les ateliers; à droite, les magasins à vivres.



DE ZANZIBAR au Katanga

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VIII. — AU KATANGA.

L'expédition Sharpe.— Première entrevue avec Msiri. - Portrait du roi.— Hideux trophées — Deuxième entrevue. Mort de Bodson et de Msiri. — La tombe du capitaine Bodson.

15 décembre 1891.

M. Thompson me dit que Sharpe est arrivé ici en novembre 1890 avec 30 ou 40 soldats.

Ces derniers, à leur entrée en ville, tirèrent des salves de mousqueterie, ce qui mit le chef noir hors de lui. Après sept jours, Sharpe repartit. Il avait usé de tous ses efforts pour amener Msiri à signer un écrit déclarant que le pays était anglais, mais il échoua. C'est M. Swan, le missionnaire, qui servit d'interprète pendant les entrevues.

Les missionnaires m'ont formellement promis de partir demain matin pour leur station. Cela est nécessaire, car leur vie est en danger ici. L'un d'eux me disait tantôt : « Ah ! que je voudrais donner ma vie pour l'Afrique ! » Je lui ai fait des remontrances, lui faisant comprendre que sa mort serait le signal de celle de bien d'autres, et que c'est un sentiment bien égoïste que celui d'être si désireux d'aller au ciel en s'arrachant au danger qu'il y a à prêcher l'évangile dans ce pays.

16 décembre.

J'apprends que les missionnaires ne sont pas partis. Inquiet, je fais courir à leur recherche. Motif de leur hésitation : la pluie qui est tombée la nuit.

Senhor Coïmbra est venu me voir. C'est un homme intelligent, qui, bien que noir, aime d'être appelé homme blanc. Il a déjà fait six fois le trajet du Bihe au Katanga et l'on ne saurait avoir de meilleur témoignage que le sien quant à l'extraordinaire changement qui est survenu depuis peu dans ce pays. Il m'a conté que, il y a trois ans, on comptait dix villages où l'on n'en voit plus qu'un seul maintenant; que les montagnes situées au sud-ouest étaient, il y a quelques années à peine, couvertes de villages florissants : aujourd'hui, il n'y en a plus un seul. La cruauté de Msiri a causé l'exode de la plus grande partie de la population.

Mon entrevue avec lui est fixée à demain de grand matin. On fera l'échange du sang, tel est le désir du grand chef, qui m'a fait dire de ne pas prêter l'oreille aux racontars des autres blancs, « tous mauvaises gens ».

Senhor Domingo est venu me voir ce matin, me suppliant de mettre fin aux boucheries d'hommes qui se poursuivent chaque jour.

17 décembre.

Les missionnaires sont enfin partis pour la Lufoi, malgré toutes les menaces du Néron au petit pied.

A 9 heures, a eu lieu l'entrevue avec le chef. Je lui ai d'abord offert ses présents. Je n'ai pas gazé les choses avec lui. Je lui ai dit comment l'Uganda, l'Unyoro, l'Unyamwezi et le pays des Masaï étaient tombés au pouvoir des blancs, et je lui ai demandé s'il savait que le roi du Bihe était dans les chaînes. Je lui ai fait des reproches sur sa brutale cruauté et lui ai demandé des explications au sujet des têtes à moitié desséchées qui sont fichées au bout des pieux rangés autour de son village. J'ai ajouté que toute la contrée était dans un état de désolation complète grâce à ses procédés barbares, que c'est à lui que sont dues la famine et la mort qui planent au-dessus de cet infortuné pays, que c'est lui qui a chassé de leurs maisons et de leurs champs les populations épouvantées. « Qui donc oserait encore cultiver? Voilà ce qu'est devenue cette opulente région dont on parlait tant! Un « puissant » chef n'est même pas capable de me fournir une poignée de farine! J'ai rencontré sur ma route de nombreux chefs autrement plus puissants que toi! Tu n'es qu'un chef subalterne, très mauvais et haï de ses sujets. Tu dois changer ta manière d'agir si tu veux devenir mon ami. »

Il me répond :

« Je désire que tu sois, avant tout autre blanc, mon ami. Les autres blancs sont mauvais et chercheront à te prévenir contre moi, à mentir sur mon compte, alors que je suis bon, tandis que les Basanga sont mauvais. »

Je m'avance alors vers lui, et le regardant bien en face, je lui dis :

« Je n'ai besoin du témoignage d'aucun autre blanc pour être fixé sur ton compte. Combien de têtes y a-t-il donc sur

les perches de ton quartier, certaines d'entre elles fraîches de cinq jours? Qu'as-tu fait des Wanyamwezi, toujours si doux et si tranquilles? Où sont les vivres dont ce village devrait regorger? Réponds à ces questions, et alors il sera prouvé que tu es l'auteur responsable de toutes ces calamités. »

Me retournant alors, je m'adresse au peuple assemblé :

« Est-ce vous qui demandez que l'on vous coupe la tête? Désirez-vous, oui ou non, pouvoir planter en paix vos maisons, élever vos enfants et vivre tranquilles? Si oui, je suis prêt à vous venir en aide! »

Msiri, tandis que je parlais avec tant d'audace, tremblait de rage et me menaçait de voies de fait. Je n'en continuai pas moins, et je lui signifiai que ses accès de rage ne me faisaient pas peur.

L'entrevue se termina par des déclarations faites par le chef sur un ton plus doux :

« Ce pays est à toi; tu es mon *Munungu* (Dieu); fais ce que tu crois être pour le mieux et reste mon ami! »

Je lui répondis que je voulais bien consentir à être son ami, mais à la condition que les sacrifices humains cessent immédiatement.

Il y avait environ 150 personnes présentes, et six ou sept des femmes du chef. L'une de celles-ci était vraiment fort belle, avec des traits réguliers et jolis, et certes la plus belle femme que j'aie encore vue à l'ouest du Tanganika.

Une première palissade entoure la ville, puis une seconde, contenue dans la première. On a ainsi deux quartiers de la ville. La palissade intérieure protège la résidence de Msiri et est en bon état. La palissade extérieure est peu solide. La résidence du roi est faite en pisé et a été édifiée par des Wangwana de la Mrima (côte), venus par la route de Kilwa. La grand'place est propre mais envahie par les herbes, et le nombre d'hommes adultes qu'on rencontre est minime. Les huttes sont rondes, avec des toits de chaume, conformément au type connu.

Msiri portait une robe de femme, faite avec des morceaux rouges et blancs de kaniki, de flanelle et de coton. Il avait le collier de coquillage, marque de la souveraineté suprême, s'était saupoudré la figure avec de la farine et avait fixé des plumes dans ses cheveux.

Pour autant qu'on puisse le juger sous la couche de farine dont il avait masqué son visage, il a des traits pleins d'une cauteleuse sournoiserie. Son rire évoque le souvenir des têtes humaines, vertes et grimaçantes, qui forment des chapelets au haut des piquets de la ville. J'ai compté cent de ces hideux trophées. Certaines de ces têtes conservent encore l'expression qu'elles avaient au moment de la mort, offrant un lugubre et fantastique témoignage de la cruauté et de la barbarie du chef.

Tandis que chacun s'en venait saluer ce dernier, on pouvait constater l'état d'abjecte terreur dont était possédé le malheureux admis à ce périlleux honneur.

16 décembre.

Legat m'apprend que Msiri a passé la nuit au village de Maria, menant grand tapage et dans une colère affreuse, déclarant que Legat m'avait entraîné contre lui, et que l'incendie qui a suivi l'explosion survenue lors de l'arrivée de Le Marinel, incendie qui a détruit le cadeau à lui destiné par le roi des Belges, était un incendie expressément allumé.

Le vieux rusé est en train de comploter quelque chose. Moi, de mon côté, je ne laisse pas échapper une occasion de répéter à ses gens que, s'ils se tiennent trop près du roi, leurs têtes ne tarderont pas à surmonter les piliers du boma, et je distribue libéralement les *bakshish* (pourboires) pour me faire des amis.

Si, après une seconde entrevue, je puis arranger les choses d'une façon sortable, j'irai sur la Lufira, où il y a de la viande.

Bunkeia est à cheval entre deux collines qui commandent le Kwikuru (capitale) et ne portent aucun ouvrage défensif Les collines commandent absolument toute la ville. L'Unkeia, petite rivière, longe la ville, mais, à la saison sèche, les habitants doivent aller chercher très loin l'eau potable. Il en résulte que, se lavant très peu, ils sont très sales.

Autour du boma du chef, fait en pisé et pourvu de deux portes, sont situées les cases des femmes et des serviteurs. Ces huttes, bien séparées les unes des autres, ne pourraient être incendiées qu'à la faveur d'un vent propice. Deux palissades mal entretenues entourent le tout.

Maria, la mulâtresse, habite à un quart de lieue de Bunkeia. Msiri l'a menacée, hier encore, de lui faire couper le cou si elle montrait encore de l'amitié aux blancs.

J'ai reçu la visite de Tharaia ou Chikako, l'un des partisans de Msiri. Je lui ai dit d'avoir soin de sa tête, car si elle restait trop longtemps à portée de Msiri, elle tomberait Il est parti effrayé. C'est, je pense, un frère de Msiri et de Likuku.

Masire, sœur de Msiri, est venue me voir avec son mari, M'Koma Ngombe. Elle est originaire de l'Ugaranganze.

L'horrible nain du chef est aussi venu. Il est natif du Lunda, à l'ouest du Lualaba.

19 décembre.

Il a plu cette nuit. Msiri m'a fait savoir qu'il me recevrait à 2 heures de l'après-midi.

J'ai reçu la visite de Mkanda Vantu; je lui ai fait sentir quel être féroce et brutal est ce Msiri. Ce garçon est d'une ambition démesurée.

A 2 heures du soir, j'ai fait visite à Msiri. Il m'a fait un long et incohérent récit de la façon dont il est devenu maître de ce pays; il a chassé les Wasanga et il les maudit comme cause de la guerre et de la ruine du pays. « Tu es, a-t-il ajouté, le seul blanc qui me reste comme ami. » Delcommune, a-t-il dit ensuite, s'est enfui par peur.

J'ai répondu que lui, Msiri, est le seul auteur responsable de la guerre qui sévit, et qu'il n'est certainement pas devenu maître du pays pour en massacrer les populations. « Tu es mauvais et ton peuple te hait. Quant à Delcommune, tu as menti : il est parti parce que tel était son bon plaisir. »

Msiri prit alors de nouveau la parole et se mit à discourir pendant une longue heure. Une ou deux fois, il eut des accès de colère, mais chaque fois qu'il élevait la voix, je haussais plus encore la mienne.

Après trois heures de débat, je lui ai dit que, puisqu'il est mon ami et que je vais, sous peu, me rendre à la Lufoi pour y abattre le gibier devenu nécessaire à mon ravitaillement, il devait accepter le drapeau et l'arborer, afin de montrer aux Wasanga que je suis son ami. Il me répondit : « Non, je m'y refuse, car je veux auparavant juger si vous êtes réellement mon ami. »

Après une nouvelle discussion qui dura une demi-heure, il me promit d'arborer le drapeau demain, quand j'aurai fait l'échange du sang avec son frère Kikako. Je réplique que cela ne peut me convenir. Finalement, la brume s'approchant, il

se lève pour se retirer dans sa demeure. Je lui dis alors : « Bon ! puisqu'il en est ainsi, je vais me passer de toi et arborer moi-même le drapeau. »

Prenant alors avec moi un piquet de 20 hommes, je fais arborer le drapeau sur une colline voisine du village. Cet acte d'autorité ne provoque aucun désordre, et toute la nuit nous allons nous tenir sous les armes, prêts à tout.

Le roi a quitté sa résidence et s'est retiré dans un village distant d'une heure d'ici.

20 décembre.

Msiri s'est enfui pendant la nuit. Le drapeau continue à flotter sur la colline où nous l'avons placé.

Après avoir vainement tenté de me mettre en rapport avec le chef, je me suis mis en marche vers le village de Maria.

J'ai ensuite envoyé une troupe de 100 hommes, sous le commandement de Bodson et de Bonchamps, avec la mission de décider Msiri à venir me trouver et, dans le cas où il s'y refuserait, de s'emparer de sa personne.

Bodson et Bonchamps sont partis à 11 h. 50 m. pour Maiembe, où se trouvait le chef avec 115 fusils Ils ont divisé leurs forces. Bodson se rendit avec 20 hommes au centre du village pour y avoir une entrevue avec Msiri et Bonchamps attendit au dehors avec le reste de la troupe, prêt à accourir au premier signal. Msiri avait, cela est évident, tout préparé pour s'emparer de l'homme blanc et était entouré de 60 hommes armés, dont plusieurs avaient le doigt sur la gâchette du fusil, prêts à tirer. Le chef portait le sabre que je lui avais offert.


Le capitaine Bodson.


Le marquis de Bonchamps.

Après avoir palabré quelque temps, le capitaine Bodson déclara à Msiri qu'il devait l'accompagner pour venir me voir. S'il ne voulait le faire de gré, il le ferait de force.

Le chef répliqua : « Non, je ne veux pas venir », et en même temps il tira son sabre, ce qui était un signe convenu avec les conjurés. Au même moment, un homme assis près de Msiri leva son fusil, mettant Bodson en joue. C'était le fils du roi, tué un peu après. Voyant cela, l'énergique officier belge tira son revolver et en déchargea deux coups dans la poitrine du roi, sur lequel Hamadi, un chef de brigade de la compagnie n° 2, tira un coup de fusil à son tour. Msiri tomba mort sur le coup. Mais au même moment Bodson reçut une balle dans le ventre. Pauvre garçon ! La balle se logea dans le bassin, perfora la vessie et fit d'affreux ravages. Il fut transporté en hamac au camp, souffrant le martyre. Le soir même, il mourut.

Msiri n'est plus, son corps est dans notre camp, mais cela nous coûte la vie du malheureux Bodson !

De nombreux coups de feu ont été tirés et, resté au camp, j'avais grand peur de voir l'action se généraliser et notre troupe coupée en deux si l'on attaquait le camp. Heureusement, Msiri était si détesté par ses sujets que presque aucun de ceux-ci n'est accouru à son secours, chacun se tenant tapi dans sa demeure pour voir la tournure que vont prendre les choses. Tout le monde a compris que notre intention n'était de combattre que jusqu'au moment où nous aurions réussi à prendre Msiri.

Bodson est mort, mais il a délivré l'Afrique de son plus cruel tyran. Ç'a été une de ses dernières paroles. La dernière a été, au moment d'exhaler son dernier soupir, le cri de : « Vive le Roi ! ».

C'était un soldat des pieds à la tête, plein d'initiative et d'énergie, dévoué aux intérêts de l'expédition. Jamais il n'a raisonné, fût-ce une seconde, le moindre ordre que je lui ai donné : sitôt l'ordre donné, il était exécuté. C'était un garçon pratique, sachant faire son parti de tout et se tirant toujours d'affaire. L'expédition et l'armée belge ont perdu un officier de valeur dans un moment des plus critiques.

Tout est dans le désordre le plus complet. Je ne peux faire qu'une chose en ce moment : tenir mes hommes en mains et les garder au camp.

21 décembre.

Tout le monde s'est enfui, à l'exception de Chamundu, qui est venu me voir. Je lui ai dit que Msiri étant mort, je ne tenais pas à me battre et que mon seul désir était de voir la paix et la prospérité revenir dans le pays. Je lui ai remis le corps de Msiri pour le faire enterrer et j'ai fait inviter Mulumanyama à venir me voir.

Bodson a été enterré avec toute la solennité possible ce matin, à 11 heures. Le corps était enveloppé de couvertures et de draps C'est le docteur qui a creusé la tombe à la base des collines situées à près de 182 mètres derrière le village de Maria. Le corps a été porté par les chefs des compagnies 1, 2 et 3. Arrivé au lieu de sépulture, j'ai fait présenter les armes aux Askaris, tandis que l'on comblait de terre la cavité sépulcrale où repose désormais notre pauvre ami.

Nous avons dressé une croix provisoire à la place où repose la tête. Nous avons l'intention, quand nous aurons un peu plus de temps, d'élever un cairn (amas de pierres), avec une grande croix, à cet endroit.

Legat nous a quittés hier soir, à 10 heures. Il se rend à la Lifoi. Par surcroît de précautions, il prend 10 de mes hommes avec lui. Il espère atteindre sa station cette nuit.

J'ai écrit aux missionnaires de rallier la station de l'État, jusqu'à ce que le pays devienne plus sûr, et j'ai fait rétrograder ma colonne jusque dans un village indigène situé à un kilomètre du village de Maria. Je compte bâtir une station provisoire pour attendre la maturité des moissons, d'ici trois mois. De là, je rayonnerai, faisant de petites expéditions afin de me rendre compte de la configuration du pays.

(A continuer.) Cap. Stairs.



LE CHIEN

Le chien du Congo est, en général, un être chétif, malingre, nauséabond, qui semble avoir conscience de sa déchéance. Toujours triste, sans ces élans de joie et de gaieté qui distinguent son congénère d'Europe, on dirait qu'il pleure sans cesse un vague passé de gloire, dont ce dégénéré paraît avoir gardé l'instinct.

Il semble avoir perdu ces belles qualités de soumission, de courage et de dévouement dont le compagnon de l'homme, — « la plus belle partie de l'homme », a dit un philosophe chagrin, — est le type dans nos pays. En général, les noirs n'utilisent leurs chiens que pour les engraisser et les faire servir d'aliment fort prisé par eux. Pour l'engraisser, ils le nourrissent de déchets de table et d'autres aliments encore moins nobles dont ils sont très friands.

Il a la taille du renard; sa robe est d'un jaune fauve. On en rencontre quelquefois ayant une robe jaune tachée de blanc, ou bien de couleur noire et feu. Le poil, presque ras sur le corps, est demi-long sur la queue; le museau est pointu, les yeux petits, les oreilles dressées demi-longues et la queue est en partie enroulée sur l'arrière-train en forme de tire-bouchon.



Chien des Niams-Niams.

Le crâne est plus massif que celui du renard; la boîte cérébrale plus développée, le front fuyant. Il a les arcades zygomatiques plus développées que nos chiens d'Europe. Les incisives sont en fleur de lis; les canines, assez peu développées. Les prémolaires sont assez accentuées et les vraies molaires indiquent les tubercules, et les cuspides sont prononcées comme chez les chiens que nous connaissons à l'état sauvage. Les crocs ont une certaine ressemblance avec ceux des chiens de même taille qui vagabondent dans les rues de Constantinople, où ils rendent de si grands services pour le nettoyage de la voirie. Au Congo, on le verra plus loin, ils remplissent un rôle analogue.

*

Autre affinité avec les races sauvages: le chien du Congo n'aboie jamais, il hurle. C'est un être craintif et hargneux, qui a une vive répugnance pour l'eau. Cette crainte est due aux nombreux sauriens qui pullulent dans les rivières. Quand il s'approche de l'eau pour se désaltérer, c'est avec de multiples précautions, avec prudence, et jamais il ne se hasarde à y pénétrer. Il a une peur instinctive du blanc. Quand un Européen paraît dans un village, le chien congolais fuit en grinçant des dents et en hurlant lamentablement. La seule vue d'un visage pâle lui fait l'effet d'un épouvantail. Habitué à ne voir que des noirs, les blancs lui semblent des êtres fantastiques et dangereux qui lui inspirent une terreur irréductible. Jamais il ne se lie d'amitié avec le chien que le voyageur d'Europe a amené de son pays. Chose curieuse d'ailleurs, le chien d'Europe montre à l'égard de son « frère noir » un mépris souvent fort amusant. Il le pourchasse, jamais longtemps pourtant, se contentant de le tenir à distance comme il sied à un être inférieur et dégradé.

Ce n'est cependant pas un être inutile que le chien du Congo. Il rend des services signalés à ses maîtres, en échange de la maigre pitance qu'ils lui allongent parcimonieusement chaque jour. Il résout la question du « tout à l'égout » et fait office à la fois d'employé et de récipient de la ferme des boues.

*

Le chien-aliment est soumis, avant d'être mangé, à de terribles tortures. Quand il est gras à point, on lui rompt les quatre membres et on le laisse gisant et gémissant pendant de longues heures. Cette pratique est usitée par les naturels pour d'autres animaux comestibles et, chez les anthropophages, pour l'homme destiné à être mangé. Les noirs prétendent que la douleur rend la viande plus tendre. Le chien est mis souvent ainsi, après de longues souffrances, tout vivant sur le feu, sur lequel on le retourne pour brûler tous les poils, puis on retire la pauvre bête, morte, et on la partage entre tous les amateurs qui y ont droit.

Le chien s'appelle partout au Congo le *mpoa*. Il est susceptible d'attachement cependant, mais pas à la façon d'un être dévoué et bon. C'est plutôt la reconnaissance qui le fait agir. Il est attaché non tant à son maître qu'à l'habitation de celui-ci, où il trouve la misérable nourriture dont il se contente. Il est, au reste, bafoué et maltraité par tout le monde. Dans notre article sur la chasse qui paraît en même temps que celui-ci, on peut voir que certains indigènes emploient leurs chiens pour la chasse. Ces bêtes-là acquièrent un certain flair. Comme de juste, les bons chiens, qui savent chasser, sont mieux soignés. Il en résulte qu'ils ont meilleur air que leurs congénères, mais ils n'en restent pas moins des créatures dégénérées et tristes éternellement.



LE COMMANDANT

REGNAULT DE LANNOY DE BISSY

Né en 1844. — Chef de bataillon du génie à Épinal.
Fait un premier séjour en Kabylie (1869). — Deuxième départ pour l'Algérie (1873). — Prend part aux travaux d'El-Goléah et à ceux de Tébessa. — Attaché au service géographique de l'armée, à Paris (1881-1889).

PARMI les travaux cartographiques considérables qui ont vu le jour dans ces dernières années, figure la grande carte d'Afrique au 2,000,000e, connue dans le monde géographique sous le nom de *Carte d'Afrique de de Lannoy de Bissy*. C'est un monument de première valeur, auquel, seule, peut être comparée la *Spezial Karte von Afrika*, au 4,000,000e, d'Habenicht.

L'officier qui a attaché son nom à cette œuvre est l'un des plus distingués de l'armée française. La considération dont il jouit à l'étranger, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, est grande. Chaque fois que son nom est cité dans l'un ou l'autre recueil savant, on trouve à côté la preuve de la grande et sympathique autorité dont il jouit.

Comme militaire, le commandant de Lannoy fit ses preuves au service de son pays dans plusieurs missions qu'il termina à son honneur; comme cartographe, il porte l'un des noms les plus connus de France. Un de ses premiers travaux cartographiques fut, en 1873, le lever du plan de l'Oasis d'El Goléah. Une réduction de cette carte parut en 1876, dans le numéro de juin de la *Société de géographie* de Paris, et le plaisir qu'éprouva l'auteur en voyant le prix que le monde savant attachait à ses travaux contribua beaucoup à fixer plus complètement son attention sur l'Afrique. C'est un chercheur doublé d'un érudit, et les revues savantes ont maintes fois fait un juste éloge de la méthode pleine de clairvoyance et de saine critique avec laquelle, dans ses rédactions, il sait coordonner les renseignements de diverses sources, mis à sa disposition.

M. le commandant de Lannoy de Bissy a fait beaucoup, dans sa patrie, pour la diffusion des sciences. Il a notamment compris combien sont utiles et nécessaires à un peuple les notions géographiques et la mise à la disposition du public d'instruments faciles à lire, aisés à manier et clairs dans leurs annotations. Rien n'élargit les idées et les horizons, rien n'excite le désir de savoir et d'apprendre comme la connaissance de la géographie, de cette science dont on peut dire qu'elle est comme la synthèse de toutes les autres. Les Anglais et les Allemands se sont, depuis longtemps, rendu compte de cette vérité, et cette habitude du déplacement, instrument de leur fortune, ce goût des voyages, cette aptitude commerciale qui les distinguent, sont certes le résultat de leurs études rationnelles et méthodiques. M. de Lannoy de Bissy est la vivante démonstration de cette vérité. Les voyages et les connaissances qu'il possède à un si haut degré en ont fait un esprit éclectique, large et érudit, sachant rendre justice aux autres peuples et, par là même, possédant une impartialité et une équité qui sont une force de plus chez un homme de science.

Mais si nous lui consacrons aujourd'hui une page dans la collection de nos biographies congolaises, ce n'est pas tant pour vanter les mérites du cartographe éminent, du géographe compétent et consciencieux, que pour rendre hommage à la savante impartialité de l'écrivain et du conférencier, qui, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, n'a pas manqué d'adresser aux naissantes entreprises coloniales des Belges une attention flatteuse, un mot aimable, des appréciations empreintes de la plus vive sympathie.



Tissus à dessins coloriés et brodés des indigènes du Sankuru et de la haute Lukeney.

LES TISSUS INDIGÈNES



Étoffe avec dessins en relief imitant le velours frappé, fabriquée par les indigènes du Sankuru.

Les indigènes congolais n'ont pas attendu l'arrivée des Européens pour se confectionner des pagnes et des nattes souvent fort artistiques, avec des fibres végétales, des lianes fines et souples, des herbes solides. Toutes les tribus n'ont pas une égale adresse dans la confection des tissus, et ceux-ci forment même, dans certaines régions, une sorte de monopole de fabrication pour des peuplades qui vendent leurs fabricats et en tirent de grands profits. C'est surtout dans le Kassaï que l'on confectionne, avec beaucoup d'art, des étoffes faites d'écorce battue, de fibres végétales ou d'herbes tressées.

M. F. De Meuse, qui a parcouru tout l'immense territoire de l'État du Congo et en a rapporté d'intéressantes collections, nous a fourni de nombreux renseignements que nous utilisons au cours de cette notice.

Chez toutes les populations sauvages du centre de l'Afrique, l homme arrivé à l'âge de la puberté porte un vêtement souvent très rudimentaire, mais cependant suffisamment grand pour lui ceindre les reins. « J'ai pu remarquer partout, nous écrit M. De Meuse, au cours de mes voyages au travers des différentes tribus du haut Congo, ce même souci de la pudeur chez les hommes.

« Il n'en est pas de même pour le sexe faible, car dans beaucoup de localités la toilette de la femme est des plus rudimentaires et se compose uniquement soit d'un bracelet ou collier, ou bien encore d'une ceinture composée d'un simple cordonnet. »

Il est à remarquer que parmi les peuplades où la femme expose ainsi sa nudité, l'art et les goûts artistiques sont très peu développés. Ces tribus étant cannibales et guerrières, il semble que l'état constant de guerres intestines où elles vivent ne leur ait pas assuré la quiétude suffisante pour s'adonner à l'art de tisser comme font d'autres populations; aussi leur vêtement se compose-t-il seulement d'étoffes faites de l'écorce d'un ficus.

La fabrication de ce tissu est des plus simples. L'écorce prise à l'arbre est divisée en deux parties dans le sens de son épaisseur, la partie extérieure est rejetée et celle touchant l'aubier est soumise à un battage fait au moyen d'un pilon de bois ou d'ivoire. Ainsi battue, l'écorce s'allonge et les fibres acquièrent une grande souplesse. Les diverses parties d'écorce assouplie sont cousues ensemble au moyen d'une aiguille de fer et d'un fil fait d'une fibre très ténue.

Quelques tribus telles que les Yèles-Yèles et les Batua, peuplades excessivement sauvages habitant les grandes forêts, où elles se livrent exclusivement à la chasse, portent comme vêtement des peaux d'animaux mégissées de la façon suivante :

La peau fraîchement enlevée à l'animal est étendue et enduite de potasse (cendre de bois); trois jours après cette première opération, elle est soumise à une série de grands lavages et foulée jusqu'à ce qu'elle ait atteint la souplesse voulue.

Le vêtement de ces naturels est, du reste, fort sommaire; il se compose d'un simple morceau de ce cuir grossier passant entre les jambes et retenue à la ceinture par un cordonnet.



Comme nous le disons plus haut, les peuplades tissant des étoffes sont assez nombreuses; vers la côte, cependant, depuis l'introduction des cotonnettes européennes, cette fabrication se perd, les indigènes trouvant plus faciles de se procurer leurs étoffes à la factorerie voisine, où ils trouvent des tissus de grande largeur, alors que leur métier ne permet que la fabrication de fragments de la dimension des fibres, soit 75 centimètres.

Le métier à tisser des indigènes du Congo repose sur le même principe que les nôtres : à peu de chose près, c'est l'ancien métier de nos pères. On pourra s'en convaincre en examinant la gravure qui accompagne cet article.

Les étoffes sont confectionnées avec les fibres des feuilles du palmier élaïs et de différents palmiers raphia.

C'est principalement aux femmes qu'incombe le soin de préparer et de diviser ces fibres, opération qui se fait au moyen du couteau et qui exige une patience inaltérable. Il s'agit, en effet, de les diviser, au moyen de la pointe du couteau, en fils de la grosseur des nôtres. Le tissu est de plus ou moins bonne qualité, d'après l'épaisseur des fibrilles. Les Bateke font des fils tellement fins que leurs étoffes ont le toucher de la soie de Chine.

L'opération du tissage proprement dit est faite par l'homme : placé sous l'auvent de la hutte ou sous un hangar ouvert

construit à cet effet, le métier est tendu verticalement. Assis sur une bûche de bois, le tisserand fait passer sa navette de droite à gauche entre les « fils » de fibres qui forment la chaîne. Au moyen de la navette elle-même, qui est de la même largeur que la chaîne, il tasse chaque trame au fur et à mesure qu'elle passe. Le croisement des fils est opéré de la même manière que dans nos tissus des Flandres. Les indigènes montrent une incroyable dextérité et tissent très rapidement. Ils parviennent même par des changements spéciaux de la trame à produire des dessins dans leurs étoffes.

Ils ont quatre teintes à leur disposition : le noir, le rouge, le brun et le jaune, couleur naturelle de la fibre. Le noir est obtenu de deux manières : on enfouit l'étoffe ou les fibres dans une argile noire qu'on rencontre dans certains marais et on les y laisse séjourner pendant quelques jours. On les teint de la même nuance, en les faisant bouillir dans une eau où l'on a mis macérer des feuilles d'un arbrisseau très commun dans toutes les régions et que les indigènes appellent le *gaïé*. Selon le degré de teinture qu'ils veulent obtenir, les indigènes répètent plusieurs fois cette opération.

La teinture rouge est donnée par le *Pterocarpus santalinoïde*, assez commun dans l'Afrique équatoriale. Cet arbre n'a de propriété tinctoriale que lorsqu'il tombe en vétusté. Les indigènes le récoltent alors, le réduisent en poudre et le font bouillir avec les objets à teindre. Grâce à la grande quantité de tannin que contient cette essence, la teinture est très fixe. C'est le même bois qui donne la poudre rouge ou *takula*, usitée pour les tatouages, la peinture de guerre et les diverses cérémonies indigènes. Au moyen de ce rouge mélangé au noir, les naturels obtiennent une teinte lie de vin, très jolie à l'œil.

Très peu de tribus impriment leurs étoffes. Chez quelques-unes, cependant, on se livre à cette pratique. Toujours les impressions sont simples, représentant des lignes brisées, des losanges, des carrés, des triangles. Ils obtiennent ces dessins en tamponnant la pièce avec des sortes de brosses faites de grosses fibres. Les Bassongo-Minos du Sankuru, les Bassimba et les Bekoma de la haute Lukenye fabriquent des tissus vraiment remarquables. Ils en produisent qui sont absolument analogues à nos velours frappés. Pour réussir, avec leurs moyens primitifs, à atteindre une telle perfection de fabrication, il faut une grande habileté de mains et une patience de nègre, c'est-à-dire à toute épreuve.



Métier à tisser des indigènes du Kassaï. (Collection de la C[ie] *du Congo pour le Commerce et l'Industrie.*)

Voici comment ils procèdent : Quand le tissage est achevé, l'étoffe est livrée aux femmes. Celles-ci commencent par y broder des cordonnets noirs, blancs, rouges, en passant l'aiguille, non au-dessous du fil de l'étoffe à broder, mais dans le corps même de ce fil. Tantôt ces cordonnets sont isolés, tantôt ils sont juxtaposés. Dans ce dernier cas, une fois la broderie faite, on passe à la surface des couteaux tranchants comme des rasoirs, on tond ainsi délicatement les fils brodés qui donnent à la suite de cette opération l'apparence du velours. Les dessins, très variés, sont toujours linéaires. Le relief a la forme pyramidale.

Ce travail demande énormément de temps et les étoffes ainsi fabriquées ne s'emploient guère que pour des cérémonies ou comme linceul.

Chez les Bassongo-Minos, les Bekoma et les Bassumba, quand un chef aimé meurt, chaque individu du village offre comme présent mortuaire un ou plusieurs de ces tissus riches. Le défunt a ainsi suffisamment de richesses pour se présenter dans le royaume des esprits. Quelques grands chefs portent des habillements brodés, mais c'est un privilège exclusif ; le commun des mortels ne revêt que des tissus simples. Chez ces populations, le vêtement consiste en un tour de hanche, retenu par une ceinture en cuir.

En fouillant la tombe d'un grand chef des Bassumba au village de Bariku, M. F. De Meuse a déterré des étoffes brodées ayant nécessité le travail de toute l'agglomération pendant deux ans. En général, cependant, l'indigène ne s'occupe du tissage qu'à ses moments perdus. Il ne s'astreint pas d'une façon ininterrompue à ce travail de patience.

Seules ces populations fabriquent des étoffes de coton. Elles cultivent le *gossipium* et leurs cotonnettes sont, non tissées, mais crochetées avec des crochets de bois, par le même procédé que celui qu'emploient chez nous les dames et les demoiselles. Les crochetés sont à dessins, mais toujours d'une couleur uniforme.

(*A continuer.*)



Dans le massif de Palaballa. Le kilomètre 16 de la voie. (D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Une dépêche arrivée cette semaine à Bruxelles a annoncé que le chemin de fer du Congo avait été inauguré, à l'exploitation définitive, le 4 décembre. Un service régulier est organisé depuis cette date sur les quarante premiers kilomètres de la voie, de Matadi à Kenge.

Provisoirement, il est créé un train régulier faisant la navette entre ces deux points; il part de Matadi à 7 heures du matin les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, et de Kenge les mardi, jeudi et samedi. Il a un horaire qui fixe les heures de passage aux différentes stations et haltes.

Une station intermédiaire est établie à Palaballa, au kilomètre 17; des haltes de garage se trouvent : aux échelles, au pont de la Mpozo, à Matadi-Mapembe et à la rivière Mia.

Des tickets pour voyageurs sont délivrés aux gares de Matadi, Palaballa ou Kengé. Toutefois, afin de permettre exceptionnellement qu'un voyageur puisse prendre place dans le train entre deux stations, le conducteur peut délivrer en cours de route des tickets qui sont valables jusqu'à la station suivante. La voiture à voyageurs ne comprend que la première classe. Les voyageurs de seconde classe (porteurs indigènes et ouvriers de couleur, boys, soldats, etc.) prennent place provisoirement dans des wagons à marchandises, spécialement aménagés dans ce but.

Voici le tarif pour les voyageurs :

	Matadi à Palaballa, 17 kil.	Palaballa à Kenge, 23 kil.	Matadi à Kenge, 40 kil.
1re classe . . . . fr.	22 00	28.00	50.00
2e —	2 20	2.80	5.00

La Compagnie n'accepte provisoirement de marchandises que d'expéditeurs ayant un mandataire à Matadi et pour des destinataires résidant ou ayant des mandataires aux gares de destination. Les expéditions de marchandises se font comme sur nos chemins de fer, par wagons entiers ou par colis.

Voici le tarif pour les marchandises :

A la montée :		
Pour toutes marchandises (1) . . . . fr.	1.00	les 100 kilog.
A la descente :		
Amandes de palme	1.00	—
Arachides	1.00	—
Bois de construction	1 00	—
Café.	2.80	—
Caoutchouc	4.50	—
Gommes copales blanches.	1.80	—
— rouges	5.20	—
Huile de palme	1 20	—
Ivoire	10.00	—
Orseille	1.70	—
Sésame.	1.00	—
Tabac	2.70	—

Les marchandises non dénommées seront taxées par 100 kilogrammes au prix de 75 centimes, augmenté de 1 p. c. de la valeur de la marchandise en Europe.

On voit, d'après les chiffres qui précèdent, qu'à la montée le tarif correspond à 2 fr. 50 c. par tonne kilométrique. Ce prix, considérablement supérieur à celui que l'on paye habituellement en Europe, n'a rien d'exagéré, si l'on tient compte des difficultés énormes qu'il a fallu surmonter pour construire le chemin de fer dans la première partie de son tracé.

(1) Il est fait exception pour le sel, qui jouira d'une réduction de 50 p. c.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

VIII. — AU KATANGA.

Construction de Fort-Bunkeia. — Reconnaissance du drapeau de l'État par les indigènes. — Terrassés par la maladie.


Fourré de papyrus.

21 décembre 1891.

Il n'y a pas l'ombre de noirs hostiles pour le moment. Ce qu'il importe avant tout, c'est de construire quelque solide ouvrage défensif, afin que je puisse m'absenter sans craindre pour la sécurité de ceux de mes compagnons que je laisserais en arrière. J'estime qu'il me faudra un mois pour la construction de mon fort. Nous avons tout un assortiment de semences, et Legat, je l'espère, me donnera de celles qui me manquent.

22 décembre.

Nous avons commencé la construction de Fort-Bunkeia. Des tranchées ont été creusées et les deux tiers du boma ont été constitués au moyen de pièces enlevées à l'ancien quartier de Msiri. L'habitation du tyran va être détruite et les débris en serviront à construire la maison des blancs. Ce sont de belles perches, droites et solides. Le fort présentera la forme d'un hexagone irrégulier avec trois tours, un fossé et un parapet à l'épreuve des balles fait au moyen de palissades et de terre.

23 décembre.

Mukanda Vantu, Chamundu, Coïmbra, Maria et d'autres sont venus me voir. Avant de désigner le nouveau roi, je désire connaître d'abord les gens du pays. J'ai invité Ntenke et Katanga, chefs du sud, à venir me voir.

24 décembre.

La construction du fort continue avec activité.

Un grand nombre de constructions de l'ancienne résidence de Msiri ont déjà servi pour construire les palissades et les tours. De la porte de la maison du tyran, je me suis fait faire une table excellente.

Quand nous aurons pris dans l'ancienne capitale tout ce qu'il y a à prendre pour notre fort, on mettra le feu à ce qui restera.

25 décembre.

Noël. — Mes hommes ont congé. J'ai offert à Bonchamps et au docteur un banquet. Menu : soupe, sardines, pigeons, mouton, du custard, un plum-pudding anglais, des bonbons, une bouteille de vin chacun et du café-cognac. Chacun a reçu un cigare pour couronner le tout et finir la soirée.

26 décembre.

J'ai envoyé à Legat un rapport complet sur les derniers événements.

Après une enquête approfondie, je pense que Mukanda Vantu, fils de Msiri, sera le meilleur chef.

27 décembre.

Mulumanyama, qui est arrivé hier, a eu une longue palabre avec moi. Il a juré d'empêcher l'arrivée de toute poudre venant de la côte occidentale. Il a signé un acte de soumission et je lui ai remis le drapeau. Je sais de bonne source que Likuku et Chikako ont fait alliance. Dans quel but? Je sais que ce dernier a promis, les moissons une fois mûries, de venir me combattre.

28 décembre.

Bonchamps est gravement atteint. Robinson aussi.

Les hommes ne se nourrissent que de *mbogas* ou herbes potagères. Les blancs eux-mêmes ne trouvent aucun aliment à acheter. La famine est affreuse.

Les trois principales herbes que l'on consomme sont : le *machicha*, le *mboga maboga* ou feuille de citronille, et le *cassamvo* ou feuille tendre du manioc.

29 décembre.

La journée d'aujourd'hui a été importante. J'ai désigné Mukanda Vantu comme chef des Wagaranze. Je lui ai fait signer un acte de soumission et je lui ai fait arborer un drapeau au-dessus de son village. L'assemblée a été fort nombreuse et j'ai fait comprendre combien il serait dangereux de chercher noise au nouveau chef. Chikako déclare qu'il va venir me voir, maintenant qu'un nouveau chef est élu.

J'ai donné à Mukanda Vantu mon sabre en signe du pouvoir dont il est maintenant investi.

Nous avons fait bonne besogne au fort, qui commence à prendre tournure. Le fossé sera terminé demain, j'espère. Deux des tours sont pour ainsi dire achevées. Le magasin, en forme de tembe, est terminé, ainsi que ma maison. Une case de

vingt-sept mètres pour le personnel est en voie d'achèvement. Une seconde habitation, pour les Européens, est près d'être finie également, comme aussi d'autres ouvrages. Les hommes ont besoin d'être constamment stimulés. Ils commencent à s'affaiblir de ne vivre que de feuilles, et il faut être sans cesse à leurs côtés, sous un soleil de plomb, impitoyable.

Toujours sans nouvelles de l'expédition Bia. On m'apprend l'approche d'une expédition commandée par des blancs et qui va traverser le Luapula. Ce doit être une expédition de la *South Africa*. J'ai prévenu Legat.

30 décembre.

J'ai envoyé une lettre à Legat et j'en ai remis une autre à deux de mes hommes pour Delcommune. Ils ont ordre d'aller jusqu'à dix journées dans le sud pour retrouver cet explorateur.

31 décembre.

Mutwila me fait demander le drapeau et demande à faire acte de soumission. Toute la contrée est dans le désordre. Les gens s'enfuient sans rime ni raison et se tirent des coups de fusil dans l'unique but de provoquer du pillage.

Mes hommes, affolés par la faim, sont devenus absolument intraitables. Ils dévalisent les indigènes. Ce sont de vrais démons; rien ne peut les rendre raisonnables.

Voilà six jours que je n'ai plus eu autre chose à manger que des feuilles vertes et de la viande.

1er janvier 1892.

L'année s'ouvre sous de bien sombres auspices. La famine est terrible; aussi est-il devenu impossible de retenir les hommes.

Moloney et moi, nous sommes les deux seuls valides. Tout nous retombe sur les épaules; aussi sommes-nous excédés.

Ah! que 1892 me donne de mauvais présages! Que Dieu m'accorde que cette année puisse passer joyeusement et que mon entreprise soit couronnée de succès!

Quel pays de famine! « J'ai faim! », tel est le cri qui me poursuit partout et toujours. Et je n'ai rien pour apaiser les tortures qui secouent les ventres vides de tous ces hommes qui ont foi en moi. Maudit soit ce Msiri, auteur de toute cette misère!

Un homme affamé n'est plus un être humain, c'est un paquet de viande. Il n'est pas de moyen coercitif pour s'en rendre maître. Il trompe et pille l'indigène, et cela au nom du blanc, qui acquiert ainsi, sans qu'il y ait de sa faute, une détestable réputation.

Tout est souffrance, angoisse et famine!

2 janvier.

Les hommes se dépriment rapidement, faute de nourriture suffisante. Il n'y aura pas de moisson, hélas! avant six ou sept semaines d'ici. Pauvres diables! je les plains du plus profond de mon cœur, et pourtant je dois montrer visage d'airain et les forcer au travail, car il faut que le fort s'achève. Le soir vient vite, et le corps et l'esprit, une fois l'ombre venue, sont également épuisés...

. . . .

Le journal de Stairs s'arrête brusquement le 2 janvier 1892. Il ne reprend qu'au 1er avril, avec cette brève mention : « Du 2 janvier au 1er avril, je n'ai pu écrire la moindre chose dans mon journal, car, pendant ces trois mois, j'ai été trop malade pour tenir la plume. »

C'est le 30 janvier 1892 que l'expédition Bia arriva à Bunkeia. Depuis le 3 janvier, le commandant Stairs, épuisé de fatigues et d'angoisses, était alité, dangereusement malade. Le marquis de Bonchamps et Robinson étaient également frappés par la cruelle maladie. Seul, le docteur Moloney était resté debout, soignant ses collègues, menant à bonne fin la construction du fort Bunkeia, recevant les chefs indigènes qui venaient tous faire leur soumission, maintenant la paix dans le pays. La caravane de Stairs diminuait dans des proportions effrayantes. La famine faisait d'épouvantables ravages et il ne se passait pas de jour où l'on ne dût enterrer quelque malheureux mort d'inanition.

Le commandant Bia, qui devait tomber à son tour quelques mois plus tard, démontra à l'énergique officier anglais qu'un prompt retour à la côte pouvait seul sauver le reste de son expédition décimée et réduite de moitié. Le 4 février, la caravane de Stairs se mit en route pour rentrer à la côte orientale par la voie du Tanganika et du Nyassa-Zambèze. Stairs dut, pendant trois mois, être transporté en hamac, dans un état effrayant de dépérissement, et presque sans connaissance de ce qui se passait autour de lui.

Il ne reprit quelques forces qu'en franchissant les régions montagneuses situées entre le Moëro et le Tanganika.

IX. — DE BUNKEIA AU CHINDE.

Le départ de Bunkeia. — Sur le Tanganika. — La mission de Mambwe. — Mpanza.

1er avril 1892.

Nous avons atteint Makapula. Les vivres y sont rares, les Ruga-Ruga Wanyamwezi ont détruit toutes les moissons, tous les villages ont été absolument annihilés et les malheureux indigènes errent dans les montagnes.

2 avril.

Nous sommes à Kaputa, par 8°12 lat. nord. Tous les natifs sont sous le coup de la terreur qui leur inspirent les Wanyamwezi. J'ai obtenu du chef un guide pour me rendre à Mwanangwa, au sud-est, où il y aura du grabuge, car j'ai l'intention d'y dire deux mots aux Wanyamwezi et de leur démontrer qu'ils ont à laisser tranquilles les populations. Nous sommes encore dans le Marungu, donc dans l'État du Congo, mais les indigènes sont des Wawembwa. La plus haute montagne visible par nous a environ 2,200 mètres d'altitude. L'altitude où nous avons atteint en traversant les défilés a été 1,800 mètres.

8 avril.

Nous avons dû passer la Choma en bateau, ce qui a été fort difficile, la rivière ayant un courant de 8 à 10 kilomètres à l'heure. Le lac salé de Sharpe n'est qu'à une journée au sud-ouest d'ici. Les Arabes du district sont Ramatha, deux ou trois Zanzibarites, Abdullah ben-Suleiman et Khaliel. Les Portugais de la côte occidentale viennent vendre leurs étoffes, en traversant le pays de Msiri, jusque chez les Wasumbwa de Chidobi, à trois journées à l'ouest du Tanganika.

28 avril.

Nous avons quitté Kituta ce matin. La tsetse y sévit et sans elle le bétail ne saurait vivre quand même, car l'eau fourmille de têtards qui se développent dans l'estomac des animaux et les tuent. J'ai vu M. Swan, venant d'Ujiji sur son steamer *Good News* Il m'a remis un léopard, de la part de Rumaliza, destiné à la reine d'Angleterre. Je vais convoyer ce félin jusqu'en Angleterre.

2 mai.

Nous voici arrivés à Cherezia, à 5 camps de Kituta, soit à 80 kilomètres de ce point. Nous avons dû passer hier la Saïzi. Cette partie de la route de Stephenson n'a jamais été, me semble-t-il, réfectionnée. Malgré cela, on y marche assez facilement, sauf à quelques places. Mais ce qui manque beaucoup, ce sont des ponts.

Les indigènes, le long de cette route, sont bien pourvus en ce qui regarde les missionnaires. Il y a des missions à Iwando, Mambwe et Kinymkalo.

3 mai.

Nous sommes à Mambwe, la station des Pères français. Nous avons été reçus avec une touchante cordialité par le père Van Oost, un Belge, et deux autres pères.

Nous avons mangé une salade délicieuse, des laitues, des oignons, des radis, des tomates, de l'oseille, des pommes de terre, des choux, des betteraves, etc., et nous avons nos bagages littéralement bourrés de légumes frais.

J'ai remarqué que partout, en Afrique, où des Pères français ont établi une mission, on trouve de la bonne eau, très claire et très fraîche, et des potagers admirables.

Quelle différence avec les missionnaires anglais qui, toute l'année durant, ne mangent que de la farine et des conserves! Les Pères ne sont ici que depuis cinq mois et ils ont, en ce laps de temps, fait d'étonnants progrès, qui me plongent dans une véritable stupéfaction.

Jamais je n'ai vu quelque chose d'approchant en Afrique. Ils ont une superbe bergerie pour leurs moutons et leurs chèvres, une étable avec vingt-cinq têtes de bétail, et sont en train de se bâtir une grande maison en pierre. Patients, persévérants et énergiques, ils ont consacré leurs vies à faire réussir leur entreprise.

4 mai.

Nous avons marché pendant 21 kilomètres et nous campons sur les bords de la Komba après avoir, deux fois, traversé la Kalisi. C'est le jour anniversaire de notre Reine. Dieu lui en accorde encore de nombreux. Je suis sûr que les étrangers doivent l'admirer. C'est une femme loyale, droite et qui agit toujours avec prudence et raison.

La marche est exquise; la route longe des arbres ombrageux. Si une petite brise soufflait au travers de ces derniers, on se croirait en Angleterre. Nous allons à marches forcées, afin d'arriver pour le 14 au Nyassa. Nous avons encore 358 kilomètres à franchir pour l'atteindre. Si nous manquons le steamer, cela pourrait nous arrêter pendant un mois. Je me demande comment, arrivé en Angleterre, dans quelques mois, je pourrai me faire au régime de mon nouveau régiment, le *Welsh regiment*.

5 mai.

Une longue étape jusqu'à la Nyramwanga. Nos hommes sont très fatigués. Le guide ignore totalement la route à suivre. Heureusement, celle-ci est bien marquée et bien claire. Il est donc relativement facile de se diriger.

6 mai.

Nous sommes arrivés à la station de Mwengo, où nous avons été reçus par M. Mac Cullock, de l'*African Lakes Company*. M. Mac Cullock habite seul ici et a été malade pendant un certain temps. Voici un an et demi qu'il est à Mwengo, station solidement construite, avec des maisons bien comprises et bien aérées. On est ici à mi-chemin entre le Tanganika et le Nyassa, et le point a, pour cela, une grande importance stratégique. J'espère atteindre le lac Nyassa en huit camps.

7 mai.

Nous voici arrivés à Kapakalo, situé dans une dépression profonde. Le docteur Moloney est parti en avant pour préparer notre embarquement sur le Nyassa.

8 mai.

Après une marche facile, nous sommes arrivés à Mpanza, un village bien bâti dans un vallon arrosé d'un clair ruisseau. Les huttes disparaissent dans les arbres qui les protègent contre le soleil et le vent. Les caravanes qui passent ont tellement et si souvent pillé les moissons des indigènes que ceux-ci ont maintenant leurs plantations fort loin d'ici, derrière les montagnes. Dès qu'une caravane est signalée, ils envoient au loin leurs femmes et leurs enfants et cachent leurs provisions. C'est, en Afrique, une pratique constante de se voler des vivres les uns aux autres, et les indigènes que nous venons de passer voleraient aussi bien et sans vergogne, dès qu'il sagit de vivres, leur plus proche parent.

9 mai.

Nous campons dans la brousse et nous avons réalisé une descente de 300 mètres. La vallée de la Matumba est d'une extraordinaire fertilité, et le bois de construction y est abondant. La canne à sucre, le café, le froment, le riz, le tabac et tous les légumes y viendraient à ravir.

(La fin à la prochaine livraison.) Cap. STAIRS.



Tissu de coton de la Lukenye.
(Collection de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.*)

LES FEMMES ET LES ENFANTS

Dans le bas Congo, dont nous nous occuperons principalement dans cet article, les enfants sont entourés de soins spéciaux par leurs parents, qui ont pour eux une véritable affection.

Les femmes y sont l'objet de beaucoup d'égards de la part de leurs maris, qui se montrent généralement bons pères. Lorsqu'elles nourrissent leur enfant, elles ne le quittent jamais et le portent au côté gauche, suspendu par une espèce de courroie et ayant une jambe sur le dos de la mère et l'autre sur le ventre. L'enfant est aussi quelquefois placé à califourchon sur le dos de sa nourrice et retenu d'une façon analogue.

A peine né, l'enfant est lavé plusieurs fois par jour à l'eau tiède, et, quelques jours après, à l'eau froide. Jusqu'à ce que, devenu grand, il ait quitté sa mère, celle-ci se rend chaque matin à la rivière et y plonge son mioche dans l'eau vive. Cette saine hydrothérapie est très favorable à la constitution de l'enfant, qui est presque toujours vigoureux et fort.


Femmes et enfants moussoronghes. (D'après une photographie de M. le commandant de Macar.)

Les soins et l'affection des parents pour leurs enfants sont plutôt purement matériels. On les nourrit, on les lave, on les préserve du danger. Quant au reste, les pauvres mioches poussent un peu à l'abandon, courant et gambadant comme bon leur semble dans les ruelles du village. On leur donne peu de soins au point de vue intellectuel et moral; aussi se montrent-ils, en grandissant, insolents envers leurs parents, qui ne dédaignent pas de discuter des heures entières avec eux pour une futilité.

Mais malgré cela, chez les Moussoronghes, par exemple, l'enfance est très respectée, et le père comme la mère manifestent un véritable attachement pour leur progéniture. Quand leurs petits ont atteint un certain âge, les pères se consacrent plus particulièrement aux fils, auxquels ils apprennent la chasse, la pêche et le commerce. Les filles se tiennent avec la mère, qui les initie aux travaux de culture et de ménage.

⁂

Le père a sur les siens le droit de correction corporelle : s'il tue son enfant, la coutume lui impose l'obligation de payer au père de sa femme la moitié de la valeur à laquelle l'enfant est estimé. Le père a l'obligation d'entretenir sa famille. Il procure une femme à son fils et fait, à cet effet, les avances de fonds nécessaires. Les enfants sont tenus d'obéir à leurs parents. Lorsque ceux-ci deviennent infirmes, ils sont secourus habituellement par leurs descendants, mais aucune sanction n'est attachée à cette coutume. Les enfants privés de leurs père et mère sont élevés par les parents les plus proches, qui les entretiennent jusqu'à l'âge où ils peuvent se suffire à eux-mêmes.

⁂

Les enfants noirs aiment à courir, à jouer, à rire, comme nos bambins d'Europe.

Ils vont sans vêtement aucun jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Les mamans couvrent les tout petits de colliers et de ceintures de perles et de coquillages. La nuit, on leur met un masque en treillis de jonc pour leur permettre de respirer sous la couverture dont on les enveloppe afin de les empêcher d'être mordus par les moustiques.

Avoir une nombreuse famille est considéré comme une bénédiction. Les crimes d'infanticide sont inconnus : on sacrifie pourtant les enfants contrefaits.

Les femmes sont très fières de leurs bébés, et quand un blanc pénètre dans leur village, elles viennent lui présenter toute leur progéniture et sont très fières des caresses qu'on lui donne. Les petits appellent avec force cris leur *taté* (père) et leur *mamé* (mère), qui jouent avec eux en souriant.

L. Van de Velde raconte que, faisant une visite au chef de Kionzo, les mères vinrent lui présenter leurs enfants. Elles les avaient complètement blanchis et avaient poudré leurs cheveux couleur carotte. Elles croyaient que les blancs auraient trouvé ainsi leurs mioches plus beaux.

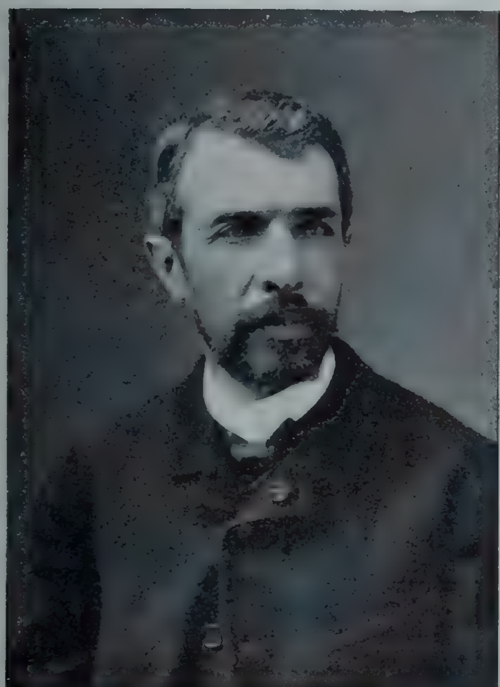
« S'il est touchant de voir l'affection et les soins dont les parents entourent les enfants, rien n'est admirable, dit ce voyageur, comme de voir le respect que ces jeunes gens ont pour la vieillesse.

« Jamais on ne maltraite ou l'on ne frappe les enfants. Ceux-ci ne quittent pas leur mère avant l'âge où ils peuvent se suffire à eux-mêmes ; même alors, la mère et le père veillent encore sur eux et gardent avec eux des relations cordiales et affectueuses. »

ÉDOUARD DUPONT

Né à Dinant, le 31 janvier 1841. — Docteur en sciences naturelles. — Directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. — Membre de l'Académie royale de Belgique.

Part pour le Congo en juin 1887. — Explore le bas fleuve, la région des chutes et le Stanley-Pool, va jusqu'au confluent du Kassaï. — Rentré en Belgique en mars 1888.



Nous n'entendons pas faire ici un portrait complet du savant qui fait l'objet de cette notice. Le cadre de cette page ne suffirait pas pour faire ressortir les titres que possède Edouard Dupont à l'attention des amis de la science.

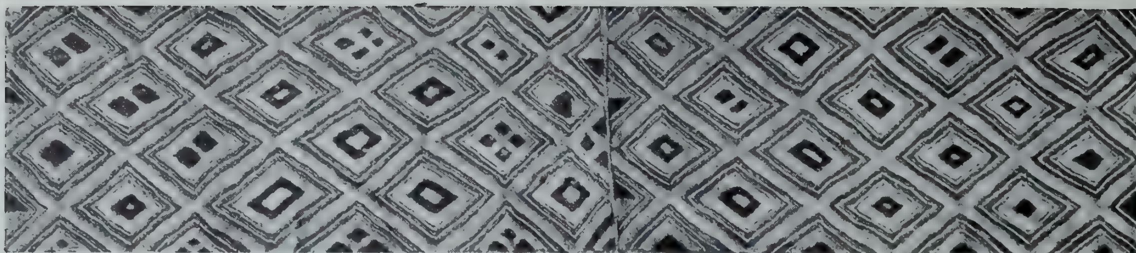
Les études et les travaux du directeur de notre Musée d'histoire naturelle sont, du reste, connus et appréciés de tous. Sous son habile et consciencieuse direction, nos belles collections scientifiques se sont enrichies à tel point qu'elles comptent parmi les premières de l'Europe.

C'est à lui, notamment, à sa sollicitude éclairée et attentive, que le musée paléontologique doit son importance sans cesse grandissante. Il a le droit d'en être fier, car il en est le créateur en même temps que le gardien jaloux.

Mais nous voulons surtout nous occuper ici de l'initiative pleine d'audace pour l'époque, que prit, en 1887, M. Ed. Dupont lorsqu'il résolut de faire, à ses frais, un voyage d'étude au Congo, qui était à peine connu depuis dix ans. L'exemple du savant belge doit être cité à toute la jeunesse studieuse. Cet homme d'âge mûr, en possession d'une renommée qui a dépassé les limites étroites de sa patrie, occupant dans son pays une position en vue, n'a pas hésité, par pur amour pour la science, à entreprendre, à ses risques et périls, un voyage dont il détermine lui-même le but dans l'intéressant livre : *Lettres sur le Congo*, où il a consigné le résultat de ses observations :

« L'existence d'une terre presque vierge de recherches scientifiques, les conditions extraordinaires qu'elle présente, les importants problèmes qu'on pouvait y étudier, exerçaient sur moi une attraction que je ne parvenais pas à dominer. Les beaux problèmes soulevés par l'étude des aspects, l'enchaînement des phénomènes auxquels est dû l'état présent de cette nature, les résultats des influences qui ont pu réagir sur les populations, tels étaient quelques-uns des points de vue qui se présentaient. »

Les *Lettres sur le Congo* démontrent qu'Édouard Dupont, pendant les six mois que dura son étude et au cours desquels il parcourut 2,500 kilomètres de territoire, a su apporter une sérieuse contribution à la connaissance de quelques grands traits de l'histoire naturelle et ethnographique du Congo. Dans les 700 pages de ce volume, l'écrivain présente, dans l'ordre où s'offrent les faits, les divers aspects sous lesquels se manifestent les problèmes dont il est allé chercher en Afrique la solution ou l'éclaircissement. Jamais, cependant, il ne perd de vue ces intéressantes questions, et toujours on sent, sous le récit anecdotique et forcément décousu d'un voyage au jour le jour, la préoccupation de trouver la solution tant cherchée. On peut dire, sans exagération, que M. Éd. Dupont a définitivement résolu plusieurs problèmes géologiques et ethnographiques du Congo, obscurs ou inexpliqués avant son exploration.



Tissus à dessins coloriés et brodés des indigènes du Sankuru et de la haute Lukenye.

LES TISSUS INDIGÈNES

II

La confection du fil de coton (filage) a lieu d'une manière fort primitive.

La bourre de coton étiré est roulée à la grosseur voulue sur la cuisse, au moyen de la paume de la main. Cette première préparation achevée, le fil est tordu au moyen d'un rouet des plus élémentaires dont on peut voir la gravure ci-contre.

Ce rouet est formé par deux bâtonnets; sur l'un de ceux-ci est enroulé le fil qui a subi la première préparation; l'autre est muni, à son extrémité inférieure, d'un corps rond assez lourd qui sert d'axe de rotation; à ce dernier, l'indigène imprime un mouvement de rotation qui tord le fil dans un sens. Le fil ainsi obtenu est marié à un autre tordu dans un sens contraire. Ceux-ci en se tressant ainsi naturellement forment une mince ficelle qui est leur fil de coton servant au filage.

Fuseau.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les tissus de coton dont il est ici question sont crochetés et non tissés.

« Pourquoi ne tisses-tu pas ton coton au lieu de le crocheter ainsi par un long et difficile travail? » demandait un jour M. F. De Meuse à un naturel de la Lukenye.

« Blanc, tu parles comme un enfant! Ne vois-tu pas que, nos fils étant très lâches, il se produirait des nœuds et l'étoffe ne pourrait être achevée? »

Le noir avait raison. Les fils de coton étant mal serrés par suite de l'insuffisance de leur méthode de torsion, les ouvriers en cotonnades indigènes sont forcés de crocheter leurs vêtements de *gossipium*. Ils ne sauraient les confectionner sur le métier.

Quelques mots sur l'usage que font les noirs des tissus qu'ils fabriquent ne seront pas déplacés dans cet article.

Les femmes noires se drapent avec beaucoup d'élégance. Autant elles sont grotesques dans les jupons et les falbalas d'Europe qui les font ressembler à des guenons habillées, autant elles sont gracieuses et séduisantes dans leurs pagnes qu'elles savent enrouler autour de leur buste et de leurs reins avec un goût plein d'art. Elles ont une marche particulière qui imprime à leurs mouvements un charme spécial.

Plus la pénétration européenne s'accentue, plus aussi s'accroît chez les femmes le souci, jusque-là inconnu, de la pudeur. Rapidement la nudité primitive fait place à un soin particulier de se couvrir le corps. Mais les étoffes indigènes, fabriquées très lentement et fort chères, sont relativement rares déjà, même dans les régions où le blanc n'a pas paru encore. Elles finiront par disparaître devant l'introduction des cotonnettes européennes. Déjà dans le bas Congo et dans la région des cataractes, on n'en voit presque plus et les rares exemplaires qu'on rencontre servent à confectionner des sacs pour emballer le sel. Ce goût de l'habillement, cette demande incessante de tissus d'Europe fait la valeur de ceux-ci, qui forment l'unique richesse du noir dans les régions soumises à l'influence des blancs. Plus il a d'étoffes, plus il est opulent et considéré.

Le vêtement des femmes de N'Gombe, Bangala et Bolombo consiste en une série de ceintures de fibres de palmier, longues de 20 à 30 centimètres, suspendues à un cordonnet.

Ce vêtement assez coquet, dit M. De Meuse, leur donne l'allure de ballerines. Bien des fois, assistant à des danses de femmes indigènes dans un paysage prestigieux, ayant pour fond le beau décor de la majestueuse forêt tropicale, je me suis figuré assister à un ballet de l'Opéra, avec la réalité de la nature et la splendeur de la frondaison équatoriale en plus.



Les femmes esclaves d'Arabes, qui peuplent les harems de ces derniers, éprouvent un grand plaisir dans le luxe de la toilette. Elles sont avides de riches tissus et leurs maîtres les comblent de soieries, de velours, de brocart, de cotonnades étincelantes. Elles savent s'en confectionner des habillements charmants.

Les négresses de la côte aiment à se vêtir d'une chemise européenne au-dessus de laquelle elles drapent un pagne. Elles s'entourent la tête d'un grand voile qui va s'enrouler autour des épaules ou de la taille.

Comme nous l'avons dit, le long des rives du fleuve et de ses affluents, partout où se fait sentir l'influence du blanc, la fabrication des tissus indigènes tend à se perdre. C'est la loi

fatale du progrès. L'art et les procédés primitifs disparaissent pour faire place à une civilisation plus élevée. De plus, l'afflux considérable des cotonnettes d'Europe permet aux noirs de satisfaire plus complètement le goût du gaspillage, de la prodigalité qui forme un des côtés de leur caractère de grand enfant. Leurs étoffes ne servent pas seulement à les vêtir, à leur constituer un trésor, elles servent à les enterrer.

Une incroyable consommation d'étoffes se fait en cas de mort d'un chef ou d'un notable. Plus on les prodigue, plus aussi on donne une haute idée de l'opulence du défunt.

Dans le Kassaï, où les étoffes ont une grande valeur, la coutume des tissus d'enterrement existe depuis longtemps, mais dans le bas Congo elle a pris naissance avec l'introduction des étoffes européennes.

Les deux tiers des cotonnades importées dans le bas Congo et dans la région des cataractes sont employés à l'embaumement des morts. C'est par ballots sans nombre qu'on gaspille ce produit de notre industrie, si précieux pour l'indigène. Quand un chef meurt sans laisser au gré des siens suffisamment d'étoffe pour donner une haute idée de son importance, on fume son cadavre et on le laisse reposer un ou deux ans dans une hutte spéciale. Pendant ce temps, toute la population double son travail pour assurer au défunt des funérailles dignes de lui.

Chez les Bateke et les Bayanzi de la région des chutes, le cadavre du chef reste un an « en souffrance », en attendant la contribution obligée de tissus due par ses sujets.

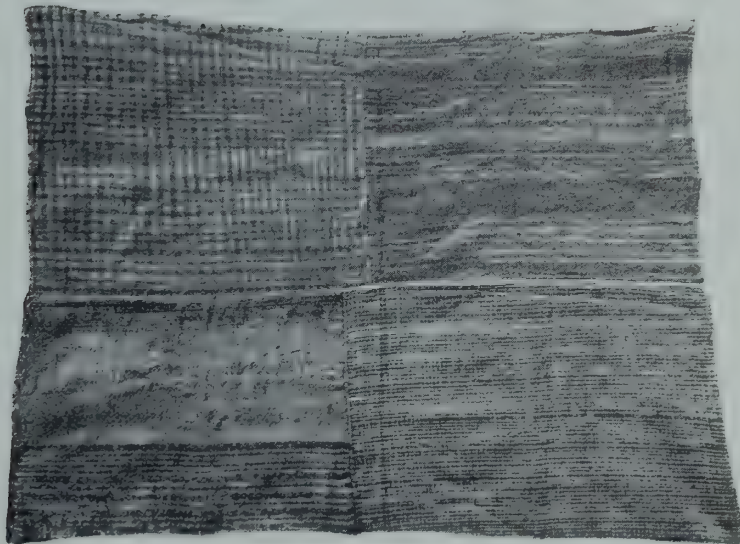
M. F. De Meuse a vu un jour des funérailles grandioses faites à un de ces chefs. On l'avait enroulé dans une quantité énorme de cotonnades. Le cadavre, ainsi ficelé, représentait un ballot formidable de 2m50 de haut sur 2 mètres de diamètre. Les indigènes avaient fabriqué pour transporter ce colis funèbre un immense brancard sur lequel avait été placé le ballot en forme de colonne, le fût en l'air. 65 hommes furent nécessaires pour transporter ce catafalque.

Jadis, avant d'enfouir ce curieux cercueil, on immolait dans le fond de la fosse mortuaire un certain nombre de femmes et d'enfants. Depuis l'arrivée des blancs, on n'ose plus se livrer à ces sanglantes immolations. Ces sacrifices sont remplacés par des figures. Les femmes viennent s'accroupir au bord du trou et y jettent leur ceinture.



Toutes les tribus du Congo connaissent l'art de tresser des nattes, qu'elles mettent sur leur couchette. Différentes matières sont utilisées dans ce but, suivant les régions. Dans le bas Congo et le Loango, on fabrique des nattes en papyrus. On sait y tracer de multiples dessins, toujours formés de lignes droites, et elles ont une assez grande souplesse. Dans certaines parties du Mayombe, on en confectionne au moyen de feuilles de *pandanus*.

Chez les Bangala, les Wangata et les Mobeka, les nattes sont tressées avec l'écorce du *calamus*, palmier nain. Les Bayanzi et les Bateke, et de nombreuses autres peuplades, font des nattes avec des graminées fort hautes, croissant dans les terrains marécageux. Les Bangala en confectionnent avec des languettes d'écorce tenues ensemble par des cordelettes enfilées.



Tissu de coton.
(Collection de la *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie.*)



La tranchée de Kenge, au kilomètre 39. (D'après une photographie de M. l'ingénieur Limmelyn.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

GRACE aux nombreuses photographies que, depuis deux ans, nous avons reproduites à cette place, nos lecteurs ont pu se faire une idée assez exacte des difficultés énormes que le chemin de fer du Congo a dû surmonter pour atteindre le col de Kenge.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, c'est à partir de ce point que la ligne entre dans une région moins accidentée. Le tracé qui, dans toute la première section du railway, s'avance péniblement à travers un pays extraordinairement tourmenté, franchissant des obstacles comme ceux de la Mpozo, du ravin du Sommeil, du ravin de la Chute, etc., acquiert là une régularité presque parfaite et ne s'infléchit guère que pour gravir, de loin en loin, quelques cols peu importants. Tandis que tout le long du massif de Palaballa, on avait été obligé de recourir constamment à des rampes de 45 millimètres en alignement et de 28 milimètres en courbes de 50 mètres, ici ce n'est plus que sur de très petites longueurs que l'on doit employer la rampe maxima.

Les ouvrages d'art ne se rencontrent plus qu'à de longs intervalles et ils sont peu importants. Ainsi, entre Kenge, situé au kilomètre 40, et la Bembesi, que l'on franchit au kilomètre 63, on ne compte qu'un pont de 6 mètres, deux ponts de 8 mètres, trois ponts de 10 mètres et un pont de 20 mètres, alors que dans la première partie du tracé, qui est actuellement livrée à l'exploitation, on trouve en moyenne au moins deux ouvrages d'art importants par kilomètre.

Nous avons publié dans notre précédent numéro une vue du massif de Palaballa, représentant le kilomètre 16 du chemin de fer. Nous reproduisons aujourd'hui une photographie prise dans la tranchée de Kenge. Cette tranchée, qui a exigé 1,200 mètres cubes de déblais, est située au kilomètre 39 de la voie.

D'après les dernières nouvelles, qui sont datées de Matadi, 10 novembre, les travaux de la construction se poursuivent activement. Un camp a été établi au kilomètre 59, et l'on a commencé les déboisements et les terrassements à la rivière Bembesi (kilomètre 63), où un autre camp a été installé également. Les études définitives, reprises en juillet 1892, à Songololo (kilomètre 98), ont été poussées durant les campagnes de 1892 et 1893 jusqu'à la Gongo, au kilomètre 220, sous la direction de l'ingénieur Bergier. Cet agent rentre en Europe, son troisième terme de service étant achevé. M. Cote continue les études avec MM. Roy, Malacreda et Bizet, pour rattacher la nouvelle ligne avec l'ancien tracé vers le kilomètre 235.

DE ZANZIBAR AU KATANGA

JOURNAL DU CAPITAINE STAIRS (1891-1892)

IX. — DE BUNKEIA AU CHINDE.

Chitipa. — La route de Stevenson. — Le lac Nyassa. — Le Shire. — Le delta du Zambèze. — Mort du capitaine Stairs.

10 mai 1892.

Nous sommes arrivés chez Chitipa. Un grand nombre de mes hommes cherchent à déserter. C'est une forme de folie que cette manie qu'ont les hommes de déserter lorsqu'ils approchent d'un endroit où ils vont goûter un repos absolu.

Nous empruntons, à partir d'aujourd'hui, la route frayée, ou route Stevenson proprement dite. Jusqu'ici, la route a consisté en un sentier courant de village à village, escaladant et redescendant des montagnes. Le nom de « route de Stevenson » est tout à fait impropre. Ce n'est pas une route au sens propre du mot; c'est plutôt un cheminement.

11 mai.

Nous campons dans la brousse. La plupart de mes hommes sont dans un état de démoralisation complète. Arrivés au camp, ils se couchent sur le dos et restent ainsi immobiles des heures durant. Ni encouragements ni colère ne peuvent les secouer. Ils sont comme à moitié morts : c'est désespérant.

La route de Stevenson, que nous avons suivie toute la journée, est par-ci par-là envahie par les herbes; mais elle n'en est pas moins excellente, et même le noir, à la cervelle ankylosée, comprend, en la voyant, que les Wazungu, en créant des routes, ne sont pas aussi fous qu'ils se l'imaginaient. Malgré cela, l'indigène se croit toujours un être supérieur au blanc, toujours pressé, et qui ne saurait accepter tranquillement tous les événements de ce bas monde.



Msiri
(Dessin d'Am. Lynen, d'après un croquis).

12 mai.

Nous avons descendu la Lufira en traversant des défilés semés de pierres aiguës coupant affreusement les pieds des hommes. Demain, nous avons une rude étape jusque Mpata; puis, le jour suivant, nous atteindrons le lac Nyassa, où se termineront nos misères, je l'espère.

J'ai pitié de mes pauvres caravaniers : ils sont littéralement rendus; les étapes africaines sont exténuantes, plus pour le moral que le physique. Comprenez-vous quelle torture que cette marche à pas lents, jour par jour, pendant des mois, pour atteindre un but que l'esprit voudrait toucher par des moyens prompts et rapides! On touche mentalement l'objet, et, jour après jour, on s'aperçoit qu'il est encore loin, si loin.....

14 mai.

Nous sommes arrivés hier à 1 heure de l'après-midi sur les bords de la rivière Mpato, et nous sommes repartis à la nuit, marchant au clair de lune. J'avais reçu des lettres de Karonga, m'annonçant l'arrivée du steamer le 12 mai. Nous avons atteint ce point ce matin à 10 h. 45 m. et nous avons été reçus par MM. Whyte et Lagher, de l'*African Lakes C°*.

Le docteur Moloney était arrivé depuis deux jours, ayant accompli 176 kilomètres en 5 jours. Mes hommes délirent de joie. A 200 mètres de notre camp, on voit la *Domira*, qui va nous conduire à Matope, à 640 kilomètres d'ici. Nous avons mis cent jours à arriver ici de Bunkeia.

15 mai.

Toute la journée a été employée à embarquer les hommes.

Voici des notes que je copie sur mon agenda : « Sept grands chefs du Katanga ont signé un acte de soumission »

1. Le 10 novembre 1891, Kassongomwana, demeurant à son kurkuru dans le Kassansa. Latitude 7° 56' 55" sud ; longitude 29° 16' est de Greenwich. C'est un jeune homme stupide, qui s'enivre soir et matin et se laisse dominer par ses sous-chefs. A très peur des Arabes.

2. Le 17 novembre, Mpueto, de Mpueto, chef du Kabuire et du Bukongolo. Garçon intelligent. A peur des Arabes.

3. Le 18 novembre, Gueno, de Guena, sur le Lualaba. Latitude 8° 4' 44" sud ; longitude 29° 06' 45" est de Greenwich. C'est un chef msumbwa, ancien ennemi de Mpueto. Craint les Arabes. Homme pacifique et de bon sens.

4. Le 19 novembre, Kimwambula, de Chaowela. Chef msumbwa. Manque de tête. Grand ennemi des Arabes et de Msiri.

5. Le 3 décembre, Uturutu, résidant sur le Lualaba. C'est un vrai Belutchi. S'appelle de son vrai nom Mahomed ben Selim ben Rashid.

6. Le 28 décembre, Mulumanyama. Résidence : Myinga. Est un Msanga. Ennemi de Msiri. Demeure à deux journées à l'ouest de Bunkeia.

7. Le 29 décembre, Mkanda Wantu, de Bunkeia, sur l'Unkeia. Latitude 10° 21' sud. A été nommé par moi successeur de Msiri, le 29 décembre 1891. Fils de Msiri.

16 mai.

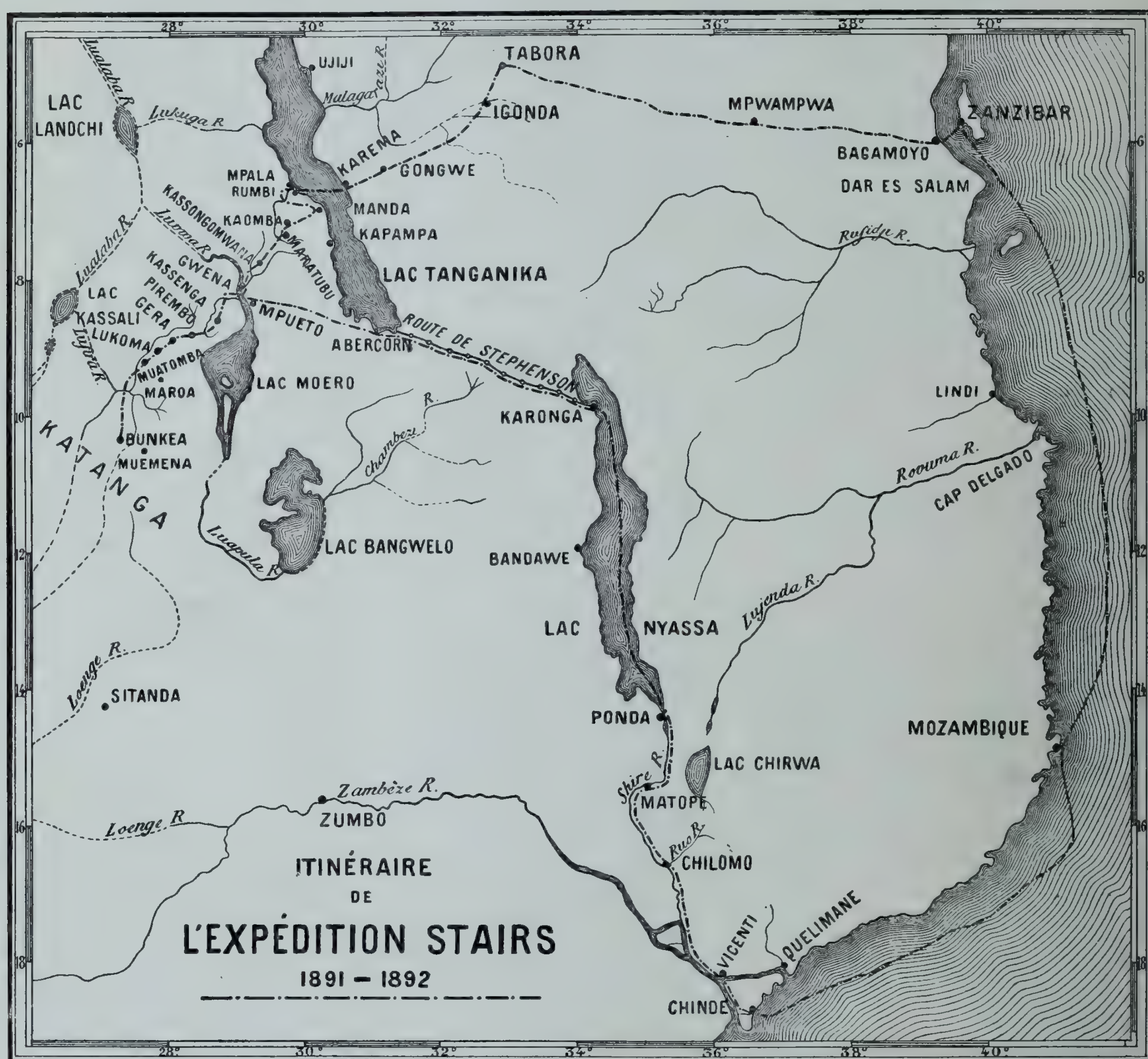
Nous sommes partis au point du jour Nous campons à Ruaria (Ruawe), à 157 kilomètres de Karonga Nous dormons sous bois. Le paysage, par places, est grandiose.

17 mai.

Nous sommes arrivés à Bandawa, où nous avons pris à bord M. et Mme Mac Callum.

18 mai.

Quitté Bandawa et avons fait route jour et nuit.



20 mai.

Arrivés à Cap Mac Clear, mission de la *Livingstone Mission.*

21 mai.

Nous avons atteint Fort-Johnston, un ouvrage retiré à l'est du village de Mponda, sur le Shire, et qui commande cette rivière ainsi que l'entrée du lac. Ce fort est très solidement construit.

22 mai.

Nous nous reposons aujourd'hui à Fort-Johnston. Un de mes hommes a été pris par un crocodile cette nuit. J'ai eu de longues entrevues avec M. H. Johnston, le gouverneur des territoires de l'Afrique centrale britannique.

23 mai.

Nous campons à Mpimbi qui, plus tard, grâce à sa situation, deviendra une position importante.

24 mai.

Arrive à Matope, où tout le monde quitte le steamer. Ici s'arrête la navigation.

25 mai.

Partis de grand matin et, après une étape de 36 kilomètres, nous campons sur les bords de la Lungu.

26 mai.

Arrivés à Mandala [1]. Nous avons joui, dans une vraie maison anglaise, d'une délicieuse hospitalité.

27 mai.

36 kilomètres de marche jusqu'à Katonga. Là, nous nous embarquons à bord de la *Lady Nyassa*.

28 mai.

Nous nous sommes mis en route vers la mer sur la *Lady Nyassa*, remorquant 5 canots.

30 mai.

Arrivés à Chiromo, station de très grand avenir, au confluent du Ruo et du Shire.

L'amirauté a établi ici une petite cale.

De l'autre côté du Ruo, les Portugais ont un poste bien tenu. J'ai pu télégraphier à Quelimane, grâce au télégraphe portugais qui va d'ici à la côte.

[1] Blantyre.

31 mai.

Nous continuons la descente. Nous croisons deux canonnières anglaises qui remontent.

1er juin.

Hier, nous avons campé à Port-Herald et tantôt nous avons passé les bornes frontières anglo-portugaises. Nous avons pris nos quartiers de nuit à Morambala, au pied de la montagne du même nom. C'est un poste portugais.

2 juin.

Nous sommes arrivés à Vicente, au sommet du delta du Zambèze, à 5 heures du soir. Vicente a été jadis un endroit très important. Les passagers et les marchandises étaient alors acheminés par la rivière Kwakwa et ils étaient transbordés ici. C'est à Vicente que commençait la remonte du Zambèze.

3 juin.

Nous haltons à Vicente pour laisser passer des bateaux qui remontent.

. . . .

Capitaine Stairs.

Ici s'arrête le journal du capitaine Stairs On remarquera que ses notes portent l'évidente marque de l'épuisement physique où ce brave soldat avait été réduit par les fatigues de son voyage. Les mentions, depuis sa maladie survenue à Bunkeia, y sont brèves, saccadées; on sent que l'explorateur ne donne plus la même attention que jadis aux menus faits qui surgissent en route.

Le 5 juin 1892, l'expédition Stairs arrivait à Chinde, sur l'océan Indien. Le steamer qui devait la transporter vers Mozambique et Zanzibar était en retard. Le voyageur s'impatientait, désireux de se trouver enfin loin des miasmes délétères du delta du Zambèze. Le 8 juin, le steamer attendu arriva enfin, mais hélas ! Stairs ne put s'y embarquer. Atteint d'une terrible attaque de fièvre bilieuse hématurique, il expira dans la soirée du 8 juin, en dépit des soins empressés de ses deux compagnons, le Dr Moloney et le marquis de Bonchamps.

Ce dernier prit le commandement de l'expédition, qui comptait encore 200 hommes. Le 20 juin, elle débarquait à Zanzibar, et le 22 juillet, les survivants européens arrivaient à Marseille, puis à Bruxelles.

FIN

LA PRODUCTION DU FEU



L'homme, on le sait, entre autres caractères qui le distinguent du commun des animaux, a ce signe caractéristique qu'il est le seul qui fasse usage du feu pour la cuisson de ses aliments. Toutes les populations sauvages connaissent le moyen si simple de produire du feu par friction de deux morceaux de bois bien sec. Les indigènes du Congo ne font pas exception à cette règle commune. Ils savent, avec une grande dextérité, se procurer cet élément indispensable par friction ou par rotation de branchettes de bois desséché.

Pour provoquer du feu, ils se munissent de deux branchettes d'un bois spécial qu'ils font bien sécher au soleil ou dans leur hutte. Ils les enveloppent dans une gaine, de peau de singe de préférence, en même temps que dans le fond de cette espèce de bourse, ils placent un paquet de feuilles sèches ou un petit balais de fibrilles ainsi qu'un morceau de gomme copale. La gaine de peau a pour but d'éviter que l'humidité ambiante de la forêt ne mouille leur « allumette » et le paquet de feuilles sèches est indispensable, les feuilles qui jonchent le sol étant toujours humides. Quand ils ont besoin de feu, ils s'accroupissent, placent sous leur pied l'une des branchettes et y font une entaille. A l'autre branche, dont ils placent l'extrémité dans le trou ainsi fait, ils impriment un mouvement rapide de rotation. Ce dernier provoque la production d'une fine poussière qui, par la chaleur produite par le frottement, devient incandescente à la façon de l'amadou. Aussitôt on approche les feuilles sèches de cet allume-feu primitif et on souffle fortement sur ce petit foyer. Parfois aussi, on balance celui-ci à l'instar de nos encensoirs. Lorsque la flamme se produit, on y place le morceau de gomme, ce qui fait se perdurer la flamme et permet d'incendier les bûchettes de bois préparées à l'avance.

On emploie un moyen analogue pour obtenir du feu par friction. L'un des morceaux de bois reçoit une entaille longitudinale et on frotte vivement le second dans la rainure ainsi produite, par un mouvement analogue à celui qu'emploient nos tailleurs de pierre lorsqu'ils aiguisent leurs ciseaux sur la pierre. Le reste de l'opération est analogue à celle qui a lieu pour l'incandescence par rotation.

Quand une caravane est en marche, l'un des caravaniers a toujours soin de se munir, au départ, d'une bûche enflammée qu'il place au-dessus de sa charge. Cette bûche brûle lentement, comme la braise dans les *vuurpotten* qui servent d'allume-pipe dans nos vieilles auberges flamandes. Quand une halte a lieu, aussitôt cinq ou six moricauds s'accroupissent autour de la bûche, soufflent dessus et provoquent ainsi la flamme. On emploie de la même façon le fruit du baobab, dont l'intérieur contient une moelle analogue à celle de notre sureau. Cette matière brûle lentement, comme de l'amadou.

A la côte, les noirs se servent de briquets d'importation ou bien se fabriquent un curieux « amadou ». Ils tordent fortement une vieille étoffe de cotonnette en forme de carotte ficelée par une solide liane. Ils en allument le haut, qui se consume lentement. Ils tiennent cette carotte à la main en s'avançant, et le courant d'air provoqué par la marche maintient le petit brasier, qui charbonne doucement. Les naturels ont ainsi toujours du feu à leur disposition.

Dans leurs huttes, d'ailleurs, il y a un brasier allumé en permanence, qui brûle nuit et jour et est soigneusement entretenu. La fumée s'échappe par les fissures du toit et par la porte et éloigne les moustiques, les fourmis et autres insectes tourmenteurs de l'homme.

A la côte et près des factoreries, on se sert aussi d'allumettes européennes, mais dans une faible proportion. Les noirs n'en veulent pas d'autres que celles du type dit « allumettes suédoises ».



Morceaux de bois
employés pour obtenir le feu
par friction.

TABLE



COLLABORATEURS

TEXTE de MM. le docteur DUBOIS — Le lieutenant LEMAIRE
Le capitaine STAIRS — VAN MONS.

DESSINS de MM. DUYCK — L.-H. FISCHER — Am. LYNEN — Lieutenant MASUI
Paul REICHARDT.

PHOTOGRAPHIES de MM. le lieutenant CARTON — Émile DELCOMMUNE — Le capitaine de MACAR
F. DE MEUSE — Le docteur ÉTIENNE — W.-L. FORFEITT
Le capitaine JACQUES — L'ingénieur LIMMELYN — HANS MEYER — SADZOT — SHANU
Le capitaine WEYNS.



PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

RELATION DE VOYAGE

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PAYS ET SES HABITANTS

FLORE

FAUNE

ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CARTE ET PLANS



Oie à éperon. (*Plectropterus gambensis.*)

ERRATA & ADDITIONS



Page 114, sous la gravure, au lieu de : *L'école de garçons de Nemlao*, lire : *L'école de fillettes de Nemlao.*

— 60, 76, 77 et 178, à ajouter après le titre de la gravure : (*D'après une photographie du capitaine Weyns.*)

— 205, à la ligne 37, colonne 2, au lieu de *Mukunda Vantu*, lire *Mkanda Vantu.*



INDEX



Escabeau Niam-Niam.

LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45



LE PRINCE DE BISMARCK

D'après une photographie
de MM. Loescher et Petsch, Berlin.

Texte p. 201.

LE

CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES

DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



TROISIÈME ANNÉE

1894

BUREAUX

ADMINISTRATION & RÉDACTION

13, RUE BRÉDERODE, 13

BRUXELLES



LUCIEN DE CAZENAVE



Né à Verviers le 17 mars 1843. — Ingénieur civil de l'Université de Gand (1869). — Ingénieur attaché au service technique de la ville de Bruxelles. — Ingénieur attaché à la construction du canal de Panama. — Secrétaire-général de l'Exposition nationale de 1880.

Consul général de Belgique à Zanzibar (1886-1888). — Consul général et chargé d'affaires de Belgique en Grèce. — Décédé à Athènes le 9 janvier 1894.

Ce n'est pas un des côtés les moins caractéristiques de l'œuvre du Congo que le dévouement incessant et chaque jour grandissant, dont elle présente le tableau. A peine était-elle née que de toutes parts, officiers et civils, s'offraient pour la servir. Apprenait-on la nouvelle que quelques-uns d'entre eux étaient tombés à l'avant-garde, aussitôt vingt, trente, quarante autres se disputaient l'honneur d'aller les remplacer. Sur un signe ils accouraient; sur l'heure ils étaient prêts; en quelques jours, ils étaient embarqués et partis.

Combien n'en avons-nous pas vu se produire sous nos yeux de ces exemples de dévouement inaltérable, de générosité et de fidélité sans égales! Nous connaissons quelques-uns de ces hommes décidés auxquels il n'a fallu que quelques heures pour aller prendre la mer à Anvers, Lisbonne ou Marseille; d'autres, à peine remis des fatigues endurées pendant un premier séjour en Afrique, parfois encore souffrant des fièvres contractées sous le dur climat équatorial, n'hésitaient pas à risquer leur existence en souscrivant au subit désir exprimé de les voir immédiatement repartir pour l'Afrique, avec la charge d'une mission difficile ou urgente.

C'est sous le poids d'un de ces hauts faits de générosité et de désintéressement que vient de succomber l'homme sympathique entre tous, dont nous publions aujourd'hui la physionomie ouverte et loyale.

Il revenait de Zanzibar, où, pendant trois années, il avait rempli les fonctions de consul général de Belgique. C'était l'époque difficile des débuts de l'État du Congo; en ce temps-là, la principale source de main-d'œuvre de l'État naissant était le sultanat de Zanzibar. Les négociations étaient délicates; les hommes s'obtenaient avec peine. Le poste avait été difficile et laborieux à occuper.

Il rentrait épuisé, mais heureux d'avoir rempli à la côte orientale d'Afrique, à la satisfaction du gouvernement belge et aussi du gouvernement congolais, la charge difficile et souvent pénible qu'il avait acceptée. Le malheur voulut qu'à peine rentré en Belgique, les circonstances exigèrent de nouveau que l'on fît appel à lui. Encore malade, sans hésiter, sans marchander, persuadé, nous le savons, qu'il s'aventurait dans une entreprise au-dessus de ses forces physiques, il repartit, mais ne tarda pas à rentrer, son devoir et plus que son devoir accompli... mais il était mortellement frappé!

Il ne parvint à se remettre un peu qu'en abandonnant tout travail pendant deux ans. Nommé consul général en Grèce, il repartit et remplit ses nouvelles fonctions jusqu'au dernier moment de sa carrière trop courte, avec le même zèle et le même dévouement. Il fut héroïque jusqu'au bout.

Rappeler ainsi le mérite du fonctionnaire, la complète abnégation de lui-même dont il fit preuve, c'est définir le caractère de l'homme, c'est dire ses qualités dominantes, sa bonté, sa générosité, son ardent amour de la chose publique. Lucien de Cazenave a noblement servi son pays.



L'INAUGURATION DU CHEMIN DE FER



Nous avons publié, d'après une dépêche datée de Matadi 6 décembre, l'annonce de l'inauguration officielle de la première section du chemin de fer du Congo. Un courrier, arrivé il y a quelques jours à Bruxelles, nous apporte des détails sur la cérémonie.

Voici ce que nous écrit l'un de nos correspondants :

« Matadi, 8 décembre 1893.

« Malgré les pluies diluviennes que nous avons eues constamment pendant ces dernières semaines, la ligne s'est très bien comportée. La veille de la cérémonie, fixée au 4 décembre, il avait encore plu à torrents, longuement; heureusement, le jour même le temps est resté beau jusqu'au soir : une tornade violente, accompagnée d'ondées, qui est survenue à 8 heures n'a pu compromettre le succès de la fête.

« M. le gouverneur général Wahis est arrivé le 3 à Matadi, à bord du steamer *Hirondelle*, accompagné des principaux fonctionnaires de l'État. Tous les bâtiments étaient pavoisés et des arcs de triomphe avaient été élevés dans les rues.

« Étaient invités à la cérémonie, outre M. le gouverneur général, MM. les consuls d'Italie, d'Angleterre, de France et des Pays-Bas; Leroi, secrétaire général du gouvernement local; De Keyser, directeur général des finances; Rezette, directeur des travaux publics; Tschoffen, directeur de la justice; Van Dorpe, commissaire du district de Matadi; les RR. MM. d'Hooghe et Buysse, missionnaires catholiques; les RR. Harvey et Forfeitt, missionnaires protestants; les juges Wolters et Lejeune; les commandants Pétillon et Wangermée; les docteurs Reytter et Etienne; les chefs de service et médecins de la *Compagnie du chemin de fer :* les ingénieurs Goffin, Paulissen, Lambotte, Eymar et Limmelyn; les docteurs Bourguignon et Carré; Gérondal, ff. directeur de la *Compagnie des Magasins généraux;* Hallet, directeur de la *Compagnie des Produits;* Rogerson, agent de la *Société du Haut-Congo* à Matadi; Martins, le plus ancien commerçant établi à Matadi.

« Le train, composé de la machine et de deux voitures, était brillamment orné de drapeaux belges et congolais, de feuilles de palmier, de draperies, etc. Il a quitté Matadi, conduit par M. l'ingénieur Goffin, secrétaire général de la Compagnie en Afrique, à 8 heures du matin, salué par une salve de 21 détonations de mines chargées de dynamite.

« Le trajet jusqu'à Kenge s'est effectué dans les meilleures conditions avec une vitesse moyenne de 17 kilomètres à l'heure, défalcation faite de deux arrêts pour prises d'eau. A 10 h. 40, le train d'inauguration entrait dans la gare de Kenge.

« Là étaient réunis de nombreux agents de la Compagnie ainsi que plusieurs contingents d'ouvriers congolais, sierraléonais, accras, whydahs, sénégalais et chinois. Un peloton de soldats elminas de la Compagnie auxiliaire du chemin de fer était sous les armes et rendait les honneurs.

« Le dépôt des locomotives avait été transformé en véritable serre, d'un très bel effet, par une décoration de plantes ornementales et de fleurs. C'est là que furent prononcés les discours. M. l'ingénieur Charmanne parla le premier en souhaitant la bienvenue au chef du gouvernement local. M. le major Wahis prit ensuite la parole et prononça un fort beau discours, dans lequel il retraça les difficultés immenses qui avaient été vaincues, rendit hommage à ceux qui avaient collaboré à ce gigantesque travail et finalement, au nom du gouvernement, déclara ouverte la première section de la ligne Matadi-Stanley-Pool.

« Un lunch organisé par la *Compagnie des Magasins généraux* fut servi ensuite. Puis, à 1 heure, le train quittait Kenge et revenait à Matadi à 3 heures 40 minutes, ayant mis pour le retour exactement le même temps qu'à l'aller.

« Le soir, à 7 heures, le gouverneur général et les invités assistaient à un banquet offert par la Compagnie du chemin de fer dans la salle de l'hôtel des Magasins généraux. »

KWANGO ET LUNDA

PEUPLADES DE LA FRONTIÈRE PORTUGAISE

EXTRAIT D'UN RAPPORT

DU LIEUTENANT GORIN



Femme du Kassaï
(d'après une phot. de M. De Meuse).

Toute la partie de la zone frontière comprise entre Luvituku et Tumba-Mani est occupée par des populations très importantes, obéissant à deux ou trois chefs, occupant des villages très considérables, tels que Zulu-Mongo, Banza-Makuta et Tungu. De mœurs assez douces, ces populations se sont rapidement pliées à l'autorité du chef de poste de Tumba-Mani, qui exerce une grande influence sur elles.

La principale occupation des indigènes en dehors du transport des charges est la récolte du caoutchouc. J'ai surtout rencontré dans ces régions un caoutchouc de qualité médiocre, la plupart du temps; c'est un produit obtenu en battant les racines sèches de la plante pour en enlever l'écorce et recueillir le caoutchouc qui se trouve entre celle-ci et le bois. Ce système a toujours le grand inconvénient de ne fournir qu'une marchandise renfermant un pourcentage considérable de corps étrangers. La grande totalité du caoutchouc obtenu passe sur le territoire portugais, par l'intermédiaire des marchands bassombo qui encombrent les marchés et les villages, où parfois quelques-uns des leurs se trouvent à demeure.

De grands marchés ont lieu périodiquement à l'ouest de Tumba-Mani, mais n'ayant pas parcouru cette région, il m'est

impossible d'en parler ici. Vers l'est se trouvent les marchés de N'Sona-Fidi et de Kinsemba, où se donnent rendez-vous tous les habitants des environs. Les affaires de quelque importance sont presque toujours traitées par les Bassombo, qui étalent tout ce qui peut allumer la convoitise des indigènes : étoffes de prix, couvertures, fusils, poudre, tapis, pagnes de toutes les qualités, couteaux, machettes, perles, rien ne fait défaut à leur étalage en plein air. Riche et pauvre peuvent également se procurer, contre du caoutchouc, ce qui excite leur désir. D'autres ont établi çà et là de véritables boucheries où sont abattus parfois 30 ou 40 chèvres et cochons et 1 ou 2 bœufs amenés du Sud.

La seule monnaie courante est le petit cube de caoutchouc. Nos hommes, pour se procurer de la nourriture, avaient d'abord à se rendre chez un « changeur » de l'endroit pour recevoir en échange de leurs étoffes la monnaie précitée. Le petit commerce est aux mains des femmes, qui écoulent sur le marché le produit des cultures ; avec le caoutchouc recueilli, elles se rendent chez le Bassombo et acquièrent les étoffes et les perles dont elles aiment à s'orner. Un grand nombre d'indigènes viennent vendre de nombreux rats de plusieurs espèces très recherchées, paraît-il, des gourmets de l'endroit. Ces rats, enfilés sur des baguettes par douzaine, se débitent régulièrement à chaque marché.

Arrivé à la Benga, c'est-à-dire à environ mi-chemin entre Tumba-Mani et Popocabaca, la population change complètement. Le pays est occupé par de grands chefs, tels que ceux de Pangala Lele et de Makunzi ; les chefs subissent d'une façon absolue l'autorité du Kiamvo, et cela malgré les charges qu'il leur impose, sous l'empire de la terreur qu'il répand autour de lui. Cet état de choses semble cependant s'améliorer depuis l'échec subi par le chef de Kassongo-Lunda et l'occupation du pays par les forces du district.

L'autorité du Kiamvo s'étend depuis la Wamba jusqu'aux environs de Tenduri au nord et Damba au sud. Il possède également une influence marquée sur les populations de la rive gauche du Kwango, jusqu'à la Benga à l'ouest et le 7e parallèle au sud, soit sur une superficie d'environ 50 lieues carrées, et partout il exerce le droit de vie et de mort, sans conteste, sur tous ses sujets. Etabli depuis longtemps dans le pays, il a repris la succession de son père, qui s'était affranchi de l'autorité du Muata-Yamvo, ex-chef suprême du Lunda. Avant l'occupation du pays par les fonctionnaires de l'État, il a, par ses incursions et ses razzias, complètement ruiné la partie de la rive droite comprise entre Damba et les chutes François-Joseph, sur un espace de plus de 20 lieues, forçant les populations à se réfugier sur la rive gauche.

Installé à Kassongo-Lunda, entouré constamment d'une garde dévouée, forte de 700 à 800 hommes, il dicte ses ordres jusqu'aux extrémités du pays et tous s'empressent d'envoyer au chef redouté les vivres, le gibier et les esclaves qu'il réclame pour satisfaire aux exigences de son sérail et de sa garde, dont la seule occupation consiste à veiller sur le chef en échange du bien-être qu'il leur fournit.

Complètement abruti par l'abus excessif du malafu, le Kiamvo profère parfois, dans son ivresse, des paroles au sujet de son ancienne autorité qui lui échappe par suite de l'occupation du pays, et si, pour le moment, dompté, il s'incline, il serait imprudent de croire qu'il est soumis à jamais et il est nécessaire d'avoir constamment près de lui une force capable de lui enlever toute nouvelle velléité de révolte, révolte qui entraînerait encore à présent une grande partie des populations de cette partie du district. Sa mort sera certes un grand soulagement pour toutes les populations qu'il a terrorisées et rendrait les relations avec les indigènes de la contrée beaucoup plus cordiales. Là encore se rencontrent les grandes caravanes de Bassombo qui traversent la rivière et accaparent presque tout le commerce de caoutchouc. Arrivant de la côte, amenant de nombreuses marchandises, ils ne tiennent aucun compte des frais de transport dans leurs transactions commerciales. De plus, se rendant à domicile pour traiter de l'achat, ils épargnent à l'indigène les longues marches vers les marchés. Après avoir recueilli les charges préparées (la charge atteint presque toujours le poids de 60 kilogrammes par porteur), ils s'enquièrent près des populations des besoins futurs et, lors d'un prochain voyage, amènent les objets demandés en échange du stock de caoutchouc préparé en leur absence.

⁂

A six ou sept jours de marche de Kassongo vers le sud, le vide s'est fait complètement dans le pays. Le chef Makungu et toute la population qui occupait la rive droite anciennement, sont, par suite des raisons dites plus haut, passés sur la rive portugaise. Cependant, si toutes les installations se trouvent à présent sur le territoire voisin, les sujets du chef viennent quotidiennement sur la rive abandonnée pour y recueillir le malafu et s'y livrer à la chasse et à la pêche. Makungu a laissé entendre lors de mon retour (d'une façon assez évasive cependant) qu'il serait assez disposé, dans un temps donné, à réoccuper une partie de son ancien territoire, dès qu'il jugera que le Kiamvo, par suite de la présence des agents de l'État, est devenu inoffensif.

Ce prince est un chef d'une certaine importance, possédant beaucoup de moutons et un nombre assez considérable de bœufs ; dès qu'il a été averti de ma présence sur la rive droite, où je construisais des radeaux pour continuer mon voyage vers Kassongo, il s'est empressé de m'envoyer des vivres en abondance, se plaignant de ce que l'on ne vînt pas le visiter lors du voyage dans le sud. Pressé de gagner rapidement Kassongo pour y organiser une caravane de ravitaillement destinée à marcher à la rencontre de M. Grenfell, je n'ai pu assister à l'entrevue qu'il sollicitait pour le lendemain.

(*A continuer.*) — Lt Gorin.



Boy du district des cataractes
(D'après une photographie de M. Slosse.)



Région des cataractes. — Cimetière indigène.
(D'après une phot. de M. Slosse.)

LES TOMBES

Les indigènes du bas Congo ont un certain culte pour leurs morts. Ils prodiguent en leur honneur tout ce qui constitue leur fortune : poudre, étoffes, bibelots divers Ils croient en l'immortalité de l'âme et ont toujours soin de garnir la tombe du défunt de provisions de tout genre, destinées à lui permettre de voyager, sans trop de privations, dans le monde des esprits. Sur le tertre, ils amassent des pierres et déposent quantité d'objets disparates, destinés, dans leur esprit, à montrer la sincérité de leurs regrets, comme aussi l'opulence du défunt et la leur. Pour satisfaire cette vanité, il n'est pas de sacrifice qui leur coûte. Ils couvrent la tombe, par exemple, d'assiettes, de casseroles, de cafetières, de pots à tabac fichés au bout de bâtons. Mais ils ont grand soin d'en enlever le fond ou de les trouer. Ils savent que tout bon nègre est un peu voleur de sa nature, et ils veulent, par cette mutilation de l'ustensile, empêcher qu'on ne dérobe cet objet dorénavant inutile. Ils déposent aussi au-dessus de la terre qui contient le corps de celui qu'ils veulent honorer, des parasols multicolores achetés à la factorerie et qu'ils déploient afin de donner à « celui qui dort » l'ombre et la fraîcheur sans lesquels il ne saurait se complaire dans le pays du *Nzambi*.

Le cimetière congolais est toujours situé à quelque distance du village, près de la forêt s'il s'en trouve une. Quand un homme meurt, on suppose qu'un méchant a « croqué » son âme et le *n'ganga* (sorcier) désigne le coupable, généralement son ennemi personnel ou un vieillard à charge d'autrui, ou bien une personne sans appui ni défense. Aussitôt grand silence jusqu'après les funérailles. Pendant plusieurs jours, on essaye de conserver le corps en le fumant au-dessus d'un grand feu. A certains endroits du bas Congo, on le suspend à un arbre jusqu'à ce qu'il soit desséché. Généralement, en guise de cercueil, on roule le mort dans ses pagnes et dans les étoffes qui composent sa fortune. Si c'est un chef, quand on a nommé son successeur, on procède aux funérailles, très bruyantes d'ordinaire.

Le cimetière se trouve parfois dans une île non habitée, comme l'île des Princes près de Boma : c'est même pour cela que les chefs de Boma se refusaient tout d'abord à vendre cette île aux blancs. Sur la tombe, on fait une sorte de sacrifice des biens du mort; on boit tout son *malafu* ou vin de palme. Tout au plus lui en laisse-t-on quelques gouttes au fond d'une vieille bouteille qui sera sa compagne de sépulture. On va même mendier auprès des blancs du rhum pour le mort! Le *malafu* coule à flots pendant toute la durée de ces cérémonies, qui se prolongent souvent plusieurs jours, et qui finissent toujours en orgies honteuses.

Des villages voisins arrivent parfois des députations qui viennent se joindre au cortège funèbre, bien plus par amour du *pombe* que par sympathie pour le défunt.

On tire des coups de fusil et souvent l'arme éclate dans les mains de son propriétaire à cause de l'énorme charge de poudre qu'il y a mise. La fête, car c'en est une, se termine quand il n'y a plus rien à boire.

Ch. Lejeune.

LES PONTS DE LIANES (1)

L'industrie des nègres dans le haut Congo et dans le district des cataractes a réussi à trouver un moyen simple, pratique et relativement sûr de traverser des cours d'eau. Dans la région des chûtes surtout, où les rivières sont généralement torrentueuses ou à courant très rapide, une voie de passage d'une rive à l'autre est indispensable aux indigènes si commerçants de la contrée. Tantôt c'est un arbre puissant et fort qu'on abat sur l'un des bords et qui, dans sa chute, s'en va donner de la tête sur l'autre rive; tantôt ce sont de gros blocs de roches précipités, par la nature ou par l'homme, au milieu d'un gué et qui permettent de sautiller d'une berge à l'autre; ou bien encore, c'est, principalement au-dessus des rivières larges, un pont de lianes. Deux des gravures qui



Rivière Kwilu. — Pont de lianes.
(D'après une photographie de M. Slosse.)

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, p. 101, 117; 1893, p. 101, 102.



Rivière Kwilu. — Pont de lianes.
Vue prise du milieu du pont.
(D'après une photographie de M. Slosse.)

illustrent ce numéro représentent un pont de ce genre construit au-dessus du Kwilu, dans la région des cataractes, au kilomètre 150 environ de la ligne du chemin de fer. Il se trouve sur la route reliant Kinsuka à Kimpesse. L'une des photographies montre le pont vu de côté et l'autre la perspective de celui-ci prise du milieu même du viaduc.

Pour construire celui-ci, les indigènes vont couper dans la forêt d'immenses lianes, dont la grosseur varie de 15 à 5 centimètres de diamètre. Quand leur provision, qui est toujours énorme, est faite, ils choisissent d'abord les lianes les plus solides. Un noir se jette à la nage et s'en va en attacher une à l'arbre le plus solide de l'autre rive. Trois fois on répète la même opération. Celle-ci faite, les nègres se glissent le long de ces lianes, au-dessus de l'eau, et fixent les autres portants. Ensuite, entre les liens les plus bas ils glissent des bâtons, ainsi qu'on peut le voir au bas de la gravure en perspective. Ces bâtons sont très solidement maintenus et reliés entre eux par des lianes tendues en biais et tordues. C'est d'une façon primitive, on le voit, le système des ponts suspendus de Brooklyn et du Forth.

Ces viaducs en lianes sont d'une singulière solidité. M. Slosse a vu vingt porteurs se trouver à la fois sur celui du Kwilu. Dix d'entre eux avaient chacun 30 kilogrammes de charge et les dix autres en avaient 75, ce qui fait une pesée totale de 1,050 kilogrammes, soit deux tonnes et demie avec le poids des porteurs.

Très souple, le pont, qui a la forme d'une nacelle de ballon fortement allongée, se balance au gré des vents. Parfois, des lianes attachées de chaque côté aux arbres les plus élevés, ont pour but d'empêcher les effets du balancement. La traversée n'est pas si pénible qu'on le croirait de prime abord. Quand on le franchit, le pont s'adapte aux pieds du passant, à la façon des filets tendus dans nos cirques, dans lesquels on marche assez aisément. Aux extrémités seules, dans la partie attenante à la rive, le blanc éprouve certaines difficultés. Les noirs, eux, sont très adroits. Ils s'accrochent avec leurs doigts de pied dans les mailles du tablier et arrivent ainsi avec une certaine aisance jusqu'au bout de la voie aérienne.

Ces ponts de lianes durent en général une année. Après la saison des pluies, lorsque les hautes eaux ont baissé, il faut ordinairement en confectionner un nouveau. Leur construction est un des rares travaux où l'on voit les indigènes travailler de concert. La notion de l'intérêt général est fort diffuse chez eux, et n'est appliquée qu'à des cas très rares : construction de palissades de village, de ponts, traque du gibier ou pêche du poisson. En dehors de ces cas, les noirs du Congo ne font pas de travaux d'ensemble, ce que nous appelons des travaux publics chez nous.



Habitation de la station de l'Équateur.
(D'après un dessin du lieutenant Masui.)

LA FORCE ARMÉE



Soldats
de la Force publique.

Nous avons déjà parlé de la force armée qui sert, au Congo, au maintien de la tranquillité. Nous croyons qu'il est utile de saisir l'occasion que présente l'action des troupes de l'État dans le Manyema contre les Arabes pour entretenir nos lecteurs de l'organisation des troupes qui combattent le soulèvement arabe.

Trois compagnies opèrent dans le Manyema. Les meilleurs soldats indigènes de l'État sont ceux recrutés chez les Bangala, les Wangata et les Uelles.

Les compagnies, qui ont pour chef un capitaine belge, comptent environ 250 hommes d'effectif. Les capitaines ont sous leurs ordres des lieutenants et des sous-lieutenants. Il y a, en outre, 3 à 5 sous-officiers blancs et le même nombre de caporaux noirs. Les soldats sont armés du fusil Albini, les blancs sont pourvus du fusil Mauser belge à répétition.

En campagne, ils couchent à la dure, s'enveloppent de leur couverture et s'approvisionnent, autant que faire se peut, chez l'indigène ; on leur remet, à cet effet, une solde journalière de 21 centimes. Leur uniforme de grande tenue est composé d'une vareuse en cheviott bleue garnie d'un liseré jaune, d'un pantalon bouffant, d'une ceinture rouge et d'un fez. Leur petite tenue est composée d'un costume en toile bleue. Tous ont une couverture pour les besoins du campement. Leur nourriture se compose de manioc, de riz, de maïs, de sel, de viande et de poisson fumés.

La campagne du Manyema a dû un certain nombre de ses succès à ses canons Il est intéressant de connaître comment se transportent ces engins, d'ordinaire si lourds et si encombrants. Les canons dont on se servait jusqu'ici étaient surtout des Krupp, du calibre 7.5. Le type de canon adopté actuellement par l'État du Congo est le Nordenfelt de 45 millimètres, fabriqué chez Cockerill, à Seraing.

La bouche à feu ne pèse que 85 kilogrammes. Elle est contenue dans une gaine portant deux courroies munies d'anneaux pour le transport. On passe un bâton dans les anneaux et on transporte ainsi l'arme à la façon d'un hamac où se couche le blanc. L'affût se démonte en deux pièces de 28 kilogrammes chacune. Les munitions se composent d'obus explosibles et de boîtes à balles. Il y a dix de ces projectiles par charge de 30 kilogrammes. La poudre et les projectiles sont adhérents et forment une énorme cartouche. Il y a aussi des canons lisses du diamètre 2.$^{7}/_{8}$

Les troupes régulières de l'Etat qui opèrent dans le Manyema sont assistées d'auxiliaires que l'Etat arme de fusils à piston et qui coopèrent aux mouvements des soldats.

Les routes africaines, on le sait, n'ont de commun que le nom avec nos routes d'Europe. Ce sont des « sentiers de chèvre », où l'on doit défiler à la file indienne. Aussi, pendant la campagne, la troupe se tient aussi groupée que possible, mais elle doit forcément s'étendresur un long espace et, pour



Région des cataractes. — La chute du Kwilu (D'après une photographie de M. Slosse.)

éviter d'être coupée, elle s'entoure d'éclaireurs, de pointes d'avant et d'arrière-garde et de flanqueurs, comme les armées d'Europe. De plus, les villages amis ont un système de signaux au tambour. En un temps incroyablement court, ils parviennent à faire connaître à une longue distance des nouvelles qui peuvent intéresser la petite armée en marche.

LE KWILU

Dans le langage indigène de la côte occidentale, le mot *kwilu* veut dire rivière. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que l'on rencontre ce nom appliqué à divers cours d'eau voisins du bas Congo : il y a le fleuve Kwilu dans le Congo français, au nord du Mayombe; le Kwilu, cours supérieur du Djuma, affluent du Kwango; le Kwilu, tributaire de gauche du Congo dans la région des cataractes.

On sait qu'entre le Stanley-Pool et Matadi, le grand fleuve reçoit un certain nombre de cours d'eau plus ou moins importants; les trois principaux sont : l'Inkissi, le Kwilu et la Mpozo.

Le cours supérieur de ces rivières est vaguement connu, grâce aux excursions de MM. Comber et le docteur Buchner. Plus récemment, leur cours moyen a été reconnu par les ingénieurs des études du chemin de fer. Déjà un pont de 60 mètres est construit sur la Mpozo; à la cumulée 145, un autre de 60 à 70 mètres sera jeté sur le Kwilu.

M. Slosse, qui a été attaché dans ces derniers temps à la brigade d'études, nous a rapporté quelques renseignements sur la rivière au point où la voie la franchira, en même temps que diverses vues photographiques très intéressantes.

A l'endroit que représente notre gravure, le Kwilu se trouve subitement resserré entre deux groupes de collines à pic et qui se rejoignent au point que la rivière n'a plus qu'une largeur de 2^m80. Immédiatement en amont de cet étranglement, il a une largeur de 70 mètres et en aval une largeur de 55 mètres. On peut se faire une idée de la furie que déploie le cours d'eau ainsi subitement resserré. Il se précipite entre deux murailles de schiste cristallisé d'une nuance bleuâtre que les eaux rongent incessamment, cherchant à user ces murs inflexibles qui les oppressent et les vinculent On a voulu sonder la profondeur de la rivière en cette vallée encaissée où elle roule avec fracas ses eaux torrentueuses : jamais on n'a pu en atteindre le fond.

Pendant la saison des pluies, les eaux gonflent et montent parfois de 7 mètres. Elles inondent alors les rocs qui, en temps ordinaires, les étranglent. On peut s'en assurer par les traces qu'ont laissées les hautes eaux dans leur travail séculaire d'érosion. La vue que figure notre gravure est prise du « pont » de la route qui va de Kimpesse à Matadi et qui est une section de la route de Léopoldville par Luvituku. Ce « pont » est formé de trois troncs d'arbre jetés au-dessus des flots rugissants, à un endroit où ils sont étroitement cernés par les rochers immuables. A la saison de l'étiage, ces troncs pesants sont régulièrement enlevés comme des fétus de paille. A cet endroit, les collines de gauche et de droite se rapprochent vivement et la descente de la route est si brusque qu'il y a un écart de 15 mètres entre le lit de la rivière et les sentiers qui serpentent dans les collines surplombantes.

Le paysage qui entoure ce magnifique phénomène naturel est admirable. Touts la vallée est boisée et peuplée d'arbres

gigantesques, de palmiers verdoyants, de lianes interminables Des hautes cimes orgueilleuses pendent des grappes d'orchidées aux fleurs multicolores, aux formes gracieuses ou bizarres, et, parfois, au parfum pénétrant. Toutes les splendeurs de la végétation tropicale semblent réunies dans cette vallée des merveilles. Entre les montées qui l'étouffent, le Kwilu se précipite, bouscule les collines, comme s'il cherchait, vengeance suprême, à les entraîner dans ses flots torrentueux. La photographie de M. Slosse, pour bien faite qu'elle soit, ne donne qu'une faible idée de l'ensemble et de la fureur des eaux du fleuve. Le chemin de fer traversera le Kwilu à environ 50 kilomètres en amont de ce point.

Les lézards

L'ordre des sauriens ou des lézards est richement représenté au Congo, comme dans toutes les contrées tropicales. Les espèces de petite taille sont très nombreuses, difficiles à déterminer et beaucoup, sans doute, ne sont pas décrites. Chose remarquable, de même que les petits passereaux, on trouve surtout ces animaux dans le voisinage des habitations. Parmi les types les plus abondants, il faut signaler les *Acanthodactylus*, *Eremias*, *Zonurus*, *Tarentola*, *Platydactylus* (Gecko), *Agama* et les curieux *Uroprastix spinipes*. Il y a aussi un petit lézard, très commun, bleu et rouge, muni d'une petite queue qui vous reste entre les mains quand vous le saisissez par cet organe.

Citons encore le *Varanus niloticus* et le *Varanus arenarius*. Ce dernier, dont nous publions deux spécimens en gravure, est adorné de belles et éclatantes couleurs. Il n'est pas venimeux, mais quand il est poursuivi, il se défend avec courage et énergie ; ses morsures sont extrêmement douloureuses et provoquent une inflammation cuisante. Acculé, il se dresse sur sa queue et ses pattes de derrière et son corps lancé en avant ondule comme celui d'un serpent. De ses ongles et de ses dents, il inflige de terribles blessures à ses antagonistes. Les varans sont d'ailleurs très courageux. Leur robe est fort jolie. Il en est de noir strié de jaune, de vert, de gris.

Leur chair est exquise et ressemble, à s'y méprendre, à celle du poulet. La chasse en est très difficile, ces animaux se faufilant dans les hautes herbes et courant avec une grande rapidité.

Ils déposent dans la terre des œufs analogues à ceux des crocodiles, longs d'un centimètre et demi et de la grosseur du petit doigt. Ces œufs sont aplatis sur les quatre faces, et c'est le soleil qui les couve.

Un autre lézard remarquable est le *Regenia albogularis*. C'est un animal superbe; sa carapace brillante est tachetée de brun foncé et de blanc. Il atteint parfois une taille de deux mètres. Les jeunes ont des couleurs plus brillantes que les adultes. Chez eux, les taches blanches de leurs auteurs sont jaunâtres et vertes. Les indigènes les recherchent, et malgré leur férocité, les capturent vivants et les amènent au marché. Même quand ils sont tout petits, ils doivent être nourris avec des poules. Bien que ces lézards n'aient pas d'armes sérieuses pour l'attaque, ils sont de redoutables adversaires pour les hommes et pour les chiens. Ils se servent de leur queue flexible comme d'un fouet terriblement efficace et ils mordent sauvagement avec leurs petites dents aiguës. Ils peuvent tuer un chien et enlever la peau de la jambe d'un homme d'un coup de leur redoutable appendice caudal. A l'état sauvage, ils se nourrissent de petits mammifères, d'oiseaux, de grenouilles et d'insectes. Johnston a trouvé les squelettes de trois écureuils dans l'estomac d'un lézard qu'il avait tué sur les bords du Congo.



Varans du Congo.
(Varanus arenarius.)

LE DOCTEUR PAUL BRIART

Né à Chapelle lez-Herlaimont (Hainaut), le 30 janvier 1860. — Docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'Université de Bruxelles. Interne des hôpitaux civils de Bruxelles — Médecin de la *Red Star Line* en 1883. — Part pour le Congo, le 7 juin 1890, comme médecin de l'expédition du Katanga par le Lomami — Rentré en Belgique, en avril 1893.

Fils de savant, savant lui-même en même temps qu'artiste, esprit original et aventureux, le Dr Briart se sentit, dès sa sortie de l'université, invinciblement attiré vers les contrées lointaines. Plusieurs voyages en Amérique, à bord des navires de la « Red Star Line », lui permirent de visiter une partie des États-Unis. Mais ces excursions, aujourd'hui devenues banales, ne pouvaient suffire à son activité de corps et d'esprit, à son besoin de déplacement, à sa soif du nouveau et de l'inconnu. Il lui fallait les pays inexplorés, les territoires immenses où l'homme avide d'apprendre peut récolter à pleines mains les faits nouveaux pour la science. Le Congo, qui est pour nos jeunes naturalistes de bonne volonté la terre promise par excellence, le tenta bientôt, et, renonçant à une clientèle déjà importante, il offrit ses services à l'Administration des Compagnies belges du Congo.



Celles-ci venaient de décider l'exploration du bassin du haut Lualaba, et Briart eut l'heureuse chance d'être au nombre des hommes d'élite désignés pour seconder Alexandre Delcommune dans la difficile mission que venait de lui confier la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.

Tout le monde a encore présent à la mémoire le récit des exploits accomplis par cette expédition, pendant les trois années que durèrent ses pérégrinations ; personne n'a oublié les pénibles épreuves qu'elle eut à subir, les obstacles qu'elle dut surmonter dans le cours de cette longue odyssée. Pendant ces durs mois de labeurs et d'épreuves, l'intelligence et l'énergie de notre ami secondèrent dignement les efforts persévérants du chef de l'expédition.

Chargé, après la mort du capitaine Hakansson, du commandement de l'arrière-garde, Briart se montra à la hauteur de sa mission, la plus ingrate, la plus délicate certainement que l'on puisse avoir à remplir dans une caravane surchargée, composée d'hommes déjà harassés par la fatigue et les privations. Pendant ces longues et pénibles étapes par monts et par vaux, à travers marais et rivières, sous une température glacée le matin et un soleil de feu au milieu de la journée, il s'agit de pousser en avant les traînards, de réconforter ceux qui faiblissent, de trouver des combinaisons pour faire enlever les charges abandonnées par leurs porteurs, enfin, de veiller à la sécurité de l'arrière de la colonne. Il faut pour de telles fonctions une vigueur physique et une énergie morale sortant de l'ordinaire.

Briart remplissait sa tâche courageusement, et, au milieu de ces multiples devoirs, trouvait le moyen d'herboriser, de dessiner les sites et de noter de précieuses observations, conservant au milieu des situations les plus difficiles, le même entrain et la même bonne humeur. Arrivé au camp, son rôle de médecin commençait, et du premier jour jusqu'au dernier, il l'a rempli avec le même dévouement, mettant à soigner les noirs éclopés ou fiévreux autant de conscience que jadis dans son service d'interne à l'hôpital Saint-Jean. Quant à ses compagnons blancs, il eut la chance de les ramener en bonne santé en Europe. Son malade le plus sérieux fut lui-même, blessé d'une balle au genou et d'une flèche au bras, dans un conflit avec les indigènes du Lomami.

Briart a rapporté d'Afrique une importante quantité de documents scientifiques, sous forme d'échantillons d'histoire naturelle, de croquis et de notes sur le pays, sa flore, sa faune et ses habitants. Le plus riche trésor dont il a enrichi la science est un registre d'observations météorologiques extrêmement complètes et faites avec le soin consciencieux qui est un des points saillants de son caractère.

Le Dr Briart est déjà connu des lecteurs du *Mouvement géographique*, par des lettres écrites du Lomami et du Tanganika. Nous publions aujourd'hui de lui une intéressante note illustrée sur le pays des termitières.





Paysage congolais. — Au bord de l'eau.
(D'après une phot. de M. De Meuse.)

KWANGO ET LUNDA

PEUPLADES DE LA FRONTIÈRE PORTUGAISE

EXTRAIT D'UN RAPPORT
DU LIEUTENANT GORIN

(*Suite.*)



Femme d'Upoto (haut Congo).
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

Ce n'est que par 7° 40' sud environ que l'on commence à rencontrer quelques indigènes sur la rive droite du Kwango; ce sont pour la plupart des esclaves du chef Gombe-Tumba et du chef des Temboi-Luma, dont les cultures occupent la rive droite :

A partir de ce point, on entre sur le territoire occupé par les Holos, peuple originaire du territoire portugais, mais dont une petite partie, par suite d'événements politiques, est venue occuper une enclave sur le territoire de l'État; ils occupent la partie avoisinant la rivière depuis 7° 50' environ jusqu'à la rivière Tungila (8° 7' approximativement). Environ un millier d'individus se trouvent ainsi espacés en plusieurs villages dont le principal est celui de Bimbo de Kiniangwe, formé de deux agglomérations, comportant un total d'environ 120 chimbèques (7° 54' sud).

Cette population diffère entièrement de celle de Kassongo. Là, c'est le type du guerrier arrogant et hautain, fier de son torse d'hercule et de sa chevelure artistement dressée en forme de cimier, piquée de plumes rouges. Vivant dans un *far-niente* perpétuel, il n'a d'attention que pour son fusil et son couteau, toujours irréprochablement tenus et dont il ne se sépare jamais. Ici, nous nous trouvons en présence d'une race pacifique et laborieuse, d'aspect tout aussi imposant d'ailleurs dans son genre, qui n'exclut pas une certaine fierté. Drapé correctement dans de larges étoffes de nuance brun foncé, la face encadrée par de longues tresses de 30 à 40 centimètres, le front orné d'une légère bande de cuivre jaune, ils font songer par leur aspect à ces pasteurs éthiopiens que nous montrent les gravures anciennes.

Le village de Kiniangwe offre un aspect très original : il diffère complètement de tout ce que nous avons rencontré vers le nord Chaque chimbèque a la forme d'une immense meule de foin ; une porte de 2m50 y donne accès. L'intérieur, divisé en deux compartiments, donne l'illusion d'une immense cloche. Le premier appartement sert de chambre à coucher au chef de famille, le second fait office de magasin. Hommes et femmes sont constamment aux champs : partis dès 6 heures du matin, ils ne rentrent qu'au coucher du soleil. Le chef lui-même accompagne très souvent les travailleurs. « Nous avons été dans la disette, il y a peu de temps, me disait-il, et je ne veux plus que cela se reproduise. »

Le commerce se fait surtout, m'a-t-on dit, vers Damba, à quatre ou cinq jours vers l'ouest, où se trouvent établis des négociants portugais. Pour le moment, les Holos de la rive droite ont peu de bêtes à cornes. Par suite de guerres intestines, ils ont perdu une grande partie des troupeaux ; ainsi le chef de Kiniangwe, qui, il y a quelques années, possédait 125 à 150 bêtes, n'a plus qu'un troupeau de 15 à 20 bêtes. La rive gauche est mieux partagée sous ce rapport.

Le climat du pays est très favorable : les fortes chaleurs y sont rares, même en pleine saison chaude. J'y ai vu tomber à deux reprises différentes de la grêle. Les grêlons atteignaient le volume de gros pois et parfois d'un œuf de pigeon; la température était descendue en un instant de 32° à 17°. Les habitants m'ont dit que la chose arrivait assez fréquemment, mais que c'était presque toujours le présage de la mort d'un chef; aussi semblaient-ils assez effrayés.

Le terrain avoisinant le Kwango est fertile, mais en s'éloignant de la rivière on tombe rapidement dans les plaines sablonneuses. Cependant, jusqu'à la Wamba, on trouve certaines parties propres à la culture. Les nombreux affluents de la Lufugu et de la Tungila rendent l'accès du pays très pénible pour les caravanes, par suite des nombreux marais qu'ils y forment. En somme, le terrain de la zone frontière entre le Kwango et la Wamba est peu riche et, à part la vallée même de la Wamba, les villages y sont rares; il faut souvent marcher 4 à 5 heures avant de rencontrer une agglomération. La population, à quelques lieues des Holos, est déjà celle de la Wamba, se rapprochant de la race de Kassongo.

La vallée de la Wamba, à proximité de la frontière, est habitée par des peuples qui reconnaissaient auparavant l'autorité du vieux chef Zovo. Des événements récents ont entièrement bouleversé ce pays. Il y a quelques mois, à la mort du vieux chef, deux compétiteurs se trouvèrent en présence : Zovo son fils (Kanzori) et Kakoba, son neveu et son héritier légitime, d'après la loi indigène. Le premier, s'empara du bracelet fait de nerfs humains, insigne du pouvoir suprême, et déclara vouloir prendre la succession. Kakoba commença immédiatement les hostilités, et se jugeant sans doute trop faible pour lutter avec avantage, appela à son aide Kahungula (chef du royaume d'Amukundu). Ce dernier, harcelé depuis longtemps par les Kiokos, qui lui enlèvent peu à peu son territoire, profita d'une sorte de trêve que lui faisaient ses ennemis occupés ailleurs, vint joindre ses forces à celles de Kakoba, et en peu de jours Kanzori vit tous ses villages de la

rive droite brûlés et lui-même fut rejeté sur la rive gauche, où il se maintint. Ses adversaires s'installèrent militairement dans le pays abandonné et, après avoir créé une série de camps et d'avant-postes, amenèrent derrière ce rideau toute une population, femmes et enfants, qui commença le pillage en règle des plantations.



LE PAYS DES TERMITIÈRES

Texte et dessins de M. le Dr Paul Briart.



Figure 1.

Cameron traversant l'Urua et le Lunda, rencontra sur sa route des colonies de termites qui le frappèrent de stupéfaction par les proportions inattendues de leurs constructions. Les termitières qu'il avait devant les yeux formaient des monticules d'un mètre à 1m20 de haut. L'explorateur anglais s'émerveilla devant ces imposants ouvrages, et si l'on songe à la petitesse de l'insecte, aux moyens, aux forces si infimes dont il dispose, on est de même forcé de rendre hommage à la puissance de la Nature, et d'admirer ces constructions, résultat étonnant d'une longue suite d'efforts collectifs, tendant tous au même but.

L'homme, si orgueilleux et si fier de ses œuvres, n'a certes rien fait qui égale, toute proportion gardée, les travaux exécutés par ces petits animaux. Les monuments les plus étonnants qu'il a construits, les Pyramides, les palais colossaux de Balbeck, de Palmyre, sont relativement bien peu de chose, si on les compare aux termitières du pays des Baluba et des Balunda.

La puissance des termites se déploie surtout dans certaines régions des hauts plateaux d'où sortent le Lualaba, le Zambèze et leurs affluents. Ils y ont établi un royaume qu'ils se sont partagé selon leur manière de vivre et leurs besoins, y construisant des demeures qui sont bien différentes, soit par leurs formes, soit par leurs dimensions, des fourmilières classiques. Bien cantonnée dans le terrain qui lui est dévolu, chaque espèce y a bâti une habitation qui lui est propre, et possède une forme et des caractères spéciaux.

Dans les creux des falaises qui enserrent la Lufira, une variété de termite a établi des colonies, dont les tourelles à toit pointu évoquent le souvenir des vieux burgs du moyen âge (fig. 1).

Dans les plaines caillouteuses et arides, la forme des nids varie : c'est tantôt un cône recouvert de petits clochetons et de tourelles, tantôt une sorte de grand polypier qui s'implante sur le sol par une base rétrécie (fig. 2).

Dans les forêts des hauts plateaux se trouvent d'autres architectes, qui bâtissent leurs ouvrages sur différents plans et sous des formes parfois colossales. Deux espèces de termites se sont partagé ce pays. Les rivières qui prennent leur source sur le plateau y coulent d'abord dans une sorte de cuvette large et peu profonde, couverte d'une herbe drue, sans arbres ni arbrisseaux que ceux qui ornent les bords du ruisselet naissant. Là, s'est établie une espèce de termite dont les demeures, en forme de cylindres arrondis, couvrent la plaine et s'élèvent du tapis herbeux, comme autant de pierres funéraires d'un cimetière musulman (fig. 4).

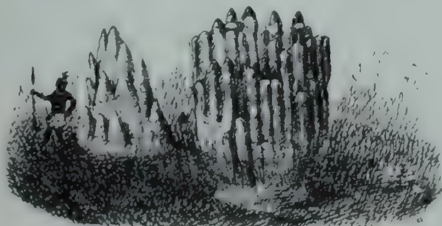


Figure 2.

Mais aux limites de ces vallons plats on entre dans la forêt ou plutôt dans le bois si peu touffu qui couvre ces régions; avec la forêt commence le territoire occupé par une autre sorte de termite. De distance en distance, cette espèce y élève, en prenant un arbre comme appui central, des termitières énormes, qui sont le trait le plus caractéristique du paysage. Ce sont des cônes plus ou moins réguliers, que surmonte un cylindre argileux, dernier vestige de l'arbre qui fut jadis le soutien de la colonie naissante. Choisi par les termites parce qu'il était frappé de mort ou atteint d'une carie profonde qui le condamnait à périr, ils l'ont peu à peu dévoré; ses branches se sont détachées, et finalement il a disparu, remplacé par le court cylindre d'argile (fig. 3).



Figure 3.

La termitière, formée d'une terre riche et pure, est souvent recouverte d'une forte végétation, d'un genre tout spécial. Les lianes y serpentent, des plantes grasses ou vivaces, des lis ou des amaryllis à bulbe charnu y fleurissent, brillants et splendides; presque toujours elle porte un ou deux plants d'euphorbe candélabre, dont l'aspect étrange se silhouette sur le vert sombre des autres arbres. Ces végétaux trouvent une défense suffisante dans les sucs abondants dont leurs cellules sont remplies, ou dans une puissance végétative toujours en éveil; ils sont ainsi à l'abri des entreprises des termites. Il n'en est pas de même pour les plantes à feuillage annuel,



Figure 4.

et dont la sève semble s'endormir pendant une partie de l'année; n'ayant aucune qualité spéciale qui les aide à résister et leur crée une immunité particulière, elles deviennent vite la proie des termites, dont l'activité, toujours surexcitée, va partout cherchant les aliments et les matériaux nécessaires à la subsistance et au bien-être de la colonie (1).

LA BANANE

M. A. Bergé a fait, le 30 octobre 1893, à la *Société d'anthropologie* de Bruxelles, une communication où se trouvent d'intéressantes notes sur la banane (2), l'aliment végétal par excellence qui, au Congo, forme la principale nourriture de millions d'indigènes.

Les bananes offrent la composition suivante, d'après l'analyse de M. Corenwinder :

Eau	73 900
Albumine.	4 820
Cellulose	0.200
Matières grasses . . .	0 632
Sucres.	18.112
Acides organiques, pectose, traces d'amidon .	1.545
Fer, potassium, calcium, phosphates, chlorures, sulfates	0.791
	100.000

L'ensemble des matières organiques assimilables est donc de 25gr109, comprenant tout ce dont l'homme a besoin comme nourriture organique : albuminoïdes, graisses et sucres. De plus, les bananes renferment une notable quantité de sels minéraux.

Le rapport entre les principes azotés est exactement ce qui convient à la ration humaine, puisque, pour satisfaire notre organisme et réparer les pertes faites en matières azotées, nous devons absorber journellement environ 130 grammes d'albuminoïdes. Il suffit ainsi de manger à peu près 2k500 de bananes par jour pour arriver à ce résultat. De même pour les hydrates de carbone, dont la ration alimentaire est évaluée à 450 grammes, 2k500 de bananes procurent également cette quantité nécessaire.

Les bananes forment donc un aliment parfait au point de vue de la ration alimentaire, ce qui justifie la célébrité de ce fruit. Pour ce qui concerne la faculté digestive, elles représentent aussi le type de l'aliment aisément assimilable : elles sont presque complètement composées de substances solubles, à peine emprisonnées dans un peu de cellulose. Aussi, est-ce pour ainsi dire sans aucun travail que l'estomac utilise cet aliment.



LES TAUREAUX DE SELLE

A Luluaburg et à Luzambo, les taureaux et les bœufs de selle sont d'un usage courant pour les blancs et même pour certains grands chefs noirs. Ce sont les agents de l'Etat, et, en premier lieu, les membres des expéditions Wissmann qui les y ont introduits des possessions portugaises. Chez les Portugais, les bœufs et les taureaux de selle sont depuis très longtemps employés. Il n'est pas de ferme dans l'intérieur où l'on ne fasse servir ces animaux comme monture. On les dresse en leur passant un bâton dans le nez et en tirant celui-ci à droite ou à gauche selon la direction qu'on veut leur donner. Plus tard, on remplace le bâton par un anneau auquel on attache les brides. Une selle et des étriers complètent le harnachement.



Troupeau de la station de Luluaburg.
(D'après une photographie du commandant de Macar.)

Le taureau est, pour les voyages africains, inestimable comme bête de selle. Il rend les meilleurs services, et le cheval ne pourrait le remplacer. En effet, celui-ci ne saurait convenir aussi bien dans les terrains sablonneux. De plus, le taureau se comporte admirablement dans les contrées coupées de marais et de rivières. Wissmann le proclame, dans de telles régions, un animal d'une utilité au-dessus de toute appréciation. Il nage mieux que le cheval et est d'une résistance et d'une endurance remarquables. Il mange ce qui se trouve sur son chemin, des herbes ou des feuilles, et n'a pas besoin d'être nourri, comme le cheval ou le mulet, de picotins de maïs ou de riz. Wissmann en a possédé un qui avait d'abord été, avec le docteur Wolf, de Malange à Nyangwe, qui était revenu ensuite à Malange et avec lequel le célèbre explorateur est retourné finalement à Luluaburg.

L'allure ordinaire est le pas un peu monotone, mais agréable. Lorsqu'on l'excite de l'éperon ou du fouet, il trotte, d'un trot assez dur, ou il galope sur un espace de terrain pas trop étendu.

Le taureau employé dans les colonies portugaises pour les « cavaliers » est court de jambe, trapu et musclé de façon à supporter de lourds fardeaux. Le poitrail est plus étroit et moins profond que chez nos bêtes d'Europe, ce qui permet

(1) *Congo illustré*, 1893, p. 112.

(2) *Congo illustré*, 1892, p. 8 et 109.



Taureaux de selle.
Photographie prise à la station de Luluaburg,
par le commandant de Macar.

de l'utiliser également pour l'attelage. Le taureau de Benguella, haut sur jambe, est moins bon pour ces services.

Les taureaux-chevaux, comme les appellent les Portugais, sont parfois assez rétifs, et pour les seller il est quelquefois nécessaire de les amadouer au moyen de sel, dont ils sont fort friands. Un bouvier en fait manger à la bête, et pendant ce temps un boy lui passe son harnois.

L'expédition Dhanis contre les Arabes doit beaucoup de reconnaissance à l'aide efficace que ces excellents animaux lui ont donnée. Ils ont transporté les chefs blancs et leurs bagages jusqu'au Lomami.

Les membres des expéditions du Katanga en ont également fait usage. L'expédition Bia a pu en obtenir cinq à la station de Luzambo, grâce à l'obligeance du commandant Paul Le Marinel. Ils ont servi de monture aux cinq Européens de la caravane jusqu'au Katanga. Le docteur Cornet, que nous interrogions sur le sort des animaux, au moment de la terrible famine dont l'expédition eut à souffrir au pays de Msiri, nous répondit gravement que « les taureaux succombèrent alors à la suite d'incisions pratiquées pour motif culinaire ».

Les membres de l'expédition Delcommune ont pu également se servir, de Gongo-Lutété à Luzambo, de plusieurs taureaux de selle qui accomplirent aisément des marches fatigantes dans un pays coupé de marais et de cours d'eau.



UNE EXPLORATION DANS LE RUKI

PAR M. LE LIEUTENANT LEMAIRE.



Enfant bangala.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

M. le lieutenant Lemaire, auquel le *Congo illustré* et le *Mouvement géographique* sont redevables de tant d'intéressantes communications, a exploré, au mois d'août 1892, à bord du steamer *la Ville de Charleroi*, la rivière Ruki, qui débouche dans le Congo en amont de la station de l'Équateur. Le voyageur a bien voulu nous communiquer son carnet de notes, dont nous extrayons les passages suivants.

Il nous a remis, en outre, un levé détaillé de la rivière explorée par lui. Nous aurons sous peu l'occasion de faire usage de ce document dans le *Mouvement géographique*.

Vendredi 12 août 1892.

Je pénètre, à 9 heures du matin, dans le Ruki à bord de la *Ville de Charleroi*, remorquant une allège. Le steamer, trop chargé, ne tarde pas à prendre eau par le logement de l'axe du gouvernail. La chaîne de ce dernier se brise. Deux heures de retard. Sur notre passage, les pêcheurs bokeles prennent la fuite.

13 août.

Les villages bokeles continuent à être évacués à notre approche. Mon guide parvient cependant, après de laborieux efforts, à ramener un peu de confiance et une trentaine d'indigènes finissent par s'approcher. Ils nous apprennent que leurs chefs se sont cachés et n'osent se montrer.

En passant devant les villages Issenguimoke et Iameba, les naturels nous provoquent ; nous passons sans répondre.

16 août.

La rive gauche et en partie la rive droite sont occupées par les nombreuses pêcheries de Bela Nkamba, agglomération à deux jours à l'intérieur, sur la rive gauche.

Malgré tous nos efforts, nous ne parvenons pas à attirer les indigènes. « Vous avez fait monter les eaux pour pouvoir faire passer votre bateau, nous crient-ils; à cause de vous nous ne pouvons plus prendre de poissons. »

17 août.

En passant devant la pêcherie de Mbala, on nous dit que nous pouvons aborder. Quand nous sommes à la rive, on nous crie d'aval de partir et d'amont de rester. Finalement, nous convenons que deux de mes hommes s'en iront à 200 mètres du steamer; les naturels viendront leur vendre ce qu'ils ont. Ainsi fait. Au bout d'une heure et demie, la confiance s'établit et nous achetons quantité de vivres.

La population est très belle; les jeunes gens sont extrêmement vigoureux. Leur tatouage de race est constitué par trois petites lignes verticales entre les yeux, un grand accent circonflexe joignant le milieu des joues par le travers du nez et fermé par une ligne de petites entailles verticales. Un certain nombre ont le tatouage des populations d'Équateur-Station, renforcé sur les joues par trois lignes supplémentaires de feuilles de palmier. Sur toute la poitrine, sur les bras, en long et en travers, il y a des séries de lignes de palmes parallèles. Le corps des femmes est tatoué en entier ; pas une place n'a échappé aux décorateurs du beau sexe noir.

Les étoffes indigènes sont en fibres de bambou très solides, teintes avec la poudre de kula. Les hommes font passer leur pagne entre les jambes ; les femmes ont deux pans d'étoffes, un petit par devant, un long par derrière. Pour armes, les guerriers ont la lance à petit fer épais, du genre de celles employées par les Ngombes, des sagaies, des boucliers comme à l'Équateur, des couteaux en petit nombre. Coiffure : petites tresses nombreuses entremêlées de perles de cuivre, colliers de perles et de dents humaines. La poignée de main est remplacée par le frottement des paumes.

A 3 heures arrive, les mains vides, le chef Baepa.

« Le blanc, dit-il, va d'abord exhiber le cadeau qu'il me destine, après quoi nous ferons l'échange du sang et je lui donnerai une chèvre.

— Baepa confond. Qui de nous deux a vraiment intérêt à faire amitié? Lui, vraiment, car j'apporte, pour acheter l'ivoire, des étoffes qu'il ne connaît pas, des perles, des miroirs, des sonnettes, des cuillers dont je vois tout le monde avide. De plus, mon amitié le protégera contre les Baruki, dont ses gens se plaignent tant. Grâce à moi, d'autres blancs viendront, qui achèteront tous ses produits. De plus,

quand ses hommes nous connaîtront, ils pourront travailler chez nous et gagner beaucoup d'argent. »

Baepa sourit; ses petits yeux parcourent l'assistance. Puis il se lève, harangue longuement ses hommes, déclare qu'il veut être l'ami du blanc, qu'il va lui donner sa plus belle chèvre, etc.

L'échange du sang se fait. Ayant reçu son cadeau, Baepa disparaît, promettant d'être de retour le lendemain matin à la première heure.

18 août.

De bon matin, les indigènes reviennent avec beaucoup de vivres, qu'ils échangent contre des perles. La perle est l'article préféré. Les étoffes ne sont jusqu'ici acceptées que difficilement. Les bracelets de cuivre sont également de bonne monnaie.

A 8 1/2 heures, Baepa s'amène avec un vieux bouc et une seconde chèvre. Quelques moments après, nous partons.

19 août.

Arrêt à la pêcherie du chef Monguero, d'Isongo, qui demande l'échange du sang afin que je le protège contre les Baruki. Mêmes tatouages qu'à Bala.

Hala et Isongo, dont les pêcheries vastes et nombreuses occupent d'une façon continue les deux rives pendant trois jours de steamer, constituent une forte population à un jour au nord de la rivière. Sur la rive gauche se trouverait un village, Bakala, dont nous avons entendu les tambours hier soir.

Les habitants ne se défendent nullement d'être de parfaits anthropophages. A la mort d'un chef, on tue six esclaves. Ces populations mangent les prisonniers et les tués à la guerre. Un plat très prisé des gourmets, est une pâtée formée de cheveux, de sang humain et de feuilles de manioc, le tout bien trituré et malaxé.

De toutes les pêcheries, on nous hèle pour nous offrir des vivres. A un moment donné, une douzaine de pirogues rament à côté du steamer; pas une n'ose cependant s'y accrocher. On nous tend des poules, des œufs, du poisson. Nous sommes forcés d'aborder un moment pour répondre aux avances des natifs.

A 5 1/4 heures, nous nous arrêtons à la pêcherie du chef Isangila de Bunsira. Échange du sang.

20 août.

Avant de partir, j'interroge le chef Isangila. « Vous allez arriver à la Bunsira Wonene, me dit-il, vous êtes ici dans la Djuapa, qui continue vers le sud. C'est une trop petite rivière pour votre steamer. On y trouve, comme villages très éloignés, Bomkutu, Isaka, Mbole, Bolengwe, Ndongo. »

A 2 1/2 heures, nous arrivons au confluent de la Bunsira Wonene et de la Djuapa. La Djuapa a 100 mètres de large et prend la direction S.-S.-E. La Bunsira Wonene (grande Bunsira) se joint à la Djuapa par quatre chenaux formant une expansion de plus de 1,500 mètres de large. Il est assez étonnant que les cartes renseignent la Djuapa comme coulant vers le nord-est et la Bunsira vers le sud-est. C'est tout juste le contraire; de plus, c'est la Bunsira qui est la rivière la plus importante. La Djuapa prend ce nom à partir d'Ekonda.

21 août.

A 7 heures, nous rencontrons les premiers villages bunsira. Ils sont massés sur la rive gauche, le long d'une étroite bande riveraine.

La rive droite est beaucoup plus élevée que l'autre. Ses talus sont taillés à pic dans une roche jaune et, par-ci par-là, les berges sont couvertes de palmiers magnifiques s'élançant de taillis de bananiers. Ce sont les anciens emplacements de villages qui se signalent ainsi. Les guerres intestines et les attaques des villages intérieurs ont amené une partie des indigènes à s'établir en un véritable campement sur la rive gauche; d'anciens villages sont restés sur la rive droite, mais toutes les huttes se sont accumulées sur un minimum d'espace et se sont entourées d'une forte palissade. Plus de 1,800 à 2,000 indigènes couvrent la rive gauche où nous abordons. On nous offre aussitôt des vivres en quantité.

Arrive le chef Ilongolongo, petit vieux à l'air riant, décidé et confiant. Il prend place à bord du steamer pour aller chez lui. Tandis que la *Ville de Charleroi* remonte la rivière, les noirs, amassés le long des rives, poussent en signe de joie d'assourdissantes clameurs. Je descends chez Ilongolongo et nous faisons l'échange du sang. Autour de nous se pressent des indigènes par centaines.

Tatouages de race : un éventail en feuilles de palmier couvrant le nez et le front, sur lequel il s'épanouit jusqu'aux tempes. Tatouages de fantaisie : feuilles, pois, lignes sur tout le corps. Les femmes ont le menton découpé par de petites feuilles très bien dessinées.

Pour coiffure, ces noirs ont de nombreuses petites tresses partant du sommet de la tête et formant calotte ou diadème. Les tresses sont garnies de perles, de morceaux de cuivre, de tuyaux de plumes. Les colliers sont de perles, de griffes et de dents de fauves, de fruits et de noyaux secs, de fèves de toute grosseur, de cauries, de bouts de jonc, de corde, etc., avec, au milieu, une large coquille nacrée ou une carapace de petite tortue. La poudre de kula est très employée.

L'exhibition d'un grand miroir de toilette provoque des cris de surprise et d'indicibles contorsions. Il a le plus grand succès chez les jeunes femmes qui viennent s'y mirer.

23 août.

A 8 h. 25, nous abordons des villages bukuti, dont le chef, Boma Mboi, est sur la rive avec ses sujets. On nous invite à aborder. Après l'échange, Boma Mboi entonne un chant de triomphe fort bien rythmé qu'accompagne le chœur de ses sujets.

Nous visitons les villages qui se développent en longues rangées de huttes rectangulaires, en bambou, fermées sur les quatre faces; le terrain, sablonneux, est magnifique et bien nettoyé dans les villages. On remarque, comme plants, l'ananas, le sapho, l'arbre à caoutchouc. Au bas de la colline de Bukuti jaillit une source cristalline dont l'eau s'écoule sur un lit d'argile blanche à poteries extrêmement pure; sa grande solubilité rend l'eau extrêmement lacteuse.



Fillettes de la Lulua.
(D'après une phot. du comm[t] de Macar.)



Chefs bachilangues suivis de leurs gens s'avançant au-devant des Européens.
(D'après une photographie du commandant de Macar.)

LES BACHILANGUES

Les territoires arrosés par la Lulua, spécialement ceux entourant Luluaburg et situés à l'ouest du Lubi, sont habités par les Bachilangues [1]. De caractère généralement doux, mais peu franc et pas trop loyal, grand enfant, facile à émerveiller, le Mchilangue est de taille ordinaire. Il n'a dans l'aspect général, ni sauvagerie, ni fierté, se rase la tête ou se coupe les cheveux. Peu propre au travail, une charge de 30 livres lui semble trop lourde à porter. Le tatouage est composé de lignes courbes et de cercles, la figure et le corps sont d'autant plus tatoués que le sujet est plus âgé. La polygamie est générale. Le nombre des femmes est en raison de la richesse; les monogames sont les pauvres.

Le cannibalisme n'est pas déraciné des mœurs des Bachilangues, il y sévit néanmoins avec beaucoup moins d'intensité que chez les peuples voisins. Depuis la création de la secte des *Riamba*, le fondateur de cette religion nouvelle, le grand chef Kalamba Mukenge, a proscrit les arcs et les flèches. Seul le fusil à pierre est permis aux Bachilangues. Fumer le chanvre est une caractéristique et une sorte de culte chez eux, et c'est vers 1865 que les grands chefs donnèrent à cet usage démoralisant le caractère d'institution religieuse et nationale sous le nom de *Riamba*.

(1) *Congo illustré* de 1893, p. 90, 91 et 98.



Chefs bachilangues.
(D'après une photographie du commandant de Macar.)

Le Mchilangue croit à un être suprême et à l'immortalité de l'âme. Presque tous les chefs ont proscrit la traite. Ceux-ci sont très avides de s'instruire et ils demandent avec instances les produits de l'industrie des blancs. Ils sont très amateurs de défroques européennes; vieux uniformes, livrées défraîchies, habits de soirée hors d'usage, tout leur est bon, et quand ils ont pu s'en procurer ils se pavanent fièrement, tout heureux de cette bonne aubaine.

Les Bachilangues sont en relations constantes avec les Kiokos, ces belliqueux et intelligents noirs originaires des possessions portugaises du Kwango. Les Kiokos sont des marchands audacieux et retors, qui en remontreraient comme commerçants aux Arabes eux-mêmes. Les métis angolais visitent souvent aussi les Bachilangues, et surtout les Kiokos. De là vient qu'on rencontre fréquemment chez ces peuplades des crucifix, des croix, des chapelets. Un grand nombre de fétiches portent des croix et sont parmi les plus vénérés.

Par les Kiokos, ces derniers ont appris à exploiter le caoutchouc, qu'ils extrayent des lianes au moyen d'incisions triangulaires. Les Kiokos ont en quelque sorte le monopole du commerce chez ces tribus; tout leur ivoire et leur caoutchouc ont été jusqu'ici transportés à Malange (territoire portugais).



Vue du poste de l'État aux Stanley-Falls.
(D'après un dessin inédit fait en 1886, par le Dr Oscar Baumann.)

LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

Il y a 35 ans environ, quelques jeunes gens énergiques et intelligents quittèrent Mascate, leur patrie, pour Zanzibar. Parmi eux, on distinguait Radjib-bin-Mohammed-Marjebbi, grand-père de Tippo-Tip, Muini-Mohara, père de l'Arabe tué à Gajo-Kapupa l'an dernier, dans un combat contre les troupes de l'État, Kibonge, qui fut le premier chef des Falls (père du chef de Kirundu). Cette jeunesse débarqua d'abord à Bagamoyo, où elle se livra au commerce, puis s'enfonça dans l'intérieur, cherchant toujours de nouveaux territoires pour se procurer des ivoires et des esclaves. Leurs étapes successives furent Tabora et Ujiji, si bien que cinq années après, ils avaient traversé le Tanganika et fondé Nyangwe. Les premiers fondateurs de la ville furent, vers 1863, Muini-Mohara et le grand-père de Tippo-Tip, qui occupait la partie nord.

Dès cette époque déjà, les bandes arabes faisaient des incursions jusqu'au Lomami. Kassongo, qui devint plus tard le principal établissement de Tippo-Tip, fut fondé par Radjib-bin-Mohammed-Marjebbi, il y a 24 ans, peu après le voyage de Livingstone, qui, en passant par Kassongo en 1871, y constata déjà un poste arabe. Le lieutenant Tobback, qui résida trois années aux Falls et qui nous a donné de nombreux renseignements que nous condensons en cet article, affirme que dès avant le premier passage de Stanley, les gens de Marjebbi et de Kibonge avaient déjà été aux chutes. Ils avaient même fait des incursions sur l'Aruwimi, où ils avaient perdu beaucoup de monde. Les naturels du bas Aruwimi leur avaient résisté avec virulence et leur avaient infligé de lourdes pertes. Les femmes surtout avaient montré un indomptable courage, luttant corps à corps avec d'énormes coutelas recourbés qu'elles lançaient en avant et ramenaient ensuite à elles par un vigoureux effort des muscles du bras, tranchant les têtes et les reins de leurs ennemis. Pendant longtemps, les Arabes n'osèrent plus les combattre, et quand ils avaient besoin de produits, ils les payaient consciencieusement.

Nous avons, grâce à l'obligeance de M. Tobback et de quelques amis, pu nous procurer d'intéressants détails sur les *bwanas* (chefs) arabes ou arabisés du Congo. Nous groupons, après chaque nom d'Arabe, les renseignements concernant la puissance, la famille, l'histoire et le territoire du personnage cité. Toutes ces notes, qu'on ne l'oublie pas, s'arrêtent à 1891, époque où s'annoncèrent les premiers prodromes de cette révolte arabe qui trouble à l'heure qu'il est la région orientale de l'État du Congo.



La famille arabe la plus influente, la plus puissante du Congo, est celle des Marjebbi, — c'est le nom patronymique de Tippo-Tip. Tous les Arabes reconnaissent la supériorité de ce dernier et, avec sa recommandation, on peut se présenter chez eux en toute sécurité, depuis l'océan Indien jusqu'au Nyassa, au Lomami, à l'Uelle et dans l'Uganda.

Le chef actuel de la dynastie (c'est le mot propre) des Marjebbi est Hamed-ben-Hamed-ben-Juma, dit Tipporo, dit Tippo-Tip. C'est le fils d'un Arabe et d'une femme esclave de la Mrima (côte de l'océan Indien); il est noir de peau et est né à Buamadi, près de Bagamoyo (océan Indien). Agé de 60 ans, Tippo-Tip est grand, large d'épaules et porte un collier de barbe grisonnante; ses cheveux sont également gris. Chaque fois qu'il éprouve une contrariété ou qu'il est préoccupé, il clignote des yeux, d'où son surnom (Tippo-Tip veut dire : qui clignote). C'est un homme d'un abord sympathique, d'un commerce agréable, courtois, obligeant pour les blancs, dans la société desquels il se plaît beaucoup, d'un esprit conciliant et aimant à se montrer grand seigneur. C'est un excellent



Rachid, sa femme et l'interprète Chanzy.
(D'après une photographie de M. Sanders, prise aux Falls, en 1892.)

administrateur, adroit et habile et sachant éviter les conflits. Il jouit parmi les Arabes et parmi les Manyema d'une grande popularité. Ces derniers l'ont appelé *Mkangwa-Mberra* (celui qui accapare tout). Immensément riche, Tippo-Tip possède un fastueux harem, d'innombrables esclaves et des milliers d'hommes armés de fusils. Son grand-père, nous l'avons dit, était originaire de Mascate (Asie). Ses principaux établissements étaient les Falls et Kassongo, et il possédait des postes en nombre considérable dans toute l'immense région bornée au nord par l'Uelle, le lac Albert-Édouard, l'Uganda, à l'est par l'océan Indien, au sud par le Nyassa, à l'ouest par le Lomami.

Buana-Nzige-Mohammed-ben-Saïd-ben-Hamedi-Marjebbi est un Arabe de sang pur. Il est frère de Tippo-Tip, mais d'une autre mère. Il est blanc de peau, très vieux, fort riche et associé de Tippo-Tip pour certaines de ses entreprises. Il est très écouté des autres Arabes et n'est pas cruel. Son lieu de résidence était à Kassongo. Il est le père de Rachid. C'est lui qui déclara, en 1886, à Deane et à Dubois, la guerre qui se termina par la destruction des Falls.

Sefu-ben-Hamed-Marjebbi, fils aîné de Tippo-Tip. Noir de peau comme son père, est surnommé *Matara* par les indigènes Wakussu. A 27 ans et est associé à Rachid. Commence à devenir riche (1891) et habite Kassongo, d'où il rayonne dans l'Urua. Il a un caractère gai et joyeux, comme son père, auquel il ressemble physiquement d'une manière frappante. C'est un jeune homme fort intelligent, qui sait bien conduire ses affaires. Il adore son père et n'est pas cruel. Il possède une centaine de fusils et un certain nombre d'esclaves. — Fit tuer Lippens et De Bruyn en 1893.

Un autre fils de Tippo-Tip est Selim-ben-Mohammed, qui fit, il y a quelques années, une démonstration devant Bazoko avec 2,000 hommes et se retira devant l'attitude énergique de Ponthier.

Un Arabe zanzibarite, qu'on dit fils adultérin de Tippo-Tip, qui l'aime beaucoup, s'appelle Selim-ben-Massudi, et réside aux Falls. Il fut, dans sa jeunesse, boy à bord d'un vaisseau de guerre anglais.

Rachid-ben-Mohammed-ben-Saïd-Marjebbi, dit *Kamanga*. Jeune Arabe de 29 ans, joli garçon. Caractère très cruel, orgueilleux et ambitieux. Affecte de s'effacer devant les blancs et de leur être un fidèle auxiliaire. Très vicieux. A épousé une fille de Userera.

Saïd-ben-Abîbu, co-chef de Nyangwe avec Mohara, est mort en 1889, sur la route de Zanzibar. Etait de couleur blanchâtre, très vieux et très riche et possédait beaucoup de fusils. Haïssait les blancs. Cruel. Son personnel opérait dans le Lomami et possède un poste à Yatuka sur le Congo.

Saïd-ben-Abedi, son fils, hérita de sa chefferie de Nyangwe. Noir de peau, riche, 30 ans. Possède beaucoup de fusils. Eut une querelle avec Mohara et lui fit, il y a quatre ans, la guerre, à la suite de laquelle il fut privé de sa chefferie de Nyangwe. Très cruel. Opère entre le Congo et l'ancien territoire d'Émin-Pacha. Possède dans l'Urundi un poste où est installé son subordonné Kilonga-Longa, le brigand qui donna tant de tablature à Stanley. Hait les blancs. C'est sur son ordre que fut tué Émin-Pacha, à l'instigation de Mohara. — A été exécuté par les officiers de l'État au cours de la campagne de 1893.

Kibonge, chef de Wanatschundu, — Kirundu, noir originaire du Kamerun. Environ 50 ans. Très riche. Ne pas le confondre avec son père adoptif le compagnon du grand-père de Tippo-Tip. Beaucoup d'esclaves et de fusils, ami de Tippo-Tip. Cruel. Possédait de splendides plantations. Son personnel opère dans l'Unyoro, le Muta-Nzige (lac Albert-Edouard). Les Arabes de l'Aruwimi, dont se plaignait tant Stanley, Uledi, Ugarrawa et Karonga, sont des hommes à lui. Est très obèse.

Ali-Mohammed, dit *Karonda-Mirambo*. Habitait aux Falls, a sa famille à Kassongo. Noir de peau, métis d'Arabe. 35 ans. Assez riche. Homme-lige de Tippo-Tip. Opère dans l'Utchiwa et le Wiambao, pays situé entre l'Aruwimi et le pays des Bamanga; a été vali intérimaire des Falls. 1,000 fusils.

Ghalfeni-ben-Zohar, dit Msongura-Mbuie. Falls. Arabe blanc riami. 55 ans. Assez riche. Cruel. Subordonné de Tippo-Tip. Opère dans l'Itimbiri. Était en 1891 chef de Kassongo.

Nassoro-Massudi, dit Karuruma, dit Kiombo. Falls et Kassongo. Noir métis d'Arabe. Mort en août 1889. Très vieux et riche. Subordonné de Tippo-Tip. Rayonne autour d'Unaria. 300 fusils.

Mohammed-ben-Saïdi, dit Massawa. Habite dans l'île de Kissangani. Arabe blanc. Le plus âgé des Arabes du Congo; on lui donne au delà de 80 ans et on l'appelle pour cela Bwana-Mkuboi (le patriarche). Est entouré d'un grand respect, et, bien que sujet de Tippo-Tip, est très respecté de lui. A un poste à Yarikombi sur le Congo et à Yangika (entre la Mbura et Unaria). 1,000 fusils.

Muini-Mtagamoyo-ben-Sultani-Wakasine, vulgairement *Mohara* ou *Minde*, métis arabe de Bagamoyo, fils du compagnon de Radjib-Marjebbi; le plus riche Arabe du Congo après Tippo-Tip. 72 ans. Possède plus de 10,000 esclaves et près de 5,000 fusils. Principal chef de Nyangwe; depuis 1890,

seul chef. Opère dans le pays borné par le Lomami, le lac Lanji et Riba-Riba. Vainqueur de Saïd-bin-Abed, dont il tua la mère. Apprenant l'approche d'Emin-Pacha, il força son ancien ennemi de le faire assassiner sous peine de voir toutes ses plantations ravagées. A été tué dans un combat contre les troupes de l'État à Gajo-Kapupa (Lomami).

Ali-ben-Saïdi. Arabe de sang pur. Falls. 30 ans. Assez riche. Pas cruel. Travaille à son propre compte. Est écouté de son chef Tippo-Tip. Opère dans l'Itimbiri et l'Uelle. 200 fusils.

Hamadi-ben-Mohammed-Sinani. Arabe blanc. Falls. Pas très fortuné. Assez bon. 27 ans. Travaille à son compte, le plus souvent d'accord avec le précédent. Caractère gai et agréable. 200 fusils.

Mohammed-ben-Ghalfeni (ou Halfan), dit *Rumaliza* (ravage tout). Arabe de sang pur. Ancien vassal de Tippo-Tip. Actuellement son associé. Très riche et très cruel. Réside à Ujiji, mais fait de nombreuses incursions dans l'État du Congo. A des postes dans le Congo, au nord et au sud-ouest du lac Tanganika. Plusieurs milliers de fusils. A le drapeau de l'État à lui remis par Tippo-Tip (1891) comme vali des Falls. Représente l'autorité de Tippo-Tip dans plusieurs districts.

Djadi-ben-Amici, dit *Kussu*. Arabe blanc. 45 ans. Habite les Falls. Riche. Pas cruel. Prêtre musulman. Opère dans le Lomami, le Lopori et l'Uelle. Bégaie. 300 fusils.

Nassoro-ben-Sulimani. Jeune noir, métis d'Arabe. Habite l'une des îles des Falls. Pas riche. Beau-frère de Tippo-Tip. Très écouté dans les barzas. S'occupe de plantations. Opère dans l'Umanga.

Mohammed-ben-Amici-ben-Ghalaf, dit *Nzerera*. 50 ans. Chef de Riba-Riba. Vassal de Mohara. Mit à mort Hodister, ses compagnons et le lieutenant Michiels. S'enfuit devant Chaltin.

Mohammed-ben-Selim-ben-Rachid, dit *Uturutu* (qui tue tout). Arabe du Belutchistan (Asie), réside sur le Luapula. A ravagé le Marungu. Est commissionné par Adallah-Schash, de Zanzibar. 150 fusils.

Kafindo, Arabe du Belutchistan. Habite sur le Luapula. Commissionné par un Arabe de Tabora. 150 fusils.

Salim-ben-Ali, dit *Kipendira*. Réside dans l'île des Falls. Peu riche. Vieux. Bien vu de Tippo-Tip, son maître. Est devenu presque idiot par suite de ses excès. 200 fusils.

Makatubu. Métis arabe. Agent d'Adallah Schash, de Zanzibar. Riche. Cruel et sanguinaire. Son poste principal est dans le Marungu. En ce moment à Zanzibar (1892). 150 fusils.

Senga-Sabori, dit *Matereka*. Habite au-dessus des Falls. Métis né à Mascate. 32 ans. Cruel. Commissionné par Tippo-Tip. Opère dans le haut Lomami. 300 fusils.

Selim-Massudi, dit *Likambolotima*. Falls. Métis arabe. 30 ans. Sait l'anglais. A été au service d'un médecin européen. Sert d'interprète dans les palabres. Méchant, sournois et traître. Un parfait coquin. Opère sur le haut Itimbiri. Quelques fusils.

Muinie-Adallah, dit *Munie Katoto*. Réside à Singa, près des Falls. Noir, métis d'Arabe. 40 ans. Au service de Tippo-Tip, dont il est un nyampara. Opère dans l'Upaie. 50 fusils.

Ali-Mchangama, dit *Mabilanga*. Noir natif du Kamerun (Afrique occidentale allemande). 40 ans. Travail à son compte. Etre abject. Opère dans l'Utchiva. 23 fusils.

Asmani, dit Kiwamba. Falls. Arabe blanc de l'île de Pemba (à côté de l'île de Zanzibar). 35 ans. Peu riche. Travaille à son compte. Opère dans le Lomami et le Lopori. 20 fusils et 30 lanciers.

Muini-Amici. Falls. Noir de Zanzibar. 35 ans. Associé du précédent. Opère dans l'Unaria. 10 fusils.

Amici-ben-Selimani. Réside aux Falls, dans l'île. Métis arabe de Bagamoyo. 45 ans. Pauvre. Travaille à son compte. 20 soldats dont 5 fusils.

Selimani-ben-Hamed, dit *Sakara*. Métis arabe. Falls. Appartient à Tippo-Tip. Pauvre.

Kiamira, dit *Kisanduku*. Bossu. Très en faveur aux Falls. Vif, entreprenant, courageux. Dirigea l'assaut lors de l'attaque des Falls en 1886.

Saïd-ben-Sabid. Neveu de Tippo-Tip. 20 ans. Sert Rachid. Chef de Yambinga. Associé avec le suivant. 30 fusils.

Abibu-ben-Saïd. Neveu de Tippo-Tip. 20 ans. Brouillé avec Rachid. Chef d'un poste du Lomami. 30 fusils.



Sefu, fils de Tippo-Tip.
(D'après une photographie d'Hodister, prise aux Falls en 1892.)

Abdallah-Baruki. 23 ans. Écrivain (clerc) de Rachid. Envoyé en punition sur le Bomokandi (1891).

Saïd-ben-Amadi. Aux ordres de Rachid. 25 ans.

Rachid-ben-Suriera. 25 ans. Arabe de sang pur. Homme de Tippo-Tip.

Amici-ben-Salini. Frère du précédent. 40 ans. Travaille à son compte. 20 fusils.

Mirambo, dit *Marera*. Indigène. Nyampara de Tippo-Tip. Opère sur l'Uelle. Commande un très grand nombre de fusils appartenant à ce dernier.

Madjuto. Vieux. Opère sur l'Uelle pour compte de Tippo-Tip.

Kapanga-Panga. Homme de Tippo-Tip. Opère au nord de l'Uelle. Très cruel.

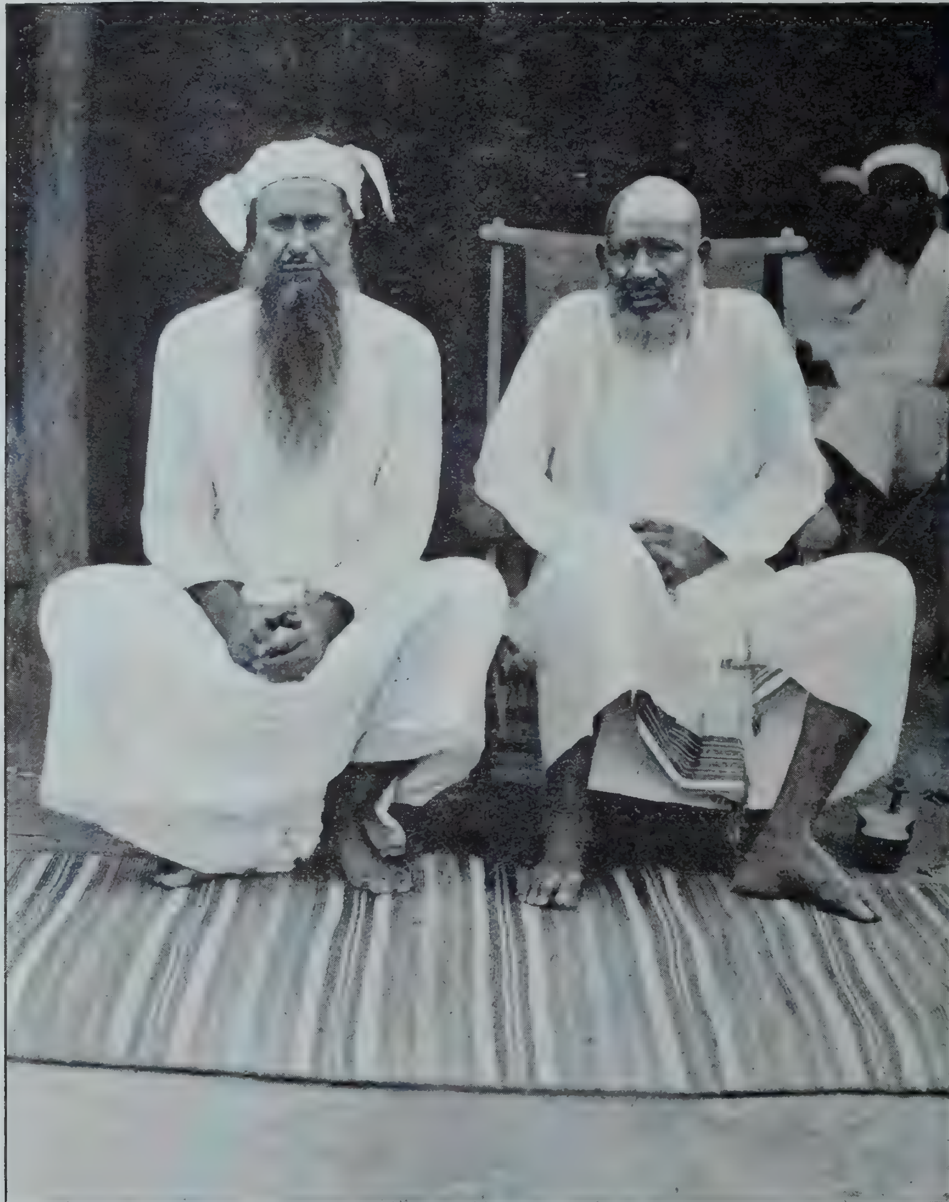
Uledi-Ugarrawa, surnommé *Mpianangongo*. Esclave libéré. Noir. 38 ans. Figure énergique. Taciturne. Riche. Beaucoup de fusils, dont un certain nombre perfectionnés. Opère dans l'Upuputi, le haut Aruwimi et autour des lacs Albert et Albert-Édouard. Partage avec Kibonge le pouvoir à Wanatschundu.

Adallah. Habite Yatuka. Commande des postes de Tippo-Tip. Se dit ami de Dhanis (1891). A des dehors assez policés. S'occupe beaucoup de plantations.

Selemani-ben-Ruegi. Arabe blanc. Ennemi de Tippo-Tip. Combattit les gens de ce dernier après la chute des Falls (1886) et en tua plusieurs centaines. Il commandait à cette époque sur le Lomami comme lieutenant de Saïd-ben-Abibu. En mars 1891, il dut quitter les Falls par ordre de Tippo-Tip. S'installa alors à Kirundu. Très habile. Connaît les chiffres ainsi que les poids et mesures d'Europe.

Chibu. Noir. Beau garçon. Illettré. Fut employé par l'État. Pas riche. Ses plantations sont superbes et entretiennent en grande partie les gens des Falls.

Abdallah-ben-Ghalfani. Arabe blanc. Jeune homme faisant



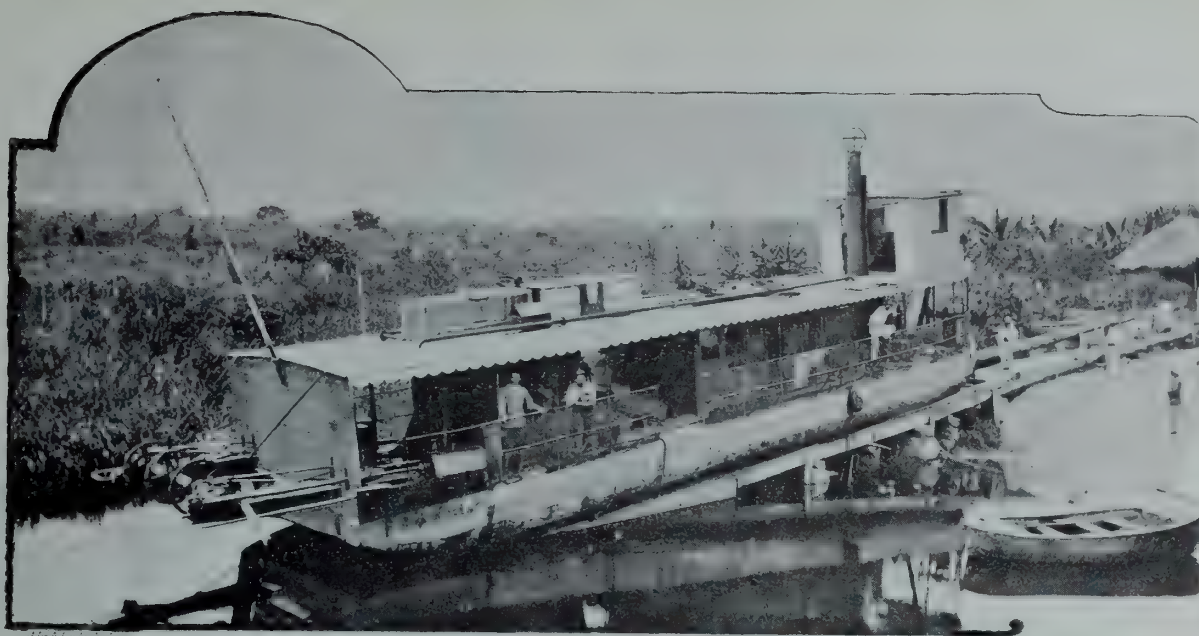
Buana-Nzige et son frère consanguin Tippo-Tip.
(D'après une photographie de M. De Meuse, prise aux Falls en 1888.)

le petit commerce entre les Falls, Kirundu et les environs. C'est un brocanteur qui s'occupe continuellement d'achats et de vente, sur lesquels il gagne un petit bénéfice. Voyage beaucoup.

Salini-ben-Awena. Demi-Arabe de Mascate. 40 ans. Pacifique. Habite les Falls. S'occupe de défrichements. Illettré.

Cette liste, forcément incomplète, et qui retrace la situation des bwanas arabes avant la révolte, donne une idée de ce que sont les « Arabes » du Congo. La petite minorité en est composée d'Arabes purs. La plupart sont des sangs mêlés qui ont gardé quelque chose de la férocité et de la cruauté de leurs ascendants sauvages. Tous sont commerçants dans l'âme et ont partagé une immense région, grande comme quarante fois la Belgique, en districts parfaitement délimités, où aucun d'entre eux ne gêne les autres.

(*A continuer.*)



Le steamer *Roi des Belges* en réparation sur le sleep de Léopoldville.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

LA FLOTTILLE DU HAUT CONGO [1]

Dix-sept années après l'époque où Stanley descendait le Congo sur la frêle *Lady Alice*, il peut être non seulement utile, mais réconfortant d'examiner les progrès énormes qui ont été accomplis au point de vue de la navigation du Congo. Deux steamers ayant coulé dans le fleuve, il reste trente-neuf bateaux à vapeur, dont plusieurs de 40 tonnes, qui sillonnent constamment l'énorme fleuve et ses affluents, faisant circuler partout la vie et le progrès, ravitaillant les ports, chargeant et déchargeant des marchandises, transportant des troupes, ou allant, avec les missionnaires, porter aux noirs des paroles de paix, de charité et de commisération.

La liste des steamers est intéressante à noter. La voici, d'après les derniers renseignements :

État indépendant du Congo : *Ville de Bruxelles, Ville d'Anvers, Ville de Bruges, Stanley, Ville de Gand, Ville d'Ostende, En Avant, A. I. A., Ville de Verviers, Ville de Charleroi, la Délivrance.*

Congo français : *Ubangi, Djue, Alima, Courbet, Faidherbe.*

Société belge du Haut-Congo : *Archiduchesse Stéphanie, Princesse Clémentine, Roi des Belges, Baron Lambermont, Auguste Beernaert, Florida, Général Sanford, Katanga, France, Ville de Paris, Scionde, Seine, Rhône, le Daumas.*

Maison hollandaise : *Holland, Frederik, Antoinette, Wendelina.*

Mission de Scheut : *Notre-Dame du Perpétuel-Secours.*

Mission du Saint-Esprit : *Léon XIII.*

Baptist Missionary Society : *Peace.*

American Baptist Missionary Union : *Henry Reed.*

Congo Bololo Mission : *Pionneer.*

Nous avons déjà exposé les efforts gigantesques qu'il a fallu faire pour amener ces steamers dans le haut Congo. Le roi d'Égypte qui fit passer ses galères de la Méditerranée dans la mer Rouge n'a pas réalisé d'efforts plus prodigieux que ceux qu'il a fallu déployer pour traîner par-dessus rivières, ravins, marais, montagnes les lourdes pièces de 41 vapeurs, une vraie flotte. Un vapeur représente de 1,500 à 2,000 charges d'homme, selon son tonnage. En prenant une moyenne de 1,700 charges, on trouvera qu'il a fallu, pour hisser, c'est le mot, les steamers du bas dans le haut Congo, 69,700 hommes. En outre, le transport, ou plutôt le traînage des arbres de couche, a exigé 400 hommes au moins pour chaque bateau, ce qui fait un total de 76,100 hommes. De plus, le steamer a dû être remonté et lancé. On peut donc dire, sans exagérer, qu'il a fallu le concours de 100,000 hommes pour établir sur le haut fleuve cette escadrille de 41 bateaux à vapeur.

Et que d'Européens ont sacrifié leur vie pour faire triompher ce grand œuvre, terrassés par la maladie, tués par la fatigue et par le climat !

Examinez ensuite le nombre de bras qu'exigent quotidiennement ces vaillants petits bateaux. Rien que pour les gouverner il faut, pour chaque vapeur, un capitaine et un mécanicien blancs. Certains navires ont besoin de deux mécaniciens, soit, au bas mot, 100 Européens, en grande partie des Danois, des Suédois ou des Norvégiens.

Outre ces steamers, on a encore transporté sur le haut fleuve plus de quarante allèges ou baleiniers en acier. La flottille du haut Congo approche donc, comme nombre, de la centaine. Et le premier bateau à vapeur fut lancé en 1881, il y a treize ans !

Il n'est pas de fait plus suggestif que celui-là pour se donner une idée exacte des progrès immenses faits dans l'appropriation de la région du haut Congo. On ne cite pas, dans l'histoire coloniale de l'humanité, un seul exemple d'une aussi rapide progression. Nulle part ailleurs en Afrique on n'a constaté un pareil phénomène d'intelligent et vigoureux mouvement civilisateur. Ni sur le Zambèze, ni sur le Niger, ni sur les lacs

[1] Voir *Congo illustré* 1892, p. 65, 81 ; 1893, p. 34.

africains, il n'existe rien de semblable. Tandis que sur le Congo le progrès de la navigation à vapeur suit une marche sans cesse croissante, la situation reste stationnaire sur ces grandes nappes d'eau.

En présence d'une telle poussée du progrès, qui donc oserait nier l'avenir des hauts plateaux africains? La devise qu'on y applique est celle des grandes idées et des grandes actions : *Plus oultre.*



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (1)

Un des beaux bâtiments de l'État à Boma est la maison du directeur des transports. Elle est bâtie en briques et possède une véranda à colonnade. Les chapiteaux et les soubassements des colonnes sont en pierre de Matadi et en ciment. L'ordonnance intérieure de cette maison est intelligemment comprise et appropriée au climat. L'air y pénètre largement ainsi que la lumière. A l'arrière-plan, à gauche de la gravure qui figure ci-dessous, on peut voir le bâtiment des postes.

L'organisation complète de l'État du Congo exigeait une autorité spécialement chargée de surveiller les travaux publics, l'entretien des routes et des bâtiments et le recrutement des porteurs. C'est le directeur de la marine, des transports et des travaux publics qui a la haute surveillance de ces nombreux services.



Le bâtiment de la direction des travaux publics et des transports, à Boma.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

Il est, on le sait, d'une importance capitale d'assurer le recrutement des porteurs dans la région des cataractes. C'est par cette route des caravanes, qui longe le fleuve de Matadi à Léopoldville, que doivent être transportées toutes les charges servant au ravitaillement, non seulement des stations de l'État, mais aussi des maisons de commerce et des missions religieuses. La difficulté est grande de trouver des bras en nombre suffisant pour amener au Pool ces énormes quantités de marchandises de tout genre. Malgré les encombrements inévitables, les résultats sont cependant assez satisfaisants. En 1883, on ne transportait que 1,200 charges par an; aujourd'hui, l'État à lui seul en expédie 40,000; si l'on y ajoute les porteurs à la solde des particuliers, on n'exagère pas en portant au chiffre de plus de 100,000 le nombre des charges transportées annuellement dans le haut fleuve.

Par les soins de la direction des transports, de la marine et des travaux publics, la route des caravanes a été améliorée : des ponts et des bacs facilitent le passage des rivières, des cases sont élevées de relais en relais pour les voyageurs et des hangars abritent les porteurs. Des postes de police y garantissent la sécurité.

Mais malgré tous leurs efforts, l'État, les particuliers et le commerce sont loin d'avoir à leur disposition le nombre de porteurs nécessaire, tant le trafic s'est accru entre la côte et l'intérieur.

Des milliers de charges appartenant à l'État et au commerce restent accumulées à Matadi. Ces difficultés ne disparaîtront qu'avec la mise en exploitation de la voie ferrée, pour le succès de laquelle elles sont incontestablement de bon augure.

M. Rezette occupe actuellement la position de directeur de la marine, des travaux publics et des transports; c'est un de ses adjoints que l'on voit sous la véranda du bâtiment repré-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, pp. 18, 178, 194; 1893, pp. 42 et 145.

senté sur notre gravure. Il faut, pour remplir ces fonctions, une activité et une vigilance incessantes, et l'on peut dire que les agents qui en sont chargés ont une tâche des plus ardues.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître le vaste programme des soins qui leur incombent.

La direction des transports, de la marine et des travaux publics s'occupe du :

Service des transports : Réception, au Congo, des marchandises quelconques venant d'Europe ou des services de l'État en Afrique; expédition ou remise de ces matières aux divers services de l'État; expédition, en Europe, des produits et matières appartenant à l'État; projets d'organisation du transport par eau et par terre dans le bas et le moyen Congo; études relatives au développement du portage; contrôle des magasins de transit; contrôle administratif du recrutement des porteurs; relations avec les sociétés de commerce ou les particuliers au point de vue du transport.

Service de la marine : Entretien et surveillance des bateaux et des embarcations dans le bas et le moyen Congo; administration du personnel; demandes des matières de consommation, d'entretien et de rechange; surveillance de leur emploi; examen des réquisitions concernant la marine du haut Congo.

Service des travaux publics : Bâtiments de l'État (études, construction et surveillance), excepté les bâtiments militaires; voies de communication (routes, chemins, voies ferrées, voies fluviales autres que le bas Congo); ateliers de l'État, excepté les ateliers militaires; matériel, matières et matériaux de construction exotiques, excepté ceux destinés au service militaire; matières et matériaux de construction indigène; voirie de l'État (étude des plans d'alignement et de nivellement des centres à créer); contrôle des constructions et travaux d'intérêt public exécutés par des tiers; administration du personnel ouvrier civil; comptabilité des travaux.



LE CHIMPANZÉ

Le chimpanzé est, dans le haut Congo, appelé tantôt *soko*, tantôt *gambakima* (singe homme). Les Niams-Niams le nomment *ranya* ou *mandcharuma*. Dans le Mayombe (bas Congo), on le rencontre souvent et son aire s'arrête, sur la côte occidentale, à la Gambie, d'après Schweinfurth. M. De Meuse a tué, dans le bas Congo, plusieurs individus de $1^{m}50$ quand ils se tenaient debout.

Dans le haut Congo, l'habitat du chimpanzé ne dépasse pas 5° latitude nord (1). On croyait généralement que le Congo était, au sud, son extrême frontière. Mais, depuis l'an dernier, on sait qu'il n'en est rien, car on a tué un certain nombre de ces grands singes à Lukolela, sur la rive gauche du Congo. Dans cette station, on élève même un jeune sujet capturé dans les environs. Les indigènes de Bongata (rive droite du Congo, un peu en aval de Lulonga) disent qu'il est très commun dans leur pays. Certains de leurs villages ont, sur le toit des huttes, des crânes de chimpanzés fichés au bout du pieu central. C'est, disent-ils, un porte-bonheur. M. De Meuse a constaté qu'à Gundo, rive sud du lac Léopold II, les indigènes parlaient de ce singe comme fréquentant les forêts du pays.

On le rencontre également aux Falls, et on prétend que sa limite à l'est serait le Manyema. C'est là qu'il y a vingt-trois ans, Livingstone put s'en procurer des individus. Il décrit une jeune femelle.

« C'est, dit-il, la moins maligne de toutes les créatures simiennes que j'aie rencontrées. Elle paraît savoir que je suis pour elle un ami et reste tranquillement sur la natte à côté de moi.

« Quand elle marche, la première chose dont on est frappé, c'est qu'elle s'appuie sur le dos de la seconde phalange des doigts et non sur la paume des mains. Les ongles ne touchent pas le sol; la jointure non plus. Elle fait usage de ses bras comme de béquilles pour se soulever et se projette entre ses deux supports. Parfois, une de ses mains antérieures est posée avant l'autre et alterne avec celles de derrière, ou bien elle marche debout et tend la main pour qu'on la soutienne.

« Si on refuse la main qu'elle présente, elle baisse la tête, et son visage a les contractions que donnent à la figure humaine les larmes les plus amères; elle se tord les mains, vous les tend de nouveau et, parfois, en ajoute une troisième, pour rendre l'appel plus touchant.

« Elle s'entoure de feuilles et d'herbes pour faire un nid et ne permet pas qu'on touche à sa propriété. C'est la petite créature la plus affectueuse; elle s'est attachée à moi du premier coup, m'a gazouillé un salut, a flairé mes habits et m'a tendu la main.

« Au lieu de la serrer, j'ai tapé légèrement cette main ouverte, sans offense : ce qui, néanmoins, a blessé la petite. Dès qu'on l'eut attachée, elle se mit à défaire le nœud de la corde avec ses doigts, et en s'y prenant d'une façon tout à fait méthodique. Un homme ayant voulu l'en empêcher, elle lui lança des regards furieux et essaya de le battre. L'homme avait un bâton : elle en eut peur, vint s'adosser à moi, et, reprenant confiance, regarda l'homme en face.

« Elle tend les bras pour qu'on la porte, absolument comme un enfant gâté; si on n'y fait pas attention, elle pousse un cri de colère qui rappelle celui du milan, se tord les mains comme si elle était au désespoir, et d'une façon toute naturelle.

« Elle mange de tout, refait son nid tous les jours, se couvre d'une natte pour dormir et s'essuie le visage avec une feuille. »

Le chimpanzé est extrêmement sauvage et se tient au plus épais des fourrés des forêts vierges, où il se nourrit principalement de fruits, mais aussi d'insectes. Son extrême défiance fait qu'on le rencontre fort rarement : il fuit dès qu'il aperçoit l'homme (1). Quand il est accompagné de sa femelle et qu'on le serre de près, le mâle se dévoue, s'arrête et fait face à l'en-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, p. 184.

(1) Voir *Congo illustré*, 1893, p. 120, 136, 168.

nemi, donnant ainsi à sa compagne le temps de se sauver. Il se défend avec courage et déploie une incroyable vigueur physique. On a dit qu'à ce moment il provoquait ses adversaires en se frappant la poitrine, qui rendait un son creux. M. De Meuse a pu se rendre compte de l'inexactitude de cette affirmation. Quand il est sur la défensive, le chimpanzé fait entendre une sorte de gloussement guttural, ressemblant à s'y méprendre au son dont nous venons de parler.

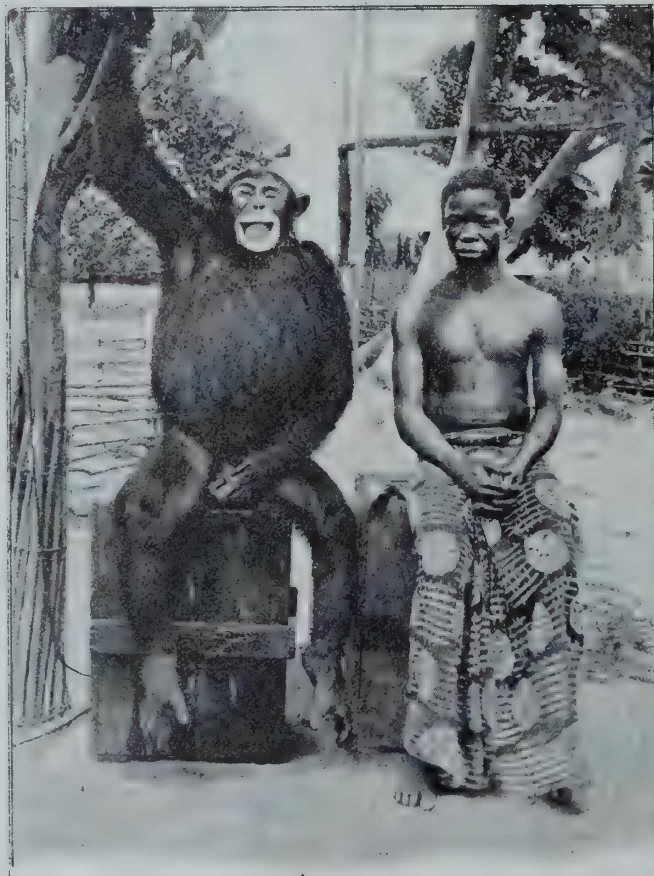
Le mâle est, au reste, excessivement dévoué à sa compagne. Jamais ces animaux ne perchent plus haut que la maîtresse branche des arbres. Quand la femelle a des petits, elle se repose la nuit sur une de ces branches fourchues; le mâle, lui, dort au pied de l'arbre, le dos appuyé au tronc.

Les chimpanzés ravagent parfois les plantations des indigènes, aussi ces derniers leur font-ils une chasse acharnée. Dès que, dans le voisinage d'un village, un individu est signalé, on le traque et on cherche à le tuer à coups de sagaie et de lance. Le plus mortel ennemi de l'anthropomorphe n'est cependant pas l'homme. C'est un petit animalcule: la fourmi rouge. Elle voyage par légions innombrables, grimpe dans les arbres. Si par hasard, dans ses pérégrinations, le chimpanzé trouble l'une de ces armées en chasse, il est aussitôt couvert de millions de fourmis. Il n'a qu'une ressource : la fuite. Mais souvent, à la suite de l'inflammation produite par toutes les incisions faites par ces insectes, le pauvre animal succombe.

Les indigènes prétendent que les sokos enlèvent les femmes et les enfants. Jamais un fait de ce genre n'a pu être constaté avec certitude. Schweinfurth en a nié avec raison l'existence; ces affirmations sont l'écho des racontars inventés souvent par les noirs pour cacher un meurtre ou un vol.

Les natifs rendent ces animaux responsables de tous les rapts mystérieux qui ont lieu dans leur village. Aussi, quand une femme, un enfant disparaissent, les noirs disent aussitôt que c'est le soko qui est coupable.

L'individu dont nous reproduisons la photographie a été tué par M. Banks, missionnaire américain, sur la rive de la pointe du Congo Ubangi, en face d'Équateurville. Il était accompagné de sa femelle et s'est laissé tuer pour lui permettre de s'échapper.



Chimpanzé du bas Ubangi.
(D'après une phot. du Rév. A.-C. Banks.)

M. De Meuse croit que le chimpanzé du haut Congo est une variété de celui du Mayombe. Il existe entre ces deux types certaines différences qui, pour être légères, n'en sont pas moins caractéristiques.

D'ailleurs, suivant le professeur Hartmann, le chimpanzé de l'Afrique centrale, malgré ces particularités de race, ne présente que l'une des formes nombreuses du troglodyte niger de la côte occidentale. Schweinfurth dément le dire que ces singes se construisent des abris pour y passer la nuit. Ce témoignage est corroboré par celui de M. De Meuse, qui a pu constater ce que sont ces fameux « nids » de chimpanzé qui ont donné lieu à tant de discussions scientifiques. Les indigènes en chasse s'éloignent parfois à plusieurs journées de leur village et se mettent à l'affût du gros gibier sur de petites terrasses qu'ils dressent sur les maîtresses branches des arbres de la forêt. Ces terrasses sont faites très sommairement de quelques perches, de lianes et de feuilles.

En temps de pluie, les chasseurs installent dans la fourche d'une branche supérieure une sorte de toit fait de rameaux très feuillus. Lorsque le gros gibier passe sous l'indigène ainsi à l'affût, celui-ci lui jette, sans être exposé au moindre danger, sa lourde lance, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre numéro du 3 décembre dernier. On rencontre par-ci par-là semés dans la forêt vierge de ces abris qui subsistent longtemps, mais qui ne servent que fort peu de temps au chasseur noir. Il peut se présenter que le chimpanzé adopte pour la nuit l'un ou l'autre de ces « nids ». De là vient que certains naturalistes ont cru qu'il se construisait des habitations rudimentaires dans les arbres. Interrogés sur les mœurs du grand anthropomorphe, les natifs du Congo ont toujours affirmé n'avoir jamais observé l'existence de ces prétendus nids. Même quelques-uns ont été jusqu'à dire, chose manifestement fausse, qu'ils se terraient, « ce qui explique qu'on ne retrouve pas les nids » au sujet desquels on leur adressait des questions.



LE DOCTEUR J.-B. ALLART

Né à Frasnes-lez-Gosselies (Hainaut), le 28 février 1832. — Docteur en médecine de l'Université de Bruxelles. — Consul général de Belgique à Santa-Cruz-de-Ténérife (1886). Voyage au Soudan et en Abyssinie (1881-1882). — S'engage au service de l'*Association internationale africaine* et réside à Boma, en qualité de chef du service sanitaire (1882-1885). — Fait deux voyages dans le bas Congo en 1887 et 1892.

Le docteur Allart fut le premier médecin envoyé au Congo par l'Association internationale africaine. Que de progrès accomplis depuis cette époque encore si rapprochée !

L'État du Congo et les compagnies commerciales ont grandement perfectionné leur organisation sanitaire. Le service sanitaire de l'État est organisé par districts. Chacune de ces subdivisions de territoire possède un ou deux médecins. Douze praticiens sont actuellement au Congo, au service de l'État. Celui de Boma est chargé de l'organisation générale du service et assure plus particulièrement l'approvisionnement des pharmacies centrales installées dans chacun des chefs-lieux de district. Des envois trimestriels des médicaments les plus usuels sont faits d'office d'Europe, pour chacun de ces derniers. Les colis qui les contiennent ont le pas sur toutes les autres marchandises de l'État.



A Boma existe une pharmacie centrale, à laquelle est attaché un pharmacien. Cette pharmacie doit faire droit aux réquisitions qui lui sont adressées d'urgence par un des médecins de l'Etat.

Les agents, avant leur départ d'Europe, reçoivent une pharmacie portative à laquelle ils ne peuvent avoir recours que dans les cas exceptionnels, quand ils sont isolés ou quand la station où ils séjournent est dépourvue du nécessaire.

Chaque station possède un hôpital pour noirs. Les indigènes non attachés au service de l'État peuvent également y recevoir les soins médicaux. C'est surtout sous le rapport de la vaccination que des progrès ont été réalisés. On sait en effet que dans certaines régions la variole règne à l'état endémique et que des tribus entières ont été décimées par cette maladie, qui constituait, pour l'Afrique, un véritable fléau. Des mesures spéciales ont été prises pour la combattre. Des envois mensuels de vaccin sont effectués et actuellement la vaccination s'opère dans les parties les plus retirées de l'État du Congo. Les résultats obtenus sous ce rapport ont tellement frappé les indigènes, qu'ils ont considérablement, en certains endroits, influencé ceux-ci en faveur des Européens.

L'Association de la Croix-Rouge africaine s'est également préoccupée d'améliorer la situation sanitaire. A Boma, elle a élevé un hôpital pour Européens, qui consiste en quatre pavillons, dont trois en briques et un en bois, pouvant recevoir chacun deux malades. Trois sœurs de charité sont attachées à cet établissement.

L'Association a également repris le sanatorium de Lukungu. Cette station, étant à mi-chemin entre la côte et Léopoldville, était tout naturellement indiquée pour recevoir pareille institution. En outre, deux colonnes d'ambulances ont été organisées par elle; elles sont particulièrement destinées à accompagner les expéditions et contiennent des tentes spéciales, des lits, des brancards, des hamacs, des instruments de chirurgie et des pharmacies portatives, contenant des médicaments comprimés.

Des notes relatives aux mesures hygiéniques les plus usuelles à observer sous les tropiques sont remises aux agents, ainsi que des instructions très pratiques sur l'usage des médicaments les plus employés.

La Compagnie du chemin de fer du Congo a, elle aussi, nous l'avons déjà exposé à maintes reprises (1), réalisé d'importants progrès au point de vue qui nous occupe. Sept médecins et un pharmacien sont chargés par elle de veiller sur la santé et l'hygiène de son personnel. Les médecins sont répartis entre ses divers chantiers et leur surveillance a été des plus utiles pour conjurer les épidémies et donner la confiance aux ouvriers. L'organisation du service se rapproche, du reste, de celui de l'État que nous venons d'esquisser. Un hôpital a été établi à Kinkanda, près Matadi. Des sœurs de charité le desservent.

On le voit, des efforts incessants sont faits par toutes les autorités congolaises pour assurer, autant que possible, la santé des Européens et des noirs.

Le nom du docteur Allart restera attaché à ceux accomplis pendant la période de débuts, alors que tout était à créer. Dans ces années de labeur difficile, il rendit les plus sérieux services, accomplissant sa mission humanitaire avec une extrême douceur et une grande bonté qui ont fait son nom populaire dans le bas Congo.

---

(1) Voir *Congo illustré* 1893, p. 9 et 121.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

I

Les travaux de la brigade d'études. — Conférence sous la tente. — De la rivière Lufu à Kimpesse. — La forêt de la Kunkula.



En campagne. — Sous la tente.

La brigade d'études du chemin de fer du Congo a été chargée, durant ces dernières années, de faire l'implantation de l'axe pour le tracé définitif de la voie, en suivant la variante proposée depuis Kenge jusque vers Kimpesse, afin de raccourcir la ligne, en évitant le coude fait à Lukungu. M. l'ingénieur Bergier fut désigné pour en prendre la direction générale. Le travail sur le terrain fut confié à deux sections, composées chacune d'un chef et de deux adjoints.

La direction à la boussole indiquée, nous nous mîmes à la besogne. Tout d'abord, nous dûmes chercher, par les vallées et les défilés, le meilleur terrain, le tracé le plus direct et les travaux d'art les moins compliqués, un axe qui assurât une construction facile, une exploitation et un entretien peu onéreux.

Les premières reconnaissances exigent des courses sans nombre, on doit explorer les mamelons et les défilés, sonder les marais, contourner les ravins, escalader les cols; l'axe étant alors à peu près fixé, on fait un premier nivellement, afin d'examiner la portée probable des pentes et des rampes, et d'évaluer approximativement les terrassements probables.

Sur ce premier nivellement, on fait varier l'axe, encore hypothétique; on dessine une courbe, on redresse des alignements, les poussant vers la droite ou vers la gauche, afin de mieux équilibrer les travaux de terrassement.

On dresse alors une série de points de repère, afin de ne plus faire varier l'axe que suivant ces derniers. On les fixe définitivement par des signes coloriés, tantôt sur un gros arbre, tantôt sur un bloc de rocher. C'est ainsi qu'à divers endroits de la ligne, tous les 500 ou 600 mètres environ, on remarque des encoches taillées dans les racines d'un arbre, un arbre entièrement scié, ou encore un bloc de rocher sur lesquels un numéro gigantesque attire l'attention du passant et indique, d'après un relevé spécial, la distance de l'axe par rapport à ce point, son kilométrage ainsi que sa cote de nivellement.

Ces préliminaires terminés, le travail devient plus précis; on détermine alors l'axe d'une façon exacte, en alignant les jalons et en relevant les angles au théodolite.

Suivant cet axe précis, on jalonne le terrain au moyen de piquets fixes et l'on indique les hectomètres et les kilomètres. Sur ces piquets passe un nivellement en long, d'après lequel les ingénieurs établissent leur profil et leur plan; des profils en travers permettent d'indiquer, sur ces mêmes piquets, les tranchées ou remblais à effectuer, ainsi que le calcul approximatif des terrassements. Enfin, on dresse une feuille explicite des ouvrages d'art rencontrés et de leur valeur présumée. On vérifie les ouvertures, on étudie la hauteur et l'écoulement des eaux, on sonde le terrain pour la pose de la culée. Le travail ainsi préparé, le service de la construction survient, ayant à sa disposition un dossier complet où sont indiquées toutes les particularités signalées par les brigades d'études.



L'existence sauvage, la vie rudimentaire des membres des brigades d'études est certes une des plus pittoresques, des plus capricieuses et des plus accidentées que l'on puisse rencontrer.



L'ingénieur Bergier et sa monture.

Notre habitation?... Nous possédions une tente à double toiture afin d'être tant soit peu protégés contre les ardeurs du soleil; un lit léger, facilement transportable; une table et une chaise pliantes formaient le matériel de campement. Une ou deux petites malles contenaient nos vêtements. Bagages simples, commodes, peu encombrants, aisés à porter, telles étaient les conditions exigées, car quinze jours, trois semaines parfois, nous suffisaient pour effectuer les travaux énumérés plus haut. Nous avancions au fur et à mesure du travail, déplaçant le camp suivant les exigences du moment et marchant de l'avant malgré les difficultés du terrain, sans route au milieu de ces solitudes, hachant et coupant les herbes et nous ouvrant une route au travers des forêts immenses pour y tracer l'axe, pataugeant dans d'inévitables marécages, franchissant des fossés fangeux ou des rivières aux eaux bouillonnantes.

La brigade d'études, sous la conduite de son chef de service, M. Bergier, vécut depuis 1888 de cette vie mouvementée. C'est sous la direction de cet homme intrépide et distingué que furent étudiées la partie de la ligne mise en exploitation aujourd'hui, celle attaquée actuellement par les travaux, et c'est avec le même courage et le même talent qu'il étudia la partie que nous allons parcourir ensemble.

⁂

En quittant la rivière Lufu au kilomètre 80, point projeté de la seconde station intermédiaire, la brigade d'études s'engage dans d'immenses plaines qui la conduisent jusqu'à la rivière Gu, laquelle coule au pied des hauteurs de Sipelo et de Banza-Putu. En continuant à suivre le tracé, on se trouve bientôt à la hauteur de l'endroit dit « Songololo », qui, en 1890, devint, pendant la saison des pluies, le camp de la deuxième brigade d'études; c'est le kilomètre 93. L'axe descend ensuite dans la vallée de la Dimbadimba, qu'il traverse perpendiculairement, regrimpant vite sur les hauteurs pour redescendre de nouveau au kilomètre 99 dans la vallée de la Kunkula.

Ici, l'aspect grandiose et pittoresque du paysage frappe le voyageur et le saisit d'admiration. Il a devant lui un énorme bas-fond boisé, d'aspect vert sombre, avec des reflets argentés, orienté dans sa longueur du sud au nord sur une étendue de plusieurs kilomètres et ayant, à certains endroits, 600 à 700 mètres de largeur. Le feuillage semble s'agiter continuellement et être découpé en une série de rameaux. On dirait d'immenses fougères dont chaque feuille dépasse les arbres les plus hauts. Quand on approche davantage de ce site merveilleux, le paysage gagne encore en finesse, et toute la beauté de cette saisissante nature impressionne au plus haut point. Le sol entièrement détrempé enfonce sous les pas. Jusqu'au petit ruisseau dormant au milieu de ces grandes solitudes : large de 4 mètres et profond de 80 centimètres, il semble immobile; l'eau est transparente, mais a un goût prononcé de feuilles mortes et de marécages. A 100 mètres au delà du ruisseau, le terrain se relève doucement au sortir de la forêt, et la voie projetée entre dans la plaine, montant doucement vers le village de Lemba.

Cette forêt à l'aspect si sauvage, que nous venons de traverser, est peuplée de palmiers raphia. Leurs racines plongent dans le marais; le tronc, peu élevé, sort à peine de quelques pieds de la vase; les feuilles souples, mais fermes et élégantes, s'élancent à 15 ou 20 mètres du sol, pliant gracieusement sous leur propre poids, et la fleur, semblable à un bouquet de graminées, se penche lourdement vers le sol. La frondaison en est si touffue qu'une demi-obscurité règne constamment sous ses humides ombrages.

(A continuer.)

CHEMIN DE FER DU CONGO
CROQUIS DU TRACÉ DU KILOMÈTRE 80 AU KILOMÈTRE 200
DRESSÉ PAR Mr EUG. SLOSSE
DE LA BRIGADE D'ÉTUDES

UNE EXPLORATION DANS LE RUKI

PAR M. LE LIEUTENANT LEMAIRE.

(Suite, voir page 14.)

24 août 1892.

A 7 heures du matin, nous arrivons à Yanlongo, chef Isse-Yantoie. Le terrain, assez bas, est inondé à la suite des crues. Les eaux, très hautes, atteignent les premières cases.

Après l'échange du sang, le chef me demande de faire monter les eaux de manière qu'elles couvrent la forêt. « Nous logerons sur pilotis, disent-ils, mais nous aurons quantité de poissons, notre aliment favori.

— Mais vos bananes, votre manioc mourront!

— Cela importe peu.

— Je veux bien faire monter les eaux, mais alors je ne pourrai vous envoyer de blanc, car le blanc veut des bananes et du manioc.

— Faites seulement monter encore un peu les eaux. »

Comme le temps me semble faire présager la pluie, je répondis :

« Soit, je vais faire pleuvoir. »

Dix minutes après tombent les premières gouttes de pluie. L'eau tomba bientôt à torrents.

A 2 heures, nous arrivons au village Mongo de Sombo Kete. Les indigènes sont défiants. Je réussis à m'approcher et je parlemente. On finit par prendre confiance et bientôt mon bassin de perles est entouré de noirs avides. Mais tout à coup, sans rime ni raison, tandis que nous achetons des bananes, on blesse mon interprète d'un coup de flèche. Aussitôt mes hommes débarquent et infligent une leçon aux traîtres.

26 août.

Nous avons encore été attaqués dans la matinée.

La rivière forme ici deux larges bras; nous prenons le bras nord, qui paraît le plus important. Celui-ci ne tarde pas à se rétrécir jusque 40 mètres. La profondeur est de 4 mètres.

A 5 heures du soir, nous débouchons dans une expansion formée de bancs de sable, de bancs d'herbes, de bouquets de brousse au travers desquels la rivière a creusé de nombreux chenaux ensablés. Après bien des efforts, nous parvenons à trouver un point d'abordage pour la nuit. Il semble que nous ayons atteint le point terminus de la navigation dans cette direction. Il y a une heure, cependant, la rivière avait encore 125 mètres de large avec un courant très marqué. Ce n'est pas d'ici que doit venir toute cette eau. Nous verrons bien demain. Vers 9 heures du soir, un indigène vient nous trouver et nous dit :

« Vous êtes à Mowene, le grand chef demande à faire l'échange du sang demain matin.

— Volontiers. »



Lukalanga, chef des Ganda (Équateur.)
(D'après une phot. du Rév. A.-C Banks.)

27 août.

Dès 6 heures du matin paraît, à 400 mètres du steamer, une pirogue. Les trois hommes qui la montent n'osent s'approcher, malgré toutes nos exhortations. A 7 1/2 heures, une pirogue se risque enfin à venir enlever un bout d'étoffe et quelques perles que j'avais fait porter sur un banc de sable à 75 mètres du vapeur. En signe de violente satisfaction, les indigènes se tapent à grands coups sur... la partie postérieure de leur individu qu'ils tournent de notre côté. En Europe, la chose serait mal interprétée sans doute.

Nous décidons de continuer la marche en avant. Depuis Sombo Kete, on donne à la rivière le nom de Luapa.

Nous circulons péniblement au travers de chenaux ensablés. Nous ne pouvons passer que parce que nous sommes à la saison des hautes eaux. Deux fois nous touchons.

Vers 8 heures, nous trouvons enfin la vraie rivière, qui a 150 mètres de large et 7 mètres de profondeur. Le courant est fort, mais ne suit pas les chenaux par lesquels nous nous sommes fourvoyés; il prend le bras en apparence le moins important. Nous le suivrons au retour.

Le Luapa se représente bientôt normalement avec une largeur moyenne de 100 mètres et des rives basses. Nulle part on ne voit poindre des collines. Arrivés à Kila, nous sommes accueillis par des indigènes à l'attitude hostile. A 1 kilomètre en amont du village, la rivière présente de nouveau l'aspect d'une grande expansion avec des îlots; un bras étranglé, encombré, se dirige sur le sud-est.

Nous prenons le bras septentrional, qui est libre et large de 125 mètres. Nous sommes en plein pays Mongo. Les tatouages sont hideux, en forme de loupes, de crêtes et d'excroissances en ellipse.

Nous apprenons qu'à un jour vers le sud de Kila se trouve le village d'Ilombe. Les traditions du pays veulent qu'à la mort d'un chef, on mange cinq esclaves. Les femmes ne participent pas aux repas de chair humaine.

28 août.

Nous partons vers 7 heures. Le long des rives, pêcheries nombreuses, où picorent force poules; nous ne voyons pas de noirs. Ces pêcheries appartiennent à Kila et à Tomba Kole, situés à l'intérieur, sur la rive gauche.

A 2 heures et demie, nous entrons dans un nouvel et vaste épanouissement de la rivière. Nous tâtonnons longtemps afin de trouver la bonne passe. Après avoir remonté inutilement trois chenaux obstrués, nous finissons par découvrir, vers le sud-ouest, la rivière qu'un coude brusque et formant un angle



Près de Sicia. — Vue prise dans l'île de Mateba.

(D'après une photographie du Dr Étienne.)

très aigu nous avait caché. Elle coule d'abord du sud-sud-ouest, puis décrit une brusque courbe qui la renvoie vers le sud-sud-ouest, c'est-à-dire parallèlement à elle-même. C'est ce qui explique comment nous avons pu nous égarer.

29 août.

Sur notre route, nous ne cessons d'être provoqués par les indigènes, tous Mongos. Ils ont la tête enduite de couleur blanche et coiffée d'un chapeau pointu garni de plumes, haut de 1 mètre, et prolongé par une large pèlerine de plumes couvrant le dos et tombant jusqu'aux genoux. Ce sont de vrais nègres de foire!

Le tatouage est moins laid par ici; il se compose de deux petites ampoules sur le front, ou bien d'une mince ligne d'entailles sur le front et sur le nez.

La poursuite en forêt est impraticable pour un blanc, tout le pays n'est que marécages. A un jour dans l'intérieur se trouvent des villages mongos.

Dans les grandes cérémonies, le chef, assis sur un brancard en bambous tressés, est porté sur les épaules de deux noirs. Certaines femmes portent de lourds anneaux en cuivre rouge pesant lourdement sur le pied. Ces anneaux viennent des villages d'amont. A la mort d'un chef, on mange six esclaves et on en met quatre en terre. Les pagayes ne se terminent plus carrément, elles se prolongent par une pointe effilée. Les huttes sont rectangulaires, avec l'une des faces longues ouverte sur la moitié supérieure. Elles se touchent par une petite face et sont rangées soit en rectangles, soit en demi-cercles. Un petit réduit contient le lit en bambous.

30 août.

Nous quittons à 6 h. 30 m. du matin Yaûngo, endroit où nous avons campé hier, et à 9 h. 30 m. nous atteignons Wita. Ce village n'est sur la rive droite que depuis peu de temps. Il occupait auparavant la rive gauche, où les palmiers et les saphos sont extrêmement nombreux.

A 11 heures, nous arrivons à l'agglomération d'Issamo. Nous faisons volte-face, car je dois être rentré à l'Équateur pour une inspection à date fixée.

Jusqu'au point atteint par la *Ville de Charleroi*, la navigation a été facile, grâce à cette circonstance que les eaux sont à leur plus grande hauteur. Les rives sont constamment basses. Nul relief de terrain pouvant annoncer l'existence de chutes.

Le profil de la rivière, au point atteint par nous, présente 1 mètre de profondeur sur la rive gauche et 11 mètres sur la rive droite. Elle s'appelle maintenant Iapa. La direction générale a été O.-E. Ma montre, qui a gardé l'heure de l'équateur, retarde d'environ 25 minutes sur l'heure du point atteint par le steamer. Nous sommes donc à environ 5° à l'est d'Équateurville et sous l'équateur, si on tient compte de la déclinaison.

6 septembre.

Nous revoici à l'embouchure du Ruki (Mowindu). Les indigènes n'appellent jamais cette rivière autrement que Mowindu.

Notre voyage a pris 104 heures à la montée et 52 heures et demie à la descente. J'ai dressé une carte fluviale comprenant 260 feuillets, et qui a été soigneusement faite au moyen de levés à la boussole et à la montre.

Lieutenant Lemaire.



LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

II



C'est le commandant Van Gèle qui, lorsqu'il arriva aux Falls, en 1884, y trouva Tippo-Tip, avec deux de ses vassaux : Munié Amani, un nègre, un des chefs d'expédition du futur vali des Falls, qui fonda le camp d'Isangi (embouchure du Lomani); et Saïd-ben-Ahmed, originaire de Mascate, qui, bien qu'il eût épousé une femme millionnaire, servait sous les ordres de Tippo-Tip, dans le but d'augmenter encore sa fortune. Ce Saïd fonda le camp de Bazoko et, en 1887, celui de Yambuya. Il fut en compétition avec le major Barthelot et lança ses bandes vers l'Uelle, dans la direction de l'établissement de Djabbir. Ce dernier fut amené à venir en personne lui payer tribut. Il fut frappé du fait que Saïd-ben-Ahmed faisait un très grand usage du poison pour se débarrasser de ceux qui lui déplaisaient. Cet homme, si faux, si crûel, avait des allures de parfait « gentleman » en présence des blancs.

Van Gèle ayant admiré un tambour qui se trouvait dans son camp, il le lui offrit : « Oh! lui dit notre compatriote, je ne suis pas assez riche pour payer un tel objet. » — « Qu'à cela ne tienne, prends-le. » — Le soir, l'interprète de l'Arabe vint trouver l'officier et il lui dit : « Mon maître a refusé tantôt tout cadeau pour son tambour, mais, entre nous, je pense qu'il accepterait bien quand même un présent. » Van Gèle comprit et lui fit porter un ballot d'étoffe; les bords en étaient légèrement abîmés, aussi l'Arabe le lui renvoya-t-il en disant : « J'attendrai que vous en ayez de meilleur... » Ce trait peint bien le caractère des Arabes du Congo : aimant à paraître larges et généreux, mais au fond intéressés et avides.



Les Arabes du haut Congo ne se sont pas établis à l'ouest du Tanganika sans esprit de retour. Leur idéal, c'est une maison de campagne dans les environs de Zanzibar et une habitation dans cette dernière ville. Mais, pour atteindre cet objectif, il faut posséder une honnête aisance, ce qui n'implique pas la

Erratum — Dans notre dernier numéro, nous avons renseigné quelques noirs arabisés comme natifs de Kamerun (Afrique occidentale allemande). C'est une inexactitude; ces noirs sont originaires des îles Comores, que les Arabes prononcent Kameroon, d'où l'erreur que nous signalons.

pureté des moyens employés pour atteindre cette *aurea mediocritas*. L'impatience « d'arriver » est un stimulant de plus pour les qualités commerçantes innées que possède l'Arabe. L'ivoire étant la seule marchandise de l'Afrique centrale pouvant supporter les énormes frais qu'entraîne le commerce dans ces régions sauvages, c'est principalement à s'en procurer qu'il s'applique. Depuis quelques années, le caoutchouc que demandent les négociants blancs est devenu également pour lui un objet de grand trafic. Pour récolter ces deux précieux produits, il ne recule devant aucun effort, quel qu'il soit, et la chasse à l'homme est un moyen de se procurer des porteurs pour ses marchandises, porteurs dont, arrivé à la côte, il se défait dans les meilleures conditions possible. Un certain nombre d'Arabes se consacrent même exclusivement à ce trafic, cause de tant de massacres et de tant de malheurs

On a beaucoup discuté la question arabe. Les uns ont déclaré que tous les Arabes du Congo étaient d'affreux coquins, d'autres ont dit que parmi eux il se rencontrait d'honnêtes commerçants. Ce qui est vrai, c'est que tous se livrent, les uns plus, les autres moins, à la traite de l'homme et que cette pratique entraîne de tristes conséquences.

Les Arabes adorent de paraître ; ils se complaisent dans le faste et sacrifient souvent tous leurs gains à satisfaire ce goût. Les grands chefs déploient un luxe extérieur extraordinaire. Ils aiment à jouer au grand seigneur, possèdent des harems bien peuplés, un personnel très nombreux, des plantations immenses et bien entretenues, et ils exercent sur les districts qu'ils se sont attribués une autorité sévère mais, en



Palabre de commerce au poste arabe d'Isangi, confluent du Lomami.
(D'après une photographie de M. De Meuse.)

général, pas despotique. Quand ils reçoivent un blanc, ils cherchent à l'éblouir par leur générosité, leur hospitalité, leur courtoisie, lui offrent de beaux présents, des esclaves, des logements. Jamais, à les voir si empressés, si serviables, si doux, si fastueux, on ne dirait que ce luxe est souvent le prix d'une série d'actions injustes et déloyales. Les Arabes de moins haut rang, qui ne sont pas encore « parvenus », sont cruels, intéressés, perfides et ne se gênent pas, quand ils ont offert un présent, pour en réclamer le prix ou pour importuner le blanc afin qu'il majore les cadeaux qu'il leur a envoyés.

Les grands chefs se couvrent d'étoffes précieuses, de soie, de satin, de brocart, par-dessus lesquels est passée une chemise blanche ; à la taille est serrée une sorte d'ample robe des mêmes tissus fins, ou, en voyage, un pagne. Leurs doigts sont chargés de bagues d'or, d'argent, parfois même avec des brillants ; les métis ont des boucles dans les oreilles et même dans le nez. Ils ont, passées à leur ceinture, fort riche, des armes splendides, de fabrication orientale, artistement ciselées d'or et d'argent, enrichies de pierreries. Ils ont toujours une sorte de yatagan et un poignard ainsi adornés Aux étrangers de distinction, ils offrent un poignard, de forme spéciale, superbement filigrané d'argent et enchâssé, par sa pointe, dans une gracieuse ceinture. Ce poignard est une sauvegarde ; l'Européen qui l'a reçu n'a qu'à l'exhiber aux chefs des postes arabes qui sont sur sa route, il est certain d'être reçu avec cordialité ; Rachid en offrit un de ce genre à M. Alex. Delcommune, qui se trouvait alors à Gandu. Ils sont coiffés du turban ou de la calotte zanzibarite. Aux pieds, ils ont une sorte de sous-pied de bois, avec un piton qu'ils saisissent entre leur premier et leur second orteil, ainsi qu'on peut le voir dans les gravures des pages 18 et 20 ; le talon est libre. En marche, ils chaussent parfois des sandales faites

d'une semelle de cuir très épais retenue à la jambe par des courroies croisées; à la main, ils tiennent une canne à bout légèrement recourbé.

Quand ces grands chefs voyagent, ils ont une suite de 250 à 300 personnes : gardes du corps, scribes, porte-tente, cuisiniers, porteurs de bagages, etc. Ils vont à pied, mais sont toujours suivis d'un hamac où ils s'étendent lorsque la fantaisie leur en prend. En route, ils couchent sous la tente, mais, dans leurs lieux de résidence, ils se construisent des maisons en torchis ou pisé.



Au devant de leur habitation se trouve une sorte de grande véranda établie sur piliers et appelée *barza*. Puis vient le corps de bâtiment, suivi d'une grande cour bordée sur ses quatre autres faces par les cuisines, les magasins et le harem du propriétaire.

Le *barza* est l'endroit où l'Arabe reçoit ses hôtes. Il montre, en effet, la plus grande répugnance à introduire un étranger dans sa maison. Jamais un noir, fût-il très puissant, ou un autre Arabe n'y sont admis, mais quelques rares Européens auxquels le chef voulait faire très grand honneur ont été reçus dans l'habitation même. Le *barza* est divisé en deux parties : celle de droite est réservée aux personnes distinguées; celle de gauche, au « menu fretin ». Celui-ci est lui-même rangé d'après une certaine hiérarchie : les moindres chefs, les nyamparas, les esclaves de confiance, etc. Sous cette véranda se traitent toutes les affaires, se donnent toutes les audiences. Là s'offre le café à l'arome exquis, servi dans de petites tasses en filigrane d'argent; on y fume la pipe contenue dans une chemise de même matière, tout en se livrant à d'interminables causeries. Des voyageurs affirment qu'ils ont vu rarement fumer les Arabes, ce qui n'empêche pas que ceux-ci aient toujours à leur portée cigarettes, pipes et tabac, pour offrir à leurs hôtes.



Le lieutenant Lippens.
(D'après une phot. de M. F. De Meuse.)

Sous le barza, les Arabes de distinction font apporter des chaises d'origine européenne lorsqu'ils ont des blancs comme hôtes. Mais un grand nombre, habitués à s'asseoir à même le sol, sont très gauches à se servir de ce meuble si nécessaire pour nous. Dès que l'Européen est parti, ils reprennent leur position préférée. La gravure de Tippo-Tip et de son frère, que nous avons donnée à la page 20 de ce recueil, indique d'une manière frappante la gaucherie de ces puissants chefs lorsqu'il sont assis sur des sièges d'Europe.

Certains blancs, obligés par leurs fonctions de résider auprès des Arabes d'une façon continue, empruntent des habitudes et des coutumes de ces Orientaux ce qu'ils ont de pratique sous un climat équatorial, ainsi qu'on le remarque sur le portrait du lieutenant Lippens que nous publions. Ce dernier était résident à Kassongo, auprès de Sefu, fils de Tippo-Tip. La mission qui lui avait été confiée était périlleuse; déjà, au moment de son départ, des bruits inquiétants couraient sur la fidélité des Arabes « ralliés ». Le courageux militaire, esclave de son devoir, partit pour rejoindre son poste. Il se fit photographier, afin de laisser un souvenir à ses amis. « On ne sait pas quel sera mon sort », disait-il à ses camarades. Nos lecteurs n'ignorent pas les horribles tortures que lui fit subir Sefu, ainsi qu'à son adjoint De Bruyn, l'héroïque soldat qui, pouvant sauver sa vie, refusa le salut qui lui était offert, ne voulant pas, disait-il avec une simplicité antique, abandonner son chef.



Les causeries sous le *barza* se prolongent quelquefois jusque fort avant dans la nuit. L'Arabe s'informe avec curiosité des habitudes, des coutumes, de l'industrie d'Europe, et il vous fait servir des collations aux mets recherchés et bizarres. Il est d'étiquette stricte de devoir paraître ravi de ce que vous offre votre hôte. Après un repas, il est de politesse élémentaire de laisser voir qu'on est rassasié en faisant des éructations. L'assaisonnement le plus prisé de ces sémites, c'est l'eau de Cologne; des plats trempés dans cette eau de toilette sont un luxe très recherché. Certains d'entre eux préfèrent la peau d'Espagne, l'oppoponax. Tous parfument leurs mets, mais s'abstiennent d'offrir un pareil mélange à leur hôte blanc.

Le menu de l'Arabe, même de celui qui occupe un haut rang, n'est pas fort compliqué. On apporte un immense plat de cuivre, sur lequel se trouve du riz, mélangé de curry, de clous de girofle, de noix de muscade, de piment indigène, avec des morceaux de mouton ou de chèvre ou bien encore des poules bouillies. Parfois on jette dans ce mélange des conserves achetées aux factoreries : sardines, bœuf conservé, etc. Les chefs sont assis simplement sur des coussins. Le plat est posé également par terre, et chacun y plonge de la main droite et mange avec les doigts, sans jamais se servir de la main gauche, qui est impure, disent les Arabes.

Les reliefs, os à demi rongés, etc., sont jetés sur un second plat. Lorsque les chefs sont rassasiés, l'immense récipient passe aux chefs de moindre importance, puis aux nyamparas, aux chefs des esclaves, etc. Parfois on sert un second plat, du poisson bouilli et arrosé d'huile de palme. Tous les autres mets sont accumulés dans le premier plat, qui forme ainsi une sorte d'*olla podrida*, parfois, nous l'avons dit, étrangement assaisonné de parfums. Après le repas, on passe un bassin où l'on se lave les mains, puis on se rince la bouche. Lorsqu'un Européen est l'invité d'un Arabe d'importance, celui-ci s'ingénie à faire preuve de faste en lui faisant servir des mets autres que ceux des Arabes. On lui offre une table, un siège, des rôtis, et le comble du luxe, c'est de le faire manger dans de la vaisselle, dont jamais l'Arabe ne veut se servir.

(*A continuer*.)





Femmes et enfants de l'établissement de Sicia (île de Mateba). (D'après une photographie du Dr Étienne.)

DE LA CONDITION DE LA FEMME



Jeune fille mayombe.
(D'après une phot. de M. De Meuse.)

La femme, au Congo, est presque partout considérée comme un être inférieur, fait pour peiner dur et fort. A elle incombent non seulement la préparation et la cuisson des aliments, l'élevage de la basse-cour, les soins du ménage et de la marmaille, les labeurs incessants de la hutte et les ouvrages les plus ingrats, mais encore les pénibles travaux des champs. Aussi, de bonne heure, la maternité aidant, les gracieuses jeunes filles, livrées au mariage à douze ans, se déforment-elles et n'ont-elles plus rien de commun avec ce qu'il est convenu d'appeler « la plus belle moitié du genre humain ».

La femme est une valeur. Rarement, chez les cannibales, elle sert de nourriture, à moins qu'elle ne soit morte de sa belle mort. D'un autre côté, jamais elle n'est conviée aux festins de chair humaine. En général, l'homme libre possède de 1 à 4 femmes, quelques chefs importants en ont de 50 à 60. Plus il y en a, plus aussi la réputation de richesse du chef est établie : c'est un luxe obligé, inséparable de la toute-puissance. Certains rois, comme feu Msiri, Bangasso, Muene, Puto Kasongo, le roi des Zapo-Zapp, celui des Bachilange, ont même plusieurs centaines de femmes. Dans quelques contrées, un tel chef a-t-il de bonnes relations avec ses voisins, il entretient chez eux une ou plusieurs femmes, dans le but de faire durer ces sentiments amicaux. Celles-ci sont originaires du village où elles habitent et leur maître les y loge, dans une résidence qui lui appartient. Lorsqu'il voyage et qu'il passe par un village où vit une de ces femmes *in partibus*, il descend chez elle. Il reste parfois des mois et des mois sans venir les voir et l'on comprend que leur fidélité n'est que relative. S'il survient un fruit d'une relation illicite, il est réputé appartenir au mari absent, application fort inattendue en ces contrées de l'adage du légiste romain : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant*. Le mariage, au reste, chez les Congolais, n'a rien de sacramentel, c'est une opération financière : on achète une femme comme toute autre valeur, à un prix variant suivant la loi de l'offre et de la demande, d'après les circonstances et le rang de l'impétrant ou de la « prétendue ». On compte aux parents de la demoiselle une certaine somme, ainsi qu'au chef du village. Si « l'objet » cesse de plaire, si l'épouse reste stérile ou si elle est par trop volage, on le renvoie au père, qui restitue le prix d'achat, et ce divorce expéditif ne laisse d'animosité ni d'un côté ni de l'autre.

Est-ce à dire qu'on ne rencontre pas d'idylle chez les noirs, que « l'éternel féminin » n'y fait pas sentir son pouvoir? Nullement. J'ai rencontré de par les champs congolais des couples d'amoureux, les bras enlacés, rééditant sous la feuillée des bananiers l'histoire de Paul et de Virginie. J'ai vu des femmes pleurer à chaudes larmes leurs maris et donner

les marques de la plus sincère douleur. Les noires sont relativement bonnes mères. A elles sont réservés les soins à donner aux enfants. A partir de dix ans, les fils suivent le père, mais les filles restent avec leur mère jusqu'à leur mariage.

L'attachement des Congolaises pour leurs rejetons va rarement jusqu'au sacrifice. Ainsi, dans un danger pressant, j'ai vu des mères fuir en abandonnant leurs enfants, chose que des animaux ne feraient jamais.

Quand un homme libre a plusieurs femmes, il les loge chacune dans une hutte spéciale. Il arrive ainsi que, dans le village, la juxtaposition de ces chimbecks autour de celui du mari forme une petite agglomération.

Le maître entoure celle-ci d'un enclos de buissons qui la sépare de la « cité » de ses voisins. Cet enclos est produit d'une façon fort simple : on laisse la végétation croître comme elle veut dans un espace circulaire large d'environ dix mètres et entourant les huttes. Dans ce petit domaine, chaque femme élève ses enfants et ses poules, et le mari s'en va passer quelques jours chez elles, à tour de rôle, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre.

Toutes les femmes travaillent, ai-je dit. Chez certains chefs il en est, les favorites, qui restent oisives, aussi sont-elles jalousées par leurs compagnes et c'est dans le harem primitif une succession de querelles dont on peut se faire une idée en songeant qu'elles ont lieu entre femmes.



Personnel féminin de la station de l'Équateur. (D'après une phot. du Rév. A.-C. Banks.)

Les vieilles, que le travail des champs a usées, s'occupent à la maison, balayent, nettoient, et, besogne qui leur est réservée uniquement, sont chargées de la fabrication de la poterie dans les pays où se rencontre l'argile propre à cet usage.

Mais si les femmes sont ainsi chargées des travaux les plus rudes, elles ont aussi le droit de prélever sur le prix de la vente de leurs produits au marché une part qui reste leur propriété personnelle. Avec ces sommes qu'elles mettent de côté et qu'elles thésaurisent avec un soin jaloux, elles s'achètent des colifichets : colliers de dents d'animaux ou de verroteries, bracelets de cuivre ou de fer, pagnes et mouchoirs, ou encore quelques douceurs telles que poisson fumé, fourmis ailées grillées, chenilles et limaces. Elles consacrent aussi leur petit saint frusquin à procurer quelques brimborions à leurs enfants. Il arrive que leurs époux, tout comme chez les civilisés d'Europe, cherchent à s'approprier le magot amassé par elles, et c'est alors un concert de cris, de récriminations, de reproches, devant lequel, fort souvent, le mari se retire sans avoir le dernier mot.

Comme tous ceux qui gagnent durement leur existence par le travail de la terre, les femmes du Congo sont intéressées; elles savent fort bien compter et se faire donner tout leur dû. Elles ont, de ce chef, une véritable influence sur leur homme, et leurs excitations sont souvent cause de bien des conflits entre les noirs et les voyageurs blancs. A la vue des richesses que transportent ces derniers, le cœur des filles d'Ève se gonfle de convoitise, elles poussent leur seigneur et maître à s'approprier le bien d'autrui. Dès que la guerre est déclarée, elles se sauvent dans la forêt avec leurs objets les plus précieux. J'ai vu des femmes pousser au combat leurs maris et les menacer, s'ils n'obéissaient pas et ne cherchaient pas à ravir les richesses du voyageur, de la punition dont Aristophane parle dans *Lysistrata*.

Bien qu'elles n'aient aucun droit politique, qu'elles soient considérées comme des êtres inférieurs à l'homme, elles ont, quand même, une réelle influence sur la direction politique de la tribu. Elles enflamment les courages défaillants ou imposent des solutions pacifiques. Si on ne les écoute pas, leurs criailleries, leurs larmes, leurs bouderies finissent, comme chez les maris du pays de la « Veillée des dames », par avoir raison des résistances. Le sexe fort est partout, on le voit, parfois plus faible que le sexe faible.

Les femmes peuvent également être appelées au gouvernement de la tribu. Comme on le sait, l'hérédité chez les noirs n'est pas toujours en ligne directe. C'est le fils de la sœur du chef qui succède à celui-ci. A défaut de fils, c'est la sœur elle-même qui hérite du pouvoir. Et ma foi, ce ne sont pas les femmes qui, toujours, sont les moins dignes du pouvoir.

Une anecdote à ce sujet. Une nuit, sur les rives de la Lukenye, tandis que je campais, j'entendis battre le tambour de guerre dans un village voisin, appartenant aux Kolassos, où j'avais été bien reçu quinze jours auparavant. Personne ne dormait au camp, chacun s'attendait à une attaque et, au milieu de la nuit, des cris de colère et de provocation nous parvenaient par delà la rivière, car nos ennemis habitaient de l'autre côté de l'eau. Je ne pouvais voir mes adversaires, pas plus que dans l'obscurité, qui était profonde, ils ne m'apercevaient, mais je les entendais, et avec la richesse d'épithètes de la langue indigène pour les injures, ils ne se faisaient pas faute de me lancer des provocations à la façon des héros d'Homère :

— Nous voulons ton sang, ô blanc traître et mauvais, et

dès qu'aura lui le jour, nous te tuerons, toi et les tiens, et nous placerons vos têtes au haut des piquets de nos palissades.

— Enfants de l'eau, que vous ai-je fait? Pourquoi vous qui, il y a une demi-lune encore, étiez mes amis, demandez-vous mon sang?

— Nous t'attendons, blanc, et nous te punirons pour ta traîtrise. Ta langue ment et ton cœur est comme celui du serpent. »

— Prenez garde, fils de la forêt, vous ne connaissez pas ma puissance; j'en ai vaincu de plus forts que vous, et puisque vous me menacez et refusez de recevoir mes paroles d'amitié, sachez qu'au point du jour je viendrai vous punir de ma propre main.

Et le dialogue se continuait ainsi, de rive à rive, au milieu du silence de la nuit tropicale.

Quand parut le jour, je me dirigeai vers la rive hostile, et de toutes parts surgirent des centaines de nègres bandant leur arc, prêts à l'attaque. La poudre allait parler. Mais une vieille femme parut, écartant les guerriers et leur adressant des reproches. Seule elle s'avança vers la rive, ce qui était faire preuve d'un rare courage, car elle savait fort bien que nous la tenions sous nos fusils, et que si nous étions méchants, nous pouvions la tuer. Elle nous appelait du geste. Je me fis débarquer avec deux de mes hommes et me dirigeai vers elle, en lui tendant les mains. Nous ne tardâmes pas à nous entendre et à devenir une paire d'amis. Elle m'apprit que des indigènes étaient venus dire à ses gens que nous étions des voleurs d'hommes. De là cet accueil hostile et ces apprêts de combat.

Sans l'intervention de cette femme qui montra, en cette circonstance, une attitude vraiment héroïque pour une négresse, il y eût eu un sanglant combat, et je ne sais vraiment pas si c'est ma troupe qui eût triomphé et si j'eusse pu, aujourd'hui, vous écrire ce récit.

F. De Meuse.



Femmes du haut Congo au camp de Nzambi, près de Boma. (D'après une phot. du Dr Étienne)



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

II

Le palmier raphia. — La forêt de Kunkala. — Le village de Lemba. — La Lunionzo. — La vallée du Kwilu. — Kimpesse. Les marchés. — La division du temps chez les noirs.

Le raphia est l'objet de nombreuses industries, dans les villages environnants. Il donne le vin de palme connu sous le nom de *malafu-matombe*, pour le distinguer du vin retiré de l'élaïs, qu'on appelle le *malafu-masamba*.

Les indigènes emploient les tiges des feuilles pour en faire des cloisons, des trappes à gibier, des nasses à poisson. Ce dernier est très abondant et on peut en voir maintes espèces se faufiler entre les racines des raphias. Le stipe des feuilles de ces derniers est très léger et souvent long de 6 à 8 mètres, quoique fort résistant. Les natifs l'emploient pour en faire le faitage de leurs petites habitations; les branches les plus minces servent comme clôture, réunies entre elles par des lianes qui en forment un tout bien homogène et très artistique par suite des dessins et des ligatures qu'ils y ont faits.

Dans le portage, le palmier raphia rend aussi d'immenses services. Quand une charge est trop pesante pour un seul homme, qu'elle dépasse 35 ou 40 kilogrammes, deux porteurs la suspendent au milieu d'un soutien dont ils appuient chacun une des extrémités sur la tête. Ce support qui doit être long, léger et solide, est encore emprunté au stipe du raphia. On se rendra compte des dimensions énormes qu'il atteint au Congo en comparant, sur notre gravure, la hauteur de ses feuilles à celle des personnages que l'on aperçoit dans le fond du fourré.



La traversée de la forêt de Kunkala offre beaucoup de difficultés; elle est périlleuse même et fatigante par suite de trous nombreux, de la vase liquide et du sol détrempé. Nos mules ne peuvent se risquer sans danger dans un terrain aussi fangeux. Aussi avons-nous dû, pour franchir ce mauvais pas, consolider le chemin au moyen de claies, faites de tiges des palmiers que nous avons à portée de la main et recouvertes d'un peu de terre pour empêcher nos bêtes de glisser.



Campement des ingénieurs au kilom. 150.

Nous redescendons des hauteurs de Sole par la vallée de la Malanga, nous traversons la Pangassi, et, entrant dans la plaine dite de Bafu, nous atteignons au kilomètre 150 la rivière Kwilu, que le projet de tracé définitif saute au moyen d'un pont de 55 mètres. C'est sur les bords de cette rivière qu'en novembre 1892 nous avons établi notre camp, pendant toute la saison des pluies.

La vallée du Kwilu, qui descend des environs de San-Salvador dans le territoire du Congo portugais, pour se jeter dans le Congo près de Lukungu, est fort remarquable par les lacets nombreux et les méandres multiples de ses eaux mugissantes et rapides. Aucun gué pour la franchir, et à l'époque de notre passage ses eaux profondes, d'un bleu un peu limoneux, semblaient vouloir nous empêcher de continuer notre travail. Quelques ponts de lianes, suspendus d'une rive à l'autre, permettent les communications [1], seulement ils sont trop éloignés du point de passage de l'axe du futur railway. Kinsuka, aux environs duquel se trouvent ces ponts, est à 35 kilomètres en amont; quant à l'autre passage, sur la route de Matadi à Kimpesse, il est à 45 kilomètres en aval, près des chutes dont nous avons donné la photographie dans un précédent numéro. Enfin, il faut passer!

C'est sur cette espèce de pont volant que nous avons effectué les nombreux va-et-vient qu'exigent les études que nous sommes chargés de faire.

Le village dé Lemba se trouve à 2 kilomètres de la forêt, sur la hauteur. L'axe de la voie ferrée le traverse pour descendre vers la rivière Sangama, et ensuite dans la grande plaine surnommée « Plaine des Valanguis », terminologie empruntée à la langue indigène, en souvenir des nombreux troupeaux d'antilopes de ce nom.

Nous entrons ensuite dans une seconde plaine où se trouvent les sources de la Viaza, de la Luvonzo et de la Lunionzo, toutes trois d'abord marécageuses mais se transformant bientôt en eau d'une limpidité sans pareille, coulant sur un lit de sable fin et de gravier blanc. C'est sur la limite de tous ces marais que passe la voie projetée. Enfoncés dans la vase jusqu'à la ceinture, nous traversons le bourbier, après avoir reconnu par nos sondages le passage praticable.

C'est sur la Lunionzo, environ au kilomètre 112 de l'axe, que la Compagnie des Produits avait établi une ferme. Ces vastes plaines de la Lunionzo, parsemées de lacs, sont remarquables par leur étendue, la richesse des terres et l'abondance du gibier. L'antilope, le buffle, l'éléphant s'y rencontrent journellement, et rien n'est d'un effet plus pittoresquement effrayant que d'entendre le soir la clameur de l'éléphant, ou de voir s'avancer dans la demi-obscurité du crépuscule, un troupeau de vingt à trente buffles, que la blancheur des toiles de tente intrigue et attire, ou encore d'ouïr le cri du chacal ou du léopard, en course nocturne pour leur repas journalier.

Ces vastes horizons se limitent, vers l'est, par une chaîne de montagnes peuplées de villages. Au pied de la chaîne coule la Sansikua, que nous quittons pour entrer dans l'agglomération de Banza Kula, Sole et Cavalo, d'une population globale de 200 mâles.

La ligne future monte alors pendant 4 kilomètres et atteint le col, d'où nous apercevons tout à coup, à l'horizon, les monts Bangu, au pied desquels se trouve Kimpesse; un peu à droite, les roches calcaires de Bafu, les villages de Kiandu, de Viassa, de Samba; enfin, à droite et dans la brume, les villages de Gombe et Kinsuka.

On se met donc à construire, dans le cœur d'un faux cotonnier, une pirogue longue de 8 mètres et large de 70 centimètres taillée. Le travail dure un mois, au bout duquel les difficultés sont enfin vaincues; la pirogue peut transporter aisément 15 passagers. Nous avons atteint ainsi la fin de la saison des pluies, et nous sommes déjà arrivés au mois de mai 1893.

Le terrain sur la rive nord du Kwilu est beau; il monte insensiblement vers le village de Bu et les hauteurs de Congo dia Kati. Ce dernier massif une fois traversé, en descendant des hauteurs de Goio, on aboutit au versant de la Lukunga, en effleurant l'agglomération de Kimpesse L'axe, au kilomètre 162, passe derrière le poste de l'Etat, près du village de Tanda, où l'on remarque des clôtures et des palissades vivaces construites de yuka, plantes admirables dont le grand âge a permis des croissances démesurées.

Près du village de Tanda se trouve Kimpesse, important par suite du marché de Kandu qui se tient tous les huit jours dans ses environs. Toute la région est fort commerçante, très peuplée, et du haut des monts Bangu, des environs de Luvituku, Kikandikila, Tumba, Mavette, Kinsuka, l'affluence des marchands est très grande.

Les marchés semblent une des plus anciennes institutions des indigènes. Les cultures, dévolues aux femmes, produisent les matières nécessaires à l'alimentation, et les industries des noirs, poteries, fabrication de pipes, de nattes, de vin de palme, semblent démontrer que tous leurs actes tendent au trafic. Ces marchés très fréquentés ont lieu en des endroits fixes : ils portent le nom du jour où ils se tiennent, suivi du nom du village le plus proche. La semaine fiote se compose

(1) Voir les photographies que nous en avons données p. 4 et 5.

seulement de quatre jours, qui sont : Kandu, Konzo, Kenge, Sona; il s'ensuit que les noms des divers marchés seront, par exemple : *Kandu an' Kimpesse, Kandu Tumba; Konzo Kinsuka, Konzo Kikandikila; Kenge Sole, Kenge Vete; Sona a Ve Madia*, etc. Souvent les marchés, au lieu de se tenir tous les quatre jours, comme on pourrait le supposer, ne se tiennent que tous les huit jours et alors, pour bien marquer cette différence, ils appellent *anduelo* la semaine où il n'y a pas marché (*anduelo* veut dire petit, insignifiant). Ils diront donc, *Kandu anduelo, Konzo anduelo*, etc.

La solution de continuité dans les Kandu ou dans les Konzo provient de ce que les communications entre villages se font par le seul moyen de locomotion à l'usage de l'indigène : à pied, en pirogue parfois, s'il y a un cours d'eau à traverser ou à descendre.

L'éloignement des villages oblige les noirs à faire de longues marches pour se rendre aux ventes. Il est certain que les marchés seraient une corvée s'il fallait refaire tous les quatre jours une même route, surtout si elle est de cinq ou six heures. Actuellement, ils sont un lieu de réunion, une sorte de bourse où se traitent les affaires tant politiques que commerciales et aussi bien d'intérêt public que privé.

Fait à noter : la semaine du marché hebdomadaire n'est pas la même dans toutes les régions, et la semaine « anduelo » se trouve être une semaine de « zandu » comparativement à un autre emplacement de marché. Je crois ce fait d'un intérêt spécial. En effet, il faut que les indigènes se rappellent, dans leurs relations commerciales, qu'en telle ou telle localité le marché se tient tel ou tel jour de la semaine anduelo, comparée, bien entendu, avec leur jour initial de zandu. Ce dernier mot signifie, à proprement parler, un marché périodique revenant à certaines périodes fixes. Le mot *lalu* s'applique aux marchés quotidiens. Ces derniers se tiennent, en général, sur les routes de caravanes et les indigènes n'y vendent que les vivres pour les porteurs.

Quand le trafic devient nul à un emplacement par suite du manque d'eau potable ou parce que la mort d'un porteur l'a rendu fétiche, on abandonne la place qui conserve toujours son nom, mais on proclame : *zandu* ou *lalu kufua*, qui veut dire : « le marché est mort! » Les marchés zandu et lalu se tiennent dans la matinée, depuis neuf heures environ jusqu'à midi et demi ou une heure de l'après-midi.



Pour les indigènes, le temps se partage en deux parties, le jour et la nuit. La nuit ne leur offre aucun point de repère pour la division en différentes parties, mais le jour, la marche du soleil leur permet de faire un sectionnement sensiblement égal. Ils divisent le jour en cinq parties : 1° le matin au point du jour ou *suka;* 2° le soleil incliné à 45° au levant (environ 9 heures), ou *tangua nanguna;* 3° le soleil perpendiculaire (midi), soit *sinza;* 4° le soleil incliné au couchant de 45° (3 heures), traduit par *makokela;* enfin, 5° le soleil disparaissant et le crépuscule tombant (6 1/2 heures), que les indigènes indiquent par *massika*. Ces inclinaisons sont toujours approximativement les mêmes, vu que l'on se trouve à peu près à l'équateur.

La semaine, avons-nous dit, a quatre jours. Le mois est lunaire et se compose environ de sept semaines de quatre jours. L'année commence lorsque, les herbes étant brûlées, arrive la saison des pluies. Le point initial de l'année congolaise se trouve donc être en avance sur celle de l'Europe de six semaines environ, puisque les pluies commencent vers le 15 novembre.

Les Congolais ont une notion de la sphéricité de la terre, mais ne peuvent comprendre qu'elle tourne. Pour eux comme pour tous les peuples primitifs, c'est le soleil qui gravite autour de notre planète. C'est pourquoi ils disent : *tangu kwiza*, le soleil arrive; *tangu kuleka*, le soleil dort, etc. Seulement, l'idée de la formation de la nuit est très confuse; ils ne donnent que des signes d'ignorance quand on leur demande ce que fait le soleil depuis six heures du soir jusqu'au lendemain matin.



Foret de palmiers raphia, au kilom 100.

(*A continuer.*) EUGÈNE SLOSSE.

LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

III



Un trait caractéristique de l'Arabe c'est sa façon de vivre à l'intérieur de sa maison. Sa vie de famille est cachée à tous, son habitation même n'a pas de fenêtres sur l'extérieur.

Nous l'avons dit, l'Arabe ne montre pas ses épouses. Il est, du reste, d'une grave impolitesse de lui demander des nouvelles de sa femme. Toutefois, il est arrivé que, pour faire grand honneur à un visiteur blanc, il ait autorisé sa favorite à paraître devant celui-ci. C'est ainsi que M. Sanders, aux Stanley-Falls, et le Dr Briart, à Gandu, ont pu photographier la femme de Rachid, dont le portrait a paru dans notre recueil, page 18. Elle était vêtue avec une richesse incroyable, soies, broderies d'or pur, velours. Autour des jambes, elle portait de riches anneaux d'argent massif ciselés avec art et de fabrication de Mascate; à ses bras, elle avait des bracelets d'or; dans son nez et ses oreilles, des anneaux du même métal.

Les harems des Arabes importants sont soigneusement gardés; nul, sauf le maître, n'en peut approcher sous peine de mort. La garde en est confiée à de vieilles femmes rébarbatives, ce qui est, il faut le dire, un moyen très pratique pour faire reculer les don Juan de l'Afrique équatoriale. Lors de l'expulsion des Arabes par les troupes de l'État, les officiers blancs purent pénétrer dans quelques-uns de ces gynécées. Leur étendue démontrait le nombre considérable de leurs habitants.

Les nombreux enfants des Arabes sont élevés avec soin. Le scribe, sorte de secrétaire, qui fait partie de la « maison » de tout chef un peu notable, ou bien le cheik (prêtre musulman) leur donnent l'éducation première, les notions d'écriture et de lecture, — presque tous les Arabes savent lire et écrire, — jusqu'à ce que, l'âge étant venu, le père ait trouvé l'occasion d'envoyer ses fils de prédilection aux écoles de Tabora, de la côte ou de Zanzibar. Il paraît qu'avant la destruction de Nyangwe, il y existait une école. Quand le fils a atteint l'époque de l'adolescence, son père le dote, lui fait donation d'une maison, d'esclaves, d'une pacotille, de quelques fusils, puis le jeune homme est livré à lui-même. S'il vient à perdre sa fortune, il se mêle, sous le *barza*, aux esclaves et petits chefs, jusqu'à ce que son père lui crée une nouvelle situation. Il est rare cependant que, en cas de ruine, ce dernier renouvelle la dot sans tarder. Il aime à faire languir le jeune homme, afin de lui donner une « leçon de choses ». Aussi le jeune Arabe apprend-il rapidement à se suffire à lui-même et, pratiquant le commerce, il parvient à se faire une « position ». Mais les liens de parenté ne se perdent pas, le fils a pour son père un grand respect et le lui témoigne en toute occasion; le père suit les progrès de sa progéniture et se montre fier de ses succès.

Les filles sont offertes comme femmes aux autres Arabes et parfois à un chef, lequel, alors, est considéré comme faisant partie de la caste. Les caractères dominants de ces jeunes femmes est la nonchalance, la paresse, qui contraste avec l'activité des femmes noires dont, cependant, elles ont très souvent la couleur. Elles se complaisent en colifichets de tout genre et aiment à se parer de bijoux lourds et riches, de soies, de satins multicolores.



Les Arabes du Congo font-ils du prosélytisme? La presque unanimité des voyageurs affirme que non. Le noir aime l'imitation; il copie très vite le costume, les habitudes, les mœurs de ses envahisseurs et il répète les formes extérieures du culte qu'il leur voit pratiquer : mais il n'y met pas la moindre conviction. Un exemple topique est celui de Gongo-Lutete. Le chef batetela s'abstenait soigneusement, ainsi qu'il en est ordonné par le Koran, de manger de la viande de porc. Lorsqu'il eut fait sa soumission à Dhanis, il s'écria : « Je vais maintenant pouvoir de nouveau manger du cochon, puisque je ne suis plus le vassal de Sefu. » Et, du même coup, il réclama... une bouteille de cognac.

Les Arabes du Congo s'appliquent à observer les formes extérieures de leur culte, et quand ils le transgressent, ils le font en cachette. Ils ne pratiquent du reste pas avec rigueur les prescriptions du Koran. Celui-ci défend sévèrement toute boisson faite avec le jus de la treille. Les Arabes, cependant, prennent du vin. Rachid est très friand de champagne : « Ce n'est pas du vin », lui expliquait un jour un voyageur, c'est un composé de poudres effervescentes. Et le voyageur fit sous les yeux du neveu de Tippo-Tip le mélange de deux poudres gazeuses. Rachid, qui ne demandait qu'à se laisser convaincre, parut très intéressé par cette explication et le soir même il fit demander une bouteille qu'il but avec sa femme. Aux Falls, Van Gèle offrait un jour un verre de vin à Munie-Amani; celui-ci refusa. Mais, à la tombée de la nuit, il envoyait un de ses esclaves solliciter... tout un flacon.

Les Arabes, on le voit, comme les Européens trouvent avec leur ciel des accommodements. Ils en font autant avec les indigènes, dont ils tolèrent les coutumes, se pliant même à les observer, les attirant à eux, se les associant, sollicitant leur alliance, vivant avec eux et souvent comme eux. Ils ne se préoccupent pas d'en faire des convertis, mais bien de les faire servir aux intérêts de leur commerce, car ces descendants des cheiks de l'imanat de Mascate sont, avant tout et au-dessus de tout, des négociants avides et intéressés.

Il faut dire, d'ailleurs, que lorsque l'indigène a reconnu l'autorité de son ennemi, qu'il lui a concédé le monopole des transactions en ivoire [1] — et, sur ce point, l'Arabe est intrai-

[1] Depuis quelques années, les Arabes ayant appris par les Européens le prix du caoutchouc, ont, les premiers, initié les indigènes des Falls et du Lomami à la récolte de ce produit, qui se trouve en quantités extrêmement abondantes dans la contrée arabe. Ils avaient imposé, à titre de monopole, un certain rendement en caoutchouc à chaque tribu. Le chef de celle-ci était responsable sur sa tête de la quantité fixée.

table : tout indigène de son district qui remet de l'ivoire à un autre qu'au bwana est puni de mort, — et qu'il a accepté de le reconnaître comme suzerain, l'Arabe lui accorde en retour une certaine protection.

Les territoires occupés par les Arabes sont organisés avec méthode. Quand le nyampara arabe pénètre dans une région neuve, il agit par la persuasion ou par la violence, suivant les circonstances. Si les indigènes sont divisés, mal armés et peu courageux, il les attaque par surprise au petit jour, massacre tout ce qui résiste, met la main sur les femmes, les jeunes gens, les enfants, qui deviendront ses esclaves, s'empare de leurs marchandises et incendie leurs villages. Souvent il ne trouve rien dans les huttes, l'indigène ayant enterré son ivoire; il campe alors à proximité du village et attend. Les habitants survivants et libres, qui s'étaient enfuis dans les bois, ne tardent pas, poussés par la famine, à sortir de la brousse. Ils éprouvent le besoin de rebâtir leurs villages et vont donc solliciter la paix en demandant la restitution de leurs compagnes. L'envahisseur leur cède des femmes contre telle ou telle quantité d'ivoire, que le pauvre nègre s'en va alors déterrer dans sa cachette de la forêt.

Une palabre solennelle a lieu ensuite, et un traité de paix est conclu. L'Arabe, qui a intérêt à voir repeupler la région qu'il a dévastée, afin de s'assurer, grâce aux moissons des indigènes, des ravitaillements et d'avoir des pagayeurs, des porteurs, l'Arabe autorise l'indigène à rebâtir ses huttes, moyennant certaines conditions. Le monopole de l'ivoire lui appartiendra, chaque chef de village devra se soumettre à des prestations en hommes, en caoutchouc, en nourriture, etc. Il logera un résident, qui sera nourri, lui et sa suite, par les habitants. Le chef indigène continuera à commander, mais il devra tenir compte des observations du résident.



La flottille des Lokeles, à la rive d'Isangi. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt.) (1)

Si le nyampara, en entrant dans une contrée nouvelle, se sent trop faible, il fait demander le chef, lui annonce qu'il est un commerçant, qu'il va amener l'abondance dans la région et qu'il sollicite uniquement l'autorisation de s'installer à proximité, pour créer un établissement. Les naïfs sauvages l'accueillent et, pendant quelque temps, il se conduit avec prudence, se fortifiant peu à peu et étudiant avec soin les usages du pays et la situation politique. Il sème habilement la zizanie parmi les natifs, s'allie avec le plus fort contre les faibles, puis, un beau jour, jetant le masque, attaque à son tour son allié de la veille.

L'organisation de la conquête se fait rapidement. Le chef arabe arrive, s'installe à demeure, dans l'endroit le plus favorable de la province qu'il s'est adjugée. Il la partage en districts, qu'il confie à des sous-ordres; ceux-ci, à leur tour, placent des nyamparas à la tête de sortes de cantons et, dans chaque village, un soldat est posté à titre de résident. Celui-ci fait chaque semaine ou même, en temps de crise, chaque jour des rapports verbaux aux chefs de cantons, ou leur expédient des courriers. Les nyamparas, à leur tour, font rapport aux chefs de districts. La plupart de ces derniers, sachant lire et écrire, adressent ensuite au chef suprême des rapports d'ensemble. Ainsi ce dernier est continuellement au courant des moindres faits qui se passent dans son domaine. Toute infraction à ses ordres ou à ses lois est aussitôt sévèrement réprimée. Chaque chef de district ou de canton réside dans un camp ou un village fortifié. Le moindre soldat placé « en subsistance » dans un village, le tyrannise. Si on lui refuse quelque chose, il menace de le faire savoir à son supérieur, et l'indigène, qui sait ce que cela veut dire et à quoi il s'expose, s'empresse de le satisfaire. Lorsque les pêcheurs ou les chasseurs rentrent au logis, le manyema qui réside chez eux fouille sans vergogne leurs canots ou leurs filets et choisit le morceau qui lui plaît, qui est, cela va sans dire, le meilleur et le plus beau. Rarement on lui résiste.

(*A continuer.*)

(1) Les Lokeles sont un peuple de pêcheurs nomades. Ils habitent jour et nuit dans d'énormes pirogues dont la longueur varie de 10 à 30 mètres. Ils ne descendent à terre que pour y sécher leurs filets ou échanger l'excédent de leur pêche contre les produits agricoles des populations riveraines.

LE COCOTIER

Le cocotier (*Cocus nucifera*) est un arbre de la famille des palmiers, qui atteint de 20 à 25 mètres de hauteur. Il croît dans les contrées tropicales, sur les côtes et dans les régions de l'intérieur où se fait encore sentir l'influence de la brise marine. Il est très abondant au sud de l'Inde et à Ceylan, dans les îles de l'Océanie, dans l'Amérique centrale et sur les côtes de l'Afrique équatoriale.

Ses fruits, nommés *cocos*, sont des drupes composés d'un brou fibreux, d'une coque dure et de couleur brune, renfermant une amande blanche, charnue, huileuse, contenant à son centre un liquide connu sous le nom de *lait de coco*, lequel ne se durcit qu'à maturité et qui, encore fluide, constitue une boisson acidulée très agréable et rafraîchissante. La noix de coco pèse 1 kilogramme et demi en moyenne, et acquiert souvent le volume de la tête d'un homme. Un cocotier produit, en moyenne, de 80 à 100 fruits par an; on a compté jusqu'à 150 noix sur un même arbre.

L'amande débarrassée de sa coque, concassée et séchée au soleil, porte le nom de *coprah*. Elle est oléifère. Le rendement des amandes fraîches est de 41.98 p. c. et celui des amandes sèches de 69.30 p. c. On exporte annuellement plus de 3,000 tonnes de coprah des îles Pomatou, à l'est de Taïti, et l'on compte dans cet archipel environ 40 millions de pieds de cocotiers. Tel qu'il se trouve dans le commerce, le coprah est en morceaux de 6 à 12 millimètres d'épaisseur ou en demi-sphères creuses de 10 centimètres de diamètre. Il est blanc, blanc grisâtre ou blanc jaunâtre. Au contact d'une allumette enflammée, il prend feu et brûle d'un éclat assez vif.

Les amandes du cocotier, écrasées et pressées, servent à la fabrication de l'*huile de coco*. Solide, blanche et opaque dans nos climats, elle est liquide et incolore dans les régions tropicales. Elle fond à 22 degrés. Lorsque l'huile de coco est récente, son odeur et sa saveur sont douces; mais elle rancit facilement.

Dans les contrées où croît le cocotier, son huile remplace le beurre et est employée comme aliment. On l'utilise également pour l'éclairage et l'on en consomme, pour cet usage, d'énormes quantités dans l'archipel Indien et dans les îles du Pacifique. En Europe, on s'en sert pour la fabrication des bougies et pour celle des savons blancs ou des savons de toilette. L'huile de Cochin est particulièrement recherchée par les parfumeurs. L'Angleterre reçoit annuellement 10,000 tonneaux d'huile de coco.



Le Consulat français à Banana.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Les fibres grossières et très résistantes du brou filamenteux qui entoure les noix de coco sont utilisées dans l'industrie. Ces fibres, nommées *coir*, sont rondes, lisses, raides, élastiques et de couleur brun cannelle. Elles ne s'isolent bien qu'après immersion dans l'acide chromique étendu. La plus grande partie du coir importé en Europe vient de Ceylan et est dirigée sur l'Angleterre. Ce produit est employé pour la confection des cordages, des nattes, des paillassons, des tapis de vestibules et d'escaliers, des brosses et même des toiles grossières pour emballages.

Les cocotiers ne sont pas nombreux au Congo. On ne les y trouve encore que comme arbre d'ornement. Les quelques essais de plantations qui y ont été faits ont parfaitement réussi. Deux cents cocotiers au moins forment des allées superbes à la factorerie hollandaise de Banana et y portent des fruits. La résidence française de cette ville en possède également de superbes exemplaires qui étendent leurs ombrages au-dessus de l'habitation. Boma et Fuca-Fuca ont, eux aussi, des échantillons qui croissent très bien.

De son côté, la *Compagnie des Produits du Congo* a fait, à Mateba, un premier essai de culture. Deux cents arbustes de l'espèce qui croît à San-Thomé ont été plantés dans l'île, à la fin de l'année 1890. Ils viennent très bien et donneront des fruits d'ici à deux ans.

Sur la rive portugaise, on en trouve au cap Padron, à la mission Saint-Antoine, près de Kissanga et à l'établissement de la Compagnie du Zaire, à Nokki.



FRÉDÉRIC ULFF

Né à Hedemora (Dalécarlie-Suède), le 11 novembre 1857. — Étudiant à l'Université d'Upsal, puis à l'Institut supérieur du commerce, à Anvers (1876).

1er départ le 1er janvier 1885, en qualité d'agent de l'Association internationale africaine. Rentré le 5 janvier 1889. — 2e départ le 7 avril 1889, en qualité de commissaire de district. Nommé directeur de la Compagnie des Produits (1er juillet 1889). Fait pendant neuf mois l'intérim de directeur de la Société belge du Haut Congo. Rentré le 1er mai 1893. — 3e départ le 6 avril 1894.

M. Ulff appartient à une nation qui a déjà fourni plusieurs excellents coopérateurs à l'œuvre du Congo. C'est même un fait très remarquable que le recrutement de ce nombreux personnel suédois et norvégien, de ces hommes du Nord, se présentant en foule pour aller servir sous les tropiques où ils travaillent et résistent remarquablement, tandis que d'autres Européens, les Italiens, par exemple, que l'on croirait plus aptes à supporter les hautes températures, ne s'acclimatent guère.



L'entreprise dont M. Ulff a la direction est une des plus essentielles pour le progrès actuel et pour la prospérité future de l'État du Congo. Sous ce climat débilitant, où l'anémie vous guette, où l'estomac, d'une sensibilité maladive, est si rapidement attaqué, une des conditions indispensables pour résister aux atteintes du mal, c'est une nourriture saine et fortifiante. L'estomac se fatigue des viandes conservées et l'organisme réclame une nourriture qui se rapproche le plus possible de celle de l'Europe. Il fallait donc réaliser dans cette région dépourvue de tout bétail l'introduction de cet élément si nécessaire de l'alimentation des blancs. C'est la tâche que se sont imposé les promoteurs de la Compagnie dont M. Ulff est actuellement le directeur. A l'époque où celle-ci reprit l'établissement De Roubaix sur l'île de Mateba (il y a trois ans et demi), il s'y trouvait environ 400 têtes de bétail.

La *Compagnie des Produits* possède aujourd'hui 2,150 têtes de bétail, 25 chevaux, des chèvres, des porcs, plusieurs milliers d'oiseaux de basse-cour; elle a 21 stations, où sont employés 25 blancs, tant sur les îles qui lui appartiennent que sur la terre ferme. Elle fournit de la viande fraîche à tout le bas Congo.

Le bétail, réparti en des kraals bien agencés, améliore sans cesse les pâtures. Lorsqu'on mit, pour la première fois, des bêtes bovines sur ce territoire où les herbes, hautes comme des hommes, dures et coriaces, semblaient défier l'audace des importateurs, certains affirmaient que cet essai serait un lamentable échec. L'événement a confondu les pessimistes, et aujourd'hui les guérets de Mateba sont devenus de véritables prairies. Les chevaux eux-mêmes vivent maintenant de l'herbe qu'ils trouvent et ce n'est guère qu'aux juments à la veille d'être mères qu'on donne un renfort de rations de maïs.

Le bétail de Mateba est presque entièrement importé de la province d'Angola et, malgré les emprunts réguliers que l'on fait sans cesse aux étables de la Compagnie pour l'alimentation publique, ils s'accroissent constamment. En 1892, elle a livré à la boucherie 1,004 têtes de bétail, ce qui n'a pas empêché l'accroissement des troupeaux.

Une source de bénéfices pour la Société est la fabrication et le commerce de l'huile de palme. Elle a réussi à amener les indigènes à lui apporter les fruits du palmier élaïs. Sur les îles avoisinant Mateba et sur la terre ferme, la Compagnie a créé plusieurs établissements commerciaux qui achètent aux indigènes leur huile et leurs amandes de palme. En outre, une usine pour la fabrication de l'huile fonctionne à Sicia, sous la direction de l'ingénieur Hallet, sous-directeur. Mais pour que la fabrication de l'huile donne de bons résultats, il importe d'assurer l'apport à l'usine, en quantité suffisante pour que celle-ci fonctionne constamment, de la matière première nécessaire, c'est-à-dire des fruits ou *dindins* du palmier élaïs. Or, bien que l'île de Mateba renferme des élaïs nombreux, la cueillette, le transport et la mise en œuvre des dindins n'ont pas encore jusqu'ici pu être suffisamment organisés. C'est l'une des préoccupations actuelles de la direction.

M. Ulff, depuis près d'un an en Belgique, va repartir dans quelques jours pour reprendre la tête des affaires de la Compagnie en Afrique. Il n'est pas douteux que sous son habile impulsion elles continueront à marcher de progrès en progrès.





Le village de Lulembe (Tumba) au kil. 180 du chemin de fer.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

III

L'astronomie chez les noirs. — Les marchés. — La monnaie et les transactions. — Le régime du travail. — Précocité des enfants. Poids et mesures.



Yuka géant.

Les indigènes ne connaissent pas leur âge, car ils ne savent pas additionner les années. Le plus grand effort de mémoire qu'ils fassent, est la cumulation des mois. Ils emploient, à cet effet, une corde en fibres végétales qu'ils nouent en autant de nœuds qu'ils ont de mois à se remémorer, soit pour l'accomplissement d'un contrat, soit pour l'expiration d'un délai ou d'un engagement. Chaque fois que la lune a terminé sa course de vingt-huit jours, et que vers 6 heures du soir on distingue son disque argenté encore à peine visible à l'horizon, ils poussent des cris d'allégresse, courent chercher leur cordelet mnémotechnique, et en coupent un nœud. Quand tous les nœuds ont disparu, leur engagement expire et le nègre se trouve libéré.

Un contrat n'est réellement fait avec le nègre que par l'Européen. Quoiqu'il ne sache pas lire, le Congolais accepte le papier, le titre du contrat, ou *mukande*, contenant l'engagement que lui remet le blanc. Il a une foi absolue en ses promesses; il sait et dit qu'il ne trompe pas.

Les indigènes sont assez consciencieux dans l'accomplissement des clauses de leur contrat; pourtant, c'est plutôt par crainte des représailles que par honnêteté qu'ils remplissent leurs engagements.

Mais revenons à nos marchés.



L'emplacement de ceux-ci est choisi habituellement en dehors du village, à 1 kilomètre environ, assis sur un mamelon dénudé, mais où quelques arbres projettent un peu d'ombre permettant aux marchands de se garantir des ardeurs du soleil. Aux environs, les arbres et les grandes herbes deviennent le rendez-vous des commerçants en discussion, qui désirent ne pas être dérangés dans leurs opérations et se réunissent à l'écart; des buveurs de vin de palme ou des politiciens qui discutent une réforme ou une opposition; des voyageurs apportant une nouvelle importante.

Le marché comprend différentes catégories, qui ont leurs

places spéciales, occupées depuis de longues années; ces places doivent être conservées sans qu'on permette le moindre changement. Ainsi, les principaux groupes sont les négociants en poudre, les vendeurs d'étoffes, de perles, de fusils, de produits européens; plus loin, le groupe des marchands de tabac, de poteries; plus loin encore, les marchands de viande, de sel, puis ceux de malafu, etc. Tous ces groupes forment un immense cercle, au centre duquel les femmes, venues pour la vente des produits alimentaires, tels que *chikwangues*, *fundi*, *mohamba*, prennent place et attendent que les amateurs viennent marchander les produits de leur industrieux travail.

Les transactions s'opèrent de la manière ordinaire, au moyen de la monnaie. L'espèce monétaire varie suivant la région, mais on peut pourtant la distinguer en quelques grandes catégories : la perle, le cuivre, le coquillage et l'étoffe. Primitivement, la perle était un objet de parure, mais l'abondance l'a transformée en article de transaction. Les perles sont attachées en colliers et portent le nom de *sanga zimbu*. La longueur du collier est d'environ cent vingt perles soit un tour de tête. Lorsqu'elle est suspectée, on pose le collier sur la tête et on juge s'il a les dimensions admises. La réunion de dix colliers porte le nom de *kulazi*. La qualité de cette perle, qui est naturellement un produit européen, est très mauvaise. Ce sont de petits prismes hexagonaux bleus foncés, en verroterie, de 4 millimètres de long, enfilés sur des fibres de palmier.

Le cuivre, importé en fils de 2 millimètres d'épaisseur, et coupé en bâtonnets d'environ 18 centimètres, prend le nom de *mitako*. Suivant les régions, la longueur du mitako varie et atteint 52 centimètres dans les environs des Stanley-Falls. La croix de cuivre n'est employée que dans le Katanga, le coquillage cauris est usité surtout dans le Kassaï. Les étoffes, enfin, sont d'un usage constant comme article monétaire; on pourrait presque les appeler la monnaie, alors que le *zimbu* et le *mitako* ne rappelleraient que notre billon.

En dehors de ce dernier, il y a une série d'articles d'échange qui ont une grande valeur. Tels sont le rhum de traite, mauvais alcool importé de Hambourg; les pierres à fusil, la poudre, les clous de cuivre, les parasols de différentes couleurs, les aiguilles, le fil à coudre, les boutons en porcelaine blanche, le sel, les verres à boire, les pots à tabac en faïence grossière, etc. Mais ces articles s'achètent en échange d'autres matières, spécialement le *zanga zimbu* ou le *mitako*, qui reste toujours la monnaie courante, car les étoffes, par exemple, subissent des dépréciations lorsqu'il y a abondance sur le marché ou qu'un dessin nouveau ou une couleur nouvelle ont éclipsé une étoffe introduite primitivement.

L'achat est toujours accompagné de marchandages sans fin et on en surfait souvent le prix si certains articles se trouvent être rares ou en petites quantités au jour du marché. La loi de l'offre et de la demande préside donc à toutes les transactions. Lorsque c'est un homme influent, un chef qui vend, ou qui se trouve auprès du vendeur, l'acheteur commence par saluer le chef avant d'entrer en négociations. Ce salut est long et se compose de figures différentes, selon que le chef est plus ou moins puissant.

Tandis que le vendeur est assis sur une natte, les jambes croisées sous le corps, l'acheteur, après un salut de la tête, s'assied comme celui qu'il honore de son respect; puis il frappe dans ses mains sept fois de suite, absolument comme s'il applaudissait; ensuite, rouvrant les mains, il plonge le petit doigt de chaque main dans la poussière du sol et s'en imprègne les tempes. Il recommence cette opération trois fois de suite, alternativement de chaque main. Après cela, il se plonge les coudes dans la poussière et, après s'être prosterné, il y met les tempes; pour finir, il fait deux séries de sept battements de mains, tend la droite au chef et enfin se met à parler.

Pendant tout le temps de ce salut, le chef est resté indifférent, causant même avec d'autres, riant avec eux et ne semblant faire aucune attention à celui qui le salue. Il accompagne seulement les battements de main de son interlocuteur d'un battement de mains semblable et, murmurant : *n'gete, n'gete* (c'est bien, c'est bien), il serre la main au noir, son inférieur, lorsque celui-ci la lui tend; ils entrent ensuite en relations d'affaires comme de simples particuliers.



Lorsque des compagnons se rencontrent, ou qu'un inférieur arrive en présence d'un supérieur et veut lui offrir du malafu, ils se retirent ensemble dans les grandes herbes avoisinantes et emportent avec eux la calebasse contenant le précieux liquide. L'indigène est très friand du malafu et peu d'hommes dans chaque village peuvent le récolter. Chaque arbre à vin a son propriétaire, et tous les matins le propriétaire va visiter ses possessions et soutirer ses produits. Il est généreux de son vin lorsqu'il n'y a pas de marché dans les environs, mais dès qu'un marché est accessible, il devient peu complaisant et d'une avarice sordide.

Dans son village, il distribue généreusement le vin de palme tant à ses concitoyens, qui lui rendent en échange quelque nourriture, qu'à l'Européen de passage qui désire se désaltérer. Ce n'est pas sans une arrière-pensée intéressée qu'il est prodigue, car il sait qu'il trouvera bientôt sa récompense dans le « matabiche », pourboire, que lui donnera le voyageur.

Le malafu sûrit rapidement et l'Européen le trouve meilleur bu dans le village, dès sa prise à l'arbre, qu'acheté au marché, où la longueur de la route et souvent sa longue exposition à la chaleur du jour lui font perdre ses qualités onctueuses et son goût sucré et mielleux.

Les indigènes fournissent parfois cinq et six heures de marche pour se rendre à certains marchés et en font autant le même jour pour s'en retourner; ils portent sur la tête les produits à vendre et qui bien souvent ne trouvent pas d'acquéreurs.

Je puis, à ce sujet, citer le cas d'un indigène de Kinsuka, venant régulièrement à Kimpesse au Kandu. Cet homme était potier et portait chaque jour de marché 30 kilogrammes de ses poteries. Un jour que, lui marchandant un vase, je ne voulais point payer le prix exigé par lui, il me dit qu'il préférait ne pas le vendre, car il y avait six mois qu'il venait régulièrement au marché et n'avait rien vendu! Inutile d'ajouter que devant une constance semblable j'eus le désir de posséder un de ces vases, en souvenir de cet homme patient et persévérant.

(*A continuer.*) EUGÈNE SLOSSE.

LES FUNÉRAILLES DANS LE BAS CONGO

PAR M. FRÉD. ULFF.

Illustrations d'après des photographies de M. C. DE GUIDE.

A plusieurs reprises, le *Congo illustré* a déjà exposé à ses lecteurs quelles sont les diverses méthodes usitées chez les noirs du Congo pour enterrer leurs morts. Ces cérémonies varient selon les contrées, et vont depuis la simple immersion dans la rivière, jusqu'à la confection d'immenses corbillards dressés et parés d'une façon qui se rapproche fort de nos catafalques européens. Ces derniers sont usités chez les noirs de la côte, et il est probable qu'ils en ont puisé l'idée chez les Portugais.

On a versé des flots d'encre au sujet de l'infériorité des noirs comparés aux blancs; mais il faut dire que, sous un rapport au moins, ils sont à la hauteur de leurs frères blancs, s'ils ne les dépassent pas: ils ont un grand respect pour leurs morts et ils déploient aux enterrements un véritable faste.



Convoi funèbre de la femme d'un chef.

Quand meurt un homme important, il est mis sur une sorte de lit de parade et fumé jusqu'à ce qu'il soit complètement momifié. Cette opération dure ordinairement six semaines. Pendant tout cet espace de temps, ses épouses restent continuellement dans la même chambre que le défunt et entonnent des chants où elles louent ses qualités et font valoir les actes les plus remarquables de son existence. Elles doivent exprimer de toutes les manières le chagrin qu'elles éprouvent de sa perte. Cette affliction est parfois très réelle, mais elle est le plus souvent une comédie. Dans tous les cas, qu'elles le veuillent ou non, elles pleurent abondamment, à cause de la fumée intense, produite par un bois très résineux, qui envahit toute l'habitation. Cette fumée saisit à la gorge et fait violemment tousser. Le foyer est entretenu jour et nuit sous le catafalque où repose le corps du trépassé.



Char funèbre transportant la dépouille mortelle d'un chef.

Généralement, la maison d'un indigène quelque peu important possède deux chambres; celle de l'intérieur est réservée pour la cérémonie du fumage, et celle de l'extérieur sert de salle de réception où sont exposées toutes les richesses du défunt en même temps que les présents que parents et amis apportent pour servir à l'enterrement.

Ces cadeaux consistent principalement en tissus et en poteries, telles que bassins, aiguières, etc. Les tissus servent à entourer le corps du mort qui, par ce procédé, atteint quelquefois un volume extraordinaire. Les poteries sont destinées à décorer la tombe.

Le jour de l'enterrement, fixé à l'avance, étant arrivé, les gens affluent de toutes parts et une véritable orgie commence, entremêlée des pleurs des épouses, lesquelles hurlent de toutes leurs forces afin de montrer à tous combien sincère est leur chagrin.

Si le mort était chef, on le met dans une grande caisse à deux compartiments qui est placée sur un char en bois, tout orné d'étoffes rouges et de clous dorés. Chez les Manyangas, l'étoffe de deuil est bleue; chez les Bawili et les Mousserongues, elle est rouge. Ce char a l'aspect — on peut s'en assurer par la reproduction qui accompagne cette note — des corbillards de certaines villes de Belgique. Il est traîné, parfois par 200 à 300 personnes, sur un espace de plusieurs kilomètres.



Le Cid, étalon alezan de Ténérife, appartenant au haras de Mateba (Compagnie des Produits du Congo).
(D'après une photographie du Dr Étienne).

Pour permettre le parcours du corbillard, les indigènes tracent une véritable route, de 5 à 6 mètres de largeur, spécialement créée pour la circonstance, et qui, n'étant pas entretenue, est promptement envahie par les herbes et a complètement disparu en quelques semaines.

Le corbillard se compose de deux compartiments superposés. Le corps du défunt est placé dans le compartiment supérieur; des ustensiles de ménage et les objets usuels, nécessaires au mort pour la vie future, sont serrés dans la partie inférieure. Il est probable qu'à une période antérieure, cette dernière servait à contenir le corps de l'épouse principale du chef. Il paraît, en effet, au dire des indigènes, que la femme favorite et même toutes les femmes d'un chef devraient l'accompagner dans son voyage dans l'autre monde. Ce serait là un véritable devoir pour elles...

Bientôt on arrive au cimetière, car les indigènes du bas Congo ont de véritables nécropoles. Lorsqu'on est parvenu à l'endroit désigné pour la sépulture, la caisse qui constitue le corbillard est placée dans la fosse et le char lui-même est mis au-dessus agrémenté de toute une collection de poteries, de parasols, de fusils, etc. Ces objets sont tous mis hors d'usage et détériorés afin d'éviter que des gens indélicats les enlèvent.

Quelquefois le corps du mort est enseveli dans un plus petit cercueil et le grand sarcophage, dans lequel on l'a conduit au champ de mort, reste exposé sur le char.

Quand c'est une femme ou un homme sans importance qu'on enterre, son cercueil est porté à bras au cimetière, et souvent le chef du village le fait porter par ses esclaves, hissé lui-même sur le cercueil. Ce dernier usage est pratiqué surtout lorsque c'est une des épouses du chef qui est morte.



LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

IV



Outre son organisation si remarquable de courriers, l'Arabe sait assurer la facilité des communications dans son territoire. Le long du fleuve, il impose des servitudes aux piroguiers avec stations de relais. On s'embarque, par exemple, à tel point du Lualaba. Des pagayeurs guident la barque jusqu'au prochain relais. Dès que l'embarcation est en vue, une douzaine de rameurs l'attendent à la rive; lorsque le bateau aborde, ils prennent rapidement la place des arrivants et l'on repart aussitôt. Sur terre, des corvées analogues sont établies et l'on peut ainsi rapidement convoyer d'un bout à l'autre du territoire les hommes et les marchandises du maître ou des personnages qu'il a recommandés. Ceux-ci sont munis d'une sauvegarde qui leur sert en quelque sorte de lettre de crédit.

De distance en distance, l'Arabe crée des marchés où l'on peut s'approvisionner de toutes sortes de produits, et que les indigènes alimentent avec soin, car ils y trouvent leur profit.

Ce système d'occupation, analogue à celui des Romains dans les Gaules, en Belgique et en Germanie, explique comment une poignée d'hommes (il n'y avait pas 150 Arabes purs au Congo avant les récents événements) ont pu, si longtemps, tenir sous leur joug des pays plus grands que la France. Ils avaient su se former, tout comme les Romains, des clients, *clientes*. Autour d'eux s'étaient créés des intérêts. Les enfants ravis aux noirs avaient été élevés avec soin, dressés comme soldats, comme nyamparas, et même comme chefs de territoire; c'est ce qu'on a appelé des « arabisés » et ce sont surtout ces derniers qui se signalaient par leurs excès et leurs cruautés.



Les moyens de coercition employés par les chefs étaient la mutilation, la mort, la confiscation, la destruction de villages ou de moissons. Les subordonnés d'un rang un peu élevé, lorsqu'ils avaient mérité une punition, étaient exilés dans des endroits éloignés ou dangereux, frappés de lourds impôts, ou bien encore reculés à un grade moindre. Les ordres du chef suprême ne pouvaient, en aucune façon, être discutés, mais, dans l'intérêt même de son autorité, ce dernier s'appliquait à ne commander qu'à bon escient et en toute connaissance de cause, de façon à éviter de mettre son pouvoir en péril.

Au reste, dès qu'une région était « soumise », il s'y livrait rarement à des excès, ne dévastant que les provinces limitrophes, et envoyant fort loin, en dehors de son domaine, les éléments turbulents de ses troupes, qu'il chargeait d'expéditions dangereuses ou hasardées. En ce cas, il donnait à ses chefs d'expéditions et à leurs hommes, armes et pacotilles, et leur abandonnait une part du butin. Ceux-là, surtout, ramassis de coquins de tout acabit, étaient gent redoutable et haïssable. Quelques Arabes, *rari nantes*, étaient vraiment bons, s'occupant de plantations, de commerce honnête et même d'une sorte de banque. Ces derniers étaient pitoyables aux pauvres sauvages fétichistes et païens, qui, cependant, pour les musulmans, sont moins que des bêtes, des choses, dont on peut disposer à son gré, absolument comme les esclaves et les étrangers dans la Rome quiritaire.

La prospérité matérielle était réelle dans les « provinces » arabes. On y voyait des plantations immenses et variées, dont nous parlerons plus loin; les villages étaient mieux entretenus que chez la généralité des peuplades noires, les habitations plus spacieuses, les industries plus perfectionnées, mais aussi,

les mœurs moins simples, plus corrompues, les instincts plus perfides et plus astucieux que chez le sauvage, enfant de la nature, lequel est certes cannibale et cruel, mais plutôt par ignorance.

Le noir en contact avec l'Arabe est moins chaste, moins loyal, moins humain, au sens strict du mot, que son congénère sauvage. Il a contracté les défauts de son nouveau maître, avec un certain vernis extérieur, sans s'assimiler, au surplus, ses qualités. Il est devenu pire que son initiateur. C'est le sort commun de toutes les natures sauvages mises en contact trop subit avec une civilisation plus haute. Il faut les élever comme des enfants, par gradation, et non par sauts brusques et sans préparation.



Les marchés arabes sont, avons-nous dit, organisés avec soin. D'étape en étape, à jours fixes, les indigènes apportent les produits de leur industrie et de leur culture, et les caravanes commerciales ou guerrières ont ainsi la certitude de pouvoir se ravitailler à des points connus et bien déterminés. Tous les centres arabes du reste, constituent de florissantes plantations. Certains Arabes, se consacrent exclusivement à cette culture. Dans l'Afrique orientale allemande, un grand nombre d'entre eux sont exclusivement planteurs. Au sud de cette possession, autour de Lindi, de Kilwa, de Mikindani, il y a un grand nombre de ces derniers. Près de Pangani, ils cultivent la canne à sucre, quelques-uns fabriquent du sucre. Deux ou trois ont même établi des machines à vapeur dans ce but. Le sucre brut est envoyé à Zanzibar et à Bombay, où on le raffine.

Les Arabes ont introduit dans l'extrême haut Congo une foule de produits utiles. C'est à eux qu'est due l'introduction du riz, des haricots, des pois, du café, du sorgho, du millet, du citronnier, de l'oranger, du goyavier, du manguier, du papayer, etc. Les grandes chèvres, le mouton à large queue, le bétail, ont été amenés par eux. Ils ont également acclimaté divers gallinacés dont, d'après De Meuse, les types sont tellement parfaits, qu'ils seraient primés à nos concours. Certains de ces gallinacés se rapprochent de la race cochinchinoise; d'autres ont l'aspect de nos grosses poules de Campine. Quelques races de combattants ont aussi été apportées par les Arabes, qui ont introduit également l'art de chaponner.

Les Arabes savent que, dans ces régions d'une si prodigieuse richesse, où la nature semble avoir épuisé ses dons de fécondité les plus rares, l'imprévoyance des habitants est telle que parfois ils meurent de faim sur un sol fertile à l'infini. Ces grands enfants n'amassent souvent que des provisions insuffisantes ou n'en font point du tout, ou bien encore, dans les guerres qu'ils se déclarent les uns au autres, détruisent mutuellement leurs récoltes. De là ces fatales famines qui ravagent des contrées énormes.



Bien avisés, les Arabes emploient à leurs plantations de véritables armées d'esclaves, parfois de 8,000 à 10,000 pour une seule station. Ces plantations sont admirablement entretenues et s'étendent sur des espaces immenses : quinze, seize kilomètres carrés, et même plus. Une caravane en marche pour aller fonder une station nouvelle emmène toujours de nombreuses charges de semences, et elle se laisserait mourir d'inanition à côté d'un sac de riz plutôt que de toucher à ces précieuses garanties d'un avenir prospère. Les énormes champs qui entourent les stations sont plantés avec méthode, sarclés et érodés avec soin. Des routes suffisamment larges, des chemins faciles les parcourent et facilitent l'exploitation. Toute la culture se fait au moyen de la houe, qui a une forme ovoïde. On ne connaît pas la bêche, mais en revanche on possède des charrues spéciales fort efficaces. Ce sont généralement les femmes qui travaillent la terre.

L'ouverture de l'ère du labourage commence dès les premières pluies, se fait en quelque sorte solennellement. Le chef, accompagné de ses seconds et d'une suite nombreuse, inaugure en grande pompe la première opération de tout travail agricole indigène : l'essartage. *(A continuer.)*



LE HARAS DE MATEBA [1]

On se rappelle encore — combien ce temps semble éloigné, et cependant il n'y a que cinq années de cela! — l'époque où, dans tout le Congo, il n'existait qu'un seul cheval qu'on se montrait comme une rareté, et qui était à la disposition du gouverneur général à Boma. Il semblait, dans l'opinion de certains esprits, que jamais l'acclimatation du cheval ne pourrait se faire dans de bonnes conditions en un pays où les herbes ont jusqu'à 2 mètres de long et sont, presque toute l'année, dures et coriaces. Les efforts couronnés de succès de la *Compagnie des Produits*, qui a réussi non seulement à acclimater des chevaux, mais à les faire reproduire et à les nourrir de l'herbe du pays, sont venus donner un démenti aux pessimistes.

Lorsque les premiers animaux de l'espèce chevaline arrivèrent, on croyait qu'il fallait leur donner un picotin supplémentaire de 3 kilogrammes de maïs par jour. Au bout de quelques mois, ils avaient acquis un tel embonpoint qu'on dut supprimer la ration.

Les chevaux, surveillés par de jeunes noirs, courent en liberté dans une prairie immense. Ils savent que le soir ils doivent rentrer à l'écurie, aussi, une fois les cinq heures du soir venues se réunissent-ils. Un simple appel du petit gardien noir suffit; ils arrivent aussitôt et rentrent pour la nuit. Leurs deux ennemis sont le serpent cracheur et le crocodile. Aussi les empêche-t-on d'approcher des lagunes et des mares, où se tiennent d'ordinaire les dégoûtants sauriens.

On a voulu faire travailler les chevaux importés, mais on a constaté qu'ils manquent du souffle indispensable dans une contrée tropicale pour les bêtes d'attelage. Les poulains, au contraire, étant nés dans le pays, auront les qualités de résis-

(1) Voir *Congo illustré*, 1892, p. 208.



Au haras de Mateba. (D'après une photographie de M. C. De Guide.)

tance nécessaires. On compte obtenir d'excellents résultats du croisement des deux races brabançonne et espagnole, lequel procurera un moteur robuste et régulier dans ses formes. Le haras possède un étalon ardennais et un étalon originaire de Lagos.

Nous le disons plus haut, vingt-cinq chevaux sont en ce moment à Mateba, dont la grande moitié née dans l'île même. Tous sont dans un état de santé superbe. Ils n'occasionnent que fort peu de frais d'entretien. En 1894, on peut compter sur dix poulains au moins, ce qui, avec les chevaux belges dont nous allons parler, fera un total de quarante-six bêtes pour le haras de Mateba.

Nous croyons que rien ne peut être plus probant que la publication de la note suivante, qui fera bien saisir les progrès réalisés. Elle concerne les juments se trouvant actuellement dans les écuries de l'île.

Jument baie de race belge. (8 avril 1892.) — A donné une belle pouliche alezane de l'entier espagnol. Cette pouliche a été saillie fin 1893.

Jument noire de race belge. (17 septembre 1892.) — A donné une pouliche alezane brûlée de l'entier brabançon.

Juments de race espagnole. — Cassala. 1° Pommelée en fort bon état. En juin 1891 a donné une mule qui est fort belle et qui est dressée actuellement. En juin 1892 a donné une pouliche baie de l'entier brabançon. En août 1893, un poulain femelle alezan brûlé. — Elle a été saillie fin 1893. 2° *Mateba.* Baie (périe en janvier 1893 d'une morsure de serpent). Le 16 avril 1892 a donné un jeune étalon bai, fils de l'alezan. — 3° *Sicia.* Baie. A un poulain femelle. Avait eu un autre poulain tué par un serpent. Le 30 décembre 1893 a eu un poulain mâle alezan de l'entier espagnol. — 4° *Maboulou.* Pommelée, dressée à la selle. En septembre 1893, un poulain mâle pommelé de l'alezan. — 5° *Masika.* Noire (provenant de Montevideo). Le 2 avril 1892 a une pouliche très forte, robe noirâtre comme sa mère, provenant de l'entier brabançon. Le 18 mars 1893 a eu un poulain femelle de robe noirâtre provenant de l'entier alezan. — 6° *Makaya.* Baie. Le 6 août 1892 a eu un jeune entier mâle alezan brûlé, de l'entier belge. En novembre 1893, un poulain mâle alezan. — 7° *Mabouda.* Baie brune. Le 4 mai 1892 a une pouliche baie brune. Le 21 juillet 1893, un poulain mâle alezan brûlé.

Le *Royal Cercle Equestre* de Bruxelles tente en ce moment, d'accord avec la *Compagnie des Produits*, une expérience assez curieuse. Il a offert à cette dernière 11 juments irlandaises ainsi qu'un étalon pur sang (*Thorough breed*), en vue de favoriser, dans les pâturages de Mateba, un essai de production de chevaux propres au service de la remonte de la cavalerie belge. Si cette tentative réussit, on renverra en Belgique, après quatre ou cinq ans, un certain nombre de poulains que le *Cercle Equestre* compte offrir au département de la guerre, en vue de mettre à l'épreuve leurs aptitudes comme chevaux d'armes et de favoriser, éventuellement, l'importation en Belgique des produits nés et élevés au Congo. Étant nés sous les tropiques, ces jeunes chevaux auront de grandes qualités de souffle.



DERNIÈRE HEURE.

Compagnie du chemin de fer du Congo.

Un syndicat composé des principales maisons de banque de Bruxelles et de Liége, vient de prendre ferme un emprunt hypothécaire de six millions de francs, dont les titres seront prochainement offerts en souscription publique. Bien que les fonds disponibles de la Compagnie du chemin de fer s'élèvent encore à plus de deux millions de francs, chacun approuvera la prudence du Conseil d'administration, qui a voulu s'assurer, dès à présent, les ressources nécessaires pour la continuation des travaux.

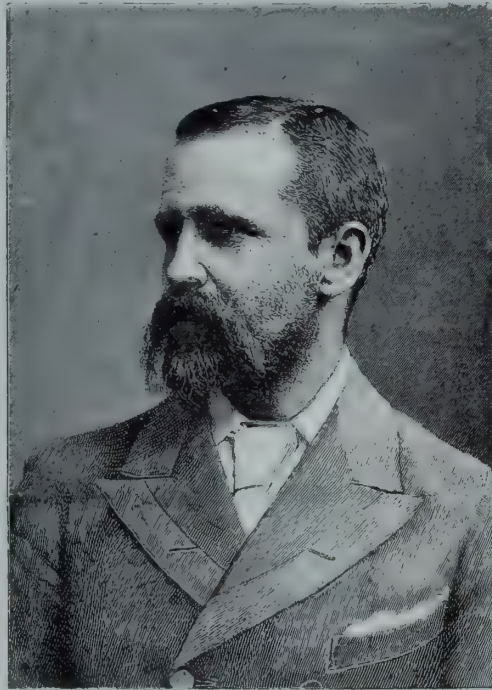


LE COMMANDANT VERNEY LOVETT CAMERON

Né à Radipole (Dorsetshire) le 1er juillet 1844. Entre dans la marine royale anglaise (1857). Visite la Méditerranée, les Indes occidentales, la mer Rouge. — Prend part à la campagne d'Abyssinie (1868).

Chef de l'expédition de secours pour Livingstone, équipée par la Société de géographie de Londres. — Quitte Zanzibar le 18 mars 1873. — Fait la circumnavigation du Tanganika; découvre la sortie de la Lukuga. — Arrive à Nyangwe en août 1874. Séjourne une année à Kilemba, dans l'Urua (octobre 1874 à octobre 1875). Arrive à Katombela (côte occidentale) le 7 novembre 1875, ayant, deuxième Européen, traversé l'Afrique de l'est à l'ouest. Administrateur de la Compagnie du Katanga. — Mort, le 26 mars 1894, par accident, à Soulbury.

Fils d'un clergyman anglais, le capitaine Verney Lovett Cameron avait gardé dans son extérieur et dans sa manière d'être quelque chose de la raideur, mais aussi de l'onction sacerdotale; son cœur était bon et il professait des opinions humanitaires qu'il mit souvent en pratique au cours de ses voyages.



Son nom comptera toujours parmi ceux des pionniers qui ont frayé en Afrique centrale la voie à la science, à la civilisation et au commerce honnête. A l'époque où il franchit le continent noir, celui-ci commençait seulement à sortir du mystère dont, pendant des siècles, il était entouré.

Livingstone venait de mourir, Burton et Speke avaient seulement, depuis cinq ans, découvert le Tanganika, que tout le monde croyait appartenir au système nilotique. Stanley préparait son célèbre voyage à travers le continent. Cameron eut le mérite de découvrir que la Lukuga est le déversoir du Tanganika. Les levés de Cameron sont nombreux et constituent encore le document scientifique capital pour l'établissement de la carte de la région sud-est de l'État du Congo. On compte non moins de 4,000 observations d'altitude faites au cours de son voyage. On lui doit encore la circumnavigation du Tanganika, l'exploration de l'Urua, la découverte du lac Kassali, de la source du Sankuru, et son livre *A travers l'Afrique*, malheureusement un peu succinct, fourmille de détails sur les coutumes, les mœurs, l'ethnographie des peuples dont il a traversé les territoires et sur les productions des contrées qu'il a visitées.

La découverte de la Lukuga et le raisonnement par lequel le voyageur prouvait que cette rivière était le déversoir du Tanganika, démontrent combien était sagace et scientifique la méthode d'exploration du distingué officier de marine.

Voici vingt ans que ce dernier, faisant la circumnavigation du Tanganika à la recherche de l'effluent du lac, arriva — le 1er mai 1874 — dans la baie où la Lukuga prend naissance et à laquelle le *Mouvement géographique* a proposé de donner le nom de *Baie Cameron*.

La nouvelle de la découverte de Cameron n'avait pas été acceptée sans hésitation par les africanistes : les premiers voyageurs qui, après lui, voulurent la contrôler, furent injustes à son égard. Stanley chercha à en diminuer l'importance en insinuant que la découverte de Cameron était de l'histoire ancienne : que la Lukuga avait été jadis l'exutoire du Tanganika, qu'elle le serait probablement encore *dans l'avenir*, mais qu'elle ne l'était plus pour le moment. Le jeune Thomson adopta cette thèse en assurant que les conclusions de Cameron « étaient quelque peu précipitées ».

Cependant, en 1879, M. Hore, de la *London Missionary Society*, et, en 1884, le lieutenant Storms, de l'A. I. A., constataient dûment le fait de manière à ne laisser subsister aucun doute. L'expédition que Delcommune vient de mener le long de la Lukuga jusqu'au confluent de la rivière dans le Congo, résout d'ailleurs la question par l'observation directe et démontre combien Cameron avait raison.

Très connu à Bruxelles, notre défunt ami y comptait de nombreuses sympathies. C'était un partisan dévoué de l'œuvre congolaise, qu'il défendit à maintes reprises en Angleterre et au Portugal, par la plume et par la parole, et il avait même pris un intérêt dans quelques-unes des entreprises commerciales belges au Congo. Dès 1876, il prenait part aux débuts de l'œuvre africaine belge en assistant à la conférence géographique convoquée par le Roi au Palais de Bruxelles.

D'une activité infatigable, le commandant Cameron a participé à tous les grands efforts pour l'appropriation commerciale de l'Afrique équatoriale qui se sont manifestés depuis quinze années. Il prévoyait l'immense avenir de ces contrées vierges, et professait l'excellente théorie que, pour mettre fin à la plaie de l'esclavagisme, il fallait multiplier les voies d'eau faciles et les moyens de transport rapides. Aussi, avait-il été l'un des promoteurs des nombreuses compagnies commerciales anglaises et portugaises qui ont eu pour objectif en ces derniers temps le Zambèze et le lac Nyassa.



Une rue du village de Lusembo. (D'après une phot. de M. De Meuse.)

LES CHEFS ARABES DU HAUT CONGO

V



L'exploitation la plus importante est celle du manioc qui demande trois années pour produire de beaux résultats. Dans certaines régions le riz ne sert que pour les chefs arabes; les noirs n'en veulent pas : cela passe trop vite, disent-ils. Quant aux maîtres, on a vu dans notre second article que cette denrée mélangée avec du mouton, du poulet ou d'autres viandes, forme avec le maïs et les patates douces la base presque unique de leur alimentation. Mais dans les contrées où le riz est commun il sert à tous. Les plantations encerclent le village ou les installations des maîtres. Elles sont semées de ci, de là, de huttes qu'occupent des surveillants. Parfois même il existe au milieu des champs toute une petite agglomération de cases habitées par ces veilleurs et par des ouvriers agricoles.

Les moissons sont amenées à dos d'homme par les esclaves au village où, après dessiccation complète, elles sont serrées dans des greniers spéciaux.

La dessication du sorgho se fait d'après un procédé spécial très pratique. Deux bâtons solides sont fichés en terre à une distance d'un mètre environ l'un de l'autre. Ils sont reliés entre eux par des battants parallèles. Ces derniers sont fendus et dans l'incision ainsi faite ou insère l'épis de sorgho, la tête en bas. De cette façon, il se dessèche d'une manière parfaite.

Les greniers sont des sortes de tourelles rondes isolées, sur pilotis. Leurs murs sont en pisé et les toits en feuillage afin de rendre aussi hermétique que possible la fermeture du bâtiment, dont les fourmis et les rats sont les ennemis déclarés.

Il existe encore un autre procédé, très original, de conservation des provisions. On confectionne une boule creuse avec des branchages. On entoure celle-ci des épis au-dessus desquels on met une couche d'argile Un bâtonnet est passé au travers de la sphère et soutenu à chacun de ses bouts par une branche fourchue piquée en terre.

Parfois aussi les approvisionnements sont enfermés dans une sorte de coffre en argile. On pratique, dans le haut, une ouverture par laquelle se retire le grain au fur et à mesure des besoins.

Les semailles achevées, tandis que les graines et racines confiées à la terre lèvent, il se produit une sorte de morte-saison. On occupe alors les bras des femmes au décortiquage du riz dans des mortiers. Le riz destiné aux semailles futures est mis soigneusement de côté sous forme d'épis.

Quand on le sème, on jette à la volée quelques graines de maïs. On en agit ainsi afin de ne pas appauvrir la terre, ce qui arriverait si l'on ne créait que du maïs. Celui-ci, qui dépasse le riz en taille, est même récolté avant ce dernier.

Très commerçant, l'Arabe emmagasine tous les produits qui sont susceptibles de faire l'objet de trafic. Citons encore, outre ceux dont nous avons déjà parlé, les suivants : les gommes, les graines oléagineuses et de teinture, les huiles

de palme, de ricin, d'arachides; le bœuf, les moutons, les chèvres, les porcs; le beurre, les graisses, les poils, les laines, les soies; le riz, les haricots, les fruits, les légumes; le café, le miel, la cire; les épices; le cuivre, le fer, les poteries; les bois de construction, de teinture, etc.



Nous avons déjà fait mention de l'esclavage chez les Arabes, et nous avons exposé de quels massacres, de quelles déprédations sont accompagnées les razzias d'hommes et d'ivoire. Mais le nègre, une fois réduit en esclavage, devient une valeur et on le traite convenablement. Il est des maîtres cruels, mais c'est l'exception. Le servage a d'ordinaire un caractère patriarcal. L'esclave d'intérieur est un membre de la famille, qui, on l'a vu, occupe son rang dans la hiérarchie familiale dont le père est le maître absolu. L'esclave de l'extérieur peut se marier, posséder en propre; il doit une certaine somme de travail, certaines prestations, au seigneur; mais en dehors de cela, il possède un jardin à lui, une basse-cour. Ces serviteurs s'enrichissent souvent, deviennent seigneurs à leur tour, ayant esclaves, harem et soldats. Mais toujours ils se considèrent comme clients de leur ancien maître et lui rendent foi et hommage à titre de vassaux. Quand, devenus puissants, ils veulent secouer le joug, on voit les Arabes s'entendre entre eux, conclure des alliances pour faire rentrer dans l'ordre leurs anciens subordonnés. C'est leur intérêt, d'ailleurs, d'en agir ainsi, car s'ils ne se montraient pas énergiques, les maîtres seraient bientôt écrasés par leurs serfs, et l'on verrait surgir en Afrique des luttes analogues aux anciennes guerres serviles. Les maîtres arabes seraient bien vite écrasés, car ils ne sont qu'une poignée.



Dans ses relations avec ses esclaves, l'Arabe est très sévère. Il ne lui passe rien Le premier vol ou un acte de paresse est puni de la *fimbu*, coups de bâton donnés sur les omoplates. La récidive ou un vol important entraîne la perte de la main coupable. Si l'esclave, ensuite, ne s'amende pas, on le vend ou on le donne aux peuplades cannibales du voisinage. Tout ordre donné doit être immédiatement et passivement obéi; aussi faut-il voir les esclaves empressés au premier signe, au moindre geste du maître. Quand l'esclave est malade, il est bien soigné aux débuts, mais lorsque la maladie se prolonge ou qu'elle est reconnue incurable, l'homme ne représente plus une valeur et est traité en conséquence.

L'esclave, au reste, s'il a des devoirs, a aussi des droits. Son seigneur lui doit la nourriture, les soins, le logement, et le serf sait les exiger au besoin. Le travail des esclaves est, en somme, le moins productif qui soit. Il faut vingt esclaves pour un travail que deux hommes libres exécuteraient facilement.

L'Arabe ne l'ignore pas, et il se sert aussi de travailleurs libres. Il rétribue ceux-ci en monnaie du pays, suivant un tarif discuté en assemblée générale entre lui et les chefs indigènes. On ne peut s'écarter du taux convenu sous les peines les plus sévères. C'est le chef noir qui fournit les hommes. Quant aux vivres, aux produits du sol, les prix en sont débattus entre vendeurs et acheteurs, au marché, et ils varient, naturellement, suivant la loi de l'offre et de la demande.



Il faut bien le dire encore, les nègres et les négresses, devenus esclaves, ne tardent pas à se corrompre, et c'est un peu un calcul chez leurs maîtres qui en font ainsi des instruments sûrs de toutes leurs volontés. Les esclaves nouvellement amenés, surtout les femmes, après la première période de l'abattement, du désespoir, se font vite à leur nouvelle position. Les femmes prennent goût aux orgies, à la vie dissolue qu'on leur fait mener. En très peu de temps, comme le faisait observer dernièrement le lieutenant Sigl, elles sont assez préparées pour pouvoir être transportées sur le littoral, c'est-à-dire pour être conduites à la côte sans chaînes, sous le titre de porteurs, d'esclaves domestiques, et cela d'autant plus que jusque-là elles n'ont connu l'esclavage que sous son côté le moins repoussant. « Peu de travail, nourriture abondante, fréquents changements de maris et de femmes, quelques guenilles bigarrées, désordre et saleté des maisons arabes, tout cela, dit le lieutenant Sigl, a beaucoup plus d'attraits pour les esclaves que le travail libre, régulier, salarié, et l'obligation de s'entretenir eux-mêmes, au service de l'Européen. »

De plus, les esclaves font volontiers, avec leurs maîtres, opposition aux blancs. On leur a dit et redit que ceux-ci sont des monstres, on leur a farci la tête d'histoires plus horribles les unes que les autres au sujet de ces blancs abhorrés. Aussi, en ont-ils une peur terrible.

Si la traite peut et doit cesser, autrement en est-il de ce que l'on a appelé le régime de l'esclavage domestique. Celui-ci est tellement enraciné dans les mœurs, il est si bien exigé par les conditions actuelles du travail équatorial qu'il se passera de longs cycles d'années avant qu'on puisse le supprimer ou même le réformer.

(*A continuer.*)



LES PONTS EN FER

Dès Matadi, la route des caravanes gravit des pentes escarpées semées de quartz aux arêtes tranchantes, puis descend brusquement dans les ravins abrupts, escalade des montagnes arides, franchit des rivières ; on ne fait pas 50 mètres sans rencontrer un obstacle : ce sont des fondrières, des rives encaissées de 25 à 60 mètres, des torrents. Partout la roche quartzeuse affleure, la couche de terre végétale est très mince. Le terrain est comme contracté, bouleversé par quelque soulèvement infernal et gigantesque. Des gorges profondes succèdent à des montées raides et hachées ; sans cesse on remonte et on descend, pour recommencer plus loin. De Matadi à la Mpozo, les roches lavées par la pluie ne retiennent que peu de terre et présentent une surface nue et dure, à peine dissimulée par une végétation rabougrie ; les montagnes succèdent aux montagnes, l'on passe des unes aux autres par des descentes presque à pic, et ce pénible voyage semble sans fin, recommençant toujours, pareil à un nouveau supplice renouvelé de Sisyphe. Puis, lorsqu'on est entré dans une région fertile, de nouveaux obstacles se présentent. Ce sont des rivières encaissées, larges de 30, de 40, de 60 et de 100 mètres, coulant dans un lit profond entre des rives à pic fortement boisées. C'est au travers de ce pays ainsi tourmenté que se dirigeaient, de temps immémorial, les trafiquants nègres, allant porter à la côte ou aux petits ports du bas Congo, les produits arrivés par le Stanley-Pool. Les sentiers qu'ils avaient frayés, suffisants pour des marcheurs noirs portant des charges légères, ne l'étaient plus pour des blancs cherchant à ouvrir le pays. Les lourdes pièces de steamer, les mille et un produits de l'industrie européenne, indispensables pour le succès de l'entreprise congolaise, nécessitaient pour leur transport des routes sûres, solides et praticables. C'est à frayer ces dernières dans un pays où les forces de la nature semblent s'être livré un combat titanesque, que se sont employés les agents de l'État à leur arrivée dans le pays.



Pont suspendu sur la Lukunga (région des cataractes).

Dès le début de l'occupation européenne dans le bas Congo, on songea à créer ce qu'on appelle la route des caravanes, et on se trouva, de prime abord, en présence des nombreux cours d'eau parallèles, profondément encaissés, dont nous avons parlé. Pour les franchir, on n'avait que les ressources qu'offrait le pays même, et ce n'était guère. Tantôt on abattait sur la rivière un géant de la forêt, tantôt on y précipitait de gros quartiers de roches, qui constituaient autant de repères, et le voyageur sautait de l'un à l'autre pour atteindre l'autre bord. On se servait aussi de ponts de lianes indigènes et, quand on le pouvait, on créait un petit poste, occupé par un piroguier noir pourvu d'un canot et qui avait pour mission de faire office de passeur. Dès qu'arrivaient les hautes eaux, ponts rudimentaires et blocs de rochers étaient enlevés par le flot, et le courant, devenu torrentueux, empêchait l'utilisation des barques.

Un grand nombre de ces barrières aquatiques étaient franchies à gué et ce mode de passage était peut-être plus précaire, plus dangereux que les autres. Le moindre faux pas, la plus petite erreur, et le voyageur prenait un bain désagréable, signal d'une fièvre inévitable, ou bien encore menaçait d'être enlevé par les eaux. Un jour, le major Thys, passant à gué, monté sur un âne, une des rivières de la région des cataractes, fut emporté, lui et sa monture, et put à grand peine sauver sa vie.

Un premier progrès fut, après cette période des débuts, l'établissement de bacs de passage sur certaines rivières et de passerelles rustiques sur certaines autres. On enfonçait des pilotis dans le lit du cours d'eau, on les reliait entre eux au moyen de lianes et de lattis, puis l'on posait un plancher sur cette base élémentaire. Un parapet de lianes complétait cette fragile construction, que la moindre crue balayait comme fétu de paille.

Bientôt on put se convaincre que ces installations, par trop succinctes, ne pouvaient suffire aux besoins du trafic sans cesse croissant et des caravanes de plus en plus nombreuses qui remontaient et redescendaient la route de Léopoldville. On songea alors à monter sur place de petits viaducs expédiés d'Europe par morceaux. Le lieutenant Carton, officier énergique et laborieux, s'employa à créer le premier pont du Congo dans la construction duquel entrait du fer. Nous don-



LE CHEMIN DE FER DU CONGO.

Montage du pont de la Mpozo.

nons aujourd'hui une vue pittoresque d'une œuvre de ce genre. D'une seule portée, élégant et léger, cet ouvrage est à l'abri des grandes crues. Le tablier, en bois, est porté sur deux câbles en fer solidement enroulés autour d'un arbre de chaque rive.

La construction du chemin de fer a inauguré l'ère des grands et définitifs progrès. Des grands travaux d'art en fer et en acier s'élèvent dès à présent à chaque pas, pour ainsi dire, et des ponts qui ont jusqu'à 60 mètres de long servent de viaduc au rail et lui permettent de franchir les torrents les plus impétueux en défiant toute la fureur des eaux. Celui de la Mpozo, par exemple, en acier, est formé d'une travée unique de 60 mètres d'ouverture et supporte une passerelle de 1m50 de large, destinée aux caravanes. Nous en avons déjà publié plusieurs vues, prises de différents points. Aujourd'hui nous en donnons la photographie prise en long.

D'autres viaducs, entre autres celui de l'Inkissi, auront même 100 mètres de longueur. On peut juger par ces quelques détails de la somme énorme de travail accomplie dans une région quasi infranchissable, il n'y a pas encore douze ans.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

IV

Le régime du travail. — Précocité des enfants. — Poids et mesures



Un même homme apporte toujours les mêmes marchandises. On pourrait en conclure que les indigènes sont divisés en états et que leurs goûts commerçants s'attachent à des spécialités. Ils savent faire, cependant, en général, tous les articles que fournit leur peu industrieuse initiative. Le travail est néanmoins divisé entre l'homme et la femme. La femme s'occupe du ménage, confectionne les paniers, file le coton, élève les enfants, entretient les cultures, fabrique les balais, accommode les aliments qu'emportent les maris dans leurs courses. L'homme, au contraire, s'adonne aux travaux de l'aiguille; il est aussi potier, fabricant de pipes, de nattes, construit ses engins de chasse et de pêche. L'un et l'autre s'occupent presque toujours seuls dans ces industries. La coopération n'existe donc pas et la rétribution réglée est inconnue. Cette dernière coutume semble pourtant disparaître depuis l'arrivée des blancs qui ont des tarifs constants et qui payent régulièrement; mais les indigènes n'ont pas encore admis ces prestations de services entre eux.

Un homme vient-il à construire une nouvelle habitation, il y travaille pendant de nombreux mois, sans qu'il lui vienne à l'idée d'offrir un payement à un voisin afin d'obtenir son aide. Sa femme seule vient parfois lui apporter des champs les herbages nécessaires à la confection des toitures et des cloisons de sa nouvelle habitation. Le nègre ne fait d'œuvre en commun que lorsque la nécessité l'exige absolument; telles sont : les grandes battues de chasse, la construction de ponts, celle de palissades autour des villages, le pagayage sur les rivières.

Les objets que l'on rencontre sur le marché, dans la section des femmes, sont habituellement les produits naturels : le maïs, les arachides, les bananes, les fèves, les haricots, les choux, le manioc, puis les dérivés comme les chikwangues, les fundi intoka, espèce de gâteaux faits de farine de manioc; enfin les produits comestibles, à consommer sur place, et fabriqués pour l'usage des caravanes qui passent, telles que la mohambe, espèce de sauce faite d'huile de palme et de piment; les fèves à la sauce poivrée; les bières faites du jus de bananes, etc.

Les hommes ont pour leur part la vente des poules, des chèvres, des moutons, des poissons séchés ou fumés et enfilés sur de longues baguettes, des produits de leurs chasses, morceaux de viande de buffle, d'éléphant ou d'antilope. Ils débitent aussi sur place de la viande de porc et de chèvre qu'ils découpent par morceaux et vendent au détail; enfin ils ont les objets d'Europe, les étoffes, la poudre, le sel, et en général tout ce qu'ils peuvent se procurer dans les factoreries. Ils reçoivent payement en valeurs négociables.

On rencontre aussi au marché une espèce de vendeur tout spécial et qui semble être là-bas l'équivalent de notre changeur. Ce sont les vendeurs de *zimbu*. Ils vont collectionnant les colliers épars qu'ils rachètent pour des produits de nécessité usuelle; ils les remettent à leur longueur, les complètent, enfin les groupent par séries de cent qui prennent le nom de *kama*. Ils réunissent ainsi plusieurs paquets de kama et s'en viennent au marché acheter en gros les étoffes.



Les marchés permettent de curieuses observations sur la précocité des enfants, leur goût commerçant et surtout leur nature exempte de gaminerie. Stanley l'écrit dans son ouvrage

Cinq années au Congo : « Il m'est arrivé de voir un enfant de huit ans duper plus de monde en une heure que le plus grand expert des commerçants européens au Congo n'en puisse duper en un mois. A Bolobo, il y a un petit garçon de six ans, du nom de Lengengi, qui tirerait plus d'argent d'une pièce de drap valant 100 francs qu'un Anglais de quinze ans ne saurait en tirer d'une pièce de drap qui en vaut 1,000 » C'est également l'avis de sir Samuel Baker, dans son ouvrage *Le lac Albert* : « Je crois, dit-il, que, pendant la période de l'enfance, le nègre dépasse en intelligence l'enfant blanc du même âge, mais son esprit ne prend aucun développement, le fruit reste là, il ne mûrit pas ; le corps se fortifie, l'esprit demeure stationnaire. » L'opinion exprimée par Baldwin dans son ouvrage : *Du Natal au Zambèze* est identique à celle de Baker.



Campement de la brigade d'études du chemin de fer.

Dès l'âge de cinq ans environ, un enfant n'est plus soigné par sa mère, il est assez raisonnable pour se suffire à lui-même. Il va à la chasse, à la pêche et se rend utile par son travail manuel ; il a le droit d'aller au marché, de trafiquer, de vendre les produits de son industrie à son profit personnel. On serait bien étonné en Europe de voir ces bambins marchander sérieusement des produits alimentaires, discuter les prix et la valeur des objets, acheter de la poudre, vendre ou acheter des étoffes, des perles, des clous de cuivre. Stanley dit encore : « Chaque fois qu'il est question d'un indigène du Congo, de la tribu des Bagonko, de Bayanzi ou des Batéké, peu importe, il faut se figurer un personnage sans rival sur le terrain de la chicane et du négoce. »

J'ai connu un petit indigène de sept ans environ qui était le grand conseiller intime d'un chef assez puissant, du nom de Malakesa, du village de Lulombe. Les palabres pour l'obtention des porteurs, les achats conclus directement avec le chef pour la fourniture de vivres frais, légumes, volailles ou chèvres, le payement de ces mêmes vivres, ou de travaux accomplis pour notre compte, se traitaient tous devant ce petit noir, qui raisonnait fort bien et défendait énergiquement les intérêts de son chef. Et quand il avait parlé, celui-ci faisait ce que lui avait conseillé l'enfant.

L'indigène n'aime pas de vendre par grandes quantités à la fois ; on parvient rarement à lui faire indiquer un prix global pour sa marchandise ; dans ce cas, il perd le sentiment de la valeur réelle des objets exposés en vente. Quand il a une marchandise divisible, telle que des arachides (zinguba) ou des fèves (wandu), des haricots (madeso), du sel (mungwa), etc., il établit devant lui une natte, ou bien une feuille de bananier, et il y forme de petits monticules de marchandises, ayant une valeur fixe de 2, 3, 5, 10 colliers de zimbu.



Les produits mesurables, de petites dimensions, comme fèves, haricots, grains de poivre, etc., se vendent de la façon indiquée plus haut ou encore dans une espèce de gobelet fait de l'extrémité étroite d'une calebasse, et qui leur sert de base pour leur mesure de capacité. Cette mesure n'est soumise à aucune règle et diffère suivant les marchands. Dans le fond de ce gobelet, de 2 ou 3 centimètres de diamètre et profond à peine de 1 centimètre, ils mettent des morceaux de feuilles de maïs bien enfoncées. Ils retirent ou ajoutent des feuilles, suivant que la marchandise est ou non recherchée le jour de vente.

Les liquides indigènes se détaillent par gobelets : ainsi le vin de palmier peut s'acheter au verre. Ces verres viennent d'Europe et ont la capacité ordinaire, c'est-à dire un quart de litre. Ils débitent de la même manière la bière extraite du bananier. La bouteille de rhum, produit européen, doit être non débouchée et le cachet de cire doit être intact. Les indigènes aliènent aussi le vin de palmier par calebasses de 5 à 10 litres.

Les étoffes peuvent se vendre par pièce, mais alors ils majorent les prix à leur avantage. L'unité de mesure de longueur chez le Congolais est la brasse, qui se mesure les deux bras largement étendus ; cette mesure prend le nom de *vuata* ; son multiple, le *n'lélé*, vaut deux brasses.

Le nègre, toujours assez défiant, n'accorde que difficilement du crédit. Entre eux, ce sont de longues discussions s'ils ne peuvent payer sur-le-champ. L'Européen, vu sa bonne renommée, est susceptible d'obtenir un crédit souvent énorme, mais l'indigène exigera une promesse écrite de la dette. Un jour qu'ayant promis un matabiche d'un verre de rhum à un porteur, je lui fis observer qu'il ne toucherait sa gratification que lorsqu'il reviendrait au camp, dans un temps assez éloigné, parce qu'entre temps il devait faire pour moi une commission urgente, il me pria de lui donner une mukande, un bon pour la boisson que je venais de lui promettre en récompense.

Lorsque le soleil est au zénith, les marchands et les marchandes se préparent petit à petit à s'en aller. Ils reficèlent leurs charges, remettent en leurs paniers, appelés *leko*, les objets qui n'ont point trouvé acquéreurs et bientôt, par petits groupes, femmes ensemble, hommes ensuite, se mettent en marche pour retourner au village, tout en discourant sur les nouvelles apportées par les porteurs venant de Matadi ou de Léopoldville.

C'est ainsi que se transmettent et se répandent, dans le pays, avec une prodigieuse rapidité, les faits survenus en un point quelconque du Congo.

La première incursion meurtrière survenue au Lomami nous fut signalée près d'un mois avant les nouvelles officielles et cela avec assez d'exactitude. Le retour au Congo d'un ancien agent ainsi que son surnom fiote ; l'avancement des travaux du chemin de fer, l'arrivée de nouveaux contin-

gents de travailleurs, le passage d'un blanc sur la route, tous ces faits nous revenaient sans être dénaturés et avec une rapidité incroyable. C'est ainsi que nous apprenions au kilomètre 150 les nouvelles de Matadi, cinq ou six jours après que les faits rapportés s'étaient produits.



Cette digression nous a éloigné du sujet.

L'axe de la ligne passant à proximité du kandu de Kimpesse, près de Fanda, traverse les grandes voies de communication qui se dirigent vers le sud dans le Congo portugais; il s'engage alors dans de grandes plantations de manioc, menant en ligne directe vers Samba, village assez étendu et perdu lui-même dans des plantations immenses.

Suivant toujours la plaine et par des alignements superbes, la voie descend ensuite insensiblement afin d'atteindre la rivière Lukala, tributaire de la Lukunga. En saison sèche, celle-ci a environ 1 mètre de profondeur d'eau limpide et cristalline, et une largeur de 6 mètres au point projeté pour le pont. En cet endroit, elle semble se reposer de la course immense qu'elle a faite pour atteindre cette plaine, car en amont elle descend des hauteurs de Kilueka, venant de l'agglomération des villages de Tumba.



La rivière Kwilu au kilom. 150 de la voie.

La ligne franchit la rivière au kilom. 175 et passe en serpentant près de Banza Matadi, s'engageant dans les ravins qui remontent vers les plantations de Lulombe, où elle atteint le kilomètre 190.

La photographie que nous avons publiée dans notre précédent numéro montre le village de Lulombe et peut donner une idée plus exacte de la population beaucoup plus dense en ces parages que dans les environs de Matadi. C'est, du reste, dans ces régions que sont engagés, par l'État indépendant du Congo et les Compagnies commerciales, la plus grande partie des porteurs qui vont à Matadi pour y effectuer des transports.



Rien de bizarre comme la rencontre de cette longue file indienne de deux ou trois cents hommes, le bâton à la main et sur la tête la *mutète*, sorte de panier long et étroit, contenant la nourriture nécessaire pour le temps de descente à Matadi et de retour jusqu'à Luvituku; rien de curieux que de les voir grimpant une colline, ou s'enfonçant dans un ravin, disparaissant à un tournant pour reparaître quelques instants après sur un pic ou derrière une forêt.

Rien de pittoresque non plus comme de les rencontrer accroupis autour de leurs petits feux, au fond d'une vallée, lorsqu'ils dévorent à belles dents leur frugal repas, assis en groupes de cinq ou six, mastiquant leurs chikwangues, ou leurs intokas; ou lorsqu'ils se passent une feuille, servant de plateau, sur laquelle ils ont déposé un peu de poivre indigène, nommé dungu; ou bien encore lorsqu'ils trempent leur fundi dans un peu de sel, ou qu'ils font griller quelques zingubas, ou arachides; ou que revenant avec leurs gargoulettes remplies d'eau, ils se désaltèrent et se lavent les dents leur repas terminé; ou enfin qu'ils se passent tour à tour une pipe dont ils viennent de tirer quelques bouffées et où un tison enflammé entretient la combustion du tabac humide.



Dans leurs villages, ils obtiennent le feu en frottant ou plutôt en tournant un morceau de bois sur un autre. Depuis qu'ils connaissent les pierres à fusil, ils s'en font des briquets et ils récoltent une espèce de champignon, croissant sur l'écorce de certains arbres, qu'ils font sécher pour en obtenir de l'amadou.

Mais les allumettes d'Europe ont chez eux un succès immense, à cause de la commodité du transport. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne possèdent pas dans leur industrie tous ces petits articles usuels, il se contentent de répondre : *Mundeli kukasa n'Doki!* Les hommes blancs sont des diables !

Quand ils ont accompli leur voyage de portage, on les retrouve dans les villages vaquant à leur occupation favorite, chacun suivant ses goûts.

Ils vont souvent à la chasse, cet exercice étant ordonné parfois par le chef pour la fourniture de viande fraîche. Alors, au point du jour, ils se lèvent, s'appellent mutuellement, leurs cases étant parfois à de grandes distances. Quand le groupe est à peu près complet, ils partent d'un pas allongé, le fusil sur l'épaule, non à la façon européenne, mais la crosse en arrière et la main reposant sur le canon du fusil. A l'épaule se trouve suspendu le petit sac de fibres végétales ou de coton tressé, renfermant leur poudre, leurs balles, qui ne sont que des petits cailloux plus ou moins assortis dont ils bourrent leurs fusils.

Ils atteignent l'endroit où ils ont convenu de chasser; souvent cet emplacement est à plusieurs kilomètres de leur village.

(*A continuer.*)

EUGÈNE SLOSSE.



Village ngombe, près d'Upoto. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt.)

L'ÉCHANGE DU SANG

L'ÉCHANGE du sang est une coutume antique et qu'ont connue toutes les nations à leurs débuts. Les peuples primitifs de l'Europe et de l'Asie ont pratiqué, eux aussi, ce signe caractéristique de l'alliance. Chez les Germains, il y avait des frères par le sang, et les guerriers qui avaient bu à une coupe commune humectée de quelques gouttelettes de sang, se devaient désormais aide et assistance partout.

Dans toute l'Afrique équatoriale, la coutume de l'échange du sang est encore générale. Elle scelle la paix, empêche la guerre, préside aux réceptions des étrangers de distinction. Elle est respectée avec scrupule et celui qui a enfreint la loi de la fraternité du sang est considéré comme un sacrilège. Cette cérémonie est toujours entourée de rites solennels et minutieux dont l'observance est de stricte rigueur. Comme elle est suivie de copieuses libations, d'offres de cadeaux, de festivités parfois pantagruéliques, les chefs indigènes saisissent volontiers le premier prétexte venu pour y procéder.

Il est de règle qu'un supérieur ne peut échanger le sang avec un inférieur. Celui-ci, quand telle chose arrive, devient l'égal de celui qui s'abaisse jusqu'à lui. Un blanc en expédition dans un pays neuf doit se plier à tout instant à cet usage africain. Il n'est presque pas de village dont le chef, dans sa naïve et prétentieuse fatuité, ne se croie un grand homme. Aussi est-il parfois de bonne politique de sembler plier à ses caprices et de procéder à l'échange du sang. Mais, à moins que le chef ne soit vraiment puissant, le commandant de l'expédition ne se soumet pas lui-même à la cérémonie. Il commet ce rôle à un de ses adjoints blancs, si le chef occupe une position tant soit peu élevée, ou bien à un de ses chefs d'escorte de couleur.

L'essence des formalités exigées par la fraternité du sang consiste en une ou plusieurs incisions opérées soit dans le bras, soit sur la poitrine des deux « frères ». On recueille quelques gouttelettes de sang, soit sur une feuille, soit sur un morceau de bois ou d'étoffe, soit encore sur la lame d'un couteau, d'une lance, et on en pose sur la petite blessure de chaque contractant, parfois même on frotte un membre contre l'autre. Le sang de l'un est ainsi mêlé à celui de l'autre. Cela fait, le féticheur ou un notable adresse un *speech* bien senti aux nouveaux frères, qui haranguent à leur tour la foule; puis on procède aux dons et libations. Désormais, les incisés sont frères, tout ce qui est à l'un est à l'autre, ils se doivent assistance contre leurs ennemis réciproques, hospitalité lorsqu'ils passent par chez l'un d'entre eux. La vie de l'un est sacrée pour l'autre. Le cérémonial qui entoure l'opération que nous venons de décrire varie suivant les régions. Tantôt ce sont des foies d'animaux qu'on peut griller et qu'on arrose du sang des « frères », tantôt, comme chez les Upoto, on coupe un jeune palmier, ailleurs on plante un arbre, ou encore les devins consultent les entrailles des poules, comme les *vates* de la Rome des consuls. L'essentiel est toujours que chacun des frères ait eu contact avec le sang de son vis-à-vis.

Hodister raconte à ce sujet une scène curieuse qui se passa dans un de ses voyages à la Mongalla :

« J'avais été prié, écrit-il, de mouiller en face du village,

sur la rive droite; après quoi, je fus invité à venir sur la place sans fusil, pour l'échange du sang.

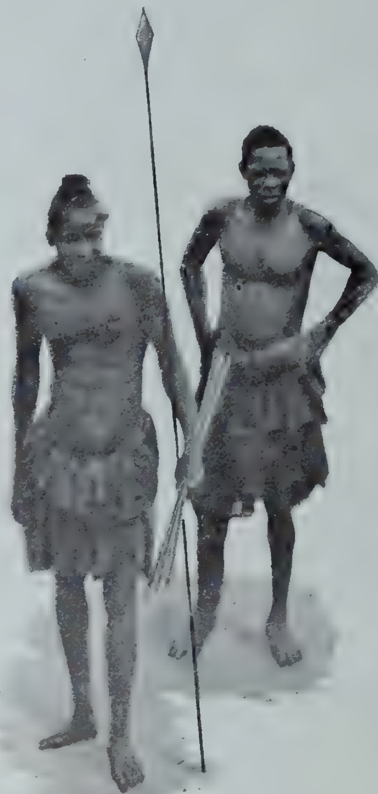
« On fit d'abord une incision au bras du chef et au mien, puis frottement des deux membres.

« Alors on apporta un chien; je fus prié de tenir une patte de derrière avec mes deux parrains; le chef et deux hommes prirent l'autre patte, tirant chacun de notre côté; alors un indigène, d'un coup de couteau, fendit la bête en deux, puis les parrains du chef, avec la moitié de la bête qui leur était restée dans les mains, m'aspergèrent et me couvrirent de sang, d'entrailles, etc., tandis que les miens en faisaient autant au chef.

« Après l'échange du sang, les indigènes vinrent en foule à bord; je donnai le pocho à mes hommes et les vivres arrivèrent en quantité. »

Dans le Marungu et aux bords du lac Tanganika, les formalités sont d'un autre genre. On étend à terre une grande natte et les deux contractants s'y asseoient, l'un en face de l'autre, au milieu de l'assemblée très nombreuse des hommes dépendant de chacune des parties et qui sont rangés en cercle; un notable, un chef, un vieillard préside. Storms a décrit ce qui se passe à la suite de ces préliminaires :

« Le président ordonna de tuer deux poules, dont on fit, en notre présence, griller les foies. Pendant ce temps, un des nyampara (sous-chefs) de Mpala me pratiqua une incision à la poitrine avec un fer de lance, tandis qu'un de mes hommes en faisait autant au sultan nègre. Les foies grillés nous furent ensuite apportés imbibés du sang des futurs frères. Je mis dans la bouche du mtémi (chef) le foie humecté de mon sang, tandis que lui me faisait manger le foie humecté du sien. En somme, petit lunch assez peu régalant.



Indigènes bakuba (Sankuru).
(D'après une phot. de M. F. De Meuse.)

« La première partie de la cérémonie était terminée. On passa ensuite aux serments, qui sont prononcés par des tiers. Pendant tout le temps qu'ils durent, on entre-choque des fers de lance au-dessus de la tête de chacun des initiés.

« Mtémi, dit un orateur noir en s'adressant à Mpala, vous « êtes maintenant le frère de l'homme blanc; si vous lui faites « du mal, à lui ou à un des siens, vous mourrez; si vous « lui faites la guerre, vous mourrez, les membres de votre « famille mourront et votre pouvoir disparaîtra. »

« Lusinga, chef du district, prit ensuite la parole, et s'adressant à moi : « Homme blanc, dit-il, le serment d'amitié par « lequel vous vous liez aujourd'hui avec Mpala doit être sin- « cère; vous venez au milieu de nous, vous ne pouvez pas « nous mépriser. Si vous faites du mal à Mpala ou à l'un des « siens, vous mourrez; si vous lui faites la guerre, vous mour- « rez, tous les vôtres mourront et votre puissance finira. »



Dans certaines parties de l'Afrique orientale, après une guerre, on tue, dans une clairière de la forêt ou un carrefour de route, un bœuf que les anciens adversaires dévorent tout entier. Cela fait, on place à terre une natte, et deux notables de chaque parti s'asseoient l'un vis-à-vis de l'autre. Un vieillard tient un grand couteau étendu sur leur tête et leur adresse un discours dans lequel il fait ressortir toute l'importance de l'acte qui va s'accomplir et leur prédit que s'ils rompent ce solennel pacte d'amitié, c'est par un couteau comme celui-ci qu'ils périront. Alors on abat une chèvre entre les deux nouveaux amis, qui font chacun rôtir légèrement un petit morceau du foie de la bête qu'ils arrosent de quelques gouttes de sang pris l'un à l'autre au moyen d'une légère incision. Quand le foie est mangé, le pacte d'amitié est fait.

Dans l'Uganda, l'un des frères de sang offre à l'autre une gousse de café qu'il brise. Chacun se fait à lui-même une incision et trempe sa fève dans son sang et l'offre, sur le plat de la main, à son partenaire; celui-ci la cueille avec les lèvres et la mange. On échange une poignée de main et la fraternité est conclue.

Chez les Wavira, on fait l'incision à l'avant-bras droit, et on frotte les blessures l'une contre l'autre. Les « frères » doivent subir cette opération assis sous un grand arbre isolé.



Le capitaine Cambier, en 1878, alla visiter Mirambo, le célèbre « Bonaparte noir » de l'Unyamwezi. Celui-ci réclama l'échange du sang, qui eut lieu le lendemain de l'arrivée de Cambier, dans la demeure du sultan noir. Un des soldats du Muami (chef) fit une légère incision à la poitrine du capitaine, tandis qu'un des Zanzibarites de celui-ci faisait la même opération à Mirambo. Les quelques gouttes de sang furent recueillies sur deux feuilles fraîches et pétries avec un peu de beurre; puis les deux chefs se déchirèrent mutuellement ces feuilles au-dessus de la tête.

Désormais ils étaient frères et tout acte d'hostilité entre eux devait être promptement suivi de la mort du parjure. Mirambo, ce tueur d'hommes, tint fidèlement ses engagements et n'inquiéta en rien notre compatriote.



LES INKIMBAS [1]

Les inkimbas ou nkimbas constituent une sorte de franc-maçonnerie indigène, à laquelle ne sont initiés que quelques individus dans chaque village. On n'est pas encore parvenu à découvrir le vrai but de cette association. Ainsi que le dit le Rév. Bentley (*Dictionnaire et grammaire de la langue du Congo*) : « Elle ne semble avoir son origine que dans l'amour du mystère, les membres de cette sorte de confrérie cherchant à passer pour des gens éclairés et observant un silence absolu sur toutes les pratiques de leur secte. »

Les renseignements que je possède, je les ai obtenus à grand'peine de mon boy. C'était tantôt à dîner. En écoutant une histoire fantastique d'animal à deux têtes que me contait mon domestique Mpanzu, je me mis à rire malgré moi et je lui dis : « Tu sais, à partir de ce moment, je ne t'appellerai plus Mpanzu, mais Ntuzole », ce qui signifie : « personnage à deux têtes ».

Mpanzu sourit d'un air un peu vexé et me répondit : « Inutile de changer mon nom, maître, j'espère que bientôt j'en aurai un nouveau. Je m'appellerai : Sakala Mpanzu, Lutete Mpanzu ou Tjiama Mpanzu.

— Comment? » dis-je.

Et, après avoir hésité quelque temps, il me fournit l'explication suivante, que j'eus grand'peine à lui arracher :

Jusqu'à un certain âge, les jeunes gens ne portent qu'un nom, celui qui leur a été donné à la naissance par leurs parents. Lorsqu'ils ont atteint dix ou douze ans, le nganga,



Les plantations du camp de Chinkakassa, près Boma. (D'après une phot. de M. De Guide.)

ou sorcier du village, se présente et déclare avoir vu dans son nkissi (fétiche) que tel garçon doit devenir nkimba. Aussitôt, il l'emmène dans la brousse et, loin de toute habitation, il procède à la cérémonie d'initiation. Après avoir déshabillé entièrement le candidat, il lui blanchit tout le corps avec du pemba, ou terre à pipes; puis il le revêt d'un long pagne en fibres de palmier et lui met sur la tête une coiffure ornée de plumes de poule. Dans cet accoutrement, le nkimba ressemble assez bien à un clown ou à un pierrot de carnaval. Le nganga fait ensuite manger à son nouvel adepte un morceau de porc dans lequel il a introduit certains narcotiques connus de lui seul, qui endorment le disciple ou le rendent inconscient pendant un certain temps. L'initié doit rester dans la brousse pendant deux mois environ et ne peut quitter la hutte que le sorcier a construite à son intention. Ce dernier lui apporte lui-même sa nourriture, qu'il ne peut manger que deux jours sur quatre (*Nzua* et *Konzo*); les aliments préparés par des femmes lui sont interdits. Quand il sort de l'espèce de léthargie où il a été plongé, il est censé avoir perdu la mémoire. Le nganga l'instruit du nom qu'il portera désormais et lui ordonne d'oublier l'autre entièrement. Après deux mois, parfois plus, le nkimba revient à son village, où il doit feindre ignorer tout ce qui s'est passé et ne reconnaître personne. Le féticheur le conduit auprès de ses parents et lui dit : « Cet homme est ton père; voilà ta mère. » Et il le présente ensuite aux autres membres de sa famille, à ses amis et connaissances. Si quelqu'un venait à appeler un nkimba par son ancien nom, il devrait aussitôt lui payer dix pièces de mouchoirs; s'il refusait de s'exécuter, il y aurait obligation pour le nouvel adepte de se sauver dans la brousse, de grimper sur un palmier et d'y rester jusqu'au moment où l'amende serait payée.

Pour être instruit dans les mystères de la secte, on offre habituellement au nganga 20 pièces de mouchoirs et 2 chèvres, lorsque le féticheur doit se rendre assez loin pour accomplir les rites. Dans le cas contraire, c'est 10 pièces et 1 chèvre. La cérémonie d'initiation a lieu parfois pour 10, 15, 20 individus en même temps. On comprend quels revenus doit se faire le féticheur qui connaît son métier, d'autant plus que c'est lui qui, en rentrant au village, désigne au nkimba la femme qu'il lui a destinée et qu'il devra épouser.

(1) Voir *Congo illustré* 1892, p. 3 et le le présent numéro p. 62.

Les nkimbas possèdent tous un fétiche qu'ils portent sur eux lorsqu'ils se rendent dans une tribu voisine où ils s'attendent à rencontrer des confrères. C'est donc une sorte de signe de ralliement ou de reconnaissance. Ce fétiche craint le feu, et dans le cas où il viendrait à être atteint par les flammes, son possesseur serait certain de mourir sur-le-champ. Aussi, en a-t-on le plus grand soin.

J'ai ici, comme cuisinier, Tjama-Majau, un natif de Vivi qui est affilié à la secte des nkimbas. Je demandais à mon boy si cet homme avait son fétiche avec lui à la station.

« Non, me répondit-il, il l'a laissé à Vivi, chez sa femme; il l'a attaché dans sa hutte à la traverse supérieure du toit.

— Mais, lui dis-je, supposons que, dans un mois, quand nous rentrerons à Vivi, Tjama-Majau découvre que sa femme n'a pas fait bonne garde et que le fétiche est brûlé. Que ferait ton ami? Tuerait-il sa femme?

— Mais non, cela lui serait impossible. Il serait mort avant cela, ici à Isangila, aussitôt que son fétiche aurait été brûlé là-bas. »

Bien caractéristique, n'est-ce pas, cette réponse!

Le fétiche des nkimbas s'appelle *Masamputila;* il est formé de quelques longues feuilles de palmier réunies en faisceau. A l'intérieur, le nganga dispose les ingrédients qui constituent la vertu du fétiche : pemba ou argile blanche, petites graines, cailloux, etc. Les feuilles sont réunies de façon à offrir, à l'une des extrémités, une sorte de balai et à se terminer d'autre part par deux tiges seulement, lesquelles forment collier et s'enroulent autour du cou. Ainsi disposé, ce fétiche a la propriété magique d'éloigner les léopards, les chacals, les hyènes, etc., ou plutôt de mettre celui qui le porte en garde contre tous les obstacles qui pourraient s'opposer à sa marche. Exemple : j'ordonne à un nkimba de notre station de se rendre à Vivi. Avant de partir, il ira se poster sur la route et là, tenant son Masamputila des deux mains, il le secouera devant lui. Si, après un certain temps, les bouts de feuilles formant balai se sont repliées du côté d'Isangila, notre homme retournera au plus vite à l'endroit d'où il vient et se gardera bien d'aller plus loin, car il a la conviction qu'un léopard rôde dans les environs et s'apprête à le dévorer. Si, au contraire, les pointes des feuilles ont conservé leur position normale, il peut sans crainte boucler ses malles et prendre son long bâton de marche : il ne rencontrera aucun obstacle sur sa route.

Les nkimbas possèdent encore un autre fétiche, le *Kenvengele.* C'est un morceau de bois de la grosseur du poignet et long de 20 centimètres. Le sorcier en a creusé l'un des bouts et y a disposé des plumes, de la poudre, des peaux de serpent, etc., qui constituent le *Nkissi* ou vertu magique de l'objet. La propriété de ce talisman? Elle est curieuse et mérite d'être contée : Supposons que le nkimba soit endormi la nuit, dans sa case, et qu'un méchant, un esprit malin, un *Ndoki* vienne pour le tuer ou le voler. Immédiatement, le fétiche se dirige vers l'intrus, le met dans l'impossibilité d'avancer et paralyse tous ses mouvements. Le lendemain, notre nkimba trouve, à son réveil, le *Ndoki* sur le sol, incapable de bouger et gardé à vue par l'instrument merveilleux.

Ch. Lejeune.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

V

Les inkimbas. — Le pouvoir des sorciers. — Les funérailles.



Les chasseurs emmènent avec eux le fétiche de la chasse heureuse et productive; ils le portent sur le côté, retenu par une attache en bandoulière passant par-dessus l'épaule. Ce fétiche se compose d'un petit filet dans lequel on place des chiffons de toute espèce, des ossements de petits oiseaux, des becs, des pattes, des plumes, des petits cailloux, de la terre, des coquillages, etc.; au filet, comme ornement décoratif, ils attachent des perles, des sonnettes, des petites cornes d'antilope. Voilà d'où leur vient la chance!

Arrivés à l'endroit giboyeux, ils s'éparpillent, le vent derrière eux, et lorsqu'un immense demi-cercle est formé et que les hauteurs environnantes sont gardées, ils mettent le feu aux herbes, et suivent le progrès des flammes. Les traqueurs, l'œil aux aguets, excitent de la voix les chiens qui furettent et qui jappent dans les herbes; le pétillement des flammes, les cris des chasseurs jettent la terreur dans la plaine, et gare à la pauvre bête qui s'attarde trop! Les chasseurs congolais sont pourtant peu adroits dans l'emploi de l'arme à feu, et n'ont de chance d'atteindre leur proie que si elle passe très près d'eux. La bête abattue est achevée à coups de crosse; ce sont alors des cris sauvages, des bonds insensés, des appels frénétiques, des gambades folles!

Partis au petit jour, ils ne rentrent souvent qu'à la nuit, n'ayant pas pris un instant de repos pendant toute la journée. D'un même pas rapide, ils rentrent, cependant, la gaieté peinte sur leur visage, et viennent remettre à leur chef le produit de la chasse. Celui-ci fait le partage, lequel est plus ou moins équitable, mais il garde naturellement la plus belle part pour lui qui n'a point participé aux fatigues. Les noirs

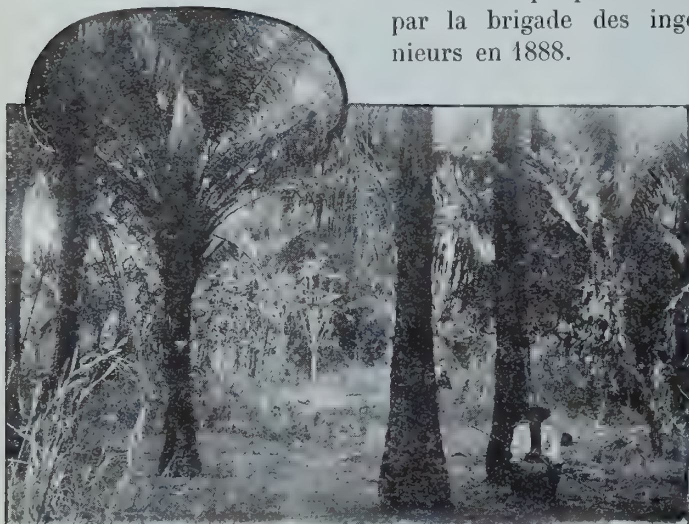


INKIMBAS (élèves féticheurs).
(D'après une photographie de M. F. De Meuse.)

sont très avides de viande et dans toute l'Afrique ce sont d'immenses battues, à l'époque où les herbes desséchées permettent de traquer, au moyen du feu, les bêtes qui cherchent un gîte dans les épaisseurs des fourrés.



En quittant Lulombe, l'axe de la voie suit un plateau de plusieurs kilomètres, franchissant de ci de là un petit ravineau et, sans fatigue, atteint le village de Kinguemba. Un peu plus loin, on traverse la rivière Gongo, coulant vers le Kwilu; puis après avoir remonté par une vallée perpendiculaire, on atteint les environs de Mukinbuvika, où bientôt on retombe dans le tracé tachéométrique primitif fait par la brigade des ingénieurs en 1888.



Plaines boisées des environs de la Lunionzo.

En contact journalier avec les indigènes, nous avons pu, en certains endroits populeux, faire de singulières observations sur des sujets restés bien obscurs encore jusqu'à ce jour, mais dont les singularités sont pourtant curieuses à signaler. Leurs croyances religieuses, leurs superstitions, l'enterrement de leurs morts et leurs danses, sont autant d'objets d'étude.

Lorsqu'un enfant mâle a atteint l'âge de la puberté, environ onze ou douze ans, il se rend chez les sorciers ou prêtres, qui portent le nom de nkimbas, afin de recevoir l'initiation des préceptes moraux et religieux. C'est là également qu'ils décident s'ils resteront de simples vulgaires ou s'ils choisiront la carrière sacerdotale. A cet effet, les nkimbas retiennent les jeunes néophites pendant environ deux saisons sèches afin de leur enseigner les préceptes de la religion. Avant de les recevoir, ils les font circonscire et activent, grâce à leurs connaissances médicales, la guérison des opérés. On donne l'initiation finale à ceux qui ont été choisis comme les plus dignes et les plus aptes à remplir à leur tour l'office de féticheur. Ceux qui ne sont pas élus retournent dans leur village et y reprennent la vie ordinaire; pourtant ils changent de noms d'après la secte à laquelle ils ont été attachés pendant quelques mois. Les principaux noms de secte sont les Lutete, les Sakala, les Siku, les Mavungu.

Cette coutume, on le voit, présente quelque analogie avec nos ordres religieux, dont les membres changent également de noms, mais avec cette différence que, chez nous, le changement a lieu à l'entrée dans l'ordre.

La discrétion la plus sévère est observée et le mystère plane sur les pratiques auxquelles se livrent les inkimbas. Jusqu'à ce jour, aucun blanc n'a pu entrevoir la vérité sur le but et la tendance de leurs idées religieuses.

Je puis citer des faits qui prouvent combien sont mystérieuses et discrètes ces pratiques religieuses.

Nous avions notre campement à peu de distance du village de Ve-Madia, où nous nous rendions fort souvent afin de nous y procurer des vivres et des porteurs. Les habitants de ce village avaient la réputation de se livrer à de nombreuses pratiques de fétichisme. Un jour, arrivant par un chemin opposé à celui que nous prenions d'ordinaire, nous y entrons à l'improviste, précisément à proximité de la hutte du féticheur principal. Un singulier spectacle s'offrit à nos yeux. Tout le village, hommes, femmes et enfants, était accroupi autour du féticheur. Sur des nattes, devant lui, se trouvait un petit garçon de quatre à cinq ans entièrement nu et barbouillé d'ocre rouge. A notre vue, les assistants se levèrent en poussant des cris assourdissants, faisant disparaître rapidement les multiples objets dont ils se servaient, et tous, comme une volée de moineaux, s'évadèrent dans toutes les directions.

Très étonnés d'un semblable accueil dans ce village où nous étions toujours reçus avec de grandes démonstrations d'amitié, nous nous dirigeons vers la hutte du chef, que nous avions vu disparaître avec ses sujets, pour lui demander l'explication d'une semblable conduite. Après une palabre d'au moins une heure faite de mauvaise grâce, il nous déclara que nous avions dérangé le nganga dans ses incantations magiques. Ce fut là la seule explication que nous pûmes tirer de lui.

Un voyageur digne de foi m'a raconté avoir été repoussé à l'entrée d'un village parce que les féticheurs s'y trouvaient. Il ajoutait qu'on l'avait même menacé de mort parce qu'il voulait passer outre.



Je citerais bien des cas encore de cette religion, discrétion des initiés, mais je crois plus utile de raconter quelques généralités que je suis parvenu à me faire expliquer par des gens du pays qui étaient à mon service et qui se confièrent à moi pour me signaler des faits, tenus dans un profond secret par leurs coreligionnaires. J'ai appris de cette façon qu'à certaines époques les inkimbas se retirent dans les forêts, devenues par ce fait même fétiches, et celui qui y pénètre encourt la peine de mort. Ils y possèdent des habitations en tout semblables à celles de leur village et se livrent, pendant le temps qu'ils y passent, à des incantations et à des manœuvres inconnues des noirs eux-mêmes. Ils ont le droit de jeter des sorts et des malédictions, dont l'acte seul suffit pour que la crédulité des nègres ait pour l'objet maudit un respect craintif et superstitieux que rien ne peut détruire. Un petit lac dans la route des caravanes, entre Matadi et Kimpesse, près de la rivière Bembesi, fut maudit de la sorte et aucun indigène n'eût osé aller y puiser de l'eau, parce qu'elle était fétiche ainsi que la forêt voisine. Comme ils sont aussi médecins, ils se rendent dans les villages afin d'opérer des guérisons, et exigent des rétributions assez élevées qui sont envoyées dans des endroits secrets, connus seulement du chef de la secte dont fait partie le nganga opérant. Au dire des indigènes eux-mêmes, l'accumulation des richesses enfouies depuis tant d'années doit être incroyable. Notons que c'est un indigène qui parle et qu'il peut être sujet à l'exagération.

La mort d'un nkimba met le village en deuil et son enterre-

ment se fait avec les plus grandes pompes. Le nombre de pièces d'étoffes dont est entouré son corps est vraiment prodigieux et le dire des indigènes se trouve ainsi confirmé, quant aux richesses cachées de la sorte.

De leur vie publique, il n'y a rien à dire. Ce sont de simples négociants comme les autres et rien ne les distingue extérieurement de la généralité de leurs concitoyens, mais ils occupent dans le village un grade plus élevé et sont toujours consultés par le chef dans tous les débats. Quand une personne est souffrante, elle fait chercher le guérisseur au village, accompagnant sa supplique de nombreux cadeaux, tels que poules, chèvre, perles, étoffes et en général tout ce qui a une valeur mercantile. Celui-ci se décide alors à donner ses conseils pour la guérison et vient soigner le malade.



J'ai assisté à une scène de ce genre.

On porte le patient hors de sa case et, le couchant sur le dos dans la poussière, le féticheur le frappe au ventre et aux épaules d'une espèce de balai fait en herbes légères ; il allume alors un grand feu et sort de son sac un fétiche, petite statuette grossière qui est le mauvais génie de la maladie. Après avoir fait deux ou trois cabrioles autour de l'idole, il lui place sur le corps un clou qu'il enfonce à coups redoublés, et l'adjure de faire partir la maladie de celui qui est couché à ses pieds. Il frappe ensuite de nouveau le malade de son balai, puis la famille lui apporte le payement de son travail.

Je me suis laissé dire que plus un malade est aimé et plus la position qu'il occupe est élevée, plus aussi les dons au féticheur sont nombreux et, naturellement, plus le nganga se donne de peine pour gagner son salaire. Ce dernier fournit même parfois des médications herbacées qui provoquent souvent quelque bien-être. C'est qu'alors le fétiche s'est laissé attendrir.

Si le malade vient à succomber, le féticheur, pour ne point perdre de son prestige, va, devant le mort, battre le fétiche menteur et l'enveloppe dans un morceau d'étoffe bien ficelée.



Les nganga sont assez bons herboristes et connaissent les propriétés médicinales d'un grand nombre de plantes. On leur voit faire des cures presque incroyables au moyen de racines ou de feuilles d'arbre dont eux seuls connaissent les propriétés. Mais c'est toujours avec force mystère et grimaces qu'on leur voit distribuer leurs produits médicamenteux, et il reste toujours, au fond de leur pensée, une idée de bon ou de mauvais génie qu'il faut contenter, satisfaire ou corriger.

Un rien acquiert parfois des pouvoirs extraordinaires de bon ou de mauvais fétiche selon qu'il leur survient quelque incident agréable ou désagréable.

Un jour, dans un sentier assez peu frayé et fort touffu, une tige de paille vint à me pénétrer dans l'œil d'une façon si douloureuse, qu'il fut tout injecté de sang. Des indigènes m'accompagnant coupèrent la paille et me la mirent derrière l'oreille, du côté opposé à l'œil malade, la déclarant fétiche et seule capable de faire disparaître mon mal. Ils tenaient cette coutume de leur nganga et voulurent m'en faire bénéficier. A mon grand étonnement, je dois reconnaître que, le lendemain, je ne me ressentais absolument plus de mon mal et que l'œil lui-même avait repris sa couleur normale.

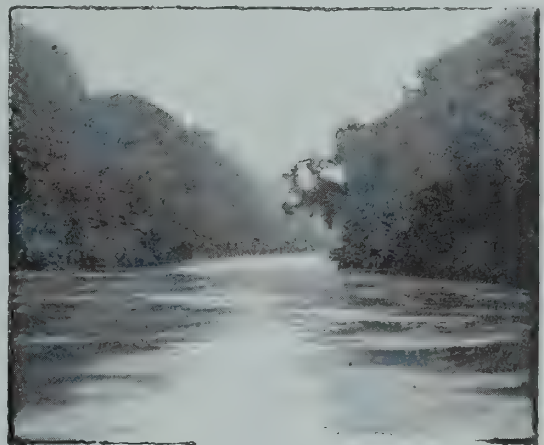
Le malade, du reste, après avoir reçu la visite du féticheur, doit être rapidement rétabli de son indisposition grâce aux remèdes énergiques dont on a fait usage.

Mais si, par malheur, le mal empire et que la mort approche, on va chercher quelques parents et quelques amis, et on les prévient que la dernière heure du patient va sonner. Les invités se rendent dans sa cabane, armés de leurs fusils, qu'ils chargent et qu'ils déposent contre la cloison du logis ; puis ils s'asseoient silencieusement et dans le plus grand calme sur le pas de la porte, et ils attendent que le moribond ait cessé de vivre.

Alors ils se mettent à tirer bon nombre de coups de fusil, jusqu'à ce que la provision de poudre laissée par le défunt soit épuisée.

Il existe cette coutume assez singulière que, de son vivant, l'homme économise la poudre que l'on brûlera à sa mort. Il serre sa réserve dans de petits barils qu'il met soigneusement de côté et dont il s'efforce d'augmenter le nombre le plus possible.

Suivant le nombre des coups de fusil, on peut donc juger de la richesse et, par conséquent, de l'importance de celui qui vient de mourir.



La rivière Kwilu.

Cette fusillade amène dans la maison du mort ses femmes et ses enfants, ainsi que quelques curieux qui se mettent à faire l'office de pleureurs. Leur chant, car c'en est un, est toujours du même rythme de cinq ou six notes sur lequel ils narrent les qualités du défunt. Il a un son mélancolique qui, entendu à une certaine distance, rappelle les longues plaintes d'une personne au désespoir. C'est d'un effet musical fort bizarre et beaucoup plus harmonieux qu'on ne pourrait le supposer.

Tout en entonnant leur complainte, les pleureurs vaquent à de petites occupations manuelles ou d'intérieur, sans se soucier bien fort de celui qui vient d'expirer. Ils continuent leurs lamentations toute la journée de la mort et assez tard dans la nuit, puis pendant les trois ou quatre jours suivants, au lever du soleil et à son coucher.

La nuit qui a suivi la mort, lorsque les chants sont terminés, les femmes, après avoir ramassé des branchages et du bois, creusent, au milieu de l'habitation du mort, une grande fosse de forme rectangulaire et allongée. Aux quatre coins de cette fosse, elles disposent des piquets armés de fourches dans lesquelles elles adaptent des bois, de façon à former un cadre sur lequel elles placent parallèlement des bâtons, retenus entre eux au moyen de lianes, de façon à former une espèce de plancher surélevé d'environ un mètre au-dessus du sol.

(*A continuer.*) Eugène Slosse.

LES CHEVROTINS

La famille des céroïdés, si répandue en Asie, en Europe et en Amérique, n'existe pas en Afrique centrale. On y trouve cependant un représentant d'un petit groupe que certains naturalistes ont classé parmi les cerfs, mais qui, par ses caractères anatomiques, s'en écarte notablement : c'est la famille des moschidés. Il comprend quelques animaux de très petite taille, variant de la grosseur du lièvre à celle d'un jeune chevreuil, dépourvus de ramure et ayant la queue rudimentaire; les mâles portent à la mâchoire supérieure deux canines allongées faisant fortement saillie hors de la bouche, à la façon des défenses des sangliers.

Les moschidés présentent des particularités ostéologiques intéressantes qui en font un groupe à part parmi les ruminants.

Les métacarpiens moyens sont complètement séparés, comme chez les cochons et les hippopotames, au lieu d'être réunis en un canon, comme c'est le cas général chez les ruminants; de plus, les métacarpiens externes sont bien développés et pourvus chacun de trois phalanges. Ces caractères les rapprochent du genre fossile *Hyopotamus*, que Kowalewsky considère comme voisin de la souche des ruminants.

On connaît plusieurs moschidés fossiles, dont certains (*Dremotherium*) possèdent des caractères qui en font le passage aux cervidés.

Les moschidés habitent l'Asie centrale et méridionale, les îles de la Sonde et l'ouest de l'Afrique centrale. Ils vivent, en général, dans les régions montagneuses, quelquefois dans les vallées, ordinairement par couples ou solitaires, une espèce seulement formant des troupeaux. On signale quelques particularités curieuses sur leurs mœurs : ainsi, lorsqu'ils sont serrés de près, ils simulent la mort et s'échappent dès qu'on veut les saisir.

Ils comprennent les genres *Moschus*, *Fragulus*, tous deux asiatiques, et *Hyœmuschus*, qui vit en Afrique.

Le genre *Moschus*, caractérisé par des canines très longues chez les mâles, est représenté par le chevrotin porte-musc (*Moschus mochiferus*, L.), qui vit dans les montagnes de l'Asie centrale, du Thibet à la Sibérie. Le mâle porte sous le ventre une petite poche dont les parois produisent une sécrétion rappelant le miel, qui se durcit après l'extraction, et constitue le musc du commerce, utilisé en médecine et que certaines gens persistent à employer comme parfum.

Le genre *Fragulus* comprend plusieurs espèces, dont les mieux connues sont *Fragulus javanicus*, Pall., et *Fragulus Napu*, Raffl., qui vit à Sumatra. Ils ne portent pas de glande à musc. Le fragule de Java est le plus petit des ruminants; il a à peine 50 centimètres de long et 25 de haut, mais il est de forme élégante, rappelant celle du chevreuil. Le napu a à peu près la même taille.

Enfin, le genre *Hyœmoschus* n'est représenté qu'en Afrique, où l'on connaît l'*Hyœmoschus aquaticus*, Oglb. (qu'on a aussi appelé *Fragulus guineensis*, *Cervus africanus*, etc.). Juncker signale cet animal dans les régions par lui explorées, au nord de la rivière Uelle.

J. C.



Fragulus guineensis.

LE MAJOR PARMINTER

Né le 22 février 1850 à Calais (France). Major dans l'armée coloniale britannique, au service de l'Association internationale du Congo, puis de l'État du Congo (juin 1883 à juillet 1887), comme directeur des finances à Boma. — Directeur de la *Saanford exploring expedition*, du 15 août 1887 au 31 décembre 1888. Directeur en Afrique de la *Société anonyme belge du Haut-Congo* (1er mai 1890). Rentré le 24 novembre 1891. Administrateur de la *Société du Haut-Congo*. Repart le 8 février 1893 (6e départ), pour aller inspecter les établissements de la Société. Mort à Nice, le 23 janvier 1894.

William Parminter était un homme de devoir, et il l'a prouvé en sacrifiant sa vie au devoir. C'était une nature droite, un caractère ferme et juste. Homme d'énergie, il était aussi un gentleman accompli, sachant allier une courtoisie exquise à une fermeté exemplaire. C'était un vétéran de l'Afrique, et il avait du Congo, de ses exigences, de ses ressources et de ses nécessités une connaissance approfondie. Nous avons tracé de sa carrière un tableau complet dans le *Mouvement géographique* des 29 octobre 1893 et 4 février 1894. A propos de notre regretté ami, il paraîtra intéressant de montrer la prospérité croissante de l'entreprise qu'il dirigea en Afrique et à laquelle il avait consacré tout son dévouement.



La *Société anonyme belge du Haut-Congo* possède aujourd'hui 43 stations commerciales dirigées par une centaine d'agents européens, et desservies par 15 steamers jaugeant 235 tonnes, et par 114 embarcations à voiles et à rames.

Son capital a été successivement porté au chiffre de 5,050,000 francs.

Ses transactions commerciales n'ont cessé de se développer. Le commerce de l'ivoire, qui en 1889 ne comportait que 59 tonnes, a atteint, en 1892, 90 tonnes. L'augmentation du trafic du caoutchouc est surtout intéressante.

En 1889, il était presque nul ; en 1892, il comporte 125 tonnes, et étant donnée la demande sans cesse croissante de ce précieux produit, il ne peut que prospérer de plus en plus. On peut affirmer que son avenir est sans limites, car la production congolaise est inépuisable. En effet, le caoutchouc est une des principales richesses naturelles du bassin du Congo. Presque partout, les rives du fleuve et de ses principaux tributaires sont couvertes de forêts où se trouvent en abondance les végétaux dont la sève fournit le caoutchouc.

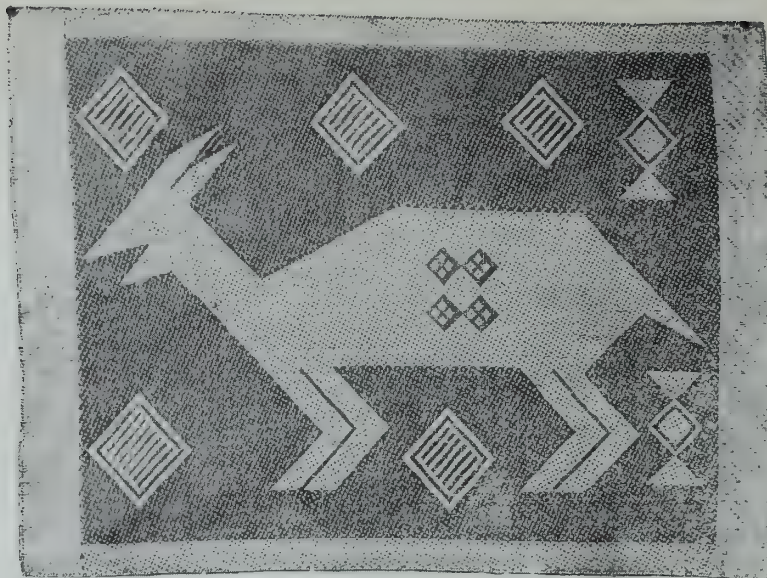
Jusque dans ces derniers temps, la Société du Haut-Congo s'était bornée à se procurer le caoutchouc par voie d'achat aux indigènes. Pendant la dernière année, elle a organisé, en plus, des centres d'exploitation en régie qui donnent déjà d'importants et fructueux résultats.

La gomme copale et le poivre de cubèbe commencent également à compter comme produits commerçables. Mais étant données les conditions actuelles des transports dans la région des cataractes, ils doivent céder le pas à l'ivoire et au caoutchouc; la preuve de leur existence en quantités abondantes est cependant faite dès à présent. Vienne l'exploitation du chemin de fer jusqu'au Pool, et le commerce de ces produits s'établira dans des conditions très fructueuses. Combien d'autres ne s'y ajouteront-ils pas?

Ainsi, le café, le cacao, les épices, le coton, l'orseille, le rocou, les bois de construction, de luxe et de teinture pourront être exploités et exportés avec succès. Ils provoqueront, pour le Congo, un nouvel afflux de richesse, et pour l'Europe, un surcroît précieux de ressources.

On a vu plus haut que la flottille dont dispose la *Société du Haut-Congo* sur le haut fleuve est considérable. En 1889, elle ne comptait cependant encore que cinq steamers, ayant une capacité de 46 tonnes! C'est à la puissance de ses moyens de transport que cette Compagnie doit sa prospérité. Grâce à ces nombreux bateaux, elle dispose de la mobilité qui est indispensable pour créer et développer un mouvement commercial important dans un pays qui ne connaissait, il y a quatre ou cinq années à peine, que les échanges limités de tribu à tribu. Aussi crée-t-elle presque tous les mois de nouvelles stations.

William Parminter, qui a présidé aux débuts de cette œuvre heureuse, a vécu assez pour en voir s'affirmer la prospérité. Il laisse, parmi ses nombreux amis de Belgique, auxquels s'associe respectueusement le *Congo illustré*, des regrets unanimes.



Natte en papyrus.

INDUSTRIES INDIGÈNES

LA VANNERIE



Passoir en fibres de palmier.

La nécessité de se procurer des moyens de conservation ou de transport des objets menus a amené tout naturellement les indigènes du bas Congo à confectionner, en tressant des fibres végétales, des paniers de tout genre.

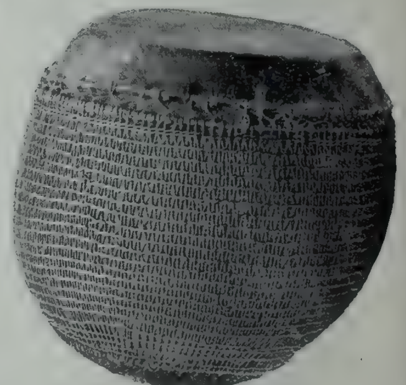
Ils excellent dans l'art de la vannerie et l'on est surpris de constater le fini des objets qui sortent de leurs mains. Bien que travaillant généralement peu, ils ont presque toujours en voie d'achèvement quelque natte ou quelque panier qui leur permet de s'occuper chez eux. Hommes et femmes emploient leurs loisirs à tresser la paille et le jonc; mais chaque sexe a un genre de travail de vannerie qui lui est propre, possède sa spécialité. Les hommes font les nattes, les bonnets, les balais, les peignes, revêtent leurs tambours d'un joli réseau en fibres de palmier, confectionnent les mutètes pour le transport des marchandises ou des bagages. Les femmes tressent des paniers légers dans lesquels elles amènent au marché le produit de leurs récoltes; elles font des plats, des assiettes, des passoires, des gobelets pour puiser de l'eau, des rondelles qui leur servent de sièges. D'une façon générale, chacun confectionne lui-même les ustensiles dont il est appelé à faire usage.

On peut diviser la vannerie indigène en quatre genres différents, suivant la matière première employée, les objets devant être tantôt souples et d'une texture simple, tantôt rigides et d'un entrelacement compliqué; aussi le nègre choisit-il ses fibres en conséquence.

Les principaux produits qu'il utilise sont le palmier, le bananier, le papyrus et l'herbe proprement dite. Les deux premiers fournissent une excellente fibre textile, l'écorce du papyrus donne de longs filaments particulièrement précieux pour la confection des grandes nattes, enfin, l'herbe, dont on emploie la plante entière, sert principalement aux ouvrages délicats qu'exécutent les femmes.

VANNERIE DE PALMIER.

Les feuilles de palmier, encore vertes, sont souples et se travaillent facilement; sèches, elles deviennent cassantes et sans aucune utilité. La première application qu'en firent les indigènes fut la *mutète*. Pour fabriquer ce genre de panier, voici comment ils procèdent : deux feuilles de palmier élaïs sont placées parallèlement, puis les folioles intérieures sont entrelacées de façon à constituer un fond solide et résistant. Les folioles extérieures sont ensuite relevées latéralement en forme de cylindre allongé. La mutète se porte sur la tête. Les nègres y placent tout ce qu'ils ont à transporter. Après elle vient, comme objet de première utilité, le *ngalu*, ou tamis servant à passer l'huile de palme. Cette denrée, que les indigènes obtiennent en broyant l'amande des noix d'élaïs, n'est pas fluide et, par suite du système que l'on emploie pour procéder à son extraction, elle contient souvent des parcelles de pulpe en suspension. Afin de l'épurer, les nègres, qui préparent avec cette huile et de la viande un plat



Tambour de danse revêtu d'un réseau de palmier.

dont ils sont très friands, ont imaginé de la passer à travers un tamis aux mailles grossières, mais qui remplit néanmoins très bien son office.

Les fibres de palmier servent aussi à la confection des peignes. C'est au moyen de ces fils longs et souples que les Bas-Congo réunissent entre elles, par un entrelacement régulier et souvent d'une réelle élégance, les cinq ou six dents effilées dont se composent leurs primitifs démêloirs.

Mais un des objets les plus remarquables que j'aie rencontrés est certes le *ngoma*, tambour de danse dont une reproduction accompagne cette notice. Cet instrument, creusé dans un tronc d'arbre, mesure 50 centimètres de haut. Ses parois sont entièrement revêtues d'un réseau en fines lamelles d'écorce de palmier, toutes découpées à même largeur et entrelacées avec un goût parfait. Cette texture, très élégante et qui donne à l'instrument un aspect de légèreté qu'il n'aurait pas sans elle, a d'ailleurs sa raison d'être. Elle le préserve contre les chocs, lui donne de la résistance et permet en même temps de fixer, d'une façon très pratique, la membrane vibrante de l'instrument.



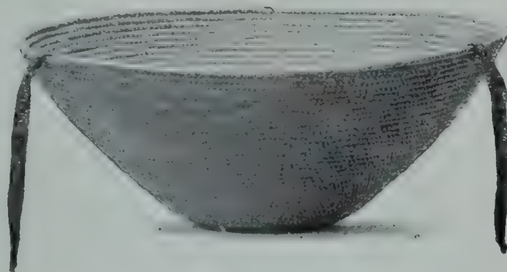
Boîte à denrées en fibres de bananier.





Peignes.

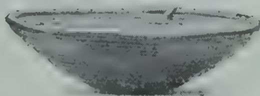
Tels sont les principaux objets auxquels s'applique la vannerie du palmier. Il en est d'autres encore, et en grand nombre, mais leur description serait trop longue pour trouver place ici. Nous nous contenterons de dire que les habitations indigènes ne sont elles-mêmes, en réalité, que des travaux de vannerie. Les cloisons des chimbecks, les portes, les lits, les toitures sont autant d'objets nouveaux, tous faits de paille et de jonc.



Panier en herbes servant à transporter les produits alimentaires au marché.

VANNERIE DE BANANIER

Le bananier produit des filaments textiles d'une grande souplesse en même temps que d'une solidité extrême. On les emploie surtout pour la confection des ouvrages délicats et principalement de ces jolis paniers en usage à Banana et dans les environs. Indépendamment de leur élasticité, les fibres du bananier ont l'avantage de bien prendre les teintures végétales dont se servent les indigènes du bas Congo pour donner à leurs objets de vannerie cet aspect riant qui leur est particulier.



Panier à deux usages servant de plat et gobelet.



Écuelle.

On en fait aussi des coiffures légères (forme du bonnet grec), tressées en cordelettes et qui sont fort appréciées, même des Européens, qui s'en servent le soir lorsque le soleil est à son déclin et qu'on peut se passer du casque. Enfin, le dernier objet, et non le moins utile, fait en fibres de bananier, parfois aussi en fibres de palmier, est la hotte.

La hotte est des plus précieuses pour la femme qui déloge. Cette dernière y place toute sa batterie de cuisine, ses enfants et ses nippes. L'appareil est surtout curieux par la façon dont on se l'attache sur le dos. Une lanière en fibres de palmier saisit la panse de la hotte et prend son point d'appui sur le front du porteur. L'énorme évasement du panier l'empêche de tomber.

VANNERIE DE PAPYRUS

Le papyrus croît dans les marais. Il ressemble beaucoup à nos joncs, mais atteint des proportions bien plus grandes : 2 à 3 mètres de haut. La tige se compose d'une moelle blanche, comparable à celle du sureau, et que recouvre une écorce verte assez solide Elle se termine par un gros bouquet d'herbe fine en forme de houppe [1]. Pour en faire usage, l'indigène coupe les tiges à fleur d'eau et débite l'écorce en bandes larges de 2 millimètres sur toute la longueur de la plante; il racle ensuite l'intérieur de ces lanières, de façon à les assouplir le plus possible et à enlever jusqu'aux moindres pellicules de moelle.

Ce produit textile s'emploie surtout pour confectionner des nattes de repos et pour tapisser l'intérieur des huttes. On s'en sert aussi, conjointement aux tiges de palmier, pour fabriquer des paniers et des passoires à manioc. Pour ces dernières, le col du tamis est généralement tressé en fibres de palmier, de façon à obtenir la forme et la solidité voulues; le fond, qui doit être flexible, est en lanières de papyrus. Ces cribles servent, lorsque le manioc a été séché et pulvérisé, à séparer des résidus et des filaments non comestibles la farine dont on fait les galettes.

VANNERIE D'HERBES

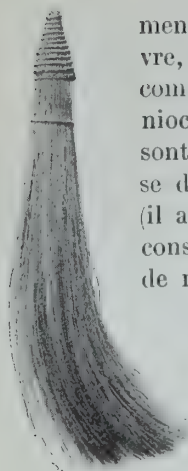
Ainsi que nous le disions au début de cet article, ce sont les femmes qui s'occupent spécialement de ce genre de travaux. On les voit récolter, lorsque les herbes commencent à jaunir, de grandes quantités d'une graminée longue et mince, qui a un aspect très soyeux et dont elles font de charmants ouvrages. Les plus répandus d'entre ceux-ci sont d'immenses plats en paille sur lesquels les ménagères s'asseoient pour vaquer aux occupations de la hutte. Ces sièges bizarres ont un diamètre d'environ 50 centimètres et sont formés au moyen d'un long bourrelet enroulé plusieurs fois sur lui-même.

En paille se font aussi les balais, dont la poignée constitue parfois de véritables chefs-d'œuvre de tissage.

Mais les paniers de toutes formes et de toutes dimensions des Congolais en sont certainement les plus beaux et les plus intéressants. Ils sont faits avec tant de soin et présentent une maille si serrée qu'ils sont parfaitement étanches et qu'on peut très bien s'en servir pour puiser de l'eau ou conserver tout autre liquide.

Ceux de taille moyenne, qui mesurent 30 centimètres environ, sont généralement destinés à contenir des produits ali-

[1] Voir notre gravure, p. 205 du *Congo illustré* de 1892.


Balai en herbes.

mentaires assez menus, tels que grains de poivre, noix de palme, arachides. On s'en sert aussi comme assiettes pour y mettre les pâtés de manioc. Ces paniers portent le nom de *bangu* et ne sont pas montés sur pied. C'est en cela qu'ils se différencient du *leko* qui, lui, est très grand (il atteint parfois 1 mètre de diamètre) et sert à conserver la farine de manioc. Les autres paniers de même forme que le leko, mais de dimensions moindres, c'est-à-dire n'atteignant pas 50 centimètres de diamètre, sont employés pour aider au transport des produits alimentaires au marché.

Tels sont, rapidement énumérés, les principaux travaux de vannerie auxquels se livrent, dans leurs moments de loisir, les indigènes du bas Congo, depuis Léo jusqu'à la côte.

Ces produits de l'industrie indigène ne diffèrent peut-être pas beaucoup de forme, mais ils varient à l'infini sous le rapport du dessin et des couleurs. Enfin, il est à remarquer que toute la côte occidentale d'Afrique fournit des vanniers habiles et que les indigènes du Gabon, du Kamerun, du Dahomey et du Sénégal, jusqu'en Algérie, rivalisent tous d'adresse dans l'art de tresser les végétaux.



LA TRIBU DES BANZA

Situation. — Dans le centre de l'Afrique et au nord du Congo, sur la rive droite de la haute Mongala, de l'Eanza et de l'Ebola, s'étend une vaste et fertile contrée C'est le territoire des Banza, dont je puis, grâce à des renseignements recueillis sur les lieux mêmes, me permettre de supposer la filiation avec les Punjas de l'Ubangi-Uelle et les Manjas de M. Maistre.

Ces peuplades étant appelées, par leur intelligence, leurs mœurs et les ressources dont elles disposent, à rendre un jour de précieux services à nos compatriotes, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de coordonner ici les quelques notes que j'ai prises au Congo, notes éparses dans mes souvenirs ou rapidement consignées dans mon journal, au hasard des étapes.


Guerriers upoto.
(D'après une photographie du Rév. W. Forfeit.)

Portrait et mœurs.—Au physique, le Banza est un homme beau et fort, au regard énergique et fier. Grand et bien découplé, ses muscles d'acier le prédisposent aux exercices violents, la souplesse de ses jarrets en fait un coureur agile autant qu'infatigable. A ces qualités de force et d'élégance, les femmes joignent une certaine grâce dans la démarche et une grande aisance dans tous leurs mouvements. Aucune d'elles n'a cette apparence gauche qui est trop souvent le propre de la femme indigène. Doué de ce courage calme de l'homme qui se sent fort et a conscience de sa puissance, le Banza, redouté de tous ses voisins dans la guerre, est humain en temps de paix.

Ce n'est pas l'être brutal, ennemi de la famille et du foyer, vivant de chasse, de pêche et de rapines; ce n'est pas l'homme des solitudes, n'écoutant que ses instincts barbares, dédaigneux de la propriété et du confort : c'est l'homme accessible à la civilisation, dont il tient en honneur la première et la plus solide des lois : le travail.

Forgeron habile, chasseur et pêcheur consommé, commerçant économe et même quelque peu thésauriseur, il est aussi presque le seul qui se livre, de ses propres mains, à la culture de la terre. Tandis que chez les autres peuples du bassin du Congo, les hommes libres dédaignent généralement les travaux agricoles, qu'ils considèrent comme avilissants et qu'ils abandonnent aux femmes, le Banza estime que les fruits de la terre doivent être rangés pami les plus précieux des biens. Il place son orgueil dans le nombre et la grandeur de ses plantations, dans le bon entretien de ses cultures, l'abondance de ses récoltes. De là un sentiment de légitime fierté, de supériorité même, lorsqu'il se compare aux autres tribus, qui doivent avoir recours à lui pour satisfaire aux besoins de leur existence.

Le Banza possède de vastes magasins destinés à conserver ses récoltes; sachant apprécier par lui-même le mal qu'on a à amasser quelque richesse, il la conserve et l'augmente patiemment pour la transmettre à ses fils. Les hommes étant sobres, courageux et économes, les femmes sont pudiques et respectées. Fait extrêmement rare dans les coutumes congolaises, ils sont généralement monogames et la fidélité à la foi conjugale est en honneur chez eux. S'ils possèdent d'autres femmes, c'est surtout comme domestiques qu'ils les emploient. Ils se sont fait, sous la bienfaisante action du travail, un code de morale qui a plus d'un point de rapprochement avec le nôtre.



GUERRIERS UPOTO.
(D'apres une photographie de M. F. De Meuse.)

Agriculture, plantations. — Forgeron, le Banza confectionne lui-même ses instruments, qui diffèrent peu des nôtres.

Agriculteur, il aligne ses champs régulièrement, avec toute la symétrie que nous y mettrions nous-mêmes. Après avoir formé un vaste quadrilatère, il entoure ses cultures d'une ceinture circulaire bordée de bananiers et large de 300 à 400 pieds. Dans l'espace laissé libre, il plante, en longues bandes, le sorgho à la haute tige et, entre ces tiges mêmes, le haricot de terre. Il sait que le sorgho préservera des ardeurs meurtrières du soleil le haricot couvert de son ombre protectrice, que, d'autre part, celui-ci s'enroulera, capricieux, sur la tige même de son double bienfaiteur.

En outre, il partage ses soins diligents entre le maïs, l'igname de terre, l'igname aérien, la banane plantain, la petite banane sucrée, les arachides et le manioc, ce dernier en petite quantité. Le palmier élaïs étant peu abondant dans ces contrées, il supplée à l'absence de ces plantes oléagineuses par le sésame, dont il tire l'huile fondamentale de sa cuisine.

Le tabac surtout, cultivé ou tant s'en faut, dans toutes les règles de l'art, croît abondant et superbe. Mais ici, le Banza est trahi par son ignorance, que toute sa bonne volonté est impuissante à remplacer. Ne connaissant pas la manière de préparer et de faire sécher ces feuilles odorantes, il les présente, au moyen de baguettes, à la flamme d'un foyer ardent. Et quand sec, ou plutôt noirci, son tabac a l'aspect du thé de Chine, il l'enferme dans des rouleaux de palmier, le ficelle comme un saucisson d'Arles et le suspend, charbonneux et sans arome, aux voûtes intérieures de ses chimbecks.

Le pourpier sauvage croît en abondance sur ces terres; il forme, avec diverses variétés d'épinards supérieures à nos espèces d'Europe, tout le système légumineux du pays. A peine si, de loin en loin, on rencontre la petite aubergine rouge, dont la feuille étuvée rappelle, à s'y méprendre, le chou vert de nos potagers.

Je n'ai guère vu d'autre graine que celles de la gourge séchée; mais celle-ci, mélangée au miel et triturée à la façon du massepain, constitue une succulente pâtisserie à laquelle j'ai conservé, pour ma part, un friand souvenir.

Le *n'dongo* ou bière de maïs, le *juigo*, dû à la macération dans l'eau et le miel de petites feuilles vertes très acidulées, constituent les boissons indigènes. Aussi bon que rafraîchissant, le juigo donne à celui qui en abuse de terribles coliques et se venge ainsi sur les entrailles de son impuissance à tourner la tête.

L'agriculture appelle l'élevage, et le Banza ne se nourrissant pas exclusivement du produit de sa chasse, possède, outre d'innombrables poules, de superbes troupeaux de boucs dont la grande taille et la chair savoureuse témoignent de la précaution qu'on a prise de châtrer nombre de mâles.

Enfin, ses habitations propres et confortables, ses mœurs honnêtes, le bien-être relatif qu'on éprouve chez lui, ses principes d'économie et de morale lui assureraient déjà la suprématie sur ses voisins, s'il n'était aussi adroit ouvrier qu'habile et courageux laboureur.

Industrie. — Quoique le fer se trouve en grande abondance et pour ainsi dire à fleur de terre dans toute cette partie de l'État du Congo, les villages s'établissent de préférence autour des plus riches gisements. Le Banza subit particulièrement l'attraction du métal parce que, sous sa main, celui-ci se transforme et se vivifie. Tour à tour chaudronnier, armurier, maréchal ferrant, c'est à lui qu'on s'adresse à l'époque de la chasse ou à l'heure du combat.

C'est lui qui forge : trombaches, lances, houes, couteaux. Mais où il excelle, c'est dans la confection des cloches, véritables prodiges de fini et de sonorité, étant donnés les moyens et les ressources dont il dispose. Aussi, celles ci sont-elles réputées au loin et les paye-t-on, dans les tribus voisines de la Daua, jusqu'à une pointe d'ivoire ou un enfant!

Il existe chez les Banza un métal très doux qu'on rencontre fréquemment à ras du sol, en morceaux de la grosseur d'une fève. Je n'ai pu en définir l'espèce, et je me suis contenté d'admirer le merveilleux parti que savent en tirer les indigènes.

Chasse et pêche. — Les engins et les armes de chasse que les Banza s'entendent si bien à fabriquer, trouvent aisément leur emploi dans ces immenses forêts de lianes, ces massifs de bambous tecks, de palmiers et de raphias qui entourent les villages.

Les animaux y abondent, depuis le singe minuscule jusqu'à l'immense chympanzé, l'onagre qu'on rencontre au nord et l'éléphant dont les troupeaux nombreux font trembler le sol de l'Ebola. A côté de la petite antilope grise et de sa grande congénère au front orné de cornes, on y trouve le buffle, le sanglier et tout au nord la girafe géante.

La pintade et le coq de bruyère émaillent les forêts de leur plumage multicolore. Dans les rivières, en même temps que la poule d'eau et le pacifique canard, vivent le crocodile et l'hippopotame. Tandis que les hommes poursuivent à travers bois ces animaux divers, les jeunes filles se rendent sur les bords des ruisseaux, y établissent des barrages, où, au moyen de nasses, elles prennent de grandes quantités de poissons.

Il résulte de ces deux éléments combinés, que la table des Banza est toujours amplement et même délicatement pourvue; les indigènes mènent dans leurs maisons une existence heureuse et ils n'ont jamais à redouter ces terribles famines qui, par suite de l'incurie des habitants, désolent fréquemment des régions entières de l'Afrique centrale.

Tatouages. — Le tatouage des Banza n'a rien d'effrayant : c'est, ou bien une ligne de points en relief partant d'une oreille à l'autre en passant par-dessus l'arcade sourcilière; ou bien une triple et verticale rangée de points sur le front; ou bien trois petits cercles prolongeant la ligne nasale et séparant le haut du visage en deux sections distinctes.

Les femmes s'ornent le front de minuscules tresses qu'elles ramènent sur la nuque; d'autres, plus coquettes, portent ces mêmes tresses en éventail, sur le sommet de la tête. De longs pendants à la créole se balancent à leurs oreilles et de petits anneaux de cuivre sont passés dans la lèvre supérieure ou les cartilages du nez; la parure se complète au moyen de ceintures de cauries et de serpentins de cuivre dont la femme banza s'affuble les jambes, à la manière du cothurne antique. Les jeunes filles se contentent même de deux ou trois crins d'éléphant négligemment noués à la ceinture.

Quant à l'homme, il ne porte qu'une espèce de caleçon très ample, fait d'une étoffe d'écorces, qu'il ramène au bas des reins, au moyen d'une ceinture perlée de fer : laboureur et guerrier, le Banza méprise la parure

E. De Ligne.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

VI

Les funérailles.

On étend le mort sur cette espèce de grillage et, après l'avoir dépouillé de ses vêtements, on met le feu aux branchages et aux herbes accumulés dans la fosse, de façon que le tout se consume doucement en produisant beaucoup de fumée mais sans provoquer de flammes. Pendant plusieurs jours, les femmes entretiennent ce feu lent, qui dessèche le corps exposé.

⁂

La cérémonie est la même pour tous les noirs. Une fois le cadavre momifié, on l'entoure d'étoffes, on le met en terre et tout est dit. Les corps des chefs ou des inkimbas exigent un peu plus d'apparat.

Une fois qu'il est bien desséché, le cadavre d'un chef reste exposé et étendu sur le grillage pendant une quinzaine de jours, après lesquels il est déposé sur son lit de bambous. On l'entoure d'une pièce d'étoffe et on l'abandonne ainsi pendant douze lunes, c'est-à-dire l'espace de temps nécessaire au retour de la saison qui a vu survenir la mort.

Un an environ s'écoule sans qu'on vienne troubler les échos des alentours de sa demeure! Sa maison a été désertée, laissée dans l'état où elle était au jour de sa mort, et personne, jamais, n'a été pris du désir de s'approprier quelque chose du défunt lui appartenant.

Tout ce qui a été employé par lui, durant son existence, est devenu fétiche. Fétiche est sa maison; fétiches, les objets dont il se servait; fétiches, la foule des symboles protecteurs dont il a orné l'entrée de son habitation.

Ce mot fétiche semble donc être l'équivalent du mot « sacré » de nos croyances. L'idée de toucher, de dérober quelque chose de sacré remplit d'effroi les indigènes. Aussi leur entend-on répéter qu'ils mourraient s'ils dérobaient un objet ayant appartenu à un mort.



Habitations Moussoronghes. (D'après une phot. de M. De Guide.)

En passant un jour devant une habitation abandonnée, je remarquai un nkishi ou talisman, ayant appartenu à un défunt; je m'en emparai et voulus le donner à porter à un indigène. Je crois qu'il eût préféré se donner la mort plutôt que d'y toucher.

L'indigène n'hésitera cependant pas à voler un autre noir, en s'appropriant brutalement ou sournoisement un objet qu'il sait pertinemment être à ce dernier.

Le blanc est beaucoup plus sujet aux larcins des nègres, parce que les féticheurs inculquent, dit-on, à ceux-ci la croyance que voler un blanc n'est pas mal, puisqu'il est riche. Le nègre sait qu'il fait mal, mais il volera tant qu'il pourra s'assurer de l'impunité. Il dénoncera rarement le vol commis par un de ses congénères, car la discrétion est poussée chez eux à l'excès.

⁂

Lorsqu'un noir en surprend un autre en flagrant délit, il lui fait restituer l'objet par sa propre autorité, sans intermédiaires juridiques; il invectivera des heures entières le voleur, mais malgré cela en viendra rarement à des voies de fait.

Entre eux, les indigènes sont sociables, se prêtent volontiers les objets dont ils n'ont pas l'usage immédiat, mais ils sont très roués en matière commerciale et se trompent les uns les autres sans vergogne quand ils en ont l'occasion. Leur confie-t-on en dépôt des objets pour un temps donné, ils les rendront intacts, quelle qu'en soit la valeur, si on les a comptés devant eux ou s'ils savent qu'on peut les contrôler.

Généralement menteurs, on pourrait suspecter leur bonne foi. Je n'ai jamais été à même de savoir s'ils avaient un serment pour sanctionner la véracité de leurs dires, mais, à dif-



Village de l'île de Mateba. (D'après une gravure de M. De Guide.)

férentes reprises, quand je mettais en doute leurs affirmations, ils prenaient un air très digne et plein d'énergie; mettant la main sur la poitrine, ils disaient : *Mono Luvunu ve*, je ne suis pas menteur.

Mais revenons à ce qui concerne l'enterrement d'un chef. L'anniversaire de la mort de ce dernier est arrivé.

En grande pompe, on a fait fixer le jour de l'enterrement et de tous côtés se répand la nouvelle. Le jour de la cérémonie, on voit arriver des chefs puissants et des amis du défunt ou des amis de celui qui lui a succédé. Il y en a qui ont fait huit et dix jours de marche pour pouvoir assister aux funérailles. Les invités ont apporté un grand nombre de fusils. Le chef régnant du village fournit la poudre nécessaire pour les salves à tirer.

Bientôt arrivent les féticheurs portant avec eux des tambours, des gongs et des trompes taillées dans les défenses d'un éléphant; puis se rassemblent les parents, les fils, les anciens intimes du défunt, chargés de volumineuses pièces d'étoffes, de couvertures, de rubans de toute espèce et de toute couleur.

On a fait une ample provision de vin de palme, de rhum, et de toutes parts arrivent des calebasses contenant le pétillant liquide.

Alors les femmes et les sœurs du mort se rendent à la maison abandonnée, et enveloppent à nouveau le corps dans les étoffes apportées par la famille. Plus cette dernière est riche et puissante, plus est grand le nombre de pièces de tissu, si bien que, lorsque tout l'approvisionnement est épuisé, le corps du défunt ressemble à un énorme ballot informe!

On le dépose ensuite sur une sorte de brancard pour le porter jusqu'à la fosse creusée dans l'endroit consacré aux inhumations.



Le cortège se forme devant la maison. En première ligne marchent les féticheurs, soufflant dans d'énormes trompes en ivoire; suivent les tireurs, qui sont anciens sujets du roi défunt, ils arment leurs fusils, courent en avant du cortège à une distance de 25 à 30 mètres et les déchargent en les appuyant sur le genou; puis ils reviennent à leur place dans les rangs, rechargent le fusil pour recommencer le même manège jusqu'à ce qu'ils arrivent au cimetière.

Derrière les tireurs marchent les porteurs du corps, suivis du chef du village et des amis; puis viennent les femmes et les pleureurs, qui, sur un rythme larmoyant, chantent les prouesses et les vertus du mort; des gens portant du vin de palme, que l'on distribue à profusion, et des porteurs chargés des objets qui serviront à orner la tombe, ferment la marche.

Le cimetière n'étant pas très éloigné, on y arrive rapidement et on se met en groupe autour de la fosse. Dans le fond se trouvent étendues des pièces d'étoffes; on descend le corps sur cet espèce de lit et on met à côté de lui des bouteilles de rhum.

Au milieu de cris et de chants, le cadavre est recouvert de terre et chacun vient apporter sur la tombe un souvenir, tel que bouteilles vides, vieilles tasses, plats, assiettes, pots à tabac et verroteries que l'on peut se procurer dans les factoreries, enfin, des parasols déployés et aux couleurs criardes dont ils enfoncent le manche dans le goulot d'une vieille dame-jeanne C'est le dernier hommage rendu au mort; ils l'abandonnent alors à jamais et la végétation, qui croît bientôt sur le tumulus, les plonge dans un éternel oubli.

Les têtes se sont sensiblement échauffées grâce au rhum, au vin de palme et aux cris poussés pendant l'enterrement. On se rend après la cérémonie chez le chef actuel, qui convie ses sujets et ses amis à un grand festin.

De la viande de chèvre, du porc tué de la veille au soir, des chikwangues, de la mopambe sont servis dans de grandes écuelles, où chaque groupe mange avec avidité, les hommes accroupis sur des nattes. Ils arrosent le tout de bon nombre de verres de malafu, de rhum et de bière de bananier; enfin, quand le repas est terminé et que le crépuscule arrive, on entend un gong d'une puissante sonorité, appelant à la danse tous ceux qui sont venus aux funérailles du chef défunt.

Trois tambours, de différentes dimensions, sont rangés les uns à côté des autres et des joueurs de trompe se placent derrière eux.

Les groupes s'approchent, les hommes à droite, les femmes à gauche, et forment un grand cercle que les enfants complètent en faisant face aux tambours. Alors commencent les danses, le vin de palme circule, et les hommes déjà gris portent en titubant un verre de malafu à la femme qu'ils préfèrent; les joueurs de tambour s'excitent, et bientôt c'est un tintamare de cris, de tambours, de trompes où la symphonie et la cadence brillent par leur absence.

Les danses sont divisées en différentes séries, ou plutôt en différentes phases. Les hommes dansent tour à tour, suivant leur importance ou leur talent chorégraphique. Ils quittent les rangs et viennent saluer les joueurs de tambour, remuant les épaules et la tête, battant des mains, levant les jambes d'une façon fort excentrique, mais pourtant bien régulière, et ils accompagnent la musique d'une poésie improvisée, louant et chantant la venue des joueurs de tambour, le tout bien rythmé et plein de rusticité pastorale.

(*A continuer.*) Eugène Slosse.



Train inaugural de la section Matadi-Kenge. (D'après une photographie de M. le Dr Etienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Congo s'est réunie le 16 de ce mois, pour recevoir communication des propositions du gouvernement belge, relativement au meilleur moyen de procurer à la Compagnie le capital nécessaire à la continuation des travaux.

D'après les renseignements fournis par le conseil, à la date du 31 mars dernier le rail avait atteint le kil. 52 et la plate-forme de la voie était prête jusqu'au kil. 66. A la fin de juin, celle-ci serait terminée jusqu'au kil. 80 et la voie serait posée jusqu'au kil 66. Quant aux études définitives, elles étaient terminées jusqu'au kil. 214.

Les propositions du gouvernement belge ont été libellées en un contrat passé entre le gouvernement et la Compagnie, sous ratification de la Législature, du gouvernement de l'Etat du Congo et de l'assemblée générale de la Compagnie. En voici les lignes générales :

« Les ressources, au lieu d'être créées par voie d'emprunt, comme il avait été primitivement proposé, seront trouvées dans une augmentation du capital social. A cet effet, il sera créé un capital nouveau de 10 millions, savoir : 8,000 actions de capital et 12,000 actions ordinaires. Les titres ainsi créés dans la proportion primitive (il existe 20,000 actions de capital et 30,000 actions ordinaires) seront absolument assimilables aux titres des premières séries. Le gouvernement belge souscrit au pair les 20,000 titres nouveaux.

« Cette intervention est subordonnée à divers changements à apporter aux statuts et au cahier des charges, savoir :

« Les intérêts intercalaires continueront à être payés en espèces pendant la construction et seront portés au compte de premier établissement. Seulement, ils seront, à partir du prochain coupon au 30 juin, uniformément de 3 1/2 p. c. sur les actions de capital et les actions ordinaires (actuellement, les actions ordinaires touchent 7 p. c.).

« Pendant la construction et pendant les cinq premières années de l'exploitation, le gouvernement belge aura le droit de racheter la concession en reprenant les charges sociales et en remboursant les actions de capital au pair de 500 francs et les actions ordinaires à 600 francs. Cette clause de rachat est indépendante de celle inscrite au cahier des charges en faveur de l'Etat indépendant du Congo.

« Le gouvernement belge aura le droit de nommer un ou deux commissaires spéciaux auprès de la Compagnie du chemin de fer, ayant tous les droits de contrôle des commissaires de la société et pouvant assister à toutes les séances du conseil.

« Enfin, l'article 35 du cahier des charges sera modifié en ce sens que le droit de déchéance de la concession ne s'appliquera plus qu'à la partie non construite de la ligne de Matadi au Stanley-Pool et que, si cette déchéance était prononcée, les bénéfices de la partie construite seraient réservés au capital ayant servi à son établissement. »

L'assemblée a approuvé ce projet de contrat, qui nécessitera diverses modifications aux statuts. Celles-ci seront soumises au vote d'une nouvelle assemblée générale convoquée pour le 4 juin prochain, sur un nouvel ordre du jour.

LA FEMME BLANCHE AU CONGO



Mme A.-C. Banks, à l'Équateur.

Congo-Minotaure..... Cimetière des blancs .... Voilà quels étaient, quels sont encore les éléments d'appréciation des masses.

Etablir par statistiques que l'opinion s'est égarée au sujet des décès, que toute œuvre comparable à celle du Congo entraîne un nécrologe inévitable, d'ailleurs considérablement réduit, par l'expérience acquise et le développement des ressources, n'est pas chose facile quand on s'adresse aux masses; mais ce que le raisonnement, les exposés déductifs ne sauraient faire, un exemple tout-puissant le fera : c'est celui des courageuses femmes qui, malgré tout, n'ont pas craint d'affronter le climat africain, et qu'on trouve aujourd'hui en plein cœur du continent noir, heureuses, bien portantes, élevant des familles déjà nombreuses, garçons et filles venus au monde là-bas et merveilleux de robustesse, alors que la légende court toujours qu'au Congo la femme blanche, comme les plantes des zones tempérées, est frappée de stérilité.

Beaucoup d'Européennes vivent depuis longtemps à la côte, femmes de fonctionnaires, de missionnaires ou de commerçants. C'est par le Congo, et depuis cinq ou six ans seulement, que le centre de l'Afrique a été atteint par des Européennes, presque toutes anglaises et belges. Et ainsi, une fois de plus, se révèle la grandeur civilisatrice de cette œuvre extraordinaire, car parmi tous les éléments de développement humanitaire qui viennent combattre le bon combat contre la barbarie, c'est la femme blanche qui joue le plus beau rôle.

J'ai dit plus haut que c'est surtout son exemple qui vaincra, en Europe, ce préjugé que le blanc ne saurait vivre sous l'Equateur :

« Comment, dira-t-on, les femmes vont au Congo! Elles s'y marient et elles y ont de beaux enfants! Mais alors, ce n'est donc pas au climat seul que sont dus ces décès dont on a voulu faire un épouvantail? »

Eh non! le climat n'est pas seul à accuser! Mais ce n'est pas la place ici de dire les causes réelles de cette mortalité en apparence si effrayante : disons seulement que le Belge paye son apprentissage de la vie coloniale dans laquelle il est jeté brusquement sans avoir, comme les autres nations, des éléments d'adaptation séculaires. De là, pour les vaillants, des excès de production et de fatigues sans jamais de repos (surmenage mental et corporel), et pour d'autres, insuffisamment trempés, trop de mécomptes et de désespérances spleenétiques, causes de déchets autrement efficientes que le seul climat. Devant cette situation, la ligne de conduite à adopter doit être : patience, courage, persévérance, afin que l'expérience, en s'acquérant vite, se paye de moins de sacrifices.

Ceci dit, ne sent-on pas quelle influence réconfortante peut avoir la présence de femmes dévouées dans nos établissements d'Afrique? Pourquoi la situation des missions protestantes est-elle si florissante? C'est que dans ces milieux devenus, à part le voisinage, identiques aux intérieurs familiaux de l'Europe, avec des femmes jeunes, gaies, rieuses, de beaux enfants poussant vigoureusement dans le soleil, l'homme se fait plus aisément à l'Afrique; il n'a plus si souvent la fièvre, la bile, l'horrible spleen!.....

Aussi le nombre des missions protestantes au Congo s'accroît-il de façon extraordinaire. Il existe actuellement une quarantaine d'établissements fondés par les protestants anglais, américains et suédois de la *Baptist missionary Society;* de l'*American Baptist missionary Union;* de la *Swedish mission;* de la *Presbyterian Congo American mission;* de la *Congo Bolobo mission.*

Plus de quarante points, disons-nous, sont déjà occupés. Et je ne crois pas me tromper en attribuant cette puissance d'occupation de l'élément protestant à la femme, à l'épouse bientôt mère dont la faiblesse s'appuie sur un mari aimé. Ainsi réunis, chacun prend courage, force et confiance. Et alors, tandis que court toujours la légende scientifique que les plantes des pays tempérés sont frappées de stérilité au pays du soleil, on voit s'épanouir sur les rives du Zaïre et de ses affluents des familles comptant déjà jusque trois enfants : Maggie, Charlie et Allan Banks sont venus au monde au milieu des Wangatas de l'Équateur, respectivement le 13 septembre 1888, le 20 mars 1891, le 4 mai 1892.

L'argument de la stérilité primordiale étant ainsi vaincu, ceux qui s'en servaient comme d'un épouvantail n'ont pas désarmé. Ils ont inventé la stérilité secondaire, tertiaire, quaternaire, etc.

Les premières graines, venues d'Europe poussent, s'écrient-ils. Eh bien elles ne donneront pas de nouvelles semences, et si elles en donnent, ces semences ne reproduiront pas!

N'empêche que plus je ressemais mes salades, mes haricots, mon tabac, mes tomates, mes aubergines, mon cresson, plus mes plantes prenaient de vigueur; elles s'acclimataient De tous côtés à Banane, à Boma, à Mukibungu, à Loutete, à Tchumbiri, à Bolobo, à Irebu, à l'Équateur, à Monsembe, etc., etc., courent des enfants blancs, émerveillement des milliers de mamans noires qui viennent les admirer, les toucher comme des fétiches portant bonheur. En voyant ces petits blancs grandir, toujours choyés de leurs parents; en observant comment les Européens élèvent et instruisent leurs enfants, les yeux de ces sauvages s'ouvriront tout seuls à la lumière et, une fois de plus, le monde civilisé pourra se féliciter de l'accomplissement si heureux des charges qui lui incombent au pays noir.

J'étonnerai fort, sans doute, beaucoup de ceux qui me liront en leur apprenant que des mariages de blancs se célèbrent aujourd'hui en plein centre de l'Afrique. En mars 1892, je procédais à Bongandanga, sur le haut Lopori, au mariage de M. Richard Cole, Anglais, avec miss Margarett Dalgarno, Écossaise. Les témoins étaient MM. Scarnell, missionnaire

anglais, et un Danois, Gustofsön, mécanicien de notre petite chaloupe *Ville de Charleroi*.

Ainsi, au milieu de populations séculairement cannibales et courant sans la plus petite feuille de vigne, à 1,500 kilomètres de la mer, nous nous trouvions cinq Européens de trois nationalités différentes, et trois d'entre eux, un Belge secondé d'un Danois et d'un Anglais, unissaient les deux autres selon les prescriptions de notre code civil.

— Mister Richard Cole, are you consenting to take miss Margarett Dalgarno like wife?

— Yes, sir.

— Miss Margarett Dalgarno, are you consenting to take mister Richard Cole like husband?

— Yes, sir.

Il y eut banquet; la table était garnie de branches d'oranger cueillies aux bosquets voisins; des bambines, noires comme encre dans leur jolie robe rose, nous servaient; dehors, sous le soleil à pic, plus de 500 moricauds de tout âge et de tout sexe, aussi nus que possible, hurlaient et dansaient avec frénésie; ils ne savaient pas bien ce qui s'était passé, mais comme il y avait eu distribution de perles, de grelots, de miroirs, tous s'en donnaient d'autant plus à cœur-joie qu'ils n'avaient plus crainte de voir leurs ébats brusquement interrompus par les anciennes irruptions de voisins redoutés et pillards! N'étaient-ils pas aujourd'hui sous la protection de leurs amis blancs?

Un autre mariage fut célébré en cette mission, en juin 1893, celui de M. Bett avec miss Whepdale, une jeune Anglaise ravissante.

La plupart du temps, les mariages de blancs se célèbrent dans le bas Congo. On sait comment procèdent les missionnaires protestants : Le futur époux, après avoir choisi le point où il évangélisera et y avoir construit une confortable habitation, voit seulement alors arriver d'Europe ou d'Amérique celle qui sera sa femme. Si les circonstances le lui permettent, il vient à Boma ou à Matadi recevoir, à sa descente du bateau, sa future compagne; les mesures ont été prises de manière que le mariage civil puisse être conclu immédiatement.

Après le mariage religieux, les nouveaux époux commencent leur voyage de noces sur la route des caravanes, l'époux à pied, l'épousée en hamac.

Mais le missionnaire ne peut pas toujours quitter son poste; alors la fiancée fait le voyage vers l'intérieur, sous la conduite d'un autre missionnaire marié, voyageant avec sa femme. Le mariage civil est célébré par le commissaire du district où se trouve la mission, sur délégation du gouverneur général.

A côté de ces femmes mariées vivait à Bonginda, dans la Lulongo, une jeune fille charmante, mignonne comme une poupée, miss de Hailes. Fille d'un baronet de Londres fort riche, après avoir conquis ses grades de docteur en médecine, elle avait dédaigné la vie frivole que lui offraient les salons où l'on danse et où l'on flirte; courageusement, elle avait pris le chemin de l'Afrique.

Quand je la connus, elle était là depuis quatre ans; il y en a sept aujourd'hui que, souriante, elle soigne le corps et l'âme de sauvages redoutables dont les instincts farouches reprenant le dessus, ont déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Que de blancs ont déjà été soignés par ses petites mains de fée! Nulle maladie ne lui répugne, et je me souviendrai éternellement de l'avoir trouvée un jour examinant les déjections d'un dysentérique auprès duquel elle venait de passer la nuit entière!

A part la robe de bure, miss de Hailes procède des filles sublimes de Saint-Vincent de Paule.

Et que de noms encore à citer à l'actif des missions protestantes : à Banza-Manteka, Mme veuve Ingham; à Loutete, Mme Bentley; à Bolobo, Mme Grenfell, une charmante femme noire de Loango, gentlewoman accomplie; Mme Darby; Mme Harrison, femme du capitaine du *Peace*; à Lukolela, Mme Scryvener; à Irebou, Mme Moody, dont la petite fille porte un nom indigène, « Amba »; au lac N'tumba, Mme Clarke, dont le mari a douze ans d'Afrique; à l'Équateur, Mme Banks, qui a trois enfants, et sa sœur Mme Murphay; à Bonginda, Mme veuve Mc Kittrick; à Monsembe, Mme Weeks, etc., etc.

La première femme de fonctionnaire de l'État indépendant fut Mme Ingham, alors que son mari, missionnaire anglais, commandait la station de Lukungu (1885). Vint ensuite



Les enfants du Rév. A.-C. Banks, nés à Équateurville (haut Congo).
(D'après une photogr. de M. J.-W. Clark.)

la femme du capitaine Valcke, qui vécut, elle aussi, courageusement de la vie d'aventures.

Aujourd'hui, de plus en plus nombreuses sont les vaillantes qui ne craignent pas d'accompagner leurs maris en Afrique; ce sont surtout les fonctionnaires du bas Congo qui peuvent amener leurs femmes avec eux : le lieutenant Van Dorpe, commissaire du district de Matadi, y est depuis deux ans avec sa femme; son successeur sera le lieutenant Le Clément de St-Marcq, également parti avec sa femme. A Boma, le docteur Reyter a amené son épouse, et depuis tantôt un an un bel enfant leur est venu.

On sait que le docteur Reyter en est à son troisième terme au Congo. Maintenant qu'il y a famille, pourquoi le quitterait-il encore, d'autant que sa jeune femme est enchantée de la vie qu'elle y mène, aimée et admirée de tous pour les attentions délicates qu'elles se plaît à prodiguer aux malades. Pour ma part, lorsque, descendant blessé du haut fleuve, j'arrivai à Boma, incapable de marcher et obligé de rester étendu chez moi, loin de l'hôtel, j'eus à me féliciter grandement d'être tombé aux mains d'un si charmant camarade que le Dr Reyter, dont l'aimable compagne ne manqua pas une seule fois de m'envoyer une part de leurs repas. Et qu'on juge comment ces merveilles culinaires étaient accueillies par un homme qui en était arrivé à trouver le maïs sec un régal, le sirop de canne à sucre une ambroise. En rendant ici hommage au Dr Reyter et à sa charmante femme, je ne fais entendre qu'un faible écho du concert de louanges que tous deux méritent si complètement.

Les femmes de commerçants sont également déjà nombreuses; l'une d'elles navigue sur le haut Congo à bord d'un des vapeurs de transport de la *Société anonyme belge*, dont son mari est mécanicien.

Mme Derscheid, femme du directeur des *Magasins Généraux*, habite Boma.

Et pour terminer ces lignes consacrées aux dignes épouses des pionniers de l'Afrique, pourrais-je mieux faire que de rendre un hommage ému, que tout le monde partagera, à nos sœurs de charité, épouses du Christ, le grand pionnier de l'humanité, qui ne dicte qu'une loi : Aimez-vous les uns les autres!

C'est à la fin de 1891 que partait pour le continent noir la première caravane de religieuses, s'en allant sans espoir de retour, au pays que jusque-là, presque seuls, des soldats intrépides avaient osé affronter. Leur but : évangéliser leurs frères noirs et entourer de soins tous ceux qui, ouvriers blancs épuisés par un climat débilitant, travailleurs noirs rongés par des maladies repoussantes, auraient besoin de la douce assistance que des femmes seules peuvent donner. Les premières sœurs de charité ont occupé les sanitarium de Moanda à la côte, et de Kikanda, près de Matadi. D'autres départs ont suivi vers Léopoldville, et avant peu ces femmes exemplaires seront au Kwango, au Kassaï, dans le haut Congo!

Elles ne marchent pas comme les femmes de missionnaires protestants ou de fonctionnaires de l'État, aux côtés d'un mari adoré pour qui et par qui elles sont fortes! Ni la richesse, ni les honneurs ne les attendent! Et pourtant elles s'en vont heureuses, souriantes, prêtes à tous les dévouements, à tous les sacrifices, parce qu'elles ont la foi, l'espérance et la charité.

Bruxelles, le 6 mai 1894.

Lieutt Ch. Lemaire.



LE CHEMIN DE FER DU CONGO

EN AVANT AVEC LA BRIGADE D'ÉTUDES

Texte et photographies
de M. EUGÈNE SLOSSE.

VII

Danses funèbres. — Organisation de la famille. — Aptitudes des nègres au travail.



Les danses continuent. Tandis que l'un des jeunes gens exécute ses entrechats, tous les assistants répètent son chant sur un thème uniforme et battent des mains, balançant leur corps en cadence suivant le geste du danseur.

Cette première figure ayant été reprise successivement par différents personnages, on passe à la seconde; les femmes s'attachent aux hanches et à la poitrine des clochettes et des grelots qu'elles ont fixés à de petits carrés d'étoffes, aux franges perlées de diverses couleurs, et bientôt, en se trémoussant, elles agitent toutes ces sonneries, qui ajoutent une grande originalité à la musique.

Les hommes se dirigent les uns après les autres vers les femmes, les saluent et s'en retournent à reculons dans les rangs. Les femmes viennent ensuite répéter devant les hommes le pas que ceux-ci ont exécuté devant elles. Pendant ce temps, les chœurs accompagnent toujours les tambours et les groupes chantent des airs appropriés aux figures que l'on danse.

Entre chaque figure, le ngoma résonne d'une manière spéciale, plus sourde; les chants cessent et les danseurs conservent un balancement lent et monotone comme le rythme de la musique.

On passe ainsi à la troisième phase, dans laquelle on chante les plaisirs de la danse, le bonheur de voir toutes les femmes se divertir. A partir de cet instant, les poses deviennent plus lascives. Les hommes, par leurs gestes, semblent inviter les

femmes à venir auprès d'eux, et le mouvement d'appel qu'ils font de la main et de la tête est chaque fois accompagné d'un coup de tambour qui marque la cadence. Les cris deviennent de plus en plus forts, les clameurs assourdissantes.

Lorsque la danse est sur le point de finir, arrêtée par la lassitude et le manque de boisson, on entame la figure finale que les indigènes accompagnent de cris épouvantables, de rires et de hurlements.

Ce dernier pas n'est exécuté que par le meilleur sauteur, le gars le plus déhanché, le coq du village, et ses mouvements symboliques sont exactement suivis par la femme qu'il a choisie pour lui servir de vis-à-vis. Vers 2 ou 3 heures du matin, les tambours cessent enfin de battre et c'est dans le rire et la joie que vont se coucher ceux qui viennent de reconduire leur ancien chef à sa dernière demeure.

L'admission des enfants dans ces danses est une preuve de l'inconscience morale des indigènes.

⁂

L'adultère n'est pas considéré comme un acte criminel, c'est à peine un dol, puisque le mari loue parfois sa femme pour un



Vue partielle du camp de Salampu, kilom. 21. (D'après une photogr. du D[r] Etienne.)

temps déterminé. Répudier son épouse lui causerait un préjudice; aussi, lorsque cette dernière ne lui plaît plus, il préfère l'abandonner à elle-même. Un rapt entraîne à sa suite le payement d'indemnités.

La femme n'a d'autre souci que de se procurer sa nourriture. Elle cultive elle-même les produits nécessaires à son alimentation et à celle de ses enfants en bas âge; elle est pauvre, car les produits mercantiles de sa fabrication sont de peu de valeur. Dès que les enfants peuvent se suffire à eux-mêmes, ils deviennent les compagnons et les commensaux du père, qui veille sur eux jusqu'à onze ou douze ans.

Les enfants nés pendant le louage qu'un nègre fait de sa femme à un autre nègre appartiennent à ce dernier; nés après, ils reviennent au mari, mais il incombe toujours à la mère de les élever. On conçoit que les relations des enfants avec leur mère sont très limitées. Celle-ci n'a aucun droit sur eux. C'est la créature servile par excellence.

Les droits du père sont proportionnels à sa puissance : s'il est esclave, l'enfant sera esclave et son travail sera acquis au chef; si, au contraire, le père est libre et fait partie d'un village, le petit lui appartient, et le chef n'a plus qu'une très minime autorité sur lui; si, enfin, le père est le chef, il a un pouvoir illimité.

Le négrillon se soumet fort bien aux exigences que fait valoir son protecteur sur le produit de son travail ; néanmoins, avant d'entreprendre une affaire, il discute longuement la quotité qui lui sera versée. Ces rémunérations lui servent à s'établir plus tard et à se procurer des épouses. L'amour filial semble assez peu développé; pourtant j'ai vu des nègres montrer de la joie à la vue de leur père ou de leur mère, dont ils avaient été séparés pendant longtemps. La femme doit obéissance absolue à son mari : tous les travaux qu'elle exécute, tous les bénéfices qu'elle réalise, peuvent être exigés par lui. Elle est accoutumée à supporter à ses côtés des

concubines, la polygamie étant profondément ancrée dans les mœurs et constituant partout une preuve de richesse.

L'amitié ou l'amour ne se manifestent pas comme en Europe, par des baisers, mais simplement par un battement de mains cinq fois répété, suivi d'une *shake hand* qui m'a tout l'air d'avoir été introduite ici par les étrangers. Les indigènes sont peu expansifs, et les liens de parenté ne les entraînent à aucune obligation; du reste, ils se reconnaissent presque tous comme parents : tantôt ils sont frères du même père et de la même mère; puis, frères du même père et pas de la même mère; ensuite, frères de la même mère et pas du même père; enfin, frères encore, nés d'une épouse de leur père; et frères toujours, nés d'une épouse de leur père et engendrés en temps de « location! » Il est donc bien difficile d'établir des degrés de parenté quand ils donnent sur leurs liens des détails explicatifs.

La mort du père n'entraîne pas le fils à veiller aux besoins de la famille, puisqu'à la mère incombe le soin de la progéniture, mais les enfants mâles en bas âge reçoivent un tuteur qui veille sur eux, les fait travailler et prend le nom de *tata* (père) en remplacement de la personne défunte. Ce parrain peut être étranger à la famille, mais le plus souvent c'est un de ses membres par alliance, par exemple le mari de la sœur du mort. Un fils de chef n'hérite pas du pouvoir, c'est le fils aîné de la sœur qui prend, à son tour, le commandement de la tribu.

Avec le produit de son travail, le nègre achète une compagne, qui devient sa propriété légitime. Il construit préalablement l'habitation où sera conduite sa femme. Il prend ensuite possession de terrains dans les environs, pour que sa ménagère puisse s'adonner à la culture. C'est l'usage : la terre est au premier occupant. Le sol a peu de valeur, aussi les noirs déplacent-ils leurs villages, leurs habitations et leurs cultures, avec une incroyable facilité. Leurs outils, très rudimentaires, sont fabriqués par eux suivant les nécessités : ils sont donc bien leur propriété. Les machines à tisser, les forges, les mortiers et le pilon pour la fabrication de la farine de manioc, les tamis, la hache, la houe et le couteau sont presque les seuls instruments qu'ils emploient. Ils se servent de leurs mains avec beaucoup de dextérité. Ils possèdent peu d'objets autres que ceux de première nécessité. Cependant, depuis que les Européens ont introduit chez eux certains articles d'un usage journalier, les indigènes les ont adoptés et s'en priveraient maintenant difficilement.

Par suite de l'arrivée de nos belles étoffes, la coquetterie a affermi son empire et partout, dans le bas Congo on ne fabrique déjà plus les tissus indigènes, car les noirs trouvent plus commode de se procurer par un travail plus approprié à leurs goûts, les cotonnades aux couleurs vives que leur offrent les comptoirs européens. Ils apprécient également les couvertures de coton qui les préservent des intempéries. Ils mangent moins bestialement depuis l'apparition de l'homme blanc, qui leur a enseigné l'utilité de la fourchette et de la cuillère.

Les chaussures principalement ont acquis une valeur inappréciable, à cause de l'état caillouteux des routes.



Ce simple aperçu, qu'on pourrait étendre beaucoup plus loin en examinant séparément mille objets spéciaux, tels que rasoirs, peignes, savons, miroirs, aiguilles, etc., démontre l'importance que peut acquérir un jour le commerce de ces articles européens dont les nègres sont friands et dont ils se passent de plus en plus difficilement. Pour se les procurer, ils sont capables d'un effort sérieux, et, sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes, ils prennent insensiblement l'habitude du travail.

Jusqu'à présent, ils ne cultivaient leurs terres que pour en obtenir les produits nécessaires à leur consommation; ils commencent déjà à exporter les denrées qu'ils savent être de bon rapport, et, en échange de ces mille articles que nous introduisons chez eux, ils offriront bientôt leurs céréales, les arachides, le maïs, le sorgho, la canne à sucre, le riz, etc., qu'ils cultiveront à outrance pour nous permettre de les exporter ou d'établir des distilleries, des sucreries, des huileries et d'autres usines pour l'exploitation sur place des produits végétaux.

Tous les voyageurs sont unanimes à reconnaître que les indigènes congolais sont intelligents. Ceux-ci voient les travaux exécutés par les blancs, comprennent le but de ces entreprises et finissent par les admirer. Les premières années, par exemple, ils étaient hostiles aux travaux du chemin de fer; plus tard, indifférents; aujourd'hui, ils arrivent par groupes, offrir leurs services.

Ils s'assimilent nos habitudes, nos coutumes, nos travaux, nos distractions, notre cuisine et même notre langage. On rencontre déjà assez de Congolais parlant l'anglais, le français et le portugais; ils apprennent facilement, et bientôt notre langue sera entendue dans les grands centres congolais.

Voilà, rapidement résumées, les impressions recueillies pendant la période des opérations de la brigade d'études. Telles ne seront plus tout à fait les mœurs et les coutumes, lorsque le chemin de fer circulera dans ces magnifiques contrées et aura entraîné à sa suite les habitudes et le confort européens au milieu de ces peuplades primitives. Mais la richesse de la nature et la saisissante beauté des panoramas n'auront pas été détruites! Aussi, souhaitons-nous qu'il soit donné à beaucoup de lecteurs d'aller contempler bientôt les splendeurs de cette nature sauvage et les poésies de la vie patriarcale de notre future possession congolaise.

Eugène Slosse.

FIN

LES POISSONS DU CONGO [1]

PROTOPTÈRE ET POLYPTÈRE

Les poissons sont abondants dans toutes les rivières du bassin du Congo. Pour les indigènes, ils constituent une ressource alimentaire importante et, pour les Européens, ils ont l'immense avantage de varier agréablement la cuisine de chaque jour.

Ils ne sont pas moins intéressants au point de vue zoologique. La faune ichthyologique des eaux douces de l'Afrique est loin d'être complètement connue. Elle comprend, à côté de types européens, américains et asiatiques, un certain nombre de genres et même de familles autochtones. Tel est le groupe des Mormyrides, ou poissons à trompe, dont l'aspect singulier frappe à première vue tous les Européens.

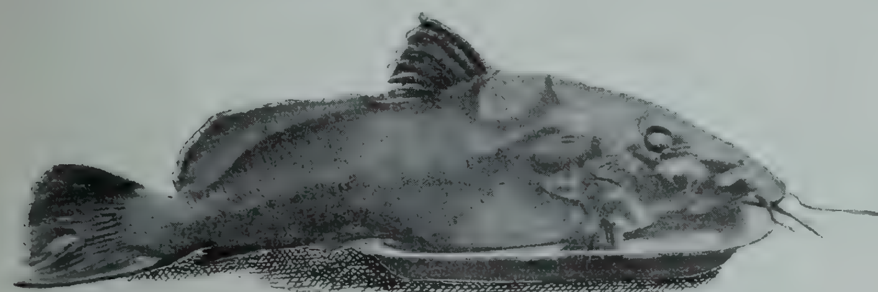


Fig. 1. — Silure.

On constate une grande analogie dans la faune des différents bassins fluviaux du continent, et peu d'espèces sont spéciales à une région déterminée. Aussi, les poissons du Congo présentent-ils les plus grandes affinités avec ceux du Nil, du Niger, du Sénégal, du Zambèze, etc La famille dominante, comme nombre d'espèces et quantité d'individus, est incontestablement celle des Silurides, les cat-fishes des Anglais, reconnaissables aux longs barbillons qui garnissent leurs lèvres. Ces animaux sont d'ailleurs abondamment répandus sur le globe, puisque sur environ 4,000 espèces de poissons connues actuellement, les Silurides entrent pour plus de 1,000. En Europe, il n'en existe guère qu'une seule espèce; le plus grand nombre vivent sous les tropiques. Certains Silurides du Congo atteignent une taille considérable (*Bagrus*). Notre figure 1 est la reproduction de la photographie d'un grand Silure prise à l'Equateur par le lieutenant Ch. Lemaire. Une espèce de cette famille, analogue et probablement identique au Malaptérure électrique du Nil, est munie, comme les Torpilles et les Gymnotes, d'un organe électrique donnant, quand on saisit l'animal, des décharges très énergiques.

Les Silurides étant extraordinairement voraces, se pêchent à l'hameçon avec facilité. Ils ont une certaine prédilection pour les eaux fangeuses, les marécages produits par le débordement des rivières; lors de la baisse des eaux, on les capture en abondance dans les mares laissées par l'inondation. Leur chair, peut-être un peu fade, n'est pas à dédaigner en Afrique.

Les familles des Percides et des Cyprinides sont richement représentées dans tous les cours d'eau du bassin par des formes rappelant nos perches, nos carpes, nos barbeaux, nos brèmes, etc. On y a signalé des Clupéides et j'y ai vu des poissons qui ne peuvent être que des Salmonides, bien qu'on limite généralement l'extension de cette famille aux abords du quarantième parallèle nord Ces animaux ressemblent à notre saumon par leurs caractères anatomiques et par leurs mœurs; ils remontent les cours d'eau à courant violent et parviennent même à franchir des rapides et des chutes peu considérables.

Une famille très intéressante est celle des Chromides, propres à l'Afrique, à la Syrie et à l'Asie Mineure, dont on connaît un trait de mœurs assez singulier. Dès que la femelle a pondu et que la fécondation est effectuée, le mâle introduit les œufs dans sa gueule et les y conserve jusqu'à l'éclosion des alvins. Livingstone a eu l'occasion, au Tanganika, d'observer ce fait déjà signalé, du reste, par Lartet pour les Chromis du lac de Tibériade.

Un poisson curieux, dans un autre ordre d'idées, est le Périopthalme, petit animal d'aspect monstrueux, que l'on trouve dans l'estuaire du Congo. A marée basse, il sort de l'eau et, avançant par bonds ou en rampant à l'aide de ses nageoires, il se promène sur les endroits mis à découvert ou entre les racines des Palétuviers, à la recherche de petits crustacés, de vers, etc. Il s'avance souvent assez loin de la rive et peut rester plusieurs heures hors de l'eau. On prétend même (Peschuel-Lœsche) qu'il parvient à se hisser sur les racines aériennes des Palétuviers. Ce fait d'un poisson qui *grimpe aux arbres* peut paraître bizarre, mais le cas n'est pas isolé. On connaît dans l'Inde un Pharyngien labyrinthiforme (anabas grimpeur) qui, d'après des observateurs très dignes de foi, sort de l'eau et s'élève sur les troncs des arbres des rives en s'aidant de ses nageoires épineuses et de son opercule dentelé. L'appareil branchial de ce poisson offre du reste une disposition qui lui permet de rester longtemps hors de l'eau.



Fig. 2. — Protoptère.

On trouve aussi des Pharyngiens labyrinthiformes au Congo, ainsi que des Ophicéphalides, des Ostéoglossides (*heterotis*), des Notacanthides, des Mastacembélides, des Cyprinodontides, des Knériides, des Pantodontides, des Notoptérides, etc. La famille des Characinides est représentée

[1] Voir *Congo illustré*, 1893, p. 56 et 170.

en Afrique et spécialement au Congo par de nombreuses espèces, entre autres le chien d'eau (*Hydrocyon*), qui doit son nom à sa formidable denture rappelant celles des loups de mer. La figure 3 représente, d'après une photographie du lieutenant Ch. Lemaire, un poisson de cette famille pêché à l'Équateur. On connaît dans l'estuaire un Plectognabhe (*Tetrodon fakalka*) Parmi les poissons les plus intéressants de la faune congolaise se trouvent les deux espèces que représentent nos figures 2 et 4. L'un est un Dipné (*Protopterus*), l'autre un Ganoïde (*Polypterus*).

I. — *Le Protoptère.* — L'ordre des Dipnés est constitué par quelques animaux remarquables à plus d'un titre. Leur apparence rappelle vaguement les anguilles (bien qu'ils soient plus gros relativement à la longueur), mais leur organisation anatomique en fait des êtres intermédiaires entre les amphibiens et les poissons. Comme les poissons, ils sont munis de *branchies* et d'autre part ils possèdent des *poumons* rappelant ceux des amphibiens inférieurs et occupant l'emplacement de la vessie natatoire. On classe les Dipnés en deux groupes selon qu'ils ont un seul ou deux poumons. Les monopneumones ne comprennent que le genre australien *Ceratodus*; les genres *Lepidosiren* de l'Amérique du Sud et *Protopterus* d'Afrique constituent le groupe des dipneumones. Chaque genre ne comprend guère qu'une espèce. Mais on connaît plusieurs Dipnés fossiles dont un genre (*Dipterus* du dévonien) forme la transition aux poissons Ganoïdes.



Fig. 3. — Characinide.

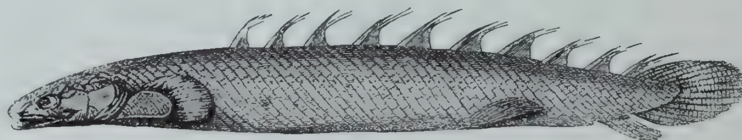


Fig. 4. — Polyptère bichir.

Le genre *Ceratodus* a été connu à l'état fossile avant de l'être à l'état vivant. Agassiz avait créé ce nom pour désigner des dents trouvées dans le dévonien d'Amérique, le permien de Bohême, le triasique de l'Inde, le jurassique anglais et le crétacé américain. Agassiz classait les *Ceratodus* parmi les Squales.

Ce n'est qu'en 1870 que G. Kreft trouva dans les rivières du Queensland un singulier animal qui par sa dentition se rangeait dans le genre *Ceratodus*, considéré jusque-là comme exclusivement fossile. Les *Ceratodus* (*Ceratodus forsteri*, Kreft; *Ceratodus miolepis*, Günth) n'ont qu'un poumon et s'éloignent moins des poissons que les dipneumones.

Ceux-ci sont représentés en Amérique par le genre *Lepidosiren* (*Lepidosiren paradoxa*, Fitzg.) répandu dans le bassin de l'Amazone. Découvert en 1836, il fut rangé par Fitzinger et Natterer parmi les amphibiens pérennibranches, à côté de l'Amphiume.

C'est en Afrique qu'est localisé l'autre genre des dipneumones, le *Protopterus* (*Protopterus annecteus*, Owen, ou *Rhinocryptis annecteus*, Peters). Owen, qui le décrivit en 1839, le considéra comme un poisson voisin des amphibiens ichthyoïdes.

Le Protoptère (fig. 2) a un peu moins d'un mètre de long; il a la forme d'une grosse anguille, un peu courte. Sa nageoire dorsale molle, rubannée, se continue avec la caudale; il porte deux nageoires pectorales et deux ventrales très écartées, formées chacune d'un seul rayon. Le corps est couvert de petites écailles, coloré en vert foncé sur le dos, en gris bleuâtre sur le ventre.

On connaît cet animal dans le bassin du Congo, celui du Zambèse, du Nil, dans la Gambie, le Sénégal, etc. Il fréquente les eaux courantes, mais il a une certaine préférence pour les marécages vaseux, les terrains submergés par l'inondation. Lors de la baisse des eaux, il s'enfonce dans la vase, se roule en boule et, grâce à une sécrétation muqueuse abondante que produit sa peau, il s'entoure d'une sorte de cocon d'argile et passe la saison sèche dans cet état. La coque, quand elle est sèche, est poreuse et l'animal y respire au moyen de ses poumons. Des Protoptères ainsi *enkystés* sont souvent rapportés en Europe; dès qu'on met le cocon dans l'eau, l'argile se ramollit et l'animal se déroule. On a pu dans des aquarium leur faire répéter leur singulier manège en les mettant dans les conditions favorables.

Le Protoptère est souvent appelé *Lepidosiren* par les voyageurs, mais nous avons vu que ce nom doit être réservé au Dipné de l'Amérique méridionale.

II.—*Le Polyptère.*—L'ordre des Ganoïdes est encore un de ces groupes zoologiques dont la plupart des représentants n'existent plus qu'à l'état fossile. Les quelques genres encore vivants sont répandus dans les parties tempérées de l'ancien continent (*Acipenser* ou esturgeon), en Amérique (*Scaphirhynchus*, *Spatularia*, *Lepidosteus*, *Amia*), et en Afrique (*Polypterus*, *Calamoichthys*).

Les deux types de Ganoïdes africains constituent la famille des *Polyptérides* caractérisée par un squelette osseux, des écailles rhomboïdales émaillées formant un revêtement serré, et une nageoire dorsale divisée en une série de petites nageoires secondaires soutenues chacune par une forte épine. Le genre *Calamoichthys* (*Calamoichthys calabaricus*, Smith) est dépourvu de nageoire ventrale; il a été signalé sur la côte de Guinée, notamment dans l'Old Calabar. Je ne sache pas qu'on l'ait observé au Congo.

Les *Polypterus* possèdent deux nageoires ventrales bien développées. Ils comprennent plusieurs espèces (*Polypterus senegalus*, *P. palmas*, *P. bichir*). J'ai vu pêcher dans le Lualaba, vers le confluent du Lubudi, un poisson que je crois identique au bichir du haut Nil (fig. 4). C'était un animal de soixante centimètres de long, d'un vert grisâtre, la nageoire dorsale divisée en seize pinnules. Johnston le cite comme très commun dans le Congo.

J. Cornet.



LE LIEUTENANT CH. LEMAIRE

Né à Cuesmes (Hainaut), le 26 mars 1863. Lieutenant au 2e régiment d'artillerie.

S'embarque à Liverpool pour le Congo, le 4 novembre 1889. — Adjoint au commissaire du district des cataractes. — Reçoit la mission d'organiser le district de l'Équateur (décembre 1890). — Explore la Lulongo, le Lopori, la Maringa, le Ruki-Bussira, les lacs Tumba et Lumbi. — Nommé commissaire de district le 20 janvier 1892. — Rentré en Europe le 16 octobre 1893.

Un de nos collaborateurs les plus assidus et dont les articles sont les plus appréciés. Lorsqu'il reçut à l'Équateur, au commencement de 1892, le premier numéro du *Congo illustré*, le lieutenant Lemaire, dont nous n'avions pas eu l'occasion de faire la connaissance avant son départ pour l'Afrique, nous écrivit afin de nous complimenter au sujet de notre nouvelle publication. « Le *Congo illustré*, nous disait-il, aura du succès, j'en suis convaincu. Vous combattez le bon combat. Permettez-moi de vous assurer de ma collaboration. »



Notre correspondant tint sa promesse. Bien que surchargé de besogne et très absorbé par l'organisation de son district, auquel venait précisément d'être rattaché tout le territoire compris entre le Congo et l'Ubangi jusqu'à Zongo, le lieutenant Lemaire trouva moyen de nous adresser toute une série d'articles sur les marchés publics, les tatouages, les forges indigènes, les camps d'instruction, les pratiques superstitieuses, etc., etc.

Rien ne le laissait indifférent. Observateur sagace, d'un esprit curieux et ouvert, il notait avec soin tout ce qui méritait d'être signalé et nous transmettait ensuite sa copie, nous donnant carte blanche pour en tirer le meilleur parti. Tous les sujets l'intéressaient également.

C'est ainsi qu'en parcourant la région placée sous son commandement, il explora en détail les rivières Lulongo, Lopori, Maringa, Ruki-Bussira, les lacs Tumba et Lumbi, et rapporta de ses voyages les plus utiles documents cartographiques.

C'est ainsi encore qu'il rédigea sur les productions naturelles de son district de substantiels rapports qui faisaient dire à ses chefs : « Si tous les agents suivaient l'exemple du lieutenant Lemaire, la connaissance des richesses du pays ferait de rapides et sérieux progrès. »

Et que l'on ne croie pas que, rentré en Belgique après quatre ans d'un dur labeur, ce travailleur prît enfin le repos auquel il avait droit. Ayant appris qu'une société d'études coloniales venait de se constituer à Bruxelles, le lieutenant Lemaire en devint immédiatement l'un des membres les plus actifs. Il y a donné déjà plusieurs conférences et complète en Belgique, non seulement par la plume, mais aussi par la parole, son active et intelligente collaboration à l'œuvre du Congo.

Qu'il nous soit permis, à ce propos, de formuler un vœu : celui de voir l'exemple donné par le lieutenant Lemaire suivi par d'autres de nos compatriotes. Ceux-ci sont nombreux en ce moment au Congo. Les dernières statistiques accusent la présence de près de 500 Belges sur la totalité des Européens. Il y a, parmi eux, des officiers, des ingénieurs, des médecins, des docteurs en droit. Quelle ample moisson de renseignements de tout genre nous pourrions réunir si chacun voulait, de temps en temps, nous envoyer un rapport, un renseignement nouveau, un itinéraire, un croquis ou une photographie! Malheureusement, les voyageurs comme le lieutenant Lemaire sont rares, bien rares. Inutile, par conséquent, de dire combien nous apprécions l'initiative de l'officier dont nous publions aujourd'hui la physionomie décidée.



D'ANVERS A BANZYVILLE

PAR LE LIEUTENANT TH. MASUI

I



Un de nos collaborateurs de la première heure, M. le lieutenant Masui, dont nos abonnés ont pu apprécier déjà le joli talent de dessinateur, prépare en ce moment, sous le titre *d'Anvers à Banzyville* et sous forme de lettres illustrées, un fort beau volume édité avec luxe par la maison Buelens. Il nous remet, de cette publication très artistique, quelques bonnes feuilles, dont nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs.

Reposés, nous quittons Kimpangala, entonnant des chœurs et des soli variés; mais la route est mauvaise et nous ne chantions plus en arrivant au « Masa Makenghe », après cinq heures de grattage!

L'endroit serait joli s'il n'était une halte habituelle; de nombreux séjours l'ont déjà fort sali... Il faut pourtant s'y arrêter, afin de profiter d'un abri fixe installé pour les caravanes. La route est divisée en sections; à chaque étape l'on trouve ces abris et de l'eau; plus loin même des paillotes légères remplaceront nos tentes.

Longtemps nous courons nu-pieds dans un ruisseau, sous de grands arbres très peuplés, attendant les charges qui arrivent péniblement. Quel mauvais campement!

A midi, un grand appétit et de quoi le satisfaire, nous ragaillardit. André se montre un « master cook » de tout premier ordre. Moi, comme « chef de ménage », j'ai soin de faire servir confortablement. La table portative est toujours couverte, soit d'un essuie mains, d'un bout d'étoffe ou de feuilles de bananier; souvent un bouquet sans fleurs la garnit. Les boys, bien stylés, sont graves comme des domestiques de grande maison.

Il n'y a plus de viande fraîche; comment s'en procurer?

Ladam propose de sacrifier le chien de Fiévez; l'idée est repoussée, Tomy est trop maigre.

N'avons-nous pas nos fusils? En chasse!

Sans expérience des choses d'Afrique, nous piquons droit dans la brousse. Quel fiasco! La chaleur est torride, les nuages s'amoncèlent. Dévorés par les fourmis, déchirés, perdus, éreintés, nous battons en retraite. L'un tombe dans une fondrière, l'autre s'empêtre dans les lianes, heureux encore d'arriver au camp avant la tornade.

Un joli petit oiseau rouge écarlate est la seule et inutile victime de cette sortie.

Il pleut bientôt à torrents, le terrain devient un vaste cloaque. Les cordes des tentes se rétrécissent, arrachant les piquets; nous pataugeons pour les remettre. Perché sur une caisse, je regarde tristement l'inondation gagner mon logement. C'est navrant!

Le dîner nous console un peu; une demi-bouteille nous console complètement. Combien relève un verre de champagne au milieu de ces misères!

Le soir, les mouches phosphorescentes voltigent de feuille en feuille, petites étoiles intermittentes; tandis que des crapauds énormes se promènent bêtement. A huit heures, nous sommes couchés, les lits sont humides et une nuit détestable couronne cette vilaine journée.

Au matin, tout est mouillé : nos effets, nos chaussures, le chemin surtout; il ne pleut plus, mais les herbes ont gardé assez d'eau pour nous gratifier d'une douche continue. Il faut marcher pourtant!

Une montagne, puis une autre, et encore, et toujours!

Voici la dernière, elle est haute, mais haute, presque à pic et fort glissante. Arrivés sur le plateau, vingt minutes entre deux murailles de joncs mesurant au moins cinq mètres. Enfin, « Congo da Lemba », où un sous-officier blanc nous reçoit. Ce poste de l'Etat est le centre d'opérations d'un de ces agents chargés de recruter des porteurs dans toute la contrée. Celui-ci se rend de village en village, faisant de nombreuses palabres, conviant les chefs à envoyer leurs hommes à Matadi. De l'activité de ces « recruteurs » dépend le service du portage; pour le moment, il marche bien, paraît-il. Le poste lui-même comprend l'habitation du chef, une maison pour les voyageurs blancs, un hangar pour les voyageurs noirs; quelques huttes pour les soldats et employés. Il est situé sur une hauteur dominant toutes celles environnantes, assez boisé et bien planté. Un marché journalier lui procure des vivres indigènes.

C'est avec plaisir que nous trouvons un luxe relatif : une vraie table, de vraies chaises et surtout de la viande fraîche; depuis Boma, nous n'avions vu que la poule de Katendi de Lombé. En dix jours!

Je crois même qu'il y avait un œuf dans le « cok'tail! »

Cette boisson mérite une mention spéciale. Le cok'tail américain est composé suivant des règles immuables; en Afrique, il se modifie suivant les goûts et surtout suivant les ressources dont on dispose. Nous le faisons avec du lait, des œufs, du sucre, du cognac et des épices; ainsi préparé, il ressemble à « l'advocaat », une liqueur anversoise.

Si une de mes malles n'était tombée à l'eau, j'aurais passé une bien agréable journée; seulement, je dois déballer, étaler, sécher le contenu, constater les dégâts au moment où un



repos eût été bien nécessaire. Nous passons une bonne nuit. Ces maisons, si rudimentaires qu'elles soient, sont préférables à la meilleure tente.

L'étape suivante est la dernière dans la région accidentée; les difficultés de la route en font oublier le pittoresque.

Une forêt!... J'allais traverser enfin une forêt vierge! Nouvelle déception. A part les lianes, quelques « yukas », pareils à des palmiers, et de monstrueux « mille-pattes », longs de 30 centimètres, elle ressemble aux bois de nos pays. Le chemin est fantastique, on ne descend pas, on dégringole, se retenant tant bien que mal aux branches ou aux racines. Cela durant deux heures.

Encore quelques bosses et nous arrivons à la « Lufu », une grande rivière bordée, comme la plupart des rivières, d'une belle végétation. Un pont suspendu la franchit; pont construit par Carton, officier du génie belge. Comme garde, un Égyptien chargé de contrôler la feuille de péage des porteurs. Comme poste, des abris pour les blancs et pour les noirs, élevés sur un bel emplacement. C'est à partir de ce jour que nous trouverons les paillotes dont j'ai parlé et que nos tentes ne serviront que dans des cas exceptionnels.

Le pays est grandiose; des hauteurs, les horizons sont immenses. Lorsqu'au lever du jour les rayons du soleil, inondant les vallées, se jouent dans les brouillards du matin, les effets de lumière sont éblouissants. Coupant les savanes sans fin, de clairs ruisseaux cascadent sur des rochers géants; de grandes rivières, aux rives boisées, coulent sur leur lit rocailleux en rapides ou calmes entre les roseaux; parfois un bouquet d'arbres trahit une source, au moins une partie humide.

Mais ce n'est pas l'Afrique!

Si les interminables files de porteurs descendant l'ivoire et le caoutchouc, montant la poudre et les marchandises, ne nous rappelaient la réalité, nous pourrions nous croire en marche l'été, par un chaud été, bien loin des tropiques.

L'on ne voit aucune habitation.

Plus locale est la nourriture; ci le menu du dîner fait à la Lufu :

Soupe au potiron,
Gigot de chèvre, bananes bouillies,
Haricots,
Mohambe de poulets,
Chikwangue rôtie.

La chèvre est bonne, assez dure.

Les poulets, petits et maigres, préparés dans une épaisse sauce à l'huile de palme, « mohambe », font un plat apprécié. Les grandes bananes, bouillies ou cuites sous la cendre, remplacent nos pommes de terre; les petites, plus sucrées, sont excellentes pour confectionner des entremets. La chikwangue, ce pain du Congo, est obtenue en faisant bouillir, dans de grandes feuilles, une pâte de farine de manioc. Nous la mangeons grillée ou frite.

Sauf le pourpier sauvage, les légumes sont rares; tout au plus quelques feuilles de chou, des haricots, des épinards et les jeunes pousses de manioc.

Comme féculents, on trouve les patates douces, les ignames, le maïs et les racines de ce même manioc, qui partage avec les bananes l'honneur d'être la base de la nourriture des nègres.

Si, à ces mets de consistance, nous ajoutons les arachides, les safus, les noix de palme, etc., surtout un bon cuisinier et un bon appétit, nos estomacs auraient mauvaise grâce à se plaindre.

J'ai oublié de citer nos conserves, tenues en médiocre estime.

L'indigène mange salement toutes ces denrées; il y ajoute de la viande de buffle horriblement pimentée, du poisson soi-disant fumé, plutôt pourri, des sauterelles, des chenilles immondes qu'il met à la broche, des vers blancs, un tas d'ordures. Les tripes de nos victimes sont très recherchées.

En résumé, la fameuse route des caravanes se passe très bien jusqu'ici; grâce à la santé, la bonne humeur et à une excellente table, due à André, qui, d'un monceau de vaisselle et de boîtes toujours dans une déroute extravagante, parvient à faire sortir un dîner complet.

Levés tôt, ne traînant pas en chemin, nous sommes au but avant que le soleil soit au zénith et évitons ainsi ses rayons dangereux.

Quittant la Lufu, deux jours de marche nous conduisent à « l'Unionzo », en passant la nuit à « N' Demboli ».

Le pays, effectivement moins accidenté, est découpé en larges vallées bordées de chaînes de montagnes aux mille mamelons, d'un aspect volcanique; quelques groupes de palmiers, de bananiers et surtout un perroquet, le premier, lui donnent un aspect plus « africain ».

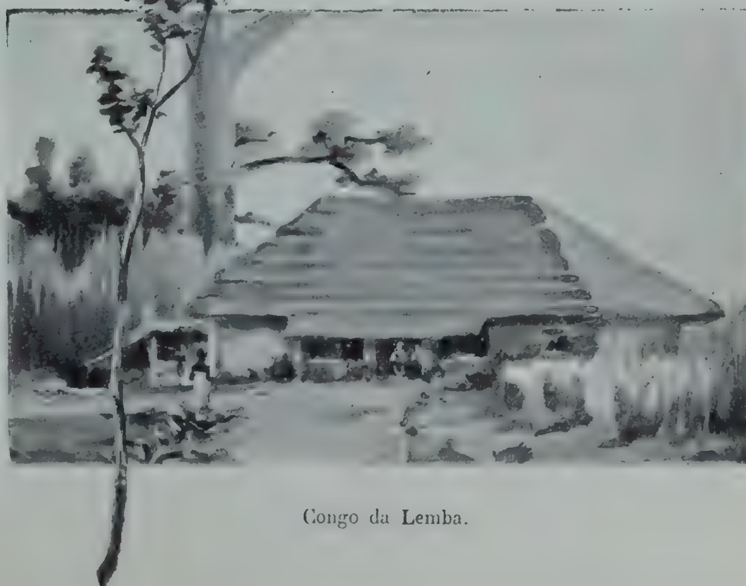
A N'Demboli, notre garde-manger s'enrichit d'un cochon noir, petit et gras, faisant un tintamarre effroyable. En trois repas, il n'en reste plus rien; je crois que les nègres aiment beaucoup la viande de porc et qu'ils ne reculent pas devant un rapt pour s'en procurer

Au moment de quitter l'Unionzo éclate un orage, nos hommes sont transis de froid; accroupis autour du feu, ils grelottent dans leur immobilité, silencieux, mal éveillés. J'admire ces natures aguerries contre les intempéries; au premier rayon du soleil, ils seront aussi loquaces qu'ils sont muets à présent; tantôt, sortant de leur engourdissement, ils deviendront des êtres forts et adroits, d'une résistance remarquable.

La pluie diminue.

Guêtrés et couverts de nos imperméables, précaution bien inutile, le signal du départ est donné.

Que l'on prenne, pour se rendre de Hal à Bruxelles, le lit de la Senne, en se faisant suivre d'un arroseur



Congo da Lemba.

public, et l'on aura une faible idée de cette partie aquatique!

Passant l'Unionzo, grossie subitement, la pirogue manque de partir à la dérive; plus loin un pont, tout démoli, nous oblige à des prodiges d'équilibre; c'est merveille que personne n'ait fait le plongeon dans le torrent; puis, nous traversons une plaine immense, devenue marais, dont les herbes nous gratifient d'une ondée supplémentaire. Toute la route est transformée en ruisseau; en arrivant à « N' Séké Lolo », nous faisions tous : « Couin! couin! »

Par extraordinaire, les porteurs suivent à peu de distance, ce qui nous permet de changer d'effets rapidement. Le soleil, qui se montre, répare les dégâts des ondées et nous achevons joyeusement cette journée en buvant une « demi-bouteille », amie des mauvais jours

De N' Séké Lolo à la rivière « Kwilu », nous mettons trois heures. Le poste, gardé comme tous les autres par un soldat de l'État, est plus grand, mieux tenu et bien planté. Des baobabs le protègent de leurs larges ombrages. La journée est chaude. Je renonce à poursuivre un animal signalé par nos hommes aux cris de « bizi » (viande). Fiévez, plus persévérant, abat la bête, un grand singe commun. Il revient triomphalement avec sa victime; nous l'accueillons par des applaudissements frénétiques. Voilà au moins du gibier!

Dépecé, vidé à l'instant, notre singe ressemble furieusement à un enfant écorché; les petites mains surtout donnent une impression pénible. Mais le désir de goûter de sa chair l'emporte sur notre répugnance, et André reçoit l'ordre de le préparer demain.

Nous partons du Kwilu.

Le chemin traverse de « nombreux anciens villages », reconnaissables aux palmiers et aux bananiers, poussant à la diable, envahis par les haricots devenus sauvages. Beaucoup d'indigènes se sont retirés de la route, afin de choisir une situation plus tranquille ou chassés pour répression de brigandage. Les villages actuels sont bien cachés, à peine la fumée de leurs feux s'élevant au-dessus des herbes permet-elle de les deviner.

Sous bois, les ananas poussent innombrables; quel dommage qu'ils ne soient pas mûrs en cette saison!

De tous côtés se montrent les papayers, portant un fruit semblable au melon, très rafraîchissants et très sains. Pas mûrs non plus les papayes.

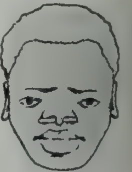
Le Congo n'est guère prodigue de fruits jusqu'ici!

Nous traversons un village, M'Wembi, et sommes au « N'Kengé M'Wembi » plus vite que nous l'espérions, mais un peu fatigués. Une grande calebasse de malafu nous remonte. C'est vraiment très bon, le malafu!

A midi, le singe paraît en beefsteaks; sa viande est bonne, très forte. La queue est offerte à Fiévez, dans un bouquet. Deux missionnaires de passage partagent notre café. Ils ont l'air bien portant, car nos biscuits et notre sucre, dont nous sommes si avares, disparaissent comme dans un gouffre.

Le bouilli de singe, pas fameux, fait les frais du souper; Ladam, indisposé, n'y assiste pas. Dans nos trois estomacs, il y a lutte entre le singe et le malafu; des gargouillements trahissent leur incompatibilité d'humeur; la nuit, le drame s'est dénoué; chez moi, le singe l'a emporté; chez mes compagnons, ce fut une catastrophe. Ils m'ont éveillé bien des fois!

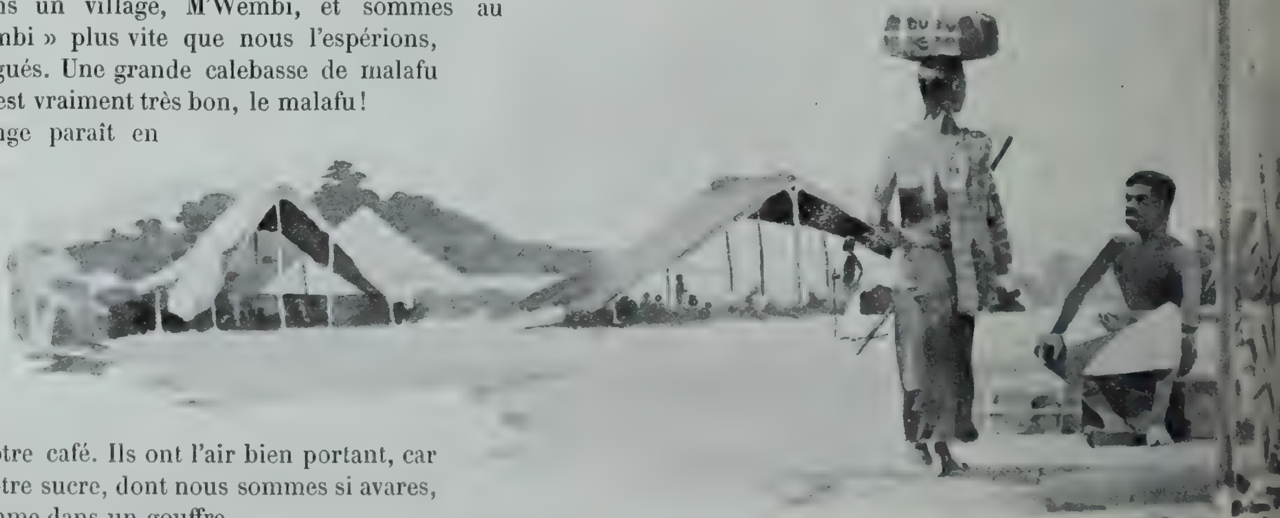
Cependant, nous partons courageusement pour « N'Sona Kibaka ». La route des caravanes se déroule interminable, toujours garnie de porteurs, pareille à ces chemins grouillant de fourmis que nous rencontrons fréquemment. Parfois un bouquet d'arbres, parfois une place dénudée, bourrée de nègres au repos ou grignotant toutes leurs petites ordures. Ce sont des M'botés à n'en plus finir, échange de saluts rappelant ce charmant usage de nos campagnes.



J'ai vu ce matin un noir le nez percé d'un petit bâton. Ce que cela doit le gêner pour se moucher!

A Kibaka, la tente d'un missionnaire est plantée devant nous. Le blanc, « Mundelé », est absent, mais ses boys, dont deux femmes, soignent le campement de leur maître. Tout ce petit peuple, à l'air intelligent, baragouine l'anglais. Etendu dans un hamac, un élève modèle lit tout haut, accentuant les syllabes avec une lenteur monotone.

La première partie de la route des caravanes se termine aujourd'hui; tantôt nous serons à Lukungu. Nos boys ont mis leurs plus beaux effets; les porteurs tirent, je ne sais d'où, qui une ceinture, qui un pagne bien propre. Nous-mêmes, vêtus d'un costume blanc, avons suivi ce mouvement de coquetterie. Ainsi pomponnés, nous partons. La route est intéressante, beaucoup de villages sont visibles de droite et de gauche. Des plantations donnent une tout autre allure au paysage. Nous marchons allègrement, quoique trouvant l'étape un peu longue, impatients d'être au but. Une clameur soudaine, sortie des poitrines vigoureuses de nos trente-neuf porteurs, des rires, des cris, une joie d'enfants. Lukungu est à nos pieds, perché sur une légère colline!



La station de l'État à Kenge Wembi.

LA FORCE PUBLIQUE DANS L'ÉTAT DU CONGO

II

Dans un précédent article, consacré à la force publique [1], nous avons expliqué de quels éléments divers se composait, au début, l'armée du Congo et nous avons dit qu'en vue de régulariser les enrôlements, un décret, en date du 30 juillet 1891, avait décidé que dorénavant les troupes seraient recrutées presque exclusivement dans les territoires mêmes de l'Etat. Ce système de levées nationales, à l'établissement duquel a présidé le gouverneur Wahis, est aujourd'hui complètement organisé et semble appelé à donner d'excellents résultats, ainsi que le démontre l'article suivant, extrait du *Temps :*

« Dans le bas Congo, où l'action de l'Etat est établie de façon directe et suivie, on a introduit un système de recrutement spécial. Chaque année, les chefs de village demandent quels sont ceux qui veulent servir. Les chefs choisissent parmi les volontaires qui se présentent. Toutes les localités fournissent des miliciens au prorata de leurs cases.

Dans le haut Congo, où l'organisation des services du gouvernement n'est pas encore partout assurée, on n'a enrôlé que les anciens prisonniers de guerre des Arabes et les « hommes rachetés ».



Un peloton de la force publique.
(D'après une photographie de M. Michel.)

Les miliciens du bas Congo doivent servir pendant trois ans, les recrues du haut Congo restent sous les armes pendant sept ans. Après ce temps, prisonniers de guerre et hommes rachetés recouvrent leur indépendance complète.

La force armée comprend trois catégories : les enfants que l'on envoie dans les missions, les adolescents et les hommes faits que l'on incorpore, et les recrues jugées inaptes au service militaire que l'on emploie aux travaux des stations.

De l'avis de tous les officiers qui ont commandé les miliciens indigènes, ce sont les hommes les plus jeunes, ceux de douze à treize ans, qui forment les meilleurs soldats. Que l'on ne s'étonne pas de cette précocité des noirs. On sait qu'au Congo, un homme atteint sa période de développement complet vers l'âge de quinze à dix-sept ans. A douze ans, les Congolais n'ont guère bu encore de malafu, ils n'ont fait d'abus d'aucune sorte, et ils accomplissent leur temps de service de façon absolument exemplaire.

Le premier camp d'instruction a été établi en juillet 1891, à Kinchassa, par le gouverneur Wahis. Depuis, deux autres camps, ceux de l'Équateur et de Zambi, ont été fondés ; et l'on parle d'en créer deux autres encore dans la région des Mayombés, située au nord du district de Boma.

Les camps ressemblent assez au camp de Beverloo. Les miliciens sont logés par tribus ; chacune d'elles occupe un bloc spécial. On a adopté ce mode de campement, par égard pour les habitudes et les mœurs des indigènes des différentes parties de l'Etat. Et puis, les femmes d'une même tribu s'entendent mieux entre elles — on en a fait l'expérience — qu'avec les femmes d'autres régions.

Presque tous les miliciens sont mariés. Chaque ménage a son petit coin à lui, suffisamment abrité. Chaque camp possède son hôpital.



Lorsque, il y a trois ans, le gouverneur Wahis fonda le premier camp à Kinchassa, l'État avait à sa charge une véritable petite armée de prisonniers de guerre, faits par Van Kerckhoven dans le nord-est, par Le Marinel à Lusambo, par Dhanis, au cours de ses premières victoires dans le Loango. On résolut d'en faire des soldats et en même temps de bons ouvriers, car on décida de leur apprendre, concurremment avec le maniement du fusil, quelque métier d'usage courant au Congo. C'est vers Kinchassa que furent dirigés les anciens hommes de Gongo-Lutete, qui venait d'être battu par Dhanis. Ils appartenaient presque tous à la tribu des Batetela. Au camp de l'Equateur, on enrégimenta surtout des Mongos, tribu des environs d'Equateur-Ville ; à Zambi, les indigènes du bas Congo. Lorsque les recrues régulières de miliciens furent organisées, on les répartit entre tous les camps.

Les règlements de l'instruction militaire sont, à très peu de chose près, les règlements et théories belges. On commence par enseigner aux nouveaux venus l'exercice du tir, et l'on n'éprouve généralement pas de peine à leur faire comprendre

[1] *Congo illustré* de 1892, p. 58.

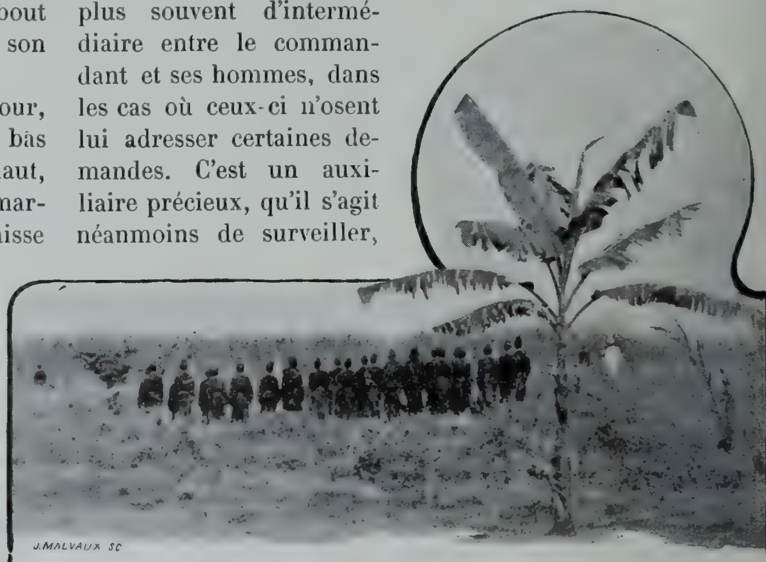
le rôle du cran de mire et du guidon. Avant de former les miliciens noirs au tir à la balle, on les fait tirer à blanc pour les familiariser avec la détonation. Le nègre a une peur instinctive du recul qui se produit après la décharge; il est tenté de lâcher l'arme, et ce n'est que peu à peu qu'on parvient à l'enhardir. Une fois qu'ils ont l'habitude du maniement de leur albini, les noirs deviennent de bons tireurs. Un grand nombre d'entre eux parviennent à placer trois balles sur cinq dans une cible à cent mètres. Au bout d'un an, un an et demi, un indigène connaît parfaitement son métier de soldat.

Chaque milicien reçoit une solde de 10 centimes par jour, ce qui équivaut à 30 centimes en Belgique. Dans le bas Congo, on paye les soldats en espèces; dans le haut, où l'on ignore encore la monnaie, on les rétribue en marchandises. On a organisé dans chaque camp une caisse d'épargne, où le milicien peut déposer ses économies. La masse qu'il a épargnée lui est remise le jour de sa libération.

Les miliciens ont trois heures d'exercice par jour. On sait qu'au Congo on doit prendre, à cause de la température, un repos forcé de onze heures du matin à deux heures de l'après-midi.

En dehors des heures d'exercice militaire, les hommes reçoivent aussi un enseignement professionnel, que le commandant choisit selon leurs aptitudes. Les uns sont employés aux plantations. Ils cultivent le café ou le cacao. On en fait des agriculteurs. Lorsqu'ils quitteront l'armée, ils sauront à leur tour et pour leur compte diriger une petite entreprise agricole. Le camp de Kinchassa possède, à l'heure qu'il est, de superbes plantations, quotidiennement entretenues par la communauté militaire. Parmi les enrôlés, il y en a qui, pendant leurs loisirs, apprennent le métier de briquetier, de maçon, de charpentier. Ils construisent les habitations du camp au fur et à mesure de son développement. D'autres s'exercent à la pêche et à différents ouvrages d'utilité pratique.

On ne s'imagine pas combien les miliciens congolais sont heureux quand ils reçoivent un galon ou un grade. Les meilleurs tireurs portent des galons de première classe. Pour mériter cette distinction, ils s'appliquent de tout leur zèle. D'autres sont nommés caporaux ou même sergents. Le premier sergent noir sert le plus souvent d'intermédiaire entre le commandant et ses hommes, dans les cas où ceux-ci n'osent lui adresser certaines demandes. C'est un auxiliaire précieux, qu'il s'agit néanmoins de surveiller, car le noir qui dispose d'un commandement est tout de suite porté à en abuser.



En tirailleurs.
(D'après une photographie de M. Michel.)

Les miliciens congolais mesurent en général une taille variant entre 1^{m}55 et 1^{m}70. Ils marchent d'une allure dégagée. Les hommes du haut Congo surtout ont un port très crâne. »



LES PAPILLONS DU CONGO

I

RHOPALOCÈRES


Fig. 1.

Les papillons constituent certainement l'ensemble le plus riche du règne animal tant par l'éclat de leur parure que par l'élégance de leurs formes, et l'on peut dire de la plupart d'entre eux que ce sont de véritables fleurs animées, rivalisant de beauté avec les corolles diaprées de nos champs et de nos bois.

L'étude de ces jolis insectes est l'une des plus attrayantes de l'histoire naturelle. Elle charme tous ceux qui l'abordent et l'on comprend que, vivant au milieu d'une faune aussi riche que celle du Congo, l'explorateur songe à ramener en Europe quelques-uns de ces splendides papillons, témoignages frappants des beautés entrevues par lui au cours de ses pérégrinations.

Mais comment s'y prendre pour réunir et conserver intacts pendant des mois ces fragiles insectes? C'est ce que nous tâcherons d'expliquer dans un prochain article. En attendant, passons rapidement en revue les principales espèces qui peuplent le bassin du Congo.

D'une façon générale, les papillons se divisent en deux groupes comprenant eux-mêmes un grand nombre de familles.

Les insectes qui composent le premier de ces groupes (les *Rhopalocères*) ont les antennes placées au devant de la tête et terminées par un bouton en forme de massue plus au moins allongée. Ils volent pendant le jour alors que le soleil darde ses rayons les plus ardents. Les papillons du second groupe

(les *Hétérocères*) présentent des antennes de toutes les formes possibles, sauf la massue arrondie à sa terminaison. La majorité de ces derniers vole le soir, après le coucher du soleil.

Nous n'examinerons ici que les familles composant le premier de ces deux groupes, afin de montrer le caractère particulier de la faune de l'État indépendant du Congo dont nous représenterons en même temps quelques-unes des espèces principales (1).

La première de ces familles se compose des *Papilionides*, qui sont pauvrement représentés au Congo, si l'on prend comme termes de comparaison chacune des deux grandes régions tropicales américaine et indo-australienne — environ 35 contre 220. Cette proportion sera sans doute augmentée lorsque nous connaîtrons mieux ce que renferment tant de contrées encore inexplorées au point de vue entomologique; mais il est incontestable que la grande uniformité des conditions climatériques du pays contribue pour une large part à cette pauvreté relative. Il arrive souvent, en effet, que nous retrouvions les mêmes espèces, sans aucune variation locale, à des distances considérables.



Fig. 2.

Le plus remarquable de ces Papilios et l'un des plus étranges du monde entier est le grand papillon Antimaque (*Papilio Antimachus*, Drury, fig. 2), qui est représenté au milieu de cette page, au-dessus du *P. Hesperus* (fig. 3).



Fig. 3.

La forme élégante et élancée de ses ailes, dont l'énorme envergure dépasse parfois 23 centimètres, est unique parmi la gent ailée, et l'on est tenté de se croire en présence d'un des survivants d'une époque depuis longtemps disparue. La couleur des ailes est d'un brun clair parsemé de taches noires au-dessus et d'un jaune d'argile entremêlé de brun et de noir en dessous. Ce papillon fut découvert à Sierra-Leone en 1775, par M. Smeathmann, et pendant cent ans l'exemplaire unique demeura le joyau d'une célèbre collection anglaise. Mais, depuis 1876, les explorateurs en ont rapporté fréquemment de nouveaux spécimens, et ce lépidoptère, qui se payait, il y a quelques années, des prix que, seuls, les entomologistes comprendraient, paraît devoir devenir aussi commun dans nos collections que dans son pays d'origine. On crut longtemps que son habitat était localisé à l'ouest extrême de l'Afrique tropicale; mais, depuis que le major Thys l'a rencontré au Kassaï et que le lieutenant Wilwerth nous l'a rapporté d'Upoto, nous pouvons attribuer à ce géant une extension géographique considérable. L'explorateur français M. Dybowski l'a pris récemment à Bangui et le Musée royal d'histoire naturelle en a acquis un exemplaire de M. Haas, venant du Rubi.

Les mœurs de ce papillon sont encore ignorées et nous ne connaissons pas davantage sa chenille ni sa chrysalide. La femelle n'a été décrite qu'il y a six mois environ, lorsqu'on trouva l'unique exemplaire connu dans un envoi de plus de 300 de ces papillons arrivé à Londres. Elle est moins élancée que le mâle et se distingue de celui-ci par quelques caractères particuliers, aux derniers segments du corps.

Tous deux ont le vol puissant; leur habitat se trouve probablement à la cime des palmiers, d'où la femelle ne descend que rarement.

M. Wilwerth, qui en a offert généreusement quelques exemplaires au Musée de Bruxelles, nous disait que les indigènes parvenaient à le prendre avec une certaine adresse. Ils les ramènent vivants en entourant le corps de l'animal d'une mince liane.

Au naturaliste, désireux de s'en procurer quelques spécimens, il suffira d'offrir une légère rémunération aux négrillons qui lui en rapporteront de nombreux exemplaires. Mais ce naturaliste rendrait un service bien autrement grand à la science en rapportant les chenilles mêmes, qui, élevées sur un arbuste recouvert de mousseline, permettraient de suivre les transformations successives de l'insecte et donneraient des papillons mâles et femelles absolument parfaits, ce qui n'existe pas encore en Europe.

Un des papillons les plus communs du Congo est le *Papilio Demoleus*, d'un jaune clair avec dessins noirs et un œil fulgurant au bord interne des ailes inférieures. Il est répandu sur tout le territoire de l'État indépendant et nous n'avons jamais vu une collection, si petite qu'elle fût, sans l'y rencontrer. Ce papillon a un représentant à peine différent dans la faune indo-australienne.

D'autres papillons montrent des ailes d'un noir velouté traversées d'une large bande vert doré, tel que le *P. Nireus* et le *P. Bromino*.

Enfin, nous rencontrons le *P. Merope*, dont le mâle, avec une livrée uniforme, contraste singulièrement avec les femelles de couleurs et de dessins si divers, que tous les anciens auteurs les ont décrits sous des noms différents. Le machaon (*P. Machaon*) et le flambé (*P. Podalirius*), représentent cette famille dans notre pays.

Les Piérides forment une famille trop largement représentée chez nous par les funestes papillons blancs pour devoir être décrite longuement. (Voyez les figures 4 et 8 de la page 88.) Elles pondent généralement une quantité considérable d'œufs, rassemblés en petits tas perpendiculairement aux feuilles. Le nombre d'espèces ne paraît pas être considérable au Congo, mais il est largement compensé par la quantité énorme des individus. M. Wilwerth nous disait avoir observé des nuages entiers formés par une espèce de papillons légèrement teintés de jaune et de noir appartenant au genre *Eurema* et qui étaient probablement à la recherche d'une localité propice pour la ponte. Lorsque l'on tentera d'introduire l'agriculture et la sylviculture sur une grande échelle au Congo, il faudra étudier minutieusement les mœurs de ces insectes dont les ravages peuvent être un fléau même pour les pays tempérés, où le développement excessif de certains insectes n'est pourtant que rare et accidentel.

(1) Toutes les figures sont réduites à la moitié de la grandeur naturelle.


Fig. 4.


Fig. 5.


Fig. 6


Fig. 7.

Les Danaïdes [1] ne sont représentées que par quelques espèces, mais ils sont victorieusement remplacés par les Acræides, peu répandus sur le restant du globe. Cette famille, presque exclusivement propre au centre de l'Afrique, se compose actuellement d'environ 150 espèces, nombre qui sera triplé, sans aucun doute, par des recherches ultérieures. Ce sont des papillons de taille moyenne, dont les ailes sont plus ou moins transparentes et comme gaufrées avec des taches noires et certaines parties colorées en jaune ou en brun.

Nous arrivons à la famille des Nymphalides, dont les espèces nombreuses donnent à la faune congolaise son véritable caractère lépidoptérologique.

C'est aux Nymphaliens qu'appartiennent les plus beaux papillons et c'est parmi eux que nous rencontrons la plus grande richesse, tant sous le rapport de la forme que sous le rapport de la coloration.

La plupart des genres sont représentés par de nombreuses espèces qui diffèrent plutôt par la disposition des couleurs que par leur variété et forment ainsi de charmantes collections d'une gamme unique. A côté de ces derniers, on en voit d'autres comme l'*Eurypha coccinata*, d'un beau rouge uniforme tranchant nettement sur le fond vert de la végétation. On y rencontre aussi ce superbe genre *Charaxes* (fig. 5), dont une espèce est figurée en haut de cette page et qui se reconnaît aisément au corps robuste et aux ailes inférieures largement échancrées, terminées le plus souvent par une double queue.

Les Satyrides viennent ensuite, reconnaissables à leurs couleurs uniformément bleu foncé, parfois relevées de blanc et de jaune, dont les ailes portent presque toujours un ou plusieurs yeux noirs avec un centre blanc tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des ailes.

Le vol des Satyrides présente un caractère particulier. Ils ne planent pas, du moins dans la plupart des espèces, comme les Nymphalides, et, au repos, ne restent pas les ailes étendues comme les précédents, mais les tiennent fermées et perpendiculaires au corps. Le vol, tantôt rapide, tantôt lent, a toujours quelque chose de sautillant; il est interrompu par de fréquents arrêts.

Ces papillons habitent, en général, les bois secs et rocailleux; ils se posent sur les pierres et le tronc des arbres, rejettent en arrière les ailes supérieures, les cachent sous les inférieures et, se confondant d'ordinaire par le dessin avec le plan de position, échappent complètement à la vue par leurs couleurs ternes.

La famille des Lycaenides se compose de papillons d'assez petite taille. Il y en a peu qui atteignent la grandeur moyenne des papillons ordinaires. Volant le jour, ils ne sont pas moins bien partagés que les grandes espèces, tant sous le rapport de la forme que de la variété des couleurs.

Chez beaucoup d'entre eux, les ailes inférieures se prolongent en queues plus ou moins longues, ce qui faisait désigner certaines espèces, par les anciens auteurs, sous le nom de *Petits porte-queues*, en opposition avec *Grands porte-queues*, nom donné aux papillons pourvus de cet appendice

Les mouvements des Lycénides sont vifs et gracieux. Leur vol n'est pas très rapide, mais il est vif et saccadé, de sorte qu'ils échappent assez facilement à la vue, bien qu'ils ne s'éloignent guère de l'endroit qu'ils ont quitté.

Beaucoup d'entre eux sont ornés de couleurs éclatantes, fauves ou dorées, bleues, vertes ou argentées. Aussi longtemps que le soleil brille, ils voltigent avec vivacité et comme étourdiment sur les feuilles ou les fleurs, fermant et ouvrant alternativement leurs ailes et demeurant rarement dans un repos complet. Le nombre d'espèces connues au Congo est déjà considérable (environ 250) et augmentera rapidement, car beaucoup ont dû échapper, par leur petite taille, aux recherches des amateurs.

Nous terminerons par les Hespérides l'énumération des papillons connus anciennement sous le nom de Diurnes, à cause de leur habitude de ne voler que pendant le jour. Les espèces en sont assez peu nombreuses et ne présentent guère les belles couleurs des précédents.

Les Rhopalocères offrent presque toujours une série de couleurs d'une grande richesse de ton, mais ils atteignent rarement la finesse de composition qui distingue la plupart des espèces comprises dans le second groupe, celui des ***Hétérocères*** que nous examinerons dans notre prochain article. Cette section est numériquement la plus importante, car si nous n'en connaissons encore que de rares exemplaires rapportés du Congo, il n'y a aucun doute qu'ils viendront avant peu augmenter par milliers le nombre des espèces déjà connues ailleurs. Nous trouverons parmi eux les seuls papillons que l'homme a su domestiquer pour changer en un être de première utilité un insecte nuisible entre tous.

(*A continuer.*) G. S.

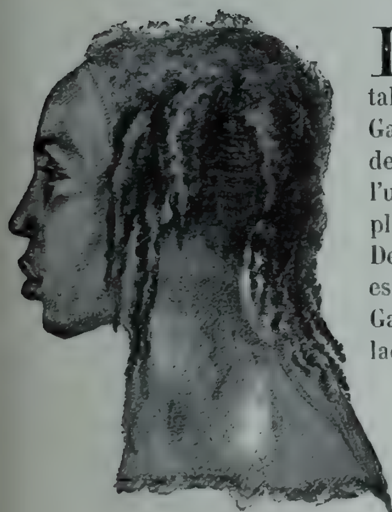
[1] La figure 1 représente le *Danais Leonora* et la figure 7 l'*Acraca Oncœa*.


Fig. 8.



Le Bahr-el-Gazal près de Meschra-er-Rek. (D'après un dessin de L. Fischer.)

PRISONNIERS DANS LES ROSELIÈRES DU NIL



Nègre Azande.

Le Nil, dans la section où il sert de limite orientale au district du Bahr-el-Gazal, c'est-à-dire depuis Wadelai jusqu'à Fashoda, est l'un des fleuves d'Afrique les plus difficiles à la navigation. De Dufile à Lado, son cours est barré par des rapides; de Gaba-Chambe en amont du lac No, il se bifurque en plusieurs courants latéraux, obstrué par des marais et des îles d'herbes; plus en aval, au confluent du Bahr-el-Gazal, s'étend la région des *sedd* ou forêts de roseaux qui, à certaines époques, remplissent complètement son lit. Ce sont ces roselières qui, vraisemblablement, arrêtèrent les explorateurs de Néron, au premier siècle de notre ère. Quant aux voyageurs modernes, ils décrivent presque tous comment ils durent s'y prendre pour se frayer un chemin à travers ce labyrinthe d'herbes entrelacées qui, de 1870 à 1877, barra complètement la route vers le haut fleuve.

Les passages qui suivent, extraits du journal de voyage de Gessi-Pacha, gouverneur du Bahr-el-Gazal, relatent le drame le plus célèbre dont cette région des *sedd* fut le théâtre. C'était en 1880. Gessi, avec un vapeur et quelques autres embarcations sur lesquels se trouvaient 500 soldats et de nombreux esclaves libérés, hommes, femmes et enfants, venait de quitter Meschra-er-Rek pour Khartoum. Le *sedd* le saisit et le bloqua trois mois durant. Ce fut un désastre dont bien peu de ces malheureux parvinrent à se tirer.

EXTRAITS DU JOURNAL DE GESSI-PACHA [1].

25 septembre 1880.

Nous naviguons avec un vapeur : le *Safia*, un *slep*, un *nugger*, un *sandel* et quelques petites barques, sans rencontrer, pendant cinq heures, de sérieuses difficultés; nous dépassons l'endroit où la rivière Giur se jette dans le Bahr-el-Gazal et nous nous arrêtons devant un barrage d'herbes d'environ 1,800 mètres de longueur.

30 septembre.

Nous sommes continuellement restés sous vapeur pour

---

[1] *Sette anni nel Sudan egiziano*. Mémoires de Romolo Gessi-Pacha. Réunis et publiés par son fils Felice Gessi. Coordonnés par le capitaine Manfredo Camperio. 1 vol. Milan, 1891. Traduction de M. V. Van Achter.

passer quatre autres barrages; seulement le bois commençant déjà à manquer, nous avons jugé prudent de nous haler à l'aide du cabestan et de câbles.

9 octobre.

Nous travaillons constamment à un seul barrage, long d'environ 4,000 mètres. De jour en jour, la tâche devient plus difficile pour une partie de nos hommes, qui se trouvent très fatigués, devant continuellement travailler dans l'eau.

Durant ces neuf derniers jours, la besogne fut régulièrement interrompue pendant deux ou trois heures par de très fortes pluies. Les moustiques sont, après le coucher du soleil, un fléau terrible; nos gens passent parfois des nuits entières sans dormir, jurant et pestant au plus fort. Parfois, l'un d'eux met le pied sur son voisin qui commençait à dormir; d'où cris, disputes, qui ne prennent fin qu'au matin.

Dans le lointain, nous apercevons les rives boisées du Bahr-el-Arab, mais nous devons encore naviguer, sans arrêt, pendant au moins quatre heures avant de pouvoir les atteindre.

Nos provisions sont presque épuisées; on n'a pas voulu écouter mes conseils; au lieu d'user de tout avec économie depuis le commencement, les femmes des soldats, qui ont réellement perdu la tête, cuisinent jour et nuit.

Notre seule espérance est de pouvoir trouver, parmi les roseaux, en cas de famine, la plante appelée *sutep*, qui a la forme de notre artichaut et est pleine de graines, plus petites que le millet; le *sutep* se conserve fort bien.

10 octobre.

Les eaux libres n'étaient plus qu'à environ 1,500 mètres de nous et nous espérions pouvoir, en trois jours, franchir le barrage qui nous en séparait, — mais nos espérances furent déçues; aujourd'hui éclata un formidable orage suivi, pendant deux heures, d'une chute de grêlons d'une grosseur extraordinaire et qui tombèrent avec une force telle qu'une chèvre, oubliée dehors, fut tuée en quelques secondes. Le pont était littéralement couvert de grêlons formant une couche de 10 centimètres d'épaisseur; la chaleur qui régnait n'était pas suffisante pour les faire fondre, tant en était grande la quantité tombée.

Ce barrage nous fut on ne peut plus fatal; après avoir véritablement troué tous les précédents, nous nous trouvions enfermés dans celui-ci comme si nous avons été entourés de toutes parts d'une épaisse muraille.

Le passage que nous avions ouvert avec tant de peine s'était complètement refermé, et nous étions dans l'incapacité absolue de savoir encore de quel côté se trouvaient les eaux libres. Nous ne pouvions même plus, du haut du mât, nous rendre compte de la direction que nous devions prendre pour les atteindre.

J'étais fortement préoccupé et très inquiet pour l'avenir; je réfléchissais sans cesse sur ce que l'on pourrait faire pour le salut commun. Il était tout aussi difficile de rétrograder que d'avancer encore; impossible également de faire partir des messagers pour demander du secours, les deux rives du Bahr-el-Gazal étant habitées par des tribus sauvages, belliqueuses et ennemies des étrangers; il ne nous restait plus qu'à réunir tous nos efforts pour tâcher d'arriver jusqu'aux bois du Bahr-el-Arab, où nous pourrions, peut-être, trouver du *sutep* et du *bacium*.

Les hippopotames que nous avions rencontrés nombreux lors de nos précédents voyages et qui auraient pu trouver, à l'endroit où nous étions, une nourriture abondante, manquaient complètement; on entendait parfois leurs cris, mais à de très grandes distances; quant aux oiseaux aquatiques, on n'en apercevait pas un seul.

Je suis très pauvrement approvisionné; j'avais onze caisses de farines qui sont actuellement réduites à six; j'ai, en outre, une petite réserve de vingt-huit paniers de grain que j'ai mis de côté pour n'y recourir que dans une circonstance absolument critique.

20 octobre.

Nous travaillons énergiquement, mais nos hommes doivent s'aider l'un l'autre pour arriver à descendre parmi les roseaux; une fois là, au lieu de travailler, ils se mettent à mordre dans les joncs.

Trois soldats et cinq enfants sont morts.

Il y a trois jours, j'avais prié Ginau Bey d'envoyer en expédition deux de ses soldats avec mission, pour ceux-ci, de faire tout leur possible pour découvrir du *sutep*; ils revinrent, le soir, chacun avec une pleine charge de cette plante. Le lendemain, j'envoyai à terre plus de cent hommes, mais, au lieu d'aller à la recherche du *sutep*, ils se bornèrent à me rapporter des roseaux, en alléguant qu'il y avait trop d'eau et que l'on rencontrait trop de difficultés.



Nègre Azande.
(D'après une photographie du Dr Buchta.)

21 octobre.

Une de nos barques, chargée d'ivoire et de bois, est restée beaucoup en arrière; l'équipage du vapeur refuse d'obéir au capitaine, qui vient de lui donner l'ordre de se porter au secours de la barque en détresse; si nous avions dû abandonner cette barque, il en serait résulté pour nous une grande perte; je fus amené à offrir à quelques volontaires une gratification de cinquante tallaris, à prélever sur ma cassette

particulière, s'ils parvenaient à ramener les retardataires jusqu'auprès du vapeur. Une véritable cohue de quatre cents personnes s'est précipitée pour aller sauver la barque; après un travail fatigant de deux jours, on est parvenu à la ramener auprès de nous.

22 octobre.

Les soldats commencent à se nourrir des peaux qu'ils possèdent pour envelopper leurs effets et les garantir contre la pluie. Ils font tremper ces peaux dans l'eau, pendant une nuit, après les avoir découpées en lanières; le lendemain matin, ils enlèvent les poils qui les recouvrent, les font bouillir et les mettent ensuite rôtir sur des charbons ardents.

25 octobre.

Le capitaine vient me dire qu'il ne sait absolument plus que faire, les soldats se refusant à travailler encore et les mariniers commençant à manquer de provisions.

28 octobre.

Pendant que j'étais occupé à écrire dans ma cabine, un soldat arabe m'envoya son enfant, âgé d'un an environ, en me disant : « Sa mère n'a plus mangé depuis trois jours; elle est morte de faim; je n'ai pas de quoi nourrir mon enfant, prenez-le! »

30 octobre.

On vient de tenir un conseil auquel je n'ai pas voulu assister. Le capitaine m'a écrit pour me prier de donner mon avis sur ce qu'il convenait de faire. Il disait, dans sa lettre, que s'il avait du bois pour la machine, il pourrait surmonter toutes les difficultés.

Nous nous remettons au travail en stimulant de notre mieux nos gens; nous serions si heureux de pouvoir parvenir jusqu'aux bois du Bahr-el-Arab !

2 novembre.

Tout le monde a été couper du bois pendant trois jours; on en a fait trois grands tas à terre; le capitaine en a fait déjà charger deux à bord.

15 novembre.

Durant ces derniers jours, nous avons continuellement travaillé, mais avec bien peu de succès, à nous frayer un passage à travers les roseaux. Le bois à brûler touche à sa fin et, par suite d'une courbe du fleuve, nous sommes encore plus éloignés de la forêt que précédemment.

J'ai donné quatre caisses de ma farine et je reste avec une caisse et demie seulement, huit pots de conserves, quatre boîtes de mortadelle, trois kilogrammes d'orge allemand et trente cigares — cadeau de mon ami Camperio; voilà tout ce qui me reste en fait de provisions.

Le 11 novembre, j'ai observé que quelques soldats tentaient de se nourrir de leurs souliers. Aujourd'hui, ils dévorent, jusqu'aux racines, toutes les herbes qu'ils parviennent à trouver; ils font des hameçons avec du fil de fer et, parfois, parviennent à prendre quelques petits poissons. Le moment est critique! Plus aucune espérance de salut... Mes hommes commencent à s'abandonner au désespoir; assis sur le pont, la figure décharnée, ils restent immobiles dans l'attente de la mort! Vingt-deux enfants, neuf soldats et dix-huit femmes sont morts en ces derniers jours.



Chef Chuli.
(D'après une photographie du Dr Buchta)

16 novembre.

Ce matin, je fus éveillé par deux de mes serviteurs qui avaient les larmes aux yeux; ils me dirent que des voleurs s'étaient emparés de mes provisions et de l'orge allemand et qu'il ne restait plus, de tout cela, que les pots qui se trouvaient dans un réduit séparé, fermé à clef. La nouvelle était loin d'être encourageante : hier soir, avant d'aller dormir, j'avais eu l'intention d'enfermer le restant de la farine et de nous mettre tous au quart de ration, mais le destin en a décidé autrement.

Me voilà maintenant comme les autres!

20 novembre.

Quatre jeunes gens se sont décidés à partir à la recherche de *sutep;* après quelques jours d'absence, ils sont revenus avec une quantité de graines suffisante pour nous nourrir pendant quatre jours. Je les ai laissés se reposer, et les ai envoyés de nouveau en expédition; nous avons pu ainsi, sinon assouvir notre faim, du moins lutter pendant quelque temps contre la mort.

Il meurt journellement de six à dix soldats. On se borne à jeter les cadavres par-dessus bord, personne ne voulant les emporter à une certaine distance; les corps des femmes, des enfants, des Soudanais, des Arabes, des Dongolans pourrissent pêle-mêle. Une odeur horrible, une peste insupportable corromp l'air.

La fièvre, qui m'avait abandonné depuis que j'avais quitté Meschra-er-Rek, vient de nouveau de m'atteindre fortement. Ginau-Bey s'est rendu à bord et m'a prié de passer sur son *nugger*, où je pourrais trouver un peu de repos. Mais Lui aussi, avait complètement consommé ses provisions. J'ai accepté l'offre qui m'était faite.

Il convenait de mettre fin, si possible, à l'état pénible dans lequel nous nous trouvions; pour avoir du bois, je me décidai à faire mettre en pièces une de nos barques. J'ordonnai, en même temps, de laisser à bord du *slep* et du *nugger* le personnel nécessaire pour garder ces embarcations et prescrivis que le vapeur, n'ayant plus rien à remorquer, partît pour Fashoda à l'effet d'en ramener du secours.

(A continuer.)

GESSI-PACHA.

D'ANVERS A BANZYVILLE

TEXTES ET ILLUSTRATIONS
PAR LE LIEUTENANT TH. MASUI

—

II

Le livre du lieutenant Th. Masui paraît aujourd'hui chez M. Ch. Bulens, 22, rue de l'Escalier, à Bruxelles. Cette publication de luxe, tirée sur vélin grand in-4°, comprend plus de cent cinquante pages. Elle est renfermée dans une fausse couverture ornée d'une artistique vignette en couleurs. Par les extraits que nous en avons publiés, nos lecteurs ont pu juger de la valeur de ce livre à la fois intéressant par la finesse des observations, l'allure vivante du récit et les jolies illustrations dont le voyageur a émaillé son texte. Ceux de nos abonnés qui voudraient souscrire à l'ouvrage feront bien de s'adresser dès maintenant à l'éditeur, car l'ouvrage n'a été tiré qu'à un nombre limité d'exemplaires.

Équateurville, juin 1892.



Ce matin est arrivé ici un steamer de la S. A. B., le *Roi des Belges*, se rendant aux Falls... Un lointain coup de sifflet, les cris des noirs : « Sail, Ho! Sail, Ho! », puis le tamtam et les chants de l'équipage annoncent le bienvenu, qui paraît bientôt, doublant une pointe au sud de la station. Une seule chose m'a occupé, c'est le dépouillement du courrier. Ces chères petites pages, échos du pays, sont le meilleur remède à toutes nos misères! Elles sont lues et relues, pas un détail qui n'ait sa valeur, pas une nouvelle qui ne soit intéressante.

Une flottille déjà conséquente sillonne le Congo. Le passage d'un bateau est toujours un événement, souvent une déception; dès qu'il est signalé, branle-bas général. S'il vient du bas, que de suppositions, que d'espérances; chacun énumère les douceurs qu'il compte recevoir par « colis postaux »; les uns attendent du matabiche, liqueur quelconque; les autres, des cigares, des cigarettes, du tabac. Une fois les sacs de la poste débarqués... Rien! Le soir, l'apéritif est encore le soleil couchant; seule, la fumée de nos illusions couronne nos repas. Cela n'enlève heureusement rien à notre bonne humeur; nous rions de la misère et choquons nos verres d'eau limpide comme des coupes remplies du meilleur « Rœderer » !

En général, je trouve le confort plus grand que celui espéré; les privations ne sont pas réelles pour ceux qui comprennent les difficultés de transport et savent apprécier les compensations que donne une large vie d'aventures et d'indépendance.

Le chasseur le plus difficile aurait ici de quoi se contenter. Les oiseaux sont extrêmement nombreux : depuis les petites « hirondelles de rocher » jusqu'aux ridicules « marabouts », toute la gamme y est. Les bois contiennent des bandes de singes variés; j'en ai déjà noté onze espèces et ne dois pas être au bout de ma liste. Si les cartouches n'étaient si précieuses, l'on pourrait avoir chaque jour du gibier, mais il faut se montrer économe et réserver nos munitions pour le cas de disette extrême.

Plus sérieuses seraient les expéditions contre les éléphants, les buffles, les antilopes, les léopards, les cochons sauvages, les chacals; mais je n'ai pas le feu sacré des Hanolet et des Gorin pour tenter de pareilles aventures!

Les excursions instructives faites avec Lemaire et les multiples événements de la vie africaine me donnent déjà assez de distractions. Parmi celles-ci, j'ai la chance d'assister à un enterrement de chef, cérémonie des plus suggestives. Dernièrement, nous avions été voir travailler à la fabrication d'un cercueil, sous bois, à vingt minutes des lieux habités. C'est de l'inhumation du particulier auquel ce cercueil était destiné que je vais parler. Le macchabée attendait depuis deux mois, dans son chimbèque, que ses amis lui aient sculpté ce qu'ils appellent sa dernière boîte. Pour le distraire, on le fumait soigneusement en chantant des mélopées larmoyantes.

Tout est prêt, la boîte est apportée; elle est analogue à celles de nos pays, mais munie de cornes, garnie de pièces de bois représentant une mâchoire de crocodile, un fusil, un couteau et un oreiller, couverte de couleur rouge pointillée de jaune et de blanc. Les indigènes se sont mis en toilette de circonstance. Deux hommes chargent la caisse vide sur leur tête et la promènent fièrement, suivis de toute la population du village; leur marche est si rapide que nous avons peine à la suivre. Arrivé devant la maison du commissaire du district, le cercueil est déposé; les femmes exécutent les danses d'enterrement, accompagnées de chants, de tam-tam et de tambour. Cette chorégraphie fantaisiste s'interrompt; une soliste, la diva de l'endroit, entame une complainte, long récitatif suivi de chevrotements, repris en chœur puis interrompu par des cris aigus. Voici la traduction d'une partie de cet interminable morceau d'improvisation : « Le chef est mort; il était très riche, buvait beaucoup de massanga; le blanc va nous donner des mitakos pour que nous puissions boire aussi du massanga, ce qui fera plaisir au mort. Le chef avait de belles étoffes; le blanc va nous donner aussi de belles étoffes, etc., etc... » Il y avait beaucoup de choses à demander, car cela durait, durait!...



Nécessairement, Lemaire distribue une centaine de mitakos et des bibelots à la foule.

Le cortège se retire; le cercueil est porté dans la demeure du défunt, où la mise en bière est faite au milieu des lamentations forcées de son entourage. Nous pouvons, par exception, assister à l'enfouissement; de grandes nattes protègent cette opération contre les regards indiscrets. Un chef prend la parole et dit : « Le blanc voit que nous ne tuons plus de femmes ni d'esclaves; pourquoi nous empêche-t-il alors d'en acheter pour notre service? » Un premier pas est donc fait : l'abolition des sacrifices humains; le second, la suppression de la traite, est en bonne voie; c'est fatalement le plus difficile.

— Sail, Ho! Sail, Ho!

Voilà poindre la *Ville de Verviers,* qui doit me conduire dans l'Ubangi. J'ai passé cinq semaines à l'Équateur; mais ne les considère pas comme temps perdu. Suivant et observant Lemaire dans toutes ses relations avec les indigènes, étudiant les détails de sa station, j'emporte un bagage de connaissances utiles que je compte bien mettre à profit.

. . . .

En route, au lever du jour. L'eau change de couleur; au jaune purin du Congo succède une teinte grise plus propre; la vitesse du bateau se ralentit: nous sommes sur l'Ubangi.



Des îles, toujours des îles, couvertes de forêts, séparées par des chenaux larges parfois de 2 kilomètres. Les lianes donnent à la verdure des airs de cascades; de nombreux palmiers dressent leur tête gracieuse; contre la rive, se baignant dans les flots, des buissons chargés de fleurs nous envoient leurs bouffées odorantes. Nature d'un charme étrange, mélancolique, que nous contemplons silencieusement.

Un pavillon tricolore flotte joyeusement au-dessus d'un village de la rive française; nous le saluons et abordons pour acheter des vivres. La réception est bonne, mais le chef, ayant offert deux poissons, nous dit des sottises parce que le cadeau en retour est trop mince. Nous sommes sur le territoire de la République; il faut être large et payer cent vingt mitakos ce qui en vaut soixante.

Le lendemain, nous arrivons à une grande agglomération mobangi, de la rive de l'État. Les indigènes sont accueillants, mais refusent de vendre des vivres; j'essaye une petite distribution de sel et en suis pour mes frais, n'obtenant ni œufs, ni poules, rien que des sourires, médiocrement utiles. Pendant deux jours se succèdent de nombreux villages ayant tous le même aspect : une éclaircie, des chimbèques entre les bananiers, l'accès barricadé du côté de la rivière. Les natifs, impassibles, nous regardent; ils sont armés de lances et de sagaies, peints au n'goula et ceints du pagne rouge dont j'ai parlé à l'Équateur.

Fréquents arrêts pour essayer de nous ravitailler; peine inutile, ils ne veulent pas vendre, et, à toutes nos sollicitations, répondent « té », non, avec leur flegme habituel. Exaspérés, nous nous vengeons en leur jouant un vilain tour. Tantôt, pendant une palabre, deux esclaves se sont approchés, demandant en secret de les sauver de la marmite; ils doivent être immolés le soir même. La réponse ne se fait guère attendre; mais, n'ayant pas la force, il faut employer la ruse, et nous complotons un enlèvement qui se fait, une centaine de mètres en amont, avec une dextérité remarquable. Je m'attendais à une explosion de joie, à des élans de reconnaissance de la part de nos deux libérés; ils n'ont pas même l'air ému et vont s'installer près de leurs frères noirs comme si rien ne s'était passé.

La rivière s'élargit encore; sur les bancs de sable à fleur d'eau dorment de monstrueux crocodiles; nous ne parvenons pas à en tuer un seul. Avec les plaines d'herbes se montrent les hippopotames; on les voit au loin par bandes de quarante, cinquante, chauffant au soleil leur panse rebondie; à l'approche du steamer, ils gagnent leur humide élément, et, lorsque nous passons, leur tête seule paraît et disparaît lentement. Nos balles n'ont pas plus de succès que sur les crocodiles; il est vrai que nous ne chassons guère sérieusement; le commandant a des raisons pour atteindre Zongo le plus vite possible, aucune minute n'est à perdre. Nous filons bon train, faisant nos dix lieues par jour. Seulement, nos femmes manquent de vivres, ce qui risque de nous causer de grands retards.

Les indigènes refusent toujours de vendre leurs chikwangues et leurs bananes; parfois même, ils sont en armes à notre arrivée; devant notre attitude pacifique, ils déposent les lances, mais n'apportent néanmoins que quelques poules, insuffisantes pour nourrir notre personnel. Nous ne savons à quoi attribuer cette obstination; ces sauvages déroutent toutes nos conjectures par des explications impossibles. A la sempiternelle demande faite à deux noirauds, seuls devant les chimbèques d'un village, ceux-ci répondent que tout le monde est mort de faim, qu'eux seuls survivent à la famine. Arrive maladroitement un troisième moricaud; les premiers ne se déconcertent pas et manifestent un grand étonnement en le voyant!

Cependant la réserve du garde-manger est épuisée. Dans un

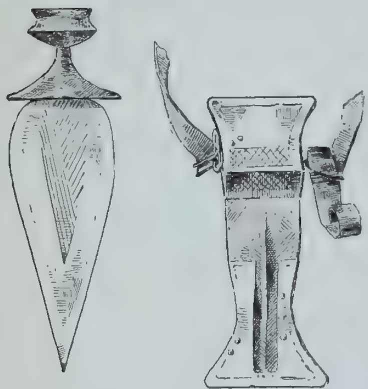
court conseil de guerre, nous décidons que si, au prochain arrêt, on refuse encore des vivres, ils seront pris de vive force. Il n'a pas fallu recourir à ce moyen extrême et impolitique, nos hommes ont enfin trouvé à acheter des bananes aux habitants d'un village de l'État, à première vue assez rébarbatif. Des mâchoires de crocodiles ornent le toit des chimbèques, des montagnes de têtes d'hippopotame et d'éléphant garnissent les places publiques, une partie de squelette humain est pendue à un arbre!



Nous quittons les Mobangi pour les N'Gombés, une race puissante occupant une grande partie du territoire à l'est de l'Ubangi, et, deux jours plus tard, nous arrivons à une première série de villages, s'étendant sur trois ou quatre kilomètres de longueur. Vus de la rivière, ils sont merveilleux : des arbres immenses (figuiers sycomores, je crois), sous lesquels cent hommes tiendraient à l'aise; des bananiers clairs devant la sombre forêt; des cases timides laissant entrevoir leurs toits; tout cela perché sur une muraille éblouissante, aux dentelures de plantes grimpantes.

Les noirs, peu farouches, garnissent la berge; à peine débarqués, ils nous entourent à distance respectueuse; s'enhardissant, les hommes, les femmes, puis les enfants s'approchent afin d'examiner de plus près ces voyageurs fantastiques; à chaque mouvement un peu brusque, ils reculent terrifiés, mais reviennent aussitôt, riant de leur frayeur.

Les N'Gombés sont superbement bâtis, d'une charpente impeccable; impossible d'imaginer des êtres mieux faits. Leurs cheveux sont rasés, ménageant quelques houppes fantaisistes; les incisives de dessus sont arrachées; sur le corps, des tatouages en losange font un très joli effet; les vêtements, des ceintures à longues franges de fibres non tressées, sont teints en noir ou rouge brun; des femmes superposent dix, quinze, vingt de ces jupes, ce qui leur donne l'allure de danseuses. Le cuivre rouge indigène remplace le laiton importé, mais je vois peu de bijoux. Les boucliers sont simples et d'un joli tissu tordu; le couteau, plus petit que celui des Mobangis; par contre, les lances ont un fer très grand. Malgré nos richesses étalées et un discours éloquent, nous avons du mal à acheter des vivres; Grillet même, si brillant parleur, ne réussit pas. Les moricauds nous dévisagent, ahuris et stupides avec leur balle reluisante.



Je remarque que les naturels regardent avec complaisance un de nos Bangalas, gras et dodu; l'un d'eux s'avance même, et, s'exprimant par gestes significatifs, nous fait comprendre, horreur! qu'il désire nous l'acheter pour le manger.

Voilà donc la marchandise qu'ils veulent et pourquoi nous n'obtenons pas de vivres.

. . . .

1er juillet, fête de l'État! Nous campons à l'emplacement du poste français de Modzaka, abandonné.

Tristes débris d'un travail opiniâtre; les arbres cultivés émergent encore çà et là, étouffés par les plantes sauvages; des avenues de jadis, il reste à peine un sentier difficile que parcourent les hippopotames et les antilopes dans leurs courses nocturnes. Les bois sont saccagés par les éléphants et ce doit être un joli désastre quand un troupeau de ces pachydermes s'avise de faire une tournée dans des plantations.

Le soir, nous faisons une orgie folle, moralement, car, matériellement, une demi-bouteille de Moët, la dernière, pétille seule dans nos tasses. Mais la gaieté supplée amplement à la pénurie de liquide, et tous les airs connus et inconnus font retentir les échos de l'Ubangi.

Nous continuons notre route doucement, à cause du courant, échouant parfois sur les nombreux bancs de sable, toujours au milieu des mêmes paysages d'îles boisées et de plaines d'herbes, pâturages d'hippopotames. Les villages nombreux ont un type absolument nouveau, les habitations ne sont plus isolées mais accolées, formant des rues perpendiculaires à la rive, barrées du côté de la forêt par un chimbèque de chef ou homme important, en apparence du moins. La construction de ces cités est assez curieuse; elles se composent d'une longue galerie commune où se font toutes les opérations journalières; au fond, des boîtes en nattes servent d'alcôve. Aucune plantation dans les villages; seuls se dressent quelques rares palmiers. Tout autour une palissade, puis un fossé les défend contre les incursions des N'Gombés de l'intérieur.

Le costume des femmes reste le long pagne de fibres, quelquefois un filet à larges mailles, pour être plus au frais, probablement. Les bijoux sont nombreux et variés : bracelets de laiton, plus souvent de cuivre rouge; colliers de perles diverses, de dents humaines ou de chiens, débris glorieux des



repas. Quelques élégantes portent un large carcan de cuivre rouge et, dans les cheveux, un ornement original découpé dans le même métal. Les tatouages de la face disparaissent en grande partie, mais ces sauvages se font dans les oreilles des trous énormes, agrandis par des rondelles de bois augmentant chaque jour de calibre. Dans les cheveux des enfants, on tresse des perles; ces gosses sont généralement chargés des colliers et des bracelets hérités de leur mère, qui abdique à leur naissance toute coquetterie.

Comme industrie, de mauvaise vannerie, de belle poterie très ornée; enfin comme mœurs : vivre de pêche, chasser l'éléphant, acheter des esclaves, puis les manger et recommencer.

Au pied d'un palmier, je vois un dallage fait de crânes humains, tandis que partout trônent les débris de leur sinistre cuisine. On ne croirait pas au cannibalisme de ces gens à l'air doux et pacifique; ils n'ont, du reste, pas conscience de l'horreur qu'ils inspirent et considèrent les esclaves comme viande de boucherie.

Réflexions désagréables : si nous n'avions pas nos fusils, ils nous considéreraient comme de vulgaires moutons et nous feraient bien vite mijoter dans leurs belles poteries!

Au terrain absolument uni succède une, mais une seule vaste colline boisée sur laquelle un grand village est perché, à 30 mètres de hauteur; je tente l'escalade par un chemin invraisemblable. Les cases sont toujours normales à la rive, mais séparées l'une de l'autre; faites d'écorces, elles ont un aspect assez misérable. Les montants, débris de pirogues joliment sculptés, prouvent une certaine intelligence artistique. Des crânes roulant dans tous les coins donnent une idée des menus habituels; les colliers d'incisives et de molaires qui en proviennent feraient la fortune de nos dentistes.

Je vois une femme portant son enfant dans un panier, berceau ambulant!

Le fleuve reprend son ancien aspect, tout plat; des forêts, encore des forêts, aux arbres immenses. Les buissons de la rive sont couverts d'une plante parasite, variété d'orseille, pendant comme une glauque chevelure.

Les lianes-caoutchouc croissent en abondance.

Comme faune, il y a à remarquer la chauve-souris tête-de-cheval, formant des bandes innombrables.

Nous arrivons à « Boso-Maba », extrémité d'une suite ininterrompue de cases, longée pendant cinq heures.

Les indigènes ont des raisons pour se montrer prudents ayant mis récemment en fuite un agent de la S. A. B., après lui avoir mangé la plupart de ses hommes. Ce n'est pas le moment de régler cette affaire; aussi nous les tranquillisons; ils s'enhardissent jusqu'à envahir le bateau, qu'un coup de sifflet nettoie comme une volée de mitraille; il était temps, car plusieurs objets auraient disparu.

Les vivres abondent et l'abstinence des premiers jours est largement comblée. Nous réunissons pas mal d'œufs; je n'en ai pas vu autant depuis mon arrivée en Afrique!

Les guerriers ont fort bel air sous leur cuirasse dorsale en cuir, et les femmes, les jeunes, sont de ravissantes sauvagesses.

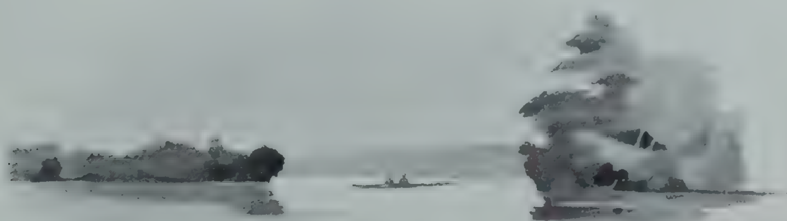


Le laiton a peu de valeur; les indigènes préfèrent le cuivre rouge qu'ils possèdent en grande quantité; je ne puis savoir d'où il leur est venu. Quant au fer, ils l'extraient eux-mêmes du minerai au moyen de forges catalanes.

Les oripeaux sont excessivement nombreux : ceintures, colliers, jambières, bracelets, boucles d'oreilles, épingles. Pour les confectionner, ils emploient tout ce qui leur tombe sous la main : perles de verre, de porcelaine, de cuivre, de fer, dents et griffes d'animaux, doigts humains séchés, cornes d'antilopes minuscules, bâtonnets, graines, noyaux.

Ils demandent des étoffes en payement des denrées qu'ils nous fournissent; que peuvent-ils bien en faire?

L[t] Th. Masui.



LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

I. — LES IGNAMES


Jeune plante.

Les voyageurs qui s'avancent au cœur du continent africain savent qu'ils doivent, en quelque sorte, abandonner le genre de vie et surtout le genre de nourriture auxquels ils étaient habitués en Europe. Placés au delà des confins de la civilisation, ils ne peuvent plus s'attendre à trouver, en dehors des rares appoints envoyés de la mère patrie, que les vivres fournis par le pays même où ils sont appelés à résider.

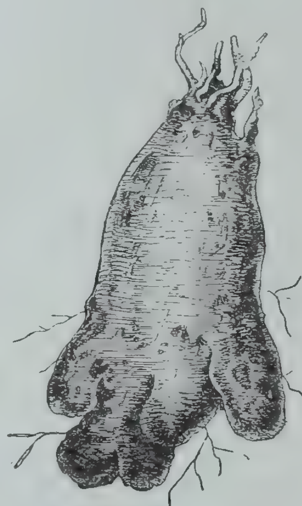
L'une des grandes privations pour eux, à côté du manque de pain de froment, est l'absence de la pomme de terre, compagne presque obligatoire de tout mets européen. Heureusement, elle peut être remplacée, plus ou moins convenablement, par d'autres plantes tuberculeuses, parmi lesquelles figurent au premier rang la patate (*Convolvulus batatas*, L.) et les nombreuses variétés d'ignames.

La chair farineuse de la patate est trop douce pour faire illusion, mais les diverses variétés d'ignames fournissent une substance aussi farineuse, même un peu granuleuse, dont le goût sucré est beaucoup moins prononcé. C'est vraiment un légume délicieux, et certains voyageurs, entre autres Schweinfurth, déclarent le préférer à nos meilleures pommes de terre. Nous devons avouer que c'était pour nous un vrai régal quand nous pouvions nous en procurer, mais que, cependant, elles ne parvenaient pas à nous faire oublier nos précieux tubercules européens.

Les ignames sont toutes des Dioscoréacées, famille de Monocotylédones, qui fait partie du groupe des Iridinées, et se rapproche fort, sous le rapport des caractères spécifiques, de la famille des Iridées. Ces végétaux sont cultivés dans toute l'Afrique centrale, mais l'espèce la plus répandue est l'igname ailée (*Dioscorea alata*, L.).

S'il est exact que l'igname sauvage existe dans le bas Congo, ce serait une des rares plantes alimentaires d'Afrique qui n'aurait pas été importée dans ces régions. Bentley dit l'avoir rencontrée et assure que les indigènes l'appellent *sadi*, tandis que l'igname cultivée porte le nom de *kwa kianguvu* (Ed. Dupont). Cependant De Candolle croit qu'elle provient des îles Célèbes ou d'autres îles du Pacifique.

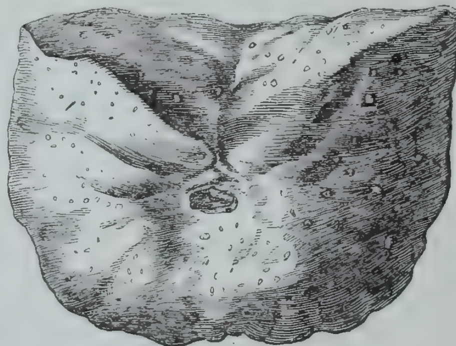
Cette plante existe partout dans les régions tropicales, dans les Antilles comme dans les îles de l'Océanie; on la retrouve dans tout le bassin du Congo, dans le Katanga, près du Tanganika, dans l'Urua, le Lunda. Schweinfurth la signale dans le haut Nil en même temps que d'autres espèces de Dioscorées.


Tubercule d'igname ailée.
(*Dioscorea alata*, L.)

La *Dioscorea alata* est une plante à tige volubile, à feuilles entières, cordées et palminerves, distiques et pétiolées; une des tiges inférieures, croissant à l'aisselle d'une feuille, s'enfonce en terre et s'y développe en un gros tubercule, ramifié à la partie inférieure sous forme de lobes très épais, qui l'ont fait comparer parfois à un pied d'éléphant. Ce bulbe peut atteindre d'énormes dimensions; nous en avons vus qui pesaient près de 20 kilog.

Bien que l'igname soit d'un bon rapport et qu'il soit aisé de la cultiver, elle n'est estimée dans aucune contrée de l'Afrique congolaise au même point que d'autres plantes formant la base de l'alimentation indigène. On en trouve quelques pieds autour des villages, mais nulle part nous n'avons remarqué qu'on la cultivât sur de grandes étendues.

Une autre espèce d'igname, encore moins estimée que la précédente, est l'igname à bulbes aériens (*Dioscorea* ou *Helmia bulbifera*). C'est une plante grimpante que les naturels cultivent ordinairement dans l'enceinte de leurs villages; les rameaux s'enroulent autour des pieux de la palissade ou forment avec les larges feuilles des courges et des potirons un manteau verdoyant qui cache les paillottes des habitants.


Bulbe d'igname bulbifère.
(*Helmia bulbifera*, L)

Les feuilles sont luisantes, cordiformes, à limbe entier et palminerve; à l'aisselle de ces feuilles se développe un bulbe anguleux, sessile, de coupe triangulaire, dont le volume n'atteint jamais la grosseur du poing. Ce bulbe, d'une saveur à peu près identique à celle de la pomme de terre, en a aussi la couleur gris-verdâtre et, comme elle, porte sur son épiderme de petites taches arrondies qui accentuent encore la ressemblance. Il rappelle un peu la forme du foie, ayant un bord tranchant, la face inférieure plane et creusée d'un ombilic, la face supérieure bombée.

Les nègres Bas-Congos que nous avions avec nous refusaient de manger ces bulbes, qu'ils considéraient comme vénéneux. Nos Batételas et nos Manyemas en étaient très friands; ils les connaissaient bien et faisaient la distinction entre la D. bulbifère cultivée et la même plante qu'ils disent croître à l'état sauvage et déclarent être un dangereux poison.

Outre ces deux ignames, qui sont les principales, il en existe encore d'autres variétés, toutes à bulbes ou tubercules souterrains; leur importance au point de vue alimentaire est beaucoup moindre. Telles sont la *Dioscorea oppositifolia*, L, la *D. sativa*, L, la *D. batatas*, Decaisne, qui doit être celle que l'on mange à Lagos sous le nom de yams.

Dr P. B.

PRISONNIERS DANS LES ROSELIÈRES DU NIL

EXTRAITS DU JOURNAL DE GESSI-PACHA

(Suite, voir page 89.)

30 novembre

Depuis plusieurs jours, le vapeur est à une assez grande distance de moi; je ne le perds toutefois pas de vue, grâce à son mât. Nous sommes déjà à la fin de novembre; le navire avance très peu; il se trouve à deux milles environ de nous, mais il est de nouveau arrêté dans sa marche en avant.

12 décembre.

Le vapeur a pu avancer. Pendant cette période terrible, les soldats, les femmes, les enfants, les Dongolans mouraient sans interruption. Le steamer n'avait plus à bord que quelques hommes.

20 décembre.

Les difficultés sont énormes; puissent-elles ne pas devenir insurmontables! Si j'avais disposé des 43 hommes laissés à la rive, une vingtaine d'entre eux auraient certainement pu nous aider à percer les trois ou quatre barrages que nous devons encore traverser pour arriver jusqu'aux eaux libres.

Un marin et cinq hommes de Ginau-Bey sont morts aujourd'hui. Nous sommes torturés par les affres de la faim; si notre situation ne change pas d'ici à deux jours, je sens qu'à mon tour je succomberai.

Du haut du mât nous apercevions, dans le lointain, les huttes des pêcheurs indigènes, nos ennemis. La pensée me vint d'aller piller leur village à l'effet de nous procurer un peu de nourriture. Je ne parvins à trouver que sept hommes disposés à m'accompagner. Arrivés à proximité des huttes, nous déchargeons nos fusils et marchons résolument à l'assaut. Tous les indigènes s'enfuient: ils étaient sans doute peu nombreux. Nous avons trouvé dans leurs habitations un peu de grain, du tabac, du *sutep* et quatre petites chèvres. Quand nos hommes virent le maigre butin que nous avions conquis, ils se contentèrent du *sutep* que nous rapportions. Mais la quantité que nous possédions était à peine suffisante pour un jour! Je conservai pour moi une des chèvres et distribuai les trois autres; je n'avais plus pour ma consommation et celle de mes serviteurs qu'un panier de *doura!*

31 décembre.

La période la plus terrible est arrivée. Je ne me souviens pas d'avoir jamais rien vu d'aussi atroce! Dès que quelqu'un meurt, il est aussitôt dévoré par ceux qui survivent encore. On coupe immédiatement les seins aux femmes mortes et on les mange crus. Il est impossible de décrire l'horreur de pareilles scènes. Un soldat mange son propre fils.

Ceux qui, la veille, ont dévoré la chair de leurs compagnons succombent à leur tour. Il est à noter que les Arabes furent les premiers et les plus nombreux à se nourrir de la dépouille des morts. Des 92 soldats soudanais que je possédais, il n'en reste plus en vie que 5 qui ne tarderont pas, sans aucun doute, à succomber également. Sur les 57 autres Soudanais qui m'accompagnaient, 3 seulement ont survécu; encore, sont-ils dans un état tout à fait désespéré! En ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants, je ne puis pas, actuellement, faire le dénombrement exact des décès, mais je pense qu'il excède certainement 270.



Gessi-Pacha,
ancien gouverneur de la province du Bahr-el-Gazal.
(D'après une photographie du Dr Buchta.)

Il y a quatre jours, j'ordonnai de réduire en morceaux toutes les tables et tous les sièges dont nous disposions, à l'effet de pouvoir mettre notre machine sous pression et tâcher de nous tirer d'une position réellement désespérée. Notre vapeur avait été pris, pendant la nuit, entre deux immenses barrages qui l'enserraient de la proue à la poupe; le fleuve se trouvait alors à notre gauche; nous devions rétrograder d'une vingtaine de mètres environ pour pouvoir présenter la proue au courant; mais cette manœuvre était quasi impossible à exécuter, étant donnés le peu de monde dont je disposais et l'état de prostration complète dans lequel était plongé ce qui me restait de travailleurs.

Je ne fis pas moins tout préparer à l'effet de pouvoir nous mettre au travail dès le lendemain matin. Il me reste le vague espoir que la venue d'une nouvelle année apportera peut-être un changement à notre malheureux sort!

Nous sommes à la veille du premier de l'an, jour combien triste pour moi! Je pense à ma maison, à ma femme, à mes fils qui ignorent l'horrible position dans laquelle je me trouve. Que de pensées douloureuses m'assaillent en ce jour funeste, au milieu de tant de cadavres en putréfaction, qui empestent l'atmosphère, tandis que des vautours affamés planent au-dessus de moi, et que je me trouve, sans espoir de salut, perdu au milieu d'une plaine inextricable de roseaux, de joncs et de papyrus!

C'est ainsi que finit, pour nous, l'année 1880, qui nous a conduits jusqu'à l'extrême limite des infortunes que l'homme est à même de pouvoir supporter.

Je le répète, j'ai l'espoir que notre sort changera avec l'arrivée du nouvel an; j'ai déjà pris toutes mes mesures pour

profiter de la moindre occasion favorable qui se présentera, et tâcher de nous tirer de notre position actuelle, la plus terrible que j'aie jamais eue à affronter. Si la Providence veut bien nous secourir, que je serai heureux de pouvoir, aussitôt retourné à Khartoum, rentrer dans le sein de ma famille, après trois ans d'une existence vraiment infernale!

1er janvier 1881.

Le jour se lève et une nouvelle année commence; j'envoie, par la pensée, mes souhaits à ma famille et à mes amis.

Il est à peine sept heures du matin; j'appelle tout mon monde au travail. On largue les amarres; la chaudière est bientôt sous pression; nous rétrogradons alors peu à peu afin de pouvoir présenter la proue au courant. Après quatre heures d'efforts incessants, nous parvenons à nous placer dans une



Indigène chiluk
pêchant dans les roselières du Nil.

situation beaucoup meilleure; le bois de Ghundera, où nous pourrons trouver des tamarins et probablement aussi du gibier, est encore à une certaine distance de nous.

2 janvier.

Nous nous remettons de bonne heure au travail. La traversée du barrage offre encore beaucoup de difficultés; vers 10 heures du matin, la première partie qui se trouvait devant nous se détache, et est emportée par le courant; elle va s'arrêter un peu plus loin; nous devons toutefois remettre au lendemain la continuation de notre tâche.

4 janvier.

Nous avançons avec toute la pression possible; mais, de tous côtés, de nouveaux barrages surgissent des rives. Nous réussissons pourtant à atteindre le barrage qui est devant nous. Actuellement, le bois n'est plus qu'à une lieue et demie de nous.

En nous procurant du combustible en quantité suffisante, nous pouvons espérer sortir de cette prison. Mais je ne possède plus que quatre marins et mes deux serviteurs. Ginau-Bey, lui, n'a plus que trois hommes. C'est avec un personnel aussi réduit que nous devons approvisionner de bois le vapeur; ce travail nous fera perdre encore au moins huit jours; nous sommes tous si affaiblis que les forces nous manquent pour travailler d'une façon continue.

Vers quatre heures de l'après-midi, nous entendons un coup de fusil; quelques instants après, des cris. Je fais mettre mon personnel sous les armes et vais m'enquérir de la cause de tout ce bruit. Mes deux serviteurs, qui étaient allés à la recherche du *sutep*, avaient été assaillis par des indigènes; comme l'un des nôtres était armé d'un fusil, il avait tiré sur les assaillants, qui s'étaient empressés de prendre la fuite. Mes domestiques rapportaient du *sutep* en quantité suffisante pour deux jours et un peu de tamarin. Le *sutep* réduit en farine et bouilli avec le tamarin donne une saveur acide que nous apprécions beaucoup, par suite du manque de sel.

Aujourd'hui, nous ne pourrons pas travailler pour nous, forcés que nous sommes d'aller porter assistance au *nugger*, qui est resté assez loin en arrière.

Nous sommes enfin délivrés du voisinage des cadavres qui gisaient autour de nous; l'air est redevenu pur et la proximité de la forêt rend un peu de courage et d'espoir aux survivants. Nous travaillons du matin au soir à dégager le *nugger* du barrage dans lequel il est enfermé. La faim a réellement épuisé toutes nos forces; l'espérance que nous avions s'est de nouveau évanouie. Le découragement de l'équipage est tel, que si nous ne parvenons pas à atteindre la forêt aujourd'hui, nous succomberons certainement tous demain.

J'ai épuisé tous les arguments pour tâcher de déterminer mon personnel à travailler encore. Peine perdue; je ne parlais plus qu'à des corps sans âme. Le nouveau barrage qui se trouve devant nous les a totalement démoralisés, abattus au point que tout effort de ma part reste vain et sans effet.

Nous voilà de nouveau, après tant d'espérances que je nourrissais hier, dans la même situation, terrassés par les pensées sombres des jours précédents. Que pouvais-je dire et que pouvais-je faire encore avec ces malheureux, réduits à l'impuissance! Mille pensées assaillaient ma pauvre imagination. Il ne me restait plus aucune branche de salut, si ce n'est de prendre place dans une des barques et de tâcher de m'éloigner avec elle, confiant en la fortune.

Mais que pensera-t-on de moi si j'abandonne ainsi mon poste? J'aime mieux périr avec tous les autres, que de savoir ces malheureux voués à une mort certaine.

5 janvier.

Hier soir, j'étais allé de bonne heure prendre quelque repos, épuisé par l'insomnie. Je me trouvais dans la barque de Ginau-Bey, quand tout à coup j'entendis une vive fusillade partant du vapeur; je me levai en sursaut : on hissait le drapeau; nos gens criaient : « Un steamer, un steamer! » C'est l'*Ismaïlia*. Que la volonté de Dieu soit faite!

Tout le monde avait les larmes aux yeux; moi-même, je ne pouvais retenir mon émotion. Que le Seigneur soit loué! Nous sommes sauvés!

Il était difficile de reconnaître exactement si c'était l'*Ismaïlia* ou un autre vapeur que nous avions devant nous. Le bateau de secours était arrêté à une assez grande distance par un barrage qui, sans doute, entravait sa marche. Mais nous pensions bien qu'il avait à son bord un personnel suffisant pour pouvoir surmonter les premiers obstacles. Nous allions donc pouvoir assouvir notre faim!

C'est en ces circonstances pénibles que j'ai pu apprécier combien grande est parfois la valeur d'un morceau de pain!

Quand le vapeur *Bordeen*, car c'était lui qui venait à notre secours, fut à notre portée, je me trouvais encore sur le

nugger. Un barrage nous empêchait d'aller plus loin. Montés dans une petite barque, nous nous frayons un chemin à travers les roseaux et, après beaucoup de difficultés, nous parvenons à proximité du bateau libérateur. J'aperçois sur le pont un Européen, mais je ne parviens pas à distinguer qui il est.

Cet officier s'empresse de demander si le pacha est dans la barque. Je me lève aussitôt, et lui demande à qui j'ai l'honneur de parler. Il me répond : « Marno » (1).

Sa barbe qu'il avait laissée croître, sa figure amaigrie et aussi la distance m'avaient empêché de le reconnaître. Aidé de quelques-uns de ses hommes, je montai à bord du *Bordeen*, où l'ami Marno m'entoura des soins les plus affectueux; on me donna du bouillon pour me rendre un peu de forces. J'en avais bien besoin; j'étais à toute extrémité.

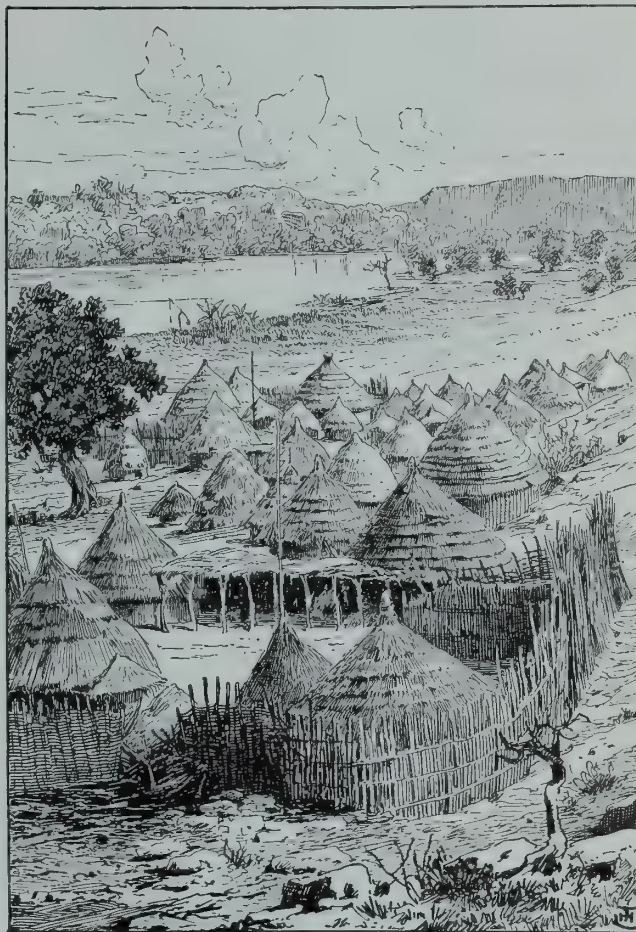
La nuit précédente, je me sentais mourir; un vide indéfinissable se manifestait en moi; je m'apercevais que mes forces s'en allaient peu à peu. Impossible de décrire les pensées qui avaient, en cette dernière nuit, traversé mon esprit! Je n'avais pas trouvé la mort au milieu de tant de combats, dans maintes embuscades, dans les nombreux complots tramés contre ma vie, et je devais périr misérablement au milieu d'un fleuve, sans ennemis à combattre, sans pouvoir vaincre ou mourir! Je devais partager le même sort que des milliers et des milliers d'esclaves qui avaient succombé dans le pays des Niam-Niam et dans le désert brûlant du Darfour!

Grâce aux bons soins de mon ami Marno, je me sentais déjà ragaillardi. Ce n'était pas la faim seule; c'était surtout l'accablement moral qui m'avait abattu. Dans le courant de la journée, on distribua des vivres à tout le personnel du *Safia* indistinctement; 25 hommes furent laissés à bord de ce vapeur pour le conduire à la forêt de Gundera, où ils avaient pour mission de s'approvisionner de bois; pendant ce temps, le *Bordeen* s'engageait à travers le barrage pour aller à la recherche du *slep* et du *nugger* que nous avions abandonnés.

A 1 heure de relevée, nous arrivâmes auprès du *nugger* de Ginau-Bey

On continua à travailler sans interruption durant le restant de la journée et, le 6 janvier au matin, on se remit en route; deux heures après, nous arrivions à l'endroit où les 43 hommes étaient restés. Nous nous arrêtâmes et quelques marins du bord se mirent à la recherche de leurs anciens compagnons. Ils réussirent à en retrouver 28, mais dans quel état lamentable! Ils faisaient réellement pitié!... Le restant était mort ou avait disparu. Après les avoir embarqués et pourvus de vivre, nous continuâmes notre route à la recherche du *nugger*. Le barrage étant peu compact, nous pûmes arriver à 1 1/2 heure auprès du *Sandel* et du *nugger;* presque tout le monde, à l'exception des sentinelles et de Ginau-Bey, se trouvait à terre, à la recherche des vivres. Tous ceux qui avaient conservé assez de force montèrent immédiatement sur le vapeur; on fut obligé d'y faire transporter les autres qui ne pouvaient absolument plus mouvoir leurs jambes et qui étaient réduits à l'état de véritables squelettes.

Après nous être assurés que tous les survivants se trouvaient à bord, le vapeur fut mis de nouveau sous pression et, dans la nuit du 7 au 8 janvier, nous étions revenus à l'endroit où nous avions rencontré le steamer la première fois.



Village mahdi près de Wadelaï.

Le 9 janvier 1881, le *Bordeen*, mis sous forte pression, parvint à franchir les points les plus difficiles du barrage. Le 10 janvier, nous sortions définitivement du fleuve des Gazelles. Le 12 janvier, nous nous mîmes en route pour Fashoda, où je fus reçu avec des transports d'allégresse. Je m'arrêtai deux jours à Fashoda; nous nous remîmes ensuite en route et, au bout de cinq jours de navigation, nous arrivâmes à Khartoum.

Il est mort jusqu'à ce jour environ 430 personnes; parmi les rares survivants, il y en a encore tous les jours qui succombent, attendu que nous ne pouvons leur procurer tous les soins que leur état exige.

R. Gessi-Pacha (1).

---

(1) Ce voyageur est le même qui fit partie, en 1877, de la première expédition de l'Association Internationale Africaine avec MM. Crespel, Cambier et Maes. Ernest Marno, né à Vienne le 13 janvier 1844. Zoologiste. — Va en 1866 en Abyssinie. — En 1869, part pour Khartoum. Explore le Bahr-el-Gazal. — Visite, en 1874, Lado, où il rencontre Gordon. — Repart l'année suivante pour l'Association Internationale Africaine. — Retourne à Khartoum, en 1878, et est nommé vice-gouverneur de la province de Galabat. Meurt à Khartoum, le 31 août 1883.

(1) Romolo Gessi-Pacha, né à Constantinople, en 1831. Officier du génie dans l'armée italienne. Entre, en 1876, au service de l'Égypte et est adjoint à l'état-major de Gordon. Fait, pour la première fois, la circumnavigation du lac Albert. — Deuxième voyage en 1877. Explore le Sobat. Est nommé pacha et gouverneur du Bahr-el-Gazal, à la suite de sa victoire sur les marchands d'esclaves révoltés. Rentre malade après sa captivité dans les roselières du Nil, en 1880-81. Meurt, à Suez, le 1er mai 1881.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Dans notre numéro du 20 mai, nous donnions un résumé de la convention conclue entre le gouvernement belge et la Compagnie du chemin de fer du Congo, sous ratification de la Législature, à l'effet de fournir à la Compagnie les fonds nécessaires pour la continuation des travaux de la construction.

En présence de la situation inattendue qui a forcé le gouvernement à remettre à la session prochaine le vote des 10 millions qu'il demandait à titre de souscription nouvelle au chemin de fer, M. de Burlet, chef du cabinet, a fait, dans la séance du 12 courant, la déclaration suivante :

« L'examen de ce projet et de la convention entre l'État et la Compagnie du chemin de fer du Congo devient donc actuellement impossible. Nous aurons à les mettre à l'ordre du jour dès l'ouverture de la session prochaine. C'est pour nous un devoir de loyauté d'en faire ici la déclaration explicite, à la veille de la grande consultation électorale d'octobre. »

Les fonds disponibles de la Compagnie seront épuisés dans deux ou trois mois. Le Comité s'occupe à trouver les ressources provisoires nécessaires d'ici à la ratification par les nouvelles Chambres du projet du gouvernement.

Il résulte des renseignements fournis par les derniers courriers et les dernières situations, que le capital primitif mènera la voie aux environs du kilom. 100.

Une étude sur la ligne en construction, parue dans le journal *l'Union*, organe de M. Ch. Woeste, ministre d'État, examine comme suit l'avenir de l'entreprise, en prenant pour base les chiffres du rapport de M. l'ingénieur Hubert :

« Le coût kilométrique du restant de la ligne à construire a été estimé par l'expert désigné par le gouvernement à 100,000 francs. Toutes les critiques qui peuvent être objectées à ce chiffre ne sauraient être que des critiques de détails. Elles ne le modifieraient pas sensiblement et n'empêcheraient pas que les 10 millions souscrits par le gouvernement n'amènent la ligne dans les districts populeux où les porteurs en destination du Stanley-Pool rompent charge.

« A ce moment, les dépenses totales s'élèveront à 35 millions. Quant aux recettes brutes, il résulte également des pièces fournies qu'elles seront, au minimum, de 1,545,000 francs. Il n'est même pas raisonnable de s'arrêter à ce chiffre qui a été, en effet, obtenu en se basant sur les transports qui se font actuellement à dos d'homme, et il est impossible de ne pas admettre un développement de trafic le jour où les transports se feront rapidement et avec plus de sécurité par une voie ferrée.

« Quant aux frais d'exploitation, c'est les estimer très haut que de les évaluer à 4,000 francs le kilomètre, c'est-à-dire pour un trafic qui se fera aisément sur les 175 kilomètres de la voie construite, par trois trains dans chaque sens par semaine, à près de 14 francs par train-kilomètre.

« Ce chiffre est hors de proportion avec tous ceux généralement admis. Nous savons, au surplus, qu'il n'est atteint actuellement sur la ligne du Congo portugais, où plus de 250 kilomètres sont construits, que parce que le *service de l'exploitation* a pris à sa charge tout le trafic du *service de la construction*.

« Donc, dans cette hypothèse, à ce point rigoureuse qu'elle n'est pas admissible dans la réalité, les recettes nettes de la Compagnie seraient encore de 845,000 francs, soit de quoi attribuer déjà au capital un revenu de 2 1/2 p. c. Pour que le capital ait 3 p. c. — taux auquel la Belgique peut aisément emprunter — il suffirait d'une augmentation de recettes de 200.000 francs, et de 400,000 francs pour que l'intérêt soit de 3 1/2 p. c., et ainsi de suite.

« Ces chiffres montrent d'une manière irréfutable que le crédit de la Compagnie — car elle aura créé avec son capital-actions seulement, sans avoir contracté de dette, un patrimoine de 175 kilomètres rapportant, au minimum, 8,000 francs par kilomètre — sera alors absolument établi.

« Lorsque la ligne sera achevée jusqu'au Stanley-Pool, on arrive, en se basant sur les mêmes chiffres, à constater qu'elle aura coûté 54 millions, que les recettes brutes s'élèveront à 3,600,000 francs, les frais d'exploitation à 1,600,000 francs et les recettes nettes à 2 millions, c'est-à-dire plus de 3 1/2 p. c. du capital et, pour cela, nous le répétons, il faudrait, chose invraisemblable, qu'il n'y ait, sous l'influence de l'établissement de la voie ferrée, *aucun* développement de trafic.

« Pour se convaincre absolument du contraire, il suffit de se rappeler que le haut Congo est drainé par un magnifique réseau de rivières navigables se chiffrant actuellement par plus de 15,000 kilomètres de longueur, parcouru déjà par une quarantaine de bateaux à vapeur, dont le Stanley-Pool est le port d'attache ; que le pays est peuplé et riche en denrées de toute nature. Ce n'est pas une province, c'est un monde nouveau que la vapeur — locomotives et steamers — va aller réveiller, solliciter et conquérir définitivement à l'influence de l'Europe. »

L'Union conclut en ces termes :

« Les chiffres sur lesquels nous avons basé notre raisonnement étant incontestables, la convention intervenue nous paraît donc sage et prudente, puisque, sans risques tangibles pour l'État belge, elle assure l'avenir de la Compagnie, et consolide les 10 millions de francs que le gouvernement y avait engagés. Elle est aussi prévoyante, et ce n'est pas, à nos yeux, son moindre titre, puisque, sans lier le gouvernement, elle lui donne un droit de préemption à des conditions modérées, tenant compte cependant, dans la mesure du crédit actuel de la Compagnie, des intérêts des premiers souscripteurs. »



Le chemin de fer du Congo. — Pont du ravin du Sommeil.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

SCÈNES D'AFRIQUE



PENDANT mon séjour dans la région des chutes, un triste événement s'est passé sur les bords de la Lukunga. Dans la soirée du 30 avril 1890, un crocodile a happé le bras d'un jeune nègre qui puisait de l'eau à la rivière.

Il était 7 heures du soir. La lune baignait dans l'onde ses rayons argentés. A la station se trouvaient deux blancs : le lieutenant Van Dorpe et le capitaine Becker, qui venaient de se mettre à table. Aux cris poussés par le malheureux gamin, chacun accourt et l'on aperçoit l'enfant se débattant dans l'eau et s'accrochant, de sa main libre, aux branches qui surplombent le courant.

Trois noirs sautent dans une pirogue et, sans attendre de pagaies, parviennent jusqu'au malheureux boy. Le crocodile, craignant que sa proie ne lui échappe, se soulevait hors de l'eau et se laissait retomber avec force, essayant de vaincre la résistance de sa victime. Mais le pauvre enfant tenait bon.

Au risque d'être happé lui-même par le hideux saurien, l'un des noirs de la pirogue saisit le gamin à bras-le-corps. Pendant ce temps, un fusil avait été apporté et trois coups de feu tirés sur la bête sans qu'on réussît à lui faire lâcher prise. Enfin, comme de nouveau elle se soulevait hors de l'eau, un formidable coup de crosse amena le dénouement. La vilaine bête disparut emportant la main de l'enfant. Sous les efforts du monstre, l'épaule avait été démise, le bras tordu, désarticulé au coude et brisé en deux places. Pauvre gosse! C'est M. Hoste, le dévoué missionnaire de la station, qui va le soigner et qui réussira, espère-t-il, à le sauver.

Depuis cette soirée dramatique, trois soldats furent postés sur la berge de la Lukunga. Ainsi qu'on le supposait, le caïman cherchait à entraîner sa proie pour l'offrir à sa famille, car on a déjà aperçu plusieurs de ses jeunes, longs d'une trentaine de centimètres. Comme petit poisson deviendra grand, si Dieu (et aussi les trois factionnaires) lui prêtent vie, il s'agira d'être prudent sur les bords de notre pittoresque rivière. Jusqu'ici, les « croco » n'avaient jamais remonté si haut; ils restaient à 1/2 kilomètre en aval de la station, tenus à distance par le passage d'eau qui existait alors en aval du pont actuel, établi par le lieutenant Carton.

Encore une scène émouvante. Nous avions fini de dîner, et nous fumions un cigare, tout en nous promenant à travers la station. Il pouvait être 9 heures du soir. Des cris terribles nous attirent vers la Lukunga. Un noir, originaire du Kassaï, qui était allé, malgré notre défense, puiser de l'eau à la rivière, vient d'avoir l'avant-bras droit arraché par un crocodile.

Quelle chose hideuse que cet amas de chairs déchiquetées d'où jaillissent l'humérus à nu, les vaisseaux, les tendons qui se tordent hors des muscles dans un flot de sang!

Et le transport à la mission du pauvre diable de mutilé! Vingt minutes dans la nuit avec les heurts du hamac, qui redoublent les douleurs du blessé. Horrible encore le pansement pendant lequel l'homme tombe évanoui.

Le lendemain, au déjeuner, le lavandier accourt tout pâle à sa façon : « Maître, maître, le crocodile a voulu me prendre! » Van Kerkhoven et moi sautons sur nos fusils et courons à la rivière. Avec nous un boy qui a agrippé un jeune cochon et le fait crier. Le hideux saurien est là; ses deux yeux ronds et le bout de son nez émergent de l'eau. Il nous a vus, et sans qu'une ride de l'eau trahisse son mouvement, il s'est laissé couler à fond. Le gamin, qui tient le cochon, descend courageusement au bord de la rivière; nous sommes à genoux, le fusil à l'épaule, le doigt sur la détente...

Brusquement, la bête se dresse, l'enfant va être happé!... mais déjà une balle a crevé l'œil du monstre, dont la gueule se referme, désormais inerte. Coup sur coup, les dix balles de nos mausers fracassent le crâne de l'énorme bête. Tous les travailleurs sont accourus; les Bangala sautent à l'eau, et traînent notre proie sur la rive. Malgré les dix balles qu'elle a reçues, la bête n'est pas encore morte; mais ses coups de queue sont sans force et à peine peut-elle encore ouvrir et refermer ses redoutables pattes.

Cinquante hommes s'attellent à la chaîne dont on a ceinturé le caïman et c'est au milieu des chants de victoire que notre gibier est traîné jusqu'au plateau. Maintenant que le monstre n'est plus dangereux, c'est à qui s'en amusera; un gamin se met à cheval sur la queue de l'animal et tient en main des rênes faites d'un bout de corde; les Bangala serrent la patte au « croco » en se félicitant de l'excellent repas qu'ils vont en faire.

Enfin, on éventre l'animal qui, à moitié écorché, pousse encore de rauques éructations, et essaye d'étreindre quelqu'un dans ses griffes. Ces manifestations persistantes de la vie sont dues à ce que, chez le crocodile, les phénomènes nerveux se continuent longtemps après la mort.

Dans l'estomac, on retrouve le bras du mutilé de la veille; il est intact, non mâché, jauni seulement par les sucs gastriques. Cette trouvaille macabre n'empêche pas les Bangala et nos autres gens de se partager toute la bête. Sur sa demande, un morceau fut porté au blessé, qui le dévora consciencieusement, convaincu que cela assurerait sa guérison. Et de fait, l'homme guérit.

Personne ici qui ne se fasse un devoir d'adresser un coup de feu bien ajusté à tout crocodile surpris à portée de fusil. Outre le plaisir d'envoyer *ad patres* une de ces vilaines bêtes, le but qu'elles offrent aux balles du mauser est parfois tellement tentant qu'il suffirait à faire partir les fusils tout seuls.

N'gandou, mo'n'dèlè, tala gandou! Kounoua moto! (Un crocodile, blanc, vois le crocodile! Il boit le soleil!)

C'est un de vos hommes qui vous montre une espèce de soliveau étendu sur un banc de sable. Votre œil inexpérimenté croit voir un tronc d'arbre desséché, apporté là par le flot; mais l'œil perçant des noirs a reconnu le n'gandou, qui fait sa sieste, la gueule grande ouverte, énorme, avec ses crocs redoutables, hideux, donnant le frisson...

« Il boit le soleil! » disent les moricauds, pour expliquer l'attitude bizarre du saurien, dormant ainsi, les mâchoires écartées. Rêve-t-il qu'une proie est à portée? Pan! voilà pour son déjeuner un pruneau peu digestif. Parfois la bête est foudroyée. Sa gueule se referme; c'est tout. D'autres fois, le



Capture d'un crocodile à la station de Lukungu.

n'gandou bondit et plonge, laissant derrière lui une large traînée de sang qui fume sur le sable ou rougit les eaux.

Quelle joie alors! Quels hourras! Et si la bête peut être capturée, quel festin pour les noirs de la station! Car, dans le haut fleuve, le « croco » est un mets fort prisé des indigènes, avec sa chair d'un blanc jaunâtre rappelant un peu, comme aspect, celle de veau. J'en ai goûté par acquit de conscience. Est-ce assez mauvais avec l'odeur de musc qui s'en dégage!

Mais telle quelle, l'indigène en est très friand. Aussi élève-t-il parfois le crocodile en vivier, à fins d'utilisation culinaire.

Voici comment il procède pour se procurer les jeunes sauriens :

Parmi les toxiques dont les noirs savent tirer parti, il existe une plante grasse dont le jus sert à étourdir le poisson sur les hauts-fonds. L'emploi le plus curieux de ce produit, qui provoque des phénomènes analogues à ceux de notre coque du Levant, consiste à stupéfier les nichées de crocodiles. On s'empare alors des jeunes sauriens et on les met dans l'impossibilité de nuire en leur faisant une muselière à l'aide d'un bout de liane; puis on leur passe, à hauteur des pattes antérieures, une ceinture qui sert à les attacher à un arbre.

Ces caïmans de lait attendent ainsi, en compagnie de tortues d'eau dont la carapace est trouée pour recevoir également l'extrémité d'une laisse en jonc, l'heure où le bénévole cannibale les fera paraître à sa table sous forme d'alligatorsteck ou de pâté de foie de tortue véritable. Pour nous, nous trouvons à la chair des tortues le goût et l'aspect du homard; de sorte qu'après nous être confectionné d'excellents « potages tortue » véritables, nous pouvons encore nous régaler de la viande de l'animal assaisonnée d'une mayonnaise dont les œufs nous sont fournis — ah! la bonne et prévoyante bête! — par la tortue elle-même.

Lukungu, 1890. Lieut[t] CH. LEMAIRE.

LES DAMANS

Ces animaux, pas plus gros que des lapins, à facies d'agouti, ont été pendant longtemps classés parmi les rongeurs, à côté des cobayes ou des marmottes.

Leur aspect extérieur, leur genre de vie et certains caractères anatomiques semblaient justifier cette assimilation. C'est G. Cuvier qui a, le premier, reconnu leurs affinités véritables, qui les rapprochent des ongulés. Ce sont, selon l'expression du fondateur de l'anatomie comparée, des *rhinocéros en miniature*.

Le terme est peut-être un peu outré, car si les damans se rapprochent des rhinocéros par la conformation des molaires, etc., ils sont apparentés aux rongeurs par d'autres détails de structure et, de plus, ils possèdent toute une série de caractères propres. Il est plus rationnel de les classer dans un groupe

spécial, entre les ongulés et les rongeurs; ce groupe est l'ordre des *Lamnungia*, qui ne comprend que le seul genre *Hyrax*.

Les hyrax ont assez bien l'aspect des marmottes. Ils ont au pied antérieur quatre doigts et au pied postérieur trois doigts seulement, comme les tapirs. Ils sont couverts d'un pelage serré, généralement noir ou brun; ils n'ont pas de queue visible.

Ce sont des animaux herbivores, de caractère très doux, vivant dans les fentes des rochers, dans des terriers ou dans le creux des arbres. Ils sont répandus dans presque toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale.

Le genre comprend une série d'espèces, la plupart africaines, dont nous allons énumérer les plus connues :

Daman de Syrie (*Hyrax syriacus*, Schreber). — Il vit en Syrie, spécialement dans la presqu'île du Sinaï, et sur les côtes de la mer rouge. Il est question de cet animal dans la Bible, sous le nom de *saphan;* il faisait partie des animaux dont la chair était défendue aux Hébreux (*Lévitique*, chap. XI, verset 5). Les Syriens actuels n'ont pas les mêmes scrupules, et considèrent cet animal comme un gibier excellent. Le mot *saphan* de l'Ecriture a été, dans la version des Septante, traduit par *chærogrille* ou *hérisson;* la plupart des autres traductions, entre autres celle de Luther, rendent ce mot par *lapin*, et Brochat en a fait la *gerboise*.

Quoi qu'il en soit, il paraît que le saphan est bien le daman de Syrie. Les Arabes l'appellent de nos jours *ghannom Israel* ou *ghannom beni Israel*, agneau des enfants d'Israël. Le premier voyageur qui le signala dans les temps modernes fut le Vénitien Prosper Alpin, qui visita la Syrie en 1580; un missionnaire anglais, Shaw, en fit mention vers la même époque.

Daman d'Abyssinie (*Hyrax habessinicus*, Ehrenbg.). — C'est la *marmotte sans queue* de Pennant. Illiger en a fait le genre *lipurus*. Signalé d'abord par Salt, il a été figuré et longuement décrit par Bruce, dans le récit de son voyage à la recherche des sources du Nil, sous le nom d'*ashkoko*. Le voyageur anglais prétend qu'il rumine. Il vit dans les endroits montagneux et s'abrite dans le creux des rochers.

Les chrétiens d'Abyssinie ont conservé à l'égard de cet animal l'horreur qu'en avaient les Hébreux, et Bruce avoue n'avoir jamais osé en manger « de p ur de scandaliser les Abyssiniens ».

Daman de Dongola (*Hyrax ruficeps*, Ehrenbg.). — Ne diffère du précédent que par la teinte brun clair de sa tête.

Daman des arbres (*Hyrax arboreus*, Smith). — Répandu dans l'Afrique australe. Peters l'a signalé à Mozambique et au cap de Bonne-Espérance.

Le docteur Stuhlmann, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier, parle d'un hyrax vivant dans les forêts des environs du Nyansa (Baumklippschliefer). Matschie a donné à cet animal le nom de *Dendrohyrax* (*Procavia*) *Stuhlmanni;* il considère l'espèce comme nouvelle.

Le voyageur allemand signale des damans dans l'Unyamuési, et d'autres sur la route de Tabora au Nyansa (*Hyrax mossambicus*).

Daman du Cap (*Hyrax capensis*, Schreb.), *Marmotta capensis* de Kolbe, *Cavia capensis* de Pallas. — C'est une des espèces les mieux connues; il est très répandu dans toute l'Afrique australe. Au Transvaal, on l'appelle *klippdas*.

Dans les endroits fréquentés par les damans, on trouve l'*hyraceum*, substance résinoïde brunâtre que l'on croit être un mélange de matière fécale et d'urine. L'hyraceum renferme de l'urée, des acides urique, hippurique et benzoïque; il était jadis employé en médecine, comme astringent ou contre certaines maladies nerveuses. On sait d'ailleurs que l'arsenal thérapeutique de nos pères comprenait assez bien d'excréments et d'autres produits intestinaux (album græcum, ambre gris, encore inscrit dans le *Codex* français, bézoards, égagropiles, etc.).

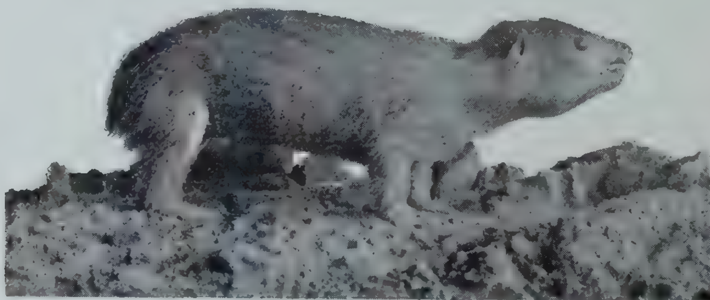
Daman des forêts (*Hyrax sylvestris*, Temm.). — C'est l'espèce que représente notre gravure. Il vit dans la Guinée septentrionale, spécialement le pays des Ashanties. Il habite les creux des vieux arbres. L'exemplaire figuré a 40 centimètres de long.

On cite encore d'autres espèces sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements précis. (*Hyrax nigricans*, Peters, *Hyrax stampfli*, Jentink, de Libéria, etc.)

Comme on le voit, les damans sont répandus un peu partout en Afrique. Il en existe plusieurs espèces dont les unes habitent les pays rocheux et les autres les bois. Il est probable que plusieurs des noms spécifiques que nous venons de citer font double emploi. En résumé, le genre est encore assez mal connu. Schweinfurth et Junker ont signalé des hyrax dans les bassins de l'Ubangi et du Bahr-el-Gazal.

Ils doivent exister dans tout le bassin du Congo, mais la seule indication que nous en possédions est celle de Johnston, qui en signale sur la rive nord du bas Congo, ainsi qu'à Landana.

J. C.



Daman des forêts (*Hyrax sylvestris*, Temm.)
Photographie du Dr Willem, d'après un exemplaire de la collection de l'Université de Gand.



Vue générale du camp de Bazoko.
(D'après une photographie de M. Michel.)

EXPLORATION DE LA LULU ET DE L'ARUWIMI

PAR LE CAPITAINE CHALTIN



M. le capitaine Chaltin, qui a commandé le camp de Bazoko, au confluent de l'Aruwimi, a parcouru à diverses reprises la région située au nord de cette rivière, et qui était jusqu'à ce moment presque complètement inconnue.

Aujourd'hui, M. Chaltin nous remet une carte à grande échelle du pays exploré par lui et qui comprend le Congo depuis Malema, en aval de Bazoko jusqu'aux Falls, le Lomami jusqu'à Kayemba, l'Aruwimi jusqu'au confluent de la Likoma (r. g.), le cours entier de la Lulua et le Rubi moyen à Mogandjoro. Notre compatriote a fourni pendant deux ans dans cette région une carrière d'une très grande activité, reconnaissant le pays, traitant avec les chefs indigènes qu'il avait délivrés des vexations arabes, fondant toute une chaîne de postes de l'État.

Déjà nous avons rendu hommage au capitaine Chaltin en publiant son portrait et sa biographie dans le fascicule 15 du volume de 1893. Aujourd'hui, nous publions quelque notes rédigées par lui et relatives au voyage qu'il entreprit le 30 août 1893 et durant lequel il explora la Lulu, affluent de l'Aruwimi, et le cours inférieur de celui-ci, depuis son confluent jusqu'en amont de Banalya.

RAPPORT DU CAP^e CHALTIN

La Lulu. — De Mogandjo-Utchamba à Bunga, la route est généralement très bonne; mais, aux environs de Bunga, on est obligé de traverser successivement trois immenses marais où l'on enfonce dans la boue jusqu'aux hanches. Le terrain est peu fertile, il est sablonneux. La contrée est saine. Bunga et Masoa sont reliés par une route excellente coupée de nombreux cours d'eau. C'est à Masoa qu'habite le chef Badjande-Dangaco.

Pour se rendre de Masoa à Wale, on traverse d'épais taillis, villages abandonnés, ou des terrains en défrichement. La marche y est fatigante. Toute la région comprise entre Bunga et la petite rivière Menenalulu, un plateau, est occupée par les Badjandes. Elle est fertile, mais mal cultivée.

Les gens de Masoa et de Wale doivent aller chercher l'eau potable au loin. Pour s'épargner la peine de faire la route, ils boivent la sève de certains arbres au bois très tendre.

A partir de la Menenalulu commence le pays des Mabendjas, qui ne s'étend pas bien loin. Cette région se distingue des autres par le nombre, la beauté et la propreté des villages. Les maisons sont rondes et ont le toit conique; elles sont régulièrement disposées. Au centre de toutes les agglomérations se trouve une construction rectangulaire où les habitants

se réunissent pendant le jour pour causer, jouer ou discuter les questions d'intérêt général. Les places publiques, les voies de communication et les environs sont entretenus avec beaucoup de soin.

Le Mabendja chasse et cultive la terre. Il vit au milieu de sa famille et voyage peu. Il est hospitalier. A l'encontre du Badjande, il est doux et pacifique. D'une nature docile, il se soumet volontiers aux décisions des Européens. Il se contente toujours de ce qu'on lui offre et ne mendie pas. De tous les noirs, c'est le seul qui m'a paru reconnaissant de ce que nous avons fait pour les protéger contre les Arabes et les en débarrasser ensuite. Mon arrivée était attendue. Les Badjandes et les Mabendjas m'ont accueilli avec beaucoup de sympathie et d'empressement. Tous les chefs sont venus à moi et m'ont abondamment pourvu de vivres.



Cour intérieure de la station de Bazoko.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Le chef Mabendja Mondaku nous a puissamment aidés dans la lutte contre les Arabes en servant de guide à nos troupes dans la forêt. C'est lui qui nous a signalé l'existence d'un poste de Matambas Tambas à Yadumba et qui y a conduit nos soldats. Avec ses hommes il a toujours accompagné le chef du poste de Mapalma et lui a rendu les plus grands services.

Les Mabendjas ont trois sortes de tatouages :

1° Quatre cercles concentriques de points très rapprochés au-dessus de l'arcade sourcilière gauche; 2° des cercles concentriques de points très rapprochés au-dessus de chacune des arcades sourcilières et se réunissant à la naissance du nez; 3° des lignes brisées de points sur le front.

A partir du village de Matengenbue, près de la Lulu, la route que j'ai suivie pour gagner Yadumba traverse une forêt où l'on ne rencontre plus un seul village. En temps ordinaire, quatre jours suffisent pour la parcourir. A cause du mauvais temps, il m'en a fallu cinq. Cette route longe continuellement la Lulu, ce qui m'a permis de reconnaître et de lever le cours supérieur de cette rivière.

Source de la Lulu. — Je suis arrivé aux sources le 1er octobre, à 12 h. 45 m. Ces sources se trouvaient au pied d'une colline boisée, dans un encaissement rocheux. Le versant opposé de la colline donne naissance à la Longi, un sous-affluent peu important de l'Aruwimi. Pas un village ne borde la Lulu dans son cours supérieur. En arrière de ses rives se trouvent cependant des terrains très fertiles. Les petits canots peuvent remonter la rivière jusqu'au confluent de la Mangbwata. A l'ouest des sources de la Lulu, le sol est généralement sablonneux; il est argileux à l'est. Une épaisse couche d'humus le couvre partout. La route, assez bonne pendant les trois premiers jours de marche, devient horriblement mauvaise pendant les deux derniers. Lorsqu'on ne patauge pas dans la boue ou qu'on ne marche pas dans l'eau jusqu'aux épaules, on se meurtrit le corps dans les broussailles. Aussi, notre arrivée à Yadumba a-t-elle été un soulagement. Nous étions tous brisés, rompus, abîmés.

A une bonne journée de marche de Yadumba commence le pays des Maboros, qui s'étend jusqu'aux rives de l'Aruwimi. Les Maboros et les Mabendjas se ressemblent sous tous les rapports. Ils parlent la même langue, ont des villages de même style et se font les mêmes tatouages. Les Maboros ont beaucoup souffert de l'occupation arabe. Leur pays a été ruiné, la misère y règne. J'ai éprouvé de grandes difficultés à Yadumba pour me procurer des vivres. Il est à présumer que cette situation ne durera plus longtemps. Débarrassés de leurs oppresseurs et protégés par le poste que j'ai installé dans leur village, les habitants vont procéder à des défrichements et faire de grandes cultures.

Les environs de Yadumba sont infestés par les léopards.

A propos des sources de la Lulu, j'ai pu constater que le désir, le besoin, dirai-je, de posséder et de conserver un souvenir des lieux que l'on a vus ou visités existe chez tous les hommes; ce sentiment est bien dans la nature humaine. Laissant le gros de mes forces au repos, je m'étais rendu aux sources avec une dizaine d'hommes seulement. A peine y étais-je arrivé, que mes noirs compagnons se mirent à ramasser des cailloux. Je leur en demandai la raison. Ils me répondirent qu'ils prenaient ces pierres pour se rappeler plus tard leur voyage et les montrer dans leur village.

Banalya et le chef Lupu. — Le 5 octobre, je me mets en marche pour Banalya, sur l'Aruwimi. La route est archi-mauvaise; boue et eau presque sans discontinuer. Ajoutez à cela des abattis à l'entrée et à la sortie des villages. La région est pauvre. Les Arabes y ont accumulé ruines sur ruines. Les fruits de la forêt constituent, avec le produit de la chasse, l'unique nourriture des habitants. A Banalya, la situation est meilleure, mais elle est loin d'être prospère.

Le chef Lupu, un fort brave homme, s'est mis à ma disposition avec un désintéressement rare. Grâce à lui, j'ai pu me procurer des vivres ainsi que des canots et des pagayeurs pour remonter la rivière. Lupu a convoqué les chefs des villages d'aval où se trouvent les rapides et les a déterminés à nous prêter à l'avenir leur concours pour les franchir. Dorénavant, les communications entre le bas et le moyen Aruwimi pourront se faire régulièrement. J'ai profité des dispositions favorables des indigènes pour établir un poste de 5 hommes à Bakoka, village situé sur la rive droite au milieu des rapides.

Cinq villages de cette rive portent le nom de Banalya. Ils ont pour chefs cinq frères, Tungoa, Bambi Ier, Lupu, Bambi II et Djale. Lupu n'est ni l'aîné ni le plus riche de la famille, mais il domine ses frères par la supériorité de son intelligence et de son jugement, ainsi que par sa force et son courage; il est consulté, écouté et obéi par eux. Il est le vrai chef de la région. A sa demande, j'ai placé chez lui un poste de 3 soldats et de 4 irréguliers.

Au point de vue moral et intellectuel, les indigènes des villages Banalya et d'amont sont supérieurs aux Basokos, mais ils leur sont inférieurs de beaucoup comme pêcheurs et comme pagayeurs. Lorsqu'ils remontent la rivière, ils se servent peu de la pagaie; dès que la hauteur de l'eau le permet, ils emploient la perche, qu'ils manient avec un ensemble remarquable. Dans les forêts marécageuses qui s'étendent derrière leurs villages, les arbres à noix de kola croissent en abondance. Les natifs font une grande consommation de ces noix. Ils les font sécher au soleil, les pilent, jettent la poudre dans l'eau, y ajoutent du piment et hument le mélange avec un chalumeau. Les Banalyas ont des danses très originales et pleines d'entrain, notamment la danse à la corde avec chants appropriés.

Le 9 octobre, à 10 heures du matin, je quitte Banalya et remonte la rivière. Le chef Lupu m'accompagne. Nous passons sans accident les rapides de Mandindi, où la rivière s'élargit considérablement. Le 12, vers midi, nous arrivons à hauteur de la Lokoma, un affluent de gauche de l'Aruwimi. Nous en remontons le cours jusqu'à son confluent avec la Yaphele.

Déprédations des Arabes. — C'est dans cette dernière rivière que se trouve un vaste camp que les Arabes avaient abandonné quelques jours avant mon arrivée. Je comptais bien les trouver chez eux; je dois ma déception aux fanfaronnades d'un indigène qui inconsciemment les a prévenus qu'un blanc allait venir attaquer leur camp. A 1 heure et demie du poste arabe se trouve un grand et riche village, Popoie. Je m'y suis rendu le 13.

L'embouchure de la Lokoma se trouve vers 26°40 de longitude est. De Banalya-Lupu au confluent de la Lokoma, il y a dix villages assez bien peuplés. Mais ce qu'on rencontre de villages détruits ou abandonnés est inouï. Ils sont les uns sur les autres, bien marqués par le vert clair des hautes herbes tranchant sur le vert sombre de la forêt. La famine règne dans toute cette région. Impossible de s'y procurer un épi de maïs ou une racine de manioc. Mes hommes ont souffert de la faim. Et comme si la misère n'était pas déjà assez grande, la hauteur des eaux rend la pêche difficile en ce moment.

Le chef Lupu me dit que lorsqu'il était enfant et que les Arabes n'avaient pas encore pris possession de la contrée, les rives de l'Aruwimi étaient très populeuses et l'abondance régnait partout.

La situation actuelle ne peut se prolonger. J'ai engagé fortement tous les chefs de village à faire des plantations, leur représentant que les incursions des Arabes n'étaient plus à craindre. Le chef Makodu de Bolulu, où j'ai établi un poste de 3 hommes, s'est immédiatement mis à la besogne. En moins de quatre jours, il avait fait défricher près d'un hectare de terre et y avait planté du manioc. J'ai la conviction que son exemple ne tardera pas à être suivi.

Au milieu des premiers rapides de la Lokoma se trouve une chute dont le passage à la descente est vertigineux, émouvant et admirable. Tous les pagayeurs sont immobiles, attentifs; le chef, une longue perche à la main, debout sur les bords de la pirogue, jette un grand cri au moment où la proue arrive à la chute; le canot descend, semble disparaître, se relève, l'eau bouillonne, toutes les pagaies s'abattent avec ensemble et le mouvement interrompu recommence.

Le Lokoma et la Yaphele sont deux rivières torrentueuses; leur fond est pierreux. Les rives sont boisées. Les Arabes en ont défriché une grande partie pour faire des plantations de riz. Dans ces rivières peu larges, les rapides et les passages dangereux sont très nombreux. Parfois les arbres des deux rives se rapprochent tellement que leurs branches, en s'enchevêtrant, forment un obstacle à la marche des canots.

L'ancien camp arabe de Popoie. — Le camp arabe de Popoie était très important. Sa fondation est contemporaine de celle des Falls Il était entouré d'immenses cultures. Il y a là plusieurs centaines d'hectares de terrain défriché qu'il suffira de nettoyer pour faire de grandes plantations de café. A 1 1/2 heure du camp se trouve le village de Popoie. Ici, contraste heureux avec les villages que je viens de quitter; on vit dans l'abondance la plus grande. Cette abondance n'a pas coûté beaucoup de peine aux natifs. Ils n'ont eu qu'à piller les plantations et les greniers des Arabes. Deux heures après mon arrivée, j'avais autour de ma tente des monceaux de maïs, de manioc, de bananes et de riz. J'ai dû refuser des vivres, mes canots ne suffisant pas pour transporter tout ce que l'on m'apportait.

Les gens de Popoie sont des Bagundas. Ils parlent une langue qui ressemble à celle des Haoussas. Les A et les R dominent. Les femmes, remarquablement jolies et d'une familiarité étonnante, portent une ceinture de cordes rouges agrémentée devant et derrière de deux longs glands pareils à ceux des écharpes d'officier belge. Ce sont les femmes qui font les présents; elles m'ont paru jouir d'une considération que le noir n'accorde généralement pas à son épouse.



Maison d'habitation à Bazoko. (D'après une phot de M. Michel.

Les Bagundas se servent de l'arc et de la flèche. La tribu est, paraît-il, très importante. Comme les Banalyas, les Bagundas pilent la noix de kola pour en faire un breuvage qu'ils hument

avec un chalumeau. Lorsque j'ai dit au chef Mabunda, un vieillard, que j'allais établir un grand poste là où se trouvait le camp arabe, il a invoqué mille raisons pour m'en dissuader. Après une discussion très longue, et surtout après que je lui eusse promis d'envoyer un blanc dès mon arrivée à Bazoko, il a changé d'avis. J'emporte de Popoie, pour les planter à Bazoko, des mokotos comestibles que Schweinfurth appelle karras ou tubercules magiques. Ces fruits ont un goût qui se rapproche de celui de la pomme de terre.

Retour a Banalya sur l'Aruwimi. — Le 14 octobre, je quitte Popoie, où j'ai fait commencer des plantations de riz, et le 15 au soir j'arrive à Banalya-Lupu, où de nombreux chefs m'attendaient. Je passe la journée du 16 à faire des palabres et à prendre des renseignements sur la contrée. Les riverains de l'Aruwimi, de Elongo (rapide de Liongo) à Bolulu, parlent la même langue et ont les mêmes tatouages. Ils ne comprennent pas les Bagundas. Les gens de l'intérieur sont appelés Babuas ou Mangbuas, suivant qu'ils habitent derrière la rive droite ou derrière la rive gauche. Tous ces peuples sont anthropophages. Le pays n'ayant pas encore été occupé jusqu'ici (Stanley l'a traversé comme une trombe) ils ignoraient la répulsion et l'horreur que nous inspirent leurs abominables pratiques. En voici la preuve: Un chef avec qui je m'entretenais se lève brusquement et me quitte en me disant : « Le soleil va se coucher; il est temps que je m'en aille, car je dois faire tuer un esclave ce soir pour le manger avec le chef de Bolulu, qui est venu me voir et qui est grand amateur de chair humaine. » Pour le détourner de son projet, j'ai épuisé le répertoire des arguments dont on se sert en pareil cas. Il ne m'a pas paru convaincu, mais l'esclave n'a pas été tué ce soir-là. Le lendemain... j'étais loin.



Femmes bazoko faisant de la poterie.
(D'après une photographie de M. Michel.)

Les nains de l'Aruwimi. — On m'a beaucoup parlé des nains que l'on appelle ici Baakas. Je ne me rappelle pas ce que Stanley ou d'autres ont écrit à ce sujet. Mais au risque d'avoir l'air de découvrir ce qui est connu depuis longtemps, je me hasarde à relater ce qu'on m'en a dit.

Les nains sont essentiellement nomades; ils habitent les forêts du pays des Bakeles (vers 27° de longitude est). Ils n'ont pas de villages. Ils se construisent de minuscules abris en feuilles dans la région où ils séjournent momentanément et les habitent avec leur famille. Ils sont très farouches et très méchants. Ils se servent de l'arc avec une habileté rare. Adroits tireurs, ils sont très redoutés. La chasse est leur unique occupation. Ils tuent, paraît-il, beaucoup d'éléphants. Malheureusement, le gibier n'est pas exclusivement l'objet de leurs préférences; ils chassent également l'homme. Ces pygmées sont friands de chair humaine. Le nain est féroce et cruel, mais il n'est pas voleur. Il paye ce qu'il prend. Veut-il se procurer du maïs, des bananes ou du manioc, il se rend pendant la nuit dans les plantations d'un village, enlève ce qui lui convient et y dépose du gibier ou de l'ivoire. Il ne déroge jamais à cette coutume. Marcheur infatigable, il parcourt en un jour des distances énormes. Les natifs le considèrent plutôt comme une bête malfaisante que comme un homme. Certains nains sont tellement velus que l'on ne voit pas leur peau. Ils parlent entre eux un langage que personne ne comprend; ils connaissent plusieurs langues.

Retour a Bazoko. — Le 17 octobre, j'ai quitté Banalya. Je suis parvenu non sans peine à décider trois chefs : Lupu, Bambi Ier et Lubumi, à m'accompagner jusque Bazoko. J'ai passé successivement les rapides de Mokongo, Ikilo, Liongo, Luco et Yulu. Les rapides d'Ikilo ressemblent à une mer démontée. L'eau gronde et écume. Ceux de Liongo et de Yulu sont les plus dangereux; le passage en est véritablement émouvant. A la demande des pagayeurs, j'avais fait descendre des canots les soldats et les bagages.

Je me suis arrêté un jour au nouveau poste de Bakoka, où j'ai reçu la visite des chefs des villages de l'intérieur.

Le 23, je rentre à Bazoko.

En résumé, parti de Bazoko le 20 août, j'ai noué des relations avec les chefs Popoaka et Djare; j'ai installé dans le bas Aruwimi les postes de Bopandu, Iteke, Bombuma, Jambi, Ilondo, Likombe, Mogandja et Yambuya-Mountchappa. Le 21 septembre, j'ai quitté le poste de Mogandjo et me suis dirigé vers la Lulu, dont j'ai reconnu le cours supérieur et les sources. J'ai traversé le pays des Badjandes, celui des Mabendjas et celui des Maboros, où un poste (Yadumba) a été établi.

J'ai rejoint l'Aruwimi à Banalya et en ai remonté le cours jusqu'au confluent de la Lokoma. Le poste de Popoie sur la Yaphele a été installé. En outre, j'ai créé dans le moyen Aruwimi les postes de Bolulu, Banalya-Lupu et Bakoka.

Cap^e^ Chaltin.



Zériba de Niambara.

LE BOMOKANDI

L'un des plus importants cours d'eau parmi ceux qui drainent la région au nord du Congo, en tout cas le plus considérable des affluents de gauche de l'Uelle, est le Bomokandi.

Le premier Européen qui toucha ses rives fut l'Italien Giovanni Miani, évêque de Khartoum, qui alla du Nil au pays des Mombuttus et de Tangassi (actuellement Niangara), poussa une pointe vers le sud-ouest jusqu'au delà du Bomokandi. C'était en 1871-72, par conséquent peu de temps après la découverte de l'Uelle par Schweinfurth (1). Dix ans plus tard, un second voyageur italien, le major Casati, arrivait, à son tour, dans le pays des Mombuttus, explorait l'Uelle supérieur et le Bomokandi, parcourait le pays des Abarambo, rendait visite aux chefs Kanna et Bankangaï (2). Enfin, après Miani et Casati, arrive le Dr Junker, qui reconnaît tout le Bokomandi moyen, traverse et retraverse son cours et rencontre Casati chez le chef Mambanga, au mois d'octobre 1881.

La relation de ce dernier voyage (3) demeure une des contributions les plus importantes à la géographie de l'État du Congo. Déjà le *Congo illustré* en a publié une traduction (1). Aujourd'hui, il complète les renseignements du voyageur allemand à l'aide de ceux fournis par le voyageur italien Casati, en reproduisant des extraits de l'intéressant ouvrage de celui-ci, d'après la traduction de M. de Hessem.

Depuis les voyages des trois explorateurs dont nous venons de rappeler les noms, une nouvelle période d'une dizaine d'années s'est écoulée sans que le Bomokandi fût l'objet de nouvelles observations. Puis sont venus les Belges, qui ont remonté son cours, reconnu ses affluents, sillonné de nombreux itinéraires le pays qu'il arrose, fondé des postes sur ses rives, traité avec les chefs Abambaros, etc., etc. Mais jusqu'ici, toutes les découvertes qu'ils font, depuis quatre ans, sont restées lettres mortes pour la science, et la question du Bomokandi n'a plus fait un seul pas, ni géographiquement, ni cartographiquement, depuis Miani, Casati et Junker !

Le Bomokandi roule majestueusement ses eaux lentes et profondes dans l'ombre que lui versent abondamment les épaisses verdures de la forêt silencieuse, dans une fraîcheur qui échappe aux ardeurs solaires. La rive gauche est bordée

(1) *Il viaggio di Giovanni Miani al Mambuttu,* note coordinate della Società geografica italiana. Rome, 1875.

(2) Casati, *Dieci anni in Equatoria e ritorno con Emin-Pascià,* Milan 1891, 2 vol. in-8° ; traduction française par Louis de Hessem : *Dix années en Equatoria.* Paris, Firmin Didot, 1 vol. gr. in-8°, 1892.

(3) *Reisen in Afrika,* 1875-1886. Trois vol. in-8°. Vienne, Ed. Hölzel, 1891.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 157.

d'une chaîne de collines aux pentes rapides, disparaissant sous un manteau sombre dont les dernières ondulations se perdent dans les lointains de l'horizon ; tout, autour de nous, annonce que la belle saison approche de sa fin, mais le charme exercé par la nature n'en est pas moins puissant dans ce féerique pays, qui semble attendre l'activité humaine pour se faire plus merveilleux encore.

Arrivée chez le roi Azanga — C'est à travers des bouquets de bananiers, des champs de maïs ou de manioc, des groupes d'habitations et des mines effarées d'indigènes que nous nous avançons pendant quatre jours pour atteindre enfin Olopo, sur la rive du Tago, et la vaste résidence du roi Azanga s'offre à nos regards. Six têtes humaines gardant encore des lambeaux de chair et des touffes de cheveux ornent la porte du village. La résidence d'Olopo est une vaste zériba comprenant diverses divisions : elle renferme l'habitation du roi, celles de sa mère, de ses femmes, de ses enfants, d'autres encore pour la garde armée. Partout le perroquet gris abonde, partout il est le principal ornement du logis. Le chimpanzé règne parmi les singes, les écureuils et les poules ; des plants de tabac et de gardenia donnent un gracieux a pect aux jardinets qui entourent les cases.

On sert sur la table du roi l'antilope, la gazelle, le singe;



Ferme abaka. (D'après une phot. du Dr R. Buckta.)

les dames ne se nourrissent que de gros gibier, éléphant ou buffle. Quant au chimpanzé, c'est le morceau des gourmets, « c'est aussi bon que de l'homme », m'assure-t-on. Plus tard, Nganzi, chez les Sandeh, me confirma le fait. La chair du singe se rapproche beaucoup par la saveur de celle de l'homme.

Productions naturelles. — Le règne végétal est largement mis à contribution pour la subsistance des populations. De quelque côté que l'on dirige ses pas, aux alentours des villages, ce ne sont que champs interminables de manioc ou de patates, bananeraies sans fin. La banane est une ressource si précieuse que, dans les années où la guerre sévit et absorbe toutes les préoccupations, on délaisse la culture du sorgho, du télaboun et du maïs pour n'entretenir que les bananiers, et ceux-ci fournissent un aliment sain en quantité suffisante. J'ai trouvé six variétés qui diffèrent par la grosseur, la couleur et le parfum de leur fruit : le *né-bira*, dont le fruit reste vert, même à la maturité, et ne se conserve pas; le *lombipi* (*bicoui* des Sandeh), fruit gros, allongé, jaune, par régime de dix à treize ; le *gondo*, jaune à la maturité par régime, allongé et très fourni ; l'*androbougo*, qui ne mûrit pas parfaitement ; le *manfou*, fruit petit d'un parfum délicieux ; le *coumba coumba*, à fruits assez parfumés, gros à la base du régime, mais de plus en plus petits vers l'extrémité; le *maïtche*, fruit d'un rouge vineux de même que les feuilles de l'arbre, et enfin le *guinda*, fruit gros et court, jaune vif.

La boisson commune est une bière préparée avec le jus fermenté de la banane. Cette dernière est considérée plutôt comme un légume que comme un fruit, et un homme qui se respecte abandonne les bananes mûres aux femmes et aux enfants. A l'époque de la maturité, on ne les utilise plus que pour les faire sécher : on les pèle et on les expose à la chaleur du soleil pendant le jour et du feu pendant la nuit jusqu'à dessiccation complète; par ce procédé, on obtient des fruits couleur café moulu, pâteux, doux et parfumés. Trempés dans l'huile de palme, ils constituent une friandise pour les noirs.

Le pays et ses habitants. — Le système hydrographique du

Bomocandi est surtout alimenté par les cours d'eau prenant naissance au versant nord de la ligne de faîte qui le sépare du Népoco; les plus importants sont le Nala, le Téli, le Poco et le Macongo. Ils ont un lit sablonneux, un cours peu considérable, un faible courant; ils ne tarissent pas, sont orientés au nord-ouest et reçoivent de nombreux ruisseaux descendus des plateaux.

Le sol est fertile dans ce bassin; les termites n'y dévastent pas les cultures. La région à droite du Téli nourrit d'innombrables troupeaux d'éléphants, la gazelle abonde entre le Téli et le Poco, le territoire de Bacongoï est fameux pour ses buffles; par contre, on y trouve peu de palmiers élaïs, à l'exception de la contrée entre le Macongo et le Bomocandi. Rien n'est plus majestueux que les forêts dont les arbres couvrent une grande partie du pays et font place çà et là à quelque plaine herbeuse, à quelque village entouré de ses cultures florissantes. Le maïs, le télaboun, le sorgho, l'arachide, les fèves, les patates, le manioc et le sésame y prospèrent.

Les communications entre les deux rives du Bomocandi sont assurées au moyen de pirogues à Negocolo, à Bondimano, au confluent du Couali, à Necora et à Selinde.

Cet immense territoire est occupé par les Sandeh, l'une des tribus qui sont destinées à prendre une extension croissante dans l'Afrique centrale. Aujourd'hui, elle détient déjà toute la portion comprise entre l'arc nord-nord-est de la ligne de faîte Nil-Congo et le bassin sud du Macoua.

Nous sommes à la fin de mai et nous marchons vers l'est. Après avoir passé le Mambana et nombre de ruisseaux, je vais rendre visite à Acangoï, dans sa résidence de Zoumbi. Ce fils de Bacangoï est un homme intelligent, à l'air grave et mélancolique, aux façons polies. Il me fait cadeau de quelques poules dont la grosseur est peu commune. Celles que j'ai vues chez les Mambettou sont beaucoup plus petites; en revanche, leur chair est plus délicate et plus estimée. Il y a aussi dans le bassin du Bomocandi une troisième variété très recherchée, très basse sur pattes et appelée *acca*, par analogie sans doute.

Le lendemain, je traverse en pirogue le Poco, dont la source se trouve dans le pays Maïgo, à quatre journées au sud-est de Ndaboula et qui, en coulant au nord-ouest, va verser ses eaux dans le Bomocandi, non loin du mont Mondjana. Sa largeur est de vingt-cinq mètres environ et sa profondeur un mètre à un mètre et demi.

Je couche à Moganda, jadis résidence de Ngandoua, et ne tarde pas à pénétrer sur les terres dépendant de la souveraineté du roi Canna. Chemin faisant, je vois Bategande, Tivo, Gouatapo, Mbeke, Nadomba, Macomba, Nadoumbaïa, localités placées sous l'autorité des chefs Mboua, Bangoue, Noumandji, Ngandoua, Zaccala, Mbioco, Momboïco, frères ou proches du roi Canna, sorti vainqueur des luttes intestines.

Le 29 (mai 1882), je suis reçu à Mbeke par Ngandoua, qui, par extraordinaire, est moins guerrier qu'agriculteur et a mis toute son ambition dans la prospérité de ses cultures. Le 31 mai (1882), j'arrive à Ndoubala, où je suis fort bien accueilli par le roi Canna.

LES MOLLUSQUES DU TANGANIKA

TEXTE ET DESSINS DU Dr PAUL BRIART


Tiphobia
(réduit de moitié).

Lorsque Speke revint, en 1859, de son célèbre voyage au Tanganika, il rapporta quatre espèces de mollusques qu'il avait recueillies sur les rives du lac, et qui furent décrites par Woodward. Quelques années plus tard, Edg.-A. Smith eut en sa possession des collections assez importantes, provenant d'autres explorateurs; les espèces et les formes qu'il décrivit étaient assez nombreuses pour attirer l'attention des conchyliologistes et des géologues sur les caractères singuliers que présente cette faune. Plus tard, Bourguignat étudia les mollusques récoltés par Giraud et par les missionnaires établis sur les bords du lac.

Cet auteur, à qui l'on doit les ouvrages les plus importants relatifs à la faune malacologique des grands lacs d'Afrique, eut peut-être le tort de faire entrer dans la nomenclature de nouveaux noms de genres qui pourraient être aisément placés parmi les genres existants. P. Pelseneer, Crosse, Fischer étudièrent à leur tour cette faune si nouvelle et, par certains côtés, si étonnante.

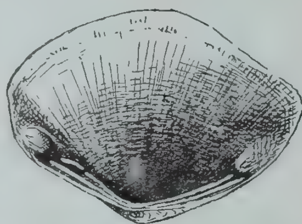
Dès l'apparition de ces mollusques en Europe, ceux-ci furent examinés avec intérêt, et leurs caractères extérieurs franchement thalassoïdes soulevèrent quelques discussions parmi les savants qui s'en occupèrent. En effet, leur forme générale extérieure (car il importe de remarquer que les animaux eux-mêmes étaient alors inconnus), est très éloignée de celle qu'affectent généralement les coquilles d'eau douce; leur aspect les rapproche beaucoup plus de certaines espèces marines connues, dont ils semblent avoir aussi la solidité et les qualités de résistance. Un caractère assez général de la coquille d'eau douce est le peu d'épaisseur du test, dont l'expression la plus complète peut être trouvée soit dans les valves si fragiles de l'Anodonte (moule d'eau douce), soit dans la coquille transparente des Limnées. Presque toutes les espèces fluviatiles ou lacustres ont, en outre, des formes simples, arrondies, et ne portent presque jamais les épines, varices ou verrues qui distinguent et ornent si singulièrement beaucoup d'espèces marines. Les mollusques du Tanganika ne se sont pas arrêtés à ces formes si régulières, à ces habitations si peu solides; ils ont renforcé leurs coquilles, les ont épaissies, et beaucoup, parmi les Gastéropodes, les ont ornées des épines et des autres protubérances qui semblent être l'apanage des animaux marins.



Lithoglyphus zonatus
(grandeur naturelle).

Quelques savants, qui n'avaient pu étudier suffisamment les exemplaires rapportés, établirent alors l'hypothèse de l'origine marine de ces coquilles, et partant, du lac Tanganika lui-même. Ce lac aurait donc été une dépendance de l'Océan, puis se serait isolé, en conservant la faune qui l'habitait avant la séparation. Peu à peu, par suite de l'apport des eaux douces, la salure ayant diminué et finalement disparu, les animaux qui habitaient le lac auraient insensiblement évolué, afin d'adapter leurs organismes à un habitat différent du primitif.

A cette époque, la théorie du transformisme était violemment combattue; certains transformistes convaincus furent heureux de trouver un argument dans cette prétendue évolution des mollusques du Tanganika. Mais un examen un peu plus approfondi des coquilles et de leurs caractères, la connaissance des animaux eux-mêmes et de leur anatomie, occasionna un revirement rapide des idées, et ce fut au tour des antitransformistes à triompher; il n'y avait en somme, dans les faits, rien qui pût militer ni pour ni contre la théorie de Darwin.


Valve d'Unionide (*Lymnium*) (agrandi d'un tiers).


Neothauma (réduit de moitié).


Lavigeria (grandeur naturelle).


Melania mirabilis (réduit de moitié).

Il n'est plus guère de savants qui professent encore l'opinion que le grand lac africain ait une origine marine. Tous sont d'accord pour en faire un lac d'eau douce, ayant toujours été tel, habité par des mollusques, dont l'extérieur a pu se mettre en rapport avec des nécessités de la vie spéciales à cet habitat. Le Tanganika est un lac immense, une mer intérieure dont les eaux sont agitées par une houle incessante, qui bat les rochers et les plages de ses vagues parfois violentes. La solidité du test des coquilles répond probablement à un besoin de résistance plus considérable, de même que la présence des épines, varices et verrues est une sauvegarde contre les chocs rudes et les heurts aux rochers des rives.

La forme extérieure de la coquille est seule changée; l'animal qui l'habite est identique aux animaux des genres correspondants qui vivent dans les eaux tranquilles des rivières ou des marais. C'est là une preuve absolue de leur origine.

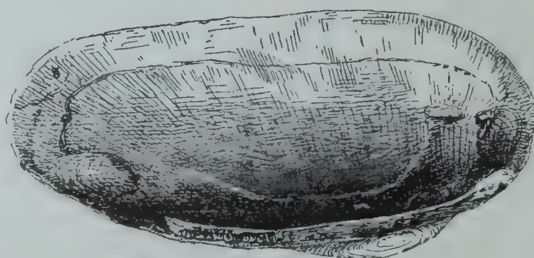
D'autre part, le lac Tanganika possède une faune ichthyologique importante, qui devrait aussi avoir une origine et des formes thalassiques; on n'a pas encore rencontré un genre qui rappelât les poissons marins; ils sont tous franchement lacustres; on y a même trouvé un poisson pulmoné, le Lépidosiren (*Protopterus*). (Voir p. 79 et 80.)

En troisième lieu, on n'a constaté nulle part, dans les terrains qui avoisinent les rives, les restes de l'ancienne salure des eaux; l'eau du lac, du moins entre Mpala et Saint-Louis, est à peine douceâtre, sans goût particulier, agréable à boire et très digestive. Il n'y a donc aucune raison de supposer encore que le Tanganika ait dû son origine à sa séparation d'avec l'Océan.

La faune malacologique qui vit dans ces eaux est très nombreuse et très variée; Bourguignat, dans le premier volume de l'*Histoire malacologique du Tanganika*, décrit plus de trois cent cinquante espèces de Gastéropodes, parmi lesquelles beaucoup d'espèces nouvelles. C'est parmi les Gastéropodes que l'on trouve les coquilles dont les formes se rapprochent le plus de certains genres marins. Ainsi, les *Hylacantha* (*Tiphobia*) ressemblent aux *Murex* et aux *Pyrula;* le *Lithoglyphus* est une Nérite d'eau douce; les *Syrnolopsis* ont beaucoup des caractères des Pyramidelles; les *Limnotrochus* sont identiques aux Troques marins; certains *Melania* sont très proches des Cérithes; d'autres Mélanidés (*Bandabelia, Lavigeria*, etc.), ont les caractères extérieurs des *Purpura* et des *Buccins;* d'autres genres encore ont le même aspect thalassoïde. Les dessins que nous donnons en feront aisément juger. Les Pélécypodes (mollusques acéphales ou bivalves) sont aussi très éloignés de leurs correspondants fluviatiles; on trouve des amas de coquilles formant, sur les plages du lac, des dépôts littoraux semblables aux cordons coquilliers de nos côtes, constitués au moyen d'*Unio, Corbicula, Ætheria, Mutela, Pliodon*, etc., dont l'aspect est si voisin de celui des Lucines, Tellines, Donax, huîtres et moules de nos mers, que l'identification d'origine s'impose presque à première vue.

Un examen plus réfléchi de la charnière et des autres caractères de la coquille, et surtout la possession de l'animal lui-même, permet de faire rapidement la différenciation complète. Il faut cependant s'étonner de la multiplicité sans bornes des ressources de la nature, et de la facilité remarquable que possèdent les êtres à se plier aux conditions si diverses que leur fait l'existence qu'ils doivent mener et les lieux où ils doivent vivre.

Dr Paul Briart.


Valve de Pliodon (réduit de moitié).

LE CAPITAINE HANEUSE

Né à Liége, le 19 avril 1853. — Capitaine au régiment des carabiniers.

Premier départ le 15 septembre 1882, en qualité d'agent du *Comité d'études du Haut-Congo*. Chef de la station de Manyanga (avril 1883). Rentré en août 1884. — Deuxième départ, le 15 mars 1888, en qualité de commandant de l'expédition des Falls. Nommé commissaire de district le 27 octobre 1888. Rentré le 23 août 1889.

Envoyé en recrutement à Zanzibar, le 9 avril 1890. Rentré le 5 mai 1891. — En recrutement en Abyssinie (12 juillet à 12 novembre 1892).

Pour retracer la carrière congolaise de cet officier, il faut remonter à la fin de l'année 1882.

C'était au moment où Stanley s'occupait de fonder, sur les rives du bas fleuve, une suite de postes destinés à servir de bases aux entreprises futures. Le capitaine Haneuse offrit, à cette époque, ses services au *Comité d'études du Haut-Congo* et, le 15 septembre 1882, il s'embarqua pour l'Afrique.



Nommé chef de poste à Manyanga, M. Haneuse eut tout d'abord à s'occuper de la question des transports. On éprouvait, à ce moment, les plus grandes difficultés pour recruter sur place le personnel chargé de convoyer à travers la région des cataractes les ravitaillements, marchandises et matériel à destination du haut fleuve.

A force de démarches auprès des différents chefs de la contrée, M. Haneuse finit par obtenir de chaque village un certain nombre d'hommes. Il groupa ainsi autour de sa station un premier contingent de porteurs réguliers qui alla toujours croissant.

Rentré en Europe au mois d'août 1884, l'ancien chef de Manyanga ne songeait plus à retourner en Afrique, lorsque survint la nomination de Tippo-Tip en qualité de vali des Stanley-Falls.

On se souvient de l'étonnement que provoqua l'annonce de cette nomination. C'était cependant une mesure habile, extrêmement politique et qui devait permettre à l'État de s'établir progressivement à Basoko et à Lusambo, de façon à être, à un moment donné, maître de la situation et en mesure d'agir avec rapidité et succès.

Cette politique a, du reste, reçu une haute approbation. Le gouvernement allemand de l'Est africain vient, en effet, d'imiter l'État du Congo en nommant un chef arabe vali d'Ujiji. Le sort des Arabes des Falls et de Nyangwe donnera probablement à réfléchir à celui-ci et l'engagera à se conformer aux lois européennes, s'il veut continuer à trafiquer sur les bords du Tanganika, ce qui serait, au surplus, fort à désirer, attendu que les Arabes sont de vrais colonisateurs.

L'État du Congo, ayant appelé Tippo-Tip aux fonctions de vali, voulut être à même de contrôler d'une façon permanente l'administration du chef arabe et la manière dont il exécutait les clauses de son contrat. Dans ce but, il lui adjoignit un résident belge. Le capitaine Haneuse fut désigné et, le 15 mars 1888, il s'embarqua une seconde fois pour l'Afrique.

Premier résident des Stanley-Falls, il occupa tous ses instants, avec une activité digne d'éloges, à la construction et à l'embellissement de sa station. Il se trouvait là le 18 juillet lorsque le major Barttelot, commandant l'arrière-garde de l'expédition envoyée au secours d'Émin-Pacha, fut assassiné par un de ses porteurs manyéma; il présida le conseil de guerre institué pour juger ce meurtre, qui fit une grande sensation, car, depuis la création de l'œuvre du Congo, Barttelot était le premier Européen qui tombait frappé par un indigène.

Malheureusement, le 9 avril 1889, le capitaine Haneuse dut reprendre le chemin de l'Europe pour cause de maladie.

Depuis cette époque, il a continué sa collaboration à l'œuvre africaine en se chargeant, pour le compte de l'État indépendant, d'opérer divers recrutements de troupes à la côte orientale. C'est ainsi que, du 9 avril 1890 au mois de mai 1891, il a fait un séjour à Zanzibar et que, du 12 juillet au 12 novembre 1892, il s'est rendu en Abyssinie. La réussite de chacune de ces missions témoigne de la conscience et du tact qu'il apporta dans l'accomplissement de chacune d'elles.





Le steamer *Ville de Bruges* devant le village d'Ibembo sur le Rubi. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)



M. Clément Vandevliet.

Une importante contribution à la géographie de la région située au nord du Congo sera la publication des rapports, notes de voyage et itinéraires des chefs des expéditions militaires qui, depuis trois ans, parcourent le bassin de l'Uelle et la crête de partage des eaux du Congo et du Nil. Il est probable que, par les soins de l'Etat, la science s'enrichira sous peu d'un travail d'ensemble sur ce pays d'avenir, travail qui viendra compléter les renseignements de Junker, Schweinfurth, Casati et Émin.

En attendant cette publication, nous sommes heureux d'être à même d'offrir à nos lecteurs la primeur d'un intéressant journal de voyage qui comble une lacune, en ce qui concerne la connaissance du cours moyen de l'Uelle.

Jusqu'à présent, et depuis Junker, il n'a été publié aucune description du cours de la rivière qui s'étend sur une distance de 400 kilomètres entre Djabbir et le confluent du Bomokandi.

Grâce à l'obligeance d'un de nos abonnés, M. Vandevliet, nous avons entre les mains le journal de voyage de son fils, adjoint à l'expédition Van Kerckhoven.

Clément Vandevliet, né à Gheel (province d'Anvers), se destinait à la médecine et faisait ses études à l'université de Bruxelles, lorsque, attiré par le désir de voyager et de collaborer à l'œuvre africaine, il prit du service à l'État du Congo, en qualité d'intendant, et fut désigné pour rejoindre la grande expédition de l'Uelle-Makua, qui opérait sur les frontières septentrionales de l'État, sous le commandement de M. le capitaine Van Kerckhoven, inspecteur d'État.

Vandevliet s'embarqua à Flessingue le 9 avril 1891, arriva au Stanley-Pool le 5 juin et, à bord du steamer *Ville d'Anvers*, remonta le Congo, puis le Rubi, jusqu'à la station d'Ibembo, où il débarqua le 12 septembre.

C'est à Ibembo que commence la partie intéressante du voyage, qui se fit par terre de cette station à Djabbir, puis en pirogues de Djabbir à Suruangu. Cette dernière partie du journal de l'explorateur est du plus haut intérêt. Remontant l'Uelle, il franchit successivement les nombreux rapides et chutes qui obstruent cette section de la rivière, s'arrête aux postes de l'État à Mogballa, Guttanga, Mbima, Epambali, Siassi, Bomokandi et Amadi, visite les principaux chefs azandes de la région et finalement fonde le poste de Suruangu.

Vandevliet, qui, par son initiative, son intelligente activité et son caractère sociable, s'était acquis la sympathie de ses chefs, était désigné pour accompagner l'expédition vers l'est lorsqu'à la suite de fièvres il succomba à la station de Bittima, le 10 juillet 1892, vivement regretté de tous.

Dans notre prochain fascicule, nous publierons un croquis de la rivière Uelle, de Djabbir à Suruangu, pour suivre la relation du voyageur.

JOURNAL DE VOYAGE

Ibembo, 12 septembre 1891.

Aujourd'hui, vers midi, le steamer *Ville d'Anvers*, à bord duquel nous avions pris passage, nous a débarqués à Ibembo, sur le Rubi. Le voyage, depuis Bumba, s'est bien passé. Tous les passagers étaient contents de se trouver à terre. Outre le major Wahis, vice-gouverneur général, en tournée d'inspection, nous étions neuf Européens.

Nous rencontrons ici l'un des adjoints de l'expédition Van Kerckhoven, le sous-lieutenant Blocteur, qui retourne malade en Europe.

13 septembre.

La *Ville d'Anvers* quitte Ibembo, emportant nos dernières lettres. Je me mets aussitôt à préparer le départ, qui est fixé à demain. J'ai reçu des instructions pour aller remplir les fonctions de chef de poste à Unguetra, où je résiderai jusqu'à ce que toutes les charges destinées à l'expédition aient été dirigées sur Djabbir.

14 septembre.

Prêts de grand matin, nous attendons jusqu'à une heure de l'après-midi les porteurs nécessaires. Enfin, M. Rousseau, le chef de la station, nous annonce que nous pouvons nous mettre en route. Nous sommes deux Européens, le sous-lieutenant Gustin et moi. Notre petite caravane se compose de seize porteurs du village d'Essali et de dix hommes d'escorte.

A dix minutes de la station, nous apercevons les restes de l'ancien poste et, un peu plus loin, nous sommes arrêtés par un marais. Nous sommes obligés de recourir à une allège pour passer, à quelques centaines de mètres plus loin, sur l'autre bord de la rivière, où nous nous proposons de camper. Il faut à nos passeurs un temps infini pour aborder, le canot ayant son plein chargement et le courant étant d'une certaine intensité. Nous mettons pied à terre au village de Mundungu, dont les habitants, à notre approche, se sont enfuis dans les bois. Un homme vient pourtant nous apporter des bananes et du poisson.

Le village, situé sur la lisière de la forêt, ne se compose que de quelques misérables huttes en feuilles de bananier, les unes construites à ras du sol, d'autres élevées sur pilotis; elles sont rondes ou ovales et mesurent de $1^{m}50$ à 2 mètres de hauteur.

15 septembre.

Nous voici définitivement dans la forêt. De nombreux marais nous barrent le passage; nous les traversons d'abord à dos d'homme, mais, comme cela retarde beaucoup notre marche, nous nous décidons à entrer résolument dans l'eau, où nous enfonçons jusqu'aux genoux.

Vers 3 heures, nous approchons d'un village, Nassimu. Pour y arriver, nous marchons pendant une heure dans un cours d'eau limpide dont le lit est formé de beau gravier blanc. L'eau est excellente à boire. Bien que l'accès du village soit fermé par une barricade en piquets, nous y entrons librement. Les indigènes, accourus à notre rencontre, nous serrent la main et nous crient *senene* (bonjour). Nous nous arrêtons devant la hutte du chef, qui nous souhaite la bienvenue. Pendant que les soldats dressent notre unique tente, les Bachenzi nous entourent en riant et en faisant à notre sujet toute sorte de remarques plaisantes.

Le village de Nassimu est formé de plusieurs groupes d'habitations, rangées dans un alignement parfait. Les maisons, construites en terre glaise, sont rondes et surmontées d'un toit conique. Une construction très basse, longue d'une trentaine de mètres, semble servir de lieu de réunion ou d'atelier pour la fabrication des filets de pêche. Au centre du village, un grand espace découvert, entretenu avec soin, paraît réservé aux danses et aux simulacres de guerre.

16 septembre.

Partis à six heures du matin, nous traversons encore plusieurs groupes d'habitations et, une demi-heure plus tard, nous franchissons la barricade nord du village de Nassimu pour entrer de nouveau dans la forêt. Nous ne rencontrerons plus d'habitations avant quatre jours d'ici. Le chemin que nous suivons ressemble à un immense tunnel de verdure dont la voûte est formée par l'entrelacement des lianes. Le soleil pénètre avec peine dans ces sentiers où règne une fraîcheur morbide. Partout des marais et des petites rivières dont nous suivons le lit avec de l'eau jusqu'à mi-jambe. C'est aussi le pays des éléphants. Nous relevons de nombreuses traces de ces pachydermes, mais nous n'en rencontrons pas un seul.

Pendant que nous campions dans une clairière, vers trois heures de l'après-dîner, nous avons été assaillis par une nuée de petites mouches et d'abeilles qui nous ont harcelés cruellement. Impossible de rester assis pour manger; le feu que nous faisions dans la tente pour les éloigner ne les empêchait pas de venir bourdonner à nos oreilles et de nous mordre avec rage. Elles ne nous ont quittés qu'à la nuit tombante.

17 septembre.

Malgré la pluie, le chemin est meilleur aujourd'hui; le sol est légèrement ondulé et les marais ont disparu. La forêt est très belle, avec ses arbres gigantesques hauts comme des clochers. A leurs branches se suspendent les lianes et autres plantes grimpantes qui forment un entrelacement impénétrable. Seuls les animaux ont pu s'y frayer un chemin dont nous sommes heureux de profiter. Souvent la route est barrée par des troncs d'arbres que l'âge ou la foudre ont jetés bas. De fleurs il ne s'en trouve guère dans cette atmosphère humide. Par contre, des fruits aux formes les plus variées et les plus bizarres jonchent le sol en maints endroits; il en est qui ressemblent à nos pommes, poires, melons; d'autres ont l'aspect de véritables rognons de veau. Malheureusement, tous ont des écorces dures, ligneuses et ne sont pas comestibles.

18 septembre.

Vers 8 heures, nous arrivons à un endroit où la route se bifurque. Deux chemins conduisent à Unguetra; l'un a été suivi par le gros de l'expédition Van Kerckhoven; l'autre a été emprunté, au retour, par M. Blocteur, qui nous l'a vivement recommandé comme étant le meilleur. Un seul de nos porteurs prétend le connaître; il sera notre guide.

Après deux heures de marche par des sentiers quasi impraticables, où il faut ramper presque tout le temps et où l'on patauge dans des mares infectes, nous nous apercevons que notre guide commence à traîner. Il cherche évidemment la bonne voie. Ayant remarqué que nous suivions une direction ouest alors que nous devions marcher vers le nord, nous lui

faisons des observations. Mais lui assure que nous sommes dans le bon chemin et continue à avancer.

19 et 20 septembre.

Ainsi que je le prévoyais, notre guide nous a égarés. Il ne nous reste qu'à rebrousser chemin au plus tôt, car les provisions commencent à manquer. Les hommes de notre caravane en sont réduits à se nourrir d'escargots et de champignons qu'ils trouvent dans le bois. Quant à M. Gustin et moi, nous entamons notre avant-dernière boîte de viande, que nous mangeons avec un peu de bouillon de Liebig.



Vue intérieure de la station d'Ibembo. (D'après une photographie de M. Michel.)

21 septembre.

Il pleut au point du jour et, malgré notre impatience de partir et d'arriver au village de Balangu, nous devons attendre jusqu'à 7 1/2 heures avant de pouvoir nous mettre en route. Nos porteurs ne marchent plus qu'avec lenteur. Aussi, il est 3 1/2 heures quand nous arrivons devant le village. Nous trouvons le chef Balangu installé au milieu d'une place circulaire entièrement découverte et qui s'étend devant son village. Entouré de quelques jeunes gens armés de boucliers et de lances, il est accroupi sur une natte à l'ombre d'une espèce de hangar. Il porte une longue chemise en tissu de mouchoirs. Sa figure, avenante et belle, est ornée d'une longue barbe grisonnante qui lui tombe en une longue tresse jusque sous la poitrine. Sa chevelure est abondante ; elle est disposée en une infinité de petites tresses qui couvrent en partie ses larges épaules. Tout son corps est bien proportionné. Il se lève pour nous recevoir et nous serrer la main avec le salut habituel *senene*, auquel nous répondons de notre mieux.

Nous sommes campés devant le village, qui est entouré d'une barricade de piquets et de feuilles d'arbres, avec une entrée très étroite. Des huttes, nous ne voyons que les toits circulaires en feuilles de bananier. Les femmes, pour qui la vue d'un blanc constitue un spectacle assez rare, viennent de temps en temps passer leur tête à l'entrée de la palissade.

22 et 23 septembre.

Après avoir recruté deux nouveaux porteurs, nous quittons Balangu qui, aujourd'hui, a revêtu une chemise blanche à fleurs Pompadour. Les deux hommes que nous venons d'engager nous servent de guides. Il nous faudrait marcher jusqu'au soir avant d'arriver à une rivière qui nous donne de l'eau potable. Nous préférons camper ici.

Le lendemain, vers 11 heures, nous débouchons dans une clairière marécageuse au milieu de laquelle se prélassait un énorme éléphant qui s'empresse de détaler en apercevant tout ce monde. Notre route se poursuit à travers des emplacements d'anciens villages abandonnés ou détruits, qu'une végétation folle a envahis. Les Matamatambas ont dû passer par ici, car rien, ni maisons ni plantations, n'est resté debout.

24 septembre.

Du cours d'eau au bord duquel nous avons campé, le chemin traverse, sur une longueur d'une demi-lieue, un marais infecte, puis débouche dans une plaine charmante parsemée d'immenses termitières où sont postés des indigènes des environs pour voir passer notre caravane.

Arrivés au bord de la Likati, rivière large au courant rapide, nous obtenons une pirogue pour en faire la traversée et, vers 4 heures, nous sommes au poste d'Unguetra. Ce poste, qui dépend de la station de Djabbir, est situé sur la rive nord de la Likati, près de son confluent avec un autre cours d'eau. En fait de plantations, il n'y a ici que des patates douces et du tabac.

25 septembre.

Vers 10 heures, j'entends sur la rivière un chant de pagayeurs rythmé par le tam-tam. C'est, me dit un sergent noir, l'annonce d'une caravane venant d'Ibembo. En effet, bientôt abordent au poste six canots qui amènent des charges pour Djabbir, ainsi que MM. Henrard et Lousberg, qui vont rejoindre l'expédition Van Kerckhoven. Dans l'après-dîner arrivent encore, mais par voie de terre, le Dr Montangie, MM. de la Kéthulle, Raynaud et Buzon.

Vers midi, je reçois du Dr Van Campenhout, médecin de l'expédition et l'un de mes anciens camarades de la compagnie universitaire de Bruxelles, une lettre invitant tous les blancs en route pour Djabbir à accélérer leur marche, l'inspecteur d'État ayant besoin de leurs services. Je fais immédiatement recruter le personnel nécessaire pour convoyer les bagages des nouveaux arrivés.

26 septembre.

Vingt porteurs sont arrivés ce matin; j'ai organisé aussitôt le départ de M. Gustin, avec quelques caisses de vivres, pour Djabbir. Le restant de la journée et le lendemain se passent en démarches pour obtenir des porteurs.

28 septembre.

J'ai enfin réussi à engager des porteurs. Il en vient d'abord dix-neuf, puis dix, puis trois. Voilà toujours pour quatre agents. La matinée se passe en préparatifs et, vers midi, le Dr Montangie, le lieutenant de la Kéthulle, MM. Buzon et Raynaud se mettent en route pour Djabbir. A 2 heures, de nouveaux porteurs étant arrivés, je parviens à organiser la caravane de MM. Henrard et Lousberg.

4 octobre.

Rien qui vaille la peine d'être noté depuis le 29 septembre dernier. A midi, nous avons reçu une première caravane de Djabbir, chargée de quinze belles pointes d'ivoire pesant ensemble 324 kilogrammes.

A 1 heure arrivent des porteurs de Djabbir avec les bagages de deux blancs. L'un est M. De Bauw, chef de la station de

Djabbir, qui rentre en Europe pour cause de maladie; l'autre est un jeune sous-officier, M. Lens. Vers 2 heures, ces agents font leur entrée à Unguetra. M. Lens, qui a été désigné pour me remplacer, me remet une lettre du Dr Van Campenhout, m'ordonnant de me rendre immédiatement à Djabbir.

Quelle bonne nouvelle pour moi qui m'attendais à devoir rester tout un mois dans cette misérable station!

5 octobre.

A 7 heures, mes porteurs arrivent au nombre de dix; je me mets aussitôt en route, suivi de mon boy et de deux soldats comme escorte. En passant par le village, je vais rendre visite au chef. Son habitation, située dans un endroit charmant, est entourée de bananiers et de grands arbres. Construite sur le modèle des maisons arabes, avec galerie à claire-voie, elle est tout entière en pisé, badigeonnée de blanc avec des arabesques en rouge, noir et brun. C'est la première construction de ce genre que je rencontre dans le pays. Elle a très bel aspect.

En attendant que le grand Unguetra paraisse, je jette un coup d'œil sur les instruments de musique dont jouent quelques jeunes gens sous un hangar circulaire, au centre de la place qui s'étend devant la maison du chef. Il y a là d'immenses tambours creusés dans des troncs d'arbres recouverts d'une peau d'antilope; des espèces de claviers en bois sur lesquels on frappe avec des marteaux; les touches de ces claviers sont fixées sur des morceaux de calebasse et rendent un beau son métallique. En jouant, les indigènes observent une certaine mesure et leur chant, bien qu'un peu monotone, est assez agréable à entendre.


Indigènes azandes de la station de Djabbir (Uelle).
(D'après une photographie de M. Michel.)

Enfin, voici Unguetra! C'est un homme de 35 à 40 ans, de taille moyenne, corpulent, imberbe. Il est vêtu d'un ample veston blanc et d'un pantalon arabe. Il porte des mocassins en cuir. Comme coiffure, un petit béret en tricot blanc. Il tient à la main le bâton de commandement. Dès le début de notre entretien, je suis frappé de l'expression peu agréable de sa physionomie et de son regard fuyant qui inspire la méfiance. Il m'accueille bien, le sourire aux lèvres; me dit qu'il a capturé beaucoup d'ivoire pendant la dernière expédition qu'il vient de faire, et qu'après un repos de trois ou quatre jours, il compte se remettre en marche dans une autre direction.

Après quelques minutes de conversation, je quitte ce chef noir, déjà un peu civilisé par son contact avec les Turcs, et je poursuis ma route vers Djabbir. Chemin assez bon jusqu'à midi; la route, qui traverse une grande plaine aux herbes hautes, a été frayée il y a peu de mois pour le passage de l'expédition Vankerckhoven. A partir de midi, je pénètre de nouveau sous bois. Vers 4 heures, j'établis mon camp sur une hauteur au milieu d'une petite clairière.

6 octobre.

Vers 8 heures, les porteurs qui marchent en tête de la colonne s'arrêtent et me montrent un troupeau d'antilopes qui se prélassent dans un marais. La rivière Uelle coule devant nous.

A 10 heures, nous arrivons chez Gombo, dont le village est entouré d'une palissade. Je lui demande un canot et passe chez Malimba, de l'autre côté de la rivière, où je dois trouver une embarcation assez grande pour me conduire avec ma caravane à Djabbir. Le village de Malimba est situé à 500 mètres dans l'intérieur d'une île. Le chef est un homme très corpulent et d'une belle stature. Son regard est franc; il parle avec de grands éclats de voix. Comme tous les noirs en général, il est très curieux de sa nature, et me demande à voir mon fusil, dont je lui explique le mécanisme. Cela l'intéresse beaucoup; il voudrait aussi avoir un fusil à répétition.

7 octobre.

Journée splendide pour continuer sur l'eau mon voyage jusqu'à Djabbir.

La rivière Uelle, sur laquelle je navigue, est très large en cet endroit.

Sur ses deux rives s'étend la forêt, qui lui fait un cadre élégant et ajoute singulièrement à la majesté du paysage.

Après une heure de navigation, nous franchissons les premiers rapides qui entraînent notre embarcation avec une vitesse vertigineuse. Ce n'est pas sans émotion que l'on traverse ces passages dangereux; mais on a confiance dans l'habileté des pagayeurs et dans leur connaissance parfaite de toutes les passes. Les rapides se succèdent presque sans interruption, et il me semble que nous courons sur l'eau. Sur les rives, beaucoup d'habitants qui, tout en demeurant cachés, répondent aux appels et aux cris des pagayeurs. Commodément assis dans ma chaise longue, j'admire cette belle nature qui m'environne, cette luxuriante végétation, cette rivière plus large que nos fleuves. Je me prends aussi à m'étonner de la singulière sécurité que l'on éprouve dans ce pays, à voyager par les eaux les plus dangereuses dans une embarcation que l'on pourrait comparer à une coquille de noix, vu l'immensité de la rivière, et dans laquelle, certes, en Europe, on ne s'aventurerait qu'avec crainte.

Nous abordons à la station de Djabbir.

(A continuer.)



Une courbe dans la montée de Palaballa. (D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

La Compagnie ayant à se procurer les sommes nécessaires à la continuation des travaux de construction du chemin de fer jusqu'au moment où la convention du 28 mai sera ratifiée par la prochaine Législature, contracte un emprunt hypothécaire de 2 1/2 millions de francs, remboursable le 30 décembre ou le 28 février au choix de la Compagnie. Cet emprunt est contracté avec les firmes suivantes :

Société générale, Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, Banque de Bruxelles, Philippson, Horwitz et Cie, Cassel et Cie, Crédit général de Belgique, de Lhoneux, Delloye-Mathieu, Caisse commerciale, Crédit général liégeois et Banque liégeoise.



Le courrier du Congo, qui vient de parvenir à Bruxelles, annonce qu'au commencement du mois de juin la voie était au kil. 57, les terrassements étaient terminés jusque près du kil. 68 et attaqués entre les kil. 70 et 71, non loin de la rivière Bembesi.

LES PAPILLONS DU CONGO

II

HÉTÉROCÈRES.



Fig. 1.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article (1), les Hétérocères présentent des antennes de toute forme, sauf la massue arrondie à son extrémité. Ils correspondent aux genres Sphinx et Phalène de Linné, ou aux papillons crépusculaires et nocturnes des anciens auteurs. Leur corps est tantôt très gros et très grand, tantôt petit, en comparaison des ailes, et n'offre jamais d'étranglement entre le thorax et l'abdomen. C'est dans ce groupe de Lépidoptères que nous trouvons les espèces les plus nuisibles aux champs, aux forêts, à nos vêtements, à nos meubles ou à nos provisions. Mais c'est dans ce groupe également que se rencontrent les seuls papillons utiles, car ce sont eux qui, pour se métamorphoser en chrysalides, filent ces cocons soyeux qui peuvent devenir la base d'une industrie prospère.

Les Hétérocères se divisent en un grand nombre de tribus d'une importance très inégale, qu'il nous sera impossible de citer dans leur intégrité. La présence de beaucoup de ces tribus a été constatée au Congo ; d'autres encore s'y découvriront, car nos connaissances dans ce groupe d'insectes sont peu étendues jusqu'à présent, à cause de la difficulté qu'on éprouve à se procurer des spécimens en bon état. Il faut, en effet, une grande habitude pour trouver, saisir et ensuite conserver ces papillons, dont la plupart sont d'une extrême délicatesse de formes.

Parmi les tribus connues, nous citerons :

Les Sesides, qui ne volent que pendant le jour et surtout au soleil. Ils ont une allure vive, mais se posent toutefois fréquemment sur les feuilles. Leur aspect est très caractéristique ; leurs ailes transparentes, presque toujours dépourvues d'écailles, sauf au moment même de leur éclosion, les font ressembler à des guêpes.

SPHINGIDES. — Le *Sphinx tête de mort* de notre pays caractérise cette tribu. Les Sphingides sont doués d'un vol puissant, ce qui permet à quelques-uns d'entre eux de se transporter à des distances considérables, de sorte qu'on retrouve certaines espèces aussi bien en Belgique qu'au Congo. Ils ont le corps gros et figurent en général parmi les grands papillons, la minorité des espèces n'offrant que la dimension moyenne des Lépidoptères. Il en est même dans nos régions qui, par l'élégance des formes et la richesse du coloris, peuvent rivaliser avec les plus beaux exemplaires exotiques. La plupart ne sortent que la nuit pour prendre leur nourriture. La meilleure manière de se procurer ces espèces en état de grande fraîcheur est de rechercher les chenilles, qui sont d'un élevage facile. (Voyez fig. 4.)

Parmi les Zygenides figurent des insectes de plusieurs types assez distincts, mais ayant toujours le corps épais et massif, avec des anneaux bleus, rouges ou jaunes. Les ailes sont brillamment colorées, avec des taches rouges, jaunes ou bleu métallique. Elles sont longues et étroites, en toit incliné de chaque côté sur le corps dans le repos. Ces papillons volent seulement pendant le jour et restent volontiers immobiles sur les graminées et les plantes basses où l'on peut les capturer même à la main. (Voyez fig. 5.)

BOMBYCIDES. — Cette tribu, qui renferme une grande variété de formes, est difficile à caractériser ; mais il importe de la citer, car, outre les espèces nuisibles les plus redoutables, elle comprend l'insecte le plus utile qui existe, le ver à soie du mûrier (*Bombyx mori*).

(1) Voir *Congo illustré*, 1894, p. 86.

Leurs chenilles, qui sont arboricoles et vivent pour la plupart en groupes, sont parfois si abondantes qu'elles détruisent de fond en comble toute la végétation d'une contrée. Toutes ont l'art de filer un cocon avec la plus grande perfection (fig. 3). La figure 1 représente *Otrœda hesperia*, un Nyctéméride.

Il est possible, quoique peu probable, que certaines contrées boisées de l'État du Congo aient à souffrir de ces dévastations, mais il est certain que, lorsque les plantations artificielles auront remplacé la nature sauvage, il faudra bientôt entreprendre, contre ces insectes, une lutte semblable à celle faite dans toutes les contrées sylvicoles en exploitation. Il serait intéressant et d'une utilité incontestable de pouvoir étudier ces papillons dès maintenant. Il suffirait que ceux qui s'intéressent autant à la science qu'au développement économique du Congo, veuillent bien envoyer à Bruxelles, au Musée royal d'histoire naturelle, toutes les observations qu'ils croient intéressantes en même temps qu'un certain nombre d'exemplaires de l'insecte nuisible, le représentant dans les diverses phases de son existence. On pourrait ainsi, tout en enregistrant les maux, étudier, par comparaison avec les espèces similaires d'autres pays, les remèdes préventifs et les moyens de destruction.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig 6.

Nous ne retracerons pas ici l'histoire de la soie, ni des richesses que l'importation et la fabrication de ce produit ont apportées à l'Europe, mais nous rappellerons que, si la soie de certaines races de *Bombyx mori* est la plus solide de toutes, d'autres espèces assez nombreuses partagent avec elle ce privilège précieux pour l'homme de filer un cocon soyeux, susceptible d'exploitation.

La faune africaine est riche en espèces productrices de soie et il peut y avoir là une source de profits sérieux. Les exigences multiples de la mode forcent les fabricants à tenter des mélanges de soies nouvelles avec la soie du *Bombyx mori*. Déjà le coton ou la laine, mélangés au précieux produit, donnent des étoffes douées de propriétés particulières. Au Natal et au Madagascar, les indigènes tissent des étoffes remarquables par leur éclat et leur solidité avec les cocons de quelques espèces séricigènes. Ce fait a-t-il été observé déjà au Congo? Nous l'ignorons

SATURNIDES — Les Saturnides se reconnaissent tout de suite, parce qu'ils renferment, dans chaque pays, les plus grands lépidoptères sous le rapport de la largeur des ailes, celles-ci ayant toujours, vers le milieu, une tache transparente (fig. 6). Ils sont largement représentés au Congo et le Musée royal d'histoire naturelle en a reçu dans plusieurs envois des spécimens de diverses espèces. Outre l'intérêt que présentent ces insectes, un grand nombre de leurs cocons peuvent être utilisés, soit pour la filature en soie grège, soit pour obtenir des filoselles après cardage. Parmi les espèces de l'extrême Orient, il en est dont les soies figurent dans le commerce et fournissent des tissus utilisés surtout dans le pays d'origine. Une espèce a été découverte au Sénégal, *Attacus Bauhiana*, mais il ne paraît pas que des essais sérieux aient été tentés pour en tirer une utilité commerciale. Il n'est pas impossible que la faune du Congo recèle encore une ou plusieurs espèces de grande valeur industrielle et dont la domestication donnerait d'excellents résultats.

NOCTUELIDES. — Les Noctuelides forment une grande tribu comprenant un nombre considérable de genres et d'espèces. Le corps de ces insectes est gros proportionnellement aux ailes. Celles-ci (surtout les supérieures) sont généralement d'une couleur sombre et recouvrent presque toujours les inférieures au repos. Ces papillons ne commencent leur vie active qu'après le coucher du soleil et sont en général très nuisibles à cause du travail souterrain des chenilles.

LES PHALÉNIDES (fig. 2) ont, en immense majorité, le corps grêle, le thorax étroit et les ailes proportionnellement larges, ce qui fait que leur vol est plus incertain, plus vacillant que celui des autres Hétérocères de même taille. Pendant toute la durée du jour, elles demeurent cachées dans l'épaisseur du feuillage ou s'appliquent sur le tronc des arbres; mais la moindre secousse, même l'approche d'un homme ou d'un animal, suffit pour leur faire abandonner leur retraite, quittes à en chercher une autre à quelque distance. Les espèces du Congo sont fort peu connues encore.

Ici s'arrête la nomenclature des *Macrolépidoptères* ou grands papillons.

Les *Microlépidoptères* ou petits papillons, qui terminent l'ordre des Lépidoptères, comprennent les tribus des *Pyralides*, *Tortricides*, *Tinéides*, *Ptérophorides* et *Alucitides*

Les micropapillons forment un groupe plus nombreux que tous les macropapillons, soit les Rhopalocères et les Hétérocères réunis. Ce groupe comprend, en général, des insectes presque microscopiques, au moins par les dimensions du corps; mais il y a certaines espèces qui atteignent une taille comparable à celle des petits Noctuelides et Phalénides. Le meilleur moyen de les obtenir en bon état est de les faire éclore en captivité. Il faut toujours les tuer au moyen du flacon de cyanure de potassium, car le moindre contact des doigts brise les pattes ou enlève les écailles.

L'étude de ces papillons n'est véritablement qu'ébauchée et rebute la plupart des entomologistes par la difficulté de préparation et d'études. C'est cependant dans cette immense famille que la nature a déployé le plus de génie, de richesse et de variété, c'est là qu'elle a caché, pour les révéler au naturaliste patient, le plus de merveilles et le plus d'intérêt.

(A suivre.) G. S.



Le sultan Djabbir en costume soudanais. (D'après une phot. de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

II

Le sultan Djabbir et la station de l'État. — En pirogue sur l'Uelle. — Les premiers rapides. — Aguessa.

Djabbir, 8 octobre 1891.

La station de Djabbir, où nous venons de débarquer, est construite sur la rive nord de l'Uelle. Son nom lui vient d'un puissant chef azande dont le village est situé à une demi-lieue dans l'intérieur des terres.

Fondée depuis un an et demi par MM. Roget et Milz, cette station se compose d'un vaste corps de bâtiment, en briques rouges, élevé sur voûtes et entouré d'un mur flanqué de deux tourelles ou bastions du côté de la rivière. Cette construction, qui a demandé une année entière de travail, sert de logement au commandant de la zone, au chef de la station et au médecin. En ce moment, c'est le Dr Van Campenhout qui remplit à lui seul ces trois fonctions.

A gauche du bâtiment principal, une habitation en pisé contient une chambre pour un agent européen, une salle à manger et un magasin. Plus loin, toujours au bord de la rivière, une autre maison en pisé est réservée à l'inspecteur d'État, quand il vient à la station. Un peu en arrière, un vaste magasin sert d'entrepôt pour les provisions et les marchan-

dises réservées à l'expédition Van Kerckhoven. A deux cents mètres sur la droite s'élèvent de grands hangars et un four pour la confection des briques. L'atelier de menuiserie et la scierie se trouvent au bord de l'eau. Derrière le bâtiment principal, une vaste plaine carrée a été ménagée pour les rassemblements; elle est bordée de bananiers qui cachent les casemates des soldats établies sur deux rangées, distantes l'une de l'autre de 20 mètres.

Un jardin potager, où se cultivent tous les légumes d'Europe, est en plein rapport. Il y a, en outre, des plantations de bananiers et de papayers, des champs de manioc, de maïs et de riz; tout cela entrecoupé de larges avenues.

Djabbir est la plus belle station que j'aie rencontrée dans le haut Congo; elle est saine et la fièvre y est peu commune. Au point de vue de la nourriture, on y trouve, indépendamment des légumes et des fruits que je viens d'énumérer, des poules et des chèvres en quantité. L'ivoire est très abondant et ne coûte pas cher. Les indigènes l'échangent contre des tissus, perles, laiton, fusils à piston, capsules, poudre, etc.

C'est au cours d'une de ces transactions que j'ai fait la connaissance de Djabbir.

Le sultan est un homme d'une quarantaine d'années, assez corpulent et d'une taille au-dessus de la moyenne. Il est imberbe; sa figure ronde est marquée au front d'une ligne verticale de tatouages pointillés. Il portait, le jour où je l'ai vu, une belle chemise en toile blanche dont il avait mis le plastron par derrière, une large culotte arabe, des mocassins en cuir jaune et un chapeau de paille couvert d'une coiffe blanche. Le petit doigt de sa main gauche était orné d'une bague chevalière en argent.

C'est un ancien soldat de l'armée égyptienne qui, avec quelques aventuriers, est venu se fixer dans ce pays après la révolte des mahdistes Il a parcouru le Soudan égyptien et a connu plusieurs des officiers blancs qui étaient au service du khédive [1].

[1] « Parmi les bachi-bouzouk de Lupton-Bey, gouverneur du Bahr-el-Ghazal, se trouvait Djabbir, originaire de la M'Bomu, enlevé tout jeune et conduit à Khartoum, où il apprit l'arabe.

« A l'époque où Lupton vint prendre le commandement de sa province, il poussait devant lui, en dehors de sa troupe régulière et au sud des territoires effectivement administrés, une vaste organisation irrégulière sous le commandement de négociants arabes entreprenants qui couvrirent le pays d'un réseau de postes quasi militaires. Djabbir revint avec eux dans son pays natal, où il acquit une grande influence.

« Ce sont ces lignes de postes réguliers ou irréguliers que le Dr Junker a parcourues pour atteindre Ali-Kobo et Abdallah sur l'Uelle-Makua.

« La carte publiée dans les *Mittheilungen* porte à l'est de ses dernières marches dans le sud « unbewohntes gebiet ».

« Au moment où Junker rentrait à Wadelaï et après le départ des Soudanais abandonnant les territoires au nord de la Makua coupés au commerce et à la civilisation par la guerre du Soudan, Djabbir, à la tête de ses partisans, marcha au sud, pour occuper le pays signalé inhabité et atteignant la Makua, soumit à ses armes les populations riveraines.

« Dans les derniers temps, il était le chef absolu de cette partie du territoire, le chef dans le sens le plus large du mot, car cette contrée n'existait pas comme expression politique lorsque Junker est venu dans ces parages. Djabbir, indépendant de tout lien, l'a conquise, l'a peuplée, l'a cultivée et l'a placée volontairement sous le drapeau de l'État indépendant du Congo.

« A notre arrivée, en février 1890, ses sujets lui payaient tribut, il réglait toutes les contestations entre indigènes, mais depuis il a contracté l'engagement de s'en remettre progressivement aux lois de l'État. Il a été très sincère, car deux fois des hommes, condamnés par lui à la peine capitale, ont été remis entre les mains de l'officier du ministère public et condamnés ensuite, par le conseil de guerre du district, à la servitude pénale. »

(*Le district de l'Aruwimi et Uelle.*) L. Roget.

Il est poli et se présente assez bien. On reconnaît à ses manières qu'il a déjà été en contact avec le monde civilisé. Lorsque je lui ai été présenté, il était escorté de toute sa cour. Il me demanda mon nom, qu'il parvint à bien prononcer, mais qu'il aura probablement quelque peine à retenir.

Comme langues, il parle l'arabe et le dialecte des Azandes. Son premier nyampara connaît, de plus, le bangala et lui sert d'interprète à l'occasion. Les gens de son entourage sont déjà plus ou moins vêtus d'étoffes de traite et portent, en général, des mocassins que l'on confectionne au village.

Dahia, son homme de confiance, a dû être opéré pour une tumeur à la poitrine. A cette occasion, le Dr Van Campenhout montra à Djabbir ses divers instruments de chirurgie et lui en expliqua l'usage. Le sultan parut prendre le plus vif intérêt à cette communication.

9 octobre.

Tous les Européens qui se trouvaient ici sont partis depuis hier. Il ne reste à la station que le Dr Van Campenhout et Raynaud, qui souffre d'une plaie au pied.

A midi, pendant que nous déjeunions, grand tumulte au camp. Les Bas-Congos ont surpris un des leurs au moment où il vendait des cartouches aux indigènes. Le coupable a été immédiatement arrêté. Il sera jugé demain.

13 octobre.

Ce matin, je suis allé, avec le docteur, rendre au sultan sa visite de l'autre jour. Il nous reçoit sous la véranda de son habitation, où nous nous installons dans des fauteuils dont l'assise est faite au moyen de cordes tressées. Djabbir a revêtu un veston d'agent de l'État. Lorsque nous sommes arrivés, il était occupé à rendre la justice, et une foule nombreuse, accroupie devant lui, attendait ses arrêts.

Pendant la palabre, j'ai pu jeter un coup d'œil rapide sur la résidence du chef. Devant son habitation, s'étend un vaste espace découvert où se tiennent les réunions comme celle qui a lieu aujourd'hui. Derrière, on aperçoit, entouré d'une palissade, le harem avec ses huttes circulaires surmontées de toits coniques. Quant au village, il n'en existe pas à proprement parler; ce sont toutes fermes isolées.

Après avoir causé pendant quelque temps avec le sultan, nous reprenons le chemin de la station. La route est large et bien entretenue. Elle est coupée, vers le milieu, par un marais d'environ 200 mètres de largeur, au-dessus duquel les indigènes ont construit un pont en piquets.

Dans le courant de l'après-midi, j'ai fait la connaissance d'Aganda, chef Mobenge, qui a fourni un assez grand nombre de soldats irréguliers à l'expédition Van Kerckhoven. Il vient, comme Djabbir, nous faire visite et nous offrir en vente une certaine quantité d'ivoire. C'est un homme grand et maigre, sans distinction et qui n'inspire aucune confiance. Il est d'origine bachenzi.

14 au 21 octobre.

Dans ces derniers temps, j'ai reçu plusieurs fois la visite de Dahia, l'homme de confiance de Djabbir. C'est un garçon très intelligent qui connaît beaucoup le Soudan, pour l'avoir parcouru avec son maître. Il me dit avoir rencontré Junker, Lupton-Bey, Gessi-Pacha et Emin-Pacha. Dahia affirme également que Hicks-Pacha, dont les fameux carrés ont été rompus par les mahdistes et que l'on croit avoir été tué dans le combat, s'est empoisonné après la défaite.

Le 20 sont arrivées ici, du poste de Nwanga, deux pirogues amenant des femmes libérées. Le Dr Van Campenhout m'en-

gage à profiter, avec Raynaud, du retour de ces canots pour gagner Nwanga et de là continuer par voie de terre jusqu'au point où nous pourrons rencontrer l'inspecteur Van Kerckhoven, soit au poste du confluent de la Bima, soit à celui du Bomokandi.

J'accepte avec empressement cette proposition, car j'ai appris que le chemin à travers la forêt est mauvais.

22 octobre.

A 9 heures, nous quittons en pirogue la station de Djabbir pour notre lointaine destination vers l'est[1]. Le voyage promet de s'effectuer assez commodément. J'ai fait installer, dans ma pirogue, une sorte de petite cabine en feuilles de bananiers dans laquelle j'ai placé ma chaise longue de façon à me trouver à l'abri du soleil.

Nous n'avançons que lentement pour remonter la rivière dont le courant est très fort. Vers midi, je fais stopper devant un village désert. Raynaud m'y rejoint et nous prenons ensemble notre repas.

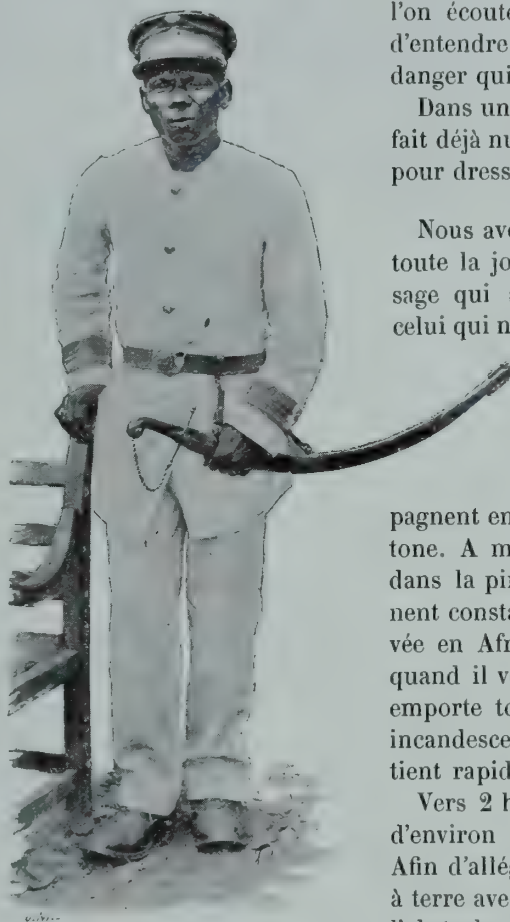
A 3 heures, nous nous arrêtons définitivement au village d'Aguessa. Nous nous logeons dans une *n'dako* (maison) d'indigènes. On nous apporte des bananes, des arachides et de l'huile de palme. Malheureusement, nous ne pouvons fermer l'œil de la nuit à cause des rats et des insectes qui ne nous laissent pas un moment de répit. Aussi nous promettons-nous de coucher dorénavant sous la tente.

23 octobre.

Partis d'Aguessa vers 6 heures, nous apercevons à 10 heures les premiers rapides. De loin, mes pagayeurs ont remarqué un cochon sauvage luttant contre le courant. Ayant fait force de rames, ils parviennent à lui couper la retraite et le harponnent au passage. A peine ont-ils saisi l'animal, que nous nous engageons dans les rapides. Je ne puis m'empêcher d'admirer la force musculaire des pagayeurs qui parviennent à remonter ces courants torrentueux avec une adresse et une sûreté dont il est impossible de se faire une idée dans nos pays. J'avoue que je n'étais pas précisément à l'aise au milieu de ces eaux tourbillonnantes, et je poussai véritablement un soupir de satisfaction quand les premiers rapides furent franchis.

Vers 1 heure, nous nous arrêtons à un village où nous achetons quelques bananes et du vin de palme. Mais les vivres sont rares. Boula-Matende (M. Van Kerckhoven) a tout pris.

Nous continuons notre route et, à 4 heures, nous établissons notre camp chez Bahma. Des *sénénés* bien nourris nous accueillent. Un indigène va même jusqu'à m'embrasser dans le cou !



Le sultan Djabbir
en costume d'agent de l'État.
(D'après une phot. de M. Michel.)

24 octobre.

Temps couvert. Rapides nombreux et très dangereux à franchir. Mais on s'habitue vite à ce genre de sport et à ces émotions

D'ailleurs, le paysage est trop grandiose pour ne pas captiver toute notre attention. La rivière, large ici de plusieurs centaines de mètres, est parsemée d'une quantité d'îlots où se développent en même temps les palmiers aux hautes cimes et les plantes grimpantes aux capricieux entrelacements. Au milieu de ces bouquets de verdure, l'Uelle se précipite et roule ses flots écumeux avec un bruit d'orage que l'on écoute muet, et qu'on ne se lasse pas d'entendre malgré la pluie qui tombe et le danger qui menace constamment.

Dans un tel cadre, le temps passe vite et il fait déjà nuit lorsque nous descendons à terre pour dresser nos tentes.

26 octobre.

Nous avons continué à naviguer pendant toute la journée d'hier. Le magnifique paysage qui se déroule devant nous rappelle celui qui nous a tant émerveillés au début de notre voyage et dont il semble qu'on doive en garder éternellement le souvenir. La pluie a cessé. Nos pagayeurs, heureux de revoir le soleil, s'accompagnent en ramant d'un chant lent et monotone. A midi, nous prenons notre déjeuner dans la pirogue, où nos hommes entretiennent constamment du feu. Depuis mon arrivée en Afrique, j'ai remarqué que le nègre, quand il voyage sur terre et même sur eau, emporte toujours avec lui quelques braises incandescentes au moyen desquelles il obtient rapidement du feu, en cas de besoin [1].

Vers 2 heures, nous arrivons à une chute d'environ trois ou quatre mètres de haut. Afin d'alléger les pirogues, nous descendons à terre avec les soldats et nous contournons l'obstacle. Les canots continuent à avancer sur la rivière. Au prix d'efforts inouïs et après avoir été repoussés plusieurs fois par les eaux torrentueuses, nos Bachenzis parviennent, au moyen de longues gaffes, à faire remonter leurs embarcations jusqu'au haut de la chute, dans un étroit chenal où la rivière s'engouffre avec un bruit de tonnerre. Des pêcheurs ont construit, à cet endroit, un barrage qui empêche les canots de passer. En s'aidant de leurs gaffes, les pagayeurs maintiennent les pirogues un instant immobiles, tandis qu'un des leurs va couper le barrage. Nous assistons anxieux à cette manœuvre, car, à chaque instant, nous craignons que le canot, emporté par le courant, soit rejeté en arrière et précipité dans l'abîme.

Le barrage cède enfin. Les hommes donnent un grand coup de gaffe, toutes les pagaies s'abaissent en même temps et un chant de victoire, entonné avec entrain par tous les rameurs, nous annonce que l'obstacle est franchi.

Nous remontons dans nos canots et, à 4 heures, nous arrivons

(1) Ce sont MM. Roget et Van Gèle qui, les premiers, en janvier 1891, explorèrent la section jusqu'alors complètement inconnue du fleuve, entre Djabbir et le confluent de la Bima. Leur rapport et leurs cartes n'ont pas été publiés jusqu'ici. La relation de M. Vandevliet, dont nous commençons la publication, est donc la première description de cette section qui ait été éditée

(1) Voir le *Congo illustré*, 1893, p. 216.



Village indigène de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

obstacles, il nous a été donné d'admirer deux des chutes; la troisième était cachée à notre vue par d'épais fourrés.

C'est un spectacle effrayant et beau à la fois que la vue de ces énormes masses d'eau se précipitant avec fracas d'une hauteur de plusieurs mètres. En présence d'un courant aussi intense, qui charrie d'immenses troncs d'arbres et emporte de formidables blocs de rochers, on se demande comment il est possible que des êtres humains, des sauvages, parviennent à s'en rendre maîtres par la seule puissance de leur adresse et de leur énergie. Et voilà pourtant ce que font, depuis deux jours, nos braves pagayeurs bachenzis, au mépris d'un danger qu'ils ne peuvent ignorer, car plusieurs pirogues fraîchement éventrées sont étendues là, comme autant de témoignages irrécusables, le long de ces mêmes rochers qu'ils côtoient, impassibles.

Tous ces obstacles ont sensiblement retardé notre marche et il est 7 heures du soir quand nous abordons à la station de Nwanga, où nous sommes reçus par M. Hansen, un officier danois d'une prévenance et d'une amabilité auxquelles nous ne saurions assez rendre hommage.

29 octobre.

Hier, dimanche, nous avons consacré la plus grande partie de notre temps à chercher des hommes pour nous conduire, toujours en pirogue, jusqu'à la Bima. M. Hansen est parvenu à en recruter un nombre suffisant.

Vers 10 heures, au moment où nous allions nous mettre en route, arrive de Djabbir M. Lousberg, également en canot. Il se plaint vivement de la route, des hommes qui l'ont abandonné pendant le voyage et de la difficulté qu'il a eue à se procurer des vivres.

Sans écouter davantage ses doléances, car le temps presse, nous prenons place dans nos pirogues et nous donnons le signal du départ. Le paysage, quoique toujours très beau, ne nous paraît plus aussi grandiose que les jours précédents. Les chutes ont disparu; nous ne rencontrons plus que quelques petits rapides.

A 6 heures, nous abordons à un endroit découvert où nous dressons notre tente sur l'emplacement même où M. Van Kerckhoven a établi son camp il y a un peu plus d'un mois.

Les pagayeurs vont passer la nuit dans un village voisin.

à hauteur de Bengwe, village situé dans l'intérieur des terres, à une quinzaine de minutes de la rive. Ayant appris que des blancs étaient là, nous nous portons à leur rencontre. Ce sont MM. le D[r] Montangie et Buzon qui, depuis dix jours, ne pouvaient continuer leur route faute de porteurs. Malgré le peu de vivres dont ils disposent, ces messieurs ont assez bonne mine et le docteur n'a pas perdu sa belle humeur. Avant de nous retirer, nous leur laissons un peu de vin et une petite provision de sel dont ils avaient grand besoin. Puis nous regagnons nos pirogues après nous être donné rendez-vous à Nwanga, où la petite caravane espère arriver dans deux jours.

C'est maintenant surtout que nous apprécions l'immense avantage de pouvoir voyager en pirogue plutôt que par voie de terre. Nous avons parcouru en cinq jours, et presque sans fatigue, une distance que nos camarades ont mis trois semaines à franchir. Le docteur se plaignait vivement du manque de vivres dans toute la région qu'il a traversée et surtout de la mauvaise volonté que mettent les indigènes à approvisionner les blancs.

Pour arriver au village de Bengwe, on traverse un mamelon d'une trentaine de mètres de hauteur. De cette éminence, la vue s'étend très loin et embrasse toute la région.

Au pied de la colline se déroule l'Uelle, qui précipite ses eaux bouillonnantes dans la chute que nous avons eu tant de peine à franchir. La rivière, très large en cet endroit, est semée de nombreux îlots dont le calme absolu forme un contraste bizarre avec l'incessante agitation des flots. De l'autre côté, la vue se perd au loin dans la plaine légèrement ondulée.

27 octobre.

Nous continuons notre voyage sur l'Uelle. Trois fois nous sommes obligés de mettre pied à terre, pendant que les canots, chargés de nos bagages, franchissent les rapides. Nous pourrions bien, au besoin, demeurer dans les pirogues, mais à quoi bon cette témérité? Pendant que nous contournions les

Pour éviter qu'ils désertent, je leur enlève leurs pagaies, croyant ainsi les empêcher de nous abandonner.

30 octobre.

Il a fait un violent orage cette nuit et ce matin il pleuvait encore lorsque nous nous sommes levés.

En attendant nos hommes, nous préparons le déjeuner. Au bout d'une heure, ne les voyant pas venir, nous envoyons un soldat au village pour les ramener. Quelle n'est pas notre surprise lorsque, après une vingtaine de minutes, il nous arrive dix hommes seulement; les autres sont partis.

Nous embarquons néanmoins, mais notre équipage, ainsi réduit, avance avec une lenteur désespérante. En route, nous rencontrons heureusement le chef du village voisin, qui promet de nous fournir de nouveaux pagayeurs. Il est 2 heures lorsque nous arrivons à sa résidence.

31 octobre.

Au point du jour, je me lève et je constate avec dépit que tous les hommes de Nwanga sont partis emportant cette fois un de nos canots. J'avais pourtant pris la précaution d'enlever à ces gredins leurs gaffes et leurs pagaies. Le chef du village, qui se montre très obligeant envers nous, fait l'impossible pour nous tirer d'embarras et, après bien des allées et venues, parvient à nous procurer des rameurs et une pirogue. Mais tout cela nous fait perdre un temps précieux et il est 9 1/2 heures quand nous nous mettons en route.

Vers 2 heures, nous stoppons au village de Kindia, où nous aurions dû arriver hier sans les fâcheux contretemps qui ont entravé notre marche. Pour prévenir la désertion de nos pagayeurs, nous décidons de faire coucher un soldat armé dans chaque canot.

1er novembre.

Il fait encore nuit lorsque je suis réveillé en sursaut par la voix criarde de Kindia. Je me lève précipitamment pour m'informer de ce qui se passe et j'apprends que nos hommes ont de nouveau déserté. Le chef me demande un soldat pour aller chercher des pagayeurs au village, ce que je lui accorde bien volontiers. Mais avec tout cela, notre voyage se prolonge et Dieu sait pourtant si j'ai hâte d'arriver à la Bima, où nous espérons trouver d'autres blancs !

Partis de Kindia à 9 heures, nous rencontrons le chef du village où nous avons campé l'avant-dernière nuit. Il ramène deux Bachenzis qui s'étaient réfugiés chez lui après nous avoir abandonnés. Le courant est assez fort, bien que nous n'ayons qu'un seul grand rapide à passer vers 2 heures. Il pleut et la nuit est complète lorsqu'à 7 heures nous abordons dans une île déserte où nous ne trouvons que quelques misérables huttes.

2 novembre.

Notre route, aujourd'hui, est semée de nombreux villages abandonnés et à moitié détruits. Les pagayeurs nous racontent que les populations ayant voulu s'opposer au passage de Boula-Matende, celui-ci était entré en lutte avec elles et, après les avoir vaincues, les avait repoussées vers l'intérieur.

A 5 heures, nous arrivons au village de Mobengue. Toute la population est massée sur la rive et nous accueille avec des *senene* et des *binja* qui nous sonnent agréablement à l'oreille. Le chef, vêtu d'un pagne blanc, nous reçoit au débarcadère. Ce sont des salutations et des poignées de main à n'en pas finir. Toute la population mâle du village défile devant nous. Seules, les femmes se tiennent à l'écart, comme si elles craignaient l'homme blanc à l'égal d'un méchant fétiche.

Pendant que nous dressons notre tente, chacun veut nous aider; mais une forte averse qui survient brusquement met tout le monde en fuite et nous pouvons alors achever tranquillement notre installation.

3 novembre.

Beaucoup de monde entoure la tente à notre réveil. Afin de gagner du temps, nous décidons de nous embarquer immédiatement et de déjeuner dans le canot. Avec un empressement qui me paraît un peu louche, tous les indigènes nous aident à transporter nos bagages dans les canots. Ils chargent les pirogues avec mille précautions, nous prodiguent leurs plus gracieux sourires et nous accompagnent jusqu'à la rive. Mais, au moment d'embarquer, tous les Bachenzis détalent vers la forêt. Le chef a beau crier, menacer, personne ne revient. Ses sujets ont l'air de se moquer de lui comme de Colin-Tampon. Pour faire rentrer les fuyards, je suis obligé de lui adjoindre deux soldats bien armés. (*A continuer.*)



La station de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

SCÈNES D'AFRIQUE

LE 1er JUILLET A LUKUNGU



C'était hier le 1er juillet, anniversaire de la proclamation de l'Etat indépendant.

En l'absence de Van Dorpe et de Dusart, depuis huit jours à Manyanga pour la délimitation de frontière, j'ai cru devoir consacrer dignement cette mémorable journée.

N'souka n'souka (de grand matin) le canon annonce la fête. Les chefs, vêtus d'habits rouges, amènent leur « people ». La force publique s'est mise en grande tenue; nos boys, nos travailleurs ont fait toilette; d'eux-mêmes ils se sont confectionné des vareuses bleues à large col rabattu orné d'une étoile.

A 9 heures, tout ce monde est rangé au pied du mât de pavillon. Le personnel blanc a arboré aussi la grande tenue; le drapeau n'a pas encore été hissé, et c'est la magnifique loque bleue en main que j'adresse à tous, en fiote, une allocution que mes moyens linguistiques rendent un peu « petit nègre », mais qui porte quand même.

« Boula-Matadi, le roi des Belges, est aussi votre chef, « votre « Krountou ». Il y a quelques années, vous ne con- « naissiez pas l'homme blanc et vous le détestiez. Mais lui « vous connaissait et vous aimait. C'est pourquoi il est venu « avec ses « koumbi » (steamers) plus grands que des maisons, « pour vous apporter ses richesses en échange des produits « dont vous ne savez rien faire. Aujourd'hui, le « krountou de « m'poutou » fait pour vous un « koumbi n'toto » (bateau qui « va à terre = chemin de fer). Il vous envoie beaucoup de « blancs pour vous apprendre à travailler et vous faire l'égal « du blanc. Jadis, vous n'osiez pas sortir de votre village de « crainte des voisins plus forts que vous. Vous étiez des men- « teurs, des voleurs. Boula-Matadi est venu qui ne ment pas, « qui ne vole pas, et qui punit ceux qui mentent et qui « volent; vous avez bientôt compris que Boula-Matadi était « un chef sage et juste (m'foumou mabisa ye kérika).

« Lorsque vous avez des palabres, vous venez les soumettre « au blanc de Boula-Matadi et vous écoutez sa sentence : c'est « bien. Plus vous le connaîtrez, plus vous l'aimerez; car s'il « a la force pour se faire obéir, il a aussi la bonté pour se « faire aimer. Tous vos villages, tous vos biens appartiennent « à Boula-Matadi; il peut prendre vos femmes, vos chèvres, « vos poules; il peut boire votre malafou et ne rien vous « payer. Ainsi ferait-il s'il était un chef noir comme plusieurs « que je connais. Mais parce qu'il est bon et fort, il nous a « dit : « Vous devez toujours payer ce que le noir (mou' n'tou « n' dombè) vous apportera.

« Ce drapeau vous représente Boula-Matadi. Partout où il « flotte vous êtes reçus en amis. Etes-vous menacés de la « « n'kassa » par un de vos mauvais féticheurs? Venez auprès « du drapeau bleu (malenzo n'dombé) et le féticheur perdra « tout son pouvoir. Quittez-vous votre village pour aller au « loin? Parlez du drapeau de Boula-Matadi et vous serez en « sûreté. Pendant que je vous parle, d'autres blancs disent les « mêmes choses à Banana, à Boma, à Matadi, à Kintamo « (Léopoldville), à Bangala, à Basoko, à Zingittini (Falls), « « tama tama ingi, onzo ingata » (très très loin, dans tous les « villages). Partout le drapeau bleu monte vers le ciel (ye « zoulou) et tous les noirs enfants du blanc crient : « Boula- « Matadi m'boté! Boula-Matadi m'boté! (Vive Boula-Matadi!) »

Tel fut mon discours; et, tandis que le pavillon montait lentement le long du mât, des acclamations furieuses, des vivats sans fin emplissaient l'air. Nous étions découverts et nos cœurs battaient bien vite : nous sentions la grandeur de l'œuvre du Roi-Souverain!

De nouveau, le canon gronde à l'émerveillement des noirs auxquels Boula-Matadi manifeste ainsi sa puissance et sa force. Partout des drapeaux sont arborés, non seulement dans le quartier des blancs, mais au camp militaire, où les Zanzibarites ont mis sur une même hampe notre pavillon et leur drapeau rouge; à la mission, où l'étoile du Congo brille au-dessus du beau pavillon américain; dans les villages qui entourent Loukungu. Et à ce moment, du diable si nous songeons que le soleil chauffe et que nous sommes au pays de la fièvre!

Je n'ai éprouvé une émotion aussi vive que le jour où, dans la grande plaine de Malines, sous le soleil se mirant dans l'acier des canons, le régiment me reconnut comme sous-lieutenant; ce jour-là, en prenant au galop ma place entre les deux pièces que l'on me confiait au nom du Roi, mon cœur battait comme il a battu hier en voyant flotter partout l'insigne presque belge dont s'écartèlera tôt ou tard le vieux drapeau tricolore!

Des jeux multiples ont été préparés : mâts de cocagne, sauts, courses à entraves, courses de vitesse, courses à trois jambes, courses en sacs, jeu des ciseaux, jeu de la cuvelle, etc., etc.

Les missionnaires amènent leurs enfants, auxquels on distribue des régimes de bananes et des papayes, de la viande et du malafou. C'est grande liesse. Bangalas et Zanzibarites demandent des lances pour exécuter leurs danses de guerre. Ils en reçoivent ainsi que des tambours, et nous assistons bientôt à une véritable fête rappelant les grandes kermesses de chez nous.

Zanzibarites, Bangalas, Bakoumous, Dahoméens, Houssas, Elminas, Bas-Congos rivalisent de grâce et d'entrain dans leurs danses nationales. Nous décernons le premier prix de danse aux Bangalas, le second aux Zanzibarites, surtout pour leur tournoi, véritable lutte sauvage à coups de bâton et de bois de lance.

La danse de guerre des Bangalas est frappante et émouvante : Un guerrier est assis, un tambour entre les jambes; les autres brandissant leurs lances, poussant des cris féroces, dansent en cercle; l'un d'eux se présente au tambourineur, et lui raconte une histoire à sa guise, par exemple :

« J'ai tué un homme!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!
« J'ai mangé sa cervelle!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!
« J'ai coupé son cœur!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!

Le tambourineur ne doit frapper son tambour, d'un coup sec, qu'au cri *Itoumba* (guerre).

S'il se trompe, son adversaire le menace de sa lance, l'injurie de mille façons, l'appelant : « Sauvage habillé », « Bas-Congo »...

Les guerriers se succèdent devant le tambourineur, et la scène qui se déroule est parfois palpitante. Daenen, qui monte vers l'Itimbiri, est à côté de moi, trépignant, les yeux hors de la tête du désir de « faire avec ».

Les femmes ne dansent pas cette fantasia des coupeurs de têtes.

Nous remarquons le goût mis par les Bangalas dans leurs accoutrements : une large écharpe en guise de ceinture maintenant devant et derrière un large pagne passant entre les jambes ; sur la jambe gauche et tombant jusqu'à terre, un énorme flot de rubans, se mariant agréablement aux franges du pagne dont la bordure est une corde faite d'étoffes de diverses couleurs ; à la cheville droite, un anneau de grelots rythme la danse. Les dames ont un pagne fait d'une étoffe à dessins multiples sur fond velouté ; sur les épaules, un pagne de rechange formant mantille. Très coquettes. Le Bangala danseur, au lieu de s'accompagner de claquements de mains, croise les bras sur la poitrine et, de la main droite, se frappe le biceps gauche, ce qui, grâce au creux du coude, donne un battement très sonore, sec ou sourd, à volonté.



Danseurs. (D'après une photographie de M. Meullemans.)

Les gens de la côte exécutent des danses plus lascives, auprès desquelles les danses du ventre, si appréciées à M'putu, ont bien peu de saveur.

Un somptueux banquet, à base de poules (nous en mangeons trente), réunit les blancs de la station et des missions. Au dessert, nous crions, nous aussi : « Vive Boula-Matadi ! Vive le Roi ! » Et, pour un moment, on peut se croire en Europe ! Il semble qu'il n'y ait qu'à franchir la ligne de montagnes qui est là, devant nous, pour retrouver la patrie.

Lukungu, 2 juillet 1890. Lieut^t^ Ch. Lemaire.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

II. — LA PATATE.

Un des facteurs les plus importants du système alimentaire du continent africain, c'est une plante envers laquelle on est très ingrat. Il est très peu de voyageurs qui aient parlé de la patate, alors que beaucoup s'étendent sur les autres plantes utiles, manioc, bananier, sorgho, etc., et même s'attachent à décrire certains produits d'utilité très restreinte, tels que les Hibiscus et divers tubercules d'un usage fort limité. Cette injuste indifférence provient probablement des ressemblances qui existent entre ces tubercules et ceux de la pomme de terre, comme aussi des rapports qui existent entre

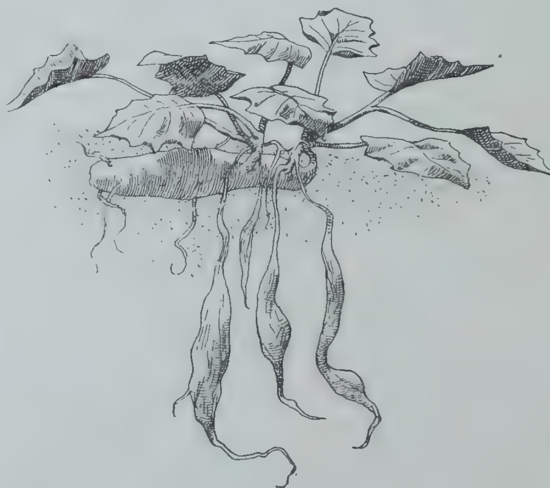


les deux plantes, qui appartiennent à deux familles botaniques assez voisines.

La patate est une Convolvulacée (*Convolvulus batatas*, L.), qui se distingue de la plupart des autres plantes de la même famille, en ce qu'elle n'est ni volubile, ni grimpante. Les tiges, minces, allongées, herbacées, parfois tordues un peu vers la droite, portent des feuilles hastées, d'un beau vert sombre mat, qui se groupent en touffes, au milieu desquelles s'épanouissent les fleurs, éclatantes clochettes bleues, étoilées de pourpre. Tous les organes aériens sont remplis d'un latex blanc très abondant. Il en est de même de l'épiderme du tubercule quand il est frais.

Les racines se renflent en tubercules, parfois très volumineux, pouvant atteindre la grosseur d'une tête d'enfant, qui ressemblent beaucoup à nos pommes de terre d'Europe, dont ils ont d'ailleurs plusieurs des particularités. Irréguliers et très capricieux de forme, ils ont un épiderme en tout semblable à celui de nos pommes de terre, avec des ocelles et des œillons, et qui se pèle aisément quand il est frais. Cet épiderme a un autre point de ressemblance avec la pomme de terre : quand il est exposé à l'air pendant la croissance, les surfaces exposées prennent une teinte vert sombre, à laquelle participe la chair, qui acquiert alors un goût âcre et amer et des propriétés qui peuvent devenir toxiques. Lorsque la patate est saine et fraîche, la chair est blanche et pure, très farineuse, d'aspect identique, mais d'une saveur beaucoup plus sucrée que celle de nos tubercules européens. C'est cette saveur trop douce qui fatigue si rapidement les blancs qui doivent s'en nourrir et qui leur fait souvent préférer des tubercules de goût moins prononcé. Les indigènes n'ont pas de tels raffinements et cultivent abondamment la patate, dont la culture est très facile, rapporte beaucoup et rapidement, et ainsi leur permet d'attendre les fruits plus tardifs du manioc, des haricots, des céréales, du bananier.

L'indigène plante la patate au commencement de la saison humide, vers la fin d'octobre, alors que la terre est déjà détrempée par les premières pluies. Les semences sont enfouies dans des trous creusés à la houe; quand les tiges commencent à paraître, on butte chaque plant de façon à les recouvrir. Chacun d'eux forme donc le centre d'un petit monticule spécial, séparé des autres par un fossé étroit et peu profond. Cette pratique, usitée d'ailleurs en Europe pour la pomme de terre, mais sous la forme de sillons continus, a pour but d'empêcher les tubercules de verdir au contact de l'air; en second lieu, elle évacue les eaux de pluie, dont la grande abondance pourrait être nuisible; enfin, elle permet au propriétaire du champ d'en faire aisément l'inspection, le nettoyage et la récolte, quand le moment est venu.



Ce moment se présente rapidement. Sous le 10e parallèle sud, la saison humide commence du 10 au 15 octobre et nous avons pu recueillir quelques patates dès le mois de janvier (10-15 janvier 1892); la vraie récolte ne devait se faire qu'un mois plus tard. Cette rapidité dans la production permet de faire au moins deux récoltes par an.

Plante très résistante, peu sensible aux différences de climat, la patate peut croître presque partout en Afrique, aussi bien dans les plaines basses du Congo inférieur que sur les hauts plateaux du Katanga, où le manioc est beaucoup moins cultivé, et dans les régions montagneuses de l'Uganda et de l'Unyoro, où ses tubercules farineux font concurrence aux fruits savoureux du bananier.

Quoique fort répandue dans le pays noir, où elle occupe, au nord et au sud, des limites plus étendues que le manioc, elle est loin cependant d'avoir l'importance de ce dernier. Ses applications culinaires sont, du reste, beaucoup moins nombreuses; elle est moins nourrissante et se conserve moins bien; c'est à peine si les noires ménagères essayent d'en faire quelque provision; quand elles veulent conserver des patates, elles les découpent en tranches minces, qui sont séchées au soleil et que, plus tard, on pulvérise dans le mortier. Ordinairement, le nègre mange la patate bouillie, ou mieux encore, cuite sous la cendre brûlante. Les jeunes feuilles, comme aussi celles du manioc, réduites en purée, sont un légume assez apprécié, qui rappelle les épinards d'une façon vague. L'Européen établi en Afrique a naturellement trouvé dans la patate un bon moyen d'exercer les connaissances culinaires qui sont indispensables à tout explorateur ou résident.

L'alcool qu'on retire par la fermentation de la chair sucrée de la patate est assez fort, mais possède un goût empyreumatique désagréable.

Comme il en est pour la plupart des plantes alimentaires qui vivent maintenant sur le continent africain, la patate est une plante introduite. Vient-elle d'Amérique ou de Chine? On n'en sait rien. Cependant, l'opinion des botanistes les plus compétents penche plus vers l'indigénat américain. C'est une théorie qui cadre assez bien avec les observations faites, que la patate est infiniment plus répandue vers les côtes occidentales, qu'elle était encore inconnue en Égypte il y a cent ans, que les anciens missionnaires portugais et espagnols qui vinrent, les premiers, évangéliser les côtes de Nigritie, n'en ont jamais parlé dans leurs journaux ni dans leurs lettres.

Dr Paul Briart.

LE LIEUTENANT MILZ

Né à Virton, le 10 septembre 1861. — Lieutenant au 4e régiment de lanciers.
S'embarque à Anvers pour le Congo, le 17 juin 1888. — Attaché à l'avant-garde du camp de Bazoko. Commandant des postes de Brumanck, Baonde et Bassoa. — Adjoint à l'expédition Roget. Visite Djabbir, fonde la station et explore la région voisine (1890). — Attaché à l'expédition Van Kerckhoven (1891). — Prend le commandement de l'expédition à la mort du chef, le 10 août 1892. — Arrive au Nil, à Lado, un mois après.
Rentré en Europe en décembre 1893, après 5 1/2 ans de séjour au Congo.

C'EST en 1890 que le lieutenant Milz, qui était déjà depuis deux ans en Afrique, fut chargé par son chef, le commandant Roget, commissaire du district de l'Aruwimi-Uelle, d'achever l'établissement de la station de Djabbir sur l'Uelle. Solidement établi en ce point et avec le concours du sultan dont notre revue a publié le portrait dans son dernier numéro, le jeune officier s'efforça de reconnaître les districts voisins de sa résidence et particulièrement ceux occupés, sur les rives du Bomu, par les puissants chefs azandés Raffay et Semio. Il envoya à ce dernier ambassades et cadeaux, si bien que lorsque le commandant Van Kerckhoven arriva à Djabbir, en 1891, il suffit d'un voyage de Milz à la résidence de Semio pour gagner non seulement ce chef à la cause de l'État, mais même son concours actif et sa participation militaire à l'expédition. En effet, quelques semaines plus tard, le lieutenant et le chef nègre à la tête de 600 de ses guerriers, rejoignait le commandant Van Kerckhoven à la station du Bomokandi (1).

Le départ de l'expédition pour l'est eut lieu le 14 décembre 1891. Quelques jours auparavant, dans un banquet offert par l'inspecteur d'État au sultan Semio, le chef de l'expédition, après avoir porté la santé du roi nègre, se tournant vers le lieutenant Milz, leva son verre en son honneur et dit : « Je bois au lieutenant Milz qui, déjà sur la route de l'Europe, après un terme de service bien rempli, a bien voulu, à ma demande, revenir sur ses pas pour aller décider le sultan Semio à se joindre à l'expédition, et qui, après avoir si bien réussi dans sa délicate négociation, et quoiqu'aspirant à aller dès lors dans sa patrie jouir, après trois années de campagne, d'un repos justement mérité, n'a pas hésité à se tenir encore à la disposition de l'État pour continuer à aplanir les difficultés inévitables que nous aurons à vaincre, mission à laquelle le rend apte sa connaissance profonde du pays et celle de la langue arabe. »

Le témoin oculaire qui nous fournit ce détail ajoute que jamais toast n'a été accueilli plus chaleureusement, l'officier auquel il était porté ayant su conquérir l'unanime sympathie par sa vaillance, son tact et aussi l'extrême courtoisie de son commandement.

La rentrée en Europe, pour cause de maladie, du capitaine Ponthier, second de l'expédition, la mort du chef lui-même, le 10 août 1892, près de Wandi, laissa à Milz l'honneur de conduire l'expédition à Lado sur le Nil.

Le nom de l'explorateur auquel cette page est consacrée n'a pas souvent été cité dans les nouvelles publiées sur le Congo. La cause en est à des nécessités d'ordre politique. Mais aujourd'hui qu'à la suite des négociations des 12 mai et 14 août, la question de la délimitation des frontières de l'État au nord du 4e parallèle est résolue, la même réserve ne s'impose plus et il est enfin permis de rendre hommage à ceux qui, comme le lieutenant Milz, se sont si admirablement conduits dans ces parages lointains.

Formons le vœu de voir bientôt publiés le résultat de leurs découvertes et leurs itinéraires; ils combleront dans la carte du bassin du haut Uelle d'importantes lacunes.

(1) Lire dans le récit de voyage de Vandevliet, que nous publions dans le présent fascicule, une intéressante relation du séjour de Semio à la station du Bomokandi.



ORGANISATION DE LA TRIBU



En ces vastes contrées, où les communications sont très difficiles et où les habitants peuvent sans peine se déplacer de clairière en clairière, même changer de vallée ou de bassin fluvial, on comprend que le lien politique soit fort relâché. En dehors des périodes de conquêtes, alors que des bandes nombreuses dressées à la guerre et au pillage imposent leur domination brutale aux paisibles populations agricoles, les villages ne se rattachent les uns aux autres que par un accord volontaire : ils forment plutôt une fédération de petites républiques que des États monarchiques.

Il existe cependant encore au Congo des chefs puissants qui, avec l'aide d'armées bien organisées, parviennent à se faire payer tribut par la contrée et même par les pays voisins. Aujourd'hui, tout le bas Congo est débarrassé de ces sauvages potentats, et déjà, dans le haut Congo, des empires puissants, comme ceux de Mata-Buiké chez les Bangalas, Msiri au Katanga, ont disparu, grâce aux efforts des Européens.

L'organisation politique des tribus est des plus simples. La réunion d'un nombre quelconque de familles habitant des cases agglomérées constitue un village ayant à sa tête un chef. La population de ces villages se divise en trois castes : les chefs, les hommes libres, les esclaves. Le chef, choisi parmi les plus riches dans les villages de nouvelle formation, jouit en principe d'une autorité absolue. Certaines questions, cependant, comme la paix, la guerre, toutes les affaires ayant rapport au bien-être général, sont discutées dans des assemblées où tous les hommes libres peuvent prendre la parole.

Il n'existe pas de règle absolue pour la transmission du pouvoir après la mort du chef. Dans presque toutes les tribus, son successeur est le fils aîné de la sœur aînée du défunt. A défaut d'enfants mâles de la sœur aînée, c'est l'aîné des fils de la sœur puinée qui hérite, et ainsi de suite. Si le chef n'a pas de sœurs ou si celles-ci n'ont pas d'enfants mâles, ce sont les fils des frères qui sont appelés au pouvoir par ordre de primogéniture. A défaut d'enfants mâles, les frères eux-mêmes succèdent au défunt, par rang d'âge. Enfin, s'il y a absence complète de mâles, les femmes héritent à leur tour et l'aînée des sœurs prend le commandement de la tribu. C'est ainsi que certaine agglomération de la Matamba et l'un des villages d'Isanghila ont eu à leur tête des femmes. Il arrive fréquemment que ces femmes-chefs se marient avec un chef agréé par la tribu et qui exerce, en leur lieu et place, les droits souverains; mais il arrive aussi que, même mariée, la femme-chef continue à exercer ses fonctions de chef et gagne même une certaine influence sur les chefs voisins. Son mari, dans ce cas, est réduit tout au plus au rôle de prince consort.

Si l'héritier désigné est mineur, la régence est exercée par un habitant notable du village. Ce système est excellent lorsque le régent est honnête. Malheureusement, il n'est pas rare de voir ce dernier s'attribuer une partie de la succession et ne laisser à son pupille que la fraction la moins importante de l'agglomération qui lui revenait.

On a vu cependant des enfants-chefs siéger très jeunes aux assemblées. Lors de son premier voyage au Congo, en 1887, le major Thys rencontra, à Sadika-Banzi, un jeune chef de sept ans. « Rien de plus curieux, dit-il, que de voir arriver cet enfant aux palabres dans la longue redingote noire dont il a hérité de son oncle en même temps que du titre de chef. A la main, il tient un petit panier d'osier contenant ses « mocantes ». Il écoute très bien ce qu'on dit et approuve ou désapprouve en même temps que les chefs, ses collègues, dont il répète, de sa voix enfantine, les expressions d'acquiescement ou de refus. »

Disons, à ce propos, qu'une chose plus extraordinaire encore, comme le rapporte le même voyageur, est le choix d'un enfant pour remplir les fonctions de *capita*, ou chef de caravane.

Il semblerait naturel que, dans ces tribus primitives, on s'adressât, pour un poste de cette nature, à l'homme le plus fort. Il s'en faut cependant qu'il en soit toujours ainsi. Le nègre reconnaît très bien la supériorité de l'intelligence; aussi le chef choisit-il généralement pour son capita, non le plus fort, mais le plus malin, celui qui fait le mieux ses affaires. Ce sont évidemment des considérations de ce genre qui amenèrent



Une famille indigène à Upoto. (D'après une phot. de M. Sanders.)

un jour la nomination du jeune Boula-Matari aux fonctions de capita.

Ce gamin de 10 ans était certainement le plus malin petit noir que l'on pût rencontrer. Il fallait le voir à l'œuvre, gourmandant ses hommes, les bousculant, leur faisant les gros yeux ou les menaçant. Il était, d'ailleurs, l'un des capitas les mieux obéis; c'était aussi l'un des plus intelligents.

Voici, comme exemple de l'initiative et de la décision de ce bambin, le récit d'un incident auquel il fut mêlé.

Quelques Zanzibarites avaient déserté de Léopoldville, prétendant que leur terme de service était expiré. Peu de jours après, Boula-Matari, avec ses hommes, ramenait l'un des déserteurs au commissaire du district, et comme celui-ci lui demandait de quelle manière il s'y était pris pour s'emparer du Zanzibarite, le petit capita s'empressa de répondre :

« J'ai vu l'homme arriver dans mon village. Je me suis approché de lui, je lui ai demandé où il allait et ce qu'il faisait là. Il m'a répondu qu'il ne savait où il allait et qu'il n'avait rien à faire. J'ai vu immédiatement que c'était un homme qui s'était enfui, car les hommes du gouvernement ont toujours quelque chose à faire. Et alors, continua Boula-Matari, en clignant de l'œil et en claquant des doigts, j'ai dit à mes hommes de l'empoigner. Nous l'avons lié et le voilà. »

Le bambin reçut pour ce fait 200 mitakos de récompense.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

III

Arrivée au poste de la Bima. — La chute de Goya. — Rencontre du commandant Van Kerckhoven. — Naufrage. Arrivée au poste du Bomokandi. — Le sultan Semio.

3 novembre 1891.

Nous voici en route, Mobengue étant enfin parvenu à réunir un nombre suffisant de pagayeurs. Lui-même a pris place dans le canot que nous occupons.

C'est le chef en personne qui dirige la manœuvre. Debout à l'avant de la pirogue, il observe attentivement la rivière, évite avec soin les moindres obstacles et choisit les bonnes passes. Au bout de quelques heures, nous arrivons devant un village dont Mobengue prétend être le chef. A peine débarqué, il se fait apporter une magnifique pointe d'ivoire qu'il m'offre généreusement; puis, jugeant sans doute le moment favorable, il me demande de faire avec lui l'échange du sang. J'accepte sa proposition et la cérémonie commence. Au moyen d'un couteau bien aiguisé, on pratique dans mon bras et dans celui du chef une petite incision. Dès que le sang jaillit, on y mêle un peu de sel et chacun de nous applique ses lèvres sur la blessure encore fraîche de son nouveau frère. Mobengue se livre avec délice à cette opération; il paraît que le sang du blanc ne lui déplaît pas.

Depuis que j'ai conclu avec lui un pacte d'alliance, mon ami se sent plus fort et c'est la tête haute qu'il ordonne à ses Bachenzis de poursuivre la route. Le rusé coquin profite même de sa nouvelle parenté avec moi pour me demander d'aller attaquer un village ababua qui se trouve en amont. Je m'y refuse absolument, disant que je n'ai aucun sujet de plainte contre ces gens. Ma réponse le déconcerte un peu, mais il en prend son parti et nous passons.

Vers 3 heures, il s'arrête à un autre village dont l'entrée est fermée par une palissade. Aussitôt à terre, les Bachenzis s'élancent armés de leurs lances, franchissent l'enceinte et se répandent de tous côtés en poussant leur cri de guerre. Je demande à Mobengue ce que signifie cette démonstration. Il me répond, le plus naturellement du monde, que c'est un village à lui et que ses gens sont allés se ravitailler; il m'engage même à y envoyer mes soldats. J'accède à son désir et bientôt nos hommes reviennent chargés de bananes et de maïs. Ils sont accompagnés de quelques natifs. Ces derniers s'avancent la tête basse et paraissent plutôt des prisonniers que des hommes libres venant saluer leur chef.

Mobengue leur tient un long discours où je distingue les mots *mousoungou* et *etoumba* (guerre), puis il leur montre, d'un geste non équivoque, qu'il est mon frère de sang.

Je commence à comprendre. Le drôle a profité de notre présence pour piller d'inoffensifs villageois. Nous reprenons donc notre route et nous ne nous arrêtons qu'à 5 1/2 heures pour camper dans un village inhabité qui sert de quartier aux gens de Mobengue pendant la saison de la pêche.

4 novembre.

Embarqués avant le lever du soleil, nous rencontrons de nombreuses pirogues. Elles sont montées par des chefs de villages qui, prévenus de notre arrivée, viennent nous offrir leurs services. Tous ces gens s'installent dans notre canot, qui est bientôt bondé. A un moment donné, je compte vingt et une pagaies. Partout retentissent des cris de *senene-binjao*. C'est une véritable marche triomphale.

Vers 2 heures, nous nous trouvons devant les chutes de Goya. Spectacle admirable; le plus beau qu'il m'ait été donné de contempler jusqu'ici. L'Uelle, tombant d'une hauteur de plusieurs mètres, se précipite en projetant au loin une écume blanche que les rayons du soleil irisent de reflets d'or. Les eaux bouillonnent et notre canot est ballotté comme en pleine mer.

Je voudrais que les indigènes essayassent de remonter ces rapides, mais ils paraissent en avoir peur et n'avancent qu'avec une extrême prudence. Ils s'arrêtent enfin et me font com-

prendre que, de l'autre côté, il y a un chemin par où nous pouvons arriver chez le blanc. Quelques instants après, nous atterrissons. A 3 heures, notre caravane est prête et nous nous mettons en route à travers une vaste plaine couverte de grandes herbes. Le pays est inondé; nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture.

Vers 4 heures, nous débouchons en face de la station de la Bima. Un coup de feu pour annoncer notre arrivée et immédiatement des pirogues viennent nous prendre avec nos bagages. Ici, Mabengue nous quitte.

A la station, nous retrouvons MM. de la Kéthulle et Gustin, ainsi que M. Van Cauwenberghe, chef du poste. Ces messieurs nous reçoivent de la façon la plus aimable. Ils sont étonnés de nous voir arriver si tôt et nous disent qu'ils nous croyaient encore à Unguetra. Pas de nouvelles des autres camarades que nous avons rencontrés en route. L'essentiel pour nous est que nous ayons enfin rejoint l'expédition. Si tout va bien, nous serons dans quelques jours auprès de l'inspecteur d'État, qui se trouve au poste du Bomokandi.

5-13 novembre.

Nous attendons toujours les retardataires et M. le capitaine Daenen, qui doit venir du Bomokandi pour nous conduire auprès de l'inspecteur d'État.

Depuis que je suis ici, j'ai fait la connaissance de quelques chefs. Azandés ou Niam-Niams, Kipa, Baginde, Biggira et autres. Dès la première entrevue, j'étais leur ami. Chaque fois qu'ils viennent à la station, ils m'offrent, qui une poule, qui des œufs ou d'autres victuailles.



Un coin du village de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

Le 8, arrive le capitaine Daenen, qui nous apporte de bonnes nouvelles de l'expédition. Henrard le suit de près et le Dr Montangie nous rejoint le 13 au soir.

14 novembre.

Tout le monde étant réuni, à l'exception de Lousberg, resté malade à Nangua, on décide de se mettre en route. Avec MM. Gustin et Raynaud, je suis désigné pour prendre la voie de terre en même temps que les soldats; les autres agents s'achemineront par eau. Nous longerons la rivière et resterons, autant que possible, en communication avec les canots.

Un Haoussa nous sert de guide à travers la forêt, qui est splendide et où croissent un grand nombre de palmiers. Au bout de quelque temps, nous rencontrons un village dont les habitants se sont enfuis à notre approche. Des hommes de Djabbir, qui nous accompagnent en qualité de porteurs, parviennent heureusement à s'emparer d'un indigène. Nous le conservons auprès de nous afin qu'il nous indique notre chemin, car notre Haoussa a déjà perdu sa route.

Après avoir traversé plusieurs agglomérations de cabanes, toutes abandonnées, nous débouchons, vers 11 heures, dans un village de Baginde, où nous attend un courrier qui nous annonce l'arrivée du commandant Van Kerckhoven au poste de la Bima. Des hommes sont envoyés pour reconnaître la route qui conduit à la rivière, et, vers 6 heures, nous nous remettons en marche par un magnifique clair de lune. Comme, à 8 heures, nous sommes encore loin de la berge, nous nous disposons à camper. Avant de nous coucher, nous faisons sonner du clairon et tirer des coups de fusil afin de signaler notre présence, mais personne ne répond à nos signaux.

15 novembre.

Vers 6 heures du matin, au sortir d'une fourré, nous percevons le bruit d'une détonation. D'autres coups de feu, auxquels nous répondons, se font entendre dans le lointain. Vers 8 1/2 heures, nous arrivons à la rive, où un canot nous attend avec nos bagages. Les pagayeurs nous disent que M. Daenen, sans nouvelles de notre caravane, a rebroussé chemin pour se porter à notre rencontre. A son tour, M. Gustin part à la recherche de M. Daenen. Quand ils reviennent, je constate avec peine qu'on a oublié mon lit et mes vivres. Comme il m'est impossible, dans ces conditions, de continuer ma route à pied, je prends place avec le capitaine dans un de ses canots.

Le courant est très fort et les rapides nombreux.

Nous voyageons jusqu'à 8 heures par un magnifique clair de lune, mais nous ne parvenons pas à rejoindre nos camarades, qui ont poursuivi leur marche à travers la forêt.

Nos signaux étant demeurés sans réponse, nous campons dans l'île de l'Antilope.

16 novembre.

De grand matin, nous nous mettons en route avec l'espoir d'arriver aujourd'hui auprès de l'inspecteur d'État. Vers 9 heures, mes canotiers me signalent au loin la pirogue de Boula-Matende, qu'ils me promettent de rejoindre avant le soir.

Nous faisons force de rames et, à 5 heures, nous apercevons le gros de l'expédition campé sur la rive gauche. Nous abordons aussitôt et, comme j'ai devancé M. Daenen, je me présente moi-même au commandant Van Kerckhoven.

17 novembre.

Départ vers 7 heures. C'est un spectacle curieux que celui de cette nombreuse flottille dont les rameurs luttent de force et d'adresse pour se dépasser mutuellement. Pendant toute la journée, nous assistons à de véritables régates congolaises, pleines de caractère dans le cadre spécial qui nous entoure, et singulièrement animées par le chant des indigènes et les interpellations qu'ils se lancent d'un canot à l'autre.

Parfois la passion emporte nos pagayeurs, et si les blancs n'étaient là pour intervenir, il y aurait souvent échange de coups. J'ai dans ma pirogue quelques Bangalas, de vrais diables! L'un d'eux a le commandement de la manœuvre, dont il s'acquitte à merveille. Dès que ses rameurs faiblissent ou quand, en présence du danger permanent que nous courons sur cette rivière torrentueuse, quelqu'un se laisse aller à un mouvement inconsidéré, il entre dans une violente colère : « *You alinge mousoungou akoufi!* » (Vous voulez donc que le blanc se noie!)

Et en même temps il distribue, à droite et à gauche, quelques taloches bien appliquées qui rappellent chacun à son devoir.

Vers 2 heures, nous stoppons audessus des chutes de Siasi, dans l'île de ce nom surnommée l'*Ile des Cannibales*. Un peloton de soldats est rangé sur la berge et rend les honneurs militaires.

Ici, l'inspecteur d'État me donne la première besogne que j'ai à accomplir pour l'expédition : des états d'ivoire à faire en triple expédition. J'en ai jusqu'au soir.



Guerriers azandes. (D'après une photographie de M. Michel.)

20 novembre.

La route parcourue hier et avant-hier n'a rien présenté de bien intéressant. Le 18, nous avons campé sur la rive droite, en face de l'île aux Hippopotames; le 19, nous nous sommes arrêtés dans un endroit charmant, que nous avons appelé l'île des Palmiers.

Partis ce matin à 6 heures, nous avons d'abord avancé péniblement à travers un épais brouillard. Vers 9 heures seulement, le ciel s'est éclairci et nous avons constaté alors que toutes les autres pirogues étaient hors de vue. Mes hommes

ayant fait force de rames, nous avons pu rattraper avant midi le gros de l'expédition.

21 novembre.

Afin d'arriver ensemble à la prochaine étape, M. de la Kéthulle et moi nous prenons place dans le même canot.

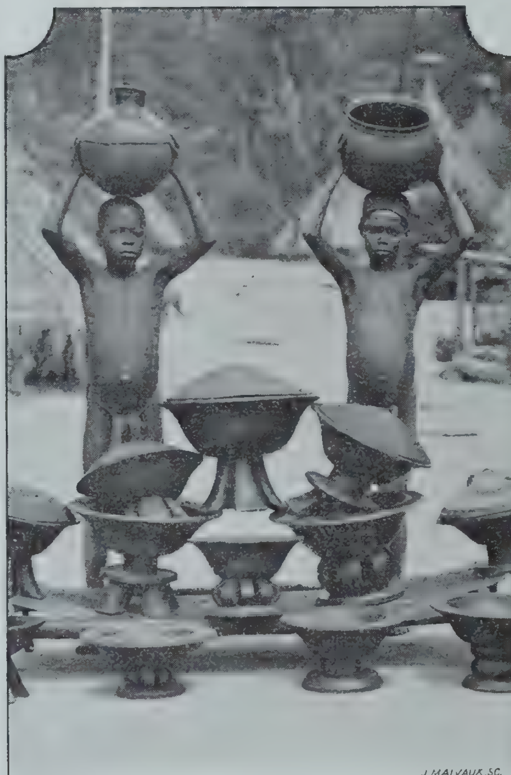
A peine en route d'une demi-heure, nous nous engageons dans une longue suite de rapides. L'eau a fortement baissé depuis quelques jours et plusieurs rochers sont à nu. Tout à coup, notre embarcation, qui s'est engagée dans une passe très étroite, refuse d'avancer. Nos pagayeurs font des efforts désespérés, mais ils ne parviennent pas à remonter le courant. De leur côté, les hommes que nous avons placés à l'avant pour maintenir la pirogue dans la bonne direction, sont à bout de force. A un moment donné, ces derniers lâchent leurs gaffes et le canot, après avoir tourné brusquement sur lui-même présente le flanc aux eaux torrentueuses, qui s'engouffrent dans la cale. Nous coulons.

Heureusement, la rivière n'est pas profonde à cet endroit. M. de la Kéthulle est déjà à terre. Quant à moi, je reste dans l'eau jusqu'à mi-corps pour procéder au sauvetage de la pirogue et des bagages.

Nous tirons aussi quelques coups de fusil, dans le but d'avertir les camarades qui nous précèdent; mais seul un sergent noir vient à notre secours. Avec son aide, notre canot est bientôt renfloué et nous voilà de nouveau en route.

A 2 heures, nous arrivons enfin à destination. Le canon tonne pour saluer l'arrivée de l'inspecteur d'État. Reçus par le commandant Ponthier et le lieutenant Milz, qui nous font l'accueil le plus cordial.

M. Milz nous présente à Semio[1], un puissant chef azandé, qu'il est parvenu à rallier à l'État et qui amène avec lui plus de 600 hommes, parmi lesquels 500 sont armés de fusils.



Potiers azandés. (D'après une phot. de Michel.)

Semio est un homme d'une quarantaine d'années, assez corpulent et de haute taille. Sa peau est d'un beau noir. Il a la figure ronde et souriante, le regard franc et intelligent. Sa tête et son menton sont rasés; il ne porte qu'une moustache mince. Son costume, qui rappelle assez bien celui des Turcs, se compose d'une large culotte, d'un ample justeaucorps et d'une veste en toile bleue ornée de pochettes en velours noir. En fait de chaussures, il a des mocassins.

Il nous reçoit devant la zériba, qui entoure sa maison en torchis, et s'assied sur des nattes, les jambes croisées à la mode musulmane. M. Milz, qui est initié à ces coutumes, fait de même. Un jeune boy nous offre ensuite, avec force salamalecs, un verre d'araghi espèce de genièvre de maïs distillé par les hommes de Semio.

24 novembre.

Installé depuis le 22 dans mes fonctions d'intendant, j'ai commencé le jour même l'inventaire de nos marchandises. Aujourd'hui, M. Daenen m'a remis les charges qu'il a transportées de la Bima. Dans l'après-midi, j'ai eu à surveiller un énorme chargement d'ivoire pris sur les Matambas-Tambas, à la Mocongo. Deux cents pointes environ me restent en garde, la place manquant dans les canots.

25 novembre.

Un chef azandé du nom de Guima qui, jusqu'à présent, s'était montré favorable aux blancs, a envoyé deux courriers à Semio pour lui proposer de s'entendre avec quelques tribus voisines, et de fondre sur nous à la faveur de la nuit.

Notre nouvel allié n'a pas voulu écouter ces propositions et a averti aussitôt l'inspecteur d'État. Lui-même est parti ce matin à la tête de nombreux soldats pour aller châtier Guima.

2 décembre.

Nous sommes toujours sans nouvelles de Semio. Puisse

---

[1] D'une lettre du lieutenant Milz, datée de Semio, nous extrayons le récit de l'arrivée de l'officier belge à la résidence du chef azandé :

« Le sultan Semio, appelé Zamoï par les indigènes, est un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, assez corpulent et de physionomie très intelligente. Quoique j'aie déjà été habitué à trouver chez les chefs A'Sandé une certaine distinction, j'ai été frappé d'étonnement à l'aspect de Semio. Ce sultan est un vrai gentleman La réception qu'il a faite aux agents de l'État a été superbe.

« Venu à notre rencontre à deux heures de sa résidence, il avait massé sa garde, composée d'environ 400 hommes, sur deux lignes. Cette troupe est commandée par des officiers qui s'efforcent, sans trop mal y réussir, à lui donner l'allure des armées régulières. Nous fûmes salués par des décharges répétées de mousqueterie et par des sonneries de trompette et des roulements de tambour. Semio nous conduisit à l'emplacement qu'il nous destinait et où il avait fait construire deux maisons pour les blancs et des casernes pour les soldats noirs.

« Le lendemain, il me fit cadeau de 75 pointes d'ivoire et le surlendemain je lui rendis sa visite à sa résidence, située à un demi-kilomètre environ de la rivière M'Boumon. Comme l'avant-veille, il nous fit rendre les honneurs par sa garde, et je remarquai qu'il avait eu soin de placer le drapeau de l'État au milieu de sa cour d'honneur.

« Si j'avais été étonné auparavant, je le fus bien davantage à l'aspect de sa résidence. Celle-ci couvre une superficie de plusieurs hectares et est entourée d'une triple palissade avec portes, tambours et bastions, comme une vraie forteresse européenne. La maison où il nous reçut, située au centre de cet ensemble de constructions, est construite en briques cuites; les murs ont près d'un mètre d'épaisseur.

« La chambre où nous fûmes introduits était meublée d'un divan turc, d'une table et de chaises européennes. Une collation était servie sur un grand plateau d'argent. Et nous bûmes de l'arack dans des verres verts pareils à ceux dont nous nous servons généralement en Belgique pour déguster des vins blancs. Il fit les honneurs de son home avec une urbanité parfaite, et certes je n'ai jamais cru devoir rencontrer, au cœur de l'Afrique, un noir d'une pareille distinction.

« Je m'appesantis à dessein sur ces détails pour bien vous montrer l'homme à qui nous avons affaire. J'ai trouvé en Semio un homme d'une intelligence remarquable, à idées larges et qui m'a fait comprendre qu'il serait fier de servir un gouvernement européen tel que celui de l'État. »

le proverbe « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles » se vérifier dans ces circonstances! Bien que personne n'ose se l'avouer, on sent qu'il pèse sur tout le monde un sentiment d'anxiété. N'a-t-on pas trop compté sur la fidélité de ce sultan noir et ne va-t-il pas nous trahir à son tour?

4 décembre.

Pendant toute la journée d'hier, nous avons été dans l'attente de nouvelles.

Enfin, ce matin est arrivée l'annonce de la victoire de Semio. Cette victoire est complète. Le chef Guima a été tué; son jeune fils, ses femmes et son neveu ont été faits prisonniers. Le commandant Van Kerckhoven déplore la mort du chef azandé Il aurait préféré le voir captif, afin de pouvoir le rallier à la cause de l'État et s'en faire un appui pour l'avenir. Le neveu de Guima, un grand garçon appelé Lia, est amené à la station.

Semio n'est attendu ici que dimanche : il a encore quelques palabres à terminer.

7 décembre.

Réveillé à 6 heures du matin par les sonneries du clairon, tout le monde s'occupe de préparer la réception du sultan, qui est attendu ici vers 9 heures. Les troupes reçoivent leurs dernières instructions, des drapeaux bleus avec l'étoile d'or sont distribués aux différents pelotons, le canon est chargé. Tous, nous sommes contents et comme soulagés d'un poids énorme, car la fidélité de Semio est maintenant une chose acquise.

A peine avons-nous fini de déjeuner que les trompes d'ivoire, les clairons et les grelots de nos alliés se font entendre. Chacun est à sa place. Le lieutenant Milz s'est porté à la rencontre de l'armée victorieuse. Nos troupes forment une double haie. L'inspecteur d'État, que j'accompagne avec le docteur, va recevoir Semio à l'entrée du camp. Au moment où celui-ci pénètre dans la station, le canon tonne et les salves de peloton se succèdent sans interruption. Le commandant Van Kerckhoven serre avec effusion la main du sultan qui, très ému, va se placer avec lui face aux troupes, tandis que les guerriers indigènes défilent un à un entre la double haie de nos soldats. Les drapeaux de l'État s'inclinent devant les étendards de Semio, les clairons sonnent aux champs et le canon continue à gronder pendant que nos Bachenzis tirent de nouvelles salves.

Semio est fortement impressionné par la réception qu'on lui fait et il répète à tout instant : « Que les blancs sont bons pour moi ! »

Après le défilé, le commandant Van Kerckhoven reconduit le sultan jusqu'à sa zériba et l'invite à la réception qu'il tient en son honneur. Une demi-heure après, tout le monde est réuni chez l'inspecteur d'État. On vide un verre de porto à la santé du chef, on offre quelques cadeaux à ses nyamparas ainsi qu'à nos sous-officiers et caporaux, et l'on distribue à tous les hommes indistinctement une ample provision de perles. Belle journée, qui laissera un souvenir durable dans l'esprit de nos soldats !

(*A continuer.*)

LE BALÉNICEPS-ROI

Dans le groupe des échassiers, à côté des familles des hérons et des cigognes, les ornithologues rangent un oiseau d'aspect singulier, d'environ quatre pieds de haut, qui, fait assez rare dans la faune africaine, semble localisé dans une région très restreinte du centre du continent. On a créé pour lui un genre spécial appelé *Balæniceps* ou *tête de baleine*, à cause de la forme singulière de son bec, qui lui a valu d'autre part les dénominations allemandes de *Schuhschnabel* (bec en sabot) et *Walfischkopf*, et le nom arabe d'*abou-markoub* (père babouche). Les Anglais l'appellent *whale-headed stork* ou cigogne à tête de baleine.

Ces oiseaux ont, en effet, une tête volumineuse, ornée d'un énorme bec élargi en forme de sabot muni d'un fort crochet à l'extrémité. Le cou est de moyenne longueur. Les tarses sont très allongés et l'ensemble des pattes assez élevé, les doigts longs, pourvus d'ongles très forts; les ailes sont larges, longues et obtuses, la queue peu allongée, carrée et formée de douze pennes; à la partie postérieure de la tête, une huppe de plumes très courte. L'ensemble du plumage est gris cendré, le bec brun clair et les pieds noirs.

On ne connaît de ce genre qu'une seule espèce, le *Balæniceps rex*, Gould, qui vit dans le bassin du Nil Blanc, spécialement dans les pays arrosés par le Bahr-el-Ghazal et ses affluents.

On ne l'a jamais vu, selon Schweinfurth, nicher qu'au bord du Ghazal et dans la province centrale du Bahr-el-Djébel. Petherick, cependant, en a observé des troupes assez considérables sur la rive droite de cette dernière rivière.

On doit à Petherick, à Heuglin et à Schweinfurth quelques observations sur les mœurs des baléniceps. Ils sont ordinairement isolés ou par petits groupes; mais là où l'espèce est moins rare, on peut en rencontrer des bandes d'une centaine d'individus. Se nourrissant surtout de poissons, ils vivent sur le bord des rivières ou dans les marécages; ils dorment et nichent par terre, mais quand on les pourchasse, ils peuvent se réfugier sur les arbres; ils volent en rasant la surface de l'eau à la façon des pélicans, et s'éloignent peu de l'endroit où ils se sont établis.

« On voit rarement le baléniceps, dit Schweinfurth, au sommet des fourmilières qui çà et là s'élèvent de quelques pieds au-dessus de la végétation. Dans les terrains bas, il se tient fréquemment debout sur une patte et son large bec appuyé sur le jabot. Sa grosse tête domine le fouillis d'herbes et le fait toujours découvrir. Il saisit sa proie avec le bec et produit le claquement de la cigogne. Ce bec, vigoureux et sonore, paraît fournir la preuve que, dans la nature, toute chose n'est pas parfaitement adaptée à l'usage qu'elle doit avoir, car chez l'adulte il n'est plus symétrique; les mandibules ne correspondent pas l'une avec l'autre; elles retombent

chacune de son côté et vont de travers comme les mâchoires d'une vieille femme. Il fait sa ponte à la saison des pluies ; son nid est grand, formé de tiges d'ambatch [1] et toujours placé au bord d'une eau découverte ». Les jeunes pris au nid sont, d'après Henglin, faciles à élever et à apprivoiser.

Ce n'est qu'en 1850 que la dépouille de cet oiseau fut pour la première fois rapportée en Europe, et en 1860 Petherick en ramena un exemplaire vivant à Londres, où il vécut quelque temps. Aujourd'hui, ce n'est plus une rareté.



Junker, dans ses admirables récits de voyages, ne manque pas de nous parler du balæniceps. Il eut occasion d'en observer en plusieurs points du Nil Blanc et du Bahr-el-Ghazal et parvint à en apprivoiser un jeune exemplaire capturé à Meschra-el-Rek, au confluent du Fondj et du Bahr-el-Ghazal.

Le voyageur raconte qu'étant parvenu à se procurer, sur le Mechra, un baléniceps très légèrement blessé, il fut assez heureux pour le guérir et le conserver à la vie.

Cet oiseau lui procura de grandes distractions à bord et plus tard à la station de Djour-Gattas.

Journellement, le voyageur faisait placer un certain nombre de poissons dans sa grande baignoire, et c'était plaisir à voir comme l'échassier demeurait des heures entières immobile à proximité du vivier. Lorsque la faim le prenait, il fondait dans l'eau avec son large bec et s'emparait, rapide comme l'éclair, d'une proie mesurant parfois un pied de long.

Ce baléniceps montra dès le début un caractère invraisemblablement calme et flegmatique. Peu farouche de sa nature, il se laissait approcher de très près. La plupart du temps, il prenait position à un endroit convenable et y restait de longues heures comme abîmé dans ses pensées.

Ses rapports avec deux jeunes chimpanzés que Junker destinait à Gessi-Pacha étaient des plus comiques. Avant l'arrivée de l'oiseau, les deux singes se conduisaient, pendant les repas, comme des enfants mal élevés, criant, grinçant des dents, s'emparant des assiettes et obligeant finalement tout le monde à quitter la table.

Dès qu'il parut, le grand échassier devint en réalité le protecteur de ses maîtres contre la familiarité excessive des chimpanzés. Il inspirait à ces derniers une salutaire frayeur et n'avait qu'à se montrer pour calmer immédiatement leurs ébats. Un jour, en le voyant à l'œuvre, Gessi le surnomma *La Police*.

Lorsque, plus tard, à Djour-Gattas, les chimpanzés devenaient turbulents, il suffisait d'appeler *La Police* pour qu'aussitôt les deux singes, affolés par sa seule présence, prissent la fuite au galop en donnant des signes de la plus grande épouvante

Lors de son départ vers l'intérieur, Junker laissa à Gessi l'oiseau apprivoisé, qui s'habitua bientôt à se nourrir de viande aussi bien que de poisson. Mais, pendant la terrible catastrophe du Bahr-el-Ghazal, dont nous avons donné ici même une relation sommaire, le malheureux baléniceps-roi devint la proie de quelque Soudanais affamé.

Casati a aussi observé le baléniceps sur le Bahr-el-Ghazal et le Djur.

Cet oiseau semble, on le voit, cantonné dans la région du Nil Blanc et de ses affluents de gauche. Cette localisation d'une espèce dans un district relativement très restreint paraît singulier, et l'on doit se demander si l'étroitesse de l'aire de dispersion qu'on lui a assignée jusqu'ici ne dépend pas de documents, et si, par exemple, on ne pourrait le rencontrer dans le bassin de l'Ubangi et dans la région du haut Congo. Nous n'avons à cet égard que des renseignements négatifs.

Stanley, il est vrai, dans le *Continent mystérieux*, cite le baléniceps dans une énumération des oiseaux qui peuplent les îles et les rives du Congo dans les parages du confluent de l'Ubangi. Mais, à notre connaissance, cette constatation n'a jamais été confirmée et l'on conviendra que Stanley, à cette époque de sa mémorable traversée, avait bien d'autres sujets de préoccupation que des observations ornithologiques. J. C.



(1) *Herminiera elaphroxylon*. Nous parlerons de cette plante intéressante dans un prochain article.



J. MAUVAUX SC.

Jeunes filles Sangos des environs de Banzyville. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES POPULATIONS DU HAUT UBANGI

Les populations du haut Ubangi, de même que celles qui occupent les vallées du bas Bomu et du bas Uelle, se divisent en deux grandes catégories : les populations riveraines proprement dites et les peuples de l'intérieur.

Le capitaine Georges Le Marinel, qui a fait de l'ethnographie de cette région une étude spéciale et à qui nous empruntons la plupart de nos renseignements, dit qu'en amont de Mokoangai, toutes les populations riveraines appartiennent à une même race qui, sous le nom de Bongos, est répandue dans de vastes territoires au sud de la rivière. On ne connait pas de nom générique pour cette race et il est impossible de parler des riverains sans parler de leurs congénères de l'intérieur. Tous les gens d'eau s'appellent, d'une manière génerale, Wattets (de *wa*, gens, et de *tet*, fleuve, courant) et les indigènes de l'intérieur, Wagigis (de *wa*, gens, et *gigi*, terre ferme). Les Bwajiris, les Sangos, les A-Bodos, les A-Biras, les Gembeles sont des Wattets; les Bongos, au contraire, sont des Wagigis.

Le terme de Wagigi est cependant peu usité. Les noirs se servent de préférence du mot Bongo, qui signifie littéralement rive gauche, mais qui, appliqué aux personnes, est constamment employé pour désigner le grand peuple établi sur la rive gauche de l'Uelle et du haut Ubangi. Tous ces indigènes, Wattets et Bongos, parlent la même langue, ont les mêmes mœurs, les mêmes tatouages, les mêmes armes. On ne les distingue que par leur genre de vie. Les Wattets présentent au plus haut point les caractères de peuples vivant de la rivière.

Piroguiers admirables et pêcheurs habiles, ils tirent une large subsistance du poisson qu'ils prennent et ne demandent au commerce que le superflu. Ils portent comme tatouage caractéristique une ligne de points partant de l'occiput et aboutissant au nez. Ces ampoules sont plus ou moins espacées et atteignent la dimension d'un pois.



Quoique très variée, la coiffure de ces indigènes procède généralement d'un type unique. Les cheveux sont rasés ou coupés courts sur la surface triangulaire comprise entre les tempes et le sommet du crâne et que divise en deux la ligne tatouée. Sur le reste de la tête, ils sont longs et coiffés en coques ou en petites nattes, garnies de perles ou autres ornements suivant la mode. Les hommes et les femmes ont les mêmes coiffures. On rencontre néanmoins des jeunes filles qui portent des chevelures très longues ([1]). Elles obtiennent ce résultat en mêlant à leurs propres cheveux ceux de quelques-uns de leurs ancêtres ou, plus simplement, en les prolongeant par une multitude de fines cordelettes. Dans le premier cas, la chevelure paraît naturelle au point qu'à l'origine les Européens ont été trompés par ces postiches. Dans le second cas, elle prend des proportions telles qu'on est obligé de la rouler en une grosse boule de 25 à 30 centimètres de diamètre. Cet ornement devient alors une véritable charge et rien n'est plus bizarre que de voir marcher une jeune et jolie fille embarrassée par cette pesante coiffure que soutient une écharpe.

Le commandant Van Gèle a mesuré, en 1887, une de ces chevelures postiches qui, réunie en une seule tresse, n'avait pas moins de deux mètres de longueur. Quant aux deux coiffures représentées sur notre gravure, l'une pesait dix et l'autre quinze kilogrammes.

Les Wattets et les Bongos ne s'épilent pas le corps, mais ils s'arrachent les cils; ils se rasent même assez fréquemment les sourcils, quitte à s'en dessiner d'autres sur le front avec du fusain. Ces indigènes ont peu de barbe et ne portent pas la moustache. Bien que les femmes aillent nues et que les hommes n'aient pour vêtement qu'un pagne en écorce, ils adorent les ornements de toute nature. Le fer, le cuivre rouge, le laiton, l'étain, l'ivoire, les perles de toutes couleurs leur servent à se confectionner une variété infinie de bagues, bracelets, colliers, anneaux d'oreilles, épingles et amulettes dont ils se couvrent le corps. Leurs armes sont la lance et le bouclier. De plus, ils portent généralement sur eux un couteau renfermé dans une gaine en peau d'antilope garnie d'ornements en fer ou en cuivre.

Ces indigènes sont grands et bien musclés. Ils ont les mains et les pieds petits. Leur figure, ouverte et intelligente, conserve les traits caractéristiques de la race noire, mais n'a rien de laid. Dans le groupe bwajiri, qui est le plus mélangé, on en rencontre même beaucoup qui ont le nez aquilin, quoique court, et les lèvres fines.



Les Wattets n'ont guère d'organisation politique. Chaque village ou groupe de villages reconnaît un chef dont les attributions se résument à celles de porte-parole de la communauté. Son autorité ne s'exerce que pour autant qu'elle s'accorde avec la volonté de l'immense majorité.

Vivant surtout de pêche, ces peuples se déplacent avec une étonnante facilité. Comme tous les habitants de l'Ubangi, ils sont polygames et anthropophages.

Ils ont coutume de se grouper en gros villages de cent à trois cents huttes, c'est-à-dire de 300 à 1,000 âmes environ. Leurs habitations, de forme conique, ont de 5 à 7 mètres de hauteur et de 3 à 5 mètres de diamètre. Elles se composent d'un mur circulaire en pisé de 60 à 80 centimètres de haut, que surmonte un toit en herbes. Disposées les unes à côté des autres le long de la rive, elles constituent des villages qui ne présentent pas plus de deux huttes dans le sens de la profondeur. Ces agglomérations sont rarement fortifiées.

Les Wattets ne s'occupent guère de culture. Avec le produit de leur pêche, ils achètent aux populations de l'intérieur le manioc, les bananes et autres comestibles nécessaires à leur alimentation. Ils plantent néanmoins autour de leurs villages du maïs en assez grande quantité.

Tous les riverains du haut Ubangi produisent en grande quantité du fer qu'ils répandent au loin. Les A-Bodos, les A-Biras, les Gembeles, établis au confluent du Bomu et de l'Uelle et dans le bas Uelle, vivent principalement de cette industrie. Bien qu'ils possèdent le cuivre rouge, les indigènes aiment le laiton qui a été introduit comme article d'échange par les Européens. Pourtant, ce qui est le plus demandé, c'est la verroterie sous forme de perles de différentes nuances.

Les échanges entre indigènes se font aux marchés, assemblées qui ont lieu périodiquement près de quelque grand village. Les Bongos apportent là du manioc, des bananes, du charbon de bois, des perches pour manœuvrer les pirogues, des cordes, des éléments de filets. Les Wattets, par contre, vendent du fer, du poisson, du sel indigène, des perles et d'autres produits achetés au loin.



Les Bongos ne diffèrent des Wattets que par leur genre de vie. La région élevée qu'ils habitent au sud de l'Ubangi et de l'Uelle est couverte par la vaste forêt du centre de l'Afrique. Il semble que les nécessités de la vie aient contraint ces indigènes à se grouper en d'énormes villages séparés les uns des autres par de grandes étendues inhabitées. C'est ainsi qu'après avoir traversé un district comprenant mille huit cents à deux mille huttes (5,000 à 6,000 âmes), on peut marcher dans la forêt déserte pendant un ou deux jours sans rencontrer aucune agglomération.

Les villages bongos sont fortifiés au moyen d'abatis, d'enchevêtrements de verdure, ou d'autres procédés naturels. Par suite de leur groupement en de puissants districts, ces indigènes de l'intérieur ont des chefs importants dont l'autorité est mieux reconnue que chez les Wattets.

Non loin des villages s'étendent les plantations. Au prix de peines énormes, d'immenses clairières sont ouvertes dans la forêt. Tout est abattu, coupé. Plus tard, le feu consume les feuilles et les bois morts de petite dimension. Les hommes font cette première besogne. Ensuite, les femmes et les esclaves défoncent le sol, nettoient grossièrement la terre, s'attachant surtout à extraire les végétations parasites. Puis on

([1]) Voir le *Congo illustré* de 1892, p. 141.

plante pêle-mêle et presque en même temps, manioc, bananiers, maïs, courges et autres légumes, en espaçant rationnellement les plants. La plantation donne ainsi successivement des récoltes de maïs, de légumes, puis des bananes et, enfin, du manioc.

Les Bongos ne sarclent les champs que pendant la première moitié de l'année pour les récoltes de maïs et de légumes. Au bout de cinq ou six mois, bananiers et plants de manioc luttent contre la végétation parasite qui renaît sans cesse et sont à peine dégagés de temps en temps au pied. Ces plantations, d'apparence négligée, hérissées de troncs d'arbres et barrées à chaque pas par des débris de toute nature, donnent à l'étranger l'impression d'un travail de géants insoucieux des petits détails de la végétation. Par cette méthode, les Bongos paraissent obtenir le maximum de rendement et être largement rétribués de leurs peines. Ils ne plantent jamais dans les clairières naturelles; le sol n'y est pas assez riche.



Types de coiffures sangos. (D'après une photographie de M. Michel.)

Les Bongos sont aussi chasseurs. Ils s'éloignent à un ou deux jours de leurs villages, forment des camps dans la forêt et battent la contrée. Ils traquent les petits animaux : antilopes et cochons sauvages, qu'ils rabattent dans des filets. Les grands animaux, comme l'éléphant, sont pris dans des pièges formés d'une fosse où on les fait tomber et où ils se blessent mortellement sur des lances ou des pieux appointis.

Les Bongos travaillent le fer et confectionnent des boucliers, des cordes, des filets, qu'ils vendent aux Wattets.

Tandis que les Wattets et les Bongos résident au sud de l'Ubangi, les immenses territoires situés au nord de cette rivière sont occupés par les Bubus, les Languassis ou Dambassis, les Beddris et les Pattris. Ces tribus parlent tous la même langue, avec seulement quelques différences dans les dialectes. Essentiellement agriculteurs, ces indigènes sont en commerce constant avec les Wattets, qui les désignent sous le nom de Bubus.

Plus petit que le Wattet, le Bubu a généralement les membres plus grêles. La figure est plutôt laide que belle. L'expression du visage est méfiante et morne et contraste avec l'air ouvert et exubérant des Wattets. La tête se rapproche davantage du type négritien. Les tatouages, peu caractéristiques, se composent de trois lignes de petits points, coupant le front dans le sens vertical. Les ailes du nez sont fréquemment percées et les Bubus portent dans leurs lèvres de longs prismes de cristal de roche ou plus fréquemment des morceaux de copal de quatre à cinq centimètres de longueur.

Les armes de ces indigènes ne sont pas belles; leurs lances n'ont que de petits fers et leurs boucliers ne mesurent que 30 centimètres de large sur 90 centimètres de haut. Ils se servent de l'arc et de la flèche ainsi que de la hombache ou couteau à lances. Les Bubus passent pour être peu chasseurs. S'il faut en croire les riverains, le pays au nord de l'Ubangi serait très peuplé, mais les villages seraient toujours répartis en très petits groupes de quelques huttes chacun.

A part l'échange de quelques esclaves, le mélange entre Wattets et Bubus ne se fait pas. Chacun de ces peuples conserve ses caractères distinctifs. C'est ainsi, par exemple, que les Bubus cultivent certains produits, notamment une petite pomme de terre, très bonne, que l'on ne trouve pas sur la rive gauche, quoiqu'elle y soit apportée par voie d'échange.

Les Bubus ont assez fréquemment de petites guerres locales avec les Wattets, mais ils sont ennemis de race des Sakaras, qui les désignent sous le nom d'A-Langbuas. Les hostilités entre Sakaras et A-Langbuas seraient constantes si leurs incursions réciproques n'étaient entravées par la rivière Kotto, obstacle sérieux qui forme une barrière naturelle entre ces peuples.





Le quartier des noirs à la station de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

IV

Départ du Bomokandi. — La chute de Panga. — Bandes d'hippopotames. — Hostilité des indigènes. Rencontre du capitaine Ponthier. — Arrivée au camp de Mombanga.

9 décembre 1893.

Le commandant Van Kerckhoven a donné hier un grand dîner auquel il avait invité Semio, ainsi que tous les membres de notre expédition. Réunion charmante et pleine d'entrain. Pendant toute la durée du festin, on entendait au loin le roulement des tambours et le chant de nos soldats qui fraternisaient avec ceux du sultan. Commencée à midi, la fête s'est prolongée jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

10 au 13 décembre 1893.

Tout le monde s'occupe du prochain départ. Je dresse l'inventaire des marchandises à emporter et je prépare les charges. Les chefs, de leur côté, se concertent sur la route à suivre. On décide enfin que le gros de la troupe, sous le commandement du capitaine Ponthier, prendra par la voie de terre, au sud de l'Uelle, pour se rendre, avec Semio et son monde, aux environs de la zériba Hauasch. L'inspecteur, accompagné de M. Milz et de moi, remontera le cours de la rivière de façon à préparer une voie de communication pour le transport des marchandises. M. de la Kéthulle, qui relève de maladie, restera au poste du Bomokandi avec M. Buzon, pour garder les charges que nous ne pouvons emporter.

Dès le 11, au matin, commence le passage des hommes sur la rive gauche. Le capitaine Ponthier, M. Gustin et le Dr Montangie passent le 12. Après leur départ, je remets à M. Buzon le magasin dont il aura la garde jusqu'à mon retour. Dans le courant de l'après-midi, un groupe d'Ababuas établis sur la rive sud, en aval du confluent du Bomokandi, se mettent à nous insulter et nous annoncent qu'ils viendront brûler la station. Afin de leur enlever toute envie de révolte, nous leur envoyons un boulet de canon. Ils cessent aussitôt leurs menaces et rentrent sous bois pour ne plus reparaître. Le 13 est un dimanche, jour de repos.

14 au 16 décembre 1893.

Dès que le soleil se lève, nous nous occupons de descendre nos bagages à la rive et de charger les douze canots qui composent notre flottille. A huit heures, tous nos préparatifs étant terminés, nous partons.

Le lendemain, vers trois heures, nous campons sur la rive sud, devant les chutes de Panga. Ces chutes ne présentant aucun chenal par où les pirogues puissent passer, nous sommes obligés de tirer nos embarcations à terre et de les traîner jusqu'au delà de l'obstacle. Cette opération se fait assez rapidement, grâce aux 125 hommes dont nous disposons.

Le 16, vers midi, nous rejoignons l'inspecteur d'État, qui avait pris les devants. Il nous annonce qu'il a tué un hippopotame. En attendant que le pachyderme remonte à la surface, nous déjeunons sommairement. Au bout d'une heure, une sentinelle, placée au bord de la rivière, crie : *kiboko* et nous montre du doigt une masse grisâtre qui surnage. Aussitôt l'animal est tiré à terre, dépecé et partagé entre les hommes. Nous ne conservons pour nous que le filet, la cervelle et les quatre pieds. Vers cinq heures, nouveau campement dans une île, en face du village de Mbiero. Des Mata-Matambas ont dû passer par ici. A peine sommes-nous installés que le chef s'avance au bord de la rivière et demande à entrer en pourparlers avec nous. Un de nos canots se porte à sa rencontre. Après nous avoir offert deux poules et quelques ignames, Mbiero nous assure de ses bonnes intentions à notre égard. Il nous dit qu'il ne veut pas faire la guerre aux blancs et promet d'apporter, au marché de Mgbio, des vivres pour nos hommes.

18 décembre.

Notre guide ne connaissant pas l'endroit où se tient habituellement le marché de Mgbio, nous a fait perdre hier un temps précieux à la recherche de cet emplacement. Vers 10 heures du matin, nous sommes cependant parvenus à le découvrir. A peine y étions-nous débarqués que Mbiero paraît à la tête d'une caravane de 300 porteurs chargés de vivres de toute sorte : poules, œufs, ignames, bananes, maïs, patates douces et jusqu'à des chiens, dont nos soldats indigènes sont très friands. Les échanges commencent immédiatement. A trois heures, ils duraient encore. Comme l'endroit se prêtait bien à un campement, les tentes furent immédiatement dressées et nous passâmes la nuit sous les grands arbres de la forêt.

Aujourd'hui, espérant rattraper le temps perdu, nous nous mettons en route de grand matin, mais voilà qu'à 9 heures nous tombons au milieu d'une bande d'hippopotames. Tandis que l'inspecteur et M. Milz leur donnent la chasse, je fais ranger les canots le long de la rive. Nos irréguliers profitent de cette halte pour pousser une reconnaissance à l'intérieur et, au bout de quelque temps, ils reviennent avec un indigène qui doit nous servir de guide.

Au bout d'une heure, nouvel arrêt, toujours provoqué par les hippopotames. Cette fois, le commandant Van Kerckhoven en tue deux. En attendant que les pachydermes remontent à la surface de l'eau, nous établissons notre camp dans une petite île située un peu en aval. A peine avons-nous dressé les tentes que nos hommes nous annoncent la capture d'un des animaux. La bête est aussitôt amenée à terre et dépecée.

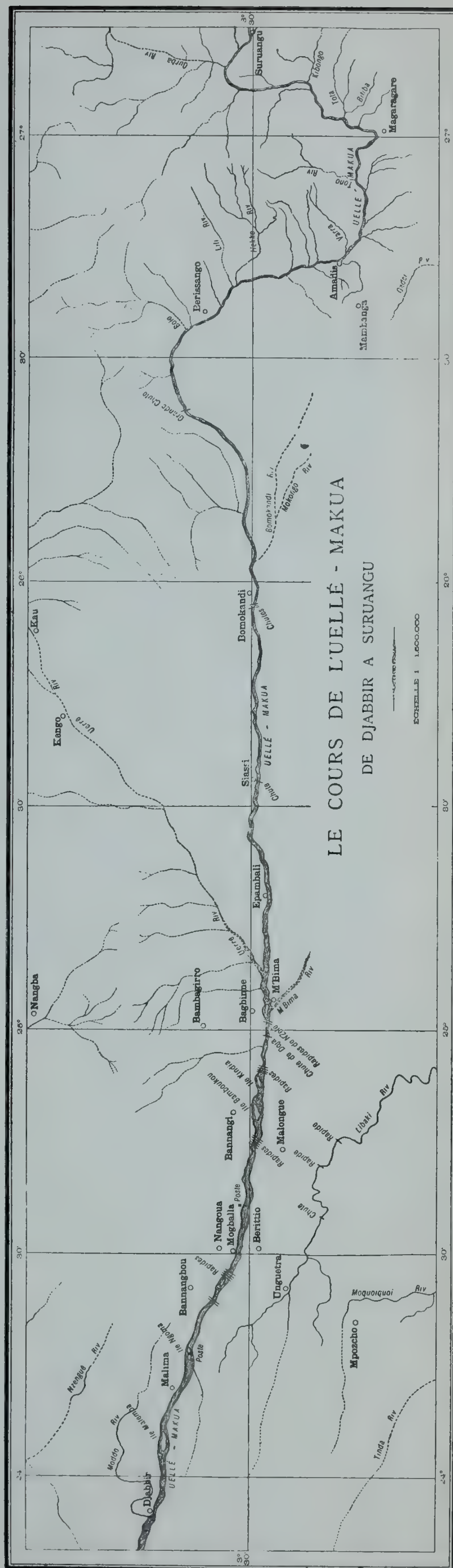
Comme la nuit approche, nous renvoyons notre guide dans son village avec un peu de poudre, des capsules et des perles pour Ngaï, son chef, qui, paraît-il, veut nous barrer le passage et nous faire la guerre.

Nous le chargeons également de dire à ses trop belliqueux amis qu'il est préférable pour eux de conclure avec le blanc un pacte d'amitié.

19 décembre.

L'inspecteur d'État et M. Milz ont pris les devants ce matin. Je suis chargé de les rejoindre avec la flottille. Après avoir reçu la visite de quelques indigènes, venus dans l'île pour me vendre une poule et des bananes, je donne le signal du départ. Peu ou pas de rapides; seulement quelques passes difficiles à cause des basses eaux. Vers deux heures, je rejoins mes chefs, arrêtés au milieu de chutes infranchissables dans une île rocheuse couverte en partie de hautes herbes. Le spectacle de ces chutes est splendide. Les eaux tombent en cascade d'une hauteur de deux mètres sur une largeur d'environ 300 mètres. De l'espèce de terrasse où nous nous trouvons, nous pouvons les contempler dans toute leur étendue.

Comme la journée est assez avancée, nous décidons de passer la nuit dans cette île. Nous faisons immédiatement dresser nos tentes



et allumer des feux. Mais, au moment de nous coucher, arrive notre guide d'hier accompagné d'un autre indigène. Il ne nous apprend pas grand'chose de nouveau. Son chef ne désire pas la guerre; seulement, il craint que les blancs ne le confondent avec leurs ennemis. Afin d'éviter toute méprise, M. Van Kerckhoven lui remet pour Ngaï un petit drapeau qui servira à le faire reconnaître.

20 décembre.

Est-ce enfin l'ennemi annoncé? Vers huit heures, tandis que nos canots remontent tranquillement la rivière, quelques indigènes se massent sur la berge et, cachés derrière leurs boucliers, se mettent à nous injurier. Nous répondons à ces provocations par quelques coups de fusil, puis, afin d'éviter toute surprise, nous opérons un débarquement. Nous traversons successivement un petit village et une magnifique plantation de bananiers, mais nous ne rencontrons pas un seul indigène

Au bout d'une heure, nouvelle attaque. Cette fois, ce sont des flèches et des lances qui, parties des hautes herbes, viennent s'enfoncer dans le flanc de nos pirogues. En même temps, nous apercevons le drapeau que nous avons remis hier aux deux envoyés de Ngaï. Nous demandons alors qu'on nous envoie quelqu'un pour parlementer dans nos canots. Mais on nous répond par des injures et on nous prévient que plus loin nous trouverons à qui parler.



Groupe de femmes azandes. (D'après une photographie de M. Michel.)

Vers 4 heures, nous arrivons en vue du grand coude de l'Uelle. Une île assez étendue, entièrement couverte de hautes herbes, en commande l'entrée. Nous prenons nos dispositions pour y passer la nuit. A peine avons-nous dressé les premières tentes que, des deux rives à la fois, partent des clameurs hostiles : *kamangu, biriki, nsele.* L'inspecteur demande aux indigènes de venir eux-mêmes, dans l'île, exposer leurs griefs s'ils en ont et il leur envoie même un canot. Ce dernier est accueilli par une grêle de petites flèches empoisonnées. Un feu de peloton est alors dirigé du côté des assaillants, qui se dispersent. Sur la rive droite, les Haoussas font également une descente.

21 décembre.

La nuit a été calme. Mais au moment du départ, nous sommes de nouveau en butte à quelques provocations. Les natifs cependant restent soigneusement cachés. A midi, nous nous arrêtons dans une petite île séparée de la rive gauche par un chenal d'une vingtaine de mètres. Pendant que nous déjeunons, des cris partent de la rive droite. Ce sont des Azandes qui désirent entrer en relations avec nous et demandent qu'un canot vienne les prendre. Nous leur envoyons immédiatement une de nos pirogues, mais à peine celle-ci a-t-elle quitté l'île qu'elle est obligée de rebrousser chemin devant l'attitude menaçante des indigènes.

En même temps, des bandes d'Abarmbos se sont massés derrière les bosquets de la rive gauche et, de là, nous envoient des nuées de flèches. C'est un véritable guet-apens. Personne heureusement n'est blessé. Nous dirigeons une fusillade nourrie dans la direction d'où sont partis les traits et bientôt tout rentre dans le calme. D'un arbre sur lequel il est monté, un de nos soldats nous assure que les indigènes, au nombre d'environ trois cents, fuient à travers les hautes herbes et que quelques-uns emportent des camarades blessés.

Ayant continué notre route, nous sommes assaillis, vers trois heures, par une bourrasque épouvantable. Peu après, nous rencontrons des pirogues abandonnées qu'emporte

le courant. Presque toutes sont chargées et contiennent des poules, des bananes, des paniers d'éleusine, des potteries, des ustensiles de ménage.

Cela nous fait supposer que nous ne tarderons pas à rejoindre nos camarades qui, sous les ordres du capitaine Ponthier, ont pris la voie de terre. Il est probable, en effet, que l'arrivée de cette importante colonne aura effrayé les riverains. Ceux-ci se seront d'abord sauvés dans leurs canots, mais, en apercevant de loin notre flottille, ils auront été pris d'une nouvelle panique, au moins aussi grande que la première, et se seront réfugiés dans les bois.

Tel est le caractère du noir. Dès qu'un danger réel ou imaginaire le menace, il quitte sa cabane avec femme et enfants, emportant le plus qu'il peut, et s'enfuit sur la rivière ou dans la forêt où il se croit à l'abri de toute attaque. Il restera ainsi, loin de son village, pendant des jours et des jours, vivant dans des transes continuelles, et ne rentrera chez lui que lorsqu'il sera convaincu que tout danger a disparu.

22 décembre.

De grand matin, le clairon sonne le départ. Au bout de quelques heures, nous trouvons sur la rive un détachement de soldats irréguliers du capitaine Ponthier, avec une lettre annonçant à l'inspecteur que nos camarades sont arrivés sur l'Uelle. Ces émissaires, à qui nous demandons à quelle distance nous sommes encore du camp, nous répondent : *Couna, Couna, te*, c'est-à-dire tout près. Nous connaissons ces évaluations d'indigènes qui rappellent assez bien le *boogscheutje* de nos paysans flamands. Si nous marchons bien, nous pourrons, peut-être, arriver ce soir à destination!

La contrée que nous traversons paraît très peuplée, à en juger par les nombreuses plantations de bananiers qui nous entourent. Les berges de la rivière sont assez élevées et couvertes de hautes herbes. On se croirait aux environs de Bangala, Bumba ou Jambinga De nombreux rapides, très difficiles à franchir à cause des eaux basses, obligent à chaque instant nos hommes à entrer dans la rivière pour remorquer les pirogues. Le cours de l'Uelle est semé, à cet endroit, de jolies petites îles couvertes de palmiers et de bananiers, d'où émergent quelques huttes de pêcheurs. Pas un indigène ne se montre.

Vers 2 heures, nous entendons, enfin, quelques coups de fusil et bientôt nous voyons arriver, en pirogue, le capitaine Ponthier, accompagné de nos autres camarades, tous en bonne santé. L'emplacement que ces messieurs ont choisi est un ancien camp de Mata-Matambas; il a nom Mombanga et est situé dans l'angle ouest du coude que forme l'Uelle à cet endroit. En débarquant, nous sommes frappés du grand nombre de termitières qui couvrent le pays. Ces éminences serviront de postes d'observation aux sentinelles qui, de la sorte, auront vue sûr toute la plaine.

23 au 31 décembre.

Depuis quelques jours, le temps me paraît long. Nous manquons de besogne. Le 28, on avait fixé notre départ au lendemain, mais de mauvaises nouvelles, arrivées le soir, l'ont de nouveau retardé.

Par mesure de précaution, un boma a été construit autour du camp afin de le mettre à l'abri d'un coup de main.

(A continuer.)

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

III. — L'ANANAS


Fleur de l'ananas.

Le roi des fruits de l'Afrique tropicale. C'est le produit de la seule Broméliacée qu'on ait rencontrée jusqu'à présent dans ces régions.

L'ananas (*Ananas sativa*, L.) est une plante vivace, robuste, dont la tige se renfle en un fruit, formé d'un grand nombre de carpelles charnus qui renferment les graines. Le sommet du fruit, qui semble continuer la tige, est surmonté d'une aigrette de feuilles pointues, rigides et épineuses.

Les feuilles sont engainantes, allongées, très fibreuses; les bords sont armés d'épines très acérées; le limbe peut atteindre jusqu'à deux mètres de longueur.

La reproduction se fait par bouturage, surtout au moyen de l'aigrette de feuilles qui surmonte le fruit, et qui rejetée sur le sol y prend très aisément racine.

On rencontre dans les régions boisées du bas Congo, deux espèces d'ananas, l'une qui porte de larges feuilles, l'autre dont les feuilles sont étroites et très allongées. Cette dernière espèce est la plus répandue; c'est celle qui peuple seule les parages du Lomami et du Sankuru.

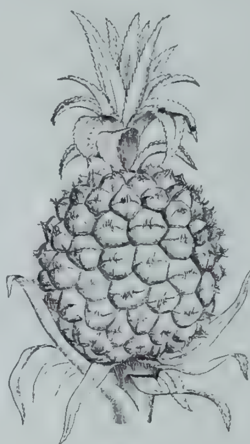
On trouve aussi un ananas dans certaines régions orientales de l'Afrique colonisées par les Arabes : le fruit est très petit, gros comme les deux poings à peine; l'ananas des régions occidentales est beaucoup plus volumineux.

L'ananas, non plus que la plupart des plantes alimentaires cultivées en Afrique, n'est pas une plante aborigène; il est venu d'Amérique et son extension s'est faite par la bouche du Congo, point de départ de tant de plantes introduites par les négriers, dont le principal marché d'esclaves était jadis la ville de Boma. C'est dire que son existence en Afrique n'est pas très ancienne; quoique cela, on le rencontre jusqu'au cœur du continent, puisqu'il existe dans les régions nord-ouest du Tanganika.

On le retrouve presque dans toutes les contrées tropicales; originaire des Antilles, d'où on l'exporte surtout en Amérique, aux Etats-Unis, on le cultive en grand aux Açores, qui possèdent la meilleure espèce d'ananas; celle-ci est importée en Angleterre et dans les régions occidentales de l'Europe.

L'ananas est excessivement abondant dans les Indes orientales, surtout dans la presqu'île de Malacca et dans les Philippines; dans les îles espagnoles et à Singapore, on retire des feuilles une matière textile très forte, qui sert à faire des filets et des cordes; on peut aussi en faire d'excellent papier.

Son extension en Afrique semble s'être surtout produite le long des routes commerciales; il forme dans la région des chutes des fourrés excessivement serrés; au-dessus du Stanley-Pool, il semble avoir suivi la route fluviale; on le retrouve très haut sur le fleuve, à Equateurville, à l'embouchure de l'Ubangi. De même que pour beaucoup d'autres plantes, son extension se fait surtout suivant les parallèles et beaucoup moins rapidement du nord au sud. Ainsi, il a gagné les régions du Lomami, du Tanganika, par le Sankuru et le Kassaï; dans ces régions, son aire est assez nettement limitée à une zone comprise entre les 4e et 6e parallèles sud; on ne le retrouve pas plus haut ni plus bas, mais il est dans ses habitats d'une abondance, d'une luxuriance extraordinaire. Il couvre de ses longues feuilles enchevêtrées le sommet de collines boisées, formant des fourrés impénétrables où ses fruits d'or mûrissent à l'ombre. Lors du retour, en 1893, de l'expédition du Katanga, à quelques jours de marche du poste de Ngandu, les hommes de l'expédition en récoltèrent, en deux heures de recherche, plus d'un millier, sans s'écarter beaucoup de la route qu'ils suivaient.


Fruit de l'ananas.


Plante d'ananas.

L'ananas aime beaucoup l'ombre, mais il semble que l'altitude lui soit assez indifférente; il prospère aussi bien dans les vallons ombreux que sur les plateaux qui couronnent les larges ondulations de terrain; le plein soleil lui est moins favorable. Cependant, les plantations faites à Ngandu, à Lussambo, à l'Équateur ne paraissent pas souffrir des rayons ardents du soleil auxquels elles sont exposées.

En aucun endroit, l'existence de l'ananas n'est le résultat d'une volontaire action de l'indigène. Le nègre est trop indolent pour se donner la peine de planter des végétaux qui ne possèdent pas une puissance nutritive véritable. De même que pour la plupart des fruits, qu'il ne considère que comme des friandises, il se contente de le récolter où il le trouve, laissant à la nature le soin de le reproduire. Cependant il le prise fort, et il en fait, en l'exprimant, un liquide très agréable, qui, après une légère fermentation, donne une boisson alcoolique assez forte.

D'ailleurs, cette plante, ainsi que nous l'avons vu, se propage très aisément, sans que l'homme ait à intervenir, sinon en rejetant de part et d'autre les couronnes feuillues qui surmontent le fruit qu'il vient de cueillir; cette aigrette de feuilles tombe sur le sol, roule de-ci de-là au gré des vents et des eaux, puis finit par se fixer et prendre racine.

D'autre part, son jus très abondant et très sucré est fermentescible à un haut point et peut donner un alcool très pur, très agréable de goût, possédant un arome qui rappelle son origine, et qui semble exempt des produits empyreumatiques qui gâtent les alcools extraits de la patate douce, du topinambour, de la pomme de terre et d'autres tubercules. Les missions françaises de l'Ubangi et de l'Alima distillent le jus de l'ananas depuis plusieurs années déjà.

Cette distillation de l'ananas, qui ne se fait encore maintenant que sur une petite échelle, pourrait devenir la source de réels profits; la facilité avec laquelle il se reproduit n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre; il couvrirait rapidement de vastes espaces, qui ne demanderaient guère de soins que ceux que nécessiterait une production trop touffue; partout où les Européens ont pris le soin de le planter, il s'est reproduit très aisément; ne donnât-il que la quantité d'alcool nécessaire aux besoins de chaque station pour l'alimentation propre du blanc, pour les usages thérapeutiques, pour les besoins des collections diverses et pour suffire aux échanges avec les tribus indigènes voisines, il permettrait déjà de faire de notables économies en supprimant les frais de transport des alcools que l'on est encore maintenant obligé de faire venir de la métropole.

C'est grâce à cette puissance végétative que s'est produite l'extension rapide de cette plante, dont le fruit est pour le voyageur, sevré des douceurs de l'alimentation civilisée, une rencontre des plus agréables et dont il se hâte de profiter; peut-être, avec trop de joie et trop peu de ménagement parfois, car l'ananas peut produire sur les lèvres l'effet d'un irritant; la muqueuse se fendille, le sang perle et le contact du suc produit alors la sensation de l'application d'un liquide caustique et brûlant. Stanley conseille aux Européens de ne manger dans l'ananas que le jus; il a raison à plusieurs points de vue, car peut-être ces blessures des lèvres ne sont produites que par les parties dures et piquantes dont sont armés les réceptacles de la graine. D'autre part, la pulpe un peu indigeste de l'ananas peut causer des diarrhées et des flux intestinaux d'un caractère très douloureux et qui, à la longue, pourraient présenter quelque danger et conduire à la dysenterie. Quoi qu'il en soit, ce fruit est un heureux apport, qui varie agréablement la cuisine un peu monotone de l'explorateur.

Dr Paul Briart.



LE DOCTEUR MENSE

Né à Rhelne (Westphalie), le 28 mars 1861. Docteur en médecine de l'Université de Berlin. Médecin à Cassel. S'engage au service de l'*Association internationale du Congo*, le 15 mai 1885. — Arrive à Vivi le 1er août et à Léopoldville le 28 novembre 1885. — Explore le massif de Mangwele.— Rentre en Europe le 29 mai 1887.

Sur la carte du bassin du Congo, un peu au sud du Stanley-Pool, figure, au milieu du massif de Mangwele, un relief nommé Pic Mense, en souvenir d'un médecin allemand, engagé en 1885 au service de l'*Association internationale du Congo*, et qui, après avoir séjourné un certain temps à Vivi, fut attaché pendant près de deux ans à la station de Léopoldville.



Les circonstances qui amenèrent les cartographes à donner à ce sommet du Mangwele le nom de Mense, méritent d'être rappelées ici.

Le 18 mars 1887, les Européens résidant à Léopoldville adressèrent au *Mouvement géographique* la lettre suivante (1) :

« Nous avons lu avec le plus grand intérêt votre article sur *Le parc de Manguélé*, et nous venons aujourd'hui vous prier d'y faire un léger changement.

« Le docteur Mense, auquel nous devons tous, ici, un petit morceau de nous-mêmes, qui un foie, qui une rate, qui même un peu de cervelle, nous a quittés dimanche 13 courant, et après son départ, en contemplant de loin le mont Manguélé, nous avons décidé, d'un commun accord, qu'à l'avenir cette montagne s'appellerait pour nous le *Pic Mense*.

« Ce pic n'ayant pas été baptisé par les deux premiers Européens qui l'ont escaladé, nous espérons que vous voudrez bien nous aider dans cet acte de reconnaissance envers un homme qui, par sa science, son affabilité, son égalité d'humeur, et surtout par son dévouement parfois exagéré, n'a connu ici que des amis et des obligés.

« Le *Pic Mense* est, du reste, doublement bien nommé : il fut gravi la première fois par Mense et von Schwerin et il domine ce superbe pool, autour duquel s'élève aujourd'hui un concert de louanges et de regrets, car Mense fut aimé, non seulement de nous, agents de l'État, mais encore des missionnaires et des commerçants, en un mot, de tous ceux qui l'ont connu. »

Cettre lettre, qui honore autant ceux de qui elle émane que celui en faveur de qui elle a été écrite, est certes le plus bel éloge qui puisse être fait du savant dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir et dont nous publions la sympathique et réfléchie physionomie.

Pour être complet, nous devons ajouter que, pendant son séjour au Congo, le Dr Mense ne fut pas seulement le praticien modèle que ses anciens obligés nous ont dépeint, mais que, travailleur infatigable, il se distingua encore par de précieux travaux scientifiques.

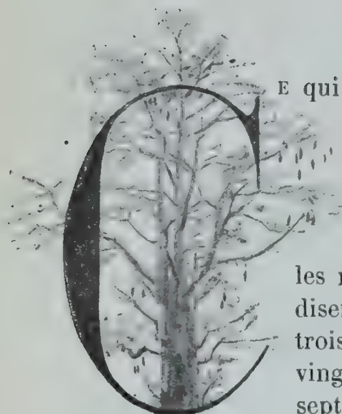
C'est ainsi qu'il a rapporté de son voyage en Afrique de nombreuses observations d'anthropologie et de météorologie et que, à peine rentré en Europe, il a publié sur l'état sanitaire de Léopoldville et sur les maladies tropicales un substantiel rapport qui demeure la plus précieuse brochure à remettre aux voyageurs pour le Congo au moment de leur départ (1).

(1) Voir le *Mouvement géographique* de 1887, p 53, 2e colonne.

(1) *Rapport sur l'état sanitaire de Léopoldville*, une brochure in-8o de 50 pages. Publication de l'état indépendant du Congo.



LA NUMÉRATION DANS LA RÉGION DES CATARACTES



Ce qui frappe tout d'abord dans la numération parlée des indigènes, c'est la parfaite ressemblance de leur système avec le nôtre. La seule différence qui existe dans leur façon de compter, c'est qu'au lieu d'employer les mots dix-sept, dix-huit, dix-neuf, ils disent, le plus souvent, vingt moins trois, moins deux, moins un; de même vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf; trente-sept, etc., se disent trente moins trois, deux, un; quarante moins trois, etc.

On sent mieux la valeur du nombre en disant quarante moins trois, qu'en disant trente-sept.

Bien qu'ayant les mots : onze, douze.., vingt et un, etc., le noir d'ici, ayant à compter, par exemple, une centaine de pièces, s'y prend comme suit : Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

Arrivé à dix, il fait, avec un peu de terre, une ligne sur son bras gauche, puis recommence une nouvelle dizaine, comme suit : Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, vingt. Nouvelle ligne sur le bras, puis : Un, deux..., trente, et ainsi jusque cent.

L'indigène compte rarement par deux unités à la fois, jamais par trois, quatre. Voici un exemple de nombre : « Trois cent trois pièces » se dira : « Kama tatou na tatou kiboundi », ce qui se traduit littéralement par « cent trois et trois pièces ». On voit que la multiplication se fait par le simple accolement des deux termes kama = cent et tatou = trois, et que l'addition s'indique par le mot « na ». Trois cents se dit : « Kama tatou », tandis que cent trois se dit « Kama na tatou ».

La numération écrite n'est guère compliquée. Des nœuds dans une corde, dans une liane; des entailles dans un morceau de bois, constituent, pour le noir du moyen Congo, les « nombres écrits ». Il est à noter que, dans un chimbèque, telle place est réservée aux baguettes entaillées ou aux lianes nouées relatives aux cochons, aux chèvres, aux poules, canards, pigeons, aux moutons et aux pièces d'étoffe. Je crois aussi que certains indigènes, plus avancés, ont une liane d'une certaine grosseur ou d'une certaine espèce pour les cochons, une autre grosseur ou espèce pour les chèvres.

Un nœud spécial ou une entaille spéciale marque les cordes ou les baguettes formant l'actif ou le passif du propriétaire, ses prêts, ses emprunts, etc.

La corde à nœuds et le bâton à entailles sont d'un usage journalier; tel qui s'engage pour douze mois fait un nœud à chaque lune nouvelle; tel qui accompagne une caravane fait chaque jour une entaille dans son bâton de voyage, et ainsi de suite.

Rien d'amusant comme de voir arriver un chef venant se plaindre d'un collègue qui refuse d'accomplir certains engagements. Le plaignant exhibe une demi-douzaine de cordes à nœuds, les étale en bataille, puis commence :

1, 2, 3	25 poules;
1, 2, 3	40 chèvres;
1, 2	500 pièces.

Et quand il a fini ce calcul compliqué, il vous déclare qu'il a payé tout cela au chef « un tel », qui refuse aujourd'hui d'exécuter les clauses du marché. Chose assez curieuse, ces cordes à nœuds sont considérées par les noirs comme étant la preuve irréfutable de ce qu'ils avancent.

Opérations numériques : pour ainsi dire nulles. Ce que le Congolais connaît le mieux, c'est la soustraction, bien qu'il ramène tout à l'addition, qui se fait unité par unité et exceptionnellement par deux unités à la fois.

Voici comment la division se ramène à l'addition : Un capita avec dix porteurs reçoit, par exemple, un régime de bananes à partager avec ses hommes. Il est incapable de dire : J'ai là trente-cinq bananes; nous sommes onze; ça fait trois bananes par tête. Voici son procédé : Il fait d'abord des groupes de cinq bananes et constate qu'il en a sept; il met ses bananes par tas de quatre et en trouve huit et un tas de trois; il recommence enfin par groupes de trois, en trouve onze et constate avec plaisir qu'en sa qualité de capita (*quoniam nominor leo*), il pourra s'adjuger les deux bananes supplémentaires; il choisit les deux plus grosses.

J'ai voulu un jour que mon capita, pour une pareille distribution, mît ses hommes sur un rang et qu'il donnât les fruits un à un, en recommençant autant de fois que ce serait nécessaire. L'enfant noir des bords du Congo me regarda avec un tel air de commisération que je crus prudent de ne pas insister; j'aurais pu lui supprimer les bananes supplémentaires!

La multiplication se borne à pouvoir répéter un nombre deux fois, et si j'ai vu des gens saisir que trois fois six font dix-huit, ce n'a été que très rarement et au prix d'efforts extraordinaires se manifestant, sur la face du moricaud, par des contractions, des sueurs, un mal terrible.

On peut rattacher aux considérations précédentes le jeu dit « m'panza », qui tient à la fois de « pile ou face » et de « pair ou impair ». En cercle, une dizaine de joueurs; comme enjeu, huit jetons coupés dans un morceau de manioc et offrant, d'un côté, la peau rugueuse et brune, de l autre, la chair tendre et blanche. Au lieu de pile ou face, on a peau ou chair. Deux des joueurs mettent leur enjeu au milieu du cercle; l'un des deux jette les huit jetons en l'air; si le nombre des « peaux » ou des « chairs » est pair, il gagne; impair, c'est l'adversaire qui empoche (au figuré, et pour cause) les perles de l'enjeu. Inutile de dire qu'on crie à tue-tête et qu'on triche tant et plus.

Lieut[t] Ch. Lemaire.





Une caravane à l'étape. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

V

Visite au chef Zakuda. — Départ du commandant Van Kerckhoven pour le Bomokandi. — Ascension du mont Magaragare. Fondation du poste de Maïmunza. — Arrivée de l'expédition à Suruangu.

31 décembre 1891.

Un courrier est arrivé ici le 29 pour annoncer au commandant Van Kerckhoven que des Mata-Matambas avaient envahi toute la région située au sud de Mombanga. Aussitôt notre chef décide de se porter à la rencontre de ces pillards. Il réunit en hâte la plus grande partie de son expédition, et le 30, à 8 heures du matin, il se met en route, ne laissant ici que M. Henrard comme commandant du poste, l'interprète Suleiman et moi.

En l'absence de l'inspecteur, je m'occupe de recevoir les chefs des environs qui viennent nous apporter des vivres et nous demander de réoccuper leurs villages, qu'ils avaient abandonnés au moment de notre arrivée. Je rassure de mon mieux ces pauvres gens en leur disant qu'ils n'ont rien à craindre de nous, et je les engage vivement à refaire leurs plantations détruites par les Mata-Matambas, contre lesquels nous les protégerons désormais.

1er janvier 1892.

En m'éveillant ce matin, ma pensée se porte vers la patrie absente et, de ma couche, j'envoie mes vœux à mes parents chéris, à mes frères et sœurs adorés, à ma famille, aux amis. Qu'elle soit heureuse pour eux tous l'année qui commence, qu'elle les conserve à ma vive affection! Malgré moi, je ne puis m'empêcher de songer au temps où nous fêtions ce jour en famille. Pour la première fois, depuis mon départ, la solitude me pèse. J'ai le spleen! Mais je ne me laisse pas abattre. Je rejette loin de moi les sombres pensées, je réagis contre la mélancolie qui m'envahit et, plein d'une énergie nouvelle, je me remets au travail.

La journée se passe à recevoir des chefs abarmbos qui, en

présence de notre attitude pacifique, se décident à venir faire notre connaissance. Reçu aussi quelques chefs embattas, habitant les îles situées en amont du camp, et qui me promettent des pirogues et des hommes pour le jour où nous devrons aller au Bomokandi chercher nos marchandises.

L'année s'annonce bien pour l'expédition du haut Uelle! Les indigènes continuent à affluer au camp. Ils apportent beaucoup de poules et des vivres en masse pour nos hommes. Comme payement, ils demandent surtout des douilles de cartouches qu'ils s'attachent autour du cou ou passent dans le pavillon troué de leurs oreilles. Je demande à un chef pourquoi il fait tant de cas de ces tubes en cuivre, alors que les perles et les mitakos conviennent beaucoup mieux pour confectionner des colliers et des bracelets.

C'est que, me dit-il d'un air mystérieux, les *ramatonses* (douilles de Remington) sont de précieux fétiches et qu'en les portant sur soi, on ne risque plus d'être tué par une arme à feu.

15 janvier.

J'ai fait, il y a quelques jours, une excursion sur la rivière afin de reconnaître la route vers la zériba Hauasch. L'Uelle, en amont du camp, est obstrué par de nombreux rochers à travers lesquels il n'est pas aisé de se frayer un passage. Le transport par cette route sera difficile, surtout si les eaux continuent à baisser. En chemin, j'ai rencontré Mboli, chef embatta qui était à la pêche avec ses hommes. Il a pris place dans mon canot en même temps que Namoidja, un autre chef embatta, et tous deux m'ont accompagné chez Zakuda, dont le village est situé dans une grande île où nous sommes arrivés vers midi.

Zakuda, que je connaissais déjà pour l'avoir vu au camp, me reçoit avec empressement. Il me dit qu'il est heureux de l'arrivée des blancs, car ceux-ci le protégeront désormais contre les Mata-Matambas, ces terribles dévastateurs qui, tout récemment encore, ont détruit son village. Il parle longuement des souffrances qu'il a endurées avant notre venue et m'annonce que, suivant mes conseils, il va de nouveau s'occuper de culture.



Sonneur de trompe azande.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Dans l'entre-temps, une foule nombreuse d'hommes, de femmes et d'enfants s'est groupée autour de moi et me dévisage en donnant des marques du plus grand étonnement. Ces sauvages, qui n'ont pas encore vu d'Européen, ne peuvent en croire leurs yeux. Ils me demandent de relever les manches de ma chemise pour leur montrer si je suis également blanc partout. Ils insistent pour toucher mes cheveux, tâter ma barbe, examiner mes dents. L'un d'eux, ayant entendu le tic-tac de ma montre, me prie de lui donner l'explication de ce fétiche. Lorsque je lui dis que c'est un instrument qui me sert à connaître en tout temps l'heure exacte, il paraît très étonné et sourit d'un air incrédule. Mais, quand je lui fais voir le mouvement intérieur de la montre, il pousse de grandes exclamations, bat des mains et ne tarit pas d'éloges sur la puissance du blanc.

Après la visite corporelle viennent les cadeaux. On m'apporte successivement trois poules, des bananes mûres, des noix de palmes et quelques vivres pour mes hommes. En échange, je distribue un certain nombre de douilles de Remington. Vers 1 heure, je prends congé de Zakuda et de son monde et j'arrive au camp vers 4 heures, enchanté de mon excursion.

24 janvier.

Un courrier arrivé ce matin annonce le retour du commandant Van Kerckhoven pour midi. C'est de l'imprévu, car une lettre de M. Milz, reçue il y a quelques jours, parlait d'une absence qui devait encore durer près d'un mois. Vite un coup d'œil autour du camp pour voir si tout est en ordre.

Plus rien ne laissant à désirer, nous nous mettons à table. A peine avons-nous commencé à déjeuner que l'inspecteur fait son entrée, accompagné de M. Milz et de Semio. Les autres blancs arrivent à 3 heures avec les troupes. Le commandant Ponthier, étant tombé malade, a dû retourner à Djabbir.

D'après les informations des indigènes, il serait arrivé au Bomokandi plusieurs Européens et un fort contingent d'Elminas.

30 janvier.

Avant-hier, vers 9 heures du matin, le commandant Van Kerckhoven est parti pour le Bomokandi avec tous les

canots de l'expédition, plus une vingtaine de pirogues que lui ont fournies les principaux chefs embattas. L'inspecteur d'État est allé nous chercher des marchandises et des vivres. Vu le nombre restreint de ses agents, il s'est embarqué seul. Avant de partir, il nous a adressé à tous quelques paroles d'encouragement, puis il nous a dit que notre départ pour le pays des Mumbuttus était fixé au 30 janvier.

Aujourd'hui, de très grand matin, nous avons donc commencé à faire nos préparatifs. Vers 8 heures, nous allions nous mettre en marche, lorsqu'un courrier nous a apporté la nouvelle que l'inspecteur avait été abandonné en route par tous ses pagayeurs embattas. Immédiatement, nous avons fait arrêter les principaux chefs du complot et nous avons infligé à tous les déserteurs un châtiment exemplaire.

Tout cela a un peu retardé notre départ, mais nous avons pu néanmoins quitter Mombanga dans la matinée. Après avoir traversé un pays de plaines, dont les hautes herbes avaient été brûlées presque partout, nous avons passé devant quelques villages abandonnés. Remarqué de jolies constructions faites au moyen de feuilles et de bambous, des maisons rondes, en terre, couvertes d'arabesques multicolores et de grandes plantations de bananiers.

31 janvier-4 février.

Nous continuons notre marche à travers un pays désert. Les Abarmbos qui, d'après les racontars des indigènes, devaient nous barrer la route, demeurent invisibles. La contrée ne change pas d'aspect. C'est toujours la plaine coupée de petits bois au milieu desquels coulent des ruisseaux que nous passons à gué. Il y a aussi quelques rivières profondes au-dessus desquelles les indigènes ont jeté des ponts de singes.



Hutte chiluk.

Le 2, la route traverse une région un peu plus accidentée. Certains paysages sont charmants; on se croirait au milieu d'un grand parc. Vers midi, nous recevons l'ordre d'accélérer notre marche. Un feu d'herbes a été allumé par les indigènes et, comme le vent porte l'incendie dans notre direction, nous sommes, à un moment donné, entourés de flammes, à travers lesquelles nous devons passer. La chaleur est intense; plusieurs de nos hommes ont les cheveux roussis.

Vers deux heures, nous escaladons le mont Magaragare. De cette éminence, l'œil découvre un panorama magnifique. A nos pieds se déroule, en un cours sinueux, l'Uelle avec ses nombreuses îles de palmiers. La rive nord, dépourvue de végétation et d'une teinte uniformément rouge, se perd au loin en de vagues ondulations. Derrière nous, s'étend la plaine semée de nombreux bouquets d'arbres au feuillage vert tendre, parmi lesquels on distingue quelques villages et de grandes bananeraies. A notre droite, s'avance l'innombrable armée de Semio descendant la montagne en longue file indienne pour se répandre ensuite dans la plaine A gauche, on aperçoit nos troupes, dont les armes scintillent au soleil et qui gravissent en serpentant la haute colline. Et là-bas, bien loin, l'incendie des herbes continue ses ravages et masque l'horizon derrière un épais rideau de fumée et de flammes.

Pendant un long quart d'heure, nous contemplons en silence ce prestigieux spectacle et c'est à regret que, poussés par la colonne montante, nous poursuivons notre route.

Le 3, nous arrivons sur les confins du territoire abarmbo. Des chefs viennent nous saluer. Subissant l'influence des Mombuttus, ils nous accueillent avec un semblant d'amitié, mais leurs villages sont déserts.

6 février.

Hier, le chef Mangbuttu, sur le territoire duquel nous avons

campé, est venu à notre rencontre avec une nombreuse caravane chargée de vivres. Nous sommes en plein pays ami.

Partout les indigènes se sont postés sur notre route et nous saluent au passage. Nous devons échanger avec eux de nombreuses poignées de main. Ce sont de beaux types d'hommes, d'une haute stature et bien musclés. Ils portent les cheveux à la façon d'une énorme calotte couvrant le derrière de la tête. Sur le front n'apparaissent que de minces bandelettes serrées les unes contre les autres, ce qui donne à leur tête un aspect singulièrement allongé. Leur chignon est couvert d'un petit chapeau de paille que retiennent de belles épingles en ivoire [1].

Le sol, dans cette région, est pierreux et semble avoir une origine volcanique. A peine est-il recouvert d'une maigre végétation brûlée par le soleil. Les villages, qui se composent généralement de quatre ou cinq habitations et de deux ou trois greniers à provisions construits sur pilotis, sont entourés de grandes plantations de bananiers.

7-27 février.

Nous sommes arrivés le 7 chez Maïmunza. Ce point ayant été choisi pour l'érection d'une station, nous avons immédiatement commencé à défricher le terrain. Après avoir fait disparaître toute une série de termitières qui masquaient la vue de la rivière, nous avons construit, au moyen de paille et de bois, quelques habitations provisoires où il fera plus frais que sous la tente. Le 14, chacun de nous avait son home. De plus, nous avions disposé une maison spéciale pour M. Milz et une autre, avec enclos, pour l'inspecteur d'État, qui est attendu ici d'un jour à l'autre. Semio, de son côté, avait achevé la construction de la zériba.

Cloches en fer des Bombe (Azande).

Le 15, a été posée la première traverse d'un grand magasin qui servira à remiser les marchandises ainsi que l'ivoire qu'on ne manquera pas de récolter dans cette région. Les gros ouvrages n'avancent pas rapidement en Afrique et il faudra du temps avant que ma nouvelle construction soit achevée. Pendant que je surveille les charpentiers, mes camarades s'occupent les uns du nivellement de la rive, les autres de l'entretien de la station. Le docteur, lui, est spécialement chargé de la création d'un jardin potager.

L'autre jour, nous avons vu arriver ici toute une flottille de pirogues commandée par le fils de Nyangara. Le grand chef nous envoyait ses salaam et nous faisait dire qu'il nous engageait vivement à aller nous établir près de sa résidence, où nous trouverions des vivres et de l'ivoire en abondance. « Vous avez mal choisi votre emplacement, nous disait le jeune ambassadeur. Le pays est pauvre et bientôt vous n'aurez plus de quoi vous nourrir. »

C'était vrai. Au bout de quelques jours, les vivres de Maïmunza commencèrent à se faire rares. Ce chef aurait voulu nous en fournir davantage, mais ses provisions touchaient à leur fin et puis son conseil des anciens, animé d'intentions peu favorables à l'égard des blancs, cherchait par tous les moyens à nous éloigner.

En présence de cette situation, M. Milz crut devoir se rendre à l'invitation de Nyangara et, le 16, il partit avec Semio pour aller fonder une station définitive sur le Kibali.

27 février.

A midi, mon boy vient m'annoncer que M. Milz est de retour à la station. Bien que, depuis deux jours, un fort accès de fièvre m'oblige à garder la chambre, je me porte à la rencontre de mon chef. — Vous êtes malade, monsieur Vandevliet, me dit-il. Et moi qui venais vous prendre pour aller fonder un poste chez Suruangu, à l'ancienne zériba Hauasch!

— Qu'à cela ne tienne, lieutenant. L'indisposition dont je souffre n'est pas assez grave pour que je renonce au plaisir de vous accompagner et, d'ailleurs, le changement d'air me fera du bien. N'est-ce pas votre avis, docteur?

Le médecin estimant que mon départ n'est pas impossible, je cours boucler mes malles et, à 2 heures, je monte en canot avec 25 soldats réguliers et 10 auxiliaires. Trois heures après, nous arrivons près d'un village dont les habitants ont pris la fuite. Nous nous arrêtons et nous dressons notre tente à un endroit où se tenaient probablement les réunions des chefs indigènes, car nous y trouvons plusieurs sièges confectionnés au moyen de troncs de bananiers.

28 février.

Nous partons de grand matin après un déjeuner sommaire. A midi, nous arrivons sur le territoire de Suruangu, où nous nous arrêtons pour prendre de l'eau. Quelques indigènes nous disent que le chef a sa résidence un peu plus loin et qu'il ne nous attend que demain. Nous continuons notre route pendant une demi-heure, puis nous dressons nos tentes. Suruangu, qu'on est allé prévenir de notre arrivée, ne tarde pas à paraître. Il nous apporte les cadeaux d'usage : poules, vivres pour les hommes et un couteau pour chacun de nous. Il s'excuse de ne pas nous offrir davantage; il ne nous attendait pas si tôt et n'a pas eu le temps de rassembler une plus grande quantité de vivres et d'ivoire. Demain, il renouvellera sa visite et nous remettra quelques défenses que ses hommes sont allés chercher. Il nous désignera aussi un bon emplacement pour construire la station. *(A continuer)*

[1] Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 99.



LES PAPILLONS DU CONGO

II



L'étude des papillons ne se borne pas à la simple constatation des espèces existantes et à leur classification méthodique; elle comprend aussi l'observation des phénomènes vitaux et des métamorphoses si complexes de ces Lépidoptères; l'examen de leurs côtés utiles ou nuisibles, la recherche de leur distribution géographique et des nombreuses variétés locales.

L'étude de ces différentes questions n'est possible qu'aux naturalistes qui se livrent eux-mêmes à la récolte des papillons. C'est donc sur ce point essentiel que nous appellerons l'attention de nos compatriotes qui veulent bien consacrer au Congo une partie de leurs loisirs à augmenter la somme de nos connaissances scientifiques.



Pour bien connaître les mœurs des papillons, il faut se livrer à l'élevage méthodique de ces insectes, chose difficile et compliquée dans nos régions tempérées, mais sensiblement plus commode sous le climat des tropiques. Il suffit, en effet, de choisir quelques arbustes bien exposés et fréquentés par un grand nombre d'espèces, puis de les entourer d'une cage en étoffe transparente et légère fixée au moyen de quelques pieux. Les chenilles que l'on aura recueillies seront placées dans ces cages, où elles demeureront soumises aux mêmes conditions que leurs congénères vivant en liberté. On pourra ainsi observer à l'aise leurs métamorphoses et obtenir des papillons qui, ayant été recueillis dès leur naissance, offriront des types d'une beauté beaucoup plus parfaite que ceux capturés au moyen du filet Il sera, en outre, possible de réunir ainsi toute une série de chenilles d'âges divers qui, jointes à la chrysalide, à la plante nourricière et, si possible, aux œufs, constitueront une collection biologique de l'espèce, d'une valeur scientifique énorme.

Les papillons, et surtout les chenilles, offrent souvent d'étranges cas de mimétisme et de ressemblance protectrice, qu'il est hautement intéressant de noter. On entend par mimétisme l'habitude qu'ont certains papillons d'imiter par leurs formes, leurs couleurs, leur attitude, un lépidoptère d'un autre groupe, qui, pour une raison quelconque, est dédaigné par des ennemis puissants.

La ressemblance protectrice, elle, consiste dans l'imitation d'un corps ou d'un être immobile, tel que roche, écorce, tige, feuille, etc., qui permet au papillon d'échapper aux yeux les plus perçants. C'est le cas pour certains Nymphalides, dont la face supérieure est ornée de vives couleurs et qui, au repos, simulent des feuilles à demi desséchées en relevant leurs ailes perpendiculairement au corps pour ne laisser voir que leur face inférieure marbrée de noir, de brun ou de gris. Les chenilles surtout, qui constituent pour certains insectivores une proie très recherchée à raison de leur corps mou et dodu, réussissent fréquemment à donner, par leur attitude et leur couleur, l'illusion complète de la tige ou de la feuille sur lesquelles elles vivent.

La coloration des chenilles et des papillons varie parfois d'étonnante façon et cette particularité encore présente un champ d'observation presque sans limite. D'après leur nourriture et suivant les conditions climatologiques ou même le moment de leur apparition, les couleurs et les dessins d'une même espèce peuvent varier au point de faire croire, au premier abord, à la présence d'un exemplaire nouveau.



La distribution géographique des papillons offre un intérêt considérable, surtout à cause de la difficulté d'en tracer les lois. Les Lépidoptères ont, dans les grandes espèces au moins, un vol puissant, et, comme il arrive fréquemment qu'ils soient entraînés par le vent, ils atteignent une ère de dispersion très étendue. On ne peut en tracer les limites qu'en relevant la présence des espèces dans le plus grand nombre de directions possible.



Si nous passons à un autre ordre d'idées, nous dirons que les papillons comptent des espèces éminemment utiles. C'est ainsi que le ver à soie du mûrier fournit la plus riche de toutes les matières textiles, dépassant en éclat et en solidité les autres produits végétaux. Par contre, certains Lépidoptères, surtout dans les plus petites espèces, peuvent devenir, pour les cultures, des ennemis tellement dangereux que les législateurs ont dû prescrire, comme mesure d'utilité publique, un échenillage annuel et obligatoire.

Nous ne saurions traiter ici, faute de place, les nombreux sujets d'observation que fournissent les papillons et qui tous offrent un intérêt considérable. Nous nous sommes donc borné à en citer quelques-unes parmi les plus importantes. Il nous reste, à présent, à donner quelques indications générales sur les moyens de capture et de conservation.



Pour récolter les papillons, les naturalistes doivent s'aider d'instruments, dont le plus important est le *filet*, que tout le monde connaît. Il se fait en fixant à un bâton léger un simple anneau en fil de fer d'environ 40 centimètres de diamètre, garni d'un morceau de gaze ou de tulle.

Lorsqu'on veut obtenir des chenilles et des petits papillons engourdis, il n'est pas nécessaire de recourir au filet. On dépose au pied d'un arbre un linge blanc, puis on frappe le tronc à grands coups de *maillet*. Ce dernier instrument est une masse en bois, de forme cylindrique, dans l'intérieur de laquelle on a coulé environ 1 kilogramme de plomb. La surface extérieure du cylindre est garnie de cuir ou de gutta-percha, pour

assourdir les coups et surtout pour ne pas blesser les arbres.

Une autre méthode, spéciale pour la capture des espèces nocturnes, consiste dans la chasse *à la lanterne.* Il suffit d'attacher à un arbre bien exposé une lanterne, dont les rayons s'étendent assez loin pour attirer les papillons du voisinage. Pour cette chasse, il est utile d'étendre un drap derrière l'appareil, afin d'éclairer par diffusion l'espace environnant. On capture au filet les insectes qui se présentent.

Enfin, la chasse *à la miellée,* s'emploie spécialement pour les Noctuelides et les Phalénides. Voici comment on procède :

On étale sur le tronc de plusieurs arbres une couche de miel ou de mélasse, en étendant d'un peu d'eau la matière sucrée qu'on choisit fortement odorante. Il suffit alors de venir inspecter de temps à autre, avec une lanterne, les arbres qui ont été enduits, et l'on y trouve en quantité des insectes, tellement occupés à humer le miel, qu'ils se laissent prendre au filet le plus aisément du monde. On tue sur place les papillons d'assez grande taille en les étreignant entre les doigts *sous* le thorax. Cette pression ne doit cependant pas être excessive afin d'éviter l'écrasement de la rotule des ailes, ce qui rendrait la préparation de l'insecte à peu près impossible. Le Lépidoptère, une fois étourdi, on le place, la tête en avant, dans une *papillote* où il achève de mourir.

La papillote consiste en un morceau de papier rectangulaire de dimensions variables suivant la taille du papillon. On plie le papier dans le sens de la diagonale et l'on obtient une enveloppe triangulaire qu'on ferme en repliant les deux côtés. Une recommandation importante au point de vue de la distribution géographique des espèces est d'indiquer sur la papillote l'endroit de la capture. Il faut y joindre, autant que possible, la date et le nom des plantes sur lesquelles se trouvait l'insecte.

Pour les petits papillons, qui seraient altérés par la pression des doigts, le meilleur moyen de les tuer consiste à les étourdir en les précipitant dans un flacon à chloroforne ou à cyanure de potassium. Il faut éviter cependant de les y laisser plus de trois ou quatre heures. Ces flacons doivent avoir un goulot très large. On se sert avantageusement d'un bouchon de champagne pour les fermer. En creusant ce bouchon à la face inférieure, on peut y loger un petit tube contenant la matière asphyxiante. Quelques bandelettes de papier buvard introduites dans le flacon empêchent les mouvements trop brusques des papillons. La conservation en papillote est la même pour ces insectes que pour les grandes espèces.

Il est impossible, au Congo, de piquer les papillons et d'en former une collection sans les exposer à une destruction certaine, occasionnée autant par les insectes parasites et les fourmis, que par l'oxydation rapide des épingles. Il faut donc les conserver en papillote ou, mieux encore, les envoyer le plus tôt possible en Europe.

Les papillotes sont entassées, à cet effet, dans une boîte en fer-blanc où l'on a introduit, au préalable, des cristaux de naphtaline et où l'on a placé une couche de ouate pour empêcher les chocs de détériorer le contenu. La boîte est fermée hermétiquement avec un peu de cire et on l'expédie comme colis postal.

Nous recommandons beaucoup l'exploration méthodique, pendant une ou plusieurs saisons, d'une petite bande de terrain favorablement exposée et fréquentée par un grand nombre d'insectes. On peut obtenir ainsi dans le voisinage d'une même station, et sans perdre beaucoup de temps, un champ d'observation, facile à surveiller, qui permettra de donner les indications qu'exige la science.

Énumérer toute la faune d'une station fera plus pour l'avancement de nos connaissances, qu'une importante collection recueillie par l'explorateur au cours de ses voyages, alors surtout que l'indication de la localité fait défaut.

G. S.



Factorerie de la Société belge du Haut-Congo à Luebo.
(D'après une phot. de M. De Meuse.)



Le baron DHANIS
Inspecteur d'État
Commandant de l'expédition du Manyema.

LA CONQUÊTE DU MANYEMA
PAR LE COMMANDANT DHANIS

Le commandant Dhanis est attendu à Anvers mercredi prochain, 10 octobre. Il y aura dix ans, jour pour jour, qu'il quittait pour la première fois Bruxelles pour l'Afrique. Il y a fait bonne et glorieuse besogne et chacun s'apprête à le fêter. On le fera avec d'autant plus de joie et d'entrain que cet heureux retour coïncide précisément avec l'inauguration, pour l'œuvre coloniale dont Dhanis est l'un des plus brillants soldats, d'une nouvelle période historique de sécurité, de travail et de progrès.

En effet, l'État indépendant du Congo a définitivement résolu, au cours de cette année, deux importantes questions d'ordre politique, qui toutes deux avaient été posées depuis longtemps et qui, par les difficultés que présentait leur solution, préoccupaient, à juste titre, tous ceux qui comptaient sur l'entreprise congolaise pour ouvrir à l'initiative et à l'activité nationales un nouveau champ d'action nécessaire.

La première de ces questions était la délimitation des frontières; la seconde, le soulèvement arabe. Le litige prolongé de ces deux points empêchait chez beaucoup la confiance de s'affirmer complète : aucune sécurité n'existait aussi longtemps qu'un incident militaire ou diplomatique pouvait provoquer et nécessiter une action d'une des puissances voisines, aussi longtemps que les bandes armées des marchands arabes des Falls et de Nyangwe continuaient à méconnaître les lois de l'État et leurs chefs discutaient son pouvoir souverain.

L'occupation et l'action des agents de l'État dans le bassin oriental du Kwango, au nord de l'Uelle, à Wadelai et à Lado, avaient successivement provoqué des protestations de la part des gouvernements de Lisbonne, de Paris et de Londres. De très regrettables conflits pouvaient, d'un moment à l'autre, naître sur ces frontières lointaines, mal définies et contestées. Il devenait urgent qu'un accord s'établît en Europe avec chacune des trois puissances amies, de façon à ne pas troubler plus longtemps la bonne harmonie et l'entente si nécessaires pour conduire à bien une œuvre aussi hérissée de difficultés que celle de la prise de possession de terres nouvelles et de la régénération d'une race oubliée. Grâce à de mutuelles et sages concessions, cet accord si désirable s'est enfin réalisé :

---

[1] Francis Dhanis, né à Londres, le 11 mars 1862. — Lieutenant au régiment des grenadiers. Anobli après la prise de Nyangwe et de Kassongo par décret du Roi-Souverain (28 octobre 1893).

Premier départ : Quitte Bruxelles le 10 octobre 1884, comme adjoint à l'expédition Becker, au service de l'*Association internationale africaine*.

Deuxième départ : S'embarque pour le Congo, le 23 mars 1886. Adjoint à la station des Bangala. Fonde les postes d'Upoto, d'Umwangi et d'Yambinga, et jette les bases du camp de Basoko (février-avril 1889). Rentre en Belgique le 17 juillet suivant.

Troisième départ : Repart pour le Congo le 6 février 1890, en qualité de commissaire de district; fonde la station de Popocabaca; explore et crée le district du Koango oriental; est nommé commissaire de district à Lusambo (mars 1892); réprime la révolte de Gongo Lutete (mai 1892). Campagne du Lomami contre Sefu et Munye-Moharra (novembre-décembre 1892). Prise de Nyangwe (janvier 1893) et de Kassongo (22 avril). Campagne contre Rumalitza : combats du Luama (octobre); d'Ogella (novembre) et du Lulundi (janvier 1894). Conquête du Manyema. Nommé inspecteur d'État (29 janvier 1894). Rentre en Belgique le 10 octobre 1894.

des conventions signées le 24 mars 1894 avec le Portugal, le 12 mai avec la Grande-Bretagne et le 14 août avec la France, règlent définitivement la question des limites de l'Etat. Tout motif de mésintelligence est donc désormais écarté et les puissances qui ont des intérêts politiques dans le bassin du Congo vont pouvoir marcher la main dans la main, pour accomplir leur œuvre de progrès.

Mais si la question des frontières, bien que délicate à régler, ne causait aux partisans de l'œuvre confiants en la sagesse des gouvernants, qu'une inquiétude passagère, il en était autrement de la question arabe. Certes, ceux qui s'efforçaient de comparer les bandes arabes des traitants des Falls et de Nyangwe aux populations musulmanes de l'Algérie, du Sénégal et du Soudan, commettaient la plus grave erreur; mais, quelque faible et relatif que fût le pouvoir des chefs arabes du haut Congo, il était permis de se demander si un Etat aussi jeune que l'Etat du Congo, avec les modestes ressources en hommes et en argent dont il disposait, en pouvait venir à bout. N'était-il pas trop tôt pour entamer pareille lutte?... Un échec sérieux ou la disparition de quelque homme nécessaire pouvait tout compromettre pour longtemps!... Que serait-il advenu de l'entreprise elle-même, si l'Etat avait dû reculer et avouer à l'Europe son impuissance à réprimer la révolte?...

Ces craintes sont également dissipées aujourd'hui. D'heureuses dispositions prises en vue d'éventualités graves, la présence sur le terrain, au moment décisif, d'un jeune capitaine plein de décision, de sang-froid et doué des plus précieuses qualités d'organisateur, a conjuré le danger. La vaillance, l'entrain et la discipline de tous ont fait le reste et assuré la victoire.

L'ère des difficultés politiques est donc close. Et l'on peut dire, pensons-nous, que les Belges sortent à leur honneur de cette crise d'un moment; car, si l'on a pu leur reprocher à l'étranger leur ambition de vouloir étendre un domaine déjà bien vaste, on ne l'a jamais fait sans rendre hommage à leur initiative, à leur audace, à leur vaillance, à l'esprit de suite et d'entreprise qui les a fait agir si vite et si bien. Il y a dix ans, l'on pouvait croire que l'œuvre qu'ils poursuivaient était au-dessus de leur taille et de leurs moyens. On ne le dit plus aujourd'hui, car ils ont fait leurs preuves, forcé le respect de chacun et conquis la confiance.

L'armée a la plus large part dans cette campagne glorieuse. Chaque régiment peut inscrire dans ses fastes quelques noms désormais acquis à l'histoire de la découverte et de la conquête de l'Afrique. Cantonnés dans l'inaction, grâce à la paix bienfaisante dont jouit la Belgique, nos officiers ont trouvé au Congo un champ d'action où ils ont pu montrer au pays et à l'étranger ce dont la race est toujours capable. Ils ont droit à la reconnaissance de la patrie pour la manière brillante dont ils ont accompli leur mission.

L'un d'eux, l'un de ceux dont nous sommes le plus fiers et qui, là-bas, a le plus contribué à donner au pays cette confiance si nécessaire pour lui permettre de poursuivre fièrement ses destinées, rentre au foyer.

A cette occasion, nous voulons rappeler dans ce fascicule, qui lui est dédié, ce qu'il a fait en Afrique, et nous savons ne pouvoir lui être plus agréable qu'en associant à l'hommage que nous lui adressons le souvenir et l'image de ses braves collaborateurs, les officiers dont il a été le chef victorieux, aimé et écouté.



Au mois de novembre 1883, Stanley, agent supérieur du Comité d'études du haut Congo, rencontra près du confluent du Lomami une bande arabe dirigée par des sous-ordres appartenant à Abel-ben-Alim, de Nyangwe, et qui avait poussé ses incursions jusqu'un peu en aval des Falls. Pour essayer d'enrayer, par une occupation effective, l'invasion qui s'annonçait, Stanley établit un poste, dans une île, au terminus de la navigation. Quinze mois plus tard, le 26 janvier 1885, le capitaine Van Gèle, arrivant à son tour aux Falls, y trouva Tippo-Tip installé depuis six mois à la rive; les deux adversaires, l'Européen et l'Arabe, étaient donc, sur le Congo, face à face. La paix promise par l'Arabe ne dura que dix-huit mois : le 28 août 1886, la station, défendue par deux Européens, MM. Dubois et Deane, et un peloton de soldats noirs, fut attaquée et occupée par les hommes de Rachid, neveu de Tippo-Tip.

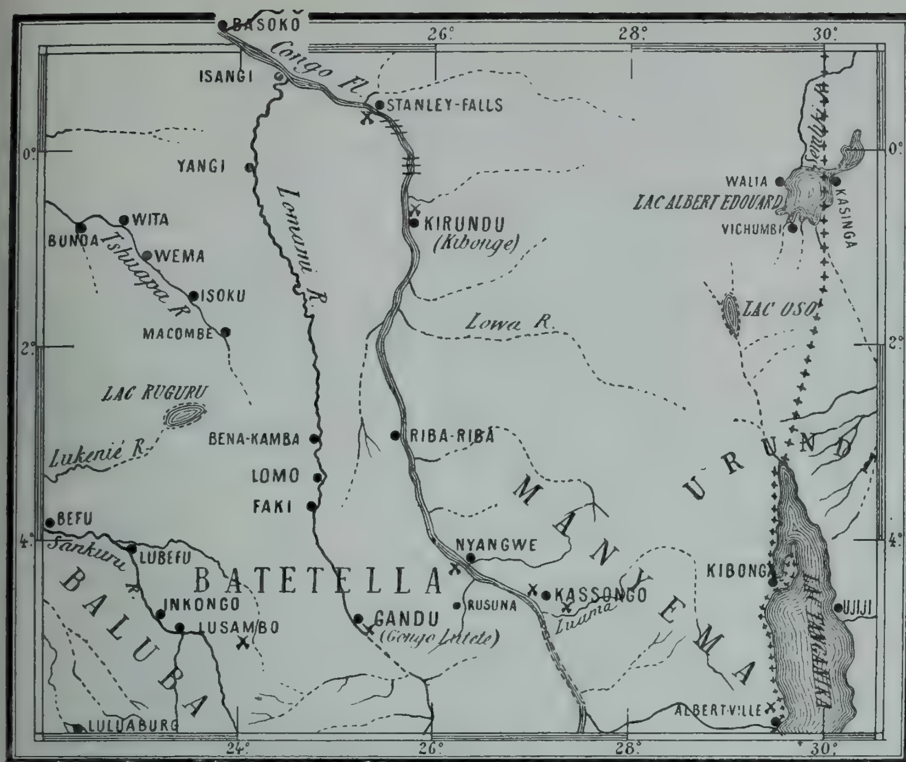
La question arabe était désormais posée pour l'État du Congo.

Déclarer carrément la guerre aux traitants de Nyangwe, de Kassongo et du Manyema, il n'y fallait pas songer un seul instant en ce moment; c'eût été courir à une catastrophe certaine. On sait à quel expédient eut recours alors le gouvernement de l'État pour conjurer le danger, reprendre aux Falls l'autorité qui lui était nécessaire et organiser des bases sérieuses de défense, en vue d'une campagne prochaine, probable, disons inévitable. Tippo-Tip, qui était resté étranger à l'attaque des Falls ordonnée en son absence par Rachid, fut rencontré à Zanzibar par Stanley, qui reçut l'expression des regrets du vieux chef arabe. Celui-ci était nommé vali des Falls, au service de l'État, et ramené, par la voie du Congo, à son poste où il relevait le drapeau bleu, le 17 juin 1887. Quelques jours après, la station des Falls était pacifiquement réoccupée par la force armée, sous le commandement des capitaines Van Gèle et Van Kerckhoven.

On a vivement discuté, au moment où elle s'est produite, cette nomination de Tippo-Tip en qualité d'agent de l'État. On a fait alors sur ce sujet, qui prêtait, du reste, à la controverse par son originalité, de beaux discours et des articles décisifs. Aujourd'hui, l'on doit reconnaître que cette nomination a été un acte d'extrême habileté, qui seul a permis à l'influence européenne de prendre pied graduellement dans ces districts lointains et de se préparer à une action militaire que la révolte et les succès des mahdistes dans la vallée du haut Nil pouvaient, d'un moment à l'autre, précipiter.

Les dispositions de l'État furent combinées avec une extrême clairvoyance. Il convient de le dire : si le succès a pu être obtenu aussi rapidement, c'est parce que, dès le début, on a vu nettement, à Bruxelles, ce qu'il importait de faire et que l'on n'y a pas perdu un instant de vue l'éventualité de la campagne.

La création de deux camps retranchés fut décidée. Placés l'un et l'autre au point terminus de la navigation à vapeur, en face des avant-postes arabes : l'un à Basoko, sur le Congo



Croquis de l'ancienne zone de l'occupation arabe.

vis-à-vis du confluent du Lomami, l'autre à Lusambo, sur le haut Sankuru, ils devaient être armés de canons et recevoir une forte garnison. Bien que très avancés vers le centre du continent, ils allaient devenir des bases pratiques d'opérations, grâce à la possibilité de les ravitailler et de les secourir à l'aide des vapeurs du Stanley-Pool.

⁂

C'est à ce moment qu'arrive sur le terrain le jeune lieutenant que les circonstances, en même temps que ses qualités personnelles, devaient, six ans plus tard, mettre à la tête des troupes qui allaient anéantir la puissance arabe dans les territoires de l'État

Ainsi que nous le disions au début de notre article, il y a dix ans que Dhanis partit pour la première fois pour l'Afrique, en qualité d'adjoint à la cinquième expédition de l'Association internationale africaine à la côte orientale, sous le commandement du lieutenant Becker. Cette expédition ayant été rappelée peu de temps après son arrivée à Zanzibar et son personnel ayant été licencié, Dhanis, qui comptait poursuivre sa carrière africaine, entra dans les bureaux du gouvernement central de l'État indépendant. Le 23 mars 1886, il s'embarquait pour le Congo et était tout d'abord désigné pour le district des Bangala; puis, les instructions arrivant d'Europe pour la création du camp de Basoko, Dhanis fut attaché à l'expédition et quitta Bangala, le 25 octobre 1888, à la tête de l'avant-garde et alla jeter les bases du premier camp retranché de Basoko, au confluent de l'Aruwimi.

Son terme de service étant terminé, il rentre ensuite en Europe, pour repartir chargé par le gouvernement central de l'occupation des territoires du Kwango oriental et de la création d'un nouveau district de l'État dans cette région. Il fonde le poste de Popocabaca, chef-lieu du district, explore le bassin oriental de la rivière et en prend possession au nom du Roi-Souverain [1].

Cette œuvre importante ayant été achevée avec un plein succès et M. Paul Le Marinel, fondateur et commandant du camp retranché du Sankuru, rentrant en Europe, Dhanis est appelé à le remplacer et il quitte Popocabaca pour Lusambo.

Ceci se passait au mois de mars 1892.

Depuis la soumission de Tippo-Tip à l'État, en 1886, les chefs arabes avaient observé une attitude pacifique, mais en développant leur occupation du pays en amont des Falls. Cependant, quelques-uns d'entre eux, plus indépendants que le résident de cette station, poussaient des incursions dans les bassins, quasi inconnus encore à ce moment du haut Lomami et du haut Aruwimi jusqu'à l'Uelle. On avait même signalé l'arrivée de quelques bandes aux sources du Lopori et de la Mongalla. L'occupation arabe faisait tache d'huile et l'influence des sultans des Falls et de Nyangwe devenait de plus en plus grande sur les principaux chefs indigènes du Lualaba et du haut Lomami, qui étaient devenus leurs vassaux et leurs alliés. Cependant, nul acte d'hostilité n'avait été posé par aucun d'eux dans ces régions où l'État n'avait, du reste, d'autre agent que le résident de

[1] *Mouvement géographique*, 15 mai 1892, p. 39.

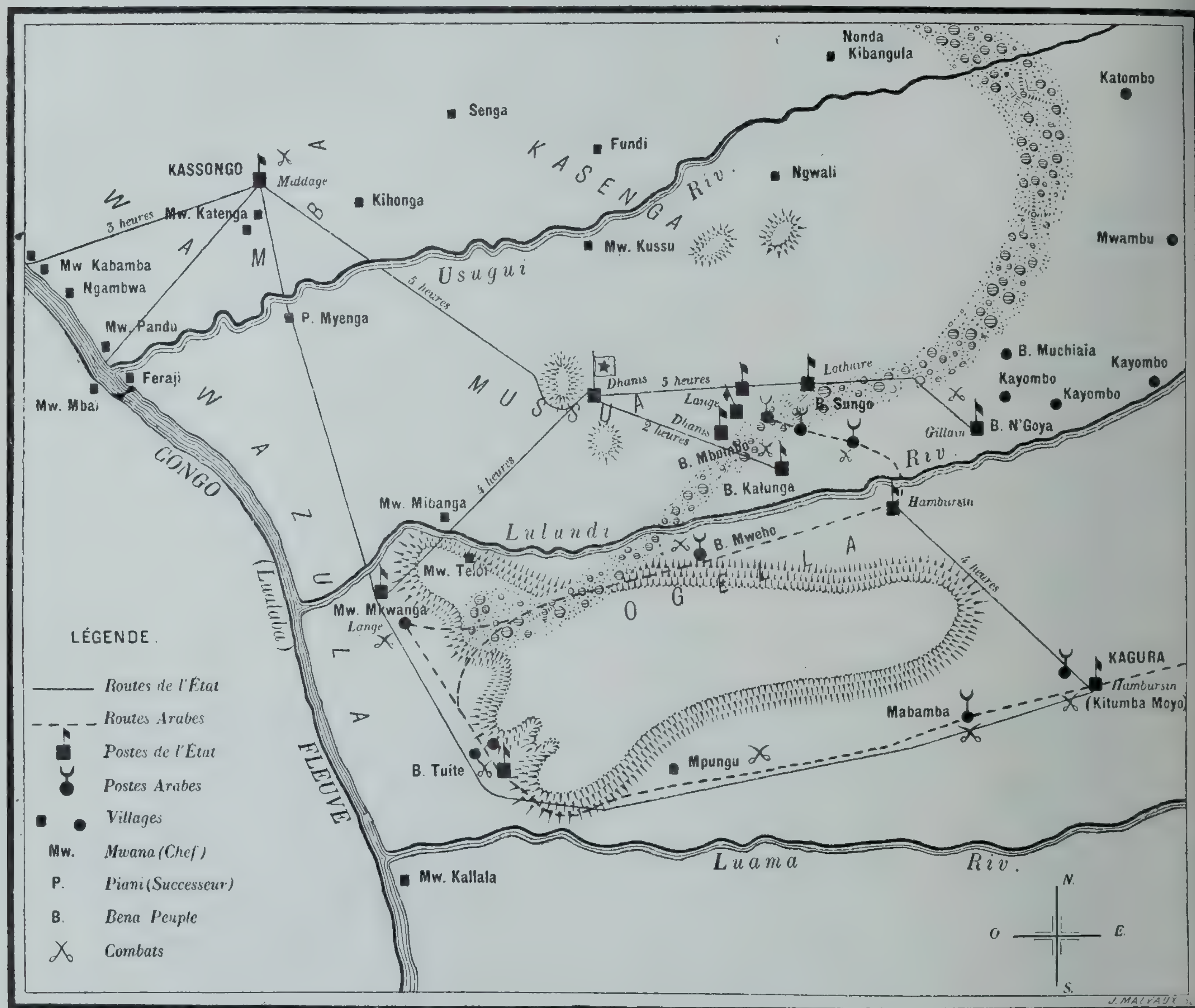



La Force publique de l'État s'exerçant au tir au chevalet. (D'après une photographie de M. Michel.)

Kassongo, le lieutenant Lippens, ayant pour adjoint le sous-lieutenant Debruijn. Plus à l'est, au delà du Manyema, l'expédition antiesclavagiste du capitaine Jacques arrivait à Rumbi, sur le lac Tanganika.

Combien de temps une semblable situation, d'apparence trompeuse, mais, en réalité, fort tendue, pouvait-elle encore se prolonger?

Le premier contact entre les forces des deux influences qui se disputaient le haut Congo et le Manyema eut lieu sur l'Uelle, où, le 27 octobre 1891, le capitaine Ponthier anéantit un parti arabe, au confluent du Bomokandi. Le second se fit à Mtowa, le 9 avril suivant, entre les Arabes de Rumalitza et les troupes antiesclavagistes, qui furent défaites et bientôt après bloquées dans Albertville. Le troisième fut provoqué par la révolte du puissant chef indigène Gongo Lutete, se déclarant vassal de Sefu, fils de Tippo-Tip et sultan de Kassongo, contre Dhanis, qui marcha au-devant de lui et le battit dans deux rencontres, les 6 et 9 mai 1892.



Carte du théâtre de la guerre à l'est de Kassongo. Dressée par M. Mohun, consul des États-Unis.

Désormais, plus rien ne saurait empêcher les événements de se produire, et c'est ici que se placent chronologiquement les drames sanglants de Riba-Riba, de Kibonge et du Lomami : Hodister et ses compagnons tombent le 15 mai sous les balles des Arabes de Nserera; Emin est assassiné vers le 20 octobre à l'instigation de Munye-Mohara ; le résident de Kassongo, le lieutenant Lippens, et à son adjoint Debruijn, sont arrêtés par Sefu, qui ne va pas tarder à les faire mettre à mort. Peu s'en fallut que les membres de l'expédition de découvertes dirigée par Alex. Delcommune ne fussent pris dans la conflagration générale. Si, au confluent de la Lukuga, ils n'avaient pas, au moins de novembre 1892, abandonné l'exploration du Congo (Lualaba) vers le nord, pour se diriger vers l'est, il est fort probable que la révolte arabe eût compté quatre victimes de plus.

Dès lors, la lutte est ouvertement déclarée. Aux Falls, Rachid feint encore un semblant de respect et de soumission envers le représentant de l'Etat, mais partout ailleurs, depuis Kibonge jusqu'à Nyangwe et Kasongo, sur le Lomami et sur le Lualaba, la révolte est générale.

Heureusement depuis six ans, depuis l'époque de la première affaire des Falls (août 1886), la situation de l'État s'est


J. Lippens,
Résident de Kassongo.
(Rég[t] du train.)


Chev. C. de Wouters d'Oplinter,
Commandant de la Force publique.
(1[er] rég[t] d'artillerie.)


A. Doorme,
Capitaine de la Force publique.
(2[e] rég[t] de chass[rs] à cheval.)


H. Debruijne,
Sous-lieutenant de la Force publique.
(2[e] rég[t] de ligne.)


O. Michaux,
Commissaire de district.
(1[er] rég[t] de lanciers.)


C. Gillain,
Commissaire de district.
(2[e] rég[t] de guides.)


P. Ponthier,
Commandant de la Force publique.
(13[e] rég[t] de ligne.)


D. Mohun,
Consul des États-Unis.
(marine américaine.)


L. Rom,
Commissaire de district.
(Rég[t] des carabiniers.)


O. de Heusch,
Lieutenant de la Force publique.
(7[e] rég[t] de ligne.)


F. Hambursin,
Lieutenant de la Force publique.
(7[e] rég[t] d'artillerie.)


F. Cassart,
Lieutenant de la Force publique.
(1[er] rég[t] de chasseurs à pied.)

singulièrement améliorée. Un travail énorme, un effort gigantesque ont été réalisés. Ce ne sont plus deux ou trois petits postes isolés, dirigés par quelques officiers sans troupes, auxquels les Arabes vont avoir affaire. Les deux camps de Basoko et de Lusambo sont armés, approvisionnés de munitions; Chaltin commande le premier, Dhanis le second; aux Falls même, le résident Tobback s'appuie sur une troupe capable de résister à une première attaque. La force publique de l'Etat se compose de soldats bien armés, aguerris; enfin, sur le réseau fluvial qui relie les deux camps avancés et les Falls au Stanley-Pool, navigue maintenant toute une flottille de vapeurs appartenant à l'État ou à la Société belge du haut Congo et prêts au transport éventuel des renforts et des munitions.

A Bruxelles et à Boma, toutes les dispositions ont été prises en vue d'une lutte qui doit être décisive. Depuis le 9 août, M. l'inspecteur Fivé a été investi, par le gouverneur général Wahis, de la direction générale des opérations en arrière de la ligne de combat : il importait au plus haut point, en effet, que les deux bases d'opérations de Basoko et de Lusambo fussent reliées entre elles par un service rapide d'informations et qu'à un moment donné, l'un des deux camps pût combiner son action avec celle de l'autre camp et, éventuellement, chacun se prêter le mutuel appui de ses forces.



C'est au sud que l'action s'engagea par la marche de Sefu, sultan de Kassongo, vers Gongo Lutete, qui, à la suite de ses défaites, avait fait sa soumission à Dhanis. Celui-ci avait, de plus, rallié à sa cause deux autres chefs puissants de la contrée, Panio Matumbo et Lupungu. Il était précisément chez ce dernier, lorsque lui parvint la nouvelle de l'arrivée de Sefu sur le Lomami, à la tête de forces imposantes. Il appelle aussitôt à lui toutes ses réserves et ses alliés et, avec le lieutenant Michaux, se porte à la rencontre du fils de Tippo-Tip. Les troupes de celui-ci sont battues les 22 et 23 novembre, et refoulées au delà de la rivière.



J. MALVAUX. SC.

Compagnie de la Force publique à l'exercice. (D'après une photographie de M. Michel.)

C'est ici que se place l'héroïque épisode du lieutenant Debruijn, envoyé à la rive du Lomami, en parlementaire, par Sefu et qui, plutôt que d'abandonner son compagnon de captivité, le lieutenant Lippens, refuse de céder aux supplications des officiers belges placés à l'autre rive, qui s'offrent de le sauver et, donnant un exemple admirable de dévouement et d'abnégation, retourne en arrière, mourir avec son chef!

Les combats se succèdent en même temps que la marche en avant se poursuit. Les lieutenants de Wouters, Scheirlinckx et Cassart — ce dernier revenant de l'exploration du Katanga avec Delcommune — ont rejoint l'expédition. A Goi Capoca, une nouvelle rencontre a lieu le 30 décembre. Sefu, auquel s'est joint Munie Moharra, subit une nouvelle déroute dans laquelle ce dernier perd la vie. La route du Lualaba est ouverte; Dhanis campe, le 21 janvier 1893, sur la rive gauche du fleuve, en face de Nyangwe, où se concentrent toutes les bandes arabes sous le commandement de Sefu, de Pembe, fils de Munie, et de Nserera, de Riba-Riba. Le 25 février, ceux-ci tentent un nouvel et suprême effort, toutes leurs forces réunies, pour arrêter la marche victorieuse des troupes de l'État et empêcher le passage de la rivière. Vain espoir! Ils subissent une nouvelle défaite à la suite de laquelle Dhanis, qui a réuni 120 pirogues, franchit le Congo, le 4 mars, et occupe Nyangwe, que les Arabes ont abandonné en hâte, dans le plus grand désordre.

Après quelques semaines de repos accordé à ses troupes et après avoir reçu la soumission des chefs indigènes des environs, qui lui amènent le renfort de leurs guerriers, Dhanis reprend sa marche à la poursuite de Sefu et de ses alliés, qui se sont fortifiés dans le Kassongo. Il arrive devant la ville, le 22 avril, avec les capitaines Gillain, Doorme,

les lieutenants Scherlings, Cerckel et de Heusch, et le Dr Hinde, 300 soldats et 3,000 auxiliaires. L'assaut des retranchements ennemis était immédiatement donné et la place enlevée en quelques heures, les Arabes fuyant dans toutes les directions, abandonnant entre les mains du vainqueur un butin considérable en armes, munitions, troupeaux, marchandises, etc.

Ainsi, en moins de cinq ans de campagne, Dhanis avait livré plus de dix combats victorieux, tué Munie Mohara, le sultan de Nyangwe, mis cinq ou six fois Sefu en complète déroute et gagné la soumission de plus de vingt-cinq chefs indigènes.

Il occupait maintenant Nyangwe et Kassongo, les clefs du Manyema, et avait à sa disposition une petite armée commandée par dix blancs, forte de 300 soldats réguliers et d'environ 5,000 guerriers auxiliaires. De Lusambo et des Falls, des renforts lui étaient annoncés qui allaient lui permettre de poursuivre avant peu sa campagne victorieuse.



Tandis que Dhanis établissait solidement son camp à Kassongo et mettait à profit ses succès et la déroute complète de Sefu et de Nserera pour organiser militairement les forces auxiliaires que lui amenaient les chefs indigènes et qui, chaque jour, croissaient en nombre, éclatait, aux Falls, la rébellion de Rachid (13 mai 1893).

Pendant cinq jours, le capitaine Tobback, secondé par son adjoint le sous-lieutenant Van Lindt, résista aux attaques du vali, mais déjà il prenait ses dispositions pour battre en retraite devant le nombre croissant de ses adversaires, lorsque, le 18, l'arrivée du lieutenant Chaltin, commandant de Basoko, accompagné du lieutenant De Bock et de M. Mohun, consul des États-Unis, vint changer la face du combat. En quelques heures, la partie était gagnée. Les hommes de Rachid se débandaient; 1,500 d'entre eux tombaient entre les mains des vainqueurs; seul leur chef et quelques fidèles parvenaient à s'échapper vers Kibonge.



Revue des troupes par le gouverneur général. (D'après une photographie de M. Michel.)

Quelques jours après cet heureux événement arrivait le capitaine Ponthier, que, précisément, le gouvernement envoyait aux Falls pour y renforcer l'autorité de l'État, puis rejoindre Dhanis, en vue d'une action commune dans le Manyema.

La fuite de Rachid chez Kibonge trace immédiatement à Ponthier sa ligne de conduite. Dès le 28 juin, il quitte la station avec les lieutenants Lothaire et Hanquet, à la poursuite de l'ennemi, qu'il rejoint et défait dans sept rencontres successives, à Kewe, Bamanga, Kirundu, Kima-Kima, Soke-Soke, Sua-Niongo et Utia-Motungu. Il lui fait 8,000 prisonniers parmi lesquels vingt-cinq chefs. Rachid parvient encore, il est vrai, à s'échapper, mais ce ne sera que pour être forcé de faire plus tard sa soumission à l'État et se constituer prisonnier.

La région des Falls comme celle du Lomami et de Nyangwe étant dès lors débarrassée des Arabes, Ponthier, conformément aux instructions reçues, remonte le Congo, arrive sans encombre à Nyangwe et, le 25 septembre, rejoint Dhanis à Kassongo.



Depuis le jour de l'occupation de cette ville, le 22 avril, Dhanis, qui, pour entrer dans le Manyema, attendait les renforts demandés, s'était solidement établi et avait organisé et discipliné ses forces auxiliaires, mais n'avait pas encore, faute de monde suffisant, pu poursuivre ses succès vers l'est. La nouvelle de la marche et de l'arrivée prochaine de Rumalitza, qui lui parvint à la fin du mois d'août, lui démontra bientôt combien il avait sagement agi en ne s'aventurant pas à la légère.

L'entrée en scène du sultan d'Ujiji était, en effet, un événement d'une réelle gravité. Parti du lac Tanganika à la tête de 3,000 soldats bien armés, ayant probablement rallié sur son chemin les débris des bandes de Sefu, de Nserera et de Pembe, agissant sur un terrain dont ses congénères étaient les maîtres incontestés depuis trente ans, Rumalitza se présentait comme un adversaire redoutable. Il le fut, en effet, et il ne fallut pas moins de trois mois de temps, du 15 octobre 1893 au 14 janvier 1894, et de trois séries de sanglants combats pour que la petite armée de Dhanis, renforcée par l'arrivée de nouveaux contingents de troupes, réussisse finalement à avoir raison du puissant chef arabe.

La première série de combats eut lieu sur les bords de la Luama, les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre. Dhanis et Ponthier, ayant sous leurs ordres les capitaines Doorme, les lieutenants Hambursin et Lange (venus de Lusambo), s'étaient portés au-devant de Rumalitza avec 350 soldats réguliers, 600 auxiliaires et un canon. Ils le trouvaient solidement retranché au bord de la rivière, à quelques lieues de Kassongo.

C'est en vain que des prodiges de valeur sont déployés pour enlever les bomas arabes; c'est en vain que Ponthier, continuant à faire preuve de la plus impétueuse bravoure, donne sa vie pour obtenir la victoire : le résultat de ces cinq jours de combat reste indécis.

Il en fut de même de la bataille sanglante livrée à Ogella, le 17 novembre, où, lors de l'attaque des palissades ennemies, tomba le jeune et vaillant lieutenant de Heusch ; mais Sefu, qui, dix-huit mois auparavant, avait ouvert la campagne contre l'État, fut trouvé, ce jour-là, sur le champ de bataille, parmi les morts.

Un instant, l'on put croire que Rumalitza, qui, à la suite de ces attaques renouvelées, avait battu en retraite au delà de la rivière Lulindi, allait abandonner la campagne ; il n'en était rien; le chef arabe reprit l'offensive et repassa cette rivière.

Heureusement, de nouveaux renforts étaient arrivés. Les capitaines Lothaire et Rom, le lieutenant Van Lindt avaient amené des troupes des Falls; le capitaine Colignon, le lieutenant Franken, accompagnés du consul américain Mohun, étaient arrivés de Lusambo. Dhanis possédait maintenant 500 hommes de troupe et 3,000 à 4,000 guerriers auxiliaires armés et disciplinés. La partie décisive allait s'engager.

Cette fois encore, la victoire fut chèrement disputée de part et d'autre, et la lutte, commencée le 28 décembre, ne se termina que 18 jours après. Le 14 janvier 1894, le canon de la colonne dirigée par le capitaine Lothaire, ayant mis le feu au boma que défendait Rumalitza en personne, décida du succès. Le chef arabe n'essaya pas de résister davantage; il prit la fuite, suivi de quelques fidèles, et les garnisons des autres bomas se rendirent à discrétion.

Onze jours après, le 25 janvier, la ville de Kabambarre, où le vaincu s'était retiré, se rendait sans coup férir à MM. Lothaire, de Wouters, Hambursin et Doorme, que Dhanis avait chargés de la poursuite de l'ennemi. C'est là que le lieutenant Hambursin reçut la soumission de Rachid, qui, depuis neuf mois, errait en fugitif et qui vint se constituer prisonnier avec quelques sous-ordres, à la condition d'avoir la vie sauve.



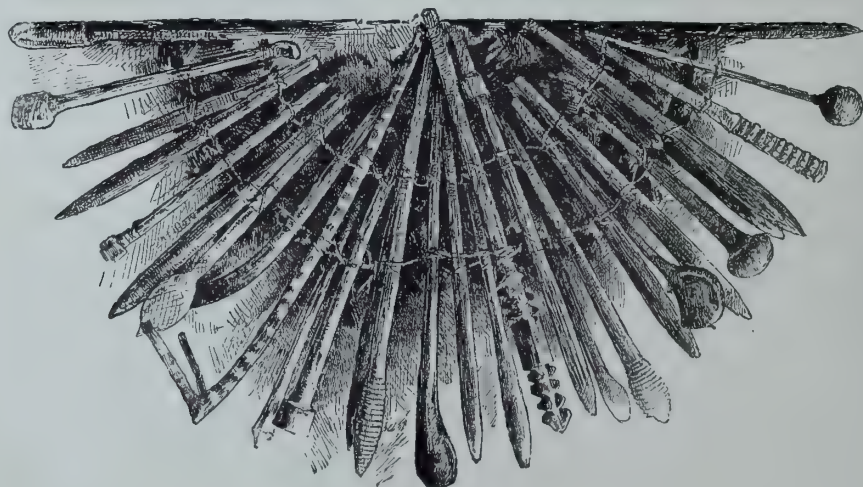
La campagne arabe était terminée. Elle avait duré 19 mois. Le Manyema était au pouvoir des forces de l'État. Le 10 février, l'avant-garde, sous les ordres du capitaine de Wouters, faisait sa jonction avec la colonne antiesclavagiste du capitaine Descamps, à trois semaines de marche du Tanganika. Les postes principaux établis au nord, sur la rive du lac, furent bientôt occupés par les troupes de Lothaire.

Quant aux chefs arabes qui avaient essayé de résister à l'autorité de l'État, ils avaient disparu : Munye-Mohara, sultan de Nyangwe, et Sefu, sultan de Kassongo, avaient tous deux trouvé la mort sur le champ de bataille; Nserera, chef de Riba-Riba, Kibonge, chef de Kirundu, jugés par une cour martiale, avaient été passés par les armes; Rachid, sultan des Falls, était prisonnier de Dhanis. Seul, Rumalitza, sultan d'Ujiji, est parvenu à s'échapper. Dans l'impossibilité de regagner sa résidence sur le territoire allemand où l'attend le châtiment, il erre encore dans les régions inconnues du nord, d'où, privé de ressources et de moyens de ravitaillement, il ne peut tarder à demander merci.

Quant au vieux Tippo-Tip, vali des Falls, l'ami de Livingstone, de Cameron, de Stanley et de Junker, installé à Zanzibar, il contemple mélancolique et silencieux la ruine et la disparition de ses enfants et de ses proches, frappés pour n'avoir pas voulu comprendre que là où le drapeau européen apparaît, la chasse à l'homme doit cesser, le meurtre est défendu, le respect du faible s'impose, en attendant le jour espéré où la liberté et l'égalité des droits de chacun pourront enfin être proclamées.

Ce sont ces nobles aspirations qu'incarne pour nous l'ami qui rentre demain au pays, et que nous nous apprêtons à remercier pour la manière dont il a représenté en Afrique la patrie belge.

A.-J. Wauters.





Déchargement d'un train de matériel à l'avancement des travaux. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Le courrier du Congo apporté par la malle portugaise arrivera à Bruxelles dans quelques jours. Il contiendra probablement un nouveau rapport du directeur de la construction du chemin de fer, M. l'ingénieur Espanet. Les nouvelles que nous possédons sont déjà anciennes : elles datent du 10 août.

Depuis le début de la bonne saison, au mois de mai, une grande et productive impulsion a été donnée aux travaux, qui s'effectuent, du reste, maintenant, dans des conditions toutes différentes de celles qui ont arrêté si longtemps l'avancement entre Matadi et Kenge. En réalité, entre cette dernière station et le passage de la Lufu, c'est-à-dire depuis le kilomètre 40 jusqu'au kilomètre 80, les déblais et remblais sont peu importants et les travaux d'art très réduits. Sur cette distance de 40 kilomètres, neuf points ont été construits ou sont sur le point de l'être, savoir : 1° pont de 20 mètres à la Duisi (k. 52); 2° pont de 15 mètres sur une vallée (k. 62.7); 3° pont de 15 mètres sur la petite Bembesi (k. 63); 4° pont de 15 mètres sur la Marutete (k. 65.3); 5° pont de 30 mètres sur la Kana-Soki (k. 71.1); 6° pont de 25 mètres sur la grande Bembesi (k. 72.6); 7° pont de 10 mètres sur une vallée (k. 75); 8° pont de 10 mètres sur le ravin de la Cascade (k. 77.8); 9° pont de 50 mètres sur la Lufu (k. 80.2).

Au delà de ce dernier point, le profil prend une allure très paisible et les travaux d'art sont presque nuls, à tel point que le premier pont supérieur à 8 mètres ne se présente qu'au k. 149 où l'on franchit le Kwilu, avant d'arriver à Kimpesse (k. 160).

Il est permis de supposer qu'à l'heure actuelle, la section Kenge-Lufu (40 à 80 kilomètres) est achevée ou peu s'en faut. Au 10 août dernier, les terrassements étaient attaqués au k. 80, la voie Decauville atteignait le k. 74, et la voie définitive était terminée jusqu'au k. 69. Le personnel ouvrier était en nombre suffisant sur les chantiers — 2,470 hommes d'après le relevé du 1er juillet. L'état sanitaire était très satisfaisant.

D'autre part, l'exploitation commence à fonctionner régulièrement; il part maintenant de Matadi deux trains réguliers par jour pour Kenge, l'un à 7 heures du matin, l'autre à midi.

Le trajet jusqu'à Kenge se fait en quatre heures avec six arrêts en route. Le mouvement des voyageurs s'accentue de la part des noirs qui s'installent volontiers dans les wagons. Le samedi soir, c'est parfois une véritable prise d'assaut par les travailleurs des différents chantiers vers Matadi où les ouvriers viennent passer la journée du dimanche, puis retournent le lundi matin sur les travaux.



Famille indigène des environs d'Upoto. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

LA NUMÉRATION PARLÉE (1)

La numération décimale en usage dans la région maritime et dans le moyen Congo est également employée, à ma connaissance, le long du Congo jusqu'aux Falls, ainsi que dans les rivières de l'équateur.

Le capitaine Chaltin me signale que chez les Mobatis (populations couvrant les pays qui s'étendent de la Likati jusqu'aux Azandes, y compris les zones Djabbir et Roubi) la numération est quinaire.

Voici la suite des nombres, jusqu'à dix, chez ces populations :

1 = moti.	6 = adanso moti.
2 = mibalé.	7 = adanso balé.
3 = missalou.	8 = adanso salou.
4 = ekwengéna.	9 = adanso ekwengéna.
5 = eboumoti.	10 = mabo.

En prononçant éboumoti (5), le Mobati avance la main fermée; en prononçant mabo (10), il avance les deux mains jointes.

Il peut être intéressant de remarquer que le même système de numération, le système quinaire, est employé par plusieurs peuplades non africaines, telles que les Groenlandais; ceux-ci comptent sur le bout de leurs doigts et arrivent ainsi jusqu'à 5, qui porte, je crois, le nom signifiant « main ». Au delà de 5, on forme les noms de nombre en ajoutant 1, 2, etc. Le mot qui exprime 10 signifie les deux mains.

On retrouve des traces de ce système dans les chiffres romains I, II, III, IIII, V... X qui représentent assez bien 1, 2, 3, 4 doigts, la main ouverte, et les deux mains ouvertes et rapprochées l'une de l'autre.

En ce qui concerne la numération écrite des peuplades en amont de Léopoldville, je n'eus pas l'occasion de voir à l'équateur l'emploi des bâtonnets entaillés ou des cordelettes à nœuds; j'ignore si cette pratique a été observée dans le Kassaï, l'Ubangi, etc.

Autre point : usage des fractions!

A ma connaissance, la fraction 1/2 s'emploie dans le district des cataractes, où un 1/2 rouleau (de laiton) se dit : n' dembo m' founou, et 1 1/2 rouleau : m' founou n' dembo.

Dans ces phrases, n' dembo = 1/2 et m' founou = rouleau.

A l'équateur, je crois qu'une fraction quelconque s'exprime par le mot morceau, partie, qu'on qualifie de grand, petit, selon le cas.

Une remarque encore. Mettons en regard les noms des cinq premiers nombres dans les divers dialectes suivants :

FRANÇAIS.	SWAHILI.	FIOTE.	KIBANGI IREBOU.	MONGO (équateur).	BANGALA.	MOBATI.
Un.	Mô ıjia.	Môci.	Môko.	Omo.	Môko.	Moti.
Deux.	Bili.	Zôlé, biolé	Mibari.	Ipé.	Mibari.	Mibalé.
Trois.	Tatou.	Tatou.	Misatou.	Isatou.	Miatou.	Missalou.
Quatre.	Nné.	Ia.	Miné.	Iné.	Miné.	Ekwengéna.
Cinq.	Tano.	Tano.	Mitano.	Itano.	Mitano.	Eboumoti.

En exceptant la colonne « français », on pourrait presque

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 146.



Indigènes Wabundu des environs de Léopoldville.
(D'après une phot. de M. Michel.)

identifier les autres, sauf le mobati pour les deux derniers mots.

Or, les langues qui emploient, pour leur numération parlée, ces termes identiques sont nettement différentes. D'où vient donc l'identité des termes de leur numération parlée?

Les Mobati ont les deux mots mibalé, missalou, bien certainement venant de la même source que le mibari, le misatou des rives du grand fleuve; comment en sont-ils pourtant restés à la numération quinaire, alors que mibari, misatou appartiennent à des numérations décimales?

Quelques « voyageurs-observants » ne pourraient-ils répondre à tous ces points d'interrogation?

Lieutenant Ch. Lemaire.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

VI

Palabre. — Construction de la station de Suruangu. — Arrivée de l'inspecteur d'État Van Kerckhoven. Réception des chefs indigènes.

1er mars 1892.



Un envoyé de Suruangu est venu me dire hier que son chef avait été empêché de se rendre plus tôt à mon invitation, mais qu'il était en route et ne tarderait pas à arriver. En attendant sa visite, je me suis mis moi-même à la recherche d'un terrain et j'ai fini par découvrir, non loin d'un village, un endroit convenable, à l'abri des inondations. Lorsque, vers 3 heures, mon hôte s'est présenté au camp, je lui ai montré l'emplacement que j'avais choisi. Il me l'a cédé de très bonne grâce et nous y avons tout de suite transporté nos pénates.

Ce matin, M. Milz nous a fait ses adieux. Il retourne à son poste de Niangara, me laissant le soin de fonder la nouvelle station de Suruangu et de traiter avec les principaux chefs indigènes. Je devrai surtout m'attacher, pendant son absence, à rallier à la cause de l'État les populations abarambo et mangballe, à récolter de l'ivoire et à organiser les transports par eau.

Aussitôt après le départ de mon chef, je mets mes hommes à l'ouvrage. Ils commencent par abattre toute une série de grands arbres qui nous coupaient la vue de la rivière. Ensuite, ils préparent la plate-forme de la zériba et vont chercher les premiers matériaux de construction.

A midi, je reçois la visite de Suruangu et de deux autres chefs : Bukoïe et Borongo. Bukoïe m'apporte une pointe d'ivoire ainsi qu'une grande quantité de vivres, tels que poules, farine de banane, ignames. Je lui offre en retour un cadeau et l'engage à m'apporter encore d'autres défenses s'il veut obtenir de nouveaux présents. Borongo, lui, est arrivé les mains vides. Il me paraît embarrassé et ne se fait connaître qu'à la fin de l'entrevue.

Suruangu est un homme de 35 à 40 ans, de taille moyenne et peu corpulent. Il porte une belle barbe qui lui encadre le visage. Son regard est franc; toute sa physionomie respire la bonté; il est d'humeur calme et réservée. Bukoïe, au contraire, est un nègre de haute taille, aux puissantes épaules. Une longue barbiche lui orne le menton. Il est vif d'allure, s'agite constamment et accompagne ses moindres mots de gestes désordonnés. Mon cadeau le laisse indifférent; je dirai même qu'il paraît désappointé. C'est un personnage à étudier.

Borongo a à peu près la même taille que Suruangu, mais il est plus corpulent et mieux conformé. Son regard inspire la confiance. Il parle peu et s'efface devant ses deux compagnons qui, sans doute, occupent un rang plus élevé dans la hiérarchie nègre. Tandis que Suruangu prend place sur une chaise indigène et que Bukoïe exige une natte pour s'asseoir, Borongo, lui, s'accroupit simplement sur le sol.

Après un long débat, je parviens à décider ces trois chefs à me construire ma zériba. Chacun se chargera d'en faire un côté et je pourrai, de la sorte, employer tous mes hommes aux défrichements.

Je me souviendrai longtemps de cette palabre et de la peine que j'ai eue à m'y faire comprendre en l'absence de mon interprète Barangui, en mission chez un chef Mbili. Chaque fois que j'avais à prendre la parole, j'étais obligé d'avoir recours à deux traducteurs : un soldat soudanais parlant un peu l'anglais et un caporal elmina connaissant quelques mots d'azande. Le caporal traduisait mes paroles, moitié en anglais, moitié en arabe, au Soudanais. Celui-ci les exprimait en arabe au fils de Suruangu, lequel les translatait enfin en abarambo à son père et aux autres chefs. Et vice versa.

Avec ce système, on parvenait à se comprendre.,... à peu près.

3 mars.

Plus la rive se dégage, plus je suis effrayé des travaux énormes qu'elle exigera pour être rendue abordable devant l'emplacement que j'ai choisi. Je me décide donc à pousser

une reconnaissance le long de la rivière et je finis par découvrir, un peu en amont, un endroit qui conviendra beaucoup mieux pour l'établissement de la station. C'est là que nous construirons le nouveau poste.

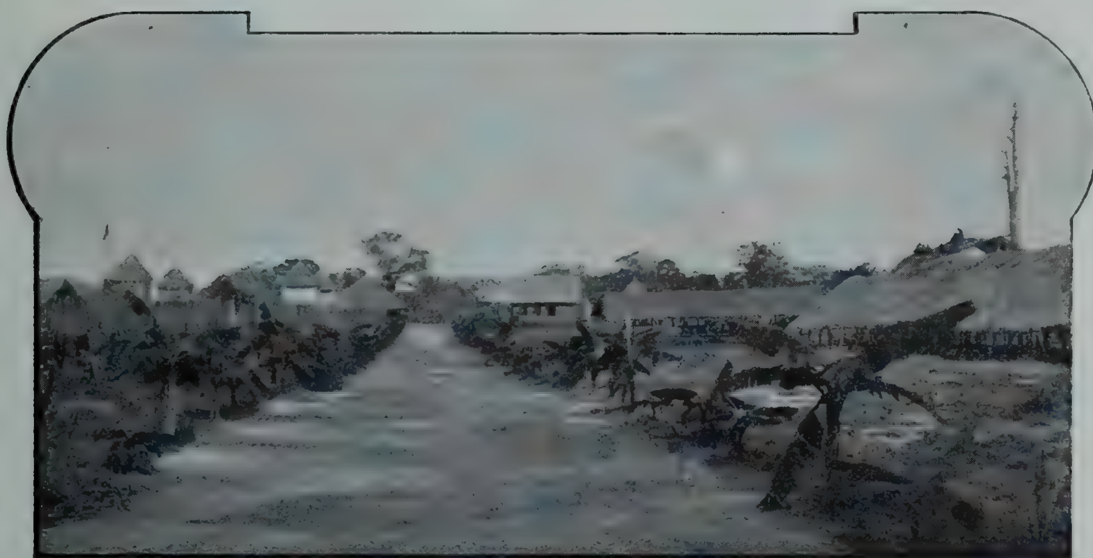
Vers 3 heures, Suruangu vient me voir et m'offre un magnifique canot, en échange duquel je lui donne une certaine quantité de perles. Je profite de sa visite pour lui demander le nombre de pirogues qu'il pourrait nous fournir éventuellement et j'insiste pour savoir quand il compte entamer la construction de la zériba. A toutes ces questions, Suruangu répond d'une manière évasive. Il se montre embarrassé, défiant. Je crois que je n'ai pas encore gagné entièrement sa confiance.

5 mars.

Le dégagement de la rive continue. Je suis de plus en plus satisfait du nouvel emplacement que j'ai choisi. Le terrain se nivellera parfaitement. Le sol paraît fertile. Je crois même que, dans la suite, il y aura moyen de faire ici de fort belles plantations avec peu de travail, condition essentielle, vu le personnel restreint dont je dispose.

Suruangu, qui m'avait envoyé hier les premiers piquets de ma zériba, est arrivé lui-même ce matin, accompagné de ses hommes. Les gens de Borongo et de Bukoïe le suivaient de près et se sont mis immédiatement à l'ouvrage, de sorte que notre enceinte sera terminée dans un jour ou deux.

Il règne autour de nous une animation et un bruit qui contrastent singulièrement avec le calme des jours précédents. où l'on n'entendait que les coups de la hache contre le tronc des grands arbres et, de temps en temps, le chant nasillard des Elminas. Maintenant, chacun s'interpelle, les hommes des trois chefs abarambos se chamaillent, s'invectivent à qui mieux mieux. Parfois leurs disputes vont si loin que je suis obligé d'intervenir.



Djabbir. La grande avenue. (D'après une phot. de M. Michel.)

6-16 mars.

La zériba est achevée ou peu s'en faut ; il ne reste plus que quelques piquets à placer et à relier entre eux par de solides lianes. Dès que ce travail sera terminé, les chefs recevront les cadeaux que je leur ai promis. Aujourd'hui, dimanche, j'ai autorisé nos soldats à se construire des chimbecks provisoires autour du poste. De la sorte, je les aurai constamment sous la main et nous serons prêts à toute éventualité.

Le 7, est arrivé ici un canot que j'avais envoyé à la station de Maïmunza et qui m'a apporté deux chèvres et un bouc, premiers éléments de notre futur troupeau. J'ai reçu également des graines potagères. Je les ai immédiatement plantées dans un petit jardin à côté de mon habitation. Cette dernière, construite en paille, n'est que provisoire, mais je l'ai faite assez vaste pour qu'elle puisse en même temps servir de magasin si, plus tard, l'inspecteur d'Etat jugeait bon de me laisser une partie de marchandises.

Les indigènes m'apportent de grandes quantités de vivres et je m'applique à constituer une sérieuse réserve pour le jour où de nouveaux agents passeront par notre poste. Si j'avais quelques conserves d'Europe, telles que du beurre, du café et un peu de vin, je vivrais dans l'abondance; mais l'absence prolongée du commandant Van Kerckhoven a réduit considérablement mes provisions.

Le 15, on m'annonce enfin l'arrivée de l'inspecteur d'État qui s'avance à la tête d'une nombreuse flottille. En même temps s'achemine, par voie de terre, un détachement de troupes nouvelles commandées par plusieurs officiers blancs.

J'envoie aussitôt un courrier au commandant Van Kerckhoven pour lui servir de guide et le prévenir de son arrivée en pays ami. J'adresse un message au commandant du détachement pour l'inviter à s'arrêter ici pendant quelques jours, et je transmets par lettre aux camarades de Maïmunza et de Nyangara la nouvelle qui les rendra sans doute aussi heureux que moi.

17 mars.

Dès le matin, grande affluence d'indigènes à la station. Tous sont désireux de voir le « Pacha blanc » dont on leur a parlé depuis si longtemps et que nous attendions avec tant d'impatience. Suruangu arrive de bonne heure avec des quantités de vivres qu'il étale devant la véranda de mon habitation. Peu après, je reçois la visite du chef azande Palembatta, que j'avais

invité à venir me voir il y a une dizaine de jours et qui m'apporte également des provisions de toute nature.

Vers 10 heures, on me signale enfin le détachement qui s'avance par voie de terre. Il est commandé par le lieutenant Foulon, un officier que je me rappelle avoir vu à Boma lors de mon arrivée en Afrique. Sept autres blancs accompagnent la colonne. Je reçois ces messieurs sous ma véranda, où, pour tout rafraîchissement, je ne puis leur offrir qu'une tasse de thé. C'est maigre !

Mais voici qu'on m'annonce l'arrivée de l'inspecteur d'État. Je me porte immédiatement à sa rencontre, laissant mes nouveaux amis libres de disposer à leur gré de mon poulailler et de ma provision d'ignames.

A 500 mètres du poste, j'aperçois l'inspecteur qui me paraît aussi content d'être arrivé que moi de le revoir. Il m'explique rapidement ce qui l'a si longtemps retenu en route, s'informe des camarades et de leur santé, et me demande toute sorte de renseignements sur le pays et les dispositions des habitants. Je suis heureusement à même de lui donner des nouvelles qui le satisfont complètement.

A la station, le commandant Van Kerckhoven nous offre un verre de gin que je déguste avec plaisir, car depuis trois mois j'en suis réduit au régime de l'eau sous ses différentes formes. On parle longuement des dernières opérations de l'expédition, de son voyage à travers le pays des Abarmbos, de la fondation du poste de Maïmunza où les natifs s'étaient montrés hostiles, de l'établissement de la station de Nyangara où tout est au mieux, de notre installation chez Suruangu et des bonnes dispositions de ce chef.

Les nouvelles venues du haut sont également très satisfaisantes. Les grands chefs Wando, Mbio, Bittima et les deux Sanghas sont en relations amicales avec M. Milz. Un poste d'Égyptiens, qui se trouve encore établi à Nedada, sur le Kibali, a envoyé trois délégués auprès du commandant de l'avant-garde pour l'assurer de ses bonnes intentions à l'égard des représentants de l'État du Congo. La route vers le Nil est ainsi ouverte et je crois pouvoir assurer au commandant Van Kerckhoven que, dans deux ou trois mois, le drapeau de l'État flottera à Wadelaï.

L'inspecteur se montre très satisfait des détails que je lui fournis.

« M. Vandevliet, me dit-il au milieu de la conversation, j'ai l'intention de ne pas vous laisser à Suruangu. J'aurai besoin de vous dans la suite et je vous emmènerai avec moi, à moins que, vous sentant fatigué, vous préfériez demeurer ici à poste fixe.

— Monsieur l'inspecteur, fut ma réponse, je ne suis ni fatigué ni malade, et mon plus grand bonheur sera de pouvoir accompagner l'expédition jusqu'au Nil.

— Dans ce cas, je vous ferai remplacer incessamment. Mais, avant de me rejoindre, vous descendrez au Bomokandi, soit seul, soit avec M. Milz, afin d'organiser les transports. Prenez donc vos dispositions en conséquence. »

Cette nouvelle me remplit de joie. Déjà je me voyais casematé dans ma station pour le restant de mon terme et je désespérais de jamais voir le Nil. Suruangu est désolé de mon départ. Il m'aime beaucoup, dit-il, et ne veut pas d'un autre blanc si bon qu'il soit. Les chefs du voisinage protestent également contre mon départ ; ils vont même jusqu'à supplier le commandant Van Kerckhoven de revenir sur sa décision.

18-31 mars.

L'inspecteur d'État est parti de grand matin, grâce aux pagayeurs que lui a fournis Suruangu. Quatre des agents arrivés par voie de terre étant fatigués et malades, ont également pris place dans les canots. Il en reste quatre ici avec le détachement. Ces messieurs, qui ont pour chef le lieutenant Foulon, se mettront en route demain.

Le passage du pacha blanc a produit une bonne impression dans le pays, grâce aux cadeaux qu'il a généreusement distribués aux différents chefs. Ceux-ci se montrent confiants et, de tous côtés, on me fait des ouvertures pour entrer en relations avec moi. Le 25, j'ai reçu la visite du fils de Ndoruma, un riche sultan Azande, qui m'a apporté, comme salaam de son père, cinq défenses d'éléphants. Ndoruma me fait dire qu'il désire ardemment que les blancs viennent s'établir sur son territoire, près de son Mbanga. Il possède beaucoup d'ivoire dont il ne sait que faire; il l'échangerait volontiers contre des produits européens.

« Ne restez pas sur la rivière, dit-il, le pays est pauvre et vous n'y trouverez jamais beaucoup d'ivoire. »

Je fais observer au fils de Ndoruma que nous avons dû nous établir au bord de l'eau pour faciliter le transport de nos marchandises.

« Qu'à cela ne tienne, me répond-il, mon père a beaucoup de monde et la question du portage ne doit pas vous arrêter. »

Je promets d'en référer à l'inspecteur d'État, qui se propose d'ailleurs d'envoyer un agent ou deux chez Ndoruma.

Visite de Banguia, chef voisin du poste de Maïmunza. Il m'annonce que tous les blancs, à l'exception d'un seul, ont quitté cette station pour s'établir chez Nyangara.

Bogbo, sous-chef de Badinde, m'apporte un peu d'ivoire et me demande de lui confier deux soldats pour aller chercher le restant dans son village. Au bout de cinq jours, mes hommes reviennent avec deux défenses. Badinde, à qui j'ai fait remettre un cadeau, est attendu ici d'un moment à l'autre. Euruka, chef Embatta, habitant une île en aval de la station, me fait demander si je serais disposé à le recevoir. Bagborro, un Avurungu qu'on m'avait représenté comme un ogre, me fait savoir indirectement qu'il serait heureux d'entrer en relation avec moi. Seul, l'Avurungu Mbili, auquel, depuis longtemps j'ai envoyé mon interprète avec de beaux cadeaux, persiste à ne pas venir à la station. Plus tard, quand il se verra isolé, il sera le premier à implorer l'amitié du blanc; mais alors elle lui sera taxée en raison de son obstination première.

Mes hommes continuent les travaux d'aménagement. La rive, devant la zériba, est complètement dégagée et nous avons à présent une belle vue sur la rivière. Les arbres énormes qui formaient un épais rideau devant la station ont été attaqués par le feu, la hache ne parvenant pas à les abattre. Ce système nous a parfaitement réussi et nous a fait gagner un temps précieux. J'ai commencé la construction d'un magasin pour les marchandises, ainsi que d'une maison définitive pour le chef de poste. Ce sera mon successeur qui en profitera, car j'ai reçu de M. Milz une lettre, en date du 27 courant, par laquelle il m'invite à prendre mes dispositions pour descendre avec lui au Bomokandi. M. Raynaud me remplacera sans doute dans mon commandement.

2 avril.

Ce matin, j'ai reçu la visite du chef Embatta, Eurka. C'est un grand et solide gaillard, très corpulent. Il est encore un peu craintif. Il me dit que lorsque le commandant Van Kerckoven a remonté la rivière, il a eu très peur et s'est

réfugié avec tout son peuple chez Mombanga. Depuis lors, il a repris confiance et a été heureux de recevoir de Suruangu un courrier l'invitant à se faire l'ami des blancs. Il est content de l'accueil que je lui fais. Il m'annonce que, dans quelques jours, il reviendra avec de plus grandes quantités de vivres. En attendant, il m'offre une magnifique pointe d'ivoire. De mon côté, je lui remets quelques morceaux d'étoffe, des perles et du laiton. Le voilà tout à fait rassuré.

Je lui demande s'il est disposé à aider les blancs en leur fournissant des pirogues et des pagayeurs pour transporter les marchandises qui sont restées au Bomokandi. Je lui recommande d'employer son influence sur les autres chefs embattas à nous concilier l'amitié de toutes les populations riveraines, et j'insiste pour qu'il abandone Mombanga, qui s'est déclaré notre ennemi et que nous combattrons jusqu'à ce qu'il se soit soumis à notre autorité.

Eurka souscrit à toutes ces conditions. Il me promet que, lorsque nous descendrons la rivière, il sera dans son île pour nous recevoir. Il me parle de Junker qui, il y a une dizaine d'années, a passé quelque temps à sa résidence et dont il a gardé le meilleur souvenir.

— Sois l'ami du blanc, lui dis-je, et tu n'auras qu'à t'en féliciter. Nous sommes riches ; nous avons de belles étoffes, des perles et du laiton en quantité. Nous ne ferons pas comme les *Abawés* (Turcs) qui exploitaient les populations indigènes. Nous payerons tous les services qu'on nous rendra.

Au moment de s'en aller, Eurka me prie de lui remettre une *walaga* (lettre) qu'il montrera à son peuple et aux chefs voisins pour leur prouver qu'il a été bien accueilli par le blanc. Après son départ, j'apprends que le pauvre diable, en venant chez moi contrairement à l'avis de son entourage, avait failli être arrêté et dépossédé.

3 avril.

Jour anniversaire de mon entrée au service de l'Etat du Congo.

Cette seconde année s'annonce bien. A mon réveil, on m'a dit que des envoyés de Masinde sont arrivés à la station. Je les reçois avec empressement. Ils me présentent le salaam du sultan et m'assurent de ses bonnes dispositions à mon égard. Je tâche de les convaincre de mes intentions pacifiques, puis je leur remets des cadeaux pour leur chef en leur disant que j'attends sa visite.

A peine les hommes de Masinde ont-ils quitté la zériba, qu'arrive une députation du sultan Badinde m'apportant également le salaam de ce chef Ces délégués demandent que, pour témoigner de mon bon vouloir à l'égard de leur maître, je leur remette un fusil. Je déclare ne pouvoir satisfaire à ce désir, attendu que j'ai déjà fait parvenir plusieurs cadeaux à Badinde par l'entremise de son ami Bogbo. Je leur accorde, néanmoins, un peu d'étoffe et des perles, en disant que je ne doute plus qu'après cela leur maître tiendra à venir en personne me présenter ses salaams.

Ces deux palabres m'ont conduit jusqu'à midi. Après le déjeuner, je me décide à aller rendre à Suruangu la visite que je lui ai promise depuis si longtemps. Je me fais accompagner de son fils Zamba, de mon interprète, d'un caporal et de mon boy Nguba, porteur de mon fusil. Le village étant assez éloigné et les indigènes m'arrêtant à tout bout de champ pour me saluer et me serrer la main, il est 4 heures quand nous arrivons à destination.

Un homme, parti en éclaireur, a prévenu le chef qui s'avance à ma rencontre précédé d'une nombreuse escorte. Après les salutations d'usage, nous nous asseyons à l'ombre d'un bouquet d'arbres. Par une délicate attention, on m'a réservé une chaise indigène. Suruangu voulait s'accroupir sur le sol, mais je m'y suis opposé et l'ai invité à s'asseoir sur une autre chaise en face de moi. Après m'avoir exprimé tout le contentement que lui cause ma visite, le chef me fait cadeau d'un couteau indigène et d'une scrivaille. Je lui offre en échange une boîte de perles. Nous causons de choses et d'autres ; je le complimente sur son beau village d'un aspect, si propre et si coquet, sur sa jolie habitation. Vraiment, il n'y a rien d'aussi confortable dans ma zériba !

Suruangu me propose aussitôt de m'en construire une en tout point semblable. Je suis obligé de décliner cette offre et, comme l'orage menace, je me décide à rentrer chez moi. Le chef me donne un pas de conduite jusqu'au village de son fils.

(*A continuer.*)



La station de Yakoma. (D'après une photographie de M. Michel.)



Pâturages de Mateba. (D'après une phot. de M. C. De Guide.)

LE BÉTAIL DE MATEBA [1]

Le bétail de l'île de Mateba continue à prospérer. Néanmoins, les résultats de 1893 n'ont pas été aussi brillants que ceux des années précédentes, par suite de la mortalité survenue parmi des animaux importés de Walfish-Bay.

Déjà l'année dernière, la *Compagnie des Produits* avait décidé de ne plus introduire de nouveau bétail dans l'île de Mateba, afin d'éviter tout danger d'épidémie. Elle avait même résolu de chercher ailleurs des emplacements pour y former des troupeaux de consommation. Malheureusement, de tels emplacements, donnant des facilités d'abordage, de la nourriture pendant la saison sèche, des endroits non inondés pendant la saison des pluies, sont très rares au Congo et, faute d'avoir pu en trouver, on fut obligé, pour éviter le plus possible les dangers de la contagion, de parquer dans des postes absolument isolés le bétail venant du sud.

Lorsque l'épidémie se déclara, elle put ainsi être localisée. On réussit même, en les vaccinant, à sauver 46 des animaux faisant partie des troupeaux contaminés; mais on perdit néanmoins, dans le courant de l'année 1893, 269 bêtes. Pour montrer combien cette mortalité est anormale, il suffira de dire que, pendant les cinq premiers mois de 1894, elle n'a été que de 53 bêtes.

Aujourd'hui, la pleuropneumonie a complètement disparu de l'île de Mateba. De plus, un progrès sensible a été réalisé dans la composition des kraals par l'augmentation des animaux propres à la reproduction, et le jour est proche où les troupeaux étant suffisants pour satisfaire à la consommation, on n'aura plus à introduire au Congo de nouveau bétail et où il sera permis de s'appliquer spécialement à l'amélioration de la race par des croisements intelligents.

Voici, au surplus, quelques chiffres d'après lesquels on pourra se faire une idée de la progression des troupeaux de bêtes à cornes dans l'île de Mateba :

En 1890, il existait, dans les différents kraals, 694 bêtes. En 1891, ce chiffre était porté à 1,046 bêtes. En 1892, on comptait 1,987 bêtes, et, au 31 décembre 1893, la Compagnie des Produits possédait 2,148 têtes de bétail. L'augmentation des troupeaux a donc été, en 1891, de 352 animaux; en 1892, de 941, et, en 1893, de 161.

Jusqu'à présent, il n'est pas possible de se prononcer définitivement sur la question de l'élevage et de l'utilisation du cheval au Congo.

Les chevaux qui se trouvent à Matéba continuent à bien se porter. D'autre part, le *Royal Cercle équestre* de Bruxelles a offert à la *Compagnie des Produits* de tenter l'élevage du cheval à l'état sauvage et lui a remis, à titre gracieux, 11 juments et un étalon pur sang. La Compagnie a naturellement donné son entier appui à cette intéressante expérience, dont le succès pourrait avoir pour elle les conséquences les plus heureuses.

A l'heure actuelle, les écuries de Mateba renferment 31 chevaux, dont 6 sont nés dans l'île.



(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 208; 1893, p. 74; 1894, p. 47.



Le réfectoire de la mission catholique à Moanda.
(D'après une photogr. du Dr Étienne.)

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU CONGO

HISTORIQUE (¹)



Les anciens chroniqueurs portugais rapportent au 29 mars 1490 l'arrivée, au Congo, des premiers missionnaires catholiques, avec l'expédition dirigée par Rodrigue de Souza.

Il n'y a aucune certitude sur leur nombre, leur qualité séculière ou religieuse, les lieux où ils s'établirent d'abord. On croit que ce furent des dominicains ou des franciscains portugais. On sait qu'ils ne tardèrent pas à poser les fondements d'une chapelle à Ambassi, baptisé par eux de *San-Salvador*, dans le bassin de la Mpozo. En 1534, le Congo fut placé sous la juridiction de l'évêché de San-Thomé, dont le titulaire était alors le Père franciscain portugais Antoine de Saint-Denis. Mais, en 1597, le pape Clément VIII érigea le Congo en évêché spécial et choisit pour son premier évêque, le père Michel Rangel, de Coïmbre, qui arriva au Congo avec un grand nombre de religieux.

Pendant plus d'un siècle, on reste sans renseignement aucun sur les travaux et les progrès de ces premiers missionnaires. Les documents imprimés que l'on possède sur l'œuvre d'évangélisation entreprise dans ces parages sont dus à des Pères de l'ordre de Jésus. Ceux-ci arrivèrent en 1549, quelques années seulement après la création de leur Compagnie, sous la direction des Pères Vaz, Ribeira, Diaz et Saveral, accompagnés de quelques franciscains.

Les archives de la Compagnie de Jésus, sans être aussi silencieuses que celles de l'ordre de Saint-Dominique ou de l'ordre de Saint-François, ne sont néanmoins pas riches en docu-

(¹) Bibliographie : Le R. P. Labat. — *Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description des royaumes du Congo, Angole et Motamba*, traduit de l'italien, du P. Cavazzi, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec notes, cartes géographiques et un grand nombre de figures en taille-douce. 5 vol. in-8°. Paris, 1776.

Abbé Proyart : *Histoire de Loango, Cacongo et autres royaumes d'Afrique*. Paris, 1776. 3 vol. in-8°.

A ces deux ouvrages, ajoutons le titre d'un nouveau livre en préparation pour paraître à la fin de l'année et que, grâce à l'obligeance de son auteur, il nous a été permis de parcourir en manuscrit. *Essai sur l'histoire religieuse du Congo, depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, par le Père Eucher. Un volume avec carte et illustrations. Quelques détails du présent historique sont empruntés à cet intéressant travail, dont le *Mouvement géographique* rendra compte dès son apparition.


Vue générale de la mission catholique de Moanda.
(D'après une phot. du Dr Étienne.)

ments sur les travaux des missionnaires au Congo et dans l'Angola. On trouve quelques lettres, renfermant principalement des informations sur les usages et les coutumes des indigènes, dans la *Chronique* du R. P. Tellez, dans la *Relation* du R. P. Guerreiro et surtout dans le *Tableau de la Vertu* du R. P. Franco.

Quels furent les résultats de ces premiers travaux apostoliques?... Une partie des habitants de San-Salvador se convertit avec le chef indigène au culte catholique et plusieurs autres chefs relevant plus ou moins de son autorité suivirent son exemple. Un vernis de christianisme s'étendit sur la résidence d'Ambassi, devenu le principal centre portugais dans le bassin du fleuve, et rayonna à quelques lieues alentour, sans toute- fois changer les mœurs et les traditions des populations, qui restèrent païennes.

Dès le commencement du XVIIe siècle, des signes de décadence se firent sentir dans l'occupation portugaise des districts de la rive gauche du bas Congo, en même temps que l'œuvre d'évangélisation ne marquait plus aucun progrès. Aussi, dès 1608, le siège épiscopal de San-Salvador fut-il abandonné, et le deuxième évêque du Congo, le Père franciscain Emmanuel-Baptiste, alla-t-il s'établir à Saint-Paul de Loanda, fondé, depuis trente-trois ans, par Paul Diaz de Novaes.

Quant à l'occupation politique des districts de San-Salvador et de Sonho, – actuellement Saint-Antoine, à l'embouchure du Congo (rive gauche), — elle prit fin en 1627. En cette année, obéissant sans doute aux suggestions des Portugais établis à San-Salvador, le chef nègre de cette résidence prétendit disposer, en faveur de ceux-ci, du district de Sonho, situé le long de la rive gauche du fleuve près de sa bouche. Mais le chef du Sonho, qui se considérait comme indépendant, refusa de souscrire à cette cession. Il s'ensuivit un soulèvement, qui finalement changea complètement la face des choses en mettant fin à l'occupation portugaise. Non seulement le chef du Sonho maintint son indépendance et garda son territoire, mais le chef de San-Salvador lui-même rompit ses rapports avec les Européens, qui durent quitter le pays et se retirèrent à Saint-Paul de Loanda, qui, à partir de ce moment, devint la base des entreprises portugaises au sud de l'équateur. L'occupation des chefferies de San-Salvador et de Sonho par les Portugais avait duré 137 ans.

Cependant, la papauté n'avait pas abandonné l'œuvre d'évangélisation de ces régions, et déjà douze ans après le transfert du siège épiscopal à Saint-Paul de Loanda, le pape Paul V, par un bref du 21 août 1620, avait annoncé au chef de San-Salvador la prochaine arrivée de nouveaux missionnaires. Mais il fallut un nouveau quart de siècle pour que le projet reçût son exécution.

L'œuvre fut reprise en 1644, non plus par l'intermédiaire des missions portugaises, mais par les soins directs de la Propagande. A cet effet, le pape Urbain VIII lui donna une organisation religieuse indépendante, en érigeant, en 1640, le Congo en préfecture apostolique relevant directement de Rome, et il confia la mission aux capucins italiens. Les premiers, sous la conduite du Père Bonaventure, d'Alessano, débarquèrent à Sonho au nombre de dix, en l'année 1644.

Avec eux commence la deuxième période de l'évangélisation

du Congo. Elle fut très active et se prolongea jusqu'en 1717, c'est-à-dire pendant septante-trois ans, au cours desquels de nombreux religieux quittèrent l'Europe pour aller s'établir à San-Salvador et dans les districts voisins. Les noms d'un certain nombre d'entre eux méritent d'être rappelés.

Le Père Bonaventure, de Taggia, amena, en 1646, la deuxième mission, et les Pères Bonaventure, de Sorrente, et Jérôme, de Montesarchio, firent partie de la troisième, en 1650. L'année suivante, le Père François, de Valence, nommé préfet apostolique du Congo, arriva avec 45 religieux, parmi lesquels un Belge, le Père Erasme, de Furnes. Deux autres Belges firent partie de la cinquième mission, que dirigèrent les Pères Hyacinthe, de Vétralla, et Cavazzi : ce furent les Pères Siller, d'Anvers, et Georges, de Gheel. Celui-ci fut martyrisé par les indigènes.

Le 24 janvier 1673, les capucins italiens qui, depuis une trentaine d'années, étaient restés seuls au Congo, virent arriver une mission belge composée de Franciscains-Récollets. Elle était dirigée par le P. Wauters, d'Anvers, accompagné des PP. Corluy, de Bruxelles, et Cacherat, de France. Mais ses travaux ne furent guère de longue durée, car le supérieur rentrait déjà aux Pays-Bas en 1675.

Après eux, d'autres missionnaires capucins arrivèrent encore d'Italie pour combler les vides que la maladie ne cessait de faire dans les rangs des courageux religieux : le P. Paul-François arriva en 1677, les PP. François, de Monteleone, et Jérome Merolla, de Sorrente, en 1682; le P Antoine Zucchelli, en 1700. Mais l'heure finale de cette laborieuse période de propagande religieuse avait sonné : des conflits éclatèrent entre les missionnaires et les prêtres séculiers. Les chefs indigènes ayant pris parti pour ces derniers, les Pères capucins furent expulsés du Congo en 1717, le P. Jean de Barletta étant préfet.

Les naïves relations que quelques-uns de ces zélés missionnaires ont laissées de leurs courses apostoliques dans le bas Congo et, plus au sud, dans l'Angola jusqu'au Coanza, sont curieuses surtout au point de vue des mœurs et des coutumes des indigènes. Il faut lire celles des PP. Cavazzi de Montecucollo (1687), Merolla de Sorrente (1692) et Zucchelli (1712), si l'on veut se rendre plus ou moins compte des difficultés rencontrées à cette époque par ces hommes courageux et dévoués, et comprendre pourquoi le succès n'a que rarement répondu à la générosité de leurs efforts.



On peut dire que, les missionnaires capucins disparus, l'évangélisation du Congo fut abandonnée pendant plus d'un siècle et demi, car ce n'est que pour mémoire que nous avons à enregistrer les deux tentatives qui furent faites au cours de ce long laps de temps, la première par l'abbé français Belgarde, la seconde par le père portugais de Castello.

La mission de l'abbé Belgarde inaugure les premiers efforts de l'influence française dans la région au nord de l'embouchure du Congo. Nommé, par la Propagande, « préfet de la mission de Loango, Cacongo et autres royaumes en deçà du Zaire », l'abbé Belgarde vint s'établir à Loango, en 1766, avec quelques religieux. L'un de ses compagnons, l'abbé Proyard, a résumé les travaux de la mission. Ceux-ci ne furent guère encouragés par les indigènes, car, après quelques années d'infructueux efforts, la mission de Loango fut abandonnée.

Moins heureux encore furent les résultats de la mission du Père franciscain Raphaël de Castello qui, avec trois religieux, quitta, en 1781, le Portugal, dans le but de ressusciter, à Sonho, l'ancienne mission du Congo. La tentative n'aboutit pas et les Pères rentrèrent en Europe.

Après ce double échec, aucun essai de propagande catholique ne fut plus tenté dans le bassin du Congo avant l'ère des entreprises belges. Dans un second article, nous retracerons brièvement l'historique des débuts de l'évangélisation de l'État indépendant du Congo par les missionnaires français, d'une part, par les missionnaires belges, d'autre part.

(*A continuer.*) A.-J. W.

LA NUMÉRATION PARLÉE [1]

L'appel que nous faisions dans le dernier numéro du *Congo illustré* a été entendu et, grâce au lieutenant Wilverth, nous pouvons compléter d'intéressante façon nos renseignements sur les numérations du Congo.

Cet officier nous envoie la numération des Mo' n' gwandis (rives supérieures de la Mongalla).

La voici :

1 : koil;	6 : bata bata;
2 : sebou;	7 : n'sio bata;
3 : m' ta;	8 : niamba;
4 : n' sio;	9 : oko asio;
5 : oko;	10 : soulé.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, pages 146 et 162.

Les dizaines se forment en répétant 1, 2, 3..., 10 fois *soulé* et en frappant autant de fois dans les mains. Ainsi 50 se dit : *soulé, soulé, soulé, soulé, soulé* avec cinq battements de mains.

Les nombres intermédiaires se forment avec la liaison « doni ». Ainsi 43 se dit : « Soulé, soulé, soulé, soulé doni m' ta ».

C'est donc une numération décimale additive, tandis que celles que nous avons signalées dans nos autres articles ont déjà le multiplicatif pour former les dizaines au moyen des unités.

Si l'on regarde de près la numération des Mo' n' gwandis, on verra qu'elle a dû être plus simple et qu'elle est en période de transformation. En effet, six ou bata bata paraît être formé du mot trois répété deux fois : *m'ta m'ta* devenu par euphonie

bata bata; sept est traduit par *n'sio bata*, ou 4 + 3; huit est un mot spécial; neuf se dit *oko asio*, ou 5 + 4; dix est un mot spécial. Il y a là une curieuse combinaison de plusieurs numérations.



Le lieutenant Wilverth rapporte encore que, chez les Upotos, il a trouvé une dénomination particulière pour les nombres 15 et 20, qui se disent *mokolomoil* et *litinda.*

Ces Upotos ne comptent pas par dizaines, mais par vingtaines; cent se dit *litinda mitanou*, c'est-à-dire vingt multiplié par cinq. C'est un exemple de numération vigésimale. Chez certains peuples qui ont cette numération, le mot vingt se rend par homme (égal à vingt doigts).

Ces mêmes Upotos à numération vigésimale ont pour 200 une appellation spéciale : *mombo*, à côté du terme régulier *kama mibale*, c'est-à-dire cent multiplié par deux. Ainsi, cinq cents mitakos peut se dire : *kama mitanou tendéré* (littéralement cent multiplié par cinq mitakos), ou bien *mombo mibale na kama tendéré* (deux cents multiplié par deux et cent mitakos). A observer, à ce propos, que le mot *mombo* veut dire esclave, et qu'il se pourrait que le prix d'un esclave étant de deux cents mitakos en moyenne, ces indigènes, chez qui le trafic des esclaves était très développé, aient été amenés à faire de l'esclave une unité monétaire d'abord (comme, autre part, on a le fusil-tissu, le fusil-monnaie), puis simplement la désignation du nombre abstrait deux cents.

Lieutenant Ch. Lemaire.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

VII

Arrivée du commandant Milz à Suruangu. — Départ pour le Bomokandi. — Accueil enthousiaste des indigènes Retour à Suruangu.

4 avril 1892.


Corythaix leucotis.

Banta na Mbili abbia na pembe misatou (les gens de Mbili arrivent avec trois défenses), telle est la nouvelle que m'apporte ce matin mon interprète Barangui. Je ne pouvais en croire mes oreilles! Mbili qui, il y a huit jours à peine, déclarait formellement ne pas vouloir entendre parler du blanc et qui maintenant m'envoie un salaam! C'est prodigieux! Jamais je n'aurais osé espérer que mes prévisions se seraient réalisées de si tôt. Mais écoutons l'ambassadeur :

« Le sultan serait venu voir le blanc depuis longtemps, car le commandant Van Kerckhoven l'avait déjà invité à porter son ivoire au poste de Suruangu; mais des indigènes en passant par la résidence de Mbili, lui ont raconté que le blanc était parti chez le pacha à Nyangara pour y faire la guerre. A tout hasard, le sultan envoie un salaam et le blanc serait bien bon s'il voulait, en échange, lui donner un fusil. Mbili est un grand chef, l'égal de Semio. Il a beaucoup d'ivoire, car il n'en a jamais cédé aux Turcs ni aux Mata-Matambas. Il ne mange pas l'ivoire, il ne mange que la chair de l'éléphant. Quant aux défenses, il n'en fait rien. Il en possède donc de grandes quantités et les apportera à la station si le blanc donne un fusil. »

En écoutant ce beau discours, j'éprouve une grande envie de rire, mais je me contiens et, le plus sérieusement du monde, je réponds :

« Je suis très heureux de recevoir le salaam du grand chef Mbili. J'apprends avec plaisir qu'il est animé de bonnes intentions à l'égard des blancs et j'entrerai volontiers en relations d'affaires avec lui. Mais il m'est impossible de lui fournir le fusil qu'il demande. Je lui ai déjà envoyé de belles étoffes et des perles en abondance. Lui, au contraire, ne m'a jamais donné aucun témoignage d'amitié. Tandis que tous les sultans du voisinage venaient me complimenter, Mbili s'obstinait à ne pas se rendre à la station. Il voulait bien accepter mes cadeaux, mais il ne daignait pas recevoir les délégués que j'envoyais vers lui. S'il éprouve tant de sympathie pour le blanc, que ne vient-il à la zériba, que ne m'adresse-t-il un salaam digne d'un grand chef comme lui !

« Je consens, pour cette fois, à accepter son cadeau; mais qu'il ne s'imagine pas que je continuerai à lui donner mes plus riches étoffes pour recevoir, en retour, des salaams aussi insignifiants. »

Après avoir écouté jusqu'au bout mes doléances, les envoyés de Mbili se retirent assez penauds, promettant de rapporter mes paroles à leur sultan, qui viendra me voir après trois nuits (*allala misatou*). Je n'y compte absolument pas.

Indépendamment de Mbili, il reste encore, dans le voisinage de la station, un certain nombre de chefs que je désirerais vivement rallier à la cause de l'État; ce sont, parmi les Abarambos, Ntundu, Nendika, Maberre, ennemis déclarés des blancs, à qui ils ont déjà essayé de barrer la route; et, parmi les Avurungus, Bagborro, qui n'a jamais pu s'entendre avec Suruangu. Si je parvenais à nous concilier l'amitié de ces quelques sultans indigènes, je pourrais considérer la pacification du pays comme entièrement accomplie.

Déjà, à plusieurs reprises, j'ai insisté auprès de Suruangu pour qu'il envoie des invitations à ces différents chefs; mais il s'y est toujours refusé. Aujourd'hui, comme mon hôte se trouve précisément en visite à la station, je reviens à la charge et je finis par lui arracher la promesse que deux de ses hommes partiront demain chez les Abarambos. Quant à Magborro, me dit Suruangu, aucun de mes sujets ne consentira à y aller par crainte d'être tué; néanmoins, si vous parvenez à découvrir quelqu'un dans mon village qui veuille se charger de cette mission, je ne m'oppose pas à son départ. Le personnage est vite trouvé : c'est Bambu, mon courrier habituel, un jeune noir qui m'est sincèrement dévoué et qui ne reculera pas devant le danger qu'on lui signale.



Indigène des sources de l'Uelle.

Quand je lui demande s'il serait disposé à se rendre de ma part chez Bagborro, le brave garçon me répond qu'il ira partout où il me plaira de l'envoyer, et qu'au besoin il se fera tuer à mon service. Je le rassure de mon mieux, en lui disant qu'il ne doit pas ajouter foi aux racontars des indigènes, toujours enclins à exagérer les faits. Je lui remets une *walaga* (lettre d'introduction) et de nombreux cadeaux destinés à amadouer le fameux Magborro.

Avec cela, lui dis-je, je ne doute plus du succès de vos négociations. Il en sera de ce sultan comme de tous les autres. Craignant d'être supplanté un jour par ses anciens ennemis devenus aujourd'hui mes alliés, il saisira avec empressement la planche de salut que vous allez lui offrir.

6-7 avril.

Hier soir, un courrier que j'avais envoyé à l'inspecteur d'État est rentré à la station et nous a annoncé que le commandant Milz était arrivé en aval du poste de Maïmunza. Il sera ici demain matin. J'ai immédiatement prévenu Suruangu afin qu'il apporte des vivres pour les hommes.

Le 6, à 11 heures du matin, le canot de M. Milz débouche au tournant de la rivière et, quelques instants après, je serre une nouvelle fois la main du sympathique officier.

Le commandant est accompagné de trois autres Européens, M. le lieutenant Foulon, qui part en mission dans le Bahr-el-Ghazal, à Dem-Ziber, et Meschra-el-Rek; M. Hansen, qui se rend auprès du chef azande Avurungu, et, enfin, M. Raynaud, qui vient me remplacer comme commandant du poste de Suruangu.

En attendant le déjeuner, nous nous réunissons sous la véranda de mon habitation. J'y reçois les félicitations de M. Milz, pour l'aménagement de la station ainsi que pour les nombreux traités que j'ai passés avec les sultans du voisinage. Le commandant me remet également deux lettres d'Europe qui avaient été oubliées lors du passage de M. Van Kerckhoven et n'avaient été retrouvées qu'à Nyangara. L'une de ces lettres venait de ma mère. En la lisant, j'ai versé les plus douces larmes qui aient coulé de mes yeux pendant mon séjour en Afrique...

Mais le déjeuner est servi, et mes hôtes, dont le voyage sur l'eau a singulièrement aiguisé l'appétit, demandent à ce qu'on se mette à table. Pendant le repas, on se communique les dernières nouvelles reçues d'Europe.

L'après-midi commencent les palabres avec les chefs indigènes venus pour saluer le commandant ou nous apporter les vivres que je leur avais fait demander hier.

8 avril.

Il paraît, au dire de ces messieurs, que mon calendrier retarde de vingt-quatre heures. Je le crois d'autant plus volontiers que mon caporal m'a déjà fait la même remarque. Il est à supposer que, pendant mon indisposition du mois dernier, j'aurai oublié de noter un jour.

Levé depuis 5 heures, je m'occupe, durant toute la matinée, de peser et de faire marquer l'ivoire que j'ai acheté dans ces derniers temps.

Après quoi, j'invite mon successeur à m'accompagner dans la station, pour lui expliquer le plan d'après lequel j'ai travaillé jusqu'ici et lui exposer les projets d'aménagement que je n'ai pu encore réaliser.

Dans le courant de l'après-midi, Bambu revient avec des hommes de Bogborro qui m'apportent de l'ivoire comme salaam de leur chef. Bambu est très fier d'avoir osé affronter seul le fameux sultan que les indigènes s'étaient plu à lui représenter comme un être intraitable, mettant à mort tous ceux qui l'approchaient.

La journée se termine agréablement et au dîner chacun mange de bon appétit des filets d'antilope, produit de la chasse d'un de nos Haoussas.

9 avril.

Vers 9 heures, le signal du départ est donné, et notre petite flottille, forte de 21 canots, se met en

route au chant des pagayeurs. Ce n'est pas sans une légère émotion que je dis adieu à mon poste de Suruangu, où j'ai vécu entouré de la sympathie des indigènes et où, pendant plus d'un mois, j'ai pu apprécier les charmes d'une existence à la fois calme et active. Maintenant, nous voilà de nouveau en route pour le Bomokandi. Nous allons reprendre la vie errante d'autrefois.

La rivière, dans cette partie de son cours, ne présente rien de bien remarquable. Le courant est insignifiant, les eaux sont très basses, et nos canots, qui touchent fond à chaque instant, doivent être littéralement traînés par nos hommes.

Vers 5 heures, nous nous arrêtons pour camper en face d'un village mimbanga. Depuis deux heures, nous naviguons en pays ennemi, mais pas un indigène ne s'est montré à la rive. Nous n'avons même entendu aucun cri hostile. Je place néanmoins, pour plus de sécurité, une forte ligne de sentinelles autour de nos tentes.

10 avril.

A 6 heures, après avoir passé une nuit tranquille, nous reprenons place dans nos canots respectifs. Au bout de quatre heures de navigation, nous sommes assaillis par une forte bourrasque, accompagnée d'une pluie torrentielle, qui nous force à nous réfugier dans un misérable village d'Embattas. Nous nous trouvons ici dans le district du chef Erruka, avec lequel j'ai établi, depuis quelque temps déjà, des relations amicales. Aussi, les indigènes nous accueillent-ils avec empressement. Ils nous fournissent même quelques canots supplémentaires.

La pluie ne dure pas longtemps et, au bout d'une demi-heure, nous continuons la descente de la rivière. Nous passons à côté de nombreuses îles, dont la population est massée sur la rive. Partout les indigènes nous acclament.

Vers 11 heures, nous débarquons dans l'île de Mansiggo, résidence du chef Erruka. Dès que nous avons mis pied à terre, une foule nombreuse nous entoure et se livre à toute sorte de démonstrations, plus bruyantes les unes que les autres. Le vacarme est tel que nous ne parvenons plus à nous entendre. A un moment donné, nous sommes obligés d'imposer silence, tant les clameurs sont assourdissantes. Lorsque la curiosité des natifs est enfin satisfaite, ceux-ci se décident à nous apporter des vivres. Ils nous offrent de grandes quantités d'œufs, en payement desquels ils demandent des douilles vides. Avec force gestes, ils nous expliquent que ces tubes de cuivre sont destinés à être placés en guise d'ornements dans le lobe troué de leurs oreilles. Comme nous ne diposons que d'un nombre assez restreint de ces objets, nous sommes forcés de limiter nos achats, car ce n'est qu'à contre-cœur que les indigènes acceptent des perles ou du laiton en échange de leurs marchandises.

L'île de Mansiggo est assez vaste et couverte de belles cultures. De nombreuses huttes, construites à l'ombre d'énormes palmiers, en rendent la vue très riante A en juger par la quantité d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous entourent, la population de l'île doit être dense.

11 avril.

Le point du jour nous ramène les indigènes d'hier, qui nous apportent de nouvelles provisions d'œufs frais. Nous en avons à présent de quoi confectionner des omelettes et des cocktails pendant plusieurs jours.

Ne pouvant nous attarder plus longtemps, nous prenons à la hâte notre premier déjeuner et nous nous mettons en route. Des îles nombreuses interceptent le cours de la rivière. Celle-ci forme, en plusieurs endroits, des rapides que nous aurions beaucoup de mal à franchir sans la présence d'Erruka et de ses hommes qui connaissent les passes les plus praticables. Nous longeons successivement l'île de Tota, l'une des plus jolies, et l'île de Sona.

A midi, nous stoppons au milieu de la rivière à la résidence du vieux chef Kaïkaba, père d'Erruka. Après un déjeuner sommaire, nous remontons en canot et nous atteignons bientôt les dangereux rapides d'Angba, qui roulent leurs eaux torrentueuses au pied de la montagne du même nom. Ici, l'œil découvre un paysage délicieux : au pied de la colline, la rivière se précipite avec fracas; sur la berge escarpée, la forêt étage ses grands arbres au feuillage sombre et, bien loin, jusqu'à l'horizon, se détachent sur le ciel bleu de nombreuses petites îles boisées.

Les rapides d'Angba ayant été franchis sans accident, nous campons, vers quatre heures, dans une île déserte où plusieurs chefs amadis et azandés, habitant la rive nord, viennent faire leur soumission.

12 avril.

Nous traversons aujourd'hui les districts de Mangitta, d'Amena et de Zakuda. Le premier de ces chefs est un Mimbanga établi sur la rive sud; les deux autres sont des Embattas habitant des îles ainsi que les deux rives. Aucun d'eux ne se montre. Je comprends, à la rigueur, que Mangitta et Amena ne se soient pas portés à notre rencontre, attendu que nous n'avons encore pu établir aucune relation avec eux. Mais je m'étonne que Zakuda demeure invisible, alors qu'une première fois il a déjà accompagné l'inspecteur d'État jusqu'au poste de Suruangu. Sans doute, il obéit en cela aux injonctions des deux chefs Mimbangas.

Dans cette partie de son cours, la rivière est large et peu profonde, aussi avançons-nous très lentement. Vers 11 heures, nous arrivons à l'île de Nékita, résidence de Zakuda, où je me rappelle avoir vu le chef il y a environ quatre mois. Il régnait alors une grande animation sur la rivière. Maintenant, l'île est déserte et nous n'apercevons plus sur la rive sud que quelques Embattas accourus au bord de l'eau pour voir défiler notre petite flottille. Nous les invitons à nous considérer comme des amis et nous leur demandons de nous fournir quelques canots pour nous aider dans nos transports. Ces indigènes ne faisant pas mine de répondre, nous continuons notre route. Paysages déjà vus antérieurement jusqu'au poste des Amadis, où nous débarqons vers 3 heures.

20 avril.

Des Amadis au Bomokandi, où nous sommes arrivés le 19 avril, rien de particulier à signaler.

L'accueil des indigènes a été partout excellent. Nous pouvons même dire, qu'à l'exception de quelques villages situés entre Basugura et le Bomokandi, toutes les populations riveraines sont ralliées à la cause de l'État et que la route par eau est absolument sûre depuis Djabbir, point de départ de l'expédition, jusqu'à Bittima, où elle se trouve actuellement. Résultat splendide, dont nous avons le droit d'être fiers.

1er au 4 mai.

Nous avons quitté le Bomokandi le 22 avril. Le voyage de retour a été excellent. Dans les îles, sur les rives, une population nombreuse nous acclamait au passage et nous priait d'aborder. Des jeunes gens se jetaient à l'eau pour venir prendre place dans nos canots et nous

prêter l'aide de leurs bras. Nous avons passé devant Angba, Sanno, Sonna, Eureka, Mangitta, dernier chef embatta près de Suruangu. Cette partie du voyage a été de beaucoup la plus intéressante et la plus animée. Nos Abissangas chantaient du matin au soir en frappant l'eau de leurs pagaies

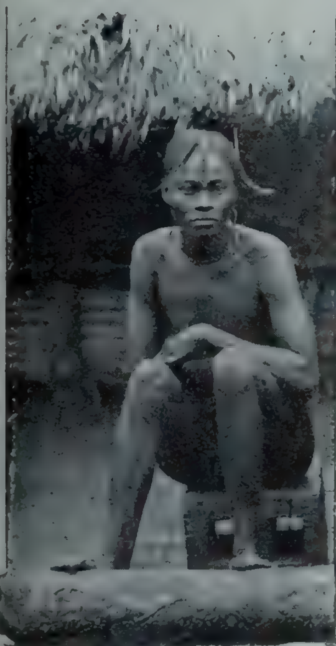
Paysages vus à rebours et plus charmants que la première fois. Remarqué dans le lointain les monts Masinde, au fond du pays des Amadis, Angba, avec sa double crête, Morganu, Magaragare, etc. Beaucoup de chefs parmi lesquels Nangu, Mangu, Bukua, Badinde, nous attendaient sur la rive pour nous apporter leurs salaams en guise de soumission.

Ici s'arrête la relation de voyage du regretté Vandevliet.

Ainsi que nous le disions en commençant ce récit, notre compatriote a succombé, le 10 juillet 1892, à la station de Bittima. Bien que malade depuis deux mois, le courageux jeune homme n'avait pas voulu demeurer en route. Il s'était promis d'arriver au Nil, et jusqu'à sa dernière heure il a lutté pour la réalisation de son projet.



CHEZ LES MONGWANDIES



Femme bangala.

Les Mongwandies forment une puissante peuplade qui s'est établie au confluent de l'Ibanza, de la Dua et de l'Ebola. Ces indigènes occupent tout le territoire baigné par le cours moyen de la Mongalla et les trois rivières précitées. Ils ont des coutumes originales. L'une des plus bizarres est la danse du féticheur.

Figurez-vous un nègre bien bâti, de taille élancée, aux muscles vigoureux, à la figure intelligente; deux ou trois pagnes rouges tissés en fibres de bambous ceignent ses reins; des grelots, des plumes, des bracelets de fer garnissent ses chevilles et ses poignets; un collier de plumes blanches entoure son cou, une vingtaine d'autres grandes plumes aux couleurs variées sont piquées en forme d'éventail dans sa chevelure; tout son corps est enduit de rouge, sa face peinte en blanc; ses mains agitent des sonnettes : c'est le féticheur.

Généralement, il est appelé à exercer sa science afin de chasser l'esprit malin qui, suivant la croyance de ces naïves peuplades, s'est emparé du corps d'un des leurs et l'a terrassé par la maladie. Pour mettre le mauvais génie en fuite, le féticheur danse durant deux jours devant la hutte du patient. Il n'est pas rare que celui-ci, déjà à moitié mort, ne succombe à la fatigue d'entendre pendant quarante-huit heures le bruit, les chants et les danses qui accompagnent la séance d'exorcisme.

Une pareille cérémonie est-elle annoncée, vite tous les habitants se réunissent à l'endroit désigné, afin de contempler leur *mokanga* (sorcier). Un orchestre composé de deux grands gongs en bois, d'un tambour de guerre, et d'un instrument qui a beaucoup d'analogie avec le xilophone, entame un air monotone; le public répond en chœur aux chants dont le féticheur entonne les premières strophes.

Semblable séance dure environ trois heures, c'est-à-dire le temps voulu pour exténuer le danseur. On voit ce dernier, s'élancer, tourner sur ses gros orteils pendant une ou deux minutes; parfois il représente la guerre, le départ des soldats, la bataille; son œil s'allume, il semble enivré de l'ardeur de la lutte; une lance à la main, il simule l'attaque et la défense de deux ennemis en présence, porte des coups à un adversaire imaginaire, pare ceux qui lui sont destinés et, finalement, montre par sa mimique la défaite de son rival; aussitôt, il entonne un chant de victoire. Pendant toute la durée de cette scène, la musique se fait lente ou précipitée, monotone ou variée, suivant les péripéties du drame.

Dans ce genre de représentation, le féticheur seul exécute des entrechats; mais dans les danses organisées par la jeunesse à la clarté de la lune, durant les belles nuits étoilées des tropiques, tous les jeunes gens, sonnettes en main, se rangent en demi-cercle, les jeunes filles font de même. Ils exécutent d'abord, en chantant, des pas sur place; c'est la véritable danse du ventre, dont l'allure devient toujours de plus en plus vive jusqu'au moment où danseurs et danseuses forment une serpentine dont la vitesse va croissant à mesure que les chants deviennent plus intenses. Le cercle se reforme ensuite et un jeune homme s'avance au milieu du groupe, tandis que ses camarades accompagnent les chants en battant des mains; le danseur marche vers une des jeunes filles et l'invite à le suivre; tous deux exécutent alors un avant-deux, puis chacun s'en retourne à sa place.

Un deuxième couple réédite la même figure. Quand chacun a eu son tour, une danse générale termine la fête.

Puisque nous sommes chez les Mongwandies, nous ne pouvons les quitter sans dire un mot de la coiffure. De chaque côté de la tête descendent jusqu'aux oreilles deux espèces de

bandeaux, confectionnés soit en tiges de cuivre, soit au moyen de petites perles rouges, bleues, blanches, vertes, de provenance européenne; le cou est protégé par un cache-nuque en perles. Certains indigènes, les copurchics de l'endroit, s'attachent une chevelure postiche, qui consiste dans la réunion de petites ficelles noircies descendant jusque terre; chacune d'elles est attachée à une touffe de cheveux; on peut juger de la patience qu'il faut à l'artiste chargé de monter pareille coiffure et du poids que le crâne doit supporter.

Les femmes se coiffent à peu près comme les hommes; le cache-nuque est remplacé par une mosaïque de perles, chef-d'œuvre de patience, qui retient les cheveux au-dessus du cou. D'aucunes s'attachent également des cordelettes; seulement, à hauteur de la ceinture, elles les enroulent autour d'un bâton de façon à former un gros paquet qu'elles portent constamment dans leurs bras et qui leur sert..... d'oreiller.



Chef Upoto et sa femme.
(D'après une phot. de M. Sanders)

Une autre marque du bon ton chez ces peuplades, est de s'agrandir fortement le lobe des oreilles en y introduisant des rondelles d'ivoire qui atteignent jusqu'à cinq centimètres de diamètre. Pour arriver à s'attacher cet ornement, le noir commence par introduire dans la plaie une lamelle de caoutchouc roulée; au bout de quelques jours, il la remplace par une plus grosse et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la grandeur désirée.

Les Mongwandies n'ont généralement qu'une femme; la cause en est la cherté de cet objet de luxe; seuls, un ou deux grands chefs possèdent plusieurs épouses; tout le ménage loge dans une cabane de forme tronconique dont le toit est recouvert de branches d'arbres ou d'herbes; l'entrée, qui sert à la fois de porte et de fenêtre, est très basse et ce n'est qu'au milieu du logis qu'il est possible de se tenir debout. Si le propriétaire de la hutte vient à mourir, on l'enterre dans son chimbeck.

La femme étant d'un prix élevé, le Mongwandie y est fort attaché (financièrement parlant); aussi, y a-t-il des châtiments spéciaux pour l'épouse qui a fui le toit conjugal.

Quand le mari trompé est parvenu à retrouver l'infidèle, il la conduit sur la place du village, au centre d'une enceinte formée par des filets de chasse tendus sur des pieux; au préalable, la femme a été enduite de couleur noire, sa tête a été garnie de plumes de coq, on lui a attaché à la taille une ficelle dont un de ses proches tient l'extrémité.

Puis, successivement, tous les parents de la coupable défilent devant elle en lui reprochant sa conduite et en lui exprimant tout leur mépris.

Pour joindre l'action à la parole, chacun la frappe de verges.

Quand tout le monde a donné libre cours à son indignation, on chasse l'infortunée vers la demeure de son mari en la poursuivant à coups de bâton, de pierres, de mottes de terre, etc.

Je m'empresse d'ajouter qu'à la louange des Mongwandies le fait se présente très rarement, et que peu de femmes se mettent dans le cas de subir le châtiment réservé à celles qui ont abandonné leur seigneur et maître.

Lieut[t] Wilverth.



Indigènes Bakakaloches.
(D'après une phot. du capit. de Macar.)

ÉMILE BANNING

Né à Liége, le 13 octobre 1836. — Docteur en philosophie et lettres. — Directeur général au Ministère des affaires étrangères. — Membre de l'Académie royale de Belgique.
Membre et secrétaire de la Conférence géographique de Bruxelles (1879). — Délégué à la Conférence africaine de Berlin (1884-1885). — Plénipotentiaire à la Conférence de Bruxelles (1890) (¹).

Un des hommes qui, au jour où l'histoire de la fondation de l'œuvre du Congo pourra être écrite, y aura une des pages les plus pures — à moins toutefois que ce ne soit lui-même qui se charge d'écrire l'ouvrage, auquel cas on peut tenir pour certain que son nom ni figurera même pas. Mais d'autres alors rectifieront le volontaire oubli et sauront faire valoir ce que l'idée coloniale et la géante conception qui en procède et qui en a été l'affirmation sur les rives du Congo, lui sont redevables.

Ce n'est pas suffisant de dire de M. Émile Banning qu'il est de la première heure : il est de la genèse et du prologue d'une œuvre qui, dans sa pensée, doit honorer, dans l'avenir, l'esprit de ce siècle et qui révèle, à ses yeux, la source d'abondants bienfaits pour des branches diverses de la famille humaine, les plus avancées comme les plus arriérées dans les voies de la civilisation.

En 1876, il est de cette assemblée illustre composée de savants, d'explorateurs, de diplomates et de philanthropes qui, réunis au palais de Bruxelles sous la présidence du Roi, fonda l'*Association internationale africaine*. Il en est le secrétaire et l'historiographe, et à partir de ce moment ne cesse d'apporter à l'entreprise naissante, dont le caractère élevé et rare remue ses nobles fibres et lui suggère les plus généreuses pensées, l'inestimable et puissant concours de l'ampleur de sa vision, de la droiture de son jugement, de ses connaissances étendues, de son patriotisme éclairé.

A Berlin, en 1884, à la discussion internationale que présida S. A. S. le prince de Bismarck, M. Banning ne figure pas parmi les plénipotentiaires de la Belgique, mais il est dans la coulisse; il suffit, en effet, de parcourir le volumineux volume renfermant les protocoles des séances et surtout les rapports de la commission chargée d'examiner les projets de déclaration — commission dont le rapporteur est M. le baron Lambermont — pour être aussitôt averti que le diplomate qui, mieux que personne, connaît la pensée politique et les tendances de la vaste entreprise belge si étroitement liée à l'œuvre économique de la Conférence, a été l'un des collaborateurs du long et difficile travail de préparation et de discussion qui a abouti à l' « Acte général de Berlin ».

Cet acte, que signèrent les représentants des quatorze puissances réunies à Berlin, est réellement un document du plus haut intérêt et du plus profond respect. C'est l'affirmation, en matière de conquêtes, d'un nouveau système, en tout point digne des aspirations pacifiques de l'époque. La civilisation de l'Afrique par le commerce a été l'idée fondamentale du programme de la Conférence. Le régime qui est sorti de ses délibérations l'affirme dans les termes les plus généreux, les plus formels, les plus éloquents. C'est par le commerce que les peuples encore mineurs du Congo seront stimulés au travail afin d'arriver graduellement à un état social meilleur.

La Conférence de Bruxelles, à laquelle M. Banning prend part cette fois comme plénipotentiaire belge, achève l'œuvre commencée à Berlin. Un important progrès dans la délicate et séculaire question de la répression de la traite de l'homme y est réalisé.

Les grandes œuvres sont d'un enfantement difficile. Les difficultés n'ont pas manqué à celle du Congo, ni en Afrique, ni en Europe. Pour vaincre les premières, l'État a trouvé un bataillon d'agents qu'aucune épreuve n'a rebutés. Pour tourner les secondes, son chef a eu la rare bonne fortune d'avoir à sa disposition, dès les débuts, quelques hommes de trempe, de pouvoir, à toute heure et sans mesure, faire appel à leur dévouement et à leur intelligence, et obtenir l'un et l'autre sans hésitation, sans marchandage et sans arrière-pensée.

M. Émile Banning est au premier rang de ceux-là. Il est permis d'espérer qu'il n'aura pas travaillé en vain; l'œuvre qu'il a si puissamment contribué à concevoir et à mettre sur pied sera durable, parce que l'idée qui a présidé à sa fondation est de celle qui font le ressort moral d'une nation et sont la source de sa grandeur.

(¹) Bibliographie africaine : *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles.* Un volume in-8° de 225 pages, avec 3 cartes et 16 gravures. Bruxelles, 1878, librairie européenne C. Muquardt. — *Le partage politique de l'Afrique.* Un volume in-8° de 180 pages, avec une carte. Bruxelles, 1888, librairie européenne C. Muquardt.



Pêcheries dans les rapides de Banzyville.
(D'après une phot. de M. Michel.)

PÊCHEURS ET PIROGUIERS WATTETS

(HAUT UBANGI)

Nous avons dit, à propos des populations du haut Ubangi, que les Wattets étaient d'admirables pagayeurs vivant presque exclusivement du produit de leur pêche [1].

Ces indigènes, écrit le capitaine Georges Le Marinel, excellent dans l'art de capturer le poisson. Suivant la nature du fond et la force du courant, ils pêchent au filet ou au moyen de nasses. Ils étudient avec soin les meilleurs systèmes à employer et sont très habiles à découvrir les bons emplacements. Nulle part, si ce n'est aux Stanley-Falls, on ne rencontre des pêcheries aussi importantes que dans l'Ubangi. Les pièges qu'emploient les Wattets atteignent souvent des proportions telles qu'on est obligé de réunir ensemble deux pirogues pour les transporter.

Ces peuples de pêcheurs se déplacent constamment et avec une étonnante facilité. Ils ne tiennent aucunement aux lieux où ils ont vécu et, pour le moindre motif, ils recommencent des défrichements sommaires, mais cependant pénibles, dans le but de se créer une nouvelle résidence. On voit ainsi les villages se diviser en plusieurs groupes qui vont occuper d'autres emplacements à la suite de guerres extérieures, de dissensions intestines ou plus souvent encore à la recherche de pêcheries nouvelles. Le capitaine Georges Le Marinel a observé qu'au bout de deux ou trois ans, la plupart des villages riverains avaient changé de place.

Aux eaux basses, certains Wattets, les Bwajiris notamment, quittent leurs villages pour deux ou trois mois et vont au loin pêcher dans des endroits plus favorables. Ils vivent alors en nomades, les femmes et les enfants participant au travail de la communauté. En même temps, ils font du commerce. C'est ainsi que les Bwajiris s'éloignent à des distances de 100 à 150 kilomètres de chez eux. Ils vont dans les îles et les rapides de Zongo pêcher et trafiquer avec les Bakas, envers lesquels ils agissent souvent comme de véritables envahisseurs. Il se produit même, dans le sens où coule la rivière, un mouvement lent de migration de ces Wattets venus du haut Ubangi.



Si, d'une façon générale, on peut dire que, dans tout le Congo, les canots sont de forme appropriée aux nécessités de la navigation, cela est plus vrai dans le haut Ubangi et l'Uelle que nulle part ailleurs. Entre Mokoanghay et Banzyville, les pirogues présentent la forme d'une longue caisse; les côtés en sont peu élevés et le fond absolument plat, la coupe rectangulaire. Les extrémités sont taillées en longues plates-formes.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 137.

Le bordage peu élevé de ces embarcations ne permet pas de les charger trop lourdement; étant donnée leur forme, elles tirent très peu d'eau. Aussi, conviennent-elles admirablement pour la navigation en amont de Mokoanghay, où elles doivent pouvoir glisser sur une rivière de quelques décimètres de profondeur.

En amont de Banzyville, tant dans l'Uelle et le Bomu que dans l'Ubangi, les pirogues ont des parois très épaisses et affectent une forme arrondie analogue à celle de nos canots. Elles se terminent aussi par des plates-formes, mais celles-ci sont moins longues, toutes proportions gardées, que celles des pirogues à fond plat. Cette disposition convient parfaitement pour des rivières dont le cours est semé de rapides et de roches.

Toutes les pirogues, plates ou rondes, sont divisées en un certain nombre de sections, généralement trois ou quatre, par des renforts de 10 à 15 centimètres de hauteur, au-dessus du fond, et qui sont ménagés lors du creusement de l'embarcation. La partie antérieure de la pirogue, jusqu'au premier renfort, est réservée à la manœuvre qui, chez les Wattets et les peuples de l'Uelle, se fait ordinairement à la perche.

Les hommes de manœuvre, armés de perches de 3 à 5 mètres, prennent appui sur le fond de la rivière et poussent le canot en se mouvant sur la plate-forme et dans la section qui leur est réservée. Les petites pirogues sont ainsi manœuvrées par un seul indigène, mais la plupart des embarcations demandent une équipe de deux manœuvres et jamais il n'en faut plus de trois dans les conditions normales. Indépendamment des hommes munis de perches, chaque pirogue a un équipage armé de petites pagaies de 80 centimètres, assis à l'arrière. Ces derniers gouvernent et relaient les travailleurs d'avant.

Une telle manière de naviguer n'est pratique que pour des profondeurs ne dépassant pas 3 mètres. Aux eaux hautes, les pirogues remontent le courant en serrant de très près la rive. La descente se fait à la pagaie en plein courant.

Pendant les trois ou quatre mois de l'année où l'Ubangi n'est qu'une large nappe d'eau sans profondeur, l'emploi de la perche par les indigènes donne, pour les transports, des résultats excellents. C'est ainsi que, dans de bonnes conditions, quand il y a moins de 2 mètres d'eau, l'on peut remonter le courant en conservant une vitesse moyenne de 3 1/2 à 4 kilomètres à l'heure. Avec trois équipes, c'est-à-dire six hommes pour la manœuvre et deux perches, une pirogue peut, à la montée, franchir environ 40 kilomètres par jour. Le trajet de Banzyville à Yakoma, qui représente 150 kilomètres, se fait en quatre jours avec des canots chargés. Lorsqu'on descend de Yakoma, on arrive le second jour à Banzyville.

Dans le haut Ubangi et ses affluents, il existe de très grandes pirogues taillées comme toujours dans un seul tronc d'arbre. On en a mesuré qui représentaient plus de 6 mètres cubes de creux et dont la longueur dépassait 20 mètres. Quand les indigènes voyagent, ils chargent d'une façon incroyable leurs embarcations. Le capitaine Georges Le Marinel dit qu'il a compté jusque 76 indigènes dans une pirogue, manœuvrée par des Wattets, et que montait Bangasso, sultan des Sakaras.



Le village de Banzyville.
(D'après une photographie de M. Michel.)



En chasse sur les bords de l'Ubangi, à Zongo.

LA CHASSE

Un fait assez curieux qu'il m'a été donné de constater pendant mon séjour en Afrique, c'est que, tandis que les populations riveraines du Congo s'adonnent généralement à la pêche, les indigènes de l'intérieur, établis dans les bois que traversent cependant de nombreux cours d'eau, se livrent presque exclusivement à la chasse.

Parmi les chasseurs les plus intrépides, on peut citer en première ligne les Mogwandis : ils ont, d'ailleurs, de quoi exercer leur bravoure et leur adresse, car la région qu'ils habitent regorge d'éléphants, de sangliers, d'antilopes, de léopards, de singes, de buffles, pour ne citer que le gibier le plus commun. Leurs engins de chasse sont peu nombreux et très primitifs : des lances, quelques petites flèches de bois et des filets de cordes. Leurs auxiliaires habituels sont les chiens. Je ne dirai pas comment ces animaux s'acquittent de leur mission, n'ayant jamais eu l'occasion de les voir à l'œuvre, ...is ce que je sais, c'est que l'indigène leur attache au cou un ... grelot en bois qui indique parfaitement au noir, tou...ntif, l'endroit où ils se tiennent en arrêt. L'espèce ...ur la chasse ne diffère pas des autres chiens du ... se contente de tenir l'animal renfermé pen...ours et le prive de toute nourriture. Ainsi ...s lâchée dans la forêt, s'attaque à tout ... vivants.

Le filet dont se sert l'indigène est à mailles larges, d'environ 10 mètres de long, haut de 1 mètre à 1m50.

Supposons que la présence d'un léopard ait été signalée, voici comment on procède : Quelques noirs bien déterminés et très habiles à se glisser sous bois, partent en avant à la recherche du carnassier; ils sont suivis d'autres chasseurs munis des filets. Quand les éclaireurs ont découvert le refuge du félin, ils avertissent leurs compagnons par un signal convenu à l'avance, un cri d'oiseau généralement. Aussitôt ceux-ci prennent, avec mille précautions, leurs dispositions pour entourer toute la partie du bois où repose le léopard; ils attachent leurs filets aux arbres en ayant soin de les superposer jusqu'à une hauteur suffisante pour que, si l'animal essayait de fuir, il ne pût s'échapper en les franchissant d'un bond. Ces différents préparatifs se font dans le plus grand silence. Quand tout est prêt, les plus courageux d'entre les chasseurs s'avancent vers le fauve, armés de leurs boucliers et de leurs lances. Aussitôt qu'ils l'aperçoivent à bonne portée, ils lui jettent tous ensemble leurs sagaies qui, presque toujours, atteignent le but et clouent l'animal à terre. Si, par hasard, le coup est manqué, il peut se faire que l'animal blessé prenne la fuite poursuivi par ses agresseurs ou qu'il saute sur l'un de ceux-ci et le laboure de ses griffes. Mais il est rare que le léopard ne finisse par être tué; il est vrai que

la chasse se termine souvent par la mort de l'un ou de l'autre des courageux indigènes.



Quand les Mogwandis veulent s'emparer d'un singe, ils s'en vont par petits groupes et emportent un ou deux filets; d'aucuns grimpent dans les arbres, tandis que d'autres restés à terre poussent des cris perçants, afin d'effrayer le quadrumane et de le pousser à se réfugier sur un arbre isolé. Si le singe se laisse prendre au jeu, les chasseurs ont vite fait d'entourer le pied de l'arbre de leurs filets, tandis que les plus agiles d'entre eux poursuivent l'animal dans les branches



Indigène d'Upoto (1).
(D'après une photographie de M. Michel.)

jusqu'à ce qu'il tombe à terre, où il est vite capturé.

Pour des singes de taille moyenne ou des oiseaux de la grosseur d'une pintade, par exemple, le Mogwandi est souvent assez habile pour les abattre d'un coup de flèche. Il faut pour cela que l'animal soit au repos et n'ait pas conscience du danger qui le menace.



Quand il s'agit de chasser l'éléphant, l'indigène est obligé de recourir à d'autres stratagèmes plus compliqués.

Les sources où les pachydermes vont se désaltérer vers quatre heures du matin sont facilement reconnaissables aux empreintes qui marquent le sol. A proximité de ces endroits, le Mogwandi se construit, au sommet d'un arbre élevé et bien touffu, une hutte dans laquelle il se place en observation pour attendre le passage d'un troupeau.

Si un éléphant vient à s'aventurer en dessous de la maisonnette, l'indigène laisse tomber un fort harpon muni d'un pesant bloc de bois; l'animal blessé au dos entre en fureur et veut se débarrasser du fer meurtrier, mais plus il fait d'efforts, plus celui-ci s'enfonce dans les chairs. Quand le pachyderme est à bout de forces, l'indigène l'achève à coups de lance.

D'autres peuplades ont imaginé un genre de piège spécial : Un sentier habituellement suivi par les troupeaux d'éléphants est barré à un endroit déterminé. Le nègre plante là de solides troncs d'arbres à droite et à gauche de la route et parallèle-

(1) Le personnage est représenté tenant en main une petite défense d'éléphant qui lui sert de pipe.

ment aux côtés de celles-ci; puis, il relie ces palissades au moyen d'un plafond composé également de madriers auxquels il attache un gros bloc de bois muni lui-même d'une pointe de fer; un système de bascule est disposé de telle sorte que l'éléphant qui s'engage dans cette espèce de couloir pose fatalement le pied sur un morceau de bois qui amène le déclenchement du harpon, lequel lui tombe sur le dos. Fortement blessé, l'animal essaye de se débarrasser du fer qui le gêne, mais tous ses efforts ne servent qu'à aggraver sa blessure. Quand l'indigène vient visiter les pièges, il trouve souvent le pachyderme étendu à moitié mort sur le sol; il n'a plus qu'à l'achever à coups de lance.

Enfin, voici un genre de trappes surtout en usage chez les N'Gombés d'Upoto, et qui est destiné à capturer le gros gibier.

Les N'Gombés creusent d'immenses excavations dans un chemin fréquenté par les fauves. Ces excavations, dont les parois sont coupées à pic, ont deux mètres environ de côté et de profondeur; elles sont recouvertes de branchages que dissimule une mince couche de terre. Si un quadrupède un peu lourd vient à passer sur la trappe, celle-ci bascule et l'animal tombe au fond du piège, d'où il ne peut sortir et où l'indigène vient l'achever.



Une chasse également pratiquée au Congo consiste en une espèce de traque. Les indigènes choisissent une partie de forêt pour y tendre leurs filets; puis, ils se dispersent dans tous les sens et rabattent le gibier dans la direction des pièges. Les animaux, affolés par le bruit des traqueurs, courent tête baissée dans les mailles des filets et se font tuer par les chasseurs qui les attendent armés de lances.

Pour les Européens, la chasse dans les forêts équatoriales est pleine d'imprévus et ne rappelle en rien celle que l'on pratique dans nos pays.

Il est souvent déconcertant de rencontrer sur son chemin un troupeau d'éléphants dont les spécimens des jardins zoologiques d'Europe ne nous donnent qu'un faible aperçu. On se fera une idée de leur formidable masse en songeant que certains d'entre eux ont des défenses qui pèsent jusque 80 kilogrammes chacune; ce qui fait au moins 160 à 165 kilogrammes à porter au bout de la tête. Or, ce joli poids ne gêne nullement le pachyderme, car un cheval au galop ne pourrait le suivre à la course.

Je terminerai cet article par l'anecdote suivante, qui se rapporte à un fait rare : Je descendais une nuit la Mongalla; la nature dormait, on n'entendait aucun bruit, il faisait un clair de lune superbe. La moitié de mon équipage pagayait, l'autre moitié dormait au fond de la pirogue, lorsque tout à coup mes noirs me réveillent : « Maître maître, regarde! » Et j'aperçois à une faible distance quinze éléphants, l'un à la suite de l'autre, traversant majestueusement la rivière en faisant clapoter l'eau autour d'eux.

Spectacle imposant que celui de ces quinze formidables pachydermes, détachant leurs masses sombres sur les eaux argentées de la Mongalla, où se reflétait la reine des nuits!

Lieut[t] Wilverth.



LE MIMÉTISME DANS LA FAUNE AFRICAINE

La nature animale, dit le professeur F. Plateau, est une immense école de ruse et de fourberie Dans la guerre incessante que se font les animaux, tantôt en pleine lumière, tantôt à la faveur de la nuit, pour satisfaire leur faim ou pour assurer le sort de leur progéniture, les instruments d'attaque ne consistent pas seulement en dents aiguës, en griffes acérées, en mandibules coupantes, en aiguillons venimeux; les moyens de défense ne se bornent pas à des cuirasses plus ou moins épaisses, à des revêtements épineux, à l'émission de liquides d'une odeur repoussante. Tous ces êtres, ceux qui nous semblent les mieux armés comme ceux que l'on croirait les plus faibles, mettent en usage des *procédés variés de dissimulation, permettant d'approcher de la victime sans trop de difficultés, ou donnant à la proie une chance de plus d'échapper à ses ennemis*

« C'est à qui trompera les autres par la couleur et la coupe de son vêtement, par son attitude au repos, par des mouvements spéciaux, soit pendant la course, soit pendant le vol. Ceux qui revêtent la teinte du feuillage sont légion; beaucoup, s'enveloppant du *manteau couleur de muraille*, prennent les tons ternes des rochers, des écorces, du sable. Celui-ci, long, grêle, raide, passe une partie de sa vie, immobile, copiant de son mieux une tige ou un rameau; celui-là, obligé de voler, imite d'une façon curieuse la feuille sèche emportée par le vent; nombreux enfin sont les animaux privés d'armes quelconques, empruntant le costume de ceux qui passent à bon droit pour des gens d'un commerce désagréable : des serpents inoffensifs portent la livrée d'espèces venimeuses habitant la même contrée; des Diptères, des Coléoptères, absolument incapables du moindre mal, sont garnis des bandes alternativement noires et jaunes caractéristiques des guêpes; des papillons échappent aux animaux insectivores parce qu'ils portent sur leurs ailes les taches et les dessins propres à d'autres Lépidoptères généralement respectés à cause de leur odeur infecte ou de la saveur nauséabonde de leur chair. »

Ces cas de dissimulation, qui constituent ce qu'on appelle d'une façon générale le *mimétisme*, peuvent s'observer sous toutes les latitudes, aussi bien dans les mers et dans les eaux douces que dans les forêts, les savanes et les déserts. Ils sont si répandus dans les différents groupes du règne animal, qu'on peut dire que les espèces qui y font exception constituent la

minorité; cette exception n'est souvent qu'apparente, car là où l'œil exercé du naturaliste ne voit pas matière à confusion, les autres animaux peuvent se tromper. L'homme lui-même est d'ailleurs souvent victime de ce déguisement protecteur des animaux. Les personnes qui n'ont pas l'habitude de la recherche des animaux considéreront comme peu peuplés des endroits où un zoologue fera une abondante récolte d'échantillons. Cependant, on cite de nombreux cas où des naturalistes de profession ont été induits en erreur, momentanément du moins, par les apparences trompeuses offertes par les animaux.

A.-R. Wallace, à qui on doit tant d'observations sur ce sujet, et qui le premier a reconnu le but, ou, pour mieux dire, les effets de cette tendance à l'imitation, au point de vue de la sélection naturelle, réserve le nom de *mimétisme proprement dit* à la faculté que présentent certaines espèces de ressembler extérieurement à d'autres animaux que leur saveur, leur odeur ou d'autres moyens de défense mettent à l'abri des agressions. Il range sous le nom de *ressemblance protectrice* les différents cas où l'animal se dissimule grâce à sa ressemblance avec des objets immobiles ou inanimés. Si l'animal est carnassier, le déguisement a surtout pour but de favoriser la capture de ses victimes; s'il est herbivore, frugivore, etc., il se dissimule pour échapper à ses ennemis

On comprend aisément que plus un animal sera protégé contre les autres, ou favorisé dans la recherche de sa nourriture, par son apparence extérieure, plus il aura chance de vivre et par conséquent de se multiplier en transmettant ses caractères à ses descendants. Les individus qui s'écarteront du type favorable seront exposés à périr jeunes, sans avoir eu le temps de faire souche. Les caractères dissimulateurs iront donc en s'accentuant dans les générations successives et les variations nuisibles seront écartées. On voit donc quelle est l'importance des ressemblances protectrices dans la *sélection naturelle* qui est, selon la définition de Darwin, *la loi de conservation des variations favorables et d'élimination des déviations nuisibles.*



Fig. 1. *Cyphocrana.* — Phasmide de Java réduit au tiers.
(D'après un échantillon de la collection de l'Université de Gand.)

On aurait tort de croire que le mimétisme et la ressemblance protectrice sont le résultat d'*actes volontaires et raisonnés* de la part des animaux. Ils sont simplement amenés, en vertu de la sélection naturelle, par le mécanisme que je viens d'expliquer.

Comme le dit F. Plateau, « la dissimulation, l'imitation, la tendance à se faire passer pour ce qu'on n'est pas, existent malheureusement aussi, à un haut degré, dans notre société humaine, déterminées, comme chez les bêtes, par la lutte pour l'existence. Chez l'homme seul, la chose est triste à avouer, l'imitation dans le but de tromper son prochain est le produit d'une association d'idées. »

Je n'aurais pas besoin de quitter notre pays pour citer des exemples de ressemblance protectrice et de mimétisme. Mais c'est incontestablement sous les tropiques que les cas sont le plus frappants. Ils abondent notamment en Afrique, et bien de nos compatriotes ont eu l'occasion d'en observer sans avoir pour cela besoin d'être zoologues.

La ressemblance protectrice est poussée à un très haut degré chez les Orthoptères marcheurs, comprenant les familles des Mantides et des Phasmides, toutes deux bien représentées au Congo.

Les *Mantides* ont pour type les Mantes, Religieuses ou Prieuses, dont quelques espèces existent dans le sud de l'Europe et qui abondent en Afrique. Ces curieux insectes sont d'un beau vert et se dissimulent dans le feuillage des arbres ou parmi les hautes herbes. Leurs grandes ailes, ramenées le long de l'abdomen, ont assez bien l'aspect de feuilles, et quand l'animal est au repos, attaché à un rameau ou à une tige d'herbe, il faut réellement une certaine attention pour le découvrir.

Les Prieuses vivent d'insectes; grâce à leur aspect végétal, elles inspirent toute confiance à leurs victimes qui, sitôt à portée, sont appréhendées par les fortes pattes antérieures de la Mante; d'ailleurs, les Prieuses, comme la plupart des espèces de la famille, se mangent aussi entre elles sans le moindre scrupule.

A côté des Mantes, se classent les Empuses et les Créobores, répandues aussi en Afrique et se dissimulant par des procédés analogues. Elles ont des formes plus élancées et sont aussi carnassières, comme tous les représentants de la famille.

Les Erémiaphiles, autre genre de Mantides, vivent sur le sol, dont elles imitent absolument la teinte noire, grise ou rouge. Chaque endroit présente des individus adaptés à la couleur du sol.

La figure 2 représente une espèce de Mantide dessinée par Junker. C'est un animal coloré en rouge-violet, qui vit sur des capitules de fleurs de teinte pareille et se nourrit des insectes qui viennent pour y butiner. On le trouve dans le bassin du haut Nil.

Il existe dans l'Inde des espèces qui poussent le mimétisme encore plus loin. L'une d'elles (*Hymenopus bicornis*) simule d'une façon étonnante une fleur d'orchidée; son abdomen ovale représente le labelle, les pattes postérieures, très dilatées, tiennent lieu de pétales; le cou et les pattes de devant imitent les sépales supérieurs et la colonne de l'orchidée. L'ensemble est d'un rose vif et rappelle si bien une fleur, que les papillons viennent s'y poser et sont victimes de leur illusion.

Une larve de Mantide (*Harpax ocellata*) ressemble à la fleur d'une composée.

La famille des *Phasmides* présente des cas plus singuliers encore que les Mantides.

Ce sont, presque tous, des insectes absolument étonnants. Ils sont de grande taille, souvent sans ailes. Leur corps ressemble à une baguette et leurs pattes, minces et démesurément allongées, leur donnent un aspect de maigreur squelettique qui justifie bien leur nom de *phasma* (fantôme, spectre). Ils vivent sur les branches d'arbres, les tiges de graminées, etc.; chaque espèce se rencontre dans les endroits les mieux appropriés à sa forme et à sa couleur. Chose remarquable, des espèces verdâtres qui vivent en Afrique dans les herbes des savanes, sont remplacées par des formes grisâtres, quand ces graminées commencent à se dessécher. Leurs allures sont extraordinairement lentes, ce qui ne contribue pas peu à les dissimuler. Cette dissimulation est uniquement protectrice, car ces insectes sont herbivores. Les Anglais les appellent *walking sticks* (bâtons ambulants).

Les *Bacillus* (baguette) et les *Bacteria* (bâton) sont communs au Congo; le premier genre est représenté dans le midi de l'Europe. Ils sont tous deux privés d'ailes.

Les *Cyphocrana*, répandus en Malaisie, en Australie, etc., existent aussi au Congo. Ce sont les géants de la famille; le corps atteint 30 centimètres de long. On les trouve sur les chaumes des grosses graminées, où il faut beaucoup d'attention pour les découvrir.

La figure 1 représente un *Cyphocrana* de Java. C'est la photographie d'un échantillon d'une collection, unique en son genre, réunie par le professeur F. Plateau, au Musée zoologique de l'Université de Gand. Cette collection a pour but de montrer des cas de ressemblance protectrice et de mimétisme; chaque sujet y est placé dans le milieu végétal ou minéral où il se dissimule dans la nature, ou à côté de l'animal qu'il imite.

On trouve encore des Phasmides couverts d'excroissances qui les font ressembler à des mousses ou à des lichens.

Le genre *Phyllium*, quoique classé parmi les Phasmides, s'écarte beaucoup, par l'aspect, des autres représentants du groupe. Comme l'indique son nom, il est constitué par des insectes ressemblant à des feuilles; certaines espèces simulent des feuilles vertes, d'autres des feuilles autrement colorées ou mortes, et chacune vit là où elle se distingue le moins des objets voisins. La ressemblance peut aller si loin qu'il faut beaucoup d'attention pour distinguer les insectes des feuilles. M. Charles Bronguiart a récemment expérimenté le fait en présentant à l'Académie des sciences de Paris un petit goyavier couvert de quelques Phyllies. Il paraît que l'insecte lui-même se trompe quelquefois et entame l'aile d'un congénère, en croyant manger une feuille. J'ajouterai que la matière qui colore en vert les tissus de la Phyllie est identique à la substance colorante des feuilles ou chlorophylle, ainsi que M. Becquerel l'a démontré par l'examen spectroscopique.

On trouve les Phyllies en Asie, en Océanie, etc. Comme il en existe aussi aux Seychelles, il n'est pas impossible qu'on en découvre un jour en Afrique.

(*A continuer.*) J. Cornet.



Fig. 2. Mante du haut Nil.
(D'après un spécimen observé par le D[r] Junker.)



Fig. 1. — Plaque préhistorique d'ivoire gravé, représentant un mammouth, trouvée dans le Périgord. (British Museum.)

LA SCULPTURE EN IVOIRE

ET LES IVOIRIERS FLAMANDS

I

Les débris préhistoriques. — Statues égyptiennes et grecques. — Diptyques consulaires romains. — Premiers objets de l'art chrétien. Ivoires byzantins et arabes. — Objets profanes des XIVe et XVe siècles.

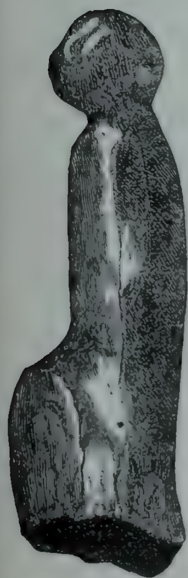


Fig. 2. Débris préhistorique de statuette en ivoire. (Musée d'histoire nat. de Bruxelles.)

L'exploration du bassin du Congo, la fondation de l'État indépendant, les premières transactions commerciales avec les indigènes, la création d'un marché public d'ivoire à Anvers, ne pouvaient manquer d'impressionner, à la longue, le monde artistique belge. Il n'était pas possible que le noble effort que la Belgique produit en Afrique ne se reflétât et ne marquât, d'une manière quelconque, dans le travail de nos peintres et de nos sculpteurs.

La mise en œuvre par ceux-ci de la riche substance osseuse constituée par les défenses de l'éléphant est un premier pas dans cette voie. L'ivoire est une matière dure et compacte, susceptible de recevoir le plus beau poli; il est d'une couleur plus riche et plus artistique que le marbre blanc. Il est plus tendre et d'une chaude pâleur aux transparences jaunâtres, aux reflets ambrés. Son grain serré et souple est mystérieux, séduisant. Son épiderme tiède appelle et retient la caresse. Il a donc suffi d'un appel pour décider nos statuaires à faire dans leur art une nouvelle application de la matière précieuse dont les belles qualités requéraient leur attention.

Les dix-neuf spécimens de sculptures en ivoire exécutés par quelques-uns de nos meilleurs statuaires, et exposés à Anvers d'abord, au Cercle artistique de Bruxelles ensuite, méritent de nous occuper un instant comme un très attrayant essai de renaissance d'une matière un peu oubliée, mais qui, à toutes les époques et dans toutes les écoles artistiques, a eu une vogue réelle et a laissé dans tous les musées d'Europe des spécimens qui constituent de curieuses et attrayantes collections.

Les renseignements sur les ivoiriers et leurs œuvres sont assez nombreux, mais ils sont épars dans une foule de publications et de catalogues, écrits à toutes époques et en toutes langues. Les réunir et les présenter méthodiquement serait un travail utile, mais de longue haleine, qui nécessiterait, au surplus, une visite préalable aux nombreuses et riches collections qui sont à Paris, Dresde, Munich, Vienne, Saint-Pétersbourg, Liverpool, Londres, Florence, Venise, Rome.

Quant aux ivoiriers flamands qui, certes, tiennent une place importante, parler d'eux est un travail d'autant plus malaisé que l'histoire de la sculpture flamande elle-même reste à faire. A part deux travaux préparatoires très sommaires et très incomplets, tout, sur ce sujet, est à rechercher, à voir, à authentiquer, à mettre en ordre.

Et cependant ils sont légion les vieux imagiers flamands et nos sculpteurs des XVIe et XVIIe siècles; leurs œuvres sont peut-être encore plus nombreuses et plus belles à l'étranger qu'en Belgique. Elles sont partout, en Europe. Sans parler des musées et des collections privées, nous en avons rencontré sur les places publiques, dans les églises ou dans les palais de Rome, Venise, Bologne, Florence, Munich, Innsbruck, Heidelberg, Prague, Gustrow, Dijon, Amsterdam, etc.

Parmi ces maîtres sont quelques ivoiriers célèbres qui prennent place parmi les plus renommés. Nous saisissons

l'à-propos de l'exposition des sculptures en ivoire du Congo, pour rappeler leurs noms et résumer, en une courte note écrite au courant de la plume, l'histoire de la sculpture éburnéenne.

La plus ancienne ébauche de statuette en ivoire que l'on connaisse est probablement celle que nous reproduisons ci-contre (fig. 2) et que possède le Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

Cette curieuse piécette en ivoire de mammouth, plutôt paléontologique qu'artistique, a été trouvée, en 1867, par M. Édouard Dupont, directeur du Musée, à Pont-à-Lesse (trou Magrite), dans des alluvions fluviales de l'époque quaternaire ancienne, parmi un assortiment paléontologique et ethnographique de spécimens des premières industries de l'homme, tels que silex taillés et bois de rennes gravés.

Au début, on aurait pu discuter l'authenticité de l'origine préhistorique de la piécette éburnéenne de Pont-à-Lesse, mais tout doute a disparu depuis les découvertes récentes de M. Piette, un archéologue français de Saint-Quentin, qui a trouvé, dans des cavernes des Pyrénées, d'abondantes statuettes en ivoire datant du même âge.

La plaque de défense de mammouth gravée que nous reproduisons en tête de cet article en est, du reste, une autre preuve; elle a été découverte, en 1856, par M. Lartet, dans le Périgord (fig. 1). De son côté, M. le marquis de Vibraye a trouvé dans l'Aube, une petite sculpture représentant un mammouth.



Fig. 3 — La Vierge et l'Enfant.
Ivoire flamand du XIIIe siècle (h. 0.32).
(Cabinet du Dr de Meyer, à Bruges.)

Il est donc, aujourd'hui, indéniablement établi que l'homme des vieux âges quaternaires, que jusqu'ici l'on était d'accord pour considérer comme un humain à peine sorti de l'animalité, était déjà élevé jusqu'à la conception des arts plastiques. Il a bégayé l'art en essayant de façonner l'ivoire de l'éléphant d'Europe, et de représenter ses semblables et les animaux au milieu desquels il vivait.

Les documents en ivoire que nous signalons ici sont les plus anciens que l'on connaisse relativement à la naissance des beaux-arts. Ils sont d'une antiquité bien autrement reculée que celle des pièces arrachées aux tombeaux d'Egypte, aux ruines des villes persannes et assyriennes, aux temples grecs, aux monuments romains. Car l'ivoire a été également en honneur chez chacun de ces peuples.

Les pièces égyptiennes sont les plus anciennes que l'on rencontre dans les musées d'art. Ainsi nous avons vu au musée de Boulacq, au Caire, une statuette représentant Abi, personnage qui vivait sous la XIIIe dynastie (2,350 ans av. J.-C.), qui a déjà du style et de la souplesse. Dans les arts industriels, les Égyptiens employaient beaucoup l'ivoire; ils en incrustaient les chaises, les lits, les coffrets; ils en fabriquaient des ustensiles de toilette et de ménage, des dés à jouer, des encensoirs, des manches de poignard, des vases, des boîtes.

Il semble que les Grecs ne commencèrent à utiliser l'ivoire qu'après l'époque de la guerre de Troie (1200 ans av. J.-C.). Mais viennent les siècles de floraison artistique et la précieuse substance ne tardera pas à recevoir sa plus noble destination. Elle fut alors combinée avec l'or, le bois de cèdre et les pierres précieuses pour reproduire l'image des dieux. Les statues colossales de Phidias, le *Jupiter* d'Olympie, haut de 17 mètres, et la *Minerve* du Parthénon, haute de 12, sont des œuvres trop souvent décrites pour que nous ayons souci de faire autre chose ici que rappeler leur souvenir.

A l'exemple des Grecs, les Romains eurent pour les objets en ivoire une véritable passion qu'ils communiquèrent à Byzance, lorsque Constantin établit dans cette ville le siège de l'empire d'Orient. Aucune des statues ou statuettes en ivoire, d'origine grecque, romaine ou byzantine, ne nous est parvenue, mais les musées conservent un certain nombre de pièces, parmi lesquelles les plus curieuses sont les diptyques que les consuls envoyaient aux personnages de distinction, en manière de carte de visite, au jour de leur élévation, et sur lesquels ils étaient, la plupart des fois, représentés assis dans leur chaise et tenant en main la *mappa circensis*. Le plus ancien connu de ces diptyques consulaires est celui du consul Probianus (322 ans av. J.-C.) que conserve le musée de Ber-

lin qui, de même que le British Museum, est riche en spécimens de ce genre. Au point de vue artistique, signalons aussi une feuille de diptyque du consul Justinianus (an. 521) que possède le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris.



A la même époque ou un peu après, apparaissent les premières sculptures en ivoire, confectionnées pour le service de l'église chrétienne : diptyques et triptyques ecclésiastiques (fig. 4), autels et retables portatifs, châsses, bas-reliefs, plaques de sacramentaire, statuettes et objets divers du culte, tels que : calices, reliquaires, images ouvrantes, croix, pupitres, bénitiers, baisers de paix, bâtons pastoraux et crosses d'évêque et d'abbé, chapelets, etc.

En même temps parviennent en Europe quelques spécimens de l'art des praticiens orientaux, arabes, persans, hindous. L'un des documents les plus précieux de cette catégorie — une pièce unique — est la grande tour d'échiquier, un éléphant (signé en arabe), qui doit dater du VIIIe siècle, et que l'on suppose, au cabinet de la rue Richelieu où il est conservé, avoir fait partie des présents envoyés à Charlemagne par le calife Haroun-el-Rachid.



En Europe, à peu d'exceptions près, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les données religieuses exercent seules l'imagination des ivoiriers. Ce n'est qu'à dater du XIVe que l'on voit leur pratique s'étendre à la confection d'objets profanes. Immédiatement, l'art prend un caractère plus personnel et reflète mieux l'esprit de l'époque. On peut suivre les progrès de cette évolution dans les coffrets, boîtes à miroir portatives, peignes, cornets ou olifants, manches et gaines de couteau, groupes et figurines, cippes, vidrecomes, vases, arçons de selle, etc. De cette époque, M. Vermeersch, à Bruxelles, possède un joli et complet spécimen des Pays-Bas : ce sont des tablettes à écrire, enfermées dans une gaine en cuir, sur laquelle se trouve une inscription flamande.

Il y a parmi ces objets, tant religieux que profanes, réunis dans les musées de l'Europe, une foule de pièces du plus haut mérite artistique, dénotant une invention, un goût et une habileté rares. Parmi les plus curieuses, citons le retable du duc de Berry, décoré de 78 sujets, ouvrage italien du XIVe siècle, l'un des plus importants qui existe (musée du Louvre); le magnifique troussequin de selle, acheté par la même collection, à la vente Spitzer, travail aux armes d'Aragon et de Sicile, de la fin du XIIIe siècle; une autre selle, flamande ou bourguignonne (XIVe siècle), qui est au musée d'Ambras, à Vienne; le groupe du *Couronnement de la Vierge*, travail français du XIIIe siècle, au Louvre; *la Vierge*, de la collection Oppenheim, à Cologne, et celle du cabinet du Dr de Meyer, à Bruges (fig. 3); les triptyques italiens du musée de Cluny; la célèbre collection Basilewski, achetée par l'empereur de Russie et qui renferme la plus complète réunion de pièces en ivoire relatives à l'art chrétien depuis les catacombes; etc.

Malheureusement, les noms des artistes qui nous ont légués tant d'œuvres et de pièces rares sont demeurés inconnus. C'est à peine si, de loin en loin, on rencontre dans les vieux comptes ou inventaires le nom oublié de quelques « imagiers, tabletiers, tailleurs de cruchefis, sculpteurs de tableaulx d'yvoire ».

Ce n'est vraiment qu'au XVIe siècle, et mieux encore au XVIIe, que nous allons pouvoir mettre des noms sur les beaux morceaux d'ivoire des collections publiques, et plus spécialement des noms allemands et flamands, car, à cette époque, ce fut surtout en Allemagne et aux Pays-Bas que la sculpture en ivoire prit un grand développement.

A.-J. WAUTERS.

(*A continuer.*)



Fig. 4. — Triptyque en ivoire du XIVe siècle.
(Collection de M. Vermeersch, à Bruxelles.)



CONGO ET BELGIQUE

(A PROPOS DE L'EXPOSITION D'ANVERS)

par les lieutenants LEMAIRE et MASUI.



CURIEUSE et typique figure parmi les Congolais que cet artilleur, petit et blond, à l'œil ardent, qui, sans cesse en mouvement, entre, passe, et après avoir jeté à la hâte quelques phrases hachées soulignées d'un ricanement, disparaît..... pour reparaître le lendemain ou le surlendemain.

La date de son retour en Afrique est fixée depuis quelques jours et son activité semble encore s'accroître. Il déblaye à grands coups la besogne qu'il s'est imposée..... à plaisir. Il conférencie. Il publie. Après son *Essai de vocabulaire,* voici *A propos de l'exposition du Congo à Anvers* (1), un volume de vulgarisation. C'est écrit ventre à terre et artistement illustré de quelques dessins du lieutenant Masui.

Voici l'introduction du volume :

6 octobre 1894.

Au moment précis où j'écris ces premières lignes, les derniers Congolais de l'exposition d'Anvers quittent notre pays. Coïncidence toute fortuite, et dont j'ai plaisir à tirer parti en disant à nos hôtes non pas « adieu ! », mais « au revoir ! », « à bientôt », et ce au nom de la Belgique entière, de la masse des fervents de la première heure comme des indifférents de la dernière, tous ne formant plus aujourd'hui qu'un noyau compact rallié sans retour à l'idée coloniale.

Un labeur de quinze ans, auquel s'applique mieux que jamais l'appréciation de de Brazza : « Travail de Titan accompli avec des moyens de Pygmées » ; une série ininterrompue de succès scientifiques, économiques, moraux, militaires; l'appel à la vie civilisée de tout le cœur de l'Afrique; l'anéantissement, dans des territoires cent fois grands comme la mère patrie, de la race maudite dont les razzias envoyaient sur les marchés d'Europe l'ivoire volé et sanglant, dans les harems d'Orient les orphelines violées; l'ordre, la justice, le travail, la foi, révélés à des millions d'êtres humains; l'admiration imposée au monde entier; tout cela affirmait et consolidait l'œuvre du roi-souverain, affirmait et consolidait l'indépendance de la Belgique, affirmait et consolidait notre volonté de garder parmi les nations civilisées une place digne d'envie, un rôle d'apôtre et de croisé, la gloire impérissable d'avoir osé, nous, si petits par nos limites, prendre à la gorge le mal hideux, l'immense et fondamentale question de la traite.

Il y a quelques années à peine, la gigantesque masse de l'Afrique n'apparaissait encore à l'imagination troublée que comme une accumulation de ténèbres; les bords en étaient connus, mais il n'y venait que d'horribles négriers, dont les bâtiments de transport s'appelaient des « tombeaux » ; du côté de l'Asie et de l'Europe, nos civilisations avaient voulu

---

(1) Un volume grand in-8° jésus, illustré. Prix : 3 fr. 50. Exemplaire de luxe : 12 francs. (*Voir notre supplément.*)

s'épanouir, mais s'étaient éteintes sans aucun germe; nous en voyions arrachées et extraites, depuis des époques indéterminées, par convois et par cargaisons incessamment renouvelés, des foules et des multitudes de familles humaines, dont la provision devait être intarissable.

Et les siècles s'écoulaient! Et avec eux s'effaçaient toute sensibilité et toute pitié! Le nègre n'était vraiment qu'une bête de somme et la vue de la race noire, mise en coupe réglée depuis toujours, comme une moisson mûre, ne troublait plus l'œil même du philosophe ou du religieux! Et ces torrents de sang jaillissant du sein de l'Afrique semblaient des fleuves comme les autres, faits pour couler dans le lit qu'on leur creuserait, sans souci de leurs sources, qui étaient pourtant des artères vivantes.

Puis un jour, des apôtres se levèrent pour l'émancipation et le rachat des nègres dans les contrées ouvertes à la civilisation.

En 1722, la justice anglaise décida que « tout esclave qui « mettait le pied sur le sol anglais recouvrait la liberté, qui « ne pouvait lui être enlevée ». En 1807 seulement, presque un siècle plus tard, les Chambres anglaises décrétèrent l'abolition complète de la traite dans toutes les possessions anglaises.

Des négociations, des congrès, des traités, des lois créèrent des courants de pitié qui, de proche en proche, gagnèrent tous les peuples, et nulle part où des hommes de nos souches étaient établis, l'esclavage ne fut plus souffert. Une guerre terrible et superbe, la guerre de Sécession, l'avait extirpé de la République du Nord américain : c'était en 1865.

En 1888, le Brésil décrétait l'émancipation de ses noirs

Il ne restait plus que l'Afrique, sombre entrepôt, close à tout rayon d'humanité, livrée aux mains rapaces et sanguinaires qui fouillaient ses entrailles.

Le 2 juillet 1892 est proclamé l'acte de la Conférence de Bruxelles.

Et voici, en 1894, la Belgique transportée au retour des expéditions antiesclavagistes, haletante d'enthousiasme à l'approche de Dhanis; saisie d'un engouement indicible pour l'exposition du Congo, heureux signe des temps, démonstration évidente de l'intérêt et de la sympathie que tous maintenant portent aux choses d'Afrique ; honorée des éloges sans restriction des étrangers, tel cet officier russe, le lieutenant-colonel Léonide d'Artamonoff, de l'état-major, qui, de passage à Anvers, m'exprimait (en un français un peu tourmenté, mais combien touchant) l'admiration que les Russes d'au delà le Caucase ont pour les Belges au Congo; recevant et acclamant dans ses vieux hôtels communaux, dans ses salons, au sein de ses sociétés savantes, des noirs qui disent : « Merci aux Belges, pour la rédemption de notre race! »

Aussi, qu'importent encore les dernières velléités de résistance?

Quel sentiment vous fait donc parler encore, vous qui, ignorants ou de mauvaise foi, inconscients ou timorés, ne trouverez bientôt plus au bout de votre piteuse résistance que le ridicule, l'indifférence, l'oubli?

Le moment est venu, dans votre intérêt, de vous taire. Vous parliez complaisamment de choses que vous ne connaissiez pas à des auditoires qui n'en savaient pas plus que vous; votre tâche, certes, était plus facile que la nôtre; un bureau de journal, une tribune de cabaret, voire souvent un salon brillamment éclairé, valaient mieux pour vos exploits que les immensités farouches des tropiques africains!

Et, néanmoins, voyez comme notre persévérance est arrivée aujourd'hui à vous permettre la comparaison entre l'Afrique dont vous parliez si aisément, et celle que nous faisions si difficilement.

Vous voulez bien, n'est-ce pas, faire avec nous un voyage au Congo? Oh! ne vous effrayez pas, notre voyage sera fictif, et pourtant combien intéressant, car pour rendre tangibles et manifestes aux plus incrédules les résultats déjà obtenus là-bas, nous ferons notre voyage aller et retour contrairement à ce qui se fait actuellement, et, au lieu de commencer à remonter le grand fleuve, nous ferons le voyage d'aller en le descendant d'abord; à Banana, nous ferons demi-tour pour le voyage de retour.

Entre nos deux voyages, nous laisserons s'écouler dix-sept ans, parce que, l'aller, nous le ferons avec Stanley, quand, du 5 novembre 1876 au 9 août 1877, il viola enfin ces territoires vierges figurant sur les cartes sous la rubrique « pays inconnus », grandes lettres noires sur fond blanc.

Le retour, nous le ferons aujourd'hui, avec ces noirs, tenez, qui viennent de quitter Anvers, accompagnés d'acclamations vibrantes.

Et nous verrons comment ces pays, forcés par l'audacieux Américain, ont été développés par lui et ses successeurs! Comment le ventre de l'Afrique, que la barbarie stérilisait, est devenu fécond, et enfantera bientôt d'incalculables richesses.

Je voudrais résumer ici le grand, le périlleux voyage de Stanley, celui qu'il intitula lui-même *A travers le continent mystérieux*. Je voudrais le citer longuement, car on ne saurait trop redire à des Belges cette mémorable épopée, cause pre-





mière de leur éveil à la vie coloniale! Mais je veux croire qu'actuellement ce grand fait historique est suffisamment présent à l'esprit de ceux pour qui j'écris, et qu'il m'a suffi d'avoir suscité l'idée de notre voyage aller pour que chacun revoie cette aventure extraordinaire de la descente du Livingstone, de Nyangoue à Banane, les trente-deux combats livrés le long du fleuve inconnu, les cataractes de Stanley, les trente-deux chutes des Monts de Cristal, les privations effroyables, les morts, les massacres.....

Le 9 août 1877, 999 jours après avoir quitté Zanzibar, Stanley retrouvait la civilisation à Boma.

L'Europe émue le traite presque d'imposteur, et se défie de lui comme certains de nos dirigeants ont essayé de faire pour nous. Mais il a inspiré confiance au roi des Belges, et, en 1879, Stanley l'Africain reparaît à l'embouchure du Congo, afin d'atteindre à nouveau ce qu'il appelle le véritable cœur de l'Afrique, dont l'incomparable richesse compensera tous les efforts, tous les sacrifices humains qu'on voudra s'imposer pour la mettre à la portée de l'Europe.

« L'intérieur de l'Afrique, dit l'illustre voyageur dans une « image des plus saisissantes, peut être comparé à une « immense noisette dont les 16 millions de kilomètres carrés « de terres presque planes, désormais conquises, forment « l'amande. On ne tarderait pas à en connaître la valeur si on « se donnait la peine de briser, pour l'atteindre, son épaisse « enveloppe — ces 380 kilomètres de rudes montagnes qui la « dérobent actuellement au monde civilisé. »

Fiévreusement, Stanley se met à la besogne, reconnaissant à nouveau, en détail cette fois, le grand fleuve et ses affluents; passant des traités; échelonnant partout ses adjoints, qu'il enflamme de son entreprenante ardeur.

Et sur les traces de ces audacieux s'élancent missionnaires, savants, commerçants, et, détail piquant, on voit arriver des touristes et parfois des voyageurs que l'enthousiasme saisit au point de les faire combattre à côté des Belges : tel cet officier américain, le lieutenant Mohun, agent consulaire chargé de mission au Congo par son gouvernement, et qui demanda, et obtint, de pouvoir faire toute la campagne arabe aux côtés de Chaltin d'abord, de Dhanis ensuite.....

Notre voyage de retour va nous dire maintenant ce qui s'est fait là-bas, et pour cela nous n'aurons qu'à rappeler ce qui, à Anvers, a formé incontestablement le côté attractif et nouveau de l'exposition, je veux dire le « Palais congolais » et son pittoresque village. En y entrant, le visiteur pénétrait dans un monde nouveau, et s'il a pu consacrer à sa visite le temps nécessaire et la science d'observation, on peut penser qu'il connaît notre empire colonial autant qu'il est possible de le connaître sans avoir franchi les océans. Et c'est pour conserver cette impression, pour affirmer cette révélation, pour continuer, en un mot, par le livre, le grand enseignement qu'a été l'exposition congolaise, que j'écris cette notice, dans laquelle je ne veux mettre aucun ordonnancement chapitral, dans laquelle je ne veux qu'effleurer quelques-uns des points dont un seul, développé en sa complète expression, ferait la matière d'un gros volume. Je serai le guide accompagnant ses compatriotes à travers le compartiment du Congo et fixant, en quelques mots seulement, les idées et les appréciations. Peu nous importent les numéros des classes et des sections, non plus que la distribution des salles ou l'agencement des collections et des produits : ce que nous faisons n'est pas un catalogue plus ou moins détaillé, mais une causerie écrite.

Le grand étonnement allait surtout aux produits d'exploitation de ce Congo encore si mystérieux que presque tous les visiteurs de l'exposition d'Anvers, nationaux et étrangers, se rendaient tout d'abord à ce compartiment, au-dessus duquel flottaient des drapeaux bleus, que semblaient garder et protéger les grandes divinités de bronze, accroupies en des poses hiératiques, durant que le service d'honneur était fait par d'étonnants soldats noirs, venus de tous les points de l'Etat libre, et dont les yeux, très doux et très expressifs sous les reliefs de bizarres tatouages, gagnaient les sympathies de chacun.

Ah! on les regardait bien, ces Bangalas, ces Basokos, ces Sappo-Zap qui, chez eux, à notre vue, n'ouvraient pas de plus grands yeux!

Puis on entrait et tant de choses s'offraient aux regards interrogateurs que vraiment on ne savait par où commencer; et pour cela je n'ai pas craint de m'offrir comme guide.





La station de l'État à Bumba, près du confluent du Rubi.
(D'après une phot. de M. Michel.)

LA CONSTRUCTION DES PIROGUES

Les différents spécimens de pirogues qui ont figuré à l'exposition d'Anvers nous ont donné, malgré leurs dimensions restreintes, une idée assez exacte de ce que peut le Congolais en matière de construction nautique. Mais, ce dont on ne peut se rendre compte, c'est de la patience, du travail et du temps considérable qu'il a fallu aux indigènes pour construire ces embarcations au moyen des outils qu'ils possèdent.

Ceux-ci, ou plutôt celui-ci, est tellement rudimentaire qu'il faut toute l'adresse et la persévérance du noir pour en tirer parti. Il consiste en un morceau de fer de forme triangulaire, plus haut que large et dont le petit côté est curviligne; ce côté, bien aiguisé sur une pierre, constitue le tranchant de l'outil. Il y a deux façons de l'utiliser, soit comme hachette, soit comme herminette. Dans le premier cas, le noir prend un bâton bien solide, de 40 centimètres de long environ, à l'une des extrémités duquel il perce, au moyen du feu, une ouverture suffisante pour laisser passer la partie la plus étroite du fer qu'il encastre ensuite fortement. C'est avec cette hachette (dont nous reproduisons un dessin ci-contre) que le Congolais parvient à abattre les plus gros arbres. Lorsqu'il veut employer le même fer en guise d'herminette, l'indigène coupe une branche d'arbre terminée en crochet. Il taille ensuite la partie la plus courte, de façon à obtenir une surface plane contre laquelle il applique le fer en le fixant fortement au moyen de lianes. La branche la plus solide sert de manche et le charpentier noir obtient ainsi un outil qui lui permet de tailler le bois de la même manière que le font nos scieurs de long lorsqu'ils enlèvent l'écorce des arbres au moyen de l'herminette.

Pour la construction d'une pirogue, le point capital est le choix de l'arbre, dont l'essence doit être telle que le bois ne se fende pas sous l'action du soleil et ne se gonfle pas à la suite d'un séjour prolongé dans l'eau. L'arbre une fois découvert, il s'agit de le dépouiller de toutes ses branches au moyen de la hachette, puis d'abattre le tronc. Quand ces travaux préparatoires, qui ont duré plusieurs jours, sont terminés, le nègre enlève l'écorce au moyen de l'herminette et coupe le tronc à la longueur voulue. Il creuse et façonne ensuite le bloc massif jusqu'à ce que la forme d'une embarcation soit esquissée.

Plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sont nécessaires pour atteindre ce résultat. A ce moment, le travail est interrompu. L'indigène place des rondins sur le chemin qui conduit à la rivière; puis, aidé de ses compagnons, il traîne la pirogue ébauchée jusqu'au fleuve, au fond duquel il la laisse séjourner plusieurs mois après avoir eu soin de la fixer solidement à quelques pieux. Quand l'embarcation est restée suffisamment longtemps dans l'eau, le Congolais la retire et l'amène sur la rive, où il continue sa besogne. Il amincit le canot jusqu'à ce que les parois et le fond atteignent l'épaisseur voulue, puis il lui donne le fini. Notez bien qu'il ne travaille pas au hasard; son embarcation aura une proue et une poupe; celle-ci sera plus allongée, de façon à offrir moins de résistance au courant, tandis que la proue sera taillée beaucoup moins obliquement. Toute pirogue est faite d'une seule pièce, sans un clou, sans une fissure.



Suivant les peuplades et leur genre de vie, on trouve des canots pour un homme seul, vraies coquilles de noix, en usage chez les Mobalis de la Doua, ou d'énormes embarcations, comme celles que Stanley a vues à l'embouchure de l'Arouhimi et qui peuvent contenir jusque 120 personnes. Il est évident que, suivant l'importance de la pirogue et le nombre de travailleurs,

'ouvrage dure plus ou moins longtemps, mais l'exécution en est toujours très lente, étant donné le manque de moyens matériels dont dispose le noir.

L'usure ou les rochers à fleur d'eau provoquent parfois des avaries à l'embarcation; celle-ci n'est pas pour cela hors d'usage. Si c'est pendant un voyage que l'accident a lieu, le nègre bouche la voie d'eau au moyen d'une terre blanche qu'il trouve à certains endroits dans le lit du Congo : aussitôt rentré au village, il répare tout à son aise le canot avarié. Voici comment il s'y prend : il taille un morceau de bois de façon à obtenir une planchette qui recouvre parfaitement la fissure; entre cette planche et la coque, l'indigène interpose une substance molle ayant l'aspect de l'amadou et provenant du cœur du palmier; il fixe le tout au moyen de pointes de fer qu'il rabat en crochet : ces clous tiennent très bien et une pirogue ainsi réparée peut encore rendre de longs services.

Lieut[t] Wilverth.



LA NUMÉRATION PARLÉE (1)

Le capitaine Daenen a bien voulu nous communiquer quelques renseignements inédits sur la numération des Azandes du bassin de l'Uelle.

Voici, d'après cet officier, les noms de nombre de 1 à 20 :

1 : sa.	11 : bawet-aloet-sa ou bawat-sa.
2 : wet.	12 : bawet-aloet-wet ou bawat-wet.
3 : biata.	13 : bawet-aloet-biata ou bawat-biata.
4 : biama ou dogoibet.	. . . .
5 : biswi.	19 : bawat-aloet-batibiama ou bawat-batibiama.
6 : batisa.	20 : bawet-bawet.
7 : batiwet.	
8 : batibiata.	
9 : batibiama.	
10 : bawet.	

Jusque 10, cette numération est quinaire, 6, 7, 8 et 9 étant formés de 1, 2, 3, 4, avec la préfixe bati.

De 10 à 20, elle devient décimale.

Les Azandes, d'après le capitaine Daenen, ne comptent pas au delà de 20.



De son côté, le commandant Fivé, ancien inspecteur d'État de l'État indépendant du Congo, a l'amabilité de nous envoyer, au sujet de la numération dans les districts riverains du haut Ubangi, le tableau suivant :

1 : oko.	11 : doliko.
2 : océ.	12 : dolicé.
3 : ota.	13 : dolita.
4 : ociau.	. . . .
5 : okon.	. . . .
6 : amanet.	20 : balicé.
7 : balambala.	30 : balita.
8 : mombi.	40 : baliciau.
9 : koumbaya.	90 : balikoumbaya.
10 : swie.	100 : baliswie.

C'est donc une numération décimale.

Il y a à remarquer la formation des nombres supérieurs à 20 et composés de dizaines et d'unités, 43 par exemple.

Ce nombre se dit : « baliciau dolita », c'est-à-dire qu'il est formé de deux mots, 40 et 13, tandis qu'on s'attendrait à trouver « baliciau ota ».

Les mots 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19... sont peu employés.

La plupart des noirs de l'Oubangi comptent jusque 5, puis passent à 10 jusque 15, puis à 20 jusque 25, et ainsi de suite.

A remarquer aussi la ressemblance de certains mots avec ceux de la numération des Mo' n'gwandis. Ainsi, 3, 4, 5 sont presque identiques.

On peut enfin observer que pour le mot huit, le *momai* des Ubangis rappelle le *moambi* et le *monambi* des Mongos de l'Équateur et des Bangalas.

Ch. L.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 146, 162 et 171.



Le camp d'instruction, à Équateurville.



Les installations de la Force publique à Boma.
(D'après une phot de M. Shanu.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un courrier est arrivé d'Afrique avant-hier. Il apporte sur l'entreprise du chemin de fer les intéressants renseignements que voici et qui datent de Matadi, 9 novembre :

Travaux. — Les travaux étaient vigoureusement poussés. Le bout du rail était au kilomètre 75. On achevait une estacade pour permettre le passage des trains sur la mare située à ce point et un petit pont à la rivière Cascade, cumulée 77.5. Aussitôt ces travaux terminés, le rail allait être poussé sans arrêt jusqu'à la rivière Lufu, kilomètre 80, les travaux de terrassement jusqu'à ce point touchant à leur fin. La locomotive a dû y arriver à la fin de novembre.

Le pont de service sur la Lufu était en bonne voie et les terrassements étaient fort en train jusqu'au kilomètre 88.

Vers le 5 ou le 10 décembre, les deux sections de travaux de l'infrastructure ont dû se déplacer : la section qui se trouve actuellement au delà de la Lufu est allée s'installer à Songololo, vers le kilomètre 96, cédant la place à la section d'arrière qui parachève.

Enfin, une troisième section de l'infrastructure a été constituée pour l'étude des variantes, le piquetage de l'axe et la préparation des camps. Elle s'est installée au kilomètre 98.

Exploitation. — On sait qu'au commencement de cette année, la première section, sur une distance de 40 kilomètres, entre Matadi et Kenge, a été ouverte au trafic. Les recettes, exclusivement restreintes au début, se sont élevées rapidement, comme on peut en juger par le tableau suivant :

Mars	491.00
Avril	1,771.00
Mai	4,706.00
Juin	8,744.20
Juillet	15,941.30
Août	12,553.00

Il est à remarquer que ces derniers chiffres n'ont été obtenus que par le seul concours des transports en voyageurs et marchandises fournis par quelques maisons de commerce. Jusqu'ici, l'État du Congo, pas plus que les missions religieuses, n'ont encore eu recours au chemin de fer, les porteurs n'ayant pas voulu diminuer le prix du transport pour un aussi court trajet que 40 kilomètres; mais les missionnaires ont, depuis lors, commencé à employer la nouvelle voie, et, ainsi qu'il en a été donné avis à la Société, les divers services de l'État se sont engagés à l'utiliser aussitôt qu'elle sera arrivée au kilomètre 80.

On le voit donc, l'exploitation s'annonce comme devant donner des résultats supérieurs à ceux prévus lors de la constitution de la Compagnie. En effet, on peut affirmer, dès aujourd'hui, que les recettes s'élèveront, au moins, à 10,000 francs par an et par kilomètre.

Personnel. — La direction en Europe a réussi à combler les vides qui s'étaient produits dans les rangs du personnel blanc, lequel, à l'heure actuelle, compte 160 personnes, sous la direction de M. l'ingénieur en chef Espanet, et se compose comme suit :

Ingénieurs	8
Conducteurs	15
Surveillants et chefs de chantiers	33
Médecins	7
Pharmacien	1
Comptables	27
Dessinateurs	4
Magasiniers	6
Agents d'exploitation	10
Artisans divers	49

Voici, d'après un ordre de service du 17 octobre, la composition des différentes sections des services de la construction :

A. *Service de l'infrastructure.* — *1re section :* Études et travaux préparatoires, chef de section : M. Cote; *2e section :* Ter-

rassements, chef de section : M. l'ingénieur Adam ; 3e *section :* Terrassements, chef de section : M. le conducteur Coiseur, ff. de chef de section.

B. *Service de la superstructure.* — 1re *section :* Pose, ballastage et ouvrages provisoires, chef de section : M. Biermans; 2e *section :* Maçonneries et montage des ponts métalliques, chef de section : M. le conducteur Mulo, ff de chef de section.

La dernière situation du personnel noir renseigne que le nombre des travailleurs noirs au service de la Compagnie s'élève à 2,900, parmi lesquels les plus forts contingents sont fournis par les Elminas, les Sénégalais et les Sierra-Léonais. La santé de tous ces hommes se maintient dans de bonnes conditions.

La majoration que l'on a à enregistrer provient en partie d'une augmentation des effectifs de travailleurs *indigènes.* Il y a tout lieu d'espérer que cette augmentation ne pourra que se maintenir et s'accroître au fur et à mesure de l'approche de régions de plus en plus populeuses. Ces ouvriers indigènes rendent de bons services.

Commandes. — Les commandes suivantes ont été faites dans ces derniers temps en vue de la continuation rapide de la construction de la voie :

100 tonnes de ponts assemblés par boulons tournés ont été mises en adjudication; le plus bas soumissionnaire, M. Lecocq, à Hal, a été déclaré adjudicataire. La Société des usines de Jumet a reçu la commande de 2,100 tronçons d'aqueducs en acier. De plus, il a été passé à la Société des aciéries d'Angleur un marché de 40,000 traverses en acier.

Pour le matériel roulant, il a été commandé vingt wagons de 10 tonnes à la Société des usines et fonderies de Baume et Marpent, à Haine-Saint-Pierre; une locomotive à quatre essieux et une chaudière de rechange pour les locomotives, à la Société Saint-Léonard (outils), de Liége; quatre lorrys devant servir au transport des rails, à la Société Dyle et Bacalan, de Louvain. M. Noulet, constructeur à Bracquegnies, a fourni six appareils de changement de voie.

Enfin, au Congo, la direction a commandé à la Compagnie des produits, à Mateba, un millier de traverses en bois pour faire un nouvel essai. 500 ont été fournies et vont être utilisées. Elles sont de différentes essences, toutes très dures, et ne paraissent pas avoir de tendances à se fendre.

D'autre part, à propos de l'utilisation du bois dans la construction des ouvrages d'art, le directeur en Afrique écrit :

« Les différentes estacades que nous avons construites sur pieux sont très solides, résistent excessivement bien au passage des grosses machines et dureront certainement plusieurs années. Il n'y a aucune crainte à avoir au sujet de la destruction rapide des bois ; le danger des insectes est illusoire et l'action destructive, due aux alternatives de chaleur et d'humidité, a moins d'influence ici que dans les climats tempérés.

« L'avantage de laisser subsister ces ouvrages en bois est évident : on fait pendant tout ce temps l'économie très importante du coût des ouvrages définitifs; on peut utiliser à d'autres travaux le grand nombre de bras qui y sont actuellement affectés. Enfin, dans bien des cas, on se réserve le moyen de juger de l'importance réelle à donner aux débouchés.

« Je propose donc de continuer à exécuter des estacades partout où il est possible de faire des palées en pieux battus, sauf peut-être pour le passage des grandes rivières que nous rencontrerons encore — mais de cesser la construction des maçonneries et l'établissement des tabliers métalliques. »



Un train à la sortie de la gare de Matadi. (D'après une phot. du Dr Étienne.)



Les sœurs de la Charité de Nemlao. (D'après une phot. du Dr Étienne.

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU CONGO

(SUITE.)



La période ancienne de l'histoire des missions catholiques, dans le bassin du Congo, se termine, ainsi que nous l'avons exposé dans une livraison précédente, par les tentatives infructueuses de 1766 et de 1781. La période nouvelle ne date que d'il y a seize ans.

En septembre 1876, se réunit à Bruxelles une Conférence géographique à la suite de laquelle fut fondée l'Association internationale africaine. En 1877, l'expédition Crespel-Cambier inaugurait les entreprises belges dans l'Afrique centrale et, l'année suivante, le Saint-Siège, par un rescrit en date du 24 février 1878, instituait les *Missions de l'Afrique équatoriale* et leur donnait comme champ d'action celui-là même que l'Association internationale venait de déterminer.

Les premiers religieux qui partirent furent les Pères blancs d'Alger, de la congrégation de Notre-Dame d'Afrique (œuvre du cardinal Lavigerie). Cinq missionnaires arrivèrent au Tanganika, en janvier 1879, sous la conduite du P. Pascal, et s'établirent à Ujiji. En 1885, les Belges, abandonnant le lac, leur cédèrent Karema, qui devint leur établissement central. Deux années plus tard, ils étaient établis, en outre, à Mpala et à Kibanga, sur la rive occidentale. Depuis lors, ils ont encore fondé Baudouinville et Saint Louis de Rumbi.

En vertu d'une décision pontificale prise le 30 décembre 1886, les territoires situés à l'ouest du Tanganika jusqu'au Lualaba et au Luapula constituent un vicariat sous le nom de *Vicariat apostolique du haut Congo* (Tanganika occidental).

Le supérieur général est actuellement Mgr Livinhac, à Alger; le représentant en Belgique, le R. P. Coulbois, à

Malines ; le provicaire sur le Tanganika, le R. P. Roelens, à Mpala.



Tandis que les Pères d'Alger, suivant les traces de l'expédition Cambier, s'établissaient sur les rives du Tangani' a, à l'ouest, les missionnaires français du Saint-Esprit, sous la direction de Mgr Carrie, suivaient celles de Stanley, agent supérieur du « Comité d'études du haut Congo », et s'établissaient, vers 1880, à Boma, à Nemlao, près de Banana, puis, plus tard, à Linzolo, à Brazzaville et à Kwamouth.

Pendant huit ans, ces missionnaires furent seuls à se partager avec les Pères d'Alger l'évangélisation du bassin du Congo. Mais après la Conférence de Berlin, le clergé belge demanda à pouvoir collaborer à l'œuvre du Roi. Les administrateurs de l'État indépendant entamèrent dans ce but des négociations avec le Saint-Siège et, le 11 mai 1888, le Pape décréta l'érection du *Vicariat apostolique du Congo belge*. Ce vicariat, qui s'étendait sur toute la partie occidentale et centrale de l'État indépendant, jusqu'au Congo et au lac Moëro, fut réservé aux missionnaires de la congrégation du Cœur Immaculé de Marie, à Scheut lez-Bruxelles.

Jusqu'à ce moment, les Pères de Scheut n'avaient porté leurs efforts que du côté de la Mongolie et de la Chine. Mais, depuis le 1er mai 1888, ils avaient fusionné avec le *Séminaire africain de Louvain*, institution fondée au mois de février 1887 et qui avait été dirigée par l'abbé Forget.

Ils trouvèrent là un premier contingent de missionnaires préparés spécialement pour le Congo et, dès le 25 août 1888, ils furent à même d'envoyer en Afrique quatre Pères, sous la conduite de l'abbé Gheluy. Ces religieux s'établirent à Kwamouth, où ils fondèrent, au mois de décembre, sur la rive droite du Kassaï, l'établissement de Berghe-Sainte-Marie, qui compte aujourd'hui 250 personnes — des enfants pour la plupart. La mission est dirigée actuellement par le P. Van Ronslé, qui a été nommé supérieur au Congo à la mort du P. Huberlant, ancien provicaire apostolique.



L'école de garçons de Nemlao. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

Une habitation spéciale est occupée par cinq sœurs de la Charité de Jésus et de Marie. Ces religieuses, dont la maison mère se trouve à Gand, avaient établi à Quatrecht, le 1er avril 1890, un noviciat destiné à alimenter les œuvres hospitalières et les écoles du Congo. Les premières sœurs s'embarquèrent pour l'Afrique le 13 décembre 1891. Elles travaillent aujourd'hui de concert avec les missionnaires de Scheut, dans leurs établissements de Moanda, Nemlao, Boma et Luluabourg. De plus, elles desservent, avec un admirable dévouement, l'hôpital de Kinkanda près Matadi.

La mission de Bangala fut fondée au mois d'octobre 1889. C'est là que fut créée, à la suite d'un décret du Roi-Souverain daté du 12 juillet 1890, la première colonie d'enfants indigènes Celle-ci compte aujourd'hui 500 pensionnaires environ. Dans ces colonies agricoles et professionnelles sont recueillis et élevés les enfants libérés à la suite de la dispersion d'un convoi d'esclaves ainsi que ceux qui sont orphelins ou ont été abandonnés par leurs parents. Une seconde colonie d'enfants indigènes est installée à Boma.

La mission de Moanda et celle de Nemlao, qui appartiennent également à la congrégation de Scheut, réunissent ensemble une centaine de catéchumènes. Saint-Joseph de Luluabourg fut fondée le 8 décembre 1891 par le P. Cambier; elle compte à présent 1,000 catéchumènes formant environ trois cents familles. Soixante hectares de terre ont été défrichés et transformés en un beau village avec des rues et une place publique, des ateliers de charpenterie, de cordonnerie, de vannerie, de tissage, une fonderie de fer et une forge. Cinq sœurs de la Charité y enseignent la culture et les travaux d'aiguille.

A six journées de marche vers l'est de Luluabourg se trouve la mission de Kalala-Kafumba, fondée au mois de juillet 1893 par le P. Cambier. Au bout de trois mois, cet établissement avait réuni 350 indigènes. A mi-chemin entre Luluabourg et Kalala-Kafumba, les Pères de Scheut préparent une nouvelle mission située à Kiendela. Elle n'attend plus que l'arrivée de trois Pères et de deux Frères qui se sont embarqués pour le Congo au mois de septembre dernier.

Enfin, à 11 jours de Luluabourg et à 4 lieues au sud de Luzambo, une autre mission, qui attend également des Pères de Scheut, a été édifiée par le P. Cambier. Ce poste qui, en langue indigène, s'appelle *Moteba*, a été créé avec l'argent recueilli par la vente de timbres-poste oblitérés.

Le supérieur de la mission de Scheut, le R. P. Van Aertselaer, accompagné du P De Deken, a entrepris, il y a environ deux ans, un voyage d'inspection au Congo, lequel l'a conduit jusqu'à Bangala et Luluabourg. Les voyageurs viennent de rentrer en bonne santé.

D'ici à peu de temps, les missionnaires de Scheut auront, sur le haut fleuve, un steamer de 7 tonnes, le *Notre-Dame*, qu'on est en train de remonter.



Pendant cinq ans, les missionnaires de Scheut furent seuls à évangéliser les territoires de l'État dans le bas et moyen fleuve. Mais, en 1892, un événement important se produisit qui devait amener bientôt sur les rives du Congo un nouveau groupe de religieux, appartenant à un ordre qui, au XVIe siècle, avait déjà fait un premier essai d'établissement près de la bouche du fleuve : nous voulons parler des Pères de la Compagnie de Jésus.

La mission du Kwango leur fut confiée; elle fut fondée en vertu d'un décret de la Propagande, daté du 8 avril 1892. Elle s'étend sur tout le district du Koango oriental et sur celui du Stanley-Pool, à l'exception de la bande de territoire comprise entre le Congo, le chemin de fer et l'Inkissi. Les premiers missionnaires, sous la conduite du P. supérieur Van Hencxthoven, se sont embarqués pour l'Afrique le 6 mars 1893. Un établissement a été construit près de Léopoldville, à Kimuenza, et un autre à Mukisantu, sur l'Inkissi, près du point où le chemin de fer franchira cette rivière.

A Kimuenza, où ils s'occupent spécialement de l'éducation des enfants indigènes, ils sont aidés dans leurs travaux par les Sœurs de Notre-Dame de Namur. Les sept premières religieuses de cet ordre se sont embarquées pour le Congo, le 6 juin dernier.



Les enfants de la mission en prière. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

Enfin, le 6 avril dernier, un premier groupe de Pères trappistes, appartenant à la maison de Westmalle, est allé fonder un établissement dans la région des chutes, à Ntampa.

En résumé, quatre congrégations se partagent l'œuvre de l'évangélisation du Congo belge : les Pères blancs, les Pères de Scheut, les Jésuites et les Trappistes. Ils sont aidés dans leur mission par les Sœurs de Gand et de Namur, ainsi que par quelques prêtres de l'œuvre de Mgr Stillemans, évêque de Gand, lesquels sont établis à Matadi et à Kinkanda.

LE MIMÉTISME DANS LA FAUNE AFRICAINE

(SUITE.)

Bien que ce soit chez les Mantides et les Phasmides que les cas de ressemblance protectrice sont les plus frappants, les autres groupes de l'ordre des Orthoptères ne laissent pas que d'en présenter de très remarquables. La tendance à ressembler à des feuilles est fréquente chez les Orthoptères sauteurs; beaucoup de Locustides (sauterelles) simulent des feuilles vertes; telles sont les *Phylloptera*, dont plusieurs espèces vivent au Congo, notamment dans le sud du bassin, où elles ne sont pas rares dans les fourrés de bambous; accrochés à une tige d'une de ces hautes graminées, ces insectes, avec leurs ailes larges et allongées, se confondent à distance avec les feuilles de la plante (fig. 1). Un grand nombre d'autres sauterelles et de criquets (Acridides) présentent des cas analogues et vivent au milieu des herbes verdoyantes. Une espèce de criquet dont nous avons vu des bandes innombrables sur le haut Lualaba se dissimule admirablement dans les hautes herbes, et surtout dans les champs de maïs, grâce à ses teintes vertes et brun rougeâtre. D'autres espèces, pourvues d'ailes brunâtres ou noirâtres, ressemblent à des feuilles mortes et ne se rencontrent que dans des habitats correspondant à leur costume.

Certaines sauterelles, vivant sur le sol, ressemblent à distance à des cailloux et ne se trahissent que par leurs mouvements; telle est l'*Eremobia insignis*, des déserts de l'Afrique du Nord. Nous avons un cas analogue dans nos dunes de Belgique, l'*Œdipoda cœrulescens*, qu'on ne peut que difficile-

ment reconnaître parmi les brindilles de bois ou d'herbes sèches.

Si nous passons aux autres ordres d'insectes, nous trouverons en Afrique bien d'autres exemples de ressemblances protectrices. Des Coléoptères imitent des feuilles mortes (*Lycus*), d'autres ressemblent à quelque distance à des excréments d'antilope. Un Coléoptère qui vit dans la vallée de la Lufila est d'un noir d'ébène et se promène dans un sol gris blanc; ce serait une grave imprudence s'il ne se déguisait en se couvrant de particules d'argile qui lui donnent l'aspect d'un petit caillou. Ailleurs, on voit des Hémiptères (*Phyllomorpha*) ressembler à des feuilles déchiquetées par les insectes et des chrysalides de papillons rappeler des épines d'acacia.

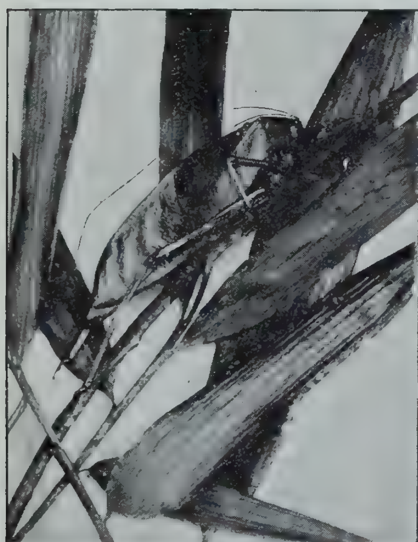


Fig. 1. *Phylloptera* de Sierra Leone parmi des feuilles de bambou.
(Collection de l'Université de Gand.)

On connaît dans l'Afrique australe un Lépidoptère (*Papilio nireus*) possédant une chrysalide qui prend des teintes diverses selon le milieu où on la place.

Un autre, l'*Aterica meleagris*, très commun en Afrique, a l'habitude de se poser par terre, les ailes repliées, et les ailes présentent toujours une teinte analogue à celle du sol de la région. Au Kamerun, elles sont brun clair et brun rougeâtre au Congo.

En dehors des insectes, on trouve en Afrique une araignée (*Argiope*) qui tisse une toile fine comme une dentelle de soie, d'un blanc d'argent et disposée en rosette; à distance, cela ressemble étonnamment à une corolle, d'autant plus que l'araignée, pourvue d'une teinte bleu pâle, occupe le centre de la rosette de façon à ressembler au cœur de la fleur. On voit d'ici quel piège cette disposition constitue pour les insectes floricoles.

Si, négligeant un grand nombre de cas curieux, nous passons aux animaux supérieurs, nous pourrons aussi citer beaucoup d'exemples de ressemblance protectrice dans la faune africaine. Le plus connu est celui du Caméléon, mais ce n'est pas le seul parmi les reptiles; les teintes vertes, grises, brunes, etc. des autres lézards et des serpents jouent généralement un rôle protecteur. Un serpent extrêmement dangereux, la *Vipera arietans*, commun dans le Katanga, a la peau couverte de taches jaunes et noires qui font qu'il se dissimule admirablement parmi les feuilles mortes qui couvrent le sol des savanes boisées. Les crocodiles, flottant à la dérive ou échoués sur les berges des cours d'eau, ressemblent à des troncs d'arbres, au point que les chasseurs s'y trompent.

La classe des oiseaux présente en Afrique quelques cas remarquables de ressemblance protectrice. Les nombreuses espèces de *Nectarinia* et autres genres voisins sont revêtus d'un plumage offrant les teintes les plus vives de bleu, de rouge, de jaune et de vert. Une telle livrée semble faire de ces passereaux une prise facile pour les oiseaux de proie, mais grâce à leur mode de nourriture, on les trouve ordinairement au milieu de grands amas de fleurs brillantes appartenant à des plantes herbacées ou à des arbres élevés. Le *Nectarinia amethystina* de l'Afrique australe ne quitte pas la masse énorme des fleurs rouges et violettes d'un grand arbre des forêts, l'*Erythrina caffra;* il s'y dissimule si bien, dit M[me] Barber, qu'il peut en percher une douzaine au milieu de ces fleurs sans qu'ils frappent l'œil, sans même qu'ils soient visibles.

Parmi les mammifères africains, les plus remarquables à ce point de vue sont certainement les cochons sauvages (Phacochères et Potamochères), dont la peau nue présente des teintes grises ou brunâtres analogues à celles du sol des endroits qu'ils fréquentent. Au Katanga, pendant la saison sèche, alors que la chute des feuilles des arbres et la disparition de la végétation herbacée semblent rendre le séjour des bois dangereux pour tous les animaux, les Phacochères se dissimulent si bien sur le sol dénudé gris clair, qu'on peut s'en trouver à quelques pas sans s'apercevoir de leur présence. Leur habitude de se rouler dans la vase ou la poussière rend encore l'illusion plus facile. Les éléphants, quoique ayant moins d'ennemis à redouter, se comportent souvent de la même façon.

Il existe des cas nombreux où des animaux possèdent des caractères extérieurs, de couleur, de forme, etc., ou sont munis d'ornements facilement visibles qui, à l'encontre de la ressemblance protectrice, tendent à la faire remarquer plus facilement par les carnassiers et semblent, par conséquent, leur être nuisibles. Mais si l'on examine ces cas de plus près, on reconnaît que ces caractères apparents, loin d'être défavorables, jouent encore un rôle protecteur. Les êtres qui les possèdent sont en général pourvus d'autres moyens de défense plus efficaces que la dissimulation, et ces caractères extérieurs sont comme des pavillons qui avertissent leurs ennemis d'avoir à se défier. Ces moyens de défense peuvent consister en une odeur nauséabonde ou une saveur répugnante, soit en aiguillons, piquants, etc., soit en une cuirasse inattaquable.

Les Coccinellides ou Bêtes à bon Dieu ont une saveur désagréable et leurs couleurs voyantes ont pour conséquence de les faire reconnaître facilement par les insectivores qui, après quelques expériences, s'abstiennent de leur faire la chasse. Les Téléphorides, rouges et noirs, les Lampyres ou Vers luisants offrent des cas analogues.

Les papillons à chair nauséabonde et à odeur désagréable sont nombreux et ils sont toujours, dans ce cas, pourvus de signes extérieurs très apparents. Telles sont les nombreuses espèces de la famille des Danaïdes et de celle des Acréides, caractéristique de la faune africaine. Ces Lépidoptères, très abondants, aux grandes ailes brillamment colorées, volent lentement et se posent à la surface supérieure des feuilles sans chercher à se cacher, offrant ainsi une proie facile aux oiseaux; mais, d'autre part, leurs organes renferment un liquide jaunâtre d'une odeur extrêmement pénétrante, qui doit être fort désagréable aux insectivores, car ceux ci respectent les Acréides. Chez les larves de papillons, ces cas sont encore plus fréquents que chez les insectes parfaits. Tandis que certaines chenilles, comestibles et recherchées par les oiseaux, celles des Sphinx, par exemple, présentent des cas de ressemblance protectrice grâce auxquels elles se dissimulent dans le feuillage ou sur les branches, d'autres, à goût

désagréable, présentent des teintes tranchant nettement dans le milieu où elles vivent (*Abraxas*, etc.), et sont négligées par les animaux insectivores.

Beaucoup d'Hyménoptères à aiguillon, tels que les guêpes, les abeilles, les bourdons, que les oiseaux sont tout particulièrement intéressés à éviter, possèdent des caractères extérieurs qui les font aisément distinguer des insectes moins bien défendus.

Ces cas, très nombreux, où des animaux non comestibles, ou dangereux pour leurs assaillants, sont pourvus de signes extérieurs caractéristiques que les carnassiers apprennent rapidement à connaître, ont été rangés par A.-R. Wallace sous le nom général de *colorations prémonitrices*. Ils nous amènent tout naturellement à parler du *mimétisme proprement dit*.

Supposons un insecte comestible et inoffensif qui, par la taille, la forme extérieure, par sa couleur et ses allures, ressemble à première vue à une autre espèce, dangereuse ou non comestible. Il est évident qu'il aura grande chance de profiter de l'immunité dont jouit celle-ci et cette immunité sera d'autant plus complète qu'il s'en rapprochera davantage. Cette tendance d'une espèce exposée aux attaques des animaux carnassiers à prendre l'aspect extérieur d'une espèce bien défendue, constitue, avons-nous dit, le mimétisme proprement dit.

Il est évident que, de même que pour les cas de dissimulation dans le milieu ambiant, le mimétisme n'est pas, de la part de l'animal, une modification *voulue* de sa couleur ou de sa forme. C'est la conséquence naturelle et fatale de la sélection naturelle.

Il existe un cas spécial, assez fréquent chez les insectes, où une espèce en imite une autre, non pas pour profiter de l'immunité acquise à celle-ci pour une cause quelconque, mais pour l'exploiter elle-même en vivant à ses dépens dans sa société ou en déposant ses œufs dans son propre nid. Les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc., sont souvent victimes de ce commensalisme effronté.

La signification du mimétisme a été longtemps méconnue par les naturalistes; on considérait les cas de ressemblance entre des animaux d'espèces différentes comme des *caprices de la nature;* ces idées remontaient à l'époque où beaucoup de savants étaient persuadés que les couleurs variées offertes par les oiseaux, les insectes, les fleurs, etc., avaient pour but unique de réjouir l'œil de l'homme au spectacle de la nature. Le souffle darwinien, qui a bouleversé les sciences biologiques dans la seconde partie de ce siècle, a entièrement modifié ces manières de voir par trop étroites.

L'attention des naturalistes a été appelée sur les cas de mimétisme à la suite des observations de Bates sur les papillons du bassin de l'Amazone, bientôt suivies des travaux de Wallace sur les Lépidoptères de l'archipel malais, qui ont eux-mêmes provoqué une foule de recherches dans ce sens.

C'est sous les tropiques que le mimétisme est le plus répandu et le plus frappant, mais il ne faut pas quitter nos latitudes pour en trouver des exemples remarquables. Tout le monde connaît les *Erystalis*, ces gros Diptères inoffensifs qui ressemblent tellement à des abeilles qu'il faut les connaître pour ne pas hésiter à les prendre en main. Les Volucelles ont l'aspect des bourdons; des Coléoptères imitent des guêpes; des Lépidoptères prennent l'apparence de bourdons, et d'autres ressemblent à des guêpes, à des Ichneumons, à des Tenthrédines. Un Hyménoptère (*Psithyrus vestalis*) porte la livrée du *Bombus terrestris*, et, à la faveur de ce déguisement, il pénètre dans la demeure de son sosie et y pond ses œufs à la façon du coucou, ce qui le dispense de construire un nid pour sa postérité.

A côté, nous voyons des papillons à saveur désagréable, copiés par des espèces d'autres familles que les insectivores rechercheraient sans cette ressemblance, et des Hémiptères qui prennent la forme des Coccinelles.

Si, pour nous rapprocher de notre sujet, nous cherchons des exemples dans la faune africaine, nous trouvons parmi les papillons des cas de mimétisme qui comptent parmi les plus remarquables que l'on connaisse.

Nous avons vu que les espèces des familles des Danaïdes et des Acréides présentent une odeur et une saveur qui les rendent incomestibles et sont en même temps pourvus de caractères extérieurs (couleur des ailes, manière de voler, etc.), qui les font aisément reconnaître. Or, il se fait qu'un grand nombre de Lépidoptères appartenant à d'autres familles et dont la chair est absolument mangeable, ont emprunté l'habit et les allures des Danaïdes et des Acréides de façon à tromper complètement l'ennemi, représenté ici par les lézards et les oiseaux insectivores (fig. 2).

Les ressemblances mimétiques peuvent être poussées si loin chez les Lépidoptères, qu'elles trompent fréquemment les collectionneurs. Bien plus, les insectes eux-mêmes sont souvent victimes de ces analogies apparentes. Frimen et Fritz Mueller citent des cas où des mâles se laissent aller à faire des avances à des femelles d'espèces ressemblant à la leur.

Les fourmis africaines sont imitées par différents insectes qui, ordinairement, profitent de ce déguisement pour vivre en commensaux dans leur compagnie. Tel est un petit Locustide aptère (*Myrmecophana fallax*) et un Coléoptère dont le nom m'est inconnu.

Parmi des fourmis recueillies à Rossako par le Dr Stuhlmann, on a reconnu, à l'examen en Europe, la présence d'un Hémiptère offrant avec ces insectes une ressemblance étonnante (*Mirmopalsta mira*). Le même voyageur a trouvé des larves de papillons (*Psyche*) logées dans des fourreaux enroulés comme des coquilles de gastropodes et imitant, les uns des *Planorbis*, les autres des *Helix*, des *Valvata*, etc.

En Égypte, Neville Goodman a décrit un Coléoptère du genre *Laphria*, copiant par sa taille, sa forme, sa couleur et ses allures, la *Vespa orientalis*.

Nous avons dit un mot plus haut d'un serpent venimeux du sud du Congo et de l'Afrique australe, la *Vipera arietans* (*Clothos atropos*). Ce dangereux Ophidien est imité par un serpent absolument inoffensif (*Dasypeltis scabra*), qui emprunte ses couleurs et son attitude.

Parmi les oiseaux, il y a des cas de mimétisme si parfaits qu'ils trompent même les naturalistes.

Chez les mammifères africains, on peut citer comme espèces mimétiques les Lycaons et les Proteles, auxquels leur robe tachetée donne l'aspect des Hyènes.

Ainsi que Fritz Mueller l'a établi pour les papillons de l'Amazone, l'imitation d'une espèce par une autre sera d'autant plus efficace que l'espèce imitée sera plus nombreuse par rapport à l'espèce imitante. En effet, il est bien démontré que ce n'est que par l'expérience que les oiseaux et les reptiles insectivores apprennent à respecter les espèces non comestibles ou dangereuses; chaque année, cette expérience doit être acquise par les jeunes et elle ne s'acquiert pas sans avoir occa-

sionnée la mort d'un certain nombre d'insectes. Par conséquent, moins nombreux seront les individus de l'espèce imitatrice relativement à ceux de l'espèce imitée, moins ils courront le risque d'être les victimes de l'inexpérience primitive des jeunes insectivores. Partout les faits s'accordent avec ce principe et le nombre des individus de l'espèce imitatrice n'est jamais qu'une faible fraction du nombre de ceux de l'espèce imitée.

Il est un certain nombre de faits, connus de tout le monde, qui semblent être absolument l'inverse de la ressemblance protectrice. Ils se rapportent aux colorations extérieures très apparentes que présentent certains animaux et qui ne font que les rendre plus visibles; ils ne peuvent pas être considérés comme des cas de coloration prémonitrice, puisqu'ils sont offerts par des espèces dont les moyens de défense sont faibles L'absence d'espèces analogues mieux protégées exclut aussi toute idée de mimétisme.

Pourquoi, par exemple, le lapin, dont le pelage gris a si bien la teinte des lieux où il creuse son terrier, possède-t-il, contrairement au lièvre, une queue blanche qui ne peut que le trahir quand il se promène hors du gîte? Le cas semble avoir quelque peu embarrassé Darwin, mais Wallace l'interprète d'une façon qui paraît très admissible. Le lapin vit en troupes; au crépuscule ou par les nuits de clair de lune, il va « folâtrer parmi le thym et la rosée ». Survient-il une alerte, la bande se précipite vers les terriers et les queues blanches de ceux qui courent les premiers servent de fanions de rassemblement aux retardataires, aux jeunes et aux faibles.

Chez un grand nombre d'animaux sociables, surtout parmi les mammifères herbivores et les oiseaux, il existe des marques extérieures, caractéristiques de chaque espèce, qui servent de moyen de reconnaissance et de ralliement, et qui, à la lumière du crépuscule ou dans les bois, permettent aux traînards de rejoindre la bande. Ces signes extérieurs ont aussi leur utilité au point de vue de la rencontre des sexes et ils évitent les croisements stériles.



Fig. 2. *Papilio merope* (fig. inférieure) imitant *Danais niavius* (*Amauris niavius*) (fig. supérieure), (tous deux d'Afrique). (Collection de l'Université de Gand.)

Les antilopes, si bien représentées en Afrique, présentent généralement des teintes fauves qui, à la saison sèche, alors que les animaux ne sont plus abrités par les hautes herbes, constituent un moyen de dissimulation très efficace. Mais, en outre, la plupart d'entre elles sont munies de plaques, de raies, de taches de couleur claire qui ont pour but de permettre aux couples de se rejoindre ou aux troupeaux de se rassembler. Un troupeau d'antilopes, difficile à distinguer quand il broute tranquillement dans la plaine, deviendra bien visible s'il se met à fuir, grâce au derrière blanc de chaque individu.

Les gazelles, outre les taches du derrière et des flancs, ont sur la face des raies caractéristiques. Le springbuck (*Gazella euchore*), le pallah (*Æpiceros melampus*), l'antilope noire (*Cephalophus niger*), le gemsbuck (*Oryx gazella*), l'oryx (*Hippotragus capensis*), le buntbuck (*Bubalis pygarga*), l'addax (*Addax nasomaculatus*) offrent chacun dans la coloration des signes particuliers. Ces marques extérieures sont moins bien développées chez les espèces habitant les bois et les marais; tels sont le grysbuck (*Nanotragus melanotis*) qui vit dans les montagnes boisées, le duikerbuck (*Cephalolophus mergens*), le redbuck (*Cervicapra redunca*), le bushbuck (*Tragelaphus sylvaticus*), le koodoo (*Tragelaphus kudu*) qui fréquentent les bois et les taillis, le waterbuck (*Tragelaphus ellipsiprymnus*) que l'on trouve dans les endroits marécageux. L'élan (*Oreas canna*), l'antilope géante du Katanga, est d'un pelage uniforme brun clair.

N'oublions pas d'ajouter que chez les ruminants en général, la grandeur et la forme des cornes, au même titre que les taches et les raies, offrent aux animaux des moyens de reconnaissance, comme ils présentent aux naturalistes des bases de classification.

Les rayures du zèbre, du couaga, du dauw sont, surtout pour ces animaux, des moyens de reconnaissance. Nous avons pu constater nous-même que les bandes alternativement blanches et noires du zèbre font à distance, en plein jour, l'effet du noir uniforme. Cependant, au crépuscule ou pendant les nuits claires, ces couleurs se fondent en une teinte grisâtre qui peut les rendre difficiles à distinguer pour les yeux des carnassiers.

Un grand nombre de singes africains présentent sur la tête, le tronc et la queue, des marques blanches ou colorées caractéristiques qui ne peuvent être considérées que comme des signes leur permettant de se reconnaître entre eux.

Chez certains oiseaux d'Afrique, surtout ceux qui vivent en troupes, nous trouvons, à côté des teintes générales protectrices, des marques distinctives qui les font reconnaître de leurs congénères, soit au repos, soit pendant le vol Telle est la raison d'être de la queue rouge du perroquet (*Psittacus erythacus*). Des pluviers (*Charadius*), d'espèces voisines, se différencient par des taches blanches sur la tête et le cou. Comme il importe que ces marques ne détruisent pas l'effet des teintes protectrices, il arrive souvent, chez les espèces voyageant en bandes, qu'elles sont cachées au repos et ne se laissent voir que pendant le vol. C'est ce qu'on trouve chez des espèces très semblables entre elles de courlis africains (*Ædicnemus*). Des formes africaines du genre *Cursorius* présentent des cas analogues.

Comme on le voit, l'ornementation chez les animaux n'est pas l'effet du hasard ni de caprices de la nature. Chaque particularité a été amenée nécessairement, fatalement, par les nécessités de la vie. La coloration sert tantôt à dissimuler l'animal pour tromper ses ennemis ou endormir la vigilance de ses victimes; tantôt son but est d'établir pour les espèces des signes de reconnaissance certains.

Il reste un autre cas dont nous aurions à parler si nous ne craignions de trop nous écarter de notre sujet primitif. C'est celui qui concerne les différences de couleurs ou d'ornements chez les deux sexes, différences dont le but et la signification, au point de vue de la sélection naturelle, se comprendront aisément.

J. Cornet.





LE PRINCE DE BISMARCK [1]

Othon, prince de Bismarck, duc de Lauenbourg, né à Schoenhausen, le 1er avril 1815. — Colonel-général de cavalerie de l'armée prussienne. — Ancien chef du conseil des ministres de Prusse. — Ancien chancelier de l'Empire allemand.

Président de la Conférence internationale africaine de Berlin (1884-85).

Lorsqu'au mois d'avril 1884, le prince de Bismarck invita le gouvernement de la République française à se joindre à l'Allemagne pour amener les puissances à régler, par un accord général, la question africaine, l'œuvre du Congo, que le roi Léopold venait de concevoir et dont Stanley jetait les bases à Vivi et à Léopoldville, semblait compromise.

En Afrique, à la fois sur le Stanley-Pool et dans le bassin du Kwilu, des difficultés avaient éclaté avec la France, qui avait épousé les secrets projets de M. de Brazza. En Europe, le Portugal, n'abandonnant aucune de ses prétentions historiques, venait habilement d'obtenir de l'Angleterre la reconnaissance de sa souveraineté sur le littoral depuis Ambriz jusqu'à Cabinda, ainsi que sur les deux rives du Congo jusqu'à Noki. A la Chambre des députés de Lisbonne, on rédigeait déjà un projet de loi créant une « Province du Congo », ayant pour chef-lieu Cabinda et pour centres secondaires Landana, Banana, Ponta da Lenha, Boma et Noki.

C'est à cette heure critique que se produisit l'intervention du prince de Bismarck, et cette intervention acheva d'assurer le succès définitif de l'entreprise du roi Léopold dans le bassin du grand fleuve de l'Afrique centrale.

Le 23 juin, à la séance de la commission du budget du Reichstag, le prince annonçait que les entreprises belges au Congo avaient pour but la fondation d'un État indépendant et que le gouvernement impérial allemand était favorable à ce projet. Trois jours après, à la Chambre des communes, le gouvernement anglais dénonçait le traité conclu le 26 février avec le Portugal et qui avait failli tout compromettre. De son côté, la France acceptait la proposition de réunir les puissances, lesquelles étaient invitées le 3 novembre. Le même jour, le gouvernement impérial reconnaissait la souveraineté de l'Association internationale du Congo, et le 15 s'ouvrait, à Berlin, la haute assemblée au cours de laquelle l'œuvre du Congo allait successivement obtenir la reconnaissance des autres puissances.

Les délibérations de la Conférence se prolongèrent pendant trois mois. Comme on peut le voir par les protocoles, il ne fut pas fait allusion dans les discussions aux difficultés politiques en litige. Bien qu'il existât une étroite corrélation entre la législation économique projetée par la Conférence et la pensée politique qui l'avait provoquée, les questions de territoires furent laissées en dehors des délibérations.

Mais tandis que les diplomates discutaient et faisaient œuvre collective, les fondés de pouvoirs de l'Association du

(1) Voir le portrait en frontispice, en tête de ce volume.

Congo poursuivaient les négociations en vue de la reconnaissance de l'Association et de la délimitation de ses frontières. Déjà, antérieurement à l'ouverture des débats, les États-Unis d'Amérique et l'empire d'Allemagne avaient signé des conventions avec celle-ci. Puis, du 16 décembre 1884 au 23 février 1885, se succédèrent les adhésions de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Russie, de la Suède et Norvège, du Danemark et de la Belgique.

Les arrangements avec la France et avec le Portugal furent particulièrement laborieux et difficiles. Le résultat final fut un compromis qui concilia, sur des bases satisfaisantes, les intérêts des trois parties. La cession, à la France, du bassin du Kwilu, si vaillamment conquis par les officiers belges, fut un sacrifice pour l'Association, mais celle-ci restait heureusement maîtresse de toute la rive droite du bas Congo, depuis Manyanga, avec les deux ports principaux de Banana et Boma, rattachant ainsi à la mer ses immenses territoires de l'intérieur; elle acquérait, en outre, entre l'océan et Manyanga, une province d'une superficie équivalente à celle de la Belgique; enfin, Matadi lui était conservé comme point d'attache du futur chemin de fer des chutes.

L'œuvre était politiquement et économiquement sauvée!

Le 23 février 1885 fut une journée historique, le véritable jour anniversaire de la fondation de l'État indépendant du Congo. Dans la séance de ce jour, la Conférence reçut notification de la part de M. le colonel Strauch, président de l'Association internationale du Congo et au nom du roi des Belges, son fondateur, de la reconnaissance de l'Association comme État souverain par toutes les puissances représentées à Berlin, en même temps que son adhésion à l'Acte général de la Conférence proclamant, dans le bassin du Congo, la liberté du commerce et de la navigation, l'abolition de la traite de l'homme et le droit, pour les puissances y exerçant le pouvoir souverain, de se proclamer neutres.

Alors, tour à tour, chacun des membres de la haute assemblée se leva pour saluer de ses vœux le nouvel État qui venait d'entrer publiquement dans le concert des nations et pour rendre hommage à son promoteur.

Trois jours après, le prince de Bismarck clôturait les travaux de la Conférence.

Le but entrevu par le « Comité d'études du haut Congo » et poursuivi par « l'Association du Congo » était atteint. Longtemps on avait cru que l'œuvre était au-dessus des forces et de la puissance de ses artisans, qu'elle était trop vaste et trop grande pour réussir. Grâce à son but élevé, grâce aux efforts accomplis, grâce aux sacrifices et aux dévouements admirables avec lesquels elle avait été conduite, grâce, enfin, à la sympathie et à la puissante intervention de l'éminent homme d'État qui, à ce moment, présidait aux destinées de l'Europe, il n'avait cependant fallu que cinq ans pour la faire triompher de tous les obstacles et la faire entrer, dans des conditions exceptionnellement flatteuses, dans le droit public de l'Europe.





Fig. 5. Partie inférieure d'un triptyque en ivoire. Travail vénitien du xive siècle. (Musée de Cluny, à Paris, n° 1081.)

LA SCULPTURE EN IVOIRE

ET LES IVOIRIERS FLAMANDS

II

xvi[e] siècle : Ivoires italiens, allemands et français. — Copé le Flamand — xvii[e] siècle : les princes allemands ivoiriers. Angermeyer, Permoser, Jaillot, Alonzo Cano, François Duquesnoy, Gérard Van Opstal, Bossuyt. — Les Chinois et les Japonais. — Le xviii[e] siècle.



Fig. 6. Sainte Catherine xv[e] siècle. (Musée de Cluny, n° 1106.)

Florence a-t-il été, au xv[e] et au xvi[e] siècle, un centre où la sculpture en ivoire était en vogue?... De très beaux morceaux sont attribués aux meilleurs sculpteurs du temps, mais que valent ces attributions?... Plusieurs collections, notamment le musée du Vatican, à Rome, et celui d'Ambras, à Vienne, conservent des pièces attribuées à Michel-Ange (1475-1564). D'autres sont données à Benvenuto Cellini (1500-1572), à Jean de Bologne (1524-1608), à Francavilla (1548-1615), à Campagna (1552-1623), à Algardi (1593-1654).

De même en Allemagne et en France, de très grands artistes sont signalés comme étant les auteurs d'ivoires célèbres : un beau crucifix du musée Maximilien, à Munich, est attribué à Albert Durer (1471-1528); un bas-relief du musée de Cluny, à Sebald Beham (1502-1540); enfin, le superbe Christ en croix que possède le peintre Alfred Stevens est considéré par quelques-uns comme dû à Jean Goujon (1540-1572).

Toutes les pièces que nous venons de citer sont évidemment de grande valeur, et les sculpteurs qui les ont exécutées étaient certainement des exécutants habiles et experts, mais rien ne vient établir que les maîtres auxquels on les attribue en soient les auteurs, ni même qu'ils aient jamais travaillé l'ivoire. Le fait n'a rien d'impossible, mais nous sommes plutôt tenté de croire que les ouvrages ainsi donnés à des artistes illustres et ayant, en effet, quelques points de ressemblance avec leur style et leur manière, sont peut-être des exécutions faites d'après leurs dessins ou inspirés par leurs œuvres de marbre ou de bronze.

Aux Pays-Bas, nous n'avons encore, durant le xvi[e] siècle, aucun nom à citer, si ce n'est celui d'un inconnu, un certain Copé, qui était surnommé, à Rome, où il travaillait, *Fiammingo*, c'est-à-dire le « Flamand » († 1610) et qui a laissé dans quelques collections des bassins et des aiguières enrichis de bas-reliefs et de figurines en ronde bosse.

Cicognara, dans son *Histoire de la sculpture*, en fait une mention élogieuse et le signale comme s'occupant spécialement de modeler des maquettes en cire pour les orfèvres de Rome. Le musée de Dresde possède de lui un bassin enrichi de médaillons; un autre magnifique bassin pour aiguière, avec bas-relief et médaillons, lui est donné au musée Maximilien, à Munich, et M. J. Labarte, dans sa *Description de la collection Debruge-Dumesnil*, à Paris, lui attribue un troisième bassin avec aiguières, richement orné de figurines d'un très fort relief.

Mais voici le XVIIe siècle, et cette fois nous nous trouvons, aussi bien en France qu'en Allemagne et aux Pays-Bas, devant de véritables suites d'artistes dont les noms sont connus, ayant travaillé l'ivoire et s'étant créé, en cette matière, une spécialité.

Les collections allemandes, et plus particulièrement celles si riches de Munich, Dresde et Berlin, révèlent les noms d'artistes germaniques qui ont donné un grand développement au travail de l'ivoire.

Et à ce propos, rappelons, d'après Labarte, ce fait curieux qu'un assez grand nombre de princes allemands, non seulement ont accordé leur protection à l'art de la sculpture en ivoire, mais ont été eux-mêmes d'habiles ivoiriers. Ainsi, le fondateur de la collection célèbre du Grüne Gewolbe, à Dresde, l'électeur de Saxe Auguste le Pieux († 1586), sculptait au tour, et quelques-uns de ses ouvrages sont encore conservés dans le musée saxon. De même l'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume († 1640), les électeurs de Bavière Maximilien († 1651) et Ferdinand-Marie († 1679), l'électeur palatin Jean-Guillaume et l'électeur Maximilien III († 1777) prouvent, par des pièces signées ou authentiquées par des documents, que conservent le musée de Munich et le palais Pitti, à Florence, qu'ils sculptaient avec talent la précieuse matière. Aussi n'est-il pas étonnant de voir la sculpture ivoirine avoir, sous leur règne, une réelle vogue.

Les plus célèbres des ivoiriers allemands du XVIIe siècle sont : Christophe Angermayer, qui travaillait en 1616-1632 et dont on connaît trois pièces fort belles; Léonard Kern († 1663), dont le musée de Berlin conserve plusieurs groupes et statuettes; Barthel († 1674), qui a exécuté de belles copies de groupes antiques; Balthazar Permoser (1650-1732), dont le musée de Dresde possède toute une série d'œuvres délicates, parmi lesquelles nous citerons un *Enlèvement des sabines*, d'après le groupe de Jean de Bologne, exposé dans la Loggia des Lanzi, à Florence.

Moins nombreux que les Allemands sont les ivoiriers français de l'époque contemporaine. Parmi les statuaires du règne de Louis XIV qui se sont adonnés au travail de l'ivoire, M. le marquis de Chennevière cite Michel Auguier; Le Geret, dont les Christ en croix étaient très recherchés; Milet, de Dijon, et surtout Simon Jaillot (1633-1681), qui mérite d'être rangé parmi les plus habiles ivoiriers du XVIIe siècle. Il vint de la Franche-Comté s'établir à Paris, en 1657, et ne tarda pas à s'y rendre célèbre par ses crucifix. Puis Guillermin († 1699) et Villerme († 1720).

En Espagne, — si l'on en croit Darcel, dans le *Catalogue de la collection Thiers*, au Louvre, — Alonzo Cano (1601-1667) aurait également sculpté l'ivoire. Le fait est possible, car Cano, en matière d'art, toucha à tout. Il s'occupa d'architecture, traçant lui-même les plans des retables qu'il exécutait; il a laissé des peintures de grande valeur au Prado et à l'Ermitage et, comme sculpteur, il marche au premier rang à côté de Martinez Montanes, son maître. La belle figurine représentant *Saint Sébastien*, que lui attribue Darcel et qui est au Louvre, pourrait bien être un travail de sa main.

⁂

Pour les sculpteurs flamands du siècle, nous marchons avec plus de certitude. L'école nationale met à ce moment en ligne un groupe d'ivoiriers, dont les noms sont restés célèbres et qui ne le cèdent ni en valeur, ni en production, à aucun artiste des autres écoles contemporaines. François Duquesnoy, Gérard Van Opstal, Luc Faid'herbe et François Van Bossuyt, sont les plus connus d'entre eux.

François Duquesnoy, né à Bruxelles en 1594, appartient au groupe puissant des maîtres qui font escorte à Rubens. Il est la figure principale parmi les sculpteurs flamands du XVIIe siècle, et bien que toute sa carrière s'accomplit à Rome, il demeure flamand dans ses œuvres; « François Fiammingo », dit-on en Italie; « François Flamand », répète-t-on en France.

Déjà à l'âge de 23 ans, il était en Italie, où il se lia d'amitié avec le Poussin, l'Albane et avec Van Dyck, qui nous a laissé son portrait.

C'est là qu'il a exécuté toutes ses œuvres. Les plus célèbres sont : les modèles du somptueux baldaquin de Saint-Pierre, que lui commanda le pape Urbain VIII; la statue de marbre de *sainte Suzanne*, exécutée pour l'église de Notre-Dame de Lorette; la statue de saint André qui est à Saint-Pierre; les sculptures du mausolé de Gaspard de Vischer, à Santa-Maria dell' Anima; le *Concert d'anges*, dans l'église des Apôtres, à Naples, etc.



Fig. 7. Groupe en ivoire. Travail flamand. XVIIe siècle.

Le restant de son œuvre est dispersé dans les églises, les palais et les collections particulières de Florence, Madrid, Vienne. La patrie de l'artiste est la moins bien partagée; à peine y trouve-t-on quelques spécimens de son art. A Anvers, il a une Vierge, dans la cathédrale, mais le musée national, à Bruxelles, n'a rien de lui. Quelle créance faut-il ajouter à la tradition qui lui attribue, parmi les œuvres de sa jeunesse, la figurine populaire du plus ancien bourgeois de Bruxelles, le célèbre *Manneken-Pis?*

L'éminent statuaire mourut à Livourne, en 1646, en route pour Paris, où l'appelait Richelieu.

Duquesnoy est, avant tout, un maître gracieux, un de ceux qui ont interprété l'enfance avec le plus de charme et d'originalité. C'est surtout dans cette catégorie de travaux que nous trouvons ses plus jolies productions en ivoire. Il est peu de musées qui ne lui attribuent quelques-unes de ces figurines : enfants endormis, amours couchés, bacchanales d'enfants, etc. La collection Thiers expose sous son nom un magnifique vidrecome. On lui attribue aussi, dans divers cabinets, un certain nombre de beaux crucifix.

Gérard Van Optal naquit à Bruxelles en 1595, puis alla s'établir à Anvers. Appelé à Paris par le cardinal de Richelieu, il fut un des fondateurs de l'Académie des beaux-arts, créée en 1648. Il devint, en 1659, recteur de l'Académie de peinture et de sculpture et mourut, à Paris, en 1668.

Célèbre surtout par ses ivoires, Van Opstal travailla cependant aussi le bronze et le marbre. La porte Saint-Antoine à Paris, notamment, démolie en 1778, était ornée de plusieurs de ses compositions et, entre autres, d'un buste de Louis XIV.

Dans ses petites pièces en ivoire — figurines et bas-reliefs



Fig. 8. — Psyché, par P. De Vigne.



Fig. 9. — Méduse, par Th. Vinçotte.

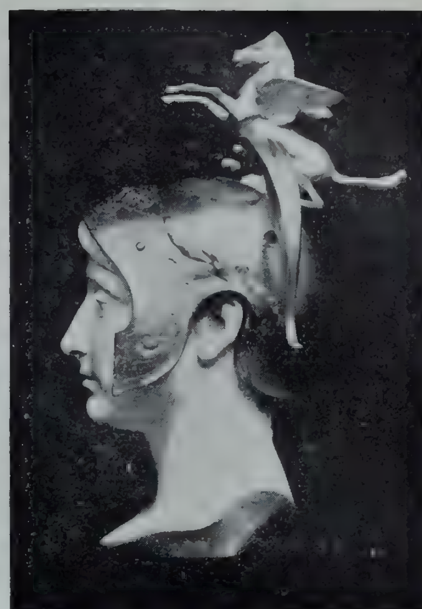


Fig. 10. — Pallas, par J. Dillens.

— il s'est complu dans les sujets mythologiques et les représentations enfantines, exécutés avec délicatesse, d'une main experte et gracieuse. Cinq petits bas-reliefs représentant des *Bacchanales*, dont deux signées, sont au Louvre et comptent parmi les œuvrettes les plus souvent citées.

Luc Faid'herbe, qui naquit à Malines en 1617 et mourut à Anvers en 1697, sculpta aussi l'ivoire, ainsi qu'il résulte des papiers de Rubens, dont il fut l'élève mais nous ne pensons pas que l'on connaisse encore aujourd'hui quelque sculpture en ivoire qu'on puisse lui donner avec certitude.

Enfin, le Bruxellois François Bossuyt (1635-1692) complète le groupe de ces ivoiriers flamands célèbres. Il a traité une foule de sujets sacrés et profanes, tant en ronde bosse qu'en bas-reliefs. Ce fut un artiste d'une extrême fécondité. Plus heureux que ses confrères en ivoireries, il a trouvé à Amsterdam un dessinateur habile, Barent-Graat, pour publier son œuvre, qui fut gravée en 1737, en plus de cent planches, par Mattys-Pool.



Fig. 11. Ivoire chinois. XVIIe s^e.

Nous aurions fini avec les ivoires du XVIIe siècle, si nous n'avions à mentionner encore, en passant de l'Europe occidentale à l'orient de l'Asie, les artistiques petits objets de provenance chinoise ou japonaise.

Les beaux ivoires chinois sont d'une excessive rareté. Ce n'est que très approximativement qu'on leur assigne une date (fin du XVIIe et XVIIIe siècle); aucun ne porte la signature de l'artiste qui les a ciselés. Ils consistent principalement en statuettes (fig. 11), en représentations d'animaux réels ou fantastiques, etc.

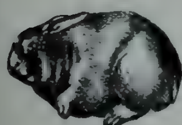


Fig. 12. Netzké japonais XVIIe siècle.

Au Japon, le siècle d'or de la sculpture fut également le XVIIe siècle, sous le règne d'Yemitson (1623-1652); Zingoro, à la fois architecte et sculpteur et l'auteur des plans du grand temple de Nikkó, fut la plus haute incarnation de cette artistique école. Les beaux maîtres fondeurs japonais du XVIIIe siècle dérivent de lui. Il est probable que plusieurs de ces artistes travaillèrent l'ivoire comme le bois, mais aucune de leurs pièces connues n'est parvenue jusqu'à nous.

Les plus célèbres objets ivoirins du Japon sont les *netzkés*, petites breloques qui, attachées à un cordonnet de soie, servaient à retenir à la ceinture la boîte à médecine, la blague à tabac, l'étui à pipe (fig. 12). Le goût de ces bibelots artistiques paraît avoir pris naissance vers la fin du XVIIe siècle. Ils étaient exécutés en ivoire et aussi en bois peint ou laqué. L'antique cité de Nara [1] a été longtemps le centre de leur production; Luoto et Yédo l'ont suivie. Un maître sculpteur de Nara, Miva I, vivant en 1750, a eu une action considérable sur l'industrie des netzkés d'art; c'est de son atelier que sont sortis presque tous les bons sculpteurs de netzkés en ivoire, tels que Sessaï, Kisoui, Tôoun, Hidemasa, Tomotada, Masatsané, Masafoussa, etc.

Aujourd'hui, les Japonais européanisés ne sculptent plus de netzkés pour leur usage. Ceux qu'ils fabriquent sont destinés aux bibelotiers d'Europe et sont sans intérêt artistique.



Nous glisserons rapidement sur les productions du XVIIIe siècle. En Allemagne et aux Pays-Bas, l'art sommeille, s'engourdit, vit des anciennes traditions, sans effort nouveau et sans personnalité, et en France rien n'annonce encore la grande et artistique période du siècle suivant.

Néanmoins, quelques noms sont à glaner et à réunir, pour être commentés dans un travail moins sommaire. Ce sont, en Allemagne, ceux de Oelhafen, Simon de Troger, les frères François et Dominique Steinhart, Georges Petel, etc.; en France, ceux de Cavalier et de Joseph Rosset; en Belgique, ceux de Pierre Geuns, de Maeseyck (1706-1776), et de Jean-Baptiste Pompe, d'Anvers (1743-1810).

---

(1) Nara est l'ancienne capitale des empereurs. C'est là que se trouve la statue colossale de Bouddha, fondue en l'an 739, et qui est la plus grande statue qui ait été coulée en bronze. Elle mesure 26 mètres de hauteur et pèse 450,000 kilogrammes.

III

Le XIXe siècle : Les ivoiriers dieppois. — La reconstitution de la Minerve athénienne, par Simart. Les ivoiriers belges à l'Exposition universelle d'Anvers.

Le bilan du travail artistique de l'ivoire, au XIXe siècle, serait bien rapidement dressé si nous n'avions à enregistrer, au moment où va se clore le siècle, l'attrayante tentative des statuaires belges qui a motivé la présente étude.

En effet, pendant toute la première partie du siècle, nous n'avons à mentionner, — hormis une reconstitution très artistique due à un statuaire de talent, M. Simart — que les travaux des ivoiriers modernes de Dieppe, de Paris et de Berlin exécutant avec habileté des groupes et des figures gracieuses en même temps que des imitations, plus ou moins réussies, d'ouvrages anciens. Les Dieppois — que l'on a un peu trop vantés comme artistes ivoiriers à partir du XVe siècle et qui, à cette époque, n'étaient que des ouvriers tourneurs — ont, depuis la Restauration, remis l'ivoire en faveur et produit un certain nombre de pièces de valeur. Parmi les ivoiriers dieppois qui méritent le nom d'artistes, il faut citer MM. Blard, Flammand, Thomas, Meugniot. A. Paris, il faut retenir les noms de MM. Belhoste et Meurice.



Fig. 13. — Allegretto, par J. Dillens.



Fig. 14. — La Fortune, par Samuel.

Quant à M. Simart, dont nous venons de parler, il exhiba à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, une très belle restitution de la Minerve de Phidias, exécutée pour M. le duc de Luynes. La statue, de trois mètres de hauteur, était d'ivoire et d'argent.



A l'exposition universelle qui vient de se clôturer à Anvers, l'un des « clous » de la section congolaise fut un petit compartiment assez bourgeoisement présenté, mais qui renfermait des morceaux d'ivoire dont l'art avait singulièrement rehaussé la valeur.

Fort bien inspiré, le gouvernement de l'État du Congo avait fait un appel aux sculpteurs belges, avait mis à leur disposition des dents d'éléphant provenant des domaines de l'État et les artistes avaient transformé celles-ci en bustes et figurines richement ornés d'or et d'argent.

La collection de ces bijoux éburnéens eut, à Anvers, le plus légitime succès, et c'était justice. Depuis de longues années, l'art n'avait plus donné à l'ivoire une aussi importante attention. Quatorze sculpteurs, avec vingt et une pièces, participèrent à ce début de renaissance : MM. De Vigne, Vinçotte, Dillens, Samuel, Craco, Lagae, De Rudder, de Tombay, Dupont, Jespers, Lefever, Watson, Van Beurden et Wolfers.

Nous reproduisons quelques-unes de leurs œuvres en même temps que nous publions la photographie réduite d'une défense d'ivoire que travaillent, dans les districts du littoral, les naïfs sculpteurs indigènes.

Et ainsi, après un coup d'œil rétrospectif à travers les siècles passés et sur les différentes écoles de sculptures ivoirines européennes, nous revenons, pour finir, à notre point de départ, à la belle colonie africaine que la vaillance d'une poignée d'hommes vient de conquérir à la Belgique.

A.-J. WAUTERS.

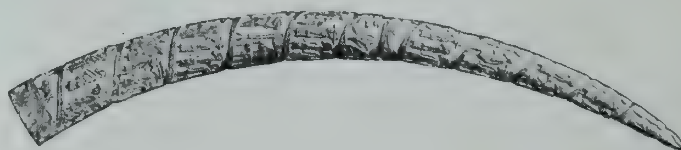


Fig. 15.
Défense d'ivoire sculptee
(Bas Congo.)

TABLE

COLLABORATEURS

TEXTE de MM. le Dr P. BRIART. — Le capne CHALTIN. — Le Dr CORNET.
E. DE LIGNE. — F. DE MEUSE. — Le lieutt GORIN. — Ch. LEJEUNE. — Le lieutt Ch. LEMAIRE. — Le lieutt MASUI
G. SEVERIN. — Eug. SLOSSE. — F. ULFF. — Cl VANDEVLIET. — Le lieutt WILVERTH.

DESSINS de MM. le Dr O. BAUMANN. — Le Dr P. BRIART. — D. MOHUN. — L. FISCHER. — Le lieutt MASUI.

PHOTOGRAPHIES de MM. le Rév. A.-C. BANKS. — Le Dr BUCHTA. — J.-W. CLARK. - C. DE GUIDE.
Le commandt de MACAR. — F. DE MEUSE. — Le Dr ETIENNE. — Le Rév. W. FORFEITT. — A. HODISTER.
MEULLEMANS. — MICHEL. — SANDERS. — SHANU. — Eug. SLOSSE.
Le capitne WEYNS. - Le Dr WILLEM.

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

RELATIONS DE VOYAGES

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PAYS ET SES HABITANTS

FLORE

FAUNE

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

DIVERS

CARTES



ERRATA & ADDITIONS

Page 66, l'article : *Industries indigènes : La vannerie* doit être signé : M. Eug. Slosse.

— 68, sous la gravure, au lieu de : *Guerriers upoto. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt)*, lire : *Guerriers mobeka. (D'après une photographie de M C. Sanders.)*

— 140, au lieu de : *décembre* 1893, lire : *décembre* 1891.

— 159, 8e ligne de la première colonne, au lieu de : *en moins de cinq ans de campagne*, lire : *en moins de cinq mois de campagne.*

— 177, notice biographique, au lieu de : *né le* 13 *octobre*, lire : *né le* 12 *octobre.*

— 181, dans la note, au lieu de : *Indigènes upoto fumant dans une défense d'éléphant*, lire : *Indigène bangala fumant dans une corne de buffle.*



INDEX



LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, rue du Poinçon, 45

LE

CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES

DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



QUATRIÈME ANNÉE

1895

BUREAUX

ADMINISTRATION & RÉDACTION

13, RUE BRÉDERODE, 13

BRUXELLES



D'après un dessin du lieutenant Masui.

LA REPRISE DU CONGO PAR LA BELGIQUE

Le *Mouvement géographique* du 6 janvier a annoncé dans les termes suivants l'intention du ministère belge de proposer aux Chambres la reprise du Congo :

« Le gouvernement belge s'apprête à proposer à la Législature l'annexion de l'État indépendant du Congo comme colonie belge. Cette importante décision a été prise il y a quelques semaines. »

Nous complétons aujourd'hui ces premiers renseignements par les suivants, dont l'exactitude n'est pas moins rigoureuse :

« C'est dans une réunion tenue le 20 décembre, dans la matinée, que cette décision a été prise par le conseil des ministres. Pendant les semaines qui ont suivi, des négociations ont été ouvertes avec les puissances garantes de la neutralité belge, en même temps qu'on étudiait les conditions de la reprise, la rédaction du projet de loi à soumettre aux Chambres et de l'exposé des motifs. La convention par laquelle l'État indépendant du Congo cède ses territoires à la Belgique a été signée, à Bruxelles, par les représentants des deux puissances, le 9 janvier, dans l'après-midi. C'est une date historique. Le projet de loi sera déposé à la Chambre la semaine prochaine. »

Les principaux organes de la presse étrangère accueillent favorablement l'annonce de la reprise du Congo par la Belgique. La *Kölnisch Zeitung* dit que cette reprise par une puissance européenne, qui, dans la situation actuelle, ne peut être que la Belgique, s'impose; le *Times* termine l'article de fond qu'il consacre à la question par ces mots : « Tout ce qu'on peut dire à présent, c'est que la Belgique entrera, si elle le veut, en possession d'un superbe héritage, qui lui est assuré par l'énergie et la libéralité de son Roi, encore que les ressources n'en soient presque pas développées »; le *Journal des Débats* conclut en disant qu'on peut considérer la Belgique comme mûre pour l'annexion du Congo; le *Handelsblad* dit

que l'État du Congo a un riche avenir devant lui et que son fondateur a montré un rare dévouement, une vive énergie et une grande persévérance pour procurer à son pays une telle possession coloniale.

Certes, en France, les avis ne sont pas aussi unanimes. S'il y a quelques journaux sérieux et graves, tels que le *Journal des Débats* et le *Temps*, qui expriment leur avis avec sympathie et en connaissance de cause, plusieurs autres le prennent sur le ton connu, habituel. La question se complique, du reste, en France, du fait d'un droit de préférence accordé à cette puissance par l'Association internationale du Congo.

En effet, par l'arrangement du 28 avril, l'Association internationale du Congo donnait à la France un droit de préférence si, par des circonstances imprévues, elle était amenée un jour à réaliser ses possessions. Par une lettre, en date du 22 avril 1887, M. Van Eetvelde avait, ensuite, fait savoir à M. Bourée que l'Association n'avait pas entendu que ce droit reconnu à la France pût être opposé à la Belgique. A quoi M. le ministre de France avait répondu, le 29, qu'il accusait réception de la lettre et qu'au nom du gouvernement de la République il prenait acte de l'interprétation donnée par l'État du Congo au droit accordé à la France par l'Association, en tant, bien entendu, que cette interprétation ne fût pas contraire aux actes internationaux préexistants, c'est-à-dire à ceux qui règlent la neutralité de la Belgique.

Quelques journaux français examinent donc aujourd'hui si la Belgique neutre peut être autorisée par les puissances à posséder des colonies et si l'expansion de notre pays en dehors des limites stipulées par le traité de Londres, du 19 avril 1839, n'est pas contraire aux actes signés, à cette époque, par la Grande-Bretagne, la France, la Prusse, l'Autriche, la Russie et les Pays-Bas.

Il y a vingt ans, on eût pu discuter peut-être, mais il est certain pour chacun que tout doute est levé depuis que le Roi a conçu l'œuvre du Congo, depuis que les officiers belges l'ont réalisée en découvrant et explorant le centre de l'Afrique, en y créant une chaîne de postes européens, en faisant naviguer jusqu'au cœur du continent plus de 40 bateaux à vapeur, en débarrassant, en un tour de main, le pays des Arabes, chasseurs d'hommes, en même temps que les ingénieurs belges amenaient le rail et la locomotive, dans les districts de l'intérieur, jusqu'à 250 kilomètres de l'Océan.

S'il y a, comme l'expose le *Temps* dans son numéro du 10 courant, une différence entre les engagements pris par les puissances vis-à-vis de la Belgique et de l'État du Congo, quant à la neutralité de ces deux pays, il n'est pas douteux que les puissances trouveront le moyen de résoudre cette question peut-être délicate, mais certainement secondaire.

Le fait capital de la reprise du Congo par la Belgique, capital pour celle ci, capital aussi pour les grandes puissances européennes, est notre élévation au rang des nations coloniales et, par conséquent, politiques.

Les temps sont venus. L'heure de l'émancipation sonne. Nous venons de prouver à l'Europe que nous sommes capables de mener à bien les entreprises les plus hardies, que nous n'avons pas peur de nous créer des devoirs tels que nous n'en avons pas encore connus. Nous aussi, nous sommes intéressés à écouter battre le cœur du monde, ailleurs qu'à Turnhout et à Virton.

Certes, le côté matériel de l'entreprise est bien fait pour captiver un peuple riche, un peuple actif et industriel comme le nôtre, mais son côté moral n'est pas moins passionnant.

Je ne résiste pas au plaisir de reproduire, à ce propos, les lignes suivantes d'un superbe écrivain dont la plume admirable nous fait, en ce moment, bien défaut, le pauvre Victor Arnould :

« Ce que nous voyons, quant à nous, et avant tout, dans cette entreprise du Congo, ce ne sont pas seulement nos ressources accrues, le trop-plein de nos populations déversé, des débouchés ouverts à nos industries, un accroissement énorme à notre activité, notre commerce prenant son essor, le pavillon belge connu, respecté dans les mers lointaines, la Belgique devenant une grande nation politique comme elle est déjà une grande puissance industrielle et intellectuelle. Non, quelque chose dépasse encore pour nous la réalisation de toutes ces promesses : c'est la nécessité pour le pays entier d'une entente préalable dans un effort commun, c'est le devoir de remplir désormais notre rôle dans la civilisation générale, c'est le sentiment d'avoir à accomplir, à mener à bonne fin une œuvre commune, collective, nationale, où notre honneur est engagé; c'est l'obligation de ne pas déchoir devant les autres peuples dans l'action à laquelle nous devons suffire; et lorsque ces immenses contrées avec tant de millions d'habitants nous sont ouvertes, de montrer qu'avec des éléments de notre civilisation supérieure, avec nos instincts pacifiques, notre honnêteté foncière, notre absence d'ambitions mauvaises et égoïstes, nous serons capables de faire pour l'appropriation des pays nouveaux, la colonisation, la culture de races inférieures, mieux que d'autres et avec plus de mansuétude, de désintéressement, d'abnégation, tout en obtenant les mêmes résultats matériels et moraux — et ainsi non seulement d'agrandir la patrie à l'extérieur, mais de l'agrandir à l'intérieur dans nos âmes et dans nos pensées, en élevant son idéal et en la rendant non seulement plus forte, mais aussi plus belle et plus digne de dévouement et de respect.

« Car c'est la patrie qui va se fortifier dans nos propres cœurs, plus encore qu'au dehors et dans les conseils des nations, par la solidarité en une même et puissante entreprise où tous nos efforts économiques et politiques, industriels et intellectuels devront être bandés vers un même but et fondraient toutes nos volontés particulières dans la grande et souveraine volonté de la nation elle-même. »

D'aucuns insinuent qu'avant d'engager par un vote des

Cha pays dans une voie aussi dangereuse, ministres, députés et sénateurs doivent s'empresser de mettre leur responsabilité à l'abri derrière un referendum populaire. Les bons apôtres !

Nous avons déjà entendu des variations à l'infini sur le minotaure africain, le gouffre aux millions et la ruine du pays, mais c'en serait bien d'une autre, le jour où la foule serait invitée à se prononcer sur la question. Lui en agiterait-on des spectres !... Lui en ferait-on prendre des vessies pour des lanternes !... Lui en communiquerait-on un de trouble intestinal !... Ils arriveraient presque tous aux urnes plus morts que vifs, votant, à une écrasante majorité, contre l'œuvre néfaste du Congo, comme en 1835 ils auraient — les pauvres ! — voté contre l'œuvre néfaste des chemins de fer... si on les avait consultés.

A défaut de referendum, il faut « une enquête approfondie ».

Mais elle a débuté en 1877, l'enquête approfondie, lorsque Stanley a descendu le cours du Congo, de Nyangwe à Banana. Depuis lors, elle a été poursuivie, on sait avec quelle mâle persévérance et quelle ardente curiosité, pendant dix-sept ans, par des officiers, des médecins, des ingénieurs, des géologues, des botanistes, des missionnaires qui s'appellent Stanley, Schweinfurth, Junker, Van Gèle, Coquilhat, Capello, Ivens, Böhm, Reichard, Janssen, Wahis, Peschuel-Loesch, Giraud, Thomson, Bove, Ed. Dupont, Delcommune, Wissmann, Wolf, Cambier, Roget, Dhanis, Cornet, Briart, Stairs, Francqui, Delporte, Thys, Mohun, Hinde, Lemaire, Dryepondt, Étienne, Stuhlmann, Hodister, Cameron, etc., etc.

Aucune enquête ne saurait être plus approfondie, plus impartiale et plus désintéressée que celle faite par ces officiers, ces savants et ces missionnaires, appartenant à toutes les nationalités et dont les observations sont consignées dans une série de volumes, de rapports, de notices et de cartes qui, à eux seuls, constituent toute une immense bibliothèque !

Si on ne sait pas encore aujourd'hui à quoi s'en tenir sur le Congo, on ne doit s'en prendre qu'à soi-même, à son indifférence ou à son ignorance, car tous les éléments d'appréciation ont été réunis. Mais encore une fois, cette demande d'enquête n'est qu'une autre manœuvre, destinée, elle, non plus à la foule ignorante, mais aux « personnes sérieuses » qui n'aiment pas à acheter un chat dans un sac.

Il y a quinze ans que le problème congolais a été posé à Bruxelles. Il y a quinze ans que les partisans de la politique coloniale poursuivent leurs desseins pour le plus grand bien moral et matériel du pays. Il y a quinze ans aussi que les adversaires de l'œuvre s'efforcent, par tous les moyens en leur pouvoir, de lui nuire et de la déconsidérer. Aujourd'hui, les attaques et les malédictions sont à leur paroxysme et les froides insultes dépassent toutes les bornes, à preuve la déclaration suivante, extraite d'un journal français qui dit la tenir du citoyen Defuisseaux, représentant de Mons :

« *Ce que je désire par-dessus tout, c'est l'effondrement de la monarchie qui déjà s'émiette et contre laquelle je viens porter le coup décisif en entraînant le roi dans une irréparable faillite. C'est du Congo qu'il s'agit... Le roi Léopold a non seulement englouti dans cette entreprise la presque totalité de sa fortune, mais encore il a fortement ébréché celle de sa sœur, la reine Charlotte. Ce n'est pas à la guillotine que je veux conduire ce Saxe-Cobourg-Gotha, c'est dans l'enfouissement des paperasses poussiéreuses du greffe du tribunal des faillites.* »

Quelques lecteurs, sans doute, me reprocheront d'avoir reproduit ici ces outrages à l'adresse du chef de l'État, du philanthrope dont la conception africaine, généreuse et grandiose, étonne le monde. Mais je répondrai que la contemplation des excès produit parfois sur les esprits une impression salutaire. Ainsi le comprenaient jadis les Lacédémoniens quand, pour inspirer à leurs fils le dégoût de l'ivresse, ils leur offraient en spectacle des ilotes ivres.

A.-J. Wauters.



LE SERVICE DES TRANSPORTS DANS LA RÉGION DES CHUTES



Un chef du Stanley-Pool.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Déjà, à différentes reprises, nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de l'importante question des transports. Ce service — l'un des plus compliqués qui soit — devant entrer prochainement dans une phase nouvelle, par suite de la mise en exploitation des 80 premiers kilomètres du chemin de fer, nous avons cru intéressant de reproduire ici les derniers renseignements que fournit à ce sujet le lieut[t] Lemaire, dans son récent ouvrage *Congo et Belgique :*

Le nègre Bas-Congo, que sa tâche de porteur peut faire envisager comme une bête de somme par les observateurs trop légers, est recherché dans toutes les stations de l'État. Gai, allant, courageux, relativement honnête, il constitue pour les expéditions un élément de solidité, prenant le premier rang après le Zanzibarite. Ce courageux porte, pendant de longues et dures heures, les charges de l'expédition, et lorsqu'il faut les jeter bas pour faire face à l'ennemi, le Bas-Congo a oublié toute fatigue; il est des premiers sur la ligne de feu et marche à l'assaut avec plus d'entrain souvent que le mol Elmina ou le Houssa hébété qui n'ont porté que leur fusil. Aussi, des gens d'une compétence incontestable : Van Kerckhoven, Coquilhat, Van Gèle, Roget, Ponthier, Dhanis, Gorin, etc., ont-ils toujours choyé de tels auxiliaires.

Non moins précieux en station, c'est le Bas-Congo que l'on charge surtout des constructions, de l'exploitation des palmiers.

Il ne convient guère, il est vrai, pour les services maritimes (exception faite pour les riverains); mais il va bientôt prendre sa revanche sur les travaux du chemin de fer. Longtemps, le recrutement du personnel noir a été pour la Compagnie du chemin de fer un continuel sujet de crainte et d'angoisse pour ainsi dire, jusqu'au jour où le Bas-Congo a commencé à voir que lui aussi pouvait travailler comme ces étrangers, Sénégalais, Accras, Dahoméens, Cafres, Barbades, Chinois, qu'à grands frais, avec d'insurmontables difficultés, il fallait amener sur la ligne.

Il essaya des engagements de quinze jours, puis d'un mois, aux travaux de terrassement, et, en peu de temps, nos ingénieurs firent de lui un poseur de voie.

Les premiers Bas-Congo commençaient à s'enrôler ainsi vers le mois de mai 1893. Ils s'engagent aujourd'hui pour un terme indéterminé, au salaire journalier de 1 fr. 50 c. en espèces, et la Compagnie en emploie environ 450.

Ce résultat a été obtenu à l'arrivée de la tête de ligne au delà de Kenghé da Lemba, c'est-à-dire au point où la voie ferrée rencontre les premières populations. Il est hors de doute qu'avec l'avancement des travaux, la Compagnie arrivera à recruter presque tout son personnel noir sur place...

On ne saurait plus douter des résultats que donnera l'utilisation des indigènes dans la région des chutes. Le développement du travail dans cette région, depuis la fin de 1883, est fait pour désarmer l'esprit le plus prévenu.

Jusqu'à cette époque, le transport annuel vers Léopoldville avait atteint 1,200 charges environ, et se faisait par un personnel étranger de Zanzibarites et de Loangos.

En 1885, 12,000 charges furent transportées par les Bas-Congo.

En 1887, 50,000 charges

En 1893, 80,000 charges ont atteint le Pool, sur des têtes de Bas-Congo.

En tenant compte : 1° des charges apportées par le commerce indigène et provenant non seulement des factoreries de Matadi, Nokki, Ango-Ango, etc., mais de la frontière portugaise par la route de San-Salvador ; 2° des charges partant de Loango par la route du Mayombé en destination de Brazzaville pour le Congo français, les missions françaises et les commerçants, il est certain qu'il arrive actuellement au Pool environ 110,000 charges par an ; la charge est aujourd'hui de 35 kilogrammes, ce qui représente un total de 3,580 tonnes.

C'est, dans l'histoire générale du travail humain, un exemple remarquable et fortifiant de la prompte assimilation au travail de peuples barbares...

Voici l'opinion d'un voyageur belge qui eut la dure mission de diriger le transport de lourdes charges de steamer, dont le poids, avec chariot, a parfois atteint quatre tonnes :

« Les noirs transporteurs traînant les chariots, sans un instant de répit, avec des rires et des chants, confirment l'opinion du bel avenir qui leur est réservé; c'est un spectacle émouvant que la traction de ces énormes véhicules au travers d'une des régions les plus tourmentées qui soient au monde. Les chars escaladent les flancs abrupts des montagnes, descendent dans les fondrières, traversent des cours d'eau et les noirs qui les halent ne cessent de se montrer gais et soumis.

« Le but une fois atteint, ce sont des hourras, des cris d'enthousiasme. »

J'ai entendu souvent ces hourras, ces cris d'enthousiasme, et particulièrement dans deux occasions dont le rapprochement me frappa vivement.

La première fois, à Léopoldville, un dimanche de soleil radieux. Il était onze heures ; sous les vérandas, les Européens, un peu engourdis, prenaient l'apéritif. De l'avenue qui termine la route des caravanes, une rumeur vint, lointaine, rumeur de foule excitée, grandissant et se résolvant en



Le pont provisoire de Pondene.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

clameurs, puis en un chant qu'à pleins poumons lançaient cent vigoureux moricauds apportant aux chantiers de Léopolville une chaîne lourde et longue de plus de 100 mètres.

Nous nous étions tous levés pour nous ranger sur le passage de ce serpent de fer qui venait d'onduler, fantastique, sur une route de 400 kilomètres, meurtrissant de ses 3,000 kilogrammes tant de robustes épaules.

D'un geste bien rythmé, la chaîne fut jetée bas, et comment dire les gambades, la fantasia, les rugissements de ces travailleurs noirs manifestant en sauvages consciencieux la satisfaction des difficultés si courageusement surmontées ? Pas un Européen qui ne se sentît ému et électrisé...

. . . .

En août 1893, j'entendis de nouveau ces clameurs et ces hourras, dans des circonstances inoubliables.

Je descendais du haut fleuve, pressé de revoir Matadi, que j'avais quitté quatre ans auparavant, au moment où les ingénieurs chargés des premiers travaux de la voie achevaient de dresser leurs tentes.

La jambe traversée d'un coup de feu, j'avais dû parcourir en hamac la route des caravanes, passant les rivières à califourchon sur des arbres renversés, lorsque nous atteignîmes Kenghé da Lemba, le point extrême où arrivaient à ce moment les locomotives de service. Je ne dirai pas l'impression qui me secoua à la vue du chemin de fer. Je ne saurais l'exprimer. Assis sur le talus que rectifiait une équipe de Chinois, je ne sus que pleurer à grosses larmes, évoquant les âmes de tous ceux qui n'étaient plus, et dont les efforts passés eussent été payés au centuple par la vue du double ruban d'acier qui va permettre au cœur de l'Afrique de battre à coups réguliers et puissants.

La ligne n'était pas en exploitation encore, mais grâce à l'obligeance de M. l'ingénieur Eymar, nous pûmes profiter d'une machine de service regagnant Matadi : bagages, porteurs et nous-mêmes installés pêle-mêle sur trois ou quatre wagons plats.

Le jour tombait Nous approchions de Matadi ayant franchi à pleine vapeur tant d'obstacles jetés bas par l'énergie de nos ingénieurs, et dans nos cœurs il ne s'était trouvé place pour d'autres sentiments que l'étonnement et l'admiration.

Nos noirs chantaient et trépignaient.

La nuit s'était faite profonde ; les feux de savanes l'illuminaient au loin lorsque le train atteignit la M'pozo. Sous un hangar de chaume, près du pont qui franchit le confluent de cette rivière, trois à quatre cents porteurs étaient installés pour la nuit. A l'approche du train, tous s'étaient dressés : une immense clameur, clameur de joie sauvage, brusquement répondit au sifflet strident de la locomotive. Dans ces hourras, qui couvraient le fracas des roues, montait le cri de délivrance de ces bêtes de somme intelligentes, acclamant le monstre de fer et de feu, le fétiche béni qui allait bientôt enlever de leurs têtes crépues les milliers et milliers de fardeaux dont elles étaient meurtries depuis si longtemps.

A cent pieds en contre-bas, sur ces derniers rapides, aujourd'hui dominés, le Congo tordait ses flots écumants ; dans les gorges sauvages, qu'incendiaient les herbes embrasées, se répercutaient les assourdissantes clameurs ; éblouis, le cœur chaviré, il nous semblait voir flotter des bannières d'allégresse, entendre tonner des salves triomphantes, et nous ne savions que répéter et répéter encore : hourra ! hourra !

L'un de nous manifesta son émotion en lançant aux eaux du grand fleuve dompté, tout ce qui lui tombait sous la main ; c'est ainsi que nous arrivâmes à Matadi sans chapeaux, sans cannes et sans pipes ; nous avions fait au Congo l'holocauste de ces singuliers ex-voto.

Je me rappelai le lendemain la chaîne de Léopoldville, et je sentis nettement que l'enthousiasme des noirs porteurs devant le chemin de fer était vrai, leur reconnaissance légitime, sincère et infinie.

Le chemin de fer achevé élèvera d'un échelon dans leur évolution économique ces peuplades intéressantes, le noir deviendra agriculteur.

Ainsi, progressivement mais rapidement développé par le travail et l'exemple, il se rendra digne de l'avenir qui lui est réservé.

Lieut[t] Ch. Lemaire.



Départ d'un train. (Cliché extrait de *Congo et Belgique*.)

LE TRAVAIL DU CUIVRE



Le cuivre est fort recherché par les indigènes d'Upoto. Ce sont eux qui détiennent en quelque sorte le monopole de la fabrication des colliers, des bracelets, des chaînes, etc. Ils travaillent très bien le métal et l'on est étonné des résultats qu'ils obtiennent avec les outils primitifs dont ils disposent. Leur forge est la même que celle employée à l'Équateur; elle a déjà été décrite ici par notre camarade, le lieutenant Lemaire. Quant à l'installation des forgerons upotos, elle ne diffère que par les points suivants : les peaux de chèvre, formant soufflets, sont remplacées par des feuilles de bananier; l'enclume est formée d'un gros bloc de fer presque carré; le marteau se compose d'un petit morceau du même métal fixé à l'extrémité d'un bâton; les creusets sont remplacés par quelques vieux pots hors d'usage.

Le cuivre que travaillent de nos jours les Ngombés est de provenance européenne; ce sont les mitakos donnés par les blancs en échange des chèvres, poules, défenses d'éléphant et autres produits indigènes. Ces mitakos sont convertis en ornements destinés à parer les femmes ou à enjoliver les lances et les pagaies des hommes.

Un indigène désire-t-il faire confectionner un bracelet? Il apporte au forgeron le nombre de laitons nécessaires à la fabrication de l'objet, plus un ou deux mitakos pour la main-d'œuvre. Avant de commencer la fonte, l'artisan ngombé humecte et égalise un petit tas de sable préparé dans un baquet, puis il y imprime, au moyen d'une tige en bois canelé, la forme du bracelet entièrement déroulé. La grandeur de ce dernier ne varie guère et le fournisseur se soucie peu de savoir si son client a la cheville ou le poignet plus ou moins fort. Il fait alors fondre les mitakos et verse le métal en fusion dans le moule en sable, où il le laisse refroidir; au bout de quelque temps, le cuivre redevient solide. Pour donner à ce bloc rigide la forme d'un bracelet, le nègre le ramollit au feu; il le fait « recuire ». Puis, au moyen du marteau et de l'enclume, il le tourne, le retourne, le martelle et finalement obtient l'objet désiré.

Ces bracelets pèsent généralement assez lourd; mais ils n'atteignent pas les proportions des colliers que certaines coquettes de là bas portent autour du cou; pour ces derniers, 10, 12 kilogrammes sont un poids moyen.

Quant au placement de ce bijou, il est tout à fait original. Lorsque le collier est presque achevé, on le laisse entr'ouvert, de façon à pouvoir y introduire le cou de la femme. Celle-ci se couche ensuite sur le sol, repose une des extrémités du collier sur l'enclume, et là, à coups de marteau, le forgeron resserre l'ouverture. S'il s'agit d'enlever la parure, l'opération n'est pas moins compliquée : la femme se couche par terre; à 5 mètres d'elle, à droite et à gauche, on fiche en terre deux piquets qu'on relie au collier par deux fortes lianes; deux nègres, un à droite, un à gauche, impriment, au moyen d'un bâton, un mouvement de torsion aux lianes, qui se rétrécissent et détendent insensiblement le collier. Lorsque l'ouverture permet au cou de passer, la propriétaire du bijou se retire.

Indépendamment de ces articles de luxe, les Ngombés d'Upoto fabriquent également de menus objets en fer, tels que lances, couteaux, clous, etc. La fabrication de ces derniers est particulièrement curieuse. Après avoir préparé une baguette de fer rectangulaire de l'épaisseur voulue, on la fait rougir et on la coupe en petits morceaux de 3 à 4 centimètres de longueur. On en aplatit ensuite un des côtés et l'on obtient de la sorte une petite pyramide qui constitue le clou. Celui-ci peut se recourber sans se casser, ce qui est d'une grande utilité pour la réparation des pirogues.

Lieut[t] Wilverth.

L'AMBATCH

Les rives de la plupart des grands cours d'eau de l'Afrique intertropicale sont bordées de bouquets et de taillis d'aspect spécial, formés de plantes qui se représentent et se remplacent successivement, selon les changements que subissent la végétation qui encadre le lit de la rivière et le terrain qui forme le fond de la vallée.

L'accès des forêts humides qui recouvrent la partie orientale du bassin central du Congo est défendu, le long des rivières qui les traversent, par des fourrés impénétrables de palmiers aux feuilles épineuses, les Rotangs (*Calamus* de diverses espèces), dont les tiges flexibles prennent parfois, en s'accrochant aux branches des arbres voisins, des dimensions extraordinaires. Dans les régions de plaines basses et herbues, que la rivière inonde pendant une partie de l'année, la rive est fréquemment ornée de buissons, éclatants de fleurs aux couleurs vives, où l'on remarque surtout des Malvacées et des Papilionacées épineuses (*Mimosées, Acacias*).

Parmi les Papilionacées qui fleurissent dans les marécages et le long des rivages détrempés, l'une des plus remarquables est celle que les indigènes du haut Nil ont nommée *Ambatch*, et que les botanistes désignent sous l'appellation d'*Herminiera Elaphroxylon* (*Elaphros*, léger; *Xylon*, bois).

C'est une plante très répandue dans les plaines de l'Afrique centrale. Les missionnaires du Tanganika l'ont trouvée le long des rives du lac et dans le lit de certaines rivières qui s'y jettent. L'expédition Delcommune l'a rencontrée en quantité assez considérable sur les rives du Lualaba, depuis sa réunion avec le Luapula, jusqu'à son confluent avec la Lukuga. Les explorateurs, devant les refus persistants des indigènes de l'autre rive, qui ne voulaient pas leur prêter les canots nécessaires pour la traversée du grand fleuve, furent même sur le point de devoir utiliser les qualités spéciales de cette plante pour en faire des radeaux. Heureusement, pour la sûreté et la rapidité de la traversée, après de longues indécisions et d'interminables pourparlers, ils obtinrent quelques petites embarcations qui, si misérables qu'elles fussent, remplacèrent

avantageusement les fragiles radeaux d'ambatch, auxquels ils auraient dû confier et leurs bagages et leurs personnes.

La véritable patrie de l'Herminière semble être l'immense région marécageuse du haut Nil, où les eaux du fleuve forment des méandres à travers de véritables plaines de joncs et de hautes plantes aquatiques, qui parfois s'agglomèrent en barres verdoyantes, sous lesquelles le courant se perd sans qu'il soit possible de deviner sa direction. En certains endroits de ces immenses étendues, l'Herminière forme de vrais fourrés, et ses tiges, qui se couvrent de fleurs et de feuilles, dépassent de beaucoup les sommités des *Papyrus* et des roseaux qui s'étendent monotones jusqu'à l'horizon.

Ces plaines du haut Nil, entrecoupées de lagunes, de marécages, de criques herbues, manquent presque complètement de flore arborescente, et les rares arbres que l'on rencontre sont presque toujours tordus et rabougris. Ce sont de grandes Euphorbes réfugiées sur des fourmilières de dix à douze pieds de haut, des Tamariniers assez rares, et surtout l'*Acacia Nilotica*, dont le tronc fournit des planches avec lesquelles les négociants de Kartoum construisent leurs bateaux. Il est impossible de trouver dans toute la région où se réunissent les nombreux affluents du Bahr-el-Arab et du Bahr-el-Abiad, un arbre dont le tronc soit assez droit et assez développé, pour permettre la construction d'un canot indigène, qui toujours et partout dans toute l'Afrique sauvage, est formé d'un seul tronc creusé et plus ou moins bien travaillé. Schweinfurth raconte que ce fut un fait extraordinaire de rencontrer dans ce pays un tronc d'arbre assez droit, sur une longueur d'une dizaine de pieds, pour remplacer le mât de sa barque.



L'ambatch (*Herminiera claphroxylon*) dans les marais du haut Nil.

Heureusement pour les habitants, la nature a mis le remède à côté du mal, et les Chilloucks font avec les tiges de l'ambatch des embarcations d'une forme spéciale, et qui remplacent pour eux les canots de bois que la pauvre flore arborescente de leur pays ne saurait leur fournir [1].

L'*Herminiera elaphroxylon* est un arbrisseau qui peut atteindre, après trois ou quatre ans de croissance, une taille de quatre à cinq mètres. Dans les contrées inondées pendant toute l'année, ainsi qu'il en est pour certaines régions du pays des Chillouks, il croît en fortes touffes, qui donnent naissance à plusieurs tiges principales ; ces tiges émettent de part et d'autre des branches secondaires, recouvertes, à la bonne saison, de feuilles finement divisées, et de belles grappes de fleurs jaunes ; les fruits sont des gousses enroulées en spirale, dans lesquelles se trouvent plusieurs graines à enveloppe dure, dont la dissémination par les cours d'eau est des plus aisées.

Dans l'épais amas de fibres radiculaires qui fixe l'arbuste au sol, se développent de nombreux tubercules de peu de volume, et dont la nature et la raison d'être sont encore ignorées, car ils ne produisent pas de bourgeons, et ne semblent jouer aucun rôle, soit dans la nutrition de la plante, soit au point de vue de sa propagation.

La singularité de l'ambatch et son utilité si grande pour les peuples privés de forêts proviennent de la forme renflée de la tige et de la nature particulière du tissu ligneux. Supportée par un puissant et vigoureux feutrage de racines, cette tige est très élargie relativement à sa taille, car elle peut atteindre un diamètre de 25 à 30 centimètres, et elle ne s'élève pas à une hauteur de plus de 4 à 5 mètres. Le bois dont elle est formée est lâche, spongieux, aussi léger que le liège, dont il ne possède pas cependant les qualités d'imperméabilité et d'incorruptibilité.

La confection d'un canot d'ambatch est des plus aisées et des plus rudimentaires. Ayant réuni une certaine quantité de belles tiges d'*Herminiera*, le constructeur les attache de façon que les bases s'affrontent en un plan vertical, et que les pointes soient réunies à la proue; celle-ci est relevée et forme, à l'avant de l'embarcation, une courbe fort élégante, qui présente à l'eau une surface très inclinée et par conséquent très favorable à la vitesse de la marche.

Pour obtenir cet utile relèvement de l'avant, l'industrieux indigène place en dessous les plus longues tiges, et au-dessus, formant le plancher, les plus courtes. Comme ces tiges d'inégales longueurs partent d'un même plan vertical pour aboutir au même point ; que, d'autre part, elles sont attachées les unes aux autres dans toute leur longueur, elles sont obligées de se recourber vers le haut.

Les canots, ou plutôt les radeaux ainsi obtenus, sont d'une légèreté très grande, et, par conséquent, d'une grande instabilité; il faut une habitude pour ainsi dire héréditaire, pour pouvoir s'y maintenir. Les Chillouks s'en servent pour aller à la pêche, et sillonnent les eaux du Nil avec une rapidité que ne pourrait égaler aucun canot en bois.

Malgré leur peu de surface, ces embarcations primitives sont assez fortes pour supporter le poids de deux et même de trois personnes. Elles sont, d'ailleurs, si légères que l'indigène, ayant fini sa pêche, retire son canot de l'eau, et l'emporte aisément sur la tête, afin de le faire sécher près de sa hutte; il est nécessaire qu'il agisse ainsi, car le tissu spongieux de l'*Herminiera* s'imprègne aisément, et l'embarcation perdrait toute sa légèreté et, par suite, toute son utilité.

Dr Paul Briart.

[1] Voir notre gravure 3e volume, p. 98.





La pointe de Banana. (D'après une photographie de M. Ém. Delcommune.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

L'un des principaux arguments des adversaires du Congo, en tant que colonie d'exploitation, est que les communications avec ce pays sont presque impraticables dans le présent, qu'elles seront toujours bien difficiles dans l'avenir, que les transports sont très coûteux et que, par conséquent, il y a presque impossibilité pour le commerce et l'industrie de tirer parti des territoires lointains et quasi inaccessibles, dont les partisans de l'œuvre vantent, peut-être avec raison, la richesse.

Cette objection serait sérieuse si elle était fondée. Nous allons examiner si elle l'est. Si des obstacles naturels ont existé en un point, ils vont être vaincus et, dès qu'ils le seront, les communications entre la Belgique et le haut Congo seront établies de la manière la plus rapide et la plus satisfaisante. Nous allons le démontrer.



Le point historique des Stanley-Falls, découvert, par Stanley, le 28 juin 1877, se trouve à peu près sous l'équateur, de même que la ville française de Libreville, à la côte occidentale, et la ville italienne, de Landschani à la côte orientale. Il y a en ligne droite, le long de l'équateur, de Libreville à Landschani, 4,000 kilomètres environ, les Falls étant à fort peu près à égale distance des deux stations côtières. Les Stanley-Falls sont donc le centre équatorial de l'Afrique, et nous allons commencer par voir quel chemin on suit aujourd'hui pour aller d'Anvers à cette station.

Partons maintenant d'Anvers; les steamers de mer nous mènent jusqu'à Matadi, après avoir fait en route quelques escales. A Matadi s'amorce la route dite « des caravanes », longue de 300 kilomètres, et aboutissant à Léopoldville, point où commence la navigation par steamer fluvial sur le haut Congo. Partant donc en steamer de Léopoldville, nous naviguons en pleine eau pendant 1,600 kilomètres et nous atteignons les Falls. Remarquons, en passant, que la distance de Matadi aux Falls, soit 1,900 kilomètres, est exactement la distance des Falls à Libreville, en ligne droite le long de l'équateur.

La durée du voyage est la suivante :

20 jours d'Anvers à Matadi (l'*Edward Bohlen*, qui a rapatrié les Congolais de l'Exposition d'Anvers, a mis dix-neuf jours).
20 — de Matadi à Léopoldville (par porteurs).
30 — de Léopoldville aux Falls (par canonnière).
Total. . 70 jours.

Or, lorsque la station des Falls fut fondée, le 12 décembre 1883, son premier chef, le mécanicien Binnie, vit s'écouler sept mois avant l'arrivée d'un convoi de ravitaillement.

Voici quelle était la durée du voyage en 1884 :

D'Anvers à Banane.	45 jours.
De Banane à Boma.	1 —
De Boma à Matadi	1 —
De Matadi à Léopoldville	30 —
De Léopoldville aux Falls	50 —
Total. . .	127 jours.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la durée de la route des caravanes est réduite de deux jours, parce qu'on fait les 80 premiers kilomètres en chemin de fer.

Dans un an, on fera la moitié de cette route des caravanes par chemin de fer en deux jours, et le voyage d'Anvers aux Falls sera réduit à soixante-deux jours.

En moins de douze ans donc les progrès du voyage Anvers-Falls au point de vue de la durée ont permis de réduire cette durée *de moitié*.

Avec l'achèvement du chemin de fer, la création d'une ligne belge directe à grande vitesse d'Anvers à Matadi, et le développement de la flottille du haut Congo, pour laquelle un steamer de 150 tonnes est projeté actuellement, la durée du voyage tombera à quarante jours, savoir :

Anvers à Matadi	12 jours.
Matadi à Stanley-Pool.	3 —
Stanley-Pool à Stanley-Falls.	25 —
Total. . .	40 jours
Retour. . . . . 12 + 3 + 12 =	27 jours.

Or, actuellement, les Anglais mettent (avec des bateaux rapides) 16 à 18 jours pour aller au cap de Bonne-Espérance, 30 à 35 pour aller aux Indes (à la côte), 42 à 46 jours pour aller en Australie (à la côte). Les Hollandais mettent 39 à 40 jours pour se rendre à Batavia. Les Français mettent 26 jours pour atteindre Madagascar, 32 pour l'Indo-Chine, 42 à 44 jours pour la Nouvelle-Calédonie.

Répétons que les Stanley-Falls, qu'on pourra atteindre en 40 jours et dont on pourra revenir en 27 (soit donc en 34 jours de durée moyenne de voyage), sont le centre équatorial de l'Afrique. Nous sommes donc autorisés à croire qu'au point de vue de la durée des trajets, la colonie belge l'emportera bientôt sur la plus grande partie des autres colonies européennes.



Prenons maintenant plus en détail la question des transports entre la Belgique et le Congo maritime, dont l'historique nous intéresse fort, ainsi qu'on va le voir.

Le 7 février 1869, à sept heures du matin, nous embarquions au Havre, à destination du Congo, sur le trois-mâts goélette *le Sylvius*, jaugeant 300 tonneaux.

Voici comment débute un bien attrayant ouvrage : *Quatre années au Congo*, de Charles Jeannest, qui, âgé de vingt ans seulement, s'en allait en qualité d'agent commercial en destination de la factorerie française de Banane. Je voudrais citer tout le chapitre « du Havre au Congo », pour bien montrer les progrès accomplis depuis vingt-cinq ans. Mais le chapitre est long. Voyons cependant quelques lignes :

... Calme plat depuis deux jours; les voiles battent en relingue. Rien de plus triste, de plus monotone et à la fois de plus énervant que le bruit que font ces énormes pièces de toile soulevées lentement par un souffle insensible, ballottées de droite et de gauche et retombant inertes en faisant trembler leurs attaches mobiles. Il fait une chaleur insupportable, 56° centigrades à l'ombre. La poitrine haletante, la bouche desséchée, la tête serrée comme dans un étau, possédés d'une soif dévorante et que rien ne peut calmer, le sommeil nous fuit sans pitié et nous nous traînons comme des larves sur le pont brûlant; nous ne pourrions pas respirer dans l'entrepont...

Le repas se compose invariablement de bœuf conservé, de pois chiches (sorte de petits cailloux), d'escargots, de morue salée et d'une poule maigre le dimanche. Trois fois par semaine, le cuisinier fait un pain si mauvais que, le plus généralement, nous préférons le biscuit...

Nous sommes depuis quelque temps (15 mars) dans le « Pot-au-Noir ». Les marins désignent ainsi la région descalmes et des pluies qui s'étend de quelques degrés au nord de l'équateur, à l'équateur même.

C'est avec terreur que nous affrontons le calme plat. A tout instant, et malgré nous, nos regards se portent vers la girouette : un petit bâton au bout duquel est attaché un fil garni de légères plumes de poule; il pend inerte le long de son support.

Enfin le 17, un vent léger ride la surface des eaux et enfle nos voiles.

L'effet que produit aussitôt son souffle bienfaisant est remarquable. Ces corps, tout à l'heure encore inertes, étendus sur le pont, s'agitent, se relèvent; des yeux étonnés s'entr'ouvrent. On dirait des morts chez lesquels une main invisible et puissante a ramené la vie. Les visages sourient, la gaieté renaît, les conversations reprennent.

Hélas! Depuis quelques heures à peine nous respirons, quand, de nouveau, nous voilà stationnaires, perdus au milieu de l'Océan, cloués au centre de cette immense nappe d'huile dont la réverbération brûle les yeux. Un ciel de plomb pèse sur nous. Quel silence!...

On signale une voile à l'horizon, et, vers le soir, une petite barque arrive à portée de la voix, poussée par la brise que nous attendions encore. Une femme est assise sur des cordages et allaite un jeune enfant; deux matelots à cheval sur le guy raccommodent une voile; un troisième gouverne le navire et celui qui semble être le patron nous adresse la parole en anglais.

Il nous apprend que, parti de Liverpool il y a vingt-quatre jours, il compte relâcher au cap des Palmes, pour, de là, se rendre à Fernando-Pô. N'est-il pas surprenant de voir dans quelles conditions l'homme s'abandonne aux hasards de la mer? Mon étonnement avait été profond lorsque j'avais constaté que le navire qui devait nous emmener au Congo, à 2,500 lieues, jaugeait 300 tonneaux et n'avait que 10 hommes d'équipage.

En vrai Parisien, je croyais trouver tout au moins un vaisseau à trois ponts monté par 50 à 60 hommes. Je n'eusse jamais supposé que 4 hommes, dans une coquille de noix comme la *Mary*, osassent entreprendre une traversée presque aussi longue que la nôtre..

Les jours se suivent longs et monotones. Nous sommes dans le golfe de Guinée. Voilà plus de deux mois que nous avons quitté le Havre ..

Enfin, nous approchons du Congo; quelques jours à peine nous séparent du but de notre long voyage...

Le 15 avril (*1869*), comme la nuit tombait, le matelot en vigie cria tout à coup : « Terre! terre! »

Ce mot fit passer dans tout notre être un frisson d'émotion, et une curiosité avide et bien naturelle s'empara de nos esprits...

Les navires sont obligés d'attendre quelquefois plusieurs jours qu'un vent assez fort leur permette de tenter la traversée du fleuve, tant le courant est violent.

On n'avait que des points de repère assez vagues, pour se diriger dans le chenal d'accès à Banane; on piquait d'abord droit sur un certain palmier, et, quand on le voyait dans la ligne du pavillon hollandais, on virait de bord et on arrivait ainsi directement dans la crique.

Rien de majestueux comme cette entrée : le navire, couché par le vent, refoulant le courant, lutte continuellement sur une mer agitée; mais, une fois qu'on a doublé la pointe de Banane, le courant cesse, le navire se redresse et glisse légèrement, sur une surface unie comme un miroir. Quelques minutes après, nous débarquons au milieu d'une foule de noirs qui nous regardent d'un air curieux, narquois...

Ainsi donc, il y a vingt-cinq ans, les commerçants qui allaient s'installer à Banane mettaient 67 jours du Havre à l'embouchure du Congo; 67 jours d'une traversée, nous en avons dit un mot, rien moins qu'agréable; et quand ils avaient pris terre, ils se considéraient comme des exilés. Voici, en effet, ce que je lis dans Jeannest :

Quelque temps après notre arrivée à Banane, survint un événement extraordinaire : un aviso français, l'*Africain*, de la station du Gabon, vint mouiller dans la crique. Malheureusement, ces visites sont excessivement rares!

Aujourd'hui, la traversée Anvers-Matadi prend 25 jours au maximum, selon les durées d'escales; la vie à bord est extrêmement confortable et agréable; plus à craindre le pot-au-noir, non plus que l'étouffement, grâce au courant d'air frais, salin et bienfaisant, que crée la marche rapide et ininterrompue des vapeurs.

Quant au mouvement du port de Boma, en voici le relevé pour 1893 :

Mouvement du port de Boma pendant l'année 1893.

NATIONALITÉ.	ENTRÉES.				SORTIES.			
	Long cours.		Cabotage.		Long cours.		Cabotage.	
	Nombre	Tonnage	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Allemands . .	30	35,895	"	"	29	34,445	"	"
Américains . .	"	"	2	10	"	"	2	10
Anglais . . .	51	69,496	3	465	51	69,496	3	465
Belges . . .	"	"	172	1 970	"	"	174	1,910
Hollandais . .	5	5,053	34	1,363	4	4,211	35	1,451
Portugais . .	"	"	73	3,283	"	"	75	3,339
Totaux .	86	110,444	284	7,091	84	108,152	289	7,175

Pendant la même année, le port de Banane a reçu la visite de 15 steamers hollandais au long cours; tonnage, 14,204 tonnes.

Esquissons rapidement le développement du service de navigation entre la Belgique et le Congo.

C'est encore dans Jeannest que je trouve signalée la création du service de paquebots anglais, devant partir de Liverpool le 5 de chaque mois et toucher aux Canaries, à Sierra-Leone, cap Palmas, Accra, cap Coast-Castle, Wydah, Lagos, Bonny, Gabon, Landana, Banane, Ambrizette, Kinsembo, Ambriz, Saint-Paul de Loanda.

Cette ligne de communication directe et rapide avec l'Europe va donner au commerce de cette partie de la côte une extension et un développement très grands. Il est à regretter que la France n'ait pas pris l'initiative de cette innovation. Nos messageries nationales ne vont que jusqu'au Sénégal...



Canots de transport sur le Congo entre les Falls et Kibonge. (D'après une phot. de M. Michel.)

C'était le 25 décembre 1870, une date Mémorable. A 11 heures du soir, deux coups de canon retentirent dans la nuit avec un bruit formidable qui nous réveilla en sursaut. Au large, brillaient les trois feux de couleur d'un grand bâtiment. Un Anglais partit en pirogue. A 2 heures du matin, il était de retour. Le vapeur était parti et repasserait dans quelques jours, retournant en Europe.

Le premier de l'an 1871, en effet, un immense vapeur en fer, de la contenance de 2,000 tonneaux environ, apparut, venant du sud à toute vitesse.

Quand Stanley, venant de Zanzibar, déboucha à Banane le 12 août 1877, on sait qu'il gagna d'abord Cabinda par un petit steamer côtier; puis Saint-Paul de Loanda à bord de la canonnière portugaise *la Tamega*.

De là, Stanley aurait pu rentrer en Europe par une canonnière portugaise. S'il s'en fut par le Cap, c'est qu'il voulait ramener lui-même à Zanzibar ses héroïques serviteurs.

Au moment de la constitution du Comité d'études du Haut-Congo, en 1879, la partie méridionale de la côte occidentale d'Afrique n'était desservie que par deux lignes anglaises : la *British South African Steam Navigation Company* et l'*African Steamship Company*, qui avaient leur port d'attache à Liverpool. Elles venaient de s'associer, de façon à ne plus former, en réalité, qu'une seule ligne. Les départs avaient lieu toutes

les semaines de Liverpool, mais les bateaux touchaient assez irrégulièrement au Congo.

Pour l'organisation de ses transports, le Comité d'études du Haut-Congo frétait des steamers spéciaux ou bien s'adressait à ces compagnies. Souvent le voyage durait plus de deux mois.

Les marchandises étaient expédiées d'Anvers à Liverpool, où elles étaient transbordées à bord des vapeurs africains. Le fret total s'élevait à 55 shillings.

Arrivées à Banane, les marchandises étaient débarquées et les petits steamers du Comité d'études les transportaient à Vivi.

Dès 1883, cependant, les bateaux de la ligne portugaise *Empreza nacionale* commencèrent à toucher à Banane. Vers la même époque fut créée la *Woermann Linie*, qui envoya également ses vapeurs au Congo. Mais tout cela était encore bien précaire.

En 1886, l'État du Congo conclut avec l'*Empreza nacionale* un arrangement provisoire en vertu duquel les bateaux de cette ligne touchaient chaque mois à Anvers. Malheureusement, après leur départ d'Anvers, ils faisaient à Lisbonne une escale de 15 jours, ce qui élevait à 45 jours la durée du voyage.

Trois mois plus tard, la *Compagnie gantoise de navigation* proposa à l'État d'établir une ligne régulière de transports d'Anvers à Boma. Mais, si le fret était suffisant au départ d'Anvers, il ne l'était plus au retour, et la ligne dut bientôt cesser son service.

En 1888, l'Etat du Congo traita donc de nouveau avec les anciennes compagnies anglaises; il leur garantit tout son fret au prix de 30 francs la tonne : le trajet devait prendre 30 jours. Toutefois, les départs d'Anvers n'étaient pas encore réguliers, car ils n'avaient lieu que lorsque les marchandises à charger dépassaient un minimum de 500 tonnes.

Ainsi, à mon départ, novembre 1889, nous dûmes aller nous embarquer à Liverpool, et notre traversée dura 42 jours.

Heureusement, à cette époque, se fondèrent les compagnies commerciales belges, ce qui vint augmenter la quantité des matières à transporter. Aussi, dès le commencement de 1890, les départs d'Anvers deviennent-ils réguliers et mensuels.

Deux autres lignes, les *Chargeurs Réunis* et la *Prince Line*, attirées par la certitude du fret à emporter, se décidèrent à toucher à Anvers, devenu un excellent port de chargement pour l'Afrique, tandis que la *Woermann Linie* venait prendre des passagers à Flessingue d'abord, à Ostende ensuite. Cette concurrence eut des résultats extrêmement favorables. La durée du voyage fut réduite à 25 jours, et le taux du fret à 25 et 30 francs, suivant catégorie.

Ce progrès, déjà si considérable, devait bientôt être dépassé.

Au mois d'août 1891, une convention passée entre les diverses compagnies commerciales belges, d'une part, la *British and African Company*, l'*African Steamship Company* et la *Woermann Linie*, d'autre part, organisa le régime actuel des transports d'Anvers au Congo.

Ces armateurs, mettant fin à leur concurrence réciproque par une entente féconde pour tous, se sont engagés à expédier, à date fixe, le 6 de chaque mois, un steamer direct d'Anvers à Matadi. Le voyage d'aller ne peut dépasser 25 jours, et le retour doit s'effectuer en 30 jours. Depuis son installation, ce dernier service direct, Anvers-Matadi, a bien fonctionné.

Une nouvelle transformation se prépare, car voici ce que m'écrit, à la date du 5 janvier 1895, M. Walford qui fut si intimement mêlé à l'évolution que nous venons d'esquisser rapidement : « Une partie de nos vœux sera bientôt accomplie : les steamers de la ligne du Congo vont, dans un bref délai, naviguer sous pavillon belge (1). »

(*A continuer.*) Lieut[t] Ch. Lemaire.

(1) Le nouveau progrès est accompli : la *Compagnie belge maritime du Congo* a été constituée à Anvers, le 24 janvier dernier.

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO



Fortifications du boma de Cazembe. Vue intérieure (1).

Les poètes nous représentent les premiers âges de l'humanité comme une ère de bonheur complet, de fraternité universelle; cette période si étrange n'a pas dû avoir une longue durée, car la société humaine eut bientôt à tenir compte des instincts de combattivité qui semblent naître avec l'homme lui-même. Dès lors était créée la science de la guerre et, par contre coup, l'art des fortifications, que les aspirations de paix universelle des nations modernes ont poussées à un degré extrême de perfection.

Dès son apparition sur la terre, l'homme eut donc à se mettre en garde contre de turbulents voisins, contre leurs tentatives de vol et de conquête, en se réfugiant dans des demeures d'accès difficile, que ce fussent des fortifications naturelles, ou que son art suppléât à ce qui leur manquait.

Il en a été en Afrique comme dans le reste du monde; mais l'apathie des races noires et leur négligence, qui les font se traîner depuis des siècles dans la même ornière, en dépit de leur réelle intelligence, les empêchent de chercher le progrès et ne leur ont pas permis de se construire des abris défensifs vraiment importants et durables.

Arrivés à un certain degré de science dans l'art de se défendre, en même temps que s'arrêtaient leurs progrès dans l'art d'attaquer, ils se sont trouvés en quelque sorte fixés, adoptant un type presque immuable de fortifications, auquel ils n'ont guère ajouté que des améliorations de détail. Leurs murailles ne sont que de bois ou de terre, leurs fondations de pisé ou d'argile, et ces matériaux sont toujours employés de la même manière. La construction répond d'ailleurs fort bien à leurs

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud : *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et C[ie].

besoins et aux armes qu'ils possèdent, et qui sont, elles aussi, restées les mêmes depuis de longs siècles. Quelques changements ont cependant été apportés, grâce à l'introduction des armes à feu, dans la tactique militaire comme dans les ouvrages d'art dont ils entourent leurs habitations. Encore ces changements sont-ils peu importants.

C'est ce que nous verrons en passant succinctement en revue les principaux modes de fortification qu'emploient les indigènes du bassin du Congo.

Lorsqu'il fut question de chercher un abri contre des pillards voisins, la première idée fut de s'aider des ressources naturelles du sol et de se réfugier dans des cavernes aisées à défendre, dans des défilés rocheux que leur position pouvait rendre facilement inabordables, sur le sommet de montagnes isolées et escarpées.

C'est ce que font encore les Balomotoas, race de montagnards, qui nichent dans les creux des falaises du Kwandelungu, et dont les habitations sont presque introuvables pour l'étranger.

Ce genre d'abri, dont on a retrouvé d'antiques exemples partout, entre autres dans les grottes des bords de la Lesse, est ce qu'il faut à des familles peu nombreuses, dont les goûts peu recherchés font qu'elles se contentent, pour vivre, des fruits de la forêt, du gibier tué ou des légumes récoltés sur quelque lambeau de terre accroché aux roches où elles vivent. Il a l'inconvénient d'être souvent éloigné de l'eau et d'être hors de portée des véritables terrains de culture.



Un Boma des environs du lac Bengwelo (1).

C'étaient là des habitations de familles isolées ou d'un groupement d'individus assez restreint. Le nombre de ces cavernes ne put bientôt plus suffire à l'accroissement de la population; de là la nécessité pour elle de se répandre au dehors, dans des endroits d'accès difficile d'abord, les îles qui émaillent le cours des rivières, le sommet des montagnes; puis, enfin, se produisit l'émigration dans les riches terres des plaines et, par conséquent aussi, la nécessité de groupements nombreux et importants, destinés à augmenter les moyens de défense.

Ces endroits répondaient mieux à ses besoins, qui nécessitaient des cultures susceptibles de s'étendre assez pour nourrir aisément toute la population, en restant suffisamment proches pour être cultivées et surveillées; de même, l'eau qui se trouvait ainsi à portée du village, prévenait tous les dangers de la soif.

C'est alors que fut créé le *boma*, qui est encore le type principal de la forteresse indigène dans toute l'Afrique centrale. La construction en est simple et rapide. Ayant choisi l'emplacement où elle désire établir sa résidence, le bord d'un cours d'eau qui la protège et l'abreuve, la lèvre d'un précipice comme en creusent souvent les torrents momentanés de l'époque des pluies, la peuplade en trace le contour, suivant lequel on plante, à côté les uns des autres, des troncs d'arbres plus ou moins gros, de quelques mètres de haut, laissant entre eux des intervalles, suffisants pour permettre aux défenseurs de darder leurs lances et de tirer leurs flèches contre les assiégeants.

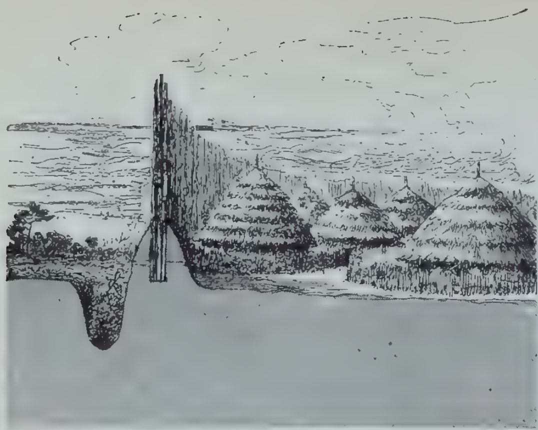
Tel est le boma; dans sa forme la plus simple généralement circulaire, parfois carré, il s'ouvre par deux ou quatre portes, le plus souvent fortifiées, l'une donnant sur la rivière, les autres sur le bush ou vers les cultures.

Le boma ainsi construit est le premier genre et presque le seul genre de forteresse artificielle qu'ait créé le nègre. Placé au centre des cultures, à portée de l'eau, il présente toutes les garanties nécessaires pour éviter la surprise, qui est le grand élément de la guerre sauvage. Généralement, l'enceinte est une, rarement on y fait des additions. Lorsque la population devient trop grande, une partie s'en va dans le voisinage et construit un autre village dépendant du premier.

Parfois cependant, et c'est le cas pour les villages importants tels que Ntenke, Kilemba, Ngandu, obéissant à un prince puissant, le boma est double; l'enceinte extérieure en renferme une autre, dans laquelle habite le prince et sa cour. Parfois aussi des palissades secondaires entrecoupent l'espace situé entre les deux enceintes, et presque toujours elles sont formées d'arbres verts, le figuier à étoffe surtout, par une raison d'économie domestique aisée à comprendre.

Une fortification vraiment remarquable a été vue par les membres de l'expédition Bia-Franqui, sur les bords du Lubudi, un des principaux affluents du haut Lualaba. Le village, appelé Kia-Guiméa, était à la rive et défendu, de ce côté, par un mur de terre, épais de 1 mètre environ, haut de 3 mètres au moins, percé de meurtrières. Du côté de la plaine, il n'y avait pas moins de sept bomas concentriques, venant se greffer sur le mur, très rapprochés les uns des autres, de façon à ne laisser entre eux que l'espace nécessaire pour l'établissement d'un fossé et d'un sentier très étroit. Le fossé, profond de $1^{m}50$, était armé de pieux pointus et de chevaux

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud : *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et Cie.


Fortifications du boma de Cazembe (coupe) (¹).

de frise. Une porte à travers le mur donnait sur la rivière; au point opposé du boma extérieur, une porte livrait passage vers la plaine ; chaque boma intérieur avait aussi une porte, mais au lieu de se trouver en face les unes des autres, ces ouvertures étaient placées en des endroits très écartés, de façon que l'assiégeant, ayant forcé la première, devait, pour trouver la suivante, parcourir le sentier, rendu singulièrement difficile par son étroitesse, le voisinage du fossé et des défenses dont il était garni, et cela en restant exposé aux armes des défenseurs.

Vers les sources du Lualaba, d'autres fortifications sont remarquables, surtout par la position des villages qu'elles défendent. La région est parsemée de monticules isolés, peu étendus, formés d'un amas chaotique de blocs énormes de magnétite englobés dans des argiles ferrugineuses. L'éboulement de certains de ces blocs, produit par une ancienne dénudation, laisse dans les flancs de la montagne des alvéoles parfois spacieuses, que les naturels ont adoptées pour demeures, en les fermant au moyen d'une simple paroi de paille. Chaque maison souterraine est précédée d'une petite esplanade où la famille vaque aux besoins journaliers. Le sommet est couronné de grandes et belles huttes, où habitent le chef et sa famille. La base du monticule est encerclé d'un solide boma, bien fortifié, mais qu'aucun fossé ne précède.

Il existe dans le Lounda un genre de boma plus rudimentaire que celui que nous avons décrit plus haut. L'enceinte est formée de pièces de bois longues de 4 mètres environ, placées horizontalement les unes au-dessus des autres, et que maintiennent en place des poteaux verticaux enfoncés de côté et d'autre de la sarcade. Les portes sont de simples ouvertures pratiquées dans la sarcade, et ne sont défendues que par un trou profond, une sorte de piège à gibier, creusé à même le passage. Il est probable que ces enceintes, qui sont hautes de 1m50 à peine, sont surtout efficaces contre les incursions nocturnes du gros gibier.

A l'élément palissadé qui forme le fond de sa science de l'art des forteresses, l'architecte nègre ajouta plus tard quelques perfectionnements, le fossé, la levée, les meurtrières, les miradors, les travaux spéciaux des portes, mais dès l'abord il appela la nature à son secours, et renforça le primitif boma des ressources très puissantes qu'elle mettait à sa portée.

C'est ainsi que dans certaines régions du grand pays d'Urua, dans le royaume de Kassongo-Musseya, ces ressources naturelles sont fort utilisées. Beaucoup de villages sont palissadés, mais autour de cette fortification s'étend un bush très épais, impénétrable, semé dans les endroits praticables d'attelets empoisonnés très dangereux pour les pieds nus.

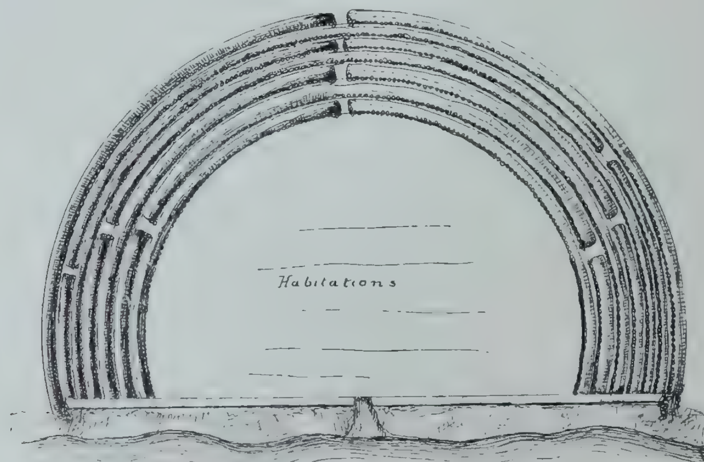
Dans les mêmes régions, le long du Lualaba et dans le Garanganze, l'enceinte est doublée de fortes et épaisses haies d'Euphorbe arborescente (*E. Hermentiana*), dont l'efficacité est telle, que parfois le boma palissadé est négligé. On sait la résistance invincible que ces haies ont présentée au corps expéditionnaire allemand, qui attaquait la résidence du chef Sikkai; les projectiles ne produisaient qu'un léger frémissement dans les branches, sans aucun effet utile; on ne put entrer dans la ville qu'en enfonçant la porte fortifiée à coups de boulets. Outre cette résistance énergique, les haies d'Euphorbe présentent des garanties complètes contre le feu, et leurs propriétés sont encore augmentées par la superstition qui les entoure d'une sorte de crainte: les naturels disent que le suc laiteux de la plante est si abondant qu'il éteindrait le feu qui voudrait l'embraser. Ce suc, âcre et vénéneux, passe pour produire des ophtalmies incurables, et des ulcères inguérissables chez ceux qui en sont touchés.

Certains villages du Lounda (Lukoléla sur le Lualaba) sont entourés d'une haie vive d'acacias épineux; les buissons épais et vigoureux que forme cette plante cachent les huttes des habitants et sont impénétrables aux corps nus des assiégeants. D'autres peuplades, sur les rives du Moëro et du Bangweloo, renforcent leurs retranchements à l'aide d'une grande solanée épineuse.

(*A continuer.*)

Dr Paul Briart.

(¹) Gravure extraite de l'ouvrage de V. Giraud : *Les lacs de l'Afrique équatoriale*. Paris, librairie Hachette et Cie.



Plan des fortifications d'un village sur le Lubudi.
(D'après un dessin du Dr Paul Briart.)



Un peloton d'agents de police. (D'après une phot. de M. Am Wolters.)

ORGANISATION DE LA POLICE

Des corps de police ont été institués à Boma, Matadi et Léopoldville.

A Boma, le personnel se compose d'une vingtaine d'hommes placés sous les ordres de deux sergents et d'un caporal. Un fonctionnaire spécial, qui porte le titre de commissaire, surveille et dirige les policemen. C'est lui qui fait, soir et matin, l'appel nominal et organise le service journalier.

A Matadi, j'avais sous mes ordres treize hommes presque tous Egyptiens et qui, pour la plupart, avaient déjà fait la police au pays des sphinx. Deux caporaux commandaient le détachement. L'un des deux, Mahomet-el-Kecher, dit Maurice, était en même temps l'interprète du parquet. C'était un jeune garçon intelligent. Il parlait couramment six langues : le français, l'anglais, l'arabe, le fiot, le bangala et le swahili.

A Léopoldville, la police fonctionne depuis 1893.

Les agents sont généralement des soldats détachés du service actif et mis à la disposition du magistrat, chef de la police.

Leur costume ne diffère de celui de la force publique que par l'adjonction d'une écharpe rouge portée en bandoulière et passant sur l'épaule gauche. Chaque policeman porte au côté gauche un yatagan et à droite, dans la ceinture, une paire de menottes.

La mission des agents est de veiller au maintien de l'ordre dans les stations, d'arrêter et d'amener les inculpés, de faire la police dans les salles d'audience des tribunaux, de garder les prisonniers, etc. Ces derniers sont enchaînés par groupes de trois ou quatre. La nuit, tous sont logés dans un local qui leur est spécialement réservé, sous la garde d'une ou de deux sentinelles. Le jour, les prisonniers sont employés aux mêmes travaux que les ouvriers : entretien des rues, transport, vidange, etc. Ils reçoivent la même nourriture que les travailleurs libres : riz, fèves, sel, poissons, viandes salées. La seule différence qui existe donc entre ouvriers et prisonniers, c'est que ceux-ci sont toujours sous la garde d'une sentinelle et enchaînés. Cet enchaînement est la grande punition ; il exerce un effet moral remarquable sur le condamné qui se sent profondément humilié. Sans ce carcan mis au cou, le nègre n'aurait pas conscience de la punition dont il est l'objet. Mais cette privation de liberté, cette humiliation publique rendent soumis les plus fougueux. La docilité des prisonniers est telle qu'on ne doit guère employer d'autres moyens de répression.

Il y a des prisonniers dûment condamnés et des prisonniers préventifs. Ceux-ci peuvent jouir, dans certains cas, d'une liberté provisoire en versant, entre les mains du greffier, une caution dont le montant est fixé par le juge.

Quand la peine est expirée, le ministère public ordonne l'élargissement du condamné. Chaque fois que je rendais la liberté à un de mes prisonniers, je lui donnais une petite leçon de morale. Je ne sais ce qui fit le plus d'effet, de la chaîne ou du conseil, mais en tout cas, j'ai constaté que nous avions peu de récidives pour des délits d'une certaine gravité.

Le système est donc bon. Amand Wolters.



LES ABEILLES



Le lieutenant Gustin, ancien adjoint de l'expédition Van Kerckhoven, publie dans le *Rucher belge (Bulletin de la Société d'apiculture du bassin de la Meuse)*, une série de curieuses observations sur les abeilles de l'Uelle.

Nous empruntons à ce travail les passages suivants :

« Les conditions propres au développement de l'abeille à l'état sauvage manquent-elles dans la région basse du Congo? Les grands incendies des hautes herbes, pendant la saison sèche, empêchent-ils son arrivée de la partie supérieure du pays? L'ignorance de sa valeur y contribue-t-elle? Il faut le croire.

C'est seulement à Bangala qu'on commence à apercevoir ces industrieuses abeilles, en tout semblables aux noires communes. Toutefois, impossible de savoir si les indigènes des environs les cultivent. L'absence du miel dans leur nourriture et sur les marchés permet d'en douter. Vraisemblablement, celles qu'on remarque butinant aux environs de la station habitent les vallées boisées qui bordent le fleuve, entassant leurs précieux produits pour des époques où le commerce en retirera des profits sérieux.

Ce n'est qu'après avoir suivi le Rubi, en pénétrant dans les immenses forêts d'Ibembo, prolongements ouest de celles de l'Aruwimi, qu'on les revoit. Là, elles sont bien chez elles. La nature semble s'être prodiguée pour leur confort, tant sont multiples les plantes fleuries où elles peuvent puiser leur butin délicieux. Fourrés impénétrables à travers lesquels on ne se fraye un chemin que la hache à la main, arbres gigantesques les abritant contre les rayons d'un soleil brûlant, solitudes infinies, où l'homme ne viendra, de longtemps, les poursuivre. Dans le silence de ces inextricables fouillis se perçoit le bourdonnement incessant des abeilles. On voit passer des essaims en quête de creux d'arbre, des butineuses aux pattes chargées de pollen. Et tout ce petit monde égaye par son activité! On n'aperçoit aucune colonie suspendue aux branches d'arbre, les tornades de ces régions tropicales ayant tôt fait de les balayer.

Chez les A-Bandia, à Ingwettra, on peut se procurer du miel assez facilement. Les indigènes le récoltent d'une façon toute primitive, sans guère s'inquiéter des piqûres. Ils déposent dans des morceaux d'étoffe les rayons de miel, de couvain qu'ils recueillent, puis ils les pressent à la main. Le jus obtenu a une couleur brun clair, de saveur bien inférieure au miel belge. Ils le bouillent afin de le conserver plus longtemps et, de fait, il ne fermente pas; alors il est plus rouge. La température élevée de cette contrée l'empêche de granuler. Il est déposé dans des pots en terre de 5 à 6 litres que les noirs fabriquent eux-mêmes. Ces vases sont fermés avec des feuilles de bananier qu'ils passent au feu et auxquelles ils arrachent les nervures. Ainsi traitées, les feuilles ont de la souplesse et de la résistance. Une ligature en fibres végétales fixe hermétiquement ce couvercle primitif...

Il est à remarquer que les Turcs, — Soudanais, Nubiens, Égyptiens, comme on veut — à l'époque où Lupton-bey gouvernait les provinces équatoriales, exigeaient un rendement en miel des populations de l'Uelle. Rien d'étonnant donc que les A-Bandia, les A-Zandès, les A-Mangbettous et autres tribus aient conservé l'habitude de récolter le miel, les forêts étant inépuisables.

A Djabbir, sont vues les premières abeilles jaunes, très ressemblantes aux italiennes. Là aussi, les indigènes recueillent le miel et l'utilisent de différentes façons. Ils le font fermenter avec de l'eau dans de grands pots. Lorsque cette boisson a une saveur aigrelette, ils la consomment. Le miel est également ajouté à la *mérise*, ou bière du pays.

Le palmier, duquel on tire le masanger (vin), procure du miel et du pollen aux abeilles; ses fleurs sont énormes. Il n'est pas rare de voir ces insectes s'abreuver à la sève sucrée qui découle des incisions que les indigènes font à cet arbre.

Les A-Zandès, établis au nord et au sud de l'Uelle, à l'est de Djabbir, tirent également profit des abeilles qui pullulent dans cette région jusqu'au M'Bomu. Ils utilisent le miel de même façon que leurs voisins A-Bandia.

En parcourant ce pays vastement ondulé et boisé presque partout, on a bien souvent l'occasion de voir passer des essaims, tellement bas, qu'on est forcé de se baisser pour ne pas se trouver dans leur vol. Ceux que l'on rencontre suspendus aux buissons sont généralement petits, un kilogramme à un kilogramme et demi. Ils filent à toute heure du jour, bien que ce soit de onze heures à deux heures qu'on en aperçoit le plus.

Les A-Barambos recueillent aussi le miel dans les forêts. De ces tribus, ce sont les A-Mangbettous qui en consomment le plus. Il est vrai que dans la contrée qu'ils habitent, les montagnes boisées recèlent d'innombrables colonies d'abeilles. Serait-ce parce qu'il y a énormément de palmiers à « masangua » ou parce qu'elles sont plus en sûreté dans les bois? En tout cas, la flore variée de ces forêts permet aux ouvrières de butiner en toute saison, ce qui n'a pas toujours lieu pour les plaines. Plus loin, vers l'est, au sud du Kibali (Uelle), habitent les Momvus qui, avec les Mayogots leurs voisins, savent aussi tirer parti des ressources mellifères de leurs forêts.

(*A continuer.*) A. Gustin.



L'Acropole d'Athènes et le Parthénon. (D'après une photographie.)

ATHÈNES ET SES COLONIES [1]

« Il y a eu autrefois une grande nation, petite par le nombre de ses habitants : Athènes. Un jour, trompée par quelque rhéteur à la langue dorée, comme il y en a encore aujourd'hui, elle a cru qu'elle pouvait conquérir la Sicile, dix fois plus vaste et plus peuplée qu'elle. La Sicile dévora Athènes. Prenons garde, messieurs, qu'un jour le Congo ne dévore la Belgique. »

(*Péroraison du discours prononcé au meeting public de* l'Association libérale, *le 21 janvier 1895, à propos de l'annexion du Congo, par M. Pergameni, professeur d'histoire à l'Université libre de Bruxelles.*)

Aucun des peuples de l'antiquité ne conduisit au dehors autant de colonies que les Grecs et plus spécialement les populations ioniennes de l'Attique, dont Athènes était la cité-reine.

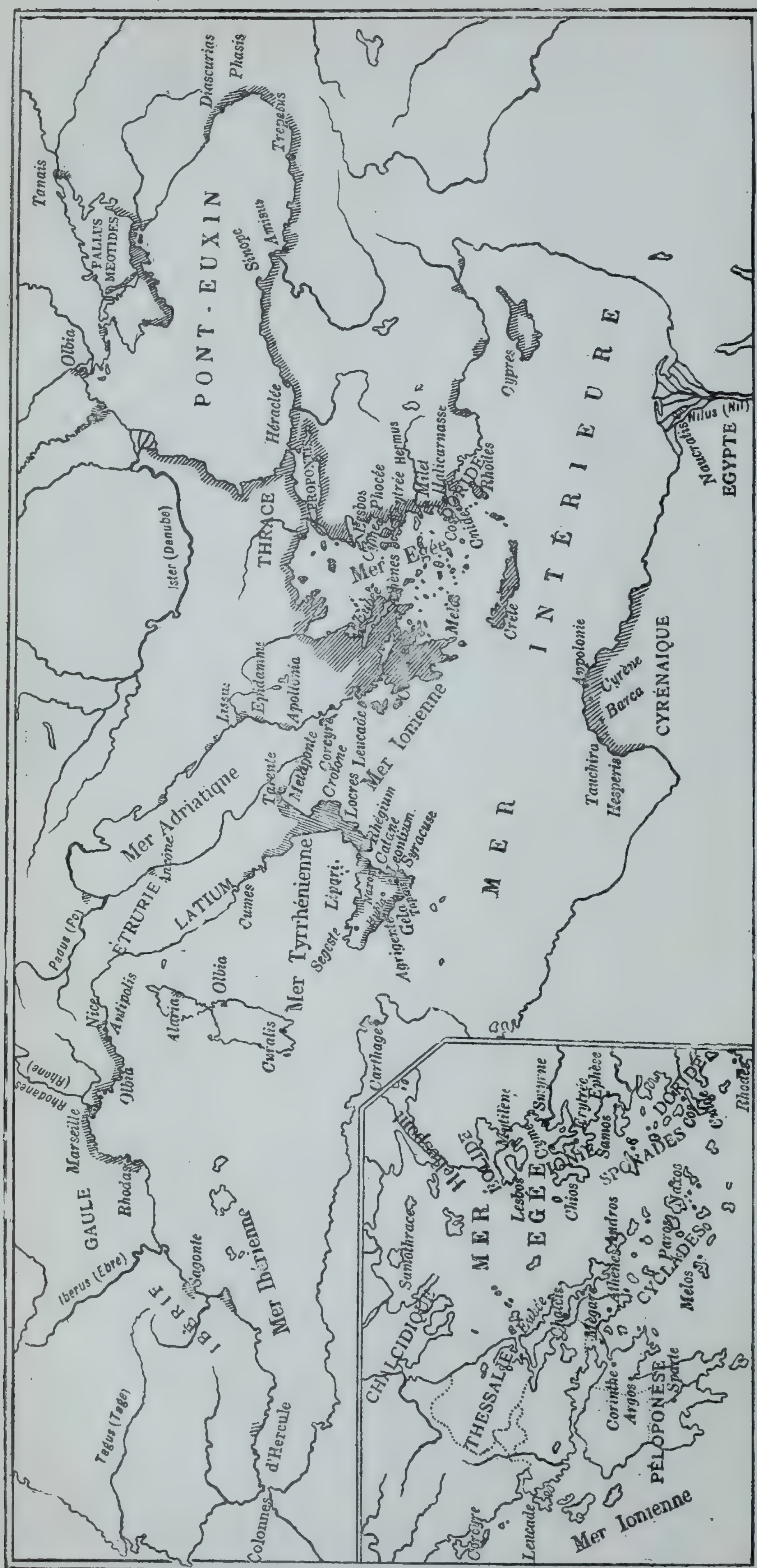
Plusieurs d'entre elles devinrent bientôt, grâce à leur activité commerciale, si puissantes qu'elles contribuèrent au plus haut point, non seulement à la prospérité et à l'éclat de leur métropole, mais également au développement de la civilisation dans le bassin de la Méditerranée, depuis Chypre, à l'Orient, jusqu'aux côtes de l'Ibérie, à l'Occident.

De même, par la grande œuvre du Congo, à laquelle nous avons voué nos pensées et nos efforts, nous visons un double but : le premier, immédiat, l'accroissement d'influence morale et de prospérité matérielle de notre pays; le second, plus lointain, l'entrée définitive dans le mouvement, l'activité et la civilisation du monde, de cent peuples nouveaux, inconnus hier, et cela par les voies pacifiques de la science et du commerce.

Une telle expansion au dehors, tant d'initiative et d'audace, un contact incessant avec tant de peuplades nouvelles, une aussi heureuse activité, firent faire à la race hellénique de si étonnants progrès, donnèrent à ses fils une telle confiance en eux-mêmes, provoquèrent dans leur esprit un si large et si noble mouvement, que, dans l'histoire du monde antique, on ne trouve pas d'exemple d'une pareille splendeur.

Et, cependant, qu'étaient-ce que ces Éoliens, ces Doriens et

(1) Extrait d'une conférence faite au Cercle africain le 1er février 1895.



La Méditerranée avec l'indication des principales colonies grecques (VIe siècle avant J.-C.).

ces Ioniens qui, en l'an 1100 et en l'an 1050 av. J.-C., commencèrent la conquête des îles de la mer Egée, des côtes de l'Asie Mineure, puis de la Sicile, de la Gaule, de l'Ibérie et du Pont-Euxin? Des nations restreintes, éparses sur un territoire à peine deux fois plus grand que le territoire actuel de la Belgique, et n'ayant à leur disposition, pour leurs courses lointaines, que des barques conduites par des rameurs. Le domaine continental de la République athénienne était inférieur en étendue à nos Flandres. C'était un État en miniature. Et, cependant, hésita-t-il à s'attaquer au monde inconnu et barbare, à conquérir au loin, à s'engager dans l'engrenage des aventures lointaines?

En 1050, des Ioniens de l'Attique s'embarquent à Athènes, conquièrent l'archipel des Cyclades, puis celui des Sporades, occupent les deux grandes îles de Chios et de Samos et abordent enfin à la côte d'Asie, où ils ont de longs combats à soutenir, tout d'abord, puis où ils fondent des établissements qui deviennent bientôt des cités célèbres : Milet, Phocée, Érythrée, Éphèse.

Voilà le début de la colonisation des Athéniens au XIe siècle. Un monde a fini, un autre commence. L'horizon de l'homme s'est élargi et s'étend chaque jour. Les explorations maritimes se poursuivent, le commerce se développe, les industries se perfectionnent. Encore un effort, et la Sicile et l'Égypte, sur lesquelles Homère n'avait que des fables, seront abordées, et la Méditerranée achèvera de se ceindre d'une couronne de cités florissantes.

Les premières entreprises grecques dans la Sicile datent de 735. Elles furent l'œuvre de l'Athénien Théoclès. Successivement furent fondées, le long de la côte orientale de l'île, les villes de Naxos, de Leontium, de Catane et de Messine. La route de l'Italie et de l'Ibérie était ouverte, l'élan était maintenant donné et chacun de se précipiter sur les traces des premiers découvreurs, vers la mer Tyrrhénienne et l'Occident lointain.

Longtemps, en Grèce, on s'était méfié de ces parages ténébreux, de ce monde inconnu. Les récits des âges héroïques, des contes fabuleux, répétés par les sages, les prudents et les rhéteurs,

dépeignaient la lointaine Sicile et les rivages que baignait la mer Tyrrhénienne, comme fatals aux hommes, peuplés de monstres et de minotaures.

Je ne veux pas retracer la suite des événements après l'arrivée des Ioniens en Sicile, dont ils occupent, non pas l'île entière, mais seulement quelques points de la côte, en face de la Calabre : Naxos, Catane, Leontium, Messine. Le restant de l'île est graduellement colonisé par des Grecs d'autres républiques : Syracuse est fondé par des Corinthiens, Hybla et Tapsus par des Mégariens, Segeste par des Thessaliens, Gela par des Crétois.

Mais les anciens Athéniens et leurs descendants poussent plus avant vers l'Occident, fondent Marseille en Gaule, Sagonte en Ibérie, et vont jusqu'aux colonnes d'Hercule.

La fondation de tant de colonies, l'incessant mouvement qui s'établit entre elles et leurs métropoles, tant d'initiative et de hardiesse portent en eux leur récompense. Aussi, aux VIIe et VIe siècles avant J.-C., la prospérité commerciale et la puissance maritime des Grecs atteignent leur apogée. Athènes est devenue le plus grand marché du monde. Elle joue à ce moment le rôle que joue Londres à l'heure actuelle.

Avec Périclès, en 494-429, c'est l'apothéose définitive d'Athènes conduisant le chœur des cités grecques, et l'art, cette fleur des civilisations fortes, s'éleva alors à des sommets, qu'il a parfois atteints depuis, mais qu'il n'a jamais dépassés.



De ce qui précède, il convient de retenir trois dates : 1050, débuts de l'expansion coloniale d'Athènes; 735, découverte et premiers établissements des Athéniens en Sicile; 450, apogée de la puissance d'Athènes sous Périclès.

Entre la première et la troisième date, il s'est écoulé 600 ans. L'établissement en Sicile n'est qu'un fait insignifiant dans la suite des événements coloniaux de ces six siècles et un fait sans importance, car quatre points de la côte orientale seuls ont été occupés par les Ioniens.

Pendant les dernières années de la puissance de Périclès, éclate, en 431, la guerre dite de Péloponèse, la lutte entre Sparte et Athènes. Sparte demande des renforts à Syracuse, en Sicile, colonie dorienne; celle-ci préfère attaquer Naxos, Catane et Leontium, colonies ioniennes de l'île et Alcibiade fait décider une expédition militaire contre Syracuse. Elle quitte Athènes sous son commandement, en 415; elle échoue et précipite la décadence de l'Attique, absolument comme l'impolitique expédition militaire de Russie a précipité, en 1812, la chute de Napoléon Ier.

Mais cette expédition d'Alcibiade n'a rien de commun avec la question coloniale! Et comment peut-on dire que la colonisation des Athéniens, en l'an 735, a été fatale à Athènes, parce que la flotte d'Alcibiade et de Démosthènes a été détruite, en 413, par les Grecs de Syracuse? Le premier événement est un fait colonial, le second un fait politique. Ce n'est pas la Sicile qui « a mangé » les Grecs d'Athènes, ce sont d'autres Grecs, ceux de Syracuse.

Et puis les dates ont une importance capitale dans cette question avant tout de colonisation. La colonisation de Naxos et de Catane date de 735, et l'expédition contre Syracuse de 415, soit une différence de 320 ans, plus de trois siècles! Bien plus : si l'on veut condamner la colonisation des Athéniens et, par sa comparaison et les conclusions qu'on en tire, combattre la reprise du Congo, il faut remonter aux débuts de l'expansion grecque, à la conquête des Cyclades, des Sparades et de l'Ionie, en 1050. Entre les deux dates, il y a 600 ans.

Certes, en matière gouvernementale, il faut prévoir; mais prévoir 600 ans à l'avance me paraît un peu excessif. Et malgré les prudents conseils qu'on nous donne, je ne parviens pas à m'intéresser ni aux Congolais, ni même aux Belges de l'an 2600 ! C'est en vain qu'on essaye de m'effrayer en me retraçant le tableau de la destruction de la flotte athénienne devant Syracuse, il y a 2,500 ans, — c'est trop vieux ! — et celui non moins émouvant de la Belgique, ma patrie, mangée par les Congolais, dans 600 ans, — c'est trop lointain!

Du souvenir antique qu'on évoque, et à propos de la prophétie formulée, je ne veux retenir que ce seul fait — qui a été omis : c'est que les entreprises coloniales des Ioniens de l'Attique ont, après 600 ans de travail, de lutte, d'énergie et de persévérante audace, donné à Athènes le siècle de Périclès. Songez au magnifique épanouissement d'Athènes à ce moment, à cette démocratie d'élite qui quittait le théâtre de Sophocle pour monter au Parthénon de Phidias, et qui pouvait aller entendre successivement Hérodote, Hippocrate, Anaxagore et Socrate. Tout est grandiose à cette heure fortunée. Athènes est, à la fois, la cité nourricière et l'institutrice de la Grèce et de la Méditerranée.

Elle est devenue le plus grand marché de céréales du monde. C'est dans son port que les insulaires et nombre de cités du continent viennent s'approvisionner. Et, entre tous ces centres actifs, c'est un continuel échange de riches produits : laines de la Phrygie, tissus de l'Ionie, huiles, poteries et vins du Péloponèse, salaisons du Pont-Euxin, poteries d'Athènes, bois de construction de la Thrace, marbres de Paros, encens et parfums d'Arabie, ivoire d'Afrique, silphium de Cyrène, ambre de Corcyre, cent produits précieux de l'industrie des Lydiens, de la Phénicie, de Babylone et de l'Égypte, auxquels il faut ajouter la « denrée » alors la plus recherchée : l'homme, le travailleur, l'esclave.

Lorsque pour combattre la colonisation des Belges en 1900, on a recours à celle des Grecs dans l'antiquité, je dis qu'en dépit de tous les malheurs qui pourraient fondre, en l'an 2600, sur la Belgique, en dépit de ce Congo, minotaure redoutable qui, d'après le prophète, nous mangera en cette année fatale, je n'hésite pas à acclamer l'œuvre, si elle doit, un jour, donner à mon pays un nouveau siècle de Périclès.

A.-J. WAUTERS.

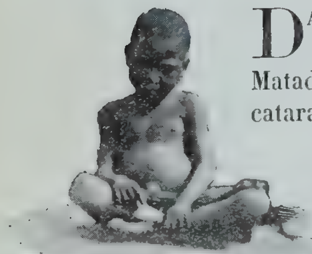




Stanley-Falls. Pêcheries indigènes. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

II



Dans notre précédent article, nous avons étudié la question du trajet Anvers-Matadi. Arrivons aujourd'hui au défilé des cataractes, que nous devons traverser pour gagner les Stanley-Falls.

Tout ce qui, depuis seize ans, a été apporté de Matadi au Stanley-Pool, l'a été à dos d'homme, et le développement de ce moyen de transport absolument primitif prouve surabondamment la réelle aptitude des nègres au travail.

Nous aurions la partie bien belle si nous pouvions raconter ici en détail la dure existence de ceux qui ont pour mission d'assurer le service du portage dans le défilé des cataractes. Mais nous aurions trop à dire et nous nous contenterons de rendre, une fois de plus, entière justice aux agents méritants qui, attachés à une besogne obscure et rebutante, ont compris toute l'importance de leur tâche. On pourrait comparer le défilé des cataractes à l'estomac du Congo, car lorsque les services y fonctionnent mal, tout l'État en souffre; aussi doit-on considérer comme de précieux collaborateurs ceux qui, par un travail incessant et ingrat, s'appliquent à assurer la marche régulière de cet important rouage administratif.

Le développement du portage dans la région des chutes est fait pour désarmer l'esprit le plus prévenu.

Jusqu'en 1883, le transport annuel vers Léopoldville avait atteint 1,200 charges environ. Il se faisait par un personnel étranger de Zanzibarites et de Loangos.

En 1885, 12,000 charges furent transportées par les Bas-Congos.

En 1887, 50,000 charges.

En 1893, 80,000 charges ont atteint le Pool, sur des têtes de Bas-Congos.

En tenant compte : 1° des charges apportées par le commerce indigène et provenant non seulement des factoreries de Matadi, Nokki, Ango-Ango, etc., mais de la frontière portugaise par la route de San-Salvador; 2° des charges partant de Loango par la route du Mayombe en destination de Brazzaville pour le Congo français, les missions françaises et les commerçants, il est certain qu'il arrive actuellement au Pool environ 110,000 charges par an; or, la charge est aujourd'hui de 35 kilogrammes, ce qui représente un tonnage total de 3,580 tonnes.

Il est intéressant de chercher à évaluer le nombre d'indigènes qui accomplissent ce transport gigantesque. Voici ce que nous pouvons établir :

En 1893, l'État du Congo a transporté à tête d'homme :

1° De Matadi vers Loukoungou, Louvitoukou, N'toumba-Mani et Boulou : 31,217 charges;

2° De ces stations intermédiaires vers Léopoldville et Popocabaca : 25,193 charges.

Au total, 56,410 voyages, en appelant voyage un transport de charge par un seul homme.

La moyenne des voyages d'un porteur par an étant de six, les 56,410 voyages signalés ont été effectués par 56,410 : 6 = 9,401 porteurs. Or, les caravanes sont accompagnées d'un gamin porte-nourriture par 10 hommes environ, d'un capita par 20 hommes, et, de plus, le portage met en jeu un chef par 20 hommes.

Ces moyennes montrent que le chiffre de la population s'occupant du portage pour l'État s'élève à .	11,280	hommes.
La *Société belge pour le commerce du Haut-Congo* en a employé environ . . .	9,000	—
Les missions et autres particuliers, environ	5,000	—
Total général. . .	25,280	hommes.

Le commerce indigène, surtout vers le sud de la région,

paraît mettre en mouvement au moins autant de porteurs; on le croira aisément, si l'on considère que certains marchés réunissent jusqu'à 2,000 indigènes.

Cinquante mille noirs porteurs circulent donc aujourd'hui à travers le défilé des cataractes. On peut presque dire que la capacité maxima du portage à dos d'homme dans cette région est atteinte, ainsi que le maximum de commodité dans la traversée à pied par les Européens du tronçon Matadi-Léopoldville. Nous disons maximum de commodité, car la route, ou mieux le sentier des caravanes, a été amélioré autant que faire se pouvait par l'élargissement de cette voie, son entretien, la construction de ponts et de ponceaux, l'établissement de hangars pour les noirs et de cases avec gardiens pour les blancs; aussi les femmes blanches, portées d'ailleurs en hamac, font elles aujourd'hui la route des caravanes dans des conditions relativement faciles.

Nous disons aussi maximum du portage à dos d'homme, car il paraît peu probable que l'on arrive à augmenter de façon bien sensible le nombre de 50,000 noirs, secondant actuellement nos efforts ou portant pour leur propre compte.

Mais, dès l'arrivée du chemin de fer à Kimpesse, où se fait le relais des porteurs, on peut compter que le personnel qui continuera pendant quelques années à effectuer le transport de Kimpesse à Léopoldville, s'augmentera de tout le personnel marchant aujourd'hui de Matadi (ou plutôt du terminus actuel du chemin de fer) à Loukoungou et à Kimpesse; c'est-à-dire qu'à l'arrivée du railway à Kimpesse, le nombre de porteurs allant de ce point à Léopoldville aura doublé, et, par suite, le nombre de charges de 35 kilogrammes atteignant Léopoldville pourra monter à 200,000 environ, d'autant plus que cette portion de la route est plus facile. Et en même temps le prix du transport des charges de Matadi à Léopoldville et vice versa aura très sensiblement baissé.

Ainsi, le caoutchouc coûtera déjà 50 centimes en moins de transport au kilogramme, et cette diminution n'est pas à dédaigner; en effet, en l'appliquant aux 500 tonnes de caoutchouc exportées en 1894, on aurait réalisé un bénéfice de 500 × 500 = 250,000 francs, soit 1/4 de million.

Or, à l'arrivée du chemin de fer à Kimpesse dans une année environ, l'exportation du caoutchouc atteindra au moins un millier de tonnes.

Le développement de l'État a été tellement rapide que dans la question du transport le long du sentier des caravanes nous avons atteint l'effort maximum; il est urgent que le chemin de fer marque une nouvelle et puissante étape.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la locomotive siffle au delà de la Loufou.

« L'intérieur de l'Afrique, dit Stanley dans une image des plus saisissantes, peut être comparé à une immense noisette, dont les 16 millions de kilomètres carrés de terres presque planes (dont 1/4 environ pour le bassin du Congo), désormais conquises, forment l'amande. On ne tarderait pas à en connaître la valeur si on se donnait la peine de briser, pour l'atteindre, son épaisse enveloppe, ces 380 kilomètres de rudes montagnes qui la dérobent actuellement au monde civilisé. »

Et cette affirmation, Stanley ne la savait pas si juste peut-être. Car au moment où, avec l'intuition merveilleuse qui l'a toujours caractérisé en Afrique, il lançait cette prophétie, une partie seulement du réseau fluvial du haut Congo était reconnue.

Aujourd'hui, on a parcouru, en steamers, plus de 15,000 kilomètres sur le fleuve, ses affluents et sous-affluents. Il y a là non seulement ces 15,000 kilomètres de « chemins qui marchent » abordables aux quarante steamers qui sillonnent actuellement le haut Congo; mais en amont des chutes limitant actuellement la navigation par bateaux à vapeur, le réseau fluvial continue à se développer sur une étendue aussi considérable. Nous ne voulons envisager en ce moment que le réseau non seulement immédiatement exploitable par steamers, mais déjà exploité et auquel viennent se rattacher une innombrable quantité de rivières navigables pour les pirogues et de sentiers de commerce.

(A continuer.) Lieut[t] Ch. Lemaire.





Village d'Ayugu près de la rivière Ituri (1).

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO

II

Comment est venue aux architectes indigènes l'idée du fossé? Il semble qu'ils la trouvèrent, ainsi qu'il en fut chez tous les peuples, tout naturellement par l'observation des choses. Ayant bâti leur boma sur les bords d'une rivière encaissée, ils observèrent combien la position était plus forte de ce côté-là; en imitant ce dispositif le long des autres côtés, dans la limite de leurs moyens, ils créèrent le fossé, et rejetant la terre extraite vers la palissade, ils obtinrent le retranchement.

Le fossé a rarement plus de 4 à 5 pieds de profondeur; il est taillé nettement, en fond de cunette; les parois sont très inclinées, cette inclinaison dépassant toujours 45°; la largeur moyenne est de 5 à 6 pieds, rarement plus.

Immédiatement au-dessus de la lèvre interne ou escarpe du fossé, s'élève le retranchement, qui correspond à peine à la hauteur d'un homme, et que couronne le boma, quelquefois la haie d'euphorbe.

Depuis l'introduction des armes à feu, le retranchement est percé de nombreuses meurtrières, à l'aide desquelles les guerriers assiégés peuvent, sans aucunement s'exposer, tirer sur les assaillants.

Le fossé et son épaulement font le tour de toute l'enceinte, interrompus seulement aux poternes, où l'on a conservé un lambeau de terrain primitif qui sert de passage; parfois on traverse le fossé sur un pont fait de rondins, très aisé à enlever en cas d'attaque.

Assurément, ces fortifications ne sont pas à comparer à nos forts blindés et invisibles, et elles ne tiendraient guère contre des troupes européennes, mais il n'y a aucun doute qu'elles présentent aux bandes indigènes, armées encore si primitivement, une résistance très suffisante, bien que le fossé soit relativement peu large et peu profond, le retranchement peu élevé. Malgré cela, une succession aussi bien comprise de défenses, telles que celles qui entourent le village de Kia-Guimea, dont nous donnions le plan dans un article précédent, ne serait pas sans opposer une sérieuse résistance à des troupes, même armées à l'européenne.

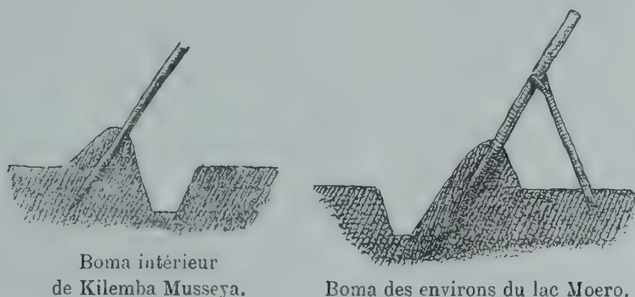
Bien qu'on rencontre le plus fréquemment le système complet du boma avec son fossé et son retranchement, dans certaines parties du Lunda, il est remplacé par un simple placage d'argile et de pisé, appliqué jusqu'à hauteur d'homme contre le boma; dans le but de fixer plus aisément l'argile, la partie inférieure de la palissade est garnie de légers poteaux et de treillis en baguettes souples. Ce placage d'argile est également percé de nombreuses meurtrières.

Presque partout, les poteaux de la palissade sont verticaux; quelques tribus, cependant, ont apporté à cette règle, à peu près générale, des modifications assez importantes. L'enceinte

(1) Gravure extraite de l'ouvrage de Stanley : *Dans les ténèbres de l'Afrique*. Paris, librairie Hachette et Cie.

fortifiée de l'habitation privée de Kilemba-Musseya possède une palissade inclinée vers le dehors, ce qui augmente beaucoup les difficultés d'attaque et d'escalade. Dans certaines régions voisines du Bangwelo et du Moero, la sarcade est inclinée en dedans, ce qui permet de la consolider en l'appuyant sur des pieux fourchus placés de distance en distance.

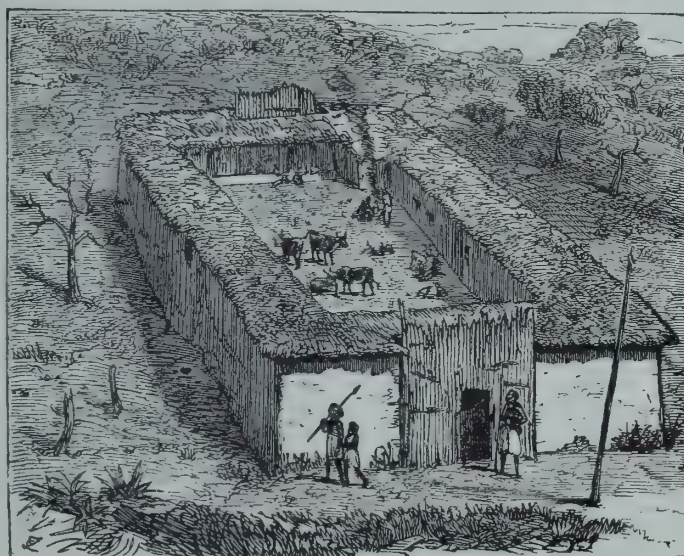
Les fortifications, d'origine absolument autochtones, que bâtissent les indigènes du Congo procèdent presque indistinctement du boma, renforcé ou non du fossé et du retranchement. Cependant, du côté du Tanganika, les indigènes, stylés par les Arabes, ont élevé quelques *tembés*, genre de construction plus solide, plus aisée à défendre, mais, par suite de son étroitesse, moins agréable et moins commode à habiter. Introduit dans l'Afrique occidentale par les traitants arabes du Zanzibar, qui l'ont emprunté aux Wagogos, il a été imité par les résidents blancs du grand lac africain, qui l'ont fort amélioré et agrandi. Les citadelles de Mpala, Mrumbi, Albertville sont, en réalité, des tembés auxquels les Européens ont ajouté des perfectionnements inconnus des Arabes et des indigènes.



Boma intérieur de Kilemba Musseya.

Boma des environs du lac Moero.

Pour dire, en quelques mots, ce qu'il est, le tembé de l'Ugogo est une enceinte rectangulaire, généralement en pisé, rarement en pierre, dont les murs extérieurs, très solides, sont percés de meurtrières. Ces murs forment la paroi postérieure des habitations, dont le toit à un seul pan regarde l'extérieur et s'appuie à l'intérieur sur un mur plus élevé que le mur externe, celui-ci est parallèle à la paroi intérieure. Dans cette dernière sont pratiquées des ouvertures qui donnent accès aux maisons. Aux deux extrémités de la construction se trouve une herse grossière, mais solide, et l'espace ainsi renfermé est une cour plus ou moins vaste, où l'on parque le bétail pendant la nuit, où l'on construit les greniers, où les anciens débattent ensemble les intérêts de la chose publique.



Un tembé (1).

Certaines peuplades qui vivent dans l'immense forêt de l'Aruwimi entourent leurs habitations de défenses, dont la construction procède de l'un des deux genres principaux, le boma et le tembé, et parfois semble participer des deux systèmes. Mais l'architecture militaire de ces tribus est si personnelle, si originale, qu'il est hors de doute que l'idée leur appartient, et qu'ils n'ont imité les procédés d'aucun peuple voisin.

Les habitants d'Outiri ont employé pour se fortifier un système spécial, mais qui n'est en réalité que le système du boma, appliqué aux habitations particulières. Le village est composé d'une série de cases basses, en planches, à double toit en pignon; chacune d'elles est entourée d'une cour, enclose par une palissade très solide, en gros madriers, formant ainsi une petite forteresse appartenant à une seule famille, qui est chargée de la défendre. De cette organisation résulte une grande dissémination des forces, mais aussi une augmentation des difficultés de l'attaque, chaque maison représentant une citadelle à emporter.

Il faut nécessairement rapprocher du tembé les fortifications des villages Balessé. Ces villages forment une seule rue, accostée de part et d'autre de maisons longues parfois de plus de 100 mètres, se faisant face, et dont les extrémités sont réunies par de solides portes. Les parois de ces maisons sont faites de planches de 3 à 5 centimètres d'épaisseur; les plus longues et les plus fortes sont réservées pour le revêtement extérieur; afin de lui donner encore plus de solidité, celui-ci est doublé d'une seconde muraille formée de madriers et de planches épaisses.

C'est au système du tembé qu'appartient aussi le village d'Ayugu, qui ne diffère de ceux des Balessé que par sa forme ovalaire, disposition qui permet d'avoir au centre un espace ouvert plus considérable.

Il est assez singulier que les nègres aient si peu songé à utiliser les murs de terre, dont l'idée aurait pu leur être suggérée par la vue de leurs retranchements et des placages d'argile. Ces murailles, si souvent usitées dans les régions plus septentrionales, et surtout chez les peuples à civilisation musulmane, ne sont employées dans les limites de l'État indépendant que d'une façon très restreinte, pour la construction d'une porte, dont l'aspect devient alors plus monumental, pour la défense d'une partie spéciale de la forteresse, ainsi que l'ont fait les habitants du village de Kia-Guimea, que nous avons décrit dans un précédent article. On rencontre cependant quelques rares exceptions, et il y a aux environs du lac Kabele (haut Lualaba), un village assez important qui est remarquable à ce point de vue. Alors que les villages voisins sont protégés par de puissantes haies d'euphorbe, il est entouré d'un haut mur de pisé, formant une enceinte rectangulaire, haute de 3 mètres au moins; la muraille est percée de nombreuses meurtrières, et chaque côté est ouvert sur la campagne par une porte fortifiée.

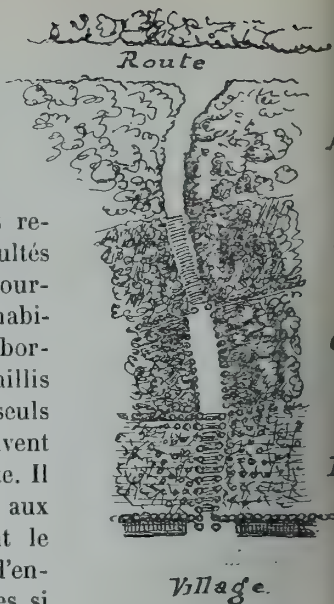
(1) Gravure extraite de l'ouvrage de Stanley : *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Paris, librairie Hachette et Cie.

Toutes ces fortifications et surtout le boma communiquent avec le dehors au moyen de petites portes basses, étroites, dont la fermeture et la consolidation sont le plus grand souci des sauvages constructeurs. Ils mettent tout en œuvre pour assurer la sarcade contre les dangers d'une surprise, et leurs artifices seraient souvent très efficaces, si leurs soins ne s'arrêtaient pas à la seule construction, s'ils continuaient à la maintenir en bon état; mais le plus souvent, une fois le boma établi, si une autorité puissante et redoutée n'intervient, il est abandonné à lui-même, sans que personne s'occupe de relever ce qui est tombé, de réparer ce qui est déchu. C'est ainsi que la plupart des villages de l'Urua, dont la fortification est très puissante lorsqu'elle est bien entretenue, présentent dans leur enceinte des brèches qui ont été produites par la chute de poteaux pourris ou détruits par les termites, et que personne ne prend soin de boucher.

Malgré cette négligence des habitants, ces villages sont encore très forts, grâce au taillis buissonneux dans lequel ils semblent enfouis. Cette ceinture de verdure impénétrable cache les tares, les faiblesses de l'enceinte; il semble qu'on n'y puisse pénétrer que par un sentier étroit, sinueux, s'ouvrant franchement sur la route, et dont la construction est vraiment remarquable. La première partie *(A)* est découverte et bordée d'un bush très touffu; ensuite vient une allée couverte *(B)*, formée de pieux, de lianes, de perches, d'arbres vivants et qui se termine à une première herse; puis l'on entre dans une troisième partie *(C)*, découverte, dont les parois sont faites de gros madriers et de fascines très épaisses; l'on pénètre alors dans la dernière partie du passage *(D)* par une galerie de forme triangulaire, qui va en se rétrécissant de plus en plus, de telle façon que l'on n'y peut pour ainsi dire passer qu'en rampant; puis enfin, l'on entre dans le boma intérieur, fermé par une herse très solide et qui ne peut livrer passage qu'à un seul homme en même temps.

Le mode de fermeture des herses balubas est simple et puissant à la fois : A l'intérieur de la sarcade, appliqué contre l'ouverture du passage couvert, se trouve un système de deux ou quatre poutres, formant un *V* renversé, solidement plantées dans le sol; elles laissent entre elles et le boma un espace suffisant pour qu'il soit aisé d'y glisser de gros rondins de bois qu'on laisse tomber par en haut et qui sont calés aux deux extrémités par deux solides poteaux, de telle sorte qu'on ne peut guère les retirer que du dedans, et que les enlever du dehors devient, pour un homme déjà fortement gêné par sa position dans le petit couloir que nous avons décrit, une manœuvre presque impossible.

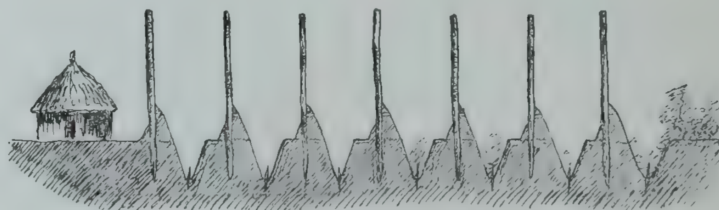
Pour compléter cet appareil déjà si parfait, les habitants contrebutent parfois leur boma, à l'intérieur, d'une sorte de rempart élevé de 1m50 environ, qui leur sert probablement à dominer le bush pour surveiller l'ennemi et lui décocher leurs flèches.



Un village dont les communications avec le dehors sont commandées par des passages aussi difficiles, éprouverait bien des inconvénients dans ses relations extérieures. Pour éviter les retards occasionnés par les difficultés accumulées à ces portes, qu'on pourrait presque appeler officielles, les habitants ont d'autres ouvertures plus abordables, cachées dans le puissant taillis qui les enveloppe, connues d'eux seuls et que des poteaux tout prêts peuvent refermer rapidement en cas d'alerte. Il est rare qu'un ennemi, habitué aux guerres de surprises qui forment le fond de la tactique nègre, tente d'entrer dans un village par des portes si bien défendues; toujours il essayera de découvrir un des passages de nécessité journalière; il y réussira souvent, si bien cachés soient-ils dans le hallier. En réalité, les grandes et minutieuses précautions que les Balubas de Kassongo prennent pour empêcher les gens hostiles d'entrer chez eux, produisent souvent un résultat inverse.

Du reste, tous les systèmes de portes fortifiées qui ont été inventés par les races nègres présentent le défaut d'accumuler des obstacles qui nuisent aux communications de la vie journalière en temps de paix. Même les portes, si monumentales d'aspect, de certains grands villages présentent ce grave défaut; elles sont basses, hérissées d'obstacles, encombrées de herses et de couloirs. Telle est celle qui ferme l'enceinte de certains villages de l'Ogoue. Cette enceinte, une simple palissade de roseaux, est close par une large pièce de bois, rectangulaire, qui pivote sur des pitons enfoncés dans les bords verticaux, de façon que la porte bascule, laissant à la partie inférieure une ouverture très étroite, très basse, malaisée à franchir avec des colis. Même les portes des agglomérations importantes, qui paraissent n'avoir, par suite de leur grande population, que peu d'ennemis à craindre, sont ainsi restreintes dans leurs communications avec le dehors. C'est le cas pour la résidence qu'habitait Ngongo-Lutete en 1890. On n'y pouvait entrer que par deux portes, dont la construction, toute en bois, était extraordinaire par son apparence de force et de puissance. Elles faisaient un contraste frappant avec le boma sans fossé, sans retranchement, relativement faible, qui entourait le reste de la ville. De ces deux poternes, la plus importante était celle du sud, dont un pastiche en petit a figuré à l'exposition d'Anvers, où il fermait l'enclos réservé aux Congolais.

(*A continuer.*) Dr Paul Briart.



Fortifications d'un village sur le Lubudi (coupe).
(D'après un croquis du Dr Paul Briart.)



Le chef de l'expédition, le lieutenant Gillain, le Dr Hinde et Pania-Mutembe. (D'après une photographie du lieutenant Lemery)

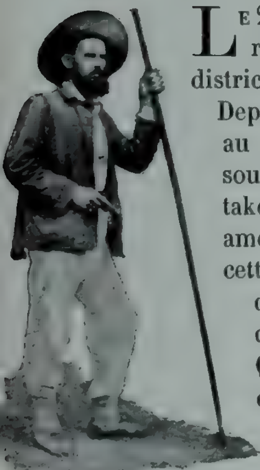
LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS (1)

I. — DE LUSAMBO AU LOMAMI

Chez Pania-Mutembe. — Rencontre avec Gongo-Lutété. — Soumission de ce chef. — Intervention de Sefu.


Le Dr Hinde, médecin de l'expédition.

Le 22 avril 1892, le commandant Paul Le Marinel me remettait le commandement du district du Lualaba.

Depuis quelque temps, des bruits circulaient au sujet du mouvement des bandes arabes, sous les ordres de divers chefs, Lupaka, Katako, etc., et qui occupaient divers points en amont du Lubilasch. On croyait encore à cette époque que Gongo-Lutété était mort des blessures reçues lors de la dispersion de sa bande par le capitaine Descamps. Quoi qu'il en soit, il fut décidé, avant le départ de M. Le Marinel, qu'une colonne partant de Luluabourg attaquerait ces bandes de front, tandis qu'une autre, partie de Lusambo, leur couperait la retraite. Par suite de la maladie du capitaine Descamps, la colonne de Luluabourg ne put partir à temps et opérer sa jonction avec les troupes de Lusambo. Elle n'en détruisit pas moins les forces de Katako.

A la fin de mars 1892, je donnais l'ordre au lieutenant Michaux, avec quatre-vingts soldats, de se diriger en amont du Lubi et de me rejoindre ensuite chez Pania-Mutembe, le 15 avril au plus tard. Le 10 avril, je partais pour Pania-Mutembe (Mutendi), avec cent soldats et vingt auxiliaires Bakubas. Le 11, le chef Batétéla Mukenji m'informait que son territoire, situé à l'est de Lusambo, près du Lubéfu, était ravagé par les Arabes. Le 14, j'arrivais chez Pania-Mutembe, qui, quoique jouant double jeu pour conserver de bonnes relations et avec les Arabes et avec les blancs, me donna trois cents fusils et accompagna lui-même l'expédition.

Le lieutenant Michaux ne rallia Pania-Mutembe que le 17 avril seulement, à cause des luttes qu'il avait eu à soutenir pendant sa marche. Il fut alors chargé de pousser une reconnaissance jusque chez le chef Batétéla Mukenji, où il infligea une défaite sanglante à Ruamba, un des auxiliaires de Gongo-Lutété, et libéra de nombreux esclaves faits par cette bande. Le 19 avril, la colonne, sous mon commandement, partait à la rencontre des Arabes. Le 20, j'apprends que Gongo-

(1) Voir la carte hors texte.

Lutété n'était pas mort, qu'il avait fondé un poste à Mona Kialo et qu'il se proposait d'attaquer bientôt Pania-Mutembe. Le 23, j'attaque de flanc et de revers une position occupée par les Arabes. Après une faible défense, l'ennemi s'enfuit ayant perdu vingt tués et quarante prisonniers. Le 3 mai, je pars vers le sud-ouest pour Kisima-Sauri, où était signalé Gongo-Lutété. Le 5 mai, après une marche pénible de neuf heures, la rencontre eut lieu.

La position des Arabes était admirablement choisie et dominait tout le pays à plusieurs lieues de distance. Vers l'est seulement se trouvait une vallée étroite et escarpée, qui donnait accès à la position ennemie. A cause de la difficulté de ce chemin, il ne fut pas gardé. Grâce à lui, les troupes de l'État purent s'avancer jusqu'à 20 mètres des soldats de Gongo-Lutété sans être signalées. La surprise fut complète et l'ennemi ne put se rallier, à cause de la rapidité de la poursuite. Les pertes de Gongo s'élevèrent à quatre-vingts tués et plusieurs centaines de prisonniers.

Le 9 mai, l'élite des forces de Gongo-Lutété revint à l'attaque des troupes de l'État.

A la vue des bandes nombreuses couronnant, dès l'aube, le faîte des hauteurs entourant la position de Batubenge vers le sud-est, le sud et le sud-ouest, les auxiliaires, gens de Pania-Mutembe, s'enfuirent. Enhardis par cette fuite, les gens de Gongo-Lutété se précipitent avec une ardeur nouvelle, croyant à une victoire facile. Les chefs de bandes criaient à leurs hommes : « Ne tirez-pas : ce sont des Wachenzis (indigènes ou sauvages); faites-les prisonniers et enchaînez-les. »

Quelle ne fut pas leur surprise lorsque, au lieu de la victoire aisée qu'ils espéraient, ils furent accueillis par le feu nourri des tirailleurs d'avant-poste, dans une vallée profonde qu'ils devaient traverser pour arriver à la position des troupes de l'État! En quelques instants, leurs chefs furent tués et les bandes, mitraillées de tous les côtés, s'enfuirent.

Presque à la même date, le lieutenant Michaux infligeait une défaite sanglante à un chef important de Gongo, à l'est-nord-ouest de Lusambo. Enfin, le 12 mai, le lieutenant de Wouters d'Oplinter me rejoignit à Batubenge et alla incendier, à Kisima-Sauri, le boma occupé par Gongo, qui s'enfuit jusque chez Mpafu, à quatre jours de marche au sud-est de Batubenge.

Les résultats de cette campagne furent énormes :

1° Les indigènes virent que sans leur secours, — la fuite des gens de Pania-Mutembe étant bien connue, — les troupes de l'État, et même une partie de ces forces seulement, avaient détruit la puissance de Gongo;

2° Les chefs indigènes furent avertis que s'ils favorisaient encore les menées des Arabes, ils seraient considérés comme ennemis de l'État et traités comme tels; ils furent prévenus que tout différend entre les tribus à l'ouest du Lomami devait être soumis à un fonctionnaire de l'État et que tout tribut devait être payé à l'État et non aux Arabes;

3° Les victoires de Batubenge avaient empêché la dévastation complète du pays;

4° Le grand chef Batubenge et Mwana Kimwamba allèrent se fixer à Lusambo avec leurs peuplades et firent leur soumission à l'État;

5° Enfin, le fils de Batubenge, que Gongo avait fait prisonnier, fut renvoyé du Lomami avec des propositions de paix de Gongo;

6° Gongo lui-même envoya une ambassade spéciale demander la paix. A sa suite vinrent Lupungu et Mona Kialo.

C'était la soumission à l'État de tout le pays compris entre le Sankuru et le Lomami, soit un territoire de 120 kilomètres de largeur sur 180 de longueur.



A la suite de ces événements, le principal champ de chasse aux esclaves était prohibé aux Arabes. De plus, ils ne pouvaient plus exiger de Lupungu les tributs exorbitants qu'ils faisaient payer en « mandibas » (étoffes indigènes). C'était frapper les Arabes au cœur. Sans esclaves, ils ne pouvaient plus trafiquer ni transporter leur ivoire à la côte; sans « mandibas », ils ne pouvaient rien acheter au marché de Kassongo, ni dans le Samba, ni dans le Maleba. C'était le blocus de Kassongo, le principal centre arabe.

A la suite des propositions de paix de Gongo, les lieutenants Scheerlinck et Duchesne furent envoyés au Lomami avec une escorte de 88 soldats. D'étranges rumeurs circulaient. Une expédition de blancs remontait, disait-on, le Lomami et avait battu le chef Katambwe, à trois jours en aval de Gandu, le chef-lieu de Gongo-Lutété sur la rive gauche du Lomami.

Le commandant de l'avant-garde avait ordre d'arriver le plus tôt possible à Gandu pour protéger Gongo, le prévenir qu'il aurait une forte amende à payer, y déployer le drapeau de l'État et, enfin, rechercher l'emplacement d'un poste.

Le 20 août, je quittais Lusambo pour Gandu avec 140 hommes et comme adjoints le Dr Hinde, le lieutenant de Heusch, les sergents Cerckel et Prégaldien. Le lieutenant de Heusch, ayant pour adjoint le sergent Cerckel, fut chargé d'aller fonder un poste provisoire chez le grand chef Lupungu.

Le 13 septembre, j'arrivais à Gandu. La joie des sujets de Gongo fut très grande et la générosité de ce dernier fut extrême. Tous les jours il donnait des cadeaux princiers. Les pourparlers entamés avec Gongo-Lutété, au sujet de sa soumission, durèrent du 13 au 23 septembre. Pour nous prouver sa sincérité, tous les jours il nous envoyait de nombreux cadeaux de toute nature.

Le 18 septembre, j'eus avec lui une explication sérieuse, parce qu'il était toujours accompagné et surveillé par des agents arabes qui ne le quittaient pas. Il venait même chez moi, la nuit, en cachette. Le 19, Gongo se rendit chez moi en plein jour et me fit remettre en cadeau 16 pointes d'ivoire. Il déclara solennellement vouloir servir l'État fidèlement et ne plus vouloir payer tribut aux Arabes. Il se déclara chef indigène et vouloir s'affranchir de Tippo-Tip. Il accepta d'exercer son autorité, du Lomami au Lubéfu, sous la direction du chef de poste de Gandu, et il admit que Lupungu relèverait directement de l'État et ne devrait plus lui payer de tribut. Enfin, il me pria d'annoncer sa soumission aux gens de Sefu.

Le 23 septembre, ayant appris que Sefu avait pris cent de ses hommes et ravagé deux de ses villages près du Lualaba, il entra dans une grande fureur et ne parlait de rien moins que de marcher contre les Arabes. J'eus beaucoup de peine à le calmer. Il déclara alors à Fundi, l'envoyé de Sefu, qu'il était l'ami des Européens et que toute relation était finie entre les Arabes et lui. J'expliquai également la situation à cet envoyé de Sefu, en le chargeant de dire à son maître que je désirais le voir chez Lupungu, où il comptait se rendre.

Pour assurer d'une manière définitive la soumission de Gongo, le protéger au besoin contre le ressentiment des Arabes et avoir éventuellement une base d'opérations nouvelle

contre les tentatives que pourraient entreprendre Sefu et Munie-Moharra, un poste fut fondé à Gandu, résidence de Gongo. Le commandement en fut confié au lieutenant Duchesne, ayant sous ses ordres le sergent Prégaldien et 40 soldats réguliers. C'est à ce moment que des bruits commencèrent à circuler au sujet des massacres d'Européens commis par les Arabes au Tanganika et à Nyangwe.

La palabre avec Gongo terminée, je me rendis chez Lupungu, où j'arrivai le 4 octobre et où je reçus la soumission de ce chef. C'est là que j'appris que les Arabes s'avançaient vers le Lomami.



Le 6 octobre, un courrier de Gandu m'informa que Sefu exigeait que le poste du Lomami fût levé et qu'il voulait s'emparer de Gongo. Le 7, Lupungu reçut un messager de Sefu. Gongo en avait reçu un le 3 octobre. Tous deux firent répondre qu'ils relevaient directement de l'État et n'avaient plus rien de commun avec les Arabes. En même temps, j'apprenais que Sefu avait franchi le Lualaba et avait commencé un grand boma chez Dibue, dans l'Imbaddi, et que ses chefs de postes capturaient tous les gens de Lupungu, de Kolomani, de Goïo Muiassa et surtout de Gongo qu'ils rencontraient.

A ces nouvelles, je me décidai à me rendre à Lusambo, pour y chercher des munitions, de l'artillerie et des auxiliaires. Pour suppléer à l'insuffisance des soldats réguliers, les meilleurs porteurs Manyanga et autres furent enrôlés comme soldats et exercés sans retard. Une ligne de transport reliant Lusambo à Gandu fut créée. Gongo assurait le service jusque Katambwe. Lusambo assurait le restant de la route.



Blanc et Arabes à Kassongo. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

Un poste fut fondé chez Lupungu. Le lieutenant Scheerlinck, ayant sous ses ordres trois Européens et cent-soixante soldats, en reçut le commandement. Un poste de surveillance fut installé à Goïo Muiassa, au confluent du Lomami et du Lurindi.

Le poste de Lupungu reçut l'ordre de faire des reconnaissances vers le Lomami. A Lusambo, je rassemblai toutes les charges et les munitions disponibles; j'informai aussi le gouverneur général de la situation et lui demandai les renforts de toute nature nécessaires pour mener à bien la campagne qui, selon toutes les apparences, allait s'entamer.

Pendant ce temps, le 22 octobre, le lieutenant Scheerlinck avait reçu à Kolomomi une lettre de M. De Bruyne, adjoint au résident de Kassongo, lui écrivant qu'il se trouvait avec Sefu à la tête de 10,000 hommes armés, à Imbari. Il annonçait que Sefu voulait punir Gongo et priait Scheerlinck de se rendre à Ikeré, sur la rive droite du Lomami, pour y avoir une entrevue avec lui.

Le 3 novembre, M. de Wouters quittait Pania-Mutembe avec le canon Krupp. Le 4, je quittais moi-même ce point.

Les forces qui allaient se trouver en présence étaient les suivantes :

Du côté des Arabes, d'après M. De Bruyne, 10,000 hommes.

Du côté des Européens : 350 soldats réguliers, armés de fusils perfectionnés; un canon Krupp de montagne de 7.5 centimètres; et comme auxiliaires : Gongo avec environ 2,000 fusils à piston; Lupungu-Kolomani, avec 1,000 fusils à piston; Pania-Mutembe, avec 400 fusils à piston. De plus, un grand nombre de chefs à l'est du Lomami ne voulaient pas suivre Sefu dans son expédition et n'attendaient que l'occasion pour se ranger sous les drapeaux de l'État.

A la lettre du 22 octobre du lieutenant De Bruyne, M. le lieutenant Scheerlinck avait répondu qu'il n'avait pas les pouvoirs voulus pour traiter avec Sefu et pour dépasser le Lomami. En même temps, il m'avait transmis cette lettre et s'était porté de Lupungu et Kolomomi à Goïo Muiassa pour y attendre Sefu et le conduire chez Lupungu pour s'y entendre avec moi. Sefu devait se rendre au Lomami, accompagné seulement de quarante fusils.

(*A continuer.*)

BARON DHANIS.



Poste palissadé occupé par des soldats noirs de l'État dans le haut Congo. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES FORTIFICATIONS INDIGÈNES AU CONGO

III



Meurtrières des bomas de la Bussera.

En terminant notre précédent article, nous abordions la description de la résidence qu'habitait Ngongo Lutete en 1890, et nous appelions l'attention de nos lecteurs sur la disposition spéciale de la porte sud du village.

Celle-ci se composait d'un couloir, long de 5 à 6 mètres, suffisamment bas pour obliger le passant à marcher courbé; ce couloir était fait de madriers et de poutres énormes, les uns plantés en terre, les autres placés horizontalement au-dessus, et supportait tout un système de défenses, formant deux étages où l'on montait par un escalier primitif; de ce bastion double, défendu par des paquets de fascines, des poteaux, un toit de chaume, on commandait la grand'route que de nombreuses meurtrières permettaient de battre. Aux deux extrémités du couloir, on avait placé des herses, bien comprises et solides, que les gardiens des portes fermaient tous les soirs au coucher du soleil. Elles se composaient de pièces de bois, dressées verticalement aux ouvertures, percées aux deux extrémités par un large trou, dans lequel passait aisément une forte barre de bois. Les deux barres, introduites dans les trous, s'appuyaient sur les gros madriers qui formaient le cadre du couloir, et la porte était inforçable par des moyens indigènes. Le matin, dès qu'il fallait ouvrir, le gardien enlevait la barre supérieure, les rondins s'étalaient sur le sol et la porte était praticable.

Plus simple, plus facile et conséquemment plus pratique est le procédé employé par les naturels de la Bussera et de quelques régions voisines; ces peuplades semblent d'ailleurs avoir en tout visé à la simplification. Leur boma circulaire ne possède ni fossé, ni retranchement, ni même de porte; c'est un palis de gros troncs d'arbres, étroitement juxtaposés, fortement enfoncés en terre; à certains endroits qui servent de portes, on enlève le matin, deux ou trois des poteaux, qui peuvent être replacés immédiatement dans leurs alvéoles, quand vient le soir; les gens de la Bussera sont de redoutables archers et se servent de flèches barbelées d'un mètre de long; abrités derrière leur rempart hermétiquement clos, ils lancent leurs traits, leurs javelines à travers des meurtrières qu'ils pratiquent en faisant des encoches dans les poteaux.

Parfois, on rencontre des ouvrages défensifs dont la destination n'est pas la protection directe du village lui-même; ils ont pour but la défense d'une route, d'un abri à utilisation spéciale; d'autres sont destinés à protéger les habitants dans l'accomplissement de certains actes nécessaires; d'autres encore facilitent la surveillance des plaines environnantes.

Un ouvrage de ce genre est élevé sur la route de Ngandu à Pania-Mutombo; c'est une fortification qui ferme un pont élevé sur la rivière qui coule près de Ngongi-Muranda. Cette

LA CAMPAGNE

(1



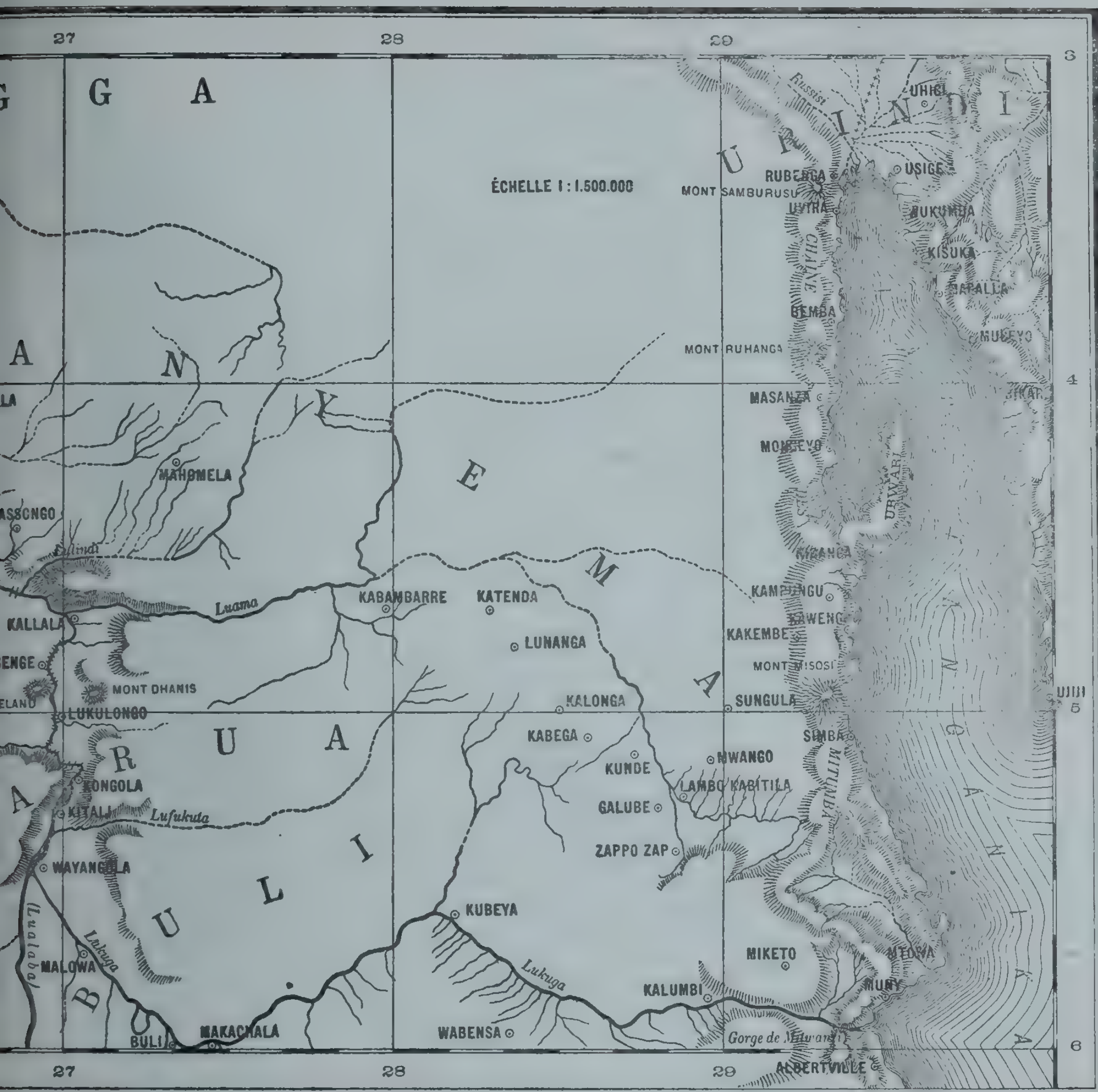
CARTE DE LA RÉGION ENT

dressée

et mise au courant des dernières

MM. Dhanis, Mohun, D

ɔU MANYEMA



ɛBO ET LE TANGANIKA
0,

ɔuveaux renseignements fournis

ɪɪ et G.-P. Cambier.

rivière se dirige vers le Lomami et forme, dans cet endroit, une lagune assez vaste, très marécageuse, dont les eaux filtrent lentement à travers des massifs épais de pandanus et de papyrus; elle est assez profonde, surtout à cause de la vase qui s'accumule incessamment; les passants sont donc obligés de la traverser sur un pont grossier, très primitif et chancelant. A l'extrémité du pont, voisine du village, les habitants ont construit une poterne très forte, très étroite, très aisée à garder, d'autant plus qu'elle est dominée par la haute falaise d'argile sur laquelle sont bâties les habitations. On comprend aisément qu'il soit difficile à des indigènes de forcer un passage si bien défendu.

L'importante résidence du chef Ntenke, dans le Katanga, possède des constructions spéciales que nous avons rarement observées ailleurs; elles ont pour but de favoriser et de protéger une partie de l'alimentation de la ville, en permettant aux femmes d'aller puiser de l'eau en toute sûreté. C'est une sorte de cul-de-sac étroit, un diverticulum greffé sur la palissade principale, avec laquelle il communique par une poterne. Fortifiée comme l'enceinte par des poteaux et des broussailles, la porte d'eau se dirige droit vers la rivière qui coule, à une quinzaine de mètres en contre-bas. Si la rivière est peu large, comme c'est le cas à Ntenke, la porte d'eau passe de l'autre côté, où elle est fermée; si elle est large, elle n'y pénètre que la quantité nécessaire pour ménager une facile aiguade. En outre de son principal but, cet appareil a pour second avantage de permettre aux assiégés de battre en flanc les guerriers ennemis.



Chefs Bachilanges des environs de Luebo. (D'après une phot. de M. Demeuse.)

Un dispositif presque semblable est adopté par quelques peuplades riveraines du Congo, mais dans le but de créer un refuge pour les canots. C'est une sorte de port pour lequel on a profité d'une crique étroite, de l'embouchure d'une rivière peu importante et peu profonde, que les habitants ferment la nuit par une sarcade, peu solide il est vrai, mais qui est cependant suffisante pour rebuter un coup de main.

Nous avons vu les portes de Ngandu surmontées de hauts observatoires destinés à la surveillance des environs. Ce but est également atteint par des bâtis beaucoup plus simples, que l'on remarque dans la plupart des villages du haut Lualaba. Ce sont des miradors primitifs, faits d'un grossier échafaudage, qui supporte un plateau où se tient la vigie; parfois, il est placé sur une termitière, et même quand la termitière est assez haute, on se contente d'en égaliser le sommet. Ailleurs, ces postes d'observation sont élevés sur un arbre, dans les branches duquel on ménage un refuge entouré d'un treillis de baguettes; la sentinelle y grimpe au moyen d'une primitive échelle. Dans quelques régions du Baghirmi, des abris ainsi aménagés sur les grands arbres servent d'habitations définitives à des peuplades sauvages qui se tiennent en dehors de la vie relativement civilisée de leurs voisins.

Dans la région des cataractes, l'art des fortifications semble encore tout à fait dans l'enfance; les défenses que les indigènes construisent ne sont pas, à proprement parler, des fortifications. Les villages sont entourés d'un véritable labyrinthe de haies sèches ou vives, faites de bambous ou d'un arbrisseau indigène qui croît rapidement. Ces haies s'entrecroisent et se coupent, de façon que pour arriver aux huttes, il faut nécessairement un guide connaissant bien la route et les détours qu'elle fait; les sentiers qui ne conduisent pas au village sont semés d'attelets empoisonnés très dangereux pour les pieds nus.

D'ailleurs, sur tout le Congo moyen, il est rare de rencontrer de véritables forteresses comme celles que l'on remarque presque partout dans l'intérieur, vers le Tanganika, dans les régions du Katanga, sur la Bussera... Le plus souvent, les villages sont ouverts, entremêlés de cultures et de plantations, d'une étendue telle qu'il faudrait un travail gigantesque pour les entourer d'une palissade. Certaines de ces bourgades s'allongent sur plusieurs kilomètres à la rive et s'enfoncent dans l'intérieur à une profondeur de 500 à 700 mètres. Les Bangalas, les Wangattas, les Upotos ne se fortifient pas. Ils sont en effet trop nombreux, trop guerriers, trop fiers de leur puissance; ils dédaignent trop leurs voisins pour se

réfugier derrière un abri quelconque. Certains villages cependant sont retranchés, mais c'est la nature qui a fait presque tous les frais de leurs défenses. Dissimulés derrière l'épais rideau de lianes, de palmiers épineux, d'acacias qui couvrent les rives et les rendent inaccessibles, ils ne se révèlent que par quelques rares sentiers sinueux, pratiqués dans cette masse touffue de végétation; la nuit, ces sentiers sont fermés par des portes massives, glissant comme nos fenêtres à guillotine dans de véritables rainures et qui sont relevées, pendant le jour, à l'aide d'une forte liane. De part et d'autre de la porte, une palissade va se confondre avec le fourré. Beaucoup de villages du Lomami inférieur sont ainsi défendus; de même les villages Batékés qui sont situés entre Ikengo et Nganda.

En général, les peuples primitifs dont l'organisation politique ou économique est assez avancée, n'enferment pas leurs villages dans des murailles. Les uns, comme les Bangalas, parce que la conscience de leur force et leurs alliances ne leur permettent pas la crainte; d'autres, comme les Mombuttus, parce qu'ils ont une organisation sociale qui assure une rapide mobilisation de leurs forces à l'appel d'un seul chef; d'autres enfin, tels que les Dinkas, parce que leurs instincts d'éleveurs de gros bétail les disséminent dans les pâturages, et peut-être aussi parce qu'ils ne possèdent guère de bois chez eux. C'est à peine s'ils en ont assez pour élever les kraals rudimentaires où ils remisent leurs bœufs pendant la nuit. Les Manyemas, qui passaient jadis pour de sauvages guerriers, bâtissent leurs villages sur un plan rectiligne, qui supprime toute pensée de fortification ultérieure; leurs paillottes, qui sont construites le long de la route, à quelque distance les unes des autres, finissent par occuper un tel espace, toujours dans la même direction, qu'il ne peut être question pour eux de les entourer d'un boma. Ces peuplades puissantes n'aiment pas à être resserrées et se trouvent assez fortes pour n'avoir pas à craindre les razzias.


Plan d'une porte d'eau.

Le grand inconvénient des enceintes est toujours d'accumuler, les unes contre les autres, les huttes des habitants. Le moindre incendie qui éclate consume la bourgade entière.

A certains peuples, il faut de l'air et de l'espace, soit pour contenter leur instinct personnel, soit pour les besoins de leurs cultures, soit pour les nécessités de leurs troupeaux. Ces peuples sont en général les plus riches, les mieux organisés, les plus puissants; ils sont parfaitement capables de se défendre eux-mêmes.

Dr P. Briart.

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

III



Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, quarante steamers sillonnent actuellement le haut Congo. Voici la liste de ces vapeurs qui font circuler partout, en amont de Léopoldville, la vie et le progrès :

Etat du Congo. — 12 steamers : *Ville de Bruxelles, Ville d'Anvers, Ville de Bruges, Stanley, Ville de Gand, En avant, A. I. A., Ville de Verviers, Ville de Charleroi, Ville d'Ostende*, la *Délivrance*, la *Nouvelle ville de Liége*.

Congo français. — 4 steamers : *Oubanghi, Djoué, Faidherbe, Alima*.

Société anonyme belge. — 14 steamers : *Archiduchesse Stéphanie, Princesse Clémentine, Roi des Belges, Baron Lambermont, Auguste Beernaert, Florida, Général Sanford, Katanga, France, Ville de Paris, Scioute, Seine, Rhône, Daumas*.

Maison hollandaise. — 4 steamers ayant leur port d'attache sur le territoire français : *Holland, Frederik, Antoinette, Wendeline*.

Mission belge de Scheut. — 1 steamer : *Notre-Dame du Perpétuel Secours*.

Mission française du Saint-Esprit. — 1 steamer : *Léon XIII*.

Mission baptiste anglaise (B. M. S.). — 2 steamers : *Peace* et *Godwill*.

Mission baptiste américaine. — 1 steamer : *Henry Reed*.

Mission anglaise du Balololand. — 1 steamer : *Pioneer*.

Et maintenant, examinons en détail le relevé kilométrique des composantes du réseau du haut Congo, où abordent régulièrement les bateaux que nous venons de citer :

Congo (du Pool aux Falls), 1,600 kilomètres; Lefini, 110; Kassaï, 800; Mfini-Lukenye, 1,100; Lac Léopold II, 950; Kwango, 350; Djuma, 650; Sankuru, 650; Lubefu, 220; Lubi, 100; Lulua, 250; Alima, 330; Likuala, 325; Sanga, 900; Goko, 160; Mambare, 250; Lac Tumba, 350; Ubangi, 1,200; Ngiri, 220; Ibenga, 150; Lebaï, 100; Umbela, 80; Kwangu, 130; Ruki, 860; Momboyo, 600; Lulonga, 650; Lopori, 450; Mongala, 370; Rubi, 150; Aruwimi, 250; Lomami, 750.

Soit, au total, 15,055 kilomètres de voies navigables. C'est-à-dire plus que toute la longueur de la côte occidentale d'Europe, du cap Nord à Gibraltar.

Or, il s'agit ici de fleuves larges parfois au point d'atteindre presque la distance d'Anvers à Bruxelles, parsemés d'îles produisant surtout les gommes, les résines, les épices, les huiles, les bois de construction.

Nous devrions, pour évaluer le nombre de kilomètres de rives abordables aux steamers, calculer le pourtour de ces îles productrices; nous ne tiendrons compte que du développement des rives, lequel atteint 30,000 kilomètres.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que notre calcul est

inexact, sous prétexte que nous avons multiplié par 2 les 15,000 kilomètres de rivières composant le réseau navigable du haut fleuve. Lorsque l'on se trouve en présence de cours d'eau larges de 30 à 40 kilomètres, comme le Congo en plusieurs endroits, on doit nécessairement tenir compte des deux rives, attendu que celles-ci sont peuplées de tribus différentes, avec chacune desquelles on peut nouer des relations commerciales distinctes.

Ces 30,000 kilomètres se développent au travers d'un bassin immense, cent fois grand comme la Belgique, jadis vaste mer d'eau douce et où les eaux ont enfoui des trésors ; cette plaine immense,qui n'a subi encore aucune défloraison,est à prendre ; elle est couverte d'une prodigieuse végétation tropicale, sillonnée par le réseau navigable le plus complet qu'il soit possible de rêver et presque unique au monde, car il ne laisse pas un point à plus de 100 kilomètres d'une rive abordable, et le tout est peuplé de millions de noirs, ces ouvriers incomparables des tropiques, qui ont su défricher et mettre l'Amérique en culture.

Pour le noir, longtemps encore sa pirogue lui suffira comme moyen de communication ; on sait que certaines peuplades commerçantes, les Bayanzi par exemple, font des voyages de 500, 600 et 700 kilomètres par eau ; on rencontre des convois de deux ou trois pirogues comme on en voit de trente à quarante. Certaines pirogues ont jusqu'à 15 mètres de long et $1^{m}80$ à 2 mètres de large, avec une profondeur de 80 centimètres.

Outre leurs quarante pagayeurs, ces pirogues peuvent transporter jusqu'à 5 tonnes de marchandises. Pour fouiller les petites rivières, les mille chenaux qui parsèment le pays, le noir emploie de tout frêles esquifs.

Les steamers du haut fleuve sont : 1° affectés au transport, c'est-à-dire font le service entre le Stanley-Pool et Zongo sur l'Oubanghi, Ibembo sur l'Itimbiri, les Stanley-Falls, Bena-Kamba sur le Lomami, Louebo dans le Kassaï, Lousambo sur le Sankourou, et le lac Léopold II ; 2° affectés au service d'un établissement européen du haut fleuve.

Ce sont surtout les petites chaloupes non pontées qui appartiennent à cette dernière catégorie.

Le nombre des steamers augmente pour ainsi dire chaque année, et l'on n'attend que l'achèvement du chemin de fer pour lancer sur le Pool des steamers de 150 tonnes dont le plan est déjà arrêté. Avec de pareils steamers prendra fin le système actuel si défectueux des remorques ; on entend par là le transport par pirogues ou allèges en fer traînées par les vapeurs à hélice ou attachées aux flancs des bateaux à roue d'arrière.

Avec l'achèvement du chemin de fer, on arrivera au développement suffisant de la flottille du haut Congo, ce qui mettra 30,000 kilomètres de rives navigables dans les mêmes conditions devant le commerce européen que toute la côte occidentale d'Afrique, le long de laquelle, depuis la fin du XIV[e] siècle, les navigateurs recueillent : ivoire, or, gommes, résines, cires, encens, plumes d'autruche, poivre, café, cacao, kola, tabac, coton, caoutchouc, peaux, huiles, sucre, bois de luxe, bois de teinture, orseille, indigo, rocou, arachides, riz, fruits de luxe comme l'ananas, de grosse consommation comme l'orange, animaux de tout genre, etc., etc.

Et qui donc concevrait l'abandon par le commerce de la côte occidentale d'Afrique ?

Comment alors hésiter à prendre pour champ d'exploitation entièrement semblable, le réseau riverain intérieur offrant actuellement 30,000 kilomètres de développement, tandis que la côte occidentale d'Afrique, de Gibraltar au Cap, n'en offre que 12,500, soit près de trois fois moins ?

Si, à ces 30,000 kilomètres de rives abordables aux steamers, on ajoute les sections utilisables aux pirogues et aux allèges, on arrive au total de 40 millions de mètres, le tour de la terre. En supposant que par mètre de rive, en un an, on ne recueille qu'un kilo d'un produit quelconque d'exportation, le chiffre total des récoltes, sur le haut fleuve, serait de 40,000 tonnes. Avec un gain net de 50 centimes par kilogramme, le chiffre des bénéfices atteindrait 20 millions de francs.

Quant au mouvement commercial qui en résulterait pour la Belgique, on ne peut guère l'apprécier, même très approximativement ; on ne peut qu'en pressentir l'importance indéfinie.

L'erreur capitale des adversaires de la politique coloniale, en tous pays d'ailleurs, est d'oublier que les colonies sont avant tout des réserves constituées pour l'avenir, et qu'il est aussi déraisonnable de n'envisager que le profit commercial qu'elles donnent immédiatement à la mère patrie, qu'il serait absurde, quand on crée une plantation quelconque, de mettre en balance les frais de défrichement et de plantation avec le produit de la récolte des deux ou trois premières années.

A un avenir peut-être plus rapproché que nous ne le croyons, il sera donné de réaliser pour la pénétration dans la Mayombe, le Manyéma, le Katanga, des travaux dont nous allons dire quelques mots.

(A continuer.) Lieut[t] CH. LEMAIRE.





Jardin de la mission protestante d'Irebu. (D'après une photographie de M. Michel.)

LES ABEILLES

II

En plein pays Momvu, au sud du Nzoro, se dresse le Téna, haut de 600 à 700 mètres. Ce pic gigantesque, boisé en grande partie et parsemé de rocs fantastiques, abrite, surtout dans ses crevasses et ses cavernes, de véritables légions d'abeilles jaunes. La végétation arborescente de cette montagne, des chaînons et vallées qui y aboutissent, fournit une miellée continue aux butineuses ailées qu'on y remarque. Le miel y est tellement abondant, qu'un jour, Attaro, chef Mangbettou qui gouvernait les Momvus, les Mayogots et les A-Bangbas, en apporta à l'inspecteur d'État, M. Van Kerckhoven, une quarantaine de pots de 6 à 7 kilogrammes chacun. Dans un certain nombre étaient les rayons tels quels, miel et couvain; les autres contenaient un miel de presse jaune de bonne qualité. Les indigènes ont une peur bleue du Téna, aussi n'est-ce que le soir qu'ils opèrent, se rendant maîtres des abeilles par le feu et par la fumée.

Dans les plaines herbeuses qu'on traverse, on remarque de temps à autre un tronc d'arbre creux qu'habite une colonie d'abeilles. La période d'essaimage coïncide avec la fin de la saison pluvieuse, qui commence vers le 1er mars pour finir à la mi-novembre. La végétation est luxuriante : des fleurs, de la verdure partout; les tumultueux torrents rompent seuls le silence de ces contrées sauvages.

En septembre s'aperçoivent de nombreux essaims s'échappant des arbres creux, des crevasses des rochers pour s'établir en d'autres lieux où iront les dénicher les chasseurs d'abeilles. La chaleur augmente, septembre est plus ou moins sec, l'herbe jaunit. En novembre-décembre, c'est la saison sèche.

Mais bientôt naît une végétation nouvelle : amaryllidées, malvacées, magnolias, mimosas, orchidées blanches, bleues pâles, jaunes, etc., etc., émaillent la plaine de leurs vives couleurs, appelant l'abeille au festin!

Dans la vallée de l'Aï se trouve une espèce d'abeille ressemblant assez à la fourmi ailée, bien qu'un peu plus grosse. Elle est noire et armée d'un dard ainsi que l'abeille commune. Elle se fait, avec de la terre, un nid sphérique de 30 à 40 centimètres de diamètre, qu'elle établit au haut d'un morceau de bois de construction. C'est sur l'emplacement d'anciens villages qu'elle habite de préférence. Si, par mégarde, quelqu'un passe trop près de ces colonies assez haut perchées, la population entière s'élance sans bruit sur l'imprudent, se colle à son corps et lui fait payer cher son approche. Les indigènes ne récoltent pas le miel de cette abeille, trouvant qu'il a mauvais goût.

Aux arbres qui garnissent les rives de l'Uelle et des rivières qui s'y jettent, on rencontre suspendues les bâtisses en forme de cœur des abeilles cartonnières. La branche est généralement assez grosse pour cacher les sept ou huit rayons à aspect de carton qui s'y trouvent attachés. Ces insectes, d'un gris cendré, assez longs, sont groupés en essaim sur leurs rayons. Ils sont très méchants, aussi est-ce en silence et en faisant le moins de mouvements possible que les pagayeurs filent en pirogue sous les nids de ces incommodantes abeilles. Une fois passés, ils manœuvrent de plus belle leurs pagayes pour se mettre hors portée des douloureuses piqûres que prodiguent ces insectes.

La région où passe le Mapi (Bomokandi, affluent sud de l'Uelle, est très boisée et assez montagneuse. Aussi les abeilles y sont-elles extrêmement nombreuses, surtout les jaunes. Il est vrai d'ajouter que la flore splendide de cette contrée est tout à fait propice à l'élevage naturel de ces insectes. Ils trouvent facilement fleurs et refuges. Là également les indigènes savent récolter le miel, mieux encore le manger et le boire. Ils ont l'habitude, ainsi que leurs congénères de l'Ouest, de le conserver dans des pots placés à l'intérieur de leurs chimbèkes (habitations). Le miel avec les autres produits, sorgho, maïs, éleusine, etc., appartient à la communauté des individus d'un même village. Lorque l'un d'eux n'a plus de miel à consommer ou à ajouter à sa boisson, il se rend chez le voisin. Sur ce bien commun sont prélevées la part du chef, celle destinée aux échanges, aux cadeaux.

(*A continuer.*) A. Gustin.





Ouvriers indigènes confectionnant une toiture, à Nyangwe.
(D'après une phot. du lieutt Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

I. — DE LUSAMBO AU LOMAMI (Suite)

Chez Pania-Mutembe. — Rencontre avec Gongo-Lutété. — Soumission de ce chef. — Intervention de Sefu.



Le 29 octobre, je reçois une lettre de M. De Bruyne demandant à M. Scheerlinck de se rendre à Ikeré, Sefu n'osant venir lui-même, de crainte qu'on ne lui fasse un mauvais parti. Le 14 novembre, M. De Bruyne annonce que le lendemain il se rendra au Lomami et qu'il fera rester son escorte en arrière. Le 15, M. De Bruyne arrive au Lomami, à 8 1/2 heures du matin, et l'entretien s'engage, d'une rive à l'autre, entre lui et M. Scheerlinck. M. De Bruyne expose les conditions de Sefu : la tête de Gongo et la fixation par lui de l'emplacement du poste de l'État sur le Lomami. M. Scheerlinck fait répondre à Sefu que ses propositions ne sont pas acceptables.

Si M. De Bruyne avait voulu, il aurait pu, à ce moment, passer l'eau et échapper aux Arabes qui le tenaient prisonniers, lui et M. Lippens. A M. Scheerlinck qui l'engageait à profiter de ce moyen de salut, il répondit qu'il ne voulait pas abandonner son chef malade aux mains des Arabes, et vers 10 1/2 heures, après avoir reçu quelques vivres et des étoffes, il repartit sans escorte se remettre aux mains de Sefu.

Cet héroïque soldat devait payer de sa tête cet acte d'admirable abnégation.

Le 19 novembre, M. le lieutenant Michaux arrive à Gandu; le 20, je suis à Goïo Muiassa avec Kolomani et 200 fusils. Le 21, arrive M. le lieutenant de Wouters, avec le canon Krupp, ainsi que le sergent Cerckel avec Lupungu et 2,000 fusils. Le 21 novembre, à minuit, j'apprends que les

Arabes tentent le passage du Lomami à dix heures en aval de Goïo Muiassa. D'après les renseignements parvenus, c'étaient Dibué et Mohomadi qui tentaient une fausse attaque. J'expédie immédiatement sur les lieux le sergent monrovien Albert Frees avec 40 hommes, ainsi que les auxiliaires Lupungu, Kolomani et Goïo Muiassa.

Pendant ce temps, la même nouvelle arrive à Gandu, et Gongo, avec tous ses hommes, marche toute la nuit du 21 au 22 novembre, pour atteindre Chige, point de passage des Arabes.

Le 22, à la première heure, le lieutenant Michaux quitte Gandu avec son détachement. Il atteint Chige à 6 1/2 heures du soir. A son arrivée, il trouve Gongo et Albert Frees aux prises avec l'ennemi. La nuit interrompit l'action et chacun conserva sa position.

Le 23 au matin, Gongo ayant fait prévenir le lieutenant Michaux que ses fusils étaient mouillés et qu'il ne pouvait attaquer avant qu'il y eût du soleil, le lieutenant comprit qu'il devait en être de même du côté des Arabes et résolut d'attaquer seul et de suite, pour profiter de cet avantage momentané. Albert Frees, lancé en avant, emporte un premier boma; le lieutenant Michaux et lui prennent le second, puis les troupes de l'État poursuivent les Arabes en fuite jusqu'au Lomami. Ceux-ci, affolés, se jettent à l'eau et beaucoup sont noyés ou tués par les auxiliaires chargés de la poursuite.

Les pertes des Arabes au combat de Chige furent effrayantes: Près de 1,500 fusils pris ou perdus dans le Lomami; 500 à 1,000 tués; 1,000 prisonniers; presque tous les chefs tués ou fortement blessés; trois drapeaux; enfin, la plus grande partie de leur poudre et de leurs capsules noyées dans le Lomami.

De plus, Sefu a le bras traversé par une balle; Munie Moharra, son allié, qui s'apprêtait à passer le Lomami, s'est sauvé avec toutes ses troupes, et tout le pays à l'est du Lomami veut se détacher des Arabes et se ranger sous les drapeaux de l'État.

Les forces arabes ayant pris part au combat de Chige peuvent, d'après les renseignements obtenus ultérieurement, être évaluées à 6,000 fusils et p us de 10,000 hommes armés de lances, flèches, etc.

II. — DU LOMAMI A NYANGWE

Combat de Dungu. — Rencontre du lieutenant Cassart. — Défaite et mort de Munie Moharra. — Arrivée à Nyangwe.

Pour empêcher la jonction des forces de Sefu avec celles de Munie Moharra, M. Michaux reçoit l'ordre, le 26 décembre, de franchir le Lomami avec Gongo à Gandu et de se diriger sur Dibué. Le même jour, le lieutenant Scheerlinck et le Dr Hinde passent également la rivière et s'emparent, le 28 novembre, après une faible résistance, du village de Chile Kassongo.

Pendant ce temps, la colonne principale franchit elle-même le Lomami et le passage est terminé le 28. Elle a pour auxiliaires Lupungu, Kolomani et Goïo Muiassa.

Le 29, la colonne principale se dirige sur Piani Kolomani. En route, je reçois les propositions de paix de Dibué et de Piani Kolomani. Ces propositions sont acceptées. A Kitenge, Piani Kolomani se présente et fait sa soumission. Du 30 novembre au 2 décembre, séjour à Kitenge. J'y reçois les propositions de paix de Bwana Kassongo et de Kabamba, chefs des Bena Kelembwe et des Bena Guo.

Le 2 décembre, le lieutenant Michaux m'informe qu'il est arrivé à Dibué et qu'il a trouvé le pays abandonné. D'après les renseignements qu'il a recueillis, Dibué se serait réfugié à l'est de Kabamba. Ordre est donné au lieutenant Michaux de se diriger avec Gongo sur Lussuna. Un poste de surveillance est fondé chez Piani Kolomani et, le 3 décembre, la colonne part pour Kabambu, où elle arrive le 4.

Les 5, 6, 7 et 8 décembre, séjour chez Kabambu, qui fait sa soumission.

Le 9 décembre, départ de Kabambu pour Lussuna, où la colonne arrive le 11. Une reconnaissance commandée par le lieutenant Scheerlinck, avec 60 soldats réguliers et les forces de Lupungu et de Kolomani, environ 2,000 fusils et quelques milliers de lances, quitte la colonne le 10 et se dirige à l'est de la route Kabamba-Lussuna, pour couper la retraite aux gens du Malela, qui s'étaient enfuis à l'arrivée de la colonne Michaux et Gongo. Cette reconnaissance, après plusieurs heures de marche, attaque la droite et la gauche d'une longue file de villages, qui sont emportés à la première décharge. Elle a 300 prisonniers, capture une centaine de bêtes, chèvres, moutons et porcs, et rejoint la colonne à Lussuna.

Du 11 au 29 décembre, séjour à Lussuna. A l'arrivée dans cette localité, le chef Lussuna s'était enfui, abandonnant entre nos mains quatorze bœufs qui furent dirigés sur Gandu.

Les gens de Lussuna ne veulent pas encore se soumettre, de peur de représailles des Arabes, qui, pensent-ils, chasseront les blancs; ils préfèrent attendre les événements. Nous devons donc, dans ces circonstances, envoyer chaque jour, dans toutes les directions, de petites expéditions qui reviennent avec de nombreux prisonniers.

Le 20 décembre, j'apprends que des bandes arabes qui ont pris des hommes de Gongo campent à deux heures de Lussuna. J'envoie dix espions en reconnaissance. Le 21, je suis informé que les Arabes se sont retirés de grand matin. Le lendemain, j'apprends que Munie Moharra, décidé par Sefu, passe le Lualaba avec toutes ses forces pour venir de nouveau nous attaquer et que les deux blancs de Kassongo, MM. Lippens et De Bruyne, ont été tués par les Arabes. Sefu a même tué de sa main un nommé Mabrouki, qui voulait les protéger.

Le 23 décembre, fausse alerte, causée par des gens de Gongo allant en expédition. Le surlendemain, palabre avec Lupungu et Gongo. Fixation des limites de leurs commandements respectifs.

Le 26 décembre, Lupungu, Kolomani et leurs gens nous quittent pour rentrer chez eux. Ces gens se trouvent dépaysés ici, la plupart d'entre eux sont malades et rendent peu de services. C'est autant de bouches inutiles en moins à nourrir.

Le 27, M. Cerckel, venant de Goïo Muiassa, rejoint la colonne avec sa caravane. Il est accompagné de Dibué qui vient, ainsi qu'il l'avait promis, faire sa soumission. Un poste est placé chez lui. M. Cerckel nous apprend que l'expédition de M. Francqui doit être arrivée près de Lupungu. J'apprends également que M. Delcommune, venant du Tanganika, est

arrivé le 19 décembre à Gandu et est reparti le 24 décembre pour Lusambo.

La colonne étant renforcée et le canon étant arrivé, je quitte Lussuna le 29 décembre et arrive à Pania Guruwe le même jour.



Le 30 décembre, la colonne se met en marche, et à 1 heure de l'après-midi elle se trouve à une heure et demie de marche du camp de Munie Pembe, fils de Munie Moharra, qui est campé à Dungu. Malgré mes conseils, Gongo avec ses gens a précédé la colonne et attaque seul ; vers 1 heure de l'après-midi, on entend dans le lointain des salves nombreuses et le combat semble se rapprocher. Pensant avec raison que Gongo battait en retraite devant des forces supérieures, je me porte à son secours. A l'approche de la colonne, le mouvement de retraite des troupes de Gongo s'arrête. Les Arabes sont attaqués de front par les troupes que je commande personnellement, et sur leur flanc droit par celles du lieutenant Michaux. Immédiatement les Arabes battent en retraite. Ce combat en retraite dure une heure et la colonne pénètre alors dans le camp de M'Pembe, où elle s'empare de vingt barils de poudre et de nombreux objets ayant appartenu à l'expédition Hodister.

Les Arabes qui, à ce combat, disposaient d'un millier de fusils, perdent plus de 40 hommes tués pendant le combat et prisonniers. De plus, leur retraite est tellement précipitée que beaucoup de leurs gens meurent en route. Nous avons trouvé sur leur ligne de retraite beaucoup de cadavres de leurs gens ainsi que de leurs femmes, qu'ils avaient tuées pour ne pas les laisser tomber entre nos mains. Munie Pembe et ses hommes se sauvent jusqu'à Nyangwe.

Après s'être reposée le 31 décembre, la colonne arrive au Mohadi le 1er janvier; elle franchit cette rivière le 2 et campe à Goio Kapapa le même jour. Goio Kapapa est situé dans l'angle formé entre le Mohadi et le Lufubu. La colonne y séjourne plusieurs jours, pour y attendre des renforts. Le 7, elle reçoit 18 hommes venant de Goïo Muiassa. Le 8, elle apprend que Munie Moharra est dans la Samba.



Un marché indigène, à Nyangwe. (D'après une phot. du lieutenant Lemery.)

Le 9 janvier au matin, une fusillade prolongée se fait entendre au S.-S.-O. du camp. Une colonne de 100 hommes, sous le commandement du lieutenant de Wouters accompagné du lieutenant Michaux, part en reconnaissance de ce côté, vers 6 heures et demie du matin. Trois heures après, un homme de Gongo vient me prévenir que c'est M. Cassart, venant de Gandu avec des hommes et des charges, qui est attaqué par les forces de Munie Moharra. Je suis informé aussi que le détachement de Wouters a pris une route trop au sud; j'envoie alors vers le lieu du combat le lieutenant Scheerlinck avec 50 hommes et une centaine de guerriers de Gongo. La fusillade continue toujours, et vers midi, je suis prévenu que M. Cassart a résisté aux assaillants et que les détachements de secours l'ont rejoint.



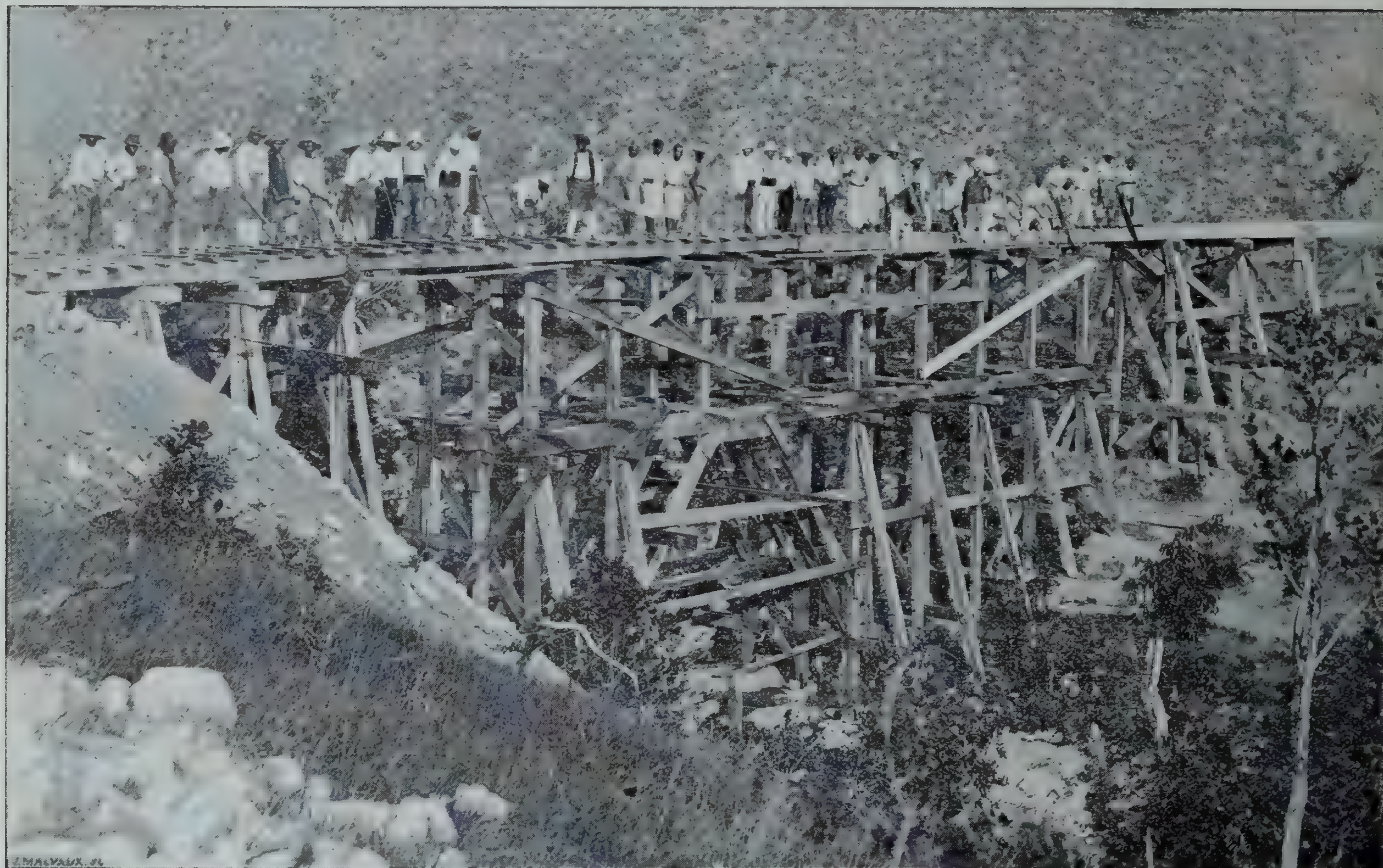
A 2 heures, M. Cassart arrive à Goio Kapapa et le détachement rentre à 6 heures du soir. Voici ce qui s'était passé.

Sachant que je l'attendais à Goio Kapapa du 8 au 9, M. Cassart, qui venait de Gandu avec 27 soldats, des charges et une cinquantaine d'indigènes, sujets de Gongo, avait quitté Lussuna le 8 janvier au matin. A 4 heures de l'après-midi, ses hommes étant fatigués, il s'était arrêté pour camper au bord d'une vallée. Le 9, avant 5 heures du matin, il faisait encore noir, et après avoir fait rentrer ses sentinelles, M. Cassart s'apprêtait à partir, quand tout à coup une fusillade éclata D'après les cris, la fusillade partait d'un bosquet situé à une cinquantaine de pas du camp. M. Cassart rassembla ses hommes et fit ouvrir le feu. Un quart d'heure après, des coups de feu se faisant entendre de l'autre côté du camp, M. Cassart laissa à son emplacement un caporal et dix hommes et se dirigea avec le restant de ses forces du côté où se produisait la nouvelle attaque. Vers 5 heures et demie, le jour s'étant levé, il put constater qu'il était attaqué par un ennemi bien supérieur en forces. Pour empêcher toute attaque d'assaut, il distribua à ses porteurs des armes perfectionnées et fit tirer sans interruption.

Cette phase du combat dura trois heures environ. S'apercevant alors que la tactique des Arabes avait pour but de lasser ses hommes, il prit l'offensive et parvint à repousser à une centaine de mètres l'assaillant; puis, ayant posté sa troupe d'attaque avec ordre de continuer à tirer pour maintenir l'assaillant, il fit avec le restant de ses hommes une attaque de flanc qui réussit. L'ennemi, croyant avoir affaire à une troupe nombreuse, battit en retraite.

(*A continuer.*) DHANIS.





Dans le massif de Palaballa. Construction d'un pont de service au kil. 175. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

L'entreprise du chemin de fer du Congo est, depuis deux mois, de la part de deux quotidiens bruxellois, le *Patriote* et la *Réforme*, l'objet d'une campagne de dénigrement d'une extrême violence. Dans leur ardent désir de nuire, ces adversaires ne reculent devant aucun procédé. Les critiques les plus niaises et les renseignements les plus faux sont formulés avec sérénité, les racontars d'anciens agents révoqués ou mécontents sont accueillis avec empressement, publiés avec joie, commentés et grossis avec malveillance. Les hommes les plus honorables ont beau démentir les faits avancés, dissiper les erreurs, expliquer les obscurités, rien n'y fait. Le chemin de fer du Congo, pour nos contradicteurs, n'est qu'un jouet inexploitable, dangereux, ruineux et ruiné. Telle est la thèse.

Il ne faut ni s'étonner, ni s'émouvoir de pareilles attaques. Les grandes entreprises aux initiatives puissantes, au but élevé, aux difficultés considérables ont toujours provoqué semblable hostilité rageuse. Chaque fois que des hommes à ample et longue vue s'efforcent de réaliser quelque œuvre neuve et à large envergure, ils trouvent à travers leur route quelques résistances de la part d'ennemis aussi malintentionnés qu'impuissants. Ces résistances, en général, ne marquent guère dans l'histoire. Les *Annales parlementaires* anglaises et belges nous conservent bien le souvenir de semblable misérable campagne, à l'occasion de la construction des premiers chemins de fer. Mais aujourd'hui, l'on se borne à sourire lorsque les discours de ces adversaires, aux noms oubliés, tombent sous les yeux. Il en sera de même du Congo.

Passons.

A la date du dernier courrier de Matadi (1er janvier dernier), les rails étaient posés jusqu'au kilom. 82, les terrassements achevés jusqu'au kilom. 88 et entamés jusqu'au kilom. 100. Il est probable à l'heure actuelle que la voie est construite et que les locomotives fonctionnent jusque près du kilom. 100, soit sur un trajet équivalent à celui de Bruxelles à Liége.

L'état sanitaire est bon, en dépit de la saison des pluies. Disons à ce propos que les chiffres relatifs à la mortalité des Européens, publiés par le *Patriote*, qui annonce 18 p. c. de perte, de même que ceux de M. Cauderlier qui en signale 65 (*sic*), sont complètement faussés. Voici les chiffres réels, depuis quatre ans : 1890, 2.53 p. c.; 1891, 4.41; 1892, 8.80; 1893, 5 06; 1894, 3.13. Il est certain que maintenant que les difficultés sont vaincues et qu'un peu de confort va pouvoir être donné aux brigades, les progrès vont encore s'accentuer. A Boma, la mortalité est déjà tombée à 3 p. c.



Ouvriers indigènes faisant provision de bois, à Yalulima (haut Congo). (D'après une phot. de M. Michel.)

LES COMMUNICATIONS ENTRE LA BELGIQUE ET LE CONGO

IV

Lorsque l'achèvement du chemin de fer des cataractes, trait d'union entre le réseau fluvial intérieur et l'Océan, aura permis la mise en rapport des produits du sol dans tout le bassin central, qui fut l'ancienne mer, et qu'ainsi on saura enfin ce que de tels instruments d'exploitation rapportent immédiatement, de nouvelles voies de communication artificielles ne tarderont pas à surgir.

Déjà quelques-unes sont à l'étude; c'est ainsi que M. l'ingénieur Rolin, ancien commissaire du Stanley-Pool, a établi tout un projet de pénétration par voie ferrée dans la forêt du Mayombe (Congo maritime); la ligne s'amorcerait en un point de la rive droite en aval de Boma, permettant d'amener directement aux steamers de mer les produits oléagineux, les bois de construction et d'ébénisterie, le café sauvage ou cultivé, les caoutchouc et gutta divers, etc., dont l'existence a été reconnue par de nombreux spécialistes, entre autres le docteur Laurent, professeur à Gembloux, et les botanistes français Dybowski et Lecomte.

A côté des produits existant déjà dans la région, le chemin de fer du Mayombe trouvera à exporter les denrées d'introduction plus récente, telles que cacao, vanille... ou d'autres produits dont on modifiera la culture, par exemple le tabac.

Car il se passera certainement pour ce chemin de fer, comme aussi pour le chemin de fer des cataractes, ce qui s'est passé pour la ligne de Dakar à Saint-Louis du Sénégal, qui traverse les provinces du Cayor et du Diambour. Depuis que ce railway est en exploitation, il s'est créé des plantations des deux côtés de la voie, et le pays a pris un mouvement et une animation qu'il ne connaissait pas auparavant.

Au moment de la récolte des arachides du Cayor, la compagnie peut à peine suffire au transport des barriques; le chemin de fer roule alors jour et nuit, à ce que nous disait, au mois de décembre dernier, le lieutenant de spahis Robillot, en congé à Bruxelles, et qui fut de la colonne Bonnier et de l'occupation de Tombouctou.

Voici à ce propos ce que nous trouvons dans la notice n° V sur les colonies françaises, publiée sous la direction de M. Louis Henrique :

« Il y a une quinzaine d'années, le Sénégal produisait relativement peu d'arachides, malgré le développement progressif de cette culture; le principal centre de production était alors l'Inde anglaise. Mais depuis qu'on a construit le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, le Cayor, en partie inculte jusqu'à cette époque, s'est trouvé mis en culture comme par enchantement, et, chaque année, au moment de la récolte, la compagnie du chemin de fer est obligée de déployer une activité

extraordinaire pour arriver à transporter à Dakar, et surtout à Rufisque, les envois d'arachides que toutes les stations de la ligne, sans exception, reçoivent des cultivateurs de la région. En 1887, la production du Sénégal en arachides a été d'environ 70,000 tonnes et cette production s'accroît sans cesse. »

Ces 70,000 tonnes d'arachides représentaient, à Marseille, 21 millions de francs. Joli chiffre.

Nos coloniaux improvisés vont clamant sur tous les tons : Le chemin de fer du Congo! mais ce n'est pas sérieux : il n'a que 75 centimètres d'écartement! Que voulez-vous qu'on fasse avec un pareil tramway joujou!...

Répondons-leur par un nouvel extrait de la notice n° V sur les colonies françaises :

« Le développement si rapide du Cayor est l'exemple le plus frappant et le plus indiscutable de ce que peuvent produire les chemins de fer de colonisation. C'est ce qu'on n'a pas encore compris en France, c'est ce que les Anglais et les Américains ont si bien mis en pratique. Le défaut que nous (les Français) avons eu jusqu'ici, dans les quelques tentatives qui ont déjà eu lieu, a été de vouloir faire trop grand. Les lignes ferrées coloniales doivent précéder et créer la colonisation, et non pas attendre le développement d'un pays. La voie de 1 mètre (cas du chemin de fer du Sénégal) est trop coûteuse, celle de *soixante centimètres* paraît être la meilleure.

« Si le chemin de fer prospère, il est toujours facile ensuite de transformer la voie et de donner à la ligne les développements qu'elle comporte. »

Revenons aux voies de communication artificielles, que l'avenir verra se développer au Congo.

Partout où des chutes sépareront des biefs navigables d'importance suffisante, on contournera ces chutes au moyen de voies ferrées de peu d'étendue.

Exemple : aujourd'hui, les steamers du haut Congo remontant l'Oubanghi sont arrêtés à Zongo par une série de rapides jusqu'à Mokwangai, soit sur un parcours de 60 kilomètres; à Mokwangai, on retrouve le service de transports fait par les petites chaloupes à vapeur telles que l'*En Avant*, qui desservent un bief navigable de 275 kilomètres jusqu'au rapide de Banzyville.



L'*En Avant* remorquant une allège sur l'Ubangi.
(D'après une phot. du lieut[t] Masui.)

A l'heure actuelle, le service Zongo-Mokwangai est fait par pirogues, qui mettent trois à quatre jours. Le moment viendra où ce service se fera par voie ferrée; on ira en deux heures de Zongo à Mokwangai, et c'est l'électricité prise aux chutes mêmes, désormais utilisées, qui desservira ces lignes ferrées de l'intérieur.

Autre exemple : En amont des Stanley-Falls, le Loualaba offre 500 kilomètres navigables aux steamers, et s'étendant de la septième chute aux rapides de Loukouna reconnus par le consul américain Mohun.

Ce bief de 500 kilomètres de thalweg est séparé du bief inférieur par 140 à 150 kilomètres barrés de chutes. Pour l'utiliser, au lieu de contourner ces chutes au moyen du rail, on se portera sur le haut Lomami et on reliera Bena Kamba à Riba-Riba par une voie ferrée qui traversera la Kassoukou, large affluent de gauche du Loualaba, dont la navigabilité est encore à reconnaître.

Pour le moment, un petit vapeur, la nouvelle *Ville de Liége*, vogue entre Kibonghe et Nyangoue, et le service dans le bief des rapides est fait par piroguiers indigènes, à l'adresse consommée desquels le lieutenant von Götzen vient encore de rendre hommage. C'est vers ce bief Kibonghe-Nyangwe que s'écoulent les produits du Manyema, par les affluents de droite : Moundoukou, Lowa, Oulindi, Léla, etc.

D'autres voies que des chemins de fer s'établiront.

Ainsi, depuis longtemps le trajet de Louébo à Louloua-bourg se fait à dos de taureaux porteurs; on sait que l'expédition Dhanis contre les Arabes doit beaucoup à l'aide efficace que ces excellents animaux lui ont donnée. Ils ont transporté les chefs blancs et leurs bagages de Lousambo au Lomami. Les membres des expéditions du Katanga en ont également fait usage à l'aller et au retour. C'est dans les régions du Kassaï, du Sankourou et du haut Lomami que se développeront le plus rapidement les transports par bœufs.

On a signalé l'existence d'un chenal reliant les lacs N'toumba et Léopold II; je n'ai pu en découvrir l'entrée dans le lac N'toumba et les indigènes du lac m'ont assuré que cette communication n'existait pas. Mais on conçoit fort bien qu'elle ne sera pas difficile à établir; le canal à creuser aurait une quarantaine de kilomètres.

Un mot à propos des régions du Katanga et du Tanganika.

Les communications entre l'Europe et ces contrées paraissent les plus avantageuses, pour le moment, par la voie du Zambèze du Shire et du lac Nyassa. C'est la route suivie, comme on le sait, par les Anglais et les Portugais qui occupent et exploitent le Nyassaland.

Pour arriver au Tanganika, on est transporté, par les steamers de la Compagnie des lacs, de l'océan Indien (canal de Mozambique) jusqu'à Katounga, par le Zambèze et le Shire. De Katounga à Matope, 120 kilomètres barrés de chutes; on les contourne par la route terrestre de Blantyre, qui est carrossable et bien nivelée.

A Matope, la navigation recommence sur le Shire jusqu'au lac Nyassa, puis se continue sur le lac jusqu'à Karonga, où s'amorce la route dite de Stephenson, ainsi appelée du nom du gentleman écossais dont les libéralités en ont permis la construction. La route de Stephenson se développe suivant 350 kilomètres et atteint le Tanganika à Abercorn (Kitouta).

Sur le Tanganika, il ne tardera plus à flotter des steamers; aujourd'hui, ce sont des pirogues et des boutres arabes (grandes barques à voiles) qui sillonnent le grand lac.

Une société, la *Compagnie du Nyassa*, s'est fondée à Lisbonne, dans la première moitié de 1893, pour la création d'un chemin de fer allant au lac Nyassa.

Il est intéressant de rappeler ici les progrès de la colonisation anglaise dans la région du Nyassa, car ces progrès sont dus essentiellement aux facilités de communication avec la mer.

En juillet 1891, le nombre total des Européens au Nyassaland était de 57. En avril 1892, ce nombre s'élevait à 265.

A la première date, il y avait sur les lacs et les rivières du Nyassaland, 8 vapeurs anglais et une quinzaine d'embarcations diverses. En 1894, on trouve 14 vapeurs anglais sur ces mêmes eaux et plus de 100 bateaux à voiles, chaloupes à vapeur et embarcations diverses; de plus, 6 vapeurs étaient en construction pour ces régions.

En 1890, le commerce du Nyassaland s'élevait à un demi-million par an (importation et exportation). En 1894, le trafic total est quintuplé.

La première année de l'administration du protectorat (1891-1892), le revenu total était de 42,500 francs; à la fin de la deuxième année, il était de 117,500 francs et à la fin de la troisième année (1893-1894), il s'élevait à 225,000 francs, bien que les droits de douane fussent excessivement minimes.

En 1891, l'étendue du sol cultivé par les Européens ne dépassait guère 500 hectares; l'étendue actuellement cultivée est évaluée à 2,920 hectares, plantés principalement de café.

Depuis 1891, cinq centres de population se sont créés et développés : Port-Herald, Tshiromo, Katounga, Blantyre et Fort-Johnston.

A Port-Herald et à Blantyre, des lots de terrain se sont vendus à des prix atteignant 3,500 francs.

Outre ces villes, un grand nombre d'autres établissements européens sont en voie de formation.

La culture du café se développe de merveilleuse façon. Les plantations de la province du Shire comprennent, d'après les statistiques, plus de 5 millions de caféiers.

Le commissaire britannique dans le Nyassaland, sir H. Johnston, parle avec beaucoup d'éloges de l'intelligence et de la perfectibilité des Yaos, indigènes du Nyassaland. Ils deviennent notamment, en peu de temps, d'excellents typographes. C'est ainsi que la *British central African Gazette*, et toutes les pièces administratives du gouvernement, sont imprimées par des ouvriers nègres. M. Young, officier de marine, ancien compagnon de Livingstone, a éprouvé « la parfaite probité et l'énergie laborieuse » des Makololo du Shire. Ces noirs sont des cultivateurs soigneux, des vanniers, des forgerons, des tisserands habiles, des bateliers excellents.



En pirogue sur l'Ubangi. (D'après un croquis du lieut[t] Masui.)

Un dernier mot, à propos de la jonction du Congo au Nil. Se fera-t-elle par l'Ouelle et le Kibali? par l'Arouwimi, l'Itouri et le lac Albert (Albert-Nyassa) ou bien atteindra-t-on Meschra-er-Rek par l'un des affluents du M'Bomou et le Bahr-el-Wau ou le Bahr-el-Djour?

Quand ce point d'interrogation à longue échéance sera résolu, les trois grands déversoirs de la région des lacs et des hauts plateaux colonisables, savoir : le Congo, le Nil et le Zambèze, ne formeront plus qu'une ligne de communication ininterrompue. Que seront devenues alors ces régions que l'on a souvent dénommées « le paradis de l'Afrique »?

Dernières parties du monde habité appelées aux lumières de la civilisation, ces régions, non encore complètement arrachées aujourd'hui aux affres de l'esclavage, deviendront peut-être un centre nouveau de progrès plus puissant que les centres actuels.

Que les destinées s'accomplissent!

Lieut[t] Ch. Lemaire.

LES ABEILLES

III

Le territoire situé au nord du Népoko jusqu'au Mapi, et à l'est du Mémet, affluent important du Népoko, est gouverné par un chef Mangbettou, M'Bélia. Ce dernier apportait aux blancs de grandes quantités de miel recueilli par ses tributaires, miel guère plus soigné que celui vu précédemment à l'Ouest.

Les Akas, dont on a tant parlé, sont établis sur la rive sud du Mapi et au nord du Mémet. Ces nains, véritables bohémiens, viennent du Sud, campant où ils trouvent de quoi vivre. Ainsi que nombre de peuples oisifs, ils aiment beaucoup les douceurs. En dépit des piqûres qu'occasionne toujours la récolte du miel, ils savent se procurer ce nectar qu'ils savourent avec délice. Aussi furètent-ils dans les crevasses des rochers en quête de nids d'abeilles qu'ils vont dévaliser

la nuit. Au besoin, ils abattent, ainsi que les autres noirs, les arbres creux pour en vider le contenu.

En allant vers l'est, tout en suivant le Kibali (Uelle) puis l'Iret, on arrive chez des tribus tout à fait sauvages, ignorant complètement l'existence du blanc. Dans ces immenses plaines herbeuses, comprises entre l'Iret (Nzorot, Kibali, Makwa, Uelle) et l'Obi, on rencontre rarement des colonies d'abeilles. Aux environs des villages, on aperçoit des ruches. Premier pas vers le progrès et qui intéresse tout particulièrement le blanc curieux des choses apicoles.

Le noir confectionne ses ruches avec goût et symétrie. Se préoccupe-t-il des besoins, des mœurs de l'abeille? Il est permis d'en douter. C'est par intuition qu'il donne une capacité de 77 litres 3/4 à sa ruche. Il se sert de paille de roseau, sèche, souple et résistante qu'il coud en spires avec des fibres végétales, ainsi que le font encore certains apiculteurs de notre pays. Les torches ont 2 à 3 centimètres de diamètre. La ruche est cylindrique, régulière, mesurant 1m10 de longueur sur 30 centimètres de diamètre intérieur. Aux extrémités sont placés deux couvercles circulaires fermant hermétiquement les deux orifices. A l'un de ces cercles, contre le bord, est percé un trou de vol de quelques centimètres d'ouverture.

Les ruches finies, les indigènes vont les placer sur des arbres avoisinant leur village, à 5 ou 6 mètres du sol et cela à l'époque de l'essaimage. Les jetons s'y logent instinctivement. Les indigènes ont soin de poser la ruche horizontalement, de façon que l'avant et l'arrière reposent respectivement sur une fourche formée par les branches de l'arbre. Ainsi, elle ne peut tomber.

On peut croire que c'est pour mettre les produits de l'abeille à l'abri des fourmis blanches et autres voraces qu'ils agissent ainsi. Peut-être pour donner de l'ombre à la colonie? Il n'est pas rare d'en voir jusque deux sur le même arbre.

Ce n'est qu'aux alentours des villages situés sur des plateaux près des rochers et loin des forêts, que le nègre place ses ruches. Le moment de la récolte venu, — et ce moment arrive quand il y a pénurie de miel à la... hutte — les apiculteurs congolais se rendent au rucher aérien, bouchent le trou de vol et descendent leurs fardeaux à l'aide de lianes. Les ruches sont transportées au village, et la nuit venue, près d'un grand feu, les apiculteurs enlèvent le couvercle mobile d'arrière. Ensuite les rayons sont arrachés rapidement et jetés pêle-mêle dans des pots pendant que les abeilles furieuses se grillent. L'habitation vidée, l'orifice est refermé et les fourches reprennent possession de leur charge. Un essaim peut venir et se mêler aux abeilles échappées au désastre. On rencontre cette espèce de ruche depuis le confluent du Nzorot et de l'Obi jusqu'au Nil.

Les Modos, Logos, etc., anciennes populations agricoles, font aussi de l'apiculture.

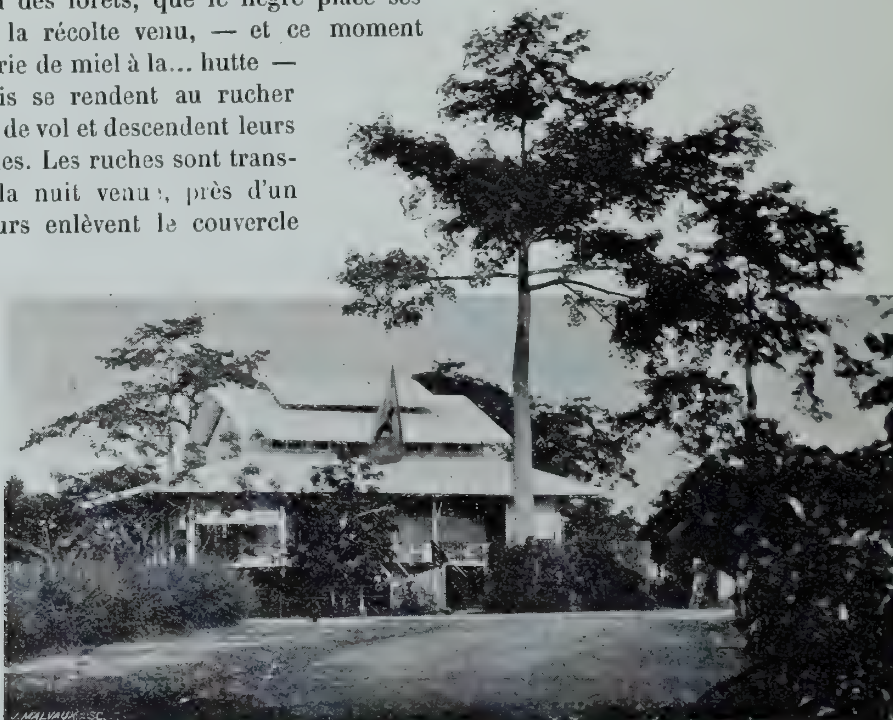
Après avoir traversé l'Arébi, affluent important sud de l'Iret, on est surpris de voir le grand nombre d'abeilles établies dans les parties boisées et montagneuses de cette région. C'est un bourdonnement intense, un vol bruyant d'insectes, allant à la picorée. Des essaims sont suspendus, nombreux, aux branches des arbres.

La région située au sud de la Makwa (Kibali) est très accidentée. Des forêts immenses, renfermant les essences arbustives les plus diverses, émergent de toutes parts.

Il est difficile de se faire une idée exacte de la quantité d'abeilles qu'on rencontre dans ces pays perdus au centre de l'Afrique. On les cultiverait qu'il y en aurait moins! Durant la belle saison, ce ne sont qu'abeilles et essaims. Et toujours une abeille ressemblant beaucoup à la ligurienne. Ses anneaux sont plus jaunes. Elle est un peu plus petite, assez douce, bien que sauvage. Serait-ce l'abeille d'Egypte (*Apis fasciata*)?

Les jetons établis aux branches d'arbres indiquent des populations moyennes. Leurs rayons blancs, quelquefois de 5 à 6 décimètres carrés, contiennent passablement de cellules de faux-bourdons, surtout à la périphérie. Le miel emmagasiné varie : généralement 4 à 5 kilogrammes. Celui en rayon vierge est délicieux. Les ruches posées sur les arbres renferment une quantité de miel dépendant naturellement du temps laissé à la population et de l'importance de celle-ci.

(*A continuer.*) A. Gustin.



Le secrétariat général, à Boma. (D'après une phot. de M. Shanu.)



Un troupeau de bétail à Nyangwe. (D'après une phot. du lieut.t Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

II. — DU LOMAMI A NYANGWE (Suite)

Combat de Dungu. — Rencontre du lieutenant Cassart. — Défaite et mort de Munie Moharra. — Arrivée à Nyangwe.



M. Cassart venait de mettre en fuite les hommes de Munie Moharra. Il était alors 10 heures et demie du matin. Profitant de cette accalmie, M. Cassart fit partir ses charges et protégea la retraite, suivi par une cinquantaine de Wangwanas qui se tenaient assez éloignés. Au bout d'une heure de marche, la caravane était hors de danger et avait traversé le Mohadi, où toute poursuite cessait. Elle avait un caporal tué, six hommes et une femme blessés. Du côté des Arabes, une cinquantaine de morts. La troupe de M. Cassart avait brûlé 5,000 cartouches.

C'est grâce à sa bravoure et à sa présence d'esprit que M. Cassart dut de ne pas avoir été massacré avec tout son monde. Le combat qu'il dirigea doit être considéré comme un des plus beaux faits d'armes de la campagne arabe.



Après avoir marché pendant une heure et quart sans avoir rien vu et n'entendant plus rien, le détachement de Wouters rentrait au camp, lorsqu'il rencontra le lieutenant Scheerlinck, qui lui apprit l'attaque de Cassart par les forces de Munie Moharra. Le détachement, fort alors de 170 hommes, continua sa marche et, une heure au delà de Mohadi, aperçut, à 2,000 mètres dans la direction S.-S.-O., le camp de Munie Moharra. Il était établi à l'extrémité d'un plateau et avait son flanc gauche et son front couverts par des marais. Seul le flanc droit était accessible et avait devant lui un vaste plateau. Pour attaquer ce flanc, la colonne dut exécuter, à 1,800 mètres du camp, une marche de flanc à découvert, ce qui permit aux Arabes de se porter en masse au point menacé.

L'attaque se fit en trois colonnes. Le lieutenant Michaux commandait celle de droite; le lieutenant Scheerlinck celle de gauche et le lieutenant de Wouters commandait celle du centre. Les colonnes d'attaque s'avancèrent jusqu'à 20 mètres des Arabes sans tirer, puis ouvrirent un feu violent et s'élancèrent à l'attaque. Les Arabes battirent en retraite au premier choc et au bout de 100 mètres se débandèrent. La poursuite, d'abord faite par des soldats réguliers, fut ensuite confiée aux gens de Gongo. Munie Moharra dirigeait le combat en première ligne. Blessé d'un coup de feu à la jambe le matin, dans le combat contre M. Cassart, il était porté par ses femmes. Il fut tué dès le début de la retraite et sa mort fut le signal de la déroute.

La colonne trouva dans le camp arabe de nombreuses charges, 4 barils de poudre, 4,000 capsules et de nombreux objets provenant de la malheureuse expédition Hodister.

M. de Wouters avait l'intention de poursuivre les Arabes, aussitôt que ses soldats auraient pris un peu de repos, mais ayant appris par les prisonniers que Sefu comptait attaquer le lendemain le camp de Goio Kapopa, il me rejoignit le même jour. Les forces de Munie Moharra, contre lesquelles eurent à lutter ce jour les troupes de l'État, comptaient 2,000 hommes. Après la défaite de Sefu au Lomami, Sefu et Munie Moharra avaient convenu qu'ils attaqueraient de concert. Dans ce but, Munie Moharra avait envoyé en avant son fils Munie Pembe, auquel il avait recommandé d'attendre son arrivée pour engager la lutte.

Le combat du 30 décembre, où les troupes de l'État attaquèrent et battirent Munie Pembe, dérangea ce plan; toutefois, Munie Moharra ne se découragea pas. Apprenant que les troupes de l'État étaient campées à Goio Kapopa, il se porta à l'ouest de leur position, tandis que Sefu se portait à l'est. Leur but était celui-ci : pendant que Munie Moharra prendrait les troupes de l'État à revers et Munie Pembe sur le flanc gauche, Sefu s'avancerait sur le flanc droit, de façon à les acculer dans l'angle formé par le Mohadi et le Lufubu, deux rivières non franchissables à gué.

Le 8 janvier, une reconnaissance de Munie Moharra lui ayant signalé la marche de M. Cassart, il voulut d'abord en finir avec lui. Mal lui en prit. Par sa brillante conduite, M. Cassart le tint en échec et parvint à dégager sa caravane. Il est vrai que, sans l'arrivée du détachement de M. de Wouters, M. Cassart eût peut-être succombé sous le nombre, mais grâce à son énergique résistance, l'éveil avait été donné et les forces de l'État avaient pu vaincre et mettre en déroute les forces de Munie Moharra. Sans doute, la victoire eût été plus complète si M. de Wouters avait pu poursuivre à outrance les



Les enfants de Sefu : Muini, Mulenda et Nserera. (D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

orces arabes en déroute; mais après ce que les prisonniers arabes lui avaient appris, la prudence lui enjoignait de rejoindre le gros de la colonne, pour me permettre d'opposer aux forces de Sefu toutes mes troupes réunies.

⁂

Grâce à ces victoires, l'État n'a plus devant lui que Sefu, qui a pris position à trois ou quatre heures de marche de la rivière Kipango. De Goïo Kapopa, on voit parfaitement la position de Sefu, installé sur des collines. Le 11 janvier, je fais procéder à la construction de ponts sur le Lufubu, en vue d'attaquer Sefu le 12. Le même jour, une reconnaissance forte de 60 hommes, commandée par un officier, est chargée de protéger ces ponts. Malheureusement, cette reconnaissance s'avance jusqu'au Kipango, en face du camp de Sefu. Un combat s'engage avec Mohamedi, chef de Sefu, qui veut s'opposer au passage de la rivière. Au premier coup de feu, Sefu s'enfuit et notre reconnaissance se retire, après avoir tué cinq hommes, le Kipango n'étant pas franchissable à gué. Le 12 janvier, les troupes de l'État franchissent sur des ponts le Lufubu et le Kipango. Nous apprenons alors, vers 1 heure de l'après-midi, par des déserteurs, qu'à son retour au camp, Mohamedi ayant appris la mort de Munie Moharra et la fuite de Sefu, s'est enfui lui-même le 12 au matin avec tout son monde.

A la nouvelle de la fuite de Sefu, les gens de Gongo se mettent à passer les ponts d'une façon si désordonnée que l'une des passerelles est détruite et que force est de la recon-

struire pour achever le passage, et que ce n'est qu'à 9 heures du soir que les troupes de l'État entrent au camp de Sefu. Il est presque certain que si la reconnaissance du 11 n'avait pas donné l'éveil en poussant jusqu'au Kipango, les Arabes eussent été surpris et que, pris à revers, ils eussent été jetés dans le Lufubu.



La route de Nyangwe était désormais libre et les troupes de l'État arrivèrent devant cette ville le 21 janvier, à 2 heures de l'après-midi, après avoir construit un pont sur le Lufubu, pour assurer les communications à l'est et à l'ouest de cette rivière. Pendant cette marche, je reçus la soumission des grands chefs : Mwana Kalambo, Piani Wimba, Kalauwe.

Le Samba, que l'expédition vient de traverser, est fort riche en sel. Ce sel est extrait de marais, très nombreux, sur la rive gauche du Lufubu. Il y existe aussi des sources thermales (environ 50°), analogues, d'après le Dr Hinde, à celles de Wiesbaden.

Les troupes de l'État s'installent en face de Nyangwe, à 3 kilomètres de la rive gauche du Lualaba qui, à cet endroit, a 900 mètres de largeur. Nyangwe s'étend sur plusieurs kilomètres de longueur. Les Arabes sont placés dans des tranchées construites le long de la rive droite et sont armés de quelques fusils perfectionnés, dont on entend siffler les balles. Malheureusement, les troupes de l'État ne disposent d'aucune pirogue et doivent se borner, en attendant qu'on ait pu en construire ou s'en procurer, à faire le coup de feu d'une rive à l'autre et à bombarder la ville de temps en temps.

A partir du 25 janvier, les pelotons de MM. de Wouters, Michaux, Scheerlinck et Dr Hinde se relayent pour la garde de la rive et le combat journalier avec les tirailleurs arabes.

Le 28, treize obus tirés sur Nyangwe y provoquent une panique indescriptible. Tous les jours, de nouveaux chefs viennent se soumettre.

Le 2 février, Gongo est envoyé en reconnaissance vers le N.-O., pour détacher les chefs de l'alliance arabe. Le 5, M. Scheerlinck fait une reconnaissance vers l'amont. Le 7, attaque peu sérieuse des Arabes sur la rive gauche. Le 9, nous sommes prévenus que des bandes arabes passent le fleuve en amont et se proposent d'attaquer les troupes de l'État dans deux ou trois nuits. Le 12, l'on apprend que les gens de Nyangwe sont découragés et désireraient faire la paix. Mais des espions m'informent que ce n'est qu'une feinte, pour attirer les Européens dans un piège. Le 18 février, la caravane envoyée pour prendre à Gandu la baleinière qu'y avait laissée M. Francqui, rentre sans elle, car elle a sombré dans le Kipango; des sondages y sont exécutés.

Les soumissions des chefs indigènes deviennent de plus en plus nombreuses. Le 24 et le 25, les Bena Lesachi nous informent que les Arabes sont en grand nombre sur la rive gauche et nous attaqueront la nuit du 25 au 26. Nous nous tenons sur nos gardes. L'attaque ne s'étant pas produite, le 26, à 8 heures du matin, et bien que Gongo ne soit pas encore rentré de sa reconnaissance, je décide de prendre l'offensive et d'attaquer les positions ennemies situées vers l'aval.

A 8 heures et demie, départ de MM. de Wouters, Hinde et Cerckel avec 70 hommes et le canon; vient ensuite le lieutenant Michaux avec 60 hommes. Cette troupe est sous le commandement de M. de Wouters. Je pars moi-même à 8 heures trois quarts avec 75 hommes et 200 auxiliaires de Gongo, armés de fusils. La garde du camp est confiée à M. le lieutenant Scheerlinck, qui a sous ses ordres M. Cassart et 110 hommes. Il doit se tenir prêt à repousser toute attaque venant de l'amont.

A 15 minutes du camp, sur la droite de la route, ma colonne, qui marchait derrière le détachement de Wouters, rencontre l'ennemi, l'attaque et le force à se replier.

Le combat en retraite continue, les Arabes se battant courageusement et disputant chaque abri propre à la défense.

A un moment donné, le combat redouble. Je suis alors rejoint par le détachement de Wouters qui, cinq minutes après le commencement de l'attaque, s'était trouvé enveloppé. L'ennemi ayant été repoussé par ce détachement, était venu faire sa jonction avec la colonne qui luttait contre moi.

Une fois les troupes de l'État réunies, les Arabes ne firent plus guère de résistance. Un seul de leurs trois bomas fut défendu, les autres furent abandonnés sans défense. Bon nombre d'Arabes se noyèrent dans les marais, le Lufubu et le Lualaba. Leurs pertes s'élevèrent à plus de 900 hommes.

Dès le lendemain, 27 février, les Wagenias vinrent nous offrir leurs pirogues. Je leur demandai de les amener à la rive gauche, en face du camp. Le 28, on apprend que les Arabes, qui campaient en amont et qui devaient attaquer de concert avec ceux d'aval, ont abandonné leur camp et repassé le Lualaba. Le lendemain, Gongo rentre avec de nombreux prisonniers.

(*A continuer.*) DHANIS.



Le cheval d'Hodister
retrouvé sur le Lualaba par l'expédition.
(D'après une phot. du lieutt Lemery.)



L'hôpital militaire de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

Dans les récentes discussions qu'a soulevées la proposition de reprise du Congo par la Belgique, on a beaucoup parlé du climat de l'Afrique centrale, et les adversaires de l'annexion en ont usé, comme d'un épouvantail, pour communiquer à la population belge une horreur profonde, une peur énorme de toute tentative de colonisation.

Parlant en connaissance de cause, pour avoir fait au Congo un séjour de trois ans, pendant lequel je fus attaché successivement à l'expédition Van Kerkhoven puis à la station de Léopoldville, je suis en mesure d'affirmer et de prouver que cet épouvantail n'existe que dans l'imagination de ses inventeurs. Non que je prétende que le climat de l'État indépendant soit précisément un climat enchanteur, aussi sain que celui de l'Europe, non que je veuille soutenir qu'on ne court aucun danger en allant au Congo; loin de là, je reconnais que ce danger existe, mais j'ajoute qu'il a été considérablement exagéré et amplifié pour les besoins de la discussion.

Tout d'abord, examinons quelles sont, d'une manière générale, les causes d'insalubrité de tout climat tropical. Nous comparerons ensuite la morbidité du Congo avec celle des autres contrées tropicales et il me sera facile, avec les quelques données que nous possédons, de démontrer que, contrairement à la légende qu'on s'efforce de répandre et qui ne repose sur aucun fait, sur aucune observation médicale sérieuse, le bassin du Congo s'annonce comme devant être, sinon la plus salubre des régions tropicales, du moins une des moins insalubres, et qu'il est parfaitement permis d'espérer obtenir dans ce pays les résultats qu'au point de vue de l'hygiène, c'est-à-dire de la diminution de mortalité et de morbidité, l'Angleterre et les Pays-Bas ont obtenus aux Indes anglaises et hollandaises. Car, nous le verrons plus loin, la mortalité générale au Congo est inférieure assez sensiblement à ce qu'elle a été pendant les premières années d'occupation dans presque toutes les colonies intertropicales. Il faut remarquer, en effet, que l'État indépendant, sauf pour quelques points, en est encore à la période de début; que nulle part — ni aux Indes, ni en Australie, ni en Amérique — on n'a marché aussi rapidement, on n'a avancé aussi vite dans la pénétration du pays que nous l'avons fait, nous Belges, au Congo, nous mettant ainsi dans des conditions qui devraient rendre la comparaison favorable aux autres colonies; or, c'est le contraire que nous pouvons constater, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Quelles sont les causes d'insalubrité relative des régions intertropicales :

1° La chaleur;

2° La présence, à l'état endémo-épidémique, d'un certain nombre de maladies telles que la variole, le typhus, la fièvre jaune ou vomito negro, le choléra, le beri-beri;

3° Les émanations du sol ou paludisme qui produisent les fièvres et la dysenterie;

4° Les fatigues exagérées des explorations dans ces régions;

5° Les imprudences des Européens, insuffisamment instruits des règles de l'hygiène tropicale.



Examinons, au point de vue spécial du Congo, quelle est l'importance de ces différentes causes d'insalubrité.

La chaleur d'abord. Faut-il que j'insiste longuement sur les effets désastreux que peut avoir l'influence de la chaleur solaire sur l'Européen assez imprudent pour la braver tête nue?

Les malheureux effets de l'insolation sont trop connus; mais ce que nous connaissons aussi, ce sont les moyens d'annihiler l'action malfaisante des rayons solaires, et l'on me paraît bien mal venu à incriminer le soleil, comme facteur de mort sous les tropiques, quand il suffit pour s'en préserver de porter une coiffure suffisamment protectrice, coiffure que l'expérience a déterminée d'une façon parfaite, et qui est le casque actuellement en usage dans toutes les régions tropicales.

Quand un ennemi peut être conjuré par des moyens aussi simples, par des précautions aussi élémentaires, est-il permis de le faire entrer sérieusement en ligne de compte? Ne semble-t-il pas qu'il suffise de signaler le danger et le moyen d'y parer pour que plus jamais des accidents ne viennent à se produire?

Il n'en est rien malheureusement. L'homme est ainsi fait, que s'accoutumant au danger, il finit par en rire et ne plus croire même à son existence. Aussi, malgré toutes les exhortation et les conseils, des imprudences se commettent-elles chaque jour, entraînant des malheurs qui doivent être imputés non au climat, puisque nous avons le moyen de le vaincre, mais à l'imprévoyance de la victime.

Pour mettre fin à des accidents de ce genre, plusieurs chefs de station ont considéré le fait de sortir après neuf heures du matin, sans coiffure suffisante, comme un manquement à la discipline et ont décidé de punir les contrevenants en conséquence. C'est là une mesure intelligente, toute à la louange de ceux qui l'ont prise, car ils ont réagi ainsi contre ce faux orgueil qui tend à braver inutilement les périls et à faire fi des précautions hygiéniques les plus élémentaires.

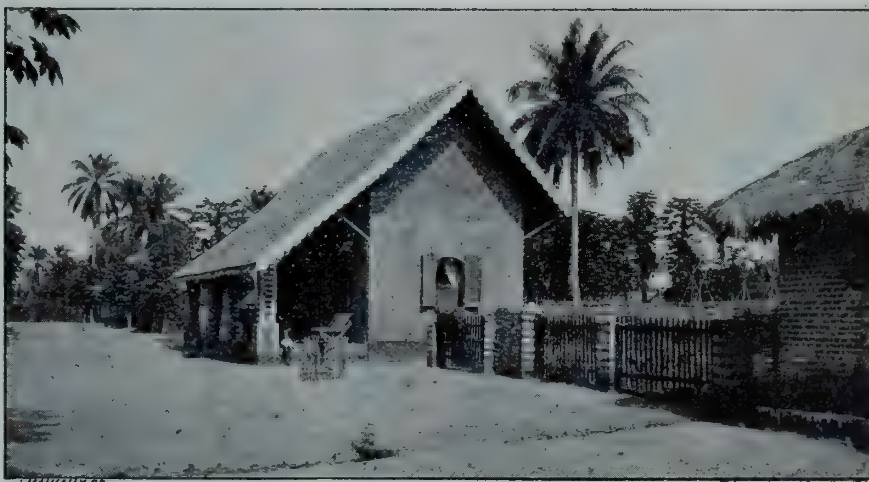
Outre le danger d'insolation, commun à toutes les régions intertropicales indistinctement et à l'abri duquel ne se trouvent même pas nos pays tempérés, la chaleur a encore une influence dépressive sur l'organisme, dont elle diminue la force de résistance, lui faisant ainsi subir en quelque sorte une préparation qui le prédispose aux maladies.

La chaleur a pour effet de diminuer la valeur des échanges respiratoires entre l'oxygène de l'air respiré et le sang. D'autre part, l'élévation de la température de l'air ambiant a pour effet de s'opposer à la déperdition du calorique du corps. Ce dernier a toujours un demi-degré environ de plus que dans les pays tempérés, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir 36°5 à 37°, il atteint, dans les contrées tropicales, une moyenne de 37°5.

Cette élévation de la température du corps est débilitante indiscutablement, et prédispose en tout cas l'Européen aux accès fébriles. Mais, encore une fois, la chaleur avec ses conséquences est un phénomène commun *à toutes* les contrées intertropicales, et à ce point de vue, le Congo se trouve dans des conditions analogues à celles des autres pays situés sous les mêmes latitudes.

Il est plutôt mieux partagé.

Voici, du reste, quelques chiffres qui montreront à l'évidence que la chaleur n'est pas aussi excessive qu'on veut bien le dire et saurait difficilement être comparée à celle de la mer Rouge, du Sahara ou du Sénégal. Tous les chiffres que nous citons ont été pris à l'ombre. Ce sont des maxima, c'est-à-dire qu'ils représentent, non la température moyenne, mais la température la plus élevée qui ait jamais été observée.



L'habitation du commandant de la Force publique, à Bangala.
(D'après une phot. de M. Michel.)

A Boma, le maximum observé est		41°, le minimum		13°.
A Lukungu et Matadi	—	39°,	—	18°.
A Léopoldville	—	37°,		
A Luluabourg	—	36°,	—	17°.
Au Katanga	—	34°,		

alors qu'à Alger, le maximum est de 40° et qu'on trouve au Sahara des maxima de 45°, 47°, 50° et jusqu'à 56°, toujours à l'ombre, dans les oasis.

A Alexandrie, on relève un maximum de 42°8 et un minimum de 6°9, au Caire, 47°, à Massauah, sur la mer Rouge, 50°.

Voilà, je pense, suffisamment de chiffres pour démontrer péremptoirement qu'il ne fait pas plus chaud au Congo que dans d'autres régions équatoriales.

Est-il nécessaire que je rappelle que la ligne isotherme de plus grande chaleur ne correspond nullement à l'équateur, mais est située sensiblement plus au nord, et que, par conséquent, l'État indépendant, se trouvant précisément sous l'équateur, n'est nullement, de par ce fait, la partie de l'Afrique où la température est la plus élevée?

Certes, il fait chaud, très chaud même, au Congo, mais il y a toujours de la brise et il n'y fait jamais étouffant, comme cela arrive parfois en Europe.

En somme, la chaleur au Congo est aisément supportable et ce serait verser dans une grossière erreur que de croire, comme beaucoup, que la température est une des choses les plus pénibles à endurer par les blancs en Afrique.



Une seconde raison d'insalubrité des climats tropicaux réside, avons-nous dit, dans la présence de certaines maladies qui y règnent d'une manière constante. Parmi ces maladies, nous avons cité : la variole, le typhus, la fièvre jaune ou vomito negro, le choléra, le beri-beri.

Deux de ces affections seulement existent au Congo : la variole et le beri-beri ; les autres y sont absolument inconnues, ce qui donne, au point de vue de l'hygiène, un avantage considérable à la colonie.

La variole, en effet, ne peut être considérée, depuis que nous avons le vaccin, comme une maladie pouvant s'opposer au séjour des Européens. Les bienfaits du vaccin, la quasi immunité qu'il donne à ceux qui ont été inoculés, sont du reste appréciés à leur valeur par les indigènes eux-mêmes, qui viennent en foule, aux stations de l'État, de leur propre mouvement et sans y être en rien contraints, réclamer le remède, le *n'Kissi* (fétiche), comme ils disent dans leur langage, contre le terrible fléau qui les décimait depuis si longtemps et qui a été enfin vaincu par la science du blanc.

Pendant les trois derniers mois que j'ai passés à Léopoldville, j'ai vacciné plus de 3,000 indigènes, et mon voisin, le missionnaire Dr Sims, en a vacciné autant pour sa part. Des villages situés à trois journées de marche, ils accouraient tous, hommes, femmes, enfants, vieillards même; car ils avaient vu, au milieu de l'épidémie, les gens de Léopoldville, soignés par nous, demeurer indemnes, tandis que la maladie fauchait les populations voisines.

Ces nègres que d'aucuns se plaisent à dépeindre comme des êtres inférieurs, à intelligence obtuse, incapables d'être tirés de leur sauvagerie, ces nègres n'avaient pas tardé à comprendre la valeur de la vaccination une fois qu'ils avaient pu en constater les résultats, et bientôt cette pratique devint générale dans la région du Stanley-Pool. Elle s'y implanta avec une facilité toute à la louange de la race noire, et d'autant plus frappante qu'on a vu, il y a deux mois à peine, dans un pays civilisé, en Suisse, la population du canton de Berne abolir, *par voie de referendum*, la vaccination obligatoire, montrant ainsi ce que vaut ce mode de consultation populaire.

Mon séjour à Léopoldville me fournit l'occasion de constater, une fois de plus, à quel point le nègre du Congo a le génie du commerce.

Les plaques de vaccin que je possédais n'auraient jamais pu suffire à satisfaire tout le monde; je dus donc avoir recours au procédé de vaccination de bras à bras. Au début, je fus quelque peu embarrassé pour trouver des indigènes qui voulussent bien se prêter à cet échange de sang d'un nouveau genre.

Mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque, après peu de jours, je constatai que le nombre de sujets se présentant pour servir de vaccinifères augmentait dans des proportions insolites. Des rixes éclataient même dans la station parce que chacun voulait m'offrir son vaccin. Je pus bien vite me rendre compte que ce n'était ni la philanthropie ni l'amour de la science qui animaient ces braves gens ; car, à peine l'opération était-elle terminée, que le sujet réclamait de chacun des opérés le payement de sa peine; les indigènes avaient trouvé un nouvel article de commerce, le vaccin.

Comprenant le haut intérêt qu'il y avait pour les noirs à ce que la pratique du vaccin fût répandue dans toutes ses provinces, l'État indépendant du Congo créa un institut vaccinogène, afin de pouvoir, sur place, suffire à toutes les nécessités, à toutes les demandes qui lui parviendraient de différents côtés, même des stations les plus reculées.

Ce sera peut-être un de nos plus beaux titres de gloire que cette introduction du vaccin au centre de l'Afrique, alors que la variole y faisait annuellement autant de ravages que les razzieurs arabes eux-mêmes. Et cette installation d'un institut vaccinogène coûteux, destiné à préserver les populations indigènes contre un fléau qui les décimait depuis si longtemps, cette sollicitude de l'État du Congo pour ses sujets noirs, n'est-ce pas la plus belle réponse qui puisse être faite à ceux qui ont reproché au gouvernement de contribuer à l'avilissement, à l'anéantissement de la race nègre, en l'empoisonnant par l'alcool dans un but de lucre et commerce?

Plusieurs fois déjà, cette accusation perfide a été réfutée, mais on n'en continue pas moins à la produire.

Et cependant, cette question de *l'alcool au Congo* a été résolue de telle façon, que ce qui s'est passé est tout à la gloire des Belges, tout à leur honneur. Non seulement les antialcoolistes n'ont rien à nous reprocher, mais il est établi que l'État du Congo a fait tous ses efforts pour diminuer, dans les régions où l'alcool pénétrait, les ravages qu'il pouvait produire, et pour garantir d'une manière parfaite les territoires bien autrement étendus où il n'avait pas encore fait son apparition et où, grâce aux efforts de nos compatriotes, il est et sera toujours inconnu.

(*A continuer.*) Dr Dryepondt.



LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

IV. — LES CÉRÉALES : 1° LE SORGHO



La famille des graminées est, sans contredit, de toutes les familles botaniques, celle qui fournit, aussi bien à la société civilisée qu'aux nations sauvages, le plus grand nombre de plantes utiles au point de vue de l'alimentation humaine. Il faut aller chercher les peuplades les plus dégradées de l'Australie ou les populations qui vivent en dehors de toute possibilité de culture, telles que les Esquimaux, pour trouver des hommes qui ne lui sont pas redevables, sous une forme quelconque, d'une de leurs ressources alimentaires.

Dans tout le territoire congolais, on cultive diverses graminées, mais les cultures varient sensiblement d'importance suivant les régions. Au point de vue de ces dernières, l'État indépendant semble se diviser en deux parties, habitées par des populations dont le mode d'alimentation est différent. Les tribus qui occupent les territoires occidentaux (bas Congo, Batekes, Bangalas, etc.,) se nourrissent surtout des racines et des tubercules du manioc, de la patate, de l'igname; celles qui habitent les régions orientales et le Nord vers le bassin du Tchad, le haut Nil et le haut Uelle, cultivent plutôt des graminées. Il va sans dire que ces limites ne sont pas définies d'une manière absolue, qu'elles se confondent souvent, et que leur variabilité tient à un certain nombre de raisons, tant ethnologiques, émigration, invasion, relations commerciales, qu'à des causes physiques, altitude, nature du terrain...

Le Soudan, le bassin du Nil, sauf la région du Victoria et du Muata Nzige (Unyoro et Uganda), une grande partie du Zanguebar, les lacs méridionaux (Tanganika, Moero, Bangwelo, Nyassa) et presque tout le Katanga sont des régions où prédominent les graminées; le reste du bassin du Congo, l'Angola comme le Congo français, sont habités par des indigènes qui se nourrissent surtout de tubercules. Une grande partie des céréales cultivées par les peuples de l'Est sont de provenance orientale; ces plantes viennent d'Égypte, d'Arabie, des Indes, de Chine. Les peuplades de l'Ouest ont reçu des contrées situées à l'Occident la plupart de leurs plantes alimentaires; le plus souvent, ces dernières viennent du Brésil, par suite des rapports séculaires de la côte atlantique avec les Portugais.

En d'autres termes, on peut dire que les indigènes qui sont soumis à des influences musulmanes, anciennes ou récentes, se nourrissent principalement de graines; les peuplades restées indépendantes, placées en dehors de l'action des Musulmans, ont conservé leur alimentation primitive: tels sont les Wagandas, qui se nourrissent de bananes; les Wanyoros, qui cultivent surtout la patate. Dans le Katanga, où régnait Msiri, un Uniamuezi venu de l'Est, les cultures de la contrée où était né le roi s'étaient répandues dans son pays d'adoption, et avaient primé les autres. A côté du royaume de Msiri, le bornant au nord, s'étend le vaste territoire des Balubas; ces indigènes, exempts de contact prolongé avec les Arabes, cultivent les plantes à tubercules, surtout le manioc, et ne s'occupent guère des plantes à graines, telles que le maïs ou le sorgho.

D'après ces considérations, il semble que la culture du sorgho dans le territoire congolais ne soit pas très ancienne, et même que dans toute la partie du continent africain qui s'étend depuis Banana jusqu'à Zanzibar, la culture du manioc date d'une époque antérieure, et cela parce que les Portugais ont été les premiers colonisateurs des côtes d'Afrique, tant sur l'Alantique que sur l'océan Indien. Et cependant, il est avéré que le manioc vient d'Amérique et que son importation en Afrique ne remonte pas au delà du XVIe siècle, tandis que le sorgho est une plante indigène, ainsi que le prouvent absolument les graines retrouvées dans les antiques nécropoles, et les peintures qui ornent les murs des temples de la vieille Égypte.

Quoi qu'il en soit, le sorgho ne s'étend pas en vraies cultures, comme article d'alimentation de première importance, dans les territoires qui sont situés à l'ouest du 24e méridien; il forme, au contraire, la base de l'alimentation dans les régions situées à l'est de ce méridien.

Au reste, cette limite, qui se confond assez bien avec la direction du Lomami et du Sankuru, n'est pas absolue, car les Balubas, d'une part, avec leurs immenses cultures de manioc, et les Batetelas de Ngandu, d'autre part, avec leurs champs de maïs et de sorgho, la dépassent fortement.

Seul des céréales cultivées au Congo, le maïs ne se tient pas dans les limites d'extension du sorgho; les autres plantes alimentaires telles que l'éleusine, le millet, le riz, la canne à sucre, suivent assez bien le même régime géographique.

Le *sorgho* (*Holcus sorghum*, etc.,) est une graminée de très haute taille, car il peut atteindre de 3 à 4 mètres de hauteur; le chaume, robuste, noueux, gros comme le doigt, porte des feuilles gladiolées, alternes. La fructification se présente sous forme d'une panicule terminale diffuse, isolée, irrégulièrement distribuée; la graine est arrondie, couverte d'un test dur et coriace; sa grosseur ne dépasse jamais 4 millimètres de diamètre. Il existe plusieurs espèces de sorgho, cultivées en Afrique; celles-ci diffèrent par la taille, par le degré de hâtivité, par la couleur des graines qui sont presque toujours blanchâtres, avec un point plus sombre. Dans une variété très répandue au Katanga, le sorgho incarnado des Portugais, la graine prend une teinte rouge assez prononcée.

Ce n'est pas seulement en Afrique que l'on cultive le sorgho; certains peuples orientaux de l'Europe en tirent un

bon parti; on le retrouve également en Chine, dans les Indes, en Arabie et surtout en Égypte.

Dans l'ancien royaume de Msiri, le sorgho se plante dès le commencement de la saison pluvieuse, c'est-à-dire vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre; lorsqu'arrive le mois de mai, il est mûr, mais on le laisse sur pied pendant deux ou trois semaines, afin de lui permettre de commencer à sécher. A cause de la dureté du chaume, les femmes qui font la cueillette se contentent de couper la tige sous l'épi, en pliant la plante vers elles, de sorte qu'un champ de sorgho qui vient d'être moissonné, présente un aspect de dévastation singulier. Une fois cueillis, les épis sont empilés dans de grands paniers, puis transportés dans les villages, où on les dépouille après dessiccation complète; enfin l'on enferme la récolte dans des greniers que l'on visite lorsque le besoin s'en fait sentir.

La graine de sorgho, battue et pilée dans un mortier, donne une farine grossière, assez impure, parce qu'il est difficile, avec les moyens dont disposent les indigènes, de séparer le test de la substance utile; cette farine ne levant pas, on ne peut en faire du pain; les indigènes la mangent sous forme de bouillie très épaisse qu'ils assaisonnent avec d'autres aliments : divers légumes, tels que les haricots, les tétragones indigènes; des matières grasses, comme l'huile de palme, d'arachides ou une graisse animale. Le comble du luxe, c'est d'y ajouter un morceau de viande : buffle, serpent, chien, crocodile, tout gibier est bon. Mais dans certaines régions, telles que le Manyema, la chair la plus estimée est celle de l'homme; les autres viandes ne viennent qu'en seconde ligne.

Le goût de la farine de sorgho est assez agréable, mais celle-ci est souvent granuleuse par suite de son impureté et d'une digestion assez difficile à cause du mode d'utilisation sous forme de boulettes chaudes ou de bouillie (ugali). Voici, pour les voyageurs qui seraient forcés de se contenter du sorgho, une des bonnes façons de l'accommoder : on concasse grossièrement les graines, de manière que, bouillies, elles prennent l'aspect du riz cuit à l'eau. Pour des gens qui sont depuis quelque temps privés, de ce dernier mets, le sorgho ainsi préparé peut faire illusion jusqu'à un certain point.

Dans toutes les régions où l'on cultive le sorgho, les indigènes fabriquent au moyen de cette plante mélangée à l'éleusine, une boisson épaisse, fermentée, d'aspect peu engageant, mais d'un goût que l'on finit par trouver excellent, et qui, en tout cas, est hygiénique à un haut point. Cette bière, que l'on nomme pombe, bussera, malefou,... possède une saveur acidulée, très agréable; elle est tonique et son usage, quand elle n'a pas tourné à l'aigre, est recommandable aux Européens. Comme elle renferme tous les éléments qui ont servi à sa fabrication, elle est, de plus, très nourrissante. En général, le pombé est aussi bon comme goût que beaucoup des petites bières brunes que l'on peut boire dans les campagnes belges; un fait certain, c'est qu'elle est beaucoup plus pure et beaucoup plus saine. Fabriquée avec les faibles moyens que possèdent les brasseurs nègres, elle ne contient guère d'alcool, peut-être 1/2 à 1 p. c.; il en faut donc avaler d'énormes quantités pour arriver à l'ivresse; cependant nombre d'indigènes parviennent à s'enivrer complètement avec cette boisson. A vrai dire, les facultés d'ingurgitation du noir sont presque sans limites. Coquilhat raconte dans son livre que Nata Buyké, le grand chef des Bangalas, père du Buyké qui était avec ses hommes à l'Exposition d'Anvers, était parfaitement capable, en rendant visite chaque jour à ses sujets, vassaux et amis, d'incorporer une moyenne de 30 à 40 litres de *massanga*, bière de canne à sucre.



1. *Penicillaria spicata* (millet). — 2. *Sorghum vulgare* (sorgho). 3. *Eleusine coracana* (eleusine).

(*A continuer.*) Dr P. Briart.





Un coin de la station de Banzyville (Ubangi). (D'après une photographie de M. Michel.)

POURQUOI IL NOUS FAUT UNE VASTE COLONIE

En 1830, la Belgique avait une population de 3 1/2 millions d'habitants; en 1870, elle en comptait 5; elle en a plus de 6 aujourd'hui. Elle en aura probablement 10 d'ici trente ou quarante ans.

Sa prospérité économique se développe-t-elle proportionnellement à sa prospérité numérique? Non. De 1875 à 1890, nous avançons à peine. Depuis 1890, nous rétrogradons. Voici, en millions, les chiffres de notre commerce spécial, importation et exportation :

Années.	Importation.	Exportation.	Total.
1875	1,307 millions.	1,102 millions.	2,409 millions.
1890	1,672 —	1,437 —	3,109 —
1893	1,572 —	1,356 —	2,928 —

Depuis 1875, nous aurions dû plus largement développer notre mouvement d'affaires. Pourquoi ne l'avons-nous pas fait, nous qui avons des bras, de l'intelligence et des capitaux, un grand commerce, des manufactures et des usines puissamment outillées? Pourquoi piétinons-nous ainsi sur place, reculons-nous même, alors que chaque année la population augmente et que partout autour de nous se dresse, redoutable, la concurrence? Pourquoi ne parvenons-nous pas à faire, nous pays de surproduction, ce que nos voisins d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne réalisent?

Et cependant la Belgique regorge de travailleurs réclamant de l'ouvrage; les banques foisonnent de capitaux en réserve, ne demandant qu'à être utilisés et qu'à fructifier.

Le tableau s'assombrit encore lorsque l'on considère que certains grands pays de consommation s'engagent dans la voie de la protection. Il nous faut, coûte que coûte, des débouchés... et ceux-ci se ferment et des barrières se dressent de toutes parts devant nous. En trois années, — les trois dernières dont les chiffres sont connus, 1891-93, — nos exportations sont tombées de 162 millions et le chiffre de notre commerce général a été réduit de près d'un demi-milliard!

A une telle situation, il faut l'application de remèdes immédiats, sous peine de préparer, pour le siècle prochain, une liquidation désastreuse. Nos contradicteurs, mis en demeure de se prononcer, en ont présenté quelques-uns, timidement. L'un a proposé la mise en exploitation de la Campine et la constitution d'une marine marchande; un autre, la réorganisation du corps consulaire; celui-ci, la création de musées commerciaux; celui-là, des économies sur la consommation de l'alcool.

Nous voulons bien, mais nous croyons fermement que ce n'est pas assez. Cela ne fera pas de mal, sans aucun doute, mais le cas est trop grave pour se borner à des remèdes de bonnes femmes. Quand un poumon est menacé, un emplâtre et un lait de poule sont insuffisants.

Nous réclamons quelque chose de plus énergique et proposons au pays de s'engager dans la vie coloniale.

Puisque l'Europe, du reste saturée d'usines et de fabriques, de manufactures et d'ateliers, s'oppose chaque jour davantage à notre expansion industrielle, il faut voir ailleurs, par delà les horizons voisins. Puisque la concurrence étrangère se protège contre notre énergie productrice, il faut aller par delà les mers, explorer de nouvelles contrées, conquérir de nouveaux champs d'action, en faire surgir de nouveaux consommateurs. « La politique coloniale, a dit Jules Ferry, est fille de la politique industrielle. »

Elle nous imposera peut-être, au début, quelque épreuve, mais notre vitalité, notre richesse et notre volonté sont assez grandes pour les supporter et, finalement, en triompher.



Les discussions provoquées par le projet d'annexion du Congo ont commencé à faire la lumière sur la colonie qui nous est offerte. Il est certain que ceux qui se sont voués à l'œuvre et ont mené l'enquête faite au Congo, n'avaient pas besoin de ce débat pour se former une conviction. Mais la grande masse des citoyens avait laissé l'expérience se poursuivre, sans en démêler le but élevé, sans guère même s'y intéresser plus que de mesure. Aujourd'hui, le prologue est terminé et il s'agit de mettre un terme à une situation qui n'a

plus sa raison d'être et qu'il serait même imprudent de prolonger. Une décision est à prendre, immédiatement.

La propagande doit donc se poursuivre sans un instant de trêve ni de répit. A tous ceux qui demandent des renseignements et des éclaircissements, il faut des réponses nettes, franches, décisives. Une expérience de quinze ans a mis à notre disposition assez de faits, assez de témoignages, assez de documents, assez de preuves pour rallier définitivement à notre cause patriotique tous ceux qui ne sont pas cantonnés dans un système, tous ceux qui ne reculent pas devant un effort à réaliser.

Nous adjurons les hommes de bonne volonté de nous prêter leur concours pour le plus grand bien du pays. Déjà d'importantes et d'influentes assemblées se sont prononcées à d'imposantes majorités en faveur de l'annexion projetée; chaque jour nous apporte des adhésions nouvelles. Aujourd'hui, nous pouvons le dire, le sort du projet n'est plus en jeu, mais il ne faut pas qu'il aille de la Chambre au Sénat porté par un nombre insuffisant de voix. En 1834, il s'est trouvé au Parlement 28 députés sur 85 pour voter contre la construction de nos premiers chemins de fer. Toute proportion gardée, l'opposition contre la reprise du Congo par la Belgique ne devrait pas en réunir davantage.

L'œuvre édifiée au Congo en si peu de temps et si vaillamment, nous a déjà donné moins de doute en nous-même et plus de fierté. Elle a démontré à nouveau la virilité, le courage et la résistance de notre vieille race; elle a proclamé que nous avions encore le droit de lever la tête en passant dans l'histoire. Elle nous a valu, en outre, — résultat qui n'est pas banal, — une plus haute estime et une plus grande confiance de la part de l'Europe. Il ne faut donc pas qu'elle entre par la petite porte dans la vie nationale.



Le Congo s'offre à nous en même temps comme un débouché sans limites et comme une source précieuse pour notre production industrielle. Il se trouve, en réalité, à peu de distance d'Anvers : on y va déjà en vingt à vingt-cinq jours; on ira en quinze quand on le voudra. Le pays est fertile et nous donnera, en échange de nos produits manufacturés, du caoutchouc, du café, des huiles, du tabac, du cacao, des bois, pour ne citer que les produits qui y sont déjà recueillis.

Il est populeux : le referendum ouvert dans les colonnes du *Mouvement géographique* démontrera que les estimations de Stanley et des autres voyageurs sont exactes, et qu'Élisée Reclus a eu raison d'en déduire, comme il l'a fait sans hésitation, que « pour l'ensemble de la population dans le bassin, le nombre de 20 millions d'habitants *est inférieur à la réalité* ». Ces populations sont pacifiques, hospitalières, intelligentes, accessibles à l'influence européenne et commerçantes.

Le climat n'est ni meilleur ni pire que celui de beaucoup d'autres colonies prospères. Tout cela a été surabondamment démontré dans les conférences récentes.

On prétend qu'avant de songer à devenir une puissance coloniale, il faut être une puissance maritime, et l'on cite l'exemple de la Hollande. Mais les Indes sont une colonie composée d'îles ayant un immense développement de côte, tandis que le Congo est une colonie d'intérieur avec 35 kilomètres seulement de littoral. Cinq ou six steamers de 2,000 à 3,000 tonnes suffisent pour relier facilement tous les quinze jours le Congo à la mère patrie.

Depuis quinze ans, l'administration du pays est aux mains des Belges; et six sociétés belges y ont installé plus de 100 établissements; quarante steamers belges naviguent déjà sur le fleuve.

Le pays est occupé et organisé; ses frontières sont nettement et définitivement tracées; sous le rapport de la sécurité intérieure et extérieure, aucune complication sérieuse n'est plus à redouter. Enfin, grâce à la générosité du Souverain, au concours de la Belgique et à l'initiative de quelques Belges, le territoire possède un sérieux commencement d'outillage économique.

Après une mise de fonds que l'on peut chiffrer, que faudra-t-il consacrer annuellement à la colonie pour la mettre en valeur et équilibrer son budget? D'aucuns estiment le chiffre de 3 1/2 millions suffisant. Allons même jusqu'à 5 millions. La Belgique, dont les dépenses annuelles s'élèvent à 400 millions, a à peser s'il lui convient de majorer ce chiffre de 3 à 5 millions, jusqu'au jour où la colonie payera la colonie.

Et si ce jour n'arrive pas?... Et si ce chiffre, au lieu de diminuer, grandit?... Et si nous nous sommes fait des illusions sur nos facultés coloniales et sur celles d'éducateurs de peuples neufs?

Eh bien, dans ce cas, il nous reste toujours la faculté de rentrer dans les avances faites, en passant la main à d'autres plus forts et mieux doués, en réalisant nos possessions. Mais nous aurons, au moins, par notre essai, rempli notre devoir vis-à-vis du pays lui-même; vis-à-vis de ceux qui, à leurs risques et périls, ont essayé de nous venir en aide en nous ouvrant de nouveaux champs d'action; vis-à-vis des puissances qui nous y ont aidés.

Ce ne serait, du reste, pas le premier fait de ce genre que l'histoire aurait à enregistrer. La France a cédé la Louisiane aux États-Unis; le Danemark a cédé à l'Angleterre sa colonie de Tranquebar, aux Indes, et celle de Christiansborg, en Guinée; la France a reçu de la Suède l'île de Saint-Barthélemy; la Hollande a cédé à l'Angleterre ses possessions africaines d'Axim et d'Elmina; la Russie a passé aux États-Unis l'Amérique russe.

Seulement, avec le Congo, nous ne redoutons pas une telle éventualité, car les promesses sont trop belles et de riches récoltes sont en perspective.

Les chiffres suivants montrent les progrès du commerce :

Tableau des importations au Congo.

(Commerce spécial.)

1892 (9 mai-31 décembre)	fr.	4,984,455 15 (¹)
1893		9,175,103 34
1894		11,194,722 96

Ce chiffre de 11,194,722 fr. 96 c. pour 1894, se décompose comme suit, sous le rapport des pays de provenance :

Belgique	fr.	6,227,909 07
Angleterre		2,480,512 65
Allemagne		932,884 84
Pays-Bas		703,797 58
Portugal et possessions		552,810 19
Italie		156,863 51
France		70,083 58
Danemark		25,888 46
Espagne		10,452 73
Autres pays		24,420 75
	fr.	11,194,722 96

(¹) La perception des droits d'entrée a commencé le 9 mai 1892.

Tableau des exportations du Congo.

(Commerce spécial.)

1887.	fr. 1,980,441 45	1891.	fr. 5,355,519 57
1888	2,609,300 35	1892.	5,487,632 89
1889.	4,297,543 85	1893.	6,206,134 68
1890.	8,242,199 45	1894.	8,761,622 15

Sur le chiffre de 8,761,622 fr. 15 c. en 1894, 6,398,303 fr. 57 c. sont en destination de la Belgique.

Ainsi, en 1894, la Belgique a exporté au Congo pour 6,398,303 fr. 57 c. de marchandises et en a reçu pour 6,227,909 fr. 7 c. de produits.

Déjà notre pays fait avec le Congo un mouvement général d'affaires supérieur à celui qu'il fait avec plusieurs pays, avec lesquels il a d'anciennes relations. Voici quelques chiffres :

État indépendant du Congo . . . . fr.	12,626,000
Autriche-Hongrie	11,661,000
Portugal	9,718,000
Bulgarie	9,288,000
Grèce	8,686,000
Danemark	6,728,000
Japon	2,124,000

Ce n'est qu'un début, mais il est encourageant en dépit des ricanements de nos adversaires, qui enregistrent ces 12 1/2 millions avec dédain, feignant d'ignorer que nous sommes encore dans la période des semailles, et que, pas plus au Congo qu'ailleurs, il n'est permis de réclamer des fruits à un arbre qui sort de terre, ou des produits à une usine qui commence à s'outiller. Mais vienne l'achèvement du chemin de fer et nous allons voir aussitôt l'activité commerciale et le rendement décuplés. Alors le tableau des produits du haut fleuve, qui ne comporte à l'heure actuelle ni café, ni tabac, ni cacao, ni bois, ni huiles, verra ces rubriques apparaître, grâce à l'instrument de transport économique rapide et sûr qui aura été créé. Aujourd'hui, pour être amené du haut fleuve à Anvers, un kilogramme de caoutchouc coûte 2 fr. 8 c. de transport et un kilogramme de café 1 fr. 83 c. Dès l'ouverture complète de la voie ferrée, le prix de ces transports, même au tarif de début fixé par le cahier des charges, tombera à 86 et à 46 centimes le kilogramme. Dès lors, pour ces deux produits, comme pour tous les autres, les transactions deviendront sans limites.

*

Lorsque les Belges sont arrivés au Congo, ils ont trouvé installées dans le bas fleuve des maisons de commerce hollandaise, française, anglaises et portugaises, qui y trafiquaient depuis une vingtaine d'années. En dépit de la liberté commerciale qui ouvre le pays à tous, sur le même pied, la création du Congo belge et l'arrivée des négociants belges a eu pour premier effet de faire disparaître les maisons portugaises, la maison française et l'une des firmes anglaises. Seuls, les Hollandais sont avec nous dans le haut fleuve, où ils ont installé quelques factoreries. La présence de ces quelques firmes étrangères n'a pas empêché les Belges d'accaparer plus de la moitié du mouvement commercial de l'Etat, et cela malgré l'absence de tout privilège et de toute protection.

A plus forte raison, en sera-t-il de même par la suite, lorsque l'administration sera définitivement belge, que les firmes belges y seront plus nombreuses, ainsi que les nationaux.

Le système protectionniste a, du reste, fait son temps aux colonies. M. G. de Laveleye a parfaitement démontré combien la Hollande a sagement agi en le bannissant des Indes et en le remplaçant par la liberté commerciale. Celle-ci est un bienfait pour une colonie. C'en est un plus précieux encore pour la mère patrie.

La politique coloniale, que nous préconisons comme remède efficace à la situation inquiétante que nous avons exposée en commençant, n'a pas seulement pour résultat d'ouvrir au commerce et à l'industrie d'un pays de production des champs nouveaux ; son rôle est plus élevé et son action est autrement réconfortante. Comme le dit en très nobles termes l'exposé des motifs du projet de reprise, non seulement elle prépare et féconde l'avenir et élargit le terrain de l'activité nationale, mais « elle dilate la patrie, elle crée au loin des foyers nouveaux à ses enfants, elle donne à leurs efforts des directions imprévues, elle suscite et alimente de puissantes initiatives, elle fait vivre une nation de la vie plus large de l'humanité, l'associe sur de vastes espaces aux luttes communes de la civilisation, elle lui ménage, dans ses conquêtes, une part plus opulente, mais aussi mieux méritée. « **La richesse d'un pays se développe en même temps que s'accroît la virilité de son peuple** »

C'est la pratique des mers et les entreprises lointaines qui ont porté les Hollandais au rang qu'ils occupent. C'est le commerce avec les Indes, qui à l'heure actuelle se chiffre par plus de 700 millions de francs, qui a fait de ce peuple de marins et d'agriculteurs une nation de commerçants et d'industriels. Grâce aux immenses régions vierges qu'ils détiennent en réserve, à Bornéo, aux Célèbes et à la Nouvelle-Guinée, ils peuvent envisager l'avenir sans trop d'inquiétude : leurs manufactures et leurs usines sont à l'abri d'une liquidation calamiteuse, et pour longtemps le travail est assuré à leurs enfants.

De nos efforts et de notre persévérance au Congo, nous attendons finalement la même récompense.

A.-J. Wauters.



Transports par pirogues sur le Kassaï.

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

II



Avant la fondation de l'État indépendant, le bas Congo, seul occupé alors, était ouvert à ce que l'on appelait le commerce libre et ce commerce libre en profitait pour être beaucoup trop libre. Il était surtout aux mains de trafiquants étrangers, qui, peu soucieux des résultats néfastes que pouvait produire l'alcool sur la race noire, mais désireux surtout de réaliser des bénéfices, introduisirent les spiritueux, il y a de longues années déjà, dans les régions côtières où ils commerçaient.

L'État indépendant du Congo, lors de sa fondation, se trouva donc en présence d'une situation consacrée par l'usage et qu'il dut subir, car l'interdiction radicale du commerce de l'alcool, dans ces régions où depuis plus d'un siècle les spiritueux constituaient presque la seule monnaie d'échange, n'aurait pas manqué de susciter une révolution semblable à celle que provoquerait, dans notre pays, la promulgation d'une loi fermant brusquement tous les débits de boissons.

Mais, s'il était impossible d'extirper le mal là où il était si fortement enraciné, l'Etat prit ses mesures pour circonscrire le fléau; il fit, comme on dit vulgairement, la part du feu; une limite fut tracée, que l'alcool ne pouvait franchir. Cette limite, on l'a déjà dit, est la rivière Inkissi, située à quatre journées en deçà du Stanley-Pool. Et l'alcool ne dépasse pas ce point du bas Congo. Je l'affirme de la façon la plus formelle et avec d'autant plus de certitude que pendant toute la durée de mon séjour à Léopoldville, bien que je fusse fréquemment en rapport avec les populations indigènes, je n'ai jamais trouvé chez elles une seule bouteille de gin. Il n'y a pas de gin à Léopoldville, ni au delà.

Or, la région comprise entre la mer et l'Inkissi représente à peine l'étendue de deux fois la Belgique; le reste de l'Etat est grand comme septante-trois fois celle-ci. On est donc mal venu de reprocher aux Belges l'introduction des spiritueux; ils sont complètement étrangers à une situation qu'ils doivent subir forcément, et j'avais bien raison quand je disais que cette question de l'alcool était toute à notre honneur, à notre gloire, et n'aurait jamais dû être soulevée par nos adversaires, car pour nous l'opposer il faut être un ignorant ou un malveillant.



J'en viens au beri-beri. Cette affection grave était autrefois inconnue au Congo. Très fréquent et très meurtrier dans les Indes hollandaises et en Amérique, le beri-beri s'est jusqu'à présent attaqué surtout aux gens de couleur. Au Congo, il ne frappe que rarement des blancs, se comportant en cela comme aux Indes, au Japon ou au Brésil. Ce sont surtout les travailleurs noirs employés à la construction du chemin de fer qui lui ont payé le tribut le plus considérable.

Qu'est-ce que le beri-beri? Est-ce une forme de paludisme? N'est ce pas plutôt une sorte de scorbut?

Personne ne l'a encore établi d'une manière satisfaisante.

Quoi qu'il en soit, le petit nombre d'Européens qui ont été atteints permet de faire du beri-beri une affection spéciale aux races de couleur, et exclut pour ainsi dire cette maladie des causes qui pourraient interdire aux blancs l'accès du Congo.

Le beri-beri, au reste, n'existe qu'à la côte; il n'a jamais été constaté dans l'intérieur du pays.

J'ai dit et je répète que le vomito-negro, le typhus et le choléra, ces fléaux de la plupart des contrées tropicales, sont absolument inconnus au Congo. Or, ces maladies-là ne sont pas des maladies pour rire; en 1878, la fièvre jaune, dans la vallée du Mississipi seulement, enleva 50,000 personnes.

Quant au typhus et au choléra, chacun connaît trop bien leur action meurtrière pour qu'il me soit nécessaire d'insister.

L'absence absolue de ces terribles maladies explique comment il se peut que, malgré la formidable somme de travail fournie par les Belges au Congo, malgré les marches forcées des nombreuses expéditions conduites par les officiers de l'État malgré les fatigues et les dangers énormes qu'il a fallu surmonter pour arriver, en aussi peu de temps, à occuper d'aussi vastes territoires, la mortalité au Congo soit inférieure, assez sensiblement, à celle qu'a entraînée l'occupation de la plupart des autres colonies.

Car, au Congo, ne l'oublions pas, nous n'en sommes encore qu'à la période d'occupation.

Or, voyez ce qui s'est passé, au début, dans des régions situées à peu près sous la même latitude que le Congo et qui sont dans des conditions climatériques semblables à celles de ce pays :

Dans l'armée coloniale des Indes néerlandaises, de 1819 à 1828, la mortalité a été de 170 p. m.; dans l'armée des Indes anglaises, de 1800 à 1830, la mortalité annuelle a été de 84.6 p. m ; à la Jamaïque, de 1820 à 1830, la mortalité annuelle était de 121 p. m.

Et dans les colonies françaises, d'après Jules Ferry :

En Algérie, de 1837 à 1848, 77 p. m.; en Tunisie, en 1881, 61 p. m.; aux Antilles, 91 p. m.; à la Guyane, ce pays auquel on veut comparer le Congo, en 1855, 237 p. m.; en Cochinchine, en 1861, 115 p. m.; au Sénégal, en 1832-1837, 148 p. m ; au Tonkin, en 1885, 96 p. m. Tandis qu'au Congo la mortalité moyenne, malgré les expéditions, les accidents, les combats, est de 70 p. m. Ce chiffre ne peut donc être comparé qu'à celui de l'Algérie et de la Tunisie; il est inférieur de moitié à celui des Indes hollandaises et du Sénégal, et ne représente que le quart de celui de la Guyane, lorsque l'on se reporte au début de l'occupation de ces pays.

(A continuer.) Dr Dryepondt.



Un marché indigène à Nyangwe. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

II. — DU LOMAMI A NYANGWE (Suite)

Les Wagenias se décident à nous fournir des pirogues. Le 2 mars, ils viennent nous annoncer qu'ils amèneront leurs bateaux à quatre ou cinq heures en aval du camp et ils demandent une force armée pour protéger leur rassemblement et les escorter jusqu'en face de Nyangwe. Le lieutenant Scheerlinck, accompagné du sergent Cerckel, part avec son détachement et arrive, le 3, près du Lufubu. Il s'y établit.

Sur l'autre rive, à 900 mètres de distance, se trouvait un camp arabe d'environ 2,000 hommes. A 2 heures, les Arabes ouvrent le feu sur les pirogues qui veulent pénétrer dans le Lufubu. Les troupes de l'État y répondent avec succès et le feu cesse aussitôt. A 3 heures du matin, le lieutenant Scheerlinck apprend par les Wagenias, qui ont pris quatre grandes pirogues aux Arabes, que ces derniers ont abandonné leur camp et se sont repliés sur Nyangwe, et que, de plus, ils vont abandonner la ville. On me prévient aussitôt, et à 6 heures du matin, les pirogues, montées par une partie des soldats de l'État, se dirigent vers le camp, escortées par le restant du détachement Scheerlinck, qui suit la rive gauche du Lualaba.

Le 4 mars, à midi, cent pirogues sont arrivées, sans que leur voyage ait été sérieusement inquiété. Tandis que cette opération s'accomplissait, nous avions entendu, à partir du 3 mars, à 7 heures du soir, un bruit inouï dans Nyangwe. Le 4 mars, au matin, la ville paraissait évacuée.

Le même jour, à 4 heures de l'après-dîner, Nyangwe est occupé, après un siège de six semaines, et le drapeau de l'État flotte sur la grand'place de la capitale arabe. J'établis mon quartier général dans la maison de Munie Moharra.

III. — DE NYANGWE A KASSONGO

Départ de Nyangwe. — Sefu organise la défense de Kassongo. — Occupation de cette ville par les troupes de l'État.

Après la prise de Nyangwe, un séjour de quelque durée dans cette ville s'imposait pour reposer les troupes fatiguées par une campagne qui durait depuis près d'une année, pour attendre les renforts en hommes et munitions dont on avait un si grand besoin, pour mettre Nyangwe en état de défense et à l'abri d'un retour offensif des Arabes, enfin, pour achever la soumission des contrées conquises et en organiser le gouvernement.

Après avoir reçu de Lusambo un renfort de 100 hommes balubas, commandés par le commandant Gillain et le lieutenant Doorme, ainsi que les munitions, armes et marchandises les plus nécessaires, l'expédition quitta Nyangwe en destination de Kassongo, le 18 avril 1893.

Les forces de l'Etat se composaient de 300 soldats réguliers et de 2,000 auxiliaires, gens de Gongo et indigènes soumis du Samba et du Malela, placés sous les ordres du soldat zan-

zibarite Ferhani. Mes adjoints étaient le commandant Gillain, les lieutenants Scheerlinck et Doorme, le Dr Hinde et le sergent Cerckel.

Par contre, la population de Kassongo, estimée en temps ordinaire à 20,000 personnes, était, d'après les renseignements reçus, plus que triplée par les forces de Sefu et de ses auxiliaires du Samba et du Malela, par celles de Bwana Nzige, Saïd Ben Abedi, Nserera, Saïd Ben Abibu, Musungila, etc. Tous ces gens étaient bien armés, abondamment pourvus de poudre et de capsules, et, d'après les renseignements recueillis, disposaient de cinquante fusils perfectionnés, de divers systèmes.

Tout d'abord, à deux heures de la ville et sur les routes venant du fleuve, les Arabes, qui attendaient l'attaque de ce côté, avaient placé les chefs fidèles. De plus, un cordon de sentinelles très dense vers le sud-ouest entourait Kassongo de tous côtés. Enfin, quatre bomas avaient été construits hors de la ville et étaient presque achevés. A l'intérieur de l'agglomération, la maison de Musungila, servant de réduit, entourée d'un mur crénelé de 2 mètres de hauteur avec flanquement, constituait un véritable château fort.

A cause de l'état de siège décrété par Sefu, nul ne pouvait quitter Kassongo sans être mis à mort par les sentinelles. Dans ces conditions, les indigènes s'abstenaient de rentrer en ville et Sefu était sans nouvelles des troupes de l'État. Croyant qu'elles viendraient attaquer Kassongo par eau, — car il avait appris que de nombreuses pirogues remontaient le Lualaba, envoyées par moi pour empêcher ses communications avec le Malela et le Samba, — il avait massé la plus grande partie de ses troupes du côté des routes venant du fleuve et dégarni l'ouest de la ville, par où il croyait que viendrait Gongo qui, suivant lui, se rendrait à Kassongo par la voie de terre. Cette méprise lui fut fatale. Le 22 avril, à 9 heures 35, l'avant-garde commandée par moi est accueillie par une fusillade des avant-postes qui, à la première décharge, se replient sur un boma situé à gauche de la route suivie.


Nserera, ancien chef arabe de Riba-Riba, et son fils Amici.
(D'après une phot. du lieutt Lemery.)

Pendant que l'avant-garde pénètre en ville, le peloton du lieutenant Doorme et celui du commandant Gillain poursuivent les fuyards. Arrivé devant le boma, le lieutenant Doorme est accueilli par un feu intense. Cet officier fait alors tirer une salve, puis il s'élance à l'assaut du boma et escalade la palissade, suivi par tous ses hommes. Le boma est pris et l'ennemi fuit de tous côtés, poursuivi par les soldats du lieutenant Doorme, du commandant Gillain et du lieutenant Scheerlinck, qui pénètrent dans la ville et en délogent une partie des défenseurs.

Dans l'entre-temps, j'étais arrivé avec une partie de l'avant-garde devant le réduit, où je fus accueilli par un feu intense. Je fus bientôt rejoint par le Dr Hinde et le réduit fut cerné de toutes parts. Désespérant de recevoir du secours, les défenseurs de la place se rendirent, pendant que de tous côtés les Arabes fuyaient, n'opposant presque pas de résistance.

A 10 1/2 heures, la ville était prise et la poursuite organisée contre les fuyards, dont un grand nombre se noyaient dans la Mussokoi, rivière située à une heure de Kassongo.

IV. — ÉVÉNEMENTS SUR LES AUTRES THÉATRES DE LA GUERRE.

Révolte des Arabes de Stanley-Falls. — Victoire du comdt Ponthier. — Jonction de son expédition avec celle du comdt Dhanis.

La prise de Kassongo marquait la limite des opérations que pouvaient effectuer les troupes sous mes ordres.

Les garnisons que je devais laisser pour occuper Nyangwe et Kassongo ne me permettaient plus d'organiser une colonne suffisamment forte pour prendre l'offensive. De plus, la majeure partie de mes soldats avaient fini leur terme et désiraient rentrer dans leurs foyers. Comme ils m'étaient fort attachés, ils consentaient à ne pas exiger leur rapatriement immédiat, mais ils me suppliaient de réclamer au plus tôt leur remplacement Enfin, des dix Européens qui avaient pris part à l'expédition, trois avaient fini leur terme et deux étaient souvent malades par suite des fatigues de la campagne. Les étoffes faisaient défaut pour habiller les hommes et payer les auxiliaires, ainsi que la ration. Les munitions pour le canon et

les fusils à piston étaient presque épuisées. Enfin, pour ne pas ruiner le pays, j'étais obligé de renvoyer Gongo-Lutete.

D'un autre côté, comme je ne pouvais exercer efficacement le commandement du district du Lualaba, je remis ce commandement au commissaire de district Gillain, qui regagnait Gandu. En même temps, j'adressais de pressantes demandes au gouvernement, par la voie de Lusambo, et je cherchais à me mettre en relations avec le résident des Stanley-Falls, auquel je faisais connaître mes besoins.

Au surplus, le gouvernement ne restait pas inactif. Dès qu'il avait connu la nouvelle des succès du Lomami et prévu mon arrivée dans le Manyema, il avait organisé une expédition qui, partant des Falls, devait balayer les Arabes de Kibonge et venir me donner la main à Nyangwe. En même temps qu'une partie des renforts m'était envoyée par la voie de Lusambo, l'autre partie s'avançait par les Falls, d'où elle devait être acheminée à destination, autant que possible, par le Lualaba. Cette mesure avait pour but de ne pas surcharger la longue route de portage par terre de Lusambo à Nyangwe et d'accélérer ainsi la marche des charges, en se servant de deux lignes de ravitaillement. Elle eut, comme nous le verrons plus loin, un plein succès.

Le 6 mars 1893, le capitaine Ponthier, qui allait prendre le commandement de l'expédition des Falls, quittait l'Europe pour le Congo. A son arrivée à Bangala, il demanda le secours du commandant Lothaire, qui se mit à sa disposition avec deux cents soldats indigènes.

Pendant que l'expédition Ponthier était en route vers les Falls, les Arabes attaquaient cette station le 15 mai. Le combat dura les 16, 17 et 18. A ce moment, apparut le commandant Chaltin, qui, à peine de retour de Riba-Riba, que les Arabes avaient abandonné devant lui, avait appris l'attaque des Falls. A son arrivée, l'ennemi s'enfuit et la station resta aux mains des troupes de l'État, qui, depuis trois jours, sous les ordres du résident Tobback, avaient vigoureusement résisté à toutes les attaques d'un adversaire bien supérieur en nombre.

Le 25 juin 1893, M. Ponthier arrive aux Falls et en prend le commandement. Les deux jours suivants, il s'occupe d'organiser sa caravane et, le 28, il se met en marche. Il a sous ses ordres le commandant Lothaire, le capitaine Hanquet, le sous-lieutenant Henry, les sergents Van Lint et Decorte. Son effectif est de 311 soldats. Il emporte un canon Krupp de montagne de 7c5 avec accessoires et munitions, 100 caisses de cartouches et 150 charges de marchandises pour la fondation d'un poste. Il franchit les rapides du Lualaba en chassant devant lui les Arabes de Rachid et d'Ugarawa, et, le 8 juillet, s'empare de Kirundu, la résidence de Kibonge, qui s'est enfui. Dès le lendemain, après avoir remis le commandement de Kirundu au capitaine Hanquet, il organise la poursuite des bandes de Rachid, d'Ugarawa, de Sulimani, d'Abibu, de Saïd ben Abedi et de Kibonge, qui s'étaient enfuies dans la forêt. Il les bat, les 9 et 10 juillet, et fait de nombreux prisonniers. Il parvient ensuite à rallier à lui les chefs Bakussus qui accompagnaient les Arabes (800 fusils) et fait traduire devant le conseil de guerre les Arabes convaincus d'avoir trempé dans le massacre de la malheureuse expédition Hodister.

Ayant appris que Kibonge et Ugarawa sont à Soke-Soke, il marche à leur rencontre avec 105 soldats réguliers et 200 auxiliaires Bakussus. Le 17 juillet, son avant-garde attaque l'arrière-garde arabe, qui franchit le Lubutu, affluent de la Lowa. En huit jours, sa colonne a fait 54 lieues et ses hommes sont harassés. Il est forcé de regagner Kirundu, ne pouvant plus continuer la poursuite de Kibonge, qui s'est retiré sur la Lowa.

(*A continuer.*) DHANIS.

LES ABEILLES

IV

Au nord et à l'est d'une ligne partant de Waudi, N'Dirfi, Magora, Moundou, confluent de l'Obi et du N'Zorot, puis l'Iret jusqu'à l'Arébi, se rencontrent successivement les tribus Dinkas, Baris, Fadgelous, Kakwaks, Kalikos, Lougwarets, Lours et presque tous les Logos et Modos.

Ainsi que les Modos et les Logos, les indigènes de ces territoires cultivent également des ruches en paille de roseaux; ils pillent, au besoin et à l'occasion, les colonies pullulant à l'état sauvage. Ils écrasent les rayons avec les mains, qu'il y ait du couvain ou non. Le miel est bouilli, et les vases qui le contiennent sont fermés par des feuilles de sorgho — assez semblables à celles du maïs — qu'ils entrelacent à la façon des fils d'une étoffe. Les boulettes de résidus sont, ou bien mangées telles quelles, ou bien mélangées aux aliments chauds — bouillies — qui constituent leurs repas. Aussi la cire y est-elle rare!

Il est à remarquer que le nègre n'est guère gêné d'entrer en contact avec les abeilles, sa quasi insensibilité le servant admirablement. Il éprouve cependant une sensation désagréable, à en juger par l'extraction des aiguillons qu'opèrent ses compères avec leurs grands ongles.

Dans ces régions à haute altitude, la température diffère sensiblement de celles des parties basses du Congo. La saison sèche, correspondant à l'hiver, y est très chaude. Les fleurs mellifères paraissent rares, aussi les abeilles volent-elles moins. Le couvain diminue sensiblement, sans cesser tout à fait, et la population de chaque colonie s'en ressent visiblement.

Dans les contrées éloignées du haut Iret, et à quelques journées de marche ouest du lac Albert, on rencontre moins d'abeilles que dans les régions précédemment visitées. Il faut attribuer cette diminution à plusieurs causes : d'abord, l'altitude élevée de ce pays contribue à un abaissement sensible de la température; puis les forêts manquent pour ainsi dire complètement; la flore offre moins de ressources mellifères. Aussi trouve-t-on du miel plus rarement, bien que quelques indigènes s'occupent encore, par-ci, par-là, de l'élevage des précieux insectes. C'est ainsi qu'à Tagomolangui, on a vu jusque deux ruches sur le même arbre. Mais ce n'est donc qu'occasionnellement, peut-on dire, qu'une récolte de miel se fait.

Au contraire, dans les environs de Ganda et de Lemhin, aux confins nord-est du vaste plateau qui s'étend à l'ouest du lac

Albert et d'où sortent les sources du Kibi, de l'Iret, peut-être celles de l'Itouri, les indigènes Baris, Kakwaks, Kalikos font d'abondantes récoltes de miel. Chez eux, ce produit est un mets très apprécié; ce qui ne doit pas nous étonner, ces noirs ayant été dressés à l'école des Soudanais. On sait, en effet, que sous Gordon-Pacha et Emin-Pacha, il entrait dans les habitudes des tribus précitées de fournir régulièrement ce produit, et en assez fortes quantités, aux autorités égyptiennes.

En tout cas, de toutes les contrées explorées par l'expédition Vankerkhoven, c'est au pays des Mayogots, environnant le mont Téna, qu'on rencontre le plus d'abeilles et, par conséquent, le plus de miel.

Il semble que dans la région située entre Ganda et Dufilé, sur le Nil, l'indigène soit plus intelligent en ce qui concerne l'art apicole. Il sait utiliser, comme ruches, des troncs d'arbres creusés par le temps et sectionnés aux dimensions voulues. Ces habitations primitives peuvent avoir $1^{m}20$ de longueur environ sur 70 à 80 centimètres de diamètre. On en rencontre passablement, juchées sur les arbres avoisinant les agglomérations nègres.

La façon de récolter le miel vaut la peine d'être citée, tant elle est originale.

Le soir fixé pour cette opération, les habitants se rendent en foule à l'endroit où se trouve une ruche. Ils y amassent un tas d'herbes sèches auxquelles ils mettent le feu. Aussitôt, l'un ou l'autre grimpe au haut de l'arbre et, d'un coup d'épaule, culbute le tronc creux au milieu des flammes. Pendant ce temps, les compères brandissent des torches allumées, grillant sans merci les abeilles furieuses. Vite, le bouchon de fermeture est enlevé d'une extrémité de la ruche. Les insectes affolés s'élancent pour revenir toujours à la lumière où ils périssent. Les premiers moments passés, le plus expérimenté des assistants plonge à diverses reprises ses longs bras dans la profondeur du cylindre, retirant rapidement les rayons, d'où il précipite avec la main les abeilles dans le feu. Les plus beaux rayons sont déposés dans des pots; la bande se délecte du reste, ne laissant rien perdre. Naturellement, on ne compte pas les piqûres.

La ruche vidée est remise en place, pour être de nouveau dépouillée à la saison sèche.

C'est probablement à cause de ce système de récolte que les noirs dont nous parlons emploient la ruche en bois de préférence à celle en chaume.

Plus loin, dans la vallée du Nil, aux environs de Dufilé, les indigènes ont adopté les habitudes des Turcs : ils conservent le miel bouilli dans des pots en terre. Ce produit, fort considéré comme objet d'échange, acquiert, par cela même, une certaine valeur. Il est délicieux et les Turcs, qui s'y connaissent, en font le plus grand cas.

Il faut sans doute attribuer cette qualité supérieure du miel à la flore de cette contrée, où croissent des acacias en quantités innombrables et des tamariniers aux fèves délicieuses Sur le Nil, en amont et en aval de Dufilé, on aperçoit des arbustes à fleurs rosées, ainsi que des plantes aquatiques à fleurs jaunes, constamment couvertes d'abeilles.

L'acacia pousse aussi aux alentours du mont Téna, offrant ses riches grappes de fleurs aux butineuses ailées.

La Kaïa, affluent du Nil, traverse une contrée très montagneuse qu'occupent les Baris, les Niefos, les Kakwaks, les Kakwaks-Moundous, les Fadgelous. Là, on rencontre moins de ruches, aussi le miel ne figure-t-il qu'exceptionnellement dans l'alimentation des indigènes. Au dire des habitants, et pour peu que l'on croie leurs assertions, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'abeille est presque absente de chez eux. Tant de causes contribuent à arrêter sa propagation; elle a tant d'ennemis et la flore lui offre si peu de ressources!

En passant par Labore, Mouggi, Kirri, Lofe, Gumbiri, jusqu'à Lado au nord, on remarque que les colonies d'abeilles diminuent. Il est vrai que l'aspect général varie sensiblement. Les forêts manquent, d'immenses étendues d'herbes et de marais les remplacent. Cependant, dans les vallées où coulent des cours d'eau aux abords marécageux, on rencontre encore une végétation luxuriante d'où s'élèvent des variétés nombreuses d'acacias, de tamariniers.

Il faut ajouter aussi que les Derviches et autres hordes arabes détruisent systématiquement les ruches. Ainsi, ces pillards ne reculent devant aucun effort pour abattre, aux bords des rivières et des marais, les arbres creux où sont établis des essaims d'abeilles jaunes.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'état général de l'apiculture dans ces immenses contrées de l'État indépendant du Congo, s'étendant de Bangala jusque Lado, par 32° de longitude est et 5° de latitude nord.

A. Gustin.



La mission catholique de Berghe-Sainte-Marie.
(D'après un cliché de M. Michel.)



Le steamer *Stanley* sur le Sankuru. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Congo, réunis hier en assemblée générale, ont entendu lecture du rapport suivant du conseil d'administration :

« Vous avez ratifié, dans l'assemblée générale tenue le 22 août 1894, l'emprunt hypothécaire de 2,500,000 francs conclu, le 17 août 1894, avec un groupe de capitalistes belges.

Aux termes de l'article 2 de la convention stipulant les conditions auxquelles cet emprunt a été consenti, le remboursement devait avoir lieu à la date du 30 novembre 1894, à moins que la Compagnie du chemin de fer ne demande, le 20 décembre 1894, une prolongation de délai jusqu'au 28 février 1895.

La convention passée le 28 mai 1894 avec l'État belge n'ayant pas encore été ratifiée, nous avons été amenés d'abord à user de la faculté de prolongation stipulée à la convention du 17 août et rappelée ci-dessus, et ensuite à demander aux établissements, non seulement une nouvelle prolongation, mais encore une majoration d'emprunt, de manière à nous permettre de continuer les travaux de construction.

Nous avons la satisfaction de vous faire savoir que les maisons de banque qui avaient consenti l'emprunt de 2,500,000 francs ont fait à nos propositions le meilleur accueil.

Elles ont donné leur approbation à un nouvel emprunt de 7,500,000 francs et ont souscrit elles-mêmes, avec deux nouveaux établissements, 5 millions.

Il a été passé à cet effet une convention que nous avons l'honneur de soumettre à votre ratification. »

Le gouvernement belge, qui était représenté à la séance, a donné son approbation à la convention. La ratification demandée a été votée ensuite à l'unanimité des voix.



LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

III



Occupons-nous aujourd'hui du paludisme, de la malaria, ce minotaure qui défend, dit-on, l'accès des territoires congolais. A entendre les détracteurs du Congo, il semblerait que cette contrée soit la seule du monde où règne le paludisme, ou tout au moins que celui-ci y sévit avec une intensité bien plus grande que partout ailleurs. Et cependant, quand on lit attentivement les descriptions des voyageurs, on est frappé des différences colossales entre les diverses régions qui constituent l'Etat indépendant, le bas, le moyen, le haut Congo, et la région des monts Mitumba; et l'on n'est pas peu surpris de constater que, malgré ces différences, la conclusion est la même partout; c'est toujours le paludisme.

Pourquoi?

Mais parce que, au Congo, comme partout ailleurs sous les tropiques, que ce soit aux Indes, en Afrique, en Amérique ou en Océanie, dès que l'on se trouve en présence d'un sol vierge, fertile, c'est-à-dire recouvert d'humus, les conditions de chaleur et d'humidité communes à toutes les régions intertropicales font naître le paludisme. Celui-ci est une conséquence de la fertilité même du pays; le Congo ne ressemblant en rien au Sahara, doit nécessairement être quelque peu paludique. Aussi la question n'est-elle point de savoir s'il l'est, mais de rechercher jusqu'à quel point le paludisme, dont le domaine géographique embrasse plus de la moitié du globe terrestre, peut suffire, à lui tout seul, à interdire l'accès d'une région quelconque. Or, statistiques en mains, je prouverai que partout ce monstre invincible a été vaincu, jugulé par la science du blanc, et que la phrase du major Thys se trouve pleinement confirmée par les faits :

« L'homme est bien trop puissant, dans notre siècle, pour reculer devant la maladie, pour craindre aujourd'hui l'influence néfaste des climats tropicaux. »

Qui donc oserait soutenir que ce qu'ont fait les Hollandais, les Anglais, les Français, nous, Belges, nous serions incapables de le réaliser?

Que voyons-nous aux Indes anglaises?

La période d'occupation et d'expédition terminée, grâce aux mesures d'hygiène apportées dans la construction des habitations, grâce à la présence d'eau potable, grâce au confort en général, la mortalité annuelle parmi les Européens tombe de 84.6 p. m. qu'elle atteignait en 1830 à 14.2 p. m. en 1890; elle est devenue moindre que celle des indigènes eux-mêmes qui, en 1890, se chiffrait par 16.9 décès p. m.

C'est une preuve de plus de ce que peut l'hygiène bien comprise, puisque les blancs, malgré le changement de climat, de régime, d'habitudes, accusent une mortalité moindre que l'indigène lui-même, et ce grâce aux soins dont ils s'entourent et aux règles de l'hygiène qu'ils observent.

Aux Indes hollandaises, nous faisons les mêmes constatations.

La mortalité, qui était en 1828 de 170 p. m., tombe successivement à 60 p. m.; en 1868, elle se réduit à 30 p. m.; en 1892, 16 p. m. seulement. Et encore une fois, l'Européen l'emporte sur l'indigène, qui fournit, lui, une mortalité en 1892 de 23 p. m.

Aux colonies françaises, même diminution de la mortalité.

L'Algérie qui, en 1848, avait à enregistrer 77 décès p. m., donne aujourd'hui 11 p. m.; la Tunisie n'accuse plus que 12 p. m.; et les Antilles, qui atteignaient jadis 91 p. m., tombent à 18 p. m.

Faut-il insister davantage pour démontrer que le paludisme, cet hydre effrayant, est en réalité un monstre peu redoutable? Le Congo même nous en fournit la preuve. Déjà aujourd'hui, nous pouvons constater que les progrès du confort sont parvenus à réduire, dans une proportion énorme, les effets de l'empoisonnement paludique. Notre chiffre de tout à l'heure, 70 p. m., comprend toute l'étendue du Congo. Or, à l'heure présente, la majorité des agents se trouve encore en expédition et ce serait raisonner bien mal que de juger l'État indépendant au point de vue du climat en attribuant à la maladie les pertes faites parmi les voyageurs et les explorateurs qui sont exposés journellement à tous les dangers, à toutes les intempéries. Pour apprécier sainement, il faut se baser sur les pertes subies par les Européens à poste fixe, dont les conditions d'existence se modifieront encore dans l'avenir à la suite des perfectionnements apportés dans l'alimentation, l'habitation et l'assainissement des stations.



A l'heure actuelle, il y a au Congo peu d'agents qui puissent être considérés comme étant réellement à poste fixe; presque tous sont obligés de se déplacer fréquemment tout au moins dans la région qui avoisine leur résidence.

Eh bien, malgré cela, que constatons-nous?

Une diminution notable de la mortalité dans les stations.

A Boma, par exemple, la mortalité annuelle de 1890 à 1894 inclus a été de 32 p. m.

A Léopoldville, pour la même période, elle est de 36 p. m. et ces deux postes étant en quelque sorte des centres, il faut comprendre dans le chiffre des décès les agents rentrant malades de l'intérieur et qui n'ont pu poursuivre leur route. De plus, à Léopoldville un certain nombre d'ouvriers de Cockerill, occupés au montage des steamers du haut Congo, se livrent à un travail des plus durs, auquel cependant la plupart résistent, puisque, parmi ces riveurs, ajusteurs, etc., plusieurs en sont à leur deuxième et même troisième terme de trois années, ce qui tendrait à prouver que le travail manuel au Congo n'est pas incompatible avec la conservation d'une bonne santé.

Le pourcentage des décès ne peut être établi que pour des stations qui ont un personnel européen permanent assez conséquent. Si l'on opère, en effet, sur de petits postes occupés par deux ou trois blancs, on s'expose à trouver des mortalités nulles ou bien l'on arrive à des proportions colossales pour peu qu'un seul Européen ait eu le malheur d'y mourir; en effet, lorsque sur trois agents il en meurt un, voilà du coup une mortalité de 33 p. c., de 330 p. m. Ce chiffre est évidemment faux.

Il faut donc opérer sur un grand nombre d'individus et sur plusieurs années pour pouvoir présenter des résultats qui reposent sur des bases sérieuses.

A Matadi, malgré les travaux du chemin de fer, malgré les grands ouvrages de terrassement qui ont remué la couche profonde imperméable des dépôts limoneux superficiels, siège ordinaire du paludisme, la mortalité, parmi les employés du railway, a été la suivante :

En 1890 158 agents 4 décès mortalité 2.53 p. c.
— 1891 340 — 15 — — 4.41 —
1892, époque où l'on attaque le massif de Pallabala, 318 agents, 4 décès, mortalité 0.80 p. c.
En 1893 296 agents 15 décès mortalité 5.06 p. c.
— 1894 319 — 10 — — 3.13 —

Nous voilà bien loin du chiffre de 62 p. c. jeté un jour dans un meeting public, ou même des 18 p. c. avancés par un adversaire moins exagéré !

D'autre part, nous avons au Congo certaines catégories d'agents qui, par leur situation même, ne sont guère appelés à se déplacer; tels les employés de la Compagnie des Produits de l'île de Mateba, où un seul agent est mort sur vingt-deux, et ce, durant un espace de six ans, soit une mortalité annuelle inférieure à 1 p. c. Or, cette île de Mateba est située dans le bas Congo, dans cet estuaire dont on a osé écrire que c'est l'endroit le plus malsain de la côte d'Afrique.

Dans la même région, l'État indépendant a envoyé soixante agents, pour y assurer les services de la douane et du cadastre; il n'a eu à déplorer que trois décès sur une période de huit années.

Il est vrai, dit M. Droogmans, à qui j'emprunte ce renseignement, que ce personnel est confortablement logé et nourri.

Toujours dans le bas Congo, on trouve des gérants de factoreries qui y résident depuis trente ans.

Et c'est là le pays le plus malsain du globe. Allons donc!

Mais cet estuaire du Congo mérite si peu la réputation que l'on cherche à lui faire que, depuis longtemps déjà, l'État et les Compagnies envoient leurs malades se remettre à Banana, à l'embouchure même du fleuve.

La salubrité de cette station est facile à comprendre. On sait que la formidable poussée du fleuve se fait sentir jusqu'à des centaines de kilomètres au large. Grâce à la puissance du courant, l'eau de mer à chaque marée né vient pas inonder les terrains avoisinant l'embouchure, ainsi qu'elle le fait lorsqu'au lieu d'avoir un estuaire ou canal unique, les fleuves se jettent à l'océan par un delta dont les subdivisions multiples brisent la force du courant et permettent ces inondations journalières d'un mélange d'eau douce et d'eau salée (c'est le cas du Niger, du Gange, du Nil, du Rhône même), circonstance, dit Laveran, des plus propres à la production du microbe paludéen.

Or, le haut Congo n'est nullement plus malsain que le bas, et si la mortalité y est plus élevée, ce n'est pas tant au pays lui-même qu'il faut l'attribuer, qu'aux *fatigues*, aux *dangers*, *aux privations sans nombre* qui ne manquent jamais d'assaillir les expéditions dans quelque pays qu'elles soient organisées.

« Prenez bien garde », disait le major Thys, « d'attribuer au climat du Congo toutes les morts que nous déplorons. Ne retirez pas à nos vaillants officiers, soldats et explorateurs, une partie de la gloire qui leur revient. Ils savaient, en partant pour cette terre d'Afrique, les risques extraordinaires et les fatigues de toute nature que leur imposerait au début l'accomplissement de cette œuvre gigantesque. Ils sont allés courageusement, froidement, au-devant du péril. Attribuer leur mort à tous au climat, c'est commettre une erreur et c'est les amoindrir. »

Et M. Droogmans dit aussi : « Que l'on songe un instant à la vie que mènent là-bas ceux qui marchent, pionniers infatigables, à l'avant-garde de la civilisation, qui remplissent là-bas la périlleuse mission d'ouvrir les voies au commerce et à la civilisation, soit en pénétrant dans des contrées inexplorées, ou en réprimant les opérations de la traite des nègres, soit en consacrant leur activité à des travaux publics, comme à la construction du chemin de fer, sans lequel le Congo perdrait pour ainsi dire toute valeur. Exposés pendant le jour à un soleil torride, ou bien à des pluies diluviennes; imparfaitement garantis contre la fraîcheur des nuits, obligés de vivre sous la tente, des semaines, parfois des mois dans des endroits malsains, n'ayant pour se sustenter qu'une nourriture insuffisante ou mauvaise, ils souffrent à la fois de privations physiques et morales qui les prédisposent à des maladies souvent mortelles. »

Voilà pourquoi ces vaillants sont tombés là-bas. Mais bien différente sera la vie du commerçant et du planteur, confortablement installés à poste fixe.

(*A continuer.*) Dr DRYEPONDT.



La salle à manger de la mission américaine, à Léopoldville.



Embarquement d'une caravane à Nyangwe. (D'après une photographie du lieut[t] Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

IV. — ÉVÉNEMENTS SUR LES AUTRES THÉATRES DE LA GUERRE (Suite)

Le 22 août, l'expédition du capitaine Ponthier rentrait à Kirundu après avoir refoulé les bandes de Kibonge et d'Ugarawa au delà du Lubutu. Le surlendemain, M. Ponthier recevait à Kirundu ma lettre adressée au résident des Falls, portée par Piani Sanga, chef soumis, et dans laquelle je demandais des renforts de toute nature. Immédiatement il donne des ordres pour organiser une ligne de portage des Falls à Kirundu, me prévient du succès de ses opérations et m'informe que dès que mon ravitaillement sera arrivé à Kirundu, il le transportera lui même vers Riba-Riba et Nyangwe.

Les opérations du commandant Ponthier étant terminées, M. Lothaire rejoint Bangala.

M. Ponthier, aussitôt le ravitaillement reçu, se rend avec Piani Sanga à Nyangwe, où il arrive le 25 septembre. Le 28 du même mois, il fait sa jonction avec moi. Dès son arrivée, apprenant que Rumaliza s'est décidé à reconquérir le Manyema, il se met à ma disposition pour combattre ce nouvel adversaire. L'avant-garde de Rumaliza est arrivée à la Luama, à trois jours de Nyangwe; aussitôt qu'elle aura passé la rivière Luama, qui a 100 mètres de largeur, il sera nécessaire que les forces de l'État marchent à sa rencontre, pour couvrir Kassongo.

Toutefois, le secours amené par le commandant Ponthier (64 soldats) n'est pas suffisant. J'attends encore un contingent de 100 hommes venant de Lusambo, j'adresse de nouvelles demandes de renfort à Lusambo, aux Stanley-Falls, à Basoko et à Bangala, et je donne l'ordre au commandant Gillain, encore à Gandu, de venir me rejoindre.

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA.

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes. — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.

Rumaliza s'étant avancé jusqu'à 8 heures de marche de Kassongo, les troupes de l'Etat, sous mon commandement, se portèrent à sa rencontre. Elles étaient divisées comme suit : la garde du commandant Dhanis, la garde du commandant Ponthier, le peloton du lieutenant Lange, le peloton du lieutenant Doorme, le peloton du lieutenant Hambursin, le peloton du sergent Collet, le peloton du sergent Van Riel. Elles se composaient de 400 soldats réguliers dont 200 de la côte et 200 volontaires indigènes (Balubas, Bena Malela et Batetelas), dont l'instruction avait été faite par le lieutenant

Doorme. La colonne emmenait en outre avec elle un canon Krupp de 7·5 de montagne, avec 44 obus et 11 boîtes à mitraille. Enfin, elle était renforcée par les troupes irrégulières des chefs indigènes Ferhani, Uledi, Abedi (environ 300 fusils à piston).

Le 13 octobre, vers midi, la colonne quitta Kassongo. Le même jour, après avoir parcouru une distance de 12 kilomètres, elle franchit l'Ussugui et passa la nuit au village de Piani Mayenge. Le 14, elle traversa la Lulindi, importante rivière, et s'établit à Mwana Mkwanga, à 12 kilomètres environ du campement de la veille. Des renseignements recueillis, il résultait que nous n'étions plus qu'à trois heures de marche des bomas ennemis.

⸙

Le 15 octobre, à 7 heures du matin, la colonne, précédée des auxiliaires, se mit en marche dans l'ordre suivant : lieutenant Doorme, commandant Dhanis, commandant Ponthier, lieutenant Hambursin avec le canon, lieutenant Lange, sergent Van Riel protégeant les bagages, sergent Collet protégeant l'arrière-garde.

Le but de cette marche était de contourner la position ennemie de façon à prendre les retranchements à revers. Cette opération réussit. Toutefois, à un croisement de route, le flanc gauche de la colonne fut attaqué par des éclaireurs ennemis. Les pelotons du lieutenant Lange et du sergent Collet occupèrent alors ce croisement, pendant que défilait la colonne, et la marche de flanc put continuer sans encombre, jusqu'à une heure de l'après-midi. A ce moment, la colonne fit à gauche, et à travers la brousse, marcha face en arrière à l'attaque d'un boma dont, à la faveur des hautes herbes, on put s'approcher jusque 400 mètres. Ce boma couvrait environ un demi-hectare, était de forme régulière, avec les angles arrondis et surmonté d'une multitude de petits drapeaux.

Les troupes d'attaque du lieutenant Doorme, soutenues par les hommes du lieutenant Lange, sont déployées en tirailleurs et au coup de canon, signal de l'attaque, se précipitent au pas de charge vers le boma, sans tirer un coup de fusil. L'ennemi ne tire pas davantage. Mais, à une vingtaine de mètres du boma, nos troupes sont accueillies par une fusillade des plus violentes.



Femme indigène des environs de Nyangwe.
(D'après une phot. du lieutᵗ Lemery.)

Malheureusement, nos soldats se laissent aller à répondre à cette fusillade et, par une espèce de fuite en avant, les soutiens se fondent prématurément dans la ligne des tirailleurs. Nos soldats postés à quelques mètres du boma ennemi, engagent alors un feu roulant et, malgré les efforts des chefs de peloton, il est impossible de leur faire faire un pas de plus pour les décider à aborder l'obstacle réellement formidable qui s'élève devant eux. Heureusement, l'ennemi tirait trop haut et ne nous faisait pas grand mal. Au début de l'action, le lieutenant Lange fut blessé au genou ; mais il put, malgré cela, continuer à s'occuper de son peloton.

La situation devenait critique ; il fallait songer à retirer les troupes d'attaque. Pour protéger leur retraite, je fais avancer le canon ; mais la pluie de balles qui tombait aux environs de la pièce met en déroute les porteurs qui la traînaient et portaient les bagages. Ils se sauvent en abandonnant les charges et le lieutenant Hambursin, dont le peloton avait été entraîné sur la ligne. Pressés par les circonstances, le commandant Ponthier et le lieutenant Hambursin s'attellent eux-mêmes à la pièce. Le sergent Collet porte quelques charges. Grâce à l'arrivée du lieutenant Doorme et de quelques hommes, le canon est amené à 75 mètres du boma et, sous sa protection, la retraite s'effectue dans le plus grand ordre.

A ce moment, une attaque se dessine vers la droite et on aperçoit alors un second boma dont on ignorait l'emplacement. Ce second boma, plus grand que le premier (il couvrait un hectare), est à deux enceintes. L'ennemi en sort en masse pour nous attaquer.

La plus grande partie des troupes et le canon sont amenés de ce côté, et il ne reste devant le petit boma que les forces nécessaires pour en maintenir la garnison. Les troupes prennent position sur une crête, à 650 mètres de l'adversaire, et ouvrent un feu très réussi sur

la position ennemie. Les Arabes ne continuent pas leur attaque.

Nos hommes et les Européens étaient très fatigués de la longue marche qu'ils avaient dû faire, et de cette lutte, qui avait duré quatre heures sous un soleil de plomb.



Le Sankuru à Bena-Bendi. (D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

On choisit, comme lieu de campement, un plateau situé à environ 1,200 mètres du grand boma et 900 du petit La nuit fut calme, à part une légère fusillade vers le matin. Toutefois, ce campement n'était pas tenable, et, le 16 octobre, une reconnaissance, sous les ordres du commandant Ponthier, fut chargée de rechercher un autre emplacement, sur un plateau situé à notre droite et en avant. Pendant que s'exécutait cette reconnaissance, le lieutenant Doorme et le sergent Collet avaient repoussé une sortie du petit boma, et le lieutenant Hambursin avait ouvert un feu d'artillerie bien ajusté sur le grand boma.

D'un autre côté, le commandant Ponthier, ayant été aperçu, est accueilli par une vive fusillade des Arabes; le lieutenant Lange va le renforcer.

L'emplacement reconnu étant excellent, le sergent Van Riel, avec les charges, se dirige vers le nouveau camp. Puis, les troupes engagées contre celles du petit boma se mettent en retraite par échelons, le canon en avant, pour gagner le nouvel emplacement.

Le passage du Lubukuie par la pièce se fait difficilement, mais une fois sur l'autre rive et à l'abri d'un coup de main, l'infanterie la devance et se porte sur la ligne Ponthier-Lange, établie à 400 mètres du grand boma. Vers une heure, je fais cesser l'engagement, les troupes sont retirées et l'on occupe le nouveau camp. L'ennemi, qui avait dû subir des pertes sérieuses, ne nous inquiète ni l'après-midi ni la nuit suivante. Le 17 octobre, une attaque sérieuse des Arabes sur notre gauche est repoussée; le 18, le grand boma est bombardé.

Le lendemain, l'ennemi, profitant du brouillard, attaque le camp de trois côtés à la fois. Il envahit presque la face antérieure. Le commandant Ponthier, qui s'élance pour le repousser, tombe mortellement blessé, les deux jambes fracassées par des balles. Il allait même rester aux mains de l'ennemi, car, dans sa précipitation, il n'avait pas été suivi par ses hommes, quand, heureusement, le caporal Badilonga (Baluba) survient, le dégage, tue quelques Arabes et leur prend un drapeau.

L'attaque est repoussée de tous les côtés : sur la face antérieure par le lieutenant Doorme, sur la face gauche par le lieutenant Lange et le sergent Collet, sur la face droite par le lieutenant Hambursin et le sergent Van Riel. Mes hommes et ceux du commandant Ponthier sont en réserve. Trois fois, l'ennemi revient à la charge, mais sans succès. Profitant d'une accalmie, le lieutenant Hambursin rentre au campement et décide d'achever la déroute des Arabes au moyen du canon... Pendant que la pièce gagne son emplacement de tir, une quatrième attaque se produit... Je quitte alors le commandant Ponthier, à qui je donnais des soins, et je pars au pas de course, soutenu par Doorme, Lange et Collet. L'ennemi est refoulé jusqu'au delà du Lubukuie. Le canon achève sa déroute.

Nous étions vainqueurs, mais à quel prix! Le commandant Ponthier était mortellement atteint; le lieutenant Lange, qui jusqu'alors avait fait vaillamment son devoir, était hors de combat. Nous avions perdu, depuis le commencement de la campagne, 50 soldats réguliers et un très grand nombre d'auxiliaires.

Il nous fallait renoncer, si nous ne recevions pas de sérieux renforts, à attaquer de vive force les bomas et nous devions nous borner à les surveiller, jusqu'à ce que, réduits par la famine, les Arabes les abandonnassent eux-mêmes. Heureusement pour nous, l'ennemi avait subi des pertes sérieuses, entre autres celle de l'Arabe Mohamedi, l'organisateur et le commandant des sorties. Aussi, depuis lors, nous ne fûmes plus sérieusement attaqués.

⁂

Du 20 octobre au 16 novembre, les opérations traînent en longueur.

Le capitaine Wouters d'Oplinter ayant rejoint la colonne le 20 avec 80 hommes, des vivres, des munitions et des marchandises, la situation s'améliore. Le 25, le commandant Ponthier, ce brave et valeureux soldat, meurt des suites de ses blessures. Le même jour, on apprend que les Arabes construisent un boma à Mwana Mkwanga et que le Saïd ben Abedi, Kibonge et Rachid veulent tenter l'attaque de Kassongo. Le capitaine de Wouters, accompagné du sergent Collet et de 70 hommes, va s'établir à Kwana Mkwanga pour surveiller ces forces. De temps à autre, on bombarde les bomas, les soldats réguliers font des patrouilles et les auxiliaires de petites expéditions, pour la plupart couronnées de succès.

Le 30 septembre, on apprend que Bwana Nzige et Muzongila s'avancent de Kabambare. Dans le but de les faire hésiter, j'envoie une reconnaissance offensive qui détruit Kitumba-Moyo.

Le camp de Lubukuie et la position du capitaine de Wouters ayant rendu critique la position de Rumaliza, celui-ci décide, pour se procurer des vivres, de construire un boma chez Nteloi. De là, il pourra rayonner vers Ogella et s'approvisionner largement; de plus, il pourra tenir longtemps, ses positions étant imprenables de vive force, à cause du manque de munitions d'artillerie. Pour s'opposer à ce dessein, le lieutenant de Heusch est envoyé à Nteloi avec 65 hommes et s'y établit, avec l'aide du capitaine de Wouters; il a pour mission d'empêcher Rumaliza de passer la Lulindi pour se procurer des vivres.

Le 4 novembre, Rumaliza nous fait crier qu'il offre le Mallela, le Samba et Nyangwe, mais qu'il désire Kassongo.

Le 16, au matin, nous apprenons que l'ennemi a fui pendant la nuit. Les auxiliaires sont lancés à sa poursuite, et le gros des forces régulières est dirigé sur Mwana Mkwanga et placé sous les ordres du capitaine de Wouters.

Du 26 octobre au 16 novembre, peu de faits saillants à signaler à Mwana Mkwanga. M. de Wouters s'y retranche, surveille les mouvements des Arabes et leur barre la route de Kassongo.

Les deux parties se bornent à s'observer, à faire des reconnaissances et à se livrer de temps en temps quelques escarmouches peu sérieuses. De plus, les auxiliaires Wazulas de M. de Wouters sont souvent aux prises avec des détachements ennemis ou des Arabes isolés, qui se rendent dans les champs de manioc pour y chercher de la nourriture. Dans la nuit du 15 au 16 novembre, les Arabes avaient également abandonné leur boma de Mwana Mkwanga.

Le 16 novembre, après l'abandon par les Arabes de leurs bomas de Lubukuie et de Mwana Mkwanga, les auxiliaires furent, dès l'aube, chargés de la poursuite, et les troupes régulières concentrées sur la position du capitaine de Wouters d'Oplinter.

Le lendemain matin, je regagnai Kassongo avec le sergent Van Riel, mes hommes et ceux du commandant Ponthier.

Enfin, une colonne rendue aussi légère que possible et forte de deux cents soldats réguliers fut chargée de reprendre contact avec les Arabes. Elle était commandée par le capitaine de Wouters ayant sous ses ordres les lieutenants Doorme, de Heusch et Hambursin et divisée en quatre pelotons. Elle était en outre renforcée par les troupes auxiliaires d'Albert Frees, Piani Katembwe et Ferhani, environ sept cents fusils à piston.

Partie à 8 heures, la colonne s'arrête à 2 heures dans un village abandonné. Jusque-là, la route suivie était semée de cadavres, ce qui indiquait combien la fuite de l'ennemi avait dû être précipitée.

(A continuer.) DHANIS.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

V. — LES CÉRÉALES : 2° MILLET ET ÉLEUSINE



Mortier indigène des environs de Basoko.

L'ÉLEUSINE et le millet (¹) sont de beaucoup inférieurs comme rendement au sorgho, au maïs, au riz; ils ne tiennent pas une place fort importante dans le régime alimentaire des peuples du Congo, sauf dans certaines parties de l'État indépendant, où les conditions de fertilité du sol, de sécheresse et d'humidité ne permettent pas la culture de plantes plus productives, qui, par suite de leurs qualités mêmes, réclament pour se développer des conditions particulièrement favorables.

Le millet est une céréale fort peu cultivée, sinon vers les régions excentriques de l'Uelle, du Tanganika, du Katanga. Elle est certainement beaucoup moins répandue que le sorgho et l'éleusine; en bien des endroits, les indigènes ne la cultivent que d'une manière incidente, et pour la faire entrer dans la fabrication de la bière. C'est sa raison d'être vers les limites méridionales du bassin du Congo, comme près du Tanganika et chez les Mombuttus et les Niams-Niams. Le millet ne forme donc qu'un faible apport au point de vue de l'alimentation des Congolais. Son importance croît à mesure que l'on s'avance vers le nord, du côté du Soudan et du bassin du Nil; ainsi les Basokos, les Mombuttus (1° à 4°) ne le connaissent que très peu, tandis que chez les Bongos et les Ghattas (8° à 10° n), son importance égale presque celle du sorgho.

Le millet est depuis longtemps connu en Europe, où on le cultivait dès l'époque lacustre; on en a retrouvé des graines dans les palafittes de Suisse et d'Italie. Sans être identique au millet des Helvêtes, le millet d'Afrique en est très proche parent; leur provenance à tous deux est sans doute la même que celle du sorgho, et doit être aussi recherchée dans les régions égypto-arabiques. Cultivé dans l'antiquité par les Égyptiens et les Syriens, le millet a passé aux Hébreux, aux Phéniciens, aux Grecs, puis aux peuples italiens pour se répandre le long des côtes de la mer Méditerranée.

Le pénicillaire ou millet d'Afrique (*Penicillaria spicata*) est une plante de moins grande taille que le sorgho — il atteint 2 mètres environ; sa tige est beaucoup moins noueuse et moins robuste, ses feuilles sont plus étroites, plus allongées et plus dures. Un épi termine la tige, compact, serré, renfermant de nombreuses graines arrondies, luisantes, de la grosseur de notre millet d'Europe, que l'on cultive encore à certains endroits pour nourrir les oiseaux captifs.

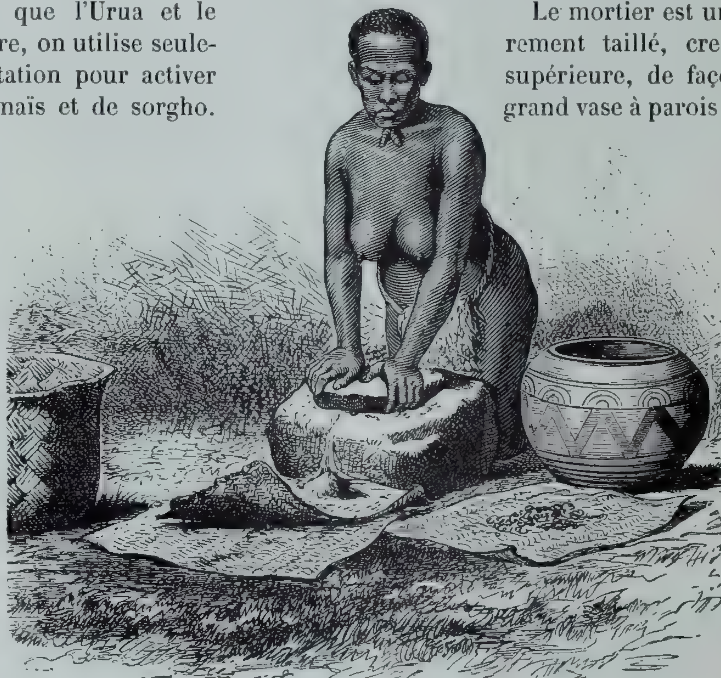
La graine, broyée à la meule, donne une farine impure, grisâtre, sableuse, parce que les meunières noires ne se donnent guère la peine de séparer le son. Au reste, comme elles ne s'en servent souvent que pour la fabrication de la bière, elles se contentent presque toujours de concasser grossièrement le grain dans des mortiers de bois.

(¹) Voir notre gravure, page 48.

Plus petite et moins riche encore que le millet, l'éleusine a cependant, comme denrée alimentaire, une plus grande importance. C'est la céréale des régions à sol pauvre, d'altitude élevée; Junker l'appelle « une espèce de mauvais grain à écaille dure et épaisse »; Livingstone la traite plus mal encore, en disant : « l'éleusine, qui fait mal aux dents et qui gratte sur l'estomac ».

En général les peuples qui la cultivent ne font pas de l'éleusine leur nourriture spéciale; ils s'en servent surtout pour la fabrication de la bière, car la farine qu'on en obtient fermente mieux que les autres céréales africaines. La bière que les Niams-Niams fabriquent avec l'éleusine est, d'après Schweinfurth, la meilleure boisson de ce genre qu'il ait bue pendant son séjour dans le haut Nil. Cette bière es faite de graines d'éleusine seulement, car les Niams-Niams cultivent cette plante sur une grande échelle; mais dans d'autres contrées, telles que l'Urua et le Katanga, où cette céréale est rare, on utilise seulement ses propriétés de fermentation pour activer la fabrication des bières de maïs et de sorgho.

L'éleusine (*Eleusine coracana*) est une graminée de taille moyenne, robuste et résistante, dont le chaume court et solide se termine par une panicule étoilée, formée de six ou sept épis allongés, insérés à peu de distance les uns des autres au sommet de la tige. Les graines sont arrondies, de couleur brunâtre, à peine grosses comme une semence de moutarde; la substance nutritive est enveloppée d'une carapace dure et très siliceuse; réduite en poudre au moyen des meules si primitives d'Afrique, elles donnent une farine brunâtre, grossière, qui contient toutes les impuretés du son, croque sous la dent comme si elle contenait des grains de sable; c'est en somme un aliment fort peu agréable pour l'Européen. Cependant, par des soins spéciaux, par une porphyrisation plus soigneuse et l'écartement du son, la farine de l'éleusine peut devenir aussi douce, aussi agréable à manger que beaucoup d'autres fort prisées; mais c'est là un soin que le nègre prend rarement pour lui-même.


Femme broyant l'éleusine [1].

La farine d'éleusine, en raison de la petitesse de la graine, ne peut guère être obtenue que par la meule; l'instrument dont se servent les meunières noires est des plus primitifs; c'est celui que l'on a retrouvé chez tous les peuples du monde au commencement de leur civilisation, tant chez les Indiens Peaux-rouges que chez nos ancêtres européens. C'est une grosse pierre dure, largement établie sur le sol, dont la face supérieure s'excave peu à peu par le frottement; ce creux ainsi formé reçoit la graine à moudre. Une autre pierre plus petite, légèrement bombée, est manœuvrée vigoureusement par les mains de la meunière, et frotte sans relâche sur les graines, jusqu'à ce que celles-ci soient réduites en poudre; au fur et à mesure de la production, la farine est poussée en avant et va tomber sur une natte, un lambeau d'étoffe, un récipient quelconque.

Ce travail est très dur, très lent; les ménagères ne l'aiment guère; il leur prend trop de temps. Elles préfèrent user d'un instrument plus expéditif, mais qui ne donne pas des produits aussi achevés. L'instrument dont elles se servent est un mortier en bois, qui permet non seulement d'agir plus vite, mais autorise la réunion de deux ou même de trois commères battant dans le même mortier. Cet instrument est utilisé pour les graines plus grosses, telles que le maïs, le sorgho, le riz; on s'en sert aussi pour broyer le manioc séché, pour réduire les légumes verts en purée, etc.

Le mortier est un gros cylindre de bois grossièrement taillé, creusé profondément à la partie supérieure, de façon à représenter une sorte de grand vase à parois très épaisses. Parfois, il est mobile; parfois il est solidement fixé en terre. Le pilon est une lourde pièce de bois dur, grosse comme le bras, longue de 4 à 5 pieds.

Ayant mis dans le mortier la substance qu'elle veut travailler, la ménagère saisit solidement le pilon des deux mains, s'arcboute en arrière, en l'élevant perpendiculairement, puis le fait redescendre avec force, tout le corps se rejettant en avant pour augmenter le poids. Souvent deux ou trois femmes se rassemblent pour battre leur récolte, et les coups sourds de pilon, rythmés par une chanson monotone, retentissent dans le village, entremêlés parfois des claquements de mains des travailleuses. Habituées à ce travail, les femmes y deviennent très adroites, et parfois, dans le courant du battage, lancent leur pilon en l'air, frappent des mains, puis le rattrapent et le plongent fortement dans le grain, sans perdre la mesure. Quoique la besogne soit dure, quand les quantités sont grandes, les femmes la font pendant des heures, sans se lasser, ne s'interrompant que pour rire de la maladresse de l'une des batteuses, pour jacasser et potiner gaiement, pendant qu'on enlève les matières inutiles, les cosses, les paillettes, etc.

La farine ainsi obtenue est nécessairement peu homogène; les travailleuses en séparent les parties trop grosses, au moyen de légers tamis en vannerie fort bien fabriqués. Ces fragments rebutés sont replacés dans le mortier et battus de nouveau. Finalement, la farine est obtenue assez égale pour l'usage qu'on en fait.

(*A continuer.*)

Dr P. Briart.

[1] Gravure extraite de : *Au Cœur de l'Afrique*, par le Dr Schweinfurth, Hachette et Cie, éditeurs.



LE LIEUTENANT DE LA KÉTHULLE DE RYHOVE

Né à Louvain, le 6 décembre 1865. — Lieutenant au régiment des carabiniers.

S'embarque pour le Congo, le 18 décembre 1890. — Adjoint au commissaire du district du Stanley-Pool (février 1890 - août 1891). — Attaché à l'expédition du haut Uelle. Explore les bassins du Bomu et du Kotto. — Fonde les postes de Sandu, Darbaki, Uarra et Sango, sur le Waworo — Explore le Darfertit (février à mai 1894).

Rentre en Europe, le 16 novembre 1894.

Un beau nom, qui évoque le souvenir des luttes des anciens Belges contre l'oppression étrangère et pour la conquête de la liberté de conscience. En 1577, François de la Kéthulle, sire de Ryhove, à la tête de 20,000 gueux gantois, imita l'exemple héroïque des Bataves et essaya d'entraîner le pays contre la domination espagnole. Mais la défaite de Gembloux devait bientôt ruiner ses patriotiques espérances et assurer la victoire au successeur du duc d'Albe. La Belgique demeura colonie espagnole.



Le lieutenant Charles de la Kéthulle de Ryhove vient de montrer qu'il lui reste dans les veines du sang de son aventureux ancêtre. Le séjour de quatre années consécutives qu'il a fait au Congo a été l'un des plus fertiles en courses hardies à travers les pays inconnus et des plus féconds en résultats géographiques.

Son essentiel mérite est d'avoir relié les observations du Dr Junker (1883) et du commandant Roget (1890) avec celles de Lupton-bey (1882) et les travaux effectués, à la fin de 1870, par les officiers de l'état-major général de l'armée égyptienne, notamment par Purdy-Pacha. Il va nous faire connaître le Darfertit, depuis les sources du Kotto et du Bomu jusqu'aux confins du Darfur.

Attaché à l'expédition du haut Uelle, au mois d'août 1891, le lieutenant de la Kéthulle arriva au Bomokandi le 20 novembre de la même année. En février 1892, il fut envoyé en mission spéciale vers le nord. Après avoir descendu le cours de l'Uelle jusqu'à Yakoma, il remonta le Bomu jusqu'au confluent du Shinko, en compagnie de l'inspecteur d'État Georges Le Marinel. Il conclut un traité avec Rafaï, chef des Bandjias, et fonda une résidence chez ce sultan.

Dans le courant de la même année, il entra en relations avec les chefs A-Bandos et Kreishes, du Darfertit, qui devinrent bientôt ses alliés. Il étendit ainsi jusqu'aux confins du Darfour l'autorité de l'État. Malheureusement, on s'en souvient, les dernières conventions internationales ne conservèrent pas à celui-ci les bénéfices politiques de cette belle exploration.

Après avoir parcouru toute la région comprise entre Rafaï et Semio, le lieutenant de la Kéthulle entreprit avec le premier de ces chefs une expédition le long de la rive droite du Shinko. Il explora pendant cinq mois (de décembre 1892 à avril 1893) le Dar-Banda, au nord du pays des Sakaras, et entra en relations avec les Arabes du Runga, du Wadaï et du Bornu. Ces derniers lui offrirent même de le conduire jusqu'au lac Tchad. Mais l'objectif des Belges n'était ni au nord ni à l'ouest; et, si forte que fût pour le lieutenant de la Kéthulle la tentation de voir flotter son drapeau avant celui des autres puissances sur les rives du Tchad, le voyageur déclina la proposition qui lui était faite. Il demeura dans le Dar Bunda, où il fonda les postes de Sandu, Darbaki, Uarra et Sango, sur le Waworo. Il créa également une station chez Duaru, un Bandjia établi au sud de Boma.

Du mois de février au mois de mai 1894, il visita, avec le commandant Nilis, le Darfertit et gagna les sources du Kotto, de l'Ada et du Bali, poussant une pointe hardie jusque dans le bassin du Nil. Le 2 juillet, le lieutenant de la Kéthulle reprenait le chemin de l'Europe. Il avait bien mérité de son pays et de la science.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le *Mouvement géographique* publiera, sous peu, la relation de son voyage.





Le plateau de Kinkanda (près Matadi), avec la ferme et l'hôpital. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe)

LE CLIMAT DU CONGO

PAR LE Dr DRYEPONDT.

IV



Le confort a une importance énorme dans les pays tropicaux. Son influence a d'ailleurs été reconnue par un adversaire acharné de la politique coloniale dans l'un des meetings contradictoires de l'Association libérale.

Lorsque le major Thys déclara que bientôt il retournerait pour la cinquième fois en Afrique, son antagoniste lui répondit que, dans les conditions où voyageait M. Thys, pareil déplacement n'offrait guère de risques et qu'il l'entreprendrait bien lui-même.

N'est-ce pas avouer qu'au Congo ce n'est pas tant le climat qui est meurtrier, mais plutôt le manque de confort?

Or, ce dernier ne peut pas s'acquérir du premier coup; il faut du temps pour le préparer, il faut surtout le chemin de fer qui apportera dans les régions du haut fleuve le confort qui existe déjà aujourd'hui dans le bas Congo.

Et alors on verra bien si la malaria et le paludisme sont vraiment des monstres invincibles!

Au Congo, d'ailleurs, le paludisme est dû non pas tant à la présence de marais — car il n'est pas rare d'y marcher durant plusieurs jours sans rencontrer seulement une eau stagnante — qu'aux émanations du sol vierge.

Depuis de longues années, il s'est formé là, grâce à la richesse végétale du pays, une couche épaisse d'humus qui constitue un milieu favorable au développement du microbe du paludisme; mais il est prouvé, par l'exemple des autres pays, par ce qui s'est passé en Hollande, en Belgique, dans nos Flandres, et en France, dans la Sologne, qu'il y a moyen d'arriver, sinon à faire disparaître complètement, du moins à réduire considérablement les effets malfaisants du paludisme.

La culture, le drainage du sol, l'aération de la forêt par des coupes habilement dirigées, le mode de construction, le choix d'un bon emplacement pour les habitations, que l'on doit soustraire à l'humidité et aux émanations du terrain en les établissant sur voûtes ou sur pilotis, sont autant de moyens de diminuer les chances d'impaludation.

Et les risques de maladie seront encore réduits lorsque le colon ajoutera aux différentes précautions que nous avons énumérées *une bonne hygiène*, c'est-à-dire une nourriture fortifiante et rationnelle, lorsqu'il ne se livrera à aucun excès, lorsqu'il évitera de demeurer au soleil inutilement et sans coiffure suffisamment protectrice, de s'exposer à la fraîcheur du soir, ou de conserver sur son corps des vêtements trempés par la sueur ou par la pluie; lorsqu'il se

couvrira suffisamment durant les nuits de la saison sèche.

Le froid est au Congo un ennemi dangereux, que l'ancien Africain redoute à juste titre, non qu'il favorise l'impaludation elle-même, mais parce qu'il est presque toujours, chez les individus impaludés, la cause de manifestations telles que la dysenterie et la fièvre bilieuse hématurique. Ces affections sont, en quelque sorte, la manifestation ultime du paludisme sur des sujets anémiés; aussi reculent-elles graduellement devant les progrès de l'hygiène et du confort.



La *bilieuse hématurique* n'attaque jamais les nouveaux arrivés; c'est, comme l'a dit M. le Dr H. Dupont, la manifestation aiguë d'un état d'impaludation chronique. Le début de l'empoisonnement paludique est marqué par des fièvres, dites d'acclimatation, qui sont dues à la révolte de l'organisme contre ce poison qui le pénètre; les accès vont diminuant à mesure que l'individu s'affaiblit, c'est-à-dire réagit moins énergiquement. Parfois ils disparaissent même complètement. On se croit alors acclimaté, tandis que l'on n'est qu'anémié et, dans ces conditions, un rien suffit pour provoquer la maladie: un froid, une contrariété, un léger excès font éclater la bilieuse hématurique.

Mais, si une nourriture saine, substantielle et rationnelle a conservé à l'organisme toute sa vitalité et lui a permis de lutter victorieusement contre l'influence dépressive de la chaleur, si les chances d'empoisonnement paludique ont été diminuées par le confort des habitations et le choix de leur emplacement, si les fatigues excessives ne sont pas venues se joindre aux autres causes de débilitation, il y a de grandes chances pour que l'accès pernicieux, l'accès hématurique, soit évité, *parce que l'individu n'atteindra pas le degré d'anémie nécessaire à la production de la maladie.*

L'expérience a démontré combien ce principe est vrai : dans le bas Congo, dans les stations où, grâce aux steamers venant d'Europe et au bétail de Mateba, on a obtenu un confort presque aussi complet que dans nos pays, la bilieuse hématurique est devenue exceptionnelle, de fréquente qu'elle était auparavant. Il en sera de même dans le haut Congo, quand le chemin de fer permettra d'y procurer aux agents des avantages analogues à ceux qui existent dans les stations du bas fleuve.

La dysenterie, qui est, principalement, une maladie de misère, ayant pour cause première la débilitation de l'organisme, diminue, elle aussi, et dans des proportions plus notables peut-être. Depuis quelque temps déjà, plus aucun cas de cette affection n'a été constaté chez les permanents de Boma, Banana, Matadi (station) et Léopoldville.



Je crois avoir démontré que le climat du Congo ne constitue pas un obstacle insurmontable à la colonisation de ce pays et que le blanc, en tant que directeur de travaux, en tant que chef d'exploitation, peut très bien y vivre à condition de se soumettre aux prescriptions de l'hygiène.

Et cependant, combien de nos patriotes ne se conforment pas à ces règles si simples! Combien meurent victimes de leur propre imprudence!

On peut affirmer, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'une bonne moitié des décès que nous avons à déplorer au Congo sont causés par des imprudences de tout genre, dues à ce que, nés d'hier à peine à la vie coloniale, nous ne sommes pas encore instruits par l'expérience, nous ne comprenons pas assez la nécessité de cette hygiène nouvelle si différente de celle à laquelle nous sommes habitués dans notre pays. Souvent nos instincts nous trompent et nous conduisent à commettre les plus fatales erreurs. Ce sont eux, par exemple, qui nous poussent à rechercher la fraîcheur des nuits tropicales alors que rien n'est plus dangereux.

Comme conclusion, je dirai que le climat du Congo est meilleur que celui des Indes, et j'ajouterai avec mon ami le Dr H. Dupont : « L'État indépendant est un pays où l'Européen s'acclimate au milieu météorologique et résiste aux influences paludéennes en attendant qu'il puisse les atténuer ou les faire disparaître. »

Un jour viendra sans doute où la race blanche pourra s'y perpétuer.

Dr Dryepondt.



L'hôpital de Bangala.
(D'après une photographie de M. Michel.)



Femmes indigènes de Nyangwe aux travaux de défrichement. (D'après une photographie du lieutenant Lemery.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS (1)

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA (Suite).

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes. — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.

Des indigènes sont venus informer le capitaine de Wouters que le boma ennemi, encore inachevé, se trouvait dans une vaste plaine, à une heure de marche du campement, et que seules les gardes de Rumaliza et de Sefu l'occupaient. Mon adjoint décide de l'attaquer à l'improviste et, afin d'éviter toute hésitation, rejette les auxiliaires à l'arrière.

Vers 2 1/2 heures, la colonne se met en marche dans l'ordre suivant : lieutenant Doorme, capitaine de Wouters, lieutenant de Heusch, lieutenant Hambursin, les auxiliaires.

La marche, qui se faisait dans des chemins fort mauvais, s'effectuait dans le plus grand silence pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, dont beaucoup de soldats se trouvaient sans défiance dans le bush, occupés à y faire provision de bois.

A la sortie du bois, le caporal Badilonga, qui, avec 10 soldats, formait la pointe d'avant-garde, aperçoit quelques hommes devant lui. Pour ne pas faire tirer sur des indigènes, il demande « Wangwanas » ; on lui répond par des coups de fusil auxquels il riposte, et le lieutenant Doorme, qui commandait l'avant-garde, fait sonner la charge et s'élance en avant avec son peloton. Seulement, au lieu de déboucher dans une

(1) N. D. L. R. Nous avons publié dans notre précédent numéro (page 61) une gravure représentant une femme indigène des environs de Nyangwe. Le baron Dhanis nous envoie à propos de ce personnage les explications suivantes que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Ce portrait est celui d'une femme jouissant d'une très grande considération à Nyangwe. Elle a été nommée « Chefesse » (un mot admis au Congo, si pas ici) du marché. Elle a la figure barbouillée de blanc; elle porte des plumes dans les cheveux et des fétiches autour du corps. Ces derniers doivent donner au marché la tranquillité et l'abondance. Le personnage tient en mains un long bâton qui lui sert à aligner les vendeuses et à maintenir l'ordre, au besoin. C'est également au moyen de cette perche que la négresse dirigera sa pirogue lorsqu'elle reprendra le chemin de son village. Beaucoup de riverains emploient le même instrument au lieu de pagaies.

vaste plaine, comme il s'y attendait, il aperçoit le boma ennemi à 200 mètres devant lui. En avant d'une palissade visible se trouvaient de nombreux chimbèques, ce qui pouvait faire croire que le boma était inachevé.

L'ennemi surpris se sauve dans le bois ou se précipite vers son retranchement. Il est vivement attaqué par les Balubas du lieutenant Doorme, qui en tuent un grand nombre et pénètrent dans les chimbèques où beaucoup de fusils, de poudre et de capsules ainsi que des étoffes tombent entre nos mains.

A ce moment, le lieutenant Doorme s'aperçoit qu'il a donné contre la partie droite de la face antérieure du boma. Les autres pelotons, qui avaient pris le pas de course, débouchent successivement. Le capitaine de Wouters se porte contre la partie gauche de la face antérieure et la face gauche. Le lieutenant de Heusch contourne le boma et attaque la face postérieure; le lieutenant Hambursin, appelé par le lieutenant Doorme, va prolonger la droite de ce dernier.

Il était alors évident que le boma était fermé de toutes parts. Toutefois, sur la face postérieure, les sticks n'étaient pas jointifs; il y avait une ouverture de trois à quatre mètres et un coup de main pouvait réussir. Il faut noter aussi que l'ennemi avait été surpris et que le moral de nos troupes était excellent.



Indigène Bangala. (D'après une phot. de M. Alexandre.)

Jugeant avec raison qu'il avait la clef de la position, le lieutenant de Heusch demande du renfort et s'élance pour pénétrer dans le boma. Malheureusement, au moment où le succès allait couronner ses efforts, il tombe mortellement frappé d'une balle et une partie de ses hommes épouvantés s'enfuient, ce qui rend du courage aux Arabes et les détermine à tenter une sortie.

Immédiatement prévenu, le capitaine de Wouters accourt avec Albert Frees et quelques soldats; la sortie est repoussée et le corps du malheureux de Heusch reste entre nos mains. Mais, pendant ce temps, les Arabes attaquent sur leur face antérieure. Les hommes du capitaine de Wouters, qui ne sont plus soutenus par leur chef, rétrogradent et ne sont plus couverts par les chimbèques.

Comme le retranchement était partout terminé, il ne fallait pas compter pouvoir l'enlever de vive force et le capitaine de Wouters dut se résigner à ordonner la retraite. Celle-ci se fit en bon ordre, mais fut contrariée par l'ennemi, qui, enhardi, sortait de son retranchement pour venir nous attaquer.

Il fallut d'abord transporter nos blessés et nos morts dans le bois voisin et, pour protéger la colonne qui s'engageait dans le fourré, faire une série de mouvements en arrière et en avant, chaque fois que nos adversaires devenaient trop pressants.

Dans le bois, situé à 150 mètres du boma, une petite arrière-garde fut constituée par des Balubas et des Manyangas sous les ordres des lieutenants Doorme et Hambursin. Quelques Arabes seuls nous suivirent jusqu'au village où nous nous étions arrêtés le matin, et là une vive fusillade les mit en fuite. Il était alors cinq heures du soir. Après une halte d'une demi-heure pour donner le temps aux porteurs des charges de gagner du terrain, nous continuâmes à nous retirer jusqu'à 10 heures du soir, et nous campâmes sur la route.

La nuit fut tranquille et le matin, dès l'aube, nous reprenions la route de Mwana Mkwanga, où nous arrivions vers 10 heures. Un de nos auxiliaires, Piani Katembwe, qui s'était égaré et n'avait pu assister au combat, nous avait rejoint; il passa la nuit dans le petit village abandonné où nous nous étions arrêtés. Il eut à subir une petite attaque dont il eut facilement raison.

Cette rencontre nous coûtait, outre le lieutenant de Heusch, 4 morts et 10 blessés. L'ennemi devait avoir perdu assez bien de monde. Nous lui avions pris 40 fusils à piston, 2 fusils perfectionnés, de la poudre, des capsules ainsi que quantité d'autres objets.

Que conclure de cette journée?

Pour les indigènes qui ont vu une partie de nos soldats en fuite, c'est une défaite. Pour nous et nos soldats, nous avons échoué dans une attaque.

Quant à nos adversaires, pouvaient-ils considérer ce combat comme une victoire? Il est permis d'en douter. En tout cas, elle leur avait coûté cher, grâce à l'énergie et au courage d'une partie de nos soldats et notamment des Balubas du lieutenant Doorme, des Haoussas et des Zanzibarites du capitaine de Wouters.



Du 18 novembre au 26 du même mois, rien de saillant. Le 26, on apprend que Rumaliza est passé sur la rive droite du Lulindi. Une colonne sous les ordres du capitaine de Wouters, comprenant les lieutenants Doorme et Hambursin, part de Mwana MKwanga pour Bena Musua, afin d'observer l'ennemi et de lui barrer la route de Kassongo. Le lieutenant Lange garde la position de Mwana Mkwanga avec le sous-lieutenant Middagh et le sergent Van Riel.

La colonne dispose d'un canon, ce qui retarde le passage du Lulindi, où nos hommes sont arrêtés pendant deux jours. Dès le 29 novembre, ils s'installent à Bena Musua et exécutent journellement des reconnaissances. Les auxiliaires Albert Frees et Piani Katembwe font de même.

Le 6 décembre, la colonne de Bena Musua est renforcée par le lieutenant Franken, le sous-lieutenant Van Lint et le sergent Destrail, qui amènent avec eux des munitions d'infanterie, deux canons de 7c5 et de nombreuses munitions d'artillerie ainsi que des fusils.

Huit jours après, le commandant Gillain, le lieutenant Augustin et le sous-lieutenant Middagh font leur entrée à Kassongo avec 45 hommes.

D'autre part, le 4 décembre, une colonne amenée de Lusambo jusque près de Nyangwe, par M. l'inspecteur d'État Le Marinel, était arrivée à Kassongo. Elle se composait du capitaine Collignon, du lieutenant Franken, de 20 hommes et de nombreuses charges comprenant 300 fusils perfectionnés, 1,000 fusils à piston et beaucoup d'étoffes, de cartouches, de poudre et de capsules. Le 29 novembre, nous avions déjà reçu, à Kassongo, le capitaine Rom et le lieutenant Van Lint, venus des Falls, avec 164 soldats, mais ceux-ci étaient, pour la plupart, des recrues n'ayant jamais vu le feu.

Du côté des Arabes, la situation pouvait se résumer de la façon suivante : outre le boma d'Ogella sur la rive gauche du Lulindi, Rumaliza avait construit quatre bomas sur la rive droite de la rivière. Un pont assurait les communications sur les deux rives. La ligne de ces bomas était, pour ainsi dire, perpendiculaire à la Lulindi.

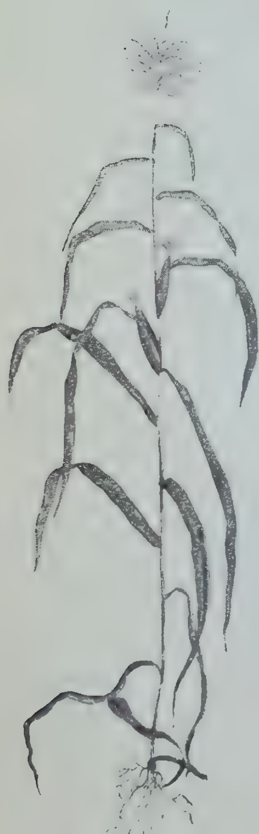
Rumaliza occupait une position excessivement forte. A côté de la sienne se trouvait un boma intermédiaire et, plus loin, vers Bena Bwesse, deux petits bomas d'avant-garde.

(*A continuer.*) DHANIS.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

CÉRÉALES ET GRAMINÉES — MAÏS ET RIZ.

Le maïs, dont nous publions ci-contre une reproduction, est la céréale qui a été introduite le plus récemment sur le continent africain; c'est cependant celle dont la culture s'est le plus facilement et le plus complètement généralisée.



Depuis la découverte de l'Amérique, la patrie du maïs, celui-ci s'est répandu dans le monde entier, dans les régions tempérées aussi bien que dans les régions équatoriales. Cette grande et rapide extension de la plante s'explique par les qualités mêmes qui la caractérisent. Le maïs, en effet, est d'une culture extrêmement facile, d'une robustesse qui s'accommode aisément aux changements de climat; sa croissance hâtive permet, dans certaines régions où l'on trouve des travailleurs actifs et entreprenants, de faire jusque trois récoltes par an; enfin, ses graines, particulièrement résistantes, se conservent très longtemps sans perdre de leurs facultés germinatives. N'était cet ensemble de qualités, le maïs n'aurait certes jamais atteint l'aire de dispersion qu'il occupe aujourd'hui, car la nature, tout en se montrant généreuse envers lui, ne l'a pas mis à même de se propager aussi aisément que beaucoup d'autres graminées. Sa graine, une fois mûre, au lieu de se détacher facilement et de tomber sur le sol pour y germer plus tard, est solidement fixée sur l'épi, et il faut un certain effort pour l'en détacher; d'autre part, l'épi lui-même est enveloppé presque complètement dans une sorte de coque qui constitue un grand obstacle à la dispersion des semences; lorsqu'il tombe sur le sol, l'épi reste entier et ne tarde pas à être détruit par les rongeurs, les insectes ou l'humidité. Il a donc fallu que l'homme, frappé des avantages qu'il pouvait retirer de la culture du maïs, remplît lui-même le rôle que la nature s'est réservé pour tant d'autres plantes.

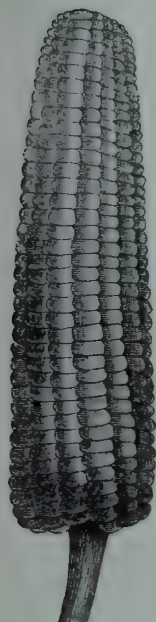
Introduit d'Amérique par les Portugais et les Espagnols, le maïs occupe, en Afrique, une aire très étendue, qui comprend toutes les régions intertropicales et, par conséquent, tout le bassin du Congo. On l'y rencontre aussi bien dans les régions maritimes qu'aux confins du Katanga, sur les rives de l'Uelle et au bord du Tanganika. Il n'est pas limité, comme le sorgho; il s'étend partout et, dans toutes les tribus, il entre pour une certaine part dans l'alimentation des indigènes. Cependant, il est rare qu'il constitue la base proprement dite de la nourriture; ce cas ne se présente que dans certains districts du Congo français, à l'ouest d'Equateurville.

Les grandes plantations de maïs sont beaucoup plus rares

que celles du sorgho, du manioc et de la patate. En général, les noirs cultivent cette céréale pour sa croissance si aisée et si rapide, qui leur permet d'attendre les autres graines plus tardives, ou bien ils en garnissent le terrain autour de leurs huttes, la considérant comme une plante de luxe, qui leur procure des friandises précieuses et de nature à rompre un peu la monotonie de leur régime alimentaire.



Fleur femelle de maïs.



Épi de maïs.

Planté dès le commencement de la saison humide, le maïs peut donner des épis mûrs en soixante-quatre jours (Schweinfurth); c'est dire que sa croissance est extrêmement hâtive. Comme la saison sèche finit vers la mi-octobre, il est donc possible de faire une récolte dès la mi-décembre.

Le maïs (*Zea maïs*, L.) est une graminée dont les particularités anatomiques sont toutes spéciales et qui représente un genre à elle seule; c'est ce que les botanistes appellent un monotype. Le chaume, robuste, peut atteindre, chez certaines variétés, une hauteur de 4 mètres; il est creux et cloisonné comme celui de toutes les graminées; les feuilles, alternes, longuement engainantes, lui font des enveloppes protectrices; le limbe est large et, souvent, d'inégales dilatations se font dans la longueur, ce qui fait paraître les bords de la feuille festonnés; la tige se termine par un épi largement divisé en épillets allongés qui ne portent que les fleurs mâles. Les fleurs femelles forment plusieurs épis compacts, croissant à l'aisselle des feuilles; de nombreuses bractées les enveloppent complètement, de telle sorte que la fécondation par le pollen des fleurs mâles serait impossible si la nature n'avait remédié à cet état de choses en donnant à chaque fleur femelle un très long pistil qui sort de l'enveloppe bractéale. Ces nombreux pistils émergent ensemble de l'épi fructifère et forment une sorte de pinceau mou et flottant, qui se dessèche et devient brun, lors de la maturité.

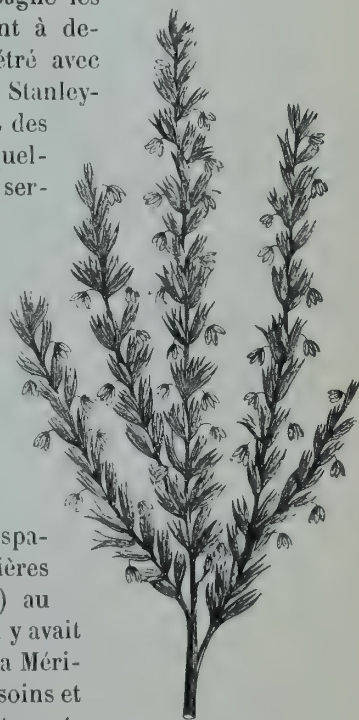
Les graines tapissent toute la surface de l'axe de l'épi; elles sont pressées les unes contre les autres, ce qui leur donne une forme polygonale avec la surface extérieure arrondie et luisante, qui devient d'autant plus dure que la maturité est plus prononcée Ces graines sont d'un beau jaune d'or transparent, parfois strié d'incarnat; leur point d'insertion est formé d'un tissu plus ou moins lacté, solide cependant.

La moûture du maïs donne 90 p. c. de farine. Bien préparée, cette farine est agréable, très nourrissante, blanche et fine; dans les pays civilisés, on la mange sous forme de bouillie; on en fait des galettes, des pâtes; la fécule donne la maizena... etc... Les Africains consomment aussi la bouillie dont ils font l'accompagnement de leurs aliments gras. C'est une des meilleures friandises d'Afrique que le jeune épi de maïs, tout frais, vert encore, dont les graines, à peine formées, ne contiennent qu'un lait sucré; un peu plus tard, l'épi, formé, mais non encore durci par la maturité, est un entremets agréable; bouilli et assaisonné de beurre, c'est une délicatesse prisée. Dès que la graine est mûre, on en fait de la farine ou bien on la fait rôtir et griller au feu; cette manière de le manger n'est guère à recommander aux Européens; il faut, pour se risquer à croquer ces graines si dures, posséder la merveilleuse mâchoire du nègre, dont les dents ne reculent devant rien. Concassé légèrement et bouilli, le maïs remplace le riz, sans toutefois le faire oublier. Ainsi qu'avec toutes les autres céréales qu'il cultive, le nègre en fait de la bière, en le mélangeant avec le sorgho et l'éleusine.



Le riz. — C'est l'une des graminées les plus anciennement cultivées; trente siècles avant notre ère, les empereurs chinois en faisaient l'objet d'une cérémonie imposante, à laquelle ils associaient le froment, le sorgho, le millet d'Italie (*Setaria italica*), et le soja (légumineuse du genre des haricots). Son antiquité est donc extrêmement reculée, et son origine est tout indiquée dans un pays où il est cultivé depuis si longtemps. Malgré cette grande antiquité, il ne s'est répandu que très lentement; on le connaît en Europe depuis 400 ou 500 ans seulement. Il a probablement été introduit en Espagne par les Arabes, puis, de là, il a passé en Italie, où la culture en est encore des plus florissantes.

Dans les régions intertropicales d'Afrique, le riz ne doit être connu que depuis peu, sauf sur les côtes de l'océan Indien. C'est la plante qui accompagne les Arabes partout où ils s'établissent à demeure. C'est ainsi qu'elle a pénétré avec eux dans la vallée de Bunkeia, aux Stanley-Falls, sur le haut Uelle. Les rizières des Stanley-Falls nourrissaient, il y a quelques années, une grande partie des serviteurs noirs de l'Etat indépendant. Les indigènes, cependant, ne prisent pas beaucoup le riz, qu'ils considèrent comme un aliment de luxe, une friandise qui ne fait que passer dans le corps sans le nourrir ni le fortifier; ils le négligent donc, dédaignent de le cultiver et, si les Arabes quittent leur pays, les plantations sont vite abandonnées et finissent par disparaître. Tel a été le cas pour les rizières qui existaient en Urua (Kilemba) au temps où Cameron y passa (1875). Il y avait là un traitant arabe nommé Djuma Méricani, qui cultivait le riz pour ses besoins et ceux de sa bande. Ce traitant étant mort, ses terres redevinrent incultes et, à notre passage (1891), à peine conservait-on le souvenir de ses travaux.



Fleur mâle de maïs.

Le riz cultivé en Chine, dans les Indes, est le type primitif, à qui il faut, pour prospérer, un terrain inondé à peu près,

depuis les semailles jusqu'à la récolte. C'est probablement par une série de transformations successives que les Orientaux sont parvenus à créer la variété que l'on cultive en Afrique et que l'on appelle : riz des montagnes. Quoiqu'ayant tous les caractères botaniques du riz des Indes, il en diffère par son adaptation à un habitat différent. Au lieu d'exiger la formation de marécages comme les rizières asiatiques, il aime un terrain léger, qui ne soit pas trop chargé d'eau. C'est à cause d'une inondation trop prolongée que le lieutenant A. Legat vit sa récolte très compromise, en 1892. Une crue extraordinairement forte s'étant produite cette année, les champs de riz furent entièrement submergés. Cette situation, qui eût été éminemment favorable en Asie, fut néfaste aux cultures du Congo.



Fleur de riz.

Le riz (*Oryza sativa*, L.) est une plante dont le port général ressemble un peu à celui de notre avoine ; les caractères généraux de la famille des graminées s'y retrouvent ; la fructification se présente sous forme de panicule lâche, composée de grains isolés, enveloppés dans deux valves creuses, dont l'une est striée et terminée par un long prolongement en aiguille. La graine est une caryopse allongée, un peu côtelée, mais sans sillon.



Chaume de riz
avec sa panicule fructifère.

Le grain renferme 96 p. c de fécule ; c'est la première céréale à ce point de vue. Mais, d'un autre côté, l'absence presque complète de matières fermentescibles ne permet pas qu'on en fasse du pain, la fermentation qui se produit étant insuffisante.

Le riz a de nombreux usages : il sert à fabriquer l'amidon ; de sa paille, on fait des chapeaux, du papier, etc., il a même quelques usages médicamentaux, en dehors des services qu'il rend à la coquetterie féminine.

Mais son utilité essentielle réside certainement dans ses qualités nutritives. Chez nous, on ne s'en sert, en cuisine, que pour certains mets spéciaux ; dans les pays chauds, surtout chez les Asiatiques, il constitue la base de la nourriture de plusieurs millions d'hommes. C'est une privation pour les Européens qui voyagent en Afrique de ne plus avoir de riz, et il est à remarquer que beaucoup d'entre eux se sont évertués à parer à cet inconvénient en remplaçant la précieuse denrée par le sorghol ou e maïs préparé comme nous l'avons dit plus haut.

Ne l'oublions pas, le riz est, au Congo, l'accompagnement obligé de la *mohamba*, un plat dont le nom fera peut-être hausser les épaules aux explorateurs rentrés en Europe, mais ne laissera pas que de réveiller chez eux un sentiment de satisfaction, un souvenir de reconnaissance gastronomique.



L'inconvénient des céréales cultivées en Afrique — qu'elles soient originaires de ce continent ou qu'elles y aient été importées — réside surtout dans le manque presque complet des matières fermentescibles qui permettent à la farine du froment de lever et de donner du pain. Aucune des farines d'Afrique ne possède suffisamment de matières albuminoïdes pour subir une bonne panification ; et on ne les peut utiliser à ce point de vue particulier qu'en les mêlant avec la farine du froment. C'est là un grave inconvénient, auquel on ne pourra parer qu'en acclimatant le froment, le roi incontesté des céréales, car il fournit le pain.

Réussira-t-on à introduire le blé au Congo ? La chose est encore fort douteuse, et beaucoup parmi les plus autorisés déclarent qu'il n'y a aucune raison de l'espérer. Il faut remarquer, cependant, que si les essais n'ont pas réussi à Léopoldville et à Boma, les missions du Tanganika se nourrissent de pain confectionné avec le froment récolté sur les rives du lac ; les Arabes de Tabora sèment le froment depuis longtemps. Ces points sont, il est vrai, à des altitudes supérieures de plusieurs centaines de mètres à l'altitude du bas Congo, mais rien n'empêche de faire de nouveaux essais dans les terres du haut fleuve, afin de se rapprocher le plus possible des conditions exigées pour la réussite. Ne parviendrait-on qu'à récolter la quantité de farine nécessaire pour l'alimentation des Européens, le résultat serait digne de la tentative et récompenserait brillamment les efforts accomplis. C'est d'ailleurs le but unique que l'on doive viser. Il serait absurde de poursuivre, au Congo, la culture en grand des céréales, alors que le monde en fournit déjà tant et à si bas prix, et que les terres de la colonie pourraient être employées pour des cultures bien autrement rémunératrices.

Dr P. Briart.





Enfants Mongo de la *Congo Balolo Mission*, à Ikao (rivière Lulonga).
(D'après une photographie du Rév. Dr G. Guinness.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

POPULATION. — Dans l'état actuel des choses, il est presque impossible de se faire une idée exacte de la population du district. Il reste encore trop de parties à explorer. Chaque voyage apporte une surprise nouvelle, et il n'est pas d'exploration qui ne nous amène à dire : « Décidément, le pays est encore plus peuplé que nous ne le supposions. » Pour arriver à une approximation sérieuse, nous sommes donc obligés de procéder par déduction, en prenant pour bases les chiffres relevés sur les territoires parcourus.



Femme Wangata de l'Équateur.
Coiffure de deuil.

On a communément le tort, au Congo, de juger de la population générale d'une région d'après les seuls villages que l'on aperçoit le long des rives. C'est là une profonde erreur. Lorsqu'on pénètre à quelques lieues dans les terres, on y trouve de nombreuses et belles agglomérations, excessivement populeuses et bien autrement importantes que les villages riverains. Ceux-ci ne sont, d'ailleurs, la plupart du temps, que de simples dépendances des grands centres de l'intérieur.

La superficie du district de l'Équateur est d'environ 312,500 kilomètres carrés. En suivant la rive gauche du Congo, depuis Lukolela jusqu'à Lulanga, c'est-à-dire sur une longueur de 200 kilomètres, les villages que nous rencontrons le long du fleuve sont : Lukolela, Mpumba, Maberu, Gombe, Botonu, Bussindi, Irebu, Ikengo, Nganda, Wangata, Bandaka et Lulanga. On peut ajouter à cette énumération Nkoko, situé dans le chenal qui conduit de Botonu à Gombe.

A moins de 5 kilomètres à l'intérieur des terres, nous trouvons successivement, en fait de peuplades, les Mpamas, les Lusakanis, les Ekoyo, les Bompopu, les Bandaka des bois et les Lupembe.

C'est rester bien en-dessous de la vérité que de n'attribuer à tous ces villages que 30,000 habitants. Toutefois, n'en supposons que 20,000. Cela nous donne 20 habitants par kilomètre carré. Toutes les rivières du district étant au moins aussi peuplées que la partie que nous venons de considérer, il n'y a rien d'exagéré à supposer de 10 à 20 habitants par kilo-

mètre carré, ce qui donne, pour les 312,500 kilomètres carrés, une population totale variant entre 3 et 6 millions d'habitants.

Reste à examiner quelles sont les fluctuations que subit la population du district.

Peut-on dire que le nombre d'habitants augmente?

Je ne le pense pas. Les maladies contagieuses, telles que la variole ont fait, jusqu'à présent, beaucoup de victimes parmi les indigènes. Des villages entiers ont disparu sous l'action du terrible fléau. Et comment en serait-il autrement lorsqu'on voit les populations les plus intelligentes s'entêter à ne rien changer à leurs primitives coutumes! Tout récemment encore, nous avons dû user de notre autorité pour forcer des indigènes à brûler leurs cases contaminées par la petite vérole. Tandis que leurs paillottes flambaient, les malheureux, inconscients du service que nous leur rendions, nous reprochaient de propager la maladie en faisant retomber sur eux les cendres provenant de la combustion! Ils refusaient de procéder aux ablutions que nous leur avions prescrites et, plutôt que de se laver, ils préféraient s'enduire le corps d'une nouvelle couche de *ngoula*, croyant qu'ils empêchaient ainsi les pustules de se former.

Une autre raison qui s'oppose à l'accroissement de la population est la crainte qu'éprouvent certains chefs de devoir un jour partager leur puissance avec de nouveaux hommes libres. Pour parer à cet inconvénient, ils s'appliquent à faire disparaître, dès leur naissance, tous les enfants mâles, qu'ils considèrent comme pouvant, dans la suite, leur porter ombrage.

Chose singulière, bien que les faiseuses d'anges ne fassent point défaut dans le pays, ils ont rarement recours à elles, par crainte d'accidents toujours possibles dans ces sortes d'opérations. Ils préfèrent laisser à la nature le soin d'accomplir une heureuse délivrance et n'interviennent que pour empoisonner le nouveau né au moyen d'un breuvage (Makanga) dont ils ont le secret.

Enfin, il y a les guerres de tribu à tribu qui, tout en n'étant pas très meurtrières, n'en constituent pas moins, à cause de leur fréquence, un réel obstacle à l'augmentation de la population.

Ce sont là, il est vrai, des coutumes barbares appelées à disparaître dans un avenir prochain, l'État s'appliquant, de toutes ses forces, à les combattre.

Déjà la vaccination a été introduite dans le district, où elle donne les meilleurs résultats, et de nombreux postes ont été fondés dans la région, en vue d'exercer sur les chefs indigènes un contrôle permanent.



Races et types d'indigènes. — Le district compte trois races principales : les Mongos, les Gombes et les Bokotes.

Les Mongos habitent l'intérieur des terres; ils se distinguent par un tatouage qui consiste en un ou deux gros points sur le front, et en un, deux ou trois croissants sur les tempes; souvent une entaille, pratiquée au menton, l'allonge en l'enlaidissant. On trouve des Mongos dans tous les villages.

Les Gombes aussi habitent l'intérieur; ils parlent une langue commune, mais leurs tatouages diffèrent. Certains d'entre eux ont une ligne de gros points, partant des tempes et aboutissant aux commissures des lèvres; ces lignes se continuent quelque peu vers le bas du visage. Deux autres rangées, parallèles aux premières, ornent le front. Une cinquième descend du front et s'avance sur le nez. Tous les Mpos ont ce tatouage. D'autres Gombes ont la figure entièrement couverte d'une infinité de petites entailles, comme les gens d'Upoto.

Les Bokotes habitent d'ordinaire le long des cours d'eau. Ce sont les moins nombreux; il ont, en petit, le tatouage des Bangalas.

A ces trois races principales se rattachent un grand nombre d'autres types qui dérivent tous de l'une ou de l'autre d'entre elles. Les tatouages varient à l'infini et se placent aux endroits où on les soupçonne le moins.

Les Bokotes parlent généralement le Bobangi, les Mongos emploient le Lolo et les Gombes se servent d'un dialecte très difficile appelé communément Lôba. La Baptist Missionary Society, de Lukolela a bien voulu mettre à la disposition de l'État quelques livres publiés par les soins de la mission; c'est de pur Bobangi.



Système de numération. — Dans ce qui va suivre, il sera question principalement des Mongos. Leur numération est basée sur le système décimal et, sauf quelques nuances, elle est absolument conforme à la nôtre. On y trouve les unités, les dizaines, les centaines, les mille et les dizaines de mille. Là s'arrête leur conception du nombre.

1 se dit omo; 2, bâpé; 3, bassâtou; 4, bâné; 5, batânou; 6, botôwa; 7, tsâmbo; 8, mowâmbi; 9, îboi; 10, djoumi; 11, djoumi-lômo; 12, djoumi-lâpé; 13, djoumi-lassâtou; 14, djoumi-lâné; 15, djoumi-latânou; 16, djoumi-lotôwa; 17, la-tsâmbo; 18, la-mowâmbi; 19, lîboi; 20, toukou-ipé; 21, toukou-ipé-lômo; 22, toukou-ipé-lâpé, etc.; 30, toukou-issâtou; 31, toukou-issâtou-lômo, etc.; 40, toukou-îné; 41, toukou-îné-lômo, etc.; 50, toukou-itânou; 60, toukou-otôwa; 70, toukou-tsâmbo; 80, toukou-mowâmbi; 90, toukou-îboi; 100, bon-kâma ou ben-kâma; 101, bon-kâma-lomo, etc.; 200, ben-kâmi-ipé; 201, ben-kâmi-ipé-lomo, etc.; 300, ben-kâmi-sâtou; 400, ben-kâmi-âné; 500, ben-kâmi-atânou; 600, ben-kâmi-otôwa; 700, ben-kâmi-tsâmbo; 800, ben-kâmi-mowambi; 900, ben-kâmi-îboi; 1,000, nkoto; 1,001, nkoto-lomo; 2,000, nkoto-ipé, etc.; 10,000, époumа.



Mimique des premiers nombres. — Les indigènes ne prononcent jamais un des nombres inférieurs sans l'accompagner d'un signe de la main.

Ainsi, en prononçant 1, on montre l'index; 2, l'index et le medius d'une main, les doigts étendus; 3, le petit doigt, l'annulaire et le medius d'une main, les doigts étendus; 4, la main ouverte et le pouce placé entre le medius et l'annulaire; 5, la main ouverte; 6, trois doigts de chaque main; 7, quatre doigts d'une main et trois de l'autre; 8, quatre doigts de chaque main; 9, cinq doigts d'une main et quatre de l'autre; 10, une main fermée ou les paumes des mains jointes; 11, une main fermée plus un doigt de l'autre main; 12, une main fermée plus deux doigts de l'autre main, et ainsi de suite jusqu'à 15.

A partir de ce nombre, la mimique cesse.



Salutations. — Un indigène apercevant son chef dit : « *Loussako* ». Le chef répond : « *Iyo, Bika, Mkinô* ou *Mendiranga* ». S'il a des raisons d'en vouloir à son inférieur, il

l'appelle auprès de lui, puis le chasse en disant : « *Kenda* ». L'autre s'éloigne aussitôt. Après une assez longue absence, il se présente de nouveau à son chef qui, cette fois, allonge le bras droit, les doigts étendus. L'inférieur fait de même et les deux mains se frôlent sans se serrer.

Deux hommes libres viennent-ils à se rencontrer, le plus jeune crie à l'autre : « *Woùkò* » ; l'aîné dit : « *ô! ô!* » et ajoute parfois : « *Waidcho* », à quoi le premier répond : « *ô!* »

Entre un homme libre et un esclave, les salutations sont identiques, seulement c'est l'esclave qui parle le premier. Lorsqu'il s'agit de deux esclaves, le plus jeune salue d'abord.

Si un homme libre rencontre une femme libre, la formule est la même qu'entre deux hommes libres. Commence qui veut. D'une façon générale, les salutations sont pareilles pour les hommes et pour les femmes.

Lorsque, après une absence prolongée, deux Mongos, liés d'une grande amitié, viennent à se rencontrer, ils s'avancent l'un vers l'autre et se tiennent longuement enlacés. Après une absence de courte durée, on enlève de terre le voyageur et on le porte chez soi, ou bien encore, on se contente de le presser un moment dans ses bras.

Deux habitants d'un même village qui se rencontrent après être restés longtemps sans se voir, étendent les bras qu'ils saisissent respectivement à hauteur du coude. L'un crie : « *Oya!* » L'autre dit « *ô! ô!* » et ajoute « *Woùko!* » Le premier répond : « *ô!* »

Si l'absence a été de courte durée, les amis se frôlent simplement la main.

⸙

Pactes d'amitié. — Prenons un cas particulier. Quatre chefs A, B, C et D se trouvent en présence. A veut entraîner B et C dans une guerre contre D. Il va trouver B, lui explique le cas, puis dit, en lui offrant un présent qui consiste en une femme ou en un certain nombre de mitakos : « *Enkélaté mboumi D?* » (Voulez-vous faire la guerre à D?)

Si la proposition est acceptée, B conserve le cadeau et répond : « *Hi, lômo lôboùmé* » (soit, allons faire la guerre). Dans le cas contraire, il refuse les présents et dit : « *Nionio* » ou « *Pangi* », (je ne veux pas).

A fait la même démarche auprès de C. Puis, le pacte étant définitivement conclu, la guerre a lieu. D est battu ; plusieurs de ses hommes sont tués et quelques-uns sont faits prisonniers (*Nsanga*). Si ces derniers sont des gens de marque, on les vend. Dans le cas contraire, on les conserve, à moins que le chef vaincu ne tienne à les racheter. Tout le butin revient à A, qui se charge d'en faire le partage avec ses alliés. Il leur paye, suivant la valeur de chacun, les gens qu'ils ont perdu pendant la bataille. Si un homme important de B a été tué et si B n'est pas lié à A par une grande amitié, il lui déclare immédiatement la guerre, soit seul, soit avec C, dont il s'est assuré l'aide d'après le procédé que nous avons exposé plus haut.

Après la bataille, les Mongos ont coutume de ramener leurs morts dans leurs villages et de les y enterrer.

⸙

Serments. — B ayant résolu de se venger de C, va trouver son voisin et lui dit : « Je veux tuer C (*Ndanga mbomi C*). » L'autre ayant l'air de douter, B s'écrie : « *Nionio mpobembé* (je ne mens pas). » Puis, passant un doigt sur son cou, il ajoute : « *On sossolo* (c'est vrai). » Parfois, aussi, pour donner plus de force à son affirmation, il absorbe un breuvage qui se trouve à portée de sa main et dit : « *Nia gomela komu* (que ce liquide me serve de poison, si je mens!). »

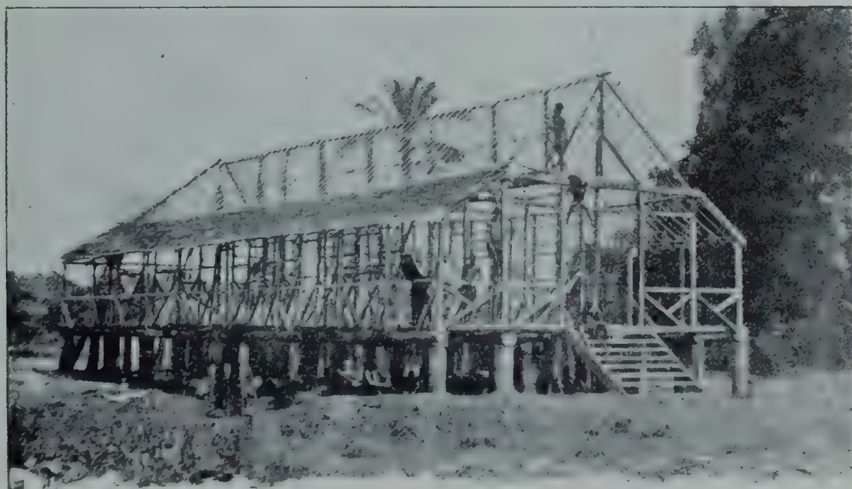
⸙

Hospitalité. — Soient A et B deux grands amis. Le premier rend visite au second. B, averti de l'arrivée du voyageur, se porte à sa rencontre. Les salutations se font comme nous l'avons dit plus haut. B offre à A des présents et un gîte en disant : « *Yoñza* (je vous fais beaucoup de cadeaux). » Après le repas, B tient société à son hôte jusqu'à l'heure du coucher.

Lorsqu'il s'agit d'un simple camarade, on se contente de lui donner asile, sans lui offrir de cadeaux.

Si le voyageur n'est pas connu de son hôte, il paye à ce dernier 30 ou 40 baguettes de laiton pour pouvoir séjourner dans le village. Il ne reçoit aucun présent en échange. Le lendemain, il continue sa route sans revoir celui qui l'a hébergé.

(*A continuer.*) **Fiévez.**



Bâtiment en construction à Équateurville. (D'après une phot. du Rév. M. Banks.)



Pont de 20 mètres sur la Duizi (kilom. 52). D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Le steamer *Edward Bohlen,* arrivé à Anvers le 14 courant, a apporté des nouvelles de Matadi en date du 11 avril. Les travaux de terrassement, qui comprenaient l'exécution de tranchées entre les kilomètres 92 et 94, étaient vigoureusement menés et, suivant les prévisions, devaient être terminés, y compris les parachèvements, jusqu'au kilomètre 98, pour le 20 avril, et menés jusqu'au kilomètre 102 pour le 15 mai, c'est-à-dire à l'heure actuelle.

La pose de la voie, arrêtée pendant le mois de mars au kilomètre 90 par la construction d'une variante a été reprise le 8 avril. La locomotive doit avoir dépassé, aujourd'hui, le kilomètre 100.

Depuis la fin mars, tous les approvisionnements ainsi que le matériel de la voie nécessaire pour aller jusqu'au kilomètre 102 étaient au bout du rail et tous les ponts métalliques à pied d'œuvre.

Entre les kilomètres 100 et 150 (rivière Kwilu) la voie traverse un pays de plaines; le mouvement des terres y sera peu important, le nombre d'ouvrages d'art très réduit. En effet, il n'y aura à construire que douze petits ponts : un de 15 mètres, trois de 10, quatre de 8 et quatre de 6.

L'état sanitaire du personnel européen continue a être relativement bon, étant donnée l'époque de l'année (fin de la saison des pluies).

Pendant le mois de janvier dernier, l'exploitation de la section Matadi-Kenge a donné 15,525 fr. 55 c.





Détachement de la force publique. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LA CAMPAGNE ARABE DU MANYEMA

PAR

LE COMMANDANT DHANIS

V. — CAMPAGNE CONTRE RUMALIZA (SUITE).

Départ de Kassongo. — Attaque des bomas arabes de Lubukuie et Mwana-Kwanga. — Mort du commandant Ponthier. — Retraite des Arabes — Attaque de leur nouveau boma. — Mort du lieutenant de Heusch. — Rumaliza s'établit sur les bords du Lulindi. — Arrivée de renforts à Kassongo. — Prise du boma de Rumaliza.



Une colonne composée de 180 soldats réguliers et de 200 auxiliaires de Gongo est partie le 24 décembre. Elle est commandée par M. Gillain qui a sous ses ordres les capitaines Collignon et Rom, les lieutenants Van Lint et Augustin. Elle doit se diriger sur Mwambau, puis se rabattre sur Bena Guia. Sa mission consiste à détacher les indigènes du parti de Rumaliza et à rallier à l'État le plus d'auxiliaires possible. Elle doit, en outre, couper la retraite à Rumaliza, ou, le cas échéant, l'empêcher de faire sa jonction vers le nord avec les Arabes battus à Kirundu et sur la Lowa par le commandant Ponthier. Elle doit enfin coopérer au blocus des bomas ennemis.

Le 24 décembre, le capitaine de Wouters, avec 400 auxiliaires et 250 soldats réguliers, les lieutenants Doorme et Hambursin, les sergents Destrail et Collet, va s'établir à Bena Kalunga, non loin du grand boma de Rumaliza. A la même date, je suis au camp de Bena Musua avec le Dr Hinde, le lieutenant Franken ainsi que M. Mohun, agent consulaire des États-Unis, qui, après avoir pris part à l'expédition du commandant Chaltin à Riba-Riba, a conduit une colonne de ravitaillement de Lusambo à Kassongo.

La force du camp de Bena Musua est de 120 soldats. Le lieutenant Lange, ayant sous ses ordres le sergent Van Riel et 86 soldats, surveille le boma d'Ogella et la route de Kambambare. Kassongo est occupé par le lieutenant Middagh et le sergent Pirotte. Enfin, le lieutenant Lemery, assisté du sergent Breugelmans, commande l'importante position de Nyangwe, assure les différents services de la zone arabe et surveille les forces de Munie Kura et de Munie Chabudu (2,000 à 3,000 fusils) qui sont à l'est de Nyangwe.

Un canon est envoyé au capitaine de Wouters, avec ordre d'attaquer le boma de Rumaliza, pour couper les communications entre les divers bomas. Malgré un tir de quarante obus, l'attaque ne réussit pas, la brèche produite n'ayant pas plus d'un mètre de largeur.

Des nouvelles alarmantes étant parvenues de Kitumba Moyo, j'y envoie, sous les ordres du lieutenant Hambursin et du sergent Collet, une reconnaissance forte de 90 soldats réguliers et de 200 auxiliaires. Cette reconnaissance rentre

le 12 janvier, ayant perdu beaucoup d'hommes, par suite des combats et de la petite vérole.

Nous attendons impatiemment les secours demandés aux Falls et à Basoko. M. Mohun offre de s'y rendre avec Piani Sanga, pour exposer la situation et ramener des renforts. Cette offre est acceptée, et il part le 31 décembre 1893.

Le 8 janvier, je fais installer à Bena Bwesse, en face des bomas d'avant-garde, une partie des troupes du commandant Gillain, qui se trouve à Bena Muia. Quatre-vingts hommes y sont établis sous les ordres de MM. Collignon et Van Lint.



La compagnie Doorme défilant, à Kassongo, devant le commandant Dhanis. (D'après une phot. du lieut[t] Lemery.)

A l'arrivée de ma réquisition à Bangála, le commandant Lothaire avait repris la route des Falls, et le 8 janvier il faisait son entrée à Bena Musua avec les lieutenants Bortzell et Henry et 200 soldats Bangalas. Le 9 janvier, il rejoignait le camp de Bena-Kalungu et y prenait le commandement du détachement de Wouters et du sien.

Le 10, je pars pour visiter le camp commandé par le capitaine Collignon à Bena Bwesse. Le surlendemain, le commandant Lothaire et sa troupe, forte de 300 hommes commandés par le capitaine de Wouters, le lieutenant Doorme et le sous-lieutenant Henry, prennent position à 1,200 mètres en face du boma de Rumaliza. Des tireurs ennemis, placés en embusquade et qui voulaient défendre l'accès de la position, sont délogés par les lieutenants Doorme et Henry. A 6 heures du soir, les Arabes se retirent. La nuit est calme.

Le 13, après une reconnaissance, le commandant Lothaire occupe une position à 300 mètres du boma. Les avant-postes et le camp sont protégés contre le feu du boma par les murs en pisé d'un village abandonné.

Rumaliza, qui croyait à une simple reconnaissance, ne s'oppose que mollement à l'occupation. Vers 4 heures du soir, le détachement du lieutenant Hambursin et du sergent Collet rentre et occupe l'emplacement de la veille. Il servira de soutien en cas de besoin. Le but de ce mouvement est d'affamer l'ennemi pour le faire sortir de son retranchement et l'obliger à combattre en rase campagne.

Les Arabes paraissent fort inquiets de cette position avancée et renforcent leurs palissades.

Le 14 janvier au matin, le lieutenant Hambursin arrive au camp avec un canon Krupp. Le premier obus, lancé à 10 heures du matin, met le feu au camp arabe. Une boîte à balles suit pour empêcher d'éteindre l'incendie; un peloton exécute des feux de salve dans le même but. Le feu se propage, et, pour profiter de cette circonstance favorable, l'attaque est décidée.

Les lieutenants Henry et Doorme contournent le boma par la droite et par la gauche pour couper la retraite aux Arabes. Le capitaine de Wouters attaque de front la face où l'incendie commence à gagner la palissade. Les Arabes, ne pouvant plus s'abriter derrière leur retranchement, se décident à quitter le boma. Pris entre deux feux à l'arrière du boma, ils s'enfuient de tous côtés, poursuivis à outrance par les auxiliaires. De nombreux fuyards se noient dans la Lulindi.

Les Arabes ont près de mille hommes tués aux environs du boma. Une grande quantité de leurs munitions a sauté par suite de l'incendie. Rumaliza a pu s'enfuir.

A 2 heures de l'après-midi, les troupes de M. Lothaire bloquent le boma de Rumaliza. Les Arabes y sont sans eau et n'y tiendront pas plus de deux à trois jours.

Pendant que ces événements se produisaient, je me trouvais à Bena Bwesse et j'y entamais des négociations pour la reddition des bomas d'avant-garde.

Apprenant le succès du commandant Lothaire, je le rejoins au boma intermédiaire. Le capitaine Gillain s'y trouvait en reconnaissance; je lui ordonne de se placer de façon à empêcher toute fuite des bomas d'avant-garde. Il lève son camp et continue les négociations avec les bomas d'avant-garde, pendant que j'agissais de même au boma intermédiaire.

Le 17, le boma intermédiaire se rendait; le lendemain, les bomas d'avant-garde faisaient de même. Les prises furent de six cents fusils, dont vingt rayés, vingt barils de poudre, vingt boîtes de capsules et deux mille prisonniers, dont plusieurs chefs importants.

Immédiatement après cette victoire le commandant Lothaire, le capitaine de Wouters, les lieutenants Doorme, Hambursin, Franken, Henry, les sergents Collet, Van Riel et Destrail sont lancés à la poursuite de Rumaliza avec 400 soldats réguliers et beaucoup d'auxiliaires.

D'après les renseignements reçus, les bomas de Kitumba Moyo et Bwana Nzofo sont abandonnés; il ne reste debout que Kabambare, Ouheya et Massangi, avant d'arriver au Tanganika.

Le 25 janvier, la colonne surprend Kabambare et s'en empare. Le 30, le capitaine de Wouters et le sergent Van Riel, avec quarante hommes sont dirigés sur Mtowa et Albertville, pour faire leur jonction avec les troupes de la Société antiesclavagiste. Le capitaine de Wouters rencontre le capitaine Descamps à 12 lieues d'Albertville. Le 13 février, le commandant Lothaire arrive devant le boma de Songhera, sur le chemin de Mazance, route de retraite de Rumaliza. Ce boma se rend sans combat. Le 19 février, les capitaines de Wouters et Descamps le rejoignent à Songhera. Le 30, la colonne arrive à Mazance, où se trouvent deux bomas inachevés et tombant en ruines. Les Arabes de Mazance se sont enfuis sur les possessions allemandes. Le 17 mars, la colonne est dans l'Ouvira. Elle y trouve le boma de Bwana Soro, inachevé heureusement; commencé depuis six mois, ce boma était formidable, et s'il eut été défendu, il eut arrêté la colonne pendant longtemps.

Le 30 mars, un poste fondé de concert avec la Société antiesclavagiste, est installé à Bakari, sur le golfe Burton. Le lieutenant Lange en prend le commandement. Il reçoit 42 anciens soldats, qui lui serviront à encadrerles troupes qu'il formera sur place. A la même date, le commandant Lothaire et MM. Hambursin, Henri et Destrail quittent le lac pour rentrer à Kabambare. Un grand camp retranché y est créé; il compte déjà 180 hommes. Le commandement en est confié au lieutenant Hambursin, ayant comme adjoint le sergent Collet.

Le 19 avril 1894, M. Lothaire rentre à Kassongo, la campagne étant terminée. Il ramène avec lui Rachid, l'ancien vali des Stanley-Falls, qui s'était rendu à Kabambare. Saïd Ben Abedi a aussi fait sa soumission; Nserera et Bwana Amici ont été faits prisonniers. Ceux d'entre eux qui sont accusés d'avoir pris part au massacre d'Européens sont traduits devant le conseil de guerre. Saïd Ben Abedi est acquitté.

VI.— RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE ARABE

La campagne arabe a eu pour résultat de livrer entre les mains des agents de l'État la plupart des Arabes qui avaient participé au massacre des Européens de Kassongo, de Riba-Riba, de l'expédition Hodister, ainsi qu'au meurtre d'Émin Pacha. Les coupables ont été livrés à la justice et condamnés par les conseils de guerre, conformément aux lois de l'État. Les autres sont morts en combattant et bien peu, en tout cas, se sont échappés.

L'anéantissement de la puissance arabe a eu ensuite pour conséquence de mettre complètement fin à l'action de ces bandes dévastatrices qui, pour procurer des esclaves à leurs organisateurs, ravagaient le pays, le mettaient à feu et à sang et s'avançaient déjà, au nord jusqu'à l'Uellé et au sud jusqu'au Sankuru. Avec eux disparaît des territoires qu'ils exploitaient la traite des noirs et bientôt, il faut l'espérer, celle-ci n'existera plus dans l'État du Congo.

Les chefs indigènes qui se sont soumis ont été replacés dans leur autorité; d'autres, qui avaient disparu, ont été remplacés par des soldats intelligents de l'État; certains Arabes enfin, qui avaient fait leur soumission, ont été remis en possession de leurs biens. Tous ont été désarmés et prévenus que leur autorité devait s'exercer sous la direction des agents de l'État, chargés de régler pacifiquement les différends qui pourraient s'élever entre eux. Sous l'impulsion de l'État, les indigènes ont repris leurs cultures et, peu à peu, celles-ci seront développées. Leur attention a été attirée surtout sur les cultures de rapport, auxquelles ils devront se livrer de façon à créer de vastes plantations de café. L'élève du bétail fera aussi l'objet de tous les soins et bientôt le Manyema sera redevenu la plus belle contrée de l'Afrique centrale.

De grands camps seront créés à Kassongo et à Kabambare; de nombreux soldats y seront instruits et formeront, d'ici à peu d'années, le noyau de l'armée nationale.

A ce point de vue, la campagne arabe a démontré d'une façon péremptoire que les indigènes des diverses régions du Congo ne le cèdent en rien, comme soldats, aux noirs de la côte les plus renommés pour leur bravoure. Les Balubas et les autres indigènes dressés et commandés par le lieutenant Doorme, les Bangalas du commandant Lothaire, etc., etc., ont été admirables. Eux seuls ont pris part à la fin de la campagne; ils se sont montrés braves soldats, intelligents, disciplinés et très durs à la fatigue. Dans ses rapports, le commandant Lothaire en fait le plus grand éloge.

On peut prévoir que, dans un avenir rapproché, il ne sera plus nécessaire d'aller recruter à grands frais des soldats à l'étranger. Le pays fournira largement le nécessaire et le Manyema aura, à ce point de vue militaire spécial, une grande importance et par le nombre d'hommes que l'on pourra en tirer et par les aptitudes spéciales de ces indigènes pour le métier des armes.

DHANIS.



LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

I. — L' « ABRUS PRECATORIUS » [1]



L'*Abrus precatorius* est un arbrisseau dont la tige, ligneuse à la base, offre des rameaux volubiles. Les fleurs, en grappes terminales ou pseudo-axillaires, n'ont que 9 étamines Le style est imberbe ; la gousse est comprimée et longue d'environ 3 centimètres; elle est brune à maturité. Les gousses sont réunies en bouquets et s'entrouvrent à maturité, montrant 4 à 6 pois ovales, rouges avec une petite calotte noire autour du hile; ces pois sont extrêmement durs et brillants. La racine longue, ligneuse, à ramifications tourmentées, atteint en diamètre 12 à 13 millimètres et plus.

Habitat. — Cet élégant arbuste est commun dans l'Inde entière, qui paraît être sa patrie; il y fleurit à la fin des pluies. On le trouve dans le sud de la Chine, les îles du Pacifique, les Antilles, les Indes occidentales. En Afrique, nous le signalons dans l'État indépendant, région du chemin de fer, surtout dans la vallée de la Loukounga. Moloney le dit exister dans la haute et basse Guinée, au Mozambique et dans les îles du Cap-Vert. On le cultive à Nossi-Bé. Les notices illustrées sur les colonies françaises le renseignent au Gabon et au Congo français.

Remarquons que, sous le nom « yeux-crabes », donné par Moloney à l'*Abrus precatorius*, les notices sur les colonies françaises désignent une plante du Soudan français; cette plante serait le *cupania sapida*, dont les fleurs distillées donnent un parfum délicat et dont le fruit comestible est, après cuisson sous la cendre, maturatif des abcès. (Notice n° V, *Soudan français*, page 118)

L'*Abrus precatorius* fut introduit par semences dans nos jardins botaniques, dès le XVIIe siècle.

Usages de la racine et des fibres. — La racine, connue sous le nom de réglisse indienne, est de saveur douceâtre, mucilagineuse, rappelant beaucoup la racine de réglisse ordinaire (*Glycyrrhiza*).

D'après Mooden Sheriff, la racine de l'*Abrus precatorius*, tant fraîche que desséchée, ne posséderait aucune douceur avant d'avoir atteint une grosseur suffisante et, même alors, sa saveur douce ne serait pas toujours marquée; il pense aussi que cette racine étant souvent mêlée, dans les bazars indiens, à la vraie réglisse officinale, il se pourrait que cette dernière ait parfois été confondue avec la « réglisse indienne ».

Dans la médecine indienne, l'*Abrus precatorius* est tenu pour un excellent succédané de la réglisse ordinaire; cette opinion n'est pas partagée par les auteurs de la pharmacographie.

D'après les analyses faites jusqu'ici, cette racine paraît contenir du sucre et la même matière douce que la vraie réglisse (la glycyrrhizine). Les feuilles de l'abrus contiennent aussi un principe doux analogue à la glycyrrhizine, ainsi que cela a été signalé, pour la première fois, par Berzélius.

A la Réunion, les fibres de l'*Abrus precatorius* sont employées pour faire des paniers.

Emplois des racines. — Les petites graines écarlates de l'abrus ont été employées comme nourriture en Égypte, mais elles sont dures et indigestes.

Récemment, ces graines ont été mises en relief, sous le nom de « jequerity », comme addition à la liste des plantes employées en ophtalmie, et les résultats constatés après sérieuse et soigneuse investigation ont été si surprenants, que les graines de l'*Abrus precatorius* seront un important agent de la thérapeutique ophtalmique, d'autant plus que des granulations qui avaient longtemps résisté aux autres traitements, ont été guéries par le « jequirity » en vingt à trente jours. (Moloney). On emploie une macération de ces graines pour déterminer une ophtalmie purulente substitutive.

D'après le docteur Moura, ces graines ont été employées dans les provinces brésiliennes de Ceara et de Piauhy, avec bons résultats, contre les granulations chroniques; mais leur emploi demande une application prudente. Les auteurs médicaux hindous recommandent, contre les maladies nerveuses, les cataplasmes de ces graines écrasées.

Les grains écarlates de l'*Abrus precatorius* sont bien connus par leur emploi déjà ancien dans les différentes parties du monde, comme grains de chapelets, de colliers, etc., d'où le nom d' « arbre à chapelets » donné à l'arbuste qui porte ces grains brillants, appelés eux mêmes « grains à prières ». On en orne également les coffrets à ouvrage et d'autres objets garnis aussi de coquillages. Enfin, lesdits grains sont employés, aux Indes, comme étalons de poids, et c'est ainsi qu'ils y sont utilisés sous le nom de « Retti » ou « Rati » par les droguistes et les joailliers. Cet étalon est estimé à 14.175 centigrammes; on dit que le poids du fameux diamant « Koh-i-noor » fut déterminé au moyen des « grains à prières ».

Lieut^t^ CH. LEMAIRE.

---

[1] *Ordre* : légumineuses papilionacées; *tribu :* viciées; *genre :* abrus. Le genre abrus comprend six espèces, dispersées à travers les régions les plus chaudes du globe; la plus remarquable est l'*abrus precatorius*. — *Étymologie :* Abrus ou abre, de αβρος, délicat; precatorius, de la racine latine « prière ». — *Synonymes :* Réglisse indienne; réglisse d'Amérique; liane réglisse; arbre à chapelets; pois d'Amérique; œil de crabe. — *Noms indiens :* Gunja, goontch, gurgonje. — *Noms cochinchinois :* Cam-thao-do-not. Ile de la Réunion : Cascavelte ou réglisse du pays. Tahiti : Pipi tio. — *Noms africains :* Adépou (Gabon et Congo français); n'gengé (État indépendant; district des cataractes).

Pour la description scientifique complète, qui n'intéresse que les spécialistes, nous renvoyons à l'ouvrage de Bentley et Trimen : *Medicinal plants*. Nous voulons nous borner ici à enregistrer ce qui peut être utile au voyageur non spécialiste.

LE COMTE DE MÉRODE-WESTERLOO
PRINCE DE RUBEMPRÉ

Né le 28 décembre 1856. Membre de la Chambre des représentants. — Ancien ministre des affaires étrangères (31 octobre 1892-mai 1895).
Signe avec l'État du Congo une convention relative à la cession de cet État à la Belgique (9 janvier 1895). — Signe avec la France un arrangement relatif à la délimitation des frontières du Congo et au droit de préférence de la France (5 février 1895). — Dépose à la Chambre des représentants un projet de loi approuvant la convention du 9 janvier (séance du 12 février 1895).

Le 12 février dernier, M. le comte de Mérode-Westerloo, ministre des affaires étrangères, monta à la tribune et déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi approuvant un traité conclu, le 9 janvier, entre la Belgique et l'État indépendant du Congo, et réglant les conditions de la cession de cet État à la Belgique.



Ainsi, après vingt ans de travail opiniâtre et d'efforts incessants, après une longue suite d'explorations, constituant une des plus belles pages de l'histoire de la découverte du monde, après avoir rencontré, en Afrique aussi bien qu'en Europe, des résistances de tout genre que l'on avait réussi à vaincre, les patriotes qui, au cours de ces longues années, avaient laborieusement édifié l'œuvre de la colonie belge du Congo, entrevoyaient le moment où ils allaient enfin toucher au but. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tout était réglé : on allait aboutir.

Certes, il fallait s'attendre à une dernière et sérieuse résistance, de la part de certains groupes, agissant plus par politique que par conviction. Cette résistance se manifesta dès le dépôt du projet de loi, et les partisans de la politique coloniale furent provoqués au débat public contradictoire. Ils s'y rendirent. Bientôt chacune des villes du pays reçut la visite des conférenciers congolais. Un irrésistible et chaleureux mouvement de propagande se développa : il prit même de telles proportions qu'après trois mois, le succès final apparut comme certain aux adversaires les plus acharnés. Devant les conférences, les projections et les brochures, devant les explications des explorateurs et les commentaires des géographes et des économistes, les préjugés et les légendes — ces formes de l'ignorance — capitulèrent. Le haut commerce du pays, si intéressé à la question et dont les ennemis de l'annexion avaient maladroitement invoqué l'opinion, se prononcèrent en faveur du projet. Successivement Anvers, Gand, Liége, Bruxelles, Ostende, Verviers, par leurs chambres de commerce, acclamèrent la reprise du Congo, à la presque unanimité de leurs membres.

On fixait pour le mois de juin la discussion à la Chambre, où les mieux informés affirmaient qu'une majorité était acquise

Telle était la situation lorsque, brusquement, le 18 mai, à la Commission des XXI, M. de Lantsheere proposa l'ajournement de la discussion du projet de loi et le vote de subsides provisionnels en faveur de l'État du Congo.

Certes, le pays avait été étonné, au début de l'année, de la proposition d'annexion, mais, quatre mois plus tard, il fut bien plus stupéfait encore de la proposition imprévue d'ajournement.

Que s'était-il donc passé dans les régions gouvernementales?... Le mystère n'en semble pas encore démêlé.

Quoi qu'il en soit, le ministre qui avait assumé devant la Belgique et devant les Puissances la responsabilité de l'acte du 9 janvier, estima que la situation ne comportait aucune faiblesse ni aucun compromis. Il démissionna.

M. le comte de Mérode a introduit au Parlement belge la politique coloniale. Bien que n'étant plus ministre, il reste, à la Chambre, le représentant de cette politique et il en garde le drapeau. Il ne voudra pas, espérons-nous, laisser emporter par les événements le traité historique qui porte sa signature. Il lui conservera son initiative, sa vigilance et sa fierté, pour la grandeur et la prospérité du pays.

Portrait d'après un cliché de M. Fabronius, photographe, à Bruxelles.





L'ancien sanitarium de Boma. (D'après une photographie du cap^ne^ Weyns.)

LE SERVICE DES SECOURS MÉDICAUX

PAR LE Dr DRYEPONDT.



Avec une rapidité et une hardiesse dont on trouve peu d'exemples dans l'histoire de la colonisation, l'État indépendant du Congo a occupé, d'une façon effective, les vastes territoires que lui concédait le traité de Berlin, et en a assuré les frontières.

Ce colossal effort n'a pu se faire sans provoquer des pertes douloureuses, dues autant aux fatigues et aux privations subies par les explorateurs qu'aux dangers de toute nature auxquels ces vaillants pionniers s'exposaient généreusement. Il eût été insensé de supposer qu'il pût en être autrement : l'exemple des autres nations était là pour enlever toute illusion à cet égard.

L'organisation des secours médicaux devait donc être une des premières préoccupations du nouvel État. Aussi, dès le début, tout fut-il mis en œuvre pour assurer à nos compatriotes qui se dévouaient là-bas, les soins qui leur étaient indispensables. Un appel fut adressé aux médecins du pays et de l'étranger, et bientôt les demandes d'engagement arrivèrent nombreuses.

Nos compatriotes les docteurs Maes, Dutrieux et Vanden Heuvel accompagnèrent les premières expéditions belges se rendant au Tanganika par la côte orientale. Puis vint le docteur Allard, aujourd'hui consul général de Belgique à Ténérife et qui, au Congo, jeta les premières bases d'un service médical régulier et construisit le sanitarium de Boma. Ce sanitarium, vaste construction en planches, qui existe encore aujourd'hui, a été, depuis, distrait du service auquel il était destiné, et est employé, actuellement, pour loger les agents de l'État et les voyageurs de passage. Au moment de son érection, il réalisait cependant un progrès immense sur les constructions jusqu'alors en usage, car il avait l'avantage d'être bâti sur pilotis. Son seul inconvénient résidait dans ses dimensions mêmes, qui entraînaient la réunion d'un trop grand nombre de personnes dans un seul établissement. Aujourd'hui, on préfère, avec raison, des pavillons destinés à abriter un ou deux malades seulement.

On avait cru d'abord réaliser une économie importante en édifiant un seul bâtiment relativement vaste. Mais on ne tarda pas à reconnaître que cette économie était purement illusoire : une grande construction demande, en effet, une architecture plus solide et plus compliquée qu'un simple pavillon. Dans les grands bâtiments tels qu'ils existent à Boma, les cloisons entre chambres sont légères; il n'y a pas de plafond. Il en résulte que, d'une chambre à l'autre, il ne se perd pas le moindre bruit et l'habitation commune constitue, en réalité, un vaste dortoir coupé par des paravents. Enfin, en cas de maladie, la situation devient intolérable pour le malade et pour ses voisins (1).

Certes, on pourrait nous objecter qu'il n'y a qu'à faire les cloisons plus épaisses, les continuer jusqu'au faîte, ou fermer la partie supérieure des chambres au moyen de plafonds.

Mais quel est l'avantage d'une telle combinaison?

Le prix de revient d'habitations séparées n'est guère différent de celui des grands bâtiments, si l'on tient compte du nombre d'hommes à héberger. D'autre part, il est une règle fondamentale de l'hygiène disant que *l'homme empoisonne l'homme*, et qui prescrit formellement de toujours éviter l'encombrement, l'accumulation dans un espace restreint d'un trop grand nombre d'individus.

Chacun ne sera-t-il pas beaucoup plus heureux d'avoir son chez soi, qu'il aménagera à sa façon, où il vivra à l'abri des importuns et de la curiosité des voisins?

Nous estimons qu'il faut donner à l'agent congolais un *home*, c'est-à-dire une habitation qui soit pour lui quelque chose de plus qu'un abri où il vient se coucher faute d'en trouver un autre plus convenable; il faut qu'il s'attache à sa maison, qu'il l'aime, et pour cela il est indispensable qu'il s'y

(1) Rapport de la commission d'hygiène de Boma.

trouve chez lui, ce qui n'est possible qu'avec le système des pavillons isolés, car dans les grands caravansérails à plusieurs chambres, on sent trop qu'on « est en voyage », qu'on est « loin du pays », qu'on loge « à l'hôtel ».

Nous voudrions même qu'on pût aller plus loin dans cette voie, et donner à chaque agent, outre son habitation, un petit jardin à lui, où il serait à même de faire des essais de culture, et d'élever quelques oiseaux de basse-cour. Heureux et satisfait, il penserait moins au pays absent; le spleen morose, la sombre nostalgie seraient sans action sur lui; il se prendrait à aimer ce coin de pays nouveau qui deviendrait pour lui comme une autre patrie, il travaillerait avec plus de goût et rendrait des services d'autant plus appréciables qu'ils seraient plus dévoués.

Tel qu'il est, le sanitarium de Boma n'en constitue pas moins un progrès important dans l'hygiène des habitations au Congo.



Nombre de médecins ont succédé à MM. les docteurs Maes, Dutrieux, Van den Heuvel et Allard.

Pour le compte de l'État, nous relevons les noms de MM. les docteurs Wolf, Leslie, Smith, Nilis, Mense, Paternotte, Reytter, Dupont, Étienne, Gardiner, Grard, Petit, Desmet, Vourloud, Van Campenhout, Smyth, Dryepondt, Carré, Montangie, De Corte, Hinde, Laurent, Charbonnier, Reusens, Heylen, Small, Brackman, Gutkind, Kötz, Michaux, Demarais.

Pour la Compagnie du chemin de fer du Congo, nous trouvons MM. les docteurs Bourguignon, Carré, De Greny, Villa, Alexandre, Stuckens, Demanet, Jullien, Andries, Legros, Poskin, Moberg, Waersegers, Soëgard, Belière.

Pour la Compagnie du Katanga : MM. Briart, Moloney, Amerlinck.

Pour le Syndicat du Katanga : M. Magery.

Sur ces 50 médecins, 5 sont morts : trois accidentellement, MM. Petit et Stuckens succombent à une insolation, M. Magery est assassiné près de Riba-Riba.

Plusieurs pharmaciens ont aussi été employés tant par l'État que par les sociétés commerciales; ce sont : MM. Bayens, Brandel, Van Bellinghen, Bultot, Duchesne, Paulius.

Aujourd'hui, des stations médicales existent dans tout l'Etat, à Banana, Boma, Matadi, Kenge, le long de la ligne du chemin de fer, à Léopoldville, Lusambo, Équateur, Bangala. Des docteurs accompagnent les expéditions du haut Uelle et de l'Ubangi-Bomu. D'autres sont établis au camp de Bazoko et dans l'ancienne zone arabe.



Tant d'efforts ne pouvaient manquer de rencontrer en Belgique un sympathique appui.

Afin de seconder l'État et les compagnies commerciales dans l'organisation des soins à donner aux blessés ainsi qu'aux malades blancs et indigènes, en temps de guerre comme en temps de paix, l'Association de la Croix-Rouge congolaise fut créée le 25 janvier 1889.

Cette institution, humanitaire au premier chef, peut établir en Afrique des sanitaria, des refuges, des hospices et autres établissements du même genre. Le siège de la Société est à Bruxelles. Celle-ci se conforme aux instructions d'un délégué de l'État indépendant du Congo.

Il convient de citer les premiers coopérateurs de cette œuvre charitable, dont le comité est nommé par le roi des Belges, souverain de l'État du Congo ; ce furent : Président d'honneur, le lieutenant général Jolly; trésorier général, l'intendant en chef Maton; secrétaire général, le colonel baron Lahure, décédé depuis.

Cette Association, de création récente cependant, a déjà envoyé en Afrique trois ambulances volantes qui ont été attachées, l'une à l'expédition du haut Uelle, la seconde à l'expédition du Manyema et la troisième à l'expédition du Katanga. Chacune de ces différentes ambulances comprend : 3 tentes, 6 lits brancards, 6 hamacs pour noir, 2 pharmacies portatives renfermant les médicaments et les instruments les plus indispensables.

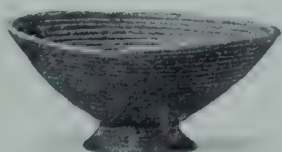
La Croix-Rouge congolaise fournit, en outre, des médicaments pour le sanitarium de Lukungu, qui est sous la direction du révérend Hoste, missionnaire anglican dont la grande expérience des choses d'Afrique a permis de rendre déjà bien des services à plus d'un de nos compatriotes.

Ce missionnaire n'est, du reste, pas le seul qui ait des droits à notre reconnaissance. Plusieurs d'entre nous ont dû la vie aux soins dévoués et intelligents des religieux catholiques et protestants qui, séjournant parfois depuis de longues années au Congo, et s'efforçant à chaque occasion de rendre service aux malades, ont acquis une science pratique dont on a pu, en maintes circonstances, apprécier les bienfaits.

De tous les points du Congo, le plus favorisé sous le rapport médical est, sans contredit, le Stanley-Pool. Il s'y trouve, en effet, trois médecins : un Français, le Dr Cureau, dont la résidence est Brazzaville (rive droite); le médecin de l'État, à Léopoldville (actuellement M. le Dr Carré), et le missionnaire Dr Sims, de l'*American Baptist Mission*, dont l'habitation est éloignée de 10 minutes au plus de Léopoldville, et qui très souvent a obligeamment remplacé le médecin de l'État lorsque ce dernier était absent ou malade. Le Dr Sims, qui réside au Congo depuis près de dix ans, ne songe pas encore à venir prendre en Europe un repos qu'il a cependant bien mérité.

La Croix-Rouge congolaise fournit à la pharmacie de Léopoldville des médicaments et des instruments.

(*A continuer.*) Dr Dryepondt.

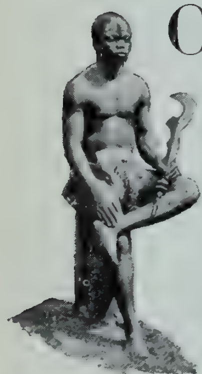




Mission anglaise baptiste de Bolobo. (D'après une phot. de M. Michel.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ



ORGANISATION DE LA TRIBU. — Les tribus se distinguent principalement par leurs tatouages. On les reconnaît aussi à leurs idiomes, à leurs dialectes, mais cette dernière classification n'est pas absolue. C'est ainsi, par exemple, que les Gombes, qui parlent tous la même langue, sont souvent en lutte les uns contre les autres, tandis que les indigènes marqués d'un même tatouage ne se font pas la guerre.

D'une façon générale, on peut dire que, dans la partie connue du district, il n'y a pas de tribu homogène, résultant d'une même descendance. Toutes comprennent, au contraire, des chefs de famille de lignée différente. Voici l'explication de ce phénomène.

La tribu, comme on sait, est formée d'un certain nombre de villages qui se composent chacun d'hommes libres et d'esclaves, ces derniers constituant l'immense majorité. Les hommes libres d'une même agglomération ne sont pas toujours unis par des liens de parenté. Le plus souvent, ils n'ont été amenés à se grouper autour d'un même chef que par sympathie pour lui, ou à cause de l'emplacement du village qui répondait mieux à leurs goûts ou à leurs besoins.

Un chef a-t-il l'habitude de faire la guerre, aussitôt les hommes libres du voisinage qui sont animés des mêmes sentiments belliqueux viennent lui offrir leurs services et s'établissent dans son village. Mais, par contre, il n'est pas rare que des indigènes, d'un caractère moins aventureux, préfèrent abandonner leur ancien village et aillent s'installer avec leur famille chez un chef voisin d'humeur plus pacifique. D'où l'absence de tribus homogènes dans le pays.

POLYGAMIE. — La polygamie se pratique dans tout le district. Les femmes, à l'exception de la légitime, sont des esclaves. Elles constituent la fortune des chefs. Plus on en a, plus on est riche.

La fidélité des épouses n'est pas toujours leur vertu dominante. Lorsqu'un homme libre est surpris *flagrante delicto* avec la femme de son chef, il paye son manque de respect deux ou trois cents mitakos, à la condition qu'il soit dans les bonnes grâces de son supérieur. Dans le cas contraire, il peut être réduit en servitude et vendu au loin. Si au lieu d'un homme libre c'est un esclave qui se permet pareille incartade, il est mis à mort impitoyablement, et l'on procède à son exécution d'après le système décrit par le capitaine Coquilhat [1].

La femme qui manque à son devoir d'épouse n'est pas sacrifiée; elle reçoit une correction soignée qui lui enlève pour longtemps l'envie de recommencer; quelquefois, elle est privée de sa liberté pendant un mois.

Un esclave peut, aussi bien qu'un homme libre, posséder plusieurs femmes. Il peut même s'allier à une femme libre. Mais, s'il est acheté par un étranger, ses femmes ne le suivent pas; elles restent au village, sont vendues à la première occasion et le produit de la vente est remis à leur ancien propriétaire.



FIANÇAILLES. — Un jeune homme, ayant remarqué une jeune fille et voulant en faire sa femme, commence par lui déclarer son amour. S'il est agréé, l'objet de sa flamme lui répond : « Parlez-en à papa (*Bembo no tata*). » A quelque temps de là,

[1] Voir : *Sur le haut Congo*, p. 170.

le jeune homme va trouver son futur beau-père et lui dit : « Je désire obtenir votre fille en mariage. » Si le père consent, on débat immédiatement le prix d'achat, qui s'élève généralement à une vingtaine d'esclaves.

Tous les comptes étant réglés, le fiancé emmène sa future chez lui et, après avoir fait tuer une chèvre, convie tous ses amis au repas de noce. Les amis de la mariée ne sont pas invités. A la tombée de la nuit, on organise des danses qui se prolongent jusqu'à des heures très avancées. Le lendemain, ceux qui ont pris part à la fête viennent offrir des présents à la jeune épousée. Le père de celle-ci apporte également un cadeau en nature : chèvres, poules ou massanga (vin de palme). Il reçoit en retour quelques armes ou des baguettes de laiton.

Après la lune de miel, qui dure bien une dizaine de jours, la femme se met à l'ouvrage, veille à l'entretien de la hutte, prépare les repas, s'occupe des cultures. Lorsque celles-ci ont porté leur fruit, elle envoie, à son tour, des présents aux anciens invités.

A la mort du mari, la veuve peut retourner chez son père. Dans ce cas, les amis du défunt reçoivent en retour tout ce qui a été payé au moment des fiançailles.



Indigène Mongo. (D'après une phot. de M. Alexandre.)

La famille. — Le chef de famille n'est écouté que des jeunes enfants. Dès que ceux-ci sont devenus hommes, les rôles changent, et jamais on ne voit les vieillards intervenir énergiquement dans les affaires de leurs fils. Les hommes libres sont bien traités dans leurs vieux jours; rien ne leur manque, mais ils ne jouissent d'aucune autorité.

Les noms de famille n'existent pas. Chaque individu n'a qu'un nom. Souvent le premier ou les deux premiers garçons s'appellent comme leur père, avec cette différence qu'on ajoute le mot *Isso*, qui signifie « fils ». Exemple : Isso Boera, le fils de Boera.

Chez les Mongos, la femme est considérée comme un être inférieur. Le mari ayant dû payer une certaine somme pour l'obtenir en mariage, elle n'est pas beaucoup mieux traitée qu'une esclave, alors même qu'elle est issue d'une famille libre. Son seigneur et maître dispose, comme il l'entend, des biens de la communauté, sans que sa compagne fasse entendre la moindre récrimination. La femme est chargée d'élever les enfants, mais c'est le mari qui fournit les étoffes et les accessoires de toilette. Généralement, les petits préfèrent la maman ; cependant, au fur et à mesure qu'ils grandissent, leur amitié se porte spécialement sur le père ou sur la mère, suivant que ce sont des garçons ou des filles ; similitude de goûts et d'occupations.

Dès leur jeune âge, les enfants couchent dans la case maternelle; lorsqu'ils ont atteint l'adolescence, ils ont une hutte spéciale et reviennent le matin chez leur mère. Chaque femme a sa case particulière.

Naissances. — La femme mariée, pressentant qu'elle sera bientôt mère, demande à retourner chez ses parents; c'est là qu'ont lieu les couches. La malade est rarement assistée ; seules, les vieilles femmes à cheveux blancs font, de temps en temps, l'office d'accoucheuse. Quant au père, il n'assiste presque jamais à la délivrance.

Après avoir passé un mois, ou mieux une lune, chez ses parents, la jeune mère retourne au foyer conjugal, où les amis lui apportent quantité de présents. L'enfant ne marche seul qu'après quinze ou vingt lunes; il prend le sein pendant une dizaine de lunes ou plus, jusqu'à ce qu'il soit bien robuste. Alors il est reconduit pendant quelque temps chez la grand'mère pour être sevré, puis il rentre définitivement chez ses parents.

Toilette. — D'ordinaire les hommes ne vont pas nus. Nous n'avons rencontré qu'une seule peuplade où les indigènes étaient dépourvus de tout vêtement : c'étaient des Gombes du village Imene, dans l'Ubangi. Chez les femmes, l'absence

de tout objet d'habillement est beaucoup plus fréquente.

Les hommes portent généralement un pagne fait de l'écorce battue d'un arbre appelé boukoko. Ce tissu est souple. Les indigènes le passent entre les jambes et l'attachent devant et derrière à une corde qui ceint les reins. Les étoffes européennes se portent de la même façon que les tissus indigènes. Un pagne très recherché consiste en un morceau d'Americani liséré de saved-list rouge; la bordure est cousue au moyen d'une fibre de bambou, un morceau de bois effilé servant d'aiguille.

Les noirs sont très amateurs d'étoffes européennes et celui qui parvient à obtenir une couverture de laine ou de coton se drape fièrement dans ce péplum d'un nouveau genre qui constitue, en quelque sorte, la tenue obligée d'un homme riche.

Les femmes, pour cacher leur nudité, emploient souvent un morceau de feuille de bananier ou un minuscule carré d'étoffe indigène retenu devant et derrière à une corde qui leur ceint la taille.

D'autres se contentent d'une simple ficelle entourant les reins avec, pour ornement, un caurie ou une perle.

Viennent ensuite les accessoires de toilette relativement compliqués Le plus répandu est le pagne fait au moyen de fibres de bambou ou de fibres d'un rotin appelé mokonge. Une tresse formant ceinture retient une quantité de fibres qui descendent jusqu'au-dessus du genou. Si le vêtement est jugé trop léger, on place plusieurs tresses les unes sur les autres, de manière à obtenir une épaisseur convenable.

Il reste enfin le pagne formé d'étoffe indigène ou, mieux encore, d'étoffe européenne et qui, retenu à la taille par une ceinture, est fermé sur le devant au moyen d'une grande épingle.

La coiffure des hommes, lorsqu'ils en portent une, consiste généralement en un bonnet fait d'une peau de singe ou d'une peau de chat sauvage. On y ajoute parfois des plumes de perroquet, des perles, des cauries, des douilles de cartouches, etc. La coiffure est fixée sur la tête au moyen d'une longue épingle dont l'un des bouts, aplati, sert en même temps à épiler les paupières.

Les colliers sont fort en honneur. On en trouve de toute espèce : depuis la simple ficelle jusqu'au rouleau de laiton qui pèse parfois plus de vingt kilogrammes. Un bijou très recherché consiste en un rang de perles enfilées sur un crin d'éléphant. On suspend à ces sortes de colliers des ongles d'antilope, des douilles de cartouches, des dents de crocodile, de léopard ou de sanglier; autant de fétiches. Il y a, enfin, les tours de cou composés de perles de cauries ou de dents humaines.

Une fleur, une plume de couleur vive, fixées dans les cheveux, relèvent considérablement la toilette.



Armes et instruments de musique. — Les principales armes sont la lance, la sagaie, l'arc et, enfin, le couteau, dont les modèles sont très variés. La lance avec armature de fer est parfois remplacée par une simple perche dont l'un des bouts est effilé et durci au feu. Le fusil à pierre et quelques rares fusils à piston, d'introduction ancienne, se rencontrent également dans le district.

Quant aux instruments de musique, ils sont pour ainsi dire inconnus chez les Mongos. Ces indigènes ont bien la trompe, la corne d'antilope, divers sifflets, la callebasse percée de deux ou de trois trous, mais ils ne s'en servent que comme instruments d'appel. Ils dansent au son des tams-tams en s'accompagnant de chants et de battements de mains.



Les repas. — Les noirs ne mangent pas dans des plats séparés; tous ceux qui font partie d'une même table puisent avec la main dans le pot. Les hommes ne s'occupent pas de la préparation du dîner; c'est l'affaire de la femme. Toutefois, le mari fait des observations lorsque le fricot n'est pas bien accommodé.

Les repas se prennent en famille. Celle-ci comprend non seulement le père, la mère et les enfants, mais aussi les esclaves qui n'ont pas de compagne. Il arrive souvent qu'un homme libre invite à la table commune des esclaves avec leur femme. Si l'une ou l'autre de celles-ci avait fait à manger, il est de règle qu'elle apporte ses victuailles à son hôtesse.

Avant de se mettre à table, les noirs se lavent les mains. Ils ne boivent pas en mangeant, mais aussitôt le repas terminé, ils vont prendre du massanga. S'il n'y a pas de massanga, ils se contentent d'eau claire.



Préparation des aliments. – Le manioc fournit le pain indigène. Les Mongos, cependant, font une plus grande consommation de bananes et la privation de cet aliment leur serait peut-être plus pénible que l'absence de chikwangue. Celle-ci ne se mange jamais seule; elle est toujours accompagnée de viande, de poisson surtout, ou de légumes.

Lorsque, vers midi, les femmes reviennent du travail, elles rapportent des feuilles de manioc et, parfois aussi, des feuilles de patates douces. Ces légumes sont écrasés au pilon ou réduits en purée au moyen d'une râpe de bois dur. On les fait cuire à l'eau dans un pot en terre en y ajoutant du piment indigène (Banbenga), quelques noix de palme et, si possible, du maïs.

Quand les noix sont à point, on les retire de la marmite et on en écrase la pulpe de façon à en retirer l'huile qui, mêlée à du piment bien broyé, est ensuite remise au feu avec les légumes et quelques poissons fumés.

Ce ragoût, qui porte le nom de bankanju, subit une nouvelle cuisson, puis on le mange avec la chikwangue. Il n'entre pas de sel dans la préparation de ce mets.

Les Mongos font une assez grande consommation de poules. Pour tuer cette volaille, ils lui coupent la tête, qu'ils ne mangent pas. Avant de plumer l'animal, ils le placent dans l'eau bouillante, puis ils le découpent en petits morceaux qu'ils font cuire dans l'huile de palme assaisonnée de sel et de piment. Si, dans un repas, il entre une poule, du bankanju et de la chikwangue, le bankanju sert de premier plat.

Lorsqu'on a de la viande d'hippopotame ou d'éléphant, on la cuit d'abord à l'eau, dans de grands pots en terre. On la coupe ensuite en petits morceaux et on la laisse mijoter dans de l'huile de palme additionnée de piment et de sel indigène. S'il y a abondance de viande ou de poisson, on fait fumer une partie des poissons afin de les conserver plus facilement.

Faute de manioc, les ménagères préparent leur bankanju avec du pourpier sauvage auquel elles ajoutent, autant que possible, une espèce d'épinard appelé beyonda.

La banane peut remplacer les légumes. Après en avoir enlevé la pelure, on la fait cuire à l'eau, puis on l'écrase au pilon et on la sert sous forme de petits pains.

Les ménagères ne font pas la cuisine le matin. S'il y a des reliefs de la veille, on les mange, sinon on attend jusqu'à midi. Le soir, les femmes préparent un nouveau repas.

⸙

Prix des aliments. — Les indigènes n'achètent pas la chikwangue; ils récoltent ou achètent la racine de manioc qu'ils préparent eux-mêmes. Un panier de ce produit fournit dix chikwangues, de 2 à 3 kilogrammes chacune, et coûte 5 laitons environ. Le maïs se vend à raison de vingt épis pour 1 laiton.

Le prix du poisson subit de grandes fluctuations qui dépendent principalement du niveau des rivières; plus les eaux sont hautes, plus la pêche est difficile. En temps ordinaire, on peut avoir quatre poissons, gros comme le poignet, pour 1 laiton.

Une poule coûte 5 laitons et une chèvre moyenne 50 laitons. Une belle chèvre se paye 100 laitons et un beau mouton de 70 à 100. Le canard est très recherché; les indigènes en donnent jusqu'à 50 laitons, le prix d'une chèvre.

⸙

Le feu s'éteint rarement dans les villages. Le bois de waka, que les noirs choisissent pour alimenter leurs brasiers, a la propriété de demeurer longtemps en ignition. Il brûle avec une belle flamme et remplit l'office de bougie chez les indigènes. Ceux-ci entretiennent toujours du feu dans leurs cases. Ils en emportent même avec eux lorsqu'ils s'éloignent des centres habités Il arrive cependant que des chasseurs, surpris par un orage loin de toute agglomération, se trouvent dans l'obligation de faire du feu. La bûche allumée, dont ils s'étaient munis au moment du départ, ayant été éteinte par la pluie, ils ont recours à un autre procédé [1]. L'un des hommes de la caravane tire de son sac, où ils étaient soigneusement emballés, deux morceaux de bois provenant de l'arbre à ngoula, appelé dans cette région *issi*. Le premier est un bâtonnet taillé en biseau, l'autre est un petit bloc rectangulaire, à l'extrémité duquel on a placé, en guise d'amadou, un morceau d'étoffe indigène bien sèche. On frotte rapidement le bois pointu sur le bloc, de façon qu'à chaque friction il s'arrête devant l'étoffe effilochée. L'étincelle ne tarde pas à jaillir et enflamme la fibre de bambou. Il faut à peu près cinq minutes pour obtenir du feu par ce procédé.

D'autres moyens existent encore. Les noirs qui ont pu se procurer des pierres à fusil battent le briquet à la façon de nos paysans. Ici encore, la fibre du bambou fait l'office d'amadou.

(A continuer.) FIÉVEZ.

LE LAMANTIN


Sirène fabuleuse.

On classait naguère encore parmi les Cétacés, sous le nom de *Cétacés herbivores*, un petit groupe de mammifères à caractères aberrants qui n'est plus représenté dans la nature actuelle que par deux genres : les Lamantins et les Dugongs. Les naturalistes modernes ont séparé ces animaux de l'ordre des Cétacés, dont les types sont le dauphin et la baleine, et en ont fait un groupe spécial dans lequel rentrent, en outre, plusieurs genres fossiles et un autre genre aujourd'hui éteint, mais dont l'extermination ne remonte guère à plus d'un siècle.

Ce groupe constitue l'ordre des Sirènes ou des Sirénides (*Sirenia*).

Ce nom amènera sans doute dans l'esprit du lecteur quelque réminiscence mythologique; cependant, les animaux auxquels il s'applique n'ont rien de gracieux dans leur aspect, et le grognement qui constitue leur cri ne correspond guère aux accents enchanteurs dont nous parle Homère. Il est probable, néanmoins, que les anciens ont vaguement connu ces animaux et, de même que du rhinocéros ils ont fait la licorne et d'un cavalier monté le centaure, leur tendance à poétiser les objets naturels a transformé en nymphes des eaux, pourvues d'une longue chevelure et terminées en queue de poisson, les lourds animaux que les marins d'aujourd'hui appellent *vaches de mer*, ce qui n'est guère flatteur pour les sirènes antiques. Les Portugais de la côte occidentale d'Afrique ont pourtant conservé au lamantin le nom de *peisce mulher* ou poisson femme.

Les Sirénides ont à l'extérieur un aspect qui rappelle vaguement celui des phoques ou des morses. Leur tête, nettement séparée du corps par un cou distinct, les différencie déjà des Cétacés et les caractères ostéologiques du crâne les en séparent absolument. Le museau est obtus, la lèvre supérieure renflée et les narines dirigées vers l'avant. Les membres antérieurs sont transformés en une paire de nageoires, mais leur structure ostéologique n'est pas la même que chez les Cétacés; ce sont de véritables pattes auxquelles une enveloppe extérieure donne une apparence de nageoire. Les doigts, réunis en une seule palette, présentent parfois encore des restes d'ongles chez les lamantins. Le membre postérieur est réduit à quelques os rudimentaires entièrement enfouis dans les tissus. La queue est terminée par une nageoire arrondie ou semi-lunaire. Les femelles portent sur la poitrine, entre les deux nageoires antérieures, une paire de mamelles saillantes. Ce caractère a dû frapper les anciens, et ces organes, avec la longue chevelure et la queue de poisson, constituent les attributs tradi-

[1] Voir le *Congo illustré*, 1893, p. 216.

tionnels des sirènes mythologiques. Le corps peut porter des poils courts et espacés ressemblant à des soies; la peau est très épaisse et recouvre une couche de graisse.

Les Sirénides sont des animaux aquatiques, vivant généralement sur les côtes ou dans la partie inférieure des cours d'eau; ils peuvent cependant, les lamantins du moins, se rencontrer très loin dans l'intérieur des continents et il est probable que leur habitat primitif était dans les fleuves et les lacs. Ils ont des allures lourdes, se nourrissent d'algues et d'autres végétaux aquatiques qu'ils broutent comme les ruminants broutent l'herbe des prairies. Ils viennent fréquemment respirer à la surface de l'eau. Inoffensifs et peu farouches, ces animaux sont l'objet d'une chasse assez active et on peut entrevoir leur disparition prochaine.

Par l'ensemble de leurs caractères anatomiques, sur lesquels nous n'insisterons pas, et malgré quelques analogies apparentes avec les Cétacés, les Sirénides sont plutôt apparentés aux Ongulés. C'est ce qui vient confirmer l'ostéologie des formes éteintes de l'ordre.

Le genre le plus ancien du groupe, le *Prorastomus* de l'éocène de la Jamaïque, dont on fait souvent une famille spéciale, se rapproche beaucoup, par sa dentition et divers autres détails de structure, de certains Ongulés fossiles. Il faut admettre, avec Owen, Flower, etc., que les Sirénides ont eu pour ancêtres des Ongulés éteints aujourd'hui, dont ils se sont séparés, probablement à l'époque secondaire, par l'adaptation des membres, des dents, de la forme du corps, etc., au régime aquatique. D'abord exclusivement fluviatiles, ils se sont faits plus tard à un régime semi-marin, sans cependant devenir jamais pélagiques.

A part le groupe primitif des *Prorastomides* entièrement éteint, les Sirénides se classent en trois familles : les *Halicoridés*, les *Manatidés* et les *Rhytinidés*.

Les *Halicoridés* ne sont plus représentés aujourd'hui que par le genre *Halicore*, chez lequel la nageoire caudale est en forme de croissant, comme chez les Cétacés, les nageoires pectorales privées d'ongles, la peau épaisse et sans poils. Ils ont des incisives persistantes dont les supérieures constituent une paire de défenses peu développées. Le museau est obtus, renflé et garni de soies raides et courtes.

L'espèce la mieux connue du genre est le dugong (*Halicore Dugong*, Daub.) qui atteint 5 mètres de long. Il habite le littoral de l'océan Indien, y compris la côte d'Afrique jusqu'à la mer Rouge; son aire de dispersion s'étend à 15 degrés au sud et au nord de l'équateur. On le rencontre dans les embouchures, mais il ne semble pas remonter très haut dans les fleuves.

Le dugong fait l'objet d'une chasse active; on utilise sa chair, ses dents, sa graisse et sa peau, dont on fait des sandales On prétend que c'est au dugong que se rapporte la fable des sirènes et qu'il répond aussi au *tachasch* de la Bible, avec la peau duquel les Israélites avaient enveloppé l'arche d'alliance.

On connaît un certain nombre d'Halicoridés fossiles, classés en plusieurs genres. Tels sont les *Halitherium*, qui ont vécu en Europe aux époques éocène, oligocène et miocène et qu'on a aussi trouvés en Égypte.

Une espèce voisine (*Crassitherium robustum*, Van Ben.) décrite par P.-J. Van Beneden, provient de l'argile rupélienne d'Elsloo, près de Maestricht. Le miocène de Belgique a fourni une espèce du même groupe, étudiée par L. Dollo, et dont un squelette à peu près complet se trouve au musée de Bruxelles (*Miosiren Kocki*, Dollo).

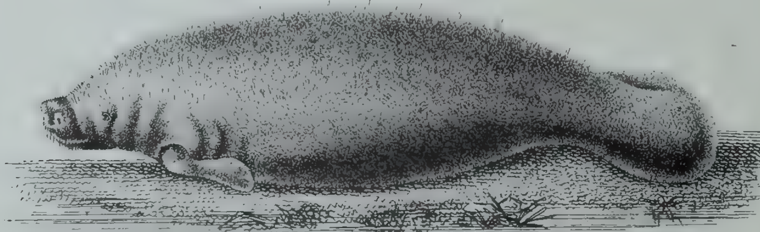
La famille des *Rhytinidés* était représentée par le rhytine (*Rhytina Stelleri*, Cuv.), animal privé de dents et pourvu en remplacement de plaques cornées fixées les unes au palais, les autres à la mâchoire inférieure. Le corps, de forme très allongée, atteignait 10 mètres de long; le crâne avait de 60 à 75 centimètres. Les nageoires étaient petites, sans ongles, la peau très rugueuse, couverte de poils durs et raides enchevêtrés.

Cet animal habitait autrefois, par grands troupeaux, les parages du Kamtschatka, du détroit de Behring et de l'Alaska. Signalé pour la première fois en 1741 et décrit par G.-W. Steller, le seul naturaliste qui ait eu l'occasion de l'observer vivant, il avait déjà entièrement disparu en 1768, exterminé par les pêcheurs. C'est le sort qui atteindra à bref délai un grand nombre de mammifères marins, Cétacés, Pinnipèdes et Sirénides, dont la rapidité de reproduction n'est pas en rapport avec la chasse active qu'on leur fait.

On ne possède du rhytine que des fragments de squelette et de peau, des plaques cornées de la bouche, etc., conservés dans quelques musées.

(*A continuer.*)

J. Cornet.



Lamantin (*Manatus australis*). (D'après un dessin de Guérin.)

Le pont en acier de 60 mètres sur la Kimeza. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

VENDREDI dernier, 14 juin, M. de Burlet, chef du cabinet, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi suivant :

Léopold II, roi des Belges, à tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Conseil des Ministres, Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre Ministre des Finances présentera en Notre Nom, aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit :

I. Le Gouvernement est autorisé à consentir à la Compagnie du chemin de fer du Congo un prêt hypothécaire de 5 millions de francs.

II. Il est ouvert au Ministère des Finances un crédit extraordinaire de 5 millions de francs qui sera couvert, soit par les ressources générales du Trésor, soit par une émission de titres de la dette publique.

Donné à Ostende, le 12 juin 1895.

Aux dernières nouvelles télégraphiques datées de Matadi fin mai, la voie était posée jusqu'au kilomètre 102, où était arrivée la locomotive. Une brigade de terrassiers travaillait au kilomètre 112. Un camp allait être installé au delà, vers les sources de la rivière Unionzo.

Le personnel indigène augmente. Les nègres deviennent d'excellents ouvriers terrassiers en fort peu de temps. Pendant la dernière saison, leur travail a été très fructueux. Ainsi, au kilomètre 92, une brigade de 300 hommes a enlevé, en un mois de temps, un remblai de 13 mètres de haut avec 5,700 mètres cubes de terre. Ils font aussi de bons aides poseurs de voie. On peut actuellement poser 300 mètres de voie par jour.

La gravure que nous reproduisons en tête de cette page montre l'aspect du pays près du kilomètre 35.6, au point où la voie franchit la rivière Kimeza par un pont de 60 mètres, avant d'arriver à la station de Kenge.



CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. De Lantsheere, ministre d'État, membre de la Chambre des représentants, la lettre suivante :

3 juin 1895.

Monsieur le Directeur,

Le *Congo illustré*, n° 11, du 2 juin 1895, p. 81, dit :

« Telle était la situation lorsque, brusquement, le 18 mai, à la Commission des XXI, M. De Lantsheere proposa l'ajournement de la discussion du projet de loi... »

C'est une erreur, involontaire, j'en suis convaincu. Je vous prie de vouloir bien la rectifier, dans le prochain numéro, en reproduisant le texte même de ma proposition et les motifs qui l'accompagnent. Je joins le texte officiel.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments très distingués.

T. De Lantsheere.

PROPOSITION DE LANTSHEERE.

MOTIFS.

La proposition que j'ai l'honneur de déposer *n'est pas une proposition d'ajournement*. La commission demeure saisie. La célérité de ses travaux dépendra du gouvernement dont elle attend les renseignements demandés et de l'impulsion qu'elle-même jugera opportun de donner à ses délibérations.

La proposition ne préjuge aucune des solutions entrevues. Elle permet également : l'abandon du Congo, la reprise immédiate et le maintien du *statu quo*, avec ou sans modification jusqu'en 1900 ou jusqu'à toute autre époque.

Elle empêchera qu'une aliénation de 16 millions d'hectares ne devienne définitive le 1er juillet 1895, à défaut de payement à M. Alex. de Browne de Tiége d'un capital de 5 millions avec intérêt. Elle prévient, en outre, la désorganisation de l'administration en couvrant, pour l'année 1895 seulement, le découvert budgétaire qui s'élève à 1,366,175 francs.

PROPOSITION.

La commission, sans rien préjuger sur le fond de la proposition du gouvernement, appelle l'attention de celui-ci sur la nécessité de prévenir l'aliénation définitive le 1er juillet 1895 des 16 millions d'hectares qui font l'objet de la convention du 25 novembre 1892, analysée dans l'exposé des motifs, comme aussi de pourvoir à l'insuffisance des ressources budgétaires de l'État indépendant pour l'année 1895, insuffisance évaluée à 1,366,175 francs (exposé des motifs, p. 47).

Le texte qui précède démontre jusqu'à l'évidence que nous avons fait erreur en disant que l'honorable M. De Lantsheere avait « proposé », à la séance du 18 mai dernier de la Commission des XXI, l'ajournement de la discussion du projet de loi du 12 février, relatif à la reprise du Congo par la Belgique. Sa proposition s'est bornée, comme on vient de le voir par le texte officiel, à appeler l'attention du gouvernement sur la nécessité, d'une part, de prévenir l'aliénation d'une importante partie des territoires de l'État du Congo, d'autre part, de pourvoir à l'insuffisance des ressources de celui-ci pour l'année 1895.

Dès qu'elle s'urgit cette proposition créa un désaccord au sein du gouvernement et eut pour première conséquence la retraite de M. le comte de Mérode, ministre des affaires étrangères et signataire du projet d'annexion immédiate.

Le projet de loi déposé le 14 courant à la Chambre des représentants et allouant un subside de 6,800,000 francs à l'État du Congo, en est la deuxième conséquence (1).

La troisième sera vraisemblablement l'ajournement de la discussion. Il paraît, en effet, peu probable qu'après avoir voté le projet déposé avant-hier, la Chambre commence immédiatement après la discussion relative à l'annexion.

Nous formons les vœux les plus sincères pour que cet ajournement ne vienne pas contrarier la réalisation d'un projet cher à bien de patriotes et nous espérons que l'honorable ministre d'État n'aura pas un jour à regretter la responsabilité que, devant le pays et devant l'histoire, il a assumée le 18 mai dernier, en formulant une proposition qui pourrait finalement avoir, pour l'œuvre des Belges au Congo, des conséquences d'une extrême gravité.

A.-J. W.

---

(1) Voici les deux articles du projet de loi daté d'Ostende 12 juin :

Article premier. — Est approuvée la convention ci-annexée, conclue le 11 juin 1895, au nom de l'État, avec l'État indépendant du Congo.

Art. 2. — Pour l'exécution de cette convention, deux crédits s'élevant respectivement à 5,287,415 fr. 65 c. et 1,517,000 francs sont ouverts au département des finances. Ils seront couverts soit par les ressources générales du Trésor, soit par des émissions de titres de la dette publique.

Voici les deux articles de la convention signée, à Bruxelles, le 11 juin avec l'État du Congo :

Article premier. — L'État belge s'engage à avancer, à titre de prêt extraordinaire, à l'État indépendant du Congo :

1° La somme de 5,287,415 fr. 65 c. que l'État indépendant s'engage à employer, avant le 1er juillet prochain, au remboursement intégral des avances qui lui ont été faites par M. de Browne de Tiège et au payement des intérêts échus sur ces avances jusqu'au jour du remboursement ;

2° Une somme pouvant s'élever au maximum à 1,517,000 francs, pour couvrir l'insuffisance des ressources budgétaires de l'État indépendant de l'année courante

La somme reprise sous le n° 1 sera versée par la Belgique, de manière que le remboursement à M. de Browne de Tiège puisse avoir lieu en temps utile ; la somme reprise sous le n° 2 sera versée au fur et à mesure des besoins financiers de l'État indépendant.

Art. 2. — Les avances faites par la Belgique en exécution de l'article 1er porteront éventuellement intérêts et leur remboursement sera éventuellement exigible en même temps et dans les mêmes conditions que les avances faites par la Belgique à l'État indépendant en exécution de la convention du 3 juillet 1890.



Le pavillon de l'*Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge,* à Boma.
(D'après une photographie de M. Shanu.)

LE SERVICE DES SECOURS MÉDICAUX

PAR LE Dr DRYEPONDT. (*Suite.*)

Il nous reste à parler des pavillons de la Croix-Rouge à Boma.

Ces pavillons, au nombre de quatre, sont destinés aux malades européens quels qu'ils soient, agents de l'État ou des Compagnies commerciales, missionnaires ou particuliers. Le médecin de l'État à Boma, M. le Dr Reytter, qui vient précisément de rentrer en Europe pour y passer quelques mois de congé, en a la direction et la Croix-Rouge en assure le fonctionnement. Chacun peut s'y faire soigner moyennant une redevance de 6 fr. 50 c. en 1re classe ou de 5 francs en 2e classe, logement, soins médicaux, nourriture, etc., tout compris.

Or, à Boma, les agents de l'État reçoivent ce que l'on appelle l'indemnité d'alimentation, c'est-à-dire qu'au lieu de se charger de leur nourriture, le gouvernement leur paye, outre leurs appointements, une somme de 8 francs (1re classe) ou de 6 francs (2e classe) qui leur est journellement versée et qui est largement suffisante pour satisfaire à leurs besoins.

A Boma, en effet, il y a un vaste hôtel et plusieurs factoreries, où les agents peuvent se procurer, contre monnaie, tout ce qu'ils désirent. En se faisant soigner à la Croix-Rouge, ils réalisent donc encore une économie.

Les pavillons de malades sont très coquets et n'ont pas du tout l'air « hôpital ». Ils sont aménagés pour deux personnes et comprennent chacun deux chambres avec cabinet.

Dimensions de la chambre : 4^m50 × 5^m00 × 4^m50 (hauteur).
— du cabinet : 2^m50 × 3^m00 × 4^m50 —

Sur tout le pourtour du bâtiment règne une véranda de 2^m50 de large sur 2^m50 de haut. Le plancher des chambres et de la véranda est surélevé de 2^m15 au-dessus du sol. En dessous sont installés des magasins.

Ces pavillons sont très confortablement meublés ; on y trouve tout le nécessaire et, même chez nous, certains établissements hospitaliers ne sont pas aussi bien installés. Aussi ne surprendrons-nous personne en disant qu'il n'est pas un malade descendant du haut fleuve qui, arrivé à Boma, ne s'empresse de se faire conduire à la Croix-Rouge, certain d'y trouver, outre le confort indispensable, des soins dévoués et éclairés.

Nous ne pouvons manquer d'ajouter ici que le médecin de Boma est puissamment aidé dans sa tâche par sa digne femme, Mme Reytter, qui, avec un tact admirable et un dévouement au-dessus de tout éloge, s'occupe particulièrement des malades, dont elle s'est faite en quelque sorte la sœur de charité.



Il entre dans les intentions des promoteurs de l'œuvre de faire construire, dans les autres stations du Congo, des locaux semblables à ceux de Boma, et il n'est pas douteux que ces installations soient appelées à rendre partout les plus éminents services.

Très souvent, les malades sont envoyés à Banana, qui est surtout une station de convalescents ; ils y vont respirer l'air pur de la mer. On n'y a pas encore installé des habitations spéciales pour les malades ; mais il s'y trouve, par contre,

un fort bon hôtel et plusieurs jolis pavillons qui constituent autant de logements très confortables.

A Kinkanda, près Matadi, la Compagnie du chemin de fer, aidée par les Sœurs de charité de Jésus et de Marie, a créé un sanitarium, où le sublime dévouement de ces saintes filles a déjà donné les meilleurs résultats. Dans les autres stations, sur tout le haut Congo, les malades sont soignés à domicile.

Grâce aux progrès réalisés, il existe, presque partout, des maisons en briques recouvertes de tuiles et, comme on a adopté le système des petites constructions pour un ou deux agents, ceux-ci se trouvent ainsi chez eux dans les meilleures conditions pour être soignés.



Mais, tandis que l'on assurait aux blancs, dans la mesure du possible, les soins médicaux, on se préoccupait en même temps des noirs.

Les médecins de l'État sont tenus de donner gratuitement leurs soins aux indigènes. Un hôpital a été bâti à Boma, où sont recueillis les soldats de la force publique ; les salles de cet établissement sont en tout semblables à celles qui existent chez nous.

Partout l'exemple a été suivi, et, à la place des anciens baraquements, on élève des hôpitaux sinon somptueux, du moins très suffisants, construits en briques et recouverts de tuiles. Trois de ces établissements sont déjà en plein fonctionnement à Bangala, Bazoko et Djabbir.



On le voit, l'effort a été considérable et le résultat atteint est immense. L'État indépendant ne s'est pas borné cependant à ce que nous venons d'exposer, et depuis quelque temps déjà, sous la direction de M. le Dr Demarbaix, le gouvernement a installé à Boma un institut bactériologique, où se poursuivent des études sur le paludisme et la dysenterie. De cet établissement dépend un institut vaccinogène destiné à satisfaire sur place aux nombreuses demandes de vaccin qui proviennent de toutes les stations, même les plus reculées, où les efforts des Belges sont parvenus à faire admettre cette pratique par les indigènes.

Telle a été l'organisation du service des secours médicaux au Congo. On le voit, rien n'a été négligé pour atteindre le but humanitaire que l'on poursuivait et nous pouvons dire avec fierté qu'en Afrique il est peu de pays neufs aussi bien dotés sous ce rapport que notre future colonie.

Dr Dryepondt.



LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ



Travaux agricoles. — Dans les travaux agricoles, les hommes se réservent généralement les gros ouvrages, tels que l'abatage des arbres et les défrichements. Quant aux plantations, les indigènes des deux sexes s'y emploient.

C'est surtout le manioc que l'on cultive dans le district. On le récolte douze lunes après l'avoir planté. Il est immédiatement placé dans l'eau, où on le laisse tremper pendant trois ou quatre jours, puis les femmes le débarrassent de la pelure et des fibres inférieures qui recouvrent les racines. Celles-ci sont disposées ensuite dans des auges où elles sont écrasées au moyen d'un pilon, soit par les hommes, soit par les femmes. La farine est alors manipulée et transformée en boudins que l'on entoure de feuilles de bananier. C'est la chikwangue ou le pain de cassave dont parle Stanley. La cuisson à l'eau dure une heure environ.

D'ordinaire, les Mongos font trois récoltes de manioc sur le même terrain, puis le champ est abandonné pour longtemps. Le maïs et les autres plantes alimentaires sont cultivées jusqu'à complet épuisement du sol.



Usages guerriers. — Les Mongos ne font pas la guerre dans un but de lucre ou de conquête. Les hostilités prennent généralement naissance à la suite de voies de fait ou à cause d'un rapt de femme.

Une moissonneuse a-t-elle été enlevée par les gens du village voisin, le chef lésé déclare immédiatement la guerre aux ravisseurs, si, toutefois, il se sent de taille à se mesurer avec eux. Dans le cas contraire, le rapt n'a aucune conséquence.

Deux gamins, appartenant à des tribus différentes, se disputent et finissent par en venir aux mains. Nouveau sujet d'hostilités, car les parents prennent aussitôt fait et cause pour leurs rejetons.

Le village *A* a invité le village *B* à une réunion au massanga. Les verres se vident, les têtes s'échauffent. A un moment donné, un habitant de *A*, nommé *X*, jette à terre le verre d'un habitant de *B*, du nom de *Y*.

Ici, plusieurs cas se présentent.

Si *Y* désire la guerre, il ne répond pas à l'insulte, quitte la réunion et retourne dans son village avec ses amis. Son chef, instruit de l'incident, veut la guerre ou ne la veut pas. Dans ce dernier cas, c'est une affaire personnelle entre *X* et *Y*.

Si après avoir vu précipiter son verre à terre, *Y* estime que cet incident ne doit pas provoquer une guerre de village à village, il saisit son couteau et en porte un léger coup à *X*. Celui-ci riposte ; *Y* reprend l'offensive et ainsi de suite jusqu'à l'intervention des chefs. Parfois, les combattants se prennent d'une main par la ceinture et de l'autre se lardent en cadence jusqu'à ce que l'autorité des chefs mette fin à la lutte.

Si, après l'insulte, *Y* riposte vigoureusement et tue son provocateur, deux clans se forment et il s'ensuit une véritable tuerie, à moins que les amis de l'offensé ne veuillent pas épouser sa querelle. Dans ce cas, le meurtrier est livré au chef de *X*, qui le fait mettre à mort.

Les guerres de tribu à tribu commencent toujours le matin par l'attaque d'un village et la lutte se poursuit jusqu'à ce que l'un des partis abandonne le terrain. Si l'assaillant est vainqueur, il incendie les huttes et emmène avec lui les prisonniers qu'il a pu faire. Si, au contraire, son attaque est repoussée, il est poursuivi jusqu'à son village et c'est son adversaire qui devient l'assaillant.



Les maladies les plus fréquentes chez les indigènes sont la variole, la pleurésie, les rhumatismes, les maux de tête et les ulcères. Les cas de dysenterie sont assez rares.

Pour traiter ces différentes affections, les noirs ont une infinité de remèdes. Quelques-uns sont efficaces, mais la plupart sont sans action et n'ont été inventés que pour permettre au *Makanga* ou médecin indigène qui les applique, d'exploiter plus facilement ses trop naïfs clients. Le Makanga est d'ordinaire un personnage important. Rusé coquin et adroit escamoteur, il sait, à point nommé, faire sortir d'une plaie bénigne ou d'une blessure sans gravité les objets les plus hétéroclites auxquels il s'empresse d'attribuer la cause du mal. Son opération est presque toujours accompagnée de chants et de gambades désordonnées.

Les noirs ont une confiance absolue dans ses remèdes et préfèrent avoir recours à lui plutôt qu'au médecin blanc.



Vue de la station de Coquilhatville. (D'après une photographie de M. Michel.)

Voici en quoi consiste le traitement des maladies les plus communes :

Pour la variole (*longombe*), les indigènes recouvrent les pustules d'un mélange d'huile et de ngoula. Le lendemain, ils font prendre un bain au malade pour enlever cet enduit; ils remettent une nouvelle couche de ngoula et le traitement continue de la sorte.

Dans les cas de pleurésie (*lobânzi*) et de rhumatisme (*bingaye*), on pratique un certain nombre d'incisions aux endroits malades, afin d'en retirer une grande quantité de sang. On emploie aussi les ventouses.

Pour les ulcères et les blessures, on applique sur les plaies une poudre que l'on obtient en grattant l'écorce d'un arbre appelé *bopâli*, ou bien encore on emploie les feuilles séchées et pulvérisées du *baônzi*.

Lorsque les indigènes ont des maux de tête (*ndotsa*), ils aspirent un mélange de sel indigène et de bois pilé. Ce bois est connu dans le pays sous le nom de *bapôngi*. Enfin, pour combattre la dysenterie (*balôngo*), on prend, sous forme de lavement, une décoction que l'on obtient en faisant bouillir les copeaux du *mossimi*.

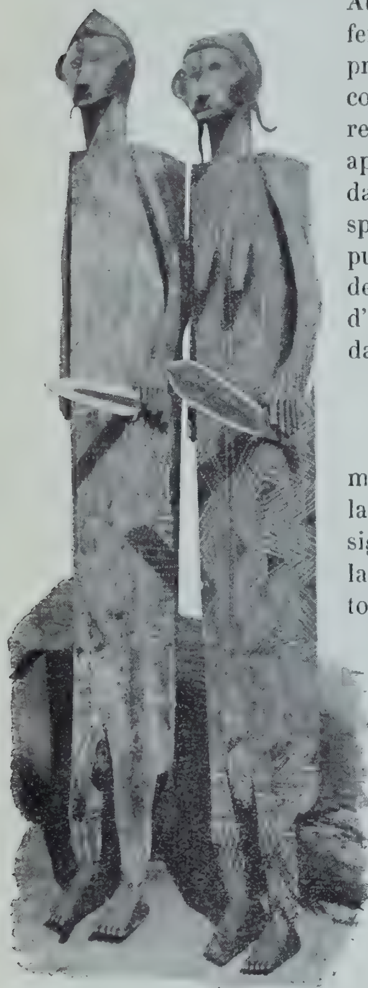


Funérailles. — Les esclaves décédés sont enterrés ou jetés à l'eau. Lorsqu'il s'agit d'une personne libre, on dépose le corps pendant trois jours sur une sorte de table. La dépouille mortelle est ensuite recouverte d'étoffes nombreuses. Des laitons sont enroulés autour des bras si c'est un homme, et autour des chevilles si c'est une femme.

Lorsqu'un chef est atteint d'une affection mortelle, bien peu de gens sont tenus au courant des progrès du mal. Seuls un ou deux des principaux hommes libres et la femme préférée du chef pénètrent dans la case et assistent le mourant à ses derniers moments. Dès que la mort est survenue, tout le village se réunit devant la demeure royale. Chacun à tour de rôle défile devant le cadavre. Tout le monde pleure ou fait semblant de pleurer. On organise des danses funèbres. Des femmes, en grand nombre, s'installent dans la case mortuaire :

ce sont les principales pleureuses qui, pendant dix jours, vont faire retentir les airs de leurs accents déchirants.

Bientôt le défunt est lavé des pieds à la tête et placé sur une estrade formée de gros rotins. Ses cheveux sont tressés avec soin et son corps, enduit de ngoula, est revêtu des plus belles étoffes. Lorsque le cadavre entre en décomposition, un trou est creusé sous le catafalque pour recevoir les liquides sanieux. Au bout d'une dizaine de jours, les femmes qui n'ont pas quitté la case, près de suffoquer, recouvrent le corps de nattes variées; la tête seule reste visible. Une ou deux lunes après le décès, le corps est enfermé dans un de ces cercueils dont un spécimen a été envoyé en Europe, puis le tout est mis en terre. Cette dernière cérémonie est accompagnée d'une fusillade interminable et de danses endiablées.



Cercueils de chef et de femme de chef (1).
(D'après une photographie de M. Michel.)



Deuil et culte des morts. — A la mort d'un chef, toutes les femmes de la tribu abandonnent leur pagne en signe de deuil pendant le restant de la journée. Le lendemain, elles s'entourent la taille d'une feuille de bananier et conservent ce costume sommaire durant une dizaine de jours. Pendant la décade suivante, elles portent un minuscule pagne indigène suspendu à une cordelette qui leur ceint les reins. Après quoi, ce semblant de vêtement est remplacé par le pagne ordinaire ou par des étoffes noires de provenance européenne. Pendant toute la durée du deuil, la couleur blanche est proscrite de la toilette. Contrairement à ce qui se passe en temps ordinaire, les femmes se lavent tous les jours et ne s'enduisent pas le corps de ngoula.

Les hommes ne changent rien à leur costume. Le jour du décès, ils ne prennent aucun aliment. Le lendemain, et jusqu'au moment de la mise en bière, ils se contentent de maïs et de gros poissons. Les petits poissons et les bananes sont écartées de l'ordinaire. Quant aux femmes, elles s'abstiennent de toute nourriture pendant les trois premiers jours de deuil; à partir du quatrième jour, elles peuvent manger du maïs et des ignames, mais le poisson leur est absolument interdit.

Les indigènes ont le culte des morts. La profanation d'une sépulture est un fait assez rare. Il y a cependant, en Afrique comme en Europe, des misérables qui n'hésitent pas à violer une tombe pour en retirer les objets de valeur que les parents du défunt y ont déposés en vue de faciliter au mort l'accomplissement du grand voyage. En temps de guerre, profaner une sépulture témoigne de la haine et du mépris que l'on a pour l'adversaire.



Pratiques religieuses. Superstitions. — Les Mongos croient à l'existence d'un être suprême tout-puissant et créateur de toutes choses. Cette divinité, en deux personnes, s'appelle communément Djakomba. Elle a toujours existé et, dans le principe, elle habitait le Lola, un séjour aquatique qu'elle n'a pas abandonné. Le reste était le néant.

Fatigué de vivre seul, Djakomba résolut un jour de se donner une compagne. A cet effet, il créa un arbre, le tailla, le sculpta de façon à lui donner une forme humaine, puis anima la statue et en fit sa femme, qu'il appela Nsongo. Lui-même prit le nom de Djibanza. Il descendit ensuite du Lola et créa la terre, les eaux, les animaux et les plantes. Ce gigantesque travail dura longtemps, plus de dix mille lunes. Enfin, satisfait de son œuvre, Djibanza alla retrouver sa femme qu'il avait laissée au Lola, et tous deux vinrent s'installer sur la terre.

Nsongo ne perdit pas son temps. Chaque jour, elle mit au monde plus de mille enfants. Lorsque, grâce à cette fécondité surnaturelle, la terre fut suffisamment peuplée, Djibanza remonta au Lola et créa le soleil, la lune et les étoiles. Les hommes étant alors à même de se diriger sur la terre, ils se répandirent dans toutes les directions.

Les indigènes affirment que le berceau du genre humain fut dans l'Ikelemba, et que c'est de là que partirent les Bokotes, les Gombes et tous les habitants de l'Afrique.

Bien des lunes se passèrent sans qu'on revît Djakomba. Mais un beau matin, les habitants du village de Balumbe, désireux d'entrer en relation avec leur créateur, s'avisèrent d'aller lui rendre visite. Ils construisirent, à cet effet, une immense échelle formée de perches liées les unes aux autres. La confection de cette échelle dura longtemps, si longtemps que, lorsqu'elle fut achevée, une partie des bois qui la composaient étaient déjà vermoulus.

L'ascension commença néanmoins. Mais à peine le dernier homme du village s'était-il mis en route, que l'échelle se brisa et que tous les voyageurs furent précipités sur le sol, où ils se tuèrent en tombant.

Depuis lors, l'expérience ne fut plus recommencée.

Djakômba est le grand dispensateur du bien et du mal; c'est lui qui guide les hommes dans toutes leurs actions, qui provoque les épidémies, qui guérit les malades ou les frappe de mort. Quelqu'un a-t-il commis un crime, c'est l'affaire de la divinité, mais c'est elle aussi qui armera le bras du justicier lorsqu'il s'agira d'infliger au criminel le châtiment qu'il mérite. D'où cette conclusion que personne n'est responsable de ses actes.

Les Mongos croient à une vie future, mais seulement pour ceux dont le corps n'a pas été dévoré.

Voici comment il faut expliquer cette croyance : Nos yeux, faisant office de miroir, montrent chacun un petit être qui n'est autre chose que l'image de l'homme qu'on a devant soi. Tout ne disparaît pas avec la mort, disent les indigènes; lorsqu'on a rendu le dernier soupir, le petit être de l'œil droit, nommé *Niango na disu* (mère de l'œil), remonte au Lola. Il est plus ou moins bien traité, suivant qu'on a enfoui plus ou moins de richesses dans la tombe du défunt.

(1) Gravure extraite de *Congo et Belgique*, par le lieutt Lemaire.

A son arrivée dans le séjour aquatique, le *Niango* est reçu par Djakomba en personne, qui se met à le pétrir, à le façonner et lui donne, selon les nécessités du moment, les attributs de l'homme ou de la femme. Après ce travail, qui dure au moins vingt lunes, le Niango est renvoyé sur la terre, dans une forêt près de son ancien village, si c'est un homme libre, ou bien à son pays d'origine, si c'est un esclave mort pauvre.

Le Niango est un petit être imperceptible; il erre dans les bois jusqu'à ce qu'il rencontre une jeune fille de son goût, qu'il choisit pour mère; il s'y cache et y demeure jusqu'à ce que la jeune femme se marie; neuf mois après, le Niango fait sa réapparition sur la terre.

Djakomba travaille constamment au pétrissage des Nyangos. Lorsqu'il pressent que la besogne va chômer, il envoie aux hommes toute sorte de maladies ou une épidémie, telle que variole.

L'Être suprême se nourrit de bananes rouges et d'ignames, qu'il fait pousser au fur et à mesure de ses besoins. De temps en temps, il se délasse en tirant le canon : c'est le bruit du tonnerre. Les éclairs s'expliquent par la conflagration de la poudre. Le souffle de Djakomba est puissant; il provoque la brise, le vent et la tempête.

La divinité commande au soleil. Cet astre éclaire la terre pendant le jour et le Lola pendant la nuit. Bien loin, bien loin, la terre touche presque au Lola. C'est là que, le soir venu, le soleil disparaît pour reparaître, le lendemain, à l'autre bout. La lune a été créée pour remplacer le soleil pendant la nuit; les étoiles, pour remplacer la lune à la mort de celle-ci.

Après vingt jours d'existence, la lune s'éteint. Djakomba en prépare immédiatement une nouvelle, et ce travail dure trois jours. La nouvelle lune reparaît enfin, mais bien faible encore; chaque jour elle gagne en force, devient tout à fait grande, puis diminue insensiblement et meurt.



Le fétichisme, dans le district de l'Équateur, ne se manifeste pas de la même façon que dans le bas Congo, où les indigènes adorent des figurines en bois sculpté. Ici, les fétiches sont plus primitifs : une brindille d'herbe, une feuille de bananier, une branche de palmier, une plume de poule, une peau de chat sauvage, de la terre prise sur une tombe et serrée dans un morceau d'étoffe, un mitako, une griffe de léopard, une corne d'antilope, une queue d'éléphant, une lance, un fusil, une flèche, un rond tracé sur le sol au moyen de cendres, sont autant de fétiches redoutables. Quant au métier de féticheur, il est loin d'être facile. Il s'agit, pour lui, de faire obtenir aux gens qui le consultent tout ce qu'ils désirent, ou du moins de les persuader que leurs vœux seront exaucés.

Le féticheur exerce un grand ascendant sur les autres noirs; ses décisions sont toujours respectées. Dans chaque village important, il y a un de ces sorciers qui s'occupe de confectionner et de distribuer des fétiches. Ces derniers sont, autant que possible, différents de ceux vendus par les confrères du voisinage, car il ne faut pas se faire la concurrence. C'est ainsi que l'un aura le fétiche des maladies, un autre le fétiche de la pluie, un troisième celui des tempêtes, un quatrième celui de la fidélité, etc.

Il arrive que le sorcier soit un chef. Son influence alors est énorme. Il y en a aussi qui cumulent leurs fonctions avec celles de Makanga (médecin), deux professions qui s'allient très bien en Afrique et constituent une source de profits considérables.

Le métier de féticheur se transmet de père en fils, à moins que le titulaire n'ait pas de descendants mâles, auquel cas il enseigne ses pratiques à un enfant d'adoption, qui est généralement le fils d'un ami. Parfois, il meurt en emportant son secret.

Le sorcier est consulté par tous et à propos de tout; les gens trop éloignés pour pouvoir recourir constamment à ses lumières lui achètent souvent, en même temps que le fétiche, la façon de s'en servir. Doute-t-on de la fidélité de son épouse, vite on court chez le féticheur; une jeune femme est-elle frappée de stérilité, le sorcier intervient; faut-il de la pluie, le fétiche agit. Désire-t-on faire une bonne pêche, une bonne chasse, un beau travail, c'est au sorcier que l'on envoie des cadeaux; jamais d'accidents sur l'eau, même au milieu des plus fortes tempêtes si l'on a eu soin de ne pas méconnaître le fétiche; les cultures seront belles si l'on a observé les prescriptions de l'oracle. En un mot, soyez confiant dans le féticheur, et surtout généreux, vous pouvez être certain que tout vous réussira.

(*A continuer.*) FIÉVEZ.



LE LAMANTIN

(SUITE.)

Les *Manatidés* ont la nageoire caudale verticale, arrondie et massive, des incisives et des canines rudimentaires, tombant de bonne heure, ainsi que de nombreuses molaires. Le corps est couvert de poils espacés, le museau revêtu de soies épaisses. Les nageoires pectorales, arrondies, sont souvent pourvues d'ongles

Les Manatidés fossiles sont rares; nous en possédons un en Belgique, le *Manatherium Delheidi*, Hartlaub, de l'argile rupélienne de Hoboken.

Dans la nature actuelle, le groupe est représenté par le genre lamantin (*Manatus*), dont on connaît deux espèces principales. Ils sont répandus sur les côtes de l'Afrique et de l'Amérique tropicales baignées par l'Atlantique et ils se rencontrent dans les rivières jusqu'à de grandes distances de l'océan. L'espèce américaine ordinaire (*Manatus australis*, Desm., *Manatus americanus*, Tilesius) atteint ordinairement 3m50 de long et un poids de 400 kilogrammes. On le trouve sur les côtes de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Antilles. Il se rencontre très loin dans les fleuves, souvent jusque dans la région des sources et pénètre même dans les lacs et les marais. Il est surtout commun dans le bassin de l'Amazone et celui de l'Orénoque, où on le chasse assez activement pour sa chair et pour sa graisse.

Le lamantin d'Afrique s'appelle *Manatus senegalensis*, Desm. C'est un animal d'une taille d'environ 2m50, brun noirâtre, pourvu ordinairement de dix molaires. Quant à la forme générale, il ressemble beaucoup à l'espèce américaine; au point de vue ostéologique, il est caractérisé par la présence d'os nasaux. Ce lamantin habite la côte occidentale de l'Afrique tropicale, depuis le Sénégal jusqu'au Cunéné. On l'a signalé un peu partout sur le littoral entre ces deux points, et on l'a observé dans la plupart des embouchures des fleuves. Il existe notamment dans le Niger, dans les estuaires du Kamerun, au Gabon, dans l'Ogoué inférieur et les lagunes de Loango; on le connaît aussi dans le Congo inférieur et le Quanza. Dans l'Afrique occidentale portugaise, il porte le nom de *peix mulher* ou poisson-femme. La gravure, qui figure en tête de notre précédent article et qui est extraite de l'ouvrage de l'abbé Prévost, nous montre l'idée que l'on se faisait encore du lamantin au milieu du siècle dernier.

Dans les endroits habités par les Européens, le lamantin est en train de s'éteindre rapidement. Il a déjà disparu de la plupart des rivières de l'Angola, et il commence à se faire rare au Kamerun. Il fournit une assez grande quantité de graisse, et sa chair ressemble, paraît-il, à celle du porc.

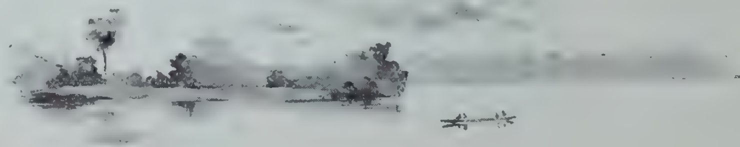
On comprend aisément que des mammifères marins puissent remonter très haut dans les fleuves, jusqu'au point où ils rencontrent un obstacle infranchissable. Le marsouin remonte jusque Gand, où il n'est arrêté que par les écluses de l'Escaut; on en a pris dans le Rhin, dans l'Elbe en amont de Magdebourg, et dans la Seine près de Paris. Le lamantin d'Amérique, avons-nous dit, se rencontre dans le bassin de l'Amazone, jusque dans la région des sources; il y est accompagné d'un cétacé proprement dit, l'*Inia amazonica*, une sorte de dauphin. Un autre dauphin vit dans le Gange (*Platanista gangeticus*).

Ce qui peut sembler plus difficile à expliquer, c'est la présence, en amont d'une série de cataractes absolument infranchissables, d'un animal incapable, comme le lamantin, de parcourir une longue distance par terre. Et pourtant, le lamantin existe dans le haut Congo. Il a été signalé dans le bassin du Kassaï par Wissmann, ainsi que par plusieurs agents belges, et Schweinfurth l'a observé dans l'Uelle-Kibali.

Comment, demandera-t-on, le lamantin a-t-il pu arriver à une si énorme distance de la mer, au-dessus d'une longue succession de chutes et de rapides? Nous croyons être dans le vrai en répondant qu'il n'y est pas *allé*, mais qu'il y est *resté*. En effet, les Sirénides, et les lamantins en particulier, ont été primitivement des animaux d'eau douce, et, en Afrique, ils peuplaient autrefois les vastes lacs qui occupaient une grande partie des surfaces continentales, entre autres la région du Congo presque tout entière. Lorsque, plus tard, le lac intérieur du Congo s'est vidé dans l'océan et que des chutes se sont créées le long des cours d'eau qui l'ont remplacé, un certain nombre de lamantins qui avaient suivi le cours du déversoir se sont établis sur les côtes et dans les estuaires, en s'adaptant au régime marin; les autres sont restés dans les cours d'eau de l'intérieur du continent, et ce sont leurs descendants que nous y trouvons encore.

Le lamantin du bassin du haut Congo diffère très peu du lamantin de la côte, à peine assez pour en faire une espèce différente. Il faut en conclure qu'ils ne sont pas séparés depuis des temps bien reculés, et que, par conséquent, l'évacuation des eaux du grand lac intérieur et la création du réseau fluvial sont de date géologiquement très récente.

J. Cornet.



Le confluent du Bomu et de l'Uelle.
(Dessin du lieutt Masui.)



Indigènes au bain. (D'après une phot. de M. C. De Guide.)

LE DISTRICT DE L'ÉQUATEUR

PAR LE CAPITAINE FIÉVEZ

IV



Femme Mongo.

Les fétiches, dans le district de l'Équateur, sont aussi nombreux que variés. Nous ne pouvons songer à en donner ici l'énumération complète; nous nous bornerons à expliquer la composition de quelques-uns d'entre eux.

Voici, par exemple, comment on procède pour obtenir le fétiche de la pluie : on prend une jeune pousse de bananier et quelques feuilles de l'arbre à ngoula; on écrase le tout et l'on place ce mélange dans un sachet formé d'une peau de chat sauvage. On plonge ensuite le sachet dans le cours d'eau voisin, puis on le retire brusquement en faisant retomber l'eau sous forme de pluie dans la rivière. Cette cérémonie rapporte 10 laitons au sorcier qui y préside.

Il n'existe pas de fétiche pour faire cesser la pluie. Cependant, le nganga assure qu'il peut, moyennant 10 mitakos, empêcher l'eau de tomber. Il lui suffit, pour cela, de s'enduire le bras droit de ngoula et de l'agiter dans la direction où il veut faire passer les nuages.

Pour la pêche, il existe un fétiche non moins infaillible que celui de la pluie : on prend le *numa*, fruit d'un arbre sauvage appelé *boala*; on le fait sécher au feu, on le réduit en poudre et on le mélange avec de l'huile de palme. On se fait, ensuite, au poignet droit une légère incision dans laquelle on introduit la substance magique. Celle-ci opère immédiatement et l'on n'a plus qu'à battre l'eau au moyen d'un bâton pour être certain de prendre, dans le courant de la journée les plus beaux poissons de la rivière. Honoraires du féticheur : 100 mitakos.

Voulez-vous que le gros gibier aille se précipiter en masse dans les pièges que vous avez tendus? Rendez-vous la nuit avec le féticheur dans la forêt. Après avoir fait de la lumière, prenez la première feuille venue, placez-la sur une main et de l'autre aplatissez-la avec bruit. Coupez ensuite une branche d'arbre et plongez-la dans un vase rempli de ngoula; deux jours après, aspergez vos pièges du précieux enduit. Le gibier ne tardera pas à se faire prendre, pourvu que

vous fassiez cadeau au féticheur de quatre belles lances.

Un forgeron veut-il que sa coulée réussisse, il fait appeler le sorcier. Celui-ci s'empare d'une poule, la suspend par les pattes au toit de l'atelier et lui coupe le cou. Si l'ouvrier boit consciencieusement tout le sang qui s'échappe du volatile et si, en outre, il a soin d'offrir une soixantaine de laitons au féticheur, il peut espérer avoir une coulée irréprochable. La fonte du cuivre étant plus difficile, le sorcier n'intervient que moyennant 200 mitakos.

Dans la confection des canots, il arrive souvent que le bois se fende avant que l'embarcation soit achevée. Pour éviter cet accident, il suffit de boire chaque matin un peu de massanga, auquel on a mêlé une poudre provenant de l'écorce d'un gros arbre appelé *bolongo*. Le travail heureusement terminé, on ne peut manquer d'offrir une belle hache au féticheur.

Si l'on désire avoir une abondante récolte de maïs, il faut placer dans le champ, à trois endroits différents, un peu de ngoula, ou bien encore prendre quelques aliments avant de se rendre au travail. Pour faire réussir le manioc, il suffit d'écraser une plante appelée *wimo* et de s'en frotter chaque jour tout le corps avant d'aller au champ.

Ces moyens étant très simples et à la portée de tout le monde, le sorcier ne les fait payer que 2 mitakos.

Il arrive souvent que des rôdeurs viennent dévaliser les plantations des indigènes. Ceux-ci vont alors demander conseil au féticheur, qui leur dit : « Plantez au bord de votre champ une longue perche à laquelle vous aurez attaché un petit sac renfermant de la terre de termitière. S'il se présente un voleur et qu'il vous enlève une partie de votre récolte, il ne tardera pas à tomber malade et mourra deux jours après, à moins, cependant, qu'il ne vienne se confesser à moi, auquel cas je le forcerai à vous restituer ce qu'il vous aura pris. »



Femmes Wangata.
(D'après une phot. de M. Alexandre.)

Le procédé, comme on voit, ne manque pas d'habileté. Si le voleur, craignant la colère du fétiche, s'en vient avouer son méfait au nganga, la personne lésée a quelque chance de rentrer en possession de son bien. Si, au contraire, on n'entend plus parler du maraudeur, c'est qu'il a été tué par le fétiche. Et la victime du vol se console de sa ruine en songeant au terrible châtiment qui a été infligé à l'auteur du méfait.

Pour empêcher les canots de chavirer pendant les tornades, le sorcier vend la permission d'employer l'herbe marine qui sert à la fabrication du sel indigène. Dès que les eaux deviennent tumultueuses, l'un des pagayeurs saisit une touffe de cette herbe et en frappe violemment le fond du canot en criant : Hie ! hie ! Les autres rameurs répondent : Hie ! hie ! et, en même temps, font tous leurs efforts pour se tirer le mieux possible du mauvais pas.

S'ils arrivent à terre sans accident, ils s'empressent de porter 20 mitakos au féticheur.

Afin de combattre la stérilité des femmes, le nganga recommande de leur faire boire chaque jour la sève d'une liane appelée *botgemba*. Deux lunes de ce traitement suffisent pour donner la fécondité. La visite au féticheur n'est pas indispensable.



Ce que les indigènes pensent des Européens. — Nous ne ferons ici qu'effleurer cette question, car un volume entier suffirait à peine à la résoudre, les indigènes ayant chacun une façon spéciale d'expliquer l'origine de l'homme blanc.

Beaucoup se figurent que nous naissons au fond des rivières et que nous continuons à y habiter. Ils en voient la preuve dans la couleur même de notre peau absolument pareille, disent-ils, à celle des animaux morts qui ont séjourné dans l'eau pendant un certain temps. D'après eux, toutes nos richesses, nos maisons, nos champs, nos bois, se trouvent réunies dans un immense domaine aquatique.

Sur ce point, leur imagination est sans cesse en éveil et ils ne tarissent pas en suppositions plus extravagantes les unes que les autres. Ils attribuent à nos habitations, à nos routes, à nos animaux, les aspects les plus bizarres. Celui-ci prétend que nos maisons sont en pierre, celui-là dit qu'elles sont en argile, un troisième croit qu'elles sont en bois, un quatrième se les figure en fer, un cinquième en étoffe. Un autre, plus avisé, affirme que tous ses camarades se trompent. Le blanc, dit-il, à l'exemple du poisson, n'a pas besoin d'habitation puisqu'il vit dans l'eau.

Mais, dans ce cas, demande quelqu'un, pourquoi les animaux malfaisants ne s'attaquent-ils pas aux Européens ?

C'est bien simple, répond le voisin, les animaux sont les amis de l'homme.

Pas du tout, rétorque un troisième, à Mputu (en Europe) il n'y a pas de bêtes.

Et si cette conversation a lieu, le soir, près de votre tente, vous pouvez être certain de ne pas vous endormir trop tôt. Pour la faire cesser, vous n'avez qu'un moyen : c'est de forcer tout le monde à aller se coucher. Rassurez-vous d'ailleurs : la discussion recommencera le lendemain sur le même sujet

La nourriture du blanc dans son pays rend les noirs perplexes. Que peut-il bien manger à Mputu ? De la viande, du poisson, du miel, des œufs avec des bananes ?

Longtemps, les indigènes ont cru, en nous voyant découper les saucissons envoyés d'Europe, que nous étions des cannibales et que, dans notre pays, nous ne mangions pas autre chose que de la chair humaine. Quant à nos boîtes de conserve, elles contiennent, d'après eux, de la viande de porc, de chèvre, de buffle ou d'éléphant.

Le beurre est de l'huile de palme suivant les uns, de la graisse d'animaux, selon d'autres ; et de la graisse humaine, d'après le plus grand nombre.

Toutes nos étoffes, nous les tirons de l'eau. C'est là que nous les tissons. Mais comment? L'application des couleurs les rend rêveurs.

La fabrication du fusil est l'objet de discussions interminables. Le canon est-il perforé ou enroulé? S'il est enroulé, comment se fait-il qu'on ne voie nulle part la trace de l'assemblage? La poudre ne contient pas d'autre substance que du bois préparé d'une façon spéciale.

Les ustensiles de cuisine et en général tous les objets en fer ne se fabriquent pas dans notre domaine aquatique, mais sur terre.

Cette explication qui, par sa justesse, diffère sensiblement des autres, est due à ce que les indigènes sont trop habiles forgerons pour admettre que nous travaillions le fer au fond de l'eau. Par contre, ils ont la conviction que le verre n'est autre chose que de la gomme copale fondue et façonnée ensuite. Quelques-uns soutiennent qu'on l'extrait des rivières.

Le sel, pour les uns, se fabrique comme le sel indigène, en brûlant des herbes marines; selon d'autres, on le trouve au milieu des cours d'eau, où il se présente en masses énormes, comme les bancs de sable.

Le papier croît dans l'eau. L'encre est la sève d'un arbre ou un liquide qui jaillit d'une source spéciale. Le fil de laiton est une liane qui pousse dans nos bois ou bien encore une plante aquatique.

Le fil à coudre vient de l'eau. Les pierres à fusil tombent avec la pluie.

Tout le bois qui arrive dans le haut Congo vient de Boma, puisque les forêts n'existent pas en Europe.

Une montre est un présent des dieux qui nous est envoyé du ciel en droite ligne; peut-être aussi l'œuvre de l'homme qui habite au fond de l'eau.

La cire à cacheter provient de la sève d'un arbre. L'éponge est du bois vermoulu qu'on retire de la rivière.

Nos chapeaux sont d'immenses champignons; le fez de nos soldats est un produit aquatique.

Un jour, j'ai entendu un indigène faire cette réflexion qui le plongeait dans le plus profond étonnement : « Un couteau est en fer; un steamer est également en fer. Jetez un couteau à l'eau, il va immédiatement au fond; lancez un bateau sur la rivière, il flotte admirablement. Que le blanc est donc malin! »

Les noirs pensent généralement que les Européens habitent un immense village au fond de l'eau et se trouvent sous la tutelle d'un seul chef. Cette hypothèse est combattue par ceux qui croient que chaque blanc a son habitation séparée et indépendante.

D'après la plupart, nous sommes tous esclaves du gouverneur (Boula-Matari), à l'exception cependant de quelques chefs tels que les commissaires de district, qui pourraient bien être des hommes libres.

Les missionnaires se font presque toujours accompagner d'une femme blanche parce qu'ils mènent une vie paisible. Les officiers, obligés de se déplacer constamment, doivent se résoudre à vivre seuls.

Boula-Matari possède un nombre considérable de femmes; plusieurs centaines.

FIÉVEZ.



Femmes Bazoko
(D'après une phot. de M. Alexandre.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



La situation dans laquelle la convention du 28 mai 1894, conclue entre le gouvernement belge et la Compagnie du chemin de fer du Congo, et non suivie d'effet jusqu'ici, avait placé l'entreprise du chemin de fer du Stanley-Pool, vient d'être améliorée par un vote du Parlement.

La Chambre des représentants, le 27 courant, le Sénat, le 28, ont successivement approuvé un projet de loi soumis à leur délibération par le gouvernement et allouant, à titre de prêt à la Compagnie, pour la continuation de ses travaux, une somme de 5 millions, ce qui, avec le prêt du syndicat des banquiers, porte à 10 millions le nouveau capital estimé pour atteindre le district de Kimpesse.

Sur les bancs de la Chambre, quelques orateurs socialistes n'ont pas manqué l'occasion qui s'offrait à eux, de répéter solennellement les faux renseignements, les inexactitudes et les méchancetés qui, depuis que la question est à l'ordre du jour des discussions publiques, ont traîné dans les colonnes de deux ou trois journaux congophobes, le *Patriote* et la *Réforme*, notamment. La sécurité dont jouissent les citoyens représentants, abrités par l'immunité parlementaire, a poussé même certains d'entre eux à dépasser les bornes de la critique permise et à proférer des accusations qui, produites en dehors de l'enceinte de la Chambre, pourraient leur valoir des désagréments judiciaires. Mais quelle est l'œuvre grande et généreuse qui n'a ses *Niebelungen*?.. et nous passons condamnation, avec générosité, sur ces diffamations inoffensives, accessoires obligés de la parade électorale de cette sorte spéciale de législateurs.

* * *

La construction du chemin de fer qui doit relier les hauts bassins du Congo et du Nil à l'Europe, est une œuvre de longue haleine et de grande envergure. On n'en devrait parler qu'avec respect, car elle est d'utilité universelle. De toutes les entreprises africaines passées et présentes, c'est peut-être celle qui est appelée à jouer le rôle le plus important dans l'évolution sociale du continent.

L'idée première en fut émise immédiatement après la découverte du Congo par Stanley, lors des négociations qui, en 1879, aboutirent à la constitution du « comité d'études du haut Congo ». Dans son livre : *Cinq années au Congo*, Stanley en formule nettement l'importance et, dès 1885, son appel fut entendu par un syndicat de capitalistes anglais qui se constitua à Manchester et demanda à l'État la concession d'un railway, du bas Congo au Stanley-Pool. Mais les négociations échouèrent; elles furent reprises à Bruxelles, en 1887, et une expédition y fut organisée pour rechercher la meilleure route à suivre pour l'établissement de la voie ferrée projetée. N'a-t-on pas prétendu, encore l'autre jour, que cette étude fut faite fort superficiellement ! Du mois d'août 1887 au mois de novembre 1888, quatorze ingénieurs, placés sous la direction de MM. Cambier et Charmanne, y collaborèrent. Ils firent un levé tachtéométrique complet, s'étendant, suivant les circonstances, sur une largeur de 50 à 200 mètres, à droite et à gauche de l'axe probable de la voie. C'est ce plan, fait au Congo, au prix des plus grandes difficultés à travers un pays où, jusqu'alors, *aucun Européen* n'avait encore pénétré, qui servit de base au travail de l'avant-projet, rédigé en Europe et consigné dans « la Brochure blanche ».

La Compagnie de construction fut constituée le 31 juillet 1889, et la première brigade de construction s'embarqua à Anvers pour Matadi, le 11 octobre suivant. Les immenses difficultés rencontrées dans les massifs de Matadi et de Palaballa entravèrent la marche rapide des travaux jusqu'au kilomètre 25. Les frais énormes nécessités pour le recrutement du personnel ouvrier achevèrent de bouleverser les prévisions du devis des dépenses.

* * *

En réalité, celles de la construction proprement dite ne s'écartèrent pas sensiblement des devis, mais ce sont surtout les frais généraux de toute espèce qui augmentèrent dans d'importantes proportions. Seulement, si l'on veut être équitable, il convient d'examiner aussi bien les prévisions de recettes que les prévisions de dépenses, et là éclate en pleine lumière la sincérité et la loyauté de ceux qui ont établi l'avant-projet de l'entreprise.

Comme l'a fort bien fait ressortir avant-hier, au Sénat, l'honorable M. de Smet de Naeyer, ministre des finances, s'ils se sont trompés, quant aux frais généraux, ils se sont montrés, au sujet des recettes et de l'avenir financier de l'entreprise, d'une excessive modération. Dès maintenant, toutes leurs espérances, quant aux chiffres du trafic en marchandises, à la montée et à la descente, ainsi qu'aux chiffres des voyageurs dans les deux sens, sont dépassées et l'on peut affirmer d'une manière absolue, qu'elles seront modifiées dans des proportions plus grandes encore, lorsque la ligne sera achevée.

Qu'est-ce à dire alors, et quelle est l'importance de l'erreur si, finalement, l'augmentation du chiffre des recettes prévues doit largement compenser celle du chiffre des dépenses ?

Les détracteurs de l'OEuvre en seront pour leurs vaines criailleries. A l'heure actuelle, le chemin de fer est construit sur plus de 100 kilomètres, et l'exploitation est régulièrement ouverte — un train par jour dans chaque sens — sur 80 kilomètres. Non seulement la locomotive conduit jusqu'à la Lufu les marchandises et les voyageurs, mais elle va jusqu'au delà du kil. 100 déposer le matériel et les approvisionnements nécessaires à l'avancement des travaux. Et à la tribune de la Chambre nous avons dû entendre, plusieurs heures durant — sans pouvoir leur répondre ! — deux ou trois citoyens-démolisseurs, essayer de faire accroire au pays que « le fameux tramway du Congo » est impraticable !

Que ceux qu'allèche pareille campagne de débinage continuent à l'aise : les locomotives qui, chaque jour, roulent entre Matadi et Songololo les sifflent comme de vulgaires cabotins.

A.-J. W.



Le port de Matadi en 1891. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe.)

LES PORTS DU BAS CONGO

Le cours inférieur du Congo, c'est-à-dire la section qui s'étend entre Banana et Matadi et qui est désignée communément sous le nom de bas Congo, mesure 150 kilomètres de longueur : 90 kilomètres de Banana à Boma, 60 de Boma à Matadi.

On a longtemps discuté sur la question de l'accessibilité de cette partie du fleuve aux vaisseaux de mer. Les premiers bâtiments d'Europe s'arrêtaient, au début de ce siècle, à hauteur de Ponta da Lenha. Le problème de la navigation jusqu'à Boma ne fut résolu que plus tard.

En 1889 encore, les steamers des lignes de Liverpool, Hambourg et Anvers, jaugeant de 1,200 à 2,000 tonnes, ne dépassaient pas la principale station de l'État indépendant. Une sorte de légende s'était créée à cette époque sur l'insécurité absolue qui régnait en amont. Cependant les petites embarcations à vapeur du gouvernement et celles des maisons de commerce, le *Héron*, 120 tonnes, l'*Itumba*, 155 tonnes, le *Carl Niemann*, 250 tonnes, n'hésitaient pas à affronter le danger signalé et à remonter jusqu'à Nokki, Fuca-Fuca, Matadi et Vivi.

Le capitaine Boyé, chef du service du pilotage de l'État, avait fait des sondages dans toute cette section du fleuve, à l'époque des basses eaux. En aucun point, il n'avait trouvé une profondeur inférieure à 18 mètres. En certains endroits, il est vrai, la vitesse du courant était plus accélérée qu'en aval ; ainsi, au tournant d'Underhill, en face du « Chaudron d'Enfer », les embarcations avaient fort à faire pour vaincre la résistance des eaux et parvenir à Fuca-Fuca. Mais enfin, l'entreprise paraissait devoir être beaucoup moins difficile pour les grands bateaux que pour les petits qui la réalisaient heureusement chaque semaine. Toutefois, aucun transatlantique n'avait encore entrepris le voyage : les propriétaires des lignes hésitaient à ordonner à leurs capitaines de tenter une aussi périlleuse aventure. Le premier qui osa tenter l'entreprise fut John Murray [1], capitaine du *Lualaba*, à la « African steamship C° », de Liverpool, qui le 20 juin 1889 alla, avec son steamer de 1,860 tonnes, jeter l'ancre dans le port de Matadi.

[1] Le *Congo illustré* a publié son portrait dans son volume de 1893, p. 161.

La question était résolue et la légende de la non-navigabilité du Congo en amont de Boma et de la non-accessibilité du port de Matadi aux steamers de mer était définitivement classée parmi les spectres hors d'usage. Combien d'actes de ce genre ne devra-t-on pas encore accomplir pour avoir raison de l'ignorance et de la malveillance congophobes!

Depuis lors, les bateaux de mer n'ont plus hésité à dépasser Boma et, à l'heure présente, Matadi est le port terminus de la ligne régulière belge d'Anvers au Congo.

La gravure que nous publions en tête de cette page et qui reproduit une photographie prise par M. l'abbé d'Hogghe, en 1894, nous montre quatre steamers à l'ancre dans le port de Matadi : l'*Hirondelle*, à l'État, est au premier plan; le *Coomassie* de la ligne belge, 2,625 tonnes, est accosté au pier de la Compagnie du chemin de fer; plus loin sont deux navires de la ligne Woermann, de Hambourg.

Banana. — Le port de Banana est constitué par l'un des bras du Congo, à l'est d'un langue de terre, basse et sablonneuse, que l'on désigne sous le nom de pointe de Banana. Cette pointe mesure environ 3 kilomètres de longueur; sa largeur varie entre 40 et 400 mètres. Elle n'est pas abordable du côté de l'océan, le littoral étant défendu par des bancs de



Le port de Boma. (D'après une photographie de M. Shanu.)

sable. Mais, du côté du fleuve, elle présente une crique, admirablement abritée et séparée du lit principal par plusieurs grandes îles. C'est le port.

L'entrée de la rade est resserrée entre deux vastes bancs de sable, visibles à marée basse : le *banc de Stella*, à l'ouest, et le *banc de Dialmath*, à l'est; sa largeur cependant augmente rapidement et atteint bientôt jusqu'à 600 mètres, près de deux fois la largeur de l'Escaut devant Anvers.

La passe y mesure de 10 à 20 mètres de profondeur. Au delà, le port s'élargit considérablement. Il mesure jusqu'à 600 mètres de largeur (près de deux fois la largeur de l'Escaut devant Anvers) et sa longueur atteint environ 4,000 mètres, c'est-à-dire plus que le développement total des nouveaux quais de notre métropole commerciale. Sa profondeur, qui varie de 8 à 9 mètres et qui en maints endroits atteint jusqu'à 10 mètres, permet aux navires du plus fort tonnage de venir y chercher un mouillage sûr, à l'abri des courants et des vents du large. Cette crique constitue le plus beau port naturel qui existe à la côte occidentale d'Afrique.

Il y a quelques années, c'était Banana qui avait le mouvement le plus actif des trois ports congolais. Voici, d'après le *Bulletin officiel*, les chiffres des navires au long cours pour l'entrée :

1888	125	navires.	140,055	tonnes.
1889	104	—	139,855	—
1890	152	—	172,920	—
1891	115	—	135,456	—
1892	77	—	85,401	—
1893	80	—	94,159	—
1894	74	—	97,516	—

Boma. — Mais Boma, siège du gouvernement local, prenant d'année en année plus d'importance, déplaça bientôt à son

profit le mouvement maritime, ainsi que le démontre le tableau suivant :

1888	22	navires.	25,995	tonnes.
1889	54	—	42,165	—
1890	51	—	67,139	—
1891	72	—	82,591	—
1892	79	—	88,165	—
1893	86	—	110,444	—
1894	70	—	76,388	—

Devant Boma, le Congo a un développement en largeur, d'une rive à l'autre, de 5,000 mètres, séparés par l'île portugaise de Nkete. Le chenal est au nord, devant Boma. Il est large de 1,450 mètres et a une profondeur maximum de 60 mètres. Le bras du sud, du côté portugais, a 1,800 mètres de large, mais seulement une profondeur de 30 mètres, obstruée, contre le rivage, par de nombreux récifs. Le *Mouvement géographique* du 23 août 1885 a publié un profil du fleuve en cet endroit.

A Boma, les profondeurs nécessaires aux plus puissants transatlantiques sont trouvées à quelques mètres du rivage, où ont été construits deux piers en fer de 30 mètres de longueur, l'un par l'État, l'autre, en amont, par la « Compagnie des magasins généraux ». Le tram à vapeur qui relie Boma-rive à Boma-plateau passe au pied de ces deux piers qui y sont reliés.

MATADI. — Il est probable que dans un avenir rapproché, Boma verra à son tour son importance décroître au profit de Matadi, tête de ligne du chemin de fer du Stanley-Pool.

La Compagnie du chemin de fer y a fait exécuter les travaux nécessaires pour faciliter le déchargement des navires. Un pier en fer, long de 55 mètres, y a été construit. Il permet l'abord aux bateaux de 22 pieds (7 mètres) aux eaux les plus basses. Celles-ci se présentent en juin; les eaux hautes, en décembre; la différence de niveau est de 7 mètres, elle a atteint même, exceptionnellement, 7m50.

Pour faciliter l'amarrage des bateaux, deux « corps-morts » ont été placés dans le fleuve, à 200 mètres du pier.

Celui-ci ne tardera pas à être terminé en T, afin de permettre d'activer les déchargements. Déjà les matériaux nécessaires à cette ajoute sont à pied d'œuvre, mais le travail n'a encore pu être exécuté à cause de l'intensité des arrivages et des déchargements pendant ces derniers mois.

En moyenne, trois steamers de mer arrivent à Matadi avec des marchandises et des matériaux Le *Bulletin officiel* de l'État n'a pas encore commencé la publication du mouvement du port, ainsi qu'il le fait pour Banana et Boma, mais à certaine époque, ce mouvement commence à être très actif. Il ne fera que s'accroître au fur et à mesure de l'achèvement et de la mise en exploitation du chemin de fer.

Notre troisième gravure reproduit une photographie que vient de nous envoyer M. le capitaine Weyns, et qui représente le nouveau steamer de la Compagnie maritime du Congo à Anvers, le *Léopoldville*, au pier de Matadi, lors de sa première arrivée au Congo, en mars dernier.

*
* *

En résumé, l'un des premiers résultats de l'occupation du Congo par les Belges a été la mise en état du bas Congo, comme base de pénétration vers les territoires tant vantés par les explorateurs du Centre africain.

Antérieurement à 1880, c'est à peine si les noms de Boma et Banana étaient connus de l'Europe; Matadi n'existait pas. Aujourd'hui, ces trois ports sont créés et outillés. Encore quelques travaux, à effectuer dans la passe de Mateba — le point faible du bas fleuve — et Matadi, tête de ligne du chemin de fer du Stanley-Pool, sera accessible aux steamers avec autant de facilité et de sécurité que le sont les ports intérieurs de l'Europe. Il y a quinze ans, Zanzibar, Bagamoyo, Quélimane, le Gabon, Saint-Paul de Loanda étaient considérés comme les seules bases des opérations civilisatrices de l'Europe vers l'Afrique équatoriale. Aujourd'hui, c'est Matadi; demain, ce sera le Stanley-Pool qui, grâce à la locomotive, ne sera qu'à dix-huit à vingt jours de distance d'Anvers, de Liverpool, de Bordeaux, de Lisbonne.

A la séance du Sénat belge d'avant-hier, M. Jules Bara, ministre d'État, disait avec une étrange désinvolture et un suprême mépris, « que l'affaire du Congo n'avait donné à la Belgique que des désillusions ».

Rien n'est plus injuste et plus faux. L'œuvre accomplie par les Belges au Congo étonne tous ceux qui, en Europe, savent apprécier l'étendue et l'importance des obstacles vaincus, et il est pénible d'avoir à constater qu'il n'y a pas qu'en Belgique que l'on rencontre des hommes d'État assez aveugles pour refuser de voir les grandes choses qui, dans tous les ordres d'idées, ont été réalisées là-bas, en si peu de temps et avec d'aussi faibles moyens.



Le *Léopoldville* au pier de Matadi.
(D'après une photographie du Cape Weyns.)

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

II. — LE « CAESALPINIA BONDUCELLA » [1]



Parmi les *Caesalpinia,* la section des *Guilandina* est formée par les *Cniquiers* ou *Bonducs,* qui ont des graines vomitives et purgatives; leurs racines passent pour guérir la morsure des serpents. L'espèce dont nous nous occuperons ici est le *Caesalpinia Bonducella Roxb.*

C'est une plante grimpante, ligneuse, à grandes feuilles bipennées, de 30 à 60 centimètres de long; petites fleurs en longues grappes; gousses de 60 à 75 millimètres de long, de 40 centimètres de large, planes, comprimées, bi-valvées, les valves ressemblant à du cuir, d'un blanc argenté à l'intérieur, recouvertes de piquants durs, brunes à maturité, et contenant une ou deux graines globulaires, légèrement aplaties, de 15 à 20 millimètres de diamètre. La plante grimpe au moyen des épines recourbées qui garnissent ses feuilles

Habitat. — Commun à la côte maritime des pays tropicaux, à travers l'Inde, l'archipel Indien, les îles du Pacifique, l'Australie septentrionale, les côtes orientale et occidentale d'Afrique, la Guinée supérieure, le Brésil, les Indes occidentales, nous le signalons au Congo dans les districts des Cataractes et de l'Équateur. On peut en voir des échantillons vivants dans certains jardins botaniques, particulièrement à Kew.

Caractères. — La partie intéressante de la plante est constituée par les graines Celles-ci ont une surface lisse et polie, généralement bleuâtre ou gris-vert, rarement gris-brun, sillonnée, sur le pourtour de la graine, de légères lignes parallèles analogues aux crevasses qu'on observe sur les objets vernis à la gomme laque. La place du hile est marquée d'une tache circulaire irrégulière et noirâtre; parfois on y trouve le restant de la queue.

L'enveloppe de ces graines, dure et épaisse, constitue au moins la moitié de leur poids; on la brise difficilement et la section présente, sous la couverture grise extérieure, une teinte rouge pâle. Intérieurement, l'enveloppe est doublée d'un tégument blanchâtre. Le noyau ou amande est aisément séparé de l'enveloppe; sa couleur est blanchâtre ou blanc-jaune pâle; sa texture est cireuse.

La graine n'a pas d'odeur perceptible; l'enveloppe est sans goût marqué; l'amande mâchée a une amertume agréable. D'après les analyses incomplètes qui en ont été faites à notre connaissance, l'enveloppe passe pour contenir de l'acide tannique ($C^{14}H^{10}O^{9}$, tannin de la noix de galle), et l'amande une huile concrète, une résine et un principe amer qui en est sans doute l'élément actif.

Propriétés médicales et usages. — Les graines bonduc sont tenues aux Indes comme toniques et « antipériodiques », quoique les appréciations concernant leur action soient quelque peu contradictoires. Elles sont aussi spécialement employées aux Indes dans les fièvres intermittentes, et comme tonique dans des cas de débilité et autres.

Les amandes broyées sont administrées seules, ou combinées avec la *chiretta,* ou quelque autre tonique indien On les mélange aussi avec du poivre noir pulvérisé comme dans la « poudre composée de bonduc » de la pharmacopée indienne.

Ainslie établit que les amandes, légèrement concassées et mélangées à de l'huile de ricin, constituent une application externe de valeur dans les hydrocèles naissantes; mais dans ces derniers temps, il n'est pas de praticien qui signale aucun bénéfice de leur emploi dans cette affection.

L'huile onctueuse obtenue de l'amande des graines bonduc est aussi employée aux Indes; elle a la réputation d'être utile dans les convulsions, la paralysie et d'autres affections. Cette huile s'emploie également comme cosmétique.

Le docteur Kirkpatrick et d'autres praticiens regardent la racine de bonduc, particulièrement son écorce, comme ayant plus de valeur que la graine dans le traitement des fièvres intermittentes et pour l'emploi général comme tonique.

Outre leur utilité en médecine, les graines « œil de chat » sont très employées pour la confection de colliers, bracelets, rosaires, etc., usages auxquels elles se prêtent si bien par leur dureté et leur poli. Enfilées sur un cordon de soie rouge, elles sont tenues pour « amulette » par les femmes indoues; on les suspend aussi sous les arbres pour empêcher la chute des fruits. Enfin, sous le nom de *Warree Warree,* les indigènes de la Gambie emploient ces graines pour un jeu appelé *Warree-Warree.*

Lieut[t] Ch. Lemaire.

[1] *Famille :* Légumineuses; *sous-famille :* Caesalpinées; *tribu :* Encaesalpinées; *genre :* Caesalpinia. — *Distribution géographique :* une quarantaine d'espèces dispersées à travers les régions les plus chaudes du globe. — *Étymologie :* Caesalpinia, en souvenir d'André Caesalpini, né à Arezzo (Italie), créateur d'un système botanique et auteur d'un grand ouvrage publié à Florence, en 1583 — *Bonducella,* diminutif de *Bonduc,* venant de *Bunduk,* nom arabe des graines. — *Synonymes : Guilandina Bonducella,* Linn.; *Guilandina Bonduc,* var. D. C. — *Noms anglais :* Grey Nicker seeds or nuts — *Nom vulgaire :* œil de chat. — Pour la description scientifique complète, voir Bentley et Trimen.



Défilé d'un détachement de la Force publique, à Boma. (D'après une phot. de M. Michel.)

ORGANISATION DE LA FORCE PUBLIQUE



Bien que nous ayons déjà consacré plusieurs articles à l'organisation de la Force publique, nous croyons intéressant de compléter ce que nous en avons dit par un certain nombre de renseignements techniques empruntés à une étude qui vient de paraître dans la *Belgique militaire* et qui est due à un officier ayant résidé au Congo.

Mode de recrutement. — Au début de l'œuvre, on fut bien forcé de recruter des soldats noirs à l'étranger, le Congolais ne consentant pas encore à s'enrôler, en cette qualité, sous les ordres de blancs qu'il ne connaissait pas et dont il ignorait les dispositions.

Les soldats de la Force publique étaient alors des noirs de Zanzibar, Lagos, Sierra-Léone, Accra, Elmina, etc.

Ces hommes s'engageaient généralement pour trois ans, au salaire de 1 fr. 25 c. par jour, plus la nourriture, l'habillement, les soins médicaux et les frais de voyage d'aller et de rapatriement dans leur pays. Avant de s'embarquer pour le Congo, ils signaient, dans leur localité d'origine, en présence des autorités européennes de leur pays, un contrat contenant les clauses ci-dessus. A plusieurs reprises, l'État du Congo a dû déposer de fortes sommes entre les mains de ces autorités, en garantie de l'exécution des engagements qu'il prenait envers les hommes. La plupart du temps, les contrats stipulaient que les deux tiers seulement du salaire étaient payables au Congo, le tiers restant devant être payé dans leur pays, aussitôt après leur rapatriement, en présence des mêmes autorités qui avaient présidé à la signature des contrats. Nous voilà bien loin des esclaves recrutés par l'État du Congo.

Toutefois, l'emploi de telles recrues étant onéreux et de plus aléatoire, l'État du Congo se préoccupa de trouver dans les populations de ses vastes territoires les travailleurs et soldats dont il avait besoin. Grâce à beaucoup de persévérance et au dévouement d'un grand nombre d'agents, il y est parvenu, mais ce résultat n'a pu être obtenu que petit à petit, car il a fallu vaincre non seulement la timidité des populations autochtones, mais encore les appréhensions et les idées préconçues de nombreux blancs, qui prétendaient que les indigènes ne valaient rien comme soldats.

Le capitaine Coquilhat, le premier, en 1885, parvint à engager un certain nombre de Bangalas. Ensuite, le capitaine Van Dorpe recruta des Manyanga, puis, enfin, sur tous les points du territoire on parvint à recruter des hommes pour les besoins de la Force publique. Évidemment, il fallut beaucoup de temps; une fois un premier contingent enrôlé, d'autres ne voulaient pas partir avant d'avoir vu revenir leurs camarades et s'être assurés qu'ils seraient en sécurité au service du blanc.

Quant à l'assertion que l'indigène ne vaudrait pas, comme soldat, le Haoussa ou le Zanzibarite, elle a été reconnue fausse, de l'avis unanime de tous ceux qui ont pu les voir à l'œuvre. La campagne arabe s'est faite en grande partie au moyen de troupes indigènes. Le commandant Dhanis n'avait à sa disposition qu'un petit noyau de soldats étrangers. Quant à la campagne de Ponthier, des Stanley-Falls à Kirundu, elle a été faite au moyen de soldats bangalas et d'autres soldats indigènes provenant des camps de l'Équateur et de l'Aruwimi.

La dernière partie de la campagne arabe s'est faite exclusivement au moyen de soldats indigènes, en grande partie les Bangalas du commandant Lothaire et les Balubas du lieutenant Doorme. D'autres officiers et sous-officiers ont pu apprécier la valeur des indigènes de l'Uelle, de l'Ubangi, du Mbomu, de l'Aruwimi, du Sankuru, de l'Équateur, du Kwango et du bas et du moyen Congo.

En un mot, partout les officiers et sous-officiers européens n'ont eu qu'à se louer des aptitudes militaires des Congolais, aussitôt qu'ils ont été à même de les apprécier.

Les recrutements indigènes ayant pris une extension telle, qu'ils suffisent actuellement à combler les vides qui se produisent dans la Force publique, l'État du Congo a décidé de

ne plus recruter de soldats à l'étranger. D'où une sérieuse économie, attendu que l'indigène ne reçoit que 21 centimes de solde par jour, alors que l'étranger touche 1 fr. 25 c. et que ses voyages en mer et frais de recrutement coûtent fort cher.

Citons quelques chiffres au sujet du nombre d'hommes incorporés chaque année dans les rangs de la Force publique :

Au 1er janvier 1889	111	hommes.
— 1er janvier 1890	287	—
— 1er juillet 1890	478	—
— 1er janvier 1891	815	—
— 1er juillet 1891	1,625	—
— 1er janvier 1892	2,527	—
— 1er juillet 1892	2,955	—
— 1er janvier 1893	3,225	—
— 1er juillet 1893	3,271	—
— 1er janvier 1894	3,697	—
— 1er juillet 1894	5,208	—

Le chiffre des indigènes en service dans la Force publique au 1er janvier 1895 n'est pas encore connu, mais il est certain qu'il n'est pas inférieur à 6,000 hommes.

Le recrutement de l'armée nationale s'effectue, dans les territoires de l'État, en vertu du décret du Roi-Souverain, en date du 30 juillet 1891, et il a lieu, en partie, par des engagements volontaires dont la durée ne peut excéder sept ans, et en partie par des levées annuelles de miliciens, ordonnées par le gouverneur général et opérées par les commissaires de district, de commun accord avec les chefs indigènes. Les levées ont lieu, autant que possible, par voie de tirage au sort. La durée du service actif des miliciens est de cinq ans. A l'expiration de ce terme, les miliciens font, pendant deux ans, partie du cadre de la réserve.

Tout homme incorporé dans la Force publique est entretenu et équipé aux frais de l'État. Les volontaires touchent la solde fixée dans leur contrat; les hommes enrôlés, en vertu du décret du 30 juillet 1891, touchent une solde journalière de 21 centimes; le tiers de cette somme peut être retenu, pour leur être bonifié à l'expiration de leur terme de service.



Instruction des volontaires. — Les volontaires recrutés dans chaque district, pour un terme de service moindre que quatre ans, sont incorporés d'emblée dans la compagnie de la Force publique qui tient garnison dans leur district et instruits dans cette compagnie, dont ils servent à compléter l'effectif.

Les hommes sont soumis à deux heures d'exercices par jour. Le restant du temps, ils sont occupés aux travaux de la station (construction et entretien des maisons, de casernes, de routes, etc.), et aux cultures nécessaires à leur alimentation, ainsi qu'à des cultures de rapport, telles que caféier, cacaoyer, tabac, etc. Grâce à leurs travaux, les stations de l'État possèdent de vastes plantations pour leur personnel noir, ainsi que 50,000 caféiers, 10,000 cacaoyers et de nombreuses plantations de tabac. Tous les jours, de nouvelles cultures de ces produits rémunérateurs sont ajoutées à celles qui existent déjà et la Force publique, tout en maintenant l'ordre dans le territoire, concourt ainsi à augmenter sa richesse et sa production.



Camps d'instruction. — Les hommes enrôlés en vertu du décret du 30 juillet 1891, et les volontaires engagés pour plus de quatre ans, sont dirigés, aussitôt après leur recrutement, sur des camps d'instruction fondés par le gouvernement, en divers points du territoire, pour y recevoir l'instruction militaire avant d'être versés dans les compagnies actives de la Force publique. Ces hommes sont dénommés *miliciens*, le nom de *volontaire* étant réservé aux hommes engagés pour moins de quatre ans et aux hommes recrutés à l'étranger.

Chacun des camps d'instruction est placé sous le commandement d'un officier de la Force publique. Celui-ci est assisté d'un adjoint, officier ou sous-officier, chargé de la tenue de l'administration, de la correspondance, etc.

L'effectif maximum de chaque camp est, en général, de 500 hommes.

Les indigènes malades sont ajournés pour six mois. En attendant la seconde visite, ils sont employés aux travaux du camp, dans la mesure de leurs forces. Les hommes impropres au service sont renvoyés dans leur district d'origine ou, s'ils le désirent, incorporés en qualité de travailleurs.

La durée de l'instruction dans les camps est de dix-huit mois.

Les hommes des camps, en dehors des exercices journaliers, sont employés à des travaux de culture pour leur nourriture et à des cultures de rapport telles que café, cacao, canne à sucre, tabac, etc.

Quatre camps d'instruction sont actuellement créés : à Zambi et Nyongo, dans le bas Congo; à Kinshassa et Équateur, dans le haut Congo. Les camps de l'Équateur, Kinshassa et Zambi, fondés en 1891 et 1892, ont respectivement versé dans les compagnies de la Force publique, 768, 889 et 409 hommes.

Il est à remarquer que ces camps n'ont pour ainsi dire leurs effectifs au complet que depuis un an ou deux. Quant au camp de Nyongo, il vient d'être fondé.

D'autres camps sont encore en voie de formation à Kassongo, Kabambarre, La Romée et Bolobo. D'ici peu, ils fonctionneront et fourniront des hommes en nombre suffisant pour combler les vides qui se produisent annuellement dans la Force publique.

Pour donner une idée des cultures faites dans les camps, disons que le camp de Zambi possède 33 hectares de plantations pour la nourriture de la troupe. Ces plantations comportent du manioc, des haricots, des arachides, du maïs, de la canne à sucre, du sorgho, 90,000 bananiers, 2,100 palmiers élaïs, 730 caféiers et 300 cacaoyers.

Outre les mêmes cultures alimentaires, le camp de Kinshassa possède 10,000 caféiers, dont plus de 2,000 sont en rapport, et 2,000 plants de tabac turc et maryland.

En attendant leur transfert aux camps d'instruction, les miliciens sont réunis dans des camps provisoires, établis dans des régions riches en vivres et où ils sont entourés de tous les soins désirables. Ces camps peuvent être considérés comme des stations d'attente, où les miliciens demeurent jusqu'à ce qu'ils puissent s'embarquer sur les steamers qui doivent les transporter aux camps d'instruction. Ce sont aussi des stations de repos pour ceux qui ont longtemps voyagé en pirogue ou par terre avant d'y arriver.



Règlements en vigueur. — Outre le règlement spécial pour les services et la comptabilité de la Force publique, les règlements en usage dans l'armée belge servent pour l'instruction de la troupe.

Toutefois, l'armement étant le fusil Albini, pour le maniement d'armes et les charges, on se conforme à l'ancienne école du soldat de l'infanterie belge.

L'instruction du tir est l'objet de tous les soins et notamment les chapitres II et III du règlement provisoire sur l'instruction du tir de l'infanterie belge. Six chevalets de pointage du capitaine Wanderpepen et cinquante miroirs pour contrôler le pointage ont été envoyés en Afrique. De plus, pour stimuler l'amour-propre des soldats, des prix de tir ont été créés. Pour chaque groupe de cinquante hommes, il y a un concours de tir par trimestre et il est alloué un premier et un second prix. Le premier prix a une valeur de 5 francs; le second, une valeur de 3 francs.

Traitement des hommes de la Force publique. — Sauf le cas de réengagement volontaire, il est strictement interdit aux autorités de garder sous les drapeaux des hommes qui ne sont plus portés sur les contrôles ou dont le terme de service est expiré. A l'expiration de leur terme de service, la loi accorde une protection toute spéciale aux noirs qui ont été incorporés ; elle enjoint aux autorités de garantir ces hommes contre toute atteinte qui serait portée ultérieurement à leur liberté individuelle.

Tous les soldats, miliciens et volontaires, étrangers et indigènes, reçoivent une solde de 10 centimes par jour, payée le samedi. Les miliciens touchent, à la fin de chaque mois, le restant de leur solde, soit 11 centimes par jour; de cette façon, ils ne sont pas dans une situation d'infériorité vis-à-vis des soldats des autres catégories.

Le nègre s'attache facilement au chef qui le protège et il lui est fidèle.

Un moyen efficace de s'assurer du dévouement des miliciens est de leur permettre de se marier. Le soldat qui aura une famille ne désertera pas et s'attachera tous les jours davantage à ses devoirs.

Les commandants de troupe peuvent, suivant la durée des expéditions et les circonstances, permettre aux femmes de suivre les colonnes ou les obliger à rester aux chefs-lieux de district ou à la base de l'expédition.

Organisation de la Force publique. — L'organisation de la Force publique est fixée par des décrets du Roi-Souverain.

Au 1er août 1894, y compris les effectifs et les cadres des camps d'instruction, l'effectif de la Force publique était le suivant : 143 officiers et 146 sous-officiers européens; 10,118 sous-officiers, caporaux, clairons et soldats noirs, dont 5,208 indigènes.

Au fur et à mesure que leurs termes expireront, les soldats étrangers seront rapatriés et remplacés, autant que de besoin, par des volontaires et des miliciens.

Ces chiffres d'effectifs, qui comprennent les hommes qui ont dû faire la campagne contre les Arabes, pourront vraisemblablement être réduits d'environ un millier d'hommes. Quant au nombre d'Européens de chaque catégorie, officier ou sous-officier, il correspond dans chaque compagnie à la mission que celle-ci doit remplir.

On comprend donc aisément que le nombre d'officiers ou sous-officiers européens dépend du nombre de postes occupés et du travail à accomplir et ne soit pas maintenu dans les proportions existant dans les armées européennes, où les gradés n'ont qu'une mission militaire, tandis qu'au Congo ils ont, en outre, une tâche politique et civilisatrice.

Nourriture. — La nourriture des noirs de la Force publique est en grande partie végétale. Elle se compose de manioc, maïs, haricots, pois, patates douces, sorgho, riz, bananes, ignames, pastèques, huile de palme, de sésame, piment, etc.

En outre, du poisson frais ou séché, mais surtout séché, et de la viande fraîche ou boucanée d'hippopotame, de gibier, de chèvre et de mouton.

Il a été reconnu par expérience que le système des cuisines adopté en Europe dans nos régiments est peu pratique au Congo. Le soldat noir préfère faire sa cuisine lui-même ou la faire faire par sa femme. Dans ces conditions, la ration est donnée aux hommes, partie en nature (produits des cultures, de la chasse et de la pêche) et partie en marchandises ayant cours dans les marchés et avec lesquelles ils se procurent ce qu'ils désirent.

La ration est, en général, donnée aux hommes pour une semaine.

Armement. — Le fusil en usage dans la Force publique est le fusil Albini avec baïonnette. Cette arme convient très bien à l'Afrique et, vu sa solidité et sa simplicité, est très bien maniée et entretenue par le soldat noir. Un certain nombre de fusils Mauser, modèle 1889, sont affectés à l'armement des blancs.

Le matériel d'artillerie de la Force publique comprend : 13 canons Krupp de montagne de 7.5 centimètres; 1 canon Krupp de 37 millimètres; 32 canons lisses en bronze de 2 7/8 pouces; 2 canons Hotchkiss de 37 millimètres; 24 canons Nordenfelt de 47 millimètres avec affût démontable; 10 mitrailleuses automatiques Maxim tirant la cartouche Albini.



Peloton de la Force publique à l'exercice. (D'après une phot. de M. Michel.)



Indigènes Basokos. (D'après une photographie de M. Alexandre.)

LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN(1)

NATURE DU SOL. — Dans la vallée de l'Aruwimi et le long du Congo depuis le confluent de l'Itimbiri jusqu'à Isangi, le sol est généralement argileux. Toutefois, il est sablonneux aux environs de Baonde. Dans l'Aruwimi, le sous-sol est formé de fragments de roches et de cailloux assemblés en masses compactes par du minerai de fer.



Chef Basoko.

Le terrain est sablonneux dans la vallée de la Lulu; argileux le long de la Tele et du haut Rubi. Dans la région habitée par les Mobongoros et les Mogandjoros (Rubi), le sous-sol est schisteux.

Le minerai de fer est répandu partout et la terre convient admirablement pour les constructions en pisé, pour la confection des briques, des carreaux et des tuiles. On trouve aussi de la terre de pipe, de l'argile plastique et des pierres à aiguiser. La pierre à chaux n'existe pas, mais on la remplace avantageusement par des valves d'huîtres et des tests d'escargots que l'on brûle et que l'on pile ensuite. On obtient ainsi une excellente chaux qui, mélangée avec de la cendre de bois, donne une espèce de ciment.

Les forêts sont riches en essences diverses, en bois précieux, bois de teinture, de construction et de chauffage. La liane à caoutchouc ainsi que les arbres à résine et à gomme se rencontrent presque partout. Dans les forêts marécageuses des rives du moyen Aruwimi, croissent en grand nombre les arbres à noix de kola. Il faut citer également, parmi les essences les plus répandues, les palmiers élaïs et raphia, ainsi que les bambous qui abondent dans la vallée du Congo, du bas Aruwimi, de la Lulu, de la Bunga et du bas Lomami.

La région est généralement fertile. Pour obtenir des terres

(1) Cette étude, ainsi que le travail du capitaine Fiévez sur le district de l'Équateur, que nous avons publié dans nos précédents numéros, font partie d'une série de rapports que le gouvernement de l'État du Congo avait prescrits en Afrique en vue de l'exposition d'Anvers de 1894 et dont nous sommes heureux de pouvoir offrir la primeur à nos abonnés.

arables, il suffit de défricher le sol, qui présente presque partout une couche d'humus de 10 centimètres au moins. Il faut remarquer cependant que les rives de la Lulu, de même que la région comprise entre cette rivière, le Congo et l'Itimbiri, ainsi que celle située immédiatement derrière la rive droite du moyen Aruwimi, sont basses et marécageuses, c'est-à-dire peu propres à la culture. Il en est de même pour les terrains sablonneux et élevés des environs de Baonde. Par contre, dans les bois qui s'étendent entre le pays des Maboros et celui des Mabendjas, le sol est d'une fertilité supérieure.



Industrie agricole. — L'industrie agricole, dans la région qui nous occupe, comprend la culture des terres, ainsi que l'élève des chèvres, des moutons et des poules.

Les indigènes plantent le manioc, le bananier, le maïs, les ignames, la patate douce, la canne à sucre, le sorgho, le millet, les « magouas » ou épinards indigènes et les « motokos » que Schweinfurth appelle « karas » ou tubercules magiques. Les Badjandes cultivent, en outre, une cucurbitacée dont les pépins (bobos) constituent pour eux un mets très recherché.

Indépendamment de ces végétaux, on trouve dans les plantations de l'État le riz, l'arachide, le haricot blanc, le haricot indigène, ainsi que la plupart des légumes d'Europe. Nous avons obtenu de bons résultats dans la culture des ananas, des caféiers, des cacaoyers, des orangers, des citronniers, des goyaviers, des papayers, des manguiers, des cerisiers de Madère, des barbadines et des corosolles (cœurs de bœuf). Des arbres à noix de kola ont également été plantés dans les environs de la station.



Le village de Yalulima, près du confluent du Lomami. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'État a donné un grand essor aux cultures. Basoko, chef-lieu du district, compte environ trente hectares de plantations, et les différents postes détachés, au nombre de soixante, ont tous des potagers proportionnés à leur importance. A Isangi, les cultures sont immenses, car le chef de poste a pour mission de mettre en rapport tous les terrains qui avaient été défrichés par les Arabes. D'ici à quelque temps, le camp de Popoïe, où sont installés un officier et vingt-un soldats, sera entouré de plantations plus étendues que celles de Basoko.

Parmi les essences les plus répandues dans les forêts — et sans tenir compte de l'orseille, des arbres à résine, à noix de kola et à saphos, des diverses variétés de palmiers et de bambous — nous citerons les espèces suivantes, que nous désignerons sous leur nom indigène.

En toute première ligne, viennent le boloki, le bolaingwangata et le bogeto, qui servent généralement de bois de construction; le boliki, que les indigènes emploient pour la confection de leurs canots; le molonga, dont ils font des pagaies, des chaises et d'autres menus objets; le ngola, qui convient particulièrement pour la fabrication des gongs et dont la poudre rouge sert en même temps de teinture et de médicament; le bongala, qui donne le copal; le mbe, ainsi appelé par les Mabendjas, auxquels il fournit la résine, et dont les fruits — sorte de petits saphos — sont comestibles.

Les plantes médicinales et odoriférantes abondent. Les Basokos se servent du suc de l'écorce de l'aangou pour aveugler certaines catégories de malfaiteurs. Le poison d'épreuve provient d'une euphorbiacée.

Les lianes les plus connues sont : le bomwe et le bolombo, qui fournissent le caoutchouc ; le ndeke, qui donne une sorte de faux caoutchouc ; le kossa, dont les fibres sont employées pour la confection de cordes ; le makakassa, dont la sève est agréable à boire ; l'abala et le ngingai, dont le suc a la propriété d'étourdir les poissons ; l'amonana, plante vénéneuse qui sert à empoisonner les flèches pour la chasse aux singes et aux oiseaux ; le lingambe, qui fournit d'excellents petits arcs aux indigènes ; le momba, dont les natifs font des brosses à dents. Enfin, toute une série d'autres lianes qui servent uniquement de liens.

Industrie manufacturière. — Les industries manufacturières sont libres. Cependant, dans certains villages basokos, le travail du fer et du cuivre, étant considéré comme très rémunérateur, constitue en quelque sorte un monopole pour les chefs.

La plupart des métiers sont exercés par les hommes ; les femmes ne font guère que de la poterie ou s'occupent de préparer des cordes pour la confection des filets.

Presque partout, il existe des forges où l'on travaille le fer, le cuivre et le laiton. Ces métaux sont transformés en lances, couteaux, colliers, ceintures, outils, bracelets, clochettes de danse, épingles à cheveux, ornements divers, etc.

C'est principalement chez les Lukélés et les habitants du moyen Aruwimi que l'on rencontre les meilleurs forgerons. Quant au minerai de fer, il est extrait du sol par les Mabongoros et les Mogandjoros, qui en font un grand commerce.

A Basoko, il existe une forge, des ateliers de menuiserie, de vannerie, ainsi qu'un vaste chantier pour la confection des briques, des tuiles et des carreaux.

Dans le bassin du haut Rubi et de la Tele, on trouve en quantités considérables des roches de nature schisteuse que les indigènes réduisent en poudre et dont ils s'enduisent le corps. L'Aruwimi, le Lomami, le Rubi et la Tele fournissent aux natifs les pierres à aiguiser. Partout les indigènes se livrent à l'extraction de l'argile plastique ou de terre de pipe pour la confection des poteries.

Tandis que les gongs se fabriquent indifféremment dans tous les villages, les tambours de danse, au contraire, se font spécialement dans le Nord et le Nord-Est, ainsi que le long des rives du Congo depuis le confluent de l'Aruwimi jusqu'à Isangi. Ce sont les Badjandés qui excellent dans la confection des instruments de musique.

Tous les indigènes, à l'exception de certaines tribus établies le long des rivières, connaissent et pratiquent la vannerie. Ils confectionnent également des boîtes au moyen d'écorces d'arbres. Leurs travaux, dans cette branche d'industrie, sont souvent empreints d'un certain art.

Les Mabondjas se sont fait une spécialité de petits bonnets en paille ou en fibres végétales très joliment tressés. Quant aux riverains, ils ne produisent guère que des filets pour la pêche ; ils ne travaillent même pas pour les gens de l'intérieur, qui font dans leur propre village les filets dont ils se servent à la chasse.

On rencontre des tisserands dans le bas et le moyen Aruwimi, ainsi que dans quelques agglomérations des bords du Congo. Ces indigènes emploient principalement les fibres du palmier pour la confection de leurs étoffes.

Les habitants de quelques villages du Congo, de l'Aruwimi, de la Lulu et du Rubi s'occupent spécialement de la construction des canots.

Au point de vue des produits végétaux, on peut dire que le caoutchouc, la gomme copale et les résines existent partout. Avant l'arrivée des Européens, les indigènes n'en recueillaient que de petites quantités pour leur usage personnel. Depuis que nous sommes établis dans la région, cette industrie s'est considérablement développée.

Partout où il y a des palmiers, les natifs en extrayent la sève pour en faire du vin de palme et en recueillent les fruits, qui leur fournissent une huile très appréciée. Celle-ci s'obtient de deux façons différentes : soit en l'exprimant de la pulpe, soit en faisant rôtir les noyaux dans une cornue.

(A continuer.) Cap^ne^ Chaltin.

LA DJIQUE OU PUCE PÉNÉTRANTE [1]

La djique est originaire du nouveau monde ; ainsi que l'indique son nom de puce pénétrante, ce parasite des animaux à sang chaud est analogue à la puce ordinaire (puce commune, *pulex irritans*) ; la puce pénétrante peut sauter, mais ses bonds sont moins élevés et moins allongés que ceux de nos puces, dont elle présente d'ailleurs à peu près l'aspect.

Lors de la découverte du nouveau monde, les Espagnols, à peine débarqués, eurent à souffrir de ses attaques ; elle entrava souvent la marche des bandes d'aventuriers commandées par les grands conquistadores ; c'est qu'en effet ces parasites ne se contentent pas seulement de piquer l'homme et de se gorger de son sang, mais les femelles fécondées pénètrent sous la peau et s'y fixent, ce qui fait de la djique un parasite très dangereux, lorsqu'on néglige les précautions que nous signalerons plus loin.

La longueur de la djique est de 1^{mm} à $1^{mm}2$; le mâle est un peu plus petit que la femelle, et tous deux sont de couleur rousse.

Les femelles fécondées, seules, pénètrent à travers la peau des animaux à sang chaud et des hommes ; elles s'attaquent à toutes les parties du corps, mais de préférence se logent dans la plante des pieds et en particulier sur le pourtour des ongles et sous ceux-ci ; elles se fixent sur la peau, y pénètrent par un mouvement alternatif analogue à celui qu'on fait subir à un coin pour le dégager de son logement, s'arrêtent entre le derme et l'épiderme, gonflent peu à peu et atteignent la grosseur et

[1] Tribu : Les *Rhynchoprionines* ou *Sarcopsyllines*. Genre : Les *Rhynchoprion*. Ce genre est caractérisé nettement par son front anguleux, qui porte une série de petites pointes simulant des dents de scie, d'où son nom. Espèce : La djique ou puce pénétrante, *Rhynchoprion penetrans*, L. (Brehm) ; *Sarcopsylla penetrans*, L. (Karsten) ; *Pulex penetrans*.
Noms congolais : *Djiga, Madoudou, Bayanzy.*

l'aspect gélatineux d'une perle du Japon plongée dans l'eau tiède. Lorsqu'elle est arrivée au terme de sa gestation, l'abdomen énormément distendu se rompt et donne libre passage aux œufs ; de ceux-ci sortent des larves qu'on aperçoit grouiller dans la plaie ; elles sont rondes, de couleur blanche avec un tout petit point brun, qui est la tête.

Dans ses *Lettres sur le Congo*, Dupont rapporte qu'il a pu compter, à la loupe, jusqu'à trente-cinq œufs dans un même sac, trente-quatre dans un autre.

Pour comble de malheur, il n'y a pas de limites au nombre de djiques dont un seul individu peut être atteint, et lorsque, par manque de soins, on a laissé ces animaux dans leurs logements jusqu'à la rupture de l'abdomen des pondeuses, il se produit des abcès dont le moindre inconvénient est de rendre la marche impossible ; les ganglions de l'aine s'engorgent, il devient impossible de supporter la chaussure, voire une simple chaussette, et la guérison des abcès est souvent longue de six à huit semaines ; bien plus, ces abcès peuvent entraîner la chute des orteils.

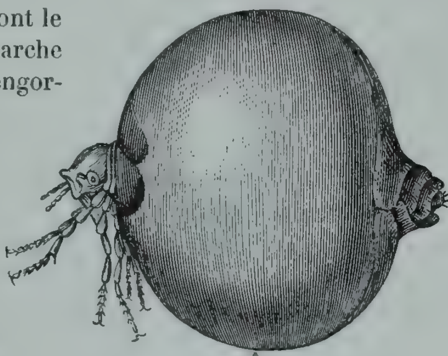


Fig. I. — Femelle fixée.

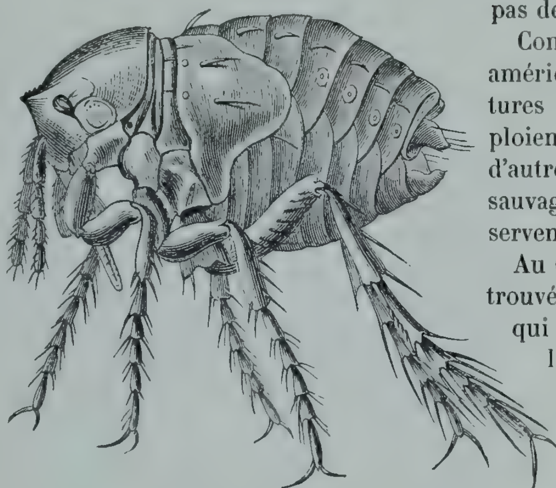


Fig. II. — Femelle libre.
La djique ou puce pénétrante (*Rhynchoprion penetrans*).
Figures très grossies, d'après Karsten (¹).

Précautions et soins à prendre. — Si la djique s'abat sur une partie du corps à nu, les mains, la figure, par exemple, le chatouillement éprouvé signale immédiatement sa présence ; il n'y a qu'à enlever la bête et à l'écraser. Mais le plus souvent le parasite s'attaque aux pieds ; il se fixe soit pendant la nuit, soit pendant qu'on est en chaussettes ou en pantoufles, et généralement on ne s'aperçoit pas de son intrusion ; si l'on est nouvellement arrivé en Afrique, on néglige, après le bain journalier, d'examiner ou de faire examiner, par un noir, la plante des pieds et les orteils ; de sorte que l'animal se gonfle peu à peu avant de commencer à produire une démangeaison et une rubéfaction légères et locales ; l'attention étant ainsi attirée, on observe au point atteint une toute petite tache blanchâtre et souvent on peut distinguer la tête de la bête, sous forme d'un point noir ; d'après Brehm, ce point noir serait l'extrémité anale du parasite, fermant sa retraite à l'extérieur.

Quoi qu'il en soit, dès que l'on a fait cette constatation, il y a lieu de procéder à l'extraction de l'animal.

Éviter d'employer aiguille ou épingle, mais recourir à un bâtonnet appointé au moyen duquel on dégarnit avec précaution la djique ; cette opération consiste à écarter la peau sans se piquer jusqu'au sang et sans crever l'abdomen de l'insecte ; on arrive ainsi à dégager complètement le sac et alors la bête ne reste plus fixée que par ses mandibules ; pour achever l'extraction, on contourne l'abdomen de son bâtonnet, on fait basculer avec précaution à diverses reprises, ce qui détache complètement l'infect animal ; avoir soin de le brûler, car si on se contente de le jeter, les œufs continueront leur développement ; le noir, imprévoyant, aide ainsi à la propagation du parasite.

Lorsque l'extraction a été bien faite, il suffit de nettoyer le petit trou laissé par la bête ; il n'y a pas de suites. Mais souvent on crève l'abdomen et alors la plaie s'envenime au contact du liquide qui s'écoule de l'animal et que les Anglais appellent le « poison djiga » ; ou bien encore on se pique au sang, on laisse les mandibules au fond de la plaie, ce qui provoque l'abcès et l'ulcération consécutive, avec formation de bubon au pli de l'aine.

Le docteur Dryepondt recommande, après l'extraction d'une djique, de cautériser au nitrate d'argent ou mieux à la teinture d'iode. Dans les cas très graves, où le pied tout entier est envahi par le parasite, il se peut qu'il faille avoir recours à l'amputation ; mais ce cas est absolument exceptionnel et ne se rencontrera que chez les noirs assez insouciants pour ne jamais se regarder les pieds. Règle générale, l'extraction des djiques doit être laissée aux noirs, qui sont très experts en la matière, et l'Européen qui aura soin de se faire examiner soigneusement les pieds, tous les jours, ne souffrira pas de ces parasites.

Comme mesure préventive, les Indiens américains s'enduisent le corps de teintures acres à odeur forte : les uns emploient une infusion de feuilles de tabac, d'autres la teinture de rocou ; les nègres sauvages du haut Maroui, les Caraïbes se servent d'huile de carapa.

Au Congo, nous nous sommes très bien trouvés du moyen employé par les noirs, qui consiste à s'enduire les orteils et la plante des pieds d'huile de palme, deux fois par jour, le matin avant de mettre ses chaussettes, et pendant le jour après le bain.

Introduction de la djique en Afrique. — Nous ne pouvons mieux faire ici que de citer l'article paru, sous la signature de M. Henri Dehérain, dans le numéro de la *Nature*, du 25 mai dernier.

« Son arrivée en Afrique, dit M. Dehérain, ne remonte guère au delà d'une vingtaine d'années. On s'aperçut de sa présence en plusieurs points de la côte occidentale, à Sierra-Leone, au Dahomey, au Gabon, dans l'Angola portugais, à des époques voisines les unes des autres. Elle est certainement venue d'Amérique. Mais il est difficile de dire si elle a été apportée par un seul navire dans un port, pour se propager de là le long de la côte, ou bien si diverses régions du littoral africain ont été simultanément infestées par l'arrivée de plusieurs bâtiments Il semble cependant bien établi qu'un navire anglais l'aurait apportée dans un chargement de sable à Ambriz (Angola portugais) en septembre 1872. »

Signalons que les indigènes de la région du chemin de fer attribuent l'introduction de la djique aux Portugais.

(¹) Gravures extraites des *Merveilles de la Nature*. — *Les insectes*, par A.-E. Brehm. Paris, librairie J.-B. Bailleux et fils.

« La propagation de la chique dans le bassin du Congo, ajoute M. Dehérain, s'est faite par deux voies différentes, l'une terrestre, l'autre fluviale. Il y avait naguère des relations commerciales suivies entre les ports de la côte portugaise et la ville arabe de Nyangoué, sur le haut Congo. La guerre qui a éclaté entre l'État indépendant du Congo et les Arabes les a interrompues. Nyangoué a été enlevé à ceux-ci le 4 mars 1893, par le lieutenant Dhanis, un officier belge au service de l'État indépendant. Mais autrefois le trafic était régulier, et il a contribué à la propagation de la chique. Elle a été importée soit par des marchands de l'Angola portugais venant à Nyangoué, soit par des marchands indigènes de l'intérieur venus à la côte et retournant chez eux. D'autre part, l'insecte transporté sur des navires a remonté le Congo. On peut suivre ses étapes. En 1885, Baumann le vit au Stanley-Pool ; en 1888, il était à Bolobo, en amont; quelque temps après, aux Stanley-Falls.

Des postes du haut Congo, Nyangoué et Kassongo, les caravanes l'ont introduit sur les rives du lac Tanganika. Il a surtout pullulé à Oujiji, sur la rive orientale, car pour employer les expressions réalistes du lieutenant Sigl, cet officier autrichien qui sert l'Allemagne dans l'Afrique orientale, « le fléau des puces pénétrantes ne trouve nulle part de meilleures conditions de développement que dans cette *fosse à fumier* d'Oujiji ». La chique a ensuite été transportée du lac Tanganika sur la rive occidentale du lac Victoria. Nous savons exactement à quelle époque. Le 12 février 1891, le naturaliste Stuhlmann quitta Bukoba, poste allemand établi sur cette rive. Après une exploration dans l'Ouest, il y revint le 17 mars 1892. Lors de son départ, la chique était inconnue. A son retour, la station et toute la contrée étaient infestées. C'est donc dans le courant de l'année 1891 que la chique a été importée sur la rive occidentale du lac Victoria.

On a prétendu qu'on en avait rencontré entre les grands lacs et la côte orientale. Mais Stuhlmann, qui est un entomologiste non seulement attentif, mais encore scrupuleux, ne signale pas sa présence. Il ne faut donc accepter cette opinion qu'avec réserve. Quoi qu'il en soit, si la chique n'est pas encore sur la côte orientale, elle l'atteindra un jour, en compagnie des caravanes qui, de la région des lacs, s'y rendent régulièrement. On peut même malheureusement prévoir que l'océan n'arrêtera pas son expansion. Elle le franchira sur les navires qui font la traversée entre Mombaza ou Zanzibar, et les ports de l'Inde anglaise. Si, enfin, de là elle se propage dans les îles de la Sonde, la zone tropicale du globe entier souffrira de ce fléau.

Quelques exemples témoigneront des ravages que les chiques exercent en Afrique. A Bukoba, un tiers des soldats de la garnison était indisponible. Ils ne pouvaient plus marcher. Un instant, on pensa à abandonner la place, à transporter ailleurs le poste allemand. L'explorateur autrichien Oscar Baumann rencontra dans le Karagoué, à l'ouest du lac Victoria, un Égyptien que les chiques harcelaient et avaient, pour ainsi dire, anéanti.....

C'est au moment où les puces pénétrantes commencent à s'abattre sur un pays qu'elles causent le plus de mal. Les populations surprises ne savent à quoi attribuer les douleurs inconnues qui les accablent. Quand elles en découvrent l'origine, les ravages sont déjà grands. Le spectacle que Baumann eut sous les yeux en traversant, entre les lacs Victoria et Tanganika, les régions nommées Usindja et Urundi, était véritablement lamentable. Des villages entiers avaient été dépeuplés et dans d'autres, les jambes de certains individus atteints tombaient littéralement en pourriture. »

Nous compléterons ces intéressantes données de M. Dehérain par quelques remarques personnelles.

Dans les régions à saison sèche, la djique se développe mieux que dans les régions, telles que l'Équateur, où il pleut toute l'année; la djique aime la chaleur et la sécheresse; pendant la saison sèche, elle se tient hors des habitations, dans les herbes, le sable, etc.; dès que les pluies commencent, elle se réfugie dans les huttes, les magasins en torchis, etc. Les habitations en bois sur pilotis, avec planchers, les maisons en tôle de fer valent mieux à cet égard que les maisons en briques. Dans les vieilles maisons en torchis, l'abondance des djiques est parfois telle qu'il serait impossible de continuer à occuper le bâtiment.

Certains animaux sont vivement attaqués par les djiques : les chiens, par exemple, et surtout les porcs.

L'introduction de ces parasites dans le Congo supérieur paraît s'être faite surtout par les ballots d'étoffe ayant séjourné dans les magasins infestés de ces animaux; les ballots s'infestent aussi sur la route des caravanes, aux gîtes d'étape, car le porteur met simplement sa charge sur le sol poussiéreux où de nombreuses djiques existent.

Signalons que dans le haut fleuve la djique s'appelle yanzi ou bayanzi, et que ce nom, qui veut dire « commerçant », lui a été donné par les populations d'amont en relation avec les « bayanzis » de Bolobo et de Tchoumbiri, qui ont les premiers amené les djiques à l'Équateur et à Bangala.

Disons enfin que l'Européen doit non seulement veiller à sa propreté personnelle, mais tout autant à celle de ses hommes, car lorsque les insectes sont expulsés peu de temps après leur introduction, ils ne sont pas dangereux. C'est pourquoi, chaque jour, les chefs de caravane doivent obliger leurs hommes à des visites scrupuleuses.

Voici ce que dit à ce sujet M. Dehérain : « En infligeant des punitions sévères à tout porteur qui était indisponible par suite de piqûres des chiques, Baumann réussit à en préserver presque entièrement sa caravane pendant son voyage de 1891-1893. On n'est donc pas absolument désarmé. Les précautions hygiéniques sont efficaces. Elles permettent de lutter avec succès contre ce fléau qui, sans l'entraver, gêne l'exploration de l'Afrique, cette œuvre glorieuse de notre siècle. »

Lieut[t] Ch. Lemaire.



LE DOCTEUR DRYEPONDT

Né à Bruges, le 3 février 1866. — Docteur en médecine. S'embarque pour le Congo le 3 octobre 1890. — Désigné pour l'expédition du haut Uelle le 5 novembre 1890. — Passe au district du Stanley-Pool le 3 février 1891. — Rentre en Belgique le 23 septembre 1893.

Parmi les médecins de l'État indépendant du Congo, M. le Dr Dryepondt est celui qui a publié le plus important contingent de renseignements pathologiques sur les pays congolais.

Avant lui, MM. les médecins Mense, Ludwig Wolf et H. Dupont avaient signé d'intéressantes notices. Le *Guide pratique*, du Dr Dryepondt, est plus complet que ces premiers travaux. Il résume méthodiquement les principales notions acquises sur la pathologie en même temps qu'il définit les règles d'hygiène que devra suivre le voyageur au Congo.



Les lecteurs du *Congo illustré* savent, du reste, avec quelle simplicité et quelle clarté l'auteur expose les matières qu'il traite. Déjà, dans notre revue, par les deux études sur *le Climat du Congo* et sur *le Service des secours médicaux* que nous avons publiées cette année, ils ont pu constater que l'auteur a mis largement à profit le temps qu'il a passé dans le bassin du Congo, sur le haut Ubangi et à Léopoldville, et que, contrairement à bien d'autres, il a tenu, pour le plus grand bien de l'œuvre, à mettre à la disposition de chacun son expérience et ses connaissances.

La question du climat est l'une des plus importantes, peut-être même celle à laquelle doit aller notre plus sérieuse attention si nous voulons éviter au Congo de démoralisantes et excessives pertes d'hommes. Il importe que le choix des emplacements des stations, l'aménagement de celles-ci et le confort à y introduire fassent l'objet d'incessantes études; il faudrait que chaque agent fût abondamment et pratiquement muni de tous les conseils nécessaires à des voyageurs inexpérimentés que les hasards de la vie africaine peuvent à chaque moment éloigner de tout secours médical autre que celui qu'ils sauront se procurer eux-mêmes.

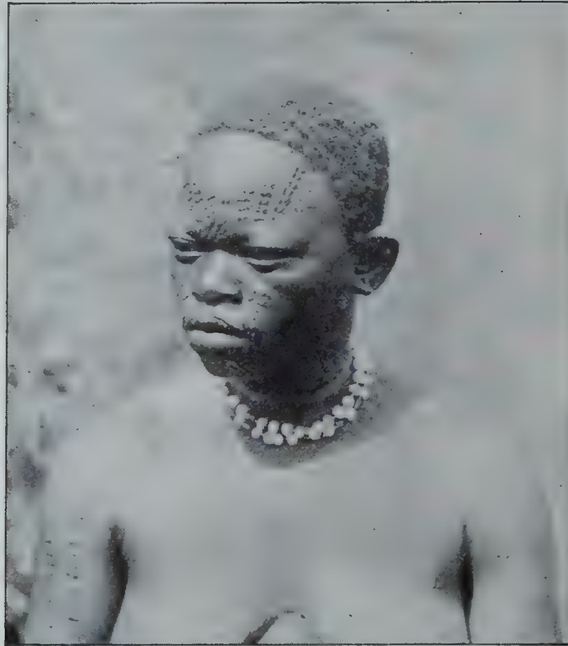
Ce n'est pas que les éléments pour un tel manuel fassent défaut. Ils sont nombreux — surtout en Allemagne, en France et en Angleterre — les savants qui, à la suite de voyages faits dans les régions équatoriales, ont traité de la pathologie, de la médecine, de l'acclimatement et de l'hygiène des pays chauds.

Parmi les publications des explorateurs de l'Afrique centrale, nous citerons, outre celles que nous avons déjà mentionnées, les brochures et volumes des docteurs Rohlfs, Falkenstein, Murray, Parke et Dutrieux; les notices des docteurs Buchner, Féris, Felkin, von Danckelmann. Les ouvrages de Stanley, Wissmann, Johnston, Soyaux et Junker renferment également d'utiles conseils sur le meilleur régime de vie, d'alimentation et de travail à adopter au Congo.

Les principes d'acclimatement et d'hygiène propres aux contrées équatoriales, déduits de l'état actuel des connaissances, ont été exposés dans une importante série d'ouvrages, notamment dans ceux des docteurs Barton, Below, Charcot, Falkenstein, Laveran, Kohlstock, Nicolas, Roux, Schellong, Corre, Treille et Navarre. Le paludisme, la fièvre bilieuse hématurique et la dysenterie ont, en outre, fait l'objet de nombreuses études spéciales.

Le moment est venu de condenser tant de savants et précieux travaux, en y ajoutant des observations personnelles, et il serait hautement désirable qu'un traité complet fût élaboré sur la matière par des hommes de science et de dévouement, tels que le Dr Dryepondt et ses confrères du Congo, pour le plus grand profit de l'œuvre et le plus grand bien de ceux qui y collaborent.





Femme Basoko.
(D'après une phot. de M. Alexandre.)

LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN

II



Poulailler indigène.

Moyens de communication. — Les voies de communication naturelles du district sont : le Congo depuis le confluent de l'Itimbiri jusqu'à celui du Lomami, l'Aruwimi, la Lulu, la Bunga, la Lukumbe, le Rubi et une partie du Lomami. Je ne parlerai pas de l'Uelle ni de ses affluents, que je n'ai pas visités et qui, au moment de la rédaction de ce rapport, faisaient partie du territoire soumis temporairement à l'autorité du chef de l'expédition du haut Uelle.

Le Congo est navigable en toute saison.

L'Aruwimi est accessible aux steamers pendant les périodes de crue, depuis son confluent jusqu'aux rapides de Yambuya. Aux eaux basses, il cesse de l'être un peu en aval de Baonde, où un banc de sable barre la rivière. En tout temps, les rapides de Yambuya sont infranchissables pour les bateaux à vapeur, mais les grandes pirogues les passent régulièrement. Cette manœuvre, cependant, ne se fait pas sans danger.

La Lulu est navigable pour les petits steamers jusqu'à Yambissi. A partir de ce point, le cours de la rivière est encombré de « snags » ou troncs d'arbres, qui rendent la circulation difficile. Toutefois, les canots de grandes dimensions peuvent aller jusqu'à Bokongolia. En amont de ce village, on est obligé de recourir à de toutes petites pirogues.

La Bunga est une rivière de faible largeur. Malgré les troncs d'arbres qui encombrent son cours, elle peut être remontée par les petites embarcations.

La Lukumbe est facilement accessible aux pirogues de dimensions moyennes, surtout aux eaux hautes.

Le Rubi, à partir d'Imbembo, présente une succession de rapides qui arrêtent la navigation à vapeur, mais n'entravent pas la circulation des canots.

Quant au Lomami, on peut le remonter jusqu'aux rapides de Lhomo à l'époque des eaux hautes, c'est-à-dire de septembre à juin. Pendant la décrue, il est barré, un peu en amont du village de Kayumba, par une ligne de roches qui affleurent. A certaines époques, notamment en juillet, les eaux sont tellement basses que l'accès de la rivière, près du confluent, est fermé par des bancs de sable allant d'une rive à l'autre et formant des obstacles infranchissables. En tout temps, les canots peuvent remonter le Lomami jusqu'à Lhomo, et là encore on trouve des indigènes qui franchissent les rapides.

Indépendamment des voies fluviales que nous venons de

signaler, le district est sillonné de nombreuses routes qui traversent la forêt et relient entre eux les différents villages. Malheureusement, à certaines époques de l'année, le terrain étant détrempé par les pluies, l'accès de ces chemins devient difficile pour les Européens.

Les principales voies terrestres sont celles qui relient le Congo à l'Aruwimi et cette rivière au Rubi et à l'Uelle.

L'entretien des routes ne fait l'objet d'aucune convention entre villages; les gens qui, au cours d'un voyage, se heurtent à un obstacle imprévu — arbre renversé ou passerelle emportée — réparent l'accident de façon à pouvoir continuer leur marche. Au besoin, ils créent même un nouvel embranchement qui contourne l'obstacle et rejoint ensuite l'ancien tracé. De cette façon, tout le monde, suivant les nécessités du moment, concourt plus ou moins à l'entretien des routes. Aux environs des établissements de l'État et des factoreries, on trouve de larges avenues, soigneusement entretenues. A Basoko, elles sont empierrées.

De nombreux steamers appartenant au gouvernement, aux sociétés commerciales et aux missions religieuses, circulent sur le Congo, le Lomami et l'Aruwimi. Le portage n'est pas encore organisé d'une façon régulière dans le district; lorsqu'un agent se met en voyage, il recrute des porteurs parmi les Basokos, et complète au besoin sa caravane dans les villages qu'il traverse. La charge d'un homme ne dépasse jamais 20 kilogrammes.



Commerce. — Le commerce est libre; il est exercé par tous les indigènes indistinctement, sauf dans la tribu des Basokos, où il est interdit aux esclaves. Le négoce porte principalement sur la chair et la peau des animaux tués à la chasse, le poisson, les bananes, le maïs, le manioc, les épinards indigènes, les ignames, la patate douce, la canne à sucre, les motokos, les noix, le vin et l'huile de palme, les fibres végétales pour tisser ou filer, les nattes, les canots, les pagaies, les gongs, les tambours, les ustensiles de ménage en bois, le sel, les poteries, les boucliers, les lances, les couteaux, les clochettes de danse, les instruments aratoires, les engins de chasse et de pêche, etc.

Avant l'arrivée des Arabes, les indigènes n'attachaient pas un bien grand prix à la possession de l'ivoire. Lorsqu'ils tuaient un éléphant, ils en mangeaient la chair et abandonnaient les défenses dans la forêt, à moins que quelqu'un parmi les habitants du village ne désirât se faire une trompe ou des pilons. L'âpreté que mirent les Arabes à se procurer la précieuse denrée ne tarda pas à en faire connaître la valeur aux indigènes. Dès lors, la chasse à l'éléphant prit un grand développement et l'ivoire fut soigneusement conservé. Aujourd'hui, ce commerce fait l'objet d'un important trafic entre les natifs ainsi qu'entre indigènes et Européens. Il en est de même du caoutchouc et de la gomme copale.

Les transactions commerciales se font d'individu à individu. Elles ont lieu dans des marchés qui sont généralement établis à proximité des villages riverains, afin de permettre aux vendeurs de transporter leurs marchandises par eau. Les gens de l'intérieur, que les longues courses à travers la forêt ne rebutent pas, viennent également y échanger l'excédent de leurs produits.

Les marchés sont très nombreux dans le district. La police y est exercée par un chef de village, qui règle les différends et, en cas de contestation, met les parties d'accord en fixant lui-même la valeur du produit. L'indigène qui se rend coupable de vol au marché est arrêté et privé de sa liberté jusqu'au moment où il a complètement indemnisé la personne lésée. Dans le cas où il refuserait de payer, il peut être vendu comme esclave au profit de son créancier. Les transactions se font au comptant, et exceptionnellement à crédit, mais sans titre. La bonne foi seule y préside. Si l'acheteur manque à sa promesse, il est procédé à son égard de la même façon que s'il avait été convaincu de vol.

Aucune formalité ne précède les opérations commerciales entre indigènes et Européens, mais on ne traite habituellement qu'avec des gens dont on s'est d'abord assuré l'amitié. L'entrée en relations est toujours précédée de l'échange du sang, partant de l'échange de cadeaux. Il en est de même pour la conclusion de la paix.

Lorsqu'il s'agit d'un traité entre indigènes, les présents consistent en femmes, esclaves, lances, produits alimentaires, etc. Si l'un des contractants est un blanc, on lui offre des vivres ou des armes, et il distribue, de son côté, des étoffes, des perles ou des mitakos.

Voici comment se fait l'échange du sang :

Les deux intéressés se placent l'un en face de l'autre et se donnent la main droite en entrecroisant les doigts. L'opérateur pratique une entaille aux deux poignets et recouvre les blessures de sel ou de cendre. Dans la tribu des Basokos et dans celle des Lukélés, il est d'usage de sucer la plaie de son nouveau frère. Dans le Nord, on se contente d'avaler la cendre ou le sel légèrement imprégné de sang. Les blancs se bornent à frotter leur poignet contre celui du chef ami.



Modes de payement. — Tous les tissus conviennent comme marchandises d'échange. Toutefois, les indigènes ont une préférence marquée pour les étoffes de couleur blanche ou rouge. Les mouchoirs ne leur plaisent guère.

A Basoko, l'article le plus répandu est le mitako, mesurant de 47 à 49 centimètres. Mais lorsqu'on peut offrir aux indigènes des fils de laiton ayant la longueur de 14 mitakos ordinaires, soit 6m60, on obtient d'eux tout ce que l'on désire. Les assiettes, les cuillères et les miroirs sont aussi très demandés.

Tandis que les Basokos ne font aucun cas des perles, les Mabendjas, les Badjandés, les Maboros, les Bagundas et tous les natifs du moyen Aruwimi les recherchent énormément. Celles qui leur conviennent le mieux sont les petites perles rondes de 3 à 4 millimètres de diamètre, de couleur blanche, bleue, rouge ou rose. Les cauris sont fort dépréciés.

Les Lukélés, du bas Lomami, demandent surtout des étoffes aux tons criards et du clinquant.

Presque toutes les monnaies en usage dans le district affectent la forme de bracelets. Ces derniers sont en fer, en cuivre ou en laiton.

Dans le Lomami, l'étalon monétaire est représenté par une grande pièce de fer d'une valeur de 80 mitakos, que les natifs désignent sous le nom de *Gamba-Bete*.

Les monnaies de l'État ne sont pas encore en usage dans le district. Pour le moment, il est beaucoup plus avantageux de s'en tenir au troc.

L'unité de mesure est la brasse. Celle-ci ne sert qu'à déter-

miner les longueurs, les indigènes n'ayant aucune valeur qui indique le poids, le volume ou la capacité.



Moeurs et coutumes. — La propriété mobilière et la propriété immobilière sont privées. L'esclave même a le droit de posséder une maison et des terrains de culture, mais il est obligé d'abandonner une partie de sa récolte à son maître et lui doit également un tantième des produits de sa chasse et de sa pêche. Il n'a pas le droit de disposer de ses biens. A sa mort, tout ce qu'il possédait revient à celui qui l'employait. Ses enfants sont esclaves.

Les indigènes considèrent les forêts comme étant un patrimoine commun que chacun — chef, homme libre ou esclave — a le droit d'exploiter à sa guise.

Dans toutes les tribus, sauf dans celle des Badjandés, tous les biens d'un chef ou d'un homme libre qui meurt, vont au frère puîné du défunt. Lorsque ce dernier n'a pas de frère, c'est son fils aîné qui hérite des biens, à l'exclusion de tous les autres enfants. S'il n'a pas laissé d'enfants mâles, l'héritage passe au fils aîné de la plus âgée de ses filles.

Chez les Badjandés, le fils aîné hérite de tout l'avoir de son père. Dans le cas où le défunt n'a pas de fils, ses biens passent à son frère puîné.

Il est d'usage presque partout que la mère serve de tutrice à l'enfant trop jeune pour gérer lui-même son avoir. Si l'enfant est le chef du village, la tutelle est exercée concurremment par la mère et par les hommes libres aidés de leurs esclaves.

Lorsqu'un chef meurt sans laisser d'héritiers, ses sujets abandonnent le plus souvent leur village, se dispersent et vont demander asile à leurs voisins. Il arrive aussi que certains d'entre eux se réunissent et fondent un nouveau village. Dans ce cas, la dignité de chef échoit à qui la prend.

Partout le travail est facultatif pour les hommes libres et obligatoire pour les esclaves. Toutefois, dans la tribu des Badjandés, le chef exige le même labeur de tous ses sujets sans distinction de caste. Si quelqu'un fait mine de résister, on s'empare de ses femmes et on ne les lui rend qu'après exécution du travail imposé et payement d'une forte amende. En ce qui concerne les cultures, les hommes ne font que les défrichements; tous les autres travaux incombent aux femmes.



Agent de l'État et chef Basoko. (D'après une phot. de M. Étienne)

Chez les Basokos et les Badjandés, ce sont les hommes qui construisent les maisons. Dans les autres tribus, ils ne font que la charpente et le toit, tandis que les femmes se chargent du torchis ou de l'application de l'argile.

L'homme libre qui travaille pour autrui est payé. L'esclave ne l'est pas, mais il est nourri par celui qui l'emploie.

Les indigènes sont généralement sobres, à l'exception toutefois des Basokos, qui boivent énormément de vin de palme. L'esprit d'épargne n'existe que chez les Badjandés. Ces derniers constituent d'ailleurs une race d'élite. Ils sont actifs et intelligents, et témoignent d'un certain goût artistique. Ils sculptent assez bien le bois et confectionnent, de même que les Mobatis et les Mabendjas, des masques dont ils se servent à la guerre comme d'épouvantails.

Tous les indigènes du district, à part les Basokos et les Lukélés, ornent l'intérieur de leurs habitations de dessins représentant des animaux ou des figures géométriques.

(*A continuer.*)

Cap^ne Chaltin.





Vue prise sur les travaux du chemin de fer.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO


Ouvriers Elminas du chemin de fer du Congo.

M. l'ingénieur Trouet qui, depuis la constitution de la Compagnie, a dirigé à Bruxelles le bureau technique, vient de rentrer en Belgique en parfaite santé, après avoir passé au Congo un an comme secrétaire général et avoir finalement, pendant les deux derniers mois de son séjour là-bas, fait l'intérim de la direction. Il nous apporte sur les progrès de la construction et de l'exploitation les renseignements suivants, qui complètent ceux que le *Mouvement géographique* a publiés dans son dernier numéro.

La station de Matadi, avec son débarcadère, sa gare, ses ateliers, ses magasins, les nombreux bâtiments en fer et en bois qui l'entourent, ses avenues, ses plantations naissantes, se présente maintenant sous l'aspect le plus riant. Là où, il y a six ans, il n'existait rien, ni population, ni village, à peine quelques chimbeks, une petite ville est sortie de terre. La population blanche est d'environ 100 personnes; la population noire, de 400.

De l'avis unanime des capitaines de steamer, aucun point de la côte occidentale d'Afrique n'est mieux outillé pour un déchargement rapide. On peut facilement débarquer 90 tonnes de marchandises et de matériel par jour. Le capitaine Taggenbroeck, du steamer *Édouard Bohlen*, y a même déchargé en un jour 237 tonnes! Actuellement, Matadi est relié à Boma par un câble télégraphique, et à l'avancement des travaux du chemin de fer, par le téléphone qui est posé jusqu'au kilomètre 104. Celui-ci rend déjà les plus grands services, surtout pour régler la marche des trains.

La voie, dans toute sa partie achevée, se comporte on ne peut mieux. Les quelques petits éboulements de terre qui se sont produits sont tout à fait insignifiants et, au surplus, inhérents à toute construction de ce genre. Ainsi, pendant tout le cours de l'année dernière, il n'y a eu que deux jours seulement d'interruption dans le service des trains, ce qui est tout à fait exceptionnel pour une voie neuve, construite dans un pays où les pluies sont si abondantes.

Quant aux craintes de glissement des roches que quelques détracteurs de l'entreprise se sont plu à faire naître, il se peut que dans certaines officines louches de Bruxelles on en ait connaissance, mais au Congo, personne n'y pense et rien, depuis cinq ans, ne les fait redouter.

Au moment où M. Trouet quittait le Congo, la voie allait être arrêtée au kilomètre 104, au delà de la Sangama, par la construction d'une estacade. Quant aux terrassements, ils étaient attaqués au kilomètre 114 par plusieurs équipes, sous la direction de M. l'ingénieur Paulissen.

Jusqu'à la rivière Kwilu (kilomètre 149), la construction se poursuivra ainsi dans les meilleures conditions, sans difficultés, si ce n'est peut-être près de Zolé (kilomètre 130), où, l'espace de deux kilomètres, la voie fait plusieurs boucles en franchissant la ligne de faîte du Kwilu. Au-dessus de cette rivière, un pont de 80 mètres sera jeté. Entre le point actuellement atteint (kilomètre 104) et le kilomètre 149, il n'y a aucun ouvrage d'art à construire, en dehors de douze petits ponts de 6 à 15 mètres et de quelques estacades.

Le personnel noir se compose actuellement de plus de 3,000 ouvriers, parmi lesquels les contingents Elminas, Sierra-Léonais et Accras continuent à rendre les plus grands services. Les premiers surtout sont des ouvriers d'élite. La pose des traverses et des rails marche avec rapidité, en moyenne 500 mètres par jour. Il en a été posé un jour jusqu'à 700 mètres.

Le matériel roulant satisfait complètement aux exigences du service. Les locomotives, de trois types différents, sont au nombre de dix-sept, savoir : dix petites locomotives de terrassements, sept fortes locomotives d'exploitation dont quatre à quatre essieux et trois à trois essieux.

L'exploitation provisoire est organisée maintenant jusqu'au kilomètre 82. Elle a été inaugurée le 17 juin, l'État du Congo confiant ses transports au railway, à partir de cette date.

On distingue deux sortes de trains : les trains réguliers pour le service public et les trains de travaux pour le service de la construction. Il part chaque jour, en moyenne, de Matadi deux trains de construction.

Provisoirement, les départs de Matadi pour Lufu par train régulier public, ont lieu trois fois par semaine : les lundi, mercredi et vendredi, à 7 heures du matin ; de Lufu, pour Matadi, les mardi, jeudi et samedi.

Voici l'horaire :

Kilom.	0	Matadi	7 00	heures	du matin.
—	3	Échelles	7 20	—	—
—	8.5	Mpozo	7 50	—	—
—	14	Chutes	8 30	—	—
—	16.5	Palaballa	8 55	—	—
—	23	Mia	9 25	—	—
—	31 5	Tombagadio . . .	10 10	—	—
—	40	Kenge	11 00	—	—
—	52	Duisi.	12 05	—	—
—	71	Kamansoki	1 45	—	de l'après-midi
—	82	Lufu	2 55	—	—

On accomplit donc déjà aujourd'hui en 8 heures, confortablement installé dans une excellente voiture, le pénible voyage qui, jadis, réclamait 4 jours. Quant aux attelages de plusieurs centaines de malheureux noirs haletants et ruisselants de transpiration, qui hissaient le long des pentes raides et arides du Palaballa des chaudières et des sections de steamer, ce sont spectacles que l'on ne reverra plus, entre Matadi et la Lufu.

Voici le tarif pour le transport des voyageurs de 1re classe. A remarquer l'innovation des billets aller et retour.

DES STATIONS ci-contre AUX STATIONS ci-après.	Matadi		Palaballa		Kengé		Kamansoki		Lufu	
	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.	Simple.	A. et R.
Matadi	—	—	22.00	29.50	50.00	66 50	87.50	116.50	100.00	133.50
Palaballa . . .	22.00	29.50	—	—	28.00	37.00	65.50	87.00	78.00	104.00
Kengé.	50 00	66.50	28.00	37.00	—	—	37.50	50.00	50.00	67.00
Kamansoki . .	87.50	116.50	65.50	87.00	37.50	50.00	—	—	12 50	17.00
Lufu	100.00	133.50	78.00	104.00	50 00	67.00	12.50	17.00	—	—

Tout voyageur de 1re classe jouit d'une franchise de bagage de 100 kilogrammes.

Le double service de l'exploitation et de la construction fonctionne depuis un an sans difficultés et sans que l'un entrave la marche de l'autre. Les départs et les voyages, les croisements de trains aux stations de garages, tout cela fonctionne de la manière la plus régulière.

Quelques farceurs se sont attachés à proclamer, avec force gambades et clowneries, que le chemin de fer à voie étroite du Congo, avec ses courbes prétendûment uniques et ses pentes prétendûment infranchissables, était un railway inexploitable. « *Le chemin de fer du Congo* — s'est écrié au Parlement, entre deux cabrioles, M. l'avocat Alfred Defuisseaux — *avec ses rampes de 45 mètres, ses courbes de 50 mètres, est un chemin de fer absolument fantaisiste, impropre à toute exploitation. Devant les rampes, les locomotives doivent stopper, chauffer à toute vapeur, reculer d'abord pour s'élancer ensuite... Dans les courbes, les locomotives se trouvent absolument nez à nez, se bousculant l'une l'autre, comme des gens pressés le font au coin d'une rue !* »

Peut-on être grotesque à ce point !

Pour démontrer combien patauge le pauvre homme, il suffit de dire que ce chemin de fer « inexploitable » transporte à l'avancement tout le matériel, les approvisionnements et le personnel nécessaires à sa construction; qu'il a été fait, l'an dernier, 50 kilomètres de voie et, qu'en outre, l'exploitation publique de la ligne a donné les résultats suivants :

MOIS.	VOYAGEURS.	MARCHANDISES.	RECETTES.
1894 :		KILOGRAMMES.	FR. C.
Juin	209	74,430	8,744 20
Juillet	240	139,330	15,941.30
Août.	280	101,400	12,553.00
Septembre	272	73,500	10,022.10
Octobre	364	71,000	9,148.70
Novembre	289	59,200	8,434.60
Décembre	362	54,100	8,656.25
1895 :			
Janvier	422	117,600	15,525.55
Février	491	75,000	10,348.51
Mars.	436	72,000	11,499.30
Avril	426	57,600	9,194.10
Mai	348	52,800	11,567.49
Juin	—	—	39,000.00 (1)

C'est un grand service que rend à l'œuvre le gouvernement belge en envoyant au Congo une commission d'enquête. Les membres qui la composent, MM. les ingénieurs Francken, Huet et Claes et le géologue Cornet, s'embarquent à Anvers le 6 du mois prochain.

Nous, qui savons ce qui a été fait là-bas et de quel dévouement a fait preuve le personnel qui, sous la direction de MM. Espanet et Goffin, achève cette grandiose entreprise, nous attendons, avec la plus complète tranquillité, le rapport de la commission, certain que nous sommes qu'il nous vengera amplement des méchancetés vaines, des criailleries comiques et des critiques ignorantes de quelques cabotins politiques.

A.-J. Wauters.

LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

III. — LES « MUCUNA » (2)



Vingt-six espèces différentes de *Mucuna* croissent dans les régions chaudes du monde entier. De ces vingt-six espèces, les deux principales sont : le *Mucuna urens* et le *Mucuna pruriens*.

Dans le bas Congo, la première de ces espèces s'appelle *mfoudingui;* on la désigne aussi sous le nom de pois à gratter ou pois pouilleux. C'est une plante grimpante, très commune aux Antilles et dans l'Amérique du Sud. Les gousses sont déhiscentes, longues de 10 à 15 centimètres, larges de 5 à 6 centimètres, renflées à l'endroit des graines, plissées transversalement et recouvertes de poils caducs, roux, durs, fins et piquants.

La graine a reçu le nom d'*œil de bourrique*, à cause de sa ressemblance avec l'œil d'un âne; de couleur brune, elle est entourée sur plus des deux tiers de sa circonférence d'un hile circulaire, sous la forme d'une bande noire, tandis que la couleur brune s'affaiblit et blanchit dans la partie qui touche au hile.

Les poils de ces gousses, en s'introduisant dans la peau, y causent une irritation désagréable.

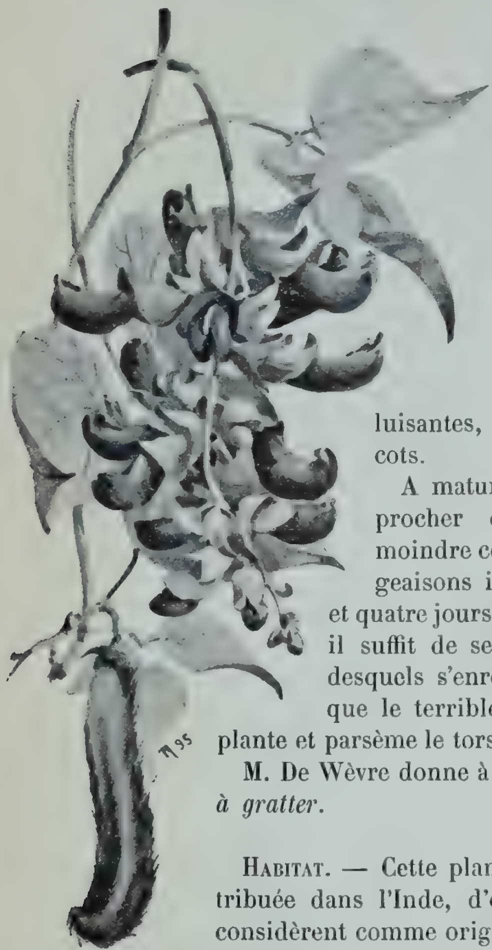
Le *Mucuna pruriens* (D. C.) (3). — Cette deuxième espèce est beaucoup plus importante. Elle se présente sous l'aspect d'une

(1) Ce chiffre a été transmis par câble. Le détail n'est pas encore arrivé à Bruxelles.

(2) Famille : Légumineuses; sous-famille : Papilionacées; tribu : Phaséolées; sous-tribu : Érythrinées; genre : Les Mucunes ou *Mucuna*.

(3) Synonymes : *Dolichos pruriens*, Linn.; *Stizolobium pruriens*, Pers.; *Mucuna prurita*, Hook; *Carpopogon pruriens*, Roxb. Noms anglais : *cowhage, cow-itch*. Nom bas Congo : *mankoundia*. Nom vulgaire : petit pois pouilleux. — Pour la description scientifique complète, voir Bentley et Trimen.

grande liane mi-ligneuse, s'enroulant autour des grands arbres; fleurs pourpres réunies en grappes pendantes; gousses presque sessiles, d'un brun riche à maturité, longues d'environ 7 1/2 à 10 centimètres, couvertes d'un épais revêtement de poils raides, courts, aigus, d'un rouge pâle, dirigés en arrière et se détachant facilement; chaque gousse renferme quatre ou cinq graines séparées par des cloisons, longues d'environ 5 à 7 millimètres, lisses, brunâtres, marbrées de noir, minces et luisantes, analogues à de petits haricots.



A maturité, l'indigène n'ose s'approcher du *mankoundia*, car le moindre contact produit des démangeaisons intolérables pendant trois et quatre jours. Pour comble de malheur, il suffit de secouer les arbres le long desquels s'enroule le *mankoundia*, pour que le terrible *grattin* se détache de la plante et parsème le torse nu des noirs.

M. De Wèvre donne à ces poils le nom de *poils à gratter*.

Habitat. — Cette plante est abondamment distribuée dans l'Inde, d'où Bentley et Trimen la considèrent comme originaire.

L'appellation anglaise caractéristique *cow-itch* (gale de vache) est une corruption du nom hindoustan du *Mucuna pruriens* diversement appelé *cowhage, couhage, kiwach*.

La plante se rencontre aux Moluques, aux Antilles, en Guinée, en Mozambique, etc.

Nous la signalons au Congo, dans le district des Cataractes, vallée de la Loukounga, où elle arrive à maturité au milieu de la saison sèche (juillet-août).

Caractères. — Les poils du *Mucuna pruriens*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, produisent, au contact de la peau qu'ils pénètrent facilement, des démangeaisons intolérables.

Ils arrivent en Europe encore adhérents aux gousses, qui sont surtout importées des Indes orientales.

Ces poils, que l'on peut aisément séparer de la gousse, présentent, lorsqu'on les examine à la loupe, une extrémité creuse, finement pointue, légèrement barbelée à la pointe.

Ordinairement ils sont remplis d'air, mais contiennent parfois une matière granuleuse dont l'acide tannique est un des constituants.

Propriétés médicales et usages. — Les poils de *Mucuna pruriens* sont reconnus par la pharmacopée indienne; ils figuraient autrefois dans les pharmacopées de Londres, Édimbourg et Dublin; ils constituent un antihelmintique mécanique; cela provient de ce que ces poils, administrés comme médicament, percent le corps des vers intestinaux, qui, obligés ainsi à se tordre, se détachent des parois de l'intestin. Il est prouvé que l'action du *Mucuna* est ainsi mécanique par ce fait que, jamais, l'administration d'une teinture, décoction ou autre préparation correspondante de *Mucuna*, n'est à aucun degré antihelmintique.

Le *cowhage* a peu ou pas d'effet sur le ver solitaire, mais il a été plus spécialement employé avec succès pour l'expulsion du grand ver rond (*Ascarus lombricoides*) et a reçu une application assez étendue dans l'expulsion du petit ver filiforme (*Oxyuris vermicularis*).

Le meilleur moyen d'administrer le *cow-itch* est de le donner sous forme d'électuaire avec de la mélasse, du sirop ou du miel.

Les gousses peuvent être plongées dans le véhicule et alors grattées jusqu'à ce que la masse ait la consistance d'un électuaire, ou du miel épais; cette mixture peut être donnée à concurrence d'une pleine cuillerée de table à un adulte, et d'une cuillerée à thé à un enfant, pendant trois ou quatre jours consécutifs, le matin; cette médication doit être suivie d'une purge active, qui emportera généralement les vers.

Le *Mucuna* n'est pourtant plus, actuellement, que peu employé, quoique son efficacité soit indubitable; c'est un remède sain, bien que parfois son absorption ait été suivie d'entérites graves.

Le *Mucuna* a aussi été employé extérieurement sous forme d'un onguent, et a reçu d'autres applications comme stimulant local en paralysie et dans d'autres affections.

Une décoction de la racine ou des gousses passe pour diurétique, et était autrefois employée contre l'hydropisie.

D'après Ainslie, une infusion de la racine est employée par les natifs de quelques parties des Indes comme remède contre le choléra.

Les graines sont utilisées par la médecine indienne.

Enfin, les fruits jeunes et tendres sont cuits et mangés dans l'Inde.

Remarque. — Ainsi que le fait observer M. De Wèvre, il est bon de connaître cette plante, sans quoi l'on s'expose à des surprises très désagréables et très douloureuses, par exemple si l'on tire un oiseau perché sur un arbre que garnit le *Mucuna pruriens*, car on peut ainsi produire la chute des poils urticants et en être couvert et attaqué.

Lieut[t] Ch. Lemaire.



LES INSTALLATIONS DU CHEMIN DE FER DU CONGO

Le dernier courrier arrivé du Congo nous a apporté un envoi de photographies de notre excellent collaborateur, le capitaine Weyns. Deux d'entre elles représentent des vues prises, au moment du travail, dans l'atelier de la gare de Matadi. Cette importante construction en fer a été fournie par



la Société anonyme « L'Industrie », de Louvain. Elle mesure 60 mètres de longueur sur 30 de largeur et renferme les forges, les tours à bandages et autres, toutes les machines-outils, etc. Sous la véranda, en communication avec le château d'eau, sont installées deux cabines de bain, avec appareils à douches pour les Européens et les noirs des ateliers. Elles rendent les plus grands services.

Le capitaine Weyns nous envoie également quelques vues d'ensemble des installations, chaque iour plus nombreuses, de Matadi. Les immeubles en fer ou en bois de la Compagnie du chemin de fer comprennent : l'atelier susdit; le magasin des ateliers, long de 40 mètres; un atelier de menuiserie, de 15 mètres; 4 magasins à provisions, de 30 mètres; la résidence du directeur, de 15 mètres; les bureaux, de 35 mètres; 8 maisons pour ingénieurs, agents et ouvriers, de 9 et 20 mètres; le bureau de recettes, de 10 mètres; magasins de 30 mètres de longueur, habitations d'agents, de comptables et, enfin, une maison en briques servant de pharmacie.

Les photographies que nous publions aujourd'hui et celles que nous reproduirons par la suite permettront à nos lecteurs de se faire une idée de l'importance de ces installations Elles leur démontreront, en outre, combien sont, ou ignorants, ou de mauvaise foi les personnages « bien informés » qui attaquent la Compagnie du chemin de fer en essayant de représenter les installations au Congo comme absolument rudimentaires. Sous le rapport de l'effronterie, la palme revient au citoyen A. Defuisseaux. Dans la séance du 27 juin dernier, ce député a proclamé avec un souverain aplomb que « les gares de la Compagnie étaient faites avec les débris des caisses qui apportent les victuailles ».

Ce sont ces immeubles, a-t-il ajouté avec une indignation partagée aussitôt par quelques-uns de ses voisins, qui arrivent à valoir 1,350,000 francs ! M. le député Demblon, toujours spirituel, a approuvé en disant : « Ce sont les comptes fantastiques d'Hoffmann. » Et tout le groupe de se régaler de l'esprit plein d'originalité de M. Demblon.

Ce que nous trouvons, nous, « fantastique », c'est la naïveté de ces fantoches qui, bien inutilement, s'exposent en parlant ainsi à être piteusement roulés par la première photographie du Congo que l'on voudra bien leur adresser en manière d'argument *a posteriori*.

Le long de la ligne, aux différentes stations, s'élèvent déjà des installations en rapport avec l'importance de la halte. C'est ainsi que nous relevons : à la station des Échelles : une habitation pour blancs; à Pallabala : trois habitations pour blancs; à la Mia : une habitation pour blancs; à Tombagadio : deux habitations pour blancs; à Kengé : un bâtiment pour le personnel de



la station, un bâtiment de recettes et une remise pour machines; à Duisi : deux habitations pour blancs; à Colaux-Buffles : trois habitations pour blancs, un hangar pour machines et un poste téléphonique; à Tadi-Falla : quatre habitations pour blancs; à Kamansoki : deux habitations pour blancs, un magasin, un bâtiment de recettes et une maison d'entretien.

Enfin, il y a, à Kinkanda, tout un ensemble de constructions : habitation, hôpital, étables, ferme, magasins, etc.



LE DISTRICT DE L'ARUWIMI-UELLE

Aperçu économique sur les régions de l'Aruwimi, de la Lulu, du Rubi, de la Tele, du bas Lomami et de la partie du Congo comprise entre Isangi et le confluent de l'Itimbiri,

PAR LE CAPITAINE CHALTIN

III

CHASSE. — La plupart des gens de l'intérieur chassent l'éléphant, le buffle, les différentes antilopes, les singes, les cochons sauvages, les civettes et les oiseaux. Les Mabendjas, les Mobongoros et les Mogandjoros capturent, en outre, des hippopotames dans le haut Rubi.

Les léopards pullulent dans toute la région; mais on ne leur fait pas la chasse. Lorsque des indigènes sont attaqués par ces fauves, ils se défendent comme ils peuvent et réussissent parfois à en tuer. La légende attribue à certaines femmes le pouvoir de charmer les léopards, de les fasciner et d'apaiser leurs instincts féroces. Elles parviennent, dit-on, à les rendre doux, soumis et obéissants; puis, lorsqu'elles les ont bien apprivoisés, elles en font les instruments de leurs vengeances.



Femmes Basoko préparant le manioc. (D'après une gravure de M. Michel.)

Les natifs chassent l'éléphant. A cette fin, ils enduisent de poison le fer de leurs lances et tâchent de surprendre la bête pendant qu'elle dort ou qu'elle mange. Usant de ruses, ils s'approchent d'elle le plus près possible en évitant de se mettre sous le vent et en faisant preuve d'une patience dont les sauvages seuls sont capables. Arrivés à deux mètres du pachyderme, ils lui plantent, avec une sûreté de main sans égale, une lance dans la cuisse ou, de préférence, dans la trompe. Après quoi ils s'enfuient, certains que le poison ne tardera pas à agir.

Ce procédé est employé par les Mabendjas, les Maboros, les Mogandjoros et les Mobongoros.

Dans les plaines de l'Uelle, les indigènes se réunissent en bande pour chasser l'éléphant; ils tâchent de le cerner dans un endroit favorable et lui jettent alors des lances et des sagaies jusqu'à ce qu'il succombe à ses blessures. Cette chasse étant très dangereuse, il y a chaque fois plusieurs hommes tués.

Indépendamment des deux procédés que nous venons d'indiquer, les natifs capturent également l'éléphant au piège. A cet effet, ils creusent dans la forêt des fosses très profondes dont l'ouverture est moins grande que le fond. Ces fosses, ménagées dans les sentiers que suivent les pachydermes, sont

habilement dissimulées au moyen de branchages et de terre. Elles sont employées presque partout. Dès qu'un éléphant y est tombé, les indigènes le tuent à coups de lance.

Les Mabendjas et les Basokos se servent d'un piège spécial. Voici comment ils le disposent : ils choisissent d'abord deux arbres assez rapprochés et situés l'un à droite, l'autre à gauche d'un sentier fréquenté par les éléphants. A cinq ou six mètres du sol, ils réunissent les deux arbres par une pièce de bois transversale à laquelle ils suspendent un épieu en fer acéré et chargé d'un poids considérable. Cet épieu, maintenu en place par une espèce de cliquet, se détache et s'abat sur l'éléphant lorsque celui-ci heurte du pied une liane soigneusement préparée qui met l'appareil en mouvement.

Pour capturer l'antilope et le cochon sauvage, ainsi que d'autres animaux d'assez grande taille, on emploie le même système de trappe que pour l'éléphant, seulement la fosse est de dimensions moindres.

Dans les endroits giboyeux, les indigènes disposent aussi des filets à mailles plus ou moins espacées et qui sont tendus verticalement. Des chiens du pays, très bien dressés à cet effet, sont lancés à la poursuite du gibier et le chassent dans la direction des rets. Les animaux qui s'y font prendre sont ensuite tués à la lance.

Les oiseaux et les singes sont abattus à coups de flèches. On emploie les chiens pour la chasse à l'iguane. Enfin, les Mabendjas, les Mobongoros et les Mogandjoros capturent l'hippopotame au moyen du harpon.



Pêche. — La pêche est très en honneur chez les Basokos. Ces indigènes emploient, pour capturer le poisson, des procédés nombreux dont voici la liste, dressée d'après les noms que leur donnent les natifs :

1° *Liemba*. Panier de forme oblongue. Pour ce genre de pêche, l'indigène choisit de préférence les endroits où sont jetés les détritus de toute nature. Il entre dans l'eau, la trouble en marchant et pousse devant lui son *liemba*, qu'il relève toutes les minutes. Au moyen de cet appareil, il ne prend que de tout petits poissons;

2° *Inango*. Pêche à la ligne de fond. Inutile de la décrire; elle est connue de tous;

3° *Itangi*. Sorte de petit filet rond qu'une liane maintient ouvert et dans lequel sont déposées des amorces spéciales. Les poissons voraces se font prendre par les ouïes dans les larges mailles du filet qui est maintenu à fleur d'eau. Ce sont surtout les femmes qui se livrent à ce genre de pêche. Une seule personne peut surveiller une dizaine de ces engins;

4° *Yophé*. Petite nasse qui se place à l'embouchure des ruisselets;

5° *Ikwaïenge*. Petite nasse munie d'un couvercle qui se referme brusquement lorsqu'un poisson touche à l'amorce. Cette dernière consiste généralement en un morceau de chikwangue. Au moyen de ce piège, on ne prend qu'une seule espèce de poisson désignée sous le nom indigène de *Gondas*;

6° *Ikoutous*. Lignes munies d'un petit flotteur cylindrique en bois; à l'hameçon, on attache généralement une *lika* (grenouille), dont certains gros poissons se montrent très friands;

7° *Diotés*. Lignes munies d'un grand flotteur en bois; elles s'amorcent avec des vers;

8° *Bolo*. Ligne ordinaire avec canne en bois flexible.

Ce sont généralement les femmes qui pêchent à la ligne. Elles se servent souvent des insectes en guise d'appât;

9° *Kotiro*. Filet rond maintenu ouvert par une liane et que l'on emploie de la même façon que le *liemba;*

10° *Moso*. Grand filet rond maintenu ouvert par une liane. Les indigènes qui s'en servent se réunissent à trois dans une pirogue. Au moyen de longues perches, deux d'entre eux chassent le poisson qui se tient au fond de la rivière; le troisième manie le filet, qu'il relève à peu près toutes les cinq minutes;

11° *Boulamba*. Sorte d'épervier maintenu par une liane dont l'extrémité est passée autour du cou du pêcheur. Celui-ci est monté dans une pirogue et lance le *boulamba*, tandis qu'un autre indigène, se tenant à l'arrière, dirige l'embarcation;

12° *Makayoulou*. Immense filet que l'on tend d'une rive à l'autre et aux extrémités duquel se tiennent deux canots montés chacun par trois hommes. Le *makayoulou* n'est relevé qu'après avoir été traîné pendant quelque temps par les pirogues marchant de conserve;

13° *Ikoso*. Même filet que le précédent, mais plus petit. Un homme se tient à la rive, tandis qu'un autre, monté dans une pirogue, prend le large et tend le filet. Après quelques minutes d'attente, les deux pêcheurs relèvent simultanément;

14° et 15° *Mouva et Soro*. Harpons servant à capturer de grands poissons qui nagent à fleur d'eau. Pour cette pêche, comme pour la précédente, les indigènes sont en canot;

16° *Etourou*. Longue claie que l'on place le long des rives inondées au moment où les eaux se retirent. Cet engin a pour but d'empêcher le poisson de rentrer dans le lit de la rivière;

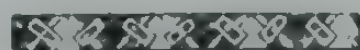
17° *Lokalo* Claie rectangulaire de 9 à 16 mètres carrés. L'un des grands côtés prend appui contre le canot pendant que l'autre, maintenu par deux lianes, s'abaisse lentement dans l'eau jusqu'à ce que la claie soit horizontale. On relève l'appareil toutes les minutes. Avec cet engin, l'indigène ne pêche que de tout petits poissons au bord de la rivière;

18° *Kesoumba*. Immense nasse en forme de cône que l'on place à l'embouchure des ruisseaux ou entre deux *étourous* (voir le 16°) lorsque les eaux baissent.

Dans le Congo et le Lomami, les natifs emploient des nasses qu'ils disposent de façon que l'ouverture soit tournée vers l'aval. Quant aux gens de l'intérieur, ils prennent également beaucoup de poissons dans les ruisselets et dans les mares. A cette fin, ils en isolent certaines parties des cours d'eau au moyen de barrages en terre et les mettent à sec, de telle sorte qu'ils n'ont qu'à prendre le poisson à la main. Ils emploient aussi les feuilles d'une légumineuse qu'ils pilent dans un mortier et dont ils se servent pour étourdir le poisson.

Lorsqu'après les inondations périodiques, les eaux se sont retirées, les femmes vont déterrer une sorte de silure dont la chair est très appréciée des indigènes.

Capitaine Chaltin.





J. MALVAUX. SC.

L'arrivée d'un courrier d'Europe au bureau de poste de Banana. (D'après une phot. de M. Michel.)

LE SERVICE DES POSTES



Timbre de 5 francs, émission de 1894.

L'État indépendant du Congo a adhéré à l'Union postale universelle depuis le 17 septembre 1885. A l'heure actuelle, il existe dans ses territoires cinq bureaux de poste : à Banana, Boma, Matadi, Zobe et Léopoldville. De ce dernier point, les correspondances s'expédient à l'intérieur du pays jusqu'aux stations les plus éloignées par les steamers naviguant sur le haut fleuve et ses affluents.

Le prix d'affranchissement, pour les lettres envoyées de Belgique au Congo, se monte à 25 centimes par 15 grammes, et 50 centimes pour celles expédiées en sens contraire. La carte postale est de 15 centimes. La carte postale internationale avec réponse payée, de 25 centimes.

Depuis le commencement de l'année 1887, il existe un service de colis postaux entre Anvers et Boma. Les colis ne peuvent dépasser le poids de 5 kilogrammes, le volume de 20 décimètres cubes ni la dimension, sur une face quelconque, de 60 centimètres. Le prix de transport est de 2 fr. 50 c. auquel vient s'ajouter, au Congo, une taxe territoriale de 1 franc et, en Belgique, 25 centimes pour la remise à domicile.

Déjà, dans un premier article (¹), nous avons eu l'occasion de signaler les progrès successifs qui ont été réalisés dans l'organisation du service postal, et nous avons indiqué, à cette époque, le total par année, depuis 1886 jusqu'en 1890, des objets reçus et expédiés en service international.

Voici une nouvelle statistique, donnant les chiffres des neuf dernières années, tant au point de vue du service intérieur de l'État que des correspondances échangées avec l'étranger. Elle montre l'importance toujours croissante qu'a prise, au Congo, le service des postes.

Tableau des objets postaux expédiés et reçus pendant les années 1886 à 1894.

	1886	1887	1888	1389	1890	1891	1892	1893	1894
A. Service intérieur	880	4.740	4,840	6,734	21,090	33,406	42,764	49,554	50,572
B. Service international :									
a) réception .	23,352	28,998	32,948	33,268	50,124	62,640	61,860	75,744	93,684
b) expédition .	9,788	21,816	18,316	20,160	24,894	30,116	38,891	43,464	44,784
c) transit . .	3,956	3,600	2,272	1,816	2,592	3,078	3,364	576	306
	37,976	59,154	58,376	61,978	98,700	129,240	146,879	169,338	189,346

(¹) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 162.

Dans le même ordre d'idées, il nous reste à signaler une innovation intéressante : la création d'un service interne et international de mandats-poste.

L'arrêté qui règle cette question est daté du 15 juin 1893. Il décide qu'un service de mandats-poste est institué entre les bureaux de Boma, Banana et Matadi. Aux termes de cet arrêté, aucun mandat ne peut excéder la somme de 500 francs effectifs. La taxe doit être acquittée d'avance par l'expéditeur. Elle est établie d'après le tarif suivant :

Pour toute somme ne dépassant pas 20 francs.				20 centimes.
Pour plus de 20 francs jusqu'à		25 francs	. .	25 —
—	25	— 30	— . .	30 —
—	30	— 35	— . .	35 —

Et ainsi de suite, en ajoutant 5 centimes de 5 francs en 5 francs ou fraction de 5 francs.

Parallèlement à ce service, il a été créé, à la suite d'une convention entre l'État indépendant du Congo et la Belgique, un service de mandats-poste entre ces deux pays.

Aucun mandat ne peut excéder la somme de 500 francs effectifs. La taxe à payer en Belgique est fixée à 25 centimes par 25 francs ; celle à payer au Congo est fixée comme suit :

Pour toute somme ne dépassant pas 25 francs.				50 centimes.
Pour plus de 25 francs jusqu'à		30 francs	. .	60 —
—	30	— 35	— . .	70 —
—	35	— 40	— . .	80 —

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 centimes de 5 francs en 5 francs.

Ce service ne fonctionne pas seulement entre la Belgique et le Congo, car des envois de fonds peuvent être échangés au moyen de mandats-poste entre l'administration des postes de chacune des parties contractantes et les pays pour lesquels l'administration de l'autre partie contractante peut servir d'intermédiaire pour les envois de l'espèce.

Ces mandats sont soumis aux mêmes conditions de taxe que ceux qui sont échangés directement entre la Belgique et le Congo, mais l'administration intermédiaire déduit de leur montant une commission égale à la taxe dont elle est redevable pour ses propres mandats, à l'office à l'intervention duquel le payement est effectué.

Tous les bureaux de poste en Belgique et les bureaux de Banana, Boma et Matadi au Congo, participent au service des mandats-poste entre les deux pays.

Pendant les quatre mois qu'a fonctionné le service des mandats-poste en 1893, il a été échangé, en service intérieur, 13 mandats, pour une valeur de 1,383 fr. 2 c. En service international, il a été payé 13 mandats, pour une valeur de 2,997 fr. 61 c., et il en a été émis 220, pour une valeur totale de 36,883 fr. 65 c.

Durant l'année 1894, il a été échangé, en service intérieur, 87 mandats, pour une valeur de 7,811 fr. 92 c. En service international, il a été payé 65 mandats, pour une valeur de 17,943 fr. 10 c., et il en a été émis 789, pour une valeur totale de 116,350 fr. 73 c..



Depuis près d'un an, le gouvernement de l'État a émis une nouvelle série de timbres-poste (arrêté du 21 novembre 1895), inspirés, quant au format et au choix des sujets, des timbres des États-Unis émis pendant l'année du centième anniversaire de l'indépendance. L'effigie du souverain a disparu pour faire place à une suite de petites compositions reproduisant les diverses scènes congolaises exposées l'an dernier à Anvers par le peintre Robert Mols.

Ces timbres sont au nombre de huit, savoir :

5 centimes, couleur bleu de ciel ou brune : vue de Matadi ;

10 centimes, couleur brune ou bleu de ciel : vue des Stanley-Falls ;

25 centimes, couleur orange : la chute de la rivière Inkissi ;

50 centimes, couleur verte : un train de chemin de fer sur le pont de la Mpozo ;

1 franc, couleur lilas : une chasse à l'éléphant ;

5 francs, couleur rouge-brique : deux indigènes.

La composition, sujet et encadrement, de chacun de ces timbres est présentée avec goût ; le choix des couleurs est heureux, la gravure est fine, l'impression excellente. Ce sont là des compliments qu'on ne peut pas adresser à beaucoup d'autres timbres, notamment aux timbres belges, qui sont probablement les plus laids qui soient, sous tous les rapports.



Intérieur du bureau de poste de Banana.
(D'après une phot. de M. Michel.)

COMMENT LES NÈGRES TRANSPORTENT

Le Père J. Van Damme adresse aux Missions catholiques de Scheut une lettre intéressante où il décrit la façon originale dont les indigènes ont l'habitude de porter leurs fardeaux. L'article est intitulé : *Un mot sur le portage au Congo* :

A voir ce titre, dit le Père Van Damme, on s'imagine peut-être que je vais parler du service de transport organisé par l'État indépendant et certaines compagnies depuis Matadi jusqu'à Léopoldville, service qui prendra fin dès que le chemin de fer sera terminé. On s'attend à me voir exposer sur cette grosse affaire les appréciations financières, politiques et humanitaires d'un homme qui a vu; et personne ne s'étonnerait que je dise un mot de la querelle pendante entre ceux qui tiennent pour la route actuelle des caravanes, sise au sud du fleuve, et ceux qui voudraient la voir établir au nord. Je m'en garderai bien : tracer des routes, c'est besogne d'ingénieur, pas la nôtre, et chicaner n'est pas notre fait. Si donc j'entreprends de parler de portage, c'est dans un sens bien plus restreint : je veux m'occuper seulement de la manière dont le nègre porte son fardeau.

En Belgique, on écrit généralement que le portage sur la route des caravanes se fait « à dos d'homme ». C'est complètement faux, car le portage s'exécute « à tête d'homme » toujours, et pour n'importe quel objet, pourvu que celui-ci ne dépasse pas les forces d'un seul individu. Expliquons et appuyons par des faits.

Dès son plus jeune âge, dès que l'enfant, fille ou garçon, sait trotter sur ses petites jambes, sa mère ne le conduira jamais au marché, voire chez sa voisine, sans lui placer sur la tête, en guise de charge, un objet léger, sans grande valeur et surtout incassable. Le but est d'habituer l'enfant à la manœuvre du portage. C'est ainsi que maintes fois j'ai vu passer, près de ma demeure, une gamine, haute comme ça, n'ayant guère plus de dix-huit mois, et portant en équilibre sur sa petite tête crépue un plat en bois contenant une loque quelconque. Cette charge, toute légère qu'elle était, l'obligeait à se tenir droite et raide comme un piquet, lui défendait cabrioles et gambades, sans trop la gêner pourtant, car c'est en riant et jasant avec sa mère, en pirouettant prestement pour se tourner vers celle-ci, qu'elle regagnait le chimbek de ses parents.



Marchand de poules.
(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.

A mesure que l'enfant grandit, la charge, tout en devenant plus utile, augmente en poids, jusqu'à parvenir, pour de robustes adultes, à 50 kilogrammes. Dès lors, c'est-à-dire dès que l'objet à transporter constitue véritablement une charge, le portage, ayant toujours la tête pour support, s'exécute différemment, suivant le sexe du porteur. L'homme place le fardeau d'aplomb sur son crâne; la jeune fille et la femme, pourvu que l'objet soit très pesant, le portent dans une sorte de hotte; mais la courroie de cette hotte repose sur leur tête, et non point sur les épaules, comme chez les *botresses* de Namur et de Liége.

C'est toujours chose intéressante pour les nouveaux débarqués que de voir arriver à Boma, dans cet équipage, et se suivant à la file indienne, une cinquantaine de porteurs, hommes, femmes, garçons et fillettes. La charge des hommes se compose de bananes, chikwangues, huile de palme renfermée dans des bouteilles; la hotte réglementaire des femmes contient les aliments nécessaires à la consommation de la famille, des pagnes de rechange, des bouteilles d'eau potable. Gamins et gamines n'ont pour fardeau qu'un ustensile de ménage, de vieilles loques empaquetées, quelques épis de maïs. Ce qui donne un cachet particulier à ces caravanes de nègres, que l'on dit si naturellement paresseux, c'est qu'ils se font une fête de leur rude travail, et que d'ordinaire ils se font précéder par un musicien muni d'une flûte ou d'une trompette dont les sons règlent la marche.

Par suite de cet exercice continuel du portage sur la tête, on comprend assez que les nègres arrivent à posséder en ce genre une adresse prodigieuse. Voyez, par exemple, ce négrillon de deux ou trois ans qui, en costume d'Adam, se rend au grand fleuve sur l'ordre de sa mère, pour y puiser de l'eau dans un vieux bidon à pétrole qu'il a posé sur sa tête. Sans le maintenir, il tambourine sur celui-ci des deux mains, pour se donner le plaisir d'imiter le bruit du tam-tam que son père fait parfois résonner au clair de la lune. Tout à l'heure, chargé

de huit à dix litres d'eau, vous le verrez revenir fièrement, exécutant avec les deux bras des moulinets fantastiques.

Voyez encore ces deux femmes qui s'avancent, la pipe traditionnelle en bouche, l'amphore au goulot étroit sur la tête. Et l'une des deux porte ce vase, non point reposant par le fond sur sa crinière laineuse, mais par le goulot. On le prendrait pour un ballon minuscule, gonflé de gaz et tout prêt à s'envoler.

J'ai vu tout dernièrement un moricaud qui, portant de la sorte une bouteille vide, et voulant ramasser sur la terre je ne sais quel objet, ne chercha nullement à déposer sa charge fragile, et parvint cependant à se baisser, puis à se relever, sans que la bouteille oscillât le moins du monde.

A Boma, vers le soir, les nègres employés à la Force publique vont se baigner au fleuve; ils reviennent en rangs bien alignés, marchant au pas marqué par le clairon, et portant, au lieu d'armes, des fagots de bois à brûler et des cruches d'eau, le tout sur la tête, et sans que cette charge parfois énorme amène un seul faux pas.

Le négrillon qui me sert, mon *boy*, comme on dit ici, pourrait en remontrer en ce genre aux plus adroits de vos équilibristes. Quand il revient de n'importe quel magasin de la ville, portant de la manière susdite des boîtes de conserves ou n'importe quel autre objet, cela ne l'empêche en aucune façon d'agacer les chats et les chiens qu'il rencontre, voire de jeter des pierres aux moineaux. Et jamais d'accidents, cependant!

Il y a plus : l'habitude de porter sur la tête est telle chez le nègre qu'il ne conçoit même pas qu'on puisse le faire autrement. Une femme a fini de fumer sa pipe; son vêtement sommaire ne comportant aucune poche, elle pose sur sa tête l'instrument si cher aux négresses, et continue de trotter ou bien de vaquer aux soins du ménage.

Dernièrement, un agent de l'État envoie son boy emprunter au voisin une feuille de papier à cigarettes. Quelle n'est pas sa stupéfaction de voir revenir le bambin portant l'objet sur sa tête! Seulement, comme la brise qui soufflait assez fort aurait pu emporter au loin la feuille légère, le malin petit boy l'avait fait tenir en place au moyen d'un caillou.

JOS. VAN DAMME,
miss.



LA CULTURE DU CAFÉ

Nous recevons de M. Arthur Janssens, agent de la Société du Haut-Congo à Bena-Bendi (Kassaï), la communication suivante que nous nous empressons de placer sous les yeux de nos lecteurs :

Depuis que je suis en Afrique, j'ai beaucoup lu et entendu parler du café, soit dans vos journaux, soit dans les conversations au Congo, mais je crois que jusqu'à présent personne n'a encore abordé le sujet au point de vue pratique et surtout économique. Permettez-moi donc de vous indiquer une méthode de culture qui n'est nullement la mienne, je m'empresse de le dire, mais que j'ai pratiquée dans l'Amérique du Sud, après y avoir été initié par les habitants de ces régions.

Choix du terrain. — Commençons par le terrain à choisir. Celui-ci, pour un œil exercé, se reconnaît immédiatement.

1° Il faut que l'on n'y rencontre aucun palmier. Cela étonnera beaucoup de gens qui croient que le palmier, à cause de la beauté de son feuillage, exige un bon terrain pour se développer. Il n'en est rien; le palmier se plaît dans le sable et les bas-fonds et son habitat cesse là où il y a plusieurs centaines de mètres d'altitude. Si on en rencontre quelques-uns isolés dans des régions élevées, c'est que des noix palmistes y ont été apportées soit par des oiseaux, soit par l'homme, et qu'elles y ont germé;

2° Les arbres d'un bon terrain ne sont ni trop durs, ni trop tendres; ils conviennent généralement très bien pour les constructions;

3° La terre est recouverte d'humus et le fond en est rougeâtre, ferrugineux;

4° De préférence, le terrain doit être ondulé et formé de coteaux.

Défrichement. — Une fois l'emplacement trouvé, on procède au défrichement. Celui-ci, au Congo, se fait presque toujours dans d'assez mauvaises conditions; on abat sans discernement et l'on brûle à outrance. Pourtant le bois ne manque pas de valeur et on devrait tâcher d'en tirer profit. Il faudrait, par conséquent, au lieu de détruire inutilement par le feu ce que la nature a mis des siècles à produire, épargner le plus possible les beaux arbres et ne pas commettre les mêmes errements qu'en Amérique, où le déboisement à outrance a déjà produit de si tristes résultats.

Après avoir défriché le terrain nécessaire à l'emplacement d'une station ou d'une plantation, tout en conservant les arbres de *bois dur* qui ne doivent pas absolument être supprimés, on abattra les arbres de *bois tendre* et on les laissera sécher sur place en n'enlevant que les branches. Les feuilles sèches seront enfouies par le sarclage. De cette manière, on ne devra rien brûler et au bout de deux ans le bois tendre, tombé en décomposition, aura servi d'engrais au même titre que les feuilles; le terrain n'en deviendra que plus fertile. Que l'on ne s'étonne pas de devoir planter, par ce système, au milieu de troncs abattus; dans toutes les colonies on opère de la sorte, afin d'épargner la main-d'œuvre.

Si le terrain défriché doit servir de plantation de café, on

retirera immédiatement le *bois dur* qui aura dû être abattu et on l'emmagasinera sous des hangars. Pour les plantations de maïs, on laissera tout le *bois dur* sur pied, mais on aura soin de percer le tronc, à un mètre de hauteur, au moyen d'un gros vilbrequin, qui pénétrera jusqu'au cœur de l'arbre; ce trou sera fait de bas en haut, de manière à forcer la sève à s'écouler par le bas au lieu de remonter jusqu'aux branches. L'arbre perdra bientôt ses feuilles, se desséchera et lorsqu'on voudra l'exporter, on n'aura plus qu'à l'abattre. Les feuilles en tombant empêcheront que l'ombre vienne arrêter la maturation du maïs. Pour le café, au contraire, il faut de l'ombre, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

Plantations. — Tous les indigènes savent planter le maïs. Quant au café, après avoir fait le défrichement dans les conditions que nous venons d'indiquer, on doit procéder à la préparation du terrain destiné à recevoir les graines.

On plante d'abord des bâtons de 1 mètre environ de hauteur, distants les uns des autres de 2 mètres à 2^{m}50, et l'on dirige l'alignement de l'est à l'ouest, de manière que, plus tard, le café reçoive pendant toute la journée la chaleur du soleil; afin de tempérer l'ardeur des rayons solaires, on plante des ricins à côté de chaque caféier. Les mois qui conviennent le mieux pour la plantation des graines sont ceux qui correspondent au commencement de la saison des pluies. Pour le Sankuru, par exemple, on préparera le terrain en juin, juillet, août; on fera les excavations et l'on plantera les ricins au commencement de septembre, et, en octobre, après quelques pluies, on s'occupera des graines.

Nous avons dit que le café devait être planté de l'est à l'ouest, à une distance de 2 mètres à 2^{m}50. Dans le sens du nord au sud, il faut observer entre chaque ligne de caféiers une distance de 1^{m}70 à 2 mètres

Donc, les bâtons une fois posés pour indiquer la place destinée à recevoir les graines, on pratique au pied de chaque bâton une excavation de 20 ou 30 centimètres, jusqu'à ce qu'on rencontre une autre couche de terre généralement friable et dont on retire une quantité égale à celle qu'on a enlevée à fleur de sol. On jette cette dernière au fond de l'excavation et on la recouvre de la terre friable que l'on a extraite. De cette façon, le caféier, en grandissant, trouve immédiatement les éléments nutritifs dont il a besoin; il devient vigoureux et n'est pas retardé dans sa croissance. Ce travail étant terminé, on plante à l'est, à 25 centimètres du trou, un pied de ricin, puis un autre à égale distance à l'ouest. Le ricin croît spontanément dans tous les terrains déboisés.

Un mois après, quand le ricin donne assez d'ombre, on fait des trous de 4 ou 5 centimètres de profondeur, on sème les graines de café et l'on place, autour de chaque excavation, la terre que l'on vient d'en retirer, de façon à former rebord, ce qui empêche les pluies d'entraîner les semences. Celles-ci ne doivent pas être recouvertes de beaucoup de terre. Un centimètre d'épaisseur est de trop.

Dès la troisième année, on peut priver le caféier de son tuteur, le ricin.

On peut également semer les graines séparément, puis transplanter les jeunes plants. Mais avec ce système, il y a beaucoup de caféiers qui meurent. Dans le cas où l'on serait obligé, pour l'une ou l'autre cause, d'adopter cette seconde méthode, on sèmerait les graines dans de petites corbeilles en jonc, puis, dès que l'on aurait de jeunes plants, on placerait le tout en pleine terre; la corbeille ne tarderait pas à pourrir et le caféier pourrait se développer librement.

Voilà ce que mon expérience m'a suggéré sur la façon la plus économique de préparer les plantations de café. La récolte fera l'objet d'une autre lettre, si toutefois vous trouvez celle-ci digne de quelque intérêt.

ARTH. JANSSENS.



LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL WAHIS

Théophile Wahis, lieutenant-colonel au régiment des grenadiers (1895), adjoint d'état-major. Prend part à la campagne du Mexique comme officier dans la légion belge (1864-1866).

Secrétaire général du département de l'intérieur de l'État indépendant du Congo (19 juin 1890). — Vice-gouverneur général (19 novembre 1890). — 1er départ pour le Congo le 18 mars 1891. Fait un voyage dans le Mayombe (juin 1891), puis dans le haut Congo (même année). — Nommé gouverneur général (1er juillet 1892). — Rentré en Belgique le 15 octobre 1892. — Fait l'intérim de secrétaire d'État des finances (janvier-mars 1893). — 2e départ pour le Congo le 6 avril 1893. — Préside à l'inauguration de la ligne du chemin de fer de Matadi à Kenge (4 décembre 1894) — Se rend au Stanley-Pool (septembre-décembre 1894). — Rentre en Belgique le 13 février 1895. — 3e départ pour le Congo le 6 septembre 1895.

Le gouverneur général Wahis s'embarquera, à Anvers, le 6 septembre prochain pour Boma, où il retourne prendre la direction du gouvernement local. C'est son troisième départ pour l'Afrique

Lorsque, il y a cinq ans, on apprit que le major Wahis acceptait de se rendre au Congo, la nouvelle de sa nomination fut accueillie avec une réelle satisfaction dans les milieux africains. Officier de valeur, que sa belle et vaillante conduite au Mexique avait mis en relief, aimé, sympathique, avec des qualités précieuses pour la nouvelle mission qui lui était confiée : la bonté, le calme, le sang-froid, la justice, la fierté de son passé, l'honorable gouverneur général a démontré, depuis plus de quatre ans qu'il est en fonction, combien le choix du Souverain avait été clairvoyant.



C'est le 15 avril 1891 que M. Wahis prit pour la première fois, et en qualité de vice-gouverneur général, la direction du gouvernement local. Presque aussitôt après, il entreprenait dans le Mayombe, d'abord, dans le haut Congo, ensuite, des voyages de reconnaissance et d'inspection. Il visita successivement toutes les stations du haut fleuve jusqu'aux Stanley-Falls, ainsi que celles du Rubi et du Lomami. Tandis qu'il se trouvait aux Falls et à Basoko, il s'occupa tout particulièrement des mesures à prendre en vue de la campagne à entreprendre contre les Arabes et que le commandant Dhanis a conduite depuis à si bonne fin.

Lors de son deuxième séjour au Congo, il eut l'occasion de présider à l'inauguration du chemin de fer. En termes élevés (1), il sut rendre justice, en cette circonstance solennelle, aux fondateurs et aux ouvriers de cette grande œuvre d'utilité publique, à laquelle, du reste, il n'a cessé de témoigner, chaque fois qu'il le pouvait, ses plus vives sympathies en même temps qu'il lui accordait le concours du gouvernement.

Dans l'ordre administratif, nombreux sont les travaux et les réformes auxquels il a présidé. Citons : l'application du décret sur les recrutements de la Force publique et l'organisation des forces militaires; le développement des camps d'instruction et le règlement sur les colonies d'enfants ; l'extension donnée aux recrutements des porteurs et des travailleurs, les améliorations apportées dans l'organisation du service des transports dans la région des chutes, certes le plus important des services de l'Etat, aussi longtemps que le chemin de fer ne sera pas achevé, ou tout au moins qu'il n'aura pas atteint le district de Kimpesse; les nombreux travaux d'embellissement, d'assainissement et d'utilité; l'extension donnée aux cultures ; bref, il n'est pas de service administratif auquel d'importants perfectionnements n'aient été apportés sous la haute impulsion de l'honorable gouverneur.

Au moment de son troisième départ pour le Congo, nous avons tenu à lui rendre hommage et à lui renouveler nos vœux les plus sincères.

Nous espérions le voir repartir en qualité de gouverneur général de la colonie du Congo belge et recevoir les honneurs de ses troupes rangées devant le débarcadère de Boma, sous les plis de notre drapeau tricolore.

La Commission des XXI en a décidé autrement. Soit. C'est à recommencer ; nous recommencerons. Chacun saura faire son devoir.

(1) Nous avons publié le texte de son discours dans le *Mouvement géographique*, 1894, p. 5.





Ravin boisé dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'hooghe)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

La population du district des Cataractes peut être évaluée à 500,000 habitants, chiffre relativement considérable si l'on tient compte des ravages qu'ont dû opérer dans cette région, avant l'arrivée des Européens, certaines maladies telles que la variole et la pneumonie, si fréquentes parmi les indigènes. A l'heure actuelle, la première de ces affections devient déjà plus rare, grâce à l'introduction du vaccin, et la seconde aura complètement disparu le jour où les noirs auront pu acquérir par leur travail un confort relatif et se procurer des vêtements capables de les protéger contre la fraîcheur des nuits tropicales.

On rencontre, dans le district, deux races distinctes : les Ba-Buendés, sur la rive nord du Congo, et les Bas-Congos, sur la rive sud. Ces peuples parlent la même langue : le fiote ou kikongo. Les Ba-Buendés se font remarquer par leur taille, dépassant généralement la moyenne. Doués d'une musculature très vigoureuse, ils n'ont pas les jambes grêles et le corps plus ou moins fluet des Bas-Congos. De plus, ils portent des tatouages qui les rendent facilement reconnaissables. Les deux races ont le nez fortement épaté, de grosses lèvres et le ventre proéminent. Ces indigènes sont très résistants à la fatigue.

Organisation politique et sociale. — Chaque village est indépendant. Mais il arrive que plusieurs agglomérations reconnaissent l'autorité d'un seul et même chef qui est parvenu à s'imposer par la force. En cas d'hostilités, les indigènes cherchent à contracter des alliances momentanées. Cette coutume tend cependant à disparaître depuis l'arrivée des Européens, qui s'opposent par tous les moyens possibles aux luttes locales.

La tribu se compose d'hommes libres et d'esclaves. Les premiers sont indépendants les uns des autres. Les seconds, ainsi que leurs descendants, appartiennent comme une chose à l'homme libre ou au chef qui les emploie. Ils n'ont pas le droit de posséder. Mais, exempts des soucis qu'entraîne la richesse, ils se montrent généralement satisfaits de leur sort et ne cherchent pas à s'affranchir. Ils sont aimés de leur maître et traités comme s'ils étaient de la famille. Lorsqu'ils se montrent actifs, ils reçoivent au bout de quelque temps une habitation séparée, une femme et des armes, ainsi qu'une rétribution convenable pour les services qu'ils rendent à leur propriétaire.

On ne remarque aucune différence entre les hommes libres

et les esclaves. Ceux-ci appellent leur maître « père » et sont considérés par lui comme ses enfants.

Les villages sont, le plus souvent, composés d'une famille à la tête de laquelle se trouve un « *bellot* », chef. Tous les indigènes d'une même agglomération sont ainsi solidaires et restent étroitement unis. Même lorsque, à la suite d'un décès, ils sont obligés d'opérer un partage, ils ne se séparent pas.

Les chefs et les hommes libres sont commerçants ou fabricants. Ils s'occupent très peu de leurs affaires personnelles et beaucoup de celles des autres, car leur vie se passe presque tout entière en arbitrages. La seconde partie de la population vit principalement des transports.

Dans leurs villages, les indigènes boivent, mangent, dorment et discutent. C'est même discuter qu'ils font le plus. A la saison sèche, ils se rendent tous à la chasse.

Les femmes s'occupent principalement de la culture des terres et de la vente des récoltes; mais elles sont généralement peu actives et ne cultivent que juste le nécessaire à leurs besoins. Ce sont elles qui veillent à la préparation des aliments et soignent les enfants. Dans leurs moments perdus, les moins indolentes filent le coton et participent à la confection des paniers.

⁂

La famille. — Le sentiment de famille est très développé chez les indigènes de la région. La parenté existe comme chez nous, mais du côté maternel seulement. L'autorité appartient au plus âgé, au « *bellot* ».

A remarquer que la belle-mère et le gendre s'évitent avec soin. Ils ne s'adressent presque jamais la parole. S'ils se sont, par hasard, engagés dans le même sentier, on les voit faire un détour pour ne pas se rencontrer. Ils s'offrent cependant des présents, mais toujours par l'intermédiaire d'un tiers.

Le père n'a pas à s'occuper de ses enfants. Ceux-ci sont élevés par leur mère. Une fois adolescents, ils rentrent au village maternel, où ils coopèrent à tous les travaux, tels que construction d'habitations, portage, etc., à moins cependant qu'ils ne soient issus d'un mariage par achat. Dans ce cas, ils deviennent des hommes libres et demeurent au village de leur père.

La femme est généralement respectée Jamais des propos grossiers ne sont tenus en sa présence. Mais elle n'a rien à voir dans la gestion de la communauté. Son mari ayant dû l'acheter assez cher à ses parents, la considère comme une valeur et cherche à en tirer le plus de profit possible.

Les noms de famille n'existent pas. Les indigènes ont un prénom qui leur est donné par le parrain ou la marraine. En voici quelques-uns choisis parmi les plus usuels : Mampuya, Makola, Kunzi, Kanghié, Kinsengwa, Bemba, Bambi, Basundama.

Dans la région sud du district, voisine des possessions portugaises, on rencontre beaucoup de nègres qui s'appellent Dom Miguel, Dom Paolo, Dom Juan, etc.

La tempérance n'est pas la qualité essentielle des indigènes. Par contre, ils possèdent à un très haut degré l'esprit d'épargne. C'est ainsi que, dans plusieurs parties du district, il existe des associations que les natifs désignent sous le nom de *Témo* et qui ont pour but de procurer à tour de rôle à ceux qui en font partie, une somme suffisante pour leur permettre de commencer un commerce. Au jour fixé pour le *Témo*, le tambour résonne dès le matin. Les associés se rendent au village fixé pour la réunion et vont y déposer le montant de leur cotisation, qui consiste en une ou deux pièces de mouchoirs et jusqu'à dix et vingt pièces pour les chefs. Le *Témo* se tient tous les quatre, huit ou quinze jours, suivant l'accord intervenu entre les membres. Celui qui n'apporte pas sa cotisation en temps opportun est puni d'une forte amende, et, en cas de non-payement, il peut être réduit en esclavage jusqu'au moment où il aura liquidé sa dette. On n'admet aucun prétexte de retard.

⁂

La propriété est individuelle. Elle s'acquiert par le travail, par le commerce, par donation ou par succession.

Le travail et le commerce sont libres. Le premier est rétribué suivant convention. Le second a pour base la vente du caoutchouc et de l'ivoire.

A la mort d'un homme libre, ses richesses, représentées par une quantité plus ou moins considérable de tissus, sont réparties entre tous ses frères. La femme ni les enfants n'héritent rien. Cependant, quand le défunt a *acheté* sa compagne, la fortune revient entièrement aux enfants mâles. En aucun cas, les femmes ne participent à l'héritage de leur mari.

Les tribunaux indigènes n'existent pas. Lorsqu'un différend surgit entre deux individus, des arbitres sont nommés par les parties en cause, afin d'émettre leur avis. On se soumet toujours aux décisions des juges.

Les frais de justice sont généralement très élevés, car ils reviennent aux arbitres. S'il y a eu des dommages intérêts, le perdant, en cas de non-payement, doit se constituer l'esclave du gagnant jusqu'à liquidation complète de sa dette.

Le jugement public du poison et du feu se pratique parfois sur les marchés à l'insu des Européens. La lapidation est infligée aux meurtriers et aux adultères.





Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

C'est il y a six ans, le 31 juillet 1889, que fut constituée la Compagnie du chemin de fer du Congo. Depuis trois ans et demi, nous nous attachons dans cette revue, par des notices, par des cartes et des reproductions de photographies prises sur les travaux, de tenir nos lecteurs au courant des progrès de cette vaste entreprise.

Il nous a paru intéressant, après les discussions passionnées qui viennent de se produire dans les meetings publics, dans la presse et au Parlement, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les débuts de l'œuvre. Pour commencer, nous rappellerons comment, et à la suite de quelles circonstances, la Compagnie du chemin de fer a été constituée.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de l'Afrique équatoriale et que l'on voit, d'une part, le réseau admirable des voies de navigation qui s'épanouit en amont du Stanley-Pool, d'autre part, la courte distance qui sépare le haut Congo navigable de la partie maritime du fleuve abordable aux plus grands steamers, on trace presque instinctivement, par la pensée, à travers la région des cataractes, la voie ferrée destinée à supprimer l'obstacle qui s'oppose au développement économique de l'État indépendant.

A proprement parler, comme conception générale, le chemin de fer du Congo constitue, plutôt qu'un railway proprement dit, un de ces grands travaux appelés à faire disparaître une barrière naturelle qui entrave les transactions commerciales des peuples. Si on voulait le comparer à quelque autre entreprise, ce serait plutôt à ces œuvres qui ont pour but de percer un isthme contrariant la navigation. Il est, en effet, bien évident que le chemin de fer du Congo ne relie pas seulement Matadi au Stanley-Pool; il met en relations avec l'ancien monde tout un nouveau continent.

On peut dire que la question du railway congolais a été posée avec la question du Congo elle-même et, depuis lors, l'une n'a jamais marché sans l'autre.

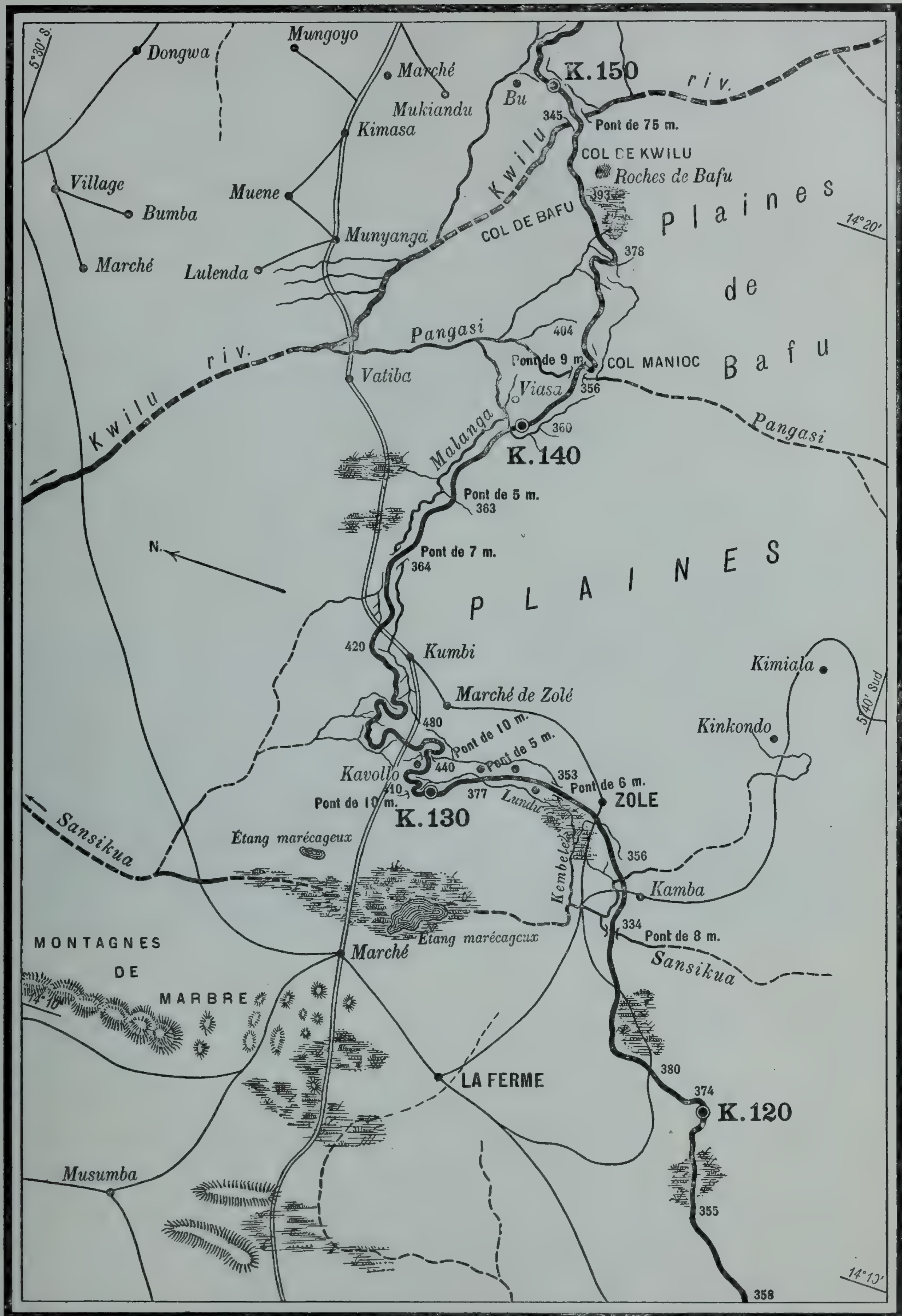
La construction de ce chemin de fer fut en quelque sorte le but décisif du Comité d'études du haut Congo, devenu depuis l'Association internationale, puis l'État indépendant du Congo.

« La création d'un railway de 325 kilomètres, écrit M. Stanley en exposant les hésitations des promoteurs du Comité d'études du haut Congo, à déterminer exactement le plan de l'entreprise qu'ils voulaient tenter, dans un pays imparfaitement connu, eût nécessité une étude préalable de la région que le chemin de fer doit parcourir, et, de plus, une connaissance exacte du droit de propriété au Congo, des lois qui régissent les indigènes, et des moyens de protection que ceux-ci pourraient garantir à la voie ferrée. »

Tout l'ouvrage du célèbre explorateur, qui rend compte des travaux des expéditions du Comité d'études du haut Congo, converge d'ailleurs vers le même but, et le remarquable chapitre qui le résume, sous le titre : *Le nœud de la question*, est le plus éloquent plaidoyer qui se puisse faire en faveur du chemin de fer du Congo.

A peine lancé, l'appel fut entendu. Le grand explorateur

(1) Cette carte, qui donne tous les renseignements sur le pays traversé par le railway et sur les ouvrages d'art que celui-ci a nécessités, est en vente à Bruxelles, au bureau du *Congo illustré*, 13, rue Bréderode et à Matadi, au bureau de la gare. Prix : pour la Belgique, 2 francs; pour le Congo, 2 fr. 50 c.



Chemin de fer du Congo. La section actuellement en construction.
Extrait de la *Carte des 200 premiers kilomètres du chemin de fer* dressée par A.-J. Wauters, à l'échelle de 1 : 100,000. (1)

avait d'ailleurs, dans des conférences remarquables, développé le même thème à Londres, à Manchester et à Liverpool, et le public anglais avait fait un accueil enthousiaste à ses déclarations.

Un syndicat anglais, comprenant les plus notables personnalités de l'Angleterre, se constitua vers la fin de l'année 1885 et demanda à l'Etat indépendant du Congo la concession de la construction du chemin de fer de la région des cataractes.

Ses propositions furent reçues sans enthousiasme; mais, c'était un progrès, un progrès énorme réalisé, et il était presque impossible de rejeter la combinaison, à moins d'y pouvoir substituer une autre.

Les journaux avaient appris les intentions du gouvernement du Congo et exprimaient tous le regret de voir la concession du chemin de fer passer en des mains étrangères. Comment! nous avions supporté les difficultés presque inextricables des débuts; les complications politiques avaient été successivement vaincues, et au moment où l'œuvre était enfin debout, c'étaient des étrangers qui allaient s'en emparer, au moins économiquement, car le chemin de fer projeté constituait, en réalité, la clef du Congo lui-même.

Un commencement de mouvement d'opinion se manifestait visiblement. Un autre indice était, dans le même ordre d'idées, une indication précieuse : spontanément, le syndicat formé



Vue prise à la station de Kenge. (D'après une phot. de M. l'abbé D'hooghe.)

par les fabricants de rails belges offrit à l'État du Congo de lui fournir les rails nécessaires au chemin de fer, payables en dix annuités.

La construction des chemins de fer est une de nos spécialités. Nous avons tout ce qu'il faut pour entreprendre ces travaux. On vient nous chercher de l'étranger nos ingénieurs pour établir des voies ferrées; nous en construisons au Brésil, au Venezuela, en Italie, en Espagne, partout, et le chemin de fer du Congo, de cette terre que nous avons arrachée à l'inconnu et que nous voulons ouvrir au commerce et à l'industrie nationale, serait construit par des Anglais! C'était impossible.

Le major Thys, estimant qu'on ne pouvait songer pour le moment à rassembler, comme le syndicat anglais, 1 million de livres sterling pour entamer immédiatement les études et la construction du chemin de fer du Congo, se dit qu'il serait peut-être possible de réunir dans le pays une somme de 1 million de francs pour étudier l'entreprise.

Il obtint du Roi qu'on ne prît aucun engagement vis-à-vis du syndicat anglais et se mit en devoir de constituer une société en vue de poursuivre l'étude et éventuellement la construction du chemin de fer.

Grâce au bienveillant appui de M. Wellens, président de la Société belge des ingénieurs et industriels, il parvint à faire mettre la question à l'étude par cette importante Société.

Des conférences furent organisées : elles eurent un grand succès. Le comité d'études, puis la commission administrative, produisirent des rapports favorables. Des avis et des vœux en conséquence furent votés par l'assemblée générale.

Des partisans dévoués de l'entreprise se rendirent successivement dans toutes les chambres de commerce du pays, dans tous les cercles industriels, donnant des conférences, des

causeries intimes, et lorsque tout fut ainsi préparé, le major Thys mit résolument en avant l'idée de la constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie. On lui avait déclaré que le jour où il aurait réuni 1 million, l'État du Congo signerait avec lui une convention concédant à la Compagnie dont il poursuivait la constitution, la concession des études du chemin de fer moyennant certaine rémunération en terrains, un droit d'option à des conditions générales déterminées pour la construction et un subside de 20 p. c. des droits de sortie perçus par l'État, sans que toutefois ce subside pût être supérieur à 5 p. c. de la somme dépensée pour les études. La Compagnie s'engageait, par contre, à remettre à l'État 40 p. c. des bénéfices au delà de 6 p. c. d'intérêts sur les sommes dépensées.

Les négociations aboutirent enfin et, le 27 décembre 1886, la Compagnie du Congo, ayant pour fondateurs MM. Jules Urban, de Roubaix et Thys, fut constituée, en vertu de l'article 21 de la loi sur les sociétés commerciales, c'est-à-dire par voie de souscription publique. Le 9 février 1887 eut lieu la première assemblée générale et la nomination du conseil d'administration. La Compagnie comptait près de 300 actionnaires, comprenant la plupart des grands industriels et des grands commerçants du pays.

Cette constitution de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie a marqué une étape décisive dans la constitution de l'État indépendant du Congo. Elle a groupé, en effet, dans un organe social commun, un nombre considérable de notabilités importantes qui, à partir de ce moment, ont suivi avec intérêt le développement des affaires au Congo et dont l'opinion s'est faite successivement, au contact des faits, que le Congo pouvait donner à l'activité nationale un champ d'exploitation presque sans limites.

Dès que la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie fut constituée, elle se mit résolument à l'œuvre, en organisant deux expéditions : la première, chargée de rechercher, entre le bas Congo et le Stanley-Pool, le meilleur tracé à suivre pour l'établissement du chemin de fer ; cette expédition, composée d'ingénieurs, fut placée sous le commandement du major Cambier ; la seconde, chargée de faire un rapport sur l'avenir commercial du bassin du haut fleuve; elle fut placée sous la direction de M. Alexandre Delcommune.

POST-SCRIPTUM.

Une dépêche arrivée hier à l'administration de la Compagnie à Bruxelles annonce que la recette de l'exploitation de la section Matadi-Lufu, comprenant les 82 premiers kilomètres de la voie, s'est élevée pour le mois de juillet à la somme de 70,500 francs. Si l'on ajoute que, parallèlement à son trafic public, le railway du Congo transporte chaque jour à l'avancement le matériel et les approvisionnements nécessaires à la construction et que les travaux sont arrivés au kilomètre 126, on reconnaîtra que les événements se sont rapidement chargés d'adresser d'éloquents démentis à ceux qui, dans la presse ou au Parlement, ont cherché à représenter ce chemin de fer comme « *un railway joujou, absolument inexploitable* ».



LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

IV. — LE « XYLOPIA ÆTHIOPICA » (1)



Description. — Le *Xylopia Æthiopica* est un arbre rameux et élégant, atteignant 20 mètres de haut; feuilles alternes, ovales, aiguës, épaisses et luisantes; pétales étroits, allongés; réceptacle en forme de coupe sur la surface convexe duquel s'insèrent les étamines nombreuses, spiralées; ovaires pluriovulés.

Le fruit est formé par un pédoncule ligneux, renflé en tête, sur lequel s'insèrent des baies charnues disposées au nombre d'une vingtaine sur le réceptacle, cylindriques, en forme de gousses de 3 à 5 millimètres de diamètre, et de 3 à 5 centimètres de long, aiguës au sommet, à étranglements inégaux peu prononcés dans l'intervalle des graines; celles-ci petites, allongées, noirâtres et un peu plus grosses que des pépins de raisin.

Habitat. — Les divers noms de la plante dont nous nous occupons indiquent qu'on la trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique.

D'après de Lanessan, le *Xylopia Æthiopica* a été transporté en Amérique par les nègres du Gabon et du Sénégal.

Usages. — La plupart des anonacées, dans les pays chauds, sont estimées pour leurs écorces aromatiques, leurs fleurs odorantes et principalement pour leurs fruits. Lorsque ceux-ci

(1) Famille : Anonacées; tribu : Xylopiées; espèce : *Xylopia Æthiopica*, A. Rich. — Synonymes : *Anona Æthiopica*, Dun.; noms africains ; Sénégal et Gabon : *Ogana ;* État du Congo, sultanat de Rafaï : *Cacoumba*. Nom vulgaire : poivre de Guinée, poivre africain, poivre des nègres.

se présentent sous la forme de baies séparées, ils sont, le plus souvent, aromatiques et utilisés alors comme condiments. C'est ainsi que les nègres les emploient volontiers comme condiment stimulant. On les trouve en vente sur presque tous les marchés de l'Ouest africain.

Le *Xylopia* le plus répandu comme aromatique est le *Xylopia Æthiopica*, dont les baies sont connues sous le nom de poivre de Guinée. Le péricarpe est noirâtre à l'état sec, adhérent aux graines par sa partie profonde, formée d'une sorte de pulpe desséchée, aromatique, à odeur faible de gingembre ou de curcuma, à saveur piquante et légèrement musquée. Les graines ont à un moindre degré les mêmes qualités. Outre son emploi en cuisine, le poivre de Guinée est utilisé par la médecine nègre comme stimulant.

Aux Antilles et à la Guyane, les natifs recherchent comme condiment plusieurs autres espèces du même genre. Ce sont les *Xylopia frutescens* et *aromatica* à la Guyane, le *Xylopicron* des Antilles, les *Xylopia grandiflora* et *sericea* du Brésil.

Dans les pharmacies du Brésil, on trouve les fruits de trois espèces de *Xylopia*, savoir : les *Xylopia grandiflora*, *sericea* et *frutescens*. De larges cellules globuleuses y sont remplies d'une huile volatile aromatique, à saveur vive comme celle du poivre, mais plus fine et plus agréable au goût.

M. de Martius regarde ces remèdes comme dignes d'être introduits dans nos pharmacopées. Ce sont des toniques énergiques pour l'estomac et l'intestin; ils resserrent le ventre, ils sont carminatifs, excitants. Leur usage, en décoction, joint à celui du quassia amara, a paru souverain dans les cas de faiblesse et d'inertie du gros intestin. Si, comme le pense le même auteur, l'*Uvaria febrifuga* de Humboldt n'est autre chose que le *Xylopia lucida*, cette plante, non seulement coupe la fièvre, mais encore guérit les inflammations intestinales et remédie principalement aux états fébriles dont le point de départ est la débilitation du tube digestif.

M. de Martius a encore fait connaître que ces fruits sont récoltés pour les usages thérapeutiques avant leur maturité, et que leur action est tout à fait comparable à celle des Myrtacées que l'on a nommées *Piper Jamaicense*.

Le fruit du *Xylopia sericea* est le meilleur à conserver dans les pharmacies parce qu'il garde plus longtemps que les autres ses vertus aromatiques. Celui du *Xylopia frutescens* est d'un parfum plus relevé et moins âcre que le poivre; on lui accorde surtout de l'influence sur le système nerveux et comme agent diaphorétique. On se sert encore d'une décoction de ses fruits mélangée à celle du galanga pour corriger la mauvaise haleine et arrêter les progrès de la carie dentaire. C'est d'ailleurs un condiment pour les Brésiliens; ils en aromatisent la viande, le poisson et un grand nombre de mets vulgaires.

Les *Embira* ou *Ibira* des indigènes du Brésil sont des *Xylopia* à liber textile, principalement le *Xylopia frutescens*. L'industrie européenne pourrait sans doute en tirer un grand parti pour la confection de certains tissus.

Au Sénégal, le bois du *Xylopia Æthiopica*, assez élastique de sa nature, est utilisé pour la confection des avirons et des mâtures d'embarcations. Les racines peuvent être employées aux mêmes usages que le liège.

Lieut[t] Ch. Lemaire



Branche de *Xylopia Æthiopica*.
(D'après un dessin de M. le lieutenant Masui.)



Un marché dans la région des cataractes. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,
COMMISSAIRE DE DISTRICT.

II



RESSOURCES NATURELLES. — Les principales ressources naturelles de la région sont le fer et le caoutchouc. Ce dernier se récolte surtout sur les rives de l'Inkissi.

Il n'y a pas de forêts proprement dites; à peine rencontre-t-on, de loin en loin, quelques bouquets d'arbres couronnant le sommet des collines. Par contre, le fond des vallées est généralement boisé. On y trouve les essences suivantes : le *Goma-Goma*, avec lequel les indigènes confectionnent leurs tambours; le *Nkamba*, le *Senga*, le *Singa*, le *Mfuma* ou faux cotonnier; ces derniers sont principalement employés pour la construction des pirogues. Le baobab existe un peu partout, mais en petites quantités. Le palmier élaïs se rencontre dans tout le district. Le *Raphia vinifera*, au contraire, ne se trouve que dans le sud, où il fournit des fibres pour la confection des tissus, de même que la *Piassava*.

Le sol étant généralement argileux et rocailleux, il n'y a que peu de terres arables. Il serait d'ailleurs assez difficile d'établir de grandes cultures dans cette région qui est excessivement montagneuse. Les indigènes récoltent principalement le manioc. Puis viennent, par ordre d'importance, les arachides, le maïs, la canne à sucre, les bananes, les patates douces, les ignames, les potirons, les ananas, les citronniers et un certain nombre de légumes, tels que choux, pois, haricots, etc.

Les différentes stations de l'État possèdent des plantations plus ou moins étendues; à Lukungu, par exemple, il y a de grands champs de manioc et de canne à sucre, ainsi que des caféiers qui y ont, depuis quelque temps, été plantés. A la saison sèche, on y récolte presque tous les légumes d'Europe.



INDUSTRIE ET COMMERCE. — L'industrie extractive n'existe que dans la partie du district située au nord du fleuve. Les indigènes y exploitent le minerai de fer, de cuivre et de plomb.

Comme voies de communication, nous mentionnerons le Congo, navigable entre Manyanga et Isanghila; le chemin de fer, sur la partie de la ligne qui est ouverte à l'exploitation, plusieurs routes de caravanes et de nombreux sentiers reliant entre eux les différents villages. Les transports sont effectués par eau, par chemin de fer ou par porteurs, recrutés dans le district.

L'indigène est très commerçant. Il fait principalement le trafic de l'ivoire et du caoutchouc, du cuivre, du fer et du plomb. Il vend également des poules, des chèvres, des moutons, du poisson et les divers produits de ses cultures.

Toutes les transactions se font sur les marchés. Ceux-ci se tiennent à des endroits déterminés d'avance par ceux qui fournissent les produits exposés en vente. La police y est faite par les chefs indigènes. Les marchands de poudre et de vin de palme ont des emplacements spéciaux.

Les ventes se font généralement au comptant. Les natifs admettent cependant la *Moukande* — déclaration écrite qui leur sert de reçu — lorsque celle-ci leur est remise par des Européens connus. Ils accordent également du crédit, mais dans ce cas ils ont toujours soin de prendre des témoins.

Les marchandises d'échange consistent principalement en tissus, couvertures et objets de quincaillerie. Il faut y ajouter les fusils à silex, les poteries en faïence, les tapis, les bougies, etc. La mesure de capacité varie suivant les localités. La brasse, mesure de longueur, est admise partout. La langue commerciale est le fiote.

La monnaie indigène se compose de petites nattes en fibres de palmier, 150 à 200 nattes pour une pièce de mouchoirs. La monnaie de l'État — introduite depuis quelque temps parmi les porteurs qui font le service entre Matadi et Lukungu — tend à se généraliser. Mais les pièces d'argent sont seules acceptées



Le village de Yonga, dans la vallée des monts Diamants. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

par les indigènes ; le billon n'a pas cours. Les titres de crédit sont représentés par la corde à nœuds, la *Moukande* ou les bâtonnets entaillés.

L'inexécution d'une convention commerciale entraîne toujours une amende et parfois même l'esclavage momentané du débiteur. Les coutumes indigènes sont d'ailleurs d'une sévérité excessive pour la répression de tous les délits. Même en dehors du marché, le vol répété est toujours puni de mort pour les esclaves. L'exécution est confiée au féticheur lorsqu'il s'agit de la décapitation. Le plus souvent, les voleurs sont lapidés par la foule sur la place du marché.



L'hospitalité n'est pratiquée qu'entre gens qui se connaissent. Les noirs accordent volontiers le gîte et la nourriture à leurs amis ; mais, dès qu'il s'agit d'étrangers, il faut que ceux-ci payent leur écot. D'une façon générale, l'Européen n'est bien accueilli dans les villages indigènes que pour la récompense que l'on espère obtenir de lui.



Témoignages d'amitié. — L'amitié se témoigne par des présents qui consistent, le plus souvent, en vin de palme, chèvres, poules, etc. Viennent ensuite les mariages entre jeunes gens de tribus différentes, enfin, les alliances en cas de guerre. Lorsqu'un pacte est conclu, il est scellé, en présence de plusieurs chefs, par l'acceptation de présents. Cette cérémonie est presque toujours suivie d'un repas composé de viande de porc et abondamment arrosé de vin de palme. Alors seulement le traité est considéré comme valable.



Salutation. — L'inférieur doit le salut à ses supérieurs, de même que les jeunes gens le doivent aux vieillards. Ceux-ci

sont d'ailleurs l'objet du respect général et des soins de leurs parents.

Le salut consiste :

1° A se serrer la main, comme nous le faisons en Europe ;

2° A s'accroupir et battre des mains. Dans ce cas, la réponse se fait en agitant quelques doigts de la main droite ou les deux mains à la fois :

3° A prendre un peu de poussière sur le doigt et s'en frotter la tempe.

Dans une réunion de chefs, voici comment se font les salutations : le plus important des dignitaires saisit son poignet droit avec la main gauche, pose à terre l'index de la main droite, le porte ensuite trois fois aux tempes, ouvre la main, appuie l'extrémité des doigts sur le sol, puis, les poings fermés, bat des mains en cadence. Ce dernier mouvement est répété par toutes les personnes présentes

La femme salue de la façon indiquée au paragraphe 2, mais en se servant des deux mains. Elle les porte successivement à chacune de ses tempes et, enfin, les appuie au milieu du front.

Lorsque, pendant une marche, deux hommes libres se cognent mutuellement le pied, voici ce qui se passe : L'individu qui a commis la maladresse, place son pied sur celui de son compagnon. Les deux amis se saisissent les mains et, après avoir étendu les bras horizontalement, ils les élèvent au-dessus de la tête. Cette manœuvre est toujours suivie d'une poignée de main accompagnée du *Mbote* (bonjour) en usage dans la région.



La polygamie existe partout dans le district. L'homme riche achète ou épouse autant de femmes que ses moyens le lui permettent. Celles-ci n'habitent pas toujours le même village que leur seigneur et maître, mais les repas se prennent généralement en commun, le matin avant le départ pour les champs, et le soir à la rentrée du travail.

Les fiançailles sont très longues et très coûteuses. Parfois les jeunes filles sont promises en mariage dès l'âge de quatre ans. C'est le père qui leur annonce la nouvelle. A chaque visite du futur, celui-ci doit apporter un petit cadeau, soit une provision de malafou, une poule, un poisson ou, ce qui vaut encore mieux, un morceau de porc. Les fiançailles ne deviennent définitives que lorsque le père de la jeune fille et le prétendant se sont mis d'accord sur le nombre de pièces d'étoffes ou de barils de poudre à payer.

La noce a lieu après payement complet des valeurs exigées par le père de la future. Parfois plusieurs années s'écoulent ainsi avant que le jeune homme ait pu amasser toute sa dot. Lorsqu'il l'a enfin réunie, un banquet, dont les frais sont à sa charge, consacre le mariage, qui se fait quelquefois par achat pur et simple de la femme. Celle-ci devient alors la propriété absolue de son mari ; elle doit l'accompagner dans son village. Le jour de son arrivée, des danses et des libations sont organisées en l'honneur de la nouvelle épouse. L'enfant appartient à la mère et, par suite, au village de celle-ci. A moins toutefois que la femme ait été *achetée*, auquel cas les enfants sont la propriété du père. Filles et garçons sont élevés par la maman, qui les aime beaucoup. Le chef de famille pourvoit à leurs besoins et les initie aux choses de la vie. Devenus adolescents, ils rentrent au village de leur mère, où leurs oncles maternels complètent leur éducation. Ils n'ont aucune relation avec la famille de leur père.



Le costume habituel des hommes et des femmes se compose d'un morceau de tissu entourant la taille. Les femmes mariées se couvrent également la poitrine.

La coiffure, qui consiste en une petite calotte en fibres de palmier, n'est connue que des gens de la rive nord.

La plupart des chefs affectionnent les bracelets. Certains d'entre eux en ont jusqu'à trente. Les femmes portent aux jambes de gros anneaux de cuivre pesant de cinq à six kilogrammes. D'autres ont en plus des colliers de laiton du poids respectable de deux à cinq kilogrammes. Les bracelets en ivoire, en métal blanc, en cuivre, en fibres, sont très recherchés. Le suprême du luxe, pour un indigène, consiste en un collier fait de quelques crins de queue d'éléphant auxquels sont fixées de petites perles de corail.

Les épingles à cheveux sont fournies par des arêtes de poisson. Certaines servent principalement au nettoyage de la pipe.

Pendant les danses, les femmes portent des ceintures rouges garnies de perles et de grelots.



Les armes. — Le fusil à silex est très répandu dans tout le district, c'est l'objet le plus convoité des indigènes. Ceux-ci, encore tout enfants, emploient leurs premières épargnes à l'achat de ce dangereux joujou. L'homme adulte porte généralement un couteau, grand ou petit, de provenance européenne.



Les tatouages les plus ordinaires représentent des crocodiles ou des losanges. On les fait au moyen d'incisions pratiquées habituellement sur le dos, sur la poitrine ou sur le ventre. Chez les Buendés, plusieurs déformations artificielles, sur la poitrine et sur les épaules, affectent la forme de brandebourgs comme ceux que portent les lanciers et les guides sur leur dolman. Dans la région qui s'étend au nord du fleuve, les indigènes ont les oreilles et le nez percés. Ils portent des boucles d'oreilles faites d'anneaux en laiton, et souvent ils se placent dans le nez un petit morceau de bois, d'herbe ou encore un mince collier de perles.

Les coiffures varient à l'infini suivant le talent plus ou moins original de l'artiste capillaire. Certains indigènes portent les cheveux très courts et sans tresses ni ornements d'aucune sorte. D'autres se font raser la tête par mesure d'hygiène. Les chefs laissent souvent croître leur barbe. Il y en a qui la portent très longue et la ramènent sous le menton en la roulant comme une pelote. J'ai vu des barbes mesurant 1m50. Les indigènes font une grande consommation de rouge et de blanc. Le rouge, qu'ils emploient sous forme de poudre, provient d'une plante appelée *kula*. On l'applique sur tout le corps et même dans la chevelure. Le blanc, nommé *pembe*, n'est autre chose que du kaolin qui se trouve un peu partout dans le district. On s'en sert pour tracer de petites lignes sous les yeux ou sur le front. Mais on l'emploie surtout pour soigner les membres malades.

(*A continuer.*) Vereycken.





Tranchée de la Bembisi (kilom. 72,500). (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

La Compagnie du chemin de fer du Congo vient de recevoir de son directeur général, le major Thys, un télégramme contenant des renseignements intéressants sur la marche de l'entreprise.

A la date du 18 août, le rail était posé jusqu'au kilomètre 120 et la plate-forme de la voie était arrivée au kilomètre 129. On estime que la locomotive atteindra la rivière Kwilu (kilomètre 150) à la fin de cette année.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'avancement des travaux dans ces derniers temps, nous rappellerons que, le 15 juin, la voie était au kilomètre 108. Il a donc été construit 12 kilomètres en deux mois. On peut dire, d'ailleurs, que la marche des travaux correspond aux résultats que l'on a obtenus depuis un an, si l'on tient compte de certains passages difficiles qu'à cette époque il a fallu traverser. Nous mentionnerons, entre autres, le massif de la Bembisi, dont nous reproduisons ci-dessus la vue d'une des tranchées.

Ce massif s'étend entre les kilomètres 71 et 73. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par notre gravure, la hauteur des déblais, dans cette partie du tracé, a atteint jusqu'à 13 et 14 mètres. Les talus sont coupés presque à pic dans un terrain très résistant, composé en majeure partie de roches dures.

Au fond de la tranchée, on aperçoit la voie Decauville, sur laquelle circulent les wagonnets de terrassements.



Huttes d'indigènes Upotos. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

LES HABITATIONS INDIGÈNES

DES BANGALAS, DES UPOTOS ET DES MOGWANDIS

L'HABITATION d'un Bangala affecte la forme rectangulaire plus large que profonde; son mode d'exécution est lent; il exige beaucoup de travail et de patience. L'emplacement une fois choisi, l'indigène le nettoie et trace sur le sol la largeur qu'il compte donner à sa nouvelle demeure; il limite cette dimension par deux pieux hauts de 2m50 environ, terminés à la partie supérieure en forme de fourche, puis il relie les pieux au moyen d'une perche solide. Il mesure ensuite, à partir de chacun de ses montants, des étendues égales à la profondeur qu'il veut donner à sa hutte. Aux points ainsi obtenus et qui marquent les coins du chimbeck, il plante quatre nouveaux pieux de 1 mètre à 1m50 de hauteur qu'il relie deux à deux par des perches.

La carcasse de la maison étant ainsi tracée, il reste à construire le toit. Dans ce but, le nègre se procure des tiges de bambou qu'il attache, après les avoir coupées à longueur, aux trois perches déjà posées; il laisse un intervalle de 20 centimètres entre chaque bambou et obtient de la sorte une charpente destinée à supporter les feuilles de palmier qui rempliront l'office de tuiles.

Ici se montre l'ingéniosité du Bangala; après avoir fait une ample provision de feuilles de palmier Raphia, qu'il appelle dans son langage *incessé*, il procède de la façon suivante: Il choisit une première partie de feuilles dont il replie les pennes du même côté que la tige, puis, prenant d'autres *incessé*, il ramène leurs pennes du même côté, de façon à former un entrecroisement et à obtenir une espèce de damier.

Ces travaux préliminaires achevés, il laisse sécher les feuilles au soleil pendant plusieurs jours; lorsque celles-ci sont entièrement jaunies, il commence l'édification du toit. A cette fin, il lie ensemble six feuilles de palmier en employant comme feuille de dessous une de celles qui affectent la forme de damier; quand toutes les feuilles sont ainsi groupées et attachées par six, il fixe ces différents groupes aux bambous de la charpente en commençant par la partie inférieure du toit; il maintient, au moyen de lianes, un premier groupe, puis, à quatre doigts d'intervalle et plus vers le haut, un deuxième groupe qui recouvre le premier sur les deux tiers de sa largeur; il continue de la sorte jusqu'au sommet.

Lorsque les deux côtés sont terminés, il y a encore un travail délicat à effectuer, car il s'agit de boucher l'interstice qui subsiste le long du faîte. Pour résoudre le problème, les indigènes relient ensemble vingt ou vingt-cinq feuilles de palmier qu'ils placent sur l'ouverture à masquer et qu'ils maintiennent en place au moyen de gros sticks posés en forme d'X sur la partie supérieure du toit.

Pour la confection des parois, le noir recourt encore une fois à la feuille de palmier. Il opère de la même manière que pour le toit, mais en rapprochant les groupes de façon que toutes les tiges de raphia soient côte à côte; il place alors contre celles-ci une deuxième rangée de feuilles, mais en sens inverse, de façon à ne laisser voir de l'intérieur et de l'extérieur de la case que les tiges.

Pareille construction demande plusieurs semaines pour être terminée. Seulement, une fois achevée, elle a l'avantage de pouvoir être transportée aisément d'un lieu à un autre au gré de son propriétaire, qui n'a qu'à enlever les quatre parois, le toit qui se replie en deux et les pieux.

Un village bangala, avec ses huttes disséminées au milieu des palmiers et des bananiers, présente un coup d'œil très

pittoresque ; mais il est loin de posséder ce cachet de propreté et de coquetterie qui distingue les villages de Gombés. Ces indigènes, en effet, surélèvent d'abord l'emplacement de leur futur logis en établissant, sur 25 centimètres de hauteur, un tertre rectangulaire en terre bien battue et bien durcie. Les parois de la maison sont formées au moyen de planches taillées dans du bois tendre et réunies par des lianes que l'on introduit dans de petits trous pratiqués au préalable dans la planche. Pour percer ces trous, les noirs se servent d'un fer pointu dont l'extrémité est rougie au feu.

La charpente du toit diffère de celle des Bangalas en ce que les bambous sont reliés de distance en distance par des baguettes qui donnent à l'ensemble l'aspect du dispositif adopté en Europe pour les toits de tuiles. Ici, les tuiles sont remplacées par une épaisse couche de feuilles d'arbre elle-même recouverte d'une couche de feuilles de bananiers. Le tout est maintenu en place par des troncs de bananiers placés à cheval sur le faîte de la demeure.

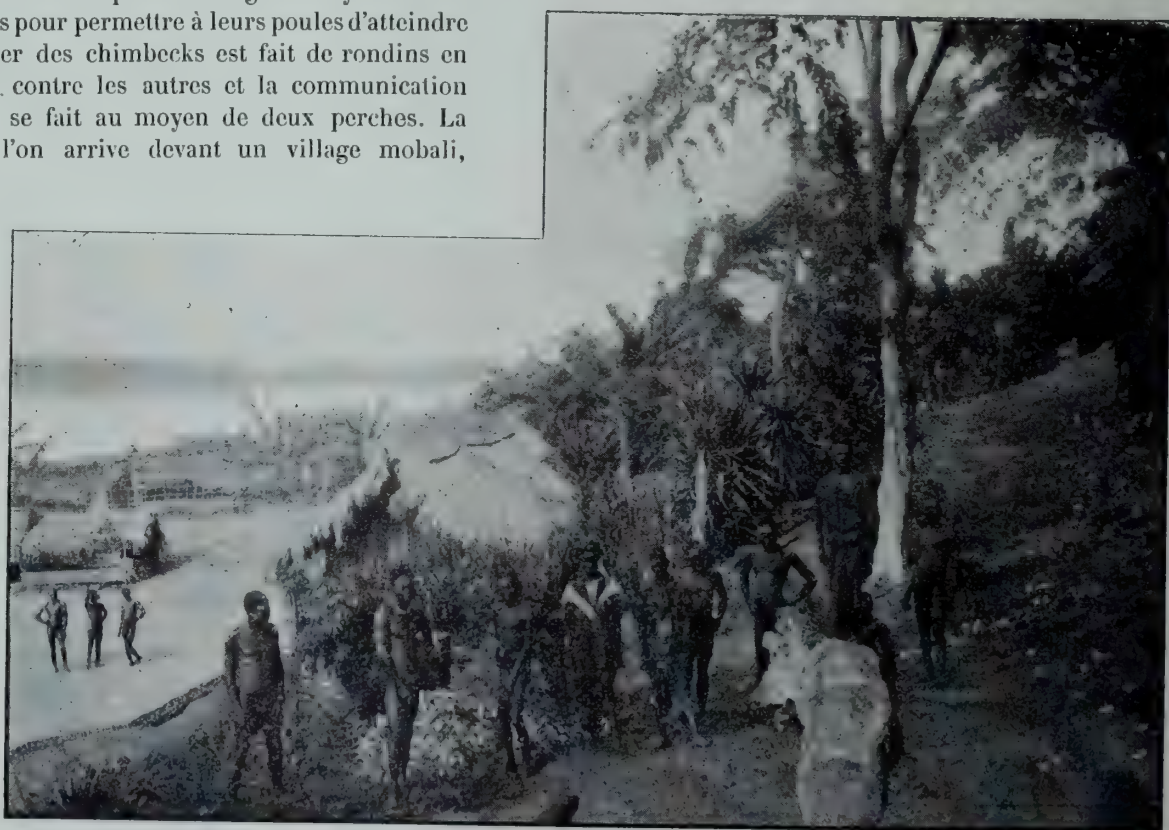


Chez les Mogwandis de la Mongalla, les agglomérations ont l'air beaucoup plus misérables, plus sauvages. Les huttes sont coniques ; l'entrée en est basse et étroite ; le toit est formé d'un faisceau de perches reliées ensemble au sommet et recouvertes d'une telle quantité de feuilles sèches que la pluie ne puisse pénétrer. Les parois sont composées soit de feuilles mortes, soit de planches grossièrement taillées. Chez les Mobalis qui habitent les bords de la Dua, une des branches supérieures de la Mongalla, nous trouvons les habitations lacustres. La case de forme rectangulaire est construite sur pilotis et l'on ne peut y entrer qu'en se hissant au moyen de piquets placés en échelons et qui font songer au système employé par nos paysans pour permettre à leurs poules d'atteindre leur gîte. Le plancher des chimbecks est fait de rondins en bois placés les uns contre les autres et la communication d'un logis à l'autre se fait au moyen de deux perches. La première fois que l'on arrive devant un village mobali, on éprouve une impression pénible en songeant que des êtres humains vivent dans de pareils réduits. Ici, les poules logent sous le même toit que leurs maîtres ; quant aux chèvres, on n'en rencontre pas : le Mobali vit presque exclusivement du produit de sa pêche, qui est d'ailleurs assez considérable, la rivière étant très poissonneuse.

Avant de terminer ce court aperçu, disons un mot des travaux de défense de certains villages. Ceux-ci sont presque tous entourés d'une palissade en troncs d'arbres ; deux ou trois ouvertures livrent passage aux habitants ; en cas de danger, on les ferme au moyen de trois madriers qui, par un système d'attache spécial, basculent à volonté et viennent s'appliquer contre l'entrée qu'ils bouchent plus ou moins bien. Chez les Mondonga (habitants des bois, établis entre le bassin de la Mongalla supérieure et la rive nord du Congo), l'enceinte est précédée d'un fossé large et profond, mais dépourvu d'eau. Devant chacune des portes, une planche ou deux troncs d'arbres font office de pont ; l'entrée est disposée de telle façon que celui qui veut passer doit se baisser pour la franchir et se présente ainsi la tête la première aux coups du défenseur.

Chez les Gombés d'Upoto, il n'est pas rare que la route menant au village soit semée d'embûches dont voici quelques échantillons : Au milieu du sentier, on place des petites pointes de bois effilées et enduites de poison de manière à blesser à la plante des pieds l'étranger qui s'avance sans défiance. Parfois ce sont des fosses profondes creusées au milieu du chemin et recouvertes de branches d'arbres et d'une mince couche de terre. Au moment où l'on y songe le moins, le tout s'effondre et l'on tombe dans un trou profond dont on a la plus grande peine à se tirer. Souvent des arbres épineux couchés en travers du sentier en rendent l'accès impossible. Devant la porte même de certains *bomas*, il y a tout un système de pieux, de ronces et de piquets, qui arrête l'assaillant et l'expose aux coups des assiégés.

Lieut[t] WILVERTH.



Village des environs d'Upoto. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeitt.)

LA TAILLE DES CHEVEUX AU CONGO

Le père Van Damme, dont nous avons déjà eu l'occasion de reproduire un intéressant article dans notre avant-dernier numéro, vient d'envoyer aux *Missions catholiques de Scheut* une nouvelle notice où il décrit la façon dont les jeunes Congolais procèdent entre eux à la coupe des cheveux.

Voici quelques extraits de la lettre du révérend missionnaire :

« Il y a quelques jours, au moment d'ouvrir la classe, après les commandements d'usage : en place repos, garde à vous — au lieu de faire partir par le flanc gauche, en lançant le solennel en avant, marche — je donnai cet ordre moins belliqueux : Rompez les rangs, allez chercher des bouteilles !

« Une troupe de moineaux ne se disperse pas plus rapidement au bruit d'un coup de fusil. Le pourtour des maisons européennes est encombré de bouteilles vides, rompues ou fêlées. Mes moricauds, transformant en panier leur veste ou leur pagne, eurent tôt fait d'en rapporter des centaines; ils savaient fort bien l'usage qu'ils devaient en faire. C'est que, si les têtes bouclés des marmots européens sont parfois infestées de... vous savez quoi, chez nos négrillons, on ne vient à bout de l'ennemi qu'en détruisant son refuge, en rasant à fond de temps en temps les crânes laineux...

« Des groupes se forment donc et vont s'installer, les uns sous l'unique palmier de la cour, les autres à l'intérieur du chimbeck servant de dortoir. Vient alors la confection sur place de l'indispensable rasoir. Pour ce faire, une bouteille étant plantée sur le sol par le goulot, l'opérateur frappe sur le fond de ladite bouteille avec une telle adresse que, d'ordinaire, il ne fait sauter qu'un seul éclat de verre.

« Cet éclat, l'artiste et son client l'examinent soigneusement. Est-il bien tranchant : ce sera le premier rasoir. Je dis « le premier », car, à couper du crin si dur, un tel instrument est bientôt émoussé; il n'en faut pas moins d'une dizaine pour racler convenablement une seule tête. Des prodigues emploient de trop grands morceaux, et les renouvellent trop fréquemment; cinq bouteilles leur suffisent à peine pour une opération, tandis que les adroits à casser net de petits fragments se contentent d'une seule bouteille, même petite.

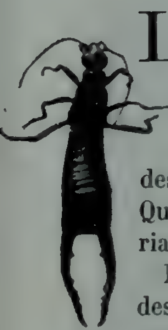
« Les uns fonctionnent de la main droite, d'autres de la main gauche. On ne savonne pas; plusieurs ne se donnent même pas la peine de mouiller la moisson à faucher. A ce compte, le patient grimace, et crie parfois : l'opérateur continue sans broncher. Si pourtant la victime trop écorchée devient turbulente, Figaro, calme et digne, laisse la besogne à demi faite, et va pratiquer son art sur une tête moins sensible. Libre au délaissé d'aller, aux éclats de rire de l'assistance, implorer l'aide d'un coiffeur plus complaisant, pour transformer en boule bien lisse sa tête tout à l'heure encore rasée d'une part, et garnie de l'autre d'une crinière entortillée.

« J. Van Damme. »



LES SAUTERELLES

I


Fig. 1.

L'Agriculture n'a pas de plus redoutables ennemis parmi les insectes que les sauterelles, dont les ravages sont connus depuis la plus haute antiquité. Lorsque leurs fatals essaims arrivent dans un pays, il en résulte une dévastation complète des moissons et de toutes les plantes de la contrée. Quelques heures suffisent pour changer un paysage riant et fertile en un désert aride.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier ici l'étendue des dégâts que peuvent produire ces insectes : on en connaît l'importance matérielle par ce qui se passe encore chaque année en Algérie. Constatons cependant que toutes les parties du monde — aussi bien les régions tempérées que les régions chaudes — ont eu à souffrir de leur présence, et demandons-nous alors si la future colonie belge n'aura pas à redouter un jour leurs terribles ravages.

Nous n'avons pu, jusqu'à présent, recueillir beaucoup de données précises sur leur présence et leur distribution au Congo. Le duc d'Uzès dit avoir vu des nuages d'insectes qu'il prenait de loin pour des sauterelles; d'autres voyageurs citent le même fait, mais toujours sans indiquer à quelle espèce ces insectes appartenaient. Nous savons, néanmoins, que le nord et l'extrême sud de l'Afrique ont reçu fréquemment la visite du fléau, et ces indications nous font craindre que le jour où l'exploitation agricole se fera sur d'immenses étendues de terrain, le développement anormal de ces insectes n'amène leurs hordes jusqu'au centre de l'Afrique.

Il nous paraît donc éminemment désirable que les nombreux Européens résidant au Congo veuillent bien nous communiquer les observations qu'ils auraient pu faire sur les sauterelles, lesquelles observations nous permettront de tirer des conclusions utiles pour l'avenir. Le *Congo illustré* s'empressera de publier les renseignements qu'il recevra à ce sujet.



L'ordre des Orthoptères comprend actuellement deux grandes divisions d'égale valeur systématique, sinon numérique : les Dermaptères et les Orthoptères proprement dits. Le premier sous-ordre comprend une seule famille : Les Forficules (fig. 1), dont le Perce-oreille (*Forficula auricularia*, L.) est le type le plus commun de notre pays.

Le corps est allongé, souvent déprimé, avec des couleurs variant entre le brun et le jaune sale, appropriées à une vie dans des retraites obscures. Les élytres sont toujours plus petits que l'abdomen. Les pattes sont courtes et propres à la

course seulement. L'abdomen est allongé et porte au dernier anneau un organe essentiellement spécial à la famille : la pince.

Cette pince leur sert à déployer les ailes, dont les replis sont très complexes; elle paraît être aussi une arme défensive, quoique peu redoutable. Le nom vulgaire de Perce-oreilles que l'on donne à ces insectes paraît provenir de ce que la pince anale rappelle par sa forme la pince dont se servaient autrefois les bijoutiers pour percer le lobe de l'oreille.

Les Forficules aiment les lieux obscurs; ils se cachent sous les pierres, dans les fissures des arbres, sous les écorces, dans les excréments desséchés, sous les débris de toute nature. Leur nombre doit être assez élevé au Congo, à en juger par les espèces toujours différentes, quoique rares, qui nous parviennent dans les collections. Il serait à désirer que les naturalistes leur prêtassent une attention plus spéciale.



Les Orthoptères proprement dits comprennent plusieurs familles distinctes. Une première section est formée des *coureurs,* qui correspondent à la famille des Blattes. Leurs six pattes sont pareilles comme chez les Forficules, mais plus longues et comprimées.

Les *marcheurs* comprennent deux familles, les Mantes et les Phasmes Chez les premiers, les pattes antérieures, modifiées pour la chasse, sont devenues *ravisseuses.*

Les Phasmes ont toutes les pattes marcheuses, le plus souvent ténues, longues et parfois foliacées.

Les Orthoptères *sauteurs* ont les pattes postérieures à cuisses plus ou moins longues et épaisses servant à un saut de force variable. Ils comprennent les Gryllides, les Locustes et les Acridiens C'est parmi ce sous-ordre, et plus spécialement dans la famille des Acridiens, que nous allons trouver les insectes les plus nuisibles à l'homme, puisque leurs migrations ont amené des famines suivies d'épidémies redoutables. A l'exception des Mantes, qui sont carnassières et peuvent se nourrir d'insectes dangereux à nos cultures, c'est à peine si les Orthoptères procurent à l'homme quelque avantage.

Certains peuples font leur nourriture des Acridiens migrateurs ou les donnent en pâture aux animaux de basse-cour, mais ce n'est là qu'un faible dédommagement aux maux considérables qu'ils engendrent.

La famille des Blattes est formée dOrthoptères *coureurs,* ainsi nommés en raison de la rapidité de leurs mouvements ambulatoires toujours terrestres. Le type le plus commun est la *Periplaneta orientalis,* L. (Bête de four, Kakerlæ, Cancrelat, etc.), répandu dans le monde entier et connu malheureusement par tous ceux qui sont au Congo ou y ont résidé.

Il nous paraît inutile d'en indiquer les caractères (fig. 2). L'insecte se reproduit surtout dans les habitations, car la chaleur et l'obscurité lui sont nécessaires. Il se cache pendant le jour dans les fentes des murs et des planchers, et ne sort de sa retraite que pendant la nuit en exhalant une odeur répugnante. Nous en figurons une superbe espèce venant du Kassaï, mais qui se rencontre un peu partout dans l'Afrique tropicale.



Fig 2.



Les Mantes, les Rapaces des Orthoptères, sont des insectes de rapines, combinant les mouvements du chat et du singe. Elles sont carnassières et à ce titre les seuls insectes de cet ordre qui nous soient véritablement utiles. Elles peuvent se servir de leurs membres antérieurs à la fois pour grimper et pour saisir leur proie au moyen surtout de la griffe crochue qui termine la patte. La vie de ces insectes se passe à errer dans les herbes et dans les buissons à la recherche d'une proie, ou à se mettre à l'affût pour la surprendre. Le corps est alors soutenu par les quatre pattes postérieures, le prothorax relevé obliquement et les pattes antérieures, repliées et dissimulées sous le prothorax. Ils attendent ainsi avec patience qu'un insecte passe à la portée de leurs redoutables serres. Ils projettent alors subitement sur lui une des pattes antérieures, ramènent la victime serrée dans l'étau et maintenue par les épines, entre la jambe et la cuisse. Dans cette posture d'affût, les Mantes semblent agenouillées, et, comme souvent elles élèvent leurs pattes antérieures en l'air, en les joignant dans une attitude suppliante, l'imagination naïve de tous les peuples a voulu voir dans cette attitude un acte de piété qui a attiré sur les Mantes une vénération particulière. L'habitude qu'elles ont aussi d'étendre en avant tantôt une patte ravisseuse, tantôt l'autre, et de garder longtemps cette position a fait croire, en outre, qu'elles indiquaient le chemin aux passants.

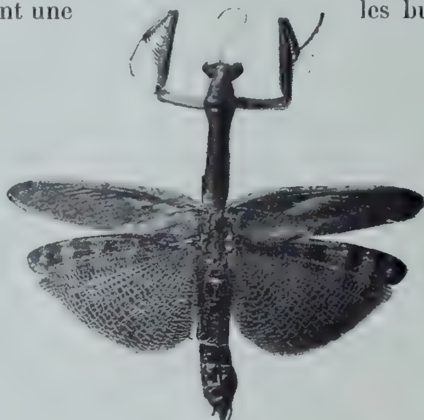


Fig. 3.

M. le Dr Cornet a donné dans cette publication (1) une excellente étude sur la faculté que possèdent les Mantes (fig. 3) et les Phasmes (fig. 4) d'*imiter* les milieux dans lesquels ils vivent. C'est chez eux que l'on retrouve les plus remarquables et les plus frappants exemples de la ressemblance protectrice.

Le Congo est très riche en espèces de cette famille, dont quelques-unes présentent des formes et des couleurs réellement attrayantes. Nous en figurons deux, dont une, la *Pseudo creobatra ocellata,* Pal., est caractérisée par une ocelle jaune entourée d'une ligne concentrique noire sur chaque aile d'un vert tendre. Elle se retrouve partout, quoique rarement.



Fig. 4.

Ces insectes se distinguent difficilement les uns des autres et il est nécessaire d'en réunir un grand nombre d'exemplaires pour les étudier avec quelque fruit.

(*A suivre.*) G. Severin.

(1) Voir *Congo illustré,* 1894, p. 182 et 197.



Un poste de l'État sur la route des caravanes, près de la rivière Mpozo.
(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA RÉGION DES CATARACTES

PAR

M. VEREYCKEN,

COMMISSAIRE DE DISTRICT.

III

Usages agricoles. — L'homme libre s'occupe spécialement de l'élevage du bétail. Il fait cultiver ses terres par ses femmes esclaves. Quant au produit de la récolte, il lui appartient tout entier. Comme instrument aratoire, les indigènes n'emploient que la houe.

La femme libre n'a pas à pourvoir aux besoins de son époux Elle s'occupe principalement de la basse-cour, où elle élève des poules, des canards et des pigeons. Elle ne travaille que quand il lui plaît.



Usages guerriers. — Les guerres de village à village, si fréquentes autrefois, sont devenues beaucoup plus rares depuis l'arrivée des Européens. Elles sont généralement provoquées par les motifs les plus futiles et, neuf fois sur dix, prennent naissance à la suite de trop copieuses libations.

Aussitôt que les hostilités sont ouvertes, un fétiche est placé au milieu du sentier qui conduit au village ennemi. Chaque guerrier, à tour de rôle, doit franchir d'un bond le fétiche. Celui qui négligerait cette précaution serait certain de succomber pendant l'action.

Les rencontres ne sont jamais très meurtrières; elles prennent fin dès que l'un des combattants a été tué ou blessé grièvement. Cela n'empêche qu'elles durent parfois plusieurs jours, les indigènes visant fort mal. Le terrain de l'action est généralement situé dans l'espace qui sépare les deux tribus hostiles. Jamais les vainqueurs ne mettent le feu aux villages des vaincus; mais les corps de ceux qui ont succombé pendant la lutte sont souvent mutilés. Des arbitres règlent les conditions de la paix.



Chasse et pêche. — La chasse se fait avec l'aide de chiens dressés spécialement à cet effet. Les indigènes sont armés de fusils à silex.

Les grandes battues ont lieu en septembre et en octobre. L'éléphant est le gibier le plus recherché. Le buffle et l'antilope ne sont pas dédaignés non plus, mais c'est le *Nsisi*, sorte de cochon sauvage dont la chair est délicieuse, qui a la préférence des indigènes. Pour rabattre le gibier, on a généralement recours à l'incendie partiel des herbes. Lorsqu'il s'agit d'un éléphant, on entoure l'animal d'un cercle de feu qui va se rétrécissant de plus en plus. Les chasseurs n'interviennent que lorsque la bête, la peau et les yeux brûlés, n'est plus en état de se défendre. Parfois on creuse de grands trous au milieu des chemins fréquentés par les pachydermes. Ces trous sont recouverts de légers branchages et dès que l'animal s'est fait prendre au piège, on le tue à bout portant.


Huttes de la région des cataractes. (D'après un dessin du lieutenant Masui.)

La chasse aux rats des champs mérite une mention spéciale. Les indigènes, excellents observateurs, recherchent dans les herbes la trace des animaux. Dès qu'ils ont découvert une piste, ils placent, à droite et gauche de celle-ci, deux petits piquets de 7 à 8 centimètres de hauteur. A l'un des piquets est fixée une branche flexible qui se termine par une ficelle à nœud coulant. Lorsqu'un rat vient à passer, il est pris par le cou. On le voit, ce système de piège correspond absolument au collet dont les braconniers se servent en Europe.

La pêche ne présente rien de bien intéressant. Elle se pratique au moyen de filets et de nasses. Dans les ruisseaux peu profonds, les femmes emploient un autre procédé : elles construisent autour des racines d'un arbre un petit barrage qu'elles ne laissent ouvert que d'un côté. Au moment opportun, elles ferment complètement le barrage et, après en avoir retiré l'eau, elles prennent le poisson à la main. Ce poisson n'est pas recherché des Européens qui lui trouvent un goût de vase très prononcé.



Les aliments. — C'est le manioc qui constitue la base de l'alimentation indigène. Les noirs le font fermenter dans une fosse, puis sécher et enfin le réduisent en une farine très fine qui sert à la confection de pains ronds appelés *kintokas* ou *chikwanguas*. La viande fraîche et le poisson non fumé coûtent fort cher; aussi, n'y a-t-il que les gens riches qui en mangent. Le piment et l'huile de palme entrent dans la confection de presque tous les mets.

Un plat, appelé *mohamba*, a beaucoup de succès auprès des indigènes. Il se compose d'huile de palme fortement épicée dans laquelle on a fait cuire des légumes tels que choux, haricots, patates douces, feuilles de manioc, etc.

Les brochettes de souris et de rats des champs sont très recherchées sur les marchés. Il en est de même des larves de palmier, qui renferment énormément de matières graisseuses et constituent pour les noirs un véritable régal.

En fait de viande, les indigènes mangent le cochon, la chèvre, la poule, l'éléphant, l'antilope, le rat des champs, le singe et les oiseaux. Les femmes ne peuvent consommer que du gibier et de la viande de porc. Les bananes, les safons, le maïs, les arachides entrent pour une large part dans l'alimentation des indigènes.

Voici un aperçu des prix : une poule se paye de 2 à 3 francs; un canard, de 5 fr. à 7 fr. 50 c.; une chèvre, de 12 à 25 francs; un mouton, de 15 à 30 francs; un œuf, de 6 à 10 centimes; une grosse igname, 60 centimes; trois patates douces, 3 centimes; trois épis de maïs, 3 centimes; les autres légumes se vendent presque pour rien. La carotte de manioc, de grosseur moyenne, coûte de 6 à 10 centimes; un pain de manioc de 150 grammes, 3 centimes.

A table, la boisson ordinaire est l'eau; mais en dehors des repas, les hommes consomment beaucoup de malafou (vin de palme). Le malafou, suivant sa qualité, s'appelle *nsamba* ou *nsoka*. Le *bamfu*, liquide que l'on obtient en faisant fermenter du maïs dans de l'eau, n'est guère apprécié des indigènes. Par contre, l'alcool est très recherché.



Les repas ont lieu le matin, le midi et le soir. Toutefois, cette règle n'est pas absolue, les noirs mangeant à n'importe quelle heure de la journée.

Sur la route des caravanes, les porteurs s'arrêtent toutes les deux ou trois heures pour se réconforter. Dans les villages, les hommes et les femmes mangent séparément. Les repas en commun sont assez rares. Cependant, dans certaines régions, le matin et le soir, les femmes d'un même chef mangent ensemble.

Les hommes ne s'occupent guère de la préparation des aliments; ils laissent ce soin à leurs compagnes. Quant aux menus, ils se composent généralement de viande bouillie ou fumée, de poisson séché, de légumes divers, d'arachides, de noix de palme, etc.

Les ustensiles de cuisine sont des plus rudimentaires : quelques récipients en poterie de différentes formes et de grandeur variée, des calebasses, des assiettes en bois, en cuivre ou en faïence très ordinaire, des louches et des cuillers en bois.



Le feu et son entretien. — Le feu s'obtient au moyen d'un briquet composé d'une pierre à fusil (silex) et d'une vieille lame de couteau. Dès que l'étincelle jaillit, elle communique la flamme à une matière fibreuse que les noirs recueillent sur les palmiers ou sur les bananiers.

Lorsque l'indigène voyage, il a l'habitude d'emporter avec lui son briquet et peut ainsi, en toutes circonstances, obtenir

du feu très rapidement. Dans les villages, il y a toujours un certain nombre de huttes où l'on entretient un petit brasier allumé pour les besoins du ménage.



Décès, cérémonies funèbres. — Dès qu'un indigène vient à mourir, on le lave et on le rase soigneusement, puis le corps est enduit d'une forte couche de *kula*, cette poudre rouge dont nous avons déjà parlé plus haut. On pare le défunt de ses plus beaux colliers et on l'enroule dans une natte finement tressée.

La dépouille mortelle est alors étendue sur une claie, à environ 1m50 du sol. Sous cette claie sont disposés plusieurs récipients destinés à recueillir les liquides sanieux qui s'écouleront du cadavre pendant l'opération du dessèchement, ainsi qu'un certain nombre de petits brasiers, soigneusement entretenus par les femmes du défunt, et qui ont pour but d'activer la momification du corps. Cette opération dure très longtemps. Aussi n'est-elle pratiquée que pour les chefs et les hommes riches. Lorsqu'il s'agit d'un esclave, on l'enterre généralement un jour ou deux après son décès.

Aussitôt qu'un indigène a rendu le dernier soupir, des groupes de femmes envahissent sa demeure et viennent pleurer le mort au son du tambour et de certaines trompes affectées spécialement à ce genre de cérémonie. L'orchestre se compose habituellement de deux tambours-timbales et de sept trompes ayant chacune un son différent. Plus on est riche et plus fréquemment les musiciens se réunissent, car le salaire de ces derniers est toujours prélevé sur la succession du défunt.

Chaque décès est annoncé au loin par des fusillades qui durent jour et nuit. A la date fixée pour l'enterrement, tous ceux qui connaissaient le mort apportent à ses parents de la poudre ou des tissus. La famille du défunt offre, en échange, des cochons, du vin de palme ou des mitakos.

A partir de ce moment, les danses prennent une allure désordonnée. Jour et nuit, le vin de palme coule à flots, la fusillade devient assourdissante. Le cadavre est enlevé de la claie sur laquelle il reposait et enroulé dans une grande quantité de tissus. Il forme alors un ballot qui atteint parfois plus d'un mètre de diamètre.

Cet étrange colis est promené à travers tout le village et les environs. Les moindres sentiers ont été soigneusement nettoyés pour la circonstance et les chemins trop étroits ont été élargis. Le cortège funèbre se compose de tous les parents, arrière-parents et amis du défunt. Les femmes pleurent l'époux qu'elles ont perdu et font le simulacre de vouloir le retenir auprès d'elles. Si le mort est un chef puissant, on exhibe, pendant la promenade, toutes les peaux de léopards qu'il possédait.



Mode de sépulture. — Les cadavres sont presque toujours enterrés à proximité du village dans de grandes fosses affectant la forme d'un rectangle de 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et de 5 à 6 mètres de profondeur. On y descend par des marches pratiquées dans chacune des parois.

Le fond du trou, qui va en se rétrécissant, a exactement les mêmes dimensions que le cercueil.

Souvent on se contente de creuser une simple fosse comme en Europe. Un petit tertre indique l'emplacement de la sépulture. On y place quantité de bouteilles, de parasols, de plats divers, ainsi que quelques statuettes sculptées par les meilleurs artistes de la région [1].

La tombe d'un personnage important est généralement recouverte d'une sorte de hangar, rarement d'une maison. On ne construit une habitation entière que lorsqu'il s'agit de très grands chefs.

Les lieux de sépulture sont l'objet de soins particuliers et il n'y a pas d'exemple qu'un indigène ait enlevé aucun des ornements qu'on y avait placés. Il est vrai que les parents du défunt, avant de déposer sur une tombe un souvenir quelconque — assiette ou bouteille vide — ont soin de mettre ces objets hors d'usage en pratiquant un petit trou à la bonne place.



Deuil et culte des morts. — Dès qu'un décès se produit dans un village, les danses doivent cesser. Les réjouissances ne recommencent qu'après l'enterrement.

Pour la famille, la durée du deuil est subordonnée au degré de parenté et surtout à l'importance des richesses laissées par le défunt. Il en est de même pour l'entretien des tombes.



Pratiques religieuses. Fétichisme. — Le culte des indigènes est le fétichisme; aussi les sorciers sont-ils nombreux dans la région.

Leur principale occupation consiste à entretenir chez les noirs la crainte des fétiches ou à exciter les populations contre les Européens. Ils pratiquent, en outre, la médecine et soignent les malades moyennant une rétribution qui est toujours proportionnée aux ressources du client. Ce sont eux qui sont chargés d'éloigner les épidémies, de provoquer la pluie ou de la faire cesser, de rendre les dieux favorables en temps de guerre, etc.

Ils remplissent également les fonctions de bourreau. Lorsqu'un indigène est accusé d'un crime, on confie au féticheur le soin de préparer le poison d'épreuve ou *nkassa*. C'est lui encore qui préside à l'épreuve du feu en appliquant sur le corps de l'accusé une lame de fer rougie à blanc.



Le Congo, près de Kendolo.
(D'après un dessin du lieutt Masui).

Les sorciers ont un costume spécial, afin de se distinguer des autres noirs. Ils ne portent que des tissus indigènes, en fibres de palmiers, se couvrent la tête de grands bonnets en plumes multicolores et se chargent les bras et les jambes de bracelets de toute espèce.

Les habitants du district sont très superstitieux; ils ont

---

(1) Voir notre gravure, p. 4 de 1894.

tous un fétiche particulier, un porte bonheur et croient fermement à la puissance des talismans.

Voici, à ce propos, une aventure qui m'est arrivée l'autre jour :

En passant dans un village, je demande à un indigène d'aller me cueillir quelques safons au haut d'un arbre voisin.

— Impossible, me dit-il, il y a là un fétiche sur l'une des premières branches. Si j'avais le malheur de prendre un seul fruit en l'absence du propriétaire, je serais immédiatement précipité sur le sol et j'aurais les deux jambes brisées

J'eus beau insister ; rien n'y fit. Je dus attendre patiemment le retour du propriétaire et ce n'est que lorsque ce dernier eut enlevé lui même le fétiche, que mon homme consentit à faire la cueillette des safons.



Les productions artistiques des noirs sont assez limitées : quelques fétiches en bois sculpté et des nattes très bien tissées représentant certains animaux ou simplement des dessins réguliers.

L'indigène a l'instinct musical plus développé qu'on ne le croit généralement. Il possède un certain nombre d'instruments de musique dont il joue pour charmer ses loisirs. Ce sont :



Le village de Mlumfu, près de Lukungu. (D'après un dessin du lieut[t] Masui.)

1° Le *sambi* ou *ndimba*, sorte de clavecin à lames de fer montées sur une boîte de résonnance et qui est accordé par tierce, quarte, quinte, sixte et octave. Le noir joue de cet instrument lorsqu'il est en marche ; il s'en sert également pour accompagner les chants et les danses. Ses airs de prédilection sont de petites phrases d'une durée de quatre temps et qui se répètent constamment ;

2° Le *kokolo*, sorte de guitare faite au moyen d'un bloc en bois soigneusement évidé et sur lequel sont tendues trois ou quatre cordes en fibres de palmier (*Raphia vinifera*) ;

3° Le tambour de danse, qui est formé d'un tronc d'arbre creusé à la main. L'instrument est recouvert d'une peau de chèvre, de serpent ou d'iguane ;

4° Le tambour funéraire, mi-sphérique, affectant la forme des timbales d'Europe ;

5° Sept trompes d'ivoire de tons différents. Ces tons s'obtiennent par l'application, sur le pavillon de l'instrument, d'un morceau de calebasse de diamètre plus ou moins grand ;

6° La trompe en cornes d'antilope ;

7° Les castagnettes et les grelots. Ces derniers se font au moyen de noix évidées dans lesquelles on a introduit des petites pierres ; ils s'attachent aux poignets des joueurs de tambour ;

8° Le *gonga*, double cloche en fer.



Ce que les indigènes pensent des Européens. — Au début, la plupart des natifs croyaient que nous habitions au fond de l'Océan, et que c'était de là que nous tirions toutes nos richesses. D'autres pensaient que les Européens étaient des revenants : leurs anciens chefs défunts. Aussi prenaient-ils la fuite dès qu'ils voyaient paraître un homme blanc.

Aujourd'hui les indigènes commencent à comprendre que nous appartenons à une race spéciale ; ils se représentent notre pays comme identique au leur mais beaucoup plus riche. Rien ne les étonne de la part des Européens. Ils sont convaincus que notre puissance n'a pas de bornes et que nous pouvons tout ce que nous voulons.

Vereycken.



LE SULTANAT DE RAFAÏ

L'organisation politique et militaire adoptée par Rafaï est très caractéristique. Le pays des Bandjias, qui, on le sait, est tout entier soumis à l'autorité de ce chef, est divisé en quatre districts : Sandu, Rafaï, Darbaki et Uarra. Le chef de ce dernier territoire porte le nom de S'Gallah.

Sandu, Darbaki et S'Gallah, frères de Rafaï, exercent, dans leur sphère respective, l'autorité au nom et sous le contrôle du sultan; ils disposent chacun d'un certain nombre de fusiliers, d'archers et de lanciers. Le village de Rafaï est, lui-même, subdivisé en sections, à la tête desquelles est placé un chef, ayant sous ses ordres un contingent déterminé d'hommes d'armes.

Le droit de justice est exercé par Rafaï, juge suprême. Les peines infligées sont : la mort, la mise aux fers, l'amende. Cette dernière consiste en femmes, boys, poules, selon la gravité du délit.

Dans plusieurs entretiens, Rafaï, qui désire adopter autant que possible la façon de faire des Européens, s'est fait expliquer par moi comment se pratique la justice chez les blancs. Chaque fois qu'il se présente un cas grave, il vient me consulter. Un jour, j'ai eu ainsi le bonheur de sauver un indigène d'une mort certaine. Ce malheureux avait abandonné en route une pointe d'ivoire qu'il était chargé de transporter à Djabbir. Pour faire un exemple, Rafaï voulait le mettre à mort, mais, à ma demande, l'indigène ne fut condamné qu'aux fers pour deux mois et à une forte amende.

Le sultan n'inflige jamais aucune punition sans s'être entouré de tous les renseignements possibles; il procède d'abord à une enquête en bonne et due forme. Je me hâte d'ailleurs, d'ajouter que les délits et infractions sont très rares; dans un espace de sept mois, je n'ai eu connaissance d'aucun crime commis dans la région.



Caractères, moeurs, coutumes, etc. — Appartenant à la race niam-niam ou azande, les Bandjias sont, en général, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, élancés et de complexion vigoureuse. La physionomie est fine, le regard intelligent et doux, le geste aisé, la démarche pleine d'assurance.



Joueur de tambour azande.
(D'après une photographie de M. Michel.)]

Ils se tatouent fortement les bras et la poitrine; sur le front, on remarque une ligne de petites incisions rapprochée des sourcils et parallèle à ceux-ci. La plupart des indigènes portent, sur chacune des joues, trois incisions horizontales légèrement convergentes, comme les Soudanais. C'est là, je pense, un vestige de l'occupation turque.

Quand ils n'ont pas d'étoffes à leur disposition, les Bandjias ne portent pour tout vêtement qu'un morceau de tissu indigène fait en fibres d'écorce. Ils s'enduisent tout le corps d'une poudre de bois rouge (*m'bagou*), ou se couvrent la figure, la poitrine, les bras et les jambes de dessins et d'arabesques au moyen d'une teinture végétale noire (*mbilikwa*).

Les hommes d'armes sont vêtus à la turque : pantalon flottant (*sirwal*), tunique (*kamir*) ou veste (*zeriba*) et turban ou fez (*tarbouche*). Leur taille est complètement entourée d'une longue cartouchière (*kaffa*) en peau d'antilope ou de léopard; ils sont chaussés de pantoufles (*markoub*). Ils tissent le coton, comme presque tous les Azandes, mais ils préfèrent les étoffes fabriquées par les blancs.

Lors de mon arrivée ici, toute la petite armée de Rafaï était sous les armes; ils avaient vraiment bon air ces beaux soldats noirs. Leur costume était d'une blancheur éclatante et les canons de leurs fusils scintillaient dans l'immense et rayonnante clarté. Les bannières déployées se déroulant au vent, les brillants costumes du sultan et des chefs, la foule bariolée des curieux, hommes et enfants, parés de leurs plus beaux atours, tout cela donnait à la réception un joyeux air de fête.

Pendant que les tambours battaient et que les sonneurs de trompe faisaient retentir l'air de fanfares guerrières, les soldats, commandés militairement, exécutèrent devant moi, avec un ensemble étonnant, plusieurs salves de mousqueterie.

Les armes sont ici l'objet de soins incessants. Les Bandjias ne sortent jamais sans leur fusil. Ils le portent eux-mêmes ou le confient, ainsi que leur cartouchière, à un jeune boy qui les suit partout.

Les femmes ont pour tout vêtement une simple feuille. Elles raffolent des perles; mais elles en réservent une grande partie pour les petits enfants, qu'elles parent avec beaucoup de coquetterie. Elles portent les cheveux longs et se coiffent d'une façon ravissante et variée; elles s'ornent la tête de petits cercles d'argent, de cuivre ou d'ivoire, et plantent dans leur chevelure des épingles d'ivoire ou de fer (*manguele*). Aux poignets et au bas des jambes, elles mettent des bracelets de cuivre et d'ivoire.

L'argent que l'on rencontre dans la région provient évidemment de la monnaie égyptienne qui, jadis, avait cours ici.

La langue généralement employée est l'azande. Les chefs, les notables, les soldats et beaucoup d'indigènes parlent couramment l'arabe. Il en est de même chez les A-Bandas et les Kreischs; quant aux dialectes a-bandas et kreisch, ils diffèrent essentiellement de l'azande. Mes entretiens avec le sultan et les chefs avaient toujours lieu en arabe.

Les mœurs sont d'apparence austère, comme chez tous les Azandes, et la plus grande décence est de règle.

Les Bandjias cèlent leurs femmes aux yeux des étrangers. Celles-ci cultivent de petits jardins autour de leurs habitations (grandes huttes de forme conique), vont chercher l'eau à la rivière, vaquent aux soins du ménage et font l'éducation des petits enfants et des jeunes filles. Aux hommes sont réservées la chasse, la pêche, la grande culture, ainsi que l'éducation virile des jeunes garçons. Ces derniers apprennent de bonne heure à manier la lance, à tirer à l'arc, à lancer le javelot ou le couteau.

Les Bandjias sont grands chasseurs, la viande constituant pour eux un véritable besoin.

Chose étrange, malgré cette passion qu'ils éprouvent pour la chair de presque tous les animaux, ils ne sont pas cannibales, en temps de paix du moins. La chasse leur fournit d'ailleurs en abondance la viande d'éléphant, de buffle, d'antilope, de sanglier et d'autres quadrupèdes très comestibles dont je ne connais que les noms indigènes.

Il n'y a pas de gros bétail dans la région; mais les chèvres que j'y ai amenées sont en pleine prospérité.

Le culte des Bandjias est le fétichisme. Ces indigènes sont superstitieux à l'excès; ils croient à l'efficacité des talismans et en inventent chaque jour de nouveaux. Tout le monde en est pourvu : colliers de dents d'animaux, sifflets pour éloigner le mauvais esprit, la pluie, le vent, l'orage (un sifflet spécial pour chaque cas), petits carnets en cuir hermétiquement fermés et contenant, paraît-il, quelques versets du Coran.

Les Bandjias croient aux vertus surnaturelles de certaines plantes dont ils font des infusions. Rafaï admet l'existence d'un Etre suprême, maître des destinées humaines.



Industrie et productions naturelles. — Les Bandjias sont très industrieux. Ils font de fort belles poteries et tous les ustensiles en bois dont ils se servent pour les besoins de leur ménage sont finement travaillés.

Les buffleteries et les pantoufles qu'ils portent sont de leur fabrication. Ils tournent et cisèlent l'ivoire et produisent de petits objets vraiment artistiques. L'industrie du fer est très prospère. Je n'ai vu ici aucun objet de forme grossière comme on en rencontre chez certaines tribus du Congo. Les Bandjias ont le sentiment du beau et le goût artistique très prononcés.

Au point de vue commercial, la contrée constitue un riche et vaste champ d'exploitation. Outre l'ivoire qui s'y trouve en abondance et le caoutchouc dont la récolte peut se faire sur une grande échelle, les autres produits, tels que la gomme copale, les bois de teinture, les essences précieuses, les peaux de bêtes, le coton, les arachides, les graines de sésame, le maïs, le tabac, les noix de palme très nombreuses chez les A-Bandas et les Kreisch, ne le cèdent en rien ni pour la quantité ni pour la qualité.

Le riz que j'ai introduit ici est en plein rapport. Quand j'aurai du café, je m'empresserai d'en planter; chez Semio, on en trouve à l'état sauvage, d'excellente qualité.

Lieut[t] de la Kéthulle de Ryhove.



Gobelet en ivoire des Azandes.

COUTUMES CONGOLAISES


Indigènes bangalas.

Commençons par l'échange du sang. Cette cérémonie a déjà été décrite dans le *Congo illustré* [1]. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est qu'il nous a paru intéressant de rappeler en quelques mots les transformations successives qu'elle a subies.

L'échange du sang a, comme on sait, une double signification; c'est, ou bien le pacte destiné à établir les bonnes relations entre les indigènes et le blanc nouvellement arrivé, ou bien le traité de paix mettant fin à une guerre entre deux tribus.

Nous savons, par le récit des premiers explorateurs, que jadis l'échange du sang était une cérémonie peu agréable : le blanc et le chef désireux de contracter alliance s'asseyaient face à face, un serviteur leur faisait à tous deux une légère incision à la poitrine et, après avoir mélangé sur une feuille de bananier le sang qui s'était échappé des blessures, en faisait avaler quelques gouttes à chacun des deux contractants.

Actuellement, chez les riverains du Congo, on a simplifié l'opération : le blanc et le chef indigène prennent place l'un en face de l'autre; l'incision, au lieu de se faire à la poitrine, est pratiquée dans la partie charnue de l'avant-bras. L'indigène qui opère dépose ensuite une pincée de sel sur les blessures et gratte par-dessus un peu du bois de la lance du chef et du fusil du blanc. Pour terminer, il frotte les deux bras l'un contre l'autre, tout en prononçant une harangue dont voici à peu près la traduction :

« Vous blanc et vous chef qui venez de faire l'échange du sang, retenez bien ceci : si vous trahissez votre nouveau frère, soit par vos yeux, soit par votre bouche, soit par vos mains ou par vos pieds, vous mourrez; vous, blanc, vous serez tué par cette lance et vous, chef, par ce fusil. Désormais, toutes les richesses du blanc appartiennent à son frère, notre chef, et toutes les femmes, toutes les chèvres, toutes les récoltes de notre maître appartiennent au blanc. »

Ce discours terminé, le pacte est conclu, et l'on entame aussitôt les jarres de *malafou*. Celles-ci, naturellement, sont offertes par le blanc, qui passe pour posséder des richesses immenses.

Si la cérémonie a lieu entre des chefs indigènes, elle diffère par le point suivant : au lieu de frotter leurs bras l'un contre l'autre, les deux chefs, afin de cimenter plus étroitement encore leur union, sucent avidement la plaie de leur nouveau frère.

Chez les Mongwandis, pour que l'échange du sang soit valable, il doit être accompagné du sacrifice d'un poulet qu'on égorge séance tenante et dont le sang est répandu sur la tête des contractants.

Les Européens sont parvenus à supprimer ce baptême peu ragoûtant; le poulet est abandonné aux spectateurs et, au lieu de sang, on verse sur le crâne des deux néophytes un peu de poudre rouge que les natifs appellent *kola* et qu'ils emploient pour se teindre le corps. Mais, suivant la logique intéressée du noir, il est toujours de règle que le blanc fournisse le poulet et distribue quelques cadeaux aux principaux assistants.

La cérémonie terminée, le chef offre une chèvre à son nouvel allié; ce dernier donne en cadeau des perles, des étoffes, des mitakos et toute sorte de bibelots qui valent naturellement deux fois le prix de la chèvre.

Mais la coutume la plus bizarre que je connaisse est la suivante, dont j'ai été témoin un jour chez les Upotos : Il s'agissait de conclure la paix entre deux villages épuisés par une lutte qui durait depuis plusieurs années; les principaux chefs s'assemblèrent pour une palabre où chacun exposa l'historique de la guerre, ses résultats, le but et les conditions du traité à conclure. Lorsque toutes les clauses furent débattues et acceptées, un serviteur muni d'une feuille de bananier passa devant les principaux chefs et leur coupa à chacun quelques poils des jambes. Il remit ensuite le tout au féticheur chargé de recommander à chacun, dans la harangue finale, la stricte observation des clauses acceptées et prédisant les plus affreuses calamités à celui qui trahirait le premier l'alliance conclue.

Le discours du féticheur terminé, on déposa dans une boîte la feuille de bananier avec son contenu et on alla serrer le tout dans la case réservée aux fétiches. La paix était signée.



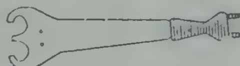
La politesse chez les noirs. — On est souvent tenté de croire que le Congolais ignore les règles de la politesse; c'est une profonde erreur; bien qu'elles diffèrent essentiellement des nôtres, elles n'en existent pas moins.

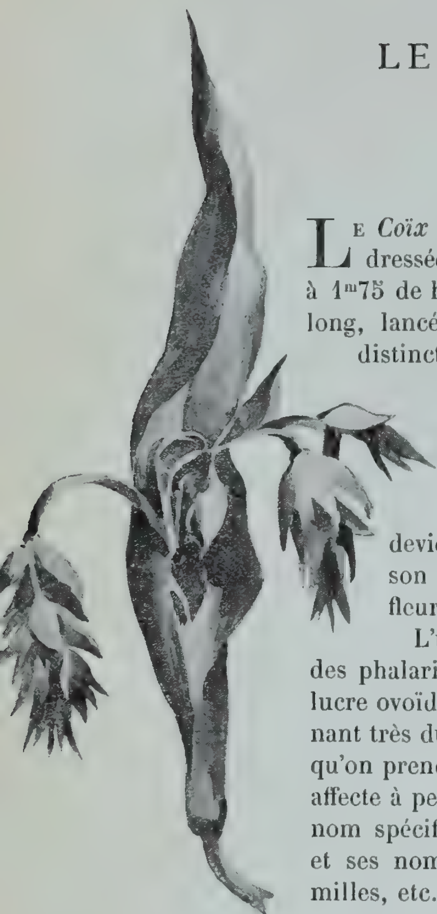
Dans le bas Congo et dans la région des cataractes jusqu'au Stanley-Pool, tout indigène qui rencontre un chef, noir ou blanc, dit : *M'Boté foumou* (bonjour chef), à quoi le maître répond : *M'Boté* (bonjour). Le Bangala qui s'adresse à un autre commence par ces mots : *Io adjajo* (je vous salue), auxquels l'interpellé répond : *Io* (soyez le bienvenu). Un Upoto qui s'avance vers son chef crie : *Bâ*, en levant la main; ce à quoi l'autre répond : *Hum*. Suivant l'importance du chef, le *bâ* et le *hum* sont répétés deux ou trois fois. On retrouve la même coutume chez les Mogwandis. Ceux-ci, ainsi que la plupart des peuplades du centre de l'Afrique, émettent, la bouche presque fermée, le son : *è è*, pour dire oui. Les Bas-Congolais, eux, pour exprimer l'affirmation, restent muets et se contentent de plisser fortement la peau du front en ouvrant de grands yeux.

Au repas, une coutume assez étrange consiste à goûter la *malafou* qu'on offre. Celui qui régale commettrait une insigne impolitesse en ne trempant pas, le premier, ses lèvres dans l'unique verre auquel ses convives sont appelés à boire.

Lieut[t] Wilverth.

(1) Voir *Congo illustré* 1894, p. 57.





LES PLANTES MÉDICINALES DU CONGO

V. — LE « COÏX LACHRYMA ARUNDINACEA » [1]

Le *Coïx Lachryma* est une plante annuelle, dressée, glabre, à tige rameuse de 1 mètre à 1m75 de haut; feuilles de 30 centimètres de long, lancéolées, rigides, à nervure centrale distincte; fleurs monoïques réunies en un épi composé de trois épillets basilaires, le médian sessile et femelle, les deux latéraux pédicellés et neutres, tous renfermés dans un involucre ovoïde qui, à maturité, devient dur comme la pierre. C'est par son sommet perforé que sortent les fleurs mâles, en panicules lâches.

L'unique espèce que renferme le genre des phalaridées est caractérisée par cet involucre ovoïde, aigu et perforé au sommet, devenant très dur à maturité, blanchâtre et luisant, qu'on prend vulgairement pour la graine et qui affecte à peu près la forme d'une larme; d'où le nom spécifique de la plante : *Coïx lachryma;* et ses noms vulgaires : larmes de Job, larmilles, etc.



Habitat : D'après C d'Orbigny le *Coïx lachryma* serait originaire de l'Inde. Lanessan le signale comme étant commun en Nouvelle-Calédonie dans les endroits bas et humides. D'après Moloney, il est cultivé à Sierra-Leone. On le rencontre aussi parfois dans nos jardins comme objet de curiosité plutôt que d'agrément (Larousse). Enfin, nous le signalons comme abondant dans le district de l'Équateur, où nous l'avons remarqué pour la première fois dans la Boussira.



Usages : D'après Gouas, dans certains pays, on emploie les involucres de coïx pour fabriquer du pain en cas de disette. Ces involucres renferment, en effet, un caryopte, contenant de la fécule; dans l'Inde, on les met mariner dans l'eau pendant une nuit, afin de les dépouiller aisément de leur enveloppe, et ils peuvent alors servir à l'alimentation; les indigènes d'Amboine font de même (Rumphius).

Dans les Indes hollandaises les natifs pilent les larmes de Job pour les mêler avec de l'eau et les employer contre les maladies nerveuses et comme moyen d'éloigner les mauvais esprits.

Les feuilles de Coïx passent auprès des indigènes de la Nouvelle-Calédonie pour posséder des propriétés médicinales.

D'après Moloney, ces propriétés seraient toniques et diurétiques; Baillon dit que les larmes de Job ont été signalées comme lithontriptiques. Mais l'usage le plus fréquent qui se fasse de la larme de Job est pour la confection de bracelets, colliers, chapelets, etc. Chez les nègres marrons, ces colliers sont appelés « colliers de Kanifro » (possessions hollandaises). Je trouvai des objets de ce genre dans les villages de la Boussira. Dans un rapport daté du 9 septembre 1892, je signalais, en effet, l'existence dans cette rivière de « colliers en perles végétales appelées « békétés »; ces perles sont mauves, bariolées et, lorsqu'on les frotte l'une contre l'autre, elles produisent un son de verroterie.

Des spécimens rapportés de la Boussira furent exposés au compartiment congolais, à Anvers; je leur avais donné le nom de « chapelets-monnaie », parce qu'ils sont employés comme monnaie par les tribus mongos, chez qui nos perles manufacturées n'ont pas encore fait leur apparition.

Alternant avec des baies séchées de plantes diverses, des dents humaines ou des dents de fauves, de petits morceaux de joncs, des perles en cuivre rouge, etc., les larmes de Job forment de véritables chapelets de longueurs différentes suivant leur valeur monétaire. Lorsque je parvins, en 1892, aux villages de la Iâpa (haute Boussira), quatre chapelets de l'espèce, longs d'environ un mètre, représentaient le prix d'un esclave. Les populations qui emploient les « perles végétales » comme monnaie se montrent très avides de nos petites perles de Venise ou de Bohême.

A ce propos, nous signalerons un rapprochement ethnographique curieux, sans, bien entendu, en vouloir tirer aucune conséquence prématurée. D'après l'exposition ethnographique du Trocadéro, à Paris, les Indiens Campos (Napo), du Pérou septentrional (Équateur américain), employaient les « larmes de Job » pour en confectionner des colliers, en les alternant avec les petites perles rouges et blanches de Venise, les mêmes qui ont cours au Congo. De plus, ces mêmes Indiens se tatouent d'une série de lignes parallèles en travers des joues et du nez, ce qui forme un autre rapprochement intéressant avec certaines tribus de l'Équateur africain, Mbâla, sur la Djwâpa, par exemple, où le tatouage de race est formé par une série de petites entailles jointives, dessinant un grand accent circonflexe allant du milieu d'une joue à l'autre par le travers du nez.

Il faut dire que dans les autres tribus du Congo, les tatouages en travers du nez sont rares.

Remarque. — Le mot coïx doit se prononcer ko-ikss (Larousse) et non pas kwâkss. Nous n'avons pu trouver l'origine de l'appellation « larmes de Job ». Peut-être quelqu'un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux et voudra-t-il nous en faire part.

Lieut[t] Ch. Lemaire.



[1] Famille : Graminées; Tribu : Phalaridées; Synonymes : Larmes de Job, larmilles des Indes, etc.; Nom mongo (Équateur) : Békété.



Départ d'un train à la gare de Matadi. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Les nouvelles que nous avons publiées dans ces derniers temps, au sujet de l'avancement du chemin de fer, viennent d'être confirmées officiellement par un rapport que M. Fuchs, inspecteur d'État ff. de gouverneur général à Boma, adresse au gouvernement central de l'État indépendant du Congo.

Parti de Matadi le 19 août, M. Fuchs a fait une excursion le long de la ligne et a visité les travaux jusqu'au col de Nsole (kilomètre 132).

La première partie du voyage s'est effectuée en wagon jusqu'au kilomètre 118. A partir de ce point jusqu'au kilomètre 132, l'inspecteur d'État a parcouru, à pied, les chantiers du chemin de fer.

Il résulte du rapport officiel transmis à l'État indépendant du Congo, que les travaux sont méthodiquement conduits et marchent très rapidement.

On arrive à poser de 600 à 700 mètres de voie par jour.

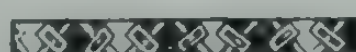
La direction du chemin de fer estime que, sauf imprévu, le rail atteindra Kimpesse (kilomètre 160) au mois d'avril prochain.

L'état de santé du personnel européen et du personnel noir est satisfaisant et l'esprit des travailleurs excellent.

M. Fuchs est rentré à Matadi le 21 août à 4 1/4 heures; le trajet de 82 kilomètres, entre la Lufu et Matadi, s'est effectué en cinq heures. L'exploitation, sur toute cette partie de la ligne, est signalée comme se faisant très régulièrement.



Les dernières nouvelles nous apprennent que, depuis le 19 août, il a été engagé par la Compagnie 750 nouveaux travailleurs noirs destinés à renforcer le personnel ouvrier du chemin de fer.



LES SAKARAS ET LEUR SULTAN BANGASSO

PAR LE COMMANDANT BALAT

ORIGINES DU SULTANAT. — Le territoire des Sakaras, race très puissante et, comme nous le verrons plus loin, très étendue, est placé sous l'autorité directe et absolue d'un chef unique, Bangasso, qui a pris le titre de sultan.

Les ancêtres de ce sultan, Beringa et son père Danga, étaient des chefs peu importants établis sur le Bomu, le Bali et le Zaco; leur descendant Boendi, grand-père du chef actuel, est le véritable fondateur de la dynastie et du royaume tel qu'il existe à l'heure présente. C'est lui qui, aidé par ses quatre fils : Bali, Badoka, Ganda et Mada, conquit presque tout le pays arrosé par le Bomu et ses affluents et y installa les populations sakaras.


Guerrier azande.
(D'après une phot. de M. Michel.)

Bangasso, fils de Bali, homme d'une intelligence et d'une énergie peu ordinaires, assujettit tout le pouvoir dans sa main ferme, et, ajoutant quelques conquêtes à celles de son grand-père Boendi, créa définitivement l'empire que nous connaissons aujourd'hui.

Le sultan actuel pratique, dans la plus large acception du terme, le « self government ». Toutes les décisions importantes sont prises par lui. Des courriers sûrs lui arrivent régulièrement, à toutes les heures de la journée, et le mettent rapidement au courant de ce qui se passe dans le pays.

Les moyens qu'il emploie pour affirmer son autorité sont parfois cruels; mais cette sévérité, souvent nécessaire avec des sujets comme ceux auxquels il commande, est tempérée par un grand fond de bonté naturelle. Il fait tout par lui-même, sans jamais rien oublier d'important.

Depuis l'arrivée des agents de l'État, qu'il s'efforce d'imiter en toutes choses, Bangasso a sensiblement modifié sa façon de gouverner. Les capitaines Van Gèle et Le Marinel sont même arrivés, par leurs conseils, à lui faire abandonner plusieurs de ses anciennes habitudes et à modérer considérablement les répressions, parfois trop sévères, qu'il exerçait pour maintenir son pouvoir. Je m'efforce de compléter l'œuvre humanitaire de mes prédécesseurs.

JUSTICE RÉPRESSIVE. — Le sultan rend lui-même la justice; il confie bien à ses grands chefs le soin de juger les cas peu importants; mais, dès qu'il s'agit d'un homme libre ou d'un délit d'une certaine gravité, l'accusé doit comparaître devant Bangasso en personne.

Voici les peines appliquées dans quelques cas principaux : L'individu coupable de vol est condamné à la restitution, puis on lui coupe une oreille ou un bout d'oreille, suivant l'importance du détournement. Le sultan se montre particulièrement rigoureux pour les vols d'ivoire. Il considère cette précieuse denrée comme son bien propre : l'individu reconnu coupable d'avoir dérobé une défense d'éléphant est frappé de la chicotte jusqu'à ce qu'il ait dit où il a caché le produit de son larcin.

L'homme convaincu d'adultère est puni de mort : on lui coupe le cou ou on l'étrangle, suivant le rang qu'il occupe. Le coupable peut racheter sa mort si le plaignant se contente de l'indemnité proposée.

L'assassinat et le meurtre sont toujours punis de mort. Personne ne peut se soustraire à ce châtiment. Tout cela néanmoins est un peu théorique et ici, plus que partout ailleurs, la justice est rendue d'une façon assez inégale. Le sultan, dans ses jugements, a l'habitude de consulter d'abord les nécessités de sa politique intérieure et il arrive qu'il se montre particulièrement indulgent quand l'accusé appartient à la race boëndi.

Voici, à titre de curiosité, un jugement de Bangasso : Il s'agissait d'un chef de sa famille qui s'était rendu coupable d'adultère avec une des femmes du sultan. Comme ce dernier ne voulait pas condamner à mort son parent, il lui laissa la faculté de faire exécuter un tiers à sa place et le condamna simplement à payer une amende de 10 chèvres et de 20 fers de lance. Ce jugement peut paraître bizarre, mais il est parfaitement conforme aux mœurs du pays.

Il n'y a pas bien longtemps, Bangasso exécutait encore lui-même les jugements qu'il prononçait : « Ce, pour en être plus certain », disait-il. Il paraît avoir renoncé à cette pratique; il s'en cache en tous cas. Nous sommes arrivés déjà à lui persuader de nous livrer les hommes condamnés à mort, au lieu de les faire décapiter : pour certains cas, il y a consenti; pour d'autres, il nous assure que cela ne lui serait pas possible quand bien même il le voudrait.

Le sultan nous affirme qu'il fait de sérieux efforts pour supprimer dans son royaume l'anthropophagie qui y sévit comme un peu partout dans cette région, mais à un degré moindre que chez les populations voisines. Grâce à notre influence, cette abominable coutume commence déjà à être jugée sévèrement par les natifs.



POPULATION. — Nous évaluons la population des Sakaras, répartie sur les 43,000 kilomètres carrés de la surface du pays, à 120,000 habitants. Ces indigènes ne forment pas d'agglomérations considérables telles que nous en voyons sur le Congo

ou le long de l'Ubangi ; ils se réunissent par famille. Chaque chef a bien ses hommes autour de lui, mais les différentes familles forment des groupes séparés vivant dans des espaces clos.

La polygamie se pratique dans toute la force du terme. Bangasso en donne lui-même l'exemple; il a environ 1,500 femmes qui lui ont déjà donné une soixantaine d'enfants. Tous ses fils sont répartis dans les différentes parties du pays dès qu'ils sont en âge de commander. C'est grâce à eux que le sultan maintient en partie son autorité et parvient à être si bien renseigné sur ce qui se passe dans son royaume.

Les Sakaras, dont la race domine toutes les autres, passent la plus grande partie de leur temps à chasser et à faire la guerre. Quelques-uns exercent une petite industrie : ils sont forgerons, vanniers, potiers, etc. Les femmes cultivent la terre, portent les fardeaux et s'occupent de toutes les charges du ménage. Ces indigènes sont en général assez indolents.



Religion. — Il n'existe aucune religion chez les Sakaras; ils ont une individualité N'Goumba à laquelle ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent; pour combattre l'influence de la divinité, ils ont des fétiches, des amulettes, etc. Ils se montrent en général très sceptiques.



Esclavage. — L'esclavage existe naturellement dans toute la région; mais il est tempéré par une loi qui interdit au maître de mettre à mort ses serviteurs. Bangasso a, de plus, le droit d'affranchir un esclave et d'en faire un homme libre pour des faits de guerre ou des services éminents.

L'enfant né d'un homme libre et d'une femme esclave est libre. Il reçoit, comme tous les Sakaras, à partir d'un certain âge (vers 16 ans), le signe distinctif de la race qui consiste en un tatouage horizontal sur le front, et composé de quatre séries de traits qui se recoupent.



Guerrier de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)



Moeurs diverses. — Le Sakara, sans avoir les formes athlétiques des indigènes des bords de l'Ubangi, est en général très bien fait et très solide. Sa physionomie est intelligente. Il ne porte presque pas de perles, à l'inverse des races sangos, a-bodos, etc., qui en ont les cheveux et la barbe remplis. Il a, en général, une coiffure très caractéristique qui consiste à relever sa chevelure en forme de casque. Il se peint souvent le corps avec de l'ocre rouge.

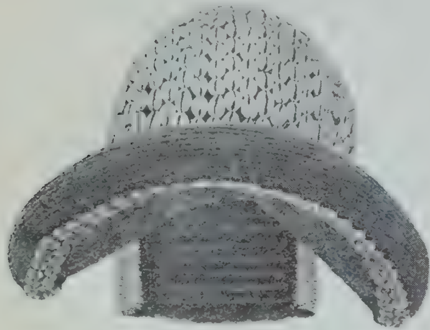
Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, ces indigènes sont naturellement indolents; les armes seules les intéressent et parviennent à les faire sortir de leur apathie. Ils montrent une réelle application et une grande aptitude pour tout ce qui concerne les exercices militaires.

Les Sakaras enterrent leurs morts; ces cérémonies funèbres, surtout quand il s'agit de chefs, sont entourées d'une espèce de mystère très difficile à pénétrer.

Dernièrement est mort, non loin d'ici, un parent de Bangasso, le chef Ganda; ses fils ont amené à la station le cadavre de leur père, suivi de toutes ses femmes et de ses esclaves. Bangasso était précisément chez moi lorsqu'on est venu lui annoncer que le cortège funèbre venait d'arriver. De crainte que nous n'intervenions, et que nous ne lui posions des questions embarrassantes, il nous a quittés brusquement sans nous faire ses adieux et nous ne l'avons plus revu.

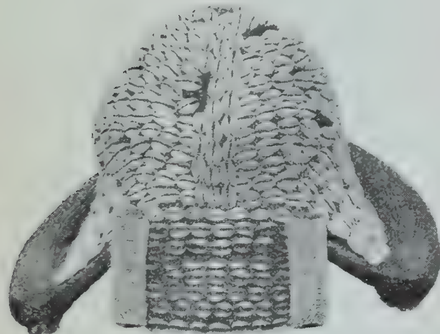
Le lendemain, nous apprenions que l'enterrement avait eu

lieu à la pointe du jour. Ganda avait été placé dans un trou creusé en terre, la tête appuyée sur le cadavre d'un enfant de douze ans, et entouré des corps de vingt de ses femmes sacrifiées sur sa tombe. Les membres de la famille Boëndi seuls, avaient été invités à cette horrible cérémonie; encore devaient-ils avoir atteint un certain âge pour être admis à y assister.



Coiffure des Sakaras vue de face.

Je me suis laissé dire que, dans de pareilles occasions, nul ne peut, sous peine de mort, révéler ce qui s'est passé aux funérailles. Un des fils de Ganda, Oango (un ancien boy du capitaine Van Gèle), nous a cependant avoué l'existence de ces sacrifices humains; mais nous n'avons jamais pu obtenir de lui qu'il nous en fît une description complète.



Coiffure des Sakaras vue de dos.

Bangasso se renferme dans le mutisme le plus absolu à cet égard. Nous savons néanmoins que cette abominable coutume, dont les indigènes ne parlent qu'en tremblant, se pratique de temps immémorial. Il n'y a pas bien longtemps, les enterrements des grands sakaras étaient suivis du massacre de tous leurs esclaves, qui, après avoir été égorgés, étaient livrés en pâture aux indigènes.

Bangasso nous a assuré que cela ne se passerait plus à l'avenir et que, même à sa mort, il défendrait à ses descendants de faire tuer ses femmes afin de donner un grand et salutaire exemple; mais il affirme qu'il n'a pu se soustraire aux anciennes traditions pour Ganda, qui était le dernier de ses ascendants et qui avait prescrit lui-même le cérémonial de ses funérailles.

Le cimetière des Boëndis ne peut être visité par personne sous peine de mort; les indigènes en cachent soigneusement l'emplacement.

La langue des Sakaras n'a aucun rapport avec celle des indigènes des rives de l'Ubangi; les mots sont absolument différents. Ce langage est assez difficile à apprendre. Nous nous efforcerons d'avoir des renseignements complets sur son origine et son génie.

FAUNE. FLORE. — La faune de cette région diffère très peu de celle des autres parties de l'Ubangi. On y rencontre beaucoup d'éléphants, surtout au nord. Quant aux hippopotames et aux crocodiles, ils sont peu nombreux dans le Bomu, mais ils se montrent en plus grande quantité dans les affluents tels que le Bali et le Shinko.

Beaucoup de serpents très dangereux (nous en avons remarqué trois espèces); dans les forêts, les animaux les plus répandus sont les léopards et les chats-tigres; quelques lions dans les montagnes de nord-est; des hyènes dans les plaines; un monde d'insectes et d'oiseaux : pintades, perdreaux rouges, cailles, pigeons, abondent aux environs des cultures.

Nous avons remarqué dans les forêts un grand nombre de lianes à caoutchouc, et assez bien de cotonniers dans les taillis, à la lisière des grands bois.

Les indigènes cultivent surtout le manioc, le maïs, une espèce de concombre dont ils mangent les semences et une sorte d'épinard sauvage.

On trouve peu de palmiers dans le pays : les élaïs font presque complètement défaut; par contre, en certains endroits on rencontre assez bien de palmiers borassus.

En résumé, le territoire des Sakaras forme un pays des plus remarquables par sa fertilité, son réseau de communications, ses richesses naturelles et son organisation politique.

Commandant BALAT.



Spécimens d'objets de vannerie de Djabbir.



Une rue du village de Bumba, confluent du Rubi.
(D'après une photog. de M. Michel.)

L'ESCLAVAGE ET LE CANNIBALISME

PAR LE LIEUTENANT WILVERTH.



Indigène bangala.

Je ne me propose pas de faire ici l'historique de l'esclavage et du cannibalisme au Congo. Je m'attacherai seulement à prouver que ces coutumes barbares, dont l'origine est si ancienne dans toute l'Afrique équatoriale, tendent à se modifier peu à peu et ne tarderont pas à disparaître complètement devant l'influence toujours croissante de la civilisation européenne.

J'aurai atteint le but que je me suis assigné si, en réponse à ceux qui doutent encore des progrès réalisés par les Belges au Congo, je réussis à montrer ce qu'étaient, il y a quelques années à peine, les habitants de ces régions, ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils seront dans un avenir plus ou moins rapproché.

Afin de mieux faire comprendre l'évolution qui s'est produite chez la plupart des populations du haut fleuve, je rappellerai tout d'abord quelques-unes des scènes de sauvagerie dont furent témoins les explorateurs de la première heure.

Voici, par exemple, le récit des funérailles de Mpoki, le chef du village de Manga, près de Bolobo :

Le corps, ayant été bien lavé, fut enroulé dans les plus riches étoffes laissées par le défunt; la figure fut barbouillée de couleur. Ainsi arrangé, le cadavre fut exposé devant la hutte habitée avant le décès; pendant huit jours, les indigènes des environs vinrent exécuter des danses accompagnées de chants, de battements de gongs, de coups de fusil. Ce vacarme se prolongeait fort avant dans la nuit; bien entendu, le malafou circulait à pleines calebasses et les danseurs ne se retiraient que tout à fait ivres. Le neuvième jour, une fosse fut creusée pour y déposer le corps. Le soir, les sacrifices commencèrent au clair de la lune; quatre femmes furent immolées au son des tams-tams, des tambours, des cris assourdissants poussés par la foule en proie à une joie féroce; les corps de deux des femmes furent déposés en travers dans le fond de la fosse de Mpoki, tandis que les deux autres furent mangés.



J'emprunte à un autre voyageur le récit suivant des cérémonies qui eurent lieu, en 1883, à l'occasion de la mort de Seko Tonghi, un des chefs baroumbés établi près de la station actuelle de l'Équateur :

« Des processions de femmes s'organisèrent; elles portaient les objets ayant appartenu au défunt : bouteilles, calebasses, pagnes, etc. Pendant ce temps, les hommes tiraient de nombreux coups de fusil. Le soir, on dansa, on chanta et on but le malafou; le lendemain, vers midi, eut lieu l'exécution. Les tambours, les gongs, les trompes en ivoire produisaient une cacophonie sans nom; la foule des spectateurs hurlait; au milieu de la place, se trouvait une des victimes destinées à être sacrifiées : c'était un gaillard gros et fort, complètement nu; il était assis sur le sol, les jambes allongées, les mains attachées à des piquets, son visage était impassible, le regard indifférent. On plaça entre ses jambes un pieu auquel il fut solidement lié par le milieu du corps; puis on lui passa au cou un collier fait de lianes. De ce collier partaient d'autres lianes qui se réunissaient toutes au-dessus de la tête en un seul lien attaché à l'extrémité d'un arbuste recourbé vers le patient. Quand tout fut bien ajusté, on banda les yeux de la

victime. A ce moment, le sacrificateur s'avança, armé d'un énorme couteau; il prit position, mesura son élan et frappa un coup sec. L'arbre se redressa et projeta au loin la tête du supplicié. Immédiatement, les sauvages se précipitèrent sur le corps mutilé pour le dépecer. »

Voici un épisode non moins caractéristique dont fut témoin, au mois de mai 1884, le regretté commandant Coquilhat.

Les Bangalas étaient allés faire la guerre aux Oubikas et rentraient vainqueurs chez eux; ils ramenaient le cadavre couvert de plaies d'un grand chef ennemi. Quand le corps ensanglanté eut été déposé sur la rive, Mata Buiké, chef des Bangalas, et ses fils le dépecèrent; chacun des notables de la cour du roi reçut une petite part de la dépouille humaine; puis tous défilèrent au milieu de la populace en répétant un chant lugubre et triomphal à la fois et d'une frénésie caractéristique. Dans la soirée, les Bangalas se livrèrent à des danses symboliques; des feux furent allumés; les débris du cadavre dépecé furent grillés et mangés par le roi, ses fils et les notables pendant que la multitude répétait en chœur le refrain de chants appropriés à la circonstance.

Dans le journal de voyage de Casman, je trouve la relation d'un fait qui montre le commencement de l'influence du blanc. C'était à Lukoléla, le 1er décembre 1884; une exécution devait avoir lieu. Deux blancs, MM. Casman et Glave, se rendirent au lieu du supplice; le condamné était garrotté; le bourreau avait déjà marqué sur le cou la place où il devait frapper. L'assistance délirait de joie. Les blancs s'étant enquis du délit dont le malheureux s'était rendu coupable, apprirent par un trafiquant bayanzi que cet homme avait mérité la mort pour avoir essayé de se soustraire à l'autorité de son maître. « Je l'ai acheté fort cher, dit-il, et depuis plusieurs jours ce misérable brise ses liens et tente continuellement de s'échapper. Il veut donc me voler. » — « Mais, répliquèrent les blancs, si vous tuez cet homme, vous n'y trouverez aucun avantage! Dites-nous combien il vous a coûté. Nous vous payerons sa valeur en mitakos et nous l'emmènerons » Le marchand, après réflexion, demanda 300 laitons; les blancs délivrèrent le pauvre diable et le prirent avec eux. Mais ce ne fut pas sans provoquer de vives protestations chez les natifs qui, furieux d'être privés du spectacle d'une exécution capitale, se mirent à murmurer et voulurent même faire un mauvais parti aux deux Européens.



Indigènes de l'Aruwimi. (D'après une phot. de M. Sanders.)

Voici une coutume qui, jadis, se pratiquait dans tout le bas Congo : A la mort d'un chef, le féticheur désignait deux ou trois personnes prétendûment coupables d'avoir commis le crime. Ces gens étaient immédiatement arrêtés et, devant le peuple rassemblé, le sorcier prononçait un violent réquisitoire contre les accusés. Il leur ordonnait ensuite de boire la *cassa* (breuvage empoisonné provenant de la décoction d'une plante vénéneuse). Ceux qui succombaient à l'épreuve étaient convaincus d'avoir causé la mort du chef et tous les assistants se disputaient l'honneur de porter les premiers coups de couteau au criminel. Ce dernier était traîné sur un bûcher et ses cendres jetées sur la tombe de sa prétendue victime.

A l'heure actuelle, ces odieuses pratiques ont entièrement disparu dans toutes les parties soumises directement à l'action de l'État indépendant. Le bas Congo est purgé des traitants; la question arabe est définitivement résolue et la pacification des vastes contrées visitées jadis par les marchands d'hommes est un fait accompli. Dans le haut Congo, chez les populations riveraines, il est très rare qu'il se passe encore, de loin en loin, quelques faits isolés de cannibalisme. Quant à l'esclavage, il est devenu plutôt domestique, si je puis m'exprimer ainsi. Il n'y a guère que chez les peuples des bois, moins directement soumis au contrôle des Européens, que l'on signale encore de temps à autre des abus. Généralement, il s'agit de sacrifices humains consommés à l'occasion des funérailles d'un grand chef.

Je me suis laissé dire que, dans ces circonstances, on immole un certain nombre d'esclaves dont la quantité varie suivant l'importance du défunt. Les victimes choisies sont généralement des hommes ou des femmes fort âgés ou bien encore de tout jeunes enfants. Le corps du chef mort est recouvert de ses plus beaux ornements, puis couché sur une natte. Les femmes du village font l'office de pleureuses : elles donnent des marques du plus profond désespoir, poussent des cris à fendre l'âme et pleurent à chaudes larmes. Les hommes se rassemblent aux environs de l'habitation où repose le défunt et où la famille a eu soin de faire préparer une grande quantité de pots de massanga (vin de canne à sucre), et de malafou (vin de palme). Pendant que les femmes pleurent, les hommes boivent et fument. La cérémonie se prolonge jusque bien avant dans la soirée; aussi l'assemblée est-elle fortement éméchée quand la lune éclaire la scène de ses rayons argentés. Minuit est l'heure consacrée au sacrifice; la victime est amenée; un adolescent qui demande à être reconnu apte à porter les armes, est chargé du rôle de

sacrificateur. L'exécution terminée, le féticheur découpe le cadavre et le partage entre les personnes de l'assemblée.



J'ai demandé un jour à certains chefs qui m'avaient été signalés comme pratiquant en cachette l'anthropophagie, ce qui pouvait pousser les cannibales à rechercher si avidement la chair humaine. « Oh! me répondirent-ils, aucune viande ne surpasse en saveur celle de l'homme; c'est la *niama* (viande) par excellence; une fois qu'on en a goûté on veut encore en manger. » Après leur avoir montré toute l'horreur de ces épouvantables repas, je leur dis : « Mais vous ne comprenez donc pas que ceux qui mangent leurs semblables sont moins que des bêtes sauvages, car celles-là au moins ne se dévorent pas entre elles. » A cet argument, qui semblait quelque peu les surprendre, ils ne trouvèrent rien à répondre, mais, visiblement gênés, ils mirent fin à la conversation.



Je me suis laissé raconter que jadis les Mondonga, lorsque des gens d'autres tribus s'aventuraient en troupes peu nombreuses dans leurs bois, les chassaient absolument comme des bêtes sauvages. A cette fin, ils s'armaient de lances en forme de harpons, retenues au poignet par une corde; lorsque cette lance pénétrait dans le corps de la victime, si cette dernière n'était pas tuée sur le coup, elle essayait souvent d'arracher l'arme pour prendre la fuite; mais la forme du harpon empêchait le fer de sortir de la blessure et le Mondonga pouvait achever sa victime à coups de couteau.

D'autres peuplades, où les esclaves étaient rares, échangeaient, paraît-il, avec des tribus qui venaient parfois de fort loin, de l'ivoire contre du bétail humain.



Actuellement, l'État a mis un terme à cet affreux commerce. L'esclavage domestique, comme je le disais plus haut, subsiste seul encore chez les populations riveraines, et, chose qui peut paraître étrange, celui qui a été employé chez un bon maître considère généralement ce dernier comme son père plutôt que comme un étranger. Il ne demande pas à le quitter et n'envie pas d'autre sort.

Les Upotos et les Bangalas comptent, nous le savons, leur fortune d'après le nombre de femmes et d'esclaves qu'ils possèdent. Jadis, le chef de Mobeka possédait, au dire de ses sujets, plus de cent femmes et quelques centaines d'esclaves.

Il est à noter que le serviteur qui s'est rendu utile à son maître est considéré, au bout d'un certain temps, comme de la famille et ne doit pas craindre d'être vendu. Il est spécialement chargé d'aller à la pêche, de récolter le vin de palme, de fabriquer les armes. Aucun signe particulier ne le distingue des hommes libres.

A Upoto, chaque village installe dans une île voisine une véritable colonie d'esclaves, sous la surveillance d'un chef. Tous ces gens vivent très tranquillement entre eux, exempts de soucis et sans s'inquiéter du lendemain.

La traite a complètement disparu dans la région d'Upoto et de Bangala. Buéla et Mbélé, qui étaient autrefois les deux principaux centres d'approvisionnements, ne fournissent plus de marchandise humaine.

Depuis l'établissement des Européens dans la région, dès qu'un esclave est mécontent de son sort ou craint d'être vendu par son maître, il vient se mettre sous la protection de l'Etat, qui le libère; les natifs savent très bien, aujourd'hui, qu'une fois libérés, ils deviennent immédiatement des hommes libres.

Ces esclaves libérés sont envoyés dans les camps d'instruction de Nouvelle-Anvers, de l'Équateur, de Léopoldville, où on leur apprend l'exercice militaire, ainsi qu'un métier tel que celui de charpentier, forgeron, maçon, laboureur, etc.

On le voit, tandis qu'il y a quelque vingt ans, la traite et le cannibalisme régnaient sans partage dans toute l'Afrique tropicale; tandis qu'à l'époque des premières expéditions de l'Association internationale africaine, les explorateurs eurent à lutter contre les horribles pratiques des indigènes, dix ans plus tard, ces mêmes peuplades, cannibales d'instinct, étaient complètement soumises et avaient abandonné leurs abominables coutumes. Seules, quelques tribus trop éloignées ou perdues au milieu des forêts persistent peut-être dans leurs cruelles traditions; mais sous peu nous verrons l'action du blanc s'étendre jusque là et alors les horribles scènes entrevues par les premiers pionniers de la civilisation passeront à l'état de légendes. Le jour où, grâce aux missionnaires, aux commerçants, aux agents de l'État indépendant, les jeunes nègres qui sont soumis actuellement à l'influence des Européens auront atteint l'âge adulte, ce jour-là, l'esclavage et le cannibalisme auront vécu à tout jamais. Mais il faut pour cela arriver à grouper autour de soi toute la nouvelle génération indigène. Beaucoup a déjà été fait dans ce sens et le succès a couronné l'entreprise; mais un jour viendra où nous verrons les jeunes Congolais s'asseoir en masse sur les bancs des écoles et recevoir, à l'instar de ce qui se fait dans certaines institutions professionnelles, une éducation non seulement intellectuelle et morale, mais aussi manuelle; ce jour-là, le sol africain, si riche et si fécond, nous rendra au centuple tout ce que nous aurons su dépenser pour l'émancipation et la régénération de ses enfants. Lieut[t] WILVERTH.



PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

I. — L'*HÆMANTHUS LINDENI*

Après avoir consacré plusieurs articles aux végétaux utiles du Congo, nous avons cru intéressant de présenter à nos lecteurs quelques-unes des plus jolies plantes d'ornement qui aient été récoltées dans les territoires de l'État indépendant.

Nous commencerons par l'*Hæmanthus Lindeni*, N.-E. Br., une magnifique Amaryllidée qui fut découverte dans la région du Congo par M. Aug. Linden, à qui l'espèce a été dédiée. M. Linden en envoya des spécimens vivants, en 1887, à l'établissement de *l'Horticulture internationale*, à Bruxelles; toutefois, ce n'est qu'au mois d'août de l'année 1890 qu'une de ces plantes produisit la première grande ombelle, portant plus d'une centaine de fleurs de 5 centimètres d'ouverture.

Depuis cette époque, l'*Hæmanthus Lindeni* a obtenu le plus grand succès à l'exposition quinquennale du Casino de Gand, et, tout récemment, au dernier concours d'horticulture organisé à Bruxelles par la Société royale de Flore et la Royale Linnéenne. En 1893, un certificat de mérite de 1re classe lui avait déjà été décerné par la *Royal Horticultural Society* de Londres.



L'*Hæmanthus Lindeni* (1).

Voici, d'après une description empruntée à N.-E. Brown, les caractères généraux de l'*Hæmanthus Lindeni :* Cette plante n'a pas de bulbe proprement dit, mais un faisceau de racines épais et compact. De ces racines, naissent six à huit feuilles disposées sur deux rangées, avec de longs pétioles qui sont arrondis à la partie inférieure, tandis que le dessus est plat et bordé de replis érigés, étroits, d'un vert foncé teinté de pourpre sombre à la partie inférieure.

La partie étalée de la feuille a de 25 à 30 centimètres de longueur, et de 9 à 11 1/2 de largeur; elle est allongée, ovale-lancéolée, aiguë; la base est largement arrondie, subtronquée ou subcordée, et se prolonge par les rebords du pétiole; elle est d'un vert éclatant à la partie supérieure, et plus sombre à la partie inférieure, avec une côte médiane pourpre sombre, plate en dessus, arrondie et formant saillie en dessous. Deux des nervures latérales principales, à égale distance des bords et de la côte médiane, produisent une inflexion curieuse, la première se dessinant en creux à la surface, tandis que la seconde est légèrement en saillie. La hampe robuste s'élève à une hauteur d'environ 45 centimètres; elle est aplatie d'un côté, d'un vert pourpré sombre, avec quelques taches plus pâles çà et là. L'ombelle est de forme ronde, de 15 à 20 centimètres de diamètre, et produit plus de cent fleurs. Les bractées, très nombreuses, linéaires, ont de 4 à 5 centimètres de longueur; les pédicelles, rouges, ont environ 3 1/2 centimètres. L'ovaire est petit, de couleur verte. Les fleurs mesurent 5 centimètres de diamètre et sont d'une nuance rose saumon teinté d'écarlate, qu'il est difficile de décrire. Le tube cylindrique a de 20 à 25 centimètres de longueur, et les lobes linéaires lancéolés aigus, ont environ 3 centimètres de long sur 4 millimètres de large. Les filaments ont à peu près 4 centimètres de longueur; ils sont sensiblement de la même couleur que le périanthe, mais blanchâtres à la base, avec les anthères pourprées. Le style est un peu plus long que les étamines et de la même nuance qu'elles.

Cette plante constitue l'une des plus belles espèces du genre *Hæmanthus*, si riche en formes remarquables. Son port élégant, vraiment gracieux, et sa magnifique couronne de fleurs, de grande dimension et d'un coloris éclatant, la mettent au premier rang des plantes d'ornement.



(1) D'après une gravure de *l'Illustration horticole*.



N° 1 — Pose de la voie sur le pont de service du ravin de Pondené, kil. 17.5.
(D'après une photographie du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LA CONSTRUCTION DES PONTS

Parmi les nombreuses difficultés que les ingénieurs du chemin de fer du Congo ont à surmonter depuis l'origine des travaux de construction de cette importante voie de communication, il en est une d'ordre purement technique, qui prime même celles qui sont inhérentes au climat et aux conditions toutes spéciales des contrées neuves, vierges des éléments les plus rudimentaires de notre civilisation : nous voulons parler de la difficulté qui dérive de l'absence complète des premiers moyens de communication.

A peine sorti de Matadi — son point de départ — le chemin de fer des Cataractes s'engage en pleine brousse, c'est-à-dire en dehors de toute route quelconque. Les seuls sentiers existant dans ces régions sont tracés par le pied des indigènes suivant toujours les distances les plus courtes, sans préoccupation aucune des montées et pentes les plus excessives, gravissant les montagnes ou dévalant le long des flancs des vallées suivant leurs lignes de plus grande pente; ils ne sont accessibles qu'aux hommes et aux animaux très peu chargés.

Dans ces conditions, et bien que le tracé du railway rencontre de distance en distance des sentiers en communication avec Matadi ou avec d'autres parties où la voie ferrée existe déjà, il est impossible d'utiliser ces chemins pour les transports des matériaux et du matériel de construction.

D'autre part, la configuration du sol, dans la plupart des régions traversées, ne permet pas l'établissement d'une route exploitable, susceptible de livrer passage à de lourds chariots, sans grandes dépenses de terrassements et d'ouvrages d'art et surtout sans sacrifier un temps précieux. Les essais malheureux pour la création d'un service de transport par bœufs ont déjà fait rejeter, il y a quelques années, cette solution.

Le chemin de fer, livré à ses seuls moyens, devait donc s'organiser de façon que la difficulté résultant de l'absence de toutes voies de transport — routes, canaux, rivières navigables, qui viennent en général si puissamment en aide aux ingénieurs — ne fût pas trop préjudiciable à sa construction.

La première conséquence de cette situation était de rendre impossible la construction simultanée de plusieurs sections ou tronçons de la ligne et d'imposer un système que l'on pourrait appeler télescopique, les chantiers devant être concentrés à proximité du bout du rail et avancer avec lui de façon à obtenir une marche progressive des travaux.

Mais, dans l'application, une difficulté qui allait se repré-

senter très fréquemment, était la rencontre de nombreux ravins et rivières, où des ouvrages d'art plus ou moins importants devaient être établis pour le passage de la voie.

A l'origine, et en l'absence d'une expérience suffisante, les ingénieurs du chemin de fer étaient convaincus, sur la foi de renseignements reconnus plus tard exagérés, que le bois indigène ou autre devait être exclu de toute construction devant avoir une durée plus ou moins longue, l'action destructive des insectes et de l'atmosphère étant très active et rendant ainsi sa durée des plus éphémères.

En partant de ce principe, ils furent amenés à exécuter d'emblée tous les ponts à construire, suivant leurs dispositions définitives, avant de permettre le passage de la voie.

Or, la construction des maçonneries et le montage des tabliers en fer demandent forcément beaucoup de temps. En attendant leur achèvement, les travaux de terrassement avançaient et s'écartaient progressivement du bout du rail, augmentant ainsi de plus en plus les difficultés de ravitaillement et d'approvisionnement des chantiers. Il en est résulté naturellement de grandes pertes de temps et un coût notablement plus élevé de la construction.

Mais les faits ayant démontré que les craintes que l'on avait éprouvées au sujet de la conservation des bois étaient fort exagérées, sinon chimériques, un système nouveau fut adopté et c'est celui que l'on suit actuellement. Son influence sur la marche des travaux est telle, que nous croyons pouvoir dire que c'est à son adoption qu'est due, en partie, l'avancement très rapide du chemin de fer constaté depuis lors.



Ce système consiste à exécuter aux passages des ravins, et un peu avant l'arrivée du rail en ces points, de solides estacades en bois.

Ces ouvrages sont établis rapidement et la pose de la voie s'y continue sans arrêt, absolument comme s'il n'existait dans la plate-forme aucune solution de continuité. Ils sont exécutés avec soin, de façon à permettre, non seulement la circulation des trains remorqués par les machines légères qui ravitaillent les travaux, mais aussi celle des trains d'exploitation conduits par de lourdes locomotives.



N° 2. — Passage d'un train de construction sur une estacade de service.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

La construction de ces estacades, qui pourraient au besoin subsister plusieurs années en toute sécurité, a — nous le répétons — une importance capitale.

Ce système permet, en effet, de tenir toujours le bout du rail dans le voisinage immédiat de l'extrémité de la plate-forme exécutée, et par conséquent du point à partir duquel s'échelonnent tous les chantiers de terrassement, sur une longueur de 8 à 12 kilomètres, suivant que l'importance des travaux nécessite le groupement des travailleurs ou leur éparpillement le long du tracé.

D'autre part, il laisse aux ingénieurs le temps de se rendre compte — avant de prendre aucune décision sur les dimensions définitives des ouvrages d'art — de l'abondance et de la vitesse des eaux auxquelles les ponts doivent livrer passage en saison des pluies, renseignements qui manquent dans toutes les régions où le personnel des études n'a pas séjourné pendant cette saison. De cette façon, on n'exécute ces importants travaux qu'en connaissance de cause et on évite des mécomptes qui autrement seraient inévitables.



Les estacades se composent de pieux ou pilots enfoncés dans les berges et le lit des rivières au moyen d'une sonnette à vapeur composée d'une légère chaudière verticale montée sur un chariot à deux roues ; elle est conduite à bras ou traînée par des ânes, d'ouvrage d'art en ouvrage d'art, sur la plate-forme; elle reste à demeure sur la berge et elle est mise en communication avec le mouton automoteur qui avance avec la chèvre de palée en palée, au moyen de tuyaux flexibles. Sur les palées ainsi battues s'établit la superstructure formée de chapeaux et longrines en fortes pièces équarries, le tout solidement contreventé au moyen de madriers.



Fig. 3. — Passage d'un train de construction sur l'estacade de service du ravin de la Mi-Kengè, kil. 41,5.
(D'après une photographie du R. P. D'Hooghe.)



N° 4.
Passerelle pour piétons de Decauville, établie au passage de la rivière Kungula avant les travaux du pont (kil. 100).
(D'après une photographie du capitaine Weyns)

Notre intention n'est pas d'entrer dans les détails de construction des estacades, mais nous tenons cependant à répondre à une objection que nous avons souvent entendu formuler. Pourquoi, demande-t-on fréquemment, expédier d'Anvers des bois de charpente, voire des pilots pour des travaux à exécuter dans un pays où les forêts abondant en arbres séculaires, sont si nombreuses?

En ce qui concerne les pilots, qui sont des bois en grume, l'objection serait parfaitement fondée s'il en était réellement ainsi. Mais la vérité est que tous les pilots employés sont en bois du pays partout où un ouvrage provisoire est construit suffisamment à proximité d'une forêt pour que les frais d'abatage et d'amener à pied d'œuvre des arbres ne sont pas trop onéreux.

Pour les autres ponts, il est plus simple et moins coûteux de faire venir les bois d'Europe qui passent directement du navire sur wagons et sont amenés ainsi, sans nouvelle main-d'œuvre, dans le voisinage du lieu d'emploi. Il est aisé de comprendre que du moment où la distance du lieu d'abatage à l'endroit où ils doivent être utilisés est un peu importante, leur transport dans un pays privé de routes devient de suite fort coûteux. Il est donc, en définitive, plus économique dans ces cas et surtout plus facile de recevoir les arbres d'Europe.

A plus forte raison, pour les pièces équarries, poutres, madriers, etc., n'emploie-t-on que des bois importés, plus avantageux que les bois du pays à tous les points de vue. Il n'y a pas seulement, en effet, à tenir compte pour ces derniers des frais de transport à travers la brousse des arbres abattus, mais il faudrait organiser des scieries à chaque chantier. Il faudrait, en outre, consacrer à ces travaux un nombre important de bras à prélever sur le reste des effectifs pour arriver à façonner des pièces à un prix beaucoup supérieur à celui que l'on obtient en Europe dans les scieries mécaniques outillées à la perfection. D'autre part, il faut considérer que le travail de la plupart des bois que l'on rencontre est difficile, car ce sont des essences très dures, magnifiques pour les travaux d'ébénisterie, mais convenant, par suite, peu pour des travaux grossiers de charpente ; ces bois sont, en effet, semblables aux bois exotiques bien connus ici : gaïac, teck, acajou, etc. On rencontre certainement des bois de charpente, mais si l'on devait entrer dans cette voie, on serait amené à des triages, fausses main-d'œuvre, etc.

En résumé, l'emploi des bois d'Europe est logique ; il fait gagner du temps, distrait le moins d'hommes possible des travaux de l'avancement et est moins coûteux.



Nous donnons en gravures la reproduction de trois photographies : l'une (n° 1) montre une estacade achevée et une équipe d'ouvriers achevant d'y installer la voie ; les deux autres (n°s 2 et 3), l'estacade et la voie complètement terminées et livrant passage à des trains de construction.

Ces ouvrages provisoires sont construits de façon à faciliter, en outre, l'exécution des maçonneries du pont définitif et servent ensuite comme ponts de service pour le montage des tabliers en acier.

Une de nos gravures (n° 5) représente les premiers travaux de montage du pont de la Kungula ; une autre (n° 6), le pont de la Lufu complètement monté, mais non encore débarrassé des matériaux de l'estacade ; enfin, d'autres photographies (n°s 7,8 et 9) donnent la vue des ponts définitifs entièrement terminés.

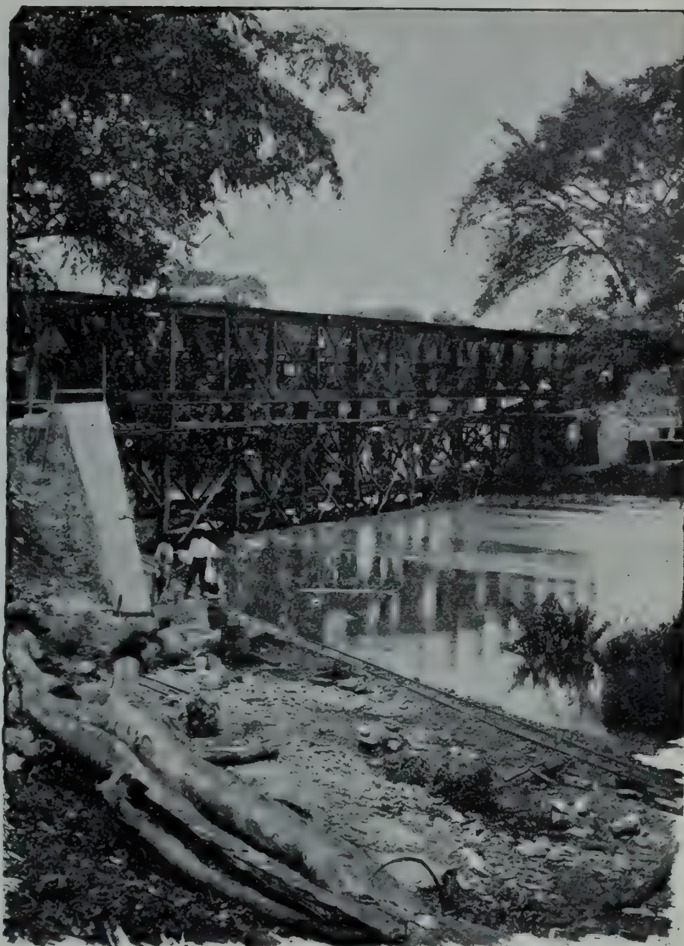
Les estacades une fois construites, permettant le passage des



N° 5. — Les premiers travaux de montage du pont de la rivière Kungula (kil. 100).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

trains de service et mieux des trains d'exploitation, on comprend parfaitement que rien ne presse plus pour l'exécution des ouvrages définitifs. Celle-ci fait l'objet d'un service spécial qui suit la construction à plus ou moins grande distance, selon l'importance et le nombre de ponts rencontrés. Ce service se trouve de la sorte devancé de six mois à un an par la construction; la durée des ouvrages provisoires n'est donc que d'un an au maximum.

Ajoutons qu'un grand avantage du système d'estacades dont nous n'avons pas parlé, réside dans ce que les ponts définitifs à construire se trouvant sur le parcours de la ligne, les matériaux nécessaires sont approvisionnés avec la plus grande facilité à leurs lieux d'emploi.


N° 6. — Le pont de 50 mètres sur la Lufu, non encore débarrassé des matériaux de l'estacade (kil. 80).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

Nous venons d'exposer la façon dont les ingénieurs s'y sont pris pour arriver à rapprocher ainsi le plus possible le bout du rail des chantiers de terrassement et à approvisionner, à peu de frais, toute la partie de la ligne en construction.

Les chantiers de terrassements s'étendant à partir du bout du rail sur une distance de 8 à 12 kilomètres, c'est-à-dire sur une distance moyenne de 10 kilomètres, les transports depuis le terminus de la ligne jusqu'aux divers camps se font par porteurs pour les petites charges et au moyen d'un chemin de fer Decauville de 40 centimètres d'écartement.

Ce petit chemin de fer est établi sur toute la longueur des travaux. Il se replie du côté du bout du rail au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci et avance de l'autre côté avec les chantiers de terrassements. Il est posé sur les parties de plate-forme terminée et suit dans les autres parties le sentier qu'exécute, suivant le tracé, la petite brigade d'études qui marche à l'avant-garde et qui établit en même temps les légères passerelles pour piétons et ânes, utilisées ensuite pour le Decauville. Nous donnons la reproduction d'une photographie d'une passerelle de ce genre, établie sur la Kunkula au kilomètre 100 (n° 4).

Cette brigade d'études est en avance sur les travaux d'une dizaine de kilomètres en moyenne et a pour mission de revoir une dernière fois le tracé avant sa mise en exécution, de l'améliorer encore quand c'est possible, d'effectuer le piquetage qui sert à exécuter la plate-forme sous profil, d'établir le petit sentier dont nous venons de parler et les passerelles en bambous et rondins, de reconnaître, enfin, les meilleurs emplacements des camps futurs. Cette brigade très peu nombreuse, n'ayant besoin que de vivres, est facilement ravitaillée depuis le bout du Decauville, par porteurs.

Nous venons d'exposer l'organisation complète adoptée pour les transports sur toute la partie du tracé où se trouvent des agents et des travailleurs de la Compagnie, et on peut se rendre compte qu'elle donne plus d'économie, de rapidité et de facilité dans l'amenée des approvisionnements aux lieux d'emploi ou de consommation que si l'on disposait même de routes à chariots, car la grande majorité et nous dirons même la presque totalité de ces transports se fait par rail.


N° 7. — Le pont définitif sur la rivière Bembesi (kil. 72.6), débarrassé de l'estacade.
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

A la date du 15 septembre dernier, la situation des ouvrages d'art était la suivante : tous les ponts définitifs étaient construits jusques et y compris celui de la Lufu au kilomètre 80.2, à l'exception du pont de la Kama N'Soki, kilomètre 71.5, et de deux petits ponts au kilomètre 77, dont les maçonneries étaient terminées. Les culées du pont de la rivière Coco, au



N° 8. — Le pont de la Mi-Kerge terminé (kil. 41.5).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)

kilomètre 81.5, étaient également construites. D'après les dernières nouvelles reçues, on devait interrompre la circulation des trains du 20 au 30 septembre pour effectuer le montage des tabliers de ces quatre ouvrages.

L'exécution de ces ponts avait dû être réservée, afin de profiter de la dernière saison des pluies pour s'assurer du débouché qu'il était nécessaire de leur donner. Les ouvertures ont été ainsi fixées : Kama N'Soki, 40 mètres; ponts au kilomètre 77, respectivement 6 et 10 mètres; rivière Coco, 8 mètres.

Quant aux estacades, elles étaient terminées à la date précitée jusqu'à l'extrémité de la ligne en construction, c'est-à-dire vers le kilomètre 132, les trains roulant à cette époque jusqu'au kilomètre 122. D'autre part, on s'installait à la rivière Kwilu, au kilomètre 149, pour commencer la construction de l'estacade préalable, de façon à la terminer avant l'arrivée du rail en cet endroit.



N° 9. — Le pont de 70 mètres sur la rivière Kibueza (kil. 33.2).
(D'après une photographie du capitaine Weyns.)



Indigènes à la rive dans le bassin du Kassaï. (D'après une photographie de M. Demeuse.)

LE PAYS DES BACHILÉLÉ

Je viens de parcourir pendant une dizaine de jours la région qui se trouve entre le Kassaï et le Lushiko (Loange), peuplée par les Bachilélé. Ces indigènes, qui occupent toute la contrée de la rive gauche du Kassaï jusqu'à la droite du Loange, rappellent en partie, par leur stature, les Basongo Meno, dont ils ont hérité jadis par le voisinage et le mélange des tribus, alors qu'ils occupaient la rive droite du Sankuru. Ils en sont expulsés maintenant.

Le tatouage consiste, pour les hommes et les femmes, en trois petits cercles concentriques sur les tempes, des petites lignes dans le cou et des losanges triples sur le ventre et la poitrine.

Leurs villages sont nombreux, situés au milieu des bois qui couvrent les vallées et les flancs des reliefs de la brousse, car la plus grande partie du pays est recouverte d'herbes.

Voici comment ils installent ces villages. Ayant trouvé sous bois un emplacement convenable, recouvert de borassus, ils défrichent tout autour, en conservant les palmiers, et installent leurs cases là où le borassus fait défaut. Couper un palmier ou une liane de caoutchouc est considéré comme un délit. De cette manière, ils trouvent dans leurs villages même les fibres pour la fabrication de leurs tissus, des bambous pour les cloisons et des feuilles pour les toitures des cases, pour la confection de lits et sièges, pour l'édification de palissades, pour la fabrication du bois, des flèches et des multiples engins de ménage, pêche et chasse et enfin... le malafu !

Un village contient de 20 à 50 cases carrées de 4 sur 2m50 environ, serrées les unes aux autres, la porte tournée vers le centre, lequel sert de place publique où se tiennent les réunions et où s'exécutent les danses. Le village est entouré d'une palissade de bambous de 3 mètres de haut, percée de quatre portes ; à chaque porte, une seconde palissade défend le passage.

Les chefs n'ont aucune autorité et il arrive que leurs propres sujets les fouettent et les chassent. Les villages sont sans cesse en guerre les uns contre les autres. Les représailles sont parfois sanguinaires, mais, en général, on s'arrange par le don de poules, de fer, etc. Souvent l'entrée d'un village est ornée de bras ou jambes et ces débris humains se dessèchent au haut d'une perche pour la plus grande gloire des exécuteurs.

Pendant mon court séjour chez les indigènes Bachilélé, j'ai, par deux fois, été témoin de leurs différends. La première

fois, c'était un village voisin qui venait attaquer celui où je logeais. Le soir venu, ils retournèrent chez eux après avoir perdu un... œil à la bataille. La deuxième fois, ce furent un jeune homme et une femme pris sous bois et amenés au village qui motivèrent la guerre. Le jeune homme avait reçu une flèche à la hanche, tous deux portaient traces de coups. Le jeune homme fut mis les pieds dans un carcan ; la femme reçut force malafu et vivres. L'homme devait être échangé, la femme gardée au village et dès ce jour appartenait au village. Elle devait par la suite partager la couche de cinq guerriers du village. Ces femmes volées sont reconnaissables à cinq bracelets de fer qui entourent le poignet de la main gauche. Elles ne doivent pas travailler et partagent, à tour de rôle, la couche de leurs cinq maris. A la naissance d'un enfant, celui-ci porte cinq noms, donnés par ses multiples pères.

Les danses et les réjouissances, dans le cadre où elles s'exécutent, ont un grand cachet d'originalité. La place de réunion, dénuée d'herbes, est balayée autour des cases; derrière, le sommet de la palissade, les bananneraies, la frondaison des palmiers. Les enfants sont présents. Les danseurs se rangent en demi-cercle, par ordre de taille, les femmes d'abord, puis les hommes. Tous sont parés d'étoffes de différentes couleurs, tous ont le corps saupoudré de santal. Les hommes ont la tête ornée de peaux de bêtes, des couteaux luisants à la ceinture, des lances et des couteaux de bois en main. Les musiciens font face aux danseurs, frappant les tambours, soufflant dans des trompes d'ivoire et de buffle ; le meneur de la cacophonie chante, les danseurs mâles répondent en chœur. La troupe s'ébranle vers la droite, les femmes en tête; elle fait une dizaine de pas et se retourne vers les spectateurs assis contre les cases. Les tambours résonnent, les cornes beuglent, les hommes poussent des cris sauvages; par intervales seulement, les femmes font entendre un cri plaintif, long et doux La danse prend plus tard un mouvement saccadé et vif; les hommes battent avec force les pieds sur le sol, les chevilles ornées de noix évidées; celles-ci, en s'entrechoquant, produisent un son de crécelle; les cris deviennent rauques, les tambours et trompes font un bruit assourdissant; seule la plainte des femmes, soutenue, pareille à l'écho d'une souffrance, atténue la sauvagerie de ces danses.

Je vous envoie ci-inclus un croquis de mon itinéraire. Parti de Mocapé, distant d'une heure de la rive du Kassaï, le chemin suivi pendant tout le trajet se dirigeait sud-est sud-sud-est. De Mocapé à Kalembe, 6 heures de marche; de Kalembe à Ka-Sumba, 4 heures; de Ka-Sumba à Ka-Sanga, 4 heures et demie; de Ka-Sanga à N'Fu-N'du, 5 heures. J'arrivai à une rivière appelée par les indigènes *Tembo* (c'est aussi le nom donné par les indigènes du Kassaï à la rivière Loange). La largeur de cette rivière, que je considère être le Lushiko, est de 200 mètres environ; son courant est rapide, ses eaux rougeâtres, sa profondeur, à la rive, est de 4 ou 5 mètres. Cette rivière rappelle le Kuilu (Kwango), encaissée comme celle-ci entre de hautes rives boisées et tortueuses. On me dit que plus bas se jette le Loange, aux eaux nullement rougeâtres et que le Loange lui-même reçoit le Lubio, ce qui pourrait faire supposer que c'est le Tembo qui est la branche principale qui se déverse dans le Kassaï et non le Loange. Ce qui donnerait crédit à ces renseignements indigènes, c'est que l'eau de la rivière qui se jette devant Nzonzadi est aussi rougeâtre.

Je voulais descendre la rivière, mais je n'ai pu le faire faute d'embarcation.

Bena-Bendi (Kassaï), le 19 juin 1895.

ARTHUR JANSSENS,
agent de la Société du Haut-Congo.



Village au confluent de Kwango. (D'après une photographie de M. Demeuse.)



Transport à l'avancement des habitations du personnel européen. (D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe)

LES TRAVAUX DU CHEMIN DE FER
ET
LE SERVICE DE L'EXPLOITATION (1)

Nous recevons de Matadi les plus heureuses nouvelles concernant l'avancement des travaux de la ligne en construction, en même temps que sur le service et les résultats de l'exploitation de la première section (Matadi-Lufu).

Voici d'abord des extraits d'une lettre que nous adresse un des ingénieurs de la Compagnie :

« Matadi, 26 septembre 1895.

« Les terrassements sont attaqués jusqu'au kilomètre 140, la voie est au kilomètre 128 ; elle sera au 130 le 1er octobre, au 132 (col de Zolé) vers le 10 du même mois. Le pont en bois du Kwilu sera terminé vers le 15 novembre. Je pense que, si la saison des pluies ne nous entrave pas trop, la voie franchira le Kwilu (kilomètre 149) vers la fin décembre et pourra atteindre Kimpessé (kilomètre 160) fin février prochain.

« Jusqu'à présent, la Compagnie du chemin de fer n'a encore pour le transport des charges que deux clients : l'État du Congo et la Société du Haut-Congo. Elle vient de traiter avec un troisième, la Baptist Missionary Society, qui a de nombreux établissements dans le haut fleuve. Nous avons déjà reçu d'elle en magasin, pour être transportées dans le courant d'octobre, 1,500 charges, c'est-à-dire environ 45 tonnes. »

Voici ensuite un extrait d'une dépêche adressée par le directeur à l'administration de la Compagnie, à Bruxelles :

« Matadi, 14 octobre 1895.

« La voie est au kilomètre 132. La recette de l'exploitation a atteint, en septembre, 72,500 francs. »

Pour apprécier l'importance de ce dernier chiffre, il faut savoir que dans le courant du mois de septembre, l'exploitation a été interrompue pendant dix jours pour les besoins de la construction. La recette totale du dernier trimestre (juillet-août-septembre) a été de près de 125,000 francs.

Nous apprenons que le major Thys, directeur général, est arrivé au Stanley-Pool le 23 septembre.

(1) Voir la carte publiée dans le volume de cette année, page 133.



Habitation pour les commis noirs du chemin de fer. Factorerie anglaise Hatton et Cookson. Factorerie Simpson en construction. Bureau de poste. Factorerie Valle et Azevedo. Habitation du commissaire de district. Magasin. Maison en construction. Pont reliant Matadi-Chemin de fer à Matadi-État. Habitation pour les ouvriers blancs du chemin de fer.

Un coin de Matadi.

LA FACTORERIE DE LA SOCIÉTÉ BELGE DU HAUT-CONGO

PRÈS DE MATADI



La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, à Matadi, n'a pas toujours occupé l'emplacement actuel. A l'origine, cet établissement était situé près de la rive du Congo, à proximité du terre-plein de la gare.

En 1891, la Société, forcée par suite de l'accroissement de son trafic de donner un développement plus grand à ses installations et désireuse en même temps d'améliorer, au point de vue de l'hygiène, les locaux destinés à abriter ses agents, acquit le haut plateau représenté sur notre seconde gravure et qui se trouve à une altitude d'environ 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le morne que couronne ce plateau forme un promontoire contourné par le fleuve. Au sommet de la montagne, on jouit d'un panorama magnifique.

L'aménagement de la nouvelle factorerie, commencé en novembre 1891, fut achevé en septembre 1892.

Le Congo (1), au pied de la montagne, atteint une largeur de 1,200 mètres. A la rive opposée (3), est situé Lodio-Tafi, siège de la factorerie hollandaise. En face (4) se dessine une île à proximité de laquelle se trouve le confluent de la Lua. Afin de faciliter le chargement et le déchargement de ses marchandises (5), la Société du Haut-Congo a fait établir le long des magasins une voie de garage (6) raccordée à la ligne du chemin de fer. Un sentier (2) relie les bâtiments à la rive du fleuve.

Les magasins (7, 9) voisins d'une habitation pour le personnel blanc (8) sont en fer et en tôles embouties; ils reposent sur des fondations en maçonnerie. Dans ces abris sont réunis les produits venant du haut fleuve, tels que l'ivoire et le caoutchouc ainsi que diverses autres marchandises et les vivres importés d'Europe pour servir aux échanges et au ravitaillement du personnel européen réparti dans les différentes factoreries que la Société possède dans le bas et dans le haut Congo. Construits dans les meilleures conditions de solidité, ces magasins sont en état de défier l'assaut des tornades et des rafales qui, dans cette région, sévissent avec une intensité particulière.

Jadis, c'est-à-dire avant que le chemin de fer fût ouvert à l'exploitation, la factorerie de Matadi recevait annuellement la visite de 8,000 à 9,000 porteurs amenant les produits recueillis dans les divers établissements de la Société; les mêmes porteurs s'en retournaient à Kinshassa chargés de marchandises d'échange et de vivres.

Aujourd'hui, cette opération s'effectue à la Lufu (kilomètre 80), point extrême atteint par l'exploitation régulière du railway. Mais, si la factorerie de Matadi ne reçoit plus la visite de cet important contingent de noirs, elle n'en a pas moins conservé une réelle utilité. En effet, chaque jour le chemin de fer y amène les produits expédiés de la Lufu et qui doivent être abrités et classés par catégorie dans les hangars, en attendant leur chargement sur les steamers en destination d'Anvers. C'est là également que s'effectue la répartition des vivres destinés aux différentes factoreries de la Société.

L'établissement de Matadi constitue enfin une station d'attente pour les agents qui rentrent en Europe après l'expiration de leur engagement et pour ceux qui viennent de débarquer au Congo.

A proximité des habitations s'élève le magasin contenant les vivres (10) réservés aux agents de la factorerie.

Derrière la case des noirs (11) qui couronne le plateau, se dresse le pic Léopold (12), situé sur la rive droite du fleuve; il fait face à un autre pic qui domine la rive gauche, mais que le champ de l'objectif n'a pu embrasser. Cette seconde montagne porte le nom du major Cambier, qui, lors de l'étude du tracé du chemin de fer, atteignit le premier son sommet.

Sur le plateau, à droite, sont situés les bureaux (13) et, à l'arrière-plan, en contre-bas de la case des noirs, s'élèvent les habitations (14, 17, 18) et la salle à manger (16) du personnel blanc attaché à la factorerie ou de passage à Matadi.

Le n° 15 indique Vivi à la côte opposée du fleuve. C'est à partir de cet endroit que le Congo cesse d'être navigable, à cause des cataractes qui s'étendent jusqu'au Stanley-Pool.

Vivi est la résidence de notre vieil ami Massala qui, pendant l Exposition de 1885, fut l'hôte choyé des Anversois. Nos lecteurs qui se souviennent de ce chef nègre apprendront sans doute avec satisfaction qu'il a conservé un excellent souvenir de son séjour en Belgique. Depuis son retour au pays natal, il ne cesse d'entretenir avec ses amis les Mundelés (blancs), les relations les plus cordiales.

Pour notre part, nous avons toujours reçu chez lui un accueil des plus empressés. De son côté, Massala n'hésitait pas à traverser en pirogue les rapides du fleuve pour nous rendre chacune de nos visites et serrer la main de ses amis les blancs. Malheureusement, le pauvre homme, atteint d'une maladie de poitrine, mène actuellement une vie toute de douleurs. La dernière fois qu'il vint nous voir à Matadi, c'était le 3 août de cette année. Nous ne pouvions croire à une décrépitude aussi rapide. Nous ne retrouvions plus en lui le nègre solide et trappu que nous avions vu peu de temps auparavant, mais un être chétif et courbé qui, d'une voix faible et tremblotante, nous fit ses adieux. Au moment de nous quitter, il nous dit : « Mundelés, lumbu fioti mono kufua » (blancs, dans peu de jours je serai mort) [1].



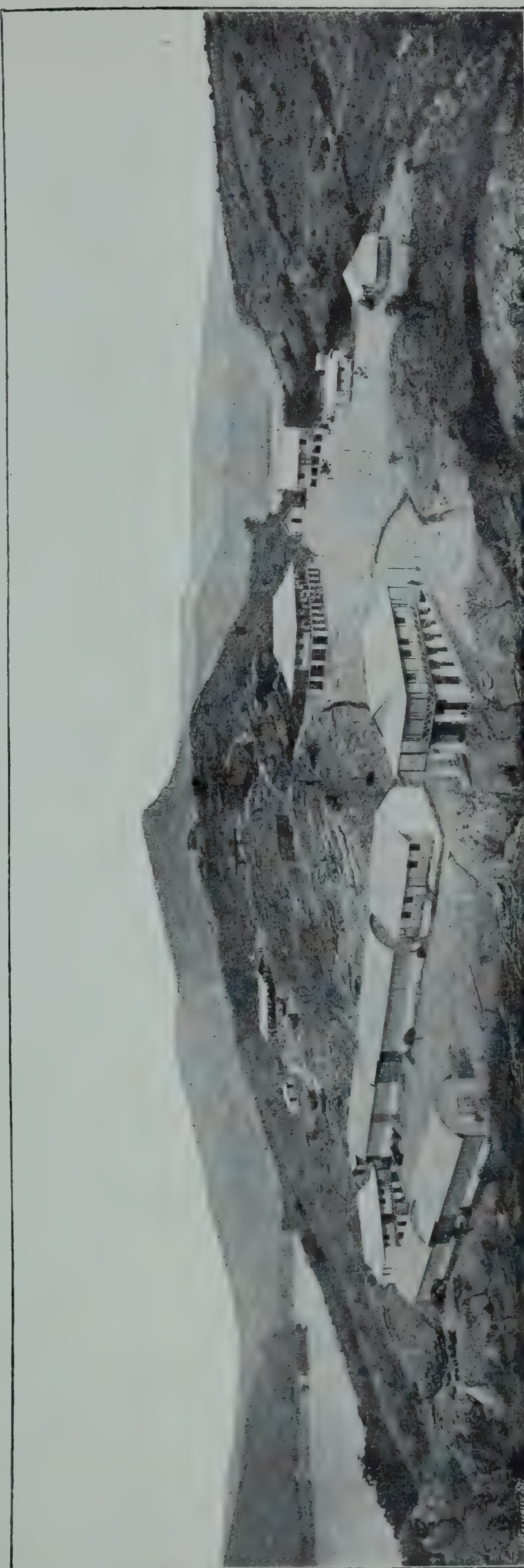
Avant de terminer cette notice, il me reste à indiquer les sites qui, à la droite de la photographie, environnent la factorerie de Matadi.

Le n° 19 indique le col des plantations par où passe le chemin de fer en quittant la station de Matadi avant de se diriger vers le ravin Léopold (20). La voie ferrée, après avoir franchi le pont du ravin, serpente le long de la montagne et côtoie le fleuve jusqu'à l'embouchure de la M'Pozo.

C'est la première partie de cette admirable voie de communication qui est destinée à mettre en valeur toutes les régions du haut fleuve Dès à présent, on peut juger de son utilité et de son avenir par les résultats que donne l'entrée en exploitation de la première section Matadi-Lufu. Que sera-ce lorsque la voie aura atteint Kimpesse!

Georges Eyers.

[1] La nouvelle du décès de Massala parvenait en Europe au moment même où nous écrivions ces lignes.



La factorerie de la Société belge du Haut-Congo, près de Matadi.

CHEZ LES BAKUBAS

PAR M. G. DE MACAR


Femme bakuba.
(Kassaï.)

Ngallikoko, ma résidence actuelle en attendant que je puisse prendre possession du poste de Luebo, est, comme cette dernière localité, situé dans le pays des Bakubas.

La station de Luebo fut créée par le b^{on} von Wissmann. Lorsque le capitaine de Macar et le lieutenant P. Le Marinel fondèrent le poste de Luluabourg, dans le pays des Bachilanges, Luebo était occupé par les agents de la *Sandford exploring Expedition*, devenue depuis la *S. A. B.*, initiales qui servent encore aujourd'hui à désigner en Afrique la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo*.

Sous la direction de MM. Legat, Butscha et Engeringh, la station de Luebo ne tarda pas à acquérir une grande importance. Pendant la gestion de M. Engeringh, M. Stache, agent de la *S. A. B.*, entreprit à son tour de nombreux voyages à l'intérieur des terres. C'est à lui, et par conséquent aux sociétés commerciales belges, que revient le mérite d'avoir noué les premières relations amicales avec les Bakubas, indigènes considérés jusque-là comme essentiellement réfractaires à l'influence européenne.

D'après les cartes, les Bakubas sont établis entre le Kassaï (à peu près au point terminus de sa navigation), la Lulua et le Sankuru ; on en rencontre également au delà de la Lulua, au milieu d'autres tribus dont nous parlerons plus loin, ainsi que sur la rive gauche du Kassaï, à partir du confluent du Sankuru. Le long de la rive méridionale de la Lulua, les tribus bakubas s'étendent jusqu'à Bena-Chiamba, où elles prennent le nom de Bena-Luidi. Ces indigènes ont gardé des Bakubas l'appréhension du blanc, mais ils semblent plus courageux que les premiers. On les reconnaît facilement à l'habitude qu'ils ont de s'épiler les paupières et la poitrine.

Les Bakubas proprement dits se divisent en deux groupes : ceux des bords du Sankuru, qui sont indépendants, et les autres, qui sont placés sous la domination de Lukenge. A la mort du chef précédent, la sœur de ce dernier, à la tête des mécontents, refusa de reconnaître l'élu de la majorité et constitua le groupe indépendant. C'est le fils de cette femme, un certain Itoson, qui est destiné à succéder à Lukenge.

Ainsi que nous le disions plus haut, les Bakubas eurent longtemps la réputation d'indigènes insociables et rebelles à toute civilisation. En réalité, ces noirs, comme la plupart des autres populations de l'Etat indépendant, sont essentiellement commerçants et ne demandent qu'à échanger leurs produits contre des objets de fabrication européenne.

C'est dans le pays placé sous la dépendance de Lukenge que M. Stache fonda les premiers postes commerciaux de la *S. A. B.* Voici la liste de ces différents établissements : Bena-Luidi, au confluent de la Lulua et de Kassaï; Kapungu, fondé en juin 1890, sur la Lulua, dans le pays des Bakétés : Ndombi, fondé en janvier 1891, sur la Lulua dans la région commune aux Bakubas, aux Balubas et aux Bakétés; Bendundu, fondé en mars 1891, chez les Bakubas; Bena-Chiamba et Ngallikoko, fondés respectivement en juillet 1891 et en avril 1892, également dans le pays des Bakubas.



A peine installé à Ngalikoko, j'appris que ce village avait refusé de payer à Lukenge le tribut réglementaire. C'était pour moi une magnifique occasion de me rendre agréable au grand chef. Je la saisis avec empressement, et, après avoir manœuvré de mon mieux, je réussis à faire rentrer les rebelles dans le devoir. J'obtins du chef et des notables du village qu'ils feraient leur soumission et je parvins même à les décider à envoyer une délégation auprès de Lukenge.

Sans perdre une minute, j'organisai moi-même la petite caravane Celle-ci se composait d'un de mes Haoussas et de trois indigènes, porteurs de présents. Pour remplacer les lettres qui, en Europe, servent à accréditer les ambassadeurs auprès des puissances, j'avais stylé mes gens sur la façon de présenter les cadeaux au grand chef En quittant la station, ils me dirent qu'ils seraient rentrés à Ngallikoko avant une semaine. Au lieu de cela, leur absence dura douze jours.

Déjà la nouvelle se répandait qu'ils avaient été dévalisés, torturés et mis à mort. En présence de ces bruits sinistres, je résolus de me porter à leur secours. Mais, le jour même où je me disposais à partir, nos délégués rentraient au village, enchantés des résultats de leur mission. Lukengé, touché de leur démarche, avait donné six journées de fêtes en leur honneur. Il les avait chargés de nous exprimer ses bonnes dispositions, et ce même homme qui, peu de temps auparavant, avait menacé de mort ceux de ses sujets qui auraient osé nous céder leur ivoire, avait spontanément décrété que le même sort serait réservé désormais à tout indigène qui se permettrait de vendre ses produits à d'autres que nous.

On le voit, le début de mes négociations était encourageant. Cependant, connaissant le caractère cupide et versatile du grand chef, je n'attachai qu'une valeur relative à ses belles promesses et, afin de m'assurer par moi-même de ses intentions, je résolus de me rendre un jour en personne à sa résidence, sans me faire annoncer au préalable.

En faisant mes préparatifs de départ, je fus frappé du petit nombre d'hommes dont je disposais : deux serviteurs, un boy et un cuisinier. Quant à mes porteurs, c'étaient tous des Zappo-Zap, ennemis-nés des Bakubas et grands batailleurs de leur nature. J'avais bien songé un instant à les emmener sans armes, afin d'éviter tout conflit avec les populations indigènes. Mais, connaissant leur caractère violent, je me dis qu'ils ne se prêteraient pas à cette combinaison et je dus recourir à un stratagème : je leur donnai à tous des armes et des munitions en quantité suffisante. Seulement, je m'arrangeai de façon à ce qu'ils ne pussent en faire usage sans mon intervention.

L'un portait mon fusil de chasse, calibre 12, avec des cartouches de 16; un autre, un Winchester avec des balles de revolver; le troisième, mon revolver à broche avec les cartouches du revolver à percussion centrale, etc.

Jamais caravane bien armée ne fut aussi confiante que la mienne. Quant à moi, je pouvais me mettre en route sans aucune appréhension; d'une part, j'étais garanti contre les conséquences d'un mouvement de colère de mes hommes et, d'autre part, il m'était toujours facile d'opérer les substitutions nécessaires en cas de besoin.

Restaient le mauvais vouloir et la résistance éventuelle des populations, deux difficultés que nous comptions bien éluder par la rapidité de notre marche. Comme je le prévoyais, la surprise que provoqua notre présence dans ces régions nouvelles fut énorme; nous ne rencontrâmes cependant aucune hostilité de la part des indigènes et d'ailleurs, avant que ceux-ci fussent revenus de leur étonnement, nous étions déjà arrivés à destination. Mon voyage s'était effectué à travers une vaste plaine sillonnée seulement par quelques cours d'eau peu importants et semée par-ci par-là de marécages salins. Les habitations, rares d'abord, deviennent de plus en plus nombreuses à mesure qu'on approche de Lukenge.



Musicien zappo-zap (Kassaï). (D'après une photographie de M. Alexandre.)

Après avoir parlementé pendant une journée, j'envoie au chef quelques présents. Celui-ci m'en adresse d'autres en retour et me fait savoir qu'il est en deuil pour l'un de ses enfants mort il y a deux mois. A cause de cette circonstance, il lui sera impossible de me recevoir avec tout l'éclat qu'il aurait désiré, les fêtes de toute nature étant suspendues jusqu'à ce que son deuil ait pris fin. Toutefois, le messager de Lukenge ajoute que si je tiens absolument à m'entretenir avec son maître, celui-ci m'accordera audience du haut de la lucarne de son habitation. J'ai appris depuis que ce singulier cérémonial avait été inspiré au pauvre homme par la crainte où il se trouvait d'être aperçu par un blanc, le sorcier lui ayant fait accroire qu'il était voué à une mort certaine s'il se laissait approcher par un Européen.

Ce détail m'importait d'ailleurs assez peu. Mon temps était compté, j'allai au rendez-vous.

Mes constatations au point de vue du portrait de Lukenge ne sont guère intéressantes. Pour autant que j'ai pu l'apercevoir, c'est le type du vieux despote ramolli. Quant à la conversation que j'eus avec lui, elle roula naturellement sur les questions commerciales. Je fis remarquer à mon interlocuteur que je lui avais fait de fort beaux cadeaux et qu'il ne lui coûtait rien d'autoriser ses sujets à venir me vendre, à Ngallikoko, l'ivoire qu'ils avaient récolté.

Il promit sur-le-champ de satisfaire à mon désir, et, chose plus extraordinaire, il tint sa promesse. Si bien que, du 28 août au 3 septembre, je pus acheter plus de 327 kilogrammes d'ivoire.

La population groupée autour de la résidence de Lukenge peut être évaluée à 10,000 habitants. Tandis que je parcourais le village, les indigènes me considéraient avec curiosité et s'arrêtaient pour mieux me dévisager, absolument comme le font chez nous les badauds lorsqu'un malheureux noir se promène dans nos rues.

A un moment donné, j'eus la malencontreuse idée de distribuer par-ci par-là quelques cauries. Du coup, la crainte qui maintenait à distance mes hôtes indiscrets, s'évanouit comme par enchantement et ils devinrent tellement démonstratifs que je jugeai prudent de me soustraire à cette popularité gênante.

Mon voyage de retour s'effectua beaucoup plus lentement que mon voyage d'aller, car tous les naturels qui n'avaient pas eu le temps de se montrer hostiles lors de mon passage, étaient devenus maintenant presque obséquieux. Il semblait que, comme une traînée de poudre, la nouvelle que le grand chef m'avait pris en amitié se fût répandue dans toute la région

et que chacun eût compris qu'il s'agissait de ne pas me manquer d'égards.

⁂

Nos cotonnades, comme marchandises d'échange, ne sont pas très recherchées dans la région, les Bakubas fabriquant eux-mêmes, avec une habileté incontestable, de très belles étoffes en fibres de palmier. Au centre de presque tous les villages, il existe un vaste hangar où l'on tisse.

Pourquoi cette concentration du travail sur un point donné? Est-ce afin de pouvoir mieux diviser la main-d'œuvre ou d'obtenir la participation d'un plus grand nombre d'individus à la préparation des matières premières?



Indigènes zappo-zap. (D'après une phot de M. Alexandre.)

Il m'est impossible de répondre à cette question, mais j'ai cru intéressant de signaler le fait parce que je ne l'ai jamais constaté ailleurs.

Les étoffes des Bakubas sont tissées d'abord en un canevas serré, puis rehaussées d'une sorte de broderie en relief rappelant assez bien le velours frappé.

Le principal commerce de la région est celui de l'ivoire. Malheureusement, les transactions avec les indigènes sont toujours extrêmement lentes. Grand palabreur de sa nature, mendiant, menteur et carottier comme pas un, le Bakuba pourrait rendre des points au plus retors de nos maquignons.

Voici un exemple des pourparlers auxquels donne lieu l'achat d'une défense d'éléphant.

Figurez-vous que vous vous trouviez au milieu d'une foire aux chevaux ou d'un marché au bétail et que vous ayez affaire à un groupe de quatre ou cinq farceurs qui s'entendent comme de vrais larrons en foire pour vous écorcher de leur mieux. Ils vous font subir d'abord l'historique de la pointe d'ivoire, insistent sur ses qualités, sur celles de l'indigène qui a tué la bête, parfois même sur celles de l'éléphant qui portait la défense.

Cela dure au moins une heure et se termine par la fixation d'un prix quatre ou cinq fois trop élevé. Au bout de deux ou trois heures, l'accord se fait.

Vient alors le payement. C'est cela qui est simple et pratique.

L'étalon monétaire, chez les Bakubas, est le caurie, sorte de petit coquillage marin de 1 à 1 1/2 centimètre de diamètre.

Dix mille cauries font un *chibumba*, unité de prix qui se subdivise en dixièmes.

La demande est généralement formulée au moyen de petites baguettes de dimensions différentes suivant la fraction de *chibumba* qu'elles représentent. C'est au moyen de ces mêmes baguettes, sectionnées au besoin, que l'on fait ses offres au vendeur. Le chiffre 100 s'énonce oralement.

La baguette qui correspond au *chibumba* a de 4 à 5 centimètres de longueur. Celle qui représente les dixièmes (c'est-à-dire la valeur de 100 cauries) mesure de 2 à 3 centimètres.

Chez nous, les maquignons se frappent dans la main pour marquer la conclusion d'un marché. Ici, chacun des contractants tient entre le pouce et l'index l'extrémité d'une branche sèche, qu'ils brisent par le milieu, d'un mouvement simultané. Cette opération terminée, l'affaire est conclue et l'acheteur peut tarder de payer le prix convenu, le vendeur peut retenir par devers lui la marchandise, le marché n'en subsiste pas moins. Par contre, si l'on a omis la formalité, le vendeur, même après livraison, peut, en restituant la somme payée, rentrer en possession de la marchandise. La prescription existe comme chez nous, mais elle n'opère qu'après un très grand nombre de lunes et demeure sans effet si des arrhes ont été données

En cas de contestation, c'est, comme dans toute l'Afrique, au jugement de Dieu que l'on se rapporte.

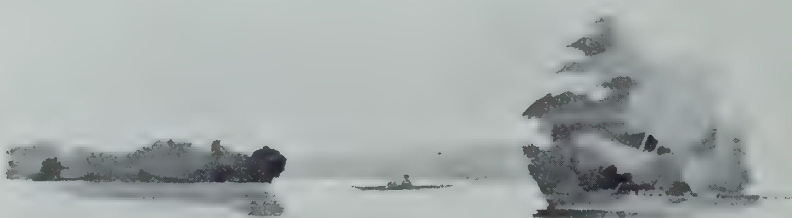
La palabre des cauries achevée, il reste la distribution des cadeaux. Au vendeur, on accorde généralement un lot de menus objets, tels que : une assiette, un gobelet, un couteau, une cuillère, un miroir, un mitako, une sonnette, cinq grelots, une brasse d'étoffe. Si la pointe est de qualité supérieure, on double la dose.

Au nègre qui a servi d'intermédiaire, on donne de 300 à 500 cauries en guise de gratification. Parfois aussi on rembourse au vendeur la redevance qui est due au chef du village où l'ivoire a séjourné.

Mais là ne s'arrêtent pas les exigences du marchand. Au moment où vous croyez qu'il va enfin se retirer avec son cortège de porteurs, il vous déclare qu'il meurt de faim ainsi que ses hommes. Malheureusement pour lui, vous avez faim aussi et, neuf fois sur dix, vous l'envoyez, lui et ses gens, se rassasier au diable.

Ces négociations simples, faciles et expéditives, durent la bagatelle d'une journée.

Ghislain de Macar.



LE CAOUTCHOUC



M. Alfred Dewèvre, docteur en sciences naturelles, actuellement en mission au Congo pour le gouvernement de l'État indépendant, fera paraître prochainement une étude très complète sur les caoutchoucs africains [1]. Nous empruntons à ce travail quelques passages particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire du caoutchouc et de la récolte de ce précieux produit dans les territoires de l'État indépendant :

I

HISTORIQUE.

Cet important produit fut-il connu des anciens ? On l'ignore; on ne commence à avoir des renseignements à son sujet qu'à partir du XVI[e] siècle, date à laquelle les Espagnols décrivirent les balles, faites d'une substance particulière, qu'employaient les Indiens pour jouer à la paume. La première constatation de ce genre est due à Fernandez d'Oviedo. Herrera y Tordesillas confirma et compléta ces renseignements : lors du deuxième voyage de Christophe Colomb, il observa, en effet, que les habitants d'Haïti confectionnaient des balles à jouer au moyen de la gomme d'un arbre, balles qui étaient d'une grande légèreté et rebondissaient beaucoup mieux que celles de Castille, bien qu'elles fussent plus grosses.

Torquemada est encore plus précis : dans sa *Monarquia Indiana*, publiée à Madrid en 1615, il donne une courte description d'un végétal nommé par les Indiens du Mexique *Ulequahuitl*, lequel fournit un suc blanc, très abondant, se transformant en gomme élastique par dessiccation.

Les Mexicains recueillaient ce suc dans des calebasses et le coagulaient ensuite par l'eau chaude. Le végétal dont il s'agit ici est le *Castilloa elastica*, Cerv.

Cet auteur nous fait ensuite connaître les usages assez nombreux auxquels cette substance était employée. Il signale notamment son emploi par les Espagnols pour cirer leurs manteaux de chanvre contre la pluie.

L'attention ne fut cependant appelée d'une manière sérieuse sur le caoutchouc qu'à partir de 1751, date à laquelle La Condamine le fit connaître dans une note présentée à l'Académie des sciences de Paris. Ce savant, à la fois excellent mathématicien et naturaliste très observateur, envoyé en 1735 au Pérou et au Brésil par le gouvernement français pour mesurer un degré du méridien, vit une substance dont les indigènes se servaient pour confectionner des récipients, des flambeaux, des tissus imperméables, et, en 1736, il en expédia un échantillon en France, le mentionnant comme étant connu à Quito sous le nom de *Cahuchu*, mot qui, écrivait-il, devait se prononcer *caoutchouc*. Peu de temps après (1761), l'ingénieur Fresneau découvrit un arbre à caoutchouc à la Guyane française et communiqua à La Condamine les observations qu'il avait faites à son sujet. A quelque temps de là, J. Howison fit connaître le caoutchouc asiatique produit par l'*Urceola elastica*, Roxb., et Roxburg indiqua ensuite le caoutchouc d'Assam, qui provient du *Ficus elastica*, Roxb.

Toutefois, pendant longtemps, cette matière fut un simple objet de curiosité que les collectionneurs d'histoire naturelle plaçaient parmi leurs minéraux ou leurs coquillages. Plus tard, elle servit surtout de gomme à effacer, ce qui la fit baptiser par les Anglais du nom d'*Indian Rubber* (effaceur indien).

Son utilisation en grand pour la fabrication d'objets divers ne prit un développement sérieux qu'après la découverte de sa solubilité dans certains liquides (Herissant, 1763), et surtout après que, en l'unissant au soufre, c'est-à-dire en le *vulcanisant*, l'Américain Ch. Goodyear [2] (1840 à 1842), puis l'Anglais Th. Hancock (1843) furent parvenus à le mettre à l'abri des variations de température.

Avant la connaissance de la vulcanisation, le physicien Charles l'avait employé pour rendre imperméable l'enveloppe du premier ballon à hydrogène (1785); en 1791, Grossart en avait fabriqué divers objets extensibles, tels que des ressorts, des ligatures et des tubes. Hancock et Macintosh firent les premiers imperméables en cousant à l'intérieur des vêtements, en guise de doublure, des feuilles minces de caoutchouc obtenues par l'évaporation de solutions de ce corps dans de l'essence de térébenthine. Dans la suite, Hancock trouva le découpage du caoutchouc en feuilles et inventa la machine qui porte le nom de *diable*. Nadler ayant indiqué, en 1820, un procédé permettant de le découper en fils, on put en confectionner par tissage des étoffes imperméables; le laminage fut indiqué en 1836 par J. Pickersgill, et perfectionné la même année par C. Nikells. La fabrication des souliers vint ensuite.

Après la découverte de la vulcanisation, l'emploi de cette substance se généralisa de plus en plus, ses applications se multiplièrent au point qu'il serait difficile de les énumérer toutes aujourd'hui; enfin, dans un avenir rapproché, cette matière, devenue indispensable, servira peut-être au pavage

(1) *Les caoutchoucs africains*. Monographie du caoutchouc. Les caoutchoucs africains. Les caoutchoucs du Congo. — Bruxelles, imprimerie Polleunis et Ceuterick.

(2) M. Chapel (*Le caoutchouc et la gutta-percha*) raconte longuement l'histoire du caoutchouc. On y trouve la vie de Goodyear, homme d'une grande énergie, qui, avant d'arriver à la découverte de la vulcanisation, passa par d'innombrables tribulations, et qui, ayant enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis si longtemps, eut le déplaisir de voir son procédé découvert peu de temps après par un concurrent et, finalement, mourut dans un état voisin de la misère.

des rues, à la fabrication de meubles, de planchers, etc., etc.

Le caoutchouc employé par l'industrie provint pendant fort longtemps, d'une part, de l'Amérique du Sud, d'autre part, de Java et de l'Inde.

En 1851, Balard, dans son rapport sur les caoutchoucs de l'exposition de Paris, ne parle point encore des gommes élastiques d'origine africaine; cependant, divers végétaux capables d'en donner étaient connus; je citerai : le *Landolphia* (*Vahea*) *gummifera*, Poir., signalé à Madagascar, en 1817, par Poiret, et indiqué par lui comme fournissant un bon caoutchouc, ce qui fut confirmé par Perrotet, en 1824, et par Bojer, en 1837; ce dernier dit même : « Ce végétal produit en grande quantité la véritable gomme élastique, aussi bonne que celle obtenue du *Siphonia elastica.* »

Le caoutchouc de cette plante n'entra dans le commerce qu'entre 1851 et 1868, ainsi que nous l'apprend G. Gérard dans son rapport sur l'exposition de 1868; voici d'ailleurs dans quels termes il s'exprime : « Une seule espèce vraiment nouvelle est parvenue en Europe depuis cette époque (1851); elle est originaire de Madagascar; sa qualité est bonne, mais de petites quantités seulement ont été expédiées, 10,000 à 15,000 kilogrammes, croyons-nous, et, malgré le bon accueil fait à cette nouvelle nature de caoutchouc, qui a été vendue 4 fr. 50 c., les envois n'ont pas continué, et à peine en a-t-on vu, depuis la première expédition, quelques rares apparitions dans les ports. »

Sur la côte occidentale d'Afrique, de nombreuses plantes à caoutchouc étaient connues, mais elles ne commencèrent à être exploitées que fort tard. Les caoutchoucs africains arrivaient en Europe par faibles quantités; ils étaient souvent de mauvaise qualité, de sorte qu'on ne les prenait point en considération.

Il semble que c'est au docteur Kirk (1), ancien consul général d'Angleterre à Zanzibar, qu'il faille attribuer l'impulsion qui provoqua l'introduction en grand des caoutchoucs africains sur les marchés d'Europe. Dans une lettre envoyée à Kew, le 25 décembre 1868, il écrivait que de petites quantités de gomme élastique étaient récoltées dans les environs de Kilimane, et, vers cette époque, on expédia quelques tonnes de caoutchouc très impur en Amérique. Après qu'il eut pris connaissance de la plante productrice, il remarqua qu'elle était très répandue sur la côte est et dans les terres intérieures, ce qui lui donna l'idée de stimuler les indigènes à récolter le produit qu'elle fournit. Les naturels ayant suivi les conseils du docteur, celui-ci put, en 1880, en expédier 1,000 tonnes, provenant exclusivement du district de Mwango; la tonne en fut vendue de 140 à 250 liv. st.

C'est vers cette époque que l'on vit l'exploitation des plantes à caoutchouc africaines soit débuter, soit prendre plus d'extension, dans les diverses régions du continent mystérieux.

La date de la première sortie de gomme élastique du Congo est assez difficile à déterminer, de même d'ailleurs que pour les autres régions d'Afrique, par suite de ce fait que le commerce s'est trouvé entre les mains de sociétés, et aussi parce que les quantités de produits exportés étaient si faibles que les tarifs douaniers se bornaient à les renseigner sous une rubrique générale. Pour le Congo, nous pensons qu'on doit fixer l'année 1855 comme étant très voisine de la date de la première exportation; c'est à cette époque que la maison Regis et Cie fonda, à Banana, la première factorerie de cette région.

Tout d'abord, le bas Congo seul fournit la matière pour l'exportation, mais plus tard, à partir de 1888, je pense, le haut Congo s'y joignit; actuellement c'est ce dernier qui donne la plus grande partie du caoutchouc qui sort du territoire de l'État indépendant.

Ajoutons enfin que les caoutchoucs d'Afrique ne sont pas seulement fournis par les plantes indigènes, mais que de petites quantités proviennent aussi de plantes à caoutchouc étrangères introduites sur le sol africain, où elles poussent très bien : tel est le cas du *Manihot Glaziovii*, Muell. Arg., qui s'est acclimaté au Cameroun et au Congo français.

(*A suivre.*) A. Dewèvre.

(1) En 1873, M. O'Neil indique cependant pour Mozambique une exportation de caoutchouc d'une valeur de 5,000 francs.





Femme chaïkieh.
(D'après une phot. de M R. Buchta.) (1)

DÉCOUVERTE D'UN TABLEAU FLAMAND

DANS L'AFRIQUE CENTRALE



Le sceau de Ménélik, négus d'Abyssinie.

Il y a un an, le commandant Van Gèle, président du Cercle africain, me fit l'honneur de me demander une conférence pour l'une des séances du samedi. Je lui envoyai pour titre de ma causerie celui imprimé en tête de cet article. Il intrigua quelque peu.

L'annonce du projet de loi d'annexion du Congo à la Belgique, les travaux de propagande, les préoccupations multiples du moment renvoyèrent forcément les réunions habituelles du samedi à une époque plus calme et je n'eus pas l'occasion de m'expliquer.

Je le fais aujourd'hui en exprimant le regret de n'être pas à même de joindre à ma notice une reproduction du tableau gothique flamand trouvé en Afrique et dont je vais essayer de retracer l'histoire.

I

Il y a quelques années, mon ami M. le chevalier de Steurs, ministre des Pays-Bas à Paris, sachant que je faisais des recherches concernant Hans Memling, le célèbre peintre brugeois, me faisait savoir qu'une peinture que l'on croyait de ce maître avait été trouvée en Afrique et qu'elle était en la possession de M. Holmes, bibliothécaire de la reine d'Angleterre, au château de Windsor.

A mon premier voyage en Angleterre et après m'être muni d'une lettre d'introduction de M. Burton, directeur de la National Gallery, pour M. Holmes, je me rendis à Windsor afin de vérifier le curieux renseignement qui m'avait été donné.

Je trouvai, en effet, chez l'honorable bibliothécaire royal un petit panneau haut de 33 centimètres, long de 27 centimètres, sur lequel était représenté, en buste, un *Christ bénissant.* La peinture était intéressante et précieuse sans être toutefois de Memling. Elle était un peu postérieure et avait dû être exécutée par un artiste influencé par Quentin Metsys, le célèbre maître anversois dont les Musées de Bruxelles et d'Anvers conservent deux si merveilleux tryptiques exécutés en 1508 et en 1509.

Le Christ, en robe rouge, était représenté de face, sur fond vert, la main droite levée dans l'attitude de la bénédiction. Le coloris était résonnant, la facture, habile et minutieuse, le sentiment, pénétrant.

(1) Gravure extraite de la *Nouvelle géographie universelle* d'Élysée Reclus.

Sur le cadre du tableau, je lus :

MAGDALA. — 13 APRIL 1868.

M. Holmes m'expliqua que cette inscription était un souvenir, le tableau ayant, en effet, été trouvé dans le palais de Théodoros, négus d'Abyssinie, lors de la prise de Magdala par l'expédition anglaise, le 13 avril 1868.

M. Holmes, qui avait accompagné l'expédition chargé d'une mission scientifique par le British Museum, avait lui-même recueilli sur les lieux ce curieux morceau d'art et l'avait ramené à Windsor.

Un tableau religieux flamand, du commencement du XVIe siècle, conservé au milieu des montagnes sauvages des frontières du pays des Galla, à près de 3,000 mètres d'altitude, dans la citadelle du Négus d'Abyssinie, quelle surprise !

A quelle époque et comment était-il arrivé dans le pays?

Qui l'y avait apporté ?

Quelle route avait-il suivie pour aller d'Anvers à Magdala?

Triple question à laquelle il n'est peut-être pas impossible de trouver une réponse satisfaisante.

Mais au préalable, il convient, et il est d'actualité, de rappeler brièvement quelques points de l'histoire primitive de l'Abyssinie : la légende du Prêtre Jean, l'évangélisation du pays par saint Frumence, l'arrivée des premiers voyageurs Européens.

II

La légende du Prêtre Jean est une des plus merveilleuses que nous ait léguées le moyen âge. Née au commencement du XIIe siècle, elle est parvenue à se maintenir jusque vers la fin du XVIe. Elle a occupé les voyageurs, les chroniqueurs, les cosmographes et les souverains de l'Europe entière, pendant plusieurs siècles. Elle a concouru à l'adoption de graves erreurs dans l'histoire du progrès des connaissances géographiques, comme aussi elle a été, en partie, le mobile de remarquables voyages, féconds en conséquences de toute nature.

Cette légende est une sorte de tradition populaire, de mythe accrédité et accepté par la crédulité de l'époque. Elle prit naissance parmi les nations chrétiennes nestoriennes de l'extrême Orient asiatique, que nul voyageur d'Occident n'avait encore visitées et qui n'étaient connues, en Europe, que par une suite de données tenant plus de la fable que de l'histoire.

D'après ces données, ce Jean était un souverain chrétien, en même temps prêtre et roi, et régnant sur un immense empire. Où était situé cet empire? Personne ne le savait Cette croyance prit rapidement de la consistance parmi les croisés, qui voyaient déjà dans le mystérieux souverain asiatique un allié futur contre les infidèles et, lorsqu'en 1159 l'existence du jeune royaume de Jérusalem fut subitement mise en jeu par la prise d'Edesse, les regards découragés des survivants de la première croisade se tournèrent vers cet allié imaginaire, dont chacun se plaisait à vanter la puissance et la foi. Dans le malheur, on se laisse souvent aller à transformer en réalité l'espérance la plus illusoire : chacun crut donc dans la venue prochaine de ce défenseur de la foi; la nouvelle s'en répandit en Europe, où saint Bernard prêchait la deuxième croisade, et le mythe nestorien du Prêtre Jean fut admis comme une vérité par le pape, les princes, les écrivains et les cartographes.

On fait remonter la première information historique précise sur le Prêtre Jean à l'année 1145. Elle est transmise au pape Eugène III par l'évêque de Gabala, envoyé de l'Église d'Arménie, et nous est conservée par la chronique d'Othon, évêque de Fresingen.

On trouve la preuve de l'importance que ne tarde pas à acquérir en Europe cette histoire fabuleuse dans une curieuse épître envoyée par le « Prêtre Jean, roi des Indes », aux principaux souverains d'Europe. Albéric de Troisfontaines la mentionne dans sa chronique de 1165. C'est un résumé anonyme et fantaisiste de tous les contes fantastiques qui avaient cours non seulement sur ce roi merveilleux, mais aussi sur les contrées où prétenduement il régnait.

La papauté chercha, sans tarder, à nouer des relations directes avec lui : Alexandre III lui adressa, le 27 septembre 1177, une lettre que son médecin Philippe fut chargé de porter aux Indes. L'ambassadeur partit, mais on n'entendit plus parler de lui.

Ce n'est pas le moment de nous étendre sur les investigations des voyageurs en Mongolie, qui tous recherchent le fameux prêtre. L'Italien Carpini (1245), le Flamand Ruysbroeck (1253), l'Italien Marco Polo (1271-95), l'Anglais Mandeville (1332-55), tous en parlent dans leurs relations de voyage, mais aucun d'eux ne l'a découvert.

Fort probablement donc, la légende allait tomber en discrédit, lorsque tout à coup, vers le milieu du XIVe siècle, des nouvelles apportées d'Afrique vinrent lui donner une nouvelle vie.

Des trafiquants italiens en relations, par des caravanes de Syrie et d'Égypte, avec les ports de la mer Rouge et du golfe d'Aden (*Terra Aromata*), firent vaguement connaître à Venise et à Florence l'existence de populations chrétiennes, vivant loin vers le sud, dans le pays où le Nil a ses sources. Et, aussitôt, ce singulier personnage du Prêtre Jean, introuvable en Asie, mais que la crédulité du temps ne pouvait se décider à abandonner, fut transporté avec son empire imaginaire en Afrique, sur le trône des populations chrétiennes de l'Abyssinie. D'Avezac pense avec raison que la transition de l'Asie en Afrique dans la détermination de la position du pays du Prêtre Jean doit dater du milieu du XIVe siècle. J'en trouve la première indication cartographique dans la carte dite *Catalane*, de 1375, dont on voit une réduction dans l'atlas de Lelewel.

Ceci nous amène à rappeler l'apostolat de saint Frumence et les phases de la conversion des populations abyssines au christianisme.

III

Soit par la voie du Nil, soit par les ports de la mer Rouge, plutôt par ceux-ci, les trafiquants italiens et levantins entretenaient des relations commerciales avec les populations de l'intérieur de l'Afrique, voisines des ports du détroit de Bab-el-Mandeb. Un de ces trafiquants, originaire de Tyr et nommé Méropius, emmena dans l'un de ces voyages lointains un jeune parent, du nom de Frumence.

Arrivé en Abyssinie, celui-ci gagna bientôt la confiance du roi du pays, qui le nomma son ministre. Il profita de sa situation et de son autorité pour propager le christianisme. En 331, il se rendit dans la basse Égypte, où saint Athanase, l'ardent patriarche métropolitain d'Alexandrie, lui conféra l'épiscopat. De retour en Abyssinie, Frumence continua avec

succès sa tâche évangélique; il se fixa à Axum, où il mourut vers 360.

C'est depuis cette époque lointaine que l'Abyssinie est chrétienne. Deux siècles plus tard, elle se sépara du culte romain orthodoxe, dans les circonstances que voici :

Au VIe siècle, Eutychès fit un schisme sur la question de la double nature divine de Jésus-Christ. Puis, en 541, à la suite du concile de Chalcédoine, les eutychéens s'étant disputés entre eux sur certaines matières religieuses, se divisèrent encore. L'une de leurs sectes se donna pour chef un moine nommé Jacques Baradée, qui fut évêque d'Edesse; c'est de lui que les chrétiens *jacobites* tirent leur nom. Les chrétiens de Perse, d'Arabie et d'Egypte entrèrent dans le nouveau schisme et l'Abyssinie, dont les prélats étaient nommés par le métropolitain d'Alexandrie, y adhéra également. Elle est demeurée jacobite.

Avec des fortunes diverses, elle résista aux entreprises conquérantes et religieuses des peuples voisins et plus spécialement aux assauts de l'Islam, et la nouvelle répandue dans le midi de l'Europe que des chrétiens, probablement ceux du fameux Prêtre Jean, vivaient dans le bassin du Nil, appela l'attention sur ces parages lointains.

A partir de ce moment, le nom du Prêtre Jean est mêlé à l'histoire de toutes les découvertes en Afrique. L'imagination des Portugais, des Espagnols et des Italiens en fait le souverain de l'Ophir, le pays légendaire d'où Salomon tirait de l'or et tant d'autres matières précieuses. Les Portugais le cherchent le long de la côte occidentale d'Afrique, les Espagnols en Amérique. Dès qu'un navigateur de Lisbonne remontait une nouvelle rivière africaine, c'était évidemment le *rio del oro*, le fleuve de l'or, et le pays, celui du Prêtre Jean. Christophe Colomb, en abordant, en 1492, à Cuba, se croyait arrivé chez lui et envoyait dans l'intérieur des terres une mission chargée de rechercher sa capitale et de saluer le puissant monarque chrétien, au nom des rois de Castille et d'Aragon.

Depuis le schisme des Jacobites, au VIe siècle, les relations religieuses avaient complètement cessé entre Rome et l'Abyssinie. Pendant près de mille ans, les communications directes entre l'Europe et l'Abyssinie restèrent interrompues. On avait même perdu la notion de l'existence des chrétiens éthiopiens. Comme nous venons de le dire, les trafiquants italiens les firent vaguement connaître, au commencement du XVe siècle, et quelques années plus tard, en 1444, des moines abyssins arrivèrent en Italie et prirent part au concile de Florence, sous le pontificat d'Eugène IV. C'est à eux que l'on doit, entre autres renseignements sur leur pays, les premières notions modernes concernant les sources du Nil (branche bleue).

Fra Mauro les a utilisées, en 1459, pour la construction de sa célèbre mappemonde, aujourd'hui au palais des Doges, à Venise. A la demande du roi Alphonse V de Portugal, le moine en exécuta un second exemplaire qui a longtemps été conservé au monastère d'Alcobaca, près de Lisbonne.

Dans la croyance que le pays fameux du Prêtre Jean était enfin trouvé, les navigations portugaises reprirent avec un magnifique élan, en même temps que des voyageurs essayaient de gagner l'Abyssinie par l'Orient. Déjà un moine éthiopien, nommé Marcos, était venu de ce pays à Jérusalem et de là à Lisbonne.

Ce sont Pedro Covilhâo et Brancalione qui, en 1487, ouvrent la liste des voyageurs européens dans le pays du Prêtre Jean.

En 1520, partit de Lisbonne la première ambassade portugaise officielle, envoyée au souverain abyssin. Elle fut placée sous la direction de Rodriguez de Lima. Francisco Alvarès, chapelain de l'ambassadeur, nous a laissé la relation du voyage.

Rodriguez remit au roi éthiopien des présents du roi de Portugal. Il n'est pas défendu de supposer que, parmi ces présents destinés à un monarque chrétien, qui, dans l'esprit des Européens, était à la fois prêtre et roi, se trouvait une peinture d'autel représentant Jésus-Christ, produit précieux de cette célèbre école des Flandres.

IV

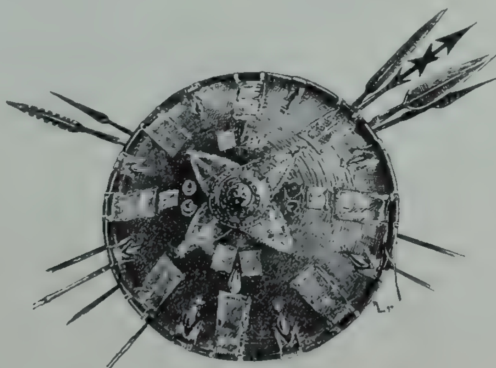
Comme nous l'avons dit au début de cet article, le tableau date, soit de la fin du XVe siècle, soit des toutes premières années du XVIe.

A cette époque, les arts, en Portugal et en Espagne, étaient sous la domination exclusive des artistes flamands. Dès les premiers temps de la peinture à l'huile, ceux-ci avaient déjà fait pénétrer dans ces deux pays, par les voies du commerce, des spécimens de leur nouvelle manière. L'arrivée à Lisbonne, en 1428, de Jean Van Eyck, adjoint à la mission envoyée par Philippe le Bon au roi Jean Ier, donna sans doute plus de vogue aux productions de l'école de Bruges. « Dès ce moment, dit dans un de ses ouvrages M. de Laborde, l'influence flamande est tellement prononcée, tellement exclusive dans toute la péninsule, qu'il faut admettre une émigration incessante des œuvres et des artistes des Pays-Bas dans l'Espagne et le Portugal. »

Le *Christ*, exécuté par un peintre de l'école de Quentin Metsys, vers l'année 1500, aura été expédié d'Anvers à Lisbonne, soit au roi, soit à quelque seigneur ou marchand; une mission portugaise, celle de Rodriguez de Lima, ou l'une de celles qui suivirent, l'emporta en Abyssinie, où la pieuse image, placée dans un palais ou un monastère, a été retrouvée trois siècles et demi plus tard, dans un état de conservation très satisfaisant.

Il m'a paru qu'une note à ce sujet ne serait pas sans intérêt et que la découverte et les pérégrinations de ce tableau flamand dans l'intérieur de l'Afrique méritaient d'être contées, à un moment surtout où l'attention de l'Europe est de nouveau appelée sur le pays du légendaire Prêtre Jean.

A.-J. WAUTERS.



Panoplie d'armes abyssines.



Pont du chemin de fer sur le ravin de la Mission.
(D'après une phot. de M. l'abbé D'Hooghe.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE SERVICE DES TRANSPORTS ENTRE MATADI ET ZOLE



Le service des transports est actuellement divisé en trois sections :

1° Matadi-Kenge, kilom. 0 à 40; 2° Kenge-Lufu, kilom. 40 à 82; 3° Lufu-Zole, kilom. 82 à 132.

Trois trains partent de Matadi chaque jour, dans la matinée : l'un à 7 heures, l'autre à 9 h. 10 m., le troisième à 10 h. 30 m. Le service se fait, entre Matadi et Kenge, par des machines à quatre essieux, remorquant chacune trois wagons de 10 tonnes. De Kenge à Lufu partent également trois trains par jour : à 8 h. 30 m., à 9 h. 20 m. et à 1 h. 30 m., attelés de machines à trois essieux, remorquant chacune quatre wagons de 10 tonnes. Le premier train ne circule généralement qu'un jour sur quatre. De Lufu à Zole, section non encore mise en exploitation publique, les transports pour le service de la construction se font, pour le moment, au moyen de locomotives légères, type de travaux, à deux essieux.

Le trajet entre Matadi et Zole s'effectue en onze heures, y compris environ deux heures d'arrêt dans les gares, pour les besoins du service. La vitesse de marche est de 15 kilomètres à l'heure; elle est réduite à une moyenne de 12 kilomètres, si l'on tient compte des arrêts.

D'ici à quelque temps, la 3e section, Lufu-Zole, sera ouverte à l'exploitation régulière publique.





Paysage du haut Congo. (D'après un dessin du lieut. Masui.)

LES ZÈBRES

I

Tous les voyageurs qui ont parcouru les régions sud-est du continent africain se sont plu, dans leurs récits de chasse, à décrire le pittoresque spectacle qu'offre un troupeau de zèbres galopant à travers la plaine.



Le zèbre (d'après une photographie).

Dans son ouvrage : *Exploration du Zambèze et de ses affluents*, Livingstone raconte comment, après avoir visité les mines de Zumbo, il se trouva un jour en présence d'un groupe important de ces élégants animaux.

« Je m'étais dirigé, dit-il, vers un étang. Deux éléphants se trouvaient au bord de l'eau. Derrière ces monarques de la solitude se tenaient, à distance respectueuse, une troupe de zèbres et un certain nombre de waterbucks. Dès qu'ils nous eurent aperçus, les éléphants prirent la fuite ; les zèbres, au contraire, se laissèrent approcher jusqu'à une distance de 50 mètres. Vieux et jeunes prirent alors le petit galop et s'éloignèrent en bondissant.

« La curiosité du zèbre lui est souvent fatale. Loin de ressembler à l'antilope plongeuse qui, dès qu'elle a vu le danger, part comme un trait sans regarder derrière elle, le zèbre a l'habitude d'examiner avec soin le chasseur. C'est ainsi que, très souvent, le plus beau mâle de la troupe est tué par nos hommes qui, depuis quelque temps, se sont épris de la chair de cet animal et nous déclarent que cette viande est supérieure à toutes les autres. »

Le même voyageur, dans son livre : *Exploration à l'intérieur de l'Afrique australe*, signale la présence des zèbres au pays des Bechuanas et des Balondas :

« Dans cette dernière région, dit le Dr Livingstone, il faut suivre leur piste pendant plusieurs milles avant de les rencontrer. Poussés par la faim, nous sommes restés toute la journée sur la trace d'une petite bande de zèbres que nous avons fini par découvrir au milieu d'un bois épais.

« C'est une chose curieuse que d'observer l'intelligence des animaux sauvages. Dans les contrées où on les chasse avec des armes à feu, ils se tiennent dans les endroits les plus découverts du pays, afin d'apercevoir le chasseur du plus loin qu'il est possible. Ici, où ils n'ont à craindre que les flèches des Balondas, ils demeurent pendant le jour au fond des forêts les plus épaisses, où le tir de l'arc est beaucoup plus difficile. Peut-être le font-ils pour s'abriter du soleil, qui est d'une chaleur excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'ils choisissent dans cette région les bois les plus couverts, tandis qu'ils les évitent dans les contrées du sud ; et je les ai trouvés, par un temps nuageux, au plus épais du hallier, comme aujourd'hui, par exemple, alors que ce n'est certes pas le besoin d'ombre qui a pu les y conduire. »

Au cours de ses chasses dans le sud-est de l'Afrique, Baldwin a rencontré fréquemment des zèbres couaggas vivant en compagnie de harrisbucks.

Dans toute la région qui s'étend entre la côte de Zanzibar et le Tanganika, le zèbre abonde. Le Dr Paul Reichard, qui se

trouve actuellement à Bruxelles et qui a bien voulu nous fournir quelques renseignements intéressants à ce sujet, nous disait que dès le cinquième jour après avoir quitté Zanzibar, il rencontrait déjà des troupeaux de zèbres.

Le major Cambier fait la même remarque. Il ajoute que ces animaux sont nombreux dans l'Ugogo et que, le long de la rive orientale du Tanganika, leurs troupeaux atteignent parfois le chiffre de 80 à 100 individus.

Burton, dans son ouvrage : *Voyage aux grands lacs*, signale à son tour, la présence du zèbre et du couagga dans l'Uniamwezi, où ces animaux parcourent le fond des plaines. Leur chair est très appréciée des indigènes, qui la boucanent ou la font sécher au soleil, ce qui lui conserve tout son fumet.

Emin-Pacha, dans ses notes zoo-géographiques, renseigne l'*Equus zebra* et l'*Equus Burchellii* comme existant dans la



Chasse aux zèbres.

région qui s'étend à l'est du Nil. Il a vu des zèbres près de Lado, dans le pays des Latuka.

En ce qui concerne l'État indépendant du Congo, Livingstone, dans son *Dernier journal*, déclare que les forêts du Manyema sont pleines d'éléphants, de buffles, de zèbres et d'antilopes. Le Dr Reichard nous dit qu'au Katanga, il a rencontré, dans le cours d'une seule journée, jusqu'à dix troupeaux de 20 à 30 zèbres chacun. La viande de cet animal a, paraît-il, un goût qui rappelle plus ou moins celle du cheval.

Enfin, nous trouvons dans le rapport du Dr Cornet, qui a accompagné l'expédition Bia-Francqui, le passage suivant :

« Un des traits les plus caractéristiques du Katanga, c'est l'extrême abondance du gros gibier, notamment des antiloppes, du buffle et du zèbre. Ce dernier animal est incontestablement le plus gracieux, le plus élégant de la région. On le rencontre en bandes nombreuses. Mais dans ces parages, sa limite occidentale paraît être le Lualaba. Le voyageur n'a observé aucun spécimen sur la rive gauche du cours supérieur de cette rivière.

« Bien que ses caractères zoologiques le rapprochent de l'âne, le zèbre, ajoute le Dr Cornet, a cependant plutôt l'aspect et les allures du cheval. Ses formes arrondies et ramassées le font ressembler à notre cheval ardennais. Sa chair est excellente, elle rappelle assez bien celle du veau. »

On le voit par les extraits que nous venons de citer, les zèbres sont signalés par la plupart des voyageurs qui ont visité les régions sud-est du continent africain. Dans le bassin du Congo, leur habitat paraît circonscrit à la région de savanes des hauts plateaux au sud-est de la chaîne des Mitumbas et à l'est du Tanganika.

⁂

On n'est pas fixé exactement sur l'époque à laquelle le premier spécimen de ces animaux fut amené en Europe. Il semble, cependant, que le zèbre ait été connu des anciens. Un auteur latin rapporte, en effet, qu'en l'an 211 après Jésus-Christ, Caracalla fit paraître dans l'arène de Rome un cheval tigré qu'il tua de sa propre main.

Les premières notions positives sur le zèbre nous viennent des Portugais et remontent à l'époque où ceux-ci fondèrent des établissements à la côte orientale d'Afrique.

⁂

On distingue trois espèces de zèbres : le couagga (*Hippotigris Quagga*), qui ne se trouve que dans les plaines de l'Afrique australe ; le dauw (*Hippotigris Burchellii*), qui habite également les plaines, mais remonte plus au nord, probablement jusque dans les steppes comprises entre l'équateur et le 10° ou 12° de latitude nord ; le zèbre proprement dit (*Hippotigris zebra*), qui vit uniquement dans les montagnes du sud et de l'est de l'Afrique, depuis le Cap jusqu'en Abyssinie.

Brehm donne les caractères distinctifs de ces différentes espèces de zèbres.

Le couagga, dit-il, est l'espèce dont la robe est la moins rayée. Il a plutôt le port du cheval que celui de l'âne. Sa tête est de grosseur moyenne, élégante ; ses oreilles son petites. Sa queue est poilue sur toute son étendue, plus longue que celle de ses congénères, mais plus courte que celle du cheval. Il a le poil ras et lisse, la tête d'un brun foncé ; le dos, le sacrum, les flancs d'un brun clair ; le ventre, la face interne des jambes et la queue blancs ; la tête, le cou et les épaules marqués de raies d'un gris clair, tirant sur le roux ; celles du front et des tempes sont serrées et longitudinales ; celles des joues sont transversales et écartées, et dessinent un triangle entre l'œil et la bouche. Sur le cou, on compte dix bandes transversales qui partagent aussi la crinière ; quatre bandes courent sur les épaules ; le torse en porte quelques-unes plus courtes, plus pâles et plus écartées l'une de l'autre. Tout le long du dos, jusqu'à la queue, s'étend une ligne d'un brun foncé, marquée des deux côtés d'un liséré gris-roux. Les oreilles sont garnies de poils blancs en dedans, de poils d'un gris blanchâtre en dehors, et ont leurs bords d'un brun foncé. Les deux sexes sont semblables ; seulement la femelle est plus petite et sa queue est plus courte. Le mâle adulte a 2 mètres de long, ou $2^{m}80$, y compris la queue ; sa hauteur, au garrot, est de $1^{m}30$.

Le dauw, ou zèbre de Burchell, est intermédiaire au couagga et au zèbre proprement dit ; il ressemble assez à ce dernier pour qu'on l'ait souvent confondu avec lui. Il est à peine un peu plus petit que le couagga ; sa longueur totale est de $2^{m}60$ sur $1^{m}30$. Il a le corps arrondi, la nuque très bombée, les jambes fortes, la crinière dressée, haute de

14 centimètres; la queue poilue presque jusqu'à la racine comme celle du couagga et du cheval; les oreilles minces, de moyenne longueur; son poil est mou, couché, couleur isabelle au-dessus, avec le ventre blanc. Quatorze raies noires et minces partent des naseaux, sept se dirigent en haut et se confondent avec d'autres qui ont un trajet descendant; les autres vont obliquement sur les joues et se réunissent à celles de la mâchoire inférieure; une entoure l'œil. Le long du dos est une bande noire bordée de blanc; le cou porte dix raies transversales noires, larges, souvent divisées ; entre elles s'intercalent des raies brunes, plus étroites. La dernière raie se divise inférieurement et en reçoit trois ou quatre dans son épaisseur; ces bandes ne se prolongent pas jusque sur les jambes; celles-ci sont d'un blanc uniforme.

Le zèbre proprement dit a, à peu près, la même taille que le dauw, mais tout son corps est rayé. Il ressemble moins au cheval qu'à l'âne et surtout à l'hémione. Son corps est plein et vigoureux, sa tête courte, son museau épais, ses jambes sont minces et bien prises; sa queue, de moyenne longueur, est une véritable queue d'âne, en ce sens qu'elle est couverte de poils courts dans presque toute son étendue, sauf à l'extrémité qui porte des crins longs; sa crinière est épaisse, mais très courte. La couleur fondamentale de sa robe est le blanc ou le jaune clair; du museau jusqu'aux sabots courent des bandes transversales d'un noir brillant ou d'un roux-brun ; la partie postérieure du ventre et la face interne des jambes de devant en sont seules dépourvues. Une bande longitudinale, d'un noir brun foncé, occupe le milieu du dos; une bande semblable règne sur le milieu du ventre. Il est probable que c'est cette espèce que les Européens ont connue la première.



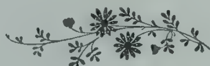
Ces trois animaux forment des troupeaux assez nombreux. Les voyageurs les ont rencontrés en bandes de 10, 20, 30 individus. Chaque troupeau n'est jamais composé que d'individus d'une même espèce. Et pourtant ils ne craignent pas les autres animaux, puisqu'on les voit le plus souvent réunis à des gazelles, des antilopes, des gnous et des autruches.

Les zèbres ont les sens assez subtils; ils sont agiles, sobres, courageux et sauvages. Très turbulents de leur naturel, ils se taquinent constamment et se mordent entre eux. Lorsqu'ils sont réunis dans la plaine, on remarque souvent au haut d'une termitière ou d'une éminence quelconque un mâle isolé qui semble faire l'office de sentinelle. Si les zèbres viennent à être attaqués par des carnassiers, ils se défendent vaillamment à coups de pied et à coups de dents.

D'après les observations de M. Weinland, les zèbres supportent parfaitement la captivité et même se reproduisent en Europe. De plus, leurs croisements avec d'autres solipèdes sont féconds. Lord Clive croisa une femelle de zèbre avec un âne étalon zébré. Plus tard, on obtint d'un âne d'Espagne et d'une femelle de zèbre un mulet. En Italie, on croisa, en 1801, le zèbre et l'âne. Plus tard, on a étendu ces croisements et l'on a obtenu des métis de : zèbre et ânesse, âne et zèbre, hémione et zèbre femelle, hémione et couagga, métis de zèbre et d'ânesse avec poney, métis d'âne et de zèbre avec poney. Les métis ressemblaient généralement au père; quelques-uns, cependant, étaient zébrés.

Un étalon de dauw et de couagga saillit, en Angleterre, une jument arabe d'un brun châtain. Elle mit bas une métisse femelle brune, ressemblant plus à sa mère qu'à son père, ayant une queue touffue, intermédiaire à celle du cheval et à celle du couagga ; elle avait aussi quelques bandes transversales au cou, au garrot et sur les jambes. Cette métisse fut saillie par un étalon arabe; son poulain avait encore la crinière dressée et quelques raies de son grand-père. Plus tard, on fit saillir trois fois la jument arabe par un étalon noir, et tous les poulains furent plus ou moins rayés. La première fécondation par un animal étranger faisait encore sentir son influence.

Dans un second article, nous examinerons l'intéressante question de la domestication du zèbre. (*A continuer.*)



LE BAOBAB [1]



CET arbre est l'un des plus remarquables qui soient en Afrique; non pas qu'il plaise par ses proportions harmonieuses, par l'élégance de sa structure, par ses fruits délicieux ou ses fleurs d'une odeur suave. Au contraire, le sentiment que l'on éprouve lorsqu'on aperçoit pour la première fois un baobab est un sentiment d'étonnement, de stupéfaction devant l'énormité et la discordance des formes qu'affecte cet arbre étrange.

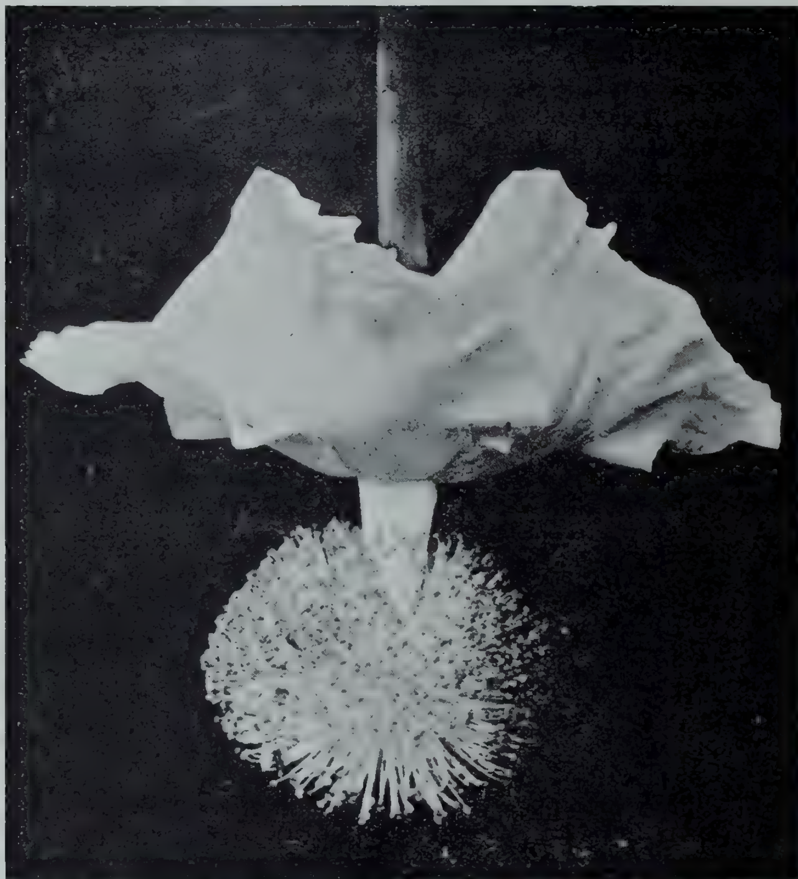
Habitué au pittoresque de nos forêts, aux troncs élevés des hêtres et des peupliers, au jet vigoureux et régulier des pins, des mélèzes, l'œil de l'Européen ne voit la masse du baobab qu'avec une profonde surprise et même avec une certaine désillusion. Tout est lourd et massif dans ce monstre végétal ; le tronc énorme, rugueux, bossué, qui semble ramassé sur lui-même, plissé et replié sous son poids; les branches qui prennent des aspects fantastiques, bizarres, et dont le développement ne semble nullement guidé par une loi naturelle; les fruits qui se balancent si singulièrement au bout d'une longue tige, et que les vents de la saison sèche font s'écraser sur le sol avec le bruit sourd d'une détonation lointaine.

A la saison sèche, lorsqu'il est dépouillé de feuilles et de fleurs, l'arbre paraît engourdi. Avec son tronc écrasé et ridé, de teinte grisâtre, d'où jaillissent des branches tortues, il

[1] Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 90.

prend un aspect étrange et tourmenté, et ressemble à une immense pieuvre attachée au sol par quelque lien mystérieux et dressant en l'air ses puissantes tentacules, dans l'attente d'une proie gigantesque.

Lorsque viennent les pluies, l'aspect du baobab se modifie complètement; les feuilles naissent, couvrent les branches, dissimulant en partie les disgracieuses proportions de la ramure. Peu à peu éclosent les fleurs, suspendues au bout d'une longue tige verticale. Ainsi paré, le baobab n'est plus le même arbre. Sa fleur, très grande et un peu massive, ressemble beaucoup à celle de nos Malvacées, et n'en diffère que par certains détails. Le calice verdâtre, recouvert intérieurement d'un velours grossier de couleur blanche, recroqueville ses cinq divisions au bord d'une cupule solide, épaisse de 1 1/2 centimètre. Cinq pétales de peluche blanche s'insèrent sur ce réceptacle et s'étalent largement comme une jupe de danseuse. Les étamines réunissent leurs filets en une colonne creuse, qui s'épanouit en un chapiteau globuleux couronné de jaune par les anthères. Par la colonne creuse passe le pistil, long de 10 centimètres au moins, et dont le style est formé de lobes échancrés bordés d'une garniture velue de peluche blanche.



Fleur de baobab.

Suspendue à l'extrémité d'une longue tige droite, tombant verticalement, la fleur, que sa lourdeur empêche de se redresser, semble jouer un rôle inverse à celui de toutes les autres fleurs qui aspirent à l'air et à la lumière. Cet inconvénient est heureusement atténué par l'instinct des étamines et du pistil, qui se coudent fortement au sommet de la colonne, se redressent vers le haut, tandis que les divisions du calice et celles de la corolle se recroquevillent ou se contournent de façon à découvrir les organes de la fleur, autant qu'il est possible.

Revêtu de sa parure blanche, le baobab produit de loin l'effet d'un énorme bouquet; mais celui-ci ne peut être admiré qu'à distance, car les fleurs ont une odeur très désagréable; une fois cueillies, elles perdent rapidement leur velouté et leur éclat; les pétales se ternissent et se rouillent. Dès que la fleur se dessèche, le baobab redevient terne et perd le seul aspect sous lequel on puisse aimer à le voir.

⁂

L'utilité du baobab a été fort contestée; d'aucuns ont gravement déclaré que le tronc peut fournir des canots aux indigènes; c'est là une profonde erreur, presque incompréhensible; le bois mou, poreux, spongieux du baobab ne se prête nullement à un tel usage, comme il ne peut convenir à aucun travail de charpente ou de menuiserie quelque simple qu'il soit. Indépendamment de la difficulté que l'on éprouve à utiliser une essence aussi molle et élastique, le bois du baobab pourrit très vite. En un mot, il n'est bon à aucun usage et ne constitue presque qu'une inutilité. Son bois ne convient même pas pour le chauffage, et le profit qu'on en retire au Stanley-Pool vient uniquement du fruit, qui brûle très lentement et sert d'amadou; lorsque le fruit est jeune, sa pulpe acidulée a un goût assez agréable.

La patrie du baobab est la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Mossamédès; mais il n'est peut-être pas une localité dans toute son aire de dispersion qui le montre dans un état aussi florissant qu'à Kinshassa; les baobabs de Kinshassa sont célèbres.

Dans le haut fleuve, il est peu connu et ne s'étend pas au-dessus de Bolobo dans le Congo, ni de la Mfini dans le Kassaï. Il est, dans les pays montagneux, remplacé par un arbre de même aspect, moins formidable de proportions, cependant, dont on retrouve des exemplaires sur la route des caravanes. Juncker a décrit et dessiné cet arbre qu'il appelle le *Kigelia pinnata*. Le *Kigelia* est connu au Tanganika sous le nom de saucissonnier, les Portugais le désignent sous le nom de boabab ou arbre à singes, et les Français le mentionnent sous le nom de faux baobab.

Dr Paul Briart.



LE CAPITAINE JOHN TAGGENBROCK

Né à Hambourg, le 2 mai 1857. — Au service de la maison Woermann et Cie depuis 1877.
Capitaine du steamer *Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo, à Anvers.

DEPUIS le mois de février de cette année, les malles qui font mensuellement la traversée entre Anvers et le Congo naviguent sous pavillon belge. Le service est fait par trois bateaux qui quittent Anvers le 6 de chaque mois : le *Léopoldville* et le *Coomassie*, de la Compagnie maritime belge du Congo, et l'*Eduard Bohlen*, de la Société maritime du Congo. En même temps qu'une amélioration considérable a été apportée dans les installations et le confort des steamers qui desservent la ligne, un autre progrès non moins important est à enregistrer sous le rapport de la durée du voyage. Au lieu de 40 jours de mer que demandait la traversée, il y a quelques années à peine, celle-ci se fait actuellement en 25 jours maximum. Le *Léopoldville* et l'*Eduard Bohlen* l'ont même effectuée déjà en 18 jours et quelques heures.



Nous sommes certain de faire plaisir à bon nombre de passagers de la ligne Anvers-Matadi, en illustrant cette page du portrait du capitaine Taggenbrock, commandant de l'*Eduard Bohlen*.

Après avoir accompli son terme de service militaire dans la marine allemande, le capitaine Taggenbrock voyagea comme simple marin à bord d'un voilier de la maison Woermann, de Hambourg. Il visita la côte occidentale d'Afrique la première fois en 1877. Huit années plus tard, la même maison lui confiait l'un de ses bateaux; il n'avait que 28 ans.

Depuis bientôt vingt ans qu'il navigue d'une façon presque constante le long des côtes d'Afrique, réputées si dangereuses à cause des récifs et des courants, le capitaine Taggenbrock n'a pas connu l'apparence d'un danger réel. Mais aussi, il serait difficile de rencontrer un marin plus prudent et, lorsqu'il le faut, plus énergique. Il inspire à son personnel et à ses passagers pleine et complète confiance. Par son tact, son affabilité et son caractère sympathique, il a conquis, en outre, l'affection de tous ceux qui ont eu le plaisir de se trouver à son bord. Ce qui prouve combien est grande l'estime dont il jouit, c'est que quantité d'agents devancent ou retardent leur départ pour avoir l'occasion de voyager à bord du steamer qu'il commande avec tant de distinction et de sûreté.

Comme fret, il a déjà ramené du Congo d'importantes cargaisons de marchandises diverses, surtout de l'ivoire, dont l'Afrique centrale semble posséder un stock inépuisable. A quelqu'un qui lui demandait, à son dernier retour d'Afrique, quelle était approximativement la quantité d'ivoire ramenée par lui du Congo en ces dernières années, il répondit : « Cinq cents tonnes, je pense », ce qui représente, comme valeur, la somme respectable d'environ dix millions de francs.

Dans le fascicule 21 de l'année 1893 de notre publication, nous avons donné le portrait du capitaine Murray, de Liverpool, qui, en juin 1889, avec le steamer *Lualaba*, remonta, le premier, le Congo de Boma à Matadi. A peine un mois après lui, le capitaine Taggenbrock, arrivait à son tour avec son bateau à Matadi, achevant de démontrer — contrairement à l'opinion qu'on s'était efforcé d'accréditer — que le bas Congo est, en toute saison, facilement accessible aux steamers de mer et qu'à Bruxelles on ne s'était pas trompé en choisissant Matadi comme port d'attache du chemin de fer des cataractes.





Indigènes bangalas. (D'après une photographie de M. Alexandre)

DANS LA MONGALA

Le *Mouvement géographique* de dimanche dernier a publié une correspondance du P. J. De Wilde, relatant une excursion que ce missionnaire a faite dans la Mongala, au mois de mai de cette année. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après le *Bulletin des Missions de Scheut*, une lettre que le même voyageur adresse à son supérieur, le P. Van Aertselaer, et qui renferme de curieuses indications sur les habitants de la région qu'il a visitée.

« Un agent de l'État devait se rendre sur les rives de la Mongala; il me proposa de l'accompagner, assurant qu'au cours du voyage, il me serait facile de racheter de nombreux enfants, et de me procurer à très bon compte les vivres nécessaires à notre colonie. J'acceptai.

Mon hôte emmenait une flottille de pirogues montées par des soldats noirs.

Après nous être arrêtés à Mbindja, nous atteignîmes la station de Bokoula.

Le 23 mai, nous arrivèrent deux agents destinés à deux postes situés l'un sur l'*Eau blanche*, l'autre sur l'*Eau noire*. Voici la raison de cette dénomination : à huit heures de pirogue au-dessus de Bokoula, la Mongala, dont les eaux sont en amont d'un brun très foncé, comme provenant d'un marais, reçoit un affluent qui témoigne par ses eaux très blanches d'un parcours à travers un terrain calcaire pulvérulent.

Les habitants de ces parages fabriquent et vendent à bas prix de très belles pirogues. Désirant m'en procurer une, je partis avec ces messieurs, et nous allâmes loger à Bocapo, village situé non loin de la jonction des deux rivières.

Je pus me procurer là, pour 1,000 mitakos (fragment de fil de cuivre) une pirogue plus grande et plus belle que celle des Bangalas, dont le prix est de 5,000. Les denrées alimentaires sont également d'un bas prix fabuleux, pourvu qu'on ne s'adresse pas à la riche tribu des Banzas. Ceux-ci ne recherchent nullement nos étoffes. Chez eux, les femmes et les enfants ne sont pas vêtus, tandis que les hommes ont un pagne fabriqué par eux-mêmes en fibres très fines tirées d'une écorce.

J'eus l'occasion d'interroger quelques-uns de ces Banzas sur leurs croyances religieuses. J'en obtins la légende suivante, transmise de père en fils, depuis un temps immémorial. Un jour descendirent du ciel un homme et une femme. A ce moment, les gens de Bocapo se rendaient au travail des champs. L'un d'eux rencontra les deux célestes, fut saisi d'épouvante et prit la fuite. Les gens du ciel le rappelèrent en lui disant : « Ne crains rien : en venant du ciel nous n'avions

d'autre but que de voir les gens de la terre. » Le Banza resta; les gens du ciel le regardèrent à loisir, puis retournèrent à leur céleste demeure. — Le ciel, les Banzas l'invoquent sous le nom de « Nzako », lui demandant de les protéger à la guerre. Mais ils ne paraissent pas avoir une conception bien définie d'un Dieu personnel, non plus que d'une récompense ou d'un châtiment après la mort.

En dehors des idées religieuses, ces gens ont, par rapport à nous, une croyance singulière. L'Européen, c'est un de leurs ancêtres noirs, dont l'esprit s'est rendu jadis au pays des blancs, pour revenir, incarné maintenant dans un corps blanc, au pays des noirs. Je fus plus d'une fois interrogé très sérieusement sur cette grave question, sans doute à cause de la longue barbe qui me donne, pour ceux qui ne me connaissent pas, un air ancestral. Toutefois, si j'avais escompté la naïveté de mes Banzas, si, me fondant sur mon titre d'aïeul, j'avais réclamé 100 chèvres ou 500 poules, je pense que l'épreuve l'eût emporté sur la foi.

Ces indigènes ont un article très curieux à leur code pénal. Supposons qu'un nègre possède un chien. Ce chien voit un poisson cuit à point par un autre nègre, s'en empare prestement et va s'échapper, quand le cuisinier le saisit par la queue. Dès lors se pose pour les nègres la question légale : à qui le chien désormais? Et d'après la jurisprudence admise par tous, la bête passe au propriétaire du poisson confisqué. Cette disposition n'est pas si saugrenue qu'elle en a l'air; celui qui ne veut pas perdre son chien doit veiller sur ses agissements!

Ces données m'avaient inspiré grand désir de voir chez eux ces singuliers Banzas. Mais, à moins d'être invité par un de leurs chefs, un blanc paraissant inopinément dans leurs villages en ferait fuir immédiatement tous les habitants. Un chef des Mongwandis me mit en rapport avec un chef des Banzas, et s'offrit à me conduire chez ce dernier.

Celui-ci séjournait dans les bois, à trois lieues de Bocapo. La forêt que l'on traverse par un sentier tortueux ne ressemble en rien à nos bois de Nouvelle-Anvers, où les ronces et les épines font, sous des arbres tortueux et rabougris, un inextricable fouillis. Ici, des arbres magnifiques s'élancent bien haut, empêchant par leur ombrage serré la croissance des broussailles. En certains endroits plus ouverts, les habitants grattent l'humus fertile formé par les feuilles décomposées, et récoltent presque sans travail du manioc et du maïs.

En route, mon guide me fit remarquer dans des arbres tombés de vétusté des excavations servant de retraite à des léopards. Inspection faite, il se trouva qu'une de ces horribles bêtes avait laissé tout récemment, dans l'un de ces creux, des reliefs de son festin.

Après trois heures de marche, nous atteignîmes une première barricade, puis une seconde défendant l'entrée même du village. Et le chef Banza d'accourir à notre rencontre. Il bégaie terriblement, de même que plusieurs de ses sujets. Est-ce une infirmité propre à la tribu, ou bien n'est-ce chez les sujets qu'une courtisanerie raffinée? Je l'ignore. Le bègue royal passe son bras sous le mien, criant à ses gens de ne pas s'épouvanter, de ne pas fuir. Mais déjà les femmes et les enfants ont gagné la forêt.

Voici l'habitation royale : trois huttes que je décrirai tout à l'heure; puis un hangar ouvert, sous lequel je m'installe, entouré bientôt par un cercle de curieux. On procède aussitôt à la distribution des cadeaux, vente simulée où l'on solde en faisant soi-même des présents. Je reçois de la sorte quatre chèvres et deux poules. Et tandis que la conversation va son train, je fais occire et préparer les deux poules, que je mange en la compagnie du chef et de quelques-uns de ses amis.

Le bonhomme, ravi de cet honneur, me propose une promenade dans le village. En une clairière, large au plus de 200 mètres, se suivent à la file, sur un espace de plus de 5 lieues, des hameaux défendus par de fortes palissades, tandis que sur de grands arbres sont disposées des guérites d'où l'on peut surveiller de loin l'approche de l'ennemi. On voit qu'on est chez un peuple où la guerre est perpétuelle, où tel qui mangeait hier son prisonnier sera mis demain à la broche.

Les huttes, ou chimbeks, sont avec celles des Mongwandis de Bocapo les plus belles que j'aie vues sur tout le cours du grand fleuve et de ses affluents. Chez les Mongwandis, ces demeures, cylindriques à la base, sont surmontées d'un toit conique très pointu. La partie ronde, constituant en quelque sorte les murs, est faite d'écorces très résistantes attachées sur des pieux; une herbe très dure sert à composer la toiture.

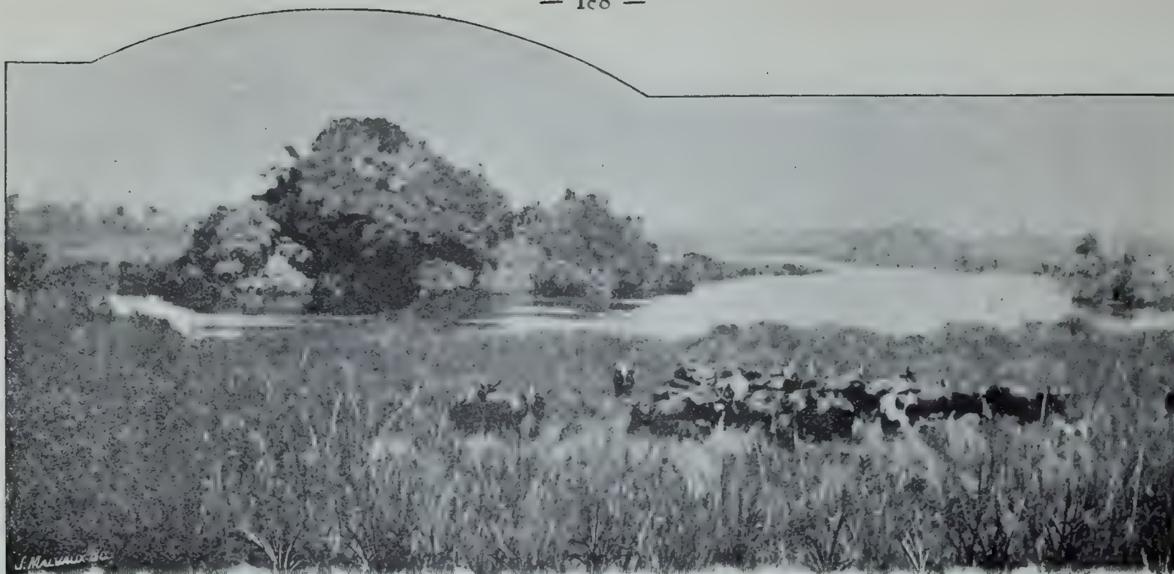
Le chimbek des Banzas est encore mieux conçu : il est spacieux — la largeur moyenne est de 6 mètres; les murs de soutien plus élevés, ainsi que la forme du toit, permettent de s'y tenir debout. Qu'on se représente une ruche en paille, c'est-à-dire un dôme hémisphérique reposant sur un cylindre, ayant l'un et l'autre à peu près la même hauteur. Une flèche en paille surmonte le dôme, artistement couvert de longues herbes L'entrée surtout est remarquable, parce qu'elle s'ouvre sous un toit spécial très aigu qui ressort de la toiture du dôme, à peu près comme les lucarnes que l'on voit au sommet de nos édifices gothiques. Quant aux matériaux de construction, ils sont les mêmes que chez les Mongwandis.

Ainsi que je l'ai dit, le costume proprement dit est à peu près nul chez les Banzas; en revanche, ils surchargent leur tête d'ornements divers. Les hommes comme les femmes raffolent de perles rouges dont ils entourent les multiples tresses de leurs cheveux crépus; des anneaux, de formes variées, traversent la lèvre supérieure et la cloison médiane du nez; le lobe des oreilles est distendu de la manière la plus difforme par le poids de pièces de cuivre faisant office de pendants; un dandy se pavanait, portant dans le trou suspenseur la douille vide d'une cartouche de chasse...

J'aurais dû noter précédemment la manière de se saluer chez les Banzas; elle est très remarquable. Supposons, très révérend supérieur, que vous et moi nous appartenions à cette peuplade, et que nous venions à nous rencontrer après une longue absence. En ma qualité d'inférieur, c'est à moi de commencer l'opération. Je pose les mains sur vos épaules, vous faites de même à mon égard; vous tendez successivement la joue droite et la joue gauche : j'en profite pour souffler fortement dans vos oreilles, et vous me rendez aussitôt la même politesse; une forte tape que nous nous donnons réciproquement sur les bras termine la cérémonie. C'est fait, et je signe respectueusement

J. De Wilde, missionnaire.





Troupeau de bétail sur les bords du Kwango. (D'après une phot. du Rév. Georges Grenfell.)

DANS LA VALLÉE DU KWANGO



Depuis quelques années, l'État du Congo dirige une partie de ses efforts vers le bassin du Kwango, dont la région orientale a été constituée en un district spécial à la suite de l'arrangement conclu avec le gouvernement de Lisbonne en 1891.

La rivière, malheureusement, n'est pas navigable, coupée qu'elle est par plusieurs séries de rapides et de chutes. Le Kwango naît à l'altitude d'environ 600 mètres; sa vallée se déploie en une courbe très allongée qui suit la base orientale des montagnes bordières de l'occident. Il y a une chute de 50 mètres de hauteur à Kaparanga; d'autres moins élevées en aval et en amont. Le dernier rapide, celui de Kingunshi, plonge à peine de 1 mètre. En amont, sur un parcours de 325 kilomètres, le fleuve est ouvert à la navigation des steamers.

Les premiers explorateurs du Kwango sont : Livingstone, von Mechow, Capello et Ivens, Buttner, Grenfell et le Dr Mense. Les cartes de von Mechow, Buttner et Mense sont des documents importants. Dans ces dernières années, le cours de la rivière et celui de ses affluents supérieurs de droite ont fait l'objet d'une exploration attentive du commandant Dhanis, qui fonda Popocabaca, le chef-lieu du district (1890), et de MM. Grenfell et Gorin, qui représentèrent l'État dans le travail de délimitation avec le gouvernement portugais (janvier-mai 1893).



Les rives du fleuve et de ses affluents sont constituées par des savanes entrecoupées de bouquets d'arbres et de forêts en galeries. La nature de ces savanes a fait naître l'idée que le pays pourrait convenir à l'élevage du gros bétail.

Les Portugais et, plus tard, l'État indépendant du Congo ont déjà introduit dans la région un certain nombre d'animaux originaires de Mossamédès; mais cette race, de petite taille et trop faible pour résister aux fatigues et aux privations du voyage, a eu beaucoup de peine à s'acclimater.

A un moment donné, cependant, les Holos, peuplade originaire du territoire portugais et qui s'est établie en partie sur la rive droite du Kwango, possédaient d'assez importants troupeaux de bêtes à cornes. C'est ainsi qu'il y a quelques années, le chef de Kiniangwe avait un kraal qui comptait de 125 à 150 animaux. Malheureusement, à la suite de guerres intestines, ce chef perdit un grand nombre de ses bestiaux et aujourd'hui, c'est à peine s'il lui reste encore 15 ou 20 bêtes.

La rive gauche du Kwango est mieux partagée sous ce rapport. Néanmoins, comme nous le disions plus haut, la race de Mossamédès est trop peu résistante.

Pour obtenir dans l'élevage des résultats appréciables, il faudrait donc que l'on pût introduire dans le pays une race plus forte et déjà acclimatée comme celle de Mateba, par exemple, qui donne des produits magnifiques.

Mais cela ne sera possible que lorsque les voies de communication permettront le transport plus pratique et plus rapide des animaux destinés à constituer le noyau des troupeaux à venir.



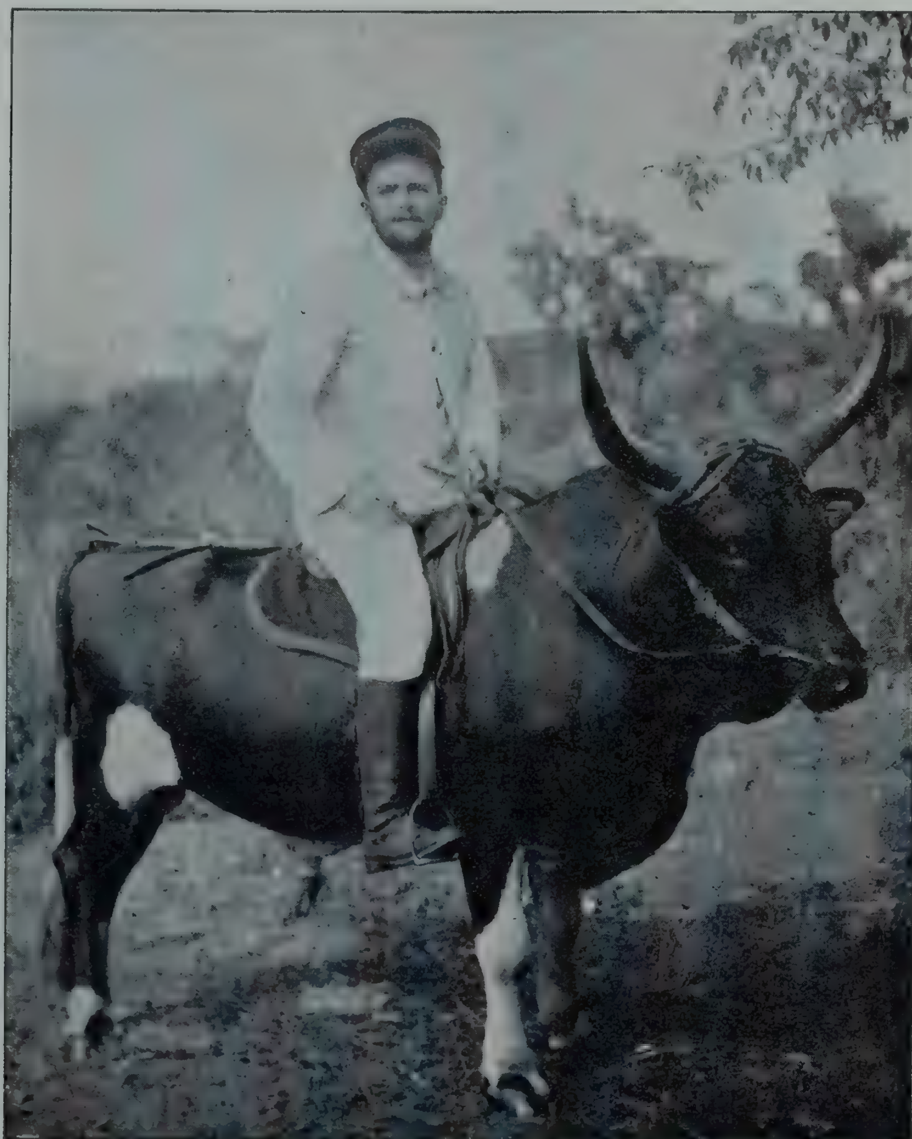
A propos du bétail, rappelons une catégorie d'animaux auxquels nous avons déjà consacré une notice spéciale et qui sont appelés à rendre dans ces parages, aux voyageurs et aux résidants, d'importants services; nous voulons parler des bœufs de selle.

Lorsque le missionnaire Georges Grenfell fut chargé par l'État du Congo de régler, conjointement avec le délégué du gouvernement portugais, la question de délimitation du territoire du Lunda, il emmena avec lui plusieurs bêtes à cornes, dont un certain nombre de bœufs de selle. Le bœuf con-

stitue, pour les voyageurs africains, une monture inestimable. Il est sobre, endurant et n'exige pas tous les soins que réclame le cheval. De plus, il se comporte admirablement dans les contrées coupées de marais et de rivières.

Or, la région que devait parcourir l'expédition Grenfell est précisément sillonnée par de nombreux cours d'eau, et il était très important que les voyageurs pussent compter sur la docilité de leurs bêtes de somme pour franchir les rivières lorsque les circonstances l'exigeaient.

Ils ne furent pas déçus dans leur attente, car pendant tout le temps que dura l'expédition, leurs montures firent preuve d'un courage, d'une endurance et d'une sobriété au-dessus de toute appréciation. En route, lorsqu'on n'avait pas de fourrage à leur donner, elles se contentaient des herbes ou des feuilles qu'elles trouvaient sur leur chemin.



Bœuf de selle. (D'après une photographie du Rév. Georges Grenfell.)

Quatre d'entre elles — celles qui avaient servi à M. et Mme Grenfell, à M. Gorin et à M. Fromont — furent ramenées à Boma. Mais, épuisées par les privations et la fatigue, suite des longues et pénibles marches à travers un pays marécageux dépourvu de routes et de chemins, elles moururent peu de temps après leur arrivée dans le bas Congo.

⁂

Le mouvement incessant de migration qui pousse vers le nord les Boers de l'Afrique australe, a suggéré l'idée que l'on trouverait peut être dans ces populations d'origine néerlandaise des éléments colonisateurs propres à mettre en valeur les districts voisins du Koango. Déjà un certain nombre de familles boers ont quitté leurs anciens territoires pour venir s'établir dans le district portugais de Mossamédès. Le missionnaire Neethling vient de faire savoir que le groupe de ces émigrants se monte à environ cent quarante familles qui ont formé quatre établissements.

Il y a quelque temps déjà, il a été annoncé que certains de ces Boers établis à Humpata, à l'est de Mossamédès, se proposaient d'émigrer dans le bassin du Koango et que des pourparlers avaient été entamés avec l'État du Congo, qui leur offrirait des avantages particuliers et leur concéderait des terrains.

Jusqu'à présent, on en est toujours aux négociations préliminaires et les deux délégués des Boers d'Humpata, qui doivent, avant toute décision, aller faire une reconnaissance au Congo, n'étaient pas encore arrivés à Boma au moment du départ du dernier courrier.

LE CAOUTCHOUC

II

LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO

L'immense territoire de l'État indépendant du Congo, situé dans la partie la plus centrale de l'Afrique, parcouru par le plus grand des fleuves africains, le Congo, est couvert sur toute sa surface de végétaux fournissant en abondance du caoutchouc.



Ce produit provient principalement de plantes du genre *Landolphia;* d'autres, qui pourraient être exploitées, y existent sans doute, mais elles ne sont que fort peu connues. Les récits des voyageurs rendent à peu près certaine la présence de *Ficus*, de *Tabernaemontana*, et autres végétaux à caoutchouc.

Les voyageurs nous ont rapporté quelques détails sur les procédés de récolte employés par les indigènes dans les divers districts de l'Etat; nous allons les passer en revue.

Le bas Congo a probablement été jadis riche en végétaux à caoutchouc; actuellement, l'on n'en rencontre plus que çà et là, et encore sont-ils peu ou point exploités.

L'une des contrées où l'on en trouve le plus est le Mayombe, région forestière d'un accès difficile.

Jadis les nègres du Mayombe exploitaient le caoutchouc de leurs forêts, mais actuellement ils ont à peu près abandonné ce commerce. Ce n'est pas pourtant par suite du manque de végétaux producteurs : dans un rapport récent, M. Fuchs, inspecteur d'État, disait que partout, dans le Mayombe, il avait constaté l'existence des lianes Voochi (*L. owariensis*, P. de Beauv.) et Malumbo (*L. owariensis*, var. nov. ou sp. nov. affinis), dont le latex peut être employé utilement. Les régions les plus riches se trouvent entre la Lukula et le Loango, et surtout à l'est des chutes de ces rivières, ainsi que de celles de la Lubuzi; on en trouve aussi assez abondamment dans les forêts qui couvrent les monts Ziuli-Kaï.

Sous l'influence d'une maison anglaise établie à l'embouchure du Lualy, laquelle cherche à monopoliser le commerce de ce produit, les indigènes du nord en reprennent peu à peu la récolte, mais ils demandent un prix si exorbitant que les transactions sont fort difficiles. La gomme élastique du Mayombe vaut, paraît-il, de 4 francs à 4 fr. 25 c. le kilogramme à Liverpool.

Elle résulte ordinairement du mélange des latex de Voochi et de Malumbo, ce qui fournit un caoutchouc renfermant beaucoup d'eau et d'une altération facile.

M. Fuchs termine en disant qu'il ne doute pas qu'il ne soit possible de ramener les indigènes à récolter du caoutchouc et à le vendre à des prix raisonnables.

Le délaissement de ce commerce par les indigènes proviendrait surtout de ce qu'ils attribuent à cette substance une valeur telle qu'ils ne se considèrent jamais comme suffisamment rémunérés du travail que sa récolte leur occasionne.

Le district de Matadi présente çà et là des lianes, mais elles ne sont pas exploitées.

Dans les districts des Cataractes et du Stanley-Pool, il y a beaucoup de végétaux fournissant du caoutchouc; ils sont exploités sur une plus ou moins grande échelle.

Nous possédons des renseignements assez complets, grâce à un rapport du lieutenant Gorin, sur le district du Kwango oriental, où les caoutchoutiers sont exploités depuis très longtemps par les habitants.

Toute la population qui habite entre Luvituku et N'Tumba-Mani, dans le district des Cataractes, est occupée, en dehors du transport des charges, à la récolte du caoutchouc. Les indigènes de cette région préparent ce produit soit par putréfaction des racines ou des tiges, ainsi qu'il a été expliqué précédemment, soit par le battage des racines séchées, afin d'en enlever l'écorce et de recueillir la gomme élastique qui se trouve entre elle et le bois.

Ces modes de préparation ont le désavantage de fournir un caoutchouc très impur, contenant toujours de nombreux fragments végétaux (jusqu'à 50 p. c.); aussi a-t-on songé à les extraire sur place, afin d'éviter le transport des corps inutiles. A cet effet, une machine spéciale, d'un mécanisme très simple, a été étudiée à l'État indépendant du Congo et a donné entière satisfaction; elle sera utilisée par les indigènes.

La plante qui produit ce caoutchouc est encore inconnue des botanistes; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies.

Ce végétal, poussant sur les plateaux arides et secs, pourra facilement être introduit dans d'autres régions. L'exploitation de ce caoutchouc est facile et pourrait se faire en grand et par des procédés très simples.

Dans le Kwango, plus que partout ailleurs, le commerce du caoutchouc est très développé, et l'on peut dire que ce produit y est le pivot de toutes les transactions commerciales; dans tous les échanges, cette matière entre en jeu. Chose curieuse, cette substance, divisée en petits cubes, y sert de monnaie, et, pour acheter aux indigènes, les caravanes sont

obligées de se rendre chez un changeur de l'endroit où elles troquent leurs étoffes contre les petits cubes en question.

Les affaires sont entre les mains des Bassombos, qui se rencontrent en grand nombre dans les villages et dont quelques-uns habitent même à demeure dans certaines localités. Ce sont eux qui tiennent les marchés et qui, moyennant de la gomme élastique, fournissent aux indigènes tout ce dont ces derniers ont besoin, étoffes, couteaux, poudre, perles, etc.

Sur le territoire de Kiamvo, depuis Wamba jusqu'aux environs de Tenduri, au nord, et de Damba, au sud, le commerce du caoutchouc est effectué par les Bassombos. Le lieutenant Gorin s'exprime ainsi : « Ils se rendent à domicile pour traiter de l'achat; ils épargnent ainsi à l'indigène les longues marches vers les marchés. Après avoir recueilli les charges préparées (celles-ci atteignent presque toujours 60 kilogrammes par porteur), ils s'enquièrent auprès des populations des besoins futurs et, lors d'un prochain voyage, amènent les objets demandés en échange du stock de caoutchouc préparé en leur absence. »

La plus grande partie de la gomme élastique du Kwango est exportée par le Congo portugais.

(*A continuer.*) A. Dewèvre.



LES SAUTERELLES

II

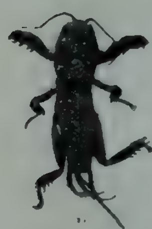


Fig. 5.

Nous terminions notre précédent article [1] en parlant des Mantes, les rapaces des Orthoptères. Notre figure 8 représente la *Pseudocreobotra ocellata*, Pal. A la famille des Mantes se rattachent, par une sorte de parallélisme de forme, les Phasmes qui, eux, sont des phytophages.

C'est parmi les Phasmes que l'on trouve les plus grands insectes connus en longueur. Leur corps est en forme de baguette, très allongé et cylindrique, avec ou sans ailes. Leurs pattes sont presque toujours prismatiques, à arêtes vives, très longues. Les antérieures sont les plus grandes et se trouvent toujours plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures. Leurs mouvements sont lents et l'extrême gracilité de leur corps et de leurs membres rend leur marche pénible. Ils peuvent demeurer des heures immobiles, les pattes antérieures étendues en avant et cachant la tête et les antennes, les autres pattes repliées en arrière; quand ces insectes se dressent sur leurs pattes, ils prennent des positions bizarres. Ce sont ces attitudes étranges, en même temps que les formes grêles de beaucoup d'espèces, qui leur ont valu la dénomination de *fantômes*, *spectres* et *diables*. D'autre part, leur ressemblance avec des morceaux de bois mort a inspiré les noms de *bâton animé* ou de *bâton ambulant* qui leur sont également donnés.

On a reçu, jusqu'à présent, peu de Phasmes du Congo, et presque toutes les espèces recueillies par les voyageurs constituent des nouveautés pour la science.

Cette rareté s'explique par la difficulté que l'on éprouve à découvrir ces insectes dans des régions peu riches en végétaux. Une autre raison réside dans la faculté que possèdent les Phasmes d'imiter le milieu où ils vivent.

J'ai vu cependant des exemplaires venant du Kassaï, de l'Uelle, de la région boisée du Mayombe.

Les îles chaudes et humides de l'archipel indien, avec leur végétation luxuriante, semblent être le pays de prédilection des Phasmiens. Nous pouvons donc espérer en trouver également de nombreuses espèces dans les grandes forêts du Congo.

Les mœurs et les métamorphoses de ces insectes sont encore assez peu connues et offriront certes une série d'observations aussi utiles qu'intéressantes.

Nous avons figuré dans la première partie de cette étude une espèce venant du Congo [1] et qui, jusqu'à présent, n'a pas été décrite.

Avec les Gryllides, nous commençons la série des Orthoptères *sauteurs*, qui sont caractérisés par leurs pattes antérieures organisées pour le saut, en raison surtout de la longueur et de l'épaisseur des cuisses.

Les Gryllides se divisent en deux groupes, suivant la structure des pattes antérieures. Les uns, *Grylliens fouisseurs*, ont certains articles de ces pattes élargis pour construire avec le sable ou pour fouir la terre. Tels les *Gryllotalpa* ou courtilières, répandus dans le monde entier et dont l'espèce belge jouit d'une triste réputation à cause de ses ravages. Cet insecte s'appelle encore *taupe-grillon* en raison de ses mœurs et de la ressemblance grossière de ses pattes antérieures avec les mains de la taupe, et destinées, comme ces dernières, à creuser des galeries souterraines.

La courtillière habite de préférence les régions sèches ou sablonneuses, les jardins potagers, les pépinières et les champs de blé. Elle est à la fois carnassière et phytophage, se nourrissant aussi bien de petits insectes que de pommes de terre et des racines de certains végétaux.

La figure 5 nous montre la courtillière congolaise, proche parente de celle de notre pays, n'en différant que par des caractères spécifiques peu importants. Il est à présumer que les potagers des stations congolaises feront la connaissance désagréable de cet animal. On reconnaît sa présence à la couleur des végétaux, qui prennent un aspect jaune et flétri, et aux petits tas de terre formés autour du tuyau d'entrée.

Verser de l'huile dans ces tuyaux paraît être le meilleur remède, car l'animal, en sortant le soir, bouche ses stigmates en passant sur la terre graissée et meurt bientôt étouffé.

[1] Voir p. 143.

[1] Voir fig. 4, p. 144.

Les Grylliens, à pattes antérieures simples, paraissent peu répandus en Afrique, ce qui provient peut-être des recherches restreintes dont ils ont été l'objet. Nous avons en Belgique les *grillons champêtre* et *domestique*, trop connus pour devoir être esquissés, et qui forment un excellent type pour reconnaître ce genre de sauterelles au Congo.

Les Locustes se rapprochent beaucoup des Grylliens, mais leurs antennes ténues, de la longueur du corps ou plus longues, leurs grandes ailes, souvent d'un beau vert tendre, les font reconnaître avec facilité. Qui ne se rappelle avoir eu un mouvement d'effroi à l'aspect inattendu de la grande sauterelle verte, si commune dans notre pays, se détachant brusquement de la feuille sous laquelle elle se cachait?

La figure 6 nous montre une espèce du Congo, dont les ailes supérieures sont d'un jaune-brun tacheté de noir qui donnent à l'animal l'aspect d'une écorce.



Fig. 6.

La nourriture la plus ordinaire des Locustes paraît être végétale; ils mangent les tiges des plantes, les feuilles, les fleurs. Ces insectes peuvent être carnassiers cependant par moments. L'abondance des espèces est moins grande que pour les Acridiens, et l'Afrique, en particulier, semble privilégiée sous ce rapport.



Fig. 8.

Nous terminons cette rapide étude des sauterelles par les Acridiens, les mieux armés de tous pour la lutte pour la vie, en raison de leur facilité de locomotion. Ils offrent, comme caractéristique, des antennes plus courtes que la moitié du corps et des pattes postérieures robustes propres au saut.

Les Acridiens sont essentiellement herbivores; les feuilles de tout genre, en commençant par celles des céréales, des légumes, des plantes basses, puis des arbustes et des arbres, sont l'aliment premier des espèces dévastatrices, qui attaquent ensuite, à défaut d'autre chose, les tiges et même le bois.

Le point le plus important dans l'étude de ces insectes est, sans contredit, le fait des migrations en nombre immense et au loin de certaines espèces. Toutes les parties du globe ont subi leurs ravages, mais l'ancien monde y paraît beaucoup plus sujet que le nouveau.

L'Afrique australe et l'Afrique boréale surtout ont eu à souffrir de leurs déprédations; il semble cependant que le fléau s'attaque principalement aux pays où l'on pratique des cultures uniformes sur des étendues considérables. Là où l'homme ne fait produire au sol que ce qui est nécessaire à ses propres besoins, et où le morcellement des cultures est assez grand, les invasions d'insectes nuisibles sont rares et peu importantes. Il n'en est pas de même pour les pays où une même espèce de plante couvre des milliers d'hectares d'un seul tenant. Rien alors n'arrête le développement du mal et il se passe un temps très long avant que l'équilibre naturel soit rétabli entre l'insecte destructeur et ses ennemis.

Il serait donc prudent d'étudier jusqu'à quel point il faut pousser au Congo le morcellement et la variation dans les cultures à venir, afin de tenir éloigné de ces riches contrées un fléau aussi redouté que celui des criquets et qui pourrait entraîner la ruine des plus belles espérances.

Les migrations de criquets ne se produisent pas à des périodes déterminées comme celles des oiseaux.

Elles semblent être le résultat d'une véritable volonté qui s'accuse chez ces animaux lorsque toute nourriture vient à leur manquer.



Fig. 7.

L'invasion des criquets est une calamité publique, car il s'ensuit aussitôt une dévastation complète de toutes les moissons et plantations de la contrée, et quand il ne reste plus ni herbes, ni feuilles, ces terribles insectes s'attaquent même à l'écorce des arbres et dévorent jusqu'aux toits de chaume des habitations. Leur nombre devient alors incalculable et on les récolte par centaines de mille kilogrammes, sans voir diminuer notablement leurs fatales nuées.

En 1866 et années suivantes, l'invasion des criquets fut particulièrement néfaste en Algérie. Elle entraîna une hideuse famine, amena des morts nombreuses et provoqua partout la ruine et la désolation. Tout récemment encore, les Français ont dépensé des millions pour combattre et limiter ces dévastations, mais ils n'ont obtenu qu'un résultat douteux.

Les Acridiens sont les plus nombreux des Orthoptères en espèces, et certaines de celles-ci partagent avec les diptères (moustiques, cousins, etc.), le funeste privilège de former d'incroyables multitudes d'individus. L'Europe possède avec les portions arides de l'Afrique une grande variété d'Acridiens; et le Congo, à en juger par la diversité des espèces recueillies jusqu'ici, doit en renfermer également beaucoup.

M. Rolin en a offert plusieurs spécimens au Musée d'histoire naturelle provenant du Mayombe et capturés notamment, lors de l'incendie des herbes, quand ils venaient se réfugier dans la partie indemne entourant le campement. Notre figure 7 montre une espèce africaine représentée au vol.

G. Severin.





Le major Thys,
administrateur-directeur général
de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Type des locomotives de l'exploitation.

Le major Thys (1), administrateur directeur général de la Compagnie, vient de revenir du Congo, où il a procédé à une inspection générale de la ligne et de ses installations. Il a parcouru également le tracé de la voie depuis Kimpesse jusqu'au Stanley-Pool.

En même temps que lui, sont revenus en Belgique les membres de la commission d'enquête envoyée au Congo pour faire rapport sur l'état du chemin de fer et l'avenir de l'entreprise.

Ceux qui étaient à même, par leurs études et par leurs renseignements, de se rendre compte exactement de la marche, des progrès et de l'avenir de l'œuvre, n'ont jamais été sérieusement émus des attaques exagérées dont celle-ci a été l'objet, attaques injustes et passionnées qui ont eu leur écho jusqu'au Parlement.

Les résultats de ces derniers mois, aussi bien ceux relatifs à l'avancement des travaux que ceux concernant les recettes de l'exploitation publique, ont déjà fait bonne justice de ces attaques. Les rapports qui ne tarderont pas à être publiés achèveront de faire la lumière sur l'entreprise.

Nous publions en tête de cette notice le portrait de M. le major Thys, l'un des promoteurs et le directeur général de la Compagnie du chemin de fer du Congo. Il nous eût été agréable de pouvoir écrire et d'ajouter à ce portrait une page de biographie, comme nous l'avons fait pour les autres hommes du Congo dont nous avons publié l'effigie. Mais chacun comprendra les sentiments de réserve et de délicatesse qui nous sont imposés en présence de la personnalité qui administre les entreprises dont cette revue est un des organes.



Depuis que l'on est sorti de la région difficile comprise entre Matadi et Kenge, une impulsion très grande a pu être donnée à l'avancement des travaux du chemin de fer.

A l'heure actuelle, les études définitives sont terminées

(1) Albert Thys, né à Dalhem (Liége), le 28 novembre 1849, major d'état-major (à la réserve), officier d'ordonnance du Roi, administrateur-directeur général des Compagnies belges du Congo.

Attaché au secrétariat de l'Association internationale africaine (1878), du Comité d'étude du Haut-Congo (1879), du gouvernement de l'État indépendant du Congo (1885), Fondateur de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (1886).

1er voyage au Congo. Visite la région des chutes. Va jusqu'à Bangala et à Luébo (1887-88). Fonde les sociétés des Magasins généraux et du Haut-Congo (1888). Fonde les compagnies du Chemin de fer du Congo et des Produits (1889). — 2e voyage au Congo (1890). Fonde la Compagnie du Katanga (1890). — 3e voyage au Congo (1892). — 4e voyage au Congo (1893). — 5e voyage au Congo. Se rend jusqu'à l'Équateur (1895).

jusqu'au kilomètre 214, point qui correspond à peu près au kilomètre 260 de l'ancien tracé. Le service des études ayant une telle avance sur celui de la construction, on a pu le supprimer momentanément. Il sera réorganisé d'ici à quelques mois et sérieusement outillé de façon à recommencer ses travaux au delà du kilomètre 214, jusqu'au Stanley-Pool.

La configuration du sol dans les régions que traverse le railway à partir du kilomètre 80 — sauf en ce qui concerne la crête de partage des eaux de la Lufu de celle des tributaires de l'Unionzo — étant beaucoup moins accidentée qu'en deçà, il a été permis d'améliorer sensiblement les conditions de la ligne au point de vue de son exploitation. En effet, à partir de cet endroit, les rampes maximums de 45 millimètres ont été réduites à 40 millimètres et les courbes de 50 mètres de rayon transformées en courbes de 60 mètres.

A la date du 1er novembre, les terrassements étaient terminés jusqu'au kilomètre 142 et la voie était établie jusqu'au kilomètre 134. Quant aux ouvrages d'art, ils étaient complètement achevés jusqu'au kilomètre 81. Au delà, et jusque vers le kilomètre 137, toutes les estacades étaient terminées. Construites avec le plus grand soin, elles présentaient toutes les garanties de solidité désirables pour livrer passage aux trains d'exploitation. Les ouvrages définitifs qui doivent les remplacer pourront être édifiés par la suite, sans apporter aucune gêne au trafic commercial de la ligne.



Les travaux du chemin de fer à l'avancement. (D'après une phot. de M. le capitaine Weyns.)

La rivière Kwilu (kilom. 149) nécessitera un pont de 80 mètres d'ouverture. Afin d'éviter tout retard dans la pose de la voie, la direction a fait entreprendre à l'avance l'exécution de l'estacade, de façon que celle-ci soit terminée au moment de l'arrivée de la plate forme en ce point. D'après les prévisions, cette estacade doit être achevée depuis le 15 du mois dernier.

On estime pouvoir atteindre Kimpesse, qui est situé à proximité du kilomètre 160, dans le courant de février. Au delà de ce point et jusqu'au kilomètre 214, le tracé se présente dans les mêmes conditions d'exécution facile, de sorte que l'avancement actuel pourra se maintenir.

Le matériel roulant présente actuellement une importance déjà sérieuse. Il se compose de 24 locomotives, y compris celles qui restent à livrer, dont 11 grosses locomotives d'exploitation et 13 de travaux ; 135 wagons dont 105 d'exploitation, parmi lesquels 3 voitures et 6 wagons couverts. 30 wagons de terrassements.

Enfin, au point de vue du personnel noir, la dernière situation accusait la présence sur les chantiers de 3,000 hommes. Par suite de l'arrivée de nouveaux contingents, ce chiffre doit encore avoir été augmenté de 500 travailleurs environ, ce qui fait, au total, 3,500 hommes de couleur.

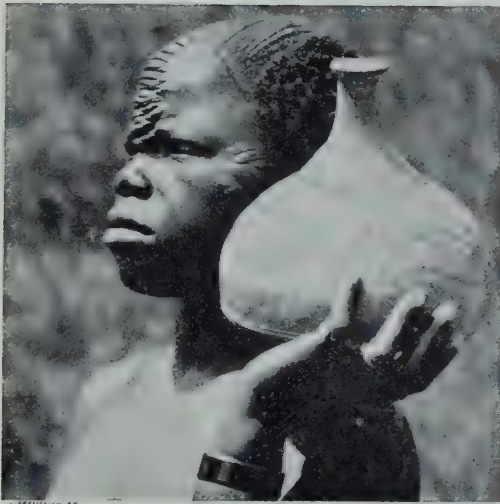
Le personnel blanc se compose de 170 agents.





La voie le long de la Mpozo. (D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe.)

LA BIBLIOGRAPHIE DU CONGO (1)



Femme bangala.
(D'après une phot. de M. Alexandre)

Quelques spécialistes seuls peuvent se faire une idée du nombre et de l'importance des publications de toute nature que l'exploration et l'occupation du Congo ont déjà provoquées, et nous étonnerons, sans doute, un grand nombre de personnes en annonçant que le catalogue des travaux relatifs au Congo et publiés dans ces quinze dernières années seulement, renferme déjà près de quatre mille titres. C'est ce catalogue, méthodiquement présenté, que vient de publier notre rédacteur en chef.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction historique : la chronologie des principaux faits de l'histoire du Congo depuis sa découverte, au XVe siècle, jusqu'à ce jour.

La bibliographie est divisée en vingt-trois chapitres, précédés chacun d'un avant-propos synthétisant l'histoire de la matière cataloguée. Chacun des ouvrages cités renseigne, chaque fois que cela a été possible, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, brochure, notice ou carte, le format, le nombre de pages, le nom de l'éditeur, le lieu et la date de l'édition et, le cas échéant, la publication savante où le travail a été publié.

Voici les titres des vingt-trois chapitres :

1. Périodiques. — 2. Généralités. — 3. Histoire — 4. Explorations et découvertes. — 5. Orographie et hydrographie. — 6. Climatologie et météorologie. — 7. Hygiène, médecine, pathologie et acclimatement. — 8. Géologie et minéralogie. — 9. Flore. — 10. Faune. — 11. Anthropologie et ethnographie. — 12. Linguistique. — 13. Traite des nègres. — 14. Question arabe. — 15. Missions religieuses. — 16. Moyens de transport et de communication. — 17. Entreprises commerciales et agricoles des Européens. — 18. Colonisation. — 19. Organisation et administration. — 20. Cartes générales d'Afrique. — 21. Cartes de l'Afrique centrale. — 22. Cartes du bassin du Congo et de l'État indépendant du Congo. — 23. Cartes partielles de l'État indépendant du Congo.

Bien que le volume soit limité par les années 1880 et 1895, l'auteur n'a pas cru devoir en exclure un certain nombre d'ouvrages publiés avant 1880 et qui sont, en quelque sorte, devenus classiques, comme ceux de Tuckey, Burton, Livingstone, Schweinfurth, Cameron, Bastian; aussi divers travaux anciens concernant les missions religieuses; d'autres, plus généraux, indispensables à tous ceux qu'intéressent les questions coloniales. Il a également pensé qu'il pouvait être utile d'annexer au chapitre concernant l'*Histoire*, l'indication des séances dans lesquelles la question du Congo a été discutée à la Chambre et au Sénat de Belgique.

Le volume se termine par un *Index alphabétique* renfermant 1,315 noms de voyageurs et d'auteurs avec renvoi aux pages où leurs travaux — explorations, actes politiques, livres et cartes — ont été catalogués. Dans chaque chapitre on trouve l'ensemble des publications concernant une même matière; dans l'index, le renvoi détaillé aux travaux d'un même auteur.

Voici l'avant-propos de l'introduction relative à l'histoire du Congo pendant le XIXe siècle :

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DU CONGO de 1485 à 1800.

Des caravelles portugaises commandées par Diego Cam et à bord desquelles se trouvait le célèbre cosmographe allemand Martin Behaim, découvrirent l'embouchure du Congo, en 1485. Le globe exécuté par Behaim, en 1492, et rendant compte du voyage en quelques notes succinctes, est conservé au Musée germanique, à Nuremberg.

Cinq années après le retour de Cam et de Behaim, une nouvelle expédition portugaise quitta Lisbonne pour le Congo, où elle débarqua, le 21 mars 1491, dans l'anse de Sogno (San-Antonio), sous la direction de Ruiz de Souza, envoyé en ambassade auprès du chef d'Ambassi (San-Salvador).

San-Antonio et San-Salvador paraissent avoir été, pendant tout le XVIe siècle, les seuls points du bassin du Congo qui

(1) **Bibliographie du Congo 1880-1895.** — Catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, études et cartes relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo, par A.-J. Wauters, rédacteur en chef du *Mouvement géographique*, secrétaire général des Compagnies belges du Congo. Avec la collaboration de M. Ad. Buyl. Un volume grand in-8° de 409 pages, imprimé sur beau papier et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Prix : fr. 7-50 par volume broché et 9 francs par volume relié (le port en sus). En vente au bureau du journal, 13, rue Bréderode, Bruxelles.

aient été occupés. Quelques Portugais s'y établirent et y nouèrent des relations commerciales; des missionnaires y élevèrent des chapelles et entreprirent l'évangélisation de la région. On ne sait presque rien de cette époque reculée. Le seul document un peu détaillé est la *Relatione del Reame di Congo,* imprimée à Rome, en 1598, et rédigée par l'Italien Pigafetta, d'après des renseignements fournis par le Portugais Edouard Lopez, qui résida à San-Salvador et dans l'Angola, de 1578 à 1591.

En 1597, le pape Clément VIII érigea le Congo en évêché spécial, mais, dès les premières années du XVIIe siècle, des signes de décadence se manifestèrent dans l'occupation du pays, en même temps que l'œuvre d'évangélisation ne marquait plus aucun progrès. Aussi, dès 1608, le siège épiscopal de San-Salvador fut-il abandonné et transporté à Saint-Paul de Loanda. Quant à l'occupation politique des districts de Sogno et de San-Salvador, elle prit fin en 1627. Elle avait duré 137 ans.

La deuxième période de l'histoire ancienne du Congo traite exclusivement des travaux des missionnaires italiens. Le pape Urbain VIII fit reprendre, par les soins directs de la Propagande, l'œuvre abandonnée par les missionnaires portugais. En 1640, il érigea le Congo en préfecture apostolique relevant directement de Rome et il confia la mission aux capucins italiens. Les premiers arrivèrent à Sogno et San-Salvador en 1644. Cette période d'évangélisation fut très active Elle se prolongea jusqu'en 1717. Les relations des Pères Cavazzi (1687), Merolla (1692) et Zucchelli (1712) sont les meilleures qui aient été publiées. Elles n'ont rapport qu'aux régions voisines du bas fleuve.

Quant à l'exploration du Congo et de son bassin central, il ne paraît pas qu'elle ait été entreprise avant l'époque contemporaine. On n'a conservé, en tout cas, le souvenir d'aucune tentative ayant dépassé les premières chutes, et dans l'Angola, le Kwango semble avoir été une limite qui n'a pas été dépassée. Toute la cartographie relative au bassin intérieur du Congo n'est, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, que le produit de l'imagination des cartographes qui, pour suppléer au manque absolu de renseignements sur le centre du continent, n'ont pas hésité à utiliser, d'une part, les hypothèses de Ptolémée quant aux origines du Nil, d'autre part, les indications de Fra Mauro sur l'Abyssinie, et à remplir, ensuite, les vides de leurs cartes en dilatant vers l'est les données sommaires se rapportant à la zone côtière et au cours inférieur du fleuve, en aval des chutes.

Jusqu'au début du XIXe siècle, le Congo n'a plus d'histoire. Comme faits intéressants, il n'y a guère à citer que l'essai de propagande religieuse des abbés français Belgarde et Proyard, à Loango, en 1766, et le voyage du docteur portugais Lacerda, dans le bassin du lac Bangwelo, en 1798. Lacerda est le premier explorateur qui pénétra dans le bassin du Congo par l'est.

L'ère des grandes explorations scientifiques est venue. Elle s'ouvre, au XIXe siècle, par l'expédition anglaise du capitaine Tuckey.

A.-J. W.



A Bangala.
(D'après une photographie de M. Michel.)



M. Wulff et ses quatre zèbres. (D'après une photographie.)

LES ZÈBRES

II

DOMESTICATION

Pendant très longtemps, le zèbre a été considéré comme un animal indomptable dont on ne pouvait attendre aucun service. Mais cette opinion, qui était due surtout à ce que l'on n'avait pu étudier que très imparfaitement le zèbre dans son pays d'origine, s'est sensiblement modifiée depuis le jour où les explorateurs africains sont entrés en contact avec lui.

Le Dr Reichard, qui, au cours de ses voyages, a rencontré cet animal à l'état sauvage et l'a vu également à l'état domestique, le considère comme susceptible de rendre les plus grands services en Afrique, surtout au point de vue des transports.

« Le zèbre, nous disait-il, est sobre, courageux, vif, résistant à la fatigue et insensible à la chaleur comme au froid. Je lui ai vu supporter, sans paraître incommodé le moins du monde, des températures inférieures à 0°. A Zanzibar, il y en avait un qui servait de monture à un Arabe et obéissait comme un cheval. »

D'autre part, le major Cambier, pendant son séjour à Karema, était parvenu à apprivoiser un jeune zèbre dont la mère avait été tuée en chasse. Ne pouvant lui donner du lait à boire, il le nourrissait au moyen de farine délayée dans de l'eau tiède. Au bout de très peu de temps, le petit animal suivait comme un chien.



Parmi les différentes espèces de zèbres que nous avons décrites dans notre précédent numéro, ce sont les couaggas qui s'apprivoisent le plus facilement, surtout lorsqu'on les prend jeunes. Au Cap, on les mêle aux autres solipèdes qu'ils défendent contre les hyènes. Dans la même colonie, on les emploie également comme bêtes de somme et de trait.

Dans un article publié par la *Deutsche Kolonialzeitung*, le voyageur allemand von Uechtritz raconte qu'en 1893, il vit à Capetown un convoi du marchand de bêtes Reiche, sur son voyage de retour. Il y avait là trente-quatre couaggas qui avaient tous été pris au lasso dans l'espace de six mois et dont quelques-uns étaient déjà si bien apprivoisés qu'ils s'approchaient en toute confiance pour se laisser caresser quand leur gardien entrait dans leur enclos.

Pendant son séjour au Namaqualand, en 1891, le même explorateur vit un commerçant qui se servait d'un couagga domestique et le montait, sellé comme un cheval.

L'emploi pratique de l'*Equus Burchelli* aurait, déclare M. von Uechtritz, une très grande importance dans l'Afrique allemande du Sud-Ouest, car là, tout Européen qui voyage et toute personne qui s'occupe de l'élevage du bétail doivent forcément avoir une monture. Or, toute la contrée, à l'exception des déserts qui s'étendent sur la côte Namique, est affectée chaque année, durant la saison des pluies, par une maladie qui attaque les chevaux avec plus ou moins de violence et qui fait disparaître plus de la moitié de ces animaux. Il serait donc très utile de pouvoir employer, comme montures et comme bêtes de somme, des animaux sur lesquels l'épizootie n'a pas prise.

Faute de pouvoir se procurer des zèbres en nombre suffisant et à des prix raisonnables, M. von Uechtritz propose d'acheter, dans le Damaraland, un certain nombre de chevaux sud-africains et de les faire saillir par des étalons couaggas.

Les avantages d'un tel croisement seraient multiples : la solidité des membres du père jointe à la qualité de ceux de la mère, donnera sûrement au produit une résistance et une endurance très grandes. De plus, le zèbre est absolument réfractaire à la maladie. Le cheval couagga — comme M. von Uechtritz propose d'appeler le nouveau produit — le sera donc aussi ou du moins aura fort peu à souffrir de l'épizootie.

On le voit, loin de considérer le zèbre comme un animal réfractaire à toute tentative de domestication, M. von Uechtritz regrette que le prix élevé des couaggas ne permette pas d'en acheter de grandes quantités. Il a la conviction qu'ils rendraient en Afrique les plus appréciables services.

On a d'ailleurs beaucoup exagéré les défauts de ces animaux. Le voyageur allemand Otto Ehlers est d'avis qu'il est possible de dresser un zèbre à la selle en quatre heures de temps. M. Hagenbeck, de Hambourg, qui fait un grand commerce d'animaux sauvages et a reçu de nombreux zèbres dans son établissement, déclare que ceux-ci s'apprivoisent rapidement.

En Angleterre, le shérif Parkins en avait une paire qu'il attelait à une petite voiture. En 1761, il y en avait deux à la ménagerie de Versailles qui se laissaient très bien monter. Le roi de Portugal en avait quatre qu'il faisait parfois atteler à son carrosse. Enfin, dans le n° 3 de la *Deutsche Kolonialzeitung* de 1895, le Dr Lang Kavel cite plusieurs exemples de zèbres ayant été si bien apprivoisés que l'on s'en servait pour la traction dans les rues de Hambourg.

Des résultats plus concluants encore ont été obtenus par certains propriétaires de cirques. Seulement, il est à remarquer que les animaux dressés par eux appartenaient presque tous à l'espèce couagga, celle que nous avons figurée en tête de notre précédent article, et qui est la moins farouche de toutes.

Quant aux zèbres proprement dits, ils sont d'un naturel beaucoup plus sauvage que les couaggas. On les distingue de ces derniers en ce qu'ils ont les jambes entièrement rayées de noir, tandis que les couaggas ont les quatre membres d'un gris uniforme.

Les premiers zèbres que l'on soit parvenu à dresser sont ceux qui se trouvent actuellement à Bruxelles, au cirque Wulff. Ces animaux, au nombre de quatre, ont été achetés pour 10,000 francs au jardin zoologique d'Aix-la-Chapelle, où ils arrivaient d'Afrique, en droite ligne. Un fait intéressant à noter, c'est qu'ils ont été pris à l'état sauvage et ne sont pas nés en captivité. Leur éducation fut longue et laborieuse; elle dura un an et demi. Mais, aujourd'hui, ils sont complètement apprivoisés et l'on peut dire qu'ils n'ont plus rien à envier aux chevaux les mieux dressés : ils se laissent atteler sans difficulté, évoluent dans l'arène avec une docilité parfaite, franchissent des obstacles et obéissent à la parole du maître sans que celui-ci doive employer la chambrière.



Les zèbres du cirque Wulft. (D'après une photographie.)

Lorsque nous avons vu ces animaux à l'œuvre, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer la patience qu'il a fallu déployer pour arriver à les dresser d'une manière aussi parfaite. Mais, en même temps, nous nous disions que le jour n'est peut-être pas si éloigné où l'on pourra, comme l'indique M. von Uechtritz, employer, d'une façon pratique, les nombreux zèbres qui peuplent toute la région sud-est du continent africain.

LE CAOUTCHOUC

III

LES CAOUTCHOUCS DU BASSIN DU CONGO

Les Bachilangues exploitent les caoutchoucs qui croissent en très grande abondance sur leur territoire ; malheureusement, le produit est centralisé par les Kiokos, noirs des possessions portugaises, qui apprirent aux Bachilangues à préparer la précieuse substance. Les Kiokos transportent la récolte à Malange (Congo portugais).

Caoutchouc du Kassaï.

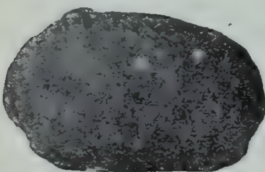
Le district du Kassaï est excessivement riche en plantes à caoutchouc, et, depuis longtemps, les indigènes les soignent pour préparer une gomme élastique qu'ils vendent aux Européens. Ces gommes sont obtenues par étirage, et probablement aussi à l'aide d'agents chimiques. M. l'inspecteur d'État Paul Le Marinel a désigné sous le nom de *Sanda* un arbre de cette région qui, paraît-il, fournit du caoutchouc.

Les renseignements que m'a donnés M. le lieutenant Lemaire me permettent de dire quelques mots sur le caoutchouc du district de l'Équateur, où les lianes à caoutchouc sont en abondance. M. Lemaire a vu dans la Boussira un arbre (*Ficus?*) qui, pense-t-il, pourrait être exploité pour son latex caoutchoutifère. Les naturels de ce district préparent cette substance, soit en coagulant le latex à l'aide du suc extrait par compression du fruit charnu d'un *Amomum*, soit en barbouillant leur corps de ce latex ; ils forment ensuite des boules, en recueillant les pellicules de caoutchouc obtenues.

A l'heure actuelle, le district du Lualaba ne fournit encore du caoutchouc qu'en faible quantité, à cause de son éloignement.

Le capitaine Stairs disait, à propos de la Luapula, que « lorsque le caoutchouc deviendrait plus rare à la côte, ce serait un endroit privilégié pour s'en procurer ».


Caoutchouc du haut Ubangi.


Caoutchouc du Djuma-Kwilu.

En parlant des berges du Lufunzo, le même voyageur écrivait qu'on y rencontre beaucoup de végétaux à caoutchouc, aussi bien en arbres qu'en lianes.

M. Ernest Dewèvre, qui fonda le poste de Yanga, sur le Lomami, dans le district des Stanley-Falls, rapporte que les lianes à caoutchouc y croissent en grande abondance et sont exploitées. Le procédé d'extraction qu'il signale est des plus primitifs : les naturels coupent les lianes, recueillent dans le creux de leur main le suc qui s'en découle, puis s'en enduisent le corps; à leur retour au village, ils enlèvent la pellicule formée et en forment des boules.

Stanley et plus récemment le baron Dhanis ont révélé l'existence de nombreuses lianes à caoutchouc dans la grande forêt du Manyema.

Dans le Katanga, les lianes à caoutchouc ne sont nombreuses que du côté de la Lunda; c'est probablement d'elles que le lieutenant Lemaire parle, lorsqu'il y signale une exploitation déjà ancienne des végétaux à caoutchouc. M. Briart pense que le procédé d'extraction des indigènes consiste à inciser la liane et à laisser écouler le produit sur le sol.

Le district de l'Oubangi-Ouelle est particulièrement riche en plantes à caoutchouc. M. le lieutenant de la Kéthulle de Ryhove, qui y a longtemps séjourné et qui a eu l'occasion de le parcourir, m'a donné d intéressants détails à ce sujet.

La gomme élastique que ces régions pourraient fournir en grande quantité n'est pas encore exportée; les naturels la récoltent et la portent aux stations; des stocks considérables se trouvent à l'heure actuelle prêts à être expédiés sur les marchés d'Europe dès que cela sera possible.

Avant l'arrivée des blancs dans ces régions, les indigènes récoltaient peu de caoutchouc; ils s'en servaient pour la fabrication des tambours.

M. de la Kéthulle a remarqué deux sortes de plantes fournissant du caoutchouc : des arbres, qui sont probablement des *Ficus*, et des lianes qui, d'après les détails que m'a donnés cet explorateur, doivent être des *Landolphia*.

L'extraction est effectuée par incisions; les noirs tailladent les plantes, recueillent le suc laiteux dans leur main et se le frottent sur la poitrine, ou bien ils le récoltent dans des calebasses et l'y laissent se solidifier sans rien y ajouter ni sans faire intervenir la chaleur.

Les indigènes présentent le caoutchouc sous trois formes : sous forme de cordons enroulés autour d'un bâton, sous forme de cylindres et, enfin, sous forme de boules.

Dans le district de l'Aruwimi, le caoutchouc est fourni par diverses lianes du genre *Landolphia*.

« Il n'y a guère que trois ans, dit M. le capitaine Chaltin, que les peuplades de l'Aruwimi, comme la plupart des autres, du reste, exploitent régulièrement le caoutchouc pour en faire un article de commerce. Autrefois, ils en recueillaient juste la quantité nécessaire pour leur usage.

« Je ne crois pas qu'il y ait à craindre de voir s'épuiser un jour la production du caoutchouc au Congo. Il y en a tellement que, lorsque nous étions obligés de nous frayer un chemin à la hache dans les forêts de l'Aruwimi, le sol était couvert de latex partout où nous passions, les lianes à caoutchouc n'ayant pas pu être épargnées plus que les autres. »

La récolte de la gomme élastique s'y fait en recueillant le latex qui s'écoule à la suite d'incisions et en l'étendant ensuite sur la poitrine, les bras et les jambes. Lorsque le produit a atteint la consistance voulue, l'indigène l'enlève et le roule en boule.

Quant au district du Tanganika, il contient, lui aussi, des lianes à caoutchouc, ainsi que me l'ont appris MM. le commandant Storms, le capitaine Jacques et le R. P. Coulbois. Ce dernier, ayant habité dix ans cette partie de l'Afrique, a pu me donner des renseignements assez complets. Il a rencontré, à Kibanga, des lianes à caoutchouc dont le tronc avait à la base un diamètre de 7 à 8 centimètres.

Les indigènes ignorent complètement la valeur du caoutchouc; ils en extraient cependant de petites quantités en pratiquant des incisions, et utilisent leur récolte pour la fabrication de mailloches de tambour et de balles à jouer.

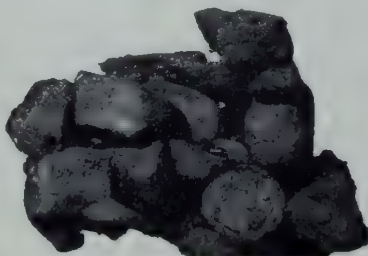
Là, comme partout ailleurs, les naturels mangent la pulpe grisâtre, gélatineuse, à saveur acide, qui entoure les graines dans un péricarpe de la taille d'un abricot.

Le capitaine Jacques a rencontré de grandes quantités de lianes à caoutchouc dans tout l'Ouroua ; il a vu les naturels le récolter en brisant simplement les branches et en recueillant le liquide qui s'en écoulait. Enfin, le commandant Storms assure y avoir vu des arbres à caoutchouc (*Ficus?*). A. Dewèvre.

Post-scriptum. — Dans son article, qui a paru page 190, M. Dewèvre disait :

« La plante qui produit ce caoutchouc (le caoutchouc du Kwango) est encore inconnue des botanistes; les voyageurs disent que c'est une herbe de 1 mètre de hauteur, ce qui éloigne l'idée d'une espèce appartenant au genre *Landolphia*. Les souches de ces plantes repoussent parfaitement et permettent des récoltes indéfinies. »

Notre ami, le lieutenant Lemaire, rentré depuis quelques jours du Congo, où il a passé quatre mois, a eu l'occasion d'étudier cette plante au cours de son voyage, et il nous en apporte une description complète, avec dessins. Nous publierons cet article ainsi que les gravures qui l'accompagnent dans le prochain numéro du *Mouvement géographique*.


Caoutchouc de la région des cataractes.



La rivière Djuma-Kwilu. (D'après une phot. du révérend Grenfell)

AUX LECTEURS

A partir du 1er janvier prochain, le *Congo illustré* et le *Mouvement géographique* fusionnent sous un titre unique, le *Mouvement géographique* devenant hebdomadaire.

Le *Congo illustré* a été créé, il y a quatre ans, pour mieux faire connaître et vulgariser par l'illustration l'œuvre coloniale poursuivie par les Belges au Congo. Depuis quinze ans, de nombreux de nos compatriotes, tant en Belgique qu'en Afrique, avaient collaboré de la manière la plus active et la plus honorable à la vaste entreprise due à l'initiative du Roi. Nous avons rendu hommage à un grand nombre d'entre eux, rappelant ce qu'ils avaient fait.

Nous avons également publié un certain nombre de relations de voyages inédites et suivi presque pas à pas les progrès de la construction du chemin de fer,

Enfin, grâce à une active collaboration de quelques résidants au Congo qui ont bien voulu nous communiquer leurs clichés photographiques, nous avons été à même de remplir artistement nos promesses sous le rapport de l'illustration.

Les quatre volumes de la publication n'auront donc pas, pensons-nous, été une œuvre vaine, et, tels qu'ils sont, en dépit d'inévitables lacunes, ils constituent un ensemble qui sera à la fois un hommage reconnaissant envers ceux à qui nous devrons une des belles pages de l'histoire de Belgique et une étude approfondie de l'œuvre due à leur initiative et à leur vaillance.

Mais les situations se modifient et chacune d'elles a ses exigences. Le chemin de fer qui s'achève annonce une ère nouvelle, précisément à un moment où la Belgique va avoir à se prononcer définitivement sur la question coloniale qui lui est soumise. Le moment n'est pas aux coups d'œil rétrospectifs. Le public demande des informations nouvelles, rapides, précises et sincères. Le *Mouvement géographique*, qui s'est assuré dans ce but de nouveaux et précieux concours, les leur portera désormais chaque dimanche, plus abondantes que jamais. Les douze premières années de sa publication disent suffisamment comment il entend continuer à remplir son programme.

Il subira quelques transformations. Chacun de ses numéros sera illustré. Il publiera dans le texte des portraits et des cartes d'actualité. Fondé il y a douze ans, déjà dans le but de soutenir l'œuvre du Congo, il continuera avec plus d'ardeur que jamais son œuvre de propagande scientifique, avec d'autant plus de facilité et d'intérêt que son mode de publication se sera élargi. Nous espérons que les lecteurs du *Congo illustré* voudront bien continuer leurs sympathies au *Mouvement géographique* transformé.

Nous remercions bien cordialement tous ceux qui nous ont secondé dans notre tentative, et nous devons, sous ce rapport, une mention spéciale à quatre amis dont l'obligeance a été inépuisable et dont le concours n'a jamais été sollicité en vain : MM. Briart, Cornet, Lemaire et Weyns. Nous avons reçu d'eux l'assurance que leur collaboration nous sera continuée pour le *Mouvement géographique*.

A.-J. WAUTERS.





L'ingénieur Espanet (1).   L'ingénieur Goffin (2).

Directeurs de la construction du chemin de fer du Congo.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



Une rue de Matadi.
(Extrait d'une phot. de M. Bourdeau.)

Les brigades d'avancement de la Compagnie du chemin de fer, sous la direction de l'ingénieur Paulissen, campent à Kimpesse depuis quinze jours (kilomètre 158). Le rail a atteint le kilomètre 140. Il y a un an, à pareille date, il était au kilomètre 78.

Les résultats de l'année 1895 dépassent donc sérieusement les prévisions formulées il y a un an. Il est probable que la prochaine campagne sera plus fructueuse encore : plus rien ne s'oppose, en effet, à un avancement annuel moyen d'une centaine de kilomètres. C'est à cette allure qu'a marché la construction pendant les derniers mois de la saison sèche.

Au point de vue de la construction, il ne subsiste plus ni aléa ni incertitude d'aucun ordre. L'achèvement de la ligne n'est plus qu'une question de temps et d'argent, pouvant faire l'objet d'évaluations aussi précises que toute autre entreprise de voie ferrée. Les dépenses de construction descendent de plus en plus, se rapprochant constamment des chiffres des devis.

La réalisation de ces importants progrès ne dépend pas seulement de la transformation du pays dans lequel on opère actuellement; ils sont dus, en grande partie, au personnel d'élite qui dirige et encadre l'important personnel noir de l'entreprise. Aussi, n'avons-nous pas voulu laisser se terminer ce volume sans publier le portrait des deux ingénieurs de talent qui, en ce moment, sont à la tête de la construction, MM. Espanet et Goffin.

Maintenant que la locomotive va atteindre Kimpessé, centre des recrutements de porteurs et point de bifurcation des routes conduisant vers le Pool et vers le Kwango, toute la clientèle sur laquelle le chemin de fer peut actuellement compter lui sera acquise. Déjà, d'ailleurs, la majorité des transports lui est confiée. Les chiffres que nous avons précédemment publiés constatent une marche ascendante des transports et des recettes dans de telles proportions que l'avenir apparaît sous un aspect que l'on n'eût jamais osé espérer. Ainsi, le tableau des recettes montre, pendant les mois de juillet, août et septembre, une recette moyenne de 72,000 francs, soit 10,800 francs par an et par kilomètre. Celle du mois d'octobre est de 94,000 francs, correspondant à près de 14,000 francs de recette kilométrique annuelle.

(1) Georges Espanet, né à Châteauroux le 2 octobre 1858, ancien lieutenant de vaisseau de la marine française, ancien ingénieur de la Compagnie du Panama, s'embarque pour la première fois pour le Congo, le 5 juin 1892, en qualité de directeur de la construction. Deux séjours.

(2) Louis Goffin, né à Bruxelles le 18 mai 1861, ancien ingénieur de l'État belge. S'embarque pour la première fois pour le Congo le 1er décembre 1889, en qualité d'ingénieur chef de service. Remplit les fonctions de secrétaire général. Nommé directeur de la construction au mois d'août 1894. Trois séjours.

PLANTES ORNEMENTALES DU CONGO

II. — LE « LISSOCHILUS GIGANTEUS »

Dans notre numéro du 6 octobre, nous avons consacré un premier article aux plantes ornementales du Congo.

Sous ce titre, nous avons publié la description d'une magnifique Amaryllidée, l'*Hæmanthus Lindeni*. Nous reproduisons aujourd'hui, d'après un dessin du *Gardeners Chronicle*, une splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, qui, elle aussi, est originaire de l'Afrique tropicale.



Cette plante, dit M. Ém. Rodigas, dans l'*Illustration horticole*, a été récoltée par M. Auguste Linden, sur les rives du Congo inférieur. En septembre 1887, deux exemplaires passèrent dans la collection de sir Trevor Lawrence, président de la Société royale d'horticulture de Londres; un de ces exemplaires déploya sa gigantesque inflorescence au printemps suivant et fut exposé, le 17 mai 1888, au Temple Show, où il excita une vive admiration. La hampe florale de la plante, dont notre gravure représente le sommet, avait une longueur de 2m50 environ; elle était entièrement garnie de grandes fleurs aux pétales d'un beau rose vif, à labelle pourpre marquée de lignes hiéroglyphiques plus foncées.

Habitué plus que d'autres aux merveilleuses fleurs que présente la famille des Orchidées, le professeur Reichenbach, à la vue de ce Lissochile, n'a pu s'empêcher de le signaler comme « une des plantes les plus extraordinaires du règne végétal,... une de nos plus admirables Orchidées n'ayant pas de rivale digne d'elle ! »

M. H. Johnston, dans son ouvrage *The River Congo*, en parle avec un égal enthousiasme :

« Dans les endroits marécageux, dit-il, le long du fleuve, se dressent des masses de cette splendide Orchidée, le *Lissochilus giganteus*, espèce terrestre qui s'élève souvent à 5 mètres au-dessus du sol. Cette plante porte de grandioses inflorescences, mauve-rouge et or, parfumées, et telles qu'à peine une fleur au monde puisse les égaler en beauté et en délicatesse de forme. Ces Orchidées, avec leurs feuilles vert clair en forme de lance et leurs hautes tiges florales qui se balancent dans les airs, croissent réunies par groupes de quarante à cinquante, se reflétant souvent dans les flaques peu profondes d'eau stagnante qui entoure leurs pieds et répandant sur l'avant-plan des hautes forêts vert-pourpre des flots de couleur rose tendre... Des touffes d'un palmier nain, le *Phœnix spinosa*, qui donne une maigre datte tout au plus mangeable, entourent comme d'une haie ces belles Orchidées, les protègent contre l'irruption des eaux du fleuve et marquent l'étiage au-dessus duquel les crues s'élèvent rarement, ce qui n'empêche pas l'eau de suinter à travers cette barrière de végétaux et de boue.

« A l'intérieur de ce cercle de palmiers nains, se forment de nombreuses et tranquilles petites lagunes qui ne sont pas nécessairement insalubres, puisque chaque nouvelle crue en purifie et remue les eaux. »

Dans la patrie de la plante, le pédoncule atteint jusque 5 mètres de hauteur. Le racème est assez lâche. Les bractées, très en évidence, sont oblongues, apiculées, plus courtes que les ovaires; elles ont au moins 2 1/2 centimètres de long. Les sépales sont ligulés apiculés, verdâtres et retournés; deux larges pétales oblongs recouvrent le labelle comme d'une coiffe; ils sont lilas avec des veines plus foncées. Le labelle a un éperon ouvert en forme de goître, il est apiculé au sommet et a une lame trilobée. La lacinie antérieure a un bord pourpre. Trois carènes jaunes se projettent de son centre, deux au-dessus de la partie de l'éperon, sous la colonne avec deux lignes de couleur mauve de chaque côté. La colonne est verte avec du jaune à la base à l'intérieur. L'anthère a deux apicules.

L'espèce fut découverte par le Dr Fr. Welwitsch, vers 1862, dans le district de Golungo Alto, territoire d'Angola, où elle est répandue dans les bois des marécages à sol spongieux. Elle croît à une altitude de près de 300 à 700 mètres. M. et Mme Monteiro la trouvèrent plus au nord, à l'embouchure du Congo, sur les rives, dans la vase où elle était recouverte par l'eau lors des grandes crues.

Le Dr Reichenbach ajoute, à la description et aux détails d'origine précités, que le Dr Welwitsch lui a dit que ce Lissochilus, parfois submergé, est ensuite grillé dans un sol aussi dur que la brique.

Cette circonstance avait inspiré au savant orchidographe la crainte de ne jamais voir la plante fleurir en Europe. Aussi la rapide floraison obtenue dans les serres de sir Trevor Lawrence est-elle saluée par lui comme un des plus grands succès signalés en horticulture.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

HOMMES DU CONGO

dont les portraits ont été publiés dans les quatre volumes du CONGO ILLUSTRÉ

---

es chiffres romains indiquent le volume. — Les chiffres arabes renvoient à la page.



TABLE

COLLABORATEURS

TEXTE de MM. le commandant BALAT — Le docteur BRIART — Le capitaine CHALTIN — Jules CORNET
Le lieutenant de la KÉTHULLE de RYHOVE — G. de MACAR — A. DEWÈVRE
J. DE WILDE — Le commandant DHANIS — Le docteur DRYEPONDT — G. EYERS — Le capitaine FIÉVEZ
A. GUSTIN — A. JANSSENS — Le lieutenant LEMAIRE — G. SEVERIN — Le P. VAN DAMME
VEREYCKEN — Le lieutenant WILVERTH — A. WOLTERS. — A.-J. WAUTERS

DESSINS de MM. le docteur BRIART — Le lieutenant MASUI

PHOTOGRAPHIES de MM. ALEXANDRE — Le révérend BANKS — R. BUCHTA
C. DE GUIDE — E. DELCOMMUNE — DEMEUSE — L'abbé D'HOOGHE — Le docteur ÉTIENNE
Le révérend W. FORFEITT — Le révérend G. GRENFELL
Le révérend D.-G. GUINNESS — Le lieutenant LEMERY — Le commandant de MACAR. — MICHEL
SANDERS — SHANU — Le capitaine WEYNS — A. WOLTERS.

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

RELATIONS DE VOYAGES

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

LE PAYS ET SES HABITANTS

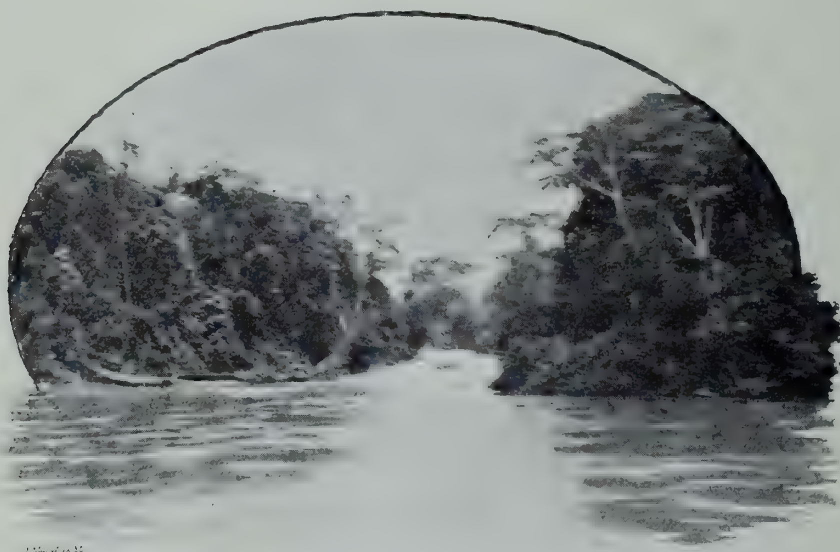
FLORE

FAUNE

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

DIVERS

CARTES



Dans le delta du Lubefu (Sankuru).
(D'après une phot. du capitaine de Macar.)

INDEX


Rheinfelder

ERRATA & ADDITIONS

Page 170, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. le capitaine Weyns).*

— 171, ajouter au titre de la gravure : *(D'après une photographie de M. l'abbé D'Hooghe).*

— 173, sous la gravure, au lieu de : *Musicien Zappo-Zap*, lire : *Musicien Bandjias.*

— 181, sous la seconde gravure, au lieu de : *Le Zèbre*, lire : *Le Couagga.*

— 194, sous la gravure, au lieu de : *Les travaux du chemin de fer*, lire : *Travailleurs du chemin de fer.*